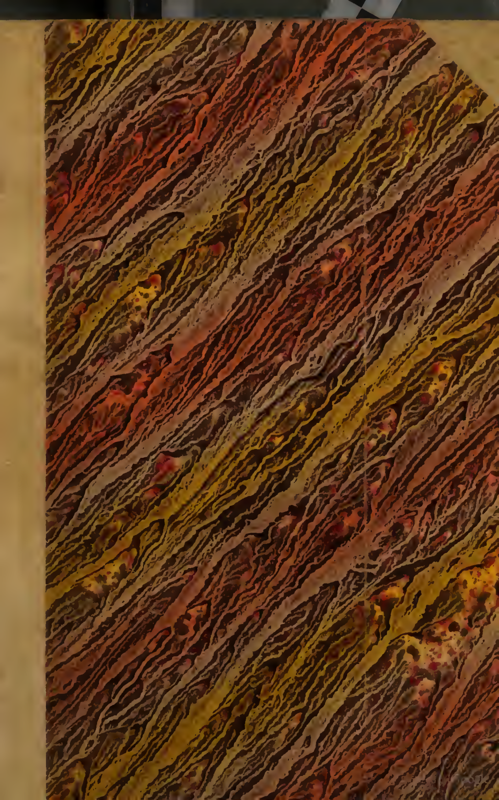
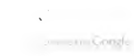





Google

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN.

TOME VI.

Imprimerie de Ducessois, 55, quai des Augustins.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN

AVEC

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR LES SCIENCES, LES ARTS, L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE DES ANCIENS

PAR ÉMILE BÉRES

Atlas par H. Dufour et Album antique par Albert Lenoir.

HISTOIRE ROMAINE.

TOME III

PARIS

CHAMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DU JARDINET

1845

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME

JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

LIVRE XXXVI.

Guerres de Pompée contre les pirates et contre Mithridate, jusqu'au retour de ce général en Italie. Ans de Rome 685-690.

§ I. — Puissance des pirates, devenus absolument maîtres de la mer. Gabinius propose une loi pour donner à Pompée le commandement des mers. Étendue de cette commission. Alarme du sénat au sujet de cette loi. Discours de Pompée, qui feint de vouloir être dispensé de cet emploi. Discours de Gabinius pour forcer Pompée de l'accepter. Deux tribuns s'opposent inutilement à la loi. Discours de Catulus pour en faire sentir les inconvénients. La loi passe. Aussitôt le prix des vivres diminue dans Rome. Plan formé par Pompée pour purger de pirates toutes les mers. En quarante jours il nettoie tout le côté de l'Occident. En quarante-neuf autres jours il achève l'entreprise, fixe et établit dans les terres vingt mille prisonniers pirates. Varron, lieutenant de Pompée, reçoit une couronne navale. Guerre de Métellus en Crète. Pompée accorde sa protection aux Crétois contre Métellus. Débats à ce sujet en Crète. Métellus soumet cette île, qui jusqu'alors avait été libre. Situation actuelle de Mithridate. Loi proposée par Manilius pour charger Pompée de la guerre contre ce prince. Le sénat y résiste, et surtout Hortensius et Catulus. Cicéron appuie la loi. Réflexion sur sa conduite en cette occasion. Éloge de la douceur et de la justice de Pompée. La loi passe. Dissimulation de Pompée. Mithridate se trouve seul et sans alliés. Négociation entamée entre Pompée et Mithridate. Ce prince jure de ne point faire de paix avec les Romains. Mouvements respectifs des deux armées. Bataille livrée pendant la nuit. Mithridate est vaincu. Fuite de Mithridate. Il se résout à tourner par terre le Pont-Euxin pour gagner le Bosphore. Le fils de Tigrane, révolté contre son père, vient se jeter entre les bras de Pompée. Pompée entre en Arménie. Tigrane vient dans son camp se remettre à sa discrétion. Audience donnée par Pompée à Tigrane. Conduite folle du jeune Tigrane. Le vieux roi est laissé en possession de l'Arménie, et son fils mis aux fers par Pompée. Combat de tendresse et de respect entre Ariobarzane et son fils.

Guerre des pirates.

J'ai déjà tâché de donner une idée des forces des pirates et des torts infinis qu'ils causaient à tous les peuples, soit en interrompant la liberté de la navigation et du commerce dans toute l'étendue de la Méditerranée, soit en pillant les côtes et ravageant les bourgades, les châteaux, et même les villes voisines de la mer.

Leur puissance depuis leur origine avait toujours été croissant[1], et ils en étaient venus jusqu'à avoir plus de mille vaisseaux, bien

[1] Plut. in Pomp. — Appian. Mithrid. Dio. lib. 36.

construits, bien équipés, montés par une jeunesse florissante, et gouvernés par d'habiles pilotes. A cet appareil redoutable ils joignaient la magnificence; et si on les craignait beaucoup, on était encore plus indigné de l'orgueil et du faste qu'ils affectaient. Ils faisaient briller l'or et l'argent sur leurs vaisseaux; les rideaux des chambres étaient de pourpre, les rames argentées. S'ils descendaient à terre, c'était pour y préparer des repas superbes, qui étaient accompagnés de symphonie et de musique, et dans lesquels ils se livraient aux excès du vin; en sorte qu'ils paraissaient insulter au genre humain, et faire trophée de leurs brigandages.

Leurs ravages et leurs prises allaient au delà de ce que l'on peut imaginer. On comptait plus de quatre cents villes qu'ils avaient forcées, et treize temples des plus célèbres dans tout l'univers, et jusqu'alors inviolables, dont ils avaient enlevé les trésors. Ils s'attachaient particulièrement à braver les Romains, et ils semblaient prendre plaisir à humilier et infester surtout cette orgueilleuse Italie, maîtresse des nations. Ils en fermaient les ports, et empêchaient souvent de partir les généraux romains et leurs armées. Ils assiégeaient même les grands chemins, et pillaient les maisons de campagne qui n'étaient pas loin de la mer. Mais écoutons Cicéron nous peindre avec toute la force de son éloquence l'état honteux où l'empire était alors réduit par de misérables pirates. C'est en louant Pompée devant l'assemblée du peuple qu'il rappelle toutes les circonstances déplorables et ignominieuses d'une guerre que ce général avait heureusement terminée.

« Pendant les années dernières[1], dit notre « orateur, quel lieu dans tout l'espace de la « Méditerranée s'est-il trouvé ou assez fort « pour se défendre, ou assez caché pour se « dérober aux recherches des pirates? Qui « est-ce qui s'est mis en mer sans s'exposer « ou à la mort, ou à la captivité, puisqu'il « fallait naviguer ou dans la saison rigou« reuse, ou pendant que les mers étaient « couvertes de corsaires?... Quelle province « aviez-vous qui fût à l'abri de leurs incur« sions? quels revenus, assurés? quel allié, « que vous ayez pu défendre, et à qui vos « flottes aient été de quelque secours? Com« bien pensez-vous qu'il y ait eu d'îles aban« données, de villes de vos alliés ou devenues « désertes par un effet de la crainte, ou for« cées par ces ennemis du genre humain? « Mais pourquoi vous parler ici des pays éloi« gnés? c'était, il est vrai, c'était autrefois la « gloire du peuple romain de porter la guerre « au loin, et d'employer ses forces à défen« dre les alliés de la république, et non pas « ses propres foyers. Me plaindrai-je que la « mer ait été fermée à vos alliés, pendant « que nos armées ne sont jamais parties de « Brindes que dans le plus fort de l'hiver? « Citerai-je ceux qui, envoyés vers vous par « les nations étrangères, ont été pris sur la « route, pendant qu'il a fallu racheter des

[1] « Quis enim toto mari locus, per hosce annos, aut « tam firmum habuit præsidium ut tutus esset, aut tam « fuit abditus ut lateret? Quis navigavit, qui non se aut « mortis, aut servitutis periculo committeret, quum aut « hieme, aut referto prædonum mari navigaret?... Quam « provinciam tenuistis a prædonibus liberam per hosce « annos? quod vectigal vobis tutum fuit? quem socium « defendistis? cui, præsidio, classibus vestris fuistis? « Quàm multas existimatis insulas esse desertas? quàm « multas aut metu relictas, aut a prædonibus captas « urbes esse sociorum? Sed quid ego longinqua com« memoro? Fuit hoc quondam, fuit proprium populi « romani longè a domo bellare, et propugnaculis imperii « sociorum fortunas, non sua tecta defendere. Sociis « vestris ego mare clausum per hosce annos dicam fuisse, « quum exercitus nostri nunquam, nisi summâ hieme, « Brundisio transmiserint? Qui ad vos ab exteris natio« nibus venirent captos querar, quum legati populi ro« mani redempti sint? Mercatoribus tutum mare non fuisse « dicam, quum duodecim secures in potestatem hostium « pervenerint? Cnidum, aut Colophonem, aut Samum, no« bilissimas urbes, innumerabilesque alias captas esse « commemorem, quum vestros portus, atque eos portus « quibus vitam et spiritum ducitis, in prædonum fuisse « potestatem sciatis? An verò ignoratis portum Caietæ « celeberrimum, atque plenissimum navium, inspectante « prætore, a prædonibus esse direptum? ex Miseno au« tem, ejus ipsius liberos, qui cum prædonibus antea « ibi bellum gesserat, a prædonibus esse sublatos? Nam « quid ego ostiense incommodum, atque illam labem at« que ignominiam reipublicæ querar, quum, propè in« spectantibus vobis, classis ea cui consul populi romani « præpositus esset, a prædonibus capta atque oppressa « est? » (Cic. *pro lege Manil.* n. 31, 32, 33.)

« citoyens revêtus d'un caractère public par « le peuple romain? Vous représenterai-je « que la navigation n'était plus libre pour les « négociants, pendant que douze faisceaux et « douze haches sont tombées avec les pré- « teurs Sextilius et Belliénus entre les mains « des pirates? vous rapporterai-je enfin la « prise de Cnide, de Colophon, de Samos, « et de tant d'autres villes des plus illustres, « pendant que vous savez que vos ports, et « des ports d'où dépend votre vie et votre « subsistance, ont été au pouvoir de ces mé- « mes ennemis? Ignorez-vous que le port de « Gaëte, si fréquenté, et alors rempli de « vaisseaux, a été pillé par les corsaires sous « les yeux d'un préteur du peuple romain? « que la fille de ce même Marc-Antoine qui « avait été chargé de leur donner la chasse a « été enlevée par eux de sa maison de Mi- « sène? Mais par quelles expressions assez « fortes pourrai-je déplorer la honte et le dés- « astre d'Ostie, lorsque, presque à votre « vue, une flotte commandée par un consul a « été vaincue, prise et coulée à fond par ces « misérables brigands? »

Ce détail ne laisse rien à désirer; seulement Plutarque nous fournit un trait remarquable de leur insolence à l'égard des Romains. Lorsque quelqu'un pris par eux s'écriait qu'il était Romain, ils feignaient d'être effrayés et tremblants; ils se frappaient la cuisse, et se jetaient à ses genoux pour lui demander pardon. Puis, lorsqu'ils avaient obtenu leur grâce, ils se mettaient autour de lui, le chaussaient, le revêtaient de sa toge, afin, disaient-ils, qu'on ne fût plus exposé à le méconnaître; et, après s'être longtemps joués de lui, ils plaçaient une échelle sur le bord de leur vaisseau en pleine mer, exhortant leur prisonnier à sortir, et à s'en aller où bon lui semblerait, avec une pleine liberté; et, sur son refus, ils le jetaient à la mer.

M. ACILIUS GLABRIO [1],
C. CALPURNIUS PISO.

De tous les maux que faisaient les pirates, celui qui excitait le plus de plaintes dans Rome, c'était sans doute la disette et la cherté des vivres : cet objet ne peut manquer de remuer toujours vivement le peuple. Aussi la multitude reçut-elle avec avidité la proposition que fit le tribun Gabinius de donner à Pompée le commandement des mers pour les purger de cette peste, qui en interrompait tout le commerce. Le projet était utile en soi, mais le tribun qui le forma n'y fut point engagé par l'amour du bien public; car c'était un mauvais citoyen, et un méchant homme, ainsi qu'il paraîtra par toute la suite de sa vie. Son but était de se gagner la faveur de Pompée, et de s'élever par son moyen. Il ne le nommait pourtant pas dans sa loi; mais la voix publique le désignait suffisamment; et la loi était dressée de façon à en faire, non un général, mais un monarque dans toute l'étendue de l'empire romain. « Gabinius proposait « qu'entre les personnages consulaires le peu- « ple en choisît un à qui il donnerait pour trois « ans le commandement sur toutes les mers « depuis les colonnes d'Hercule, et sur tou- « tes les terres jusqu'à cinquante milles de « de distance de la mer [1] »; ce qui renfermait la plus grande partie des pays qui obéissaient aux Romains, avec les plus puissantes nations et les plus grands royaumes. Il voulait « que celui qui serait élu pût se choisir quinze « lieutenants parmi les sénateurs, pour les « différents départements dans lesquels il « jugerait à propos de les distribuer : qu'il « eût droit de prendre de l'argent à discré- « tion et dans le trésor public, et entre les « mains des fermiers généraux : qu'on lui « donnât une flotte de deux cents voiles, avec « le pouvoir de lever et des soldats et des ma- « telots en tel nombre qu'il jugerait néces- « saire. »

Les sénateurs furent extrêmement alarmés de la proposition du tribun, qui visiblement leur donnait un maître. Ils avaient souffert qu'une commission à peu près semblable fût attribuée [2], quelques années auparavant, à Marc-Antoine. Mais ici la différence des personnes faisait une grande différence pour la

[1] An. R. 685; av. J. C. 67.

[1] Près de dix-sept lieues.
[2] Vell. II, 31.

chose même. Antoine n'était point capable de se faire craindre, quelque autorité qu'on lui confiât. Pompée, au contraire, armé une fois d'un commandement aussi étendu, ne pouvait plus être forcé de le quitter, et mettait la république en situation de n'avoir plus qu'une liberté précaire et dépendante de la modération et de la sagesse d'un de ses citoyens.

Aussi le soulèvement fut-il général dans le sénat [1], si l'on excepte le seul César, qui autorisait dans Pompée l'exemple de ce qu'il souhaitait pour lui-même [2]. Tous les autres sénateurs tombèrent sur Gabinius avec tant d'animosité, que peu s'en fallut, si l'on en croit Dion, qu'il ne fût tué sur la place. Il se sauva néanmoins; et le peuple, instruit de la violence que son tribun avait soufferte, s'irrita à son tour si furieusement contre les sénateurs, qu'ils furent contraints de se séparer, et de se mettre en sûreté par la fuite. Le consul Pison, duquel j'ai rapporté d'avance divers traits de fermeté et de courage, se signala dans l'affaire présente par-dessus tous les autres; et il se porta jusqu'à dire à Pompée « que, puis« qu'il marchait sur les pas de Romulus, il « devait s'attendre à finir comme lui. » Il est bon de remarquer ici en passant que Romulus, qu'ils adoraient comme un dieu sous le nom de Quirinus [3], était, sous un autre rapport et comme roi, détesté du sénat, et passait pour oppresseur des droits de la patrie et de la liberté publique. Pison se vit exposé au même danger dont il menaçait Pompée. La multitude s'attroupa autour de lui; et il aurait couru risque de la vie, si Gabinius, qui ne voulait pas se rendre odieux par un excès aussi horrible que le meurtre d'un consul, n'eût retenu la fureur de la populace. Le sénat avait la ressource de l'opposition : et d'abord les neuf collègues de Gabinius semblaient disposés à prendre ce parti; mais, le danger devenant de plus en plus sérieux, il n'en resta que deux, L. Trébellius et L. Roscius.

Cependant arriva le jour auquel le peuple devait donner ses suffrages sur la loi proposée. Pompée joua son personnage au mieux, et il est à propos de s'y rendre attentif ici; car tel qu'il paraîtra aujourd'hui, tel on le verra dans tout le reste de sa vie [1], toujours profondément dissimulé, et cachant son ambition sous un langage et des dehors modestes. Il souhaitait avec passion le commandement que lui destinait la loi de Gabinius, et on a tout lieu de penser que ce tribun ne l'avait proposée que de concert avec lui; mais il sentait qu'en témoignant désirer cet emploi, il s'attirerait l'envie, et qu'au contraire ce lui serait un honneur infini de n'avoir paru l'accepter qu'avec répugnance, et forcé par le consentement unanime de ses concitoyens. Ainsi, comme c'était l'usage pour toutes les lois sur lesquelles le peuple devait délibérer, que différentes personnes parlassent pour et contre, afin de faire connaître à la multitude les avantages ou les inconvénients de la proposition qui lui était faite, Pompée monta à la tribune aux harangues, et fit un discours dans lequel il affectait de montrer beaucoup d'éloignement pour le fardeau dont on voulait le charger.

Il n'allégua que de mauvaises raisons, ses fatigues passées, par lesquelles il était, disait-il, épuisé, pendant qu'on le voyait plein de vigueur et dans la force de l'âge, puisqu'il n'était alors que dans sa trente-huitième année. Il ajouta qu'il craignait l'envie, et qu'il désirait le repos d'une vie tranquille et privée : beaux discours, auxquels personne n'était trompé! Enfin il observa que la république avait plusieurs autres sujets capables de la bien servir. Mais il se donna bien de garde d'en nommer aucun, sous le prétexte spécieux de ne vouloir pas paraître faire sa cour aux uns, en blessant les autres.

Gabinius fit aussi son rôle dans cette comédie, et entreprit de réfuter Pompée. Il employa de grands principes, très-beaux en eux-mêmes, mais qui faisaient un contraste choquant avec le caractère de celui qui les débitait, homme pour qui le bien de la république était une chimère, et qui ne connaissait que ses intérêts. Il dit « qu'il serait à « souhaiter que dans un état l'on eût un grand « nombre de sujets d'un mérite supérieur; « mais que, comme ils sont rares, lorsque

[1] Plut. in Pomp.
[2] Dio et Plut.
[3] Voy. Hist. Rom., tome 1.

[1] Dio.

« l'on est assez heureux pour en posséder un, « il faut le mettre en place, il faut tirer du « service de lui quand même il ne le voudrait « pas. Car, ajouta-t-il, cette violence est « tout à fait avantageuse, et à ceux qui la « font, et à celui qui la souffre ; aux uns parce « qu'ils y gagnent la délivrance des dangers « qui les menacent, et à l'autre parce qu'elle « le met à portée de sauver ses concitoyens, « pour qui il n'est point de zélé patriote qui « ne prodigue avec joie sa personne et sa vie. « Vous n'êtes point né pour vous seul, disait-« il à Pompée, vous êtes né pour la patrie ; « vous vous devez à ses besoins : et, quand « même vous devriez trouver la mort en la « servant, il vous convient de ne point atten-« dre l'ordre de la destinée, mais d'aller au-« devant et de braver les hasards. » Ces maximes ne perdent rien de leur vérité pour être mises en œuvre par un Gabinius ; mais il faut avouer qu'elles n'ont guère de dignité dans sa bouche, et que l'usage moqueur qu'il en fait peut presque passer pour une espèce de profanation.

J'ai dit que deux tribuns étaient résolus de s'opposer à la loi. Trébellius se leva pour parler : mais comme il vit que personne ne l'écoutait, il déclara, en deux mots, qu'il défendait que les tribus fussent envoyées aux suffrages. Gabinius était préparé à tout ; et, muni de l'exemple de Ti. Gracchus, qui autrefois avait destitué du tribunat son collègue M. Octavius, il entreprit de traiter Trébellius de la même façon ; et, au lieu d'envoyer les tribus aux suffrages touchant sa loi, il les fit opiner sur la destitution du tribun opposant. Trébellius tint ferme jusqu'à ce qu'il y eût dix-sept tribus qui eussent donné leurs voix contre lui ; mais alors, voyant que, si la dix-huitième se joignait aux autres, il était perdu, il aima mieux se désister de son opposition.

Roscius Othon [1], autre tribun, intimidé par le danger que venait de courir son collègue, et d'ailleurs ne pouvant vaincre par aucun effort de voix le tumulte affreux d'une si grande multitude, et si violemment agitée, leva deux doigts en l'air pour faire comprendre qu'il demandait que l'on ne donnât pas ce commandement monarchique au seul Pompée, mais qu'on le partageât entre lui et un second. Le peuple comprit fort bien la pensée de Roscius ; et l'indignation leur fit élever à tous un cri si effroyable, que l'on rapporte qu'un corbeau qui volait au-dessus de l'assemblée en fut frappé comme d'un coup de tonnerre, et tomba au milieu de la place.

Il était inutile de tenter de nouveaux efforts. Cependant Hortensius et Catulus, soit qu'ils ne désespérassent pas de gagner au moins quelque chose, soit pour pouvoir se rendre à eux-mêmes le témoignage d'avoir fait ce qui était en eux dans une occasion qu'ils regardaient comme périlleuse pour la liberté, parlèrent successivement contre la loi de Gabinius. On leur prêta silence, le respect que l'on portait à de si illustres personnages ayant disposé la multitude à les écouter. Je donnerai ici quelques extraits du discours que Dion attribue à Catulus, parce qu'on y trouvera les vrais motifs qu'avait le sénat de résister à la loi, et exposés avec beaucoup de modération.

Il représenta d'abord qu'il ne convenait point d'accumuler les emplois et les honneurs sur la tête d'un même homme. « C'est une « chose, dit-il, contraire à nos lois, et l'ex-« périence doit nous en avoir assez fait con-« naître le danger. Ce sont les six consulats « de Marius, ce sont plusieurs années consé-« cutives de commandement prorogé à Sylla, « qui ont inspiré à l'un et à l'autre ces vues « ambitieuses dont nous avons ressenti les « effets funestes. Il n'est pas possible non-« seulement qu'un jeune homme, mais que « les têtes les plus mûres et les plus sages, « lorsqu'elles ont goûté durant un trop long « temps de l'autorité, rentrent volontiers « sous la puissance des lois. Ce n'est pas, « ajouta-t-il, que je prétende taxer Pompée : « je parle de la chose en général. Or, soit « qu'on la considère comme un honneur, il « faut que tous ceux qui ont droit d'y aspirer « y parviennent à leur tour, car c'est en cela « que consiste l'égalité républicaine ; soit « qu'on la considère comme un travail et une « fatigue, il faut que tous portent leur part « du fardeau, car c'est là l'obligation com-« mune à tous les citoyens. »

[1] Plut. et Dio.

Le second motif allégué par Catulus n'est pas moins solide. « Vous avez, disait-il au « peuple, des magistrats et des généraux éta- « blis par les lois. Vous avez des consuls, des « préteurs, et ceux à qui au sortir de ces « charges on en continue l'autorité ; convient- « il de les laisser tous oisifs pour introduire « une nouvelle forme de commandement? « Pourquoi donc créez-vous des magistrats « annuels? est-ce afin qu'ils se promènent « dans la ville avec leurs robes bordées de « pourpre? Prétendez-vous que revêtus du « seul nom de magistrats ils n'en fassent au- « cune fonction? Ne voyez-vous pas que par « cette conduite vous vous attirez leur haine, « et que vous donnez à tous ceux qui peuvent « aspirer aux charges un juste sujet de se « plaindre, si vous anéantissez les magistra- « tures établies par vos ancêtres, si vous ne « donnez aucun emploi à ceux qui sont créés « selon les lois, et que vous alliez chercher « un particulier pour lui confier une autorité « toute nouvelle, et dont il n'y a jusqu'ici « aucun exemple? »

Catulus proposa ensuite de partager le commandement entre plusieurs généraux. Mais ce plan, plus conforme sans doute à l'esprit du gouvernement républicain, était d'un autre côté moins avantageux pour l'objet que l'on avait en vue. Et, de plus, l'estime et l'admiration pour Pompée remplissaient entièrement l'esprit du peuple. Ce fut cette estime qui fournit à Catulus un dernier moyen. Il dit au peuple en finissant : « Vous aimez « Pompée, et vous avez raison; mais votre « affection pour lui vous emporte au delà des « bornes. Vous le chargez de toutes les com- « missions les plus hasardeuses, vous l'expo- « sez à tous les plus grands périls. Si vous « venez malheureusement à le perdre, en qui « désormais mettrez-vous votre confiance ? Toute l'assemblée se récria : *Ce sera en vous, Catulus*[1]. Cette réponse, si flatteuse, et qui marquait en même temps une résolution si déterminée, ferma la bouche à Catulus; et il descendit de la tribune aux harangues. Tant de contestations et de discours avaient consumé la plus grande partie de la journée. Ainsi il fallut remettre à un autre jour la délibération du peuple et la conclusion de l'affaire.

Pompée se retira à la campagne pour couvrir de plus en plus son jeu, et pour avoir l'honneur d'être nommé absent à un emploi d'une si grande importance. Quand il eut nouvelle que la loi était passée, il revint de nuit à Rome, afin d'éviter le concours de la multitude, et de ceux qui, venant le féliciter, lui auraient fait comme une entrée triomphante. Au point du jour il sortit de sa maison, offrit un sacrifice ; et le peuple s'étant assemblé, il obtint bien des choses qui ne lui avaient point été accordées par la loi, et doubla presque ses forces; car on lui décerna cinq cents vaisseaux, six-vingt mille hommes de pied, et cinq mille chevaux, vingt-quatre lieutenants généraux pris entre les sénateurs, deux questeurs, et six mille talents d'argent, c'est-à-dire dix-huit millions de notre monnaie.

Le bruit seul de ce formidable appareil, et la terreur du nom de Pompée, commencèrent à produire l'effet que le peuple souhaitait, et lui donnèrent lieu de s'applaudir du parti qu'il avait pris[1]. Les pirates effrayés n'osèrent plus faire leurs courses avec tant de licence ; les vivres arrivèrent plus librement à Rome, et diminuèrent de prix. C'est ce qui prouve évidemment que le plan de Gabinius était bien entendu pour remédier aux vexations des pirates. Mais les alarmes des sénateurs n'en étaient pas moins bien fondées. Ce n'en était pas moins une brèche de grande conséquence faite aux lois, et un grand péril pour la liberté. C'est ainsi que souvent les choses humaines ont deux faces ; ce qui opère et variété dans les sentiments, et perplexité, lorsqu'il s'agit d'en juger même sans passion.

Pompée ne perdit point de temps pour l'exécution de l'entreprise dont il était chargé, et il forma son plan en homme supérieur[2]. Il partagea toute l'étendue de la Méditerranée en treize départements, préposant à chacun un ou deux de ses lieutenants généraux, à qui il donnait des vaisseaux, et un nombre

[1] Cic. pro lege Manil. n. 59. — Vell. n. 31. — Plut. — Dio.

[1] Cic. pro lege Manil. n. 44.
[2] Flor. III. 6. — Plut. — Appian. — Dio.

considérable d'infanterie et même de cavalerie. Ces lieutenants étaient tous égaux[1], et avaient chacun le commandement en chef dans le département qui leur était assigné; et Pompée, comme roi des rois, selon l'expression d'Appien, présidait à tout et se portait vers les endroits où il jugeait sa présence nécessaire. Par cet arrangement les pirates n'avaient plus de retraite. S'ils échappaient à une escadre, ils tombaient dans l'autre; et ce qu'ils avaient une fois perdu d'espace était perdu pour eux sans retour, parce que les flottes qui les en avaient chassés gardaient toujours les derrières, et les poussaient en avant vers l'orient de la Cilicie. Toute la flotte romaine ainsi distribuée ne peut, ce me semble, être mieux comparée qu'à une enceinte que l'on forme pour une battue, et au moyen de laquelle tout le gibier est forcé de se rassembler à l'endroit choisi par les chasseurs.

Pompée commença, comme je l'ai déjà fait entendre, par le côté de l'Occident. Son objet était de rétablir d'abord l'abondance dans la ville, et pour cela de délivrer de la crainte des pirates les trois greniers [1] de Rome, la Sicile, la Sardaigne, et la côte d'Afrique. Il agit avec tant de vigueur et fut si bien secondé par ses lieutenants, qu'en quarante jours toutes les mers depuis le détroit jusqu'à la Grèce furent parfaitement libres, et qu'il n'y resta pas un seul vaisseau corsaire. En conséquence, les provisions arrivèrent en très-grande quantité, les marchés de Rome furent garnis, le prix des vivres tomba, et tout le monde élevait Pompée jusqu'au ciel.

Cependant le consul Pison, par un acharnement d'opiniâtreté que l'on ne peut excuser, empêchait ou retardait les levées de soldats et de matelots que l'on continuait toujours. Ces chicanes obligèrent Pompée de revenir à Rome. Il fut reçu avec des applaudissements incroyables; et le peuple alla au-devant de lui avec autant d'empressement que si son absence eût été fort longue, au lieu qu'elle n'avait été que de peu de jours. L'indignation au contraire était si violente contre Pison, qu'il ne s'agissait de rien moins que de le priver du consulat, et Gabinius avait déjà sa loi toute prête pour en faire la proposition au peuple. Mais Pompée était trop sage pour pousser les choses à cette extrémité, et il n'en avait pas besoin. Le sénat n'appuyait plus le consul dans ses dernières démarches, et se prêtait enfin de bonne grâce à ce qu'il ne pouvait empêcher. Ainsi Pompée, ayant eu pleine satisfaction, repartit promptement de Rome, et alla s'embarquer à Brindes pour suivre et achever son entreprise.

Les pirates, à mesure qu'ils avaient été obligés d'abandonner différentes parties des mers, regagnaient la Cilicie, qui était comme leur fort et leur retraite la plus assurée. Ce fut vers ce côté que Pompée dirigea sa course; et sur la route il rencontra diverses flottilles de pirates qui se rendirent à lui sur sa parole. Il en usa à l'égard de ses prisonniers avec beaucoup d'humanité et de clémence; il ne leur fit aucun mal: et cette conduite lui facilita extrêmement la victoire; car de toutes parts les corsaires venaient se soumettre à lui, évitant ses lieutenants, qui montraient plus de sévérité.

Il tira encore un nouvel avantage de sa douceur. Ceux qui s'étaient trouvés si bien de s'être confiés à lui l'instruisirent des retraites des plus opiniâtres, de ceux qui, se sentant coupables de plus grands crimes que les autres, ne pouvaient espérer de pardon. C'est ainsi qu'il arriva jusqu'en Cilicie, toujours victorieux par la seule terreur de son nom, ou par la confiance qu'inspirait sa bonté. Les plus puissants des pirates s'étaient réunis pour se préparer à faire une vigoureuse résistance; et, après avoir retiré leurs femmes, leurs enfants, et tout ce qu'ils possédaient de plus précieux, dans des forts situés autour du mont Taurus, ils avaient équipé ce qui leur restait de meilleurs vaisseaux, et ils attendaient le général romain auprès de Coracésium, ville maritime de Cilicie. La bataille se donna; et Pompée, qui avait une flotte de soixante vaisseaux bien équipés et bien armés, n'eut pas de peine à vaincre les pirates. Ils se renfermèrent dans Coracésium, et soutinrent un siége; mais enfin leur obstination fut obligée de céder: ils prirent le parti de

[1] « Tria frumentaria subsidia reipublicæ. » (Cic. *pro lege Manil.* n. 34.)

se soumettre, et livrèrent au vainqueur leurs personnes, leurs villes, les îles qu'ils avaient fortifiées, leurs arsenaux, leurs magasins; en un mot, tout ce qu'ils avaient en leur puissance. On trouva dans les places qu'ils remirent, une quantité prodigieuse d'armes, les unes déjà fabriquées, les autres que l'on travaillait actuellement; beaucoup de vaisseaux; dont plusieurs étaient encore sur le chantier; des amas immenses de cuivre, de fer, de voiles, de cordages, de bois, en un mot, de toutes sortes de matériaux; et de plus un très-grand nombre de prisonniers qu'ils tenaient dans les chaînes, soit en attendant une forte rançon, soit pour en tirer du service par rapport à différentes sortes d'ouvrages. Pompée délivra tous ces prisonniers, et les renvoya dans leur patrie, où plusieurs avaient été depuis longtemps pleurés comme morts, et trouvèrent même des tombeaux vides, ou *cénotaphes*, que leurs proches leur avaient construits.

Ainsi fut terminée la guerre des pirates par la soumission de la Cilicie, le quarante-neuvième jour après le départ de Pompée du port de Brindes; en sorte qu'une aussi grande entreprise [1], depuis son commencement jusqu'à son heureuse fin, n'occupa pas ce général pendant trois mois entiers. Et la victoire fut si complète, qu'au lieu que les Romains [2], peu de temps auparavant, voyaient des flottes de pirates devant Ostie, à l'embouchure du Tibre, il n'en resta plus un seul vaisseau dans tout l'espace de la Méditerranée, depuis le détroit jusqu'aux plages où cette mer se porte le plus avant vers l'orient.

Il s'agissait de rendre durable le fruit de cette victoire; et Pompée en vint à bout par une conduite également conforme à la bonne politique et à l'humanité. Dans ce grand nombre de vaisseaux qu'il avait pris, dont quatre-vingt-dix étaient des vaisseaux de guerre, et, de plus, dans les places qui avaient appartenu aux pirates, au nombre de six-vingts, selon Appien, il avait fait plus de vingt mille prisonniers. Il fallait déterminer ce que l'on ferait de cette multitude. Pompée n'eut pas même la pensée de les condamner à la mort. Mais d'un autre côté les relâcher, et donner à des hommes réduits à l'indigence et audacieux les moyens de se répandre de tous côtés, et de former des attroupements, c'était s'exposer au danger de voir renaître les maux que l'on avait eu tant de peine à finir. Pompée, dit Plutarque, fit réflexion que l'homme n'est ni féroce, ni insociable; que la violence est en lui un vice contre nature[1], qui peut changer par le changement d'habitation et de genre de vie, puisque par ces voies on apprivoise même les bêtes les plus farouches. Il résolut donc d'éloigner ses prisonniers de la mer, et de les transplanter dans les terres, pour leur y faire prendre le goût d'une vie douce et tranquille, en les accoutumant à habiter dans les villes, et à s'occuper de l'agriculture.

Il en établit plusieurs dans différentes villes de Cilicie, qui étaient presque désertes; et surtout dans celle de Soli, qui venait d'être ruinée par Tigrane, et qui, du nom de son restaurateur, fut appelée dans la suite *Pompeiopolis*. Il en transplanta aussi un nombre considérable en Achaïe, où la ville de Dymé manquait d'habitants et avait un territoire considérable. Enfin il en envoya même quelques-uns en Italie dans le voisinage de Tarente; et l'ancien commentateur de Virgile donne lieu de penser que ce vieillard corycien[2], excellent jardinier, et si content de son sort, dont on trouve l'éloge au quatrième livre des Géorgiques, était du nombre de ces pirates dépaysés.

Les Rhodiens eurent part à la gloire des Romains dans cette guerre: ils leur fournirent des vaisseaux.

[1] Cic. pro lege Manil. n. 37.

[2] « Ut vos, qui modò ante ostium Tiberinum classem « hostium videbatis, ii nunc nullam intra Oceani ostium « prædonum navem esse audiatis. » (Cic. *pro lege Manil.* n. 33.)

[1] Ἐννοήσας οὖν, ὅτι φύσει μὲν ἄνθρωπος οὔτε γέγονεν, οὔτ' ἔστιν ἀνήμερον ζῶον οὐδ' ἄμικτον, ἀλλ' ἐξίσταται, τῇ κακίᾳ παρὰ φύσιν χρώμενος, ἔθεσι δὲ καὶ τόπων καὶ βίου μεταβολαῖς ἐξημεροῦται, καὶ θηρία, διαίτης κοινωνοῦντα πρᾳοτέρας, ἐκδύεται τὸ ἄγριον καὶ χαλεπὸν, ἔγνω τοὺς ἄνδρας εἰς γῆν μεταφέρειν ἐκ τῆς θαλάσσης, καὶ βίου γεύειν ἐπιεικοῦς, συνεθισθέντας ἐν πόλεσιν οἰκεῖν καὶ γεωργεῖν.

[2] Virg. Georg. IV, 125. — Flor.

Pour ce qui est des lieutenants de Pompée, il n'y en a aucun dont les exploits soient venus jusqu'à nous. Nous savons seulement que le docte Varron, l'un d'entre eux, renouvela le projet de Pyrrhus[1], et voulut unir par un pont l'Italie et l'Epire. Il faut qu'il se soit distingué d'ailleurs par quelque grande et belle action; car Pompée lui donna une couronne navale, honneur très-rare parmi les Romains. Ainsi Varron doit être compté entre ceux qui ont joint le laurier militaire à la gloire pacifique des lettres.

Pompée paraît bien grand dans la guerre contre les pirates; et c'est, je crois, le plus bel endroit de sa vie. Mais nous l'allons voir bien petit dans les affaires de Crète[2]. Q. Métellus, avant que l'on eût donné le commandement des mers à Pompée, avait été chargé, comme je l'ai dit, de réduire cette île, et il s'acquittait de sa commission avec succès. Il vainquit en bataille rangée Lasthénès, l'un des chefs de la nation. Il força le principales villes de Crète, Cydonie, aujourd'hui *la Canée*, Gnossus, Lyctus. Il obligea les auteurs de la guerre, Panarès, et Lasthénès lui-même, de se rendre ses prisonniers. Tout allait bien, si sa rigueur contre les vaincus n'eût aigri les esprits des Crétois. Opiniâtres par eux-mêmes, et soutenus d'un nombre de pirates, qui de longue main avaient des retraites et des intelligences dans l'île, et qui alors n'avaient plus d'autre ressource, ils se cantonnèrent en différentes places, et résistèrent avec vigueur. Ils firent plus. Comme ils entendaient vanter la douceur et la clémence de Pompée[3], ils lui envoyèrent des députés en Pamphylie, où il était actuellement après avoir soumis la Cilicie, et lui firent déclarer qu'ils se rendraient à lui, prêts à exécuter tout ce qu'il leur ordonnerait.

Toutes sortes de raisons devaient empêcher Pompée de se mêler d'une guerre commencée avant qu'il fût en autorité. La conquête de la Crète, très-grand objet pour Métellus, était un si mince accessoire aux lauriers et à la gloire de Pompée, qu'il semble étonnant qu'il pût en être jaloux. Mais, ambitieux de dominer seul, d'être le seul de qui tout dépendît, à qui tous eussent recours, il reçut la députation des Crétois et des pirates qui leur étaient associés : il écrivit à Métellus pour lui défendre de continuer à leur faire la guerre, prétendant que sa commission embrassait la Crète tout entière, parce qu'il n'y avait aucun point de cette île qui fût éloigné de la mer de cinquante milles ; enfin il y envoya un de ses lieutenants, L. Octavius, pour recevoir les soumissions des peuples et pacifier l'île en son nom et sous son autorité.

Métellus soutint son droit avec hauteur, et poussa ceux qui lui résistaient, sans s'embarrasser des ordres de Pompée, qu'il ne reconnaissait point : en sorte que, par la plus singulière de toutes les aventures, on vit Octavius, commandant romain, s'enfermer dans une place avec des pirates pour soutenir un siége contre une armée romaine. Métellus n'en battit pas la place avec moins de vigueur ; et, l'ayant forcée à se rendre, il envoya les pirates au supplice, et traita Octavius lui-même avec le dernier mépris, lui représentant l'indignité de sa conduite et de celle de son général, qui, pour satisfaire une basse jalousie, prenait sous sa sauvegarde les ennemis des dieux et des hommes.

Le dénouement de cette affaire fut le commandement de la guerre contre Mithridate, donné à Pompée par la loi de Manilius, dont nous allons parler dans le moment. Alors ce général, occupé de soins plus importants, négligea la Crète, et Métellus en acheva tranquillement la conquête. Cette île, qui jusque-là n'avait jamais connu aucune domination étrangère, perdit ainsi sa liberté[1], et subit enfin le joug que portait déjà presque tout l'univers. Les lois même des Crétois, ces lois tant vantées dans l'antiquité, furent abrogées en grande partie par les nouvelles lois que leur donna le vainqueur, qui remporta de cette expédition le surnom de *Creticus*. Pour le triomphe, il le lui fallut attendre longtemps. Les intrigues de Pompée et les chicanes des tribuns qu'il avait à ses gages,

[1] Plin. lib. 3, cap. 11 et lib. 7, cap 30.
[2] Freinshem. Supplem. Liv. XCVIII, 81; XCVIX, 1 et 47.
[3] Plut. et Diod.

[1] Strab. lib. 10, pag. 484.

reculèrent le triomphe de Métellus de trois ans entiers. Nous en ferons mention en son lieu.

M. ÆMILIUS LEPIDUS [1].
L. VOLCATIUS TULLUS.

Il est bon de se rappeler ici quelle était la situation actuelle des affaires de Mithridate. Ce prince, revenu des rudes coups que Lucullus lui avait portés, était rentré dans ses états, avait vaincu dans une action sanglante Triarius, lieutenant de Lucullus ; et, toujours soutenu de Tigrane, il pouvait être regardé encore comme un ennemi redoutable. Pour ce qui est des généraux romains, Lucullus était révoqué, et d'ailleurs avait perdu toute autorité sur ses troupes. Marcius Rex en Cilicie, M. Acilius Glabrio en Bithynie, étaient des hommes de peu de mérite. Pompée était sur les lieux, ayant été amené en Asie par la suite de ses exploits contre les pirates. Tout invitait à employer ce grand et heureux général pour terminer enfin une guerre à la portée de laquelle il se trouvait, et dont on avait lieu d'espérer une glorieuse fin dès qu'il en prendrait la conduite.

Le tribun Manilius [2], animé par les motifs que j'ai expliqués ailleurs, proposa donc une loi qui ordonnait « qu'en laissant à Pompée « tout ce que la loi Gabinia lui avait déféré, « le commandement des mers, les flottes, les « troupes, les lieutenants généraux qui lui « obéissaient, on y joignît le commande- « dement de la guerre contre les rois Mithri- « date et Tigrane, et les provinces qu'avaient « eues sous leurs ordres Lucullus, Marcius « Rex et Glabrio. » C'était, comme l'observe Plutarque, mettre au pouvoir d'un seul homme toute l'étendue de l'empire romain. Car cette nouvelle loi soumettait à Pompée tout ce qui n'était pas compris dans la loi précédente, c'est-à-dire les pays placés au cœur de l'Asie Mineure et tout l'Orient. »

On sent aisément que le sénat dut être encore plus alarmé de la loi Manilius qu'il ne l'avait été de celle de Gabinius. L'intérêt de Lucullus touchait les honnêtes gens. Il était visible qu'on lui arrachait, non pas le commandement d'une guerre, mais le triomphe sur des ennemis qu'il avait tant de fois vaincus. Ce n'était pas néanmoins ce motif qui faisait le plus d'impression sur les esprits. Pompée établi monarque, la république opprimée, la liberté détruite, c'étaient là les grands objets qui échauffaient le zèle des sénateurs. Aussi s'encourageaient-ils mutuellement à s'opposer à la tyrannie. Mais le peuple, dont Pompée était alors l'idole, voulait son élévation avec un tel emportement, qu'il y avait du péril à entreprendre de lui résister. Cette crainte réduisit le plus grand nombre au silence; et il ne s'en trouva que deux, Hortensius et Catulus, qui osassent élever leur voix, comme ils l'avaient déjà fait l'année précédente, en faveur des anciennes maximes du gouvernement. Ils employèrent des raisons déjà usées, et dont le peuple, qui en était rebattu, ne se laissait nullement toucher : en sorte que Catulus, voyant qu'il ne gagnait rien, s'écria avec la plus grande indignation, et répéta plus d'une fois du haut de la tribune aux harangues, « qu'il ne restait de ressource « au sénat que d'imiter l'exemple que lui « avait autrefois donné le peuple, et de se re- « tirer sur quelque nouveau mont Sacré pour « sauver la liberté et les lois. »

La loi de Manilius ne manqua pas néanmoins de partisans et de protecteurs, même parmi les plus illustres membres du sénat. Plusieurs consulaires, dont Servilius Isauricus est le plus célèbre; César, toujours attentif à seconder les inclinations de la multitude, et à se frayer le chemin aux emplois nouveaux et contre les règles; enfin Cicéron, actuellement préteur, appuyèrent la proposition du tribun. Nous avons le discours que prononça le dernier en cette occasion, et j'avoue franchement qu'il est plus aisé d'y reconnaître les talents de l'orateur que les principes du citoyen. Dion lui fait son procès à ce sujet avec une rigueur que je n'ai garde de prendre pour modèle. Cet historien est presque toujours injuste dans ses jugements à l'égard de tous ceux qui se sont distingués par

[1] An. R. 686; av. J. C. 66.

[2] Plut. in Pomp. — Appian. — Mithridat. — Dio. lib. 3

leur vertu dans les temps dont nous parlons. Mais il est ici bien difficile de laver Cicéron du reproche de n'avoir pas été assez fidèle aux maximes de l'aristocratie. Il avait le consulat en perspective, il y touchait presque; et c'était un puissant motif pour l'engager à se concilier la faveur du peuple et à se faire un ami de Pompée.

Je suis pourtant persuadé que, si Cicéron eût regardé le projet de Manilius comme pernicieux à la république, il ne l'aurait jamais appuyé, quelque avantage personnel qu'il pût s'en promettre. Mais premièrement il était clair que donner à Pompée le commandement de la guerre contre Mithridate, c'était prendre la voie la plus courte et la plus sûre pour la terminer heureusement. En second lieu, Pompée s'était toujours montré si modeste et si éloigné d'une ambition tyrannique, que Cicéron comptait sans doute qu'il n'abuserait point de la puissance excessive qu'on lui mettait en main; et cette pensée sera vérifiée par l'événement. Enfin, outre les qualités guerrières, Pompée en avait d'autres très-capables de lui attirer l'estime d'un homme tel que Cicéron: un éloignement infini des concussions et des rapines, une grande douceur dans l'administration du pouvoir suprême, beaucoup d'attention à protéger les sujets de l'empire: qualités d'autant plus précieuses, qu'elles étaient alors plus rares; en sorte que[1] Pompée n'était pas moins grand par les vices d'autrui que par ses propres vertus.

Cicéron a grand soin de relever par de magnifiques éloges ces vertus vraiment héroïques, et peut-être les seules dignes de ce nom. L'endroit est si beau et si propre à la matière que je traite, que je crois faire plaisir au lecteur de le lui présenter ici. L'orateur rappelle aux Romains qui l'écoutaient la célérité de la victoire remportée sur les pirates. « A quoi attribuez-vous[2], leur dit-il, cette « rapidité prodigieuse, cette navigation dont « la vitesse paraît incroyable? Ce n'est point « assurément une force singulière dans les « rameurs, ni une habileté sans exemple dans « les pilotes, ni des vents d'une nouvelle es- « pèce, qui ont porté Pompée en si peu de « jours aux extrémités les plus reculées. Mais « tout ce qui retarde les autres ne lui a ja- « mais fait perdre un instant. On ne l'a ja- « mais vu se laisser écarter de sa route, ni « par la cupidité, pour courir après une ri- « che proie; ni par l'amour des plaisirs, pour « se livrer à la volupté; ni par les délices des « plus beaux pays, pour y chercher un amu- « sement agréable; ni par la gloire et la re- « nommée d'une ville célèbre, pour aller la « visiter; ni enfin par la fatigue même, pour « se procurer un repos nécessaire. Sa mo- « dération va si loin, que les tableaux, les « statues et les autres ornements des villes « grecques, qui irritent la convoitise des au- « tres, lui, il ne les a pas crus même dignes de « sa curiosité. Aussi tous les peuples le re- « gardent-ils aujourd'hui comme un homme « extraordinaire, qui ne leur a point été en-

[1] « Quasi verò Cn. Pompeium non quum suis virtu- « tibus, tum etiam alienis vitiis magnum esse videa- « mus. » (Cic. *pro lege Manil.* n. 67.)

[2] « Undè illam tantam celeritatem et tam incredibi- « lem cursum inventum putatis? Non enim illum eximia « vis remigum, aut ars inaudita quædam gubernandi, « aut venti aliqui novi tam celeriter in ultimas terras « pertulerunt. Sed hæ res quæ cæteros remorari solent, « non retardârunt: non avaritia ab instituto cursu ad « prædam aliquam devocavit, non libido ad voluptatem, « non amœnitas ad delectationem, non nobilitas urbis « ad cognitionem, non denique labor ad quietem: pos- « tremò signa, et tabulas, cæteraque ornamenta græco- « rum oppidorum, quæ cæteri tollenda esse arbitran- « tur, ea sibi ille ne visenda quidem existimavit. Itaque « omnes quidem nunc in his locis Cn. Pompeium, sicut « aliquem non ex hac urbe missum, sed de cœlo delap- « sum intuentur. Nunc denique incipiunt credere fuisse « homines romanos hâc quondam abstinentiâ; quod jam « nationibus exteris incredibile, ac falsò memoriæ prodi- « tum videbatur. Nunc imperii nostri splendor illis gen- « tibus lucet: nunc intelligunt non sine causâ majores « suos, tum quum hâc temperantiâ magistratus habeba- « mus, servire populo romano, quàm imperare aliis, « maluisse. Jam verò ita faciles aditus ad eum privato- « rum, ita liberæ querimoniæ de aliorum injuriis esse « dicuntur, ut is qui dignitate principibus excellit, facili- « tate par infimis esse videatur... Fidem verò ejus inter « socios quantam existimari putatis, quam hostes om- « nium gentium sanctissimam judicaverunt? Humani- « tate jam tantâ est, ut difficile dictu sit, utrùm hostes « magis virtutem ejus pugnantes timuerint, an man- « suetudinem victi dilexerint. » (Cic. *pro lege Manil.* n. 40, 41, 42.)

« voyé de cette ville, mais qui semble être « descendu du ciel. C'est lui qui leur a appris à « se persuader qu'il y a eu autrefois des Ro- « mains de ce désintéressement tant vanté, « fait absolument décrédité maintenant parmi « les nations étrangères, et sur lequel on « suspectait la foi de nos annales. Aujour- « d'hui la justice de notre gouvernement « brille de tout son éclat à leurs yeux. C'est « aujourd'hui qu'ils comprennent que leurs « ancêtres ont eu raison, lorsque nous avions « des magistrats aussi équitables et aussi mo- « dérés qu'ils voient Pompée, d'aimer mieux « se rendre sujets du peuple romain que de « commander aux autres. Que dirai-je de « son affabilité, qui ouvre toutes les entrées « auprès de sa personne à tous ceux qui ont « besoin de son secours, ou quelque plainte « à porter devant lui? Ce grand homme, qui « par son élévation l'emporte sur tous ceux « qui tiennent le premier rang dans l'univers, « par sa facilité semble s'égaler aux plus pe- « tits. Pour ce qui est de sa fidélité à ses en- « gagements, combien croyez-vous que s'y « reposent tranquillement vos alliés, puis- « qu'elle a paru aux ennemis du genre humain « une assurance sacrée et inviolable? Enfin « son humanité et sa clémence est telle, qu'il « est difficile de décider si les ennemis ont « plus redouté sa vaillance dans les combats, « ou plus aimé sa douceur après leur défaite. »

Voilà de grands éloges, mais qui ne doivent pas cependant être soupçonnés d'exagération. L'histoire parle de Pompée comme fait ici son panégyriste; et cette considération est très-puissante pour excuser au moins Cicéron dans une démarche contraire véritablement au parti aristocratique, mais spécieuse, et même utile à bien des égards.

La loi de Manilius passa, et mit Pompée au comble de ses vœux: il se vit élevé par les suffrages de ses concitoyens à une puissance presque égale à celle que Sylla avait envahie par les armes[1]. Mais, porté par caractère, et accoutumé par une longue habitude, à user d'une dissimulation profonde, lorsqu'il reçut cette nouvelle il feignit d'en être fort affligé. Ses amis s'empressaient de lui en témoigner leur joie. Pour lui, fronçant le sourcil, et se frappant la cuisse: *Je suis donc condamné*, s'écria-t-il, *à des fatigues interminables! Ne vaudrait-il pas mieux pour moi être caché dans un état obscur que de ne cesser jamais de faire la guerre, et de me voir toujours surchargé d'emplois qui m'attirent l'envie, toujours privé de la douceur de vivre à ma campagne avec ma femme et mes enfants?* Ce langage, si peu sincère, non-seulement n'imposait à personne, mais déplaisait à ceux même qui lui étaient le plus attachés, et qui savaient parfaitement qu'outre le plaisir de voir son ambition satisfaite, il trouvait ici un second sujet de joie dans la mortification qu'il causait à Lucullus. J'ai parlé ailleurs de tout ce qui se passa entre ces deux généraux. Ainsi je vais tout d'un coup mettre Pompée aux mains avec Mithridate.

Pompée ne trompa point les espérances que l'on avait conçues de lui; et la ruine de Mithridate fut l'affaire d'une campagne. Le général romain profita d'abord de la flotte nombreuse qu'il avait à ses ordres pour ôter toute ressource à l'ennemi du côté de la mer; et il borda de vaisseaux toutes les côtes, depuis la Phénicie jusqu'au Bosphore. Le roi de Pont, affaibli par les pertes qu'il avait faites, ne pouvait se soutenir que par le secours de ses alliés; et il comptait sur l'amitié de Phraate, roi des Parthes, et de Tigrane, roi d'Arménie. Pompée détacha de lui le roi des Parthes; et, par une circonstance tout à fait heureuse pour le progrès des armes romaines, le fils de Tigrane se révolta contre son père. Ce jeune prince était gendre de Phraate; et s'étant retiré chez son beau-père, il l'engagea à épouser sa querelle, et rentra en Arménie avec les Parthes. Ainsi Tigrane se trouva hors d'état de secourir Mithridate, quand même il l'aurait voulu; et de plus, il conçut de violents soupçons contre lui, et se persuada que le prince rebelle qui était petit-fils du roi de Pont, était appuyé secrètement par son grand-père. Mithridate se trouva donc, seul, obligé de résister à toutes les forces des Romains. Il n'avait que trente mille hommes de pied et trois mille chevaux; et avec ses troupes il gardait l'entrée de son royaume, résolu d'éviter le combat, et de tâcher de couper les vivres

[1] Plut. Dio. — Appian.

à l'ennemi ; à quoi il espérait réussir d'autant plus aisément, que tout le pays avait été ravagé par Lucullus.

Pompée se mit promptement en marche pour aller à lui, ayant grossi ses forces de presque toutes celle que Lucullus avait commandées, et en particulier des légions de Fimbria. En partant il dépêcha Métrophane à Mithridate pour sonder les dispositions de ce prince, et voir si on pourrait l'amener à se soumettre. Mithridate ne refusa point d'entrer en négociation, et envoya de son côté des ambassadeurs à Pompée. Mais les conditions proposées par le général romain furent étrangement dures. Il exigeait que Mithridate livrât tous les transfuges, et se rendît lui-même à discrétion. Ce prince était trop fier pour ne pas rejeter avec indignation l'article qui le regardait. Il n'avait garde de se déshonorer par une si honteuse bassesse. Mais les transfuges, qui avaient vu partir et revenir les ambassadeurs, et qui se doutèrent ou furent instruits de ce qui se proposait par rapport à eux, se soulevèrent, et entraînèrent dans leur mécontentement les troupes nationales, qui sentaient le besoin qu'elles avaient de ces étrangers. La sédition fut portée si loin, que Mithridate courut risque de sa personne. Il apaisa néanmoins les esprits, en protestant qu'il ne livrerait jamais aucun de ceux qui lui avaient rendu service, et même que jamais il ne ferait de paix avec les Romains ; qu'il nourrirait toujours contre eux une haine implacable, et leur ferait une guerre éternelle. Il ajouta que les ambassadeurs qu'il avait envoyés à Pompée étaient moins des ambassadeurs que des espions, et qu'il n'avait point eu du tout la pensée de traiter sérieusement de paix.

Cependant Pompée arriva, et se disposa d'abord à l'attaquer. Mais, ne voyant pas jour à le déloger aisément des postes qu'il avait occupés, et craignant la disette, il se rabattit sur la petite Arménie, qui, étant dégarnie de troupes, lui offrait une facile conquête. Mithridate, à qui appartenait cette province, fut obligé d'y suivre l'ennemi; et il se campa avantageusement sur une hauteur, dont l'accès était difficile et le mettait en état de n'être point forcé à combattre. Là ce prince bien retranché et tirant ses vivres commodément de ses derrières, pendant qu'il faisait battre la plaine par sa cavalerie et enlevait souvent les convois des ennemis, aurait pu donner bien de la peine à Pompée. Mais il quitta ce poste, parce qu'il y manquait d'eau. Ce fut une faute. Il ne l'eut pas plus tôt abandonné, que Pompée s'en empara, et la verdure dont la colline était couverte ayant fait conjecturer au général romain qu'il devait s'y trouver des sources, il fit creuser des puits, qui se remplirent d'eau, et en fournirent en abondance à tout le camp.

La nature du pays, qui était couvert et coupé de vallons, fit naître à Pompée l'idée d'une embuscade. Elle lui réussit. La cavalerie de Mithridate se laissa attirer assez loin pour être enveloppée et prise en queue par un gros de Romains, qui avait été caché à ce dessein dans un vallon. Elle y périt presque tout entière; et ce fut une grande perte pour le roi de Pont, qui en tirait beaucoup de service, et qui jusqu'alors avait eu par cet endroit la supériorité sur les Romains.

Le succès du premier combat livré par Pompée peut être regardé comme ayant décidé de la victoire : car de ce moment les Romains eurent plus de facilité d'amener des vivres dans leur camp; et en même temps ils en devinrent plus hardis à harceler et à fatiguer l'armée de Mithridate, qui se trouvait destituée du secours de sa cavalerie. Ce prince s'obstinait à refuser le combat. Pompée entreprit de l'enfermer par des lignes de six ou sept lieues d'étendue, et fortifiées de redoutes d'espace en espace. Mithridate demeura ainsi comme assiégé pendant quarante-cinq jours. Enfin, pressé par la disette, voyant que Pompée soumettait tout le pays des environs, apprenant qu'il lui venait des renforts considérables, il fut réduit à songer à la fuite. Il s'arrangea habilement pour l'exécution de ce dessein, et trompa la vigilance de Pompée. Il partit pendant la nuit, et laissant des feux allumés dans son camp, et après avoir pris la précaution barbare de tuer les malades et les blessés.

Dès le lendemain Pompée se mit à sa poursuite. Mais Mithridate ne marchait que de nuit, et le jour il se tenait bien enfermé dans son camp : en sorte que Pompée ne pouvait

attaquer pendant le jour un ennemi qui ne se montrait jamais alors en campagne; et d'un autre côté il n'osait engager un combat nocturne parce qu'il ne connaissait point les lieux. Il fut pourtant obligé de prendre ce dernier parti. lorsqu'il vit que le roi de Pont allait passer l'Euphrate et entrer dans le royaume de Tigrane. Comme il était instruit de la route que les ennemis devaient tenir, il fit une marche forcée et secrète en même temps, au moyen de laquelle, les ayant passés pendant le jour il vint se poster sur leur chemin dans un endroit où il trouva quelques hauteurs, qui devaient donner à ses troupes de l'avantage dans le combat.

Mithridate était si mal servi en espions, qu'il ne sut rien de cette marche de Pompée; et ses troupes étant parties sur le soir à l'ordinaire, moins attentives et moins sur leurs gardes que jamais, parce qu'elles comptaient se trouver bientôt en pays de sûreté, vinrent donner imprudemment dans l'armée romaine. On peut juger quelle fut leur surprise et leur effroi; et Pompée prit soin d'achever de les troubler en faisant sonner la charge par toutes les trompettes ensemble, et en ordonnant à tous ses soldats de jeter de grands cris. En même temps une nuée de traits de toute espèce partit de dessus les hauteurs occupées par les Romains, et mit le désordre et la confusion dans une armée qui, étant arrangée pour la marche et non pour la bataille, se trouvait attaquée subitement pendant les ténèbres, et ne voyait pas même ses ennemis.

Le mal devint encore plus grand lorsque les Romains, après les premières décharges, vinrent s'approcher en bon ordre de ces troupes déjà à demi vaincues. La lumière de la lune, qui s'éleva en ce moment, réjouit un peu les barbares; et ce fut au moins pour eux une consolation d'apercevoir ceux qui les attaquaient. Mais leur joie fut courte, et cette lumière leur fut plutôt nuisible qu'avantageuse: car, comme la lune était fort près de l'horizon, les corps des Romains, qui l'avaient à dos, jetaient une ombre très-grande devant eux; ce qui trompait les soldats de Mithridate, en sorte que, prenant les ombres pour les corps, ils perdaient presque tous leurs coups, pendant que les Romains voyaient nettement et distinctement leurs ennemis, sur le visage desquels la lune donnait en plein. Un combat si inégal ne put pas durer longtemps. Bientôt les barbares prirent la fuite et se dispersèrent, laissant plus de dix mille des leurs sur la place. Le nombre des prisonniers ne fut pas beaucoup moindre.

Mithridate, lorsqu'il vit la déroute de son armée, songea à se mettre en sûreté, et avec huit cents chevaux il se fit jour à travers les Romains. Cette escorte ne l'accompagna pas longtemps; et tous s'étant dispersés, il se trouva réduit à fuir lui quatrième. Entre les personnes qui s'attachèrent à lui fidèlement dans cette fuite était Hyspicratée, l'une de ses concubines, femme d'un mâle courage, et que, par cette raison, le roi nommait *Hipsicrate*, ce qui est un nom d'homme dans la langue grecque. Cette femme ne le quitta point; et, vêtue en cavalier persan, bien montée, non-seulement elle résista à la fatigue par rapport à elle-même, mais c'était elle qui prenait tous les soins nécessaires et de la personne de Mithridate et de son cheval.

Ce prince recueillit sur sa route environ trois mille hommes de pied et quelque cavalerie étrangère; et avec cette troupe il arriva à un fort appelé *Synoria*, qu'il avait fait construire sur les frontières de la grande Arménie. C'était un des lieux où il renfermait ses trésors. Il y prit six mille talents (dix-huit millions), provision bien utile à un prince fugitif. Pour ce qui est des riches habillements qu'il y trouva, il les distribua à ses amis; et il leur donna aussi à chacun du poison, afin qu'ils fussent maîtres de leur sort, et qu'ils pussent s'empêcher, s'ils craignaient moins la mort que la honte, de tomber vivants au pouvoir des Romains.

Son dessein était de passer dans la grande Arménie, et de chercher un asile auprès de Tigrane. Mais l'Arménien, aigri par les soupçons dont j'ai parlé, et d'ailleurs trop peu généreux pour se charger de la défense d'un malheureux ami, fit arrêter les courriers que Mithridate lui avait envoyés pour lui demander la permission d'entrer dans ses états; et il se porta même jusqu'à mettre sa tête à prix, promettant cent talents à quiconque la lui apporterait.

Mithridate, se voyant privé de toute autre ressource que celle qu'il pouvait trouver en lui-même, se résolut d'abandonner ce qu'il était hors d'état de défendre; et, laissant au vainqueur le royaume de ses pères, et toutes les conquêtes par lesquelles il l'avait arrondi, il prit son parti de tenter la dernière espérance qui lui restait en se retirant au Bosphore, où régnait son fils Macharès. Les ennemis étaient maîtres de la mer. Ainsi Mithridate ne pouvait aller au Bosphore que par terre; et le chemin était capable d'effrayer le courage le plus hardi, tant par sa longueur que par les obstacles d'un climat sauvage, et habité par des peuples belliqueux, dont la plupart n'avaient pas lieu de lui vouloir du bien. Rien ne rebuta ce prince. Il gagna les sources de l'Euphrate, passa le Phase, et vint à Dioscurias sur le Pont-Euxin, où il séjourna pendant l'hiver. De là il se mit en route lorsque le printemps commençait, et arriva enfin au Bosphore, ayant vaincu toutes les difficultés, tant celles que lui opposait la nature du pays même que celles que lui suscitèrent les barbares qui l'habitaient. Sa patience infatigable d'une part, et, de l'autre, tantôt la terreur de son nom, tantôt la force des armes, lui ouvrirent tous les passages.

Pompée envoya d'abord de la cavalerie et quelques troupes armées à la légère pour le poursuivre. Mais lorsqu'il apprit que ce prince avait passé le Phase, il renonça à l'espérance de l'atteindre; et il fonda dans le lieu où il l'avait vaincu une ville qu'il appela *Nicopolis*, c'est-à-dire *ville de la victoire*. Il y déposa ce qu'il avait dans son armée de soldats trop vieux, ou estropiés de leurs blessures, auxquels se joignirent quelques familles du pays. Cette ville devint considérable dans la suite.

Ce fut alors que le fils de Tigrane vint dans le camp des Romains. Ce jeune prince restait seul à son père de trois fils qu'il avait eus de Cléopâtre, fille de Mithridate. Tigrane avait fait mourir les deux autres : le premier [1], parce qu'il s'était révolté; le second, pour une preuve d'avidité et de mauvais cœur qu'il lui avait donnée dans une aventure de chasse, car, le roi étant tombé de cheval, ce fils non-seulement avait paru peu touché de cet accident, mais sur-le-champ, supposant son père mort, il avait ceint le diadème. Le troisième, au contraire, qui est celui dont nous parlons, et qui se nommait Tigrane comme son père, avait couru à lui, l'avait aidé à se relever; et le vieux roi, sensible à cette marque d'amitié de son fils, lui avait donné en récompense une couronne.

La fidélité de ce fils et son attachement pour son père ne furent pas de longue durée. Bientôt séduit par les conseils de quelques seigneurs arméniens mécontents du gouvernement, et encore plus par sa propre ambition, il se révolte, assemble des troupes, et fait ouvertement la guerre à son père. Vaincu par lui, il se retira, comme je l'ai déjà dit, auprès de Phraate, roi des Parthes, qui venait de succéder à Sinatruce. Ce roi, son beau-père, non-seulement le recueillit, mais, comme il était gagné au parti des Romains par Pompée, de concert avec ce général il remena le jeune Tigrane en Arménie à la tête d'une armée considérable, et vint mettre le siége devant Artaxate : car le roi d'Arménie avait cédé au torrent, et s'était retiré sur les montagnes. Artaxate était une place bien munie et bien défendue. Ainsi, comme le siége tirait en longueur, Phraate, appelé ailleurs par le besoin de ses propres affaires, retourna dans son royaume. Le vieux Tigrane ne vit pas plus tôt son fils seul et destitué des principales forces des Parthes, qu'il vint tomber sur lui, et le vainquit une seconde fois. Le jeune prince pensa d'abord à aller joindre Mithridate son grand-père; mais, ayant appris qu'il avait été lui-même vaincu par les Romains, et qu'il avait plutôt besoin du secours des autres qu'il n'était en état d'en donner, ce fils rebelle n'eut d'autre ressource que de se jeter entre les bras de Pompée.

Il lui servit de guide pour entrer en Arménie; et, prince aussi aveugle que fils dénaturé, il introduisait ainsi tantôt les Parthes, tantôt les Romains, dans son propre héritage, détruisant lui-même ses espérances, et livrant en proie des états dont il allait bientôt devenir le possesseur légitime, s'il eût eu assez de patience et de modération pour attendre la mort d'un père déjà avancé en âge. Tout cé-

[1] Appian.

dait à Pompée, et Tigrane effrayé ne songea qu'à apaiser un si redoutable ennemi. Il commença par lui livrer les ambassadeurs de Mithridate qu'il avait à sa cour. Il lui fit faire aussi des propositions de paix, mais qui furent traversées par son fils : en sorte que Pompée avançait toujours et avait déjà passé l'Araxe [1]. Alors le vieux roi, réduit à l'extrémité, d'ailleurs entendant faire de grands éloges de la douceur et de la clémence de Pompée, prit une résolution peu généreuse, mais peut-être la seule utile dans la triste extrémité où il se trouvait. Il reçut garnison romaine dans Artaxate, et il se mit lui-même en marche avec les principaux seigneurs qui lui étaient encore restés fidèles, pour aller se jeter aux pieds du vainqueur et se remettre à sa discrétion. Il prit pour cette humiliante cérémonie un équipage qui tenait le milieu entre sa grandeur passée et son abaissement présent. Il quitta sa tunique mi-partie de blanc, et la casaque de pourpre ; mais il garda la tiare et le diadème, voulant paraître en roi suppliant qui mérite des égards en même temps qu'il excite la compassion.

Le camp des Romains était éloigné d'environ seize milles. Lorsque Tigrane approcha, il vit venir au-devant de lui quelques officiers que Pompée lui avait envoyés par honneur. Mais à l'entrée du camp deux licteurs lui ordonnèrent de descendre de cheval, en lui disant que jamais étranger n'était entré à cheval dans un camp romain. Tigrane était trop abattu pour sentir cette humiliation. Il obéit, et même donna son épée à ceux qui gardaient les portes. Il fit plus : après avoir traversé à pied tout le camp romain, lorsqu'il se vit près de Pompée il ôta sa tiare, et voulut la mettre aux pieds du vainqueur, et se prosterner lâchement lui-même. Mais Pompée l'en empêcha en lui prenant la main, et le fit asseoir à sa droite, ayant à sa gauche le jeune Tigrane.

Le roi d'Arménie conserva néanmoins quelque air de dignité dans le discours qu'il tint à Pompée, pendant que sa conduite était si pleine de bassesse [2]. Il lui dit « que jamais il « ne se serait résolu pour tout autre que pour « lui à la démarche qu'il venait de faire : mais « qu'il ne pouvait être honteux d'être vaincu « par un général qu'il n'était pas permis d'es- « pérer de vaincre [1], et que ce n'était point « se déshonorer que de se soumettre à celui « que la fortune avait élevé au-dessus de tout « le reste des mortels [2]. » Pompée répondit à ce compliment flatteur en consolant le malheureux prince, et en l'assurant qu'il n'aurait pas lieu de se plaindre de son sort ; qu'il ne perdrait point l'Arménie, et qu'il gagnerait l'amitié des Romains. Il l'invita ensuite à souper avec son fils.

Le jeune Tigrane n'était point du tout content de ce qui se passait. Il paraît qu'il s'était flatté d'être mis par les Romains en possession de la couronne d'Arménie ; et, voyant que les choses ne tournaient point au gré de ses vœux, il fit paraître son chagrin de la façon du monde la plus indécente et la plus folle. Il ne se leva point quand il vit son père arriver, et ne lui donna aucun témoignage ni d'amitié ni de respect. Il refusa d'aller au souper où il était invité avec lui ; et il ne ménagea pas même Pompée, ne craignant point de dire que, si ce général ne lui donnait point satisfaction, il saurait trouver quelque autre par qui il serait mieux servi.

Ce langage et ces procédés n'étaient pas propres à le conduire à son but. Aussi, le lendemain, Pompée, ayant tenu un grand conseil où il appela le père et le fils pour les entendre contradictoirement, prononça son arrêt, par lequel il laissait au vieux Tigrane le royaume de ses pères. En même temps, pour faire valoir sa clémence et pour rejeter sur un homme qu'il haïssait toutes les plaintes que Tigrane pourrait se trouver en droit de faire, il ajouta « qu'il n'ôtait rien au roi d'Ar- « ménie : que si ce prince perdait la Syrie, la « Phénicie, partie de la Cilicie, la Galatie et « la Sophène, c'était à Lucullus qu'il devait « s'en prendre, c'était par Lucullus qu'il en « avait été dépouillé. » Il le condamna seulement à payer aux Romains six mille talents.

[1] Plut. et Dio.
[2] Vell. II, 37.

[1] « Non esse turpe ab eo vinci, quem vincere esset « nefas ; neque et inhonestè aliquem submitti, quem « fortuna super omnes extulisset » (Vell.)
[2] Plut. et Dio.

Pour ce qui est du jeune Tigrane, il déclara qu'il lui donnait la Sophène pour y régner en toute souveraineté, lui assurant de plus la succession de son père.

Le vieux roi fut très-content de ce jugement. Devenu aussi bas dans sa disgrâce qu'il avait été fastueux et insolent dans sa bonne fortune, il regardait comme un don tout ce qu'il plaisait au vainqueur de lui laisser. Et se voyant salué roi par les Romains, il en fut si transporté de joie, qu'il promit de donner une demi-mine [1] à chaque soldat, dix mines [2] aux centurions, et un talent [3] aux tribuns.

Son fils ne se comporta pas de même; et il n'eut point de repos qu'il n'eût forcé Pompée à lui faire sentir tout le poids de sa colère. Il prétendit que les trésors royaux qui étaient dans les châteaux de la Sophène lui appartenaient. Le père les revendiqua; et Pompée jugea en sa faveur, parce qu'il n'avait pas d'autre moyen d'être payé des six mille talents auxquels il avait imposé le roi d'Arménie. Le jeune prince, de plus en plus mécontent, voulut s'enfuir; et Pompée, qui en fut averti, le fit alors garder à vue. Il envoya ordre en même temps aux gouverneurs des châteaux où étaient déposés ces trésors, de les remettre au vieux roi. Mais ils refusèrent, disant qu'ils ne pouvaient s'en dessaisir que sur les ordres du jeune Tigrane, à qui le pays appartenait. Pompée prit donc le parti d'envoyer le prince lui-même aux portes des châteaux pour donner les ordres de sa propre bouche. Cette démarche fut encore inutile; les gouverneurs, qui étaient sans doute d'intelligence avec le jeune Tigrane, répondirent que leur maître n'était pas libre et que c'était malgré lui qu'on le faisait agir et parler. Il est inutile de vouloir lutter par adresse contre une force majeure. Tous ces subterfuges n'aboutirent qu'à faire mettre le jeune Tigrane aux fers. Il fallut donc enfin obéir. Les trésors furent livrés au vieux roi [4] : il paya les six mille talents; et Pompée, selon sa pratique constante, fit remettre cette somme entre les mains du questeur, qui en chargea ses registres.

Tigrane, avec ces trésors [1], acquitta aussi les promesses qu'il avait faites aux officiers et aux soldats de l'armée romaine : et toute sa conduite fut si agréable à Pompée, que, peu de temps après, ce général le déclara allié et ami du peuple romain; et pour le délivrer une bonne fois des chagrins et des inquiétudes que lui donnait son fils, il fit garder ce jeune prince dans les chaînes, et se résolut de le transporter à Rome et de le mener en triomphe. Phraate, son beau-père, s'intéressa inutilement pour lui. Pompée répondit aux ambassadeurs que le roi des Parthes lui envoya pour le redemander, qu'un père avait plus de droit sur son fils qu'un beau-père sur son gendre; et sur la proposition que le même roi lui fit faire de convenir que l'Euphrate servît de bornes aux deux empires, le général, sans vouloir entrer dans aucune discussion, et parlant en homme qui donne la loi, dit qu'il ne connaissait de bornes que le droit et la justice.

Ariobarzane profita du malheur du jeune Tigrane. Ce roi de Cappadoce, toujours fidèle aux Romains, à qui il devait son élévation, avait été le jouet de leurs ennemis, chassé, puis rétabli, chassé de nouveau, tantôt par Mithridate, tantôt par Tigrane. La fuite et la ruine des affaires du roi de Pont, et la paix faite par les Romains avec le roi d'Arménie, l'affermirent dans ses états. Pompée même, en récompense de sa fidélité, lui donna la Sophène, qu'il avait destinée d'abord au prince d'Arménie.

Ariobarzane et son fils donnèrent alors [2] à l'armée romaine un spectacle bien différent de celui que lui avaient donné les deux Tigranes. Le roi de Cappadoce était venu au camp de Pompée; et, pendant que ce général était sur son tribunal [3], lui, il était assis à côté sur une chaise curule. Mais il aperçut son fils placé auprès du bureau d'un greffier. La tendresse de ce père ne put supporter de voir son fils

[1] Vingt-cinq francs. = 48 fr. E. B.
[2] Cinq cents francs. = 958 fr. E. B.
[3] Trois mille livres. = 5.750 fr. E. B.
[4] Vell.

[1] Plut. et Dio.
[2] Ussérius remet ce fait à l'année suivante, et au séjour que Pompée fit dans la ville d'Amisus.
[3] Val. Max. lib. 5, cap. 7.

tenir une place si peu convenable à son rang. Il descendit, et alla lui ceindre le diadème, et l'exhorter à prendre la place qu'il venait de quitter. Le fils, combattant par son respect contre la tendresse de son père, versa des larmes, laissa tomber le diadème, et ne voulut point se rendre, quelques instances qui lui fussent faites. Ainsi [1], par un événement qui semblerait incroyable, celui qui quittait une couronne était plein de joie, et celui à qui on la mettait sur la tête était plongé dans une tristesse amère. Quel combat! et qui peut ne pas en être attendri et charmé, même au simple récit? Il fallut que l'autorité de Pompée intervînt pour terminer une querelle si singulière. Il confirma le jugement du père, et ordonna au fils d'obéir. C'est la seconde fois [2] que la Cappadoce nous fournit un si bel exemple.

§ II. — Pompée s'avance vers le Caucase, et défait les Albaniens. Il défait aussi les Ibériens. Arrivé a l'embouchure du Phase, il revient sur ses pas par l'Albanie. Nouvelle victoire remportée par lui sur les Albaniens. On a dit faussement qu'il s'était trouvé des Amazones a cette bataille. Pompée évite d'engager une guerre contre les Parthes. Sagesse et retenue de Pompée. Stratonice, mère de Xiphares, livre a Pompée un chateau dont elle avait la garde. Aventure du père de Stratonice. Générosité de Pompée. Mémoires secrets de Mithridate. Recueil d'observations sur la médecine fait par ordre de ce prince. Règlement de Pompée par rapport aux états dont Mithridate avait été dépouillé. Pompée passe en Syrie. Etat actuel de ce royaume. Pompée le réduit en province romaine. Rois de Comagène. Mithridate, arrivé au Bosphore, fait tuer son fils Macharès. Justice bizarre de Mithridate. Il fait écorger Xipharès. Il envoie une ambassade a Pompée sans fruit. Nouveaux préparatifs de Mithridate. Il pense a marcher vers l'Italie par terre. Murmure de ses troupes. Pharnace les soulève contre son père. La révolte devient générale. Mithridate est assiégé dans le chateau de Panticapée. Il fait des imprécations contre Pharnace. Sa mort. Jugement sur son caractère et son mérite. Pompée apprend dans les plaines de Jéricho la mort de Mithridate. Actions de graces aux dieux dans Rome. Honneur singulier décerné a Pompée. Pompée assure la tranquillité de la Syrie. Troubles dans la Judée a l'occasion de la succession au trône disputée entre Hircan et Aristobule. Exemple admirable d'un esprit de douceur et de charité fraternelle dans un Juif nommé *Onias*. Pompée, favorable a Hyrcan et irrité par Aristobule, marche contre Jérusalem. Il s'empare de la ville, et assiége le temple. Prise du temple. Constance religieuse des prêtres juifs. Pompée entre dans le Saint-des-Saints. Conduite généreuse de Pompée. Richesse et insolence de Démétrius son affranchi. Indulgence excessive de Pompée a l'égard de ceux qu'il aimait. Il vient a Amisus. On il reçoit le corps de Mithridate. Il confirme a Pharnace la possession du royaume du Bosphore. Son retour. Considération particulière qu'il témoigne au philosophe Posidonius. Il apprend la mauvaise conduite de sa femme Mucia, et la répudie. Ses mariages.

Pompée, ayant ainsi réglé toutes les affaires des pays au milieu desquels il se trouvait, songea à poursuivre Mithridate; et, laissant Afranius avec quelques troupes en Arménie [1], il s'avança vers le Caucase, et se prépara à traverser toute cette bande de terre qui est située entre le Pont-Euxin, à l'occident, et la mer Caspienne, à l'orient. Il trouva des obstacles, surtout de la part de deux nations puissantes et belliqueuses, les Albaniens et les Ibériens; et il n'eut pas moins à se précautionner contre leurs ruses et leurs perfidies, qu'à combattre leurs forces, qui étaient considérables. Il vainquit d'abord en bataille rangée quarante mille Albaniens, près du fleuve Cyrus. Cette victoire fut remportée par les Romains pendant les jours des Saturnales, c'est-à-dire après le milieu du mois de décembre [2]. Pompée fut bien aise qu'Orésès, roi des Albaniens, lui demandât la paix; et il la lui accorda volontiers, afin que ses troupes pussent jouir de quelque repos pendant l'hiver.

[1] « Quoique penè fidem veritatis excedit, lætus erat, « qui regnum deponebat; tristis, cui dabatur. » (Val. Max. lib. 5, cap. 7.)

[2] Voy. Hist. Anc.

[1] Plut. et Dio.

[2] L'année des Romains était alors fort dérangée; et lorsqu'ils comptaient le mois de décembre, ils auraient dû plutôt compter partie de septembre et d'octobre.

L. AURELIUS COTTA [1].
L. MANLIUS TORQUATUS.

Dès qu'il fut possible de tenir la campagne, Pompée se mit en marche pour entrer dans le pays des Ibériens, peuple jaloux de sa liberté, et qui n'avait jamais été soumis à aucune domination étrangère. Ils n'avaient obéi ni aux Mèdes, ni aux Perses, et, ne s'étant point trouvés sur la route d'Alexandre, ils avaient échappé à ce conquérant. D'ailleurs ils étaient portés d'affection pour Mithridate; et ils ne voyaient pas volontiers dans leur pays une armée venue des extrémités de l'Occident, et qui subjuguait tous leurs voisins. Leur roi Artocès se conduisit en prince qui n'avait guère de tête ni de bonne foi. Son inclination naturelle le portait à haïr les Romains et à leur faire la guerre; la crainte le retenait. Dominé tantôt par l'une, tantôt par l'autre de ces impressions, il offrait le passage, et ensuite le refusait. Enfin il fallut en venir à une bataille, où neuf mille Ibériens demeurèrent sur la place, et dix mille furent faits prisonniers. Alors Artocès désira la paix sérieusement, et l'obtint, mais en donnant ses fils en otage.

De là Pompée passa dans la Colchide, et arriva à l'embouchure du Phase, où il trouva une flotte commandée par Servilius, l'un de ses lieutenants. Mais plus les Romains s'enfonçaient dans ces contrées sauvages, moins il paraissait possible de joindre Mithridate, qui avait bien de l'avance, et gagnait actuellement le Bosphore par les pays qui sont au septentrion du Pont-Euxin. Ainsi il est à présumer que Pompée ne fut pas fâché d'avoir un prétexte aussi spécieux de retourner en arrière que celui que lui offrait la révolte des Albaniens, qui, depuis qu'il était sorti de leurs terres, avaient repris les armes. Il se contenta donc de charger Servilius de fermer si exactement le Bosphore, que Mithridate ne pût ni en sortir ni recevoir par la mer aucune provision; et, pour lui, il retourna en Albanie.

Il avait à repasser le Cyrus; et les barbares, à l'endroit où le trajet était le plus commode, avaient planté des pieux d'espace en espace, qui le rendaient impraticable. Il prit donc le parti d'aller chercher un autre gué par un assez long détour; et comme les eaux ne laissaient pas d'y être fortes et abondantes, pour en rompre la violence il plaça vers le haut une ligne de cavalerie dans le travers du fleuve; au-dessous une seconde ligne formée par les chariots et les bêtes de somme qui portaient les bagages; et l'infanterie passa encore plus bas à l'abri de ces deux espèces de digues. Il lui fallut ensuite traverser un pays sec et sans eau. Il pourvut à cet inconvénient, en faisant remplir d'eau dix mille outres, qui furent portées à la suite de l'armée. C'est ainsi qu'il arriva aux ennemis. Ils étaient campes auprès d'un fleuve que Plutarque et Dion nomment *Abas*, au nombre de plus de soixante mille hommes de pied, et deux mille chevaux, mais mal armés, et la plupart couverts seulement de peaux de bêtes. Cosis, frère du roi, les commandait.

La bataille s'étant bientôt engagée, Cosis, qui était brave, s'attacha à Pompée, et lui donna lieu de payer de sa personne en même temps qu'il faisait les fonctions de général: car l'Albanien lui ayant lancé un javelot qui porta sur sa cuirasse, Pompée, plus adroit ou plus heureux, perça son ennemi de sa lance, et le renversa mort à l'instant. Les barbares, ayant perdu leur chef, ne firent pas beaucoup de résistance. Ils se retirèrent en grand nombre dans une forêt, à laquelle Pompée fit mettre le feu après l'avoir environnée de ses soldats; de sorte que ceux qui se sauvèrent des flammes périrent par l'épée.

Il s'est répandu au sujet de cette action une fable qui flattait la vanité des vainqueurs. On a dit qu'il s'y était trouvé des Amazones. Mais Plutarque observe qu'on rencontra seulement, parmi les dépouilles, de petits boucliers et des cothurnes tels qu'on en attribuait à ces femmes guerrières, sans que parmi les prisonniers ni parmi les morts on ait vu aucune femme. Il ne traite pourtant point de fable ce qu'on dit des Amazones; et il leur assigne une habitation dans le Caucase, vers les bords de la mer Caspienne.

Pompée avait dessein de pénétrer jusqu'à cette mer, et il s'en faisait une gloire. Mais la multitude des serpents et des animaux veni-

[1] An. R. 687; av. J. C. 65.

meux dont le pays était rempli l'obligea de retourner sur ses pas lorsqu'il n'en était qu'à trois journées de chemin. Il revint donc dans la petite Arménie. Il y reçut des ambassadeurs des rois des Mèdes et des Elyméens, auxquels il répondit gracieusement.

Il y eut plus de difficultés entre lui et Phraate. Ce prince se plaignait des lieutenants de Pompée, qui lui donnaient de la jalousie en s'avançant trop près de ses frontières. Gabinius même avait passé l'Euphrate, et était venu jusqu'au Tigre. D'ailleurs Phraate avait d'anciens démêlés avec Tigrane ; et il aurait été bien aise de profiter de l'affaiblissement du roi d'Arménie, pour faire revivre de vieilles prétentions. Il revendiquait en particulier la Cordyène, et il y était entré en armes. Mais il n'osa pas défendre ce pays contre Afranius, envoyé par Pompée, qui, s'en étant ainsi rendu maître sans résistance, le restitua à Tigrane.

Phraate et Pompée se craignaient mutuellement. Phraate voyait ses voisins trop maltraités par les Romains, pour avoir envie de s'exposer à une semblable disgrâce ; et Pompée ne désirait nullement de s'engager en une nouvelle guerre dans des pays inconnus, et contre des peuples qui se battaient d'une façon à laquelle ses troupes n'étaient point accoutumées. Il ne souhaitait que de sortir d'affaire honorablement, en conservant la majesté du nom romain. Ainsi, sans écouter ni les plaintes de Tigrane qui lui demandait du secours, ni les exhortations de ses amis, qui n'envisageaient que la gloire et le profit d'une nouvelle conquête, il résolut de ne point se déclarer ennemi de Phraate ; et, content d'humilier son orgueil en lui refusant le titre de roi des rois, dont ce prince était fort jaloux, du reste il se porta pour arbitre et médiateur entre lui et Tigrane, et dépêcha trois commissaires pour terminer sur les lieux leurs querelles et régler les limites des deux royaumes.

Il paraît que la médiation des Romains était peu nécessaire. Tigrane et Phraate ne demandaient qu'à se réconcilier. Le premier était mécontent de n'avoir pas été secouru par Pompée ; l'autre, toute réflexion faite, s'était persuadé qu'il lui était avantageux que Tigrane subsistât, parce qu'il pourrait trouver en lui un allié, si dans la suite les Romains attaquaient les Parthes ; au lieu qu'en allumant une guerre, il était à craindre qu'après qu'ils auraient épuisé leurs forces l'un contre l'autre, le vainqueur et le vaincu ne devinssent également la proie des Romains. Ainsi tout se disposa à la paix, et de ce côté la tranquillité fut parfaitement rétablie.

Ces derniers événements appartiennent à l'année où furent consuls L. César et Figulus.

L. JULIUS CÆSAR [1].
C. MARCIUS FIGULUS.

Pompée passa en Arménie les derniers mois de l'année d'où nous sortons, et les premiers de celle dont nous commençons à raconter les événements. Il y fut principalement occupé à recueillir les fruits de la victoire qu'il avait remportée sur Mithridate. On lui livrait de toutes parts les châteaux et les trésors de ce prince [2]. On lui amena en particulier grand nombre de ses femmes et de ses concubines. Il les respecta toutes ; et, sans se laisser séduire par la beauté d'aucune, il les renvoya à leurs pères ou à leurs proches ; car elles appartenaient pour la plupart à des princes ou à des généraux d'armée.

Stratonice, l'une d'entre elle, était de basse naissance, fille d'un musicien, dont l'aventure a paru à Plutarque digne d'être racontée en détail. Cette Stratonice, étant fort jeune, chanta, un jour, dans un repas de Mithridate, d'une façon qui le charma. Il la mit sur-le-champ au nombre de ses concubines ; et le père se retira chez lui, fort mécontent de n'avoir pas même été honoré d'un regard. Mais, à son réveil, il fut étrangement surpris de voir dans sa chambre des tables couvertes de vases d'or et d'argent, un nombreux domestique, des eunuques et des esclaves qui lui présentaient de beaux et magnifiques habits; et à sa porte un cheval superbement enharnaché, comme ceux des seigneurs que l'on appelait *amis du roi*. Il crut qu'on se

[1] An. R. 688 ; av. J. C. 64.
[2] Plutarch.

moquait de lui, et voulut s'enfuir ; mais, les esclaves l'ayant arrêté, et lui disant que c'était un présent du roi, qui lui avait donné toute la maison d'un homme très-riche mort récemment, et que ce n'était là que de légères prémices des dons qu'il avait lieu de se promettre, il eut bien de la peine à se laisser persuader. Enfin néanmoins il endossa la pourpre, monta à cheval suivi de son cortége; et, en traversant la ville, il criait à pleine tête dans les rues : *Tout cela est à moi*. Il s'attira par là bien des railleries, auxquelles il répondait « que, s'il « y avait quelque chose qui dût étonner, « c'était qu'il ne jetât pas des pierres à tous « les passants, dans le transport de joie qui « lui troublait la raison. » Freinshémius, qui raconte ce fait d'après Plutarque, y joint une réflexion que je ne puis me résoudre à omettre. « Voilà [1], s'écrie-t-il, ce que font les ri« chesses, et quels en sont les effets ! C'est « ainsi que le plus souvent on s'en joue, et « qu'à leur tour elles semblent se jouer des « hommes en leur renversant l'esprit. » Mais que dirons-nous d'un père qui se fait une gloire du déshonneur et de l'ignominie de sa fille, et qui ne connaît d'autre sentiment qu'une ivresse de joie dans une si grande matière de honte et de douleur ?

Stratonice était fort considérée de Mithridate, de qui elle avait eu un fils, dont le nom est devenu célèbre parmi nous, Xipharès. Elle avait sous sa garde un des plus forts et des plus riches châteaux que Mithridate possédât dans le voisinage de l'Arménie. Elle le livra à Pompée, sans exiger d'autre condition que la vie de son fils, supposé qu'il tombât sous la puissance des Romains. Pompée, maître de toutes les richesses enfermées dans ce château, en usa avec générosité : il en prit seulement ce qui pouvait orner les temples ou décorer son triomphe, et laissa tout le reste à Stratonice. Il témoigna la même noblesse et la même grandeur d'âme par rapport à un présent magnifique que lui fit le roi des Ibériens. Ce prince lui ayant envoyé un lit, une table et un trône d'or, Pompée fit remettre le tout au questeur pour le trésor public.

[1] « Hoc sunt et possunt divitiæ ; hisque interdùm « modis illuduntur et illudunt. » (*Supplem.* liv. CII, 5.)

Dans un fort que Mithridate avait construit avec grand soin, et travaillé à rendre imprenable, Pompée trouva les mémoires secrets de ce prince ; et il les parcourut avec plaisir, parce qu'il y apprit à connaître le caractère de celui qu'il avait vaincu. Il y vit que Mithridate avait fait empoisonner un grand nombre de personnes, entre autre Ariarathe, l'un de ses fils, et Alcée de Sardes, qui, dans une course de chevaux, avait eu le malheur de le surpasser. Il y trouva les explications de plusieurs songes, soit du roi lui-même, soit de ses femmes ; tant les hommes, même les plus élevés par leur rang et par leurs connaissances (car Mithridate était très-savant), semblent faits pour se repaître de chimères ! On gardait aussi en ce même lieu des lettres licencieuses de Monime à Mithridate, et de Mithridate à Monime. C'est encore par cette voie que Théophane disait qu'avait été découvert le prétendu discours de Rutilius à Mithridate pour l'exhorter à faire massacrer les Romains. Mais nous avons remarqué ailleurs ce qu'il faut penser de cette imposture.

Parmi tant de papiers et de pièces, qui font assurément peu d'honneur à Mithridate, il s'en trouva d'un genre bien différent. Ce prince était curieux, et même habile en médecine ; et l'on sait qu'il a donné son nom à une sorte de contre-poison fameux dans l'antiquité, et dont la réputation n'est pas encore éteinte. Ainsi, sur tout ce qui appartient à cette science, sur les vertus des médicaments et la manière d'en faire usage, il avait ramassé des observations de toutes les provinces de ses états qui, pendant un temps, avaient embrassé une grande partie de l'univers. Ce recueil parut à Pompée un trésor précieux, dont il devait faire part à sa nation, et il le fit traduire en latin par un de ses affranchis. Ainsi [1], dit Pline, de qui nous tenons ce fait, la victoire de Pompée sur Mithridate ne fut pas moins utile au genre humain qu'à la république romaine.

Pompée vint ensuite à Amisus [2], où il avait indiqué le rendez-vous des rois et des dépu-

[1] « Vitæque ita profuit non minùs quam reipublicæ « victoria illa. » (PLIN. 25, cap. 2.)

[2] Plutarch.

tès des peuples d'Asie dont il allait régler le sort. Il s'y trouva douze rois barbares, et un bien plus grand nombre de princes et d'ambassadeurs. Là, comme si Pompée eût eu dessein de consoler Lucullus et de lui donner sa revanche, il tomba dans le même ridicule qu'il lui avait reproché. Il avait raillé impitoyablement ce général sur ce qu'il avait agi en vainqueur avant que d'être sûr de la victoire, et pendant que son ennemi avait encore des forces considérables. Il en fit autant lui-même; et tandis que Mithridate, non-seulement était vivant, mais assemblait dans le Bosphore des troupes nombreuses, Pompée distribuait ses dépouilles. Il réduisit le Pont en forme de province romaine : il donna à Déjotarus[1], tétrarque des Gallo-Grecs, et fidèle allié des Romains, la petite Arménie. Il fit encore plusieurs autres arrangements, moins intéressants par rapport à la suite de l'histoire. Mais je ne dois pas omettre qu'il établit prêtre de Bellone à Comanes, dans le Pont, Archélaüs, fils de cet Archélaüs qui avait été vaincu par Sylla, et qui depuis avait embrassé le parti des Romains. Cette dignité était très-grande et d'un revenu considérable. Le pontife de Comane, pendant que le royaume de Pont avait subsisté, était la seconde personne de l'état. Il avait même le droit de ceindre le diadème, aux jours de fêtes solennelles. Tout le canton des environs lui obéissait; et Pompée, en faveur d'Archélaüs, ajouta aux anciennes terres relevant de ce sacerdoce deux lieues de pays à la ronde. Au reste, quoique Bellone soit une déesse guerrière, la dissolution, essentielle au culte du paganisme, en avait fait une vraie Vénus. Toute la ville était remplie de courtisanes, qui étaient pour la plupart consacrées à la déesse. Il y avait une autre ville de Comane dans la Cappadoce, dont celle de Pont était comme une colonie; et tout ce qui se pratiquait dans cette dernière par rapport au culte de Bellone, c'était à l'imitation de sa métropole.

Pompée[2], qui se trouvait dans la ville d'Amisus, située vis-à-vis le Bosphore, dont elle est séparée par la largeur du Pont-Euxin, semblait devoir penser à aller attaquer Mithridate dans son asile. Il ne le fit point, et il se porta au contraire vers la Syrie. Il disait qu'il laissait au roi de Pont un ennemi plus redoutable que Pompée : c'était la faim. Il donna de nouveaux ordres pour faire une garde sévère autour du Bosphore, et empêcher qu'on n'y portât des provisions, soumettant à la peine de mort tous ceux qui seraient pris en fraude. Quant à lui, un projet plus flatteur pour sa vaine et fastueuse ambition l'attira du côté du midi. Il voulait augmenter l'empire romain du royaume de Syrie, qui était alors comme vacant; et il se proposait de pousser ses conquêtes jusqu'à la mer Rouge, afin qu'il fût dit que de toutes parts, et sous les climats les plus éloignés, il avait pénétré jusqu'à la grande mer, en Afrique, en Espagne, et maintenant du côté de l'Orient, sans parler de la mer Caspienne, dont il s'était approché, comme nous l'avons dit, à la distance seulement de trois journées de chemin.

Il se mit donc en marche pour aller en Syrie; et, traversant le Pont, il vint à la ville de Zéla ou Ziéla, auprès de laquelle Triarius avait été défait par Mithridate. Il trouva les corps morts des Romains encore étendus sur la terre sans sépulture. Il leur fit rendre les derniers honneurs avec magnificence; et par là il aggrava et fit paraître davantage le tort de Lucullus, qui avait négligé ce devoir, quoiqu'il y fût plus obligé. Cette omission avait beaucoup contribué à indisposer et à aigrir contre Lucullus les esprits de ses soldats. La marche de Pompée n'eut d'ailleurs rien de mémorable. Tous les pays par où il passa pour venir en Syrie étaient subjugués ou amis.

La Syrie[1], en conséquence des divisions et des guerres entre les princes de la maison des Séleucides, avait été déchirée et désolée pendant longtemps. On peut voir dans l'Histoire Ancienne le détail de ce que ce malheureux royaume eut à souffrir. Aucun de ces princes n'était assez puissant pour le défendre, et

[1] Eutrop. lib. 6.
[2] Strab. lib. 10, pag. 557 et 558.
[3] Plutarch.

[1] Justin. lib. II, cap. 2. — Appian.— Mithrid. et Dio.

tous le ravageaient. Enfin les Syriens, las de tant de maux et de désordres, se jetèrent entre les bras de Tigrane, qui régna en Syrie pendant dix-huit ans. Lucullus l'en chassa; et, Antiochus l'Asiatique s'étant présenté au vainqueur comme l'héritier légitime du trône des Séleucides, Lucullus reconnut ses droits et lui permit d'en jouir. Mais avoir obtenu de Lucullus ou faveur ou justice, c'était un titre pour être maltraité par Pompée.

Lors donc que celui-ci fut en Syrie, Antiochus eut beau alléguer l'ancienne possession de ses pères, Pompée lui répondit « qu'il « avait lui-même renoncé à ses droits, lors- « que, se tenant caché dans un coin de la « Cilicie, il avait laissé Tigrane jouir tran- « quillement pendant dix-huit ans du royaume « des Séleucides : que, pour lui, il ne l'au- « rait point dépouillé, s'il l'eût trouvé sur « le trône; mais que les Romains n'avaient « pas vaincu Tigrane afin qu'Antiochus pro- « fitât de leur victoire; que la Syrie était leur « conquête, faite par eux sur un ennemi « qu'ils en avaient trouvé en possession. » Ces raisons étaient spécieuses; mais le bon argument, c'est que Pompée était le plus fort. Ainsi la Syrie fut réduite en province romaine.

Plusieurs savants prétendent que Pompée, pour consoler Antiochus l'Asiatique, lui donna le royaume de Comagène; et que les rois de ce pays, qui paraissent dans l'histoire jusqu'au temps de Vespasien, étaient descendus de celui-ci, et par conséquent de la race des Séleucides. Cette opinion est très-probable, quoique peut-être elle souffre quelque difficulté.

C'est pendant le séjour que Pompée fit en Syrie que se terminèrent les querelles entre Tigrane et Phraate, et que la paix fut cimentée entre les Parthes et les Romains.

M. TULLIUS CICERO[1].
C. ANTONIUS.

Pompée, suivant toujours son projet, achevait de pacifier la Syrie, entreprenait la guerre contre Arétas, roi d'une partie des Arabes, prenait connaissance des démêlés entre Hyrcan et Aristobule, qui se disputaient la royauté de la Judée, et semblait avoir oublié Mithridate. Sa bonne fortune acheva sans lui ce qu'il laissait en arrière; et la mort délivra enfin les Romains d'un ennemi implacable, qui ne leur aurait jamais laissé de repos tant qu'il aurait vécu. C'est ce que je vais raconter en reprenant les choses d'un peu plus haut.

Mithridate[1], ayant vaincu tous les obstacles qui s'opposaient à sa fuite, était arrivé au Bosphore. Macharès, son fils, qui régnait en cette contrée, trembla à son approche. Il avait, quelques années auparavant, négocié avec Lucullus, qui l'avait reconnu roi ami et allié des Romains. C'était une offense qu'il n'espérait pas que son père lui pardonnât. Il connaissait son courroux inexorable, et il était instruit par plus d'un exemple que le sang de ses fils ne lui coûtait rien pour établir sa sûreté. Ainsi, quoiqu'il eût envoyé au-devant de Mithridate quelques-uns de ses amis pour lui faire des excuses et tâcher de le fléchir, il n'osa pas l'attendre; et lorsqu'il le sut peu éloigné, il passa le détroit, et vint dans la Chersonèse taurique, ayant même pris la précaution de brûler les vaisseaux qu'il ne lui fut pas possible d'emmener, afin que son père n'eût pas de quoi le poursuivre. Il ne put néanmoins échapper à la vengeance de Mithridate. Quelques-uns de ceux qui étaient auprès de lui furent gagnés par l'espérance de l'impunité et d'une récompense. Macharès fut tué par eux, ou, selon Appien, se voyant trahi, se tua lui-même. Mithridate, par une justice assez bizarre, ne fit grâce à aucun de ceux qu'il avait mis auprès de son fils, et pardonna à ceux que le jeune prince s'était attachés par lui-même, disant que ces derniers ne lui devaient rien, puisque ce n'était pas lui qui les avait placés.

On trouve dans sa vie un autre trait assez semblable[2]. Un sénateur romain, qui se nommait Attilius, et qui, condamné à l'exil, s'était retiré auprès de Mithridate, et avait même

[1] An. R. 689; av. J. C. 63.

[1] Dio. lib. 36. — Appian. — Mithrid.
[2] Appian. — Mithrid. pag. 233.

eu quelque part à sa confiance, ayant conspiré contre sa personne, fut mis à mort, lui et ses complices, avec cette différence néanmoins que ceux-ci souffrirent d'horribles tortures, dont le prince exempta leur chef, par égard pour sa qualité de sénateur. Mais ses affranchis, quoiqu'ils eussent trempé dans le complot, furent exempts de la peine : et Mithridate déclara qu'il ne croyait pas devoir les punir pour avoir obéi à leur patron.

Après la mort de Macharès[1], le roi de Pont passa dans la Chersonèse; et, s'y étant rendu maître du fort de Panticapée, situé précisément sur le détroit, il y commit un nouveau parricide, bien plus inexcusable que le précédent. Car, pour se venger de Stratonice, qui avait livré, comme je l'ai dit, à Pompée un château rempli de toutes sortes de richesses, il fit mourir le fils qu'il avait eu d'elle, et dont elle avait voulu assurer la vie en se ménageant l'amitié des Romains. Xipharès fut égorgé sur le rivage, à la vue même de sa mère, qui, aux rapport d'Appien, était de l'autre côté du détroit.

Dans ce même temps, il dépêcha des ambassadeurs à Pompée pour offrir de payer tribut aux Romains, si on voulait le rétablir dans le royaume de ses pères. Pompée répondit qu'il fallait que Mithridate vînt faire sa soumission en personne, à l'exemple de Tigrane. Le prince fugitif ne délibéra pas un moment sur la proposition qu'on lui faisait d'une telle bassesse. *C'est à quoi*, dit-il, *on ne réduira jamais Mithridate. Mais je pourrai envoyer quelques-uns de mes enfants, et des principaux seigneurs de ma cour.* Cette négociation n'eut point de suite, et Mithridate continua ses préparatifs pour renouveler la guerre.

Il levait beaucoup de monde, sans distinction de libres et d'esclaves. Il fabriquait des armes et des machines; et pour avoir des matériaux, il faisait couper même les arbres fruitiers, et tuer les bœufs dont on se servait pour le labourage, parce que les nerfs de ces animaux étaient utiles pour les machines et les arcs. Il faisait aussi des levées d'argent très-onéreuses aux peuples, qui, déjà effrayés et désolés par un tremblement de terre, le plus horrible qui fut jamais, et encore foulés et maltraités par leur souverain, changèrent en haine et en indignation le respect qu'ils avaient conservé pour lui jusque dans sa mauvaise fortune. Ce qui les aigrissait surtout, c'étaient les violences et les vexations des ministres chargés de l'exécution des ordres du prince. Et Mithridate n'était pas en état de remédier à cette injustice, parce qu'étant actuellement malade, et ayant le visage tout couvert d'ulcères, il se renfermait dans son palais avec trois eunuques qui le soignaient, et qui étaient les seules personnes qui le vissent. On ne laissa pas de lui rassembler durant ce temps des forces considérables : soixante cohortes de six cents hommes chacune, tous gens d'élite; et de plus une grande multitude d'autres soldats en qui l'on mettait moins de confiance. Il avait aussi des vaisseaux, et ses généraux lui avaient soumis plusieurs postes et châteaux aux environs du Bosphore. Lorsqu'il fut en état d'agir lui-même et de conduire ses affaires, il envoya des troupes à Phanagorée, place située sur le détroit du côté de l'orient, afin d'être absolument maître du canal, dont il dominait lui-même le côté de l'occident par le fort de Panticapée.

Castor, homme de bas lieu, qui commandait dans Phanagorée, rompit les mesures de Mithridate. Il avait été autrefois maltraité en sa personne par l'eunuque Thryphon. Voyant donc arriver cet eunuque avec les troupes du roi, il le tua, et appela les habitants aux armes, les invitant à se mettre en liberté. Toute la ville s'émut; la citadelle seule, où étaient plusieurs enfants de Mithridate, et entre autres Artapherne, âgé de plus de quarante ans, fit quelque résistance. Mais, comme le peuple mutiné se préparait à y mettre le feu, et avait déjà amassé et allumé du bois tout autour, le courage manqua bientôt à Artapherne; et il se rendit prisonnier de Castor, avec trois de se frères, Darius, Xerxès, Oxathrès, et une sœur qui se nommait Eupatra, tous quatre en bas âge. Cléopâtre, digne fille de Mithridate, quoique abandonnée de son frère, tint bon contre les rebelles, et donna le temps à son père de lui envoyer des vaisseaux pour la transporter à Panticapée. Castor livra ses prisonniers aux Romains.

[1] Appian Mithrid. pag. 244.

L'exemple de Phanagorée fut suivi de plusieurs autres places des environs ; et Mithridate, qui voyait les trahisons devenir si fréquentes, et qui en craignait toujours de nouvelles, voulut s'assurer de l'amitié des rois scythes en leur donnant quelques-unes de ses filles en mariage avec de riches présents, pour obtenir d'eux des troupes. Mais l'escorte de soldats qui conduisait les princesses tua les eunuques sous la garde desquels elles étaient, et les livra elles-mêmes au pouvoir des Romains. Outre que l'infortune attire aisément l'infidélité, les gens de guerre ne souffraient qu'avec indignation la confiance qu'avait Mithridate dans les eunuques, et l'autorité qu'il leur donnait.

Tout fondait autour de Mithridate, et il ne montra jamais un plus grand cœur. Ce fut alors qu'il pensa sérieusement à exécuter un projet dont l'idée lui était venue depuis longtemps : c'est-à-dire à pénétrer en Italie par terre, gagnant d'abord le Danube à travers les nations scythiques, qui occupaient le pays depuis les Palus Méotides jusqu'à ce grand fleuve ; ensuite traversant la Thrace, et enfin l'Illyrie, qui le mettait au pied des Alpes. Ce projet est effrayant, soit que l'on considère la longueur immense d'une route de cinq à six cents lieues, ou les difficultés que présentaient les passages des rivières les montagnes, les défilés, les forêts ; ou la nécessite de combattre tant de nations féroces, qui ne devaient pas voir tranquillement entrer sur leurs terres une armée nombreuse commandée par un roi d'un si grand nom; ou enfin le terme de l'entreprise, qui était d'attaquer les Romains dans le centre de leur empire et de leurs forces. Aussi, tant que le système des affaires d'Asie laissa quelque espérance à Mithridate, il ne pensa point à effectuer cette idée. Mais dans la situation désespérée où il se trouvait actuellement, c'était là son unique ressource, résolu, comme il était, de mourir en roi plutôt que de vivre dégradé. D'ailleurs il espérait que la plupart des obstacles qui effrayaient dans le projet s'évanouiraient dans l'exécution. Il y avait grand nombre de nations gauloises établies autour du Danube et des rivières qui s'y jettent. Mithridate avait entretenu de longue main des liaisons avec ces peuples; et il comptait non-seulement n'être point arrêté par eux, mais les avoir pour alliés, et grossir son armée des troupes qu'ils lui fourniraient. L'exemple d'Annibal, qu'il avait toujours admiré, lui rehaussait le courage; et cela d'autant plus qu'il lui semblait que les conjectures étaient bien plus favorables pour lui qu'elles ne l'avaient été pour le général carthaginois. Les feux de la guerre sociale encore mal éteints ; Spartacus, un vil gladiateur, qui avait ramassé, dans l'Italie même, assez de forces pour faire trembler Rome, voilà ce qui le portait à espérer que, lorsqu'il paraîtrait dans le pays à la tête d'une armée formidable, les peuples s'empresseraient à se ranger autour de ses drapeaux.

Telles étaient les pensées que Mithridate roulait dans son esprit; mais ses soldats étaient dans des sentiments bien différents. La seule idée d'une entreprise si vaste et si étrange, les épouvantait. *Et quand même*, disaient-ils, *à travers mille fatigues et mille dangers, nous parviendrions à achever une si longue et si pénible marche, quel fruit pourrions-nous en attendre ? Nous n'avons pu soutenir les Romains dans notre propre pays, comment les vaincrons-nous dans le cœur de leur empire ? C'est ici un parti de désespoir ; le roi ne cherche qu'une mort honorable*, *et non pas le succès d'un dessein dont il sent lui-même l'impossibilité*. Cependant, malgré toutes leurs répugnances, la crainte et le respect les contenaient dans le devoir et les empêchaient d'éclater.

Un fils de ce roi infortuné anima à la révolte des soldats qui demeuraient soumis. Pharnace, que Mithridate avait toujours distingué entre ses autres enfants, et dont il avait déclaré plusieurs fois qu'il prétendait faire son successeur, conspira contre son père, et résolut de lui arracher la couronne et la vie. L'ambition et la crainte concoururent à lui faire prendre ce funeste dessein. Mithridate, aigri par ses malheurs, et par tant de perfidies qu'il éprouvait de toutes parts, devenait plus cruel que jamais. La mort récente de Xipharès, à qui il n'avait rien à reprocher que la trahison de sa mère, était un nouvel avertissement bien

[1] Plut. in Pomp. — Dio. lib. 37. — Appian.

capable d'intimider Pharnace. Mais de plus ce prince souhaitait de se conserver au moins les débris de la fortune de son père; et il prévoyait que le projet de marcher vers l'Italie, s'il commençait à s'exécuter, allait vraisemblablement lui faire tout perdre, en rendant les Romains irréconciliables avec toute la maison de Mithridate. Il se résolut donc, pour mériter leur faveur, à commettre un horrible parricide; et il engagea d'abord secrètement quelques mécontents à entrer dans ses intérêts et dans ses vues.

Mithridate fut informé de ce complot: car il avait des espions auprès de son fils, qui observaient toutes les démarches du prince; et il envoya sur-le-champ quelques-uns de ses gardes pour l'arrêter. Mais[1], selon la remarque d'un historien, ce roi, d'ailleurs si grand et si habile dans l'art de gouverner, ne savait pas que les armes et la multitude des sujets ne servent de rien à celui qui n'a pas pris soin de mériter leur amour; et qu'au contraire, plus il a de forces, plus, si elles ne sont pas fidèles, il a lieu de trembler. Ceux qu'il avait envoyés pour se saisir de Pharnarce, se laissèrent gagner; et le prince les ayant joints aux premiers conspirateurs, alla d'abord solliciter les transfuges romains qui formaient un corps de troupes le plus voisin de Mithridate, quoique campé hors de la ville de Panticapée. Il leur représenta le danger propre et personnel auquel ils étaient exposés si on les menait en Italie. Il leur fit espérer toute sorte de douceurs et de bienfaits de sa part, s'il voulait s'attacher à lui. Les transfuges prêtèrent sans peine l'oreille à de pareils discours, et se déclarèrent pour Pharnace. Il attira à son parti avec facilité les autres camps répandus autour de Panticapée; et, à la tête de toute cette multitude de rebelles, il vint, à la pointe du jour, se présenter devant la place.

Dès que le signal eut été donné par les cris que jetèrent les transfuges, en un instant la révolte devint générale. Ceux même qui n'avaient eu jusque-là aucune connaissance du complot, furent entraînés par l'exemple. Le mépris pour un roi malheureux, l'espérance de voir changer leur fortune sous un nouveau gouvernement, dans quelques-uns la crainte de se trouver seuls s'ils s'opiniâtraient à une résistance inutile, tous ces motifs firent un effet si prompt et sur les troupes de terre, et sur les soldats de marine, que Mithridate se vit abandonné de tous, excepté de ceux qui étaient avec lui dans la ville. Bientôt la ville même lui échappa. Quelques officiers qu'il avait détachés pour s'informer de la cause du tumulte qu'il entendait, ayant passé avec leurs soldats du côté de Pharnace, les habitants lui ouvrirent les portes en sorte que le roi fut réduit à se renfermer dans le château.

De là il envoya demander aux mutins ce qu'ils prétendaient. Ils répondirent, avec une audace extrême, « qu'ils voulaient que Pharnace régnât: qu'il leur fallait un jeune roi, et non pas un vieillard gouverné par des eunuques, et qui ne faisait connaître sa puissance que par les cruautés qu'il exerçait sur ses amis, sur ses généraux, et sur ses enfants. » Mithridate tenta une dernière ressource, et s'avança lui-même pour parler aux rebelles. Mais les soldats qui étaient sortis avec lui suivirent le torrent, et offrirent leurs services au parti contraire. Les transfuges, qui étaient toujours à la tête, fiers de leur nombre et de leurs forces, leur déclarèrent qu'ils ne les recevraient point s'ils ne prouvaient leur zèle par quelque coup d'éclat; et en même temps ils leur montraient du doigt Mithridate. Ce malheureux prince, dans une telle extrémité, n'eut d'autre parti à prendre que de s'enfuir dans sa forteresse, où il ne rentra qu'avec grand'peine, ayant eu son cheval tué sous lui. Dans le moment toute la multitude des révoltés proclama roi Pharnace; et, faute de diadème, quelqu'un ayant tiré d'un temple voisin une large bande de papier d'Égypte, la lui ceignit autour de la tête.

L'infortuné Mithridate, du haut d'une tour, voyait ce qui se passait. Il envoya coup sur coup plusieurs de ceux qui restaient autour de lui à Pharnace, pour lui demander la vie et

[1] Καίτοι σοφώτατος ὁ Μιθριδάτης ἐς πάντα τὰ βασιλικὰ γενόμενος, οὐκ ἔγνω ὅτι οὐδενὶ οὐδὲν οὔτε τὰ ὅπλα, οὔτε τὰ πλήθη τῶν ὑπηκόων, ἄνευ τῆς παρ' αὐτῶν φιλίας, ἰσχύει· ἀλλὰ καὶ ὅσῳ τις ἂν πλείω, μὴ μέντοι καὶ πιστὰ αὐτά, ἔχῃ, χαλεπώτερα αὐτῷ γίνεται. (DIO. l. 37.)

[1] Oros. lib. 6, cap. 5.

la permission de se retirer en sûreté. Et comme aucun ne revenait, enfin réduit à la nécessité de mourir, il s'écria : *Dieux vengeurs des pères, s'il est vrai que vous existiez et qu'il y ait une justice au ciel, faites qu'un jour Pharnace s'entende à son tour prononcer son arrêt de mort par ses enfants.*

Alors ayant appelé ceux de ses officiers qui lui étaient jusque-là demeurés fidèles[1], il loua leur générosité, et leur ordonna d'aller se rendre auprès du nouveau roi. Pour lui, il descendit dans l'appartement où étaient ses femmes et ses filles, fit préparer du poison, le leur présenta et se disposa à en prendre lui-même. Deux de ses filles, Mithridatis et Nyssa, qui devaient être mariées aux deux Ptolémées, l'un roi d'Egypte, l'autre roi de Chypre, voulurent avoir la consolation de mourir avant leur père, et se hâtèrent de prendre le poison. Elles expirèrent promptement. Mais la précaution dont avait usé Mithridate, en se munissant de contre-poisons dès sa plus tendre jeunesse, empêcha, ou du moins amortit l'effet du poison qu'il avait pris ; de sorte qu'il fut obligé de recourir à son épée, dont il se perça. La blessure fut légère. Sa main était affaiblie et par l'âge et par le poison qu'il venait de prendre. Il courait donc risque de ne pouvoir trouver la mort qu'il cherchait, lorsqu'il vit entrer un officier gaulois, qui se nommait *Bituitus*, et qui, à la tête d'une troupe de soldats, avait forcé les murailles du château. *Brave guerrier*, lui dit Mithridate, *tu m'as rendu de grands services dans le temps où tu combattais sous mes ordres ; tu m'en rendras un plus grand si tu veux m'achever, et me préserver par là de la honte de tomber vivant au pouvoir des Romains, et d'être mené par eux en triomphe.* Bituitus lui obéit, et ceux qui l'accompagnaient portèrent encore à Mithridate plusieurs coups de leurs lances et de leurs épées : mort déplorable pour un si grand roi, et doublement malheureuse, parce que c'était un fils qui l'avait ordonnée. La justice divine se servit du crime de Pharnace pour commencer à punir dès cette vie les cruautés dont Mithridate s'était rendu coupable ; et le parricide commis en sa personne vengea en particulier celui qu'il avait commis lui-même sur sa mère.

[1] Dio. — Appian.

Ce prince a été beaucoup loué. Cicéron l'appelle le plus grand des rois depuis Alexandre[1] ; Velléius, enflé à son ordinaire, après avoir dit qu'il n'est permis ni de le passer sous silence[2], ni d'en parler indifféremment, ajoute qu'il fut courageux dans la guerre, admirable par ses vertus, grand dans certains temps de sa vie par sa fortune, toujours grand par les sentiments, général par la conduite, soldat par les actions de main, un second Annibal par sa haine contre Rome.

On ne peut en effet lui refuser un génie vaste et capable de former les plus grandes entreprises, un courage élevé, une fermeté d'âme à l'épreuve des difficultés et des disgrâces, un esprit de ressource, qui lui donna moyen plus d'une fois de se rétablir après d'horribles pertes. Il joignait à ces talents la bravoure personnelle ; et les blessures qu'il reçut plus d'une fois dans les combats en sont la preuve. Mais je ne vois point d'exploits dans sa vie qui lui assure le mérite de grand et excellent capitaine. Je le vois vainqueur des nations asiatiques, et même des Romains mal commandés. Mais dès que ceux-ci ont à leur tête d'habiles généraux, la guerre devient pour lui une suite de défaites et d'infortunes, sans mélange presque d'aucun bon succès : et il ne paraît pas avoir fait beaucoup acheter la victoire, ni à Lucullus, ni à Pompée. Je ne parle point de Sylla, qui ne combattit jamais contre Mithridate en personne.

Quant à l'habileté dans le gouvernement politique, si la douceur en fait une partie essentielle, comment déférer cette gloire à un prince cruel à l'excès ?

J'ose donc dire que dans le mérite de Mithridate il y a plus de pompe et de faste que de réalité. L'ambition, l'audace, la hauteur, qualités imposantes, ont fait toute sa réputation. Mais ce qu'il y a de véritablement et solidement estimable en lui me paraît se réduire à bien peu de chose.

[1] « Ille rex, post Alexandrum, maximus. » (Cic. in *Luc.* n. 3.)

[2] « Vir neque silendus, neque dicendus sine curâ, « bello acerrimus, virtute eximius, aliquandò fortunâ, « semper animo, maximus, consiliis dux, miles manu, « odio in Romanos Annibal. » (Vell. II, 18.)

La littérature lui doit pourtant des hommages. Outre ce que j'ai dit des recherches et des collections qui furent faites par son ordre sur la médecine, et de l'étude qu'il fit lui-même de cette science, Appien le vante comme habile dans les arts des Grecs: et Pline nous apprend une singularité remarquable en ce genre de connaissances dans un prince occupé du gouvernement d'un vaste empire, et qui a presque toute sa vie été en guerre ; c'est que Mithridate[1], qui comptait dans l'étendue de ses états vingt-deux langues différentes, les savait toutes, les parlait avec facilité, et n'eut jamais besoin d'interprète pour donner audience à aucun de ses sujets.

Pour ce qui est des qualités du corps, il avait la taille et le maintien héroïques. Haut de stature[2], et armé à l'avantage, il se présentait au combat de bonne grâce, et en même temps d'une façon propre à inspirer la terreur aux ennemis. Il s'acquittait merveilleusement de tous les exercices; et il conserva jusqu'à la fin et la vigueur et l'adresse nécessaires pour lancer le javelot, manier un cheval, et courir avec telle diligence, qu'il fit plusieurs fois avec des relais mille stades (quarante lieues) en un jour. Il savait même conduire les chariots, et gouvernait seize chevaux à la fois attelés au même char. Il vécut environ soixante et douze ans, et en régna soixante. On a beaucoup varié sur le nombre des années que dura la guerre qu'il fit aux Romains, et que quelques-uns ont porté jusqu'à quarante ans, ou même plus. Dans l'exacte vérité, depuis ses premières hostilités jusqu'à sa mort, l'espace n'est que de vingt-six ans. Mais, avant que d'entrer en action, il y avait longtemps qu'il s'y préparait.

Pompée était en Judée, dans les plaines de Jéricho (je rendrai compte, dans la suite, des affaires qui l'y avaient amené), lorsqu'il apprit la mort de Mithridate. Déjà il avait dressé son camp, et faisait dehors ses exercices à cheval. Tout d'un coup on voit arriver à lui des courriers porteurs de bonnes nouvelles; ce qui, selon la pratique des Romains, se faisait connaître aisément, parce que les courriers, en ce cas, avaient le fer de leurs piques environné de laurier. Pompée voulait achever ses exercices. Mais l'empressement des soldats fut si grand, qu'il fallut sur-le-champ les satisfaire. Il rentra donc dans le camp : et comme on n'avait pas eu le temps de lui dresser un tribunal de gazon selon l'usage, on amassa des bagages et des bâts de mulets, sur lesquels on le fit monter. De là il leur annonça que Mithridate avait été forcé, par la défection de son fils Pharnace, à se donner la mort à lui-même, et que c'était Pharnace, soumis aux Romains, qui lui donnait la nouvelle de cet important événement. Aussitôt la joie fut universelle dans l'armée ; et ce ne furent que réjouissances et sacrifices d'actions de grâces : on croyait, par la mort du seul Mithridate, être délivré de plusieurs milliers d'ennemis.

On ne fut pas moins charmé à Rome lorsque cette nouvelle y fut portée. Sur la proposition de Cicéron, actuellement consul, le sénat ordonna des fêtes et des actions de grâces aux dieux, dont la solennité s'étendit jusqu'à dix jours, au lieu qu'on n'avait jamais passé auparavant le nombre de six. On ne croyait point pouvoir assez honorer Pompée. Deux tribuns du peuple, T. Labiénus et T. Ampius, portèrent une loi qui lui donnait le droit d'assister aux jeux du Cirque avec la couronne d'or, la robe brodée, et tout l'appareil des triomphateurs; et aux jeux scéniques, avec la robe prétexte (qui n'appartenait qu'aux seuls magistrats) et la couronne de laurier. Cette distinction était si marquée et si contraire à l'esprit républicain, que Pompée en eut honte, et n'osa en faire usage qu'une seule fois, si nous en croyons Velléius et Dion. Un mot de Cicéron[1], dans une lettre à Atticus, semble dire le contraire.

La guerre de Mithridate étant enfin terminée par la mort de ce prince, Pompée semblait devoir être libre de revenir en Italie. Mais les affaires de la Syrie et des pays voisins le retinrent encore assez longtemps.

J'ai dit qu'il était venu en Syrie pour réunir à l'empire romain ce royaume, qu'il regardait comme faisant partie de la dépouille de Ti-

[1] Plin. lib. 25, cap. 2.

[2] « Mithridates corpore ingenti, perindè armatus. » (Sallust. ap. *Quintil.* viii, 3.)

[3] Jos. Ant. lib. 14, cap. 7. — Plut. in Pomp.

[1] Cic. de Prov. cons. n. 27. — Vell. ii, 40. — Dio.

[2] Cic. ad Att. i, n. 18.

grane. Il n'eut besoin pour cela que de se montrer. Il détruisit aussi sans beaucoup de peine quantité de petits tyrans qui, pendant la faiblesse du gouvernement des Séleucides, et leurs dissensions domestiques, s'étaient cantonnés dans les forts et dans les châteaux, d'où ils tenaient sous leur dépendance le pays des environs. Ceux de ces tyrans qui se trouvèrent riches rachetèrent leur vie au moyen de leur argent. Les autres payèrent de leur tête. Le général romain voulut ensuite aller faire la guerre à Arétas, roi des Arabes Nabathéens, qui, durant les troubles de Syrie, s'était emparé de Damas, et, qui tout récemment, étant entré en Judée avec une armée très-nombreuse, avait mis le siége devant le temple de Jérusalem. Pompée, résolu d'assurer la tranquillité de la Syrie, voulait châtier ce prince, et lui ôter l'envie d'inquiéter ses voisins par des courses, auxquelles le génie des Arabes a été de tout temps et est encore extrêment enclin. Il était déjà arrivé à Damas, d'où Arétas avait été chassé par Métellus et Lollius, lorsque Hyrcan et Aristobule, qui se disputaient le royaume de Judée, se présentèrent à lui pour tâcher de l'attirer chacun dans leur parti. Ce fait mérite, par plus d'une considération, d'être traité avec quelque étendue.

Hyrcan et Aristobule étaient frères, tous deux fils d'Alexandre Jannée, mais de caractère bien différent. Hyrcan, prince faible, d'un esprit borné, sans vices et sans vertus, sans talents et sans ambition, n'avait pas de quoi faire valoir le droit d'aînesse contre un cadet hardi, entreprenant, ambitieux, et qui sentait toute la supériorité que lui donnaient ces qualités sur son frère. Alexandra leur mère, qui régna seule neuf ans apres la mort de Jannée, voulut suivre l'ordre de la naissance, et laisser en mourant la couronne à son aîné. Aristobule forma un parti, et s'empara de plusieurs forteresses : en sorte qu'il ne resta d'autre moyen à Alexandra de le contenir, que d'enfermer sa femme et ses enfants dans une tour, où ils servissent d'otages à Hyrcan. A peine la reine fut-elle morte, que la guerre éclata. Les deux frères livrèrent un combat près de Jéricho ; mais, les soldats d'Hyrcan l'ayant quitté pour passer dans le parti de son frère, il fallut qu'il cédât; et, par un accord conclu et juré dans le temple, Hyrcan abandonna à Aristobule la souveraine sacrificature, et la couronne qui y était attachée.

Il aurait tenu cet accord vraisemblablement, et se serait renfermé dans la vie privée, s'il n'eût eu auprès de lui un ministre qui ne lui permit point de suivre son inclination pour le repos. C'était Antipatre, Iduméen de nation, père d'Hérode-le-Grand. Cet homme d'un caractère ardent et d'un courage élevé, ne cessa d'attaquer l'indolence et la mollesse d'Hyrcan, et, le voyant peu sensible à l'ambition, il parvint à l'ébranler par la crainte. Il lui persuada qu'Aristobule avait trop d'intérêt à se défaire de lui pour le laisser vivre ; et que l'unique ressource qu'il eût pour mettre sa personne et sa vie en sûreté, était de se jeter dans les bras d'Arétas. Le même Antipatre négocia avec Arétas; et lorsque toutes les mesures furent prises, il enleva tout d'un coup Hyrcan, et le transporta à Pétra, qui était la capitale des Arabes Nabathéens.

Ce fut à cette occasion, et pour rétablir Hyrcan, qu'Arétas entra, comme je l'ai dit, en Judée avec une armée de cinquante mille hommes. Aristobule, qui n'avait pas à beaucoup près d'aussi grandes forces, fut vaincu et obligé de se renfermer d'abord dans Jérusalem, puis dans le temple. Toute la multitude des Juifs se rangea autour du vainqueur : ce qui n'empêcha pas Aristobule de faire dans le temple une vigoureuse défense.

Ici Josèphe rapporte un exemple mémorable de fermeté et d'amour pour la patrie dans un Juif illustre qui se nommait Onias. Cet homme, juste et chéri de Dieu, comme l'appelle l'historien, et des prières duquel le peuple croyait avoir éprouvé l'efficace dans une sécheresse, se cacha aux approches de la guerre civile, à laquelle il ne voulait prendre aucune part. Mais, ayant été découvert et amené dans le camp des assiégeants, il se vit pressé de faire des imprécations contre Aristobule et contre ceux de son parti. Il refusa, il s'en défendit pendant longtemps. Enfin la multitude, violente et emportée, s'étant saisie de lui, et l'ayant placé entre le camp et le temple, il fit cette prière qui respire une

[1] Joseph. Ant. Jud. xiv, et de Bell. Jud. 1.

douceur et une charité digne de servir de modèle à tous ceux qui ont le malheur de vivre dans des temps de trouble et de division : *Grand Dieu*, s'écria-t-il, *roi de l'univers, puisque ceux au milieu desquels je me trouve sont votre peuple, et que ceux qui sont assiégés sont vos prêtres, je vous supplie et vous conjure de ne prêter l'oreille aux vœux ni des uns ni des autres contre leurs compatriotes et leurs frères.* Pour prix d'une vertu si pure et d'une impartialité si louable, Onias fut lapidé sur-le-champ, et Josèphe assure que sa mort attira la vengeance divine sur toute la nation.

Cependant arriva Scaurus, envoyé par Pompée, qui était alors dans l'Arménie mineure, au retour de son expédition contre les Ibériens et les Albaniens. Le Romain s'étant constitué tout d'un coup l'arbitre du différend entre les deux frères, ils lui offrirent l'un et l'autre de l'argent : mais Aristobule paya comptant ; et quatre cents talents qu'il fit remettre à Scaurus rendirent ses raisons bonnes, et donnèrent à sa cause un mérite qu'elle n'avait pas dans le fond. Ce juge mercenaire se déclara pour lui, et, menaçant Aretas de la colère de Pompée et des forces romaines, il l'obligea de se retirer. Hyrcan, qui le suivit, ne sut pas plutôt pompée à Damas, qu'il alla lui porter ses plaintes; et Aristobule, pour ne pas laisser le champ libre à son adversaire, fut contraint de venir aussi plaider sa cause et tâcher de faire valoir le jugement de Scaurus.

Le général, plus équitable que son lieutenant, et inaccessible à la corruption, entendit les deux parties; et ayant vu du premier coup d'œil de quel côté était le bon droit, il résolut de rendre justice à Hyrcan. Cependant, comme il avait en tête son expédition contre Arétas, il ne prononça point encore de jugement, et se contenta d'ordonner aux deux princes de demeurer tranquilles en attendant son retour d'Arabie. Ce n'était point le compte d'Aristobule, qui sentait que les choses ne prenaient pas un tour avantageux pour ses prétentions, et qui d'ailleurs, ayant l'âme plus haute que sa fortune, ne pouvait se plier qu'avec grande répugnance aux bassesses nécessaires pour faire sa cour à ces fiers étrangers. Il partit donc brusquement, et se retira en Judée. Pompée, irrité, et de plus ne voulant point laisser à Aristobule le temps d'assembler ses forces, crut n'avoir rien de plus pressé à faire que de le poursuivre. C'est dans cette marche qu'il apprit la mort de Mithridate.

Cet événement, qui mettait fin à sa commission, le détermina à ne plus songer qu'à achever promptement l'affaire qu'il avait entamée, pour s'en retourner ensuite en Italie. Il marcha donc en toute diligence vers Jérusalem : de quoi Aristobule fut tellement effrayé, qu'il vint lui-même dans le camp de Pompée, comme pour se soumettre à tout, offrant de l'argent, et promettant de livrer la ville. Pompée le retint, et envoya Gabinius avec quelques troupes pour recevoir les sommes promises et se mettre en possession de Jérusalem. Mais ce lieutenant revint sans avoir rien obtenu, les gens d'Aristobule, en conformité peut-être de ses ordres secrets, n'ayant point voulu exécuter le traité. Le général romain entra en colère ; et, ayant fait mettre aux fers le malheureux prince, qui était venu imprudemment se livrer à lui, il s'avança jusqu'au pied des murs. La division des habitants le rendit bientôt maître de la ville. Les uns tenaient pour Aristobule, et ne voulaient point recevoir les Romains : les autres tenaient pour Hyrcan, et voulaient leur ouvrir les portes. Enfin les premiers s'étant retirés dans le temple pour s'y cantonner, les autres, restés seuls dans la ville, y introduisirent Pompée, qui, après avoir inutilement tenté d'engager ceux qui s'étaient emparés du temple à se rendre par composition, en entreprit le siége dans les formes.

La place était forte, et entièrement séparée de la ville. Un pont faisait la communication ; mais il avait été rompu par les assiégés. La montagne sur laquelle le temple était bâti avait tout autour de larges et profondes vallées, qu'il fallait combler pour parvenir à battre les murs. Les approches étaient néanmoins plus aisées du côté du nord; et c'est par là que Pompée l'attaqua. Comme il avait beaucoup de monde, il fit jeter tant de fascines dans le fossé, qu'enfin il le combla, et parvint à élever une plate-forme à la hauteur des murailles. Il ne put achever cet ouvrage qu'après

bien du temps et des fatigues ; et il n'y aurait peut-être pas même réussi, si les Juifs ne l'y eussent aidé par leur observation scrupuleuse du sabbat : car ils s'étaient persuadé qu'il ne leur était permis de manier les armes en ce jour que lorsqu'on leur livrait des combats, et que tout autre mouvement ou entreprise que pouvaient faire les ennemis ne les dispensait pas de la loi sévère du repos [1]. Les Romains, qui savaient leur façon de penser, ne donnaient point d'assauts à la place, et ne tiraient point sur eux le jour du sabbat, mais travaillaient à leurs ouvrages, et préparaient tranquillement tout ce qui était nécessaire pour attaquer dans la suite les assiégés.

Quand la plate-forme fut en état, Pompée y dressa les machines qu'il avait fait apporter de Tyr, et il fit battre si furieusement la muraille, que bientôt il y eut brèche. Faustus Sylla monta le premier sur le mur avec le corps qu'il commandait, et fut suivi de deux centurions et de leurs compagnies. C'est ainsi que la place fut forcée après trois mois de siége, le jour même du jeûne du troisième mois, qui, selon quelques-uns, avait été institué en mémoire de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Ce même jour était un jour de sabbat. On ne peut assez admirer la constance religieuse que firent paraître les prêtres juifs en cette occasion. Pendant tout le temps que le temple avait été assiégé, ils n'avaient jamais interrompu les sacrifices du matin et du soir ; et, lorsque la place fut emportée, ils se tinrent tranquillement occupés de leurs saintes cérémonies. Ni la crainte d'un si affreux péril, ni la vue de ceux que l'on massacrait autour d'eux, ne purent les détourner de leur pieuse attention au sacrifice. Aucun ne songea à s'enfuir ; et ils aimèrent mieux attendre la mort aux pieds des autels que de manquer à ce que la loi leur prescrivait pour le culte de Dieu. Josèphe assure que les auteurs païens même avaient rendu témoignage à cette merveille, et il cite Strabon, Nicolas de Damas, et Tite-Live. Pour ce qui est du reste des Juifs, le carnage en fut très-grand. Outre ceux qui périrent par le fer des ennemis, le désespoir en porta plusieurs, soit à se précipiter du haut des rochers, soit à mettre le feu aux édifices voisins du temple, et à se jeter au milieu des flammes. Josèphe fait monter le nombre des morts à douze mille. Du côté des vainqueurs il y eut beaucoup de blessés, mais peu de tués.

Dans une si horrible calamité, ce qui causa aux Juifs la douleur la plus vive et la plus profonde, ce fut la profanation du sanctuaire, qu'ils ne révéraient pas moins religieusement, quoiqu'il ne contînt plus l'arche, qui avait péri dans la destruction du premier temple par Nabuchodonosor. On sait que le seul grand-prêtre avait droit d'y entrer une seule fois l'année. Pompée, qui ne connaissait point cette loi, ou qui l'aurait méprisée s'il l'eût connue, entra avec ses principaux officiers jusque dans le Saint-des-Saints, visita tout curieusement, et fut très-étonné, aussi bien que ceux qui l'accompagnaient, de ne trouver aucune statue ni représentation de divinité. Mais cet étonnement fut entièrement stérile. Il ne paraît point que ni lui, ni aucun de sa suite ait fait une attention sérieuse à cette singularité. Les païens, depuis cet événement, n'en ont guère été plus instruits de la religion des Juifs, ou du moins n'en ont tiré aucune conséquence contre leur pratique absurde d'adorer le bois et la pierre. Longtemps après ceci, et lors même que le christianisme était déjà répandu par tout l'univers, les plus doctes d'entre eux ont débité, parmi quelques vérités, des rêveries extravagantes sur l'histoire du peuple juif et sur son culte : tant les hommes sont indifférents sur la religion ! tant les savants même regardent souvent plutôt tout autre objet comme digne de leurs recherches.

Du reste Pompée en usa en vainqueur généreux. Il trouva dans le temple bien des richesses : le chandelier d'or à sept branches, la table des pains de proposition, un grand nombre de vases d'or, un prodigieux amas de parfums de grand prix, et deux mille talents d'argent. Toutes ces richesses ne le tentèrent point. Il n'emporta de la Judée que la vigne d'or, qu'Aristobule lui avait fait porter

[1] La décision faite sur ce sujet au temps de Mathathias paraît accorder plus que ne se permettent ici les Juifs : *Omnis homo quicumque venerit ad nos in bello die sabbatorum, pugnemus adversùs eum.* C'est bien attaquer une place que de travailler aux ouvrages par le moyen desquels on l'attaquera dans la suite.

en présent à Damas, pour tâcher de se le rendre favorable [1]. C'était moins une vigne qu'un jardin en forme de montagne carrée, avec des représentations de cerfs, de lions, et de fruits de différentes espèces, le tout environné de ceps de vigne. Cet ouvrage était estimé cinq cents talents [2]. Pompée ne s'appropria point un butin si précieux. Il fit placer cette vigne dans le Capitole, où Strabon, au rapport de Josèphe, attestait qu'il l'avait vue avec son ancienne inscription, qui portait le nom d'Alexandre, roi des Juifs. Le vainqueur montra aussi sa clémence en ce que, dès le lendemain de la prise du temple, il le fit nettoyer avec soin, et en rendit l'usage libre aux prêtres pour y reprendre et continuer leurs cérémonies et leurs sacrifices.

Il n'oublia pas les intérêts d'Hyrcan, dont le parti lui avait été d'un grand secours dans cette guerre. Il le remit en possession de la souveraine sacrificature, et l'établit prince des Juifs, mais en lui défendant de porter le diadème : il fit mettre à mort ou retint dans les fers les principaux chefs de la rébellion; il emmena prisonnier Aristobule avec ses deux fils et ses deux filles : il démolit les murs de Jérusalem : il imposa un tribut à la nation des Juifs, et les resserra dans leurs anciennes limites, leur enlevant plusieurs places qu'ils avaient conquises sur les rois de Syrie. Tels furent les fruits de la funeste division entre les deux frères Hyrcan et Aristobule : la nation privée de sa liberté, assujettie aux Romains, dépouillée de ses conquêtes; appauvrie par les sommes immenses [3] qui sortirent du pays pour le paiement des tributs ; et nous verrons, dans peu d'années, par une suite de ces mêmes divisions, la maison royale éteinte, et l'autorité du gouvernement transportée à une famille étrangère.

Parmi les villes de Syrie que les Juifs avaient prises était celle de Gadara, qu'ils avaient même détruite. Pompée en releva les murailles et la repeupla, en considération d'un de ses affranchis, dont elle était la patrie, et qui avait un très-grand crédit auprès de lui.

Cet affranchi, qui se nommait Démétrius [1], est célèbre par son insolence. Il n'avait pas honte, dit Sénèque, d'être plus riche que Pompée; et Plutarque rapporte de lui qu'avant que d'être revenu à Rome, il possédait déjà de très-belles maisons dans les faubourgs les plus agréables de la ville avec des jardins magnifiques, pendant que Pompée n'avait qu'une maison simple et modeste [2]. Souvent aussi dans les repas, lorsque Pompée attendait les convives, et les recevait avec politesse à mesure qu'ils arrivaient, Démétrius était déjà à table, la tête couverte, et prenant ses aises. Comme l'affranchi semblait partager la puissance de son patron, tout le monde lui faisait la cour : et Plutarque nous a conservé à ce sujet une aventure qui a quelque chose de plaisant.

Caton [3] voyageait en Asie pendant que Pompée y était à la tête des armées romaines. Dans le cours de son voyage il vint à Antioche, curieux de voir une des plus belles villes de l'Orient. Il n'en était pas fort éloigné lorsqu'il aperçut hors de la porte une multitude de personnes en habits blancs, et des deux côtés du chemin des jeunes gens et des enfants rangés en ordre. Il s'imagina que c'était une réception qu'on lui faisait; et cela le mit de mauvaise humeur, car il n'aimait point le faste ni le cérémonial. Il marchait à pied, selon sa pratique constante, et ses amis étaient à cheval. Il leur ordonna de descendre pour faire honneur à ceux qu'il croyait venir au-devant de lui. Mais, lorsqu'il était à peu de distance, celui qui arrangeait toute cette troupe, ayant une couronne sur la tête et une baguette à la main, s'avança, et lui demanda où il avait laissé Démétrius, et s'il pouvait leur annoncer sa prochaine arrivée. A cette question, les amis de Caton se mirent à rire de tout leur cœur, mais Caton, toujours sérieux et austère, sans répondre un seul mot à celui qui l'interrogeait, passa ou-

[1] Plin. lib. 37, cap. 2.
[2] Six millions. = 500 talents font 2 875 000 fr. E. B.
[3] Josèphe les fait monter à plus de dix mille talents, c'est-à-dire, selon notre façon de compter, à plus de trente millions de livres.

[1] « Quem non puduit locupletiorem esse Pompeio. » (Sen. *de Tranq. animi*, n. 8.)
[2] Plut. in Pompeio.
[3] Plut. in Cat. min.

tre en s'écriant : *O la malheureuse ville!* Il trouvait honteuse et indigne cette adulation envers un misérable affranchi, encore flétri des fers de la servitude; et Julien l'apostat s'est cru en droit de renouveler ce reproche[1], plusieurs siècles après, contre les habitants d'Antioche, dont il était mécontent.

La richesse et la puissance énorme de ce Démétrius ne fait point honneur à son patron[2]. Mais telle était la conduite de Pompée : il passait tout à ceux qu'il aimait, dont plusieurs ne lui ressemblaient guère. Doux par lui-même, clément, modéré, généreux, tous ceux qui s'adressaient à lui immédiatement se louaient infiniment du traitement qu'ils en recevaient. Mais Gabinius, Scaurus, et les autres, exerçaient sous son autorité toutes sortes de vexations et d'injustices, et s'enrichissaient en pillant à toute main. Pompée le souffrait par faiblesse, n'osant les reprendre, ou par politique, pour s'attacher des créatures qu'il craignait d'écarter par trop de sévérité. C'est une tache à sa réputation ; car il ne suffit pas pour un homme en place que sa conduite personnelle soit nette et exempte de reproche, il répond des fautes et des injustices de ses subalternes.

Lorsque Pompée eut réglé les affaires de la Judée, il laissa Scaurus en Syrie avec deux légions, et se mit en marche pour retourner en Italie. Il traversa promptement la Cilicie et le Pont, et vint à Amisus, où il reçut les députés de Pharnace, qui lui apportaient de grands présents et le corps de Mithridate. Il ne voulut point voir ce cadavre, ni paraître insulter au malheur d'un grand roi après sa mort; il l'envoya à Sinope, pour être mis dans le tombeau de ses pères, avec ordre de lui faire de magnifiques funérailles. Mais il admira la richesse et la grandeur de ses habillements et de ses armes. Il y manquait néanmoins deux pièces rares et précieuses : un fourreau d'épée qui avait coûté quatre cents talents, et un bonnet royal à la persienne d'un ouvrage admirable. Ces deux pièces furent volées, la dernière à la sollicitation de Faustus Sylla, qui s'en empara.

[1] Julian. Misopogon.
[2] Plut. in Pomp.

Pharnace envoya aussi à Pompée un grand nombre d'otages que Mithridate avait exigés des différents princes ou peuples grecs et barbares. Il lui livra de plus ceux qui avaient pris M. Aquillius à Mitylène, afin qu'il en fît justice[1]. Enfin il lui demandait d'être rétabli dans le royaume de Pont, qui avait appartenu à ses ancêtres, ou du moins confirmé dans la possession du royaume du Bosphore. Pompée lui accorda le Bosphore avec la qualité de roi ami et allié du peuple romain; seulement il excepta du nombre de ses sujets et érigea en peuple libre les habitants de Phanagorée, dont la révolte avait porté le dernier coup à Mithridate. Castor, chef de cette révolte, reçut le titre d'allié et ami du peuple romain, et, dans la suite, il devint gendre du roi Déjotarus.

Plusieurs gouverneurs du château avaient attendu l'arrivé de Pompée[2] dans le pays pour lui remettre leurs places, craignant que les trésors qu'elles renfermaient fussent pillés, et qu'on ne leur en demandât compte. Pompée recueillit ainsi beaucoup de meubles précieux et de bijoux rares, dont quelques-uns venaient, à ce que l'on prétendait, de Darius fils d'Hystaspe, auquel les rois de Pont faisaient remonter leur origine. Avant que de partir, il distribua des récompenses aux petits princes qui avaient bien mérité de la république; il bâtit ou répara plusieurs villes dans le Pont et les pays circonvoisins; après quoi, libre d'affaires, il continua sa route, voyageant plutôt avec pompe qu'il ne marchait en guerrier.

D. JUNIUS SILANUS[3].
L. LICINIUS MURÆNA.

Le rendez-vous général des troupes était à Ephèse, où devait se faire l'embarquement. Pompée, en attendant la belle saison, employa son loisir à visiter quelques îles fameuses. Il vint à Lesbos, où il accorda la liberté à la ville de Mitylène, pour honorer Théo-

[1] Appian. Mithrid.
[2] Dio. lib. 37, et Appian.
[3] An. R. 690. — Av. J. C. 62.

phane, son historien, son ami et son confident, qui en était natif. Ce fut sans doute une grande joie pour Théophane d'effacer aux yeux des Romains la tache de perfidie dont ses concitoyens s'étaient souillés en livrant M. Aquillius à Mithridate, et de pouvoir non-seulement relever sa patrie des maux qu'elle avait soufferts, mais encore lui rendre tout son ancien éclat. Pompée assista dans cette même ville aux jeux et aux combats de poésie, pour lesquels il y avait des prix proposés, selon l'usage de la plupart des villes grecques; et la matière de toutes les pièces qui furent récitées devant lui n'était autre que ses exploits et ses victoires; que tous les beaux esprits s'efforçaient de chanter à l'envi. Le théâtre de Mitylène lui plut; et il en fit prendre le plan pour en construire un dans Rome du même goût, mais plus grand et plus vaste.

A Rhodes, il écouta tous les philosophes, et leur fit présent à chacun d'un talent. Mais surtout il rendit toute sorte d'honneurs à Posidonius[1]; jusque-là qu'en allant lui rendre visite, il ne voulut point que ses licteurs frappassent de leurs baguettes, comme c'était la coutume, à la porte du philosophe. Ainsi le vainqueur de l'Orient et de l'Occident soumit en quelque façon sa grandeur à la gloire des lettres.

Posidonius avait la goutte; et Pompée[2], après l'avoir salué très-obligeamment et en termes pleins d'estime, témoigna être fâché de ce qu'il ne pouvait pas avoir la satisfaction de l'entendre. *Vous le pouvez*, reprit le philosophe, *et il ne sera pas dit que la douleur soit assez puissante pour faire qu'un aussi grand homme m'ait rendu visite inutilement.* Aussitôt il prit une thèse de morale stoïque, et, couché dans son lit, il commença un long discours où il se proposait de prouver que rien ne mérite le nom de bien que la vertu. Pompée, de qui Cicéron tenait tout ce récit, ajoutait que de temps en temps les pointes de la douleur devenaient si perçantes, que Posidonius était obligé de s'interrompre, et qu'il répéta souvent : *Non, douleur*[1], *tu n'y gagneras rien. Quoique tu sois incommode, je n'avouerai jamais que tu sois un mal.* On doit savoir bon gré à ce philosophe d'avoir eu le courage, malgré ce qu'il souffrait, de discuter des matières de raisonnement avec une sorte de tranquillité. Mais n'est-ce pas une subtilité puérile que de refuser d'appeler la douleur un mal pendant qu'elle fait jeter les hauts cris?

Sur la fin de l'hiver, Pompée distribua des récompenses en argent à ses troupes avec une magnificence qui a de quoi nous étonner[2]. Il donna quinze cents dragmes[3] (sept cent cinquante livres) à chaque fantassin, et aux centurions et cavaliers à proportion, c'est-à-dire, selon ce que nous voyons pratiqué en plusieurs endroits de Tite Live, le double aux centurions, et le triple aux cavaliers. La somme à laquelle se monta cette largesse est portée par Appien à seize mille talents, ou quarante-huit millions de notre monnaie[4].

Pompée croyait revenir en Italie le plus glorieux des hommes[5]; mais un malheur domestique l'attendait pour l'affliger et le déshonorer. Mucia sa femme, de laquelle il avait eu trois enfants, avait tenu en son absence une conduite peu digne et du nom qu'elle portait et de la gloire de son époux. Pompée prit le parti de lui envoyer sur-le-champ des lettres de divorce. Mais le chagrin que lui causa cette aventure ne l'empêcha point de s'unir très-étroitement, peu de temps après, avec César[6], qui passait constamment pour le corrupteur de Mucia. Et cette dame, malgré sa mauvaise réputation, trouva un autre mari, qui fut ce même Scaurus, questeur de Pompée, dont j'ai fait mention plus d'une fois, et qui était fils du fameux Scaurus prince du sénat.

Puisque j'ai eu occasion de parler de la femme de Pompée, je crois pouvoir rendre compte ici de ses différents mariages. La

1 « Fores percuti de more a lictore vetuit; et fasces « litterarum januæ submisit is cui se Oriens Occidensque « submiserat. » (PLIN. VII, 30.)

2 Cic. Tusc. II, n. 61.

1 « Nihil agis, dolor : quamvis sis molestus, nunquam « te esse confitebor malum. »

2 Appian.

3 1440 francs. E. B.

4 92 millions de francs. E. B.

5 Plutarch.

6 Suet. Cæs.

première femme qu'il épousa fut Antistia, fille d'Antistius, qui, étant préteur, présida au jugement de Pompée accusé pour les faits de son père, comme je l'ai rapporté ci-dessus. La seconde fut Émilie, fille du vieux Scaurus et de Métella. Ce fut Sylla qui fit ce second mariage de Pompée. Il voulait l'attacher à sa famille, et il l'en approchait de très-près en lui faisant épouser Emilie, fille de Métella, qui était devenue sa femme. Dans cette affaire, les procédés furent tyranniques, et plus convenables au temps de Sylla qu'aux mœurs de Pompée. Celui-ci fut obligé de répudier Antistia, dont le père venait d'être tué à cause de lui par la faction du jeune Marius; et Emilie fut enlevée à Glabrion son époux, étant actuellement grosse. Ce mariage ne prospéra point. Emilie mourut en couche dans la maison de Pompée. Il épousa une troisième femme, qui fut cette Mucia dont je viens de parler. La quatrième sera Julie, fille de César.

LIVRE XXXVII.

Conjuration de Catilina, avec quelques autres faits qui s'y trouvent entremêlés. Ans de Rome 687-689.

§ I. — Noblesse de Catilina. Valeur héroïque de Sergius Silus, son bisaïeul. Caractère de Catilina. Corruption des moeurs des Romains. Il est accusé pour cause d'inceste avec une vestale, et absous. Après sa préture il gouverne l'Afrique, et de retour à Rome, il est accusé de concussion. Première conjuration de Catilina. César et Crassus soupçonnés d'y être entrés. Les conspirateurs manquent leur coup. Catilina est déchargé de l'accusation. César, étant édile, donne de magnifiques spectacles au peuple. Il place dans le Capitole des statues de Marius. Diversité des sentiments au sujet de ce coup hardi. Mot célèbre de Catulus. César tente inutilement de se faire envoyer en Égypte. Succession des rois d'Égypte depuis Lathyre. Testament d'Alexandre III. Crassus et Catulus, censeurs, s'accordent mal ensemble, et abdiquent. Fermeté de Caton à rejeter la sollicitation de Catulus. Famille de Caton. Son enfance. Sa tendre amitié pour son frère. Ardeur de Caton pour la philosophie stoïque. Il travaille à se fortifier et à s'endurcir le corps. Il s'accoutume à boire avec excès. Il prenait plaisir à contre-carrer le goût de son siècle. Sa constance superbe. Sa jeunesse parfaitement sage. Il se marie. Il avait servi comme volontaire dans la guerre de Spartacus. Il sert comme tribun des soldats en Macédoine. Sa conduite admirable dans cet emploi. Caton fait le voyage d'Asie. Sa simplicité et sa douceur. Pompée lui fait un accueil qui apprend aux peuples d'Asie à le respecter. Déjotarus ne peut l'engager à recevoir de lui des présents. Il se prépare à demander la questure. Devenu questeur, il range et réduit à la soumission les greffiers. Il se montre juste pour les paiements, attentif contre les fraudes, assidu à toutes les fonctions de sa charge. Sentiments de ses collègues à son égard. Trait remarquable de son courage par rapport à l'un d'entre eux. Sa fidélité à remplir les devoirs de sénateur. Éclat de sa réputation. César condamne comme coupables de meurtres ceux qui avaient tué les proscrits. Catilina est absous. Il demande le consulat avec Cicéron, et cinq autres candidats. Catilina travaille à avancer le projet de sa conjuration. Il avait attaché à sa personne tous les scélérats de la ville. Ses artifices pour séduire la jeunesse. Force du parti de Catilina. Il en assemble les chefs dans sa maison. Son discours aux conjurés. On peut douter s'il est vrai que Catilina leur ait fait boire du sang humain. Le secret de la conjuration est éventé. Les bruits qui s'en répandent servent beaucoup à porter Cicéron au consulat. Mot de Cicéron sur le censeur Cotta.

Commencements de Catilina.

Pendant que Pompée était en Orient, Rome fut étrangement agitée, et exposée aux plus grands dangers. Peu s'en fallut que Catilina ne la fît périr par les flammes, et ne la noyât dans le sang de ses habitants; et César, s'il ne peut pas être regardé comme complice d'un dessein aussi funeste, quoiqu'il en ait été soupçonné et accusé, au moins avança-t-il par plusieurs démarches hardies et factieuses le projet qu'il avait formé de se rendre maître de

la république. Je commence par Catilina.

L. Sergius Catilina était de la plus haute noblesse. La maison des Sergius était patricienne, et avait donné des consuls et des tribuns militaires à Rome, presque dès les premiers temps de la liberté [1]. Entre les ancêtres de Catilina aucun n'est plus illustre que son bisaïeul M. Sergius Silus, dont la valeur tenait du prodige. A sa seconde campagne il perdit la main droite; en deux campagnes il fut blessé vingt-trois fois; et quoique ses blessures le missent presque hors d'état de s'aider ni de ses pieds ni de ses mains, il ne laissa pas encore de servir longtemps et avec beaucoup de gloire. Il se faisait attacher au bras droit une main de fer; et, combattant le mieux qu'il pouvait avec la gauche seule, il eut en différentes occasions des chevaux tués sous lui. Deux fois pris par Annibal (car ce fut à ce redoutable ennemi qu'il eut affaire), deux fois il se sauva de prison, y ayant été tenu vingt mois, toujours dans les fers. Il ne se distingua pas seulement par sa bravoure comme officier subalterne; il eut des commandements importants, dans lesquels il fit lever le siége de Crémone, il défendit Plaisance, il prit dans la Gaule cisalpine douze camps des ennemis. Un si brave homme étant devenu préteur, ses collègues n'eurent pas honte de vouloir l'exclure de leurs sacrifices, comme estropié. Sergius repoussa cette injure par un discours où il faisait tout le détail que je viens de rapporter, et qui nous a été conservé par Pline. Cet écrivain prend un ton relevé pour louer la vaillance de Sergius. « Quels amas de cou« ronnes [2], s'écrie-t-il, n'aurait pas accumu« lés ce guerrier, s'il eût eu à combattre « contre un autre ennemi qu'Annibal! car la « différence des temps influe beaucoup sur la « manière dont la bravoure peut se signaler. « Les combats du Tésin, de Trébie, ou de « Trasimène, ont-ils pu donner matière à des « couronnes civiques? quelle récompense « militaire a été acquise dans la bataille de « Cannes, d'où le comble du mérite était « d'avoir fui? Certes, les autres ont vaincu « des hommes; mais Sergius a vaincu la for« tune. »

Catilina, arrière-petit-fils de ce héros, au lieu d'en soutenir la gloire, fut l'opprobre d'un si beau nom. Ce n'étaient pas les talents qui lui manquaient. Il avait une grande force de courage et un corps vigoureux [1], mais un naturel malfaisant et pervers. Dès ses premières années, les guerres intestines, les meurtres, le pillage, les dissensions civiles, firent sa joie et ses délices; et ce furent là les exercices de sa jeunesse. Robuste de corps, il supportait la faim, le froid, les veilles, au delà de ce qui est concevable. Pour ce qui regarde l'esprit, il était audacieux, fourbe, souple à prendre toute sorte de formes, capable de tout feindre et de tout dissimuler, avide du bien d'autrui, prodigue du sien, ardent et extrême dans ses désirs. Il n'était pas destitué d'éloquence, mais nulle sagesse dans sa conduite. C'était un esprit vaste, qui tendait toujours à l'excessif, à l'incroyable, à ce qui s'élevait au-dessus de sa portée. Depuis la domination de Sylla, il était possédé d'une violente passion de s'emparer de la république, et il ne s'embarrassait en aucune façon des moyens, pourvu qu'il réussit à se faire roi. L'indigence et les remords de ses crimes,

[1] Plin. VII, 28.

[2] « Quos hic coronarum acervos consecuturus erat, « hoste mutato! Etenim plurimùm refert in quæ cujus« que virtus tempora inciderit. Quas Trebia, Ticinusve, « aut Trasimenus, civicas dedère? Quæ Cannis corona « merita? undè fugisse virtutis summum opus fuit. Cæ« teri profectò victores hominum fuere; Sergius vicit « etiam fortunam. » (PLIN.)

[1] « L. Catilina, nobili genere natus, fuit magnâ vi et « animi et corporis, sed ingenio malo pravoque. Huic ab « adolescentiâ bella intestina, cædes, rapinæ, discordia « civilis, grata fuere : ibique juventutem suam exercuit. « Corpus patiens inediæ, algoris, vigiliæ, supra quam « cuiquam credibile est. Animus audax, subdolus, va« rius cujuslibet rei simulator ac dissimulator, alieni ap« petens, sui profusus, ardens in cupiditatibus. Satis « eloquentiæ, sapientiæ parum. Vastus animus immode« rata, incredibilia, nimis alta, semper cupiebat. Hunc, « post dominationem L. Sullæ, lubido maxuma invase« rat reipublicæ capiundæ : neque id quibus modis asse« queretur, dum sibi regnum pararet, quidquam pensi ha« bebat. Agitabatur magis magisque in dies animus ferox « inopiâ rei familiaris, et conscientiâ scelerum : quæ « utraque his artibus auxerat, quas suprà memoravi. « Incitabant prætereà corrupti civitatis mores; quos « pessuma, ac diversa inter se mala, luxuria atque ava« ritia, vexabant. » (SALLUST. *Catil.*)

double fruit des principes par lesquels il s'était gouverné, étaient en même temps comme deux aiguillons qui échauffaient et animaient de plus en plus chaque jour ce courage féroce. Ajoutez l'espérance du succès, fondée sur la corruption générale des mœurs, qu'avaient totalement perverties deux vices, ce semble, opposés, mais également funestes, le luxe et la débauche d'une part, et de l'autre l'avidité pour l'argent.

Salluste, de la main duquel est ce portrait de Catilina, y joint un tableau des mœurs des Romains; et il commence par l'exposé des vertus des anciens temps pour mieux contraster avec les vices qui s'étaient introduits en conséquence de l'agrandissement de l'empire. Tout ce morceau est parfaitement beau. Mais il me paraît peu nécessaire d'insérer ici l'éloge des mœurs anciennes, qui doivent être connues par toute cette histoire; et pour ce qui est de l'autre partie, j'en extrairai seulement ce qui a un rapport plus direct avec Catilina.

Depuis la prise de Carthage, la vertu des Romains, comme il a été remarqué ailleurs, s'était bien démentie. L'ambition et l'amour de l'argent amenèrent les plus horribles désordres. Mais la victoire de Sylla est une seconde époque funeste aux bonnes mœurs. « Depuis « que Sylla [1], dit Salluste, après avoir retiré « la république des mains de ceux qui l'opprimaient, eut mal fini ce qu'il avait très-« bien commencé, la violence et le brigan-« dage devinrent un goût universel : l'un « désirait des maisons, l'autre des terres : les « vainqueurs ne connaissaient ni mesure, ni « modération, et se portèrent à toutes sortes « de cruautés contre leurs concitoyens. Et « comment les soldats de Sylla, corrompus « et gâtés par le luxe de l'Asie, se seraient-« ils modérés dans la victoire, pendant que la « prospérité est une séduction violente même « pour les sages? Les richesses commencèrent « donc à être tout à fait en honneur : par « elles on parvenait à la gloire, au comman-« dement, à la puissance. Dès lors la vertu « languit, la pauvreté devint une honte, et « l'intégrité des mœurs passa pour singula-« rité et misanthropie. La jeunesse, élevée « dans les délices, se livra à la débauche, à « l'estime de l'argent, à l'orgueil. Ils pillaient « pour dépenser; ils comptaient pour rien ce « qu'ils possédaient, et ils cherchaient à en-« vahir ce qui appartenait à autrui. L'hon-« neur, la pureté des mœurs, tous les droits « divins et humains, leur devinrent indiffé-« rents : ils n'avaient pour objet unique que « de satisfaire leurs désirs effrénés.

« C'est une chose curieuse, ajoute Salluste, « de considérer les palais et les maisons de « campagne de nos contemporains, qui éga-« lent des villes par leur prodigieuse étendue, « et de les comparer avec la simplicité des « temples bâtis en l'honneur des dieux par

[1] « Postquàm L. Sulla, republicâ receptâ, bonis initiis malos eventus habuit, rapere omnes, trahere : domum alius, alius agros cupere : neque modum, neque modestiam, victores habere; fœda crudeliaque in cives facinora facere... Quippe secundæ res sapientium animos fatigant : ne illi, corruptis moribus, victoriæ temperarent. Postquam divitiæ honori esse cœperunt, et eas gloria, imperium, potentia, sequebantur, hebescere virtus, paupertas probro haberi, innocentia pro malevolentiâ duci cœpit. Igitur ex divitiis juventutem luxuria atque avaritia cum superbiâ invasêre. Rapere, consumere; sua parvi pendere, aliena cupere; pudorem, pudicitiam, divina atque humana promiscua, nihil pensi, neque moderati habere. Operæ pretium est, quum domos atque villas cognoveris in urbium modum exædificatas, visere templa deorum, quæ nostri majores, religiosissumi mortales, fecêre. Verùm illi delubra deorum pietate, domos suas gloriâ decorabant; neque victis quidquam, præter injuriæ licentiam, eripiebant. At hi contrà, ignavissumi mortales, per summum scelus, omnia ea sociis ademere, quæ fortissumi viri victores hostibus reliquerunt : proindè quasi injuriam facere, id demùm esset imperio uti. Nam quid ea memorem quæ, nisi his qui vidêre, nemini credibilia sunt? a privatis compluribus subversos montes, maria constrata esse : quibus mihi ludibrio videntur fuisse divitiæ : quippè quas honestè habere licebat, per turpitudinem abuti properabant. Sed lubido stupri, ganeæ, cæterique cultûs, non minor incesserat. Viri pati muliebria; mulieres in propatulo pudicitiam habere : vescendi causâ, terrâ marique omnia exquirere : dormire priùs quam somni cupido esset : non famem aut sitim, neque frigus, aut lassitudinem opperiri; sed ea omnia luxu antecapere. Hæc juventutem, ubi familiares opes defecerant, ad facinora incendebant. Animus imbutus malis artibus, haud facilè lubidinibus carebat : eo profusiùs omnibus modis quæstui atque sumptui deditus erat. »

« nos ancêtres, les plus religieux des mortels. « Mais ces héros honoraient les temples des « dieux par leur piété, et leurs maisons par la « gloire de leurs exploits ; et ils n'ôtaient aux « peuples vaincus que la liberté de commettre « l'injustice. Au lieu que ceux d'aujourd'hui, « gens sans cœur et sans aucun sentiment, « dépouillent par un crime horrible les alliés « de la république des richesses et des choses « précieuses que la modération des vainqueurs « avait laissées à des ennemis vaincus, comme « si être injuste impunément c'était user de « l'empire. Qu'est-il besoin que je cite ici ces « ouvrages incroyables pour quiconque ne les « a pas vus? des montagnes coupées et apla- « nies par des particuliers, les mers resser- « rées par des digues qui servent de fonde- « ments à de fastueux édifices : insensés, qui « se jouent des richesses, et qui abusent, « à leur honte, de ce qui leur ferait honneur, « s'ils savaient en faire un usage modéré!

« L'extinction de tout sentiment de pudeur « est toujours la suite de ce luxe forcené. La « chasteté n'était plus connue parmi les fem- « mes : les hommes se déshonoraient par des « débauches dignes d'horreur. La gourmandise « était poussée au point que les terres et les « mers suffisaient à peine pour couvrir les ta- « bles. En tout régnait une mollesse qui préve- « nait tous les besoins naturels, qui apprenait à « se mettre au lit avant que de sentir la néces- « sité du sommeil, à aller au-devant du froid « et de la lassitude, à manger et à boire sans « attendre ni la faim ni la soif. La jeunesse, « accoutumée à ce train de vie, lorsque l'ar- « gent lui manquait, se portait aux vols et aux « meurtres. Livrée à ses passions, il lui fal- « lait de quoi les contenter. Les rapines et « les profusions se donnaient la main, et s'ai- « daient à croître réciproquement. »

Dans une ville si remplie de désordres, Catilina méritait par ses vices et par ses crimes d'être à la tête de tout ce qu'elle contenait de scélérats. J'ai rapporté ses cruautés détestables dans la proscription. Salluste lui reproche d'avoir passé sa jeunesse dans toute sortes d'infamies ; d'avoir corrompu une jeune fille d'illustre naissance, puis une vestale. Et, dans la suite, étant épris d'amour pour Aurélia Orestilla, qui n'avait jamais rien eu de louable que la beauté, comme elle faisait difficulté de l'épouser, parce qu'il avait d'un autre mariage un fils déjà grand, on regarde comme constant qu'il fit lui-même mourir son propre fils pour lever par ce crime abominable l'obstacle qui s'opposait à ses désirs. Je passe sous silence d'autres horreurs que je ne puis me résoudre à exposer ici, quoiqu'elles lui aient été reprochées en plein sénat par Cicéron [1].

L'inceste commis par lui avec la vestale Fabia lui attira une affaire sérieuse. Il fut accusé en forme, et poursuivi criminellement. Mais Fabia était sœur de la femme de Cicéron, et Catilina lui-même était protégé par Catulus [2]. Le crédit l'emporta, et les coupables furent absous.

On sera peut-être étonné que Catulus, homme de bien, et citoyen vertueux, s'intéressât pour Catilina. Mais c'était un des talents de ce fourbe de savoir en imposer aux honnêtes gens, qui souvent, par la droiture de leur cœur, sont plus aisés à duper que les autres. Cicéron remarque expressément que, pendant que Catilina était lié avec tout ce qu'il y avait de plus méchant dans Rome, il feignait d'être dévoué aux bons citoyens [3].

Catilina fut préteur vraisemblablement en l'année 684, sous les consuls Q. Métellus et Marcius Rex ; et après sa préture il alla gouverner l'Afrique, c'est-à-dire la piller, la vexer, la tourmenter. Il poussa les choses si loin, que les Africains envoyèrent des députés à Rome pour se plaindre au sénat des injustices et des violences de leur préteur [4]. Il y eut plusieurs avis très-rigoureux contre lui dans le sénat. Cela ne l'empêcha pas de revenir tête levée à la ville en 686, sous les consuls Lépidus et Volcatius, pour demander le consulat. Mais tout en arrivant il fut accusé de concussion par Clodius, qui ne valait pas mieux que lui. Cette accusation l'empêcha de

[1] Cic. in Togâ cand.

[2] Ascon in or. Cic. in Togâ cand. Oros. VI, 3.

[3] « Utebatur hominibus improbis multis ; et quidem « optimis se viris deditum esse simulabat. » (Cic. *pro Cœl.* n. 12.)

[4] Cic. in Togâ cand. et ibi Ascon.—Sallut. Dio. lib. 36.

se mettre au nombre des candidats. Il fallait qu'il se purgeât avant que de pouvoir y être reçu.

L'élection des consuls excita bien du tumulte. P. Sylla, proche parent du dictateur du même nom, et P. Autronius, avaient été désignés. Mais deux de leurs compétiteurs, L. Cotta et L. Torquatus, les ayant accusés de brigue, les firent condamner, les dépouillèrent ainsi de leur charge, et furent eux-mêmes nommés en leur place.

La fureur et le désespoir s'emparèrent de l'esprit de ces deux consuls dépossédés : au moins de l'un des deux, P. Autronius : car, pour ce qui est de P. Sylla[1], quoique Suétone et Dion le donnent pour complice de la conjuration dont je vais parler, Salluste ne le charge point ; et, l'affaire ayant été portée en justice quelques années après, Sylla fut défendu par Hortensius sur cet article, et absous. Quant à ce qui regarde Autronius, il est certain qu'il se ligua avec Catilina, qui était actuellement accusé de concussion. Ils s'associèrent Cn. Pison, jeune homme de naissance, mais factieux, et que l'indigence et l'ambition rendaient capable de tout oser. Leur plan était, selon Salluste, de tuer les deux consuls Cotta et Torquatus, dans le Capitole même, le premier janvier : après quoi Catilina et Autronius devaient s'emparer des faisceaux consulaires, et envoyer Cn. Pison en Espagne avec la qualité de préteur et une bonne armée.

Suétone ajoute des circonstances tout à fait importantes, et change même quelque chose dans les faits. Il dit qu'on soupçonna César d'être entré avec Crassus dans ce noir complot ; et qu'ils prétendaient, après avoir massacré les consuls et les principaux du sénat, Crassus se faire dictateur, César maître de la cavalerie, et rendre le consulat à Sylla et à Autronius. Je l'ai déjà dit, j'ai peine à me persuader que César, dont le caractère a toujours été éloigné de la cruauté, ait trempé dans un si horrible dessein. J'en dis à peu près autant de Crassus. Qu'ils aient été informés des projets de Catilina, et que, lui laissant l'odieux du crime, ils aient peut-être voulu en recueillir le fruit, c'est ce qui ne paraît pas impossible. Pour Catilina, Autronius et Pison, il n'est pas douteux qu'ils n'aient projeté de tuer les consuls le premier janvier ; et que, leur coup ayant manqué, parce que le secret s'éventa et que l'on donna une garde aux consuls, ils n'aient remis au cinq février suivant l'exécution de leur complot. Mais il y eut un malentendu entre les conjurés, qui fit encore échouer cette criminelle entreprise.

[1] Sueton. Cæs. cap. 9.

L. AURÉLIUS COTTA[1].
L. MANLIUS TORQUATUS.

On ne fit point de recherches sur des faits si graves ; et, le sénat ayant voulu former un décret contre ceux que tout le monde regardait comme coupables, un tribun du peuple s'y opposa. Pison fut même envoyé en Espagne par le crédit de Crassus, qui voulait se ménager un appui contre la puissance de Pompée, dont il prenait beaucoup d'ombrage. On a prétendu que César conspira encore avec Pison, et qu'il fut convenu entre eux qu'ils travailleraient à faire soulever, l'un l'Espagne, l'autre la Gaule cisalpine. Mais tous ces projets furent renversés par la mort de Pison, qui fut assassiné presque en arrivant dans sa province, soit que les Espagnols ne pussent souffrir sa dureté et son arrogance, soit que les meurtriers fussent des clients de Pompée qui le défirent d'un adversaire qu'on élevait contre lui.

Catilina, plus coupable que Pison, était d'ailleurs poursuivi en justice pour les crimes de concussion dont il était prévenu. Mais, quoique chargé de la haine publique pour l'horrible conspiration qu'il venait de tramer, quoique convaincu de rapines et de brigandages exercés dans sa province, il fut néanmoins absous. Ce qu'il y a de plus surprenant[2], c'est que le consul Torquatus, qu'il avait voulu assassiner, s'intéressa pour lui, et vint assister à sa cause pour sollici-

[1] An. R. 687 ; av. J. C. 65.
[2] Cic. pro. P. Syllâ, n. 81 ; de Har. resp. n. 42.

ter les juges en sa faveur. Clodius, son accusateur, l'aida beaucoup à obtenir cette absolution. Gagné par argent, si nous en croyons Cicéron, il prévariqua honteusement et par une collusion indigne il sauva un criminel dont il feignait de poursuivre la punition. Catilina, échappé d'un si grand péril, n'en fut pas plus retenu; au contraire il poussa son projet en avant, et grossit de plus en plus son parti. Mais avant que de rendre compte de la suite de ces mouvements, je dois placer ici les autres faits qui appartiennent au consulat de Cotta et de Torquatus, et premièrement ce qui regarde l'édilité de César.

Nous avons vu quels soupçons étaient tombés sur César à l'occasion des entreprises de Catilina. Ces soupçons n'altérèrent point son crédit auprès du peuple, et l'édilité lui fournit de nouveaux moyens de l'augmenter[1]. Les édiles étaient chargés de donner les jeux, ou représentations de pièces de théâtre. César s'acquitta de cette fonction avec une magnificence qui surpassa tout ce que l'on avait vu jusqu'alors. Il fit exécuter aussi des chasses de bêtes fauves dans le Cirque. Parmi ces différents spectacles il y en eut dont il fit la dépense en commun avec Bibulus son collègue, et d'autres qu'il donna en son propre nom; ce qui fit qu'on lui attribua l'honneur du tout. Il effaçait d'ailleurs par tant d'endroits Bibulus, qu'il n'est pas étonnant qu'il profitât seul même de ce qu'ils faisaient ensemble. Bibulus se plaignait de son sort, et disait assez agréablement « qu'il lui était arrivé la même chose « qu'à Pollux, qui avait moitié dans le tem« ple bâti sur la place publique en l'hon« neur des deux frères, et qui cependant « était oublié universellement, puisque ce « temple n'était jamais appelé que le temple « de Castor. » Cette aventure, jointe à la différence des caractères, produisit entre César et Bibulus une inimitié qui fut poussée dans la suite aux derniers excès.

César donna encore pendant son édilité, sous prétexte d'honorer la mémoire de son père, des combats de gladiateurs, jusqu'au nombre de trois cent vingt couples. Encore en avait-il préparé bien davantage. Mais l'alarme s'étant répandue à ce sujet dans la ville, parce que l'on appréhendait qu'il ne fît de ces gladiateurs un autre usage que celui qu'il annonçait, il fut rendu un décret du sénat pour fixer le nombre de gladiateurs qu'il serait permis de faire combattre dans ces jeux. Pline[1] rapporte que, dans ces mêmes jeux, César donna le premier exemple que l'on ait vu dans Rome, de faire en argent toutes les décorations de l'amphithéâtre.

Toute cette magnificence n'a rien absolument de singulier, et qui ne se remarque dans d'autres. Mais voici un trait qui caractérise César. J'ai dit que son plan suivi et constant était de faire revivre la faction de Marius. Dans cette vue, lorsqu'il eut échauffé les esprits de la multitude en sa faveur par les jeux et les spectacles, il saisit ce moment pour placer dans le Capitole, pendant la nuit, des statues de Marius qu'il avait fait faire en secret, avec des victoires ornées de trophées, et des inscriptions qui célébraient le vainqueur des Cimbres. Au point du jour, l'éclat de ces statues, qui étaient des chefs-d'œuvre de l'art, et d'ailleurs toutes brillantes de dorures, attira un concours infini de spectateurs, et il n'y eut personne qui n'admirât un coup si hardi, dont l'auteur fut reconnu, dans le moment, de tout le monde. Plusieurs néanmoins traitèrent cette démarche d'attentat, qui faisait reparaître aux yeux du public des honneurs abolis par les décrets du sénat. *C'est*, disaient-ils, *une tentative que fait César pour se frayer le chemin à la tyrannie. Il veut essayer ce que nous sommes capables de souffrir en patience; et le succès de l'entreprise présente l'enhardira à en former de nouvelles plus grandes et plus dangereuses.* Les partisans de Marius au contraire, encouragés par un événement si agréable pour eux et si peu attendu, accoururent de toutes parts, et étonnèrent par leur nombre ceux qui les croyaient presque anéantis parce qu'ils n'osaient se montrer. Ils remplirent le Capitole, qu'ils faisaient retentir de leurs acclamations. Plusieurs même pleurèrent de

[1] Suet. Cæs. cap. 10. — Plut. in Cæs. — Dio.

[1] Plin. lib. 33, cap. 3.

tendresse à la vue de ces statues, proscrites depuis la dictature de Sylla; et, charmés de César, ils s'écriaient qu'il était le seul qui soutînt dignement l'honneur d'être allié de Marius.

L'affaire fut portée au sénat, et y fit grand bruit. C'est à cette occasion que Catulus dit ce mot célèbre : *Il est temps, messieurs, de penser à nous; car ce n'est plus par des mines et par des souterrains, c'est en dressant ouvertement ses batteries que César attaque la république*. La réflexion était juste. Le gouvernement était alors fondé sur les lois et les établissements de Sylla; et il n'était pas possible de ranimer le parti de Marius, sans produire un renversement général de toutes choses. Mais César, avec cette éloquence forte et persuasive qu'il savait si bien manier, détruisit les reproches de Catulus, et vint à bout d'être approuvé même dans le sénat.

Il échoua pourtant dans le dessein qu'il forma de se faire envoyer en Egypte, à l'occasion des troubles qui s'étaient élevés dans ce royaume[1], et des droits que la république, selon quelques-uns, pouvait y prétendre. C'est un point très-obscur dans l'histoire, sur lequel je vais proposer brièvement ce qui me paraît le plus vraisemblable.

Après la mort de Ptolémée Lathyre, les Egyptiens mirent sur le trône Cléopatre, sa fille. Sylla, alors dictateur, et qui avait auprès de lui Ptolémée Alexandre[2], fils d'un autre Alexandre, frère de Lathyre et mort avant lui, envoya ce prince en Égypte pour y régner conjointement avec Cléopatre. Mais Alexandre, au bout de dix-neuf jours, fit massacrer Cléopatre, et fut lui-même tué par les Alexandrins, qu'une si horrible cruauté avait révoltés contre lui. Je suppose que cet Alexandre laissa un fils de même nom, qui avait des prétentions bien fondées sur le royaume d'Egypte, puisque son père et son grand-père y avaient régné, et que d'ailleurs la postérité légitime de Lathyre était éteinte par la mort de Cléopatre. Cependant les Egyptiens reconnurent pour roi Ptolémée Aulète, fils naturel de Lathyre. Je suppose encore que les brouilleries qui arrivèrent en Egypte pendant que Pompée faisait la guerre en Asie, et qui attirèrent des ambassades d'Egyptiens à ce général, naissaient des prétentions contraires d'Alexandre III et d'Aulète. Pompée ne voulut point prendre connaissance de ce différend. Ptolémée Aulète demeura en possession du trône; et Alexandre, réduit à se retirer à Tyr, y mourut peu de temps après[1].

La nouvelle vint à Rome qu'Alexandre, en mourant, avait légué au sénat et au peuple romain tous ses droits sur la succession des Lagides, c'est-à-dire sur l'Egypte et sur l'île de Chypre. Si ce testament est vrai ou faux, c'est ce qu'il me paraît difficile de décider[2]. Cicéron en parle dans une de ses harangues, mais sans vouloir s'expliquer nettement. Ce qui est constant, c'est que le sénat fit acte d'héritier, et envoya des députés à Tyr pour s'emparer de l'argent qu'Alexandre y avait mis en dépôt.

Je crois donc que César voulait faire valoir ce testament, et se faire donner en conséquence une commission pour réduire l'Egypte et l'île de Chypre en province romaine. Il était appuyé dans ce projet par Crassus, actuellement censeur, avec qui il paraît avoir été alors intimement lié. Mais il trouva des obstacles de la part de Catulus, collègue de Crassus, et de la part de plusieurs autres des premiers de la ville, qui soutenaient qu'il n'existait point de testament, et que d'ailleurs il n'était pas de l'honneur du peuple romain de paraî-

[1] Suet.

[2] Porphyr. Gr. apud Euseb. — Appian. Mithrid. et de Bel. Civil. lib. 1. — Plut. in Crass. — Cic. in Rull. lib. 11.

[1] Usserius et M. Prideaux, suivis par M. Rollin dans son Histoire Ancienne, arrangent autrement la succession à la couronne d'Egypte depuis Lathyre ; mais averti par une note sur M. Prideaux, j'ai cru voir clairement que le sentiment d'Ussérius était insoutenable. Grevius, dans une note sur la première Agraire de Cicéron, reconnaît le troisième Ptolémée Alexandre dont je parle ici. C'est un dénouement qui m'a paru nécessaire; et je ne vois rien de plus propre à concilier les témoignages combinés de Porphyre, d'Appien, de Suétone, de Plutarque, et surtout de Cicéron, que le plan que je suis. Ce système lie ensemble toutes les parcelles détachées qui se trouvent dans les différents auteurs.

[2] Cic. in in Rull.

tre avide de la succession des rois, et de vouloir envahir tous les royaumes. Ces derniers l'emportèrent, et César manqua son coup. Cette affaire aura des suites, qui m'ont paru demander l'éclaircissement que j'ai tâché de donner ici.

J'ai dit que Crassus et Catulus étaient censeurs. Ils ne firent presque aucune fonction de leur magistrature. Il n'y eut ni dénombrement du peuple, ni revue des chevaliers, ni tableau dressé des sénateurs. La discorde s'était mise entre eux, tant au sujet de l'Egypte, dont je viens de parler, que par rapport aux peuples de la Gaule transpadane, que Crassus, soutenu de César, prétendait faire citoyens romains; ce qne Catulus ne voulut point souffrir. Il ne leur fut pas possible de s'accorder, sinon à abdiquer leur charge, comme ils firent réellement.

Catulus, étant encore censeur, s'attira un désagrément de la part de Caton, qui, cette même année, gérait la questure. Caton avait entrepris de réduire et de réformer le corps des greffiers[2], qui souvent, sous ses prédécesseurs, s'en étaient fait beaucoup accroire, et avaient commis bien des injustices. Il eu entreprit un en particulier, qui avait la protection de Catulus, et qui engagea ce grave magistrat à venir à la chambre des questeurs solliciter Caton pour lui. Catulus, qui était censeur, très-respecté personnellement pour sa vertu, et ami de Caton, en conséquence de la conformité des sentiments et de la conduite, compta qu'il obtiendrait sans peine ce qu'il souhaitait. Mais Caton lui représenta et lui prouva que celui pour lequel il s'intéressait, était coupable. Catulus, n'ayant rien à répliquer, ne laissa pas de demander qu'en sa considération on fît grâce à ce greffier. Un tel langage, bien éloigné des principes de Caton, donna lieu au jeune questeur de lui faire une sérieuse remontrance sur ce qu'il ne gardait pas les bienséances qu'exigeaient sa vertu et sa dignité. Mais enfin, comme Catulus ne se rendait point, Caton éleva la voix et lui dit : *Il vous serait honteux, Catulus, censeur comme vous êtes, et chargé de l'inspection sur nos mœurs, de vous faire chasser d'ici par mes huissiers.* A ces mots Catulus, troublé et irrité en même temps, ouvrit la bouche comme pour répondre; et ne trouvant rien de raisonnable à dire, il se retira très-confus. Il fit cependant si bien, que le greffier fut absous. Mais Caton n'en persista pas moins à ne plus se servir du ministère de cet officier, et il lui retrancha même ses gages.

Caton est un personnage si intéressant, qu'à l'occasion de son entrée dans les charges publiques, je crois faire plaisir au lecteur de lui tracer ici, d'après Plutarque, un portrait des premières années de co rigide partisau de la vertu. Ce sera une espèce de soulagement et de consolation au milieu des vices qui inondent l'histoire des temps que je décris.

Caton, connu parmi nous sons le nom de *Caton d'Utique*, était arrière-petit-fils de Caton le censeur, et descendait d'un fils que ce premier des Catons avait eu dans sa vieillesse, ayant contracté un second mariage avec la fille d'un de ses clients. Notre Caton avait une sœur de père et de mère qui se nommait *Porcia.* Sa mère avait eu d'un premier mariage d'autres enfants, savoir nn fils, dont le nom était *Servilius Cépion*, et plusieurs filles, dont la plus connue est la mère de Brutus. Tous ces enfants se trouvèrent élevés dans la maison du célèbre tribun Drusus, leur oncle maternel.

Dès sa plus tendre enfance, Caton montra ce qu'il serait un jour. Son air de visage, son ton de voix, son regard, et la façon même dont il se comportait dans les jeux et les amusements de son âge, tout annonçait en lui un caractère sérieux, solide et constant. Dur et inaccessible à la flatterie, il était encore moins capable de se laisser vaincre par la crainte. J'ai rapporté ailleurs sa résistance opiniâtre à toutes les voies de terreur et de menaces mises en œuvre par Pompédius Silo pour l'ébranler; et ce trait singulier de l'enfance de Caton prouve bien quelle était dès lors sou intrépidité. Il riait peu, et rarement. Il n'était point sujet à ces petites colères qui passent aussi promptement dans les enfants qu'elles s'excitent. Mais quand il faisait tant que de se fâcher, c'était tout de bon, et il n'était pas aisé de le ramener. Du reste, doux et docile, il obéissait volontiers à ses maîtres;

[1] Plut. Crass. Suet. Cæs.
[2] Plut. Cat. min.

mais il demandait raison de tout; et son précepteur[1], homme sachant vivre, et qui aimait mieux faire usage avec son disciple de la raison que des coups, ne manquait pas de satisfaire la curiosité de cet enfant.

Ce caractère si ferme n'était rien moins que farouche et insensible. Il aima tendrement son frère. Et, dans ses premières années, comme un jour quelqu'un lui demanda qui il aimait plus que tout autre, il répondit que c'était son frère. On insista, et on voulut savoir à qui il accordait le second rang dans son amitié : il répondit que c'était à son frère; et, pressé de nouveau, il ne donna point d'autre réponse, jusqu'à ce que celui qui lui faisait ces questions se rebuta. Cette amitié crut avec l'âge; et lorsque Caton eut vingt ans, il ne soupa jamais, il no fit aucun voyage, il ne parut jamais dans la place publique qu'avec son frère. Il se distinguait néanmoins de lui en ce qu'il n'usait point de parfums; et, dans tout le reste de sa conduite, il était exact et sévère. Aussi Cépion, lorsqu'il s'entendait louer sur sa retenue et sa sagesse, disait que, comparé aux autres, il pouvait bien mériter quelque éloge : « mais, ajoutait-il, quand je « me regarde vis-à-vis de Caton, je me « trouve un Apicius[2].»

Afin de réunir ici tout ce qui regarde la tendresse de Caton pour son frère, je dirai que, Cépion étant tribun des soldats dans la guerre de Spartacus sous les consuls Gellius et Lentulus, Caton alla servir dans la même armée. Quelques années après, Caton luimême fut tribun des soldats dans l'armée de Macédoine; et son frère, qui l'avait accompagné, mais qui sans doute n'avait pas d'emploi, ayant voulu faire un voyage en Asie, tomba malade à Enus en Thrace. Dès que Caton en sut la nouvelle, quoiqu'il fît un gros temps, il voulut partir de Thessalonique, où il était; et, ne pouvant avoir de grand vaisseau, il se jeta dans une petite barque avec deux amis et trois esclaves. Il courut un très grand péril, et n'échappa à la tempête que par un bonheur inespéré. En arrivant à Enus, il trouva son frère mort. La douleur parut triompher de toute sa philosophie. Non-seulement il versa des larmes, il embrassa le mort, il tomba dans une noire tristesse; mais il fit de grandes dépenses pour la sépulture de son frère, en parfums, en étoffes précieuses, qui furent brûlés avec lui. Enfin, il lui fit ériger dans la place publique d'Enus un monument du marbre le plus précieux, qui lui coûta huit talents[1]. Ce n'était néanmoins qu'un cénotaphe, ou tombeau vide, comme il paraîtra par la suite.

Ces dépenses donnèrent lieu aux injustes reproches de quelques-uns, qui prétendaient qu'elles ne convenaient pas à la modestie et à la simplicité dont Caton faisait d'ailleurs profession. Mais ils ne savaient pas[2], dit Plutarque, quel fonds de douceur et de tendre amitié il y avait dans ce courage, d'ailleurs si fier, et combien était accessible aux sentiments ce même homme qui se maintenait invincible, soit aux voluptés, soit aux terreurs et aux périls, soit aux demandes contraires à la justice.

Il ne montra pas, en cette occasion, moins de générosité que de bon cœur. Les villes et les princes des environs lui envoyèrent de grands présents pour honorer la mémoire de Cépion. Il ne reçut point l'argent; et il fit usage des parfums et autres choses semblables, mais ayant attention à en faire honneur à ceux de qui il les tenait. La succession de son frère devait se partager (je ne sais pas pourquoi) entre lui et une fille en bas âge que laissait Cépion. Dans le partage, Caton ne redemanda rien de la dépense qu'il avait faite pour le tombeau.

C'est donc bien à tort que César l'accusa longtemps après (sans doute dans ses Anti-Catons) d'avoir tamisé les cendres de son frère pour y chercher ce qui pourrait s'y trouver de poudre d'or, à cause des riches broderies qui

[1] Ἦν χαρίεις ὁ παιδαγωγὸς αὐτοῦ, καὶ λόγον ἔχων τοῦ κονδύλου προχειρότερον.

[2] Le texte grec porte *un Sippius*, nom inconnu, et qui peut être aisément une corruption de celui d'*Apicius*, fameux gourmand, comme tout le monde le sait.

[1] Vingt-quatre mille livres. = 16 000 fr. E. B.

[2] Οὐ καθορῶντες, ὅσον ἐν τῷ πρὸς ἡδονάς, καὶ φόβους, καὶ δεήσεις ἀναισχύντους ἀγνάμπτῳ καὶ στεῤῥῷ τοῦ ἀνδρὸς τὸ ἥμερον ἐνῆν καὶ φιλόστοργον.

avaient été brûlées avec le corps de Cépion. Ce reproche, selon que l'observe Plutarque[1], prouve seulement que César croyait tout permis à sa plume comme à son épée.

Enfin, lorsque Caton, après le voyage d'Asie dont je parlerai plus bas, s'embarqua pour retourner à Rome, ses amis lui conseillèrent de mettre l'urne où étaient renfermées les cendres de son frère dans un autre bâtiment que celui qu'il montait. Caton le refusa, et déclara qu'on lui arracherait plutôt la vie que ces cendres qui lui étaient si chères et si précieuses, et qu'il ne se reposerait sur personne du soin de les reporter en Italie.

Je reviens aux études de Caton. La philosophie stoïque avait trop de ressemblance avec son caractère pour ne pas l'attirer puissamment. Il en étudia les principes sous Antipatre de Tyr; et il s'y appliqua[2] avec une sorte d'avidité, non pas pour apprendre à en discourir, comme faisaient la plupart, mais pour y conformer sa conduite. Plein d'une espèce d'enthousiasme pour tout ce qui appartient à la vertu, il n'en négligea aucune partie. Il avait néanmoins une prédilection pour la fermeté dans la défense de la justice, et pour cette roideur inflexible qui ne se laisse amollir ni par la faveur ni par aucune considération des personnes.

Son zèle pour le stoïcisme était si grand, que, pendant qu'il était en Macédoine tribun des soldats, ayant entendu parler d'un stoïcien célèbre qui se nommait *Athénodore*, et qui, retiré auprès de Pergame, et déjà avancé en âge, avait résisté constamment à toutes les sollicitations de plusieurs princes et rois sans se laisser jamais persuader d'abandonner sa retraite, il résolut, à quelque prix que ce pût être, de se l'attacher. Il comptait assez sur sa vertu pour ne pas désespérer de réussir où tant d'autres avaient échoué. Mais il ne crut pas néanmoins que ce fût une affaire à traiter par lettres. Il profita d'un congé de deux mois, qui était de règle, pour se transporter à Pergame; et ayant triomphé de la résistance d'Athénodore, il l'emmena, et revint avec lui au camp plus fier et plus glorieux de sa conquête que Pompée et Lucullus ne l'étaient d'avoir subjugué des nations et des royaumes.

Caton cultiva l'éloquence comme une arme nécessaire pour défendre les droits de la justice et pour faire valoir les bonnes raisons. Il semble néanmoins qu'il s'en cachât; car il ne s'exerçait point avec d'autres jeunes gens de son âge, et personne ne l'entendit jamais déclamer. Il ne cherchait point non plus l'occasion de se produire; en sorte qu'un de ses amis lui dit un jour: « On blâme votre silence. « A la bonne heure, répondit Caton, pourvu « qu'on ne trouve rien à blâmer dans ma con« duite. Je commencerai à parler lorsque je « serai en état de le faire de façon à ne pas « mériter d'être condamné au silence. »

Il se crut néanmoins obligé de défendre, par une action publique, un monument de sa famille et de son nom. Les tribuns du peuple avaient coutume de donner leurs audiences dans la basilique Porcienne, ouvrage de Caton le censeur; et, comme il y avait une colonne qui embarrassait leurs sièges, ils entreprirent de l'ôter, ou de la transporter ailleurs. Le jeune Caton s'y opposa, et fit à ce sujet un discours qui donna une idée très-avantageuse et de son éloquence et de la noblesse de ses sentiments. Son style n'avait rien qui se ressentît du goût ordinaire à son âge: nulle fleur, nulle élégance recherchée; il était simple et uni, plein de choses, et ferme jusqu'à la sévérité. Du reste, la briéveté du tour qu'il donnait à ses pensées ne laissait pas d'avoir de quoi plaire; et la gravité, qui faisait le fonds de son caractère, se trouvait ici tempérée par la nature de la cause qu'il défendait, et qui lui donnait moyen de se gagner les cœurs. On était charmé de voir un jeune homme prendre un intérêt vif et tendre à la mémoire du plus illustre de ses ancêtres. Sa voix était forte et capable de se faire entendre d'un si grand peuple; et de plus, elle se soutenait avec une vigueur que nulle fatigue ne pouvait vaincre. Souvent il est arrivé à Caton de parler une journée entière sans éprouver ni épuisement ni lassi-

[1] César n'est point nommé dans le texte de Plutarque, tel que nous l'avons. Mais, tout altéré qu'est ce texte, César y est suffisamment désigné.

[2] « Hæc Cato arripuit: neque disputandi causâ, ut « magna pars, sed ita vivendi. » (Cic. *pro Mur.* n. 62.)

lude. Il eut le succès qu'il souhaitait dans son affaire contre les tribuns; après quoi il rentra dans le silence, et se livra de nouveau à ses exercices.

Il ne cultiva pas uniquement son esprit; il travailla aussi à fortifier et à endurcir son corps d'une façon utile, et qui pût être de pratique. Ainsi il s'accoutumait à souffrir le chaud et le froid, à recevoir sur sa tête nue et le soleil et la neige, à marcher à pied non-seulement dans les promenades, mais dans des voyages, et cela en toute saison. Ses amis qui l'accompagnaient étaient à cheval, et Caton à pied se joignait tantôt à l'un, tantôt à l'autre, pour faire la conversation tout en voyageant. Quand il était malade, il ne connaissait d'autre remède que la patience et la diète. Il s'enfermait, et ne voyait personne jusqu'à ce qu'il se sentît guéri.

Dans ses repas, il ne souffrait aucune distinction entre lui et ceux qu'il admettait à sa table. Et pendant longtemps il fut très-sobre, buvant seulement un coup après le repas, ensuite de quoi il se retirait. Mais il s'accoutuma insensiblement à boire beaucoup et à tenir table souvent jusqu'au matin. Ses amis l'excusaient sur ce qu'occupé tout le jour aux affaires de la république sans prendre aucun relâche[1], il n'avait que les nuits pour jouir du plaisir de la conversation avec des gens de lettres et des philosophes. Ainsi un certain Memmius ayant voulu, dans une assemblée, faire un reproche à Caton de cette pratique où il était, et ayant dit qu'il passait les nuits entières à boire, Cicéron prit sa défense, et dit à ce censeur : « Mais vous ne lui « reprocherez pas au moins de passer les « jours entiers à jouer aux dés. » C'est ce qui pouvait se dire de mieux pour sauver l'honneur de Caton.

Après tout, cette apologie[2], assez faible en elle-même, devient absolument insuffisante, s'il est vrai, comme César l'en accusait, qu'il poussât les choses jusqu'à s'enivrer. Je ne sais si sur la foi d'un ennemi nous devons croire l'aventure dont je vais parler. Mais César racontait que Caton avait été trouvé ivre au coin d'une rue par une troupe de gens du peuple qui allaient de grand matin, selon l'usage, au lever de quelque seigneur; et que, lorsqu'ils l'eurent reconnu en lui découvrant le visage, ils rougirent de honte. *Vous eussiez cru*[1], ajoutait-il, *non qu'ils avaient pris Caton en faute, mais que c'était Caton qui les y trouvait.* Pline a raison de remarquer que par cette réflexion César loue[2] son ennemi en même temps qu'il le blâme. Mais il n'en est pas moins vrai que le vice de l'ivrognerie, qui est celui des portefaix et de la plus vile canaille, déparerait beaucoup la gravité d'un personnage tel que Caton. C'est une pensée non-seulement absurde, mais destructive de toute morale, que celle de Sénèque, son outré panégyriste, et presque son adorateur, qui ose avancer qu'il est plus aisé de rendre l'ivrognerie honnête que Caton vicieux[3].

C'était un homme singulier, et en qui il s'en faut bien que tout soit imitable. On peut compter, par exemple, pour un travers, quoiqu'en une matière beaucoup moins grave, le plan qu'il s'était fait de contrecarrer le goût de son siècle dans des choses indifférentes. Ainsi, parce qu'il voyait que la pourpre d'une couleur vive et éclatante était la mode, il la choisissait sombre et foncée. Souvent il paraissait en public au milieu du jour sans tunique et en pantoufles. Plutarque a beau remarquer que Caton ne tirait point de gloire de ces singularités, mais voulait s'accoutumer à n'avoir honte que de ce qui est vraiment honteux, l'homme sage et judicieux, qui sent qu'il se singularise assez par la pratique des vertus nécessaires, évite de contredire le goût public dans des bagatelles. Les usages universels, lorsqu'ils sont innocents, l'assujettissement et le subjuguent.

La grandeur d'âme et la constance de Caton sont assurément admirables. Mais il y joignait

[1] « Cato vino laxabat animum curis publicis fatiga« tum. » (SEN. de *Tranq. animi*, n. 15.)

[2] Plin. Ep. III, 12.

[1] « Putares non ab illis Catonem, sed illos a Catone deprehensos. »

[2] « Ita reprehendit, ut laudet. »

[3] « Catoni ebrietas objecta est. Faciliùs efficiet quis« quis objecerit, hoc crimen honestum, quam turpem « Catonem. » (SEN. *ibid.*)

quelquefois une hauteur et un mépris pour les autres que Sénèque peut bien prendre pour une matière d'éloges, mais que ne loueront jamais ceux qui ont appris à distinguer l'orgueil de la vertu. « Caton, dit Sénèque, ayant « reçu un coup au visage[1], ne se fâcha point, « ne se vengea point : il ne pardonna pas « même l'offense, mais il nia qu'il l'eût reçu. » Et sa pensée, selon son interprète, était que sa vertu l'élevait si haut, que l'injure ne pouvait parvenir jusqu'à lui. « Il prouva plus de « grandeur d'âme, au jugement de Sénèque, « en ne reconnaissant point qu'il eût été of« fensé, que s'il eût pardonné l'offense. C'est[2], « ajoute-t-il ailleurs, l'espèce de vengeance la « plus insultante que de ne pas trouver l'of« fenseur digne de sa colère. Plusieurs ren« dent plus profonde une plaie légère en soi « en voulant se venger. Celui-là est vraiment « grand, qui, semblable au lion, écoute, sans « daigner y faire attention, les inutiles aboie« ments des petits chiens. » Une constance si superbe, mais si conforme aux principes de l'école stoïque, est une preuve manifeste que la philosophie humaine ne corrige un vice que par un autre.

Ces taches sur la vie de Caton n'empêchent pas qu'il ne doive être regardé comme l'un des plus vertueux païens qui aient jamais été. Ainsi, par exemple, c'est une chose bien louable que, dans une ville corrompue, et sous une religion licencieuse, il ait passé une jeunesse parfaitement sage, et n'ait connu que l'amour légitime pour sa femme. Il rechercha d'abord Lépida, qui avait été promise à Métellus Scipion ; mais le mariage s'était rompu. Cependant, lorsque celui de Caton allait se conclure, Scipion se ravisa, et fut préféré. Cet affront piqua vivement notre philosophe. Il voulut faire un procès à Scipion ; et ses amis lui ayant fait sentir le ridicule d'un tel projet, il fallut au moins qu'il se vengeât par des iambes, dans lesquels il imita l'aigreur d'Archiloque, sans copier pourtant sa licence et ses obscénités. Quand ce feu se fut ralenti, il épousa Atilia, fille de Serranus. Mais, moins heureux que Lélius, l'ami du second Scipion l'Africain, il ne fut pas en son pouvoir de faire en sorte que ce premier engagement fût aussi le seul ; et sa femme s'étant trouvée moins sage que lui, il fut obligé de la répudier, après en avoir eu deux enfants.

Il était déjà marié lorsqu'il alla en Macédoine avec le titre de tribun des soldats. J'ai dit qu'il avait servi auparavant comme volontaire sous le consul Gellius dans la guerre de Spartacus ; et dès lors il s'était fait et des admirateurs et des envieux. Le luxe et la mauvaise discipline régnaient dans l'armée romaine. Caton attira sur lui tous les yeux par sa simplicité et sa modestie, soutenues de tout le courage nécessaire dans les occasions périlleuses, et de preuves fréquentes d'un esprit supérieur. Le refus qu'il fit des dons militaires que lui offrait Gellius, et qu'il prétendait n'avoir pas mérités, sembla fort extraordinaire : en sorte que ceux même qui l'admiraient se trouvaient incommodés d'un exemple qui leur paraissait beau et grand, mais au-dessus de l'imitation.

Quand il partit pour la Macédoine, il mena avec lui quinze esclaves, deux affranchis et quatre amis. Sur toute la route, tant qu'il eut à voyager par terre, il marcha, suivant son usage, à pied, pendant que ses amis étaient à cheval. Arrivé à l'armée, et « chargé[1] par son

[1] « Cato, quum illi os percussum esset, non excanduit, « non vindicavit injuriam, ne remisit quidem, sed fac« tam negavit. Majore animo non agnovit, quàm igno« visset. » (*Sen. de Constant sap.* n. 14.)

[2] « Ultionis contumeliosissimum genus est, non esse « visum dignum ex quo peteretur ultio. Multi leves in« jurias altiùs sibi demisêre, dum vindicant. Ille magnus « et nobilis est, qui, more magnæ feræ, latratus mi« nutorum canum securus exaudit. » (Idem, *de Irâ*, lib. II, n. 32.)

[1] Ἑνὸς τάγματος ἄρχων ἀποδειχθεὶς ὑπὸ τοῦ στρατηγοῦ, τῆς μὲν ἰδίας ἀρετῆς μιᾶς οὔσης, μικρὸν ἔργον ἡγεῖτο καὶ οὐ βασιλικόν, τὴν ἐπίδειξιν. Αὐτῷ δὲ ποιῆσαι τοὺς ἀρχομένους μάλιστα φιλοτιμούμενος, οὐ τὸν φόβον ἀφεῖλεν τῆς ἐξουσίας, ἀλλὰ προσέθηκε τὸν λόγον, ᾧ πείθων καὶ διδάσκων, ἑπομένης τιμῆς καὶ κολάσεως, χαλεπὸν ἦν εἰπεῖν πότερον εἰρηνικοὺς μᾶλλον ἢ πολεμικούς, ἢ προθυμοτέρους ἢ δικαιοτέρους παρεσκεύασε τοὺς ἄνδρας· οὕτως ἐφαίνοντο φοβεροὶ μὲν τοῖς πολεμίοις, ἥμεροι δὲ τοῖς συμμάχοις, ἄτολμοι δὲ πρὸς τὸ ἀδικεῖν, φιλότιμοι δὲ πρὸς τοὺς ἐπαίνους.

Οὗ δὲ ἥκιστα Κάτων ἐπεμελήθη, τοῦτο πλεῖστον

« général, Rubrius, de la conduite d'une lé-« gion, il crut qu'en qualité d'officier revêtu « d'un commandement important, c'était peu « pour lui de se montrer personnellement « vertueux, mais qu'il s'agissait de faire de « ceux qu'il avait sous ses ordres des hommes « qui lui ressemblassent. Pour y parvenir, il « n'anéantit point la terreur du commande-« ment, mais il y joignit la raison et la dou-« ceur, procédant toujours par voie de per-« suasion, et instruisant, soit les officiers « subalternes, soit les soldats, des motifs de « tout ce qu'il leur commandait : à quoi il « ajoutait les peines et les récompenses, selon « la conduite que chacun avait tenue. Ce plan « lui réussit à merveille; et il serait difficile « de dire s'il rendit ses soldats plus amateurs « de la paix, ou plus guerriers; plus ardents « à agir, ou plus retenus par le respect des « lois et de la ju tice. Ils étaient redoutables « aux ennemis, doux et aimables aux alliés, « timides pour le mal, et pleins de feu pour « mériter les louanges. » Quel modèle pour de jeunes colonels! et pourquoi faut-il que de tels exemples soient si rares!

« Caton, sans avoir agi par aucun motif « d'intérêt propre, recueillit néanmoins le fruit « de sa bonne conduite. On ne pouvait rien « ajouter aux sentiments d'estime, de recon-« naissance, de respect, et de tendresse, que « ses soldats avaient pour lui. Ils le voyaient « faire volontairement tout ce qu'il comman-« dait aux autres; se rendre plus semblable « aux simples soldats qu'aux officiers pour les « habillements, pour les équipages, pour la « manière dont il faisait les marches; et s'é-« lever par la dignité de ses mœurs, par la « noblesse de ses sentiments, et par la supé-« riorité de ses vues, au-dessus de tous ceux « qui portaient les titres de généraux et de « proconsuls. Caton en tout cela ne se pro-« posait que de leur inspirer l'amour de la « vertu, et il leur inspirait, sans le vouloir et « sans y penser, l'amour de sa personne; car « l'amour sincère de la vertu n'entre point « dans l'âme, sans l'affection et le respect « pour ceux de qui on en reçoit les enseigne-« ments. Ceux qui se contentent de louer les « gens de bien sans les aimer rendent hom-« mage à leur gloire, mais ils ne sont ni ad-« mirateurs ni imitateurs de leur vertu. » C'est pendant que Caton était tribun des soldats en Macédoine, que son frère Cépion mourut.

Quand le temps de son emploi fut fini, il fut reconduit en partant, non au milieu des vœux et des acclamations, comme il arrivait à plusieurs, mais avec des démonstrations de douleur et de respect, que l'on peut regarder comme uniques. Tout le monde était en pleurs : on le tenait embrassé sans pouvoir le quitter, on lui baisait les mains : les soldats et les peuples étendaient leurs habits sur les chemins par où il devait passer. Est-il une joie plus douce, une gloire plus solide, que de se voir ainsi l'objet d'une tendresse et d'une estime universelles? Que l'on compare avec cette grandeur, toute fondée sur la vertu, le vain éclat que l'on est souvent curieux de se procurer par des équipages magnifiques, et par une table délicieuse : quelle différence!

Caton, avant que de retourner à Rome, voulut voyager en Asie pour visiter ce beau pays, connaître les mœurs des habitants, et s'instruire par lui-même des forces des peuples et des provinces. Il avait encore un autre motif. Le roi Déjotarus le priait instamment de le venir voir; et comme ce prince était un ancien ami de sa famille, il ne voulut pas lui refuser cette satisfaction. Voici de quelle façon il voyageait. Loin d'imiter le faste des autres sénateurs, qui exigeaient des réceptions magnifiques, et qui mettaient presque à contribution toutes les villes par où ils passaient; pour lui, il évitait soigneusement

αὐτῷ ὑπάρχειν, καὶ δόξα, καὶ χάρις, καὶ ὑπερβάλλουσα τιμὴ, καὶ φιλοφροσύνη παρὰ τῶν στρατιωτῶν. Ἃ γὰρ ἑτέροις ἐπέταττεν, ἑκουσίως διαπονῶν, καὶ στολὴν μὲν καὶ δίαιταν καὶ πορείαν ἐκείνοις μᾶλλον, ἢ τοῖς ἄρχουσιν ὁμοιούμενος, ἤθει δὲ καὶ φρονήματι καὶ λόγῳ πάντας ὑπεραίρων τοὺς αὐτοκράτορας καὶ στρατηγοὺς προσαγορευομένους, ἔλαθε διὰ τούτων ἅμα τὴν πρὸς αὐτὸν εὔνοιαν ἐργασάμενος τοῖς ἀνδράσιν. Ἀρετῆς γὰρ ἀληθινὸς οὐκ ἐγγίνεται ζῆλος, εἰ μὴ δι' ἄκρας τοῦ παραδιδόντος εὐνοίας καὶ τιμῆς. Οἱ δὲ ἄνευ τοῦ φιλεῖν ἐπαινοῦντες τοὺς ἀγαθοὺς, αἰδοῦνται τὴν δόξαν αὐτῶν, οὐ θαυμάζουσι δὲ τὴν ἀρετὴν οὐδὲ μιμοῦνται.

d'être à charge à personne. Il faisait partir de grand matin son cuisinier et son boulanger, afin qu'ils arrivassent de bonne heure au lieu où il devait coucher. Ils entraient modestement et sans bruit dans la ville; et si Caton n'y avait point de connaissances, ils allaient tout uniment à l'hôtellerie, et y préparaient le repas de leur maître. S'il n'y avait point d'hôtellerie, alors ils s'adressaient au magistrat de la ville, lui demandaient un logement, et se contentaient de celui qui leur était assigné. Souvent on ne tenait aucun compte d'eux, parce qu'ils ne faisaient ni fracas ni menaces; et Caton, lorsqu'il arrivait, ne trouvait rien de prêt. On n'était pas fort porté à le respecter quand on le voyait lui-même; assis en silence sur ses bagages, on le prenait pour un homme obscur et timide. Quelquefois néanmoins il parlait d'un ton convenable à son rang, et, mandant les magistrats, il leur disait : *Misérables, corrigez-vous de cette dureté et de cette indifférence pour les devoirs de l'hospitalité. Tous ceux qui viendront dans vos villes ne seront pas des Catons; ils ne demandent pour la plupart qu'un prétexte pour user de violence, comme ayant été négligés. Allez au-devant de leur mauvaise volonté par vos politesses et par vos respects.* On peut se souvenir de l'aventure qui lui arriva aux portes d'Antioche.

Mais Pompée corrigea bien par son exemple l'inattention de ceux qui méconnaissaient Caton, et ne lui rendaient pas ce qui lui était dû; car ce général, dans le temps qu'il était à Ephèse [1], voyant venir Caton qui voulait le saluer, sembla oublier la supériorité que lui donnaient et ses dignités, et ses victoires, et le commandement de la plus belle armée qui fût alors dans l'empire romain. Il se leva, courut au-devant de lui, le combla d'éloges en sa présence, et encore plus après qu'il se fut retiré; en sorte que tout le monde commença à tourner les yeux vers Caton, et admira en lui précisément ce qui lui avait attiré le mépris, sa simplicité, sa modestie, et cette grandeur d'âme par laquelle il s'élevait au-dessus de tout le faste extérieur. Ce qui étonna surtout, c'est qu'on remarquait dans les manières de Pompée à son égard plus de respect que d'amitié : on sentait qu'il l'admirait présent, et souhaitait son absence; car, au lieu qu'il avait retenu auprès de lui tous les autres jeunes Romains qui étaient venus le saluer, et les avait engagés à faire quelque séjour, il ne fit point de pareille proposition à Caton, comme si un tel témoin l'eût gêné, et que vis-à-vis de lui il ne se fût pas cru magistrat suprême et indépendant. Caton fut aussi presque le seul de ceux qui allaient à Rome, à qui Pompée recommanda sa femme et ses enfants, dont véritablement il était parent. Depuis ce jour, ce fut à qui ferait sa cour à Caton; les villes et les particuliers lui rendaient, à l'envi, des respects; chacun voulait le loger chez soi, chacun l'invitait à des repas. Mais ni ces honneurs, ni les délices de l'Asie, ne le corrompirent, et il reporta à Rome toute l'austérité de sa vertu.

J'ai dit que le roi Déjotarus l'avait prié de l'honorer d'une visite. Le dessein de ce prince [1] était de se lier plus étroitement avec lui, et d'assurer un puissant protecteur à sa famille et à ses enfants. Caton se rendit à ses désirs et vint le voir. Mais Déjotarus ayant voulu lui offrir des présents, et lui ayant fait, pour l'engager à les recevoir, de trop vives instances, le sévère Romain s'en tint si offensé, qu'étant arrivé sur le soir, il ne passa que la nuit chez son hôte, et repartit le lendemain à la troisième heure du jour. Déjotarus ne se rebuta pas; et Caton, en arrivant à Pessinonte, trouva de nouveaux présents et une lettre du prince, qui le conjurait, ou de les recevoir, ou du moins de permettre à ses amis de les partager entre eux. *Vos amis*, lui disait-il dans sa lettre, *méritent de se ressentir de l'honneur qu'ils ont de vous être attaché; et votre fortune n'est pas assez grande*

[1] Ce fait ne peut point se rapporter au temps où Pompée vint à Ephèse après avoir pacifié tout l'Orient. Pompée et Caton ne peuvent s'être rencontrés a Ephèse que dans le temps de la guerre des pirates, ou dans l'intervalle entre la conclusion de cette guerre et le départ de Pompée pour marcher contre Mithridate.

[1] Plutarque dit qu'alors Déjotarus était déjà vieux; ce qui ne peut être vrai qu'en le comparant à Caton; car, puisque ce prince a encore vécu au moins vingt-cinq ans, il ne pouvait pas encore être fort avancé en âge.

pour les récompenser dignement. Les amis de Caton se laissaient tenter; mais, pour lui, il demeura inflexible, et renvoya les présents, disant qu'on ne manquait jamais de prétextes pour s'autoriser à accepter les dons qui contentent la cupidité, et qu'il ferait part à ses amis de ce qu'il posséderait ou aurait acquis par des voies légitimes et honorables.

Après avoir visité toute l'Asie et la Syrie, Caton revint à Rome; et d'abord il partagea son temps entre l'étude du cabinet avec le stoïcien Athénodore, et les affaires de ses amis dans la place publique, jusqu'à ce qu'il songeât à demander la questure. Nous avons vu quel exemple Caton, tribun des soldats, a donné aux jeunes officiers. Le voici qui va paraître le modèle des jeunes magistrats. Avant que de se mettre sur les rangs pour être nommé questeur, il s'instruisit à fond des devoirs et des droits de la charge à laquelle il aspirait; il étudia les lois qui y avaient rapport; il consulta ceux qui avaient en ce genre des lumières et de l'expérience; en un mot, il prit une connaissance exacte de tout ce qui appartenait à cette magistrature. Aussi, dès qu'il y entra, il fit un grand changement parmi les subalternes qui occupaient le bureau de la questure, et en particulier parmi les greffiers.

Ces officiers, qui étaient à vie, et par les mains desquels passaient sans cesse les registres publics et toutes les affaires, ayant à travailler sous de jeunes magistrats, qui ordinairement, par leur inexpérience et leur ignorance, avaient encore besoin de maîtres et de précepteurs, faisaient les importants, et, au lieu d'être soumis, comme ils le devaient, aux ordres des questeurs, ils prétendaient les gouverner, et être eux-mêmes, en quelque façon, les magistrats. Caton, qui n'apportait pas à cette charge seulement le nom et le titre, mais la capacité et les lumières, apprit à ces orgueilleux greffiers leur devoir, et les réduisit aux fonctions de simples officiers, qui devaient exécuter les ordres de leurs supérieurs. Ils prétendirent résister; et faisant leur cour aux autres questeurs, ils se liguèrent tous contre le seul Caton. Mais lui, découvrant les friponneries des uns, convainquant les autres d'ignorance, il les obligea tous de plier. Il fit même un ou deux exemples sur ceux qui s'étaient rendus coupables de malversations; et sa fermeté, dont j'ai rapporté le trait qui regarde Catulus, fit comprendre qu'il n'y avait nul quartier à attendre de lui. Ainsi Caton rétablit l'ordre, et se remit, lui et ses collègues, en pleine possession de tous les droits qui appartenaient à leurs charges. Après cette réforme, il rendit le bureau de la questure plus auguste que le sénat même, et l'on disait tout communément que Caton avait élevé la questure à la dignité du consulat.

Les questeurs avaient la garde du trésor et le maniement des deniers publics. Caton reconnut qu'il restait de vieilles dettes non acquittées, soit de la république envers les particuliers, soit des particuliers envers la république. Il fit cesser ce désordre; il ne voulut point que l'état ni fît injustice, ni la souffrît; il exigea rigoureusement de ceux qui devaient; il paya promptement et volontiers ce qui était dû : en sorte que tout le peuple fut frappé d'étonnement et de respect pour un magistrat qui réprimait la fraude, et ne savait ce que c'était que de la commettre; qui forçait à rendre ceux qui s'étaient flattés de retenir, et rendait à ceux qui n'espéraient plus de recevoir.

C'était sur les ordonnances des consuls et du sénat, que les questeurs vidaient leurs mains. Il s'y glissait souvent des fourberies, sur lesquelles ses prédécesseurs, gagnés par sollicitations et par intrigues, fermaient les yeux. Caton ne souffrit rien de tel; et il porta si loin le scrupule, qu'un jour qu'on lui présentait un décret sur lequel il avait quelque doute, quoique plusieurs témoins lui en attestassent la vérité, il ne voulut point le coucher sur son registre que les consuls eux-mêmes ne fussent venus le reconnaître et le certifier avec serment.

Une chose qui plut extrêmement au peuple, c'est qu'il fit rendre gorge à ces infâmes assassins à qui Sylla avait donné des gratifications considérables sur le trésor pour le meurtre des proscrits. Tout le monde les détestait. Caton seul osa les attaquer, et leur arracha le cruel salaire qu'ils avaient reçu, en leur re-

prochant en même temps toute l'horreur et toute l'indignité de leur crime.

Il s'attira encore de grands applaudissements par son assiduité infatigable, et par son exactitude parfaite à tout ce qui intéressait les fonctions de sa charge. Jamais aucun de ses collègues n'arriva avant lui au bureau, ni n'en sortit après lui. Il ne manquait aucune assemblée, soit du sénat, soit du peuple, pour tenir en respect ceux qui, par une facilité mal entendue, faisaient largesse des deniers publics, et qui accordaient souvent à la faveur, ou des gratifications, ou des remises de ce qui était dû à l'état. Par une conduite si bien soutenue, Caton, écartant d'une part les sycophantes et ceux qui font métier de vexer les citoyens par des avanies et des chicanes au profit du fisc, et, de l'autre, remplissant d'argent les coffres de la république, fit voir que l'état pouvait être riche sans faire d'injustice aux particuliers.

Dans les commencements, son austérité et sa roideur déplaisaient à ses collègues. Mais ensuite ils furent charmés d'avoir son nom à opposer à toutes les sollicitations injustes dont ils auraient eu peine à se défendre. Caton leur servit d'excuse, et il prenait sur lui sans peine tout l'odieux des refus.

Le dernier jour de sa magistrature, après avoir été reconduit chez lui presque par tous les citoyens, il apprit que Marcellus, son collègue, qui était resté au bureau de la questure, y était comme assiégé par un grand nombre de personnes puissantes, qui voulaient obtenir ou plutôt extorquer de lui une gratification déraisonnable et injuste. Marcellus était ami de Caton dès l'enfance, et bien intentionné, mais faible, et peu capable de résister aux prières et aux importunités. Caton revient au bureau; et trouvant la chose faite, et l'acte déjà dressé et signé, il demande cet acte, et l'efface en présence de Marcellus, sans que celui-ci dit un seul mot. Il l'emmène ensuite, et le remet à son logis; et Marcellus sentit si bien que Caton avait raison, qu'il ne lui fit jamais de plaintes ni de reproches à ce sujet, et n'en demeura pas moins son ami.

Sorti de la questure, il ne devint pas pour cela indifférent à ce qui touchait le bureau des questeurs. Il avait des esclaves chargés de lui tenir un journal de toutes les affaires qui s'y traitaient. Et lui-même, il acheta cinq talents[1] des registres qui contenaient toute l'administration des finances depuis Sylla jusqu'à sa questure; et il les feuilletait sans cesse, pour se mettre parfaitement au fait.

Sa fidélité à remplir les devoirs de sénateur est quelque chose d'admirable. Il entrait le premier au sénat, et en sortait le dernier. Et, comme il se passait souvent un espace de temps considérable avant que la compagnie fût assemblée, il apportait un livre, et lisait en attendant que la délibération commençât. Jamais il ne s'éloigna de la ville aux jours où le sénat devait se tenir. Pompée, dans la suite, le trouvant toujours en son chemin, lui fit tendre des piéges, et l'engagea dans différentes affaires qui l'obligeaient quelquefois de s'absenter. Caton sentit bientôt la ruse, et prit son parti de préférer l'assiduité au sénat à toute autre occupation : car comme ce n'était ni l'amour de la gloire[2], ni l'intérêt, ni une espèce de hasard, ainsi qu'il arrive à bien d'autres, qui l'avait jeté dans le maniement des affaires publiques, mais qu'il s'y était attaché par principes, et parce qu'il était persuadé qu'un citoyen se doit à sa patrie, il se croyait tenu de travailler au bien de l'état avec plus d'exactitude qu'une abeille, dit Plutarque, ne travaille à sa ruche. Non content des objets et des affaires qu'il avait sous les yeux, il étendait ses soins et sa vigilance sur les provinces. Il se faisait instruire de tout ce qui s'y passait : décrets, jugements, événements importants et qui pouvaient avoir des suites, tout lui était mandé par les hôtes et les amis qu'il avait en différents endroits de l'empire.

Une conduite si parfaite dans toutes ses parties lui fit une réputation étonnante. Son nom était presque cité comme le nom de la vertu. Un avocat, en plaidant, dit un jour

[1] Quinze mille livres. = 28700 fr. E. B.

[2] Οὔτε γὰρ δόξης χάριν οὔτε πλεονεξίας, οὔτε αὐτομάτως καὶ κατὰ τύχην, ὡς ἕτεροι τινές, ἐμπισὼν εἰς τὸ πράττειν τὰ τῆς πόλεως, ἀλλ' ὡς ἴδιον ἔργον ἀνδρὸς ἀγαθοῦ τὴν πολιτείαν ἑλόμενος, μᾶλλον ᾤετο δεῖν προσέχεσθαι τοῖς κοινοῖς, ἢ τῷ κηρίῳ τὴν μέλιτταν.

« qu'un seul témoin, quand ce serait Caton, « ne suffisait pas pour appuyer un juge- « ment. » Et dans le sénat, un homme vicieux et débauché s'étant avisé d'oser faire l'éloge de la simplicité et de la tempérance, quelqu'un lui dit : *Qui peut vous supporter, vous qui êtes riche comme Crassus, qui vivez comme Lucullus, et qui parlez comme Caton?*

La sévérité avec laquelle Caton avait fait rendre aux meurtriers des proscrits les sommes qu'ils avaient reçues du trésor, fraya le chemin à César pour parvenir à les condamner comme coupables de meurtre. C'est peut-être la seule occasion d'affaire publique où Caton et César se soient trouvés réunis de sentiments. Ces condamnations appartiennent à l'année où furent consuls L. César et Figulus.

Celle du consulat de Torquatus et de Cotta est remarquable par la naissance du poëte Horace.

L. JULIUS CÆSAR [1].
C. MARCIUS FIGULUS.

César, qui sortait de l'édilité, prit, lorsqu'il fut devenu particulier, une commission pour juger les causes de meurtres. Il fut donc ce que les Romains appelaient *judex quæstionis*, c'est-à-dire commissaire délégué pour présider en la place d'un préteur au jugement des causes qui tombaient dans un certain département[2]. Il se ménagea vraisemblablement cet emploi pour avoir lieu d'envelopper dans le cas et dans la peine des meurtriers ceux qui avaient tué les proscrits, quoiqu'ils fussent exceptés nommément par les lois de Sylla. Il les trouvait déjà condamnés en quelque manière par Caton ; et lorsqu'on les conduisait à son tribunal, il donnait au peuple la satisfaction de voir ces scélérats punis pour les crimes dont ils avaient été auparavant récompensés. C'était une joie publique que la catastrophe de ces misérables. On regardait leur condamnation comme effaçant entièrement les vestiges de la tyrannie, et comme une vengeance que l'on prenait de Sylla en la personne des ministres de ses cruautés.

Parmi ceux qui furent condamnés, on remarque un centurion, qui se nommait L. Luscius, et qui s'était tellement enrichi par la victoire de Sylla, que son bien se montait à dix millions de sesterces [1]. Belliénus, oncle de Catilina, qui avait tué Lucrétius Ofella [2], fut aussi condamné. Mais Catilina, plus criminel qu'aucun, fut accusé et absous. L'histoire ne nous apprend point la raison de cette inégalité des juges dans des causes si semblables. On peut conjecturer que César était trop bon ami de Catilina pour vouloir le perdre. Au moyen de ce jugement, Catilina, homme couvert de crimes, coupable d'une horrible conspiration, trois fois accusé sur les objets les plus graves, et toujours absous sans cesser d'être regardé comme criminel, se trouva à portée d'aspirer au consulat.

Cicéron [3] qui s'arrangeait dès l'année précédente pour demander pendant celle-ci cette même charge, lorsqu'il vit Catilina accusé de concussion avait dit « qu'il l'aurait certai- « nement pour compétiteur, si l'on jugeait « qu'il ne fît pas jour en plein midi. » On le jugea : Catilina fut absous ; et même se voyant ensuite accusé de nouveau, soit qu'il s'agît, dans cette dernière occasion, de l'inceste avec la vestale Fabia, ou plus vraisemblablement du meurtre des proscrits, il s'adressa à Cicéron lui-même pour le prier d'être son défenseur. On ne sait pas avec certitude si Cicéron plaida une si mauvaise cause ; ce qui est certain c'est qu'il ne s'en éloignait pas, et faisait ce raisonnement : *Ou j'obtiendrai qu'il soit absous, en ce cas je pourrai compter sur un plus grand concert entre lui et moi pour la demande du consulat ; ou il sera condamné, et je m'en consolerai.*

Cicéron et Catilina étaient les plus apparents

[1] An. R. 688 ; av. J. C. 64.
[2] Dio. lib. 37. — Suet. Cæs. cap. 11. — Cic. in Tog. cand. et ibi Ascon.

[1] 1250 mille livres. = 2 millions de francs. E. B.
[2] Je suis ici Asconius. Plutarque dit que Lucrétius Ofella fut tué par un centurion.
[3] Cic. ad Att. I, 1.
[4] Ascon. in Orat. de Tog. cand.
[5] Cic. ad Att. 1, 2.

des candidats; le premier par son mérite, l'autre par sa naissance, soutenue d'un esprit intrigant et audacieux. Ils avaient cinq compétiteurs : Galba, patricien et honnête homme, mais avec peu talents; C. Antonius, fils de l'orateur Marc-Antoine; L. Cassius, qui conspira l'année suivante avec Catilina; et deux autres dont les noms ne sont pas fort célèbres dans l'histoire. Bientôt il parut que l'élection ne pouvait guère rouler qu'entre Cicéron, Catilina et Antoine; et ces deux derniers, appuyés de Crassus et César, se liguérent ensemble, et unirent leurs factions, pour donner l'exclusion à un concurrent redoutable, et pour s'assurer eux-mêmes le consulat. La brigue s'exerçait par eux-mêmes avec tant de hauteur et d'impudence, que tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens dans la ville en étaient indignés. Le sénat souhaitait une nouvelle loi contre la brigue, et voulait augmenter la rigueur des peines portées par les lois précédentes; mais un tribun qui se nommait Q. Mucius, s'y opposa. Au milieu de l'indignation que cette opposition causa à tous les sénateurs, Cicéron se leva, et fit une invective sanglante contre Catilina et contre Antoine. Nous n'avons point ce discours en entier[1]. Il ne nous en reste que quelques fragments, qui nous ont été conservés par Asconius Pédianus

Cependant Catilina travaillait sourdement à avancer le projet de sa conjuration. L'occasion lui paraissait tout à fait favorable. Pompée était en Orient avec les principales forces de l'empire. Il n'y avait en Italie aucune armée considérable sur pied. S'il pouvait devenir consul avec Antoine[2], comme il s'en flattait, il comptait être maître absolu de la république : car Antoine, sans être désespérément méchant, était un de ces hommes, qui, par faiblesse, sont capables d'être amenés aux plus grands crimes. Indifférent par lui-même au vice et à la vertu, et fait pour être gouverné, sa conduite bonne ou mauvaise dépendait de ceux qui savaient s'emparer de lui. Ainsi Catilina se promettait avec raison de trouver dans un tel collègue un instrument souple à tous ses desseins.

[1] Ascon.
[2] Sallust. — Plutarch. Cic.

La disposition générale des affaires de Rome et de l'Italie ne lui donnait pas de moindres espérances. La corruption universelle des mœurs, que j'ai décrite d'après Salluste, avait produit une prodigieuse quantité de dettes. Les premiers citoyens étaient abîmés par de folles dépenses, constructions de théâtres magnifiques, repas donnés au peuple, largesses pour acheter les suffrage; et tout largent était passé dans des mains ignobles, et incapables d'un zèle généreux pour le service de l'état. Les soldats de Sylla[1], qui avaient dissipé avec prodigalité ce qu'ils avaient acquis par la violence, désiraient une nouvelle guerre civile. Une autre espèce d'hommes dans un cas totalement différent, je veux dire ceux qui avaient été ruinés par la victoire de Sylla, ne souhaitaient pas moins un changement qui pût rétablir leur fortune. Le concours de tant de circonstances semblait inviter Catilina à mettre en action les ressorts qu'il avait préparés de longue main.

Car depuis longtemps il avait pris soin de rassembler autour de lui tous les scélérats de la ville[2]; et nous avons vu combien le nombre en était grand. Tous ceux qui, par les désordres les plus honteux, avaient entièrement dissipé leurs biens; tous ceux qui avaient contracté des dettes considérables pour se racheter de la sévérité des juges; les parricides, les sacriléges; ceux qui avaient été condamnés pour crimes, ou qui méritaient de l'être; ceux qui ne subsistaient que par les meurtres et les parjures; enfin, tous ceux que la débauche, la misère ou les remords troublaient sans cesse et rendaient ennemis du repos, voilà ce qui composait le cortége de Catilina : il s'était étudié à en faire ses amis et ses confidents.

S'il arrivait même que quelqu'un apportât à son amitié des mœurs exemptes de crimes, bientôt par le commerce journalier avec tant de scélérats, et par la force de la séduction, il devenait semblable aux autres. Catilina cherchait surtout à s'attacher les jeunes gens[3],

[1] Cic. pro Mur. n. 49.
[2] Sallust.
[3] « Maxumé adolescentium familiaritates appetebat. « Eorum animi molles, et ætate fluxi, dolis haud difficulter capiebantur. »

dont les esprits, encore faibles et susceptibles, par l'âge, de toute sorte d'impressions, se laissaient aisément prendre à ses piéges : car, selon le goût et l'inclinatiou qu'il connaissait à chacun, il aidait les uns dans leurs honteux plaisirs, il achetait aux autres des chieus et des chevaux; en un mot, argent, pudeur, il prodiguait tout pour les rendre dociles à ses volontés et fidèles à ses intérêts.

Après qu'il les avait ainsi amorcés, il les dressait aux crimes les plus atroces. Il les employait à servir ses amis, comme faux témoins, on en forgeant de faux actes. Il leur apprenait à compter pour rien l'honneur, les lois, leur réputation, leur fortune, et à n'être retenus par la crainte d'aucun danger. Ensuite, procédant par degrés, lorsqu'il les avait affermis et endurcis dans le mal, il couronnait cette funeste éducation en les accoutumant à verser le sang; et s'il n'y avait personne dans le moment, à qui il en voulût, il leur faisait tuer indistinctement ceux qu'il jugeait à propos, sans examiner s'il avait des raisons de les haïr ou non, précisément pour tuer, et afin que leurs bras et leur audace ne s'engourdissent point faute d'exercice.

Je suis entré dans ce détail, qui fait horreur, parce que je ne connais point d'exemple plus propre à apprendre à la jeunesse combien elle doit se précautionner contre les mauvaises compagnies, et comment l'attrait du plaisir, qui semble si doux, conduit bientôt ceux qui s'y livrent aux excès les plus affreux.

Par ces manœuvres, Catilina avait corrompu la plus grande partie de la jeunesse de Rome, et surtout ceux qui étaient d'une naissance illustre. Presque tous favorisaient ses entreprises; et par un ensorcellement déplorable, pendant qu'il leur était aisé, à la faveur de la tranquillité publique, de vivre dans la magnificeuce et dans les plaisirs, ils préféraient l'incertain au certain, la guerre à la paix.

Il résulte de tout ce qui vient d'être rapporté que le parti de Catilina était formidable. Il y avait engagé des sénateurs, des chevaliers romains, plusieurs des plus illustres habitants des colonies et des villes municipales d'Italie. Outre ce grand nombre de partisans déclarés, il en avait de secrets, dont le motif était non pas tant le mauvais état de leurs affaires et l'indigence, que le désir de dominer. Ce sont les termes de Salluste, qui pourraient bien désigner César. Le même auteur observe que plusieurs crurent que Crassus était instruit du complot; que la jalousie et la crainte qu'il avait de Pompée le portaient à désirer d'avoir à lui opposer un puissant adversaire, quel qu'il pût être; et qu'il s'était flatté que, si la conjuration réussissait, il ne lui serait pas difficile de s'emparer du premier rang dans ce parti.

Catilina comptait encore sur les forces de l'Etrurie, qui, ayant été horriblement maltraitée par Sylla, n'attendait que l'occasion de se révolter. Il entretenait aussi des intelligences avec Cn. Pison en Espagne, et avec un certain Sittius, qui, ayant été poursuivi pour crime à Rome, s'était enfui en Afrique, et y avait rassemblé un corps de troupes assez considérable. Pison lui manqua, ayant été tué dans sa province, comme je l'ai dit ci-dessus. Pour ce qui est de Sittius, la distance des lieux, et la prompte ruine de Catilina, l'empêchèrent sans doute de se manifester.

Tous ces appuis rehaussaient le courage de Catilina, et lui inspiraient le désir de hâter l'exécution de ses desseins. Salluste ajoute un dernier motif; c'est le trouble d'une conscience agitée par le souvenir de ses crimes. Cet homme abominable [1], ennemi des dieux et des hommes, dit l'historien, ne trouvait de tranquillité ni dans l'action, ni dans le repos, ni dans la veille, ni dans le sommeil; tant il était tourmenté par ses remords! Le trouble de son âme paraissait sur son visage, et dans tout son extérieur. Sa pâleur, ses yeux hagards, sa démarche, tantôt précipitée, tantôt pesante et tardive, tout annonçait en lui la frénésie et la fureur. S'étant donc résolu de mettre la main à l'œuvre, il convoqua chez lui, vers le commencement de juin, les colonnes de son parti, c'est-à-dire ceux qui étaient en même temps et les plus miséra-

[1] « Animus impurus, diis hominibusque infestus, ne« que vigiliis, neque quietibus sedari poterat : ita con« scientia mentem excitam vexabat. Igitur colos ei ex« sanguis, fœdi oculi; citus modò, modò tardus incessus: « prorsùs in facie vultuque vecordia inerat. »

bles et les plus audacieux. Salluste en nomme onze, qui étaient ou avaient été sénateurs, et dont les plus célèbres sont Lentulus Sura, consul en l'année 681, et qui ensuite, ayant été chassé du sénat par les censeurs, demandait actuellement la préture pour y rentrer : P. Autronius, chef avec Catilina de la conjuration de l'année précédente; deux Sylla, frères, dont l'un est le compagnon de la fortune d'Autronius, mais innocenté par Cicéron, comme je l'ai dit; L. Cassius, qui demandait actuellement le consulat; Céthégus, homme de la plus haute naissance, et sorti d'une branche illustre de la maison Cornélia; enfin Q. Curius, qui fut celui par lequel Cicéron eut les premières et les plus grandes lumières touchant les desseins de Catilina. Tels étaient les principaux membres de cette criminelle assemblée. Voici maintenant le discours que Salluste met dans la bouche de leur chef.

Après leur avoir donné des éloges, dans lesquels il érige le vice en vertu, ou plutôt il déguise l'odieux du crime par des termes qui n'annoncent rien que d'honorable et de vertueux; après leur avoir peint avec les couleurs les plus vives, d'une part la puissance et les richesses de ceux qui sont à la tête de la république, et de l'autre la misère et l'ignominie à laquelle ils sont eux-mêmes réduits, il ajoute avec une éloquence digne d'une meilleure cause : « Jusques à quand [1], braves et « généreux citoyens, jusques à quand souffri« rez-vous de telles indignités? Ne vaut-il pas « mieux mourir avec courage, que d'être le « jouet de l'orgueil de vos égaux, et de traîner « dans l'opprobre une vie malheureuse pour la « perdre enfin dans les supplices? Mais, de par « tous les dieux, un sort plus heureux nous « attend. La victoire est à nous. Nous avons « de notre côté la vigueur de l'âge, une au« dace intrépide : au contraire ceux que nous « attaquons, affaiblis par la caducité, énervés « par les délices, sont tombés dans une lan« gueur universelle. Il ne s'agit que de com« mencer; tout le reste s'aplanira de soi« même. Quoi de plus puissant que les motifs « qui vous animent? Quel est l'homme, si du « moins il en mérite le nom, et s'il en a les « sentiments, quel est l'homme qui puisse « supporter que nos adversaires regorgent de « richesses dont ils font des profusions énor« mes, rasant les montagnes, resserrant la « mer par des digues sur lesquelles ils élè« vent de magnifiques bâtiments, et que nous « n'ayons pas de quoi suffire au nécessaire le « plus étroit; qu'ils réunissent deux ou trois « maisons ensemble pour se faire des palais « superbes, et qu'il nous manque à nous un « abri même où nous puissions nous retirer? « Ils achètent des tableaux, des statues et des « vases de grand prix; ils détruisent ce qu'ils « viennent de bâtir, et élèvent ensuite de nou« veaux édifices : en un mot, il semble qu'ils « prennent à tâche de lutter contre leurs ri« chesses, et que, par des efforts redoublés, ils « aient entrepris de les anéantir; et néan« moins ils ont beau satisfaire tous leurs ca-

[1] Il a été parlé plus haut, et notamment sous le consulat de Lucullus, d'un Céthégus, homme très-vicieux et extrêmement accrédité parmi le peuple. Si celui-ci est le même, je m'étonne que Cicéron et Salluste ne lui fassent aucun reproche sur sa conduite passée.

[2] « Quæ quousque tandem patiemini, fortissumi viri? « Nonne emori per virtutem præstat, quàm vitam mi« seram atque inhonestam, ubi alienæ superbiæ ludi« brio fueris, per dedecus amittere? Verùm enimverò, « proh deûm atque hominum fidem! victoria in manu « nobis est. Viget ætas, animus valet : contrà illis annis « atque divitiis omnia consenuêre. Tantummodò incœpto « opus est : cætera res expediet. Etenim quis mortalium, « cui virile ingenium inest, tolerare potest, illis divi« tias superare, quas profundant in exstruendo mari et « coæquandis montibus, nobis rem familiarem etiam ad « necessaria deesse? illos binas, aut ampliùs domos con« tinuare; nobis larem familiarem nusquam ullum esse? « Quum tabulas, signa, toreumata emunt; nova diruunt « et alia ædificant; postremò omnibus modis pecuniam « trahunt, vexant : tamen summâ lubidine divitias suas « vincere nequeunt. At nobis est domi inopia, foris æs « alienum; mala res, spes multò asperior : denique « quid reliqui habemus, præter miseram animam? Quin « igitur expergiscimini? En illa, illa quam sæpè optâstis « libertas; prætereà divitiæ, decus, gloria, in oculis « sita sunt. Fortunâ ea omnia præmia victoribus posuit. « Res, tempus, belli pericula, egestas, belli spolia ma« gnifica, magis quàm oratio mea, vos hortentur. Vel « imperatore, vel milite me utimini. Neque animus, « neque corpus a vobis aberit. Hæc ipsa, ut spero, vo« biscum una consul agam : nisi forté me animus fallit, » et vos servire magis quàm imperare parati estis. »

« prices, ils ne peuvent réussir à vaincre ni à « épuiser leurs trésors : et nous, au dedans « de nos maisons, nous ne trouvons que mi- « sère, au dehors des créanciers qui nous per- « sécutent ; une situation triste pour le pré- « sent, et un avenir encore plus affreux. Quel « bien nous reste-t-il, sinon une vie malheu- « reuse et désespérée ? Réveillez donc vos es- « prits et vos courages. La voilà, cette liberté « tant désirée, la voilà qui se présente à vous « accompagnée des richesses, de la gloire, et « des honneurs, prix assurés de la victoire ! « La fortune pouvait-elle vous en proposer de « plus grands ? Ne considérez point ici mes « discours : ce sont les choses mêmes, les cir- « constances, les dangers que vous courez, « l'indigence que vous souffrez, les dépouilles « magnifiques que la guerre vous offre, ce « sont là les aiguillons qui doivent agir sur « vos cœurs. Vous trouverez en moi un géné- « ral ou un soldat, à votre choix. Mon corps « et mon âme, toute ma personne est à vous. « Bientôt, comme je l'espère, revêtu de la di- « gnité de consul, j'exécuterai avec vous les « projets dont je vous entretiens, à moins que « je ne me trompe dans l'idée que j'ai de vous, « et que vous ne préfériez la servitude à l'em- « pire. »

Ce discours fut reçu avec de grands applaudissements. Néanmoins, comme il ne contenait que des choses vagues, la plupart demandèrent à Catilina une explication plus détaillée de ses projets, et de ce que chacun pouvait s'en promettre. Il les satisfit, et leur annonça une abolition générale de toutes les dettes, la proscription des riches, les magistratures, les sacerdoces, le pillage, et, en un mot, tous les fruits que peut procurer la guerre à des vainqueurs qui ne connaissent d'autre loi que leur volonté et leur caprice. Il leur fit envisager en même temps la facilité de l'exécution s'il avait Antoine pour collègue dans le consulat. Il les renvoya ainsi pleins de bonnes espérances, en leur recommandant d'employer tout leur zèle et tous leurs soins pour l'élever avec Antoine à cette suprême dignité.

Il courut un bruit que Catilina, dans cette assemblée, avait exigé de ses complices un serment horrible après leur avoir fait boire du sang humain mêlé avec du vin dans une coupe. Salluste n'assure point le fait. Les écrivains plus éloignés de la source ont été, comme c'est assez l'ordinaire, plus affirmatifs. Plutarque, Florus et quelques autres, rapportent la chose comme constante. Quoiqu'il n'y ait rien d'incroyable de la part de tels scélérats, la sage circonspection de Salluste, qui d'ailleurs ne ménage point Catilina et ses partisans, paraît une raison de douter à laquelle ne peut se refuser un lecteur judicieux.

Le secret si nécessaire dans de telles entreprises, et si rarement gardé, fut éventé par une voie qui en a découvert bien d'autres, je veux dire l'amour de la débauche. Curius, que j'ai nommé parmi ceux qui se trouvèrent à l'assemblée de Catilina, et qui s'étant décrié, de bonne heure par sa mauvaise conduite et par sa passion pour le jeu, avait été en conséquence chassé du sénat par les censeurs, était depuis longtemps en mauvais commerce avec Fulvie, femme de condition. Cet homme n'avait pas moins de légèreté dans le caractère, que d'audace ; incapable de taire ce qu'il savait, et de cacher même ses propres crimes, il ne connaissait pas plus de règle pour ses discours que pour ses actions. Se voyant donc méprisé de celle qu'il aimait, parce que le dérangement de ses affaires ne lui permettait pas de donner autant qu'elle eût souhaité, tout d'un coup il change de style, se vante, lui fait de magnifiques promesses, quelquefois use de menaces ; en un mot, parle avec une fierté et une hauteur qui ne lui étaient point ordinaires. Fulvie remarqua ce changement ; et, en ayant facilement tiré de lui la cause, quoique femme sans mœurs, elle n'agit pas néanmoins en mauvaise citoyenne ; elle fut sensible au danger de la république, et elle raconta exprès à un grand nombre de personnes tout ce qu'elle savait, supprimant seulement le nom de celui par qui elle en avait été instruite.

Ces bruits répandus dans la ville furent très-utiles à Cicéron pour lui aplanir les voies du consulat. Tout son mérite avait peine à triompher des obstacles que lui attirait la nouveauté de son origine. L'envie aigrissait contre lui presque tous les nobles [1] : lileur sem-

[1] « Pleraque nobilitas invidià æstuabat ; et quasi pol- « lui consulatum credebant, si eum quamvis egregius

blait que c'était souiller le consulat que d'y laisser parvenir un homme sans naissance, quelque recommandable qu'il fût d'ailleurs. Mais, dans un danger aussi pressant, l'envie et l'orgueil cédèrent à la crainte; et c'est ainsi que Cicéron força, comme il s'en glorifie, les barrières que la noblesse lui avait d'abord opposées [1]. Quoique, depuis un espace de temps considérable, aucun homme nouveau n'eût été mis à la tête de la république, Cicéron fut nommé consul le premier, et par le suffrage unanime de toutes les centuries, ou plutôt par une espèce d'acclamation générale, qui réunit en sa faveur toutes les voix du peuple romain. Catilina ne laissa pas d'obtenir un assez grand nombre de suffrages [2]. Cependant Antoine l'emporta sur lui de peu de voix, s'étant présenté avec un cortége un peu plus honorable, dont il avait l'obligation, non à son mérite, mais à la mémoire de son père.

Cet événement déconcerta beaucoup les partisans de Catilina. Mais leur chef, toujours audacieux, et irrité par les mauvais succès, ne se rebuta point, jusqu'à ce que ses fureurs, poussées à l'extrême, le firent enfin périr avec le plus grand nombre de ceux qui s'étaient attachés à lui.

Comme les censeurs de l'année précédente, Catulus et Crassus [3], avaient abdiqué sans que la république eût tiré d'eux aucun service, on jugea à propos d'en créer de nouveaux cette année. Il est vrai que jamais on n'avait eu tant de besoin de la sévérité de la censure. Mais les mêmes vices qui la rendaient nécessaire en empêchèrent l'effet. Les tribuns du peuple, appréhendant d'être rayés du catalogue des sénateurs, s'opposèrent à la confection du tableau. Ainsi cette censure se réduisit à rien; et elle est demeurée si obscure, que l'un des deux censeurs n'est point connu avec certitude, et que l'on n'est assuré de l'autre que par un mot de Cicéron, qui le regarde [1].

Il se nommait L. Cotta, et aimait beaucoup le vin. Cicéron, qui demandait le consulat, s'étant fort échauffé, se fit apporter un verre d'eau dans la place [2]; et pendant qu'il buvait, ses amis s'étant mis autour de lui : *Vous faites bien de me cacher*, leur dit-il; *car le censeur ne me pardonnerait pas, s'il me voyait boire de l'eau.*

§ II.— Idée du consulat de Cicéron. Loi agraire de Rullus. Cicéron empêche qu'elle ne soit autorisée par le peuple. Il apaise le soulèvement du peuple contre Roscius. Il défend Rabirius, accusé d'avoir tué Saturnin. Il s'oppose aux enfants des proscrits, qui voulaient être admis aux charges. Il gagne son collègue en lui cédant le gouvernement de la Macédoine. Triomphe de Lucullus. Luxe de Lucullus. Ses maisons; ses jardins. Dépense énorme de sa table. Sa bibliothèque; noble usage qu'il en fait. Naissance d'Auguste. Catilina ranime son parti. Plusieurs femmes de qualité entrent dans la conjuration. Caractère de Sempronia. Catilina se remet sur les rangs pour demander le consulat. Ses compétiteurs. Cicéron éclaire toutes ses démarches. Il l'apostrophe en plein sénat, et le force à se démasquer. Catilina veut faire assassiner le consul dans le Champ-de-Mars; il manque le consulat; il prend le parti de faire ouvertement la guerre. Avis donné à Cicéron par Crassus. Décret pour charger les consuls de veiller au salut de la république. Trouble et inquiétude dans Rome. Mallius prend les armes. Catilina tache inutilement de faire assassiner Cicéron dans sa maison. Il vient au sénat. Cicéron l'apostrophe et l'attaque en face : première Catilinaire. Réponse de Catilina. Il sort de Rome. Harangue de Cicéron devant le peuple au sujet du départ de Catilina : seconde Catilinaire. Cicéron défend Muréna, consul désigné, accusé de brigue. Franchise des procédés de Caton, accusateur de Muréna. Plaidoyer de Cicéron. Habileté avec laquelle il manie ce qui regarde Caton. Muréna est absous. Catilina se rend dans le camp de Mallius. Ils sont tous deux déclarés par le sénat ennemis de la patrie. Obstination des partisans de Catilina. La multitude le favorise. Lentulus veut ga-

« homo novus adeptus foret. Sed ubi periculum advenit, « invidia atque superbia post fuere. » (Sallust.)

[1] « Quom ego tanto intervallo claustra ista nobilitatis « refregissem, etc. » (Cic. *pro Mur.* n. 17. Vid. et *in Rull.* II, n. 3.)

[2] Ascon. in Orat. de Tog. cand.

[3] Dio, lib. 37.

[1] Les savants devinent que ce pouvait être Q. Metellus Pius, ou P. Servilius Isauricus.

[2] Plut. Cic.

gner à son parti les Allobroges. Ceux-ci donnent avis de tout à Cicéron. Plan des conjurés pour brûler Rome. Les Allobroges tirent de Lentulus et des autres chefs de la conjuration un écrit. Cicéron, de concert avec eux, les fait arrêter avec leurs papiers. Lentulus et quatre de ses principaux complices sont arrêtés. Ils sont convaincus en plein sénat. On les distribue dans des maisons particulières pour y être gardés. Honneur unique rendu par le sénat à Cicéron. Cicéron rend compte au peuple de ce qui vient de se passer dans le sénat : troisième Catilinaire. La multitude change de disposition à l'égard de Catilina, et commence à le détester. Crassus est dénoncé comme ayant part à la conjuration. Le dénonciateur est mis en prison. Quelle part on peut croire que Crassus et César ont eue aux desseins de Catilina. Inquiétudes de Cicéron. Il est encouragé par sa femme et par son frère. Il assemble le sénat pour décider du sort des prisonniers. Silanus opine à la mort. César ouvre un avis contraire, et veut que l'on se contente d'une prison perpétuelle. Cicéron interrompt la délibération par un discours dans lequel il fait sentir qu'il incline pour le parti de la rigueur : quatrième Catilinaire. Caton réfute le discours de César, et entraîne tout le sénat. Supplice de Lentulus et de ceux qui avaient été arrêtés avec lui. Témoignage de l'estime et de la reconnaissance publique envers Cicéron. Catilina est vaincu par Antoine, et se fait tuer dans le combat. Un tribun empêche Cicéron de haranguer le peuple en sortant du consulat. Serment du consul. Plan abrégé du consulat de Cicéron. Il avait taché de prévenir les maux futurs en attachant l'ordre des chevaliers au sénat. Le consulat de Cicéron est le plus haut point de sa gloire. Jeux magnifiques donnés par Lentulus Spinther.

M. Tullius Cicéro[1].
C. Antonius.

Le consulat de Cicéron a de quoi nous attacher infiniment. Les événements en sont importants par eux-mêmes ; mais la personne du consul en augmente encore beaucoup l'intérêt. Nous verrons ce nom si célèbre dans les lettres s'illustrer par la sage et heureuse administration des affaires, et le grand orateur se montrer grand homme d'état. Son éloquence, jusque-là employée presque uniquement en faveur des particuliers, va maintenant avoir pour objet le salut public. Cicéron, placé sur le plus beau théâtre de l'univers, et à la tête d'un empire qui avait englouti tous les autres, aura lieu de déployer tous ses talents et toutes ses vertus. Partagé entre une multitude étonnante de soins et d'objets différents, il suffira à tout par son ardeur infatigable et par l'étendue de son esprit. Nous admirerons son zèle pour tout ce qui intéresse la tranquillité de l'état, sa pénétration à découvrir de noires et secrètes intrigues, sa fermeté à les punir : et nous aurons de quoi nous convaincre par son exemple qu'il peut se former dans le sein des muses un genre de mérite aussi brillant, mais plus aimable, que celui des guerriers.

Le plus grand exploit du consulat de Cicéron est sans doute la conjuration de Catilina étouffée ; mais ce n'est pas le seul. Avant que de sauver toute la république d'un danger commun, il la défendit contre les efforts de ceux qui l'attaquaient par parties.

Le premier adversaire qu'il eut à combattre, ce fut P. Servilius Rullus, tribun du peuple[1], qui avait proposé une nouvelle loi agraire, même avant que Cicéron entrât en charge ; car les tribuns prenaient possession de leur magistrature dès le dix décembre. Cette loi, plus ample, ou, pour mieux dire, plus exorbitante que toutes celles du même genre qui eussent jamais été portées, livrait à un petit nombre de citoyens, sous prétexte du soulagement des pauvres, presque tous les revenus de la république. En voici les principaux articles. Elle ordonnait que l'on vendît l'ancien domaine des rois de Macédoine, le territoire de Corinthe, les terres voisines de Carthagène en Espagne, l'ancienne Carthage en Afrique, et, de plus, les terres, les édifices, ou toute autre chose qui pourrait appartenir à l'état hors de l'Italie, et dont l'acquisition aurait été faite depuis le premier consulat de Sylla. Elle faisait vendre aussi tout ce que la république possédait en Italie, terres, vignes, bois, prairies, aussi bien que les fonds dont elle jouissait en Sicile. La loi

[1] An. R. 689 ; av. J. C. 63.

[1] Cic. in Rull.

assujettissait tous les généraux, excepté le seul Pompée, à rapporter tout le butin et tout l'argent qu'ils avaient pris ou reçu dans la guerre, et qui n'était point entré au trésor public, ou n'avait point été employé en quelque monument. Pour présider à toutes ces opérations, elle ordonnait que dix commissaires fussent choisis par la plus petite moitié du peuple, c'est-à-dire par dix-sept tribus tirées au sort; et que l'on revêtît ces commissaires de tous les pouvoirs dont ils auraient besoin pour vendre, aliéner, faire rendre compte, juger quelles terres appartenaient à la république ou aux particuliers; en un mot, faire tout ce qui était compris dans l'étendue de leur commission, et cela sans appel, pendant l'espace de cinq ans. Après qu'ils auraient recueilli, par les différentes voies qui viennent d'être marquées, des sommes que l'on conçoit bien devenir immenses, ils devaient en acheter des terres en Italie, pour y établir de pauvres citoyens. Ils avaient pouvoir de fonder des colonies nouvelles, et de renouveler les anciennes. Enfin, la ville et le territoire de Capoue, qui avaient été confisqués en punition de la révolte des Campaniens, près de cent cinquante ans auparavant, et qui faisaient un des plus beaux revenus de la république, devaient être distribués par les mêmes commissaires à cinq mille citoyens romains.

Ce simple exposé peut suffire pour faire comprendre que Cicéron n'exagérait point lorsqu'il disait que Rullus [1], sous prétexte d'une loi agraire, établissait dix rois, dix maîtres absolus du trésor public, des revenus de l'état, de toutes les provinces, de tout l'empire, et presque de l'univers. Et le seul consul Antoine favorisait et appuyait la proposition du tribun, espérant d'être l'un des dix commissaires. Ainsi Cicéron se trouvait seul chargé du poids d'une affaire si grande et si délicate. Il n'en fut point effrayé, et il résolut de s'opposer à la loi, de toutes ses forces, mais avec sagesse néanmoins, et en évitant soigneusement d'effaroucher la multitude.

Il s'y était pris de bonne heure. N'étant encore que désigné consul, il entendit dire que les tribuns du peuple désignés préparaient une loi agraire. « Je croyais, dit-il, que puis-« que eux et moi nous devions être en charge « pendant la même année [1], la république « elle-même nous invitait à nous unir et à « agir de concert. Je fis donc des avances vers « eux. Je leur témoignai que, si la loi était « vraiment utile au peuple, je l'appuierais de « toute l'autorité de ma magistrature. Mes « offres furent mal reçues; on se cachait de « moi; on affectait des airs mystérieux. Je « cessai de m'offrir, de peur de paraître cu-« rieux et importun. »

Enfin les tribuns entrèrent en charge; et aussitôt Rullus fit une harangue au peuple pour annoncer son projet. Cicéron se moque fort agréablement de l'obscurité qui régnait dans cette harangue. « Rullus [2], dit-il, dé-« ploya toute son éloquence. Il fit un dis-« cours long, et en bons termes. Une chose « seulement m'y parut vicieuse : c'est que « sur un si grand nombre d'auditeurs il ne « s'en trouva pas un seul qui pût compren-« dre de quoi l'orateur avait voulu parler. Je « ne sais pas si c'est par ruse ou par goût « qu'il affecte ce style. Il faut avouer néan-« moins que ceux qui avaient plus de péné-« tration que les autres soupçonnaient qu'il « avait prétendu jeter quelques propos qui « pouvaient regarder une loi agraire. » Peu de jours après, la loi fut affichée selon l'usage; et Cicéron, s'en étant fait apporter des copies, prit sur-le-champ son parti. Dès le premier janvier, en entrant en charge, il fit dans le sénat un discours contre cette loi, dont il prouva l'abus et le danger.

Il avait beau champ, et un auditoire favorable. Le difficile était de traiter cette affaire devant le peuple. Il l'entreprit, et mania son sujet avec une adresse que l'on ne peut assez

[1] Cic. in Rull. 11, 15.

[1] Cic. Ibid. 11, 12, 13.

[2] « Explicat orationem sanè longam, et verbis valdè « bonis. Unum erat quod mihi vitiosum videbatur, quòd « tantâ ex frequentiâ nemo inveniri potuit, qui intelli-« gere posset quid diceret. Hoc ille utrùm insidiarum « causâ fecerit, an hoc genere eloquentiæ delectetur, « nescio. Tamen si qui acutiores in concione steterant, de « lege agrariâ nescio quid voluisse eum dicere suspica-« bantur. » (*In Rull.* 11. n. 13.)

louer. Rien n'est plus insinuant que l'exorde du discours qu'il fit au peuple sur cette matière, dans les premiers jours de son consulat. « Il commence par des actions de grâ-« ces pour le bienfait dont il vient d'être « honoré par sa promotion à la première « charge de la république; et il relève toutes « les circonstances de ce bienfait, qui le lui « rendent plus cher et plus précieux, et qui « exigent par conséquent de lui une plus vive « reconnaissance. Il en conclut qu'il n'est « rien qu'il ne doive faire pour justifier leur « choix, et pour se montrer digne des dis-« tinctions uniques qu'ils lui ont accordées. « Il va plus loin, et il ajoute que son plan « n'est pas d'imiter la plupart de ses prédé-« cesseurs, qui n'ont paru que rarement de-« vant le peuple, et le moins qu'il leur a été « possible : que, pour lui, élevé au faîte des « dignités, non par la recommandation de sa « naissance, non par le crédit de quelques « particuliers, mais par la faveur et l'estime « de tout le peuple, il se fait un devoir d'être « un consul populaire, et que non-seulement « il le leur proteste à eux-mêmes, mais qu'il « l'a déclaré en plein sénat. » Quelle entrée plus flatteuse pour la multitude ! Jamais tribun du peuple a-t-il tenu un langage plus agréable ? Mais Cicéron sait bientôt reprendre le ton de consul, sans néanmoins rétracter ce qu'il vient de dire.

Il s'explique, et prétend « que le terme « *populaire*, est sujet à équivoque, et sou-« vent mal interprété. Selon lui, être *popu-« laire*, c'est soutenir les vrais intérêts du « peuple, qui consistent dans la paix, la li-« berté, la tranquillité, au dedans de l'état; « et comme ces trois objets sont ceux qu'il « se propose d'avoir uniquement en vue dans « son consulat, il peut dire avec vérité qu'il « sera un consul *populaire* dans le sens le « plus exact et le plus littéral. Au lieu qu'une « largesse qui épuise le trésor public ne peut « point mériter d'être appelée *populaire*, « puisqu'elle nuit au peuple. » C'est ainsi que « Cicéron s'approche insensiblement de son « sujet, et qu'il commence à montrer le des-« sein d'attaquer la loi de Rullus. Il ne le « fait néanmoins d'abord qu'avec beaucoup « de ménagement. Il proteste « que les lois « agraires en soi n'ont rien qui lui paraisse « blâmable. Il loue les Gracques à pleine « bouche : il assure que, lorsqu'il a lu pour « la première fois le projet de loi de Rullus, « ç'a été avec la résolution de l'appuyer, s'il « trouvait qu'il fût utile au peuple : mais « l'examen désintéressé qu'il en a fait ne le « lui a pas permis; et il entreprend de prou-« ver que cette loi agraire[1], que l'on veut « faire valoir par un air de popularité, ne « donne rien aux gens du peuple, et accorde « tout à un certain nombre de personnes; « qu'elle présente au peuple romain des éta-« blissements en idée, et lui ôte réellement « la liberté; qu'elle augmente les richesses « des particuliers, et épuise celles de l'état; « en un mot, ce qui est le comble de l'indi-« gnité, que par cette loi un tribun, qui est « le défenseur né de la liberté, établit des « rois dans la république. »

Tel est le plan que Cicéron remplit dans toute la suite du discours. Je ne le suivrai pas dans le détail de ses preuves, qui nous mènerait trop loin. Je me contenterai d'observer que, sachant combien Pompée était chéri du peuple, il se sert fort habilement de son nom pour rendre la loi odieuse. Il remarque que Rullus a eu soin d'exclure Pompée du nombre des dix commissaires en exigeant que ceux qui seraient nommés fussent présents à Rome[2], et demandassent en personne. Or Pompée était alors en Orient. De plus il exagère l'indignité du pouvoir que Rullus s'arrogera sur les conquêtes de Pompée. Pour rendre la chose plus sensible, il adresse lui-même au tribun une lettre où il le fait parler insolemment. Il suppose que Rullus, arrivé en Asie, écrira à Pompée en ces termes : RULLUS, TRIBUN DU PEUPLE, COMMISSAIRE DU NOMBRE DES DIX, A POMPÉE. (Je ne crois pas, dit Cicéron, qu'il ajoute le surnom de GRAND.

[1] « Sic confirmo, Quirites, hâc lege agrariâ, pulchrâ, « atque populari, dari vobis nihil, condonari certis ho-« minibus omnia; ostentari populo romano agros, eripi « etiam libertatem; privatorum pecunias augeri, publicas « exhauriri : denique, quod est indignissimum, per tri-« bunum plebis, quem majores præsidem libertatis custo-« demque esse voluerunt, reges in civitate constitui. » (*In Rull.* II, 15.)

[2] In Rull. II, n. 23, 24.

Ce surnom ne conviendrait pas dans la bouche de celui qui ne cherche qu'à le rabaisser.) *Je compte qu'aussitôt après la présente reçue, vous vous rendrez à Sinope, et m'y amènerez des forces, afin que je puisse vendre, en vertu de ma loi, les terres que vous avez conquises par vos armes.* On sent assez combien tout ceci était capable de révolter une multitude qui adorait Pompée.

Voici un autre trait où, profitant d'un mot indiscret qui avait échappé à Rullus, il prend en même temps ses auditeurs par l'endroit qui leur était le plus sensible. « Le tribun, « dit Cicéron[1], a avancé dans le sénat[2], que « la multitude des citoyens de la ville avait « trop de pouvoir dans la république, qu'il « fallait en décharger Rome. C'est le terme « dont il s'est servi, comme s'il eût parlé « d'une sentine qu'il s'agît de vider, et non « pas d'un ordre de citoyens très-estimable. « Et messieurs ! si vous m'en croyez, conser- « vez-vo s dans la possession du crédit, de « la liberté, de l'exercice de votre droit de « suffrage, de la splendeur dont vous jouissez « dans cette ville et dans la place publique, « de tous les agréments que vous y procurent « les jeux et les fêtes, et toutes les commo- « dités imaginables; à moins que vous n'ai- « miez mieux, en renonçant à tous ces avan- « tages, et à l'éclat qui vous environne dans « le centre de la république, aller vous éta- « blir, sous la conduite de Rullus, dans le « terrain aride de Siponte[3], ou dans le pays « malsain de Salapie. »

L'éloquence du consul eut son effet. Les tribus entrèrent si bien dans les sentiments que Cicéron avait entrepris de leur inspirer, qu'elles se dégoûtèrent de ce qui leur avait paru d'abord si avantageux, et n'eurent que du mépris pour une loi qui leur assurait des terres et des établissements, et qui ressemblait à plusieurs pour lesquelles la multitude s'était souvent passionnée jusqu'à la fureur. Rullus fut donc obligé d'abandonner son entreprise; et Cicéron signala ainsi les commencements de son consulat par un service des plus importants rendu à la république, « faisant voir[1], « par un illustre exemple, comme l'observe « Plutarque, combien l'adresse du discours « sait répandre d'agrément sur ce qui est bon « et louable, et que la justice est invincible « lorsqu'elle est soutenue d'une véritable élo- « quence. En effet, le sage magistrat doit « toujours dans ses actions préférer le vrai, le « beau et l'honnête à une molle et basse flat- « terie : mais il faut que, par l'habileté du « discours, il ôte à l'utile ce qu'il a de désa- « gréable et de fâcheux. »

Outre cet art admirable de manier les esprits, on doit encore louer le courage avec lequel Cicéron entreprit et poussa toute cette affaire; et ce courage suppose et prouve en lui un désintéressement qui n'était pas alors commun parmi les grands de Rome. L'objet principal de l'ambition des préteurs et des consuls, c'était les gouvernements de provinces, qui suivaient de droit l'année de leur magistrature. C'était là qu'ils s'enrichissaient aux dépens des peuples; c'était là qu'ils pouvaient acquérir de la gloire par les armes, et mériter l'honneur du triomphe. Pour obtenir ces grandes places, ou du moins pour ne point rencontrer d'obstacle qui les empêchât d'y parvenir, ils étaient souvent obligés de se ménager avec les tribuns. Cicéron, qui ne cherchait à briller que par les talents de l'esprit et par les vertus, était fort indifférent sur un gouvernement de province, et par là il se trouvait à portée d'agir contre les tribuns

[1] Ibid. n. 70, 71.

[2] « Et nimirum istud est, quod ab hoc tribuno plebis « dictum est in senatu, urbanam plebem nimiùm in re- « publicâ posse; *exhauriendam esse :* hoc enim verbo « est usus, quasi de aliquâ sentinâ, ac non de optimo- « rum civium genere loqueretur. Vos verò, si me au- « dire vultis, retinete istam possessionem gratiæ, liber- « tatis, suffragiorum, dignitatis, urbis, fori, ludorum, « festorum dierum, cæterorum omnium commodorum : « nisi fortè mavultis, relictis his rebus atque hâc luce « reipublicæ, in Sipontinâ siccitate, aut in Salapinorum « pestilentiæ finibus, Rullo duce, collocari. »

[3] Siponte et Salapie étaient des villes de la Pouille.

[1] Μάλιστα γὰρ οὗτος ὁ ἀνὴρ ἐπέδειξε Ῥωμαίοις ὅσον ἡδονῆς λόγος τῷ καλῷ προστίθησι, καὶ ὅτι τὸ δίκαιον ἀήττητόν ἐστιν ἂν ὀρθῶς λέγηται· καὶ δεῖ τὸν ἐμμελῶς πολιτευόμενον ἀεὶ τῷ μὲν ἔργῳ τὸ καλὸν ἀντὶ τοῦ κολακεύοντος αἱρεῖσθαι, τῷ δὲ λόγῳ τὸ λυποῦν ἀφαιρεῖν τοῦ συμφέροντος. (*in Cic.*) PLUT.

avec une entière liberté. *Je suis résolu*, disait-il au sénat le premier jour de janvier, *je suis résolu de gérer le consulat de la seule façon dont on puisse le gérer honorablement et librement; c'est-à-dire, de ne désirer ni gouvernement de province, ni honneur, ni distinction, ni avantage, ni aucune chose, en un mot, à laquelle un tribun puisse mettre opposition. Je me conduirai de manière*[1] *à être en état de ranger au devoir un tribun malintentionné pour la république, et de mépriser sa colère s'il est malintentionné pour moi.*

Cicéron ne pliait pas même devant le peuple; mais il savait le tourner habilement et l'amener à son but. C'est ainsi qu'il calma une émotion naissante, et l'arrêta sur-le-champ. J'ai dit que Roscius Othon avait porté une loi[2], étant tribun du peuple, pour assigner aux chevaliers romains des places distinguées dans les jeux, et que le peuple avait été très-mécontent de cette innovation, par laquelle il se croyait méprisé. Cet Othon qui était actuellement préteur, étant entré au théâtre, fut reçu par le peuple avec des huées effroyables. Les chevaliers au contraire battirent des mains et lui applaudirent. On s'échauffe de part et d'autre, on se querelle, on se dit des injures; et les suites de ce tumulte étaient à craindre. Cicéron en ayant été promptement averti, convoque aussitôt le peuple dans le temple de Bellone; et par la force de son éloquence il change tellement la disposition des esprits, qu'en rentrant au théâtre le peuple donna par ses applaudissements toutes sortes de témoignages d'estime et d'honneur à celui qu'il venait de siffler cruellement.

Une affaire bien plus importante donna lieu à Cicéron de faire briller de nouveau son éloquence et sa fermeté consulaire. Parmi les tribuns de cette année était un T. Labiénus, neveu d'un autre Labiénus qui avait été tué trente-six ans auparavant avec Saturnin, sous le dixième consulat de Marius. On peut se souvenir que la mort de Saturnin et de ses partisans n'était qu'une juste punition de leurs excès, et avait été l'ouvrage du sénat, des consuls, de presque tous les magistrats, et de tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens et de bons citoyens dans Rome. Cependant Labiénus entreprit de venger ces scélérats, et de faire condamner à mort celui qu'il prétendait être le meurtrier de Saturnin. C'était C. Rabirius, chevalier romain, qui pourtant n'avait pas tué ce séditieux tribun, mais qui avait porté sa tête comme en triomphe de maison en maison par toute la ville. Au reste Labiénus n'était ici que l'interprète et l'organe d'un plus puissant que lui. César le faisait agir; et, toujours occupé du dessein d'abattre l'autorité du sénat et de relever la faction populaire, les voies les plus odieuses ne lui coûtaient rien à employer pour parvenir à ses fins.

Labiénus donc, à son instigation, attaqua Rabirius, comme coupable d'un crime qui méritait la mort; et il entreprit de renouveler contre lui la procédure qui avait été faite autrefois contre le dernier des Horaces après qu'il eut tué sa sœur; c'est-à-dire qu'il proposa au peuple d'ordonner que le procès fût fait à Rabirius par deux commissaires, qui le condamnassent à être battus de verges et mis en croix[3]. Le sénat, si vivement intéressé dans cet affaire, agit avec rigueur pour empêcher que la loi ne passât. Il ne put y réussir. Le tribun l'emporta; et même les commissaires ne furent pas nommés par le peuple, comme il s'était pratiqué dans le procès criminel d'Horace, mais tirés au sort par un préteur. Le sort servit au mieux les ennemis de Rabirius; et, par une circonstance bien suspecte, il tomba sur César et sur un de ses parents. Les deux commissaires jugèrent l'accusé, et le condamnèrent; et César surtout s'y porta avec un empressement si marqué, que, Rabirius ayant appelé au peuple, rien ne contribua davantage à adoucir les esprits à son égard que la partialité de son premier juge.

[1] « Sic me in hoc magistratu geram, P. C., ut possim « tribunum plebis reipublicæ iratum coercere, mihi iratum contemnere. » (*In Rull.* 1, n. 26.)

[2] Plut. Cic.

[3] Cic. pro Rabir. — Suet. Cæs cap. 12. — Dio, lib. 37

[1] Il paraît, par un morceau du plaidoyer de Cicéron (depuis le nº 10 jusqu'au 17) qu'il avait fait apporter quelque modification à la rigueur de la loi et du supplice. Mais la chose n'est point dite assez clairement pour qu'il m'ait été aisé d'en faire usage dans ma narration.

L'affaire ayant été portée par appel devant le peuple, comme je viens de le dire, l'assemblée fut convoquée par centuries dans le Champ-de-Mars : car ce n'était que dans ces sortes d'assemblées, les plus solennelles et les plus augustes, que pouvait être jugé en dernier ressort un citoyen accusé du crime de haute trahison [1]. Cicéron défendit l'accusé avec toute la force imaginable : il fit valoir l'autorité du sénat contre Saturnin ; il prouva qu'un citoyen ne pouvait pas être criminel pour avoir suivi un parti à la tête duquel étaient les consuls et toutes les premières personnes de l'état.

Labiénus, pour rendre Rabirius plus odieux, avançait que Saturnin avait été tué de sa main. Cicéron nie le fait, mais d'une manière bien noble et bien courageuse. *Plût aux Dieux*, dit-il, *que la vérité me permît de publier hautement que Rabirius a tué de sa propre main un ennemi de la patrie tel que Saturnin!* A ce mot il s'éleva une clameur qui interrompit le consul. *Vos cris*, reprit-il, *ne m'ébranlent point, mais me consolent, en me faisant voir que, s'il y a des citoyens que l'ignorance et l'erreur abusent, du moins le nombre en est petit. Certes le peuple romain, que vous voyez garder le silence, ne m'aurait jamais fait consul, s'il eût pensé que j'eusse été capable d'être troublé par vos cris.* Ici les clameurs se renouvelèrent, mais avec moins de force. Cicéron le fit remarquer : *Combien*, dit-il, *ce second cri est-il plus faible que le premier? Retenez vos voix, qui ne font que prouver votre imprudence et attester votre petit nombre. Oui, je le répète, j'avouerais avec joie si je le pouvais sans blesser la vérité, que Saturnin a été tué de la main de Rabirius. Je penserais que c'est une action très-belle et très-glorieuse, pour laquelle nous aurions à demander des récompenses, et non à craindre des supplices. Ne pouvant faire cet aveu, j'en fais un qui nous rend moins dignes de louanges, mais qui, s'il y avait du crime dans la cause, ne nous rendrait pas moins criminels. J'avoue que Rabirius a pris les armes pour tuer Saturnin.*

[1] C'est ainsi que je traduis le mot latin *perduellio*, qui signifie proprement un crime tel, que celui qui l'a commis doit être regardé et traité comme ennemi public.

Une défense si généreuse aurait dû entraîner tous les suffrages. Mais la faction de César était si forte, que les amis de Rabirius et les défenseurs de l'autorité du sénat appréhendèrent que le succès du jugement ne fût pas favorable. Métellus Céler, qui était préteur, sauva l'accusé en forçant l'assemblée de se rompre. Voici comment.

Les assemblées par centuries étaient en quelque façon militaires : le peuple y était sous les armes et rangé en corps d'armée. Elles se tenaient dans le Champ-de-Mars, hors la ville. Ainsi, dans les premiers temps, lorsque Rome, encore faible, n'avait qu'un territoire fort borné, il était à craindre que la ville, abandonnée de tous ceux qui étaient en âge de porter les armes, ne fût exposée à être surprise par quelque course subite des voisins. Pour prévenir ce danger, tant que l'assemblée durait, il y avait un corps de garde avec son drapeau sur le Janicule ; et ceux qui avaient fait la garde pendant un temps étaient relevés par ceux qui avaient donné leurs suffrages, et allaient à leur tour à l'assemblée. Cette précaution n'était plus nécessaire assurément dans les temps dont nous parlons. Mais on la conservait comme une image de l'antiquité ; et l'assemblée ne pouvait rien ordonner légitimement que le drapeau ne demeurât planté sur le Janicule. Métellus ayant donc fait enlever ce drapeau, l'assemblée se rompit de nécessité. Rabirius évita la condamnation, et Labiénus ne jugea pas à propos de reprendre la poursuite de l'affaire.

Les enfants des proscrits donnèrent encore de l'exercice au zèle de Cicéron pour la tranquillité publique dans ces premiers temps de son consulat. Nous avons vu que Sylla les avait privés du droit de parvenir aux honneurs. Cela était bien dur [1]; mais les lois de Sylla étaient alors la base du gouvernement ; et il n'était pas possible d'y donner atteinte sans mettre tout l'état en combustion. Le consul était donc obligé de résister à leur demande, quelque favorable qu'elle parût ; et il eut le courage de prendre sur lui tout l'odieux de

[1] Cic. in Pis. n. 4. — Plut. Cic.

cette résistance sans commettre le sénat. Il fit à ce sujet une harangue au peuple, qui s'est perdue, mais dont nous savons que le succès fut tel qu'il le souhaitait.

Un abus déjà ancien, et fort commode pour les sénateurs, attira aussi l'attention du consul : car son zèle n'était point partial, et les abus le blessaient partout où il les rencontrait. Les sénateurs qui avaient des affaires dans les provinces, comme une succession à recueillir, une dette à faire payer, ne se contentaient pas de prendre un congé, sans lequel il ne leur était pas permis de s'absenter de Rome et de l'Italie; ils se faisaient donner le titre d'ambassadeurs, pour pouvoir, à l'abri d'un caractère public, mieux pourvoir à leurs intérêts particuliers. Ces sortes d'ambassades étaient appelées ambassades libres, *legationes liberæ*, parce que ni la fonction, ni le temps, ni le lieu, n'en étaient déterminés. Cette pratique était tout à fait contraire au bon ordre. « Car n'est-ce pas une « chose honteuse [1], dit Cicéron dans son « traité des Lois, qu'une ambassade qui n'a « pas pour objet le service de l'état? Qu'est-ce « qu'un ambassadeur sans instructions, et « sans aucun ministère qui se rapporte à la « république? » Il entreprit donc de retrancher cet abus; et il y aurait réussi avec l'approbation de tout le sénat, tant il savait gouverner les esprits et s'en rendre maître, si un tribun, dont il parla avec mépris sans le nommer, n'y eût fait opposition. Il fallut que le consul se contentât de restreindre la durée de ces sortes de commissions, et réduire à un an ce qui était auparavant sans bornes. « Ainsi « le vice demeure [2], dit-il : seulement la lon- « gueur du temps en est réformée. »

Nous n'avons parlé que de Cicéron seul dans toutes ces actions consulaires, parce que réellement son collègue Antoine n'était qu'une ombre, capable tout au plus de laisser faire le bien. Encore était-ce la sage conduite de Cicéron qui l'avait amené à ce point, et empêché de prêter l'oreille aux mauvais conseils, auxquels sa pente naturelle le portait à se livrer. Il était ami de Catilina, abîmé de dettes, avide de richesses. Un tel consul était assurément bien à craindre dans une année aussi orageuse [1]. Cicéron le gagna à la république, non-seulement par sa douceur, mais par un beau présent qu'il lui fit. On leur avait destiné la Gaule et la Macédoine pour provinces, qu'ils devaient aller gouverner lorsqu'ils seraient sortis du consulat. Le sort avait donné à Cicéron la Macédoine qu'Antoine désirait extrêmement, parce qu'elle présentait un bien plus beau champ pour la guerre, et de plus favorables occasions de s'enrichir. Cicéron consentit à la lui céder, et à prendre la Gaule en échange; et ensuite même il se détermina à renoncer au gouvernement de la Gaule, et fit pour cela une harangue au peuple [2], qu'il compte pour la sixième de ses harangues consulaires.

Un événement mémorable du consulat de Cicéron est le triomphe de Lucullus, qui avait été retardé jusque-là par les chicanes de ses ennemis [3]. Cicéron se fait honneur d'avoir presque introduit dans la ville [4], étant consul, le char triomphal de cet illustre personnage; et s'il contribua, comme ses termes semblent le marquer, à faire rendre enfin justice au mérite et aux services de Lucullus, il a raison de s'en féliciter.

Ce général, comme nous l'avons vu, était parti d'Orient brouillé avec Pompée; et en arrivant aux portes de Rome, il trouva toutes choses préparées par son adversaire pour le harceler et le chagriner. Un tribun, qui se nommait *C. Memmius*, poursuivait M. Lucullus, son frère, pour de prétendus délits commis par lui pendant sa questure, en vertu des ordres de Sylla. Cette affaire fut bientôt terminée à l'avantage de l'accusé. Mais le même tribun entreprit ensuite d'arrêter le triomphe du vainqueur de Mithridate et de Tigrane; et il réussit au moins, lui, ou ceux qui suivirent ce qu'il avait commencé, à le

[1] « Illud apertum profectò est, nihil esse turpius, « quàm quemquam legari nisi reipublicæ causâ... Quæro « quid reipsa sit turpius, quàm legatus sine mandatis, « sine ullo reipublicæ munere. » (Cic. *de leg.* III, n. 18.)

[2] « Ita turpitudo manet, diuturnitate sublatâ. »

[1] Cic in Pis. 5. — Sallust. — Plut. — Dio.

[2] Cic ad Att. II, 1.

[3] Plut. in Lucullo.

[4] « Nos consules introduximus penè in Urbem currum « clarissimi viri. » (Cic. in *Lucullo*, n. 3.)

reculer de trois ans. Enfin le mérite, appuyé des sollicitations des premiers et des plus puissants citoyens, vainquit d'indignes obstacles, et le triomphe fut accordé à Lucullus.

La pompe de ce triomphe ne fut point remarquable par la multitude des dépouilles et des prisonniers. La plus grande partie des fruits de la victoire de Lucullus était au pouvoir de Pompée. On n'y vit donc qu'un petit nombre de cavaliers bardés de fer, dix chariots armés de faux, et soixante amis ou généraux de Mithridate. Le reste du spectacle avait quelque chose de plus magnifique : cent dix vaisseaux de guerre avec leurs éperons d'airain, une statue d'or de Mithridate, de six pieds de haut, et un bouclier orné de pierreries, vingt brancards chargés de vaisselle d'argent, et trente-deux de vases d'or, d'armes et de monnaies du même métal. Ces brancards étaient portés par des hommes. Huit mulets portaient des lits d'or [1], et cinquante-six de l'argent en lingots. Cent sept autres étaient chargés d'argent monnayé, dont la somme se montait à deux millions sept cent mille dragmes [2]. On voyait aussi des écriteaux qui marquaient les sommes fournies par Lucullus à Pompée pour la guerre des pirates, et celles qu'il avait remises en différents temps aux questeurs qui avaient la garde du trésor public, outre neuf cent cinquante dragmes [3] distribuées à chaque soldat.

Lucullus donna un repas à tout le peuple, ayant fait dresser des tables et des buffets dans les rues, et il y distribua plus de cent mille barils [4] de vin grec. Il orna les lieux et les édifices publics d'un grand nombre de statues, dont les plus renommées étaient un Hercule revêtu de la fatale tunique qui lui faisait sentir les approches de la mort, et un colosse d'Apollon de trente coudées [5] de hauteur et du poids de cent talents [1]. Tout cela paraît magnifique. Mais un présent plus estimable qu'il fit à toute l'Europe, c'est le cerisier [2], arbre inconnu jusqu'alors dans nos contrées, et que Lucullus apporta des campagnes de Cérasonte dans le Pont, où il croît sans culture.

Le jour du triomphe de Lucullus fut le dernier de ses beaux jours. Le reste de sa vie [3], dont je vais donner ici une idée, par anticipation, en dépare les commencements. Ce n'est plus que luxe, faste, dépenses folles ; en un mot, vrais jeux d'enfants, attachés à la suite d'exploits, de combats et de victoires, de preuves de sagesse, de bonne conduite et de magnanimité. C'est d'après Plutarque, que je traite de jeux d'enfants des édifices superbes, des jardins, des bains délicieux, et surtout les tableaux et les statues qu'il amassait à grands frais, dissipant sans aucune mesure, pour se procurer ces curieuses bagatelles, les richesses qu'il avait acquises par les armes. Il fallait que ses jardins fussent d'une étonnante magnificence, puisque encore du temps de Plutarque, malgré les étranges accroissements que le luxe avait reçus, les jardins de Lucullus étaient estimés les plus beaux de tous ceux qui appartenaient à l'empereur.

Les ouvrages qu'il fit sur les côtes de la mer de Campanie, et aux environs de Naples, sont quelque chose de prodigieux, et presque d'incroyable, dans un particulier [4]. Il creusa des voûtes sous des collines, qui demeuraient ainsi, en quelque façon, suspendues : il conduisit des canaux autour de ces édifices, pour

[1] Le nombre des lits manque dans le texte de Plutarque. Il fallait que ces lits fussent bien petits, si huit mulets en portaient plus de deux.

[2] Un million trois cent cinquante mille livres tournois = 2 millions et demi de francs. E. B.

[3] Quatre cent vingt-cinq livres. = 910 fr. E. B.

[4] Le mot latin *cadus* marque une mesure qui contenait plus de trente-neuf de nos pintes.

[5] Quarante-cinq pieds. — 13 56 mètres. E. B.

[1] Plus de quatorze mille marcs. 575,000 fr. E. B.

[2] Plin. xv, 25. — Amm. Marc lib. 22.

[3] Ἔστι δ' οὖν τοῦ Λουκούλλου βίου, καθάπερ ἀρχαίας κωμῳδίας ἀναγνῶναι τὰ μὲν πρῶτα πολιτείας καὶ στρατηγίας, τὰ δ' ὕστερα πότους, καὶ δεῖπνα, καὶ μονονουχὶ κώμους, καὶ λαμπάδας, καὶ παιδιὰν ἅπασαν. Εἰς παιδιὰν γὰρ ἔγωγε τίθεμαι καὶ οἰκοδομὰς πολυτελεῖς, καὶ παρασκευὰς περιπάτων καὶ λουτρῶν, καὶ ἔτι μᾶλλον γραφὰς καὶ ἀνδριάντας, καὶ τὴν περὶ ταύτας τὰς τέχνας σπουδὴν, ἃς ἐκεῖνος συνῆγε πολλοῖς ἀναλώμασιν, εἰς ταῦτα τῷ πλούτῳ ῥύδην καταχρώμενος, ὃν ἠθροίκει πολὺν καὶ λαμπρὸν τῶν στρατειῶν.

[4] Plin. ix. 54.

y recevoir l'eau de la mer et y nourrir du poisson, qu'il y rassembla en une si prodigieuse quantité, qu'après sa mort [1] il en fut vendu pour quatre millions de sesterces (cinq cent mille livres) : il bâtit enfin des cabinets de plaisance au milieu de la mer même. C'est ce qui le fit appeler à juste titre par Tubéron, d'autres disent par Pompée, *un Xerxès* [2] *romain.*

La vie voluptueuse de Lucullus trompa beaucoup les espérances du sénat et des zélateurs de l'aristocratie, qui avaient compté trouver en lui un chef qu'ils pourraient opposer à Pompée pour l'empêcher de tout envahir. Lucullus avait assurément tout ce qui était nécessaire pour remplir l'attente que l'on avait conçue de lui. Mais, soit qu'il ne crût pas possible de soutenir la république, trop malade pour être susceptible de guérison ; soit que, rassasié de gloire, il voulût jouir des douceurs de la vie, il se consola, par les plaisirs, du succès, assez peu heureux, auquel s'étaient terminés ses combats et ses travaux.

Il semble qu'il ait voulu imiter ce soldat de son armée dont Horace nous décrit si agréablement l'aventure. « Un soldat de Lucullus [3], « dit cet aimable poète, après avoir amassé « avec bien des soins et bien des peines une « petite somme, fut volé pendant qu'il dor- « mait. De ce moment ce fut un loup famé- « lique, furieux et contre lui-même et contre « l'ennemi ; et, dans l'attaque d'un château « royal très-bien fortifié et très-riche, il fit « merveille, et contribua plus qu'aucun à la « prise de la place. Son général le combla « d'éloges, et de plus lui fit compter vingt « mille sesterces [1]. Quelque temps après, une « occasion périlleuse s'étant présentée, Lu- « cullus jeta les yeux sur ce même soldat dont « il avait admiré la bravoure, et il l'exhortait « en des termes qui auraient pu donner du « courage, même à un lâche. *Allez*, lui di- « sait-il, *où vous appelle votre valeur ; allez « vous couvrir d'une nouvelle gloire. Quoi! « vous balancez!* Mais c'était un rusé que ce « soldat, quoique bon paysan ; et il souhaitait « de conserver ses vingt mille sesterces. *Choi- « sissez mieux*, dit-il à son général, *et char- « gez de cette commission quelqu'un qui ait « été dévalisé.* » On pourrait soupçonner de même Lucullus de n'avoir combattu que pour acquérir des richesses, et jouir ensuite des plaisirs et des commodités qu'elles procurent.

Quelques-uns l'en louèrent comme d'un trait de prudence, qui prévenait les catastrophes tragiques de la vieillesse ambitieuse de Marius, et de tant d'autres, qui n'ont pas su se reposer sur leurs lauriers. Mais Pompée et Crassus se moquaient beaucoup de lui, prétendant que les délices et les voluptés seyaient encore moins à la vieillesse que l'embarras et les soins des affaires publiques. Le fait est que les hommes sont toujours blâmables, à quelque passion qu'ils se livrent ; et que, si la vie épicurienne de Lucullus est bien indécente, l'ambition de ses censeurs était forcenée.

Lucullus portait le luxe à un excès intolérable, et en faisait gloire. Il avait près de Tuscule une maison de campagne située en belle vue, bien percée pour recevoir et le jour et l'air, et avec des promenades très-étendues. Pompée, l'y étant venu voir (car, malgré leurs anciennes brouilleries, ils gardaient entre eux les bienséances et les dehors de la politesse), n'y remarqua qu'un défaut, mais grand, à ce qu'il lui semblait. C'était que cette maison, très-commode pour l'été, était inhabitable en hiver. Lucullus se mit à rire. « Pensez-vous donc, lui répondit-il, que j'aie « moins d'esprit que les hirondelles [1], et que

[1] (Vell. Pat. II, 33 Plin. IX, 54. Plut. in Luc. § 39.)

[2] « Xerxem togatum. »

[3] Luculli miles collecta viatica multis
Ærumnis, lassus dum noctu stertit, ad assem
Perdiderat. Post hoc vehemens lupus, et sibi et hosti
Iratus pariter, jejunis dentibus acer,
Præsidium regale loco dejecit, ut aiunt,
Summè munito, et multarum divite rerum.
Clarus ob id factum, donis ornatur honestis,
Accipit et bis dena super sestertia nummûm
Fortè sub hoc tempus castellum evertere prætor
Nescio quod cupiens, hortari cœpit eumdem
Verbis, quæ timido quoque possent addere mentem :
I, bone, quò virtus tua te vocat ; i pede fausto,
Grandia laturus meritorum præmia. Quid stas !
Post hæc ille catus, quamtumvis rusticus : Ibit,
Ibit eò quò vis, qui zonam perdidit, inquit.
(HORAT. *Ep.* II, .)

[1] 25 000 livres. — Environ 4,100 fr. E. D.

[1] Le grec porte *les grues et les cigognes*. J'ai substi-

« je ne sache pas changer de demeure selon « les saisons? »

Un préteur qui voulait donner des jeux magnifiques le pria de lui prêter cent casaques pour habiller ses personnages [1]. « Comment « pourrais-je, dit Lucullus, vous en fournir « un si grand nombre? Cependant je ferai « visiter ma garde-robe, et je vous enverrai « ce que j'en aurai. » Peu de temps après il écrit à ce préteur qu'il a cinq mille casaques à son service. « C'est ainsi, dit Horace dans « son goût de morale enjouée, c'est ainsi « qu'il faut être riche. Une maison est chétive « lorsqu'elle ne renferme pas un superflu qui « échappe à la connaissance du maître et qui « tourne au profit des voleurs. »

La dépense de sa table se sentait, dit Plutarque, du faste et de l'insolence des nouveaux riches [2]. Il n'y cherchait pas seulement la magnificence de l'appareil, les lits de pourpre, un buffet garni de vases précieux et tout brillants de pierreries : il était curieux de bonne chère, de mets exquis, de ragoûts fins, qu'il assaisonnait encore de la musique et de la danse : heureux, au jugement de ceux qui ne connaissent point les solides plaisirs de l'esprit et de la vertu!

Pompée était bien éloigné de ce goût, et il se fit honneur par l'aversion qu'il en témoigna. Son médecin lui avait ordonné, dans une convalescence, de manger une grive; et ses gens lui ayant dit que pendant l'été, où l'on était alors, on n'en trouverait point ailleurs que chez Lucullus, qui en faisait engraisser : « Comment donc! répondit-il avec vivacité, « est-ce que, si Lucullus n'était pas gour« mand, Pompée ne pourrait pas vivre? » et il voulut qu'on lui donnât quelque chose de commun, et qui fût aisé à trouver.

Lucullus, comme je l'ai déjà dit, se faisait gloire de son intempérance et de ses profusions. Des Grecs étant venus à Rome, il les régala magnifiquement pendant plusieurs jours. A la fin ces bonnes gens, simples et provinciaux, furent honteux de se voir si bien traités; et ils le prièrent de les dispenser de venir manger chez lui, « ne voulant pas, di« saient-ils, lui être à charge, ni lui occasionner « tant de dépenses. » Lucullus leur répondit en souriant : « Il y a bien quelque chose de « tout ceci qui se fait pour vous; mais la plus « grande partie est pour Lucullus. »

Un jour qu'il mangeait tout seul, on lui servait un souper médiocre. Il se fâcha et gronda son maître-d'hôtel. Celui-ci s'étant excusé sur ce que, comme personne n'était invité, il avait cru qu'il ne serait pas besoin d'un repas magnifique : « Que dis-tu? re« prit-il en colère; ne savais-tu pas qu'au« jourd'hui Lucullus soupe chez Lucul« lus. »

Il n'était bruit dans Rome que de la bonne chère de Lucullus. Cicéron et Pompée voulurent s'en éclaircir par eux-mêmes. L'ayant donc trouvé dans la place publique, ils lui dirent : « Nous vous demandons à souper pour « aujourd'hui, mais nous ne voulons que « votre ordinaire. » Lucullus s'en défendit d'abord, et les pria de remettre la partie à un autre jour, afin qu'il eût le temps de se préparer à les recevoir. Ils insistèrent, vinrent chez lui sur-le-champ, et même le gardèrent à vue, de peur qu'il ne donnât quelques ordres à ses gens. Seulement, avec leur permission et en leur présence, il dit à son maître-d'hôtel qu'il voulait souper dans la salle d'Apollon, et par là il trompa toute la vigilance de ses deux convives : car chaque salle chez lui avait sa dépense marquée; et, en disant seulement à ses gens dans quelle salle il prétendait souper, il leur faisait connaître ce qu'il fallait dépenser, et comment il voulait être servi. Or la dépense d'un repas dans la salle d'Apollon était de cinquante mille dragmes, c'est-à-dire vingt-cinq mille francs. Cela paraît incroyable; mais je copie mon auteur. Cicéron et Pompée furent donc extrê-

tue le nom d'un oiseau de passage plus commun parmi nous.

[1] . . . . Chlamydes Lucullus, ut aiunt,
Si posset centum scenæ præbere rogatus,
Qui possum tot? ait. Tamen et quæram, et quot habebo
Mittam. Post paulò scribit sibi millia quinque
Esse domi chlamydum; partem, vel tolleret omnes.
Exilis domus est, ubi non et plura supersunt,
Et dominum fallunt, et prosunt furibus.....
(Horat. *Ep.* lib. 6.)

[2] Νεόπλουτα δ' ἦν τοῦ Λουκούλλου τὰ δεῖπνα τὰ καθ' ἡμέραν... ζηλωτὸν ἀνελευθέροις ποιοῦντος ἑαυτόν.

mement surpris, et de la magnificence du service, et de la diligence de l'apprêt.

C'est ainsi que Lucullus se jouait de ses richesses [1], les traitant, comme l'observe Plutarque, en vraies dépouilles de barbares, auxquelles le droit de la guerre lui permettait d'insulter. Mais il lui est dû des éloges pour une autre sorte de dépense plus noble et mieux entendue. Il fut curieux en livres, et en amassa un très-grand nombre, n'épargnant rien pour s'en procurer les plus beaux exemplaires. L'usage qu'il faisait de sa bibliothèque était encore plus louable que le soin qu'il prit de la former. Les salles où étaient les livres, les jardins auxquels elles répondaient, les cabinets d'étude, étaient ouverts à tous; et les Grecs qui étaient à Rome s'y rendaient de toutes parts comme dans un hospice des Muses, où ils passaient des journées délicieuses, et se délassaient, par les lettres, du tumulte et du tracas de leurs autres affaires. Lucullus venait souvent se promener avec eux dans ses jardins, s'entretenant de quelque matière de littérature; car il avait l'esprit fort orné, comme nous l'avons dit ailleurs : et il servait aussi de son crédit ceux qui étaient chargés des intérêts de leurs petites républiques; en sorte que sa maison était comme un asile commun et un prytanée pour tous les Grecs qui venaient à Rome.

Les plaisirs et les lettres ne remplirent pas tellement les dernières années de la vie de Lucullus, qu'il ne prît aussi quelque part aux affaires publiques. Mais ce ne fut que mollement et par intervalles. J'aurai soin de placer dans l'occasion le peu qui me reste à dire de lui.

Je reviens au consulat de Cicéron et à la conjuration de Catilina [2]. Mais auparavant je crois devoir encore parler ici de la naissance d'Auguste, qui arriva cette même année le 22 septembre. On a débité bien des fables à ce sujet, et des écrivains flatteurs n'ont pas manqué d'illustrer par des prédictions la naissance du maître de l'empire. On a dit que, C. Octavius son père étant venu tard au sénat, et s'étant excusé sur les couches de sa femme, Nigidius Figulus s'écria : *Votre femme vient de nous donner un maître.* Nigidius était un sénateur très-savant, et qui en particulier avait fait une étude de l'astrologie judiciaire. On peut croire que l'on a appliqué aussi à la naissance d'Auguste ce que nos saints oracles ont prédit touchant l'avénement du Messie. Les temps en étaient proches; et le bruit de ces divines prophéties s'était répandu parmi les païens. On en trouvait des traces dans les livres des sibylles[1]; et c'était alors une opinion constante, au rapport de Suétone, que la nature était en travail, et se préparait à enfanter le roi de l'univers. Mais rien n'est plus absurde que ce que le même Suétone rapporte d'après un affranchi d'Auguste, qui se nommait Julius Marathus. Ce Marathus avait écrit que le sénat, effrayé des prédictions qui couraient, avait rendu un décret pour défendre d'élever aucun des enfants qui naîtraient pendant cette année; et que ce sénatus-consulte fut supprimé par ceux dont les femmes étaient grosses. Ce serait faire trop d'honneur à un pareil conte, que de le réfuter.

On ne fera pas plus de cas d'un prétendu songe de Catulus, qui, dit-on, après avoir dédié le Capitole, vit, deux nuits consécutives, un jeune enfant recevant de Jupiter des marques d'une faveur singulière, et désigné par ce dieu pour être le gardien et le défenseur de la république. Catulus ne connaissait point cet enfant. Mais on ajoute que, le lendemain de son songe, ayant rencontré le jeune Octavius, il le reconnut pour celui qu'il avait vu entre les bras de Jupiter. Cette fable est si mal inventée, qu'on la lie avec la dédicace du Capitole, qui est antérieure de sept ans à la naissance d'Auguste.

Dans le temps qu'il naquit, les fureurs de Catilina étaient portées à leur comble, et répandaient l'alarme dans toute la ville. Depuis qu'il avait manqué le consulat [2], il n'est point de ressorts qu'il ne fît jouer, point de mouvements qu'il ne se donnât, pour remet-

[1] Ἐνταῦθα μὲν οὖν ὑβριστικῶς ἐχρῆτο τῷ πλούτῳ, καθάπερ ὄντως αἰχμαλώτῳ καὶ βαρβάρῳ.

[2] Suet, . Aug. 572, 94.

[1] Virgil. Ecl.

[2] Cic. in Cat. — Sallust. — Plut in Cic. et Crasso et Cat. Dio, lib. 37. — Appian. Civil. lib. 2.

tre son parti de ce rude coup; et il y réussit. Il se fortifia plus que jamais, fit des amas d'armes en différents endroits de l'Italie, rassembla le plus d'argent qu'il lui fut possible sur son crédit et sur celui de ses amis, et envoya ces sommes à Fésules[1] en Etrurie, pour être mises entre les mains d'un certain Mallius, qui avait autrefois servi avec distinction sous Sylla, et qui, réuni ensuite avec Catilina par les liens du crime et de l'infortune, fut le premier qui prit les armes ouvertement. Catilina s'attacha aussi plusieurs nouveaux partisans, et il fit même entrer dans son complot un assez grand nombre de femmes de qualité, qui ne cédaient en rien pour la débauche et pour l'audace aux hommes les plus scélérats. Il prétendait se servir d'elles pour soulever les esclaves, pour mettre le feu à la ville, pour gagner leurs maris, ou pour s'en défaire.

Salluste n'en nomme qu'une, et il est, je pense, également inutile et impossible de deviner les autres. Mais il peint celle qu'il nomme avec une force de pinceau que je n'espère ni ne veux égaler. Sempronia, c'est le nom de cette femme, avait de la naissance, de la beauté; et si elle eût pu garder une conduite sage, elle était heureuse en époux et en enfants : instruite des lettres grecques et latines, instruite aussi de ces arts dangereux qui sont si propres à parer le vice, elle chantait[2], elle dansait, dit l'historien, avec plus d'élégance et de goût qu'il ne convient à une femme d'honneur. Il ne lui manquait aucun des attraits les plus capables de séduire; et il n'y eut rien dont elle ne fit dans tous les temps plus de cas que des lois de la vertu. Il eût été difficile de décider si elle ménageait moins l'argent, ou sa réputation. Elle n'était point de ces femmes timides qui, même dans le crime, gardent au moins quelques dehors : son front ne rougit jamais, et le vice était porté en elle jusqu'à l'imprudence. La débauche l'avait conduite aux actions les plus atroces. Trahir la foi jurée, faire de faux serments pour nier un dépôt ou une dette, se rendre complice de plusieurs meurtres, tout cela n'avait été qu'un jeu pour elle. A cette noirceur d'âme elle joignait cependant les agréments de l'esprit, savait faire des vers, manier la plaisanterie, rendre sa conversation charmante, et la monter tantôt sur le ton modeste, tantôt sur celui de l'effronterie, selon le goût des personnes à qui elle voulait plaire : beaucoup d'enjouement, beaucoup de grâces; qualités que l'on érige souvent en vertus, et qui, comme on le voit dans cet exemple, ne s'accordent que trop bien avec le crime.

Catilina sentait toujours qu'il avait besoin du consulat pour exécuter ses projets[1]. Il résolut donc de se mettre de nouveau sur les rangs, comptant autant que jamais sur le consul Antoine, et persuadé que, s'il réussissait à se faire désigner, il retrouverait en lui un ami prêt à le servir. Il avait trois compétiteurs, D. Junius Silanus, L. Licinius Muréna, et Ser. Sulpicius Rufus. Il paraît que Silanus fut nommé d'abord sans difficulté. Ainsi restait une place de consul à disputer entre trois prétendants.

Sulpicius était un homme de bien, d'une maison patricienne, et le plus grand jurisconsulte qu'il y eût jamais eu dans Rome. L'occasion qui le détermina à embrasser l'étude de la jurisprudence n'est pas indigne d'être rapportée ici[2]. Il plaidait avec beaucoup de réputation, sans avoir aucune connaissance du droit, comme c'était assez l'usage des avocats dans Rome. Il vint donc consulter Q. Mucius Scévola sur l'affaire d'un de ses amis, qui l'embarrassait. Scévola lui expliqua le point de droit qui faisait la difficulté : mais Sulpicius n'y put rien comprendre. Scévola recommença, et ne fut point encore entendu. Alors il fit une grave réprimande à Sulpicius, et lui dit qu'il était honteux à un patricien[3], à un homme d'un grand nom, à un avocat plaidant, d'ignorer le droit, dont à chaque instant il avait besoin. Sulpicius, piqué de ce reproche, se livra à l'étude de la jurisprudence avec tant d'ardeur et un si grand suc-

[1] *Fiesoli*, en Toscane.

[2] « Psallere, saltare elegantiùs quàm necesse est « probæ. »

[1] Cic. pro Mur.

[2] Pomp. de orig. juris.

[3] « Turpe esse patricio et nobili, et causas oranti, jus « in quo versaretur ignorare. »

cès, qu'il emporta la palme sur tous ceux qui l'avaient précédé. Depuis ce temps la jurisprudence l'occupa tout entier : il renonça presque entièrement à l'exercice de l'éloquence, et plaida fort peu, aimant mieux[1], dit Cicéron, être le premier dans un art qui tient le second rang, que le second dans celui auquel appartient le premier.

Tel était Sulpicius, bien digne assurément du consulat : mais Cicéron prétend que, la demande de cette suprême dignité, il se conduisit de manière à donner de grandes espérances à Catilina, et qu'il se montra plutôt sénateur sévère et courageux que candidat habile et prudent. La cabale et la brigue étaient d'un usage presque reçu dans les élections des magistrats : Sulpicius, qui ne connaissait que les voies d'honneur, sollicita une nouvelle loi contre cet abus; et ce fut à sa poursuite que Cicéron fut chargé par le sénat de porter en effet une loi qui enchérissait sur les précédentes, et condamnait les coupables de brigue à la peine de l'exil[2]. Sulpicius, armé de cette loi, menaçait ses compétiteurs de les accuser, faisait des recherches sur leur conduite, ramassait des preuves et des témoins, paraissant toujours triste et sombre, et semblant annoncer qu'il s'attendait à un refus.

Catilina, au contraire, marchait tête levée, avec un air d'assurance, environné d'une brillante jeunesse, remparé d'une multitude d'hommes audacieux. L'appui de beaucoup de gens de guerre, et les promesses du consul Antoine, lui enflaient le courage. On voyait autour de lui comme une armée de soldats de Sylla, qui, ayant été établis en colonie à Arrétium[3] et à Fésules, cherchaient une nouvelle occasion de s'enrichir du malheur de leurs concitoyens. Ses discours étaient pleins d'arrogance[4] : il portait écrites sur son front et dans ses regards et l'audace et la fureur : on eût dit que le consulat ne pouvait lui échapper, et qu'il en était déjà presque en possession.

Muréna, qu'il affectait de mépriser, n'était pourtant pas un concurrent méprisable. Il était de bonne naissance, quoique plébéien. Son père, son grand-père, et son bisaïeul, avaient été préteurs. Son père même avait triomphé; et il serait certainement parvenu au consulat, si une mort trop prompte ne l'en eût empêché. Muréna lui-même avait été lieutenant général sous Lucullus; et le triomphe de celui-ci venait tout récemment de rassembler ses soldats à Rome le plus heureusement du monde, pour favoriser la demande d'un de leurs principaux officiers. Ajoutons qu'il est très-vraisemblable que Muréna n'épargnait point l'argent pour acheter des suffrages. Il avait donné des fêtes au peuple, et tâché, par toutes sortes de voies, de s'attirer la bienveillance des citoyens. Enfin c'était au fond un honnête homme, ami de la paix et de la tranquillité publique; ce qui déterminait en sa faveur les vœux des gens de bien, que les espérances de Catilina alarmaient extrêmement.

Mais ce scélérat n'avait point de plus grands obstacles à vaincre que ceux que lui opposait Cicéron. Le vigilant consul éclairait toutes ses démarches. Dès le commencement de son consulat, il avait gagné Curius, l'un des chefs de la conjuration, par le moyen de Fulvie; et en lui faisant de grandes promesses, il l'avait engagé à lui rendre compte de tout ce que disait et faisait Catilina. Ce fut sans doute par cette voie que Cicéron fut informé d'une nouvelle assemblée, que Catilina avait tenue chez lui, de ses principaux partisans, et dans laquelle il avait dit « que personne ne pouvait être un fi« dèle et constant défenseur des malheu« reux[1], s'il n'était malheureux lui-même; que

[1] « Videtur mihi in secundâ arte primus esse ma« luisse, quàm in primâ secundus. » (Cic. in *Bruto*, n. 151.)

[2] Dion limite cet exil à dix ans.

[3] Arezzo.

[4] « Vultus erat ipsius plenus furoris, oculi sceleris, « sermo arrogantiæ sic ut ei jam exploratus et domi con« ditus consulatus videretur. » (Cic. *pro Mur.*

[1] « Miserorum fidelem defensorem (neminem) inve« niri posse nisi eum qui ipse miser esset : integrorum et « fortunatorum promissis saucios et miseros credere non « oportere : quare consumpta replere, erepta recuperare « vellent, spectarent quid ipse deberet, quid possideret, « quid auderet : minimè timidum et valdè calamitosum « esse oportere eum, qui esset futurus dux et signifer ca« lamitosorum. » (Cic.)

« des hommes dont la fortune était en désordre ne devaient point se fier aux promesses de ceux qui jouissaient d'une fortune assurée; que par conséquent tous ceux qui prétendaient remplacer ce qu'ils avaient dissipé, ou recouvrer ce qui leur avait été enlevé, n'avaient qu'à jeter les yeux sur lui, et considerer ce qu'il possédait, combien il avait de dettes, ce qu'il était capable d'oser; qu'il fallait que le chef et le porte-enseigne des misérables fût extrêmement misérable et nullement timide. »

Le bruit de ces discours si violents et si dangereux se répandit dans la ville, et l'on peut croire que ce fut par les soins de Cicéron. Il fit rendre sur-le-champ un décret du sénat pour remettre l'assemblée du peuple, qui devait se tenir le lendemain, et où l'élection aurait pu se consommer. Au lieu d'une assemblée du peuple il y en eut une du sénat, à laquelle Catilina s'étant rendu, Cicéron l'apostropha, et lui ordonna de se purger sur les faits que je viens de rapporter. Catilina ne se déconcerta point. Audacieux à l'excès, mais se couvrant d'une feinte modestie : *Quel est donc mon crime?* dit-il. *Il y a dans la république deux corps*[1] *: l'un faible et sans vigueur, qui a une tête aussi peu vigoureuse* (il entendait le sénat, dont le consul était le chef); *l'autre fort et puissant, mais sans tête* (c'était le peuple qu'il désignait). *Ce dernier corps*, ajoutait-il, *a trop bien mérité de moi pour que je le laisse manquer d'une tête dont il a besoin.* Cicéron a raison de dire que par cette réponse Catilina ne se purgeait pas, mais au contraire se démasquait et s'enferrait lui-même, puisqu'il se déclarait chef de parti contre le sénat et contre le consul. Il s'était expliqué plus ouvertement encore, quelques jours auparavant, en parlant à Caton qui le menaçait de l'accuser. *Si l'on allume*[2]*, avait-il dit, un incendie pour me faire périr, j'éteindrai le feu, non pas avec de l'eau, mais en abattant l'édifice.* C'était dire nettement qu'il ne s'en tiendrait point aux voies usitées pour se défendre contre l'accusation, et que, s'il lui fallait périr, au moins il ne périrait pas seul.

Il est étonnant qu'après de pareilles déclarations Catilina pût encore demeurer tranquille dans Rome, et continuer à en demander la suprême magistrature. Mais alors les lois avaient si peu de force, et le parti de ce scélérat était si redoutable, que le sénat se contenta de gémir de son audace au lieu de prendre des mesures efficaces pour la réprimer.

Catilina fit plus, il se porta jusqu'à amener des gens armés dans le Champ-de-Mars pour assassiner le consul au milieu même de l'assemblée à laquelle il présidait. Cicéron, qui en fut averti, se précautionna. Il se fit accompagner d'une escorte nombreuse de ses amis et de ses clients, il prit même sous ses habits consulaires une large cuirasse, qu'il avait soin de montrer, afin que les bons citoyens connussent le danger que courait la personne de leur consul, et que ce nouveau motif, animât de plus en plus leur zèle. Tous les efforts de Catilina furent donc inutiles. Il ne put ni parvenir à se défaire de Cicéron, ni se faire nommer consul; et Muréna lui fut préféré.

Catilina, au désespoir, résolut de pousser les choses à toute extrémité, et faire ouvertement la guerre, puisque ses intrigues sourdes ne pouvaient réussir. Il dépêcha Mallius[1] à Fésules, un Septimius dans le Picénum, un C. Julius dans la Pouille, avec ordre d'ameuter partout les mécontents, et de leur faire prendre les armes. Pour lui, il resta encore à Rome, travaillant à dresser des embûches au consul, à faire les préparatifs nécessaires pour mettre le feu en différents quartiers, à s'assurer des postes les plus importants de la ville. Il suffisait à tout; jour et nuit il était en action; ni la fatigue ni les veilles ne pouvaient l'abattre.

[1] « Duo corpora esse reipublicæ, unum debile infirmo « capite, alterum firmum sine capite. Huic, quum ita de « se meritum esset, caput, se vivo, non defuturum. » (Cic.)

[2] « Si quod esset in suas fortunas incendium excitatum, id se non aquâ, sed ruinâ restincturum. »

[1] J'ai parlé, dès auparavant, de Mallius comme étant déjà à Fésules. En cela j'ai suivi Salluste, comme je le suis ici. Peut-être Mallius, dans cet intervalle, était-il venu à Rome pour aider Catilina dans la demande du consulat; ou bien ce qui en a été raconté auparavant doit s'entendre comme dit par anticipation.

Cicéron reçut avis de ce qui se passait[1], par une voie assez extraordinaire. Au milieu de la nuit, Crassus, M. Marcellus, et Métellus Scipion, vinrent à sa porte, et, l'ayant fait éveiller, ils lui remirent en main des lettres qui avaient été apportées à Crassus, après son souper, par un homme inconnu. Entre ces lettres il y en avait une pour Crassus lui-même, mais anonyme; les autres étaient à différentes adresses. Crassus ayant ouvert la sienne, et voyant qu'on l'avertissait de sortir de Rome, parce que bientôt Catilina devait y faire un grand carnage; frappé d'horreur et de crainte, et voulant éviter les soupçons que ses anciennes liaisons avec le chef de la conspiration pouvaient donner, il était venu sur-le-champ apporter toutes ces lettres au consul. Cicéron fit assembler le sénat, rendit à chacun la lettre qui lui était adressée, les fit lire toutes; et on y trouva des avis semblables à ceux que contenait la lettre qui était pour Crassus.

Le danger fut jugé extrême; et il paraît que ce fut dans cette assemblée[2], qui se tenait le vingt et un octobre, que l'on recourut enfin à cette forme de sénatus-consulte qui donnait aux magistrats une puissance illimitée[3]; il fut dit « que les consuls étaient chargés par le sénat de veiller à la défense et au « salut de la république. » En conséquence de ce décret, on assembla des troupes, et l'on fit usage de celles qui étaient déjà assemblées, et que l'on avait sous la main. Q. Marcius Rex, qui avait commandé en Cilicie avant que Pompée fût envoyé contre Mithridate, et Q. Métellus Créticus, étaient depuis longtemps aux portes de Rome sans pouvoir obtenir le triomphe. Comme ils n'étaient point encore entrés dans la ville, ils avaient conservé la puissance proconsulaire, et leurs soldats n'étaient point licenciés. Ces deux proconsuls reçurent ordre de marcher, l'un du côté de Fésules, l'autre vers l'Apulie. Deux préteurs, Q. Pompéius Rufus, et Q. Métellus Céler, eurent commission de former chacun une armée, et d'aller, le premier vers Capoue, où l'on apprenait qu'il se faisait des attroupements d'esclaves, le second dans le Picénum. En même temps on promit des récompenses à quiconque donnerait des lumières et des avis sur les mauvais desseins qui se tramaient contre la république, en eût-il été complice : savoir, la liberté et cent mille sesterces[1], si c'était un esclave; l'impunité et deux cent mille sesterces[2], si c'était un homme libre. Enfin on fit la garde dans Rome comme dans une ville de guerre, et les magistrats subalternes furent chargés d'y présider.

Tous ces préparatifs[3], toutes ces précautions extraordinaires, changèrent entièrement la face de la ville, et y répandirent la consternation au lieu de la licence et de la joie dissolue qui y régnaient auparavant. On allait, on venait, avec empressement et inquiétude. Aucun lieu ne paraissait assez sûr, aucun homme à qui l'on crût pouvoir se fier. On ne faisait point la guerre, et l'on n'était point en paix. La crainte grossissait encore le péril. Les femmes surtout, qui dans une si puissante ville ignoraient les maux de la guerre, se livraient aux gémissements et aux larmes, levaient les mains au ciel, s'attendrissaient sur le sort de leurs enfants en bas âge. Attentives à s'informer de tout, chaque mot, chaque nouvelle les faisait trembler. Il n'était plus question pour elles de faste ni de délices; le danger qu'elles couraient avec la patrie les occupait uniquement.

Il croissait de jour en jour, ce danger. Mallius ayant amassé des forces considérables en Etrurie, prit ouvertement les armes le vingt-sept octobre; et Catilina, outré de voir

[1] Plut. in Cic. et Crasso.

[2] Je m'écarte un peu de l'ordre de Salluste; mais j'ai un bon garant, c'est Cicéron dans sa première Catilinaire.

[3] Sallust.

[1] 12,500 livres. = 20 500 fr. E. B.

[2] 25,000 livres. = 41 000 fr. E. B.

[3] « Quibus rebus permota civitas, atque immutata facies Urbis erat. Ex summâ lætitiâ atque lascivià, quæ « diuturna quies pepererat, repentè omnis tristitia invasit. « Festinare, trepidare; neque loco, neque homini cuiquam « satis credere; neque bellum gerere, neque pacem habere; « suo quisque metu pericula metiri. Ad hoc, mulieres, qui« bus pro magnitudine reipublicæ belli timor insolitus in« cesserat, afflictare sese, manus supplices ad cœlum ten« dere, miserari parvos liberos, rogitare, omnia pavere; « superbiâ atque deliciis omissis, sibi patriæque diffidere. »

que rien jusqu'ici ne lui avait réussi dans la ville, convoqua, la nuit du six au sept novembre, chez M. Porcius Læca, une assemblée des principaux de son parti. Là, après leur avoir fait de grands reproches de leur lâcheté, à laquelle il attribuait le mauvais succès de toutes ces entreprises, il leur rendit compte de l'état présent des choses, et leur distribua leurs emplois et leurs postes, soit au dedans, soit au dehors de la ville. Il ajouta qu'il souhaitait partir incessamment pour se mettre à la tête du corps d'armée qui s'était formé en Etrurie ; mais qu'il fallait auparavant le délivrer de Cicéron, qui lui nuisait étrangement. La plupart furent effrayés de la proposition. Deux chevaliers romains, dont l'un se nommait C. Cornélius, se montrèrent plus déterminés que les autres, et s'offrirent à aller au point du jour, comme pour saluer le consul, et à l'assassiner dans son lit. Curius, voyant quel péril menaçait la vie de Cicéron, le fit promptement avertir par Fulvie. Ainsi, lorsque les deux chevaliers se présentèrent pour entrer dans sa maison, on leur ferma la porte ; et Cicéron échappa encore à ce danger.

Il tint, le jour même, une assemblée du sénat, dans laquelle Catilina eut l'audace de se présenter[1], quoique les bruits publics lui fissent connaître que ses desseins étaient découverts, quoiqu'il fût même actuellement accusé par L. Paulus comme coupable d'attentats contraires à la tranquillité et à la sûreté de la ville et de l'état. Une conscience criminelle se décèle ordinairement par quelque endroit. Catilina semblait avoir donné un préjugé contre lui au sujet de cette accusation en s'offrant à habiter dans une maison étrangère, et sous la garde de quelque citoyen connu, pour éviter, disait-il, tout soupçon. N'était-ce pas s'annoncer à soi-même les chaînes et la prison[2], comme Cicéron le lui reproche, que de reconnaître qu'il avait besoin d'être gardé? Mais de plus cette offre ne servit qu'à lui faire comprendre jusqu'à quel point il était craint et détesté. M. Lépidus, chez qui il voulut d'abord aller loger, le refusa. Cicéron en fit de même, lui déclarant qu'il n'avait garde de consentir à habiter sous un même toit avec celui de la part duquel il ne se croyait pas en sûreté dans l'enceinte d'une même ville. Le préteur Métellus Céler le rebuta pareillement ; en sorte qu'il fut obligé de recourir à un M. Marcellus, homme presque aussi suspect que lui, et l'un de ses anciens amis.

Il reprit néanmoins son caractère, également dissimulé et audacieux, pour venir au sénat, comme s'il ne se fût agi que de vains bruits et de faux soupçons, qu'il eût pu dissiper en paraissant avec un air de confiance. Mais il éprouva que sa dissimulation n'imposait à personne ; et il reçut en entrant un nouveau témoignage de la haine et de la détestation publique ; car, sur un si grand nombre de sénateurs, parmi lesquels il avait plusieurs parents et amis de sa famille, aucun ne le salua ; et lorsqu'il eut pris place, tous ceux près desquels il se trouvait, et qui étaient les premiers et les plus illustres de la compagnie, se retirèrent, et laissèrent vide tout le côté de banc où il était.

Ce n'est pas tout encore. Cicéron l'attaqua par un discours véhément, qui est venu jusqu'à nous, et dont tout le monde connaît cet exorde brusque et plein de feu qu'arrachèrent au consul la crainte et l'indignation. « Jusques « à quand donc, Catilina[1], abuserez-vous de « notre patience? combien de temps encore « vos fureurs se joueront-elles de nous et de « la république? Votre audace effrénée ne

[1] Cic. in Catil. n. 1.

[2] « Quàm longè videtur a carcere atque a vinculis « abesse debere, qui se ipsum jam dignum custodiâ judicaverit! » (Cic. in *Catil.*. 1, n. 19.)

[1] « Quousque tandem abutere, Catilina, patientiâ nostrâ? quamdiù etiam furor iste tuus nos eludet? quem ad « finem sese effrenata jactabit audacia? Nihilne te nocturnum præsidium Palatii, nihil urbis vigiliæ, nihil timor « populi, nihil concursus bonorum omnium, nihil hic munitissimus habendi senatûs locus, nihil horum ora vultusque moverunt? Patere tua consilia non sentis? Constrictam jam omnium horum conscientiâ teneri conjurationem « tuam non vides? Quid proximâ ? quid superiore nocte « egeris, ubi fueris, quos convocaveris, quid consilii ceperis, quem nostrûm ignorare arbitraris? O tempora! ô « mores! senatus hæc intelligit, consul videt : hic tamen « vivit. Vivit! immò verò etiam in senatum venit : notat « et designat oculis ad cædem unumquemque nostrûm. « Nos autem, viri fortes, satisfacere reipublicæ videmur, si « istius furorem ac tela vitemus! »

« cessera-t-elle jamais de nous insulter? Quoi !
« rien no vous touche! rien ne vous ébranle!
« ni la précaution inusitée de placer un corps
« de troupes pendant la nuit sur le mont Pa-
« latin, ni la garde qui se fait dans toute la
« ville, ni l'effroi du public, ni le concours de
« tous les gens de bien qui se réunissent con-
« tre vous, ni ce lieu-ci même, ce temple de
« Jupiter Stator, choisi, parce qu'il est forti-
« fié, pour y tenir la présente assemblée, ni
« enfin les visages et les regards de tous ceux
« qui m'écoutent, et qui ne vous voient qu'a-
« vec horreur! Ne comprenez-vous pas que
« vos desseins sont découverts? ne sentez-vous
« pas que votre conjuration, aujourd'hui con-
« nue de tous ceux qui composent cette com-
« pagnie, est dans les entraves? Pensez-vous
« que quelqu'un de nous ignore ce que vous
« avez fait cette nuit et la précédente, où vous
« avez été, avec qui vous avez tenu conseil,
« quelle résolution vous avez prise! O temps!
« ô mœurs! Le sénat est instruit de toutes ces
« choses, le consul les voit, et cependant cet
« homme vit encore. Que dis-je, il vit? il
« vient au sénat, il est admis au conseil pu-
« blic; il choisit actuellement parmi nous, et
« désigne des yeux, les victimes qu'il doit
« égorger. Et nous, gens courageux, braves
« citoyens, nous croyons nous acquitter en-
« vers la république, pourvu que nous évitions
« la fureur et les couteaux de cet assassin. »

Cicéron soutient ce ton dans toute la suite du discours. Il prouve que Catilina a mieux mérité la mort que C. Gracchus, que Saturnin, que tous les autres mauvais citoyens contre lesquels la république a pris les armes. Il se reproche à lui-même et au sénat, la mollesse de la conduite dont on use à l'égard d'un ennemi public. Il lui fait le détail d'une grande partie de ses démarches, et en particulier de ce qui s'était passé la nuit dernière dans la maison de Porcius Læca; et sur ce qu'il voit dans la compagnie quelques-uns de ceux qui s'étaient trouvés à cette assemblée nocturne, il s'écrie : « O dieux immortels[1] ! où en som-
« mes-nous? comment se gouverne notre ré-
« publique? en quelle ville vivons-nous? Ici,
« messieurs, en ce lieu même, au milieu de
« nous, dans cette compagnie la plus auguste
« et la plus respectable du monde entier, se
« trouvent des hommes qui rêvent aux ap-
« prêts de ma mort et de celle de tous tant
« que nous sommes, qui méditent la ruine de
« cette ville, et, par conséquent, de l'univers.
« Je le vois, moi qui suis consul, je leur de-
« mande leur avis sur les affaires publiques;
« et ceux qui devraient être dès ce moment
« égorgés par le fer, je n'ose pas même les
« offenser de parole. »

Il profite ensuite de la déclaration que Catilina avait faite chez Porcius Læca, et du désir qu'il avait témoigné de sortir incessamment de Rome, et il en prend occasion de l'exhorter à exécuter cette résolution. Il le presse de s'éloigner de la ville; il le lui commande même; mais il ne va pas jusqu'à lui en donner un ordre en forme, et ne met point la chose en délibération. Cette réserve, qui peut sembler timidité, était prudence. Cicéron remarque dans ce discours qu'il y avait plusieurs sénateurs qui, ou ne voyaient pas le danger dont la république était menacée, ou dissimulaient ce qu'ils voyaient; qui avaient nourri les espérances de Catilina en opinant mollement sur son compte, et fortifié la conjuration naissante en ne voulant pas la croire. Ces sénateurs, qui n'étaient pas des moins accrédités, en entraînaient d'autres dans leur sentiment : de façon que, si le consul eût agi dans le moment présent avec toute la sévérité que demandait la grandeur du crime et du péril, il aurait pu se trouver non-seulement de méchants citoyens, mais même des gens bien intentionnés, qui, faute d'être instruits, l'auraient accusé de cruauté et de tyrannie. Au lieu que, si Catilina sortait de Rome, et allait se mettre à la tête de l'armée de Mallius, alors il levait le masque, son crime était pleinement découvert, et personne ne pouvait plus prendre sa

[1] « O dii immortales! ubinam gentium sumus? quam « rempublicam habemus? in quâ urbe vivimus? Hic, hic « sunt in nostro numero, Patres conscripti, in hoc orbis « terræ sanctissimo gravissimoque concilio, qui de meo « nostrûmque omnium interitu, qui de hujus urbis, atque « adeò urbis terrarum exitio cogitant. Hosce ego video con- « sul! et de republicâ sententiam rogo : et quos ferro tru- « cidari oportebat, eos nondùm voce vulnero. » (*In Catil.* 1, n. 9.)

défense. Ces réflexions étaient solides; et l'exil de Cicéron sera une preuve trop évidente du danger qu'il y avait pour lui à aller vite dans cette affaire.

Le discours du consul devait être, ce semble, un coup de foudre pour Catilina. Mais rien ne pouvait déconcerter son audace. Il prit un ton modeste, un air suppliant, et pria les sénateurs de ne le point croire aisément coupable. Il représenta « qu'il était né d'un « sang et avait tenu depuis sa jeunesse une « conduite qui devaient le porter naturelle« ment à une haute fortune, sans qu'il eût « besoin de recourir au crime : qu'ils ne pen« sassent donc pas qu'un patricien comme « lui, en faveur duquel parlaient et ses pro« pres services et ceux de ses ancêtres, vou« lût perdre la république, pendant qu'elle « aurait pour sauveur un Cicéron, homme « de néant, et à peine citoyen de Rome. » Il ajoutait encore d'autres termes injurieux contre le consul. Mais tous les sénateurs s'élevèrent contre lui, et, le traitant d'ennemi public et de parricide, ils le forcèrent de sortir en fureur de l'assemblée.

Après cet éclat il n'y avait plus de mesures à garder pour lui. Il partit dès la nuit suivante avec trois cents hommes armés, après avoir donné ses ordres à Céthégus, à Lentulus Sura, et aux autres chefs de l'entreprise, pour achever ce qu'il était obligé de laisser imparfait, c'est-à-dire pour assassiner le consul, et mettre le feu à la ville, leur promettant qu'il serait bientôt aux portes de Rome avec une grande armée. Cependant, afin de rendre odieux le consul, on publiait qu'il avait exilé Catilina de son autorité privée, et que celui-ci, pour ne point troubler la paix de la ville et de ses concitoyens, avait pris le parti de se retirer à Marseille.

Il n'était pas possible que ces discours ne donnassent de l'inquiétude à Cicéron; mais ils ne diminuèrent rien de son zèle ni de son activité. Il assembla le peuple dès le lendemain du départ de Catilina; et, en lui rendant compte de cet important événement, il ne négligea pas de se purger de deux reproches tout contraires qu'on lui faisait à la fois, les uns l'accusant de mollesse pour n'avoir pas ôté la vie à l'ennemi public, et les autres de rigueur, et presque de tyrannie, pour avoir, disaient-il, exilé un citoyen. J'ai déjà exposé les motifs qui l'empêchaient d'agir avec plus de fermeté; et pour ce qui est de l'autre article, il nie le fait absolument, et annonce, comme sa justification complète, l'arrivée prochaine de Catilina dans le camp de Mallius. Il rejette et détruit ce qu'on disait de sa retraite à Marseille; et à ce sujet il montre des sentiments bien dignes d'un souverain magistrat.

Il remarque que, si Catilina changeait de plan et de volonté, et qu'il se reléguât effectivement à Marseille, mille bouches se déchaîneraient contre le consul : qu'on ne lui saurait point gré d'avoir privé de toute ressource, abattu, réduit au désespoir un ennemi de la patrie, mais qu'on l'accuserait d'avoir, sans aucune procédure juridique, forcé par ses menaces un homme innocent à aller en exil : qu'il se trouverait des gens qui regarderaient Catilina, non comme méchant, mais comme malheureux; et que, pour lui, on le traiterait, non de consul vigilant, mais de tyran cruel et insupportable. « Eh bien, messieurs, « ajoute-t-il, je ne m'en plaindrai point [1]. Je « consens à exposer ma tête à l'orage qu'ex« citera contre moi une prévention égale« ment fausse et injuste, pourvu qu'à ce prix « je vous délivre du danger de la guerre af« freuse et impie que l'on vous prépare. Qu'il « soit dit que j'ai chassé de Rome Catilina, « pourvu qu'il aille réellement en exil. Mais, « croyez-moi, c'est ce qu'il ne fera point. Je « ne souhaiterai jamais assurément qu'afin « que je puisse me soustraire à l'envie, vous « entendiez dire que Catilina s'est mis à la « tête d'un corps d'ennemis, et court la cam-

[1] « Est mihi tanti, Quirites, hujus invidiæ falsæ atque « iniquæ tempestatem subire, dummodò a vobis hujus hor« ribilis belli ac nefarii periculum depellatur. Dicatur sanè « ejectus esse a me, dummodò eat in exsilium. Sed, mihi « credite, non est iturus. Nunquam ego a diis immortalibus « optabo, Quirites, invidiæ meæ levandæ causâ, ut L. Ca« tilinam ducere exercitum hostium, atque in armis voli« tare audiatis. Sed triduò tamen audietis : multòque magis « illud timeo, ne mihi sit insidiosum aliquandò, quòd illum « emiserim potiùs, quàm ejecerim. Sed quum sint homines « qui illum, quum profectus sit, ejectum esse dicant, « iidem, si interfectus esset, quid dicerent? » (*In Catil.*, II, n. 15.)

« pagne avec une armée. Mais vous en rece- « vrez la nouvelle dans trois jours ; et je « crains bien plus qu'on ne me reproche, « dans la suite, de l'avoir laissé sortir, que « de l'avoir chassé. Ma réponse néanmoins « est toute prête. Maintenant qu'il est parti « de son plein gré, on m'accuse de l'avoir en- « voyé en exil : que dirait-on, si je l'avais « mis à mort? »

Le reste du discours roule sur les partisans de Catilina, et notamment sur ceux qu'il avait laissés dans Rome. Cicéron regrette que leur chef ne les ait pas emmenés avec lui. Il ne craint point ceux qui ont pris ouvertement les armes. « Ce sont ceux que je vois[1], dit-il, « voltiger avec un air de confiance dans la « place publique, assiéger la porte du sénat, « entrer dans le sénat même, bien parfumés, « ornés de la pourpre la plus brillante ; ce « sont ceux-là qui sont plus à redouter pour « nous que l'armée même de Catilina. Ce ne « sont point des déserteurs : ce sont des bra- « ves placés en embuscade, et qui menacent « de près nos têtes et nos vies. Je les crains « d'autant plus qu'ils savent que je suis in- « struit de tout ce qu'ils méditent, et que « néanmoins ils n'en paraissent nullement « émus » Il les exhorte donc à suivre les pas de leur général, il entreprend de les effrayer en leur déclarant que, s'ils restent dans la ville, ils n'ont plus d'indulgence à espérer de sa part ; qu'au premier mouvement qu'ils feront pour exécuter leurs détestables projets, ils doivent s'attendre à être traités en ennemis, et que les chaînes, la prison et la mort seront leur partage.

Il connaissait trop bien la dureté invincible du cœur de ces scélérats pour espérer qu'ils cédassent à ses exhortations et à ses menaces. Ainsi, comptant être obligé d'en venir aux dernières rigueurs, il rassure le peuple contre la crainte qu'il pourrait avoir de quelque trouble et de quelque émeute à l'occasion du supplice de gens si distingués. « Tout ce que « nous aurons à faire[1], dit-il, nous le con- « duirons de manière que les plus grandes « choses se décident avec très-peu de mouve- « ment ; que d'extrêmes dangers soient écar- « tés sans tumulte, qu'une guerre intestine « et domestique, la plus cruelle qui fut ja- « mais, soit terminée sans que votre chef et « votre consul quitte même l'habit de paix. » Paroles remarquables, et qui font voir que Cicéron avait déjà dans la tête tout le plan et tout l'arrangement de la conduite qu'il devait tenir par rapport aux conjurés ; car nous verrons exactement vérifiée la prédiction qu'il fait ici au peuple.

Au milieu de tant de soins si importants et si pressants, Cicéron trouva encore le temps et la liberté d'esprit nécessaire pour plaider la cause de Muréna, consul désigné, et poursuivi en justice, comme coupable de brigue, par plusieurs accusateurs, dont les principaux étaient Ser. Sulpicius, qui avait demandé le consulat avec lui, et Caton, actuellement désigné tribun du peuple. L'accusé avait des défenseurs encore plus illustres, Crassus, Hortensius, et Cicéron. Son affaire était délicate. J'ai déjà dit qu'il est fort probable que Muréna, aussi bien que la plupart de ses compétiteurs, avait fait des largesses pour acheter les suffrages ; et l'autorité de Caton était un terrible préjugé contre lui. Ce rigide observateur des lois avait déclaré en plein sénat, avant l'élection des consuls, que, si quelqu'un des candidats, à l'exception néanmoins de Silanus, qui était son beau-frère, employait la brigue, il l'accuserait. Il tint parole ; et il accusa Muréna. Mais il se conduisit dans la poursuite de cette affaire avec une franchise

[1] « Hos quos video volitare in foro, quos stare ad cu- « riam, quos etiam in senatum venire, qui nitent unguen- « tis, qui fulgent purpurâ, mallem secum suos milites « eduxisset : qui si hic permanent, mementote non tam « exercitum illum esse nobis, quam hos, qui exercitum « deseruêre, pertimescendos. Atque hoc etiam sunt ti- « mendi magis, quòd, quid cogitent, me scire sentiunt : « neque tamen permoventur. » (*In Catil.*, II, n. 5.)

« Nec tam timendus est nunc exercitus Catilinæ, quàm « isti, qui illum exercitum deseruisse dicuntur. Non « enim deseruerunt : sed ab illo in speculis atque insidiis « relicti, in capite atque in cervicibus nostris restite- « runt. » (*Pro Mur.* n. 79.)

[1] « Atque hæc omnia sic agentur, Quirites, ut res maxi- « mæ minimo motu, pericula summo nullo tumulto, bel- « lum intestinum ac domesticum, post hominum memo- « riam crudelissimum ac maximum, me uno togato duce « et imperatore sedetur. » (*In Catil.* II, n. 28.)

et une noblesse qui méritent de n'être pas oubliées ici.

C'était l'usage que l'accusé donnât à l'accusateur une espèce de gardien et de surveillant pour l'accompagner partout[1], pour éclairer toutes ses démarches, et en instruire exactement celui qui y avait un si grand intérêt. L'homme de confiance que Muréna avait chargé de cette commission, remarquant la simplicité et la candeur avec laquelle Caton agissait, nulle ruse, nul détour, nulle finesse, en fut frappé d'admiration; et de son côté il agit avec lui si franchement, que les matins, en venant sur la place, il lui demandait s'il s'occuperait ce jour-là de ce qui regardait l'accusation; et si Caton lui répondait que non, il s'en allait, comptant pleinement sur sa parole. Caton n'en attaqua pas Muréna avec moins de force et de véhémence: jusque-là qu'il n'épargna pas même Cicéron, son avocat.

Je voudrais qu'il me fût permis de rendre compte avec quelque étendue du plaidoyer que Cicéron prononça en cette occasion. C'est incontestablement l'un de ses plus beaux discours. Peut-être ne trouve-t-on dans aucun plus d'adresse, plus d'art, plus de sel. Les qualités du cœur s'y font admirer encore plus que les talents de l'esprit. La douceur, la modération, la tendresse pour ses amis, l'attention et l'habileté à concilier des devoirs qui paraissent contraires, en un mot tous les traits d'une belle âme, y brillent tour à tour, et rendent l'orateur tout à fait aimable à tous ceux qui ont des sentiments. Mais, pour ne point trop distraire le lecteur de la suite des faits, je m'attacherai seulement à ce qui regarde Caton, dont Cicéron trouve le moyen d'affaiblir l'autorité sans manquer à aucun des égards qui étaient dus à sa vertu.

Il comble sa personne d'éloges: il loue en lui l'élévation d'âme, la tempérance, la magnanimité, enfin toutes les vertus qui font le grand homme. Mais il tourne en ridicule la doctrine des stoïciens, pour laquelle l'attachement et le zèle de Caton étaient connus. Il choisit parmi les opinions de ces philosophes tout ce qu'il y a de plus outré et de plus déraisonnable: que le sage est beau quand même il serait difforme comme un Thersite; qu'il est riche quand même il serait dans la mendicité, roi quand même il serait esclave; et que tous ceux qui n'atteignent point à la sublime perfection du sage sont des esclaves fugitifs, des exilés, des ennemis, des fous: que tous les péchés sont égaux; que la faute la plus légère est un crime abominable; et que celui qui tue un coq sans raison et sans besoin est aussi coupable que le fils dénaturé qui étranglerait son père. On sent assez combien ces maximes sont extravagantes, et comment le ridicule jeté par Cicéron sur la doctrine tombait par contre coup sur celui qui l'avait embrassée, et qui en faisait profession ouverte. Aussi Caton lui-même ne put-il s'empêcher de rire, au moins d'un ris forcé, et il dit, en affectant une équivoque un peu piquante, *Nous avons un consul tout à fait plaisant*[1].

Cicéron ne s'en tint pas là, et la plaisanterie ne fit que lui frayer les voies à des réflexions bien sérieuses. Caton avait dit que c'était l'intérêt de la république qui l'avait engagé à accuser Muréna. Cicéron lui prouve qu'il se trompe, et que le danger où est actuellement l'état, demande qu'on lui conserve un consul attaché au bien public, et que la situation de sa fortune aussi bien que son caractère rendent ami de la paix et de la tranquillité. Dans le temps qu'il parlait ainsi, il savait que Lentulus et ses associés faisaient tous leurs apprêts pour parvenir incessamment à égorger le sénat et à mettre le feu à la ville. Il profite de cette considération pour effrayer les juges, pour leur faire comprendre qu'il ne s'agit point dans cette cause de l'intérêt d'un particulier, mais du salut de l'état; et qu'en privant Muréna du consulat, et rejetant conséquemment la république dans l'embarras d'une nouvelle élection, ils s'exposent eux-mêmes à périr avec leurs femmes et leurs enfants. Cette vue si importante fit impression sur les juges[2]. Ils ne crurent pas même devoir écouter des accusations de brigue, pendant qu'il y allait du salut public

[1] Plut. in Cat.

[1] Ὦ ἄνδρες, ὡς γελοῖον ὕπατον ἔχομεν. (Plutarch.)

[2] Cic. pro Flacco, n. 98.

d'avoir à la tête du gouvernement deux consuls au mois de janvier. Muréna fut absous ; et Caton lui-même, comme nous le verrons dans la suite, n'eut pas lieu de se plaindre que l'éloquence du consul eût triomphé de sa sévérité.

Cependant Catilina s'éloignait de Rome. A peine en était-il sorti, qu'il y écrivit plusieurs lettres en conformité des bruits que ses partisans répandaient à son sujet. Il protestait de son innocence, et témoignait qu'opprimé par la faction de ses ennemis, il cédait à sa mauvaise fortune, et se retirait à Marseille. Dans le même temps Catulus reçut de lui et lut dans le sénat une lettre d'un style bien différent. Catilina s'y démasquait. Il déclarait en termes formels « qu'il s'était chargé de la « cause commune des malheureux ; que, « poussé à bout par l'injustice de ses enne- « mis, et voyant des sujets indignes élevés « aux honneurs, pendant qu'on jetait sur lui « les soupçons les plus atroces, il avait em- « brassé la seule ressource qui lui restât pour « soutenir sa dignité et sa fortune. » C'était s'expliquer assez clairement; et s'il restait quelque obscurité dans ses expressions, sa conduite les éclaircit : car on apprit presque en même temps, qu'il avait pris des faisceaux et des licteurs, et qu'avec quelques troupes ramassées dans les endroits où il avait passé, il était allé joindre Mallius.

Celui-ci, dès avant l'arrivée de Catilina, se voyant des forces assez considérables, avait osé faire des propositions à Marcius Rex, qui était venu en Etrurie avec une armée. Il lui avait envoyé des députés pour lui représenter la triste situation de ce grand nombre de malheureux qu'il commandait, et que le mauvais état de leurs affaires réduisait au désespoir. Il le priait de considérer « que tant de citoyens « méritaient bien que la république se portât « à soulager leur infortune; mais qu'en tout « cas ils étaient résolus au moins à ne périr « qu'en gens de cœur, et après avoir vengé « d'avance leur mort. » Marcius avait reçu comme il convenait ce discours mêlé de prières et de menaces, et il avait répondu aux députés de Mallius qu'ils ne devaient rien espérer qu'auparavant ils n'eussent mis les armes bas.

Le sénat, informé de tout ceci, rendit un décret par lequel il déclarait Catilina et Mallius ennemis de la patrie ; promettait l'impunité à ceux qui avaient suivi leur parti (n'exceptant que les criminels condamnés à mort), pourvu qu'avant un certain jour, qui était marqué, ils sortissent du camp et quittassent les armes; ordonnait enfin que les consuls levassent des troupes, qu'Antoine marchât en diligence contre Catilina, et que Cicéron restât dans la ville pour la garder et la défendre.

Ni les promesses, ni les menaces, ne purent vaincre l'obstination des partisans de Catilina. Aucun ne vint à révélation, aucun ne mit bas les armes : ce qui donne lieu à Salluste de déplorer [1] le malheur du peuple romain, parvenu alors au plus haut degré de puissance, maître de tout l'univers, jouissant au dedans de la tranquillité et des richesses, qui passent parmi les hommes pour les plus grands des biens; et en même temps nourrissant dans son sein des citoyens assez misérables pour vouloir obstinément se perdre eux-mêmes avec la république. Il s'en trouva même quelques-uns qui, n'ayant jusque-là aucun engagement, au moins public, avec Catilina, partirent dans une conjoncture si désespérée pour aller le joindre ; entre autres le fils d'un sénateur qui se nommait A. Fulvius. Mais son père fit courir après lui, et, l'ayant ramené, le mit à mort suivant le droit de la puissance paternelle, disant « que c'était pour la patrie, et « non pour Catilina [2], qu'il lui avait donné la « naissance. »

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que dans Rome le gros de la multitude faisait des vœux pour Catilina ; en sorte que Salluste assure que, si dans un premier combat ce chef de scélérats eût eu la supériorité, ou même se fût séparé à armes égales, c'en était fait de la république. Et il ajoute que les vainqueurs n'auraient pas longtemps joui du fruit de leur

[1] « Eâ tempestate mihi imperium populi romani « maxumè miserabile visum est : cui quum ad occasum « ab ortu solis domita omnia armis parerent, domi otium « atque divitiæ quæ prima mortales putant, affluerent ; « fuêre tamen cives, qui seque remque publicam obstinatis « animis perditum irent. » (SALLUST.)

[2] « Præfatus non se Catilinæ illum adversùs patriam, « sed patriæ adversùs Catilinam genuisse. » (VAL. MAX. v, n. 8.)

victoire; et que bientôt un plus puissant qu'eux (soit qu'il faille entendre Pompée, ou plus vraisemblablement Crassus, appuyé de César), profitant de l'état d'affaiblissement où leur propre victoire les aurait mis, leur aurait ôté l'empire et la liberté. Quel danger! et combien la république eut-elle d'obligation à Cicéron, qui l'en délivra! Lui seul avait forcé Catilina de renoncer à la dissimulation dans laquelle il s'enveloppait, et de sortir de Rome; et pendant que son collègue marchait contre ceux qui avaient pris les armes, il sauva la ville des embûches domestiques, comme je vais le raconter.

Lentulus, selon les ordres de Catilina, songeait à grossir le parti, et à gagner tous ceux dont il espérait pouvoir tirer du service. Les Allobroges [1] avaient alors à Rome des députés qui y étaient venus pour se plaindre de l'avidité des magistrats romains, et qui, n'obtenant aucune justice du sénat, étaient fort mécontents de leur situation. La nation était abîmée de dettes, les ambassadeurs devaient eux-mêmes beaucoup. Dans de telles circonstances, Lentulus se persuada qu'il les gagnerait aisément; et il crut faire un grand coup s'il pouvait se procurer l'alliance d'une nation fière, belliqueuse, et qui lui fournirait des troupes considérables, surtout de la cavalerie, dont le parti manquait absolument. Il chargea donc de les sonder un certain Umbrénus, négociant, qui avait des habitudes dans la Gaule, où il avait longtemps fait le commerce.

Umbrénus les aborde dans la place publique, et leur demande des nouvelles de leur pays et de l'état où se trouvait leur nation. Sur les plaintes que lui firent les Allobroges, il feignit de s'attendrir. *Quelle espérance avez-vous*, leur dit-il, *de sortir de tant de maux?* Ils lui répondirent qu'ils n'en avaient aucune, et que l'unique remède qu'ils connussent à leur misère, c'était la mort. *Oh!* reprit Umbrénus, *si vous êtes gens de cœur, et capables d'une résolution, je vous enseignerai une autre voie pour mettre fin à votre calamité.* Ces paroles firent naître la joie dans le cœur des Allobroges. Ils le prient d'avoir compassion d'eux, l'assurant qu'il n'y avait rien de si difficile ni de si hasardeux qu'ils ne tentassent volontiers pour délivrer leur nation des dettes qui l'accablaient. Umbrénus, les ayant amenés au point où il les souhaitait, les fait entrer dans la maison de D. Brutus, mari de Sempronia, dont il a été parlé. (Brutus était alors absent de Rome.) Il fait venir au même lieu Gabinius, afin de donner plus de poids et d'autorité à ses discours. Alors il expose aux Allobroges tout le plan de la conjuration, leur en nomme les principaux chefs, auxquels il ajoute même quelques personnages illustres qui n'y avaient aucune part, afin de donner à ces Gaulois de plus grandes espérances; et, après avoir tiré d'eux parole d'entrer dans le complot, il les renvoie à leur maison.

Mais lorsqu'ils furent seuls, et qu'ils réfléchirent sur ce qui venait de leur être proposé, ils se trouvèrent dans un grand embarras. D'un côté le triste état de leur nation, le goût pour la guerre, l'espérance de tirer de grands fruits de la victoire, c'étaient là de puissants motifs. Mais ils envisageaient de l'autre par toutes les forces de l'empire romain, nul risque pour eux, nul péril, et même des récompenses sûres, s'ils découvraient une si dangereuse conspiration. Après qu'ils eurent quelque temps balancé, la bonne fortune de la république l'emporta, dit Salluste, ou plutôt la Providence voulut sauver Rome, qu'elle avait faite la capitale de l'univers. Les Allobroges se déterminèrent donc à aller trouver Q. Fabius Sanga, qui était le patron et le protecteur de la nation, sans doute parce qu'il descendait de Q. Fabius Allobrogicus. On sait que, suivant les mœurs romaines, les vainqueurs des peuples en devenaient, eux et leurs descendants, les protecteurs. Nos Gaulois instruisent Sanga de tout ce qui leur avait été dit par Umbrénus; Sanga en avertit sur-le-champ Cicéron, qui donne ordre aux Allobroges de feindre beaucoup de zèle pour le succès de la conjuration, de voir les conjurés, de leur faire de grandes promesses, et de tâcher de tirer d'eux des preuves qui pussent servir à les convaincre.

Le plan des conjurés était tout dressé, et leurs derniers arrangements pris. L. Bestia, tribun du peuple désigné, et qui était près

[1] Peuple gaulois qui habitait le pays entre l'Isère et le Rhône.

d'entrer en charge, devait assembler la multitude et invectiver contre Cicéron, comme contre un homme timide, qui remplissait la ville de terreurs paniques, et qui, par ses craintes mal fondées, avait donné lieu à une guerre très-fâcheuse. Ce discours eût été le signal pour avertir tous ceux qui avaient le mot, d'agir la nuit suivante, chacun selon le département qui lui avait été distribué. Statilius et Gabinius avaient charge de faire mettre le feu en douze quartiers de Rome à la fois. Pour cela, ils avaient sous eux un grand nombre de gens qui avaient fait provision de matières inflammables; d'autres étaient destinés à boucher les aqueducs et les fontaines, et à tuer ceux qui iraient chercher de l'eau. A la faveur de ce tumulte, ils comptaient pouvoir pénétrer aisément jusqu'à Cicéron et aux autres qui devaient être égorgés. Céthégus s'était chargé d'assiéger la maison du consul et de le tuer; chaque assassin avait sa victime; des fils de famille devaient tuer leurs pères, des femmes leurs maris. On se serait assuré des enfants de Pompée, que le projet était, non de tuer, mais de garder comme des otages, pour se précautionner contre la vengeance de leur père, dont on attendait incessamment le retour. Dans cet affreux désordre, Catilina se serait trouvé aux portes de Rome pour prendre comme au filet ceux qui se sauveraient de la ville, et se joindre avec les auteurs de cette sanglante exécution.

Il ne s'agissait plus entre eux que du jour. Lentulus remettait la chose aux Saturnales, qui tombaient sur la fin de décembre, temps de licence, de joies folles et de débauches, qui paraissait propre à faciliter l'entreprise. Céthégus ne pouvait souffrir aucun délai. C'était le plus violent et le plus emporté de tous, homme de main, et qui sentait tout le prix d'un moment perdu. Il se plaignait sans cesse de la lenteur et de la timidité de ses associés. Il prétendait que, par leurs irrésolutions, et en différant d'un jour à l'autre, ils laissaient échapper les occasions les plus favorables; que dans un tel péril il fallait agir, et non pas délibérer; et que pour lui, si un petit nombre seulement voulait le suivre, il laisserait les autres dans leur assoupissement, et irait faire main basse sur le sénat assemblé.

Cependant des députés allobroges exécutaient les ordres du consul. Introduits par Gabinius, ils virent les autres chefs, Lentulus, Céthégus, Statilius, Cassius. Ils leur représentèrent qu'ils ne pouvaient espérer d'être crus de leurs compatriotes qu'un écrit à la main : qu'il était donc à propos que Lentulus et les autres leur donnassent un serment en bonne forme, signé d'eux, et scellé de leur sceau. Tous le firent, à l'exception de Cassius, qui s'en dispensa sous quelque prétexte, et sortit de Rome avant eux.

Il fut réglé de plus que les Allobroges, en s'en retournant dans leur pays, passeraient par le camp de Catilina, et confirmeraient avec lui, par des engagements solennels et réciproques, le traité d'alliance. Lentulus leur donna pour les accompagner un certain T. Volturtius de Crotone, qui était, depuis peu, entré dans la conspiration, et il le chargea d'une lettre pour Catilina, écrite de sa main, mais non signée. Elle était conçue en ces termes : « Vous saurez du porteur qui je suis. « Pour vous, songez à vous conduire en « homme de cœur, et considérez bien en « quelle situation vous êtes, et ce que la nécessité exige de vous. Attirez-vous de nouveaux amis et de nouveaux secours, quels « qu'ils puissent être; et ne rejetez pas même « les derniers des hommes, s'ils peuvent « vous être utiles. » Il chargea encore le même Volturtius de lui dire de vive voix « qu'il n'y pensait pas de rebuter les esclaves, « après qu'il avait été déclaré ennemi par le « sénat : que tout était prêt dans la ville, et « qu'il se hâtât de s'en approcher. » Toutes les mesures étant prises, la lettre pour Catilina remise à Volturtius, les lettres et les serments pour la nation des Allobroges confiés aux députés, on convint d'une nuit pour partir de Rome.

Cicéron, instruit par les Gaulois, profita de l'imprudence et de l'aveuglement des conjurés. Il fait venir les préteurs L. Valérius Flaccus et C. Pontinus, les met au fait, leur ordonne de se saisir secrètement du pont Mulvius, et d'arrêter tout le cortège lorsqu'il se présenterait pour passer. La chose fut exécutée très-heureusement, sans bruit et sans tumulte, si ce n'est que Volturtius vou-

lut se défendre, et mit l'épée à la main. Mais bientôt, voyaut qu'il ne lui était pas possible de résister à la multitude, il se rendit, en recommandant ses intérêts et sa vie à Pontinius, de qui il était connu particulièrement.

Ce fut une grande joie pour Cicéron de se voir en main les preuves par écrit d'un complot horrible, sur lequel bien des gens n'étaient pas disposés à l'en croire. Mais d'un autre côté il n'était pas peu embarrassé du parti qu'il devait prendre par rapport à des citoyens d'un haut rang et d'une illustre naissance, qui s'étaient portés à un si grand crime. Il voyait que leur supplice le rendrait odieux, et que leur impunité était la ruine de la république. Il prit sa résolution en homme de courage, et il ne craignit point de se sacrifier lui-même pour le salut de l'état.

Il manda sur-le-champ Lentulus, Gabinius, Céthégus, Statilius, et un certain Céparius de Terracine, qui s'était chargé d'aller dans la Pouille pour y soulever les esclaves. Les quatre premiers vinrent, ne se doutant de rien. Céparius, qui avait eu avis de ce qui s'était passé pendant la nuit, était sorti de la ville. Mais on courut après lui, et il fut ramené avant la fin du jour. Lorsque Cicéron se vit maître de la personne des principaux criminels, il assembla le sénat dans le temple de la Concorde; et comme Lentulus était préteur, il l'y conduisit lui-même, le tenant par la main. Les autres furent amenés sous bonne escorte.

Cicéron fit d'abord entrer dans le sénat Volturtius, qui, sur la promesse qui lui fut faite de l'impunité, et même d'une récompense, déclara tout ce qu'il savait. Les Allobroges furent entendus ensuite, et parlèrent en conformité. Enfin les coupables, introduits l'un après l'autre, après quelques tergiversations, furent obligés de reconnaître leur écriture et leur sceau; et, confrontés avec Volturtius et les Allobroges, ils ne purent en aucune façon se défendre, ils avouèrent leur crime. Cicéron remarque que parmi tant de preuves qui les convainquaient pleinement [1] il n'y en avait point de plus manifeste que celle qu'ils administraient eux-mêmes par leur changement de couleur, leur regard, l'air de leur visage, leur silence. *A les voir*, dit-il, *interdits et déconcertés, baissant les yeux en terre, se regardant les uns les autres à la dérobée, on eût pensé qu'ils n'étaient point décelés par d'autres, mais qu'ils s'accusaient eux-mêmes.*

La folie de Lentulus avait été portée au point que ce qui l'avait particulièrement déterminé à cette criminelle entreprise, c'était un prétendu oracle des sibylles qui promettait la souveraine puissance dans Rome à trois Cornélius. *Cinna*, disait-il, *est le premier, Sylla le second, et moi je serai le troisième.*

Je ne puis aussi omettre une belle réflexion de Cicéron au sujet du même Lentulus. Les anciens, comme l'on sait, n'avaient point d'armoiries, et ils prenaient pour cachet telle figure qu'ils jugeaient à propos. Le cachet de Lentulus représentait la tête de son grand-père, vénérable vieillard, qui avait été consul, prince du sénat, et qui, dans le mouvement où périt C. Gracchus, avait signalé son zèle pour le parti des honnêtes gens et pour le bien de la république. Cicéron, en faisant reconnaître à Lentulus son cachet, lui en fit avec raison un sujet de reproche. *Voilà*, lui dit-il, *l'image de votre aïeul* [2], *personnage infiniment recommandable, et qui a toujours aimé uniquement la patrie et ses concitoyens. Comment cette image, toute muette qu'elle est, ne vous a-t-elle pas détourné d'un crime aussi horrible que celui que vous avez commis?*

Les criminels ayant été pleinement convaincus, et par tant de preuves, et par leur propre aveu, il fut ordonné par le sénat que Lentulus abdiquerait la préture, et que lui et ses complices seraient gardés à vue dans

[1] « Quom illa certissima sunt visa argumenta atque « indicio sceleris, tabellæ, signa, manus, denique unius- « cujusque confessio : tom multò illa certiora, color, « oculi, vultus, taciturnitas. Sic enim obstupuerant, sic « terram intuebantur, sic furtim nonnunquam inter se « adspiciebant, ut non jam ab aliis indicari, sed indi- « care se ipsi viderentur. » (*In Catil.* III, n. 13)

[2] « Est verò, inquam, signum quidem notum, imago « avi tui, clarissimi viri, qui amavit unicè patriam et « cives suos : quæ quidem te a tanto scelere etiam muta « revocare debuit. » (*In Catil.* III, n. 10.)

des maisons particulières. Lentulus fut remis à la garde de P. Lentulus Spinther, édile curule, Céthégus fut confié à Q. Cornificius, Statilius à César, Gabinius à Crassus, et Céparius, lorsqu'il eut été ramené, à Cn. Térentius.

Le sénat, par le même décret, rendit des actions de grâces à Cicéron dans les termes les plus honorables, donna des éloges au zèle des préteurs Flaccus et Pontinius, et même loua le consul Antoine sur ce qu'il n'avait voulu entrer en aucune liaison avec ceux qui avaient eu part à la conspiration; louange équivoque, et qui faisait sentir ce qu'on avait appréhendé de ce consul. Enfin il fut dit que l'on célébrerait des *supplications* [1] au nom de Cicéron, c'est-à-dire un jour de fête pour rendre grâces aux dieux *de ce que Cicéron avait délivré la ville du feu, les citoyens du carnage, et l'Italie de la guerre.* C'était un honneur unique dans de pareilles circonstances. Jamais les *supplications* n'avaient été décernées qu'au nom de généraux qui eussent vaincu les ennemis les armes à la main.

Le sénat ne se sépara que sur le soir. Cicéron monta aussitôt à la tribune aux harangues; et, après avoir rendu compte de tout au peuple assemblé, il insista fortement sur la reconnaissance qui était due aux dieux immortels pour la protection accordée par eux à la ville et à l'empire. Il leur fit hommage de la sagesse avec laquelle il avait lui-même conduit toute cette affaire. Il attribua à leur juste vengeance l'aveuglement dont avaient été frappés les coupables en fournissant des preuves contre eux-mêmes. Maximes religieuses, et qui font partie de la tradition universelle du genre humain sur la Providence.

Cicéron n'oublie pas néanmoins l'intérêt de sa gloire personnelle, et, se comparant à Pompée, il félicite la ville de Rome d'avoir produit en même temps deux citoyens, dont l'un donnât pour bornes à l'empire romain, non les bornes de la terre, mais celles du ciel et des astres, et l'autre conservât le domicile et le siége du même empire [1]. Mais il témoigne en même temps quelque inquiétude sur les suites que le présent événement peut avoir par rapport à lui, et il prie les citoyens de faire en sorte que, si les autres tirent avantage de leurs services, les siens au moins ne lui fassent aucun tort.

Ce discours fut très-bien reçu, et unanimement applaudi. La multitude avait entièrement changé de dispositions, et détestait alors Catilina autant qu'elle l'avait auparavant favorisé. Au contraire, elle louait Cicéron comme son libérateur, et se livrait à la joie d'avoir échappé aux plus extrêmes dangers. Ce qui opérait ce changement, c'était la découverte du projet de mettre le feu à la ville. La guerre ne les avait pas effrayés : ils la regardaient plutôt comme une occasion pour eux de gagner que de perdre. Mais le feu leur paraissait un fléau cruel, dont les bornes ne sont pas au pouvoir de ceux qui l'allument, et qui devait être d'autant plus funeste aux gens du peuple, que toutes leurs possessions consistaient dans leurs maisons et dans leurs meubles.

Le lendemain, qui était le quatre décembre, le sénat s'étant rassemblé, on décerna des récompenses à Volturtius et aux députés des Allobroges pour le service qu'ils avaient rendu à la république en découvrant la conspiration. Mais un nouvel incident occupa beaucoup les esprits. On présenta au sénat un certain L. Tarquitius, que l'on disait avoir été pris sur la route d'Étrurie, cherchant à gagner le camp de Catilina. Cet homme, ayant été interrogé, dit d'abord à peu près les mêmes choses que Volturtius et les Allobroges; mais il ajouta qu'il était envoyé vers Catilina par Crassus, et chargé de l'exhorter à ne se point alarmer de la prise de ses complices, et à n'en avoir que plus d'empressement pour s'approcher en toute diligence des murs de Rome. Au nom de Crassus, tout le sénat se récria. Plusieurs ne le pouvaient croire coupable; et ceux même

[1] « Supplicatio diis immortalibus, pro singulari eorum merito, meo nomine decreta est, quod mihi primùm post hanc urbem conditam togato contigit : et « his decreta verbis est *quòd Urbem incendiis, cæde cives, Italiam bello liberassem* » (*In Catil.* III, n. 15.)

[1] « Uno tempore in hâc republicâ duos cives exstitisse, quorum alter fines vestri imperii, non terræ, « sed cœli regionibus terminaret, alter ejusdem imperii « domicilium sedemque servaret. » (*In Catil*, III, n. 16.)

qui le croyaient faisaient encore plus de bruit que les autres, dans la pensée qu'il était de l'intérêt public, en pareille conjoncture, d'adoucir et de calmer un sénateur si puissant, plutôt que de l'irriter. L'avis donné par Tarquitius fut déclaré faux, et lui-même mis en prison jusqu'à ce qu'il révélât les noms de ceux par lesquels il avait été suborné.

C'est un problème que la part que peut avoir eue Crassus, aussi bien que César, dont nous parlerons tout à l'heure, aux desseins de Catilina. Il est certain que tous deux ils étaient anciennement amis de ce chef des conjurés; et, si nous en croyons Plutarque, Cicéron, dans un ouvrage qui ne fut véritablement publié qu'après leur mort, les accusait l'un et l'autre d'avoir eu part à la conjuration. Cependant il paraît que la déposition de Tarquitius contre Crassus fut regardée comme fausse. Quelques-uns crurent que c'était une intrigue d'Autronius, qui, pour sauver les prisonniers, voulait leur associer un complice si puissant, que l'on n'osât pousser l'affaire : d'autres attribuèrent la chose à Cicéron, dont le dessein, en apostant Tarquitius, était d'empêcher Crassus de prendre, selon sa coutume, la défense des mauvais citoyens. Crassus lui-même en demeura persuadé, ou voulut le paraître; et Salluste rapporte lui avoir entendu dire, que c'était Cicéron qui lui avait fait cet affront sanglant. Je ne trouve rien de plus vraisemblable que ce que j'ai dit plus haut, que Crassus et César, instruits jusqu'à un certain point des projets de ces misérables, les laissaient faire pour en recueillir eux-mêmes le fruit.

César fut encore plus soupçonné dans le public que Crassus. Il est vrai qu'il avait deux ennemis d'un très-grand nom, qui avaient tout mis en œuvre pour répandre et accréditer des bruits désavantageux à son sujet. C'étaient C. Pison, consul cinq ans auparavant, et Catulus, qui ne pouvaient lui pardonner, l'un d'avoir agi tout récemment pour le faire condamner comme coupable de concussion, l'autre de l'avoir supplanté dans la demande du grand pontificat. (Je parlerai ailleurs de cette dernière affaire.) Si Cicéron était entré dans les vues de Pison et de Catulus, César courait un grand danger : car ils sollicitèrent vivement le consul de faire nommer leur ennemi au nombre des conspirateurs par Volturtius, et par les Allobroges; et, n'ayant pu l'obtenir, ils prirent sur eux d'échauffer les esprits par leurs discours : à quoi ils réussirent si bien, que César, en sortant du sénat, fut insulté par les chevaliers romains, qui étaient en armes autour du temple de la Concorde. Ces chevaliers lui présentèrent la pointe de leurs épées, et ils l'auraient tué sur la place, si Cicéron ne les en eût empêchés. Curion le père couvrit César de sa toge, et le fit passer ainsi à travers ceux qui le menaçaient.

Quel motif détermina Cicéron à ménager César, c'est sur quoi les sentiments ont été partagés : les uns ont pensé qu'il y avait bien contre lui des soupçons, mais non pas des preuves suffisantes; d'autres se sont imaginé que Cicéron avait appréhendé le crédit énorme de César, et qu'il n'avait osé l'envelopper dans une même cause avec les prisonniers, de peur que le peuple ne les sauvât plutôt à cause de César que de laisser périr César avec eux. Qui peut espérer après tant de siècles de voir clair dans des mystères qui ont été obscurs même pour les contemporains? Je m'en tiens à la conjecture que j'ai hasardée ci-dessus.

Cicéron fut obligé d'aller passer la nuit dans une maison d'ami, la sienne étant occupée par les vestales, qui y célébraient les mystères de la bonne déesse. Ce sacrifice se faisait avec de grandes cérémonies, et ne devait avoir pour ministres et pour témoins que des femmes : il ne fallait pas même qu'aucun homme restât dans la maison. Pendant la nuit, les inquiétudes permirent peu à Cicéron de goûter le sommeil. Térentia, sa femme, vint le trouver par ordre des vestales, lui annonçant un prétendu prodige qui devait beaucoup l'encourager. Le feu, qui avait paru éteint, s'était tout d'un coup rallumé sous la cendre, et avait jeté une grande flamme. Les vestales avaient regardé cet événement, bien simple, comme un présage qui promettait un heureux succès et une gloire brillante au consul. Il n'est pas probable qu'une pareille bagatelle eût beaucoup de pouvoir sur l'esprit d'un homme aussi éclairé que Cicéron; mais Plutarque fait entendre que les exhortations de Térentia ne lui furent pas inutiles. Ce n'était point une femme d'un caractère doux et timide, mais ambitieuse

et hautaine; elle prenait plutôt part aux affaires publiques à cause de son mari qu'elle ne lui faisait part à lui-même de ses affaires domestiques. Quintus, frère de Cicéron, et Nigidius Figulus, son ami, contribuèrent aussi à l'affermir.

La chose ne souffrait point de délai. Il se faisait des mouvements parmi les affranchis et les clients de Lentulus et de Céthégus pour les enlever de force des maisons où on les gardait. Cicéron assembla donc de nouveau le sénat le lendemain, jour des nones de décembre, qu'il a tant célébrées dans ses écrits. Toute la ville était dans l'attente de ce qui allait être ordonné. Le peuple en foule remplissait la place publique, les temples qui en étaient voisins, et toutes les avenues du sénat. La colline du Capitole était couverte de chevaliers romains. Cet ordre, si longtemps jaloux et ennemi du sénat, s'était réconcilié avec lui, autant par attachement pour le consul que par zèle pour la république. Toute la noblesse s'enrôlait à l'envi pour prendre les armes, et appuyer par la force le décret qui allait être rendu. Toutes les conditions, tous les âges, se trouvaient réunis dans un même sentiment. Jamais le concert n'avait été si parfait dans Rome contre de méchants citoyens. Les partisans des conspirateurs, faibles et en très-petit nombre, n'osaient se montrer.

Lorsque Cicéron eut mis l'affaire en délibération, D. Silanus, consul désigné, et qui, en cette qualité, était le premier opinant, prit le parti de la sévérité, et fut d'avis que l'on mît à mort sur-le-champ, sans autre forme de procès, les cinq prisonniers, et de plus Cassius et trois autres qui s'étaient enfuis, dès que les magistrats les auraient en leur pouvoir. Cet avis fut suivi de ceux qui parlèrent après Silanus jusqu'à César, qui était alors préteur désigné. Celui-ci ne craignit point de réveiller des soupçons qui avaient fait tant d'éclat, en opinant contre le supplice des conjurés. Soit amitié pour eux, soit qu'il voulût paraître respecter les droits des citoyens, qui semblaient violés par une façon de procéder arbitraire et contraire aux lois, soit enfin, comme le dit Plutarque [1], que, regardant tout trouble et toute faction dans l'état comme un germe et une semence de ce qu'il prétendait faire lui-même, il aimât mieux accroître le feu que de contribuer à l'éteindre, il éleva sa voix contre le consentement unanime de ceux qui l'avaient précédé, et il entreprit de persuader au sénat de sauver la vie à des criminels.

[1] Plut. in Cat.

Salluste lui met dans la bouche un discours où il y a beaucoup d'art. Comme il sent que la disposition de son auditoire n'est point favorable au sentiment qu'il embrasse, et que les sénateurs, justement irrités et effrayés en même temps, ne respiraient que la vengeance, pour calmer les esprits émus, il étale d'abord et fortifie, soit de raisons, soit d'autorités, la maxime indubitable que l'on doit juger sans passion. « Messieurs [1], dit-il, tous ceux qui « ont à délibérer sur des affaires douteuses « doivent mettre à l'écart la haine et l'amitié, « la compassion et la colère. Il n'est pas aisé « de démêler le vrai lorsque ces sentiments « offusquent l'âme; et jamais personne, en « suivant la passion, n'a pris un parti véritablement utile. Si vous faites agir votre esprit, il vous guide dans vos démarches; si « la passion s'en rend maîtresse, elle seule « domine, et la raison n'a plus de pouvoir. » Il applique ce principe à la délibération présente; et, en convenant que le crime de Lentulus et de ses complices est horrible et digne des plus grands supplices, il prétend que le sénat romain se doit à lui-même d'user de modération, et de ne laisser échapper aucun soupçon de vengeance. « Il y a, dit-il, une « grande différence pour la liberté d'agir selon la différence des personnes [2]. Ceux qui « vivent inconnus dans un état de bassesse, si « la colère leur fait faire quelque faute, peu « de gens en sont instruits : leur fortune et « leur nom sont également obscurs. Mais pour

[1] « Omnis homines, P. C., qui de rebus dubiis consultant, ab odio, amicitiâ, irâ, atque misericordiâ vacuos esse decet. Haud facilè animus verum providet, « ubi illa officiunt ! neque quisquam omnium lubidini « simul et usui paruit. Ubi intenderis ingenium, valet : « si lubido possidet, ea dominatur, animus nihil valet. »

[2] « Alia aliis licentia est, P. C. Qui demissi in obscuro « vitam agunt, si quid iracundiâ deliquêre, pauci sciunt: « fama atque fortuna eorum pares sunt. Qui magno imperio præditi in excelso ætatem agunt, eorum facta

« ceux qui, revêtus d'une puissance sans « bornes, sont exposés sur un grand théâtre, « tout l'univers est informé de leurs actions. « Ainsi la plus haute fortune est précisément « celle qui laisse moins de liberté. Il n'est per« mis alors ni de favoriser, ni de haïr, ni de « se mettre en colère. Ce qui s'appelle colère « chez les autres, dans ceux qui jouissent de « l'empire passe pour tyrannie et cruauté. »

César ne s'en tient pas à ces réflexions générales : il attaque le sentiment de Silanus comme contrevenant aux lois, qui imposent pour peine aux crimes des citoyens, non la mort, mais l'exil. Et même, comme il était imbu des maximes épicuriennes, il avance que la mort n'est pas un supplice, mais un soulagement pour les misérables; qu'elle met fin à tous les maux des mortels, et qu'au delà de ce terme fatal il n'y a plus lieu ni à la douleur ni à la joie.

Mais il triomphe surtout à faire sentir les conséquences dangereuses de l'exemple qu'on se prépare à donner. « Quelque traitement ri« goureux [1], dit-il, que l'on fasse souffrir aux « conspirateurs, ils l'ont bien mérité. Néan« moins vous devez, messieurs, prendre « garde aux suites qu'aura, par rapport aux « autres, ce que vous allez ordonner. Tous les « exemples les plus funestes ont commencé « par quelque chose de bon et de favorable : « ensuite, lorsque la puissance passe entre les « mains d'hommes peu instruits ou malinten« tionnés, ce qui avait été statué avec justice « contre des coupables s'étend injustement à « des innocents. Les Lacédémoniens, après « avoir vaincu Athènes, établirent dans cette « ville trente magistrats pour la gouverner. « Ceux-ci commencèrent d'abord par faire « mourir sans forme de procès les plus mé« chants citoyens, des hommes détestés de « tout le monde. Le peuple en était charmé, « et approuvait ces exécutions comme des sup« plices justement mérités. Mais bientôt, lors« que la licence et l'audace de ceux qui avaient « l'autorité en main se fut accrue, ils ne fi« rent plus de distinction entre les bons et les « mauvais : ils en mirent à mort un très-grand « nombre indifféremment, selon leur caprice, « et effrayèrent tous les autres par la crainte « d'un pareil traitement. Ainsi cette ville, ré« duite en servitude, fut bien punie de la joie « imprudente et téméraire à laquelle elle s'é« tait livrée. De nos jours, lorsque Sylla, « après sa victoire, fit égorger Damasippe et « autres semblables scélérats, qui ne s'étaient « agrandis que par les misères publiques, qui « est-ce qui ne louait pas la justice du vain« queur? On disait que c'étaient des hommes « souillés de toute sorte de crimes, des fac« tieux, auteurs de troubles et de séditions, « qui subissaient la peine dont ils étaient bien « dignes. Mais ces commencements furent « suivis des plus grands maux. Dès que quel« qu'un avait désiré la maison de ville ou de « campagne d'un autre, un ameublement, un « vase précieux, il faisait mettre celui dont il « convoitait la dépouille au nombre des pro-

« eunctl mortales novère. Ita in maxumâ fortunâ minu« ma licentia est. Neque studere, neque odisse, sed « minimè irasci decet. Quæ apud alios iracundia dici« tur, ea in imperio superbia atque crudelitas appella« tur. » (Sallust.)

[1] « Illis merito accidet quidquid evenerit : cæterùm « vos, P. C., quid in alios statuatis, considerate. Omnia « mala exempla ex bonis initiis orta sunt : sed ubi impe« rium ad ignaros, aut minùs bonos pervenit, novum « illud exemplum ab dignis et idoneis ad indignos et « non idoneos transfertur. Lacedæmonii, devictis Athe« niensibus, triginta viros imposuêre, qui rempublicam « eorum tractarent. Hi primo cœpêre pessimum quem« que et omnibus invisum indemnatum necare. Ea po« pulus lætari, et meritò dicere fieri. Post, ubi paulatim « licentia crevit, juxta bonos et malos lubidinosè inter« ficere, cæteros metu terrere. Ita civitas servitute op« pressa stultæ lætitiæ gravis pœnas dedit. Nostrâ me« moriâ, victor Sulla quum Damasippum, et alios ejus « modi, qui malo reipublicæ creverant, jugulari jussit, « quis non factum ejus laudabat? Homines scelestos, « factiosos, qui seditionibus rempublicam exagitaverant, « meritò necatos aiebant. Sed ea res magnæ initium « cladis fuit. Nam uti quisque domum, aut vestimentum « alicujus concupiverat, dabat operam uti is in proscrip« torum numero esset. Ita illi quibus Damasippi mors « lætitiæ fuerat, paulò post ipsi trahebantur. Neque priùs « finis jugulandi fuit quàm Sulla omnes suos divitiis ex« plevit. Atque ego hoc non in M. Tullio, neque his « temporibus vereor. Sed in magnâ civitate multa et « varia ingenia sunt. Potest alio tempore, alio consule, « cui item exercitus in manu sit, falsum aliquid pro « vero credi. Ubi hoc exemplo per senati decretum con« sul gladium eduxerit, quis illi finem faciet, aut quis « moderabitur? » (Idem.)

« scrits. De cette façon ceux qui s'étaient ré- « jouis de la mort de Damasippe, bientôt « après étaient eux-mêmes traînés à la mort; « et l'on ne vit la fin des meurtres et des « proscriptions que lorsque Sylla eut comblé « de richesses tous ceux qui s'étaient atta- « chés à lui.

« Ce n'est pas, ajoute César, que je crai- « gne rien de pareil de la part de Cicéron, ni « dans les temps où nous sommes. Mais, dans « une grande ville telle que la nôtre, il y a « des esprits et des caractères de toutes les « espèces. Il pourra arriver dans un autre « temps, sous un autre consul, qui aura « comme celui-ci la force en main et des « troupes à ses ordres, il pourra arriver que « l'on prenne pour vrai ce qui ne sera pas « fondé, et que de fausses imputations trou- « vent du crédit dans les esprits. Lorsqu'un « consul, appuyé de l'exemple que l'on veut « donner aujourd'hui, aura tiré l'épée en « vertu d'un décret du sénat, qui est-ce qui « lui arrêtera le bras et l'obligera de se mo- « dérer? »

Cette considération est assurément d'un grand poids, quoique dans l'affaire présente elle ne dût pas emporter la balance. Telle est la nature des choses humaines, que le bien y est toujours mêlé de mal, et que les partis les plus sages ne laissent pas d'avoir aussi leurs inconvénients.

César conclut en ces termes : « Est-ce donc « que je veux que l'on renvoie les prisonniers « en liberté [1], et que l'on augmente ainsi l'ar- « mée de Catilina? Point du tout : mais voici « mon avis. Je pense qu'il faut ordonner la « confiscation de leurs biens, et les tenir eux- « mêmes en prison dans les villes municipales « les plus puissantes de l'Italie : que là on doit « les laisser dans un éternel oubli, sans que « personne puisse jamais ni proposer au sé- « nat de délibérer sur ce qui les regarde, ni « porter leur affaire devant le peuple. Et, à la « fin du sénatus-consulte, il sera dit que, si « quelqu'un faisait le contraire, le sénat juge « que ce serait se rendre coupable d'un atten- « tat contre la république et contre le salut « commun de tous les citoyens. »

Le discours de César avait quelque chose d'imposant; et son crédit personnel y ajoutait une grande force. Aussi, parmi ceux qui opinèrent après lui, plusieurs le suivirent : Silanus même fut ébranlé, et parut vouloir abandonner son opinion. Les amis de Cicéron, persuadés qu'il y avait moins de risque pour lui si les choses n'étaient pas poussées aux dernières extrémités, entraient aussi dans le parti de la douceur.

Le consul ne fut point sensible à ces craintes qui alarmaient ses amis. Uniquement occupé du salut public, il interrompit la délibération; et, résumant les deux avis, il les balança de manière que, sans se déclarer ouvertement, il fit assez sentir de quel côté il penchait. La harangue qu'il fit en cette occasion est sa quatrième Catilinaire. Il y remarque habilement une inconséquence dans l'avis de César, qui, d'une part, réclamait en faveur de Lentulus et des autres les droits des citoyens romains, et de l'autre condamnait les accusés à une prison perpétuelle. Par les lois, toute affaire criminelle d'un citoyen romain devait être portée, ou devant les juges, qui ne pouvaient aller au delà de la peine de l'exil, ou, dans des cas très-rares, devant le peuple assemblé solennellement dans le Champ-de-Mars, qui seul pouvait condamner à mort un citoyen. Ainsi, opiner dans le sénat sur une affaire criminelle qui regardât des citoyens, et leur imposer une peine aussi grande que la prison perpétuelle, c'était manifestement contrevenir aux lois. Cicéron ne développe pas ce raisonnement comme je le fais ici. Mais il loue César de ce que, sagement populaire, il n'imite point ceux qui s'étaient absentés du sénat pour ne point prendre part à la délibération présente, et de ce que, sachant que les lois que l'on veut faire valoir en faveur des accusés sont établies pour les citoyens, il ne pense pas qu'elles aient d'application aux conspirateurs, qui ne sont plus citoyens, mais ennemis de la patrie. C'est dire bien clairement que César ne

[1] « Placet igitur eos dimitti, et augeri exercitum Ca- « tilinæ ? Minumè. Sed ita censeo : publicandas eorum « pecunias : ipsos in vinculis habendos per municipia « quæ maxumè opibus valent; neu quis de iis postea « ad senatum referat, neve cum populo agat : qui aliter « fecerit, senatum existumare eum contra rempublicam « e salutem omnium facturum. » (SALLUST.)

laisse pas jouir Lentulus et ses complices des droits que les lois attribuaient aux citoyens. Or, s'il lui est permis de s'écarter des lois en condamnant les accusés à une prison perpétuelle, pourquoi ne pourrait-on pas aller jusqu'à la mort, dès qu'ils la méritent selon lui-même?

Cicéron passe ensuite à l'autre avis; et, sous prétexte de le laver du soupçon de cruauté, il l'établit avec grande force. « Quelle « cruauté [1], dit-il, peut-il jamais y avoir dans « la punition d'un crime aussi détestable ?... « Ainsi puissé-je jouir avec vous, messieurs, « du bonheur de voir la république sauvée de « péril et florissante, comme il est vrai que, « si je suis un peu sévère dans l'affaire dont « il s'agit ici, ce n'est point assurément par « dureté (est-il un homme plus porté à la « douceur que je le suis?) mais, au con« traire, par sentiment d'humanité et de « commisération ! Car je m'imagine voir cette « ville, la gloire de l'univers et l'asile de « toutes les nations, périr en un instant par « un incendie qui la dévore tout entière : je « me mets devant les yeux les monceaux de « corps morts des citoyens restés sans sépul« ture au milieu de la patrie ensevelie sous « ses ruines : je me représente le regard « forcené de Céthégus, et la fureur de ce « scélérat qui se baigne dans votre sang. « Mais quand je me figure Lentulus, devenu « roi, comme il a avoué lui-même l'avoir es« péré en vertu des oracles, Gabinius revêtu « de pourpre, Catilina arrivant avec son ar« mée, je tremble et je frissonne en me dé« peignant à moi-même les cris et les pleurs « des mères de famille, la fuite des jeunes « gens de l'un et l'autre sexe, les vestales ou« tragées; et, parce que tout cela me paraît « bien douloureux et bien digne de compas« sion, c'est par ce motif que je me montre « sévère à l'égard de ceux qui ont voulu exé« cuter toutes ces horreurs.

« Car, messieurs, je vous le demande, si « un père de famille, après que sa femme et « ses enfants auraient été égorgés et sa mai« son brûlée par ses esclaves, ne faisait pas « souffrir aux coupables les supplices les plus « rigoureux, passerait-il dans votre esprit « pour un homme plein de clémence et de « miséricorde, ou, au contraire, pour inhu« main et pour cruel? quant à moi, je le « jugerais barbare, je lui croirais un cœur « de fer et de bronze, s'il ne cherchait pas à « soulager sa douleur et son infortune par les « tourments et la mort des criminels. Voilà « précisément le cas où nous sommes. Nous « avons à juger des hommes qui ont voulu « nous assassiner avec nos femmes et nos « enfants; qui ont projeté de détruire et nos « maisons particulières et le domicile au« guste où réside la république en corps; qui « ont tenté d'élever la nation des Allobroges « sur les ruines de cette ville et sur les cen« dres de l'empire consumé par les flammes. « A l'égard de tels hommes, si nous nous « montrons sévères, c'est alors que nous pas« serons pour miséricordieux ; si au con-

[1] « Quæ potest esse in tanti sceleris immanitate pu« niendâ crudelitas ?..... Ita mihi salvâ republicâ vobis« cum perfrui liceat, ut ego, quòd in hâc causâ vehe« mentior sum, non atrocitate animi moveor (quis enim « est me mitior?) sed singulari quâdam humanitate et « misericordiâ. Videor enim mihi hanc urbem videre, « lucem orbis terrarum, atque arcem omnium gentium, « subitò uno incendio concidentem : cerno animo se« pultâ in patriâ miseros atque insepultos acervos ci« vium. Versatur mihi ante oculos adspectus Cethegi et « furor, in vestrâ cæde bacchantis. Quum verò mihi « proposui regnantem Lentulum, sicut ipse se ex fatis « sperâsse confessus est, purpuratum esse huuc Gabi« nium, cum exercitu venisse Catilinam; tum lamenta« tionem matrumfamilias, tum fugam virginum atque « puerorum, ac vexationem virginum vestalium per« horresco. Et quia mihi vehementer hæc videntur mi« sera atque miseranda, idcircò in eos qui ea perficere « voluerunt me severum vehementemque præbeo. Ete« nim quæro, si quis paterfamiliâs, liberis suis a servo « interfectis, uxore occisâ, incensâ domo, supplicium « de servis non quàm acerbissimum sumpserit, utrùm « is clemens ac misericors, an inhumanissimus et cru« delissimus esse videatur? mihi verò importunus ac « ferreus, qui non dolore ac cruciatu nocentis suum do« lorem cruciatumque lenierit. Sic nos in his hominibus, « qui nos, qui conjuges, qui liberos nostros truci« dare voluerunt; qui singulas uniuscujusque nostrûm « domos, et hoc universum reipublicæ domicilium de« lere conati sunt; qui id egerunt ut gentem Allobro« gum in vestigiis hujus urbis, atque in cinere deflagrati « imperii collocarent, si vehementissimi fuerimus, mise« ricordes habebimur! sin remissiores esse voluerimus, « summæ nobis crudelitatis in patriæ civiumque perni« cie fama subeunda est. » (*In Catil.* IV, n. 11, 12.)

« traire nous usons de mollessse, nous serons « regardés comme souverainement cruels, « et presque comme complices de la perte de « la patrie et des citoyens. »

Pour ce qui le regarde personnellement, Cicéron parle en héros. « Pensez à votre sû- « reté [1], messieurs, dit-il aux sénateurs ; veil- « lez à celle de la patrie ; conservez vos per- « sonnes, celles de vos femmes et de vos « enfants, et tout ce que vous possédez ; dé- « fendez le nom et le salut du peuple romain; « quant à ce qui me touche, cessez de vous « en occuper et de vouloir me ménager. Car « premièrement je dois avoir cette confiance « que tous les dieux protecteurs de cette « ville me récompenseront selon que je le « mérite. Mais de plus, si quelque disgrâce « m'est réservée, je suis prêt à mourir avec « joie ; car la mort ne saurait être ni hon- « teuse pour un homme de cœur, ni préma- « turée pour un consulaire, ni malheureuse « pour un sage. »

Il voyait toute la grandeur du péril, mais il n'en était point effrayé, et il se consolait par la vue de la gloire qu'il avait acquise. « Je comprends [2], dit-il, qu'autant qu'il y a « de partisans de la conjuration, et le nombre « en est très-grand, autant je me suis fait d'en- « nemis : mais je méprise toute cette multi- « tude, qui n'est qu'opprobre, que misère et

[1] « Consulite vobis, prospicite patriæ, conservate vos, « conjuges, liberos, fortunasque vestras, populi romani « nomen salutemque defendite ; mihi parcere ac de me « cogitare desinite. Nam primùm debeo sperare, omnes « deos qui huic urbi præsident, pro eo mihi ac mereor « relaturos gratiam esse. Deindè, si quid obtigerit, æquo « animo paratoque moriar. Neque enim turpis mors forti « viro esse potest, neque immatura consulari, neque mi- « sera sapienti. » (*In Catil.* IV, n. 3.)

[2] « Ego, quanta manus est conjuratorum, quam vi- « deo esse permagnam, tantam me inimicorum multitu- « dinem suscepisse video : sed eam esse judico turpem, « et infirmam, et contemptam et abjectam. Quòd si ali- « quando alicujus scelere concitata manus ista plus va- « luerit, quàm vestra ac reipublicæ dignitas, me tamen « meorum factorum atque consiliorum nunquam, P. C., « pœnitebit. Etenim mors, quam illi mihi fortasse mi- « nitantur, omnibus est parata : vitæ tantam laudem, « honestàstis, nemo est assecutus. Cæteris enim semper « benè gestæ, mihi uni conservatæ reipublicæ gratula- « tionem decrevistis. » (Ibid. IV, n. 20.)

« que faiblesse. Si cependant il arrive jamais « qu'animée par la fureur de quelque scélé- « rat, elle acquière un crédit supérieur à « votre autorité et à celle de la république, « au moins il n'arrivera pas que je me repente « de ce que j'ai fait, et de la sagesse des vues « par lesquelles je me suis conduit. La mort, « dont peut-être ils me menacent, est la loi « commune à tous les hommes : mais une « vie aussi glorieuse que celle dont je jouis « par les décrets dont vous m'avez honoré, « c'est où jamais personne n'est parvenu. Les « autres ont été loués par vous pour avoir « bien servi la république, moi seul pour « l'avoir sauvée. »

Le parti de la fermeté, que Cicéron appuyait si fortement, eut encore un défenseur en la personne de Caton. Il soutint ce parti avec toute la vigueur qui faisait le fonds de son caractère. Dans le discours que Salluste lui attribue, il entre en matière en observant que la plupart de ceux qui ont opiné avant lui n'ont pas même pris l'état de la question ; qu'ils ont parlé comme s'il s'agissait de délibérer sur le supplice des coupables, au lieu qu'il s'agit de sauver et la république et les particuliers du plus extrême danger qu'ils aient jamais couru. « Je vous « apostrophe ici de par tous les dieux [1], dit- « il, vous qui avez toujours fait plus de cas

[1] « Per deos immortales, vos ego appello, qui semper « domos, signa, tabulas vestras pluris quam rempubli- « cam fecistis. Si ista cujuscumque modi sunt, quæ am- « plexamini, retinere, si voluptatibus vestris otium præ- « bere vultis : expergiscimini aliquandò, et capessite « rempublicam. Non agitur de vectigalibus, neque de « sociorùm injuriis : libertas et anima nostra in dubio « est. Sæpenumerò, P. C., multa verba in hoc ordine « feci ; sæpè de luxuriâ atque avaritiâ nostrum civium « questus sum, multosque mortalis eâ causâ adversos « habeo. Qui mihi atque animo meo nullius unquam de- « licti gratiam fecissem, haud facilè alterius lubidini « malefacta condonabam. Sed ea tametsi vos parvi pen- « debatis, tamen respublica firma erat : opulentia negli- « gentiam tolerabat. Nunc verò non id agitur, bonisne an « malis moribus vivamus ; sed cujus hæc cumque modi « videntur, nostra, an nobiscum unà hostium futura « sint. Hic mihi quisquam mansuetudinem et misericor- « diam nominat ! Jam pridem equidem nos vera rerum « vocabula amisimus. Quia bona aliena largiri, libera- « litas ; malarum rerum audacia, fortitudo vocatur : eo

« de vos maisons de ville et de campagne, de « vos statues et de vos tableaux, que de la « république. Si vous voulez conserver ces « frivoles objets dont vous êtes si fort épris, « si vous voulez assurer le loisir et la tran- « quillité de vos plaisirs, sortez enfin de votre « assoupissement, et prenez ici à cœur les « intérêts de l'état. Il ne s'agit pas des reve- « nus publics, ni des injustices que souffrent « nos alliés : c'est notre liberté, c'est notre « vie qui est en péril.

« Souvent j'ai parlé devant vous, mes- « sieurs, avec force et avec étendue pour « me plaindre du luxe et de l'avidité pour « l'argent, deux vices qui marchent de pair « parmi nos concitoyens ; et par là je me « suis fait beaucoup d'ennemis. Comme je « ne m'étais jamais pardonné à moi-même « aucune faute, je n'étais pas disposé à faire « grâce aux autres des excès où les empor- « tent leurs passions. Mais, quoique vous « n'écoutassiez pas mes remontrances, la ré- « publique ne laissait pas de subsister ; ses « forces la soutenaient contre votre négli- « gence. Aujourd'hui il n'en est plus de « même : il n'est point question de mœurs « bonnes ou mauvaises, ni de conserver la « grandeur et l'éclat de l'empire du peuple « romain, mais de décider si tout ce que nous « possédons et que nous gouvernons, bien ou « mal, nous demeurera, ou passera avec nos « personnes au pouvoir des ennemis. »

« Dans de pareilles conjonctures on nous « parle de douceur et de miséricorde ! Il y a « longtemps que nous avons perdu les vrais « noms des choses. La république n'est en si « fâcheuse situation que parce que l'on ap- « pelle libéralités des largesses du bien d'au- « trui, et du courage ce qui est audace à faire « le mal. Qu'ils se piquent, puisqu'on le veut « et que la mode en est établie, qu'ils se pi- « quent de libéralité aux dépens des alliés de « l'empire, et de miséricorde envers les vo- « leurs qui pillent le trésor public ; mais qu'ils « ne fassent pas largesse de notre sang, et « que, pour épargner un petit nombre de « scélérats, ils n'exposent pas à périr tous les « gens de bien. »

Caton réfute ensuite l'expédient imaginé par César, de tenir les accusés enfermés dans les prisons en différentes villes d'Italie ; et il prouve évidemment que cet expédient est nul, et qu'il n'y aurait aucune sûreté à s'y fier. La chose parle d'elle-même. Mais, plein de zèle pour les mœurs, il revient à invectiver contre les vices de son temps, qui ont ouvert la porte à tous les dangers dont on a tant de peine à se tirer. Le morceau est si beau, que je crois qu'on me saura gré de le rapporter ici.

« Ne pensez pas[1], dit-il, messieurs, que « ce soit par les armes que nos ancêtres ont « rendu si grande une république dont les « commencements étaient si petits. S'il en « était ainsi, nous l'aurions aujourd'hui bien « plus florissante, puisque nous avons plus « d'alliés et de citoyens, plus d'armes et de « chevaux qu'ils n'en avaient. Mais ils avaient « d'autres avantages, par lesquels ils sont « devenus grands, et dont il ne reste plus de « traces parmi nous : au dedans le travail et « l'activité, au dehors la justice du gouver- « nement ; une fermeté d'âme et une inno- « cence de mœurs qui les maintenait parfai- « tement libres dans leurs délibérations, « n'étant gênés ni par le souvenir des fautes « précédentes, ni par des passions qu'ils eus- « sent à satisfaire. Au lieu de ces vertus, « qu'avons-nous ? La fureur de dépenser « jointe à celle d'accumuler : l'état est pauvre, « et les particuliers sont riches. Nous n'esti-

« respublica in extremo sita est. Sint sané, quoniam ita « se mores habent, liberales in sociorum fortunis ; sint « misericordes in furibus ærarii : ne illi sanguinem nos- « trum largiantur ; et dum paucis sceleratis parcunt, « bonos omnes perditum eant. » (SALLUST.)

[1] « Nolite existumare majores nostros armis rempu- « blicam ex parva magnam fecisse. Si ita esset, multò « pulcherrumam eam nos haberemus : quippè sociorum « atque civium, præterea armorum atque equorum, « major copia nobis quàm illis est. Sed alia fuêre quæ « illos magnos fecêre, quæ nobis nulla sunt : domi in- « dustria, foris justum imperium, animus in consulendo « liber, neque delicto, neque lubidini obnoxius. Pro his « nos habemus luxuriam atque avaritiam, publicè eges- « tatem, privatim opulentiam : laudamus divitias, sequi- « mur inertiam : inter bonos et malos discrimen nullum ; « omnia virtutis præmia ambitio possidet. Neque mirum ; « ubi vos separatim sibi quisque consilium capitis ; ubi « domi voluptatibus, hic pecuniæ ac gratiæ servitis, eo « fit ut impetus fiat in vacuam rempublicam. » (SAL- LUST.)

« mons que l'argent, nous nous livrons à « l'oisiveté : nulle distinction entre les bons « et les mauvais; l'ambition envahit toutes « les récompenses de la vertu. Etonnez-vous « après cela qu'il se forme des conspirations « dangereuses ! Pendant que vous ne songez « chacun qu'à vos intérêts propres ; pendant « que chez vous le soin de vos plaisirs vous « occupe, et qu'ici l'argent ou le crédit vous « gouverne, la république indéfendue se « trouve exposée à quiconque veut l'atta- « quer. »

Puis, se rapprochant de son objet, Caton demande à ceux qui opinaient mollement d'où leur vient cette sécurité dans les dangers extrêmes qui les menacent. « Est-ce, leur dit-il, « que vous ne craignez point ces maux [1], « quelque grands qu'ils puissent être ? Non, « vous les craignez beaucoup : mais, par fai- « blesse et par langueur, vous attendant les « uns et les autres, vous ne sauriez prendre « un parti. Vous comptez apparemment sur « les dieux, qui ont tant de fois sauvé cet « empire. Ce n'est point par des vœux, ni « par des supplications faibles et timides, « que l'on s'acquiert la faveur des dieux. La « vigilance, l'activité, le bon conseil, voilà ce « qui nous rend dignes de leur protection. « Si vous vous livrez à l'oisiveté et à la pa- « resse, inutilement implorerez-vous le se- « cours des dieux. Ils sont irrités, et vous « deviennent ennemis. »

La concision répond à un discours si véhément. « Puisque [2], dit-il, des citoyens scé- « lérats, par une horrible conspiration, ont « mis la république en très-grand péril, et « qu'ils sont convaincus, tant par les déposi- « tions de Volturtius et des Allobroges que « par leur propre aveu, d'avoir voulu mettre « cette ville à feu et à sang, et d'avoir tramé « les attentats les plus atroces contre la pa- « trie et contre leurs concitoyens, je pense « qu'il faut les envoyer sans délai au sup- « plice, comme étant manifestement dignes « de mort. »

C'est ainsi que Salluste fait parler Caton. Mais peut-être a-t-il supprimé à dessein ce que nous trouvons dans Plutarque, que Caton prit en quelque façon César à partie, et lui reprocha « qu'en affectant des airs popu- « laires et un langage de douceur, il renver- « sait la république, et qu'il prétendait inti- « mider le sénat, pendant que c'était lui qui « devait craindre, et se trouver trop heureux « de n'être point soupçonné de complicité « avec des ennemis publics dont il osait pren- « dre ouvertement la défense. Caton ajouta « qu'il était bien étrange que César avouât « qu'il n'avait point de compassion pour sa « patrie (et quelle patrie ?) qui avait été sur « le point de périr ; et qu'il s'attendrit et « versât presque des larmes sur des scélérats « qui n'auraient jamais dû voir le jour, et « dont le supplice était nécessaire pour assu- « rer la ville contre le danger des meurtres « et du carnage. »

Ces traits sont d'autant plus précieux, qu'il y a lieu de croire que ce sont presque les propres termes de Caton tirés du discours qu'il prononça réellement, et qui s'était conservé, au rapport de Plutarque, ayant été recueilli sur-le-champ par des écrivains que Cicéron avait placés en différents endroits du sénat, et à qui il avait appris l'art d'écrire presque aussi vite que l'on parle, au moyen de certaines abréviations qu'il imagina. Cet art fut perfectionné dans la suite ; et ceux qui l'exerçaient se nommaient *notarii*. Mais Cicéron en fournit alors l'idée et le premier essai.

Pendant que Caton parlait, il arriva un incident qui ne devait pas le disposer à ménager César. On apporta à celui-ci de dehors un billet cacheté. Aussitôt Caton entra en soupçon ; et, s'imaginant que ce pouvait être

[1] « Scilicet res ipsa aspera est : sed vos non timetis « eam ? Imò verò maxumè : sed inertiâ et mollitiâ animi, « alius alium exspectantes, cunctamini, videlicet diis « immortalibus confisi, qui hanc rempublicam in maxu- « mis sæpè periculis servavère. Non votis, neque suppli- « ciis muliebribus auxilia deorum parantur. Vigilando, « agendo, benè consulendo, prosperè omnia cedunt. Ubi « socordiæ tete atque ignaviæ tradideris, nequicquam « deos implores : irati infestique sunt. » (SALLUST.)

[2] « Quarè ita ego censeo : quum nefario consilio sce- « leratorum civium respublica in maxuma pericula vene- « rit, hique indicio T. Volturtii et legatorum Allobrogum « convicti, confessique sint, cædem, incendia, aliaque « fœda atque crudelia facinora in cives patriamque pa- « ravisse ; de confessis, sicuti de manifestis rerum ca- « pitalium, more majorum supplicium sumendum. » (Idem.)

quelque avis secret de la part des conspirateurs ou de leurs amis, il demanda vivement que lecture en fût faite. César, qui était près de lui, fut forcé de lui donner le papier; et Caton trouva que c'était un billet galant de sa sœur Servilie, avec laquelle César était en intrigue. Il fut indigné; et, jetant le papier à César, *Tiens ivrogne*, lui dit-il, et il reprit la suite de son discours.

La fermeté et le courage de Caton en inspirèrent au sénat, qui avait commencé à se laisser ébranler. Son avis forma le décret; et Cicéron se mit en devoir de l'exécuter sur-le-champ. Il alla avec le sénat sur le mont Palatin, à la maison où était gardé Lentulus. Il le mena lui-même par la rue Sacrée et à travers la place publique, au milieu d'un concours infini de tous les ordres de l'état. Les chefs du sénat environnaient le consul[1], et lui servaient comme de gardes. Le peuple, saisi d'étonnement et de crainte, marchait à la suite en silence; et c'était surtout pour les jeunes gens comme une espèce d'initiation effrayante aux mystères redoutables d'une sévère aristocratie.

Lorsque Cicéron fut arrivé avec Lentulus aux portes de la prison, il le livra aux magistrats subalternes qui présidaient à l'exécution des criminels. On le fit descendre dans un cachot, où il fut étranglé. Ainsi périt un patricien de l'illustre maison Cornélia, homme consulaire, et qui comptait tant de consuls parmi ses ancêtres. Ses horribles attentats firent oublier tous ces titres, qui auraient dû le rendre recommandable; et sa fin malheureuse fut le digne salaire d'une vie remplie de crimes. Il avait beaucoup de parents et d'alliés parmi ceux qui le condamnèrent; et son beau-frère L. César lui avait dit en face dans le sénat, deux jours auparavant, qu'il méritait la mort. Il était marié avec Julie, mére d'Antoine le triumvir, dame de mérite et de vertu, dont j'ai parlé à l'occasion de son premier mari. Antoine reprocha dans la suite à Cicéron qu'il avait privé Lentulus de la sépulture, et refusé son corps à ceux qui le demandaient. Cicéron nie le fait, et doit en être cru. Les quatre autres complices de Lentulus furent amenés à la prison par les préteurs, et subirent le même sort.

Comme ces exécutions se faisaient dans la prison, ceux qui étaient sur la place n'en étaient pas témoins; et plusieurs des conjurés demeuraient encore attroupés ensemble, attendant la nuit, et ne désespérant pas de sauver leurs amis et leurs chefs, dont ils ignoraient la mort. Mais Cicéron les tira d'erreur en leur criant à haute voix, *Ils ont vécu*. C'est le terme qu'employaient souvent les Romains pour éviter celui de *mort*, qui leur paraissait de mauvais présage.

Il était nuit; et Cicéron traversa la place pour s'en retourner à la maison, reconduit par tous les citoyens, qui ne gardaient plus le silence, ni aucun ordre entre eux, mais qui, transportés de joie, faisaient retentir l'air de leurs cris et de leurs applaudissements, l'appelant le sauveur de la patrie et le second fondateur de la ville. Les rues étaient éclairées, chacun mettant des flambeaux, et des torches allumées sur toutes les portes; et les femmes étaient aux fenêtres pour voir passer le consul et lui faire honneur. Il marchait gravement, escorté des plus illustres personnages, dont plusieurs avaient terminé heureusement des guerres considérables, conquis des provinces, et obtenu le triomphe. Mais ils se faisaient une joie d'avouer que, si le peuple romain leur était redevable d'un accroissement de richesse et de puissance, il devait au seul Cicéron son salut et sa sûreté; et ce qui leur paraissait surtout digne d'admiration, c'était que la plus dangereuse conspiration qui fut jamais eût été étouffée sans aucun tumulte et avec si peu de sang répandu.

Ce ne fut pas dans ce moment seul que Cicéron reçut de si glorieux témoignages d'estime et de reconnaissance. Caton, en haranguant le peuple, Catulus en opinant dans le sénat, le nommèrent *père de la patrie*[1];

[1] Τῶν μὲν ἡγεμονικωτάτων ἀνδρῶν κύκλῳ περιεσπειραμένων, καὶ δορυφορούντων, τοῦ δὲ δήμου φρίττοντος τὰ δρώμενα καὶ παριόντος σιωπῇ, μάλιστα δὲ τῶν νέων ὥσπερ ἱεροῖς τισι πατρίοις ἀριστοκρατικῆς τινος ἐξουσίας τελεῖσθαι μετὰ φόβου καὶ θάμβους δοκούντων. (PLUT. in *Cic.*)

[1] Plut. in Cic. — Cic in Pis. n. 6.

titre affecté depuis par les empereurs[1], mais que Rome libre n'a donné qu'au consul Cicéron [1]. L. Gellius, qui avait été censeur, dit qu'il méritait une couronne civique. C'était la plus honorable de toutes les couronnes, selon les mœurs romaines; et elle s'accordait à celui qui avait sauvé la vie à un citoyen dans le combat. Les empereurs furent aussi dans la suite curieux de cet honneur. La couronne civique était étalée dans leur vestibule, et paraît souvent sur leurs médailles. Mais peu l'ont aussi bien méritée que Cicéron.

Le supplice de Lentulus et des compagnons de son infortune entraîna la ruine de tout le parti. Ce ne fut plus une affaire que de vaincre Catilina, qui, avec une poignée de gens, ne pouvait pas résister à toutes les forces de l'empire. Lorsqu'il joignit sa troupe à celle de Mallius, il n'avait d'abord qu'environ deux mille hommes. Bientôt il se trouva des forces suffisantes pour former deux légions complètes, quoiqu'il refusât les esclaves qui accouraient de toutes parts dans son camp, mais par lesquels il croyait que serait déshonorée une cause qu'il voulait faire passer pour celle des citoyens malheureux. Sur ce nombre de soldats, qui pouvait se monter à dix mille hommes, il n'y en avait guère que la quatrième partie qui fût armée. Les autres n'avaient que des bâtons ferrés, ou des lances, ou des pieux aiguisés par le bout. Catilina espérait que, si ses projets réussissaient dans Rome, il verrait dans peu à ses ordres une nombreuse armée. En attendant, il fatiguait le consul Antoine par des marches et des contre-marches, évitant toujours avec soin le combat.

La nouvelle du désastre de ses amis fut un coup de foudre pour lui et pour ses troupes. Plusieurs désertèrent, et lui-même ne songea plus qu'à s'enfuir dans la Gaule avec ceux qui lui restaient; et pour cela il s'avança vers Pistoie. Métellus Céler, qui avait nettoyé le Picénum de ce que la conjuration y avait de partisans, fut averti de ce mouvement de Catilina, et vint se poster au pied des montagnes par où il devait descendre pour passer de Toscane en Ligurie. En même temps Antoine le suivit à la piste. Ainsi Catilina se trouva enfermé entre des montagnes et deux armées, l'une en tête, l'autre en queue. Il ne lui restait plus d'autre ressource qu'une bataille, et il résolut de la tenter. Il revient sur ses pas et marche du côté d'Antoine, quoique celui-ci fût supérieur, et par le rang, et par les forces, à Métellus; mais Catilina espérait quelque chose d'un ancien ami qu'il croyait lui être attaché par le cœur. Et en effet, Cicéron assure que, si Sextius [1], questeur d'Antoine, et Pétréius son lieutenant, ne l'avaient animé et aiguillonné, ses lenteurs auraient pu donner à l'ennemi le temps de se reconnaître, et peut-être de se rendre redoutable.

Catilina, avant que de livrer la bataille, rassembla ses troupes pour leur représenter la nécessité qui les réduisait à vaincre ou à mourir: nulle issue pour sortir du lieu où elles étaient enfermées; deux armées ennemies qui les environnaient; point de provisions, point de vivres. « Tout vous manque, « leur dit-il; il faut que vous trouviez tout « dans votre courage; car chercher son salut « dans la fuite en se mettant hors d'état de « tourner contre l'ennemi les armes qui sont « notre défense [2], c'est une folie manifeste. « Dans le combat, toujours le plus grand « danger est pour ceux qui craignent davan« tage; l'audace tient lieu de rempart. Lors« que je vous considère, soldats, et que je « me rappelle vos belles actions, j'ai une « grande espérance de vaincre. Votre cou-

[1] . . . . Sed Roma parentem,
Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.
(Juven. *Sat.* 8.)

[1] Cic. pro Sext. n. 12.

[2] « Nam in fugâ salutem quærere, quum arma, quis « corpus tegitur, ab hostibus averteris, et verò dementia « est. Semper in prælio iis maxumum est periculum, qui « maxumè timent: audacia pro muro habetur. Quum vos « considero, milites, et quum facta vestra æstumo, ma« gna me spes victoriæ tenet. Animus, ætas, virtus ves« tra me hortantur; præterea necessitudo, quæ etiam « timidos fortes facit. Nam multitudo hostium ne circum« venire queat, prohibent angustiæ loci. Quòd si virtuti « vestræ fortuna inviderit, cavete ne inulti animam « amittatis, neu capti potiùs sicuti pecora trucidemini « quàm virorum more pugnantes cruentam atque luc« tuosam victoriam hostibus relinquatis. » (Sallust.)

« rage, votre jeunesse, votre valeur, me « remplissent de confiance; et par-dessus « tont la nécessité, qui rend braves ceux mê- « mes qui serait naturellement timides. Pour « ce qui est du nombre des ennemis, vous « n'en avez rien à craindre ; ce lieu étroit et « serré que j'ai choisi pour combattre ne leur « permet pas de vous envelopper. Que si la « fortune, envieuse de votre vertu, vous re- « fuse la victoire, au moins vendez chèrement « vos vies. Voudriez-vous, devenus prison- « niers, être égorgés comme des troupeaux? « Combattez en gens de cœur; et, s'il faut « périr, que la victoire au moins coûte du « sang aux ennemis. »

Après ce discours, Catilina fit sonner la charge, amena ses troupes dans la plaine, et commença par renvoyer tous les chevaux, afin que le danger fût égal pour les combattants, et que les soldats en fissent mieux leur devoir, et avec plus de courage, lorsqu'ils verraient le général et les officiers renoncer aussi bien qu'eux à la ressource d'une fuite plus prompte et plus commode. La plaine où il était descendu se terminait à gauche aux montagnes, et, du côté de la droite, à un rocher fort difficile et fort escarpé. Il y rangea son armée sur deux lignes, composant son front de huit cohortes, et plaçant le reste en corps de réserve, mais après en avoir tiré les centurions, les vieux soldats, et les mieux armés d'entre les nouveaux, pour fortifier sa première ligne. Il donna le commandement de sa droite à Mallius, la gauche à un officier qui n'est point connu d'ailleurs; et, pour lui, il se porta au centre avec ses affranchis, près d'une aigle d'argent qu'il prétendait avoir servi d'enseigne à Marius dans la guerre des Cimbres, et qu'il avait coutume de révérer comme une espèce de divinité tutélaire.

L'armée du peuple romain, car c'est ainsi que Salluste l'appelle, fut rangée de la même façon. Les plus vieilles et les meilleures troupes formaient la première ligne, et les autres la seconde. Antoine ne se trouva point au combat. Il avait la goutte, ou feignit de l'avoir. Son absence ne nuisit en rien. Il fut remplacé par Pétreïus, son lieutenant, homme qui avait vieilli dans le métier des armes, ayant servi avec beaucoup de gloire pendant trente ans, comme tribun, ou comme lieutenant général, ou comme préteur. Ce vieux capitaine connaissait tous ses soldats, et il les encourageait en leur rappelant leurs actions de bravoure dont il avait été témoin.

Après que les gens de trait eurent fait leur décharge, des troupes pesamment armées en vinrent aux mains, et, sans faire usage de leurs javelines, elles s'attaquèrent avec l'épée. Les vieux soldats de Pétreïus tâtèrent d'abord les ennemis pour essayer de les faire reculer; mais Catilina, accompagné de sa troupe d'élite, se trouvait partout, donnait ordre à tout, soutenait ceux qui pliaient, faisait venir des soldats frais prendre la place des blessés, combattait lui-même de la main, faisant tout à la fois le devoir de soldat et celui de capitaine. Pétreïus, voyant qu'il ne pouvait enfoncer des gens qui se battaient avec tant d'opiniâtreté, fit avancer la cohorte prétorienne. C'étaient tous hommes choisis, qui composaient la garde du général. Le choc de cette cohorte fut si violent, qu'il fit plier le centre de Catilina, et le mit en désordre. En même temps les deux ailes furent rompues, et perdirent leurs commandants, qui furent tués l'un et l'autre en combattant avec beaucoup de bravoure. Toute l'armée était en déroute. Catilina ne voyait plus que très-peu de monde autour de lui. Il prit son parti en désespéré, et, se jetant au milieu des plus épais bataillons des ennemis, il y trouva une mort qui eût été glorieuse, s'il eût combattu pour une meilleure cause.

Ses soldats s'étaient montrés dignes de lui. Lorsque les vainqueurs visitèrent le champ de bataille, ils observèrent que presque tous couvraient de leurs corps le poste où ils avaient été placés pour combattre. Un petit nombre avaient été écartés par l'effort de la cohorte prétorienne d'Antoine; mais il ne s'en trouva aucun qui ne pérît avec honneur, et ne fût blessé par-devant. Pas un seul, au moins de ceux qui étaient citoyens, ne fut fait prisonnier, ni dans le combat, ni dans la fuite. Catilina lui-même fut trouvé loin des siens au milieu des corps morts de ses ennemis. Il respirait encore, et gardait jusque dans ses derniers moments l'air de fierté et d'audace qu'il avait toujours eu pendant sa vie.

La perte du côté des vainqueurs ne laissa pas d'être considérable. Les plus courageux furent ou tués sur la place, ou dangereusement blessés. Ajoutez les horreurs ordinaires des guerres civiles. Ceux qui vinrent pour dépouiller les cadavres trouvèrent, les uns un ami ou un hôte, les autres un parent. Quelques-uns y reconnurent avec joie leurs ennemis particuliers. Antoine, au rapport de Dion, fut proclamé *imperator* sur le champ de bataille; mais il ne songea pas même à demander le triomphe, qu'il n'était point d'usage d'accorder pour des victoires remportées sur des citoyens.

Ce combat, qui fut livré près de Pistoie en Toscane, appartient aux commencements de l'année où Silanus et Muréna furent consuls; et je ne l'ai placé ici que pour achever tout de suite ce qui regardait Catilina. Il me reste encore quelque chose à dire sur le consulat de Cicéron.

Ce grand homme était alors l'objet de l'admiration et de l'amour de tous les bons citoyens. Mais il restait dans Rome un mauvais levain, que le supplice des principaux coupables n'avait pas chassé, mais aigri. A la tête de ces restes de la conjuration se montrèrent Bestia et Metellus Népos, tribuns du peuple nouvellement entrés en charge: et, soutenus de César qui allait prendre possession de la préture au premier janvier, ils entreprirent de harceler et de fatiguer Cicéron, et d'exciter contre lui les premiers mouvements d'une tempête à laquelle, peu d'années après, il fut obligé de succomber.

Népos fut celui qui agit plus à découvert[1]. Dès qu'il fut en charge, il tint des discours séditieux à la multitude, et dit qu'un consul qui avait fait mourir des citoyens sans forme de procès ne méritait pas d'être admis à haranguer le peuple. Il effectua sa menace, et, le dernier décembre, Cicéron étant monté à la tribune aux harangues pour rendre compte, selon l'usage, de sa gestion, le tribun lui défendit tout discours[2], lui permettant seulement de faire le serment usité en pareil cas, qui consistait uniquement à jurer que l'on n'avait rien fait contre les lois. Cicéron ne se déconcerta point; et, forcé d'obéir à l'injuste défense du tribun, il s'en vengea en faisant, au lieu du serment accoutumé, un serment bien glorieux pour lui. Il jura que la république et la ville de Rome lui étaient redevables de leur salut. Le peuple fut charmé de cette présence d'esprit du consul: il y applaudit, et d'un cri unanime jura que rien n'était plus vrai que ce qu'il venait d'affirmer à sa gloire.

Ainsi finit le consulat de Cicéron, dont je ne puis mieux remettre sous les yeux du lecteur un plan abrégé qu'en employant les expressions de Pline l'ancien, qui entre à ce sujet dans une espèce d'enthousiasme. Il l'apostrophe comme s'il eût été encore vivant. « Par votre éloquence[1], lui dit-il, vous avez « engagé les tribus à rejeter la loi agraire, « c'est-à-dire, des établissements fixes, et « un pain assuré. Vous leur avez persuadé « encore de pardonner à Roscius la distinction « humiliante pour elles, qu'il avait introduite dans les rangs et les places au théâ« tre: vous avez fait honte aux enfants des « proscrits de demander les dignités: les ta« lents de votre esprit ont mis Catilina en « fuite. Je vous salue et vous révère, vous qui « le premier de tous avez été appelé *père de « la patrie*, qui le premier avez mérité, sans « quitter l'habit de paix, le laurier des triom« phateurs. »

Les exclamations de Pline ne paraîtront point outrées, si l'on considère la grandeur des services rendus par Cicéron à la république, son activité, sa viligance, la prudence avec laquelle il éteignit dans le sang de cinq

[1] Cic. ad Fam. v, ep. 2.

[2] « Quum ille mihi nihil, nisi ut jurarem, permitte« ret, magnâ voce juravi verissimum pulcherrimumque « jusjurandum (rempublicam atque hanc urbem meâ « unius operâ esse salvam), quod populus idem magnâ « voce me verè jurâsse juravit. » (Cic. *ad fam. in Pis.* n. 6.)

[1] « Te dicente legem agrariam, hoc est, alimenta sua, « abdicârunt tribus: te suadente, Roscio theatralis auc« tori legis ignoverunt, notatasque se discrimine sedis « æquo animo tulerunt: te orante, proscriptorum libe« ros honores petere puduit: tuum Catilina fugit inge« nium. Salve, primus omnium parens patriæ appellate, « primus in togæ triumphum linguæque lauream me« rite! (Plin. lib. 7, cap. 30.)

criminels le plus horrible incendie qui eût jamais menacé d'embraser Rome et l'empire, la fermeté qui le rendit capable d'imposer aux plus audacieux de tous les hommes, et de forcer Catilina à sortir de la ville avant qu'il eût eu le temps de mûrir ses entreprises, la magnanimité qui lui fit mépriser tous les dangers présents et à venir, enfin l'étendue de ses vues pour le bien public.

Car il ne se contenta pas de sauver l'état pendant sa magistrature : il le fortifia et le prémunit contre les maux qui pouvaient arriver dans la suite[1]. Et il y a lieu de penser que, si son plan eût été suivi, la république aurait subsisté plus longtemps et avec plus de dignité. Il avait établi l'aristocratie sur les fondements les plus solides, en appuyant le sénat de toutes les forces de l'ordre des chevaliers. Ceux qui voulaient troubler allaient toujours par la voie du peuple, plus aisé à séduire et à se laisser entraîner ; et le sénat se trouvait souvent trop faible pour résister à leurs attaques. Cicéron éleva et agrandit la puissance de l'ordre des chevaliers : tellement que c'est depuis son consulat qu'ils commencèrent, selon Pline, à former un troisième corps dans la république, au lieu qu'auparavant on n'y comptait que le sénat et le peuple. Il était sorti de cet ordre, et s'en faisait gloire en toute occasion. Ainsi les chevaliers, attachés à lui personnellement, furent par lui attachés au sénat. Ils concoururent avec un zèle incroyable à l'extinction de la conjuration. Ils se dévouèrent pleinement à la défense de l'autorité du sénat. Si cette union et ce concert s'étaient maintenus, l'aristocratie aurait pu tenir bon contre la fougue de la multitude et contre les entreprises des séditieux. Mais, d'une part, les caprices déraisonnables et injustes des chevaliers, et de l'autre le zèle austère de quelques-uns des partisans de l'aristocratie, et surtout de Caton, rompirent les liens d'une concorde si nécessaire. Par cette rupture les intrigues de César et les fureurs de Clodius se trouvèrent pour ainsi dire à l'aise et en liberté. L'auteur du concert des deux ordres fut sacrifié et envoyé en exil : tout retomba dans la confusion, et presque dans une sorte d'anarchie, où la force seule décidait de toutes choses.

[1] Plin. lib. 33, cap. 2.

Le consulat de Cicéron est le plus haut point de sa gloire ; et il est arrivé à ce grand homme ce qu'ont éprouvé plusieurs autres, qui auraient gagné à vivre moins. S'il fût mort immédiatement après son consulat, tout eût été brillant dans sa vie, sans aucune tache. Mais on ne peut se dissimuler que l'éclat de ses succès lui enfla le courage, et qu'il comptait, en sortant de charge, être l'âme des délibérations publiques, et gouverner l'état par ses conseils. Son exil l'abattit entièrement ; et son retour ne le rétablit pas dans cette fermeté aristocratique par laquelle il s'était fait tant d'honneur. Il lui fallut se plier au joug, et faire pendant un temps sa cour à Pompée, pour devenir ensuite l'esclave de César.

Lentulus Spinther, qui fut édile curule, comme je l'ai déjà dit, l'année du consulat de Cicéron, surpassa, dans les jeux qu'il donna au peuple, la magnificence de tous ceux qui l'avaient précédé[1]. L'argent brillait avec profusion, et dans les décorations du théâtre, et sur les habits des acteurs, musiciens, et autres qui parurent sur la scène. C'était un homme qui aimait le faste ; et l'on a remarqué qu'il fut le premier qui porta en robe prétexte de la pourpre de Tyr teinte deux fois[2], dont le prix excédait alors mille deniers la livre[3]. On l'en blâma ; et peut-être, vingt ou trente ans après, il n'y avait personne qui ne fît de cette même pourpre des meubles pour sa salle à manger. Les progrès du luxe sont extrêmement rapides. C'est pourquoi ceux qui donnent les premiers ces sortes d'exemples sont bien répréhensibles ; et ils doivent s'imputer les excès et les folies de leurs imitateurs.

[1] Cic. de Offic. lib. 2, n. 16.—Val. Max. lib. 2, cap. 4. — Plin. lib. 9, cap. 39.

[2] Robe bordée de pourpre que portaient les magistrats.

[3] Cinq cents francs. = 821 fr. E. B.

LIVRE XXXVIII.

Troubles domestiques. Triumvirat, ou ligue entre César, Pompée et Crassus. Conduite factieuse et tyrannique de César pendant son consulat. Ans de Rome 690-693.

§ I. — César, préteur ; Caton, tribun. Comparaison de l'un et de l'autre par Salluste. César, souverain pontife. Il chicane inutilement Catulus sur la reconstruction du Capitole. Il est de nouveau déféré par Curius et Vettius comme complice de la conjuration de Catilina. Plusieurs sont condamnés sur la dénonciation de Vettius. Vettius se rend suspect. Le tribun Métellus Népos attaque Cicéron, et est réprimé par le sénat. Le même tribun, appuyé de César, propose une loi qui rappelait Pompée en Italie avec son armée pour réformer et pacifier l'État. Caton avait demandé le tribunat précisément dans la vue de s'opposer aux desseins turbulents de Métellus. Moyen imaginé par lui pour affaiblir la puissance de César. Il résiste à la loi de Métellus avec une constance qui tient du prodige. Le consul Muréna tire Caton de danger. L'entreprise de Métellus échoue. Métellus et César sont interdits par le sénat des fonctions de leurs charges. César se soumet et est rétabli. Caton obtient la même grâce pour Métellus. Quelle part Cicéron prit dans toute cette affaire. Pompée répudie Mucia. Triomphe de Q. Métellus Créticus. Election des consuls pour l'année suivante. Caractère de Clodius. Il profane les mystères de la bonne déesse. César répudie sa femme. Caractère des deux consuls. Commission extraordinaire pour juger du fait de la profanation des mystères de la bonne déesse. Instruction du procès. Cicéron dépose contre Clodius. Les juges se laissent corrompre. Clodius est absous. Cicéron ranime le courage des gens de bien, que ce jugement avait consternés. Pompée, en arrivant en Italie, congédie ses troupes. Cicéron tâche d'engager Pompée à s'expliquer favorablement sur son consulat. Conduite équivoque de Pompée. Pompée achète le consulat pour Afranius. Tentative inutile de Pompée pour gagner Caton. Indiens poussés par la tempête sur les côtes de Germanie. Troisième triomphe de Pompée.

D. JUNIUS SILANUS[1].
L. LICINUS MURÉNA.

Cette année César et Caton se trouvèrent en charge, l'un préteur, l'autre tribun; et la diversité de caractère et de principes qui les avait déjà mis aux mains plus d'une fois, et principalement dans la délibération sur le supplice des conjurés, les porta, dans le temps dont je vais parler, à une dissension violente, qui ne fit dans la suite que s'accroître de plus en plus. Jamais, en effet, deux hommes, avec de grands talents, ne furent plus opposés de maximes et de conduite. Salluste les a comparés, mais d'une façon où il est aisé de sentir qu'il a flatté le portrait de César.

« Ils étaient à peu près égaux [2], dit cet his-

[1] An. R. 690; av. J. C. 62.

[2] « His genus, ætas, eloquentia, propè æqualis fuere : « magnitudo animi par, item gloria, sed alia alii. Cæsar « beneficiis ac munificentiâ magnus habebatur, integri-

« torien, pour la naissance, pour l'âge, « pour l'éloquence; pareille grandeur d'âme, « gloire égale, mais de deux genres très-« différents. César s'était fait un grand nom « par une inclination bienfaisante et magni-« fique, Caton par l'innocence de ses mœurs. « L'un s'illustrait par la douceur et la clé-« mence, l'autre par la sévérité. César avait « acquis une réputation éclatante en faisant « des largesses, en protégeant ceux qui re-« couraient à lui, en se montrant toujours « prêt à pardonner; Caton, en ne faisant « jamais de grâce. L'un était la ressource des « malheureux, l'autre le fléau des méchants. « On louait la facilité du premier, et la con-« stance du second. Enfin César avait fait son « plan de n'épargner ni ses travaux, ni ses « veilles : occupé des intérêts de ses amis, il « négligeait les siens : jamais il ne manqua « l'occasion de gratifier et d'obliger qui que ce « pût être : il souhaitait quelque emploi bril-« lant, un commandement d'armée, une « guerre nouvelle, où son mérite pût paraî-« tre avec éclat. Caton au contraire se mon-« trait zélateur de la modestie, de l'attention « aux bienséances, mais surtout de la sévé-« rité. Il ne se proposait point de l'emporter « sur les riches par les richesses, ni sur les fac-« tieux par l'esprit de faction et de cabale; « mais il le disputait aux plus courageux « pour la magnanimité, aux plus modestes « pour la retenue, aux plus irréprochables « pour le désintéressement et l'intégrité : il « cherchait plus à être homme de bien qu'à « le paraître; et par cette conduite, moins « il courait après la gloire, plus elle semblait « le chercher. »

« tate vitæ Cato. Ille mansuetudine et misericordiâ cla-« rus factus : huic severitas dignitatem addiderat. Cæsar « dando, sublevando, ignoscendo; Cato nihil largiundo « gloriam adeptus est. In altero miseris perfugium, in « altero malis pernicies. Illius facilitas, hujus constantia « laudabatur. Postremò Cæsar in animum induxerat vi-« gilare, laborare; negotiis amicorum intentus, sua ne-« gligere; nihil denegare quod dono dignum esset : sibi « magnum imperium, exercitum, bellum novum exopta-« bat, ubi virtus enitescere posset. At Catoni studium « modestiæ, decoris, sed maximè severitatis, erat. Non « divitiis cum divite, neque factione cum factioso; sed « cum strenuo virtute, cum modesto pudore, cum inno-« cente abstinentiâ certabat : esse, quàm videri, bonus « malebat : ita, quò minus gloriam petebat, eò magis « adsequebatur. » (SALLUST. *Catil.*)

Rien n'est plus juste que l'idée que Salluste donne ici de Caton. Mais pour ce qui regarde César, il s'en faut bien qu'il l'ait peint, comme il l'avait promis, selon que les forces de son esprit lui permettaient d'y atteindre [1] : il ne montre que les dehors et l'écorce de la conduite de César, sans pénétrer jusqu'aux principes qui le faisaient agir. Pour achever ce tableau, il fallait dire que César rapporta tout à son agrandissement; que près de l'ambition rien ne lui fut sacré; que, pour lui, la vertu était un nom, le bien public une chimère; que jamais personne ne foula aux pieds avec moins de scrupule tout ce qui s'appelle lois, pudeur, religion, maximes : en un mot, si jamais homme ne fut plus aimable dans le commerce de la vie, jamais il n'y eut ni cœur plus corrompu en morale, ni citoyen plus dangereux dans un état. Ce que j'avance ici touchant César est déjà prouvé en partie par les faits que j'en ai racontés, et le sera davantage à mesure que ses projets se développeront.

Il s'était ajouté l'année précédente un grand lustre par la dignité de souverain pontife, qu'il avait obtenue du peuple. Cette place unique, perpétuelle, qui mettait celui qui en était revêtu à la tête de toute la religion et de tous les collèges des prêtres, enfin dont l'autorité était si grande, que tous les empereurs depuis Auguste se la sont attribuée à l'exclusion des particuliers, cette place éminente était l'objet de l'ambition des premiers citoyens de la république. Métellus Pius venait de la laisser vacante par sa mort [2]. Servilius Isauricus et Catulus, tous deux consulaires et très-puissants dans le sénat, se disposèrent à la demander. L'autorité de deux concurrents si redoutables n'empêcha pas César, qui n'avait possédé jusqu'alors d'autre charge curule que l'édilité, de se mettre sur les rangs; et bientôt il donna de vives alarmes à ses compétiteurs. Catulus, qui craignait d'autant plus l'affront d'un refus qu'il était plus élevé en dignité, lui fit offrir une somme d'argent considé-

[1] « Quantùm ingenio possem. »

[2] Dio. lib. 37. — Plut. in Cæs. — Suet. Cæs. cap. 13.

rable, s'il voulait se désister de ses prétentions. Mais César fit réponse qu'il en dépenserait bien davantage pour pousser son entreprise. En effet, il fit des largesses si prodigieuses, et distribua tant d'argent dans les tribus, qu'il était perdu sans ressource et obligé de s'exiler de Rome, s'il eût échoué dans son projet. C'est ce qu'il déclara lui-même à sa mère le jour de l'élection. Car, comme elle l'embrassait avec larmes au moment qu'il partait pour se rendre sur la place : *Ma mere*, lui dit-il, *vous verrez* aujourd'hui *votre fils ou grand-prêtre, ou fugitif*. Il fut bien éloigné de se trouver dans ce dernier cas. Il l'emporta sur ses concurrents d'une façon si marquée, qu'il eut plus de suffrages favorables dans leurs propres tribus, qu'ils n'en obtinrent dans toutes les tribus prises ensemble.

J'ai rapporté de quelle manière Catulus avait cherché à se venger de César en l'impliquant dans l'affaire de la conjuration. César ne fut pas longtemps sans lui rendre le change ; et, dès le premier janvier[1], où il entrait en exercice de la préture, il entreprit de le citer devant le peuple, et de l'obliger à rendre compte des deniers qui avaient passé par ses mains pour la reconstruction du Capitole, dont il avait été chargé, comme je l'ai dit en son lieu. Il prétendait que Catulus avait détourné à son profit une partie de ces deniers, et il demandait en conséquence que l'on effaçât son nom de dessus le frontispice du temple, et que l'on transportât à Pompée l'intendance de ce grand édifice, et le soin de mettre la dernière main à ce qui restait encore à achever. César avait pris son temps pour brusquer cette affaire pendant que les premiers du sénat faisaient cortége aux nouveaux consuls, et assistaient à leur prise en possession dans le Capitole. La nouvelle de ce qui se passait étant venue à Catulus, il accourt dans la place pour se défendre, il se préparait à monter à la tribune. Mais César ne craignit point d'outrager un si illustre personnage en lui ordonnant de rester en bas, comme un accusé prévenu de crime[2]. Cependant les sénateurs quittent la cérémonie du Capitole et viennent se ranger autour de Catulus ; et ils s'opposèrent si résolument à l'injustice que l'on voulait faire à l'un des principaux ornements de l'ordre, que César fut obligé d'abandonner son dessein.

Il se trouva lui-même à son tour dans l'embarras. Les soupçons dont il ne s'était jamais bien purgé au sujet de la part qu'il pouvait avoir eue à la conjuration de Catilina se renouvelèrent[1]. Q. Curius, celui qui avait donné tant et de si bons avis à Cicéron, nomma César en plein sénat parmi les complices. Un nouveau dénonciateur, L. Vettius, chevalier romain, par lequel avaient été découverts plusieurs coupables, le déféra aussi à Novius Niger, questeur, qui apparemment avait été chargé de recevoir la déposition de ce Vettius.

César le prit sur le haut ton. Il trouva indigne et insupportable que l'on revînt à la charge sur des accusations qu'il prétendait usées et détruites. Il attesta la foi de Cicéron à qui il assura qu'il avait donné des lumières sur la conjuration. Enfin il se plaignit avec tant de force, que Curius fut privé des récompenses qui lui avaient été promises par le sénat. Pour ce qui est de Vettius, César se fit justice à lui-même. Il condamna ce délateur à une amende ; le força, selon l'usage des Romains, de donner des gages comme il la paierait ; et, faute de paiement, il fit vendre ses meubles à l'encan. Non content de cela, il le traduisit devant le peuple ; et, après l'avoir exposé à la fureur de la multitude, qui pensa le mettre en pièces, il le fit jeter dans une prison. Il y fit mettre aussi le questeur Niger, comme lui ayant manqué de respect en recevant une délation contre un magistrat qui lui était supérieur. Nous verrons César, dans son consulat, faire reparaître ce même Vettius pour jouer un personnage bien différent.

Dans le temps dont je parle Vettius rendit d'abord un bon service à la république, en facilitant les moyens de dissiper les restes de la conjuration : car, outre ceux qui se montraient encore, et qui, ayant fait des attroupements en différents cantons de l'Italie, furent réprimés et vaincus par les armes, plusieurs se tenaient cachés, et seraient demeurés inconnus, Vettius les décela ; ils furent arrêtés, ou

[1] Dio. — Suet. Cæs. cap. 15.
[2] Cic. ad Att. lib. 2, n. 24.

[1] Dio. — Suet. Cæs. cap. 17.

leur fit leur procès, et on les condamna ou à la mort, ou à des amendes. Cicéron eut grande part à ces condamnations; et Salluste[1], ou du moins l'invective qui porte son nom, lui reproche de s'être érigé dans sa maison un tribunal où il rendait des arrêts sanglants conjointement avec sa femme Térentia. Mais la pièce d'où ce fait est tiré est tellement remplie de calomnies atroces et insensées, qu'elle ne mérite aucune créance.

Vettius était un malhonnête homme; et il donna bientôt de grands soupçons contre lui: car, ayant présenté au sénat une liste contenant les noms des conjurés qu'il connaissait, il redemanda ensuite cette liste pour y ajouter de nouveaux noms. On appréhenda qu'il n'y eût de la fraude dans cette demande; et on la lui refusa. Il lui fut ordonné de dire de vive voix les noms de ceux dont il prétendait s'être ressouvenu : ce qu'il fit avec assez de confusion et d'embarras. De plus cette liste fatale demeurant secrète, donnait de l'inquiétude à bien des citoyens, qui appréhendaient que leurs noms ne s'y trouvassent. Le sénat, pour délivrer les innocents de ces alarmes, fit publier la liste, et les esprits se calmèrent.

On conçoit bien que toutes ces recherches pouvaient rendre Cicéron odieux. Le tribun Métellus Népos, de concert avec César, ne cessait de déclamer contre lui, et il se disposait à l'accuser et à le citer devant le peuple pour avoir fait exécuter à mort des citoyens sans que le procès leur eût été fait dans les formes[2]. La cause de Cicéron était celle du sénat. Cette compagnie le sentait parfaitement et elle confirma et ratifia de nouveau ce qui s'était passé sous son consulat, déclarant que quiconque entreprendrait d'y donner atteinte serait regardé comme ennemi de la patrie. Ce décret imposa silence à Métellus sur ce qui regardait Cicéron.

Mais, toujours soutenu par César, il suscita au sénat une autre affaire qui tendait en partie au même but, et qui excita les troubles les plus violents. Il proposait que l'on rappelât Pompée en Italie avec son armée pour réformer et pacifier l'état. Métellus était frère ou cousin de Mucia, femme de Pompée, et trouvait son élévation dans celle d'une alliée si proche. César suivait son plan de travailler à son agrandissement à l'ombre de Pompée[1], et de porter ce citoyen, qui effaçait déjà tous les autres, aussi haut qu'il serait possible, pour acquérir ensuite par son crédit les moyens de le supplanter. De plus, et lui et Métellus, ils avaient tous deux en vue de détruire la puissance de Cicéron, qu'ils traitaient de tyrannique.

Heureusement pour Cicéron et pour la république, Caton était tribun du peuple, ou plutôt ce n'était point l'effet d'un heureux hasard; c'était la sagesse et le courage de cet excellent citoyen qui l'avaient déterminé à prendre cette charge, précisément pour s'opposer aux fureurs de Métellus, qu'il avait prévues. Car l'année précédente, dans un temps où tout paraissait assez tranquille, ses amis l'exhortant à demander le tribunat, il ne voulut pas les écouter, parce qu'il aimait mieux se réserver pour les moments où la république pourrait avoir besoin de ses services. Il sortit même de Rome, et, ayant pris pour compagnie ses livres et quelques philosophes, il se mit en chemin, dans le dessein d'aller passer un temps en Lucanie, où il avait des terres. Sur la route il rencontra un grand cortége, des chevaux, des bagages; et, s'étant informé de ce que c'était, il apprit que Métellus Népos, arrivant de l'armée de Pompée, allait à Rome pour demander le tribunat. Il s'arrêta un moment; et, après avoir un peu réfléchi, il donna ordre à ses gens de retourner vers la ville. Ses amis furent étonnés d'un changement si subit. « Eh! ne savez-vous pas « que Métellus par lui-même est un forcené, « de qui l'on a tout à craindre? Et mainte- « nant qu'il vient ici d'intelligence avec Pom- « pée, c'est une tempête qui va fondre sur « la république, et tout renverser. Il n'est donc « pas question maintenant de goûter le loi- « sir ni de voyager dans mes terres, mais de « vaincre ce furieux, ou de mourir avec cou- « rage pour la défense de la liberté. » Caton se laissa néanmoins persuader d'achever son voyage. Mais il y mit fort peu temps, et revint promptement à Rome.

[1] Sall. in Cic.
[2] Dio.

[1] Dio. — Plut. in Cæs. et Cic. et Cat.

Il était arrivé le soir, et le lendemain matin il parut dans la place, se mettant au rang de ceux qui aspiraient au tribunat. D'abord il n'avait avec lui qu'un petit nombre d'amis. Mais, lorsque ses intentions furent connues, tout ce qu'il y avait de bons citoyens et d'honnêtes gens s'empressèrent autour de lui, l'exhortant, l'encourageant, et lui protestant qu'ils sentaient bien que ce n'était pas Caton qui aurait obligation à ceux qui lui donneraient la charge, mais que ce serait la république qui aurait grande obligation à Caton, de ce qu'ayant laissé passer des temps où il aurait pu exercer le tribunat avec une pleine tranquillité, il s'y présentait maintenant pour combattre, non sans péril, en faveur de la liberté et des lois.

Il fut donc nommé tribun avec Métellus Népos et huit autres; et avant que d'entrer en charge, outre le service signalé qu'il rendit à la république en déterminant les suffrages des sénateurs au supplice des conjurés, il en rendit encore un autre qui tendait directement à affaiblir la puissance de César : car on redoutait la préture de celui-ci, qui avait à ses ordres toute la populace, et surtout les plus indigents, troupe toujours prête à se livrer à quiconque lui offre de quoi sortir de la misère. Caton persuada au sénat d'ordonner une distribution gratuite de blé par mois, qui chargeait l'état d'une dépense de cinq millions cinq cent mille dragmes[1] chaque année; mais qui fut regardée néanmoins comme très-utile, parce qu'elle détacha de César un grand nombre de partisans, et refroidit le zèle des autres.

Caton contribua beaucoup à rendre inutiles les attaques que Métellus livra personnellement à Cicéron. Il élevait son consulat jusqu'au ciel; et j'ai déjà dit, d'après Plutarque, qu'il donna à Cicéron le glorieux titre de *père de la patrie*. Mais ce fut principalement contre la loi qui rappelait Pompée en Italie, qu'il combattit avec le plus de force et courut les plus grands dangers.

On sent assez que faire revenir Pompée dans Rome avec une puissante armée, c'était le rendre maître de la république. Ainsi Caton avait grande raison de s'opposer à la loi de son collègue. Il voulut néanmoins tenter d'abord les voies de la persuasion et de la douceur. Il lui fit des représentations pleines d'amitié dans le sénat; il s'abaissa même jusqu'à le prier, louant beaucoup en même temps la constance avec laquelle la maison des Métellus avait toujours suivi les maximes aristocratiques, et exhortant Népos à ne pas dégénérer de la gloire de ses ancêtres. Il paraît que Népos était un petit esprit, qui se voyant prié, en devint plus fier, et s'imagina qu'on le craignait. Il s'opiniâtra donc, fit des menaces et des rodomontades, et prétendit qu'il viendrait à bout malgré le sénat de ce qu'il avait entrepris. Alors Caton, changeant de ton et de visage, lui déclara en termes exprès que jamais, tant qu'il vivrait, Pompée n'entrerait avec une armée dans la ville. La dispute s'échauffa tellement, qu'ils paraissaient être tous deux hors d'eux-mêmes, et ne se plus connaître. Mais on distinguait aisément, dit Plutarque, que cet emportement dans l'un était une vraie fureur, dont l'origine était vicieuse, et dont la fin aurait été funeste à la république, et que dans l'autre c'était l'enthousiasme d'une vertu généreuse qui combattait pour la justice et pour les lois.

Cependant le jour approchait où le peuple, selon le plan de Métellus, devait être envoyé aux suffrages, et ce tribun, résolu de faire passer sa loi par la violence, avait fait des amas d'armes et assemblé des soldats étrangers, des gladiateurs, des esclaves, dont il avait eu soin de distribuer une partie dès la veille en différents endroits de la place. Il avait pour lui une grande partie du peuple, toujours avide de nouveautés; et César l'appuyait de tout son crédit et de toute l'autorité que lui donnait la préture. Caton était presque seul. Les premiers de la ville pensaient comme lui, et le favorisaient intérieurement; mais ils ne l'aidaient guère que par des vœux. Toute sa maison était en désolation et en alarme. Ses amis avaient le cœur si serré de tristesse, qu'ils ne pouvaient manger. Ils passèrent toute la nuit à raisonner inutilement ensemble sur la circonstance présente. Sa femme et ses sœurs se lamentaient. Pour lui,

[1] Deux millions sept cent cinquante mille livres. = 4 millions et demi de francs. E. B.

tranquille et intrépide, il consolait ceux qu'il voyait affligés autour de lui. Il soupa à son ordinaire, et passa la nuit très-tranquillement; en sorte qu'il dormait encore lorsque Minucius Thermus, le seul de ses collègues qui agît de concert avec lui, vint l'avertir qu'il était temps de se rendre sur la place, ou plutôt sur le champ de bataille. Ils y allèrent ensemble, accompagnés de fort peu de personnes; et ils en rencontrèrent plusieurs qui venaient au-devant d'eux pour leur recommander de se précautionner, parce que le danger était extrême.

Lorsque Caton arriva, il porta les yeux de tous les côtés; et, ayant vu le temple de Castor occupé par des soldats, les degrés par où l'on montait à la tribune gardés par des gladiateurs, et Métellus assis en haut avec César, il se retourna vers ses amis : *O l'homme audacieux* (leur dit-il) *et lâche en même temps, d'avoir assemblé tant de gens armés contre un seul homme qui est sans armes!* Il s'avance avec Thermus; et ceux qui gardaient les avenues s'étant ouverts, il passa, lui et son collègue. Mais les gens de Métellus se refermèrent aussitôt, et ne laissèrent plus passer personne, si ce n'est que Caton, prenant par la main Munatius, l'un de ses meilleurs amis, eut assez de peine à le faire monter avec lui. Il alla ensuite s'asseoir entre Métellus et César, et coupa ainsi leur conversation. On aperçut un air d'embarras sur leur visage. Au contraire, la sérénité et la constance de Caton inspirèrent du courage aux bons citoyens, et leur donnèrent la confiance de s'approcher et de s'exhorter les uns les autres à se réunir, et à ne point abandonner ni la cause de la liberté, ni celui qui combattait pour elle.

Alors le greffier voulut lire la loi selon l'usage; mais Caton le lui défendit. Métellus prit le papier pour le lire lui-même; Caton le lui arracha, et en même temps Thermus lui mit la main devant la bouche, parce que, comme il savait sa loi par cœur, il se préparait à la prononcer de mémoire. Métellus, poussé à bout, donna le signal aux gens armés qu'il avait répandus dans la place. Aussitôt tout se disperse; et Caton, resté seul, se trouvait exposé aux coups de pierres et de bâtons. Le consul Muréna, qui avait été accusé par lui, vint à son secours. Il l'enveloppa de sa toge; il cria à ces furieux de s'arrêter; et enfin il persuada à Caton lui-même de se retirer dans le temple de Castor.

Cette générosité de Muréna est sans doute bien louable : mais on peut dire que Caton la méritait, parce qu'il n'avait de rudesse et d'austérité que par rapport aux affaires, et autant qu'il y trouvait la justice intéressée. Du reste, sans fiel contre les personnes, il ne témoignait qu'amitié et bienveillance à ceux-mêmes qu'il s'était cru obligé d'offenser. Muréna, qui était homme de bien, et d'un caractère doux, avait démêlé cette différence de conduite dans Caton; et oubliant tout ce qui lui était personnel, il honorait sa vertu, et se conduisait en tout par ses conseils.

Métellus, voyant ses adversaires en fuite, crut avoir remporté la victoire; et ayant fait retirer ses satellites, il voulut tenir l'assemblée, comptant que tout s'y passerait tranquillement, et que sa loi allait être reçue. Mais ceux qui s'y opposaient, s'étant rassemblés, accoururent en jetant de grands cris. Métellus et ses gens furent tout à fait déconcertés; ils craignirent que leurs adversaires n'eussent trouvé sous leurs mains des armes. Il prirent la fuite à leur tour, et laissèrent le champ libre à Caton, qui monta sur-le-champ à la tribune, et, par un discours convenable à la circonstance, fortifia et encouragea les esprits.

La résistance de Caton rendit la vigueur au sénat[1]. Par un décret de cette compagnie, les consuls furent chargés de veiller à la sûreté de la ville, et de s'opposer avec Caton à une loi qui y mettait le trouble. Le sénat alla même jusqu'à interdire Métellus et César des fonctions de leurs charges. Ceux-ci voulurent d'abord résister; mais leur faction était si consternée, que tout ce que put faire Métellus, ce fut d'invectiver contre la tyrannie prétendue de Caton, et de menacer les sénateurs qu'ils se repentiraient d'avoir conspiré contre Pompée, et d'avoir outragé un si grand homme. Après quoi il sortit de Rome, et se mit en marche pour aller en Asie; lui à qui il n'était pas permis, en sa qualité de tribun,

1 Sueton. Cæs, cap. 16.— Plutarch.

de quitter la ville ni de découcher une seule nuit.

Pour ce qui est de César, il se conduisit plus sagement. Après avoir sondé le gué, sentant qu'il était le plus faible, il se soumit de bonne grâce, renvoya ses licteurs, quitta sa robe prétexte, et se renferma dans sa maison. Il fit plus, il refusa les offres d'une multitude qui s'attroupait d'elle-même, et qui se montrait disposée à le maintenir par la force dans les droits de sa dignité. Le sénat, qui ne s'attendait pas à tant de modération de sa part, en fut charmé. On le manda, on le rétablit, en lui donnant beaucoup de louanges, et on raya de dessus les registres le décret d'interdiction prononcé contre lui. L'indulgence dont on avait usé envers César, s'étendit jusqu'à Métellus; et Caton y contribua beaucoup par ses représentations. Cette conduite lui fit honneur. On jugea qu'il y avait eu de la générosité à ne pas insulter un ennemi vaincu, et de la prudence à ne pas irriter Pompée. Métellus, qui apparemment n'était pas encore fort loin, revint à Rome, et rentra dans ses fonctions.

Dans toute cette affaire, Cicéron paraît peu comme acteur, quoiqu'il y fût fort intéressé. Il opposa beaucoup de modération aux emportements de Népos, en conservant néanmoins son rang et sa dignité [1]; car il résista avec vigueur lorsqu'il se sentit attaqué, et il prononça même contre lui un discours qui s'est perdu. Mais, quand il fallut opiner dans le sénat, il suivit toujours les avis les plus doux. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans une très-belle lettre à Métellus Céler, frère ou cousin de Népos. Céler lui avait fait des reproches avec assez de hauteur. Cicéron lui répond sur le meilleur ton, se justifiant sans bassesse, et le réfutant sans dureté. Les ménagements de Cicéron à l'égard de Népos avaient sans doute pour objet Métellus Céler, qui était un homme de mérite; et surtout Pompée, allié de l'un et de l'autre. Cela n'empêcha pas qu'il ne vécût pendant un temps avec Népos sur le pied d'ennemi. Mais il recueillit dans la suite le fruit de sa modération, lorsqu'il s'agit pour lui d'être rappelé d'exil, comme nous l'observerons en son lieu.

Sur la fin de cette année, Pompée, de retour de la guerre qu'il avait faite en Orient, approchait de l'Italie. L'alliance entre lui et les Métellus fut rompue par son divorce avec Mucia, dont j'ai parlé ailleurs [1]. Cicéron nous apprend que ce divorce fut extrêmement approuvé.

Q. Métellus Créticus, dont le triomphe avait été longtemps retardé par les intrigues et les chicanes du même Pompée [2], parvint enfin à l'obtenir, et le célébra le premier juin. Mais il y manqua ce qui devait en faire le principal ornement, je veux dire les chefs des Crétois vaincus, Lasthénès et Panarès, qu'un tribun du peuple revendiqua comme étant les prisonniers de Pompée.

M. Pupius Pison, lieutenant et créature de Pompée, avait pris les devants pour demander le consulat; et Pompée [3], qui croyait que, dans le haut rang de gloire et de puissance où il était, on ne pouvait rien lui refuser, écrivit au sénat pour prier que l'on différât les assemblées où se devait faire l'élection des magistrats, afin qu'il eût le temps d'arriver, et d'appuyer en personne les poursuites de son lieutenant. Dans le sénat on inclinait assez à lui accorder sa demande. Caton s'y opposa, non qu'il regardât la chose en elle-même comme fort importante, mais afin que Pompée ne s'en autorisât point pour prétendre donner la loi. Les assemblées se tinrent donc à l'ordinaire, ce qui n'empêcha pas que la recommandation de Pompée n'eût son effet. Pupius fut élu tout d'une voix. On lui donna pour collègue M. Valérius Messala.

Tout paraissait assez calme; et les secousses données par les factieux pour ébranler le plan du gouvernement que Cicéron avait établi dans son consulat, avaient tourné à la honte de leurs auteurs. La fin de cette année fut marquée par une aventure horrible en elle-même, et dont les suites renversèrent l'état des choses, et firent reprendre le dessus aux mauvais citoyens.

[1] Cic. ad Att. 1, n. 13; et ad Fam. V. 2.—Aul. Gell. XVIII, 7.

[1] Cic. ad Att. 1. n. 12.
[2] Freinshem. CIII, 8.
[3] Plut. Pomp. et Cat.

J'ai déjà parlé de Clodius, et j'ai eu occasion de faire connaître son caractère. Jamais on n'a vu dans un homme plus de témérité, plus de pétulance, plus de corruption. Sans retenue, sans pudeur, le vice, précisément comme vice, semblait avoir pour lui des attraits. Malgré cet assemblage de mauvaises qualités, son nom, sa naissance, ses alliances lui donnaient un très-grand crédit, d'autant plus qu'il avait les talents nécessaires pour gagner la multitude, une éloquence populaire, et une prodigalité qui ne ménageait ni les fonds publics, ni ses biens particuliers, pourvu que, par ses largesses, il pût se faire des créatures.

Il aimait Pompéia, femme de César, qui de son côté n'était pas assez sage pour le rebuter. Mais Aurélia, mère du même César, dame vertueuse et sévère, veillait de si près sa belle-fille, que les intrigues de Clodius et de Pompéia se trouvaient extrêmement gênées [1]. Les mystères de la bonne déesse, qui se célébraient cette année dans la maison de César, leur parurent à l'un et à l'autre une occasion favorable. Ces prétendus mystères étaient réellement accompagnés de tant d'infamies, qu'il n'est pas étonnant qu'ils pussent servir de scène et d'invitation à l'adultère.

On sait que la maison où se célébrait cette fête était livrée aux femmes seules. Tous les hommes, et le maître même, étaient obligés d'en sortir. On en chassait les animaux mâles, et on portait le scrupule jusqu'à couvrir les peintures où il y en avait de représentés. Les ténèbres de la nuit, les joies folles et dissolues, les danses avec instrument et musique, toutes ces circonstances paraissaient favoriser le dessein de Clodius. Comme il était encore assez jeune, et qu'il avait peu de barbe, il espéra qu'en prenant un habit de femme et l'équipage d'une musicienne, il pourrait entrer sans être reconnu. Il entra effectivement, étant introduit par une esclave de Pompéia qui était du secret. Mais cette esclave l'ayant quitté pour aller avertir sa maîtresse, comme il se passa quelque temps, Clodius se trouva embarrassé. Il ne pouvait rester où il était, et il ne voulait point se trop éloigner. Pendant qu'il errait de côté et d'autre, évitant les lumières, une autre esclave, qui appartenait à Aurélia, l'aperçut, et le prit d'abord pour une femme. Mais, à son air emprunté, ayant conçu quelque soupçon, elle le questionna; et Clodius fut obligé de lui répondre. Sa voix le trahit; et l'esclave, étrangement surprise et effrayée, court à l'endroit où étaient les lumières et la compagnie, criant qu'elle avait trouvé un homme dans la maison. Aussitôt Aurélia fit cesser les mystères, couvrit les statues et les représentations des divinités, et ayant fait fermer les portes, se mit à chercher partout avec des flambeaux. Clodius fut enfin trouvé dans la chambre de l'esclave qui l'avait introduit; et toutes les femmes, s'attroupant autour de lui, le mirent dehors.

On peut juger du vacarme que fit dans Rome une pareille aventure, lorsqu'elle fut sue. Toutes les femmes en instruisirent leurs maris dès la nuit même; et le lendemain c'était un cri d'indignation et un soulèvement universel contre Clodius, comme contre un impie, à la punition duquel la république et les dieux mêmes étaient intéressés. Les vestales recommencèrent le sacrifice. César répudia sa femme, qui l'avait trop bien mérité. Elle était petite fille de Q. Pompéius Rufus, et de Sylla, qui avaient été consuls ensemble [1], et, par conséquent, fille de ce jeune Q. Pompéius qui fut tué, sous le consulat de son père et de son beau-père, dans la sédition excitée par le tribun Sulpicius.

Les suites de cette affaire regardent l'année qui eut pour consuls Pupius Pison et Messala.

M. PUPIUS PISO [2].
M. VALERIUS MESSALA NIGER.

Ces deux consuls sont caractérisés par Cicéron dans une lettre à Atticus. « L'un (Pison) « est [3], dit-il, un petit esprit; et le peu qu'il

[1] Cic. ad Att. 1, 12 et seqq. — Plut. Cæs. et Cic.

[1] Sueton. Cæs. cap. 6.
[2] An. R. 691; av. J. C. 61.
[3] « Consul parvo animo et pravo... facilè magis quàm

« a d'esprit, il l'a mauvais et mal tourné [1]. Il « veut être plaisant, mais il n'est que ridi« cule. Ce n'est point un cousul populaire, et « il se sépare totalement des chefs de l'aris« tocratie. La république n'a point de bien à « en espérer, parce qu'il n'est pas capable de « le vouloir; ni aucun mal à en craindre, parce « qu'il n'est pas assez hardi pour le faire. Son « collègue ne lui ressemble pas ; il me traite « fort honorablement, et est attaché au bon « parti. »

L'affaire de Clodius occupa beaucoup ces consuls; car elle avait été portée devant le sénat par Q. Cornificius. Il fut rendu un décret préparatoire, qui portait que le collége des pontifes serait consulté sur la qualité de l'action. La réponse fut que c'était une impiété. Alors le sénat ordonna aux consuls de proposer au peuple une loi pour établir une commission extraordinaire qui jugeât du fait de la profanation commise dans les mystères de la bonne déesse. Pison était ami de Clodius. Ainsi, en même temps qu'il proposait la loi pour obéir au décret du sénat, il y suscitait des obstacles, et tâchait d'empêcher qu'elle ne passât.

Clodius était dans une situation bien violente et bien périlleuse. Il avait contre lui toutes les colonnes du sénat, le cousul Messala, Lucullus, Hortensius, Cicéron, Caton. Pompée même, qui était arrivé récemment, parla et dans le sénat et devant le peuple d'une manière peu favorable à la cause de Clodius [1]. Celui-ci se donnait tous les mouvements imaginables. Il ameutait la canaille, qui était à ses ordres ; il employait tantôt les prières et tantôt les invectives. Dans le sénat il se prosternait aux pieds des sénateurs, et devant le peuple il déclamait contre eux. Mais tous ses efforts eussent été inutiles, s'il n'eût pas mis dans ses intérêts le tribun Q. Fufius Calénus ; car le consul Pison n'avait absolument aucun crédit, étant destitué de toute bonne qualité, et de tout talent; vicieux à l'excès [1], s'il eût eu un vice de moins, et s'il n'eût pas été indolent, endormi, ignorant et paresseux.

Fufius était donc la seule ressource de Clodius. Mais il y avait quelque chose de si odieux dans cette affaire, qu'il n'osait prendre ouvertement la défense de celui qu'il prétendait sauver. Il ne s'opposait pas en forme à la loi que proposaient les consuls; il disputait seulement et chicanait le terrain. Hortensius, qui craignit qu'il ne prît enfin le parti de l'opposition, s'avisa d'un expédient. Ce fut que le tribun lui-même proposât une loi différente en un seul point de celle des consuls. La loi des consuls voulait que le préteur qui serait commis pour présider au jugement formât lui-même son conseil et choisît les juges ; au lieu que, par celle de Fufius, les juges devaient être tirés au sort. Hortensius, qui proposa ce tempérament, sentait bien que la différence entre les deux lois était importante. Mais il s'était persuadé qu'il n'y avait point de juges qui pussent absoudre Clodius ; et son expression était « qu'une épée de plomb suffi« rait pour l'égorger. » La loi passa donc ainsi réformée; et Cicéron, dès ce moment, modéra son activité et son ardeur, qu'il craignit de consumer sans fruit.

Dès que le tribunal se fut formé, et qu'il eut commencé ses séances, les bons citoyens furent entièrement découragés ; car ils n'y voyaient presque que gens ruinés, sans pudeur, sans aucun sentiment de probité. Jamais une académie de jeu n'offrit une compagnie [2] plus méprisable. On y comptait néanmoins quelques gens de bien, mais décon-

« facetiis ridiculus, nihil agens cum * populo, sejunctus « ab optimatibus : a quo nihil speres boni reipublicæ, « quia non vult; nihil metuas mali, quia non audet. Ejus « autem collega et in me perhonorificus, et partium « studiosus ac defensor bonarum. » (Cic. *ad Att.* lib. 1, n. 13)

[1] Il fallait que ces assemblées et du sénat et du peuple, où Pompée se trouva, se tinssent hors la ville ; sans quoi, prétendant au triomphe, il n'aurait pu y assister.

* Les éditions portent *cum republica*. J'ai suivi la conjecture de Muret qui paraît exprimer ce qu'a dû penser Cicéron. Pison, selon lui, est un esprit de travers, isolé, qui n'est ni populaire, ni partisan du sénat.

[1] « Uno vitio minùs vitiosus, quòd iners, quòd somni « plenus, quòd imperitus, quòd ἀπρακτότατος (Cic. *ad Att.* lib. ep. 14.)

[2] « Non enim unquam turpior in ludo talario conces« sus fuit. » (Cic. *ad Att.* lib. 1, ep. 16.)

certés et honteux de se voir si mal assortis.

Ces juges firent d'abord les sévères, sans doute pour amorcer le public, ou pour se vendre plus chèrement. Ils refusaient tout à l'accusé : l'accusateur, qui était un Lentulus, obtenait plus qu'il ne demandait; en sorte qu'Hortensius s'applaudissait beaucoup, et vantait la sagesse de ses vues.

Il est vrai qu'il n'était pas croyable que des juges pussent être assez impudents pour absoudre un pareil scélérat[1]. Outre le crime particulier pour lequel il était accusé, les témoins les plus respectables déposaient contre lui de faits atroces, parjures, suppositions de testaments, adultères et débauches de toutes les espèces, la sédition de Nisibe, dont il était auteur, des coupe-jarrets armés par lui, et distribués en compagnies pour exercer sous ses ordres toutes sortes de violences. Lucullus, qui avait eu pour femme une de ses sœurs, le chargeait d'en avoir abusé; et il prouvait cette accusation par le témoignage des femmes esclaves de sa maison, qu'il produisait en jugement. C'était un bruit tout public que Clodius entretenait aussi un commerce incestueux avec ses deux autres sœurs, dont l'une était mariée à Q. Marcius Rex, et l'autre à Q. Métellus Céler.

Pour ce qui regarde la profanation des mystères de la bonne déesse, Aurélia, mère de César, et Julie, sa sœur, déposèrent les faits tels qu'elles les avaient vus. César fut aussi cité en témoignage; mais, toujours politique, toujours attentif à ménager ceux qui pouvaient lui être utiles, et qui étaient agréables à la multitude[2], il dit qu'il ne savait rien. Et comme on lui demanda pourquoi donc il avait répudié sa femme, il fit une réponse qui serait digne d'un homme plus vertueux que lui. *Il faut*, dit-il, *que la femme de César ne soit pas seulement exempte de crime, mais même de soupçon.*

Toute la défense de Clodius roulait sur un seul moyen. Il alléguait un *alibi*, et prouvait par de faux témoins que, la même nuit pendant laquelle on l'accusait d'avoir troublé les mystères, il avait couché à Intéramna, ville éloignée de Rome de plus de soixante milles. Cicéron détruisit cette vaine allégation, en déposant qu'il avait vu Clodius et lui avait parlé dans Rome peu d'heures avant la nuit dont il s'agissait.

Il disait vrai; mais Plutarque assure que ce fut à l'instigation de sa femme qu'il parut comme témoin contre Clodius. Ce même historien ajoute d'autres circonstances qui me semblent au moins suspectes, et qui, pour la plupart, ne peuvent être regardées que comme des bruits répandus par les ennemis de Cicéron. Il dit que Clodius avait été son ami, et qu'il avait signalé son zèle pour lui et pour la république dans l'affaire de la conjuration : que Clodia, sœur de Clodius, femme de Métellus Céler, aimait Cicéron et voulait l'épouser; ce qui, puisqu'ils étaient tous deux mariés, supposait un double divorce; et que ce fut la jalousie que Terentia conçut de cette intrigue qui engagea cette femme impérieuse à exiger de son mari qu'il déposât contre Clodius, et que, par conséquent, il se brouillât avec Clodius. Tout ce récit de Plutarque, peu honorable à Cicéron, pourrait bien ne renfermer rien de vrai que les vues et les projets de Clodia, qu'il ne paraît pas possible de nier. Le reste ne serait pas difficile à réfuter, si c'en était ici le lieu. Mais, pour ne point m'engager dans une trop longue discussion, je me contenterai d'observer que Cicéron n'avait pas besoin d'impulsion étrangère pour se porter à déposer un fait vrai contre Clodius, qui dès lors le menaçait. Il raconte lui-même que, lorsqu'il se présenta comme témoin[1], tous les juges se levèrent, l'environnèrent, et, montrant leur cou, lui protestèrent qu'ils étaient prêts à sacrifier leurs vies pour sauver la sienne des fureurs de Clodius. Il remarque et fait beaucoup valoir ce témoignage d'honneur, qui flattait sa vanité. Il ne se laissa pourtant point emporter aux invectives contre un ennemi si digne de mépris et de haine en même temps, et il se contenta de déposer tout simplement ce qu'il savait.

Les applaudissements donnés par les juges à Cicéron, et les marques éclatantes du vif

[1] Dio. — Plut. Cæs. et Cic.
[2] Suet. Cæs., cap. 74.
[3] Plut. Cic.

[1] Cic. ad Att. 1, n. 16.

intérêt qu'ils prenaient à sa sûreté, achevèrent de désespérer et l'accusé et ses défenseurs. Ils eurent lieu de concevoir de nouvelles alarmes par la démarche que firent encore les juges de demander au sénat une garde, qui leur fut accordée. Ainsi tout semblait annoncer à Clodius une condamnation inévitable.

En deux jours l'affaire changea de face, et par des voies si détestables, que j'ai peine à les écrire. Crassus se chargea de cette infâme négociation. Il manda les juges chez lui, donna de l'argent aux uns, en promit aux autres. Il y eut même des adultères stipulés, et d'autres horreurs plus contraires à la nature. C'est ainsi que Clodius parvint à se faire absoudre par de plus grands crimes que celui pour lequel il était mis en justice. Le jour du jugement la place publique fut toute remplie d'esclaves[1] : les gens de biens étaient en fuite. Il se trouva néanmoins vingt-cinq juges qui, malgré le danger extrême qui les menaçait, aimèrent mieux s'exposer à périr que de perdre et de renverser la république. Trente-un craignirent plus la faim que la mauvaise renommée. Ces indignes juges, qui auraient mérité les plus grands supplices en furent quittes pour la honte, et pour une raillerie de Catulus, qui, ayant rencontré l'un d'entre eux, lui dit : « Pourquoi donc nous demandiez-vous « une garde ? Etait-ce pour empêcher qu'on « ne vous enlevât l'argent que vous avez reçu « de l'accusé ? »

Cet abominable jugement eut des suites très-funestes pour la république. Le vice victorieux et triomphant, commençait à insulter à la probité et à la vertu. Ayant foulé aux pieds les lois de la pudeur, la religion des jugements, l'autorité du sénat, les méchants comptaient se venger de la sévérité du consulat de Cicéron. Les bons, au contraire, découragés, abattus, ne se croyaient plus en état de résister à leurs ennemis. Cicéron fit ici l'office d'un grand sénateur. Il ranima les espérances des honnêtes gens par ses discours et par ses exhortations. Il invectiva avec véhémence contre la corruption des juges. Il réduisit à un silence de honte et de confusion tous ceux qui avaient favorisé cette indigne victoire. Il fit porter en particulier au consul Pison la peine de sa prévarication criminelle en le privant du gouvernement de Syrie, dont il se croyait déjà assuré. Enfin il tomba sur Clodius lui-même avec tant de force, que toute l'audace de ce scélérat ne put se soutenir, et qu'il fut absolument déconcerté.

Cicéron a inséré dans la lettre à Atticus, d'où j'ai tiré principalement tout ce que je viens de dire, un morceau du discours qu'il prononça le 15 mai dans le sénat, Clodius présent. Après avoir exhorté les sénateurs à ne pas perdre confiance pour une plaie que la république avait reçue[1], il ajouta : « Cette plaie « est de telle nature, que nous ne devons ni « la dissimuler, ni la craindre, de peur que, « si nous la craignons, nous ne paraissions « manquer de courage ; et, si nous en ignorons l'importance et les suites, manquer de « sentiment. Lentulus et Catilina ont été deux « fois absous. Celui-ci est le troisième fléau « que des juges corrompus ont préparé à la « république. Tu es dans l'erreur, Clodius, « si tu te crois sauvé du péril. Tes juges ne « t'ont point assuré l'habitation dans la ville, « mais t'ont réservé pour la prison et le supplice ; ils n'ont pas prétendu te maintenir

[1] « Summo discessu bonorum, pleno foro servorum, « xxv judices ita fortes tamen fuerunt, ut summo proposito periculo, vel perire maluerint, quàm perdere omnia ; xxxi fuerunt, quos fames magis, quam fama commoverit. Quorum Catulus quum vidisset quemdam, « *Quid vos, inquit, præsidium a nobis petebatis? an « ne nummi vobis eriperentur, timebatis?* » (Cic.)

[1] « Multa dixi de summâ republicâ, atque ille locus « inductus a me est divinitùs, ne unâ plagâ acceptâ Patres conscripti conciderent : vulnus esse ejusmodi, « quod mihi nec dissimulandum, nec pertimescendum « videretur ; ne aut metuendo ignavissimi, aut ignorando stultissimi judicaremur : bis absolutum esse « Lentulum, bis Catilinam ; hunc tertium jam esse a « judicibus in rempublicam immissum. Erras, Clodi : « non te judices urbi, sed carceri reservârunt ; neque « te retinere in civitate, sed exsilio privare voluerunt. « Quamobrem, P. C., erigite animos, retinete vestram « dignitatem. Manet illa in republicâ bonorum consensio : dolor accessit bonis viris, virtus non est imminuta. Nihil est damni factum novi ; sed quod erat, inventum est. In unius hominis perditi judicio plures « similes reperti sunt. »

« dans les droits de citoyen, mais le priver « de l'exil, qui aurait mis au moins la vie en « sûreté. Et vous, messieurs, reprenez cou- « rage et continuez à tenir une conduite pleine « de dignité. Le concert des bons, qui est « le plus ferme appui de la république, sub- « siste encore. Ce qui est arrivé est un sujet « de douleur pour eux, et non d'affaiblisse- « ment : il ne nous est survenu aucun mal « nouveau, mais le mal qui était caché s'est « découvert. L'absolution d'un misérable a « montré ceux qui lui ressemblaient. »

Cicéron ne pouvait mieux faire; mais, s'il se flattait d'avoir rétabli toutes choses, l'événement fera voir qu'il se trompait. Les méchants, animés par le succès, ne cessèrent de livrer des assauts, et à la république, et à Cicéron, dont la cause était liée avec le salut de l'état; et enfin Clodius vint à bout d'achever sa vengeance sur l'un et sur l'autre, par l'exil de celui qui avait étouffé la conjuration de Catilina. Cicéron savait qu'il était menacé; mais il ne croyait le danger ni si grand, ni si proche. Il se rassurait par l'affection qu'avaient pour lui les gens de bien, par les témoignages d'honneur que lui rendait la multitude, et surtout par l'amitié de Pompée, sur la sincérité de laquelle il ne se fiait pas pleinement, mais dont les apparences ne laissaient pas de lui être extrêmement utiles. Ceci m'avertit de revenir à Pompée, qui va entrer dans une nouvelle carrière, toute différente de celle qu'il a courue jusqu'ici. Il avait brillé dans les guerres; il ne se tirera pas aussi glorieusement des affaires intérieures et civiles.

Il est vrai qu'à son retour d'Asie il donna d'abord l'exemple d'une très-grande modération. Les historiens conviennent qu'il eût pu, avec l'armée qu'il ramenait, se rendre maître de Rome et de la république [1]. Tout le monde le voyait, et beaucoup craignaient qu'il ne voulût ce qui lui était facile. Crassus porta les choses jusqu'à s'enfuir de la ville avec ses enfants, et ce qu'il put emporter de ses trésors. On pensa néanmoins que, dans cette démarche d'un si grand éclat, il y avait plus d'artifice que de crainte réelle, et que son dessein était de rendre Pompée odieux.

Celui-ci, qui n'eut jamais dessein de s'emparer, par la force, de l'autorité souveraine, fit taire tous ces bruits et tous ces soupçons en congédiant son armée dès qu'il mit le pied en Italie. Arrivé à Brindes, il convoqua ses soldats, et, après une harangue convenable aux circonstances, il leur ordonna de se séparer et de se retirer chacun chez soi. Il avait pourtant un prétexte bien spécieux pour les tenir assemblés. C'était un usage, fondé même en raison et en équité, que l'armée triomphât avec son général. Mais il aima mieux priver son triomphe d'un si honorable accompagnement, que de causer de l'inquiétude à ses citoyens.

Le zèle et l'admiration des peuples lui donnèrent le moyen de répéter une si belle action : car, lorsqu'on le vit dans l'Italie revenir, après tant de victoires, comme d'un voyage qu'il eût fait pour son plaisir, sans autre cortége que ses amis particuliers, il se fit un si grand concours autour de lui, et la multitude se grossit tellement sur la route, qu'à son arrivée aux portes de Rome, s'il eût eu de mauvais desseins contre la liberté publique, il n'eût pas eu besoin d'une autre armée que de celle qui s'était formée volontairement à sa suite. Il ne s'en prévalut point, et il se contenta de la réception glorieuse qu'on lui fit. Toute la ville alla au-devant de lui, les jeunes gens à une distance considérable, les autres plus ou moins loin, selon leurs forces, et le sénat à l'entrée des murs.

Il fut obligé de rester plusieurs mois aux portes de la ville, en attendant un temps commode pour son triomphe. Mais son autorité ne laissait pas d'influer, comme je l'ai déjà remarqué, dans les affaires; et chacun souhaitait tirer à soi un citoyen si puissant. Cicéron d'une part, et ses adversaires de l'autre, avaient déjà pris les devants lorsqu'il était encore en Asie. Pompée, toujours dissimulé, toujours artificieux, se tint ferme, et semblait vouloir nager entre les deux partis. Cicéron, dans une lettre que nous avons, lui en fait des plaintes avec cette noble franchise qui sied si bien aux grands hommes. *J'ai fait* [1], lui

[1] Plut. Pomp. — Dio. — Vell. 12, 40.

[1] « Res eas gessi, quarum aliquam in tuis litteris et « nostræ necessitudinis, et reipublicæ causâ, gratulatio-

dit-il, *des choses dont je croyais que vous daigneriez me féliciter, et comme ami, et comme citoyen. Je devine la raison de votre silence: vous avez craint qu'il n'y eût des gens qui se trouvassent offensés des louanges que vous m'auriez données. Mais sachez que ce que j'ai fait pour le salut de la patrie est approuvé par le suffrage de l'univers. Quand vous serez ici, vous reconnaîtrez dans la conduite que j'ai tenue tant de sagesse et de grandeur d'âme, que vous ne serez pas fâché, vous qui êtes sans doute beaucoup plus grand que Scipion l'Africain, de vous lier et pour le commerce de la vie, et pour les affaires publiques, avec un homme qui ne le cède pas de beaucoup à Lélius.*

Les plaintes de Cicéron furent à peu près inutiles [1] si même elles ne lui firent tort, comme il lui fut reproché dans la suite; et il ne le nie que faiblement. Ce qui est certain, c'est qu'à la première entrevue il n'eut pas lieu d'être content de Pompée. Il en reçut pourtant un compliment très-gracieux [2]. Le vainqueur de l'Orient dit à Cicéron qu'il lui avait obligation de revoir sa patrie, et qu'inutilement viendrait-il se décorer par un troisième triomphe, si Cicéron ne lui eût conservé le lieu où il devait triompher. Ce n'étaient là que des discours, qui n'étaient pas capables d'imposer à un homme aussi clairvoyant que celui à qui il parlait [3]. Atticus, qui avait vu Pompée sur sa route, avait déjà écrit à son ami que ce général louait son consulat depuis qu'il n'osait plus le blâmer. Et voici de quelle manière Cicéron lui-même en écrit à son tour à Atticus. *Pompée m'estime beaucoup* [4], *à ce qu'il veut faire paraître; il m'embrasse, il me chérit, il me loue tout haut, pendant qu'au fond du cœur, mais de façon néanmoins qu'on le pénètre, il est jaloux de ma gloire. Je ne trouve en lui ni vraie douceur, ni franchise, aucune vue droite et pure sur les affaires de la république, nulle générosité, nulle liberté.* Ce portrait n'est point flatté; et s'il ne ressemble guère à ceux que Cicéron a faits ailleurs de Pompée, je ne doute pas que l'on ne doive prendre plus de confiance en une lettre écrite de l'abondance du cœur que dans des harangues faites pour être débitées devant un nombreux auditoire. Mais, de plus, il est aisé, je pense, de concilier toutes choses; et les hommes sont souvent si différents d'eux-mêmes, selon qu'ils se montrent sur le théâtre du monde, ou qu'on les voit dans le particulier, qu'il n'est pas fort étonnant que le héros des discours de Cicéron soit dans ses lettres un caractère si peu estimable.

Pompée vérifia pleinement par sa conduite l'idée que Cicéron s'était faite de lui. Lorsqu'il harangua le peuple pour la première fois depuis son retour, en voulant ménager tout le monde, il parla de manière à ne contenter personne. Aussi son discours fut-il accueilli assez froidement. Dans le sénat, le consul Messala lui ayant demandé son avis sur l'affaire de Clodius, qui se poussait alors, Pompée crut faire beaucoup de louer en général l'autorité et les décrets de la compagnie; et, en s'asseyant, comme il était auprès de Cicéron, il lui dit qu'il comptait s'être suffisamment expliqué sur son consulat. Il est vrai que Cicéron, n'ayant rien fait que par l'avis du sénat, son administration se trouvait renfermée dans les éloges de Pompée: mais il est vrai aussi que ces éloges étaient bien vagues.

Crassus agit tout autrement, lui qui pouvait se plaindre que Cicéron ne lui avait pas rendu justice en bien des occasions, et avait toujours pris à tâche de relever Pompée à son préjudice. Ayant remarqué que le simple

« nem exspectavi, quam ego abs te prætermissam esse « arbitror, quòd vererere ne cujus animum offenderes. Sed « scito, ea quæ nos pro patriæ salute gessimus, orbis ter- « ræ judicio ac testimonio comprobari. Quæ quum vene- « ris, tanto consilio tantâque animi magnitudine a me « gesta esse cognosces, ut tibi multò majori quàm Afri- « canus fuit, me non multò minorem quàm Lælium, faci- « lè et in republicâ, et in amicitiâ, conjunctum esse pa- « tiare. » (Cic. *ad fam.* v, 7.)

[1] Cic. pro Plancio, n. 85.

[2] Cic. Phil. 11, n. 12 et de Offic. 1, n. 78.

[3] Cic. ad Att., n. 13, 14-16.

[4] Tuus ille amicus (scin quem dicam? de quo tu ad « me scripsisti, posteaquàm non auderet reprehendere, « laudare cœpisse) nos, ut ostendit, admodùm diligit, « amplectitur, amat: apertè laudat; occultè; sed ita ut « perspicuum sit, invidet. Nihil come, nihil simplex, nihil « ἐν τοῖς πολιτικοῖς honestum, nihil illustre, nihil « forte, nihil liberum. » (Cic. *ad Att* lib. 1, n. 13.)

soupçon d'avoir voulu dire du bien du consulat de Cicéron avait fait honneur à Pompée, il s'étendit avec magnificence sur cette matière. Il dit « que, s'il était citoyen et sénateur[1], s'il jouissait de la liberté et de la « vie, il en était redevable à Cicéron : qu'autant de fois qu'il voyait sa maison, sa femme « et sa patrie, autant de fois il se rappelait le « souvenir de celui à qui il avait obligation de « les lui avoir conservées. »

Ce discours réveilla Pompée, soit qu'il fût piqué de voir Crassus lui montrer son devoir, et profiter de l'occasion qu'il avait négligée de se faire applaudir; soit qu'il fût étonné que les services de Cicéron fussent réellement si grands, et les éloges qu'on lui donnait si favorablement reçus du sénat.

Tout le monde sait que le faible de Cicéron était d'aimer les louanges. Ainsi il n'est pas besoin de dire combien il fut content de Crassus. Il ne laissa pas de recevoir volontiers le peu que Pompée lui donnait en mots couverts et en expressions ambiguës. Mais quand ce fut à lui à parler, il déploya toutes les voiles de son éloquence pour se faire valoir auprès d'un nouvel auditeur tel que Pompée. Les périodes, les tours heureux, les figures nobles et hardies coulérent de sa bouche. Il vanta la sagesse et la fermeté du sénat, le concert de l'ordre des chevaliers avec le premier corps de la république, l'union de toute l'Italie pour le salut commun. Il parla des restes de la conjuration qui respiraient encore, de l'abondance des vivres, de la tranquillité dont l'empire jouissait. « Vous savez[2], dit-il à Atticus, quel « bruit et quel fracas je fais quand je traite « ces sortes de matières; et je ne m'y étends « pas ici, parce que je crois que vous devez « m'avoir entendu de la Grèce où vous êtes. »

A toutes ces avances que fit Cicéron vers Pompée, il gagna au moins que celui-ci joua parfaitement la comédie : en sorte que le public en fut la dupe. La populace était persuadée que Pompée aimait tendrement Cicéron; et pour exprimer leur intimité, ce tas de jeunes débauchés qui avaient été en liaison avec Catilina appelaient Pompée *Cnéius Cicéron*, lui donnant un nom formé de son prénom et du surnom de celui qu'ils lui croyaient étroitement uni. Dans la vérité, la conduite de Pompée à l'égard de Cicéron fut toujours au moins équivoque jusqu'à son exil.

Il ne suivit pas de meilleurs principes dans ce qui regardait les autres affaires de l'état. Nous avons déjà vu qu'il avait fait présent à la république d'un fort mauvais consul en la personne de Pupius Pison. Il en usa de même cette année, et entreprit de mettre en place, malgré tout le monde, une autre de ses créatures, dont le principal mérite consistait à bien danser. C'était Afranius. Pour réussir, Pompée employa, non les voies d'honneur, le crédit, la considération qui lui était si légitimement due, mais ce moyen, dit Cicéron[1], dont Philippe exprimait si bien l'efficace, lorsqu'il disait qu'il n'y avait point de ville imprenable dès qu'un âne chargé d'or pouvait y entrer. L'argent se distribuait avec profusion; et le bruit courait que le consul Pison était l'entremetteur de ce trafic.

Caton s'applaudit alors d'avoir refusé l'alliance de Pompée; car celui-ci, qui avait éprouvé la fermeté de Caton lorsqu'il s'était agi de l'élection de Pison au consulat, ne doutant pas qu'il ne le trouvât encore en son chemin dans bien d'autres occasions, voulut le gagner en lui faisant demander en mariage ses deux nièces, l'aînée pour lui-même, et la cadette pour son fils. La femme et la sœur de Caton furent charmées d'une proposition si avantageuse. Mais, pour lui, toujours rigide, il répondit à Munatius qui s'était chargé de cette négociation : « Dites à Pompée que « Caton ne se laissera point prendre par les « femmes. Je lui suis obligé de sa bienveil-

[1] « Se, quòd esset senator, quòd civis, quòd liber, « quòd viveret, mihi acceptum referre; quoties conju- « gem, quoties domum, quoties patriam videret, toties « se beneficium meum videre. » (Cic. *ad Att.* lib. 1, p. 14.)

[2] « Nôsti jam in hâc materiâ sonitus nostros : tanti « fuerunt, ut ego eò brevior sim quòd eos usque istinc « exauditos putem. »

[1] « Omnibus invitis trudit noster Magnus Auli filium : « atque in eo neque auctoritate, neque gratiâ pugnat, sed « quibus Philippus omnia castella expugnari posse dice- « bat, in quæ modò asellus onustus auro posset adscen- « dere. » (Cic. *ad Att.* lib. 1, n. 16.)

[2] Plut. Pomp. et Cat.

« lance. Tant qu'il ne formera que des des« seins justes et raisonnables, il peut compter « sur une amitié de ma part plus ferme que « les alliances les plus étroites. Mais je ne lui « donnerai point des otages qui soient capa« bles de me lier les mains quand il faudra « défendre les intérêts de la patrie. »

Plutarque juge que Caton poussa ici trop loin l'austérité; que, s'il eût consenti aux mariages proposés, il aurait prévenu l'alliance de Pompée avec César, qui pensa causer la ruine de l'empire, et qui causa celle du gouvernement; enfin que Caton, en craignant de prendre part aux fautes légères de Pompée, l'exposa à devenir, comme il arriva en effet, l'appui et le soutien des plus grandes et des plus pernicieuses injustices. Je crains que cet historien, si sage d'ailleurs, n'ait jugé par l'événement. Et qui peut répondre que César, quand même il ne serait pas devenu le beau-père de Pompée, n'eût pas trouvé dans leur ambition commune et dans la supériorité de son génie de quoi former cette union, nécessaire à ses vues, et fatale à la liberté? Pour moi, je ne puis m'empêcher d'admirer une vertu qui n'est point éblouie par l'éclat de la fortune, et qui, dans des engagements très-innocents par eux-mêmes, prévoit et craint la nécessité de concourir dans la suite aux abus et au violement des lois.

C'est ainsi que pensèrent les personnes même les plus intéressées à la chose, et qui avaient d'abord blâmé la roideur de Caton. Sa femme et sa sœur, lorsqu'elles virent le manége qui se tramait pour faire Afranius consul, et la corruption exercée si publiquement, que l'on allait, au rapport de Plutarque, recevoir l'argent dans les jardins de Pompée, acquiescèrent sans peine à la réflexion de Caton qui leur dit : *Eh bien, voilà les indignités auxquelles il nous eût fallu prendre part, si j'eusse accepté l'alliance de Pompée.*

Afranius fut donc nommé consul; et Pompée [1], qui avait regardé le consulat comme le prix glorieux de ses exploits, et qui s'y était élevé par son mérite, ne craignait point de l'avilir en le rendant vénal, et en y portant à force d'argent ceux que leur mérite n'aurait jamais pu y faire parvenir. Cette réflexion que fait Plutarque par rapport à Pompée, Cicéron l'avait faite par rapport à lui-même avant l'élection d'Afranius. « Voyez-vous [1], disait-il « à Atticus, que le consulat, que Curion appelait une *apothéose*, va devenir, si un tel « homme y arrive, la royauté de la fève? Il « vaut bien mieux philosopher comme vous « faites, et regarder tous ces consulats comme « de la boue. » Langage ordinaire aux ambitieux, quand les choses ne vont pas à leur gré, mais bientôt démenti par les actions. On donna pour collègue, à Afranius, Q. Métellus Céler, homme d'un grand nom, et qui soutenait la noblesse de sa naissance par celle de ses sentiments.

Céler revenait alors de la Gaule cisalpine [2], qu'il avait gouvernée, après sa préture, avec la qualité de proconsul. C'est au temps de cette administration que je rapporte le fait que Pline et Pomponius Méla racontent d'après Cornélius Népos [3]. Ils disent que le roi des Suèves [4] donna à Métellus Céler, proconsul de la Gaule, des Indiens qui, s'étant embarqués dans leur pays pour aller faire le commerce chez l'étranger, avaient été si furieusement écartés de leur route et entraînés si loin par la tempête, qu'ils étaient venus échouer sur les côtes de la Germanie. Un tel événement était précieux pour les anciens géographes, qui avaient besoin de se convaincre que notre continent était tout environné de mers. Pour nous, si ce fait était vrai,

[1] *Ὥστε τὸν Πομπήϊον ἀκούειν κακῶς, ἧς αὐτὸς ἀρχῆς ἐφ' οἷς κατώρθωσεν ὡς μεγίστης ἔτυχε, ταύτην ὤνιον ποιοῦντα τοῖς δι' ἀρετῆς κτήσασθαι μὴ δυναμένοις.* PLUT. in *Pompeio.*)

[1] « Sed heus tu, videsne consulatum illum nostrum, « quem Curio anteà ἀποθέωσιν vocabat, si hic factus erit « fabam mimum futurum? Quare, ut opinor, φιλοσοφητέον « id quod tu facis, et istos consulatus non flocci ἰατέον. » (Cic. *ad Att.* lib. 1, n. 16.)

[2] Plin. II, 67. — Mela, III, 5.

[3] Pighius et Freinshemius rejettent ce fait à l'année qui suivit le consulat de Métellus Céler, et qui est celle de sa mort. Il est vrai que la Gaule transalpine lui était échue pour département. Mais il est plus que vraisemblable qu'alors il ne mit pas le pied dans sa province, ayant été prévenu par la mort.

[4] Peuple de la Germanie, dont le nom est resté à la *Souabe.*

ce ne pourrait être qu'un nouvel exemple à ajouter à ceux par lesquels on veut prouver que le cap de Bonne-Espérance avait été doublé bien des siècles avant que les Portugais en fissent la découverte. Mais je soupçonnerais volontiers que ces prétendus Indiens pourraient être des habitants de la côte occidentale de l'Afrique. Alors l'écart n'est plus à beaucoup près si violent, et le fait devient plus vraisemblable. M. Huet, dans son Histoire du commerce, les fait venir d'un pays bien différent. Il lui paraît assez probable que c'étaient des Lapons. On peut voir dans son ouvrage des raisons de convenance qui lui ont fait naître cette pensée.

Le triomphe de Pompée [1], différé pendant plusieurs mois, sans doute pour avoir le temps d'en rassembler tout l'appareil, se célébra enfin le 28 et le 29 septembre. Le dernier de ces deux jours était celui de la naissance du triomphateur. On prit deux jours pour cette pompe, à cause de la multitude immense des dépouilles et des monuments de la gloire de Pompée qui devaient en faire l'ornement; et même les deux jours n'y suffirent pas, et il en resta de quoi décorer encore magnifiquement un autre triomphe, s'il eu eût été besoin.

On porta à la tête une inscription qui marquait que POMPÉE, APRÈS AVOIR DÉLIVRÉ TOUTES LES CÔTES MARITIMES DES COURSES DES PIRATES, ET AVOIR RENDU AU PEUPLE ROMAIN L'EMPIRE DE LA MER, TRIOMPHAIT DE L'ASIE, DU PONT, DE L'ARMÉNIE, DE LA PAPHLAGONIE, DE LA CAPPADOCE, DE LA SYRIE, DES SCYTHES, DES JUIFS, DES ALBANIENS, DE L'IBÉRIE, DE L'ILE DE CRÈTE, DES BASTARNES, ET ENFIN DES ROIS MITHRIDATE ET TIGRANE. Il ajouta lui-même, lorsque après son triomphe il harangua le peuple, suivant l'usage, pour rendre compte de ses exploits, « qu'il avait com« battu contre vingt-deux rois [2], et tellement « reculé les frontières de l'empire, que l'A« sie Mineure, qui, avant ses victoires était « la dernière des provinces du peuple romain, « en occupait alors le centre. » Je joindrai encore ici une autre inscription qui présente les victoires de Pompée sous de nouveaux rapports. Elle fut placée par le vainqueur dans le temple de Minerve, à la construction duquel il avait consacré une partie des dépouilles. La voici telle que Pline nous l'a conservée : CN. POMPÉE-LE-GRAND, GÉNÉRAL [1] DES ARMÉES ROMAINES, AYANT TERMINÉ UNE GUERRE DE TRENTE ANS, AYANT VAINCU, MIS EN FUITE, TUÉ, OU REÇU A COMPOSITION, DEUX MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE HOMMES, AYANT COULÉ A FOND OU PRIS HUIT CENT QUARANTE-SIX VAISSEAUX, AYANT RÉDUIT SOUS SA PUISSANCE QUINZE CENT TRENTE-HUIT VILLES, FORTS OU CHATEAUX, AYANT SUBJUGUÉ TOUT LE PAYS QUI S'ÉTEND DEPUIS LES PALUS-MÉOTIDES JUSQU'A LA MER ROUGE, ACQUITTE A JUSTE TITRE LE VOEU QU'IL AVAIT FAIT A MINERVE.

Les richesses qui furent étalées dans ce triomphe ont quelque chose de prodigieux; et elles ajoutèrent un nouveau degré au luxe et à la corruption des mœurs romaines, particulièrement en ce qui regarde les pierreries, qui jusque-là avaient été peu connues dans Rome. On y vit un échiquier à jouer, de deux pierres précieuses, long de quatre pieds, et large de trois; une lune d'or du poids de quarante-sept de nos marcs; trois lits de table, aussi d'or, dont l'un, à ce que l'on prétendait, venait de Darius fils d'Hystaspe; de la vaisselle d'or enrichie de pierreries pour garnir neuf buffets; trois statues d'or, l'une de Minerve, l'autre de Mars, et la troisième d'Apollon; la vigne d'or d'Aristobule, dont il a été parlé plus haut; trente-trois couronnes de perles; une chapelle en petit consacrée aux Muses, toute de perles, avec un cadran solaire au sommet; enfin un portrait de Pompée lui-même, fait aussi de perles. On porta de plus un écrin rempli de pierreries et de bagues d'un grand prix, qui avait appartenu à Mithridate, et que Pompée consacra dans le Capitole avec la vigne d'or et beaucoup d'autres richesses. Ajoutez le trône et

[1] Plin. VII, 26, et XXXVII, 2. — Plut. Pomp. — Appian. Mithrid.

[2] Oros. VI, 6. — Plin.

[1] Le mot *imperator*, qui est dans le latin, est ici un titre d'honneur que les soldats donnaient par acclamation à leur général après une grande victoire. Je ne connais point de mot dans notre langue qui y réponde.

le sceptre du même Mithridate, et un buste d'or de ce prince de la hauteur de huit coudées; une statue d'argent de Pharnace, grand-père de Mithridate; des chariots d'or et d'argent. En genre de curiosités naturelles, l'arbre d'ébène, qui n'avait jamais été vu dans Rome [1], y parut pour la première fois dans ce triomphe.

Les gratifications faites par le triomphateur aux officiers et aux soldats étaient aussi exprimées sur un tableau, que l'on fit passer en pompe. Il y était marqué que Pompée avait donné mille talents [2] (trois millions) à ses lieutenants et à ses questeurs qui avaient défendu les côtes dans la guerre des pirates, et qu'il n'y avait aucun de ses soldats qui n'eût reçu six mille sesterces [3] (sept cent cinquante livres). Outre ces sommes, qui étaient certainement des fruits de la guerre, sans quoi Pompée n'aurait pas pu s'en faire honneur, il porta au trésor public en argent monnayé ou en argenterie vingt mille talents [4] (soixante millions). Et une inscription annonçait qu'il avait presque triplé les revenus de la république, qui, avant lui, n'en tirait par an que cinquante millions de dragmes [5] (vingt-cinq millions de nos livres tournois), et qui en percevrait des seuls pays conquis par lui quatre-vingt-cinq millions [6] (quarante-deux millions cinq cent mille livres).

A tout cet étalage d'opulence se joignait un appareil plus militaire : des chariots remplis d'armes de toute espèce, des éperons de vaisseaux, une grande multitude de prisonniers de guerre, non chargés de chaînes, comme ç'avait été autrefois l'usage, mais laissés à leur liberté, et équipés chacun à la mode de sa nation. Immédiatement avant le char du triomphateur marchaient les rois, princes et grands seigneurs qui avaient été pris par les armes ou donnés en otages, au nombre de trois cent vingt-quatre. On y remarquait principalement le jeune Tigrane avec sa femme et sa fille, et la reine Zosine, épouse du vieux Tigrane; sept enfants de Mithridate, savoir cinq princes, Artapherne, Cyrus, Oxathrès, Xerxès et Darius; et deux princesses, Orsabaris et Eupatra : Olthacés, qui avait régné dans la Colchide; Aristobule, roi des Juifs, avec son fils Antigonus et deux filles; des tyrans et chefs de pirates ciliciens; des princesses de Scythie, trois généraux albaniens, deux ibériens; les otages de ces peuples et du roi de Comagène; et enfin Ménandre, commandant général de la cavalerie de Mithridate.

Suivaient plusieurs tableaux qui représentaient les rois vaincus ou les batailles gagnées soit par Pompée, soit par ses lieutenants. Surtout les aventures de Mithridate étaient peintes en détail; le combat nocturne où il avait été entièrement défait, sa fuite, le siége qu'il avait soutenu dans le fort de Panticapée, sa mort, et celle de ses deux filles qui avaient voulu mourir avec lui. On voyait aussi les portraits de plusieurs de ses autres enfants, de l'un et de l'autre sexe, morts avant lui. Les dieux des barbares fermaient cette longue file de tableaux; et, menés en triomphe avec les peuples qui les adoraient, ils attiraient l'attention des spectateurs par la singularité de leurs figures et de leurs accoutrements. Appien place encore ici une inscription qui, avec les noms des rois vaincus, portait de plus ceux de trente-neuf villes fondées par Pompée en différentes régions de l'Orient.

Enfin paraissait Pompée lui-même, sur un char tout brillant de pierreries, revêtu d'une casaque militaire que l'on disait être celle d'Alexandre, et que Mithridate avait trouvée parmi les trésors portés dans l'île de Cos par Cléopatre, reine d'Egypte, grand'mère de Ptolémée Alexandre II. Le char du triomphateur était suivi des principaux officiers de son armée, lieutenants généraux, tribuns et autres, à pied, partie à cheval. L'armée aurait dû, comme je l'ai remarqué, s'y trouver tout entière. Mais, absente par la raison qui avait engagé Pompée à la licencier, elle lui faisait plus d'honneur que si elle eût marché à sa suite, le comblant d'applaudissements.

La férocité romaine s'adoucissait. Les prisonniers, qui, dans les triomphes précédents,

[1] Plin. XII, 4.
[2] 5 750 000 francs. E. B.
[3] 1230 francs. E. B.
[4] 175 millions de francs. E. B.
[5] Près de 48 millions de francs. E. B.
[6] 81 millions et demi de francs. E. B.

avaient été ou mis à mort, ou gardés en prison, furent traités ici plus humainement ; on les renvoya dans leur pays. Seulement Aristobule et Tigrane furent retenus, afin qu'Hyrcan et le vieux Tigrane pussent jouir de la paix dans leurs états.

Ce dernier triomphe confirma pleinement à Pompée le surnom de *Grand*[1] : tout le peuple assemblé le lui donna par acclamation : et il était en effet alors le plus grand des Romains. On remarquait comme une gloire singulière et unique, que, dans ses triomphes, il avait fait passer successivement sous les yeux des Romains les trois parties du monde connu. Car l'Afrique lui avait fourni la matière de son premier triomphe ; l'Europe, du second ; et l'Asie, du troisième : en sorte que ses victoires semblaient embrasser tout l'univers.

On s'était plu à le comparer, dès sa première jeunesse, à Alexandre ; et quelques écrivains, pour rendre la ressemblance plus complète, supposaient qu'il avait moins de trente-quatre ans lorsqu'il triompha de Mithridate. Le fait est qu'il avait passé sa quarante-cinquième année. « Il eût été à souhaiter, dit Plutarque, qu'il eût ressemblé à « Alexandre en cessant de vivre avant que la « fortune l'abandonnât[2]. Le temps qu'il vécut « depuis son troisième triomphe ne lui amena « que des prospérités odieuses et des disgrâces sans retour. Car, employant injustement en faveur des autres une autorité où « il était parvenu lui-même par des voies légitimes, autant qu'il augmenta leurs forces, « autant il diminua de sa gloire ; et il se vit « enfin ruiné, sans avoir su le prévoir, par « la grandeur de sa propre puissance. En effet, de même que les places fortes, lorsque « l'ennemi y est entré, transportent leur « force à leur vainqueur, et se servent à elles-mêmes d'entraves, ainsi la puissance de « Pompée, après avoir été employée à élever « César contre la république, servit au même « César à détruire et à renverser celui-là « même par lequel il avait subjugué tous les « autres. » L'agrandissement de César et la ruine de Pompée sont le point de vue qui va principalement fixer notre attention pendant une suite de plusieurs années. Mais, avant que d'entamer cette matière, nous avons plusieurs faits de moindre importance à raconter.

[1] Liv. Epit. CIII.

[2] Ὡς ὤνατο γ' ἂν ἐνταῦθα τοῦ βίου παυσάμενος, ἄχρις οὗ τὴν Ἀλεξάνδρου τύχην ἔσχεν· ὁ δ' ἐπέκεινα χρόνος αὐτῷ τὰς μὲν εὐτυχίας ἤνεγκεν ἐπιφθόνους, ἀνηκέστους δὲ τὰς δυστυχίας· ἣν γὰρ ἐκ προσηκόντων αὐτὸς ἐκτήσατο δύναμιν, ταύτῃ χρώμενος ὑπὲρ ἄλλων οὐ δικαίως, ὅσον ἐκείνοις ἰσχύος προσετίθει τῆς αὑτοῦ δόξης ἀφαιρῶν, ἔλαθε ῥώμῃ καὶ μεγέθει τῆς αὑτοῦ δυνάμεως καταλυθείς· καὶ καθάπερ τὰ καρτερώτατα μέρη καὶ χωρία τῶν πλεόν, ὅταν δέξηται πολεμίους, ἐκείνοις προστίθησι τὴν αὑτῶν ἰσχύν, οὕτω διὰ τῆς Πομπηίου δυνάμεως Καῖσαρ ἐξαρθεὶς ἐπὶ τὴν [illegible] κατὰ τῶν ἄλλων ἴσχυσε, τοῦτο ἀνέτρεψε [illegible]

§ II. — Mort de Catulus. Censeurs. Jeux. Ours de Numidie. Commencement de l'usage d'interrompre l'assistance aux combats des gladiateurs par le dîner. Mouvements en Gaule. Expédition de Scaurus contre Arétas, roi d'une partie de l'Arabie. Q. Cicéron gouverne l'Asie pendant trois ans. Préture d'Octavius, père d'Auguste. Sa conduite dans le gouvernement de la Macédoine. Sa mort. Caractère des deux consuls. L'autorité du sénat était alors affaiblie, et l'ordre des chevaliers aliéné du sénat. Pompée demande la confirmation de ses actes. Lucullus s'y oppose dans le sénat. Loi proposée par un tribun du peuple pour assigner des terres aux soldats de Pompée. Conduite équivoque de Cicéron dans toute cette affaire. Le consul Métellus résiste à la loi. Mouvements des Helvétiens en Gaule. Le consul est mis en prison par le tribun Flavius. Constance du consul. Pompée se lie avec Clodius. Clodius tente de se faire plébéien pour parvenir à la charge de tribun. César, au sortir de sa préture, ayant eu le département de l'Espagne ultérieure, est retenu, lorsqu'il veut partir, par ses créanciers. Crassus le délivre des plus importuns. Mot de César à l'occasion d'une chétive bourgade dans les Alpes. Il fait naître une guerre en Espagne, et y remporte plusieurs avantages. Action admirable d'un soldat de César. César fait aimer son administration. Il revient en Italie, et renonce au triomphe pour obtenir le consulat. Il forme le premier triumvirat. Il est nommé consul avec Bibul[illegible] Loi pour l'abolition des péages et droit[illegible] trée dans Rome et dans toute l'Ita[illegible] [illegible] de gladiateurs donnés par Faus-

TUS SYLLA EN L'HONNEUR DE SON PÈRE. JEUX APOLLINAIRES DONNÉS PAR LENTULUS SPINTHER, PRÉTEUR. PEINTURE A FRESQUE TRANSPORTÉE DE LACÉDÉMONE A ROME.

La république perdit, cette année[1], un de ses appuis en la personne de Catulus. Sans avoir brillé par des talents supérieurs, une conduite uniforme, des vues toujours pures et toujours dirigées vers le bien public, un attachement constant aux maximes aristocratiques, en un mot toutes les qualités d'un excellent citoyen et d'un sage sénateur lui avaient acquis une grande autorité. Cicéron, qui le loue en plusieurs endroits de ses ouvrages, relève particulièrement sa fermeté[2], qui fut à l'épreuve et des tempêtes les plus menaçantes, et de la séduction des honneurs que dispense la faveur populaire : en sorte que jamais ni la crainte ni l'espérance ne purent l'écarter de la route qu'il s'était tracée. Si Catulus eût vécu plus longtemps, c'eût été pour lui une vive douleur de voir César, son ennemi déclaré, prendre des accroissements rapides, et se frayer ouvertement le chemin à l'oppression de la liberté.

Cette même année eut des censeurs mais dont les noms sont restés inconnus. Nous savons pourtant qu'ils dressèrent le tableau du sénat, et même plus nombreux que de coutume parce qu'ils y introduisirent tous ceux qui avait possédé quelque magistrature. Jusque-là les seules charges curules donnaient de droit à ceux qui avaient été revêtus l'entrée du sénat, et le privilége d'être nommés sénateurs à la première promotion. Pour ce qui est de la clôture du lustre, qui terminait toutes les opérations de la censure, cette cérémonie ne fut point faite sous les censeurs dont je parle. Elle ne l'avait point été non plus sous les précédents, et elle demeura interrompue pendant un espace de quarante et un ans depuis les censeurs Gellius et Lentulus jusqu'au sixième consulat d'Auguste.

Domitius Ahénorbabus, édile curule, donna, le 17 septembre des jeux au peuple, dans lesquels il fit combattre cent ours de Numidie contre cent chasseurs éthiopiens. Pline, qui rapporte ce fait d'après les annales du temps, a été embarrassé sur ce que ce pouvait être que ces *ours de Numidie*, parce que cet animal, à ce qu'il prétend, est inconnu en Afrique. Quelques savants ont avancé que c'étaient des lions, que les Romains appelaient ainsi par ignorance, comme ils avaient appelé *bœufs de Lucanie* les premiers éléphants qu'ils avaient vus dans la guerre de Pyrrhus. Mais il ne faut pas juger du temps dont nous faisons l'histoire actuellement, par la grossièreté des siècles reculés. Et, de plus, les Romains avaient souvent vu des lions. Sylla en particulier en avait fait combattre cent dans les jeux qu'il donna pendant sa préture. Ainsi j'ai peine à me persuader qu'ils pussent se tromper si lourdement, que de donner le nom d'ours à des lions. Je laisse ce point à discuter à de plus plus savants que moi[1].

Dion a observé que ce fut aussi cette année que le peuple commença à quitter les combats des gladiateurs pour aller dîner, et venir ensuite reprendre le spectacle, qui jusque-là s'était toujours continué depuis le matin sans interruption. Les mœurs des Romains, en se polissant, s'affaiblissaient en tout; et, au lieu de cette vigueur mâle qui paraissait autrefois jusque dans leurs plaisirs, on remarque de plus en plus l'attention aux commodités.

Les affaires du dehors nous fournissent peu de matière. En Gaule il y eut quelques mouvements, mais qui ne sont pas d'une grande importance. Je me réserve à en donner une légère idée, lorsque je commencerai à parler des guerres de César.

Scaurus, qui avait été laissé en Syrie par Pompée, fit une incursion sur les terres des Arabes. Comme le pays est mauvais et difficile, il s'y serait trouvé fort embarrassé, si Antipatre, par ordre d'Hyrcan, n'eût fourni des vivres à son armée qui en manquait. Le même Antipatre négocia un traité entre Scaurus et Arétas, roi des Arabes Nabathéens. Moyen-

[1] An. R. 691; av. J. C. 61. — Dio, lib. 35.

[2] « Quem (Catulum) neque periculi tempestas, neque honoris aura potuit unquam de suo cursu, aut spe, aut metu, demovere. » (*Pro Sext.* n. 101.)

[3] Lapis Ancyr.

[1] Plin. lib. 8, cap. 36.

[2] Joseph. Ant. XIV, 9; et de Bell. Jud. 1, 6.

nant une somme d'argent donnée par l'Arabe, le Romain se retira. La paix leur était également nécessaire à l'un et l'autre.

Quintus Cicéron, frère de l'orateur, ayant été préteur l'année précédente, eut, au sortir de charge, le département de l'Asie, et il y demeura trois ans. Une si longue administration n'offre rien de mémorable; et les plus beaux monuments qui nous en restent sont les lettres que son frère lui écrivit pendant ce temps, particulièrement la première, qui est connue de tout le monde, et qui renferme les plus sages maximes et les avis les plus excellents pour tous ceux qui occupent de grandes places. Quintus était un homme fort différent de son frère: impétueux, fantasque, aisé à s'irriter. Il est vrai qu'il revenait aisément; ce qui marque au fond un bon caractère. Mais ses emportements étaient fort à charge à ceux qui devaient lui obéir; et ses caprices, ses boutades, exercèrent souvent la patience, soit de son frère, soit d'Atticus, dont il avait épousé la sœur.

Cicéron lui propose plus d'une fois l'exemple de C. Octavius, père d'Auguste, qui fut préteur cette année, et qui dans cette charge se fit beaucoup estimer. La maison des Octavius avait donné plusieurs consuls à Rome[1]: mais celui-ci était d'une branche qui n'était jamais parvenue aux honneurs. Ses ancêtres s'étaient toujours contentés du grade de chevalier. C. Octavius, qui le premier introduisit dans sa branche la dignité de sénateur et les charges curules, soutint la splendeur de ces titres par sa vertu. Cicéron fait l'éloge de la conduite qu'il tint dans sa préture. Il lui attribue toutes les qualités d'un grand magistrat, l'affabilité, la douceur accompagnée d'une juste sévérité, l'exactitude dans la discussion des affaires. « Tous les accès étaient « ouverts pour approcher de son tribunal, « dit Cicéron[2]. Le licteur n'en écarta per« sonne; l'huissier n'imposa jamais silence. « Chacun parla autant de fois et aussi long« temps qu'il le voulut. Cette douceur paral« trait peut-être trop grande, si elle n'eût « servi à faire passer la sévérité dont il usait « dans d'autres cas. Des hommes cruels et « avides, qui s'étaient enrichis sous Sylla, « étaient obligés par Octavius de rendre « gorge, et de restituer ce qu'ils avaient in« justement et violemment enlevé. Ceux qui, « dans les magistratures, avaient rendu des « décrets injustes, étaient jugés selon les « mêmes lois. Cette sévérité eût peut-être « semblé trop rigoureuse, si elle n'eût été « tempérée par bien des ménagements d'hu« manité et de douceur. »

Pour achever tout ce qui regarde Octavius, j'ajouterai, par anticipation, qu'après que l'année de sa préture fut expirée, on l'envoya gouverner la Macédoine, où C. Antonius, collègue de Cicéron dans le consulat, s'était fait une fort mauvaise réputation. Octavius, en partant, fut chargé de détruire quelques restes des troupes de Spartacus et de la conjuration de Catilina, qui, réunis ensemble, occupaient le territoire de Thurium; et il s'occupa avec succès de cette commission.

Arrivé en Macédoine, il y fit preuve également de valeur et de justice. Il vainquit dans un grand combat les Besses et les Thraces, et reçut de ses soldats le titre d'*imperator*. Les sujets de l'empire se louèrent beaucoup de son administration, et il s'en fit extrêmement aimer. C'est de quoi nous avons encore Cicéron pour garant. Il représente à son frère, qui en était alors à sa troisième année du gouvernement de l'Asie, « que son voisin Oc« tavius se fait adorer des peuples. Et cepen« dant[1], ajoute-t-il avec douleur, il n'a ja-

[1] Suet. Aug. 2, 2, 4.—Cic. ad Q. fr. 1, n. 1, 2.

[2] « His rebus nuper C. Octavius jucundissimus fuit; « apud quem primus lictor quievit, tacuit accensus: « quoties quisque voluit, dixit, et quam voluit diu. « Quibus ille rebus fortassè nimis lenis videretur, nisi « hæc lenitas illam severitatem tueretur. Cogebantur « Syllani homines, quæ per vim et metum abstulerant « reddere. Qui in magistratibus injuriosè decreverant, « eodem ipsis privatis erat jure parendum. Hæc illius « severitas acerba videretur, nisi multis condimentis « humanitatis mitigaretur. » (Cic. *ad Q. fr.* lib. 1, n. 1-17.)

[1] « Atque is dolor est, quòd quum ii quos nominavi (*Cicéron a cité deux préteurs, dont Octavius est l'un*) « te innocentiâ non vincant, vincunt tamen artificio « benevolentiæ colligendæ, qui neque Cyrum Xenophon« tis, neque Agesilaum noverint, quorum regum sum« mo in imperio nemo unquam verbum ullum asperius « audivit. » (Cic. *ad Q. fr.* lib. 1, n. 2 et seq.)

« mais lu ni la Cyropédie, ni l'éloge d'Agésilas « par Xénophon. Il ne connait point les exem« ples de ces grands rois, à qui, dans la sou« veraine puissance, il n'est jamais échappé « un mot dur ni une parole désobligeante. » Cicéron a grande raison de faire honte à son frére de ce qu'il ne profitait pas des belles connaissances qu'il avait acquises. Car, en effet, à quoi nous servent les études et les lettres, si elles ne nous rendent pas bienfaisants et humains?

Octavius, après avoir passé deux ans en Macédoine, revenait à Rome avec l'espérance du consulat; mais il fut prévenu par la mort. Il avait épousé en secondes noces Atia, fille de Julie, sœur de César. C'est de ce mariage que sortit Auguste, qui n'avait que quatre ans à la mort de son père. Je reprends la suite de l'histoire.

AFRANIUS [1].
Q. METELLUS CELER.

Le consulat d'Afranius et de Métellus Céler est l'époque fameuse du triumvirat marquée par Horace [2]. J'ai caractérisé d'avance les deux consuls. Afranius, homme sans talent et sans mérite, ne rendra dans cette grande place d'autre service à Pompée, qui l'y avait mis, que de le couvrir d'opprobre par son inutilité et par sa bassesse d'âme [3]. Métellus, au contraire, fera paraître beaucoup de magnanimité et de courage, et défendra avec zéle la liberté publique [4]. Il est vrai que Dion prétend que ce zéle était aidé et animé en lui par le ressentiment qu'il avait conçu du divorce de Pompée avec Mucia sa sœur. Cicéron, qui parle souvent de Métellus dans ses lettres à Atticus, ne dit rien de semblable; et l'autorité de Dion ne suffit pas, selon moi, pour dégrader par de mauvais motifs une conduite et des actions louables en elles-mêmes.

Lorsque Métellus prit le gouvernement de la république, il la trouva dans une situation bien différente de celle où Cicéron l'avait établie. L'autorité du sénat avait souffert un déchet considérable par l'absolution de Clodius et par l'élection d'Afranius [1], à l'occasion de laquelle cette compagnie avait voulu lutter, par ses décrets, contre la brigue, et avait succombé. De plus, l'ordre des chevaliers s'était aliéné du sénat, à tort sans doute; mais le dommage que la république en souffrait n'en était pas moins réel. Caton, par sa sévérité, avait donné lieu à cette désunion des deux ordres. Peut-être néanmoins ne doit-on pas blâmer sa conduite, qui avait pour principe un zèle ardent et courageux pour la justice.

En effet, rien n'était plus injuste que les prétentions des chevaliers. J'ai déjà remarqué ailleurs que, jugeant avec les sénateurs, ils n'étaient pas néanmoins soumis comme eux aux peines portées par les lois contre les juges qui se laissaient corrompre. L'infamie du jugement de Clodius réveilla apparemment les esprits sur l'iniquité visible d'un tel usage. Caton en parla fortement dans le sénat, et obtint un sénatus-consulte et une loi qui prononçaient des peines généralement contre tous ceux qui, étant juges, auraient reçu de l'argent des parties. Les chevaliers n'osèrent se plaindre d'un règlement si équitable; mais ils en furent très-mortifiés.

Vers le même temps, c'est-à-dire sur la fin de l'année précédente, une compagnie de chevaliers romains qui avait fait bail avec les censeurs pour les revenus que la république avait dans l'Asie, demanda au sénat que ce bail fût résilié, prétendant qu'ils y étaient lésés, et ne faisant pas difficulté d'avouer que l'avidité du gain les avait portés à faire des offres et à accepter des conditions trop onéreuses. Caton, toujours rigide contre les financiers, s'opposa à cette demande. L'affaire traîna pendant trois mois; et enfin il l'emporta, et fit rejeter la requête des intéressés, quoique appuyés des sollicitations de tout l'ordre. Ce dernier trait acheva de piquer les chevaliers, et de les détacher absolument du sénat.

Ce n'était pas la faute de Cicéron. L'union des deux ordres le touchait personnellement,

[1] An. R. 692; av. J. C. 60.
[2] Motum ex Metello consule civicum. (HORAT. II, Od. 1.)
[3] « Magni nostri ὑπώπιον. » (CIC. ad Att. I, 20.)
[4] Dio, lib. 37.

[1] Cic. ad Att. 1, n. 17, 18, et 11, n. 1.

comme étant son ouvrage : d'ailleurs il ne suivait pas des principes aussi austères que Caton; il pensait même que ce héros, car c'est ainsi qu'il l'appelle, ne connaissait ni les personnes ni les temps; et il lui reproche d'opiner dans la tourbe vicieuse des enfants de Romulus comme il eût fait parmi les sages de la république de Platon [1]. Pour lui, quoiqu'il sentit toute l'indécence des prétentions des chevaliers, il s'y prêta, il parla en leur faveur avec force; et n'ayant pu réussir, il en fut très-affligé, non précisément pour son intérêt propre, puisque les chevaliers lui demeurèrent toujours attachés, mais parce qu'il voyait que la république et le sénat perdaient un soutien qui leur était nécessaire.

Le grand objet des défenseurs de la liberté était actuellement de mettre un frein à la puissance de Pompée, qui tendait visiblement à dominer. Il poussait alors deux affaires très-importantes : l'une était la confirmation de tout ce qu'il avait fait, réglé, ordonné dans les provinces dont il avait eu le commandement, en un mot, de tous les actes de son généralat [2]; l'autre, qu'il n'avait pas moins à cœur, avait pour objet une distribution de terres aux soldats qui avaient servi sous ses ordres, et qui, lui devant leur établissement, devenaient ainsi à jamais ses créatures et les appuis de sa puissance. Il demandait lui-même la confirmation de ses actes. Flavius, tribun du peuple, de concert avec lui, proposait la loi agraire.

Le premier chef intéressait personnellement Lucullus, dont Pompée s'était fait un plaisir de changer et de renverser toutes les ordonnances en Asie. Cet intérêt, appuyé des exhortations de Caton, tira Lucullus de son assoupissement et de la vie molle à laquelle il s'était livré. Métellus Créticus, si violemment et si indignement offensé par Pompée, et Crassus, toujours jaloux de sa grandeur, se joignirent à Lucullus et à Caton; et Métellus Céler les appuya de toute l'autorité du consulat. Ainsi, lorsqu'il s'agit de délibérer dans le sénat sur la confirmation des actes de Pompée, Lucullus représenta « que Pompée devait rendre « compte, article par article, et demander « l'approbation de chacun en particulier : que « prétendre que l'on approuvât en gros tout « ce qu'il avait fait et réglé, sans que l'on sût « le détail de chaque nature d'affaire, c'était « agir en maître et non pas en citoyen : qu'en-« fin, Pompée ayant fait beaucoup de chan-« gements dans ce que lui (Lucullus) avait « ordonné, il était juste que le sénat fût juge « entre eux, et décidât duquel les deux règle-« ments seraient exécutés. » Ce discours si équitable fut applaudi; et Pompée voyant qu'il n'avait rien à espérer du sénat, ne s'occupa plus que du soin de faire passer la loi de Flavius pour gagner le peuple et en obtenir ensuite la confirmation de ses actes, que le sénat lui refusait.

Cette loi était assez habilement dressée. Quoique ceux dont elle était l'ouvrage eussent pour but principal et même unique l'établissement des soldats de Pompée, cependant, afin que tout le peuple pût y prendre intérêt, ils associaient les autres citoyens au partage des terres. Mais le consul Métellus, et tous ceux qui avec lui avaient rompu les mesures de Pompée dans le sénat, ne s'opposaient pas avec moins de force à la loi.

Pour ce qui est de Cicéron, sa conduite fut peu vigoureuse, et assez équivoque dans toute cette affaire. Il n'est fait nulle mention de lui dans l'histoire au sujet de la confirmation des actes de Pompée, et lui-même il n'en dit pas un seul mot dans ses lettres à Atticus. Par rapport à la loi, il chercha des tempéraments, moyennant lesquels il crut satisfaire tout le monde. Il se trompait vraisemblablement.

Il rend compte à Atticus des principes par lesquels il se gouvernait alors [1]. « Au sortir « de mon consulat, dit-il, j'ai soutenu d'abord « avec dignité et avec noblesse la gloire que « je m'y étais acquise. Mais, lorsque j'ai vu « l'autorité des bons s'affaiblir et les chevaliers « se détacher du sénat, sentant de plus com-« bien était vive contre moi la jalousie de ces « voluptueux [2], vos amis (il entend Horten-

[1] « Dicit enim, tanquam in Platonis πολιτείᾳ, « non tanquam in Romuli fece, sententiam » (Cic. *ad Att.* lib. 11. n. 1.)

[2] Plut. Pomp. et Luc.

[1] Cic. ad Att. 1, n. 19.

[2] « Hos piscinarios, amicos tuos. »

« sius, Lucullus et quelques autres), j'ai conçu « que je devais me procurer de plus solides « appuis. Je me suis donc uni étroitement à « Pompée : j'ai si bien fait, que je l'ai engagé « à rompre enfin le silence qu'il avait trop « longtemps gardé sur mon consulat, et à se « déclarer souvent et ouvertement l'approba- « teur de tout ce que j'ai fait pour le salut de « la patrie. Nous nous soutenons mutuelle- « ment, et devenons l'un et l'autre plus forts « par notre union. J'ai même regagné cette « jeunesse débauchée qui m'avait pris pour « objet de sa haine. En un mot, j'évite d'of- « fenser qui que ce soit [1], et ma conduite n'a « pourtant rien de faible ni de populaire. Je « tiens un milieu, m'acquittant de ce que je dois « à la république par ma fidélité à ne m'écar- « ter jamais des principes de bon citoyen, et « prenant néanmoins quelque précaution pour « ma sûreté particulière, à cause de la fai- « blesse des bons, de la haine des méchants, « et de la jalousie des envieux. Je ne me livre « pas cependant à mes nouvelles amitiés, et « je me redis sans cesse à moi-même le mot « d'Epicharme : *Veillez, et souvenez-vous de* « *vous méfier des hommes; c'est là le nerf de* « *la prudence.* »

Atticus l'avertissait souvent de prendre garde que l'amitié de Pompée ne le menât trop loin, et ne l'engageât dans quelque affaire délicate, d'où il ne pourrait pas se tirer avec honneur. Cicéron lui proteste en plus d'un endroit qu'il se précautionne soigneusement contre ce danger; et même il se flattait de rendre Pompée meilleur, de le détacher du peuple, et de lui inspirer des sentiments plus aristocratiques. Il poussa l'illusion encore plus loin [2]; et lorsque César fut revenu d'Espagne,

[1] « Nihil jam denique a me asperum in quemquam « fit, nec tamen quidquam populare ac dissolutum : « sed ita temperata tota ratio est, ut reipublicæ constan- « tiam præstem ; privatis rebus meis, propter infirmi- « tatem bonorum, iniquitatem malevolorum, odium in « me improborum, adhibeam quamdam cautionem et « diligentiam ; atque ita amem, ut iis novis amicitiis im- « plicati sumus, ut crebrò mihi vafer ille Siculus insu- « surret Epicharmus cantilenam illam suam : Νῆφε, καὶ μέμνης ἀπιστεῖν· ἄρθρα ταῦτα τῶν φρενῶν. » (Cic. *ad Att.* I, 19.)

[2] Cic. ad Att. 11, n. 1.

où il était alors, comme nous le dirons bientôt, Cicéron osa se promettre de le ramener, au moins en partie, au système du bien public. Il était dans une grande erreur. César, et même Pompée, en savaient plus que lui en matière de dissimulation et de manége dans les affaires. Toute cette politique raffinée fit tort à sa réputation sans le sauver. Il éprouva que les hommes tels que Pompée ne sont point contents qu'on se donne à eux à demi; qu'ils veulent, non des amis, mais des esclaves; et qu'ils sacrifient sans peine et sans scrupule ceux en qui ils ne voient pas un dévouement entier à leurs volontés.

Métellus Celer tint une conduite bien plus nette et plus généreuse; et sa constance résista non-seulement à la crainte, qui a moins de pouvoir sur les âmes fortes, mais même à une espérance qui flattait son ambition : car dans le plus fort des démêlés au sujet de la loi de Flavius, on reçut nouvelle à Rome que les affaires se brouillaient en Gaule, et que les Helvétiens étaient en armes. Le sénat [1], pour détourner les autres peuples gaulois de se joindre à eux, ordonna sur-le-champ une ambassade, dont un consulaire serait le chef; ce qui, pour le dire en passant, donna lieu à un nouveau témoignage de l'estime singulière de cette illustre compagnie pour Cicéron. Car les noms des consulaires ayant été mis dans une urne, et le sien étant sorti le premier, tout le sénat se récria qu'il fallait le retenir dans Rome. On en fit autant à Pompée, dont le nom sortit le second; en sorte qu'il parut qu'on les regardait tous deux comme les gages et les appuis du salut de l'état [2]. Métellus Créticus fut destiné pour être le chef de l'ambassade. Le même sénatus-consulte portait que les consuls auraient pour département les deux Gaules, cisalpine et transalpine. Métellus Céler eût été charmé d'avoir une province d'où il eût pu espérer de remporter le triomphe. Flavius crut donc avoir trouvé son faible; et il le menaça de s'opposer à sa sortie de Rome, et de le priver du commandement, qui était

[1] Dio. — Cic. Att. 1, n. 19, 20, et 11, n. 1.

[2] « Ut nos duo quasi pignora reipublicæ retineri vi- « deremur. » (Cic. *ad Att.* I, 19.)

l'objet de ses vœux, s'il continuait à résister à la loi. Mais cette menace ne fit aucun effet, et Métellus n'en agit pas avec moins de hauteur et de fermeté.

Les choses furent poussées si loin, et le tribun était si forcené, qu'il osa mettre le consul en prison. Les chevaliers, mécontents du sénat, ne branlèrent point. Mais les sénateurs firent parfaitement leur devoir, et ils voulurent s'assembler dans la prison même, auprès du consul. C'est ainsi que nos ancêtres ont vu la première cour de justice du royaume suivre à la Bastille son chef, qu'une troupe de factieux y enfermait. Flavius ne souffrit pas que le sénat entrât dans la prison; et, pour l'en empêcher, il plaça son siége devant la porte.

Métellus soutint cette indignité avec une merveilleuse constance. Les autres tribuns voulurent le tirer de prison; il refusa d'en sortir, jusqu'à ce que Flavius lui-même se désistât. Celui-ci n'y paraissait point du tout disposé, et il se préparait à passer la nuit sur le lieu. Mais Pompée eut enfin honte d'un tel excès dont il était le véritable auteur: il craignit même le soulèvement du peuple; de façon qu'il ordonna à Flavius de se retirer, disant que Métellus lui avait fait demander cette grâce. Personne ne l'en crut; et il ne fit qu'ajouter la tache de la dissimulation et du mensonge aux justes reproches qu'il méritait pour avoir foulé aux pieds la première dignité de la république.

Pompée, voyant tous ses efforts inutiles, se repentit alors d'avoir congédié son armée. Mais, résolu de l'emporter à quelque prix que ce pût être, comme tout le parti aristocratique était bandé contre lui, il se livra plus que jamais à la faction populaire[2]; et il s'oublia jusqu'au point de se lier avec Clodius, qui songeait alors à parvenir au tribunat pour pouvoir, dans cette charge, se venger de ses ennemis, et surtout de Cicéron.

La naissance de Clodius était un obstacle comme invincible à ses desseins. Il était de race patricienne; et les seuls plébéiens pouvaient devenir tribuns du peuple. Il entreprit de se faire plébéien. Pour cela, il gagna un tribun nommé *Hérennius*, homme de bas lieu[1], de mauvaise volonté, sans fortune comme sans mérite, qui proposa au peuple d'ordonner que Clodius fût réputé plébéien, et compté pour tel dans la république, comme ceux qui l'étaient de naissance. Le consul Métellus se prêta d'abord à ce projet, peut-être par surprise[2]. Mais il revint bientôt sur ses pas; et, justement irrité contre Clodius, il le menaça en plein sénat, quoiqu'il fût son cousin germain et son beau-frère, de le tuer de sa main. Les collègues d'Hérennius s'étaient aussi opposés à sa proposition. Cependant Clodius se portait pour plébéien, et aspirait au tribunat. Mais il manqua son coup pour cette année.

C'est dans ces contestations turbulentes que se passa le consulat de Métellus Céler, qui arrêta au moins le mal, et tint toutes choses en suspens jusqu'au temps où César, arrivant d'Espagne, vint mettre la dernière main à ce que l'ambition la plus vive et la cabale la plus forte n'avaient pu achever sans lui.

César avait été préteur deux ans auparavant, comme nous l'avons dit, sous les consuls Silanus et Muréna. Après sa préture, il eut pour département l'Espagne ultérieure. Mais, quand il lui fallut partir, il se trouva fort embarrassé, parce que ses créanciers se préparèrent à retenir ses équipages. Son luxe, ses prodigalités, ses largesses ambitieuses, l'avaient mis au point de devoir beaucoup plus qu'il ne possédait; et on lui entendit dire qu'il avait besoin de cent millions de sesterces (douze millions cinq cent mille livres) pour être vis-à-vis de rien. Crassus fut sa ressource. Ils avaient été autrefois ennemis, et Plutarque rapporte que, lorsque César, dans sa première jeunesse, fut pris par les pirates, il s'écria: *Quelle joie pour Crassus, lorsqu'il saura ma captivité!* L'intérêt les avait obligés de se rapprocher dans la suite, et ce motif serra les nœuds de leur amitié, dans l'occasion dont je parle, plus étroitement que jamais. Il fallait de l'argent à César. Crassus, qui redoutait toujours Pompée,

1 Plut. Pomp.

1 Cic. ad Att. I, n. 18, 19.
2 Cic. pro Cœl. n. 60.
3 Plut. in Cæs. et Crasso. — Appian. civ. lib. II.

avait besoin du crédit et de l'activité de César pour se soutenir contre une puissance par laquelle il craignait d'être écrasé. D'ailleurs il n'aima ni ne haït jamais personne; et, selon que l'utilité de ses affaires le requérait, il se brouillait ou se réconciliait avec une extrême facilité. Il apaisa donc les plus importuns des créanciers de César en se rendant caution pour lui de la somme de vingt millions de sesterces (deux millions cinq cent mille livres)[1]; et il le mit ainsi en liberté de partir[2]. Dès que César ne se vit plus retenu, il prit l'essor sur-le-champ, sans attendre même que le sénat eût entièrement arrangé ce qui regardait les provinces.

Dans ce voyage, Plutarque rapporte de lui ce mot fameux qui marque si bien l'ambition furieuse dont il était possédé. En passant les Alpes, ses amis, ayant remarqué une chétive bourgade dont les habitants étaient en pauvre et misérable état[3], se demandaient, par forme de plaisanterie, les uns aux autres, s'il y avait aussi en ce lieu des disputes pour les charges, des querelles pour le premier rang, des jalousies entre les puissants. César, qui les entendit, leur dit d'un ton sérieux : *J'aimerais mieux être ici le premier, que le second dans Rome*. Les historiens racontent différents songes ou présages qui nourrirent ses espérances et ses désirs. Mais le mot seul que je viens de citer fait assez connaître qu'il n'avait besoin d'autres aiguillons que de ceux qu'il portait en lui-même pour tout entreprendre et tout oser.

L'Espagne, lorsqu'il y arriva, était plus paisible qu'il ne l'eût souhaité. Il chercha l'occasion d'y faire naître la guerre, et la trouva. Il livra quelques combats[4], il prit plusieurs places en Lusitanie et en Galice; il fit un grand butin dont il s'enrichit lui-même, et récompensa largement ses soldats ; il reçut d'eux le titre d'*imperator*, et parut avoir mérité le triomphe. Mais toutes ces expéditions, qui seraient peut-être considérables dans un autre, sont si peu de chose pour César, que je ne daigne pas rapporter le mince détail que Dion nous en a conservé. Ce que j'y trouve le plus digne de mémoire, c'est l'action admirable d'un soldat[1].

Des Espagnols, vaincus par César, s'étant retirés dans une île assez peu éloignée de la terre ferme, César, qui n'avait point de vaisseaux, ne put les poursuivre. Il fit néanmoins construire quelques bateaux légers pour faire passer dans l'île un petit corps de troupes. Quelques-uns de ses soldats furent débarqués sur un rocher, d'où ils pouvaient aller à l'ennemi, et le commandant du détachement comptait ou les soutenir ou les reprendre selon le besoin ; mais ayant été emporté par le reflux, il laissa ses soldats, qui étaient en petit nombre, exposés à la merci des barbares. Tous furent tués, excepté un seul, que Dion nomme *P. Scévius*, ou *Scéva*, et qui, après avoir combattu vaillamment, étant tout percé de coups, se jeta à la mer et passa à la nage. César, qui avait été témoin et spectateur de toute l'action, pensait que ce soldat viendrait lui demander récompense ; il fut bien étonné de le voir se jeter à ses genoux, et lui demander au contraire pardon d'être revenu sans ses armes, et en particulier sans son bouclier. Ce fut un sujet d'admiration pour César de trouver dans un soldat tant de respect pour la discipline militaire joint avec tant de bravoure, et il l'éleva au grade de centurion.

César, vainqueur dans la guerre, ne réussit pas moins dans le gouvernement civil. Il établit le bon ordre et la tranquillité parmi les peuples soumis à son autorité. Il remédia surtout aux dissensions et aux troubles que causaient les dettes, en ordonnant que les deux tiers du revenu du débiteur seraient abandonnés au créancier jusqu'à la fin de paiement.

Ces différentes opérations n'occupèrent pas César une année entière. Se proposant tout à la fois d'obtenir le triomphe et de demander le

[1] Plus de 4 millions de francs. E. B.

[2] Suet. Cæs. cap. 18.

[3] Plut. Cæs.

[4] Plut. et Dio.

[1] Plutarque et Valère Maxime (III, 2, 23) rapportent ce fait à la Guerre de César contre les peuples de la Grande Bretagne. Ce qui me détermine, après Freinshémius, à suivre ici Dion, c'est que César n'a point parlé de ce fait; et il n'est pas vraisemblable qu'il l'eût omis dans le compte qu'il rend de cette guerre.

consulat, il se hâta de revenir, avant même qu'on lui eût envoyé un successeur [1].

Mais, comme le temps des élections était proche, il y avait incompatibilité entre les deux objets de son ambition. Pour demander le triomphe, il fallait qu'il restât hors de Rome; et, pour demander le consulat, il fallait qu'il y entrât. Il essaya de lever cet obstacle en faisant proposer au sénat qu'on lui accordât de demander le consulat par le ministère de ses amis, sans qu'il fût obligé de solliciter en personne. C'était une chose contraire à l'usage établi. Cependant son crédit disposait plusieurs sénateurs à lui être favorables. Caton résista avec sa fermeté ordinaire; et, craignant que ses raisons ne fissent pas tout leur effet, il usa d'un stratagème. Lorsqu'il eut une fois pris la parole dans le sénat, il continua de parler jusqu'au soir; car il n'était point permis d'interrompre un sénateur qui parlait à son rang, et il avait la liberté de s'étendre autant qu'il le jugeait à propos. Par cet artifice, l'intrigue de César fut déconcertée. Il ne balança pas un moment; et ne regardant le triomphe que comme un honneur passager auquel il pouvait revenir au lieu que le consulat était la porte et la voie de la plus haute fortune, il renonça au triomphe, entra dans la ville, et se mit au rang des candidats.

Ce fut alors qu'il forma cette ligue si connue sous le nom de *triumvirat*, fatale à la liberté, fatale à Pompée, et dont César seul tira tout le fruit [2]. Et ce qui est remarquable, c'est qu'en travaillant à sa propre grandeur et au renversement de la république, il s'attira encore des applaudissements. Pompée et Crassus, les deux plus puissants de Rome, étaient perpétuellement en division; et leur discorde agitait toute la république. Ainsi les réconcilier, c'était une action dont les dehors étaient spécieux. Cicéron et Caton n'y furent point trompés. Ils conçurent parfaitement que ces deux forces qui, en se contre-balançant, agitaient le vaisseau, mais l'empêchaient de couler à fond par leur résistance mutuelle, si elles venaient à se réunir et à se porter toutes deux du même côté, ne manqueraient pas de le submerger [1]. Cicéron, qui avait de grandes liaisons avec Pompée, fit les derniers efforts pour le détourner de se livrer à César. Il y réussit très-mal. Non-seulement il n'empêcha pas leur union, mais il y perdit lui-même l'amitié de Pompée.

César, en effet, attaquait Pompée et Crassus par des motifs bien puissants sur des ambitieux. « Que faites-vous, leur disait-il, par « vos dissensions éternelles, sinon d'augmen- « ter la puissance des Cicéron, des Caton, « des Hortensius? au lieu qu'en nous liguant « ensemble, nous subjuguerons tout, nous « ferons disparaître toute autre autorité, et « serons seuls maîtres de la république. »

Outre cet intérêt commun, chacun des triumvirs avait son objet particulier. Pompée obtenait la confirmation des actes de son généralat. Crassus, avide du premier rang, mais incapable d'y arriver par lui-même, s'élevait par le secours de ses associés. César, le plus fin comme le plus ambitieux de tous, qui n'aurait pu ni se passer des deux, ni s'appuyer de l'un sans avoir l'autre pour ennemi, en les réunissant entre eux et avec lui-même levait tous les obstacles qui s'opposaient à ses desseins, et se frayait le chemin à la toute-puissance.

Ils firent donc un traité par lequel ils se promirent de se soutenir réciproquement, et de ne point souffrir qu'il se prît aucune délibération dans les affaires publiques qui déplût à l'un des trois. Ils tinrent ce traité secret, et cachèrent leur intelligence le plus longtemps qu'il leur fut possible, feignant même, dans les occasions qui se présentaient, d'être d'avis différent, afin que leur conspiration pût acquérir des forces pendant qu'on n'en soupçonnait encore rien, et qu'elle n'éclatât que lorsqu'elle serait bien affermie et parfaitement en état de donner la loi.

Pendant que cette négociation se tramait, César demandait le consulat. Il n'avait nulle inquiétude pour ce qui le regardait personnellement et il était bien assuré de sa nomi-

[1] Suet. — Plut. Cæs. et in Cat.

[2] Dio. — App. — Plut. in Cæs. Pomp et Crass. — Suet. — Vell. 11, 44.

[1] Cic Phil 11, a. 23.

nation [1]. Son point de vue était de travailler à se donner un collègue dont il pût disposer. Il avait deux compétiteurs. Lucceïus et Bibulus. Touchant Lucceius, on ne sait guère que ce que nous en apprennent les lettres de Cicéron. C'était un homme qui avait le talent d'écrire, et qui réussit tellement dans le genre historique, que Cicéron désira de l'avoir pour historien de son consulat, et des événements qui suivirent jusqu'à son retour. Tout le monde connaît la lettre que notre orateur lui écrivit à ce sujet, fameux monument, comme l'appelle M. Rollin, de l'éloquence, et en même temps de la vanité de son auteur [2]. Pour ce qui est du caractère de Lucceïus, si nous en jugeons par la conduite que nous allons lui voir tenir, il paraît qu'il n'avait ni des vues bien droites, ni une grande supériorité de génie en matière d'affaires. Bibulus était brouillé avec César dès le temps qu'ils avaient été édiles ensemble, et de plus, défenseur rigide de la liberté des lois, intimement uni avec Caton, et se gouvernant par les mêmes principes, quoique avec moins d'élévation et d'étendue d'esprit. Un tel compagnon n'était point du goût de César. Il se lia donc avec Lucceïus; et, comme il avait plus de crédit que lui et moins d'argent, il fut convenu entre eux que César prêterait à Lucceïus le secours de ses amis, et que Lucceius distribuerait, au nom des deux, dans les tribus, des sommes considérables.

Les premiers du sénat redoutaient le consulat de César. La manière dont il s'était comporté dans l'édilité et dans la prêture leur faisait sentir ce qu'ils avaient à craindre de lui lorsqu'il serait consul. Ne pouvant néanmoins l'écarter, toute leur ressource fut de lui donner un adversaire en la personne de son collègue. Ils se réunirent donc tous en faveur de Bibulus, l'engagèrent même à faire des largesses pareilles à celles de Lucceïus, et se cotisèrent pour subvenir à cette dépense. Ils avaient eu l'approbation de Caton, qui ne disconvenait pas que ces largesses, si contraires aux lois et aux bonnes mœurs, ne fussent ici utiles à la république. Quels temps que ceux où l'on croyait ne pouvoir sauver l'état qu'en violant les lois les plus saintes! Cette politique réussit : Lucceïus perdit son argent, et Bibulus fut nommé consul avec César. Mais César, que jamais rien n'embarrassa, n'ayant pu éviter d'avoir Bibulus pour collègue, trouva moyen de se passer de lui, ou plutôt de l'écraser et de l'anéantir, comme je le raconterai après que j'aurai rendu compte de quelques autres événements de cette année que j'ai été obligé de laisser en arrière.

Métellus Népos, qui était préteur, proposa et fit passer une loi pour abolir les péages et les droits d'entrée dans Rome et dans toute l'Italie. Ces impôts n'étaient pas fort onéreux en eux-mêmes, mais les vexations de ceux qui étaient chargés de les lever excitaient de grandes plaintes. Dion assure que la proposition de les abolir fut universellement applaudie [1], et que rien n'y déplut sinon la personne du législateur, qui était un citoyen factieux, comme nous l'avons vu, et auteur de séditions. Il ajoute qu'en conséquence le sénat voulut ôter son nom de la loi et la faire proposer par un autre; et que, si la chose ne put pas se faire ainsi, au moins il parut clairement que les services et les bonnes actions même cessent d'être agréables lorsqu'elles partent de la main des méchants. Pour moi, je conçois aisément que la multitude dut être charmée de l'abolition de ces impôts : mais j'ai peine à me persuader que le sénat approuvât une telle diminution des revenus publics; et je vois que Cicéron en fait des plaintes dans une lettre à Atticus [2].

Faustus Sylla, qui ne pouvait alors être âgé que d'environ vingt ans, pour honorer la mémoire du dictateur, son père, donna au peuple des combats de gladiateurs. Il y joignit un repas magnifique pour toute la multitude, avec les bains et une distribution d'huile [3].

Lentulus Spinther avait fait une dépense très-brillante pour les jeux de son édilité. Cette année il trouva l'occasion de se distinguer dans le même goût par les jeux Apollinaires, dont il fut chargé : ce qui prouve qu'il était

1 Sueton.
2 Traité des Etudes, t. 1, liv. IV, cap. 3, art. 1, 3, 4.

1 Dio.
2 Cic ad Att. 11, 16.
3 Dio.

préteur de la ville. On remarque qu'il couvrit le théâtre[1], par le haut, de rideaux du lin le plus fin, que les Latins nommaient *carbasus*, enchérissant encore, par le prix et la finesse de la toile, sur l'exemple de magnificence que Catulus avait donné le premier dans la dédicace du Capitole. Le poëte Lucrèce décrit fort agréablement l'effet que produisaient ces rideaux, qui étaient de différentes couleurs. « Lorsque nos théâtres[2], dit-il, sont converts « de rideaux, les uns de couleur aurore, les « autres rouges, les autres plus foncés, et que « tous s'agitent en tremblotant au-dessus des « longues perches par lesquelles ils sont sou- « tenus, alors le parterre, la scène, les hom- « mes, les femmes et les dieux, tous les ob- « jets, en un mot, paraissent teints de diverses « couleurs, qui se meuvent par des ondula- « tions successives; et plus les murs du théâ- « tre sont exactement fermés, plus le jour « coloré qui vient d'en haut répand sur tous « les dedans une riante et flottante pein- « ture. »

Je ne sais si l'on doit rapporter aux jeux de l'édilité de Spinther, ou à ceux de sa préture [3], ce que Pline raconte, qu'il étala aux yeux du peuple des vases d'onyx de la grandeur des barils de vin de Chio : ces barils, *cadi*, pouvaient contenir un peu plus de trente-neuf de nos pintes. Les vases de Spinther parurent une merveille : mais ce ne fut pas pour longtemps; car, cinq ans après, on vit à Rome des colonnes d'onyx de trente-deux pieds de haut.

C. Muréna et le docte Varron, édiles curules, ou cette année, ou du moins vers ces temps-ci, firent apporter de Lacédémone à Rome, pour orner la place publique, une peinture à fresque, ayant assujetti le mur sur lequel elle était, dans des châssis de bois[1]. La peinture était excellente, et attira l'admiration. Mais ce qui étonna surtout, ce fut qu'elle eût pu être transportée saine et entière.

§ III. — Conduite factieuse de César dans son consulat. Deux usages établis ou renouvelés par lui, selon Suétone. Loi agraire présentée au sénat par César. Silence des sénateurs. Fermeté de Caton. César envoie Caton en prison, puis le fait relâcher. Il déclare au sénat qu'il va s'adresser au peuple. Il tente inutilement de gagner son collègue. Pompée et Crassus approuvent publiquement la loi. La loi passe malgré la résistance généreuse de Bibulus et de Caton. Bibulus est obligé de se renfermer dans sa maison pendant huit mois entiers. César agit comme s'il était seul consul. Serment ajouté par César à sa loi. Caton refuse d'abord de prêter ce serment, et ensuite s'y soumet. Incertitude de Cicéron au sujet de la loi de César. En plaidant pour son collègue Antoine, il se plaint de l'état actuel des choses. En conséquence, César fait passer Clodius dans l'ordre du peuple. Affaire et condamnation d'Antoine. Territoire de Capoue distribué en vertu de la loi de César. Capoue colonie. César accorde aux chevaliers qui avaient pris à ferme les revenus publics en Asie, la remise qu'ils demandaient. Il fait confirmer les actes du généralat de Pompée, et se fait donner à lui-même pour département l'Illyrie et les Gaules. Mot hardi de Considius à César. César fait reconnaître pour rois amis et alliés de la république Arioviste et Ptolémée Aulète. Avidité de César pour l'argent. César fait épouser sa fille à Pompée. Il épouse lui-même Calpurnie. Pison et Gabinius échappent à la sévérité de la justice par le crédit de César et de Pompée. Histoire composée par Cicéron. Son indignation contre le triumvirat. Ses sentiments à l'égard de Pompée. Le mécontentement public contre Pompée et César éclate dans les spectacles. Réflexions de Cicéron sur les plaintes impuissantes des citoyens. Il est dénoncé avec plusieurs autres par un misérable, comme ayant voulu faire assassiner Pompée. Danger qui menace Cicéron de la part de Clodius. Conduite de Pompée et de César à l'égard de Cicéron dans cette conjoncture. Clodius empêche Bibulus de haranguer le peuple en sortant du consulat.

[1] Plin. lib 19, cap. 1.

[2] Et vulgò faciunt id lutea russaque vela,
Et ferrugina, quum magnis intenta theatris
Per malos vulgata trabeisque trementia flutant.
Namque ibi consessum caveai subter et omnem
Scenai speciem, patrum, matrumque, deorumque
Inficiunt, coguntque suo fluitare colore :
Et quantò circum magè sunt inclusa theatri
Mœnia, tam magis hæc intus perfusa lepore
Omnia conrident, correptâ luce diei.
(Lucr. iv, 73.)

[3] Plin. lib. 36, cap. 7.

[1] Plin. lib. 35, cap. 2.

C. JULIUS CÆSAR[1].
M. CALPURNIUS BIBULUS.

Jamais tribun du peuple ne tint une conduite plus factieuse, ni ne foula aux pieds l'autorité du sénat avec plus d'audace, que César dans son consulat. Mais, habile à sauver les apparences et à se ménager des prétextes spécieux, il tâcha d'abord de mettre les sénateurs dans leur tort, afin de paraître avoir été forcé par eux à se tourner entièrement du côté du peuple.

Je ne parle point ici de deux usages dont Suétone lui attribue l'institution ou le renouvellement. Cet historien raconte que César rappela l'ancienne pratique suivant laquelle, pendant que l'un des deux consuls avait les faisceaux, l'autre était seulement précédé d'un huissier, et suivi de ses licteurs[2]. Il n'y a rien là qui n'ait été constamment pratiqué depuis l'origine du consulat dans Rome, si ce n'est la circonstance des licteurs marchant à la suite du consul qui n'avait point les faisceaux. L'autre usage dont Suétone fait César inventeur, c'est d'avoir fait tenir un journal de tout ce qui se passait dans le sénat, dans les assemblées du peuple et dans la ville; et cela, dit Suétone, afin que, ce journal se publiant dans les provinces, on sût par tout l'empire que rien ne se faisait que selon la volonté et les ordres des triumvirs. Mais cet usage est plus ancien que César; et nous avons même un fragment d'un semblable journal sous le second consulat de Paul Emile, vainqueur de Persée. Je n'entre point plus avant dans la discussion de ces faits.

Mon objet, ce sont les intrigues politiques de César et ses entreprises séditieuses, où l'on pourra reconnaître également et la supériorité de son génie, et l'excès de son ambition, que nul respect ni du bien public, ni des lois, ni des choses, ni des personnes ne fut jamais capable d'arrêter un moment. Il trouva, en arrivant au consulat, quatre grandes affaires, qui n'avaient pu être consommées sous ses prédécesseurs : la loi agraire proposée par le tribun Flavius, et soutenue de tout le crédit de Pompée; la confirmation des règlements et des ordonnances de ce général; la demande formée par la compagnie des intéressés dans les fermes d'Asie, et appuyée de tout l'ordre des chevaliers; enfin le passage de Clodius à l'état de plébéien. Il les termina toutes, et d'une manière contraire au vœu des sénateurs et des plus gens de bien de la république. Il commença par la loi agraire, dont il ne chargea point un tribun : il prit sur lui de la dresser et de la proposer en son nom, dès les premiers jours de son consulat.

Il la présenta d'abord au sénat, demandant l'agrément de la compagnie pour la porter ensuite au peuple [1]. Il remontra « qu'une distri-« bution de terres aux pauvres citoyens était « tout à fait utile et même nécessaire pour « délivrer la ville d'une multitude de populace « qui la surchargeait, et qui souvent donnait « lieu à des séditions; pour repeupler et ren-« dre fertiles plusieurs contrées de l'Italie, « qui étaient abandonnées; enfin pour récom-« penser les soldats qui avaient servi la répu-« blique, et donner une subsistance à plu-« sieurs citoyens qui en manquaient. »

Il ajouta « que sa loi en particulier, telle « qu'il l'avait dressée, était très-modérée, et « ne pouvait être à charge ni à l'état, ni aux « particuliers : qu'en distribuant les terres « appartenantes à la république, il exceptait « le territoire de Capoue, qui, par sa fertilité, « était précieux à l'état : que pour celles qu'il « faudrait acheter des particuliers, il ordon-« nait qu'on ne les achetât que de ceux qui « voudraient vendre, et qu'on les payât leur « prix, selon l'estimation qui en était faite « sur les livres des censeurs; que la républi-« que avait de grandes facilités pour subvenir « à cette dépense, tant par les sommes pro-« digieuses que Pompée avait portées au tré-« sor public, que par les tributs qu'il avait « imposés à ses nouvelles conquêtes. »

César faisait remarquer encore que, « pour « présider à la distribution des terres, il nom-« mait vingt commissaires, nombre trop « grand pour que l'on pût appréhender entre « eux un complot qui fût redoutable à la li-

[1] An. R. 693; av. J. C. 59.
[2] Suet. Cæs. cap. 20.

[1] Dio, lib. 38.

« berté publique. Il observait qu'il s'était ex-« cepté lui-même du nombre de ceux qui « pouvaient être choisis pour cet emploi, ne « se réservant que l'honneur d'avoir proposé « l'affaire. » Enfin il insinuait doucement « que c'étaient vingt places honorables qui « pouvaient convenir à plusieurs des séna-« teurs. »

Il ne se contentait pas de ces représentations adressées à tout le sénat en général; il interrogeait chaque sénateur, et leur demandait à tous s'ils trouvaient quelque chose à redire à sa loi, offrant ou de retrancher les articles qui déplairaient avec fondement, ou même d'abandonner entièrement son projet, supposé qu'on lui en prouvât le vice.

Si nous en croyons Dion, à toutes ces questions les sénateurs ne pouvaient ouvrir la bouche, ni marquer distinctement ce qu'ils blâmaient dans la loi : et c'était là précisément ce qui les piquait davantage, qu'une proposition qui leur déplaisait beaucoup fût néanmoins à l'abri de toute critique. Mais ne pouvaient-ils pas se plaindre de la dépense énorme que César faisait faire à la république, en même temps qu'il en diminuait les revenus; des mouvements tumultueux que les lois agraires ne manquaient jamais d'exciter parmi le peuple; et de l'indécence qu'il y avait à un consul de marcher sur les pas des tribuns? Ne pouvaient-ils pas découvrir ses vues secrètes, et lui reprocher, comme ils avaient toujours fait à ceux dont il suivait les exemples, qu'il aspirait à la tyrannie? reproche d'autant mieux fondé par rapport à lui, que toutes ses démarches avaient toujours annoncé ce dessein dès sa première jeunesse. Ce silence des sénateurs, s'il est réel, fut sans doute l'effet de la complaisance ou de la crainte, et non de l'impuissance de critiquer la loi que César leur proposait. Aussi Caton, qui ne connut jamais ni la crainte, ni la complaisance, lorsqu'il s'agissait de défendre les intérêts de la patrie, éleva sa voix avec force contre le projet de César, prouvant qu'il n'était propre qu'à troubler la tranquillité publique, et disant hautement qu'il n'appréhendait pas tant le partage des terres que le salaire que demanderaient au peuple ceux qui cherchaient à l'amorcer par ce présent.

Une aussi grande affaire ne pouvait pas être emportée en une séance. Elle traîna quelque temps, d'autant plus que le jeu des sénateurs était de faire espérer leur consentement, et en même temps d'éviter de conclure. L'activité et le feu de César ne s'accommodaient point de ces lenteurs. Il pressait, il voulait à toute force avoir une réponse décisive; et comme il trouvait toujours Caton en son chemin, enfin, dans une occasion où la querelle s'échauffa, soit qu'il se crût offensé, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il se proposât d'inspirer de la terreur par un exemple éclatant [1], il ordonna qu'on le menât en prison. Caton ne résista point : il sortit du sénat sans dire un seul mot pour se plaindre, mais continuant toujours à parler contre la loi. Plusieurs sénateurs le suivirent, et entre autres un M. Pétreïus, à qui César ayant demandé pourquoi il sortait avant que le sénat fût congédié, il s'attira une réponse bien forte et bien hardie : *C'est*, lui dit Pétreïus [1], *que j'aime mieux être avec Caton en prison, qu'avec vous dans le sénat.* César fut frappé de ce mot : il vit en même temps sur tous les visages un air d'indignation contre la violence dont il usait envers Caton : il craignit même l'effet que pourrait faire sur le peuple le respect pour la vertu d'un si grand personnage si indignement traité. Il aurait bien souhaité que Caton lui demandât grâce; mais, n'osant l'espérer, il aposta un tribun, qui d'office le mit en liberté.

L'affaire principale n'en fut pas poussée moins vivement; et César, prenant les sénateurs à témoin des efforts qu'il avait faits pour obtenir leur approbation, *puisque vous m'y contraignez* [3], ajouta-t-il, *je vais recourir au peuple.* Il tint parole; et non-seulement sur cette affaire, mais sur toutes les autres qui purent se présenter, il ne consulta plus le sénat. Il fit même alors un changement à sa loi, et la rendit plus mauvaise et plus désagréable aux sénateurs en y comprenant le territoire de Capoue, qu'il avait d'abord excepté.

Il voulut pourtant garder encore quelques ménagements à l'égard de son collègue, vers

[1] Plut. in Cat. et Cæs.
[2] Dio et Val. Max. II, 10.
[3] Dio.

lequel il avait déjà fait, au commencement de son consulat, des avances de politesse. Comme ils étaient tous deux sur la tribune aux harangues, il lui demanda s'il trouvait quelque chose de répréhensible dans sa loi. Bibulus, sans entrer dans aucun éclaircissement, répondit seulement qu'il s'opposerait à toute nouveauté. César insista, et exhorta le peuple à fléchir son collègue par des prières. *C'est de lui*, disait-il à la multitude, *que dépend votre satisfaction. S'il y consent, vous aurez la loi.* Bibulus, loin d'adoucir son style, répliqua encore plus durement; et adressant la parole au peuple : *Quand vous voudriez tous la loi*, dit-il, *vous ne l'aurez point tant que je serai consul.* Et après ce peu de mots il se retira.

César ne s'exposa plus à interroger aucun des magistrats. Il produisit devant le peuple Pompée et Crassus, qui ne pouvaient manquer d'applaudir à un projet concerté avec eux [1] : mais leur conspiration n'était pas encore bien connue. Pompée s'expliqua de la façon la plus favorable pour la loi : il en parcourut, il en loua tous les articles, et prétendit qu'il était bien juste que les citoyens participassent à l'opulence de l'état. Le peuple était charmé. César, qui avait sans doute préparé toute cette scène avec ses associés, haussa alors la voix, et dit à Pompée : *Puisque vous approuvez la loi, je vous demande si vous la soutiendriez en cas que les adversaires emploient la violence pour empêcher qu'elle ne soit reçue.* Et en même temps il invitait le peuple à prier Pompée. C'était quelque chose de bien flatteur pour Pompée, alors simple particulier, de voir le consul et le peuple implorer son appui. Ce sentiment de vanité le porta à tenir un langage plus haut, plus contraire à l'esprit républicain, plus menaçant, qu'il n'avait jamais fait. *Si l'on vient*, dit-il, *avec l'épée pour s'opposer à la loi, je viendrai, pour la soutenir, avec l'épée et le bouclier.* Ce mot fut reçu avec applaudissement par la multitude; mais il aigrit infiniment les gens de bien, qui y reconnaissaient plutôt la façon de parler et de penser d'un jeune audacieux que celle qui convenait à un premier citoyen de la république. Crassus témoigna être dans les mêmes sentiments; et cette union de trois têtes si puissantes fit connaître aux moins clairvoyants que la résistance à la loi serait inutile.

Bibulus ne se découragea pas pour cela; et, soutenu de trois tribuns et de Caton, il continua avec une fermeté invincible à s'opposer à son collègue. Enfin, après avoir épuisé toutes les autres ressources, il prit le parti de déclarer jours de fêtes tous les jours restants de l'année, ce qui eût empêché toute délibération du peuple. Nous avons vu Sylla, dans son premier consulat, faire usage d'un semblable stratagème contre le tribun Sulpicius. Ce tribun le força de révoquer son ordonnance. César fit plus, il se moqua de l'édit de son collègue, le regarda comme non avenu, et indiqua un jour auquel le peuple donnerait son suffrage sur la loi; et Pompée, suivant la déclaration qu'il avait faite en pleine assemblée, remplit la ville de gens armés.

Il semblerait que Bibulus alors eût pu se rendre. Il n'avait fait que se consumer en efforts impuissants. Il ne lui était pas même permis de convoquer le sénat, parce que César l'en empêchait. Il tint chez lui un petit conseil des principaux sénateurs; et là il fut résolu qu'il irait à l'assemblée du peuple, afin qu'il fût dit qu'il n'avait pas cédé, mais qu'il avait été vaincu; et que, si la loi passait, comme ils ne doutaient point qu'elle ne passât, ce n'était point négligence de sa part, mais violence outrée de la part de son collègue.

Il vint donc pendant que César haranguait. Toutes les avenues de la place étaient occupées par les satellites des triumvirs, armés de poignards sous leurs robes, et postés en divers endroits dès la nuit précédente. Lorsque Bibulus se présenta accompagné de Lucullus et de Caton, on lui laissa libres les passages, tant par respect pour sa dignité que parce que plusieurs se flattaient qu'il se relâcherait de son opposition. Mais, dès qu'il eut ouvert la bouche pour témoigner qu'il persévérait toujours dans les mêmes sentiments, il s'éleva un tumulte affreux; et César n'eut pas honte de livrer son collègue à la fureur d'une misérable canaille, qui lui jeta un panier d'ordures sur la tête, qui le traîna avec violence le long des degrés du temple de Castor, et qui brisa les faisceaux de ses licteurs. Plusieurs de ceux

[1] Dio.— Plut. in Cæs. et Pomp.

qui étaient avec Bibulus furent blessés, et entre autres deux tribuns du peuple. Au milieu d'un si horrible désordre et d'un si pressant danger, Bibulus montra une constance digne d'admiration. Il se découvrait la gorge, et invitait les satellites de César à frapper, criant à haute voix[1] : *Si je ne puis apprendre à César à devenir homme de bien, au moins ma mort servira à attirer sur lui la vengeance du ciel et à le rendre détestable à tous les hommes.* Pendant qu'il parlait ainsi, ses amis le saisirent, et le portèrent dans le temple de Jupiter Stator.

Je ne sais si c'est en cette occasion que Vatinius, tribun du peuple, entièrement dévoué aux volontés de César, entreprit de mettre Bibulus en prison[2]. Il avait déjà dressé une espèce de pont depuis la tribune aux harangues jusque vers la porte de la prison, pardessus lequel il voulait le faire passer. Mais les autres tribuns s'étant opposés à cette violence, qui vraisemblablement n'était pas du goût de César, la chose n'alla pas plus loin. Ce Vaitnius était un homme également digne de haine et de mépris, sans naissance, sans mœurs, la honte et l'opprobre de Rome. Voilà les instruments qui conviennent à des ambitieux tels que César.

Après que Bibulus eut été ainsi écarté, restait encore Caton, mais qui, n'étant alors que simple particulier, n'avait pour armes que son courage et sa vertu. Par deux fois il s'avança au milieu de l'assemblée, parlant avec toute la véhémence imaginable, et par deux fois les gens de César le prirent par le milieu du corps et l'emportèrent hors de la place. Enfin le champ demeura libre à César, et la loi fut autorisée par les suffrages du peuple.

Le lendemain[3], le sénat s'étant assemblé, Bibulus y porta ses plaintes. Mais la crainte avait glacé tous les courages; et ce zélé mais infortuné consul, se voyant destitué de tout appui, de toute ressource, fut réduit à se renfermer dans sa maison pendant tout le reste de son consulat, c'est-à-dire pendant huit mois entiers, n'exerçant plus aucune fonction de sa charge, sinon que l'on affichait souvent, par ses ordres, des placards dans Rome contre la tyrannie des triumvirs; et de plus, toutes les fois que César entreprenait quelque chose de nouveau, il lui faisait dénoncer son ordonnance par laquelle il avait converti en jours de fêtes tous les jours de l'année. Encore ne put-il pas jouir en sûreté de cette faible vengeance. Ce même Vatinius, qui avait voulu l'emprisonner, envoya un de ses huissiers pour le tirer par force de sa maison. Le secours des autres tribuns délivra Bibulus de cette vexation.

[1] Appian. Civil. lib. 2.

[2] Cic. in Vatin.

[3] Dio. — Suet. — Cic. in Vatin.

Toutes les fonctions du consulat roulèrent donc sur César seul[1]. Il agit comme s'il eût été sans collègue : ce qui donna lieu à la plaisanterie de ceux qui désignaient l'année dont nous parlons, non, selon l'usage, par les noms des deux consuls, César et Bibulus, mais par les deux noms du seul César, disant que c'était l'année du consulat de Jules et de César.

Il ne se contenta pas d'avoir fait passer sa loi[2]. A l'exemple du séditieux Saturnin, il y joignit un serment, qu'il fit prêter à tout le peuple, et auquel il astreignit même le sénat sous de très-grandes peines. Nouveau sujet de querelle et de brouillerie. Trois sénateurs refusèrent d'abord de se soumettre à ce serment, Métellus Céler, qui prétendait renouveler l'exemple de fermeté de Métellus Numidicus, Caton et Favonius, qui se donnait pour imitateur de Caton, mais qui était bien loin d'atteindre à un si excellent original. Aucun des trois ne se soutint jusqu'au bout. Caton, pressé par sa femme et par ses sœurs, qui le conjuraient avec larmes de céder à la nécessité, aurait apparemment résisté à ces assauts domestiques : Cicéron le persuada en lui représentant « que peut-être n'était-il pas « même juste de s'opposer seul à ce qui avait « été réglé et exécuté par toute la nation, « mais que c'était une conduite insensée que « de vouloir se jeter soi-même dans le préci- « pice lorsque le mal était fait et ne pouvait « plus admettre ni changement ni remède. « Enfin, ajoutait-il, après avoir toujours tra-

[1] Dio et Suet.

[2] Plut in Cat. — Cic. pro Sext. n. 61.

« vaille pour la patrie, comment pourriez-« vous l'abandonner aujourd'hui, et la livrer « en proie à ses ennemis, ne songeant plus « qu'à votre tranquillité, et cherchant, ce « semble, à vous soustraire aux combats « qu'il faudra encore soutenir pour son ser-« vice? Car, si Caton n'a pas besoin de « Rome, Rome a besoin de Caton[1]. Tous vos « amis se réunissent pour vous conjurer de « n'être point inflexible ; et moi, le premier « de tous, à qui vous ne sauriez refuser votre « secours dans la circonstance présente, où « Clodius aspire au tribunat pour me per-« dre. » Ces raisonnements convainquirent Caton, et il prêta le serment, mais le dernier de tous, excepté Favonius, qui ne voulut jurer qu'après lui.

César étendit l'obligation du serment jusqu'aux candidats qui demanderaient les charges pour l'année suivante[2]. Il leur dressa une formule par laquelle ils s'engageaient, sous les plus terribles imprécations, à ne rien innover au préjudice de ce que sa loi avait déterminé touchant la distribution et la possession des terres de la Campanie. M. Juventius Latérensis, homme distingué par sa naissance, et encore par son mérite, aima mieux renoncer à ses prétentions sur la charge de tribun du peuple que de prêter ce serment. Il fut le seul.

Je ne vois pas que Cicéron ait eu d'autre part à tout ce qui se passa au sujet de la loi agraire, que celle que je viens de marquer en parlant de ses sollicitations auprès de Caton. Lorsque cette affaire commença à se mettre en mouvement, Cicéron, examinant avec Atticus les trois partis qu'il pouvait prendre, ou de résister avec courage, ou de garder une espèce de neutralité, ou de favoriser la loi, seatait ce qu'exigeait de lui le soin de sa gloire. « Demeurer neutre, disait-il, c'est comme si « je m'ensevelissais dans une maison de cam-« pagne. César espère que je le seconderai, « et il m'y invite. Dans ce parti voici les « avantages que je trouverais, l'amitié de « Pompée, et même, si je le voulais, celle de « César, une réconciliation pleine avec mes « ennemis, la paix avec la multitude, l'assu-« rance du repos de ma vieillesse. Mais après « la conduite que j'ai tenue dans mon consu-« lat, et les principes que j'ai établis dans mes « ouvrages, ma règle ne doit-elle pas être « cette maxime d'Homère, *Le meilleur de « tous les augures, c'est de défendre la pa-« trie*[1]? »

Vers le même temps, Antoine, son collègue dans le consulat, fut accusé en arrivant de Macédoine, dont il avait été proconsul. Cicéron n'avait pas lieu d'être content de lui, et cependant il le défendit. Dans son plaidoyer il hasarda quelques plaintes contre l'état actuel des choses, et contre la ligue triumvirale. César avait sa vengeance toute prête. Depuis longtemps Clodius voulait se faire plébéien, et ne pouvait y réussir dans les règles[2]. Un certain Fonteïus, plébéien, l'adoptait, et par là l'introduisait dans l'ordre du peuple. Mais le concours de l'autorité publique lui était nécessaire, et c'est ce qu'il n'avait pu obtenir jusqu'alors. César, offensé de la liberté de Cicéron, se prêta aux désirs de Clodius. Il fit passer la loi qui était nécessaire pour valider l'adoption, et présida lui-même à l'assemblée des curies convoquées à cet effet[3]. Il était besoin du ministère de l'un des augures : Pompée fit cette fonction. Et tout cela fut terminé avec une diligence surprenante. Cicéron plaidait à midi : à trois heures Clodius était plébéien. Cette adoption n'était qu'une comédie, qui n'avait rien de sérieux. Fonteïus était marié, et plus jeune que celui qu'il adoptait. De plus, comme il acquérait sur son fils adoptif les droits de la puissance paternelle, qui étaient fort étendus chez les Romains, de peur que Clodius n'en fût gêné, et afin qu'il se trouvât aussi maître de sa personne et de ses actions qu'il l'avait été auparavant, Fonteïus ne l'eut pas plus tôt adopté, qu'il l'émancipa. Mais Clodius n'en était pas moins plébéien, et éligible pour la charge de

[1] « Non offert se ille (Cato) istis temeritatibus, ut « quum reipublicæ nihil prosit, se cive rempublicam « privet. » (Cic. *pro Sext.* n. 61.)

[2] Cic. ad Att. II. 52, n. 18, et pro Planc. n. 52.

[1] Εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης. (Hom. *Il.* XII, 243.)

[2] Cic. pro Domo, n. 41. n. 34-37.

[3] Cic. ad Att. II, 12.

tribun du peuple. Je conjecture que ce fut la terreur que conçut Cicéron, lorsqu'il vit son ennemi en état de lui nuire, qui le détermina au silence par rapport à la loi de César; et ensuite, honteux apparemment du personnage muet qu'il venait de faire, il se retira à la campagne dès que l'affaire fut finie, et il y passa quelque temps.

J'ai été obligé de couler légèrement sur l'accusation d'Antoine[1], pour ne point perdre de vue ce que j'avais entamé touchant Cicéron. Ce fait mérite néanmoins quelque détail. Antoine, étant proconsul de Macédoine, avait vexé les sujets de l'empire, et s'était fait battre par les ennemis, Dardaniens, Bastarnes, et autres peuples barbares. En revenant à Roma, il fut traduit en justice par trois accusateurs, dont l'un était M. Cœlius, jeune homme de beaucoup d'esprit, qui devint grand orateur, mais citoyen turbulent. L'accusation n'avait point pour objet la mauvaise conduite d'Antoine dans sa province : il fut poursuivi comme complice de Catilina, lui qui avait porté le dernier coup à la conjuration par le combat de Pistoie[2]. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les accusateurs disaient vrai. Antoine avait trempé dans la conjuration dont il fut le vengeur. Les juges le condamnèrent : en sorte que [3], selon la remarque de Cicéron, le souvenir du grand service qu'il avait rendu à la république, ne lui fut d'aucun secours, et on le punit d'une mauvaise volonté qui n'avait point eu d'effet[4]. Ce jugement fut un sujet de triomphe pour les restes du parti de Catilina, qui crurent leur chef vengé par la condamnation de celui qui avait achevé de le détruire. Ils en signalèrent leur joie par une fête qu'ils célébrèrent autour du tombeau ou du cénotaphe de cet ennemi de la patrie : ils s'y couvrirent de fleurs et y firent un grand repas. Strabon[5] assure qu'Antoine choisit pour lieu de son exil l'île de Céphallénie, dont il acquit le domaine en entier, et dans laquelle il bâtit une nouvelle ville, qu'il n'eut pas néanmoins le temps d'achever, ayant été rappelé d'exil avant que d'avoir mis la dernière main à son ouvrage. Si ce fait est vrai, il fallait qu'Antoine se fût extrêmement enrichi dans son gouvernement, c'est-à-dire qu'il eût bien pillé la province. Car nous avons vu qu'il était abîmé de dettes pendant son consulat.

[1] Dio.

[2] Cic. pro Cœl. n. 15 et 78.

[3] « Cui misero præclari in rempublicam beneficii memoria nihil profuit; nocuit opinio maleficii cogitati. » (Cic. *pro Cœl.* n. 74.)

[4] Cic. pro Flacco, n. 95.

[5] Strabo, lib x, pag. 455.

César[1], ayant fait recevoir sa loi, songea sur-le-champ à la faire exécuter. Je ne trouve que le territoire de Capoue qui ait été distribué en vertu de cette loi. Ce territoire fut destiné aux pères de famille qui auraient trois enfants ou plus; il s'en trouva vingt mille dans ce cas. On choisit vingt commissaires pour présider à cette distribution; et Pompée, entièrement dévoué aux volontés de César, ne dédaigna pas de prendre cette commission avec des collègues qui n'étaient pas assurément de son rang, entre autres M. Atius Balbus, beau-frère de César, et grand-père d'Auguste, mais qui d'ailleurs paraît n'avoir pas été un homme de fort grande considération. Parmi ces vingt commissaires était encore un Cosconius[2], qui mourut avant la fin de l'année. Sa place fut offerte à Cicéron, mais il la refusa. Il trouvait peu honorable pour lui d'être invité à remplacer un mort; et d'ailleurs c'eût été faire une trop grande brèche à sa gloire passée, sans pouvoir en espérer un grand fruit : cet emploi ne l'eût pas mis à l'abri de la persécution de Clodius[3]. César se tint fort offensé de ce refus, et il le reprocha souvent dans la suite à Cicéron, comme une forte preuve qu'il lui avait donnée d'inimitié en ne voulant pas recevoir même un bienfait de sa main.

Les vingt commissaires établirent une colonie à Capoue, et tirèrent ainsi cette ville de l'humiliation où les Romains l'avaient tenue pendant cent cinquante ans[4]. Elle avait porté pendant tout ce temps la peine de sa révolte contre Rome après la bataille de Cannes, et était restée sans sénat, sans magis-

[1] Freinshem. CIII. 93. — Cic. ad Att. II, 12.

[2] Suet. Aug. cap. 4. — Cic. ad Att. IX, 2.

[3] Id. ibid.

[4] Vell. II, 44

trats, sans assemblée du peuple. Elle n'était que la retraite de ceux qui cultivaient son territoire, et tous les ans on envoyait de Rome un officier pour y rendre la justice. Elevé par César au rang de colonie, elle fut affranchie de cette espèce de servitude. Les colonies romaines faisaient comme de petites républiques qui se gouvernaient à l'imitation de Rome leur métropole.

Ce changement dans le sort de Capone n'était pas un mal en soi. Rome était désormais parvenue à un trop haut degré de puissance pour craindre une rivale; mais ce fut une vraie perte pour le trésor public que l'aliénation du territoire de cette ville distribué aux particuliers. Ces terres, les plus fertiles de toute l'Italie, ayant été confisquées après la prise de Capoue, appartenaient à la république, et ceux qui les cultivaient n'en étaient que les fermiers. La perte de ce revenu appauvrissait donc l'état, qui déjà venait de souffrir une diminution considérable dans ses finances par l'abolition des droits de péages et d'entrées.

De même que César avait fait sa cour au peuple par la loi agraire, il voulut aussi mériter l'affection des chevaliers. Il crut en avoir trouvé l'occasion dans l'affaire des fermiers des revenus de la république en Asie[1], qui depuis longtemps demandaient inutilement une remise. Il la leur accorda, et diminua d'un tiers le prix de leur bail, mais sa conduite était si odieuse et si tyrannique, qu'il ne put même se faire aimer de ceux à qui il avait fait du bien. Cicéron nous apprend que, dans des jeux, César étant entré au théâtre, les chevaliers ne se remuèrent point, et ne lui donnèrent aucune marque d'applaudissement; au contraire, ils se levèrent pour applaudir au jeune Curion, qui affectait de décrier les triumvirs, et qui, associé avec d'autres jeunes gens de la première noblesse, témoignait avoir dessein de s'élever contre eux, et, s'il pouvait, de détruire leur puissance.

On gémissait : mais les triumvirs avaient la force en main. César, débarrassé de son collègue, qui n'osait plus se montrer, agit en tout comme maître absolu de la république. Il fit ratifier les actes du généralat de Pompée, qui n'avait pu, l'année précédente, en obtenir la confirmation; et Lucullus ayant osé lui faire encore quelque résistance[1], il l'effraya tellement en le menaçant de toutes sortes d'avanies et de vexations, que ce grand personnage, qui commençait alors à perdre beaucoup de son ancienne vigueur, se jeta à ses genoux pour lui demander grâce. Il porta diverses lois[2], dont quelques-unes contenaient des règlements utiles sur les crimes qui blessaient la majesté de l'empire, sur les concussions et sur d'autres objets. Il fit donner des gouvernements de provinces à ses amis, ou à ceux qu'il croyait tels; et, ne s'oubliant pas lui-même[3], il prit pour lui le commandement de l'Illyrie et de la Gaule cisalpine avec trois légions pour cinq ans. Ce commandement lui fut attribué par le peuple, sur la réquisition du tribun Vatinius.

C'était déjà beaucoup, et César pouvait bien s'applaudir d'avoir rendu inutile la précaution du sénat, qui, avant même qu'il entrât en charge, avait destiné pour lui et pour son collègue des provinces oisives, des forêts à défricher, des chemins à construire. Mais sur ces entrefaites Métellus Céler[4], qui avait le département de la Gaule transalpine, étant mort, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par sa femme Clodia, César profita de l'occasion pour accroître sa puissance et pour rendre complète sa victoire sur le sénat. Il força cette compagnie d'enchérir encore sur ce que le peuple lui avait donné, et d'y ajouter une légion avec la Gaule transalpine. Les sénateurs, abattus et découragés, aimèrent mieux qu'il tînt d'eux cette augmentation de puissance que de l'obliger à recourir encore au peuple pour l'obtenir, et de perdre entièrement par là le droit d'arranger et de distribuer les gouvernements de provinces, droit qui leur appartenait de toute antiquité, et qui leur avait même été confirmé par une loi de C. Gracchus.

Malgré cette complaisance du sénat, le mé-

[1] Suet. Cæs.— Dio. — Cic. ad Att. 11, 19.

[1] Suet. Cæs.
[2] Pigh. Ann.
[3] Freinshem. CIII, 96.
[4] Cic. pro Cœl. n. 59.

contentement de ses membres ne laissait pas de paraître en ce que la plupart s'absentaient des assemblées, qui devenaient très-peu nombreuses[1]. César s'en étant plaint un jour, Q. Considius, sénateur fort avancé en âge, lui dit que l'on s'absentait parce qu'on craignait ses armes et ses soldats. *Et pourquoi donc*, reprit César, *la même crainte ne vous a-t-elle pas retenu chez vous? C'est*, repartit Considius avec liberté, *que le peu qui me reste de vie à espérer ne mérite pas que je le ménage.*

Ces sortes de reproches hardis mortifiaient sans doute César, mais ils ne l'empêchaient pas de continuer à les mériter. Les vues de son ambition se portèrent même au delà des bornes de l'empire; et pour s'attacher des rois étrangers, il fit reconnaître amis et alliés du peuple romain Arioviste, roi des Suèves, en Germanie, et Ptolémée Aulète, roi d'Égypte. Il est remarquable qu'autrefois César, regardant Ptolémée comme illégitime et comme usurpateur d'un royaume qui appartenait aux Romains, avait brigué la commission d'être envoyé avec des troupes pour le détrôner, et aujourd'hui c'est le même César qui le fait reconnaître pour roi par le sénat et par le peuple romain. Au reste, l'ambition n'était pas le seul principe de cette manœuvre, l'intérêt y eut une grande part. César tira de Ptolémée Aulète[2], tant en son nom qu'au nom de Pompée, six mille talents[3].

Il est vrai que César ne désirait pas l'argent pour le garder; c'était, au contraire, pour le répandre à pleines mains, et pour se faciliter, par les profusions énormes qu'il en faisait, l'exécution de ses vastes projets. Et c'est précisément ce qui prouve combien l'ambition, qui passe chez bien des gens pour une passion noble et élevée, est étroitement unie avec une cupidité honteuse, qui fait commettre les actions les plus bases. L'histoire ne reproche pas seulement à César d'avoir vendu sa protection à un roi d'Égypte; elle l'accuse d'actions encore plus indignes, comme d'avoir volé, pendant son consulat, trois mille livres pesant d'or[1] qui étaient dans le Capitole, et mis en place un pareil poids de cuivre doré. Et dans tout le reste de sa vie, soit en Gaule, soit partout ailleurs, ce ne fut que par des rapines et des sacriléges manifestes qu'il trouva de quoi subvenir aux frais immenses qu'exigeait son ambition forcenée.

César était alors intimement lié avec Pompée. Mais il allait s'éloigner pour longtemps, puisqu'au sortir de son consulat il devait partir pour la Gaule. Il craignait les inconvénients de l'absence[2]. Pompée pouvait se refroidir à son égard, prêter l'oreille aux discours que bien des gens ne manqueraient pas de lui tenir pour le détacher de son amitié, enfin concevoir lui-même de la jalousie, si César devenait assez grand pour lui faire ombrage. Un mariage cimenta leur union. César fit épouser à Pompée Julie, sa fille unique, qu'il avait eue de Cornélie, sa première femme. Julie était promise à Servilius Cépion. César le consola en persuadant à Pompée de lui donner sa fille, qui elle-même devait être mariée à Faustus Sylla. C'est ainsi que Pompée se fit le gendre de celui qu'il avait souvent, avec une amère douleur, appelé son *Égisthe*[3] : car César passait pour être le corrupteur de Mucia, comme je l'ai dit ailleurs. Depuis cette alliance, César déféra à Pompée un honneur qu'il avait fait jusqu'alors à Crassus: il le fit opiner le premier dans le sénat, et cela contre l'usage établi de conserver pendant toute l'année cette distinction à celui à qui elle avait été accordée le premier janvier. César en fit des espèces d'excuses à Crassus en rendant compte dans le sénat du motif qui le déterminait à cette innovation.

Attentif à se procurer des appuis de toutes parts, il épousa lui-même Calpurnie, fille de Pison, que les triumvirs destinaient au consulat pour l'année suivante. Cette précaution parut d'autant plus nécessaire à César, que,

[1] Plut. in Cæs.
[2] Suet. Cæs. cap. 14.
[3] Dix-huit millions.

[1] Plus de quatre mille cinq cents marcs;=faisant alors près de 2 millions et demi de fr.; aujourd'hui 3 300 000 f. E. B.
[2] Plut. in Cæs. et Pomp. — Dio. — Suet. Cæs. cap. 21.
[3] Pompée faisait allusion à ce que les poëtes racontent de Clytemnestre corrompue par Egisthe pendant l'absence d'Agamemnon.

selon les arrangements pris entre eux, Gabinius, flatteur éternel de Pompée, devait être consul avec Pison. Par tous ces mariages, les affaires publiques, les intérêts de l'état se trafiquaient ouvertement, comme Caton s'en plaignait avec force, mais sans aucun fruit.

Ni Pison, ni Gabinius, n'étaient guère dignes de l'élévation suprême à laquelle la faveur les porta. Leur conduite dans le consulat le prouvera trop bien. Mais, avant même que d'y parvenir, ils furent accusés l'un et l'autre; et ce ne fut pas leur innocence qui les sauva [1].

Pison revenait d'un gouvernement de province, où, il avait vexé les sujets de la république par toutes sortes de rapines et de concussions. Clodius, digne vengeur des lois offensées ! se déclara son accusateur. Le procès fut instruit, et plusieurs des juges opinaient avec sévérité. Pison, prosterné en terre, leur baisait les pieds pour tâcher de les fléchir; et, comme il survint [1], dans ce moment, une grande pluie, il se remplit tout le visage de boue. Cette humiliation toucha ses juges, au rapport de Valère Maxime : mais il est vraisemblable que le crédit de César contribua bien davantage à faire absoudre celui qui était ou allait devenir son beau-père.

Gabinius ne se vit pas si près du danger, parce que la protection de Pompée le lui épargna [3]. Après qu'il eut été désigné consul, un jeune homme de la famille des Catons voulut l'accuser de brigue. Mais les préteurs éludèrent ses poursuites en évitant de lui donner audience, et en le remettant toujours sous divers prétextes. Ce Caton était un jeune téméraire, qui ne gardait nulle mesure. Outré de se voir ainsi joué, il monte à la tribune aux harangues, et se plaint amèrement de Pompée, le traitant de particulier qui faisait le dictateur [4]. Il n'en fallut pas davantage pour soulever ceux qui l'écoutaient. Il pensa périr par leurs mains, et ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'il sauva sa vie en s'enfuyant le plus vite possible. Cicéron a grande raison de dire que ce fait seul fait connaître qu'il n'y avait plus de république, et que tout était perdu.

J'ai déjà dit que Cicéron s'était retiré à la campagne vers le milieu du mois d'avril. Il y passa plusieurs semaines dans un grand loisir, mais avec beaucoup d'agitation d'esprit. Les affaires publiques, ses dangers personnels, l'occupaient sans cesse, et excitaient en lui des mouvements bien vifs de douleur et d'indignation. Ne pouvant remédier aux maux de l'état, il projeta de les peindre dans une histoire anecdote, où il donnait un libre cours à ses réflexions, et où personne n'était épargné [1]. Il exécuta ce plan, et les années qui suivirent ne lui fournirent que trop de quoi l'enrichir. Il en parle encore la dernière année de sa vie, dans une lettre à Atticus, à qui seul il se proposait d'en permettre la lecture [2]. On peut juger avec beaucoup de vraisemblance que cet ouvrage est le même que celui dans lequel il faisait *l'exposition de ses conseils et de sa conduite*, et dont Asconius Pédianus et Dion ont fait mention [3]. Dion rapporte que Cicéron le tint secret pendant toute sa vie, et qu'il le donna cacheté à son fils, en lui défendant de le lire et de le publier avant sa mort. Nous ne l'avons point, et l'on ne peut assez regretter la perte d'un morceau d'histoire de si bonne main, et dont la matière était si curieuse et si intéressante.

L'indignation de Cicéron contre la ligue triumvirale était extrême; mais les caresses de Pompée et la crainte du péril, l'empêchaient d'éclater. Il se réduisait donc de nécessité à des plaintes impuissantes, qu'il faisait à Atticus dans toutes ses lettres [4]. Il lui répète sans cesse que tout est opprimé, et qu'il ne reste plus d'espérance de liberté, non-seulement pour les particuliers, mais même pour les magistrats. Il affecte de la joie de ce qu'il est exclu de toute part au gouvernement, et il veut se consoler avec la philosophie. Il

[1] Val. Max III, 1.

[2] La justice se rendait dans la place publique, et les tribunaux étaient en plein air.

[3] Cic. ad Q. fr. 1, 2.

[4] Je lis, d'après Gruter, dans le texte de Cicéron, *privatum dictatorem*. Les éditions portent *privatus* : ce qui ne paraît pas faire un sens convenable

[1] Cic. ad Att. 11, n. 6.

[2] Ibid. 14, n. 17.

[3] Ascon in Tog. cand et Dio, lib. 39

[4] Cic. ad Att. 11, n. 18.

n'eût pas été fâché d'avoir une de ces ambassades libres, comme les appelaient les Romains, moyennant lesquelles il était permis à un sénateur de s'absenter, et d'aller avec un titre d'honneur partout où il voulait. Il en aurait profité pour faire un voyage en Egypte et à Alexandrie. Mais il avait honte de rien devoir aux triumvirs, et de recevoir d'eux un bienfait qui eût donné lieu aux partisans de l'aristocratie, et nommément à Caton, de l'accuser d'inconstance et de légèreté. Et cependant tant il reste de faiblesse aux plus grands esprits ! dans ce même temps, Métellus Céler étant mort, comme je viens de le dire, et ayant laissé une place d'augure vacante, Cicéron non-seulement la désira, mais il avoue à Atticus que c'est là le seul endroit par où les triumvirs puissent le gagner [1]. Il sentait combien cette façon de penser était peu digne de lui, il en rougissait : mais la vanité et l'ambition avaient tant de pouvoir sur son cœur, qu'il était prêt à sacrifier sa gloire au vain éclat de cette place. Rien de tout cela ne s'exécuta : il ne fut ni ambassadeur ni augure, et il revint à Rome toujours ami de Pompée, et toujours ennemi de l'oppression, dont Pompée était l'auteur.

Quand je l'appelle ami de Pompée, c'est sans vouloir exclure les sentiments de défiance, d'un peu de jalousie, et quelquefois de colère, que Cicéron éprouvait successivement à son égard. Mais tout cela s'alliait, je ne sais comment, avec un attachement sérieux, et même tendre. Je ne puis me résoudre à priver le lecteur du plaisir que j'ai éprouvé en comparant différents endroits des lettres à Atticus, où Cicéron ouvre son cœur à un autre lui-même par rapport à Pompée.

Quelquefois il le rabaisse, et sa vanité est flattée du tort que Pompée fait à sa propre gloire par la conduite tyrannique qu'il tient. « Je regarde, dit-il, tout ce qui se passe avec « des yeux indifférents. Je vous avoue même « que le faible que j'ai pour les louanges et « pour la gloire [2] (car il convient à un galant « homme de ne pas s'aveugler sur ses défauts) « trouve son avantage dans l'opprobre dont « se couvre Pompée. J'avais quelque légère « inquiétude que d'ici à mille ans ses ser- « vices envers la patrie ne fussent jugés plus « grands que les miens. Il fait tout ce qui « est nécessaire pour me délivrer de cette « crainte. »

Ailleurs il le menace ; et, doutant avec raison des assurances qui lui étaient données par Pompée, que Clodius n'entreprendrait rien contre lui : « Je voudrais pour beaucoup, « dit-il, que les engagements pris à mon su- « jet ne fussent pas observés [1]. Alors notre « conquérant de Jérusalem [2], qui a prêté son « ministère à Clodius pour le faire plébéien, « se ressentirait de l'ingratitude dont il paie « les éloges que je lui ai accordés dans mes « discours. Comptez, dans ce cas, sur une « palinodie des mieux frappées. »

Après ces emportements de colère, Cicéron revient néanmoins aux sentiments d'une affection sincère et véritable. Vers le milieu du consulat de César, la ligue triumvirale était universellement détestée. Les grands et le peuple opprimés se vengeaient par des discours. La multitude accablait les triumvirs de sifflets, les honnêtes gens les déchiraient dans leurs entretiens ; le murmure était général dans toute l'Italie. Bibulus affichait des édits ou placards dans Rome, du style le plus mordant, contre César et contre Pompée. Voici comment Cicéron s'explique sur cette situation des choses : « Notre ami [3], qui n'est

[1] « Quo quidem uno ego ab istis capi possum. Vide « levitatem meam. »

[2] « Quin etiam quod est subinane in nobis, et non « ἀφιλόδοξον (bellum est enim sua vitia nosse) affici- « tur quâdam delectatione. Solebat enim me pungere, « ne Sampsicerami * merita in patriam ad sexcentos an- « nos majora viderentur quam nostra. Hâc quidem curâ « certè jam vacuum est. »

[1] « Si verò, quæ de me pacta sunt, ea non servantur, « in cœlo sum : ut sciat hic noster Hierosolymarius tra- « ductor ad plebem, quàm bonam meis purissimis ora- « tionibus gratiam retulerit ; quarum exspecta divinam « παλινῳδίαν. »

[2] C'est par dérision que Cicéron désigne ainsi Pompée. Les Romains, et Cicéron en particulier, avaient un extrême mépris pour les Juifs, leurs mœurs et leurs lois.

[3] « Ille amicus noster, insolens infamiæ, semper in « laude versatus, circumfluens gloriâ, deformatus cor-

* C'est un des noms que Cicéron donne à Pompée dans ses lettres. Ce nom est celui d'un petit tyran vaincu en Syrie par Pompée

« point accoutumé à l'ignominie, qui s'est « toujours entendu combler de louanges, qui « est tout environné et tout rayonnant de « gloire, aujourd'hui découragé, et portant « même dans son extérieur les marques de « son abattement, ne sait plus quel parti « prendre. Aller en avant, c'est se jeter dans « le précipice; reculer, c'est inconstance. Il a « les bons pour ennemis, et il n'est pas même « aimé des méchants. Voyez quelle est ma fai- « blesse ; je n'ai pu retenir mes larmes lors- « que je l'ai vu haranguer le peuple, le 27 « juillet, et faire son apologie contre les pla- « cards de Bibulus. Lui, qui autrefois parais- « sait avec splendeur dans la tribune aux « harangues, aimé du peuple jusqu'à l'adora- « tion, applaudi de tous, qu'il me paraissait « bas et petit dans le moment dont je parle ! « Combien faisait il pitié et aux autres et à « lui-même ! O spectacle qui ne peut réjouir « que le seul Crassus[1] ! Pour moi, j'en suis « percé de douleur; et de même qu'Apelle et « Protogène, s'ils voyaient les chefs-d'œuvre « de leur pinceau couverts de boue, seraient, « je pense, bien affligés, aussi je n'ai pu voir, « sans une douleur amère, déshonoré tout « d'un coup et avili celui que j'avais pris plai- « sir à peindre en beau de toutes les couleurs « de l'éloquence. Personne ne pensait qu'a- « près la part qu'il a prise dans l'affaire de « Clodius, je dusse encore être son ami ; « mais ma tendresse pour lui est si vive, qu'il « n'y a point d'offense de sa part qui puisse « me l'arracher. Les édits de Bibulus, qui « sont de vrais libelles diffamatoires, font « tant de plaisir au peuple, qu'il n'y a pas « moyen de passer à l'endroit où ils sont af- « fichés, tant est grande la multitude de ceux « qui s'y arrêtent pour les lire! Pompée en « est au désespoir et sèche de douleur ; et « moi j'en suis mortifié, tant parce qu'ils af- « fligent trop violemment celui que j'ai tou- « jours aimé, que parce que j'appréhende « qu'un homme si haut, nourri dès son en- « fance dans les armes, et si peu accoutumé « aux affronts, ne se livre de toute la vivacité « de son âme au ressentiment et à la ven- « geance. »

On sera peut-être étonné de ce que j'ai dit, d'après Cicéron, des sifflets prodigués à César et à Pompée. La liberté, ou, si l'on veut, la licence, fut portée encore plus loin dans la représentation d'une tragédie[1], où un acteur prononça, avec une allusion visible à Pompée, un vers dont le sens était : *C'est pour notre malheur que vous êtes devenu grand*[2]. Le peuple sentit l'application, y applaudit, et fit répéter le même vers par le comédien plus de cent fois. Le même jeu se renouvela dans plusieurs endroits de la pièce, qui semblaient véritablement être faits exprès pour Pompée; tel est celui-ci : *Il viendra un temps où vous regretterez amèrement cette vertu qui a fait jusqu'ici votre gloire, et que vous abandonnez maintenant*[3]. César ne fut pas plus épargné ; et, au contraire, le jeune Curion, qui se montrait ennemi déclaré de la ligue triumvirale, recevait partout des applaudissements.

Ce déchaînement universel, qui n'opérait

« pore, fractus animo, quò se conferat nescit. Progres- « sum præcipitem, reditum inconstantem videt : bonos « inimicos habet, improbos ipsos non amicos. Ac vide « mollitiem animi : non tenui lacrymas quum illum ante « octavum kal. sextiles vidi de edictis Bibuli concionan- « tem. Qui anteà solitus esset jactare se magnificentis- « simè illo in loco, summo cum amore populi, cunctis « faventibus, ut ille tum humilis, ut demissus erat ! ut « ipse etiam sibi, non iis solum qui aderant, displice- « bat ! O spectaculum uni Crasso jucundum !..... Ut « Apelles si Venerem, aut si Protogenes Ialysum illum « suum cœno oblitum videret, magnum, credo, accipe- « ret dolorem ; sic ego hunc omnibus a me pictum et « politum artis coloribus, subitò deformatum non sine « magno dolore vidi. Quanquam nemo putabat, propter « clodianum negotium, me illi amicum esse debere ; ta- « men tantus fuit amor, ut exhauriri nullâ posset injuriâ. « Itaque archilochia in illum edicta Bibuli populo ita « sunt jucunda, ut eum locum ubi proponuntur, præ « multitudine eorum qui legunt, transire nequeant ; « ipsi ita acerba, ut tabescat dolore; mihi mehercule mo- « lesta, quòd et eum quem semper dilexi nimis excru- « ciant, et timeo, tam vehemens vir, tamque acer in « ferro, et tam insuetus contumeliæ, ne omni animi im- « petu dolori et iracundiæ pareat. »

[1] Cicéron suppose, avec assez de vraisemblance, que Crassus, à qui la gloire de Pompée avait toujours fait ombrage, ressentait une joie maligne de le voir se déshonorer et se couvrir de boue.

[1] Cic. ad Att. II. 19.

[2] « Nostrâ miseriâ tu es magnus. »

[3] « Eamdem virtutem istam, veniet tempus, quum « graviter gemes. »

aucun changement dans l'état des choses, fait faire de tristes réflexions à Cicéron. « C'est « un sujet[1], non d'espérance, mais de dou« leur, dit-il à Atticus, de voir que les langues « de nos citoyens sont en liberté, et leurs « bras dans les chaînes. » Et dans une autre lettre il répète les mêmes plaintes avec plus d'étendue. « La république, dit-il, périt par « un genre de maladie[2] qui est sans exem« ple. Le gouvernement présent attire l'im« probation, les plaintes, les murmures de « tout le monde. Il n'y a sur ce point au« cune variété, on en parle tout haut, on en « gémit ouvertement, et cependant personne « n'apporte aucun remède aux maux qui nous « pressent. Il est vrai que la résistance attire« rait vraisemblablement un carnage général; « mais aussi je ne vois pas à quoi se termi« nera la facilité que nous avons de céder, « sinon à la perte de toutes choses. »

Il ne pouvait pourtant prendre lui-même que ce dernier parti[3]. Il renonça totalement au soin des affaires publiques, n'assista plus à aucune délibération, et se livra tout entier à la plaidoirie. Cette ressource lui était fort utile. Par elle il ranimait son crédit, il se procurait une certaine splendeur, il entretenait ou réchauffait le zèle de ses amis, et se préparait ainsi à soutenir les assauts de Clodius. Mais il lui survint une autre affaire, dans laquelle il fut impliqué avec plusieurs des plus illustres citoyens de Rome : noire intrigue de César, qui tourna à la honte de son auteur, et à la perte du misérable qui lui servait d'instrument !

Le jeune Curion[4], comme je l'ai dit, s'était rendu odieux à César en déclamant contre le triumvirat. César résolut de le jeter dans l'embarras, lui et plusieurs autres, en suscitant contre eux une accusation grave, et capable de faire grand bruit. Il se servit pour cela de ce Vettius qui autrefois l'avait dénoncé lui-même comme complice de Catilina. Vettius s'insinua dans l'amitié du jeune Curion ; et, lorsqu'il eut gagné sa confiance, il lui fit ouverture du dessein qu'il disait avoir de se jeter sur Pompée avec ses esclaves, et de le tuer. Il avait espéré que Curion saisirait cette idée, ou du moins lui garderait le secret : moyennant quoi son plan était de venir dans la place avec un poignard, et d'y mener aussi ses esclaves bien armés; de se faire prendre en cet état, et ensuite d'accuser Curion. L'horreur que fit à ce jeune homme le dessein d'assassiner Pompée troubla les arrangements de Vettius. Curion avertit son père du discours qui lui avait été tenu : le père en donna avis à Pompée, qui porta la chose devant le sénat.

Vettius est mandé : et d'abord il nie qu'il ait eu aucune relation avec Curion. Puis, se voyant pressé, il demande assurance de la vie : après quoi il dépose qu'une troupe de jeunes gens dont Curion était le chef, et parmi lesquels il nommait Paul Emile, Brutus et quelques autres, avaient formé le projet de tuer Pompée. Il ne se montrait pas maladroit en mettant de la partie Brutus, qui regardait Pompée comme le meurtrier de son père, et qui, par cette raison, ne voulut avoir pendant très-longtemps aucun commerce avec lui. Mais il échoua vis-à-vis de Bibulus, de la part duquel il prétendit avoir reçu un poignard. Cela parut ridicule avec raison : comme si Vettius n'eût pas pu trouver un poignard à moins que le consul ne s'en mêlât ; et, ce qui confondait ici totalement l'imposteur, c'est que le 13 mai Bibulus avait fait avertir Pompée de se tenir en garde contre les embûches qu'on pourrait tendre à sa vie, et Pompée l'en avait remercié. Pour ce qui regarde Paul Emile, il était questeur en Macédoine dans le temps où Vettius le chargeait d'avoir comploté de tuer Pompée. Ainsi le sénat reconnut aisément que tout cela n'était qu'une fourbe grossière. Il fut dit que Vettius serait mis en prison comme coupable de port d'armes suivant son propre aveu ; et l'on ajouta au décret que, si quelqu'un le tirait

[1] « His ex rebus non spes, sed dolor est major, quum vi« deas civitatis voluntatem solutam, virtutem alligatam. »

[2] « Nunc quidem novo quodam morbo civitas mori« tur, ut quum omnes ea quæ sunt acta improbent, que« rantur, doleant, varietasque in re nullâ sit, apertèque « loquantur, et jam clarè gemant, tamen medicina nulla « afferatur. Neque enim resisti sine internecione posse « arbitramur; nec videmus qui finis cedendi, præter « exitium, futurus sit. »

[3] N. 22, 23.

[4] Cic. ad Att. 11, n. 24, et in Vatin. n. 23-26.

de prison, le sénat regarderait cette entreprise comme un attentat contre la république.

C'était sans doute contre César que le sénat prenait cette précaution. Mais ce consul comptait pour si peu de chose l'autorité du sénat, que, dès le lendemain, il produisit Vettius sur la tribune aux harangues, et plaça ainsi ce scélerat avéré en un lieu d'où il avait exclu, dans sa préture, Q. Catulus, le premier citoyen de Rome, et dont il ne permettait pas actuellement à son collègue d'approcher. Ici la scène changea, et Vettius ne nomma plus les mêmes auteurs. Il ne fit aucune mention de Brutus : ce qui montrait évidemment qu'on lui avait dicté pendant la nuit ce qu'il devait dire et ce qu'il devait taire; et que Servilie, mère de Brutus, dont les liaisons avec César étaient anciennes et trop connues, avait obtenu que son fils fût tiré d'affaire. Vettius en nomma d'autres, sur qui il n'avait pas jeté le moindre soupçon dans le sénat, Lucullus, L. Domitius, qui était l'un des plus ardents ennemis de César. Il ne nomma point Cicéron; mais il dit qu'un consulaire éloquent, voisin du consul, lui avait dit que l'on avait besoin d'un nouveau Servilius Ahala [1], ou d'un nouveau Brutus. Ce n'est pas tout encore : lorsque l'assemblée était déjà congédiée, Vatinius, tribun du peuple, digne ministre des injustices de César, rappela Vettius, lui demanda s'il n'avait oublié aucun des complices; et Vettius nomma Pison, gendre de Cicéron, et ce M. Latérensis dont j'ai parlé au sujet du serment auquel César soumit les candidats.

Ce n'étaient point là des actes juridiques. Vatinius entreprit de mettre l'affaire en règle, en proposant au peuple d'ordonner qu'il fût informé contre ceux qui avaient été dénoncés par Vettius; que le même Vettius fût admis à déposer contre eux en justice, et qu'on lui accordât des récompenses, que le tribun mercenaire portait fort loin. Mais l'imposture était trop mal concertée pour pouvoir soutenir le grand jour d'un examen judiciaire. César appréhenda lui-même les suites d'une calomnie si insensée. Un matin Vettius fut trouvé étranglé dans la prison. Ce fut le salaire dont César paya le service que ce scélérat lui avait rendu [1]. Il voulut faire tomber sur d'autres le soupçon de cette mort [2], mais il ne trompa personne, et l'histoire le charge de ce meurtre horrible dans toutes ses circonstances.

Cicéron n'avait pas craint beaucoup l'accusation dont il s'était vu menacé : mais la noirceur de cette intrigue l'affligea amèrement. « Je suis ennuyé de la vie [3], disait-il à Atticus, en la voyant si remplie de misères. » Rien au monde n'est plus malheureux que » moi, ni rien de plus heureux que Catulus, » qui a pu vivre avec dignité et mourir avant » que d'être témoin de tant de maux. »

Un orage plus violent se préparait contre lui. Clodius était désigné tribun du peuple, et dressait ses batteries pour satisfaire enfin sa vengeance sur celui qui, par trop de sincérité, l'avait mis en danger de périr. Cicéron prévoyait depuis longtemps cet orage, et il lui eût été facile de le conjurer s'il eût voulu se livrer aux volontés des puissants. César et Pompée avaient fait de grandes avances vers lui, et s'étaient efforcés par toutes sortes de voies de l'attacher à eux. Il ne put jamais s'y résoudre; et, ferme dans ses principes, tout ce qu'il crut qu'il lui fût permis de donner au soin de sa sûreté, ce fut de ne point provoquer la colère des triumvirs par une résistance ouverte. Encore était-il aisé de reconnaître, à travers tous les ménagements dont il usait, qu'il improuvait leur conduite et la regardait comme une vraie tyrannie. Les triumvirs, n'ayant pu le gagner par les caresses, avaient ensuite tenté de l'intimider en faisant passer Clodius à l'état de plébéien. Cicéron sentit le coup, et s'enveloppa encore davantage dans le silence sur les affaires publiques, dans la réserve, dans la précaution : mais il ne donna aucun signe d'approbation à des entreprises violentes qui tendaient manifestement à l'oppression de la liberté.

[1] Ahala avait tué Sp. Mélius, qui aspirait à la tyrannie. Voyez ci-dessus an de Rome 316. Brutus, comme nul le monde sait, avait chassé les rois.

[1] Suet. Cæs. cap. 20.— Cic. in Vatin.

[2] Cicéron fait Vatinius auteur de cette mort. Mais ce n'est qu'un ménagement politique pour César.

[3] « Prorsùs vitæ tædet : ita sunt omnia omnium miseriarum plenissima.... Nihil me infortunatius; nihil « fortunatius est Catulo, quum splendore vitæ, tum « hoc tempore. » (Cic. *ad Att.* II, n. 24.)

Il paraît que Pompée et César prirent alors leur parti d'éloigner de Rome, à quelque prix que ce pût être, un homme qui leur nuisait et qu'ils ne pouvaient réussir à gagner. Pompée, profondément dissimulé, continuait d'accabler Cicéron de caresses. Il l'assurait que Clodius ne l'inquiéterait en rien ; et il se vantait d'avoir exigé sur ce point non-seulement la parole, mais le serment du tribun désigné. César agissait plus franchement. Il offrait à Cicéron, ou une ambassade libre (j'ai expliqué plus haut ce que c'était chez les Romains), ou l'emploi de lieutenant général auprès de sa personne dans les Gaules. Tout cela mettait Cicéron dans une grande perplexité. Il craignait Clodius; il avait une extrême répugnance à quitter Rome. Les promesses de Pompée, qui flattait son inclination, le déterminèrent à prendre le parti de rester, comptant ou que Clodius ne l'attaquerait pas, ou qu'une protection plus puissante le soutiendrait. Atticus l'exhortait néanmoins à se défier de Pompée[1]. Cicéron s'obstina à le croire. « Il est trompé « par Clodius, lui répondit-il, mais il ne me « trompe pas [2]. Je puis bien me mettre en « garde contre la fraude; mais ne le pas « croire, c'est ce qui est plus fort que moi. »

Devons-nous penser en effet que Pompée le trompât, et que, par des mensonges grossiers, il lui tendît un piége pour l'engager à demeurer dans la ville, et ainsi à se faire exiler? C'est ce qui a peine à entrer dans mon esprit. Pompée lui disait vrai, mais il ne lui disait pas tout. C'était de concert avec lui que César faisait à Cicéron les offres dont j'ai parlé ; et les promesses de Pompée supposaient de la part de Cicéron l'acceptation de l'une de ces offres. Si en effet il eût reçu un bienfait de leur main, il devenait dépendant d'eux ; et c'était tout ce qu'ils voulaient. Il me paraît étonnant que Cicéron, avec tout ce qu'il avait de lumières et de pénétration, n'ait pas découvert ce jeu de Pompée et de César, dont l'union étroite lui était si connue, et qu'il n'ait pas compris ce que sous-entendaient tous les discours obligeants que Pompée lui tenait.

Il ne songea donc qu'à se fortifier en s'attachant de plus en plus tout ce qui restait de bons citoyens dans Rome. Il avait mérité leur affection dans son consulat; il s'était vu alors maître des affaires par leur moyen. Il crut avec ce même secours pouvoir au moins se défendre dans l'occasion présente; et il comptait tellement sur ses forces, qu'il répète plus d'une fois à Atticus, dans ses lettres, qu'il attend Clodius de pied ferme, et qu'il désire d'en venir aux mains.

Le tribun donna tout d'abord à connaître l'esprit séditieux qui l'animait, en faisant à Bibulus le même affront que Métellus Népos avait fait à Cicéron au sortir du consulat. Clodius empêcha Bibulus de faire une harangue au peuple[1], et il ne lui permit de parler que pour prêter le serment qui était d'usage. On ne peut pas douter que César ne fût en cela de concert avec le tribun ; et il couronna par ce dernier trait toutes les insultes qu'il avait faites à son collègue. César sortit ainsi de charge, ayant, suivant le mot de Cicéron, confirmé et solidement établi dans son consulat la tyrannie dont il avait formé le projet et jeté les fondements dès le temps de son édilité [1].

[1] Cic. ad Att. II, 19 et 20.

[2] « Non me ille fallit, sed ipse fallitur..... Alterum « facio, ut caveam; alterum, ut non credam, facere non « possum.

[1] Dio.

[2] « Cæsarem in consulatu confirmâsse regnum, de quo « ædilis cogitârat. » (SUET. *Cæs.* cap. 9.)

LIVRE XXXIX.

Exil et rétablissement de Cicéron. L'île de Chypre réduite en province romaine. Quelques autres faits moins importants. Ans de Rome 694 et 695

§ I — Défaut de mémoires sur le détail des intrigues secrètes qui opérèrent l'exil de Cicéron. Clodius soutenu par les deux consuls. Leur caractère. Les triumvirs favorisent Clodius. Clodius, pour se préparer les voies à attaquer Cicéron, propose différentes lois : pour la distribution gratuite du blé ; pour le rétablissement des confréries d'artisans ; pour la diminution de la puissance des censeurs ; pour l'abolition des lois Ælia et Fusia. Cicéron, trompé par Clodius, laisse passer tranquillement toutes ces lois. Clodius propose une loi qui condamne à l'exil quiconque aura fait mourir un citoyen sans forme de procès. Cicéron prend le deuil. Réflexion sur cette démarche. Tous les ordres de l'État s'intéressent pour Cicéron. Loi proposée par Clodius pour assigner des gouvernements aux consuls. Le sénat, par délibération publique, prend le deuil avec Cicéron. Clodius arme toute la canaille de Rome. Emportement de Gabinius. Ordonnance des consuls qui enjoint aux sénateurs de quitter le deuil. Pison déclare nettement à Cicéron qu'il ne prétend point le défendre. Pompée l'abandonne. Assemblée du peuple où les consuls et César s'expliquent d'une façon désavantageuse pour la cause de Cicéron. Double danger de Cicéron de la part de Clodius et de la part des consuls et de César. Hortensius et Caton conseillent à Cicéron de se retirer. Il sort de Rome. Songe de Cicéron. Loi portée contre Cicéron nommément. Observations sur cette loi. Elle passe ; et en même temps celle qui regardait les départements des consuls. Biens de Cicéron vendus ; ses maisons pillées par les consuls. Clodius s'empare du terrain de la maison de Cicéron, et en consacre une partie à la déesse de la liberté. Cicéron, rebuté par le préteur de Sicile, passe en Grèce, et vient à Dyrrachium. Plancius lui donne un asile à Thessalonique. Douleur excessive de Cicéron. Ses plaintes contre ses amis. Justification de leur conduite. Apologie de Cicéron sur l'excès de sa douleur. Réflexion de Plutarque sur la faiblesse de Cicéron. Caton et César partent, l'un pour l'île de Chypre, l'autre pour la Gaule. Droits prétendus par les Romains sur l'Égypte et sur l'île de Chypre. Clodius offensé par Ptolémée, roi de Chypre. Loi de Clodius pour réduire cette île en province romaine. Le roi de Chypre n'a pas le courage de jeter ses trésors dans la mer. Il se fait mourir par le poison. Exactitude excessive de Caton à recueillir les trésors de ce roi. Précaution qu'il prend pour le transport. Ses livres de compte perdus. Son retour à Rome. Chicane que lui fait inutilement Clodius. Édilité de Scaurus. Faste incroyable des jeux qu'il donne au peuple. Jeux donnés par Curion.

L. CALPURNIUS PISO [1].

A. GABINIUS.

C'est sous le consulat de Pison et de Gabinius que Cicéron fut exilé. Si nous avions des lettres écrites par lui à Atticus dans les temps dont nous allons parler, comme nous en avons de ceux qui ont précédé immédiatement,

[1] An. R. 695 ; av. J. C. 58.

nous serions pleinement informés de toutes les intrigues et de toutes les manœuvres que l'on fit jouer pour parvenir à le perdre. Mais Cicéron, dès qu'il avait vu que le danger devenait sérieux, avait pressé Atticus de se rendre promptement auprès de lui. « Si vous « m'aimez[1], lui disait-il, autant que vous « m'aimez certainement, donnez-m'en une « preuve en venant ici avec toute la diligence « possible. Si vous dormez, éveillez-vous; « si vous êtes éveillé, mettez-vous en mar- « che; si vous êtes en marche, courez; si « vous courez, ce n'est pas assez encore, « volez. Vous ne sauriez croire combien je « compte sur vos conseils, sur votre pru- « dence; et, ce qui est le capital, sur votre « amitié pour moi. » Atticus, en ami fidèle, ne manqua pas de se rendre à des exhortations si pressantes. Ainsi Cicéron n'eut plus lieu de lui écrire, jusqu'à ce qu'il fut obligé lui-même de sortir de Rome; et pour les faits que nous avons à raconter, il ne nous aide guère que par ses harangues dans lesquelles il s'en faut bien qu'il parle à cœur ouvert, comme dans les lettres à un intime ami. Il ne laissera pas de nous être encore plus utile, et de nous fournir plus de lumières que les historiens grecs, qui n'entrent pas dans tout le détail qu'on souhaiterait, et sur l'exactitude desquels il n'est pas possible de prendre une entière confiance.

Clodius se trouvait dans la position la plus favorable pour opprimer Cicéron[2]. Il avait les deux consuls pour lui; et cette année démentait la remarque de Catulus, qui disait que rarement la république avait un consul méchant, mais que jamais, si l'on en excepte les temps de la tyrannie de Cinna, il n'était arrivé qu'elle en eût deux méchants à la fois. Catulus rassurait Cicéron par cette observation, en lui promettant toujours l'un des deux consuls au moins pour défenseur.

[1] « Si me amas tantûm quantùm profectò amas; si « dormis, expergiscere; si stas, ingredere; si ingrederis, « curre; si curris, advola. Credibile non est quantùm « ego in consiliis et prudentiâ tuâ, quodque maximum « est quantùm in amore et fide ponam. » (Cic. *ad Att.* II, n. 23.)

[2] Cic. post red in sen. — De har. res. pro domo. — Pro-Sext. in Pis. et alibi. — Plut. in Cic. Dio. lib. 3

Il est vrai que, pour peu qu'un consul eût des sentiments dignes de sa place, il ne pouvait manquer de soutenir la cause de Cicéron, qui était celle de la puissance consulaire et du sénat; car le prétexte que l'on prenait pour l'attaquer était la mort de Lentulus et de ses complices. Or, Cicéron n'avait rien fait contre ces scélérats que comme consul et en vertu d'un sénatus-consulte. Et tous les ordres de l'état, dans le danger de Cicéron, se déclarèrent si hautement pour lui, que, s'ils avaient eu un consul à leur tête, jamais Clodius n'aurait pu réussir dans son injuste et criminelle entreprise. Mais, quoique je ne prétende pas adopter en plein les invectives de Cicéron contre Pison et Gabinius, dans lesquelles on ne peut disconvenir que la passion ne l'ait emporté trop loin, les faits parlent; et il est constant que rarement avait-on vu dans la suprême magistrature de Rome un couple aussi malfaisant et aussi vendu à l'iniquité.

Gabinius, ancien ami de Catilina, était débauché de profession; l'un de ces hommes qui ont perdu toute pudeur, et qui font trophée du vice; vil flatteur de Pompée, au crédit énorme duquel il devait uniquement son élévation.

Pison portait un nom qui semblait consacré à la vertu, et il en affectait les dehors : un air sévère, des manières sérieuses et tristes, qui annonçaient presque l'austérité, un grand éloignement du luxe, et un goût de simplicité dans ses équipages, dans son habillement, et sur toute sa personne. Par là il avait imposé non-seulement au public, mais à Cicéron lui-même, qui avait d'autant plus aisément espéré trouver en lui de l'appui, que son gendre était de la même famille et portait le même nom que ce consul. Mais Pison n'était rien moins que ce qu'il voulait paraître. C'était un vrai épicurien, non-seulement pour la spéculation, mais pour la pratique. Cicéron lui reproche des mœurs tout à fait corrompues. Ce n'est pas là-dessus que j'insiste. Ce que j'observe principalement, c'est que Pison louait et suivait ces maximes épicuriennes qui vont à la destruction de toute société : que le sage ne pense qu'à soi, et rapporte tout à son utilité : qu'un homme sensé ne doit point se

fatiguer du soin et de l'embarras des affaires publiques : que rien n'est plus excellent qu'une vie oisive et toute remplie par les plaisirs : et qu'au contraire il y a de la folie et une sorte de fanatisme à penser que l'on doive respecter les lois de l'honneur, procurer le bien public, consulter dans la conduite de la vie son devoir, et non son intérêt, enfin s'exposer aux dangers, aux blessures, à la mort même, pour la patrie. Pison, gâté par ces principes si pernicieux, surtout dans un souverain magistrat, et Gabinius, conduit au même but par instinct et par la seule corruption de son cœur, se concertèrent aisément avec Clodius ; et, moyennant de bons gouvernements de provinces qui leur furent promis par ce tribun, ils se montrèrent tous deux prêts à seconder ses fureurs.

Le triumvirat acheva de rendre l'entreprise de Clodius infaillible, sinon en agissant avec lui, du moins en lui tenant lieu de corps de réserve. Crassus avait toujours haï Cicéron, qui lui rendait bien le change. César était piqué de son obstination à refuser toutes ses offres ; et surtout comme il ne doutait point que les défenseurs de l'aristocratie, au premier rayon de liberté, ne fissent les derniers efforts pour renverser tout l'ouvrage de son consulat, il voulait leur ôter les deux hommes qui pouvaient être regardés comme les colonnes de ce parti, Cicéron et Caton. C'est pour cela que Clodius donna à Caton, comme je le dirai dans la suite, un emploi qui l'obligeait de sortir de l'Italie. Pour ce qui est de Cicéron, César était disposé à le sauver, s'il eût pu se résoudre à quitter Rome : sur son refus, il le livra à la vengeance de Clodius. Et il avait cette opération tellement à cœur, qu'étant sorti de la ville avec la qualité de proconsul, et n'ayant plus la liberté de rentrer, il se tenait dans les faubourgs, faisant la guerre à l'œil, et ayant ses troupes toutes prêtes, en cas qu'il en eût été besoin. Pompée ne pouvait point se séparer de Crassus et de César. Il garda néanmoins un peu plus de mesures ; mais, s'il ne contribua pas positivement à opprimer Cicéron, au moins est-il certain qu'il l'abandonna.

Malgré tant de forces réunies, la cause de Cicéron était si belle, et les gens de bien rangés autour de lui, le sénat et l'ordre des chevaliers, également zélés pour sa défense, lui formaient un si puissant parti, que son ennemi crut avoir besoin de prendre de grandes précautions avant que de l'attaquer [1]. Dès le troisième jour de janvier, Clodius commença à dresser ses batteries, et à proposer différentes lois, soit pour se gagner la faveur de toutes sortes de personnes, soit pour écarter les obstacles par lesquels on pourrait entreprendre de l'arrêter.

L'une de ces lois regardait la distribution de blé qui se faisait aux citoyens, à très-vil prix. C. Gracchus, auteur de cette largesse, avait voulu que le blé fût vendu à un demi-as et un tiers d'as, c'est-à-dire environ six deniers de notre monnaie, le boisseau. Un prix si bas n'était pas à charge assurément même aux plus pauvres. La loi de Clodius en affranchissait les citoyens, et ordonnait que la distribution de blé fût purement gratuite. C'était un objet considérable pour la république [2], s'il est vrai, comme le dit Cicéron, que par ce retranchement elle se trouvait appauvrie presque de la cinquième partie de ses revenus.

Une seconde loi rétablissait ou instituait des espèces de confréries d'artisans. L'usage en était ancien dans Rome [3], puisqu'il en est fait mention dans les lois des Douze-Tables, et que nous en trouvons une de marchands établie peu d'années après l'expulsion des Tarquins ; et même l'institution en remontait jusqu'au règne de Numa. Néanmoins ces confréries [4] composées de petites gens, qui s'assemblaient, qui célébraient des fêtes, qui donnaient des jeux, parurent dans la suite au sénat dangereuses pour la tranquillité publique ; et, après avoir subsisté plusieurs siècles, depuis neuf ans elles avaient été toutes supprimées. Clodius ne se contenta pas de renouveler les anciennes ; il en créa de nouvelles, qu'il forma de la plus vile canaille. C'étaient des troupes toujours prêtes à ses ordres, et capables d'exécuter sous lui les plus grandes violences

[1] Cic. in Pis. n. 9, et ibid.— Ascon.
[2] Cic. pro Sext. n. 55.
[3] Liv. lib. 2, cap. 27.
[4] Plin. lib. 34, cap. 1

Sa troisième loi énervait et détruisait presque l'autorité de la censure, et devenait par là extrêmement agréable à un très-grand nombre de citoyens, et spécialement de sénateurs, dont la conduite déréglée les mettait dans le cas de craindre une magistrature sévère, qui les menaçait de les réduire aux règles du devoir, ou de les flétrir, s'ils y manquaient. Clodius les délivrait de cette crainte en ordonnant que les censeurs ne pussent ni dégrader un sénateur, ni noter aucun citoyen qui n'eût été préalablement accusé dans les formes devant eux; au lieu qu'auparavant les censeurs, quand ils étaient d'accord, flétrissaient d'office ceux dont les mœurs leur paraissaient répréhensibles, sans avoir besoin d'être provoqués par le ministère d'un accusateur.

Par ces lois, Clodius se faisait des amis et des partisans : mais il savait que parmi ses collègues, et dans le collége des préteurs, il y avait des hommes qu'il ne pouvait pas espérer de gagner; il craignait de leur part divers obstacles, et notamment celui qui se tirait des auspices. On sait quelle était la superstition des Romains par rapport aux présages, et surtout par rapport aux signes qu'ils croyaient leur venir du ciel : c'était là un des plus puissants ressorts de la politique des sénateurs pour empêcher les entreprises séditieuses de ceux qui cherchaient à flatter le peuple. Aussi les lois Ælia et Fusia, qui déclaraient nul de plein droit tout ce qui se ferait au mépris des auspices, sont appelées, en mille endroits de Cicéron, *les remparts les plus fermes de la paix et de la tranquillité de l'état.* Un magistrat qui s'était mis à consulter les auspices, s'il le faisait signifier à son collègue, ou à un tribun qui envoyait le peuple aux suffrages, arrêtait tout dans le moment; et il n'était plus permis de passer outre de tout le reste du jour. Bibulus avait souvent employé cette voie à l'égard de César, qui, agissant de hauteur, méprisa les significations de son collègue, et poussa jusqu'au bout ses entreprises. Clodius voulut une bonne fois se débarrasser de cette inquiétude, en faisant statuer par le peuple qu'il ne fût permis à aucun magistrat de consulter les auspices pendant que les tribus seraient occupées à délibérer. Cette même loi de Clodius abolissait aussi la distinction des jours dans lesquels les assemblées du peuple pouvaient ou ne pouvaient pas se tenir : distinction ménagée de toute antiquité pour mettre un frein à la licence populaire. Clodius ordonnait au contraire que tous les jours marqués dans le calendrier comme jours d'audience du préteur fussent également libres pour proposer des lois et pour en délibérer.

Il ne fallait pas avoir toute la pénétration d'esprit qu'avait Cicéron pour comprendre que ces lois étaient des machines dirigées contre lui, et qui préparaient les voies aux assauts qu'on se proposait de lui livrer : aussi prit-il d'abord le parti d'agir avec vigueur pour empêcher qu'elles ne passassent. La plupart des tribuns étaient bien intentionnés pour lui; mais surtout L. Mummius[1] Quadratus, le plus fidèle et le plus courageux ami qu'eût Cicéron parmi les magistrats de cette année, résolut de s'opposer en forme aux lois de Clodius. Celui-ci eut recours à la ruse : il feignit de n'avoir aucun mauvais dessein contre Cicéron. Il changea de langage à son égard : plus de menaces, plus d'invectives; il rejetait sur Térentia la cause de leur inimitié; enfin il promit solennellement de ne rien entreprendre contre Cicéron, s'il ne mettait point d'obstacle à ses lois. Je ne puis concevoir ni expliquer la facilité avec laquelle Cicéron, et surtout Atticus, donnèrent dans un piége si grossier. Le fait est que Cicéron, de l'avis de son ami, consentit à demeurer tranquille : Mummius ne fit point d'opposition, et les lois passèrent.

Alors Clodius leva le masque, et proposa une nouvelle loi qui prononçait la peine d'exil contre quiconque ferait ou aurait fait mourir un citoyen sans forme de procès; et, afin que cette loi éprouvât moins de difficultés, il y joignit, ou peut-être avait-il fait précéder une défense aux tribuns d'user contre elle de leur droit d'opposition. Cette restriction apposée au droit des tribuns n'était pas sans

[1] Les meilleures éditions de Cicéron varient sur le nom de ce tribun. Je le trouve appelé tantôt *Mummius*, tantôt *Ninnius*. Entre les deux noms j'ai choisi le plus connu.

exemple; et C. Gracchus s'en était servi dans un cas favorable au sénat, en déférant à cette compagnie la décision souveraine des départements des consuls, sans qu'il fût permis aux tribuns d'y mettre obstacle.

Cicéron n'était point nommé dans la loi de Clodius : cependant, dès qu'elle fut proposée, il prit le deuil, et commença à supplier le peuple de la même façon que s'il eût été accusé nommément [1]. Il se reprocha dans la suite cette démarche comme une faute, et prétendit qu'il aurait dû ou compter pour rien cette loi, ou même la louer. J'avoue que j'ai peine à comprendre comment il aurait pu louer une loi qui était le fondement de l'affaire criminelle qu'on voulait lui susciter, à moins qu'il ne soutînt qu'un citoyen condamné à mort par le sénat, pour cause de conspiration contre la république, était jugé dans les formes; ce qui pourtant était contraire au droit commun; car le peuple seul, assemblé en comices par centuries, pouvait juger un citoyen accusé du crime de haute trahison.

Dion présente la chose sous une autre face; et, supposant, comme il est vrai, que la mort de Lentulus était suffisamment indiquée par les termes de la loi, il observe que cette loi attaquait le sénat en corps, qui, à l'occasion de la conjuration de Catilina, avait donné aux consuls un pouvoir illimité, et qui avait rendu le décret en vertu duquel Lentulus et ses complices furent étranglés dans la prison. Selon cette idée, la faute de Cicéron serait d'avoir fait sa cause propre de ce qui était la cause du sénat.

Dans le vrai, tout cela ne paraît pas toucher au but. La réflexion de Cicéron est celle d'un homme que le malheur a abattu et accablé, et qui, en conséquence, blâme tout le passé, parce que le succès n'y a pas répondu. L'observation de Dion aurait lieu, si Cicéron, en se faisant l'application de la loi, eût refroidi le zèle du sénat à son égard. Mais cette compagnie ayant pris fait et cause pour lui avec toute la force imaginable, je demande quel est ici le tort que se faisait Cicéron. Une seule voie lui était ouverte pour prévenir le malheur dont il était menacé; c'était de se rendre favorables les triumvirs en acceptant la lieutenance générale que César lui avait offerte. L'ayant refusée une fois, il lui était impossible d'éviter l'exil.

Cicéron eut d'ailleurs tout le secours et tout l'appui qu'il pouvait désirer. Lorsqu'il prit le deuil, presque tous les chevaliers le prirent avec lui; et vingt mille jeunes gens, la fleur de la noblesse romaine, ayant à leur tête le fils de Crassus, accompagnaient partout Cicéron, sollicitant le peuple en sa faveur. Ce jeune Crassus avait beaucoup de mérite, et l'amour de la vertu et des lettres lui avait inspiré un très-vif attachement pour Cicéron. Tous les différents ordres de la république, toutes les villes d'Italie, témoignèrent leurs inquiétudes et leurs alarmes sur le danger d'un seul homme. Le sénat surtout s'intéressa vivement pour une cause qui était la sienne, et recourut aux consuls, les sollicitant et les sommant de prendre sur eux, comme ils y étaient obligés par le devoir de leur place, la défense de Cicéron.

Mais quelle espérance pouvait-on avoir que des consuls vendus au tribun se résolussent à agir contre lui? En même temps que Clodius avait proposé sa loi pour perdre Cicéron, il en avait proposé une autre pour assigner aux consuls de grands et importants gouvernements : à Pison celui de la Macédoine, à Gabinius celui de la Cilicie. Ainsi non-seulement le complot était manifeste, mais encore le salaire que ces indignes magistrats se faisaient payer pour livrer au tribun sa victime.

Cependant Gabinius étant venu au sénat (car Pison, en conséquence d'une indisposition vraie ou simulée, ne s'y trouva pas), toute la compagnie conjura avec larmes le consul présent de se charger d'une si belle cause, de mettre en délibération l'affaire de Cicéron, et de proposer, selon le vœu général de tous les sénateurs, que l'on prît le deuil avec lui. Les chevaliers adressèrent aussi à Gabinius une députation tendant aux mêmes fins, à la tête de laquelle étaient deux illustres consulaires, Hortensius et Curion. Le consul rebuta avec dédain les prières de tant de grands personnages qui se jetaient à ses pieds. Alors le tribun Mummius, suivant le droit de sa charge, mit en délibération ce que le consul avait refusé de proposer; et il fut

[1] Cic. ad Att. III, 15.

rendu un décret portant que tous les sénateurs prendraient le deuil comme dans une calamité publique.

Cicéron a bien raison de se faire honneur d'une telle délibération : « O jour, s'écrie-t-il, « funeste [1] pour le sénat et pour tous les gens « de bien, funeste pour la république, mais « aussi glorieux pour moi dans toute la pos- « térité qu'il m'était douloureux dans le mo- « ment par les maux qu'il m'annonçait ! Quel « est celui à qui jamais il soit arrivé rien de « si honorable? Tous les gens de bien, de « leur propre mouvement, tous les sénateurs, « par une délibération publique, prennent le « deuil en faveur d'un seul citoyen ; et cela « dans l'unique vue de témoigner leur dou- « leur, et non, suivant la coutume, pour ren- « dre leurs prières plus touchantes. Car, qui « pouvaient-ils prier, puisque tous étaient « dans les larmes, et que c'était une marque « suffisante pour être reconnu méchant ci- « toyen que de n'avoir pas pris le deuil? »

Clodius entra en fureur en voyant les efforts que l'on faisait pour arracher de ses mains celui qu'il voulait proscrire [2]. Il avait pris dès auparavant la précaution de s'entourer de gens en armes. Il avait enrôlé, sous prétexte de ces confréries qui venaient d'être renouvelées par sa loi, toute la canaille de Rome et la lie des esclaves. Déjà il avait fait usage de cette escorte digne de lui pour insulter Cicéron, pour le couvrir de boue, et lui faire mille avanies, pendant que ce respectable suppliant parcourait la place et la ville, implorant la protection des citoyens. Il avait rempli d'armes et de gens armés le temple de Castor ; et, en ayant ôté les degrés, il en avait fait comme une citadelle qui dominait sur la place, et qui le rendait maître absolu de tout ce qui pouvait s'y passer. Alors donc, ayant autour de lui une partie de ses troupes, et l'autre dans le temple qui lui servait de forteresse, il cita à comparaître devant le peuple les députés de l'ordre des chevaliers qui avaient été se présenter au consul [1] ; et, au lieu de leur permettre d'exposer leurs raisons, il les livra aux outrages et aux coups de ce vil amas de populace dont il était environné. Hortensius pensa être tué par ces furieux. Un autre sénateur, qui se nommait Vibiénus, fut si maltraité qu'il en mourut peu de temps après.

Gabinius ne garda plus de mesures. Il sortit tout troublé de l'assemblée du sénat dont je viens de parler ; et, ayant convoqué celle du peuple [2], il y parla comme n'eût osé faire, dit Cicéron, Catilina vainqueur. Il dit « qu'il « avait pitié de l'erreur de ceux qui croyaient « que le sénat fût encore quelque chose dans « la république ; que, pour ce qui regardait « les chevaliers romains, il allait leur faire « porter la peine de l'appui qu'ils avaient « prêté à Cicéron dans son consulat ; que le « temps était venu pour ceux qui avaient été « alors dans la crainte (il entendait les conju- « rés), de se venger de leurs ennemis. » Ces discours sont assurément bien étranges dans la bouche d'un consul, et prouvent que Gabinius ne cherchait pas même à déguiser ses desseins criminels sous des couleurs favorables. Ses actions furent conformes à son langage ; et sur-le-champ, par une entreprise inouïe et sans exemple, il relégua à deux cents milles de Rome un illustre chevalier romain nommé L. Lamia, qui s'était distingué par son zèle pour la cause de Cicéron.

Peu de temps après, on vit paraître une ordonnance des consuls qui enjoignait aux sénateurs de quitter le deuil et de reprendre l'habillement de leur état : ordonnance tyrannique [3], qui, laissant subsister les causes de la douleur, en interdisait les marques, et qui

[1] « O diem illum, judices, funestum senatui bonisque « omnibus, reipublicæ luctuosum, mihi ad domesticum « mœrorem gravem, ad posteritatis memoriam glorio- « sum ! Quid enim quisquam potest ex omni memoriâ « sumere illustrius, quàm pro uno cive et bonos omnes « privato consensu, et universum senatum publico con- « silio mutâsse vestem? Quæ quidem tum mutatio non « deprecationis causâ est facta, sed luctûs : quem enim « deprecarentur, quum omnes essent sordidati, quum- « que hoc satis esset signi, esse improbum, qui mutatâ « veste non esset ? » (Cic. *pro Sext.* n. 27.)

[2] Pro Sext. n. 34.

[1] Pro Milone, n. 37.

[2] Post red. in sen. n. 12. — Pro Sext. 28.

[3] « Quis hoc fecit ullâ in Scythiâ tyrannus, ut eos quos « luctu afficeret lugere non sineret ? Mœrorem relinquis, « mœroris aufers insignia. Eripis lacrymas non conso- « lando, sed minando. » (Cic. *in Pis.* n. 18)

arrêtait les pleurs par des menaces, et non en présentant des motifs de consolation.

Pison faisait bien connaître par cette démarche qu'il était d'intelligence avec Gabinius. Il le déclara nettement à Cicéron vers ce même temps, dans une visite que celui-ci vint lui rendre accompagné de son gendre C. Pison [1]. « Gabinius, dit le consul à Cicéron, « est abîmé : il ne peut se soutenir que par « un gouvernement de province ; le sénat ne « le lui donnera pas, il l'attend du tribun. « Moi, j'ai de la déférence pour mon collègue, comme vous en avez eu pour le vôtre « dans votre consulat. N'espérez aucun appui « de la part des consuls : chacun est ici pour « soi. »

Restait Pompée, en qui Cicéron avait toujours eu beaucoup de confiance, et qui l'aurait réellement sauvé, s'il eût eu autant de bonne volonté que de pouvoir. Mais Clodius disait hautement, et répétait dans toutes ses harangues, que les trois plus puissants citoyens, César, Crassus et Pompée, étaient d'accord avec lui et résolus de le soutenir. Pompée se taisait ; et, par un silence si expressif dans de telles circonstances, il autorisait suffisamment les discours du tribun. Les ennemis de Cicéron, voulant même fournir un prétexte à Pompée de lui refuser son appui, imaginaient des embûches, des desseins d'attenter à sa vie ; et ils chargeaient de ces soupçons un homme aussi éloigné par caractère d'un dessein si noir qu'incapable d'y penser dans un temps où ses propres dangers et ses craintes ne l'occupaient que trop. Cependant Pompée, soit peut-être pour accréditer ces bruits, soit pour éviter les sollicitations, soit par honte, avait quitté Rome, et se tenait à la campagne dans une maison qu'il avait près d'Albe,

Cicéron ne put se résoudre à renoncer à l'espérance du secours de Pompée sans avoir fait les dernières tentatives. Il lui envoya son gendre ; il alla lui-même à Albe. Plutarque assure que Pompée, rougissant de voir celui qu'il ne rougissait pas de trahir, ne fut pas plus tôt averti que Cicéron entrait chez lui par une porte, qu'il se déroba secrètement par l'autre ; et cette conduite convient assez au caractère que Salluste lui attribue [1], d'avoir eu plus de pudeur sur le front que dans les sentiments. Il est pourtant certain que Cicéron parvint à le voir, si ce n'est dans cette occasion précise, du moins dans quelque autre moment. Il se jeta même à ses pieds ; et Pompée eut la dureté de ne le point relever, et de lui dire qu'il ne pouvait rien faire contre la volonté de César.

Quatre des premières têtes du sénat [2], L. Lentulus, actuellement préteur, Q. Fabius Sanga, et deux consulaires, L. Torquatus, et M. Lucullus, frère du vainqueur de Mithridate, voulurent faire encore un effort. Pompée, en traitant avec eux, s'enveloppa dans toute sa dissimulation, et se montra, suivant sa coutume, attentif à sauver les apparences, tandis qu'il comptait pour rien la réalité du devoir. Il les renvoya aux consuls en leur disant « que c'était aux souverains « magistrats qu'il appartenait de se charger « de la cause de la république, et de propo- « ser l'affaire au sénat : que, pour lui, il ne « voulait point, sans délibération publique, « combattre contre un tribun qui était armé; « que dès qu'il se verrait autorisé par un sé- « natus-consulte, il prendrait les armes. »

C'était une collusion manifeste : car Pompée n'ignorait pas quels étaient les sentiments des consuls. Gabinius répondit aux quatre sénateurs d'une façon dure et désobligeante. Pison [3] prit un ton plus modéré, mais qui revenait au même dans le fond. Il dit « qu'il ne « se piquait pas d'autant de courage qu'en « avaient montré dans leur consulat Cicéron, « et Torquatus [4] qui lui parlait : qu'il n'était « point question de recourir aux armes, ni de « combattre : que Cicéron pouvait sauver une « seconde fois la patrie en se retirant ; que, « s'il entreprenait de résister, le carnage une « fois commencé, n'aurait plus de bornes : « qu'en un mot, ni lui, ni César son gendre,

[1] In Pis. n. 12.

[1] « Oris probi, animo inverecundo.» (SALLUSTE, *ap. Suet. de Gramm.* cap. 14.)

[2] Cic. ad Att. x, 4.

[3] In Pis. 77, 78.

[4] Sous le consulat de Torquatus il y avait eu une première conjuration de Catilina, dont nous avons parlé dans le temps.

« ni Gabinius son collègue, n'abandonne-
« raient le tribun. »

Cette déclaration était nette et précise; mais elle se faisait dans le particulier. Bientôt et les consuls et César eurent occasion de s'expliquer publiquement. Car Clodius, pour faire connaître en même temps à ses amis et à ses adversaires combien il était puissamment soutenu, indiqua une assemblée du peuple hors la ville, afin que César pût y assister. Là il produisit d'abord les consuls, qui improuvèrent l'un et l'autre le supplice de Lentulus, que Pison même osa taxer de cruauté. César, avec cet air de modération et de douceur qu'il garda toujours, sans s'écarter néanmoins jamais de ses vues, dit « que l'on savait assez « ce qu'il avait pensé par rapport à Lentulus « et aux autres qui s'étaient trouvés envelop-« pés dans la même cause; que, s'il en eût « été cru, on ne les aurait point mis à mort: « que cependant il n'était point d'avis que « l'on fît aucune recherche du passé, et qu'il « valait mieux ensevelir le tout dans l'ou-« bli. »

Cicéron n'avait plus alors que deux partis à prendre : c'était ou de se retirer, ou de combattre. Ses forces ne laissaient pas d'être considérables. Tout ce qu'il y avait de plus vertueux dans la ville, tous les citoyens qui conservaient quelque attachement pour le bien public, pour les lois, pour la liberté, étaient prêts à prendre les armes en sa faveur. Et il n'est pas douteux que, se voyant si bien appuyé, il se serait déterminé à une résistance courageuse, s'il n'eût eu affaire qu'à cette canaille ramassée qui était aux ordres de Clodius, et qui n'était composée que de scélérats tirés des cachots, ou d'esclaves, ou de malheureux débris des troupes de Catilina. Mais il savait qu'un premier combat, quand même il y eût eu la supériorité, n'aurait pas été décisif. Clodius l'avait dit en pleine assemblée[1]: *Il faut que Cicéron périsse une fois, ou qu'il soit deux fois vainqueur.* Ce mot n'avait rien d'obscur, et annonçait fort clairement que, si le tribun était tué dans le combat, les consuls, et César, dont les légions n'étaient pas loin, vengeraient sa mort. Ce second danger, plus grand sans comparaison que le premier, et dont les suites pouvaient être funestes, non-seulement à Cicéron, mais à la république entière, méritait une extrême attention.

Les avis furent partagés entre les amis de Cicéron. M. Lucullus[1] voulait que l'on opposât la force, quel qu'en pût être l'événement. Hortensius, et Caton, qui n'était pas encore parti pour l'île de Chypre, où Clodius l'envoyait, craignaient que cette querelle, si une fois les épées y étaient tirées, ne devînt une guerre civile. Ils représentaient à Cicéron que son éloignement ne pouvait pas être de longue durée; que bientôt Clodius, par ses fureurs, lasserait ses propres amis, et qu'alors toute la république, d'un vœu unanime, redemanderait son libérateur. Ce parti était le seul raisonnable, le seul généreux, à le bien prendre, et ce n'est pas sans raison que Cicéron s'est fait honneur d'avoir deux fois sauvé la patrie[2]; la première fois avec un succès brillant et glorieux, et la seconde aux dépens des plus cruelles disgrâces: heureux, s'il eût soutenu cette gloire par sa constance dans son exil, et si, au contraire, le peu de fermeté qu'il montra dans son infortune n'eût pas donné lieu de penser que la timidité avait eu part à la résolution qu'il prit de céder à ses ennemis!

Il sortit donc de Rome pendant la nuit, après avoir porté au Capitole une Minerve qu'il paraît avoir jusque-là vénérée dans sa maison comme sa divinité tutélaire, et qu'il consacra dans ce temple auguste avec le titre de *gardienne de la ville*. Sa pensée était sans doute que la ville de Rome perdait son *gardien* en le perdant, et qu'il était forcé, après avoir inutilement tenté toutes les ressources de la prudence humaine, à lui laisser les dieux

[1] Cic. pro Sext. n. 43.

[1] Plutarque nomme Lucullus simplement sans prénom. Mais le grand Lucullus, qui mourut peu de temps après en démence, était vraisemblablement dès lors dans un état d'affaiblissement qui le rendait incapable d'affaires. C'est par cette raison que j'ai attribué ce que dit Plutarque à son frère M. Lucullus, qui s'était intéressé en faveur de Cicéron auprès de Pompée et des consuls.

[2] « Unus rempublicam bis servavi, semel gloriâ, ite-« rùm ærumnâ meâ. » (Cic. *pro Sext.* n. 49.

eux-mêmes pour *gardiens* [1]. On était alors dans les premiers jours d'avril; et il gagna promptement les côtes de la Lucanie, se préparant à passer en Sicile, où il comptait trouver et de l'affection de ta part des peuples, et de la protection de la part du préteur C. Virgilius, homme doux, et qui, dans les temps précédents, avait toujours montré de l'attachement au meilleur parti.

Je ne sais si je devrais parler d'un songe qu'il eut dans cette fuite, étant encore peu éloigné de Rome [2]. Ce qui m'y détermine, c'est que le jugement qu'il en a porté lui-même peut servir de règle à ceux qui seraient trop frappés du rapport qu'ont quelquefois nos songes avec des événements réels. Il s'imaginait errer dans des lieux solitaires, lorsqu'il vit venir à lui Marius précédé de licteurs, dont les faisceaux étaient couronnés de branches de laurier. Il lui semblait que Marius lui demandait quelle était la cause de sa tristesse, et qu'ayant appris de lui qu'il venait d'être chassé de sa patrie, il lui prit la main, l'exhorta à avoir bon courage, et le confia à son premier licteur, avec ordre de le conduire dans le temple qu'il avait fait bâtir et consacré à l'Honneur et à la Vertu, disant à Cicéron que de ce lieu partirait son salut. Ce songe fut vérifié par le retour de notre illustre fugitif, comme tout le monde sait; et afin qu'il ne manquât rien à son entier et parfait accomplissement, ce fut dans le temple construit par Marius que fut rendu l'un des plus célèbres sénatus-consultes dans l'affaire du rétablissement de Cicéron. Cette dernière circonstance fait tout le merveilleux du songe, comme il a eu soin de l'observer : car du reste il pensait si souvent à Marius, il comparait si volontiers sa fortune présente avec celle d'un si fameux compatriote, proscrit autrefois et exilé, puis revenu avec gloire en Italie, qu'il n'est pas étonnant que ces idées se réveillassent chez lui pendant le sommeil. Que le sénat fût auteur de son rétablissement, c'était encore une espérance qui lui roulait sans cesse dans l'esprit. Quant à la conformité de l'événement avec le songe pour ce qui regarde le lieu du sénatus-consulte, Cicéron l'attribue simplement au hasard. Mais comme c'était un usage tout commun que le sénat s'assemblât dans les différents temples de la ville, ne peut-on pas dire que Marius, présent à son esprit, devait renouveler la trace du temple qu'il avait bâti; plutôt que celle de tout autre?

Dès que Clodius fut instruit de la retraite de Cicéron, il le fit condamner nommément à l'exil par une loi qui fut proposée à peu près en ces termes : *Voulez-vous, ordonnez-vous, Romains, que M. Tullius Cicéron, pour avoir fait mourir des citoyens romains sans aucune forme de procès, pour avoir porté sur les registres publics un faux sénatus-consulte, ait été privé de l'usage de l'eau et du feu* [1] *; qu'il soit défendu à toute personne de le recevoir et de lui donner asile jusqu'à la distance de cinq cents milles de Rome, et que, s'il est trouvé dans cet espace, il soit permis de le tuer, lui et ceux qui l'auront reçu chez eux; qu'il soit en outre défendu à tout magistrat et à tout sénateur de proposer jamais ou de favoriser son rappel, de délibérer, de conclure, d'opiner en quelque façon que ce puisse être qui tende à cette fin; en un mot, de prendre aucune part à aucun décret qui eût pour objet de lui permettre de revenir dans cette ville?* La même loi prononçait aussi une amende contre Cicéron, ou même la confiscation de ses biens.

Cette loi était dressée avec toute la méchanceté possible, comme on le voit, mais d'ailleurs avec beaucoup d'impéritie. L'expression même n'en était pas correcte. Elle voulait que Cicéron *eût été privé*, et non pas *qu'on le privât*, UT INTERDICTUM SIT, *non* UT INTERDICATUR, de l'usage de l'eau et du feu. C'était supposer un jugement précédent; et il n'y en avait eu aucun. Ce vice d'expression, qui est en soi peu de chose, marque néanmoins la témérité et l'inconsidération de Clodius, qui n'avait pas même soin d'employer des greffiers ou secrétaires qui sussent le style des actes publics, Cicéron lui en fait un reproche. *Tu défendais*, lui dit-il, *que l'on ne me reçût; et tu n'avais pas ordonné que je sortisse.*

[1] Cic. ad Att. lib. 3.
[2] Cic. de Divin. lib. 1, n. 59 et lib. 2, n. 140-143

[1] « Ut interdictum sit. »
[2] Cic. pro Domo, n. 47.

L'imputation d'avoir fabriqué le sénatus-consulte qui condamnait Lentulus et ses complices à la mort était si évidemment calomnieuse, et tellement insoutenable, que ce seul article suffisait pour donner moyen de revenir avec avantage contre la loi qui le contenait. On devine aisément que l'intention de Clodius était de priver son ennemi de l'appui qu'il trouvait dans l'autorité du sénat, et de le faire regarder comme le seul auteur de la mort de plusieurs citoyens du premier rang. Mais la passion l'aveuglait : car, en établissant sa loi sur un faux énoncé, il élevait un édifice ruineux, qui se détruisit par lui-même. « Si j'ai « inséré dans les registres publics un faux « sénatus-consulte, dit Cicéron, la loi a lieu « si cela n'est pas, elle est de toute nullité, « Or, par combien de décrets postérieurs le « sénat a-t-il reconnu et confirmé celui que « l'on veut faire passer pour mon ouvrage? »

Cette loi ne laissa pas d'être autorisée par les suffrages, je ne dirai pas du peuple, mais d'une multitude de misérables qui étaient aux gages du tribun. Cicéron s'étant retiré, ses défenseurs n'avaient plus d'intérêt qui les obligeât de combattre. La loi passa sans opposition; seulement elle fut réformée, je ne sais pas pourquoi, quant à la distance, qui fut réduite à quatre cent mille au lieu de cinq cent mille pas, cent trente-trois lieues au lieu de cent soixante-six.

Les récompenses pour les consuls marchaient de pair avec les disgrâces de Cicéron. La loi pour leur donner des gouvernements avait été proposée en même temps que celle qui était le fondement du procès criminel qu'on lui intentait: elle fut reçue le même jour que celle qui le condamnait à l'exil. Gabinius même y fit un changement à son avantage; et au lieu de la Cilicie il se fit donner la Syrie, province plus riche; et qui lui ouvrait un plus beau champ à la fortune, et, comme il se l'imaginait, à la gloire.

Le désastre de Cicéron était assez complet pour satisfaire une haine ordinaire. Mais celle de Clodius était forcenée, et elle s'étendit jusque sur les maisons de ville et de campagne de celui qu'il venait de proscrire. Soit que les biens de Cicéron fussent confisqués, soit qu'il s'agît du paiement d'une amende dont ses biens devaient répondre, il est certain qu'ils furent mis à l'encan. Pas un honnête homme ne se présenta pour en acheter aucune partie; il n'y eut que les créatures de Clodius qui voulurent profiter de cet indigne butin. Les consuls ne s'oublièrent pas non plus[1]. Aussitôt après le départ de Cicéron, et avant que la dernière loi eut été portée contre lui, déjà le feu était mis à sa maison de Rome : on la pillait en même temps, et les colonnes de marbre avec les autres ornements étaient transportées dans la maison de la belle-mère de Pison, qui était dans le voisinage. Gabinius prit pour lui la dépouille de celle que Cicéron avait dans le territoire de Tuscule. Il la fit détruire, et, comme il en avait une dans le même canton, il s'empara non-seulement des meubles de celle de Cicéron et de tout ce qui est nécessaire pour le ménage de la campagne, mais il n'y eut pas jusqu'aux arbres du parc qu'il ne fît déraciner pour les transplanter dans le sien.

Il était bien juste que Clodius recueillît aussi le fruit d'un crime dont il était le principal auteur. Le terrain de la maison de Rome de Cicéron fut l'objet qui piqua sa cupidité. Cette maison était grande et spacieuse, et elle avait été bâtie, cinquante ou soixante ans auparavant, par le fameux tribun M. Drusus, à qui l'on a attribué la guerre sociale[2]. Elle était située dans le quartier du mont Palatin, donnant sur la place, et voisine de celle de Clodius. Ce tribun résolut donc de s'agrandir en ajoutant à sa maison l'emplacement de celle de son ennemi. Mais, pour contenter en même temps sa vengeance, voici ce qu'imagina sa rage ingénieuse. La maison de Cicéron touchait d'un côté à un portique qui avait été autrefois la maison de M. Fulvius, tué avec C. Gracchus. Cette maison ayant été rasée comme celle d'un ennemi public, Catulus, vainqueur des Cimbres, y avait construit le portique dont je parle, pour être un monument de sa victoire. Clodius, se réservant les neuf dixièmes du terrain de Cicéron, en joignit une portion à la colonnade de Catulus, afin de confondre la cause de Cicéron avec celle de Fulvius par la société

[1] Cic. pro Domo.
[2] Vell. II, 14.

d'une même peine. Ce n'est pas tout encore : pour empêcher que jamais, s'il était possible, le propriétaire ne pût rentrer dans son bien, il consacra ce portique par une dédicace solennelle, dans laquelle le pontife Pinarius Natta lui prêta son ministère ; et il y plaça une statue sous le nom de la déesse de la Liberté, comme s'il eût été le vengeur de la liberté publique opprimée par Cicéron. Cette statue représentait originairement une courtisane de la ville de Tanagre en Béotie : tel était l'objet que Clodius, aussi peu scrupuleux en religion qu'en morale, proposait au culte des peuples.

Pendant que Clodius triomphait[1], Cicéron cherchait un asile, et avait de la peine à le trouver. Arrivé auprès de la ville de Vibone en Lucanie, il passa quelques jours dans les terres d'un homme qu'il nomme Sica, et qui avait eu de l'emploi sous lui pendant qu'il était consul. Son plan était, comme je l'ai déjà dit, d'aller en Sicile. Mais le préteur C. Virgilius, qui avait d'anciennes liaisons avec lui, qui avait été plus d'une foi collègue de son frère, qui pensait comme lui sur les affaires de la république, refusa néanmoins de le recevoir dans sa province : tant les malheureux trouvent peu d'amis! Cicéron, exclu de l'espérance d'une retraite douce et tranquille en Sicile, et ne voulant pas, par un plus long séjour dans un même lieu, mettre en danger son hôte Sica, tourna vers la mer supérieure, et fit par terre le chemin de Vibone à Brindes. Il n'entra point dans cette ville, et il se tint comme caché dans la maison de campagne de M. Lénius Flaccus, homme généreux et ami fidèle, qui méprisa le péril auquel il exposait et sa fortune, et même sa vie, en retirant un proscrit ; et qui, sans être effrayé de la peine prononcée par une loi injuste et criminelle, rendit pendant treize jours à Cicéron tous les devoirs d'une noble et courageuse hospitalité.

C'eût été une grande douceur pour notre fugitif d'avoir la compagnie d'Atticus. Il l'avait prié de le venir trouver, et il comptait passer avec lui en Epire, où cet ami avait de grands biens. La chose ne fut pas possible ; et Cicéron regarda ce contre-temps comme un nouveau malheur qui se joignait au grand nombre de ceux dont il était déjà accablé. Atticus ne lui fut pourtant pas inutile à Rome, et il lui rendit des services effectifs qui valaient bien la consolation qu'il lui aurait procurée par sa présence. Il fallut donc que Cicéron s'embarquât seul à Brindes, ce qu'il fit le dernier avril ; et il passa à Dyrrachium [1], ville qui était sous sa protection, et qui avait conservé pour lui de l'attachement.

Atticus l'avait invité à se retirer dans les terres qu'il avait en Epire. Mais ce séjour ne plaisait pas à Cicéron, surtout à cause du voisinage d'un grand nombre d'anciens amis de Catilina, qui, depuis la déroute de leur parti, forcés d'abandonner l'Italie, s'étaient répandus dans l'Achaïe et dans le reste de la Grèce. Il craignait particulièrement Autronius, l'un des plus audacieux et des plus puissants de ces exilés. C'était le collègue de P. Sylla, nommé avec lui au consulat, privé avec lui de cette charge par un jugement solennel, pour cause de brigue, et qui depuis était entré dans les deux conjurations de Catilina. Cicéron, ne trouvant donc point de sûreté pour lui à rester dans la Grèce, songeait à traverser la Macédoine, et à passer la mer pour aller gagner Cyzique dans la Propontide. Le zèle d'un ami l'empêcha de s'éloigner si fort de l'Italie.

Cet ami était Cn. Plancius, actuellement questeur sous T. Apuleïus, préteur de Macédoine. Plancius ne fut pas plutôt informé de l'arrivée de Cicéron à Dyrrachium, qu'il accourut sans licteurs, sans aucune marque de sa dignité, témoignant par tout son extérieur la douleur dont il était rempli. Il l'emmena à Thessalonique, où il avait un palais comme questeur ; et il l'engagea à y rester pendant plusieurs mois, quoique Cicéron, effrayé, par de nouveaux avis, des mauvais desseins que formaient contre lui ces conjurés dont j'ai fait mention, inclinât beaucoup à passer en Asie. Plancius le retint par une espèce de violence : il demeura auprès de lui pour veiller à sa sûreté ; il fut tellement occupé des devoirs de l'amitié, qu'il les préféra même aux fonctions de sa charge. Le courage du questeur

[1] Cic. pro Planc. et Ep. ad fam. lib. 14, et ad Att. lib. 3.

[1] Durazzo, dans l'Albanie.

est d'autant plus louable, que son préteur ne lui en donnait pas l'exemple ; et que, plaignant Cicéron et l'aimant, il n'osait témoigner ses sentiments au dehors, par la crainte qu'il avait de Clodius.

C'est dans cette retraite que Cicéron attendit longtemps son rappel avec une impatience et un abattement peu dignes d'un si grand génie. Son désastre l'avait atterré dans le premier moment, jusqu'à le porter à renoncer à la vie. Atticus le détourna de ce funeste dessein, en l'exhortant à se réserver pour de meilleurs temps. Mais, si Cicéron consentit à vivre, ce ne fut que pour pleurer son malheur. Ses lettres à sa femme, à son frère, à Atticus, sont pleines de lamentations. Il se représente sans cesse toutes les circonstances les plus affligeantes de sa disgrâce ; et s'il s'arrête, c'est de peur de trop aigrir sa douleur, et parce que ses larmes effacent ce qu'il écrit. Il ne voulut point voir son frère qui revenait du gouvernement de l'Asie, craignant de se trop attendrir, surtout lorsqu'il leur faudrait se séparer. Il n'admettait aucune consolation, si ce n'est celle d'un prochain retour. Encore était-il si découragé, qu'il se défiait toujours du succès, et que les dispositions les plus heureuses avaient peine à faire renaître l'espérance dans son cœur. Sa tristesse alla si loin, que le bruit se répandit dans Rome qu'il y avait du dérangement dans son esprit et dans sa raison. Ce bruit était faux ; il y parait bien par ses lettres. Mais tout ce qu'il avait d'esprit, il l'employait à se tourmenter. Il se rappelle sans cesse les fautes qu'il prétend avoir faites, et se les reproche avec amertume. J'avoue que je n'en vois qu'une, qui est de s'être trop reposé sur les promesses vagues de Pompée, et d'avoir, par une suite de la confiance qu'il prenait en lui, refusé l'emploi de lieutenant général que César lui offrait. Mais est-il d'un homme sage de se consumer en regrets inutiles sur le passé ?

Ce qui me paraît encore moins excusable, ce sont ses plaintes contre ses amis et contre Atticus lui-même, à qui il écrit. Il sied si peu à un homme tel que Cicéron d'avoir les défauts des âmes vulgaires, que je ne puis lui pardonner de s'en prendre, dans ses maux, à tout ce qui l'environne. Selon lui, Atticus n'a pas manqué de fidélité, mais d'activité et de zèle ; et, faute de s'intéresser avec assez de chaleur aux dangers de Cicéron, il n'a point tiré de ce fonds de prudence et de bon conseil dont il était pourvu, toutes les ressources que son esprit pouvait et devait lui fournir[1]. Pour ce qui est d'Hortensius et de quelques autres, ce sont des perfides, qui ont abusé continuellement de la confiance qu'il avait en eux. Il leur attribue la cause de sa ruine. « Ce ne « sont pas, dit-il, nos ennemis, mais nos en« vieux qui nous ont perdus[2]. » Et le fondement de tous ces reproches, c'est le conseil qui lui a été donné de se retirer de Rome plutôt que de combattre. Il n'est pas difficile de justifier les amis de Cicéron contre lui-même et par lui-même.

Premièrement la vive douleur d'Atticus sur le malheur de son ami, attestée par les mêmes lettres où Cicéron se plaint de lui, et les services qu'il lui rendit pendant son exil, à lui et à tout ce qui lui appartenait, à sa femme, à son frère, à ses enfants, sont une preuve indubitable de l'intérêt qu'il avait pris à ses périls. On ne chérit point dans la disgrâce celui pour lequel on a été froid dans le temps qu'il se soutenait encore.

Quant à ce qui regarde Hortensius, il y avait longtemps que Cicéron l'accusait de lui porter envie. C'est principalement à Hortensius qu'il en veut lorsqu'il représente comme jaloux de sa gloire ces amateurs de leurs viviers et de leurs carpes[3], dont il se moque en plus d'un endroit de ses lettres à Atticus. Il est certain que les zélateurs de l'aristocratie, tels qu'était Hortensius, n'avaient pas lieu d'être entièrement contents de Cicéron. Ils s'étaient toujours opposés à Pompée, regardant les commandements accumulés sur lui contre toutes les règles comme une voie qui le menait à la tyrannie. Cicéron, au contraire, avant que d'être nommé consul, avait fait sa cour à Pompée ; et depuis son consulat il s'était lié étroitement avec lui. Cependant ces républicains rigides se réunirent autour de

[1] Cic. ad Q. fr. 1, 3.
[2] « Non inimici, sed invidi perdiderunt. » (Cic. *ad Att.* III, 9.)
[3] Cic. ad Att. lib. 1, n. 20 ; lib. 2, n. 1, etc.

Cicéron lorsqu'ils le virent attaqué. Hortensius, en particulier, se chargea, comme nous l'avons dit, d'une députation en sa faveur auprès des consuls; et en s'acquittant de cette fonction, il pensa perdre la vie. Ce n'est pas là assurément la conduite d'un perfide et d'un traître. S'il lui conseilla de se retirer, Caton, selon Plutarque, en fit autant; et Cicéron déclare à Atticus qu'il n'a aucun lieu à se plaindre de Caton [1]. A quoi donc attribuer ses reproches si amers, et si souvent répétés contre Hortensius, sinon au chagrin qui le dominait, et à une mauvaise humeur aigrie par l'infortune? Déplorons la faiblesse de la nature humaine : et, après l'exemple d'un esprit si grand, si cultivé, et néanmoins si fort abattu par la disgrâce, concevons qu'afin qu'il nous soit permis de compter sur notre constance, il faut au moins qu'elle ait été mise à l'épreuve.

Ce n'est pas la faute d'Atticus si son ami ne témoignait pas plus de courage. Il lui donnait fréquemment, quoique avec douceur, des avis sur cet article : mais il n'était point écouté, et Cicéron justifiait l'excès de sa douleur par l'excès de son infortune. Lorsqu'il fut rétabli dans Rome, comme ses ennemis lui reprochaient cette mollesse d'âme, il prit un autre tour, et prétendit en faire une vertu [2]. « J'ai ressenti, dit-il, une vive et « cruelle douleur [3], je l'avoue, et je ne prétends pas faire parade d'une prétendue sa« gesse qu'auraient désirée en moi ceux qui « trouvent que j'étais abattu et découragé « par ma disgrâce. Est-ce donc que, me « voyant arraché à tant d'objets si chers, « dont je ne fais point ici le dénombrement, » parce que je ne puis encore aujourd'hui y « penser sans verser des larmes, est-ce que « je devais renoncer à l'humanité et rejeter « les sentiments de la nature? En ce cas, je « ne mériterais aucune louange pour le parti « que j'ai pris de me retirer; et je ne pour« rais demander que la république m'en tînt « compte, comme d'un bienfait, si je n'avais « quitté pour elle que des choses dont il me « fût aisé de me priver. Une telle dureté dans « l'âme, comme celle d'un corps qui ne sen« tirait pas quand on le brûle, serait insensi« bilité, et non pas vertu. S'exposer aux dou« leurs les plus cuisantes, et souffrir seul, « pendant que la ville jouit d'un état floris« sant, les maux qu'éprouvent les vaincus « dans une ville prise par l'ennemi; se voir « séparé de tous les objets de sa tendresse, « voir sa maison ruinée et ses biens pillés, se « priver de sa patrie pour le bien de la patrie « même; être dépouillé de tous les bienfaits « les plus éclatants du peuple romain, et pré« cipité du plus haut degré de la fortune et « de la splendeur; voir des ennemis avides, « qui, avant les funérailles de celui qu'ils « persécutent, s'en font déjà payer le salaire; « souffrir tant de maux pour la conservation « de ses concitoyens, et cela avec sentiment, « avec douleur, non en se parant d'une sa« gesse que rien n'affecte, mais en retenant « tout l'amour pour soi-même et pour les

[1] Cic. ad Att. lib. 3, n. 15.

[2] Pro Domo, n. 97.

[3] « Accepi magnum atque incredibilem dolorem; non « nego, neque istam mihi adscisco sapientiam, quam « nonnulli in me requirebant, qui me animo nimis frac« to esse atque afflicto loquebantur. An ego poteram, « quum a tot rerum tantâ varietate divellerer, quas id« circò prætereo quòd ne nunc quidem sine fletu com« memorare possum, infìciari me esse hominem, et com« munem naturæ sensum repudiare? Tum verò neque « illud meum factum laudabile, nec beneficium ullum a « me in rempublicam profectum dicerem, si quidem ea « reipublicæ causâ reliquissem quibus æquo animo care« rem : eamque animi duritiam, sicut corporis quod, « quum uritur, non sentit stuporem potiùs quàm virtu« tem putarem. Suscipere tantos animi dolores, atque ea « quæ captâ urbe accidunt victis, stante urbe unum per« peti, et jam se videre distrahi a complexu suorum, dis« turbari tecta, diripi fortunas, patriæ denique causâ « patriam ipsam amittere; spoliari populi romani bene« ficiis amplissimis, præcipitari ex altissimo dignitatis « gradu; videre prætextatos inimicos, nondùm morte « comploratâ, arbitria petentes funeris; hæc omnia su« bire conservandorum civium causâ, atque ita ut dolen« ter absis, non tam sapiens quàm ii qui nihil curant, sed « tam amans tuorum ac tui, quàm communis humanitas « postulat : ea laus præclara atque divina. Nam qui ea « quæ nunquam cara et jucunda esse duxit, animo æquo « reipublicæ causâ deserit, nullam benevolentiam insi« gnem in rempublicam declarat : qui autem ea relin« quit, reipublicæ causâ, a quibus cum summo dolore « divellitur, ei patria cara est, cujus salutem caritati an« teponit suorum. » (Cic. *pro Domo*, n. 97, 98.)

« siens qu'inspire la nature : voilà ce que « j'appelle une gloire admirable et divine. « Car celui qui renonce sans peine, en consi- « dération de la république, à ce qui jamais « ne lui a été cher, que fait-il pour la répu- « blique? que lui sacrifie-t-il? Mais celui qui, « pour l'avantage de la patrie, abandonne « des biens auxquels il ne peut s'arracher « sans une extrême douleur, voilà l'excellent « citoyen, à qui la patrie est vraiment chère, « puisqu'il en préfère le salut à tout ce qu'il « a de plus cher au monde. » Cette apologie est très-bien tournée, et serait sans réplique, si entre une insensibilité féroce et une molle faiblesse il n'y avait pas un milieu, je veux dire la grandeur d'âme, qui n'étouffe pas le sentiment, mais qui le modère et en triomphe.

Il n'est pas possible de ne pas convenir avec Plutarque que l'on avait droit d'attendre d'un esprit orné de tant de belles connaissances plus de constance dans l'adversité; d'autant plus que Cicéron se piquait de philosophie, et voulait que ses amis ne l'appelassent point orateur, mais philosophe, prétendant qu'il avait embrassé la philosophie comme son objet, et qu'il ne s'était servi de l'éloquence que comme d'un instrument nécessaire à quiconque veut entrer dans l'administration des affaires publiques. « Mais [1], ajoute ce sage « historien, le torrent de l'opinion a une « terrible force pour effacer de l'âme la tein- « ture de tout ce que l'étude et la doctrine y « ont introduit, et pour communiquer à ceux « qui prennent part au gouvernement les vi- « ces de la multitude par le commerce qu'ils « sont forcés d'avoir avec elle. L'homme pu- « blic ne résistera jamais à cette séduction « puissante, à moins qu'il ne se tienne sans « cesse sur ses gardes, et qu'il n'ait une ex- « trême attention à n'entrer en société avec « le vulgaire que pour les affaires mêmes, « et non pas pour les passions que font naî- « tre les affaires. »

[1] Ἀλλ' ἡ δόξα δεινὴ τὸν λόγον ὥσπερ βαφὴν ἀποκλύσαι τῆς ψυχῆς, καὶ τὰ τῶν πολλῶν ἀνομόρξασθαι πάθη δι' ὁμιλίαν καὶ συνήθειαν τοῖς πολιτευομένοις, ἂν μή τις εὖ μάλα φυλαττόμενος οὕτω συμφέρηται τοῖς ἐκτὸς, ὡς, τῶν πραγμάτων αὐτῶν, οὐ τῶν ἐπὶ τοῖς πράγμασι πάθων συμμεθέξων. (Plut in Cic. [32]

A peu près dans le même temps que Cicéron fut obligé de s'exiler de Rome, Caton partit pour l'île de Chypre, où l'envoyait Clodius, et César, ayant ainsi écarté de la république les deux hommes qu'il craignait davantage, n'eut plus de raison qui le retînt dans le voisinage de la ville : il en eut même de s'éloigner; car les partisans de l'aristocratie, commençant à revenir de la consternation où les avait jetés d'abord le consulat de César, et la violence exercée sur Cicéron, se mirent en devoir d'agir contre l'oppresseur de la liberté publique [1]. Deux préteurs, L. Domitius et C. Memmius, voulurent soumettre à l'examen du sénat les actes du consulat de César, dans le dessein de les faire casser. Son questeur fut mis en justice. Lui-même se vit attaqué par le tribun L. Antistius; mais il implora le secours des autres tribuns pour jouir du bénéfice de la loi qui mettait à l'abri de toute poursuite ceux qui étaient absents pour le service de l'état, et il se hâta de partir.

Après son départ, Vatinius [2], qui l'avait si bien servi l'année précédente, fut aussi accusé au tribunal du préteur Memmius. Vatinius était actuellement revêtu de l'emploi de lieutenant général sous César, et par conséquent il avait un titre pour se dispenser de répondre à l'accusation. Mais il voulut faire l'homme de bien; ce qui lui convenait très-peu : et comme s'il se fût confié pleinement en son innocence, il revint de la province où il était déjà, et il sembla se mettre en devoir de paraître en jugement. Apparemment il croyait que le crédit de César le tirerait de danger sans peine. Lorsqu'il vit qu'il s'était trompé et que l'affaire se mettait en règle, il commença à craindre, et il implora la protection des tribuns, et nommément celle de Clodius, pour être dispensé de se présenter devant les juges. La chose était sans exemple; et quelque exorbitante que fût la puissance des tribuns, ils avaient toujours respecté l'ordre des jugements. Comme donc le préteur allait en avant, Clodius et Vatinius eurent recours à la violence, qui était leur ressource ordinaire. Suivis d'une troupe de

[1] Suet. in Cæs. cap. 23.
[2] Cic. in Vatin.

gens armés, ils viennent attaquer le préteur sur son tribunal, le mettent en fuite, fracassent les bancs des juges, jettent les urnes destinées à recevoir les bulletins sur lesquels les suffrages étaient écrits : les accusateurs eurent bien de la peine à sauver leur vie. Ainsi Vatinius, accusé, commit dans le jugement même tous les crimes contre lesquels l'ordre des jugements est établi. Quelle fureur ! comment pouvait subsister Rome dans le renversement des lois, et de toute la police, qui est le fondement de la société humaine? Devons-nous être étonnés que le gouvernement républicain ait enfin péri ? ou plutôt, ce qui a droit de nous surprendre, n'est-ce pas qu'il ait pu se maintenir encore quelques années?

Toutes ces accusations ne laissèrent pas de donner de l'inquiétude à César, et elles furent pour lui un avertissement de se procurer toujours l'amitié et l'appui des magistrats qui étaient en charge chaque année. Ce fut une de ses grandes attentions pendant tout le temps qu'il passa dans sa province; et il n'y épargna ni les soins, ni surtout l'argent, dont il fit dans cette vue des profusions incroyables. Je remets au livre suivant le récit de ses premiers exploits dans les Gaules. Je vais rendre compte ici de la commission donnée à Caton par Clodius.

Ptolémée régnait dans l'île de Chypre, qui avait été souvent un partage de cadet dans la maison des Lagides. Il était frère de Ptolémée Auléte, qui régnait en Egypte, et tous deux enfants bâtards de Ptolémée Lathyre. J'ai parlé ailleurs d'un testament de Ptolémée Alexandre, dernier prince légitime du sang des Lagides, lequel faisait le peuple romain héritier de tous ses droits ; et j'ai dit que César, après son édilité, avait voulu faire valoir ce testament vrai ou faux, mais qu'il en avait été empêché par les plus gens de bien et les plus modérés du sénat. L'état des deux Ptolémée était donc incertain, tant à cause du vice de leur naissance, que surtout à cause des prétentions qu'avait le peuple romain sur les royaumes dont ils jouissaient. C'est par ce motif qu'Auléte acheta si cher la protection de Pompée et de César, afin de parvenir par leur crédit à se faire reconnaître pour roi d'Egypte par le sénat et par le peuple romain, comme enfin il y réussit sous le consulat de César. Son frère, qui, entre autres vices, était sordidement avare, ne voulut point faire une pareille dépense, et il s'en trouva mal. Clodius, dans son tribunat, fit revivre le testament d'Alexandre et les prétentions du peuple romain, au moins sur l'île de Chypre; et il proposa une loi pour en dépouiller Ptolémée, et la réduire en province romaine.

Un motif de vengeance l'animait contre ce roi malheureux. Il y avait déjà plusieurs années que Clodius, ayant quitté l'armée de Lucullus après l'avoir soulevée contre son général, et s'étant retiré en Cilicie auprès de Q. Marcius Rex, qui le fit amiral de sa flotte[1], avait été pris par les pirates. Comme il se trouvait sans argent, il s'adressa à Ptolémée, roi de Chypre, pour avoir de quoi payer sa rançon. Ce prince avare, à qui une telle dépense déplaisait fort, n'envoya que deux talents. Les pirates ne voulurent point recevoir une somme si chétive, et ils aimèrent mieux rendre gratuitement la liberté à leur prisonnier, qu'ils n'osaient retenir, dans la crainte qu'ils avaient de Pompée, alors commandant des mers. Clodius, devenu tribun longtemps après, se souvint de cette injure; et ce fut pour s'en venger qu'il résolut de détrôner Ptolémée.

J'ai dit par quelles raisons il avait jeté les yeux sur Caton pour le charger de cet odieux emploi. Dès les premiers jours qu'il fut en charge, il le manda, et lui dit que, le connaissant pour le plus intègre des Romains, il voulait lui donner une preuve effective de son estime et de sa confiance; que plusieurs des plus illustres citoyens briguaient la commission de réduire l'île de Chypre, dont le roi possédait de très-grands trésors ; mais que Caton était seul digne d'un emploi qui demandait un désintéressement parfait, et qu'il serait préféré à tout autre concurrent. Caton

¹ Suet. In Cæs. cap. 2
² Hist. Ptolem.

¹ Strabo, lib. 14, pag. 684. — Appian. Civ. lib. pag. 441. — Dio, lib. 35.
² Plut. In Cat.

se récria qu'une telle préférence n'était pas un bienfait, mais un piége et un affront. Alors Clodius, prenant son ton insolent et dédaigneux : *Eh bien*, lui dit-il, *si vous ne voulez point y aller de bonne grâce, vous serez forcé d'y aller malgré vous.* Et de fait, il proposa et fit passer la loi pour envoyer Caton avec l'autorité de préteur dans l'île de Chypre, et pour le charger d'en détrôner le roi Ptolémée ; et comme si cette commission n'eût pas été assez onéreuse par elle-même, il y ajouta celle de rétablir les exilés de Byzance. Son plan était de donner de l'occupation à Caton pour longtemps hors de Rome, afin de ne le point trouver en son chemin pendant toute l'année de son tribunal. Il se vantait aussi d'avoir[1] par là arraché à Caton cette langue qui avait toujours parlé avec tant de force contre les commandements donnés à des particuliers. La liberté d'un tel langage ne lui était plus permise, selon Clodius, puisqu'il se trouvait lui-même dans le cas.

Il est vrai que le commandement donné à Caton n'était pas dans les régles ordinaires ; mais assurément il ne pouvait pas passer pour dangereux dans la république : car Caton reçut la commission toute nue, sans aucune force pour l'exécuter ; il ne lui fut pas donné un vaisseau, pas un soldat, mais seulement un questeur, avec deux greffiers, dont l'un était concussionnaire public, et l'autre client de Clodius.

Il n'eut en effet besoin ni de flotte, ni d'armée. Dès que l'infortuné roi de Chypre eut appris la nouvelle du décret porté contre lui, sentant qu'il lui était impossible de résister à la puissance romaine, il désespéra de ses affaires, et songea non à combattre, mais à mourir[2]. Seulement il eut d'abord la pensée de se venger des brigands qui le dépouillaient, en les frustrant de leur proie. Pour cela il fit charger toutes ses richesses sur plusieurs vaisseaux, et il s'avança en mer dans le dessein de couler à fond sa flottille, et de se noyer avec tout ce qu'il possédait : mais[3], vil esclave de son argent, il n'eut pas le courage de le perdre, pendant qu'il renonçait lui-même à la vie ; et, comme s'il eût été chargé de le garder pour les Romains, il le fit reporter dans son palais.

Avant qu'il eût exécuté la résolution qu'il avait prise de mourir, arriva Canidius, ami de Caton[1] ; et il proposa de sa part à Ptolémée de céder à sa mauvaise fortune, et d'accepter, en dédommagement de ce qu'on lui ôtait, le titre et les revenus de prêtre du temple de Vénus à Paphos. Ptolémée était tout déterminé à ne point lutter avec des forces trop inégales contre une puissance qui avait absorbé tous les royaumes de l'univers ; mais il ne put se résoudre à déchoir, et à se contenter d'un état inférieur à celui dont il avait joui. Il aima mieux se faire périr par le poison.

Caton était resté à Rhodes, attendant le succès de la négociation de Canidius. Dès qu'il eut appris la mort de Ptolémée, il fit partir en diligence Brutus son neveu, pour être comme le surveillant de Canidius, et empêcher le divertissement des trésors du roi de Chypre : car le rigide Caton se défiait presque de tout le monde, et même de ses amis. Pour lui, il alla à Byzance, où il n'eut pas de peine, avec le pouvoir dont il était armé, et avec l'autorité que lui donnait sa vertu, à rétablir la paix et la concorde, en faisant rentrer dans leur patrie ceux qu'une faction ennemie en avait chassés.

Il vint ensuite dans l'île de Chypre[2], dont les peuples le reçurent avec joie, parce qu'ils haïssaient leur roi, et espéraient être traités plus doucement par les Romains. Il n'éprouva donc aucune difficulté par rapport aux arrangements politiques qu'il s'agissait de donner à cette nouvelle province de l'empire. Son occupation unique fut de dresser l'inventaire des trésors du roi, et de vendre les meubles

[1] « Linguam se evellisse M. Catoni, quæ semper contra extraordinarias potestates libera fuisset. » (Cic. *pro Sext.* n. 60.)

[2] Val. Max. lib. 9, cap. 4.

[3] « Non sustinuit mergere aurum et argentum, sed « futurum suæ necis præmium domum revexit. Procul « dubio hic non possedit divitias, sed a divitiis possessus « est titulo rex insulæ, animo pecuniæ miserabile mancipium. » (Val. Max.)

[1] Plut. in Cat.

[2] Dio, lib. 39.

[3] Plutarch.

et les bijoux du palais. Il est superflu, et presque injurieux à Caton de remarquer que dans ce maniement il montra une intégrité parfaite ; mais il outra cette vertu, comme il faisait la plupart des autres. Il se piqua en tout d'une exactitude rigoureuse ; il porta tout ce qui se vendit aux prix les plus hauts ; il était lui-même présent à tout, soupçonnant tous ceux qui l'environnaient, huissiers, greffiers, acheteurs, amis. Il parlait lui-même à ceux qui se présentaient pour acheter, tâchant, s'il est permis de se servir de cette expression, d'achalander sa marchandise. Cette roideur, qui serait indécente dans un particulier lorsqu'il s'agit de ses intérêts, devient-elle louable en matière de deniers publics ? je ne saurais me le persuader. La fidélité et l'exactitude sont nécessaires, mais sans préjudice de l'humanité et de la modération. Caton indisposa par cette conduite plusieurs de ceux qui lui avaient toujours été attachés, et en particulier le plus ancien et le meilleur de ses amis, Munatius, qui demeura brouillé avec lui pendant un très-long temps ; et ce fut là un des reproches sur lesquels César appuya le plus dans ses Anti-Catons. Les attentions de Caton ne furent pas sans fruit. La dépouille du roi de Chypre fut portée par ses soins jusqu'à près de sept mille talents [1] (vingt et un millions de livres). D'une si riche proie Caton ne se réserva qu'une statue de Zénon [2], chef et auteur de la secte stoïque : et ce qui lui rendit cette statue précieuse, ce ne fut ni la richesse de la matière, ni la beauté du travail, mais uniquement la gloire de la philosophie.

Pour le transport de ces richesses, il prit les plus grandes précautions. Il fit distribuer l'argent en plusieurs vases, qui contenaient chacun deux talents et cinq cents dragmes (six mille deux cent cinquante livres [3]). Au cou de chacun de ces vases était attaché un long cordeau, au bout duquel était un liége, afin que, s'il arrivait un naufrage, les liéges en se montrant sur la surface de l'eau indiquassent les endroits où les vases seraient enfoncés. Le voyage fut heureux par rapport à l'argent, dont il ne se perdit que très-peu de chose. Il n'en fut pas de même des livres de compte, que Caton avait fait dresser dans le plus bel ordre, avec un soin infini [1]. Il avait même voulu qu'il en fût fait deux copies, qu'il plaça sur deux vaisseaux différents, pour plus grande sûreté. Malgré ces soins, elles périrent toutes deux dans le trajet. Ce fut une vraie mortification pour la vanité de Caton : car il ne craignait pas que son intégrité fût suspecte, d'autant plus qu'il amenait avec lui les intendants et les gens d'affaires du roi de Chypre, qui étaient au fait de tout ; mais il eût souhaité que ses comptes eussent été gardés dans les archives de la république pour servir de modèles à tous ceux qui seraient chargés d'une semblable administration ; et il fut très-fâché d'être frustré de cette gloire.

Il ne revint à Rome qu'après une année révolue, sous le consulat de Lentulus Spinther et de Métellus Népos. Lorsqu'on le sut près de la ville, tout le sénat, ayant les consuls et les préteurs à sa tête, et une grande partie du peuple, vint au-devant de lui. Caton ne se montra aucunement attentif à un si grand témoignage d'honneur ; ce qui choqua beaucoup de personnes. Il ne descendit point à terre ; il ne fit point arrêter ses vaisseaux ; mais, uniquement occupé du dépôt dont il avait la charge, il rasa le rivage, qui était bordé d'une multitude infinie de spectateurs, et ne mit pied à terre qu'à l'arsenal de marine où devaient être remis les vaisseaux du roi de Chypre, et entre autres une galère à six rangs de rames, que Caton lui-même montait. De là il fit porter devant lui en pompe, à travers la place publique, les trésors qu'il avait recueillis et gardés avec tant de soin ; et ce fut comme une espèce de triomphe, qui lui attira les applaudissements de tout le peuple. Le sénat se proposa aussi d'honorer sa vertu, et lui décernait la préture pour l'année suivante avec le droit d'assister aux jeux en robe prétexte. Caton refusa ces récompenses, ne voulant point de distinctions contraires aux lois et au droit commun des

[1] 40 millions de francs.
[2] Plin. lib. 34, cap. 8, et lib. 7, cap. 30.
[3] Près de 12,000 francs. E. B.

[1] Plut.
[2] Vell. II, 45. — Plut.

citoyens. Il demanda seulement et obtint que l'on affranchît l'un des intendants du roi de Chypre, des services et de la fidélité duquel il avait été singulièrement satisfait.

Au milieu de l'admiration et de l'estime générale, Clodius seul prit occasion de la perte des livres de compte de Caton pour lui faire des chicanes[1]. Il était soutenu dans ce dessein par César, qui de la Gaule, où il faisait alors la guerre, écrivait à Clodius pour l'engager à harceler et à fatiguer Caton. Ce fut sans aucun succès, comme aussi c'est sans aucune vraisemblance qu'ils faisaient répandre le bruit que Caton avait souhaité d'être déclaré préteur hors de rang pour l'année suivante; que c'était à sa prière que les consuls en avaient fait la proposition dans le sénat; et qu'il n'y avait renoncé que parce qu'il avait vu que la chose pourrait bien ne pas réussir. Le caractère connu de Caton réfute suffisamment ces soupçons. Il eut encore une prise avec Clodius au sujet des esclaves du roi de Chypre amenés par lui à Rome, et qui devenaient les esclaves de la république. Clodius prétendait leur donner son nom, parce que c'était en vertu d'une loi portée par lui que Ptolémée avait été dépouillé de son royaume. Les amis de Caton soutenaient au contraire que l'honneur de les nommer appartenait à celui qui les avait transmis en la possession du peuple romain, en détrônant leur maître, et réduisant son royaume en province. Ils voulaient donc qu'on les appelât tous *Porcius*, qui était le nom de famille de Caton. On trancha la difficulté en les nommant *Cypriens*.

Je reviens au consulat de Pison et de Gabinius, pendant lequel Scaurus fut édile, et fit pour les jeux qu'il avait à donner au peuple une dépense si furieuse, que Pline ne craint point de dire que cet exemple[2] fut une des principales causes de la corruption des mœurs du siècle dont nous parlons[3].

Scaurus était extrêmement riche. Son père, le fameux Scaurus, prince du sénat, sous une apparence de probité rigide, n'avait négligé, si nous en croyons Pline, aucun moyen de s'enrichir, quelque odieux qu'il pût être; et sa mère Métella, ayant épousé Sylla après la mort du vieux Scaurus, avait bien mis à profit le temps de la proscription, et s'était emparée des dépouilles d'un grand nombre de malheureux citoyens. Des biens si mal acquis furent dissipés follement par celui qui s'en trouvait héritier. Il n'est pas possible de n'être pas étrangement surpris de la dépense énorme que fit Scaurus, dans son édilité, pour un théâtre dont l'usage était renfermé dans l'espace d'un mois, et qui surpassait en magnificence des édifices bâtis pour l'éternité.

La scène était une grande face de bâtiment à trois étages, dont le premier était de marbre, le second, chose incroyable et unique, de verre, et le troisième de bois doré. Cette face était ornée de trois cent soixante colonnes du plus beau marbre; celles d'en bas[4] avaient trente-huit pieds de haut. Dans les intervalles des colonnes on avait placé trois mille statues de bronze, et une multitude infinie de tableaux, et entre autres tous ceux de Sicyone, ville du Péloponèse, et qui avait été la plus fameuse école de peinture, qui, se trouvant alors extrêmement obérée, avait vu saisir par ses créanciers tout ce qu'elle possédait de tableaux. Scaurus les acheta, et les transporta sur son théâtre. La partie de l'édifice destinée aux spectateurs était assez vaste pour contenir quatre-vingt mille âmes, c'est-à-dire le double de ce qu'en contenait le théâtre de Pompée, qui fut bâti à demeure quelques années après. Enfin, quant à ce qui regarde les tapisseries et ornements de toute espèce, soit pour la décoration du théâtre, soit pour les habillements des acteurs, la quantité et la richesse en étaient si prodigieuses, que le superflu, ayant été porté par ordre de Scaurus à sa maison de campagne de Tuscule, et cette maison ayant été brûlée quelque temps après,

[1] Dio.

[2] « Cujus (Scauri) nescio an ædilitas maximè pro« straverit mores civiles. »

[3] Plin. lib. 39, cap. 25.

[4] Je traduis Pline littéralement. Il se trouve pourtant ici une difficulté frappante. La distinction de colonnes d'en bas et colonnes d'en haut suppose que les étages de verre et de bois doré étaient garnis de colonnes de marbre. Ce qui ne paraît guère conforme aux règles de l'architecture.

la perte fut estimée cent millions de sesterces (douze millions cinq cent mille livres [1]).

Pour ce qui est des spectacles[2], outre les tragédies et comédies, sur lesquels nous n'avons aucun détail, Scaurus donna des combats d'athlètes, inconnus jusqu'alors à Rome, et seulement en usage dans les villes grecques. Il fit creuser un canal qu'il remplit d'eau, et dans lequel il montra au peuple un hippopotame et cinq crocodiles, animaux qui jusque-là n'avaient point été vus par les Romains. Aux jeux du Cirque il fit paraître cent cinquante panthères; et il exposa aux regards des curieux un squelette de quarante pieds de long, dont les côtes étaient plus hautes que celles des éléphants des Indes, et qui avait l'épine du dos d'un pied et demi de largeur. On disait que ce squelette était celui du monstre marin qui devait dévorer Andromède auprès de la ville de Joppé[3] dans la Palestine, et qui avait été tué par Persée.

Scaurus, après avoir fait tant de profusions pour une vaine satisfaction du peuple, voulut se satisfaire lui-même en ornant et décorant sa maison. Il y fit transporter, lors de la démolition de son théâtre, les plus belles et les plus hautes des colonnes de marbre dont j'ai parlé pour en former dans sa maison un beau péristyle. Pline rapporte que l'entrepreneur[4] qui s'était chargé de l'entretien des égouts publics exigea que Scaurus lui garantît le dommage que pourrait causer aux voûtes des égouts le transport de ces masses énormes par les rues sous lesquelles ils passaient. « Combien était-il plus nécessaire (dit ce « judicieux écrivain) de prendre des sûretés « pour garantir les mœurs publiques de la « contagion d'un exemple si pernicieux ! »

Voilà tout ce que gagna Scaurus à cette excessive dépense, un ornement peu nécessaire à sa maison. Du reste il n'en tira d'autre fruit que de se ruiner, et de contracter beaucoup de dettes. Il en devint plus ardent à piller, pour remplacer par ses concussions les vides que son faste insensé avait faits dans sa fortune.

A Scaurus Pline joint Curion pour exemple d'une folie qui est du même genre[1], et qui peut être regardée comme appartenante aux mêmes temps, puisqu'elle n'est postérieure[2] que de quelques années. Curion n'était pas à beaucoup près aussi riche que Scaurus, et, n'ayant eu de ses pères qu'un bien honnête, il l'avait dissipé par son luxe et par ses débauches, jusqu'à s'endetter de soixante millions de sesterces (sept millions cinq cent mille livres), que César paya pour lui dans le dessein de le gagner à son parti. Ainsi il n'avait pour patrimoine[3], comme Pline le dit élégamment, que les troubles de l'état et la discorde des premiers citoyens. Ne pouvant donc, dans les jeux funèbres qu'il jugea à propos de donner pour honorer la mémoire de son père, égaler la magnificence de Scaurus, il voulut y suppléer par la singularité de l'invention. Il fit construire deux théâtres de bois, voisins l'un de l'autre, qui tournaient sur des pivots. Ces théâtres, qui renfermaient et le spectacle et les spectateurs, furent d'abord adossés, et il donna sur chacun d'eux en même temps des pièces dramatiques, qui furent exécutées par les comédiens sans qu'ils s'entendissent ni se troublassent les uns les autres. Dans l'après-midi du même jour, il fit faire un demi-tour à ces deux théâtres, toujours remplis, de sorte qu'ils formèrent une enceinte et un amphithéâtre, au milieu duquel des gladiateurs combattirent. Il répéta plus d'une fois ce manége, qui exposait la vie de tout un peuple, et la nation fut assez folle pour admirer un jeu qui pouvait la faire périr.

[1] Un peu plus de vingt millions de francs. E. B.

[2] Freinshem. Liv. 42, 43.

[3] C'est là que Pline, Strabon, Pomponius Méla, placent la scène de cet événement. M. l'abbé Banier, Mytholog. t. III, liv. II, chap. 5, pag. 117, tâche de concilier ces auteurs avec Ovide, qui suppose le fait arrivé dans l'Éthiopie.

[4] « Satisdari sibi damni infecti coegit redemptor cloa« carum, quum in Palatium extraherentur. Non ergo in « tam malo exemplo moribus cavere utilius fuerat ? » (PLIN. XXXVI, cap. 15.)

[1] Plin. lib. 36, cap. 15.

[2] Il paraît, par la seconde lettre de Cœlius à Cicéron, que Curion donna des jeux et fit construire un théâtre sous les consuls Sulpicius et Marcellus, an de Rome 701.

[3] « ...... Ut qui nihil in censu haberet, præter dis« cordiam principum. »

§ II. — Dispositions favorables des esprits pour la cause de Cicéron. Pompée, insulté par Clodius, revient à Cicéron. Délibération du sénat, dès le premier juin, en faveur de Cicéron. Opposition du tribun Ælius. Combat entre Clodius et Gabinius, qui s'était rangé du côté de Pompée. Arrivée du frère de Cicéron à Rome. La haine publique se déclare en toutes façons contre Clodius. Clodius se tourne vers le parti des républicains rigides. Pompée, dans la crainte que Clodius n'attente sur sa vie, se renferme dans sa maison. Les consuls demeurent toujours contraires à Cicéron. Nouveaux efforts des tribuns en faveur de Cicéron, sans fruit. Chagrin que cause à Cicéron un décret du sénat en faveur des consuls désignés. Sextius, tribun désigné, va en Gaule pour obtenir le consentement de César au rappel de Cicéron. Deux tribuns du nouveau collége gagnés par la faction de Clodius. Lentulus propose au sénat l'affaire de Cicéron. Avis de Cotta. Avis de Pompée. Le tribun Gavianus empêche la conclusion. Huit tribuns proposent l'affaire au peuple. Violence de Clodius. Carnage. Milon entreprend de réprimer cette fureur. Son caractère. Il accuse Clodius. Il oppose la force à la force. Suspension totale des affaires dans Rome. Le bon parti prend le dessus. Lettres circulaires du consul Lentulus à tous les peuples de l'Italie. Applaudissements de la multitude. Mouvements incroyables dans Rome et dans toute l'Italie en faveur de Cicéron. Assemblée du Sénat au Capitole et sénatus-consulte pour ordonner le rappel de Cicéron. Assemblée du peuple, où Lentulus et Pompée exhortent et animent les citoyens. Nouveau décret du sénat en faveur de Cicéron. Assemblée solennelle par centuries, où l'affaire est terminée en dernier ressort. Séjour de Cicéron à Dyrrachium pendant huit mois. Son départ de cette ville. Son retour triomphant à Rome. Ses maisons de ville et de campagne rebâties aux dépens de la république. Sur l'avis de Cicéron, on décerne à Pompée la surintendance des blés et des vivres dans tout l'empire. Murmures des républicains rigides contre Cicéron. Sa réponse. Pompée ramène l'abondance dans Rome. Violence de Clodius contre Cicéron et contre Milon. Clodius est nommé édile. Mort de Lucullus. Caractère de l'éloquence de Callidius.

Nous avons laissé Cicéron dans sa retraite de Thessalonique [1], abîmé de douleur, quoiqu'il eût lieu de concevoir déjà d'assez heureuses espérances. Exilé pour la plus belle cause qui fût au monde, il avait emporté avec lui les regrets de tout ce que l'on comptait de gens de bien dans Rome et dans toute l'Italie. On ne le regardait pas même comme exilé [1], et on lui conserva tous les droits de citoyen, excepté ceux que la violence de son ennemi lui avait arrachés. L. Cotta, qui avait été censeur, déclara avec serment dans le sénat que, s'il eût eu à dresser le tableau des sénateurs en l'absence de Cicéron, il y aurait mis son nom dans le rang qui lui appartenait. On ne substitua point de juge en sa place. Aucun de ses amis, en faisant un testament, ne manqua de lui faire les mêmes legs que s'il eût été présent; aucun, soit citoyen, soit allié de l'empire, ne laissa échapper l'occasion de lui rendre toute sorte de devoirs et les services dont il avait besoin; et Plutarque témoigne que toute la Grèce s'empressa à lui donner les marques les plus éclatantes d'affection et d'attachement. Enfin le sénat, dès qu'il eut un rayon de liberté, le recommanda, comme un dépôt précieux, à tous les rois et à tous les peuples, et rendit de solennelles actions de grâces à ceux qui avaient pris soin de conserver à la république un si excellent citoyen.

Ces sentiments furent quelque temps dans le cœur des sénateurs et de la plupart des magistrats sans oser paraître; et quelque bien intentionnés qu'ils fussent, ils ne formèrent que des vœux secrets et impuissants, jusqu'à ce qu'ils eussent l'aveu de Pompée. Mais la témérité et la pétulance incroyables de Clodius ne tardèrent pas à procurer à la cause de Cicéron cet avantage décisif, et à lui rendre un protecteur qui ne l'avait abandonné qu'avec quelque regret.

Cicéron était parti dans les premiers jours d'avril; et dès le mois de mai Clodius commença à insulter Pompée. Le jeune Tigrane avait été fait prisonnier, comme je l'ai dit, et mené en triomphe par ce général, qui le remit ensuite à la garde de L. Flavius, l'un de ses amis, et actuellement préteur dans l'année dont nous parlons. Clodius, gagné par argent, entreprit de donner moyen à Tigrane de se sauver. Étant à souper chez

[1] An. R. 694; av. J. C. 58. — Cicero, ubi supra.

[1] Dio. Appian. Plut. — Cic. pro Domo, 85,58.

Flavius, il le pria de lui faire amener le prince. Lorsque Clodius le vit entré dans la salle, il le fit mettre à table, s'empara de sa personne, et refusa de le rendre, soit à Flavius, soit à Pompée lui-même, qui le redemandait. Au bout de quelque temps, il l'embarqua sur un vaisseau qui devait le mener en Asie; mais une tempête étant survenue dans le moment qu'il partait, le força de relâcher à Antium, qui n'était qu'à une petite distance de Rome. Aussitôt le tribun envoya Sex. Clodius, son homme de confiance, pour ramener le prince à la ville. Flavius, qui fut averti de ce qui se passait, alla lui-même avec main forte pour reprendre son prisonnier. Il se livra entre ces deux troupes un combat sur le chemin d'Appius. Plusieurs furent tués des deux parts; mais le plus grand nombre du côté de Flavius, et entre autres un chevalier romain, qui se nommait M. *Papirius*, et qui était ami de Pompée. Flavius fut obligé de s'enfuir, et revint presque seul à Rome.

Pompée fut extrêmement piqué de cette insulte. Il souffrait avec peine que Clodius tournât contre lui les forces du tribunat, dont il avait lui-même rétabli la puissance. La haine contre Clodius réveilla dans son cœur l'amitié pour Cicéron; et il engagea le fidèle et zélé Mummius Quadratus à agir ouvertement pour le rappel de celui dont ce même tribun avait tâché, par toutes sortes de voies, d'empêcher l'éloignement. En effet, le sénat s'étant assemblé le premier juin, Mummius, au refus des consuls, mit en délibération l'affaire de Cicéron. Toutes les voix se réunissaient pour ordonner qu'il fût rappelé; mais l'opposition d'Ælius Ligur, tribun et ami de Clodius, empêcha que le sénat ne pût former son décret.

Cependant cet événement ranima le courage des amis de Cicéron, et irrita la fureur de Clodius. Il savait à qui s'en prendre; et il n'est point de moyens de chagriner Pompée dont il ne s'avisât et qu'il ne mît en usage. Gabinius, créature de Pompée, s'était rangé du côté de son patron. De là naquirent des combats dans la place, où souvent il en coûta la vie à plusieurs des combattants, et dans l'un desquels les faisceaux du consul Gabinius furent brisés par la multitude attachée à Clodius. « C'était un spectacle bien doux pour le « peuple romain [1], dit Cicéron, que le combat de ces deux scélérats, Gabinius et Clodius. Il en attendait l'événement avec une « impartialité entière. Quel que fût celui des « deux qui pérît, c'eût été un gain; mais la « satisfaction eût été complète, si tous deux « eussent pu périr à la fois. » Clodius poussa la vengeance jusqu'à employer les cérémonies de la religion pour consacrer à Cérès les biens de Gabinius; et Mummius en fit autant des biens de Clodius lui-même. Mais de part et d'autre ce n'étaient que de vaines menaces sans aucun effet réel.

Pendant ces débats le frère de Cicéron arriva à Rome dans un équipage convenable à sa douleur, et il fut reçu par un très-grand nombre des meilleurs citoyens, qui allèrent au-devant de lui, mêlant leurs larmes aux siennes. Il vint fortifier les sollicitations et les prières du gendre de Cicéron, Pison Frugi, jeune homme d'un très-grand mérite, et qui se montra inviolablement attaché à la cause de son beau-père, mais qui ne put recueillir le fruit de sa vertu, étant mort un peu avant que de le voir de retour. Térentia, femme de Cicéron, fit aussi très-bien son devoir; et tant de supplications réunies attendrissaient les citoyens.

Au contraire la haine publique se déclarait en toutes façons contre Clodius. Dans tous les jeux qui furent donnés cette année au peuple il n'osa jamais se montrer, de crainte des huées, des sifflets, et peut-être de quelque chose de pis. Quiconque l'avait servi contre Cicéron, quelque affaire qu'il eût, de quelque genre qu'elle pût être, était condamné à tous les tribunaux. Les chevaliers romains se ralliaient pour unir leurs forces. Les sénateurs, ne pouvant obtenir des consuls qu'ils proposassent de délibérer sur l'affaire de Cicéron, rejetaient toutes les autres, et ne voulaient point en entendre parler que celle qu'ils regardaient comme capitale ne fût terminée.

Il n'était pas possible que tous ces mouve-

[1] « Quo quidem in spectaculo mira æquitas erat. Uter « eorum perisset... In ejusmodi pari lucrum fieri putabat : immortalem verò quæstum, si uterque cecidisset. » (Cic. in Pis n. 27.)

ments n'inquiétassent Clodius. Mais ce qui me paraît plus singulier dans sa conduite, c'est qu'il voulut faire le personnage d'honnête homme, et de zélateur des droits du sénat et de l'aristocratie. Il savait que les républicains rigides avaient été, dans tous les temps, opposés à Pompée, et ne souffraient actuellement qu'avec peine l'autorité qu'il prenait dans la république. Comme il trouvait donc Pompée en son chemin, il se tourna vers le parti qui lui était contraire. Il disait et dans le sénat, et devant le peuple, que les lois de César avaient été portées au mépris des auspices; et il ne se souvenait pas, comme le remarque Cicéron, que parmi ces lois était celle qui l'avait fait plébéien. Il produisait sur la tribune aux harangues Bibulus, collègue de César : il lui demandait s'il ne s'était pas occupé du soin d'observer les signes qui paraissaient au ciel dans le temps que César portait ses lois. Bibulus assurait le fait. Clodius interrogeait ensuite les augures, et leur demandait si des lois portées en pareille circonstance n'étaient point nulles de plein droit : ils répondaient que la chose était ainsi. Ce misérable, sans religion comme sans mœurs, se jouait ainsi de tout selon ses intérêts.

Il craignait si peu d'être en contradiction avec lui-même, qu'il allait jusqu'à dire que, si le sénat cassait les actes de César comme contraires aux auspices, lui il était disposé à prêter ses épaules pour reporter dans la ville Cicéron, le sauveur de la ville.

Quelque grossière que fût cette comédie, les défenseurs de l'aristocratie ne laissaient pas d'en être les dupes. Ils étaient si charmés d'entendre décrier Pompée dans les assemblées populaires, qu'ils ne considéraient plus dans Clodius que l'ennemi de celui qu'ils haïssaient. « Clodius décrier Pompée par ses invectives [1] ! « dit Cicéron. Il décriait bien plus véritable- « ment ce grand homme lorsqu'il le comblait « de louanges. »

[1] Cic. pro Domo, n. 40

[2] « Detrahat ille vitupe rando! Mihi, medius fidius, « tum de illius amplissimâ dignitate detrahere, quum « maximis laudibus efferebat, videbatur. » (Cic. *de Harusp. Resp.* n. 50.)

Si nous en croyons Cicéron, Clodius fut même assez forcené pour attenter à la vie du premier citoyen de la république. Notre orateur assure en plus d'un endroit qu'un esclave de Clodius fut arrêté dans le temple de Castor avec un poignard, dont il avoua qu'il s'était armé pour tuer Pompée [1]. Ce qui est constant, c'est que Pompée, depuis cette aventure, se renferma chez lui, et ne parut plus de tout le reste de l'année ni au sénat, ni en aucun lieu public; encore ne put-il pas être tranquille dans sa maison, et un affranchi de Clodius, nommé *Damion*, vint l'y assiéger : ce fut inutilement. Mais Clodius fut assez insolent pour menacer, dans ses harangues au peuple, de détruire la maison de Pompée comme il avait détruit celle de Cicéron; et, faisant l'agréable, il déclara qu'il prétendait construire un portique dans le quartier des Carènes [2] (c'était le quartier de Rome où était la maison de Pompée), qui répondît à celui qu'il avait bâti sur le mont Palatin.

Il était bien difficile d'espérer de vaincre ce tribun furieux pendant qu'il était soutenu des deux consuls : car Pison lui demeura toujours fidèle; et Gabinius, quoiqu'il fût en guerre ouverte avec Clodius pour ce qui regardait Pompée, n'en était pas plus disposé à permettre aux sénateurs de délibérer sur le rappel de Cicéron. Le prétexte des consuls était que la loi Clodia les en empêchait [3]. « Oui, « dit Cicéron, la loi qui leur assignait des « gouvernements de provinces, et non pas « celle qu'aucun citoyen de Rome ne regar- « dait comme loi. » En effet, le préteur L. Domitius n'était point arrêté par les défenses de cette loi injuste, et il s'offrait de proposer l'affaire au sénat, puisque les consuls le refusaient.

Enfin les magistrats furent désignés pour l'année suivante. Des deux consuls nommés,

[1] Cic. de Har. resp. n. 49, pro Sext. n. 64, et pro Mil. n. 18.

[2] « Quum in concionibus diceret, velle se in Carinis « ædificare alteram porticum, quæ Palatio responderet. » (Cic *de Har. Resp.* n. 49.)

[3] « Non se rem improbare dicebant, sed lege istius « impediri. Erat hoc verum : nam impediebantur, ve- « rùm eâ lege, quam idem iste de Macedoniâ Syriâque « tulerat. » (Cic. *pro domo*, n. 20.)

l'un était P. Lentulus Spinther, ami décidé de Cicéron ; l'autre paraissait devoir être plutôt disposé à lui nuire qu'à le servir. C'était Q. Métellus Népos, cousin de Clodius, et qui de plus avait eu personnellement des démêlés très-vifs avec Cicéron pendant son tribunat. Il fut pourtant assez modéré pour demeurer comme neutre, et nous le verrons même dans la suite devenir favorable à une cause qui acquérait tous les jours de nouveaux défenseurs.

Huit tribuns, c'est-à-dire tout le collége, excepté Clodius et Ælius Ligur, qui était dévoué à ses volontés, proposèrent, le 29 octobre, une loi pour le rappel de Cicéron, et mirent aussi l'affaire en délibération dans le sénat. Les consuls eurent beau réclamer la loi Clodia, et les défenses qu'elle faisait de proposer, de délibérer, de conclure en faveur du retour de Cicéron, le sénat n'y eut aucun égard ; et P. Lentulus, premier opinant en sa qualité de premier consul désigné, parla avec une très-grande force sur la nécessité de rendre au plus tôt à la république un citoyen dont elle ne pouvait se passer. Ainsi en toute occasion se manifestaient les vœux du sénat et des gens de bien ; mais toujours quelque empêchement en retardait l'effet. Ici le tribun Ælius arrêta une seconde fois le sénat par son opposition.

Quoique Lentulus eût un grand zèle pour le rétablissement de Cicéron, il ne laissa pas, avec son futur collègue, de lui causer un chagrin accompagné d'inquiétude. Ces deux consuls désignés voulurent s'assurer des gouvernements de provinces après leur magistrature [1], et ils prétendirent même, ce qui ne s'était jamais fait, que l'on *ornât* dès ce moment *leurs provinces*, comme parlaient les Romains, c'est-à-dire qu'on assignât le nombre et la qualité des troupes qu'ils commanderaient, qu'on leur nommât des officiers généraux, qu'on fixât les sommes d'argent, les munitions et toutes les autres choses nécessaires pour leurs gouvernements. Le sénat leur accorda ce qu'ils demandaient, du consentement même des amis de Cicéron. Pour lui, il en fut très-fâché par deux raisons principales : la première, c'est que les consuls désignés, n'ayant plus rien à espérer ni à craindre, étaient plus libres, plus indépendants, et que, le crédit des amis de Cicéron leur étant désormais inutile, aucun motif d'intérêt personnel ne les attachait plus à sa cause ; mais de plus ce décret du sénat en faveur de Lentulus et de Métellus Népos était une brèche à la loi que cette compagnie s'était faite de ne délibérer d'aucune affaire jusqu'à ce que celle de Cicéron fût terminée. Rien n'était plus honorable pour lui qu'une pareille résolution, et il n'est pas étonnant qu'il fût affligé d'avoir perdu cet avantage. Cependant ses inquiétudes furent vaines; et Lentulus, pour n'avoir plus de raison d'intérêt propre, ne l'en servit pas avec moins de fidélité et de courage.

Les tribuns désignés semblaient tous bien intentionnés pour Cicéron, et huit demeurèrent attachés à sa cause. Entre ceux-ci, Sextius signala son zèle avant même que d'entrer en charge. Les amis de Cicéron savaient qu'ils ne pouvaient réussir, si César ne les appuyait, ou qu'au moins il ne cessât de leur être contraire [1]. Sextius fit un voyage en Gaule pour déterminer ce général, dont le crédit, même en son absence, était si grand dans Rome, à oublier son ressentiment. Il paraît que les sollicitations de Sextius eurent peu d'effet ; César ne se prêta jamais de bonne grâce au rappel d'un homme que ses lumières supérieures et son attachement aux droits de la liberté publique lui rendaient trop légitimement suspect. S'il ne s'y opposa pas dans la suite, ce ne fut qu'à la considération de Pompée, qui le voulait tout de bon.

Dès que les nouveaux tribuns furent entrés en charge, et qu'il s'agit entre eux de dresser la loi pour le rappel de Cicéron, les deux qui étaient gagnés secrètement par la faction de Clodius, se déclarèrent, Numérius Quintius Gracchus, et Sex. Atilius Gavianus, hommes inconnus d'ailleurs, et que notre orateur représente comme dignes de mépris par toute sorte d'endroits. Les huit autres persévérèrent dans leur louable dessein, et ils avaient un grand avantage sur ceux de l'année précédente, en ce qu'ils étaient puissamment soutenus par l'un des consuls, Lentulus Spinther,

[1] Cic. ad. Att. lib.3, ep. 24.

[1] Cic. pro Sext. n. 70.

qui, dès le premier janvier, agit conséquemment aux déclarations généreuses qu'il avait faites n'étant encore que désigné.

P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER [1].
Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.

La première assemblée du sénat, à laquelle présidèrent les nouveaux consuls, fut très-nombreuse : tout le peuple était dans une grande attente, aussi bien que les députés de toutes les villes d'Italie, qui en étaient venus porter les vœux à la capitale. Lentulus proposa l'affaire de Cicéron, et parla avec une dignité et un courage tout à fait dignes de sa place; et son collègue promit que, par déférence pour le sénat, et par la vue du bien public, il se réconcilierait avec un citoyen si universellement estimé et désiré.

On alla ensuite aux voix. L. Cotta, ancien consul et ancien censeur, opina le premier, et d'une façon singulière, mais aussi flétrissante pour Clodius qu'elle était honorable pour Cicéron. Il soutint que rien de ce qui s'était fait contre Cicéron ne s'était fait juridiquement, ni selon les règles : que la loi de Clodius contre lui n'était point une loi, mais le violement de toutes les lois; que par conséquent sa retraite ne devait être regardée que comme l'effet de la violence d'une part, et de l'autre d'un grand amour pour la patrie, en faveur de laquelle Cicéron avait mieux aimé se sacrifier que de donner lieu au carnage et à l'effusion du sang des citoyens. Il conclut que, puisqu'il n'était exilé par aucune loi, il n'avait point besoin d'être rappelé par une loi, et que le vœu du sénat était suffisant.

Cette façon de penser était la plus flatteuse pour la cause de Cicéron, mais elle n'était pas la plus sûre pour sa personne. Aussi Pompée, qui parla ensuite, convenant de la justesse des réflexions de Cotta, dit que néanmoins, pour mettre Cicéron à l'abri des émeutes populaires, il croyait qu'il était à propos qu'à l'autorité du sénat se joignissent les suffrages du peuple, et que les consuls proposassent une loi qui annulât celle de Clodius et ordonnât le rétablissement de Cicéron. Cet avis passait, non à la pluralité, mais à l'unanimité, lorsque le tribun Atilius Gavianus, sans s'opposer en forme, demanda que la conclusion fût remise à un autre jour; ce qu'on ne put lui refuser, et l'affaire manqua.

Les huit tribuns la relevèrent; et Q. Fabricius, à leur tête, se mit en devoir, le 23 janvier, de tenir une assemblée pour délibérer sur la loi qui avait été proposée par lui plusieurs jours auparavant. Clodius ne s'amusa point ici à ménager quelque opposition ou à chicaner le terrain par des formalités. Son frère Appius, qui était préteur cette année, avait des gladiateurs qu'il devait donner en spectacle au peuple. Clodius, leur ayant joint des coupe-jarrets tirés des cachots, lâcha cette troupe sur les amis de Cicéron. Cispius, l'un des tribuns, fut blessé. Q. Cicéron ne sauva sa vie qu'en se cachant jusqu'à ce qu'il pût trouver l'occasion de se dérober par la fuite. Le carnage fut si grand, que le Tibre et les égouts furent presque engorgés du grand nombre de corps que l'on y jeta, et la place publique inondée d'un fleuve de sang.

Les fureurs de Clodius ne s'en tinrent point là; et, dans une querelle qui s'éleva sans que nous en sachions assez distinctement la cause, entre le tribun Sextius et le consul Métellus Népos, quoique ce tribun n'agît que par les voies de droit, il se vit tout d'un coup attaqué et porté par terre, où il fut laissé pour mort, ayant reçu plus de vingt blessures. Un tribun, dont la personne était sacrée, assassiné dans l'exercice de sa charge, c'était un attentat bien atroce. Aussi Clodius en craignit-il les suites; mais on ne devinerait pas l'expédient dont il s'avisa pour donner le change au peuple. Il résolut de faire tuer Numérius Quintius, tribun de sa faction, afin que cette mort pût être imputée aux amis de Cicéron, et qu'ainsi la haine du meurtre d'un tribun fût partagée entre lui et ses adversaires. Heureusement pour Quintius, son collègue Sextius ne se trouva point blessé à mort; mais le premier fut en danger tant que l'on ne fut pas sûr de la vie du second.

Contre de telles violences il n'y avait de ressources que dans la force. Sextius, pour mettre sa vie en sûreté, fut obligé de lever

[1] An. R. 695; av J. C. 57.

des hommes et de se donner une garde. Milon, l'un de ses collègues, et celui de tous les tribuns qui soutint avec le plus de générosité et de persévérance la cause de Cicéron, étant exposé, par conséquent, aux mêmes dangers que Sextius, prit aussi la même précaution.

Milon [1] était un homme dont le courage allait jusqu'à l'audace, et par là il était plus capable que personne de réprimer la témérité furieuse de Clodius. Aussi, depuis qu'il fut entré une fois en lice avec lui pendant son tribunat, leurs combats se perpétuèrent, sans paix ni trêve, jusqu'à ce qu'ils fussent terminés par la mort de l'un et l'exil de l'autre. La naissance de Milon paraît avoir été illustre, mais entre les familles qui, sans être anciennement romaines, tenaient pourtant un rang distingué dans l'Italie. Il était de Lanuvium, et fils d'un Papius, nom fameux dans la guerre sociale. Pour lui, il fut adopté par son grand-père maternel, et prit en conséquence le nom d'*Annius*. Il fallait bien qu'il fût regardé sur un grand pied dans Rome, puisqu'il y fit, quelques années après, une alliance très-brillante, ayant épousé Fausta, fille du dictateur Sylla [2]. Mais, plus que toute autre recommandation, son mérite personnel le mettait en état de prétendre à tout. Il se proposait de s'élever par les voies d'honneur; et, la cause de Cicéron lui ayant paru une belle occasion de s'attirer l'estime et l'affection de tous les gens de bien, il y signala sa vertu d'une façon très-glorieuse, animé de plus, si nous en croyons Appien, par Pompée, qui lui faisait envisager le consulat pour sa récompense.

Comme il voyait que les excès horribles auxquels Clodius se portait chaque jour n'allaient à rien moins qu'à ôter toute espérance de rétablir Cicéron, à décourager entièrement les bons citoyens, et à faire dominer dans la ville la licence d'un forcené, il résolut d'attaquer par les lois celui qui prétendait imposer à tous par la force, et il l'accusa en forme, comme coupable de violences attentatoires à la tranquillité publique. Cette démarche hardie déconcerta Clodius, qui n'espérait pas, ayant Milon pour accusateur, corrompre une seconde fois ses juges. Toute son espérance fut d'éluder le jugement; et, pour cela, il trouva de l'appui du côté des magistrats. Le consul Métellus son cousin, le préteur Ap. Clodius son frère, un tribun du peuple, sa créature, font afficher des ordonnances, qui étaient à Rome sans exemple, pour arrêter le cours de la justice. Ces magistrats défendaient que l'accusé fût obligé de comparaître, qu'on le citât, qu'on fît des informations contre lui.

La protection des lois et des jugements était donc refusée à Milon [1] : il fallait ou qu'il abandonnât une aussi belle cause que celle qu'il avait entreprise, ou que, s'exposant sans défense aux fureurs d'un adversaire armé, il s'attendît à en devenir la victime. Il crut qu'il lui serait honteux, soit de se désister lâchement, soit de se laisser vaincre : il prit le parti d'acheter des gladiateurs, et de s'entourer de gens armés qui pussent résister à ceux par lesquels son ennemi se faisait accompagner en tout lieu. Mais il eut soin de se renfermer dans les termes d'une défense nécessaire, agresseur seulement en justice, et n'employant la force que lorsqu'il était attaqué par Clodius. Les combats furent fréquents : la maison de Milon fut assaillie plus d'une fois par la troupe de Clodius, et toujours bien défendue. Le consul Lentulus ne fut pas lui-même épargné, et les factieux brisèrent ses faisceaux. Tous les quartiers de la ville devenaient des champs de bataille, où souvent bien du sang était répandu [2]. De tant de désordres au moins retirait-on cet avantage, que Clodius ne régnait pas, et trouvait partout un antagoniste qui lui tenait tête, et souvent remportait sur lui la victoire.

Cette espèce de petite guerre intestine, jointe à la résolution prise depuis longtemps

[1] Ascon. Ped. in Milone.

[2] Cic. ad Att. lib. 4, ep. 13.

[1] « Quid ageret vir ad virtutem, dignitatem, gloriam « natus, vi sceleratorum hominum corroboratâ, legibus « judiciisque sublatis? Cervices tribunus plebis privato « præstantissimus vir profligatissimo homini daret? an « causam susceptam affligeret? an se domi contineret? « Et vinci turpe putavit, et deterreri. » (Cic. *pro Sext.* n. 89.)

[2] Post. red. in sen. n. 7.

de faire passer l'affaire de Cicéron avant tout autre, réduisit au silence et les tribunaux, et les assemblées du peuple, et celles du sénat. Tout était suspendu ; point d'audiences données par le sénat aux ambassadeurs, point de jugements, point de décrets du peuple. Un état si violent ne pouvait pas être de durée : il fallait nécessairement que l'un des deux partis ennemis y mît fin en prenant le dessus. Heureusement ce fut le bon qui triompha.

Toute la splendeur et toute la majesté de la république était de ce côté. Les deux consuls (car Métellus au moins n'était pas contraire), tous les préteurs, excepté le frère de Clodius, huit tribuns du peuple, protégeaient la cause de Cicéron. Une si grande autorité, soutenue du courage et des troupes de Milon, se fit enfin respecter de ceux qui d'abord avaient tenté la voie d'opposition ; et Lentulus, en vertu d'un sénatus-consulte, auquel personne n'avait osé s'opposer, envoya des lettres circulaires dans toute l'Italie, pour inviter à venir à Rome concourir au rétablissement de Cicéron, tous ceux qui aimaient le salut de l'état[1] ; démarche sans exemple, non-seulement pour les intérêts d'un particulier, mais même dans les périls communs de toute la république !

La nouvelle de ce sénatus-consulte[2] ayant été portée sur-le-champ à un spectacle de gladiateurs où se trouvait un très-grand monde assemblé, elle y fut reçue avec des transports de joie inexprimables[3]. Chaque sénateur qui venait à ce spectacle au sortir du sénat, fut applaudi. Mais, lorsque le consul lui-même, qui donnait les jeux, y fut arrivé et eut pris sa place, tous les sénateurs se levèrent, et, tendant les bras vers lui, témoignèrent leur joie et leur reconnaissance par des larmes qui faisaient voir combien Cicéron était cher au peuple romain.

Sur l'invitation du consul et du sénat, il se fit et dans Rome et dans toute l'Italie des mouvements incroyables en faveur de Cicéron.

[1] Pro Sext. 118.

[2] Je suppose que c'est ce sénatus-consulte qui fut rendu dans le temple de l'Honneur et de la Vertu, bâti par Mariu s.

[3] Pro Sext. n. 116, 117.

Chacun voulut, à l'exemple de la première compagnie de l'état, signaler son zèle pour le rétablissement d'un si illustre proscrit. Dans Rome et aux environs, les chevaliers romains, toutes les sociétés d'intéressés dans les fermes, l'ordre des greffiers, tous les corps même de gens de métier, enfin les communautés d'habitants des campagnes voisines, s'assemblèrent et formèrent des décrets honorables à Cicéron. Les différents peuples de l'Italie en firent autant : Pompée lui-même en donna comme le signal à toutes les villes municipales et à toutes les colonies. Car, étant actuellement premier magistrat de Capoue, il fit rendre par cette colonie nouvelle un décret qui servit de modèle à toutes les autres : après quoi il eut encore assez de zèle pour se transporter dans plusieurs de ces villes, et en encourager les habitants à suivre l'exemple qu'il venait de montrer. Ce fut une fermentation universelle dans toute l'Italie, qui envoya de toutes parts à Rome une multitude prodigieuse de citoyens.

Lentulus, se voyant si puissamment appuyé, convoqua au Capitole une célèbre et nombreuse assemblée du sénat. Ce fut là que le consul Métellus Népos se laissa entièrement réconcilier avec la cause de Cicéron. P. Servilius Isauricus, vieillard respectable, ancien consul et ancien censeur, décoré de l'honneur du triomphe, et parent du consul, lui adressa une exhortation touchante et pathétique. Il lui rappela l'attachement qu'avaient toujours eu les Métellus aux maximes de l'aristocratie et à l'autorité du sénat : il lui cita son propre frère, Q. Métellus Céler, qui était mort deux ans auparavant, et qui s'était fait une loi de s'opposer en tout à Clodius : il le fit ressouvenir de Q. Métellus Numidicus, l'honneur de leur maison, exilé comme Cicéron, et comme lui regretté de toute la ville. Enfin il parla avec tant de force, que le consul ne put retenir ses larmes, preuve non équivoque d'une réconciliation sincère ; et, de fait, il ne se contenta plus de ne point résister à son collègue, il l'appuya et le seconda dans toutes ses démarches.

L'assemblée était composée de quatre cent dix-sept sénateurs. Sur un si grand nombre de vocaux, Clodius se trouva le seul qui opi-

nât contre Cicéron. Il fut donc résolu que Cicéron serait rappelé, et qu'à cet effet les consuls et les autres magistrats, de l'autorité du sénat, en feraient incessamment la proposition au peuple assemblé par centuries.

Le lendemain le consul Lentulus exposa au peuple ce qui s'était passé dans le sénat; et Pompée, se joignant à lui, fit un discours dans lequel il s'exprima de la façon la plus glorieuse pour Cicéron, et dans les termes qui marquaient l'amitié la plus vive et la plus tendre. Il le traita de sauveur de l'état, et dit que le salut public opéré par lui, ne pouvait subsister qu'avec lui. Il n'employa pas seulement les exhortations et les conseils, il y ajouta les prières et les supplications, s'intéressant pour Cicéron comme pour un frère ou pour un père.

Le sénat se hâtait de finir; et pour cela il rendit un décret préparatoire contenant plusieurs articles, tous plus favorables les uns que les autres à une cause qui devenait manifestement la cause de la république. Il défendit à toute personne, quelle qu'elle pût être, de mettre aucun obstacle au rétablissement de Cicéron, déclarant que quiconque y apporterait empêchement offenserait le sénat, et serait regardé comme ennemi de la république, du salut des bons, et de l'union des citoyens. Il ordonna même que, si les chicanes des malintentionnés retardaient trop la décision, Cicéron revînt sans qu'il fût besoin d'autre formalité. Il décerna des actions de grâces à ceux qui étaient venus à Rome des différentes villes d'Italie, les invitant de plus à porter le même zèle à l'assemblée solennelle du peuple, où l'affaire serait terminée en dernier ressort.

Enfin arriva ce grand jour, objet de tant de vœux et de tant de négociations depuis plus d'un an. Les protecteurs de la cause de Cicéron avaient jugé, avec grande raison, qu'il fallait donner le plus haut degré d'autorité à la loi qui le rappellerait, afin d'ôter tout prétexte à ses ennemis de pouvoir jamais y donner atteinte. Ainsi, au lieu qu'il n'avait été exilé que par une loi tribunitienne, portée dans cette sorte d'assemblée qu'ils appelaient comices par tribus, lesquels ne comprenaient que les plébéiens, et étaient présidés par un tribun, ce fut une assemblée par centuries qui fut indiquée pour ordonner son rétablissement; genre d'assemblée le plus auguste, et qui représentait pleinement tout le corps de la nation. Les deux consuls, sept préteurs, huit tribuns du peuple, proposèrent ou appuyèrent la loi. Lentulus et Pompée firent des discours remplis de justes éloges pour Cicéron, d'exhortations au peuple, et de prières. Toute l'élite du sénat, les anciens consuls et les anciens préteurs, parurent sur la tribune aux harangues, et tinrent le même langage. Le seul Clodius éleva sa voix contre le vœu unanime de tous les ordres et de tous les citoyens; et il ne fut écouté qu'avec une indignation qui ne put se contenir.

L'assemblée était la plus nombreuse que l'on eût jamais vue. Tout le peuple, toute l'Italie s'y trouva. Personne ne se crut dispensé ni par l'âge, ni par les infirmités, d'y venir témoigner son zèle pour la patrie en opinant pour le retour de celui qui en avait été le conservateur. Il n'y eut nulle variété dans les suffrages: tous d'une commune voix autorisèrent la loi: et Cicéron a raison de dire, en relevant les circonstances de cette journée si glorieuse pour lui, que Lentulus ne l'a pas simplement ramené dans sa patrie, mais qu'il l'y a fait rentrer en pompe et sur un char de triomphe[1]. La loi fut portée et reçue le quatrième jour d'août. Ainsi la durée de l'exil de Cicéron[2], qui était sorti de Rome au commencement d'avril de l'année précédente, fut de seize mois.

Il y avait déjà longtemps qu'il s'était rapproché de l'Italie. Dès la fin de l'année précédente, Thessalonique avait cessé de lui paraître un sûr asile[3]. Cette ville dépendait du gouvernement de Macédoine, dont Pison, son ennemi, devait prendre incessamment possession; et le bruit de l'arrivée prochaine des troupes que ce nouveau gouverneur envoyait d'avance détermina Cicéron à chercher ail-

[1] « Itaque P. Lentuli beneficio excellenti atque divino « non reducti sumus in patriam, sicut nonnulli clarissimi « cives, sed equis insignibus et curru aurato reportati. » (*Post. Red. in sen.* n. 28.)

[2] Cic. ad Att. IV, 1.

[3] Cic. ad Att. III et IV.

leurs une retraite. Atticus, qui était pour lors dans ses terres de l'Épire, l'invitait à le venir joindre. Cicéron préféra Dyrrachium, où il serait plus à portée de recevoir des nouvelles de Rome, et dont les habitants lui avaient toujours témoigné beaucoup d'affection. Il y arriva le 25 novembre, et il y passa plus de huit mois, c'est-à-dire jusqu'au 4 août suivant, qui était le jour même que la loi pour son rappel fut autorisée par les suffrages de tout le peuple. Ce jour il s'embarqua à Dyrrachium, et le lendemain il aborda à Brindes, où il trouva sa chère fille Tullia. Trois jours après il reçut par une lettre de son frère la nouvelle de la loi qui le rétablissait; et ce fut le sujet d'une joie universelle dans toute la ville de Brindes.

Son retour à Rome fut triomphant; et Plutarque observe que Cicéron n'a point exagéré en disant que toute l'Italie l'avait reporté en quelque façon sur ses épaules dans le sein de sa patrie. Mais pour mieux concevoir la gloire de ce retour, voyons la description détaillée que notre orateur lui-même en a faite. Je vais rapporter ses termes : « Toute ma route[1], « dit-il, depuis Brindes jusqu'à Rome était « bordée d'une file continuelle de tous les dif« férents peuples de l'Italie : car il n'y eut « aucun canton, aucune ville, qui ne m'en» voyât des députations pour me féliciter. « Que dirai-je de la manière dont j'étais reçu « à mon arrivée en chaque lieu; comment, et « des villes et de la campagne, les pères de « famille avec leurs femmes et leurs enfants « ou sortaient au-devant de moi, ou venaient « sur les chemins pour me témoigner leur « joie; quels jours de fête se célébraient à « mon occasion avec autant d'allégresse et de « pompe que ceux qui sont consacrés à l'hon« neur des dieux immortels? Mais le jour « surtout où je rentrai dans Rome, ce seul « jour me vaut une immortalité. J'y vis le « sénat et le peuple entier sortis hors des « portes pour me recevoir; et Rome elle« même, s'ébranlant presque de dessus ses « fondements, semblait s'avancer pour em« brasser son conservateur. On eût dit que « non-seulement les hommes et les femmes « de tout âge, de tout ordre, de toute condi« tion, mais les murailles elles-mêmes, les « maisons et les temples entraient à ma vue « dans des transports de joie. »

De cette foule innombrable de grands et de petits il ne faut excepter que les ennemis déclarés de Cicéron. Je dis déclarés; car Crassus, malgré leurs anciennes brouilleries, se mêla avec les autres, engagé à cette démarche par son fils, dont j'ai parlé ailleurs.

Lorsque Cicéron arriva à la porte Capène[1], les degrés des temples voisins étaient remplis d'un nombre infini de gens du peuple qui, en l'apercevant, battirent des mains, et firent retentir les airs de leurs cris de joie et de félicitation. Toute cette multitude l'accompagna avec mille applaudissements jusqu'au Capitole, où il alla d'abord remplir les devoirs que la religion lui prescrivait : ensuite de quoi il fut reconduit de la même manière à la maison où il devait loger. Le lendemain, qui était le 5 septembre, il rendit ses actions de grâces au sénat par un discours que nous avons, et dans lequel il ne se contente pas de faire ses remercîments à la compagnie en général, mais il nomme l'un après l'autre tous les magistrats ses bienfaiteurs, et entre les particuliers le seul Pompée. Il satisfit ainsi aux lois de la reconnaissance, qui était une de ses vertus favorites; et cela en gardant l'ordre convenable, commençant par la Divinité, et s'acquittant ensuite envers les hommes.

Tel fut le retour de Cicéron, dont l'éclat est si grand, qu'il lui a donné lieu de dire[2] qu'à

[1] « Meus reditus is fuit, ut a Brundusio usque Romam agmen perpetuum totius Italiæ viderem. Neque « enim regio fuit ulla, municipium, neque præfectura, « aut colonia, ex quâ non publicè ad me venerint gra« tulatum. Quid dicam adventus meos? quid effusiones « hominum ex oppidis? quid concursum ex agris pa« trumfamilias cum conjugibus ac liberis? quid eos dies « qui quasi deorum immortalium festi et solennes, sunt « adventu meo redituque celebrati? Unus ille dies mihi « quidem immortalitatis instar fuit, quum senatum « egressum vidi populumque romanum universum : « quum mihi ipsa Roma propè convulsa sedibus suis, ad « complectendum conservatorem suum procedere visa « est : quæ me ita accepit, ut non modò omnium gene« rum, ætatum, ordinum, omnes viri ac mulieres, omnis « fortunæ ac loci, sed etiam mœnia ipsa viderentur, ac « tecta urbis, et templa lætari. » (*In Pis*, 51, 52.)

[1] Cic. ad Att. IV, 1.

[2] « Ut tua mihi conscelerata illa vis non modò non

ne considérer que les intérêts de sa gloire, il eût dû non pas résister aux violences de Clodius, mais les rechercher et les acheter.

Il lui manquait encore autre chose pour se croire pleinement rétabli : c'était de rentrer en possession de sa maison, et de la voir reconstruite. On doit se rappeler ici ce que j'ai dit de l'ingénieuse méchanceté de Clodius qui avait voulu et flétrir Cicéron en réunissant le sol de sa maison avec celui de la maison de M. Fulvius, ennemi public, et lui ôter l'espérance de la recouvrer jamais en la consacrant à la religion par une prétendue dédicace à la déesse de la Liberté. Il est aisé de juger quels étaient les sentiments de Cicéron à cet égard. « Si non-seulement on ne me rend point ma « maison[1], dit-il dans son plaidoyer qu'il a « fait pour la revendiquer, mais encore qu'elle « se trouve changée en un monument par le« quel mon ennemi tire gloire de ma dou« leur, de son crime, et du malheur public, « en ce cas, qui peut douter que mon retour « ne soit pour moi un supplice éternel? Ma « maison est dans le quartier le plus fré« quenté de Rome, exposée à la vue de tous « les citoyens. Si l'on y conserve ce malheu« reux édifice qui porte l'inscription d'un « nom ennemi, et que l'on ne peut pas regar« der comme une décoration pour la ville, « mais comme en étant le tombeau, il faut « que je me retire en tout autre lieu du « monde plutôt que d'habiter une ville où « j'aurai devant les yeux les trophées d'une « victoire remportée sur la république et sur « moi. »

La dédicace faisait seule la difficulté[2]; car la loi qui ordonnait le rappel de Cicéron le rétablissait dans la jouissance de tous ses droits et de tous ses biens. Mais, comme ce qui avait été une fois consacré aux dieux ne pouvait plus être rappelé à des usages profanes, il fallait, avant qu'il fût permis à Cicéron de rentrer dans sa maison, que les pontifes jugeassent si la consécration qui en avait été faite était valable ou non.

Cette question fut plaidée devant le collége des pontifes entre Cicéron et Clodius, le dernier septembre. Notre orateur déploya toute la force de son éloquence pour un objet qui l'intéressait si vivement; et il eut lieu d'être content du succès. Les pontifes prononcèrent que, si celui qui prétendait avoir fait la dédicace n'avait point été chargé nommément de cette commission par le peuple, on pouvait restituer à Cicéron le sol qui lui avait appartenu. Tout le monde regarda ce jugement comme donnant gain de cause à Cicéron : et rien n'était plus certain; car la dédicace s'était faite sans qu'il y eût eu aucune ordonnance du peuple. Cependant Clodius, toujours impudent à l'extrême, se fit sur-le-champ présenter au peuple par son frère Appius, qui était préteur, et débita une harangue folle, dans laquelle il assura que les pontifes avaient jugé en sa faveur, et que Cicéron voulait se remettre par force en possession de sa maison.

Il n'imposait à personne. Mais le sénat s'étant assemblé le lendemain, premier octobre, ôta tout prétexte à son ridicule triomphe. Tous les pontifes qui étaient sénateurs s'y trouvèrent; et Cn. Lentulus Marcellinus, consul désigné, et premier opinant, leur demanda avant tout les motifs de leur jugement. M. Lucullus répondit au nom et de l'avis de tous ses collègues que c'avait été aux pontifes de connaître ce qui regardait la religion, et que c'était au sénat de décider de la validité de la loi qui avait ordonné que l'on détruisît la maison dont il s'agissait : que, comme pontifes, ils avaient prononcé sur les droits de la religion, et qu'ils allaient, comme sénateurs, opiner sur la loi. Lui, ses collègues et tous les autres sénateurs se déclarèrent en faveur de la cause de Cicéron. Clodius, qui vit quel train

« propulsanda, sed etiam emenda fuisse videatur. » (*Pro Domo*, n. 76.)

[1] « Sin mea domus non modò mihi non redditur, sed « etiam monumentum præbet inimico, doloris mei, sce« leris sui, publicæ calamitatis ; quis erit qui hunc redi« tum potiùs quàm pœnam sempiternam putet ? In con« spectu præterea totius est urbis domus mea, pontifices; « in quâ si manet illud non monumentum urbis, sed « sepulcrum, inimico nomine inscriptum, demigrandum « potiùs aliquò est, quàm habitandum in eâ urbe in quâ « tropæa et de me et de republicâ videam constituta. » (*Pro Domo*, n. 100.)

[2] De Har. resp. n. 11.

[1] Cic. ad Att. IV, 2.

prenait l'affaire, voulut empêcher la conclusion en parlant tout le reste du jour. Il déclama pendant trois heures. Mais enfin l'indignation de toute la compagnie et le bruit qui s'éleva le forcèrent de se taire. Le tribun Atilius Gavianus vint à l'appui de Clodius, et s'opposa au décret, qui ne put par conséquent être formé ce jour-là. Mais le soulévement des esprits fut si grand, qu'Atilius n'osa persister le lendemain[1]. Le sénatus-consulte fut dressé, et il fut dit que les maisons de ville et de campagne de Cicéron seraient réédifiées aux dépens de la république, honneur qui n'avait jamais été fait à aucun citoyen. Il fut aussi statué que l'on rétablirait le portique de Catulus selon l'ancien plan, et tel qu'il était avant que Clodius y eût réuni une partie de la maison de Cicéron; en sorte que le nom et l'ouvrage de ce furieux disparaissaient entièrement.

Quand Cicéron dit que ses maisons furent rebâties aux dépens du public, cela a besoin de quelques explications, et signifie seulement qu'on lui assigna des sommes sur le trésor pour faire cette reconstruction. Afin d'y procéder avec justice, on fit l'estimation de ses maisons : et celle de Rome fut portée à deux millions de sesterces, c'est-à-dire deux cent cinquante mille livres. Il paraît que Cicéron était content sur cet article. Mais il se plaint à Atticus, que celles de Tuscule et de Formie ont été estimées sordidement, et beaucoup au-dessous de leur valeur; savoir, la première cinq cent mille sesterces, et la seconde deux cent cinquante mille. Il attribue cette lésine aux intrigues de ses envieux. « Ceux qui m'ont « ci-devant rogné les ailes [2], dit-il agréable-« ment, sont fâchés de voir que mes plumes « repoussent. Mais ils ont beau faire, elles « n'en reviennent pas moins, comme je m'en « flatte. »

Il est vrai que la reconnaissance, des engagements pris, enfin l'intérêt et la politique attachaient si étroitement Cicéron à Pompée, qu'il n'est pas fort étonnant que les républicains rigides en fussent mécontents et alarmés. Tout en arrivant, il avait réveillé leurs inquiétudes à cet égard. Le pain était cher dans Rome, et l'on y craignait une disette. Cette crainte avait donné lieu à la multitude de se mutiner[1], jusqu'à attaquer et vouloir forcer la maison du préteur L. Cécilius, qui donnait les jeux Apollinaires. Ce mouvement et plusieurs autres semblables avaient pour origine le mécontentement du peuple même : mais Clodius y ajoutait beaucoup du sien, et, toujours prêt à exciter des séditions, il n'avait garde de manquer à augmenter le feu lorsqu'il le trouvait allumé. A son instigation, la multitude s'en prit à Cicéron : et dès qu'il fut rentré dans Rome, des troupes de séditieux lui demandaient du pain, comme s'il eût dépendu de lui de leur en donner. Les bons citoyens pensaient aussi qu'il lui convenait de se mêler de cette affaire; d'ôter à un misérable tel que Sex. Clodius l'intendance des vivres que Clodius lui avait donnée dans son tribunat, et de la transférer à Pompée, qui était depuis longtemps la ressource de la république dans les cas difficiles et importants.

Le sénat s'assembla dans le Capitole pour délibérer sur les moyens de remédier au mal. Le tumulte était si grand, et la populace si furieuse, que la plupart des consulaires n'osèrent venir au sénat. Il ne s'y en trouva que trois, Cicéron, Messala et Afranius. Cicéron ouvrit l'avis d'engager Pompée à se charger de l'intendance des vivres, et de faire appuyer par une ordonnance du peuple le sénatus-consulte qui allait intervenir. Cet avis ayant été suivi, Cicéron en rendit compte au peuple sur-le-champ. Le lendemain, le sénat s'étant rassemblé en grand nombre, aucun des consulaires n'y manqua, et tous accordèrent à Pompée tout ce qu'il crut devoir demander. Il voulut avoir quinze lieutenants généraux, à la tête desquels il mit Cicéron, comme devant être en tout un autre lui-même. Ce furent ses termes.

Il ne s'agissait plus que de la loi qu'il fallait proposer au peuple. Ici nous allons retrouver l'artificieuse ambition de Pompée. Les consuls dressèrent un projet de loi qui lui donnait

[1] Cic. in Pis. n. 52.

[2] « Iidem illi qui mihi pennas inciderant, nolunt easdem renasci : sed, ut spero, jam renascuntur. » (Cic. ad Att. IV, n. 2.)

[1] Cic. pro Domo, et ad Att. IV, 1.

l'intendance générale et suprême des vivres dans toute l'étendue de l'empire pour cinq ans. C'en était bien assez. Mais un tribun du peuple, nommé Messius, présenta un autre projet qui ajoutait à celui des consuls la disposition libre et absolue des finances et du trésor public, une flotte et une armée, et, en quelques provinces qu'allât Pompée, une autorité supérieure à celle des proprêteurs et proconsuls qui les gouvernaient. « Notre loi « consulaire, dit Cicéron, paraît maintenant « modeste : celle de Messius n'est pas sup« portable. Pompée dit qu'il préfère la nô« tre, et ses amis appuient celle du tribun. » Cicéron ne nous apprend point laquelle de ces deux lois passa. Mais Dion, en comparant le commandement qui fut donné en cette occasion à Pompée avec celui dont il avait été revêtu dans la guerre des pirates, nous donne lieu de penser que ce fut la loi de Messius qui l'emporta, conformément aux vœux secrets de Pompée. Sa puissance [1], depuis son retour de la guerre de Mithridate, s'affaiblissait, et commençait à languir par l'inaction. Il se trouva à portée de lui faire reprendre vigueur au moyen de ce nouveau commandement, qui soumettait à son autorité les ports, les marchés, la vente des grains, en un mot tout ce qui dépend de la navigation et du labourage.

Comme Cicéron avait été le premier promoteur de cette affaire, il s'excita à ce sujet des plaintes et des murmures contre lui de la part des zélés défenseurs de la liberté. « A qui « en veut Cicéron [2]? disaient-ils. Est-ce qu'il « ignore de quel crédit et de quelle considé« ration il jouit, quels services il a rendus à « la patrie, quel est l'éclat et la gloire de son « rétablissement? Pourquoi veut-il décorer « celui pour lequel il a été abandonné? » Cicéron répond à ces reproches avec beaucoup de franchise, ne disconvenant point des torts de Pompée à son égard, mais protestant bien que jamais il ne se détachera de lui. « Que l'on « cesse, dit-il, de vouloir ébranler mon état « après mon rétablissement par les mêmes « ressorts que l'on a fait jouer pour me ren« verser. On était parvenu à semer la division « entre Pompée et moi : c'est ce qui n'arri« vera plus. Je sais que j'ai été non-seu« ment abandonné, mais livré. Je n'ignore « rien de ce que l'on a fait pour me détruire. « Je m'en tais. Mais ce qu'il y aurait de l'in« gratitude à taire, c'est que je suis redeva« ble en grande partie à Pompée de mon re« tour; et que, si les chefs du sénat l'ont « égalé pour le zèle, il s'est distingué entre « tous par la puissance, par les efforts, par « les prières, par les dangers enfin auxquels « il s'est exposé pour ma cause. »

Au reste on n'eut pas lieu d'être mécontent d'avoir confié à Pompée la surintendance des vivres. Il s'acquitta de cet emploi, comme de tous les autres, à la satisfaction et à l'avantage de la république [1]. Il y avait eu réellement stérilité dans quelques-unes des provinces d'où Rome tirait sa subsistance : dans d'autres c'était mauvaise administration; les blés avaient été envoyés ailleurs, sous espérance de les mieux vendre, ou resserrés sur les premiers soupçons de cherté. Pompée envoya de tous les côtés ses lieutenants et ses amis [2]; et il prit sur lui-même le soin de visiter les trois greniers de l'Italie, la Sicile, la Sardaigne, et les côtes d'Afrique. Il y amassa de grandes provisions, et témoigna tant d'ardeur et d'activité pour soulager Rome, que lorsqu'il était près d'y revenir avec ses blés, le vent étant fort grand et menaçant d'un orage, en sorte que les pilotes faisaient difficulté de partir, il s'embarqua le premier, et fit lever l'ancre en disant : « C'est une nécessité de nous mettre « en mer, mais il n'est pas nécessaire de vi« vre. » Son courage lui réussit : il fit la traversée heureusement; et par les bons ordres qu'il sut donner, les marchés se trouvèrent remplis de blés, et la mer couverte de vaisseaux. L'abondance fut telle, que, semblable à une source féconde, dit Plutarque, non-seulement elle suffit pour la ville, mais elle se répandit sur les pays circonvoisins.

Il n'était pas aussi facile de rétablir le calme

[1] Ὥσπερ ἐκ λειποθυμίας αὐτοῦ μαραινομένην τήν δύναμιν ἀρχῇ νεᾷ πάλιν ἀναζωπυροῦντος καὶ ἀναλαβόντος. (PLUT. in *Pom.*)

[2] Cic. pro Domo, n. 27-30.

[1] Cic. pro Domo, n. 11.

[2] Plut. Pomp.

dans Rome que d'y ramener l'abondance. La même confusion et les mêmes troubles continuaient d'y régner; et c'était toujours Clodius qui en était l'auteur. J'ai dit qu'il était accusé par Milon de violences et d'attentats contre la tranquillité publique[1]. Les ordonnances des magistrats qui le favorisaient avaient bien pu suspendre, mais non périmer l'instance. Milon ne lâchait point prise; et Clodius, pour échapper, n'avait d'autre ressource que de se faire nommer édile. L'édilité une fois obtenue lui servait de sauvegarde. Par la même raison, Milon n'omettait rien pour empêcher cette nomination, et, autant de fois que le consul Métellus prétendait tenir l'assemblée pour procéder à l'élection des édiles, Milon l'arrêtait en lui signifiant quelque présage sinistre, qui rompait l'assemblée pour ce jour-là. Clodius, poussé à bout, devenait de plus en plus furieux; et il s'en prenait tantôt à Milon lui-même, et tantôt à Cicéron.

Le 3 novembre, des gens armés envoyés par lui chassèrent les ouvriers qui travaillaient aux fondations de la maison de Cicéron; ensuite ils renversèrent le portique de Catulus, que les consuls, autorisés par un décret du sénat, faisaient rétablir : enfin, ils attaquèrent la maison de Cicéron; et, après avoir fracassé à coup de pierres les portes et les fenêtres, ils y mirent le feu par ordre de Clodius à la vue de toute la ville.

Le 11 du même mois, nouvelle scène et nouvelles fureurs de Clodius contre la personne de Cicéron. Lorsque celui-ci descendait la rue Sacrée, il se vit tout d'un coup assailli par la troupe de son ennemi. Cris affreux et menaçants, grêle de pierres, bâtons, épées, tout annonçait un extrême danger. Cicéron se retira dans le vestibule d'une maison voisine : et comme il était bien accompagné, ses gens soutinrent le siége avec un tel avantage, qu'il ne tint qu'à lui de faire tuer Clodius. « Mais, dit-il, les opérations chirurgicales ne « me plaisent plus : le régime[2], et les remè- « des doux, c'est tout ce qu'il me faut. » Il s'était si mal trouvé de verser le sang des citoyens illustres, quoique ce fussent des scélérats, qu'il ne voulait plus tenter la même fortune.

Clodius ne se lassait point. Dès le lendemain, 12 novembre, il vint en plein jour, une heure avant midi, attaquer une des maisons de Milon, avec des gens armés d'épées et de boucliers. D'autres portaient des torches allumées pour y mettre le feu. Il avait pris pour son camp une maison voisine qui appartenait à P. Sylla, défendu, quelques années auparavant, par Cicéron. Il fut repoussé : plusieurs de ses principaux sattelites demeurèrent sur place. Pour lui, il eut soin de se mettre en sûreté.

Etait-ce une ville que Rome en cet état, ou un champ de bataille? La vie brutale des premiers hommes, telle que les poëtes la dépeignent avant l'établissement des lois et des sociétés, eut-elle jamais rien de plus affreux? Il fallait bien, comme je l'ai déjà remarqué, qu'une liberté qui produisait de tels excès prît fin au plus tôt, et fit place à la puissance monarchique[1].

L'autorité du sénat ne pouvait rien contre de si horribles désordres. Il en fut souvent mention dans les assemblées de cette auguste compagnie; et toujours le consul désigné, Marcellinus, opina avec vigueur. Il voulait que les nouvelles violences commises par Clodius fussent comprises dans l'accusation intentée contre lui, et qu'on lui nommât des juges qui prononçassent sur son affaire avant qu'il fût procédé à l'élection des édiles. Tout le fruit des efforts et du sénat et de Milon fut de reculer la nomination de Clodius[2]. Mais enfin il l'emporta; et, ayant été élu édile, il se vit en état d'insulter à son accusateur.

Ce fut vers ce temps-ci que mourut le fameux Lucullus, d'une façon déplorable dans un si grand homme, s'il n'était à propos que nous sussions qu'il n'y a ni talents ni exploits qui mettent à l'abri des misères de l'humanité[3]. Il tomba en démence, soit par maladie, soit par l'effet de quelques breuvages qu'un de ses affranchis lui avait donnés. Il fallut que

[1] Cic. ad Att. IV, 3

[2] « Sed. égo diætâ curari incipio; chirurgiæ jam tæ- « det. » (Cic. *ad Att.* IV, II, 3.)

[1] Cic. ibid. et ad Q. fr, II, II, 1.

[2] Dio, lib. 39.

[3] Plut. Lucul.

son frère M. Lucullus devint son curateur, et prit l'administration de ses biens et de sa personne. L. Lucullus ne vécut pas longtemps dans ce triste état, qui ne s'était pleinement déclaré qu'après l'exil de Cicéron. Sa mort ne laissa pas de toucher le peuple : ses funérailles furent célébrées avec un grand concours et de grands témoignages d'estime; jusque-là que la multitude voulait qu'il fût enterré dans le Champ-de-Mars, comme l'avait été Sylla. Son frère eut bien de la peine à obtenir qu'on le transportât au lieu qui avait été destiné pour sa sépulture dans le territoire de Tuscule. M. Lucullus ne lui survécut pas de beaucoup, et suivit de près un frère qu'il avait toujours tendrement aimé.

Je ne puis finir le récit des événements de cette année sans parler de Callidius, qui y fut préteur, et qui, après avoir concouru avec ses collègues au rétablissement de Cicéron, plaida même avec lui devant les pontifes pour obtenir que l'emplacement de sa maison lui fût rendu. Callidius était orateur; et M. Rollin a rapporté dans son Traité des Etudes le portrait que Cicéron a fait de son genre d'éloquence. Pour éviter les répétitions, je n'en citerai ici qu'un trait, mais qui dit tout. « Si « la perfection de l'art de bien dire consiste, « dit Cicéron, dans un style doux et charmant, « on ne peut rien désirer de plus excellent que « Callidius [1]. » Mais la force lui manquait totalement; et Cicéron, dans une occasion où il plaidait contre lui, tourna fort habilement en preuve pour sa cause ce défaut de feu et de vivacité dans l'adversaire.

Callidius accusait un certain Q. Gallius d'avoir voulu l'empoisonner; et il était entré dans un grand détail des preuves qu'il prétendait avoir de ce fait. Il avait traité tout cela à sa manière, avec ordre, avec netteté, d'un style fort orné, mais sans mouvement, sans sentiment. Cicéron, en lui répondant, employa d'abord les moyens que lui fournissait la cause. Après quoi il ajouta : « Eh quoi ! Callidius [1], « si ce que vous racontez ici n'était pas un « roman de votre composition, le débiteriez-« vous de cette façon nonchalante? Vous êtes « un grand orateur, et vous savez vous animer « lorsqu'il s'agit des dangers d'autrui : com-« ment donc seriez-vous indifférent sur le « vôtre? Où sont les plaintes véhémentes? « où est la force du sentiment, qui rend élo-« quents même les gens du peuple et les hom-« mes les plus grossiers? Ni votre esprit ni « votre corps ne paraissent émus; on ne voit « en vous aucune marque d'indignation, au-« cun geste de douleur ; vous êtes froid et « tranquille. Aussi, bien loin que nous nous « sentissions embrasés par vos discours, à « peine pouvions-nous nous empêcher de « dormir. »

Un tel orateur manquait de la partie la plus essentielle de son art, et vraisemblablement de l'activité nécessaire pour s'élever dans une république. Il en demeura à la préture, et ne put parvenir au consulat.

Pendant cette année et la précédente César avait fait de grandes choses dans les Gaules. Je n'ai pas cru devoir jusqu'ici en entamer le récit pour ne point interrompre la suite des faits et surtout ce qui regardait l'exil et le rappel de Cicéron. Je vais reprendre dans le livre suivant ce que j'ai été obligé de laisser en arrière.

[1] « Quod si optimum est suaviter dicere, nihil est quod « melius hoc quærendum putes. » (Cic. in *Bruto*, n. 276.)

[1] « Tu istuc, M. Callidi, nisi fingeres, sic ageres? « præsertim quum istâ eloquentiâ, alienorum hominum « pericula defendere acerrimè soleas, tuum negligeres? « Ubi dolor, ubi ardor animi, qui etiam ex infantium in-« geniis elicere voces et querelas solet? Nulla perturba-« tio animi, nulla corporis : frons non percussa, non fe-« mur; pedis, quod minimum est, nulla supplosio. Itaque « tantùm abfuit ut inflammares nostros animos, somnum « isto loco vix tenebamus. » (Cic. in *Bruto*, n. 278.)

LIVRE XL.

Courte description de la Gaule et des mœurs des Gaulois. Les deux premières campagnes de César en Gaule. Affaire du rétablissement de Ptolémée Aulète. Renouvellement de la confédération entre Pompée, César et Crassus. Second consulat de Pompée et de Crassus. Ans de Rome 694 à 698.

§ I. — Réflexion préliminaire. Bornes et division de la Gaule. Mœurs des Gaulois. Différence entre les Aquitains, les Belges et les Celtes. Les Gaulois se servaient de la langue grecque dans leurs actes. Multiplicité de peuples dans la Gaule formant un seul corps de nation. Deux factions partageaient toute la Gaule. Factions particulières dans chaque peuple et chaque canton. Deux ordres distingués et illustres dans la Gaule, les druides et les nobles. Le peuple compté pour rien. Les druides étaient les pontifes, les philosophes, les poëtes, les juges de la nation. Education des druides. Chef des druides. Leurs assemblées générales dans le pays Chartrain. Les nobles combattaient tous à cheval; toujours occupés de la guerre. La forme du gouvernement était aristocratique. Silence imposé aux particuliers sur les affaires d'état. Coutumes barbares des Gaulois. Caractère aimable du génie gaulois. Valeur des Gaulois. Ils manquaient de persévérance. Leur légèreté. Avantage du corps. Goût des Gaulois pour la magnificence. Beaucoup d'or dans les Gaules. Commerce. Religion des Gaulois. Victimes humaines. Leurs principales divinités. Hercule gaulois. Les Gaulois se disaient issus du dieu des morts. Ils commençaient leur jour civil au coucher du soleil. Usages domestiques. Les fils ne paraissaient point devant leurs pères en public qu'ils ne fussent en âge de porter les armes. Leurs mariages. Leurs funérailles. Les mœurs des Gaulois semblables à celles des anciens peuples du Latium décrites par Virgile. Gloire des armes gauloises. César, jusqu'ici citoyen factieux, va devenir le plus grand des guerriers. Sa gloire efface celle de tous les autres généraux romains. Il se fait adorer des soldats, et les anime de son feu. Traits merveilleux sur ce sujet. Il sait récompenser avec magnificence, et donne l'exemple du mépris des dangers et des fatigues. Faiblesse de son tempérament. Son activité prodigieuse. Facilité et douceur de ses mœurs.

J'avoue que je suis effrayé du sujet que je commence à traiter; et qu'ayant à rendre compte des guerres de César dans les Gaules, je sens combien une telle matière est au-dessus de ma portée [1]. Je me rappelle le trait de ce philosophe qui, ayant osé faire un discours sur l'art de la guerre devant Annibal, fut regardé par ce général comme un radoteur qui n'était digne que de mépris. Il est vrai que le cas où je suis est très-différent de celui où ce philosophe n'avait pas craint de se mettre. C'était de son choix et pour se faire valoir auprès du plus grand capitaine qui fût au monde, qu'il avait pris un sujet qui n'était point de sa compétence; au lieu que je me trouve amené au récit des exploits de César par la suite de mon plan, et par la nécessité d'un engagement qui n'a presque pas été libre de ma part. D'ailleurs j'éviterai de parler d'après moi-même,

[1] Cic. lib. 2, de Orat. n. 75.

et César sera mon guide dans tout ce que je rapporterai de sa conduite militaire.

Mais, pour suivre un tel guide, je sais qu'il faut avoir des connaissances dont je suis entièrement destitué. Du côté du style, il semble, par la simplicité [1], par la facilité, par l'air naturel, se rendre accessible à tous les lecteurs : mais en ce qui regarde le fond des matières, je ne dissimule pas que j'aurai peine à le bien entendre ; et comment pourrai-je le bien représenter ? Jamais peut-être César n'a eu de digne interprète, si ce n'est ce grand prince, son rival pour la gloire des armes, qui se fit un plaisir en Catalogne d'étudier tous les pas du général romain, et d'observer sur les lieux comment, par l'avantage des postes, il contraignit cinq légions et deux chefs expérimentés à poser les armes sans combat. M. le prince, en rendant compte d'une conduite dont il comprenait toute l'habileté, parce qu'il était capable d'en donner lui-même des exemples, ravissait tous ceux qui l'entendaient ; « et jamais, dit M. Bossuet, « un si grand maître n'avait expliqué par de « si doctes leçons les Commentaires de César. »

Toutes ces réflexions devraient me faire renoncer à mon entreprise. J'espère néanmoins que la nécessité me servira de légitime excuse ; et si quelqu'un de nos guerriers, qui savent joindre le mérite des lettres à celui des armes, s'intéresse assez au succès de mon ouvrage pour me faire connaître les fautes que j'aurai faites en parlant d'un métier que je n'entends pas, je profiterai avidement des avis qui me seront donnés.

La guerre de César dans les Gaules nous intéresse singulièrement, nous autres Français, puisque nous habitons le pays qui en a été le théâtre. Ici les vaincus nous touchent de plus près que les vainqueurs. Je crois donc qu'après que j'aurai exposé les limites et la division la plus générale de l'ancienne Gaule, je ferai plaisir à mes lecteurs de leur tracer le tableau en raccourci des mœurs des Gaulois. Je ne me jetterai point pour cela dans des recherches savantes, qui sont au-dessus de mes forces, et ne conviennent point au dessein de cette histoire. Les principales sources où je puiserai seront César et Strabon.

Les bornes de la Gaule étaient anciennement plus étendues que ne le sont aujourd'hui celles de la France [1]. Elles comprenaient tout ce qui se trouve renfermé entre la Manche au nord, la grande mer à l'occident, au midi les Pyrénées et le golfe de Lyon ; à l'orient, tirant vers le septentrion, d'abord les Alpes, puis le Rhin jusqu'à son embouchure.

Toute cette vaste contrée paraît avoir été divisée autrefois en trois parties fort inégales : l'Aquitaine, entre la Garonne et les Pyrénées ; la Belgique, à l'extrémité opposée, entre la Marne et la Seine d'une part, et le Rhin de l'autre ; et cette large bande qui restait au milieu, et qui s'étendait depuis la Manche et l'Océan jusqu'à la Méditerranée et jusqu'aux Alpes, était ce qu'ils appelaient la Celtique, ou Gaule proprement dite : car les habitants de cette partie, qui seule surpassait en grandeur les deux autres prises ensemble, n'avaient point d'autre nom que le nom commun de la nation, Celtes ou Gaulois. Ce nom même leur est tellement propre, que César ne le donne jamais, ou du moins très-rarement, aux Aquitains et aux Belges.

De la Celtique les Romains, assez longtemps avant César, avaient détaché et s'étaient assujetti, comme je l'ai raconté, toute la partie méridionale le long de la mer, depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. Ils en avaient fait une province ou pays de conquête, qui comprenait à peu près ce que nous appelons aujourd'hui la Provence et le Languedoc.

Ainsi, du temps de César, la Gaule avait quatre parties : savoir, la province romaine, la Celtique, l'Aquitaine, et les Belges.

Dans la description que nous allons faire des mœurs des Gaulois, nous ne considérerons point la province romaine, qui s'était déjà accommodée aux coutumes et à la façon de vivre de ses vainqueurs.

Entre les peuples des trois autres parties il y avait des différences assez marquées. Les Aquitains, voisins des Espagnols, leur ressemblaient et pour la figure extérieure et pour le caractère. Les Belges, qui confinaient aux

[1] « Nudi sunt (Commentarii Cæsaris), recti, simplices, omni ornatu orationis, tanquam veste, detracto. » Cic. in *Bruto*, n. 262.

[1] Cæs. de Bello Gall. I et VI. — Strabo, lib. 4.

Germains, et qui étaient toujours en guerre avec eux, imitaient leur férocité. Ils étaient les plus braves de tous les Gaulois, et ils ne connaissaient point les délices ni les voluptés, de la contagion desquelles leur éloignement de la province romaine les avait garantis. Les Celtes, ayant près d'eux les Romains, d'ailleurs étant plus riches que les autres, et faisant un plus grand commerce, commençaient à s'amollir et à perdre, au moins en partie, l'antique fierté gauloise. César à ces différences ajoute celle des langues. Ceux de nos modernes qui ont le plus approfondi ces matières prétendent au contraire qu'il y avait une langue commune, non-seulement à tous les habitants de la Gaule, mais à tous les peuples d'origine celtique; ce qui, outre les Gaulois, comprend les Germains, les Illyriens, les Espagnols; et ils n'admettent entre les langues de tous ces peuples que des diversités de dialectes. Je n'entre point dans cette question.

Mais une singularité que je ne dois pas omettre [1], c'est que les Gaulois du temps de César se servaient de *lettres grecques* dans leurs actes publics et particuliers; et il rapporte qu'ayant pris le camp des Helvétiens, il y trouva un registre écrit en *lettres grecques*, qui contenait le dénombrement de tous ceux qui étaient sortis du pays pour aller chercher ailleurs un établissement, hommes, femmes et enfants. Je me sers de l'expression de *lettres grecques*, parce que c'est celle de César, et qu'elle a donné lieu à une double interprétation.

Les uns ont cru qu'il s'agissait uniquement des caractères, et que ces actes étaient écrits en langue gauloise ou celtique, mais avec des lettres grecques. Ils appuient leur opinion sur ce qu'il paraît que la langue grecque n'était point connue des Gaulois [2] : 1° parce que Divitiacus, druide célèbre, ne confère avec César qu'à l'aide d'un interprète. Or, César savait et parlait parfaitement le grec. En second lieu [3], Q. Cicéron étant vivement pressé par les Nerviens [4], César, qui voulait lui donner avis d'un prompt secours, lui écrivit en grec, afin que, si la lettre était surprise, elle ne pût pas être entendue; preuve manifeste que les Gaulois n'entendaient point le grec.

Mais, d'un autre côté, il faut avouer que l'expression de César est bien ambiguë et bien trompeuse, s'il a voulu parler de mots celtiques écrits en caractères grecs; et Strabon [1], après avoir dit que Marseille était une école où les Gaulois envoyaient leurs enfants, ajoute qu'en conséquence les Gaulois se poliçaient, qu'ils étaient devenus amateurs des Grecs, et qu'ils dressaient leurs actes en grec [2]; expression au-dessus de toute ambiguïté. Il semble donc indubitable que l'usage de la langue grecque, introduit par les Marseillais, était reçu dans les Gaules, mais seulement pour les actes. Dans le commerce ordinaire on se servait de la langue du pays. Cela étant ainsi, il n'est pas étonnant qu'un druide ne pût pas soutenir une conversation en grec; et, pour ce qui est de la lettre écrite en grec par César à Q. Cicéron, c'était dans l'extrémité septentrionale de la Gaule que la chose se passait. Or, il est bien vraisemblable, puisque c'est Marseille qui avait fait connaître la langue grecque aux Gaulois, que cette connaissance ne s'étendait que dans les pays voisins, ou médiocrement éloignés, et qu'elle n'avait pas pénétré dans le nord de la Gaule, dont les habitants avaient conservé jusque-là toute leur férocité.

Chacune des trois grandes parties de la Gaule comprenait plusieurs peuples, qui avaient leurs magistrats, leur sénat, leurs chefs; mais tous ces peuples formaient néanmoins ensemble un corps de nation. Ils avaient des assemblées générales, et se réunissaient pour les affaires communes.

Dans un corps si vaste, et composé de tant de parties, il n'est pas étonnant qu'il s'élevât des factions. Il y en avait deux générales et subsistantes, qui partageaient toute la nation. A la tête de l'une étaient les Edueus, anciens alliés des Romains. L'autre eut pour chef tantôt les Arverniens, tantôt les Séquanais, et en dernier lieu, depuis l'entrée de César

[1] Cæs. de Bello Gall. VI, 14, et I, 29.
[2] Id. ibid. I, 19.
[3] V. 48.
[4] Peuple qui habitait le Cambrésis, le Hainaut, et partie de la Flandre.

[1] [Lib. IV, pag 181].
[2] ὥστε καὶ τὰ συμβόλαια Ἑλληνιστὶ γράφειν.

dans la Gaule, les Rhémois : car César s'était bien donné de garde de travailler à éteindre ces factions, qui empêchaient les Gaulois de réunir si aisément leurs forces; et, après qu'il eut détruit la puissance des Séquanais, il favorisa l'accroissement de celle des Rhémois, qui se substituèrent en leur place, témoignant être tout aussi satisfaits de ceux qui se rangeaient du côté de ces nouveaux chefs que de ceux qui demeuraient attachés aux Edueus.

Le même esprit de faction qui partageait la Gaule entière partageait aussi chaque peuple, chaque canton, et presque chaque famille. Partout il y avait des partis et des chefs de partis, qui étaient toujours choisis entre les plus puissants et les plus accrédités, arbitres suprêmes des affaires, et protecteurs des faibles. Car César pense que cette pratique ne s'était pas introduite d'elle-même, mais avait été établie à dessein, afin que ceux qui n'étaient point en état de se défendre de l'oppression par leurs propres forces ne manquassent jamais de secours ni d'appui. En effet, ces chefs prenaient toujours en main la cause de leurs clients; et, s'ils y avaient manqué, ils se déshonoraient et perdaient toute autorité.

Dans toute la Gaule le peuple était presque serf; on le comptait pour rien, et on ne l'admettait à aucune délibération publique. Souvent même ceux d'entre le peuple qui se trouvaient réduits à la misère se rendaient esclaves de quelque grand, qui devenait ainsi leur maître, et les traitait comme s'ils eussent été de condition servile. Toutes les distinctions, tous les honneurs, toute la puissance était renfermée entre les deux ordres des druides et des cavaliers, que j'appellerai les nobles, pour plus grande clarté. Ainsi l'ancien état de la Gaule ressemblait beaucoup à l'état présent de la Pologne, où les paysans sont serfs, les bourgeois très-peu considérés, et où les gens d'église et les nobles jouissent seuls, à proprement parler, des priviléges de citoyens, et composent la république.

Les druides avaient pour objet et pour département la religion et toutes les fractions qui demandent des connaissances. Ils étaient les pontifes, les philosophes, les poëtes, les juges de la nation. Strabon distingue les bardes, qui étaient les poëtes; les eubages[1], sacrificateurs; les druides, philosophes moraux : mais il paraît que ces trois ordres faisaient corps ensemble, et étaient tous renfermés sous la dénomination commune de *druides*.

Leur ministère devait donc intervenir dans tous les sacrifices publics et particuliers. La divination, qu'ils portaient, si nous en croyons Pline[2], jusqu'à la magie; tout ce qui appartenait au culte des dieux, tout ce qu'un reste confus de la religion naturelle, ou ce que l'erreur, abusant du nom de la religion, faisait regarder comme sacré, était de leur ressort.

Leurs vers étaient ou des poésies morales et théologiques qui contenaient les enseignements qu'ils donnaient à leurs élèves, ou des éloges des anciens héros de la nation; ou enfin, comme la poésie a toujours été un métier d'adulation, les bardes chantaient la gloire des rois et des grands qui les prenaient à leur suite : c'est de quoi nous avons vu un exemple dans l'ambassade envoyée par Bituitus, roi des Arverniens, au consul Domitius.

Leur philosophie ne se bornait point aux règles des mœurs, elle s'élevait à l'étude de la nature. César, sans entrer dans aucun détail, nous dit qu'ils discouraient beaucoup sur les astres et sur leur mouvement, sur la grandeur de la terre et même du monde entier, sur la nature et la puissance des dieux. Mais nulle de leurs opinions philosophiques ne nous est mieux connue que celle de l'immortalité des âmes, dont ils croyaient la transmigration successive en différents corps, à peu près telle que Pythagore l'avait enseignée. Ils répandaient cette doctrine parmi les peuples comme un aiguillon puissant pour les animer à la vertu en leur inspirant le mépris de la mort.

Enfin c'était dans les druides que résidait la puissance de la judicature. Ils jugeaient les querelles publiques et particulières : ils décidaient souvent de la paix et de la guerre entre les cités. Les affaires criminelles et spéciale-

[1] Le texte de Strabon porte ουάτεις. Il est vraisemblable que l'auteur avait écrit ουάγεις. Le nom d'*eubages* se trouve dans Ammien Marcellin, lib. 15.

[2] Plin. lib. 16, cap. 44.

ment celles de meurtre, les procès pour une succession, pour les bornes d'un héritage ou du territoire d'un peuple, étaient portés à leur tribunal; et ils armaient de l'autorité de la religion dont ils étaient les ministres celle de leurs jugements : en sorte que, si un particulier ou même un peuple refusait de s'y soumettre, ils prononçaient contre les réfractaires une espèce de sentence d'excommunication qui faisait regarder ceux qui en étaient frappés comme des profanes avec lesquels on ne voulait plus avoir aucun commerce, et qui étaient déchus de tous les droits de la société.

On conçoit bien par ce que nous venons de dire que les druides devaient être extrêmement considérés. A quoi si l'on ajoute qu'ils étaient exempts d'aller à la guerre et de payer les tributs, on ne sera pas étonné que l'empressement fût grand pour entrer dans leur corps. Ils n'y admettaient que ceux qu'ils avaient élevés de jeunesse. Leur manière d'enseigner était de faire apprendre un nombre prodigieux de vers; et leurs disciples passaient quelquefois des vingt années dans cet exercice : car ils n'écrivaient rien, sans doute en conséquence d'un principe commun à toutes les sectes philosophiques, de renfermer dans le secret les mystères de leur doctrine, et de se faire admirer du vulgaire en le tenant dans l'ignorance.

Les druides avaient un chef choisi d'entre eux et par eux, qui ne pouvait manquer d'être un personnage très-important. Aussi cette place, lorsqu'elle était vacante, allumait si vivement les désirs des ambitieux, que souvent elle a donné lieu à des guerres.

Ils tenaient leurs assemblées générales en un certain temps de l'année dans le pays Chartrain, qui était regardé comme le milieu et le cœur de la Gaule : c'était là qu'étaient portées et jugées toutes les grandes affaires.

Avec les druides un autre ordre, comme nous l'avons dit, partageait toute la puissance et tout l'éclat dans la nation gauloise : c'étaient les nobles, que César appelle *cavaliers*, sans doute parce qu'ils combattaient tous à cheval, comme actuellement la noblesse polonaise, comme autrefois parmi nous, ceux que nos ancêtres appelaient *hommes d'armes*. La cavalerie gauloise était excellente : les Romains en tirèrent de grands services après la conquête du pays; et jamais ils n'en eurent une meilleure dans leurs armées. La fonction propre de cette noblesse était la guerre; et ils avaient occasion de la faire tous les ans, parce qu'il y avait toujours des querelles de peuple à peuple. Ils y menaient avec eux leurs clients; et ceux qui en avaient autour d'eux le plus grand nombre étaient les plus honorés.

Le gouvernement civil était aussi entre les mains de cette noblesse; car c'était la forme aristocratique qui était la plus usitée parmi les peuples gaulois. Ils se choisissaient tous les ans un magistrat suprême pour la police intérieure, et un général pour les conduire à la guerre.

Les plus sages et les mieux policées de ces petites républiques avaient une pratique fort bien entendue : c'est que le silence était imposé aux particuliers sur les affaires de l'état. Si quelqu'un avait appris des voisins quelque nouvelle qui regardât la république, il en allait instruire les magistrats; mais il lui était défendu d'en faire part à aucun autre. Cette pratique était fondée sur ce qu'ils avaient remarqué que souvent des bruits vagues et même faux avaient excité des mouvements et jeté des alarmes dont les suites étaient fâcheuses. Par cette raison, on ne permettait de parler des affaires publiques que dans les assemblées qui se tenaient pour en délibérer.

Toute la nation gauloise était guerrière, à l'exception des druides. Ils s'occupaient peu de la culture des terres, quoique très-fertiles, vivant principalement de leur chasse et de la chair de leurs bestiaux. Ils se fortifiaient le corps par cette vie dure et ces exercices violents; et ils s'y prenaient de bonne heure, si l'on doit attribuer à toute la nation ce que plusieurs auteurs [1] ont rapporté des Celtes, voisins du Rhin, qui allaient laver dans le fleuve leurs enfants nouvellement nés, pour

[1] Les témoignages de ces auteurs ont été recueillis par Lacerda dans son commentaire sur Virgile. » (*Æn.* IX v. 603.)

les endurcir contre le froid dès les premiers instants de leur vie.

De là cette férocité qui leur a été reprochée par tous les auteurs grecs et romains ; et quoique ces écrivains ne méritent pas créance en tout, des faits incontestables leur rendent ici témoignage. Combattre nus jusqu'à mi-corps, c'est une bravade qui ne convient qu'à des barbares. Rien n'est plus contraire à l'humanité que leur pratique de porter devant le poitrail de leurs chevaux les têtes des ennemis tués dans le combat, et de les attacher ensuite aux portes des villes. Ils ne se contentaient pas de cela quand c'était un personnage illustre, un roi, un chef de guerre qu'ils avaient vaincu et tué. Alors ils en prenaient le crâne, le nettoyaient, le revêtaient d'or, et s'en servaient comme d'un vase, où leurs prêtres buvaient et faisaient des libations aux jours solennels.

Les Romains et les Grecs trouvaient encore fort étrange la coutume où étaient les Gaulois d'aller en armes à leurs assemblées et aux délibérations communes ; et Strabon rapporte une méthode singulière qu'ils employaient pour y avoir du silence. Si quelqu'un troublait mal à propos celui qui parlait dans l'assemblée, un appariteur allait, l'épée à la main, vers cet importun pour lui ordonner, avec menace, de se taire. Il répétait deux et trois fois cette défense de troubler, s'il en était besoin. Mais si celui à qui l'on imposait silence s'opiniâtrait à ne point obéir, alors l'appariteur lui coupait avec son épée, la moitié de sa casaque, en sorte que le reste devenait inutile et ne pouvait faire qu'un accoutrement ridicule.

Il n'est pas possible de ne pas condamner aussi de barbarie la pratique où ils étaient de faire périr par les plus cruels tourments [1] celui qui, lors d'une convocation générale de toute la jeunesse pour prendre les armes, arrivait le dernier. Je ne parle point ici des sacrifices de victimes humaines, parce que ce genre d'horreur a été commun à toutes les nations païennes, même les mieux policées.

Tous ces traits, et plusieurs autres qu'il serait facile d'y joindre, prouvent, ce me semble, que ce n'est point à tort que les Gaulois de ces anciens temps ont été traités de barbares. Cela n'empêchait pas qu'ils n'eussent des qualités aimables, de la franchise, de la candeur, de l'éloignement pour les voies obliques et tortueuses, et une élévation de courage qui les portait à vouloir vaincre par la force, et non par la ruse. Il ne leur manquait qu'un peu de culture pour devenir comparables, par la douceur des mœurs, comme ils l'étaient par la bravoure et par l'audace militaire, aux nations les plus renommées et dont la gloire a le plus d'éclat.

Car, pour ce qui est de la valeur, elle leur était naturelle, et l'on conçoit bien que leur manière de vivre était propre à la nourrir et à l'échauffer. Aussi la terre a-t-elle été remplie de leurs exploits, et leurs colonies armées s'étaient fait de grands établissements dans l'Italie, dans la Germanie, sur les bords du Danube, et même dans l'Asie Mineure.

Il est pourtant difficile de ne pas convenir qu'il leur manquait une qualité essentielle pour la guerre, je veux dire la persévérance à soutenir les fatigues. Dans les pays chauds leurs corps mêmes [1], accoutumés à l'humidité et au froid, ne pouvaient se soutenir, et leurs courages se sentaient de cet affaiblissement. Tout le monde sait le mot de Tite-Live : « que les Gaulois, dans le commencement « d'une action, sont plus que des hommes, « et sur la fin moins que des femmes. » Par cette raison, ils n'étaient nullement propres à faire des siéges, opération laborieuse, et qui demande souvent un long espace de temps. Nul péril ne les effrayait ; mais les travaux les rebutaient.

C'était encore un obstacle considérable à leurs succès dans la guerre que la facilité avec laquelle tantôt ils concevaient des espérances téméraires et présomptueuses aux premiers rayons de bonne fortune, tantôt ils se laissaient aller à l'abattement et au désespoir dès qu'ils éprouvaient quelque disgrâce. Cette

[1] Cæs. de Bello Gall. v. 56.

[1] « Gallorum..... corpora intolerantissima laboris atque æstûs fluere; primaque eorum prælia plùs quàm « virorum, postrema minùs quàm feminarum esse. » (Liv. lib. 10, cap. 28.)

légèreté, qui est commune à toutes les nations barbares, donne un grand avantage sur elles aux peuples plus cultivés, que l'éducation, la réflexion et les enseignements des sages ont accoutumés à se rendre plus maîtres d'eux-mêmes, et à ne pas se livrer aux impressions de la fortune favorable ou contraire.

Toute l'antiquité a vanté dans les Gaulois les avantages du corps, la haute taille, la grande chevelure blonde, les yeux bleus, la peau blanche, et avec cela quelque chose de martial dans la physionomie. Ces traits de ressemblance se remarquaient en tous, parce que, renfermés entre eux, ils ne s'alliaient point par mariages avec d'autres peuples : en sorte que l'air national se conservait, n'étant point altéré par le mélange d'un sang étranger. Ils relevaient leur bonne mine par la magnificence de la parure. Les riches et les grands de la nation portaient des étoffes brillantes des plus vives couleurs, et où l'or éclatait avec profusion : ils avaient des hausse-cols d'or, des bracelets du même métal. En général, ils faisaient grand cas de l'or, et en étaient fort avides. Mais on sait que cette façon de penser ne leur est pas particulière.

Il fallait qu'il y eût une grande quantité de ce précieux métal dans les Gaules. On peut se souvenir de ce que nous avons rapporté des richesses du roi Luérius, et de ces trésors enfouis en divers lieux dans des lacs et des marais. Il est bien certain que la dépouille de la Gaule a valu des sommes prodigieuses à César. D'où leur venait cet or, c'est ce qu'il n'est pas peut-être bien aisé de déterminer [1]. Mais on ne peut pas douter qu'il ne se fît un très-grand commerce dans les Gaules : et Strabon remarque que la commodité des deux mers, et des rivières navigables qui se rendent les unes dans les autres, ou qui ne sont séparées que par d'assez petites distances, rendait extrêmement facile le transport des marchandises.

Dans ce qui regarde la religion, les Gaulois étaient extrêmement superstitieux. César ne rapporte rien sur cet article avec un plus grand détail que leurs sacrifices abominables, dans lesquels ils faisaient périr des hommes pour apaiser, à ce qu'ils s'imaginaient, la colère de leurs divinités, pendant que réellement ils ne faisaient que contenter la rage implacable des démons contre le genre humain. Ces horribles impiétés faisaient partie du culte public : et de plus les particuliers, lorsqu'ils se trouvaient en quelque danger, soit par maladie ou autrement, faisaient vœu de sacrifier des victimes humaines, dans la persuasion où ils étaient que la vie d'un homme ne pouvait être rachetée que par celle d'un autre homme.

Le rit de l'immolation de ces malheureuses victimes n'était pas toujours le même. Quelquefois ils enfonçaient l'épée dans le dos de celui qu'ils avaient dévoué à la colère de leurs dieux, et par les palpitations du mourant, ils prétendaient deviner et prédire l'avenir. Ils en perçaient d'autres à coups de flèches, ou les mettaient en croix. Mais leur façon la plus solennelle était de dresser des colosses d'osier, dans lesquels ils enfermaient des hommes vivants, avec des bestiaux et des animaux sauvages; puis ils y mettaient le feu, et consumaient ainsi hommes et bêtes dans les flammes. Il leur restait pourtant encore assez de lumière naturelle pour choisir, autant qu'il leur était possible, des criminels, et pour croire que ces sortes de victimes, qui méritaient la mort pour leurs forfaits, étaient plus agréables à leurs dieux. Mais, au défaut de criminels, ils ne se faisaient point scrupule d'immoler des innocents. Quand nous nous représentons que de pareilles horreurs se commettaient dans le pays que nous habitons, quelle reconnaissance ne devons-nous pas avoir pour la religion chrétienne, qui nous a délivrés d'un si effroyable aveuglement!

Les Romains, lorsqu'ils furent maîtres des Gaules, voulurent abolir ces sacrifices, l'opprobre de l'humanité. Mais étaient-ils de dignes réformateurs d'un abus qu'ils pratiquaient eux-mêmes? Le christianisme seul a eu la gloire de faire cesser, partout où il a prévalu, ce culte cruel et impie.

Les principales divinités adorées par les Gaulois étaient, selon César, Mercure, Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. Ce n'est pas à dire qu'ils connussent anciennement ces noms, qui sont ou grecs ou romains. Mais ils

[1] Tom. V, lib. 28, pag. 11, et lib. 30, § 1.

adoraient sous des noms gaulois des divinités auxquelles ils attribuaient les mêmes fonctions qui étaient chez les Grecs et les Romains l'apanage de Mercure, d'Apollon, et des autres qui viennent d'être nommés. *Teutatès* était leur Mercure. Ils regardaient ce dieu comme l'inventeur des arts, le protecteur du commerce et de toutes les façons de gagner de l'argent. Ils le faisaient aussi présider aux grands chemins, et il était invoqué par les voyageurs. *Hésus* était chez les Gaulois le dieu de la guerre; *Taranis*, le dieu du ciel; *Bélénus*, le dieu de la médecine. Je ne trouve point de nom gaulois correspondant à celui de Minerve. Mais ils honoraient une déesse qui présidait aux ouvrages où l'on emploie le fil et la laine.

Dans une nation livrée aux armes, le dieu de la guerre ne pouvait manquer d'être extrêmement révéré. Ordinairement, quand ils avaient résolu de combattre, ils lui dévouaient tout ce qu'ils prendraient sur l'ennemi: et, après la victoire, ils immolaient tout ce qui avait vie, et élevaient le reste en monceaux. On voyait du temps de César plusieurs de ces amas de dépouilles en différents cantons; et il témoigne qu'il était rare qu'il se trouvât personne qui osât en voler, ou en cacher chez soi quelque partie. Si le cas arrivait, le coupable était puni par les supplices les plus rigoureux.

Lucien nous fait connaître un autre dieu honoré dans les Gaules, qui n'est point nommé par César. C'est l'Hercule gaulois, qui était appelé en langue celtique *Ogmius*. Les attributs avec lesquels ce dieu était représenté, ont quelque chose de singulier, et en même temps de très-ingénieux: c'était un vrai Hercule avec la massue, la peau de lion, le carquois et les flèches. Mais on lui avait donné la forme d'un vieillard [1], et il tirait à lui une grande multitude d'hommes qui étaient liés par les oreilles. Leurs liens étaient des chaînes tissues d'or et d'un métal qui passait encore pour plus précieux, travaillées avec une délicatesse infinie, et semblables aux plus beaux et plus magnifiques colliers. Cependant, ajoute Lucien, quoique leurs chaînes soient si faibles, et qu'ils pussent aisément s'enfuir, ils ne paraissent pas même y penser. Ils ne résistent point: au contraire, ils suivent leur vainqueur d'un air gai et content; ils paraissent le louer, et vouloir le prévenir, en sorte que leurs chaînes deviennent lâches, et que l'on dirait qu'ils seraient fâchés d'être mis en liberté. Le point d'où partent ces chaînes est la langue du dieu, qui est percée à l'extrémité.

On sent aisément que c'est là un emblème de l'éloquence, dont la force est invincible, et qui agit néanmoins avec tant de douceur, qu'elle charme ceux mêmes sur qui elle remporte la victoire. On peignait le dieu avec les traits de la vieillesse, parce que l'âge adoucit le caractère du style [1] aussi bien que celui des mœurs. Mais j'avoue que toute cette idée me paraît trop ingénieuse pour que je me détermine aisément à en faire honneur à ces anciens Gaulois, amis de la violence, et qui se vantaient de porter leur droit à la pointe de leur épée. Je croirais volontiers que l'Hercule gaulois, au moins tel qu'il est décrit par Lucien, est postérieur à César, et n'a été imaginé que depuis que les Romains eurent introduit dans les Gaules le goût des beaux-arts et de l'éloquence.

César fait encore mention du dieu des morts et des enfers, comme connu des Gaulois. Ils prétendaient même être issus de lui: ce qui ne signifie autre chose, selon la remarque d'un savant et judicieux interprète, sinon qu'ils se regardaient comme *autochthones*, c'est-à-dire nés dans le pays même qu'ils habitaient. César ajoute qu'en conséquence de cette origine que les Gaulois s'attribuaient, ils semblaient vouloir honorer les

[1] Ὁ γέρων Ἡρακλῆς ἐκεῖνος ἀνθρώπων πάμπολύ τι πλῆθος ἕλκει, ἐκ τῶν ὤτων ἅπαντας δεδεμένους. Δέσμα δέ εἰσιν αἱ σειραὶ λεπταὶ χρυσοῦ καὶ ἠλέκτρου εἰργασμέναι, ὅρμοις ἐοικυῖαι τοῖς καλλίστοις· Καὶ ὅμως ἀφ' οὕτως ἀσθενῶν ἀγόμενοι, οὔτε δρασμὸν βουλεύουσι, δυνάμενοι ἂν εὐμαρῶς, οὔτε ὅλως ἀντιτείνουσιν... ἀλλὰ φαιδροὶ ἕπονται καὶ γεγηθότες, καὶ τὸν ἄγοντα ἐπαινοῦντες. Ἐπειγόμενοι ἅπαντες, καὶ τῷ φθάνειν ἐθέλειν τὸν δεσμὸν ἐπιχαλῶντες, ἐοικότες ἀχθεσθησομένοις εἰ λυθήσονται..... ὁ ζωγράφος.... τρυπήσας τοῦ θεοῦ τὴν γλῶτταν ἄκραν, ἐξ ἐκείνης ἑλκομένους αὐτοὺς ἐποίησε. (LUCIAN. *Herc. gall.*)

[1] « Diserti senis compta et mitis oratio. » (CIC.)

ténèbres en comptant les espaces de temps par les nuits, et non par les jours. Mais le même interprète observe que cette pratique de renfermer le jour entre deux couchers du soleil en sorte que la nuit marche la première, n'était point particulière aux Gaulois, et qu'elle était reçue non-seulement chez les Germains, leurs voisins et leurs frères, mais chez les Athéniens et chez les Juifs.

Il nous reste à rendre compte de quelques remarques de César sur la conduite domestique des Gaulois. Les fils n'accompagnaient jamais leur père qu'ils ne fussent en âge de porter les armes. Jusque-là on eût regardé comme honteux qu'un fils encore enfant fût vu en public aux côtés de son père. Cette nation était tellement possédée de l'amour de la guerre, qu'elle n'estimait rien que par rapport à cet unique objet; et si l'on permettait aux pères de satisfaire dans la maison les sentiments de la nature, on ne voulait point qu'ils parussent publiquement compter leur famille pour quelque chose, sinon autant qu'elle était capable de servir l'état dans les combats.

La polygamie était en usage parmi eux, au moins pour les nobles et les grands. Leurs mariages étaient très-féconds; ce qui venait sans doute de la vie simple et laborieuse qu'ils menaient, hommes et femmes. De là cette multiplication prodigieuse qui obligeait à en détacher de temps en temps comme des essaims qui allassent chercher fortune ailleurs, parce que le trop grand nombre des habitants surchargeait une terre qui est pourtant l'une des plus fertiles du monde entier.

Quand ils se mariaient, ils prenaient sur leur bien une portion égale à la dot qui leur était apportée par leur femme; les deux lots ainsi réunis étaient possédés en commun, administrés en commun, par les deux époux; et on avait soin d'en réserver et d'en amasser les fruits. Après la mort de l'un des deux, le survivant demeurait seul propriétaire et du fonds total et des réserves.

Les femmes étaient tenues dans une grande dépendance. Leurs maris avaient sur elles droit de vie et de mort, comme les pères sur leurs enfants; et lorsque quelque homme illustre venait à mourir, ses parents s'assemblaient, et, sur le moindre soupçon que ses femmes eussent contribué à sa mort, ils leur faisaient donner la question comme à des esclaves. Si elles étaient trouvées coupables, le fer et le feu étaient employés pour les tourmenter et les faire périr.

Les funérailles des riches et des grands se célébraient avec magnificence. L'usage était de brûler les morts, et avec eux tout ce qui leur avait été agréable de leur vivant, jusqu'aux animaux. Et même assez peu de temps avant César, ils mettaient sur le bûcher de celui dont ils faisaient les obsèques et consumaient dans les mêmes flammes ses esclaves et ses clients les plus chéris.

Je pense ne pouvoir mieux terminer cette description des mœurs gauloises que par un morceau parallèle de Virgile, où ce grand poëte, exposant les coutumes et le genre de vie des anciens habitants du Latium, fera repasser sous les yeux du lecteur la plupart des traits par lesquels César et Strabon ont peint les Gaulois, surtout en ce qui regarde la fierté, la rudesse, et le goût pour la guerre. « Nous « sommes une nation [1], dit le Rutule Numa« nus, robuste et infatigable, depuis notre « première origine. Dès que nos enfants sont « nés, nous les plongeons dans les rivières, « et nous les endurcissons contre le froid des « eaux et des glaces. A peine sont-ils en état « de marcher, que nous les occupons de la « chasse, et leur apprenons à faire la guerre « aux habitants des forêts. Dompter les che« vaux, tirer de l'arc, voilà les jeux de leur « enfance. Notre jeunesse, laborieuse et ac« coutumée à vivre de peu, ne connaît que « deux exercices, cultiver la terre, et livrer « l'assaut aux villes des ennemis. Toute notre « vie se passe à manier le fer; et c'est avec

[1] Durum ab stirpe genus : natos ad flumina primùm
Deferimus, sævoque gelu duramus et undis.
Venatu invigilant pueri, sylvasque fatigant :
Flectere ludus equos et spicula tendere cornu.
At patiens operum parvoque assueta juventus
Aut rastris terram domat, aut quatit oppida bello
Omne ævum ferro teritur, versâque juvencûm
Terga fatigamus hastâ. Nec tarda senectus
Debilitat vires animi, mutatque vigorem :
Canitiem galea premimus : semperque recentes
Convectare juvat prædas, et vivere rapto.
(Virg. *Æneid.* IX, 603-613.)

« les pointes de nos lances que nous piquons « les bœufs attelés à nos charrues. La froide « et lente vieillesse ne change rien ni à la force « de nos corps, ni à la vigueur de nos coura- « ges; nous couvrons d'un casque des che- « veux déjà blancs; et notre gloire, comme « notre joie, est de courir sans cesse après « un butin toujours nouveau, et de vivre de « pillage. »

Ces mœurs antiques du Latium, qui vraisemblablement ont été dans les premiers temps celles de tous les peuples d'Europe, étaient bien propres à former des soldats. Il n'est pas étonnant que les Gaulois, qui les avaient toujours conservées, se fussent rendus redoutables à toutes les nations, et singulièment aux Romains. On sait que les Sénonais prirent Rome; et depuis cet événement, la terreur du nom gaulois était si grande parmi les Romains, que dans les guerres contre cette nation tout privilége cessait, et personne n'était exempt de prendre les armes; et de plus on gardait dans le trésor des sommes d'or et d'argent auxquelles il était défendu de toucher, s'il ne s'agissait d'une guerre de Gaulois[1]. Aussi Cicéron, parlant en plein sénat, ne fait nulle difficulté d'avouer que les Romains ne l'emportaient point sur les Gaulois pour la force des corps et des courages, et qu'ils s'étaient toujours contentés de se tenir avec eux sur la défensive. C'est cette puissante et belliqueuse nation que César entreprit de subjuguer; et il ne fallait pas moins que tout le mérite du plus grand homme de guerre que Rome ait jamais produit pour achever ce projet dans l'espace de huit campagnes.

César va donc paraître tout autre qu'il ne s'est montré jusqu'ici. Ce factieux, cet intrigant, cet homme toujours engagé dans les mauvais partis, toujours ennemi des bons citoyens, va devenir un guerrier dont le mérite sublime effacera tous les héros des siècles passés, et sera le désespoir de ceux qui le suivront. La supériorité de son génie, qui embrassait tous les talents, n'avait besoin que des occasions pour se développer dans tous les genres. Au reste le même esprit anima toujours toutes ses démarches; la même ambition l'avait occupé des intrigues, et le porta à la guerre. Il se partagea entre ces deux objets pendant tout le temps qu'il employa à la conquête des Gaules: et, après avoir passé la belle saison à combattre, en hiver il se rapprochait de Rome pour y manœuvrer, comme il avait toujours fait.

Mais, en ne le considérant ici que du côté des armes, on ne peut douter que sa gloire, comme je l'ai déjà dit, ne surpasse celle de tous les autres généraux romains qui aient jamais été. Si on lui compare, dit Plutarque, les Scipions et les Fabius, les Marius et les Sylla, et enfin Pompée, dont la renommée s'élevait alors jusqu'au ciel, on trouvera qu'ils sont tous obligés de céder à César la prééminence. Il l'emporte sur l'un par la difficulté des lieux où il a fait la guerre, sur l'autre par la grandeur du pays qu'il a conquis; sur celui-ci par le nombre et le courage des ennemis qu'il a subjugués, sur celui-là par la férocité et l'infidélité des esprits et des caractères qu'il a adoucis et policés; sur quelques-uns par la clémence dont il usa envers les vaincus, sur d'autres par les largesses qu'il a faites à ses soldats; et sur tous par le nombre des batailles qu'il a gagnées, et des ennemis qu'il a tués: car dans ses huit campagnes il prit huit cents villes, soumit trois cents peuples, et, ayant combattu en différentes actions contre trois millions d'hommes, il en tua un million, et en fit un nombre égal de prisonniers.

Pline ajoute à ce détail que César a combattu cinquante fois en bataille rangée, et il fait monter le nombre des ennemis tués par lui à onze cent quatre-vingt-douze mille hommes, non compris ceux qui périrent dans les guerres civiles. Sur quoi il a grande raison de remarquer[1] qu'il ne faut pas faire un sujet de gloire à César d'une perte si effroyable causée par lui au genre humain, quand même la nécessité excuserait le vainqueur.

Entre les talents militaires de César, un de ceux qui méritent le plus d'être loués est celui d'avoir su non-seulement se faire aimer

[1] Cic. de Har. Resp. 19 et de Prov. ord. 32.

[1] « Non equidem in gloriâ posuerim tantam, etiam « coactam, humani generis injuriam. » (PLIN. lib. 7, cap. 25.)

de ses soldats jusqu'à l'adoration, mais leur inspirer tout son feu et toute la noblesse de ses sentiments. On eût dit qu'il les eût transformés tous en héros. On peut se souvenir du trait que j'ai rapporté de P. Scéva dans le temps que César commandait en Lusitanie. Plutarque nous fournit ici trois autres faits semblables, qui tous appartiennent aux guerres civiles.

Dans un combat naval près de Marseille, un soldat nommé Acilius eut la main droite coupée lorsqu'il l'appuyait sur la poupe d'un bâtiment ennemi. Il ne laissa pas de sauter dedans, et de se battre avec son bouclier, qu'il tint toujours de la main gauche; et il contribua, par l'exemple d'une valeur si héroïque, à la prise du vaisseau.

L'action d'un centurion dans un combat près de Dyrrachium en Épire ne tient pas moins du prodige[2]. Ce centurion, qui est nommé par Valère-Maxime *M. Césius*, et *Scéva* par Lucain, avait un œil crevé d'une flèche, l'épaule et la cuisse percées de deux javelines, et son bouclier avait essuyé cent trente coups, tant d'épée que de traits lancés de loin. En cet état il appelle deux des ennemis comme pour se rendre. Ceux-ci approchent, comptant sur la situation où ils le voyaient. Césius abat à l'un l'épaule d'un coup de sabre, renverse l'autre en le frappant de son bouclier au visage; et lui-même se sauve, aidé par quelques-uns de ses gens qui vinrent à son secours.

Sur les côtes de Libye, un vaisseau de César qui portait quelques soldats avec Granius, questeur désigné, fut pris par Métellus Scipion. Tous furent passés au fil de l'épée, excepté le questeur, à qui l'on offrit la vie. Il la refusa : *Les soldats de César*, dit-il, *ont coutume de donner la vie, et non pas de la recevoir*; et en disant ces mots il se perça de son épée.

C'est à César que l'on doit attribuer la principale gloire de ces actions généreuses de ceux qui servaient sous ses ordres, parce que c'était lui qui excitait et nourrissait en eux les sentiments qui les en rendaient capables.

[1] Val. Max. III, 2.
[2] Id. ibid.

Pour cela il employait deux moyens : le premier, c'est qu'il récompensait avec magnificence; ses soldats voyaient que, s'il amassait des richesses, ce n'était point pour satisfaire son luxe ni ses plaisirs; elles n'étaient, à proprement parler, qu'en dépôt entre ses mains comme des prix destinés à la valeur; il n'avait d'autre part à ces trésors que d'en être le distributeur pour ceux qui s'en montraient dignes : le second moyen non moins efficace, c'est qu'il donnait l'exemple en tout, et qu'il n'y avait ni péril auquel il ne s'exposât s'il en était besoin, ni fatigues qu'il ne souffrît.

Son intrépidité dans les dangers n'était pas encore ce qui étonnait davantage : mais on avait peine à concevoir comment il pouvait prendre assez sur son tempérament pour supporter toute sorte de travaux; car il était d'une santé très-délicate, qu'il annonçait assez par sa seule physionomie, ayant le teint fort blanc et un air de faiblesse. Il était sujet à de fréquents maux de tête, et même à des attaques d'épilepsie. Cependant il ne se fit point de sa mauvaise santé un prétexte pour se livrer à la mollesse[1], mais il voulut que la guerre servît de remède à sa mauvaise santé. Il combattait son mal par des marches pénibles, par une vie simple et frugale, et en passant des nuits à la belle étoile. Il s'était accoutumé à prendre le plus souvent son sommeil en chaise de poste, convertissant en action le temps même qu'il était forcé de donner au repos. Quand il marchait de jour, il avait assis avec lui dans sa chaise un secrétaire, accoutumé à écrire sous sa dictée tout en voyageant, et derrière lui un soldat; c'était là tout son train. Actif jusqu'au prodige, et ne sachant ce que c'était que de perdre jamais un moment, il ne voulait point s'embarrasser d'équipages, qui l'auraient nécessairement retardé.

Cette vivacité[2], comparable au feu et à la

[1] Οὐ μαλακίας ἐποιήσατο τὴν ἀῤῥωστίαν πρόφασιν, ἀλλὰ θεραπείαν τῆς ἀῤῥωστίας τὴν στρατείαν, ταῖς ἀτρύτοις ὁδοιπορίαις, καὶ ταῖς εὐτελέσι διαίταις, καὶ τῷ θυραυλεῖν, ἀπομαχόμενος τῷ πάθει, καὶ τὸ σῶμα φρουρῶν δυσάλωτον. (PLUT.)

[2] « Celeritatem quodam igne volucrem. » (PLIN. lib. 7, cap. 25.)

foudre, cet esprit toujours tendu, et dont les ressorts étaient perpétuellement en action, voilà un des traits les plus marqués du caractère de César. Il suffisait à tout à la fois. On assure qu'on le voyait en même temps écrire ou lire, dicter à un secrétaire, et donner audience à ceux qui venaient lui parler. Pour ce qui est de ses lettres, qui roulaient, comme il est aisé de le juger, sur des affaires de la plus grande importance, quand il s'en occupait uniquement, il en dictait quatre à la fois à quatre différents secrétaires. C'est donc avec juste raison que Pline le regarde comme celui de tous les hommes qui ait eu le plus de force et le plus d'étendue d'esprit en même temps [1].

Il y joignait une facilité et une douceur de mœurs qui le rendait infiniment aimable. Dans un repas qu'un de ses hôtes lui donnait à Milan, on servit des asperges sur lesquelles on avait mis du parfum au lieu d'huile. César en mangea tout simplement; et, comme ses amis furent plus délicats que lui et témoignèrent leur répugnance, il les réprimanda. *Il suffisait*, leur dit-il, *de ne point manger de ce qui vous déplaisait. Faire remarquer le défaut de savoir-vivre en pareille occasion, c'est en manquer soi-même.*

Un jour qu'il était en marche, l'orage et le mauvais temps le forcèrent de se retirer dans une chaumière, où il ne se trouva qu'une chambre, à peine suffisante pour un homme seul. César dit alors à ses amis qui l'accompagnaient que les distinctions d'honneur appartenaient à ceux qui tiennent le premier rang, mais que les commodités nécessaires étaient pour les plus faibles. Il força donc Oppius, qui était indisposé, à prendre la chambre; et pour lui il passa la nuit avec les autres sous le porche de la maison. Qui pourrait être comparé à César, si à tant de qualités excellentes il eût ajouté le respect pour la justice et l'amour de la vertu?

Ce portrait de César par les faits sera confirmé dans toute la suite de son histoire, et en particulier par la conduite qu'il tint dans la guerre des Gaules. Je vais en commencer le récit.

[1] « Animi vigore præstantissimum arbitror genitum « Cæsarem dictatorem. »

§ II. — Mouvements des Allobroges, quelque temps avant l'entrée de César dans les Gaules. Les Helvétiens, animés par Orgétorix, prennent la résolution de sortir de leur pays pour aller s'établir ailleurs. Orgétorix aspire à se faire roi. On veut lui faire son procès. Il meurt. Son plan n'en est pas moins suivi. Les Helvétiens se mettent en marche. Ils demandent a César la liberté de passer le Rhône, qui leur est refusée. Ils passent le défilé entre le mont Jura et le Rhône. César les atteint au passage de la Saône. Il bat les Tigurins en deçà de cette rivière. Il la passe, et poursuit le gros de la nation. Ambassade des Helvétiens. Combat de cavalerie où les Helvétiens sont vainqueurs. Trahison de Dumnorix, Éduen. César lui pardonne en considération de son frère Divitiacus. César, par la faute d'un officier, perd l'occasion qu'il s'était ménagée de battre les Helvétiens. Ils viennent attaquer César et sont vaincus. Les restes de l'armée vaincue sont obligés de se rendre. César les renvoie dans leur pays. Il est prié par les Gaulois d'entreprendre la guerre contre Arioviste. Sujet de cette guerre. César demande une entrevue a Arioviste, qui la refuse. César lui députe des ambassadeurs pour lui faire ses propositions. Réponse fière d'Arioviste. César marche contre Arioviste. Il s'assure de Besançon. Terreur qui se répand dans l'armée romaine. Conduite admirable de César pour ranimer le courage des siens. Le succès y répond, et les troupes marchent avec confiance a l'ennemi. Entrevue d'Arioviste et de César. La perfidie des Germains rompt la conférence. César, sur la demande d'Arioviste, lui envoie des députés. Ce prince les fait charger de chaînes. César offre plusieurs fois la bataille a Arioviste, qui la refuse. Raison superstitieuse de ce refus. César force les Germains d'en venir a une bataille, et remporte la victoire. Il recouvre ses deux députés. César va passer l'hiver dans la Gaule citérieure.

Il y avait eu depuis la conjuration de Catilina quelques mouvements parmi les Allobroges [1]. Ces peuples, s'étant révoltés sous la conduite d'un chef nommé *Catugnatus* [2], avaient porté la guerre dans le pays que nous appelons la *Provence*, qui depuis longtemps, comme nous l'avons dit, obéissait aux Romains. Mais C. Pontinius n'avait pas eu beaucoup de peine à repousser leurs efforts, et,

[1] Peuples de la Savoie et du Dauphiné.
[2] Dio, lib. 32.

coutent de les avoir fait rentrer dans]le devoir, il crut que c'eu était assez pour mériter le triomphe [1]. Tout était donc paisible de ce côté, lorsque César arriva dans les Gaules. Les Helvétiens [2] lui fournirent l'occasion de la guerre qu'il souhaitait.

Sous le consulat de Messala et de Pupius Pison, deux ans avant celui de César, Orgétorix, le plus illustre et le plus riche des Helvétiens, inspira à sa nation le désir de quitter le pays qu'elle habitait, et d'aller s'établir dans quelqu'une des plus fertiles contrées de la Gaule. Les raisons qu'il employa pour les persuader furent que [3], renfermés comme ils étaient entre le Rhin, le mont Jura, le lac Léman [4] et le Rhône, il leur était impossible de s'étendre, ni de faire des conquêtes sur leurs voisins; et que néanmoins, formant une multitude très-nombreuse, le pays qu'ils occupaient, et qui n'a que cent soixante et douze mille pas de long sur soixante et seize mille de large, était trop étroit pour les contenir et pour les nourrir. Ces motifs firent effet sur une nation guerrière et avide; mais Orgétorix avait ses vues particulières.

Il devait marcher à la tête de sa nation pour exécuter le dessein dont il était l'auteur. Peu content de la qualité de chef, il aspirait à celle de roi. Pour y parvenir, il chercha à se procurer des complices et des appuis parmi les peuples voisins. Il avait été réglé par les Helvétiens qu'on travaillerait à s'en assurer l'amitié. Orgétorix se chargea de ces négociations. Il alla chez les Séquanais [5], chez les Eduens [6], et engagea deux des plus grands seigneurs de ces deux peuples, Casticus et Dumnorix, à prendre des mesures pour s'élever à la royauté. Il leur promit de les seconder de toutes les forces helvétiennes, dont il aurait le commandement; bien entendu qu'ils lui prêteraient aussi réciproquement leurs secours. Et ce triumvirat se flattait d'être assez puissant pour soumettre ensuite toutes les Gaules.

[1] Cic. de prov. cons. n. 32.
[2] Les Suisses.
[3] Cæs. de Bell. gall. l. I, c. 4.—Plut. in Cæs. Dio, l. 38.
[4] Lac de Genève.
[5] Peuple de la Franche-Comté.
[6] Peuple d'Autun.

Mais l'intrigue fut découverte; et les Helvétiens, jaloux de leur liberté, prétendirent faire le procès au coupable. Il fut arrêté; et, s'il eût été condamné, il ne s'agissait pour lui de rien moins que d'être brûlé vif. Au jour du jugement, Orgétorix rassembla toute sa maison au nombre de dix mille hommes : ses clients et ses débiteurs, dont la multitude était très-grande, s'y rendirent aussi, et tous ensemble arrachérent l'accusé par la force à la sévérité des juges. La nation voulut recourir aux armes pour faire respecter son autorité; déjà les magistrats levaient des troupes, lorsque Orgétorix mourut tellement à propos, que l'on crut que sa mort avait été volontaire.

Le plan dont il avait donné l'idée aux Helvétiens n'en fut pas moins exécuté. Les préparatifs en durérent deux ans, qui furent employés à rassembler de toutes parts des bêtes de somme et des chariots, et à faire des amas de blé qui pussent suffire à la subsistance de la nation pendant qu'elle serait en marche et, jusqu'à ce qu'elle eût fait la conquête d'un bon et fertile pays. Ils profitérent aussi de ce temps pour se fortifier d'alliés et de compagnons, qui furent les Rauraques [1], les Tulinges, les Latobriges, et un essaim de Boïens transplantés dans le Norique. Ce furent ces mouvements qui donnérent de l'inquiétude aux Romains sous le consulat de Métellus Céler et d'Afranius, comme je l'ai rapporté. Mais l'année de ce consulat, et la suivante, qui fut celle du consulat de César, n'étaient destinées par les Helvétiens qu'aux préparatifs.

L. CALPURNIUS PISO [2].
A. GABINIUS.

Lorsque le temps de partir fut arrivé, c'est-à-dire dans les premiers mois du consulat de Pison et de Gabinius, les Helvétiens brûlent leurs villes, au nombre de douze, leurs bour-

[1] Ceux de Bâle, qui alors ne faisaient point partie du corps helvétique. Les Tulinges et les Latobriges étaient voisins des Helvétiens. C'est tout ce qu'on sait avec certitude. Les Boïens sont originairement les peuples du Bourbonnais, dont il s'était établi des colonies dans la Germanie et dans l'Italie. Le Norique est la Bavière et partie de l'Autriche.
[2] An. R. 694; av. J. C. 58.

gades et villages, qui se montaient à quatre cents, et le blé qu'ils avaient de trop, afin de s'ôter à eux-mêmes toute espérance de retourner jamais dans leur patrie, et pour s'encourager par ce motif à braver tous les dangers. Ainsi, n'emportant d'autre provision que de la farine pour trois mois, ils se mettent en marche, hommes, femmes et enfants, faisant tous ensemble trois cent soixante et huit mille têtes, dont quatre-vingt-douze mille combattants. Leur rendez-vous général était sur le bord du Rhône, vis-à-vis de Genève, où ils devaient tous se trouver le 26 mars.

Les Helvétiens, en passant le Rhône, entraient dans la province romaine. Ainsi César ne fut pas plus tôt averti de leur dessein, qu'il partit des environs de Rome, où il était resté jusque-là par les raisons que j'ai marquées ailleurs, et se rendit en toute diligence à Genève. Il commença par faire rompre le pont que cette ville avait sur le Rhône; et, comme il n'y avait qu'une seule légion romaine dans la Gaule transalpine, il ordonna de grandes levées de troupes dans toute la province.

Lorsque les Helvétiens furent instruits de l'arrivée de César, ils lui envoyèrent des ambassadeurs, choisis entre les plus qualifiés de la nation, pour lui demander le passage à travers la province romaine, sur laquelle ils promettaient de ne faire aucun dégât. César n'avait garde de leur accorder une pareille permission. Il savait qu'une partie des Helvétiens avait autrefois taillé en pièces l'armée du consul L. Cassius; et, indépendamment de cette raison, on conçoit assez qu'un pays ne peut être qu'horriblement vexé par le passage d'une telle multitude, vraisemblablement assez mal disciplinée. Il était donc bien résolu de leur refuser leur demande. Mais, comme il n'avait que peu de forces autour de soi, il voulut gagner du temps, et il leur dit qu'il délibérerait sur la proposition qu'ils lui avaient faite, et leur rendrait sa réponse le 13 avril. Il profita de cet intervalle pour faire construire par les troupes qu'il avait sous sa main un mur de seize pieds de haut, sur une longueur de dix-neuf mille pas, avec un fossé et des redoutes d'espace en espace. Ce mur était destiné à empêcher le passage du Rhône, qui, dans ces quartiers, est guéable en plus d'un endroit.

Au jour marqué les Helvétiens reviennent. César, qui avait rassemblé déjà un plus grand nombre de troupes, s'expliqua nettement, leur refusa le passage, et ajouta que, s'ils prétendaient le forcer malgré lui, il saurait bien les en empêcher. En effet, toutes les tentatives qu'ils firent et de jour et de nuit, soit avec des bateaux, soit en cherchant les gués, furent inutiles; et les Helvétiens furent contraints de prendre une autre route et de tourner du côté des Séquanais.

Il leur fallait filer par une gorge fort étroite entre le mont Jura et le Rhône, où deux chariots ne pouvaient passer de front; en sorte que les Séquanais, en se postant sur la montagne, étaient maîtres de les arrêter tout court. Les Helvétiens s'adressèrent à Dumnorix, Eduen, gendre d'Orgétorix, et complice de ses vues ambitieuses. Celui-ci, qui avait du crédit auprès des Séquanais, se chargea de la négociation. La liberté du passage fut accordée : des otages furent donnés de part et d'autre. Les Helvétiens se mirent donc à traverser le pays des Séquanais, qu'ils respectèrent suivant les conventions; et ensuite celui des Eduens, où ils commirent toutes sortes d'hostilités et de ravages : leur plan était d'aller en Saintonge.

César, instruit de leur marche et de leur dessein, laisse Labiénus à la garde de la muraille qu'il avait élevée près du Rhône, retourne en Italie, y lève deux légions, prend les trois qui étaient restées en quartiers d'hiver auprès d'Aquilée, et avec ces cinq légions revient aux Alpes, les passe, non sans avoir eu à combattre les habitants des montagnes, descend dans le pays des Vocontiens [1], traverse celui des Allobroges, passe le Rhône, entre sur les terres des Ségusiens [2] : tout cela avec une telle diligence, qu'il atteignit les Helvétiens au passage de la Saône. Il est vrai que cette effroyable multitude marchait fort lentement. Ils employèrent vingt jours à passer la Saône; et César, quand il arriva, trouva encore en deçà de la rivière le canton des Tigurins [3], qui faisait la quatrième partie de la nation.

[1] Le Diois.
[2] Le Lyonnais propre et le Forez.
[3] Ceux de Zurich.

Il avait reçu sur son chemin les plaintes des Eduens et de ceux des Allobreges qui habitaient à la droite du Rhône, sur les dégâts que l'armée helvétienne avait faits dans leur pays; et, en leur promettant de se charger de leur querelle, il avait exigé d'eux qu'ils lui fournissent des troupes, et surtout de la cavalerie. Ainsi les premiers de la noblesse éduenne étaient dans l'armée des Romains, et entre autres Dumnorix, qui, favorisant de cœur les Helvétiens, n'avait pas laissé de se rendre au camp de César, dans le dessein de lui nuire et de le traverser autant qu'il pourrait. César n'était point encore informé de cette perfidie, et il n'eut pas lieu de s'en apercevoir dans le combat contre les Tigurins. Il avait pris trois légions avec lesquelles il tomba sur eux, les défit entièrement, et en tua un grand nombre sur la place : les autres se dispersèrent par la fuite dans les forêts.

C'étaient les peuples de ce même canton qui, cinquante ans auparavant, avaient vaincu et tué le consul L. Cassius. César fut charmé d'avoir vengé par sa première victoire la honte du nom romain sur ceux qui en étaient les auteurs. Il y avait lui-même un intérêt domestique, parce que L. Pison, aïeul de son beau-père, avait péri dans la même défaite avec Cassius.

César, vainqueur des Tigurins, résolut de poursuivre le gros de la nation; et pour cela il fit un pont sur la Saône, et la passa en un jour. Les ennemis, surpris et effrayés d'une telle diligence, lui envoyèrent une ambassade, à la tête de laquelle était Divicon, autrefois chef des Helvétiens lorsqu'ils défirent l'armée de Cassius, et qui devait par conséquent être fort vieux. Je rapporterai son discours d'après César, parce que le caractère de la nation y est peint.

Divicon dit donc à César « que, si les Romains voulaient faire la paix avec les Helvétiens, ceux-ci iraient s'établir dans le pays que César leur déterminerait; mais que, s'il s'opiniâtrait à leur faire la guerre, il se rappelât l'ancienne disgrâce des Romains et la valeur de la nation helvétienne : que, pour avoir surpris un des cantons pendant que les autres, qui avaient passé le fleuve, ne pouvaient secourir leurs camarades, il n'avait pas lieu d'être enflé de son avantage, ni de mépriser ses ennemis : que pour eux, ils avaient été instruits par leurs pères et par leurs ancêtres à compter plus sur le courage que sur la ruse ou sur les embûches : qu'il ne s'exposât donc pas à rendre célèbre par une nouvelle défaite de l'armée du peuple romain le lieu où ils s'étaient postés. »

Ce n'était pas là un langage de suppliant. César n'en parut point offensé, et il répondit avec modération, mais en homme qui donne la loi. Il prétendit prouver que les Helvétiens étaient tout à fait en tort à l'égard des Romains, et il conclut qu'il consentirait pourtant à leur accorder la paix, s'ils lui donnaient des otages, et promettaient satisfaction aux Eduens et aux Allobreges, dont ils avaient ruiné le pays. Divicon reprit fièrement « que les Helvétiens n'étaient pas accoutumés à donner des otages, mais à en recevoir, et que personne ne le savait mieux que les Romains. » En effet, les débris de l'armée de Cassius n'avaient obtenu la vie qu'en donnant des otages et en passant sous le joug.

Divicon s'en étant retourné vers les Helvétiens, ils se mirent en marche, conformément à leur ancien plan, et César les suivit. Il avait quatre mille chevaux levés dans les Gaules, parmi lesquels était un corps considérable d'Eduens commandés par Dumnorix. Toute cette cavalerie eut ordre de prendre les devants et de harceler l'ennemi. Mais s'étant engagée dans un combat en lieu désavantageux, elle fut battue par un détachement de la cavalerie helvétienne, qui n'était que de cinq cents maîtres. Ce fut en cette occasion que commença à se manifester la trahison de Dumnorix; car il prit le premier la fuite avec ceux qu'il avait sous ses ordres. Malgré cet échec, où la honte fut plus grande pour les Romains que la perte, César avança toujours sur les pas des Helvétiens; en sorte que pendant quinze jours les deux armées campèrent toujours à cinq ou six milles de distance. S'il n'y eut point de combat pendant cet espace, ce n'est pas que les Helvétiens, encouragés par le succès qu'avait eu leur cavalerie, n'en cherchassent l'occasion; mais César l'évitait,

attendant le lieu et le moment où il pourrait les attaquer à son avantage.

Cependant il n'était pas sans inquiétude sur la subsistance de son armée. Les blés que lui avaient promis les Eduens ne venaient point; et lorsqu'il les demandait, on le payait de belles paroles, dont il ne voyait aucun effet. Il voulut approfondir la cause de tous ces délais; et ayant interrogé le souverain magistrat des Eduens et les principaux de la nation, qui étaient dans son camp, il apprit qu'il devait s'en prendre aux intrigues de Dumnorix, qui, tout-puissant auprès de la multitude, avait persuadé à plusieurs que, s'il leur fallait recevoir des maîtres, encore valait-il mieux obéir aux Helvétiens, Gaulois comme eux, qu'aux Romains. En cela cet Eduen ne raisonnait pas mal. Mais son plan secret était, comme nous l'avons vu, de s'élever à la tyrannie; et, dans cette vue, il se ménageait l'amitié des Helvétiens.

César se trouva fort embarrassé de la conduite qu'il devait tenir à l'égard de Dumnorix. Une telle trahison ne paraissait pas devoir demeurer impunie; mais le coupable était frère de Divitiacus, homme de probité, fidèle à l'alliance romaine, et qui vivait avec César sur le pied d'ami. Le général ne crut donc pas pouvoir agir contre Dumnorix qu'il n'eût prévenu Divitiacus, et obtenu son consentement. Il le mande, lui expose tous les griefs qu'il a contre son frère, et le prie de ne point trouver mauvais qu'il fasse lui-même ou fasse faire par la nation des Eduens le procès à Dumnorix. Divitiacus se jette à ses pieds; il lui avoue tous les torts de son frère; il ajoute que lui-même il a grand lieu de s'en plaindre, parce que, étant de beaucoup son aîné, il avait contribué infiniment à son élévation, et néanmoins n'en était payé que d'ingratitude. Mais il représenta à César que tout criminel qu'était Dumnorix, il était son frère; et que, si le cadet souffrait un traitement rigoureux pendant que l'aîné était en faveur, toute la Gaule s'en prendrait à Divitiacus du supplice de Dumnorix, et ne le regarderait plus qu'avec horreur. César eut assez de douceur et de clémence pour se rendre sur-le-champ à ces représentations. Il prit la main de Divitiacus, il le consola, il lui dit qu'il lui accordait la grâce de Dumnorix; et ayant fait venir le coupable en présence de son frère, il lui fit connaître les sujets de plaintes qu'il avait contre lui, l'exhorta à tenir une conduite qui le mît à l'abri de tout soupçon, et ensuite le renvoya. Comme néanmoins il ne pouvait se fier à lui, il lui donna des gardes, et l'affaire fut ainsi terminée. Mais Dumnorix, toujours inquiet et ami des nouveautés, trouva enfin la mort qu'il cherchait, comme nous le raconterons dans la suite.

Le même jour que tout ceci se passait, César apprit par ses coureurs que les ennemis s'étaient postés au pied d'une montagne à huit milles de son camp. Il s'informa de la nature des lieux; et ayant su qu'il y avait une route détournée par laquelle il était aisé d'arriver au haut de la montagne, il envoya Labiénus avec un détachement pour s'en emparer, et lui-même marcha droit à l'ennemi. Un officier qui avait de la réputation fut chargé de prendre les devants pour aller reconnaître l'état des choses. Lorsque l'armée romaine n'était qu'à quinze cents pas des Helvétiens; cet officier accourt et rapporte que le sommet de la montagne est occupé par les ennemis, et qu'il y a vu des armes et des enseignes gauloises. Il n'en était rien, et la peur lui avait fait prendre pour troupes gauloises le détachement de Labiénus. César, trompé par ce faux rapport, ne jugea pas à propos d'avancer, et perdit ainsi, par la faute de cet officier, l'occasion d'écraser les ennemis, qui n'auraient pu se défendre, attaqués en même temps, de deux côtés, par Labiénus et par César.

Comme il restait peu de vivres dans l'armée romaine, ce fut une nécessité à César d'abandonner la poursuite des ennemis et de tourner vers Bibracte[1], ville capitale des Eduens. Les Helvétiens, avertis de ce mouvement, au lieu de se trouver heureux d'être débarrassés des Romains qui les poursuivaient, viennent eux-mêmes les chercher. A leur approche, César retira ses troupes sur une colline, et envoie la cavalerie au-devant des Gaulois pour les arrêter. Il prend tous ses avantages, couvre toute la colline d'armes et de soldats, faisant son corps de bataille des quatre légions qui

[1] Autun

il avait le plus de confiance, parce qu'elles avaient déjà servi, et postant au-dessus, en corps de réserve, les deux légions qu'il avait nouvellement levées dans la Gaule cisalpine. Il avait raison de se précautionner. Les Helvétiens repoussèrent aisément la cavalerie romaine ; et, s'étant formés en phalange carrée, qu'ils prirent soin de remparer d'une tortue militaire, c'est-à-dire de leurs boucliers serrés les uns contre les autres, tant en devant que sur les flancs, et par dessus leurs têtes, ils s'avancent fièrement, et, malgré le désavantage du lieu, ils attaquent les Romains qui étaient placés à mi-côte. César sentit la grandeur du danger ; et pour faire connaître à ses soldats qu'il prétendait le partager pleinement avec eux, il se mit à pied avec tous les officiers, et fit emmener tous les chevaux, afin qu'il ne restât d'espérance à personne que dans la victoire.

La bataille commença à une heure après midi, et se soutint jusqu'au soir sans que les Romains vissent le dos d'un seul des ennemis. Après même que l'armée helvétienne eut été obligée de reculer, elle revint de nouveau à la charge : et il se livra encore un troisième combat autour des bagages, qui dura bien avant dans la nuit. Tous ces efforts d'une bravoure opiniâtre furent néanmoins inutiles. Les Romains s'emparèrent et du camp et des bagages ; mais ce ne put pas être sans une perte considérable. César, qui ne marque point le nombre de ses morts, avoue que le soin de les ensevelir et celui de panser les blessés l'obligèrent de demeurer sur le lieu trois jours, pendant lesquels les malheureux restes de la nation helvétienne, au nombre de cent trente mille têtes, se retirèrent par une fuite précipitée, et, en quatre jours de marche, arrivèrent sur les terres de ceux de Langres.

Ils n'échappèrent pas pour cela à leur vainqueur, dont l'activité incroyable n'a jamais laissé une victoire imparfaite. Après les trois jours donnés à un repos nécessaire, il se remit à poursuivre les Helvétiens ; et en même temps, il envoya des courriers et des ordres à ceux de Langres pour leur défendre de donner ni blé ni aucune sorte d'assistance aux fugitifs, s'ils ne voulaient être traités comme eux. Cette menace eut son effet, et les Helvétiens, réduits à une extrême disette, furent contraints de fléchir leur orgueil, et d'envoyer des députés à César pour lui faire leurs soumissions et remettre leur sort entre ses mains. Ces députés trouvèrent César en pleine marche ; et, s'étant jetés à ses pieds, ils lui demandèrent la paix avec d'humbles prières et avec des larmes. César ne leur donna point d'autre réponse, sinon qu'il voulait que les Helvétiens l'attendissent au lieu où ils étaient actuellement campés.

Lorsqu'il y fut arrivé, il leur demanda des otages, leurs armes, et les esclaves déserteurs qui avaient été reçus dans leur camp. Pendant que l'on faisait les recherches qu'exigeait l'exécution des ordres du vainqueur, il se passa quelque temps, et la nuit vint. Six mille hommes du canton appelé *Urbigénien* [1], soit par un reste de fierté, qui leur faisait regarder la soumission comme ignominieuse, soit par la crainte des suites, soit par quelque autre motif, prirent le parti de se dérober du camp au commencement de la nuit, et enfilèrent la route du Rhin et de la Germanie. César n'en fut pas plus tôt averti, qu'il dépêcha des ordres à tous les peuples dont ils devaient traverser les pays, de les arrêter en quelques lieux qu'ils les trouvassent, et de les lui ramener. Il fut obéi, et les malheureux Urbigéniens furent traités par lui en ennemis, c'est-à-dire passés au fil de l'épée.

Pour ce qui est des autres, après qu'ils eurent livré des otages qu'il leur avait demandés, leurs armes et les transfuges, il leur accorda à tous la vie sauve. Ils étaient quatre peuples réunis, les Helvétiens [2], les Tulinges, les Latobriges et les Boïens. Les trois premiers de ces peuples eurent ordre de retourner dans leur pays, et d'y rebâtir leurs villes et leurs bourgades qu'ils avaient brûlées. César ne voulait pas que les Germains, attirés par la bonté d'un terroir qui passe aujourd'hui pour ingrat, mais qu'il croyait fertile, et qui apparemment était mieux cultivé que les terres de Germanie, fussent tentés de venir occuper les

[1] Ce canton tirait son nom de la petite ville d'Orbe dans le pays de Vaud.

[2] César ne parle point ici des Rauraques. Il les comprend apparemment sous les Helvétiens.

lieux que les Helvétiens et leurs alliés avaient laissés vacants. Quant aux Boiens, les Eduens demandèrent et obtinrent que cette brave nation fût incorporée avec eux.

Ainsi fut terminée la première guerre que César eut à faire dans les Gaules; le succès en fut complet. César montra qu'il savait et vaincre et profiter de la victoire. La perte des Helvétiens et de leurs alliés passa les deux tiers de leur nombre. De trois cent soixante et huit mille qu'ils étaient en partant, il n'en retourna que cent dix mille dans leur pays.

César entreprit une seconde guerre dès la même campagne, non contre les Gaulois, mais à leur prière, et pour leur défense.

J'ai dit que la Gaule était partagée en deux factions, dont l'une avait pour chefs les Eduens, et l'autre les Séquanais, soutenus des peuples de l'Auvergne. Ces deux factions s'étaient longtemps fait la guerre, et celle des Eduens avait l'avantage. Les vaincus, par une mauvaise politique pratiquée dans tous les temps, et toujours funeste, ne pouvant se résoudre à se soumettre à leurs compatriotes, eurent recours à l'étranger. Ils appelèrent Arioviste, roi des Suèves en Germanie, qui, moyennant les sommes qu'ils lui firent remettre, passa le Rhin, et vint à leur secours. Les Germains, plus fiers alors et plus belliqueux encore que les Gaulois, firent passer la victoire dans le parti qu'ils embrassèrent. Les Eduens et leurs confédérés furent vaincus. Arioviste leur imposa un tribut, et exigea qu'ils lui donnassent des otages. Il les força même de jurer qu'ils ne redemanderaient point leurs otages, qu'ils n'imploreraient point le secours du peuple romain, et qu'ils ne penseraient jamais à se soustraire à la domination des Séquanais, c'est-à-dire à la sienne; car les Séquanais, qui l'avaient appelé, furent assujettis par lui comme les autres, et même encore plus maltraités, puisqu'il s'appropria la troisième partie de leur territoire, et s'y établit, trouvant leur pays meilleur que celui qu'il avait quitté. Il augmenta ses forces, et, au lieu de quinze mille hommes qu'il avait d'abord amenés avec lui, il en eut bientôt six-vingt mille, en sorte que, se trouvant trop à l'étroit, il se préparait, dans le temps que César faisait la guerre aux Helvétiens, à s'emparer d'un second tiers du pays des Séquanais. Les Gaulois gémissaient donc dans l'oppression sous une nation qu'ils regardaient comme barbare, et ils craignaient de plus grands maux encore par la suite, ne doutant point qu'Arioviste n'eût dessein de conquérir toute la Gaule et de la soumettre à son empire.

Dans ces circonstances, César leur parut un libérateur. Sa victoire sur les Helvétiens, dont l'invasion ne pouvait manquer d'être funeste au moins à une grande partie des Gaules, les avait délivrés d'un grand péril. Ils crurent qu'il ne leur serait pas moins utile contre Arioviste; en quoi ils ne se trompaient pas; mais ils ne voyaient pas, ou ne voulaient pas voir, que leur liberté courait de bien plus grands risques de la part des Romains et de César.

Ils commencèrent par lui demander la permission, comme s'ils l'eussent déjà reconnu pour maître, de tenir une assemblée générale de tous les peuples de la Gaule. L'assemblée se tint, avec la précaution de faire prêter serment à tous ceux qui la composaient, qu'ils garderaient un secret inviolable sur ce qui serait délibéré, et qu'il ne serait permis d'en ouvrir la bouche qu'à ceux qui seraient chargés des ordres de l'assemblée. En conséquence de la résolution que l'on y prit d'implorer le secours de César plusieurs députés des premiers de la Gaule vinrent le trouver. Divitiacus porta la parole.

Il exposa d'abord tout ce que je viens de raconter touchant Arioviste. Il ajouta que, si l'on n'y mettait ordre, tous les Germains passeraient le Rhin, attirés par la douceur du climat des Gaules, bien différent du leur, et avides d'échanger leur façon de vivre sauvage contre les agréments et la politesse des mœurs gauloises. Il représenta qu'Arioviste était un barbare, emporté et cruel, qui exigeait qu'on lui donnât pour otages les enfants des meilleures maisons de la Gaule, et qui ensuite, sur le moindre caprice, faisait souffrir les plus horribles tourments à cette illustre jeunesse. Il conclut que, si les Gaulois ne trouvaient de la protection dans César et dans les Romains, ils seraient obligés de faire ce qu'avaient fait les Helvétiens, d'abandonner leur pays, et d'aller chercher ailleurs une demeure tranquille. En finissant, il demanda le secret à

César, parce que, si Arioviste était informé de leur démarche auprès des Romains, il n'y avait pas lieu de douter qu'il n'exerçât toute sorte de barbaries contre les otages qu'il avait entre ses mains.

Tous les autres députés se joignirent à Divitiacus pour conjurer César avec larmes de leur accorder sa protection. Les seuls Séquanais gardaient un morne silence, et, la tête baissée, ils tenaient les yeux fixés en terre. César leur demanda le motif de leur silence. Ils ne lui firent aucune réponse. Après qu'il les eut interrogés à diverses reprises, sans pouvoir tirer d'eux une seule parole, Diviatiacus leur servit d'interprète. Il dit que la condition des Séquanais était si déplorable, qu'ils n'osaient même s'en plaindre, ne redoutant pas moins la cruauté d'Arioviste absent que s'ils l'avaient devant leurs yeux, parce qu'il occupait une partie de leur pays, et était maître de toutes leurs villes; que, par conséquent, il ne leur restait pas même la triste espérance de se dérober à leur tyran par une retraite volontaire, et qu'ils ne pouvaient s'attendre qu'aux plus horribles supplices, s'ils venaient à être découverts.

Rien ne convenait mieux aux vues secrètes de César, et au désir qu'il avait d'acquérir de la gloire et de la puissance par les armes, que d'entreprendre la guerre contre Arioviste; mais il était attentif à colorer son ambition de prétextes et de raisons spécieuses, et il ne voulait pas paraître évidemment injuste. Il avait fait lui-même, pendant son consulat, reconnaître Arioviste pour roi ami et allié du peuple romain; il ne lui était donc point permis de l'attaquer sans tenter auparavant les voies de douceur et de pacification. Il prit le parti de lui envoyer demander une entrevue. Arioviste était d'une hauteur et d'une fierté intolérable : il répondit brutalement « que, « s'il avait affaire à César, il irait le trouver, « et que César, ayant affaire à lui, pouvait « bien se donner la peine de venir. »

César ne se rebuta pas, il lui dépêcha de nouveau des ambassadeurs avec ordre de lui dire « que, puisque, honoré par César et « par le sénat romain du titre de roi ami et « allié, il ne témoignait sa reconnaissance « d'un tel bienfait qu'en refusant une conférence qui lui était proposée, ils allaient « lui faire connaître ce que César souhaitait « de lui : qu'il lui demandait premièrement « de ne plus amener en deçà du Rhin, dans « les Gaules, aucune bande de Germains; « en second lieu, de rendre lui-même et de « permettre pareillement aux Séquanais de « rendre aux Eduens leurs otages; enfin de « s'abstenir de toute violence envers les mêmes Eduens, et de ne faire la guerre ni à « eux ni à leurs alliés : que, si Arioviste observait toutes ces choses, l'amitié subsisterait entre les Romains et lui; mais que, « s'il refusait des demandes aussi justes, « César était autorisé par un décret du sénat, « rendu sous le consulat de Messala et de « Pison, à défendre les Eduens, anciens alliés et frères des Romains, et qu'il était « bien résolu de ne pas les laisser opprimer. »

La réponse d'Arioviste fut très-fière; il prétendit « que les Romains n'avaient pas « plus de droit de lui prescrire de quelle façon il devait traiter un peuple vaincu par « lui, qu'il n'en aurait de vouloir leur imposer à eux-mêmes de pareilles lois : qu'il ne « rendrait point les otages des Eduens; qu'il « consentait à ne leur point faire la guerre, « pourvu qu'ils fussent fidèles à observer les « conditions du traité qu'il avait fait avec eux, « et à lui payer le tribut annuel dont ils « étaient convenus; mais que, s'ils y manquaient, la qualité de frères des Romains « serait pour eux un faible avantage : que « pour ce qui est de la menace que lui faisait « César de prendre en main leur querelle, il « devait savoir que personne n'était entré en « guerre contre Arioviste qu'il n'y eût trouvé « sa perte; qu'il en fît l'épreuve quand il lui « plairait, qu'il aurait lieu d'apprendre ce « que pouvait la valeur des Germains, toujours invincibles, toujours exercés à manier les armes, et qui, depuis quatorze « ans, n'avaient jamais logé sous un toit. »

En même temps que César recevait cette réponse d'Arioviste, des députés des Eduens et de ceux de Trèves vinrent le trouver. Les premiers se plaignaient que les Harudes [1], nation germanique, qui avait depuis peu

[1] On ignore de quel endroit de la Germanie venait ce peuple.

passé le Rhin pour se joindre à Arioviste, ravageaient leurs terres; en sorte qu'avec toutes leurs soumissions ils ne pouvaient obtenir la paix, de leur fier ennemi. Ceux de Trèves apprenaient à César qu'une très-grande multitude de Snèves s'étaient approchés des bords du Rhin, et se préparaient à le passer. Ces nouvelles déterminèrent César à ne pas tarder d'entreprendre la guerre; et dès qu'il eut fait les provisions nécessaires pour la subsistance de son armée, il marcha contre Arioviste.

Après trois jours de marche, il apprit que le Germain s'avançait avec toutes ses forces pour s'emparer de Besançon. Cette place était remplie de toutes sortes de munitions de guerre; et elle est très-forte par elle-même, dit César. Le Doubs fait autour d'elle comme un cercle qui semble tracé avec lo compas. Il laisse seulement un intervalle de six cents pas, mais qui est fermé par une montagne dont le pied s'étend des deux côtés jusqu'aux bords du fleuve. Cette montagne est close d'un mur qui la joint avec la ville, à laquelle elle sert de citadelle. César fit tant de diligence, qu'il prévint Arioviste, et s'asaura d'une place si importante. Il y fit quelque séjour pour prendre tous sea arrangements par rapport aux vivres.

Pendant ce séjour, les Romains, en s'entretenant avec les Gaulois, et particulièrement avec ceux à qui le commerce avait donné lieu de pratiquer plus familièrement les Germains, apprirent des choses terribles touchant les ennemis qu'ils allaient chercher. On lenr exagérait la taille énorme des Germains, leur audace incroyable, et l'exercice continuel qu'ils faisaient des armes. Les Gaulois avouaient qu'il leur était souvent arrivé dans les combats de ne pouvoir pas même soutenir les regards de cette fière nation. Ces discours firent un grand effet, principalement sur les jennes officiers de l'armée romaine, qui, trompés par la mollesse avec laquelle César vivait dans la ville, l'avaient suivi dans l'espérance de retrouver avec lui dans son camp les mêmes plaisirs, les mêmes amusements, et de plus une occasion de s'enrichir. Cette jeunesse, qui n'avait point d'expérience de l'art militaire, était étrangement effrayée. Plusieurs demandaient leur congé sous divers prétextes; et ceux qui prenaient par honte le parti de rester, ne pouvaient ni cacher la peur qui paraissait sur leur visage, ni quelquefois même retenir leurs larmes. Tantôt enfermés dans lenrs tentes, ils pleuraient leur malheureux sort; tantôt ils se lamentaient avec leurs amis sur le danger auquel ils devaient tous être exposés. Partout dans le camp chacun faisait son testament, comme allant à nne mort certaine. Cette frayeur devint générale; elle se communiqna aux soldats, et même aux vieux officiers. Seulement, pour éviter le reproche de timidité, ils disaient qne ce n'était point l'ennemi qu'ils craignaient, mais les défilés et les forêts qu'ils avaient à traverser, et la difficulté d'avoir des vivres. Quelques-nns avertissaient César que, s'il donnait l'ordre pour partir, il ne serait point obéi des soldats.

C'est ici nne des occasions où César se montra le plus digne de lui-même; car à qui le comparer? Il assemble un grand conseil, où il appelle non-seulement ceux qui avaient droit d'y entrer, mais tous les capitaines. Là il commença par les réprimander fortement de ce qu'ils s'imaginaient que ce fût à eux à examiner de quel côté ou à quel dessein on les faisait marcher. Il leur présenta ensuite différentes raisons pour leur prouver qu'ils avaient tort de regarder les Germains comme invincibles. Puis il ajouta : « Quant à ceux qui « couvrent leur timidité de faux prétextes [1], « la rejetant sur le danger prétendu de man« quer de vivres et sur la difficulté des che« mins, ils s'oublient beauconp en man« quant de confiance en leur général, ou

[1] « Qui suum timorem in rei frumentariæ simulatio« nem angustiasque itinerum conferrent, facere arro« ganter; quum aut de officio imperatoris desperare, aut « ei præscribere viderentur. Hæc sibi esse curæ. Fru« mentum Sequanos, Leucos, Lingonesque subminis« trare; jamque esse in agris frumenta matura. De iti« nere ipsos brevi tempore judicaturos. Quòd non fore « dicto audientes milites neque signa laturi dicantur, « nihil se eâ re commoveri; scire enim, quibuscunque « exercitus dicto audiens non fuerit, aut malè re gestâ « fortunam defuisse, aut aliquo facinore comperto ava« ritiam esse convictam: suam innocentiam perpetuâ « vitâ; felicitatem, Helvetiorum bello esse perspectam. « Itaque se quod in longiorem diem collaturus esset re-

« prétendant lui prescrire ce qu'il doit faire. « J'ai soin de tout : les Séquanais, les Leuques[1], les Langrois me fourniront des blés ; « et d'ailleurs la moisson dans les campagnes « est toute prête. Pour ce qui est des embarras et des périls de la route, vous serez « incessamment à portée d'en juger par vous-mêmes. On me dit que les soldats refuseront « de m'obéir, et ne partiront point à mon « ordre ; c'est ce que je n'appréhende point. « Je sais que s'il est arrivé à quelques généraux d'éprouver la désobéissance de leurs « soldats, ils s'étaient attiré ce désagrément « ou par quelque mauvais succès, ou par « leur avidité et leur injustice. Pour moi, « toute la vie que j'ai menée me purge assez « du soupçon d'aimer l'argent, et ma bonne « fortune s'est montrée dans la guerre des « Helvétiens. Ainsi je vous déclare que ce « que j'avais résolu de remettre à un terme « plus éloigné, je vais l'exécuter dans le moment ; et je donnerai l'ordre pour le départ « dès la nuit prochaine trois heures avant le « jour, afin que je puisse voir au plus tôt si « l'honneur et le devoir ont plus de force sur « vous que la crainte. Et quand même tout le « monde m'abandonnerait, je me mettrais « en marche avec la dixième légion seule, « de la fidélité et du courage de laquelle je « ne doute en aucune façon ; et cette légion « me servira de garde prétorienne. »

Qui peut n'être pas enchanté de cette éloquence toute de choses, où les mots n'entrent précisément que pour le besoin, et qui tire tout son prix de la grandeur du courage et de l'élévation des sentiments ? Mais pour être éloquent de cette façon, il faut être César.

Il eut lieu d'être content de l'impression que fit son discours. La disposition des esprits changea entièrement. Ce fut dans toute l'armée une ardeur incroyable pour marcher à l'ennemi. La dixième légion lui envoya faire de vifs remercîments de la bonne opinion qu'il avait eue d'elle, avec promesse d'y répondre par des effets. Les autres légions lui députèrent leurs premiers officiers pour lui protester que jamais il n'y avait eu parmi elles ni crainte, ni doute, ni hésitation ; et qu'elles s'étaient toujours souvenues que c'était au général et non aux soldats à décider de l'entreprise et de la conduite des guerres. César profita de cette ardeur, et partit, comme il l'avait annoncé, dès la nuit même. Il s'était fait instruire des chemins par Divitiacus, qui était celui de tous les Gaulois en qui il avait le plus de confiance. Sur les lumières qu'il tira de lui, il prit un circuit qui allongeait sa marche de quarante milles[1], pour éviter les gorges et les bois, et n'avoir à traverser qu'un pays découvert ; et après sept jours consécutifs de marche, il se trouva à vingt-quatre mille pas[2] du camp d'Arioviste.

Quand le Germain vit César si près de lui, il lui envoya offrir l'entrevue qu'il avait auparavant refusée. César, toujours attentif à se mettre hors de reproche pour les procédés, ne se rendit point difficile sur cet article. On convint du jour, qui fut le cinquième à compter depuis celui où la proposition lui était faite. Dans l'intervalle il y eut de fréquentes députations de part et d'autre pour régler toutes les circonstances et conditions de l'entrevue ; et Arioviste, qui ne paraît pas avoir agi de bonne foi dans toute cette affaire, exigea que César n'amenât point avec lui d'infanterie, sous prétexte qu'il craignait une embuscade. César y consentit. Mais comme il n'avait pas assez de cavalerie romaine pour faire face à celle des Germains, et qu'il ne croyait pas qu'il fût sûr pour lui de mettre sa personne et sa vie entre les mains de la cavalerie gauloise, il démonta tous les cavaliers gaulois, et leur ordonna de prêter leurs chevaux aux soldats de la dixième légion, qui était sa légion favorite ; sur quoi un de ses soldats dit assez agréablement « que César fai- « sait plus pour eux qu'il n'avait promis : qu'il « leur avait fait espérer seulement un ser-

« præsentaturum, et proximâ nocte de quartâ vigiliâ « castra moturum, ut quamprimùm intelligere posset, « utrùm apud eos pudor atque officium, an timor, plus « valeret. Quòd si præterea nemo sequatur, tamen se « cum solâ decimâ legione iturum, de quâ non dubitaret, sibique eam prætoriam cohortem futuram. » (CÆS. *de Bello Gall.* lib. 1, cap. 40.)

[1] Ceux de Toul en Lorraine.

[1] Plus de treize de nos lieues. = 15 lieues environ de 4 000 mètres. E. B.

[2] Huit lieues. – 9 lieues environ de 4 000 mètres. E. B.

« vice plus noble dans l'infanterie en les destinant à sa garde, et que maintenant il les « élevait au rang de cavaliers. »

Il y avait entre les deux camps une grande plaine au milieu de laquelle à peu près était un tertre d'une médiocre largeur. Ce fut là que s'avancèrent César et Arioviste, accompagnés chacun de dix amis ou principaux officiers; tout le reste de leur monde demeura à deux cents pas de distance. La conversation se fit à cheval. César représenta à Arioviste le bienfait dont lui-même et le sénat romain l'avaient honoré en le reconnaissant pour roi ami et allié de l'empire; bienfait qu'il releva avec beaucoup d'emphase, car les Romains savaient faire valoir les grâces qu'ils accordaient. Il appuya ensuite fortement sur l'alliance étroite qui subsistait depuis très-longtemps entre les Romains et les Eduens. Il conclut en réitérant les mêmes demandes qu'il avait déjà fait faire par ses députés.

Arioviste se défendit avec hauteur. Il justifia son entrée dans les Gaules sur ce qu'il n'était venu qu'à la prière des Gaulois eux-mêmes; et les tributs qu'il exigeait des Eduens, sur le droit de la guerre qui autorise les vainqueurs à imposer des lois aux vaincus. Quant à l'amitié du peuple romain, il dit qu'il l'avait souhaitée pour en tirer de l'honneur et de l'utilité, et non pas afin qu'elle lui fût préjudiciable : que si, sous prétexte de cette amitié, on prétendait lui faire perdre les tributs qui étaient le fruit de ses victoires, et ses droits sur des peuples soumis par la force des armes, il la refuserait avec autant d'empressement qu'il l'avait recherchée. Il alla plus loin, et il soutint que la Gaule, à l'exception de la province romaine, était son empire, et qu'on le troublait mal à propos dans la possession d'un pays qui lui appartenait. Il prétendit donc que César devait en sortir et en retirer ses troupes. « Si vous ne le faites, ajouta-t-il, il « n'est plus question d'amitié entre nous, « et je ne vous regarde que comme un ennemi. Je sais même que, si je parviens à vous « faire périr dans le combat, je ferai grand « plaisir à plusieurs des plus illustres citoyens « de Rome. Ils s'en sont expliqués avec moi « par des courriers que j'ai reçus d'eux, et « votre mort sera pour moi le prix de leur « amitié. Si au contraire vous vous retirez et « me laissez maître des Gaules, je suis en état « de vous récompenser; et quelque guerre « qu'il vous plaise d'entreprendre, je me charge gerai de la terminer sans qu'il vous en coûte « ni peine ni péril. »

C'est un fait bien singulier, à mon avis, que ces intelligences entretenues par des seigneurs romains avec Arioviste contre César. Mais où ne porte point l'animosité des dissensions? Du reste toute la fierté germanique paraît bien dans ce discours, auquel César répondit avec autant de tranquillité que le roi des Suèves avait montré d'emportement. Mais il y avait trop loin des prétentions de l'un à celles de l'autre pour qu'ils pussent se rapprocher [1]. César voulait donner la loi en tout, et Arioviste était résolu de ne rien accorder.

La perfidie des Germains rompit la conférence. Pendant que César parlait encore, ils s'approchèrent du tertre, et lancèrent des traits et des pierres sur les Romains. César quitta sur-le-champ Arioviste, et se retira au milieu des siens, leur défendant néanmoins de faire aucun acte d'hostilité qui pût engager un combat. Il n'en craignait pas le succès, mais il voulait tenir sa conduite parfaitement nette, et laisser tout le tort aux ennemis. De retour dans son camp, il eut grand soin d'y répandre les propositions exorbitantes d'Arioviste, et l'arrogance qu'il avait eue d'interdire les Gaules aux Romains; ce qui, joint à la mauvaise foi avec laquelle les Germains avaient troublé une entrevue pacifique, irrita de plus en plus le courage des soldats de César, et leur donna une plus grande ardeur de combattre.

Deux jours après, Arioviste envoya demander à César une nouvelle entrevue, ou du moins qu'il députât quelqu'un qui pût continuer la négociation commencée. César en avait assez fait pour se mettre en règle. Ainsi il refusa l'entrevue. D'un autre côté, envoyer quelque illustre Romain à Arioviste, c'était exposer son député à un grand péril, et le livrer presque à des barbares. Il ne voulait pas néanmoins passer pour avoir le premier rompu toute espérance de paix. Il jeta donc les yeux

[1] Dio,

sur C. Valérius Procillus, Gaulois de naissance, mais dont le pére avait été fait citoyen romain. C'était un jeune homme qui avait de l'esprit, de la douceur, qui d'ailleurs pouvait conférer avec Arioviste sans interpréte, parce que ce prince, par le long séjour qu'il avait fait dans les Gaules, avait appris la langue du pays. Enfin, comme ce n'était pas un personnage du premier rang, une perfidie à son égard était sans fruit. César lui joignit M. Mettius, qui était lié avec Arioviste par le droit d'hospitalité. Il parut par l'événement que la précaution de César était sage; car ces deux députés ne furent pas plus tôt arrivés dans le camp des Germains, qu'Arioviste leur demanda ce qu'ils venaient faire, et s'ils prétendaient espionner ce qui se passait dans son armée; et sur-le-champ il les fit charger de chaînes.

Le lendemain Arioviste s'avança jusqu'à six mille pas du camp des Romains, et le jour suivant il passa deux milles au delà pour leur couper la communication entre les pays qui étaient derriére eux, et empêcher qu'ils ne reçussent des vivres des Séquanais et des Edueus. César, pendant cinq jours consécutifs, offrit aux Germains la bataille; mais Arioviste tint toujours ses troupes renfermées dans son camp; seulement il y eut quelques combats de cavalerie : c'était la partie de leurs forces dans laquelle les Germains avaient le plus de confiance, et avec raison. Leur cavalerie était nombreuse (elle se montait à six mille chevaux), bien dressée, bien exercée, et de plus soutenue d'un secours qui paraît fort bien imaginé. Chaque cavalier avait un fantassin qu'il avait choisi lui-même et qui lui était attaché. Ce corps d'infanterie légére accompagnait la cavalerie dans les combats, et lui servait comme d'une arrière-garde, où elle trouvait une retraite. Si l'action devenait périlleuse, ces fantassins s'avançaient et prenaient part au combat; si quelque cavalier, considérablement blessé, tombait de cheval, ils l'environnaient pour le défendre et le soulager; s'il fallait faire diligence, soit pour aller en avant, soit pour reculer, ils étaient si légers et si alertes, qu'en se soutenant avec les crins des chevaux ils couraient aussi vite qu'eux.

Quand César vit que les Germains s'opiniâtraient à refuser la bataille, il crut devoir assurer la liberté de ses convois. Dans cette vue, il choisit un lieu propre pour dresser un camp six cents pas au delà de celui des ennemis. Il s'y rendit ensuite avec toute son armée, distribuée en trois corps, dont les deux premiers eurent ordre de se tenir sous les armes pendant que le troisiéme travaillerait à former les retranchements. Arioviste envoya seize mille hommes de pied et toute sa cavalerie pour empêcher cet ouvrage. Il ne put y réussir; le camp fut fortifié; et César, y ayant laissé deux légions avec une partie de ses auxiliaires, ramena les quatre autres légions dans son grand camp.

Le lendemain César, ayant fait sortir ses troupes de ses deux camps, présenta à l'ordinaire la bataille à l'ennemi. Ce fut encore inutilement. Mais, lorsqu'il se fut retiré, Arioviste fit attaquer le petit camp des Romains. Il y eut beaucoup de blessés de part et d'autre, sans aucun avantage décisif.

César était étonné de ce que ces fiers Germains n'acceptaient point le combat qu'il leur avait tant de fois offert. Il voulut savoir leur motif; et ayant interrogé des prisonniers, il apprit que la superstition tenait en bride cette nation fougueuse et indomptée. Des femmes, prétendues prophétesses, leur rendaient des oracles qu'ils recevaient avec respect; et elles leur avaient déclaré qu'ils ne pouvaient vaincre, s'ils combattaient avant la nouvelle lune.

César pensa avec raison que cette crainte superstitieuse des ennemis était pour lui une occasion dont il devait profiter. Ainsi, le lendemain, après avoir laissé dans ses deux camps une garde suffisante, il s'avança avec toutes ses troupes, rangées sur trois lignes, jusqu'au camp des Germains, comme pour y donner l'assaut. Ils furent donc forcés de sortir. et se mirent en ordre de bataille, distribués par nation, environnant toute leur armée de chariots, afin que personne ne pût avoir d'espérance dans la fuite. Les femmes, montées sur ces chariots, les cheveux épars, jetant des cris et versant des larmes, se recommandaient à leur valeur, et les conjuraient de ne les pas laisser devenir esclaves des Romains.

César remarqua que l'aile gauche des ennemis était la plus faible. Il commença l'attaque

de ce côté; apparemment, s'il m'est permis de conjecturer en pareille matière, parce qu'il jugea que l'une des deux ailes, une fois rompue, ne manquerait pas d'emporter la défaite de l'antre. On se heurta avec tant d'ardeur des deux parts, que les Romains n'eurent pas le temps ni l'espace de lancer leurs javelines; on en vint tout d'un coup à l'épée. Les Germains, selon leur pratique, se couvrirent de leurs boucliers en tortue. César rapporte que plusieurs soldats romains santaient sur cette tortue, et, levant les boucliers avec leurs mains, perçaient l'ennemi de haut en bas.

L'aile gauche des Germains ne tint pas longtemps contre César en personne; mais leur aile droite avait l'avantage. Le jeune Crassus fit avancer la troisième ligne ou corps de réserve des Romains, et par là détermina et acheva la victoire. Tous les Germains prirent la fuite, tirant vers le Rhin, qui était à cinquante milles du champ de bataille, et ils ne s'arrêtèrent point qu'ils n'y fussent arrivés. Quelques-uns, en fort petit nombre, passèrent le fleuve ou à la nage, ou, comme Arioviste, dans de petits bateaux qu'ils trouvérent sur le bord; tous les autres furent taillés en pièces par la cavalerie de l'armée victorieuse. Deux femmes d'Arioviste périrent dans cette fuite : de deux filles qu'il avait, l'une fut tuée, l'autre fut faite prisonnière.

César eut la satisfaction de recouvrer ses deux députés, Procillus et Mettius. Il s'en félicite lui-même, dans ses Commentaires, d'nne façon qui fait honnenr à son humanité et à son bon cœur; et il assure en termes précis que la joie qu'il eut de sauver Procillus ne fut pas moindre pour lui que celle de la victoire. Ce jeune Gaulois avait couru un extrême danger : trois fois on avait tiré au sort pour décider si on le brûlerait vif sur-le-champ, ou si on le réserverait pour un autre temps; trois fois le dé favorable lui avait conservé la vie.

La victoire de César snr Arioviste effraya les Suèves, qui, comme je l'ai dit, s'étaient approchés des bords du Rhin. Ils se retirèrent en désordre dans leur pays; et les Ubiens, qui habitaient le pays où depuis a été bâtie Cologne, les ayant poursuivis, en tuèrent un grand nombre.

César termina ainsi dans une seule campagne deux grandes guerres, et avec tant de promptitude, qu'il entra encore en quartier d'hiver avant la saison. Il distribua son armée dans le pays des Séquanais, et laissa Labiénus ponr commander en son absence. Il passa lui-même dans la Gaule citérieure, voulant, dit-il, y faire sa ronde et y rendre justice selon l'usage des magistrats romains; mais il n'était pas moins attentif aux affaires de la ville. C'est apparemment pendant ce temps que l'on négocia avec lui, sans beaucoup de fruit, pour obtenir qu'il consentit au rappel de Cicéron.

§ III — Seconde campagne de César dans les Gaules. Confédération des Belges contre les Romains. César se rend a son armée, et arrive sur la frontière du pays des Belges. Les Rhémois font leurs soumissions a César, et l'instruisent des forces de la ligue, qui se montaient a plus de 300,000 combattants. César va se camper au dela de la rivière d'Aisne. Diverses entreprises des Belges, toutes sans succès. Ils se séparent et se retirent chacun en son pays. César les poursuit et en tue un grand nombre. Il réduit ceux de Soissons, de Beauvais et d'Amiens. Fierté des Nerviens. Ils se préparent a bien recevoir l'armée romaine. Bataille sanglante ou les Romains, après avoir couru un très-grand danger, restent enfin vainqueurs. César attaque les Aduatiques, qui entreprennent de se défendre dans leur ville principale. Surprise des Aduatiques a la vue des machines des Romains. Ils se rendent. Leur supercherie suivie du plus mauvais succès. La côte maritime de la Celtique soumise par P. Crassus. Ambassades des nations germaniques a César. Fête ordonnée pour quinze jours dans Rome au sujet des victoires de César. Galba, lieutenant de César, fait la guerre pendant l'hiver contre quelques peuples des Alpes.

P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER[1].
Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.

Les peuples de la Gaule proprement dite, ou les Celtes, paraissaient soumis, au moins pour la plus grande partie, et disposés à porter le joug des Romains. Il n'en était pas de

[1] An. R. 695; av. J. C. 57.

même des Belges, qui jusqu'alors n'avaient jamais laissé entamer leur liberté. Ils étaient la plupart Germains d'origine, tous fiers, belliqueux, accoutumés à braver les fatigues et les périls. Leur valeur naturelle n'avait point été amollie par les délices, qu'ils ne connaissaient pas. Seuls entre tous les habitants de la Gaule, ils avaient préservé leur pays de l'inondation des Cimbres et des Teutons; et cette gloire leur rehaussait encore le courage, et les portait à se regarder comme invincibles. Les victoires de César sur les Helvétiens et sur Arioviste ne les effrayèrent point, mais leur firent sentir la nécessité de réunir leurs forces pour s'opposer à ce redoutable ennemi. Animés de plus par les instigations secrètes de plusieurs d'entre les Celtes, qui souffraient impatiemment la domination romaine, mais qui n'osaient se déclarer ouvertement, ils travaillérent pendant tout l'hiver à former entre eux une ligue, et à se mettre en état, au printemps, d'avoir une armée capable de venger la liberté de la Gaule.

César apprit ces nouvelles lorsqu'il était encore dans la Gaule citérieure. Il y leva sur-le-champ deux légions, qu'il envoya au delà des Alpes sous la conduite de Q. Pédius. Pour lui, dès qu'il y eut du fourrage dans les campagnes, il se rendit à son armée; et, s'étant assuré par lui-même de la vérité des faits, il se mit en marche au bout de douze jours, et, en quinze autres jours, il arriva sur la frontière du pays des Belges.

Là, des ambassadeurs des Rhémois se présentèrent à lui, et lui déclarèrent que leur nation était parfaitement soumise aux ordres du peuple romain : qu'ils étaient les seuls d'entre les Belges qui n'eussent pas voulu entrer dans la confédération ni prendre les armes; et que la fureur de la guerre s'était tellement emparée de tous les esprits, qu'ils n'avaient pu ramener même ceux de Soissons, qui étaient leurs alliés, leurs frères, gouvernés par les mêmes lois et par les mêmes magistrats. César leur ayant demandé quelles étaient les forces des confédérés, ils lui dirent que les Bellovaques[1] étaient le peuple le plus puissant et le plus nombreux de tous; qu'ils pouvaient mettre cent mille hommes sous les armes, et qu'ils en avaient promis soixante mille : que le contingent de ceux de Soissons était de cinquante mille hommes; et que le roi Galba, qui avait une grande réputation de justice et de prudence, avait le commandement général de toute la guerre. Ils lui nommèrent encore plusieurs autres peuples qui occupaient le pays jusqu'au Rhin, et dont les principaux sont les Nerviens[1] et les Aduatiques[2]. Des Germains établis en-deçà du Rhin étaient aussi entrés dans la ligue; et le nombre de toutes ces troupes réunies se montait à plus de trois cent mille combattants. On sera moins étonné de ce nombre, qui paraît prodigieux, si l'on se souvient qu'alors tout citoyen était soldat, et que ni les lettres ni les arts ne détournaient personne, excepté les druides, des fonctions militaires.

[1] Ceux de Beauvais.

César, charmé de l'obéissance et de la soumission des Rhémois, prit néanmoins la précaution d'exiger d'eux des otages. En même temps il pensa à faire une diversion, afin de n'être pas obligé de combattre tout à la fois cette multitude effroyable de Belges; et pour cela, il engagea Divitiacus à persuader aux Éduens d'entrer en armes sur les terres des Bellovaques, se servant ainsi d'une partie des Gaulois pour subjuguer l'autre.

Bientôt il apprit que l'armée des Belges avançait à grandes journées et venait à lui. Il passa la rivière d'Aisne, pour aller lui-même à leur rencontre, et il se campa avantageusement sur une colline, appuyant un de ses flancs à la rive droite du fleuve. Dans cette position, il assurait ses derrières, et se donnait la facilité de tirer ses vivres des Rhémois et des autres peuples alliés. Il y avait un pont sur cette rivière à quelque distance du camp. César plaça à la tête de ce pont un bon corps-de-garde, et fit construire de l'autre côté un fort où il laissa Q. Titurius Sabinus, lieutenant général, avec six cohortes.

[1] Les Nerviens occupaient les pays entre l'Escaut et la Sambre. On leur attribue pour villes principales Cambrai, Valenciennes et Tournai.

[2] Peuples qui habitaient sur la Meuse, aux environs de Namur, selon l'opinion de plusieurs géographes.

Les Belges, trouvant sur leur route la ville de Bibrax[1], qui était à huit milles du camp de César, et qui appartenait aux Rhémois, voulurent l'insulter. Mais un secours que César y envoya, les força d'abandonner cette entreprise, et ils vinrent se poster à deux mille pas des Romains. Leur camp occupait plus de huit milles en largeur.

César, à leur approche, ajouta de nouveaux retranchements à son camp, résolu de temporiser et de tâter d'abord l'ennemi par des escarmouches. Le succès en ayant été assez heureux, il crut pouvoir hasarder une action générale. Il laissa donc à la garde du camp les deux légions qu'il avait nouvellement levées, et sortit avec les six autres, qu'il rangea en bataille, sans vouloir cependant perdre l'avantage du terrain, et sans quitter la colline sur laquelle il était campé. Les Belges se mirent aussi en ordre de bataille à la tête de leur camp. Mais entre les deux armées était un marais, que ni les uns ni les autres ne voulurent passer en présence de l'ennemi. Ainsi il n'y eut qu'un combat de cavalerie, où les Romains eurent quelque supériorité : après quoi César retira ses troupes dans son camp.

Les Belges virent bien qu'ils ne pouvaient rien entreprendre contre César. Ainsi ils formèrent le dessein de passer la rivière à gué, et d'aller de l'autre côté attaquer le fort où commandait Titurius, l'emporter, s'il était possible, et rompre le pont. César, averti promptement par son lieutenant, part avec toute sa cavalerie, ses armés à la légère et ses gens de trait, passe le pont, et arrive à l'autre bord pendant que les ennemis étaient embarrassés au passage de la rivière. Il en eut bon marché, et quelque effort de bravoure qu'ils fissent, jusqu'à se servir des corps morts de leurs camarades comme de pont pour arriver au bord, il en tua beaucoup, et força le reste à se retirer.

Les Belges se rebutèrent, voyant que rien ne leur réussissait : d'ailleurs les vivres commençaient à leur manquer. Enfin les Bellovaques apprenaient qu'une armée d'Eduens, commandée par Diviliacus, était entrée sur leurs terres. On tint conseil ; et les Bellovaques ayant déclaré qu'ils étaient résolus d'aller défendre leur pays, leur exemple entraîna tous les autres. Il fut dit que l'armée se séparerait; que chaque peuple se retirerait sur ses terres; et que, dès qu'un canton serait attaqué, tous les autres se rassembleraient pour marcher au secours de ceux qui seraient en péril.

Cette résolution, mal entendue en elle-même, était encore de très-difficile exécution. Il s'agissait de faire retraite à la vue de l'ennemi, ce qui est toujours dangereux. C'est ce qu'éprouvèrent les Belges, d'autant plus qu'ils ne gardèrent aucun ordre, chacun tâchant à prendre les devants, dans l'extrême hâte qu'ils avaient d'arriver chez eux : en sorte que leur départ ressemblait à une fuite. Ils sortirent de leur camp à la quatrième heure de la nuit; et sur-le-champ César en fut informé. Néanmoins il ne fit d'abord aucun mouvement, craignant quelque embuscade. Au point du jour, sur les nouveaux avis qu'il reçut, et qui l'assurèrent pleinement que les ennemis se retiraient, il détacha toute sa cavalerie, et ensuite trois légions sous les ordres de Labiénus, pour se mettre à la poursuite des Belges. Les Romains en tuèrent un très-grand nombre, et sans aucun péril, parce qu'il n'y avait que ceux qui étaient attaqués qui se défendissent. Les autres, qui se trouvaient à la tête, au lieu de soutenir leurs compatriotes, se voyant loin du péril, ne songeaient qu'à s'en éloigner encore davantage en gagnant pays. Ainsi le carnage fut très-grand tant que le jour dura. Sur le soir Labiénus et la cavalerie romaine revinrent au camp, suivant les ordres de César.

Ce général, toujours actif, ne manqua pas de profiter de la faute que les ennemis avaient faite en séparant leurs forces. Il se mit en marche dès le lendemain pour entrer dans le Soissonnais, et il fit tant de diligence, qu'il arriva devant la capitale avant même les troupes du pays qui venaient de quitter l'armée des Belges. Ceux de Soissons se soumirent, et furent désarmés. Beauvais et Amiens suivirent le même exemple, et eurent le même sort.

[1] C'est aujourd'hui un petit lieu qui conserve des vestiges marqués de son ancien nom. On l'appelle *Bièvre* entre Pont-à-Vère et Laon.

Les Nerviens ne furent pas si dociles. Bien loin d'être disposés à se rendre, ils taxaient de lâcheté ceux qui avaient fait cette démarche honteuse, et indigne, selon eux, de la gloire et du nom des Belges. Fiers et intraitables, ils n'avaient de goût que pour les armes, et ils prenaient même soin d'écarter tout ce qui pourrait amener parmi eux la connaissance et l'amour des délices. Par cette raison, ils ne souffraient point que les marchands entrassent dans leur pays, ni qu'on y apportât du vin, qu'ils regardaient avec raison comme capable, par sa douceur, d'amollir les courages et d'affaiblir leur vertu. On ne sera pas étonné, après cela, que la servitude leur parût le comble de l'ignominie. Ils inspirèrent ces mêmes sentiments aux Artésiens et aux habitants du Vermandois, leurs voisins; et ces trois peuples réunis se préparèrent à bien recevoir l'armée romaine. Ils prirent la précaution de mettre en sûreté leurs femmes, leurs vieillards et leurs enfants, en les retirant dans un lieu où une armée ne pouvait pénétrer à cause des marais qui l'environnaient.

Lorsque César arriva à eux, il les trouva derrière la Sambre, qui pouvait, en cet endroit avoir trois pieds de profondeur, et qui était bordée de deux collines à droite et à gauche. L'armée des Nerviens et de leurs alliés ne paraissait point, parce qu'elle était tout entière dans un bois fort épais au haut de la colline, à droite de la rivière. Seulement quelques gardes avancées de cavalerie se montraient au pied de la colline, qui était nu et découvert. La cavalerie romaine, qui marchait à la tête, ayant aperçu ce petit corps d'ennemis, passe la rivière et les met en fuite : mais, comme elle s'arrêtait à l'entrée du bois, ces mêmes troupes, revenant à la charge, puis se retirant, firent durer le combat un temps assez considérable. Cependant six légions romaines arrivent au haut de la colline à gauche de la Sambre, et commencent à y dresser un camp.

Les Nerviens avaient été avertis par des déserteurs que dans la marche chaque légion était suivie de ses bagages; en sorte que de la première à la dernière il y avait un très-grand intervalle, et qu'il était aisé d'enlever une et deux légions avant que les autres pussent venir au secours. Mais César, lorsqu'il approcha de l'ennemi, avait changé cet ordre. Six légions marchaient à la file, puis tous les bagages de l'armée; et la marche était fermée par les deux légions levées en dernier lieu. Lorsque les Nerviens virent arriver les premiers bagages, ils conclurent que c'était là le moment d'attaquer. Ils sortent du bois en bon ordre, renversent la cavalerie romaine, passent la rivière, montent la colline où les six légions travaillaient à fortifier leur camp, tout cela avec une telle vivacité et une telle furie, que le trouble fut extrême parmi les Romains.

César avoue qu'il ne put trouver le temps de donner tous les ordres et de prendre tous les arrangements nécessaires pour une bataille. Deux choses suppléèrent à ce défaut : l'une était l'habileté et le grand exercice de ses soldats, qui savaient par eux-mêmes ce qu'il fallait faire, sans avoir besoin d'être instruits dans le détail lorsque le moment pressait; l'autre fut la précaution qu'il avait prise d'ordonner à ses lieutenants généraux de rester chacun à la tête de leur légion, jusqu'à ce que les travaux du camp fussent entièrement finis. Ainsi chaque légion avait son commandant qui en réglait les mouvements, sans attendre les ordres que la circonstance ne permettait pas de prendre du général. Les soldats et les officiers n'eurent pas le temps de mettre leurs casques, ni d'ôter de dessus leurs boucliers les peaux dont ils les couvraient dans la marche. Ils s'arrangent d'eux-mêmes sous les premiers drapeaux qu'ils aperçoivent, de peur de perdre du temps à chercher chacun le sien.

César se trouva proche de la dixième légion. Il y courut; et, après avoir donné le signal du combat et mis les choses en train, il se transporta d'un autre côté, où l'on en était déjà aux mains. Le hasard présida aux divers arrangements plus que la prudence et les ordres du général. Il se forma trois combats distincts et séparés : deux légions se trouvèrent vis-à-vis des Artésiens, qu'elles défirent, et poussèrent d'abord au delà de la rivière; puis, l'ayant passée elles-mêmes, elles recommencèrent un nouveau combat où les en-

nemis avaient l'avantage du lieu, mais furent néanmoins mis en fuite; en sorte qu'elles pénétrèrent jusqu'à leur camp et s'en emparèrent. Deux autres légions repoussèrent ceux du Vermandois, mais ne les rompirent pas entièrement, et l'on se battit sur les bords de la rivière.

Le camp des Romains demeurait ainsi presque sans défense : il n'y restait plus que deux légions. Les Nerviens tombent sur elles, et s'efforcent de les envelopper. Ce fut là que se donnèrent les plus grands coups. Les deux légions se battirent vaillamment; mais, la partie étant trop inégale, elles étaient extrêmement pressées. La cavalerie romaine, qui avait d'abord été mise en déroute par le premier choc des ennemis, revenant au camp, et y retrouvant les Nerviens, prit la fuite une seconde fois. Les valets de l'armée, qui avaient vu les Artésiens repoussés et vaincus, sortaient pour aller piller : ils furent bien étonnés de voir les ennemis derrière eux, et s'enfuirent à toutes jambes. En même temps on entendait les cris de ceux qui arrivaient avec les bagages. Le trouble et l'effroi étaient si grands, que quelques escadrons de cavalerie de ceux de Trèves, qui servaient comme auxiliaires des Romains, prirent l'épouvante, malgré la bravoure dont se piquait leur nation entre toutes les nations gauloises, et coururent jusque dans leur pays, y portant la nouvelle de la défaite de l'armée de César.

Dans le moment du plus grand péril, César arrive. Il trouve la douzième légion toute serrée en un peloton, et presque dans un état désespéré. Tous les capitaines de l'une des cohortes étaient aussi, pour la plupart, ou tués ou blessés; et en particulier le premier capitaine de la légion (P. Sextius), homme très-brave, était réduit par ses blessures au point de pouvoir à peine se soutenir. Les soldats combattaient mollement, plus attentifs à éviter les coups des ennemis qu'à leur en porter. César arrache à un soldat un bouclier de fantassin, et court se mettre à la tête de la légion. Il appelle les capitaines par leurs noms, il exhorte les soldats, et leur crie d'avancer sur l'ennemi, et d'élargir un peu leurs rangs, pour pouvoir se servir plus commodément de leurs épées. La vue du général ranime les courages languissants, et chacun cherche à mériter ses louanges par quelque belle action faite sous ses yeux.

La septième légion n'était pas loin. César lui fit donner ordre de s'approcher peu à peu de la douzième, et de se ranger sur une même ligne, afin de présenter un front plus large, et de mettre ainsi les ennemis hors d'état de les envelopper.

Les deux légions, qui s'étaient crues perdues, commencèrent ainsi à respirer; mais ce qui redoubla leur confiance, ce fut l'arrivée des deux légions qui marchaient à la suite des bagages. En même temps Labiénus, qui avait pris le camp des ennemis, apercevant du haut de la colline où il était ce qui se passait dans le camp romain, détacha la dixième légion, qui vola au secours de son général. Ce renfort acheva de rendre le courage aux soldats de la douzième et de la septième légion, et César en vit plusieurs qui, s'étant couchés par terre, accablés qu'ils étaient de lassitude et de blessures, se relevaient et se soutenaient sur leurs boucliers pour recommencer à combattre. Enfin la cavalerie romaine, voulant effacer la honte de sa fuite, était revenue à la charge, et attaquait de toutes parts les ennemis.

Il fallut qu'ils succombassent sous tant d'efforts réunis, mais en faisant des prodiges de valeur. César témoigne qu'après que ceux des premiers rangs eurent été tués, les autres non-seulement faisaient ferme, mais avançaient, et combattaient de dessus les corps de leurs camarades. Et le nombre des morts étant devenu si grand, qu'on en faisait des monceaux, ils montaient dessus; et de là, comme d'une éminence, ils lançaient et leurs propres traits et les javelines des Romains dont ils avaient pu s'emparer.

Dans un combat si opiniâtre toute la nation fut exterminée, en sorte que leurs vieillards et leurs femmes, en envoyant implorer la clémence de César, lui exposèrent, pour le toucher de commisération, que de six cents sénateurs il ne leur en restait plus que trois; et que de soixante mille hommes capables de porter les armes à peine s'en était-il conservé cinq cents. César eut pitié des restes déplorables de ce brave peuple; il les prit sous sa

protection, et défendit expressément à tous leurs voisins de leur faire aucun mal : il leur en avait lui-même assez fait.

Un si terrible exemple ne put déterminer les Aduatiques à subir volontairement la loi du vainqueur. Cette nation était un reste des Cimbres, qui, avançant vers le midi, laissèrent leurs gros bagages en deçà de la rive gauche du Rhin, avec six mille des leurs pour les garder. Après que les Cimbres et les Teutons eurent été défaits et même détruits par Marius, ces six mille hommes se soutinrent par leur valeur au milieu des peuples voisins qui les attaquaient; et même il faut bien qu'ils se soient accrus par des conquêtes, et qu'ils aient incorporé avec eux les peuples vaincus, puisqu'au temps dont nous parlons, c'est-à-dire la quarante-quatrième année après la dernière victoire de Marius, les Aduatiques se trouvèrent en état de fournir pour contingent à la ligue des Belges dix-neuf mille combattants. Lorsqu'ils surent que les Nerviens étaient attaqués, ils se mirent en marche pour venir à leur secours; mais le combat s'étant donné avant leur arrivée, ils s'en retournèrent précipitamment dans leur pays; et, ayant abandonné tout ce qu'ils avaient de petits forts et de bourgades, ils se renfermèrent dans leur ville principale, que quelques-uns croient être Namur. Cette ville était bien fortifiée, et ils se préparèrent à y faire une vigoureuse défense.

Lorsque l'armée romaine arriva devant la place, ils firent d'abord quelques sorties : mais bientôt une bonne ligne de contrevallation de douze pieds de profondeur sur quinze mille pas de circuit, et partout fortifiée de redoutes, leur en ôta le moyen. En même temps on dressait les galeries pour faire les approches, et César fit aussi construire une tour. Les Aduatiques, voyant de dessus leurs murailles travailler à cette tour à une distance considérable, se moquaient des Romains; ils leur demandaient avec insulte quel usage ils prétendaient faire contre eux d'une machine si éloignée, ou si de petits hommes comme ils étaient (car, dit César, les Gaulois, qui sont tous grands, méprisent beaucoup notre petite stature) auraient des bras et des forces suffisantes pour placer sur les murailles de la ville une tour d'un poids si énorme. Mais lorsqu'ils virent la tour se remuer et s'approcher d'eux, ce spectacle nouveau et étrange les effraya tellement, qu'ils envoyèrent sur-le-champ des députés à César, qui lui dirent « qu'ils ne pouvaient douter que les dieux ne « combattissent pour les Romains, lorsqu'ils « les voyaient faire avancer avec tant de facilité et de promptitude des machines si « hautes et si pesantes; qu'ils se rendaient « donc à lui, et remettaient leur sort entre « ses mains; mais que, s'il voulait user de sa « clémence ordinaire, et conserver la nation « des Aduatiques, ils le priaient instamment de « ne les point désarmer; qu'ils avaient besoin « de leurs armes pour se défendre contre « leurs voisins, qui tous portaient envie à « leur vertu; qu'ils aimaient mieux être « exterminés, s'il le fallait, par les Romains, « que de souffrir toutes sortes d'indignités et « de supplices de la part de ceux dont ils « étaient en possession de se regarder comme « les maîtres. » César leur promit la vie et la liberté s'ils se rendaient avant que le bélier eût frappé leurs murs; mais il fut inflexible sur l'article des armes, qu'il voulut absolument qu'on lui livrât, leur offrant seulement la sauve-garde qu'il avait accordée aux Nerviens.

Les députés rentrèrent dans la ville, et revinrent ensuite assurer César de la soumission des habitants. En effet, ils jetèrent dans le fossé une si grande quantité d'armes, que le monceau s'en éleva jusqu'à la hauteur de leurs murailles. Ils ouvrirent en même temps leurs portes, et reçurent les Romains. Sur le soir, César, ne se défiant point d'eux, leur permit de fermer leurs portes, et il fit sortir ses troupes de la ville, de peur qu'elles n'insultassent et ne maltraitassent les habitants : mais ils avaient agi de mauvaise foi; ils avaient réservé environ le tiers de leurs armes; et en ayant encore fabriqué d'autres grossièrement et à la hâte, ils sortirent sur le minuit, et vinrent attaquer les retranchements de César à l'endroit qu'ils crurent pouvoir plus aisément escalader. Ils espéraient surprendre les Romains, ils se trompèrent; il y avait un si bon ordre établi dans le camp de César, qu'en un instant, les si-

gnaux s'étant donnés avec le feu de redoute en redoute, les Romains furent en état de défense. Le combat fut très-rude ; les Aduatiques montaient à l'assaut avec un courage incroyable, que le désespoir animait. Enfin, après avoir perdu quatre mille des leurs, ils furent repoussés dans leur ville, dont César, le lendemain, fit enfoncer les portes sans trouver aucune résistance ; et les hommes et le butin, tout fut vendu. Le nombre des prisonniers réduits en servitude se monta à cinquante-trois mille têtes.

En même temps que César faisait la guerre en personne contre les Belges, le jeune Crassus, avec une légion, soumit toute la côte maritime depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Loire.

Le bruit de ces exploits se porta au delà du Rhin, et plusieurs nations germaniques envoyèrent des ambassadeurs pour faire leurs soumissions à César. Mais, comme il était bien aise de passer promptement en Italie, il ne put leur donner audience sur-le-champ, et il les remit au printemps prochain. Il ne prit que le temps nécessaire pour distribuer ses troupes en quartiers d'hiver dans le pays Chartrain, l'Anjou, et la Touraine : après quoi il s'en alla, selon sa coutume, dans la Gaule citérieure.

A Rome la nouvelle de ses victoires fut reçue avec tant d'applaudissement, qu'on ordonna des actions de grâces aux dieux, dont la solennité dura quinze jours, nombre qui excédait celui qui avait été accordé à tous les autres généraux avant lui, et même à Pompée. Si Pompée en fut jaloux, il ne le fit pas paraître. Mais c'était à lui une grande imprudence d'accoutumer César à une supériorité dont il serait bien difficile de le faire redescendre.

César, en partant pour l'Italie, avait ordonné à Servius Galba, l'un de ses lieutenants généraux, d'aller avec la douzième légion dans le pays des Nantuates, des Séduniens[1], et des Véragriens, pour assurer la liberté du passage des Alpes, que les marchands étaient souvent obligés d'acheter par bien de l'argent et par de grands périls[1]. Galba éprouva d'abord peu de difficulté dans l'exécution de cet ordre. Quelques légers combats, suivis de la prise de quelques châteaux, suffirent pour réduire ces peuples à donner des otages et à se soumettre. Il pensa donc pouvoir prendre en sûreté ses quartiers d'hiver dans un pays dont il était maître ; et ayant laissé deux cohortes sur les terres des Nantuates, il vint avec les huits restantes s'établir à Octodure[2], bourgade des Véragriens, que la Dranse partage en deux. Il abandonna l'une des deux parties aux naturels du pays, et commença à se retrancher dans l'autre. Ses ouvrages n'étaient pas encore achevés lorsqu'il apprit que tout le pays était soulevé, et qu'il allait être assailli par une nuée de montagnards. Il tint conseil ; et le danger parut si pressant à quelques-uns, qu'ils étaient d'avis de ne songer qu'à une prompte retraite, laissant les bagages au pouvoir de l'ennemi. Le plus grand nombre crut que l'on ne devait recourir à ce parti extrême que dans la dernière nécessité, et qu'il fallait commencer par défendre leurs retranchements.

A peine eurent-ils le temps de faire les préparatifs nécessaires, tant les ennemis étaient proches. Trente mille montagnards viennent attaquer huit cohortes, qui ne pouvaient faire plus de quatre mille hommes. Dans un nombre si inégal, les assaillants avaient l'avantage d'envoyer toujours des troupes fraîches, au lieu que, du côté des Romains, non-seulement ceux qui étaient fatigués, mais même les blessés, ne pouvaient pas prendre le repos nécessaire, parce qu'on manquait de monde pour les remplacer.

Le combat avait duré six heures, et les Gaulois commençaient déjà à rompre les palissades et à combler les fossés. Dans cette extrémité, P. Sextius, ce brave capitaine dont il a été parlé dans le combat contre les Nerviens, et un tribun des soldats, excellent officier, nommé C. Volusénus, viennent trouver Galba, et lui représentent qu'il n'est pas possible de défendre leurs lignes, s'ils ne font une sortie vigoureuse qui puisse porter

[1] Haut et bas Valais.

[1] Cæs. de Bello Gall. lib. 3.

[2] Martigny.

le trouble parmi les ennemis. Ce conseil est approuvé. Galba ordonne aux soldats de prendre quelques moments de relâche, en se contentant de parer les coups sans faire d'efforts ; puis, au signal donné, ils sortent en même temps par toutes les portes, et font une charge si brusque, que les montagnards, qui ne s'y attendaient pas, furent mis absolument en désordre. Il ne leur fut pas possible de se reconnaître, et ils furent contraints de s'enfuir, en laissant dix mille des leurs sur la place.

Galba ne jugea pas pourtant à propos de s'exposer à une seconde attaque. Il brûla tous les édifices de la bourgade d'Octodure, passa chez les Nantuates pour y reprendre ses deux cohortes, et vint achever ses quartiers d'hiver dans la province romaine.

§ IV. — Motif secret du voyage de César pendant l'hiver. Ptolémée Aulète chassé de l'Égypte. Théophane, ami de Pompée, soupçonné d'avoir engagé le roi d'Égypte à se retirer. Avis salutaire donné inutilement par Caton à Aulète. Aulète vient à Rome. Bérénice, sa fille, est mise sur le trône par les Alexandrins, et épouse d'abord Séleucus Cybiosactès, puis Archélaus. Ambassadeurs des Alexandrins à Rome, assassinés, ou gagnés, ou intimidés par Ptolémée. L'emploi de rétablir le roi d'Égypte, donné à Spinther par le sénat, mais désiré par Pompée. Oracle prétendu de la Sibylle, qui défend d'entrer avec une armée en Égypte. Intrigues de Pompée pour se faire donner la commission de rétablir Aulète. L'affaire demeure suspendue. Cicéron y avait fait un beau personnage. Clodius, édile, accuse Milon devant le peuple. Pompée, plaidant pour Milon, est insulté par Clodius. Réponse des haruspices appliquée par Clodius à Cicéron, et rétorquée par Cicéron contre Clodius. Cicéron enlève du Capitole les tables des lois de Clodius. Refroidissement à ce sujet entre Cicéron et Caton. Situation singulière de Pompée, en butte à tous les partis. Il était haï du bas peuple ; objet de jalousie pour les zélés républicains ; en défiance contre Crassus et contre César. Traits hardis de Cicéron contre César. Inquiétudes de César. Nouvelle confédération entre César, Pompée et Crassus. Leur entretien. Cour nombreuse de César à Lucques. César se plaint à Pompée de Cicéron. Reproches faits à Cicéron par Pompée. Cicéron se résout à soutenir les intérêts de César. Il fait l'apologie de son changement. Quels étaient ses véritables sentiments. Cicéron opine dans le sénat pour laisser à César le gouvernement des deux Gaules. Pison rappelé de Macédoine. Gabinius reste en Syrie. Cicéron s'occupe beaucoup de la plaidoirie. Arrangements de Pompée et de Crassus pour parvenir au consulat. Trois tribuns, de concert avec Pompée, empêchent l'élection des magistrats. Efforts inutiles du consul Marcellinus et du sénat pour vaincre l'obstination des tribuns. Clodius insulte le sénat. Le consul veut contraindre Pompée et Crassus de s'expliquer. Leurs réponses. Consternation universelle dans Rome. Interrègne. Domitius seul persiste à demander le consulat avec Pompée et Crassus. Il est écarté par la violence et par la crainte de la mort. Pompée et Crassus sont nommés consuls. Ils empêchent Caton de parvenir à la préture, et lui font préférer Vatinius. Pompée préside à l'élection des édiles. Sa robe y est ensanglantée. Le tribun Trébonius propose une loi pour donner aux consuls les gouvernements d'Espagne et de Syrie. La loi passe malgré l'opposition de Caton et deux tribuns. Pompée fait continuer à César le gouvernement des Gaules pour cinq ans, malgré les représentations de Caton et de Cicéron. Nouvel arrangement introduit par une loi de Pompée dans le choix des juges. Loi contre la brigue. Projet d'une nouvelle loi somptuaire. Luxe des Romains. Théâtre de Pompée. Jeux donnés au peuple par Pompée, pour la dédicace de son théâtre. Commisération du peuple pour les éléphants tués dans ces jeux. Le département de Syrie tombe à Crassus, et l'Espagne à Pompée, qui la gouverne par ses lieutenants. Idée folle et chimériques projets de Crassus. Murmures des citoyens contre la guerre que Crassus se préparait à faire aux Parthes. Cérémonie effrayante employée par un tribun pour le charger d'imprécations. Prétendu mauvais présage. *Cauneas*. Scaurus, Philippus, Marcellus et Gabinius, successivement gouverneurs de Syrie. Troubles excités dans la Judée par Alexandre, fils d'Aristobule. Gabinius y met ordre avec activité. Il demande l'honneur des *supplications*, qui lui est refusé. Marc-Antoine commence à se signaler. Sa naissance. Première origine de sa haine contre Cicéron. Sa jeunesse très-débauchée. Il s'attache à Clodius, puis le quitte pour aller en Grèce. Gabinius lui donne dans son armée le commandement de la cavalerie. Il se fait adorer des soldats. Son excessive libéralité. Aristobule s'étant sauvé de Rome, renouvelle la guerre en Judée, est vaincu et pris de nouveau. Ga-

binius laisse la guerre contre les Arabes pour aller la porter chez les Parthes. Ptolémée Aulète le ramène vers l'Egypte. Archélaus régnait en Egypte avec Bérénice. Antoine, secondé d'Hyrcan et d'Antipater, force les passages de l'Egypte, et prend Péluse. Lâcheté et mollesse des Alexandrins. Archélaus est tué, et Ptolémée rétabli. Nouveaux troubles en Judée. Défaite d'Alexandre, fils d'Aristobule. Gabinius est obligé de céder le commandement de son armée à Crassus. Soulèvement général des esprits à Rome contre Gabinius. Caractère des deux consuls. Gabinius revient à Rome. Il est accusé du crime de lèse-majesté publique et absous. Indignation publique contre cet infame jugement. Il est accusé de concussion. Cicéron plaide pour lui. Gabinius est condamné. Vatinius défendu pareillement par Cicéron, et absous. Douleur profonde que ressentait Cicéron d'être forcé de défendre ses ennemis.

P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER [1].
Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.

César donne pour motif du voyage qu'il fait pendant l'hiver le désir d'aller visiter l'Illyrie, qui faisait partie de son gouvernement, et où il n'avait point encore été [2]. Des raisons secrètes, plus intéressantes sans comparaison, l'amenèrent en Italie. Il voulait s'aboucher avec ses amis et ses créatures de Rome, et surtout avec Pompée et Crassus. Avant que de rendre compte de cette entrevue et de ces intrigues, nous devons placer ici ce qui nous reste à raconter des événements et des affaires de la ville sous le consulat de Lentulus et de Métellus Népos.

Un objet qui occupa beaucoup les esprits, ce fut le rétablissement de Ptolémée Aulète, roi d'Egypte [3]. Ce prince avait fait des dépenses énormes et contracté de très-grandes dettes pour parvenir à être reconnu roi ami et allié de l'empire romain. Se trouvant donc épuisé et obéré, il chargea ses peuples d'impositions exorbitantes, qui le rendirent odieux. Il en était d'ailleurs méprisé pour sa conduite personnelle [4], qui ne présentait que débauches honteuses et accompagnées d'une bassesse tout à fait indigne de la majesté royale. Le surnom même d'Aulète, qui signifie *joueur de flûte*, en est la preuve. Il était passionné pour cet instrument, jusqu'à établir dans son palais des combats à la flûte, dans lesquels il ne rougissait point d'entrer en lice et de disputer le prix avec d'autres musiciens. Enfin, lorsque les Romains se préparèrent à envahir l'île de Chypre, l'indifférence sur cette riche et ancienne dépendance du royaume d'Egypte acheva de soulever contre lui toute la nation. Il ne se crut pas en sûreté; et, s'étant dérobé secrètement, il résolut d'aller à Rome implorer le secours de ses patrons contre des sujets rebelles, par lesquels il disait avoir été chassé et détrôné.

Timagène, historien fameux par la liberté de sa plume et par son goût pour la médisance, avait écrit que c'était Théophane le Mitylénéen [1], ami et confident de Pompée, qui avait engagé Aulète à quitter l'Egypte sans de trop fortes raisons; et que le motif d'un si perfide conseil avait été de procurer à Pompée l'occasion de rétablir ce prince par une guerre, et de faire ainsi revivre sa gloire militaire, et reverdir ses lauriers qui commençaient à se faner. Cette noirceur ne me paraît point difficile à croire de la part de Théophane, homme sans honneur, et tellement vendu à Pompée, que, dans le dessein de lui faire sa cour, il n'avait pas craint, comme je l'ai dit ailleurs, d'employer dans ses ouvrages la calomnie la plus atroce et la plus folle contre le plus vertueux des Romains. Plutarque ne veut pas que l'on croie Pompée capable d'une ambition si pleine de malignité et d'indécence. Ce qui est pourtant certain, c'est que Ptolémée demanda à être rétabli par lui, et que Pompée, de son côté, appuya cette demande, et souhaita fort, quoique inutilement, qu'elle réussît.

Ce roi fugitif reçut sur sa route un bon avis, dont il ne sut pas profiter [2]. En arrivant à Rhodes, il y trouva Caton qui allait passer en Chypre. Ptolémée envoya le saluer, comptant qu'il le viendrait voir. Caton répondit,

[1] An. R. 696; av. J. C. 57.
[2] Cæs. de Bello Gall. III, 1.
[3] Dio, lib. 39.
[4] Strab. lib. 17. pag. 797.

[1] Plut. Pomp.
[2] Plut. in Cat.

que si le roi d'Egypte avait besoin de lui parler, il pouvait se donner la peine de venir lui-même. Il vint; et lorsqu'il entra, Caton ne se leva point, et ne lui fit aucune politesse, se contentant de lui montrer de la main un siége pour l'inviter à s'asseoir. Ptolémée fut extrêmement surpris de se voir traité avec cette hauteur, surtout par un homme dont l'extérieur n'avait rien que de simple et de modeste. Il ne se rebuta pas néanmoins, et il lui parla de ses affaires. Alors Caton lui représenta, avec un air d'autorité, qu'il n'était guère sage à lui de quitter une situation heureuse et brillante pour aller se rendre l'esclave des grands de Rome, se morfondre souvent dans leurs antichambres, et acheter la protection d'hommes avides, à qui ne suffirait pas l'Egypte entière, quand il l'aurait vendue, et qu'il leur en apporterait le prix. Il l'exhorta donc à se réconcilier avec ses sujets, et il s'offrit même de l'accompagner, et de se rendre le médiateur de cette paix. Ptolémée, à ce discours, se trouva comme un homme qui sort d'une ivresse ou d'un accès de frénésie : il vit clair. Il se résolut de suivre ce conseil. D'infidèles, ou du moins de téméraires amis, l'en détournèrent. Quand il fut à Rome, et qu'il éprouva le faste, la dureté, l'avidité de ceux à qui il était obligé de faire sa cour, il se repentit, mais trop tard, d'avoir négligé un avis si salutaire, qui lui parut alors, non le conseil d'un sage, mais l'oracle d'un dieu.

Cependant les Alexandrins, se voyant abandonnés par leur roi, mirent sur le trône Bérénice, l'aînée de ses filles; car ses deux fils étaient encore en bas âge. C'est ce qui fit qu'elle leur fut préférée. Ils cherchèrent ensuite un mari à cette princesse : et ils jetèrent les yeux sur Séleucus surnommé *Cybiosactès*, frère d'Antiochus l'Asiatique, de la race des Séleucides. Séleucus n'avait que des inclinations basses[1]. On lui avait donné par mépris, le surnom que je viens de rapporter, qui signifie *un vendeur* ou *chargeur de marée*[2]. Il n'estimait que l'argent; et son avidité le porta jusqu'à voler le cercueil d'or où était enfermé le corps d'Alexandre, et à en substituer un de verre. Les Egyptiens ne purent souffrir un roi ni Bérénice un mari de ce caractère : elle le fit étrangler. Elle épousa ensuite, comme nous le raconterons plus bas, Archélaüs, pontife de Comanes, fils du célèbre Archélaüs, général de Mithridate, vaincu d'abord par Sylla, et ensuite décoré par lui du titre d'allié des Romains.

Lorsque les Alexandrins eurent appris que Ptolémée était à Rome, ils y envoyèrent une ambassade nombreuse, composée de cent députés pour se défendre contre les reproches de leur roi, et pour se défendre de ses violences et de ses injustices. Jamais ambassade ne réussit plus mal. Aulète fit assassiner plusieurs des députés sur la route, d'autres dans Rome : quelques-uns furent gagnés, tout le reste intimidé; en sorte que le sénat n'aurait pas même entendu parler de cette ambassade, si Favonius, qui, en l'absence de Caton, tâchait de le remplacer, n'eût élevé sa voix contre cette multiplicité d'attentats. Le sénat ordonna que Dion, chef de l'ambassade, et philosophe académicien, serait appelé et entendu. Mais ce Dion lui-même fut bientôt après assassiné : et l'argent de Ptolémée, soutenu de la puissance de Pompée, qui le logeait chez lui et le protégeait ouvertement, étouffa presque entièrement cette odieuse affaire. Quelques Romains furent mis en justice, comme ayant trempé dans l'assassinat de Dion; et c'était un des chefs de l'accusation contre Cœlius que Cicéron défendit l'année suivante[1]. Non-seulement Cœlius fut absous, mais la plupart des autres, que l'on avait le plus de raisons de croire coupables; en sorte qu'il paraît bien qu'on regardait dans Rome avec beaucoup d'indifférence le triste sort de ces étrangers sans protection.

Ce qui attirait toute l'attention, comme un moyen de gagner de l'honneur et de l'argent c'était la commission de rétablir Aulète. Lentulus Spinther, actuellement consul, et qui devait, après son consulat, aller commander en Cilicie et en Chypre, se fit donner cet emploi par le sénat : et rien n'était plus naturel ni plus convenable. Mais Pompée en avait envie[2]; et il savait bien se faire accorder par le

[1] Strabo. Dio.

[2] Κυβιοσάκτης vient de κύβιον, qui signifie *thon préparé et salé*, et de τάττειν, *charger*.

[1] Cic. pro M. Cœl. n. 23, 24.

[2] Dio.

peuple ce qu'il ne pouvait obtenir par la voie du sénat. Il survint à cette affaire un incident que l'on n'aurait jamais deviné.

Sur ce qu'une statue de Jupiter au mont Albain avait été frappée du tonnerre, on consulta les livres de la sibylle et l'on y trouva cet oracle : *Quand le roi d'Égypte viendra vous demander du secours, ne lui refusez pas votre amitié, mais n'employez point une multitude d'hommes pour le défendre : sans quoi vous serez exposés à bien des dangers et bien des maux.* Il était visible que ce prétendu oracle avait été fabriqué à plaisir et fourré dans les livres sibyllins, soit pour mortifier également Lentulus et Pompée, soit pour empêcher que l'emploi de rétablir Ptolémée ne devint entre eux une pomme de discorde qui pût troubler la république. La ruse n'en eut pas moins son effet : et C. Caton, tribun du peuple, qui était peut-être du complot, fit tant de bruit de l'oracle, qu'il fallut s'y soumettre, et renoncer au plan d'entrer en Egypte avec une armée. Pendant que tout ceci s'agitait, les nouveaux consuls entrèrent en charge.

CN. CORNÉLIUS LENTULUS MARCELLINUS.
L. MARCIUS PHILIPPUS[1].

Le consul L. Marcius est le second mari d'Atia, nièce de César et mère d'Auguste.

L'emploi de rétablir le roi d'Egypte avait beaucoup perdu de son prix depuis qu'il excluait le commandement d'une armée qui fût destinée à cette opération. Cependant tel qu'il était, et dans cet état de dépouillement, il ne laissait pas d'être encore un objet de jalousie. Lentulus Spinther, à qui il avait été accordé, souhaitait ardemment de le retenir : Pompée continuait de l'ambitionner, mais à sa façon[2], cachant son jeu, témoignant hautement, et dans ses conversations particulières, et dans ses discours en plein sénat, favoriser Lentulus, pendant que ses amis, en opinant, lui déféraient à lui-même cet emploi, et que Ptolémée faisait répandre de l'argent pour gagner des suffrages. Les choses furent portées si loin, que, comme il paraissait clairement que Pompée ne réussirait point par le sénat, le tribun Caninius Gallus proposa au peuple d'ordonner qu'il fût envoyé sans autre cortége que deux licteurs, avec la commission de remettre Ptolémée sur le trône. En même temps, pour augmenter le trouble, C. Caton, quoiqu'il fût en guerre ouverte avec Pompée poussa l'emportement contre Lentulus jusqu'à entreprendre de le faire révoquer, et de lui faire ôter son gouvernement.

Aucun de ces projets ne vint à bien. Le sénat affecta de vouloir retenir Pompée par honneur, et comme jugeant sa présence nécessaire pour assurer dans la ville la tranquillité et l'abondance : et Pompée, trouvant trop de difficultés dans une affaire qui au fond n'en valait pas la peine, se refroidit et forma d'autres plans. Pour ce qui est de Spinther, il fut aisé d'arrêter la fougue du tribun C. Caton contre lui, ou du moins d'empêcher qu'elle n'eût d'effet. Mais il résulta de tout cela que le rétablissement d'Aulète demeura suspendu : et ce prince eut tout le temps de s'ennuyer à Ephèse, où il s'était retiré sur la fin de l'année précédente.

Cicéron, dans toutes ces intrigues, fit un fort beau personnage. Il soutint hautement les intérêts de Lentulus, à qui il avait obligation de son rappel, mais en se ménageant néanmoins avec Pompée, à qui la reconnaissance et le soin de sa sûreté l'attachaient également. Placé entre ses deux bienfaiteurs, il servit l'un sans choquer l'autre. La dissimulation de Pompée, dont le langage fut toujours favorable à Lentulus, mettait Cicéron à son aise, et lui laissait la liberté de se déclarer pour celui qui avait un plus grand intérêt à la chose, et dont les prétentions paraissaient plus justes et plus raisonnables.

Il est étonnant que Clodius ne soit point acteur dans une scène si turbulente. L'accusation intentée par Milon[1] contre lui, et la poursuite de l'édilité, lui donnèrent sans doute assez d'occupation : et dès qu'il se vit édile, c'est-à-dire au milieu du mois de janvier, il attaqua Milon à son tour, et le cita devant le peuple, l'accusant du même crime pour le-

[1] An. R. 696 ; av. J. C. 56.
[2] Cic. ad Fam.

[1] Cic ad Q. fr. II, 2, et pro Mil. n. 40. — Dio

quel il était lui-même actuellement dans les liens de la justice. Il prétendait que Milon était coupable de violences attentatoires à la tranquillité publique, pendant que c'était lui-même dont les violences criminelles, menaçant également et la vie de ses adversaires et le repos de la ville, avaient forcé Milon de recourir à une défense légitime et nécessaire. Il n'espérait pas réussir dans son accusation, sachant bien que Milon était soutenu de tout le crédit de Cicéron et de toute la puissance de Pompée. Mais il se faisait une joie de rendre la pareille à son ennemi et d'en insulter les protecteurs. En effet, on ne croirait pas à quel excès il porta l'insolence dans cette occasion.

Milon comparut devant le peuple le 2 et le 6 février. Ce dernier jour Pompée plaida pour lui[1]. Mais pendant qu'il parlait, il fut troublé et interrompu grand nombre de fois par des clameurs, par des injures mêmes et des outrages que vomissait contre lui la canaille payée par Clodius. Il tint ferme néanmoins, et, gardant toujours la gravité qui lui convenait, il acheva son plaidoyer. Clodius se leva alors, apparemment pour répliquer. Les gens de Cicéron et de Milon lui rendirent le change, et l'interrompirent par leurs cris; de sorte que ce qui se passait avait plus l'air d'une cohue de portefaix que d'une assemblée régulière et convoquée pour un jugement. Au milieu de tout ce vacarme, Clodius avait préparé une espèce de farce insultante pour Pompée. Il était sur la tribune aux harangues, et de là il demandait à la troupe de ses satellites: *Qui est-ce qui fait mourir le peuple de faim?* Ils répondaient, en formant comme un chœur, *C'est Pompée. — Qui est-ce qui veut aller à Alexandrie? — C'est Pompée. — Qui voulez-vous qui soit chargé de cet emploi? — Nous voulons Crassus.* Crassus était présent, dans des dispositions peu favorables à Milon[2]. Plutarque ajoute divers autres traits de cette espèce de comédie, qui attaquaient Pompée, et dans sa conduite personnelle et dans ses mœurs. Tout cela finit par un combat entre les deux troupes ennemies. Clodius et Cicéron prirent chacun la fuite de leur côté.

[1] Cic. ad Q. fr. II, 3.
[2] Plut. Pomp.

Je ne trouve dans aucun écrivain quelle fut l'issue de cette affaire. Elle traîna encore pendant quelques mois, et fut vraisemblablement abandonnée par l'accusateur.

La haine était si violente entre Clodius et Cicéron, que tout servait d'occasion pour la faire éclater. Il arriva, vers le temps dont nous parlons, de prétendus prodiges pour lesquels les devins furent consultés[1]. Dans leur réponse, ils entreprirent d'assigner les causes de la colère des dieux, manifestée par ces prodiges; et parmi ces causes ils exprimèrent *des lieux sacrés tournés à des usages profanes.* Clodius saisit ce mot; et, dans une harangue au peuple, il en fit l'application à la maison de Cicéron, consacrée, disait-il, par des cérémonies religieuses à la déesse de la Liberté, et que Cicéron néanmoins rétablissait pour en faire son logement.

Le champ de bataille de Clodius était l'assemblée du peuple[1]: celui de Cicéron était le sénat. Lors donc qu'il fut question dans cette auguste compagnie de délibérer sur la réponse des devins, notre orateur réfuta la harangue de son ennemi par un discours que nous avons sous le titre *de haruspicum responsis.* Il ne se contenta pas de prouver que sa maison était libre, et ne pouvait être regardée comme un lieu religieux; il rétorqua contre Clodius les traits que ce furieux lui avait lancés. La réponse des devins embrassait plusieurs choses, et faisait mention en particulier de *sacrifices anciens et occultes souillés et profanés.* On voit bien que Cicéron devait apercevoir aisément dans ces termes le crime commis par Clodius dans les mystères de la bonne déesse. Il lui fit même l'application de toutes les autres parties de la réponse, accompagnant ses raisonnements des invectives les plus sanglantes.

Des paroles ils passèrent tous deux aux effets[2]. Clodius vint de nouveau attaquer les ouvriers qui travaillaient à la maison de Cicéron, et entreprit de la détruire avant qu'elle fût achevée; mais Milon, son antagoniste perpétuel et son fléau, accourut avec des gens armés, et repoussa son attaque. Cicéron,

[1] Dio.
[2] Dio, et Plut. in Cic. et Cat.

de son côté, tant pour se venger que pour anéantir les monuments de son exil et du tribunat de Clodius, ayant pris avec lui Milon et quelques-uns des tribuns, monta au Capitole, et voulut arracher les tables sur lesquelles étaient gravées les lois portées par son ennemi. Il ne put cette première fois réussir, parce que Clodius et son frère Caïus, qui était préteur, l'en empêchèrent. Mais quelque temps après, profitant d'un moment d'absence de Clodius, il revint à la charge, et enleva tous les actes de ce pernicieux tribunat.

Cette affaire pensa le brouiller avec Caton[1]; car Cicéron triomphait de son exploit; et, pour justifier sa conduite, il soutenait que tout ce qu'avait fait Clodius dans son tribunat était nul de plein droit, parce que son introduction dans l'ordre des plébéiens n'avait été faite qu'au mépris des auspices, et par conséquent était nulle; d'où il s'ensuivait que Clodius, n'étant point plébéien, n'avait pu être tribun. Or, s'il n'était pas tribun légitime, tout ce qu'il avait fait en cette qualité tombait de soi-même. Ce raisonnement ne laissait pas d'avoir de la force, et, en justice réglée, il pouvait être victorieux. Mais comme Caton avait été envoyé en Chypre par Clodius, tribun; attaquer la légitimité du tribunat de Clodius, c'était attaquer la validité de tout ce que Caton lui-même avait fait en Chypre. Il s'en glorifiait néanmoins; et, par cette raison, il était piqué des discours de Cicéron, et prétendait qu'il était bien vrai que Clodius avait étrangement abusé de son pouvoir, mais que son pouvoir était légitime. La contestation devint vive entre Cicéron et Caton, et causa dans leur amitié quelque refroidissement, mais qui n'alla pas loin; et nous ne trouvons aucun vestige de cette querelle dans les ouvrages de Cicéron.

Tous ces mouvements n'étaient que de faibles nuages, qui ne pouvaient pas influer beaucoup dans le système général des affaires publiques. Il se préparait une bien autre tempête de la part de Pompée et de César.

La situation de Pompée était alors singulière[1] : il se trouvait entre tous les partis, presque également odieux à tous; en sorte qu'il ne se soutenait que par ses créatures et par les gens de guerre qui avaient servi sous lui, et qui étaient toujours prêts à se rassembler à ses ordres; ce qui lui donnait sans doute une puissance prépondérante, mais ne le tirait pas entièrement d'inquiétude.

Le bas peuple le haïssait comme l'ennemi de Clodius et le protecteur de Milon. De plus, les vivres de la surintendance desquels il était chargé, n'étaient pas venus en suffisante quantité pour ramener l'abondance dans Rome. Ce n'était pas sans doute sa faute. La stérilité des terres, l'épuisement du trésor public, dont on avait tiré des sommes très-considérables pour les donner à César, à Pison, et à Gabinius, c'étaient là les vraies causes de la disette : mais le peuple est intraitable sur la cherté des grains, et il ne manque jamais de s'en prendre à ceux qui par leur place sont chargés d'y pourvoir.

Les chefs du parti aristocratique, Bibulus, Curion, Hortensius, M. Lucullus, le consul Marcellinus, n'étaient pas mieux disposés à l'égard de Pompée. Sa puissance, qui les écrasait, leur paraissait une tyrannie intolérable. Leur jalousie contre lui allait jusqu'à les porter, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs, à chérir et à caresser Clodius, qu'ils regardaient tous comme un scélérat, mais par lequel ils étaient charmés de voir mortifié et humilié celui à qui ils portaient envie.

Pompée était même en défiance contre ceux avec qui il s'était ligué pour opprimer la liberté commune. Il craignait des embûches secrètes de la part de Crassus, et il s'en expliqua en plein sénat. Car le tribun C. Caton ayant fait une invective contre lui, Pompée lui répondit avec véhémence, et désigna Crassus comme le protecteur et l'appui de ce jeune insolent. Il ajouta qu'il se tiendrait plus sur ses gardes que n'avait fait Scipion l'Africain, qui avait été assassiné par Carbon. Il s'ouvrit encore davantage en particulier avec Cicéron. Il lui dit que Crassus s'entendait avec ses envieux, c'est-à-dire avec les zélés républicains, pour soutenir C. Caton, et qu'il fournissait de l'argent à Clodius. Pompée prit effectivement des mesures pour mettre sa vie en sûreté, et il se fortifia d'un nombre de

[1] Dio, et Plut. in Pomp.— Cic. ad Q. fr. II, 3.

gens de guerre, qui, sur ses ordres, vinrent des campagnes voisines se ranger autour de lui.

Les progrès rapides de la gloire et de la puissance de César donnaient à Pompée une autre sorte d'inquiétude. Il voyait avec douleur que les exploits de César, grands en eux-mêmes, et, de plus, relevés par le mérite et les grâces de la nouveauté, attiraient tous les regards, pendant que lui il s'éclipsait de jour en jour, ne se soutenant que par le souvenir de ses victoires passées, dont l'éclat diminuait dans la proportion de l'éloignement des temps. L'habitude même où l'on était de le voir assidument dans Rome depuis un nombre d'années affaiblissait, comme il est ordinaire, l'estime et l'admiration; au lieu que César absent croissait en puissance[1], jusqu'à obtenir du sénat ce qu'à peine aurait-on cru autrefois qu'il pût emporter par des intrigues séditieuses auprès du peuple; car le sénat lui avait accordé des sommes considérables pour payer ses troupes, et avait choisi dix commissaires pour régler avec lui l'état de ses conquêtes; ce qui était regardé comme un grand honneur pour les généraux, et ne se décernait ordinairement qu'après la guerre entièrement terminée.

Et ce n'étaient pas ses victoires brillantes qui lui attiraient seules cette considération et ce pouvoir; c'était son argent, c'étaient ses manœuvres. Car, pendant qu'il paraissait être bien éloigné, faisant la guerre aux Suèves et aux Belges, il était en quelque façon présent au milieu de Rome, et donnait le branle à toutes les affaires. Il y élevait une puissance rivale de celle de Pompée, envoyant à Rome toutes les richesses qu'il tirait des pays vaincus, et distribuant avec profusion l'or et l'argent aux édiles, aux préteurs, aux consuls et à leurs femmes; de façon qu'il se faisait un nombre prodigieux de créatures. Pompée voyait tout cela, et il était extrêmement piqué, lui qui, dès sa jeunesse, avait toujours été en possession du premier rang, de se trouver en péril d'être obscurci et supplanté par un homme dont la grandeur lui semblait être son ouvrage.

[1] Cic. ad Fam. 1, 7.
[2] Plut. Cæs.

Je soupçonne que ces dispositions secrètes de Pompée, qui étaient bien connues de Cicéron, inspirèrent à notre orateur la hardiesse de hasarder plusieurs traits contre César, comme il fit dans le temps dont nous parlons. P. Sextius[1], l'un des tribuns qui avaient travaillé et combattu pour son rappel, fut accusé cette année pour cause des violences commises, disait-on, par lui, pendant son tribunat. Cicéron le défendit et se montra reconnaissant envers un homme à qui véritablement il devait beaucoup, mais qui, par sa mauvaise humeur, lui avait donné bien des sujets de mécontentement. Dans cette cause, Vatinius, qui, étant tribun pendant que César était consul, l'avait servi dans toutes ses entreprises injustes et ambitieuses, parut comme témoin contre l'accusé. Il y eut entre lui et Cicéron une altercation vive, dans laquelle Vatinius reprocha à Cicéron que les prospérités de César l'avaient réconcilié avec cet heureux général. Cicéron répliqua qu'il préférait le sort de Bibulus, tout humilié qu'il parût, à toutes les victoires et à tous les triomphes de ses adversaires; et il dit, dans une autre occasion, que ceux qui l'avaient chassé de sa maison étaient les mêmes qui avaient empêché Bibulus de sortir de la sienne. C'était désigner César fort clairement. Tout le discours qu'il prononça contre Vatinius, et que nous avons, est dans ce même goût. C'est d'un bout à l'autre une censure très-forte du tribunat de Vatinius, et, par contre-coup, du consulat de César.

Cicéron fit plus. Dans une assemblée du sénat, qui se tint le 5 avril, Pompée ayant demandé de l'argent pour acheter des blés, on lui accorda quarante millions de sesterces[2]. De là on prit occasion de parler de l'épuisement du trésor public, et des moyens de le remplir. Alors Cicéron releva une proposition qui avait été faite par le tribun P. Rutilius Lupus quatre mois auparavant[3], et qui alors n'avait point eu de suite. Il fut d'avis qu'au 15 mai suivant le sénat délibérât sur le parti qu'il convenait prendre par rapport au terri-

[1] Cic. ad Fam. 1, 9, et ad Q. fr. 3, 1.
[2] Cinq millions de livres tournois.
[3] Cic. ad. Q. fr. l. 2, n. 1.

toire de Capoue, qui avait été partagé entre vingt mille citoyens par la loi de César; et il fut rendu un sénatus-consulte conforme à cet avis. C'était là couper dans le vif; car César n'avait rien tant à cœur que la manutention des actes de son consulat.

Ce décret donna beaucoup à penser à César. Il avait encore un autre grand sujet d'inquiétude, L. Domitius Ahénobarbus devait demander le consulat pour l'année suivante; et dans toutes les règles on ne pouvait le refuser à un homme de son nom et de son rang, qui [1], selon l'expression de Cicéron, était désigné consul depuis autant d'années qu'il en comptait depuis sa naissance. Or Domitius était ennemi déclaré de César; et il disait hautement que ce qu'il n'avait pu faire étant préteur [2], il l'exécuterait dans son consulat, et qu'il ôterait à César le gouvernement des Gaules.

Ainsi, César craignant qu'on ne lui enlevât l'occasion d'acquérir de la gloire, et Pompée souhaitant passionnément de renouveler et d'augmenter la sienne, qui commençait à languir, le besoin mutuel les réunit plus étroitement que jamais [3], et resserra les nœuds de leur amitié, ou plutôt de leur conspiration. Le concours de Crassus, dont la puissance était très-grande dans Rome, leur était nécessaire; et lui-même, quoique le plus vieux des trois, il n'en était pas moins sensible à l'ambition. Les trophées de César lui donnaient de la jalousie, et il voulait s'égaler à ses rivaux par la gloire des armes.

Il fallut donc concerter entre eux un plan qui leur convînt à tous. Ils partagèrent l'empire presque comme leur patrimoine. Il fut réglé que Pompée et Crassus demanderaient ensemble un second consulat pour exclure Domitius, et que, lorsqu'ils seraient consuls, ils prorogeraient le commandement des Gaules à César pour cinq années, outre les cinq que lui avaient données la loi de Vatinius, et qu'ils prendraient eux-mêmes les départements et

[1] «Qui tot annos, quot habet, designatus consul fuerit.» Cic. *ad Att.* IV, 8.)

[2] Suet. Cæs. cap. 22.

[3] Plut. in Cæs. et Pomp. et Crass. et Cat. Dio.

les provinces qui seraient à leur bienséance pour le même nombre d'années. Cette négociation était si importante, qu'ils ne s'en rapportèrent point à des entremetteurs. Ils voulurent se voir; et, comme il n'était pas permis à César de sortir des limites de sa province, Crassus vint le trouver à Ravenne, et Pompée le vit à Lucques, en partant pour l'Afrique, où il allait ramasser des blés pour soulager la disette de la ville de Rome.

Pendant le séjour que César fit à Lucques il eut une cour si nombreuse, que l'on eût dit que les Romains allaient d'avance reconnaître leur maître futur [1]. Le nombre de magistrats ou d'illustres personnages revêtus de quelque commandement qui se rendirent auprès de lui fut si grand, que l'on compta à sa porte jusqu'à six-vingts licteurs. Outre Pompée, on y vit Q. Métellus Népos, proconsul d'Espagne, Ap. Clodius, propréteur de Sardaigne, et deux cents sénateurs.

Dans l'entrevue de César avec Crassus, puis avec Pompée, il fut grande mention de Cicéron. Crassus, qui ne l'avait jamais aimé, irrita César contre lui; et lorsque celui-ci vit Pompée à Lucques [2], il se plaignit fortement de la rude atteinte que Cicéron avait portée aux actes de son consulat. Pompée n'avait pas ouvert la bouche pour s'en plaindre dans le temps que la chose s'était passée, sans doute parce qu'alors il n'était pas pleinement d'accord avec César. Mais lorsque son traité fut conclu, il s'intéressa dans cette querelle; et, ayant rencontré en Sardaigne, où il relâcha avant que de passer en Afrique, Q. Cicéron, qu'il avait fait l'un de ses lieutenants, il lui dit ces propres termes : « Si vous ne persua-« dez à votre frère de changer de style, je « m'en prendrai à vous de l'inexécution des « promesses dont vous vous êtes rendu cau-« tion. » Il lui rappela le souvenir de ce qui s'était passé entre eux dans la négociation pour le rappel de Cicéron, dont une des conditions avait été qu'il n'attaquerait jamais les actes du consulat de César. Il prétendit même que César méritait bien cette reconnaissance de la part de Cicéron, au retour du-

[1] Appian. Civ. I, 11.

[2] Cic. ad Fam. I, 9.

quel il avait donné les mains, et même contribué. « Si votre frère, ajouta-t-il en finissant, « ne veut ou ne peut point soutenir les intérêts « de César, qu'au moins il ne s'en montre pas « l'ennemi. » Pompée avait cela tellement à cœur, que, non content de cette forte représentation, il dépêcha un exprès à Cicéron pour le prier instamment de ne rien entreprendre de nouveau par rapport au territoire de Capoue jusqu'à son retour d'Afrique.

Ces plaintes firent une terrible impression sur Cicéron. Il se voyait peu agréable aux chefs du parti aristocratique, que, selon lui, la jalousie poignardait, et qui avaient bien voulu le rappeler. mais qui n'étaient pas bien aises qu'il se rétablît dans une splendeur capable de leur faire ombrage. Leurs liaisons avec Clodius, son ennemi mortel, achevaient de le détacher d'eux. Si donc il ne se conservait l'amitié de Pompée, il pouvait être exposé à de nouveaux périls avec moins de secours qu'auparavant. Pour plaire à Pompée, il fallait de toute nécessité être ami de César : c'est à quoi il se résolut; et depuis ce moment, au grand mécontentement des zélés républicains, il loua César, et prit son parti dans toutes les occasions.

Il se justifie avec soin sur ce changement dans une longue et belle lettre à Lentulus Spinther, qui lui en avait témoigné sa surprise. Il prétend que les circonstances sont changées; que le concert des bons, si nécessaire pour résister aux méchants, ne subsiste plus; que les principes aristocratiques par lesquels on s'était gouverné sous son consulat et sous celui de Spinther ne sont presque plus suivis de personne. Il ajoute que la principale autorité dans l'état n'est point envahie par des scélérats, auquel cas il faudrait combattre jusqu'à l'extrémité; mais se trouve entre les mains de personnages infiniment recommandables, Pompée et César. Et de tout cela il conclut qu'il a dû se conformer au temps. « Car [1], dit-« il, jamais les habiles politiques n'ont donné « pour règle de s'attacher invariablement à « une même façon de penser. Dans la navi-« gation l'art prescrit de céder à la tempête, « quand même, par cette nouvelle manœu-« vre, on ne pourrait pas arriver au port; « mais, si on le peut à l'aide de ce change-« ment, il y aurait de la folie à s'en tenir avec « danger à la route que l'on a prise plutôt que « d'en prendre une autre qui nous conduit à « notre but. Il en est de même par rapport à « l'administration des affaires publiques; et « pour tendre au terme que nous nous pro-« posons, qui est une tranquillité accompa-« gnée d'honneur et de dignité, nous ne de-« vons pas toujours tenir le même langage, « quoique toujours nous devions envisager le « même point de vue. »

Ainsi parlait Cicéron à Lentulus, qu'il connaissait pour ennemi de la puissance triumvirale, et qu'il eût été charmé de satisfaire par des raisonnements spécieux. Mais quand il ouvre son cœur à Atticus, ne cherchant plus à donner de belles couleurs à sa conduite, mais s'en représentant l'humiliation, telle qu'il la sentait, c'est avec une amertume de douleur qui touche de compassion. « Que vous « êtes heureux [1], dit-il à ce fidèle ami, dans « la condition honnête, mais médiocre, où « vous vivez! Vous n'avez aucune servitude « personnelle; et de la servitude commune, « vous n'en portez que votre part avec tous « les autres. Mais moi, si j'opine dans les af-« faires publiques comme je le dois, je suis un

[1] « Nunquam enim præstantibus in republicâ gubernandâ viris laudata est in unâ sententiâ perpetua « permansio. Sed ut in navigando tempestati obsequi « artis est, etiamsi portum tenere non queas; quum « verò id possis mutatâ velificatione, stultum est eum « tenere cum periculo cursum quem cœperis, potiùs « quàm, eo commutato, quò velis tandem pervenire : « sic quum omnibus in administrandâ republicâ propositum esse debeat cum dignitate otium, non idem semper dicere, sed idem semper spectare debemus. » Cic. *ad fam.* I, 9.)

[1] « Tu quidem nullam habes propriam servitutem : « communi * frueris nomine. Ego verò, qui, si loquor « quod oportet, insanus; si quod opus est, servus existimor: si taceo, oppressus et captus : quo dolore esse « debeo? Quo sum scilicet : hoc etiam acriore, quòd ne « dolore quidem possum, ut non ingratus videar..... Reliqui est, Σπάρταν ἔλαχες· ταύταν κόσμει. Non mehercule possum; et Philoxeno ignosco, qui reduci in « carcerem maluit. » (Cic. *ad Att.* IV, 6.)

* Le texte est ici corrompu, comme l'a remarqué Manuce. Le sens ne peut être autre que celui que j'ai exprimé dans ma version.

« fou qui veux me perdre : si je parle comme « il est à propos pour mes intérêts, je suis un « esclave qui m'avilis : si je garde le silence, « j'avoue mon état d'oppression et de capti- « vité. Quelle doit donc être ma douleur? Elle « doit être telle que je l'éprouve réellement; « et le sentiment en est d'autant plus vif en « moi, que je ne puis même m'y livrer, de « peur de paraître ingrat envers Pompée à qui « je dois tout... Quelle résolution prendre? « Tirer de ma situation le meilleur parti qu'il « soit possible, et louer ceux à qui je suis at- « taché par nécessité? Je ne le puis; et je par- « donne au poète Philoxène [1], qui aima mieux « se faire remener en prison que de louer les « vers du tyran qui l'y avait fait mettre. »

On voit donc que Cicéron était dans le cas de ceux qui, ayant des lumières supérieures, n'ont pas le courage de les suivre. Il ne pouvait ni s'aveugler sur ses devoirs, ni gagner sur lui de les remplir. Il était en perpétuelle contradiction avec lui-même, condamnant toutes les démarches qu'il faisait, et entraîné à les faire par une timidité qu'il ne pouvait vaincre. Ainsi, presque dans le même temps qu'il se plaignait à Atticus avec une douleur si profonde de la servitude sous laquelle il gémissait, il opinait dans le sénat en faveur de celui qui en était le principal auteur, c'est-à-dire de César.

Car le consul Marcellinus, homme très-généreux et plein de l'esprit républicain, secondé par son collègue, ou du moins ne trouvant point en lui d'obstacle, malgré les liaisons qui unissaient Marcius à César, Marcellinus avait proposé au sénat de délibérer sur les départements qu'il convenait de décerner aux consuls; et le choix devait rouler entre quatre provinces, savoir les deux Gsules cisalpine et transalpine, tenues ensemble par Céssr, mais qui jusqu'à lui avaient toujours fait deux gouvernements séparés, la Macédoine, occupée par Pison, et la Syrie par Gabinius. Il y avait des avis ponr ôter à César les deux Gaules : il y en avait pour ne lui laisser au moins que l'une des deux. Cicéron, dans un discours que nous avons sous le titre *de Provinciis consularibus*, réfute ces sentiments. Il veut qae l'on maintienne César dans l'administration des deux Gaules, c'est-à-dire qu'on lui laisse en main les forces dont il a besoin pour subjuguer et le sénat et la république.

Il appuie son avis par des éloges prodigués à César sur ses exploits, qui véritablement ne peuvent être dignement loués. Je ne rapporterai qu'un seul trait extrêmement éclatant. « La nature [1], dit-il, avait donné les « Alpes pour rempart à l'Italie, et c'est un « bienfait spécial de la Providence envers no- « tre ville. Si cette fière et innombrable na- « tion des Gaulois eût eu l'entrée libre dans « ces pays que nous habitons, jamais Rome « ne serait devenue le siége de l'empire de « l'univers. Mais aujourd'hui nous pouvons « consentir sans crainte que les Alpes abais- « sent leurs sommets et se mettent au niveau « de nos plaines : car au delà de ces monta- « gnes, jusqu'à l'Océan, il n'y a plus rien « qui puisse causer de l'inquiétude à l'Italie. »

L'avis de Cicéron fut suivi, à son grand regret. Personne n'eût été plus charmé que lui qu'il eût été possible au sénat de prendre une délibération contraire.

Il aurait eu au moins quelque consolation si l'on eût rappelé Pison et Gabinius, ses ennemis déclarés, avec lesquels il ne gardait aucun ménagement. Ses désirs même en ce point étaient justes. Ce n'était pas seulement l'intérêt de sa vengeance, c'était le bien de la république qui demandait que l'on privât des hommes tout à fait vicieux du pouvoir qu'ils n'avaient acquis que par le crime, et dont ils

[1] Ceux qui ne se rappellent pas le trait du poète Philoxène, le trouveront au tome III de l'Histoire ancienne, page 280 (t. II, p. 20.). Mais j'ai cru que les amateurs de l'éloquence latine seraient charmés que je leur présentasse ici ce même trait, raconté avec des grâces exquises par l'un de mes plus illustres confrères, dans un discours prononcé et rendu public il y a plusieurs années. Comme le morceau est un peu long, et le devient encore davantage par la traduction que j'y ai ajoutée, je le place à la fin de ce volume.

[1] « Alpibus Italiam munierat ante natura, non sine « aliquo divino numine. Nam si ille aditus Gallorum im- « manitati multitudinique patuisset, nunquam hæc urbs « summo imperio domicilium ac sedem præbuisset. Quæ « jam licet considant : nihil est enim ultra illam altitudi- « nem montium usque ad Oceanum, quod sit Italiæ per- « timescendum. » (Cic. *de Prov. cons.* n. 34.)

ne se servaient que pour en commettre de nouveaux.

Pison, en particulier, ne rachetait ses vices par aucune vertu. Cruel envers les alliés, lâche vis-à-vis des ennemis, il avait si mal réussi dans quelques petites guerres tentées mal à propos contre les nations barbares voisines de la Macédoine, qu'il n'avait pas même osé écrire à Rome pour demander les honneurs les plus communs.

Gabinius, perdu de vices, avait au moins de la bravoure. Nous aurons lieu de rendre compte ailleurs de ses succès. Mais il était décrié, et si haï, qu'ayant écrit au sénat pour demander l'honneur des *supplications*[1], ou actions de grâces aux dieux, il essuya un refus, dont il n'y avait dans toute l'histoire romaine, en pareil cas, qu'un seul exemple[2]. Et ce qui flatta beaucoup Cicéron, c'est que cet affront fut fait à son ennemi en son absence. Il n'était point à Rome lorsque le sénat traita si ignominieusement Gabinius.

Il est probable que le sénat l'aurait aussi très-volontiers destitué, s'il eût été le maître. Pompée apparemment protégea sa créature[3]. Ainsi les vœux de Cicéron ne furent accomplis qu'à demi. Pison seul fut obligé d'abandonner son gouvernement, et revint à Rome l'année suivante. Gabinius garda le commandement encore une année au delà.

Dans tout le reste des mouvements de l'année où nous en sommes, qui furent très-vifs, Cicéron ne paraît plus. Il avait trop de pudeur pour appuyer les entreprises violentes de Pompée dont nous allons rendre compte, et trop de faiblesse pour s'y opposer. Le barreau l'occupa principalement, et lui rendit une partie du lustre qu'il perdait par d'autres endroits. J'ai déjà parlé de ses plaidoyers pour Sextius, dont les services avaient contribué à le rappeler d'exil; et pour Cœlius, jeune homme de la plus haute espérance, si les talents suffisaient, et que la conduite ne fût pas encore plus nécessaire. Cicéron défendit encore cette même année L. Cornélius Balbus, à qui l'on contestait la qualité de citoyen romain, qu'il tenait de Pompée, étant né à Cadix en Espagne. Il plaida cette cause avec Crassus et avec Pompée lui-même; et ce dernier est loué dans le discours de Cicéron de la façon du monde la plus magnifique. Mais si je m'y arrêtais, je craindrais de me trop écarter de mon objet.

Pompée et Crassus étaient convenus avec César[4], suivant que je l'ai rapporté, de demander le consulat. Ils firent longtemps mystère de leur projet, ne doutant point qu'ils n'y trouvassent une très-grande opposition. On l'ignora donc d'abord dans le public. Seulement on pensait que ce n'était pour aucun bon dessein qu'ils avaient voulu se voir et se concerter ensemble. Dans la vue de mieux couvrir leur jeu, ils laissérent même passer le temps prescrit par la loi pour se mettre au rang des candidats. Leur plan était de faire en sorte que l'année s'écoulât sans qu'il y eût élection, afin de donner le temps à Marcellinus de sortir de charge. Ce consul se montrait un si zélé et si intrépide défenseur de la liberté publique, et un ennemi si ardent de la ligue triumvirale, qu'ils n'espéraient pas réussir à se faire nommer consuls dans des assemblées auxquelles il présiderait. Son collègue Marcius suivait les mêmes errements, si ce n'est qu'il était homme doux et peu capable par lui-même d'une résolution forte. Mais il avait Caton pour gendre; et Caton, respecté de Marcellinus pour sa vertu, chéri de Marcius en conséquence d'une alliance si étroite, gouvernait en quelque façon tout le consulat.

Pour empêcher les élections il n'y avait d'autre voie que l'opposition de quelques tribuns. C. Caton se trouva tout prêt à offrir pour cela son ministère à Pompée et à Crassus. Ce jeune écervelé avait pris d'abord parti contre Pompée, comme nous l'avons vu, dans l'affaire du rétablissement de Ptolémée Aulète. Ensuite il avait proposé une loi pour révoquer Lentulus Spinther, et lui ôter le gouvernement de Cilicie. Il voulait encore en faire passer quelques autres dont l'objet ne nous est pas connu précisément; mais qui dé-

[1] Cic ad Q. fr. l. 2, n. 8.

[2] Cet exemple unique est celui d'Albucius, dont il a été parlé ci-dessus.

[3] In Pis. n. 88.

[4] Pl. in Crass. Pomp. Cæs et Cat. Dio, l. 39.

plaisaient fort aux défenseurs de l'aristocratie. Marcellinus l'arrêta tout court en ne lui laissant aucun jour libre pour convoquer les assemblées du peuple. Le moyen qu'il employa fut apparemment de convertir en jours de fêtes tous les jours où ces assemblées auraient pu se tenir légitimement. Cette contestation entre Marcellinus et C. Caton disposa celui-ci à entrer dans les vues des triumvirs; et soutenu, à ce qu'il paraît, de deux de ses collègues, Procilius et Suffénas, il rendit le change au consul en s'opposant à toute assemblée où il serait question d'élire des magistrats.

Tout demeurait suspendu, et l'on commençait sans doute à voir où tendaient ces retardements. Le sénat, sur la proposition du consul Marcellinus, prit le deuil comme dans une calamité publique; et tous les membres de cette compagnie, le consul à leur tête, vinrent se présenter au peuple assemblé, avec toutes les marques d'une profonde tristesse pour tâcher d'émouvoir la multitude et de vaincre l'obstination des tribuns. Tout cet appareil n'eut aucun effet. Les tribuns, sans être effrayés de l'indignation qu'excitait contre eux un tel spectacle, se tinrent inébranlables; et Marcellinus ayant invectivé avec véhémence contre la puissance énorme de Pompée qui réduisait la république en servitude, le peuple répondit à ses discours par d'inutiles acclamations. « Témoignez par vos « cris[1], leur dit le consul; témoignez vos « sentiments, vous le pouvez encore; bientôt « vous n'aurez plus même cette liberté. »

Il était digne de Clodius d'insulter à la douleur du sénat. Ce forcené, après que les sénateurs, tristes et confus, furent rentrés dans le palais, monta sur la tribune aux harangues avec les ornements de sa dignité, car il était édile; et voulant se regagner l'affection de Pompée, qu'il ne cessait de harceler et d'outrager depuis deux ans, il déclama contre Marcellinus et contre les autres zélés républicains, dont il avait affecté, depuis le même temps, de soutenir les intérêts. Non content de déchirer le sénat absent, il voulut le rendre témoin de ses emportements, et il se présenta aux portes du palais. On le repoussa: et dans le moment un gros de chevaliers l'ayant entouré, il allait être mis en pièces, si le peuple ne se fût soulevé en sa faveur jusqu'à menacer de mettre le feu au lieu où le sénat était assemblé.

Au milieu de tant d'affreux désordres Pompée paraissait tranquille, comme si la chose ne l'eût point regardé, et il ne se découvrait point. Marcellinus entreprit ou de le démasquer, ou peut-être de lui faire abandonner par honte un projet qui mettait toute la ville en combustion. Il l'interrogea donc en plein sénat sur ses intentions, et lui demanda s'il pensait à se mettre sur les rangs pour le consulat. Il fallait que Pompée ne s'attendît pas à cette question; car sa réponse fut assez mauvaise. Il dit que peut-être demanderait-il le consulat, peut-être ne le demanderait-il pas. Le consul insista, et voulut avoir une réponse plus précise. « Je n'ai pas besoin, reprit Pom« pée, du consulat, si je ne considère que « les bons citoyens; mais les mauvais et les « turbulents me mettent dans la nécessité de « le désirer. » Tout ce langage fut trouvé arrogant et déplacé. Crassus, interrogé de même, répondit plus modestement qu'il demanderait le consulat si les besoins de la république paraissaient l'exiger. Marcellinus s'emporta à son ordinaire contre Pompée, et s'attira une réponse dure et insultante. *Tu reconnais bien mal*, lui dit Pompée, *les services que je t'ai rendus. Tu devrais te souvenir que c'est par moi que de muet tu es devenu disert, et, de famélique, habitué à t'enivrer tous les jours*[1]. Je rapporte ce trait, non qu'il mérite fort par lui-même d'être conservé, mais pour faire connaître combien les grands de Rome se ménageaient peu quand ils contestaient ensemble. Les invectives qui nous étonnent et qui nous choquent souvent dans les discours de Cicéron contre ses ennemis étaient le ton ordinaire de leurs querelles.

Depuis ce jour le consul et le sénat découragés ne tentèrent plus une résistance désor-

[1] « Acclamate, Quirites, acclamate, dum licet. Jam « enim vobis impune facere non licebit. » (VAL. MAX, VI, 2.)

[1] Le terme original dit encore plus. Il exprime le vomissement, suite de l'intempérance et de l'ivresse.

mais inutile. Ceux qui avaient aspiré au consulat se désistèrent. Le champ de bataille demeura à Pompée, mais avec toutes les marques d'une consternation universelle. Dans les assemblées du sénat, dans les cérémonies publiques de religion, où les magistrats devaient assister, régnait une triste solitude. On ne combattait plus, parce que l'on était opprimé; mais il paraissait clairement que l'on détestait l'oppression et les oppresseurs. Ainsi se passa le reste de l'année.

INTERRÈGNE.

Pompée et Crassus, ayant amené les choses au point qu'ils souhaitaient, ne rougirent point de leur indigne victoire, mais au contraire ils songèrent à en profiter. Le dernier décembre précédent, tous les magistrats, excepté les tribuns du peuple, étaient sortis de charge. C'était l'usage, lorsque la république se trouvait ainsi sans chefs, que les patriciens s'assemblassent pour choisir entre eux un magistrat dont l'autorité devait durer cinq jours, et qu'ils nommaient *interroi*. Au bout des cinq jours on lui donnait un successeur, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on fût parvenu à avoir des consuls. Dès que les consuls étaient nommés, ils entraient en possession du gouvernement, et présidaient aux élections des autres magistrats, préteurs, édiles, questeurs. Pompée et Crassus firent donc leur déclaration à l'*interroi* comme ils demandaient le consulat.

J'ai dit que les autres candidats s'étaient désistés. Il en faut excepter L. Domitius, qui, sans craindre la puissance de ces redoutables concurrents, ni même les nouveaux renforts de soldats de César qui avaient été envoyés pour les appuyer, osa entrer en lice contre eux, et soutenir jusqu'au bout le combat. Il se piquait de fermeté; et de plus, il était puissamment encouragé par Caton, dont il avait épousé la sœur de père et de mère, Porcia. Caton lui fit un devoir de pousser son entreprise, en lui représentant qu'il ne s'agissait point ici de la poursuite du consulat, mais de la liberté des Romains. Cette résolution généreuse attira à Domitius la faveur de tous les bons citoyens, et de ceux même dont les vues, sans être fort élevées ni fort étendues, étaient néanmoins droites et simples. Ils se demandaient les uns aux autres avec étonnement : « Quel besoin Pompée et Crassus ont-ils « d'un second consulat? Pourquoi faut-il qu'ils « soient encore une fois consuls ensemble? « N'y a-t-il donc aucun citoyen qui soit digne « d'être collègue de Pompée ou de Crassus? » Outre ceux qui se déclaraient ainsi par leurs discours, on espérait que plusieurs autres qui gardaient le silence favoriseraient Domitius lorsque le moment serait venu. Les suffrages se donnaient par bulletins, et cette voie secrète était propre à enhardir ceux qui n'osaient pas montrer ouvertement ce qu'ils pensaient.

Pompée et Crassus en eurent réellement peur; et, pour se délivrer de toute incertitude sur le succès, ils recoururent à la violence. Lorsque Domitius, accompagné de Caton, allait avant le jour au Champ-de-Mars pour solliciter les suffrages, il tomba dans une embuscade préparée par ses rivaux. L'esclave qui portait le flambeau devant lui tué, et Caton fut blessé au bras. Néanmoins cette âme intrépide, qui ne craignit jamais aucun danger, s'opiniâtrait à ne point céder, et exhortait Domitius à combattre jusqu'au dernier soupir pour la liberté contre les tyrans. Domitius, plus timide ou plus prudent, ne jugea pas à propos d'aller plus loin, et se retira dans sa maison. Ce fut par cette suite de violences et d'intrigues que Pompée et Crassus obtinrent un second consulat, dont les suites devaient être aussi funestes que les voies par lesquelles ils l'avaient acquis étaient odieuses.

CN. POMPEIUS MAGNUS II.
M. LICINIUS CRASSUS. II.

Le premier soin qui occupa de [1]nécessité les nouveaux consuls fut celui de créer tous les autres magistrats. Il était de l'ordre de commencer par l'élection des préteurs : ce qui ne fut pas pour eux une affaire peu difficile, mais ils s'en tirèrent à leur ordinaire, en

[1] An. R. 697; av. J. C. 55.

foulant aux pieds les lois, la justice et toute pudeur.

Caton, que rien ne rebutait lorsqu'il était question de la défense de la cause commune, n'ayant pu réussir à faire Domitius consul, demanda lui-même la préture, afin que cette charge lui servît comme de place d'armes contre les consuls, et pour n'être point obligé de résister, simple particulier, à de souverains magistrats. Les consuls ne doutèrent point que la préture entre les mains de Caton ne devînt rivale du consulat, et ils résolurent de l'en écarter à quelque prix que ce pût être. La brigue la plus outrée et la plus criante, les distributions d'argent faites à découvert pour acheter les suffrages, toutes voies leur furent bonnes. Et, pour assurer l'impunité à ceux qui parviendraient à être nommés par ces indignes manœuvres, ils firent ordonner par le sénat que les préteurs désignés entreraient sur-le-champ en charge, n'ayant eu aucun égard aux avis d'un grand nombre de sénateurs qui voulaient qu'il y eût un intervalle de soixante jours entre la désignation et la prise de possession, afin que pendant ce temps ceux qui seraient coupables de brigue pussent être accusés. Munis de ce décret, ils mirent sur les rangs des candidats qui étaient leurs amis et leurs créatures, et en faveur desquels ils sollicitaient ouvertement.

La vertu seule de Caton, destituée de tout autre appui que celui qu'elle trouvait en elle-même, triomphait encore de toutes les intrigues des puissants, et les citoyens avaient honte de vendre leurs suffrages pour l'exclure, pendant qu'ils auraient dû acheter un préteur tel que lui au poids de l'or. Ainsi la première centurie, qui alla aux voix, nomma Caton préteur. Pompée eut recours alors à la plus basse et la plus indigne de toutes les ressources. Par un lâche et honteux mensonge, il dit qu'il avait entendu un coup de tonnerre, ce qui rompait nécessairement l'assemblée. Lui et son collègue redoublèrent ensuite de sollicitations et de largesses; ils remplirent de gens armés le Champ-de-Mars[1], et ils réussirent enfin à faire préférer à Caton un Vatinius, l'opprobre et le rebut de Rome, souverainement méprisé de ceux même à qui il était utile, et qui le mettaient en place.

On rapporte que les citoyens qui avaient ainsi prostitué leurs suffrages s'enfuirent de honte, et allèrent se cacher. Les autres s'assemblèrent autour de Caton, qui, toujours le même, monta sur la tribune aux harangues; et, comme s'il eût inspiré d'en haut, dit Plutarque, il prédit tous les maux qui allaient suivre, faisant sentir à ceux qui l'écoutaient combien il était nécessaire de résister à des consuls qui craignaient d'avoir Caton pour préteur. Il fut ensuite reconduit à sa maison par un cortége plus nombreux que n'en avaient tous ensemble ceux qui venaient d'être nommés à la préture.

Les assemblées pour l'élection des édiles fournirent encore une scène plus terrible. Il y eut des hommes tués si près de Pompée, que le sang en rejaillit sur ses habits. Comme il ne pouvait quitter l'assemblée, dont il était le président, il se fit apporter de sa maison une robe, et y renvoya celle qui était ensanglantée. Cette robe parut devant Julie, sa femme, qui l'aimait avec tendresse: car Pompée était bon mari; et sa conduite, bien différente en ce point de celle de César, ne tenait rien des débordements qui étaient alors si communs dans Rome. Cette jeune dame fut extrêmement effrayée de voir la robe de son mari toute teinte de sang; et comme elle était grosse, les suites de cet effroi furent plus fâcheuses. Elle eut une fausse couche, dont elle eut beaucoup de peine à se remettre.

Lorsque toutes les magistratures furent remplies, il fut question, pour les consuls, de recueillir le fruit des violences et des injustices qu'ils avaient commises. Ils affectèrent, sur cet article une fausse modération et un silence hypocrite, ne demandant rien par eux-mêmes ni au peuple, ni au sénat. Leurs arrangements n'en étaient pas moins pris. Ils se destinaient pour provinces la Syrie, d'où il était temps de rappeler Gabinius, et l'Espagne, où Métellus Népos faisait la guerre avec peu de gloire et peu de succès. Le tribun Trébonius, qu'ils avaient gagné, proposa donc une loi qui assignait aux consuls les gouvernements de Syrie et d'Espagne pendant cinq ans, avec

[1] Cic. in Vat, n. 38 et 39.

autant de troupes qu'ils jugeraient à propos, et avec le pouvoir de faire la guerre et la paix selon leur volonté.

On juge bien que Caton ne manqua pas de s'opposer à cette loi. Il fut même appuyé de deux tribuns, Ateius Capito, et Aquillius Gallus. Je n'entrerai point dans le détail de la querelle, qui fut très-vive, mais qui ressemble trop à celles que j'ai déjà exposées. Je me contenterai de dire que Caton, après tous les efforts d'une constance également opiniâtre et inutile, fut saisi par les huissiers de Trébonius, qui, ne pouvant autrement s'en défaire, avait ordonné qu'il fût mené en prison ; mais que, comme sur le chemin il continuait à haranguer contre la loi, et était écouté d'un grand nombre de personnes qui le suivaient vers la prison, Trébonius craignit les suites de son entreprise, et le fit relâcher. L'affaire de la loi ne put se terminer ce jour-là, et fut remise au lendemain.

Le tribun Gallus, qui pensa que, s'il attendait le matin, il trouverait toutes les avenues de la place gardées, en sorte qu'il ne lui serait pas possible d'y aborder, s'avisa de s'enfermer, et de passer la nuit dans le lieu où le sénat s'assemblait. Il espérait, moyennant cette précaution, se mettre avant ses adversaires en possession des rostres, qui étaient tout proche. Trébonius fut averti de son dessein, et il fit mettre des gardes à toutes les portes du sénat. Ainsi Gallus demeura comme emprisonné pendant un très-long temps. Il s'échappa enfin ; mais, en voulant forcer le passage, il reçut plusieurs blessures, et c'est tout ce qu'il remporta de sa résistance opiniâtre. Si un tribun, dont la personne était sacrée, fut maltraité si cruellement, il est aisé de penser que les autres opposants ne furent pas épargnés davantage. Il y en eut de blessés, il y en eut de tués; et Crassus lui-même, pour faire taire un sénateur, nommé L. Annalis, qui résistait à la loi, lui donna sur le visage un coup de poing qui le lui mit tout en sang. C'est ainsi que la loi passa.

Restait alors à satisfaire aux engagements pris avec César. Pompée se chargea lui-même de proposer la loi, pour lui continuer les gouvernements des Gaules et de l'Illyrie pendant l'espace de cinq ans, c'est-à-dire de porter le coup mortel à sa propre puissance, à sa gloire, et même à sa sûreté et à sa vie ; car ce fut cette continuation qui donna le temps à César d'acquérir de si profondes racines, qu'il ne fut pas possible de l'ébranler, et qu'il fallut, de toute nécessité, ou subir ses lois, ou lui faire la guerre. L'aveuglement de Pompée était d'autant plus étrange, qu'il n'y eut point d'efforts que l'on ne fît pour lui ouvrir les yeux.

Caton ne prit point, pour résister à cette loi, les mêmes voies qu'il avait employés contre la précédente. Au lieu d'adresser ses discours au peuple, il se tourna vers Pompée. « Vous n'y pensez pas, lui disait-il, vous « vous donnez un maître. Lorsque vous aurez « reçu le joug, et que vous commencerez à « en sentir la pesanteur, ne pouvant le se« couer, ni le porter, vous retomberez avec « votre fardeau sur la république ; et vous « vous souviendrez alors, mais trop tard, « des avis de Caton, où se trouvait autant vo« tre intérêt personnel que celui de la justice, « des lois et de la vertu. » Cicéron tenait en particulier le même langage à Pompée. Mais, ni les vives remontrances de l'un, ni les douces insinuations de l'autre, ne purent rompre le charme dont il était fasciné. Il croyait sa puissance au-dessus de tous les événements, et se persuadait que César aurait toujours besoin de lui.

Je ne sais si les consuls voulurent réparer le tort que faisaient à leur réputation tant d'entreprises irrégulières et violentes; mais ils s'appliquèrent à réformer divers abus par de nouvelles lois. Malheureusement le personnage de réformateurs leur convenait bien peu.

La corruption était extrême dans les jugements[1]. Pompée, pour y mettre ordre, introduisit quelque changement dans le choix des juges, et fit ordonner qu'ils seraient tirés d'entre les plus riches citoyens. Apparemment, comme le remarque Freinshémius, on pensait que la pauvreté avait été une occasion à quelques juges de se laisser gagner par des présents. Mais, ajoute le même écrivain, devait-on attendre plus d'amour et de respect

[1] Suppl. Liv. v, 23.

pour la justice de ceux qui devenaient riches par toutes sortes de crimes?

Et nos législateurs eux-mêmes, que seraient-ils devenus, si on les eût jugés selon les lois? Un jeune homme d'un nom illustre le fit sentir à Pompée avec une grande liberté vers ces temps-ci. Valère Maxime[1], qui rapporte le fait, n'en marque point la date précise. Ce jeune homme, qui se nommait Cn. Pison, accusait un Manilius Crispus, notoirement et évidemment criminel, mais protégé par Pompée. Pison, voyant que le coupable allait lui échapper, s'en prenait à son protecteur, à qui il faisait les plus sanglants reproches. *Que ne m'accusez-vous donc moi-même?* lui dit Pompée. Pison repartit: *Donnez de bons garants à la république comme vous n'exciterez point*[2], *si je vous accuse, une guerre civile. En ce cas, je vous déclare que je poursuivrai votre condamnation avant même celle de Manilius.*

Personne n'avait exercé la brigue d'une manière plus ouverte, plus impudente, plus criminelle dans toutes ses circonstances, que Pompée et Crassus. Ils eurent néanmoins le front de renouveler les lois contre cet abus, et d'y ajouter de nouvelles peines, plus rigoureuses que celles dont on s'était contenté jusqu'alors.

Ils se préparèrent aussi à combattre par de sévères réglements le luxe des tables; et c'était peut-être le genre de réforme dont il leur était le moins messéant de se mêler: car ils n'étaient l'un et l'autre ni fastueux ni voluptueux dans leurs dépenses domestiques. Dès longtemps on avait commencé à porter diverses lois pour arrêter les progrès de ce mal; et outre celles dont il a été parlé à la fin du vingt-septième livre de cet ouvrage, Sylla, pendant sa dictature, et Lépidus, qui était consul l'année de la mort de Sylla, en avaient fait passer de nouvelles. Mais le goût du plaisir, croissant avec l'opulence, avait forcé ces faibles digues. Les premiers citoyens de la république, et ceux même qui se piquaient d'un zèle plus pur et plus ardent pour la liberté, donnaient dans un luxe intolérable, et foulaient aux pieds les lois somptuaires.

Il y a plus. Dans les repas de cérémonies publiques, où l'on était obligé de garder la lettre de ces lois, la délicatesse et la gourmandise trouvaient l'art de se dédommager. C'est ce que Cicéron nous apprend dans une lettre où il raconte ingénument et agréablement ce qui lui était arrivé au repas donné par Lentulus Spinther à l'occasion de la promotion de son fils à la dignité d'augure. « Les « lois somptuaires[1], dit-il, qui devaient introduire la frugalité, m'ont fait un très-« grand tort. Car, comme ces lois, sévères « sur le reste, laissent une pleine liberté pour « ce qui regarde les légumes et tout ce qui « naît de la terre, nos voluptueux font ap-« prêter si délicatement des mousserons, des « racines, et toutes sortes d'herbages, qu'il « n'y a rien au monde de si agréable. J'en ai « été la dupe au repas de Lentulus; et mon « intempérance a été punie par une indisposi-« tion considérable, qui m'a duré plus de dix « jours. Ainsi, moi qui m'abstiens sans peine « d'huîtres et de murènes, j'ai été pris par la « bette et par la mauve. Me voilà bien averti! « Je m'en donnerai de garde une autre « fois. »

Peut-être ce qui animait le zèle des consuls pour la frugalité, était-ce le goût qu'avaient pour le luxe et pour les délices les principaux de leurs adversaires, c'est-à-dire les chefs du parti aristocratique. Hortensius ne s'en cacha pas. Il prit hautement la défense des excès que l'on voulait proscrire, en les colorant des beaux noms de magnificence et de noblesse, convenables à la grandeur de la république.

[1] Val. Max. vi, 2.

[2] « Da prædes reipublicæ, te, si postulatus fueris, ci-« vile bellum non excitaturum: etiam de tuo priùs quam « de Manilii capite in consilium judices mittam. » (*Val. Max.*)

[1] « Lex sumptuaria, quæ videtur λιτότητα attulisse, ea « mihi fraudi fuit. Nam dum volunt isti lauti terra nata, « quæ lege excepta sunt, in honorem adducere, fungos, « helvellas, herbas omnes ita condiunt, ut nihil possit « esse suavius. In eas quum incidissem in cœnâ augu-« rali apud Lentulum, tanta mea διάρροια arripuit, ut « hodiè primùm videar cœpisse consistere. Ita ego, qui « me ostreis et murenis facilè abstinebam, a betâ et a « malvâ deceptus sum. Posthac igitur erimus cautiores. » « (Cic. *ad Fam.* vii, 26.)

Il voulut même intéresser les consuls dans sa cause, en les louant sur la manière honorable dont ils soutenaient leur rang. Ce discours d'Hortensius, applaudi sans doute de plusieurs des premiers du sénat, fit tomber le projet de réforme, que vraisemblablement Pompée et Crassus n'avaient pas fort à cœur.

En effet[1], avec cette sévérité prétendue qu'il leur avait plu d'affecter, Pompée fit, cette même année, une grande brèche à l'ancienne discipline par la construction et la dédicace d'un théâtre durable et permanent. Jusque-là il n'y avait point eu dans Rome de théâtres construits à demeure; et ils ne subsistaient qu'autant de temps que duraient les jeux qui devaient y être représentés. Il a été rapporté ailleurs comment des censeurs ayant eu la même idée que Pompée exécuta, avaient été arrêtés par un sénatus-consulte rendu sur les représentations de Nasica. L'édifice déjà commencé fut non-seulement interrompu, mais démoli.

Quoique les mœurs fussent bien changées dans les temps dont nous parlons, il n'était pas possible qu'une semblable nouveauté ne fût blâmée par bien des gens. Pompée le sentit; et paur faire passer plus aisément son théâtre, il y joignit un temple en l'honneur de Vénus victorieuse[2]. Il ne nomma pas même le théâtre dans l'ordonnance par laquelle il invitait le peuple à la dédicace de ce magnifique ouvrage : il y parla seulement du temple de Vénus, *auquel*, disait-il, *nous avons ajouté des degrés pour servir de siéges aux citoyens dans la représentation des spectacles.*

Ce théâtre était extrêmement vaste[3], puisqu'il pouvait contenir quarante mille âmes. Ainsi la dépense d'un tel édifice dut être énorme : et il y a lien de s'étonner qu'un particulier fût en état d'y suffire sans s'incommoder. La surprise doit bien croître, s'il est vrai, comme Dion le rapporte, que ce ne fût pas Pompée qui en fit les frais, mais Démétrius son affranchi, dont nous avons eu déjà occasion de parler, et qui était plus riche que lui.

[1] Plut, Pomp. Dio.
[2] Tertullian. de Spectac.
[3] Plin. liv. 36, c. 15.

L'ouvrage ne fut entièrement achevé, et en état de recevoir une inscription sur le frontispice, que sous le troisième consulat de Pompée. Ce fut alors que Pompée, embarrassé comment il devait exprimer qu'il était consul pour la troisième fois, et doutant s'il devait mettre *consul tertiùm*, ou *tertiò*, consulta Cicéron, qui, voyant les gens habiles partagés de sentiments, éluda la difficulté en conseillant à Pompée de laisser imparfait le mot qui devait exprimer le nombre, et d'en écrire seulement les quatre premières lettres avec un point, *tert.* C'était pousser le scrupule bien loin. Mais il entrait dans l'indécision de Cicéron plus de ménagement pour les personnes que de doute sur la chose. Il ne voulut point offenser ceux qui avaient pris parti pour l'une ou pour l'autre des deux locutions.

Quoique la dernière main n'ait donc été mise à l'édifice du théâtre et du temple que lorsque Pompée fut consul pour la troisième fois, il est certain qu'il en fit la dédicace pendant son second consulat. Il donna au peuple pour cette fête des jeux magnifiques de toute espèce, pièces de théâtre, combats d'athlètes et de gladiateurs dans le Cirque, chasses de lions et d'éléphants. Mais la magnificence y étouffait le goût : et Cicéron[2], qui assista à ces jeux, en fait la description, ou plutôt la critique, d'une manière qui vaut mieux que tout le spectacle.

« L'appareil de nos jeux a été superbe, « dit-il en écrivant à un ami; mais je doute « fort qu'ils vous enssent fait grand plaisir. « Premièrement nous avons vu reparaître sur « le théâtre, pour faire honneur à Pompée, « des acteurs qui avaient très-bien fait, pour « leur propre honneur, de se retirer. Esope, « si fameux dans le tragique, a joué de ma- « nière qu'il n'y a eu aucun des spectateurs « qui ne lui donnât volontiers son congé. En « voulant faire un serment, la voix lui a en- « tièrement manqué. Que vous dirai-je du « reste? Vous avez souvent vu des jeux. Ceux- « ci n'ont pas même eu l'agrément qu'ont les « jeux communs et ordinaires. Car la pompe

[1] Aul. Gell. x, 1.
[2] Cic. ad. Fam. vii, 1.

« de l'appareil en ôtait toute la gaîté. En ef- « fet, à quoi sont bons six cents mulets qui « ont paru sur le théâtre dans la représenta- « tion de la tragédie de Clytemnestre, ou trois « mille vases dans la pièce du Cheval de « Troie? Tout cela est propre à repaître la « curiosité et à attirer l'admiration du vul- « gaire, mais ne peut faire aucun plaisir « à des gens de goût. Pour ce qui est des « farces de village qui nous ont été données « ensuite, vous n'avez pas lieu de les regret- « ter, puisque vous en pouvez voir la copie « dans les assemblées du sénat. Les combats « d'athlètes sont, de l'aveu de Pompée lui- « même, un argent perdu. Restent les chasses, « que l'on nous a données deux à deux, dix « en cinq jours. Elles ont été magnifiques : « il faut en convenir[1]. Cinq cents lions, dix- « huit éléphants : il y a là de quoi étonner. « Mais quel plaisir un homme d'esprit peut-il « éprouver en voyant un petit homme faible « déchiré par une bête grande et vigoureuse, « ou une belle bête percée d'un épieu? C'est « le dernier jour que parurent les éléphants, « qui causèrent une grande admiration à la « multitude, mais nul plaisir. Le peuple même « en fut touché de commisération, sur la « pensée que cet animal a de l'intelligence, et « une espèce de société avec l'homme. »

Avouons que Pompée était bien payé de sa peine et des dépenses prodigieuses qu'il avait faites, si beaucoup de spectateurs pensaient comme Cicéron! Mais il était dédommagé par l'estime des sots.

Sur ce qui regarde les éléphants[2], j'ajouterai au récit de Cicéron, premièrement, que les hommes que l'on fit combattre contre eux étaient ou des criminels condamnés à mort, ou des Africains accoutumés à se défendre contre ces animaux, et même à les dompter et à les vaincre. Cette circonstance diminue beaucoup l'idée cruelle que sans cela l'on pourrait prendre de ce spectacle[3].

En second lieu, ce que Cicéron dit en un mot de la compassion du peuple pour les éléphants nous est expliqué par Pline avec plus de détail. Ils devinrent d'abord furieux lorsqu'ils se sentirent blessés; et, se réunissant tous ensemble, ils firent effort pour sortir de l'arène et briser les barrières de fer qui les enfermaient : ce qui causa bien de la frayeur et un grand tumulte dans l'assemblée. Les barrières résistèrent néanmoins, et les éléphants, ne pouvant se sauver, poussèrent des cris lamentables, et semblaient prendre un air de suppliants pour demander la vie. Ce fut cette vue qui toucha le peuple au point que, bien loin de savoir gré à Pompée de la magnificence du spectacle qu'il leur donnait, ils détestèrent sa cruauté contre ces animaux, et le chargèrent d'imprécations.

Ce récit n'a rien qui me paraisse passer le vraisemblable. Il n'en est pas de même de ce qu'ajoute Dion, que les éléphants levèrent leurs trompes au ciel, lui demandant justice contre ceux qui les avaient amenés à Rome en les trompant par de faux serments. Car on disait (ce sont les termes de l'historien) qu'ils ne s'étaient embarqués que sur la parole que leur avaient donnée leurs conducteurs, avec serment, qu'il ne leur serait fait aucun mal. Il n'est pas impossible qu'un pareil bruit ait couru, et même ait trouvé crédit parmi le peuple de Rome. Mais un écrivain qui le consigne dans l'histoire comme n'étant pas destitué de probabilité ne donne pas une grande idée de son jugement.

Aux jeux de Pompée succédèrent des affaires plus sérieuses en elles-mêmes, et dont les suites furent d'une extrême importance. Les consuls ayant tiré au sort les deux départements que leur assignait la loi de Trébonius, le sort les avait servis au gré de leurs vœux en faisant tomber la Syrie à Crassus, l'Espagne à Pompée[1]. Celui-ci était bien aise de ne point s'éloigner. Son plan était de conduire toujours les affaires de la ville; et il le suivit si bien, que pendant six ans qu'il fut proconsul d'Espagne, il ne mit pas le pied dans sa province, et la gouverna par ses lieutenants : chose sans exemple dans la république. Quelques-uns ont dit que l'amour de sa femme Julie l'avait retenu dans le voisinage de

[1] Dio.
[2] Sen. de Brev. Vitæ, c. 13. Plin. l. 8, c. 7.
[3] On eut sans doute la même attention dans le choix de ceux qui combattirent contre les lions.

[1] Dio, Plut. in Crasso et in Pomp.

Rome. Mais après la mort de Julie il ne changea point de conduite. La surintendance des vivres, dont il était toujours chargé, lui fournissait un prétexte spécieux pour ne point abandonner la ville, à la subsistance de laquelle il devait pourvoir.

Pour ce qui est de Crassus, dans le moment que le département de Syrie lui échut, il ne put contenir sa joie. La cérémonie de tirer au sort se faisait en public. Peu s'en fallut qu'au milieu d'une multitude de témoins, dont plusieurs lui étaient inconnus, ou même très-disposés à le critiquer, il ne se répandît en exclamations sur sa bonne fortune. Mais, dans le particulier et avec ses amis, il se livrait à des transports qui ne convenaient ni à son âge, ni même à son caractère, assez éloigné du goût de jactance et de fanfaronnade. La Syrie, les Parthes n'étaient que le prélude des projets dont il se repaissait. Il traitait de bagatelles les exploits de Lucullus contre Tigrane, et de Pompée contre Mithridate. La Bactriane, les Indes, et tous les pays qui s'étendent jusqu'à la mer Orientale, voilà les conquêtes qu'il se promettait. Rien de tout cela n'était contenu dans la loi de Trébonius, qui faisait son titre. Mais elle lui ouvrait le champ : cela suffisait. Et quoique ce fût un crime contre l'autorité de la république que de donner une extension si violente à la loi, la puissance de Crassus s'il eût réussi dans ses desseins, non-seulement l'eût mis à l'abri de toute poursuite, mais lui eût assuré les applaudissements et le triomphe. César, par quelque motif que ce puisse être, augmentait l'ivresse de Crassus en entrant dans ses vues, et en l'exhortant par lettres à entreprendre la guerre contre les Parthes.

Les levées de soldats qu'il fallut faire pour l'exécution de cet ambitieux projet excitèrent de grands murmures parmi la multitude : et l'on commençait par témoigner tout haut que l'on avait eu grand tort de rejeter les salutaires remontrances de Caton. Les deux tribuns, Gallus et Capito, encouragés par cette disposition qu'ils voyaient dans les esprits, tentèrent d'arrêter les levées de troupes, et même d'empêcher les consuls de sortir de Rome. Pompée n'était point effrayé de ces menaces, qui étaient conformes aux arrangements qu'il avait pris avec lui-même. Crassus, qui était dans un cas bien différent, employa la force pour résister à l'opposition des tribuns.

Mais il n'apaisait pas par là l'indignation publique. C'était un cri général dans Rome contre la guerre injuste qu'il prétendait aller faire à des peuples avec lesquels on était en paix. Il craignit donc de trouver, le jour de son départ, des obstacles de la part de la multitude; et il pria Pompée, qui était aimé et respecté des citoyens, de vouloir bien l'accompagner au Capitole, et jusqu'à la porte de la ville, afin que les choses pussent se passer avec décence et tranquillité. En effet, ceux qui s'étaient préparés à huer Crassus, et même à l'empêcher d'avancer, voyant Pompée qui marchait devant lui d'un air serein et majestueux, se calmèrent, et laissèrent le passage libre.

Le tribun Ateïus Capito s'acharna néanmoins sur Crassus ; et lorsque le consul faisait les sacrifices usités dans le Capitole, il voulut le troubler en annonçant de mauvais auspices. Ensuite il entreprit de le faire mener en prison ; mais les autres tribuns prirent la défense du consul. Enfin, pour dernière ressource, il employa ce que la religion lui fournissait de plus redoutable. Il courut à la porte de la ville, où il attendit Crassus avec un brasier allumé, sur lequel il fit des libations et brûla des parfums, en prononçant des imprécations horribles au nom des divinités les plus étranges et les plus effrayantes. L'idée que l'on avait de ces imprécations était que jamais ceux qui y avaient été soumis n'en avaient évité le funeste effet, et qu'elles portaient aussi malheur à celui qui les avait prononcées. Sur ce principe, plusieurs condamnaient l'action d'Ateïus, qui, n'étant irrité contre Crassus que par zèle pour la république, la livrait à la vengeance divine en y livrant un consul et un général d'armée. Mais indépendamment de ces imaginations superstitieuses, ce qui est constant, c'est que de pareilles imprécations, qui inspiraient une si grande terreur, pouvaient beaucoup décourager les soldats, et conséquemment attirer de grandes disgrâces.

Ces suites fâcheuses étaient d'autant plus à craindre, que jamais peuple ne porta plus loin la superstition que les Romains. Les choses du

monde les plus simples leur paraissaient des présages ou heureux ou malheureux. C'est de quoi l'expédition de Crassus nous fournit plusieurs exemples[1]. Ainsi, lorsqu'il embarquait ses troupes à Brindes, parce qu'il se trouva un homme sur le port qui criait des figues de Caune à vendre, en latin *cauneas*, mot qui, de la façon dont ils prononçaient, pouvait se confondre avec *cave ne eas*, « prends garde de partir »; on se persuada que ce cri était un avertissement que les dieux envoyaient à Crassus pour le détourner de son entreprise et lui en annoncer le mauvais succès.

Je ne dois pas omettre que Crassus voulut partir ami de Cicéron. J'ai eu déjà occasion de dire plus d'une fois qu'ils ne s'étaient jamais aimés. Mais l'étroite union de Pompée avec Crassus ne permit pas à Cicéron de demeurer ennemi de ce dernier[2]. Il y eut donc une première réconciliation entre eux vers le temps où se forma la ligue triumvirale, et Cicéron se persuada de bonne foi qu'il avait lui-même oublié tout le passé. Il était pourtant resté dans son cœur un levain qui se développa à l'occasion d'une contestation qu'ils eurent ensemble dans le sénat.

Il s'agissait de Gabinius, qui venait, comme je vais le raconter tout à l'heure, de rétablir Ptolémée Aulète à main armée, sans être arrêté ni par les défenses du sénat, ni par l'oracle de la Sibylle. Cicéron, ayant si beau champ contre son ennemi, en triomphait, et prenait à tâche d'irriter contre lui le sénat. Crassus, qui d'abord avait paru penser de la même façon, changea ensuite de langage; et il ne se contenta pas de prendre la défense du coupable, il lâcha même quelques traits piquants contre Cicéron. Notre orateur prit feu [3], et son indignation fut si vive, qu'il était aisé de voir qu'elle ne venait pas uniquement de la querelle qui y donnait occasion. Ce fond de ressentiment, qui dormait dans son cœur sans qu'il s'en aperçut lui-même, se réveilla et se déploya dans toute sa force.

Quand il eut satisfait le mouvement de sa colère, il réfléchit. Il vit une maligne joie dans les zélés républicains, qui ne s'en cachaient pas, et lui témoignaient à lui-même qu'ils étaient charmés de le voir brouillé à jamais avec les triumvirs. D'un autre côté Pompée le priait instamment, César le pressait par lettres, de se réconcilier de nouveau avec Crassus. Il le fit; et Crassus voulut sceller cette réconciliation par un repas qu'il lui demanda la veille de son départ, ou du moins très-peu de jours auparavant. Cicéron fut fidèle à ces derniers engagements[1]: il défendit Crassus dans le sénat contre les attaques que les consuls de l'année suivante voulurent lui livrer en son absence.

Avant que d'entrer dans le récit de la malheureuse expédition de Crassus, j'ai à rendre compte des exploits de Gabinius, auquel il succédait. J'ai aussi laissé en arrière deux campagnes de César, dont il me faudra raconter les événements, et y joindre encore les deux suivantes, pour revenir ensuite à Crassus.

Nous avons vu que Scaurus, laissé par Pompée en Syrie, ne s'y était pas fait beaucoup d'honneur, et que dans les petites guerres contre les Arabes Nabathéens il s'était plutôt acquis la réputation d'homme avide que celle de grand guerrier[1]. Marcius Philippus et Lentulus Marcellinus, qui eurent le département de Syrie successivement après lui, et qui furent ensuite consuls ensemble, ne se distinguèrent pas non plus par de grands exploits. Les courses des mêmes Arabes, qu'ils ne purent totalement réprimer, servirent de prétexte à Clodius pour faire de la Syrie une province consulaire, et pour récompenser par ce beau gouvernement Gabinius, qui pendant son consulat avait si bien servi la haine de ce tribun furieux contre Cicéron.

La Judée était comme une dépendance du gouvernement de Syrie. Elle se trouva agitée de grands troubles quand Gabinius arriva. Il faut se rappeler ici qu'après bien des débats et une assez longue guerre entre Hyrcan et Aristo-

[1] Cic. de Div., 84.
[2] Cic ad Fam. I, 9.
[3] « Exarsi, non solùm præsenti, credo iracundiâ (nam « ea tam vehemens fortasse non fuisset) : sed quum in- « clusum illud odium multarum ejus in me injuriarum, « quod ego effudisse me arbitrabar, residuum tamen in- « sciente me fuisset, omne repentè apparuit. » (Cic. *ap. Fam.* I, 9.)

[1] Cic. ad Fam. V, n. 8.
[2] Appian. Syr. et Parth.

bule[1], frères qui se disputaient la royauté, Pompée avait décidé la querelle en faveur d'Hyrcan, à qui il donna la souveraine sacrificature et l'autorité du commandement, mais sans le diadème; au lieu qu'il emmena Aristobule prisonnier avec toute sa famille, composée de deux fils, Alexandre et Antigonus, et de deux filles. Sur la route Alexandre s'échappa, et étant revenu en Judée, il s'y tint caché quelque temps. Enfin il parvint à réchauffer le parti de son père, et, devenu aisément supérieur au faible Hyrcan, il songeait même à se fortifier contre la puissance romaine en relevant les murs de Jérusalem, que Pompée avait abattus.

Gabinius mit ordre avec beaucoup d'activité à ces troubles naissants. Il entra dans le pays avec son armée, gagna des combats, prit et rasa des forteresses, et réduisit enfin Alexandre à lui demander grâce, et à se trouver trop heureux de conserver la vie et la liberté. Il rétablit aussi plusieurs villes qui avaient été désolées par les guerres tant civiles qu'étrangères, et il y rappela les anciens habitants, qui s'étaient dispersés de tous côtés. La plus considérable de ces villes rétablies par Gabinius est Samarie. Il ramena Hyrcan à Jérusalem, et le remit en possession du souverain sacerdoce; mais il donna une nouvelle forme au gouvernemont de la nation, qu'il rendit aristocratique, ayant partagé toute la contrée en cinq provinces, dans chacune desquelles il érigea un conseil souverain.

C'est après avoir ainsi pacifié la Judée qu'il demanda l'honneur des *supplications*, qui lui fut refusé[2], quoiqu'on l'eût souvent accordé à d'autres pour de moindres sujets. Outre que sa conduite personnelle déparait en lui les qualités du général, outre la haine du sénat, qu'il avait méritée par sa cruauté contre Cicéron, Freinshémius conjecture avec beaucoup de vraisemblance que la vengeance des fermiers des revenus publics, qu'il traitait fort mal dans sa province, contribua beaucoup à lui attirer cet affront. Ces fermiers ou publicains étaient de l'ordre des chevaliers, comme nous l'avons dit plusieurs fois, et ils avaient un grand crédit dans Rome. Gabinius s'était attiré leur haine en prenant à tâche de les vexer, non par zèle pour le soulagement des peuples (il n'était pas capable d'un motif si honnête et si louable), mais sans doute par une suite du ressentiment qu'il avait conçu contre eux pour les avoir toujours trouvés opposés à lui pendant son consulat : il est à croire qu'ils profitèrent de l'occasion de se venger.

La guerre de Gabinius dans la Judée est la première où Marc Antoine ait signalé sa bravoure. Je prends cette occasion de commencer à faire connaître un personnage si fameux, et qui jouera un si grand rôle dans la suite. J'ai déjà dit qu'il était fils de M. Antonius, surnommé *le Crétique*, pour avoir échoué dans son expédition contre l'île de Crète, et d'une Julie. Ainsi, du côté maternel il était uni par le sang à la maison des Césars. Les Antoines s'attribuaient aussi une haute noblesse, et se prétendaient issus d'Hercule. Les exemples et les leçons de sa mère, qui était une dame respectable par sa vertu, n'eurent pas un grand pouvoir sur lui; mais il hérita de son père la dissipation, la prodigalité, la fureur de dépenser. Les affaires d'Antoine le Crétique avaient été si mal conduites, que son fils se crut obligé de renoncer à sa succession. Tel est, si je ne me trompe, le sens du reproche que lui fait Cicéron d'avoir fait banqueroute portant encore la robe de l'enfance.

Julie, peu heureuse en maris, épousa en secondes noces Lentulus Sura, que Cicéron, étant consul, fit étrangler, par ordre du sénat, dans la prison. Antoine avait passé une grande partie de son enfance dans la maison de Lentulus, mari de sa mère; et ce fut là qu'il prit les premières semences de sa haine contre Cicéron.

Sa jeunesse fut extrêmement débauchée. Il eut des liaisons plus que suspectes avec Curion, jeune homme de beaucoup d'esprit, mais très dérangé dans ses mœurs. Comme une pareille vie entraîne toujours beaucoup de dépenses folles et outrées, Antoine s'endetta de six millions de sesterces (sept cent cinquante mille

[1] Joseph. Antiq. XIV, 11; et de Bello Jud. I, 6.
[2] Suppl. Liv. I. CV, 12.

[1] Plut. Anton.
[2] Cic. Phil. II

livres), dont Curion répondit pour lui. Curion le père, lorsqu'il fut instruit de ces désordres, en devint malade de douleur. Cicéron, qui était son ami, et qui estimait les talents de son fils, s'entremit dans cette affaire d'une façon dont Antoine ne dut pas lui savoir gré. Il persuada au père de payer les dettes de son fils; mais il lui conseilla en même temps d'employer toute l'autorité paternelle pour empêcher qu'il ne vît jamais Antoine ni ne lui parlât.

Les premières pointes de l'ambition commençaient à se faire sentir dans le cœur d'Antoine, et il s'attacha à Clodius, alors tribun; nouvelle liaison qui l'aliénait toujours de plus en plus de Cicéron. Il se dégoûta pourtant bientôt des fureurs de ce forcené; et d'ailleurs, craignant le parti qui se formait contre lui, il quitta Rome, et s'en alla en Grèce pour s'y préparer, par les exercices du corps, au métier des armes, et en même temps pour cultiver son esprit en se formant à l'éloquence. Plutarque a observé que le goût de son éloquence était conforme au caractère de ses mœurs, fastueux, aimant l'étalage et la pompe, bruyant bien plus que solide.

Gabinius, en allant en Syrie, souhaita de l'y mener avec lui. Antoine ne voulut le suivre qu'avec un emploi honorable, et il fut nommé commandant de la cavalerie. Il était fait pour être aimé des soldats. Familier jusqu'à l'indécence, il buvait avec eux, et comme eux; il faisait assaut avec eux de mauvaises plaisanteries; nulle délicatesse dans le goût ni dans les manières, des airs fanfarons soutenus d'une bravoure réelle, tout cela le faisait adorer dans une armée. Sa façon même de se mettre avait quelque chose de soldat, la tunique relevée et attachée sur la cuisse, une grande épée à son côté, un bouclier des plus épais; il prétendait ainsi imiter Hercule, auteur de son origine, et avec les statues duquel il se vantait d'avoir quelque ressemblance de visage, une barbe bien fournie, un front large, un nez aquilin.

Mais surtout ce qui lui gagnait les cœurs, c'était sa libéralité, qui allait jusqu'à la profusion; et dans la suite cette qualité seule soutint longtemps ses affaires, qu'il ruinait d'ailleurs à plaisir par des vices de toute espèce.

Un trait, du temps de son opulence, va nous faire connaître combien il outrait la libéralité. Il avait commandé un jour que l'on donnât à l'un de ceux qui lui étaient attachés un million de sesterces [1] (cent vingt-cinq mille livres). Son intendant, qui trouva cette largesse exorbitante, fit étaler la somme dans un endroit où il devait passer. Antoine demanda effectivement ce que c'était que cet argent; l'intendant ayant répondu que c'était la somme qu'il voulait que l'on donnât. *Je croyais*, dit Antoine, qui comprit parfaitement sa pensée, *qu'un million de sesterces faisait plus que cela. C'est trop peu de chose; ajoutez-en encore autant.*

Pendant qu'il servait sous Gabinius, il n'était guère en état de satisfaire le penchant qu'il avait à donner. Mais il fit preuve de valeur, soit dans la guerre contre Alexandre, fils d'Aristobule, soit dans celle qu'il fallut faire bientôt après à Aristobule lui-même: car ce roi captif trouva moyen de rompre ses fers, et de s'enfuir de Rome avec son fils Antigonus. Il vint en Judée, et tâcha de s'y cantonner avec quelques troupes que la faveur de son nom avait rassemblées autour de lui. Il est malheureux pour ce prince d'avoir eu affaire à d'aussi puissants ennemis que les Romains, car il avait du courage et de la résolution; mais il faut des forces, et la partie était trop inégale. Gabinius envoya contre lui un détachement de son armée sous la conduite de Marc-Antoine, de son fils Sisenna, et d'un autre officier général. Aristobule avait ramassé huit mille hommes bien armés, qui, forcés d'en venir à une action, se battirent en braves gens. Cinq mille demeurèrent sur la place; deux mille se dispersèrent; et l'infortuné Aristobule, avec les mille qui lui restaient, s'enferma dans un fort. Il ne lui fut pas possible d'y faire une longue défense; au bout de deux jours il fut pris de nouveau, et son fils Antigonus avec lui. On les mena chargés de chaînes à Gabinius, qui les envoya à Rome; le sénat retint Aristobule prisonnier. Pour ce qui est de ses enfants, ils furent rendus à leur mère, qui avait toujours servi fidèlement Gabinius dans ces derniers mouvements de la Judée.

[1] 205,000 francs. E. B.

Gabinius se préparait à porter la guerre dans le pays des Arabes[1], dont les courses incommodaient beaucoup la Syrie. Il est vrai qu'il était lui-même le brigand le plus redoutable aux peuples de son gouvernement, qu'il vexait par toutes sortes de concussions et de rapines ; aussi son zèle contre les voleurs arabes ne le mena pas loin. L'occasion et l'espérance d'un plus riche butin le déterminèrent à se tourner du côté des Parthes.

Phraate, roi des Parthes, avait été tué par ses fils. Ces parricides abominables étaient tous communs dans la maison des Arsacides. Orode et Mithridate, aussi mauvais frères que mauvais fils, se disputèrent la couronne. Mithridate, se trouvant le plus faible, eut recours à Gabinus. Il vint dans son camp avec Orsane, le plus illustre seigneur de la nation des Parthes, et il n'eut pas de peine, en employant et les présents et les promesses, à obtenir sa protection. Déjà le proconsul de Syrie avait passé l'Euphrate avec son armée, lorsqu'une nouvelle proie, plus facile et plus opulente, le ramena sur ses pas, et frustra Mithridate de son secours.

Ptolémée Aulète vint le trouver avec des lettres de Pompée; et de plus il lui promit dix mille[2] talents (trente millions), s'il le remettait sur le trône d'Egypte. Une somme aussi prodigieuse était un puissant appât pour Gabinius. Il comptait presque sur l'impunité, étant appuyé de Pompée. Cependant le décret du sénat et l'oracle de la sibylle, qui défendaient en termes formels d'employer des troupes pour rétablir le roi d'Egypte, étaient des barrières qu'il avait quelque peine à franchir ; la plupart des officiers n'approuvaient point une entreprise si irrégulière. Marc-Antoine, peu scrupuleux, avide de gloire, et d'ailleurs gagné par Ptolémée, décida Gabinius en faveur d'un parti auquel ce général n'avait que trop de penchant.

J'ai dit qu'Archelaüs régnait en Egypte conjointement avec Bérénice. Après la mort de Séleucus Cybiosactès, les Alexandrins avaient invité à venir prendre la place qu'il

[1] Dio, App. Joseph. Plut.

[2] 10 mille talents d'Alexandrie valent près de 100 millions de francs. E. B.

laissait vacante un autre prince de la maison des Séleucus, Philippe, fils d'Antiochus Grypus[1]. Mais Gabinius l'arrêta au passage, et empêcha ainsi l'éxcution de ce projet. Archélaüs était alors dans l'armée de Gabinius, avec lequel il avait fait connaissance pendant la guerre de Pompée contre Mithridate, et qu'il était venu joindre pour l'accompagner dans son expédition contre les Parthes. Il était fils, comme je l'ai dit, d'Archélaüs, général des armées de Mithridate; mais il se faisait passer pour fils de Mithridate lui-même. Il s'offrit sur ce pied aux Alexandrins, qu'il voyait embarrassés, et fut accepté. La difficulté fut pour lui de partir; car Gabinius, instruit de son dessein, le faisait garder à vue : il parvint à s'échapper. Dion même rapporte qu'il y eut collusion de la part du général romain, qui ne fut pas fâché que l'Egypte, acquérant un chef habile et courageux, se trouvât en état de lui faire une plus grande résistance, et lui fournît ainsi une raison de se faire payer plus chèrement de ses services. Archélaüs vint donc à Alexandrie, épousa la reine, fut reconnu roi, et se prépara à défendre la couronne qui venait de lui être mise sur la tête.

Gabinius de son côté se mit en marche[2], et traversa la Judée. L'entrée de l'Egypte était difficile, et inquiétait presque plus les Romains que la guerre même. Il fallait passer par un pays sec et sablonneux, qui formait un défilé entre le lac Serbonide et la mer; et au sortir de cette gorge on rencontrait Péluse[3], place très-forte et munie d'une nombreuse garnison. Antoine fut détaché avec la cavalerie pour préparer les chemins au gros de l'armée; et, secondé d'Antipatre, ministre d'Hyrcan, il réussit parfaitement. Cet Iduméen, habile et intelligent, non-seulement lui fournit de l'argent, des armes, des vivres, mais il lui facilita la conquête de Pé-

[1] Freinshem. Supplem. l. cv, 41.

[2] Dio, Plut. Joseph.

[3] Damiette. = Péluse était une autre ville que celle située à l'embouchure de la branche Pélusiaque, près de l'endroit appelé maintenant Faramah. Damiette, au contraire, dont l'emplacement est voisin de celui de l'ancienne *Tamiathis*, est un peu au-dessus de l'embouchure de la branche Sébennytique. E. B.

luse en gagnant les Juifs qui en gardaient les approches. Il y en avait un grand nombre établis dans ces cantons, où ils avaient même un temple bâti par Onias sur le modèle de celui de Jérusalem. Les Pélusiotes eurent lieu de se féliciter d'être tombés sous la puissance d'Antoine : car Ptolémée, prince lâche et cruel, voulait satisfaire sur eux sa vengeance par les pillages et les meurtres. Antoine l'en empêcha, et sauva la ville qu'il avait prise. Gabinius, s'étant rendu à Péluse, entra en Egypte avec son armée, partagée en deux corps.

Il aurait peut-être trouvé une résistance capable de l'arrêter longtemps[1], si les Alexandrins eussent répondu par leur bravoure à celle de leur roi. Mais ce peuple, le plus audacieux et le plus téméraire qui fut jamais dans les séditions, était très peu propre à la guerre. Les travaux surtout leur faisaient peur; et l'on rapporte qu'Archélaüs leur ayant ordonné de se fortifier un camp, ils se récrièrent qu'il fallait faire marché avec des entrepreneurs pour cet ouvrage. On conçoit bien que de pareilles troupes ne pouvaient pas tenir contre les Romains.

Il se donna pourtant plusieurs combats, dans lesquels Antoine se distingua toujours beaucoup. Enfin, Archélaüs ayant été tué dans une dernière action, Gabinius demeura maître et de la ville d'Alexandrie et de tout le royaume d'Egypte, qu'il remit à Ptolémée. Antoine, qui était généreux et humain, fit chercher le corps d'Archélaüs, avec lequel il avait été lié par le droit de l'hospitalité, et il lui rendit avec pompe les honneurs funèbres. Cette attention et ce respect pour les devoirs de l'amitié malgré l'opposition des intérêts et des partis, attirèrent à Antoine beaucoup de louanges. Ptolémée n'avait pas l'âme assez noble pour en mériter de pareilles. Il mit à mort, premièrement sa fille Bérénice, et ensuite les premiers et les plus riches des Alexandrins. Outre le motif de vengeance, il était bien aise de trouver dans leur dépouille de quoi satisfaire aux engagements qu'il avait pris avec Gabinius.

[1] Val. Max. IX, 1.

Ce général ne fit pas un long séjour en Egypte : mais il y resta plusieurs de ses soldats, gagnés sans doute par les promesses et par l'argent de Ptolémée, qui ne se fiait pas à ses sujets, et croyait avoir besoin, pour se soutenir sur le trône, de ceux qui l'en avaient remis en possession. Ces Romains s'établirent à Alexandrie, s'y marièrent; et César les y trouva[1], huit ans après, devenus de vrais Alexandrins, et ayant presque totalement oublié les mœurs romaines.

De nouveaux troubles en Judée y rappelèrent Gabinius. Il avait laissé pour commander en son absence, lorsqu'il passa en Egypte, Sisenna son fils, qui était extrêmement jeune, sans expérience et sans autorité. Alexandre, fils d'Aristobule, profita d'une occasion si favorable pour soulever encore une fois tout le pays, et il commença par faire main basse sur tout ce qu'il rencontra de Romains. Ceux qui purent lui échapper s'étant retirés sur le mont Garizim, il les y assiégea avec une armée qui devait être très-nombreuse, puisque, après qu'Antipatre lui en eut débauché une grande partie, il lui resta encore trente mille hommes. Malgré la diminution de ses forces, il attendit de pied ferme Gabinius. La bataille se donna; il fut vaincu. Et cette dernière révolte, aussi bien que les précédentes, ne fit qu'aggraver le joug des Juifs et les rendre encore plus dépendants de la domination des Romains.

Gabinius[2], après avoir arrangé les affaires de la Judée et de Jérusalem selon qu'il convenait à Antipatre, marcha contre les Arabes, qui, en son abscence, avaient beaucoup vexé la Syrie par leurs courses. Il remporta sur eux quelques avantages, et il se préparait ensuite à porter la guerre chez les Parthes, suivant son ancien plan, lorsqu'il arriva un lieutenant de Crassus, qui venait prendre en son nom le commandement de l'armée. Gabinius ne voulut point reconnaître ni recevoir cet officier, comme s'il eût prétendu se perpétuer dans son emploi; et c'est peut-être ce qui engagea Crassus à hâter son départ. Gabinius ne jugea pas à propos de l'attendre;

[1] Cæs. de Bello Civ. III, 110.
[2] Dio.

mais, avant que de se retirer, il se vengea en renvoyant Mithridate et Orsane, et privant ainsi Crassus du secours qu'il pouvait tirer d'eux pour la guerre contre les Parthes. Comme le trait était noir et capable d'aigrir l'armée romaine, il fit courir le bruit qu'ils s'étaient enfuis.

Il s'agissait pour Gabinius de retourner en Italie; et c'est ce qui l'inquiétait beaucoup. Le soulèvement des esprits y était général contre lui. Il n'avait pas osé écrire à Rome pour rendre compte du rétablissement de Ptolémée. Mais, lorsque la nouvelle en fut arrivée par les bruits publics, le peuple fut extrêmement indigné du mépris qu'il avait fait de la religion et de l'oracle de la sibylle; le sénat, de longue main irrité contre lui, ne pouvait lui pardonner d'avoir foulé aux pieds son autorité; les publicains, dont il s'était montré l'ennemi implacable, jetaient les hauts cris; et les Syriens même se plaignaient, soit de ses injustices, soit des ravages auxquels il les avait exposés de la part des Arabes en sortant de sa province. Cicéron à tant de sujets de mécontentement joignait ses violentes invectives; et il aurait sans doute obtenu un décret du sénat contre Gabinius, si les consuls Pompée et Crassus ne l'eussent protégé puissamment, Pompée par un effet de son ancienne affection pour un homme qui lui avait toujours été attaché, et Crassus tant par considération pour son collègue qu'à cause de l'argent qu'il avait reçu du coupable.

Ce premier orage fut donc ainsi dissipé. Mais il se renouvela l'année suivante, qui eut pour consuls L. Domitius Ahénobarbus, et Ap. Claudius Pulcher

L. DOMITIUS AHENOBARBUS[1].
AP. CLAUDIUS PULCHER.

De ces deux consuls le premier, dévoué de tout temps au parti aristocratique, faisait gloire d'être l'ennemi déclaré de la ligue triumvirale, qui lui avait même fait manquer le consulat l'année précédente : le second était un homme mal décidé, ami de Pompée jusqu'à un certain point, accessible à la corruption et aux présents, capable néanmoins, par vanité et par travers, d'affecter de la sévérité, et de faire le personnage de zélateur de la liberté et des lois. Ainsi Gabinius était assuré d'avoir Domitius contre lui, et il ne pouvait guère compter sur la protection d'Appius.

Quoiqu'il eût fait remettre à Rome des sommes considérables à tous ceux dont il croyait avoir besoin[1], sa conscience le rendait si tremblant, qu'il traîna son voyage en longueur le plus qu'il lui fut possible. Il n'arriva que dans les derniers jours de septembre, entra de nuit dans la ville, et passa un temps enfermé dans sa maison sans oser se montrer. Il fallut pourtant qu'il vînt au sénat, suivant l'usage, pour exposer l'état des forces ennemies, et celui des troupes romaines qu'il avait laissées dans sa province. Il fut extrêmement maltraité, surtout par Cicéron, contre lequel il n'eut d'autre ressource que de lui reprocher son exil. A ce mot, tout le sénat ému d'indignation, se leva, et, prenant fait et cause pour Cicéron, accabla Gabinius de cris et de menaces. Ainsi se sépara l'assemblée.

Il y eut presse à qui accuserait un homme si odieux et si criminel[1]. Trois compagnies (car c'était la pratique dans Rome qu'un principal accusateur se faisait soutenir de plusieurs seconds) se présentèrent au préteur qui connaissait du crime de lèse-majesté publique, et lui demandèrent qu'il leur fût permis d'accuser Gabinius. Cicéron aurait eu grande envie de se mettre sur les rangs; mais il était retenu par la considération de Pompée, qui était si peu disposé à trouver bon qu'il accusât Gabinius, qu'il le pressait même de se réconcilier avec lui. Notre orateur refusa pour lors la réconciliation; mais il ne crut pas devoir heurter de front Pompée en se portant pour accusateur.

Parmi ceux qui prétendaient accuser Gabinius était C. Memmius, tribun du peuple, qui, pour préluder à l'accusation en forme, invectiva contre lui dans une assemblée avec tant de véhémence, que la multitude, trans-

[1] An. R. 698, av. J. C. 54.

[1] Dio. Cic. ad Q. fr. III.

portée, demandait presque déjà le supplice du criminel. Sisenna, fils de Gabinius, vint se jeter, en présence de tout le monde, aux pieds du tribun, et, dans les mouvements qu'il fit pour lui embrasser les genoux, l'anneau d'or qu'il avait au doigt tomba[1]. La vue de ce jeune homme ainsi prosterné et humilié commençait à attendrir le peuple; et la hauteur de Memmius, qui rebuta avec dureté Sisenna, acheva de changer en commisération la haine que l'on portait auparavant à Gabinius.

Je ne sais si cette aventure contribua à empêcher les juges de déférer à Memmius le rôle d'accusateur; mais L. Lentulus lui fut préféré. C'était celui que Gabinius eût choisi lui-même, s'il en eût été le maître : homme sans talents, qui agissait dans cette affaire avec beaucoup de froideur, et qui en effet plaida très-mal. Le bruit public l'accusa d'intelligence avec celui qu'il poursuivait. Néanmoins la cause de Gabinius était si mauvaise, et sa contravention à un décret du sénat et à un oracle reconnu pour divin si formelle, qu'il ne semblait pas qu'il pût éviter la condamnation. Des témoins très-graves, et Cicéron entre autres, le chargèrent beaucoup. Mais la protection de Pompée, qui seul pouvait tout alors, et l'argent de l'accusé, triomphèrent des lois, des règles des jugements, et de l'honnêteté publique. Gabinius fut absous à la pluralité de trente-huit voix contre trente-deux.

Un jugement si indigne souleva tous les esprits; et comme Gabinius, outre le crime de lèse-majesté dont il venait d'être déchargé, avait encore à répondre à deux autres accusations, celle de brigue et celle de concussion, Cicéron augura dès lors qu'il succomberait à l'une ou à l'autre. Un événement imprévu, et totalement étranger, lui fit un grand tort, et ralluma contre lui toute l'indignation du peuple. Le Tibre se déborda, et fit beaucoup de ravages dans la ville. Ce fut pour la multitude une preuve de la colère des dieux; et la cause en fut attribuée, sans balancer, à l'impunité dont les juges laissaient jouir un impie qui avait méprisé les oracles du ciel.

Dans ces circonstances, il fut obligé de comparaître devant le tribunal de Caton, alors préteur, pour y répondre sur l'accusation de concussion. Il eut pour défenseur dans cette seconde affaire (qui le croirait?) Cicéron. Pompée avait voulu obtenir de notre orateur qu'il se chargeât de la cause de Gabinius, accusé du crime de lèse-majesté. Cicéron s'en était défendu; et, en écrivant à son frère, il protestait que, tant qu'il pourrait conserver une ombre de liberté, il ne ferait jamais une pareille démarche. Il regardait avec raison comme une infamie de plaider pour un coupable qu'il avait raison de haïr, et contre lequel il s'était déchaîné dans toutes les occasions. Mais cette fois Pompée redoubla ses instances, et exigea à toute force qu'il partageât avec lui le déshonneur de protéger un criminel haï du ciel et des hommes. Cicéron avait déjà fait tant de fausses démarches, qu'il se crut comme obligé d'y ajouter encore celle-ci. Gabinius s'était même ménagé avec lui depuis un temps : et lorsque Cicéron l'avait attaqué en dernier lieu par une déposition sanglante, l'accusé, au lieu de lui répondre sur le même ton, avait déclaré que, s'il sortait d'affaire à son honneur, et qu'il lui fût permis de demeurer dans la ville, il ferait en sorte de regagner son amitié. Cette protestation, si obligeante et si soumise, avait plu à Cicéron; et Pompée, revenant à la charge de manière à ne vouloir pas être refusé, vainquit enfin toutes ses répugnances. Ce n'était pas la première fois qu'il entreprenait la défense de causes reconnues par lui-même pour mauvaises. Il plaida donc pour Gabinius.

Pompée joignit toute sa puissance à l'éloquence de Cicéron. Comme, en qualité de proconsul, il ne pouvait pas entrer dans Rome, il fit inviter le peuple à s'assembler hors la ville, et il harangua fortement en faveur de l'accusé. Il obtint de César des lettres de recommandation; il sollicita lui-même les juges. Mais le peuple, frappé de la crainte du courroux céleste, n'eût pas souffert aisément qu'on lui dérobât sa victime. D'ailleurs Gabinius, qui avait été tiré d'un danger plus grand que celui qu'il croyait courir actuellement, ménagea la dépense, et ne fit pas aux juges des largesses bien abondantes. Il fut condamné, et obligé d'aller en

[1] Val. Max. l. 8, c. 1.

[1] Dio. Cic.

exil, où il demeura jusqu'à la guerre entre César et Pompée. Cicéron en fut donc pour la honte de s'être démenti à l'égard de Gabinius, non par générosité, ce qui aurait été louable, mais par une complaisance servile pour les puissants.

Il avait défendu cette même année, avec aussi peu d'honneur, mais avec plus de succès, un autre de ses anciens ennemis qu'il méprisait souverainement : c'est Vatinius. L'année précédente, pendant que cet indigne compétiteur de Caton disputait contre lui la préture, Cicéron l'avait plusieurs fois maltraité dans le sénat. Mais, lorsqu'il l'eut emporté par les voies que j'ai exposées plus haut, le même Cicéron, à la prière de Pompée, qui toujours l'affaiblissait, se réconcilia avec Vatinius. De là il n'y avait qu'un pas à faire pour prendre sa défense, lorsqu'il fut accusé de brigue en sortant de la préture. César vint à l'appui; et c'était une sollicitation bien puissante auprès de Cicéron, qui se ménageait avec soin un tel ami, et dont le frère servait alors en Gaule comme lieutenant général. Enfin les caresses et les marques de bienveillance que les zélés républicains continuaient de prodiguer à Clodius piquaient vivement notre orateur; et il fut bien aise, comme il le déclara lui-même en plaidant, de les piquer à son tour, et de leur rendre le change en favorisant Vatinius. Il gagna donc sur lui de se charger de la cause d'un homme également odieux et méprisable, et dont le crime était plus évident que le soleil en plein midi. Nulle éloquence n'aurait pu lui en sauver la peine : mais la faction triumvirale y réussit. L'accusateur, homme plein d'esprit, eut beau déployer ses talents, qui étaient grands, et qui lui ont assuré un rang honorable parmi les plus célèbres orateurs de son siècle, tous les efforts de Calvus échouèrent contre l'autorité de César et de Pompée. Vatinius fut absous.

Le plaidoyer que fit Calvus en cette occasion est souvent cité avec éloge par les anciens : mais nous n'avons point ceux de Cicéron pour Gabinius et pour Vatinius; et il paraît qu'il en laissa seulement dans ses papiers les esquisses sans les polir, et sans y mettre la dernière main. Vraisemblablement la honte ne lui permit pas de les rendre publics.

Car il n'était pas capable de s'aveugler sur ses torts : il les sentait. La lumière ne lui manqua jamais : le courage n'y répondait pas. Aussi en soupirait-il amèrement. Il se plaignait à son frère de la servitude dans laquelle il vivait, jusqu'à n'être pas libre même dans ses haines; et cela dans un temps où il aurait dû être l'arbitre des plus grandes affaires de la république. Pline nous a conservé un mot célèbre de lui, qui exprime le même sentiment. Cicéron, comparant sa situation avec celle de Caton, qu'il voyait respecté de ceux même qui étaient bien éloignés d'imiter sa vertu[1]: *O Caton*, s'écria-t-il, *que vous êtes heureux*[2]*! vous à qui personne, n'ose demander rien qui soit contraire à l'honneur*. Il ne tenait qu'à lui de se rendre également heureux; il ne s'agissait que d'être aussi ferme.

Les suites de l'affaire de Gabinius m'ont amené jusqu'ici : il faut maintenant retourner en arrière, et reprendre les exploits de César à sa troisième campagne où nous en sommes demeurés.

[1] Cic ad Fam

[1] Cic ad Q. fr. III, 5. Plin. præf. Hist. Nat.

[2] « O te felicem, M. Porci! a quo rem improbam « nemo petere audet. »

LIVRE XLI.

Quatre campagnes de César dans les Gaules. Malheureuse expéditiou de Crassus coutre les Partbes. Aus de Rome 696-699.

§ I. — État des Gaules après les deux premières campagnes de César. Les Vénètes forment une puissante ligue contre les Romains. César distribue ses forces en différents pays de la Gaule, et marche en personne contre les Vénètes. Bataille navale où les Vénètes sont vaincus. Ils se rendent à discrétion, et sont traités à la rigueur. Victoire de Sabinus, lieutenant de César, sur trois peuples alliés des Vénètes. L'Aquitaine soumise par P. Crassus. César entreprend de dompter les Morins et les Ménapiens, et est arrêté par la mauvaise saison.

CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS.
L. MARCIUS PHILIPPUS[1].

La Ganle paraissait presque soumise par les exploits des deux premières campagnes de César. Les Helvétiens vaincus et forcés de retourner dans leur pays, les Germains chassés audelà du Rbiu, les nombreuses armées des Belges dissipées ou détruites, et leurs villes ou reçues à composition ou prises de force, tant et de si graudes victoires avaient reudu les Romains maîtres de tous les pays qui s'étendaient depuis le lac de Genève et le Rhône jusqu'à l'océan Germanique, et de tout le cœur de la Gaule. En même temps que César faisait la guerre eu personue coutre les Belges[1], P. Crassus, l'un de ses lieutenants, avait parcouru la partie occidentale de la Gaule, ce que uous appelons aujourd'bui Normandie, Maiue, Anjou, Bretagne, et avait obligé les peuples de ces contrées à reconnaître l'empire romain et à donner des otages. Mais l'amour de la liberté et la haine d'une domination étrangère n'étaient pas des sentiments faciles à éteindre chez les Gaulois, et particulièrement les peuples qui avaient traité avec Crassus, ayant plutôt été surpris par une subite terreur que vaincus par la force, ne tardèrent pas à se révolter.

Ce furent les Véuétes[2] qui donnèrent le signal de la rébellion. Cette nation était trèspuissante, snrtout par les forces maritimes[3]. Ils avaient beaucoup de vaisseaux, avec lesquels ils faisaieut le commerce de la Grande-Bretagne. Ils l'emportaient snr leurs voisins pour l'habileté et pour l'expérieuce dans la marine; et comme leur côté n'a qu'uu petit nombre de ports, dont ils étaieut seuls maîtres ils dounaieut la loi à tons ceux qni uavignaient sur ces mers, et en tiraient des tributs. P. Crassus, qui avait établi ses quartiers d'hiver en Anjou, et qui y manquait de vivres, leur ayant envoyé deux officiers pour leur demander des blés, les Vénètes les retinrent prisonniers; et leur exemple fut sulvi des Curiosolites[4] et des Eu-

[1] An. R. 696; av. J. C. 58.

[1] Cæs. de Bello Gall. II, 34.
[2] Habitants des environs de Vannes en Bretagne.
[3] Cæs. de Bello Gall. I. 3.
[4] Ceux de Cornouailles.

subieus[1], qui avaient reçu des députés de Crassus chargés des mêmes ordres. Ces trois peuples, réunis pour la défense de leur liberté en firent bientôt entrer plusieurs autres dans la ligue; et d'un commun avis ils dénoncent tous à Crassus qu'il ait à leur rendre leurs otages, s'il veut retirer ses députés.

César, instruit de ces mouvements par Crassus, usa de sa diligence accoutumée. Quoiqu'il fût fort loin[2], il donna sur-le-champ ses ordres ponr faire construire une flotte sur la Loire, et pour tirer de la province romaine des rameurs, des matelots, des pilotes. Il commanda aussi à ceux de Poitou et de Saintonge, qui demeuraient soumis, de lui fournir des vaisseaux; après quoi il vint se mettre à la tête de son armée.

Son arrivée n'intimida point les Vénètes, mais les porta à se fortifier d'un plus grand nombre d'alliés; et ils y réussirent si bien, que tous les peuples de la côte, depuis Nantes jusqu'aux embouchures du Rhin, entrèrent dans la confédération. Ils firent même venir des secours de la Grande-Bretagne.

Ces forces étaient considérables, et pouvaient croître aisément par la jonction de plusieurs autres peuples gaulois, qui portaient le joug avec impatience, ou appréhendaient de s'y voir assujettis.

César, pour contenir ceux qui ne s'étaient point encore déclarés, et, de plus, pour empêcher les confédérés de se réunir tous ensemble en nn seul corps d'armée, prit le parti de partager ses troupes et de les répandre dans les différentes parties de la Ganle. Il envoya Labiénus du côté de Trèves avec un corps de cavalerie. P. Crassus, à la tête de douze cohortes légionnaires, et d'une cavalerie nombreuse, passa la Garonne et entra dans l'Aquitaine. Un autre lieutenant général, nommé Q. Titurius Sabinus, fut chargé avec trois légions, de donner de l'occupation chez eux aux peuples qui habitaient les côtes que nous appelons de Basse-Bretagne et de Normandie jusqu'à Lisieux. D. Brutus fut nommé commandant de la flotte qui devait combattre les Vénètes. Et César mena lui-même contre eux les troupes de terre.

Il mit le siége devant plusieurs de leurs places, mais avec beaucoup de peine, et très-peu de fruit. La plupart de leurs villes étaient bâties sur des promontoires et des langues de terre, dont le pied était baigné des eaux de la mer lorsqu'elle était haute, et découvert lorsqu'elle était retirée. Ainsi, ni les troupes de terre ne pouvaient attaquer ces places inondées pendant six heures, ni les vaisseaux tenir devant elles, parce qu'elles étaient à sec pendant les six heures suivantes. Et lorsque les Romains, par des travaux immenses avaient élevé des digues qui arrêtassent le flot, les Vénètes retiraient tout le monde et toutes les provisions sur leurs vaisseaux, et allaient s'enfermer dans une autre place.

César comprit qu'il se donnait une peine inutile, et qu'il ne pouvait réduire les Vénètes que par une bataille navale. Il prit donc le parti d'attendre sa flotte. Lorsqu'elle fut arrivée, les ennemis ne tardèrent pas à sortir de leurs ports pour la combattre. Ils avaient grande confiance en leur marine; et ils vinrent fondre sur les Romains avec deux cent vingt bâtiments très-bien équipés, et construits de la manière la plus commode pour voguer sur ces mers. C'étaient des vaisseaux de haut bord qui allaient à voiles, et dont le fond assez plat les mettait à couvert du danger de toucher lors même qu'ils avaient peu d'eau. Les Romains, au contraire, n'avaient que des galères si basses, que même les tours qu'ils dressaient dessus pouvaient à peine égaler le bord des vaisseaux ennemis. Ainsi ils souffraient beaucoup des traits que leur lançaient les Gaulois, et ne leur faisaient guère de tort que par ceux qu'ils jetaient de bas en haut. Leur unique ressource était d'en venir à l'abordage, où la bravoure de leurs soldats et le nombre de leurs bâtiments devaient leur donner la supériorité. Pour amener à ce point le combat, voici quel expédient ils mirent en œuvre.

Ils avaient des faux très-bien aiguisées, et emmanchées de longues perches. Avec ces faux ils saisissaient les cordages qui attachaient les

[1] Ce nom est inconnu. Quelques-uns soupçonnent qu'il faut lire dans le texte de César *Lexiobos*, ceux de Lisieux.

[2] César ne dit point précisément où il était. Je laisse son expression dans sa généralité.

vergues au mât; puis, s'éloignant à force de rames, ils rompaient ou coupaient le cordage auquel la faux était accrochée. Les vergues tombaient; plus de voiles; le vaisseau gaulois devenait immobile; il n'était plus possible de manœuvrer. Alors deux ou trois galères romaines environnaient le vaisseau : les soldats romains sautaient dedans de toutes parts; et leur valeur, animée par les regards de César lui-même et de toute l'armée de terre, qui couvrait toutes les falaises voisines triomphait déjà d'ennemis à demi vaincus par la perte de ce qui faisait leur principal avantage. Un grand nombre de vaisseaux gaulois ayant été forcés de cette façon, les autres songèrent à prendre la fuite; mais il survint tout à coup un calme qui les livra au vainqueur. La nuit seule en sauva quelques-uns : tout le reste fut pris par les Romains.

Cette bataille termina la guerre, car toutes les forces de la nation des Vénètes s'étaient rassemblées sur cette flotte. Ils avaient perdu toute leur jeunesse, tous ceux qu'un rang illustre et une autorité respectée mettait à la tête des affaires, tous leurs vaisseaux. Il fallut qu'ils se rendissent à discrétion. César les traita à la rigueur, comme coupables d'avoir violé le droit des gens en la personne de ces officiers romains qui leur avaient été envoyés par P. Crassus, et qu'ils avaient retenus prisonniers. Il prétend qu'il était nécessaire d'apprendre à ces barbares à respecter ceux qui sont revêtus d'un caractère public. Je ne sais si ce n'est pas trop relever des hommes dont la commission se réduisait à acheter des blés, et si la fierté et la hauteur romaine n'influaient pas beaucoup dans le jugement que César porta et exerça dans cette occasion. Quoi, qu'il en soit, les malheureux Vénètes en furent les victimes. Tous leurs sénateurs furent mis à mort, et les autres vendus à l'encan.

Les armes de César prospéraient de tous côtés. Dans le même temps qu'il vainquait les Vénètes, Titurius Sabinus gagna une grande bataille sur les Unelles[1], les Eburovices[2] et les Lexoviens réunis. La fureur des deux derniers de ces peuples pour la guerre était telle qu'ils avaient massacré leur sénat, parce qu'il s'y opposait. Après cette cruelle exécution, ils joignirent leurs troupes à celles des Unelles, dont le chef Viridovix fut reconnu pour généralissime de l'armée des trois peuples. Sous ses ordres ils marchèrent aux Romains, et vinrent se poster à deux milles pas de leur camp, les défiant au combat, et étalant tous les jours à leurs yeux leurs troupes nombreuses.

Sabinus se conduisit en officier habile et prudent. Il ne croyait pas qu'il convînt à un simple lieutenant, en l'absence de son général, de hasarder sans nécessité la bataille contre une armée beaucoup plus forte en nombre que la sienne. Ainsi, malgré les bravades de ses ennemis et le mécontentement des propres soldats, il se tint enfermé dans son camp, étant bien aise d'augmenter par cette apparence de timidité le mépris que les Gaulois avaient pour lui. Il fit plus, il leur détacha un prétendu transfuge, qui vint leur donner un faux avis, et leur dire que César était fort embarrassé à soutenir la guerre contre les Vénètes, et que Sabinus devait, la nuit suivante, sortir furtivement de son camp et se mettre en marche pour aller au secours de son général. Cette nouvelle n'avait rien que de vraisemblable; et d'ailleurs on se persuade aisément ce que l'on souhaite. Ainsi les Gaulois, pleins de joie et de confiance, forcent leurs généraux de les mener sur-le-champ à l'attaque du camp des Romains. Ils font provision de fascines pour combler les fossés, et s'avancent comme sûrs de vaincre.

Les Romains étaient campés sur une hauteur. Nos Gaulois la montèrent avec précipitation, et ils arrivèrent tout hors d'haleine. Dans le moment Sabinus fit sortir sur eux toutes ses troupes par deux portes à la fois. Cette sortie fut si vive, que les assaillants, fatigués d'une marche trop rude, et embarrassés des fascines dont ils s'étaient chargés, ne purent pas même soutenir le premier choc. Ils prirent la fuite, laissant un grand nombre de morts sur la place. La cavalerie romaine les poursuivit, et acheva de détruire cette nombreuse armée, de façon qu'il n'en échappa qu'une très-petite partie.

Les Gaulois étaient aussi prompts à se dé-

[1] Les peuples du Cotentin.

[2] Ceux d'Evreux.

courager dans les disgrâces qu'ardents à entreprendre les guerres. Ainsi cette défaite abattit totalement les peuples vaincus, et ils se soumirent à Sabinus.

P. Crassus ne réussit pas moins heureusement en Aquitaine. Il gagna une bataille, prit une ville importante, et força un camp. Je ne m'arrêterai point à raconter en détail ses exploits. Je remarquerai seulement que les ennemis qu'il vainquit firent une très-belle défense. Les Sotiates[1], qu'il attaqua les premiers, avaient eu grande part à la défaite de L. Manilius, proconsul de la Gaule narbonnaise du temps de la guerre de Sertorius. Fiers de cette victoire, ils se battirent contre Crassus avec beaucoup de courage; et, après avoir été vaincus, ils s'enfermèrent dans leur ville, où ils soutinrent le siége en braves gens. Ils firent preuve de valeur dans plusieurs sorties; et comme ils savaient parfaitement l'usage des mines, ils en poussèrent quelques-unes sous les ouvrages des assiégeants. Tout fut inutile; et il fallut qu'ils se rendissent à Crassus, qui les désarma.

La défaite des Sotiates et la prise de leur ville fut un avertissement aux autres peuples de l'Aquitaine de se réunir contre le vainqueur. Ils implorèrent même le secours des Espagnols leurs voisins, et firent venir, pour les commander, des élèves du grand Sertorius. Sous ces nouveaux chefs la guerre ne se fit point avec l'impétuosité et la fougue ordinaire aux barbares : ils évitèrent le combat; ils se tinrent dans un camp bien fortifié, voulant profiter de l'avantage qu'ils avaient de faire la guerre dans un pays ami et sur leurs terres, et ruiner par le temps, des ennemis qui tiraient leurs vivres de loin et avec beaucoup de peine. C'est ce qui obligea Crassus à livrer l'assaut à leur camp; et il aurait eu bien de la peine à le forcer, si les derrières de ce camp eussent été gardés avec soin. Mais ils étaient négligés; et Crassus qui en fut averti, y envoya sa cavalerie avec quatre cohortes de réserve. Ces troupes entrèrent dans le camp des ennemis sans résistance; et les Aquitains enveloppés par derrière, attaqués avec vigueur par devant, se trouvèrent hors d'état de se défendre, et furent taillés en pièces. De cinquante mille qu'ils étaient, à peine en resta-t-il la quatrième partie. Le fruit de cette victoire fut la soumission de toute l'Aquitaine, à la réserve de quelques peuples reculés et enfoncés dans les Pyrénées.

Ce fut là le dernier service que P. Crassus rendit à César. Il alla ensuite à Rome, y mena même un nombre considérable de soldats pour appuyer Pompée et Crassus dans la demande du consulat, et suivit son père dans la malheureuse expédition contre les Parthes.

Lorsque César eut terminé la guerre contre les Vénètes, la saison était déjà fort avancée. Néanmoins, comme les Morins[1] et les Ménapiens, peuples situés dans la partie septentrionale de la Gaule, après être entrés dans la ligue qui venait d'être dissipée et vaincue, n'avaient fait encore aucune démarche de soumission vers les Romains, César, qui croyait n'avoir rien fait tant qu'il lui restait quelque chose à faire[2], marcha contre eux pour achever pleinement sa victoire. Il y trouva plus de difficulté qu'il ne pensait. Ces peuples avaient compris, par l'exemple des autres, que nulle armée gauloise ne pouvait tenir la campagne contre les Romains; et comme leur pays était tout couvert de bois et de marais, ils s'y retirèrent avec tous leurs effets.

César arrive à l'entrée de ces bois, et commence à s'y fortifier un camp. Les Gaulois sortent sur les travailleurs; il s'engage un combat, dans lequel, se voyant pressés, ils gagnent leurs retraites. L'ardeur de la victoire porte les Romains à les y poursuivre : mais ils s'en trouvèrent mal; et dans ces routes embarrassées ils perdirent plusieurs de leurs plus braves soldats.

Nul obstacle n'arrêtait César. Il résolut d'a-

[1] Samson prétend que la ville des Sotiates était *Lectoure*. D'autres croient trouver un vestige du nom de cet ancien peuple dans le village de *Sos*, en *Estarac*.

[1] Les Morins habitaient le long de la mer, entre la Somme et l'Escaut. Les Ménapiens, du temps de César, occupaient les deux bords du Rhin, au-dessous de l'endroit où fut depuis bâtie la ville de Cologne.

[2] Nil actum credens dum quid superesset agendum.
(LUCAN. II, 657.)

battre ces immenses forêts; et des arbres qu'il coupait, il s'en faisait une espèce de rempart, les plaçant aux deux côtés de son armée pour en couvrir les flancs contre les incursions subites des barbares. Déjà il avait nettoyé un très-grand espace de terrain avec une diligence incroyable, et il était parvenu jusqu'au lieu où étaient les bestiaux et les bagages des ennemis; de sorte qu'ils avaient été obligés de s'enfoncer eux-mêmes dans des forêts plus épaisses et plus profondes. Mais les mauvais temps qui survinrent, les pluies continuelles, ne lui permirent plus de tenir son armée sous les toiles. Il fallut céder à la nécessité, et laisser sa victoire imparfaite; seulement il ravagea tout le pays, et brûla les hameaux et tous les édifices de ces malheureux peuples: après quoi il se retira, et distribua ses troupes en quartiers d'hiver sur les terres des Aulerques [1] et des autres nations récemment subjuguées.

§ II. La Gaule demeure tranquille par nécessité. Les Usipiens et les Tenctères, nations germaniques, passent le Rhin. César marche contre eux. Négociation commencée entre ces peuples et César, puis rompue par un combat, sans qu'il soit bien clair de quel côté en est la faute. Les Germains sont surpris par César, et entièrement défaits. César prend la résolution de passer le Rhin; ses motifs. Description du pont construit par César sur le Rhin. Ses exploits en Germanie se réduisent à peu de chose. Il forme le projet de passer dans la Grande-Bretagne: ses motifs. Il prépare toutes choses pour le trajet. Il part. Combat à la descente. Démarche de soumission de la part des barbares. La cavalerie de César ne peut aborder. Sa flotte est maltraitée par les hautes marées. Les barbares renouvellent la guerre. Usage qu'ils faisaient de leurs chariots dans les combats. Traité entre César et ces insulaires. César repasse en Gaule.

CN. POMPEIUS MAGNUS. II [2].
M. LICINIUS CRASSUS. II.

La Gaule ne donna pas beaucoup d'exercice à l'activité de César pendant l'année où Pompée et Crassus furent consuls pour la seconde fois. Attaquée successivement dans toutes ses parties, frappée coup sur coup de tant de violentes défaites, l'étonnement, l'effroi, et, plus que tout cela, l'impuissance, après les pertes qui l'avaient épuisée, la forcèrent de demeurer tranquille et soumise, au moins pour un temps. Deux nations germaniques vinrent, pour ainsi dire, la relayer, et présenter à César l'occasion d'éviter un repos qui lui eût été insupportable.

Les Usipiens et les Tenctères étaient voisins des Suèves [1], nation très-puissante, qui occupait une grande partie de la Germanie, et qui était composée de cent peuples ou cantons, de chacun desquels il sortait tous les ans mille hommes pour aller faire la guerre. Les Suèves étaient de très-méchants voisins. Ils pensaient que c'était une gloire pour eux d'être bornés par de vastes solitudes qui prouvassent qu'un grand nombre de peuples n'avaient pu soutenir leurs efforts. Les Tenctères et les Usipiens se trouvèrent dans le cas. Après avoir résisté aux Suèves pendant plusieurs années, ils furent chassés de leurs terres: ils se virent obligés d'errer çà et là, l'espace de trois ans, par différents pays de la Germanie, et enfin ils arrivèrent, pendant l'hiver de l'année où nous en sommes, aux bords du Rhin, à l'endroit qu'habitaient les Ménapiens, qui avaient des hameaux et des bourgades des deux côtés du fleuve.

A l'approche de cette nuée de Germains (car ce n'était pas une armée, c'étaient les deux nations qui marchaient en corps, hommes, femmes, enfants, au nombre de plus de quatre cent trente mille têtes), ceux des Ménapiens qui occupaient la rive droite du Rhin se retirèrent en-deçà, du côté de la Gaule, et disposèrent des troupes pour empêcher leurs ennemis de passer. Les Germains, n'ayant point de bateaux, et voyant le bord opposé gardé avec soin, usèrent de ruse. Ils firent courir le bruit qu'ils s'en retournaient dans leur pays, et réellement ils s'éloignèrent du fleuve de trois journées de marche. Les Ménapiens les crurent partis, et revinrent à

[1] Les Aulerques Eburovices sont ceux d'Evreux; les Aulerques Cénomans sont les Manceaux.
[2] An. R. 697; av. J. C. 55.

[1] Cæs. de Bello Gall. I, IV.

leurs hameaux; mais la cavalerie des Germains, ayant rebroussé chemin, et regagné le voisinage du fleuve en une seule nuit, vint surprendre les trop crédules Gaulois, les égorgea, s'empara de leurs bateaux, passa à l'autre bord avant que la partie des Ménapiens qui l'occupait fût instruite de ce qui venait d'arriver. Les vainqueurs demeurèrent maîtres du pays, et vécurent pendant tout l'hiver, des provisions qu'ils y avaient trouvées.

Dès que César eut appris le passage des Usipiens et des Tenctères, il craignit que les Gaulois n'appelassent ces nouveaux venus à leur secours, et que l'on ne vît renaître une guerre plus difficile et plus périlleuse que celle qu'il avait eu tant de peine à terminer. Il accuse ici nos Gaulois d'une incroyable légèreté. Il dit que, sur les grands chemins et dans les rues des villes, ils arrêtent les voyageurs, et surtout les marchands; qu'ils les questionnent au sujet des pays d'où ils viennent, et les forcent de leur répondre; et que, sur ces réponses, qui souvent ou n'ont pour fondement que des bruits incertains, ou sont dictées par l'envie de plaire, ils prennent leur parti par rapport aux affaires les plus importantes, sauf à s'en repentir bientôt lorsque l'événement leur a fait voir qu'on les a trompés. La connaissance qu'avait César de cette facilité des Gaulois à s'engager dans de nouvelles entreprises le détermina à venir plus tôt que de coutume, se mettre à la tête de son armée pour arrêter par sa présence les projets d'une révolte.

Il sut en arrivant que, selon qu'il l'avait soupçonné, quelques peuples gaulois avaient déja fait porter des paroles aux Usipiens et aux Tenctères, qui, en conséquence, avaient quitté les bords du Rhin, et s'étaient avancés sur les terres des Èburons [1] et des Condruses [2], clients de ceux de Trèves. En homme habile il feignit d'ignorer ce qu'il n'était pas temps de punir. Il appela auprès de sa personne les principaux chefs de la Gaule, leur parla avec bonté, et, leur ayant demandé de la cavalerie, il marcha contre les Germains.

[1] Ceux de Liége.

[2] Le Condros retient encore cet ancien nom.

Lorsqu'il fut à peu de journées d'eux, il vit venir à lui des ambassadeurs de leur part, qui lui tinrent un langage où, à travers des traits de fierté et de bravade dans le goût des barbares, il était aisé d'apercevoir quelque inquiétude et quelque crainte. Ils lui dirent « que ceux qui les envoyaient n'avaient nul « dessein d'entrer en guerre avec les Romains: « que, si on les attaquait, ils sauraient se « défendre, ayant appris de leurs pères à « ne demander jamais quartier: que cependant ils voulaient bien lui protester qu'ils « n'étaient entrés en Gaule que malgré eux, « et parce qu'ils avaient été chassés de leur « pays: que, si les Romains les voulaient « pour amis, les Usipiens et les Tenctères pouvaient ne leur pas être inutiles: qu'ils étaient « prêts, soit à accepter les terres que César « voudrait leur donner, ou à s'établir sur « celles qu'ils avaient conquises: qu'ils ne cédaient la gloire de la valeur qu'aux Suèves, « à qui les dieux immortels eux-mêmes ne « seraient pas capables de résister; mais qu'il « n'y avait aucun autre peuple au monde « qu'ils n'eussent pleine confiance de pouvoir « vaincre. »

César leur déclara nettement qu'ils n'avaient point de terres à espérer en-deçà du Rhin; mais il leur fit une proposition, qui fut de s'incorporer avec les Ubiens, peuple germain, et vexé comme eux par les Suèves. Ces Ubiens, qui habitaient alors sur la rive droite du Rhin, avaient imploré le secours de César; et il leur aurait procuré sans frais et sans peine un puissant renfort en leur joignant les Usipiens et les Tenctères. La proposition du général romain donna lieu à une négociation pendant laquelle il avançait toujours. Lorsqu'il n'était plus qu'à huit mille pas, il se livra un combat de cavalerie dans lequel huit cents Germains défirent et mirent en fuite cinq mille chevaux romains.

Parmi ceux qui périrent en cette occasion, César regretta particulièrement un illustre Aquitain, d'une très-haute naissance, qui avait été citoyen romain, comme il paraît par le nom de *Pison* qu'il portait. Ce brave homme, voyant son frère enveloppé par les ennemis, courut à lui, et le dégagea; mais lui-même, ayant eu son cheval blessé, il fut obligé de

mettre pied à terre, et, après s'être défendu longtemps et vaillamment, enfin, accablé par le nombre, il succomba et resta sur la place. Son frère qui s'était retiré, aperçut de loin ce qui se passait; et, ne pouvant survivre à un frère tendrement aimé et son libérateur, il revint à toute bride se jeter au milieu des ennemis, et se fit tuer pareillement.

Ce combat fut extrêmement important, par la circonstance d'avoir été donné dans un temps où il y avait une négociation ouverte entre César et les Germains. Par qui il fut engagé, et conséquemment sur qui doit tomber le reproche de perfidie, c'est un problème qui souffre de la difficulté. César en rejette la faute sur les barbares: mais à Rome bien des gens furent persuadés que c'était lui qui avait violé la foi de la négociation; et lorsqu'on lui décernait des honneurs dans le sénat pour les exploits de la campagne dont il s'agit actuellement [1], Caton opina pour le livrer aux Germains, afin qu'il portât seul la peine de son infidélité, et que la république n'en fût pas responsable envers les dieux et envers les hommes.

Il est difficile de se décider sur un point si obscur, et touchant lequel, d'une part, l'intérêt de César diminue le poids de son témoignage, et de l'autre la haine et la partialité peuvent avoir emporté Caton au delà des bornes. On sait que César n'était pas scrupuleux en fait de morale; mais ses procédés étaient francs et généreux, au moins à l'extérieur; et autant qu'il s'embarrassait peu d'avoir pour lui la vérité et la justice dans le fond, autant affectait-il toujours d'en garder les dehors. Il faut néanmoins avouer qu'ici les apparences ne sont pas pour lui. Il n'est pas vraisemblable que huit cents cavaliers se soient déterminés les premiers à en attaquer cinq mille, et une démarche des Germains qui semble prouver leur bonne foi, c'est que, le lendemain du combat, ils envoyèrent encore leurs députés à César pour lui faire des excuses et pour continuer la négociation.

César retint prisonniers ces députés; et il avait raison, s'il est vrai, comme il les en accuse, qu'ils venaient le tromper et l'amuser par de belles paroles, pendant que leurs nations faisaient contre les Romains des actes d'hostilités. En même temps, jugeant que les Germains ne craignaient point d'être attaqués, et ne se tenaient point sur leurs gardes pendant qu'ils envoyaient négocier avec lui, il fait sortir son armée du camp, et marche en ordre de bataille aux ennemis. Il avait rangé ses troupes sur trois lignes, laissant la cavalerie à la queue, à cause de l'effroi dont il ne la croyait pas encore bien revenue depuis sa défaite.

Il trouva les choses telles qu'il les avait prévues. Les Germains furent surpris, et n'eurent pas le temps nécessaire pour se mettre en défense. Les uns voulaient que l'on restât dans le camp, les autres que l'on sortît en plaine. Pendant ce trouble et cette confusion les Romains tombèrent sur eux, et ils en eurent bon marché. Ce ne fut pas un combat, ce fut une déroute. Après que quelques-uns des plus braves eurent tenté inutilement une légère résistance, tous prirent la fuite. Les femmes et les enfants, qui couvraient toute la campagne, furent massacrés par la cavalerie romaine. Les autres, poursuivis jusqu'au confluent de la Meuse et du Rhin, se précipitèrent dans ces rivières, et y périrent presque tous; en sorte que de cette multitude prodigieuse il ne s'en échappa que très-peu. Les Romains ne perdirent pas un seul homme, et n'eurent qu'un très-petit nombre de blessés.

Ce fut alors que César résolut de passer le Rhin. Il rapporte différents motifs qui l'y déterminèrent; mais on peut soupçonner qu'il supprime le véritable, qui n'était autre que le désir immodéré d'une gloire toute nouvelle, et l'envie de faire du bruit. Le Rhin et la Germanie étaient alors très-peu connus des Romains. C'était donc un honneur singulier et très-brillant d'être le premier qui passât ce grand fleuve, et de porter la terreur dans un pays barbare, avec lequel Rome jusqu'alors n'avait presque jamais eu aucun commerce.

Les raisons qu'allègue César ne sont pourtant pas destituées de toute solidité. La première, et, selon lui, la plus juste, c'est que, voyant les Germains se porter si facilement à passer le Rhin et à venir en Gaule, il était bien aise de leur faire comprendre qu'ils pouvaient craindre aussi de voir l'ennemi sur leurs

[1] Plut. Cæs.

terres. De plus la cavalerie des Usipiens et des Tenctères, qui ne s'était point trouvée à la bataille, parce que, plusieurs jours auparavant, on l'avait envoyée au delà de la Meuse pour piller le pays et enlever des fourrages, s'était retirée, après la victoire de César, au delà du Rhin, chez les Sicambres; et le vainqueur ayant demandé qu'on lui livrât ces fugitifs, les Sicambres avaient répondu que le Rhin bornait la domination romaine, et que, si les Romains prétendaient en interdire le passage aux nations germaniques, ils devaient subir la même loi, et ne s'arroger aucun droit ni aucune autorité au delà de ce fleuve. Enfin les Ubiens, toujours fatigués par les Suèves, priaient César de se montrer en Germanie, prétendant que cette seule démarche suffirait pour leur procurer à jamais la tranquillité. Ils offraient même des bateaux aux Romains pour le transport des légions.

César ne crut pas devoir accepter les offres des Ubiens. Il pensait qu'il n'y avait ni sûreté ni dignité pour lui et pour l'armée romaine à passer dans des bateaux. La construction d'un pont sur un fleuve si rapide, si large et si profond (car c'est au-dessous de l'endroit où est bâtie Cologne qu'il se préparait à le passer) était sans doute un ouvrage très-difficile; mais César, accoutumé à vaincre les obstacles, tenta l'entreprise et réussit.

J'insérerai ici la description qu'il a donnée de ce pont, y ajoutant seulement quelques circonstances qu'il a laissé à suppléer, mais qui m'ont paru des éclaircissements nécessaires. Si je me trompe en quelque chose, j'espère qu'on le pardonnera à un écrivain obligé par la nécessité de son sujet de parler de matières infiniment éloignées de sa profession, et d'ailleurs très-résolu de se corriger si les maîtres de l'art daignent lui montrer son erreur.

On joignait ensemble des pieux deux à deux, à la distance de deux pieds l'un de l'autre, de la grosseur d'un pied et demi chacun, et d'une longueur proportionnée à la hauteur de la rivière; et après les avoir un peu aiguisés par le bout, et peut-être armés de fer, ou les descendait avec des machines dans l'eau, puis on les enfonçait à coups de mouton, non pas perpendiculairement, mais inclinés suivant la direction du fleuve. Vis-à-vis de ces deux pieux et au-dessous, à la distance de quarante pieds, on en enfonçait pareillement deux autres qui regardaient les premiers, et étaient inclinés en un sens contraire au courant du fleuve. Ces deux pilotis, composés chacun de deux pieux, étaient tenus en état par une grosse poutre étendue de l'un à l'autre, et qui, étant de deux pieds d'épaisseur, remplissait exactement l'intervalle des deux pieux, et avait pour appui la pièce de bois qui les joignait. Les têtes de cette poutre étaient assujetties et liées de chaque côté au pilotis par de grosses chevilles ou boulons, l'un en dedans, l'autre en dehors; en sorte que les deux pilotis ne pouvant se rapprocher, et les deux boulons qui liaient la poutre à chaque pilotis se résistant mutuellement, la construction était si ferme, que, par les lois de la nature, plus le fleuve devenait rapide, plus l'ouvrage acquérait de solidité. Voilà ce que je trouve de plus difficile à concevoir dans cette description. J'avoue même que rien de ce que j'ai pu imaginer ne me satisfait pleinement. Ainsi je laisse ce problème à résoudre à de plus habiles que moi. Outre la difficulté de la chose en elle-même, il semble de plus qu'il y ait contradiction entre ce que dit ici César et la précaution dont il sera parlé plus bas, d'établir des arcs-boutants pour soutenir le pont contre la violence du fleuve. Cette précaution paraîtrait superflue, si la rapidité du fleuve ne fait qu'augmenter la solidité de l'ouvrage. Après ce premier rang on en établissait un autre à quelque distance; puis sur les poutres, qui étaient couchées de long suivant le fil de l'eau, on mettait en travers des perches, des claies, et sans doute de la terre et du gazon pour former un plancher solide et continu. Au dessous du pont[1] on avait enfoncé d'autres pieux en forme d'arcs-boutants, qui soutenaient le pont contre la violence du fleuve;

[1] Le texte porte, *vers la partie inférieure du fleuve*; expression vague, et qui peut donner lieu à une interprétation différente de celle que j'ai suivie. On pourrait concevoir les pieux dont il est question, comme placés avant le dernier rang des pilotis, et les soutenant du côté où ils étaient inclinés; de sorte qu'ils leur servissent comme d'avant-mur pour amortir la fougue du fleuve

et au-dessus, à quelque distance, il y en avait d'autres pour lui servir de défense ; afin que, si les barbares lâchaient des troncs d'arbres ou des bateaux pour renverser l'ouvrage, cette palissade en amortît l'effet, et empêchât qu'ils n'endommageassent le pont.

La diligence avec laquelle fut exécuté un si grand ouvrage n'est pas moins digne d'admiration que l'ouvrage même. Il fut achevé en dix jours, à compter de celui où l'on avait commencé à apporter les bois sur le bord du fleuve. César, ayant laissé un corps de troupes considérable à la tête du pont de chaque côté entra sur les terres des Sicambres.

Ses exploits en Germanie se réduisirent à assez peu de chose. Il y reçut les députés de quelques peuples qui lui demandaient la paix et son amitié, qu'il leur accorda en exigeant d'eux des otages. Les Sicambres s'étaient retirés dans des déserts et des forêts : il ravagea leur pays, brûla les édifices, et coupa les blés. Les Suèves en avaient fait autant que les Sicambres, avec cette différence qu'après avoir mis en sûreté leurs femmes, leurs enfants, et tout ce qu'ils possédaient, ils avaient rassemblé au cœur du pays tout ce qui faisait la force de la nation, c'est-à-dire ceux qui étaient en état de porter les armes; et là ils attendaient l'armée romaine, en résolution de la bien recevoir. César ne jugea pas à propos d'aller les attaquer. Il prétendit avoir rempli toutes les différentes vues qu'il s'était proposées en passant le Rhin, puisqu'il avait répandu dans la Germanie la terreur de son nom, s'était vengé des Sicambres, et avait délivré les Ubiens de l'oppression des Suèves. Ainsi il ne demeura que dix-huit jours au delà du fleuve, après lesquels il le repassa, et rompit son pont, remportant de son entreprise la gloire assez frivole d'avoir fait ce que nul Romain avant lui n'avait tenté.

Son goût pour les choses d'éclat lui inspira tout de suite un autre projet du même genre que le précédent, et aussi peu utile. Ce fut de passer dans la Grande-Bretagne, et de porter la guerre dans un nouveau monde : car c'était sur ce pied que l'on regardait alors la Grande-Bretagne, si peu connue dans ces temps-là, que plusieurs doutaient encore si elle était une île, et que, selon Tacite, on n'en fut bien assuré que plus de cent ans après, lorsqu'une flotte romaine, par les ordres d'Agricola, en eut fait le tour. César néanmoins en parle partout comme d'une île; et tel est aussi le langage et le sentiment de Strabon, habile et judicieux géographe, qui écrivait au commencement du règne de Tibère.

César colore l'ambition qui le menait dans la Grande-Bretagne du prétexte de la justice et de l'utilité. Il dit que les Bretons avaient presque toujours envoyé du secours aux Gaulois dans leurs guerres contre les Romains; et il ajoute qu'il devait lui être tout à fait avantageux de connaître les ports et les côtes de cette île, les mœurs des habitants, et leur manière de combattre. Or, c'est à quoi il ne pouvait parvenir qu'en y passant lui-même : car les Gaulois n'en avaient que des connaissances fort confuses, parce qu'il n'y avait que leurs marchands qui en fissent le voyage; encore ne pénétraient-ils jamais dans le pays : en sorte qu'ils n'avaient d'idée précisément que des ports où ils faisaient le commerce. Je ne sais de quelle utilité pouvait être à César la connaissance qu'il souhaitait acquérir de tout ce qui regardait la Grande-Bretagne, à moins qu'il ne roulât dans son esprit le dessein d'en faire quelque jour la conquête : mais les Gaulois ne lui en laissèrent pas le loisir.

A ces motifs Suétone en joint un bien futile, savoir, la passion pour les perles que produit l'Océan britannique [1]. Le luxe insensé de César peut autoriser ce soupçon. En tout cas il fut bien trompé dans son attente. Ces perles sont ternes et sombres, et n'approchent point de cette belle eau qui fait le prix de celles d'Orient.

La saison était déjà fort avancée lorsque César forma le projet dont nous parlons. C'était un nouvel aiguillon ajouté à son activité naturelle. Il vint donc en toute diligence dans le pays des Morins, d'où il savait que le trajet est le plus court pour passer dans la Grande-Bretagne : il rassembla le plus de vaisseaux qu'il lui fut possible des pays voisins, et manda la flotte qu'il avait fait construire l'année précédente pour la guerre contre les Vénètes. Comme il n'avait pas moins de prévoyance que

[1] Suet. Cæs. 47.

de vivacité et d'ardeur, il tâcha de s'instruire de tout ce qu'il lui était important de connaître touchant le pays où il se préparait à entrer; et, peu satisfait des éclaircissements qu'il put tirer des Gaulois, il envoya un officier romain, nommé C. Volusénus, avec un vaisseau de guerre, pour visiter les côtes de la Grande-Bretagne, et venir ensuite lui faire son rapport de tout ce qu'il aurait vu et remarqué. Volusénus fut cinq jours en mer; et, n'ayant osé descendre en aucun endroit, il ne put rendre compte que des dehors et des approches de l'île.

Cependant le bruit du dessein de César s'était répandu dans la Grande-Bretagne et y avait jeté l'alarme. Plusieurs peuples lui envoyèrent des députés pour lui faire leurs soumissions, et pour offrir de lui donner des otages. César crut devoir profiter de ces favorables dispositions : il répondit gracieusement aux députés des barbares, et les renvoya dans leur pays en les faisant accompagner de Comius, Artésien, qu'il avait fait roi de sa nation, et en qui il avait alors beaucoup de confiance. Comius, dont le nom était connu et considéré dans la Grande-Bretagne, avait ordre de parcourir différents peuples, de les exhorter à reconnaître l'empire romain, et d'annoncer la prochaine arrivée de César.

Le soin d'assembler sa flotte retint quelque temps César dans le pays des Morins. Sa présence n'y fut pas inutile. Cette nation avait toujours jusque-là refusé opiniâtrément de se soumettre. Alors la plus grande partie des cantons qui la composaient vinrent par députés lui demander pardon pour le passé, et lui déclarer qu'ils obéiraient à tout ce qu'il leur ordonnerait à l'avenir. Rien ne pouvait lui arriver plus à propos. Charmé de ne point laisser de sujet d'inquiétude derrière lui pendant qu'il serait dans la Grande-Bretagne, il reçut les soumissions des Morins, et se contenta d'exiger d'eux beaucoup d'otages.

La flotte de César consistait en vaisseaux longs, comme il les appelle, c'est-à-dire galères armées en guerre, et en vaisseaux de charge qui allaient à la voile. Il embarqua sur quatre-vingts vaisseaux de charge deux légions. Il ne nous dit point quel nombre de troupes montait les galères, qu'il distribua en escadres sous le commandement du questeur et de ses lieutenants généraux. Il destina au transport de la cavalerie dix-huit vaisseaux de charge, qui étaient retenus par le vent dans un port situé à huit mille pas au-dessus de celui d'où il partait lui-même. Il ne nomme ici ni l'un ni l'autre de ces deux ports. Mais si celui d'où il partait cette année est le port Itius [1], où il s'embarqua l'année suivante pour faire le même trajet, il paraît que le port inférieur est Wissan, et le supérieur Calais. En s'embarquant, il laissa un lieutenant général avec des troupes pour garder le port, et il envoya le reste de son armée sous les ordres de deux autres lieutenants généraux, Titurius Sabinus et Aurunculéius Cotta, dans les cantons des Morins qui n'étaient pas encore soumis, et sur les terres des Ménapiens.

Tous les arrangements étant pris, César profita d'un vent favorable pour sortir du port. Il partit sur le minuit, et envoya sa cavalerie s'embarquer à l'autre port, avec ordre de le suivre incessamment. Mais il fut mal obéi en cette partie. Pour lui, voguant à la tête de sa flotte, il commença à voir terre vers la quatrième heure du jour. Le rivage qu'il découvrait n'était pas propre pour une descente. Il était dominé par des dunes, de dessus lesquelles on pouvait lancer des traits jusqu'au bord de l'eau, et toutes ces dunes étaient couvertes des troupes des barbares. Il fit donc jeter l'ancre, attendant que tous ses vaisseaux l'eussent joint. A la neuvième heure, aidé en même temps du vent et de la marée, il avança encore huit mille pas, et trouva un rivage aisé et uni, où il résolut de descendre.

Les barbares n'avaient point perdu de vue la flotte romaine ; et, ayant fait prendre les devants à leur cavalerie et à leurs chariots (car l'usage des chariots dans les combats subsistait parmi eux), ils menèrent leur infanterie avec assez de diligence pour être à temps de s'opposer avec toutes leurs forces au débarquement. Les vaisseaux romains prenaient trop d'eau pour pouvoir approcher du rivage ;

[1] La chose en soi est vraisemblable, et Strabon ne permet pas d'en douter. (Liv. IV, page 199.)

en sorte qu'il fallait que les soldats se jetassent à la mer. On conçoit comment des troupes pesamment armées, accoutumées à combattre sur un terrain ferme et solide, et qui n'étaient point au fait des endroits où l'eau se trouvait plus ou moins profonde, avaient de désavantage contre des barbares agiles et dispos, que rien n'embarrassait, et qui connaissaient parfaitement les lieux.

Le courage commençait à manquer aux Romains. Celui qui portait l'aigle de la dixième légion les ranima. Comme il voyait que ses camarades n'osaient se jeter à l'eau, dont la profondeur les effrayait : *Suivez-moi*, leur cria-t-il, *si vous ne voulez que cette aigle tombe au pouvoir des barbares*. En disant ces mots, il s'élance le premier hors du vaisseau. La crainte de l'ignominie vainquit celle du péril, et tous les autres le suivirent. En même temps César remplissait de soldats les esquifs et les frégates légères, pour aller au secours de ceux qui combattaient dans l'eau; et de plus, ce qui contribua principalement au succès de la descente, c'est qu'il fit faire aux galères nn mouvement pour prendre en flanc les ennemis, et lancer sur eux une grêle de traits avec les machines usitées chez les Romains, mais absolument inconnues de ces insulaires; en sorte qu'outre le monde qu'ils perdaient, l'aspect seul de ces étranges machines les frappait d'un horrible effroi. Enfin, après bien des peines et des périls, les Romains parvinrent au rivage; et, dès qu'ils eureut pris terre, ils poussèrent si vigoureusement les barbares, qu'ils les dissipèrent absolument. Mais, comme la cavalerie de César n'était point arrivée, il ne fut pas possible de les poursuivre.

Des barbares se découragent aisément. Ainsi, ces mêmes peuples qui venaient de s'opposer avec tant de vigueur à la descente de l'armée romaine, n'ayant pu y réussir, envoyèrent à César des députés qui avaient charge de lui faire toutes sortes de protestations de soumission et d'obéissance. Ils lui rendirent aussi Comius, roi des Artésiens, qu'ils avaient retenu prisonnier. César les écouta avec douceur, et leur demanda des otages. Tout paraissait s'acheminer à la paix et à un bon accord. Mais c'était la crainte seule qui guidait ces barbares; et, l'occasion s'étant présentée de revenir contre leurs engagements et de renouveler la guerre, ils ne la manquèrent pas.

Le quatrième jour depuis l'arrivée de César dans la Grande-Bretagne, on aperçut du camp les dix-huit vaisseaux de charge qui amenaient la cavalerie. Mais dans le moment il s'éleva une funeste tempête qui en dispersa une partie dans la Manche, où ils coururent un très-grand danger, et se trouvèrent heureux de pouvoir regagner la terre ferme.

La nuit même de ce jour c'était pleine lune, et l'on approchait de l'équinoxe. Le concours de ces deux circonstances produit les plus hautes marées. César ne le savait pas, et il n'avait pris aucune précaution contre un danger qu'il ignorait. Ainsi et ses galères, qui étaient à sec sur le rivage, et ses vaisseaux de transport, qui étaient à l'ancre, furent soulevés, battus, fracassés par le flot, sans qu'il fût possible d'apporter remède à un si grand mal. Cet accident jeta César dans un extrême embarras. Le retour devenait comme impossible, puisqu'il n'avait point d'autres vaisseaux que ceux qui venaient d'être si fort maltraités, et qu'il manquait de toutes les choses nécessaires pour le radoub. D'ailleurs, ayant compté hiverner en Gaule, il n'avait apporté ni bagages, ni provisions suffisantes de blé.

Les barbares, voyant leurs ennemis sans vaisseaux, sans vivres, sans cavalerie, conçurent l'espérance de les exterminer, et de faire passer pour jamais aux Romains l'envie d'entrer dans leur île. D'ailleurs ils jugeaient du petit nombre de troupes de César par le peu d'espace qu'occupait son camp : et quoique cette marque ne fût pas absolument sûre, parce que l'armée romaine, comme je l'ai dit, n'avait point de bagages, ils ne se trompaient que du plus au moins, et ils avaient réellement une grande supériorité par leur multitude. Ils commencèrent donc à se liguer de nouveau, à se rassembler secrètement en corps de troupes, cachant leur jeu, ne se déclarant point ouvertement, et attendant le moment favorable pour surprendre les Romains et tomber sur eux avec avantage.

Mais César n'était pas un ennemi aisé à surprendre. La situation où il était lui faisait deviner ce que devaient penser et faire des barba-

res: et comme ils avaient cessé de lui envoyer des otages, la preuve de leur révolte devenait complète. Ainsi il se préparait à tout événement. Il envoyait tous les jours couper les blés dans les campagnes, et il en faisait des amas dans son camp. Il sacrifia les vaisseaux les plus blessés, et en prit les bois et les fers pour radouber ceux qui l'étaient moins, faisant venir de la terre ferme les autres matières et les instruments nécessaires pour ce travail. Par ce moyen il en fut quitte pour la perte de douze vaisseaux, et il mit tout le reste en état de tenir la mer.

Cependant les barbares trouvèrent l'occasion qu'ils cherchaient. Ils avaient remarqué que, toute la campagne des environs ayant été moissonnée, il ne restait plus qu'un seul endroit où les Romains pussent venir couper des blés. Ils se postèrent dans le voisinage, embusqués dans une forêt; et César, comme ils l'avaient prévu, ayant envoyé la septième légion dans le quartier qu'ils environnaient, pendant que les soldats romains se répandent dans la plaine, et que, la faucille à la main au lieu de l'épée, ils ne pensent qu'à scier les blés, les barbares sortent brusquement de leur bois, attaquent les fourrageurs, en tuent quelques-uns, et portent le trouble et la confusion parmi les autres. Ils entreprennent même de les envelopper, en étendant autour d'eux leurs chariots de guerre. Voici quelle était leur façon de se servir de ces chariots dans les combats.

Ils commençaient par les pousser avec impétuosité tout à travers les rangs des ennemis; et lorsqu'ils avaient pénétré dans les intervalles, ils sautaient à terre et combattaient à pied. Pendant ce temps, les écuyers s'écartaient un peu, mais toujours à portée de recueillir leurs maîtres, s'ils se trouvaient trop pressés. Il paraît que César ne méprise pas cette manière de combattre, qui réunissait, dit-il, la légèreté du cavalier et la stabilité du fantassin. Du reste, ils étaient d'une adresse et d'une agilité surprenantes, accoutumés par un long usage, soit à arrêter sur un chemin en pente leurs chevaux courant à bride abattue, soit à tourner court lorsque l'espace leur manquait. On les voyait quelquefois sortir de leur chariot, se glisser le long du timon, et venir se poster sur le joug; puis en un instant ils regagnaient le chariot, et reparaissaient à leur place.

La légion romaine, ainsi assaillie, ne pouvait se sauver, s'il ne lui fût venu du secours. Heureusement les gardes avancées du camp remarquèrent, du côté où on savait qu'elle était allée, un nuage de poussière. Ils en avertirent César, qui ne perdit pas un moment. Il prend avec lui sur-le-champ les deux cohortes qui étaient de garde, et, après avoir ordonné à deux autres de les remplacer, et à tout le reste des troupes de s'armer en diligence et de le suivre, il marche vers l'endroit où se donnait le combat. Il trouva ses gens en mauvais ordre et fort embarrassés à se défendre. Sa présence rétablit toutes choses, arrêta la fougue des ennemis, ranima le courage des Romains. Il ne jugea pas à propos néanmoins de pousser les barbares, et il se contenta de ramener ses légions dans son camp.

Les insulaires eurent la hardiesse de venir l'y attaquer au bout de quelques jours, pendant lesquels ils avaient encore fortifié et grossi leurs troupes. César, qui n'avait point de cavalerie, vit bien qu'il ne pouvait remporter sur eux d'avantage tout à fait décisif. Cependant, ne voulant pas refuser le combat, il tâcha de s'aider de trente cavaliers que l'Artésien Comius avait amenés avec lui, et il sortit de ses retranchements pour livrer la bataille. L'événement fut tel qu'il l'avait prévu. Les ennemis prirent la fuite, mais avec très-peu de perte; seulement les Romains firent le dégât dans les environs et brûlèrent quelques bourgades.

Il n'en fallut pas davantage pour déterminer les barbares à renouer la négociation qu'ils avaient rompue. Dès le jour même César vit arriver des députés qui venaient lui demander la paix; c'était tout ce qu'il souhaitait. Il craignait l'approche de l'équinoxe, temps où la mer devient orageuse; et ses vaisseaux n'étaient pas en état de résister à une tempête. Il saisit donc l'occasion de se retirer avec honneur, en ordonnant qu'on lui fournît un nombre d'otages double de celui qui avait été stipulé la première fois, et qu'on les lui amenât en Gaule. Les insulaires conçurent qu'ils seraient les maîtres de l'exécution d'un pareil traité; ils promirent tout pour renvoyer hors de leur île ces incommodes étrangers, qui, de

leur côté, étaient fort empressés d'en sortir. Aussitôt après le traité conclu, César, au premier beau temps, appareilla, et repassa en Gaule.

Quelques cantons des Morins et les Ménapiens persistaient toujours dans leur obstination, et refusaient de reconnaître les Romains pour maîtres. César les fit attaquer par ses lieutenants, qui ne purent encore achever de les soumettre. Il établit tous ses quartiers d'hiver dans le pays des Belges, et y reçut des otages de deux des peuples avec lesquels il avait fait la guerre dans la Grande-Bretagne. Tous les autres ne tinrent compte de leurs engagements: et voilà tout le fruit que tira César d'une expédition qui peut passer pour hasardeuse[1], et où il avait risqué beaucoup plus qu'il ne pouvait gagner; car toute cette île était alors très-pauvre, sans or ni argent, et le butin qu'il était permis d'en espérer se réduisait à des prisonniers grossiers et brutaux. Pour un si petit objet, il s'était exposé, comme nous l'avons vu, à des dangers aussi grands qu'il en ait jamais courus dans sa vie. Il faisait cependant sonner fort haut les avantages qu'il avait remportés dans un pays et sur des peuples dont l'existence était à peine connue avant lui; et le bruit en fut si grand dans Rome, qu'on y décerna encore en son honneur des actions de grâces aux dieux pendant vingt jours.

§ III. — César se prépare a retourner dans la Grande-Bretagne. Avant que de faire le trajet il réduit ceux de Trèves, qui méditaient une révolte. Il emmène avec lui toute la haute noblesse de la Gaule. Dumnorix, refusant de partir, est tué. Passage et exploits de César dans la Grande-Bretagne. Il accorde la paix aux peuples vaincus, et repasse en Gaule. Il la trouve tranquille en apparence, et distribue ses légions en quartiers. Tasgétius, roi des Carnutes, ami des Romains, tué. Ambiorix, roi des Éburons, joignant la perfidie a la force ouverte, détruit entièrement une légion romaine, et cinq cohortes, qui avaient été envoyées en quartiers d'hiver sur ses terres. Ambiorix, vainqueur, soulève les Aduatiques et les Nerviens, qui viennent attaquer Q. Cicéron. Résistance vigoureuse des Romains. Exemple singulier d'émulation, de bravoure entre deux centurions romains. César vient au secours de Cicéron avec une activité digne d'admiration. Les Gaulois, au nombre de soixante mille, sont vaincus et mis en fuite par César, qui n'avait avec lui que sept mille hommes. Douleur et deuil de César pour la perte de sa légion exterminée par Ambiorix. Il passe l'hiver dans la Gaule, qui tout entière était en mouvement. Indutiomarus, roi de Trèves, est tué dans un combat contre Labiénus.

[1] Cic. ad Fam. VII, 7; et ad Att. IV, 16.

L. DOMITIUS AHENOBARBUS[1].
AP. CLAUDIUS PULCHER.

César ne comptait que pour un essai ce qu'il avait fait dans la Grande-Bretagne. Ce n'était pas de quoi le satisfaire que des avantages médiocres et un traité demeuré sans exécution[2]. Il résolut donc d'y retourner avec de plus grandes forces; et, en partant pour l'Italie, il chargea ses lieutenants de lui construire pendant son absence le plus grand nombre qu'il serait possible de barques et de petits bâtiments de transport, leur prescrivant même la forme qu'il jugeait la plus convenable pour la navigation sur ces mers.

Son hiver ne fut pas oisif. Il le passa, partie à tenir les grands jours dans la Gaule cisalpine, partie à aller se montrer en Illyrie, où sa présence était nécessaire pour réprimer les courses des Pirustes. C'était un peuple illyrien qui avait fatigué par des hostilités et par des ravages la province romaine, c'est-à-dire la partie de l'Illyrie qui reconnaissait les Romains. Il n'en coûta à César que de paraître dans le pays pour obliger ces barbares à lui donner des otages et à réparer les dommages qu'ils avaient causés.

Quand il revint en Gaule il trouva bien de l'ouvrage fait. On avait radoubé les vieux bâtiments; on avait construit à neuf vingt-huit vaisseaux longs, et environ six cents barques de transport. Il ordonna que toute cette flotte se rendît au port Itius; et pour lui, comme il paraissait que ceux de Trèves méditaient une rébellion, et que l'on disait même qu'ils

[1] An. R. 698; av. J. C. 54.
[2] Cæs. de Bello Gall. v.

sollicitaient les Germains à passer le Rhin pour venir à leur appui, il se transporta de ce côté avec quatre légions et huit cents chevaux, voulant pacifier la Gaule avant que de s'engager dans l'entreprise de la Grande-Bretagne.

Ceux de Trèves formaient une nation puissante, surtout en cavalerie; mais il y avait de la division parmi eux. Deux rivaux, Cingétorix et Indutiomarus, se disputaient le premier rang et la principale autorité. Cingétorix, qui se trouvait apparemment le plus faible, vint se jeter entre les bras de César, l'assurant de son attachement et de celui de tout son parti pour les Romains. Indutiomarus, au contraire, assemblait des troupes; et, après avoir retiré les femmes et les enfants dans le fond de la forêt d'Ardenne, il se préparait à soutenir la guerre. Mais, comme il vit que plusieurs de ceux sur lesquels il avait le plus compté, effrayés par les armes de César, ou gagnés par les sollicitations de Cingétorix, se détachaient de lui, il craignit d'être abandonné, et prit enfin, quoique de mauvaise grâce, le parti de la soumission. César, qui ne voulait pas s'arrêter dans ce pays, feignit de recevoir ses excuses, et lui accorda la paix, mais en exigeant de lui deux cents otages, et entre autres son propre fils. Indutiomarus, déjà peu content, fut encore extrêmement piqué des caresses que César faisait à Cingétorix, et du soin qu'il prenait de lui concilier les esprits des principaux do la nation; et il se retira, le dépit dans le cœur, et avec le dessein de renouveler la guerre à la première occasion.

César, qui le croyait hors d'état de pouvoir lui nuire, au moins de quelque temps, s'en revint au port Itius, où s'étaient rendus par ses ordres quatre mille cavaliers gaulois et toute la haute noblesse de la nation. Son plan était d'emmener avec lui ces seigneurs du premier rang pour lui tenir lieu d'otages, et de n'en laisser dans la Gaule qu'un très-petit nombre, de la fidélité desquels il se croyait assuré. Dumnorix, Eduen, dont nous avons beaucoup parlé ailleurs, devait être du voyage. César s'en défiait beaucoup, comme d'un homme qui avait et le génie et le pouvoir et la volonté de briller. L'Eduen se défendait de le suivre, alléguant de mauvais prétextes: qu'il craignait la mer, que des motifs de religion l'obligeaient de rester dans le pays. Lorsqu'il vit que ses raisons n'opéraient rien, il se mit à cabaler parmi la noblesse gauloise, disant que le dessein de César était de les tuer tous; et que, comme il n'osait exécuter ce projet en Gaule, il les faisait passer en terre étrangère pour être en liberté de les sacrifier à sa cruelle politique.

Quelque criminelle que dût paraître cette conduite à César, il ménageait toujours Dumnorix, ou plutôt la nation des Eduens, pour laquelle il avait beaucoup d'égards, et qu'il craignait d'offenser en répandant le sang de celui qui en était comme le chef, très-résolu néanmoins à ne se point relâcher, et à préférer à toute autre considération les intérêts de sa république et la tranquillité des Gaules. Pendant vingt-cinq jours que le vent de nord-ouest le retint au port, il se contenta d'employer auprès de Dumnorix les voies d'exhortation et de persuasion, le faisant veiller en même temps par des gens sûrs qui lui rendaient compte de toutes ses démarches. Enfin le temps étant devenu favorable, César ordonna l'embarquement: on sait quel est l'embarras et la multitude des soins qui occupent les esprits en pareille occasion. Dumnorix profita de ce moment, et se retira avec la cavalerie éduenne. Dès que César en fut averti, il suspendit son départ; et, toute affaire cessante, il détacha à la poursuite du fugitif uno grande partie de sa cavalerie, avec ordre de le ramener s'il consentait à obéir, ou de le tuer s'il voulait faire résistance. Dumnorix prit, malheureusement pour lui, ce dernier parti. Il prétendit que, étant libre, et d'une nation qui jouissait des droits de la liberté, on no pouvait pas le faire marcher malgré lui. Les gens de César exécutèrent leurs ordres: Dumnorix fut tué; et la cavalerie éduenne, ayant perdu son chef, revint sans difficulté au camp de César.

Ce général, libre de tout autre soin, ne songea plus qu'à partir. Il laissa Labiénus en terre ferme à la garde des ports et de la côte des Morins, avec trois légions et deux mille chevaux. Il embarqua sur sa flotte pareil nombre de cavalerie et cinq légions; et, étant parti vers le coucher du soleil, il fut

retardé par quelques contre-temps, de façon qu'il n'arriva à la vue de la Grande-Bretagne que le lendemain à midi. Il loue dans le trajet la vigueur de ses soldats, qui, dans leurs barques de transports, faisaient la fonction de rameurs avec tant d'activité et de force, qu'ils égalèrent la vitesse des vaisseaux qui allaient à la voile.

César aborda au même endroit où il avait débarqué l'année d'auparavant, et il fut étonné de ne trouver personne qui s'opposât à la descente. Le nombre de ses vaisseaux, qui passait huit cents, avait fait peur aux insulaires, et ils s'étaient retirés sur les hauteurs.

Après le débarquement, qui se fit sans peine ni danger, le premier soin de César fut de se fortifier un camp, dans lequel il laissa dix cohortes et trois cents chevaux sous le commandement d'un officier général, et avec le reste de son armée il avança dans les terres et marcha aux ennemis. Mais à peine les avait-il tâtés par une légère escarmouche, qu'il reçut nouvelle que ses vaisseaux, qui étaient à la rade, avaient été battus d'une violente tempête et considérablement endommagés. Il revint aussitôt à la mer, et résolut, pour éviter un semblable inconvénient, de faire tirer tous ses bâtiments à sec, et de les enfermer dans une même enceinte de retranchements avec son camp. C'était un grand travail. Mais ses soldats s'y portaient avec tant de courage, qu'ils le poussèrent nuit et jour également sans interruption; et l'ouvrage ayant été fini en dix jours, César, après avoir donné ses ordres pour le radoub des vaisseaux, retourna contre les barbares.

Leurs forces s'étaient accrues pendant son absence. Plusieurs peuples avaient fait entre eux une ligue, et reconnaissaient pour généralissime Cassivellaunus, qui régnait au delà de la Tamise, et qui, avant l'arrivée de César, était en guerre avec ses voisins. Mais la crainte de l'ennemi commun avait fait cesser les animosités particulières. Il y eut divers combats, dans lesquels les chariots des insulaires incommodaient beaucoup la cavalerie de César. Cependant, comme, après tout, les Romains étaient supérieurs, et qu'ils allaient toujours en avant, Cassivellaunus se retira derrière la Tamise pour en défendre le passage.

Il n'y avait qu'un seul endroit où il fût possible, et même avec bien de la peine, de la passer à gué. Les barbares avaient augmenté la difficulté en hérissant le bord qu'ils occupaient d'une palissade de pieux aigus; et ils en avaient planté aussi dans le lit du fleuve, qui demeuraient cachés et ensevelis sous les eaux. César, instruit de tout par les prisonniers et les déserteurs, entreprit néanmoins de traverser une rivière si bien défendue. Ses soldats secondèrent son ardeur; et, quoiqu'ils n'eussent que la tête hors de l'eau, ils allèrent à l'ennemi avec tant de vigueur et d'audace, que les barbares ne purent soutenir leur choc, et, prenant la fuite, se dissipèrent comme une nuée de timides oiseaux.

Cassivellaunus résolut alors d'éviter toute action générale; et, ayant séparé son armée, il ne se réserva que quatre mille chariots de guerre, avec lesquels il épiait le moment de tomber sur ceux qui s'écartaient; ou bien, après avoir attiré les Romains dans quelque lieu désavantageux par l'espérance d'un butin qu'il leur présentait, il sortait de son embuscade, et les mettait en désordre par une attaque imprévue. Ces surprises lui réussissaient si heureusement, que César fut obligé d'ordonner à sa cavalerie de ne s'éloigner jamais à une distance où elle ne pût pas être soutenue des légions; et il ne faisait le dégât dans le pays qu'à proportion du chemin que pouvait faire son infanterie.

Cependant quelques peuples de ces cantons se soumirent à César. Les Trinobantes furent les premiers[1]. Leur roi Imanuentius avait été tué par Cassivellaunus; et Mandubratius, fils de ce malheureux prince, était dans l'armée de César, auprès duquel il était venu jusqu'en Gaule chercher une retraite et un appui. Dès lors les Gaules étaient l'asile des rois de la Grande-Bretagne dépossédés et persécutés. Les Trinobantes avaient conservé de l'attachement pour Mandubratius, et ils prièrent César de le leur renvoyer pour les gouverner. Ils obtinrent l'effet de leur demande;

[1] Ils habitaient sur la rive gauche et au nord de la Tamise, aux environs de Londres.

et, moyennant quarante otages et des blés qu'ils fournirent aux Romains, leur paya fut épargné, et même protégé par César. Cinq autres nations du voisinage, voyant que les Trinobantes se trouvaient si bien du parti qu'ils avaient pris, les imitèrent; et le général romain, ayant su de ces nouveaux amis que la ville de Cassivellaunus n'était pas loin, il résolut de l'y aller attaquer.

Cette ville n'était rien moins que ce que nous appelons de ce nom. Les habitants de la Grande-Bretagne nommaient ville une portion de forêt défendue d'un fossé et d'un rempart, où ils se retiraient avec leurs troupeaux pour se mettre à couvert des courses de leurs ennemis. Quoique la place de Cassivellaunus fût très-bien fortifiée et par la nature et par l'art, elle ne fit aucune résistance. César, y ayant fait donner l'assaut par deux endroits en même temps, les barbares se jetèrent dehors par le côté qui n'était point attaqué, et laissèrent leurs bestiaux, qui faisaient toutes leurs richesses, au pouvoir du vainqueur.

Cassivellaunus ne tint pas encore ses affaires pour désespérées; et, voulant faire une dernière tentative, il envoya ordre à quatre petits princes qui occupaient le pays de Kent, de tâcher de surprendre la flotte romaine, et, s'ils pouvaient, de la brûler. C'eût été un grand coup : mais l'attaque ne réussit pas; et même un des principaux chefs des insulaires, nommé Lugotorix, fut fait prisonnier.

Tant de mauvais succès accumulés les uns sur les autres découragèrent enfin Cassivellaunus. Il eut recours à la médiation de Comius, roi des Artésiens, pour obtenir la paix de César, qui la lui accorda sans beaucoup de difficulté. La fin de la belle saison approchait, et les mouvements de la Gaule donnaient de l'inquiétude à César. Il se fit donc amener des otages, imposa aux insulaires un tribut, qui vraisemblablement ne fut pas payé avec beaucoup d'exactitude, prit sous sa protection Mandubratius et les Trinobantes, et défendit étroitement à Cassivellaunus de les molester : après quoi il repassa en Gaule, avec la gloire d'avoir montré aux Romains[1] la Grande-Bretagne, mais non de l'avoir domptée.

Il s'en fallait bien que la Gaule même fût domptée, quoique depuis deux ans tout y parût assez tranquille. Mais c'était un feu caché sous la cendre, et non pas éteint. Le désir de recouvrer leur liberté vivait dans le cœur des Gaulois; et sans doute l'éloignement de César, qui avait passé la plus grande partie des deux dernières campagnes ou en Germanie, ou dans la Grande-Bretagne, avait facilité à des peuples qui ne portaient le joug qu'à regret les moyens de s'arranger ensemble, et de prendre des mesures pour parvenir à le secouer.

César ignorait cette disposition des esprits, qui n'avait point encore éclaté. A son retour de la Grande-Bretagne, il tint paisiblement l'assemblée générale de la Gaule à Samarobrive[1]; après quoi il ne songea qu'à établir ses quartiers d'hiver. La distribution qu'il en fit était favorable aux desseins des Gaulois. L'année avait été sèche, et en conséquence la récolte peu abondante. Par cette raison César crut devoir changer quelque chose au plan qu'il avait jusque-là suivi par rapport à l'établissement de ses quartiers d'hiver; et au lieu qu'il avait toujours eu soin d'y mettre plusieurs légions ensemble, il aima mieux, pour la commodité des vivres et des fourrages, les placer une à une dans des cantons différents : une dans le pays des Morins, sous le commandement de C. Fabius, lieutenant général; une autre chez les Nerviens, sous Q. Cicéron, frère de l'orateur; la troisième sur les terres des Essuens[2], sous L. Roscius; la quatrième dans le Rhémois, sur les confins du pays de Trèves, sous Labiénus; trois dans le Belgium[3], sous trois commandements,

[1] « Primus omnium Romanorum D. Julius cum exercitu Britanniam ingressus... potest videri ostendisse « posteris, non tradidisse. » (TACIT. *Agric.* n. 13)

[1] Amiens.

[2] Ce nom n'est point connu. Peut-être *Essuens*; *Eusubiens*, *Sésuviens*, ne sont-ils que différentes altérations du nom des *Lexoviens*, ceux de *Lisieux*. Vossius croit qu'il faut lire ici, dans le texte de César, *Æduos*, les Edueus, ceux d'Autun; et cette opinion a aussi de la vraisemblance.

[3] Le *Belgium* n'est pas la même chose que la Gaule belgique. Ce n'en est qu'une partie, qu'on peut regarder comme répondant à ce que nous appelons *la Picardie*.

M. Crassus son questeur, fils puîné du fameux Crassus qui actuellement se préparait à attaquer les Parthes, L. Plancus et C. Trébonius; enfin la huitième, que César avait levée en dernier lieu dans le pays au delà du Pô, fut envoyée avec cinq cohortes sur les terres des Eburons[1], entre le Rhin et la Meuse, où régnaient Ambiorix et Cativulcus. A la tête de ce dernier corps de troupes étaient deux lieutenants généraux, Titurius Sabinus et Aurunculeius Cotta. César, en séparant ses quartiers, avait eu néanmoins attention à ne les pas trop eloigner l'un de l'autre; et excepté Roscius, qui hivernait dans un pays ami et tranquille, tous les autres quartiers étaient renfermés dans un espace de cent mille pas[2], c'est-à-dire d'environ trente-cinq lieues. Il eut encore la précaution de ne point trop se presser d'aller en Italie, comme il avait coutume de faire tous les hivers; et il résolut de ne point partir qu'il n'eût reçu nouvelle de tous ses lieutenants généraux, et ne sût leurs quartiers établis, fortifiés et mis hors d'insulte.

Un événement inopiné engagea César à dégarnir le Belgium d'une des légions qu'il y avait placées. Les Carnutes[3] avaient un roi, ami des Romains qui se nommait *Tastégius*. Ce roi fut assassiné publiquement par ses ennemis, soutenus d'un parti puissant dans la nation. César appréhenda que ce ne fût là le signal d'une révolte; et il donna ordre à Plancus de se transporter dans le pays Chartrain avec sa légion, et d'y passer l'hiver.

A peine quinze jours s'étaient-ils écoulés depuis l'arrivée des légions dans leurs différents quartiers, lorsque la conjuration des Gaulois éclata par la révolte des Eburons. Leurs deux chefs ou rois, Ambiorix et Cativulcus, avaient été, comme amis, au-devant de Sabinus et de Cotta, et leur avaient fourni des blés. Mais voilà que tout d'un coup, trouvant épars un nombre de soldats romains qui étaient allés couper du bois et des fascines, ils tombent sur eux, les taillent en pièces, et vont ensuite attaquer le camp même où la légion était retranchée. Repoussés avec perte, ils ont recours à la ruse et à la perfidie.

Ambiorix, ayant demandé et obtenu qu'on lui envoyât quelqu'un avec qui il pût conférer, tint un langage fort adroit, et qui, partant d'un prince barbare, peut servir de preuve que les leçons de la nature suffisent pour rendre les hommes fort savants dans l'art de tromper. Il commença par protester « qu'il n'avait « point perdu la mémoire des bienfaits de « César, qui l'avait délivré du joug des Aduatiques, et qui lui avait rendu son fils et son « neveu, que ces peuples, les ayant tenus reçus « en otage, tenaient dans une dure captivité : « que, s'il venait de faire un acte d'hostilité « contre les Romains, ce n'avait point été par « esprit d'animosité et de haine, mais parce « qu'il n'avait pu résister aux désirs de sa nation : que, de la façon dont se gouvernaient « les Gaulois, les peuples n'avaient guère « moins de pouvoir sur leurs rois, que les rois « sur leurs peuples : que sa nation elle-même, « dans le mouvement subit auquel elle s'était « portée, n'avait fait que suivre l'impression « de toute la Gaule : qu'il avait été réglé, de « concert entre tous les Gaulois, d'attaquer « en un seul jour, qui était celui même où il « parlait, tous les quartiers de l'armée romaine, « afin que de l'un on ne pût pas donner du « secours à l'autre : qu'il pouvait alléguer, « pour preuve de la vérité de ce qu'il disait, « sa propre faiblesse; qu'il savait très-bien « que les Eburons n'étaient pas capables de « mesurer leurs forces avec les Romains : mais « qu'après avoir satisfait à ce que semblait demander de lui la cause commune de la patrie, il croyait devoir écouter la voix de la « reconnaissance; que, par attachement pour « César, par amitié pour Sabinus, il se sentait obligé de donner avis de l'extrême péril auquel allait être exposée la légion qui se « préparait à hiverner sur ses terres : qu'un « corps de Germains avait passé le Rhin, et « arriverait dans deux jours; que c'était à Sabinus et à Cotta à voir s'il leur convenait de « se retirer, et d'aller se joindre, ou à Labié-

[1] Le pays de Liége.

[2] D'une extrémité des quartiers à l'autre il y a plus de cent mille pas. Peut-être César conçoit-il un centre d'où à la ronde la distance jusqu'aux quartiers les plus éloignés de ce centre, ne peut pas s'étendre plus loin que l'espace marqué ici.

[3] Ceux de Chartres

« nus, on à Cicéron : que, pour lui, il pro-« mettait, avec serment, de leur assurer la li-« berté des passages; qu'il s'y porterait « d'autant plus volontiers que c'était une oc-« casion pour lui de gagner doublement, en « se montrant reconnaissant envers César, et « en soulageant son pays de l'incommodité des « quartiers d'hiver. »

Le discours d'Ambiorix, rapporté aux deux lieutenants généraux, causa entre eux partage de sentiments, et, en conséquence, une contestation des plus vives. Cotta ne voulait point que l'on quittât sans l'ordre de César des quartiers d'hiver où il les avait envoyés. Il prétendait « qu'ayant toutes les provisions « nécessaires, ils soutiendraient sans peine « l'attaque des Germains, au moins jusqu'à « ce qu'ils pussent être secourus par les lé-« gions qui étaient dans leur voisinage; et qu'en « un mot, il n'y avait rien de plus honteux « ni de plus mal pensé que de prendre conseil « d'un ennemi sur une démarche de la der-« nière importance. » Sabinus, au contraire, qui ajoutait une entière foi aux discours d'Ambiorix, représentait « que le danger était « pressant, qu'il n'y avait pas un moment à « perdre, et que l'unique voie de salut était « de réunir ensemble plusieurs légions pour « les empêcher d'être toutes détruites les unes « après les autres. »

C'était dans le conseil de guerre que l'affaire s'agitait; et les officiers se partageaient aussi bien que les chefs. Les plus braves et les plus autorisés suivaient Cotta. Sabinus s'opiniâtra pour son malheur, et pour celui des troupes qui lui était confiées. Il éleva sa voix afin de pouvoir être entendu des soldats qui étaient en dehors. *Vous le voulez*, dit-il avec emportement à Cotta et à tous ceux qui embrassaient le même avis : *il faut vous céder Mais ceux qui m'écoutent, s'il arrive une disgrâce, sauront à qui s'en prendre. Dans deux jours, si vous y consentiez, rejoints avec leurs camarades, ils n'auraient tous ensemble qu'un même sort. Vous aimez mieux, en les tenant écartés et relégués loin des autres, les réduire à la nécessité de périr par le fer ou par la faim.*

Il se leva en prononçant ces derniers mots, et le conseil allait se séparer. Les officiers se mettent autour des deux lieutenants généraux, et les conjurent de se concilier, leur représentant que, quelque parti que l'on prît, soit de demeurer ou de s'en aller, le danger ne pouvait pas être fort grand ; mais que leur discorde menaçait les troupes d'une perte certaine. On se remet à conférer : la délibération dura jusqu'à minuit : enfin Cotta se laissa vaincre; et l'avis de Sabinus l'ayant emporté, on donne ordre aux soldats, de se préparer à partir à la pointe du jour. Le reste de la nuit se passa dans le mouvement et sans dormir, parce que les soldats étaient occupés à faire le choix de ce qu'ils devaient emporter avec eux et de ce qu'ils pouvaient laisser. On fit, comme le remarque César, tout ce qu'il fallait pour ne pouvoir ni rester avec sûreté, ni se défendre avec succès, supposé qu'on fût attaqué sur la route. Des soldats harassés par le défaut de sommeil n'étaient pas en état de faire beaucoup de résistance : et de plus, comme on se fiait pleinement aux promesses d'Ambiorix, les troupes marchaient en une longue file emmenant tous leurs gros bagages.

Les Eburons s'étaient rendus attentifs à ce qui se passerait pendant la nuit dans le camp des Romains; et ayant jugé, par le bruit et par le grand mouvement, qu'on se préparait à partir, ils se partagèrent en deux corps, et allèrent se placer à deux mille pas, autour d'un vallon qui était sur le chemin par lequel devait se faire la retraite. Lors donc que les Romains s'y furent imprudemment engagés, voilà que les Gaulois sortent de leur embuscade, et viennent fondre sur eux, les prenant en même temps en tête et en queue.

Sabinus, qui ne s'attendait à rien moins, fut absolument déconcerté. Cotta ne fut point surpris d'un événement qu'il avait prévu, et commença à donner ses ordres avec beaucoup de presence d'esprit, faisant en même temps les fonctions de général et de soldat. Mais comme la longueur de la file que formaient les quinze cohortes l'embarrassait parce qu'il ne pouvait ni voir d'un bout à l'autre, ni se transporter dans tous les endroits où sa présence était nécessaire, de concert avec Sabinus il ordonna d'abandonner les bagages, et de se ranger en cercle, faisant face de tout côté. César observe que ce parti avait de grands inconvénients :

c'était décourager le soldat, c'était augmenter la confiance de l'ennemi, c'était enfin donner occasion à bien des particuliers de quitter le combat pour aller chercher parmi leurs bagages ce qu'ils y avaient laissé de plus précieux.

Ambiorix se conduisit en habile général. *Enfants*, cria-t-il aux siens, *les bagages sont à nous : c'est le fruit de la victoire; ne songeons qu'à l'achever.* Il fut obéi; et les Romains, attaqués vivement et pressés par le désavantage des lieux, avaient, malgré l'égalité du nombre, beaucoup de peine à se défendre; seulement, lorsqu'ils pouvaient joindre l'ennemi et le serrer de près, ils gardaient leur supériorité et en tuaient beaucoup. Ambiorix remédia à cet inconvénient en ordonnant à ses gens de ne point trop approcher, de se retirer lorsque les Romains avanceraient sur eux, et de les accabler de loin d'une nuée de traits. Par cette façon de combattre, les Romains avaient tout le désavantage. Si quelque cohorte se séparait du gros pour donner sur ceux des ennemis qu'elle voyait à sa portée, elle ne leur faisait aucun mal, parce qu'ils se dissipaient dans le moment, et elle présentait elle-même ses flancs découverts à ceux qui occupaient les hauteurs de côté et d'autre. Si les Romains se tenaient tous serrés en un peloton, leur valeur devenait inutile et n'avait point occasion de s'exercer.

Le combat se soutint ainsi depuis la pointe du jour jusqu'à la huitième heure. Enfin plusieurs des plus braves officiers romains ayant été blessés ou tués, et Cotta lui-même ayant reçu un coup de fronde à la bouche, Sabinus, qui avait été la première cause du désastre par sa timide crédulité, y mit la dernière main par la même voie. Ayant aperçu Ambiorix qui animait les siens au combat, il lui envoya son interprète pour le prier de lui faire quartier et à ses soldats. Ambiorix répondit que, s'il voulait conférer avec lui, rien ne l'en empêchait : qu'il espérait obtenir de ses troupes qu'elles laissassent la vie sauve aux Romains, et que, pour ce qui était de Sabinus lui-même, il lui donnait sa parole qu'il ne lui serait fait aucun mal. Sabinus communiqua cette réponse à Cotta, et il voulut le persuader d'aller ensemble trouver Ambiorix. Mais Cotta se tint ferme à refuser de faire une pareille démarche vers un ennemi qui avait les armes à la main. Sabinus, toujours aveugle, toujours fermé aux bons conseils, prit avec lui tout ce qu'il trouva d'officiers sous sa main, et s'avança vers Ambiorix, qui le voyant approcher, lui ordonna de mettre bas les armes. Le Romain obéit, et commanda à sa suite d'en faire autant. Le prince barbare traîna exprès l'entretien en longueur, disputant sur les conditions, afin de donner à ses gens le temps d'envelopper Sabinus; et, après qu'il l'eut ainsi fait tuer par une horrible perfidie, il revient de nouveau charger les Romains avec ses troupes, qui criaient victoire, poussant, selon leur usage, d'effroyables hurlements.

Ce ne fut plus un combat, mais un carnage. Cotta est tué en combattant avec la plus grande partie des Romains : les autres se retirent vers le camp d'où ils étaient partis. Celui qui portait l'aigle la conserva jusqu'aux retranchements; et lorsqu'il en fut à portée, il l'y jeta : après quoi, il se retourna vers les ennemis, et mourut en brave homme, en se battant à la tête du camp. Ce qui restait de soldats après une si cruelle journée eurent encore assez de courage pour se défendre jusqu'à la nuit. Mais se voyant sans espérance et sans aucune ressource, ils se tuèrent les uns les autres jusqu'au dernier. Un petit nombre qui s'étaient échappés au combat, gagnèrent par diverses routes le camp de Labiénus, et lui portèrent la nouvelle de ce triste événement.

Cependant Ambiorix, qui avait de la tête et de l'habileté, songeait à profiter de la victoire. Il passe en diligence chez les Aduatiques ses voisins, et les soulève. De là, il entre sur les terres des Nerviens, et les anime par son exemple, et par la promesse de son secours, à aller attaquer Q. Cicéron, qui avait établi dans leur pays ses quartiers d'hiver. Les Nerviens, aisément persuadés, convoquent les peuples qui étaient sous leur obéissance; et en très-peu de temps, une armée formidable, composée de toutes ces différentes nations, marcha contre Cicéron avec tant de promptitude, qu'ils arrivèrent avant qu'il fût informé du désastre de Sabinus. Leur cavalerie, qui avait pris les devants, surprit un assez grand nombre de soldats romains, qui s'étaient répandus dans la forêt et qui y coupaient les bois nécessaires, soit pour le chauffage, soit pour les for-

tifications du camp. Ils vont ensuite avec toutes leurs forces livrer l'assaut au camp même de Cicéron; et, ayant été repoussés, ils recommencent le lendemain et les jours suivants avec une nouvelle furie et toujours avec aussi peu de succès.

Le premier soin de Cicéron avait été d'écrire à César pour l'instruire du péril où il se trouvait. Mais comme tous les chemins étaient gardés par les ennemis, les différents courriers qu'il dépêcha furent arrêtés. Il fut donc réduit pendant un temps aux seules ressources que lui fournissaient son courage et son habileté dans la guerre. Il mit en usage tous les moyens connus alors pour la défense des places. Ses soldats employaient à construire des tours, à fortifier leurs lignes, à garnir de parapets leur rempart, tous les intervalles où ils n'étaient pas obligés de combattre. Leur ardeur à l'ouvrage était incroyable. On ne cessait de travailler ni jour ni nuit : les malades même et les blessés y mettaient la main. Cicéron, quoique d'une très-faible santé, animait tout présidait à tout : et il fallait que les soldats le forçassent de prendre de temps en temps quelques moments de repos.

Ambiorix, après avoir plusieurs fois tenté inutilement d'emporter par la force le camp romain, voulut essayer de la ruse, qui lui avait si bien réussi auprès de Sabinus. Mais Cicéron ne fut point la dupe de tous ses artificieux discours, et il n'écouta aucune proposition.

Alors les Nerviens entreprirent d'enfermer les Romains par des lignes, donnant quinze pieds de profondeur à leur fossé, et onze de hauteur au rempart. C'était un ouvrage nouveau pour ces peuples : mais ils en avaient pris l'idée dans leurs guerres contre César, et les prisonniers qu'ils avaient parmi eux leur servaient de maîtres et de guides. Les outils leur manquaient. Ils y suppléèrent le mieux qu'ils purent, coupant les pièces de gazon avec leurs épées, remuant la terre avec leurs mains, et l'emportant dans leurs habits, qu'ils employaient à cet usage au lieu de sacs et de gabions. Ils étaient en si grand nombre, qu'en moins de trois heures ils eurent achevé leurs lignes, qui étaient de quinze mille pas de circuit. Ils y ajoutèrent d'autres ouvrages, ou machines, à l'imitation de ce qu'ils avaient vu pratiqué par les Romains, des tours, de longues faux, des tortues ou galeries.

Le soldat romain était logé dans le camp sous des huttes couvertes de chaume. C'est ce qui fit naître aux assaillants la pensée d'y mettre le feu. Le septième jour de l'attaque, un grand vent s'étant élevé, les Nerviens lancèrent dans le camp romain des balles d'argile enflammées et des javelots brûlants. Le feu, aidé par le vent, se répandit en un instant dans toute l'étendue de la place : et les ennemis, encouragés par l'espérance d'achever promptement la victoire, firent avancer leurs tours et leurs tortues, et se disposèrent à escalader le rempart. La constance des soldats romains fut telle, que, pendant qu'ils étaient environnés de flammes et accablés d'une grêle de traits, pendant qu'ils voyaient brûler leurs cabanes, leurs bagages et toute leur petite fortune, non-seulement aucun ne quitta son poste pour aller sauver quelque chose de ce qui lui appartenait, mais il ne s'en trouva que très-peu qui regardassent seulement en arrière : tous étaient occupés du soin de combattre et de repousser l'ennemi. Une si haute valeur fut récompensée par le succès : et si ce jour fut le plus difficile et le plus dur pour les Romains, ce fut aussi celui où les ennemis perdirent le plus de monde.

César a jugé digne de passer à la postérité un exemple singulier d'émulation entre deux officiers. Deux centurions ou capitaines, Pulfio et Varénus, se disputaient sans cesse le prix de la bravoure; et chacun voulait être préféré à son rival. Dans le plus fort du combat dont nous parlons, Pulfio défie Varénus. *Voici*, dit-il, *l'occasion de décider nos anciennes querelles. Voyons qui de nous deux fera preuve d'une plus grande valeur.* En même temps il s'élance hors des retranchements, et va attaquer un gros d'ennemis qui étaient très-serrés. Varénus, piqué d'honneur, le suit à peu de distance. Pulfio tue d'abord un des Nerviens : mais bientôt il est enveloppé. Varénus court à lui, et le dégage; mais il se trouve, le moment d'après, dans le même péril d'où il vient de tirer son émule, et est à son tour dégagé par lui. Ainsi les deux rivaux se furent mutuellement redeva-

bles de la vie, et la gloire de la vaillance demeura encore indécise entre eux.

La défense devenait de jour en jour plus difficile et plus périlleuse pour les Romains à cause du grand nombre de leurs blessés : et César n'était point averti; aucun des courriers de Cicéron n'avait pu passer. Enfin, un esclave gaulois, que l'on engagea, en lui promettant la liberté, à se charger d'une lettre d'avis, échappa aux Nerviens à la faveur de la conformité de l'habillement et du langage, et arriva heureusement. César ne nous dit point où il était alors, mais il fallait qu'il ne fût pas fort éloigné.

Rien ne me paraît plus digne d'admiration dans César que son activité, qui est comparable à celle de la foudre. Il reçut la lettre de Cicéron sur le soir, lorsqu'il n'y avait plus qu'une heure de soleil. Sur-le-champ il envoie ordre à M. Crassus, qui était dans le pays des Bellovaques, de partir à minuit avec sa légion, et de le venir joindre. Il dépêche un autre courrier à C. Fabius, qui hivernait chez les Morins, et lui ordonne de mener sa légion dans l'Artois, qui était sur le chemin pour aller à Cicéron. Il écrità Labiénus pour lui demander de se rendre sur les terres des Nerviens. César lui-même rassemble environ quatre cents chevaux.

Le lendemain, à la troisième heure du jour, il fut averti de l'approche de Crassus. Il fit ce jour-là vingt mille pas, c'est-à-dire près de sept lieues, Fabius se trouva aussi à sa rencontre au lieu marqué. Mais Labiénus, que ceux de Trèves, encouragés par la victoire d'Ambiorix, se préparaient à attaquer, ne crut pas pouvoir quitter le pays sans un trop grand péril, et il rendit compte à César des obstacles qui l'empêchaient d'exécuterses ordres. Il lui donna en même temps les premières nouvelles du désastre de Sabinus.

César approuva les raisons de Labiénus : mais il se trouvait pourtant réduit à deux légions, au lieu de trois sur lesquelles il avait compté. Il n'en poursuivit pas moins son entreprise, persuadé que la promptitude du secours était l'essentiel en pareille circonstance. Il marche à grandes journées, et fait prendre les devants à un cavalier gaulois porteur d'une lettre dans laquelle il donnait avis à Cicéron de son arrivée, mais qu'il prit la précaution d'écrire en grec, afin que, si elle tombait entre les mains des ennemis, elle ne fût pas entendue. Le Gaulois avait ordre, en cas qu'il ne pût pénétrer jusqu'au camp, d'y jeter la lettre avec un javelot autour duquel il l'aurait attachée. La chose fut ainsi exécutée; et la lettre, portée par le javelot, s'arrêta par hasard à une tour, où elle demeura pendant deux jours sans être aperçue. Le troisième jour un soldat, l'ayant remarquée, la prit, et la remit à Cicéron, qui la lut sur-le-champ en pleine assemblée, et répandit ainsi la joie dans tout son camp. En même temps on voyait la fumée qui s'élevait des villages voisins incendiés par César; ce qui ne permettait pas de douter de l'approche du secours.

Les Gaulois en eurent aussi avis par leurs coureurs, et ils prirent le parti de laisser Cicéron, et d'aller au-devant de César. Leur armée était de plus de soixante mille hommes. Cicéron fit sur-le-champ donner nouvelle à son général de la marche des ennemis; et le lendemain César les découvrit lui-même au delà d'un grand vallon traversé d'un ruisseau. Comme rien ne l'obligeait plus de se hâter, il campa dans l'endroit où il se trouvait, pour se préparer à combattre.

Ses deux légions n'étaient pas complètes, et faisaient à peine sept mille hommes. Tenter la fortune avec des forcessi étrangement inégales, c'était risquer beaucoup. Il s'y résolut néanmoins; seulement il se proposa d'engager les Gaulois à venir à lui, mais tout prêt à aller à eux si son artifice ne réussissait pas. La ruse qu'il employa fut de tâcher de se rendre méprisable. Son camp devait occuper un très-petit espace, puisqu'il n'avait que sept mille hommes sans bagages : il le rétrécit encore le plus qu'il lui fut possible. Il s'étudia à donner toutes sortes de marques de crainte : il fit beaucoup élever les remparts, et boucher avec soin les portes du camp; et la cavalerie gauloise s'étant approchée pour braver et défier les Romains, celle de César se retira, affectant un air de timidité et d'inquiétude.

Des barbares qui croient qu'on les craint ne peuvent manquer de devenir présomptueux. Toute l'armée passe le ravin, et,

montant à l'ennemi, ils se mettent dans le cas d'être attaqués avec avantage. Leur confiance allait si loin, qu'ils firent proclamer tout autour du camp que, si quelque Gaulois ou Romain voulait passer de leur côté, il le pouvait jusqu'à la troisième heure du jour; mais qu'après ce moment ils ne feraient quartier à personne. Déjà ils se préparaient à escalader le rempart et à combler le fossé, lorsque César fait une sortie générale par toutes les portes du camp à la fois. Infanterie et cavalerie, tout se jette sur les barbares, que la surprise et l'effroi mirent hors d'état de faire aucune résistance. Tous prirent la fuite, et un très-grand nombre restèrent sur la place.

Aussi sage que hardi, César ne voulut point pousser trop loin la poursuite des fuyards, à cause des bois et des marais dont le pays était couvert. Comme il avait peu de monde avec lui, il sentait que le moindre échec pouvait lui être funeste. Ainsi, sans avoir souffert aucune perte, il délivra et joignit Cicéron. Quand il vit les ouvrages des barbares, leurs tours, leurs lignes, il en fut frappé d'admiration. Ayant ensuite fait la revue des soldats, il trouva que sur dix à peine y en avait-il un qui fût resté sans blessure : ce qui lui fit juger qu'elle avait été la grandeur du péril et la vigueur de la résistance. Il loua beaucoup et le commandant et la légion. Il donna des marques particulières d'estime et de bienveillance aux officiers dont Cicéron lui rendit un honorable témoignage. Il savait combien les caresses distribuées à propos sont puissantes pour encourager les gens de guerre, toujours sensibles à l'honneur; et qu'une armée devient capable de tout oser pour un général qui sait estimer le mérite et le récompenser.

Ce fut aussi de Cicéron que César apprit tout le détail de la malheureuse affaire de Sabinus [1]. Comme il aimait beaucoup ses soldats, un tel désastre le pénétra de la douleur la plus amère. Il laissa croître sa barbe et ses cheveux, ce qui était chez les Romains la marque d'un deuil extrême; et il ne se rasa point qu'il n'eût vengé le sang de ces braves gens. C'est l'expression de Suétone, d'où il

[1] Suet. Cæs.

résulte que le deuil de César dura au moins jusqu'à la fin de la campagne suivante.

César renvoya C. Fabius à son quartier d'hiver dans le pays des Bellovaques; et pour lui, il s'établit autour de Samarobrive [1] avec trois légions, distribuées en trois quartiers différents, mais peu éloignés l'un de l'autre. Les circonstances ne lui permettaient point d'aller passer l'hiver, selon sa coutume, en Italie. Toute la Gaule était en mouvement, et songeait à une rébellion générale. Les Sénonais avaient chassé leur roi Cavarinus, ami des Romains, après avoir tenté inutilement de le tuer. Nous avons vu que les Carnutes avaient tué leur roi Tasgétius. Les peuples Armoriques, c'est-à-dire ceux qui habitaient la côte de la mer depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de la Seine, travaillaient à renouer leur ligue, qui avait été dissipée trois ans auparavant. Les Nerviens, les Eburons, ceux de Trèves, étaient en armes. Enfin, excepté les Eduens et les Rhémois, attachés aux Romains, les uns par une ancienne alliance, et les autres par des engagements pris avec César, et cultivés avec fidélité de part, et d'autre, il n'y eut pas un seul des peuples de la Gaule qui ne se disposât à la révolte.

Ceux de Trèves se hâtèrent d'entrer en action. Leur roi Indutiomarus sollicita d'abord les Germains à passer le Rhin pour venir l'appuyer. Mais la défaite d'Arioviste et celle des Usipiens et des Tenctères étaient de puissantes leçons pour les nations germaniques. Aucune ne répondit favorablement aux invitations du roi de Trèves. Cet inquiet et impatient Gaulois, réduit à ses forces nationales et à celles de ses plus proches voisins, ne laissa pas d'attaquer les quartiers de Labiénus. Il y trouva sa perte. Comme il s'était approché avec une confiance téméraire du camp des Romains, Labiénus sortit sur lui avec toutes ses troupes, auxquelles il avait recommandé d'attaquer le seul Indutiomarus, et de ne blesser aucun des ennemis qu'ils ne vissent leur chef renversé et mort. La chose réussit, Indutiomarus fut tué en passant une rivière qui se trouvait sur le chemin de sa fuite. Alors

[1] Amiens.

toute l'armée, ayant perdu son général et son roi, se dissipa; et depuis cette victoire, la Gaule fut plus tranquille pendant le reste de l'hiver.

§ IV. César lève deux nouvelles légions en Italie, et s'en fait prêter une par Pompée. Expéditions de César durant l'hiver. Mesures que prend César pour assurer sa vengeance contre Ambiorix et les Eburons. Il subjugue les Ménapiens. Ceux de Trèves sont vaincus et soumis par Labiénus. César passe une seconde fois le Rhin. Il vient enfin aux Eburons, et entreprend de les exterminer. Danger extrême et imprévu que court de la part des Sicambres une légion commandée par Q. Cicéron. Le pays des Eburons est saccagé, mais Ambiorix échappe à César. César fait condamner à mort et exécuter Accon, chef des Sénonais. Il va passer l'hiver en Italie.

CN. DOMITIUS CALVINUS [1].
M. VALÉRIUS MESSALLA.

Une légion et cinq cohortes totalement exterminées avec Sabinus faisaient une diminution considérable dans les forces de César. Pour réparer cette perte, il fit de nouvelles levées dans la Gaule cisalpine; et de plus, comme Pompée [2], pendant son consulat, avait enrôlé un nombre d'hommes considérable, mais sans les rassembler sous le drapeau, parce que, demeurant autour de Rome, il n'avait pas besoin de leur service, César le pria de mettre ces troupes sur pied, et de les lui envoyer. « L'amitié, dit César, et le bien « de la république déterminèrent également « Pompée à consentir à cette demande. » C'était réellement un secours utile pour la guerre des Gaules. Mais quel gouvernement que celui où des particuliers usaient ainsi à leur gré des forces publiques! Caton [3] sentait bien les conséquences d'un pareil désordre, et il s'en plaignit dans le sénat. « Pompée, « disait-il, vient de prêter une légion à César « sans que l'un vous l'ait demandée, ni que « l'autre ait obtenu votre consentement pour « la donner: en sorte que des corps de « six mille hommes avec armes et chevaux, « ce sont là des présents d'amitié entre par- « ticuliers. » Mais c'était la destinée de Caton de représenter toujours le vrai, et de n'être jamais écouté. César se dédommagea ainsi avec avantage de ce qu'il avait perdu. Au lieu de quinze cohortes, il se renforça de trois légions, qui en comprenaient le double.

Ces mesures étaient justes et nécessaires. Les Gaulois n'étaient point abattus, tous les peuples qui avaient fait l'année précédente les préparatifs d'une révolte persistaient dans leur dessein; et ceux de Trèves même, loin d'être découragés par la mort d'Indutiomarus, se montraient fidèles à sa mémoire et aux engagements qu'il leur avait fait prendre. Après avoir déféré à ses proches le commandement suprême, ils se lièrent de nouveau par un traité avec Ambiorix, et ils firent tant auprès des Germains, qu'enfin ils en obtinrent un secours.

César crut, par ces raisons, devoir se hâter d'entrer en campagne; et, sachant que les Nerviens et la plupart de leurs voisins étaient en armes, il prend avec lui les quatre légions les plus proches de ces pays, il y fait le dégât, ravage les terres, enlève beaucoup de prisonniers et de bestiaux, et force ainsi ces peuples à se soummettre et à lui donner des otages.

Après cette expédition, qui fut courte, il revint tenir l'assemblée générale de la Gaule celtique. Mais, voyant que les Sénonais et les Carnutes n'y avaient point envoyé leurs députés, il remet l'assemblée, et la transfère à Lutèce [1], dont les habitants, quoique unis depuis une génération aux Sénonais, ne paraissaient pas avoir trempé dans leur révolte. Le même jour qu'il avait déclaré cette résolution, il part, et fait tant de diligence, qu'Accon, chef des Sénonais, fut pris au dépourvu, et n'eut pas le temps de rassembler ses forces. Il fallut recourir aux prières. Les Eduens,

[1] An. R. 699; av. J. C. 53. — Ces consuls n'entrèrent en charge qu'au mois de juillet. Les six premiers mois de l'année se passèrent en interrègne. Mais comme il ne s'agit point ici des affaires de la ville, j'ai cru devoir désigner l'année à l'ordinaire par les noms des consuls.

[2] Cæs. de Bello gall. VI, 5.

[3] Plut. Cat.

[1] Paris.

dont les Sénonais étaient clients, leur servirent d'intercesseurs. César, qui n'avait pas l'intention de passer la saison d'agir à instruire le procès des coupables, reçut leurs excuses, et exigea d'eux cent otages. Les Carnutes, effrayés, se soumirent pareillement, et obtinrent le même traitement par le crédit des Rhémois leurs patrons. Alors César vient à Lutèce, achève la tenue des états, et commande aux Gaulois de lui fournir de la cavalerie.

On n'en était encore qu'au commencement du printemps; et César, comptant désormais la Celtique paisible, ne s'occupa que du soin de la guerre contre ceux de Trèves et contre Ambiorix : c'était surtout à ce dernier qu'il en voulait; et il prétendait venger par sa mort et par la destruction de la nation des Eburons les cohortes romaines qu'ils avaient exterminées. Il s'étudia donc à connaître quelles étaient les ressources d'Ambiorix pour les lui ôter toutes, et empêcher qu'il ne lui échappât. Il sut qu'il était hôte et ami des Ménapiens, nation féroce, et qui, habitant un pays de bois et de marais, avait toujours éludé les efforts de l'armée romaine, sans jamais faire aucune démarche de soumission vers César. De plus, Ambiorix avait lié, par le moyen de ceux de Trèves, des correspondances avec les Germains. César, avant que d'aller à lui, résolut de le priver des deux appuis sur lesquels ce rusé barbare comptait. Il envoie deux légions dans le pays de Trèves à Labiénus, qu'il charge aussi de la garde des bagages de l'armée; et lui-même avec cinq légions, qui ne portaient que leurs armes, il marche contre les Ménapiens.

Ces peuples, qui sentaient qu'ils ne pouvaient tenir la campagne, eurent recours à leur artifice accoutumé; et, au lieu d'assembler des forces, ils se dispersèrent et se cachèrent dans leurs bois et dans leurs marais, avec tout ce qu'ils purent emporter. Mais César, ayant partagé son armée en trois corps, fit un si horrible dégât dans le pays, ravageant et brûlant tout, enlevant hommes et bestiaux, que les Ménapiens furent obligés d'envoyer lui demander la paix. Il la leur accorda, à condition qu'ils ne recevraient ni Ambiorix, ni député de sa part, leur déclarant que, s'ils le faisaient, il les traiterait en ennemis. Il laissa dans le pays Comius avec un corps de cavalerie pour les tenir en respect, et il se disposa à aller réduire ceux de Trèves; il trouva la chose faite par la valeur et la bonne conduite de Labiénus.

Les ennemis s'étaient avancés d'eux-mêmes pour attaquer ce lieutenant. Mais ayant appris qu'il lui était arrivé un renfort de deux légions, ils s'arrêtèrent, et résolurent d'attendre aussi le secours que leur avaient promis les Germains. Labiénus alors crut devoir aller à eux, et il s'approcha jusqu'à la distance de mille pas. Entre les deux camps coulait une rivière [1] dont le passage était difficile et les rives fort hautes. Le Romain forma son plan de tâcher de les attirer en-deçà de cette rivière, afin de pouvoir les combattre dans un lieu désavantageux pour eux, et avant que les Germains eussent eu le temps de les joindre. Dans cette vue, il dit publiquement qu'il était résolu de décamper pour aller occuper un meilleur poste, et où les bagages de toute l'armée dont il avait la garde fussent plus en sûreté. Comme son camp était plein de Gaulois, la chose fut sur-le-champ rapportée aux ennemis. La nuit venue, il assemble les tribuns et les premiers capitaines, et leur déclare ses véritables intentions; après quoi il donne le signal du départ. Les Gaulois en furent bientôt avertis; et, se reprochant à eux-mêmes leur lâcheté, si, pendant qu'ils étaient fort supérieurs en nombre ils n'osaient pas attaquer un ennemi qui fuyait devant eux, ils se mettent dès la pointe du jour à passer le fleuve.

Labiénus leur donna le temps de passer tous : alors il arrête sa marche, et, après avoir placé les bagages sur une hauteur avec une bonne escorte, il anime ses soldats à bien faire. « Voilà, leur dit-il, l'occasion que vous « désiriez. L'ennemi se livre à vous dans un « poste où il ne peut soutenir vos efforts. « Montrez sous mes ordres le même courage « que vous avez tant de fois prouvé à votre « général. Persuadez-vous qu'il est ici pré- « sent, qu'il vous voit et vous regarde. » A ces mots, les Romains jettent un grand cri et font leur décharge. Les Gaulois, qui voient

[1] C'est, assez vraisemblablement, la Moselle.

marcher fièrement à eux des gens dont ils avaient compté qu'ils ne verraient que le dos, se troublent, se déconcertent, ne peuvent résister même au premier choc, et prennent la fuite. La victoire fut complète; grand nombre de morts, beaucoup de prisonniers : et le peuple de Trèves, abattu par ce rude coup, se soumit à la domination romaine. Les Germains, ayant appris la défaite de ceux qu'ils venaient secourir, repassèrent le Rhin, et avec eux toute la famille d'Indutiomarus. Cingétorix, qui était toujours fidèlement attaché aux Romains, fut établi chef et roi de sa nation.

Lorsque César fut arrivé dans le pays de Trèves, trouvant que tout était pacifié, il résolut de passer une seconde fois le Rhin. Deux motifs l'y portaient, le secours envoyé de Germanie à ceux de Trèves, dont il prétendait tirer vengeance, et le désir d'intimider tellement les peuples de ces contrées, qu'ils n'osassent promettre ni donner retraite à Ambiorix. Il fit donc construire un pont suivant la méthode qu'il avait déjà pratiquée, mais un peu au-dessus de l'endroit où il avait dressé le premier; et l'ouvrage ayant été achevé en peu de jours, il passa de l'autre côté du Rhin.

C'était de la nation des Suèves qu'était venu ce secours, dont il était si fort irrité. A son approche, ils s'enfoncèrent bien avant dans la Germanie, et ils l'attendirent en bonne disposition à l'entrée d'une grande forêt, qu'ils nommaient *Barcénide*[1]. César dit qu'il appréhenda, s'il allait aux Suèves, de manquer de vivres, parce que les Germains cultivaient fort peu et fort négligemment leurs terres. Il est bien vraisemblable aussi qu'il ne voulait pas s'engager trop avant dans un pays ennemi, d'où la retraite pouvait devenir difficile et hasardeuse. Il retourna donc en Gaule. Mais, pour tenir les Germains dans la crainte, il ne détruisit pas son pont en entier. Il n'en rompit qu'une longueur de deux cents pas du côté de la rive germanique; et, pour garder ce qu'il en laissait subsister, il éleva sur le pont une tour de quatre étages, où il plaça douze cohortes sous un officier général.

Il ne lui restait plus que la guerre des Eburons, dont il avait extrêmement à cœur de se venger. Surtout c'eût été pour lui une grande joie de se voir maître de la personne d'Ambiorix. Il se proposa de surprendre cet adroit et habile Gaulois; et pour cela il détacha toute sa cavalerie sous le commandement de Minucius Basilius, avec ordre de traverser les Ardennes en toute diligence, et de cacher sa marche autant qu'il lui serait possible, afin d'arriver sans être attendu. Il s'en fallut très-peu que la chose ne réussît à souhait. Basilius pénétra dans le pays avant que l'on eût aucune nouvelle de sa venue; et il fit quelques prisonniers, qui lui indiquèrent l'endroit où se retirait Ambiorix. C'était un bâtiment tout environné de grands bois. Ces bois le sauvèrent : car pendant que ses cavaliers arrêtaient les Romains à un chemin étroit, il eut le temps de monter à cheval, et s'enfuit à toute bride. Il en fut quitte pour la perte de ses chariots, de ses chevaux, et de tous ses équipages.

Ambiorix, voyant la tempête qui allait fondre sur son pays, prit l'unique parti convenable, qui fut d'ordonner aux Eburons de songer chacun à sa propre sûreté, parce qu'il n'était pas possible d'assembler un corps d'armée qui pût tenir contre toutes les forces de César. La chose fut ainsi exécutée. Les Eburons se retirèrent, les uns dans les bois, les autres dans les marais presque inaccessibles, quelques-uns dans des lieux proches de la mer, et qui deviennent des îles lorsqu'elle est haute. Ceux qui avaient des liaisons particulières dans les nations voisines allèrent y chercher un asile. Tout le plat pays demeura abandonné. Cativulcus, qui régnait avec Ambiorix sur les Eburons, étant âgé et infirme, et ne pouvant, par cette raison, supporter les fatigues ni de la guerre ni de la fuite, s'empoisonna lui-même[1], en accablant d'imprécations son collègue qui l'avait entraîné dans une si funeste entreprise.

[1] Cellerius croit que c'est ce qu'on appelle aujourd'hui *le Hartz*, forêt en Basse-Saxe, dans la principauté de Wolfembutel.

[1] César ajoute que ce fut avec de l'if, c'est-à-dire, apparemment, avec un suc exprimé de cet arbre, qui passe chez plusieurs naturalistes pour être d'une très-mauvaise qualité.

Le dessein de César était d'exterminer les Eburons : la difficulté était de les trouver. Il résolut de partager ses tronpes : et d'abord il commença par déposer tous les bagages dans le fort d'Atuatique [1], situé au cœur du pays, lieu des infortunés quartiers d'hiver de Sabinus et de Cotta. Comme les ouvrages n'en étaient pas encore tout à fait ruinés, il comptait épargner de la peine à la légion qu'il y laissait, et qui était l'une des trois dernièrement levées en Italie. Il confia le commandement de la légion et du fort à Q. Cicéron, à qni il déclara en partant qu'il reviendrait le septième jour. Il prit donc avec lui trois légions ; il en donna trois à Labiénus, trois à C. Fabius : et ces trois corps, répandus en trois cantons différents, firent un horrible dégât dans tont le pays des Eburons.

Mais les habitants, épars çà et là, échappaient à sa vengeance. Ponr aller à eux, il fallait pénétrer dans des lieux de difficile accès et inconnus ; enfiler des routes étroites, et exposées à des embûches à droite et à gauche. Si les Romains demeuraient en corps de légions, ils ne pouvaient arriver à l'ennemi; s'ils se séparaient en petits pelotons, ou si même des soldats s'écartaient seuls, comme il arrivait souvent, par l'espérance dn pillage, ils tombaient dans des piéges qui leur étaient tendus partout, et périssaient eux-mêmes. Enfin César s'avisa d'un expédient singulier : ce fut d'inviter tous les peuples du voisinage à venir piller et ravager les terres et les habitations des Ebnrons. Ces nouveaux ennemis, connaissant parfaitement les lieux, étaient plus à portée de réussir ; et s'ils périssaient, César s'en consolait aisément.

Cette invitation donna lieu à nn événement des plus surprenants et des plus capables de faire voir combien il est important dans la guerre de se tenir toujours sur ses gardes. Non-seulement, les peuples gaulois des environs accoururent attirés par l'appât d'nn butin facile et assuré ; mais la nouvelle ayant été portée au delà dn Rhin, les Sicambres voulurent aussi profiter de l'occasion. Ils passent le Rhin dans des barques au nombre de deux mille chevaux, et ils commencent par piller les Eburons, et enlever ce qu'ils trouvent de bestiaux. Comme ils avançaient dans le pays, un de leurs prisonniers leur dit : « A quoi vous « amusez-vous de courir après un chétif et « misérable butin, pendant qu'en trois heures « de marche vous pouvez arriver à Atuatique, « où sont tous les bagages et toutes les richesses « de l'armée romaine? César est actuellement « loin. Le petit nombre de soldats qu'il y a « laissés suffit à peine pour garnir les para- « pets; et la crainte qui les domine est si forte, « qu'ils n'osent pas sortir hors de leurs retran- « chements. » Cet avis fut trouvé excellent; et les Sicambres tournent sur-le-champ leurs pas vers Atuatique.

C'était le septième jour depnis le départ de César, et celui auquel il avait fixé son retour. Jusque-là Q. Cicéron avait obéi ponctuellement aux ordres de son général, et n'avait pas laissé même un valet sortir du camp. Mais enfin n'ayant point de nonvelles de César, qu'il savait s'être avancé assez loin dans le pays ennemi, et doutant qu'il revînt exactement au jour marqué; d'ailleurs fatigué des plaintes de plusieurs, qui étaient mécontents de se voir enfermés, comme s'ils soutenaient un siége ; croyant de plus qu'il était bon de mettre des blés dans son camp pour avoir de quoi distribuer l'étape anx soldats de sa légion, qui devaient la recevoir ce jour-là même, il envoya cinq cohortes dans un champ éloigné seulement de trois mille pas, pour en conper les blés.

Précisément en ce moment arrivent les Sicambres. L'alarme fut extrême dans le camp romain. Ils ne se voyaient que la moitié de leur nombre. Ils ne s'attendaient à rien moins qu'à une attaque. Ces barbares leur semblaient tombés des nues, et ils se persuadaient qu'il fallait que l'armée de César fût détruite, sans quoi on n'aurait jamais osé venir les insulter. Quelques-uns même craignaient l'infortune attachée, ce leur semblait, au lieu qu'ils occupaient ; et ils se mettaient devant les yeux le triste sort des soldats de Sabinus.

Il s'en trouva néanmoins qui firent ferme à

[1] *Tongres*, dans le pays de Liége. Les Aduatiques dont il est parlé ailleurs, était un peuple distingué des Éburons; et leur ville principale, comme nous l'avons dit, était, selon plusieurs géographes, Namur.

la porte à laquelle se présentaient les ennemis. César a fait mention en particulier d'un vieux capitaine, Sextus Baculus, qui avait par devers lui un grand nombre de belles actions, et qui était actuellement malade, et n'ayant pas mangé depuis cinq jours, se traîna comme il put à l'endroit qu'il voyait menacé; et ayant encouragé par son exemple les capitaines de la cohorte qui était de garde, il arrêta la première fougue des ennemis. Dans l'état de faiblesse où l'avait réduit la maladie et la diète, les blessures qu'il reçut achevèrent de l'accabler. Il tomba ou mort ou en défaillance [1], et l'on eut bien de la peine à l'emporter hors du combat. Cependant, par sa résistance courageuse, il avait donné le temps aux soldats de se remettre de leur frayeur. Les Sicambres ne purent forcer la porte du camp; et les retranchements se défendaient suffisamment tout seuls contre des barbares qui ignoraient la manière de les attaquer.

Cependant les fourrageurs romains reviennent. Les Sicambres crurent d'abord que c'était l'armée de César, et ils quittèrent l'attaque du camp. Mais bientôt, ayant remarqué leur petit nombre, ils se jettent sur eux, et tâchent de les envelopper. Ce qu'il y avait de vieux soldats dans cette troupe, prirent le parti de se faire jour à travers les ennemis et de pénétrer dans le camp. Les autres, qui ne s'étaient jamais vus en pareil cas, doutent, balancent, font divers mouvement contraires les uns aux autres. Il en périt un nombre considérable. Le reste, animé par la bravoure des capitaines, qui étaient gens de cœur et d'expérience, choisis par César dans de vieux corps, gagna enfin les retranchements. Les Sicambres, désespérant alors de forcer le camp romain, allèrent reprendre le butin qu'ils avaient déposé dans les bois, et repassèrent tranquillement le Rhin.

La consternation était si grande dans le camp romain, même après la retraite des barbares, que Volusénus étant arrivé pendant la nuit avec la cavalerie, il ne put leur persuader que César le suivait. Ils s'opiniâtraient à croire que l'infanterie était détruite; et que la cavalerie seule avait pu échapper aux ennemis. Ils ne furent rassurés que lorsqu'ils virent leur général en personne de retour avec son armée.

César, s'étant fait instruire de tout, se plaignit que ses ordres n'eussent pas été fidèlement exécutés. Du reste, il admira le jeu bizarre de la fortune, et comment des peuples venus exprès pour nuire à Ambiorix, l'avaient servi comme s'il les eût mandés à son secours.

Pendant le reste de la campagne, il fit continuer et par ses troupes, et par les peuples du voisinage, le dégât commencé sur les terres des Eburons. Tout fut détruit et ravagé; en sorte que ceux qui, cachés dans leurs retraites, évitèrent le fer des ennemis, étaient réduits à périr de faim. Mais il ne put parvenir à achever sa vengeance sur Ambiorix. Souvent ce fugitif fut tout près d'être pris ou tué : on le voyait, on croyait le tenir, et toujours il échappait. Changeant perpétuellement d'asile et n'ayant autour de lui que quatre cavaliers, il rendit inutile les efforts d'une multitude d'ennemis que la haine, le désir de plaire à César, l'espoir de la récompense, animaient à le poursuivre.

Après cette expédition, César ramena son armée à Durocortorum, ville capitale des Rémois. Il y tint une assemblée générale de la Gaule, dans laquelle il fit le procès à ceux qui avaient excité les soulèvements des Sénonais et des Carnutes. Accon, ayant été convaincu d'en être le principal auteur, fut condamné à mort et exécuté. Plusieurs autres, qui craignaient le même sort, s'enfuirent; et César prononça contre eux la peine du bannissement.

Il distribua ensuite ses légions en quartiers, deux sur les frontières de ceux de Trèves, deux dans le pays de Langres, six dans le Sénonais. Après quoi il passa en Italie pour faire la visite de la Gaule cisalpine, et y tenir les grands jours, selon l'usage des magistrats romains.

La suite des faits nous oblige d'interrompre ici ce qui regarde la guerre de César dans les Gaules. Nous allons passer en Orient et parler d'un général d'une capacité bien différente, et dont les succès ne le furent pas moins.

[1] L'expression de César paraît susceptible des deux sens : *Relinquit animus Sextum.*

§ V. Origine des Parthes. Arsace, fondateur de cet empire, qui s'étend sous les successeurs de ce prince. Leurs mœurs d'abord féroces, puis amollies par le luxe. Leur façon de combattre. Ils étaient toujours à cheval. Leurs armées presque uniquement composées d'esclaves. Caractère de leur esprit. Parricides tout communs dans la maison des Arsacides. Le mépris que Crassus faisait des superstitions populaires lui nuisit. La guerre qu'il faisait aux Parthes était parfaitement injuste. Mot de Déjotarus à Crassus, sur son âge. Crassus entre en Mésopotamie, et, après y avoir soumis quelques villes, il revient passer l'hiver en Syrie. Son avidité. Il pille le temple d'Hiérapolis et celui de Jérusalem. Pompée et Crassus, toujours malheureux depuis qu'ils eurent profané le temple du vrai Dieu. Prétendus présages du malheur de Crassus. Le jeune Crassus vient de Gaule joindre son père. Folle et aveugle confiance de Crassus. Découragement de son armée sur ce qu'elle apprend de la valeur des Parthes. Artabaze, roi d'Arménie, allié des Romains. Le roi des Parthes marche en personne contre Artabaze, et envoie Suréna contre Crassus. Naissance, richesses, caractère de Suréna. Crassus passe l'Euphrate et rentre en Mésopotamie. Abgare, roi d'Edesse, trahit Crassus. Crassus se prépare à combattre les Parthes. Bataille. Le jeune Crassus, après des prodiges de valeur, est vaincu et réduit à se faire tuer par son écuyer. Constance héroïque de Crassus le père. La nuit met fin au combat. Douleur et découragement des soldats romains et de leur général. Ils se retirent à la faveur de la nuit dans la ville de Carres. Les Parthes les poursuivent. Crassus s'enfuit de Carres pendant la nuit, et se fie encore à un traître. Cassius, son questeur, se sépare de l'armée, et se sauve en Syrie. Crassus se trouve à portée d'échapper aux Parthes. Perfidie de Suréna, qui l'invite frauduleusement à une conférence. La mutinerie des soldats romains force Crassus à y aller. Il y est tué. Il était également incapable et présomptueux. Insolence de Suréna après la victoire. La tête de Crassus est portée au roi des Parthes en Arménie.

Avant que de raconter la funeste expédition de Crassus contre les Parthes, je crois qu'il est à propos d'exposer ici l'origine, les mœurs, et une idée sommaire de l'histoire de cette nation, qui fut pour l'empire romain une barrière insurmontable, et qui arrêta toujours ses conquêtes du côté de l'Orient. Nous avons déjà eu l'occasion de nommer plus d'une fois les Parthes : mais c'est ici proprement que leur histoire commence à faire une partie importante de celle des Romains.

Les Parthes étaient originaires de Scythie, d'où ayant été chassés, ils furent obligés de chercher un établissement tranquille [1]. Leur nom même était la preuve de leur origine, et contenait, en quelque façon, leur histoire, s'il est vrai, comme l'a dit Trogue Pompée, qu'en langue scythique il signifie *bannis* ou *exilés*. Et la conformité des mœurs entre les deux nations achève de donner à ce sentiment toute la vraisemblance que comportent des faits si anciens et si reculés.

Le pays qu'ils occupèrent est au milieu de l'Hyrcanie, et touche la Médie à l'occident, pays étroit, et encore plus ingrat, puisqu'il ne consiste presque qu'en montagnes arides et plaines sablonneuses : en sorte que sous ce climat on éprouve les rigueurs contraires des deux saisons, un froid violent dans les montagnes, et un chaud excessif dans les plaines. C'est donc une habitation très-désagréable, mais très-propre à endurcir les tempéraments et à les rendre capables de supporter toutes les fatigues de la guerre.

Pendant une longue suite de siècles, les Parthes sont demeurés tout à fait obscurs et inconnus. Sous les Assyriens et les Mèdes, sous les Perses, sous les premiers rois macédoniens de Syrie, à peine est-il fait aucune mention de ce peuple. Ce fut l'an 502 de Rome, 250 ans avant Jésus-Christ pendant qu'Antiochus surnommé *le Dieu* était roi de Syrie, qu'Arsace souleva les Parthes, poussés à bout par les injustices et la tyrannie des gouverneurs macédoniens. Qui était cet Arsace? c'est sur quoi les auteurs varient. Mais ce qui n'est point douteux, c'est qu'il fut regardé par les Parthes comme le fondateur de leur empire, et que sa mémoire fut tellement en vénération parmi eux, que tous ses successeurs voulurent porter son nom.

Arsace, ayant une fois mis sa nation en liberté, ne se renferma pas dans les limites de la Parthiène : il étendit ses conquêtes, qui fu-

[1] Justin. XLI.

rent encore poussées plus loin par les princes ses successeurs, presque tous guerriers et avides de gloire : en sorte que, par les guerres qu'ils firent avec succès contre les rois de Syrie, dont la puissance alla toujours s'affaiblissant, contre les Scythes, contre les Bactriens, contre l'Arménie, ils donnèrent enfin une telle étendue à leur domination, qu'au temps de Crassus elle embrassait presque tous les pays entre l'Oxus et l'Euphrate. Leurs villes royales étaient Ctésiphon sur le Tigre, et Ecbatane en Médie. Les rois des Parthes passaient l'hiver [1] dans la première de ces deux villes, et l'été dans l'autre, ou en Hyrcanie.

Les mœurs de cette nation se sentirent d'abord de la férocité de leur origine et de la rudesse du climat qu'ils habitaient. Mais, lorsqu'ils eurent fait des conquêtes, et soumis un pays délicieux, les richesses et les plaisirs les amollirent. Ils donnèrent dans le luxe des habillements, et l'incontinence devint excessive parmi eux. On peut en juger par Suréna, le vainqueur de Crassus[2]. Ses bagages occupaient mille chameaux : et il traînait après lui deux cents chariots remplis de ses concubines. Le sérail du roi était sans doute bien plus nombreux composé de femmes de toutes les nations, et dont la beauté faisait le seul mérite. Ainsi ces fiers Arsacides, à qui l'origine paternelle enflait si fort le cœur, avaient souvent des mères dont la naissance et la conduite eussent été bien capables de les faire rougir. Au reste, l'état des femmes[3] était dès lors à peu-près tel qu'il est aujourd'hui dans ces pays orientaux. On les retenait dans une dure captivité, enfermées sous cent clefs, et totalement séquestrées de la vue des hommes.

Pour ce qui est de l'armure et de la façon de combattre, ils les conservèrent telles qu'ils les avaient reçues des Scythes, si ce n'est en ce qui regarde les cavaliers bardés de fer, dont ils avaient, je pense, emprunté l'usage des Perses, leurs voisins, et longtemps leurs maîtres. Leurs autres troupes n'employaient presque pour arme offensive que l'arc et la flèche, et combattaient toujours à

[1] Strabo, XVI, p. 743.
[2] Plut. Cras.
[3] Justin.

cheval. Tout le monde sait qu'ils n'étaient pas moins redoutables dans la fuite que lorsqu'ils faisaient face à l'ennemi[1]. Ils avaient l'adresse de tirer parfaitement de l'arc en fuyant; et ceux qui les poursuivaient en étaient blessés d'autant plus sûrement, qu'ils s'en défiaient moins.

Le cheval était pour eux d'un usage universel, non-seulement à la guerre, mais en tout temps. S'ils allaient à un repas ou faire une visite, dans les affaires publiques et particulières, à la ville et à la campagne, dans les marchés, dans les entretiens qu'ils avaient ensemble, on les voyait toujours à cheval; en un mot, la différence entre les libres et les esclaves, c'est que les premiers paraissaient partout à cheval, au lieu que les autres marchaient à pied.

Cette différence n'avait lieu néanmoins que dans la paix : car leurs armées, qui consistaient toutes en cavalerie, n'étaient presque composées que d'esclaves. Ils en avaient un nombre prodigieux, et qui augmentait toujours sans jamais diminuer, parce que les maîtres n'avaient point droit d'affranchir leurs serfs; aussi en prenaient-ils autant de soin que de leurs enfants. Ils leur faisaient apprendre à monter à cheval et à tirer de l'arc. Les riches et les grands seigneurs se piquaient de fournir au roi dans les guerres un plus grand nombre de cavaliers. Enfin, lorsque Antoine attaqua les Parthes, sur cinquante mille hommes de cavalerie il n'y en avait, dit Trogue Pompée, que quatre cents qui fussent de condition libre.

Le caractère d'esprit de la nation nous est peint par le même auteur avec des couleurs qui n'en donnent pas une idée avantageuse[2]. Fiers, séditieux, portés également à la fraude

[1] .... Versis animosum equis
Parthum.........
(HORAT. I, Od. 19.)
.......Sagittas et celerem fugam
Parthi.......
(Id. II, 13.)

[2] Ingenia genti tumida, seditiosa, fraudulenta, procacia : quippè violentiam viris, mansuetudinem mulieribus assignant. Semper aut in externos, aut in domesticos motus inquieti : naturâ taciti, ad faciendum quam ad dicendum promptiores, proindè secunda adversaque si-

et à l'insolence, ils regardent la douceur comme une vertu de femme ; la violence, selon eux, fait la gloire des hommes. Toujours inquiets, il leur faut ou des guerres avec l'étranger, ou des troubles domestiques. Ils sont naturellement taciturnes, plus propres à agir qu'à parler ; ni les prospérités, ni les disgrâces, ne les tirent de leur sombre silence. Ils n'obéissent à leurs rois que par la crainte, et non par devoir; effrénés dans la débauche, sobres pour le manger; nulle foi dans leurs discours ni dans leurs promesses, sinon autant qu'ils y trouvent leur intérêt.

Ajoutons pour dernier trait, que la fureur de régner produisit dans la famille royale les crimes les plus horribles. Rien n'est plus fréquent dans l'histoire des Arsacides que de voir des rois détrônés, tués par leurs proches, par leur frères, par leurs enfants. Orode, qui régnait sur les Parthes lorsque Crassus vint les attaquer, avait d'abord fait périr son père Phraate, comme nous l'avons dit ailleurs, de concert avec Mithridate, l'un de ses frères ; et ensuite la guerre s'étant élevée entre ces deux fils parricides, et tous deux ambitieux du trône, après divers événements Mithridate tomba au pouvoir d'Orode, et fut traité par lui, non en frère, mais en ennemi.

L. DOMITIUS AHENOBARBUS.
AP. CLAUDIUS PULCHER[1].

Crassus était parti de Rome, et même de Brindes, au milieu de prétendus mauvais présages, et chargé des imprécations de plusieurs Romains. Il ne faisait aucun cas de ces objets de la superstition populaire ; et ce mépris lui nuisit? L'antiquité nous offre des exemples de généraux aux affaires desquels une imbécile crédulité a fait beaucoup de tort[3]. Ici c'est tout le contraire : Crassus, qui avait pris soin d'éclairer son esprit par les connaissances philosophiques, était si intimement pénétré de mépris pour tous ces signes imaginaires de la colère céleste, qu'il semblait supposer que tout le monde pensait comme lui. Ses soldats étaient pourtant très-susceptibles de ces craintes superstitieuses ; et leur général, n'y faisant aucune attention et n'apportant aucun remède au mal, laissa se répandre et croître à l'excès dans son armée le découragement et le désespoir.

Cette attention lui eût été néanmoins d'autant plus nécessaire, que la guerre qu'il faisait aux Parthes était constamment injuste ; ce qui disposait à croire que les Dieux se déclaraient contre lui. Il n'avait ni sujet légitime, ni ordre de qui que ce soit, de les attaquer. Mais j'ai remarqué, d'après Plutarque, que Crassus, dans sa conduite particulière, comptait pour rien le vrai ou le faux, le juste ou l'injuste. Il ne sauvait pas même sur ce point les apparences. Il porta cette façon de penser dans une entreprise où il engageait toute la république, et dont les suites pouvaient être si terribles. Il ne considéra nullement que les Parthes étaient en paix avec les Romains, et ne leur avaient donné aucune occasion de plainte ; il lui suffit de se persuader qu'il y avait pour lui des richesses et de la gloire à gagner. Et la Providence divine, qui punit souvent les injustes dès cette vie, lui fit trouver une mort funeste et honteuse où il croyait acquérir un surcroît d'honneur et de puissance.

Il parut en tout un homme frappé d'aveuglement, et qui ne faisait aucun retour sur lui-même. Son âge seul pouvait être une raison suffisante pour le détourner de se jeter dans des périls et dans des fatigues qui ne lui convenaient plus. Il avait plus de soixante ans, et en paraissait encore davantage. Il s'attira même sur cet article un avertissement de la part de Déjotarus : car, en traversant la Galatie, où ce prince déjà âgé fondait une nouvelle ville, Crassus voulut le railler sur ce sujet. *Roi des Galates*, lui dit-il, *vous bâtissez lorsqu'il ne vous reste plus qu'une heure de jour*. Déjotarus lui répondit très-à propos : *Vous-même, seigneur, vous ne*

lentio tegunt. Principibus metu, non pudore, parent. In libidinem projecti, in cibum parci. Fides dictis promissisque nulla, nisi quatenùs expedit.

[1] An. R. 698 ; av. J. C. 54.

[2] Dio. XL.

[3] Témoin Nicias, sur lequel on peut consulter l'Hist. Anc., tome 1, page 557.

vous êtes pas levé de fort bon matin pour aller porter la guerre chez les Parthes. Il n'est pas dit que Crassus se soit piqué de ce mot; mais il n'en poursuivit pas moins ce qu'il avait commencé.

Arrivé en Syrie, il ne perdit pas un moment; et, ayant jeté un pont sur l'Euphrate, il eut d'abord quelques succès heureux, parce que les Parthes n'avaient fait aucun préparatif contre une irruption si subite et si imprévue. Il prit plusieurs villes en Mésopotamie, ou plutôt il en reçut les soumissions volontaires: car c'étaient presque toutes colonies grecques qui n'obéissaient qu'à regret à des barbares autrefois esclaves de leurs ancêtres, et qui se jetaient volontiers entre les bras des Romains, dont ils savaient que leur nation était aimée.

Il ne trouva donc d'ennemi à combattre qu'un officier parthe nommé Sillacès, qui, avec une poignée de cavaliers, vint à sa rencontre auprès de la bourgade d'*Ichnæ*, et qui, ayant été vaincu et blessé, alla porter à son maître la nouvelle de l'entrée des Romains en Mésopotamie. Crassus eut encore à tirer l'épée contre les habitants de Zénodotium, qui avaient massacré environ cent Romains après les avoir reçus dans leur ville. Cette perfidie fut vengée par la prise de la place, qui fut saccagée, et les habitants passés au fil de l'épée ou vendus. Pour de si minces exploits Crassus, s'étant laissé proclamer *imperator* par ses soldats, se fit regarder comme ayant peu d'élévation de courage et de faibles espérances pour l'avenir.

Mais la plus grande faute qu'il fit, après néanmoins l'entreprise en elle-même, qui, dit Plutarque, était la plus énorme de toutes les fautes, ce fut qu'au lieu d'aller en avant et de pousser jusqu'à Séleucie[1], ville toujours ennemie des Parthes, il voulut retourner passer l'hiver en Syrie, et laissa seulement au delà de l'Euphrate, dans les places qu'il avait soumises, sept mille hommes de pied et mille chevaux. Par là il donnait le temps aux ennemis de se reconnaître, et de faire leurs apprêts pour la campagne suivante.

Les occupations dans lesquelles il passa son hiver ne furent pas moins blâmées, et à juste titre; car il ne songea point du tout à faire des amas de munitions de guerre et de bouche, ni à exercer ses troupes. Livré à son triste penchant, l'argent fut presque son seul objet. Il se faisait rendre un compte exact des revenus des villes, sans doute pour porter les taxes aussi haut qu'elles pouvaient aller. Il leur commandait un certain nombre de soldats, qu'il les dispensait ensuite de fournir moyennant les sommes qu'il en recevait. Il pillait les temples; et, en particulier celui de la déesse syrienne, honorée spécialement dans la ville d'Hiérapolis, le tenta par ses riches offrandes, qu'il eut soin d'examiner curieusement pendant plusieurs jours, et de peser avec la balance. Cette déesse, que l'on représentait en plusieurs lieux sous une image monstrueuse, moitié femme, moitié poisson, paraît être la même que le dieu Dagon mentionné dans nos livres saints, et dont le nom signifie *poisson*.

Crassus n'épargna pas davantage le temple du vrai Dieu[1], qu'il avait le malheur de ne pas connaître. Il en enleva deux mille talents[2], qui y étaient dès le temps de Pompée, et que ce général y avait laissés. On y gardait encore huit mille talents[3], qui étaient des dépôts de tous les Juifs répandus dans l'univers. Eléazar, qui avait la garde des trésors du temple, voulut au moins sauver ces dépôts; et, pour les racheter du pillage, il crut pouvoir sacrifier un morceau d'un prix immense. C'était une poutre d'or, comme l'appelle Josèphe, pesant trois cents mines, ou sept cent cinquante livres en poids romains[4], et enfermée dans une poutre de bois, sur la-

[1] Plutarque dit *jusqu'à Babylone et à Séleucie*. Mais l'ancienne Babylone ne subsistait plus alors, et son nom même, aussi bien que ses habitants, avait passé à Séleucie. Je tire cette remarque de M. Prideaux, Hist. des Juifs, tome III, pag. 258, édit. d'Amsterd., 1728. Il restait pourtant encore quel es ruines de Babylone, mais qui ne pouvaient pas faire un poste important dans une guerre.

[1] Joseph. Antiq. Jud. XIV, 12.

[2] Six millions. = 2 mille talents de Judée valent près de 20 millions de francs. E. B.

[3] Vingt-quatre millions. = Près de 80 millions francs. E. B.

[4] Près de onze cent soixante-douze marcs de notre poids. = 280 kilogrammes. E. B.

quelle étaient attachés les voiles magnifiques qui séparaient le sanctuaire d'avec la partie antérieure appelée *le lieu saint*. Eléazar avait seul connaissance de ce riche lingot; et il exigea du général romain, avant que de le lui livrer, un serment par lequel il s'engageait à s'en contenter, et à ne rien enlever de toutes les autres richesses qui étaient dans le temple. Crassus reçut la poutre, jura, et n'en mit pas moins la main sur les huit mille talents.

C'est une chose très-digne de remarque que le triste sort des deux généraux romains qui, les premiers et les seuls jusqu'au temps dont nous parlons, avaient violé le respect dû au temple de Jérusalem. Pompée, depuis qu'il eut osé porter ses regards téméraires dans un lieu redoutable, où jamais aucun profane n'était entré, ne réussit en rien, et il termina enfin malheureusement une vie jusque-là remplie de gloire et de triomphes. Crassus, encore plus criminel, fut puni plus promptement, et périt dans l'année même.

J'espère que le lecteur judicieux ne confondra point cette observation, conforme aux principes du christianisme et à l'idée d'une Providence, avec les prétendus présages de malheur arrivés à Crassus, suivant l'opinion du vulgaire et le récit des historiens. Je ne daignerais pas même donner place dans un ouvrage sérieux à ces événements fortuits et de très-peu d'importance, s'ils ne nous servaient à connaître la façon de penser des anciens, de laquelle peut-être y a-t-il encore des gens qui ne sont pas bien revenus parmi nous. On observa, par exemple, que Crassus et son fils, en sortant du temple d'Hiérapolis, tombèrent l'un sur l'autre, ce qui présageait leur mort prochaine; et le fils le premier, parce qu'il devait être tué avant son père. On sent assez combien cela est frivole. Je raconterai dans la suite d'autres faits semblables, dont il sera aisé de porter le même jugement.

Le jeune Crassus était revenu de Gaule joindre son père en Syrie avec mille cavaliers gaulois[1]. L'histoire le loue comme ayant fait preuve de talents et de courage : mais Cicéron le taxe de témérité et de présomption. « Parce qu'il avait, dit-il, servi sous un « grand général (c'est-à-dire sous César), « il prétendait devenir incessamment lui-« même général d'armée. Il ne se proposait « rien moins que les exemples d'Alexandre « et de Cyrus. En courant à pas précipités « vers la grandeur et la gloire, il tomba d'une « chute déplorable. »

[1] Cic. in Bruto, n. 281, 282.

CN. DOMITIUS CALVINUS[1].
M. VALERIUS MESSALLA.

Crassus le père, que l'âge aurait dû rendre sans doute plus modéré, montrait dans toute sa conduite une folle et aveugle confiance. Lorsqu'il rassemblait ses troupes de leurs quartiers pour rentrer en Mésopotamie, arriva une ambassade du roi des Parthes, chargée d'ordres assez pacifiques, mais tournés d'une façon très-fière et très-insultante pour Crassus. « Si c'est Rome qui vous envoie « avec votre armée, lui dirent ces ambassa-« deurs, la guerre sera irréconciliable. Mais, « si c'est malgré votre république, comme « nous l'apprenons, et par l'avidité de vous « enrichir personnellement, que vous avez « attaqué les Parthes et que vous êtes entré « sur leurs terres, Arsace[2] veut bien user « de modération : il a pitié de votre vieillesse, « et il vous permet de retirer les soldats ro-« mains, qui sont plutôt captifs dans les pla-« ces de Mésopotamie que capables de les « garder pour vous. » Crassus ne parut point offensé d'un langage si haut et si méprisant : mais, toujours plein de son projet, il dit qu'il rendrait sa réponse au roi des Parthes dans Séleucie. Vagisès, chef de l'ambassade, se mit à rire; et montrant avec les doigts de sa main droite le dedans de sa main gauche, « Il croîtra ici des poils, reprit-il, avant que « Crassus voie Séleucie. » On se prépara donc de part et d'autre à la guerre.

Mais l'armée romaine commença à être découragée avant même que d'avoir vu les en-

[1] An. R. 699; av. J. C. 53.

[2] C'est le nom que les Parthes donnaient à tous leurs rois.

nemis. Rien n'était plus effrayant que les discours que tenaient à leur sujet quelques-uns de ceux qui avaient été mis en garnison par Crassus dans les places au delà de l'Euphrate, et qui, dépêchés apparemment par leurs commandants, étaient arrivés au camp avec bien de la peine et du danger. Ils exagéraient, comme c'est l'ordinaire de ceux qui sont frappés de crainte, la grandeur du péril, la multitude des combattants, la difficulté de leur résister. « Ce sont des gens, disaient-ils, « qu'il n'est pas possible d'éviter lorsqu'ils « poursuivent, ni de prendre lorsqu'ils fuient. « Leurs flèches préviennent les regards, et « l'on se sent frappé avant que d'avoir vu le « tireur. Les armes défensives et offensives « de leurs cuirassiers leur sont également « avantageuses : les unes sont impénétrables « aux coups, et les autres percent avec violence tout ce qu'on leur oppose. » Les soldats de Crassus furent d'autant plus effrayés de ce qu'ils entendaient dire des Parthes, qu'ils s'en étaient fait une tout autre idée. Ils ne les croyaient en rien différents des Arméniens et des Cappadociens, que Lucullus avait menés battant avec une supériorité étonnante ; et ils s'étaient imaginé que la plus grande peine de cette guerre consisterait pour eux dans les longues marches, et dans la difficulté de joindre des ennemis qui éviteraient le combat. Le péril, sur lequel ils n'avaient nullement compté, se trouvant très-réel, faisait une grande impression sur leurs esprits.

Quelques-uns même des principaux officiers en furent émus, et entre autres Cassius, qui s'est depuis rendu si fameux par le meurtre de César, et qui pour lors était questeur de Crassus. Plein de courage, mais néanmoins précautionné et circonspect, il voulait, et plusieurs autres avec lui, que l'on soumît l'entreprise de la guerre à une nouvelle délibération, et que l'on examinât s'il était à propos de s'y engager. Ils étaient appuyés des devins et des aruspices, qui prétendaient que tous les présages étaient fâcheux. Mais Crassus n'écoutait que ce qui flattait l'empressement incroyable qu'il avait d'avancer.

Il fut encore fortifié dans sa résolution par l'arrivée d'Artabaze, roi d'Arménie, qui avait succédé au vieux Tigrane son père. Ce prince vint dans le camp des Romains avec six mille chevaux qui formaient sa garde. Il promettait de plus un corps de dix mille cuirassiers à cheval, et trente mille hommes de pied qu'il entretiendrait à ses dépens. Il donnait en même temps un conseil, qui, s'il eût été suivi, aurait prévenu vraisemblablement le désastre de l'armée romaine : c'était de prendre la route de l'Arménie pour entrer dans le pays des Parthes : moyennant quoi les Romains auraient eu des vivres en abondance dans un pays ami ; et la cavalerie des Parthes, qui faisait toute leur force, n'aurait pu agir parmi les montagnes dont toute l'Arménie est remplie. Crassus fit un médiocre accueil à Artabaze sur les secours qu'il lui amenait et lui offrait ; et il rejeta absolument son conseil, par la raison qu'il avait laissé en Mésopotamie un nombre de bonnes troupes qu'il ne lui était pas permis d'abandonner. L'Arménien se retira peu content de Crassus, et prévoyant apparemment qu'il aurait à défendre ses propres états. En effet, le roi des Parthes, se trouvant deux ennemis sur les bras, Crassus et Artabaze, crut devoir prudemment les empêcher de se joindre. Dans cette vue il partagea ses forces ; et comme, malgré ses bravades et ses airs de hauteur, il craignait beaucoup les Romains, il marcha en personne du côté où le danger était moindre, c'est-à-dire en Arménie, et il envoya une armée nombreuse en Mésopotamie sous la conduite de Suréna.

Ce nom n'est point un nom d'homme, mais de dignité, et il marquait la seconde personne de l'empire, et comme le visir du roi des Parthes. Celui qui était alors revêtu de cette grande charge, et que nous désignerons toujours par le seul nom de Suréna, parce que nous ne lui en connaissons point d'autre, était de la plus haute noblesse. C'était à sa famille qu'appartenait, dans la cérémonie de l'inauguration des rois des Parthes, le droit de leur ceindre le diadème sur le front. Ses richesses répondaient à la splendeur de sa naissance. J'ai déjà dit un mot de ses équipages et de son luxe dans l'armée qu'il commandait. Mais, ce qui est bien plus considérable, il y avait amené mille cuirassiers à

cheval, et un bien plus grand nombre de simples cavaliers, levés les uns et les autres sur ses terres : et son monde, en y comprenant ses soldats, ses domestiques et ses clients, se montait à plus de dix mille hommes. Il était brave de sa personne ; et par sa valeur il avait rendu les plus importants services à Orode, qui régnait actuellement, l'ayant ramené de l'exil sur le trône, et ayant forcé la ville de Séleucie, dans le siége de laquelle il se signala jusqu'à monter le premier sur la muraille et tuer de sa main ceux qui voulurent s'opposer à lui. A la bravoure il joignait, quoiqu'il n'eût pas encore trente ans, l'habileté et l'adresse, qu'il portait sans scrupule jusqu'à la fraude et à la perfidie ; et ce fut principalement par ces voies obliques qu'il triompha de Crassus, que d'abord une confiance téméraire, et ensuite le découragement inspiré par ses malheurs, disposaient à donner dans tous les piéges qui lui furent tendus. Tel était le général qu'Orode mit en tête aux Romains.

Crassus passa l'Euphrate à la ville de Zeugma, qui avait un pont sur cette rivière, et qui même en tirait son nom : car *zeugma* veut dire *pont* en grec. Pendant le trajet il survint un orage affreux, avec des éclairs, des tonnerres, une pluie horrible, un vent violent ; enfin l'ouragan fut si furieux, qu'il rompit une partie du pont, qui n'était que de bois. Le soldat superstitieux fut surtout effrayé de cette dernière circonstance, qui semblait lui annoncer l'impossibilité du retour. Crassus voulut dissiper cette crainte en assurant avec serment que son dessein avait toujours été de ramener son armée par l'Arménie ; et ce discours fit un bon effet. Mais comme il voulut insister, et ajouta, *oui, vous pouvez compter sur ce que je vous déclare, aucun de nous ne reviendra par ici*, le double sens de ces paroles renouvela toutes les frayeurs qui s'étaient emparées des esprits ; et Crassus, qui s'en aperçut, ne tint compte de corriger son expression.

Il arriva, peu après, un autre fait du même genre. Lorsque l'armée eut passé le fleuve, Crassus en fit la revue : on célébrait un sacrifice solennel dans ces occasions. Le prêtre qui avait immolé la victime, en ayant remis les entrailles selon l'usage entre les mains du général, celui-ci les laissa tomber par terre. Nouveau sujet d'effroi pour les assistants. Crassus ne fit qu'en rire : *Voilà*, dit-il, *les inconvénients de la vieillesse ; mais les armes ne me tomberont pas des mains* : il ne pouvait rien dire de mieux. Cependant les troupes conservèrent une impression de crainte, en conséquence de ces accidents, qu'elles prenaient pour de mauvais présages, et de quelques autres que j'omets à dessein.

L'armée de Crassus était très-belle : sept légions, quatre mille chevaux, et un pareil nombre d'armés à la légère. Elle s'avança d'abord le long du fleuve pour aller chercher les ennemis ; des coureurs, que l'on avait envoyés à la découverte, rapportèrent qu'ils n'avaient point rencontré d'hommes, mais bien les traces des pieds d'une grande multitude de chevaux qui s'éloignaient. Crassus en conclut que les Parthes fuyaient devant lui, et résolut de les poursuivre. Néanmoins Cassius, et ceux qui pensaient comme lui, firent encore des représentations à leur général, et lui proposèrent, ou de faire séjourner l'armée dans quelqu'une des villes qui avaient garnison romaine, ou de gagner Séleucie en côtoyant toujours l'Euphrate. Cette marche eût été longue, mais elle avait de grands avantages. Les vivres ne pouvaient manquer, au moyen des barques, chargées de toutes les munitions, qui, en descendant le fleuve, accompagneraient l'armée ; et, de plus, le même fleuve était une barrière qui mettait les Romains à couvert du danger d'être enveloppés. Crassus balançait, et il aurait peut-être suivi cet avis salutaire ; un traître l'en empêcha.

Abgare [1], roi d'Edesse, dans l'Osroène, selon la pratique des petits princes, toujours obligés de subir la loi de leurs voisins trop puissants, s'était montré ami des Romains, tandis que les armes de Pompée faisaient trembler l'Orient ; et ensuite, depuis l'éloignement de ce général, il avait renoué amitié et alliance avec les Parthes. S'il eût fait paraître ses sentiments à découvert, il n'aurait pas été capable de faire grand mal à Crassus ;

[1] Ce nom, commun à tous les rois d'Edesse, tire son origine de l'arabe, et signifie *grand, puissant*.

mais, de concert avec Suréna, il vint dans le camp des Romains, cachant sous les dehors d'une amitié frauduleuse la plus noire perfidie; et comme il était beau parleur, et que d'ailleurs, connaissant le faible de Crassus, il lui avait apporté des présents considérables, il gagna toute sa confiance.

La commission d'Abgare était de persuader au général romain de s'engager dans les vastes plaines de la Mésopotamie, où des troupes pesamment armées ne pouvaient se défendre contre une cavalerie innombrable. Après donc qu'il se fut insinué dans les bonnes grâces de Crassus par des protestations de reconnaissance pour les bienfaits qu'il avait reçus de Pompée, et par la haute idée qu'il témoignait avoir des forces romaines : « Vous « n'y pensez pas, lui disait-il, avec une ar« mée telle que la vôtre, de perdre le temps « à de longs préparatifs. Il n'est point ques« tion de faire usage des armes contre des « gens qui ne songent qu'à fuir : vous n'avez « besoin que de pieds agiles pour les attein« dre, et de mains pour prendre et empor« ter leurs trésors. Et, quand il faudrait « combattre, lequel vous est le plus avanta« geux, ou d'avoir affaire à Suréna seul, ou « de donner à Orode, que la crainte réduit « maintenant à se cacher, le temps de repren« dre courage, et de réunir contre vous « toutes les forces de son empire? » Crassus ne savait pas que le roi des Parthes était allé porter la guerre en Arménie; et il prit tous les mensonges qu'il plut au perfide Osroénien de lui débiter, pour autant de vérités incontestables. Il s'éloigna donc de l'Euphrate, et, selon les vœux de Suréna, il enfila la route de la plaine.

Le chemin fut d'abord assez doux et assez aisé; mais bientôt on rencontra des sables brûlants et des campagnes désertes à perte de vue. Ainsi non-seulement la soif et les incommodités d'une marche pénible fatiguaient les Romains, mais l'aspect d'une solitude immense leur portait le découragement jusqu'au fond de l'âme : car ils ne voyaient ni arbre, ni plante, ni ruisseau, ni colline, ni herbe qui sortît de terre, mais comme une vaste mer de sables qui les environnait de toutes parts.

Cependant Crassus reçut des nouvelles d'Artabaze qui auraient dû lui ouvrir les yeux, et lui faire connaître qu'Abgare le trompait. Le roi d'Arménie lui mandait qu'il était actuellement attaqué par Orode, et que, par cette raison, il ne pouvait lui envoyer les secours qu'il lui avait promis. Il le priait en conséquence de venir le joindre; sinon, il lui conseillait au moins d'éviter les lieux où la cavalerie pouvait agir avec avantage, de gagner les montagnes et de s'y retrancher. Rien n'était plus sage que cet avis, et Artabaze y allait de très-bonne foi. Crassus, petit esprit, livré à ses préventions, pendant qu'il se fiait aveuglément au traître Abgare, soupçonna de la trahison où il n'y en avait point; il ne fit aucune réponse par écrit à Artabaze, et il se contenta de dire à son député qu'il n'avait pas le temps, pour le présent, d'aller châtier les Arméniens, mais qu'il irait, dans peu, tirer vengeance de leur perfidie.

Cassius était désolé; et n'osant plus faire de nouvelles remontrances à son général, qui entrait en colère contre lui, il attaquait l'Osroénien dans le particulier. « Misérable, « lui dit-il, quel mauvais génie t'a amené « parmi nous? Par quels enchantements et « par quels prestiges as-tu ensorcelé Crassus « pour lui persuader de jeter son armée dans « des déserts qui ressemblent à des abîmes « sans fond et sans rive, et d'entreprendre « des marches qui conviennent mieux à un « chef de voleurs arabes qu'à un général des « Romains? »

Le rusé barbare, qui savait prendre toutes sortes de formes, se tenait humble et bas devant Cassius, et lui disait qu'il n'y avait plus que peu de temps à patienter. Avec les soldats, c'étaient d'autres manières; il tournait la chose en plaisanterie : « Vous vous « imaginez, leur disait-il, voyager dans la « Campanie; et vous regrettez les sources, les « bains d'eaux chaudes, la fraîcheur des om« bres, les hôtelleries commodes de ce pays « délicieux. Vous ne vous souvenez donc pas « que vous traversez les confins des Assyriens « et des Arabes? » Enfin néanmoins, craignant que ses perfidies ne fussent découvertes, il partit, non pas furtivement, mais en faisant entendre à Crassus qu'il allait travail-

ler à le servir, et à mettre le trouble dans les affaires et dans le conseil des ennemis. Il allait au contraire avertir les Parthes qu'il était temps d'attaquer les Romains, qui étaient venus se livrer à leur discrétion.

En effet, Crassus ne fut pas longtemps sans avoir de leurs nouvelles. Pendant qu'il se hâte, craignant toujours que les ennemis ne lui échappent, ses batteurs d'estrade reviennent en fuyant à toute bride, et rapportent que la plupart de leurs camarades ont été tués, qu'eux-mêmes ne se sont sauvés qu'avec peine, et que les Parthes arrivent sur leurs pas en grand nombre, en bon ordre, et avec beaucoup de confiance et d'audace. Ce rapport, si contraire à ce que Crassus attendait, commença à le déconcerter; il lui était arrivé, ce jour-là même, deux prétendus mauvais présages; dont il eût été à souhaiter que ses troupes n'eussent pas conçu plus d'effroi que lui. En s'habillant il avait pris par distraction une casaque noire au lieu d'une cotte d'armes de couleur de pourpre, et quelques-uns des drapeaux ne s'étaient laissé arracher de terre qu'avec difficulté: tout cela n'avait fait aucune impression sur Crassus; seulement il avait changé d'habillement; mais il n'en était pas moins plein d'assurance, et même de présomption.

L'arrivée des ennemis le troubla, et lui fit perdre en grande partie la présence d'esprit nécessaire à un général dans le péril. D'abord, suivant le conseil de Cassius, il rangea son infanterie en colonne pour donner moins de prise, et se garder du danger d'être tourné et enveloppé par ses derrières: ensuite il changea d'avis, et se forma en bataillon carré, donnant à chaque face douze cohortes; et il voulut que chaque cohorte fût flanquée d'un escadron, afin que, contre un ennemi dont la cavalerie faisait toute la force, il n'y eût aucune partie qui ne fût soutenue de cavalerie. Il se plaça au centre, et distribua le commandement des deux ailes à son fils et à Cassius, et marcha en cet ordre du côté où était l'ennemi, que l'on ne découvrait pas encore.

L'armée romaine, en avançant, rencontra un ruisseau qui ne roulait pas une eau fort abondante, mais dont la vue réjouit consola les soldats dans un pays sec et brûlant. La plupart des officiers voulaient que l'on campât en cet endroit et que l'on y passât la nuit, en attendant que l'on fût informé plus exactement du nombre des ennemis et de leur façon de s'arranger et de combattre; mais le jeune Crassus, plein d'ardeur et de confiance, persuada à son père d'aller en avant. Ainsi on fit seulement une petite halte pour donner le temps de se rafraîchir et de repaître à ceux qui le voudraient; et, avant que tous eussent achevé, Crassus reprit sa marche, non pas doucement et en ménageant de temps en temps des repos, afin que les troupes n'arrivassent point fatiguées en présence de leur ennemi, mais en grande hâte et à pas précipités.

Bientôt les Parthes parurent, et leur abord n'eut rien de cet appareil terrible sous lequel ils avaient été annoncés. Les premiers rangs cachaient ceux qui venaient derrière; de façon que le nombre des troupes ne semblait pas considérable; de plus, leurs armes étaient couvertes de cuirs qui empêchaient qu'on ne les vît briller. Suréna avait été bien aise de rassurer un peu les Romains, afin qu'ensuite la surprise fît un plus grand effet et augmentât la terreur. C'est ce qui arriva lorsqu'au signal donné par lui, toute la plaine retentit d'un bruit, non pas de trompettes et de cors, qui étaient les instruments dont se servaient les Romains, mais d'espèces de tambours, accompagnés de clochettes; ce qui faisait un mélange de sons sourds et aigus tout à fait capable d'effrayer ceux qui n'y étaient pas accoutumés. Dans le même temps on lève les surtouts qui couvraient les armes; et les Parthes, hommes et chevaux, parurent tout resplendissants de fer et d'acier; spectacle imprévu, et non moins propre à troubler les regards que le bruit de leurs tambours ne l'était à épouvanter les oreilles. Suréna se montrait à la tête, grand de taille, beau de visage, mais orné d'une façon efféminée, et qui convenait peu à la gloire de sa bravoure; car, imitant les mœurs médoises, il mettait du rouge et portait une chevelure frisée et parfumée, au lieu que les Parthes conservaient encore dans ces temps-là l'air négligé, et même féroce des Scythes leurs auteurs.

Lorsque les deux armées furent à portée

de se choquer, les Parthes, qui avaient de longues piques, voulurent d'abord en faire usage pour enfoncer les Romains. Bientôt ils reconnurent qu'un aussi épais bataillon, et composé de soldats accoutumés à combattre de pied ferme, était impénétrable à leur attaque. Ils s'éloignèrent donc et firent mine de se disperser, mais pour s'étendre et parvenir à envelopper les ennemis. Crassus détacha sur eux les armés à la légère, qui n'allèrent pas loin; car, se trouvant accueillis d'une grêle de flèches, ils se replièrent sur les légions, où ils commencèrent à jeter le trouble, et un effroi encore plus grand. Le soldat romain considérait avec étonnement et avec crainte la violence des coups que portaient ces flèches dont la roideur était telle, qu'elles brisaient et fracassaient les armes, et qu'il n'y avait point de défense, si ferme et si solide qu'elle pût être, qui pût leur résister. En effet, les arcs dont se servaient les Parthes étaient grands, forts, et bandés vigoureusement; et la sécheresse d'un climat très-chaud disposant les cordes à souffrir une forte tension, rendait cette sorte d'arme encore plus terrible.

Déjà les Parthes, s'étant partagés et placés à une distance considérable, tiraient sur les légions, et tiraient à coups sûrs : car les Romains étaient si serrés, qu'il n'était presque pas possible qu'aucun coup portât à faux; et ils ne pouvaient prendre aucun parti dont ils ne se trouvassent très-mal : s'ils se tenaient dans leur poste, ils essuyaient la décharge de l'ennemi sans avoir même la consolation de se venger : s'ils avançaient, le Parthe fuyait, et n'en tirait pas moins en fuyant; pratique louée ici par Plutarque avec raison, puisqu'elle réunit la sûreté et la gloire, qui semblent ordinairement se combattre.

Les Romains se flattèrent durant quelque temps que les Parthes épuiseraient enfin leurs flèches, et qu'alors ils seraient obligés ou de se retirer, ou de venir se battre de près. Mais, lorsqu'ils surent que cette espérance était vaine, et qu'à la queue de l'armée ennemie était un grand nombre de chameaux chargés de ces flèches redoutables, que les Parthes allaient prendre à mesure qu'ils en manquaient, le désespoir s'empara de ces braves gens, à qui toute leur valeur devenait inutile.

Le jeune Crassus néanmoins, par ordre de son père, tenta de joindre les ennemis, qui s'approchaient davantage de l'aile qu'il commandait, et se préparaient à l'envelopper. Il prit donc avec lui les mille chevaux gaulois qu'il avait amenés, trois cents autres cavaliers, cinq cents archers, et huit cohortes légionaires; et, se séparant du reste de l'armée, il s'avança pour livrer l'attaque. Les Parthes reculèrent devant lui, et même prirent la fuite, voulant apparemment l'éloigner tout à fait de son père. Le jeune guerrier se crut vainqueur, et courut sur eux, accompagné de deux de ses amis, Censorinus et Mégabacchus[1]. Toute la cavalerie les suivit, et les gens de pied ne montrèrent pas moins d'ardeur et de courage, se persuadant que la victoire était à eux, et que l'ennemi fuyait. Ils le poursuivirent ainsi fort loin. Mais tout à coup les prétendus fuyards se retournent, et, d'autres troupes s'y joignant encore, tous ensemble ils reviennent sur les Romains. Ceux-ci s'arrêtèrent, comptant que leur petit nombre serait une amorce qui inviterait les Parthes, supérieurs de beaucoup, à en venir aux mains avec eux. Ils se trompaient; les cuirassiers ennemis se placèrent en front, et tout le reste de la cavalerie se mit à battre la plaine en courant sans ordre tout autour des Romains, et excita une poussière de sable si affreuse, qu'elle ôtait en même temps et la vue et la respiration. Pressés dans un petit espace, et se heurtant les uns les autres, les Romains étaient en butte aux flèches des Parthes sans pouvoir se défendre contre des ennemis qu'ils ne voyaient même pas. Ils périssaient donc en grand nombre, et d'une mort lente et cruelle. Ils voulaient arracher les flèches dont ils étaient percés : mais le fer en était armé de crochets et d'hameçons; en sorte qu'ils se déchiraient les veines et les nerfs où il était entré, et expiraient ainsi dans les plus grandes douleurs; et ceux qui restaient en vie n'étaient point en état de com-

[1] Ce nom n'est point romain, et pourrait bien être corrompu. L'ancien traducteur latin, au rapport de Xilander, portait *Cn. Plancus*.

battre. Leur chef ayant voulu les exhorter à aller attaquer les cuirassiers parthes, ils lui montraient leurs mains enfilées avec leurs boucliers, et leurs pieds percés de part en part et attachés à la terre; en sorte qu'ils ne pouvaient ni fuir ni se défendre.

Dsns cette extrémité le jenne Crassus, qui montra jusqu'à la fin dsus ce combat une fermeté de courage digne d'un meilleur sort, a reconrs à la cavalerie, comme à sa dernière espérance; et il fait si bien, qu'avec elle il joint enfin les cuirassiers ennemis : mais le combat était très-inégal. Les demi-piques des Gaulois ne faisaient guère d'effet sur des cavaliers bardés de fer; au lieu que les longues et fortes lances de ceux-ci portaient de terribles coups aux Gaulois, dont les armes défensives, selon l'usage de la nation, étaient très-légères, si même ils en avaient aucune. Cependant ces Gaulois firent des prodiges. Ils prenaient à pleines mains les lances des ennemis, et ensuite, les joignant au corps, ils les renversaient à bas de leurs chevaux, ce qui les mettait absolument hors de combat, parce que la pesanteur de leur armure les empêchait de se relever ni de faire aucun mouvement. Quelquefois ces mêmes Gaulois descendaient de cheval, et, se glissant sous le ventre de ceux des ennemis, ils les perçaient. Le cheval blessé s'agitait et jetait à bas son cavalier, foulant aux pieds en même temps le vainqueur et le vaincu. Mais la chaleur et la soif accablaient ces braves Gaulois transportés dans un climat si différent du leur. D'ailleurs la plupart de leurs chevaux étaient tués, s'étant enferrés dans ces longues lances des cuirassiers parthes. Ainsi, après un combat des plus vifs, ils furent contraints de se retirer vers leur infanterie, emmenant avec eux le jenne Crassus dangereusement blessé.

Une petite hauteur sablonneuse qu'ils aperçurent près d'eux leur parut une ressource. Ils s'y établirent, placèrent au centre leurs chevaux, et se rangèrent eux-mêmes en cercle, se faisant un rempart de leurs boucliers : moyennant quoi ils espéraient repousser plus aisément les barbares. Mais il en arriva tout le contraire. Car sur un terrain uni, au moins les premiers mettaient à l'abri ceux qui étaient derrière eux; au lieu que, sur une colline, les suivants étant toujours plus élevés que ceux qui les précédaient; tous étaient également exposés aux flèches des ennemis, et ils se voyaient, avec la plus amère douleur, réduits à périr sans défense et sans gloire.

Il ne restait plus aucune espérance à ces troupes infortunées : et deux Grecs établis dans le pays conseillèrent au jeune Crassus de se sauver dans la ville d'*Ichnæ*, qui n'était pas loin, et qui avait reçu garnison romaine. Le jeune guerrier répondit en héros, qu'il n'y avait point de mort si terrible qui pût le faire résoudre à abandonner de braves gens qui se faisaient tuer pour lui. Il exhorta les deux Grecs à profiter eux-mêmes du conseil qu'ils lui donnaient; et, leur ayant fait un signe d'amitié, il les renvoya. Pour lui, comme il était blessé à la main et ne pouvait s'en servir, il présenta le flanc à son écuyer, et lui ordonna de le percer. Censorinus en fit autant. Mégabacchus et plusieurs autres des principaux officiers se tuèrent eux-mêmes. Les soldats, destitués de chefs, et pressés par les ennemis, qui leur enfonçaient leurs lances dans le corps, se rendirent enfin, ne restant plus guère que cinq cents de plus de sept mille qu'ils avaient été d'abord. Les Parthes coupèrent la tête du jeune Crassus, et, la portant au bout d'une pique, ils allèrent la montrer à son père.

Il avait lieu de s'attendre à ce malheur : car, après une lueur de joie que lui avait causée pendant quelques moments la fuite des Parthes attaqués par son fils, il avait reçu des courriers de sa part qui lui annonçaient l'extrême péril où il était, et le besoin pressant d'un secours prompt et considérable. Comme Crassus n'avait plus vis-à-vis de lui que la moindre partie de l'armée des ennemis, il était supérieur en force; et, profitant de cet avantage, déjà il se mettait en mouvement pour aller, s'il en était encore temps, sauver son fils, lorsqu'il vit arriver les Parthes vainqueurs qui élevaient en l'air sa tête pâle et sanglante, la donnant en spectacle à tous les Romains, et demandant avec insulte de qui était fils ce jeune héros. « Car, disaient-ils, « il n'est pas possible que, brave et intrépide guerrier comme il était, il soit né

« d'un père aussi timide et aussi lâche que « Crassus. » Cette vue et ces discours, loin d'inspirer aux Romains le désir de la vengeance, les jetèrent dans un abattement et une consternation inexprimables.

C'est ici le plus beau trait de la vie de Crassus. Ce malheureux père, au lieu de se livrer à sa douleur, consolait lui-même et encourageait ses soldats. « C'est une perte qui « ne regarde que moi, leur criait-il. La for- « tune et la gloire de Rome subsistent en « vous, et n'ont reçu nl défaite ni brèche, « puisque vous vivez, et que vous êtes en état « de combattre. Mais si la compassion de « mon malheur vous touche, si vous plaignez « la perte que j'ai faite du meilleur de tous « les fils, faites-le paraître par votre juste « ressentiment contre les ennemis; changez « leur joie en deuil, punissez leur cruauté. « Ne vous effrayez point de ce qui vient d'ar- « river : on n'achète les grands succès que « par quelques disgrâces. Nos ancêtres en « ont souvent fait l'épreuve. Ce n'est pas « par une continuité de bonheur, mais par « la patience et par un courage invincible « aux injures de la fortune, que Rome s'est « élevée au point de grandeur dont elle « jouit. »

Ces paroles si généreuses ne purent ranimer les soldats : et Crassus, leur ayant ordonné de jeter un cri, ne fit que manifester leur consternation et leur découragement, tant ce cri fut faible, discordant et mal soutenu, au lieu que celui que poussèrent les barbares annonçait la joie et la confiance. On se battit jusqu'au soir, toujours avec le même désavantage pour les Romains. Enfin, lorsque le soleil se couchait, les Parthes se retirèrent en disant qu'ils accordaient une nuit à Crassus pour pleurer son fils, et qu'ils reviendraient le lendemain achever la victoire, à moins qu'il n'aimât mieux, prenant sagement son parti, aller de bonne grâce se remettre entre les mains d'Arsace que de s'y faire mener de force. C'était la coutume des Parthes de ne jamais passer la nuit dans le voisinage de l'ennemi, parce qu'ils ne fortifiaient point leur camp, et que, pendant l'obscurité, on ne peut faire aucun bon usage ni de la cavalerie ni des flèches.

On juge aisément combien la nuit fut triste et cruelle pour les Romains. Personne ne songeait ni à ensevelir les morts, ni à panser les blessés; chacun pleurait sur soi-même, car le danger paraissait inévitable, soit qu'ils attendissent le jour dans le lieu où ils étaient, soit qu'ils s'engageassent pendant la nuit dans une plaine immense où rien ne pouvait les mettre à l'abri. Les blessés faisaient un nouvel embarras par rapport au dessein de partir. Les emmener, c'était retarder la marche : en les laissant, outre l'inhumanité d'une pareille conduite, on s'exposait au péril certain d'être décelé par leur cris; et dans une si douloureuse situation le général ne paraissait point. Quoiqu'il fût la cause de tous les maux, les soldats eussent souhaité de le voir et d'entendre sa voix; mais il n'avait pas la force de se montrer. Le courage ne lui était pas naturel. Il avait fait un effort sur lui-même dans le combat. Les succès n'y ayant pas répondu, il était atterré par la douleur et par la crainte, et se tenait caché dans l'obscurité : grand exemple pour le vulgaire [1], dit Plutarque, de l'inconstance de la fortune; mais, pour les gens sensés, grande leçon sur les malheurs qu'entraîne une ambition folle et effrénée, qui lui avait persuadé qu'il ne devait point être content à moins qu'il ne devînt le premier et le plus grand de l'univers, et que de voir deux hommes au-dessus de lui, c'était une humiliation qui l'anéantissait.

Octavius, lieutenant général, et Cassius, ayant tenté en vain de tirer Crassus de son abattement, prirent sur eux d'assembler le conseil de guerre. Il y fut résolu que l'on partirait sur-le-champ. L'armée décampa donc sans bruit, et sans que la trompette donnât le signal du départ. Mais, lorsque ceux qui ne pouvaient suivre s'aperçurent qu'on les abandonnait, leurs cris et leurs lamentations, qui perçaient le cœur, portèrent le trouble et le désordre dans la marche. Ajoutez la crainte

[1] Παράδειγμα τοῖς πολλοῖς τύχης· τοῖς δ'εὖ φρονοῦσιν ἀβουλίας καὶ φιλοτιμίας, δι' ὧν οὐκ ἠγάπα μὴ πρῶτος ὢν καὶ μέγιστος ἐν μυριάσιν ἀνθρώπων τοσαύταις, ἀλλ' ὅτι δυοῖν μόνον ἀνδρῶν ὕστερος ἐκρίνετο, τοῦ παντὸς ἀποδεῖν νομίζων.

d'être poursuivis et atteints par les ennemis, les mouvements que l'on se donna plusieurs fois pour se mettre en bataille sur de fausses alarmes, les soins qu'exigeaient ceux des blessés qui, ayant encore quelque force, se traînaient à la suite de l'armée : tout cela fit que l'on avança très-peu.

Seulement un officier qui se nommait Egnatius, s'étant séparé avec trois cents chevaux du gros de l'armée, arriva au pied des murs de la ville de Carres [1], sur les minuit; et ayant appelé en latin la sentinelle, lorsqu'on lui eut répondu, il recommanda d'aller avertir Coponius, gouverneur de la place, qu'il s'était donné un grand combat entre Crassus et les Parthes. Il n'ajouta rien de plus, et même ne se fit point connaître; et il poursuivit ensuite sa route jusqu'à Zeugma. Il se sauva ainsi avec sa troupe : mais il fut blâmé d'avoir abandonné son général.

Cependant l'avis qu'il avait fait donner à Coponius ne fut pas inutile à Crassus et à son armée. La précipitation avec laquelle Egnatius avait passé outre, et les expressions vagues dont il s'était servi sans entrer dans aucun détail, firent juger au gouverneur de Carres que la nouvelle était mauvaise. Il fit donc sur-le-champ prendre les armes à toute sa garnison, et, étant venu au-devant de Crassus, il le fit entrer avec ses troupes dans la ville.

Les Parthes n'avaient pas ignoré la retraite des Romains; mais, suivant leur pratique, ils attendirent le jour. Alors, ils s'approchèrent du camp, où ils tuèrent environ quatre mille, tant blessés que malades qui y étaient demeurés. Ils assommèrent pareillement plusieurs soldats qu'ils rencontrèrent çà et là dans la plaine. Enfin, quatre cohortes qui s'étaient égarées, ayant été enveloppées par eux, furent taillées en pièces, jusqu'à ce qu'il n'en resta plus que vingt hommes, qui, continuant à se défendre avec un courage invincible, frappèrent leurs ennemis d'une telle admiration, qu'ils s'ouvrirent, et leur laissèrent le chemin libre pour arriver à Carres.

[1] Plusieurs auteurs, anciens et modernes, pensent que cette ville est la même que celle de Heron, où Abraham séjourna quelque temps avec Tharé son père. (*Gen. c.* II, *v.* 31.)

Suréna, en approchant de cette ville, reçut un faux avis; on lui dit que Crassus s'était sauvé avec les principaux des Romains, et qu'il n'y avait dans la place que la partie des troupes la moins considérable en toute façon. Le général parthe craignit alors d'avoir manqué le principal fruit de sa victoire ; et, pour s'éclaircir du fait, il envoya près des murailles un de ses gens qui savait et parlait les deux langues, et qui avait ordre d'inviter à haute voix Crassus ou Cassius à une entrevue avec Suréna. Cet homme était accompagné d'Arabes qui, ayant servi dans l'armée romaine avant la bataille, connaissaient parfaitement Crassus et Cassius. Ce dernier parut sur la muraille, et il lui fut dit que Suréna consentait à faire la paix avec les Romains, pourvu qu'il abandonnassent la Mésopotamie. La proposition était avantageuse dans les circonstances où se trouvait l'armée romaine. Cassius promit d'en faire son rapport à son général, qui serait charmé de conférer sur ce pied avec celui des Parthes. Suréna, s'étant ainsi assuré de ce qu'il voulait savoir, se moqua de la crédulité des Romains; et le lendemain, se préparant à attaquer la place, il leur fit crier que, s'ils voulaient obtenir la liberté de se retirer sans crainte, il fallait qu'ils lui livrassent Crassus et Cassius pieds et poings liés. Les Romains, très-mortifiés de se voir ainsi trompés, ne songèrent plus qu'à s'enfuir pendant la nuit.

Il était important qu'une pareille résolution ne fût sue d'aucun des habitants de Carres avant le temps. Crassus, toujours dupe et toujours aveugle, en fit confidence à un traître qu'il prit même pour guide dans sa marche. Ce malheureux, nommé Andromachus, fit sur-le-champ avertir les Parthes de ce qui se passait; et, pour livrer les Romains à la merci de leurs ennemis, il leur fit faire des tours et des détours qui les empêchaient d'avancer chemin; et enfin il les jeta dans des marais et dans un pays coupé de fossés où tout les arrêtait et les fatiguait.

Plusieurs se défièrent de la supercherie, et surtout Cassius, qui revint à Carres, et, ayant choisi pour guides des Arabes, leur ordonna de le mener par une autre route en Syrie. Les Arabes avaient sur la lune des idée superstitieuses, et ils prétendaient qu'il

fallait attendre qu'elle eût passé le scorpion. « Je crains davantage le sagittaire, leur dit Cassius, faisant allusion aux flèches des Parthes; et, sans perdre un moment, il se sauva en Syrie avec cinq cents chevaux. Le lieutenant général Octavius, homme de tête, s'aperçut aussi de la mauvaise foi d'Andromachus; et, se faisant conduire par des guides fidèles, il gagna, avec cinq milles hommes qui la suivirent, une hauteur appelée *Sinnaca*, où il n'avait plus à craindre la cavalerie des ennemis.

Le jour surprit Crassus accompagné de son traître, lorsqu'il était encore dans ces lieux difficiles et fâcheux dont j'ai parlé. Pressé par les Parthes, qui accouraient en grande hâte, il eut néanmoins le temps d'arriver à une petite colline, éloignée de douze stades [1] de celle qu'occupait Octavius; mais ces deux hauteurs communiquaient l'une à l'autre par une espèce de col qui traversait le vallon. Octavius voyait donc le danger où était Crassus. Il va à lui, et ses cinq mille hommes, animés par son exemple, le suivent. Ils se rangent autour de Crassus; et lui faisant un rempart de leurs boucliers et de leurs corps, ils s'encouragent à le défendre, et protestent qu'aucune flèche n'arrivera jusqu'à leur général avant qu'ils aient tous perdu la vie en combattant pour lui.

Suréna, voyant que les Parthes n'avaient plus ni la même supériorité que dans la plaine, ni le même courage, et comprenant que la nuit une fois venue, les Romains, à la faveur des montagnes, allaient lui échapper, eut recours, selon son caractère, à la ruse et à la perfidie. Il laissa la liberté de s'enfuir à quelques prisonniers, devant lesquels les barbares s'entretenant les uns avec les autres, avaient dit à dessein que le roi ne prétendait point faire une guerre implacable aux Romains, et qu'il serait charmé de regagner leur amitié en traitant humainement Crassus. De plus, Suréna fit cesser toute attaque. Enfin il s'avança lui-même tranquillement vers la colline avec les premiers officiers de son armée, ayant son arc débandé, tendant la main comme ami, et invitant Crassus à entrer avec lui en négociation. « Arsace, disait-il, est fâché d'avoir « été contraint de faire éprouver aux Romains « sa puissance et la valeur de ses peuples; « mais ce sera avec joie qu'il leur donnera « des témoignages de sa douceur et de sa « bonté. »

Ces discours ne faisaient aucune impression sur Crassus. Trompé tant de fois par les Parthes, et ne voyant aucune raison au changement subit de Suréna, il ne voulait point écouter ses propositions. Les soldats romains ne l'en laissèrent point le maître; ils se plaignirent séditieusement qu'il voulût les exposer aux risques d'un combat contre des gens qui lui faisaient peur même désarmés. Crassus tenta toutes choses pour ramener ses soldats à la raison. Il leur représenta qu'ils n'avaient besoin que d'un peu de patience pendant le reste du jour, et qu'à la faveur de la nuit ils se sauveraient par les montagnes. Il leur montrait leur route de la main, et il les conjurait de ne point renoncer à une espérance de salut prochaine et assurée. Mais un général malheureux a peu d'autorité sur ses troupes. Crassus, voyant ses soldats s'irriter, et frapper de leurs javelines contre leurs boucliers avec indignation et avec menaces, craignit de les pousser à bout. Il prit généreusement son parti d'aller à une mort certaine; et rien n'est plus louable que les sentiments qu'il fit paraître en ce moment fatal. Il se retourna vers Octavius et quelques autres officiers généraux qui le suivaient. « Vous voyez, leur dit-il, la « nécessité qui me force à la démarche que je « fais, et vous m'êtes témoins que je suis « traité violemment et indignement. Mais en « quelque lieu que vous conduise une meil- « leure fortune, dites partout que Crassus a « péri trompé par les ennemis, et non pas li- « vré par ses soldats. » Octavius et ceux qui l'accompagnaient ne purent se résoudre à abandonner leur général. Mais Crassus renvoya ses licteurs.

Il vit d'abord venir à sa rencontre deux espèces de députés ou hérauts, moitié Grecs, moitié barbares, qui, du plus loin qu'ils l'apperçurent, descendirent de cheval, se prosternèrent devant lui, et, parlant grec, lui proposèrent d'envoyer quelques-uns des siens pour s'assurer que Suréna et tout son cortège

[1] Une demi-lieue.

étaient sans armes. Crassus répondit que, s'il eût fait le moindre cas de sa vie, il ne serait pas venu se livrer au pouvoir des Parthes. Cependant il détacha deux Romains, frères, qui se nommaient, Roscius pour s'informer des conditions de l'entrevue et du nombre des personnes que Suréna y amenait. Les deux Roscius furent arrêtés, et aussitôt Suréna s'avance lui-même à cheval avec sa suite; et, continuant à jouer son personnage, il se récrie sur ce que Crassus était à pied. « Comment, dit-il, le général des Romains à pied! « et nous, nous sommes à cheval! » Crassus lui répondit froidement qu'ils n'étaient en faute ni l'un ni l'autre, puisqu'ils suivaient chacun l'usage de leur nation.

Ensuite Suréna entra en matière; et, comme s'il eût traité de bonne foi, il dit que de ce moment la paix était conclue et arrêtée entre le roi des Parthes et les Romains, mais qu'il fallait écrire. Car ajouta-t-il, vous ne nous avez pas donné lieu, vous autres Romains, de compter beaucoup sur la fidélité de votre mémoire par rapport aux conventions des traités. Il proposa donc à Crassus de s'approcher vers le fleuve pour dresser et signer les articles. Le général romain, résolu de consentir à tout, donna ordre qu'on lui amenât un cheval. Il n'en est pas besoin, reprit Suréna, en voici un dont le roi vous fait présent. En même temps on présenta à Crassus un cheval superbement harnaché; et des écuyers le mirent dessus, et commencèrent à hâter le pas du cheval à coups de fouet.

Le dessein de Suréna devenait clair[1]: il voulait prendre Crassus vivant. Les Romains s'en aperçurent, et, dans le moment, Octavius saisit la bride du cheval. Pétronius, tribun des soldats, et les autres officiers, environnent leur général, veulent forcer le cheval de reculer, et écartent les barbares qui pressaient Crassus. Tout cela ne se fit pas sans bruit et sans tumulte; bientôt on en vient aux coups. Octavius tue le palefrenier de l'un des barbares, et est lui même renversé mort d'un coup de lance dont il fut percé par derrière. Pétronius est jeté à bas de son cheval. Crassus lui-même se défendait avec vigueur pour ne point être pris vivant. Il y réussit, et fut tué, soit par les Parthes, soit par quelqu'un des siens, qui, entrant dans ses vues, voulut lui épargner la honte de devenir prisonnier des barbares. On lui coupa la tête et la main droite pour les porter en triomphe à Orode. Au reste, le détail des circonstances de la mort de Crassus n'est pas absolument certain; et Plutarque nous en avertit: car les témoins oculaires nous manquent. Du nombre de ceux qui accompagnèrent cet infortuné général dans la plaine, les uns furent tués sur la place, les autres, dès qu'ils virent le péril, se retirèrent promptement vers la colline.

Après la mort du chef et des principaux commandants, les soldats, qui, par leur mutinerie, avaient été cause de ce dernier malheur, ne furent pas longtemps sans y être enveloppés. Le perfide Suréna vint encore les leurrer de ses belles promesses. Il s'approche: il leur dit que la vengeance d'Arsace est satisfaite par la mort du coupable, et que maintenant les troupes innocentes pouvaient descendre dans la plaine en sûreté. Plusieurs le crurent; et, s'étant remis entre ses mains ils furent faits prisonniers. Les plus courageux et les plus sensés attendirent la nuit pour se disperser de côté et d'autre. Mais il s'en sauva fort peu, parce que les Arabes, battant tout le pays, leur donnèrent la chasse si vivement, qu'ils en prirent et tuèrent le plus grand nombre. On compte qu'en rassemblant toutes les pertes que les Romains firent dans les différentes actions, il y en eut vingt mille de tués, et dix mille faits prisonniers.

Ainsi périt une florissante armée qui avait fait trembler tout l'Orient, et que l'incapacité et l'aveuglement de son général livra en proie à des ennemis qu'il ne fut jamais aisé aux Romains de vaincre, mais qui n'étaient pas faits assurément pour vaincre les Romains.

Crassus était encore moins fait pour être à la tête d'une grande entreprise. On l'a vu par toute sa conduite: et en général un cœur infecté du vice honteux de l'avarice est un cœur bas et incapable d'aucune élévation, si ce n'est tout au plus par saillies et par intervalles. Crassus fut un génie étroit et borné qui ne se connaissait point du tout. Habile à flatter les autres, il était très-aisément la dupe des flat-

[1] Liv. Epit. CVI. — Dio.

teurs; et, pendant qu'il avait à se reprocher une avidité excessive pour l'argent, il plaisantait de ceux qui donnaient dans le même défaut. Ce caractère vain et moqueur s'allie parfaitement avec une confiance présomptueuse; et c'est cette présomption qui fut la première cause de la ruine de Crassus. Car il méprisa souverainement les Parthes, jusqu'au moment ou il se vit écrasé par eux; bien éloigné de pratiquer et même de connaître cette maxime des grands capitaines, qu'il faut craindre les ennemis de loin pour ne les plus craindre de près et se réjouir à leur approche [1].

Suréna montra après la victoire toute l'insolence d'un barbare. Il laissa le corps de Crassus exposé avec les autres aux chiens et aux oiseaux de proie [2]. Il envoya sa tête et sa main, comme je l'ai dit, à Orode, qui était alors en Arménie: et, pour lui, il voulut entrer dans Séleucie avec une pompe comique, qu'il qualifia de triomphe, pour insulter aux Romains. Ayant envoyé un courrier aux habitants de cette ville pour leur annoncer qu'il amenait Crassus vivant, il choisit celui des prisonniers qui lui ressemblait le plus, le fit habiller à la façon des barbares, et même, selon le texte d'Appien, en femme barbare. Dans cet équipage, on le mit sur un cheval; et tous ceux qui étaient autour de lui le saluaient du nom de *Crassus*, le traitaient de général: et il était obligé de souffrir cette comédie, et même d'y faire son rôle en répondant comme s'il eût été véritablement Crassus. Devant lui marchaient des trompettes et des espèces de licteurs montés sur des chameaux. Aux faisceaux de ces prétendus licteurs pendaient des bourses, et auprès des haches on voyait plusieurs têtes de Romains encore toutes sanglantes. La marche était fermée par des courtisanes et des musiciennes de Séleucie, qui chantaient à l'envi des chansons de railleries et de traits piquants sur la lâcheté et la mollesse de Crassus.

Tel fut le spectacle que donna le général des Parthes à toute la ville de Séleucie. Dans le sénat, il fit trophée de contes milésiens peu conformes aux règles des bonnes mœurs, qui avaient été trouvés dans les bagages d'un officier romain, et il censura avec beaucoup de sévérité ce goût de lecture libertine porté jusque dans l'armée et en présence de l'ennemi. Cette critique était judicieuse en elle-même: mais elle ne convenait guère à celui qui la faisait: et elle rappela aux Séleuciens, dit Plutarque, la fable de la Besace. Il semblait qu'Esope, dans cet apologue, eût en vue Suréna, qui mettait dans la poche de devant des contes trop libres lus par un ennemi, et portait dans celle de derrière ses propres débauches plus outrées que toutes celles que l'on reproche aux Sybarites, et la licence d'un sérail où il comptait ses concubines par centaines, en sorte, ajoute l'historien, que rien n'était plus mal assorti que la tête et la queue de l'armée des Parthes. Cette armée offrait un front terrible, des lances, des flèches, des chevaux bardés de fer; et elle se terminait par des tambours de basque, des chœurs de danses dissolues, et un tas de femmes sans pudeur.

J'ai déjà dit qu'Orode était allé en Arménie. C'est là que lui fut porté la tête de Crassus. La paix venait d'être conclue entre Orode et Artabaze, et cimentée par le mariage d'une sœur du roi d'Arménie avec Pacorus, l'aîné des fils du roi des Parthes. On célébrait actuellement les réjouissances de ces noces, et l'on jouait devant les deux rois la tragédie des Bacchantes d'Euripide: car ces princes savaient et aimaient la langue grecque; et Artabaze y était même assez habile pour l'écrire, et pour composer des ouvrages grecs en prose et en vers. L'officier parthe qui était chargé de la tête de Crassus l'ayant présentée au roi pendant la pièce, un acteur prit cette tête; et faisant le rôle d'Agavé portant la tête de Penthée, il prononça les vers qu'Euripide met dans la bouche de cette mère furieuse [1]: *J'apporte de la montagne au palais un gibier fraîchement tué, heureuse et magnifique chasse!* Cette application fit un très-grand plaisir, et au roi des Parthes, et à toute l'assemblée [2]. Quelques auteurs ont rapporté qu'Orode fit verser de l'or fondu dans la bouche de Crassus pour insulter à son insatiable avidité.

[1] C'était la maxime du grand Condé. (Bossuet, *Oraison funèbre de M. le Prince.*)

[2] Val. Max. I. 1, c. 6. — Plutarch.

[1] Bacch. v. 1169.

[2] Dio. Flor. III, 11.

LIVRE XLII.

Troubles domestiques. Mort de Clodius. Troisième consulat de Pompée. Condamnation de Milon. Septième et huitième campagnes de César dans les Gaules. Proconsulat de Cicéron en Cilicie. Ans de Rome 698-702.

§ I. La mort de Crassus funeste à la liberté de Rome. Mort de Julie, fille de César et femme de Pompée. Elle est inhumée dans le Champ-de-Mars. Plancius accusé. Reconnaissance de Cicéron. Trois anciens tribuns accusés, dont un condamné. Scaurus accusé et absous. Caton préteur. Singularité dans sa manière de se vêtir. Brigue outrée de la part des candidats. Caton lutte contre ce désordre, et, en conséquence, insulté par la populace, il la calme d'autorité. Compromis des candidats du tribunat entre les mains de Caton. Brigues pour le consulat. Convention infame entre les candidats et les consuls. Triomphe de Pontinius. Long interrègne, dont la durée avait pour cause principale l'ambition de Pompée. Les tribuns y contribuaient aussi de leur part. On parvient, par le secours de Pompée, à nommer des consuls. Tentatives infructueuses des consuls pour se faire nommer des successeurs. Édilité de Favonius, imitateur de Caton. Caton fait la dépense des jeux de Favonius avec une grande simplicité, qui est néanmoins goûtée de la multitude. Brigue furieuse des candidats du consulat, Milon, Hypsæus et Métellus Scipion. Les vœux des meilleurs citoyens étaient pour Milon. Ses compétiteurs avaient pour eux Pompée et Clodius. Clodius tué par Milon. Trouble affreux dans Rome au sujet de la mort et des funérailles de Clodius. Nomination d'un interroi. Milon revient à Rome, et continue à demander le consulat. Continuation des troubles. Salluste, alors tribun, ennemi personnel de Milon. Cœlius au contraire le protége. Zèle admirable de Cicéron pour la défense de Milon. Pompée est créé seul consul. Satisfaction de Pompée. Ses remerciements à Caton, qui lui répond durement. Pompée épouse Cornélie, fille de Métellus Scipion. Nouvelles lois de Pompée contre la violence et contre la brigue. Il réforme et abrége la procédure judiciaire. Milon est accusé. Cicéron en le défendant se trouble et se déconcerte. Idée générale du plaidoyer que nous avons de Cicéron pour Milon. Habileté de l'orateur à manier ce qui regarde Pompée. Il substitue ses prières et ses larmes à celles auxquelles Milon dédaignait de s'abaisser. Milon est condamné. Il se retire à Marseille. Mot de lui au sujet du plaidoyer composé après coup par Cicéron. Autres jugements, suite de la même affaire. Métellus Scipion, accusé de brigue, est sauvé par Pompée, qui, au contraire, refuse son secours à Hypsæus et à Scaurus. Pompée se donne pour collègue Métellus Scipion. Endroits louables de la conduite de Pompée dans son troisième consulat. Il fait une faute énorme en souffrant que César soit dispensé de demander le consulat en personne. Motif de cette condescendance de Pompée. Métellus Scipion rétablit la censure dans ses anciens droits. Horrible débauche de ce restaurateur de la censure. Caton demande le consulat avec Sulpicius et Marcellus. Il est refusé. Sa fermeté après ce refus. Il renonce à demander jamais le consulat.

La défaite et la mort de Crassus ne furent pas seulement funestes à la gloire de Rome,

mais aussi à sa tranquillité et à sa liberté [1]. Il est à croire que, tant que Crassus eût vécu, la rupture entre Pompée et César ne serait point arrivée. Il les tenait en respect; il les obligeait de se craindre mutuellement, parce que, de quelque côté qu'il eût penché, il aurait emporté la balance. Quand il ne fut plus, Pompée et César se trouvèrent en situation de pousser leurs prétentions et les querelles à l'extrême, sans qu'il restât entre eux de surarbitre, ni personne pour faire le contre-poids. Dès ce moment, ils se préparèrent à en venir aux mains : « Tant la fortune [2], « même la plus grande, dit Plutarque, est « insuffisante pour remplir la capacité du cœur « humain ! Une si prodigieuse étendue d'em« pire, un si vaste et immense contour de « terres et de mers ne pouvait contenir deux « hommes. Ils entendaient dire et ils lisaient « dans Homère que les dieux ont partagé le « monde en trois parts [3], et que chacun a son « lot. Et ils pensaient que pour eux deux « l'empire romain était trop petit. »

Un autre lien de la concorde entre ces deux fameux rivaux venait d'être rompu par la mort de Julie [4], fille de l'un et femme de l'autre. Cette dame était tendrement aimée de son père et de son époux, et formait ainsi un nœud puissant entre le gendre et le beau-père. Dans le temps que Pompée, fatigué par l'insolence de Clodius après l'exil de Cicéron, cherchait les moyens de se réconcilier avec le sénat et avec le parti aristocratique, un de ses amis lui avait conseillé de répudier Julie. Sa tendresse ne lui permit pas d'écouter ce conseil. Rien que la mort n'était capable de le séparer d'une épouse chérie et digne de l'être. Julie mourut en couche; et, peu de jours après, l'enfant qu'elle avait mis au monde suivit sa mère. Ainsi il ne resta plus aucun vestige ni aucun gage d'une affinité qui n'empêchait pas l'ambition de vivre au fond du cœur de César et de Pompée, mais qui en suspendait les effets.

Julie, au lieu d'être portée dans un tombeau domestique, fut enterrée dans le Champ-de-Mars, le peuple ayant voulu rendre un honneur extraordinaire à la fille de César. Pompée avait fait les préparatifs de la sépulture dans le voisinage de sa maison d'Albe, et les tribuns s'opposèrent au désir de la multitude. Mais il fallut que tout cédât à un peuple accoutumé à donner la loi, et qui s'empressait à témoigner son zèle et pour le père et pour la fille. Ceci arriva sous le consulat de Domitius et d'Ap. Claudius.

L. DOMITIUS AHÉNOBARBUS.
AP. CLAUDIUS PULCHER.

J'ai raconté ce qui s'est passé hors de Rome sous ce consulat et pendant l'année suivante. Les événements du dedans, accusations d'hommes illustres, brigues, cabales, troubles dans le gouvernement, c'est ce que je dois maintenant exposer aux yeux du lecteur.

Je commence par l'affaire de Plancius, accusé de brigue dans la poursuite de l'édilité curule, et défendu par Cicéron [1]. Il avait eu pour compétiteur M. Juventius Latérensis, homme de naissance et de mérite, et il l'avait emporté sur lui, quoique fils d'un simple chevalier romain. Latérensis, qui, des deux côtés, paternel et maternel, comptait des consuls parmi ses ancêtres, et qui de plus se sentait personnellement supérieur par toutes sortes d'endroits à son rival, fut très-piqué de cette préférence, et il accusa Plancius comme l'ayant supplanté par cabales et par largesses. Il nous est difficile et peu important de savoir au juste ce qui en est. Mais une circonstance tout à fait intéressante, c'est la vive reconnaissance de Cicéron envers un bienfaiteur.

Nous avons vu avec quelle cordialité Plan-

[1] Flor. IV, 2. — Plut. Pomp.

[2] Οὕτως ἡ τύχη μικρόν ἐστι πρὸς τὴν φύσιν· οὐ γὰρ ἀποπίμπλησιν αὐτῆς τὴν ἐπιθυμίαν, ὅπου τοσοῦτον βάθος ἡγεμονίας καὶ μέγεθος εὐρυχωρίας δυοῖν ἀνδροῖν οὐκ ἐπέσχεν *. Ἀλλ' ἀκούοντες καὶ ἀναγινώσκοντες ὅτι τριχθὰ δὲ πάντα δέδασται τοῖς θεοῖς, ἕκαστος δ' ἔμμορε τιμῆς, ἑαυτοῖς οὐκ ἐνόμιζον ἀρκεῖν δυεῖν οὖσι τὴν Ρωμαίων ἀρχήν.

[3] Il. l. XV, v. 189.

[4] An. R. 698; av. J. C. 54.

* Un savant éditeur anglais, au lieu de ce mot, qui fait une obscurité, lit ἐπήρκει, *suffisait*.

[1] Cic. pro Planc.

cius, étant questeur en Macédoine, avait recueilli et protégé Cicéron pendant son exil. Notre orateur s'en souvint dans l'occasion où Plancius avait besoin du secours de son éloquence, et, malgré ses liaisons avec Latérensis, il prit chaudement la défense de l'accusé. Comme il pouvait beaucoup, non-seulement par son talent sublime, mais par son crédit, par l'estime universelle que l'on faisait de sa probité, par le souvenir des services qu'il avait rendus à la république, et dont il avait été si cruellement récompensé, Latérensis sentait que c'était une forte recommandation pour son adversaire d'être défendu par Cicéron sur le pied d'un bienfaiteur qui lui avait rendu des services essentiels. C'est pourquoi il avançait que Cicéron exagérait ce que Plancius avait fait pour lui, et que pour le bien de la cause il amplifiait extrêmement de petites attentions, qui n'avaient pas beaucoup coûté à Plancius.

Cicéron répond à ce reproche d'une manière vraiment admirable. Il commence par prouver la grandeur réelle du bienfait de Plancius; puis il ajoute qu'après tout, le reproche qu'on lui fait est trop beau pour qu'il veuille s'en défendre. « Car[1], dit-il, je sou- « haite sans doute d'être orné de toutes les « vertus : mais il n'y en a aucune dont la « gloire me touche plus que celle de la re- « connaissance. Cette vertu, à mon avis, est « non-seulement la plus grande, mais la « mère de toutes les autres. Qu'est-ce que la « piété filiale, sinon un attachement produit « par la reconnaissance des biens que nous « avons reçus de nos parents? Qui sont les « bons citoyens, attentifs à se rendre utiles à « la patrie, soit en paix, soit en guerre, si- « non ceux qui conservent chèrement le sou- « venir des bienfaits de la patrie? Peut-on « mieux définir les hommes pieux et zélés « pour la religion, qu'en les regardant comme « animés du désir de s'acquitter de ce qu'ils « doivent à la Divinité par de justes adora- « tions et par un cœur reconnaissant? Quelle « douceur resterait-il dans la vie si l'on en « bannissait l'amitié? et l'amitié peut-elle « subsister entre des ingrats? Qui de nous, « ayant reçu une éducation honnête, n'a pas « sans cesse présent à l'esprit, avec un vif « sentiment de tendresse, le souvenir de ceux « qui ont veillé sur son enfance, de ses pré- « cepteurs et de ses maîtres, du lieu même « muet et inanimé où il a été élevé et in- « struit? Y eut-il jamais, on peut-il même y « avoir un homme si puissant qui se sou- « tienne tout seul et sans les services d'un « grand nombre d'amis? Or les services sup- « posent la reconnaissance, et périraient avec « elle. Pour moi, je ne trouve rien de si di- « gne de l'homme que d'être touché non- « seulement d'un bienfait, mais encore d'un « simple témoignage de bienveillance : et au « contraire rien ne me paraît si opposé à « l'humanité, si ressemblant à la brute, que « de mériter d'être regardé, je ne dis pas « comme indigne d'un bienfait reçu, mais « comme demeurant volontairement au-des- « sous. C'est pourquoi, Latérensis, je vous « donne gain de cause vis-à-vis de moi. Je

[1] « Etenim, quum omnibus virtutibus me affectum « esse cupiam, tamen nihil est quod malim, quàm me « et gratum esse, et videri. Hæc est enim una virtus « non solùm maxima, sed etiam mater virtutum omnium « reliquarum. Quid est pietas, nisi voluntas grata in pa- « rentes? Qui sunt boni cives, qui belli, qui domi de « patria benè merentes, nisi qui patriæ beneficia memi- « nerunt? Qui sancti, qui religionum colentes, nisi qui « meritam diis immortalibus gratiam justis honoribus, « et memori mente persolvunt? Quæ potest esse ju- « cunditas vitæ sublatis amicitiis? quæ porrò amicitia « potest esse inter ingratos? Quis est nostrûm liberaliter « educatus, cui non educatores, cui non magistri atque « doctores, cui non locus ille mutus ubi ipse altus aut « doctus est, cum gratâ recordatione in mente versetur? « Cujus opes tantæ esse possunt, aut unquam fuerunt, « quæ sine multorum amicorum officiis stare possent? « quæ certè, sublatâ memoriâ et gratiâ, nulla exstare « possunt. Equidem nil tam proprium hominis existimo, « quàm non modò beneficio, sed etiam benevolentiæ « significatione alligari; nihil porrò tam inhumanum, « tam immane, tam ferum, quàm committere, ut bene- « ficio non dicam indignus, sed victus esse videare. Quæ « quum ita sint, jam succumbam, Laterensis, isti tuo « crimini : meque in eo ipso in quo nihil potest esse « nimium, quoniam ita tu vis, nimium, gratum esse « concedam : petamque a vobis, judices, ut eum bene- « ficio complectamini, quem qui reprehendit, in eo re- « prehendit quòd gratum præter modum dicat esse. » (Cic. *pro Plancio*, n. 80.–82.)

« suis persuadé qu'on ne peut pousser trop « loin la reconnaissance : mais, puisque vous « le voulez, j'avoue que je la porte à l'excès. « Et je vous prierai, vous, messieurs, qui « êtes nos juges, d'accorder vos bienfaits à un « homme que son censeur n'accuse que d'ê- « tre trop reconnaissant. »

Qui peut refuser son estime et son affection à celui qui exprime en soi de pareils sentiments? Je pense que Latérensis se repentit beaucoup d'avoir critiqué et même voulu tourner en ridicule la sensibilité de Cicéron pour ses bienfaiteurs. Il y a lieu de croire que Plancius fut absous, et exerça l'édilité pendant l'année dont nous parlons actuellement.

Les trois tribuns qui, deux ans auparavant, avaient empêché l'élection des magistrats et amené les choses à un interrègne, n'avaient pu être mis en justice sous le consulat de Pompée et de Crassus, qui leur étaient redevables en partie d'avoir été nommés consuls. Ils furent accusés cette année : mais le crédit de Pompée les sauva, à l'exception de Procilius, qui, s'étant trouvé coupable d'un meurtre, ne put éviter la condamnation. « Il « paraît par ce jugement [1], dit Cicéron à At- « ticus avec une ironie pleine d'indignation, « que nous avons des juges plus sévères que « ceux de l'Aréopage ; des juges qui comp- « tent pour rien la brigue, les nominations « des magistrats, l'interrègne, la majesté de « l'état, en un mot toute la république. Seu- « lement nous devons nous abstenir de tuer « un père de famille dans sa maison. Encore « tout ne serait-il pas perdu : car Procilius a « eu vingt-deux suffrages favorables contre « vingt-huit qui l'ont condamné. »

Cicéron ne fit point de personnage dans cette affaire : mais il eut d'ailleurs bien de l'occupation par le grand nombre d'accusés qu'il défendit [2]. Outre Gabinius et Vatinius, dont nous avons parlé ailleurs, et encore quelques autres, il plaida pour M. Scaurus, qui, ayant été gouverneur de Sardaigne l'année précédente, et étant ensuite revenu à Rome pour demander le consulat, fut accusé par

[1] Cic. ad Att. IV, 15.

[2] Ascon. in Cic. pro Scauro.

Triarius de concussions et vexations exercées sur les peuples soumis à son autorité.

Ce fut une cause d'un grand éclat. Le nom et la naissance de l'accusé, ses liaisons avec Pompée, dont les enfants étaient frères des siens car il avait épousé Mucia depuis que Pompée avait fait divorce avec elle); la faveur populaire qu'il s'était attirée par les dépenses énormes de son édilité ; la gloire et la splendeur de ses avocats, au nombre de six, savoir Clodius, M. Marcellus, M. Calidius, Cicéron, M. Messala et Hortensius ; les recommandations de neuf personnages consulaires, dont les uns le louèrent de vive voix, et les autres envoyèrent leur éloge par écrit, qui fut lu à l'audience : tant de circonstances réunies rendirent cette affaire une des plus brillantes et des plus intéressantes qui eussent été plaidées depuis longtemps.

Scaurus avait besoin de tout cet appui étranger pour se soutenir contre des accusations trop bien fondées. Nous avons vu que, dès le temps qu'il servait en Syrie sous Pompée, il avait fait preuve d'avidité et d'injustice. Le mauvais état où les folies de son édilité avaient mis ses affaires fut pour lui un nouveau motif de piller les malheureux Sardiotes. Son accusateur lui portait ce défi [1] : « La loi me per- « met de faire entendre six-vingts témoins [2]. « Si vous pouvez produire un pareil nombre « d'habitants de l'île à qui vous n'ayez rien « enlevé, je consens que vous soyez absous. » Et Scaurus ne pouvait pas profiter d'une offre si avantageuse.

Nous serions en état de donner un plus grand détail sur le fond de cette affaire, si nous avions le plaidoyer de Cicéron ; mais il est perdu. Ce que nous savons, c'est qu'il n'y eut point de prières ni d'humiliations que n'employât Scaurus pour fléchir ses juges. Il plaida lui-même sa cause après tous ses avocats, et versa beaucoup de larmes. Lorsqu'on

[1] Val. Max. VIII, 1.

[2] On peut conjecturer que la loi avait ordonné que l'on se bornât, en matière de concussion, à six-vingts témoins, afin que l'accusateur, par trop de chaleur et d'empressement, n'en multipliât pas le nombre : ce qui aurait allongé la procédure, dépeuplé pour un temps la province maltraitée, et surchargé Rome d'une multitude d'étrangers.

alla aux voix, il partagea en deux bandes les personnes de sa famille qui sollicitaient pour lui; et lui-même à la tête de l'une, Faustus Sylla, son frère de mère, à la tête de l'autre, ils se jetèrent aux pieds des juges, et y demeurèrent prosternés pendant tout le temps de la délibération. Il fut absous, et même honorablement: car de soixante-huit opinants il n'en eut que huit contre lui.

Caton présida à ce jugement; ce qui en assurerait l'intégrité, si nous étions aussi certains de la vertu des juges que de celle du président. Il était préteur cette année[1]; et, par une singularité que je ne puis louer, il paraissait en public, et dans les fonctions de sa charge, sans tunique sous sa robe; et au lieu de souliers il n'avait que des semelles liées par-dessus le pied. Il prétendait rappeler en cela la pratique des anciens; et il s'autorisait des statues de Romulus et de Camille, qui n'étaient habillées que de simples toges sans tuniques. Mais, dans les choses indifférentes, la règle, ce me semble, est l'usage actuel et présent.

Ce qui lui fait véritablement honneur, c'est la fermeté avec laquelle il lutta contre la brigue, et le respect que lui attira sa vertu de la part de ceux que toutes les lois ne pouvaient retenir.

La brigue était un mal invétéré dans Rome, et qui prenait toujours de nouvelles forces. Tous les auteurs qui ont parlé de ces temps ont regardé comme un des désordres les plus funestes, et ont compté pour une des principales causes des guerres civiles, « les faisceaux consulaires extorqués par des largesses illicites[2], le peuple vendant lui-même « sa faveur, et une brigue détestable qui ramenait tous les ans au Champ-de-Mars des « combats violents où l'argent seul décidait « des suffrages d'une multitude vénale ». Elle s'exerçait, cette brigue, tout publiquement; comme si c'eût été une chose permise; et c'était pour le grand nombre des citoyens un métier, et le fondement de leur subsistance.

Caton, s'opiniâtrant à attaquer ce désordre avec d'autant plus de vigueur qu'il était plus enraciné et plus universel, engagea le sénat à ordonner par un décret que ceux qui auraient été nommés aux charges seraient obligés, quand même ils n'auraient point d'accusateurs, à se présenter aux juges pour rendre compte des voies par lesquelles ils seraient parvenus à se faire élire. Cette ordonnance déplut beaucoup aux candidats, et encore davantage à la multitude, accoutumée aux profits qu'elle tirait de ses suffrages. Le matin donc Caton étant venu à son tribunal, voilà qu'une canaille séditieuse s'attroupe autour de lui, et par ses clameurs, accompagnées de coups et de violences, met en fuite ceux qui environnaient le préteur. Lui-même, poussé et ballotté dans la foule, il eut bien de la peine à gagner la tribune aux harangues. Mais, lorsqu'il y fut une fois monté, par son regard seul, et par cet air d'autorité que donne la vertu, il fit cesser le trouble et obtint silence: son discours, plein de force et de noblesse, acheva de calmer les esprits. On le loua beaucoup dans le sénat de sa fermeté et de sa constance. *Et moi*, répondit-il avec sa liberté accoutumée, *je ne vous loue pas d'avoir laissé sans secours un préteur qui courait un très-grand danger.*

Quoique le décret du sénat touchant les candidats ne paraisse pas avoir eu son exécution, ils ne laissaient pas d'être fort embarrassés. S'ils briguaient, ils craignaient d'armer contre eux l'austère vertu de Caton: s'ils s'abstenaient de briguer, chacun appréhendait d'être exclu par quelque compétiteur moins scrupuleux. Ceux qui demandaient le tribunat se concertèrent; et ils firent un compromis entre les mains de Caton, le reconnaissant pour arbitre et pour juge de leur conduite, et se soumettant chacun, en cas de brigue et de mauvaise manœuvre, à payer cinq cent mille sesterces au profit des autres. Ils voulaient même déposer ces sommes chez lui; mais il refusa de s'en charger, et se contenta qu'ils donnassent caution. Cicéron, en écrivant cette nouvelle à son frère et à Atticus[1], ne savait ce

[1] Plut. in Cat.

[2] Hinc rapti pretio fasces, sectorque favoris
Ipse sui populus, letalisque ambitus Urbi
Annua venali referens certamina campo.
(LUCAN., I. 178.)

[1] Cic. ad Att. IV, 15, et ad Q. fr. II, 15.

qu'il devait augurer de l'événement. Mais « si « les choses se passent dans les régles, disait- « il, le seul Caton aura plus de pouvoir que « toutes les lois et tous les juges ensemble. » Plutarque nous apprend que réellement le jour de l'élection des tribuns étant venu, Caton se trouva à l'assemblée, examina curieusement ce qui se passait, et prononça sa sentence de condamnation contre l'un des candidats. Les autres dispensèrent le coupable de payer l'amende, se croyant assez vengés par l'infamie dont il était couvert, et par l'exclusion que sans doute il lui fallut souffrir.

Cet hommage rendu à la vertu de Caton est assurément bien singulier, et peut presque être regardé comme un trait unique dans l'histoire. Mais Plutarque observe qu'il excita contre lui l'envie, et que plusieurs voulurent lui en faire un quelque façon un crime, comme s'il eût usurpé la puissance du sénat, des juges et des magistrats. Cette malignité ne doit pas nous étonner. « Car [1], ajoute ce sage historien, il « n'y a point de gloire plus sujette à l'envie « que celle de la probité et de la justice, parce « qu'il n'y en a point de plus capable d'accré- « diter un homme et de lui attirer la confiance « du grand nombre. On admire l'homme « brave, mais on le craint; on estime le pru- « dent, mais on est en garde contre lui. On « est tout autrement disposé à l'égard de « l'homme juste; on l'aime, on se fie à sa « parole, on se livre à lui sans réserve. » Ainsi les amateurs de la puissance et de la gloire ne peuvent manquer d'être jaloux de l'éclat d'une vertu pure et inviolablement attachée à la justice. Tel est donc le sort que l'homme de bien doit attendre parmi les citoyens de ce monde. Heureux celui qui connaît et qui aime une autre patrie, où l'envie n'a plus d'entrée ni de lieu!

Les candidats pour le consulat furent bien éloignés d'imiter la conduite de ceux qui avaient demandé la charge de tribuns du peuple [1]. Leur brigue fut si vive, et pour acheter des voix ils firent des emprunts si considérables, que l'intérêt de l'argent doubla sur la place, et tout d'un coup monta de quatre à huit pour cent. Ces candidats étaient au nombre de quatre; deux patriciens, Messala et Scaurus, qui venait d'être accusé de concussion et absous; deux plébéiens, Domitius Calvinus et Memmius. Ce dernier était protégé par César. Pompée appuyait Scaurus plutôt en apparence que sincèrement: car, quoiqu'ils fussent en quelque façon alliés de fort près, puisque les enfants de l'un, comme je l'ai dit, étaient frères de ceux de l'autre, Pompée était moins touché de cette espèce d'affinité que choqué de ce que Scaurus avait paru faire peu de cas de son jugement en épousant une femme répudiée par lui pour cause de mauvaise conduite. Domitius et Messala avaient aussi des amis et un parti. Mais, après tout, aucun des candidats n'était en possession d'une supériorité marquée sur ses compétiteurs. L'argent seul décidait et faisait disparaître toute autre distinction.

Le débat dura entre eux fort longtemps. Toujours quelque nouvel incident retardait l'élection; et enfin tous quatre ils furent accusés de brigue. Cicéron, supposant qu'il aurait à plaider toutes ces mauvaises causes, en badine avec Atticus. « Vous me demandez sans « doute [2], dit-il, ce que je pourrai dire pour « de tels accusés. Que je meure si je le sais. « Au moins n'en trouvé-je rien dans les livres « que j'ai faits sur la rhétorique, et dont vous « êtes si content. »

Il devait assurément y être embarrassé; car les choses y furent poussées à un tel excès d'impudence, qu'il y eut convention entre les deux consuls et deux des candidats, Domitius et Memmius, convention non pas verbale, mais faite par acte, et garantie par plusieurs amis des contractants, moyennant laquelle les deux candidats devaient, s'ils étaient nommés,

1 Οὐδεμιᾶς γὰρ ἀρετῆς δόξα καὶ πίστις ἐπιφθόνους ποιεῖ μᾶλλον ἢ τῆς δικαιοσύνης, ὅτι καὶ δύναμις αὐτῇ καὶ πίστις ἕπεται μάλιστα παρὰ τῶν πολλῶν. Οὐ γὰρ τιμῶσι μόνον, ὡς τοὺς ἀνδρείους, οὐδὲ θαυμάζουσιν, ὡς τοὺς φρονίμους, ἀλλὰ καὶ φιλοῦσι τοὺς δικαίους, καὶ θαῤῥοῦσιν αὐτοῖς καὶ πιστεύουσιν· ἐκείνων δὲ τοὺς μὲν φοβοῦνται, τοῖς δὲ ἀπιστοῦσι.

1 Cic ad Att. IV, 15, 16, 17, 18.

2 « Quid poteris, inquies, pro iis dicere? Ne vivam, « si scio. In illis quidem libris, quos tu dilaudas, nihil « reperio. » (Ad Att IV, 16.)

payer à chacun des deux consuls quatre cent mille sesterces, si mieux ils n'aimaient leur faire trouver trois augures et deux personnages consulaires qui antorisassent, par une déclaration solennelle et authentique, une loi fausse et un sénatus-consulte faux, dont les consuls avaient besoin par rapport au gouvernement des provinces où ils devaient aller en sortant de charge. Cette convention fut lue par Memmius lui-même en plein sénat, en supprimant seulement tous les noms, excepté ceux des parties contractantes. Il y avait là de quoi faire mourir de honte les consuls. En effet, Ahénobarbus, qui avait toujours affecté le personnage d'homme de bien, demeura horriblement confus. Appius, qui n'avait rien à perdre du côté de la réputation, ne parut nullement déconcerté; et ce fut là toute la suite qu'eut une affaire aussi criante et aussi infâme, dont je n'imagine pas qu'il y ait d'exemple dans l'histoire. Toute cette complication de manœuvres fit tellement traîner les élections, que la fin de l'année arriva sans qu'il y eut de consuls de nommés.

Dans une telle confusion, le triomphe de Pontinius fut encore une occasion de trouble. Ce général, ayant fait la guerre assez heureusement contre les Allobroges, avant que César prit le commandement des armées dans les Gaules, était revenu avec le désir et l'espérance du triomphe, et demeurait depuis cinq ans aux portes de la ville sans pouvoir l'obtenir, apparemment parce que la médiocrité des avantages qu'il avait remportés ne paraissait pas digne d'un tel honneur [1]. Il vint à bout enfin d'aplanir les principales difficultés, avec l'aide surtout de Galba, actuellement préteur, et auparavant lieutenant de César; mais il avait encore à vaincre Caton, qui protestait que, lui vivant, Pontinius ne triompherait jamais. Caton s'était trop avancé. Le consul Appius, la plus grande partie des préteurs et des tribuns appuyaient Pontinius. Il y eut du tumulte, il y eut même du sang répandu. Mais enfin Pontinius triompha le 3 novembre.

[1] Dio, liv. 39. — Cic. ad Att. IV, 16.

INTERRÈGNE.

La république se trouva le 1er janvier sans consuls, et il fallut recourir à des interrois. Les mêmes causes qui avaient empêché jusque-là l'élection des magistrats ordinaires la reculèrent encore pendant un très-long temps. Entre ces causes la principale et celle qui donnait de la force à toutes les autres, c'était l'ambition de Pompée[2]. Lui seul il pouvait alors plus que toute la république; et il lui aurait été aisé, s'il eût voulu, d'arrêter la brigue et de faire respecter les lois. Tout au contraire, il laissait à dessein croître le désordre, afin qu'il arrivât à un tel excès, qu'on fût obligé de recourir à lui.

Il est plus probable que son plan était de se faire nommer dictateur: mais il cachait sa marche; et toujours dissimulé, jamais ne tendant à ses fins par le chemin le plus droit, il prenait ici comme en tout des voies obliques, et voulait paraître amené malgré lui à ce qu'il désirait passionnément. D'ailleurs il respectait jusqu'à un certain point l'ordre public; il se montrait ennemi de la violence, et il n'avait point, comme César, un esprit ardent, qui forçât les barrières, qui s'acharnât à emporter de haute lutte ce qu'il n'obtenait pas de bonne grâce, et qui comptât pour rien les lois et les bienséances. Il aurait pourtant fallu qu'il agît selon ce plan pour parvenir à la dictature. Le nom en était détesté depuis Sylla: et tout le parti aristocratique, qui était abaissé, mais non pas écrasé ni anéanti, aurait combattu avec une obstination invincible contre le rétablissement de cette odieuse magistrature. Pompée en hasarda l'épreuve par un aventurier, tribun du peuple (car le tribunat marchait indépendamment de l'élection des consuls, et subsistait même pendant l'interrègne). Ce tribun, nommé C. Lucceius Hirrus, ayant jeté quelques propos qui tendaient à la dictature, Caton l'entreprit si rudement, que peu s'en fallut qu'il ne le réduisît à être obligé de se démettre.

Ce qui contribuait encore à reculer la nomination des consuls, c'est que le collége des

[1] An. R. 699; av. J. C. 53.
[2] Dio, l. 40. — Plut. Pomp. — Cic. ad Q. fr. III, 8, 6.

tribuns avait intérêt à l'empêcher. Durant la vacance des autres magistratures, la leur en devenait bien plus importante; et quelques-uns d'entre eux s'ingérèrent[1], cette année, de donner au peuple les jeux dont le soin regardait les préteurs. Ils proposèrent aussi, si nous en devons croire Dion, de mettre à la tête de la république, comme il s'était pratiqué autrefois, non des consuls, mais des tribuns des soldats avec la puissance consulaire, dont le nombre avait été porté jusqu'à six. Cette multiplication de charges aurait satisfait l'ambition d'un plus grand nombre de candidats, et semblait convenir à l'immense étendue de l'empire. Mais si ce projet fut mis en avant, il n'eut au moins aucune suite, et ne fut goûté par personne.

Toutes ces intrigues durèrent six mois entiers, pendant une partie desquels Pompée fut même absent de Rome, pour mieux couvrir la part qu'il avait aux troubles qui désolaient la ville. Enfin y étant revenu, et se voyant loué par Caton sur le refus qu'il faisait extérieurement de la dictature, la honte l'empêcha de démentir ces éloges. Il voulut bien protéger le bon ordre et les lois : et par le secours d'un de ses citoyens, la république se trouva assez puissante pour se donner des magistrats. Domitius et Messala furent nommés consuls au mois de juillet.

CN. DOMITIUS CALVINUS.
M. VALERIUS MESSALA.

A peine ces consuls eurent-ils pris possession de leur charge, qu'il leur fallut songer à l'élection de leurs successeurs, et les mêmes difficultés se renouvelèrent. Ainsi tout ce que nous avons à dire de leur gestion se réduit aux tentatives infructueuses qu'ils firent pour la nomination des consuls de l'année suivante : si ce n'est qu'à leur réquisition il fut rendu un décret du sénat qui portait que dorénavant les consuls et les préteurs ne seraient pourvus de gouvernements de provinces que cinq ans après l'expiration de leur magistrature. Comme ces gouvernements étaient le grand objet de la cupidité des premiers citoyens de Rome, on s'imaginait qu'en les reculant d'un intervalle de temps considérable, on diminuerait l'ardeur effrénée avec laquelle se poursuivaient les charges qui y donnaient droit : faible remède, et qui était bien éloigné d'aller à la source du mal !

Outre ce motif de bien public et de réforme, que l'on avait soin de montrer, César nous apprend que l'on avait une vue secrète dans ce nouvel arrangement[1]. Il prétend que l'on travaillait par là contre lui, et que l'on voulait que, les gouvernements de provinces n'étant plus affectés aux consuls et aux préteurs en charge, un petit nombre de personnes, c'est-à-dire Pompée et ses partisans, disposassent à leur gré de ces importants emplois, et tinssent ainsi toutes les provinces sous leur main. Nous verrons en effet que ce qui n'est ici ordonné que par un simple décret du sénat, Pompée, l'année suivante, le fera autoriser par une loi solennelle qu'il proposera au peuple.

Dion rapporte à cette année l'édilité de Favonius[2]; et c'est ce qui m'autorise à en faire ici mention. Favonius se donnait pour imitateur de Caton[3]; mais, comme c'était une imagination échauffée, qui portait toutes choses à l'extrême, il outra encore son modèle, qui

[1] Parmi les tribuns qui empêchaient l'élection des consuls, Dion nomme Q. Pompeius Rufus, et ajoute que le sénat le fit mettre en prison. C'est un fait que j'ai peine à croire, vu qu'il est sans exemple dans toute l'histoire de la république romaine. La personne des tribuns était sacrée; et c'était ce privilége qui les rendait si fiers et si audacieux. D'ailleurs il est certain, par le témoignage d'Asconius Pédianus, que ce Pompeius Rufus fut tribun l'année suivante. Or, ce n'était plus l'usage de continuer ces magistrats plusieurs années; et s'il y eût eu une exception en faveur de Pompéius, Asconius en aurait dû faire la remarque.

[1] Cæs. de Bello Civ. I, 85.

[2] Cet historien raconte que l'édile Favonius fut mis en prison par le tribun Q. Pompeius Rufus, qui lui-même y avait été mis auparavant, par ordre du sénat. Comme le fait de l'emprisonnement du tribun m'est très-suspect, et que je doute même beaucoup que Q. Pompeius ait été tribun cette année, la date de l'édilité de Favonius, telle qu'elle nous est donnée par Dion, me paraît très-incertaine. Mais c'est une discussion peu importante.

[3] Plut. in Cat.

déjà, comme je l'ai remarqué ailleurs, passait un peu les bornes. Caton ne laissait pas de l'aimer et de le protéger : et il lui rendit même un très-grand service dans la poursuite de l'édilité ; car Favonius allait être exclu par la brigue de ces compétiteurs. Caton découvrit leur mauvaise manœuvre, et fit rompre l'assemblée par l'autorité des tribuns, dont il implora le secours.

Comme c'était à Caton que Favonius était redevable de sa charge, il ne s'y gouverna que par ses conseils, et il lui en laissa en quelque façon toute l'autorité et tous les honneurs. En particulier les jeux, qui faisaient une des fonctions les plus brillantes de l'édilité, furent ordonnés par Caton : ce fut lui qui y présida, et qui en fit la dépense, mais à sa manière et dans son goût. Il en retrancha tout le faste et toute la somptuosité, et il affecta de ramener la simplicité des vieux temps. Au lieu de couronnes d'or, il donna pour prix aux acteurs et aux musiciens des couronnes d'olivier, comme il se pratiquait aux jeux olympiques. C'était l'usage de faire de grandes largesses à l'occasion de ces spectacles. Caton fit distribuer toutes choses communes : aux Grecs, des légumes et des fruits; savoir, des bettes, des laitues, des raves, des poires : aux Romains, du vin, de la chair de porc, des figues, des concombres et du lait.

Cette simplicité fut traitée par plusieurs de mesquinerie : ce n'est pas ce qui m'étonne. Il en était arrivé autant autrefois à Tubéron dans le repas qu'il donna au peuple à l'occasion de la mort de Scipion l'Africain. Mais ce qui fait bien voir que, même dans les temps d'une corruption générale, il reste dans le peuple un discernement de la vertu, et que les grands seraient les maîtres de donner le bon ton à la multitude, s'ils en avaient le courage, au lieu de se laisser entraîner par le torrent, c'est que, généralement parlant, on fut content des jeux de Caton. On quittait ceux du collègue de Favonius, qui étaient magnifiques, pour venir voir Caton se dérider et prendre part aux divertissements publics. Favonius, qui aurait dû présider, se mêlait dans la foule, applaudissait et invitait les spectateurs à applaudir à Caton, qui occupait la première place. Tout se passa avec cette gaîté simple et unie qui se trouve rarement jointe avec les superbes appareils. Caton fut charmé d'avoir fait sentir combien il était aisé de donner ces sortes de fêtes, qui coûtaient à la plupart tant de soins et tant d'argent. Pour les autres c'étaient de grandes et sérieuses affaires; pour lui c'était un jeu sans frais, sans peines et sans efforts.

Les assemblées pour l'élection des consuls, se tinrent un très-grand nombre de fois, sans que l'on pût parvenir à une conclusion : et nous n'avons rien de remarquable à en rapporter, sinon que, dans un des combats qui s'y livrèrent, le consul Domitius fut blessé. L'année s'écoula ainsi, et l'on rentra de nouveau dans un interrègne[1]

INTERRÈGNE[2].

Les premiers jours du mois de janvier se passèrent sans qu'il y eût même d'interroi dans Rome. Cette anarchie totale avait pour causes les brigues et les violences des aspirants au consulat. Milon, Hypséus et Métellus Scipion se disputaient cette grande place, non pas avec passion, mais avec fureur[3]; et tout ce que l'on avait vu jusque-là de désordres et d'excès en ce genre n'approchait pas de ceux auxquels se portèrent ces trois compétiteurs. Chacun avait sa petite armée, et tous les jours il se livrait entre eux des combats sanglants.

À travers le blâme qu'ils méritaient en commun par une conduite si contraire aux lois de toute société, il y avait pourtant une distinction à faire en faveur de Milon. On se souvient qu'il avait eu la plus grande part, après Pompée, au rappel de Cicéron. Depuis ce temps il ne s'était jamais démenti. Toujours attaché au meilleur parti, il avait combattu avec un courage héroïque pour l'autorité du sénat et pour le maintien du repos public contre les fureurs de Clodius. Aussi les vœux des plus gens de bien étaient-ils déclarés pour lui. Il s'était aussi gagné la multitude par des largesses immenses, par des jeux et des spectacles, dont la dépense énorme lui avait ab-

[1] Dio.
[2] An R. 700; av. J. C. 52.
[3] Ascon. in Cic. pro Milone.

sorbé trois patrimoines très-amples et très-opulents. Comptant sur ces appuis, et naturellement avantageux, il hâtait, autant qu'il lui était possible, les élections, comme sûr de réussir. Et ses rivaux semblaient reconnaître la supériorité qu'il avait sur eux, en cherchant au contraire à traîner et à différer.

Cependant ils étaient portés par Pompée, qui avait eu autrefois Hypséus pour questeur, et dont Métellus Scipion allait devenir le beau-père. Ils avaient pour eux Clodius qui demandait actuellement la préture, et qui, ne craignant rien tant au monde que d'avoir Milon pour consul pendant que lui-même il serait préteur [1], employait pour l'écarter, tout son crédit, toutes ses forces, tout ce qu'il savait mettre en œuvres d'intrigues et de violences. Avec tant et de si puissants secours, tout ce qu'ils crurent pouvoir faire de plus utile pour eux, ce fut d'empêcher que les patriciens ne s'assemblassent pour nommer un interroi. Pompée, qui avait toujours la dictature en vue, et qui, par cette raison, se plaisait à fomenter le désordre, les servit de tout son pouvoir : et T. Munatius Plancus Bursa, tribun du peuple, qui leur était vendu, arrêta, par une opposition en forme, la nomination de l'interroi, qui était un préliminaire absolument nécessaire pour parvenir à l'élection des consuls.

On arriva ainsi au 18 janvier, jour auquel Milon se trouva obligé d'aller à Lanuvium, petite ville à peu de distance de Rome. Il était ou originaire, ou même natif de cette ville, et il en exerçait actuellement la première magistrature. A ce titre, il devait présider à l'élection d'un prêtre de Junon, divinité tutélaire de Lanuvium. Il se mit donc en chemin dans son carrosse, avec sa femme Fausta, fille du dictateur Sylla, et un ami ; menant d'ailleurs un très-grand train, et spécialement nombre de gladiateurs qui lui appartenaient. Clodius était aussi ce jour-là sorti de Rome à cheval, et accompagné de trente esclaves bien armés : et lorsqu'il revenait, il rencontra le cortége de Milon. Comme les deux maîtres étaient ennemis, leurs gens, accoutumés à en venir souvent aux mains les uns contre les autres, prirent aisément querelle. Clodius y accourut, et s'étant jeté dans la mêlée, il fut blessé considérablement à l'épaule par un des gladiateurs de Milon. Il se fit porter dans une auberge voisine. Mais Milon, qui était devant, ayant su ce qui se passait, prit sur-le-champ son parti d'achever Clodius, prévoyant qu'il ne courrait pas moins de risque pour la blessure que pour le meurtre, et voulant, s'il fallait périr, avoir au moins la consolation de s'être défait de son ennemi. Il fit donc attaquer l'auberge par ses esclaves, qui avaient à leur tête un certain M. Saufeius. La maison fut forcée. Clodius en fut tiré, égorgé, et laissé mort au milieu du chemin : après quoi Milon poursuivit sa route, et alla, suivant son premier dessein, à Lanuvium. Toute la précaution qu'il prit, ce fut d'affranchir ceux de ses esclaves qui avaient blessé et tué Clodius, afin qu'on ne pût le forcer de les livrer pour être appliqués à la question : car, selon les lois romaines, on ne donnait point la question aux personnes libres.

Un sénateur, nommé Sex. Tédius, qui revenait de la campagne, passant par hasard à l'endroit où était étendu le corps mort de Clodius, le prit dans sa voiture, et le porta à la ville. Fulvie, veuve de Clodius, cette même Fulvie, que, dans la suite, son mariage avec Antoine et ses fureurs contre Cicéron ont rendue si fameuse, femme ambitieuse, hautaine, et qui, pour l'audace et le caractère factieux, ne le cédait en rien aux hommes les plus déterminés, fit exposer dans la salle de sa maison le corps de son mari tout sanglant, et, se tenant auprès, elle montrait, fondant en larmes, à tous ceux que ce spectacle attirait, les blessures qu'il avait reçues. Il y accourut, et la nuit même et le lendemain, une multitude infinie de cette vile canaille à qui Clodius avait été si cher pendant sa vie, et dont il s'était si bien servi pour toutes ses entreprises séditieuses. La foule fut si grande, que plusieurs personnes de nom furent étouffées, et entre autres un sénateur, qui se nommait C. Vibiénus.

Il ne manquait que des tribuns pour autoriser cette populace à se porter aux plus grands excès. Plancus Bursa et Q. Pompeius Rufus vinrent remplir cet indigne ministère. Sous leur autorité, le corps de Clodius, dans l'état

[1] Cic. pro Mil. 24, 25. Ascon.

où il était, à demi nu, est porté sur la tribune aux harangues. Là, les deux tribuns invectivent contre Milon comme des forcenés. La multitude, échauffée plus que jamais par ces discours, et ayant à sa tête Sex. Clodius, qui avait été le porte-enseigne et le boute-feu de toutes les séditions excitées tant de fois par son patron, transporte le cadavre dans le palais Hostilien, et lui forme un bûcher de tous les bois qu'elle trouve à sa portée, tribunaux des préteurs, bancs des juges ou du sénat, comptoirs et tablettes des boutiques de libraires qui environnaient la place. Tout cela se fit avec tant d'emportement, que le palais Hostilien et plusieurs maisons de particuliers furent brûlés, et la basilique Porcienne, bâtie autrefois par Caton le censeur, considérablement endommagée par les flammes. En même temps plusieurs se détachèrent avec des torches allumées et des tisons brûlants, pour aller mettre le feu à la maison de Milon. Mais elle était pourvue de gens capables de la défendre, qui repoussèrent aisément cette canaille. D'autres prirent les faisceaux du lit funèbre, et coururent les porter aux maisons de Scipion et d'Hypséus, comme pour leur déférer le consulat : et ensuite ils allèrent aux jardins de Pompée avec ces mêmes faisceaux, le proclamant tantôt consul, tantôt dictateur.

Le sénat, alarmé d'un tumulte si affreux, s'assembla sur le soir du même jour, et prit des mesures efficaces pour la nomination d'un interroi. M. Lépidus ayant été élu dans le moment par les patriciens, il fut rendu un sénatus-consulte qui chargeait l'interroi, les tribuns du peuple, et Pompée, en sa qualité de proconsul, de veiller à la sûreté de la république. Ce même décret donnait pouvoir à Pompée de lever des troupes dans toute l'Italie.

Les ennemis de Milon l'avaient servi parfaitement en attirant sur eux-mêmes par leurs excès l'indignation publique, et diminuant d'autant, par une suite nécessaire, la haine que la mort violente de Clodius avait d'abord excitée contre celui qui en était l'auteur. Surtout l'incendie du palais Hostilien, lieu destiné de toute antiquité aux assemblées du sénat, paraissait avec raison un attentat des plus horribles. Cicéron, lorsqu'il plaida pour Milon, en fit sentir parfaitement l'énormité par ce peu de mots : « Nous avons vu le temple « où préside la sainteté des anciennes maxi- « mes[1], et la majesté de l'empire, le sanctuaire « de la sagesse politique et du conseil public, « le chef-lieu de la ville, l'asile de nos alliés, « le port de toutes les nations, nous avons vu « ce lieu redoutable souillé par un cadavre « impur, livré en proie aux flammes, et dé- « truit sans qu'il en reste de vestige. »

Milon profita de la faute de ses ennemis en homme habile tout ensemble et courageux. Son voyage de Lanuvium, fondé sur une raison solide, lui fournit un prétexte honnête de s'absenter dans les premiers commencements, et lui donna le temps de voir quelle couleur prendrait son affaire. Lorsqu'il sut que les partisans de Clodius tenaient la conduite la plus capable de les rendre odieux, il jugea que c'était pour lui le moment de reparaître dans Rome. Il y rentra dans le temps précisément que le palais Hostilien était en feu : il s'y montra avec le même air d'assurance et de fierté qu'il avait toujours eu, continuant à demander le consulat comme auparavant : et pour regagner les esprits de la multitude, il fit même distribuer mille as[2] par tête à chaque citoyen.

Ses compétiteurs en conçurent de l'inquiétude, et pensèrent qu'il était de leur intérêt de hâter l'élection avant qu'il eût eu le temps de calmer et de ramener entièrement les esprits. Dans les règles néanmoins, il fallait qu'ils attendissent quelques jours ; car ce n'était point l'usage que le premier interroi procédât à l'élection des consuls : et, par cette raison, Lépidus refusait de convoquer l'assemblée du peuple. Scipion et Hypséus entreprirent de l'y forcer. Pendant les cinq jours que dura sa magistrature, leurs troupes assiégèrent continuellement sa maison : elles y livrèrent des assauts, dans l'un desquels elles vinrent à bout d'enfoncer les portes, et d'entrer dans les appartements, où elles commirent toutes sortes de désordres, et brisèrent

[1] « Templum sanctitatis, amplitudinis, mentis, consilii publici, caput urbis, aram sociorum, portum omnium, gentium,.... inflammari, exscindi, funestari! » (Cic. *pro Mil.* n. 90.)

[2] Trente et une livre cinq sous. = 51 fr. E. B.

même le lit de Cornélie, femme de l'interroi, qui était une dame d'une rare vertu. C'en était fait de Lépidus, si la troupe de Milon ne fût survenue. Alors les factions ennemies se tournèrent les unes contre les autres. Ainsi fut sauvée la maison de Lépidus.

Cependant les tribuns, qui s'étaient d'abord déclarés contre Milon, continuaient à irriter et à échauffer la multitude par leurs violentes invectives. Aux deux que j'ai nommés[1] il faut ajouter Salluste, que des raisons fortes, mais peu honorables pour lui, rendaient personnellement ennemi de Milon. Celui-ci, l'ayant surpris avec sa femme Fausta, l'avait fait rudement fouetter, et l'avait encore forcé d'acheter par une somme d'argent considérable la permission de se retirer. Le désir de la vengeance devait donc être vif dans Salluste[2] il ne fut pourtant pas le plus implacable. Lui et Pompeius Rufus se laissèrent enfin persuader de garder le silence. Mais Plancus Bursa poussa les choses à l'extrême avec un acharnement que rien ne put vaincre.

Milon avait néanmoins un protecteur parmi les tribuns. C'était l'orateur Cœlius, jeune homme plein d'esprit et de feu, comme j'ai déja eu occasion de le dire, et que ses talents mettaient à portée de briller dans la république, s'il y eût joint la bonne conduite. Dans l'affaire dont nous parlons il se fit honneur. Il épousa en ami chaud les intérêts de Milon; il le produisit devant le peuple: c'est de concert avec lui que Milon donna alors à son affaire la tournure que Cicéron a suivie dans son plaidoyer. Dans la vérité du fait, le combat s'était engagé par hasard, ainsi que je l'ai raconté, entre les gens de Clodius et ceux de Milon. Mais comme Clodius était à cheval, sans nul embarras, escorté uniquement d'esclaves bien armés; et qu'au contraire Milon était dans son carrosse avec sa femme, suivie de tout son domestique, Cœlius et lui profitèrent de ces circonstances pour imputer à Clodius d'avoir voulu assassiner Milon, d'où il résultait que Milon ne l'avait tué qu'à son corps défendant.

L'amitié seule faisait agir Cœlius; mais la reconnaissance animait le zèle de Cicéron: et il fit bien voir ici que ses idées spéculatives sur cette aimable vertu étaient pour lui des règles de pratique auxquelles il se croyait étroitement obligé. Rien ne fut capable de le détacher de Milon; et, pour lui demeurer fidèle, il affronta de très-grands périls avec un courage admirable. Les tribuns ennemis de Milon ne déclamaient pas avec moins de fureur contre Cicéron lui-même: ils avançaient qu'il était le principal auteur de la mort de Clodius, et que Milon n'avait fait que lui prêter son bras; et enfin ils allèrent jusqu'à le menacer plus d'une fois de l'accuser en forme, et de le citer devant le peuple. Une partie de la multitude entrait dans les sentiments de ces tribuns; et Cicéron pouvait craindre de voir renouveler contre lui un orage pareil à celui auquel il avait succombé. Ce qui devait encore l'intimider davantage, s'il eût été susceptible de timidité en cette occasion, c'est qu'il savait que son zèle ardent pour la cause de Milon déplaisait fort à Pompée.

Pompée depuis un temps s'était réconcilié avec Clodius, et extrêmement refroidi à l'égard de Milon; et même alors il le craignait, ou du moins il feignait de le craindre. Il autorisait des bruits également faux et injurieux qui couraient sur le compte de Milon. Il paraissait appréhender d'être assassiné par lui; et, comme si sa vie n'eût pas été en sûreté, il avait une nombreuse garde autour de sa personne et de sa maison. Dans la suite, il remplit Rome de gens armés; et ceux qui les avaient levés par ses ordres disaient tout publiquement que sa vue était de s'opposer aux desseins violents de Milon, à qui l'on n'imputait pas moins que de vouloir mettre le feu à la ville, et renouveler les fureurs de Catilina. Ainsi, quoique Pompée[1], par une modération tout à fait louable, continuât de témoigner de l'amitié à Cicéron, et le protégeât même contre les fureurs de la populace, notre orateur ne pouvait point douter qu'il ne lui fît très-mal sa cour en défendant Milon; et, par conséquent, pour s'acquitter de ce qu'il croyait devoir à son bienfaiteur, il avait à résister à la crainte et des tribuns, et du peuple, et de Pompée. Il lui aurait été aisé au contraire

[1] Varro, apud Gell. XVII, 18.
[2] Ascon.

[1] Cic. ad Fam. III, 10.

de les regagner tous, s'il eût voulu modérer l'activité de son zèle. Mais il préféra la reconnaissance à toute autre considération. Il pria, il sollicita tous ceux de qui il pouvait espérer quelque secours pour son ami ; il parla en sa faveur dans le sénat, autant de fois que l'occasion s'en présenta ; il prit à tâche de détruire les soupçons odieux dont on le chargeait, et qui étaient quelquefois appuyés par Pompée. En un mot, il n'est sorte de services qui fût en son pouvoir, qu'il ne persistât jusqu'au bout à rendre à Milon, avec une constance qui me paraît un des traits les plus glorieux de sa vie.

Les troubles durèrent encore près de deux mois dans Rome, depuis la mort de Clodius, sans que l'on pût y apporter de remède. Plusieurs interrois se succédèrent les uns aux autres de cinq jours en cinq jours, selon l'usage. Mais ces magistrats, dont l'autorité était de si peu de durée, ne pouvaient pas arrêter les brigues, les combats entre les candidats, ni les querelles tumultueuses au sujet de l'affaire de Milon. Les tribuns attisaient le feu au lieu de l'éteindre. Pompée, suivant toujours son plan, ne s'embarrassait pas de faire cesser une confusion qui forcerait enfin la république de se jeter entre ses bras. C'est apparemment dans cet esprit qu'il rejeta la soumission que lui fit Milon de se désister, si telle était sa volonté, de la demande du consulat. Dès que Milon aurait cessé de paraître au rang des candidats, Scipion et Hypséus devenaient infailliblement consuls; et les vues secrètes de Pompée n'étaient pas remplies. Il n'avait garde de renoucer à une si flatteuse espérance, d'autant plus que le nombre de ceux qui le demandaient pour dictateur croissait de jour en jour. D'autres voulaient que l'on élevât au consulat César, qui était actuellement dans la Gaule cisalpine[1], à portée de veiller sur tout ce qui se passait dans Rome, et occupé à lever des troupes, comme pour se conformer au sénatus-consulte qui avait ordonné des levées de soldats dans toute l'Italie.

Le sénat ne craignait pas moins d'avoir César pour consul, que Pompée pour dictateur. Il convint donc à cette compagnie de céder à la nécessité. Sur la fin du mois intercalaire, les premiers sénateurs s'étant concertés ensemble, Bibulus ouvrit dans le sénat l'avis de faire Pompée seul consul. « Car, en prenant « cette voie, ajouta-t-il[1], ou bien la répu« blique sortira de l'abîme de maux où elle « est plongée; ou, s'il faut qu'elle soit ré« duite en servitude, elle aura le meilleur « maître qu'elle puisse espérer. » Cet avis surprit beaucoup dans la bouche de Bibulus, qui s'était toujours montré ennemi de Pompée.

Caton augmenta la surprise. Il se leva; et tout le monde s'attendait qu'il allait s'opposer à une proposition si contraire à toutes ses maximes. Il avait fait preuve, encore quelque temps auparavant, de son attachement, toujours le même, aux principes républicains et aristocratiques, lorsque, quelques-uns demandant que Pompée fût chargé du soin des élections, il s'était élevé contre ce discours, en disant « que Pompée devrait être protégé « par les lois, et non pas les lois par Pom« pée. » Mais alors il s'accommoda aux circonstances, et dit « qu'il n'aurait jamais gagné « sur lui d'ouvrir un avis tel que celui qui « venait d'être proposé par Bibulus; que « néanmoins, un autre en ayant fait la dé« marche, il y donnait son consentement, « persuadé que toute forme de gouvernement « était préférable à l'anarchie, et comptant « que Pompée userait avec modération du « pouvoir exorbitant que la nécessité des « temps contraignait de lui remettre entre « les mains. »

C'avait été en effet l'espérance des zélés républicains, lorsqu'ils s'étaient prêtés à ce nouvel arrangement. Ils avaient cru que Pompée, flatté de voir le sénat faire pour lui ce qu'il n'avait jamais fait pour personne, se laisserait regagner entièrement en faveur de l'aristocratie, et se détacherait de César et de la faction populaire. Ils pensaient juste. Pompée commençait à se défier beaucoup de César, et, de ce moment, il se retourna entièrement du côté du sénat.

L'avis de Bibulus passa donc sans diffi-

[1] De Bello Gall. VII, 1.

[1] Plut. in Pomp. et al.

culté; et, le vingt-cinq février, Ser. Sulpicius étant interroi, Pompée fut créé consul pour la troisième fois sans collègue, avec cette clause expresse : qu'il serait maître de s'en donner un, pourvu que ce ne fût pas avant l'espace de deux mois.

CN. POMPEIUS MAGNUS. III. Seul consul.

L'ambition de Pompée fut satisfaite par cette distinction unique et sans exemple d'être créé seul consul, et mis ainsi seul à la tête de toute la république. Ce suprême degré de grandeur le charmait d'autant plus qu'il y était parvenu par la voie qui convenait à son goût ; non par la force ni par la terreur des armes, mais par la déférence volontaire de ses concitoyens.

Il en fit de grands remercîments à Caton, et en même temps il le pria de l'aider de ses conseils. Caton, avec cette liberté stoïque et toujours un peu dure, lui répondit : « Vous « ne m'avez aucune obligation ; car, dans ce « que j'ai dit et fait, c'est à la république, et « non à vous, que j'ai prétendu rendre ser- « vice. Quant à mes conseils, je vous les don- « nerai volontiers dans le particulier lorsque « vous me les demanderez ; mais, quand vous « ne me les demanderiez pas, je vous les « donnerais en public et dans le sénat. »

Ce fut alors que Pompée célébra son mariage avec Cornélie[1], fille de Métellus Scipion, et veuve du jeune Crassus qui venait de périr dans la guerre contre les Parthes. Cornélie était encore à la fleur de l'âge ; et, outre les grâces de son sexe, elle avait l'esprit fort cultivé. Non-seulement elle savait la musique, mais elle était instruite dans les lettres, dans la géométrie, dans la philosophie ; et à ces connaissances elle joignait quelque chose de plus estimable, un caractère simple et uni, éloigné de l'arrogance et de la curiosité, vices que la science, dit Plutarque, inspire quelquefois aux jeunes dames. Ce mariage ne laissa pas d'attirer des censeurs à Pompée. Quelques-uns relevaient la disproportion de l'âge, parce que réellement par cet endroit Cornélie convenait mieux à son fils qu'à lui. Et ceux qui faisaient cas des bienséances trouvaient qu'il était indécent à Pompée, dans un temps où la patrie affligée l'avait imploré comme son libérateur, de se couronner de fleurs et de faire des réjouissances d'une noce, au lieu qu'il devait regarder comme une infortune son consulat même, qui ne lui aurait pas été donné d'une façon si contraire à toutes les règles, si la république n'était pas dans le malheur et dans les larmes.

Cette réflexion pourra paraître trop sévère à bien des lecteurs, d'autant plus que Pompée ne négligea point l'objet pour lequel il avait été mis en place. Dès le troisième jour après sa prise de possession[1], il assembla le sénat, et proposa de délibérer sur les remèdes qu'il convenait d'apporter aux maux publics. Son intention était d'établir de nouvelles lois, tant contre la brigue que contre les actes de violence qui s'étaient commis en dernier lieu, et d'ériger une commission extraordinaire pour informer nommément du combat qui s'était donné sur le grand chemin d'Appius et où Clodius avait été tué, de l'incendie qui avait consumé le palais Hostilien, et de l'assaut livré à la maison du premier interroi M. Lépidus.

Si nous en croyons Cicéron[2], l'inclination du sénat n'était point que l'on recourût à de nouvelles lois, ni à l'érection de tribunaux extraordinaires, au moins quant aux faits de violence que je viens de spécifier ; mais que, se contentant des anciennes lois portées contre ces sortes de crimes, on ordonnât au préteur qui serait chargé de leur exécution de mettre les causes qui rouleraient sur ces faits récents les premières au rôle, afin qu'elles fussent plaidées et jugées avant toutes les autres de même espèce. Les tribuns, qui voulaient perdre Milon, empêchèrent l'effet de la bonne volonté que le sénat témoignait pour lui.

Cœlius[3], au contraire, qui le protégeait, entreprit de s'opposer à la loi de Pompée,

[1] Plut. Pomp.

[1] Ascon.
[2] Cic. pro Mil. n. 13.
[3] Ascon.

disant, avec assez de fondement, que ce n'était pas une loi, mais une espèce de proscription personnelle. Pompée entra dans une grande colère, et déclara que, si on l'y contraignait, il emploierait la force des armes pour la défense de la république. Ainsi la loi passa : la commission fut établie; et L. Domitius Ahénobarbus, personnage consulaire, en fut déclaré le président.

Pompée trouva aussi de la résistance par rapport à la loi qu'il porta contre la brigue [1]. Il augmentait la peine de ce crime, et en même temps il ordonnait qu'on recherchât ceux qui s'en étaient rendus coupables depuis son premier consulat, ce qui remontait jusqu'à près de vingt ans. Or, Caton ne trouvait pas juste que même des criminels subissent la peine d'une loi qui n'existait pas lorsqu'ils avaient péché. D'un autre côté, les amis de César représentaient que son consulat était compris dans cet espace, et qu'il semblait que l'on cherchât à lui susciter une mauvaise affaire. Pompée répondit à ces derniers qu'ils faisaient tort à César, dont la conduite, au-dessus de tout soupçon, le mettait par conséquent à l'abri de tout danger. Il n'écouta point non plus la remontrance de Caton, et soutint qu'il ne pouvait remédier aux désordres de l'état, si l'on ne faisait des exemples de sévérité par rapport au passé. Il proposa donc et fit recevoir sa loi contre la brigue, selon le plan qu'il en avait dressé; mais il ne paraît pas que, pour celle-ci, il ait établi de commission extraordinaire.

Il réforma aussi sur plusieurs chefs et abrégea la procédure judiciaire. Il réduisit à un moindre nombre cette multitude d'avocats que l'on employait pour une seule et même cause; ce qui ne servait qu'à troubler les juges [2]. Il interdit l'usage de ces éloges mendiés que les accusés se faisaient souvent donner dans les jugements par les personnes les plus puissantes de la république. Il ne donna que trois jours pour l'audition des témoins; après quoi il fallait que l'accusateur et l'accusé plaidassent en un même jour, se renfermant dans les bornes, l'un de deux heures, l'autre de trois, ensuite le jugement. Un auteur s'est plaint que cet arrangement mettait l'éloquence bien à l'étroit [1]; mais il favorisait l'expédition, avantage tout autrement important dans l'administration de la justice. Enfin Pompée eut une attention extrême au choix des juges; et en particulier le tribunal qui jugea Milon était composé de tout ce qu'il y avait de plus gens de biens dans Rome, et de citoyens d'une réputation plus entière.

[1] Appian. Civ. l. II. Plut. in Cat.

[2] Pl. in Pomp. et Cat. Ascon.

[1] Auct. de Caus. corr. eloq. n. 38.

Dès que toutes choses furent en règle, deux neveux de P. Clodius, fils de l'un de ses frères, se portèrent pour accusateurs contre Milon par-devant Domitius, et l'attaquèrent en vertu de la nouvelle loi de Pompée, où la mort de Clodius était exprimée nommément. En même temps trois autres actions criminelles, qui roulaient ou sur le même fait, ou sur la brigue, furent encore intentées contre Milon à différents tribunaux. Quand un homme est dans le malheur, c'est à qui tombera sur lui. L'affaire liée au tribunal de Domitius, comme la plus importante, et celle dont le succès devait vraisemblablement décider de toutes les autres, passa la première. Milon comparut le quatre avril, toujours montrant la même constance, et sans rien rabattre de sa fierté. Il ne prit point le deuil, comme faisaient tous les accusés; il ne daigna point s'abaisser aux prières ni aux supplications. Il prétendait n'avoir rien à se reprocher, et par conséquent ne devoir témoigner que du mépris pour les accusations de ses adversaires.

Le danger était pourtant réel, à ne considérer même que la canaille attachée à la mémoire de Clodius. Le premier jour que les témoins furent entendus, pendant que M. Marcellus, celui-là même pour qui Cicéron rend grâces à César par le discours si connu qui porte son nom, homme recommandable par sa naissance, par sa vertu, par son éloquence, et qui alors aidait Cicéron dans la défense de Milon; pendant que ce respectable sénateur interrogeait C. Cassinius Schola, ami et compagnon de Clodius, il s'éleva de la part de cette vile populace une clameur si effroyable, que Marcellus craignit pour sa vie, et se retira auprès du président. Pompée lui-

même, qui était assis à peu de distance, en fut troublé; et à la requête de Domitius et de Marcellus, qui ne se croyaient pas en sûreté, il amena, le lendemain et le jour suivant, des troupes, qu'il distribua dans toute la place. Moyennant cette précaution les témoins furent interrogés et entendus paisiblement. Fulvie parut la dernière, et par ses larmes elle attendrit beaucoup toute l'assemblée.

Tous les interrogatoires étant finis le troisième jour, le tribun Plancus Bursa, sur le soir du même jour, assembla le peuple, et l'exhorta à se trouver le lendemain en grand nombre au jugement, *et à ne pas laisser échapper Milon*; ce furent ses termes. Son exhortation fut suivie ponctuellement. Le onze avril, jour destiné à terminer cette grande affaire, toutes les boutiques furent fermées dans la ville, et la multitude remplit la place avec une telle affluence, que les fenêtres même et les toits des maisons étaient garnis de spectateurs. Pompée assista à l'audience, toujours accompagné de gens armés qu'il plaça tant autour de sa personne que dans les postes de quelque importance.

Les accusateurs parlèrent pendant deux heures, suivant le nouveau règlement de Pompée. Cicéron fut chargé seul de leur répondre; mais il ne s'en acquitta pas avec son éloquence ordinaire [1]. Il était timide, comme tout le monde sait; et il s'est peint lui-même sous le nom de L. Crassus, lorsqu'il fait dire à cet orateur que très-souvent, lorsqu'il commence à parler, il lui arrive de pâlir et de trembler de tout son corps. Milon, qui connaissait le caractère de son défenseur, lui conseilla de se faire apporter dans une chaise fermée, pour s'épargner le spectacle des gens de guerre et d'une multitude furieuse. Mais, lorsque Cicéron sortit de sa chaise, et qu'il aperçut Pompée assis en haut et environné de gardes, et toute la place remplie de soldats, il commença à se troubler. Ce qui acheva de le déconcerter, ce furent les cris forcenés que poussèrent les partisans de Clodius lorsqu'il se préparait à répondre [2]. Il ne fut donc pas maître de lui-même, et ne put se remettre; en sorte qu'il plaida fort mal. Car le plaidoyer que nous avons de lui pour Milon, et qui est un chef-d'œuvre, n'est pas celui qu'il prononça, mais un discours qu'il composa dans son cabinet après l'affaire jugée.

J'ai déjà dit sur quel pied Cicéron défendit la cause de Milon. Il prétendit qu'il ne s'agissait point d'une rencontre, encore moins d'un guet-apens dressé par Milon; mais que Clodius, au contraire ayant voulu assassiner celui qu'il craignait et haïssait également, avait subi la juste peine de son injustice et de sa violence. Quelques-uns souhaitaient qu'il donnât un autre tour à l'affaire, et qu'il soutînt que, Clodius ayant été un citoyen pernicieux, sa mort était un bien pour la république. Mais comme il n'est pas permis à un particulier de tuer de son autorité privée un homme même qui mériterait la mort, s'en tenir à cet unique moyen, c'était avouer que Milon était coupable; et Brutus, qui, au rapport d'Asconius, avait fait, en vue de s'exercer, un plaidoyer pour Milon, dans lequel il ne faisait usage que de cette seule voie de défense, paraît avoir plutôt suivi en cela les principes audacieux du stoïcisme que ceux d'une jurisprudence bien régulière.

Cependant ce même moyen, employé subsidiairement, pouvait être utile à la cause: car quelques-uns des juges, et Caton entre autres, croyaient devoir moins examiner scrupuleusement la vérité du fait que le bien qui revenait à l'état d'être délivré de Clodius. Cicéron n'a pas voulu se priver de cet avantage, et, après avoir consacré sa première partie à innocenter Milon, comme n'ayant tué personne qu'à son corps défendant, il en ajoute une seconde où il déploie toute la force de son éloquence pour invectiver contre Clodius, et pour prouver que, quand même Milon avouerait, ce qui est faux, qu'il a tué Clodius de dessein prémédité, il devait se promettre, pour un tel service rendu à la république, plutôt des récompenses que l'exil. Tel est le plan général de la défense de Milon; plan dressé avec toute l'habileté possible dans une affaire si délicate.

Mais outre les difficultés qui naissaient du fond de la cause, Cicéron en avait une terrible dans la disposition fâcheuse où paraissait

[1] Cic. de Orat. I, 121. Plut. in Cic.
[2] Dio, Ascon.

être Pompée à l'égard de l'accusé. Pompée alors seul consul, et armé de toute la puissance publique, faisait connaître fort clairement par toutes ses démarches qu'il comptait rendre un second service à la république en la défaisant de Milon après que Milon l'avait délivrée de Clodius. Il était extrêmement à craindre qu'une autorité d'un si grand poids ne fît une forte impression sur les juges[1]; et réellement rien n'influa davantage dans la condamnation de Milon.

Cicéron se tourne en toutes sortes de formes pour prévenir ce funeste effet, et pour écarter l'idée que Pompée lui soit contraire. Il tire à soi, par une interprétation favorable, tout ce qui en est susceptible; il glisse sur ce qui ne peut être présenté sous une face avantageuse; il détruit les soupçons auxquels Pompée avait donné du poids par rapport au danger de sa personne et de sa vie; mais c'est avec tant de témoignages d'amitié et de respect, tout ce qu'il dit de plus capable de lui déplaire est tellement entremêlé d'éloges, qu'en même temps que l'orateur sert sa cause, il ôte à Pompée tout prétexte de s'offenser. Enfin il le prend par son propre intérêt; et ce motif est traité d'une façon d'autant plus remarquable, que nous y trouvons une prédiction claire de la rupture entre Pompée et César dans un temps où ils paraissaient encore fort unis.

« Si Milon, dit Cicéron à Pompée, ne pouvait arracher de votre esprit les soupçons « et les alarmes que vous avez semblé prendre à son sujet, il ne refuserait pas de se « retirer volontairement de sa patrie; mais « auparavant il vous ferait une observation « importante, comme il vous la fait actuellement par ma bouche. Voyez-vous[2], dit-il, « par l'exemple de ce qui m'arrive, à quelle « variété sont sujets les événements de la vie, « combien la fortune est incertaine et chancelante, quelles infidélités l'on éprouve de « la part de ses amis, sous combien de faux « semblants se cache la duplicité, combien « l'on se trouve abandonné dans les périls, « comment tout tremble autour de celui que « frappe la foudre. Il viendra un temps, et « nous verrons tôt ou tard arriver telle circonstance où votre fortune se soutenant, « comme je l'espère, sans atteinte, mais « ayant souffert peut-être quelque ébranlement par les révolutions publiques auxquelles l'expérience du passé ne doit nous « avoir que trop accoutumés, où, dis-je, « votre situation vous donnera lieu de regretter la bienveillance d'un ami de cœur, « la fidélité d'un homme constant et inébranlable, et la grandeur d'âme du plus courageux de tous les mortels. » La réflexion valait bien la peine que Pompée s'y rendît attentif; mais il était fermé depuis longtemps aux conseils les plus salutaires.

Un autre obstacle que Cicéron avait encore à tâcher de détruire venait de la part de Milon même, dont l'assurance et la fierté étaient capables d'indisposer plusieurs de ses juges, qui se croyaient presque bravés par un homme dont le sort était entre leurs mains. Cicéron prend sur lui le personnage de suppliant que Milon dédaignait. Tout ce qui peut s'imaginer de plus tendre, de plus humble, de plus soumis, il le met en œuvre avec une sévérité et une amertume de douleur qui devait toucher d'autant plus les juges, qu'ils étaient, comme je l'ai remarqué, tous gens de bien, et par conséquent amis de Cicéron, en faveur duquel ils avaient signalé leur zèle dans l'affaire de son établissement. « Si je perds Milon, leur dit-il, je ne jouirai

[1] Vell. II, 47.

[2] « Vide quàm sit varia vitæ commutabilisque ratio, « quàm vaga volubilisque fortuna, quantæ infidelitates « in amicis, quàm ad tempus aptæ simulationes, quantæ « in periculis fugæ proximorum, quantæ timiditates. « Erit, erit illud profectò tempus, et illucescet aliquandò « ille dies, quum tu, salutaribus, ut spero, rebus tuis, « sed fortassè motu aliquo communium temporum immutatis, qui quàm crebrò accidat experti debemus « scire, et amicissimi benevolentiam, et gravissimi « hominis fidem, et unius post homines natos fortissimi « viri magnitudinem animi desideres. » (Cic. *pro Mil.* n. 69.)

[1] « Nec verò, si mihi eripueris, reliqua est illa saltem « ad consolandum querela, ut his irasci possim a quibus « tantum vulnus accepero. Non enim inimici mei te « mihi eripient, sed amicissimi; non malè aliquandò de « me meriti, sed semper optime. Nullum unquam, ju- « dices, mihi tantum dolorem inuretis (etsi quis potest « esse tantus?), sed ne hunc quidem ipsum, ut oblivis-

« pas même de la triste consolation de me livrer au ressentiment contre ceux qui m'auront fait une plaie si cruelle : car j'aurai à « m'en prendre, non à des ennemis, mais « à mes amis les plus fidèles; non à des hommes qui m'aient rendu, en quelque occasion, de mauvais services, mais à ceux qui « toujours ont le mieux mérité de moi. Non, « messieurs, il n'est point de douleur si cuisante que vous puissiez me causer, quoique, après tout, celle que je crains maintenant est tout ce qu'il y a pour moi de « plus dur au monde; mais cette douleur-là « même, quelque violente qu'elle soit, ne le « sera pas assez pour me faire oublier ce que « je vous dois, et quels sentiments vous m'avez toujours témoignés. Si vous l'avez oublié vous-mêmes, messieurs, ou si quelque chose vous a déplu en moi, pourquoi « la peine n'en retombe-t-elle pas plutôt sur « ma tête que sur celle de Milon? car ma « vie sera heureusement terminée, si je la « perds avant que de voir le malheur dont je « suis menacé. »

Cicéron trouve même l'art de faire dire à Milon les choses les plus touchantes en lui conservant toute la dignité et toute la fermeté de son caractère. Ces nuances, si difficiles à concilier, sont fondues ensemble avec une habileté merveilleuse, qui produit en même temps l'attendrissement et l'admiration. Mais je crains de paraître oublier que je dois écrire une histoire, et non pas faire l'extrait d'un plaidoyer souverainement éloquent. Je viens donc à l'événement de la cause, qui fut triste pour Milon[1]. Quatre-vingt-un jugea avaient écouté la plaidoirie. Avant que l'on allât aux voix, l'accusateur et l'accusé en rejetèrent chacun quinze. Ainsi le nombre des opinants fut réduit à cinquante et un. Sur ce nombre Milon n'eut que treize suffrages favorables; mais il en eut un bien glorieux, et qui seul pouvait être regardé presque comme équivalent à tous les autres ensemble : s'il m'est permis d'appliquer ici une pensée célèbre dont Lucain a abusé[1], je dirai que le parti victorieux compta pour lui trente-huit juges, mais que le vaincu eut le suffrage de Caton de son côté.

Le désastre de Milon fut complet. Après cette première condamnation, il en essuya trois autres dans l'espace de peu de jours à trois tribunaux différents, devant lesquels il ne comparut point. Ses biens furent vendus : mais, quelque grands qu'ils fussent, il s'en fallut beaucoup qu'ils ne suffissent pour payer ses dettes[3], qui se montaient à soixante et dix millions de sesterces, c'est-à-dire huit millions sept cent cinquante mille livres de notre monnaie; somme prodigieuse, et qui est pourtant de près d'un tiers au-dessous de ce que devait César après sa préture.

Milon se retira à Marseille[4], et il y soutint, au moins à l'extérieur, le même caractère de fierté qu'il avait fait paraître avant sa disgrâce; car Cicéron, lui ayant envoyé son plaidoyer tel qu'il l'avait composé depuis le jugement : *Je suis charmé*, lui dit-il dans la lettre qu'il lui écrivit en réponse, *que vous n'ayez pas si bien plaidé. Si vous aviez prononcé ce discours devant mes juges, je ne mangerais pas de si bon poisson à Marseille.* Il fit néanmoins dans la suite, comme nous le verrons, quelques efforts pour rétablir sa fortune; mais il périt à la peine, ayant eu le malheur singulier d'être également odieux à Pompée et à César.

Ce qui prouve que la haine de Pompée lui avait nui plus que toute autre chose[5], c'est que Saufeius, dont la cause était plus mauvaise que la sienne, échappa à la condamna-

« car quanti me semper feceritis. Quæ si vos cepit oblivio, aut si aliquid in me offendistis, cur non id meo « capite potiùs luitur, quàm Milonis? Præclarè enim « vixero, si quid mihi acciderit priùs quàm tantùm mali « videro. » (Cic *pro Mil.* n. 99.)

[1] Cic pro Mil.

[2] Ascon. et Vell.

[1] Tout le monde connaît ce vers de Lucain,

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

« Le parti vainqueur a eu pour lui le suffrage des dieux, « mais le vaincu fut approuvé de Caton. » Et l'on a remarqué avec fondement que cette pensée est impie si les dieux de Lucain sont quelque chose, et qu'elle est frivole s'ils ne sont rien.

[2] Ascon.

[3] Plin. l. 36, c. 15.

[4] Dio.

[5] Ascon.

tion. Ce Sauferus s'était mis à la tête des gladiateurs de Milon pour forcer l'hôtellerie où Clodius s'était fait porter après sa blessure. Cependant, ayant été accusé, et par-devant le tribunal ordinaire qui connaissait des crimes de violence, il fut absous. Au contraire, Sex. Clodius fut condamné à l'exil pour l'incendie du palais Hostilien, et plusieurs autres du même parti éprouvèrent un pareil sort[1]. Les plus remarquables de ce nombre sont les tribuns Q. Pompeïus et T. Plancus Bursa, qui ne furent pas plus tôt sortis de charge, qu'ayant été mis en justice, ils subirent la peine justement due à leur conduite séditieuse.

L'accusateur de Q. Pompeïus fut Cœlius[2], qui avait été son collègue; homme dérangé, comme je l'ai déjà remarqué plus d'une fois, mais pourtant capable de générosité, et qui, bien loin d'insulter à un ennemi malheureux, contribua à soulager son infortune : car la mère de Pompeïus abusant de la situation d'un fils exilé pour lui retenir injustement une partie de ses biens, celui-ci implora son accusateur; et Cœlius le servit avec tant de fidélité et de courage, qu'il força cette mère avide à lâcher prise et à faire justice à son fils.

Quant à ce qui regarde Plancus Bursa[3], il n'est point d'effort que ne tentât Pompée pour le sauver. Il alla jusqu'à se déshonorer lui-même en faveur de ce misérable. J'ai dit qu'il avait abrogé par une loi expresse l'usage des éloges que les accusés se faisaient donner par des personnes accréditées auprès de leurs juges; et il n'eut pas honte d'envoyer aux juges de Plancus un éloge de cet accusé. Pendant qu'on le lisait, Caton, qui était membre de ce tribunal, se boucha les oreilles, et il fut en conséquence rejeté par Plancus. Mais ce n'était pas un préjugé favorable pour un accusé que de refuser d'avoir Caton pour juge. Plancus fut condamné, au grand contentement de Cicéron, qui s'en félicite dans une de ses lettres, et qui compte que les juges avaient voulu le venger d'un petit compagnon qui semblait avoir pris à tâche de le braver.

L'affaire de Plancus n'est point la seule ni la première où Pompée[1] ait mérité le titre que Tacite lui donne de *violateur des lois dont il était lui-même l'auteur*. Il avait porté une nouvelle loi contre la brigue, et même plus sévère que toutes les précédentes. En vertu de cette loi, Métellus Scipion[2], son beau-père, fut accusé; et il était manifestement coupable. Pompée sollicita pour lui avec tant de chaleur, qu'il prit même le deuil; ce qui détermina quelques-uns des juges à en faire autant, par une démarche sans pudeur comme sans exemple. L'accusateur se désista; mais ce ne fut pas sans invectiver contre la partialité des juges et du consul.

Une telle conduite amène nécessairement l'inégalité dans les procédés, selon la différence des personnes; car on ne peut pas arrêter toujours le cours de la justice : aussi Pompée tomba-t-il encore dans cette inconvénient, si indigne d'un souverain magistrat. Hypséus, qui avait été son questeur, et qui se trouvait dans le même cas que Métellus Scipion, eut recours à la protection du consul, et vint se jeter à ses pieds lorsqu'il allait se mettre à table. Mais Pompée le rebuta durement en lui disant qu'il ne faisait là que retarder son souper.

Il ne fut pas plus favorable à Scaurus, qui était accusé de brigue et de largesses illicites, quoique infructueuses, employées par lui, l'année précédente, pour parvenir au consulat. Le peuple s'intéressait pour lui jusqu'à troubler le jugement par des clameurs. Pompée arrêta ce tumulte, non-seulement par une ordonnance sévère, mais par voie de fait, en commandant aux soldats qui l'environnaient d'écarter la multitude et de la réduire au silence. Quelques-uns du peuple, ayant été tués, servirent d'exemple aux autres. Le jugement se passa paisiblement, et Scaurus fut condamné.

Toutes ces affaires remplirent un espace

[1] Dio.
[2] Val. Max. IV, 2, 7.
[3] Pl. in Pomp. et Cat.
[4] Cic. ad Fam. VII, 2.

[1] « Cn. Pompeius tertiùm consul.... suarum legum « auctor idem ac subversor. » (TACIT.) *Annal.* III, 28.)
[2] Pl. in Pomp. Dio, Appian.

de temps considérable. Au mois d'août, Pompée prit pour collègue son beau-père Métellus Scipion.

CN. POMPEIUS MAGNUS III.
Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS SCIPIO.

Malgré les irrégularités et les inconséquences de la conduite de Pompée, il faut avouer, à sa gloire, qu'il rétablit l'ordre dans Rome, qu'il y fit respecter les lois que l'on n'y connaissait plus, et qu'il en bannit la confusion [1]. C'est aussi de ce temps qu'il faut dater son attachement sincère et sérieux au sénat, auquel il se joignit pour ne plus s'en séparer. C'est pour cela que Cicéron a loué souvent en termes énergiques le troisième consulat de Pompée, jusqu'à le traiter de *divin*. Il eût été à souhaiter qu'à ces traits vraiment louables il eût ajouté une sage précaution contre César. Mais il fit, par rapport à ce redoutable rival, une dernière faute, qui mit le comble à toutes les autres, et qui fournit à César un prétexte spécieux de tourner ses armes contre la patrie.

Nous avons vu que quelques-uns avaient pensé à faire César consul cette année [2]. Ce n'était point son plan. Il prétendait achever la conquête des Gaules, qui n'étaient rien moins que soumises; et se voyant encore quatre ans à demeurer à la tête des armées, n'avait garde de se priver d'un si grand avantage, et de l'occasion d'affermir de plus en plus sa puissance avant que de retourner à Rome. Il voulut donc que ses amis, au lieu de le faire actuellement consul, lui obtinssent une permission de demander, quand il en serait temps, le consulat par procureur et sans être présent lui-même sur les lieux. On sent tout d'un coup où cela allait. Si, conformément aux lois, César était obligé de demander le consulat en personne, il fallait qu'il quittât sa province et vînt se présenter au Champ-de-Mars. Au contraire, moyennant la dispense qu'il sollicitait, il pouvait demander le consulat demeurant en Gaule à la tête de ses troupes, et passer ainsi sans milieu du commandement des armées à un second consulat, ou plutôt joindre l'un à l'autre, afin que l'autorité de consul, appuyée de dix légions, qui continueraient à le reconnaître pour leur chef, le mît en état d'exécuter les plus vastes projets que l'ambition pouvait lui suggérer.

[1] Cæs. de Bello Gall. VII, 6. Cic. ad Att. VII, 1.
[2] Suet. Cæs. 26-28. Plut. Dio. Appian.

Pompée vit de quoi il s'agissait, et il tâcha de parer le coup. Il porta une loi qui renouvelait les anciennes défenses d'avoir égard aux absents dans l'élection des magistrats. Les amis de César jetèrent à ce sujet les hauts cris; et quoique la foi fût déjà gravée sur l'airain et portée aux archives publiques, Pompée eut la faiblesse de la corriger et d'y ajouter cette exception : *à moins que l'on n'eût été dispensé nommément de demander en personne.*

Il fut donc question d'obtenir cette dispense, et les tribuns gagnés par César se préparèrent à en faire la proposition au peuple. L'affaire ayant d'abord été débattue dans le sénat, Caton s'éleva avec vigueur contre une démarche d'une si dangereuse conséquence : et Pompée fit encore ici connaître ce qu'il pensait. Car, après avoir défendu mollement la cause de César, et avoir représenté qu'un aussi grand homme méritait bien qu'on se relâchât en sa faveur de la rigueur des lois, comme Caton revint à la charge et insista avec une nouvelle véhémence, Pompée se tut, et parut se rendre à la force des raisons qu'on lui alléguait.

Cicéron était dans le même sentiment [1]; et si les ménagements qu'il gardait alors avec César ne lui permettaient pas de s'expliquer nettement en public, au moins dans le particulier il encourageait Pompée à tenir ferme. Mais il n'y a nulle fermeté à espérer de ceux que l'ambition domine. Non-seulement Pompée plia [2], mais il engagea Cicéron à obtenir de Cœlius son ami, actuellement tribun, qu'il ne s'opposât point à la proposition de ses collègues, et qu'il concourût avec eux à donner satisfaction à César. Ainsi les dix tri-

[1] Cic. Phil. II, 24.
[2] Cic. ad Att. VII, 1 3.

bans, d'un commun accord, proposèrent la dispense, et elle passa sans difficulté.

Je ne vois qu'un motif qui ait pu déterminer Pompée à cette condescendance, par laquelle il signait, à proprement parler, l'arrêt de sa ruine et de sa mort. Les cinq années de son commandement en Espagne expiraient un an avant les dix du commandement de César dans les Gaules. Par cette raison, il lui était extrêmement important de se faire continuer le gouvernement des Espagnes, de peur de se trouver désarmé dans le temps que son antagoniste serait encore en armes. C'est à quoi il travaillait. Il s'agissait pour lui d'obtenir une prorogation pour cinq autres années, avec attribution de vingt-quatre millions [1] de sesterces par an à prendre sur le trésor public. Il appréhenda sans doute de trouver en bon chemin César et ses partisans. Et il est vrai que César aurait eu beau jeu à contredire en ce point Pompée, qui venait tout récemment de faire ratifier par une loi le sénatus-consulte rendu l'année précédente que les consuls et les préteurs ne pussent être nommés à aucun gouvernement de province avant qu'il se fût écoulé cinq ans depuis leur sortie de charge. Pompée violait donc ouvertement une loi qu'il venait d'établir lui même. On conçoit assez ce qu'un pareil moyen pouvait valoir entre les mains de César. Ce fut là, selon mon idée (car je ne trouve cette observation nulle part), ce qui força Pompée, pour obtenir ce qu'il souhaitait, de consentir au désir de son rival. Ils s'accordèrent mutuellement de quoi se mettre en garde l'un contre l'autre; ils firent entre eux une espèce d'échange, dont le plus habile profita.

Métellus Scipion voulut partager avec son collègue la gloire de réformer l'état en rétablissant la censure dans tous ses droits [2]. J'ai dit que cette magistrature avait été affaiblie, ou plutôt anéantie, par une loi de Clodius, qui avait ôté aux censeurs le pouvoir de noter aucun citoyen, à moins qu'il n'eût été accusé en forme, et convaincu devant eux de quelque action honteuse. Le consul Métellus leur rendit le libre exercice d'une juridiction volontaire, telle qu'ils l'avaient eue de toute antiquité. Mais ce rétablissement servit moins à l'extirpation des désordres qu'il ne tourna à la honte des censeurs: car, la loi de Clodius subsistant, ils auraient eu les mains liées, et par conséquent ils n'auraient pas été responsables de l'impunité des vices, au lieu que, rentrés dans tous leurs droits, leur mollesse n'avait plus d'excuse; et néanmoins la sévérité paraissait impraticable, vu le nombre et la puissance des vicieux. Aussi les plus sages ne pensèrent-ils plus à demander la censure, et nous la verrons tomber entre les mains de gens plus dignes d'en être l'objet que les ministres.

Métellus lui-même, qui en était le restaurateur [1], y donnait étrangement prise par sa conduite. Il se trouva, étant consul, à un repas infâme; dont je ne parle ici que pour faire voir jusqu'à quel excès le luxe fait monter la corruption. Ce repas fut donné au consul et à quelques tribuns par un misérable huissier, qui y amena d'eux femmes, d'une naissance et d'un nom illustres, et un jeune homme de condition, pour satisfaire la brutale débauche de ses convives. Une telle extinction de tout sentiment de pudeur et de tout respect pour les lois mêmes de la nature fait horreur au simple récit. Mais le vice ne connaît point de bornes; et l'unique moyen de ne pas se laisser entraîner aux derniers excès, c'est de résister aux premiers commencements.

Les assemblées pour l'élection des consuls de l'année suivante donnèrent lieu à des débats [2], mais bien différents de ceux qui avaient mis toute la ville en combustion les deux années précédentes. Tout s'y passa avec une tranquillité qui fut le fruit des lois de Pompée d'une part, et, de l'autre, de la sagesse et de la modération des candidats qui se mirent sur les rangs. Ces candidats furent Caton, Ser. Sulpicius, ce fameux jurisconsulte qui avait manqué, quelques années auparavant le consulat, en concurrence avec Muréna, et M. Marcellus, dont nous avons déjà parlé à l'occasion de l'affaire de Milon.

[1] 3 millions de notre monnaie. = 4 900 000. E. B.
[2] Dio.

[1] Val. Max. IX, 1.
[2] Plut. in Cat. et Dio.

Les vues de Caton ne pouvaient être ni plus droites ni plus élevées. Il voyait toute la puissance partagée entre Pompée et César, qui, en se réunissant, écraseraient la république, ou la déchireraient en se divisant. Caton se proposait, s'il parvenait au consulat, d'arracher des mains de deux particuliers la puissance publique pour la rendre au sénat et au peuple, à qui elle appartenait. Sulpicius n'avait pas des pensées si hautes : c'était un homme doux, et qui n'épousait chaudement aucun parti. Marcellus haïssait César. Ainsi, de quelque manière que le choix du peuple se déterminât entre ces candidats, César ne pouvait manquer d'avoir au moins un des deux consuls contre lui; mais les deux derniers convenaient bien mieux à Pompée.

Ce leur était une grande avance pour réussir; et Caton les y aida encore en indisposant contre lui la multitude par sa sévérité. Car il obtint du sénat un décret qui ordonnait que les candidats sollicitassent uniquement par eux-mêmes, et n'employassent point leurs amis pour leur rendre cet office. Les gens du peuple furent très-indignés qu'après avoir contribué plus que personne à leur retrancher l'argent qu'ils tiraient de leurs suffrages, il les privât encore de la satisfaction de se voir sollicités et caressés, en sorte qu'il leur ôtait en même temps l'honneur et le profit. Ajoutez qu'il demandait avec gravité, et non pas avec ces manières souples et insinuantes que prenaient d'ordinaire les aspirants aux charges. Il aimait mieux[1], dit Plutarque, conserver la dignité de son caractère et de ses mœurs que d'acquérir celle que le consulat pouvait lui donner. Il n'est pas étonnant que ces causes d'exclusion aient prévalu sur son mérite. Sulpicius et Marcellus furent nommés.

Caton, ainsi refusé, montra une fermeté digne de la modération avec laquelle il avait poursuivi la charge. Car, comme quelques-uns trouvaient mauvais que Sulpicius, qui lui avaient des obligations, se fût déclaré son compétiteur : « Est-il surprenant, dit-il, qu'on « ne veuille pas céder à un autre ce que l'on « regarde comme le plus grand de tous les « biens? » Après l'événement, il se maintint dans la même égalité d'âme. Ordinairement le jour où un candidat avait manqué une charge qu'il demandait était un jour de deuil pour lui, pour ses proches, pour ses amis. Souvent même la douleur et la honte faisaient que l'on se tenait longtemps comme caché. Caton ne changea rien à sa façon accoutumée. On le vit, le jour même, jouer à la longue paume dans le Champ-de-Mars, et ensuite se promener sur la place avec ses amis, d'un air aussi tranquille que s'il ne lui était rien arrivé de fâcheux.

Au reste, il prit son parti de ne plus demander le consulat. Il disait qu'il était d'un honnête homme et d'un bon citoyen de ne pas refuser l'administration des affaires publiques, si on jugeait à propos de l'employer, mais aussi de ne pas la rechercher au delà des justes bornes. Cicéron, dont les maximes n'étaient pas à beaucoup près si sévères, le blâmait de n'avoir pas fait tout ce qui dépendait de lui pour obtenir le consulat dans un temps où la république avait besoin de ses services; et il trouvait même de l'inconséquence dans ses procédés, en ce qu'ayant pareillement essuyé un refus par rapport à la préture, il n'avait pas laissé de se mettre une seconde fois sur les rangs. Mais Caton répliquait qu'il y avait une grande différence : que, lorsqu'il avait manqué la préture, ç'avait été malgré le peuple, dont une partie avait été corrompue, et l'autre violentée; mais qu'ici tout s'était passé dans les règles, et par conséquent il ne pouvait douter que ce ne fût son caractère et sa façon d'agir qui eussent déplu au peuple. Or, « ajoutait-il, je ne changerai pas assurément « de conduite; et, d'un autre côté, il ne se- « rait pas d'un homme sensé d'aller de gaîté « de cœur chercher un second refus en « tenant la même conduite qui m'a attiré le « premier. »

Tout ce qui se passa dans Rome sous le consulat de Sulpicius et de Marcellus, et pendant l'année suivante, se rapporte presque uniquement aux préparatifs de la guerre civile et aux préliminaires de la rupture entre César et Pompée. Je remets donc à parler de ces querelles domestiques après que j'aurai

[1] Ἐν ἤθει τὸ τοῦ βίου μᾶλλον ἀξίωμα βουλόμενος φυλάσσειν, ἢ προσλαβεῖν τὸ τῆς ἀρχῆς.

raconté d'abord les derniers exploits de César dans les Gaules, et ensuite le pronconsulat de Cicéron en Cilicie, qui fut précédé et accompagné de quelques mouvements des Parthes en Orient.

§ II. Les Gaulois font les apprêts d'une révolte générale. Les Carnutes donnent le signal en massacrant les citoyens romains dans Génabum. Méthode dont usaient les Gaulois pour porter promptement les nouvelles. Vercingétorix soulève les Arverniens. La révolte éclate dans presque toute la Gaule. César repasse en Gaule, et se trouve fort embarrassé sur le moyen de rejoindre ses légions. Il traverse les Cévennes au plus fort de l'hiver. Marche de César depuis le Sénonais jusque dans le Berri. Génabum surpris et brulé. Vercingétorix, pour couper les vivres à l'armée de César, fait le dégat dans le Berri, et en brule les villes. Celle d'Avaricum est épargnée. César l'assiége. Les Romains ont beaucoup à souffrir. César propose à ses soldats de lever le siége. Ils le prient de n'en rien faire. Attention de César à ménager ses troupes. Vercingétorix, devenu suspect aux Gaulois, se justifie. Défense vigoureuse et savante des assiégés. Structure des murs des villes gauloises. Dernier effort des assiégés. Trait remarquable de l'intrépidité des Gaulois. Ils veulent fuir, et sont forcés. Habileté de Vercingétorix à consoler les siens. Il persuade aux Gaulois de fortifier leur camp, ce qu'ils n'avaient jamais fait. César envoie Labiénus avec quatre légions contre les Sénonais. Il passe l'Allier avec les six autres, et assiége Gergovie. Vercingétorix le suit, et vient se camper sur des hauteurs voisines. Les Éduens se détachent de l'alliance romaine. César songe à lever le siége de Gergovie. Combat où l'ardeur imprudente de ses soldats lui cause une perte considérable. César blame la témérité des siens. Il lève le siége. La révolte des Éduens éclate. César passe la Loire à gué, et va joindre Labiénus. Labiénus, après une tentative sur Lutèce, retourne à Agendicum, et de là dans le camp de César. Vercingétorix est confirmé généralissime de la ligue. Son plan de guerre. César tire de Germanie de la cavalerie et de l'infanterie légère. Vercingétorix engage un combat de cavalerie. Circonstances singulières de ce combat, en ce qui regarde César. Vercingétorix, vaincu, se retire sous Alise. Siége d'Alise, grand et mémorable événement. Travaux de César. Armée rassemblée de toute la Gaule pour secourir la place. Disette extrême dans Alise. Un des chefs propose de se nourrir de chair humaine. Arrivée de l'armée gauloise. Trois combats consécutifs où César demeure toujours vainqueur. L'armée gauloise est dissipée. Les assiégés se rendent. Vercingétorix prisonnier. César passe l'hiver dans la Gaule. Commentaires de César, continués par un de ses amis. Nouveau plan des Gaulois pour soutenir et continuer la guerre. César, pendant l'hiver, subjugue les Bituriges et disperse les Carnutes. Guerre des Bellovaques, conduite par eux avec autant d'habileté que de bravoure. Ils sont vaincus et se soumettent. Comius, résolu de ne se fier jamais à aucun Romain, se retire en Germanie. Raison de cette défiance. César travaille à pacifier la Gaule, en mêlant la douceur et la clémence à la force des armes. Exploits de Caninius et de Fabius entre la Loire et la Garonne. Siége d'Uxellodunum. César s'y transporte en personne, et force les assiégés à se rendre à discrétion. Comius trompé par un artifice singulier de Volusénus, qui le poursuivait. Il blesse Volusénus dans un combat, et fait ensuite sa paix. La Gaule entièrement pacifiée. César emploie toute la neuvième année de son commandement à calmer les esprits des Gaulois et à les gagner par la douceur.

CN. POMPEIUS MAGNUS. III[1].
Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS SCIPIO.

Pendant que César était au delà des Alpes, du côté de l'Italie[2], et que ses dix légions avaient toutes leurs quartiers d'hiver dans la partie septentrionale et orientale de la Gaule, dans le Sénonais, dans le Langrois, dans le pays de Trèves, les Gaulois méditaient une révolte générale, et ils firent un effort plus puissant que tous les précédents pour secouer le joug de leurs injustes oppresseurs. Le supplice d'Accon, chef des Sénonais, avait irrité et alarmé tous les esprits, chacun craignant pour soi-même un pareil traitement. D'ailleurs les troubles qui s'étaient élevés dans Rome à l'occasion de la mort de Clodius parurent aux Gaulois, lorsqu'ils en surent la nouvelle, une occasion favorable, parce qu'ils

[1] An. R. 700; av. J. C. 52.
[2] Cæs. de Bello Gall. l. vii.

s'imaginèrent que ces séditions domestiques retiendraient longtemps César en Italie. Enfin, la position même des légions romaines, toutes placées vers une des extrémités de la Gaule, leur fit espérer que, si le cœur du pays se révoltait, il leur serait aisé de couper la communication entre César et son armée, et d'empêcher le général et les troupes de pouvoir se rejoindre.

Les Carnutes furent les premiers à se déclarer. La chose était ainsi convenue, et le temps en avait été fixé dans un conseil des principaux de presque toutes les nations gauloises, où les députés des Carnutes avaient promis de donner le signal de la révolte, pourvu qu'ils pussent s'assurer d'être soutenus par les autres peuples. Et comme les confédérés n'osaient s'envoyer mutuellement des otages, de peur d'évonter leur complot, ils se lièrent par le sermont le plus auguste et le plus sacré qui fût en usage dans les Gaules; c'est-à-dire, suivant le goût de cette nation belliqueuse, par un serment prêté sur les drapeaux militaires réunis et rassemblés.

Au jour marqué les Carnutes se soulèvent; et, s'étant de toutes parts rendus en armes à Génabum[1], l'une de leurs places les plus importantes, ils massacrent les citoyens romains qui s'y étaient établis pour le commerce, et, entre autres, un chevalier romain des plus distingués, que César avait chargé de la fourniture des vivres pour son armée.

Le bruit de ce massacre vola rapidement dans toute la Gaule. La méthode que suivaient les Gaulois pour répandre promptement les nouvelles attendues, était de disposer d'espace en espace des hommes qui jetassent de grands cris pour s'avertir successivement. Par ce moyen, ce qui s'était passé à Génabum au lever du soleil fut su aux frontières du pays des Arverniens, à une distance de cent soixante milles, c'est-à-dire de plus de cinquante lieues, avant la fin de la première veille de la nuit.

Vercingétorix attendait ce signal pour faire révolter les Arverniens. C'était un jeune homme très-accrédité et très-puissant, dont le père Celtillus s'était vu à la tête de toute la Celtique: mais, ayant voulu se faire roi, il avait été tué par ses compatriotes. Son fils, qui vraisemblablement n'avait pas moins d'ambition que lui, ne fut pas plus tôt instruit du soulèvement des Carnutes, qu'il prit aussi les armes dans l'Auvergne; et il s'empara de Gergovie[1] malgré son oncle, qui craignait les suites d'une démarche si hasardeuse. Il fut proclamé roi par les siens, et, presque à l'instant, reconnu chef de toute la ligue, qui se manifesta pour lors, et dans laquelle entrèrent les Sénonais, les Parisiens, les peuples de Poitou, du Quercy, de la Touraine; les Aulerques[2], les Limosins, ceux de l'Anjou, et toutes les provinces de la Celtique qui bordaient l'Océan.

Vercingétorix donna ses soins pour assembler en diligence de grandes forces, taxant chaque peuple à un certain nombre d'hommes, d'armes et de chevaux, et exigeant l'obéissance avec rigueur, ou, pour mieux dire, avec cruauté, puisque ceux qui avaient commis des fautes considérables étaient brûlés vifs après avoir été déchirés par toutes sortes de tourments; et, pour les fautes plus légères, il faisait ou couper les oreilles, ou arracher un œil aux coupables, et les renvoyait ainsi dans leur pays, afin qu'ils servissent d'exemple aux autres. Par la terreur de ces supplices il eut bientôt formé une très-nombreuse armée, avec laquelle il entreprit de réunir à la ligue les peuples qui balançaient encore. Il donna une partie de ses troupes à Lutérius, qui était du Quercy, avec ordre d'entrer dans le Rouergue, et ensuite dans le pays des Nitiobriges[3] et des Gabales[4], pour faire soulever ces différents peuples. Lutérius était aussi chargé d'attaquer, s'il en trouvait l'occasion, la province romaine. Pour ce qui est de Vercingétorix lui-même, il marcha vers le Berri à la tête de ses principales forces, et il en attira les habitants à son parti.

De si grands mouvements demandaient la

[1] Orléans.

[1] Ville d'Auvergne, dont on voit les ruines à deux lieues de Clermont, au sud-est; et la montagne même porte encore le nom de *Gergoie*.

[2] Ils habitaient le Maine et le pays d'Evreux.

[3] L'Agenois.

[4] Le Gévaudan.

présence de César. Il était jusque-là resté dans la Gaule cisalpine, attendant, selon toutes les apparences, l'événement des troubles de Rome, et se promettant d'en tirer quelque fruit. Lorsqu'il vit que la sagesse et la fermeté de Pompée, comme il le dit lui-même, avaient pacifié toutes choses, et que, par conséquent il n'y avait rien à espérer pour lui, il se hâta de repasser les Alpes pour éteindre l'incendie qui s'était allumé dans les Gaules. En arrivant, il ne se trouva pas peu embarrassé sur les moyens de joindre ses légions. Les mander auprès de lui dans la province romaine, c'était les exposer à combattre dans leur marche en son absence. S'il allait à elles, il craignait de hasarder sa personne en traversant des peuples sur la fidélité desquels il ne pouvait pas compter.

Il courut au plus pressé, et se porta d'abord vers Narbonne, plaça de bonnes garnisons dans cette ville et dans celles des environs, et assura tout ce pays contre l'irruption dont le menaçait Lutérius. Il se disposa ensuite à entrer sur les terres des Arverniens; et pour cela il assembla au pied des Cévennes une partie des troupes de la province et les nouvelles levées qu'il avait faites en Italie. On était dans la plus rigoureuse saison de l'année, et la neige couvrait les montagnes. Il fallut en enlever jusqu'à six pieds de haut pour se frayer un passage. Les soldats de César, animés par le courage de leur général, vainquirent toutes les difficultés; et les Arverniens, qui se croyaient défendus par les Cévennes comme par une barrière impénétrable, furent étrangement surpris de voir arriver des troupes par des chemins regardés comme impraticables dans cette saison, même pour un homme seul. La cavalerie romaine fit de grands ravages dans tout le plat pays; ce qui obligea Vercingétorix à quitter le Berri pour revenir au secours de l'Auvergne.

César avait bien prévu que cela arriverait; et son dessein était d'occuper l'ennemi de ce côté pendant qu'il se déroberait pour aller joindre ses légions. Ainsi, n'ayant séjourné que deux jours en Auvergne, il part, en y laissant, sous la conduite de D. Brutus, les troupes qu'il y avait amenées. Il prit prétexte d'aller leur chercher du renfort, et leur promit de faire en sorte de n'être absent que trois jours, trompant les Romains, afin que les Gaulois fussent plus sûrement trompés. Il vint donc à Vienne, où il trouva un corps de cavalerie qui, par ses ordres, s'y était rendu plusieurs jours auparavant. Avec cette cavalerie toute fraîche, marchant nuit et jour, il passa à travers le pays des Eduens, dont il commençait à se défier; et, prévenant par sa diligence les obstacles et les embûches qu'il pouvait craindre de leur part, il arriva heureusement dans le Langrois, où hivernaient deux de ses légions. Bientôt il eut rassemblé toutes les autres autour de lui avant que les Arverniens en fussent seulement informés.

L'hiver n'était point encore fini; et si Vercingétorix fût demeuré sans rien entreprendre, il paraît que César était résolu d'attendre la belle saison. Mais le général gaulois vint mettre le siège devant une place occupée par les Boïens, que César, à sa première campagne, avait établis dans le pays des Eduens. Cette place, qui se nommait *Gergovie*, et qu'il ne faut pas confondre avec la ville de même nom sur le territoire des Arverniens, devait être située dans la partie du Bourbonnais qui est entre la Loire et l'Allier [1]. L'entreprise de Vercingétorix mettait César dans la nécessité d'opter entre deux extrémités fâcheuses, l'une d'abandonner ses alliés, l'autre d'éprouver de grandes difficultés pour les vivres et pour les fourrages, s'il se mettait en campagne dans un temps où les terres étaient encore toutes nues. Mais de tous les objets le plus important et le plus essentiel aux yeux de César, c'était le devoir de protéger ceux qui s'étaient fiés à sa parole, et de ne point ouvrir la porte aux défections en négligeant de secourir ses alliés dans leur besoin. Il écrivit donc aux Eduens pour les exhorter à fournir des rafraîchissements aux assiégés; il écrivit aux Boïens eux-mêmes pour les encourager à tenir jusqu'à ce qu'il vînt en personne leur donner du secours. En même temps il partit, laissant à Agendicum [2] deux légions avec les bagages de toute l'armée.

[1] Je parle d'après M. d'Anville, dont je me fais gloire de suivre les lumières supérieures en géographie.

[2] Sens.

Il ne prit pas néanmoins le chemin le plus court, comptant sans doute sur l'impéritie des Gaulois pour tout ce qui regarde l'attaque des places. Il avait à cœur de venger le sang des citoyens romains égorgés par les Carnutes dans Génabum. Il dirigea donc sa marche vers cette ville, prit, chemin faisant, Vellouaudunum [1], poste important, qui ne l'arrêta que trois jours. Il arriva de là en deux jours devant Génabum; et comme cette ville avait dès lors un pont sur la Loire, il se douta que les habitants tâcheraient de s'enfuir par ce pont pendant la nuit, et, pour les en empêcher, il plaça de ce côté deux légions en embuscade. En effet, sur le minuit, les Génabiens sortirent en foule par le pont : mais ils furent presque tous pris comme au filet; la ville fut pillée et ensuite livrée aux flammes.

Après la prise de Génabum, César continue sa route, entre dans le Berri; et, étant venu à Noviodunum, aujourd'hui *Nouan*, à quatre ou cinq lieues au sud-est de Bourges, suivant sa pratique de ne laisser rien derrière lui qui pût l'incommoder, il attaque cette ville. Déjà elle avait capitulé, lorsque parurent les coureurs de l'armée de Vercingétorix qui, à l'approche de César, avait levé le siége de Gergovie. Les habitants de Noviodunum voulurent profiter d'un secours auquel ils ne s'attendaient pas, quoiqu'ils eussent déjà reçu dans leur place quelques centurions romains, qui, voyant leurs mouvements, prirent le parti de se retirer. Mais la cavalerie de Vercingétorix ayant été battue par celle de César, fortifiée de six cents chevaux germains, il fallut que les Noviodunois recourussent à la clémence du vainqueur, et fléchissent sa colère en lui livrant ceux qui avaient rompu la capitulation. César, non content d'avoir pris trois villes sur sa route, et délivré les Boïens par la seule terreur de son approche, se résolut à faire le siége d'Avaricum [2], capitale des Bituriges, persuadé qu'en réduisant cette place il réduirait toute la nation.

Avant qu'il fût arrivé devant Avaricum, Vercingétorix tint un grand conseil, dans lequel il proposa un plan de guerre fâcheux pour le pays, mais bien entendu contre les Romains. Il dit qu'il ne fallait point songer à livrer des combats, mais uniquement à couper aux ennemis les vivres et les fourrages; ce qui était très-facile, vu qu'il n'y avait point encore de vert dans la campagne, et que les Gaulois, ayant beaucoup de cavalerie, pouvaient aisément empêcher qu'aucun peloton des Romains ne s'écartât impunément du gros de l'armée pour aller chercher dans les villages ce qui était nécessaire pour leur subsistance et pour celle de leurs chevaux; au moyen de quoi, l'armée de César manquant de toutes provisions, ou se retirerait en désordre, ou périrait de faim et de misère. Il ajouta qu'il fallait même pousser la précaution plus loin, et mettre le feu à toutes les villes qui ne seraient pas en état de défense, et d'où les Romains pourraient tirer du butin et des vivres. « Je sais, dit-il, que ce que je « propose est triste et douloureux; mais il « est encore bien plus triste de voir nos fem« mes et nos enfants traînés en esclavage, et « de perdre nous-mêmes la vie, ce qui est « pourtant le sort inévitable des vaincus. » Ce conseil fut suivi, et plus de vingt places des Bituriges furent détruites et brûlées en un seul jour. Les peuples voisins en firent autant : de toutes parts on ne voyait qu'incendies. L'espérance de la liberté consolait de tant de pertes si cruelles.

La ville d'Avaricum était comprise dans le projet de Vercingétorix; il voulait qu'on la brûlât comme les autres. Les Bituriges se jetèrent aux pieds de tous ceux qui composaient le conseil, demandant grâce pour leur capitale, l'une des plus belles villes de la Gaule, place fortifiée et par la nature et par l'art, et qu'ils promettaient de défendre avec courage. On se laissa toucher par leurs prières, et l'on se contenta de mettre une bonne garnison dans Avaricum. Tel était l'état des choses, lorsque César mit le siége devant cette ville. Vercingétorix le suivit, et vint se camper à la distance de quinze mille pas. Ainsi César se vit obligé d'assiéger une place forte et bien munie, à la vue d'une armée ennemie pour le moins aussi nombreuse que la sienne.

Il est incroyable combien les Romains eurent à souffrir dans le siége. Le pays des en-

[1] Beaune en Gâtinais.

[2] Bourges.

virons était ravagé; et, dès que quelques-uns s'éloignaient du camp pour aller chercher des vivres, Vercingétorix les faisait attaquer par ses partis de cavalerie. Toute leur ressource était dans les Eduens et dans les Boïens, à qui César ne cessait d'écrire pour leur demander des convois. Mais de ces deux peuples le plus opulent avait peu de bonne volonté, et l'autre très-peu de pouvoir. La chose alla au point que pendant plusieurs jours les soldats romains manquèrent absolument de pain, et furent réduits à la chair des bestiaux qu'ils avaient pu ramasser dans les campagnes.

César appréhenda que les troupes ne se rebutassent; et, en parcourant les quartiers des légions, il proposait aux soldats de lever le siége, s'ils avaient trop de peine à supporter les incommodités de la disette. Mais tous se réunirent à le prier de n'en rien faire. Ils lui disaient et lui faisaient représenter par leurs officiers « que, depuis tant d'années « qu'ils servaient sous ses ordres, ils n'avaient « jamais reçu aucun affront, ni rien entre- « pris qu'ils n'eussent amené à bien : qu'ils « regarderaient comme une ignominie d'a- « bandonner un siége commencé, et qu'ils « aimaient mieux supporter tout ce qu'il y a « de plus dur, que de laisser sans vengeance « les mânes des citoyens romains qui avaient « péri à Génabum par la perfidie des Gau- « lois. » Qu'y a-t-il d'impossible à un général qui a su inspirer de tels sentiments à ses soldats ?

Cependant César apprit que Vercingétorix, ayant consommé tout le pays où il était campé d'abord, s'était approché de la place, et qu'ensuite il était sorti lui-même de son nouveau camp, avec toute sa cavalerie, pour venir se poster en embuscade à l'endroit où il pensait que les Romains iraient le lendemain au fourrage. C'était une belle occasion d'attaquer le camp gaulois demeuré sans chef. César résolut d'en profiter; et, étant parti sur le minuit, il arriva le matin en présence des ennemis : mais il les trouva postés sur une colline, ayant devant eux un marais dont le passage était difficile, et faisant très-bonne contenance ; de sorte qu'il fallait compter, si l'on allait à eux, perdre bien du monde. Les soldats romains voulaient donner, et trouvaient même indigne que les Gaulois osassent soutenir leur présence : mais César modéra ce grand feu. Il leur fit envisager la position des ennemis, le danger que l'on courait à les attaquer, la perte inévitable d'un grand nombre de braves gens, et il ajouta ces paroles pleine d'humanité et de bonté : *S'il n'y a aucun péril que vous ne soyez prêts à affronter pour ma gloire, moi je serai le plus injuste des hommes de ne pas ménager des vies qui doivent m'être infiniment précieuses.* Il les ramena donc dans le camp devant Avaricum, aimant mieux paraître reculer que d'exposer ses troupes à un danger qui n'était pas absolument nécessaire.

Cet événement pensa causer de la division parmi les Gaulois, qui, voyant combien à propos les Romains avaient saisi le moment de l'absence de Vercingétorix pour venir se présenter devant eux, soupçonnèrent de l'intelligence entre lui et César. Vercingétorix, dont toute la conduite prouve qu'il avait de l'habileté et de la tête, se justifia aisément d'un soupçon mal fondé. Mais de plus, voulant remplir les siens de confiance, il fit paraître des esclaves romains qui avaient été pris dans les fourrages, et qui, matés par les mauvais traitements, vinrent réciter la leçon qui leur avait été dictée. Ils dirent qu'ils étaient soldats légionnaires ; que, pressés de la faim, ils s'étaient écartés pour tâcher de trouver des vivres ; et que la disette était si grande dans l'armée romaine, que César était résolu de se retirer, si la ville tenait encore trois jours. Sur ce rapport, Vercingétorix triompha, et fit sentir aux Gaulois quelle indignité il y avait à soupçonner de trahison un général qui leur donnait la victoire sans tirer l'épée. Tous applaudirent à son discours en frappant, selon leur coutume, de leurs lances sur leurs écus ; et, persuadés qu'ils allaient dans peu se voir pleinement victorieux, et qu'il ne s'agissait pour cela que de mettre Avaricum en état de résister encore quelque temps, ils y firent entrer dix mille hommes de renfort ; ce qui leur fut aisé, parce que César n'avait pu enfermer entièrement la place.

La défense des assiégés était non-seulement vigoureuse, mais savante. La nation gau-

loise[1], dit César, a beaucoup d'intelligence, apprend aisément, et imite parfaitement ce qu'elle voit pratiquer d'utile. Ainsi, depuis sept ans que les Romains portaient la guerre dans toutes les parties de la Gaule, les Gaulois s'étaient beaucoup perfectionnés dans l'art militaire, et ils tournaient contre leurs ennemis les inventions qu'ils en avaient apprises. Il n'est point de moyen, propre à arrêter les efforts et les attaques de l'armée de César, que les Bituriges ne missent en œuvre. Ils saisissaient leurs longues faux avec des lacs et des nœuds coulants, et ensuite les tiraient en dedans des murs avec des machines, qui étaient apparemment des espèces de treuils ou de cabestans. Toute la muraille était surmontée de tours de bois aussi hautes que celles des Romains, et garnies de peaux fraîches qui les défendaient contre le feu. Ils faisaient de fréquentes sorties. Ils minaient sous les terrasses des assiégeants pour faire affaisser et tomber l'ouvrage. Enfin ils éventaient leurs mines; et lorsqu'ils en avaient trouvé l'embouchure, ils la fermaient avec de grosses pierres, ou bien ils y jetaient de la poix fondue; ou enfin, avec de longs bâtons brûlés par le bout et extrêmement aigus, ils repoussaient et les mineurs et les soldats.

Les murailles des villes gauloises étaient très-capables par elles-mêmes de tenir bon contre tout ce qui se pratiquait alors pour l'attaque des places. Elles étaient formées de grosses et longues pièces de bois et de pierres de taille posées alternativement les unes sur les autres. César loue cette construction, en ce que la pierre résiste au feu, et le bois au bélier.

Malgré tant d'obstacles, malgré les incommodités du froid, de la pluie et de la boue, les Romains, après vingt-cinq jours de siége, étaient venus à bout d'élever une terrasse de quatre-vingts pieds de hauteur sur trois cent trente de largeur; et déjà elle touchait presque la muraille. Mais voici que tout d'un coup, au milieu de la nuit, ils s'aperçoivent que leur terrasse fume. C'étaient les assiégés qui l'avaient minée par-dessous, et qui y avaient mis le feu. Ils firent en même temps une sortie, portant des torches allumées, du bois sec, de la poix, et tout ce qui peut exciter et nourrir un incendie. Les Romains se défendirent avec autant de vigueur qu'ils étaient attaqués. Le combat fut long et opiniâtre; et César nous a conservé un trait qui marque bien l'intrépidité et l'acharnement des Gaulois. Un soldat placé devant la porte de la ville jetait dans le feu, pour l'allumer de plus en plus, des boules de poix et de suif pétris ensemble. Ce soldat était vu d'une batterie romaine, d'où il part un trait qui le perce et le renverse mort. Le suivant passe par-dessus son corps, et vient se mettre en sa place. Le second, ayant encore été tué de la même façon, un troisième lui succède, et à celui-ci un quatrième; et ce poste si périlleux ne demeura point vide tant que dura le combat. Enfin les Romains furent vainqueurs; et, ayant éteint totalement le feu, ils repoussèrent les ennemis dans la place.

Ce fut là le dernier effort des assiégés. Ils comprirent qu'il n'était plus possible d'empêcher la prise de la ville; et ils résolurent, de concert avec Vercingétorix, de s'enfuir pendant la nuit. Ils comptaient y réussir aisément à la faveur d'un marais qui couvrirait leur fuite, d'autant plus que le camp de Vercingétorix n'était qu'à une très-petite distance. Mais les femmes, voyant qu'elles allaient être abandonnées, les conjurèrent avec larmes de ne les point livrer, elles et leurs tendres enfants, à la merci d'un ennemi vainqueur. Elles ne gagnaient rien par leurs prières: car la crainte, dit César[1], quand elle est extrême, ferme le cœur à la compassion. Alors, furieuses et désespérées, elles avertissent les Romains, de dessus les murailles, que la garnison se prépare à s'enfuir; et ainsi ce projet fut rompu.

Le lendemain, lorsque César se disposait à donner l'assaut, il survint une grande pluie. Il n'en fut pas fâché, parce qu'il remarqua qu'en conséquence les assiégés se relâchaient de leur vigilance à faire la garde. Pour aug-

[1] « Ut est summæ genus solertiæ, atque ad omnia « imitanda atque efficienda, quæ ab quoque traduntur, « aptissimum. »

[1] « In summo periculo timor misericordiam non re- « cipit. »

menter cette sécurité, il différa de quelques moments l'attaque, et ordonna aux siens d'agir à dessein plus mollement. Puis tout d'un coup, après avoir promis des récompenses à ceux qui les premiers monteraient sur la muraille, il donna le signal. En un instant le mur fut escaladé, et les Romains s'en trouvèrent les maîtres. Les assiégés, voyant la ville forcée, se rassemblèrent par pelotons, et se mirent en bataille dans la place d'armes et dans les autres endroits qui avaient quelque largeur. Mais, ayant attendu inutilement que les Romains descendissent, et remarquant qu'ils s'arrangeaient pour border toute la muraille, ils appréhendèrent de ne trouver plus d'issue pour s'enfuir, et ils se portèrent tous en tumulte vers une extrémité de la ville. C'est alors que commença le carnage. Les uns, en se pressant de sortir, furent tués par les gens de pied; la cavalerie tomba sur les autres, qui avaient déjà gagné la campagne. La ville fut mise à feu et à sang. Le soldat romain, irrité par une longue résistance, et, de plus, avide de venger le massacre de Génabum, ne fit aucun quartier : les vieillards, les femmes, les enfants, furent passés au fil de l'épée; et de plus de quarante mille hommes qui étaient enfermés dans la place, à peine s'en sauva-t-il huit cents qui, s'étant enfuis au premier cri qu'ils entendirent, furent assez heureux pour arriver au camp des Gaulois.

Vercingétorix se montra encore ici homme de ressource et de courage. Il assembla les Gaulois, et leur représenta « que l'avantage « que les Romains venaient de remporter « n'était point l'effet d'une supériorité de « forces ou de bravoure, mais simplement « d'une plus grande habitude dans l'art d'atta-« quer les places : qu'après tout, pour lui, il « ne pouvait rien se reprocher sur la prise « d'Avaricum, puisque son avis n'avait point « été d'entreprendre la défense de cette ville : « que de plus, si la perte que l'on y avait faite « était considérable, il trouverait moyen de « la réparer avantageusement; qu'il travail-« lait, avec grande espérance de succès, à « réunir à la ligue les peuples qui jusque-là « avaient refusé d'y entrer; et que, lorsqu'une « fois toute la Gaule serait d'accord, l'uni-« vers entier conjuré contre elle ne serait pas « capable de lui résister; qu'il fallait que de « leur côté ils se prêtassent à ce qui était né-« cessaire pour leur défense contre l'ennemi, « et ne craignissent point la fatigue de forti-« fier un camp. » C'est ce que n'avaient jamais jusqu'alors pratiqué les Gaulois, hardis contre les dangers, mous pour le travail.

Le discours de Vercingetorix ranima ses soldats, et leur donna une haute idée de leur chef. Ainsi, au lieu que les mauvais succès, comme le remarque César, décréditent ordinairement un général, ici Vercingétorix acquit par la perte d'Avaricum plus d'autorité sur ses troupes. Il fut obéi plus ponctuellement que jamais. Les Gaulois se soumirent à une fatigue qu'ils ne connaissaient point, et fortifièrent leur camp selon ses ordres. Il ne manqua pas aussi de donner ses soins pour effectuer ce qu'il avait promis. Il manœuvra chez tous les peuples de la Gaule, tâchant de les attirer à son parti, et il réussit auprès de quelques-uns. Il fit de nouvelles levées dans tous les pays qui reconnaissaient son commandement, pour remplacer le monde qu'il avait perdu au siége d'Avaricum : et Teutomatus, roi de Nitiobriges, vint le joindre avec un renfort de cavalerie.

César avait trouvé dans Avaricum d'amples provisions de vivres. Il y séjourna plusieurs jours, afin de donner le temps à ses soldats de se remettre des fatigues d'un siége également long et laborieux : et lorsque la belle saison fut venue, il partit pour aller à l'ennemi. Comme il voulait empêcher que toutes les forces de la ligue ne se réunissent en un seul corps d'armée, il partagea lui-même ses troupes. Il envoya Labiénus avec quatre légions contre les Sénonais et les Parisiens : et lui-même, avec les six restantes, il résolut d'attaquer la ligue par la tête, en portant la guerre dans le pays des Arverniens. Il lui fallait pour cela passer l'Allier : et Vercingétorix entreprit de l'en empêcher. Mais César lui donna le change par une marche feinte qu'il fit faire à la plus grande partie de son armée, pendant qu'il restait lui-même en arrière, avec deux légions, caché dans d'épaisses forêts qui le dérobaient à la vue de l'ennemie. Vercingétorix ayant donc avancé chemin

vis-à-vis des quatre légions qu'il prenait pour toute l'armée romaine, César eut la liberté et le temps de refaire un pont détruit par les Gaulois, mais dont les pilotis subsistaient encore dans le lit de la rivière. Alors il fit promptement revenir les quatre légions qui avaient été en avant, passa l'Allier, entra dans l'Auvergne, et alla mettre le siége devant Gergovie.

La place était très-forte, située sur une haute montagne, dont toutes les approches étaient difficiles, et Vercingétorix, avec sa nombreuse armée, était campé à peu de distance, couvrant de ses bataillons et escadrons plusieurs collines : ce qui faisait un aspect effrayant. Il avait distribué ses troupes en différents postes, suivant la différence des nations : et tous les jours, au matin, les chefs de chaque nation se rendaient auprès du généralissime, pour délibérer avec lui, ou pour prendre ses ordres. Il ne se passait aussi guère de jours où il ne harcelât les Romains par de petits combats, détachant quelque partie de sa cavalerie avec des tireurs d'arcs, qui tombaient tantôt sur un quartier, tantôt sur un autre : et s'il ne causait pas de grands dommages à l'ennemi, au moins il exerçait et fortifiait les siens.

Pour comble de difficulté et d'embarras, César vit les Eduens se détacher de lui et se joindre à la ligue. Ces peuples, les plus anciens alliés que les Romains eussent dans la Gaule, protégés par César contre Arioviste, tirés par lui de l'oppression où les avait réduits le roi des Germains, rétablis dans leur ancienne splendeur, comblés de bienfaits et de témoignages de confiance, oublièrent ce qu'ils devaient à leur libérateur, et suivirent l'impression de révolte qui entraînait alors tous les Gaulois.

La chose ne se fit pas tout d'un coup. J'ai observé que, dès le temps de l'hiver, César commençait à se défier d'eux. Ils ne l'aidèrent ensuite que faiblement pendant le siége d'Avaricum. Cependant il usa à leur égard de ménagements infinis ; autant sans doute par politique, que par bonté. Avant qu'il vint attaquer Gergovie, ayant été averti d'une contestation qui s'était émue entre deux aspirants à la suprême magistrature, et qui partageait toute la nation, comme leurs lois ne permettaient point que le premier magistrat sortît de leur pays, César eut la complaisance de s'y transporter lui-même, et de mander les contendants à Décize pour arbitrer leur différend. Pendant le siége de Gergovie, les Eduens levèrent le masque, et commirent même d'horribles attentats contre les Romains. Les chefs de la nation, sans en excepter celui à qui César avait adjugé la souveraine magistrature, gagnés par les sollicitations et par l'argent de Vercingétorix, mirent tout en œuvre pour soulever les peuples, jusqu'à employer la plus noire calomnie, et répandre faussement le bruit de la mort de deux seigneurs éduens, qu'ils disaient avoir été égorgés par ordre de César, pendant qu'ils étaient pleins de vie dans le camp romain, et même bien traités par ce général. Ce faux bruit fit un effet prodigieux, et parmi les troupes des Eduens, et dans leurs villes. Les citoyens romains sont arrêtés, maltraités, quelques-uns mis à mort, les biens de tous abandonnés au pillage.

De tels excès auraient sans doute, en toute autre circonstance, attiré de la part de César une prompte et sévère vengeance. L'embarras où il se trouvait le força de dissimuler. Il travailla à calmer et à ramener les esprits par les voies de douceur ; et il y réussit en partie. Mais les Eduens en avaient trop fait pour ne pas aller jusqu'au bout. César apprit que, sous une fausse apparence de réconciliation, ils se préparaient à une révolte déclarée, et sollicitaient même d'autres peuples à suivre leur exemple. Il craignit donc que toute la Gaule en armes ne vînt l'attaquer pendant qu'il était embarqué dans une entreprise difficile et périlleuse ; et il crut devoir songer à lever le siége, et aller rejoindre Labiénus, afin de réunir toutes ses forces en un seul corps.

Il ne voulait pas néanmoins paraître fuir, de peur d'augmenter la confiance et l'orgueil des ennemis. C'est pourquoi il résolut de faire quelque coup d'éclat, afin de se retirer ensuite en vainqueur. Pour cela, il ménagea habilement une occasion d'attaquer les ennemis avec avantage. Mais, comme il appréhendait que l'ardeur des troupes ne les emportât trop avant, il recommanda soigneusement aux lieutenants généraux qui com-

mandaient chaque légion, de retenir leurs soldats, et d'éviter de s'engager dans des lieux difficiles. « Il s'agit ici, leur dit-il, d'un coup « de main. Profitons d'un moment rapide, « mais ne prolongeons point un combat qui « deviendrait trop inégal. »

L'attaque réussit telle que César l'avait projetée, et les Romains se rendirent maîtres avec une étonnante facilité de trois camps différents des ennemis. Alors César, ayant ce qu'il voulait, donna le signal de la retraite; et de la dixième légion, qui combattait près de sa personne, obéit. Mais les autres, qui étaient trop éloignées, n'ayant point entendu le signal ne purent être retenues par leurs officiers. Les soldats se voyaient à portée de la ville, ils étaient vainqueurs, l'espérance d'un butin semblable à celui qu'ils avaient fait à Avaricum les animait; enfin ils ne croyaient rien impossible à leur bravoure. Ils arrivent au pied de la muraille: quelques-uns trouvent moyen de monter dessus; et déjà ils se regardaient comme maîtres de la place. Mais les ennemis, revenus de leur première terreur, se rallient, et viennent fondre à leur tour sur ces téméraires assaillants. Les Romains sont repoussés, et forcés de combattre en lieu très-désavantageux. Ceux qui les premiers avaient insulté la muraille sont tués, et plusieurs autres avec eux.

Un centurion fit alors une action bien généreuse, et qui réparait en quelque sorte la faute de sa témérité. « C'est moi, dit-il à ses « soldats, qui, poussé d'un trop ardent désir « de gloire, vous ai amenés ici. C'est à moi à « vous sauver aux dépens de ma vie. Ne son- « gez qu'à vous mettre en sûreté. » En disant ces mots, il s'avance contre l'ennemi, et tue deux des Gaulois. Ses soldats voulaient le secourir. « Vous prenez une peine inutile, leur « dit-il. Je perds tout mon sang, la vie « m'abandonne. Allez rejoindre la légion. » Il mourut en combattant et assurant la retraite des siens.

La perte des Romains fut considérable; et elle l'aurait encore été davantage, si la dixième légion n'eût soutenu celles qui reculaient, et ne leur eût donné moyen de se reformer. Ainsi les Gaulois prirent le parti de se retirer. Les Romains laissèrent sur la place près de sept cents soldats et quarante-six capitaines.

César qui se connaissait bien en valeur, et qui n'avait garde de la placer où elle n'est pas, convoqua le lendemain une assemblée générale, et blâma fortement la témérité et la cupidité des soldats, qui avaient pris sur eux de juger et de décider jusqu'où ils devaient aller, et ce qu'ils devaient entreprendre, sans être arrêtés ni par le signal de la retraite, ni par les ordres de leurs officiers. Pour les mieux convaincre de leur tort, il rappela la conduite qu'il avait tenue lui-même dans le temps qu'il assiégeait Avaricum, lorsque, ayant surpris les ennemis sans chef et sans cavalerie, il avait mieux aimé renoncer à une victoire certaine que de s'exposer à souffrir une perte même légère. Il mêla pourtant quelques éloges à ces reproches. Il dit[1] qu'il admirait la grandeur du courage de ceux dont l'ardeur invincible n'avait pu être retardée ni par les retranchements de plusieurs camps, ni par la hauteur de la montagne, ni par les murailles de la ville. Mais il ajouta qu'il ne condamnait pas moins la licence et l'arrogance des soldats, qui croyaient en savoir plus que leur général, et voir mieux que lui le chemin qui conduit à la victoire. « L'obéis- « sance, leur dit-il, et la retenue dans le « désir du pillage, ne sont pas des vertus « moins essentielles que la bravoure et la « grandeur d'âme. » Il finit en les exhortant néanmoins à ne pas se décourager pour un mauvais succès, qui ne devait être attribué qu'au désavantage des postes, et non à la valeur des ennemis.

Ce même jour et le suivant, César, toujours occupé du même dessein, présenta la bataille aux Gaulois: mais Vercingétorix ne crut pas devoir descendre en plaine pour l'accepter. Le premier de ces deux jours, il s'engagea pourtant un petit combat de cavalerie où les Romains eurent le dessus. César, jugeant

[1] « Quantoperè eorum animi magnitudinem admira- « retur, quos non castrorum munitiones, non altitudo « montis, non murus oppidi tardare potuisset, tanto- « perè licentiam arrogantiamque reprehendere, quòd « plus se, quam imperatorem, de victoriâ atque exitu « rerum sentire existimarent : nec minùs se in milite « modestiam et continentiam, quàm virtutem atque « animi magnitudinem, desiderare. »

alors qu'il en avait assez fait pour rabattre la fierté gauloise, et pour rassurer les courages des siens, leva le siége, et se mit en marche pour aller dans le pays des Eduens. Les Gaulois le laissèrent faire sa route sans le poursuivre: il rétablit son pont sur l'Allier, et passa cette rivière.

Ce fut dans ces circonstances que la révolte des Eduens éclata ouvertement. Des députés de la nation allèrent négocier avec Vercingétorix: l'association fut conclue, et ils la scellèrent par une horrible perfidie contre les Romains. César avait déposé dans la ville de Noviodunum, aujourd'hui *Nevers*, tous les otages de la Gaule, ses provisions de blé, sa caisse militaire, et une grande partie de ses bagages et de ceux de son armée. Il y avait aussi envoyé un grand nombre de chevaux, qu'il avait fait acheter en Italie et en Espagne pour le service de la guerre. Les Eduens, à qui la ville de Noviodunum appartenait, massacrèrent les gardes que César y avait laissées, et tout ce qu'ils y trouvèrent de Romains: ensuite de quoi ils partagèrent entre eux les chevaux et l'argent, firent conduire à Bibracté [1] les otages des peuples gaulois, brûlèrent la ville, ne croyant pas être assez forts pour la défendre: enfin, pour ce qui est des blés, ils en chargèrent, le plus qu'il leur fut possible dans le moment, sur des barques, et jetèrent le reste dans la rivière, ou le consumèrent par le feu. En même temps ils bordèrent la Loire de troupes d'infanterie et de cavalerie, espérant d'autant plus aisément en empêcher le passage, qu'elle était grossie considérablement par les fontes des neiges, et se proposant de contraindre ainsi César à retourner dans la province romaine [2].

Il se trouvait dans des circonstances très-embarrassantes. Se retirer dans la province, c'était une honte et une infamie: et quand il l'aurait voulu, la difficulté des chemins et les montagnes des Cévennes lui opposaient un obstacle presque invincible. Sa gloire et le bien des affaires lui conseillaient également de rejoindre Labiénus. Mais pour cela, il fallait

[1] Autun.

[2] Le texte de César paraît ici corrompu. Je m'imagine avoir rendu sa pensée.

passer la Loire. S'il entreprenait de rétablir les ponts sur cette rivière, outre que la chose n'était pas aisée à la vue des ennemis, il leur donnait le temps d'accroître leurs forces. Il prit le parti de chercher un gué, et, en ayant trouvé un, où néanmoins les soldats avaient de l'eau jusqu'aux épaules, il plaça plus haut sa cavalerie dans toute la largeur du fleuve pour en rompre l'impétuosité. Les ennemis, effrayés d'une telle hardiesse, n'osèrent défendre leur bord. L'armée romaine passa heureusement; et, ayant trouvé des vivres en abondance, elle marcha vers le Sénonais.

Labiénus n'avait pas fait de grands exploits, et il s'était trouvé fort heureux de conserver les quatre légions dont il avait le commandement. Etant parti d'Agendicum [1], où il laissa pour garder les bagages les nouvelles recrues amenées d'Italie, il était venu, en côtoyant l'Yonne et la Seine, jusqu'à Lutèce, dans le dessein de s'emparer de cette capitale des Parisiens, qui passait dès lors pour une place importante, quoiqu'elle fût renfermée dans l'île que nous appelons *l'île du Palais*. Au bruit de son approche, il s'assembla de tous les pays voisins une nombreuse armée, à la tête de laquelle fut mis Camulogène, homme extrêmement avancé en âge mais qui était regardé comme sachant très-bien la guerre. Il se conduisit réellement en habile capitaine: il évita le combat; il profita de l'avantage des lieux; et, comme alors sur la gauche de la Seine, au-dessus de Lutèce, était un grand marais [2], dont les eaux s'écoulaient dans la rivière, il se couvrit de ce marais pour arrêter les ennemis et les empêcher de passer. Labiénus voulut forcer le passage; mais n'ayant pu y réussir, il retourna vers Mélodunum [3], et, ayant surpris cette ville, dont la plupart des habitants étaient dans l'armée de Camulogène, il y passa la Seine, et revint vers Lutèce en suivant la rive droite du fleuve. Le général gaulois, voulant empêcher qu'il ne s'emparât de Lutèce et ne s'y fortifiât, mit le feu à la ville, en fit rompre les ponts, et,

[1] Sens.

[2] Le marais était formé vraisemblablement par la rivière de Bièvre.

[3] Melun.

toujours défendu par le marais[1] dont j'ai parlé, il demeura dans son camp vis-à-vis les Romains, la rivière entre deux, pendant que les Bellovaques, qui avaient appris la révolte des Eduens, se hâtaient de prendre les armes et d'assembler des troupes : en sorte que Labiénus courait risque de se trouver enfermé entre deux grandes armées.

Les nouvelles qu'il reçut, en même temps, de la levée du siége de Gergovie, et des nouvelles forces qu'acquérait la ligue gauloise, augmentèrent beaucoup ses craintes. Il entendait même dire que César avait été contraint de reprendre le chemin de la province romaine : et c'était encore pour lui un sujet d'inquiétude de se voir séparé par un grand fleuve de tous les bagages de l'armée, qui étaient déposés à Agendicum. Il conclut qu'il était question de songer, non à faire des conquêtes, mais à se retirer sans perte. Pour y réussir, voici de quelle façon il se conduisit.

Il avait amené de Mélodunum cinquante bateaux, qu'il fit partir sur le soir à petit bruit, sous la conduite d'autant de chevaliers romains, avec ordre de descendre la rivière jusqu'à quatre mille pas au-dessous de Lutèce, c'est-à-dire à peu près à l'endroit où est maintenant le village d'Anteuil, et là de l'attendre tranquillement. Son dessein était de passer en cet endroit. Mais, pour donner le change aux ennemis, il envoya vers le côté opposé, c'est-à-dire vers le lieu où est aujourd'hui Conflans, près Charenton, cinq cohortes qui conduisaient tous les bagages, et qui se mirent en marche avec beaucoup de fracas, étant accompagnées de quelques barques que Labiénus avait ramassées, et qui faisaient aussi grand bruit avec leurs rames. Il laissa cinq autres cohortes pour la garde de son camp ; et, prenant avec lui le reste de son armée, c'est-à-dire trois légions, il s'avança au silence pour aller chercher ses bateaux, qui l'attendaient.

Les ennemis ne furent instruits de ce mouvement que peu avant le jour. Ils vinrent aussitôt avec la plus grande partie de leurs forces pour attaquer Labiénus, dont l'infanterie et la cavalerie étaient déjà sur la rive gauche du fleuve avant qu'ils arrivassent. Le combat se livra donc dans la plaine où sont maintenant les villages d'Issi et de Vaugirard : il fut vif et opiniâtre. Les Gaulois se battirent avec un courage admirable. Camulogène leur en donna l'exemple, et, malgré son grand âge, il faisait le devoir de capitaine et de soldat : il se portait à tous les endroits les plus périlleux ; il se jetait au plus fort de la mêlée ; enfin il y trouva la mort, et fut tué en combattant. La victoire des Romains fut complète, et Labiénus se retira, sans aucun obstacle, à Agendicum, d'où il se rendit, avec ses quatre légions, auprès de César.

La révolte des Eduens avait entraîné plusieurs autres peuples de la Gaule. Outre que leur autorité était grande dans tout le pays, les otages qu'ils avaient pris à Nevers les mettaient à portée de forcer à les imiter ceux même qui auraient été dans des dispositions plus pacifiques. Leur ardeur pour la guerre était si vive, qu'ils y sacrifièrent même l'intérêt national et la jalousie du commandement. Ils prétendaient devoir être les chefs de la ligue, et il se tint à ce sujet un conseil des députés de tous les peuples confédérés ; mais les suffrages s'étant réunis en faveur de Vercingétorix, et lui ayant confirmé le titre et l'autorité de généralissime, les Eduens se soumirent à cette décision, et consentirent, quoiqu'à regret, à prendre les ordres d'un Arvernien.

Vercingétorix, à la tête de toute la Celtique et d'une partie des Belges, ne se laissa point enivrer d'une folle confiance dans les forces d'une ligue si puissante. Il n'oublia pas que les Romains étaient invincibles dans les batailles, et il résolut de continuer la guerre suivant le plan qui lui avait réussi jusqu'alors. Il ordonna donc aux peuples qui lui obéissaient de faire eux-mêmes le dégât dans leurs campagnes tout autour de l'armée de César ; et, pour mater plus sûrement l'ennemi par la famine, et se mettre en état de lui couper les vivres et les fourrages, il grossit sa cavalerie jusqu'au nombre de quinze mille maîtres.

[1] Je lis dans le texte de César, *protecti palude*, suivant la conjecture d'un savant interprète, au lieu de *profecti*.

Il se crut néanmoins assez fort pour agir offensivement du côté de la province romaine. Il la fit attaquer par trois endroits : dix mille hommes de pied et huit cents chevaux, partie Edueus, partie Ségusiens[1], marchèrent par son ordre contre les Allobroges, avec lesquels il négociait en même temps, les flattant de l'espérance de parvenir à la dignité de chefs de toute la province; les Gabales[2], et quelques peuples des Arverniens, firent une irruption sur les terres des Helviens, qui occupaient le Vivarais; et ceux du Rouergue et du Quercy, dans le pays des Volques Arécomiques, dont la capitale était la ville de Nîmes. Cette entreprise était bien entendue; mais le succès dépendait de la guerre qui se faisait contre César en personne.

Ce général sentait quel avantage donnait aux Gaulois sur lui leur supériorité en cavalerie; et, ne pouvant tirer aucun secours ni de la province romaine ni de l'Italie, avec lesquelles toute communication lui était fermée, il eut recours aux nations germaniques qu'il avait soumises dans les campagnes précédentes. Il fit venir d'au delà du Rhin nombre de cavaliers accompagnés de l'infanterie légère qui les soutenait dans les combats; et comme il les trouva mal montés, il leur distribua les chevaux des officiers et chevaliers romains de son armée : ce renfort fut très-utile à César.

Il avait pris le parti de gagner le pays des Séquanais en passant sur les terres de ceux de Langres, qui lui étaient demeurés fidèles. Son dessein était, dit-il, de se faciliter les moyens de secourir la province attaquée : peut-être songeait-il à s'y retirer pour sa propre sûreté; au moins Vercingétorix le crut ainsi, et, s'étant persuadé que les Romains fuyaient, il s'écarta, malheureusement pour lui, du plan de conduite auquel il s'était jusqu'alors attaché.

Il rassembla les commandants de la cavalerie, et leur dit que le moment de la victoire était venu. « S'il ne s'agissait, ajouta-t-il, que « d'un avantage présent, nous pourrions lais- « ser les Romains fuir tranquillement dans « leur province. Mais qui peut douter que « bientôt ils ne revinssent avec de plus nom- « breuses troupes livrer de nouveaux assauts « à notre liberté? Il faut que vous les atta- « quiez maintenant qu'ils marchent embar- « rassés de leurs bagages. Leur cavalerie « n'osera pas même paraître devant vous : « et pour leur infanterie, si elle défend les « bagages, elle ne pourra avancer; si, ce que « je crois plus probable, elle les abandonne, « ce sera une perte et une honte qui leur ôte- « ront à jamais l'envie de rentrer dans notre « pays. Pour vous encourager à bien faire, je « tiendrai toute l'armée rangée en bataille à « la tête de notre camp. » A peine eut-il fini de parler, qu'il se fit une acclamation générale; et dans le transport où entrèrent tous les assistants, ils jurèrent, et firent ensuite jurer à leurs cavaliers, qu'ils se soumettaient à n'être plus reçus dans leurs maisons, à ne revoir jamais ni leurs pères, ni leurs enfants, ni leurs femmes, s'ils ne traversaient deux fois à cheval toute l'armée ennemie d'un bout à l'autre.

Le lendemain le général gaulois exécuta ce qu'il avait projeté. Il mit toutes ses troupes en ordre de bataille, et détacha sa cavalerie distribuée en trois corps, avec ordre d'attaquer les Romains en même temps par les flancs et en front. César se conforma à la disposition des ennemis; il partagea aussi sa cavalerie en trois corps, pour faire tête de tous les côtés à la fois, ordonna à son infanterie de demeurer tranquille sous les armes, et retira les bagages au centre.

A s'en tenir au simple récit de ses commentaires, il paraît bien que le combat fut rude[1]; mais nous apprenons d'ailleurs des circonstances qui prouvent qu'il fut d'abord très-dangereux pour les Romains, et que César lui-même pensa y être pris. Plutarque rapporte qu'il y perdit son épée, et que les Arverniens la suspendirent comme un trophée dans un de leurs temples. Il ajoute que César, dans la suite, passant par le pays, vit cette épée, et que, ses amis lui ayant conseillé de la faire ôter, il ne le voulut pas, parce qu'il la regardait comme sacrée; ou plutôt (car

[1] Peuples du Lyonnais.
[2] Ceux de Gévaudan.

[1] Plut. in Cæs.

César n'était pas assurément susceptible d'un pareil scrupule) parce qu'il savait bien que rien ne pouvait nuire à sa gloire, et qu'il y eût fait brèche lui-même s'il eût appréhendé qu'elle ne fût obscurcie par un tel monument. Dans son journal, qui semble devoir être distingué de ses Commentaires, et qui est perdu depuis plusieurs siècles, il racontait lui-même, selon le témoignage de l'ancien commentateur de Virgile[1], qu'il avait été pris dans la mêlée, et que déjà un Gaulois l'emportait tout armé sur son cheval; mais qu'un autre Gaulois, qui était sans doute un officier supérieur, l'ayant vu en cet état, et s'étant mis à crier pour lui insulter, *César! César!* l'ambiguité de ce mot, qui signifiait, en langue celtique, *relâchez-le, mettez-le en liberté*, le sauva, et fut cause que celui qui le tenait prisonnier le laissa aller.

Ce dernier fait n'est guère vraisemblable, et je ne sais si l'autorité du grammairien que j'ai cité est assez grande pour nous le faire recevoir. Mais ce qui est constant, par l'aveu de César lui-même dans ses Commentaires, c'est que la cavalerie romaine pliait, et que ce furent les Germains qui lui donnèrent la victoire. Par eux la cavalerie gauloise fut mise en déroute, et ensuite taillée en pièces pour la plus grande partie. Vercingétorix, découragé de ce mauvais succès, se retira vers Alise, et se campa sous les murs de cette ville. César l'y suivit et entreprit de l'y assiéger.

Le siége d'Alise est l'événement le plus mémorable de toutes les guerres de César dans les Gaules, et celui où, selon Plutarque, cet incomparable capitaine donna de plus éclatantes preuves d'une audace et d'une habileté dignes de toute notre admiration. En effet, il paraît presque incroyable qu'avec dix légions, qui ne pouvaient faire tout au plus que soixante mille hommes de pied, et peut-être dix à douze mille chevaux, en y comprenant la cavalerie étrangère, un général ait pu enfermer au dedans de ses lignes quatre-vingt mille ennemis, et résister au dehors à une armée de plus de deux cent quarante mille, qui vinrent pour secourir la place assiégée. Aussi Paterculus, dans son style d'exagération et de flatterie, assure-t-il qu'à peine conçoit-on qu'un homme ait été capable de tenter une telle entreprise[1], mais qu'il n'y avait qu'un dieu qui pût l'achever. Tenons-nous-en à l'expression plus modeste et plus sensée de Plutarque, et joignons-y le jugement qu'a porté de ce siége un grand capitaine du siècle passé; c'est le duc de Rohan, dont voici les propres termes.

« César n'est pas moins admirable aux siéges des places qu'à ses autres actions de guerre[1] : car tout ce que les plus excellents capitaines modernes pratiquent est puisé de ses actions; et tout ce que nous admirons d'Ostende, de Bréda, de Bolduc et de plusieurs siéges du feu prince Maurice, qui a surpassé tous les autres en cette matière-là, est infiniment au-dessous des deux circonvallations d'Alise, où l'industrie, le travail et le peu de temps auquel elles ont été achevées, surpassent de bien loin tout ce qui s'est fait ailleurs. Je sais que l'invention de la poudre et de l'artillerie a changé la manière des fortifications, des attaques et défenses des places; mais non de telle sorte que les principaux fondements sur lesquels on les a établies ne soient pris particulièrement de César, qui, en cette affaire, a surpassé tous les capitaines romains. »

Ainsi parlait le duc de Rohan, il y a plus de six-vingts ans. Comme, depuis ce temps, la science de la guerre s'est extrêmement perfectionnée, je n'ose étendre sa réflexion jusqu'à nos jours; mais autant qu'il m'est permis de raisonner sur un art si fort au-dessus de mes connaissances, je m'imagine que les principes sont toujours les mêmes, quelque différence qu'il y ait dans la manière de l'exécution.

Ceux de mes lecteurs qui voudront s'instruire des détails du siége d'Alise et de tous les travaux de César devant cette place, trouveront satisfaction dans un morceau inséré à la fin des éclaircissements géographiques sur

[1] Serv. ad Virg. Æn. XI, 743.

[1] « Circa Alesiam tantæ res gestæ, quantas audere vix « hominis; perficere, penè nullius, nisi dei. » (Vell. I, 47.)

la Gaule, donnés par M. d'Anville. Ce morceau explique très-doctement le texte de César, et est accompagné d'une carte topographique des environs d'Alise, qui jette une grande lumière sur la description du siége. Si je me proposais de le raconter avec étendue, je ne pourrais mieux faire que de transporter ici le savant écrit dont je parle ; mais, suivant mon plan ordinaire, j'abrégerai ce récit, m'attachant plus à ce qui fait connaître les hommes qu'à ce qui regarde précisément l'art de la guerre.

César avait observé que les Gaulois, comme je l'ai dit, étaient consternés de la défaite de leur cavalerie, qui était la partie de leurs forces sur laquelle ils comptaient davantage. Il s'en détermina d'autant plus facilement à une entreprise aussi hasardeuse que celle d'assiéger une place très-grande et très-forte, qui avait actuellement au pied de ses murs une armée de quatre-vingt mille hommes : car la ville d'Alise occupait le haut de la montagne que l'on appelle aujourd'hui le Mont-Auxois, et Vercingétorix était campé à mi-côte, César commença donc à former une ligne de contrevallation, dans laquelle il enfermait et la ville et le camp gaulois, et dont le circuit devait être de onze mille pas, c'est-à-dire d'un peu moins de quatre lieues. Avant que l'ouvrage fût achevé, Vercingétorix tenta un nouveau combat de cavalerie ; mais le succès en fut le même que du précédent, et les Germains donnèrent encore la victoire à la cavalerie romaine.

Le général gaulois ne vit plus alors d'autre ressource que celle d'une puissante armée qui vint le dégager. Il renvoya sa cavalerie, ordonnant à chacun de se rendre dans sa ville et dans son pays, et d'obtenir de ses compatriotes qu'ils enrôlassent tous ceux qui étaient en âge de porter les armes. Il recommanda surtout la diligence, leur représentant qu'il n'avait du blé que pour trente jours, et quelque peu au delà, en le ménageant avec une extrême économie ; qu'ils ne perdissent donc pas un moment, puisque de la célérité du secours dépendait la liberté de la nation et le salut de l'élite de toute la jeunesse gauloise. Après que la cavalerie fût partie, il fit entrer toute son armée dans la ville, se rendit maître de tout ce qu'il y avait de blés et de vivres, qu'il distribuait par compte et par mesure, et il se disposa ainsi à attendre le secours.

Cependant César poussait ses travaux, et il vint à bout d'en achever le contour, malgré les fréquentes sorties des assiégés. Mais comme ses lignes occupaient un grand terrain, et conséquemment devenaient difficiles à garder, il en défendit toutes les approches par de nouveaux fossés garnis de fortes palissades, et par des puits remplis de pieux pointus qui ne débordaient de terre que de quatre doigts ; il sema aussi toute la campagne de chausse-trapes ; en sorte que les ennemis rencontraient à chaque pas des piéges et des obstacles qui les empêchaient d'avancer. Lorsque les lignes de contrevallation furent finies, et la place par conséquent bien enfermée, César ajouta du côté de la campagne une circonvallation toute pareille, qui avait quatorze mille pas de tour, c'est-à-dire près de cinq lieues. Les nouvelles lignes étaient opposées au secours que Vercingétorix attendait.

Toute la Gaule, tant celtique que belgique, se mettait en mouvement pour préparer ce secours. On ne jugea pas néanmoins à propos d'assembler tous ceux qui étaient en état de porter les armes, comme l'avait souhaité Vercingetorix. On se contenta d'imposer à chaque peuple un contingent ; et toutes ces forces réunies formèrent un corps de deux cent quarante mille hommes de pied et huit mille chevaux. Parmi les chefs de cette nombreuse armée se distinguait Comius, roi des Artésiens, qui jusqu'alors avait paru très-attaché aux intérêts des Romains, et en avait été bien récompensé. Mais le zèle pour la liberté commune et pour la gloire de la nation l'emportait en lui sur tout autre motif, et effaçait tout autre souvenir. Le rendez-vous général de tant de troupes fut le pays des Eduens. On y en fit la revue ; on nomma quatre commandants ; on forma un conseil. Après quoi, tous s'avancèrent vers Alise, pleins de courage et de confiance, persuadés que les Romains ne soutiendraient pas même la vue d'une si prodigieuse multitude d'ennemis qui les attaquerait d'un côté, pendant que de l'autre les assiégés feraient une vigoureuse sortie.

Quelque diligence qu'eussent faite les chefs et les peuples de la Gaule, ils n'avaient pu se rendre au jour marqué, et la disette devenait extrême dans Alise. Comme il n'y avait aucun moyen de recevoir des nouvelles de ce qui se passait au dehors, l'incertitude augmentait le sentiment de la misère; et, Vercingétorix ayant tenu conseil, quelques-uns voulaient qu'on se rendit, d'autres que l'on sortit sur les assiégeants, pour avoir au moins la consolation de mourir les armes à la main. Un Arvernien, d'une haute naissance et d'une grande autorité, nommé *Critognatus*, proposa un avis différent, avis horrible et inhumain, mais qui fait connaître jusqu'où les Gaulois portaient le désir de conserver leur liberté.

« Je ne daigne pas faire mention, dit-il, du sentiment de ceux qui se déterminent pour une lâche et honteuse servitude; ils ne méritent ni d'être comptés pour citoyens, ni d'avoir entrée dans ce conseil. J'en ai d'autres à réfuter, qui veulent que nous sortions de la place pour mourir en gens de cœur. Ce parti a une apparence de dignité, et seul il paraît soutenir la gloire de notre ancienne vertu. Mais, pour moi, je ne crains point de dire que c'est mollesse d'âme [1], et non point de courage, qui inspire cette façon de penser, et qui nous détourne de supporter une disette de quelques jours. Il est plus aisé de trouver des combattants qui se livrent à la mort que des hommes patients qui souffrent la douleur avec constance. Cependant j'approuverais ce sentiment qui a quelque chose de généreux, s'il ne s'agissait que de nos vies. Mais dans la délibération que nous avons à prendre, il nous faut envisager toute la Gaule que nous avons appelée à notre secours. Quatre-vingt mille hommes égorgés ici, quel découragement et quelle consternation ne porteront-ils pas dans le cœur de leurs amis et de leurs proches, qui se verront obligés de combattre parmi des monceaux de cadavres! Ne privez point de votre secours ceux qui, pour vous sauver, s'exposent eux-mêmes aux plus grands périls; et ne veuillez pas, par une témérité inconsidérée et par faiblesse de courage, ruiner toutes les espérances de la Gaule, et la condamner à une perpétuelle servitude. Quoi! parce que le secours n'est point arrivé au jour préfixe, douteriez-vous de la fidélité et de la constance de vos compatriotes? Pensez-vous donc que ce soit par manière de passe-temps que les Romains travaillent à ces lignes plus reculées vers la campagne? Si vous ne recevez aucune nouvelle, parce que tout accès est fermé, assurez-vous de l'approche du secours sur le témoignage de vos ennemis mêmes, qui, dans la frayeur qu'ils en ont, demeurent attachés à l'ouvrage sans se donner de relâche ni le jour ni la nuit.

« Quel est donc l'avis que je propose? C'est d'imiter ce qu'ont fait nos pères dans une guerre dont l'objet était bien moins intéressant que celui qui nous met aujourd'hui les armes à la main. Contraints par les Cimbres et les Teutons à se renfermer dans les villes, et réduits à une disette semblable à celle que nous éprouvons, plutôt que de se rendre aux ennemis, ils aimèrent mieux sacrifier à leur subsistance les corps de ceux que la faiblesse de l'âge empêchait de pouvoir servir la patrie. Cet exemple nous autorise. Mais quand nous ne l'aurions pas, et qu'il s'agira pour nous de le donner à la postérité, le motif qui nous anime, l'intérêt de la liberté commune, suffirait pour justifier notre conduite. Quelle différence entre la guerre des Cimbres et celle-ci? Les Cimbres, après avoir ravagé la Gaule, et y avoir causé bien du dégât, sortirent enfin de dessus nos terres, et allèrent chercher d'autres pays, nous laissant en possession de nos usages, de nos lois, de nos campagnes, de notre liberté. Mais les Romains, que veulent-ils? à quoi tendent-ils? Vous le savez. Piqués de jalousie contre les peuples dont la gloire des armes fait ombrage à la leur, ils prétendent s'établir dans leurs terres et dans leurs villes, et leur imposer un esclavage éternel. Jamais dans toutes leurs guerres ils n'ont eu d'autre objet. Et si vous êtes moins instruits de ce qui se passe chez

[1] « Animi est ista mollities, non virtus, inopiam paulisper ferre non posse. Qui se ultrò morti offerant facilius reperiuntur, quam dolorem qui patienter ferant. »

« les nations éloignées, jetez les yeux sur cette « partie de la Gaule qui, réduite en province « romaine, a perdu tous ses droits, ne se gou- « verne plus par les lois de ses ancêtres, et, « soumise aux faisceaux et aux haches, souffre « toutes les indignités de la servitude. »

Ce conseil, qui révolte si fort l'humanité, ne fit point horreur à ceux qui l'entendaient. Ils résolurent d'en venir jusque-là, si la nécessité les y contraignait, plutôt que de se rendre. Cependant ils tentèrent une autre ressource, moins odieuse, mais qui n'est guère moins inhumaine : ce fut de mettre dehors les bouches inutiles. Les Mandubiens, à qui appartenait la ville, en furent chassés avec leurs femmes et leurs enfants. César ne voulut point les recevoir. Ainsi, cette troupe infortunée périt misérablement entre le camp et les murs de la place.

Enfin, l'armée tant attendue arrive, et vient se camper sur une colline à cinq cents pas des lignes des Romains. Le lendemain, la cavalerie gauloise remplit une plaine d'environ trois mille pas de longueur, qui était vue de la ville. Ce fut une joie inexprimable pour les assiégés : ils comptent que le moment de leur délivrance est proche; et, pour ne pas se manquer à eux-mêmes, ils sortent de la place, et se préparent à seconder par une vive attaque, les efforts de ceux qui venaient à leur secours. Mais leur espérance fut vaine : ils ne firent pas de grands exploits par eux-mêmes; et la cavalerie de l'armée gauloise, après avoir combattu jusqu'au soir, fut enfin repoussée par la valeur surtout des Germains, et se retira avec perte.

Après l'intervalle d'un jour, les Gaulois reviennent à la charge, et sur le minuit ils entreprennent de forcer les lignes du côté de la plaine. En même temps Vercingétorix, averti par leurs cris, fait aussi une sortie. Les Romains, qui se tenaient alertes, et qui tous avaient leurs postes marqués, accourent au bruit, et se mettent de toutes parts en état de défense. L'assaut fut rude du côté de la campagne. Les Gaulois aidaient leur bravoure de toutes les inventions propres à combler des fossés, ou à détruire des remparts, fascines, crocs et mains de fer, et autres semblables. Les Romains ne se défendaient pas avec moins de valeur; et de plus les ouvrages de César se défendaient par eux-mêmes. Toutes les approches étaient tellement embarrassées par ces puits, ces pieux, ces chausse-trapes dont j'ai parlé, que la plupart des assaillants ou tombaient, ou s'enferraient avant que de pouvoir aborder. Le jour venu, ils n'avaient pu forcer aucune partie des lignes; et, craignant d'être pris en flanc par des troupes romaines qui occupaient une hauteur à leur gauche, ils abandonnèrent leur entreprise. Les assiégés, qui, avec beaucoup de peine, avaient encore moins fait, rentrèrent pareillement dans la ville.

Deux tentatives inutiles n'avaient point rebuté les Gaulois. Ils cherchèrent l'endroit faible des lignes des Romains, et ils le trouvèrent. Au septentrion de la ville était une colline d'un trop grand contour pour être enfermée dans la circonvallation; en sorte que les Romains s'étaient logés sur la pente, dominés conséquemment par le sommet. Là campaient deux légions, sous les ordres de deux lieutenants généraux, Antistius Réginus et Caninius Rébilus. Les Gaulois, instruits de tout ce détail par les gens du pays, détachent cinquante-cinq mille hommes de leurs meilleures troupes, qui, ayant marché pendant la nuit, et s'étant tenues pendant tout le matin derrière la montagne, pour se rafraîchir et se reposer, vers midi paraissent tout d'un coup, et livrent un assaut furieux au quartier des deux légions. En même temps la cavalerie s'avance dans la plaine, toute l'armée se montre à la tête du camp; et Vercingétorix qui, de la citadelle d'Alise, voyait tous ces mouvements, fait une nouvelle sortie plus vive que les précédentes.

Les Romains, attaqués de tant de côtés à la fois, avaient peine à suffire à tout. Ce qui les inquiétait le plus, ce n'étaient pas les ennemis que chacun avait en tête, mais les cris des combattants qu'ils entendaient derrière eux, et qui les avertissaient que leur salut dépendait de la valeur d'autrui. D'ailleurs, comme l'imagination se joue sur les objets absents, et souvent les grossit, le péril des endroits éloignés était celui qu'ils jugeaient le plus grand. César se choisit un poste d'où il découvrait tout, et de là il donnait ses or-

dres et envoyait du renfort à ceux qui en avaient besoin.

Vercingétorix d'une part, et de l'autre ceux qui attaquaient le camp d'Antistius et de Rébilus, firent des prodiges en ce jour. Peu s'en fallut que, par ces deux endroits les lignes ne fussent forcées. César remédia à tout. Il fit marcher à diverses reprises des troupes fraîches pour soutenir celles qui étaient fatiguées du combat : il se transporta en personne de l'un et de l'autre côté; et sa présence détermina partout la victoire. La déroute du détachement de l'armée gauloise fut entière. Le commandant fut fait prisonnier; un autre des principaux chefs resta mort sur la place; soixante-quatorze drapeaux furent pris et apportés à César. Enfin, d'un si grand nombre de combattants il y en eut très-peu qui pussent regagner le camp des Gaulois. Ils y portèrent l'épouvante et le désordre. Tout prit la fuite; et si la lassitude, après un si rude combat, eût permis aux vainqueurs de se mettre à la poursuite des fuyards, une armée si nombreuse aurait pu être entièrement exterminée. Sur le minuit, César détacha sa cavalerie, qui atteignit les plus tardifs, en fit un grand carnage, en emmena plusieurs prisonniers, et dissipa si bien le reste, qu'il n'en demeura pas un seul peloton qui osât paraître en campagne.

Les assiégés n'avaient plus de ressource, ni par conséquent d'autre parti que celui de se rendre à discrétion. Vercingétorix assembla le conseil et parla en héros. Il dit que ce n'était point son intérêt particulier, mais la cause commune de la liberté de la nation, qui avait été le motif de tout ce qu'il avait fait; et que, puisque c'était une nécessité de céder à la fortune, il s'offrait pour être leur victime, soit qu'ils voulussent par sa mort désarmer la colère du vainqueur, ou le livrer vivant. On députa sur-le-champ à César pour lui demander ses ordres. Il exigea que les armes et tous les chefs lui fussent livrés sur-le-champ. Les assiégés ne se refusèrent à rien. Ils jetèrent leurs armes dans le fossé; ils amenèrent tous leurs commandants à César, qui était à la tête de ses lignes. Vercingétorix, au rapport de Plutarque, affecta de la pompe et du faste jusque dans ce moment d'une si profonde humiliation. Armé de pied en cap, montant un cheval richement orné, il s'approcha de César; et, après avoir caracolé autour de lui, il descendit de cheval, quitta ses armes, et vint se prosterner aux pieds du vainqueur. S'il espérait obtenir sa grâce, comme l'a écrit Dion, il se trompa. Il fut retenu prisonnier, et gardé pour être mené en triomphe.

Tous ceux qui étaient dans Alise demeurèrent prisonniers de guerre et esclaves. César les distribua à ses soldats, un à chacun. Seulement il se réserva vingt mille, tant Eduens qu'Arvéniens, dont il voulait se servir pour regagner ces deux puissants peuples. Il réussit : les uns et les autres recoururent à sa clémence; et, ayant obtenu la paix, ils recouvrèrent leurs concitoyens.

Ainsi finit cette campagne, la plus difficile et la plus périlleuse qui ait exercé le courage et l'habileté de César dans les Gaules. Quelque grande et quelque glorieuse que fût la victoire qu'il y avait remportée, il ne comptait point encore avoir entièrement dompté la fierté gauloise; et il avait raison. Il résolut donc de ne point s'éloigner de son armée pendant l'hiver, et il se fixa à Bibracté, capitale des Eduens, ayant envoyé ses légions prendre leurs quartiers sur les terres de différents peuples, mais à portée pour la plupart de se donner la main, si le besoin le requérait.

SER. SULPICIUS RUFUS[1].
M. CLAUDIUS MARCELLUS.

Jusqu'ici nous avons eu César pour guide dans le récit de ses exploits. Le temps lui a manqué pour rédiger ses deux dernières campagnes dans les Gaules. Un de ses amis, soit Hirtius[2], soit Oppius, soit quelque autre, y a suppléé, et a composé un huitième livre qui sert de continuation et d'achèvement aux sept livres écrits par César.

Cet écrivain, dans une courte préface adressée à Balbus, qui était comme lui étroitement lié avec César, fait des Commentaires de son

[1] An R. 701; Av. J. C. 51.
[2] Cæs. de Bello Gall. l. 8.

général un éloge que l'on me saura gré, comme je l'espère, d'insérer ici. « On convient[1], dit-il, que les ouvrages les plus « travaillés ne peuvent entrer en comparaison « avec l'élégance et les grâces naturelles des « Commentaires de César[2]. Il ne les a donnés que comme des mémoires qui pussent « servir à l'instruction des historiens futurs. « Mais ils sont tellement goûtés et estimés « de tout le monde, que, loin de servir de « matériaux à ceux qui voudraient écrire « l'histoire, ils leur font tomber la plume des « mains; et c'est ce qui nous paraît encore « plus digne d'admiration qu'aux autres, qui « ne peuvent juger que de la bonté de l'ou« vrage en lui-même, au lieu que nous sa« vons de plus avec quelle facilité et quelle « rapidité il a été écrit. »

Il n'est pas étonnant que le continuateur ayant une si haute idée de l'ouvrage qu'il complète, redoute la comparaison, et se croie même incapable de la soutenir. Il est réellement au-dessous de son modèle pour cette clarté inimitable du tour de phrase et pour cette simplicité, je ne dirai pas ingénue, mais imitant parfaitement l'ingénuité, qui semble ne prévenir presque sur rien le jugement du lecteur, et le mettre simplement à portée de juger. On sent dans ce huitième livre une attention qui ne paraît point du tout dans les sept précédents, soit à faire valoir les actions de César, soit à excuser celles qui pourraient sembler dignes de blâme. Mais on peut être inférieur à César, et mériter encore beaucoup d'estime. Le morceau dont je parle, et d'après lequel je vais travailler, est dans ce cas; et nous devons nous estimer heureux d'avoir du même auteur des mémoires sur les guerres de César en Egypte et en Afrique. Les écrivains grecs ne nous offrent rien qui en approche sur ces grands événements.

La précaution que César avait prise d'hiverner dans la Gaule ne fut point inutile. Les Gaulois ne se façonnaient point au joug; et, voyant que, l'année précédente, la réunion de leurs forces ne leur avait point réussi, ils suivirent un autre système; ce fut d'exciter autant de guerres et de former autant d'armées différentes qu'ils étaient de peuples considérables. Ils pensèrent que les Romains n'auraient ni assez de troupes ni assez de temps pour les réduire tous l'un après l'autre, et que, si quelqu'un en souffrait, il ne devait pas se plaindre d'acheter au prix de son mal particulier la liberté commune de toute la nation.

César, qui fut instruit de leur dessein, ne leur laissa pas le temps de l'exécuter. Au plus fort de l'hiver, il marcha avec deux légions contre les Bituriges, les soumit en quarante jours, et les força de lui donner des otages. De retour à Bibracté, il apprit que les Carnutes remuaient. Aussitôt il part; et, prenant deux autres légions, il entre sur les terres des rebelles, y fait le dégât et dissipe les attroupements qui commençaient à se former. Ceux qui échappèrent au fer des vainqueurs n'eurent d'autre ressource que de se disperser de côté et d'autre chez les peuples voisins. C'est à ces deux expéditions que César passa son hiver.

Au commencement du printemps, les Bellovaques lui donnèrent une occupation plus sérieuse et plus difficile. Ces peuples, les plus fiers et les plus belliqueux des Belges, n'avaient point voulu fournir leur contingent

[1] « Constat inter omnes, nihil tam operosè ab aliis « esse perfectum, quod non horum elegantiâ Commenta« riorum superetur : qui sunt editi, ne scientia tantarum « rerum scriptoribus deesset; adeòque probantur om« nium judicio, ut prærepta, non præbita facultas scrip« toribus videatur. Cujus tamen rei major nostra quàm « reliquorum est admiratio : cæteri enim, quàm benè « atque emendatè, nos etiam quam facilè atque cele« riter eos confecerit scimus. »

[2] « C'est précisément le même jugement que Cicéron « a porté des Commentaires de César. « Rien de plus « uni, dit Cicéron, rien de plus simple. César y expose « les choses toutes nues, sans aucun ornement, comme « ne se proposant que de fournir les matériaux d'une « histoire. En cela il a fait plaisir aux sots, qui entre« prendront d'ajuster et de farder cette aimable simpli« cité. Mais les hommes sensés et judicieux se donneront « bien de garde d'y toucher. Car, en histoire, rien « n'est plus parfait qu'une brièveté accompagnée de la « pureté du langage et de la clarté » *Nudi sunt (Commentarii Cæsaris), recti, et venusti, omni ornatu orationis, tanquàm veste, detracto. Sed dum alios voluit habere parata, undè sumerent qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortassè fecit qui volunt illa calamistris inurere; sanos quidem homines a scribendo deterruit. Nihil enim est in historiâ purâ et illustri brevitate dulcius.* (Cic. in *Bruto*, n. 220.)

pour l'armée qui marchait au secours de Vercingétorix, prétendant faire la guerre par eux-mêmes, et ne recevoir les ordres de personne. Seulement les sollicitations pressantes de l'Artésien Comius les avaient engagés à donner à la ligue deux mille hommes. Comme donc ils n'avaient eu que très-peu de part à la disgrâce que la Gaule avait éprouvée devant Alise, ils avaient conservé toute leur fierté, aussi bien que toutes leurs forces; et, s'étant réunis avec quelques peuples leurs voisins, ils assemblèrent de nombreuses troupes, se préparant à entrer dans le Soissonnais, qui dépendait des Rhémois, alliés des Romains. Les chefs de l'armée confédérée étaient, Corréus, de la nation des Bellovaques, et Comius. A ces nouvelles, César mena contre eux un corps de quatre légions, choisissant celles qui étaient reposées : car, pendant qu'il ne se ménageait point lui-même, courant sans cesse de péril en péril et de fatigue en fatigue[1], il avait grande attention à ménager ses soldats et à faire rouler entre ses légions les travaux et les dangers des expéditions militaires.

Je n'entrerai point dans le détail des opérations de cette guerre, qui fut conduite par les Bellovaques et leurs alliés avec autant d'habileté que de bravoure. Voici un trait qui fera connaître leur adresse et leur ruse. Les armées avaient été longtemps en présence, et il s'était livré presque tous les jours de petits combats, dans lesquels les Gaulois avaient eu souvent l'avantage. César, ne se croyant point assez fort avec ce qu'il avait de troupes, manda trois légions, qui lui furent amenées par Trébonius. A l'approche de ce renfort, les Bellovaques crurent devoir se retirer; mais la retraite n'était pas facile devant un ennemi tel que César. Ils s'avisèrent d'un stratagème; ce fut d'amasser à la tête de leur bataille tout ce qu'ils avaient de fascines dans leur camp. Lorsque la pile fut élevée, sur le soir ils y mirent le feu. A la faveur de cet incendie, qui les dérobait à la vue des Romains, ils partirent en toute diligence; et, ayant échappé ainsi à César, qui se douta de leur dessein, mais dont la flamme arrêta la poursuite, et qui craignit même quelque embuscade, ils allèrent se camper dans un lieu très-fort, à dix mille pas de celui qu'ils avaient abandonné.

Pour ce qui est de la bravoure des Bellovaques, elle est louée en toute occasion dans les Commentaires de César. Mais je ne dois pas omettre ici l'exemple signalé qu'en donna leur commandant. Dans la dernière action, où ils furent entièrement défaits, lorsque tout était désespéré, et que chacun ne songeait qu'à la fuite, nul danger ne put forcer Corréus à quitter le combat; nulle invitation des ennemis ne put l'engager à se rendre. Il combattit jusqu'au bout avec un courage invincible; et, comme il blessait plusieurs des Romains, il les contraignit enfin de tirer sur lui, et fut tué sur la place.

Une pareille valeur s'était fait remarquer dans le commandant des Rhémois, qui combattaient pour le parti contraire, et avaient envoyé à César un secours de cavalerie. Le chef de cette cavalerie était Vertiscus, l'un des premiers de la nation, mais tellement avancé en âge, qu'il pouvait à peine se tenir à cheval. Cependant, suivant les maximes gauloises, il ne crut point que sa vieillesse le dispensât ni d'accepter le commandement qu'on lui offrait, ni d'aller aux coups dans l'occasion. Il mourut dans le lit d'honneur en combattant à la tête de sa cavalerie, qui avait été surprise dans une embuscade dressée par les Bellovaques.

J'ai déjà dit que l'action dans laquelle Corréus fut tué termina la guerre. Les vaincus en furent quittes pour donner des otages à César et lui promettre fidélité. Il n'y eut que Comius qui ne voulut point entendre parler de se soumettre, ayant une raison particulière et personnelle de se défier des Romains. Voici le fait.

Nous avons vu cet Artésien constamment attaché à César, jusqu'à lui rendre d'importants services, surtout dans l'expédition contre la Grande-Bretagne. Depuis il avait changé de système, et la gloire de rétablir la nation gauloise en liberté avait touché son cœur. Ainsi, pendant l'hiver qui précéda la grande révolte des Gaules, il travaillait à soulever les peuples de son canton et à les faire entrer dans la ligue générale. César était alors dans la Gaule cisalpine. Labiénus, instruit des ma-

[1] « Perpetuo suo labore in vicem legionibus expeditionum opus injungebat. »

nœuvres secrètes de Comius, crut qu'avec un perfide il était permis d'user de perfidie. Il ne voulut pas le mander pour se rendre maître de sa personne, craignant de n'être pas obéi, et de lui donner par là un avertissement de se tenir sur ses gardes. Il lui détacha Volsénus Quadratus pour l'attirer à une entrevue, dans laquelle des centurions romains avaient ordre de le tuer. Comius vint à l'entrevue, et, Volusénus lui ayant pris la main, un centurion lui déchargea un coup d'épée sur la tête. Aussitôt les Gaulois qui accompagnaient Comius tirent eux-mêmes leurs épées : les Romains en font autant. Il n'y eut néanmoins pas de combat ; ils ne cherchèrent de part et d'autre qu'à se retirer, les Romains parce qu'ils croyaient que la blessure de Comius était mortelle, et les Gaulois parce qu'ils appréhendaient une embuscade. De ce moment, Comius prit une ferme résolution de ne jamais se trouver en un même lieu avec aucun Romain; et en conséquence, lorsque les Bellovaques firent leur paix, il alla chercher un refuge chez les Germains.

César passa le reste de la campagne à achever de pacifier la Gaule par lui-même ou par ses lieutenants. C'était la huitième année de son commandement, et il se faisait un point capital de laisser la province parfaitement soumise lorsqu'il en sortirait. Ainsi il crut ne devoir rien omettre pour éteindre dans les différentes parties de la Gaule toutes les étincelles du grand feu qui l'avait embrasée l'année précédente, et pour forcer tous ceux qui persistaient encore dans la révolte à mettre bas les armes.

Pendant que ses lieutenants agissaient en divers endroits selon ce plan, il se chargea lui-même de venger de nouveau les quinze cohortes qu'Ambiorix lui avait détruites dans le pays des Éburons. Il était extrêmement piqué de n'avoir pu parvenir à réduire sous sa puissance ce perfide Gaulois. Il voulut au moins, par les dégâts horribles qu'il renouvela dans son pays, le rendre tellement odieux à ses compatriotes, qui souffraient de très-grands maux à cause de lui, que jamais il ne pût espérer de regagner leur amitié, ni d'être reçu par eux dans ses anciens domaines.

Cette expédition ne le retint pas longtemps. Au retour il laissa Marc-Antoine, son questeur, avec quinze cohortes, dans le pays des Bellovaques, afin de tenir les Belges dans le respect. Il alla lui-même se montrer aux autres peuples chez qui la tranquillité n'était pas pleinement rétablie ; et, en même temps qu'il exigeait d'eux des otages en vue de s'assurer de leur fidélité, il les consolait par des manières pleines de douceur, et tâchait de bannir de leurs cœurs des craintes qui auraient pu les porter à une nouvelle révolte.

Il visita en particulier les Carnutes, qui avaient donné le signal de la rébellion générale, et, de plus, massacré dans Génabum un grand nombre de Romains. La grandeur d'un tel forfait leur faisait appréhender une vengeance rigoureuse qui s'étendit sur toute la nation. César leur promit le pardon, pourvu qu'ils lui livrassent Guturvatus, qui avait été le boute-feu de la guerre et l'auteur du massacre. Quoique ce malheureux se cachât soigneusement, il ne lui fut pas possible de se dérober aux recherches de tout un peuple qui avait un si grand intérêt à le découvrir. Il fut donc amené à César, qui, dit son continuateur, se vit forcé par les cris de ses soldats, de faire violence à sa clémence naturelle. Les Romains imputaient à ce Guturvatus tous les dangers qu'ils avaient courus, toutes les pertes qu'ils avaient faites. Il fut donc battu de verges, et eut la tête tranchée. La politique de César, qui voulait mêler la sévérité à la douceur, eut, je crois, pour le moins autant de part à ce supplice que les clameurs des soldats. C'est une ruse qu'il a employée plus d'une fois, que de se faire demander par les troupes ce qu'il eût cru trop odieux d'ordonner par lui-même.

Ce fut dans ce pays qu'il apprit que la résistance opiniâtre des habitants d'Uxellodunum [1], dans le Quercy, arrêtait les progrès des armes romaines, commandées dans ces cantons par Caninius Rébilus, et C. Fabius. Ces deux lieutenants généraux, ayant sous leurs ordres, l'un deux légions, l'autre vingt-

[1] La position de cette ville n'est pas constante. Plusieurs pensent que la montagne sur laquelle elle était située est le *Puech d'Usselou*, sur les confins du Quercy et du Limousin, près de *Martel*.

cinq cohortes, avaient d'abord dissipé une armée nombreuse, qui s'était formée, dans le Poitou, des restes de la grande rébellion, et qui avaient pour principaux chefs Dumnacus, Angevin et Drapès, Sénonais. Dumnacus se retira aux extrémités de la Gaule; Drapès alla joindre Lutérius, prince, ou du moins l'un des premiers seigneurs du Quercy, ennemi irréconciliable des Romains, qui, sous les ordres de Vercingétorix, avait tenté une irruption dans la province romaine, et qui ensuite, enfermé dans Alise, et s'en étant sauvé sans que nous puissions dire comment, se tenait toujours en armes, et ne pouvait se résoudre à fléchir sous la loi du vainqueur. Comme ils ne se sentaient pas en état de tenir la campagne en présence de Caninius, qui s'était mis à la poursuite de Drapès, ils se renfermèrent dans Uxellodunum, place très-forte, et environnée de toutes parts de rochers si escarpés, qu'il était difficile à des gens armés d'y monter, quand même il n'y eût eu personne pour leur en défendre les approches. Caninius néanmoins vint camper devant la place, et se prépara à l'assiéger.

L'expérience du siége d'Alise avait appris à Lutérius de quelle façon les Romains savaient enfermer une ville et empêcher que rien n'y pût entrer. Il connut donc et représenta la nécessité de se hâter de munir Uxellodunum de toutes les provisions nécessaires avant que les ennemis eussent eu le temps de former leurs lignes redoutables. En conséquence, il sortit avec Drapès à la tête de la plus grande partie des forces qui étaient dans la place, pour aller assembler un grand convoi. Mais quand il s'agit de le faire entrer, Caninius tomba sur eux, pilla le convoi, défit leurs troupes. Drapès fut pris dans le combat, et Lutérius eut assez de peine à s'échapper. La garnison restée dans Uxellodunum n'était que de deux mille hommes : mais les habitants étaient braves. Ainsi, quoique Caninius commençât à tracer une ligne de contrevallation, et que Fabius fût venu se joindre à lui, ils s'opiniâtrèrent à défendre leur place.

César, averti de l'état des choses, crut sa présence nécessaire à ce siége, et il s'y transporta en diligence avec sa cavalerie, ordonnant à deux légions de le suivre. Il y vint dans la résolution de faire un exemple des Uxellodunois, de peur que, si leur résistance demeurait impunie, les autres villes situées dans des lieux forts et avantageux ne fussent tentées de les imiter, ce qui pouvait d'autant plus aisément arriver que tous les peuples de la Gaule savaient qu'il ne lui restait plus qu'une campagne à passer dans sa province : en sorte qu'ils n'avaient besoin que de se soutenir encore une année pour être désormais délivrés de toute crainte.

La place était fournie de vivres pour le nombre de bouches qu'elle avait à nourrir. C'est pourquoi, si on se réduisait à l'affamer, le siége pouvait devenir fort long.

César résolut de couper l'eau aux assiégés. Ils la tiraient, partie de la rivière qui environnait presque entièrement le pied de la montagne sur laquelle la ville était bâtie, partie d'une grande et abondante source qui coulait au pied des murs. César commença par leur rendre l'accès de la rivière impraticable, en disposant des archers et des frondeurs, et même des machines de guerre, qui accablaient de traits tout ce qui se montrait à l'autre bord.

Restait la fontaine, qui était à une grande hauteur, et sous la main des habitants. Tout le monde dans le camp romain souhaitait de les priver de cette ressource. César seul vit le moyen d'y réussir. Il dressa une terrasse de soixante pieds de haut, sur laquelle il éleva une tour à dix étages; et en même temps il fit travailler à une mine pour pénétrer jusqu'à la naissance de la source. La terrasse fut achevée la première; et comme la tour qu'elle portait et les batteries placées sur cette tour dominaient la fontaine, les assiégés commencèrent à en être fort incommodés, ne pouvant plus faire eau sans s'exposer à un très-grand danger ; en sorte que non-seulement les bêtes, mais beaucoup d'hommes périssaient par la soif. Ils résolurent donc de tenter un puissant effort pour ruiner cet ouvrage des assiégeants.

Ils remplissent des tonneaux de suif, de poix et de menu bois; et après y avoir mis le feu, ils les roulent vers les travaux des assiégeants. En même temps, pour les empêcher d'éteindre le feu, ils sortent en armes et les

attaquent avec vigueur. Ils avaient l'avantage du terrain. Ainsi les Romains se trouvaient fort embarrassés pour suffire en même temps à combattre et à défendre leurs ouvrages. César fit faire une fausse attaque, comme voulant forcer les murs par escalade. La crainte de ce péril obligea les Uxellodunois de rentrer; et alors les Romains n'eurent pas de peine à éteindre le feu, dont leurs travaux n'avaient été que médiocrement endommagés.

Cependant la constance des assiégés se soutenait encore. Mais les Romains, ayant enfin poussé leur mine jusqu'à la naissance de l'eau, et, en conséquence, la fontaine ayant tout d'un coup tari, le désespoir s'empara des Uxellodunois, qui regardèrent cet événement comme l'effet, non de l'industrie humaine, mais de la puissance des dieux. Ils perdirent absolument courage, et se rendirent à discrétion. César les traita avec une rigueur qui ne lui était pas ordinaire, et que son continuateur tâche d'excuser et de justifier en disant que ce général avait assez donné de preuves d'indulgence et de douceur pour ne pas craindre qu'on le soupçonnât d'être enclin à la cruauté; mais qu'il ne voyait aucun moyen de mettre fin à la guerre et aux rébellions des Gaulois, si la sévérité ne prenait ici la place de sa clémence accoutumée. Il fit donc couper les mains à tous ceux qui avaient porté les armes dans Uxellodunum, leur laissant la vie, afin qu'ils servissent d'exemples subsistants qui intimidassent les autres. Drapès, effrayé apparemment de cette rigueur, se laissa mourir de faim dans sa prison. Quelque temps après, Lutérius, qui avait erré çà et là, n'osant faire un long séjour en un même lieu, et changeant souvent d'asile, fut livré à César par Epasnactus, Arvernien. Surus, Eduen, le seul de sa nation qui fût jusque-là demeuré en armes, fut pris aussi, vers ce même temps, dans un combat de cavalerie que Labiénus donna sur les terres de ceux de Trèves, et où il remporta la victoire.

De tous les chefs de la dernière révolte il ne restait plus que Comius qu'il n'eût pas encore été possible de réduire. Ses Artésiens l'avaient même abandonné, et s'étaient soumis aux vainqueurs. Il n'avait qu'un nombre de cavaliers attachés à sa personne, avec lesquels il faisait des courses, et enlevait souvent les convois que l'on conduisait aux quartiers d'hiver des Romains. Antoine commandait dans ces cantons; et, trouvant sans doute peu digne de lui de poursuivre un ennemi errant et fugitif, il chargea de ce soin ce même Voluséuus, qui, ayant eu commission de le tuer, n'avait pu parvenir qu'à le faire blesser par un centurion. Voluséuus, animé par la haine et par le dépit d'avoir une première fois manqué son coup, se mit en quête de grand courage. Il se laissa pourtant tromper d'une façon singulière[1], et qui a quelque chose d'assez plaisant. Comius avait quelques barques à sa disposition pour passer dans la Grande-Bretagne, s'il se trouvait trop pressé. Il se vit réduit à tenter cette ressource dans un moment où le vent était favorable, mais où la mer était retirée, et avait laissé les bâtiments à sec. Il était perdu, si son ennemi se fût approché du rivage. Mais Comius, pour l'en détourner, étala les voiles au haut des mâts; et comme le vent les enflait, Volusénus, qui les vit de loin en cet état, crut que les Gaulois étaient en pleine navigation, et s'en retourna.

Il y eut entre eux divers combats. Enfin, dans une dernière occasion, où Comius fuyait, le Romain, emporté par l'ardeur de la poursuite, courut sur lui assez mal accompagné. Comius s'en aperçut, et, tournant bride subitement, il vient fondre sur Volusénus, et lui perce la cuisse d'un violent coup de lance. Il ne put point l'achever, et même sa troupe fut mise en désordre par les cavaliers romains, qui s'étaient rassemblés autour de leur commandant. L'Artésien se sauva, laissant son ennemi dans un état où l'on désespérait presque de sa vie.

Après ce combat, soit qu'il fût satisfait de s'être vengé, soit qu'il craignit de succomber

[1] Selon Frontin, auteur de ce fait, ce fut César lui-même qui fut ainsi trompé par Comius. Mais, outre qu'il paraît peu probable que César ait été la dupe d'un semblable artifice, je ne trouve rien dans les commentaires qui marque qu'il se soit jamais attaché à poursuivre ce Gaulois. C'est ce qui m'a engagé à réformer le récit de Frontin en substituant Volusénus à César. (FRONTIN. Strat. 11, 13.)

à la fin, parce qu'il avait perdu une grande partie de son monde, il dépnta à Antoine, offraut de se sonmettre à tout ce qu'on lui ordonnerait, et de se retirer dans le lieu qui lui serait prescrit. Seulement il demanda que l'on eût cet égard pour ses justes craintes, de ne point exiger qu'il parût devant aucun Romain. Antoine, qui avait un fonds de bonté et de générosité naturelle, trouva ses excuses valables, reçut ses otages, et lui accorda la paix. Ceci se passa vers les commencements l'hiver.

César, après la prise d'Uxellodunum, avait employé la fin de la campagne à parcourir l'Aquitaine, où jusque-là il n'avait jamais été en personne. Tous les peuples de cette contrée reconnurent ses lois, et lui donnèrent des otages. Ayant ainsi achevé de pacifier entièrement la Gaule, il vint à Narbonne, y fit la distribution des quartiers d'hiver de toutes ses légions, tint les grands jours de la province romaine, et récompensa les villes qui s'étaient distinguées par leur zèle et par leur fidélité à l'occasion de la révolte des Gaules; après quoi il se rendit chez les Belges pour passer l'hiver à Némétocenna[1]. En y arrivant, il apprit la soumission de Comius.

L. ÆMILIUS PAULUS[2].
C. CLAUDIUS MARCELLUS.

La neuvième et dernière année que César passa dans les Gaules fut toute pacifique. Deux causes le déterminèrent à cette tranquillité. Il se trouvait dans la nécessité de fixer sa principale attention du côté de Rome, où les négociations pour et contre ses intérêts furent poussées avec la dernière vivacité. Et de plus il s'était proposé pour objet, dès la fin de la campagne précédente, de travailler à remettre les esprits des Gaulois et à calmer par la douceur ce mouvement et cette fermentation violente que la terreur, quand elle est seule, est plus capable d'aigrir que d'apaiser. Il voulait les accoutumer à vivre en paix sous l'empire du peuple romain après leur avoir fait éprouver la force de ses armes.

[1] Arras.
[2] An. R. 702; av. J. C. 50.

Il s'étudia donc, non-seulement à éviter tout ce qui pouvait rallumer un feu encore mal éteint, mais à étouffer les haines par un sentiment contraire d'amour et d'attachement, traitant les peuples avec honneur, accordant de grandes récompenses à ceux qui tenaient le premier rang parmi eux, n'imposant aucune nouvelle charge : de sorte que la Gaule, fatiguée et épuisée par les disgrâces continuelles d'une guerre toujours malheureuse, se livra volontiers aux charmes de la douceur et du repos qu'elle trouvait dans la soumission. Il voulut néanmoins qu'elle payât un tribut annuel[1]. Mais la somme était très-modique; et quarante millions de sesterces, qui font cinq millions de livres tournois, peuvent plutôt être regardés comme une redevance par laquelle la Gaule reconnaissait la supériorité de Rome que comme une imposition onéreuse.

Au commencement de la belle saison il fit un voyage dans la Gaule cisalpine pour entretenir et échauffer le zèle qu'avaient eu de tout temps pour lui les villes municipales et les colonies de ces cantons, qui influaient beaucoup dans les affaires de Rome. Car son plan était, s'il n'eût point trouvé d'obstacles, de demander le consulat l'année suivante, 703 de la fondation de la ville, pour le gérer en 704. Il fut reçu partout avec des honneurs incroyables. Les portes des villes étaient ornées d'arcs de triomphe, les chemins semés de fleurs : on n'avait rien épargné pour décorer tous les lieux où il devait passer. Les peuples sortaient en foule au-devant de lui : les riches étalaient leur magnificence, les pauvres témoignaient leur affection et leur zèle. On immolait des victimes, on dressait des tables dans les places publiques et dans les temples. Rien ne ressemblait davantage à la pompe d'un triomphe; et la Gaule cisalpine semblait prévenir celui que Rome ne pouvait manquer de lui décerner.

Après avoir parcouru tout ce pays, César retourna promptement à ses quartier d'hiver, et assembla ses légions dans le pays de Trèves. Il passa la campagne à parcourir les différents peuples de la Gaule, réglant ses mar-

[1] Suet. C s. 25.

ches sur le besoin de ses troupes, qu'il ne laissait point trop longtemps séjourner dans un même lieu afin de les entretenir dans un mouvement utile pour la santé des corps, et propre à prévenir les suites fâcheuses d'une entière oisiveté.

Aux approches de l'hiver, il distribua ses légions en quartiers, et en plaça une partie chez les Belges, et l'autre chez les Eduens. Ces deux peuples étaient les plus capables de donner le ton à tous les autres; les Belges par leur bravoure, et les Eduens par l'autorité et la considération dont ils jouissaient. Ainsi César comptait qu'en les maintenant tranquilles, il assurait la tranquillité de toute la Gaule.

§ III. Les Parthes entrent en Syrie, et sont repoussés par Cassius. Bibulus, proconsul de Syrie, ne fait pas de grands exploits contre les Parthes. Constance de Bibulus à la mort de ses fils. Cicéron, proconsul de Cilicie. Raisons qui le déterminèrent à accepter cet emploi. Ses exploits militaires. Il est proclamé imperator. Ce titre ne l'enfle point d'un vain orgueil. Il demande et obtient l'honneur des supplications, contre l'avis de Caton, qu'il avait pourtant pressé de lui être favorable. Modération et sagesse de sa conduite par rapport à son prédécesseur. Equité, douceur, désintéressement de Cicéron dans l'exercice de sa magistrature. Il résiste avec fermeté à une demande injuste de Brutus. Il tire d'un grand danger Ariobarzane, roi de Cappadoce. Il désire avec impatience la fin de son emploi. Dernier trait de son désintéressement et de sa fermeté. Il part, et sur sa route il apprend la mort d'Hortensius. Triomphe de Lentulus Spinther. Appius accusé par Dolabella, et absous. Il est créé censeur avec Pison. Il se rend ridicule par une sévérité qui ne convenait pas au reste de sa conduite.

MOUVEMENTS DES PARTHES.

Avant que d'entrer dans ce qui regarde les violentes contestations qui amenèrent enfin la guerre civile entre César et Pompée, je dois placer ici quelques faits qui en sont indépendants.

Les Parthes[1], après la défaite et la mort de Crassus, se contentèrent d'abord de reprendre tout ce que ce général leur avait enlevé dans la Mésopotamie. L'année suivante[1], ils passèrent eux-mêmes l'Euphrate, et se jetèrent sur la Syrie, mais avec peu de forces, parce qu'ils comptaient trouver cette province dégarnie et sans défense. Ils se trompaient. Cassius, qui s'était sauvé du commun désastre, comme je l'ai rapporté, ayant rassemblé autour de lui les débris de la malheureuse armée de Crassus, en avait formé un corps qui repoussa aisément des troupes plus préparées à courir et à piller qu'à combattre. Ce mauvais succès apprit aux Parthes qu'il ne leur était pas si facile qu'ils l'avaient pensé d'entamer la Syrie; mais la perte qu'ils avaient faite n'était pas assez considérable pour leur en faire perdre l'espérance et le désir. Ils revinrent donc l'année d'après en plus grand nombre[2], ayant à leur tête Pacorus, fils d'Orode leur roi, et Osacès, général expérimenté, qui avait été donné au jeune prince pour conseil et pour modérateur. Ils se flattaient d'autant mieux de réussir qu'ils comptaient sur l'affection des peuples, qui n'ayant pas lieu d'être satisfaits du gouvernement de leurs nouveaux maîtres, devaient être portés d'inclination à se jeter entre les bras d'une nation voisine, et avec laquelle ils étaient en commerce depuis longtemps.

La nouvelle de l'irruption des Parthes en Syrie alarma beaucoup les esprits dans Rome[3]. On parlait déjà d'envoyer ou Pompée ou César contre ces terribles ennemis. D'autres voulaient que les consuls partissent en diligence. La fermeté et la prudence de Cassius dissipèrent toutes ces terreurs.

Les Parthes avaient poussé jusqu'à Antioche, qu'ils entreprirent d'insulter. Cassius, qui était dans la ville, les ayant repoussés avec vigueur, comme ils ignoraient totalement l'art d'assiéger les places, ils prirent le parti de se retirer, et tournèrent vers une autre ville, nommée *Antigonie*[4]. Cassius les y sui-

[1] An. R. 700.

[1] Dio, l. 40.

[2] An. R. 701.

[3] Cœl. ad Cic. l. 8, ep. 10.

[4] Je parle d'après Dion. Cependant Strabon, liv. XVI [p. 750], et Diodore de Sicile, liv. XX [§ 47], rapportent

vit ; et, lorsque, après une tentative inutile faite par eux sur cette dernière place, il les vit contraints de songer à s'en éloigner, il leur dressa sur la route une embuscade dans laquelle il les enveloppa, en tua un nombre considérable, et entre autres leur général Osacés. Après cette perte, Pacorus ne crut pas qu'il fût sûr pour lui de rester sur les terres des Romains. Ainsi Cassius, encore jeune, et n'ayant exercé d'autre charge que la questure, eut la gloire d'avoir préservé la Syrie de l'invasion des Parthes.

L. ÆMILIUS PAULUS [1]
C. CLAUDIUS MARCELLUS

Sur ces entrefaites arriva Bibulus [1], qui avait été nommé peu de temps auparavant gouverneur de cette province. Bibulus était peu guerrier : et pendant l'année de son administration, les Parthes étant revenus à la charge, le proconsul de Syrie, si nous en croyons Cicéron, ne mit pas le pied hors la porte d'Antioche tant que les ennemis tinrent la campagne. Un mot de César nous apprend qu'il se laissa même assiéger par eux. Dion rapporte qu'il donna de l'occupation aux Parthes dans leur propre pays, en fomentant la rébellion d'un satrape contre le roi Orode. Nous avons très-peu de détail sur toutes ces choses. Ce que j'y vois de plus clair, c'est que pendant le proconsulat de Bibulus il ne se fit pas de grands exploits en Syrie, ni du côté des Parthes, ni du côté des Romains.

Tout ce que l'histoire nous a conservé de plus capable de faire honneur à Bibulus dans les temps dont nous parlons [1], c'est l'exemple qu'il donna de constance et de respect pour les lois dans la plus cruelle disgrâce que puisse éprouver un père. Ses deux fils, jeunes gens de grande espérance, ayant été tués à Alexandrie par des déserteurs romains restés dans le pays depuis l'expédition de Gabinius, une si triste nouvelle ne lui fit interrompre ses fonctions publiques que pendant un seul jour; et Cléopâtre, qui régnait alors en Egypte conjointement avec son frère, lui ayant envoyé les meurtriers pour en faire justice, Bibulus, au lieu de satisfaire sa vengeance par le sang de ces misérables, les fit mener à Rome, disant que c'était au sénat et non pas à lui à punir cet attentat.

En même temps que Bibulus avait été chargé du gouvernement de Syrie, celui de Cilicie, qui comprenait une partie considérable de l'Asie-Mineure avec l'île de Chypre, échut à Cicéron. Cette nomination était une suite du sénatus-consulte, par lequel il avait été ordonné, sous le troisième consulat de Pompée, que les consuls et les préteurs ne fussent envoyés dans aucune province que cinq ans après leur magistrature. C'est ce qui avait obligé de remonter jusqu'aux plus anciens consulaires qui n'avaient point encore eu de gouvernement.

Cicéron avait toujours fui ces sortes d'emplois [2]. Il dit qu'il n'accepta celui-ci que parce qu'il lui était impossible de le refuser. Il est très-probable que la nouvelle façon de penser où il était entré depuis son exil contribua à sa détermination. Il croyait qu'à proportion que ses ennemis avaient tâché de l'humilier, à proportion devait-il travailler à se décorer davantage. C'est par cette raison qu'il avait souhaité d'être nommé augure : et il fut réellement pourvu de ce sacerdoce en place du fils de Crassus, tué dans la guerre des Parthes. Conséquemment à ce même principe, on peut croire qu'il fut bien aise d'être chargé d'un gouvernement de province qui lui présentait matière à mériter le triomphe. En effet, il désira beaucoup tous les honneurs militaires, comme nous le verrons par la suite, et en

que la ville d'Antigonie, fondée par Antigonus, ne subsista que très-peu de temps, et fut détruite par Séleucus. Ce qui augmente mes soupçons contre l'exactitude de Dion, c'est que Cicéron, en parlant des exploits de Cassius (ad Fam. l. II, ep. X, et ad Att. V, 20), ne fait aucune mention d'Antigonie : et ses termes conduisent à penser que ce fut devant Antioche que se donna le combat où Osacés fut tué. Je serais assez porté à croire que ce n'est que sous Antioche que Cassius a battu les Parthes, mais qu'il y a eu deux actions, dont la dernière fut décisive.

[1] An. R. 702; av. J. C. 50.

[2] Cic. ad Att. VI, 8. — Cæs. de Bello Civ. III, 31.

[1] Val. Max. IV, 1. Sen. Cons. ad Marc. n. 14.

[2] Cic ad Fam. II, III, XV; et ad Att. V et VI.

particulier celui qui mettait le comble à tous les autres.

Au reste, il ne se mêla point mal de la guerre; et bien des hommes, avec plus d'expérience que lui dans le métier des armes, ne s'en seraient pas tirés avec autant d'honneur. Il est vrai, et c'est une chose qui prouve sa sagesse et son jugement, qu'il eut soin de suppléer à ce qui lui manquait de capacité en ce genre par de bons lieutenants généraux. Ceux que nous connaissons le mieux sont, Q. Cicéron son frère, qui avait été à portée de se former et de devenir habile pendant plusieurs campagnes qu'il avait faites sous César, et C. Pontinius, qui avait triomphé des Allobroges.

L'armée de Cicéron n'était point forte par elle-même. Plutarque la fait monter à douze mille hommes de pied et deux mille six cents chevaux. Il paraît que ce nombre n'était pas complet, puisque Cicéron se plaint de n'avoir que le nom et l'apparence de deux légions. Il est vrai qu'il s'y joignit quelques corps de troupes auxiliaires. Mais des Lyciens, des Pisidiens, des Galates, ne passaient pas pour de fort bons soldats. Avec cette armée Cicéron ne laissa pas, sur le bruit des mouvements des Parthes, de se présenter de bonne grâce pour les arrêter et les empêcher d'entrer dans sa province. Et lorsque ce danger fut passé, il attaqua un peuple de brigands qui, du mont Amanus qu'ils occupaient, faisaient des courses dans le plat pays: il leur prit plusieurs places, et surtout Pindénissus, qui lui coûta cinquante-sept jours de siége; et pour ces succès il fut proclamé par ses soldats *imperator*.

Ce titre était brillant, comme je l'ai observé plus d'une fois. Mais une gloire plus véritable et plus solide, à mon sens, pour Cicéron, c'est de ne s'être point laissé éblouir par cet éclat, et d'en parler avec froideur et indifférence comme d'une chose vaine et frivole. J'aime à le voir badiner avec ses amis sur sa qualité de général. « J'ai campé[1], dit-il à At« ticus, près de la ville d'Issus, précisément « au même endroit où campa autrefois « Alexandre, qui, sans mentir, était un meil« leur général que ni vous ni moi. » Il écrit à Cœlius: « J'ai une armée assez bien fournie « de troupes auxiliaires[2]; et, de plus, mon « nom ne laisse pas de lui donner un certain « relief auprès de gens qui ne me connais« sent pas. Car on me regarde ici avec admi« ration; et tous se demandent les uns aux « autres: Est-ce là celui qui a sauvé la ville, « que le sénat regarde comme le libérateur « de la patrie? » Ce langage n'est pas assurément celui d'un homme qui se confond avec sa place, et qui, pour avoir été nommé général, croit en posséder les talents.

Il ne négligea pas néanmoins, comme je l'ai remarqué d'avance, les honneurs que l'on avait coutume d'accorder à ceux qui avaient réussi dans la guerre; et il faut convenir que plusieurs les ont obtenus pour des succès qui n'étaient pas plus grands que les siens. Il demanda que l'on ordonnât de solennelles actions de grâces aux dieux pour les avantages qu'il avait remportés sur les ennemis: et comme il connaissait la rigidité de Caton, craignant de le trouver contraire à ses vœux, il lui écrivit une lettre très-longue et très-pressante pour tâcher de se le rendre favorable. Après lui avoir fait un détail bien circonstancié de ses exploits, à cette considération il en ajoute une autre qui paraissait capable de faire impression sur Caton. « Je crois avoir remar« qué[3], lui dit-il, car vous savez avec quelle « attention je vous écoute toujours, que lors-

[1] « Castra habuimus ea ipsa quæ contra Darium ha« buerat apud Issum Alexander, imperator haud paulò « melior, quàm aut tu, aut ego. » (Cic. *ad Att.* v, 20.)

[2] « Ad Amanum exercitum adduxi, satis probè or« natum auxiliis, et quâdam auctoritate, apud eos qui « me non nôrunt, nominis nostri. Multùm est enim in « his locis, *Hiccine est ille qui Urbem..., quem sena« tus....?* nôsti cætera. » (Cic. *ad Fam.* II, 10.)

[3] « Equidem etiam mihi illud animum advertisse « videor (scis enim quàm attentè te audire soleam), te « non tam res gestas, quam mores, instituta, atque vitam « imperatorum spectare solere in habendis, aut non ha« bendis honoribus. Quod si in meâ causâ considerabis, « reperies me, exercitu imbecillo, contra metum maximi « belli firmissimum præsidium habuisse æquitatem et « continentiam. His ego subsidiis ea sum consecutus, « quæ nullis legionibus consequi potuissem, ut ex alie« nissimis sociis amicissimos, ex infidelissimis firmissi« mos redderem, animosque novarum rerum exspecta« tione suspensos ad veteris imperii benevolentiam tra« ducerem. » (Cic. *ad Fam.* XV, 4.)

« qu'il s'agit d'accorder des honneurs ou de « les refuser aux généraux, vous n'avez pas « uniquement égard à leurs actions militaires, « mais vous considérez encore plus leurs « mœurs, leurs procédés, l'intégrité de leur « vie. Or, si vous suivez cette vue dans ce qui « me regarde, vous connaîtrez que, n'ayant « qu'une armée très-faible, c'est dans l'équité « et dans la noblesse de ma conduite que j'ai « trouvé ma plus ferme défense contre le dan-« ger d'une guerre considérable. Par cette « voie j'ai acquis ce qu'aucune légion n'aurait « pu me donner. J'ai ramené les esprits des « peuples, auparavant aliénés de nous : d'in-« fidèles alliés qu'ils étaient, je les ai rendus « très-affectionnés ; et au lieu qu'ils ne respi-« raient que le changement de domination, « j'ai renouvelé en eux les sentiments d'amour « et d'attachement pour notre empire. »

Des sollicitations si étudiées et si insinuantes échouèrent contre l'austérité inflexible de Caton, qui ne jugeait pas que les exploits de Cicéron méritassent l'honneur qu'il demandait. En récompense il exalta la sagesse, la justice, la douceur du gouvernement du proconsul de Cilicie. Cicéron lui témoigna poliment qu'il était charmé de se voir loué par un homme si digne de louange[1]. Mais au fond il fut très-offensé, comme il paraît par une de ses lettres à Atticus[2], de la conduite de Caton, qui donnait ce qu'on ne lui demandait pas, et refusait ce qui lui était demandé. Les autres sénateurs ne furent pas si rigides; et, à la pluralité des suffrages, il passa que l'on rendrait des actions de grâces aux dieux pour le succès des armes romaines sous le commandement de Cicéron, présage heureux qui lui donnait lieu d'espérer le triomphe.

Nous venons de voir que Cicéron vantait hautement la sagesse de son administration, et que Caton y rendit publiquement témoignage. Cet objet vaut la peine que nous nous y arrêtions un peu. Cicéron, comme général, ne laissa pas de se faire quelque honneur; mais, comme magistrat, il est au-dessus de tout éloge; et son proconsulat, considéré sous ce point de vue, devient un des plus beaux endroits de sa vie.

Ce ne fut point assez pour lui de ne point suivre le mauvais exemple alors presque universel parmi les Romains[3], et de s'abstenir de piller sa province. Loin de chercher à s'enrichir par des injustices, il poussa le désintéressement jusqu'à ne vouloir point profiter des droits établis par l'usage et autorisés par les lois mêmes. Il ne souffrit point que ni les villes ni les particuliers fissent aucune dépense, quelque légère qu'elle pût être, soit pour lui, soit pour les officiers qui l'accompagnaient et qui servaient sous ses ordres. Un seul de ses lieutenants généraux s'écarta de cette règle, sans néanmoins passer les bornes prescrites par la loi; et Cicéron lui en sut très-mauvais gré. Tous les autres se firent une gloire d'honorer leur proconsul par un désintéressement semblable au sien, et c'était une merveille qui excitait en même temps l'amour et l'admiration des peuples, qu'un gouverneur de province passant avec tout son cortége sans être à charge à personne, et sans constituer qui que ce fût en dépense. Au contraire, il donnait lui-même à manger aux principaux habitants des villes; et sa table était honnête, mais sans magnificence.

Une disette affligeait l'Asie lorsqu'il la traversa, parce qu'il n'y avait point eu de récolte. Cette misère de la province tourna encore à la gloire du proconsul, qui, sans violence, sans perquisitions, sans même être obligé de faire usage de son autorité, uniquement par ses exhortations et par ses bonnes manières, engagea et les Grecs et les Romains qui avaient serré des blés à ouvrir leurs greniers pour le soulagement des peuples.

Dans l'administration de la justice, on peut regarder Cicéron comme un modèle accompli pour l'équité, pour la clémence, pour la facilité des accès. Il tint les grands jours dans toutes les principales villes de sa province; et, pendant ces temps-là, tout le monde avait une liberté entière de l'aborder. On n'avait pas même besoin d'être introduit. Il se promenait de grand matin dans sa maison, et donnait

[1] « Lætus sum laudari me abs te laudato viro. » (*Epist.* 6.)

[2] Cic. ad Att. VII, 2.

[3] Cic. ad Att. V, VI. Plut. Cæs.

audience à tous ceux qui avaient affaire à lui, à mesure qu'ils se présentaient.

Il reconnut que les magistrats municipaux des villes avaient souvent vexé leurs communautés. Il manda ceux des dix dernières années, et, sur l'aveu qu'ils lui firent de leurs rapines, sans les flétrir par des jugements infamants, il leur persuada de restituer de leur propre volonté ce qu'ils avaient enlevé avec injustice.

On sait quelle est la difficulté d'accommoder les intérêts des peuples avec ceux des fermiers des impôts. Cicéron en trouva le moyen. Il prit de si sages tempéraments, que les publicains furent payés même de ce qui leur était dû depuis plusieurs années, sans que la province fût foulée ni mécontente. Il réussit ainsi à se faire aimer également et de ceux qui levaient les impôts et de ceux qui les payaient.

Sa justice et sa bonté parurent encore en ce qu'au lieu de s'arroger le jugement de toutes les affaires, il laissa aux Grecs la satisfaction d'être jugés, dans les contestations qui naissaient entre eux, par leurs compatriotes, et selon leurs lois. Et dans les affaires qu'il jugea par lui-même, il usa d'une telle clémence, que l'on assure que pendant toute l'année de sa magistrature, il ne fit battre personne de verges, ne dit jamais une parole offensante à qui que ce fût, et n'imposa aucune peine flétrissante.

Je ne sais pas s'il est possible de rien ajouter à une conduite si parfaite dans toutes ses parties. Le bon ordre et la paix régnaient tellement dans sa province, qu'il ne craint point d'assurer que nulle maison particulière ne peut être mieux réglée, ni tenue sous une meilleure discipline. La fraude et la violence en étaient bannies; ce qui lui fournit occasion de plaisanter agréablement avec Cœlius. Car ce jeune orateur, qui était alors édile curule, et qui, en cette qualité, devait faire représenter des jeux, ayant souhaité de régaler le peuple de combats de panthères, et s'étant adressé à Cicéron, pour avoir un nombre de ces animaux, notre proconsul lui répond : « J'ai donné mes ordres pour la chasse des « panthères[1]; mais l'espèce est rare, et celles « qui restent se plaignent beaucoup, à ce « qu'on prétend, de ce qu'elles sont les seules « dans ma province, à qui l'on tende des « piéges et des embûches. C'est pourquoi elles « ont résolu, par délibération commune, de « quitter le pays et de se retirer en Carie. »

Il se félicite lui-même un peu plus sérieusement en écrivant à Atticus, qui l'avait exhorté, lorsqu'il partait, à soutenir l'honneur des lettres, de la philosophie et de sa propre vertu. « Vous serez content de moi[2], lui dit-« il; que je meure, si tout ne va pas au mieux. « Au reste, je ne me vanterai pas d'avoir sa-« crifié mon plaisir à mon devoir; car je « trouve dans ma fidélité à le remplir le plai-« sir le plus vif que j'aie jamais goûté de ma « vie. Et ce n'est pas tant la gloire qui me « plaît, quoiqu'elle soit grande, que la pra-« tique de la vertu en elle-même. Que vou-« lez-vous? la peine que me donne cet emploi « n'est pas perdue : je ne me connaissais pas, « et je ne savais pas encore de quoi j'étais « capable. » C'était avec cette candeur que Cicéron ouvrait son cœur à son ami, et qu'il s'applaudissait d'une gloire si sage, si douce, si conforme à l'humanité, et préférable sans doute à la conquête des Gaules par César.

Il disait vrai lorsqu'il déclarait à Atticus que la vertu lui paraissait porter avec elle sa récompense. Il refusa tout témoignage de reconnaissance qui avait l'air trop fastueux : statues, temples, chars de triomphe. Il fallut que les villes qui jouissaient par lui d'un état si heureux et si tranquille se contentassent de simples décrets en son honneur. Il leur inter-

[1] Cic. ad Att. vi, 1.

[1] « De pantheris.... agitur mandato meo diligenter. « Sed mira paucitas est : et eas quæ sunt valdè aiunt « queri, quòd nihil cuiquam insidiarum in meâ provin-« ciâ, nisi sibi, fiat. Itaque constituisse dicuntur in Ca-« riam ex nostrâ provinciâ decedere. » (Cic. *ad Fam.* ii, 11.)

[2] « Moriar, si quidquam fieri potest elegantius. Nec « jam ego hanc continentiam appello, quæ virtus volup-« tati resistere videtur. Ego in vitâ meâ nunquam vo-« luptate tantâ sum affectus, quantâ afficior hâc integri-« tate. Nec me tam fama, quæ summa est, quàm res « ipsa, delectat. Quid quæris? Fuit tanti : me ipse non « nôram, nec sciebam quid in hoc genere facere pos-« sem. » (Cic. *ad Att.* v, 20.)

dit tout ce qni aurait pu être à charge à sa modestie, et les jeter elles-mêmes dans de trop grandes dépenses.

Toute cette condnite de Cicéron charma d'autant plus les penples soumis à son commandement, que celui à qui il succédait en avait tenu nne bien différente. C'était Applus, frère de Clodius son enneml, consul en 698, et qui, au sortir du consulat, avait été remplacer en Cilicie Lentulus Spinther, principal auteur, avec Milon et Pompée, du rappel de Cicéron. Appius, saus être aussi méchant que son frère parce qu'il était moins audacieux, n'avait guère plus de respect que lui pour les lois de la probité et de l'honneur. Il avait rendu sa province malheureuse, et Cicéron fait un portrait horrible de l'état où il la trouva: « Je n'entends parler d'autre chose, dit-il à Atticus, « que de capitations excessives, et qu'il n'est « pas possible de payer; de revenus des villes « engagés et aliénés; partout des pleurs et « des gémissements; des procédés monstrueux [1], plus dignes d'une bête féroce que « d'un homme. Les penples sont si outrés, « que la vie leur en est devenue ennuyeuse. » Ceux qui avaient qnelque autorité sous Appius avaient imité son exemple, comme il ne manque jamais d'arriver. Le chef et les subalternes, de concert, avaient épuisé et accablé la province par toutes sortes de rapines, d'exactions, et même d'outrages et de violences.

Cicéron, dans le bien qu'il faisait à ces peuples infortunés, avait néanmoins des ménagements à garder avec Appius. C'était un ennemi réconcilié; et par conséquent il y avait lieu de craindre que, si l'on manqnait à aucun des égards qu'il pouvait justement prétendre, ou ne donnât lieu de penser que la réconciliation n'avait pas été sincère. D'ailleurs Appius avait deux filles mariées, l'une au fils aîné de Pompée, l'autre à Brutus; liaisons que Cicéron respectait et chérissait également. Ces motifs ne l'empêchèrent point de soulager les sujets de l'empire maltraités par son prédécessenr; mais il évita de le choquer gratuitement. Il u'omit rieu de ce que demandaient l'utilité des peuples et le soin de sa propre gloire; et, d'un autre côté, il eut pour Appius toutes les attentions possibles de politesse et de bienséance.

Il ne put néanmoins prévenir entièrement ses plaintes; et dès l'abord, Appius trouva fort mauvais qne Cicéron, en entrant dans sa province, ne fût pas venn au-devant de lui. Comme il était fier de sa noblesse, il s'exprima même en des termes offensants pour son successeur. *Quoi! disait-il, Appius a été au-devant de Lentulus* (c'est Lentulus Spinther dont nous venons de parler, homme d'nne grande naissance); *Lentulus, au-devant d'Appius; et Cicéron n'a pas rendu ce devoir à Appius.*

Il faut voir de quel ton Cicéron répond à ce reproche. Il commence par se justifier sur le fait, et prouve qu'il s'est mis en règle, et qu'il n'y a nullement de sa faute s'il ne s'est point acquitté de ce qu'il savait très-bien être dû à son prédécesseur. Mais au discours hautain et méprisant d'Appius il oppose nne noble et sage fierté « Eh quoi [1]! lui dit-il, vous en « êtes encore là! vous êtes encore occupé de « ces futilités! vous en qui j'ai toujours re« connu beaucoup de prudence, toutes les « belles connaissances qui ornent et qui élè« vent l'âme, une grande expérience des « affaires; j'ajoute une politesse aimable, qui « est nne vertu, au jugement des philosophes « les plus austères. Vous vous imaginez que « je fais plus de cas des noms d'Appins ou de « Lentulus que de la gloire de la vertu! « Lors même que je n'étais pas encore par-

[1] « Monstra quædam, non hominis, sed feræ nescio « cujus immanis. » (Cic. *ad Att.* v, 16.)

[1] « Quæso, etiamne in has ineptias? homo (meâ sen« tentiâ) summâ prudentiâ, multâ etiam doctrinâ, plu« rimo rerum usu, addo urbanitate, quæ est virtus, ut « stoici rectissimè putant. Ullam *Appietatem* aut *Len« tulitatem* valere apud me plus quam ornamenta vir« tutis existimas! Quum ea consecutus nondùm eram, « quæ sunt hominum opinionibus amplissima, tamen « ista vestra nomina nunquam sum admiratus; viros esse « qui ea vobis reliquissent, magnos arbitrabar. Postea « verò quàm ita et cepi et gessi maxima imperia, ut « mihi nihil neque ad gloriam, neque ad honorem, ac« quirendum * putarem, superiorem quidem nunquam, « sed parem vobis me speravi esse factum. » (Cic. *ad Fam.* III, 7.)

* J'aimerais mieux *reliquum*, ou *reliqui*; à moins que l'on ne préfère *requirendum*.

« venu à ce qui est regardé comme le faîte « des grandeurs humaines, je n'ai cependant « jamais été ébloui de vos grands noms; seu- « lement je pensais que ceux de qui vous les « avez hérités ont été de grands hommes. « Mais, depuis que j'ai obtenu et exercé les « premières charges de la république d'une « manière qui ne me laisse plus rien à dési- « rer ni pour la fortune ni pour la gloire, si « je ne dois pas me flatter de vous être devenu « supérieur, au moins me persuadé-je être « devenu votre égal. »

Les plaintes d'Appius se renouvelérent avec encore plus de vivacité lorsqu'il vit que Cicéron réformait ses injustices et cassait plusieurs de ses ordonnances. Cicéron ne fit de ses plaintes que le cas qu'elles méritaient. Il compare les discours d'Appius à ceux d'un médecin qui[1], après que son malade serait passé en d'autres mains, se fâcherait de ce qu'on lui aurait prescrit d'autres remèdes. « Il a, dit-il, épuisé de sang sa province, et « il voit avec peine que je la traite par un ré- « gime plus doux, et que je lui fais repren- « dre son embonpoint et ses forces. » Cicéron s'exprimait ainsi dans une lettre à Atticus. Mais, comme dans toutes les occasions publiques il se montrait attentif à ménager autant qu'il lui était possible la réputation de son prédécesseur, et qu'il parlait toujours de lui très-honorablement, Appius, quoique piqué au fond, prit néanmoins patience; et le commerce d'amitié entre eux, ou du moins de politesse, ne souffrit point d'interruption.

Le zèle de Cicéron pour les peuples confiés à ses soins eut encore à soutenir les attaques d'un autre homme qui ne semblait pas fait pour lui donner de l'exercice, je veux dire Brutus. Je crois avoir déjà remarqué que les Romains, même ceux qui passaient parmi eux pour les plus gens de bien, étaient dans la pratique de faire valoir leur argent et d'en tirer de gros intérêts. Brutus suivait cette coutume, et se trouvait en liaison d'affaires avec deux négociants, Scaptius et Matinius, qui avaient prêté des sommes considérables aux Salaminiens dans l'île de Chypre. Cette île était, comme je l'ai dit, une dépendance du gouvernement de Cicéron. Lors donc qu'il partit pour sa province, Brutus lui recommanda ces deux négociants comme gens de sa connaissance, sans lui dire que ses intérêts fussent mêlés avec les leurs. Bientôt Cicéron eut lieu de connaître que Scaptius était indigne de sa protection; car, en arrivant à Ephèse, il reçut une députation des Salaminiens qui imploraient sa justice contre ce négociant, dont l'avidité et la violence étaient telles, qu'il voulait leur faire payer des usures énormes, et que, pour les y contraindre, il avait obtenu d'Appius un corps de troupes avec lequel il était venu à Salamine, et avait tenu enfermé leur sénat pendant un si long temps, que, dans cette espèce de siége, cinq sénateurs étaient morts de faim. Cicéron envoya ordre sur-le-champ à ces troupes de sortir de l'île.

Quand il fut dans sa province, Scaptius se présenta à lui. Le proconsul, se souvenant de la recommandation de Brutus, prit connaissance de l'affaire, et il la régla d'une manière que l'usurier le moins traitable aurait dû trouver à son gré; car il ordonnait que les intérêts des fonds de Scaptius lui fussent payés à douze pour cent (c'était le taux de l'argent chez les Romains), et de plus les intérêts des arrérages échus et non acquittés. Les Salaminiens étaient contents; et ils flattèrent même Cicéron en lui disant: « C'est à vos dé- « pens que nous paierons nos dettes; car « nous emploierons à nous libérer la somme « que nous donnions à vos prédécesseurs. » Mais Scaptius eut l'insolence de demander que les intérêts fussent portés au quadruple, à quarante-huit pour cent. Cicéron refusa cette impudente demande, et il s'attendait à recevoir à ce sujet des compliments de Brutus. Tout au contraire, celui-ci lui écrivit durement et avec hauteur; il lui découvrit alors que lui-même il était intéressé dans cette créance sur les Salaminiens; et il engagea Atticus à prier Cicéron de donner à Scaptius

[1] « Ut si medicus, quum ægrotus alii medico traditus « sit, irasci velit ei medico qui sibi successerit, si, quæ « ipse in curando constituerit, mutet ille: sic Appius, « quum ἐξαφαιρέσεως provinciam curârit, sanguinem mi- « serit, quidquid potuit detraxit, mihi tradiderit enectam, « προσανατρεφομένην eam a me non libenter videt. » (Cic. *ad Att.* VI, 1.)

cinquante cavaliers pour aller forcer ses débiteurs à le satisfaire aux conditions qu'il exigeait d'eux.

Rien n'est plus beau que la réponse de Cicéron à son ami sur cet article. « Eh quoi ! « lui dit-il, Atticus[1], vous, le panégyriste « de l'intégrité et de la netteté de ma con« duite, vous avez osé proférer une telle pa« role, et me proposer de donner des cava« liers à Scaptius pour se faire payer ! Vous « m'écrivez quelquefois que vous êtes fâché « de n'être pas avec moi : si vous y étiez, et « que je voulusse faire pareille chose, le souf« fririez-vous? Je ne vous demande que cin« quante cavaliers, me dites-vous. Eh ! ne « vous souvenez-vous pas que Spartacus avait « moins d'hommes avec lui dans le commen« cement? Quel mal cinquante cavaliers ne « feraient-ils pas dans une île si délicieuse, « et dont les habitants sont si mous ! Et « qu'est-il besoin de cavaliers? Les Salami« niens sont tout prêts à satisfaire leur créan« cier. Quoi! nous emploierons la force des « armes pour faire payer des intérêts à qua« rante-huit pour cent! Mon cher Atticus, « vous avez trop écouté votre amitié pour « Brutus, et n'avez pas assez consulté celle « que vous avez pour moi. » Quelle fermeté et quelle douceur ! Une semblable remontrance ne souffrait point de réplique. Aussi ne paraît il pas qu'Atticus ait insisté. Quant à ce qui regarde Brutus, il n'en coûtait pas beaucoup à Cicéron pour résister à ses instances. Elles étaient fières, dures, hautaines, et par conséquent plus capables d'iriter que de séduire.

Tout ce qui environnait Cicéron se ressentait des effets de sa bonté et de sa justice. Ariobarzane, roi de Cappadoce, prince faible et pauvre, lui avait été recommandé par le sénat. Lorsque Cicéron entra en Cappadoce, il y avait une conspiration toute formée pour détrôner ce roi. Plusieurs de ses sujets des mieux intentionnés en étaient instruits ; mais ils n'osaient parler, de peur d'être opprimés par la puissance des conspirateurs. Lorsqu'ils virent au milieu d'eux un proconsul romain plein de bonne volonté et accompagné de troupes, leur crainte cessa, et ils découvrirent ce qu'ils savaient. La mine étant ainsi éventée, il fut aisé à Ariobarzane de se précautionner contre les entreprises de ses ennemis. Cicéron encouragea à le défendre avec zèle ceux qui lui étaient attachés. Les conspirateurs, loin de pouvoir espérer de le gagner par argent, ne trouvèrent même aucun accès auprès de lui. Ainsi, par sa sagesse et par l'autorité seule de son nom, il sauva la vie et la couronne du roi de Cappadoce.

Comme Cicéron ne faisait servir ni à l'ambition ni à l'avidité des richesses l'autorité du proconsulat, il n'avait pas pour en désirer la continuation les raisons qui la faisaient souhaiter communément aux autres gouverneurs de provinces. Il ne craignait rien tant au contraire que d'être obligé de demeurer en place au delà de son année. Il témoigna ce désir en partant à tous ses amis ; et dans toutes les lettres qu'il leur écrit de sa province il renouvelle ses instances, et les presse d'empêcher, à quelque prix que ce puisse être, qu'il n'y ait une prolongation. Les raisons qu'il avait de penser ainsi sont exprimées très-naturellement dans une de ses lettres à Atticus. « Dès le premier jour, dit-il, que je « mets le pied dans ma province, je sens un « ennui incroyable de cet emploi. Je n'ai « point là un théâtre où puissent s'exercer « mes talents. Je rends la justice à Laodicée, « et A. Plotius la rend à Rome : quel con« traste ! Mon armée est très-faible. En un « mot[1], ce n'est point là ce que j'aime. Je « regrette le grand jour de la capitale, la « place publique, la ville, ma maison, la so-

[1] « Ain? tandem, Attice, laudator integritatis et ele« gantiæ nostræ, *ausus es hoc ex ore tuo?* inquit En« nius : ut equites Scaptio ad cogendam pecuniam da« rem, me rogare? An tu, si mecum esses, qui scribis « morderi te interdùm, quòd non simul sis, paterere me « id facere, si vellem? Non ampliùs, inquis, quinqua« ginta. Cum Spartaco minùs multi primò fuerunt. Quid « tandem isti mali in tam tenerâ insulâ non fecissent?... « Sed jam quid opus equitatu? Solvunt enim Salaminii. « Nisi fortè id volumus armis efficere, ut fœnus quaternis « centesimis ducant... Nimis, nimis, inquàm, in isto « Brutum amâsti, dulcissime Attice : nos, vereor ne « parùm. » (Cic. *ad Att.* vi, 2.)

[1] « Denique hæc non desidero : lucem, forum, ur« bem, domum, vos desidero. » (Cic. *ad Att.* v, 15.)

« ciété de mes amis. Voilà ce qui me con« vient. » Il se rendait justice. Son éloquence, les connaissances sublimes qu'il avait acquises en tout genre, la grandeur et l'élévation de ses vues par rapport au gouvernement, sont goût pacifique, tout cela lui marquait sa place à la tête du sénat, et non à la tête d'une armée. Son mérite brillait dans le siége de l'empire, il était enterré dans une province.

L'impatience qu'il avait d'être délivré d'un fardeau qui lui était à charge, s'accrut à mesure que le terme approchait. Deux nouveaux motifs se joignaient aux anciens. Il avait acquis tant de gloire par la sagesse de son gouvernement, qu'il ne croyait pas pouvoir y rien ajouter; et d'ailleurs il appréhendait que la guerre des Parthes ne devînt sérieuse, et ne lui donnât plus d'occupation qu'il ne voulait.

Ses désirs furent satisfaits. On ne lui continua point le commandement; et quoique les troubles de la république, qui était alors dans la crise des plus violents débats entre Pompée et César, ne permissent pas que l'on songeât à lui donner un successeur, il se prépara à partir, recommandant à son questeur le soin de la province.

Il soutint jusqu'au bout la gloire d'une sage économie et d'un parfait désintéressement: car, sur la somme qui lui avait été fournie par l'état pour la dépense de son année, il se trouva avoir fait une épargne considérable, qu'il n'eut garde de s'approprier. Il partagea ce restant entre son questeur, qu'il laissait pour tenir sa place, et le trésor public de Rome, où il reportait un million de sesterces (cent vingt-cinq mille livres). Ici la générosité de ceux qui lui étaient attachés se démentit; ils s'attendaient que tout cet argent leur serait distribué, et ils se plaignirent hautement lorsqu'ils virent leur attente frustrée. « La pratique de la vertu est difficile[1], dit « Cicéron à ce sujet; et surtout lorsqu'elle « ne part point du cœur et qu'elle est pour « ainsi dire de commande, elle ne manque « point de se démasquer au bout d'un « temps. » Cicéron n'eut aucun égard à leurs plaintes. Il trouvait qu'après avoir ménagé les finances des Phrygiens et des Ciliciens, il lui conviendrait bien mal de n'avoir pas la même attention pour celles du peuple romain. D'ailleurs l'intérêt de sa gloire le touchait plus que l'injuste avidité de ses officiers; il ne laissa pas d'avoir toujours pour eux de bons procédés, et il leur donna toutes sortes de témoignages de considération et d'estime.

Il partit de sa province content de sa situation personnelle, mais agité de vives inquiétudes au sujet des divisions qui déchiraient la république et de la guerre civile qui la menaçait. Dans l'île de Rhodes, il apprit la mort d'Hortensius, et il en fut sensiblement affligé. Les sujets de plainte qui avaient autrefois jeté un petit nuage sur leur amitié étaient effacés par le temps; et, écrivant à Atticus pendant qu'Hortensius vivait encore[1], il marque expressément qu'il avait résolu de vivre avec lui dans une étroite union. Rien n'est plus tendre que les regrets qu'il témoigne de la perte de cet illustre ami dans la préface de son livre *des Orateurs illustres*, composé trois ans après; mais les malheurs que la république avait soufferts dans cet intervalle, et auxquels Cicéron avait eu lui-même tant de part, le portent à envier le sort d'un homme qui[2], après avoir joui d'un bonheur continuel, est sorti de la vie dans des circonstances favorables pour lui, quoique douloureuses pour ses concitoyens; qui est mort au moment où il lui aurait été plus aisé, s'il eût vécu, de pleurer la république que de la secourir; et qui a vécu aussi longtemps qu'il a été possible de vivre dans Rome avec honneur et avec tranquillité. Cicéron arriva à Brindes au mois de décembre, c'est-à-dire très-peu de temps avant que la guerre éclatât entre César et Pompée.

Il revenait avec l'espérance du triomphe, et l'aurait vraisemblablement obtenu, si les troubles de la république n'y eussent mis obstacle, et n'eussent tourné les esprits vers des

[1] « Quàm non est facilis virtus! quàm verò difficilis « ejus diuturna simulatio! » (Cic. *ad Att.* VII, 1.)

[1] Cic ad Att. VI. 6.

[2] « Perpetuâ quâdam felicitate usus ille cessit e vitâ, « suo magis, quàm suorum civium tempore : et tum oc« cidit, quum lugere faciliùs rempublicam posset, si vi« veret, quàm juvare, vixitque tamdiù quàm licuit in « civitate benè beatèque vivere. » (Cic. *in Bruto*, n. 4.)

objets tout autrement importants. Lentulus Spinther, dont les exploits en Cilicie doivent avoir été peu de chose, puisque l'histoire ne nous en apprend rien, avait néanmoins triomphé pendant l'absence de Cicéron. Ap. Claudius demanda aussi le même honneur ; et, s'il le manqua, ce ne fut pas pour n'en avoir pas été jugé assez digne, mais à cause de l'accusation que lui intenta Dolabella.

Ce jeune homme était d'une illustre naissance, patricien de la maison Cornélia. Il avait du feu, de l'activité, des talents. Mais la folie du plaisir l'avait emporté, comme il est trop ordinaire, dans ses premières années ; et ensuite l'ambition lui fit faire bien des fautes, dont il fut enfin lui-même la victime. Nous ne savons point s'il eut d'autres motifs d'accuser Appius que celui de s'illustrer et de se faire un nom, suivant une pratique assez usitée alors, dont nous avons déjà rapporté plusieurs exemples. Cet événement jeta Cicéron dans un nouvel embarras vis-à-vis d'Appius. Pendant qu'il cherchait à lui prouver son amitié par toutes sortes de voies, il devint tout d'un coup le beau-père de son accusateur. Tullie s'était séparée, quelque temps auparavant, de son second mari Furius Crassipès. Dolabella la rechercha en mariage précisément dans le temps qu'il entamait l'accusation contre Appius ; et comme l'affaire parut convenable à Térentia, elle la conclut sans attendre le consentement de son mari. Cicéron ne fut point fâché de la chose en elle-même, quoiqu'il eût eu d'autres vues, et qu'il eût écouté les propositions que lui avait fait faire Tib. Néron, qui épousa dans la suite Livie, et qui fut père de l'empereur Tibère ; mais il se trouva gêné par rapport à Appius, qu'il était bien aise de ménager. Il lui écrivit des lettres d'excuse; il s'intéressa même en sa faveur dans le procès qui lui était suscité ; enfin il réussit à prévenir une rupture. Ce qui rendit Appius plus traitable, ce fut sans doute qu'il se retira honorablement de cette affaire.

Dès qu'il s'était vu accusé, il avait renoncé à la demande du triomphe, et il était entré dans la ville pour se présenter en justice. L'accusation roulait sur des crimes vrais ou prétendus de lèse-majesté publique. Son innocence, ou le crédit de Pompée, le sauva ; il fut ensuite accusé de brigue, et absous pareillement. Ainsi il se trouva à portée de demander la censure, à laquelle il fut nommé avec L. Pison, beau-père de César.

Ces deux censeurs[1], les derniers qu'ait vus Rome libre, n'avaient pas assurément de quoi faire honneur à la censure expirante. L'un était un indolent épicurien, qui n'avait pris cette magistrature qu'à regret et comme par force ; tout lui était indifférent, hormis sa tranquillité et son repos, qu'il n'avait garde de troubler en se faisant des ennemis par une juste sévérité. D'ailleurs, étant beau-père de César, il cherchait, en usant d'indulgence, à gagner à son gendre des amis et des créatures.

Pour ce qui est d'Appius, nous venons de le peindre, d'après Cicéron, avec des couleurs qui font aisément connaître combien le personnage de réformateur lui convenait peu. Il fit pourtant le sévère, et força son collègue à noter avec lui plusieurs chevaliers romains et sénateurs ; en quoi il rendit service, contre son intention, à César, qu'il haïssait, car ce furent autant de partisans qu'il lui donna.

Dans les notes qu'il infligea, il suivit différents objets. Entêté des privilèges de la noblesse, à l'exemple de ses ancêtres, qui avaient toujours été fiers et hautains, il crut devoir chasser du sénat tous les fils d'affranchis. Il en punit d'autres pour leur mauvaise conduite. Ce fut pour cette raison que l'historien Salluste fut dégradé du rang de sénateur. Il méritait cet affront par ses débauches, qui étaient publiques, et qu'il n'eut pas honte d'avouer en plein sénat, les couvrant seulement de cette indigne et misérable excuse[2], que ce n'était point aux femmes de condition qu'il en voulait, mais à celles du dernier rang. Ateius, ce tribun du peuple qui avait chargé d'imprécations Crassus au moment de son départ, fut flétri par Appius, comme ayant attiré à la république une des plus grandes calamités qu'elle eût jamais éprouvées. C'était prendre la chose assurément de travers. Ateïus était coupable d'imprudence et d'emporte-

[1] Dio, l. 40.

[2] Hor. Sat. 1, 2, et ibi Acron.

ment, mais il était bien innocent de la défaite de Crassus; la superstition avait dicté ce jugement à Appius. Esprit étroit, il donnait encore dans toutes ces rêveries dont on était bien revenu dans le siècle où il vivait. Il se piquait même d'habileté dans l'art des augures, dont il avait fait une étude très-particulière; et il porta ce faible jusqu'aux derniers moments de sa vie, comme on peut le voir dans Lucain [1]. Ce censeur attaqua aussi, mais sans succès, Curion, actuellement tribun. Je parlerai ailleurs de ce fait.

Tous ces traits de sévérité lui séyaient fort mal. Mais rien n'excita davantage la risée que la réforme qu'il voulut faire par rapport au luxe, dans lequel il donnait lui-même beaucoup. Il faut entendre l'agréable et ingénieux Cœlius plaisanter sur ce sujet avec Cicéron. « Savez-vous [2], lui dit-il, que notre censeur « Appius fait ici des prodiges? Ses éclats de « zèle sont admirables contre les statues et « les tableaux; sur la fixation et la mesure « des terres, qu'il nous sera permis de posséder; sur les dettes. Il s'imagine que « la censure est une lessive capable de tout « nettoyer. Il se trompe : car, en prétendant « emporter les taches dont il est couvert, il « s'écorche, et s'ouvre même toutes les « veines et les entrailles. Accourez, de « par tous les dieux, et venez rire avec nous « d'un tel spectacle! venez voir Appius ré« former le luxe des tableaux et des sta« tues! »

Le fruit que la république tira de cette dernière censure fut, comme l'on voit, bien médiocre. Elle servit plutôt à aigrir les maux de l'état, que la guerre civile entre César et Pompée acheva de renverser. C'est ce grand événement que j'ai maintenant à mettre sous les yeux du lecteur. Il fut précédé de vives contestations qui occupèrent pendant deux ans le sénat, et par le récit desquelles je dois commencer.

[1] Lucan. l. v.

[2] « Scis Appium censorem hic ostenta facere? de si« gnis et tabulis, de agri modo, de ære alieno acerrimè « agere? Persuasum est ei censuram lomentum aut ni« trum esse. Errare mihi videtur. Dum sordes eluere « vult, venas sibi omnes et viscera aperit. Curre, per « deos atque homines, et quamprimùm hæc risum veni... « Appium de tabulis, et signis agere. » (Cœl. *ad Cic.* ep. 14.)

LIVRE XLIII.

Préliminaires de la guerre civile entre César et Pompée. Première campagne de cette guerre. Ans de Rome 701-703.

§ I. La vraie cause de la guerre entre César et Pompée n'est autre que leur ambition. Pompée, depuis son troisième consulat, jouissait presque d'une autorité absolue dans Rome. Politique de César pour ne se point dessaisir du commandement depuis qu'il en eut été une fois revêtu. Il se fait partout des créatures. Il n'était plus temps de l'attaquer lorsque Pompée s'en avisa. Mot de Cicéron à ce sujet. Le consul M. Marcellus propose de révoquer César. Quelques tribuns et le consul Sulpicius s'y opposent. César gagne à son parti L. Paulus et Curion, désignés, l'un consul, l'autre tribun pour l'année suivante. Divers arrêtés du sénat, auxquels s'opposent les tribuns amis de César. Deux mots remarquables de Pompée au sujet de ces oppositions. Vrai point de vue pour juger de la cause de César. Conduite artificieuse de Curion. Sur la proposition de révoquer César, il demande que l'on révoque en même temps Pompée. Modération affectée de Pompée. Curion le pousse à bout. Le censeur Appius veut flétrir Curion, mais ne peut y réussir. Maladie de Pompée. Fêtes dans toute l'Italie lorsqu'il eut recouvré la santé. Deux légions enlevées à César et transmises à Pompée. César, au contraire, prend habilement ses mesures. Les consuls désignés pour l'année suivante opposés à César. Il écrit au sénat. Adresse de Curion pour amener le sénat au point que voulait César. Le consul Marcellus ordonne à Pompée de défendre la patrie contre César. Curion s'enfuit de Rome, et se retire auprès de César. Marc-Antoine, devenu tribun, remplace Curion. César fait des propositions d'accommodement. L'accord était impossible entre César et Pompée, parce que tous deux voulaient la guerre. Nouvelles lettres de César au sénat. Le consul Lentulus anime le sénat contre César. Décret du sénat pour ordonner à César de licencier ses troupes. Antoine s'y oppose. Contestation violente. On emploie la forme de sénatus-consulte usitée dans les dernières extrémités. Antoine s'enfuit. César exhorte ses soldats à venger les droits du tribunat violés. Avec une seule légion il commence la guerre. Passage du Rubicon. César s'empare de Rimini. Consternation affreuse dans Rome. Pompée, accablé de reproches, perd la tramontane. Il abandonne la ville, et est suivi des magistrats et de tout le sénat. Partisans de Pompée et de César comparés ensemble. Caton seul vraiment partisan de la république. Prétendus présages. Mort de Perperna. Pompée fait des levées dans toute l'Italie. Différents chefs qui agissent sous ses ordres. Négociation entre Pompée et César, peu sincère et infructueuse. Labiénus passe du côté de Pompée. Progrès de César. Il assiége Domitius dans Corfinium. Les troupes de Domitius promettent de le livrer à César. Lentulus Spinther, qui était dans Corfinium, obtient sa grâce. Domitius veut s'empoisonner. Son médecin lui donne un soporatif au lieu de poison. César pardonne à Domitius, et à tous ceux qu'il avait faits prisonniers avec lui. César poursuit Pompée, qui s'enferme dans Brindes. Nouvelles démarches de César vers la paix. Il a quelquefois altéré la vérité des faits dans ses Commentaires. César assiége Pompée, qui passe en Épire. Réflexions sur la fuite de Pompée. César, résolu d'aller en Espagne, envoie Valérius en Sardaigne, et Curion en

SICILE. LES PEUPLES DE SARDAIGNE CHASSENT COTTA, ET REÇOIVENT VALÉRIUS. CATON SE RETIRE DE LA SICILE SANS ATTENDRE CURION. INCERTITUDE ET PERPLEXITÉS DE CICÉRON. CÉSAR VEUT ENGAGER CICÉRON A VENIR AVEC LUI A ROME, ET A PARAÎTRE AU SÉNAT. CICÉRON LE REFUSE. CICÉRON, APRÈS BIEN DES DÉLAIS, SE REND ENFIN DANS LE CAMP DE POMPÉE. CATON BLAME CETTE DÉMARCHE AVEC RAISON. CÉSAR VIENT A ROME, ET AFFECTE BEAUCOUP DE MODÉRATION DANS SES DISCOURS AU SÉNAT ET AU PEUPLE. IL NE PEUT RIEN EXÉCUTER DE CE QU'IL AVAIT DESSEIN DE FAIRE. IL FORCE, MALGRÉ L'OPPOSITION DU TRIBUN MÉTELLUS, LE TRÉSOR PUBLIC, ET ENLÈVE TOUT CE QU'IL Y TROUVE D'OR ET D'ARGENT. SA DOUCEUR PASSE POUR FEINTE; A TORT.

AVERTISSEMENT AU SUJET DES COMMENTAIRES DE CÉSAR SUR LA GUERRE CIVILE.

Le monument le plus complet et le plus authentique que nous ayons sur les deux premières campagnes de la guerre entre César et Pompée, c'est sans doute l'ouvrage connu de tout le monde, sous le titre de *Commentaires de César touchant la guerre civile*. Ces commentaires portent le nom de César : ils sont en possession, depuis des siècles, de passer pour être sortis de sa main ; et Suétone les cite comme composés par lui[1].

Cependant bien des savants en suspectent la légitimité. Les grammairiens, et ceux dont le goût épuré sent le plus délicatement les finesses de la langue latine, prétendent y remarquer plusieurs expressions peu correctes, ou du moins qui s'éloignent du bel usage. Premier moyen d'inscription de faux, et qui, en supposant la vérité du fait, est d'une très-grande force, puisqu'il est constant que jamais personne n'a parlé plus purement sa langue que César.

Juste Lipse, dont le jugement en pareille matière est d'un très-grand poids, autorise ce reproche contre la diction de l'ouvrage dont je parle. Il avait observé dans ce prétendu César[2], dit-il, bien des endroits peu dignes du vrai César. Mais, de plus, il en attaque en général le style et le tour de la narration. « Combien, ajoute-t-il, la composition de cet « auteur est-elle lâche, décousue et négligée ! « Il veut plutôt dire les choses qu'il ne les dit « véritablement. Aussi trouve-t-on souvent « chez lui de l'obscurité et de l'embarras. « Beaucoup de paroles pour dire peu de cho- « ses, voilà le vice de cet écrivain. »

Ces conjectures ne sont pas assurément à mépriser[1]. Mais ce qui les fortifie puissamment, c'est un passage du troisième livre, où l'auteur paraît se distinguer visiblement de César. Il s'agit de propositions faites par Libon, l'un des lieutenants de Pompée, pour obtenir une trêve. « César, est-il dit tout de « suite, ne crut pas alors devoir rien répon- « dre aux demandes de Libon : et nous ne « pensons pas à présent qu'il soit fort néces- « saire d'en rendre compte à la postérité. » *Quibus rebus neque tùm respondendum Cæsar existimavit, neque nunc, ut memoriæ prodatur, satis causæ putamus.* Les personnes sont distinguées, aussi bien que les temps : et je ne vois pas que l'on puisse douter que l'endroit que je cite ne soit d'une autre main que de celle de César.

Le seul tour de la phrase par la première personne suffirait pour inspirer de la défiance : car il ne se rencontre rien de semblable dans les Commentaires sur la guerre des Gaules, où César parle toujours de lui-même en troisième personne. Cependant ce tour, justement suspect, est répété au n° 92 du même livre troisième des Commentaires sur la guerre civile. Ainsi il doit, ce me semble, demeurer pour constant que ce dernier ouvrage n'est point purement de César.

Je dis purement ; car je ne prétends pas étendre mes soupçons au delà de ce qui est exactement prouvé. Après une prescription de tant de siècles, après le témoignage de Suétone, si voisin des temps de la confection de cet ouvrage, quel moyen de l'ôter entièrement à César ? Il l'a dirigé sans doute : il aura

[1] Suet. Cæs. c. 56.

[2] « Multa in Cæsare isto legi Cæsare veteri parùm « digna. Pluscula notavi : sed universè quàm frigida « aut hians et supina sæpè tota scriptio est! quàm co- « natur potiùs aliquid dicere, quàm dicit! Itaque obscuritas et intricatio..... Proprium in eo scriptore « vitium, dicere multis, nec multa. » (LIPS. l. I, *Poliorcet. dial.* 9.)

[1] De Bello Civ. l. III, n. 17.

fourni des mémoires ; il aura porté son attention sur les choses ; mais une autre main a tenu la plume.

Dans cette supposition, je n'ai fait nulle difficulté de citer ces Commentaires comme l'ouvrage de César, soit dans mon texte, soit en marge. Il en doit passer pour l'auteur, puisqu'ils ont été écrits sous son nom, sur ses mémoires, par ses ordres, et selon son esprit.

SER. SULPICIUS RUFUS [1].
M. CLAUDIUS MARCELLUS.

La vraie cause de la guerre entre César et Pompée, personne ne l'ignore, fut l'ambition de ces deux rivaux de gloire et de puissance. C'est ce que Lucain a voulu exprimer en disant que César ne pouvait souffrir de supérieur [2], ni Pompée d'égal. Mais cette pensée, comme plusieurs autres de ce poëte, plus imaginatif que judicieux, manque de justesse et d'exactitude. Ces deux fameux concurrents, dont la querelle partagea l'univers, avaient l'un et l'autre pour objet le premier rang. Pompée, qui en était en possession, ne voulait point en déchoir, et César aspirait à y monter. Il n'était pas homme à se contenter de l'égalité, qui d'ailleurs est impossible et impraticable en politique. Il voulait primer : et ses sentiments sur ce point ne peuvent être douteux, après la déclaration qu'il en a faite lui-même, lorsque, passant par un village des Alpes, il dit ce mot célèbre que j'ai rapporté en son lieu.

Pompée était parvenu à ce premier rang si fort envié, en se ménageant entre le sénat et le peuple. Sans se livrer pleinement ni à l'un ni à l'autre de ces deux partis, il s'était servi alternativement de tous les deux, selon qu'il convenait aux intérêts de sa fortune et de son élévation. Son troisième consulat apporta quelque changement à sa conduite. Charmé de la confiance que le sénat lui avait témoignée en remettant entre ses mains toute la puissance publique, il s'unit étroitement avec cette auguste compagnie ; et il travailla à en mériter l'estime par le bon usage qu'il fit de l'autorité qui lui avait été confiée, et par les mesures efficaces qu'il prit pour rétablir dans Rome la paix et la tranquillité. Lorsqu'il fut sorti de charge, il ne laissa pas de conserver encore un pouvoir qui semblait inhérent à sa personne. Sans aucun titre de magistrature civile, et quoique obligé, par sa qualité de proconsul d'Espagne, à résider hors de Rome, il donnait néanmoins le branle à toutes les affaires, il était l'âme de toutes les délibérations. Il régnait presque, mais par la déférence volontaire que ses citoyens avaient pour lui, et non pas par la force.

Dans ces circonstances, si César fût revenu à Rome simple particulier, suivant le droit et l'usage, il aurait été soumis avec les autres à cette autorité de Pompée, qui était appuyée de celle de tout le sénat [1]. Il était craint et détesté de cette compagnie, qu'il avait pris à tâche, toute sa vie, d'attaquer et d'abaisser, et qu'il avait surtout traitée pendant son dernier consulat avec le dernier mépris. De plus, sa conduite donnait tant de prise, et il avait violé les lois en tant de manières, qu'il appréhendait d'être mis en justice et condamné. Caton l'en menaçait ouvertement : et peut-être cette vue roulait-elle dans l'esprit de Pompée. Nous avons observé que sa loi contre la brigue avait alarmé les amis de César, qui avaient cru qu'elle était une batterie dirigée contre lui. Aussi toute la politique de César tendit toujours à ne se point dessaisir des forces qu'il avait en main. Après avoir obtenu le gouvernement des Gaules pour cinq ans, il se le fit continuer pour cinq autres années. Il se proposait de redevenir consul au bout de dix ans, qui était l'intervalle prescrit par la loi entre les deux consulats d'un même citoyen. Et, pour passer sans milieu du commandement des armées à ce second consulat, il s'était fait accorder le privilége singulier de ne point demander la charge en personne, et de pouvoir être nommé quoique absent.

[1] An. R. 701 ; av. J. C. 51.

[2] Nec quemquam jam ferre potest Cæsarve priorem, Pompeiusve parem. ....
(Lucan, I, 125.)

[1] Sueton. Cæs. c. 30.

[2] Id. ibid. 26-28.

Ces démarches éclatantes dévoilaient si évidemment les desseins de César, que les moins clairvoyants ne pouvaient pas s'y méprendre. Et tout le reste de sa conduite se soutenait. Il n'est point de voie de se faire des créatures, qu'il ne mit en œuvre. De tout temps attentif à se gagner la faveur de la multitude, il donna des jeux et un repas à tout le peuple à l'occasion de la mort de sa fille : il commença à construire une place dans Rome, dont le sol, y compris sans doute les édifices qu'il fallut acheter et abattre, lui coûta plus de douze millions cinq cent mille livres : il doubla la paye des légions; il enrichit ses soldats par le butin qu'il leur distribuait sans mesure. En un mot, gens de guerre, magistrats, rois étrangers, villes situées dans toutes les différentes parties de l'empire, il n'omit rien pour mettre, s'il eût pu, tout l'univers dans ses intérêts par des largesses immenses. Et l'on a eu raison de dire qu'il subjugua les Gaules avec le fer des Romains[1], et les Romains eux-mêmes avec l'or des Gaules.

Il n'était plus temps d'attaquer cette puissance si formidable lorsque Pompée s'en avisa. Il avait fait une première faute en se liguant avec César, et en lui donnant le moyen d'acquérir de si grandes forces : il en fit une seconde en se rendant son ennemi. Rien n'est plus judicieux que ce mot de Cicéron, connu de tout le monde : « Plût aux dieux[2], Pompée, que « vous ne vous fussiez jamais uni à César, ou « que vous n'eussiez jamais rompu avec lui! « Le premier parti convenait à la dignité et à « la probité de votre caractère, et l'autre à votre prudence. »

Au reste, Pompée garda d'abord de grands ménagements[3]. Ce fut le consul Marcellus qui sans doute de concert avec lui, fit le premier acte d'hostilité. Ce magistrat, qui avait l'âme haute et courageuse, publia une ordonnance par laquelle il annonçait qu'il mettrait en délibération une affaire d'où dépendait le salut public : et en conséquence il proposa au sénat assemblé de révoquer César, et de lui ordonner de quitter le commandement des Gaules au premier mars de l'année où l'on allait entrer, et, en même temps, de l'astreindre à demander le consulat en personne, et non pas par procureurs. C'était porter de rudes coups à César; et il était ruiné, si les deux points de la proposition du consul eussent pu passer et avoir leur exécution. Mais on sent avec quel avantage il pouvait se défendre sous la savegarde de deux lois, de l'effet desquelles on l'empêchait de jouir. On lui retranchait deux ans du commandement qui lui avait été prorogé par la loi de Trébonius, et on le dépouillait d'un privilége que lui avait accordé une autre loi portée par tout le collége des tribuns et du consentement de Pompée.

Avec des couleurs si favorables, il ne fut pas difficile à César de trouver de l'appui dans plusieurs magistrats. Non-seulement il y eut des tribuns qui se déclarèrent pour lui, mais le consul Sulpicius, homme doux, et qui d'ailleurs, par sa profession de jurisconsulte, était accoutumé à respecter scrupuleusement tout ce qui portait le nom de loi, s'opposa à son collègue. Pompée lui-même, toujours dissimulé, toujours porté à tergiverser dans les choses qu'il souhaitait le plus, affectait de dire que Marcellus allait trop loin, et qu'il ne convenait pas de faire un affront sanglant à un homme tel que César dont les exploits étaient si glorieux et si utiles à la république.

Véritablement Marcellus outrait son zèle; et dans certaines occasions il montrait de l'animosité et de l'aigreur. César avait fait donner à la ville de Côme dans la Gaule cisalpine, le droit du Latium, en vertu duquel ceux qui y avaient exercé la première magistrature, devenaient citoyens romains. Marcellus voulut priver de ce droit les habitants de Côme, prétendant qu'il leur avait été accordé sans cause légitime, et qu'ils n'en étaient redevables qu'à la seule ambition de César et au désir qu'il avait de se faire des créatures. Peut-être en cela avait-il raison; mais il alla jusqu'à faire battre de verges un citoyen de cette ville, qui en avait été le premier magistrat, en lui ordonnant d'aller montrer à César les marques des coups qu'il avait reçus. On sait que les citoyens

[1] Plut. in Cæs.

[2] « Utinam. Cn. Pompei, cum C. Cæsare societatem « aut nunquam coisses, aut nunquam diremisses! Fuit « alterum gravitatis, alterum prudentiæ tuæ. » (Cic. *Phil.* II, n. 24.)

[3] Suet. Cæs. — Appian. Civ. l. 2. — Dio, l. 40. — Plut. in Cæs. et Pomp.

romains étaient exempts de souffrir jamais un pareil traitement.

Ainsi Marcellus, par cette action, anéantissait les privilèges de la colonie fondée par César. Mais qu'y gagnait-il? C'était une insulte faite de gaîté de cœur et sans aucun fruit.

Pompée, en observant plus de modération à l'extérieur, tendait au même but. Quoiqu'il eût paru désapprouver la proposition du consul, il travaillait à la faire réussir pour l'année suivante. Dans cette vue il fit nommer au consulat C. Marcellus, cousin de Marcus, et qui était dans les mêmes principes. Il crut encore s'appuyer beaucoup en portant au tribunat le célèbre Curion, dont nous avons eu déjà occasion de parler plus d'une fois, jeune homme plein de feu et de hardiesse, éloquent au point d'être compté parmi les plus grands orateurs de son siècle, et qui s'était toujours montré jusque-là l'ennemi de César.

Celui-ci, pour le moins aussi habile que son rival, lui opposa une contre-batterie. Il tenta de gagner C. Marcellus : mais l'ayant trouvé inaccessible à la corruption, il se tourna du côté de celui qui avait été désigné consul avec lui, L. Paulus[1], et il acheta son silence, quinze cent mille écus. Paulus reçut cette somme immense, seulement pour ne point agir contre César; et il l'employa à élever une basilique superbe dans Rome, comme s'il eût voulu perpétuer par ce monument, le souvenir de sa vénalité et de sa bassesse d'âme.

Curion se vendit encore plus chérement. Il ne tenait point par le cœur à la cause publique; et il ne s'était donné à Pompée que parce que César l'avait méprisé. Il est étonnant que César eût fait cette faute contre ses maximes, lui qui employait toutes sortes de voies pour s'attacher souvent les derniers des hommes. Il sentit son tort, et ne plaignit point la dépense pour le réparer. Curion avait ruiné sa fortune par ses débauches et par ses prodigalités. Il devait plus de sept millions cinq cent mille livres[2]. César lui paya toutes ses dettes, et par là s'acquit un homme qui le servit d'autant mieux, qu'il affecta, comme nous le verrons, une espèce d'impartialité.

[1] Cœl. ad Cic. epist. 4.

[2] Val. Max. IX, 1.

Cependant le consul M. Marcellus suivait son plan, qu'il avait seulement modifié et adouci. Il se conformait sans doute en cela aux avis de Pompée, qui ne voulait que l'on prît aucun parti au sujet de César avant le premier mars de l'année suivante, mais qui, après ce terme, pensait que l'on pouvait lui donner un successeur. Je ne vois point sur quoi Pompée se fondait pour croire qu'il lui fût permis de retrancher un an plutôt que deux du commandement de César. Mais sa volonté était tellement alors la règle de toutes choses, que, comme il eut un voyage à faire à Rimini, on l'attendit pour tenir le sénat en sa présence; et le dernier septembre on forma un décret conforme à ce qu'il souhaitait.

Il fut dit que les consuls désignés, L. Paulus et C. Marcellus, au premier mars de l'année où l'on allait entrer, mettraient en délibération ce qui regardait les provinces consulaires (c'était une expression mesurée, pour ne pas dire en termes exprès que l'on délibérerait sur la révocation de César). On ajoutait que, ce jour du premier mars une fois venu, aucune autre affaire ne serait proposée avant celle des provinces consulaires, ni concurremment avec elle. Et comme on appréhendait une opposition qui se formait actuellement, le sénat déclarait qu'aucun de ceux qui avaient droit de s'opposer aux sénatus-consultes ne devait faire usage de ce droit dans l'occasion dont il s'agissait; que si quelqu'un le faisait, il serait regardé comme ayant attenté au repos et au salut de la république, que l'arrêté serait mis sur les registres, et que le sénat délibérerait sur la conduite qu'il conviendrait tenir à l'égard des opposants. Toutes ces menaces n'empêchèrent point que les quatre tribuns, et entre autres C. Pansa, qui avait servi longtemps sous César, ne fissent leur opposition en forme.

Par un second arrêté du même jour, le sénat tenta d'affaiblir César en offrant le congé à ceux de ses soldats dont les années de service seraient achevées, ou qui auraient d'autres raisons pour demander à être licenciés. Enfin un troisième arrêté regardait le choix de gouverneurs de provinces, qui devaient être administrées par des propréteurs, et réglait ce

[1] Cœl. ad Cic. ep. 4 et 8.

choix conformément aux arrangements pris sous le consulat de Calvinius et de Messala, et ratifiés l'année suivante. La chose était donc dans l'ordre. Mais nous avons observé ailleurs quelles raisons César prétendait avoir de se plaindre de ces nouveaux réglements. Ces deux derniers arrêtés eurent le même sort que le premier. Pausa et un autre tribun s'y opposèrent.

Il était aisé de prévoir que de semblables oppositions empêcheraient l'effet des délibérations que l'on projetait de prendre l'année suivante par rapport à César. Quelqu'un en ayant fait l'objection à Pompée, il se déclara ouvertement pour cette réponse : *Je ne vois aucune différence pour César, entre refuser d'obéir aux décrets du sénat, ou empêcher le sénat de décerner ce qui lui paraît convenable. Eh quoi!* reprit un autre, *s'il veut en même temps être consul et avoir le commandement d'une armée? Eh quoi!* répliqua Pompée avec vivacité, *si mon fils voulait me donner des coups de bâton?*

Ces réponses de Pompée, et surtout la dernière, paraissaient dures à Cœlius, qui les rapporte dans une lettre à Cicéron. Mais je ne crains pas de dire qu'elles fixent le vrai point de vue sous lequel nous devons considérer la conduite de César pour en juger sainement. Il prétendait se rendre maître de la république : l'événement l'a fait voir. C'était donc un fils qui voulait donner des coups de bâton à son père; mais, infiniment habile, il cache, autant qu'il lui est possible, ce dessein odieux. Il se rempare de lois, qu'il fait passer par la force ou par l'intrigue. Il s'appuie de l'autorité des magistrats dont l'âme vénale se laisse corrompre par ses largesses. Il parvient ainsi à donner une couleur de légitimité à ses ambitieuses démarches. Qu'est-ce que tout cela, sinon les procédés d'un enfant rebelle, qui, résolu de désobéir à son père, et voulant néanmoins éviter la tache de désobéissance, lui ferme la bouche pour l'empêcher de parler? C'est à la lumière de ces réflexions qu'il faut suivre toutes les chicanes par lesquelles César se défendit encore contre le sénat, pendant plus d'une année, avant d'en venir à prendre les armes. Pour ne point se laisser éblouir de vaines apparences, il suffit de se rappeler la maxime favorite qu'il avait sans cesse à la bouche, l'ayant empruntée d'Etéocle dans Euripide[1] : *S'il faut violer la justice*[2], *c'est pour régner qu'il est beau de la violer : en toute autre matière soyez honnête homme.*

L. ÆMILIUS PAULUS [3].
C. CLAUDUS MARCELLUS.

Curion fut l'instrument dont César se servit pour disputer le terrain sous les consuls Paulus et C. Marcellus.

Ce tribun, qui avait beaucoup d'esprit, usa d'adresse pour cacher la turpitude de son changement de parti. Il demeura fort tranquille pendant les premiers commencements de sa magistrature, parlant même souvent contre César, mais jetant à la traverse quelques propos qui devaient déplaire à Pompée et aux partisans de l'aristocratie. Bientôt il leur chercha querelle avec moins de ménagement; et afin d'avoir un prétexte de se brouiller avec eux, il mit en avant diverses lois, auxquelles il savait bien qu'ils ne manqueraient pas de s'opposer. L'une de ces lois regardait les grands chemins; une autre était une loi agraire, peu différente de celle de Rullus, qui avait été rejetée sous le consulat de Cicéron; une troisième avait pour objet les blés et les vivres : et dans les nouveaux arrangements qu'il proposait sur tous ces points, il se donnait à lui-même la principale administration et la première autorité. Le sénat ne manqua pas de s'élever contre ces lois. C'était ce que le tribun désirait; il crut par là être dispensé de tout égard pour une compagnie par laquelle il se prétendait lésé.

Il ne voulut pas cependant paraître se livrer totalement à César. Ainsi lorsque le premier mars fut venu, et que le consul C. Mar-

[1] Phœnic. v. 528.

[2] Εἴπερ γὰρ ἀδικεῖν χρή, τυραννίδος πέρι
Κάλλιστον ἀδικεῖν· τ' ἄλλα δ' εὐσεβεῖν χρεών.

Ces deux vers grecs ont été ainsi traduits par Cicéron :

Nam si violandum est jus, regnandi gratiâ
Violandum est : aliis rebus pietatem colas.
(Cic. *de Offic.* III, 82.)

[3] An. R. 702; av. J. C. 50.

[4] Dio. — Appian. — Plut.

cellus, en conformité de l'arrêté du dernier septembre précédent, eut proposé d'envoyer un nouveau proconsul dans les Gaules, son collègue Paulus ayant gardé le silence suivant qu'il en était convenu, Curion prit la parole. Il loua la proposition du consul Marcellus; mais il ajouta qu'en même temps que l'on rappelait César, il fallait aussi ordonner à Pompée d'abdiquer le gouvernement des Espagnes et le commandement des légions qui servaient dans ces provinces.

On sent combien ce tour était spécieux et favorable : c'était le langage d'un zélé républicain. L'habile tribun représentait « que la » voie qu'il proposait pouvait seule mettre en » sûreté la liberté publique : que, si César » désarmait, Pompée, avec les forces qu'il » avait en main, devenait maître absolu de » l'empire; au lieu qu'en les réduisant tous » deux à la condition de simple citoyen, la » république n'avait plus rien à craindre ni de » l'un ni de l'autre; mais que, si l'un demeurait » armé, il fallait que l'autre eût de quoi te- » nir la balance en équilibre. » Ces considérations, mises dans le plus beau jour par l'un des hommes les plus éloquents que Rome ait jamais portés, faisaient une grande impression. Le peuple, auprès duquel Pompée avait perdu une partie de son crédit par ses lois contre la brigue, approuvait et louait Curion, qui servait ainsi César le mieux qu'il fût possible, en affectant de se montrer neutre et uniquement attaché aux intérêts de la république.

Je dis qu'il servait César parfaitement : car il savait que Pompée n'abdiquerait point. Ce n'était ni son intention, ni celle des premières têtes du sénat : et il faut avouer que la condition n'était pas égale, puisque Pompée n'avait commencé à jouir du gouvernement des Espagnes que quatre ans après l'année où César avait pris le commandement des armées de la Gaule; mais la principale et la plus essentielle différence venait de la diversité des caractères et de la conduite. On craignait tout de l'ambition effrénée de César : celle de Pompée était plus mesurée, plus circonspecte, plus capable de respecter les lois. La proposition de Curion fut donc rejetée; mais il empêcha, par l'autorité du tribunat dont il était revêtu, que celle du consul ne passât.

Pompée, sur cette attaque que lui avait portée le tribun, affecta d'abord beaucoup de modération. Etant en Campanie, il écrivit au sénat « que tout ce qu'il avait de titres et « de puissance était le fruit, non de ses solli- « citations, mais de la bienveillance de ses « concitoyens : qu'on lui avait offert, sans « qu'il le recherchât, un troisième consulat, « et la prorogation du gouvernement des Es- « pagnes; qu'il était prêt à rendre, de bonne « grâce et de bon cœur, ce qu'il n'avait ac- « cepté que malgré lui. » De retour à Rome, il tint de vive voix le même langage; et comme si, en qualité d'ancien ami et beau-père de César, il eût été mieux instruit qu'un autre de ses dispositions, il lui attribua la même façon de penser dont il se faisait honneur à lui-même. Il dit que César, las de faire la guerre et de vaincre, ne soupirait qu'après le repos, et ne désirait rien tant que de venir à Rome jouir, dans le sein de sa patrie, de la récompense de ses travaux et des honneurs qu'il avait si bien mérités.

Il ne pensait rien dans son âme ni de ce qu'il disait touchant lui-même, ni de ce qu'il avançait au sujet de César. Mais son but était de faire par sa modération un contraste odieux avec la cupidité de son rival. Il renonçait à cinq ans entiers de commandement des armées, pendant que César ne voulait quitter son emploi, qui expirait, qu'en entrant de plein saut dans le consulat.

Curion ne fut point la dupe de cet artifice. Il le somma de réaliser ses promesses en abdiquant sur-le-champ. Il renouvela les protestations qu'il avait déjà faites touchant l'unique voie d'assurer la liberté publique, qui était de dépouiller en même temps Pompée et César de tout commandement. Il exhorta le sénat à leur ordonner de se démettre, sous peine de désobéissance; à les déclarer ennemis de la patrie en cas de refus de leur part, et à lever des troupes pour les réduire. Et comme il sentait que son avis était bien loin de prévaloir, il rompit l'assemblée sans souffrir que l'on prît aucune délibération au sujet de César.

Pompée se repentit alors sérieusement

d'avoir relevé le tribunat de l'état d'humiliation où Sylla l'avait mis. Mais il n'était plus temps : et tout ce qu'il put faire, ce fut de chercher l'occasion de se venger du tribun par le ministère du censeur Appius.

Car toutes les circonstances portent à croire que ce magistrat était d'accord avec lui pour entreprendre de flétrir Curion [1]. Il avait beau champ, s'il l'attaqua sur les déportements de sa première jeunesse, qui avait tout entière été livrée au luxe, aux folles dissipations et à la débauche la plus outrée. Cependant Appius se trouva arrêté tout court par l'opposition de son collègue Pison et du consul Paulus. L'autre consul, Marcellus, toujours prêt à agir contre César et contre tous ceux qui lui étaient attachés, reprit l'affaire, et prétendit la porter devant le sénat. Curion résista d'abord à une façon de procéder entièrement inusitée. Mais ensuite, ayant observé que la disposition des esprits lui était favorable, il accepta la condition, et se soumit à l'animadversion du sénat. Il ne se trompa pas dans son espérance. En vain le consul Marcellus fit contre lui une invective sanglante, la plupart des sénateurs se déclarèrent pour Curion ; et le consul n'osa pas pousser jusqu'au bout une délibération qui ne pouvait tourner qu'à sa honte.

Pendant que la querelle entre Pompée et César s'échauffait de plus en plus, elle pensa tout d'un coup être terminée par un accident imprévu, c'est-à-dire par une maladie dangereuse, qui mit Pompée aux portes de la mort, et qui eût été très-heureuse pour lui [2], selon la pensée de Juvénal, si réellement elle l'eût conduit au tombeau pendant qu'il était au comble des prospérités et de la gloire, et qu'elle lui eût ainsi épargné les cruelles disgrâces que deux ans de vie de plus lui firent éprouver [3]. C'est à Naples qu'il fut attaqué de cette maladie ; et lorsqu'il eut recouvré la santé, les Napolitains signalèrent leur joie par des fêtes et par de solennelles actions de grâces aux dieux. Jamais on n'avait rien fait de pareil pour aucun Romain. Mais l'exemple, une fois donné, ne se renferma point dans la ville où il avait pris commencement. Il fut suivi d'abord des villes voisines, et ensuite de toute l'Italie. Particulièrement sur la route de Pompée à Rome, lorsqu'il y retourna, nul lieu n'était assez spacieux pour contenir la foule de ceux qui venaient au-devant de lui. Les chemins, les bourgades, les ports, étaient remplis d'une multitude incroyable de personnes de tout âge et de toute condition qui offraient des sacrifices, et qui, parmi le vin et la bonne chère, louaient celui que le ciel leur avait rendu. Plusieurs, ornés de couronnes, et tenant des flambeaux à la main, le recevaient et l'accompagnaient en jetant sur lui des fleurs avec mille cris d'applaudissement ; en sorte que toute sa marche fit un des plus beaux spectacles qui se puissent imaginer.

Ces réjouissances, qui semblaient marquer une si grande estime et un si grand attachement de tous les peuples de l'Italie pour Pompée, lui haussèrent infiniment le courage, et peuvent être regardées, par cette raison, comme une des principales causes de la guerre civile. Jusque-là une prudence, souvent même un peu timide, avait guidé toutes ses démarches, et en avait établi la sûreté. Mais alors une espèce d'éblouissement de joie et de confiance fit disparaître à ses yeux toutes les raisons de craindre et de douter. Il se crut assez appuyé pour pouvoir mépriser César, et il se flatta qu'il le détruirait avec autant de facilité qu'il l'avait élevé.

Cette idée, dont il était plein, s'accrut encore par les discours de ceux qui lui amenèrent deux légions qui avaient servi sous César. Voici le fait.

Le sénat, profitant de la crainte que l'on avait d'une invasion des Parthes en Syrie, ordonna que Pompée et César fourniraient chacun une légion pour être envoyée dans cette province. Cette couleur était si bien imaginée et si honnête, que le décret passa sans difficulté et sans opposition. Mais Pompée, pour obéir à ce décret, donna la légion qu'il avait prêtée à César après le désastre de Titurius

[1] Dio.

[2] Provida Pompeio dederat Campania febres
Optandas : sed multæ urbes et publica vota
Vicerunt. Igitur fortuna ipsius et Urbis
Servatum victo caput abstulit......
(Juven. *Sat.* 10. [285].)

[3] Plut in Pomp.

et de Cotta. César était obligé d'en fournir une des siennes. Ainsi c'était réellement deux légions qu'on lui ôtait. Il le sentit: mais avec cette générosité qui lui donna toujours un air de supériorité au-dessus de ses adversaires, il renvoya les deux légions, en faisant à chaque soldat une libéralité de deux cent cinquante deniers (cent vingt-cinq livres). Ceux donc que Pompée avait chargés de lui amener ces légions lui rapportèrent que César était extrêmement haï dans son armée; que ses soldats, fatigués d'une guerre longue et pénible, ne pouvaient souffrir un général qui ne leur avait laissé aucun repos; que Pompée n'aurait besoin que des troupes de César pour le vaincre et pour le ruiner, parce qu'elles l'abandonneraient dès le moment qu'elles auraient mis le pied en Italie. Dans le même temps, Labiénus, le plus accrédité et le plus expérimenté des lieutenants de César, prêtait l'oreille aux sollicitations par lesquelles on tâchait de l'engager à changer de parti, comme il fit réellement dans la suite.

Ces différents événements inspiraient tant de présomption à Pompée, qu'il ne prit aucune mesure pour assembler des forces capables de résister à un tel ennemi. Il se moquait même de ceux qui craignaient la guerre: et quelqu'un lui ayant dit que, si César marchait contre Rome, on ne voyait rien qui pût l'arrêter: *En quelque lieu de l'Italie*, répondit Pompée, *que je frappe du pied la terre, il en sortira des légions.*

César tenait une conduite bien opposée. Sans faire aucune démarche d'éclat qui pût être prise pour acte d'hostilité, il disposait toutes choses de façon à se trouver en état d'agir efficacement dès que le moment en serait venu. Il avait pacifié la Gaule, et tout y était parfaitement tranquille[1]. Ses légions, distribuées dans leurs quartiers, n'attendaient que ses ordres. Lui-même il se transporta, au commencement de la belle saison, dans la Gaule cisalpine, pour être plus à portée de Rome et pour avoir l'œil à tout ce qui s'y passait, mais en se couvrant du prétexte d'appuyer de sa recommandation, dans la poursuite de la place d'augure, Marc-Antoine, qui avait été son questeur. Car ce pays était rempli de villes municipales et de colonies dont les habitants jouissaient des droits de citoyens romains, et influaient par conséquent dans la nomination aux charges et aux sacerdoces. César apprit, lorsqu'il était encore en marche, qu'Antoine avait été fait augure. Au défaut donc de ce prétexte, il en substitua un autre, et feignit d'être bien aise de se concilier à lui-même les suffrages des peuples de ce canton, par rapport au consulat qu'il devait demander l'année suivante. Il envoyait même à Rome plusieurs des officiers et des soldats de son armée, qui prenaient un congé de lui comme pour leurs affaires particulières. Et l'histoire fait mention, entre autres, d'un centurion qui, étant à la porte du sénat pendant que l'on y délibérait sur ce qui regardait César[1], et apprenant qu'on ne voulait pas lui accorder les délais qu'il demandait, mit la main sur la garde de son épée en disant: *Celle-ci lui donnera ce que le sénat lui refuse.*

César se croyait d'autant plus obligé de se précautionner, que les consuls qui venaient d'être désignés étaient du parti contraire. Ser. Galba, qui avait servi sous lui dans les Gaules comme lieutenant général, s'était mis inutilement sur les rangs[2]; et le crédit de Pompée avait déterminé les suffrages des citoyens en faveur de L. Lentulus et de C. Marcellus, tous deux peu favorables à César; mais surtout le premier, qui ne gardait aucune mesure, et qui se montrait résolu à pousser les choses à l'extrémité.

Cependant, comme Curion tenait tout en bride, César crut pouvoir retourner encore dans les Gaules. Il y fit la revue de son armée: il y passa le reste de l'été; et, aux approches de l'hiver, laissant en Gaule huit légions, dont quatre dans le *Belgium*, et quatre dans le pays des Eduens, il repassa en Italie, où il avait distribué la treizième légion dans tous les postes importants de la Gaule cisalpine.

En arrivant il apprit que les troupes qu'on lui enlevées comme pour les envoyer contre les Parthes avaient été retenues en Ita-

[1] De Bello Gall. l. 8.

[1] Plut. in Pomp. et Cæs.
[2] De Bello Gall. l. 8.

lie et remises à Pompée par le consul Marcellus. C'était une vraie déclaration de guerre. Il dissimula néanmoins[1], et se contenta d'écrire au sénat pour demander qu'on ne le privât pas du bienfait que le peuple lui avait accordé, ou que les autres généraux fussent obligés comme lui à licencier leurs armées. Ce langage, conforme à celui de Curion, ne commettait point César, comme nous l'avons observé : et, de plus, Suétone remarque qu'il espérait, s'il était pris au mot, rassembler plus facilement ses vieux soldats que Pompée ne pourrait lever de nouvelles légions.

Il paraît que cette lettre de César donna lieu à une dernière délibération du sénat sur les prétentions respectives des deux rivaux[2]. Marcellus tourna la proposition d'une façon conforme à ses vues, et demanda les avis séparément sur Pompée et sur César. Le très-grand nombre opina pour donner un successeur à César; et quand il fut question de Pompée, on lui laissait le commandement. Mais Curion, réunissant ce que le consul avait divisé, exigea que le sénat fît connaître s'il voulait que Pompée et César abdiquassent tous deux à la fois. L'affaire présentée sous ce point de vue changea de face; et le tribun eut trois cent soixante et dix voix contre vingt-deux. Marcellus fut au désespoir, et il rompit sur-le-champ l'assemblée en criant à haute voix : *Triomphez donc, et emportez-le sur nous, afin de vous donner César pour maître.* Le tribun, au contraire, sortit glorieux, et fut reçu du peuple avec mille acclamations. On jetait même sur lui des fleurs comme sur un athlète victorieux qui mérite des couronnes.

Marcellus, en congédiant le sénat, avait dit qu'il ne s'agissait plus d'écouter de vains discours pendant qu'on voyait dix légions prêtes à passer les Alpes, et que la patrie avait besoin d'un défenseur qu'elle pût opposer à leurs attaques. En conséquence de cette déclaration, s'étant fait accompagner des consuls désignés, pour s'autoriser davantage dans l'importante démarche qu'il voulait faire, il alla trouver Pompée, qui était dans un faubourg, parce que sa qualité de proconsul ne lui permettait pas d'entrer dans la ville; et, lui présentant une épée, il lui dit: *Nous vous ordonnons d'employer cette épée pour la défense de la patrie contre César; nous vous déférons le commandement de toutes les troupes qui sont en Italie, et le droit d'en lever d'autres à votre volonté.* Pompée répondit qu'il obéirait aux consuls, ajoutant cependant: *A moins qu'il n'y ait quelque chose de mieux à faire.* C'était son mot familier; et ce langage marquait moins irrésolution qu'un caractère dissimulé, qui aimait à sauver les apparences, qui craignait les engagements, et qui voulait toujours se laisser une ressource pour revenir sur ses pas, s'il en était besoin. On ne peut douter que, dans l'occasion dont je parle, Pompée ne fût tout à fait décidé; et il s'en expliqua de cette façon avec Cicéron, qui revenait alors de son gouvernement de Cilicie, et avec lequel il eut deux entretiens au mois de décembre de cette année[1].

Curion fit encore quelques tentatives en faveur de César, et voulut empêcher Pompée de lever des soldats. Il ne gagna rien par ces nouveaux efforts que d'aigrir de plus en plus le sénat contre lui; et comme son tribunat expirait, et qu'il craignait pour sa personne dès qu'il serait sorti de charge, il s'enfuit de la ville, et se rendit auprès de César à Ravenne, lui portant toute l'animosité dont il était plein, et lui conseillant de mander incessamment ses légions et de commencer la guerre.

César, aussi déterminé que lui, mais plus mesuré et plus prudent, ne croyait pas qu'il fût encore temps de se mettre en action. Il craignait l'odieux d'une prise d'armes qui n'aurait eu pour objet, aux yeux de l'univers, que ses intérêts personnels. Il attendait quelque événement qui donnât une couleur plus spécieuse à ses hostilités contre la patrie; et il était bien aise de paraître avoir épuisé toutes les voies de conciliation avant que de recourir à la force. Il négociait donc d'une part, et de l'autre il suscitait contre Pompée et contre le sénat un nouveau tribun aussi violent et aussi emporté que Curion.

Ce tribun était le fameux Marc-Antoine,

[1] Suet. Cæs. c. 29.
[2] Appian.

[1] Cic. ad Att. VII, 4 et 8.

qui, à son retour de Syrie et d'Egypte, s'était attaché à la fortnne de César. Ayant été nommé questeur, il était sur-le-champ parti pour la Gaule, ssns attendre ni décret du sénat, ni ordre du peuple, ni décision du sort. Il savait [1], selon la remarque très-vraie et très-juste de Cicéron, que le camp de César était la seule ressource de ceux que l'indigence, que la débauche, que les dettes énormes rendaient mécontents de leur sort et ennemis du repos public. Il s'y conduisit en brave homme, et nous avons eu occasion de faire mention de lui plus d'une fois en décrivant la guerre des Gaules. Devenu cette année tribun du penple par le crédit et par l'argent de César, il employa tout le pouvoir de sa place au service de celui à qui il en était redevable.

Il commença par demander que les deux légions qui avaient été destinées à marcher contre les Parthes fussent envoyés à Bibulus en Syrie [2]; qu'il fût fait défense à Pompée de lever des soldats et que ceux qu'il entreprenait d'enrôler fussent dispensés de lui obéir [3]. Le 21 décembre, c'est-à-dire douze jours après son entrée en charge, il fit une harangne au peuple dans laquelle il insulta Pompée et le déchira à plaisir, parcourant toute sa vie depuis sa première enfance. En même temps il faisait des plaintes sur le sort de ceux qui avaient été condamnés en vertu des lois portées par Pompée dans son troisième consulat. A tout cela il joignit des menaces ouvertes d'une guerre civile. Sur quoi Pompée raisonnant avec Cicéron, cette harangue à la main, lui disait avec raison : « Que fera César [4], s'il devient l'arbitre des affaires publiques, puisque son questeur, qui n'a ni argent ni crédit, ose tenir un pareil langage? »

Au milieu de tant d'aigreur réciproque, les négociations, comme je l'ai dit, ne laissaient pas de cheminer. César offrait de licencier huit de ses légions et d'abandonner la Gaule transalpine, pourvu qu'on lui laissât l'antre Gaule et l'Illyrie [1], avec deux légions, jusqu'à ce qu'il fût consul. Ensuite, par l'entremise de Cicéron, qui par-dessus toute chose désirait la paix, les amis de César se relâchèrent encore, et promirent qu'ils se contenterait de l'Illyrie et d'une seule légion.

Mais quel moyen qu'il se conclût un accord entre deux hommes qui l'un et l'autre voulaient la guerre [2]? Les offres de César ne prouvent point du tout en lui une intention sincère pour la paix. S'il l'eût désirée sérieusement, il avait une voie sûre d'y parvenir : c'était de renoncer à ses gouvernements à condition d'être fait consul. Cicéron déclare expressément que, s'il s'en fût tenu là, il n'était pas possible de lui refuser sa demande. Aussi César ne se réduisit-il jamais purement et simplement à ces termes. Pompée, de son côté, n'avait pas moins d'éloignement pour la paix. Il se voyait écrasé si César devenait consul, tellement qu'il était résolu en ce cas de quitter Rome et d'aller dans son gouvernement d'Espagne.

Les dispositions de Pompée et de César pour la guerre étaient donc à peu près les mêmes; avec cette seule différence, que Pompée, qui avait pour lui toute la majesté de la république, et qui ne doutait pas que le bon droit ne fût de son côté, prétendait donner la loi, montrait de la roideur, et ne cachait point la résolution où il était de recourir à la force pour obliger César à se soumettre aux volontés du sénat; au lieu que celui-ci, profitant des intentions connues de son rival, faisait sans cesse des avances, qu'il savait bien devoir être rebutées, espérant mettre ainsi Pompée dans son tort, et donner lui-même à ses procédés un air de modération, au défaut de la justice qui manquait à sa cause.

Les choses étaient dans cette situation lorsque C. Marcellus et L. Lentulus prirent possession du consulat.

[1] « Id enim unum in terris egestatis, æris alieni, nequitiæ... perfugium esse ducebas. » (Cic. *Phil.* II, n. 50.)

[2] Plut. in Anton.

[3] Cic. ad Att. VII, 8.

[4] « Quid censes facturum esse ipsum, si in possessionem reipublicæ venerit, quum hæc quæstor ejus infirmus et inops audeat dicere? »

[1] Plut. in Cæs. — Appian. — Cic. ad Fam. XVI, 12.

[2] Cic. ad Att. VII, 9.

C. CLAUDIUS MARCELLUS [1].
L. CORNELIUS LENTULUS.

Le premier jour de janvier Curion arriva à Rome avec des lettres de César adressées au sénat, qui portaient des propositions très-douces et très-modérées [2], au jugement de celui qui les faisait, c'est-à-dire, apparemment, conformes aux conditions d'accommodement proposées en dernier lieu, telles que je viens de les rapporter [3]. Ces lettres furent très-mal reçues, jusque-là que les consuls, ne pouvant les supprimer, parce qu'elles leur avaient été rendues par Curion en plein sénat, voulaient au moins les renvoyer sans les ouvrir; et les tribuns Antoine et Q. Cassius eurent besoin d'employer tout le pouvoir de leurs charges pour obtenir qu'on en fît lecture. Après qu'elles eurent été lues, le consul Lentulus proposa de délibérer, non sur ce qu'elles contenaient, mais sur l'état présent des affaires et sur les mesures qu'il convenait prendre pour la sûreté de la république. Il exhorta les sénateurs à opiner avec vigueur et avec courage, leur déclarant en même temps que, s'ils mollissaient, il saurait bien prendre son parti et trouver les moyens de se réconcilier avec César.

Il disait vrai. César eût été charmé de le gagner; et il poursuivit si obstinément ses sollicitations et ses offres auprès de lui, que, dans le temps même que la guerre était ouverte, et les armées en présence dans l'Epire, Balbus négociait encore, par ordre de César, avec Lentulus, et passa pour ce sujet dans le camp de Pompée, au péril de sa liberté et de sa vie [4]. Lentulus était bien dans le cas d'ouvrir l'oreille aux promesses de César. Ses affaires ruinées, ses dettes excessives l'y invitaient puissamment. Mais il se persuadait que la victoire ne pouvait abandonner Pompée; et c'était de ce côté que les espérances d'une haute fortune lui paraissaient plus certaines. Par ce motif, il demeura toujours intraitable; et César le nomme comme ayant contribué plus qu'aucun autre à la rupture.

Métellus Scipion, beau-père de Pompée, ne pouvait manquer de suivre le même plan. Caton ne voulait point entendre parler de mettre en compromis les intérêts et la majesté de la république. Ainsi malgré quelques avis plus doux, et qui tendaient au moins à temporiser, il passa à la pluralité « qu'il « serait enjoint à César de licencier ses trou-« pes avant un certain jour qu'on lui fixait; « et que, s'il n'obéissait pas, il serait déclaré « coupable d'attentat contre la république. »

Antoine et Q. Cassius firent leur opposition à ce décret. Alors la querelle recommence. Le consul propose de délibérer sur le parti qu'il faut prendre pour réduire les tribuns opposants. C'est à qui opinera le plus fortement contre eux. Les tribuns se retranchent dans le droit inviolable de leur charge. Enfin la nuit sépara les combattants. Les jours suivants la contestation se renouvela, et dura jusqu'au 7 janvier. Pendant cet espace, Pison, censeur et beau-père de César, L. Roscius, préteur, qui avait servi sous le même César dans les Gaules, s'offrirent de l'aller trouver pour l'instruire des dispositions du sénat. Leurs offres furent rejetées : les tribuns furent menacés des dernières violences; et l'on recourut à cette forme de sénatus-consulte qui n'était d'usage que dans les plus grandes extrémités. Il fut dit « que les consuls, les préteurs, les tribuns « du peuple, et les proconsuls qui se trou-« vaient près de Rome (ce qui comprenait « Pompée et Cicéron), étaient chargés de « veiller à la sûreté de la république. » Après cet éclat, Antoine et Cassius avaient tout à craindre. Ils s'enfuirent de nuit avec des habits d'esclaves dans une voiture de louage, et ils ne s'arrêtèrent qu'à Rimini. Curion et Cœlius les suivirent. Alors on fit la distribution des provinces, qui était arrêtée depuis plus d'un an par l'opposition des tribuns. On nomma deux successeurs à César, L. Domitius Ahénobarbus pour la Gaule transalpine, M. Considius, pour la cisalpine. Métellus Scipion eut le département de Syrie, que quittait Bibulus. Je parlerai des autres à mesure que l'occasion s'en présentera.

[1] An. R. 703; av. J. C. 49.

[2] « (Cæsar) exspectabat lenissimis suis postulatis res-« ponsa. » (Cæs. *de Bello Civ.* I, 5.)

[3] Cæs. de Bello Civ. I. 1. — Dio, l. 41. — Appian. — Plut.

[4] Vell. II, 51

Les ennemis de César, en mettant les tribuns en péril, lui fournissaient le prétexte qu'il attendait depuis longtemps. Il était alors à Ravenne, dernière place de son gouvernement; et il ne fut pas plutôt instruit de ce qui s'était passé à Rome, qu'il assembla ce qu'il avait de soldats autour de lui, c'est-à-dire la treizième légion. Dans le discours qu'il leur fit il n'insista sur rien avec plus de force que sur les droits de la puissance du tribunat violés en la personne d'Antoine et de Cassius. Il se plaignit, comme il le rapporte lui-même, du nouvel exemple qu'introduisaient dans la république ceux qui arrêtaient et étouffaient par la terreur des armes l'opposition des tribuns. Il ajouta que Sylla, qui avait pris à tâche d'affaiblir et presque d'anéantir le tribunat, lui avait laissé néanmoins la liberté de l'opposition; et que Pompée qui se faisait honneur d'avoir rétabli cette charge dans toutes ses prérogatives, lui ôtait même celle dont elle avait toujours joui.

C'est donc avec grande raison que Cicéron rend Antoine responsable des maux de la guerre civile. Il outre sans doute les choses, selon la remarque de Plutarque, lorsqu'il l'accuse d'avoir été la cause de cette guerre malheureuse [1], de même qu'Hélène l'a été de celle de Troie. Mais ce qui est exactement vrai, c'est qu'Antoine fournit à César le prétexte le plus plausible et le plus capable d'imposer à la multitude, un prétexte nécessaire, sans lequel César aurait eu peut-être de la peine à prendre un parti extrême, ou du moins à se faire suivre de tous ses soldats.

Il fallait bien qu'il craignît de trouver de la difficulté à les persuader, puisque, au rapport de Suétone, dans la harangue qu'il leur fit le lendemain à Rimini, il employa les prières les plus humbles; il recourut aux larmes; il déchira ses habits par devant pour exprimer l'excès de sa douleur et la grandeur du péril où il se trouvait. César ne dit rien de semblable dans le récit qu'il fait de ce qui se passa à Ravenne, et il omet entièrement sa harangue de Rimini. Mais on sait assez qu'il supprime bien des choses; et le passage du Rubicon, si célèbre chez tous les autres historiens, n'est pas mentionné dans ses Commentaires.

Après qu'il eût cessé de parler devant la légion assemblée par ses ordres dans Ravenne, les officiers et les soldats lui témoignèrent avec de grands cris qu'ils étaient résolus à défendre l'honneur de leur général et à venger les injures des tribuns. Il accepta leurs offres; et avec cinq mille hommes de pied et trois cents chevaux il entreprit, suivant l'expression de Tite Live, qui nous a été conservée par Orose, d'attaquer l'univers. C'était sa maxime et sa pratique constante [1], comme on le sait, de mettre dans la célérité la principale espérance de ses succès; et il était convaincu que, dans l'occasion dont il s'agit, il lui serait plus aisé d'effrayer avec peu de forces, en se montrant au moment où il n'était point attendu, que de vaincre en se donnant le temps de faire de grands préparatifs. Ainsi, se contentant d'écrire à ses lieutenants en Gaule de lui amener ses légions qu'il y avait laissées, il résolut de commencer la guerre en allant surprendre Rimini qui était la première place d'Italie qu'il rencontrait au sortir de son gouvernement.

Le secret était nécessaire pour réussir. C'est pourquoi il fit partir à petit bruit ses dix cohortes sous les ordres du fils d'Hortensius. Pour lui, il resta dans la ville, assista à un spectacle qui s'y donnait, considéra le devis d'une école de gladiateurs qu'il voulait bâtir; et, sur le soir, il se mit à table en grande compagnie. Mais, lorsque la nuit commençait, il se déroba sous prétexte d'indisposition, sortit de Ravenne sans être vu, et, ayant pris des mulets au moulin le plus prochain pour les atteler à sa chaise, il enfila une route détournée dans laquelle il s'égara. Au point du jour, il trouva un guide à l'aide duquel il atteignit ses cohortes proche du Rubicon, petit ruisseau qui bornait sa province; en sorte qu'il ne pouvait le passer sans contrevenir aux lois et sans lever le masque.

Quelque décidé qu'il fût, et quoique sans contredit le plus audacieux des hommes, l'i-

[1] « Ut Helena Trojanis, sic iste huic reipublicæ causa belli, causa pestis atque exitii fuit. » (Cic. *Phil.* II, n. 55.)

[2] Suet. Cæs. c. 31.

[1] Oros. VI, 15.

dée des maux qu'il allait causer à l'univers, et des périls auxquels il s'exposait lui-même, se présentant à son esprit en ce moment critique, l'effraya, et suspendit un peu son activité. Il s'arrêta sur le bord, et, se tournant vers ses amis, parmi lesquels était le célèbre Asinius Pollion, il leur dit : *Nous pouvons encore*[1] *revenir sur nos pas. Mais si nous passons ce ponceau, il faudra pousser l'entreprise jusqu'au bout par la force des armes.*

Suétone rapporte un prétendu présage arrivé dans cet instant. Un homme d'une taille et d'une grandeur extraordinaire, parut tout d'un coup assis dans le voisinage, jouant d'une flûte champêtre. Autour de lui s'amassèrent pour l'entendre, non-seulement les pâtres, mais des soldats et des trompettes. Cet homme saisit la trompette de l'un de ceux qu'il voyait près de lui : il l'emboucha, sonna la charge, et passa à l'autre bord. Si ce fait est vrai, ce pourrait bien être une aventure ménagée exprès par César pour encourager ses troupes. Quoi qu'il en soit, il s'écria aussitôt : *Allons*[2] *où nous appellent les présages des dieux et l'injustice de nos ennemis. Le sort en est jeté.* C'est ainsi qu'il fit cette décisive et hasardeuse démarche, s'étourdissant lui-même sur les suites horribles qu'elle devait avoir ; semblable, dit Plutarque, à un homme qui ferme les yeux et s'enveloppe la tête pour se cacher la vue de l'abîme où il va se précipiter[3].

César, ayant passé le Rubicon, marcha droit à Rimini, et s'en empara. Ce fut là qu'il trouva les deux tribuns Antoine et Cassius ; et il eut grand soin de les faire voir à ses soldats dans l'équipage servile qu'ils avaient été obligés de prendre pour se sauver plus sûrement. Ce spectacle anima de plus en plus les troupes, qui firent à leur général de nouvelles protestations de le suivre, en quelque lieu qu'il voulût les mener.

Ce que César avait prévu arriva. La consternation fut affreuse dans Rome à la nouvelle de la surprise de Rimini. On ne s'en tenait point à la réalité du mal, qui était déjà assez grand : on s'imaginait voir incessamment César aux portes de la ville avec ses dix légions et des nuées de Gaulois et de Germains. Pompée lui-même perdit la tête. Il avait autour de lui plus de troupes que son rival. Mais il fut tellement fatigué et harcelé par les reproches qui l'assaillaient de toutes parts, qu'il ne put conserver cette tranquillité si nécessaire dans les grandes occasions, ni prendre une résolution digne de son courage et de sa prudence. C'était à qui l'accablerait de plaintes sur le passé ; sur ce qu'il avait lui-même élevé César à ce haut degré de puissance qui le rendait actuellement redoutable à la patrie ; sur ce que, n'étant point en état de lui résister, il avait refusé toute voie d'accommodement. On lui demandait où étaient les forces qu'il devait avoir assemblées : car, dans la pensée où l'on était que César avait avec lui ses dix légions, on aurait voulu en voir pour le moins autant à Pompée ; et, comme il en était bien loin, Favonius, par une allusion insultante au mot qui lui était échappé quelque temps auparavant, l'exhortait à frapper la terre du pied pour en faire sortir des soldats.

Il est vrai que Pompée était bien en faute à cet égard. Il avait annoncé au sénat dix légions toutes prêtes ; et dans le moment du besoin rien ne paraissait qui se rapportât à une si belle promesse : de sorte qu'interrogé sur cet article par Volcatius Tullus, homme consulaire, il répondit d'un air embarrassé qu'il avait les deux légions venues de la Gaule, et de plus environ trente mille hommes de nouvelles levées, qu'il ne s'agissait plus que d'assembler au drapeau. Sur cette réponse Tullus s'écria : *Vous nous avez trompés, Pompée.* Et il proposa d'envoyer des députés à César.

Caton lui-même contribua à chagriner Pompée[1] par une réflexion qui n'était plus de

[1] « Etiam nunc regredi possumus. Quòd si ponticulum transierimus, omnia armis agenda erunt. » (SUET. *Cæs.* 31.)

[2] « Eatur, quò deorum ostenta et inimicorum iniquitas vocat : jacta esto alea. » (Idem, ibid.)

[3] Ὥσπερ οἱ πρὸς βάθος ἀφιέντες ἀχανὲς ἀπὸ κρημνοῦ τινος ἑαυτούς, μύσας τῷ λογισμῷ, καὶ παρακαλυψάμενος πρὸς τὸ δεινόν. (PLUT. *in Pom.*)

[1] Plut. in Pomp. et Cat.

saison. Car, comme on admirait avec quelle pénétration et quelle sagacité ce généreux et éclairé républicain avait prédit longtemps auparavant ce que l'on voyait enfin arrivé : *Oui, sans doute*, dit-il, *si vous aviez voulu m'en croire, vous ne seriez point réduits aujourd'hui ni à craindre un seul homme, ni à mettre vos espérances en un seul.* En effet, Caton, de tout temps, avait fait sentir la nécessité d'être en garde contre César. Mais surtout dans une occasion où celui-ci avait écrit au sénat une lettre de reproches et d'invectives contre lui, après qu'elle eut été lue, Caton prit la parole ; et, ayant réfuté sans peine de vaines et frivoles accusations, il retomba sur César, et développa tous ses projets et tout son plan avec autant d'exactitude que s'il avait été, non pas son ennemi, mais son confident et son complice : et il conclut que ce n'était point les Germains et les Celtes, mais César, qu'ils devaient craindre, et contre qui il leur était important de se précautionner. Ce sont ces avis réitérés dont Caton reprochait alors à Pompée de n'avoir pas fait son profit. *Vous avez pensé plus juste touchant l'avenir* (lui dit Pompée) ; *et moi, j'ai suivi davantage les mouvements de l'amitié.*

Au reste, quelque opposition qu'eût Caton aux puissances et aux commandements contraires aux lois, il ne s'opiniâtra point ici mal à propos, et il conseilla de remettre toute l'autorité entre les mains de Pompée, disant qu'il appartenait aux mêmes hommes de faire les grands maux, et d'y apporter les remèdes. Cet avis fut suivi : et l'on rendit en même temps un décret portant qu'il y avait *tumulte*, c'est-à-dire que la guerre était ouverte, et la ville en danger, en sorte qu'il fallait que tous les citoyens fussent en armes.

Le premier usage que fit Pompée du commandement suprême qui venait de lui être déféré ou confirmé, ce fut d'abandonner Rome, et d'ordonner à tous les sénateurs d'en sortir et de le suivre, avec déclaration expresse qu'il regarderait comme étant du parti de César quiconque demeurerait dans la ville[1]. Cette résolution paraissait désespérée : en vain tâchait-il de la colorer de l'exemple de Thémistocle, qui en avait fait autant par rapport à Athènes, à l'approche de l'armée des Perses. Il avait beau faire valoir avec emphase la maxime, que la patrie ne consiste point dans les murs et dans les édifices, on ne se payait point de ces raisons. Cependant, en même temps que l'on blâmait la conduite du général, on ne pouvait haïr sa personne : et ce jour peut même passer pour un des plus glorieux de la vie de Pompée, puisque avec lui sortirent de Rome toutes les personnes les plus illustres de l'état. La fuite et l'exil en la compagnie de Pompée leur tenait lieu de la patrie, et Rome sans lui n'était plus pour eux que le camp de César.

Je ne décrirai point ici le tumulte et le désordre de cette fuite, qu'il est aisé de se figurer. Je remarquerai seulement cette circonstance singulière, que pendant que ceux qui étaient dans Rome s'efforçaient d'en sortir en hâte et à pas précipités, de toutes les villes voisines on s'y retirait avec le même empressement pour éviter les approches de César et de son armée : et dans toute cette partie de l'Italie les chemins étaient couverts d'une multitude infinie d'hommes et de femmes qui se heurtaient par une espèce de mouvement de flux et de reflux.

Les consuls quittèrent Rome avant même que d'avoir fait les sacrifices et les cérémonies de religion que le devoir de leur charge exigeait ; ce qui n'était jamais arrivé. Les préteurs, les tribuns du peuple, au moins pour la plus grande partie, les personnages consulaires, en un mot presque tous les sénateurs suivirent Pompée d'un concert si unanime, que quelques-uns même de ceux qui étaient attachés à César furent entraînés par le torrent. Il n'y eut pas jusqu'à Pison son beau-père qui ne sortît de Rome avec les autres.

Ainsi toute la dignité de la république se trouva dans le parti de Pompée[1], mais toute la force était avec César. Je ne parle pas seulement de ses légions. Depuis longtemps il était la ressource de tous ceux qui étaient ou prévenus de crimes, ou endettés, et de toute la jeunesse débauchée. Ceux dont les

[1] Cic. ad Att. VII, 11.

[1] Cœl. ad Cic. — Ad Fam. l. 8, ep. 14. — Suet. Cæs. 27.

affaires n'étaient point tellement délabrées qu'il ne fût possible de les remettre, il les aidait de son argent et de sa protection : aux autres, dont la misère ou les crimes étaient portés à l'extrême, il leur disait nettement qu'il leur fallait une guerre civile. Il s'était fait ainsi un nombre infini de créatures, tous gens de main, audacieux, et qui n'avaient d'espérance qu'en lui. On conçoit aisément quelle force et quel soutien donne à un parti un pareil assemblage. « La cause de César [1], « disait Cicéron, n'a point d'appui du côté « de la justice. De tout autre côté, elle a « tous les appuis et tous les avantages ima- « ginables. »

Parmi tant de citoyens, les uns partisans de César [2], les autres de Pompée, on cherche un partisan de la république ; et peut-être serait-il difficile d'en trouver un autre que Caton. J'emprunte cette réflexion de Sénèque, qui la développe parfaitement. « Si vous voulez, « (dit-il.) vous représenter à vous-même un « fidèle tableau de ces temps-là, vous verrez, « d'un côté, le peuple et toute la multitude « de ceux que le mauvais état de leur fortune « rend avides d'un changement; de l'autre, « les grands, l'ordre des chevaliers, tout ce « qu'il y avait d'illustre et de respectable « dans la ville ; au milieu, Caton et la répu- « blique, seuls et abandonnés de tous. » Caton, en effet, n'était guère plus content de Pompée que de César, puisque, s'il était résolu de se donner la mort au cas que le dernier fût vainqueur, il avait pris son parti d'aller en exil, si c'était le premier.

C'est ce qui nous découvre un nouveau défaut de justesse dans ce fameux vers de Lucain, censuré d'ailleurs avec raison, pour l'absurde impiété avec laquelle il balance l'approbation des dieux par celle d'un homme.

[1] « Causam solùm illa causa non habet : cæteris re- « bus abundat. » (Cic. *ad Att.* VII, 3.)

[2] « Quum alii ad Cæsarem inclinarent, alii ad Pom- « peium, solus Cato fecit aliquas et reipublicæ partes. Si « animo complecti volueris illius imaginem temporis, « videbis illinc plebem, et omnem erectum ad res novas « vulgum, hinc optimates et equestrem ordinem, quid- « quid erat in civitate lecti et sancti ; duos in medio re- « lictos, rempublicam et Catonem. » (*Sen. ep.* 104.)

« Les dieux [1], dit-il, ont jugé en faveur du « parti vainqueur ; mais le vaincu a en l'a- « vantage de plaire à Caton. » Il ne lui plaisait en aucune manière; seulement, dans la nécessité d'opter, il lui semblait le moins mauvais [2]. Du reste, tout l'affligeait, tout le désolait. Il voulut même que son extérieur annonçât la douleur dont il était pénétré : car, du jour que la guerre commença jusqu'à sa mort, il laissa croître ses cheveux et sa barbe; il ne mit plus de couronne sur sa tête, selon l'usage qui se pratiquait dans les repas; en un mot, il porta sur sa personne toutes les marques d'un deuil amer et d'une vive affliction.

Je ne rapporterai point ici les prétendus prodiges qu'accumulent les anciens écrivains aux approches d'une guerre si terrible. Il est peut-être plus utile d'observer que les esprits, frappés de terreur, et par là plus disposés à la superstition, tournaient en présages les événements même les plus simples et les plus naturels. Ainsi, parce que Perperna mourut alors âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, resté le dernier de tous ceux qu'il avait vus sénateurs étant consul, et n'en laissant que sept de ceux que, trente-sept ans avant le temps où nous sommes, censeur avec Philippe, il avait mis sur le tableau du sénat, on jugea que sa mort, dans ces circonstances, annonçait la ruine du sénat et un changement de gouvernement.

Pompée, en sortant de Rome, tira du côté de la Campanie, résolu de gagner la Pouille, où étaient les deux légions qui avaient été enlevées à César. Il ne se fiait pas beaucoup aux soldats de ces légions, et il craignait qu'ils n'eussent conservé de l'attachement pour leur ancien général. Sa ressource était donc de faire des levées de toutes parts dans l'Italie, et de s'y soutenir, s'il était possible, ou, à toute extrémité de passer la mer, pour avoir le temps d'assembler de tous les pays qui sont à l'orient des troupes nombreuses et affectionnées; car son nom était grand dans ces contrées, où il avait fait de si glorieux exploits. Mais il cachait soigneusement cette dernière idée, qui aurait

[1] Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

[2] Plut. in Cat.

[3] Plin. lib. 7, c. 48. — Val. Max. l. 8, c. 13. — Dio, l. 41.

décrédité ses armes, et il ne montrait que le dessein de défendre l'Italie. Plusieurs chefs sous ses ordres en occupaient les différentes régions, et y enrôlaient le plus de monde qu'ils leur était possible. Cicéron était chargé des côtes de la Campanie ; mais plein d'amour comme il était pour la paix, il ne se portait pas avec beaucoup de chaleur à toutes les opérations qui avaient rapport à la guerre. Il avait pour objet de se rendre médiateur entre les deux partis tant qu'il resterait quelque espérance d'accommodement. Lentulus Spinther, P. Attius Varus, Domitius Ahénobarbus, et quelques autres, servaient la cause avec plus de vivacité, mais non pas avec plus de succès, comme nous aurons bientôt lieu de le raconter.

Pendant que César était encore à Rimini, un jeune homme de ses parents et de son nom, et le préteur Roscius, vinrent lui porter des paroles de paix. Quoiqu'ils ne fussent pas députés expressément, cependant Pompée les avait chargés de lui faire des compliments, et même des espèces d'excuses. Il leur avait dit « que ce n'était point inimitié contre César « qui le faisait agir, mais uniquement le zèle « pour la république, dont il avait toujours pré« féré les intérêts à toute liaison particulière « qu'il était digne de suivre les mêmes princi« pes, dans sa conduite, et de ne pas faire tort « à l'état pour vouloir se venger de ses enne« mis. » Il est visible que Pompée en faisant une pareille démarche, voulait entamer une négociation, moins sans doute dans le dessein de parvenir à la paix que de gagner du temps; parce qu'il se trouvait pris au dépourvu, et que les levées ne se faisaient pas avec autant de facilité et de bonne volonté de la part des peuples, qu'il l'avait espéré.

César, qui n'avait pas de meilleures intentions pour la paix, voulut néanmoins se faire honneur de la désirer. Il remit au jeune L. César et à Roscius de nouvelles propositions qu'il rapporte ainsi lui-même : « que Pompée « aille en Espagne : que toutes les armées « soient licenciées[1] : que dans toute l'Italie « on mette les armes bas : que l'on écarte tout « ce qui ressent la terreur et la violence : que « les élections des magistrats se fassent avec « une liberté entière, et que la république « soit administrée par l'autorité du sénat « et du peuple. » Pour convenir des détails de l'exécution, il demandait une entrevue avec Pompée.

Cicéron explique davantage[1] quelques-uns de ces articles. Selon lui, César promettait de céder la Gaule transalpine à Domitius, la cisalpine à Considius. Il renonçait au privilège qui lui avait été accordé de demander le consulat par procureurs, et il déclarait qu'il viendrait le solliciter en personne et selon toutes les règles.

Ces propositions avaient un air de modération, et Cicéron en espérait quelque succès. Il lui semblait que César commençait à avoir honte de ses emportements, et il savait que Pompée était peu content des forces qu'il avait sous la main. Mais bientôt ces espérances s'évanouirent. Pompée exigeait pour préliminaire que César rentrât dans l'ordre, et abandonnât Rimini et les autres postes qu'il avait occupés hors de sa province ; car pendant le cours de la négociation il avait toujours poussé la guerre. César, au contraire, voulait que Pompée et les consuls commençassent par interrompre les levées qui se faisaient sous leurs ordres et par renvoyer les troupes qu'ils avaient déjà assemblées. De plus, Pompée promettait bien d'aller en Espagne, mais il ne fixait point de terme; enfin, sur l'entrevue demandée par César, il ne faisait aucune réponse : César se prétendit donc en droit de rompre la négociation[2]. Il fit courir par toute l'Italie une espèce de manifeste où il étalait ses raisons de la façon la plus spécieuse, et portait même un défi à Pompée, qu'il accusait de reculer et de craindre les éclaircissements. C'est sans doute dans cette pièce que, par un trait de son habileté accoutumée et de son attention à se concilier les esprits[3], il déclarait qu'il regardait comme étant à lui tous ceux qui ne seraient pas contre lui. Cette politique était

[1] Le texte de César porte, *ipsi exercitus dimittantur*; ce qui est visiblement fautif. Je lis *cuncti* au lieu de *ipsi*.

[1] Cic. ad Fam. XVI, 12.

[2] Dio.

[3] Suet. Cæs. c. 75.

d'autant mieux entendue, qua Pompée tenait un langage tout contraire, et protestait qu'il traiterait en ennemis tous ceux qui manqueraient à la cause de la république, dont il était le défenseur.

Labiénus venait de lui hausser le courage en passant de son côté pendant qu'on traitait d'accommodement[1]. C'était, comme nous l'avons vu, le plus accrédité des lieutenants de César, et celui à qui ce général avait témoigné le plus d'estime et de confiance. Les partisans de Pompée, firent beaucoup valoir l'autorité d'un tel transfuge en faveur de la justice de leur cause, et ils comptaient fort sur son habileté; mais il ne leur apporta que de frivoles espérances, en rabaissant dans ses discours les forces de César; du reste, ils en tirèrent peu de service effectif. Labiénus avait paru un excellent officier tant qu'il avait servi sous César[2]; depuis qu'il s'en fut séparé, il ne fit plus rien qui fût digne de sa réputation. César en usa à son égard avec sa générosité accoutumée et lui renvoya son argent et ses bagages.

Cependant, il poussait vivement la guerre, et, n'ayant encore que sa treizième légion avec lui, il s'empara de Pésaro, de Fano, d'Ancône, et d'Arezzo en Toscane. En même temps il faisait des levées dans tout le Picénum, et donnait partout la chasse aux partisans de Pompée. Je n'entrerai point dans le détail des expéditions de moindre conséquence; je me contenterai de dire que, sans tirer l'épée, il força Thermus, actuellement préteur, de lui abandonner Iguvium[3]; Attius Varus, Osimo; Lentulus Spinther, Ascoli. Mais il lui fallut mettre le siége devant Corfinium, où Domitius Ahénobarbus s'était enfermé avec plusieurs illustres personnages et un nombre considérable de troupes.

Ce fut un vrai coup de filet pour César, et il en eut obligation à la témérité de Domitius, qui, se voyant à la tête de trente cohortes, prétendit trancher de l'important. Pompée lui avait écrit de venir le joindre dans la Pouille, lui représentant qu'ils ne pouvaient défendre l'Italie, qu'en réunissant toutes leurs forces, et que s'il se tenait seul, il se perdrait infailliblement. L'avis était bon, mais dans la guerre civile on connaît peu la subordination, et l'obéissance. Domitius entreprit de se mesurer avec César et de l'empêcher d'avancer; son plan même était de passer dans la Gaule, dont le gouvernement lui avait été donné par le sénat. César ne lui en donna pas le temps, il marcha à lui; et, dès la première rencontre, ses coureurs mirent en fuite cinq cohortes de Domitius qui voulaient rompre un pont à trois milles de distance de Corfinium; ensuite de quoi il vint avec deux légions mettre le siége devant une place dont la garnison était plus forte que son armée. Il est vrai qu'il lui arriva bientôt de nouvelles troupes, qui le mirent en état de former un second camp de l'autre côté de la ville : il en donna le commandement à Curion.

Quand Domitius se vit assiégé, il sentit toute la grandeur du péril. Il écrivit en diligence à Pompée pour le prier de venir à son secours, et de ne le pas livrer à la merci de César, lui, trente cohortes, et un grand nombre de sénateurs et de chevaliers romains. En attendant la réponse de Pompée, il se prépara à se bien défendre, et tâcha d'encourager ses soldats par de magnifiques promesses.

La circonstance était des plus fâcheuses pour Pompée. Abandonner un si grand corps de troupes et tant de personnes de distinction, c'était une perte et une honte pour son parti. D'un autre côté il était très-faible : à l'exception des deux légions dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, et sur la fidélité desquelles il ne pouvait pas beaucoup compter, il n'avait que de nouvelles levées. Avec de telles troupes, risquer une action contre César et ses vieilles bandes, c'était s'exposer à périr tout d'un coup et sans ressource : il prit donc son parti en habile homme, en homme de tête; et quoiqu'il sût que sa conduite était blâmée de timidité, comme il paraît par les lettres de Cicéron, qui en cela ne me semble pas lui rendre justice, il répondit à Domitius que c'était à lui à se tirer du mauvais pas où

[1] Cic. ad. Att. VII, 9.

[2] . . . . Fortis in armis
Cæsareis Labienus erat, nunc transfuga vilis.
(LUCAN. V, 345.)

[3] Eugubio.

il s'était engagé ; qu'il s'efforçât de venir le joindre.

Domitius, enfermé par les lignes et par les travaux de César, n'était plus à portée d'exécuter ce que Pompée lui conseillait. Tout son courage et toute sa fierté tombèrent dans le moment, et il résolut de se sauver par la fuite. Il fit néanmoins bonne contenance, autant qu'il lui fut possible, avec ses soldats, leur promettant le prochain secours de Pompée, et les exhortant à se mettre, par une vigoureuse résistance, en état de l'attendre. Mais son visage troublé et déconcerté démentait ses discours; et, de plus, on le voyait tenir de petits conseils avec ses amis plus familiers; en sorte que le vrai transpira, et les troupes surent qu'elles n'avaient point de secours à espérer, et que leur chef se préparait à les quitter et à s'enfuir. Aussitôt elles résolurent de penser aussi à leur sûreté et de députer à César. Les habitants résistèrent d'abord, ne sachant pas l'état des choses : mais en peu de temps tout s'éclaircit; et les uns et les autres, parfaitement réunis, s'emparent de la personne de Domitius, et envoient dire à César qu'ils sont prêts à lui ouvrir les portes, à faire tout ce qu'il lui plaira de leur ordonner, et à lui livrer Domitius vivant. César accepta leurs offres avec joie; mais cependant, comme la nuit approchait, il ne voulut point entrer sur-le-champ dans la ville, de peur que pendant la licence des ténèbres elle ne fût pillée par le soldat. Seulement il ordonna à ses troupes de faire une garde très-exacte tout autour des murs, et d'empêcher que même un seul homme ne pût s'échapper. César remarque que la garde se fit avec une attention et une vigilance infinies, et que tout son camp était dans l'attente de ce qu'il allait décider, soit du sort des habitants, soit de celui des illustres personnages qui étaient enfermés dans la place.

Lentulus Spinther était de ce nombre; et, chassé d'Ascoli, comme je l'ai dit, il avait cherché un asile dans Corfinium. Plus malheureux encore dans cette seconde place que dans l'autre, il résolut d'éprouver la clémence de son vainqueur. Ainsi, vers la quatrième veille de la nuit, il appela la garde du haut du mur, et demanda d'être mené à César. Il y fut conduit sous bonne escorte, non pas des soldats de César, mais de ceux de Domitius, qui avaient tant de peur de s'attirer le reproche d'avoir manqué à leurs conventions, qu'ils l'accompagnèrent jusqu'à ce qu'ils l'eussent remis entre les mains de César lui-même. Lentulus ne s'était point trompé dans l'idée qu'il avait eue de la générosité de son ennemi. A peine eut-il commencé à implorer sa miséricorde, que César l'interrompit, et lui dit « qu'il n'était point sorti des limites de sa « province pour faire tort à qui que ce pût « être, mais pour repousser les injures de ses « adversaires, pour venger les tribuns outra- « gés, et pour rétablir dans ses droits et dans « sa liberté le peuple romain opprimé par « la faction d'un petit nombre de puissants. » Lorsque Lentulus se vit hors d'inquiétude pour lui-même, il demanda la permission de rentrer dans la ville, « parce que, disait-il, « quelques-uns avaient été saisis d'une telle « frayeur, qu'ils s'étaient portés à des résolu- « tions extrêmes. » Il voulait parler de Domitius, dont l'aventure est des plus singulières.

Nous avons vu que depuis plusieurs années Domitius s'était déclaré l'ennemi personnel de César. Il avait travaillé avec acharnement à le faire révoquer; et, en dernier lieu, il s'était fait donner sa place par le sénat. Jugeant donc de la haine de César pour lui par celle qu'il portait lui-même à César, lorsqu'il se vit près de tomber en sa puissance, il n'en espéra aucun quartier; et, courageux par timidité, il résolut de se donner la mort pour ne point mourir au gré et par l'ordre de son ennemi. Il ordonne à son médecin, qui était un de ses esclaves, de lui préparer du poison; et, lorsque le breuvage lui est apporté, il l'avale avec constance et se jette sur son lit. Quelques heures après arrive Lentulus, qui lui fait le récit de la clémence de César. Alors Domitius, au désespoir, se lamente, et s'accuse lui-même de précipitation et d'aveuglement. Son médecin le consola : « Rassurez- « vous, lui dit-il, c'est un soporatif, et non « pas un poison mortel, que je vous ai donné. « Il ne vous en arrivera aucun mal. » Domitius reprit courage, et attendit le moment où il lui faudrait paraître devant César.

Ce fut au point du jour que César com-

manda qu'on lui amenât tous les sénateurs, les fils de sénateurs, les tribuns des soldats, et les chevaliers romains. Outre Lentulus et Domitius, personnages consulaires, il y avait dans la place trois autres sénateurs, dont l'un était actuellement questeur, et, de plus, le fils de Domitius, et plusieurs jeunes gens de distinction, un grand nombre de chevaliers romains, enfin des décurions ou sénateurs des villes municipales voisines, qui avaient été mandés par Domitius. César donna ses ordres pour qu'on les mît à couvert des insultes du soldat; et après quelques reproches sur leur animosité contre lui, qu'il prétendait n'avoir pas méritée, il les renvoya tous sans tirer d'eux aucune vengeance, sans en exiger aucune promesse. Il fit plus. Domitius avait apporté à Corfinium six millions de sesterces[1], qui lui avaient été donnés par Pompée pour payer ses troupes; c'était donc un argent qui appartenait à la république, et César pouvait se l'approprier : il le rendit néanmoins à Domitius, ne voulant pas paraître, dit-il lui-même, respecter seulement la vie des hommes, mais être exempt de toute avidité pour leur argent[2]. Quant à ce qui regarde les troupes de Domitius, il les enrôla sous ses enseignes, et les fit bientôt après passer en Sicile.

Tel est le système de conduite que César se prescrivait dans cette première occasion, et qu'il suivit fidèlement, on peut s'en faut, dans toutes les autres : conduite louable par toutes sortes d'endroits; par la clémence envers les chefs, si rare dans les guerres civiles; par l'utilité considérable de grossir ses forces à chaque victoire en s'attachant les soldats vaincus; par l'honneur qu'une telle générosité faisait à ses armes et à sa cause, dont elle couvre encore aujourd'hui l'injustice aux yeux de bien des gens.

César se félicite lui-même à ce sujet dans une lettre à deux de ses amis, Balbus et Oppius; mais il découvre en même temps le motif d'intérêt et d'ambition d'où partait sa douceur. « Je suis charmé[1], leur dit-il, que vous « approuviez ce que j'ai fait à Corfinium.... « Tentons de regagner par cette voie, s'il est « possible, tous les esprits, et de nous pro- « curer une longue jouissance des fruits de la « victoire : car les autres, en se montrant « cruels, n'ont pu éviter la haine publique, « ni jouir longtemps de leur victoire, excepté « Sylla, que je suis très-résolu de ne point « imiter. Donnons l'exemple d'une nouvelle « façon de vaincre, et assurons notre fortune « par la clémence et par l'humanité. » On voit dans cette lettre la résolution déterminée où César était dès lors de s'emparer de la souveraine puissance et de s'en maintenir en possession; d'où il s'ensuit que toutes ses négociations pour la paix n'étaient point sérieuses, ou avaient pour but d'amener Pompée à lui demeurer soumis avec le reste des citoyens, ce qu'il n'était pas possible d'espérer.

Domitius et Lentulus[2], au sortir du camp de César, allèrent cacher leur honte dans des maisons de campagne, où ils se tinrent quelque temps renfermés, se livrant à de tristes réflexions. Lentulus même disait qu'il en avait assez fait pour Pompée, et qu'il se croyait obligé à se montrer reconnaissant du bienfait de César. Bientôt néanmoins nous les verrons reparaître l'un et l'autre dans le parti de Pompée, et s'y distinguer par leur acharnement contre celui à qui ils étaient redevables de la vie. On ne serait point étonné que César traitât cette conduite d'ingratitude punissable. Mais son âme fière et généreuse ne connaissait point un pareil langage : il s'explique sur ce sujet de la façon du monde la plus noble dans une lettre à Cicéron. « Ce « n'est point[3], dit-il, une raison pour moi de

[1] Sept cent cinquante mille livres. = 1 350 000 francs. E. B.

[2] « Ne continentior in vitâ hominum quàm in pecuniâ « fuisse videatur. » (Cæs. *de Bell. Civ.* l. I, n. 23.)

[1] « Gaudeo mehercule vos significare litteris, quàm « valdè probetis ea quæ apud Corfinium gesta sunt.... « Tentemus hoc modo, si possumus, omnium voluntates « recuperare, et diuturnâ victoriâ uti : quoniam reliqui « crudelitate odium effugere non potuerunt, neque vic- « toriam diutiùs tenere, præter unum L. Syllam, quem « imitaturus non sum. Hæc nova sit ratio vincendi, ut « misericordiâ et liberalitate nos muniamus. » (*Ep. Cæs.* apud Cic. *ad Att.* l. IX.)

[2] Cic. ad Att. l. IX.

[3] « Meum factum probari a te, triumpho gaudio. Ne-

« me repentir de ma clémence que d'apprendre que ceux que j'ai renvoyés de Corfinium sont partis pour aller me faire la guerre. Je suis charmé qu'ils se montrent toujours dignes d'eux-mêmes, comme il me convient, à moi, de ne me point démentir. »

César n'était resté que sept jours devant Corfinium; et, dès le moment qu'il eut terminé cette importante affaire, il décampa; et, quoique la matinée fût déjà assez avancée, il fit une traite aussi forte que peut faire en un jour une armée en marche. Il allait à la poursuite de Pompée, qui n'avait plus d'autre ressource que de se retirer dans Brindes. Quoiqu'il en fût beaucoup plus proche que César, Cicéron craignait encore qu'il ne fût prévenu par son ennemi. « C'est un monstre[1], disait-il avec effroi, que cet homme-là, pour l'activité, la vigilance, la célérité. » Pompée eut néanmoins le temps d'arriver à Brindes, et de s'y enfermer avec ce qu'il avait pu amasser et sauver de troupes. Le nombre en était médiocre, quoiqu'il n'eût méprisé aucune espèce de secours, et qu'il eût armé, si nous en croyons César, jusqu'à des pâtres et à des esclaves. César se rendit devant la place le huit mars, amenant six légions, dont quatre de vieilles troupes et deux de nouvelles levées. C'était avoir fait bien de l'ouvrage depuis le huit ou le neuf de janvier que de s'être rendu maître de toute l'Italie, à l'exception d'une seule ville.

Sur sa route il avait fait prisonnier Cn. Magius, ingénieur en chef[2] de Pompée; et, suivant sa pratique, il l'avait sur-le-champ mis en liberté, et renvoyé à son général, en le chargeant de demander et de presser une entrevue, comme une voie sûre pour pacifier toutes choses. Il dit dans ses Commentaires que Magius ne lui apporta point de réponse de la part de Pompée. Mais nous avons une lettre de lui à Oppius et à Balbus, qui prouve le contraire. « Pompée[1], dit-il, m'a envoyé Magius pour traiter de paix, je lui ai répondu ce que j'ai jugé à propos. » Il est difficile d'expliquer cette contradiction, si ce n'est en supposant que César ne s'est pas piqué d'une fidélité scrupuleuse sur les faits dans ses Commentaires, surtout dans la partie qui regarde la guerre civile. Asinius Pollion[2], qui l'accompagna dans plusieurs de ses expéditions, l'en accusait expressément, au rapport de Suétone. Ainsi ce grand homme, cette âme si élevée et si généreuse, ne craint point de se déshonorer par un mensonge, et d'altérer la vérité dans un ouvrage destiné à la postérité. Voilà les fruits de l'ambition.

Pompée n'était pas plus tôt entré dans Brindes, qu'il en avait fait partir Métellus Scipion pour son gouvernement de Syrie, et en même temps Cn. Pompée, son fils aîné, leur ordonnant à l'un et à l'autre de lui assembler de toutes les parties de l'Orient de puissantes forces de terre et de mer. Il engagea aussi les consuls à passer avec trente cohortes à Dyrrachium[3] dans l'Epire où il se disposait à les suivre. Il se défiait d'eux, et surtout de Lentulus[4], que César ne cessait de solliciter par l'entremise de Balbus, lui faisant les plus grandes promesses s'il voulait revenir à Rome. Le départ des consuls rompit à cet égard les mesures de César; et Caninius Rébilus, l'un de ses lieutenants, ayant voulu entamer, par son ordre, une négociation avec Scribonius Libo, beau-père de Sextus, le plus jeunes des fils de Pompée, il lui fut répondu qu'en l'absence des consuls il n'était pas possible de traiter.

César ne s'occupa donc plus que du dessein d'enfermer Pompée dans Brindes; et pendant qu'il assiégeait la place du côté de terre; il entreprit de construire une digue et une estacade pour boucher l'entrée et la sortie du port. On se battit de part et d'autre avec vigueur

« que illud me movet, quòd ii qui a me dimissi sunt discessisse dicuntur, ut mihi rursùs bellum inferrent. « Nihil enim malo quàm et me mei similem esse, et illos « sui. » (*Ep. Cæs. ad Cic.* apud Cic. *ad Att.* l. IX.)

[1] « Hoc τέρας horribili vigilantiâ, celeritate, diligentiâ est. » (Cic. *ad Att.* VIII, 9.)

[2] Je hasarde cette façon de traduire *præfectus fabrûm*, qui signifie à la lettre *commandant des ouvriers* qui marchent à la suite d'une armée. D'Ablancourt traduit, *intendant des machines.*

[1] Ep. Cæs. ap. Cic. ad Att. l. IX.

[2] Suet. Cæs. c. 56.

[3] Durazzo.

[4] Dio. — Balbus ad Cic. ap. — Cic ad Att. l. VIII

autour de ces ouvrages pendant neuf jours, au bout desquels les vaisseaux qui avaient transporté les consuls étant revenus avant que les travaux de César fussent achevés, Pompée prépara toutes choses pour l'embarquement des vingt cohortes qu'il avait avec lui.

Craignant qu'au moment du départ, César n'entrât dans la ville et ne vînt l'attaquer, il mura les portes, il ferma les rues et les places avec des barricades, ou les coupa par des fossés, qu'il remplit des poutrelles et de pieux pointus recouverts de claies et de terre. Enfin il garnit d'une palissade de pieux très-forts et très-aigus les deux rues qu'il laissait libres pour gagner le port. Lorsque tout fut prêt, pendant que les soldats s'embarquaient il laissa sur le mur et dans les tours quelques archers et quelques gens de trait, qui avaient ordre de se retirer à un certain signal, et qu'attendaient des barques légères avec lesquelles ils devaient rejoindre la flotte.

Il avait fait défense aux habitants, dont il se défiait, de sortir de leurs maisons. Ils trouvèrent pourtant moyen d'avertir César du départ de Pompée. Aussitôt les échelles sont plantées devant les murailles, et César pénètre dans la ville; mais ses soldats allaient s'engager dans ces fossés et ces piéges préparés par l'ennemi. Les habitants de Brindes les avertirent encore de ce danger. Pour l'éviter, il fallut qu'ils fissent un long circuit; et pendant ce temps Pompée eut la facilité de s'éloigner de la terre. Seulement deux vaisseaux, embarrassés dans les digues de César, furent pris avec les soldats qui les montaient.

Ainsi Pompée partit en fugitif de ce même port où, peu d'années auparavant, il avait abordé avec tant de gloire, amenant une armée victorieuse et chargée des dépouilles de l'Orient. Après avoir commencé par abandonner à son rival la capitale de l'empire, il lui abandonne ici toute l'Italie : conduite timide, s'il lui était possible de faire autrement; prudente, s'il ne pouvait que par cette voie se donner le temps de se fortifier. Plutarque atteste que plusieurs ont regardé le parti qu'il prit dans cette conjoncture et la manière dont il l'exécuta, comme un des traits qui font le plus d'honneur à son habileté dans la guerre; et quiconque considérera quels avantages et quelle supériorité César avait alors sur lui, aura peine, selon ce que je m'imagine, à ne pas entrer dans cette pensée. Il n'y aurait eu vraisemblablement qu'une voix là-dessus, si Pompée eût vaincu César dans les plaines de Pharsale.

Son tort est de ne s'être pas préparé avant le choc, et d'avoir bravé son ennemi sans avoir encore de quoi soutenir son attaque. Il est vrai que le poste de César était bien plus commode que le sien pour commencer la guerre. César entrait de plein pied de sa province en Italie; du Rubicon à Rome la distance est petite : au lieu que les légions de Pompée en Espagne ne pouvaient venir à lui qu'en traversant la partie méridionale des Gaules, dont César était le maître. Il arriva de là que Pompée ne tira aucun autre service des excellentes troupes qui le reconnaissaient pour leur général que de gagner du temps pour en amasser de nouvelles.

César eût bien souhaité suivre Pompée en Grèce, et profiter de son trouble et de sa faiblesse actuelle pour terminer tout d'un coup la guerre par sa défaite. Mais il n'avait point de vaisseaux; et de plus il appréhendait que, pendant qu'il serait au delà des mers, les lieutenants de Pompée en Espagne, Afranius et Pétreïus, ne vinssent avec leurs cinq légions tomber sur la Gaule, et peut-être même sur l'Italie. Il résolut donc de commencer par s'ôter de cette inquiétude, et d'aller d'abord en Espagne combattre[1], disait-il, des troupes sans général, pour revenir ensuite contre un général sans troupes. Il prit sur-le-champ les précautions nécessaires pour assurer pendant son absence les côtes et les environs de l'Italie. Il ordonna aux magistrats des villes municipales situées sur la mer, de rassembler tout ce qui se trouverait de vaisseaux, et de les faire conduire à Brindes. Il envoya Valérius, l'un de ses lieutenants, en Sardaigne, et Curion en Sicile, pour se rendre maîtres de ces deux îles, d'où Rome tirait principalement sa subsistance. Curion avait ordre, lorsqu'il aurait soumis la Sicile, de passer en Afrique. Pour lui, il crut nécessaire de se montrer à Rome.

[1] « Ire sed exercitum sine duce, et indè reversurum « ad ducem sine exercitu. » (SUET. *Cæs.* c. 34.)

Valérius n'avait qu'une légion : mais il n'en eut pas même besoin pour exécuter sa commission. Au premier bruit de son approche, les habitants de Cagliari chassèrent de leur ville Cotta, qui commandait dans l'île pour Pompée. Toutes les autres villes de Sardaigne étaient dans les mêmes sentiments. Ainsi Cotta fut obligé d'abandonner sa province et de se retirer en Afrique, et Valérius n'eut que la peine de venir occuper un poste qu'il trouva vacant.

Caton avait le département de la Sicile, et il s'y comportait avec sa vigilance et son activité ordinaires[1]. Il faisait radouber les vieux vaisseaux, il en construisait d'autres à neuf; il levait des troupes non-seulement dans son île, mais dans la Lucanie et dans le pays des Brutiens. Lorsque tous ces préparatifs étaient déjà presque en état, il apprend qu'Asinius Pollion est arrivé à Messine. C'était Curion qui l'y avait envoyé en attendant qu'il pût le suivre en diligence avec trois légions. Caton, qui était à Syracuse, dépêcha un exprès à Pollion pour lui demander par quel ordre et à quel titre il entrait en armes dans sa province. Pollion lui répondit qu'il venait par l'ordre de celui qui était le maître de l'Italie. C'est tout ce qu'il pouvait dire de mieux ; car rien au monde n'était plus irrégulier qu'une commission donnée par un proconsul des Gaules pour aller chasser de Sicile celui que le sénat en avait établi gouverneur. Pollion exposa de plus au messager de Caton, ce qui s'était passé en Italie, la fuite de Pompée; et il ajouta que Curion le suivait. Caton, qui avait en horreur les combats entre citoyens, et qui d'ailleurs se croyait bien assez fort pour obliger Pollion de sortir de Sicile, mais non pas pour résister à Curion, assembla les Syracusains, et leur déclara que, ne pouvant défendre l'île, son dessein n'était pas d'en faire inutilement le théâtre de la guerre; qu'il allait donc se retirer, et que, pour eux, ils n'avaient rien de mieux à faire que de se soumettre au vainqueur.

Cette façon de penser et d'agir est assurément très-louable et pleine d'humanité. Je voudrais que Caton n'y eût pas joint des plaintes peu respectueuses contre la Providence, qui, disait-il, avait fait réussir Pompée dans mille projets injustes, et qui l'abandonnait lorsqu'il défendait la bonne cause et les droits de la liberté publique. Mais l'injustice triomphante et la vertu malheureuse sont un scandale que la seule révélation des biens futurs peut lever.

Si nous en croyons César, Caton ajouta encore des reproches contre Pompée qui avait attiré la guerre sans être prêt à la soutenir. Ces réflexions auraient été bien déplacées : mais le fait est-il vrai ? César haïssait Caton : et peut-être n'est il pas fâché de jeter un ridicule sur son ennemi. Caton passa de Sicile dans l'île de Corcyre, et de là dans le camp de Pompée.

César, en revenant de Brindes à Rome, vit Cicéron, qui, selon sa coutume, irrésolu par trop de lumières, n'avait point encore pris de parti. C'est une chose vraiment curieuse de suivre et d'étudier le flux et reflux des pensées contraires qui agitaient tour à tour ce grand et sublime esprit, sans autre fruit que de le tourmenter, et sans qu'il pût parvenir à une conclusion. Pour donner ici tout ce qui serait capable d'intéresser le lecteur en cette matière, il faudrait transcrire trois livres de ses lettres à Atticus [1]. Je me renfermerai dans ce qu'il y a de plus essentiel.

Il quittait son gouvernement de Cilicie, comme je l'ai déjà observé, précisément dans le temps que la querelle s'échauffait davantage entre César et Pompée et menaçait d'une rupture prochaine. Il fut tout d'un coup frappé, non-seulement des suites funestes que devait avoir cette division par rapport à la république en général, mais de l'embarras personnel où elle le mettait. Il avait cru faire un grand coup de politique en s'attachant à gagner l'amitié de l'un et de l'autre. C'était, selon lui, allier le devoir avec l'intérêt. Leur puissance le mettait à l'abri de tout péril : et il ne craignait point d'être engagé dans aucune fausse démarche, ni par Pompée, qui se gouvernait alors par les meilleures maximes, ni par César, qui était intimement uni avec Pompée.

[1] Plut. in Cat. — Appian. — Dio.

[1] Cic. ad Att. l. VII, VIII, IX

Rien n'était mieux pensé, si l'union eût pu être durable entre deux ambitieux. Cicéron s'était trompé en ce point, et il voyait arriver le moment où il lui faudrait se déclarer en faveur de l'un contre l'autre. Tous deux lui avaient écrit; tous deux lui témoignaient compter sur son amitié, quoique au fond César s'en défiât un peu. C'est ce qui jetait Cicéron dans une grande perplexité. Son choix n'était pas douteux, supposé que l'on en vînt à prendre les armes. « En ce cas [1], « disait-il à Atticus, j'aime mieux être vaincu « avec Pompée que de vaincre avec César. » Mais on n'en était pas encore là. Il ne s'agissait dans le moment que d'une contestation renfermée dans l'enceinte du sénat ou du moins de la ville de Rome. Les choses pouvaient, absolument parlant, se pacifier, et Cicéron eût bien voulu ne pas se faire gratuitement un ennemi de César en s'expliquant avant le temps [2]. Il y trouvait même de l'indécence par une raison particulière : c'est qu'il était actuellement débiteur de César. Mais, sur cet article, il résolut de se mettre en liberté en payant ce qu'il devait, et employant à cet usage l'argent qu'il avait destiné à son triomphe.

Car il prétendait au triomphe, comme je l'ai dit ailleurs; et cette prétention même lui offrit une ouverture dont il profita avec joie pour diminuer au moins son embarras. Il était tout naturel qu'il recherchât cet honneur, objet des désirs de tous ceux qui avaient commandé des armées. Et comme la poursuite du triomphe imposait la nécessité de rester hors des portes de la ville, c'était pour lui une raison légitime de ne point paraître au sénat. Pompée lui-même trouve bon qu'il évitât, en se déclarant, de mettre de mauvaise humeur quelque tribun qui fît opposition à sa demande. Ainsi toutes les querelles, au sujet de César, entre les consuls et le sénat d'une part, et de l'autre les tribuns Curion et Antoine, se passèrent sans que Cicéron y fût impliqué en aucune façon. Il se réservait ainsi le rôle de pacificateur, rôle glorieux, convenable à son caractère, à ses talents, à sa situation; et dans lequel il eût bien fait peut-être de persévérer jusqu'à la fin. Mais son cœur et ses engagements étaient pour Pompée. Il l'exhortait en particulier à la paix, résolu néanmoins de le suivre s'il voulait la guerre.

Ce n'était pas qu'il eût bonne opinion des intentions de Pompée. « La victoire [1], dit-il, « nous donnera sûrement un tyran. Ni l'un « ni l'autre ne désire notre bien et notre avan- « tage; tous deux ils veulent régner. Quel état « que le nôtre dans la malheureuse guerre « qui se prépare! Notre attente est d'être « proscrits si nous sommes vaincus, et es- « claves si nous sommes victorieux. Pompée « a toujours souhaité une domination pareille « à celle de Sylla; il ne s'en cache point. Son « langage ordinaire, c'est de dire : *Ce que « Sylla a bien pu, pourquoi ne le pourrais-je « pas aussi*? Son cœur et sa bouche ne res- « pirent que Sylla et les proscriptions. »

Mais, si Cicéron était peu content de Pompée, et craignait les suites de sa victoire, il détestait César et avait sa cause en horreur. Il trouvait ses demandes imprudentes; il le traitait lui-même de brigand et de scélérat; et lorsque César eut commencé les hostilités par la prise de Rimini et de quelques autres villes, voici de quelle façon Cicéron exprime son indignation : « O l'homme insensé et misé- « rable tout à la fois [2], s'écrie-t-il, qui n'a

[1] « Si castris res geretur, video cum altero vinci « satius esse quam cum altero vincere. » (Cic. *ad Att.* VII, 1.)

[2] Cic. ad Att. VII, 3 et 8.

[1] « Ex victoriâ tyrannis existet. Neutri σκόπος est « ille, ut nos beati simus : uterque regnare vult. De- « pugna.... Ut quid? si victus eris, proscribere : si vi- « ceris, tamen servias. Mirandum in modum Cnæus no- « ster sullani regni similitudinem concupivit, εἰδώς « σοι λέγω. Nihil ille unquam minùs obscurè tulit. « Quàm crebrò illud! *Sulla potuit, ego non potero?* « Sullaturit animus ejus et proscripturit. » (Cic. *ad Att.* VII, 5. VIII, 11; VII, 7; IX, 7 et 10.)

[2] « O hominem amentem et miserum, qui ne umbram « quidem τοῦ καλοῦ viderit! Atque hæc ait omnia se « facere dignitatis causâ. Ubi est autem dignitas, nisi « ubi honestas? Num honestum igitur habere exercitum « nullo publico consilio, occupare urbes civium, quò fa- « cilior sit aditus ad patriam χρεῶν ἀποκοπάς, φυγάδων « καθόδους, sexcenta alia scelera moliri, τὴν θεῶν « μεγίστην ὥς ἔχειν τυραννίδα; Sibi habeat suam for- « tunam. Unam mehercule tecum apricationem in illo « lucretino sole malim, quàm omnia istius modi regna;

« pas même l'idée du beau et de la vraie « gloire ! et tout ce qu'il fait, il dit qu'il le « fait pour la défense de son honneur ! Où est « donc l'honneur, sinon dans la pratique de « la vertu ? Les lois du devoir et de la vertu « permettent-elles d'avoir une armée sans « autorité publique, de s'emparer des villes « de ses citoyens pour se frayer un chemin à « la prise de sa patrie, de projeter une aboli- « tion générale de toutes les dettes, le rappel « des exilés, et mille autres attentats, afin « de parvenir à la tyrannie, la grande divinité « des ambitieux ? Qu'il garde pour lui sa for- « tune. Quant à moi, j'estime plus une seule « promenade avec vous dans votre maison de « campagne que toutes les royautés de cette « espèce ; ou plutôt j'aimerais mieux mourir « mille fois que d'avoir jamais une semblable « pensée. Quand vous le voudriez, me dites- « vous, les forces vous manquent pour l'exé- « cution. J'en conviens. Mais au pouvoir de « qui n'est-il pas de désirer et de vouloir ? « Or, c'est précisément cette volonté que je « regarde comme quelque chose de plus mi- « sérable que le supplice de la croix. Je ne « connais qu'un degré de misère au-dessus, « c'est de réussir dans un vœu aussi injuste. » Quoi de plus véhément que cette invective ! quoi de plus beau que ces sentiments !

Si l'on ajoute à cela que Cicéron, dans les commencements, comptait que la victoire de César serait cruelle, qu'il verserait le sang comme Cinna, qu'il confisquerait et pillerait comme Sylla les biens de ses adversaires, en un mot que ce serait un second Phalaris, on concevra quelle aversion notre orateur devait avoir pour le rival de Pompée, et si on se rappelle d'un autre côté ce qu'il pensait de Pompée lui-même, on ne sera point étonné qu'il écrivit à son ami : « Je vois qui je dois « fuir [1], mais je ne sais pas à qui m'atta- « cher. »

Cependant la pente de son cœur, comme je l'ai déjà dit, l'entraînait vers Pompée. Ce n'était pas seulement un motif de reconnaissance pour le bienfait de son rappel ; c'était amour, c'était tendresse. Il blâme souvent, dans les lettres qu'il écrit à Atticus, la conduite et les démarches de ce général, mais c'est avec une douleur amère, avec un regret infini. Après le trait de clémence envers les prisonniers de Corfinium, qui fit tant d'honneur à César, et qui par contre-coup tournait à la honte de Pompée, Cicéron est affligé de ce parallèle. « N'est-ce pas, dit-il, la chose du monde la « plus triste [1] que celui dont la cause est dé- « testable s'attire des applaudissements, pen- « dant que le défenseur de la bonne cause « mérite toutes sortes de reproches et de blâ- « mes ; que l'un passe pour le sauveur de ses « ennemis mêmes, et l'autre pour le déser- « teur de ses amis ? » Il ajoute quelques autres réflexions dans le même goût, puis il s'arrête tout court ; « Finissons, dit-il, car « j'augmente ma douleur en réfléchissant sur « ce qui la cause. »

Cette tendresse se renouvelait à chaque fâcheux incident, à chaque péril qui menaçait Pompée de plus près. « O douleur [2] ! s'écrie- « t-il, on nous annonce que César est à la « poursuite de Pompée. César poursuivre « Pompée ! dans quel dessein, grands dieux ! « est-ce pour le tuer ? Ah ! malheureux que « je suis ! Et nous n'allons pas, tous tant que « nous sommes, lui faire un rempart de nos « corps ! Vous gémissez sans doute comme « moi, mon cher Atticus. Mais que faire ? « Nous sommes vaincus, accablés, subjugués, « et réduits à une impuissance totale. »

Il avait été difficile à Cicéron de suivre

« vel potiùs mori millies, quàm semel istius modi quid- « quam cogitare. Quid si tu velis ? inquis. Age : quis « est, cui velle non liceat ? Sed ego hoc ipsum velle mi- « serius duco, quam in crucem tolli. Una res est eâ « miserior, adipisci quod ita volueris. » (Cic. *ad Att.* VII, 11.)

[1] « Quem fugiam, habeo ; quem sequar non habeo. » (Cic. *ad Att.* VIII, 7.)

[1] « Quid hoc miserius, quàm alterum plausus in fœ- « dissimâ causâ quærere, alterum offensiones in optimâ ? « alterum existimari conservatorem inimicorum, alterum « desertorem amicorum ?... Sed hæc omittamus : auge- « mus enim dolorem retractando. » (Cic. *ad Att.* VIII, 9.)

[2] « Pompeium, ô rem acerbam ! persequi Cæsar di- « citur. Persequi Cæsar Pompeium ! quid ? ut interficiat ? « O me miserum ! Et non omnes corpora nostra oppo- « nimus ! In quo tu quoque ingemiscis. Sed quid facia- « mus ? victi, oppressi, capti planè sumus. » (Cic. *ad Att.* VIII, 23.)

Pompée dans sa retraite, et il n'eu avait pas eu une volonté pleine, parce que tout ce qui se faisait lui déplaisait. Rome abandonnée, Corfinium non secouru, surtout le dessein de s'enfuir hors de l'Italie le révoltait étrangement. Et Pompée avait pris toutes ces différentes résolutions très-mystérieusement, sans en communiquer rien à personne, sans prendre conseil que de lui-même. Cependant, lorsque Cicéron le sut assiégé dans Brindes, et encore plus lorsqu'il le vit parti pour la Gréce, il fut au désespoir. Il se reprochait amèrement de ne l'avoir point accompagné partout ; il se regardait comme ayant commis en cela l'action du monde la plus honteuse : sa douleur passait toute mesure. Il se compare lui-même[1], dans cette situation, à un amant qui a été dégoûté pendant quelque temps par les façons déplaisantes et par l'air négligé et mal ajusté de celle qu'il aime. « De même, dit-il, la turpitude de cette fuite, « tant de négligences impardonnables m'a- « vaient fait oublier ma tendresse. Je ne « voyais rien dans tout ce que faisait Pom- « pée, qui méritât que je le suivisse dans sa « fuite. Maintenant qu'il est parti, mon amour « se réveille ; je ne puis supporter de me voir « éloigné de lui ; ni les livres, ni les lettres, « ni toutes les réflexions de la philosophie, « ne peuvent me guérir. Je tourne jour et « nuit les yeux vers la mer, comme un oi- « seau qui cherche à prendre l'essor et à « s'envoler. »

Ces mouvements étaient très-vifs ; mais ensuite diverses réflexions les contrebalançaient. Cicéron revenait à considérer les forces de César et sa redoutable activité, et de l'autre côté la faiblesse de Pompée et les fautes continuelles qu'il croyait remarquer dans sa conduite. S'il était peu satisfait du chef, il méprisait souverainement presque tous ceux qui le suivaient. A commencer par les consuls, rien au monde ne lui paraissait moins estimable[1]. C'étaient des hommes plus légers qu'une plume[2], ou qu'une feuille que le vent emporte. Il trouvait de la bêtise dans L. Domitius[3], de l'inconstance dans Ap. Claudius. Au contraire, il ne laissait pas d'être frappé de l'exemple de Ser. Sulpicius, et de quelques autres graves personnages, qui, étant sortis de Rome avec Pompée, semblaient se rapprocher insensiblement de César. Ajoutez les sollicitations de César lui-même, et des amis que Cicéron avait dans ce parti. Tout cela ne surmontait pas la répugnance invincible qu'il avait pour César, mais affaiblissait en quelque chose sa détermination pour Pompée.

Nous avons quelques lettres de Cœlius à Cicéron[4] où il est question de cette importante affaire. Cœlius était un homme de beaucoup d'esprit, mais qui avait peu de solidité, et encore moins d'attachement aux principes de la morale. Il écrivait sans façon à Cicéron que, dans les dissensions civiles[5], tant que l'on ne contestait qu'en paroles, il fallait embrasser le parti le plus honnête ; mais que, quand la querelle venait au point de se vider par l'épée, alors on devait se ranger du côté du plus fort, et regarder comme le meilleur ce qui était le plus sûr. Il avait suivi cette maxime dans la pratique ; et quoiqu'il eût toujours paru zélé pour l'aristocratie et pour les lois, au moment décisif il laissa Pompée et le sénat, et se jeta dans le parti de César. Cicéron était bien éloigné d'un pareil système. « Cœlius[6], dit-il à Atticus, ne me persuade « point de changer de façon de penser. Je

[1] « Sicut ἐν τοῖς ἐρωτικοῖς alienant immundæ, in- « sulsæ, indecoræ, sic me illius fugæ negligentiæque de- « formitas avertit ab amore. Nihil enim dignum facie- « bat quare ejus fugæ comitem me adjungerem. Nunc « emergit amor ; nunc desiderium ferre non possum ; « nunc mihi nihil libri, nihil litteræ, nihil doctrina pro- « dest : ita dies et noctes, tanquam avis illa, mare pro- « specto, evolare cupio. » (Cic. *ad Att.* ix, 10.)

[1] « Cave putes quidquam esse minoris his consulibus. » (vii, 12.)

[2] « Consules plumâ aut folio faciliùs moventur. » (viii, 15.)

[3] Cic. ad Att. l. viii.

[4] Ad Fam. viii, 14, 15, 16.

[5] « Illud te non arbitror fugere, quin homines in dis- « sensione domesticâ debeant, quamdiu civiliter sine « armis certetur, honestiorem sequi partem ; ubi ad « bellum et castra ventum sit, firmiorem, et id meliùs « statuere quod tutius sit. » (*Ep.* 14.)

[6] « Tantùm abest ut meam ille (Cœlius) sententiam « moveat, ut valde ego ipsi, quòd de suâ sententiâ de- « cesserit, pœnitendum putem. » (Cic. *ad Att.* vii, 3.)

« le plains plutôt d'eu avoir changé lui-« même. »

Ni César ni personne de sa part ne proposa à Cicéron de porter les armes contre Pompée. Il y avait et indécence, et impossibilité visible de réussir; mais il lui fit écrire, et lui écrivit lui-même à diverses reprises, pour l'engager à se trouver à Rome avec lui. Voici quel était son objet. Il avait extrêmement à cœur de décorer son parti, dont les forces étaient grandes, mais sans aucune splendeur, sans aucune dignité. Les consuls et tout le sénat ayant fui avec Pompée, il n'était resté dans la capitale que le menu peuple, et un petit nombre de personnes un peu plus distinguées, telles qu'Atticus, et quelques autres. Ainsi César, maître de Rome, s'y serait vu seul en quelque manière, ou du moins sans avoir de quoi représenter une image de république. Pour parer à cet inconvénient, il se fit un point capital de rassembler à Rome tout le plus qu'il lui serait possible d'hommes titrés, et capables de faire honneur à sa cause. C'est dans cette vue qu'il agit vivement auprès du consul Lentulus, mais sans fruit, comme on l'a vu. Il fut plus heureux par rapport à quelques-uns des préteurs, des tribuns du peuple, et autres moindres magistrats. Il gagna aussi Ser. Sulpicius, Volcatius Tullus, et M. Lépidus, personnages consulaires; mais Cicéron était, sans comparaison, celui dont la présence aurait donné un plus beau lustre à l'assemblée du sénat, qui devait se tenir sous les yeux et par ordre de César. La chose parut à celui-ci valoir la peine de faire un effort par lui-même, et de tenter d'emporter dans un entretien ce qu'il n'avait pu obtenir par lettres. Ainsi, en revenant de Brindes, il passa par Formies, où était Cicéron.

Notre orateur s'était préparé à ce choc, et il le soutint avec fermeté. César[1] le pressa fortement de venir au sénat, jusqu'à dire qu'il y croyait son propre honneur intéressé, et que l'absence de Cicéron en pareille circonstance était une condamnation de la cause de César. Comme il ne gagnait rien par ses instances: *Eh bien! ajouta-t-il, venez pour parler de paix. Me sera-t-il permis,* lui dit Cicéron, *d'en parler selon mes véritables sentiments? En doutez-vous?* reprit César, *et entreprendrais-je de vous prescrire ce que vous devez dire? En ce cas,* répondit Cicéron, *je dirai que le sénat n'approuve point que l'on aille attaquer l'Espagne, ni que l'on transporte des troupes en Grèce; et je déplorerai vivement le triste sort de Pompée.* César l'interrompit pour lui dire qu'il ne voulait pas que l'on tînt un pareil langage. *Je m'en doutais bien,* répliqua Cicéron, *et c'est pour cela que je ne veux point me trouver au sénat, parce qu'il faut, ou que je n'y aille point, ou que j'y parle sur le ton que je viens de vous marquer.* César fut piqué, et il lui échappa de dire *que, puisque ceux qui pouvaient lui donner conseil ne le voulaient pas, il prendrait conseil de quiconque voudrait le lui donner, et se porterait à toute extrémité.* Cependant, pour se tirer honnêtement, il proposa à Cicéron d'y penser encore avant que de prendre sa dernière résolution. Cela ne pouvait pas se refuser; et César partit laissant Cicéron fort content de lui-même, et avec raison: car il y avait du courage à résister à un homme si formidable. Mais on doit louer aussi la modération de César qui, ayant la force en main, souffrait une pareille résistance. Il est vrai qu'il n'avait aucun droit de contraindre Cicéron à plier sous ses volontés; mais il faut savoir gré aux hommes, quand ils ne font pas tout le mal qu'ils pourraient faire.

Le cortège seul de César aurait suffi pour empêcher Cicéron de se joindre à lui, quand même il n'aurait pas eu tant d'autres raisons qui l'en détournaient. C'étaient tous gens perdus de débauche, abîmés de dettes, sans foi, sans loi, ayant sur le corps des jugements flétrissants, bannis pour crimes[2]. Cicéron les connaissait tous, mais il ne les avait jamais vus réunis. Quel assemblage! et comment se serait-il associé à une telle compagnie? Persuadé d'ailleurs qu'il avait offensé César par la fermeté de son refus, il se résolut de passer la mer et d'aller trouver Pompée.

Il ne se hâta pas néanmoins d'exécuter cette résolution. Le peu d'estime qu'il faisait des

[1] Cic. ad Att. IX, 18.

[2] Ad Att. IX, 19.

procédés de Pompée et de la conduite des premières têtes de ce parti ; l'idée qui lui vint à la traverse de se retirer à Malte ou dans quelque autre ville neutre ; les sollicitations de Cœlius[1], qui lui écrivit une lettre tendre et pathétique pour le conjurer de ne point courir à sa perte; les prières de Térentia sa femme, et de sa chère fille Tullie, qui, soutenues des conseils d'Atticus, lui demandèrent un délai jusqu'à ce que l'on vît le succès de la guerre de César en Espagne contre les lieutenants de Pompée : tout cela différa son départ de plus de deux mois, mais ne changea point sa détermination.

Il s'embarqua enfin le sept juin avec son fils[2], à qui peu de temps auparavant il avait fait prendre la robe virile à Arpinum; et, étant arrivé dans le camp de Pompée, il y fut reçu avec joie de tout le monde. Caton seul le blâma. « Je ne pouvais pas[3], moi, lui dit-il, « me dispenser d'agir conséquemment au « plan que j'ai suivi toute ma vie ; mais vous, « rien ne vous forçait de vous rendre ennemi « de César et de vous exposer à de grands « dangers. La neutralité était le parti qui vous « convenait, afin que, s'il se présentait « quelque ouverture de paix, vous puissiez « faire l'office de médiateur. »

La réflexion de Caton était très-juste, et Cicéron ne fut pas longtemps sans en sentir la vérité. Peu propre à la guerre, et d'ailleurs trop éclairé pour ne pas voir toutes les fautes que l'on faisait dans son parti, il ne put s'en taire, et il témoigna son mécontentement et son repentir des engagements qu'il avait pris. En conséquence, Pompée se refroidit beaucoup à son égard, et ne lui donna aucune part aux affaires. Ainsi Cicéron, sans être d'aucune utilité à ceux pour lesquels il s'était déclaré, n'y gagna pour lui-même que des chagrins, des inquiétudes et des périls.

Je reviens à César, qui, au sortir de son entretien avec Cicéron, alla droit à Rome. Cette capitale avait déjà commencé, avant que César y arrivât, à se remettre du trouble et de l'agitation horrible où l'avait jetée la fuite de Pompée et de presque tout le sénat. Plusieurs préteurs y rendaient la justice; les édiles faisaient les préparatifs des jeux qu'ils devaient donner au peuple; le commerce et les affaires des particuliers allaient leur train[1]. Les sollicitations de César y ramenèrent encore quelques sénateurs des plus distingués; et, lorsqu'il fut arrivé, les tribuns Antoine et Q. Cassius convoquèrent le sénat dans un des faubourgs, afin qu'il pût y assister sans violer les règles, qu'il feignait jusqu'à un certain point de respecter.

César y plaida sa cause[2], et tâcha de rejeter tous les torts sur ses ennemis et sur Pompée. Après quoi il ajouta ces paroles, très-remarquables à mon sens, « qu'il priait les séna- « teurs de prendre en main le soin de la ré- « publique[3], et de l'administrer conjointement « avec lui; mais que, si la crainte les empê- « chait de se charger de ce fardeau, il ne re- « fuserait pas de le porter, et gouvernerait « les affaires par lui-même. » Il me semble que c'était là proposer assez clairement de lui donner la dictature. En effet, il était naturel qu'il souhaitât d'avoir un titre qui colorât ses entreprises; car tout ce qu'il avait fait depuis le passage du Rubicon était absolument irrégulier, et n'avait pas même forme ni figure d'autorité légitime. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que je vois, par une lettre de Cicéron, qu'il était déjà question, dans les bruits publics, de la nomination d'un dictateur. La chose ne se fit pas néanmoins de ce voyage. Les esprits apparemment n'y étaient pas encore suffisamment préparés; et César, qui n'était pas scrupuleux, continua d'agir uniquement par la force, comme il avait commencé.

Il finit son discours au sénat par dire « qu'il « fallait députer à Pompée[4], pour traiter

[1] Cic. ad Att. x. — Cœl. ad Cic, VIII, ad Fam. XVI.

[2] Cic. ad. Fam. XIV, 7.

[3] Plut. in Cic.

[1] Cic. ad Att. IX, 12. — Dio. l. 41.

[2] Cæs. de Bello Civ. I, 32.

[3] « Orat ac postulat, rempublicam suscipiant, atque « unà secum administrent. Sin timore defugiant, illi se « oneri non defuturum, et per se rempublicam admini- « straturum. »

[4] Cic. ad Att. IX, 15.

[5] « Legatos ad Pompeium de compositione mitti « oportere. Neque se reformidere quod in senatu pauló « antè Pompeius dixisset, ad quos legati mitterentur, eis

« d'accommodement : que, pour lui, il n'était « point du tout frappé de l'inconvénient que « Pompée avait relevé peu de temps auparavant dans une assemblée du sénat ; et qu'il « ne craignait point qu'envoyer une députation ce ne fût donner du relief à celui que « l'on recherche, et témoigner soi-même de « la crainte : qu'il lui semblait que cette façon de penser marquait petitesse et faiblesse « d'esprit ; et que de même qu'il avait tâché « de s'acquérir la supériorité du côté des « exploits, il voulait aussi l'emporter par l'équité et par la justice. »

C'est ainsi que les hommes tels que César se jouent des idées les plus saintes et des maximes les plus respectables. La justice était ce qui le touchait le moins au monde : mais il était bien aise de s'en donner les apparences en témoignant souhaiter une paix qu'il savait impossible, et qu'il aurait éloignée s'il eût vu jour à y parvenir.

Il parla dans le même sens au peuple, qui s'assembla pareillement hors de la ville pour l'entendre[1]. Il promit de plus qu'il aurait grand soin d'entretenir l'abondance dans Rome, en faisant venir des blés de Sicile et de Sardaigne, et il annonça une largesse de trois cents sesterces par tête. En conséquence de ces discours pacifiques, on reprit dans Rome l'habit de paix, que l'on avait quitté après la prise de Rimini. Mais les esprits ne furent point du tout rassurés. La multitude des soldats de César, dont la ville était remplie ; le peu de confiance que l'on prenait en un langage qui pouvait être dicté par les circonstances, sans avoir rien de sincère ni de sérieux ; enfin l'exemple de Marius et de Sylla, qui dans les commencements avaient fait de si belles promesses, démenties ensuite par leurs actions, tout cela entretenait l'inquiétude et la terreur.

Ce qui confirma les soupçons[2], c'est que la députation proposée par César n'eut point lieu. Aucun sénateur ne voulut s'en charger, soit qu'ils craignissent Pompée, comme le dit César dans ses Commentaires, soit qu'ils sentissent l'illusion d'un projet de paix entre deux ennemis qui n'en voulaient ni l'un ni l'autre.

César était venu dans le dessein de faire plusieurs choses, qu'il n'explique point, mais dont on peut deviner aisément une partie. La dictature pour lui, le rappel de ceux qui avaient été exilés en vertu des lois portées par Pompée dans son troisième consulat, voilà probablement ce qu'il méditait de plus considérable. Sans entrer dans aucun détail, il se contente de dire en général que le tribun L. Métellus, aposté par ses ennemis, l'arrêtait à chaque pas, et l'empêchait d'aller en avant, et qu'il lui fit consumer inutilement à Rome plusieurs jours. Mais il ne fait aucune mention absolument de la plus violente contestation qu'il ait eue avec ce tribun. Le motif de son silence paraîtra suffisamment par le simple exposé du fait.

Il avait besoin d'argent, et il résolut de prendre tout ce qu'il y en avait dans le trésor public[1]. Métellus prétendant s'y opposer, César lui parla avec une hauteur qui ne lui était pas ordinaire. « Il n'est pas question, lui dit-« il, de me citer les lois au milieu des armes. « Je suis le maître, non-seulement de l'argent, mais de la vie de tous ceux que j'ai « vaincus. » De si terribles paroles n'effrayèrent point le tribun ; et comme il fallait enfoncer les portes du trésor, parce que les consuls en avaient emporté les clés, il y accourut pour empêcher une telle violence par l'autorité de sa charge. César, poussé à bout, le menaça de la mort en termes exprès, et il ajouta : « Jeune homme, pense bien qu'il « m'est plus difficile de dire pareille chose « que de la faire. » Le tribun intimidé se retira.

Quelques-uns entreprirent de représenter encore à César qu'il y avait dans le trésor des sommes auxquelles il était défendu, sous les imprécations les plus horribles, de toucher jamais, si ce n'est dans une guerre contre les Gaulois. « J'ai ôté toute matière à ce scru-

« auctoritatem attribui, timoremque eorum qui mitte-« rent significari. Tenuis atque infirmi hæc animi vi-« deri. Se verò, ut operibus anteire studuerit, sic justi-« tiâ et æquitate velle superare. »

[1] Dio.

[2] Cæs.

[1] Lucan. III. — Plut. Cæs. — Appian. — Dio.

« pule, répondit César, en subjuguant les « Gaules, et en mettant les Gaulois hors d'é- « tat de nous faire jamais la guerre. » Il ordonna donc que l'on forçât à coups de hache les serrures et les portes, et il enleva tout ce qu'il y trouva, c'est-à-dire, selon Pline[1], vingt-cinq mille barres d'or, trente-cinq mille d'argent, et quarante millions de sesterces, qui reviennent à cinq millions de notre monnaie[2].

Le même Pline rapporte que César tira en même temps du trésor quinze cents livres de *laser* de Cyrène[3], drogue d'un très-grand prix chez les anciens, et infiniment estimée d'eux, non-seulement pour les usages dont elle est en médecine, mais encore pour les assaisonnements et les ragoûts. Cette drogue est pourtant, au jugement d'un homme dont l'autorité est d'un très-grand poids en ces matières[4], ce que nous appelons *assa fœtida*, dont l'odeur et le goût nous paraissent insupportables. Mais encore aujourd'hui les Orientaux en font leurs délices.

On conçoit assez que César doit avoir eu honte de transmettre à la postérité le récit d'un attentat si atroce. Il paraît même qu'il a voulu le pallier jusqu'à un certain point[5], en glissant dans sa narration un fait qui en ferait disparaître, s'il est vrai, la plus odieuse circonstance. Il raconte que le consul Lentulus, peu de temps après sa sortie de Rome, y fut renvoyé par Pompée pour emporter l'argent du trésor public; et que, pendant qu'il y était, il s'imagina tout d'un coup, sur un faux bruit qui se répandit, voir l'ennemi aux portes de la ville; ce qui lui causa un si violent effroi, qu'il ne songea qu'à se sauver, laissant le trésor ouvert. Ce fait, déjà peu vraisemblable en lui-même, est entièrement détruit par le témoignage unanime de tous les autres écrivains, qui attestent que César trouva le trésor fermé, et l'enfonça par la violence.

Il n'est pas moins certain qu'un trait si audacieux le fit haïr de la multitude[1], qui jusqu'alors lui avait été absolument dévouée. Il le sentit si bien, qu'il n'osa haranguer le peuple avant son départ, comme il l'avait résolu. Cicéron remarque qu'il avait fait tort à ses affaires en démentant[2], par le pillage du trésor, l'opinion qu'il voulait que l'on eût de son opulence; et par ses menaces contre Métellus, l'affectation de clémence dont il s'était fait honneur.

Ce n'étaient pas ses ennemis seuls qui taxaient sa douceur de feinte[3]. Curion tenait le même langage. Il disait à Cicéron que la mort de Métellus, s'il se fût fait tuer, aurait été le signal d'un carnage universel : que César n'était point porté à la clémence par caractère, mais par politique, et pour se gagner la faveur du peuple; et que, s'il s'en voyait une fois haï, il deviendrait cruel. Mais ces discours de Curion marquent plutôt ce qu'il pensait luimême que les vrais sentiments de César. En effet, tous ceux qui l'environnaient l'exhortaient à faire main basse sur ses ennemis. Et c'est ce qui fait l'éloge de sa clémence, et qui prouve que la gloire en est due à lui seul, puisqu'il s'y tint constamment attaché contre l'avis et malgré les sollicitations de ceux qui lui rendaient les plus grands services.

§ II. Avant que de partir pour l'Espagne, César distribue des commandements en son nom dans l'Italie et dans plusieurs provinces. Marseille lui ferme ses portes; il l'assiége. Pour la construction des ouvrages, il fait couper un bois sacré. Il laisse le soin du siége à Trébonius, et continue sa route vers l'Espagne. Forces de Pompée en Espagne. Afranius et Pétréius viennent se camper sur la Sègre, près de Lérida. Il paraît que l'armée de César était forte et nombreuse. Cavalerie gauloise. Il serre les ennemis de près. Combat qui ne lui réussit point. Il se trouve dans de très-grands embarras. Il reprend la supériorité. Il force les ennemis à abandonner leur camp. Il les poursuit, et les empêche de pas-

[1] Plin. lib. 33, c. 3.
[2] Plus de huit millions de fr. E. B.
[3] Id. l. 19. c. 3.
[4] Geoffroi, Mat. méd. t. 2 p. 606.
[5] Cæs. de Bello Civ.

[1] Cic. ad Att. x, 4.
[2] « Qui duarum rerum simulationem tam citò amiserit, mansuetudinis in Metello, divitiarum in ærario. » (Cic. *ad Att.* x, 8.)
[3] Cic. ibid.

sre l'Èbre. Quoiqu'il put tailler en pièces les légions ennemies, il les épargne, aimant mieux les réduire à mettre les armes bas. Accord presque conclu entre les soldats des deux armées. Pétreius en empêche l'effet. Cruauté de ce lieutenant de Pompée. Clémence de César. La guerre se renouvelle. César, en harcelant et matant les ennemis, les force à se rendre. Entrevue d'Afranius avec César, qui exige pour unique condition que les troupes de ses adversaires soient licenciées. Cette condition est acceptée et exécutée. César réduit sans peine l'Espagne ultérieure; après quoi il se rend devant Marseille. Récit de ce qui s'était passé au siége de Marseille en l'absence de César. Perfidie imputée aux Marseillais avec assez peu de vraisemblance. Conduite sévère de César à l'égard des Marseillais, mais sans cruauté. Le parti de César reçoit un échec en Illyrie. Les soldats d'une cohorte au service de César aiment mieux se tuer les uns les autres, que de se rendre. Curion passe en Afrique pour y faire la guerre contre Attius Varus, et contre Juba, roi de Mauritanie. Premiers avantages remportés par Curion. Varus tâche de lui débaucher ses troupes. Fermeté de Curion dans ce danger. Ses discours aux conseils de guerre et aux soldats. Les soldats lui promettent fidélité. Il défait Varus. Juba vient au secours de Varus. Présomption de Curion. Bataille où l'armée de Curion est défaite entièrement. Curion se fait tuer sur la place. Sort funeste de presque tous ceux qui n'avaient point péri dans la bataille. Arrogance et cruauté du Juba. Réflexion sur le malheur et la témérité de Curion.

César[1], avant que de partir pour l'Espagne, prit de justes mesures pour s'assurer la possession de l'Italie et des provinces qu'il laissait derrière lui. Il donna le commandement dans la ville à Lépidus, alors préteur, celui-là même qui dans la suite usurpa la puissance souveraine sous le nom de *triumvir* avec Antoine et le jeune César. Antoine, actuellement tribun, fut chargé du soin de l'Italie. Son frère C. Antonius eut le département de l'Illyrie; Crassus, celui de la Gaule cisalpine. César donna aussi ses ordres pour construire et équiper deux flottes, l'une sur la mer Adriatique, l'autre sur celle de Toscane. Dolabella, gendre de Cicéron, eut le commandement de la première : la seconde avait pour amiral le fils de l'orateur Hortensius. Nous avons vu que Valérius avait été envoyé en Sardaigne, et Curion en Sicile, pour passer de là en Afrique. [L'attention de César se porta jusqu'en Syrie et en Orient. Il délivra des fers le malheureux Aristobule[1], autrefois roi des Juifs, afin qu'il allât en Judée exciter, s'il le pouvait, quelque trouble, et traverser Métellus Scipion qui assemblait en Syrie des forces pour le service de Pompée. Moyennant ces arrangements, César compta pouvoir se livrer entièrement à l'expédition d'Espagne. La ville de Marseille lui causa un retardement auquel il n'avait pas, ce semble, lieu de s'attendre.

Lorsqu'il en approcha, il trouva les portes fermées, et il apprit que les habitants faisaient toutes sortes de préparatifs pour soutenir un siége, en cas qu'ils fussent attaqués[2]. Les Marseillais pensaient remplir le devoir d'anciens et fidèles alliés de Rome en s'attachant au parti de Pompée, du côté duquel ils voyaient le sénat et les consuls. Je dirai même que, pleins de respect pour les lois de la probité et de la vertu (car telle est l'idée que nous donnent d'eux les anciens écrivains)[3], ils ne devaient pas être favorablement disposés pour César. Il est vrai qu'ils lui avaient des obligations; mais ils devaient aussi beaucoup à Pompée, qui en avait fait ressouvenir à Rome leurs députés lorsqu'il s'était vu contraint d'en sortir. Par ces différentes raisons, ils s'étaient déterminés à ne point recevoir César dans leur ville : et il paraît même qu'ils avaient pris des engagements avec Domitius, qui, depuis l'affaire de Corfinium, s'étant tenu caché dans des terres qu'il avait sur les côtes de Toscane, y avait ramassé et équipé sept barques, avec lesquelles il était actuellement en mer pour venir à Marseille.

César n'était pas homme à souffrir tranquillement l'affront que lui faisaient les Marseillais en lui interdisant l'entrée de leur ville. Il

[1] An. R. 703; av. J. C. 49.
[2] Appian.

[1] Jos. XIV, 13.
[2] Cæs. de Bello Civ. 35.
[3] Hist. Anc. l. XX, art. 2, § 2.

mande les chefs du conseil public, et tâche de les ramener par des exhortations douces, mais faites d'un ton d'autorité. Ces députés, après l'avoir entendu, rentrérent dans la ville, et lui rapportèrent la réponse de leur sénat, qui se réduisait à ceci : « qu'ils voyaient le « peuple romain divisé en deux partis, et « que ce n'était point à eux qu'il appartenait « de décider d'une si grande querelle : que « les chefs de ces deux partis étaient Pompée et César, l'un et l'autre patrons et protecteurs de leur ville : que, dans une pareille conjoncture, rien ne leur convenait « mieux que de demeurer neutres, et de ne « recevoir aucun des deux contendants, ni « dans leur ville ni dans leur port. » Ce langage avait quelque chose de spécieux, mais il n'était pas sincère ; car, tandis qu'ils excluaient César, ils recevaient Domitius, qui entra alors par mer dans leur ville, et y prit le commandement des armes.

Ce fut donc une nécessité pour César ou de se retirer avec honte, ou de mettre le siége devant Marseille. Il prit ce dernier parti, amena trois légions devant la ville, et commença à dresser ses batteries. Pour la construction des tours [1], galeries et autres ouvrages usités alors dans les siéges, il ordonna que l'on occupât un bois qui était dans le voisinage. C'était un bois sacré, et le scrupule retenait la main des soldats. César, qui n'était rien moins que superstitieux, ou, pour parler plus juste, qui n'avait aucune religion, parfait épicurien de spéculation et de pratique, prend lui-même une hache, attaque l'un des arbres de la forêt, et, par son exemple, apprend à ses soldats à vaincre leur timide répugnance.

Pour ôter le libre usage de la mer aux assiégés, il fit construire à Arles douze galères, qui furent lancées à l'eau trente jours après que les bois en avaient été abattus. Il donna le commandement de cette petite flotte à D. Brutus; et, ayant ainsi mis le siége en train, il en laissa le soin à Trébonius, et poursuivit sa route vers l'Espagne, où il avait envoyé devant lui C. Fabius avec trois légions, qui avaient hiverné autour de Narbonne. Les autres, dont les quartiers étaient plus éloignés, avaient ordre de suivre aussi diligemment qu'elles le pourraient.

Les forces de Pompée en Espagne étaient considérables. Il y avait sept légions, dont six étaient venues d'Italie, et la septième avait été levée dans le pays. Ces sept légions étaient distribuées sous trois lieutenants généraux de Pompée, Afranius, consulaire, Pétreïus, ancien préteur, et M. Varron [1]. Le premier en avait trois, et son département s'étendait depuis les Pyrénées jusque vers le Guadalquivir. Les deux autres, à la tête chacun de deux légions, commandaient, l'un dans le pays entre le Guadalquivir et la Guadiana, et l'autre dans la Lusitanie.

Pompée, leur ayant envoyé Vibullius Rufus, l'un des réchappés de Corfinium, pour les avertir de se préparer à soutenir la guerre contre César, ils se concertèrent entre eux, et convinrent que Pétreïus irait avec ses deux légions joindre Afranius, et que Varron demeurerait chargé de garder l'Espagne ultérieure. Pétreïus et Afranius réunis se trouvèrent donc avoir ensemble cinq légions, et de plus quatre-vingts cohortes de troupes espagnoles, les unes légères, les autres pesamment armées; le tout faisant plus de soixante mille hommes. Avec ces forces ils vinrent se camper près de Lérida sur la Sègre, parce que le poste leur parut avantageux. Leur camp était sur une hauteur. Ils avaient une libre communication avec la ville, et devant eux la Sègre, sur laquelle était à cet endroit un pont de pierre qui leur assurait le passage à l'autre bord. Derrière s'étendait une grande plaine très-fertile, et terminée par une autre rivière qui se nomme *la Cinca*. C'était là qu'ils prétendaient arrêter les efforts de César, et couvrir toute l'Espagne. Afranius avait aussi envoyé occuper les gorges des Pyrénées : mais Fabius força aisément les passages, marcha à grandes journées vers Lérida, et établit son camp vis-à-vis des ennemis, la rivière entre deux.

Je ne puis pas dire à quel nombre de lé-

[1] Lucan. l. III.

[1] Je ne vois rien qui empêche de penser que ce troisième lieutenant de Pompée fût le docte Varron, qui avait déjà servi sous lui dans la guerre des pirates.

gions et de troupes auxiliaires se monta l'armée de César lorsqu'elle fut complète, non qu'il ne l'eût marqué dans ses Commentaires, mais parce que son texte se trouve défectueux. Il est à croire qu'elle était nombreuse, et nous savons en particulier qu'une florissante cavalerie gauloise contribua beaucoup à la victoire.

Une raison qui redoubla l'attention de César à fortifier cette armée, c'est que le bruit s'était répandu que Pompée venait avec toutes ses forces par la Mauritanie pour passer en Espagne. Ce fut peut-être encore ce qui le détermina à prendre une précaution singulière pour s'assurer de la fidélité de ces mêmes troupes. Il emprunta de l'argent aux officiers, et le distribua aux soldats. Ainsi les uns lui étaient attachés par intérêt, et les autres par reconnaissance. Les officiers avaient une partie de leur fortune entre ses mains, les soldats chérissaient sa libéralité.

Il ne se passa rien de considérable en Espagne en l'absence de César, sinon que, l'un des deux ponts que Fabius avait sur la Sègre ayant été rompu subitement par la violence du vent et par les grandes eaux, deux de ses légions se trouvèrent coupées et séparées du reste de l'armée. Afranius profita de l'occasion pour les attaquer, et les mit en quelque péril. Mais Plancus, qui les commandait, s'étant défendu avec courage, donna le temps à Fabius de venir à son secours; et chacun se retira dans son camp sans beaucoup de perte.

Deux jours après, César arriva avec une escorte de neuf cents chevaux, qu'il s'était réservés pour la garde de sa personne. Il commença par rétablir, dès la nuit qui suivit son arrivée, le pont qui avait été rompu. Le lendemain il passa la Sègre et alla présenter la bataille à Afranius, qui se contenta de faire sortir ses troupes de son camp et de les ranger à mi-côte, mais ne descendit point dans la plaine. César, voyant qu'il refusait le combat, résolut de le serrer de près et de se dresser un camp au lieu même jusqu'où il s'était avancé, c'est-à-dire à quatre cents pas de la colline sur laquelle les lieutenants de Pompée étaient campés. Pour cela il fit creuser un fossé de front, et en face de l'ennemi, par la troisième ligne de son armée, pendant que les deux premières étaient en ordre de bataille. Cet ouvrage se fit tranquillement, sans que Pétreius ni Afranius en eussent le moindre soupçon; et lorsqu'il fut fini, César retira ses troupes derrière le fossé, et passa ainsi la nuit. Les jours suivants il acheva tout le circuit, les remparts, les parapets, toujours selon la même méthode, tenant la plus grande partie de son armée sous les armes pour couvrir les travailleurs. Il se forma ainsi un camp à la vue de l'ennemi, sans risque, sans perte, sans inconvénient; et il y fit venir tout ce qui était resté dans l'ancien camp, six cohortes avec les bagages.

Entre la colline qu'occupaient les lieutenants de Pompée et la ville de Lérida était une plaine d'environ trois cents pas, au milieu de laquelle s'élevait un tertre dont César résolut de s'emparer, parce qu'en étant maître, il eût coupé à Afranius la communication avec la ville, où étaient ses magasins, et avec le pont de pierre. Afranius, ayant compris le dessein de l'ennemi, en sentit la conséquence. Il se livra un combat très-vif et très-long autour de ce tertre : les troupes de César y coururent grand risque d'être défaites; et enfin, quoiqu'elles fissent de grands efforts de valeur, l'avantage fut du côté d'Afranius, puisque le tertre lui resta. Il le fortifia avec soin, et y logea un corps de troupes considérable.

César remarque qu'une cause qui contribua au mauvais succès de cette action, c'est que ses soldats n'étaient point accoutumés à la façon de se battre de leurs adversaires. Ceux-ci, qui étaient depuis plusieurs années en Espagne, avaient pris, comme c'est l'ordinaire, les manières du pays : ils combattaient presque à la mode des barbares, s'avançant avec hardiesse, puis reculant, et ne se faisant ni un devoir de garder leurs rangs, ni une honte d'abandonner leur poste. Cette méthode est certainement moins bonne que celle des troupes qui combattent serrées et de pied ferme; mais, parce qu'elle était nouvelle et inattendue pour les soldats de César elle ne laissa pas de les troubler.

Ce commencement de mauvaise fortune pour César fut bientôt suivi de nouveaux malheurs. Les eaux de la Sègre, s'étant extraordinairement grossies, renversèrent les

deux ponts que Fabius y avait construits : en sorte que César se trouva enfermé entre deux rivières la Sègre et la Cinca, dans un espace qui n'avait pas plus de dix lieues, prêt à manquer de vivres, et ne pouvant ni en tirer du pays même, parce que les lieutenants de Pompée avaient tout enlevé, ni recevoir les convois qui lui venaient de Gaule et d'Italie, parce qu'il ne lui était pas possible de passer la rivière. Afranius, au contraire, était dans l'abondance; il avait fait de longue main d'amples provisions, et, de plus, son pont, qui était de pierre, ayant résisté à la violence des eaux, lui donnait la liberté de s'étendre et assurait le passage de tout ce que l'on apportait à son camp. Les Espagnols qu'il avait dans son armée lui rendaient de grands services et incommodaient beaucoup César. Ils connaissaient le pays, ils étaient agiles et alertes; ce qui les mettait en état de battre la campagne et de tomber sur tous ceux qui s'écartaient du camp de César pour aller chercher au loin des vivres et des fourrages. Les rivières mêmes n'étaient pas pour eux un obstacle; ils avaient l'habitude de les passer sur des outres, qu'ils portaient toujours à la guerre avec eux. Ainsi César se voyait comme assiégé et menacé d'une disette qui allait ruiner son armée.

Il voulut rétablir ses ponts, mais il ne put vaincre les obstacles que lui opposaient à la fois les eaux et les ennemis. Un grand convoi lui était venu de Gaule, des tireurs d'arc, de la cavalerie gauloise, avec beaucoup de chariots et de bagages, et environ six mille hommes de tout ordre et de toute espèce, sans chef et sans discipline. La rivière les arrêtait tout court. Afranius qui en fut averti, passa la Sègre avec toute sa cavalerie et trois légions, et les attaqua lorsqu'ils s'y attendaient le moins. La valeur de la cavalerie gauloise sauva toute cette troupe; et, en soutenant le combat pendant un long temps, donna moyen aux autres de gagner des montagnes où ils se mirent en sûreté. La perte qu'ils firent se réduisit à deux cents archers, un petit nombre de cavaliers, quelques valets et quelques bagages.

C'était néanmoins encore un échec pour César. Le prix des vivres en augmenta dans son camp; et le boisseau de blé, qui était de près d'un quart moindre que le nôtre, s'y vendit jusqu'à cinquante deniers, qui font vingt-cinq francs de notre monnaie.

Ces nouvelles ayant été portées à Rome, et même enflées, comme il arrive, par la renommée et par les lettres des lieutenants de Pompée et de leurs amis, on y crut César perdu; et plusieurs illustres sénateurs, qui jusqu'alors avaient balancé à se déclarer, passèrent en Grèce, croyant faire une démarche qui ne les commettait plus, et qui néanmoins n'était pas si tardive, qu'on pût leur reprocher d'avoir attendu l'événement. Je ne sais si Cicéron doit être mis de ce nombre, ou s'il n'était pas parti quelque temps auparavant.

César sut bien ramener la fortune, et prouver qu'un génie supérieur, quoique dans de grandes difficultés, a toujours beau jeu vis-à-vis de gens médiocres à qui les circonstances ont donné quelque avantage. Voici de quelle ressource il s'avisa. Il fit construire des barques légères, à l'imitation de celles qu'il avait vues en usage dans la Grande-Bretagne, dont la quille et les côtes étaient de bois, et le reste d'osier recouvert de cuir. Lorsqu'il en eut un nombre suffisant, il les transporta sur des chariots, pendant la nuit, à vingt-deux mille pas[1] de son camp. Avec ces barques, il fit passer la rivière à un bon nombre de soldats, il s'empara d'une colline sur l'autre bord, s'y fortifia avant que les ennemis songeassent à l'empêcher, y logea une légion, et enfin jeta un pont sur la Sègre, qui fut achevé en deux jours.

Le premier avantage qu'il tira de son pont fut de recueillir le grand convoi qui avait couru tant de risque : les subsistances devinrent plus aisées, et, le jour même que ce pont fut achevé, une grande partie de sa cavalerie, ayant passé à l'autre bord, tomba sur les fourrageurs ennemis, qui ne s'attendaient à rien moins, tailla en pièces une cohorte entière d'Espagnols, et revint heureusement au camp avec un très-grand butin. En même temps on reçut de bonnes nouvelles du siége de Marseille, qui encouragèrent beaucoup les soldats; et dès lors César prit sur Afranius une

[1] Plus de sept lieues.

supériorité qui ne cessa de croître jusqu'à la victoire. Sa cavalerie, qui était très-belle et très-forte, désolait les ennemis. Ils n'osaient plus s'écarter pour leurs fourrages, ou, s'ils le faisaient, ils s'en trouvaient très-mal. Ils furent réduits à prendre le parti d'aller au fourrage pendant la nuit, contre l'usage universel de la guerre.

Dès que les affaires de César parurent en bonne posture, tous les peuples des environs s'empressèrent à rechercher son amitié, et en conséquence à lui envoyer des vivres. Afranius perdait tous les jours quelque allié. Cet esprit de défection gagnait de proche en proche; et déjà des peuples assez éloignés renonçaient à leurs engagements avec les lieutenants de Pompée, et en prenaient de nouveaux avec César.

Afranius commençait à s'effrayer. César augmenta encore ses craintes par une de ces entreprises qui montrent en lui tout à la fois et un génie fertile en expédients, et un courage capable de tout tenter. Son pont était à plus de sept lieues de son camp, et par conséquent sa cavalerie avait un grand circuit à faire pour passer à l'autre bord. Il s'avisa de faire des saignées à la rivière, et de détourner une partie de ses eaux dans des canaux de trente pieds de profondeur pour parvenir à la rendre guéable. Afranius et Pétreïus appréhendèrent que, lorsque cet ouvrage serait achevé, la cavalerie ennemie ne leur coupât entièrement les vivres et les fourrages. Ils crurent donc devoir abandonner un poste qui n'était pas tenable, et transporter la guerre en Celtibérie, où Pompée avait une grande réputation, à cause de ses exploits contre Sertorius, au lieu que le nom de César y était moins connu. Ils comptaient en tirer des renforts considérables, et, en profitant de l'avantage des lieux, traîner la guerre en longueur et gagner ainsi l'hiver.

Pour exécuter ce dessein, il leur fallait passer l'Èbre. Ils firent donc ramasser tout ce qui se trouva de bateaux sur cette rivière, dans la vue d'en faire un pont à Octogèse, ville située sur l'Èbre, à peu de distance et à gauche de la Sègre, et éloignée de leur camp de vingt mille pas. Ils voyaient que l'ouvrage de César avançait. Déjà les eaux de la Sègre étaient diminuées de hauteur, au point que la cavalerie pouvait les traverser, quoique avec quelque peine, et qu'un homme à pied n'en avait que jusqu'aux épaules. Les lieutenants de Pompée crurent qu'il était temps de partir; et, après avoir d'abord envoyé au-delà de la Sègre deux légions qui y dressèrent un camp, ils les suivirent peu après avec tout le reste de leurs forces, laissant seulement deux cohortes en garnison dans Lérida.

César voulait poursuivre les ennemis; mais il y était fort embarrassé. Aller avec toute son armée chercher son pont, c'était allonger prodigieusement sa marche, et donner le temps à Afranius d'arriver à l'Èbre sans aucune difficulté. Exposer son infanterie à passer une rivière dont la hauteur était si considérable, c'était risquer beaucoup; et peut-être craignait-il que les soldats ne s'y portassent pas volontiers. Restait la cavalerie, dont un gros détachement passe la Sègre par son ordre, atteint les ennemis, les harcèle, les fatigue, les empêche d'avancer.

On découvrait les combattants de dessus les collines, auprès desquelles César était campé. A cette vue les soldats légionnaires entrent d'eux-mêmes dans les sentiments qu'il souhaitait : ils sont au désespoir de voir l'ennemi leur échapper : ils s'adressent à leurs officiers, et les prient d'obtenir de leur général qu'il ne les ménage point; ils déclarent qu'ils ne craignent ni péril ni fatigue, et qu'ils sont prêts à passer la rivière comme avait fait la cavalerie. César témoigna de la répugnance, mais il céda pourtant à leurs désirs; et, ayant choisi tout ce qu'il y avait de soldats plus faibles de corps et de courage dans chaque compagnie, il les laissa dans le camp avec une légion et tous les bagages. Le reste de l'armée passa heureusement la rivière à l'aide d'une double haie de cavalerie placée au-dessus et au-dessous. Il y eut quelques soldats que la violence du courant emporta; mais ils furent recueillis et sauvés par les cavaliers qui étaient plus bas, et aucun ne périt. Ce grand obstacle étant vaincu, tout devint facile; et malgré un circuit de six mille pas, et le temps qu'il fallut prendre à passer la rivière, l'ardeur des troupes fut si grande, qu'elles atteignirent à la

neuvième heure du jour l'armée ennemie, qui était partie à minuit.

Lorsque Afranius les aperçut de loin, justement effrayé, il interrompit sa marche, fit halte sur une hauteur, et mit son armée en bataille. César ne voulut point exposer à une action ses troupes fatiguées, et fit halte pareillement dans la plaine. Les ennemis recommencèrent à marcher : il recommença à les poursuivre. Enfin ils prirent le parti de camper : en quoi ils firent une grande faute; car, à cinq mille pas de là (moins de deux lieues), se rencontraient des montagnes et des défilés où un très-petit nombre d'hommes pouvait arrêter toute l'armée de César, moyennant quoi ils auraient continué leur route jusqu'à l'Èbre sans crainte et sans péril. Mais, fatigués d'une longue marche, pendant laquelle ils avaient toujours eu à combattre la cavalerie de César, ils remirent la chose au lendemain. Le moment perdu ne revint plus ; et ce fut la cause de leur ruine.

Sur le minuit on avertit César que les lieutenants de Pompée sortaient à petit bruit de leur camp. Aussitôt il fait donner dans le sien le signal de la marche. Les ennemis, voyant qu'ils allaient être poursuivis, demeurèrent tranquilles, craignant un combat nocturne, où ils auraient eu beaucoup de désavantage à cause des gros bagages qu'ils menaient avec eux, et parce que la cavalerie de César était de beaucoup supérieure. Comme donc ils ne pouvaient éviter un ennemi si vigilant, ils résolurent de ne se point presser, et de prendre leur temps tout à l'aise pour partir à la clarté du jour, persuadés qu'ils auraient ainsi plus de facilité pour se défendre lorsqu'ils seraient attaqués dans leur marche.

Ce n'était point le dessein de César. Plein de ce feu qu'on ne peut se lasser d'admirer, il avait formé le plan de tourner le camp des ennemis, et d'arriver avant eux aux gorges des montagnes. Afranius était maître du droit chemin. Ainsi il fallut que César fît marcher son armée par des vallons, par des précipices, à travers des rochers escarpés, où les soldats ne pouvaient gravir qu'en se débarrassant de leurs armes, et se les rendant ensuite les uns aux autres. Dans cette marche ils semblaient au commencement tourner le dos à l'ennemi ; de façon que les soldats d'Afranius, qui les considéraient de leur camp, les insultaient sur leur fuite prétendue. Mais ils furent étrangement surpris lorsqu'ils les virent au bout d'un temps tourner sur la droite; en sorte que les premiers débordaient déjà leur camp. Alors il n'y eut personne d'entre eux qui ne criât aux armes, et qui ne s'empressât de courir vers les montagnes. Il n'était plus temps : César avait pris trop d'avance; et comme sa cavalerie incommodait toujours les adversaires et ralentissait leur marche, ses légions, malgré la difficulté des lieux, arrivèrent les premières aux gorges.

Afranius se trouva donc avoir l'ennemi en tête et en queue. Dans une si triste position, il s'arrêta sur une colline, d'où il détacha quatre cohortes espagnoles pour aller se saisir de la montagne la plus haute de tous les environs. Son dessein était de gagner Octogèse par les hauteurs, puisque le chemin de la plaine lui était fermé. Mais la cavalerie de César enveloppa et tailla en pièces ces quatre cohortes à la vue des deux armées.

L'occasion était belle pour César d'exterminer l'armée d'Afranius, qui, consternée comme elle était, n'aurait pas résisté un moment. On lui demandait de toutes parts le signal du combat ; et les officiers accouraient autour de lui pour lui prouver, par des raisonnements dont assurément il n'avait pas besoin, que le succès était infaillible. Il se tint ferme à refuser d'engager une action, parce qu'il comptait pouvoir terminer l'affaire sans tirer l'épée, et réduire les ennemis par la faim. « Pourquoi, disait-il, dans la supposition même que l'événement du combat « sera heureux, pourquoi exposer à être « blessés et tués des soldats qui ont si bien « mérité de moi ? pourquoi tenter la fortune ? « Est-il moins digne d'un bon général de devoir la victoire à son habileté qu'à la force « des armes ? » Il était même, à ce qu'il assure, touché de compassion pour les soldats d'Afranius, qui, après tout, étaient ses concitoyens, et qu'il faudrait égorger, pendant que l'on pouvait réussir également sans qu'il leur en coûtât la vie. Peut-être aussi méprisait-il trop les lieutenants de Pompée pour se

mesurer avec eux ; il voulait les forcer à l'humiliante nécessité de lui demander quartier et de mettre les armes bas.

Sa résolution ne fut point du tout goûtée des troupes, qui, dans leur mécontentement, disaient tout haut que, puisque César manquait une si favorable occasion et ne les menait point au combat lorsqu'elles le voulaient, elles n'iraient point lorsqu'il voudrait les y mener. Rien ne put l'ébranler. Il était si assuré de vaincre, qu'il s'écarta même un peu pour laisser à Afranius et à Pétréius la liberté de regagner leur camp : ce qu'ils firent. Quant à lui, après avoir disposé des troupes sur les montagnes pour garder les défilés, il se campa le plus près des ennemis qu'il lui fut possible.

Peu s'en fallut que César ne recueillît dès le lendemain le fruit de sa douceur et de sa bonne conduite : car, les lieutenants de Pompée ayant entrepris de tirer un fossé bordé de son parapet, depuis leur camp jusqu'à l'endroit où ils allaient prendre leur eau, et s'étant éloignés pour aller présider par eux-mêmes à cet ouvrage, plusieurs de leurs soldats, en leur absence, lièrent entretien avec ceux qu'ils connaissaient dans l'armée de César. Ils commencèrent par les remercier de les avoir épargnés le jour précédent, avouant qu'ils leur avaient obligation de la vie. De là ils passèrent à leur demander si on pouvait se fier à la parole de César, témoignant de la douleur d'avoir à combattre contre des concitoyens, contre des proches, avec lesquels ils étaient unis par les liaisons les plus saintes. Enfin ils stipulèrent même pour leurs commandants, qu'ils ne voulaient pas paraître trahir ; et, pourvu qu'on accordât la vie sauve à Afranius et à Pétréius, ils promettaient de changer de parti. Déjà ils avaient député les plus distingués de leurs capitaines pour aller négocier avec César ; et, sur ces préliminaires d'un accord prêt à se conclure, les soldats des deux armées passaient dans le camp les uns des autres, de façon que les deux camps n'en faisaient presque plus qu'un. La chose fut portée au point, que le fils d'Afranius envoya demander à César qu'il lui assurât la vie et à son père. La joie était universelle ; on se félicitait mutuellement, les uns d'avoir évité un si grand danger, les autres d'avoir terminé sans coup férir une entreprise si importante.

Les choses étaient en ces termes lorsque Afranius et Pétréius, sur la nouvelle qu'ils en eurent, revinrent dans leur camp. Afranius prenait assez aisément son parti, et était prêt à tout événement. Mais Pétréius ne s'abandonna pas lui-même. Il fait prendre les armes à ses esclaves, et, les joignant à sa garde espagnole, il donne sur les soldats de César, qu'il trouva mêlés parmi les siens, en tue une partie, et force les autres à se sauver avec assez de peine. Ensuite il va par tout le camp, priant ses soldats avec larmes d'avoir pitié de lui et de Pompée leur général, et de ne les point livrer l'un et l'autre à la cruelle vengeance de leurs adversaires. On se rassemble de toutes parts au quartier général. Là, Pétréius leur propose de se lier par un nouveau serment, et de jurer qu'ils n'abandonneront et ne trahiront point leurs chefs, et qu'ils ne prendront point chacun pour soi de délibération particulière, mais agiront tous de concert pour l'utilité commune. Il prêta lui-même le premier ce serment, puis l'exigea d'Afranius, ensuite des officiers, ensuite des soldats.

Le zèle de Pétréius ne s'en tint pas là, il se porta jusqu'à la cruauté. L'ordre fut donné à tous ceux qui avaient dans leurs tentes quelque soldat de César de le dénoncer, afin qu'il en fût tiré et égorgé en présence de toute l'armée. Quelques-uns obéirent : mais le plus grand nombre eut horreur de cet ordre sanguinaire. Ils recélèrent soigneusement ceux qui s'étaient fiés à eux, et leur procurèrent les moyens de s'évader pendant la nuit. Du reste, tous furent fidèles à leur nouveau serment. L'accord presque conclu avec César fut oublié, et l'on ne songea plus qu'à recommencer la guerre.

César pouvait user de représailles ; car il avait dans son camp plusieurs soldats et officiers de l'armée ennemie. Il se donna bien de garde de se prévaloir de ce droit, qui est souvent regardé comme légitime, mais qui, examiné de sang-froid, est bien contraire à l'humanité. Il leur permit à tous de se retirer sans crainte. Quelques tribuns et quelques centu-

rious aimèreut mieux rester avec lui, et prendre parti dans son armée. Il les reçut avec joie, et toujours il les distingua, les honora et les fit monter à des grades supérieurs.

Il avait été plus aisé à Pétreïus de renouveler la guerre qu'il ne trouva de facilité à la soutenir. Il ne pouvait ni aller au fourrage ni faire eau qu'avec beaucoup de peine et de danger. Les vivres devenaient rares dans son camp ; et les Espagnols désertaient en foule. Il ne lui restait de ressource que de gagner quelque grande et forte place, sous les murs de laquelle il pût se mettre à l'abri. Il se trouvait entre Tarragone et Lérida; et il douta pendant quelque temps vers laquelle de ces deux villes il dirigerait sa marche. Comme la dernière que j'ai nommée était plus proche, il résolut d'y retourner.

La difficulté était d'avancer chemin. La cavalerie de César ne donnait aucun relâche à ces troupes fugitives. Dans les plaines, en s'arrêtant de temps en temps pour combattre, l'arrière-garde procurait le moyen à la tête de l'armée de faire quelques pas en avant. Quand il se rencontrait une hauteur, leur situation devenait plus avantageuse, parce que les premiers pouvaient défendre ceux qui venaient après eux; mais lorsqu'il fallait descendre, c'était tout le contraire. Alors les légions tournaient tête, et faisaient un effort pour repousser au loin la cavalerie ennemie; ensuite de quoi elles se précipitaient en courant dans le vallon, jusqu'à ce qu'elles eussent atteint la hauteur opposée. L'infanterie faisait tout, parce que la cavalerie de cette armée était si effrayée et si tremblante, que, bien loin d'en tirer du service, il fallait qu'on la plaçât au centre pour le mettre elle-même en sûreté.

On conçoit bien qu'une marche si pénible et si souvent interrompue ne pouvait pas être bien diligente. Lorsque Afranius et Pétreïus eurent fait quatre mille pas, ils s'arrêtèrent sur une éminence, et tirèrent une ligne devant eux comme pour camper, mais ne déchargèrent point leur bêtes de somme. César y fut trompé ; il commença à établir son camp, fit dresser les tentes, et envoya la cavalerie au fourrage. C'était ce que voulaient les lieutenants de Pompée. Tout d'un coup, vers l'heure de midi, ils se remettent brusquement en marche, comptant être délivrés de cette formidable cavalerie qui leur nuisait si fort. Mais César, dans le moment, part avec ses légions, laissant un petit nombre de cohortes à la garde des bagages, et fait porter l'ordre à sa cavalerie de revenir au plus tôt. Elle revint. et, ayant joint les ennemis avant la fin du jour, elle leur livra un si rude combat, qu'ils furent obligés de se camper à l'endroit où ils se trouvaient loin de l'eau et sur un terrain tout à fait désavantageux.

César aurait eu bon marché de cette armée, s'il eût voulu l'attaquer; mais il suivait son plan, et prétendait forcer les ennemis à se rendre en les matant, et en les réduisant à manquer de toutes les choses nécessaires. Ils étaient dans la situation la plus cruelle. Comme leur camp était mauvais, ils entreprirent de le fortifier : mais plus ils s'étendaient pour gagner un meilleur terrain, plus ils s'éloignaient de l'eau ; et ils ne remédiaient à un mal que par un autre. La première nuit aucun d'eux ne sortit du camp pour faire eau ; et le lendemain il fallut que toute l'armée y allât en ordre de bataille, de sorte que ce jour-là il n'y eut point de fourrage. La disette et le désir de continuer leur marche avec moins de difficulté les obligèrent bientôt de tuer toutes leurs bêtes de somme.

César augmenta étrangement leur embarras en commençant à tirer des lignes autour de leur camp pour les enfermer. Déjà il y avait fait travailler avec vivacité pendant deux jours, et l'ouvrage était fort avancé, lorsque Afranius et Pétreïus, sentant la conséquence de l'entreprise de l'ennemi, firent sortir toutes leurs troupes du camp, et se rangèrent en bataille. César rappela promptement ses travailleurs, et mit son armée en état de soutenir le choc si elle était attaquée; mais il ne voulut point engager le premier une action. Les lieutenants de Pompée, le voyant en si bonne posture, demeurèrent tranquilles ; et sur le soir les deux armées se retirèrent sans en être venues aux mains. Le lendemain, qui était le quatrième jour depuis que les lignes avaient été commencées, César se préparait à les achever. Afranius et Pétreïus tentèrent une

dernière ressource, qui était de trouver un gué dans la Sègre; mais leur vigilant ennemi fit aussitôt passer la rivière à ses Germains armés à la légère, et à une bonne partie de sa cavalerie; et il plaça sur les bords, d'espace, en espace, de bons corps de garde.

Enfin, privés de toute espérance, manquant de toutes provisions, de bois, de fourrages, d'eau, de blé, les lieutenants de Pompée furent contraints d'en venir au point où César avait voulu les amener. Afranius fit demander une entrevue, et dans un lieu, s'il était possible, qui fût hors de la portée des soldats. César consentit à l'entrevue, mais non avec la circonstance que souhaitait Afranius. Celui-ci se rendit au lieu marqué par le vainqueur. La conversation se passa à la tête des deux armées, qui pouvaient entendre tout ce qui se dit de part et d'autre.

Afranius parla fort humblement. Il s'excusa sur la fidélité qu'il devait à Pompée, son général; il s'avoua vaincu; il conjura César d'une manière fort soumise de ne point user de sa victoire à la rigueur et d'épargner le sang de ses malheureux concitoyens.

César, disposé à agir avec clémence, voulut néanmoins prouver à Afranius ses torts. Il lui fit voir que lui et son collègue étaient les seuls en faute, les seuls ennemis de la paix, pendant que le général contre lequel ils combattaient et les deux armées avaient fait tout ce qui était de leur devoir pour y parvenir. Il ajouta un court plaidoyer en faveur de sa cause, et fit un dénombrement de toutes les prétendues injustices qu'il avait souffertes. Il conclut par ordonner à Afranius de licencier ses légions. « Je ne prétends point, dit-il, « vous enlever vos troupes pour les enrôler « sous mes enseignes, comme il me serait « assez aisé; mais je veux vous empêcher « que vous ne puissiez vous en servir contre « moi. C'est pourquoi, sortez de ces provin- « ces, congédiez vos armées : en ce cas, per- « sonne n'éprouvera de ma part aucun mau- « vais traitement. Voilà mon dernier mot, et « la seule condition que j'exige. »

Ce discours de César fut reçu très-agréablement des soldats d'Afranius, qui, au lieu d'une peine qu'ils craignaient, se voyaient en quelque façon récompensés par le congé que le vainqueur leur procurait. Ils témoignèrent bien clairement leur extrême satisfaction. Car, comme on contestait sur le lieu et sur le temps où ce congé leur serait donné, ils firent connaître, et par leurs gestes et par leurs cris, qu'ils désiraient d'être licenciés dans le moment. Après quelque discussion sur cet article entre César et Afranius, il fut réglé que ceux qui avaient un domicile ou des possessions en Espagne, ce qui faisait presque un tiers de l'armée, recevraient leur congé sur-le-champ, et les autres auprès du Var, petite rivière qui fait la séparation de la Gaule et de l'Italie. César, de son côté, assura qu'il ne ferait aucun mal à personne d'entre eux, et qu'il n'en forcerait aucun à prendre parti dans ses troupes. Il promit même de leur fournir des blés jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés auprès du Var. Enfin il porta si loin la générosité, qu'il voulut qu'on leur restituât ce qui leur avait été enlevé dans la guerre et qu'ils pourraient reconnaître, se chargeant du dédommagement envers ses soldats qui se trouveraient ainsi privés d'une partie de leur butin. Par cette conduite il gagna tellement l'amitié et la confiance des soldats du parti contraire, que depuis ce moment, pendant deux jours qui se passèrent à donner tes congés à ceux qui devaient être renvoyés sur-le-champ, il devint l'arbitre de toutes les contestations qu'ils eurent, soit entre eux, soit avec leurs commandants.

Après ces deux jours, ceux qui devaient être menés au Var partirent en cet ordre : deux légions de César marchaient à la tête, les autres à la queue, les troupes vaincues au milieu. Q. Fufius Calénus, lieutenant de César, commandait toute cette marche. Lorsqu'on fut arrivé au terme prescrit, les soldats d'Afranius furent licenciés : les chefs et les premiers officiers allèrent se rendre auprès de Pompée; mais un grand nombre de soldats prirent de nouveaux engagements avec César, et passèrent volontiers dans le parti d'un général qui savait si bien vaincre et si bien user de la victoire.

Cette campagne de César, et les preuves qu'il y a données de son mérite supérieur pour la science militaire, et pour l'art de profiter de l'avantage des postes, lui ont mé-

rité les louanges de tous les siècles ; et, dans ces derniers temps, le suffrage du grand Condé, comme je l'ai observé ailleurs, a mis le sceau à cette admiration universelle. Il ne m'appartient pas d'insister sur un objet si fort au-dessus de mes connaissances; mais la magnanimité de ses procédés, ce fonds inépuisable de clémence, que les injures mêmes et les cruautés de ses adversaires ne peuvent lui faire perdre, cette noble assurance de vaincre, ce refus généreux de grossir ses forces par toute autre voie que par la bonne volonté et le consentement libre de ceux qui s'attachaient à lui, ce sont là des qualités dont je sens tout le prix, et sur lesquelles il ne me reste que le regret de les voir employées pour une aussi mauvaise vue que celle d'opprimer la liberté de sa patrie.

Plusieurs raisons très-pressantes rappelaient César à Rome. Mais Varron, lieutenant de Pompée, ayant sous lui deux légions et trente cohortes auxiliaires, tenait encore l'Espagne ultérieure[1] ; et c'était la maxime de César, de croire n'avoir rien fait tant qu'il lui restait quelque chose à faire. Il fit donc partir en diligence Q. Cassius, tribun du peuple, avec deux légions, et le suivit lui-même, peu après, accompagné de six cents chevaux. Mais il n'eut pas besoin de faire usage de ses forces. Il ne lui en coûta presque que de se montrer pour réduire cette province, qui lui était affectionnée dès longtemps, parce qu'il y avait exercé la questure, et l'avait ensuite gouvernée avec l'autorité de propréteur. Ainsi, dès que ses troupes parurent, et que l'on sut qu'il approchait, à l'instant tout le pays se souleva en sa faveur. En même temps une des légions de Varron, celle qui avait été levée dans la province, le quitta, lui présent, et se retira à Hispalis[2] qui reconnaissait César. Le lieutenant de Pompée ne tenta point une inutile résistance. Il remit la légion qui lui restait à celui que César envoya pour en prendre le commandement ; et l'étant venu trouver lui-même à Cordoue, il lui apporta ce qu'il avait d'argent entre les mains, et un état exact de ses provisions et de ses vaisseaux.

[1] Cæs. de Bello Civ. II, 17.

[2] Séville.

César n'eut donc autre chose à faire à Cordoue, où il avait indiqué une assemblée générale, que de recevoir les soumissions des peuples et les félicitations de tout ce qu'il y avait de chevaliers et de citoyens romains dans la Bétique[1]. Il distribua des récompenses à ceux qui s'étaient distingués par leur zèle pour son parti ; et la ville de Cadix fut honorée par lui, en cette occasion, du droit de bourgeoisie romaine : s'il eut quelqu'un à punir, il n'imposa que des taxes pécuniaires. Après quoi, laissant Q. Cassius avec quatre légions pour commander en son absence, il s'embarqua sur les vaisseaux de Varron, et vint aborder à Tarragone, où il reçut les députations des peuples de presque toute l'Espagne citérieure. De là il alla par terre à Narbonne, et ensuite à son camp devant Marseille, qui était aux abois, et qui n'attendait que sa présence pour se rendre.

Les Marseillais s'étaient défendus avec un très-grand courage. Ils avaient deux fois essayé la fortune d'un combat naval : la première par leurs propres forces ; la seconde avec un renfort de dix-sept vaisseaux que leur avait envoyé Pompée, et qui était commandé par L. Nasidius. Toutes les deux fois ils éprouvèrent le sort contraire, et furent battus par D. Brutus, chef de la petite flotte que César tenait devant leur port[2]. Ce ne fut néanmoins ni faute de valeur ni faute d'habileté qu'ils succombèrent ; et même, dans la seconde action, si Nasidius eût montré une résolution égale à la leur, ils avaient lieu d'espérer la victoire. Mais il n'avait pas le même intérêt qu'eux à défendre Marseille; et dès que le combat commença à s'échauffer, il prit le large, et abandonna lâchement ses alliés.

Ce qui donna l'avantage à D. Brutus, ce fut la bravoure incroyable de ses soldats, qui avaient été choisis avec soin entre les plus vaillants hommes de chaque légion, et qui, avec des crocs et des mains de fer harponnant les vaisseaux ennemis, venaient tout d'un coup à l'abordage et rendaient inutile aux Marseillais la supériorité qu'ils avaient du côté de la science de la marine et de la bonne

[1] Liv. Epit. CX.

[2] Cæs. de Bello Civ. I, 58; et II, 4.

construction de leurs bâtiments. On peut se rappeler le trait que j'ai rapporté ailleurs de ce soldat qui, ayant eu la main droite coupée, se battit de la gauche jusqu'à ce que le vaisseau ennemi fut pris et forcé.

Les Marseillais maltraités sur mer, n'étaient pas attaqués par terre avec moins de vivacité et d'acharnement. Trébonius, que César avait laissé pour commander le siége, construisit et fit agir des machines de toute espèce, livra des assauts, repoussa des sorties, et enfin, après plusieurs mois, vint à bont de faire brèche à la muraille. Une partie d'une tour sapée par le pied tomba; l'autre penchait considérablement, et, en achevant de la renverser, les Romains se voyaient en état d'entrer dans la ville sans que rien pût leur faire obstacle. Dans un si pressant danger, les assiégés eurent recours à la miséricorde de leurs vainqueurs: ils sortent en foule par la porte avec tout l'équipage de suppliants, tendant les bras vers l'armée ennemie. A cette vue l'attaque cesse; et les Marseillais, étant parvenus jusqu'aux commandants, se prosternent à leurs pieds et les conjurent d'attendre l'arrivée de César. Ils reconnaissent qu'ils ne peuvent plus se défendre, et ils en concluent que par conséquent César sera toujours le maître de leur sort. Ils représentent avec larmes que, si la tour ébranlée tombe entièrement et que la brèche s'élargisse, rien ne sera plus capable de retenir l'ardeur des soldats, et que leur ville sera pillée, saccagée et détruite entièrement. Tout cela fut exposé d'une manière tendre et touchante par des hommes que la nécessité toute seule aurait rendus éloquents, quand même ils n'y auraient pas joint l'étude des beaux-arts, cultivés de tout temps à Marseille avec soin et avec succès.

Trébonius avait des ordres de César conformes à ce que demandaient les Marseillais. Ce grand homme, plein d'humanité et d'amour pour les lettres, dans lesquelles il excellait, aurait cru ternir sa gloire en ruinant une ville si fameuse, et qui était dans les Gaules comme le domicile des muses et le centre de la politesse. Il avait donc fortement recommandé à son lieutenant de ne point souffrir que la place fût emportée d'assaut, de peur que les soldats irrités ne passassent au fil de l'épée, comme ils menaçaient de le faire, tous ceux qui étaient en âge de porter les armes. Trébonius suivit ses instructions; il se laissa fléchir, et consentit à une espèce de trêve, au grand mécontentement des soldats, qui se plaignaient hautement qu'on leur enlevait le fruit de leur victoire, et qu'on les empêchait de prendre une ville qui était hors d'état de défense.

La trêve produisit, comme c'est assez l'ordinaire, la négligence et la sécurité. Les Romains, oubliant que jamais la discipline ne doit être plus exacte que lorsqu'on est en termes d'accommodement avec l'ennemi, parce que c'est le temps des surprises et des fraudes, ne se tenaient nullement sur leurs gardes, et ne pensaient pas qu'ils pussent avoir rien à craindre. Une si belle occasion tenta les Marseillais, et les porta, si nous devons prendre à la lettre le récit de César, à une perfidie inexcusable. Ayant observé un jour où le vent était grand et avait sa direction vers les machines des Romains, ils viennent subitement y mettre le feu, qui, aidé du vent, s'alluma avec tant de violence, qu'il ne fut pas possible aux assiégeants de l'éteindre; de sorte qu'en un instant furent consumés des ouvrages qui avaient coûté un temps et des peines infinis. Cet avantage causa plus de joie que d'utilité réelle aux Marseillais. Le soldat romain, animé par la colère, travailla à la reconstruction des ouvrages avec une telle ardeur, qu'en peu de jours tout fut rétabli en aussi bon état que jamais; et les assiégés furent contraints de revenir aux mêmes offres de soumission et aux mêmes prières qu'ils avaient déjà faites auparavant.

Ici la narration de César est imparfaite. Car, quoique la suite et le fil de l'histoire portent à penser que c'est à Trébonius que ces nouvelles supplications des Marseillais furent présentées, il ne le dit point expressément. Et en effet, si les soldats avaient fait éclater leur indignation contre une première trêve accordée aux assiégés, comment, irrités de nouveau et aigris par une horrible perfidie, eussent-ils souffert qu'on leur en accordât une seconde? D'un autre côté [1], lorsque, après une interrup-

[1] Cæs. de Bello Civ. II, 22.

tion de quelques pages, César reprend le récit du siége de Marseille, il ne dit point non plus que les Marseillais aient attendu son arrivée pour se soumettre. Il ne dit point qu'il leur ait reproché, comme il était bien naturel, leur infidélité et leur parjure. Ils sont reçus comme s'ils ne se fussent pas rendus indignes de tout pardon. Si à ces considérations nous joignons encore ce que l'on sait de sa haine contre les Marseillais, dont il se trouve des traces suffisamment marquées dans ses Commentaires, et qui, d'ailleurs, est attestée par Cicéron, ne sera-t-il pas permis de douter de ce que leur ennemi rapporte à leur désavantage, et de laver les habitants de cette ville célèbre de l'opprobre d'une perfidie également criminelle et insensée dans les circonstances où ils étaient?

Mais, si l'on peut soupçonner que la haine de César l'a conduit ou à altérer les faits ou du moins à s'en rapporter trop légèrement aux mémoires que lui fournissaient ceux qui avaient fait le siége en son absence, cette haine néanmoins n'était point cruelle. Il épargna à Marseille les horreurs du pillage : il laissa subsister les murailles et les édifices : il ne fit souffrir aucun mal aux habitants en leurs personnes, il leur laissa la liberté ; seulement il les désarma, se fit livrer tous leurs vaisseaux, et ordonna qu'on lui apportât tout l'argent du trésor public. Domitius Ahénobarbus s'était sauvé par mer avant que la ville se rendit, et il alla en Grèce, joindre Pompée. César, laissant deux légions dans Marseille, prit la route de l'Italie. Pompée et le sénat, qui était dans son camp, pour récompenser, en la manière dont il leur était possible, la fidélité des Marseillais, donnèrent les droits et les prérogatives de ville libre à Phocée, en Ionie, métropole de Marseille.

Partout où César se trouva en personne, la fortune l'accompagna fidèlement, ou plutôt la supériorité de ses talents lui assura toujours la victoire. Ses lieutenants ne furent pas également heureux; et son parti souffrit, cette année même, deux échecs considérables, l'un en Illyrie, l'autre en Afrique.

Il nous reste peu de détail sur celui d'Illyrie, parce que nous avons perdu ce que César en avait écrit [1]. Nous n'en savons guère autre chose, sinon que Dolabella et C. Antonius, qui commandaient pour lui sur ces côtes, furent vaincus par M. Octavius et Scribonius Libo, lieutenants de Pompée, dont les forces maritimes étaient de beaucoup supérieures; et que ce même C. Antonius fut réduit à se rendre prisonnier avec quinze cohortes [2]. Un mot de César nous apprend par occasion que la trahison s'en mêla, et que l'un de ses plus braves officiers, qui est vraisemblablement ce même Pulfio [3], dont nous avons rapporté un trait mémorable dans la guerre des Gaules, se déshonora ici par une lâche perfidie contre son général, et entraina la perte de l'armée.

Une cohorte fit preuve, au contraire, d'une fidélité poussée jusqu'à un excès incroyable et inouï. Quelques troupes échappées à la défaite de C. Antonius construisirent, pour passer la mer, trois radeaux soutenus des deux côtés de grands tonneaux vides, qui étaient disposés de façon qu'ils cachaient les rames ; en sorte que ces radeaux avançaient sans que l'on vit ce qui les faisait marcher. Au milieu était dressée une tour. Mais parmi les soldats de marine de Pompée il se trouvait quelques-uns de ces anciens pirates vaincus autrefois par lui, qui savaient toutes les ruses de la guerre sur mer. Ils s'avisèrent d'attacher aux rochers, voisins des endroits où devaient passer les radeaux, des chaines entrelacées, et qui formaient comme une espèce de filets couverts par le flot. Deux radeaux les évitèrent; le troisième y fut pris. Il portait des soldats d'Opitergium [4], ville de la Vénétie au delà du Pô. Ces braves gens se défendirent jusqu'à la nuit avec un courage invincible. Mais, après avoir inutilement tenté de se débarrasser du piége qui les retenait, voyant qu'il leur était impossible de se sauver, ils aimèrent mieux tourner leurs épées les uns contre les autres, et se tuer tous réciproquement jusqu'au dernier, que de se livrer aux ennemis.

[1] Lucan. l. 4. — Flor. IV, 2. — Appian. — Dio.

[2] Cæs. de Bello Civ. III, 67.

[3] Au moins est-ce le même nom, à une lettre près; car il est appelé *T. Pulfio* au livre V de la guerre des Gaules, et *T. Pulcio* au livre III de la guerre civile.

[4] Oderzo dans la marche Trévisane, État de Venise.

En Afrique, le désastre des armes de César eut pour cause la témérité de Curion. Non moins audacieux dans la guerre qu'il l'avait paru dans les débats domestiques et dans ses querelles contre le sénat[1], il partit de la Sicile, que Caton lui avait abandonnée, n'emmenant avec lui que deux légions, sur quatre que César lui avait attribuées, et cinq cents chevaux. Il méprisait souverainement l'ennemi qu'il allait combattre en Afrique; et il n'avait pas tort. C'était Attius Varus, qui, chassé d'Osimo par César dans les premiers mouvements de la guerre, s'était enfui aussitôt dans la province d'Afrique, qu'il avait gouvernée, comme propréteur, quelques années auparavant, espérant que des peuples accoutumés à lui obéir respecteraient son nom et ses ordres. Il ne se trompa pas. Il réussit à s'emparer de l'autorité, et il fit dans le pays des levées dont il forma deux légions. Cependant Tubéron, à qui le sénat avait donné le département d'Afrique, se présenta pour prendre possession de son gouvernement. Varus, ambitieux et avide, ne déféra point à l'autorité du sénat; et comme il était maître du pays et des côtes, il rejeta Tubéron avec tant de dureté, qu'il ne lui permit pas même de mettre à terre son fils qui était malade. Les Tubéron furent donc obligés de repartir dans le même vaisseau qui les avait amenés, et ils allèrent se rendre auprès de Pompée. Tel était Varus, inconsidéré, avantageux, et avec assez peu de talents.

Mais il avait un puissant allié en la personne de Juba, roi d'une partie de la Numidie et de la Mauritanie. Ce prince était fils d'Hiempsal, dont autrefois Pompée avait étendu et amplifié les domaines, lorsqu'il faisait la guerre pour Sylla en Afrique. Outre ce motif de reconnaissance qui attachait Juba à la cause de Pompée, il en avait un de haine personnelle contre Curion, qui, étant tribun du peuple, avait proposé une loi pour confisquer son royaume et le réduire en province romaine. Cette haine, soutenue de grandes forces, faisait de Juba un ennemi redoutable pour Curion, ou du moins contre lequel il fallait se mettre en garde avec soin, et tenir une conduite circonspecte et prudente.

[1] Cæs. de Bello Civ. l. 2.

Mais c'est de quoi n'était pas capable ce jeune guerrier, présomptueux par caractère, et enflé des premiers succès qu'il eut en arrivant.

Car il débarqua sans peine et sans péril en Afrique; et, s'étant venu camper auprès du fleuve Bagadra, il commença par remporter l'avantage dans un combat de cavalerie; en conséquence de quoi il souffrit que ses soldats le proclamassent *imperator*. Il s'avança ensuite plus près de Varus, qui avait son camp sous les murs d'Utique; et, ayant reçu avis qu'il arrivait à l'ennemi un secours de Numides envoyé par le roi Juba, il courut au-devant avec sa cavalerie, et fut encore vainqueur.

Il avait non-seulement du courage pour les opérations militaires, mais de la résolution et de la tête pour le conseil; et il en eut grand besoin avec les troupes qu'il commandait. C'étaient des légions qui avaient servi sous Domitius Ahénobarbus dans Corfinium, et qui ensuite avaient passé sous les drapeaux de César. Ainsi il était à présumer que leur attachement pour leur nouveau général n'était pas bien ferme; et en effet, la nuit qui suivit le dernier combat dont je viens de faire mention, deux capitaines et vingt-deux soldats désertèrent, et passèrent dans le camp de Varus. Ces transfuges débitèrent que tous leurs camarades étaient dans les mêmes sentiments qu'eux, et tout prêts à abandonner Curion; qu'il ne s'agissait que de leur en procurer l'occasion, en faisant en sorte que les deux armées se trouvassent en présence, et que l'on pût lier entretien de l'une à l'autre. Dans cette espérance, le lendemain Varus fit sortir ses troupes, et les rangea en bataille à la tête de son camp. Curion en fit autant de son côté.

Dans l'armée d'Attius Varus était un Quintilius Varus, auparavant questeur de Domitius Ahénobarbus, avec lequel ayant été enfermé dans Corfinium, fait prisonnier, et relâché par César, il était ensuite venu en Afrique. Il connaissait les officiers et les soldats des légions de Curion, ses compagnons de fortune. Il s'approcha d'eux, et les sollicita par les discours les plus propres à réveiller dans leurs esprits le souvenir du serment qu'ils avaient autrefois prêté à Domitius. Personne néanmoins ne s'ébranla. Mais, lors-

qu'on se fut retiré de part et d'autre, ce ne fut dans le camp de Curion que troubles, alarmes, soupçons et défiances.

Curion assembla le conseil de guerre pour délibérer sur l'état présent des choses, et là les avis se trouvérent partagés. Les uns voulaient que l'on allât attaquer le camp des ennemis, prétendant que rien n'était plus propre que l'action et le combat à détourner les esprits des soldats de ces sortes de pensées que le loisir et l'oisiveté nourrissent et entretiennent. D'autres conseillaient au contraire de se retirer au plus vite, et de partir à minuit pour aller gagner un lieu qui, depuis que le premier Scipion l'Africain y avait campé, retenait le nom de *camp de Scipion* [1], lieu fort par sa nature, où l'on travaillerait à l'aise à faire renaître les sentiments de fidélité et d'affection dans le cœur des soldats, et d'où, si la nécessité l'exigeait, il serait aisé de passer sûrement en Sicile.

Curion blâma ces deux avis [2], accusant l'un de pécher par défaut de courage, et l'autre par excès, puisqu'il s'agissait dans l'un d'une fuite honteuse, et dans l'autre d'une attaque téméraire. Son discours est rapporté par César, vraisemblablement d'après des mémoires originaux; et comme Curion a passé pour un des plus grands orateurs de son siècle, je crois faire plaisir aux lecteurs de goût de leur mettre ici sous les yeux ce discours, et celui qu'il fit ensuite à ses soldats, qui sont les deux seules pièces qui nous restent de lui.

« Quelle confiance [3], dit-il, pouvons-nous « avoir de forcer un camp que sa situation « naturelle et de grands travaux rendent imprenable? et quel tort ne nous faisons-« nous pas, si nous sommes contraints de « nous retirer avec perte? Ne savez-vous pas « que les succès attirent aux généraux la « bienveillance de leur armée, et qu'au con-« traire les disgrâces les rendent méprisables « et odieux? Pour ce qui est de changer de « camp, c'est le plus mauvais de tous les « partis. Outre la honte d'une fuite précipi-« tée et d'un lâche désespoir qui décrédite-« rait nos armes, nous aliènerions même par « cette démarche les esprits de nos soldats: « car il ne faut point que les bons soupçon-« nent que l'on se défie d'eux, ni que les mé-« chants sachent qu'on les craint, parce que « nos craintes augmentent l'audace des uns, « et refroidissent l'affection des autres. Je « suis persuadé que tout ce qu'on nous dit de « la fâcheuse disposition des esprits des trou-« pes est ou entièrement faux ou exagéré. « Mais je veux qu'il n'y ait rien que de vrai: « est-ce à nous à faire éclater le mal qui nous « presse? et ne devons-nous pas au contraire « cacher cette plaie, pour ne point rehausser « le courage des adversaires? On veut même « que nous partions à minuit, apparemment « afin que ceux qui auraient envie de faire « mal en eussent pleine licence: car ce qui « retient le plus des soldats qui se préparent à « déserter, c'est la honte et la crainte; or la « nuit lève ce double obstacle. Quant à moi, « je ne suis ni assez hardi pour attaquer le

[1] *Castra Cornelia.*

[2] « Curio utrumque improbans consilium, quantùm « alteri sententiæ deesset animi, tantùm alteri super-« esse dicebat: hos turpissimæ fugæ rationem habere, « illos iniquo etiam loco dimicandum putare. » (*Cæs. de Bel. civ.* II. 31.)

[3] « Quâ enim, inquit, fiduciâ, et opere et naturâ loci « munitissima castra expugnari posse speramus? aut « verò quid proficimus, si accepto magno detrimento « ab oppugnatione castrorum discedimus? quasi non et « felicitas rerum gestarum, exercitûs? benevolentiam « imperatoribus, et rès adversæ odia concilient. Castro-« rum autem mutatio quid habet, nisi turpem fugam, et « desperationem omnium, et alienationem exercitûs? « Nam neque pudentes suspicari oportet sibi parùm « credi, neque improbos scire se timeri: quòd illis li-« centiam timor augeat noster, his studia deminuat. « Quòd si jam hæc explorata habemus, quæ de exercitûs « alienatione dicuntur (quæ quidem ego aut omninò « falsa, aut certè minora opinione esse confido), quantò « hæc dissimulare et occultare, quàm per nos confirmari « præstat? An non, uti corporis vulnera, ita exercitûs « incommoda sunt tegenda, ne spem adversariis augea-« mus? At etiam ut mediâ nocte proficiscamur addunt: « quò majorem, credo, licentiam habeant qui peccare « conentur. Namque hujusmodi res aut pudore, aut « metu tenentur, quibus rebus nox maximè adversaria « est. Quare neque tanti sum animi, ut sine spe castra « oppugnanda censeam; neque tanti timoris, ut ipse « deficiam. Atque omnia priùs experienda arbitror: « magnâque ex parte jam me unà vobiscum de re judi-« cium facturum confido *. »

* Ces dernières paroles sont obscures. J'y ai donné le sens qui m'a paru le plus convenable à la circonstance.

« camp sans espérance de l'emporter, ni assez « timide pour m'abandonner moi-même ; et « je crois devoir tenter tout avant que d'en « venir là. J'espère que bientôt l'expérience « vous convaincra que je pense juste en cette « occasion. »

Après avoir congédié le conseil de guerre, Curion assembla l'armée, à laquelle il tint un discours très-adroit et très-bien tourné, que j'abrégerai néanmoins, parce qu'il est un peu long. Il commence par leur étaler d'une part l'importance du service qu'ils ont rendu à César en prenant parti pour lui, et en donnant un exemple qui a entraîné toute l'Italie ; et de l'autre, les preuves de confiance que César leur a données. Il ajoute : « Voici qu'il « se trouve des gens qui vous exhortent à « nous abandonner[1]. Également ennemis et « de nous et de vous, que peut-il leur arriver « de plus agréable que de parvenir d'un seul « coup à nous faire périr et à vous rendre « coupables d'un horrible parjure ? Leur ven- « geance contre vous sera bien satisfaite s'ils « réussissent à vous persuader de trahir des « chefs qui reconnaissent qu'ils vous doivent « tout, et de vous mettre en la puissance de « ceux qui vous regardent comme les auteurs « de leur perte. »

Il leur représente ensuite la grande victoire que César vient de remporter, et l'Espagne soumise en quarante jours, et il en tire cette conséquence : « Pensez-vous qu'un parti qui « n'a pu nous résister avec toutes ses forces « soutienne nos efforts depuis qu'il est ruiné ? « Et vous, qui avez suivi César lorsque la « victoire était incertaine, par quel éblouis- « sement d'esprit, maintenant que le succès « de la guerre est décidé, vous attacheriez- « vous au vaincu, dans le temps précisément « où vous allez recueillir le fruit de vos ser- « vices[2] ? »

Il ne parle pas avec moins d'emphase de ses propres succès et des premiers avantages qu'il avait remportés contre Varus ; après quoi il conclut en ces termes : « C'est donc « à une fortune si brillante[1], c'est à des chefs « tels que César et moi, que vous prétendez « renoncer pour embrasser un parti où l'i- « gnominie de Corfinium, la fuite d'Italie, « la perte des Espagnes, les disgrâces des « premiers commencements de la guerre d'A- « frique vous annoncent qu'il n'y a que honte « et que malheurs à attendre. Pour moi, je « ne me suis jamais attribué d'autre titre que « celui de soldat de César : vous m'avez donné « celui de général vainqueur. Si vous vous « repentez de votre bienfait, reprenez-le, et « rendez-moi le nom que j'ambitionne uni- « quement, afin qu'il ne soit pas dit que « vous ne m'ayez honoré que pour me cou- « vrir ensuite d'affront. »

Ce discours eut tout l'effet que Curion pouvait désirer. Pendant qu'il parlait encore, il fut souvent interrompu par les cris des soldats, qui souffraient avec beaucoup de peine d'être soupçonnés d'une infidélité ; et lorsqu'il eut fini, tous l'exhortèrent à avoir bon courage, et à ne point craindre de livrer le combat et de les mettre à l'épreuve. Curion, bien satisfait du succès qu'avaient eu sa fermeté et son éloquence, dès le lendemain présenta la bataille ; et l'ennemi, ne croyant pas devoir la refuser, sortit pareillement de son camp.

Entre les deux armées était un vallon dont la pente était très-escarpée. Varus, ayant fait descendre dans ce vallon sa cavalerie et une grande partie de ses armes à la légère, Curion détacha aussi sa cavalerie avec deux cohortes, dont le premier choc mit en fuite la cavalerie ennemie ; de sorte que les armés

[1] Adsunt qui vos hortentur, ut a nobis desciscatis. « Quid enim est illis optatius, quàm uno tempore et « nos circumvenire, et vos nefario scelere obstringere ? « aut quid irati gravius de vobis sentire possunt, quam « ut eos prodatis qui se vobis omnia debere judicant ; « in eorum potestatem veniatis, qui se per vos perisse « existimant ? »

[2] « An qui incolumes resistere non potuerunt, perditi « resistant ? Vos autem, incertâ victoriâ Cæsarem secuti, « dijudicatâ jam belli fortunâ, victum sequamini, quum « vestri officii præmia percipere debeatis ? »

[1] « Hâc vos fortunâ atque his ducibus repudiatis corfiniensem ignominiam, an Italiæ fugam, an Hispaniarum deditionem, an africi belli præjudicia sequimini ? « Equidem me Cæsaris militem dici volui. Vos me imperatoris nomine appellavistis. Cujus si vos pœnitet, « vestrum vobis beneficium remitto : mihi meum restituite nomen, ne ad contumeliam honorem dedisse « videamini. »

à la légère furent taillés en pièces sous les yeux de Varus, sans en recevoir aucun secours et sans pouvoir faire de résistance.

Curion avait amené avec lui de Sicile Caninius Rébilus, lieutenant général de César, qui avait beaucoup d'expérience dans la guerre. Ce vieil officier s'approcha de lui en ce moment : « Les ennemis sont effrayés, lui « dit-il, profitez de leur trouble. » Aussitôt Curion se met à la tête de ses légions, et monte, pour ainsi dire, à l'assaut par un chemin si difficile et si roide, que les premiers ne pouvaient avancer qu'aidés et soutenus par ceux qui venaient après eux. L'armée de Varus, au lieu de profiter d'un tel avantage, prévenue d'une impression de terreur, se met en désordre, prend la fuite; chacun ne pense qu'à regagner le camp.

Dans cette fuite Varus courut un extrême péril : car, entendant une voix qui l'appelait à cris redoublés, il s'arrêta, croyant que c'était quelqu'un des siens qui avait quelque avis à lui donner. Mais celui qui l'avait appelé, et qui était un capitaine de l'armée ennemie nommé Fabius, allongea dans le moment son épée pour le frapper à l'épaule; et tout ce que put faire Varus, ce fut de parer le coup avec son bouclier. Fabius fut tué sur la place par ceux qui l'environnaient.

Il fut le seul homme que perdit Curion dans ce combat. Du côté de Varus, les Commentaires de César marquent six cents morts et mille blessés. Et l'effroi était si grand parmi ses troupes, qu'entre ceux qui périrent il y en eut un plus grand nombre d'étouffés aux portes du camp que de tués par le fer de l'ennemi. La même crainte les suivit jusque dans leurs retranchements, quoique Curion se fût retiré. Et comme, à l'occasion des blessés que l'on portait dans la ville d'Utique, plusieurs feignaient de l'être pour avoir un prétexte d'y rentrer, Varus se crut dans la nécessité de s'y renfermer lui-même avec toute son armée et d'abandonner son camp. Dès le lendemain Curion vint mettre le siége devant la place.

Utique était une ville de commerce qui depuis longtemps n'avait vu la guerre. Les habitants, redevables de plusieurs bienfaits à César, lui étaient tout à fait affectionnés. Les citoyens romains, qui y formaient un corps nombreux, avaient divers intérêts, diverses façons de penser. La terreur était générale en conséquence des mauvais succès précédents. Ainsi on parlait publiquement de se rendre, et l'on pressait Varus de ne pas vouloir tout perdre par son opiniâtreté. La disposition des esprits changea par l'arrivée d'un courrier de Juba, qui annonçait que ce prince venait avec de grandes forces au secours de Varus et d'Utique.

Curion en fut aussi averti. Mais, d'abord enflé de ses succès, et comptant sur la prospérité des armes de César en Espagne, il ne pouvait se mettre dans l'esprit que le roi de Mauritanie osât venir l'attaquer. Il fallut pourtant qu'il se le persuadât enfin lorsque Juba n'était plus qu'à vingt-cinq milles d'Utique. Alors il prit sagement le parti de se retirer au camp de Scipion, dont j'ai parlé. Ce camp était très-bon et à portée de toutes les commodités imaginables : bois, blé, eau, sel, tout y était sous la main; et le voisinage de la mer mettait Curion en état de recevoir sans difficulté les deux légions qu'il avait laissées en Sicile, et qu'il manda en cette occasion. Il se disposa donc à se prévaloir de ce poste pour tirer la guerre en longueur.

Mais la prudence ne lui était pas naturelle, et il ne sut pas persévérer dans une si sage résolution. Ayant reçu un faux avis par quelques déserteurs de la ville, qui, apostés peut-être par les ennemis, disaient que Juba avait été obligé de retourner sur ses pas pour aller défendre ses frontières contre des peuples voisins, et n'avait laissé que peu de troupes à Sabura, son général, qu'il envoyait à Utique en sa place, Curion revint à son premier système; et sa témérité, amorcée par l'espérance, le porta à former le dessein d'aller au-devant des Numides et de leur livrer combat.

Ce qui donnait une couleur au faux bruit dont il était la dupe, c'est que Sabura s'était avancé avec un détachement, qui n'était pas fort considérable, jusqu'au fleuve Bagrada; mais le roi le suivait avec toutes ses forces à six milles de distance. Curion, à l'entrée de la nuit, envoie sa cavalerie insulter le camp de Sabura. Elle y mit aisément le désordre,

car les Numides ne savaient ce que c'était que de fortifier un camp; elle en tue un assez grand nombre, et revient victorieuse à son général, lui amenant plusieurs prisonniers.

Curion s'était mis en marche avec la plus grande partie de son armée trois heures avant le jour, et il avait déjà fait six milles de chemin lorsqu'il fut joint par sa cavalerie. Il s'informe des prisonniers qui est celui qui commande dans leur camp. Ils lui répondent que c'est Sabura. Sur cette réponse, sans autre examen, sans entrer dans aucun éclaircissement plus ample, il prend ce que lui disent les prisonniers pour une confirmation pleine de l'avis donné par les déserteurs d'Utique. Il en fait part à ses soldats, et les exhorte à aller, non au combat, mais à la victoire. L'ardeur des troupes était égale à la sienne. Ainsi il continue sa marche en hâte, et ordonne à la cavalerie de le suivre. Mais elle n'était guère en état d'exécuter cet ordre, fatiguée à l'excès d'avoir marché ou combattu toute la nuit : sur le chemin les cavaliers s'arrêtaient les uns en un lieu, les autres dans un autre; et il n'y en eut que deux cents qui pussent accompagner l'infanterie.

Les Numides se conduisirent avec autant de prudence que le Romain témoignait d'impétuosité. Sabura fit sur-le-champ donner avis à son maître du combat qui s'était livré pendant la nuit; et Juba, se doutant bien que Curion viendrait promptement pour achever la victoire commencée par sa cavalerie, envoya à son général deux mille chevaux espagnols et gaulois de sa garde, et ce qu'il avait de meilleures troupes de pied. Lui-même il se prépara à les suivre, mais plus lentement, avec le reste de ses forces et quarante éléphants.

Sabura, voyant approcher Curion, rangea son armée en bataille, et fit avancer vers l'ennemi un détachement, comme pour escarmoucher, mais avec ordre de prendre la fuite en donnant tous les signes de terreur et d'épouvante. Curion se laissa tromper par cette ruse si commune : il quitta les hauteurs où il était, et descendit dans la plaine, tirant de la fuite des Numides un nouveau motif de confiance, et ne considérant pas qu'il menait au combat une infanterie harassée par une marche de seize milles, et qui n'avait point de cavalerie pour la soutenir.

Le général numide profita habilement de l'imprudence de son ennemi. Comme il savait que son infanterie ne pouvait pas résister à celle des Romains, il ne l'exposa point à combattre, et la tint seulement rangée en bonne posture à quelque distance. Sa cavalerie était forte et nombreuse; il la fit seule agir, et lui ordonna de s'étendre sur les ailes et d'envelopper les légions. Cet ordre fut très-bien exécuté, et lui assura la victoire malgré tous les efforts des Romains. Leurs deux cents chevaux faisaient merveille partout où ils donnaient; mais la lassitude les empêchait de poursuivre ceux qu'ils avaient mis en fuite. Les troupes de pied, demeurant dans leur poste, étaient écrasées. Si quelque cohorte s'avançait hors des rangs, l'ennemi, alerte et agile, se dispersait, et, faisant un circuit, revenait à l'attaque par un autre côté. Ainsi toute la perte tombait sur les Romains; et les Numides au contraire recevaient sans cesse de nouveaux renforts de l'armée de Juba, qui n'était pas éloignée. Alors Curion reconnut la faute qu'il avait faite, et voulut regagner les hauteurs, mais la cavalerie de Sabura le prévint et lui ôta cette dernière ressource.

Tout était désespéré. Cn. Domitius, qui commandait la cavalerie romaine, crut au moins devoir songer à sauver le général. Il s'approche de Curion, et lui propose de se retirer au camp, où étaient restées cinq cohortes, lui promettant de ne le point quitter. « Non, dit Curion, je ne paraîtrai jamais « aux yeux de César après avoir perdu l'armée « qu'il avait confiée à ma conduite. » Il continua donc de combattre jusqu'à ce qu'il fut tué par les ennemis. Toute l'infanterie fut taillée en pièces, sans qu'il en échappât un seul homme. De deux cents cavaliers qui avaient eu part à l'action très-peu se sauvèrent. Ceux qui étaient restés en chemin retournèrent au camp.

Le questeur M. Rufus y était demeuré, et il s'efforça inutilement de ranimer les courages abattus des soldats. Ils lui demandèrent à grands cris d'être ramenés en Sicile. Il fallut qu'il le leur promît, et qu'il disposât toutes choses pour l'embarquement; mais la ter-

reur et sur mer et sur terre était si grande, que rien ne se fit avec ordre et avec tranquillité ; en sorte qu'il y en eut très peu qui pussent entrer dans les vaisseaux et arriver en Sicile. Les autres, qui faisaient le plus grand nombre, députèrent leurs capitaines à Varus, et se rendirent, moyennant la promesse qu'on leur conserverait la vie sauve. Juba, qui vint bientôt après à Utique, ne se crut pas lié par la parole qu'avait donnée le général romain ; et, malgré toute représentation, il fit inhumainement égorger le plus grand nombre de ceux qui s'étaient rendus, et envoya les autres dans ses états.

Ainsi périt totalement cette déplorable armée par la faute de son chef. Il fit lui-même une fin digne de sa mauvaise conduite, mais non de ses talents. Sorti d'une maison illustre, né avec un esprit sublime et un courage ardent, il pouvait, par les voies d'honneur, parvenir à la plus haute fortune ; mais, débauché dans sa première jeunesse, follement ambitieux lorsqu'il fut en âge de prendre part au gouvernement, ne connaissant d'autre règle que ses passions, d'autre devoir que l'intérêt, ne respectant ni les lois ni les mœurs, il fit voir par son exemple que tous les plus grands dons de la nature deviennent inutiles et même funestes à ceux qui n'y joignent pas la sagesse et la modération. Il a laissé de lui une mémoire si odieuse, que l'ancien commentateur de Virgile lui a fait l'application de ces vers, qui se trouvent dans le dénombrement des grands scélérats punis au fond du tartare : *Vendidit hic auro patriam, dominumque potentem Imposuit.* « Celui-ci a vendu « sa patrie à prix d'argent, et lui a donné un « tyran impérieux. » Je ne dis pas que le poëte ait eu cette pensée, mais la remarque de son commentateur fait voir quelle idée on avait de Curion. Cœlius nous donnera bientôt un exemple tout pareil.

Juba était arrogant jusqu'à l'insolence. On le voit par le peu de cas qu'il fit de la composition accordée par Varus aux soldats de Curion. Il se conduisit de même dans tout le reste. Utique était une ville de l'empire romain. Il y agit en maître pendant le séjour qu'il y fit, donna tels ordres et prit tels arrangemens qu'il lui plut ; après quoi il s'en retourna dans son royaume. L'Afrique fut tranquille, jusqu'à ce que les débris de la défaite de Pharsale, s'y étant rassemblés en partie, y excitèrent un nouvel orage.

LIVRE XLIV.

Première dictature et second consulat de César. Son passage en Grèce pour aller faire la guerre à Pompée. Bataille de Pharsale. Fuite et mort de Pompée. Ans de Rome 703-704.

§ I. César nommé dictateur par Lépidus, préteur de la ville. La neuvième légion de César se soulève. Fermeté et hauteur avec laquelle il fait rentrer les mutins dans le devoir. Faste et indécence de la conduite d'Antoine. César vient à Rome, prend possession de la dictature, se fait créer consul, et préside à l'élection des autres magistrats. Règlement en faveur des débiteurs. Rappel des exilés. Les enfants des proscrits sont rétablis dans le droit d'aspirer aux charges. Mouvement de Cœlius et de Milon. Leur mort. Préparatifs de Pompée; ses troupes de terre. Pompée anime les exercices militaires en y prenant part lui-même. Zèle et affection générale pour la cause de Pompée. Assemblée du sénat tenue à Thessalonique par les consuls. Pompée déclaré seul chef. Sécurité de Pompée sur le passage de César en Grèce. Empressement de César pour faire le trajet. Il passe en Grèce avec vingt mille soldats légionnaires et six cents chevaux. Il dépêche Vibullius à Pompée pour lui faire des propositions d'accommodement. Il s'empare de presque toute l'Épire. Pompée arrive assez à temps pour sauver Dyrrachium, et campe vis-à-vis l'ennemi, la rivière d'Apsus entre deux. La flotte de Pompée empêche les troupes laissées en Italie par César de passer la mer. Mort de Bibulus. Réponse dure de Pompée à Vibullius. Nouvelles avances de César, toujours rebutées. Les troupes restées à Brindes tardent à venir joindre César. Il entreprend d'aller lui-même les chercher. Mot célèbre de César au patron de la barque. Ardeur des soldats de César. Sur de nouveaux ordres, Antoine passe d'Italie en Grèce avec quatre légions. Métellus Scipion amène à Pompée les légions de Syrie. Conduite tyrannique de ce proconsul. Trois détachements de l'armée de César, envoyés en Étolie, en Thessalie, en Macédoine. Pompée évite d'en venir à une bataille. César entreprend d'enfermer Pompée par des lignes. Divers combats autour des lignes. Bravoure prodigieuse d'une cohorte de César, et surtout du capitaine Scéva. Patience incroyable des troupes de César dans la disette. Négociation infructueuse entamée par César avec Scipion. L'armée de Pompée souffre beaucoup. Deux officiers gaulois attachés à César désertent, et indiquent à Pompée les endroits faibles des lignes de son ennemi. Pompée force les lignes de César. César prend le parti de se retirer en Thessalie. Honte et douleur de ses soldats. Pompée, conseillé de passer en Italie, aime mieux rester en Grèce. César joint Calvinus. Ses arrangements différents selon les desseins que pouvait former Pompée. César emporte d'assaut la ville de Gomphi en Thessalie. Il épargne celle de Métropolis. Il vient à Pharsale. Pompée le suit.

César avait appris à Marseille qu'il était nommé dictateur [1]. Cette nomination s'était faite contre toutes les règles. Supposé qu'il y eût eu lieu à la faire, le droit n'en pouvait ap-

[1] An. R. 703; av. J. C. 49.

partenir qu'aux consuls, qui étaient actuellement dans le camp de Pompée[1]. Lépidus osa usurper cette importante fonction de la magistrature; et, en vertu d'une ordonnance du peuple, un préteur, par une entreprise sans exemple, nomma le dictateur. César, le moins formaliste de tous les hommes, ne fut point blessé du vice qui rendait sa nomination irrégulière. Il avait besoin d'un titre, et il se mit en marche pour venir à Rome prendre possession de la dictature, lorsqu'un objet plus pressant le contraignit de tourner du côté de Plaisance.

La neuvième légion, qu'il avait envoyée devant lui avec les autres en Italie, lorsqu'elle fut arrivée à la ville dont je viens de parler, se souleva, et demanda son congé. Le prétexte que prenaient les séditieux[2], c'est qu'ils étaient épuisés de fatigues, et qu'ils avaient bien mérité de jouir enfin de quelque repos. La vraie raison était qu'au lieu de la licence qu'ils s'étaient promise, César leur faisait observer une exacte discipline, et les empêchait de piller. « Par quelle bizarrerie[3], disent-ils dans Lu« cain, pendant que l'on nous fait commettre « le plus grand de tous les crimes et attaquer « notre patrie, veut-on faire de nous des « exemples de vertu par la pauvreté dont on « nous force de nous contenter ? » Ajoutez que celui qui s'est fait chef de parti n'a jamais la même autorité sur ses troupes qu'un commandant légitime. Le même Lucain en fait faire à ces séditieux la réflexion. « César, di« sent-ils, était notre général sur le Rhin[4]: « ici il est notre complice. Le crime qui nous « est commun nous égale. » Pleins de ces pensées, et sentant le besoin que César avait de leurs bras et de leur valeur, ils ne doutaient point qu'ils n'obtinssent de lui tout ce qu'ils oseraient lui demander.

Ils se trompaient beaucoup. César, indulgent pour ses soldats en toute autre matière, ne leur passait rien sur l'article de l'obéissance; et, persuadé que sa présence leur imposerait, et qu'il n'y avait point d'autre moyen d'intimider une multitude que de ne la pas craindre, il marche à eux, quoique leur fureur semblât capable de se porter aux derniers excès et de le mettre lui-même en péril. Il prit néanmoins la précaution de se faire accompagner de quelques troupes; et, ayant assemblé les séditieux, il les traita avec un souverain mépris. Il déclara que, puisqu'ils lui demandaient leur congé, il le leur donnait; qu'il n'avait nul besoin de leurs services, et qu'il ne manquerait jamais de soldats qui voulussent partager ses prospérités et ses triomphes. Mais il ajouta qu'avant de les licencier, il prétendait leur faire expier leur crime, et qu'il décimerait la légion.

Ce ton d'autorité, cette menace abattit toute fierté des mutins. Ils se jetèrent à ses pieds, demandant grâce avec cris et larmes, et le priant de leur pardonner. César, les voyant soumis, relâcha quelque chose de sa sévérité, sans cependant laisser la sédition entièrement impunie. Il ordonna qu'on lui livrât six vingts des plus coupables, dont douze sur lesquels le sort tomberait seraient envoyés au supplice. Les officiers de concert avec lui, dirigèrent les mauvais billets de manière qu'ils échurent à ceux qui avaient porté le plus loin l'insolence. Il se trouva néanmoins parmi les douze un soldat innocent, qui prouva qu'il était absent dans le temps que la légion s'était mutinée. César lui rendit justice, et fit mettre en sa place le capitaine qui l'avait dénoncé.

La légion n'en fut pas quitte pour le supplice de ces douze coupables : César voulait la casser. Il fallut que les soldats renouvelassent leurs instances, leurs prières, leurs larmes, pour obtenir la permission de continuer à le servir.

Il eût été à souhaiter qu'il eût exigé de ses amis la modestie et la bonne conduite avec la même fermeté avec laquelle il exigeait l'obéissance de ses soldats. Mais il punissait sévèrement la révolte, parce qu'elle attaquait par le fondement sa puissance et sa fortune; et il fermait les yeux sur le désordre de ceux qui lui étaient utiles. Rien n'est égal au faste et à

[1] Cæs. de Bello Civ. II et III. — Plut. in Pomp. et Cæs. — Appian. Civ. l. 2. — Dio, l. 41.

[2] Suet. Cæs c. 29. — Appian. — Dio.

[3] Imus in omne nefas, manibus ferroque nocentes,
Paupertate pii.....
(Lucan. V. 262.)

[4] . . . . Rheni mihi Cæsar in undis
Dux erat; hic socius : facinus quos inquinat, æquat.
(Lucan, V, 289. 290.)

l'indécence des procédés d'Antoine[1], à qui César avait laissé le commandement en Italie lorsqu'il partit pour l'Espagne. Antoine parcourut tout le pays depuis Brindes jusqu'à Rome, porté sur un char attelé de lions. Après lui venait dans une litière toute ouverte la comédienne Cythéris. Les magistrats et les plus honnêtes gens des villes municipales qui se trouvaient sur la route, étaient obligés d'aller au-devant d'Antoine et de faire leur conr à sa comédienne. Encore n'étaient-ils pas toujours admis au moment qu'ils se présentaient; et il les faisait souvent attendre jusqu'à ce qu'il eût cuvé son vin. « Voyez[2], s'écrie à « ce sujet Cicéron dans une lettre à Atticus, « quelle honte accompagne notre ruine, et « sous quels indignes vainqueurs nous suc- « combons. »

César, ayant apaisé, ainsi que je l'ai raconté, la sédition de Plaisance, fit marcher toutes ses troupes vers Brindes, d'où il se proposait de les transporter en Grèce; et pour lui, il alla à Rome prendre possession de la dictature. En se faisant nommer à cette charge, dont l'autorité était monarchique, il ne se proposait pas encore de la garder; mais elle lui était nécessaire dans le moment, soit pour établir divers arrangements conformes à ses intérêts, soit en particulier pour se faire nommer consul, et pour présider aux élections des autres magistrats. Il commença par remplir les charges : et, dans une assemblée du peuple à laquelle il présidait comme dictateur, il fut créé consul pour l'année suivante. Il a soin de remarquer dans ses commentaires, en exact observateur des lois, qu'il était dans le cas où elles permettaient de posséder un second consulat, vu que l'interstice de dix ans était accompli. C'est un hommage qu'il fait en paroles aux règles du devoir, pendant qu'il les violait par ses actions en tant de manières. Il se donna pour collègue Servilius Isauricus, qui avait mérité cet honneur par sa bassesse. Car Pison, quoique beau-père de César, l'ayant exhorté à envoyer des députés à Pompée pour traiter d'accommodement[1], Isauricus s'éleva contre cet avis, et il fut récompensé par le consulat. Ce trait prouve seul aux moins clairvoyants que toutes les démarches que César semblait faire vers la paix n'étaient nullement sincères. Le dictateur créa ensuite les préteurs, dont les plus célèbres sont Cœlius et Trébonius; les édiles curules et les questeurs.

Plusieurs attendaient de lui une abolition générale des dettes, ou ce qui est la même chose, une permission à tous les débiteurs de faire banqueroute. C'est ce qui convenait parfaitement à un grand nombre de ses partisans[2]. Il ne crut pas devoir porter les choses jusqu'à cet objet, ni saper entièrement la bonne foi, qui est la base de toute société entre les hommes. Il prit un tempérament, et ordonna qu'il serait choisi des arbitres qui estimeraient les possessions des débiteurs, et les transmettraient aux créanciers en paiement, sur le pied de la valeur qu'elles avaient avant la guerre. Par cet arrangement, les créanciers perdaient environ le quart de ce qui leur était dû.

Dion ajoute que, comme plusieurs étaient soupçonnés de resserrer leur or et leur argent pour se dispenser de payer, César fit une ordonnance portant défense à qui que ce fût de garder chez soi plus de soixante mille sesterces (sept mille cinq cents livres). L'autorité de cet historien n'est pas assez forte pour me persuader un fait de cette nature, sur lequel tous les autres gardent le silence.

Le rétablissement des exilés était annoncé dès longtemps. César enfin l'exécuta dans cette première dictature. Il pallie, autant qu'il lui est possible, dans ses Commentaires, cette démarche odieuse, qui anéantit les choses jugées, et marque un bouleversement total dans un état. Mais il augmentait par là ses forces, et attachait à sa cause, par un si important bienfait, un nombre de personnages distingués qui pouvaient lui rendre de grands services. Milon seul fut excepté de cette grâce générale.

[1] Cic. ad Att. lib. x. et Phil. II, 58. — Plin. lib. 8, c. 16. — Plut. in Anton.

[2] « Vide quàm turpi leibo pereamus. » (Cic. *ad Att.* x, 10)

[3] Cæs. de Bello Civ. lib. 3.

[1] Dio. Plut. Cæs.

[2] Cæs. Dio.

On doit savoir moins mauvais gré à César d'avoir relevé les enfants des proscrits de la peine que Sylla leur avait imposée. En leur ouvrant l'entrée aux charges, que le meurtrier de leur père leur avait interdite, il ne faisait que suivre son système constant de politique, toujours contraire à Sylla ; et il mettait fin à une injustice visible, que les seules conjonctures et le seul intérêt de la tranquillité publique avaient pu rendre tolérable.

Tout cela fut terminé en onze jours, au bout desquels César abdiqua la dictature ; et sur-le-champ il partit pour se rendre à Brindes, et passer de là en Grèce. Mais, avant que de l'y suivre, je vais raconter par anticipation quelques mouvements qui s'élevèrent en son absence dans l'Italie, et qui, sans être fort considérables en eux-mêmes, deviennent intéressants par les noms de ceux qui en furent les auteurs.

Cœlius, d'abord si vif pour le parti de César, et qui avait écrit avec tant de force à Cicéron pour la détourner de se joindre à Pompée, changea tout d'un coup de façon de penser. Plein d'ambition et de cette confiance présomptueuse qu'inspirent les talents à un jeune homme tout de feu[1], il trouva mauvais que César eût donné à Trébonius la préture de la ville, c'est-à-dire le plus brillant des départements des préteurs, sans l'assujettir à tirer au sort. Choqué de cette préférence, il n'en fallut pas davantage pour le détacher d'un parti où il se croyait méprisé.

Cherchant donc à exciter du trouble dans Rome, il prit sous sa protection la cause des débiteurs, à laquelle il était intéressé personnellement. Car[2], quoiqu'il y eût bien de la folie et de la témérité dans ses projets, il y avait encore plus de dérangement dans ses affaires. Comme Trébonius réglait les jugements qu'il rendait en cette matière sur la loi portée en dernier lieu par César, Cœlius plaça son tribunal à côté de celui du préteur de la ville, et déclara qu'il recevrait les appels de ceux qui se croiraient lésés par lui. La prudence et la douceur de Trébonius furent si grandes, que personne ne s'en plaignit. Ainsi cette première tentative de Cœlius fut sans succès. Il ne se rebuta pas ; et, résolu de ne rien ménager, puisqu'il ne pouvait autrement remuer et échauffer les esprits, il proposa deux lois, les plus injustes et les plus séditieuses qui furent jamais : l'une pour exempter les locataires de toutes les maisons de Rome du paiement de leurs loyers, l'autre pour abolir généralement toutes les dettes. Cette amorce fit son effet : la multitude s'ameuta; et Cœlius, à la tête de cette canaille, vint attaquer Trébonius sur son tribunal, l'en chassa, et blessa quelques-uns de ceux qui l'environnaient.

C'est sans doute dans ces circonstances qu'il écrivit à Cicéron une lettre d'un style bien différent de celui des précédentes. Il y paraît au désespoir de ne s'être point rendu avec lui au camp de Pompée. Il y témoigne et mépris et horreur pour ceux auxquels il s'est associé. « Il m'est, dit-il, plus doux de « périr[1] que de voir de pareilles gens. Tout « le monde ici nous déteste : il n'y a pas un « ordre ni même un homme qui ne soit « porté d'inclination pour votre cause. Si l'on « ne craignait des cruautés de votre part, il « y a longtemps que nous serions chassés de « Rome. » Il invite en conséquence Pompée à faire passer des troupes en Italie. « Les gens « de votre parti, dit-il à Cicéron, s'endorment[2], et ne voient point quelle est notre « faiblesse et par où nous prêtons le flanc. « Vous vous exposez aux risques d'une bataille; vous avez tort. Je ne connais point vos « troupes : mais les nôtres savent se battre « vaillamment et soutenir le froid et la faim.

Cette ressource qu'invoquait Cœlius était bien éloignée, bien incertaine ; et il n'eut pas même le temps de l'attendre. Servilius Isauricus, qui, par sa dignité de consul, avait la

[1] Cæs. de Bello Civ. l. 3, 20. — Dio. l. 42.

[2] « Pejor illi res familiaris quàm mens erat. » (Vell. II, 68.)

[1] « Crede mihi : perire satius est, quàm hos videre « Quòd si timor vestræ crudelitatis non esset, eject « jampridem hinc essemus. Nam hic nunc,... nec homo « nec ordo quisquam est, nisi pompeianus » (*Cæl. ad Cic.* 17.)

[2] « Vos dormitis, nec adhuc mihi videmini intelligere « quà nos pateamus, et quà simus imbecilli... Quid istic « facitis? Prælium exspectatis, quod firmissum est. Vestras copias non novi. Nostri valdè depugnare, et facilè « algere esurire consuêrunt. » (Id. ibid.)

principale autorité dans la ville, s'étant muni de quelques troupes, fit un décret du sénat qui interdisait Cœlius des fonctions de sa charge. En exécution de ce décret, il arracha les affiches des lois de ce préteur, lui refusa l'entrée du sénat, et le chassa de la tribune, où il était monté pour haranguer la multitude. Cœlius résista quelque temps, soutenu d'un nombre de factieux et de sa propre opiniâtreté.

Je ne rapporterais pas ici un fait peu digne de la gravité de l'histoire, s'il ne servait à faire connaître l'esprit acariâtre et insultant de cet orateur [1]. Le consul lui ayant brisé sa chaise curule, il se fournit d'une autre, qu'il garnit de lanières et de courroies, pour reprocher à son ennemi qu'il avait été autrefois fouetté par son père.

Cette mauvaise plaisanterie ne pouvait lui être d'aucune utilité. Il fut enfin obligé de céder au droit et à la force, et il demanda la permission de sortir de Rome, feignant de vouloir aller se justifier auprès de César, qui était alors en Thessalie. Ce n'était point du tout son dessein. Il prétendait joindre Milon qui, actuellement d'intelligence avec lui, courait toute l'Italie pour y exciter des troubles.

Le motif qui animait Milon, c'était le dépit d'avoir été laissé seul en exil par César, pendant que tous les autres exilés avaient obtenu leur rappel. Comme il était ancien ami de Cœlius, et tous deux mécontents de César, quoique pour des raisons différentes, ils n'eurent pas de peine à se concerter. Et Milon avait quelques commencements de forces, consistant dans les restes des troupes de gladiateurs qu'il avait autrefois achetés pour les jeux qu'il donnait au peuple.

Ces deux hommes, également entreprenants et audacieux, s'ils avaient pu se réunir, auraient donné de l'inquiétude aux amis de César en Italie. Mais la mort de Milon dérangea entièrement leurs projets. Il avait déjà rassemblé autour de lui un certain nombre de gens sans aveu, de misérables et d'esclaves dont il rompait les chaînes. Ayant entrepris, avec cette bande, d'assiéger Compsa [2] dans le pays des Hirpiniens, il fut tué d'une pierre lancée avec une machine de dessus les murailles. Cœlius ne lui survécut pas longtemps, et il se fit tuer pareillement auprès de Thurium [1] par des cavaliers de César, espagnols et gaulois, qu'il voulait débaucher et tâcher d'attirer à lui en leur promettant de l'argent.

Milon et Cœlius ne paraissent avoir été plaints de personne, quoiqu'ils eussent l'un et l'autre de très-grandes qualités. Milon fut le plus courageux des hommes; mais son courage dégénérait en audace et en témérité. C'est une singularité qui ne lui fait pas d'honneur, qu'il ait été rebuté tout à la fois des deux partis qui divisaient alors la république; et que, chassé de Rome par Pompée, il n'ait pas pu trouver d'asile auprès de César.

Pour ce qui est de Cœlius, il porta très-loin la gloire de l'éloquence; et il est compté, aussi bien que Curion, au nombre des orateurs qui ont fait l'ornement du bon siècle. Ses lettres à Cicéron pétillent d'esprit, et allient l'enjouement et l'agréable plaisanterie avec la force et l'élévation. De grands vices déshonorèrent des talents si estimables en eux-mêmes. Il fut prodigue, débauché, sans principes, sans règle de conduite, capable de sacrifier l'honneur et la vertu à sa fortune, et sa fortune à son ressentiment. Car la colère le dominait, et ses emportements le rendaient insupportable dans la société. Sénèque nous en a conservé un trait remarquable. Cœlius soupait tête à tête avec un de ses clients, qui était l'homme du monde le plus patient et le plus doux. Ce client [2], connaissant l'humeur de son patron, prit le parti de l'applaudir en tout, et de trouver bon tout ce qu'il disait. Cœlius s'impatienta de n'avoir point matière à dispute, et, d'un ton aigre, il cria à cet approbateur éternel ; *Dis donc une fois non, afin que nous soyons deux.*

[1] Quintil. vi, 3.

[2] *Conza*, dans la principauté ultérieure, au royaume de Naples.

[1] L'ancienne Sybaris, ville maritime sur le golfe de Tarente.

[2] « Cœlium oratorem fuisse iracundissimum constat. « Cum quo, ut aiunt, cœnabat in cubiculo lectæ patien- « tiæ cliens ; sed difficile erat illi in copulam conjecto « rixam ejus cum quo hærebat effugere. Optimum judi- « cavit, quidquid dixisset sequi, et secundas agere. Non « tulit Cœlius assentientem, sed exclamavit : *Dic ali-* « *quid contrà, ut duo simus.* » (Sen. de *Ira*, iii, 8)

Le soulèvement et la mort de Milon et de Cœlius sont des faits qui appartiennent à l'année où César fut consul pour la seconde fois. Il me reste de celle du consulat de Lentulus et de Marcellus ce qui regarde les préparatifs de Pompée. Il les fit très-grands, ayant profité avec soin du temps que lui laissait libre la guerre de César en Espagne. Outre les cinq légions qu'il avait transportées avec lui d'Italie, il lui en était venu une de Sicile, et il en avait levé trois en Crète, en Macédoine et en Asie, rassemblant tout ce qu'il pouvait trouver de vieux soldats établis dans ces différents pays par les généraux qui y avaient fait autrefois la guerre. Il attendait encore deux légions que Métellus Scipion devait lui amener de Syrie.

Pour ce qui est des troupes auxiliaires, tous les rois et tous les peuples de la Grèce et de l'Orient lui en avaient fourni, tireurs d'arc, frondeurs, cavalerie. Cette cavalerie étrangère se montait à trois mille six cents hommes de différentes nations. Quelques-uns des corps qui la composaient étaient commandés par leurs rois en personne, dont le plus célèbre est le vieux Déjotarus, que le zèle et l'affectation pour Pompée avaient engagé à venir lui-même le joindre avec six cents chevaux.

Les provisions de guerre et de bouche, les amas d'argent répondaient à la grandeur de ces forces. Mais surtout Pompée s'était attaché à former une flotte redoutable. Il avait tiré des vaisseaux de l'Asie et des Cyclades, de Corcyre, d'Athènes, du Pont, de la Bithynie, de la Syrie, de la Cilicie, de la Phénicie et de l'Egypte. C'était dans sa marine qu'à l'exemple de Thémistocle [1], il mettait l'espérance de la victoire, persuadé que quiconque était maître de la mer ne pouvait manquer de prendre la supériorité et de donner la loi. Cette flotte était distribuée le long des côtes de l'Epire et de l'Illyrie, sous différents commandants, qui tous obéissaient à Bibulus, comme à leur amiral.

La première idée de Pompée avait été de donner cet important emploi à Caton [1], et il lui en avait déjà porté parole. Mais il pensa, ou ses amis lui firent observer qu'il armait d'un trop grand pouvoir la vertu de ce rigide républicain, qui n'avait d'autre vue que de maintenir l'ancien gouvernement; que dès que César serait vaincu, Caton voudrait que dans le moment Pompée mît bas les armes, et qu'il serait en état de l'y contraindre, s'il avait sous ses ordres une flotte de plus de cinq cents vaisseaux. Cette réflexion frappa Pompée, qui n'avait pas des intentions aussi pures que Caton; et c'est ce qui le détermina à nommer Bibulus amiral. Il ne pouvait choisir un plus violent ennemi de César; mais il ne lui eût pas été difficile de trouver un plus habile homme.

Pompée prenait soin par lui-même d'exercer ses troupes de terre. Il faisait plus, il donnait l'exemple; et, malgré son âge de près de soixante ans, il entrait en lice pour la course, soit à pied, soit à cheval, et mettait le premier la main à tous les ouvrages militaires. Cette conduite lui gagnait les cœurs [2]. C'était un spectacle qui charmait tous les soldats, et qui leur inspirait la confiance, que de voir Pompée faire ses exercices comme un jeune homme, tirer son épée du fourreau et l'y remettre en courant à cheval à bride abattue, et lancer un javelot non-seulement avec adresse, mais avec une vigueur que peu de gens, même à la force de l'âge, pouvaient surpasser.

Cependant la fin de l'année approchait; et les consuls, qui avaient prêté leur nom et leur ministère à tout ce qui s'était fait jusqu'alors, voulurent, avant que de sortir de charge, donner une forme aussi régulière que le pouvaient permettre les circonstances au gouvernement des affaires. Ils avaient autour d'eux toute la fleur et toute l'élite du sénat, au nombre de plus de deux cents, qui, par conséquent, pouvaient bien représenter cette auguste compagnie. La persuasion universellement répandue [3] que la cause de Pompée était celle de l'état et de la liberté attirait à lui ceux mêmes qui devaient, par des raisons

[1] « Pompeii omne consilium themistocleum est. Existimat enim, qui mare teneat, eum necesse rerum potiri. » (Cic. *ad Att.* x, 8.)

[1] Plut. in Cat.

[2] Plut. in Pomp. — Appian.

[3] Plut. in Pomp. et Bruto.

particulières, en avoir de l'éloignement. Brutus, dont il avait tué le père, et qui, par ce motif, n'avait jamais voulu le voir ni le saluer, vint alors lui faire hommage comme au chef des défenseurs de la république, et se ranger sous son obéissance. Un sénateur, extrêmement avancé en âge et boiteux, nommé par Plutarque *Sex. Tidius*, passa aussi la mer pour se rendre dans le camp de Pompée. Lorsqu'il arriva, plusieurs se moquèrent de lui. Mais Pompée se leva pour le recevoir, et l'accueillit très-poliment, jugeant avec raison que c'était une chose qui faisait beaucoup d'honneur à son parti, que l'on se crût obligé de vaincre les obstacles de l'âge et de la faiblesse pour venir chercher auprès de lui des périls au lieu de la sûreté que l'on trouverait en restant en Italie.

Cette affection générale pour Pompée s'accrut encore beaucoup lorsque, sur les représentations de Caton, il eut été décidé de ne tuer aucun citoyen romain hors des combats, et de ne livrer au pillage aucune ville amie ou alliée de l'empire. On fut si charmé de trouver le mérite de la modération et de la douceur joint à celui de la justice de la cause, que ceux même qui ne pouvaient prendre part à la guerre par des services réels, s'y intéressaient par leurs vœux, et que l'on regardait comme ennemi des dieux et des hommes quiconque ne souhaitait pas la victoire à Pompée.

Les consuls convoquèrent le sénat dans la ville de Thessalonique, où, pour plus exacte observation des lois et des usages, ils avaient fait consacrer un lieu par les cérémonies augurales[1]; car ce n'était que dans un lieu ainsi préparé que le sénat pouvait régulièrement former ses décrets. Lentulus porta la parole, et proposa d'abord de déclarer que la compagnie qui siégeait actuellement à Thessalonique, était le vrai sénat romain. Il ajouta que, comme néanmoins il ne leur était pas possible de créer des magistrats, il convenait ordonner que le commandement fût prorogé à tous ceux qui en jouissaient, et que ceux qui étaient en charge, consuls, préteurs et questeurs, gardassent leur autorité et leurs fonctions, sous les noms de proconsuls, de propréteurs et de proquesteurs. Enfin il représenta que la situation des affaires demandait un seul chef, et que personne ne pouvait douter que ce titre et cet honneur ne dussent appartenir à Pompée. Tout le monde applaudit à cet avis, et le sénatus-consulte fut dressé en conformité. C'est ainsi que Pompée fut revêtu seul du commandement suprême, que jusque-là il avait partagé, au moins quant au nom, avec les consuls.

Ce même sénat décerna aussi des honneurs et des actions de grâces pour les peuples et les rois qui favorisaient sa cause. Et, en particulier, le jeune Ptolémée, roi d'Egypte, sous le nom et par l'autorité duquel Pompée sera bientôt égorgé, fut confirmé, par l'assemblée dont je parle, dans la possession de la couronne, à l'exclusion de sa sœur, la fameuse Cléopatre, quoiqu'elle y eût droit par le testament de Ptolémée Aulète leur père commun, qui avait appelé conjointement au trône l'aîné de ses fils et l'aînée de ses filles.

J'ai dit que la fin de l'année était proche[1]: mais réellement l'on n'était encore qu'au commencement de l'automne lorsque tout ceci se passait; car il faut remarquer que, comme l'année civile des Romains était alors dans une grande confusion, ils comptaient la fin de décembre lorsqu'ils auraient dû compter les premiers jours d'octobre. La campagne était donc encore tenable, et Pompée se disposait à distribuer ses troupes dans les villes maritimes de l'Epire[2], pendant que sa flotte garderait toutes les côtes afin d'empêcher le passage de César. Au reste, ni lui ni Bibulus ne se croyaient encore obligés d'y veiller de fort près, s'imaginant avoir devant eux une grande partie de l'automne et tout l'hiver, et ne pensant nullement que César pût avoir dessein de faire le trajet avant le retour de la belle saison.

C'était bien mal connaître César, et avoir bien peu profité de toutes les preuves qu'il avait données de sa prodigieuse activité. Il avait un tel empressement de passer en Grèce, qu'il n'attendit pas à Rome le premier janvier pour prendre possession du consulat, et qu'il

[1] Lucan. l. 5. — Appian. — Dio.

[1] Usser. ad annum mundi 3956.
[2] Cæs.

en partit pour Brindes lorsqu'il ne restait plus que peu de jours du mois de décembre. Ce fut dans cette ville qu'il fit la cérémonie de son entrée en charge.

C. JULIUS CÆSAR. II[1],
P. SERVILIUS ISAURICUS.

César trouva à Brindes douze légions et toute sa cavalerie. Mais, malgré les ordres qu'il avait donnés pour que l'on eût soin de lui construire et de lui rassembler le plus grand nombre de vaisseaux qu'il serait possible, à peine eut-il de quoi embarquer sept légions et six cents chevaux : encore ces légions étaient-elles bien éloignées d'être complètes. Les guerres des Gaules, les fatigues d'une longue marche depuis l'Espagne jusqu'à Brindes, les avaient considérablement diminuées, et le séjour qu'elles avaient fait pendant les dernières chaleurs de l'été dans le climat malsain de la Pouille avait rendu malades presque tous les soldats.

Tant de difficultés ne retardèrent point César. Il assembla toutes ses troupes, et leur représenta que la fin de leurs travaux approchait, et qu'il ne s'agissait plus maintenant que d'un dernier effort; que, comme ils n'avaient pas de vaisseaux à proportion de leur nombre, il serait bon qu'ils laissassent à terre leurs esclaves et leurs bagages, qui tiendraient inutilement la place de gens de service ; et qu'ils devaient mettre toutes leurs espérances dans la victoire et dans la libéralité de leur général. Tous consentirent avec joie à ce qui leur était proposé ; et César embarqua sur ce qu'il avait de vaisseaux de charge vingt mille soldats légionnaires et six cents chevaux, n'ayant pour escorte que douze vaisseaux de guerre. C'est avec ces forces qu'il alla affronter une flotte de cinq à six cents bâtiments, et une armée de terre de plus de soixante mille hommes commandés par Pompée.

Il leva l'ancre le quatre janvier, selon le calcul vicieux des Romains ; mais, à compter exactement, c'était le quatorze octobre. Le lendemain il aborda aux monts Cérauniens[1] ; et, parmi les rochers et les écueils dont cette côte est bordée, ayant trouvé une rade assez commode, il y débarqua ; car il craignait tous les ports, qu'il savait être occupés par les ennemis. En effet, Lucrétius Vespillo tenait celui d'Oricum[2] avec dix-huit vaisseaux, et Bibulus en avait cent dix à Corcyre[3]. Mais le premier n'osa risquer un combat, et le second n'eut pas le temps de rassembler ses soldats et ses matelots, qui étaient dispersés çà et là dans une parfaite sécurité.

Dès que César eut mis ses troupes à terre, son premier soin fut de renvoyer les vaisseaux à Brindes pour lui amener le reste de ses légions et de sa cavalerie. Trente de ses vaisseaux tombèrent au pouvoir de Bibulus, qui s'était mis en mer quoique un peu tard ; et par une cruauté d'autant plus odieuse qu'elle était contraire à la résolution de douceur prise par ceux mêmes dont il tenait son autorité, il fit brûler non-seulement les bâtiments, mais ceux qui les montaient, c'est-à-dire les maîtres à qui ils appartenaient, et tous les équipages. La honte et le dépit qu'il ressentait d'avoir laissé passer César le rendirent plus vigilant, pour empêcher au moins le trajet des troupes qui étaient encore en Italie, et il fit garder avec un soin extrême toutes les côtes depuis Salones[4] en Dalmatie jusqu'à Oricum.

Pompée était alors en Macédoine. César, qui avait dessein de s'emparer des villes maritimes de l'Epire, et surtout de Dyrrachium, où étaient tous les magasins des ennemis, lui dépêcha, peut-être pour l'amuser, Vibullius Rufus, avec de nouvelles propositions de paix. Ce Vibullius avait deux fois été pris par César, la première à Corfinium, la seconde en Espagne. Ainsi, comme il lui avait deux fois obligation de la vie, et que d'ailleurs il était en grande considération auprès de Pompée, César le crut propre à faire le personnage de négociateur.

[1] An R. 4, av. J C 48.

[1] Monts de la Chimère.

[2] Ville d'Épire, voisine des monts Cérauniens dont on vient de parler.

[3] Ile de Corfou.

[4] Cette ville a été ruinée, et de ses ruines s'est formée la ville de Spalatro, à quatre milles de distance.

Les instructions qu'il lui donna portaient « qu'après les disgrâces qu'ils avaient éprou- » vées l'un et l'autre, Pompée en Italie et en « Espagne, César en Illyrie et en Afrique, il « était temps qu'ils profitassent de ces san- « glantes leçons, et qu'ils songeassent à s'ac- « commoder : que le moment où ils se trou- « vaient actuellement était de tout les moments « le plus favorable pour cela, parce que, « n'ayant point encore mesuré leurs forces « l'un contre l'autre, et pouvant se regarder « comme égaux, ils en seraient plus traitables; « au lieu que, si l'un des deux prenait une « fois la supériorité, il exigerait tout, et ne « voudrait se relâcher sur rien. Il proposait « de convenir que leurs querelles seraient dé- « cidées à Rome par le sénat et par le peuple; « et qu'afin que ce jugement pût être rendu « avec liberté, ils jureraient l'un et l'autre « incessamment, à la tête de leurs armées, « qu'ils licencieraient tout ce qu'ils avaient de « troupes nationales auxiliaires dans l'espace « de trois jours. »

On sent assez combien ces propositions étaient illusoires. Pompée n'avait garde de consentir que la contestation fût jugée dans Rome, dont alors son adversaire était maître. L'idée de congédier toutes les armées était assurément plus belle que praticable; et si elle eût été exécutée, la différence était grande entre les deux. Les vieux soldats de César, au premier signal, se seraient rassemblés autour de lui : les nouvelles levées de Pompée n'auraient pas été si aisées à rappeler au drapeau. Enfin César savait parfaitement que Pompée ne voulait point de paix. Ainsi il est clair, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs plus d'une fois, qu'il ne cherchait qu'à mettre les apparences de son côté, et à se faire honneur d'intentions pacifiques, pendant qu'il ne respirait que la guerre.

Il le faisait avec son ardeur accoutumée: il ne lui en coûta, pour s'emparer d'Oricum et d'Apollonie, que de se présenter devant ces places; et toute l'Epire suivit leur exemple. Restait la ville de Dyrrachium, vers laquelle César s'avançait avec tant de diligence, qu'il marcha un jour et une nuit sans prendre de relâche et sans en donner à ses soldats. C'avait été aussi le premier objet des inquiétudes de Pompée dès qu'il avait su que son adversaire était arrivé en Grèce. Il y courut avec empressement, et fut assez heureux pour le prévenir. Lorsque César sut que Dyrrachium ne pouvait plus être insulté, il s'arrêta, et dressa son camp en-deçà de la rivière d'Apsus. Pompée vint pareillement avec toutes ses forces camper sur l'autre bord.

César ne pouvait plus rien entreprendre qu'il n'eût reçu ses troupes d'Italie. Mais la côte était si bien gardée, que le trajet devenait impossible; et il écrivit à Calénus, qu'il avait laissé à Brindes, de ne point se hâter de partir. L'avis vint à temps. Calénus, qui était déjà sorti du port, y rentra. Un seul vaisseau continua sa route, et fut pris par Bibulus, qui, toujours cruel à son ordinaire, fit égorger tout ce qu'il y trouva, libres et esclaves.

Si Bibulus nuisait beaucoup à César, parce qu'il était maître de la mer, César, qui était maître de la terre, incommodait violemment Bibulus, en l'empêchant, soit de faire eau, soit de prendre du bois, soit d'amener ses vaisseaux au rivage. Cette flotte était obligée de tirer de l'île de Corcyre toutes les provisions dont elle avait besoin, de quelque espèce qu'elles fussent; et, dans une occasion où le gros temps empêcha qu'on ne pût recevoir des rafraîchissements qui venaient de Corcyre, il fallut que les soldats, manquant d'eau, recueillissent la rosée qui s'était amassée pendant la nuit sur des peaux qui couvraient leurs bâtiments. Malgré de si grandes difficultés, Bibulus s'opiniâtra à tenir la mer. Mais enfin il y succomba; et, étant tombé malade, comme il ne pouvait se procurer les secours qui lui étaient nécessaires, et qu'il ne voulait pas néanmoins quitter son poste, il mourut à bord de son vaisseau. Personne ne lui fut substitué dans le commandement général : chaque escadre se gouverna indépendamment des autres par les ordres particuliers de son chef.

Le danger de Dyrrachium et l'empressement de Pompée à secourir cette place ne lui avaient pas permis de donner audience à Vibullius Rufus. Lorsque tout fut plus tranquille au camp près de la rivière d'Apsus, il le manda, et lui ordonna d'exposer ce qu'il avait à dire de la part de César. Mais à peine Vibullius

avait-il commencé, que Pompée l'interrompit en s'écriant : « Qu'ai-je besoin ou de la vie, « ou du retour dans ma patrie, s'il faut que « j'en aie l'obligation à César? et pourra-t-on « croire que je ne lui en sois pas redevable, si « c'est lui qui me ramène dans Rome par un « accommodement ? »

César, instruit de cette réponse, continua le manége qu'il avait commencé; et plus il vit que Pompée se montrait intraitable, plus il affecta de faire vers lui de nouvelles avances. Ainsi, comme il se liait souvent des entretiens entre les soldats des deux armées, il profita de l'occasion, et Vatinius s'avança par son ordre sur le bord de la rivière. On sait quel homme c'était que Vatinius, et comment il réunissait en lui tout ce qui est capable d'attirer le mépris et la haine. Nulle bouche ne pouvait être plus propre à décréditer un langage même plein d'équité et de raison. Il criait à haute voix : « Sera-t-il permis à des « citoyens d'envoyer des députés à leurs « concitoyens pour traiter de paix? C'est ce « qu'on ne refuse pas à des brigands et à des « pirates. Et nos intentions peuvent-elles être « plus droites, puisque nous ne cherchons « qu'à empêcher que des citoyens ne répan- « dent le sang les uns des autres ? »

Si nous nous en rapportons au récit de César, on ne consentit, du côté des adversaires, à une entrevue que pour ménager une perfidie. Car, lorsque le lendemain les députés des deux partis se furent assemblés au lieu et au temps convenus, pendant que Labiénus contestait avec Vatinius, tout d'un coup ceux du parti de Pompée lancèrent des traits dont plusieurs des gens de César furent blessés, et auxquels Vatinius lui-même n'échappa qu'avec peine, couvert des boucliers de ses soldats. Alors Labiénus éleva la voix, et cria : « Cessez donc « de nous parler d'accommodement, car vous « n'avez point de paix à attendre qu'en nous « apportant la tête de César. » Déclaration tout à fait brutale de la part d'un homme qui devait au moins respecter la mémoire des bienfaits de son ancien général.

Mais je ne puis me dispenser d'observer que, sur le fait dont je viens de donner le récit, et sur quelques autres semblables qui ont précédé, César est notre seul auteur; et il n'est pas juste de l'en croire aveuglément sur ce qui charge ses ennemis. Il est certain que dans les procédés de Pompée et de ses partisans il y eut toujours de la hauteur et de la dureté. Les traits de cruauté et de perfidie peuvent être vrais; mais ils peuvent aussi être exagérés, et même altérés dans des circonstances importantes.

Les armées de César et de Pompée demeurèrent assez longtemps en présence, séparées seulement par une petite rivière, sans qu'il se passât entre elle autre chose que quelques légères escarmouches. Le grand objet qui occupait les deux chefs, c'étaient les troupes restées à Brindes, que César attendait très-impatiemment, et dont Pompée avait un grand intérêt d'empêcher le passage. Libon, qui commandait une flotte de cinquante vaisseaux, se flatta pendant quelque temps d'arrêter ces troupes en Italie, et de leur ôter toute espérance de se mettre en mer. Il vint avec sa flotte s'emparer d'une petite île située vis-à-vis le port de Brindes; et, s'il se fût maintenu dans ce poste, il bloquait réellement le port de façon que rien ne pouvait en sortir. Mais Antoine, qui était alors dans la ville, ayant disposé de la cavalerie tout le long des côtes pour empêcher les ennemis de faire eau, Libon fut obligé de se retirer honteusement.

Il s'était déjà écoulé plusieurs mois et l'hiver approchait de sa fin. C'était pourtant l'unique saison où les gens de César pussent risquer le passage. S'ils attendaient le retour du beau temps, la flotte de Pompée, ayant la liberté d'agir et de s'étendre, rendait le trajet absolument impossible. Il semblait à César qu'il y avait de la négligence dans la conduite de ses lieutenants, et qu'ils avaient laissé perdre des moments précieux où un vent favorable aurait pu les amener en Grèce. Une lenteur si ennemie de son caractère le désolait. Le besoin qu'il avait de renfort, l'inquiétude, l'impatience, peut-être même quelques soupçons sur la fidélité d'Antoine, le portèrent à faire une tentative sur laquelle il garde le silence dans ses Commentaires, sans doute parce qu'il en reconnaissait la témérité[1], mais

[1] Plut. — Appian. — Dio. — Lucan.

que tous les autres écrivains rapportent d'un concert unanime.

Il se résolut d'aller lui-même en personne chercher ces troupes trop tardives. Dans ce dessein il envoya sur le soir trois esclaves retenir une barque sur la rivière, comme pour passer en Italie un courrier de César. Vers le milieu de la nuit il vint déguisé en esclave. monta dans la barque, et l'on partit. Le vent était grand; néanmoins on arriva assez tranquillement jusqu'à l'embouchure. Mais alors la violence des vagues de la mer qui refoulaient et faisaient remonter les eaux de la rivière mit le petit bâtiment dans un péril si manifeste, que le patron ordonnait à ses rameurs de retourner en arrière, vu qu'il n'était pas possible d'avancer. En ce moment César se découvrit, et adressant la parole au patron : *Que crains-tu*[1] *?* lui dit-il, *tu portes César et sa fortune.* La surprise du patron et de l'équipage fut extrême. Ils redoublent d'efforts ; ils luttent avec courage contre les flots : mais enfin il fallut céder à un élément qui n'est pas fait pour être vaincu par l'opiniâtreté humaine ; et, comme le jour approchait, et que César appréhendait d'être reconnu par les gardes avancées des ennemis, il consentit, quoique avec peine, à être ramené à l'endroit où il s'était embarqué. Il revint ainsi dans son camp, ayant par-devers lui une action plus digne, si j'ose le dire, d'un aventurier que d'un grand général.

Le courage et la confiance de ses soldats allaient si loin, que, lorsqu'ils le virent de retour il se plaignirent à lui de ce qu'il ne se croyait pas assuré de vaincre avec eux seuls. Ils trouvaient étrange qu'il s'exposât pour aller chercher de nouvelles forces, comme si celles qu'il avait ne lui suffisaient pas. D'un autre côté ceux qui étaient restés en Italie brûlaient d'impatience de passer la mer ; et, se tenant sur les rivages et sur les falaises, ils tournaient leurs regards vers l'Epire, hâtant au moins par leurs vœux le moment du départ. C'étaient leurs commandants qui les retenaient par la crainte du danger.

[1] *Quid times? Cæsarem vehis.* Florus, Plutarque et Appian ajoutent ce que j'ai exprimé dans le français, καὶ τὴν Καίσαρος τύχην.

César connaissait bien l'ardeur de ses troupes. Aussi ayant écrit d'un style sévère à ses lieutenants à Brindes pour leur ordonner de partir au premier bon vent, supposé qu'ils n'exécutassent pas promptement ses ordres il avait remis à Postumius, qui en était le porteur, une lettre adressée aux soldats eux-mêmes, par laquelle il les exhortait à s'embarquer sous la conduite de ce même Postumius, et à ne s'embarrasser que d'aborder sans s'inquiéter de ce que deviendraient les bâtiments, parce qu'il avait besoin, disait-il, d'hommes, et non pas de vaisseaux. Il leur indiquait la côte d'Apollonie, comme celle où ils auraient moins à craindre la rencontre des ennemis.

Des ordres si pressants opérèrent leur effet. Antoine et Calénus profitèrent d'un vent du midi qui s'éleva[1] ; et, ayant embarqué sur leurs vaisseaux de charge quatre légions, dont trois étaient de vieux soldats, et une de nouvelles levées, avec huit cents chevaux, ils se mirent en mer. Ils coururent un très-grand péril dans le trajet, et ils ne se sauvèrent que par un coup de bonne fortune, qui ne justifie pas, mais au contraire qui met en évidence la témérité de l'entreprise. Ils furent aperçus à la hauteur de Dyrrachium. Aussitôt Coponius sort du port de cette ville pour les attaquer avec seize galères rhodiennes. La partie n'eût pas été égale entre des galères et des bâtiments de charge. Ainsi Antoine et Calénus n'eurent d'autre parti à prendre que de s'éloigner en diligence. Mais, comme ils se voyaient poursuivis vivement, et près d'être atteints, ils se jetèrent dans un petit port, qui ne les mettait pourtant pas à l'abri du vent du sud. Ils aimaient mieux encore s'exposer à échouer qu'à combattre. Dans le moment le vent tourna du sud au sud-ouest, et leur procura ainsi une sûreté parfaite : car le sud-ouest ne les incommodait point dans le port où ils étaient entrés. Ce même vent, qui est orageux, battit si furieusement l'escadre rhodienne, que tous les vaisseaux furent brisés contre les côtes. Il n'en échappa aucun : presque tous ceux qui les montaient furent noyés. Coponius néanmoins se sauva. Il y eut aussi plusieurs rameurs qui furent tirés de

[1] Cæs.

l'eau par les gens de César, et renvoyés par lui avec beaucoup d'humanité dans leur pays. Que devenait Antoine, que devenait César lui-même, sans ce changement de vent, qui semble un dénoùment ménagé exprès pour les tirer du péril où une audace excessive les avait précipités? Quel jugement porterait-on de l'ordre donné par César, si les vaisseaux qui transportaient ses soldats eussent été ou battus et pris par la flotte rhodienne, ou fracassés dans le port même, par la violence du vent?

Deux bâtiments de la flotte d'Antoine étaient restés derrière; et, ne sachant quelle route avait prise leur commandant, ils s'arrêtèrent à l'ancre vis-à-vis de Lissus, petite ville sur la même côté que Dyrrachium au nord, et trois milles en-deçà du port de Nymphéum, où Antoine avait trouvé sa sûreté. Otacilius, qui commandait dans Lissus, envoya sur-le-champ plusieurs vaisseaux pour prendre ces deux bâtiments, ou les forcer de se rendre. Il parut en cette occasion, comme l'observe César, combien la différence des courages met de différence dans le sort de ceux qui se trouvent exposés à un même péril. L'un de ces bâtiments portait deux cent vingt soldats de nouvelles troupes, l'autre moins de deux cents vétérans. Les nouveaux soldats, effrayés du nombre des ennemis, et fatigués par les nausées qu'éprouvent ceux qui commencent à se mettre en mer, se rendirent sur la promesse qui leur fut faite qu'on leur accorderait la vie sauve. Mais on ne leur tint pas parole; et Otacilius les fit tous cruellement égorger en sa présence. Les vétérans, au contraire, ne voulurent point entendre parler de mettre les armes bas; et ils contraignirent le pilote de faire échouer le bâtiment sur la côte. Ils arrivèrent ainsi à terre; et Otacilius ayant détaché contre eux quatre cents chevaux, ils se défendirent avec vigueur, tuèrent quelques-uns des ennemis, et rejoignirent le gros de leur armée.

Antoine fut reçu peu après dans Lissus, d'où il renvoya la plus grande partie de ses vaisseaux à Brindes, pour amener ce qui y restait encore de troupes destinées au passage, réservant néanmoins quelques navires de construction gauloise, afin que, si Pompée, comme le bruit en courait, entreprenait de repasser en Italie, César fût en état de l'y suivre.

L'objet d'Antoine était de se joindre à son général. Pompée fit quelques mouvements pour empêcher cette jonction, ou même pour surprendre Antoine dans une embuscade. Mais ce fut inutilement. César, qui savait que le renfort qu'il attendait était arrivé, alla au-devant; et, l'ayant reçu, il se trouva à la tête de onze légions, qui véritablement n'étaient pas complètes, mais qui ne laissaient pas de lui faire une armée de près de quarante mille hommes.

Les forces de Pompée, qui étaient déjà plus considérables pour le nombre que celles de César, furent encore augmentées vers ce même temps-ci par l'arrivée de Métellus Scipion en Macédoine. Cet homme, plus illustre par sa naissance et par son rang que par sa capacité et sa bonne conduite, avait été envoyé en Syrie dès le commencement de la guerre, comme je l'ai dit, avec la qualité de proconsul, pour en tirer les troupes qui y étaient et les amener au secours de Pompée, son gendre. Il s'acquitta de sa charge d'une manière qui ne fit pas d'honneur à la cause qu'il soutenait. Exactions, avanies, vexations de toute espèce dans la Syrie et dans l'Asie Mineure, c'est de quoi l'accusent les Commentaires de César. Il est vrai que César paraît avoir eu une haine personnelle contre lui, et se plaît visiblement à en dire du mal. Mais tout ce que nous savons d'ailleurs touchant la vie et les procédés de Métellus Scipion ne nous met point en droit de suspecter le témoignage de César, quoique son ennemi. On peut se rappeler quelques traits dont nous avons rendu compte ailleurs; et Josèphe rapporte que, pendant qu'il était en Syrie, il fit trancher la tête à Alexandre, prince des Juifs[1], sur le frivole prétexte d'anciens troubles excités par lui dans la Judée, mais sans doute parce qu'il favorisait le parti de César, comme son infortuné père Aristobule, qui, peu de temps auparavant, avait été empoisonné pour ce sujet par les partisans de Pompée.

Scipion croyait même, par une raison par-

[1] Joseph. Antiq. Jud. XIV, 13 et 15.

ticulière, devoir lâcher la bride à la licence de ses soldats, qui, destinés à faire la guerre aux Parthes, ne marchaient pas volontiers contre un Romain et contre un consul. Ainsi, pour se les attacher, il leur permit d'exercer toutes sortes de brigandages; et lui-même il cherchait toutes les occasions de piller, afin d'avoir de quoi leur faire de grandes largesses. Il se préparait à enlever les trésors de la Diane d'Ephèse, lorsqu'il reçut des lettres de Pompée qui le pressait de hâter sa marche, parce que César venait de passer en Grèce. C'est ce qui sauva du pillage ce temple si fameux et si respecté.

Scipion, en arrivant en Macédoine, se trouva en tête Domitius Calvinus, lieutenant de César, avec deux légions; car César ne s'était pas plus tôt vu en force, qu'il avait songé à s'étendre et à se mettre au large. Jusque-là l'Epire seule lui fournissait des vivres : tout le reste de la Grèce et la mer était au pouvoir des ennemis. Comme donc il avait reçu des députés d'Etolie, de Thessalie et de Macédoine, qui lui promettaient de faire déclarer en sa faveur les peuples de ces contrées, s'il y envoyait des troupes, il fit trois gros détachements, l'un de cinq cohortes et d'un petit nombre de cavaliers, pour aller en Etolie, sous le commandement de Calvisius Sabinus; l'autre, destiné pour la Thessalie, était d'une légion et de deux cents chevaux, et avait pour chef L. Cassius Longinus. Domitius Calvinus, à la tête du troisième, qui était le plus considérable, et que César avait formé de deux légions et de cinq cents chevaux, marcha du côté de la Macédoine.

Sabinus fut celui qui trouva le moins d'obstacles. Les Etoliens le reçurent à bras ouverts, et il chassa sans peine les garnisons que tenait Pompée dans Naupacte [1] et dans Calydon.

En Thessalie il y avait une faction puissante opposée à César; et, Métellus Scipion étant survenu avec son armée, il fallut que L. Cassius quittât le pays. Il se rabattit sur l'Acarnanie, qu'il soumit aisément. Quelque temps après, sur de nouveaux ordres de César, Cassius et Calvisius se joignirent; et Fulvius Calénus, ayant été envoyé pour commander leurs détachements combinés, entra dans la Béotie et dans la Phocide, et s'empara de Delphes, de Thèbes et d'Orchonène. Il eût voulu pénétrer dans le Péloponnèse; mais Rutilius Lupus, lieutenant de Pompée, l'en empêcha en faisant murer l'isthme de Corinthe.

Pour ce qui est de Domitius Calvinus, Métellus Scipion et lui se tinrent mutuellement en respect, sans qu'il se soit rien passé entre eux qui soit fort digne de remarque.

Toutes ces petites expéditions n'étaient point décisives. L'objet important, ce sont les opérations des deux chefs et des deux grandes armées. Pompée, ayant manqué son coup par rapport à Antoine, était venu se camper à un lieu nommé *Asparagium*. César l'y suivit, et lui présenta la bataille. Il ne convenait point aux vues de Pompée de risquer une action. Il savait que les soldats de César étaient invincibles dans les combats : d'ailleurs, il se trouvait dans le cas de traîner la guerre en longueur, ayant des provisions de toute espèce en abondance, et étant maître de toutes les mers; en sorte qu'il ne pouvait souffler aucun vent qui ne fût favorable pour lui amener ou des renforts ou des convois. César, au contraire, était à l'étroit; il ne tirait ses vivres que d'un pays de peu d'étendue, et les blés lui manquaient presque entièrement. Pompée prétendait donc miner son ennemi par la disette, sans engager d'action générale. Il eût été bien sage et bien heureux s'ils eût persévéré jusqu'à la fin dans cette résolution.

César n'était pas en état de le contraindre à combattre. Il se tourna donc d'un autre côté, et marcha vers Dyrrachium, qui était le magasin général de Pompée, comme nous l'avons dit. Celui-ci ne s'aperçut que tard du dessein de son adversaire, et il ne put empêcher que César ne se plaçât entre Dyrrachium et lui. Mais il se campa en un lieu peu éloigné nommé *Petra*, où il ne laissait pas de jouir des commodités de la mer.

César alors forma le projet le plus hardi peut-être qui soit jamais venu dans l'esprit d'aucun capitaine. Avec une armée moins nombreuse et presque famélique, il entreprit d'enfermer par des lignes un ennemi supérieur

[1] Lépante.

en nombre, qui n'avait reçu aucun échec, et qui nageait dans l'abondance. Ses vues en cela étaient premièrement de faciliter ses convois, que la cavalerie ennemie, qui était très-belle et très-forte, n'aurait plus la liberté de lui couper; en second lieu, de mater cette cavalerie même, par la disette des fourrages; enfin, de diminuer la grande réputation et la haute idée que l'on avait de Pompée. Il voulait qu'il fût dit par tout l'univers que Pompée se laissait bloquer et comme emprisonner par les travaux de César, et qu'il n'osait hasarder une bataille pour se tirer de cette espèce de captivité.

La situation des lieux avait invité César à imaginer ce dessein. Tout autour du camp de Pompée, s'élevaient, de distance en distance, des collines fort escarpées. César construisit des forts sur chacune de ces collines, et tira des lignes de communication d'un fort à l'autre. Pompée, qui ne voulait ni s'éloigner de la mer et de Dyrrachium, ni livrer bataille, n'avait d'autre ressource que de s'étendre pour donner plus d'ouvrage à son ennemi. C'est ce qu'il fit : il entreprit au dedans des travaux tout pareils à ceux que César faisait au dehors : il éleva vingt-quatre forts, qui embrassaient une circonférence de quinze mille pas, au centre de laquelle se trouvaient des prairies et des terres ensemencées, qui fournissaient de la nourriture à ses chevaux et à ses bêtes de charge. Il eut même plus tôt achevé ses ouvrages que son adversaire, parce que le circuit en était moins grand et qu'il avait plus de monde.

On conçoit bien que, s'il n'y eut point d'action générale, parce que Pompée l'évitait, il n'était pas possible qu'il ne se livrât bien des combats, qui souvent devenaient importants. J'en rapporterai les traits les plus mémorables.

Dans une action où César avait entrepris de se loger sur une hauteur qui entrait dans l'alignement de ses travaux, ses soldats furent attaqués si vivement par ceux de Pompée, qu'il fallut songer à la retraite. Elle n'était pas aisée, vu qu'elle ne se pouvait faire que par une descente assez roide : et Pompée s'avança jusqu'à dire « qu'il consentait à être « regardé comme un général de nul mérite, « si les gens de César se retiraient sans une « perte considérable. » César réfuta cette bravade par les effets. Il ordonna à ses soldats de planter en terre des claies droites, comme on se sert aujourd'hui de fascines, derrière lesquelles ils pussent travailler à tirer un fossé d'une largeur et d'une profondeur médiocres. Lorsque cet ouvrage fut fini, il commença à faire filer ses soldats légionnaires, en les soutenant de quelques troupes légères placées sur les ailes, qui, à coups de traits et de frondes, repoussassent les ennemis. Les troupes de Pompée ne manquèrent pas de se mettre à les poursuivre avec de grands cris et de fières menaces, et elles renversaient les claies, comme pour s'en servir de ponts qui les aidassent à passer le fossé. César, qui ne voulait pas paraître chassé d'un poste qu'il prétendait seulement abandonner, lorsqu'il vit ses gens à mi-côte leur fit donner le signal de retourner avec vigueur sur les adversaires : ce qui fut exécuté si brusquement et avec tant d'impétuosité, que ceux qui poursuivaient prirent eux-mêmes la fuite; et ils n'eurent pas peu de peine à se débarrasser du fossé et des claies qui barraient le chemin. Plusieurs d'entre eux furent tués : César ne perdit que cinq hommes, et acheva sa retraite très-paisiblement.

Une journée encore bien plus digne de mémoire fut celle où il se livra six combats à la fois; trois autour de Dyrrachium, trois autour des lignes. Nous avons perdu le détail que faisait César dans ses Commentaires, de ces différentes actions. Presque tout ce que nous en savons se réduit à un exemple de valeur qui tient du prodige. Une cohorte de César, c'est-à-dire une troupe tout au plus de cinq cents hommes, et qui vraisemblablement n'était pas complète, défendit un fort pendant plusieurs heures contre quatre légions de Pompée.

Celui qui eut le principal honneur de cette belle défense est le centurion Scéva[1]. J'ai déjà parlé ailleurs de l'incroyable bravoure dont il fit preuve en cette occasion[2]. Chargé

[1] Plut. in Cæs. — Appian. — Lucan. — Val. Max. III, 2.

[2] On pourra remarquer dans ces deux récits quelques

de garder une des portes du fort, il y arrêta les ennemis, quoique blessé à la tête, ayant l'épaule et la cuisse percées, et un œil crevé. Dans cet état il appela un centurion du parti contraire comme pour se rendre. Celui-ci s'étant approché sans précaution, Scéva lui passa son épée au travers du corps.

Enfin toute la cohorte tint bon jusqu'à l'arrivée de deux légions qui vinrent à son secours, et qui mirent aisément en fuite les quatre de Pompée[1]. Les braves guerriers qui avaient défendu leur poste avec une valeur si opiniâtre furent tous blessés : ils apportèrent et comptèrent à César environ trente mille flèches des ennemis tombées dans leur fort : on lui montra le bouclier de Scéva, percé en deux cent trente endroits. César n'avait garde de laisser une si étonnante bravoure sans récompense. Il accorda à Scéva une gratification de deux cent mille as (six mille deux cent cinquante livres); et il le fit monter tout d'un coup, du huitième grade entre les capitaines, au premier. Il distribua des dons militaires aux autres soldats et officiers de la cohorte, et leur assigna double paye et double ration de blé.

Quelque admirable que soit le courage de cette cohorte, je ne sais si l'on ne doit pas admirer davantage la patience persévérante avec laquelle toute l'armée souffrait la disette. Il est vrai qu'ils avaient de la viande, mais ils manquaient de blé ; et lorsqu'on leur donnait en la place ou de l'orge, ou des légumes, ils ne refusaient rien, se souvenant que l'année précédente en Espagne, et en plusieurs occasions dans la guerre des Gaules, après avoir souffert de plus grandes misères encore, ils avaient enfin triomphé de tous leurs ennemis. Ils avaient trouvé dans le pays une racine, appelée par César *chara*, qu'ils broyaient et pétrissaient avec du lait pour leur tenir lieu de pain : et lorsque les adversaires leur reprochaient qu'ils périssaient de famine, pour réponse à leurs insultes, ils leur jetaient de ces pains, en disant que, tant que la terre fournirait de pareilles racines, ils ne lâcheraient point prise; et ils se répétaient souvent entre eux qu'ils vivraient plutôt d'écorces d'arbres que de laisser échapper Pompée. Est-il étonnant qu'un général qui savait inspirer de tels sentiments à ses soldats ait toujours été victorieux? Le talent d'échauffer ainsi les courages en suppose une infinité d'autres ; et il me donne presque une plus haute idée de César que toutes les batailles qu'il a gagnées.

Pompée fut effrayé de la constance et de la résolution des troupes de son ennemi[1]. Il dit *qu'il avait affaire à des bêtes féroces*; et il fit disparaître, autant qu'il put, les pains de *chara* jetés dans ses lignes, de peur que la vue de cette étrange nourriture ne répandit dans son armée une impression de découragement.

Pendant que la guerre se faisait avec tant de fureur, César feignait toujours de l'inclination pour la paix. Tant de fois rebuté par Pompée, il s'adressa à Métellus Scipion, et voulut entamer une négociation avec lui par le ministère d'un ami commun. Ses ennemis le servaient toujours parfaitement, et prenaient sur eux l'odieux des refus. Scipion écouta d'abord le député de César; mais bientôt il ne voulut plus ni le voir ni l'entendre : Clodius (c'était le nom de ce négociateur) retourna sans fruit vers celui qui l'avait envoyé.

Cependant Pompée, enfermé comme il était par César, éprouvait de grandes incommodités. Deux choses surtout très-nécessaires lui manquaient, l'eau et les fourrages pour la subsistance des chevaux. L'eau lui manquait, parce que son ennemi détournait les rivières et bouchait les sources, de façon que les troupes de Pompée étaient réduites à chercher des mares et à creuser des puits, que les chaleurs faisaient bientôt tarir. Quant aux fourrages, les blés semés dans l'enceinte

circonstances différentes. Dans le premier j'ai traduit Plutarque. Ici je suis particulièrement Valère Maxime et Lucain. Un même fait ne peut passer par différentes bouches et sous différentes plumes sans souffrir quelque altération Comme aucun de mes auteurs ne paraît avoir ici une autorité prépondérante, je ne me suis pas fait un scrupule d'une petite diversité dans ma narration. Si nous avions ce trait raconté de la façon de César, je l'aurais pris pour seul guide.

[1] Cæs.

[1] Suet. Cæs. c. 68. — Plut. in Cæs.

de leurs lignes leur en fournirent pendant quelque temps : mais ensuite il fallut leur en faire venir par mer ; et comme ce qui arrivait par cette voie ne suffisait pas, on recourut à l'orge, à toutes sortes d'herbages, aux feuilles même des arbres. Enfin, toutes les ressources étant épuisées, et les chevaux dépérissant de jour en jour, Pompée crut devoir tenter de forcer les barrières qui le retenaient, et de se mettre en liberté.

Lorsqu'il était occupé de cette pensée, deux transfuges d'importance vinrent lui donner des lumières qui pouvaient faciliter l'exécution de son projet. C'étaient deux frères, nommés Roscillus et Ægus, Allobroges de nation, braves gens, attachés de tout temps à César, et qui, lui ayant rendu de grands services dans la guerre des Gaules, avaient été réciproquement comblés par lui d'honneurs et de récompenses. Se voyant extrêmement considérés du général, ils devinrent insolents, maltraitèrent leurs cavaliers, qu'ils fraudaient souvent de leur prêt, et trompèrent même César, par qui ils se faisaient payer pour un plus grand nombre d'hommes qu'ils n'en avaient effectivement. Les plaintes en furent portées à César, qui ne jugea pas à propos de faire un éclat, mais réprimanda néanmoins les coupables dans le particulier. Ces fiers Gaulois, piqués de la diminution de leur crédit, et même de bien des railleries qu'il leur arrivait souvent d'essuyer, se résolurent de changer de parti, et ils passèrent dans le camp de Pompée avec quelques-uns de leurs clients. Ce fut un triomphe pour ce général que l'acquisition de ces deux officiers, non-seulement à cause de leurs qualités personnelles, mais parce que jusque-là aucun cavalier, aucun fantassin de l'armée de César n'avait déserté, pendant qu'il lui venait tous les jours des déserteurs de celle de Pompée. On promena Roscillus et Ægus avec ostentation par le camp. Mais, outre cette satisfaction plus fastueuse que solide, ils procurèrent une utilité réelle à leurs nouveaux amis en indiquant les endroits faibles des lignes de César.

Pompée en profita, et fit une sortie si vigoureuse et si bien conduite, qu'il eut tout l'avantage. Il attaqua l'extrémité des lignes de l'ennemi du côté de la mer, à une distance considérable du grand camp ; et toutes les troupes qui étaient en cet endroit couraient risque d'être taillées en pièces, si Marc-Antoine ne fût venu à leur secours avec douze cohortes. Son arrivée arrêta les progrès du vainqueur. Mais les lignes étaient forcées ; et Pompée se trouvait à l'aise, ayant la liberté des fourrages, et une communication aisée avec la mer.

Dans cette action, celui qui portait l'aigle de la neuvième légion montra des sentiments dignes d'un soldat de César. Comme il était blessé dangereusement, et qu'il sentait que les forces lui manquaient, il appela quelques cavaliers qui passaient près de lui, et leur dit : « J'ai conservé jusqu'au dernier moment de ma vie avec un soin infini cette aigle [1], qui m'avait été confiée ; et maintenant que je meurs, je la remets à César avec la même fidélité. Reportez-la-lui, et ne souffrez pas, je vous prie, que l'armée de César, en la perdant, éprouve un affront qu'elle ne connaît point jusqu'ici. » L'aigle fut ainsi sauvée du désastre de la légion.

César n'avait pas été présent à ce combat, qui s'était livré fort loin de son quartier. Il voulut prendre, le jour même, sa revanche sur une légion de Pompée qu'il crut pouvoir enlever. Mais une partie des troupes qu'il prétendait employer à cette expédition s'égara et perdit son chemin ; ce qui donna le temps à Pompée de secourir la légion en péril. La face des choses changea en un instant : ceux qui étaient comme assiégés reprirent cœur, et poussèrent les assaillants : les gens de César, au contraire, ne songèrent qu'à se retirer ; mais comme le terrain leur était désavantageux, la cavalerie prit la première l'épouvante, et commença à fuir.

La terreur se communiqua à l'infanterie. Ces invincibles soldats se précipitent, se cul-

[1] « Hanc ego et vivus multos per annos magnâ diligentiâ defendi, et nunc moriens eâdem fide Cæsari restituo. Nolite, obsecro, committere, quod antè in exercitu Cæsaris non accidit, ut rei militaris dedecus admittatur ; incolumemque ad eum referte. » (Cæs. *de Bel. Civ.* III, 64.)

butent mutuellement sous les yeux de leur général. Tous les efforts qu'il fait pour les arrêter sont inutiles. S'il les retenait par le bras, ils s'agitaient jusqu'à ce qu'ils se fussent débarrassés. S'il saisissait les drapeaux, ils les lui laissaient entre les mains. Il y eut même un enseigne qui lui présenta la pointe de son épée comme pour le percer : mais il fut tué sur-le-champ par ceux qui environnaient César.

La déroute fut donc complète ; et si Pompée eût marché droit aux lignes des ennemis et les eût vivement attaquées, c'en était fait de l'armée et de la fortune de César. Celui-ci en convenait[1] ; et il dit au sujet de cette journée, « que la victoire était aux adversaires, « si leur chef avait su vaincre. » Pompée craignait une embuscade ; et, par trop de circonspection, il manqua une occasion unique qui ne revint plus.

La perte de César dans ces deux combats fut considérable. Il avoue tant tués que prisonniers neuf cent soixante soldats, quelques chevaliers romains et enfants de sénateurs, et trente tribuns des soldats ou centurions. Il perdit aussi trente-deux drapeaux. Les prisonniers furent livrés à Labiénus sur sa requête : et ce transfuge, toujours brutal et cruel, se donna le plaisir inhumain de les insulter dans leur infortune, et de leur demander avec une ironie piquante si de vieux soldats comme ils étaient devaient prendre la fuite ; après quoi il les fit égorger.

César, ayant souffert un si grand échec, ne s'opiniâtra point mal à propos contre la fortune. Il sentit qu'il lui fallait renoncer à son plan, et il s'y résolut. Il retira toutes ses troupes des forts où il les avait distribuées ; il ne pensa plus à attaquer ni à enfermer l'ennemi, mais uniquement à s'éloigner, pour chercher ou attendre une meilleure occasion. Il assemble ses soldats ; il les console par tous les motifs qui pouvaient convenir à la circonstance. C'était de quoi ils avaient besoin : les réprimandes eussent été hors de saison ; car ils étaient tellement pénétrés de honte et de douleur, qu'ils prenaient sur eux le soin de se punir eux-mêmes en s'imposant les plus rudes travaux. César se contenta donc de noter d'ignominie quelques-uns des enseignes, et de les réduire au plus bas degré de la milice. Les soldats applaudirent à ce châtiment. Ils demandaient de plus avec de grands cris à être menés contre l'ennemi pour effacer la tache que leur gloire avait reçue. Mais César ne crut pas qu'il fût prudent d'exposer au combat des troupes qui venaient d'être battues, et en qui pouvaient rester des impressions trop fortes d'une frayeur encore récente. Il résolut de quitter l'Epire et de passer en Thessalie. Il fit sa retraite habilement, et la conduisit si bien, qu'ayant eu à marcher par des chemins très-difficiles, à passer des rivières très-profondes, il ne souffrit aucune perte, quoique poursuivi par Pompée pendant trois jours consécutifs. Au quatrième jour, comme César avait trouvé le moyen de prendre l'avance d'une journée, Pompée s'arrêta : et le laissant continuer sa route, il tint conseil sur ce qu'il convenait de faire pour profiter de la supériorité qu'il s'était acquise sur l'ennemi.

Afranius, suivi de plusieurs autres, était d'avis que l'on passât en Italie ; et il appuya son sentiment de raisons qui ne laissaient pas d'avoir de la force. Il représentait que l'Italie était actuellement sans défense, et que, dès qu'ils y auraient mis le pied, et les villes et les peuples s'empresseraient de les recevoir. Il ajoutait qu'étant une fois maîtres de l'Italie, ils le devenaient des îles qui en dépendent, Sicile, Sardaigne, Corse, et même de la Gaule et des Espagnes. Enfin il prétendait qu'il était digne de bons citoyens de délivrer la patrie qui leur tendait les bras, et de ne pas la laisser plus longtemps dans l'oppression où elle gémissait, vexée et insultée par les ministres et les esclaves des tyrans.

Pompée ne fut point touché de ces considérations. Il lui semblait honteux de fuir une seconde fois devant l'ennemi pendant qu'il était en situation de le poursuivre. D'ailleurs, il pensait avec raison qu'il ne lui était point permis d'abandonner Métellus Scipion et son armée, qui ne pouvaient éviter, s'il passait en Italie, de devenir la proie de César. Et quant à ce qui regarde l'affection pour la patrie,

[1] Plut. in Pomp. et Cæs.

[1] Plut. in Pomp.

il croyait que la meilleure manière de la témoigner n'était pas de transporter en Italie toutes les horreurs de la guerre, mais au contraire de les réserver pour un pays éloigné, afin que Rome, tranquille et simple spectatrice du combat, n'eût qu'à recevoir le vainqueur. Il résolut donc de demeurer en Grèce et d'y vider leur querelle.

Il ne s'attacha pas néanmoins à suivre César, qu'il ne pouvait plus espérer d'atteindre [1]; mais il forma le dessein de l'affaiblir en allant subitement surprendre Domitius Calvinus, son lieutenant, qui, avec deux légions, arrêtait Métellus Scipion sur les confins de la Thessalie et de la Macédoine. L'entreprise était bien entendue, et peu s'en fallut qu'elle ne réussit. Calvinus ne savait rien de ce qui s'était passé à Dyrrachium. Les courriers de César n'avaient pu pénétrer jusqu'à lui, parce que, depuis l'avantage que Pompée venait de remporter, tout le pays était pour celui que l'on regardait déjà comme victorieux. Ainsi Calvinus était dans une parfaite sécurité; et même, s'étant éloigné de Métellus Scipion pour la commodité de ses vivres et de ses fourrages, il marchait actuellement, sans le savoir, au-devant de Pompée, et se livrait à lui. Un heureux hasard le sauva. Des coureurs ennemis, du nombre de ces déserteurs allobroges dont j'ai parlé, rencontrèrent ceux que Calvinus avait envoyés à la découverte; et comme ils les connaissaient pour avoir servi ensemble dans les Gaules, ils entrèrent en conversation avec eux, et les instruisirent de tout ce qui était arrivé, de la victoire de Pompée, de la retraite de César. L'avis en fut porté aussitôt à Calvinus; et il rebroussa chemin si à propos, que Pompée ne le manqua que de quatre heures.

César avait prévu ce péril, et il était en pleine marche pour aller joindre Calvinus. Mais l'attention pour ses blessés et ses malades, qu'il fallait déposer en lieu sûr, et divers autres soins absolument nécessaires, l'avaient retardé. Calvinus ne laissa pas d'échapper à Pompée, comme je viens de le dire, et il se joignit à son général près d'Eginium, ville située à l'entrée de la Thessalie.

[1] Cæs.

C'était ce que César désirait uniquement. Incertain des projets que pouvait former Pompée après les combats de Dyrrachium, il avait tout combiné; et à tout événement il lui avait semblé nécessaire de tourner du côté de la Thessalie, et d'y réunir toutes ses forces. Si Pompée eût passé en Italie, lui il se proposait, après avoir joint Calvinus, de tourner la mer Adriatique par les côtes de l'Illyrie, et de venir ainsi défendre l'Italie attaquée. Pompée pouvait prendre un autre parti, et tomber sur les places maritimes de l'Epire, où César avait laissé garnison. En ce cas, celui-ci prétendait, en attaquant Métellus Scipion, forcer Pompée de tout quitter pour accourir au secours de son beau-père. Enfin, si Pompée dirigeait sa marche vers la Thessalie, le danger de Calvinus mettait César dans la nécessité d'en faire autant; et ce dernier plan était celui qui lui convenait davantage, parce qu'alors son ennemi, en s'éloignant de la mer, perdait les commodités infinies qu'elle lui procurait: tout devenait égal entre les deux, au nombre près, qui n'effraya jamais César.

Les choses ayant tourné selon ses souhaits, il voulut pénétrer dans la Thessalie. Mais la disgrâce qu'il avait soufferte y avait changé la disposition des esprits; et, au lieu qu'il lui était venu auparavant des députés de tout ce pays qui lui offraient les services de la nation, la ville de Gomphi, qui fut la première devant laquelle il se présenta, lui ferma ses portes. César sentit la conséquence d'un tel exemple, et, pour en prévenir l'effet, dans le moment il fit livrer l'assaut à la place avec tant de vigueur, qu'il l'emporta avant le soir, et l'abandonna au pillage [1]. Les vainqueurs y trouvèrent toutes sortes de provisions, et surtout du vin en abondance. Comme, depuis longtemps, ils vivaient fort mal et fort à l'étroit, ils se dédommagèrent, et burent avec excès, principalement les Germains. Cette débauche, en remuant les humeurs de ces corps naturellement robustes et vigoureux, rétablit leur santé qui était affectée par les misères qu'ils avaient souffertes; et ce qui aurait tué des hommes délicats rendit à ces vieux soldats toutes leurs forces.

[1] Appian. Civ. liv. 2.

Appien rapporte qu'une maison de Gomphi offrit à ceux qui y entrèrent un spectacle bien tragique, vingt corps morts de vénérables vieillards étendus par terre, comme dans un assoupissement d'ivresse, ayant chacun sa coupe à côté de soi. Un seul paraissait assis sur un siége, tenant encore la coupe à la main; c'était le médecin qui, après avoir préparé aux autres le poison, l'avait pris lui-même à son tour. La crainte des maux affreux qui accompagnent le sac d'une ville prise d'assaut avait opéré ce funeste désespoir.

De Gomphi César marcha en diligence vers la ville de Métropolis, dont les habitants voulurent d'abord imiter leurs voisins, parce qu'ils en ignoraient le désastre. Mais, en ayant été bientôt informés par le témoignage même de quelques prisonniers de Gomphi qui furent amenés devant eux, ils ouvrirent avec empressement leurs portes, et reçurent César, qui leur épargna toute hostilité, et donna ses ordres pour qu'il ne leur fût fait aucun mal.

La différence du traitement qu'avaient éprouvé ces deux places fut une leçon pour toutes les autres de la Thessalie. Nulle ne refusa de se soumettre à César et d'exécuter ses ordres, excepté Larisse, où Métellus Scipion était entré avec toutes ses troupes. Il avança donc sans difficulté jusqu'à Pharsale, lieu qu'il allait rendre célèbre par l'une des plus importantes batailles dont les fastes du genre humain conservent la mémoire. Comme le pays était bon, et actuellement couvert de blés qui approchaient de leur maturité, César jugea le poste commode pour y attendre Pompée. Celui-ci ne tarda pas; et, ayant joint à son armée celle de Métellus Scipion, il vint camper à peu de distance de César. Il partagea les honneurs du commandement avec son beau-pére, et voulut qu'en tout il fût traité comme son égal.

§ III. Présomption folle, et cruauté des partisans de Pompée. Leurs murmures contre la prudente lenteur de leur général. Vues secrètes de Pompée dans les délais dont il usait. Il laisse Caton à Dyrrachium. Raisons de cette conduite. Cicéron reste aussi à Dyrrachium. Ses railleries piquantes et chagrines. César cherche à engager une action générale. Pompée, après bien des délais, enfin, s'avance pour combattre. Bataille de Pharsale. Etrange conduite de Pompée. Il fuit. César force le camp des ennemis. Mot remarquable de César. Il poursuit et oblige à se rendre ceux qui s'étaient sauvés sur des montagnes voisines. Perte de César dans la bataille de Pharsale. Sa générosité après la victoire. Il est charmé de sauver Brutus. La bataille de Pharsale prédite à Dyrrachium, connue à Padoue d'une façon singulière, et qui tient du merveilleux. Fuite de Pompée. Il va à Mitylène prendre Cornélie, sa femme. Son entretien avec Cratippe, sur la Providence. Il continue sa route et se détermine à aller chercher un asile en Egypte. Il y est reçu et assassiné. Réflexions sur sa mort et sur son caractère. Les meurtriers lui coupent la tête. Son corps est inhumé pauvrement par un de ses affranchis. L. Lentulus arrive en Egypte et y trouve la mort. Différents partis que prennent les vaincus. Cicéron va à Brindes, où il est obligé d'attendre pendant longtemps César. Caton, suivi de la plus grande partie de la flotte, s'avance vers la Libye pour avoir des nouvelles de Pompée. Il apprend sa mort par Sex. Pompée et par Cornélie. Il se charge du commandement, et est reçu dans Cyrène.

La confiance était extrême dans le parti de Pompée depuis l'affaire de Dyrrachium [1]. Dès lors les soldats, les officiers, les chefs, commencérent à se regarder comme pleinement vainqueurs; et c'est sur ce pied qu'ils répandirent par tout l'univers la nouvelle des avantages qu'ils avaient remportés, et la retraite de César. Cette confiance allait jusqu'à l'aveuglement et à la folie; car de quel autre nom peut-on appeler les contestations qui s'échauffèrent très-vivement, et qui furent poussées très-loin entre Lentulus Spinther, Domitius Ahénobarbus et Métellus Scipion, au sujet du grand pontificat dont César était revêtu ? Ces trois aspirants à une place qui n'était rien moins que vacante plaidaient leur cause l'un contre l'autre, et alléguaient leurs moyens respectifs et leurs titres de préférence. Insensés qui partageaient les dépouilles d'un ennemi dont ils devaient orner les triomphes par leur fuite ou par leur mort!

[1] Cæs. de Bello Civ. l. 3.

Ce trait de présomption extravagante, tout outré qu'il doit paraître, ne fut point unique dans son genre. Les exemples d'une pareille manie étaient très-communs dans le camp de Pompée. Les uns faisaient louer dans Rome des maisons voisines de la place, afin d'être plus à portée de solliciter commodément les charges pour l'année suivante; les autres briguaient déjà les suffrages dans l'armée même. La députation d'Hirrus, envoyé vers les Parthes, donna lieu à une grande querelle, parce que Pompée, pour l'engager à s'en charger, lui avait promis qu'il serait nommé à la préture quoique absent. Ceux qui prétendaient à cette même charge trouvaient fort mauvais et se plaignaient hautement que l'on assurât une place à l'un des concurrents, pendant que les autres seraient obligés de se donner bien des mouvements, au risque de ne point réussir.

Ils partageaient aussi entre eux le butin; et L. Lentulus, consul de l'année précédente, prenait pour sa part la maison d'Hortensius, fils du célèbre orateur de ce nom, et chargé d'un commandement dans le parti contraire, avec les jardins de César situés le long du Tibre et sa maison de campagne sur la côte de Baïes en Campagnie.

La vengeance ne les occupait pas moins que l'ambition et la rapacité. Et ce n'était pas seulement à ceux qui avaient porté les armes contre eux qu'ils en voulaient; quiconque était resté en Italie devait être regardé et traité en ennemi. La proscription était déjà toute dressée, non par têtes, mais par ordres de personnes[1]. En effet, Domitius proposa qu'après la victoire tous les sénateurs qui se trouvaient dans l'armée et dans les camps de Pompée fussent établis juges de la manière dont il convenait d'agir à l'égard de ceux qui étaient demeurés en Italie, ou qui avaient montré de la froideur et de l'indifférence pour la cause; et que l'on donnât à ces juges trois bulletins, un d'absolution, un qui portât condamnation à la mort, un qui imposât une taxe pécuniaire: en un mot, ils n'étaient tous attentifs qu'aux honneurs et aux profits qu'ils se promettaient[1], ou à la vengeance qu'ils prétendaient tirer de leurs ennemis. Ils ne songeaient point comment ils pourraient vaincre, mais de quelle façon ils useraient de la victoire.

Par une suite de cette façon de penser, tout délai leur devenait insupportable; et c'était à qui blâmerait avec le plus d'aigreur la prudente lenteur de Pompée, qui persistait à vouloir éviter le combat, et à tâcher de mater l'ennemi par la fatigue et par la disette. On disait tout communément qu'il voulait goûter longtemps le plaisir de commander, et d'avoir en quelque façon pour gardes du corps, et presque pour esclaves, des sénateurs et des consulaires, destinés par état à gouverner les nations. C'était en ce sens que Domitius Ahénobarbus l'appelait, sans cesse, *Agamemnon et roi des rois*. Favonius, cet extravagant imitateur de Caton, demandait si au moins cette année ils ne mangeraient pas des figues de Tuscule. Afranius, que l'on avait voulu accuser en forme comme s'étant laissé gagner par l'argent de César pour lui livrer les Espagnes, s'étonnait que ceux qui lui suscitaient un pareil procès ne combattissent pas contre ce marchand de provinces.

Ces reproches étaient d'autant plus amers pour Pompée, qu'ils ne laissaient pas d'avoir quelque fondement[2]. Dans son système de circonspection et de lenteur, il entrait des vues d'intérêt particulier. Le zèle de la liberté publique n'était pas le seul motif qui l'animât. Il se regardait beaucoup lui-même dans toute cette affaire; et son plan était de demeurer le chef et peut-être le maître de la république. Par cette raison il fut alarmé d'apprendre la disposition où était sa cavalerie, composée de la fleur de la noblesse romaine. Cette brillante jeunesse s'entre-exhortait à détruire promptement César pour ruiner ensuite Pompée lui-même, et rétablir ainsi la liberté du gouvernement.

[1] « Non nominatim, sed generatim proscriptio.... » (Cic. *ad Att.* XI, 6.

[1] « Postremò omnes aut de honoribus suis, aut de « præmiis pecuniæ, aut de persequendis inimicis age- « bant : nec quibus rationibus superare possent, sed « quemadmodùm uti victoriâ deberent, cogitabant. » (Cæs. *de Bello Civ.* III, 83.)

[2] Plut in Pomp. et Cat.

Ce plan, à la précipitation près, était bien aussi celui de Caton; et Pompée, qui ne pouvait l'ignorer, comptait sur lui comme sur l'ami le plus fidèle dans le cas d'une disgrâce: vainqueur, il le redoutait. En conséquence, il ne lui donna aucun emploi important; et, lorsqu'il partit pour se mettre à la poursuite de César, il laissa Caton à Dyrrachium, chargé de garder les bagages.

Il faut pourtant avouer, à la décharge de Pompée sur ce dernier article, que réellement Caton n'était pas propre à se trouver à une bataille entre citoyens. Le courage, assurément, et l'élévation d'âme, ne lui manquaient pas. Il était même plus capable que personne d'inspirer de l'ardeur aux troupes: et il l'avait bien fait voir dans une occasion où, les exhortations de Pompée et des autres chefs étant reçues froidement des soldats, il vint à son tour, et leur parla avec tant de véhémence et d'enthousiasme, sur la liberté, sur la patrie, sur le mépris de la mort, sur le secours des dieux protecteurs de la justice, qu'il fut interrompu par mille acclamations; et ce fut après ce discours qu'ils firent des merveilles contre l'ennemi, et demeurèrent victorieux près de Dyrrachium. Mais ce même homme, si ferme, si austère dans ses maximes, avait néanmoins une tendresse compatissante et des entrailles de commisération, qui le rendaient infiniment sensible à l'effusion du sang de ses concitoyens. Dans l'heureux succès dont ses exhortations furent suivies, pendant que tous se glorifiaient de la victoire et en triomphaient, Caton versait des larmes; et, pleurant le malheur de la république qui perdait tant de braves citoyens égorgés les uns par les autres, il se voila la tête, et se retira dans sa tente. Ce trait autorisait Pompée à ne point le mener avec lui lorsque les choses se préparaient à une action générale.

Un autre personnage illustre, qui fut aussi laissé à Dyrrachium, et dont l'absence ne nuisait point aux affaires, c'est Cicéron [1]. Il se portait mal; et, de plus, son caractère le rendait plutôt incommode dans un camp qu'il ne pouvait y être utile. Non-seulement il était timide et peu guerrier, mais, comme sa pénétration d'esprit le mettait à portée d'apercevoir toutes les fautes qui se faisaient dans son parti, il paraissait mécontent de tout, triste, rêveur, mélancolique. Il ne s'en tenait pas à ces démonstrations muettes d'improbation et de chagrin; il témoignait souvent par ses discours qu'il se repentait de s'être trop engagé. Il lui échappait même des plaisanteries tout à fait piquantes, et qui convenaient peu à la situation des choses et des esprits.

Ainsi, lorsqu'il arriva, quelqu'un lui ayant dit qu'il venait bien tard: *Comment tard?* répondit-il, *je ne vois rien de prêt.*

Il a été parlé plus haut de ces déserteurs allobroges auxquels Pompée fit un si grand accueil. Il leur promit même le droit de bourgeoisie romaine. Cette promesse donna lieu à une raillerie sanglante de Cicéron contre Pompée, *Voilà*, dit-il, *un homme admirable* [1]*! Il promet de faire entrer des Gaulois dans une patrie qui leur est étrangère; et il ne saurait y ramener ceux qui en sont nés citoyens.*

Dolabella, gendre de Cicéron, s'étant rangé du côté de César, Pompée en ayant voulu faire un reproche à Cicéron, et lui ayant demandé où était son gendre: *Il est*, répondit Cicéron, *avec votre beau-père.*

On juge aisément que Pompée fut piqué de ces traits et de plusieurs autres semblables. Il s'en exprima vivement, et alla jusqu'à dire: *Je souhaite* [2] *que Cicéron passe dans le parti contraire, afin qu'il apprenne à nous craindre.*

Dans ces dispositions réciproques, il est à croire qu'ils furent très-aises de s'éloigner l'un de l'autre; et rien ne pouvait venir plus à propos que l'incommodité qui obligea Cicéron de rester à Dyrrachium.

Cependant, si lui et Caton eussent accompagné Pompée, peut-être, l'un pour ménager le sang des citoyens, l'autre par timidité et par défiance du succès, l'auraient-ils soutenu

[1] Plut. in Cic.

[1] « Hominem bellum! Gallis civitatem promittit alienam, nobis nostram non potest reddere. » (Macrob. *(Sat.* II, 3.)

[2] « Cupio ad hostes Cicero transeat, ut nos timeat. » Id. ibid.)

contre les instances empressées de tous les autres, qui, d'un vœu unanime, demandaient le combat. Ce général, abandonné à lui-même [1], se trouva trop faible pour résister aux sollicitations et aux plaintes qui devenaient universelles. Glorieux comme il était, il ne put se résoudre à s'exposer au mépris de ses amis. Il n'eut pas le courage de les mécontenter pour les sauver : et il renonça à un plan que la prudence lui dictait, pour embrasser celui que suggérait la passion et la cupidité à ceux qui l'environnaient. Faute inexcusable, dit Plutarque, dans un simple pilote, combien plus dans un chef de tant de légions et de tant de peuples ! Ou loue, ajoute-t-il, un médecin qui ne se laisse point aller à une molle complaisance pour les appétits déréglés de son malade ; et Pompée cédait aux désirs de gens dont l'esprit était visiblement en délire.

Rien ne convenait mieux à César. Depuis que les armées étaient en présence, il ne cherchait qu'une occasion d'engager une action générale [2]. Ses troupes étaient rétablies des fatigues qu'elles avaient souffertes, et elles avaient eu le temps de se remettre de la frayeur que leur avaient causée les combats de Dyrrachium. Il commença par les ranger en ordre de bataille à la tête de son camp ; puis, voyant que Pompée ne s'ébranlait point et se tenait toujours sur les hauteurs, il avançait plus près de jour en jour, sans néanmoins risquer de se placer au pied des collines, de peur de donner trop de supériorité à l'ennemi. Par cette conduite, hardie sans témérité, il fortifiait et rassurait le courage de ses soldats, qui voyaient que les adversaires évitaient et craignaient le combat.

La cavalerie de César était de beaucoup inférieure à celle de Pompée. Il n'avait que mille chevaux contre sept mille. Pour corriger cette grande inégalité, il mit en œuvre un moyen qu'il avait vu pratiquer par les Germains, mais dont l'usage était déjà ancien dans les armées romaines. Il choisit ce qu'il avait de plus vigoureux et de plus alerte parmi ses fantassins, et il les accoutuma à combattre entre les rangs de sa cavalerie. Avec ce secours, ses mille chevaux osaient soutenir, même en plaine, les sept mille de Pompée ; et il y eut une rencontre dans laquelle ils remportèrent l'avantage.

Cependant Pompée ne paraissait point s'écarter de la circonspection qu'il s'était prescrite, et il ne quittait point les collines, qui le rendaient inattaquable. César, désespérant de l'attirer à une bataille, résolut de décamper, dans la pensée qu'en se transportant successivement en différents lieux, il aurait plus de commodités pour ses vivres ; et que, dans les marches qu'il ferait, et où les ennemis ne manqueraient pas de le suivre, il trouverait peut-être quelque occasion de les attaquer et de les forcer à combattre. Déjà l'ordre était donné pour partir, et les tentes pliées, lorsque César s'aperçut que l'armée de Pompée s'était éloignée de ses retranchements, et avancée vers la plaine plus que de coutume, en sorte qu'il y avait espérance d'en venir aux mains sans trop de désavantage. Aussitôt il cria aux siens : « Ne songeons plus à nous mettre en « marche. Voici l'occasion de combattre, que « nous avons tant désirée ! Profitons-en, de « peur qu'elle ne nous échappe. »

Pompée avait réellement dessein de livrer bataille, et il s'avançait à cette intention. La résolution en était prise déjà depuis plusieurs jours ; et même ce général s'était vanté dans le conseil de guerre qu'il mettrait en fuite les légions de César avant que l'on en vînt à la portée du trait. Ce qui lui donnait la hardiesse de faire cette promesse, c'est qu'il comptait que sa belle et nombreuse cavalerie, dès que les armées seraient en ordre, tomberait sur l'aile droite des ennemis, s'étendrait vers leur flanc, et les prendrait même par derrière ; ce

[1] Ταῦτα καὶ τοιαῦτα πολλὰ λέγοντες, ἄνδρα δόξης ἥττονα καὶ τῆς πρὸς τοὺς φίλους αἰδοῦς τὸν Πομπήϊον ἐξεβιάσαντο ταῖς ἑαυτῶν ἐλπίσι καὶ ὁρμαῖς ἐπακολουθῆσαι, προέμενον τοὺς ἀρίστους λογισμούς. Ὅπερ οὐδὲ πλοίου κυβερνήτῃ, μήτιγε τοσούτων ἐθνῶν καὶ δυνάμεων αὐτοκράτορι στρατηγῷ παθεῖν ἦν προσῆκον. Ὁ δὲ τῶν μὲν ἰατρῶν τοὺς μηδέποτε χαριζομένους ταῖς ἐπιθυμίαις ἐπῄνεσεν. Αὐτὸς δὲ τῷ νοσοῦντι τῆς στρατιᾶς * ἐνέδωκεν, δείσας ἐπὶ σωτηρίᾳ λυπηρὸς γενέσθαι. (Plut. in *Pomp.* [§ 67]).

[2] Cæs.

* Le texte porte στρατηγίας. Mais le sens paraît demander στρατιᾶς, ainsi qu'il a été remarqué dans la dernière édition de Londres.

qui emporterait infailliblement et tout d'un coup la redoute de cette aile, et conséquemment celle de tout le reste des troupes de César.

Labiénus applaudit fort à ce plan ; et afin qu'il ne fût pas permis de douter de la victoire, il ajouta tout de suite un portrait très-désavantageux des troupes que César avait actuellement avec lui, prétendant que ce n'était plus que l'ombre de ces anciennes légions qui avaient subjugué les Gaules et la Germanie; que les vieux soldats avaient péri par mille accidents, et se trouvaient remplacés par de nouvelles levées faites à la hâte dans la Gaule cisalpine: enfin que, si César avait amené en Grèce quelques restes de ses vieilles bandes, ils avaient été détruits dans les combats de Dyrrachium. En finissant ce beau discours, il jura qu'il ne reviendrait que victorieux au camp ; et il invita tous ceux qui étaient présents à faire le même serment après lui. Pompée commença, et tous les autres le suivirent, ce qui répandit une grande allégresse dans tous les esprits, comme s'il était aussi aisé de vaincre que de jurer que l'on vaincra ! Ce fut avec ces dispositions, toujours avantageuses, que les troupes de Pompée allèrent au combat.

Il les rangea avec intelligence et habileté[1]. Il plaça au centre et aux deux ailes tout ce qu'il avait de vieux soldats, et distribua les nouveaux dans les intervalles entre les ailes et le corps de bataille. Scipion occupait le centre avec les légions qu'il avait amenées de Syrie. Les ailes avaient pour commandants Lentelus d'une part, soit le consul de l'année précédente, soit Spintber ; et de l'autre, Domitius Ahénobarbus. Pompée se posta lui-même à l'aile gauche, parce que c'était de ce côté qu'il prétendait faire les premiers et les plus grands efforts, et emporter tout d'un coup la victoire. Par cette raison et dans cette vue, il réunit au même endroit presque toute sa cavalerie, ses frondeurs et ses archers. Son aile droite en avait peu de besoin, parce qu'elle était couverte du fleuve Enipée.

César distribua de même son armée en trois corps sous trois chefs, Domitius Calvinus au centre, Marc-Antoine à l'aile gauche, et à la droite P Sylla, celui-là même qui, plusieurs années auparavant, avait été accusé comme complice de Catilina, et défendu par Cicéron. Ce fut à l'aile droite que César prit son poste vis-à-vis de Pompée, et à la tête de sa légion favorite, je veux dire la dixième, et qui s'était toujours distinguée par sa bravoure et par son attachement à son général. Comme il remarqua la nombreuse cavalerie des ennemis toute rassemblée en un même lieu, il devina l'intention de Pompée ; et, pour en prévenir l'effet, il tira de sa dernière ligne six cohortes, dont il forma un corps à part, et qu'il plaça comme en embuscade derrière son aile droite. Il instruisit les soldats de ses cohortes de la manière dont il voulait qu'ils combattissent contre la cavalerie de Pompée lorsqu'elle approcherait; et il leur ordonna de ne point lancer leur demi-piques, pour en venir promptement à tirer l'épée, comme c'était assez l'usage des plus braves dans les combats, mais de les tenir à la main, et de les porter directement au visage et aux yeux des cavaliers; pensant que cette belle jeunesse, curieuse de sa bonne mine et de ses grâces, craindrait cette sorte de blessure plus que toute autre, et serait ainsi très-aisément mise en désordre. César finit en leur déclarant que c'était en eux principalement qu'il mettait l'espérance de la victoire.

Le nombre des soldats qui composaient les deux armées était fort inégal. J'ai déjà parlé plus d'une fois de la grande supériorité de la cavalerie de Pompée. Pour ce qui est de l'infanterie, César, qui ne fait mention que des troupes romaines, donne à son adversaire quarante-cinq mille hommes de pied, pendant que lui il n'en avait que vingt-deux mille. Les troupes auxiliaires passaient peut-être le nombre des Romains de part et d'autre; et c'est sans doute ce qui a donné lieu aux exagérations de ceux qui comptent à la bataille de Pharsale trois cent, et quelques-uns même quatre cent mille combattants. Mais, quand on n'aurait égard qu'aux seules forces nationales, de quels ennemis, comme l'observe Plutarque [1], n'auraient pas été al-

[1] Cæs. de Bello Civ. l. 3. — Plut. in Pomp. et Cæs. — Appian. — Dio.

[1] Plut in Pomp.

sément vainqueurs soixante et dix mille Romains commandés par Pompée et par César, réunis et agissant de concert? et quelle fureur à tant de milliers de citoyens d'une même patrie de tourner les uns contre les autres leurs armes redoutables, qui avaient subjugué la plus belle partie de l'univers, et qui pouvaient achever la conquête de tout le reste!

Peut-être quelques philosophes faisaient-ils ces réflexions dans le temps même. Les pensées des deux chefs de parti en étaient bien éloignées. Ils ne s'occupaient que du désir et des moyens de vaincre. Ils animaient chacun leurs soldats par les plus vives et les plus puissantes exhortations [1]. « Cette action est « votre ouvrage, disait Pompée aux siens. « C'est vous qui avez voulu combattre; et par « conséquent vous m'êtes responsables du « succès. Et quels avantages n'avez-vous pas « sur vos ennemis? le nombre, la vigueur de « l'âge, une victoire précédente, tout vous « annonce la défaite prompte et aisée de ces « débris de légions qui ne vous opposeront « que des hommes cassés de vieillesse, épui« sés de fatigues, vaincus d'avance, et déjà « accoutumés à fuir devant vous. Mais sur« tout quel courage ne doit pas vous inspirer « la justice de votre cause? Vous défendez la « liberté; vous avez pour vous les lois, le sé« nat, la fleur de l'ordre des chevaliers, tous « les gens de bien, réunis contre un seul « brigand qui veut se rendre l'oppresseur de « sa patrie. Portez donc au combat toute l'ar« deur que la haine de la tyrannie doit inspi« rer à des Romains. »

César [2], gardant toujours ces dehors de modération dont il savait si bien se parer, n'insista sur rien si fortement auprès de ses soldats que sur les tentatives qu'il avait tant de fois et toujours inutilement réitérées pour parvenir à la paix. Il les prit à témoin des démarches publiques et éclatantes qu'il avait faites dans cette vue, ne voulant pas prodiguer le sang des compagnons de ses victoires, et cherchant à épargner à la république la perte de l'une des deux armées. On sent assez combien ce langage insinuant était propre à faire impression sur les esprits. Tous demandèrent le combat avec une ardeur qui étincelait sur leurs visages et dans leurs yeux. César fit sonner la charge.

Un vieil officier de son armée, nommé Crastinus, qui s'était signalé par un grand nombre de belles actions, commença l'attaque. Il se mit à la tête de six-vingts volontaires, qu'il invita à le suivre; et regardant César, *Mon général*, lui dit-il, *vous serez content de moi aujourd'hui. Mort ou vif, je mériterai vos louanges*. En disant ces mots, il part et marche à l'ennemi.

Entre les deux armées restait un espace assez grand pour le choc. Mais Pompée avait donné ordre à ses soldats de demeurer en place, et de laisser faire tout le chemin à ceux de César. Sa pensée était que les ennemis, accourant avec ardeur, rompraient leurs rangs, et de plus se mettraient hors d'haleine; ce qui donnerait un grand avantage contre eux. César, dans ses Commentaires, juge qu'en cela Pompée fit une faute : et la raison qu'il apporte paraît très-solide; c'est que le mouvement et la vivacité de la course anime le courage du soldat, au lieu que la tranquillité et le repos du corps attiédit et ralentit le feu de l'âme.

Les soldats de César, par leur habileté et par leur grande expérience, trompèrent même totalement l'espérance de Pompée. Car, lorsqu'ils virent que les adversaires ne s'ébranlaient point, ils firent halte d'eux-mêmes au milieu de leur course, et, après avoir repris un moment haleine, ils se remirent en mouvement, arrivèrent en bon ordre, lancèrent leurs demi-piques, et aussitôt mirent l'épée à la main. Les troupes de Pompée en firent autant, et soutinrent le choc avec vigueur.

En même temps la cavalerie de Pompée, avec les archers et les frondeurs, vint fondre sur celle de César; et, l'ayant obligée de plier et de reculer, elle commença à s'étendre sur la gauche pour prendre l'infanterie en flanc. César donne le signal aux six cohortes qu'il avait eu soin de tenir prêtes pour ce moment. Elles partent, elles s'élancent avec une telle furie, qu'elles arrêtent d'abord cette cavalerie qui se croyait triomphante. César

[1] Appian.
[2] Cæs.

leur répétait de temps en temps l'ordre qu'il avait donné : *Soldat*[1], criait-il, *frappe l'ennemi au visage.* La surprise, l'éclat du fer porté jusque dans les yeux, l'horreur de ces blessures qui menaçaient d'une hideuse difformité, tout cela jeta tellement l'épouvante parmi ces jeunes cavaliers, qu'au lieu de se défendre, ils mettaient leurs mains devant leurs visages; et bientôt, honteusement défaits, non-seulement ils lâchèrent pied, mais ils s'enfuirent en désordre jusqu'aux montagnes voisines. Les archers et les frondeurs, demeurés seuls, furent taillés en pièces.

Les six cohortes n'en demeurèrent pas là, elles tournèrent l'aile gauche des ennemis, et les attaquèrent par derrière. César, voyant la victoire en si bon train, fit avancer pour l'achever la troisième ligne, qui jusqu'alors n'avait point donné et était demeurée dans son poste. L'infanterie de Pompée, attaquée tout à la fois en front par des troupes fraîches, et en queue par des cohortes victorieuses, ne put résister à ce double effort. Tout fut mis en déroute, tout fuit, et alla chercher un asile dans le camp. Ainsi, selon que César l'avait prévu et prédit, cette brigade de six cohortes qu'il avait détachées du reste de l'armée fut la cause et le commencement de la victoire. Lorsqu'il la vit assurée, toujours attentif à mériter la gloire de la clémence, il ordonna à ses soldats d'épargner le citoyen[2], et de ne tuer que l'étranger. Ainsi c'est des troupes auxiliaires de Pompée que se fit le plus grand carnage. Tout Romain joint par les vainqueurs demeurait en place sans crainte et sans péril.

Cette victoire, qui rendait César maître de l'univers, lui coûta moins, comme l'on voit, que la plupart de celles qu'il avait remportées sur les Gaulois. Il est vrai que Pompée n'est pas ici reconnaissable, et que l'on est tenté de demander ce qu'est donc devenu ce guerrier fameux dont la jeunesse avait été décorée de tant de triomphes!

Dès qu'il vit sa cavalerie mise en fuite; comme il avait compté vaincre par elle, il perdit absolument la tête. Il ne pensa point à remédier au désordre, ni à rallier les fuyards, ni à opposer aux vainqueurs quelque corps de troupes qui pût empêcher de profiter de leur avantage. Consterné dès ce premier échec, et n'essayant même aucune ressource, il se retira dans son camp et dans sa tente pour attendre l'événement, qu'il devait plutôt travailler à se rendre favorable. Il se tint ainsi quelques moments en silence et en repos, jusqu'à ce qu'ayant appris que les vainqueurs donnaient l'assaut au camp : *Quoi! s'écria-t-il, on nous poursuit jusque dans nos retranchements!* et aussitôt il quitta sa cotte d'armes de général, prit un habit convenable à sa mauvaise fortune, et se retira sans bruit.

Le combat avait duré jusqu'à midi; la chaleur était très-grande. Cependant les soldats de César[1], encouragés par leur général, qui croyait n'avoir pas vaincu s'il ne s'emparait du camp des ennemis, se portèrent à l'attaquer avec courage; et ils le forcèrent en peu de temps, malgré la résistance des cohortes qui y avaient été laissées pour le garder, et surtout d'un grand nombre de Thraces et autres barbares, qui firent une très-belle défense. Je ne parle point des troupes qui s'y étaient sauvées du champ de bataille; car elles étaient si troublées, qu'elles ne songeaient qu'à se mettre en sûreté, et non pas à combattre.

César, voyant et la plaine et le camp jonchés de morts, fut touché de ce triste spectacle; et, mêlant aux sentiments d'humanité le désir de justifier à ses propres yeux et aux yeux des autres un si horrible carnage, dont il était seul la cause, il dit ces propres paroles, au rapport d'Asinius Pollion, qui combattit pour lui dans cette journée : *Ils l'ont voulu*[2]. *Après de si grands exploits César aurait été condamné, s'il n'eût imploré le secours de ses soldats.*

En entrant dans le camp de Pompée, César vit partout les preuves de la folle présomption et de l'aveuglement de ses adversaires. Partout s'offraient à ses regards des tentes

[1] « Miles, faciem feri. » (Flor.)

[2] « Parce civibus. » (Flor.)

[1] Suet. Cæs. n. 60.

[2] « Hoc voluerunt. Tantis rebus gestis C. Cæsar condemnatus essem, nisi ab exercitu auxilium petissem. » (Suet. Cæs. n. 30.)

couronnées de lierre et de branches de myrte, des lits de table garnis de pourpre, des buffets remplis d'une vaisselle superbe d'or et d'argent. Tout respirait le luxe; tout semblait annoncer plutôt les apprêts d'une fête, et d'une réjouissance après la victoire, que ceux d'un combat.

Les troupes de César avaient bien mérité de prendre du repos, et le pillage d'un camp si riche était pour elles sans doute une puissante amorce; mais il restait encore quelque chose à faire pour rendre la victoire complète. Des débris considérables de l'armée vaincue s'étaient retirés sur les montagnes voisines; et César obtint de ses soldats qu'ils vinssent avec lui les poursuivre et les forcer de se rendre. Il commença à tirer des lignes au pied de la montagne pour les enfermer; mais ils se hâtèrent d'abandonner un poste qui, faute d'eau, n'était pas tenable, et ils se mirent en marche pour gagner la ville de Larisse. Alors César partagea son armée. Il en laissa une partie dans le camp de Pompée, en renvoya une autre dans le sien; et avec quatre légions, ayant pris une route plus commode que celle qu'enfilaient les ennemis, il se mit en état de les couper, et, après une marche de six mille pas, il se rangea en bataille entre eux et la ville où ils prétendaient se sauver.

Ces malheureux fuyards trouvèrent pourtant encore une montagne qui leur servit d'asile. Au bas coulait une petite rivière. Malgré la lassitude et l'épuisement où devaient être des troupes qui avaient combattu tout le jour, César, avant la nuit, fit construire des ouvrages par le moyen desquels il ôtait à ceux qui occupaient la montagne toute communication avec la rivière. Alors, forcés par la nécessité, ils envoyèrent des députés au vainqueur, offrant de se rendre à discrétion. Les choses demeurèrent en cet état pendant la nuit, dont quelques sénateurs, qui se trouvaient parmi cette multitude, profitèrent pour s'échapper.

A la pointe du jour, tous, par ordre de César, descendirent dans la plaine, et mirent les armes bas; et en même temps ils tendaient les bras vers lui, imploraient sa bonté, et demandaient miséricorde. César leur parla avec beaucoup de douceur; et, pour les rassurer, il leur cita les exemples de clémence qu'il avait donnés en tant d'occasions. Et en effet il leur sauva la vie à tous, et défendit à ses soldats de leur faire aucun mal, ou de leur enlever rien de ce qu'ils pouvaient avoir emporté avec eux. Ensuite de quoi, résolu de poursuivre Pompée, il fit venir les légions qui avaient passé la nuit dans le camp, renvoya celles qui l'avaient accompagné à la poursuite des fuyards, et, s'étant mis en marche, il arriva le même jour à Larisse.

La perte du côté de César[1], dans cette grande action, se réduisit, selon qu'il le rapporte, à deux cents soldats (d'autres disent douze cents), et trente capitaines. Parmi ces derniers il regretta et honora surtout Crastinus, dont nous avons remarqué l'ardeur et la confiance lorsqu'il allait au combat. Ce brave officier, se battant avec une ardeur qui ne lui permettait pas de se ménager, reçut dans la bouche un coup d'épée qui perça d'outre en outre, en sorte que la pointe de l'épée sortait derrière la tête. César fit chercher son corps, et, l'ayant revêtu et décoré de tous les dons militaires les plus glorieux, il voulut qu'on lui dressât un tombeau à part, ne croyant pas qu'il lui fût permis de confondre avec les autres morts celui qui s'était si fort distingué par sa valeur et par ses services.

La défaite de l'armée de Pompée fut entière. Tout fut détruit ou dissipé. Le nombre des morts, parmi lesquels on compta quarante chevaliers et dix sénateurs, est estimé par César à quinze mille, tant Romains qu'auxiliaires. Cent quatre-vingts drapeaux furent pris, et neuf aigles ou principales enseignes de légions. Vingt-quatre mille hommes se rendirent après le combat; et la plupart d'entre eux, au moins pour ce qui regarde les soldats et les officiers subalternes, s'enrôlèrent sous les enseignes du vainqueur. Quant aux sénateurs et aux chevaliers romains qui tombèrent sous sa puissance, je ne pense pas que l'on puisse douter qu'ils n'aient eu la liberté de se retirer où ils voudraient, ou du moins de se choisir un lieu d'exil. Dion rapporte, il

[1] Cæs. — Appian. — Plut.

est vrai, que César fit mourir ceux qui, ayant une première fois reçu de lui leur pardon, avaient de nouveau repris les armes. Mais l'autorité de cet écrivain peu judicieux ne doit point prévaloir sur celle de tous les autres, qui s'accordent à louer la clémence de César, et qui lui rendent le glorieux témoignage de n'avoir point souillé sa victoire par la mort d'aucun Romain tué de sang-froid. Je ne trouve même nommé qu'un seul homme de marque qui ait péri les armes à la main. C'est Domitius Abénobarbus, qui, s'enfuyant vers les montagnes après la bataille, fut atteint par des cavaliers, et tué, selon que l'assure Cicéron, par ordre d'Antoine. La générosité de César alla jusqu'à brûler, sans les lire, les lettres écrites à Pompée par ceux qui, n'ayant pu ou voulu le suivre, avaient néanmoins été bien aises de lui témoigner de l'inclination et du zèle pour son parti. « Quoi-« qu'il fût[1], dit Sénèque, parfaitement mo-« déré dans sa colère, il aima mieux se met-« tre dans l'impuissance d'en ressentir. Il « crut que la façon la plus douce et la plus « agréable de pardonner était d'ignorer même « les offenses. »

Parmi tant d'actes de clémence il en est un au moins qui ne lui coûta aucun effort : c'est le pardon qu'il accorda à Brutus[2]. Il avait une affection particulière pour ce jeune Romain, qu'il croyait, comme je l'ai dit ailleurs, pouvoir bien être son fils; et il conserva toujours beaucoup de considération pour Servilie sa mère, lors même qu'il ne fut plus question entre eux d'intrigue ni d'amour. Il porta les attentions sur Brutus jusqu'à recommander aux siens, en allant au combat, de ne le point tuer, quelque chose qui pût arriver, de le faire prisonnier, s'il se rendait; mais, supposé qu'il voulût se défendre, de le laisser aller en liberté. Brutus s'étant sauvé du camp de Pompée à Larisse, écrivit de là à César, qui fut charmé de recevoir de ses nouvelles, et lui ordonna de l'attendre au lieu où il était.

Les princes et les peuples étrangers qui avaient pris parti contre César éprouvèrent pareillement sa douceur[1]. Tous ceux qui implorèrent sa miséricorde en furent quittes pour des taxes pécuniaires, ou d'autres peines semblables, sans effusion de sang. Il en coûta encore moins aux Athéniens, à qui il se contenta, lorsqu'ils lui demandèrent grâce par leurs députés, de faire ce reproche : « Jusques « à quand, dignes de périr par vous-mêmes, « devrez-vous votre salut à la gloire de vos « ancêtres ? »

Un aussi grand événement que la bataille de Pharsale ne peut manquer de se trouver embelli dans les monuments de la superstitieuse antiquité par des prodiges, des présages, et autres accompagnements merveilleux. Je passe sous silence un grand nombre de ces frivoles observations. Mais deux faits singuliers rapportés, l'un par Cicéron, l'autre d'après Tite-Live, ne me paraissent pas devoir être omis.

Cicéron raconte que[2], pendant qu'il était, comme je l'ai dit, à Dyrrachium, un rameur de la flotte que les Rhodiens avaient envoyée au secours de Pompée, prédit que dans moins de trente jours la Grèce serait inondée de sang : que l'on s'enfuirait précipitamment de Dyrrachium; que toutes les provisions qui étaient dans cette ville seraient pillées et dissipées : qu'en fuyant on verrait derrière soi de tristes et déplorables incendies, et que la flotte rhodienne s'en retournerait dans son île. Cette prédiction fut notifiée avant l'événement à Cicéron, à Varron, à Caton, par Coponius, qui commandait la flotte rhodienne, homme de sens, et qui avait l'esprit cultivé. Peu de jours après, Labiénus arriva de Pharsale à Dyrrachium, et leur apprit la défaite de Pompée; et toutes les suites de ce malheur, prédites par le rameur rhodien, furent exactement vérifiées.

On ne peut disconvenir qu'il n'y ait dans le fait de cette prédiction quelque chose d'assez étonnant, dont on est d'abord frappé. Mais, en l'examinant de près, Cicéron lui-même nous en donne une explication très-naturelle et très-simple : « Nous savions tous, dit-il,

[1] « Quamvis moderatè soleret irasci, maluit tamen « non posse. Gratissimum putavit genus veniæ, nescire « quid quisque peccâsset. » (SEN. *de Ira*, II, 23.)

[2] Plut. in Bruto.

[1] Dio et Appian.

[2] Cic. de Divin, I, 68, 69; II, 114.

« que les armées étaient en présence dans les « plaines de Thessalie, et nous craignions « beaucoup que le succès ne nous fût pas fa« vorable. La crainte fit sans doute une vio« lente impression sur l'esprit de ce rameur, « et lui troubla la raison. Doit-on être sur« pris que ce qu'il avait appréhendé qui n'ar« rivât lorsqu'il était en son bon sens, il l'ait « prédit, dans un accès de démence, comme « devant arriver?

L'autre fait[1], qui avait été rapporté par Tite-Live, et que Plutarque et quelques autres nous ont conservé, est plus embarrassant. Dans Padoue un certain C. Cornélius, qui passait pour habile dans la prétendue science des augures, étant actuellement occupé à consulter les oiseaux, connut d'abord le moment de la bataille, et dit à ceux qui étaient présents que, dans l'instant où il parlait, les troupes de César et de Pompée en étaient aux mains. Il continua ensuite son opération ; et tout d'un coup, aux signes qu'il aperçut dans le ciel, il se leva brusquement, et cria à haute voix : *César, tu es vainqueur.* Toute l'assistance fut dans un grand étonnement. Alors Cornélius, ôtant la couronne qu'il portait sur la tête, jura qu'il ne la remettrait point que l'accomplissement exact et littéral n'eût justifié les règles de son art. Tite-Live était compatriote de Cornélius, et l'avait connu ; et il assurait positivement ce fait, au rapport de Plutarque.

Qu'il me soit permis d'observer, premièrement, que nous n'avons point ce récit de la première main ; et que Plutarque, quoique auteur d'un grand poids, n'est point ici l'original, et peut avoir, par inattention, ou altéré ou omis quelque circonstance qui changerait l'espèce. En second lieu Tite-Live, d'après lequel Plutarque a écrit, n'était que dans sa onzième année lorsque la chose arriva : ce qui diminue beaucoup l'autorité de son témoignage. Enfin, je ne crois pas qu'il répugne au système de la religion chrétienne de supposer que les démons, à qui Dieu permettait quelquefois d'opérer des prestiges pour aveugler ceux qui aimaient leur aveuglement, l'aient porté d'un pays dans un autre fort éloigné la connaissance de faits qui se passaient dans le moment. Plusieurs traits semblables à celui dont je parle, et qu'il serait difficile de nier absolument, peuvent et doivent peut-être s'expliquer par cette voie.

Les débris du parti vaincu à Pharsale se répandirent presque dans tout l'univers. Le chef, Pompée lui-même, mérite notre première attention.

Pompée, s'étant dérobé de son camp fort mal accompagné, courut d'abord à toute bride pendant quelque temps. Lorsqu'il vit qu'il n'était point poursuivi, il marcha d'un pas plus tranquille[1], livré à de tristes et douloureuses réflexions. Quelles devaient être en effet les pensées d'un homme qui, après trente-quatre ans de victoires perpétuelles, faisait dans sa vieillesse l'apprentissage de la honte, de la défaite et de la fuite ! Que de combats, que de guerres pour parvenir à une gloire et à une puissance qu'il venait de perdre en un instant ! Quelle différence dans son état ! Il n'y avait qu'un moment qu'il se voyait escorté d'un nombre infini d'hommes, de chevaux, de vaisseaux répandus sur toutes les mers ; et maintenant il se retire, devenu si petit, et occupant si peu d'espace, qu'il échappe à la vue de ses ennemis qui le cherchent.

Plein de tant d'idées affligeantes, Pompée arriva à Larisse, d'où il enfila la vallée de Tempé ; et, suivant le cours du fleuve Pénée, il trouva une cabane de pêcheurs, dans laquelle il passa la nuit. Au point du jour il monta dans un petit bateau avec ce qu'il avait autour de lui de gens libres, et renvoya ceux de ses esclaves qui l'avaient accompagné. Il

[1] Plut. in Cæs. — A. Gell. xv, 18. — Dio.

[1] Ἀπῄει καθ' ἡσυχίαν, ἐν διαλογισμοῖς ὤν, οἵους εἰκὸς εἰκὸς λαμβάνειν ἄνθρωπον ἔτη τέτταρα καὶ τριάκοντα νικᾷν καὶ κρατεῖν ἁπάντων εἰθισμένον, ἥττης δὲ καὶ φυγῆς τότε πρῶτον ἐν γήρᾳ λαμβάνοντα πεῖραν· ἐννοούμενον δὲ ἐξ ὅσων ἀγώνων καὶ πολέμων ηὐξημένον ἀποβαλὼν ὥρᾳ μιᾷ δόξαν καὶ δύναμιν*, ᾗ πρὸ μικροῦ τοσούτοις ὅπλοις, καὶ ἵπποις, καὶ στόλοις δορυφορούμενος, ἀπέρχεται, μικρὸς οὕτω γεγονὼς καὶ συνεσταλμένος, ὥστε λανθάνειν ζητοῦντας τοὺς πολεμίους. (Plut. in *Pomp.* § 73.)

* Je soupçonne qu'il manque ici quelque chose dans le texte mais le sens est clair.

gagna ainsi la mer ; et, côtoyant le rivage, il aperçut un bâtiment de charge assez grand qui paraissait se préparer à partir. Le patron de ce bâtiment, qui était Romain et se nommait Péticius, avait eu pendant la nuit, au rapport de Plutarque, un songe dans lequel il avait cru voir Pompée se présenter à lui dans un état triste et humilié. Il racontait actuellement ce songe à ceux qui l'environnaient, lorsqu'un matelot vint l'avertir qu'il découvrait un bateau, duquel on lui faisait des signes pour les appeler. Péticius tourna les yeux de ce côté, et sur-le-champ il reconnut Pompée tel qu'il l'avait vu en songe. Il se frappa la tête dans sa douleur : et, ayant fait mettre l'esquif en mer pour aller le prendre, il lui tendit la main, et le reçut sur son bord avec les deux Lentulus et Favonius. Aussitôt il leva l'ancre ; mais, peu après, il se rapprocha du rivage pour recueillir Déjotarus, roi des Galates, qui l'appelait du geste et de la voix.

Le patron fit préparer le repas aux illustres fugitifs, selon que les circonstances et ses facultés le pouvaient permettre. Lorsque l'heure en approchait, comme c'était l'usage des Romains de prendre toujours le bain avant que de se mettre à table, Favonius remarqua que Pompée, faute d'esclaves, se lavait lui-même. Il courut à lui ; et, sans craindre d'avilir la dignité de la préture qu'il avait exercée, il lui rendit, et dans ce moment et dans toute la suite, tous les services qu'auraient pu lui rendre ses esclaves ; et cela avec un air si franc, si simple, si noble, que quelqu'un, le voyant, lui fit l'application d'un vers grec dont le sens est : « Certes on « a raison de dire que tout sied aux gens « bien nés. »

Pompée[3], étant arrivé devant Amphipolis[4], n'entra pas dans la ville ; mais il y fit afficher une ordonnance par laquelle il enjoignait à toute la jeunesse de la province de se rendre en armes auprès de sa personne. Peut-être voulait-il cacher le dessein qu'il avait formé de s'enfuir dans des pays beaucoup plus éloignés ; peut-être était-il bien aise de tenter s'il ne pourrait pas se maintenir et se fortifier dans la Macédoine. Il passa une nuit à l'ancre, manda les hôtes et les amis qu'il avait dans la place, et ramassa le plus d'argent qu'il lui fut possible ; mais, ayant appris que César n'était pas loin, il partit en diligence, et alla à Mitylène[1], où il avait déposé sa femme Cornélie, loin du bruit des armes et de la guerre.

Cornélie attendait la nouvelle d'une pleine et entière victoire[2]. Persuadée, sur les rapports flatteurs qui lui avaient été faits, que l'affaire était décidée par les combats de Dyrrachium, elle comptait qu'il ne s'agissait plus pour Pompée que de poursuivre César, qui fuyait devant lui. Elle était dans ces pensées lorsqu'elle vit entrer un messager, qui, sans avoir le courage de la saluer, et lui annonçant de grands malheurs, plus par ses larmes que par ses discours, l'exhorta à se hâter, si elle voulait voir Pompée avec un seul vaisseau, qui même n'était pas à lui. A ces mots, saisie d'une douleur d'autant plus violente qu'elle était imprévue, elle tomba en faiblesse, et demeura longtemps sans sentiment et sans voix. Enfin, revenue à elle-même, et considérant que ce n'était pas là le moment de s'abandonner aux plaintes et aux larmes, elle courut au bord de la mer en traversant toute la ville. Pompée la reçut entre ses bras sans lui dire une seule parole, et, la soutenant, il l'empêcha de tomber une seconde fois évanouie.

Cornélie, dans son désespoir, s'en prenait à elle-même du désastre de son époux, et s'en attribuait la cause. « Je vous vois[3], lui

[1] L. Lentulus, consul de l'année précédente, et P. Lentulus Spinther.

[2] Φεῦ, τοῖσι γενναίοισιν ὡς ἅπαν καλόν.

[3] Cæs.

[4] Maintenant Emboli.

[1] Ville capitale de l'île de Lesbos, aujourd'hui *Mételin*.

[2] Plut.

[3] Ὁρῶ σε, ἄνερ, οὐ τῆς σῆς τύχης ἔργον, ἀλλὰ τῆς ἐμῆς, προσεῤῥιμμένον ἑνὶ σκάφει, τὸν πρὸ τῶν Κορνηλίας γάμων, πεντακοσίαις ναυσὶ ταύτην παραπλεύσαντα τὴν θάλασσαν. Τί με ἦλθες ἰδεῖν, καὶ οὐκ ἀπέλιπες τῷ βαρεῖ δαίμονι, τὴν καὶ σὲ δυστυχίας ἀναπλήσασαν τοσαύτης ; Ὡς εὐτυχὴς μὲν ἂν ἤμην γυνὴ, πρὸ τοῦ Πόπλιον ἐν Πάρθοις ἀκοῦσαι τὸν παρθένιον ἄνδρα κείμενον, ἀποθανοῦσα · σώφρων δὲ, μετ' ἐκεῖνον, ὥσπερ ὥρμησα, τὸν ἐμαυτῆς προεμένη βίον. Ἐσωζόμην δὲ ἄρα καὶ Πομπηΐῳ Μάγνῳ συμφορὰ γενέσθαι. (Plut. in *Pomp.* § 74.)

« dit-elle, dans un état que je ne puis regar- « der comme l'effet de votre fortune, qui a « toujours été florissante, mais bien de celle « qui s'acharne à me persécuter. Vous êtes « réduit à fuir avec une seule barque, vous « qui, avant que d'épouser Cornélie, avez « parcouru ces mers à la tête de cinq cents « voiles. Pourquoi êtes-vous venu chercher « une infortunée? et que ne m'avez-vous « laissée à mon mauvais destin, que je vous « force de partager avec moi? Ah! que j'au- « rais été heureuse, si je fusse morte avant « que mon premier époux, le jeune Crassus, « eût péri dans la guerre contre les Parthes! « et que j'aurais été sage, si, après l'avoir « perdu, j'eusse quitté, comme j'en avais le « dessein, une vie malheureuse! Mais il a fallu « que je survécusse à mon infortune pour « porter encore dans la maison de Pompée « le malheur qui me suit. »

Pompée tâcha de la consoler par la vue de l'instabilité des choses humaines. « La con- « stance avec laquelle la fortune m'avait fa- « vorisé, lui dit-il, vous avait trompée. Vous « comptiez sur un bonheur durable : mais « rien n'est fixe ni assuré pour les faibles « mortels[1]; et c'est cela même qui me donne « la confiance de tenter encore la fortune. « Puisque de si haut j'ai bien pu tomber où « vous me voyez, pourquoi de la situation où « je suis maintenant ne pourrais-je pas re- « monter à celle dont j'ai joui pendant tant « d'années? »

Les Mitylénéens, qui avaient de grandes obligations à Pompée, vinrent le saluer, et l'invitèrent à entrer dans leur ville. Il ne le voulut point, et même il les exhorta à se soumettre au vainqueur, ajoutant, avec une modération tout à fait digne d'une grande âme, qu'ils n'avaient point lieu de s'alarmer, que César était bon et humain.

Cratippe, célèbre philosophe, vint aussi pour lui rendre des devoirs. Pompée, comme c'est trop l'ordinaire des malheureux, se plaignit à lui de la Providence. Le philosophe, homme d'esprit et sachant vivre, évita d'entrer en matière, pour ne point lui dire des vérités désagréables dans une circonstance où l'humanité demandait qu'on ne lui offrît que des motifs de consolation. Il détourna donc la conversation vers un autre objet, et entretint Pompée de ce qui pouvait lui donner de meilleures espérances. S'il s'était agi, ajoute Plutarque, d'examiner la question, il n'eût pas été difficile à Cratippe de répondre aux plaintes de Pompée, que le mauvais gouvernement de Rome exigeait, comme un remède nécessaire, la puissance mo..archique. « Et « comment nous prouveriez-vous, aurait-il « pu lui dire, que vous eussiez mieux usé de « la fortune que n'en usera César? » Cette réflexion de Plutarque est tout à fait judicieuse : et celle par laquelle il termine ce morceau l'est encore davantage. « Laissons « cette matière[1], dit-il. Tout ce qui regarde « la Divinité nous passe, et ne doit point être « soumis au raisonnement. »

Pompée, ayant pris Cornélie avec lui, continua sa route, toujours fuyant vers le midi et l'orient, et ne s'arrêtant que pour faire provision d'eau et de vivres dans les ports qui se trouvaient sur son passage. Il se présenta devant Rhodes; mais les Rhodiens, qui lui avaient envoyé une belle flotte lorsqu'il était dans la bonne fortune, ne le connaissaient plus depuis qu'il était devenu malheureux. Il poursuivait donc sa route, et la première ville où il entra fut Attalie[2] en Pamphylie. Là, quelques vaisseaux de guerre de Cilicie se joignirent à lui; il rassembla environ deux mille soldats; et déjà Sextus, le plus jeune de ses fils, et soixante sénateurs que la fuite avait d'abord dispersés, s'étaient réunis autour de leur chef.

En ce même lieu il apprit des nouvelles de sa flotte, qu'il avait laissée dans la mer Ionienne. Il sut qu'elle ne s'était point séparée, que Caton la commandait, et qu'avec un corps considérable il passait en Afrique. Ce fut pour Pompée un sujet de regrets bien amers et trop bien fondés. Il se plaignait d'avoir été forcé de remettre à son armée de

[1] Ταῦτα δεῖ φέρειν γενομένους ἀνθρώπους, καὶ τῆς τύχης ἔτι πειρατέον. Οὐ γὰρ ἀνέλπιστον ἐκ τούτων ἀναλαβεῖν ἐκεῖνα τὸν ἐκεῖνα τὸν ἐξ ἐκείνων ἐν τούτοις γενόμενον.

[1] Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐατέον ὥσπερ ἔχει τὰ τῶν θεῶν.

[2] Aujourd'hui *Satalie*.

terre la décision de son sort, laissant inutiles ses forces navales, qui lui assuraient une supériorité incontestable sur l'ennemi. Il se reprochait encore de n'avoir pas eu au moins l'attention de se tenir à portée de sa flotte, dans laquelle, après même avoir été vaincu sur terre, il aurait tout d'un coup trouvé une ressource capable de le relever de sa chute, et de lui donner de quoi résister au vainqueur. Il est vrai qu'au jugement de Plutarque, Pompée ne fit point de faute plus énorme que de s'éloigner de sa flotte; de même, qu'au contraire, il n'est point de trait de plus grande habileté dans César, que d'avoir su amener à ce point son adversaire.

Pompée ramassait, comme je l'ai dit, quelques soldats; il tâchait de se fournir de quelque argent : mais il ne se procurait qu'une fuite un peu plus commode, et non pas une défense; et, connaissant l'incroyable activité de César, il craignait à chaque moment d'être surpris par lui. Il avait besoin d'un asile où il eût le temps de se reconnaître, et de faire avec tranquillité de nouveaux préparatifs. Aucune des provinces de l'empire ne lui paraissait tenable. Il éprouvait tous les jours que sa disgrâce lui fermait toutes les entrées, et il venait d'apprendre que ceux d'Antioche avaient arrêté, par une délibération expresse, de ne le recevoir, ni lui, ni aucun de ceux qui lui avaient été attachés.

Restait le recours aux rois amis et voisins de l'empire. Pompée inclinait beaucoup à se retirer chez les Parthes; d'autres proposaient le roi Juba. Mais Théophane, de qui Pompée avait toujours beaucoup écouté les avis, trouvait qu'il y avait de la folie à ne pas préférer l'Égypte, qui n'était qu'à peu de distance, et dont le jeune roi respecterait sans doute dans Pompée, et le tuteur qui lui avait été donné par le sénat, et le bienfaiteur de son père. L'âge du prince, qui n'avait que treize ans, âge de candeur et d'innocence, où l'on n'a pas eu encore le temps de se familiariser avec le crime, paraissait à Théophane une nouvelle raison de prendre confiance en lui. Au contraire, il craignait tout des Parthes, alléguant et leur perfidie, dont Crassus avait fait une si triste expérience, et leur incontinence brutale, à laquelle il ne fallait point exposer une jeune et vertueuse personne telle que Cornélie, dont la réputation souffrirait du seul séjour parmi ces peuples. Cette dernière considération surtout décida Pompée. Ainsi fut prise la funeste résolution d'aller en Egypte. Il partit donc de Cilicie avec toute sa suite, composée d'un nombre de galères et de bâtiments de charge, passa dans l'île de Chypre, apparemment pour y prendre encore quelque renfort; et, ayant appris que Ptolémée était vers Péluse, il fit voile de ce côté. En arrivant, il se mit à l'ancre, et envoya avertir le jeune roi de sa venue, et lui demander retraite et sûreté.

Ptolémée, presque encore enfant, ne gouvernait point par lui-même. Son royaume et sa personne étaient gouvernés par ceux qui l'approchaient. Photin, eunuque, qui avait l'autorité de premier ministre, assembla le conseil, dont les principaux membres et les plus accrédités étaient Théodote de l'île de Chio, qui enseignait la rhétorique au jeune prince, et Achillas, général de ses troupes. Voilà les juges de qui Pompée, se tenant à l'ancre loin de la côte, attendait une décision qui réglât sa destinée, lui qui regardait comme bas et honteux de devoir son salut à César!

Les avis se partagèrent dans le conseil. La reconnaissance et la commisération en engageaient quelques-uns à vouloir qu'on le reçût; d'autres, plus durs ou plus timides, ne se portaient néanmoins qu'à lui refuser sa demande, et à lui interdire l'entrée de l'Egypte. Le rhéteur Théodote, comme s'il eût voulu profiter de l'occasion pour étaler son éloquence, soutint « que l'un et l'autre des deux « partis proposés étaient également périlleux; « que le recevoir, c'était se donner Pompée « pour maître, et s'attirer César pour en- « nemi; qu'en le chassant, on offensait l'un « sans obliger l'autre; que, par conséquent, « il n'y avait point d'autre parti à prendre « que de lui permettre d'aborder et de le « tuer; moyennant quoi on rendrait service « à César, et l'on n'aurait plus lieu de crain- « dre Pompée. » Et ce rhéteur, en proscrivant ainsi la première tête du genre humain, se croyait même permis de plaisanter; car il finit son discours par un proverbe usité chez les Grecs : *Les morts ne mordent point.*

Un avis si horrible dans toutes ses circonstances fut applaudi, et Achillas se chargea de l'exécution. Il prit avec lui Septimius, Romain de naissance, qui avait été autrefois centurion dans les troupes de Pompée, un autre centurion romain nommé *Salvius*, trois ou quatre satellites; et, s'étant mis dans une barque, il s'avança vers le vaisseau de Pompée.

Tout ce qu'il y avait de plus illustres personnages qui avaient accompagné Pompée dans sa fuite étaient montés sur son bord pour être témoins de ce qui se passerait. Lorsqu'ils virent, au lieu de la réception magnifique que Théophane avait fait espérer, une méchante barque de pêcheur amenant cinq ou six hommes qui n'avaient pas l'air fort imposant, ils conçurent des soupçons, et conseillèrent à Pompée de retourner en arrière. Pendant qu'on délibère, déjà Achillas arrivait : et en même temps on voyait quelques vaisseaux du roi qui appareillaient dans le port, et tout le rivage bordé de soldats en armes; en sorte qu'il paraissait que l'on était trop engagé pour reculer, et qu'en témoignant de la défiance on ne ferait que fournir aux Egyptiens un prétexte, supposé qu'ils eussent de mauvais desseins. Pompée se résolut donc à en courir les risques.

En abordant, Septimius le salua en latin comme son général. Dans le même temps Achillas, lui parlant en grec, l'invita à passer dans la barque, parce que, disait-il, les bas-fonds ne permettaient pas à une galère d'avancer jusqu'au rivage. Pompée, ayant donc embrassé Cornélie qui pleurait d'avance la mort de son époux, fit entrer dans la barque avant lui deux centurions, un de ses affranchis nommé *Philippe*, et un esclave; et lorsque déjà Achillas lui donnait le bras pour l'aider à descendre, il se retourna vers sa femme et son fils, et leur cita deux vers de Sophocle, qu'il n'appliquait que trop naturellement à la circonstance. En voici la pensée : « Quiconque va à la cour d'un roi en « devient esclave [1], quoiqu'il y soit entré libre. » Ce furent là les dernières paroles qu'il dit aux siens.

Le trajet était assez long depuis le vaisseau jusqu'à la terre; et, comme dans tout cet espace personne ne lui disait une seule parole, ni ne lui donnait aucun témoignage d'amitié ou de respect, il voulut rompre ce silence, et, envisageant Septimius lui fit simplement un signe de tête sans proférer un mot, et sans lui faire aucune démonstration de politesse. Alors Pompée prit un papier sur lequel il avait écrit un petit discours en grec qu'il prétendait faire à Ptolémée, et se mit à le lire.

On arriva ainsi tout près de terre; et Cornélie, qui suivait des yeux son mari avec une cruelle inquiétude, voyant des mouvements sur le rivage comme de gens qui s'empressaient pour venir le recevoir, commençait à respirer un peu, et à prendre quelque confiance. En ce moment, comme Pompée se levait en s'appuyant sur le bras de son affranchi, Septimius lui porte un coup d'épée par derrière; Salvius et Achillas, tirant aussi leurs épées, se joignent à Septimius. Pompée, environné de ces assassins, amena avec ses deux mains les pans de sa robe pour se couvrir le visage; et poussant seulement un soupir, sans rien dire ni rien faire d'indigne de lui, il se laissa percer de coups. A ce spectacle, Cornélie et tous ceux qui l'accompagnaient jetèrent des cris lamentables qui se firent entendre jusque sur le rivage; mais le danger qu'ils couraient eux-mêmes ne leur permit pas de se livrer à leur douleur. Ils se hâtèrent de lever l'ancre, et de fuir à pleines voiles. Le vent favorisa leur fuite, et les déroba à la poursuite des galères égyptiennes.

Pompée achevait la cinquante-huitième année de son âge lorsqu'il fut tué [1]. Le jour de sa mort tombe précisément à la veille de l'anniversaire de sa naissance, c'est-à-dire au vingt-huit septembre, jour qu'il avait passé, quelques années auparavant, dans une situation bien différente, triomphant glorieusement des pirates et du roi Mithridate.

Je n'étalerai point ici les réflexions qui naissent en foule à l'occasion d'une mort si

[1] Ὅστις δὲ πρὸς τύραννον ἐμπορεύεται,
Κείνου 'στὶ δοῦλος, κἂν ἐλεύθερος μολῇ.

[1] Vell. II, 35. — Dio.

funeste[1], par laquelle se trouve terminée une vie toute brillante de splendeur et de gloire. J'observerai seulement que des trois fameux associés qui, pour satisfaire leur ambition effrénée, formèrent la ligue triumvirale, il est le second qui en ait porté la peine aux dépens de sa tête. César ne tardera pas à payer le troisième tribut.

J'ai tâché de peindre Pompée par ses actions; et de plus j'ai profité des réflexions que les anciens écrivains, et surtout Cicéron et Plutarque, m'ont fournies, pour faire connaître son caractère. Je ne pourrais donc que me répéter si j'entreprenais d'en tracer ici le tableau. Qu'il me soit permis d'en rappeler un seul trait : c'est la pureté de ses mœurs, la retenue et la décence qui réglèrent toujours sa conduite; trait presque unique dans un siècle aussi corrompu, et dans une telle fortune; trait infiniment estimable pour quiconque sait priser la vertu. C'est aussi par ce seul endroit que Cicéron le définit en s'entretenant avec Atticus de la nouvelle récente de sa mort : « Je ne suis point étonné, dit-il, « de la fin tragique de Pompée[2]. Son état « paraissait si désespéré à tous les rois et à « tous les peuples, qu'en quelque lieu que la « fuite l'eût porté, je m'attendais à un pareil « événement. Je ne puis m'empêcher de « plaindre son malheur; car je l'ai connu pour « homme respectable par l'intégrité, la pu« reté et la dignité de ses mœurs. »

Cet esprit de modération et de retenue l'accompagna dans les affaires publiques. Il l'empêcha, même dans les plus grands écarts que lui fit faire son ambition, de se porter aux derniers excès, et le ramena enfin aux saines maximes de l'aristocratie. Depuis son troisième consulat, Pompée fut non-seulement l'observateur, mais le protecteur et l'appui des lois; et lorsqu'il prit les armes contre César, il eut cette gloire singulière, que sa cause fut regardée comme la cause du sénat et de la république. Il laissa même une impression d'estime et de vénération pour sa mémoire, qui lui donna encore des partisans après sa mort, et qui détacha et convertit en ennemis de son rival vainqueur plusieurs de ceux qui lui avaient été le plus intimement unis.

Pour ce qui est des talents militaires et de l'habileté dans le commandement des armées, quoique je voie s'établir parmi bien des personnes un préjugé peu favorable pour lui à cet égard, je ne suis pas assez hardi pour refuser le titre de grand général à un homme qui, depuis l'âge de vingt-quatre ans jusqu'à quarante-cinq, a autant vaincu d'ennemis qu'il en a eu à combattre, et dont les trophées ont rempli l'Afrique, l'Espagne, l'Asie et toute la mer Méditerranée. Son malheur est d'avoir eu un adversaire tel que César, devant qui tout mérite guerrier, quelque éclatant qu'il soit en lui-même, s'éclipse et disparaît.

Les meurtriers de Pompée lui coupèrent la tête, et la firent embaumer pour la conserver reconnaissable, et l'offrir à César comme un présent dont ils espéraient une grande récompense. Le corps fut jeté au hors de la barque sur le rivage, et laissé en spectacle à tous ceux dont un tel objet pouvait attirer la curiosité. Philippe, affranchi fidèle, n'abandonna point le corps de son patron; et lorsque la foule des spectateurs fut dissipée, il le lava avec l'eau de la mer, et employa une de ses propres tuniques pour l'envelopper. Il s'agissait ensuite de le brûler, selon l'usage des Romains. Philippe, regardant de tous côtés, aperçut les débris à demi pourris d'une barque de pêcheurs. Il en fit un pauvre et misérable bûcher, mais suffisant, dit Plutarque, pour un cadavre nu, et qui même n'était pas entier.

Pendant qu'il était occupé à ce pieux et triste office, survint un Romain établi en Egypte, homme déjà âgé, et qui autrefois avait fait sous Pompée ses premières campagnes. « Qui êtes-vous, dit-il à Philippe, vous « qui vous préparez à rendre les derniers de« voirs au grand Pompée? » Philippe lui ayant répondu par sa qualité d'affranchi : « Vous ne serez pas le seul, reprit le vieux

[1] Cic. ad Att. xi, 1.

[2] « De Pompeii exitu mihi dubium nunquam fuit. « Tanta enim desperatio rerum ejus omnium regum et « populorum animos occupârat, ut, quòcumque venis« set, hoc putarem futurum. Non possum ejus casum « non dolere : hominem enim integrum, et castum, et « gravem cognovi. »

« soldat, à jouir de cet honneur. Souffrez que « je partage avec vous, comme une bonne « fortune, l'occasion d'un tel acte d'humanité. « Ce sera pour moi un motif de ne pas me « plaindre en tout de ma demeure en terre « étrangère, puisque, si elle m'a causé bien « des désagréments, au moins elle m'aura « procuré l'avantage de prêter mon ministère « à la sépulture du plus grand des Romains.» Ainsi fut inhumé Pompée.

Ses cendres, recueillies par ces deux hommes réunis, furent enfermées sous un petit amas de terre qu'ils formèrent au même endroit par le travail de leurs mains, et quelqu'un y mit cette inscription : « Celui qui « méritait des temples[1], à peine a-t-il trouvé « un tombeau. » Autour de cette chétive sépulture on ne laissa pas de dresser des statues en l'honneur de Pompée. Mais dans la suite le sable jeté par la mer sur le rivage cacha le tombeau; et les statues, gâtées par vétusté et par les injures de l'air, furent retirées dans un temple voisin, jusqu'à ce que l'empereur Adrien, voyageant en Egypte, fut curieux de découvrir le lieu où reposaient les cendres de ce grand homme; et, l'ayant trouvé, il le nettoya, le rendit reconnaissable et accessible, et fit rétablir les statues.

Ces dernières circonstances touchant le tombeau de Pompée sont appuyées sur le témoignage d'Appien. Selon Plutarque, on eut soin de porter à Cornélie les cendres de son cher époux, et elle les plaça dans sa maison d'Albe. En ce cas le tombeau de Pompée en Egypte n'aura été qu'un cénotaphe.

L. Lentulus, consul de l'année précédente, vint aussi chercher la mort en Egypte. Il n'avait suivi Pompée que de loin; et, arrivant le lendemain, il aperçut un petit bûcher qui fumait encore. « Quel est le malheureux, s'é- « cria-t-il, à qui l'on rend ici les derniers de- « voirs? » et, après un moment de réflexion, jetant un soupir : « Peut-être, hélas! ajouta- « t-il, est-ce vous-même, grand Pompée! » Il aborde, est arrêté par les satellites du roi, jeté en prison, et mis à mort.

[1] Τῷ ναοῖς βρίθοντι * πόσση σπάνις ἔπλετο τύμβου.

* Ce mot est peu clair. J'ai rendu la pensée, sans prétendre représenter la valeur littérale de l'expression.

Nous avons suivi Pompée depuis sa défaite à Pharsale jusqu'à sa fin déplorable[1]. Il nous faut maintenant rendre compte de ce que devint sa flotte, et des différents partis que prirent les plus illustres de ceux qui avaient marché sous ses enseignes.

Ses magasins étaient, comme je l'ai dit, à Dyrrachium; et Caton avait le commandement des troupes qui étaient chargées de les garder. Cicéron, le docte Varron, et quelques autres sénateurs, se trouvaient, par diverses causes, réunis au même endroit. Il n'est pas besoin de dire que la nouvelle de la bataille de Pharsale porta la consternation parmi tout ce qu'il y avait de Romains dans cette ville. Tous ne songèrent qu'à fuir, quoique tous n'eussent pas les mêmes vues. Caton, toujours humain, toujours fidèle à ses engagements, était résolu, supposé que Pompée fût mort, de remener en Italie ceux qu'il avait avec lui, et de s'en aller ensuite lui-même en exil, le plus loin qu'il pourrait des tyrans et de la tyrannie : si Pompée vivait encore, il se croyait obligé de lui conserver les troupes qu'il avait reçues de lui, et qu'il commandait en son nom. Cicéron ne songeait qu'à aller chercher du repos et de la tranquillité dans l'Italie sous la protection du vainqueur. Labiénus, qui de la bataille avait fui droit à Dyrrachium, se proposait de continuer, s'il était possible, et de renouveler la guerre; et plusieurs pensaient comme lui. Ils prétendaient même chicaner sur la victoire de César, et soutenaient qu'elle n'était pas aussi complète que l'on pouvait se l'imaginer. Mais Cicéron leur ferma la bouche par des plaisanteries, que le chagrin où il était ne rendait que plus mordantes. Tous néanmoins allèrent ensemble joindre la flotte, dont le rendez-vous général était l'île de Corcyre. Là se rassemblèrent aussi les commandants des différentes escadres, qui s'étaient détachés pour quelque entreprise : entre autres un Cassius, différent de celui qui conspira dans la suite contre César; et le fils aîné de Pompée. Mais celui-ci n'y amena pas les vaisseaux égyptiens qu'il avait eus sous ses ordres. Il en fut abandonné à la pre-

[1] Plut. in Cat. et Cic. — Appian. — Dio. — Lucan, 9.

mière nouvelle de la défaite de son père.

On tint un grand conseil; et Caton, scrupuleux observateur des lois, même dans des circonstances où elles n'avaient plus aucune force pour se faire respecter, déférait le commandement de la flotte à Cicéron, qui n'avait pas encore manifesté son dessein de se retirer. En effet, Cicéron était consulaire, au lieu que Caton n'avait géré que la préture : et de plus il conservait encore le titre et le pouvoir de proconsul, qui lui avaient été donnés quand il partit pour la Cilicie, et qu'il n'avait point perdus, parce que depuis ce temps il n'était pas rentré dans Rome. Mais rien ne convenait moins à sa façon de penser actuelle que l'idée de faire usage de cette puissance; et, loin d'accepter le commandement qu'on lui offrait, il déclara nettement qu'à son avis[1], ce n'était pas assez de quitter les armes, qu'il fallait les jeter.

Ce discours excita l'indignation de ceux qu'échauffait encore le zèle pour la cause. Surtout le jeune Pompée s'emporta jusqu'à tirer l'épée contre Cicéron, qu'il traitait de déserteur et de traître : et il l'aurait percé, si Caton ne se fût opposé à une violence également brutale et injuste. Cicéron, sauvé par Caton d'un si grand péril, s'en alla à Brindes, où il lui fallut attendre longtemps les ordres et le retour de César, que les affaires d'Egypte occupèrent bien sérieusement, comme nous le dirons tout à l'heure, pendant plusieurs mois. Le séjour de Cicéron à Brindes est une des époques les plus tristes et les plus humiliantes de sa vie[2]. Il y demeura tremblant, consterné, dépendant, n'ayant d'espérance qu'en celui à qui il avait fait la guerre, et réduit à craindre de voir se relever le parti de ses anciens amis. Il augmentait encore, comme il avait fait durant son exil, le malheur de sa situation par mille réflexions plus accablantes les unes que les autres, regrettant inutilement le passé, n'envisageant qu'un funeste avenir, toujours mécontent de lui-même, et trouvant non-seulement plus heureux, mais plus sages, ceux qui avaient suivi une conduite différente de la sienne.

Caton était une âme d'une bien autre trempe. Ferme dans ses résolutions, incapable de se repentir d'avoir bien fait, toujours d'accord avec lui-même, il exécuta tranquillement ce qu'il avait résolu, et il alla, avec la plus grande partie de la flotte, chercher Pompée, dont il ignorait encore le sort, pendant que Métellus Scipion d'une part, et de l'autre le Cassius dont j'ai fait mention, partaient pour tenter les ressources les plus éloignées, et pour tâcher de rétablir leur parti, l'un par le secours de Juba, roi de Mauritanie, l'autre en ranimant le courage de Pharnace, roi de Pont, et suscitant en sa personne un nouvel ennemi à César.

Caton conjecturait que la Libye ou l'Egypte étaient les asiles que Pompée avait dû choisir. Il vogua donc vers ces contrées, donnant, sur la route, pleine liberté de se retirer à tous ceux qui le voulaient, et les débarquant aux endroits qu'ils témoignaient souhaiter. Il s'arrêta à la ville de Patras, et y recueillit Faustus Sylla, Pétréius et quelques autres fugitifs de Pharsale. Ensuite, ayant doublé le cap de Malée, et côtoyé l'île de Crète, il vint à un promontoire de la Cyrénaïque, que l'on nommait *Paliure*. Ce fut là qu'il apprit la mort de Pompée[1], par Sextus son fils, et par Cornélie, qui s'étaient d'abord enfuis dans l'île de Chypre; mais qui s'y trouvant encore trop à portée de l'Egypte, et craignant peut-être de se rencontrer sur la route de César, tirèrent vers l'occident, et furent portés par le vent au même endroit où Caton s'était arrêté.

La nouvelle de ce triste événement produisit un nouveau partage parmi ceux qui suivaient Caton. Plusieurs étaient attachés à la personne de Pompée, et ne s'étaient soutenus jusque-là que par l'espérance de le revoir à leur tête. Ils pensèrent que sa mort rompait leur engagement, et ils résolurent de recourir à la clémence du vainqueur. Caton, qui avait pour maxime de ne gêner personne, leur donna toute permission de se re-

[1] « Quum ego... post pharsalicum prælium suasor « fuissem armorum non deponendorum, sed abjiciendorum. » (Cic. *pro Dejot.* n. 29.)

[2] Cic. ad Att. xi.

[1] Dio.

tirer, et ils se dispersèrent selon leurs liaisons et leurs connaissances, en attendant qu'ils pussent obtenir leur grâce.

C. Cassius[1], qui tua dans la suite César, fut, dans le temps dont je parle, l'un de ceux qui crurent ne devoir pas s'opiniâtrer à lutter contre la fortune. Il partit pour se rendre auprès du vainqueur; mais il le manqua, et il s'arrêta quelque temps à Rhodes. La guerre d'Alexandre étant survenue[2], l'embarras et le péril où se trouva César furent pour Cassius des raisons de douter s'ils persisteraient dans son dessein. La victoire le décida[3] : il alla se présenter à César, de qui il fut reçu favorablement, appuyé de la recommandation de Brutus, dont il avait épousé la sœur.

D'autres, en très-grand nombre, ou qui n'espéraient point de pardon, ou qui, par un motif plus généreux, voulaient défendre la liberté tant qu'il leur resterait une goutte de sang dans les veines, déclarèrent à Caton qu'ils étaient résolus de le suivre et de lui obéir, s'il voulait se rendre leur chef. Ce n'était pas son premier plan, comme nous l'avons marqué. Il souhaitait de ne plus prendre aucune part aux guerres civiles; et pour cela il était résolu de s'exiler au bout du monde. Mais il se fit un scrupule d'abandonner en terre étrangère tant de braves gens qui avaient confiance en lui, et qui se trouvaient sans appui et sans ressource. Il accepta donc le commandement, et, s'étant présenté devant Cyrène, il y fut reçu, quoique, peu de jours auparavant, les habitants de cette ville eussent fermé leurs portes à Labiénus.

Cornélie s'en retourna en Italie, sachant bien qu'elle n'avait rien à craindre de César : les deux fils de Pompée restèrent auprès de Caton. Nous verrons dans la suite comment ces restes du parti vaincu renouvelèrent la guerre en Afrique, et firent éprouver à leur vainqueur de nouvelles fatigues et de nouveaux périls. Maintenant il nous faut revenir à César, que nous avons laissé à Larisse se préparant à poursuivre Pompée.

[1] Cic. ad Fam. xv, 15. — Dio.
[2] Cic. ad Att. vii, 2.
[3] Plut. in Bruto.

LIVRE XLV.

Guerre de César en Egypte et contre Pharnace. Guerre d'Illyrie. Faits particuliers. Etat de Rome en l'absence de César et à son retour. Ans de Rome 704, 705.

§ I. César se met à la poursuite de Pompée. Il arrive à la vue d'Alexandrie. On lui présente la tête de son ennemi. Ses larmes. Il entre dans Alexandrie, où il trouve les esprits aigris contre lui. Il y est retenu par les vents étésiens. Il prend connaissance du différend entre le roi d'Égypte et sa soeur Cléopatre. Origine de ce différend. Mécontentement des ministres d'Egypte, et surtout de l'eunuque Photin. Cléopatre arrive à Alexandrie, et trouve moyen de se présenter à César. Leurs amours adultères. César déclare Ptolémée et Cléopatre conjointement roi et reine d'Egypte. Achillas vient avec l'armée royale assiéger César dans Alexandrie. Premier combat. Incendie qui consume la plus grande partie de la bibliothèque d'Alexandrie. Suite de la guerre. César fait tuer Photin. Il est nommé dictateur pour la seconde fois. Arsinoé, soeur de Cléopatre, passe dans le camp d'Achillas, et fait tuer ce général. La guerre continue sous les ordres de l'eunuque Ganimède. Péril de César. Il se sauve à la nage. Les Alexandrins redemandent leur roi à César, qui le leur renvoie. Renforts et convois qui arrivent à César. Mithridate, de Pergame, lui amène un secours considérable. César va le joindre. Dernier combat où Ptolémée est vaincu, et ensuite se noie dans le Nil. Alexandrie et l'Égypte soumises. Cléopatre et son second frère mis en possession du royaume d'Egypte. César, enchanté par Cléopatre, se livre pendant quelque temps aux délices. Le bruit des progrès de Pharnace, en Asie, l'oblige de quitter l'Egypte. Suite de ce qui regarde les amours de César et de Cléopatre. César règle les affaires de Syrie et de Silicie. Déjotarus demande grace à César, et l'obtient en partie. Pharnace, à la faveur de la guerre civile, prend les armes, et fait des progrès considérables. Domitius Calvinus, lieutenant de César, marche contre ce prince, et est battu. César arrive, et remporte la victoire. Ruine entière et mort de Pharnace. César, en retournant à Rome, règle les affaires de l'Asie, et fait de grandes levées d'argent. Sa maxime sur cette matière.

César croyait avec raison ne devoir point laisser le temps de respirer à l'ennemi qu'il venait de vaincre, et dont le grand nom pouvait lui procurer beaucoup de facilités pour réparer ses forces[1]. Ainsi, toute affaire cessante, il se mit à le poursuivre, marchant à grandes journées avec un corps de cavalerie et suivi, à quelque distance, d'une seule légion. Il eut des nouvelles de Pompée à Amphipolis : mais, comme il n'avait point de vaisseaux, il lui fallut gagner par terre le détroit de l'Hellespont, afin de n'avoir à faire que ce court trajet de mer pour passer en Asie.

Il y envoya devant lui ce qu'il avait amené de troupes[2]; et s'étant ensuite embarqué dans un petit bâtiment qui n'était qu'une espèce

[1] An. R. 704; av. J. C. 48.

[2] Cæs. de Bello Civ. l. 3. — Plut. in Cæs. — Dio l. 42. — Appian. Civ. l. 2.

de paquebot, il rencontra au milieu du détroit un des chefs du parti contraire accompagné de dix vaisseaux de guerre. C'était L. Cassius [1], celui-là même sans doute qui était parti de Corcyre pour aller dans le Pont travailler à soulever Pharnace [2]. César, bien loin d'être effrayé de se voir vis-à-vis d'un ennemi si supérieur en forces, va à lui, et lui ordonne de se rendre. La terreur de son nom était si grande, qu'il fut obéi, et qu'avec une seule barque il contraignit dix vaisseaux à se soumettre.

César continua sa route par mer, se servant, soit des vaisseaux de L. Cassius, dont pourtant il ne parle point dans ses Commentaires, soit de ceux que lui fournirent quelques villes d'Asie. En abordant à Ephèse, il sauva une seconde fois le trésor de Diane, que T. Ampius Balbus se préparait à enlever pour Pompée. Il signala toute sa course par des actes de générosité et de clémence, pardonnant et aux amis de Pompée qui se présentaient à lui, et aux peuples d'Asie qui avaient envoyé des secours à cet infortuné général. Seulement, comme il avait besoin d'argent, il imposa des taxes. Mais il fut si éloigné de vexer les peuples, qu'il donna même ses ordres pour réprimer les vexations des publicains. Je ne dois pas oublier, pour l'honneur des lettres, qu'en considération de Théopompe Cnidien [3], dont il estimait l'érudition, il accorda à la ville de Cnide, patrie de ce savant, une exemption totale de tributs et d'impôts.

Il apprit sur sa route que Pompée avait paru dans l'île de Chypre; ce qui le confirma pleinement dans la pensée dont Brutus [4], dans un entretien qu'ils avaient eu ensemble sur ce sujet, lui avait donné l'ouverture. Il ne douta plus que l'Egypte, avec laquelle Pompée avait de si grandes liaisons, ne lui eût paru le meilleur asile qu'il pût choisir. César partit donc de Rhodes avec une petite escadre de quelques galères asiatiques, et de dix rhodiennes, qui portaient deux légions, si étrangement diminuées, qu'elles ne faisaient que trois mille hommes et huits cents chevaux. C'était une escorte bien faible; mais César comptait que la gloire de ses exploits était une sauvegarde qui le mettait en sûreté en quelque lieu qu'il allât. Il n'entra pas néanmoins tout d'un coup dans le port d'Alexandrie [1]; et, voyant beaucoup de tumulte et de désordre sur le rivage, il demeura à la rade jusqu'à ce qu'il en sût la cause.

Alors il vit arriver à lui Théodote, ce misérable rhéteur qui avait conseillé le meurtre de Pompée, et qui se flattait de venir recevoir le salaire de son crime en apportant au vainqueur la tête et l'anneau de son ennemi. César, à ce triste spectacle, versa des larmes, de quelque principe qu'elles partissent : car, sans adopter ici les invectives de Lucain, ni le ton d'assurance de Dion qui décide que ces larmes étaient feintes, on ne peut du moins se refuser à la réflexion que l'un de nos plus grands poëtes a mise dans la bouche de Cornélie :

O soupirs ! ô respect ! ô qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemi quand il n'est plus à craindre !

César sauva en tout les dehors [2]. Il témoigna son indignation contre l'horrible assassinat commis en la personne de Pompée; et, ayant fait brûler sa tête avec les parfums les plus précieux et les plus exquis, il en plaça honorablement les cendres dans un temple qu'il consacra à la déesse Némésis. C'était une divinité que les païens adoraient comme vengeresse de l'insolence et de l'orgueil des hommes dans la prospérité, et de leur cruauté envers les malheureux.

Une seule chose me paraît manquer à sa gloire : c'est qu'il ne fit pas justice du scélérat qui lui avait apporté ce funeste présent. En

[1] Quelques écrivains anciens et modernes ont pris le Cassius dont il est ici question, pour celui qui dans la suite conspira contre César. Freinshémius remarque fort bien que la timidité que fait paraître ce commandant de dix vaisseaux ne convient point du tout à l'âme fière et hautaine de C. Cassius. Dion les distingue formellement, et son témoignage s'accorde avec Cicéron, comme on l'a vu à la fin du livre précédent.

[2] Suet. Cæs. c. 63. — Dio.

[3] Plut. in Cæs.

[4] Plut. in Bruto.

[1] Lucan. l. 10. Liv. Epit. CXII.

[2] Val. Max. v, 1. — Appian.

puuissant l'attentat des Egyptiens, non-seulement il eût vengé Pompée, mais on peut dire en quelque façon qu'il se fût vengé lui-même; car il ne pouvait douter que le même sort ne lui eût été préparé, s'il avait eu le malheur d'être vaincu. Peut-être ne crut-il pas que la prudence lui permît d'agir avec tant de hauteur en arrivant dans un pays dont il n'était pas le maître. Ce qui est certain, c'est qu'il laissa l'honneur de cette vengeance à Brutus, qui, après l'avoir tué lui-même, fit aussi mourir dans les plus cruels tourments le détestable Théodote[1], qu'on lui déterra en Asie où il se cachait, cherchant à éviter par une vie fugitive et errante la peine due à son crime.

César était en droit de regarder Alexandrie comme une ville amie, après le sacrifice que le roi d'Egypte lui avait fait. Mais apparemment la manière dont il accueillit celui qui lui apporta la tête de Pompée indisposa les esprits contre lui. Tout en sortant de son vaisseau, il fut reçu avec de grandes clameurs par les soldats que Ptolémée, qui était toujours près de Péluse, avait laissés pour garder la ville royale; et il remarqua que la multitude ne voyait qu'avec dépit qu'il fit porter ses faisceaux devant lui, ce qu'elle interprétait comme une dégradation de la majesté et de la souveraineté de son roi.

Il se logea dans le palais, et fit faire exactement la garde autour de sa personne. Mais, comme la mutinerie des Alexandrins ne cessait point, et que chaque jour il s'excitait dans tous les quartiers des émeutes, dans lesquelles les soldats romains étaient souvent insultés, ou même tués, il conçut qu'il avait besoin de plus grandes forces, et il envoya des ordres en Asie pour qu'on lui amenât quelques-unes des légions qu'il avait formées des débris de celles de Pompée: car ses vieilles troupes étaient retournées en Italie sous la conduite d'Antoine. Et pour calmer la multitude, il passa les premiers jours sans rien entreprendre qui pût faire d'éclat, s'occupant à visiter la ville d'Alexandrie, à en examiner et admirer les temples et les autres édifices publics, et même à écouter quelquefois les leçons des philosophes: en un mot, il affectait en tout une douceur populaire, et recevait avec bonté tous ceux qui s'adressaient à lui.

Je ne doute pas que l'on ne soit étonné, au moins le suis-je beaucoup, de cette tranquillité et de cette inaction de César, tandis que de si importantes affaires l'appelaient en Italie, en Asie, en Afrique. Pompée étant mort, que faisait César en Egypte? On ne peut pas dire que ce fût l'amour de Cléopâtre qui l'y retînt dans ces commencements; il ne l'avait pas encore vue. Je ne trouve d'autre raison vraisemblable de son séjour à Alexandrie que celle qu'il allègue lui-même dans ses Commentaires. Les vents étésiens[1] soufflaient alors, vents tout à fait contraires à ceux qui prétendent sortir par mer d'Alexandrie. Ce fut donc une nécessité pour César d'y demeurer.

Ce séjour fut utile à plusieurs des partisans de Pompée, qui, ayant suivi la fuite de leur chef, étaient ou errants en Egypte, ou arrêtés par les ordres du roi. César leur pardonna à tous; et il écrivait à ses amis de Rome qu'il recueillait le plus grand et le plus doux fruit de sa victoire, en sauvant tous les jours des concitoyens qui avaient porté les armes contre lui.

Ptolémée n'était pas à Alexandrie lorsque le vainqueur de Pompée y arriva. Mais il y vint peu après, ou de lui-même, ou mandé par César, qui voulut prendre connaissance du différend entre ce jeune roi et sa sœur Cléopâtre, au sujet de la succession au trône. Voici l'origine de ce différend.

Ptolémée Aulète avait laissé en mourant quatre enfants, deux princes, qui se nommaient tous deux *Ptolémée*, et deux princesses, la fameuse Cléopâtre et Arsinoé. Par son testament, il ordonnait que l'aîné de ses fils épousât l'aînée de ses filles, et régnât conjointement avec elle, suivant la pratique de la maison des Lagides, dans laquelle ces associations à la couronne et ces mariages incestueux du frère et de la sœur avait passé en loi. Pour assurer l'exécution de sa der-

[1] Plut. in Pomp.

[1] Les vents étésiens sont des vents du nord qui soufflent constamment en Égypte, pendant un espace de temps assez considérable, vers le solstice d'été.

nière volonté, il implorait, dans son testament même, la protection du peuple romain; et, en ayant fait faire deux copies, il avait demandé que l'une fût placée dans le Capitole, l'autre était restée à Alexandrie. Il mourut sous le consulat de Sulpicius et de Marcellus, l'an de Rome 701.

L'union ne fut pas de longue durée entre le jeune Ptolémée et Cléopatre. Cette fière et ambitieuse princesse avait sur son frère l'avantage de l'âge : car elle était âgée d'environ dix-sept ans, et lui seulement de treize, lorsque leur père mourut. Elle prétendit donc sans doute gouverner un frère enfant, et se rendre maîtresse des affaires; au contraire, ceux qui avaient la confiance du jeune prince, à la tête desquels était l'eunuque Photin, tiraient à eux toute l'autorité sous le nom du roi. Cette division fermenta quelque temps dans la cour d'Alexandrie, et elle n'avait pas encore produit une rupture ouverte, lorsque le fils aîné de Pompée y arriva pour demander du secours. Cléopatre savait dès lors sacrifier sans scrupule la pudeur à l'ambition, et faire trafic de sa beauté. Elle fut charmée de plaire à ce jeune Romain[1], et elle crut, par les complaisances criminelles qu'elle eut pour lui, acheter en sa personne un puissant protecteur; elle se trompa néanmoins, puisque le sénat de Pompée décida la contestation, comme nous l'avons rapporté, en faveur de Ptolémée. Le jeune prince, armé de ce décret, chassa d'Egypte Cléopatre, qui se retira en Syrie avec Arsinoé sa sœur, et y rassembla des forces. Ptolémée marcha contre elle; et les deux armées étaient en présence près du mont Cassius, à l'entrée de l'Egypte, du côté de la Syrie, lorsque Pompée y vint chercher son malheur.

César se porta pour arbitre de cette querelle : il prétendit qu'en qualité de consul du peuple romain, sous la tutelle duquel le prince et la princesse avaient été mis par leur père, il était en droit de les juger; et il leur ordonna de licencier leurs armées, et de venir plaider leur cause devant lui.

Toutes sortes de raisons devaient faire appréhender un tel arbitre aux ministres de Ptolémée. Le droit de Cléopâtre était bon; elle avait été maltraitée par le sénat de Pompée; enfin elle était belle, et l'on savait assez combien une beauté qui n'était rien moins que sévère pouvait prendre de crédit auprès de César.

Une autre affaire les alarmait encore, et leur donnait de nouveaux sujets de mécontentement. César[1], qui avait un très-grand besoin d'argent, en demandait au roi d'Egypte. Il avait prêté autrefois à Ptolémée Aulète soixante-dix millions de sesterces[2], sur lesquels il en avait depuis remis trente à ses enfants. Mais il voulait que les quarante restants lui fussent remboursés sur l'heure, et ce n'était pas chose aisée.

Dans la fureur où, par ces différentes raisons, entra Photin, on assure qu'il alla jusqu'à former des desseins contre la vie de César; et que ce fut pour s'en garantir que le général romain se mit à passer les nuits entières à table, craignant les surprises auxquelles pourraient l'exposer les ténèbres et le sommeil.

Tous les moyens que peut suggérer une haine impuissante, pour chicaner et chagriner celui qu'elle ne peut faire périr, Photin les mit en œuvre contre César. Il faisait donner du blé gâté aux soldats romains; et s'ils s'en plaignaient, il leur répondait qu'ils devaient se tenir encore trop heureux de vivre aux dépens d'autrui. Dans les repas il faisait servir de la vaisselle de bois et de terre, disant que celle d'or et d'argent était donnée en paiement à César. Il enlevait, sous le même prétexte, les dons et les offrandes des temples, voulant faire retomber sur César l'odieux de ces sacriléges, qui irritaient infiniment les Egyptiens, nation la plus superstitieuse qui fut jamais; enfin il résolut d'employer la force ouverte, et il envoya ordre à Achillas, qui était demeuré à la tête de l'armée auprès de Péluse, de venir avec toutes ses forces à Alexandrie.

Cléopatre tint une conduite bien différente. Elle déféra aveuglément aux ordres de César,

[1] Plut. in Anton.

[1] Plut. in Cæs.

[2] Huit millions sept cent cinquante mille livres. = quatorze millions de francs. E. B.

et licencia ses troupes; au moins ne vois-je pas que dans la suite il soit fait aucune mention de cette armée. Elle eut soin aussi d'envoyer au général romain quelques-uns de ceux en qui elle avait le plus de confiance pour plaider sa cause. Mais elle crut qu'il n'y avait point de voie plus sûre pour réussir que de la venir plaider en personne. La difficulté était d'entrer dans Alexandrie, dont ses ennemis étaient les maîtres. Elle monta une petite barque, et vint aborder sur le soir près du palais. Ensuite, pour pénétrer sans être aperçue, de concert avec un certain Apollodore, Sicilien, elle s'enveloppa dans une couverture, et Apollodore la porta ainsi jusque dans la chambre de César. Ce tour d'adresse lui plut tout d'abord. Ensuite, par sa beauté, par les grâces charmantes de ses discours, par ses prières, qui ressemblaient plutôt à des caresses, Cléopatre non-seulement fit trouver sa cause bonne, mais amena César au point qu'elle souhaitait sans doute; et, pour être rétablie dans la dignité et dans le rang d'épouse du roi d'Egypte [1], elle commença par l'adultère avec celui dont elle implorait la protection.

C'est là ce qui a donné lieu à plusieurs de croire que la guerre que nous allons voir s'allumer, et qui d'une part donna le temps au parti vaincu de se remettre, et de l'autre jeta César lui-même dans de très-grands périls, fut entreprise par lui sans nécessité, et ne doit être regardée que comme l'effet de ses amours avec Cléopatre. Pour moi, quoique je sois bien éloigné de le disculper sur cet article, il me semble que les faits conduisent à penser que César, retenu d'abord par les vents étésiens, et s'étant ensuite engagé dans le jugement de la querelle entre Ptolémée et Cléopatre, voulut, par une suite de son caractère ferme, absolu, impérieux, sortir vainqueur d'une affaire dont, en la commençant, il n'avait pas prévu les conséquences. L'amour s'y mêla; mais je doute qu'il ait été le principal motif.

Quoi qu'il en soit, le lendemain de l'arrivée de Cléopatre, César manda le jeune roi, qui fut étrangement surpris de voir sa sœur avec son juge [1]. Il cria qu'il était trahi, et s'enfuit du palais courant vers la place et arrachant son diadème dans l'excès de sa douleur et de son indignation. Mais nos soldats romains se saisirent de lui et le ramenèrent. Ses cris n'avaient pas laissé de se faire entendre dans la ville et d'y exciter une sédition violente. Les Alexandrins en armes accoururent de toutes parts pour assiéger le palais. César se montra à eux; et, leur ayant promis de leur donner satisfaction, il convoqua une assemblée, où il parut avec Ptolémée et Cléopatre. Il dit que les Alexandrins n'avaient aucun sujet de s'alarmer: qu'il ne prétendait faire que ce qu'ils désiraient eux-mêmes, c'est-à-dire de déclarer le frère et la sœur roi et reine d'Egypte, conformément au testament de leur père.

César promit encore de donner l'île de Chypre, ancien apanage du royaume d'Egypte, devenu depuis province romaine, au plus jeune des Ptolémées, et à Arsinoé, sa seconde sœur. Dion attribue cette largesse à la crainte dont César était frappé. C'est bien mal connaître le plus intrépide et le plus haut de tous les hommes. Nulle crainte n'aurait jamais pu se rendre maîtresse de son courage jusqu'à l'engager à démembrer une province de l'empire. Il me paraît bien plus probable que cette grâce fut accordée aux prières de Cléopatre, et que cette princesse ambitieuse et intrigante était bien aise de remettre un ancien domaine de ses pères entre les mains de son frère et de sa sœur pour s'en emparer ensuite elle-même, comme elle fit, à la première occasion.

Cependant Achillas, appelé, comme nous l'avons dit, par Photin, s'approchait d'Alexandrie avec l'armée royale [2]. Cette armée n'était rien moins que méprisable; elle se montait à vingt mille bons soldats, dont plusieurs étaient Romains d'origine, amenés dans le pays par Gabinius lorsqu'il avait rétabli Aulète sur le trône, et qui ensuite, ayant pris des femmes et des établissements dans Alexandrie, s'étaient attachés à la fortune des Ptolémées. D'autres étaient des brigands ramas-

[1] Lucan. l. x.

[1] Dio.
[2] Cæs.

sés de Syrie et de Cilicie. Il y avait aussi un nombre considérable d'esclaves fugitifs, qui, s'étant dérobés à leurs maîtres, avaient trouvé leur sûreté en Egypte en s'enrôlant dans les troupes. Ajoutez deux mille hommes de cavalerie, qui, pendant les derniers troubles et les guerres qui en étaient nées, avaient eu l'occasion de s'exercer et de s'endurcir au métier des armes.

César, qui n'avait avec lui que trois mille hommes de pied et huit cents chevaux, ne pouvait pas tenir la campagne devant une armée si forte et si nombreuse. Il engagea Ptolémée à envoyer à Achillas, par deux des principaux seigneurs de sa cour, une défense d'avancer. Mais Achillas comprit parfaitement que ces ordres venaient de César, et non de son roi; et, loin d'y obéir, il souleva ses soldats contre les deux députés, dont l'un fut tué sur la place, et l'autre blessé dangereusement. A cette nouvelle César s'assura de la personne du roi, afin de pouvoir s'autoriser d'un nom si respecté, et de faire regarder Achillas et ceux qui le suivaient comme des séditieux et des rebelles.

Achillas ne perdit point de temps; il se hâta d'entrer dans Alexandrie, dont l'enceinte était trop vaste pour qu'il fût possible à César de la défendre tout entière avec le peu de troupes qu'il avait. L'Egyptien s'empara sans difficulté de la ville, à l'exception du quartier du palais qu'occupait César. Il fit attaquer ce quartier avec furie; mais ce fut du côté du port que se donnèrent les plus grands coups: de là en effet dépendait la victoire. Il y avait dans le port, outre vingt-deux vaisseaux pontés qui gardaient toujours Alexandrie, cinquante galères à trois et à cinq rangs de rames, envoyées, l'année précédente, au secours de Pompée, et revenues depuis la bataille de Pharsale. Si Achillas s'était une fois rendu maître de tous ces bâtiments, il ôtait à César la communication avec la mer, et par conséquent toute espérance de recevoir soit vivres, soit renforts. Ainsi, les Egyptiens pour vaincre tout d'un coup, les Romains pour se sauver d'une perte certaine, firent des efforts incroyables[1]. Enfin César l'emporta, et vint à bout de mettre le feu non-seulement aux vaisseaux dont je viens de parler, mais à ceux qui étaient dans les arsenaux. Le nombre des bâtiments brûlés se monta à cent dix. L'incendie devint affreux et consuma la principale partie de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie[1], monument précieux du goût pour les lettres et de la magnificence des Ptolémées[2].

César pensait à tout. Pendant que le combat durait encore, il fit débarquer des soldats dans l'île de Pharos, pour s'assurer de ce poste important, qui était la clef du port d'Alexandrie. Cette petite île, si fameuse par le superbe édifice que Ptolémée Philadelphe y avait fait construire[3], et auquel elle a donné son nom, était jointe à la terre fermé par une chaussée de neuf cent pas et par un pont. Placée à l'entrée du port, qui était étroite, elle la dominait tellement, que l'on ne pouvait y passer sans le congé de ceux qui étaient maîtres de l'île. César fit donc un coup de partie en s'en emparant. Par là il se mettait en état de recevoir les secours qu'il envoya demander de toutes parts.

Le danger néanmoins était toujours très-pressant. Quoique Achillas n'eût réussi en rien de ce qu'il avait entrepris, on devait s'attendre qu'il ferait de nouvelles tentatives; et, supérieur comme il était en forces, ce qu'il avait manqué une fois il pouvait l'emporter dans une autre occasion. César fit dresser des barricades, des retranchements et des fortifications de toute espèce, autour du quartier qu'il occupait, et qui lui donnait un libre accès au port. Derrière ses retranchements il se défendait avec avantage, et ne pouvait être forcé de combattre.

Les Alexandrins, dans la partie de la ville dont ils étaient maîtres, faisaient des ouvrages tout pareils à ceux des Romains; et, comme c'était une nation très-industrieuse[4], ils imi-

[1] Hirt. de Bello Alex. n, 12.

[1] Voyez sur cette bibliothèque, Hist. Anc. t. II, p. 414.

[2] « Elegantiæ regum curæque egregium opus. » (Liv. « apud *Senec. de Tranq. animi*, cap. 9.)

[3] Voy. Hist. Anc. t. II, p. 413, et t. III, p. 216.

[4] « Homines ingeniosissimi atque acutissimi, quæ a « nobis fieri viderant, eâ solertiâ efficiebant, ut nostri « illorum opera imitati viderentur. » (Hirt. *de Bello Alex.* n. 3.)

taient si parfaitement ce qu'ils voyaient pratiqué par leurs ennemis, que l'on eût pris leurs travaux pour les originaux et les modèles. En même temps ils faisaient lever des troupes dans toute l'Egypte, ils armaient les esclaves, ils se munissaient de machines de guerre, ils fabriquaient des armes. Tout ce qui peut s'employer à l'attaque ou à la défense des places était mis en œuvre de part et d'autre avec une ardeur infinie.

Achillas agissait, comme je l'ai dit, de concert avec Photin; et, quoique celui-ci fût enfermé dans le palais, la correspondance entre eux ne laissait pas de s'entretenir par de secrets messages. Ce commerce fut découvert; et César, en ayant acquis la preuve, fit tuer Photin, qui périt ainsi le premier de tous ceux qui avaient trempé dans l'assassinat de Pompée. Selon Plutarque, ce scélérat eunuque avait formé le projet d'égorger César dans un repas; et cette conspiration fut éventée par un esclave barbier, peureux par caractère à l'excès, qui, prêtant l'oreille à tout, épiant tout, conçut des soupçons, recueillit des indices, et en fit donner avis à César son maître.

Pendant que la guerre d'Alexandrie se faisait avec le plus d'acharnement, l'année s'étant écoulée, César reçut nouvelle qu'à Rome on l'avait nommé dictateur, non pour six mois, selon l'usage ancien, mais pour un an. Il prit possession de cette souveraine dignité dans le palais même de Ptolémée; et il fut pendant plusieurs mois le seul magistrat romain avec Marc-Antoine, son maître de la cavalerie. Néanmoins, comme, sur la fin de l'année [1], Calénus et Vatinius furent créés consuls, nous suivrons la pratique des Romains en désignant l'année par les noms de ceux qui ont géré le consulat.

Q. FUFIUS CALÉNUS [2].
P. VATINIUS.

Il était arrivé dans l'armée des Alexandrins un changement considérable, mais qui ne diminua rien du danger de César. Arsinoé, sœur de Cléopatre, fugitive autrefois avec elle, et apparemment revenue avec elle à Alexandrie [1], trouva moyen, par l'adresse de l'eunuque Ganymède, son confident, de se sauver du palais, et de se jeter dans le camp d'Achillas. Elle y apporta la division. Un grand nombre d'Egyptiens tournèrent les yeux vers cette princesse du sang de leurs rois: Achillas voulait retenir l'autorité. C'était à qui se gagnerait à force de largesses les esprits des soldats. Bientôt Arsinoé prit le dessus; et, ayant fait assassiner Achillas par Ganymède, elle demeura seule maîtresse des troupes, et elle en donna le commandement au meurtrier. Celui-ci, non moins audacieux ni moins habile que son prédécesseur, signala les commencements de son généralat par une entreprise en même temps difficile et bien entendue, et qui jeta d'abord la consternation parmi les Romains.

Alexandrie tirait toutes ses eaux du Nil par un canal creusé de main d'homme. L'eau du Nil est limoneuse, et sujette à causer bien des maladies. Par cette raison chaque maison avait une citerne, où l'eau reçue du canal se clarifiait, s'épurait, et au bout de quelque temps devenait très-saine et très-bonne à boire. Le canal était dans la partie de la ville dont les Egyptiens étaient maîtres. Ainsi, pour réduire les Romains à l'impossibilité de tenir, Ganymède crut qu'il ne s'agissait que de gâter l'eau des citernes du quartier qu'ils occupaient.

Dans cette vue il commença par fermer exactement toutes les citernes de son côté; puis, avec des roues et des machines, élevant l'eau de la mer, il la faisait couler en grande quantité dans les citernes des Romains. Ceux qui prenaient de l'eau dans les maisons les plus voisines de la mer s'aperçurent les premiers de l'altération, et furent bien surpris de trouver leur eau salée, pendant que celle des maisons plus éloignées demeurait douce comme auparavant. Bientôt la salure devint générale; et les Romains en furent si effrayés, qu'ils ne songeaient plus qu'à abandonner la ville et à fuir, malgré la difficulté et le péril extrême de l'embarquement à la vue des ennemis.

[1] Dio.
[2] An. R. 705; av. J. C. 47.

[1] Cæs. de Bello Civ. l. III, et Hirt. de Bello Alex.

César les rassura et les consola. Il leur dit « que le mal n'était pas si grand qu'ils se l'i- « maginaient : que les rivages de la mer « avaient toujours de l'eau douce, et que, « pour en trouver, il ne fallait que creuser à « une certaine profondeur : que la fuite était « également contraire à leur gloire et à leur « sûreté; que, s'ils avaient assez de peine à « soutenir derrière leurs retranchements la « multitude des ennemis, quitter ces retran- « chements et s'embarquer avec bien de l'em- « barras et de la précipitation c'était courir à « une perte certaine : que leur ressource était « la victoire. »

Après ce discours il ordonna que, tout ouvrage cessant, on travaillât à creuser des puits en différents endroits. Ce travail réussit; César, sans beaucoup de peine, rendit ainsi inutiles les efforts laborieux des Egyptiens.

Ganymède ne se rebuta pas; et, sentant que l'unique voie de vaincre était d'empêcher que César ne pût recevoir les secours qui devaient lui venir par mer, il résolut d'avoir une flotte à quelque prix que ce pût être. Celle de César n'était pas considérable; elle ne se montait qu'à trente-quatre bâtiments rhodiens ou asiatiques, dont cinq à cinq rangs de rames, dix à quatre : les autres étaient de moindre grandeur, et la plupart sans pont. Il ne fut pas difficile au général égyptien d'assembler des forces de mer qui fussent supérieures. Il radouba les vieux vaisseaux qui avaient échappé à l'incendie; il fit venir ceux qui gardaient les bouches du Nil; et il forma des uns et des autres une flotte qui, sans compter les petits bâtiments, se trouva de vingt-sept grandes galères, dont vingt-deux à quatre, cinq à cinq rangs de rames.

Néanmoins, dans deux combats qui se livrèrent sur mer, la valeur des soldats romains, et l'habileté de leurs alliés, et surtout des Rhodiens, dans la manœuvre, donnèrent l'avantage à César. Une action importante, dans laquelle on se battit en même temps sur terre et sur mer, n'eut pas le même succès.

Les Alexandrins avaient repris l'île du Phare, et de là ils incommodaient beaucoup les Romains. César résolut de déloger les ennemis de ce poste : il débarqua des troupes dans l'île, et s'en empara, aussi bien que du pont qui communiquait de l'île à la chaussée. Mais un autre pont qui joignait la chaussée à la terre ferme demeura au pouvoir des Alexandrins. César revint le lendemain à la charge, et fit attaquer ce pont, d'un côté par une partie de ses vaisseaux, et de l'autre par trois cohortes qu'il posta sur la chaussée. Les Alexandrins combattirent avec vigueur : leurs troupes de terre défendaient la tête du pont, et de leurs vaisseaux ils lançaient des flèches et des traits sur la chaussée. Dans le plus fort de la mêlée, des soldats de marine et des rameurs de la flotte romaine vinrent se jeter parmi les combattants, moitié par curiosité, moitié dans le désir de prendre part au combat : puis, effrayés subitement, ils s'enfuient en désordre, et entraînent les autres. Il ne fut jamais possible à César de reformer ses rangs; tout fuit, tout se précipite : plusieurs furent noyés; d'autres furent tués par les ennemis. La perte est évaluée, par l'ancien écrivain de la guerre d'Alexandrie, à quatre cents soldats légionaires ou environ, et à un plus grand nombre encore de ces curieux qui étaient venus se faire de fête.

Ce ne fut pas sans difficulté et sans péril que César lui-même se sauva. Lorsqu'il vit la fuite des siens, il se retira dans son bâtiment. Mais, comme une grande foule y entra avec lui, prévoyant ce qui allait arriver il se jeta à la mer, et nagea l'espace de deux cents pas pour gagner les vaisseaux les plus proches. La précaution était sage; car le bâtiment qu'il venait de quitter coula bas. On remarqua qu'ayant ôté sa cotte d'armes de dessus ses épaules [1], parce qu'elle l'aurait embarrassé, il la tira avec les dents, pour empêcher, s'il était possible, qu'elle ne tombât au pouvoir des ennemis; et comme il avait des papiers dans sa main gauche, il tint toujours cette main élevée en même temps qu'il nageait de l'autre, et les papiers ne furent point mouillés. La cotte d'armes lui échappa, et lui rendit même un bon service; parce qu'étant de pourpre, et se faisant remarquer par l'éclat de sa couleur, elle attira tous les traits des ennemis pendant que lui-même il se sauvait

[1] Suet. Cæs. c. 64. — Flor. IV, 2. — Plut. in Cæs. — Appian. — Dio.

sans être distingué ni connu. Les Alexandrins la prirent, et en firent le principal ornement du trophée qu'ils érigèrent sur le lieu du combat.

L'échec que les Romains avaient souffert aurait suffi pour décourager des troupes susceptibles de timidité [1]. Mais ces fiers guerriers n'en devinrent que plus irrités contre leurs ennemis; et dans les sorties, dans les combats qui se renouvelaient chaque jour, les Alexandrins les retrouvaient plus terribles encore qu'auparavant.

Ils pensèrent qu'ils se fortifieraient beaucoup s'ils pouvaient avoir leur roi à leur tête. Pour le tirer des mains de César, ils recoururent à la ruse, et envoyèrent à ce général des députés qui étaient chargés de lui dire « que « les Alexandrins, las d'un gouvernement « que le sexe, l'âge et le défaut d'autorité « légitime dans Arsinoé rendait faible et pré- « caire, rebutés encore davantage de l'inso- « lence et de la cruauté de l'eunuque Gany- « mède, soupiraient après leur roi : que, « s'ils le voyaient une fois au milieu d'eux « négocier en leur nom, et se rendre garant « envers ses sujets des paroles qui leur se- « raient données par les Romains, aussitôt « ils mettraient bas les armes. »

César, qui connaissait parfaitement le caractère fourbe et artificieux des Egyptiens, ne fut point la dupe de leurs beaux discours. Il résolut néanmoins, à tout événement, de leur accorder leur demande, sentant bien que tout le risque était pour eux et pour leur roi ; et quant à ce qui le regardait lui-même, s'il avait cru dans les commencements qu'il lui était utile de retenir ce jeune prince pour empêcher, s'il eût pu, la révolte, maintenant qu'elle était non-seulement toute formée, mais opiniâtrément soutenue depuis plusieurs mois, un tel prisonnier l'embarrassait plus qu'il ne lui causait d'avantage réel. Il fit donc venir Ptolémée ; et, l'ayant exhorté à mettre fin aux maux de sa patrie, à préserver d'une entière ruine sa capitale, l'une des plus belles villes de l'univers, et à ramener à la raison ses sujets rebelles, il le prit par la main pour le mettre hors du palais en toute liberté. Le jeune roi n'avait pas plus de quinze ans ; et néanmoins il avait fait déjà de grands progrès dans les leçons de dissimulation et de fourberie qu'on lui avait données. Il se mit à pleurer, demandant à rester avec César, et protestant que sa vue lui était plus agréable que la jouissance des droits de la royauté. César y fut trompé ; il crut ses larmes sincères, et, en étant touché, il lui dit que, s'il était dans les sentiments qu'il faisait paraître, ils se reverraient bientôt. Ptolémée part ; et, dès qu'il eut pris l'essor, il changea de langage et de conduite, et poursuivit si vivement la guerre, que l'on avait lieu de penser que les larmes qu'il avait versées dans l'entretien avec César étaient des larmes de joie.

Cependant il arrivait par mer et par terre des renforts et des convois à César : il y avait déjà quelque temps qu'une légion, formée des anciens soldats de Pompée, lui était venue d'Asie ; et, quoique d'abord elle eût été portée par les vents sur les côtes d'Afrique au delà d'Alexandrie, on ne peut pas douter que César ne l'eût ensuite recueillie et introduite dans la ville [1]. Ses convois étaient épiés et souvent surpris par des vaisseaux égyptiens placés comme en embuscade auprès de Canope. Il envoya sa flotte sous la conduite de Ti. Néron, son questeur, pour déloger ces corsaires, et il y réussit, si ce n'est que l'amiral rhodien, nommé *Euphranor*, homme très-courageux, et qui n'avait pas son pareil pour la science de la marine, s'étant trop avancé, et n'ayant pas été soutenu, fut enlevé par les Alexandrins, et périt avec son vaisseau.

Mais le secours qui décida de la victoire fut celui qu'amena par terre à César Mithridate de Pergame [2]. Ce Mithridate était de la race des tétrarques gallo-grecs, quoique né dans la ville de Pergame, d'où le surnom de *Pergaménien* lui est attribué dans l'histoire. Sa mère, qui avait un mari, et ne laissait pas d'être concubine du grand Mithridate, fut bien aise de faire passer son fils pour le fils

[1] Hirt. de Bello Alex.

[1] Je m'exprime ainsi, parce que l'entrée de cette légion dans Alexandrie ne se trouve point marquée dans le continuateur de César.

[2] Strab. l. 13, p. 625. — Hirt.

de ce roi si fameux, et elle lui en donna le nom. Ce qui est certain, c'est que le roi do Pont aima beaucoup cet enfant, qu'il le prit dans son camp tout petit, lui fit donner une éducation royale, et le tint auprès de sa personne pendant un grand nombre d'années. Mithridate de Pergame, qui avait apporté en naissant d'heureuses dispositions, profita beaucoup à l'école d'un si grand maître. Il joignait au courage une habileté non commune dans l'art militaire; et, s'étant depuis attaché à César, il tenait un rang distingué entre ses amis lorsqu'il arriva avec lui à Alexandrie. Dès que César vit naître la guerre, il l'envoya en Syrie et en Cilicie lui assembler des forces. Mithridate s'acquitta avec fidélité et avec zèle de cette commission; et, trouvant les peuples très-favorablement disposés, il n'eut pas besoin de beaucoup de temps pour former une armée nombreuse, à la tête de laquelle il s'avança vers Péluse. Antipatre[1], ministre d'Hyrcan, était dans cette armée avec trois mille Juifs, et, selon le témoignage de Josèphe, il rendit aux Romains de grands services dans cette expédition.

Péluse ne put tenir contre Mithridate[2]. Quoiqu'il y eût une forte garnison dans cette place, qui était la clef de l'Egypte du côté de la Syrie, elle fut emportée d'assaut le jour même qu'elle avait été attaquée.

Le plus court chemin de Péluse à Alexandrie aurait été d'aller d'orient en occident, suivant une ligne parallèle à la mer. Mais tout ce pays est tellement coupé de bras du Nil et de canaux, que la marche devenait également fatigante et périlleuse pour Mithridate[3] : c'est ce qui l'obligea de remonter jusqu'à la tête du Delta, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où le Nil commence à se partager en deux grandes branches. Memphis, l'ancienne ville royale de l'Egypte, ouvrit ses portes à Mithridate, et lui donna un passage sur le Nil.

Ptolémée[4], averti de l'approche de cette armée, envoya des troupes pour l'arrêter et en empêcher la jonction avec César. Les commandants du premier détachement qui arriva, avides d'enlever à ceux qui venaient après eux l'honneur de la victoire, se hâtèrent d'attaquer Mithridate, qui était bien retranché. Cette faute, si commune dans la guerre, et tant de fois punie par les disgrâces, eut ici le succès qu'elle méritait. Les Egyptiens furent repoussés avec perte; et ils auraient pu être entièrement détruits, si la connaissance qu'ils avaient des lieux et la facilité de regagner les barques qui les avaient amenés ne les eussent dérobés au vainqueur. Le second détachement, ayant ramassé les débris du premier, se trouva encore en état d'empêcher Mithridate d'aller en avant.

César et le roi d'Egypte, ayant appris ces nouvelles, partirent presque en même temps, l'un pour recueillir Mithridate, l'autre pour le surprendre et l'accabler. Quoique Ptolémée, qui avait une grande multitude de barques et la commodité de remonter tout droit le fleuve, fût arrivé le premier, il ne put cependant rien entreprendre avant la venue de César, et la jonction se fit sans difficulté.

Alors César, se voyant des forces considérables, résolut de terminer enfin la guerre. Le roi était campé à peu de distance du Nil sur la gauche. Entre son camp et César se trouvait un canal, dont les Alexandrins voulurent disputer le passage, mais inutilement. César ayant passé ce canal, attaqua le lendemain le camp du roi, et le força l'épée à la main. Le carnage des Egyptiens fut très-grand. Ils n'eurent d'autre ressource que de regagner leurs barques pour se sauver par le fleuve. Ptolémée lui-même se jeta dans une de ces barques, qui, surchargée par la multitude de ceux qui s'empressaient d'y entrer, coula à fond; et le jeune roi périt ainsi noyé dans le Nil. Son corps fut trouvé enseveli dans la boue[1], et reconnu à la cuirasse d'or qu'avaient coutume de porter les Ptolémées dans la guerre.

César, ayant envoyé cette cuirasse à Alexandrie pour servir de preuve aux habitants de la mort de leur roi, suivit lui-même avec sa cavalerie par le chemin le plus court, per-

[1] Joseph. Antiq. XIV, 14; et de Bello Jud. I, 7.
[2] Hirt.
[3] Joseph.
[4] Hirt.

[1] Flor. IV, 2. — Oros. VI, 16.

suadé qu'à la première nouvelle de sa victoire tout plierait, et que personne n'oserait plus penser seulement à la guerre. Il ne se trompa pas. S'étant présenté par l'endroit dont les ennemis étaient les maîtres, il vit toute la multitude des Alexandrins venir au-devant de lui comme suppliants et implorer sa miséricorde. Il les consola, leur promit de les traiter avec bonté, et passa à travers les ouvrages des ennemis pour venir à son quartier.

C'est ainsi que César sortit victorieux d'une guerre où s'étaient réunies toutes les espèces de difficultés[1] et de désavantages; où il avait eu et les lieux et la saison contraires, combattant pendant l'hiver et dans l'enceinte des murs d'un ennemi plein d'adresse, qui d'ailleurs était muni abondamment de toutes sortes de provisions, pendant que lui il manquait de tout et se trouvait pris au dépourvu.

Il pouvait réduire l'Egypte en province romaine[2]. Suétone dit que la raison qui l'en détourna, c'est qu'il craignit qu'un gouverneur ambitieux, qui voudrait se cantonner dans un pays si riche et de si difficile abord, ne pût exciter des troubles dans l'empire. Ce motif est apparemment celui qu'alléguait César à ses amis. Le véritable était sans doute son amour pour Cléopatre. Il est bon néanmoins d'observer que la justice était ici d'accord avec sa passion pour cette reine : le royaume d'Egypte était le patrimoine de Cléopatre et du seul frère qui lui restât alors; et ils n'avaient rien fait qui pût mériter qu'on les en dépouillât. Ainsi, conformément au testament de Ptolémée Aulète, César déclara roi et reine d'Egypte le jeune Ptolémée et Cléopatre. Il est vrai que le prince[3], qui était presque encore enfant, ne fut roi que de nom. Toute l'autorité resta entre les mains de sa sœur, qui à la supériorité de l'âge joignait un crédit tout-puissant auprès du dictateur.

[1] « Bellum sané difficillimum gessit, neque loco, « neque tempore æquo, sed hieme anni, et intra mœnia « copiosissimi et solertissimi hostis, inops ipse rerum « omnium atque imparatus. » (SUET. *Cæs.* c. 35.)

[2] Suet. Cæs. c. 52.

[3] Hirt.

Il fallait que Cléopatre fût une sirène bien enchanteresse, puisqu'elle endormit pour un temps l'activité de César. Après un séjour de neuf mois à Alexandrie, pendant lequel toutes les affaires de Rome et d'Italie étaient demeurées en souffrance, et qui avait procuré au parti vaincu la facilité d'acquérir des forces redoutables en Afrique, César, au lieu de se hâter de sortir de l'Egypte pour aller où l'honneur et le besoin le demandaient[1], se livra aux délices, passant les nuits entières dans des repas de débauche avec Cléopatre; et enfin, il entreprit de visiter avec elle tout le pays. Ils s'embarquèrent ensemble dans un bâtiment superbe, et remontèrent le Nil, suivis de quatre cents barques. César aurait penétré jusqu'en Ethiopie, si les murmures de son armée ne l'en eussent empêché.

Le bruit des progrès de Pharnace en Asie le tira de son assoupissement et le rendit à lui-même[2]. Il résolut enfin de quitter Cléopatre; mais en partant il prit toutes les précautions nécessaires pour l'affermir sur le trône dont il l'avait mise en possession. Il emmena Arsinoé sa sœur, de peur que cette princesse n'excitât quelque trouble. Il laissa aussi dans Alexandrie la plus grande partie des troupes romaines qu'il avait avec lui, afin de contenir les peuples dans l'obéissance et la soumission au nouveau gouvernement.

Pour achever ici tout ce qui regarde les amours de César et de Cléopatre[3], je dirai que cette reine étant accouchée d'un fils peu après le départ du général romain, le nomma Césarion, afin que le nom même de cet enfant fît connaître son origine : et César ne le trouva pas mauvais. Il fit plus encore, et il reconnut expressément Césarion pour son fils, si l'on s'en rapporte au témoignage d'Antoine. Au contraire, Oppius composa un livre pour prouver que l'enfant que Cléopatre faisait passer pour fils de César ne l'était pas véritablement. Belle matière à dissertation!

César cachait si peu ses intrigues avec Cléopatre, qu'ayant fait construire un temple magnifique de Vénus, sous le nom de *Vénus*

[1] Suet. — Dio. — Appian.

[2] Hirt.

[3] Suet. — Dio. — Appian.

mère[1], parce que les Jules la regardaient comme la tige de leur maison, il plaça à côté de la statue de la déesse une statue de Cléopatre.

Cette reine fit même un voyage à Rome avec son mari l'année d'après celle dont nous racontons les événements. César les reçut et les logea chez lui : il les fit reconnaître rois amis et alliés du peuple romain, et leur rendit tous les honneurs imaginables. Après un tel ascendant pris par cette Egyptienne sur l'esprit de César, on ne sera pas étonné de l'ivresse et de la frénésie qu'elle inspira à Antoine.

César[2], étant venu d'Egypte en Syrie, reçut avis de toutes parts que tout était en combustion dans Rome, et que sa seule présence pouvait y rétablir le calme. Il crut néanmoins devoir commencer par pourvoir aux besoins et régler les affaires des provinces à portée desquelles il se trouvait, et dont les unes étaient inquiétées par les armes de Pharnace; les autres, quoiqu'elles n'eussent point de guerre étrangère à soutenir ni à craindre, ne pouvaient manquer de se sentir de l'ébranlement que la guerre civile avait causé à tout l'empire. Les rois et les petits princes compris dans l'étendue de la Syrie, ou établis dans le voisinage, s'étant rendus en grand nombre auprès de lui, il les reçut avec bonté, les chargea de veiller au soin de la province, et les renvoya pleins d'affection pour lui et pour le peuple romain. Nous savons en particulier[3] qu'il confirma à Hyrcan la souveraine sacrificature des Juifs malgré les plaintes d'Antigone, fils d'Aristobule, et qu'il lui permit de rebâtir les murs de Jérusalem détruits par Pompée. Il maintint aussi Antipatre dans l'exercice de l'autorité dont il jouissait depuis longtemps en Judée sous le nom d'Hyrcan, secours absolument nécessaire à la faiblesse de ce prince.

De Syrie César passa par mer en Cilicie, et, après y avoir tenu dans la ville de Tarse les états de la province, il se hâta de s'avancer vers le Pont, dont Pharnace, comme nous allons le raconter tout à l'heure, s'était emparé.

Arrivé à Comanes, il dépouilla du sacerdoce de Bellone Archélaüs[1], fils de celui que Pompée en avait revêtu. Cette grande dignité, dont j'ai parlé ailleurs[2], fut conférée par César à Lycomède ou Nicomède, Bithynien, qui, selon le témoignage de l'écrivain de la guerre d'Alexandrie, y avait des droits et des prétentions du chef de ses ancêtres. Cette raison pourrait bien n'être qu'un prétexte qui servit de voile à une vengeance contre Archélaüs, partisan de Pompée, et au désir de récompenser les services rendus par Lycomède à César.

Lorsqu'il approchait des frontières de la Gallo Grèce, Déjotarus vint se présenter à lui, non-seulement sans les marques de la dignité royale, mais en équipage de suppliant et d'accusé. Il avait pris cet extérieur humilié, parce qu'il savait que César était tout à fait irrité contre lui; et par la même raison il s'était muni, autant qu'il lui avait été possible, de puissants intercesseurs. Il n'allégua que de fort mauvaises excuses pour se justifier d'avoir embrassé le parti de Pompée. Il dit qu'étant dans un pays où l'autorité de Pompée seule était reconnue, et où César n'avait alors ni troupes ni lieutenants, il avait été obligé d'obéir à celui sous la main duquel il se trouvait. La vérité est qu'il s'était attaché à Pompée par affection et par persuasion de la justice de sa cause.

César le réfuta par d'aussi mauvaises raisons que celles que le prince galate avait apportées pour sa défense. Il prétendit que Déjotarus était en faute à son égard, parce qu'il n'avait pu ignorer qu'il était celui dont Rome et l'Italie reconnaissaient le pouvoir, et qui était revêtu du consulat au temps de la bataille de Pharsale. Comme si la violence avec laquelle il s'était emparé du siége de l'empire, et avait ensuite envahi le consulat, eût été un titre d'autorité légitime qui dût être respecté de tous les alliés du nom romain!

[1] « Venus genitrix. »
[2] Hirt.
[3] Joseph. Ant. XIV, 15 et 16; et de Bello Jud. I, 7, 8.
[4] Hirt.

[1] Applan. — Mithrid.
[2] Voy. tome III, p. 249.
[3] Hirt.

Mais toutes raisons sont bonnes et valables dans la bouche du plus fort.

César ne s'écarta pas néanmoins de sa modération accoutumée ; il déclara à Déjotarus qu'il lui pardonnait, c'est-à-dire qu'il ne lui ferait souffrir aucun mauvais traitement en sa personne : il lui fit reprendre les ornements royaux, et il lui demanda, pour la guerre contre Pharnace, une légion formée par lui, à l'imitation et selon l'ordre de la milice romaine. Mais il se réserva de juger après la guerre les contestations entre lui et les autres tétrarques. C'était une préparation à le dépouiller de la plus grande partie de ses états.

Ce prince, fils paricide de Mithridate, s'était trouvé d'abord fort heureux d'être reconnu par Pompée roi du Bosphore, et décoré du titre d'ami et allié du peuple romain. Mais lorsque la guerre civile eut éclaté, l'occasion réveilla en lui des pensées ambitieuses; et, pendant que les Romains occupaient leurs forces à se déchirer les uns les autres[1], il se laissa flatter de l'espérance de reconquérir les états que ses ancêtres avaient possédés, et qu'il regardait toujours comme son patrimoine. Il commença par subjuguer au delà du Bosphore la ville de Phanagorée, que Pompée avait déclarée libre : il soumit ensuite la Colchide ; puis il entra dans le Pont, et s'empara de Sinope, qui avait été anciennement la ville royale de ses pères. Encouragé par le succès, il se jeta sur la petite Arménie, qui appartenait actuellement à Déjotarus ; et, en l'absence de ce prince, il en fit aisément la conquête. Enfin il porta ses armes dans la Cappadoce, et entreprit d'enlever ce royaume à Ariobarzane.

Déjotarus, de retour dans son pays après la bataille de Pharsale, trouva les choses en cet état. César était à Alexandrie, fort embarrassé et dans un très-grand péril. Domitius Calvinus, chargé par lui de veiller sur l'Asie et sur les provinces voisines, fut la seule ressource que pût implorer Déjotarus, incapable comme il était de résister par ses propres forces à Pharnace.

Le lieutenant de César sentit parfaitement que cette guerre intéressait autant le peuple romain que les rois Déjotarus et Ariobarzane. Il envoya ordre dans le moment à Pharnace de sortir de la petite Arménie et de la Cappadoce, et de ne pas abuser des circonstances où se trouvait le peuple romain pour lui manquer de respect et en violer les droits et la majesté. Une déclaration si fière avait besoin d'être soutenue par la force. Domitius avait sous ses ordres trois légions; mais il fut obligé d'en envoyer deux au secours de César, l'une par mer, l'autre par terre. A celle qui lui restait il en joignit deux de Galates et autres sujets de Déjotarus, armés et disciplinés par ce prince, comme je l'ai dit, à la romaine; et une quatrième, qui venait d'être levée à la hâte dans le royaume de Pont. Avec ces quatre légions et quelques autres troupes auxiliaires, il s'avança jusques auprès de Nicopolis, dans la petite Arménie.

Pharnace avait inutilement tâché de l'amuser par une négociation, et en lui envoyant députés sur députés pour demander que toutes choses demeurassent en état jusqu'à l'arrivée de César. Tout son objet était de gagner du temps, parce qu'il savait le danger pressant où était César dans Alexandrie. Il avait même intercepté des courriers porteurs des lettres par lesquelles ce général ordonnait à Domitius de s'approcher de l'Egypte par la route de Syrie. Ainsi, ne doutant point que le lieutenant de César ne s'éloignât incessamment, c'était pour lui une victoire que de traîner les affaires en longueur.

Dans cette vue, et pour éviter le combat, ou du moins ne combattre qu'à son avantage, il tira de la ville de Nicopolis, sous les murs de laquelle il était posté, vers le camp des Romains, deux fossés parallèles, à une médiocre distance l'un de l'autre, chacun de quatre pieds de profondeur. C'était entre ces deux lignes qu'il rangeait son infanterie en bataille. Pour ce qui est de sa cavalerie, comme elle n'aurait pu agir dans un espace si étroit, et que d'ailleurs elle était supérieure à celle des Romains, il la plaçait sur les ailes, au delà des fossés.

Domitius, précisément par les mêmes raisons qui engageaient Pharnace à se tenir sur la défensive, était très-empressé de combat-

[1] Appian. — Mithrid. — Dio, l. 42. — Hirt.

tre; et le désavantage qu'auraient ses troupes à attaquer les ennemis dans la position que j'ai décrite ne put le retenir. Mais, n'ayant pss assez de capacité poor y suppléer, et plus ardent qu'habile dans le métier des armes, il fut battu par Pharnace. Les deux légions de Déjotarus lâchèrent pied dès le premier choc, et prirent tout d'un coup la fuite. La légion du Pont fut presque entiérement taillée en pièces. Celle qui était composée d'anciens soldats de Pompée soutint seule tout l'effort des ennemis, et fit unc retraite honorable, ayant seulement perdu deux cent cinquante hommes.

Cette victoire rendit Pharnace absolument maître de la petite Arménie, de la Cappadoce et du Pont : car Domitius ne fut plus en état de tenir la campagne; et, ayant ramassé le mieux qu'il lui fut possible les débris de sa défaite, il se retira dans la province d'Asie. Le vainqueur abusa de sa prospérité avec cruauté et avec insolence. Il sembla qu'il prît à tâche, par les pillages, par les plus indignes traitements, par les meurtres, de faire haïr et détester sa domination.

Il se préparait à pousser ses conquêtes jusque dans la Bythinie et dans la province d'Asie. Mais il apprit qu'Asandre, qu'il avait établi régent du Bosphore en son absence, s'était révolté. Cette nouvelle le força de changer de plan et de penser à réduire ce rebelle. Pendant que ce soin l'occupait, un autre plus important vint à la traverse. Un ennemi plus redoutable s'approchait, c'était César; et Pharnace jugea avec raison qu'il n'avait rien de plus pressé à faire que de venir à la rencontre du général romain. Il prit son poste sur une hauteur près de Zéla ou Ziéla, dans le Pont, lieu qu'il regardait comme d'un heureux présage pour lui, parce que son père y avait vaincu les Romains, commandés par Triarius.

Il tint avec César la même conduite qui lui avait réussi avec Domitius. Bien fortifié, bien résolu à soutenir la guerre, il feignait de désirer la paix. Il envoya à César des ambassadeurs chargés de lui présenter une couronne d'or, et de lui protester en même temps qu'il serait soumis à toutes ses volontés. Et, pour prouver qu'il ne méritait pas d'être traité en ennemi, il insistait beaucoup sur ce qu'il n'avait point donné de secours à Pompée.

César répondit que les services particuliers n'étaient point auprès de lui une compensation poor des offenses faites à la république ; et qu'après tout, c'était à lui-même que Pharnace avait rendu service en ne s'engageant pas dans un parti dont le sort avait été malheureux. Il ajouta qu'il voulait bien lui pardonner, pourvu qu'il sortît du Pont, et qu'il réparât tous les dommages qu'il y avait causés. Quant à la couronne d'or il la refusa, et dit que Pharnace devait commencer par obéir, et ensuite lui envoyer les présents que les généraux victorieux avaient coutume de recevoir de leurs amis.

Ce prince artificieux promit tout, dans le dessein de ne rien exécuter. Comme il savait que des affaires très-importantes et très-pressantes appelaient César à Rome, il comptait qu'en tergiversant, en faisant naître des difficultés sur la manière et sur le temps d'accomplir ses promesses, il viendrait à bout de le lasser; et qu'enfin ce général, content d'avoir un prétexte honnête de quitter le Pont, prendrait le parti d'aller où sa présence était nécessaire.

César pénétra sans peine la ruse de Pharnace; et, au lieu de perdre le temps à chicaner avec lui, son activité naturelle, augmentée encore par la nécessité des circonstances, le porta à brusquer l'affaire et à terminer promptement la guerre par une bataille. Il n'avait pourtant que des forces peu considérables : la sixième légion qu'il avait amenée avec lui d'Alexandrie, et qui, par la longueur du service, par les fatigues des voyages, par les combats, se trouvait réduite à moins de mille hommes; une légion de Déjotarus, et deux qui venaient d'être battues, sous le commandement de Domitius, par Pharnace. Mais il savait qu'un chef tel que lui vaut seul une armée. Il s'avança donc avec ses troupes jusqu'à cinq milles de l'ennemi.

Le pays où Pharnace avait établi son camp était tout semé de hauteurs, séparées les unes des autres par de profondes vallées. Vis-à-vis de la colline qu'occupait le roi du Bosphore, à mille pas seulement de distance, s'en éle-

vait une sur laquelle César résolut de se transporter et de se fortifier. Dans ce dessein il ordonna que l'on fît amas de tous les matériaux nécessaires pour dresser un rempart, fascines, branches d'arbres, pierres; ce qui ayant été exécuté promptement, il partit avec ses légions trois heures avant le jour, sans aucun bagage; et au lever du soleil, lorsque les ennemis ne s'y attendaient en aucune façon, il se trouva maître de la colline à laquelle il en voulait, et qui était le lieu même où Triarius avait été défait par Mithridate. Aussitôt tous les esclaves qui étaient à la suite de son armée apportèrent, par son ordre, les matériaux dont on avait fait amas; et pendant que la première ligne des troupes romaines faisait face à l'ennemi campé sur la colline opposée, tout le reste des soldats travaillait en diligence à former le retranchement.

Pharnace, qui voyait toute cette manœuvre, rangea aussitôt son armée en bataille à la tête de son camp. César regarda cette démarche comme une bravade, bien éloigné de penser qu'il pût y avoir un mortel assez téméraire pour faire descendre des troupes dans une vallée, et remonter ensuite par une côte très-roide, à dessein de venir l'attaquer. Pharnace, par une présomption dont il est inutile de chercher le principe, osa ce que César croyait être au-dessus de la hardiesse la plus outrée; et il fit ce mouvement avec tant de vivacité, que les Romains furent surpris, et virent l'ennemi près d'eux lorsqu'ils avaient encore la main à l'ouvrage. Il fallut donc que César en même temps rappelât les travailleurs, leur ordonnât de prendre les armes, les rangeât en bataille. Tout cela ne se put faire à la fois sans qu'il y eût parmi eux quelque désordre, qu'augmentaient encore les chariots armés de faux qui marchaient à la tête de l'armée de Pharnace. Mais bientôt les Romains se remirent de ce premier trouble, et, aidés de l'avantage du lieu, ils repoussèrent aisément les ennemis. La victoire commença par l'aile droite, où étaient les vieux soldats de la sixième légion; ensuite et l'aile gauche et le centre prirent la même supériorité. Les soldats de Pharnace sont ou tués ou culbutés dans la vallée. Ceux qui purent s'échapper jetaient leurs armes pour fuir plus à l'aise. César les poursuit, et, sans leur donner le temps de se reconnaître, il va attaquer leur camp et le force. Pendant l'attaque du camp, Pharnace trouva moyen de se sauver.

On rapporte que César fut étonné lui-même de la facilité avec laquelle il avait remporté cette victoire, et qu'il s'écria : *Heureux Pompée! voilà donc les ennemis dont la défaite vous a mérité le nom de* Grand[1] !

En écrivant à un de ses amis de Rome pour lui rendre compte de cet événement[2], il exprima la rapidité de sa victoire par ces trois mots fameux : VENI, VIDI, VICI : *je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*. Et lorsqu'il triompha de Pharnace, il fit porter en pompe un tableau sur lequel ces trois mêmes mots étaient écrits en gros caractères.

César pouvait en effet se glorifier d'avoir pleinement vaincu son ennemi par le gain de cette seule bataille[3]; car il n'y eut plus de guerre. Pharnace, s'étant retiré à Sinope, y fut poursuivi par Domitius, qui l'obligea d'abandonner et cette ville et tout le pays. Sa folle ambition l'avait réduit à n'avoir plus d'asile; car le Bosphore était occupé par Asandre, qui s'était révolté contre lui, comme je l'ai rapporté. Le prince fugitif, voulant rentrer dans son royaume, trouva le rebelle en état de lui en disputer la possession. Il se livra entre eux un combat, dans lequel Pharnace périt : et voilà à quoi aboutirent ses ambitieux projets.

César, libre enfin de prendre la route de Rome, n'avait point perdu le temps après la victoire remportée sur Pharnace[4]. Dès le lendemain de la bataille, il était parti avec une escorte de cavalerie, ordonnant à la sixième légion de le suivre, et de venir en Italie recevoir les récompenses dues à des soldats qui avaient rendu tant et de si grands services à leur général. En traversant la Gallo-Grèce et la Bithynie, il régla les affaires des princes et des peuples de ces contrées; et c'est alors qu'il maltraita beaucoup Déjotarus, contre lequel il avait, au rapport de Cicéron[5],

[1] Appian.
[2] Plut. in Cæs. — Suet. Cæs. 37.
[3] Appian. — Mithrid. — Dio.
[4] Hirt.
[5] Cic. Phil. II, 94, 95.

une haine personnelle. Il exigea de lui de grosses sommes d'argent ; il lui ôta la petite Arménie, que le sénat lui avait donnée, et il en gratifia Ariobarzane. Il le priva encore d'une partie de la Gallo-Grèce, dont il fit don à Mithridate de Pergame[1]. Ce même Mithridate fut chargé par lui de faire la guerre à Asandre, et nommé roi du Bosphore après qu'il aurait conquis.

Les autres arrangements que fit César par rapport à tous ces pays, et à l'Asie proprement dite, ne nous sont pas connus en détail. Ce que nous savons, c'est que sa grande attention fut d'amasser de l'argent par toutes sortes de voies. Il se fit payer les sommes qui avaient été promises par les villes et par les peuples à Pompée, et il ajouta encore de nouvelles exactions sous divers prétextes. Il pillait les temples sans scrupule ; il recevait des princes et des peuples un très-grand nombre de couronnes d'or. C'était par principe qu'il agissait ainsi, et il ne s'en cachait pas. Il disait « que deux secours sont absolu« ment nécessaires pour établir et affermir « une puissance, les soldats et l'argent ; et « que ces deux secours se prêtent mutuelle« ment la main : qu'avec l'argent on entre« tient et on s'attache les soldats, et que par « les armes des soldats on acquiert de l'ar« gent : que si l'une de ces deux ressources « manque, l'autre ne peut subsister. » Telle était sa façon de penser ; tel était même son langage, qui ne renferme rien que de vrai, mais qui, pour être réduit légitimement en pratique, suppose une autorité et une fin légitimes.

César, ayant terminé avec sa diligence accoutumée toutes les affaires qui le retenaient dans les contrées de l'Orient, se hâta de retourner en Italie, et il y arriva plus tôt que qui que ce soit ne l'y eût attendu. Mais avant que de raconter ce qu'il y fit, je suis obligé de rappeler plusieurs événements qui jusqu'ici n'ont pu trouver place dans ma narration. Je vais donc exposer ici premièrement la guerre d'Illyrie entre les deux factions qui déchiraient l'empire ; en second lien, certains faits particuliers qui regardent quelques illustres Romains et quelques peuples de la Grèce. Je remets à rendre compte de l'accroissement des forces du parti vaincu en Afrique, et des mouvements arrivés en Espagne, lorsqu'il me faudra parler des guerres que César eut à faire dans ces deux provinces.

[1] Dio.

§ II. Guerre dans l'Illyrie, entre les partisans de César et de Pompée. Galénus soumet à César Athènes, Mégare et le Péloponnèse. Mort d'Ap. Claudius. Oracle qui lui avait été rendu par la Pythie. Sulpicius et Marcellus prennent le parti d'un exil volontaire. Constance de Marcellus. Le frère et le neveu de Cicéron tiennent un indigne procédé à son égard. Détail sur les inquiétudes de Cicéron pendant son séjour à Brindes. Il se présente à César, et en est bien reçu. Etat de Rome après la bataille de Pharsale. César, dictateur, et Marc-Antoine, maître de la cavalerie. Indécence excessive de la conduite d'Antoine. Ses rapines et ses injustices. Troubles violents excités dans Rome par Dolabella, tribun. César, de retour à Rome, apaise les troubles, et ne fait aucun reproche du passé. César travaille à amasser de l'argent par toutes sortes de voies. Il fait vendre les biens des vaincus, et en particulier ceux de Pompée, qui sont achetés par Antoine. Brouilleries entre César et Antoine à ce sujet. César se concilie la multitude. Il récompense les principaux de ses partisans. Calénus et Vatinius nommés consuls. Il se fait nommer dictateur et consul pour l'année suivante, et prend Lépidus pour collègue dans le consulat, et pour maître de la cavalerie. Sédition qui s'élève parmi les vieux soldats. Il l'apaise par sa fermeté. Principes de sa conduite par rapport à ses soldats.

Nous avons vu que le parti de Pompée avait prévalu dans l'Illyrie sur celui de César[1]. Cependant la ville de Salones, qui était la principale de tout le pays, résista au torrent, et soutint même un siége contre M. Octavius. Ce lieutenant de Pompée, qui, aidé de Libon, avait chassé Dolabella et fait prisonnier C. Antonius, tenta d'abord d'engager les Romains établis dans Salones, et maîtres de la place, à lui en ouvrir les portes. N'ayant pu y réussir, il voulut insulter la ville et l'emporter d'emblée.

[1] Cæs. de Bello Civ. III, 9.

Les Romains qui la défendaient, quoiqu'ils eussent peu de monde, résolurent de tout souffrir pour demeurer fidèles à César; et, plutôt que de se rendre, ils mirent en liberté tout ce qu'ils avaient d'esclaves en âge de porter les armes, et ils coupèrent les cheveux des femmes pour les employer à des machines de guerre.

Octavius, voyant leur opiniâtreté, assiégea la ville dans les formes, et dressa cinq camps autour de Salones. Les assiégés se défendirent avec vigueur; et quoique la disette des vivres les incommodât beaucoup, ils tinrent bon pendant un temps considérable. Enfin, ayant remarqué qu'un jour, à l'heure de midi, les soldats d'Octavius n'étaient nullement sur leurs gardes, ils distribuèrent autour de leurs murs les femmes et les enfants pour tromper les ennemis par une vaine apparence; et eux-mêmes, soutenus des esclaves qu'ils avaient affranchis, ils firent une sortie si vigoureuse et si bien conduite, qu'ils emportèrent les cinq camps d'Octavius l'un après l'autre. Il fut donc obligé de se retirer honteusement; et, ayant regagné ses vaisseaux avec les débris de ses troupes, il retourna en Epire. Ceci se passa lorsque Pompée était encore à Dyrrachium.

Les Romains de Salones avaient demandé du secours à César pendant le siége; mais il n'avait pu leur en envoyer. L'été suivant, qui est celui même où il était aux mains avec Pompée, Cornificius passa par son ordre en Illyrie avec deux légions. Il y fit la guerre et contre les naturels du pays et contre M. Octavius, qui, après la bataille de Pharsale, était revenu dans le golfe avec sa flotte, et tâchait d'engager dans son parti les habitants des petites îles et des côtés de l'Illyrie. Cornificius, par une conduite également active et prudente, remporta toujours l'avantage sur ces différents ennemis.

Lorsque César était à la poursuite de Pompée, il apprit que plusieurs des vaincus s'étaient jetés en grandes bandes dans l'Illyrie, qui touchait à la Macédoine. Il appréhenda qu'ils ne s'y rendissent puissants, et il conçut que Cornificius avait besoin de renfort. Il ordonna donc à Gabinius de mener dans cette province quelques légions de nouvelles levées. Gabinius, créature de Pompée, s'était attaché par reconnaissance à César, qui l'avait rappelé d'exil par la loi portée dans sa première dictature. Il était brave, quoique méchant, comme nous l'avons vu: mais il ne soutint pas dans cette occasion la gloire qu'il s'était acquise autrefois par les armes dans la Syrie et dans l'Egypte; et lorsque ses espérances se relevaient, et que la fortune semblait s'être réconciliée avec lui, il trouva en Illyrie la honte et la mort.

L'Illyrie est un pays pauvre, où il n'était pas aisé à Gabinius de faire subsister une armée, d'autant plus que les peuples avaient de l'éloignement pour le parti de César. On était dans la plus fâcheuse saison de l'année; et l'hiver, outre qu'il incommodait les troupes par la rigueur du froid, empêchait de plus qu'il ne pût leur venir des convois par mer. Gabinius, ayant à lutter contre ces difficultés, fit plusieurs entreprises où il échoua; il attaqua des châteaux occupés par les barbares, et fut repoussé avec perte. En conséquence ils le méprisèrent; et lorsqu'il retournait à Salones, ils tombèrent sur son armée, le battirent, et lui tuèrent beaucoup de monde. Gabinius, s'étant retiré dans la place avec les débris de sa défaite, y mourut quelque temps après de maladie.

Sa défaite et sa mort donnèrent moyen à Octavius de prendre une supériorité décidée dans la province. Il tenait la mer avec sa flotte; il avait l'amitié des naturels du pays, Cornificius, extrêmement pressé, ne se soutenait qu'avec beaucoup de peine; et César, alors enfermé dans Alexandrie, était trop éloigné, et trop occupé de ses propres périls, pour penser à l'Illyrie. La ressource du parti de César dans ce pays fut un homme qui n'a paru jusqu'ici dans l'histoire que comme un personnage méprisable par la bassesse de son âme et par l'indignité de ses mœurs, mais qui ne laissait pas d'avoir de l'intrépidité et de l'intelligence dans la guerre.

Cet homme est Vatinius, qui se trouvait pour lors à Brindes, et qui, sollicité par Cornificius de venir à son secours, tout malade qu'il était, entreprit et exécuta cette expédition avec un très-grand courage. Il y avait bon nombre de vieux soldats qui, pour rai-

sou de maladie, étaient restés à Brindes lorsque les légions de César passèrent en Grèce; mais les vaisseaux de guerre lui manquaient, ou du moins il n'en avait pas de quoi former une flotte qui pût combattre Octavius. Il écrivit donc à Fufius Calénus, que César avait laissé en Achaïe, pour lui demander des vaisseaux; et ce secours tardant trop pour le besoin, qui était pressant, il résolut de se servir de ce qu'il avait sous sa main. A quelques grands bâtiments qui étaient dans le port de Brindes il en joignit beaucoup de petits, qu'il arma d'éperons; et sur cette flotte ainsi composée ayant embarqué ses vieux soldats, il se mit à donner la chasse à Octavius.

Celui-ci prit réellement la fuite devant Vatinius, et même il abandonna le siége d'Epidaure [1], qu'il avait commencé. Mais lorsqu'il sut ce que c'était que la flotte ennemie, comme la sienne était beaucoup plus forte et pour le nombre et pour la grandeur des bâtiments, il s'arrêta dans le port d'une petite île nommée *Tauris*, et fit tous les arrangements nécessaires pour livrer bataille. Vatinius, allant toujours en avant, vit tout à coup sortir du port la flotte d'Octavius en bon ordre pour le combattre.

Il fut surpris, mais non pas déconcerté. Il donna aussitôt le signal du combat, et, comme il sentait tout le désavantage de ses bâtiments opposés à ceux des adversaires, il résolut d'y suppléer par son audace. Il fit avancer la galère qu'il montait, et qui était à cinq rangs de rames, contre la galère amirale d'Octavius. Le choc fut rude, et le bâtiment d'Octavius y perdit son éperon. Aussitôt tous les vaisseaux accourent de part et d'autre au secours de leurs chefs; ils s'approchent, ils se serrent. C'est tout ce qui pouvait arriver de plus favorable aux soldats de Vatinius, dont la bravoure et l'expérience leur assuraient la victoire dès qu'on en venait à l'abordage. La galère d'Octavius fut coulée à fond; plusieurs autres eurent le même sort, ou furent prises: grand nombre de ses soldats périrent par le fer ou dans les eaux. Lui-même, il eut bien de la peine à se sauver avec quelques-uns de ses bâtiments qui le suivirent. Vatinius, vainqueur, alla se reposer dans le port d'où Octavius était sorti.

Cette victoire fut décisive. Octavius s'enfuit sur les côtes de la Grèce, d'où il passa en Sicile, et ensuite en Afrique. Aucun vaisseau tenant pour la cause de Pompée ne parut plus dans la mer Adriatique; et la province d'Illyrie reconnut les lois de César et les ordres de Cornificius. Vatinius, après ce glorieux exploit, s'en retourna à Brindes sans avoir perdu un seul bâtiment, ni même, si l'on prend à la lettre l'expression de l'ancien écrivain, un seul homme [1].

Dans la Grèce, les Athéniens et les Mégariens n'avaient subi qu'avec peine le joug de César. Ce général [2], dès avant la bataille de Pharsale, avait envoyé Fufius Calénus à la tête d'un détachement considérable pour faire la guerre aux lieutenants de Pompée qui occupaient les provinces du midi. Fufius eût bien voulu pénétrer dans le Péloponnèse; mais l'isthme en ayant été muré par les soins de Rutilius Lupus, commandant du parti contraire, il alla mettre le siége devant Athènes, et prit d'abord le Pirée, dont les fortifications avaient été détruites par Sylla. Les Athéniens étaient si obstinément opposés à César, qu'ils continuèrent encore de se défendre dans la ville, jusqu'à ce que, apprenant la défaite de Pompée, ils ouvrirent enfin leurs portes à Calénus. César dont ils implorèrent la clémence par des députés, leur pardonna, en leur faisant néanmoins ce reproche: « Faudra-t-il « donc toujours que [3], dignes de périr par « vous-mêmes, vous deviez votre salut à la « gloire de vos ancêtres? »

Ceux de Mégare auraient dû suivre l'exemple de soumission que leur donnaient les Athéniens. Mais ils s'opiniâtrèrent, pour leur malheur, à soutenir un siége contre Calénus. Après une assez longue résistance [4], se voyant près d'être forcés, ils s'avisèrent de lâcher

[1] Ville sur les côtes de Dalmatie, dont les restes sont ce qu'on appelle *le vieux Raguse*.

[1] « Suis omnibus incolumibus. »

[2] Dio. — Appian.

[3] Ποσάκις ὑμᾶς ὑπὸ σφῶν αὐτῶν ἀπολλυμένους ἡ δόξα τῶν προγόνων περισώσει. (Appian.)

[4] Plut. in Bruto.

des lions que Cassius avait déposés et faisait nourrir dans leur ville, en attendant qu'il les transportât à Rome pour les jeux de son édilité; car il aspirait alors à cette charge. Ces lions déchaînés, au lieu de se jeter sur les soldats de Calénus, se tournèrent contre les Mégariens eux-mêmes, et en déchirèrent plusieurs, qui périrent ainsi de la façon la plus cruelle, et devinrent pour leurs ennemis un objet de compassion et de larmes. Le reste des habitants de Mégare fut réduit en esclavage. Mais Calénus eut l'attention et l'humanité de les vendre à des acheteurs qui eussent quelque liaison avec eux, et même de n'en exiger qu'un prix très-modique, afin que les malheureux Mégariens eussent la facilité de se racheter, et qu'une ville aussi ancienne et aussi illustre pût se relever de son désastre.

La victoire de César à Pharsale avait levé les obstacles qui fermaient à Calénus l'entrée du Péloponnèse. Il marcha vers Patras, où Caton, comme je l'ai dit, quittant l'île de Corcyre, était venu aborder avec la plus grande partie de la flotte de Pompée. A l'approche du lieutenant de César, Caton se retira; et Calénus ne trouva plus rien qui lui résistât dans toute l'étendue de la Grèce.

Il ne me reste plus à placer ici que quelques faits particuliers, mais pourtant dignes de mémoire. Le premier de cette espèce qui se présente est la mort d'Ap. Claudius, homme plus recommandable par son nom et par ses dignités que par son mérite, mais à qui néanmoins une haute naissance avait donné un rang parmi les plus illustres citoyens de Rome. Il avait suivi Pompée[1], dont le fils aîné était son gendre; et ce général, dès le commencement de la guerre, l'envoya commander dans l'Achaïe. Appius, agité de grandes inquiétudes, et craignant un revers de fortune, plus encore pour lui que pour la cause qu'il avait embrassée, résolut de consulter l'oracle de Delphes sur le succès de la guerre. Il s'était de tout temps adonné à toutes les parties de la divination, et avait fait une étude sérieuse de cette prétendue science. La difficulté était ici de faire parler la Pythie: car depuis longtemps l'oracle était fort négligé; et la prêtresse tirait si peu de fruit et d'honneur de l'exercice de ses fonctions, que la chose ne valait plus la peine qu'elle s'exposât à la fatigue et au péril de l'ivresse forcenée qu'excitaient en elle les exhalaisons de l'antre d'Apollon. Elle refusa donc d'abord d'y descendre, et de s'asseoir sur le trépied. Mais Appius ayant usé de toute son autorité, il fallut qu'elle obéît. Voici la réponse qu'elle lui donna: « Romain, cette guerre ne te re« garde point. Tu occuperas la côte de l'Eu« bée[1]. » Cette prédiction, qui a tout l'air d'avoir été ajustée aux vœux d'Appius, bien connus sans doute de la Pythie, eut un autre événement que n'attendait celui à qui elle était adressée. Il espérait que, tranquille dans un coin de l'Eubée, il verrait l'ébranlement de l'univers sans en ressentir les secousses. Il évita en effet les désastres de la guerre, mais ce fut par une maladie qui le mit au tombeau. Pompée lui donna pour successeur Rutilius Lupus, qui mura l'isthme du Péloponnèse, comme je viens de le rapporter.

Après la bataille de Pharsale, deux illustres fugitifs, Ser. Sulpicius et M. Marcellus, se réunirent dans un même plan de conduite, quoiqu'ils fussent de caractère fort différent. Nous avons vu qu'ils avaient été consuls ensemble, et que, pendant que Marcellus agissait avec hauteur contre César, Sulpicius inclinait toujours pour la modération. Celui-ci était un esprit porté à la douceur. Aussi fut-il des derniers à se déterminer à passer en Grèce pour aller joindre Pompée; et ce qui lui fit prendre enfin cette hasardeuse résolution, ce furent vraisemblablement les commencements de disgrâce qui parurent d'abord menacer César dans la guerre d'Espagne contre Afranius et Pétreius. Lorsque Pompée eut été vaincu, Sulpicius renonça totalement à la guerre. Il paraît même qu'il fit plus, et qu'il se résolut à renoncer à la satisfaction de vivre dans sa patrie[2], et se confina dans quelque

[1] Lucan. l. 5.

[1] « Nihil ad te hoc, Romane, bellum pertinet. Eubœæ « Cœla obtinebis. » (VAL. MAX, l. 1, c. 8; OROS. VI, 15.)

[2] Ce que je dis ici de Sulpicius, je ne le trouve nulle part exprimé en propres termes; mais je l'infère de quelques endroits de Cicéron, et surtout de la septième lettre du XIe livre, *ad Attic.*, et de la troisième du IVe livre, *ad Famil.*

ville de Grèce ou d'Asie pour y passer le reste de ses jours dans une vie privée, se consolant avec la philosophie et avec les lettres, auxquelles il s'était toujours beaucoup appliqué. César, qui estimait la douceur et la modération, le tira quelque temps après de ce loisir, et l'établit proconsul d'Achaïe, comme nous aurons lieu de le dire dans la suite.

Pour ce qui est de M. Marcellus, collègue de Sulpicius dans le consulat, il est constant qu'il se retira à Mityléne, et que là il se livra plus que jamais à l'étude de l'éloquence et de la philosophie, prenant même les instructions du philosophe Cratippe, qui est assez connu par les éloges que Cicéron lui donne en plusieurs endroits. Comme Marcellus avait l'âme grande, la philosophie ne fut pas pour lui une spéculation stérile: elle l'aida à soutenir sa disgrâce avec fermeté, et à trouver dans la droiture et dans la pureté de ses intentions de quoi se consoler des événements. Brutus, parlant comme interlocuteur dans un des dialogues de Cicéron, témoigne avoir admiré[1] sa constance. Mais il s'en était exprimé plus au long et avec plus d'énergie dans un de ses propres ouvrages, dont Sénèque nous a conservé quelques traits tout à fait mémorables. « J'ai vu[2], disait-il, Marcellus dans son exil « de Mityléne, jouissant de tout le bonheur « que comporte la nature humaine, et plus « passionné que jamais pour les belles con« naissances. Aussi, en m'éloignant de lui, « je n'ai pas cru quitter un exilé, mais aller « moi-même en exil. » Il ajoutait que César avait passé devant Mitylène sans s'y arrêter, parce qu'il n'avait pu soutenir la vue d'un homme de ce mérite réduit à une situation si peu digne de lui. « Quelle gloire pour Mar« cellus, s'écrie Sénéque, que dans son exil « il ait fait envie à Brutus, et honte à César! « L'un et l'autre ils lui ont rendu un témoi« gnage bien honorable. Brutus n'a pu qu'avec « une extrême douleur revenir sans lui à « Rome, et César en a rougi. « C'est lorsque César revenait d'Asie, après avoir vaincu Pharnace, que Brutus, qui l'accompagnait, vit Marcellus à Mitylène.

Je ne sache guére que Sulpicius et M. Marcellus qui aient pris ainsi le parti d'un exil volontaire après la bataille de Pharsale. Parmi les autres, ceux qui ne s'attachérent point à Caton pour aller renouveler la guerre en Afrique recoururent à la clémence du vainqueur, et sollicitérent la permission de retourner en Italie et à Rome. Il y en eut beaucoup de ces derniers qui restérent en Achaïe sous la main de Calénus, attendant de César, que d'autres soins occupèrent longtemps à Alexandrie, la décision de leur sort. Ils obtinrent tous, un peu plus tôt ou un peu plus tard, la grâce qu'ils demandaient: mais sans que nous puissions donner à ce sujet aucun détail, sinon en ce qui regarde les deux Quintus Cicéron, pére et fils, qui firent, en cette occasion, un indigne personnage.

On se souvient que Q. Cicéron, frère de l'orateur, avait servi comme lieutenant de César dans la Gaule. Il ne laissa pas, dans la guerre civile, de prendre parti pour Pompée; ce qui ne pouvait manquer d'offenser sensiblement son ancien général. Bien plus[1], César pensait que c'était lui qui avait déterminé son frère à quitter l'Italie, et battu la caisse[2], c'est l'expression dont il se servit, pour lui donner le signal du départ. Cicéron était à Brindes, fort en peine de ce qu'il deviendrait lui-même, lorsque ce mot de César lui revint. Toujours plein de bon cœur et d'amitié pour son frére, quoiqu'il eût déjà quelque lieu de se plaindre de lui, il écrivit sur-

[1] [illegible] ...maxime laudandus [illegible], qui hoc tempore ipso... [illegible] ...soletur se quum ct [illegible] entiâ optimæ mentis, tum « etiam usurpatione et renovatione doctrinæ. Vidi enim « Mitylenis nuper virum, atque, ut dixi, vidi planè vi« rum. » (Cic. in Bruto, n. 250.)

[2] « Brutus ait se vidisse Marcellum Mitylenis exsu« lantem, et quantùm modò natura hominis pateretur « beatissimè viventem, neque unquam bonarum artium « cupidiorem quam illo tempore. Itaque adjicit, visum « sibi se magis in exsilium ire, qui sine illo rediturus « esset, quam illum in exsilio relinqui... Illum exsulem « Brutus relinquere non potuit, Cæsar videre. Contigit « enim illi testimonium utriusque: Brutus sine Marcello « reverti se doluit, Cæsar erubuit. « (Sen. de Consol. ad Helv. n. 9.)

[1] Cic. ad Att. l. xi.

[2] « Quintum fratrem lituum meæ profectionis fuisse. « (Cic. ad Att. xi, 12.)

le-champ à César en ces termes: « Je ne « m'intéresse pas moins vivement à mon frére « qu'à ce qui me touche moi-même[1]; mais, « dans la situation où je suis, je n'ose vous « le recommander. Tout ce que je puis me « permettre, c'est de vous prier de ne point « croire qu'il ait tenu à lui que je ne suivisse « un systéme de conduite qui vous fût agréa- « ble, et que mon amitié pour vous ne se « soutînt sans aucune altération. Toujours il « m'a exhorté à demeurer uni avec vous; et « lorsque nous sommes partis ensemble de « l'Italie, il a été mon compagnon de voyage, « et non pas mon guide. A tout autre égard, « il ne me convient point de me rendre « son intercesseur auprés de vous: votre « douceur naturelle, l'amitié qui est en- « tre vous et lui, voilà ce qui vous décidera. « Mais si la considération de mon nom ne « peut lui être utile, au moins je vous prie « instamment qu'elle ne lui fasse point de « tort. »

Cette lettre, qui respire l'amitié fraternelle, en même temps qu'elle est écrite avec une prudence et une circonspection infinie, me paraît faire beaucoup d'honneur à Cicéron. Son frére, tout au contraire, en usa au plus mal avec lui. S'étant retiré à Patras, après la défaite de Pompée, il ne se contenta pas de déclamer contre Cicéron, en présence de quiconque voulut l'entendre; il fit passer ses indécentes invectives jusqu'à César. Son fils, jeune homme pétulant et impétueux, alla en Asie, moins pour demander la grâce de son père que pour charger et accuser son oncle. Tous les amis de César, qui, pour la plupart, l'étaient aussi de Cicéron, furent indignés de l'ingratitude de son frere. Ils ne laissèrent pas de lui être favorables, parce qu'ils savaient bien que Cicéron était sans doute affligé de la noirceur de ses proches, mais qu'il était fort éloigné de désirer d'en être vengé. Quintus le fils, ayant vu César à Antioche, obtint de lui, à la recommandation d'Hirtius, tout ce qu'il demandait.

Le chagrin que causérent à Cicéron son frère et son neveu ne fut pas le seul qu'il éprouva pendant son séjour à Brindes[1]. Je ne parle point ici de ses affaires domestiques, du délabrement de sa fortune, de la mauvaise économie de sa femme, de la triste situation où se trouvait sa chère fille Tullie, qui fut obligée de faire divorce avec Dolabella, et qui n'avait pas de quoi soutenir son rang. Tous ces faits appartiennent à une vie privée de Cicéron, et non à une histoire générale. Mais, outre tant de sujets de douleur, la cruelle incertitude dans laquelle il passa près d'un an, sans savoir sur quoi compter, fut pour lui un tourment qui lui abattit entièrement le courage, comme je l'ai déjà dit.

Tout en arrivant à Brindes, il courut un grand danger; car, peu de temps après, Marc-Antoine y aborda aussi avec les légions victorieuses à Pharsale. Il pouvait, s'il eût voulu, tuer Cicéron, qui était revenu en Italie de son propre mouvement, ou du moins sans permission par écrit de César. Antoine l'épargna, et il lui fit beaucoup valoir dans la suite ce prétendu bienfait, que Cicéron appelle avec raison un bienfait de voleurs de grands chemins, qui se vantent d'avoir donné la vie à celui à celui à qui ils ne l'ont point ôtée[2]. Mais enfin, il convient que, dans cette occasion, Antoine était le maître de faire de lui tout ce qu'il eût voulu. Délivré de ce péril, il ne se vit pas pour cela hors d'inquiétude. Il avait compté que César ne tarderait pas à venir en Italie, ou du moins qu'en quelque lieu qu'il fût, il lui enverrait des assurances de son amitié. La guerre d'Alexandrie dérangea toutes les espérances de Cicéron. César, trop occupé pour penser aux objets éloignés, passa un long temps sans donner de ses nouvelles en Italie. Pendant cet intervalle, il fut nommé dictateur, et Marc-Antoine, ayant sous lui le

[1] « De Quinto fratre meo non minùs laboro, quàm de « me ipso: sed eum tibi commendare hoc meo tempore « non audeo. Illud duntaxat tamen audebo petere abs te, « quod te oro, ne quid existimes ab illo factum esse, « quo minùs mea in te officia constarent, minùsve te di- « ligerem, potiùsque semper illum auctorem nostræ con- « junctionis fuisse, meique itineris comitem, non ducem. « Quaré cæteris in rebus tantùm ei tribues, quantùm hu- « manitas tua vestraque amicitia postulat. Ego, ei ne « quid apud te obsim, id te vehementer etiam atque « etiam rogo. » (Cic. *ad Att.* xi, 12.)

[1] Cic. ad Att. l. xi.
[2] Cic. Phil. ii, 59.

titre et le pouvoir de maître de la cavalerie, demeura toujours l'arbitre du sort de Cicéron.

Il s'en fallait bien que ce maître de la cavalerie n'eût la même douceur et ne s'astreignît aux mêmes égards que son dictateur [1]. Il fut tout près de faire l'affront à Cicéron de le forcer à sortir de l'Italie. Voici à quelle occasion. César, sur un faux bruit qui s'était répandu que Caton était de retour en Italie, et qu'il prétendait se montrer publiquement à Rome, écrivit à Antoine de ne le point souffrir, et il ajouta que son intention était qu'aucun de ceux qui avaient porté les armes contre lui n'eût la liberté de rester en Italie sans un congé exprès. Antoine notifia cette lettre à Cicéron, en lui faisant de mauvaises excuses sur ce qu'il était obligé de la mettre à exécution. Cicéron lui envoya un de ses amis pour lui représenter que c'était sur une lettre de Dolabella, écrite en vertu d'un ordre de César, qu'il avait pris le parti de venir à Brindes. Par là, il obtint le permission d'y rester. Mais il eut le chagrin de trouver l'exception que l'on faisait en sa faveur exprimée nommément dans l'ordonnance que publia Antoine, en conformité de la lettre de César. Il se vit donc affiché publiquement comme soumis au vainqueur, pendant que tant d'autres ou soutenaient encore la cause de la liberté, ou du moins faisaient leur paix à petit bruit et sans éclat.

Avec tout cela, il n'était point tranquille, et le silence du dictateur le tenait toujours dans une grande perplexité. Enfin il reçut, vers les premiers jours de juin, une lettre qu'on lui donnait pour être de César [2]. Mais, outre qu'elle était conçue en termes assez vagues et assez froids, il la soupçonna de supposition, et peut-être n'avait-il pas tort. Il n'est point du tout hors de vraisemblance que Balbus et Oppius, amis de César et de Cicéron, eussent, de concert avec Atticus, fabriqué cette lettre pour soulager et consoler un homme qui succombait sous le poids de sa douleur. Cicéron resta encore deux mois dans cette inquiétude. Au commencement d'août, on lui remit une lettre de César, dont il témoigne à sa femme qu'il fut assez content [1]. C'est sans doute celle dont il parle dans le plaidoyer pour Ligarius [2], et par laquelle César lui déclarait souhaiter qu'il continuât de jouir de toutes les prérogatives et de toute la splendeur dont il avait jamais été en possession, et lui permettait de conserver le titre d'*imperator*, avec les licteurs et les faisceaux qui lui étaient restés depuis son proconsulat de Cilicie.

[1] Cic. ad Att. xi, 7.
[2] Cic. ad Att. xi, 16, 17.

Cicéron se forgeait néanmoins encore des sujets de crainte [3]. La facilité même avec laquelle César pardonnait à tous ses anciens ennemis lui était suspecte. Il appréhendait que ce ne fût un piége, et que le dictateur, n'ayant pas actuellement le temps d'examiner tous les différents cas où se trouvaient ceux qui s'adressaient à lui, ne se réservât à en prendre connaissance lorsqu'il serait plus tranquille. Les alarmes de Cicéron ne se dissipèrent entièrement qu'au retour de César en Italie. Il alla au-devant de lui [4], et il en fut reçu d'une manière si gracieuse et si franche, qu'il se persuada enfin que le passé était oublié.

César, en arrivant à Rome, trouva que tout y était en feu. C'est de quoi maintenant je dois rendre compte au lecteur.

Nous ne sommes pas riches en mémoires touchant ce qui s'est passé à Rome et dans l'Italie en l'absence de César. Lui-même n'en dit rien dans ses Commentaires, et ses continuateurs, à son exemple, se sont renfermés dans ce qui a rapport à la guerre et aux armes. Ainsi, pour le gros des faits qui regardent les affaires civiles, nous sommes presque réduits au seul Dion, écrivain sans goût, à qui il est ordinaire de tronquer et d'altérer tout ce qui passe sous sa plume, et avec lequel il faut toujours aller la sonde à la main, si l'on ne veut être exposé souvent à se tromper.

On n'apprit à Rome la bataille de Pharsale que par les bruits publics ou par les lettres des particuliers [5]; car César s'abstint, par

[1] Cic. ad Fam. xiv, 23.
[2] Pro Lig. n. 7.
[3] Cic. ad Att. xi, 20, 21.
[4] Plut. in Cic.
[5] Dio, l. 42.

modération et par pudeur, d'en écrire au sénat, ne voulant point insulter à l'infortune de Pompée, ni paraître triompher des malheurs publics. La ville reconnaissait dès longtemps les lois de César. Ainsi la défaite et ensuite la mort de Pompée n'y produisirent d'autre effet que d'affermir de plus en plus la domination du vainqueur. Tout demeura calme sous l'administration du consul Servilius Isauricus.

Ce fut lui sans doute qui, selon le droit de sa charge, nomma, par ordre du sénat, César dictateur pour toute l'année où l'on allait entrer[1]. Il appartenait au dictateur de choisir son maître de la cavalerie. Mais César était trop loin pour que l'on pût attendre ses ordres, et ses amis firent tomber cette grande charge à Marc-Antoine. L'élection des autres magistrats, consuls, préteurs, édiles curules, questeurs, devenait impraticable depuis la nomination du dictateur. Dès qu'il y avait un dictateur dans la république, sa puissance absorbait celle de toutes les autres magistratures, qui n'avaient plus de fonctions que celles qu'il lui plaisait de leur assigner, et c'était en particulier sous sa présidence que devaient se faire les élections. Cette raison de droit était appuyée de la force dans la circonstance dont il s'agit, et personne ne fut assez hardi pour deviner quelles étaient les intentions de César à l'égard du gouvernement de la république, depuis que, par la ruine de Pompée, il était devenu maître absolu de toutes choses. Ainsi, au premier janvier[2], il n'y eut plus d'autres magistrats romains dans tout l'empire, si l'on en excepte les tribuns et les édiles du peuple, que César, dictateur, alors enfermé dans Alexandrie, et Marc-Antoine, maître de la cavalerie, jouissant dans Rome d'une autorité illimitée, que personne ne partageait avec lui.

Il était difficile que la puissance du gouvernement fût en plus mauvaises mains. On ne peut rien imaginer de plus vicieux ni de plus indécent que la conduite personnelle d'Antoine : débauches, ivrogneries, mauvaises compagnies de bateleurs et de comédiennes, excès d'intempérance, qui allaient jusqu'à

[1] Cic. Phil. II, n. 62.

[2] An. R. 705; av. J. C. 47.

l'obliger de vomir au milieu de la place, en pleine fonction de sa charge[1]; voilà ce que présentait aux yeux de Rome son unique magistrat. Et l'on trouvait infiniment étrange que, pendant que César supportait les plus dures fatigues et affrontait les plus grands dangers pour achever une guerre si importante et si difficile, celui qui paraissait le chef de ses partisans ne fût occupé que du soin de boire et de s'enivrer.

Encore cette turpitude de la vie d'Antoine ne faisait-elle tort qu'à lui. Mais ses rapines et ses exactions ruinaient plusieurs citoyens. Né d'un père prodigue et dissipateur, et lui-même plus prodigue et plus dissipateur encore, on peut juger quel était le délabrement de ses affaires. Comme donc il se voyait la force en main, il profita de l'occasion pour réparer les brèches de sa fortune, ou plutôt pour satisfaire sa fureur de dépenser. Il pillait à toutes mains; il vendait publiquement la justice : il attribuait aux uns, sans aucun droit, des biens qui ne leur appartenaient pas; il ôtait aux autres les biens dont ils étaient légitimes possesseurs. On conçoit que les prétextes ne lui manquaient pas dans la ville, toute remplie de mécontents, et dont la plupart des citoyens regrettaient l'ancien gouvernement, et ne se soumettaient que par nécessité à la nouvelle tyrannie.

Aussi employait-il la terreur pour se faire obéir[2]. Il présidait et aux assemblées et aux jeux l'épée au côté; ce qui était sans exemple dans Rome : et il se faisait partout accompagner d'une multitude de soldats toujours prêts à exécuter ses ordres.

La servitude semblait au moins promettre à la ville de la tranquillité. Dolabella ne permit point aux Romains de jouir de cette faible consolation. C'était un jeune homme, qui avait des talents et un courage élevé, plein d'ambition et d'audace, et de plus accablé de dettes, comme la plupart de ceux qui s'étaient attachés à César. Pour se débarrasser tout d'un coup de ses créanciers, et en même temps s'acquérir des amis par une entreprise qui ne pouvait manquer de plaire au plus

[1] Cic. Phil. II, n. 63 et seq. — Plut. in Anton.

[2] Dio.

grand nombre des vainqueurs, il renouvela le projet tenté par Cœlius l'année précédente, et résolut de faire passer une abolition générale de toutes les dettes. Le tribunat du peuple, qui subsistait, comme je l'ai dit, dans le temps même que les autres charges n'étaient point remplies, pouvait seul mettre Dolabella à portée d'exécuter ce dessein. Quoique né patricien, il leva cet obstacle en se faisant transférer, à l'exemple de Clodius, dans l'ordre du peuple, et il fut nommé tribun. Aussitôt il proposa sa loi pour l'abolition des dettes; et, afin de gagner la populace, il en proposa tout de suite une autre, comme avait fait Cœlius, qui exemptait les locataires de payer les loyers aux propriétaires des maisons. Tout ce qui restait encore d'honnêtes gens dans Rome fut indigné de ces lois, et deux des collègues de Dolabella, Asinius[1] et Trébellius, s'y opposèrent en forme. De là naquirent des querelles, des contestations vives, des combats, qui troublèrent toute la ville.

Antoine était bien dans le cas de profiter avec joie du bénéfice d'une loi qui eût aboli outes les dettes. Aussi favorisa-t-il d'abord la proposition de Dolabella. Mais il lui survint, dans ce temps-là même, des soupçons, bien ou mal fondés, d'une intrigue criminelle entre sa femme et ce tribun. Il répudia sa femme, qui était aussi sa cousine germaine, fille de C. Antonius, collègue de Cicéron : il rompit avec Dolabella, et se prêta aux désirs du sénat, qui résistait de toutes ses forces à des lois séditieuses et destructives de toute bonne foi dans la société et dans le commerce. Le tribun se faisait soutenir par un grand nombre de gens armés. Antoine, en vertu d'un décret du sénat, qui le chargeait avec le collège des tribuns de veiller à la sûreté de la ville, défendit le port d'armes à tous ceux qui n'étaient pas gens de guerre, et il introduisit lui-même dans Rome de nouvelles troupes, outre celles qu'il avait déjà autour de sa personne. Dolabella, qui se sentait appuyé de la faveur de la multitude, tint tête opiniâtrément et au sénat, et aux soldats du maître de la cavalerie. Ce qui l'entretenait surtout dans son obstination, c'est que les nouvelles que l'on recevait de la situation de César dans Alexandrie étaient très-fâcheuses, et plusieurs comptaient qu'il y périrait. Lorsque César fut sorti vainqueur de l'Egypte, Dolabella craignit sa juste colère, et sembla vouloir se modérer. Mais les mouvements de l'Asie et la guerre de Pharnace, en éloignant le retour du dictateur, ranimèrent l'audace du tribun, et firent disparaître une circonspection politique qui n'avait été que l'effet de la crainte.

Sur ces entrefaites, Antoine fut obligé de quitter Rome pour aller faire rentrer dans le devoir les vieilles bandes de César, qui menaçaient d'une sédition. Les légions victorieuses n'avaient point reçu les récompenses qui leur avaient été promises : et néanmoins elles voyaient que l'on voulait tirer d'elles de nouveaux services; car il y avait eu ordre à la douzième légion de passer en Sicile, sans doute pour aller de là en Afrique contre Caton, Scipion et Juba. Cette légion refusa d'obéir, à moins qu'on n'acquittât les promesses qu'on lui avait faites; et lorsque les commandants voulurent ramener ces mutins et les faire souvenir des lois de la discipline, ils furent reçus à coups de pierres, et obligés de chercher leur salut dans la fuite. Cet exemple fut suivi des autres légions, qui déclarèrent qu'elles ne marcheraient point, si on ne leur payait ce qui leur était dû. C'est à ce désordre qu'Antoine prétendait aller apporter remède : mais Dion, qui seul fait mention de ce voyage du maître de la cavalerie, ne nous apprend pas quel en fut le succès. Il se contente de dire qu'Antoine, par une entreprise inouïe, et dont jamais aucun maître de la cavalerie ne lui avait donné l'exemple, se substitua un vice-gérant, et établit un gouverneur de Rome en son absence, L. César, son oncle, frère de sa mère.

L. César était un homme respectable par sa naissance, par ses dignités, par sa vertu; très capable d'imposer à des gens qui eussent été accessibles aux sentiments de pudeur et de respect, mais très-peu propre à réduire un audacieux tel que Dolabella. Aussi, sous ce faible gouverneur, la sédition fut portée aux plus grands excès. Les créanciers d'une

[1] Cet Asinius peut bien être le fameux Pollion.

part, et les débiteurs de l'autre, formaient comme deux camps dans la ville, entre lesquels il se livrait tous les jours des combats. Ils s'emparaient des postes avantageux; ils s'attaquaient par le fer et par le feu. Le désordre alla si loin, que les vestales ne se crurent pas en sûreté dans le temple de Vesta, et emportèrent les choses saintes qui étaient confiées à leur garde.

Antoine, de retour à Rome, fut chargé de nouveau par le sénat de veiller à la sûreté et à la tranquillité publiques. Le péril croissait. Dolabella agissait en désespéré; et, ayant assigné un jour dans lequel il prétendait faire passer ses lois, il barricada les avenues de la place, il éleva des tours de bois pour en défendre les approches, comme s'il se fût agi d'une guerre en règle, ou d'un siége à soutenir. Antoine, de son côté, assembla des troupes dans le Capitole, avec lesquelles il força les barrières : il enleva et mit en pièces les tables sur lesquelles étaient inscrites les lois; et, ayant pris quelques-uns des plus séditieux, il en fit justice, et les précipita du haut du roc Tarpéien. Cette sévérité ne put néanmoins mettre fin aux troubles, et la sédition ne se calma que lorsqu'on eut nouvelle de la prompte défaite de Pharnace et de l'arrivée prochaine de César. Il resta même toujours un levain de division et d'aigreur, jusqu'à ce que le dictateur, par sa présence, vint imprimer un respect et une crainte qui tranquillisèrent tous les esprits.

Dolabella devait s'attendre au moins à perdre les bonnes grâces de César; mais cet habile chef de parti n'était rien moins que sévère envers ceux qui lui avaient été et pouvaient encore lui être utiles. Ajoutez que les plaintes qui s'élevaient de toutes parts contre Antoine rendaient favorable la cause de son adversaire. César les égala en leur pardonnant à tous deux.

Il ne rechercha personne pour le passé, ni ses partisans, ni même ceux de Pompée. Mais comme il avait fait d'énormes dépenses, et que la guerre d'Afrique, qui pressait, en demandait encore de nouvelles, il travailla à amasser de l'argent par toutes sortes de voies. C'était l'usage d'offrir des couronnes d'or et d'ériger des statues aux généraux vainqueurs. Sous ce prétexte, César reçut de grandes sommes, à titre de don gratuit et de contribution volontaire. Il fit aussi des emprunts considérables, soit aux particuliers, soit aux villes : bien entendu, suivant Dion, qu'il n'aurait jamais remboursé ce qu'on lui prêtait. Mais ce n'est là qu'une interprétation de cet historien; et l'on peut croire que César, curieux comme il était de l'estime publique, ne pensait pas à frustrer ceux qu'il obligeait de devenir ses créanciers. Quoi qu'il en soit de ses intentions, la mort le prévint avant qu'il lui fût possible de faire ces remboursements.

Une autre ressource odieuse, mais qu'il jugea nécessaire pour trouver de l'argent, ce fut de faire vendre les biens de ceux qui avaient péri dans la guerre civile. Pompée lui-même ne fut pas exempt de cette loi. Ses biens, sa maison, ses jardins, ses meubles furent vendus comme ceux d'un ennemi public, et achetés par Antoine. Cicéron a traité ce fait avec une force de sentiment qui excite encore la douleur et l'indignation des lecteurs après tant de siècles. C'est un des plus beaux morceaux de sa seconde philippique.

« César [1], dit-il, revint d'Alexandrie à « Rome, heureux, à ce qu'il s'imaginait : « mais, pour moi, je ne puis regarder comme « heureux un citoyen qui fait le malheur de « sa patrie. Il établit un encan devant le tem« ple de Jupiter Stator; et là les biens de « Pompée (triste souvenir! si mes larmes sont « taries, la douleur n'en est pas moins vive « au fond de mon cœur), les biens de Pom-

[1] « Cæsar Alexandriâ se recepit : felix, ut sibi quidem « videbatur; meâ autem sententiâ, si quis reipublicæ sit « infelix, felix esse non potest. Hastâ positâ pro æde « Jovis Statoris, bona (miserum me! consumptis enim « lacrymis, tamen infixus animo hæret dolor), bona, in« quam, Cn. Pompeii Magni voci acerbissimæ subjecta « præconis. Unâ illâ in re servitutis oblita civitas inge« muit; servientibusque animis, cum omnia metu te« nerentur, gemitus tamen populi romani liber fuit. « Exspectantibus omnibus quisnam esset tam impius, « tam demens, tam diis hominibusque hostis, qui ad « illud scelus sectionis auderet accedere, inventus est « nemo præter Antonium, præsertim cum tot essent « circum hastam illam qui omnia auderent. Unus in« ventus est, qui id auderet, quod omnium fugisset et « reformidâsset audacia. » (Cic. in *Phil.* l. 2, n. 94.)

« pée sont indignement proclamés par la « voix d'un misérable crieur. Dans cette seule « circonstance, Rome oublia sa servitude « pour donner un libre cours à ses soupirs; « et, malgré la terreur qui asservissait les « courages, au moins les gémissements du « peuple romain osèrent se produire en li- « berté. Tout le monde était dans l'attente : « on ne pouvait conjecturer quel serait le « mortel assez impie, assez forcené, assez « ennemi des dieux et des hommes, pour « commettre, en se rendant l'adjudicataire « des biens de Pompée, le plus infâme « de tous les attentats. Personne ne se pré- « senta que le seul Antoine. Parmi tant de « scélérats capables de tout oser qui environ- « naient cette enchère, Antoine seul fut « assez audacieux pour se porter à un crime « qui faisait trembler l'audace la plus effré- « née. »

On peut juger, par ses violentes invectives, de la douleur amère que causa aux anciens partisans de Pompée, qui faisaient encore le plus grand nombre des Romains, le spectacle des biens de ce grand homme vendus à l'encan. Le besoin d'argent était le motif de César. Mais ce motif devait-il prévaloir auprès de lui sur l'inconvénient d'irriter tous les esprits, et particulièrement sur les égards de douceur et de générosité qu'il observa lui-même en toute autre occasion, par rapport à la mémoire de son infortuné rival ?

Cet indigne butin ne prospéra point à celui qui s'en était rendu l'acquéreur. Tout ce qui était mobilier fut dissipé, gâté, perdu en très-peu de temps. Antoine ne suivait pas seulement en cela son humeur follement prodigue; il regardait cette affaire comme une aubaine, et il se persuadait qu'il ne serait jamais obligé d'en rien payer. Ce n'était point le compte de César, qui voulut bien lui donner du temps, mais à son retour d'Afrique, où Antoine ne le suivit point, il prétendit exiger pour le trésor public les sommes auxquelles avaient été estimés et vendus les biens de Pompée. Antoine trouva ce procédé très-mauvais : et c'est une chose charmante, à mon sens, que la manière dont Cicéron le fait parler à ce sujet. Il l'introduit tenant ce langage, plein de surprise et d'indignation : « César me « demander[1] de l'argent! N'ai-je pas autant « de droit de lui en demander à lui-même? « A-t-il donc vaincu sans moi? Il ne le pou- « vait pas. C'est moi qui lui ai fourni un pré- « texte pour exciter la guerre civile. J'ai pro- « posé des lois pernicieuses; j'ai porté les « armes contre les consuls et les généraux du « peuple romain, contre le sénat et contre le « peuple, contre les dieux de la patrie, contre « les autels et les foyers sacrés, contre la « patrie elle-même. N'a-t-il vaincu que pour « lui seul? Puisque le crime est commun « entre nous, pourquoi le butin ne l'est-il « pas? » Cicéron approuve tout ce discours comme très-raisonnable. » Mais si vous aviez « le bon droit de votre côté, dit-il à Antoine, « César était le plus fort. » En effet, il envoya garnison chez l'acheteur et chez ceux qui lui avaient servi de cautions ; et il fallut qu'Antoine exposât en vente les misérables restes des meubles et des biens de Pompée pour tâcher de faire quelque argent. D'anciens créanciers firent opposition à la vente; et pendant ce temps-là César partit pour aller faire la guerre en Espagne contre les enfants de Pompée. Cicéron ne nous a point appris si Antoine fut enfin obligé de payer. Ce qui est certain, c'est qu'il recouvra dans la suite l'amitié de César, et qu'il demeura en possession de la maison de Pompée.

Il est à croire que les autres amis de César ne s'oublièrent pas plus qu'Antoine dans l'acquisition des biens des malheureux vaincus. Cicéron fait mention en particulier de P. Sylla, qui avait de l'expérience dans ces gains également bas et cruels. Il s'en était si bien trouvé sous la dictature de son parent, que, sous celle de César, il revint à la curée, et fut des plus empressés et des plus ardents acheteurs.

En même temps que César travaillait à

[1] « A me C. Cæsar pecuniam! Cur potiùs quam ego « ab illo? An ille sine me vicit? At ne potuit quidem. « Ego ad illum belli civilis causam attuli : ego leges per- « niciosas rogavi : ego arma contra consules imperato- « resque populi romani, contra senatum populumque « romanum, contra deos patrios, arasque et focos, contra « patriam tuli. Num sibi soli vicit? Quorum facinus est « commune, cur non sit eorum præda communis? »

« Jus postulabas. Sed quid ad rem? plus ille poterat. » (Cic. in *Phil.* II. 72.)

ramasser de l'argent par différents moyens[1], il n'était pas moins attentif au soin de se concilier la faveur du peuple; ce qui est un point de vue très-important dans une nouvelle domination. Pour cela, il suivit, au moins en partie, le plan de Dolabella, et ne craignit point de faire des largesses du bien d'autrui. Il est vrai qu'il n'alla pas jusqu'à une abolition générale des dettes. Il la refusa même avec fermeté aux instances de la multitude, disant qu'il était obéré lui-même, et que néanmoins il ne prétendait pas frustrer ceux à qui il devait[2]. Mais, outre les adoucissements déjà accordés par lui aux débiteurs dans sa première dictature, il les gratifia encore d'une remise de tous les arrérages dus depuis le commencement de la guerre civile. Et pour ce qui est des loyers, il soulagea les pauvres citoyens par une ordonnance qui portait que ceux qui n'avaient que deux mille sesterces (deux cent cinquante livres) de loyer[3] seraient exempts dans Rome du paiement d'une année entière[4], et dans le reste de l'Italie d'un quartier seulement.

Un troisième objet, encore très-essentiel, dont César s'occupa dans ce même temps, ce fut de commencer à récompenser ceux qui s'étaient attachés à lui, et les compagnons de sa victoire. Il donna aux uns des sacerdoces, aux autres des magistratures. Quoiqu'il restât très-peu d'espace de l'année courante, il fit créer consuls, comme je l'ai déjà dit, Calénus et Vatinius. Il nomma aussi des préteurs, parmi lesquels nous connaissons Salluste, l'historien, qui rentra par cette voie dans le sénat, dont les derniers censeurs l'avaient exclu. Et, pour avoir un plus grand nombre de places à donner, il augmenta jusqu'à dix le nombre des préteurs pour l'année suivante.

Le consulat de Vatinius, qui ne fut que de peu de jours, donna matière aux plaisanteries de Cicéron[5]. Il disait qu'il était arrivé, pendant que Vatinius était consul, un grand prodige, en ce que sa magistrature s'était écoulée sans hiver, printemps, été ni automne. Vatinius, qui eut dans ce même temps une maladie, s'étant plaint à lui de ce qu'il ne l'avait pas vu, « J'ai eu dessein, lui répondit Cicé« ron, de vous rendre visite pendant votre « consulat; mais la nuit m'a pris en che« min[1]. » Le ridicule et l'indécent blessaient toujours Cicéron, et il ne pouvait s'en taire.

Catulle prenait la chose plus sérieusement que lui; et, frappé de l'indignité personnelle de Vatinius, il porte l'hyperbole poétique jusqu'à souhaiter la mort, pour ne pas voir le consulat avili et dégradé[2] par un sujet si méprisable.

César mit pourtant quelques personnages de mérite en place, mais il fallut qu'il les allât chercher parmi ceux qui avaient porté les armes contre lui. Il donna le gouvernement de l'Achaïe à Ser. Sulpicius, et à Brutus celui de la Gaule cisalpine. On ne peut pas douter que les Grecs n'aient eu lieu de se louer beaucoup de l'administration d'un aussi grand magistrat qu'était Sulpicius. Pour ce qui est de Brutus, Plutarque témoigne qu'il traita sa province avec toute l'humanité et toute la douceur possibles; et, ce qui me paraît bien remarquable, il faisait honneur de tout à César, et travaillait à lui concilier l'amour et le respect des peuples. Brutus, homme droit et vrai, en se jetant entre les bras de César après la bataille de Pharsale[3], ne s'était réservé contre lui aucun sentiment de haine. Il le servait alors en ami fidèle. Dans la suite, la gloire de venger la liberté opprimée le fit changer étrangement de sentiments à cet égard. Encore cette nouvelle façon de penser, comme nous le verrons, lui vint-elle du dehors et par une impulsion étrangère. Les habitants de la Gaule cisalpine se montrèrent reconnaissants envers leur vertueux gouver-

[1] Dio.

[2] Suet. Cæs. c. 42.

[3] 410 fr. E. B.

[4] C'est ainsi que Gronovius (*De Pec. Vet.* II, 2) explique les termes de Suétone, qui ont quelque obscurité.

[5] Macrob. Sat II, 3.

[1] Je suis Macrobe. Mais ce mot de Cicéron paraîtrait mieux convenir au consulat de Caninius Rébilus, qui ne fut que d'un jour. Il en sera parlé plus bas.

[2] Per consulatum pejerat Vatinius.
Quid est, Catulle? quid moraris emori?
(*Epigr.* 50.

[3] Plut. in Bruto

ueur. Ils lui dressèrent dans la place de Milan une statue, que l'on y voyait encore du temps de Plutarque.

César arrangeait toutes choses pour passer promptement en Afrique, où les débris du parti de Pompée s'étaient principalement rassemblés, et prenaient de jour en jour des accroissements formidables. Il se fit continuer dictateur et désigner consul pour l'année suivante; et il prit pour collègue dans le consulat, et pour maître de la cavalerie en même temps, M. Lépidus, qui, selon que je l'ai rapporté plus haut, lui avait rendu le service de le nommer à sa première dictature contre toutes les règles, étant lui-même simple préteur. Lépidus, revêtu de ces deux grandes dignités, devenait la première personne de l'état en l'absence du dictateur, et devait le représenter dans la ville et dans l'Italie.

Tout semblait prêt pour le départ de César [1]. Une sédition furieuse, qui s'éleva parmi ses vieilles légions, eût été bien capable de le retarder, si la vigueur et le courage intrépide de cette âme, la plus fière qui fût jamais, n'eût arrêté dans sa naissance un mal qui sapait l'édifice de sa fortune par les fondements.

J'ai déjà dit que ces vieux soldats supportaient impatiemment de n'avoir pas encore reçu les récompenses qui leur avaient été promises; et, enhardis parce qu'ils se sentaient nécessaires, ils pressèrent insolemment l'exécution des promesses de leur général, et demandèrent même leur congé, comme ayant fini leur temps de service. C'est en Campanie que la sédition éclata; et entre les plus mutins se signalait la dixième légion, jusque-là toujours affectionnée singulièrement à César, et toujours honorée par lui des distinctions les plus flatteuses; mais elle ne s'en souvenait plus alors que pour nourrir et accroître son orgueil et son audace.

César ne se trouvait pas actuellement en état de les satisfaire. Il ne pouvait leur donner que des promesses; et il envoya Salluste, qui venait d'être créé préteur, avec ordre de leur déclarer de sa part qu'après que la guerre d'Afrique serait terminée, outre les distributions de terres et d'argent qui leur étaient dues du passé, il ajouterait encore une gratification de mille deniers (cinq cents francs) par tête.

Ces offres, si éloignées des prétentions du soldat, ne firent que l'irriter. Salluste courut grand risque de sa vie, s'il ne se fût sauvé en toute diligence; et, dans l'emportement où entrèrent les séditieux, ils partent sur-le-champ, et marchent vers Rome, faisant le dégât partout où ils passaient. Ils tuèrent même plusieurs personnes, et, entre autres, deux anciens préteurs, Coscouius et Galba.

César craignit pour la ville. Il en fit fermer les portes, et distribua pour la garder les troupes qu'il avait sous sa main: mais il ne s'y renferma pas lui-même; et lorsqu'il sut les séditieux arrivés dans le Champ-de-Mars, il alla à eux, malgré les représentations de ses amis alarmés, monta fièrement sur son tribunal, et, d'un ton de voix menaçant, demanda aux soldats ce qui les amenait et ce qu'ils prétendaient. Cette première démarche, si ferme et si haute, commença à déconcerter les mutins. Ils n'osèrent faire mention des récompenses dont le délai avait excité leurs murmures. Ils se contentèrent de représenter que, cassés de fatigues comme ils étaient, et épuisés par le sang qu'ils avaient perdu en tant de batailles, ils méritaient bien leur congé. *Je vous le donne*, repartit César sans balancer un instant; et, après un court intervalle de silence, pour mêler quelque chose de plus doux, sans préjudice de la dignité et de l'autorité du commandement, il ajouta, *et lorsque j'aurai triomphé avec d'autres troupes, je ne laisserai pas de m'acquitter des promesses que je vous ai faites.*

Ce peu de paroles foudroya les séditieux. La chose du monde qu'ils attendaient le moins, c'était que César leur donnât leur congé dans le temps où il avait encore tant de besoin de leurs services. La promesse de les récompenser les confondait. Ils étaient piqués de jalousie, s'il fallait qu'après avoir porté le poids et essuyé tous les périls de tant de guerres si importantes, ils laissassent à d'autres l'honneur d'en triompher. Agités de tous ces mouvements différents, ils demeurè-

[1] Suet. Cæs c. 70 — Appian. Civ. l. II. — Dio.

rent quelque temps interdits, sans pourtant être domptés, parce qu'apparemment ils ne pouvaient croire que César effectuât sa menace, et consentît à se passer de leurs services. Le dictateur, de son côté, voulait s'en aller, comme n'ayant plus rien à leur dire. Ses amis le conjurèrent de ne pas s'en tenir avec les compagnons et les ministres de ses victoires à ce laconisme si sec et si dur. Il se résolut donc à reprendre la parole; et, pour apostropher les mutins, il employa le mot *Quirites*, comme qui dirait *bourgeois* ou *citadins*, parce qu'il ne les regardait plus sur le pied de soldats.

Ce mot acheva de les démonter. Ils se récrièrent qu'ils étaient soldats, ils recoururent aux prières les plus humbles, ils protestèrent de la sincérité de leur repentir; ils demandèrent, comme la plus grande de toutes les grâces, qu'il les menât avec lui en Afrique, lui promettant de vaincre seuls les ennemis, en quelque nombre qu'ils fussent; ils s'offrirent même à être décimés, s'il le jugeait à propos. César, les ayant amenés au point où ils les souhaitait, tint pourtant ferme d'abord. Il leur déclara qu'il ne voulait point répandre leur sang; mais que des soldats qui, pleins de force encore, avaient refusé le service à leur général, ne méritaient que d'être cassés. Enfin, vaincu par leurs supplications, il voulut bien se laisser fléchir, et leur accorder comme une faveur ce qu'il avait le plus grand intérêt à désirer. Il n'y eut que la dixième légion par rapport à laquelle il demeura inexorable, lui reprochant son ingratitude, après toutes les marques d'affection dont il l'avait comblée. Les soldats de cette légion furent au désespoir; et, n'ayant pu obtenir leur pardon, ils ne laissèrent pas de le suivre malgré lui, ou du moins sans ordre, en Afrique. César se servit d'eux; mais, s'étant fait donner les noms des plus séditieux et des plus opiniâtres, il les exposa à toutes les occasions les plus périlleuses pour s'en défaire. Et ceux qui échappèrent aux hasards de la guerre n'évitèrent pas néanmoins tout châtiment. Ils furent privés du tiers de leur part du butin; et, dans la distribution des terres qu'il fit à son retour en Italie, il leur retrancha encore un tiers de la mesure qui leur avait été promise.

C'était sa maxime de tenir toujours rigueur aux déserteurs et aux séditieux. Sur les autres fautes du soldat il se montrait doux et traitable. Souvent même, après quelque grande victoire, il les dispensait des travaux ordinaires de la milice, leur donnait toute liberté, et disait, avec complaisance que ses soldats, au milieu de la bonne chère et des délices, ne laissaient pas de se bien battre. Quand il les haranguait, il ne les apostrophait point, comme avaient fait les anciens généraux romains, par le nom de *soldats*, mais il employait le terme plus flatteur et plus caressant de *camarades*. Il avait aussi grand soin de leur parure, et faisait briller l'or et l'argent sur leurs armes, tant parce qu'il aimait naturellement la magnificence qu'afin que le prix de leur armure les rendît plus soigneux de la conserver. Mais, en matière de sédition, il usait d'une sévérité inflexible, sentant bien qu'inutilement soumettrait-il ses adversaires, si les troupes par le moyen desquelles il les avait vaincus et les tenait dans la soumission, lui refusaient l'obéissance.

Toute cette politique était fort bien entendue par rapport aux intérêts d'un chef de parti; mais dans ce qui regarde l'indulgence et la mollesse envers le soldat, elle est contraire à toutes les bonnes règles, et serait indécente dans un commandant revêtu d'un pouvoir légitime.

César, après avoir apaisé la sédition dont je viens de parler, ne songea plus qu'à partir pour l'Afrique. Avant que de l'y suivre, je vais rendre compte de l'état des forces du parti de Pompée dans cette province.

[1] « Jactare solitus, milites suos etiam unguentatos « bene pugnare posse; nec *milites* eos pro concione « sed blandiori nomine *commilitones* appellabat. » (Suet. *Cæs.* c. 67.)

LIVRE XLVI.

Guerre de César en Afrique. Mort de Caton. Triomphe de César. Son plan de gouvernement, et son attention à la réforme de divers abus. An de Rome 706.

§ I. Métellus Scipion vient en Afrique joindre Varus et Juba. Son caractère. Caton se réunit à eux. Sa marche à travers les déserts de la Libye. Il impose à Juba, et se soumet à Scipion. Il sauve Utique, que Juba voulait détruire, et il se renferme dans cette place. Forces du parti vaincu en Afrique. César passe en Afrique. Son inconcevable activité. Son attention à prévenir l'effet des opinions superstitieuses du vulgaire. Il n'avait d'abord avec lui que peu de troupes, et très-mal approvisionnées. Il est attaqué par Labiénus. Grand combat où César se trouve extrêmement pressé. Trait de noblesse dans un soldat de Labiénus nouvellement sorti d'esclavage. Difficultés et périls de la situation où se trouvait César. Juba se met en marche pour venir joindre Scipion. Il est obligé de retourner sur ses pas pour défendre son royaume attaqué par Sittius. César se tient renfermé dans son camp. Il travaille à se concilier l'affection des peuples de la province d'Afrique. Un grand nombre de Gétuliens et de Numides désertent et passent dans son parti. Il reçoit des troupes et des vivres. Caton exhorte Scipion à traîner la guerre en longueur ; et, voyant ses avis méprisés, il se repent d'avoir cédé le commandement. Cruauté de Scipion à l'égard d'un centurion et de quelques soldats vétérans de César. Orage affreux qui incommode beaucoup l'armée de César. Effroi des troupes de César à l'approche de Juba. Expédient singulier employé par César pour les rassurer. Hauteur et arrogance de Juba. Toutes les forces de César se trouvent enfin rassemblées. Il fait un exemple de sévérité contre cinq officiers. Trait remarquable de l'activité de César. Il fait tuer P. Ligarius, qui avait toujours continué de porter les armes contre lui, malgré le pardon reçu en Espagne. Attention singulière de César à exercer ses troupes. Bataille de Thapsus. Combat mémorable d'un soldat contre un éléphant. César marche contre Utique. Caton veut défendre la place, mais il ne trouve personne disposé à le seconder. Résolu de mourir, il se donne des peines infinies pour assurer la retraite des sénateurs qui étaient avec lui dans Utique. Dernier repas de Caton. Sa mort. Réflexions sur cette mort. Caton fut vraiment estimable par la douceur qu'il joignait à la fermeté. On peut le regarder comme l'un des hommes les plus vertueux que le paganisme ait produits. Trait inexcusable dans sa vie, au sujet de sa femme Marcia. Ses funérailles. Éloges qui lui sont donnés par tous ceux qui habitaient Utique. Mot de César lorsqu'il apprit la mort de Caton. Ce que l'on peut penser du regret qu'il témoigna de n'avoir pu lui sauver la vie. César vient à Utique ; pardonne au fils de Caton ; impose une forte taxe aux Romains établis dans cette ville. Fuite de Juba. Zama, sa capitale, lui ferme ses portes. Il se fait tuer. Tout cède au vainqueur. Métellus Scipion se perce de son épée. La Numidie est réduite en province romaine. Salluste en est fait gouverneur, et y exerce toutes sortes de vexations. Récompenses et peines distribuées par César. Il fait mourir Faustus Sylla et Afranius. Sa

CLÉMENCE A L'ÉGARD DES AUTRES. IL PART, N'AYANT PAS EMPLOYÉ CINQ MOIS ET DEMI A TERMINER LA GUERRE D'AFRIQUE.

PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE D'AFRIQUE.

Après la bataille de Pharsale, Métellus Scipion s'était retiré, comme je l'ai dit, en Afrique, où il pouvait compter sur deux appuis, deux ressources, Juba et Varus. Juba, roi de Mauritanie [1], était d'autant plus constamment attaché au parti de Pompée, qu'il s'en regardait comme le principal soutien; et le succès de ses armes contre Curion, en lui enflant le courage, le liait aussi plus étroitement à une cause qu'il avait si glorieusement défendue. Varus, maintenu dans la possession de la province d'Afrique par la défaite de Curion, avait sous ses ordres des légions romaines qui avaient fait preuve de leur fidélité pour Pompée. Ainsi Métellus Scipion trouva des forces dans le pays où il prétendait renouveler la guerre; mais il n'y porta pas les talents d'un grand général. Une haute naissance, un nom illustre, un courage plutôt de soldat que de capitaine, et une haine implacable contre César, voilà à peu près ce qui faisait tout son mérite. Du reste, il n'avait nulle expérience dans le commandement des armées: toute sa vie n'offre aucun exploit qui puisse lui mériter le nom de guerrier. Et, pour ce qui est des qualités qui constituent le grand homme, il en était encore bien dépourvu. On ne remarque en lui ni vue du bien public, ni élévation dans la façon de penser, ni douceur, ni modération. On y trouve au contraire le vice des petits esprits, je veux dire une présomption qui le rendait incapable de se prêter aux bons conseils; car il fut à portée d'en recevoir, au moins de la part de Caton, qui vint le joindre avec plus de dix mille hommes. Mais nous verrons qu'il ne sut pas en profiter.

Nous avons laissé Caton dans la ville de Cirène, vers laquelle il avait dirigé sa route dès qu'il fut instruit de la mort de Pompée. S'étant crû obligé d'accepter le commandement de la flotte fugitive et de ceux qui la montaient, il ne pouvait rien faire de plus convenable que de réunir ses forces avec celles de Scipion. La saison était déjà avancée, et la difficulté d'éviter les Syrtes [1], qui sont des bas-fonds très-périlleux pour les vaisseaux, le détermina à prendre le chemin de terre, malgré les fatigues incroyables qu'il y prévoyait; car il s'agissait de traverser un vaste pays, qui n'est rempli que de sables arides, et qui ne connaît d'autres habitants que des serpents de toute espèce. Caton fit de grandes provisions d'eau, qu'il chargea sur des ânes. Il mena aussi différentes sortes de voitures pour porter et les bagages et les hommes qui se trouvaient épuisés ou malades. Enfin il se précautionna contre les funestes effets des morsures des serpents, en se faisant accompagner de quelques Psylles [2], nation africaine à qui l'antiquité a attribué une vertu merveilleuse, soit pour se rendre eux-mêmes invulnérables aux serpents, soit pour guérir ceux qui en ont été piqués ou mordus; vertu qui pourrait bien se réduire à l'art de sucer les plaies.

C'étaient là des secours capables de rassurer, jusqu'à un certain point, ceux qui devaient faire avec Caton une marche si pénible: mais le plus grand était, sans contredit, le courage de leur chef. Il marchait devant tous les autres à pied, tenant sa pique à la main [3], donnant l'exemple de supporter toutes les fatigues, et par là dispensé d'employer les exhortations et les ordres. Jamais il ne fit usage ni d'aucune voiture, ni même du cheval. Il était celui de toute sa troupe, qui dormait le moins, et le dernier à soulager sa soif lorsqu'il se rencontrait quelque source d'eau sur la route. Cette marche dura trente jours, au bout desquels il arrriva à Leptis [4], et y passa le reste de l'hiver.

[1] Dio, l. 43. — Appian, Civ l. II. — Plut. in Cat.

[1] Sèches de Barbarie.

[2] Voyez la dissertation de M. l'abbé Souchai, sur les Psylles, tome 7 des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

[3] Ipse manu sua pila gerens, præcedit anheli
Militis ora pedes: monstrat tolerare labores,
Non jubet, et nullâ vehitur cervice supinus,
Carpentove sedens: somni parcissimus ipse est,
Ultimus haustor aquæ. . . . . . .
(LUCAN., V. 587.)

[4] Il y avait deux villes du nom de *Leptis*, que l'on

Le parti qui se formait en Afrique, et à qui le long séjour de César dans Alexandrie donnait le temps de prendre des forces, avait grand besoin de la sagesse et de l'autorité de Caton. La mésintelligenee se mettait entre Scipion et Varus, parce que celui-ci, amoureux du commandement, ne voulait pas le céder à l'autre, sous le frivole prétexte qu'il était depuis un temps considérable à la tête de la province; et le roi Juba, par son orgueil et son faste barbare, les écrasait tous les deux. La présence de Caton remédia, au moins en partie, à ces désordres. Il apprit à Juba à respecter la gloire et la prééminence du nom romain; et, dans leur première entrevue, le prince numide ayant pris la place d'honneur entre Scipion et Caton, ce fier Romain transporta lui-même son siége pour mettre Scipion au milieu, entre le roi et lui. Cette leçon ne suffit pas néanmoins ni pour corriger Juba, ni pour inspirer à Scipion des sentiments dignes de son rang. Nous aurons lieu de rapporter dans la suite quelques traits qui prouvent que le Numide n'avait pas oublié son orgueil, ni Scipion sa basse et timide adulation.

Pour ce qui est de la dispute entre le même Scipion et Varus, Caton la fit entièrement cesser en se soumettant lui-même aux ordres du premier. On lui offrait, du consentement même de Scipion et de Varus, le commandement en chef, dont il était incontestablement le plus digne par ses qualités personnelles. Mais la loi décidait la question contre lui. Scipion était consulaire : Caton n'avait eu que la dignité de préteur. Il protesta que, combattant pour les lois, il ne commencerait pas par les violer; et il refusa même de partager l'autorité, disant qu'il était plus avantageux pour la cause de n'avoir qu'un seul chef. Cette grande rigidité est assurément très-louable : Caton s'en repentit néanmoins lorsqu'il reconnut par les effets que Scipion était au-dessous de sa place.

Après l'exemple de Caton, tout autre aurait eu mauvaise grâce à ne pas reconnaître

distinguait par les épithètes de *grande* et de *petite*. Je crois qu'il s'agit ici de la *petite Leptis*, qui est la plus occidentale, et située vers le nord de la petite Syrie.

Scipion pour général. Non-seulement Varus s'y soumit, mais Afranius, qui avait été consul; et à plus forte raison Pétreius et Labiénus, vieux guerriers, mais qui n'étaient pas d'un rang à aspirer au commandement.

Le premier objet des chefs réunis fut de s'assurer de la fidélité de tout le pays qu'ils occupaient : et comme ceux d'Utique leur étaient suspects avec fondement de nourrir une inclination secrète pour le parti de César, Juba, prince violent et cruel, voulait détruire cette grande ville, et en exterminer tous les habitants. Utique, qui était déjà florissante durant que subsistait Carthage, avait encore profité de la ruine de cette capitale de l'Afrique. Elle était le siége du proconsul, et remplie de citoyens romains, et en particulier de chevaliers, que le commerce y attirait, et qui s'y faisaient des établissements. Caton ne put donc souffrir la simple proposition de ruiner une place si importante, et de faire périr tant d'hommes et de Romains : et, quoique Scipion se prêtât à la volonté de Juba, lui il éleva sa voix avec force dans le conseil; il invectiva contre une telle cruauté; et, par la véhémence de ses plaintes et de son indignation, il arrêta l'exécution de ce projet inhumain.

Il était juste néanmoins de prendre des précautions pour empêcher que César ne pût être reçu dans Utique. A la prière des habitants eux-mêmes, et conformément au vœu de Scipion, Caton se chargea de garder cette ville, qui, déjà très-considérable par sa grandeur, par ses richesses, par la multitude de peuple qu'elle enfermait, par ses fortifications, le devint encore davantage sous la main d'un gouverneur aussi actif et aussi vigilant. Il y fit des provisions immenses de blé : il en répara les murs, il éleva des tours, et dressa hors la ville comme un camp environné de fossés et de palissades, où il logea toute la jeunesse d'Utique, mais désarmée. Pour ce qui est du reste des habitants, il les retint au dedans des murs, ayant grand soin qu'ils ne pussent faire aucun mouvement, et les protégeant aussi de manière qu'ils ne souffrissent aucun tort ni aucun mauvais traitement de ses troupes. Ainsi Caton ne fit pas seulement un acte de générosité et de justice en sauvant

Utique, il en tira un très-grand avantage pour ceux qui, par une aveugle fureur, avaient voulu la détruire. Il envoya à Scipion des armes, de l'argent, des vivres; et cette place servit de magasin général pour tous les besoins de la guerre.

On conçoit bien que, le parti de Pompée se trouvant en si bonne situation dans l'Afrique, cette province devint comme le poste de ralliement pour tous ceux qui, après la bataille de Pharsale, conservaient encore l'espérance et la résolution de se relever de leur disgrâce. Bientôt les vaincus se trouvèrent avoir des forces de terre et de mer capables de faire trembler leurs vainqueurs : une cavalerie innombrable, quatre légions du roi Juba, un très-grand nombre d'armés à la légère, dix légions recueillies ou formées par Scipion, six-vingts éléphants, et plusieurs flottes distribuées le long de la côte. Scipion, pour assembler de si nombreuses troupes, avait épuisé la province par des levées rigoureuses, enrôlant même les laboureurs, en sorte qu'il n'y eut point de moisson l'été qui précéda l'arrivée de César en Afrique, faute d'hommes qui cultivassent les terres. Néanmoins, comme le pays est extrêmement fertile, les récoltes passées avaient fourni à Scipion de quoi faire d'amples magasins. Il était donc dans l'abondance; et il prit toutes les mesures possibles pour préparer à son ennemi, quand il viendrait, une disette universelle. Il dévasta les campagnes; il choisit un petit nombre de places fortes, où il mit de bonnes garnisons, et détruisit toutes les autres, forçant les habitants de se renfermer dans celles qui étaient de défense. Sa flotte lui était aussi d'un grand usage. Il en détachait des escadres, qui, courant les mers, donnaient la chasse au parti contraire; qui faisaient des descentes en Sicile et en Sardaigne, et en enlevaient surtout les armes de toute espèce et les fers, dont l'armée d'Afrique manquait principalement. Déjà on craignait en Italie[2], comme il paraît par plusieurs lettres de Cicéron à Atticus, que des adversaires si puissants n'y transportassent leurs troupes pendant que César était occupé en Egypte et en Asie. En même temps il s'élevait des mouvements et des troubles en Espagne, dont le jeune Pompée, encouragé par Caton, se hâta d'aller profiter. Ainsi le danger devenait grand pour le parti victorieux; et César, après avoir pourvu à ce qui pressait le plus dans Rome et dans l'Italie, n'avait pas un moment à perdre pour aller conjurer une tempête qui devenait aussi forte que celle qu'il avait dissipée par la victoire de Pharsale.

Il y courut avec une activité inconcevable; et il la porta si loin, que, si j'ose dire ce que j'en pense, elle ne peut servir de modèle qu'à ceux qui auraient un talent égal au sien, et deviendrait une témérité dans quiconque n'aurait pas d'aussi grandes ressources en lui-même.

Il partit de Rome sur la fin de l'année que nous avons marquée par le consulat de Calénus et de Vatinius. Il passa le détroit à Rhége et de Messine; marchant droit à Lilybée, il y arriva le dix-sept décembre [2]. Mais il faut toujours se souvenir que l'année des Romains était alors dans une confusion extrême; en sorte que le jour qu'ils comptaient le dix-sept décembre était, dans la réalité, le trente septembre. Dès qu'il fut arrivé à Lilybée, il témoigna vouloir s'embarquer, quoiqu'il n'eût avec lui qu'une légion de nouvelles levées; et, afin que tous les siens comprissent qu'il ne prétendait souffrir aucun retardement, il se fit dresser une tente hors de la ville, et si près du rivage, qu'elle était presque battue des flots de la mer.

Pendant plusieurs jours le mauvais temps ne permit point de lever l'ancre : et ce délai donna moyen à quelques troupes de terre et à plusieurs vaisseaux de guerre et de charge de se rendre auprès de César. Bientôt il vit autour de lui six légions, dont une de vieux soldats, deux mille chevaux, et un grand nombre de bâtiments des deux espèces. Quoiqu'il ne fût pas possible de partir, il fit embar-

[1] Hirt. de Bello Afric. n. 1 et 20.
[2] Lib. xi.

[1] Hirt. de Bello Afric. n. 2.
[2] Je traduis ainsi cette expression latine, *le quatorze avant les calendes de janvier*, parce que, dans le calendrier de Numa, que suivaient alors les Romains, décembre n'avait que vingt-neuf jours.

quer au moins et soldats et rameurs, les gens de pied dans les vaisseaux de guerre, et la cavalerie dans ceux de charge; et au premier beau temps il se mit en mer, le vingt-cinq décembre, sans donner même de rendez-vous aux capitaines de vaisseaux, parce que, la côte d'Afrique étant tout entière sous la puissance des ennemis, il ne savait pas précisément où il aborderait. Sa flotte réellement fut dispersée : les uns allèrent d'un côté, les autres de l'autre. Lui-même, assez mal accompagné, mais ayant un bon vent, il vit terre le quatrième jour de la navigation, et, après avoir côtoyé Clupéa, Néapolis, et quelques autres places maritimes, il vint débarquer près d'Adrumète avec trois mille hommes de pied et cent cinquante chevaux. Cette poignée de troupes fit d'abord toute sa défense dans un pays qu'occupait une multitude innombrable d'ennemis.

On rapporte qu'en descendant à terre, il tomba. Comme il connaissait le génie superstitieux du vulgaire, et qu'il appréhendait que ses soldats ne prissent sa chute pour un mauvais présage, il eut la présence d'esprit d'en corriger sur-le-champ l'effet en étendant les bras comme pour embrasser cette terre, et en criant à haute voix [1] : *Afrique, je te tiens.*

Il avait employé une précaution semblable pour prévenir l'impression que faisait sur plusieurs le nom du chef du parti contraire. Tout le monde connaissait et admirait les glorieux exploits des deux grands Scipions en Afrique. En conséquence, on s'imaginait qu'en ce pays la victoire était attachée à leur nom par la loi des destins, et qu'il n'était pas possible qu'un Scipion fût vaincu dans une contrée si heureuse pour sa famille. César, qui savait que souvent il est dangereux de heurter les préjugés de la multitude, et qu'il vaut mieux les guérir en paraissant s'y conformer, mena avec lui un homme sans talent, et très-méprisé pour sa conduite, mais qui était de la race et du nom des Scipions.

Dans Adrumète il y avait une garnison ennemie [2]. César fit une tentative pour gagner le gouverneur de la place; et n'ayant pu y réussir, il résolut de s'éloigner. La garnison sortit sur lui pour l'incommoder dans sa retraite. Il la repoussa avec avantage, malgré l'inégalité des forces : et, ce qui est presque incroyable, trente cavaliers gaulois mirent plusieurs fois en fuite deux mille chevaux maures. Il vint ainsi camper près de la ville de Ruspine le premier janvier, et là il prit possession de sa troisième dictature et de son troisième consulat.

C. JULIUS CÆSAR. III.
M. ÆMILIUS LEPIDUS [1].

La ville de Ruspine, dont je viens de parler, et les bourgades qui se trouvaient dans le voisinage, s'étaient soumises aux ordres de César. Leptis, place importante sur cette même côte, en fit autant : et déjà le hasardeux général avait plus d'un port à sa disposition. Il eut une grande attention à bien traiter ceux qui se déclaraient pour lui, afin que d'autres fussent invités à suivre leur exemple.

Ses premiers soins, dans les commencements, embrassèrent principalement trois objets : amasser des blés et des vivres dans le pays pour faire subsister ses troupes, rassembler au lieu où il était ce qu'il avait de vaisseaux épars sur ces mers, et faire venir de Sardaigne et de Sicile toutes sortes de provisions et de nouveaux renforts. Tout ce qu'il pouvait faire par lui-même, il ne s'en reposait sur personne. Il conduisait ses troupes aux fourrages; il s'embarqua même pour aller à la quête de ses vaisseaux. Peu à peu toutes les forces avec lesquelles il était parti de Sicile se réunirent auprès de sa personne; et l'on vivait dans son camp, quoique fort à l'étroit [2]. Mais au milieu de toutes ses difficultés il portait sur son visage un air de sérénité, une assurance de vaincre, qui inspiraient les mêmes sentiments à tous les soldats. La vue de leur général, en qui ils avaient une confiance parfaite, faisait disparaître à leurs yeux tous les périls et toutes les peines.

[1] Suet. Cæs. n. 54.
[2] Hirt n. 3.

[1] An. R. 706; av. J. C. 46.
[2] Hirt. n. 10.

Cette armée néanmoins était peu nombreuse, et presque toute de nouveaux soldats. Il fallait nécessairement à César, et une augmentation de forces, et des munitions de toute espèce. Il envoya donc des ordres en Sardaigne et dans toutes les provinces voisines, afin que l'on en fit partir d'amples convois pour son armée aussitôt après ses lettres reçues. Il dépêcha Rabirius Postumus en Sicile, pour lui amener des troupes, et Salluste dans l'île de Cercine, pour enlever les blés dont les adversaires y avaient fait des magasins; et il exigeait l'exécution de ses ordres sans délai et sans recevoir aucune excuse. Il n'était point question de lui alléguer ni les dangers, ni les obstacles; il voulait être obéi.

Avant qu'il eût pu recevoir ces secours, il se vit sur les bras une nuée d'ennemis. Le quatre janvier, étant parti de son camp pour aller au fourrage avec trente cohortes, qui faisaient à peu près quinze mille hommes de pied, quatre cents chevaux, encore fatigués de la navigation, et quelques archers en assez petit nombre, il fut averti par ses coureurs que l'ennemi approchait: c'était Labiénus, à la tête d'un très-grand corps de cavalerie et d'infanterie. Sa cavalerie consistait en seize cents chevaux gaulois et germains, qu'il avait amenés de Thessalie, et huit mille chevaux numides, auxquels pendant le combat se joignirent encore onze cents cavaliers d'élite conduits par Pétréius. L'infanterie, tant pesamment que légèrement armée, était quatre fois aussi nombreuse, et soutenue de frondeurs et d'archers à pied et à cheval. Labiénus se comptait sûr de vaincre; et il s'était vanté de lasser les soldats de César par la multitude de troupes africaines qu'il leur opposerait; en sorte que, quand même ils auraient d'abord tout l'avantage, épuisés enfin par la fatigue de tuer, il faudrait qu'ils succombassent.

En effet, César eut besoin de toute son habileté et de tout son courage pour résister à une si grande supériorité. Il paya de sa personne; et, voyant un soldat qui portait l'aigle d'une légion prendre la fuite, il le saisit au corps, lui fit faire un demi-tour sur lui-même, et lui dit: *Tu te trompes, c'est de ce côté-là que sont les ennemis.* Il ne put néanmoins empêcher que ses gens ne fussent enveloppés, et obligés pendant quelque temps de combattre en rond : mais, en les étendant en longueur sur une seul file, il vint à bout de couper et de rompre cette multitude qui l'environnait. Les troupes légères dont l'armée de Labiénus était presque toute composée, ne pouvaient pas soutenir le poids de l'attaque du soldat légionnaire, lorsqu'il les joignait et les serrait de près. César sut si bien profiter de cet avantage, qu'après quelques alternatives de combats et de retraites, enfin il repoussa les ennemis jusqu'au delà d'une colline, sur laquelle il se posta pour faire halte, et d'où il se remit ensuite en marche vers son camp.

Dans cette action, qui dura près de sept heures, Pétréius fut blessé, et Labiénus courut un grand risque par une aventure qui mérite d'être rapportée. Il se montrait aux premiers rangs, à cheval, sans casque, exhortant les siens, et apostrophant quelquefois avec insulte les soldats de César. *Milices de nouvelles levées*, leur criait-il, *il vous sied bien mal d'affecter tant de fierté. Est-ce que César vous a déjà ensorcelés? il vous jette dans un extrême péril; j'ai grande compassion de vous.* Alors un soldat de ceux à qui il s'adressait, élevant la voix, lui répondit: *Labiénus, je ne suis point un apprenti dans le métier de la guerre; je suis un soldat vétéran de la dixième légion. Tu m'en imposes*, reprit Labiénus; *je ne reconnais point les enseignes de la légion dont tu parles. Eh bien!* réplique le soldat, *je vais me faire connaître.* En même temps il ôte son casque pour se découvrir le visage, et lance de toutes ses forces sa demi-pique contre Labiénus. Il le manqua, mais il blessa son cheval.

J'ai suivi dans le récit de ce combat l'ancien auteur des mémoires sur la guerre d'Afrique[1]. Les écrivains grecs ne sont pas si favorables à César, et disent nettement qu'il eut du dessous. Ce qui est évident par les faits, c'est que, s'il fit quelque perte, au moins il ne fut point battu ni rompu, et qu'il sauva le gros de ses troupes, objet unique qu'il se proposait en cette circonstance.

Il n'en fallait pas davantage à Labiénus pour chanter victoire; et, peu de jours après, Sci-

[1] Plut. — App. — Dio.

pion était arrivé avec de grandes forces, huit légions et quatre mille chevaux, ce général, qui n'était pas moins fastueux que son lieutenant, crut devoir donner de magnifiques louanges aux troupes prétendues victorieuses, et distribuer des récompenses militaires à ceux qui s'étaient distingués par quelque action de valeur. Labiénus lui présenta, entre autres, un cavalier pour lequel il lui demanda des bracelets d'or. Scipion, qui savait que ce soldat sortait tout récemment d'esclavage, craignit d'avilir le prix de la bravoure par la bassesse d'un tel sujet, et il le refusa [1]. Pour le consoler, Labiénus lui donna de l'or; il n'en manquait pas, en ayant beaucoup emporté de Gaule pendant qu'il servait sous César. Mais Scipion, suivant toujours son idée, dit au soldat : *Tu reçois là le présent d'un homme riche.* Ce nouveau libre, presque encore flétri des fers de la servitude, sentit toute la différence de la récompense qui lui était refusée à celle qu'on lui donnait. Il jeta l'or de Labiénus, et demeura immobile les yeux fixés en terre d'un air triste et mécontent. Une telle noblesse d'âme réparait bien la bassesse de sa première condition. Scipion en jugea ainsi, et lui dit alors : *Ton général te donne des bracelets d'argent.* A ces mots, le soldat transporté de joie, court tout triomphant recevoir son prix. Si tous les soldats de Scipion eussent eu une pareille élévation de sentiments, César aurait eu plus de peine à le vaincre.

Il était actuellement dans une position fâcheuse, en présence d'un ennemi beaucoup plus fort que lui [2]. En attendant que ses vieilles bandes arrivassent, il s'aida le mieux qu'il lui fut possible de ce qu'il avait sous la main; et, pour augmenter ses troupes, il transporta de sa flotte dans son camp tout ce qu'il y avait d'hommes qui n'étaient pas absolument nécessaires pour la manœuvre des vaisseaux, et qui pouvaient lui rendre service sur terre. A ce premier soin il ajouta celui de se fortifier diligemment. Il tira des lignes de communication de la ville de Ruspine et de son camp à la mer, afin d'assurer ses derrières, et d'être à portée de recevoir aisément les secours qui lui viendraient.

Mais la disette des vivres et des fourrages le fatiguait étrangement. Il n'occupait dans l'Afrique qu'un espace de six mille pas à la ronde : et d'ailleurs tout le pays était ravagé, comme je l'ai dit auparavant. Ainsi il n'avait que très-peu de blé, qu'il ménageait avec une extrême économie; et pour ce qui est des chevaux, on les nourrissait avec de l'algue marine, que l'on prenait seulement la précaution de laver dans de l'eau douce avant que de la leur donner à manger.

Cette situation des choses était tout à fait avantageuse pour les ennemis de César; et Juba, qui en fut instruit, partit de son royaume avec de très-nombreuses troupes d'infanterie et de cavalerie pour venir, en réunissant toutes les forces du parti, écraser un adversaire encore faible et mal accompagné. Un coup de la bonne fortune de César, ou plutôt l'effet de ses intrigues, écarta ce prince lorsqu'il était tout près de se joindre à Scipion.

A l'occasion de la conjuration de Catilina, j'ai parlé d'un certain Sittius qui, ayant été obligé, pour de mauvaises affaires, d'abandonner l'Italie, s'était retiré en Afrique [1]. Cet homme, qui avait de la tête et du courage, s'était formé une petite armée de gens ramassés en Italie et en Espagne; et, dans les guerres qu'avaient entre eux les petits princes d'Afrique, il se louait à ceux qui le payaient le mieux. Comme on remarqua que le parti auquel il se rangeait était toujours victorieux, ce fut à qui l'aurait pour allié; et il se maintenait en fort bonne posture, ayant des troupes bien exercées, et un grand nom dans le pays. Les anciennes liaisons de Sittius avec Catilina le déterminèrent sans doute aisément à répondre aux sollicitations de César, qui avait été ami de ce chef de conjurés [2]. Ainsi, dès que Juba fut sorti de son royaume, Sittius y fit une irruption avec Bogud, roi d'une partie de la Mauritanie. Il prit Cirta, capitale de la Numidie, et deux villes des Gé-

[1] Val. Max. l. VIII, c. 14.
[2] Hirt. n. 21.

[1] Dio. — Appian.
[2] Hirt. n. 25.

tuliens. De là il se répandait dans les campagnes, il fatiguait et inquiétait les villes; de façon que Juba eut peur de s'exposer à perdre ses propres états tandis qu'il allait soutenir une querelle étrangère. Il rebroussa donc chemin, laissant seulement à Scipion trente éléphants, qui même n'étaient pas encore instruits et dressés.

On peut juger combien l'arrivée de Juba aurait mis César en un grand danger, puisque, malgré la retraite de ce prince, il ne se croyait pas assez fort pour se mesurer avec Scipion. Il se tenait renfermé dans un camp bien retranché, et au devant duquel il avait même semé des chausse-trapes et des chevaux de frise pour empêcher l'approche de la cavalerie ennemie. Scipion eut beau lui présenter la bataille, César refusa constamment d'accepter le défi; et ce général, si ardent en toute autre occasion, qui toujours avait été accoutumé à presser ses adversaires, à les harceler, à les forcer de combattre, ici se conduisait avec un flegme merveilleux; et, tranquille dans son camp, il souffrait les insultes et les bravades des chefs et des soldats du parti contraire.

C'était là pourtant une situation violente pour lui; et, afin d'en sortir, il envoya de nouveaux ordres en Sicile, de lui amener ses troupes sans aucun délai, et sans avoir égard ni à la rigueur de la saison, ni aux vents, quels qu'ils pussent être. Et son empressement était si vif, que, dès le lendemain que ses ordres étaient partis, il se plaignait du retardement et de la lenteur qu'on apportait à les exécuter, et tenait perpétuellement ses regards tournés vers la mer.

Pendant ce loisir forcé, César ne demeurait pas oisif. Outre qu'il exerçait beaucoup ses soldats en leur faisant sans cesse remuer la terre, et construire toutes sortes d'ouvrages, tours, forts, digues avancées dans la mer, il écrivit des lettres circulaires dans toute la province d'Afrique pour y notifier son arrivée : car, à cause du petit nombre de troupes qu'il avait amenées, et de son inaction, on croyait dans le pays que ce n'était pas lui qui était venu en personne, mais qu'il avait seulement envoyé un de ses lieutenants. Cette attention ne fut pas inutile. Comme toute la province était extrêmement foulée et maltraitée par Scipion, un grand nombre des plus illustres habitants se rendirent de toutes parts dans le camp de César pour lui en porter leurs plaintes. La bonté avec laquelle il les écouta disposa favorablement pour lui les esprits des peuples, qui le voyaient sensible à leurs maux; et Acilla, ville importante, se livra à lui et reçut garnison.

Il entretenait aussi des intelligences jusque dans le camp de son ennemi. Il lui débaucha plusieurs soldats légionnaires; mais surtout les Gétuliens et les Numides désertaient en foule pour venir prendre parti dans les troupes de César. Le nom de Marius était grand parmi ces nations; et, comme on avait eu soin de leur faire connaître que César était allié de cet homme si célèbre, ces barbares avaient conçu de l'inclination pour lui, et ne demandaient qu'à le servir. Il envoya même en Gétulie quelques transfuges des plus distingués de cette nation pour faire soulever leurs compatriotes. La chose réussit, et produisit une diversion qui ne laissa pas d'occuper quelque partie des troupes de Juba.

Cependant il lui arriva en même temps tout ce qu'il souhaitait, troupes et vivres. Salluste, s'étant emparé sans difficulté de l'île de Cercine, y trouva beaucoup de blé, qu'il envoya au camp; et de Sicile Alliénus fit partir deux légions, neuf cents cavaliers gaulois, et mille frondeurs ou archers, qui, en quatre jours de navigation, vinrent aborder heureusement au port de Ruspine. Ce double renfort répandit la joie dans l'armée; et César se crut alors en état de sortir de son camp et d'approcher l'ennemi de plus près. Ce mouvement donna lieu à un combat de cavalerie dans lequel Scipion fit une perte considérable. Les cavaliers gaulois attachés à Labiénus furent enveloppés et entièrement taillés en pièces; et les adversaires de César se virent ainsi privés de la fleur et de l'élite de leurs troupes de cavalerie.

Scipion avait là de quoi se convaincre de la sagesse des conseils de Caton, qui, en lui envoyant d'Utique des renforts et des convois, l'avertissait sans cesse de ne point engager d'action contre un guerrier tel que César, et de traîner au contraire les choses en

longueur pour le miner par le temps[1]. Mais l'ignorance est indocile et présomptueuse. Scipion rejeta avec hauteur les avis de Caton; et même, le taxant de lâcheté, il lui écrivit un jour qu'il devait se contenter de trouver sa sûreté dans une bonne ville et derrière de fortes murailles, et que c'en était trop de vouloir encore empêcher les autres de suivre les mouvements de leur courage. Caton fut piqué de ce reproche ; et, pour faire connaître que ce n'était point la crainte qui le gouvernait, il répondit à Scipion que, si on voulait lui rendre les troupes qu'il avait amenées en Afrique, il était prêt à passer à leur tête en Italie pour y faire une diversion qui serait très-avantageuse à la cause commune, et qui pourrait forcer César de lâcher prise et de retourner sur ses pas. Scipion s'étant moqué de cette offre, ce fut alors que Caton se repentit d'avoir cédé le commandement à un homme qui ne pouvait manquer de mal réussir dans la guerre, et qui d'ailleurs, quand même, contre toutes les apparences, il aurait un succès qu'il ne méritait nullement, serait incapable de modération dans la victoire, et traiterait les vaincus avec insolence et avec cruauté. Dès lors il reprit la pensée qu'il avait déjà eue de ne revoir jamais Rome ; et, dans la supposition même que l'événement de la guerre fût conforme à ses vœux, il résolut d'aller se confiner dans quelque coin de la terre où il ne fût pas témoin des violences qui seraient exercées sur les vaincus.

Sa crainte sur la manière dont Scipion userait de la victoire n'était pas mal fondée, si nous en jugeons par quelques traits de la conduite que tint ce général en un temps où l'incertitude du succès aurait dû le rendre plus modéré. En voici un exemple.

Deux vaisseaux de l'escadre qui avait transporté en dernier lieu des troupes de César en Afrique, ayant été écartés par la tempête, tombèrent au pouvoir des lieutenants de Scipion qui gardaient les côtes, et tous ceux qui montaient ces deux vaisseaux lui furent envoyés[2]. Parmi ces prisonniers il y avait un centurion : les soldats étaient partie vétérans, partie nouveaux. Scipion se les fit tous amener devant son tribunal, et leur parla en ces termes : « Je sais que ce n'est point de votre « propre mouvement, mais à l'instigation de « votre scélérat de général, que vous faites « une guerre impie à vos concitoyens et aux « plus honnêtes gens de la république. Main- « tenant donc que la fortune vous a réduits « sous notre puissance, si, rentrant en vous- « mêmes, vous voulez vous réunir aux bons « citoyens pour la défense de la république, « je vous promets non-seulement la vie, « mais une récompense. Expliquez-vous, et « dites ce que vous pensez. »

Le centurion prit la parole, et lui fit une réponse bien contraire à son attente. « Sci- « pion, lui dit-il, car je ne puis vous donner « le titre de général, je vous rends de très- « humbles actions de grâces pour la bonté « dont vous voulez bien user envers des pri- « sonniers de guerre ; et peut-être profite- « rais-je de votre bienfait, s'il ne fallait pas « l'acheter par un horrible crime. Quoi ! je « porterais les armes et je combattrais contre « César, mon général, sous qui j'ai servi « comme centurion, et contre son armée « victorieuse, à la gloire de laquelle je tâche, « depuis tant d'années, de contribuer par « ma valeur ! C'est ce que je ne ferai ja- « mais ; et je vous exhorte même à renoncer « à la guerre que vous avez entreprise. Vous « ne savez pas quelles sont les troupes avec « lesquelles vous prétendez mesurer les vô- « tres ; et tout à l'heure, si vous le voulez, « je vais, par une expérience indubitable, « vous en faire connaître la différence. Choi- « sissez une de vos cohortes, celle en qui « vous avez le plus de confiance. Je ne vous « demande pour la combattre que dix de mes « camarades qui sont actuellement entre vos « mains. Vous verrez par le succès ce que « vous devez attendre de vos soldats. »

Scipion se crut bravé ; et il en avait quelque raison. Cependant le courage de ce centurion et sa fidélité pour son général méritaient de l'estime, même de la part d'un ennemi. C'est à quoi Scipion ne fut nullement sensible ; au contraire, se livrant à la colère et à l'indignation, il fit signe à quelques centurions de son armée de tuer sur la place celui dont la liberté

[1] Plut. in Cat.
[2] Hirt. n. 44.

l'avait choqué; ce qui fut exécuté dans le moment. Il ordonna pareillement que l'on massacrât les soldats vétérans, qu'il traita de scélérats, engraissés du sang de leurs concitoyens. Les nouveaux soldats furent distribués dans ses légions.

César fut très-affligé du malheur de ces braves gens; et il cassa ignominieusement ceux à qui il avait droit d'en attribuer la cause, c'est-à-dire les officiers qui, chargés par lui de faire la garde le long des côtes, et même d'avancer jusqu'à une certaine distance en mer pour assurer l'abord des vaisseaux qui lui amenaient des troupes, s'étaient acquittés négligemment de cette importante commission.

Vers ce même temps l'armée de César fut accueillie, pendant la nuit, d'une horrible tempête. La grêle tombait grosse comme des pierres. Et ce qui rendait cet accident plus fâcheux, c'est que les soldats n'avaient aucune des commodités qui auraient pu l'adoucir : car César, comme il est aisé de le voir par tout ce que nous avons raconté de lui jusqu'ici, ne laissait point ses troupes dans des quartiers d'hiver où elles pussent se loger à leur aise. Il changeait de camp sans cesse pour avancer toujours sur l'ennemi, et tenir son monde en haleine. De plus, ni les officiers ni les soldats n'avaient eu la liberté d'embarquer avec eux leurs équipages ou leurs ustensiles, pas un vase, pas un esclave. Ainsi il y en avait très-peu qui eussent des tentes; presque tous s'étaient fait des abris, soit avec leurs habits qu'ils étendaient, soit avec des nattes et des joncs. On conçoit combien tout cela fut aisément percé par un orage affreux. Les soldats n'eurent d'autre ressource que de mettre leurs boucliers sur leurs têtes pour sauver leurs personnes; le camp fut inondé, les feux éteints, et tout ce qu'il y avait de provisions entraîné ou gâté.

Mais ce n'était là qu'un accident passager. L'approche de Juba répandit parmi les troupes de César bien d'autres alarmes[1]. Ce prince, ayant appris la nouvelle du combat de cavalerie où Scipion avait eu du désavantage, et recevant des lettres de ce général qui implorait son secours, se détermina à quitter son royaume, où il laissa Sabura pour faire la guerre à Sittius, et lui-même il se mit en marche pour venir défendre ses amis contre César. La renommée publiait des choses effrayantes touchant les forces du roi de Mauritanie. César s'avisa d'un expédient singulier pour rassurer ses soldats : ce fut d'enchérir encore sur la renommée.

Il les assembla, et leur dit : « Je sais que « Juba arrive incessamment avec dix légions, « trente mille chevaux, cent mille armés à la « légère, et trois cents éléphants : que les « curieux de nouvelles cessent donc de faire « des recherches inquiètes et de bâtir des « systèmes, et qu'ils s'en rapportent à ce que « je leur annonce sur des avis certains; ou « bien je les embarquerai sur le plus vieux « de mes vaisseaux pour être portés au gré « des vents en quelque terre que ce puisse « être. » Cette exagération produisit un effet merveilleux. Lorsque Juba fut arrivé, et qu'il se fut campé auprès de Scipion, mais séparément, il parut que ses troupes étaient beaucoup moindres qu'on ne se les était imaginées. En effet, à l'exception de la cavalerie numide et de l'infanterie légère, qui étaient nombreuses, le reste se réduisait à trois légions, huit cents chevaux et trente éléphants. Ainsi les soldats de César, revenus de l'idée terrible qu'ils s'étaient faite de cette armée, passèrent de la crainte au mépris, et firent aussi peu de cas du roi de Mauritanie présent qu'ils l'avaient appréhendé lorsqu'il était éloigné.

Si Juba, à son arrivée, déchut beaucoup auprès des troupes de César, il conserva bien l'ascendant qu'il avait pris dès les commencements sur Scipion[1]. En arrivant il trouva mauvais que ce général portât la cotte d'armes couleur de pourpre, et il eut l'insolence de lui dire qu'il ne devait pas user d'un vêtement pareil au sien. Scipion fut assez faible pour se rendre à cette remontrance; il prit le blanc, laissant à ce prince barbare la marque distinctive du commandement suprême.

Juba était plus redouté et mieux obéi dans l'armée de Scipion que Scipion même. Un

[1] Suet. Cæs. c 66

[1] Hirt. n. 57.

sénateur de ce parti nommé *Aquinius*, conversant en présence des deux armées avec Saserna, officier de César, Scipion, qui craignait les désertions, devenues depuis un temps très-fréquentes parmi ses gens, le fit avertir qu'il ne convenait point de s'entretenir avec les ennemis. Aquinius ne tint compte de cette défense, et renvoya le messager de son général. Mais lorsqu'un huissier de Juba fut venu lui dire : *Le roi vous défend de continuer cet entretien*, il eut peur et se retira. C'est ainsi que les Romains se dégradaient eux-mêmes, et que la fureur des partis avilissait l'honneur commun de toute la nation.

Scipion et Juba avaient réuni toutes leurs forces, avant que César eût entièrement rassemblé les siennes. Il ne tarda pourtant pas beaucoup à recevoir de Sicile, en différents voyages, les troupes qu'il attendait, et en particulier la dixième légion, qui, selon ce que nous avons marqué ci-dessus, venait sans ordre offrir à son général des services qu'il avait affecté de rebuter. Les deux armées ennemies, étant alors complètes, se disposaient à en venir aux mains, et se tâtaient par de petits combats. Mais avant que de raconter les opérations militaires, je dois rendre compte ici d'un exemple de sévérité que César fit dans son camp pour des fautes passées que la circonstance ne lui avait pas permis de punir sur-le-champ.

Pendant qu'il était à Alexandrie, et ensuite occupé de la guerre contre Pharnace, il y avait eu parmi ses légions en Italie et en Sicile bien des mouvements, qui avaient enfin éclaté par une sédition furieuse, comme je l'ai rapporté. César, qui voyait que ses troupes sentaient le besoin qu'il avait d'elles, crut alors devoir ne pas pousser trop loin la sévérité; mais il connaissait les principaux auteurs des désordres, et, dans le temps dont je parle, il saisit pour les flétrir l'occasion que lui présenta l'un d'entre eux.

C. Aviénus[1], tribun militaire de la dixième légion, lorsqu'il était parti de Sicile, avait rempli un vaisseau entier de ses équipages et de ses domestiques, sans prendre sur son bord un seul soldat. Rien n'était plus contraire aux intentions de César[1], et à l'exemple qu'il donnait lui-même. On peut juger de son équipage actuel en Afrique par celui qu'il avait autrefois mené dans la Grande-Bretagne, et qui se réduisait, selon le témoignage d'un témoin oculaire, à trois esclaves. Aussi, dès le lendemain de l'arrivée du convoi dont il s'agit ici, César assembla les tribuns et les centurions de toutes les légions, et, étant monté sur son tribunal, il parla en ces termes : « Je souhaiterais fort que ceux dont « l'insolence et le caractère licencieux m'ont « donné par le passé des sujets de plaintes « eussent été capables de se corriger et de « profiter de ma douceur, de ma patience et « de ma modération. Mais, puisqu'ils ne sa- « vent point se prescrire à eux-mêmes des « bornes, je vais en faire un exemple selon « les lois de la guerre, afin que les autres ap- « prennent à tenir une meilleure conduite. « C. Aviénus, vous avez, en Italie, soulevé « contre la république les soldats du peuple « romain; vous avez exercé des rapines et « des pillages dans les villes municipales ; et « jamais ni la république ni votre général « n'ont tiré de vous aucun bon service : en « dernier lieu vous avez embarqué sur les « vaisseaux vos esclaves et vos équipages au « lieu de soldats; de façon, que par votre « faute, la république manque de soldats qui « lui seraient utiles, et même nécessaires. « Par toutes ces raisons, je vous casse igno- « minieusement, et vous ordonne de sortir « aujourd'hui de l'Afrique. A. Fonteïus, je « vous casse pareillement, parce que, dans la « charge de tribun des soldats, vous vous êtes « comporté en officier séditieux et en mau- « vais citoyen. T. Saliénus, M. Tiro, C. Clu- « sinas, vous êtes parvenus au grade de cen- « turions par mon bienfait, et non par votre « mérite : et depuis que vous êtes revêtus de « cet emploi, vous n'avez montré ni bravoure « dans la guerre, ni bonne conduite dans la « paix. Au lieu de vous étudier à agir selon « les règles de la modestie et d'une sage re- « tenue, vous ne vous êtes appliqués qu'à « émeuter les soldats contre votre général. « C'est pourquoi je vous juge indignes d'être

[1] Hirt. n. 54.

[1] Athen. VI, 20.

« centurions dans mon armée ; je vous casse, « et vous ordonne de sortir au plus tôt d'A- « frique. » Après ce discours foudroyant, César livra les cinq coupables à des centurions, et les fit mettre sur un vaisseau dans des chambres séparées, ne leur laissant qu'un esclave à chacun pour les servir. Quelle hauteur dans les procédés d'un homme qui n'était, à proprement parler, que chef de parti ! Les guerres civiles énervent presque toujours la discipline ; mais César trouvait en lui-même, et dans la supériorité de ses talents, le droit de se faire obéir.

J'ai dit qu'il se livra un grand nombre de petits combats entre César et ses adversaires avant que l'on en vînt à une action générale. Le détail de toutes ces opérations de moindre importance se trouve tout au long dans les mémoires sur la guerre d'Afrique. J'en extrairai ce qui me paraît le plus intéressant, et surtout le plus propre à nous faire connaître et admirer de plus en plus le génie et les grandes qualités de César. Voici, par exemple, un trait de son activité.

Sachant qu'il lui était parti de Sicile un convoi qui lui amenait deux légions, il envoya deux escadres pour faciliter et assurer l'arrivée de ce convoi, l'une vers Thapsus, l'autre du côté d'Adrumète. Cette dernière, ayant été surprise d'une tempête, se sépara. Le commandant, nommé *Aquila*, se mit à couvert derrière un abri commode, et une grande partie de ses vaisseaux demeura à la rade de Leptis, pendant que ceux qui les montaient entrèrent dans la ville pour y prendre du repos et des vivres. Ils ne savaient pas qu'ils avaient l'ennemi dans leur voisinage. Varus, averti du départ du convoi, était venu d'Utique à Adrumète avec une flotte de cinquante-cinq bâtiments ; et là, ayant appris ce qui se passait à Leptis, il profita de la négligence des gens de César, et tomba sur leurs vaisseaux, laissés presque sans défense. Il en brûla plusieurs, prit deux galères à cinq rangs de rames, et alla ensuite attaquer Aquila.

La nouvelle de ce fâcheux événement vint à César pendant qu'il faisait la visite des travaux de son camp. Aussitôt il quitte tout, monte à cheval, court à bride abattue vers Leptis, qui n'était éloignée que de deux lieues, s'embarqua sur un brigantin, se fait suivre de tout ce qu'il avait de vaisseaux dans le port, et s'avance en mer. Tout en arrivant il tira de péril Aquila, qui avait de la peine à se défendre contre la multitude des bâtiments ennemis. Varus, jusque-là vainqueur, commence à craindre à son tour, et cherche son salut dans la fuite. César le poursuit ; et, non content d'avoir recouvré une de ses galères à cinq rangs de rames, et pris une des ennemis, il alla les braver jusque dans le bassin d'Adrumète, où ils s'étaient retirés, et leur présenta la bataille, qu'ils refusèrent. Les ayant ainsi réduits à s'avouer en quelque façon vaincus, puisqu'ils n'osaient sortir du port, il revint à son camp.

Sur le vaisseau qu'il avait pris se trouva P. Ligarius, qui, ayant porté les armes contre lui en Espagne, au lieu d'être sensible à la générosité dont le vainqueur avait usé à son égard en lui laissant une pleine liberté, s'était transporté en Grèce dans le camp de Pompée, et, après la bataille de Pharsale, avait encore passé en Afrique auprès de Varus pour continuer d'y servir la même cause. César le fit tuer : et c'est le premier exemple bien net et bien décidé d'une pareille rigueur exercée par César contre un homme illustre du parti contraire. Il était vivement irrité contre ceux qui avaient renouvelé la guerre en Afrique, les regardant en quelque façon comme des relaps qui ne méritaient plus de pardon.

César, de retour dans son camp, s'appliqua avec un soin extrême à exercer ses troupes pour les mettre en état de resister à la cavalerie, aux armés à la légère et aux éléphants de Juba. Car, dès qu'il s'agissait de combattre de pied ferme, son infanterie avait une supériorité étonnante ; jusque-là que plus d'une fois trois ou quatre de ses soldats vétérans mirent en fuite deux mille chevaux ennemis. Mais cette cavalerie numide, et l'infanterie légère qui l'accompagnait, après s'être dispersées se ralliaient très-aisément et revenaient sans cesse à la charge. Et la cavalerie légionnaire de César était si peu en état de leur résister, que, dans une occasion où il se sentait pressé, il l'éloigna du combat ; et, opposant à ces troupes légères sa seule infanterie, qui les repoussait, et tâchait en-

suite d'avancer quelque espace de chemin, il regagna enfin son camp, mais avec tant de difficulté et de lenteur, qu'en quatre heures il n'avait fait que cent pas.

Ses troupes, quoique excellentes, n'étaient point du tout faites à cette façon de combattre. En Gaule, elles avaient coutume de se battre en plaine, et contre des ennemis qui agissaient à front découvert, qui employaient peu les embûches, voulant vaincre par la force, et non par la fraude. Ici, c'était tout le contraire : pays coupé, ennemi rusé et adroit, qui paraissait au moment où on l'attendait le moins, et disparaissait de même.

César regarda donc ses soldats, non pas comme de vieux guerriers qui n'eussent besoin que d'être menés au combat, mais comme des apprentis qu'il s'agissait de former; et ils les instruisit lui-même ainsi qu'un maître d'escrime dresse ceux à qui il apprend à faire des armes, leur montrant de quel pied ils devaient se retirer, comment et dans quel espace de terrain il fallait avancer ou reculer; tantôt faire une feinte, et tantôt lancer leurs traits. Après les avoir exercés dans son camp, il les mit à l'épreuve; et, pour ramasser dans les campagnes les vivres dont il manquait, il faisait marcher sans relâche ses légions, aujourd'hui d'un côté, demain de l'autre, sachant que la cavalerie et les armés à la légère des ennemis se trouveraient partout sur ses pas, et fourniraient ainsi à ses soldats l'occasion et les moyens de pratiquer les leçons qu'il leur avait données.

Une précaution qui me paraît encore digne de remarque, c'est que, lorsqu'il marchait avec toute ses légions, portant armes et bagages, il avait soin de détacher trois cents hommes d'élite de chaque légion qui fussent débarrassés de tout fardeau et chargés uniquement de leurs armes. Cette précaution lui fut très-utile en plus d'une occasion pour repousser les ennemis avec avantage.

Il voulut aussi aguerrir ses troupes contre les éléphants, dont la grandeur énorme et la multitude les effrayait beaucoup. Pour cela il fit venir d'Italie quelques-uns de ces animaux dans son camp, afin que les soldats se familiarisassent à les voir de près, à les examiner, à les manier. Il leur faisait remarquer l'endroit où ils devaient viser pour blesser plus sûrement ces grosses masses, quelle partie du corps demeurait découverte et sans défense dans un éléphant même caparaçonné. Il joignait encore ici la pratique aux préceptes, et ordonnait à ses cavaliers de lancer sur ces animaux des dards, mais dont la pointe était émoussée et garnie d'un bouton de cuir. Les chevaux ne furent pas oubliés. Il eut soin qu'on les amenât tout près des éléphants, afin qu'ils s'accoutumassent à en supporter l'aspect, l'odeur, le cri. Quel général a jamais porté les attentions aussi loin? Rien ne lui échappe de ce qui peut être utile, et il ne regarde rien d'utile comme étant au-dessous de lui.

Lorsque César crut ses troupes assez exercées, il chercha l'occasion d'en venir à une décision par une bataille générale. Scipion, dans les commencements, ne s'y serait pas refusé; mais il paraît que les petits combats dans lesquels, malgré la supériorité de sa cavalerie et de son infanterie légère, il avait eu le plus souvent du dessous, l'avaient rendu plus circonspect. Il se tenait dans des lieux forts par leur assiette et bien retranchés, où il n'était pas possible de l'attaquer. Pour tirer les ennemis de leur poste, César se détermina à faire le siége de Thapsus, persuadé qu'ils ne se laisseraient point enlever une place de cette importance, et qu'ils feraient les derniers efforts pour la sauver. Il n'en était qu'à seize milles; et le quatre avril, ayant levé son camp, il arriva le même jour devant Thapsus, et se disposa à l'assiéger. Scipion et Juba, comme il l'avait prévu, le suivirent, et vinrent d'abord se poster, en deux camps différents, à huit mille pas de la ville.

Elle était située sur la mer, et couverte en partie du côté des terres par un marais salant, entre lequel et la mer restait un espace de quinze cents pas. C'était par là que Scipion prétendait introduire du secours dans Thapsus. Mais César, qui s'en était douté, avait muni cet endroit d'un fort et d'un bon corps de troupes; en sorte que Scipion, trouvant le passage fermé, fut obligé de s'étendre du côté de la mer, et commença à se fortifier un camp. César choisit ce moment pour engager l'action; et, ayant laissé deux légions dans son camp devant Thapsus, il s'avança en bon

ordre avec tout le reste de ses forces, ordonnant en même temps à une partie des vaisseaux qu'il avait sur cette côte de tourner les ennemis, de façon qu'ils pussent, au signal donné, leur causer de l'inquiétude par derrière, et partager leur attention et leurs efforts.

Scipion n'avait point mal pris ses mesures. Il couvrait ses travailleurs, ayant toute son armée rangée à la tête du retranchement, et les éléphants distribués à droite et à gauche sur les ailes. Cependant l'approche de l'ennemi commença à troubler cet ordre; et César s'en aperçut pendant qu'il parcourait les rangs, exhortant les vieux soldats à se ressouvenir de leur antique bravoure, et les nouveaux à aspirer à la gloire des vétérans. En se portant de divers côtés, il vit parmi les ennemis beaucoup de mouvement et d'agitation ; plusieurs rentraient dans l'enceinte du camp, qui n'était pas encore achevée ; d'autres en ressortaient en foule avec un air d'incertitude et de frayeur.

C'était là le moment de donner; et ce qu'avait fait César jusqu'ici ne permet pas, ce semble, de douter que son intention ne fût de profiter d'une occasion qu'il avait cherchée. Cependant l'auteur des Mémoires sur la guerre d'Afrique assure qu'il balançait encore, qu'il différait, qu'il s'opposait à l'ardeur de ses troupes. Elle était si grande, que les soldats engagèrent un trompette à sonner la charge sans ordre ; et, malgré leurs officiers, qui se mettaient devant eux pour les arrêter, ils coururent à l'ennemi : en sorte que César, forcé de céder à un torrent dont il ne pouvait retarder le cours, donna enfin le signal, et pour mot *la félicité*.

Si les choses se sont ainsi passées, il faut que César ait eu dessein d'augmenter le feu et l'activité de ses troupes en y résistant. Mais c'était pourtant une brèche bien dangereuse faite à la discipline que de mettre des soldats dans le cas d'aller au combat sans attendre l'ordre du général. Ces circonstances, et quelques autres traits de la licence du soldat, dont nous parlerons plus bas [1], rendent très-vraisemblable ce que Plutarque rapporte, que, dans le temps que César donnait ses ordres pour la bataille, il fut surpris d'un accès d'épilepsie [1], mal auquel il était sujet, et qu'avant que d'en être abattu et renversé, sentant déjà les convulsions, il se fit porter dans une tour voisine, où il demeura tant que dura le combat. L'historien de la guerre d'Afrique, passionné admirateur de César, a pu supprimer cet accident fâcheux et humiliant, qui privait son héros de la gloire d'une si grande journée, et, par une suite nécessaire de cette omission, altérer en quelque chose la vérité des faits.

Quoi qu'il en soit [2], l'armée de César combattit avec un courage contre lequel ne purent tenir un instant les adversaires. La déroute commença par les éléphants, qui, accablés de flèches et de pierres lancées avec la fronde, prirent la fuite ; et, effarouchés jusqu'à la fureur, ils écrasèrent les rangs qui avaient été formés derrière eux pour les soutenir, et se jetèrent tous à travers les portes du camp, qui n'étaient encore qu'à demi faites. La cavalerie maure, destituée du secours des éléphants, ne fit aucune résistance ; et les légions de César, poursuivant leur avantage, entrèrent avec les fuyards dans le camp de Scipion et s'en emparèrent. Les plus braves des ennemis se firent tuer en défendant leurs retranchements; les autres allèrent regagner le camp d'où ils étaient partis la veille.

L'ancien auteur, que je suis principalement dans toute cette narration, rapporte ici un trait mémorable de la valeur d'un soldat vétéran. Un éléphant blessé et furieux s'était jeté sur un malheureux valet d'armée, et le tenant sous un pied, lui appuyant le genou sur le ventre et l'écrasant de tout le poids de son corps, il le maltraitait et achevait de le tuer à coups redoublés de sa trompe. Le soldat dont je parle ne put souffrir cette vue, et il courut en armes à l'éléphant. Aussitôt l'animal guerrier laisse le cadavre, saisit le soldat avec sa trompe, dont il l'enveloppe, et l'élève en l'air tout armé. Dans un si pressant danger, le soldat rappelle tout son courage, et se met à frapper sur la trompe de l'éléphant avec l'é-

[1] Plut. in. Cæs.

[1] Suet. Cæs.
[2] Hirt. n. 83.

pée qu'il avait à la main. La douleur força l'animal de lâcher prise : il jette son ennemi par terre, et court avec de grands cris rejoindre la troupe des autres éléphants. Depuis ce temps, la cinquième légion, dont était ce soldat, porta un éléphant dans ses enseignes.

L'armée de Scipion était battue, mais non pas détruite; et, si ce général eût eu de la tête et de la présence d'esprit, il en eût peut-être sauvé une partie considérable. Car ceux qui s'étaient retirés en grand nombre dans le camp qu'ils avaient occupé la veille se préparaient à s'y défendre avec courage : seulement ils cherchaient un chef pour les commander. Ils n'en aperçurent aucun, Scipion : et tous les officiers généraux, Pétreius, Afranius, Labiénus, avaient pris la fuite. Ainsi ces malheureuses troupes, se voyant poursuivies et attaquées par les vainqueurs, quittèrent encore ce second camp, et allèrent chercher un asile dans celui de Juba. Elles y trouvèrent les ennemis, qui venaient de s'en rendre maîtres. Alors, ayant épuisé toutes les ressources, les vaincus baissèrent les armes, et demandèrent quartier. Ce fut inutilement. Les soldats de César, et surtout les vétérans, acharnés au carnage, et se croyant tout permis après une si grande victoire, les massacrèrent tous sans qu'il en échappât un seul. L'ancien auteur dit qu'ils commirent cette barbarie sous les yeux de César lui-même, qui ne put, ni par menaces ni par prières, modérer leur fureur. Il ajoute qu'ils portèrent l'insolence et l'audace jusqu'à blesser et même tuer quelques personnages illustres de leur propre armée, qu'ils soupçonnaient de favoriser le parti des ennemis. Il en nomme deux, dont l'un périt réellement; l'autre, blessé au bras, n'évita la mort qu'en allant se réfugier auprès du général. Tant de désordres ne paraissent pas s'allier aisément avec l'autorité que César savait prendre sur ses troupes; et c'est une confirmation du récit de ceux qui supposent qu'il ne se trouva point à ce combat.

Au reste, quand il y eût été présent, la victoire ne pouvait pas être plus complète. Dix mille des ennemis demeurèrent sur la place : tout le reste fut dissipé par la fuite, et leurs trois camps emportés de vive force. Du côté des vainqueurs il n'y eut que cinquante soldats tués, et un assez petit nombre de blessés.

César, suivant sa pratique constante, ne donna pas le temps aux vaincus de se reconnaître. Ayant tenté inutilement d'engager le gouverneur de Thapsus à se rendre, il laissa devant la place Caninius Rébilus avec trois légions. Il fit en même temps investir Tysdrus, autre ville importante de ces cantons, par Cn. Domitius, à qui il donna deux légions pour faire ce siége ; et lui-même, après avoir récompensé ceux de ses officiers et de ses soldats qui s'étaient le plus signalés dans la bataille, il partit pour aller réduire Utique, se faisant précéder d'un corps de cavalerie commandé par Messala.

Utique n'aurait pas été une facile conquête, si Caton y eût trouvé des esprits et des courages disposés à le seconder. J'ai déjà parlé de la force de cette place, et des nouveaux ouvrages, aussi bien que des amas prodigieux de munitions de guerre et de bouche, par lesquels Caton l'avait mise en état de faire une longue résistance[1]. Mais les cœurs des bourgeois étaient pour César ; les Romains établis dans la ville tremblaient ; et la garnison était très-faible, parce que Caton avait eu pour premier objet de grossir l'armée de Scipion. Néanmoins, accoutumé à lutter contre les difficultés, il essaya tout ce qui lui était possible dans la situation actuelle des affaires.

Il eut d'abord à calmer le trouble et la consternation étranges que jeta dans la ville la nouvelle de la malheureuse affaire de Thapsus. Cette nouvelle y était arrivée la nuit : ce qui augmenta encore le désordre. Comme Utique n'était qu'à trois journées de chemin du lieu où s'était livrée la bataille, on s'attendait à voir incessamment le vainqueur aux portes de la ville ; et peu s'en fallut qu'elle ne fût désertée par la fuite de tous ses habitants. Caton alla de rue en rue, apaisant le tumulte, diminuant les alarmes, et représentant que peut-être le mal n'était pas si grand qu'on le leur annonçait. Son autorité rassura un peu les esprits, et procura quelque tranquillité.

Il en profita pour rassembler le conseil des trois-cents, c'est-à-dire tout ce qu'il y avait

1 Plut. in Cat.

dans Utique de riches commerçants ou financiers romains, dont il avait fait comme son sénat depuis qu'il était dans la place. Il y joignit aussi ce qui se trouvait autour de lui de sénateurs et de fils de sénateurs. Pendant que l'assemblée se formait, il entra avec un maintien aussi serein que de coutume, et fit lecture à ceux qui étaient déjà arrivés d'un état des provisions que contenaient les magasins de la ville.

Lorsque tout le monde eut pris place, il commença par louer le zèle et la fidélité dont les trois-cents lui avaient donné les plus fortes preuves en aidant la cause commune de leur argent, de leurs personnes et de leurs conseils. Il ajouta qu'il les exhortait à ne point se partager par des vues particulières, en prenant différentes routes, selon les ouvertures et les espérances que chacun pourrait avoir pour sa sûreté personnelle ; parce que, s'ils agissaient de concert, soit qu'ils se résolussent à la guerre, César les mépriserait moins ; soit qu'ils recourussent aux prières, il aurait pour eux plus de considération. Du reste, il déclara qu'il leur laissait la liberté de choisir entre ces deux partis, et qu'il ne les blâmerait point, de quelque façon qu'ils se déterminassent. « Si vous vous rangez, dit-il, du côté « de la fortune, j'attribuerai votre change« ment à la nécessité. Si, au contraire, vous « vous roidissez contre les disgrâces, et si « vous prenez sur vous le poids et les périls « de la défense de la liberté ; en ce cas, non« seulement je vous louerai, mais j'admirerai « votre vertu, et je m'offre à être votre chef « et votre compagnon dans une si noble en« treprise, jusqu'à ce que nous ayons épuisé « les dernières ressources qui peuvent rester « à la patrie. Notre patrie, messieurs, ce « n'est ni Utique, ni Adrumète, mais Rome, « qui souvent a trouvé dans sa grandeur de « quoi se relever de chutes plus fâcheuses que « celles que nous venons de faire. Plusieurs « motifs peuvent nous encourager et nous « promettre un heureux succès. Mais surtout « considérez que nous ferons la guerre con« tre un homme qu'appellent de différents « côtés à la fois des besoins et des dangers « pressants. L'Espagne se soulève en faveur « du jeune Pompée : et Rome elle-même « n'a pas encore entièrement reçu le frein ; « elle ne le souffre qu'avec indignation, et « profitera de la première occasion favorable « pour s'en délivrer. Quant à ce qui regarde « les dangers qu'il nous faudra courir, pour« quoi nous en effraierions-nous ? Prenons « exemple sur notre ennemi lui-même, qui « brave tous les hasards pour commettre « les plus horribles injustices : au lieu que « nous ne courons les risques que d'une vie « très-heureuse, si nous sommes vainqueurs, « ou, si nous succombons, de la plus glo« rieuse de toutes les morts. Cependant, dé« libérez : prenez votre parti entre vous. Je « souhaite, en reconnaissance de la vertu et « du courage que vous avez fait paraître jus« qu'ici, que la résolution à laquelle vous « vous arrêterez tourne à votre avantage. »

Ce discours fit dans le moment un effet prodigieux. Quelques-uns furent frappés des raisons que Caton alléguait ; mais sa générosité, son intrépidité, son égalité d'âme, c'était là ce qui enlevait l'admiration du grand nombre. Ils en oublièrent presque la position actuelle où se trouvaient les affaires ; et, entrant dans une espèce d'enthousiasme, ils louaient Caton comme le seul invincible, le seul supérieur à la fortune. La conclusion fut qu'ils lui offrirent leurs personnes, leurs bourses, leurs armes, pour en user comme il lui plairait ; persuadés, disaient-ils, qu'il leur valait mieux perdre la vie en obéissant à ses ordres, que de se sauver en trahissant une si grande vertu.

Mais toute cette ardeur généreuse n'était, si j'ose ainsi parler, qu'un feu de paille qui s'éteignit à la première réflexion et dès qu'il fallut passer des paroles aux effets. Il fut proposé de mettre en liberté les esclaves pour les employer comme soldats à la défense de la ville. Caton, toujours rigide observateur de la justice, dit qu'il ne ferait pas aux maîtres le tort de leur enlever leurs esclaves, mais qu'il recevrait ceux que leurs maîtres affranchiraient volontairement. Les sénateurs qui étaient avec lui se prêtaient volontiers à cette proposition. Mais les trois-cents, gens de commerce et de finance, et dont les esclaves faisaient une des principales richesses, se refroidirent tout d'un coup lorsqu'il s'agit pour eux d'une

perte aussi considérable ; et la peur de César, leur revenant en même temps dans l'esprit, effaça tous les sentiments de zèle pour la belle gloire et de respect pour Caton. « Qui som-« mes-nous, se disaient-ils les uns aux au-« tres? et à qui refusons-nous de nous sou-« mettre ? César ne réunit-il pas en lui seul « toutes les forces de l'empire ? et nous, pour « lui résister, sommes-nous des Scipions, des « Pompées ou des Catons ? Quoi ! pendant « que toute la terre fléchit sous le joug, et « que la frayeur abaisse tous les courages, « nous entreprendons de défendre la liberté « de Rome, nous disputerons la possession « d'Utique à celui à qui Caton et Pompée-le-« Grand ont abandonné l'Italie, et nous don-« nerons pour combattre contre César, la liber-« té à nos esclaves, pendant que nous-mêmes « nous n'avons de liberté qu'autant qu'il lui « plaira de nous en laisser ! Ah ! insensés que « nous sommes, rendons-nous plus de justice ! « connaissons-nous nous-mêmes, et ne son-« geons qu'à implorer humblement la clé-« mence du vainqueur. »

Ainsi pensaient les plus modérés des trois-cents. Les autres ne s'en tinrent pas à la faiblesse ; ils allèrent jusqu'à la noirceur, et projetèrent de se rendre maîtres des sénateurs pour les livrer à César et acheter leur paix par cette trahison. Caton eut quelque soupçon de leur changement. Cependant il continua de garder les dehors avec eux, ne croyant pas devoir, en les poussant à bout, les forcer à se déclarer. Mais il comprit qu'il n'était presque plus possible de songer à défendre Utique, et il en écrivit en ces termes à Scipion et à Juba, qui, cachés non loin de cette ville, l'un en mer derrière un promontoire, l'autre dans des bois et des montagnes, lui avaient envoyé offrir leur compagnie pour la fuite, ou demander une retraite.

L'arrivée de la cavalerie de Scipion, qui du lieu de la bataille s'était rendue près d'Utique, ranima pourtant, au moins pendant quelques moments, l'espérance de Caton. Cette troupe était nombreuse ; et, si l'on parvenait à la faire entrer dans la ville, elle était capable de tenir en respect les bourgeois et les trois-cents. Mais il y avait partage de sentiments entre ceux qui la composaient : les uns songeaient à aller chercher Juba pour se donner à lui ; d'autres voulaient reconnaître Caton pour chef ; un troisième parti, flottant et incertain entre les deux, n'était déterminé qu'à refuser d'entrer dans Utique, à cause de l'affection connue que les habitants avaient pour César. Dans cette diversité d'avis, ils s'accordèrent tous néanmoins à députer vers Caton, et à l'avertir de leur arrivée.

Il sortit pour aller à eux, accompagné de tous les sénateurs, hors M. Rubrius, qu'il chargea d'avoir l'œil en son absence sur les trois-cents. Lorsqu'il eut joint les commandants de cette cavalerie, il les pria de ne point se donner à un prince étranger, à un roi maure, et de préférer Caton à Juba. Il leur représenta qu'il y allait de leur honneur de ne point abandonner tous ces illustres sénateurs qu'ils voyaient autour de lui ; et qu'en les sauvant ils se sauveraient eux-mêmes, s'ils voulaient entrer dans une ville que ses fortifications rendaient imprenable, et qui était munie de toutes sortes de provisions pour plusieurs années. Après ce petit discours, auquel les sénateurs ajoutèrent leurs prières et leurs larmes, les commandants de la cavalerie délibérèrent avec leur troupe ; et, pendant ce temps, Caton s'assit sur une éminence avec les sénateurs, attendant la réponse.

En ce même moment arrive Rubrius, portant des plaintes contre l'audace des trois-cents, qui se révoltaient et mettaient le trouble dans la ville. Nouveau sujet de terreur et de consternation pour les sénateurs ; nouvel exercice pour la constance de Caton. Il rassure ceux qui l'environnent : il renvoie Rubrius à Utique, avec ordre aux trois-cents de se calmer et d'attendre son retour. La réponse des cavaliers, qui vint peu après, augmenta encore les difficultés. Ils déclaraient qu'ils n'avaient nulle inclination pour Juba, et qu'ils ne craignaient point César dès qu'ils seraient dans la compagnie de Caton ; mais qu'ils ne pouvaient se fier aux habitants d'Utique, Phéniciens d'origine, et aussi perfides que l'avaient été autrefois les Carthaginois leurs frères. « Si ce peuple léger et trompeur, disaient-ils, « demeure aujourd'hui tranquille, c'est seule-« ment jusqu'à l'arrivée de César. Dès qu'ils

« le verrou à leurs portes, ils se joindront à « lui contre nous. Si donc on veut profiter de « notre secours, un préalable nécessaire est « de tuer ou de chasser tous les habitants « d'Utique: alors nous entreprendrons la « défense de la ville, devenue libre d'en« nemis et de barbares. » Caton trouva bien dure et bien cruelle la proposition qui lui était faite par les cavaliers: néanmoins il leur répondit avec douceur qu'il fallait qu'il rentrât dans la ville pour délibérer avec les trois-cents.

Les plaintes qu'on lui avait portées contre ces commerçants et gens d'affaires n'étaient que trop fondées. Il les trouva bien décidés, ne cherchant plus de prétextes pour colorer leur désertion, mais déclarant nettement qu'il était bien étrange qu'on voulût les forcer de faire la guerre à César, tandis qu'ils n'en avaient ni le pouvoir ni la volonté. Il y en eut même quelques-uns qui s'expliquèrent assez haut sur le projet de s'assurer de la personne des sénateurs pour les représenter à César lorsqu'il arriverait. Caton laissa tomber ce dernier propos comme s'il ne l'eût pas entendu; ce qu'il pouvait feindre avec d'autant plus de vraisemblance, qu'il était un peu sourd: mais il en conçut une très-vive inquiétude; car son grand et même son unique objet alors était d'assurer la vie et la retraite des sénateurs. Désespérant totalement de défendre Utique, dans la disposition où il voyait les esprits, il avait résolu de mourir; mais il ne croyait pas que ce fût pour lui une raison d'être indifférent sur ceux qui l'accompagnaient, et des soins absolument superflus pour sa personne l'occupaient et le touchaient fortement par rapport aux autres.

Ses alarmes redoublèrent donc lorsqu'on vint lui annoncer que les cavaliers, las d'attendre sa réponse, partaient et s'éloignaient d'Utique. Il se lève sur-le-champ; et lorsqu'il fut à portée de les découvrir, voyant qu'ils avaient déjà pris de l'avance, il monte à cheval, et court après eux. Ils le reçurent avec joie, et l'exhortèrent à se sauver en leur compagnie. Ce n'était nullement sa pensée; mais il les pria avec instance, et en s'attendrissant, dit-on, jusqu'aux larmes de protéger la fuite des sénateurs, et de les tirer du péril où ils étaient au milieu d'un peuple infidèle, qui commençait à conspirer leur perte. Il n'omit rien pour fléchir les cavaliers: il leur tendait les bras; il saisissait les rênes de leurs chevaux pour les obliger de tourner tête, il embrassait leurs armes. Enfin il obtint d'eux un jour de délai; et, les ramenant avec lui, il en plaça une partie aux portes, et confia aux autres la garde de la citadelle.

Alors les trois-cents craignirent et envoyèrent prier Caton de se rendre dans leur assemblée. Rien ne prouve mieux combien une vertu sublime a droit de régner sur les hommes, que les sentiments d'admiration, de respect, de tendresse, qui soumettaient à Caton tous ceux que renfermaient alors la ville d'Utique. Ils étaient tous divisés d'intérêts et de sentiments; ils étaient prêts à devenir mutuellement ennemis, et à s'égorger presque les uns les autres; et tous se réunissaient à admirer et à chérir un seul homme qui maintenait la tranquillité et le calme parmi tant de cœurs troublés par la crainte, ou aigris par les dissensions. Sur le message des trois-cents, les sénateurs se mirent autour de Caton pour l'empêcher d'y déférer, lui disant qu'ils ne pouvaient se résoudre à livrer leur protecteur et leur sauveur à des infidèles et à des traîtres. Caton savait bien qu'il n'avait rien à appréhender. Il apaisa les inquiétudes des sénateurs, et alla seul trouver les trois-cents.

Ils le remercièrent beaucoup de la confiance qu'il avait en eux, et ils lui protestèrent qu'il devait compter sur leur zèle pour toute autre chose que pour la guerre, le priant, s'ils n'étaient pas des Catons, et s'ils ne pouvaient s'élever à la noblesse de ses sentiments, d'avoir pitié de leur faiblesse. Ils ajoutèrent qu'ils étaient résolus de députer à César et d'implorer sa clémence; mais que le premier et le principal objet de leurs sollicitations serait Caton; et que, s'ils n'obtenaient pas sûreté pour lui, ils ne recevraient pas la grâce qui leur serait offerte à eux-mêmes, et combattraient pour sa défense tant qu'ils auraient un souffle de vie.

Caton témoigna qu'il leur était obligé de leur bonne volonté: il approuva le dessein qu'ils avaient de faire leurs soumissions au vainqueur, et les exhorta à ne point perdre de

temps. Mais il leur défendit de parler de lui en aucune façon. « C'est aux vaincus [1], leur dit-« il, qu'il convient d'employer les prières ; « et à ceux qui sont en faute, de demander « grâce. Pour moi, je me suis conservé invin-« cible pendant toute ma vie, et même je « suis actuellement victorieux autant que j'ai « désiré de l'être, et je triomphe de César par « la supériorité de la justice et du bon droit. « C'est lui qui est le vaincu ; c'est lui qui suc-« combe : car ce qu'il a toujours nié de tra-« mer contre la patrie, il en est aujourd'hui « atteint et convaincu par les faits. »

Au sortir de cette conférence avec les trois-cents, Caton reçut avis que César était en marche avec la plus grande partie de ses forces pour venir attaquer Utique. « Hélas ! dit Ca-« ton, il nous fait un honneur que nous ne « méritons pas assurément. Il nous prend pour « des hommes. »

Un autre message, qui lui vint peu de temps après, donna lieu encore à une réflexion très-judicieuse de sa part. M. Octavius lui envoya dire qu'il était près d'Utique avec ses deux légions, et qu'il consentait à se joindre à lui ; mais qu'il fallait qu'avant tout ils s'arrangeassent entre eux pour le commandement. Caton ne répondit rien au messager d'Octavius : mais, se retournant vers ses amis : « Eh bien ! leur dit-il, devons-nous « être étonnés que nous ayons ruiné nos « affaires, nous qu'au moment même où « nous périssons l'ambition du commande-« ment tourmente et divise encore ? »

Cependant le temps accordé par les cavaliers expirait ; et, en s'en allant, ils fournirent une nouvelle occasion à Caton de faire briller son zèle pour la justice et sa bonté. Ils se mirent à piller Utique comme une ville ennemie. Caton ne fut pas plutôt averti de ce désordre, qu'il courut l'arrêter. Il arracha des mains des premiers qu'il rencontra, leur injuste butin : les autres, frappés de honte à sa vue, jetèrent aussitôt ce qu'ils emportaient ; et, baissant les yeux en terre, n'osant dire une seule parole, ils partirent pour aller chercher un asile dans le royaume de Juba. Quelques sénateurs les accompagnèrent, et en particulier Faustus Sylla, qui leur distribua à chacun cent sesterces [1]. Si nous en croyons l'auteur des mémoires sur la guerre d'Afrique, Caton avait été obligé de leur faire une semblable largesse pour obtenir d'eux qu'ils épargnassent les habitants d'Utique.

La plupart des sénateurs avaient préféré la fuite par mer à la protection de Juba, et étaient restés dans la ville. Comme leur danger croissait, et par la retraite des cavaliers, et surtout par l'approche de César, Caton prit les dernières mesures pour hâter et assurer leur fuite. Il fit fermer toutes les portes de la ville, excepté celle qui conduisait à la mer : il fournit des vaisseaux aux fugitifs : il donna de l'argent à ceux qui pouvaient en manquer ; il distribua ses ordres pour les embarquements, et veilla par lui-même à empêcher le tumulte que la précipitation et l'effroi amènent naturellement dans de semblables rencontres. Il embrassait ceux qui partaient ; il déterminait à partir ceux qui en faisaient difficulté par attachement pour lui. Il n'y eut que son fils, et un certain Statilius, dont il ne put vaincre la résistance.

Il ne fit pas de grands efforts sur son fils, croyant ne devoir pas combattre les sentiments si raisonnables et si naturels de la piété filiale. Par rapport à Statilius, il employa des exhortations pressantes, parce que la haine de ce sénateur contre César était connue. Mais c'était un jeune homme plein de feu, qui se piquait de constance et de magnanimité, et qui prétendait être le zélateur de Caton. Il tint donc ferme. Et Caton, voyant toutes ses attaques rejetées, dit à deux philosophes qui ne le quittaient point : « C'est votre affaire d'a-« mortir ce courage trop échauffé, et de le « faire pencher du côté de l'utile. »

Les soins de Caton ne se bornaient pas aux seuls sénateurs. S'étant mis hors d'intérêt par la résolution de mourir, il semblait qu'il n'en

[1] Κεκρατημένων γὰρ εἶναι δέησιν, καὶ ἀδικούντων τὴν παραίτησιν· αὐτὸς δὲ οὐ μόνον ἀήττητος γεγονέναι παρὰ πάντα τὸν βίον, ἀλλὰ καὶ νικᾶν ᾧ ὅσον ἐβούλετο καὶ κρατεῖν Καίσαρος τοῖς καλοῖς καὶ δικαίοις· ἐκεῖνον δὲ εἶναι τὸν ἑαλωκότα καὶ νενικημένον· ἃ γὰρ ἠρνεῖτο πράττων κατὰ τῆς πατρίδος πάλαι, νῦν ἐξηλέγχθαι καὶ πεφωρᾶσθαι. (PLUT. in Cat.)

[1] De Bello Afr. n. 87.

prît qu'un intérêt plus vif et plus tendre à tout ce qui regardait les autres. Il fit rentrer alors dans Utique le commun peuple, qu'il avait obligé, comme je l'ai dit, de camper hors de la ville. Et comme ces bourgeois avaient toujours été affectionnés à César, il les pria d'aider de leur crédit les trois-cents, qui avaient servi le parti républicain jusqu'au temps de la bataille de Thapsus; de ne point séparer leur cause de celle de ces Romains établis au milieu d'eux, et d'agir de concert pour procurer leur sûreté commune.

Il fit plus, et rendit aux trois-cents un service d'une espèce singulière, et directement opposée à la façon de penser qu'il suivait pour lui-même. L. César, parent du dictateur, mais d'une branche ennemie et très-attachée à la défense de la liberté, prenant néanmoins apparemment quelque confiance dans la liaison du sang, restait dans Utique, et même s'était chargé d'être l'orateur des trois-cents auprès du vainqueur. Ayant donc à composer un discours sur ce sujet, il pria Caton de l'aider; et cette âme si hautaine ne dédaigna pas de s'employer pour trouver les tours les plus favorables et les couleurs les plus spécieuses sous lesquelles pût être présentée la cause des trois-cents.

Le même L. César s'offrit pour médiateur à Caton. « Je me jetterai, lui disait-il, aux « pieds du dictateur, j'embrasserai ses ge- « noux. Gardez-vous-en bien, reprit Caton. « Si je voulais être redevable de la vie à Cé- « sar, il me conviendrait d'aller seul me pré- « senter devant lui. Mais je ne prétends pas « lui avoir obligation pour les injustices qu'il « commet; car il est injuste en sauvant comme « maître ceux sur lesquels il n'a aucun droit « ni aucun pouvoir légitime. » Caton se contenta donc de recommander à L. César, qui partait, son fils et ses amis.

Il passa dans ces différents soins une nuit entière et une grande partie du jour suivant. Rendu enfin chez lui, il assembla toute sa maison, c'est-à-dire ses amis et son fils; et, entre autres propos qu'il leur tint, il défendit à son fils de prendre aucune part au gouvernement des affaires publiques. « Vous ne « le pouvez pas, lui dit-il, d'une façon digne « du nom que vous portez : le faire d'une au- « tre manière, rien ne serait plus honteux. »

Il prit ensuite le bain; et là il se souvint de Statilius. Il en demanda des nouvelles à Apollonidès, l'un des deux philosophes qu'il avait chargés de le résoudre à songer à sa sûreté. « Avez-vous réussi, lui dit-il, auprès de Sta- « tilius? et serait-il parti sans nous dire adieu? « Comment! reprit Apollonidès, il est intrai- « table, et déclare qu'il veut absolument de- « meurer ici, et faire ce que vous ferez. » Caton sourit, et se contenta de répondre : *Incessamment on sera à portée d'en juger.*

Après le bain il soupa en nombreuse compagnie, avec tous ses amis et les magistrats d'Utique. On tint table longtemps; et la conversation fut vive, animée, assez gaie, savante, roulant sur des points de philosophie morale. Mais quelqu'un ayant fait tomber le propos sur les paradoxes des stoïciens, tels que sont ces maximes, *que le sage est seul libre, que tous les vicieux sont esclaves*, et Démétrius, philosophe péripatéticien, ayant entrepris de les réfuter suivant les principes de sa secte, Caton s'échauffa extrêmement contre lui, et traita la matière à fond, parlant avec un feu, une véhémence, un ton de voix, qui le décelèrent, et changèrent en certitude les soupçons que l'on avait déjà du dessein où il était de se donner la mort. Aussi, après qu'il eut fini, un morne silence régna dans la compagnie. Caton s'en aperçut; et, pour faire diversion, il parla de la situation actuelle des choses, de ceux qui étaient partis, témoignant les inquiétudes qu'il avait à leur sujet, et craignant pour les uns les tempêtes, pour les autres les déserts arides et sablonneux qu'il leur faudrait traverser.

Ainsi finit le repas, après lequel il se promena quelque temps, selon sa pratique journalière; et, ayant donné ses ordres à ceux qui commandaient la garde, en se renfermant dans son appartement il s'attendrit plus que de coutume avec son fils et avec chacun de ses amis; ce qui renouvela et fortifia la pensée que l'on avait déjà eue de sa funeste résolution.

Quand il fut entré dans sa chambre, il se mit sur son lit, et prit en main le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme. Après en avoir déjà lu une grande partie, en regardant

à son chevet il fut surpris de n'y point voir son épée. Elle en avait été ôtée par ordre de son fils pendant que l'on était à table. Caton appela un esclave, à qui il demanda ce qu'était devenue son épée; et l'esclave n'ayant rien répondu, il se remit à lire. Quelques temps après il redemanda encore son épée, mais sans empressement, sans vivacité, comme s'il n'eût point eu de dessein particulier. Lorsqu'il eut fini sa lecture, voyant que personne ne se mettait en devoir de lui obéir, il appela tous ses esclaves l'un après l'autre, et, d'un ton de voix ferme et haut, il leur déclara qu'il voulait avoir son épée. Il s'emporta même jusqu'à frapper à poing fermé l'un d'entre eux sur la bouche avec tant de violence, que sa main en fut tout ensanglantée. « Quoi donc, disait-il avec in-» dignation, mon fils et mes gens conspirent » pour me livrer à mon ennemi sans armes » et sans défense ! »

Son fils entra alors avec ses amis, fondant en larmes; et, l'embrassant tendrement, il le conjurait de se laisser fléchir. Caton se leva, et, lançant des regards pleins d'indignation : « Depuis quand donc, dit-il, suis-je tombé en « démence, pour que mon fils se rende mon « curateur? On n'emploie point avec moi les « raisonnements ni les voies de persuasion « pour me détromper si je m'abuse, mais on « m'empêche par voie de fait de disposer de « ma personne, et on me désarme. Brave et « généreux fils, que n'enchaînez-vous aussi « votre père en lui liant les mains derrière le « dos, jusqu'à ce que César arrive et me « trouve même hors d'état de me défendre ? « Car ce n'est pas pour m'ôter la vie que j'ai « besoin d'épée, puisqu'en retenant mon ha-« leine pendant quelques moments, ou en me « frappant la tête une seule fois contre la mu-« raille, je puis trouver la mort, si je la cher-« che. » Ces terribles paroles, qui passent assurément ce que l'on doit appeler courage, épouvantèrent tellement le jeune Caton, qu'il s'enfuit en jetant les hauts cris.

Son père, resté seul avec les philosophes Démétrius et Apollonidès, prit pour leur parler un ton plus doux. « Etes-vous aussi d'avis, « leur dit-il, de retenir en vie malgré lui un « homme de mon âge, et de faire sentinelle « autour de moi? ou bien avez-vous quelques « raisons à m'alléguer pour me convaincre « qu'il n'est point indigne de Caton', ni hon-« teux pour lui, de devoir son salut à son en-« nemi? Que ne m'étalez-vous donc ces rai-« sonnements nouveaux pour moi, afin que, « renonçant aux maximes dans lesquelles nous « avons été nourris, et devenus plus sages par « les leçons que César nous donne, nous lui « en ayons plus d'obligation? Au reste, je n'ai « point pris de parti sur ce qui me regarde; « mais il faut que je sois maître d'exécuter la « résolution à laquelle je m'arrêterai. J'en « délibérerai en quelque façon avec vous, en « prenant conseil des principes philosophiques « que vous enseignez et que vous suivez. « Bannissez donc toute crainte : allez, et di-« tes à mon fils qu'il n'entreprenne point de « forcer son père à ce qu'il ne peut lui per-« suader. » Il est assez singulier que Caton nie en ce moment qu'il ait pris son parti. Toutes ses démarches précédentes semblent annoncer visiblement le contraire; et je ne vois pas comment on peut l'excuser ici d'un défaut de sincérité.

Démétrius et Apollonidès ne lui répondirent rien, et se retirèrent en pleurant. Un jeune esclave lui rapporta son épée. Caton la tira, l'examina, et, voyant que la pointe était bien droite et bien aiguë : *Maintenant*, dit-il, *je suis mon maître*. Il posa son épée, reprit son livre, et le relut d'un bout à l'autre. Plutarque assure qu'il dormit ensuite, et d'un si bon somme, que ceux qui étaient dehors, et qui écoutaient à la porte, l'entendirent ronfler : chose bien difficile à croire, qu'entre l'agitation violente où il venait de se mettre, et le moment où il va se donner la mort, il ait pu goûter un sommeil paisible! Il est plus aisé de se persuader que, par cette affectation de tranquillité parfaite, il voulut augmenter la fausse gloire qu'il s'imaginait trouver dans une mort volontaire.

Sur le minuit il appela deux de ses affranchis, dont l'un, qui se nommait Cléanthès, était son médecin ou chirurgien; l'autre, nommé Butas, était celui en qui il avait le plus de confiance pour les affaires. Il envoya ce dernier à la mer, avec ordre de voir si tout le monde était embarqué, et de venir ensuite lui en rendre compte. Le ministère de Cléanthès lui était nécessaire pour sa main,

où il y avait inflammation causée par le coup violent qu'il avait donné à son esclave. Caton, en faisant ainsi panser et bander sa main, donna de l'espérance et de la consolation à tous ceux de sa maison, qui conclurent qu'il ne renonçait pas à la vie, puisqu'il prenait encore soin de son corps.

Cependant Butas revint, et lui dit que tous étaient partis, hors Crassus, qui lui-même allait incessamment s'embarquer; mais qu'il faisait un grand vent, et que la mer était fort agitée. Ces dernières paroles tirèrent de Caton un soupir : il plaignit le sort de ceux qui, dans de pareilles circonstances, étaient obligés de se mettre en mer. Il envoya Butas au port pour voir s'il ne se trouverait pas quelqu'un qui, dans la précipitation de l'embarquement, ayant oublié quelques provisions nécessaires, eût été forcé d'interrompre sa route et de regagner Utique. Déjà les coqs chantaient; et Caton, si nous en croyons Plutarque, dormit encore un peu. Mais bientôt Butas étant revenu, et ayant assuré son patron que tout était parfaitement tranquille, Caton lui ordonna de fermer la porte, et se jeta devant lui sur son lit, comme s'il eût voulu reposer le reste de la nuit.

Dès qu'il fut seul, il se perça de son épée un peu au-dessous de la poitrine; mais la violence du coup fut diminuée par la faiblesse de sa main enflée et malade. Il ne mourut donc pas sur-le-champ, et en se débattant sur son lit il tomba à terre, et renversa une petite table dont il se servait pour des figures de géométrie. Au bruit qu'il fit en tombant, ses domestiques jetèrent un grand cri; son fils et ses amis entrèrent. Ils le trouvèrent nageant dans son sang, et ses entrailles sortant du ventre par l'ouverture de la plaie. Il vivait néanmoins encore, et faisait usage de ses yeux. Le chirurgien approche, et, voyant que les intestins n'étaient point blessés, il voulut les faire rentrer et recoudre la plaie. Mais lorsque Caton fut revenu pleinement à lui-même, et qu'il eut compris l'intention qu'on avait de le secourir, il repoussa le chirurgien, et, avec une férocité dont le seul récit fait frémir, il porta ses mains dans sa plaie, la rouvrit, et en se déchirant ainsi les entrailles il expira.

Telle fut la mort de Caton, que toute l'antiquité a louée, que les maximes de notre sainte religion condamnent, et que la raison même ne peut approuver. Je ne prétends point m'étendre ici sur les principes qui prouvent évidemment que l'homicide de soi-même est criminel. Je me renferme dans ce qui est propre à mon objet; et je prie seulement qu'en se rappelant les courtes observations que j'ai jetées dans mon récit, on y ajoute une réflexion unique, tirée des faits. C'est qu'il est clair que l'orgueil a été le motif de la résolution désespérée de Caton, et que ce n'est que par ce vice qu'il a triomphé de la crainte de la mort, qu'il regardait comme une faiblesse. Plutarque lui fait dire à lui-même qu'il y aurait de l'indignité et de la honte pour lui à vouloir être redevable de la vie à César. Voilà l'idée dont il fut frappé. Il ne put soutenir la pensée de cette humiliation; et, pour ne point devoir la vie à son ennemi, il aima mieux se l'arracher à lui-même avec une sorte de barbarie. Cet orgueil, il est vrai, passait dans son esprit pour vertu. Il n'en est pas moins un vice, que toute la morale, même de pure raison, condamne. Mais je vais plus loin; et, dans ses propres principes, je crois qu'on peut lui faire son procès.

La vertu dont il s'est le plus piqué toute sa vie, c'est une constance invincible et supérieure aux événements. Or, il est visible que sa mort est l'effet d'un découragement précipité, d'une lassitude de combattre, d'un abattement qui ne lui permit pas de porter la résistance jusqu'au bout. Les restes du parti de Pompée se ranimaient en Espagne, et y acquirent réellement dans la suite de très-grandes forces. Ainsi, pour ne se point démentir, il fallait que Caton tentât encore cette espérance; et se donner la mort tandis qu'elle subsistait, c'était manquer à ses principes, et abandonner avant le temps la cause de la liberté.

Je suis donc bien éloigné de regarder la mort de Caton comme un acte d'héroïsme. Où je le trouve vraiment héros, c'est dans les soins qu'il prend pour sauver les autres pendant qu'il renonce lui-même à la vie; c'est dans sa douceur inaltérable à l'égard des trois-cents et des habitants d'Utique; c'est dans son amour pour la justice, qui le porte à s'oppo-

ser à toutes les violences que voulaient exercer ceux de son parti.

Cette humanité généreuse ne s'est pas seulement signalée dans les derniers jours de sa vie; elle a toujours dirigé ses actions et sa conduite. Je sais que l'on ne se forme pas ordinairement cette idée de Caton. La fermeté, la hauteur, une austérité même farouche, voilà les qualités qu'on lui attribue. Cette idée n'a rien que de vrai; mais elle est défectueuse : et, pour embrasser entièrement son caractère, il faut joindre à la fermeté contre les vices la douceur pour les personnes; non une douceur de pur sentiment, sujette à des alternatives et à des boutades, mais une douceur toute de raison et toujours égale, parce qu'elle était fondée sur des principes qui ne changent point. C'est ce que l'on a pu remarquer dans sa tendre amitié pour son frère; dans ses égards pour Muréna, qu'il accusait; dans les larmes qu'il versa en voyant ses concitoyens s'égorger les uns les autres; enfin, dans sa modération à l'égard de tous ceux contre lesquels il eut à lutter pour la défense de la liberté et des lois. Je n'en excepte que le seul César, qui, faisant le mal par système, et marchant à la tyrannie par le chemin le plus droit, sans jamais s'écarter de son plan, ne pouvait être regardé par Caton que comme un ennemi public contre lequel tout l'état devait s'armer, et qu'il fallait pousser à bout, parce qu'on ne pouvait espérer de le changer.

Si à ces deux grands traits de son caractère, la fermeté et la douceur, on ajoute l'élévation du génie, l'étendue et la sagacité des vues, l'application infatigable au travail, la pureté des mœurs, on trouvera, malgré quelques taches que nous avons remarquées dans les occasions, qu'il doit être regardé comme l'un des hommes les plus estimables et les plus vertueux que le paganisme ait produits : on ne sera point étonné que Virgile l'ait mis dans l'Elysée[1], à la tête des amateurs de la vertu : on le jugera digne de l'éloge magnifique qu'en avait fait Tite-Live en deux mots, qui nous ont été conservés par saint Jérôme.

[1] Secretosque pios, his dantem jura Catonem.
(Virg. Æn. l. viii. v. 670.)

« Caton[1], disait ce judicieux écrivain, a été « loué et blâmé par deux des plus grands gé« nies qui aient jamais été. Mais personne « n'a pu augmenter sa gloire par des louan« ges, ni la diminuer par des censures. » Ces deux grands génies dont parle Tite-Live, sont Cicéron et César. Le premier avait composé un panégyrique de Caton, qui s'est perdu, et qu'il avait intitulé du nom de son héros. César y répondit par deux écrits qui ont eu le même sort que celui qu'ils réfutaient, et il leur donna pour titre *Anti-Catons*.

Le reproche le plus grave qui ait été fait à Caton sur toute la conduite de sa vie, et celui dont il est peut-être le plus difficile de le laver, c'est la conduite qu'il tint à l'égard de sa femme Marcia. Elle lui avait donné plusieurs enfants, et était actuellement grosse, lorsque Hortensius s'avisa de la lui demander. Caton ne s'en défendit point, et, moyennant le consentement de Philippus, père de Marcia, il donna lui-même sa femme en mariage à Hortensius. Quelque temps après, Hortensius étant mort, et ayant laissé Marcia héritière de ses grands biens, au préjudice de son fils, qui était un mauvais sujet, Caton la reprit. De là César avait pris occasion d'accuser Caton d'avoir agi dans toute cette affaire par un sordide intérêt. Mais Plutarque prétend que proposer une telle accusation, c'est la réfuter, et qu'il n'y a nulle différence entre taxer Hercule de lâcheté ou Caton d'une basse avidité pour l'argent. La chose en elle-même souffre plus de difficulté, ou plutôt elle est absolument inexcusable[2]. Il est vrai que Caton ne fit que suivre en cela une coutume anciennement établie chez les Romains; mais cette coutume est si contraire à l'honnêteté publique et aux bonnes mœurs, qu'il convenait mieux à un homme tel que lui de la combattre que de l'autoriser par son exemple.

Caton mourut à l'âge de quarante-huit ans; et le lieu de sa mort l'a fait nommer dans

[1] « Cujus gloriæ neque profuit quisquam laudando, « nec vituperando quisquam nocuit, quum utrumque « summis præditi fecerint ingeniis. » (Liv. apud *Hieron prol.* lib. 2, *in Oseam.*)

[2] Strabo, l. xi, pag. 515. — Plut. in comp. Lyc. et Numæ.

l'histoire Caton d'Utique, pour le distinguer de Caton le censeur, son bisaïeul.

En un instant la nouvelle de la mort de Caton se répandit dans la ville; et aussitôt ce fut un concours incroyable, et des trois-cents, et de tout le peuple d'Utique, autour de sa maison. Ils faisaient retentir les airs des éloges de l'illustre mort, l'appelant leur bienfaiteur, leur sauveur, le seul libre, le seul invincible. Et ils se livraient à ces transports quoiqu'ils sussent que César approchait. Mais ni la crainte du vainqueur, ni l'envie de le flatter, ni les dissensions qui étaient entre eux, ne furent capables de refroidir leur zèle pour honorer la vertu de Caton. Ils solennisèrent avec pompe ses obsèques, et lui dressèrent un tombeau près du rivage de la mer, où l'on voyait encore, du temps de Plutarque, une statue de Caton tenant une épée à la main.

Ses ennemis mêmes n'ont pu lui refuser leurs louanges. L'auteur des mémoires sur la guerre d'Afrique, tout dévoné qu'il est à César, rend témoignage à la parfaite intégrité de Caton[1], et reconnait qu'il était extrêmement différent des autres chefs du parti vaincu.

César, en apprenant sa mort, s'écria : *O Caton! je vous envie la gloire de votre mort; car vous m'avez envié celle de vous sauver la vie*[2]. S'il parlait sincèrement en exprimant le désir de sauver son plus implacable ennemi, c'est de quoi Plutarque a cru qu'il lui était permis de douter. Il se fonde sur les invectives atroces dont César avait rempli ses Anti-Catons. Comment, dit cet historien, eût-il épargné vivant celui contre la mémoire duquel il a montré une haine si violente? On peut fortifier ce raisonnement par deux considérations : l'une tirée du vif ressentiment que César témoigna, comme je l'ai déjà dit, et comme j'aurai lieu de le remarquer encore, contre ceux qui lui avaient fait la guerre en Afrique; l'autre, qui n'est pas moins forte, roule sur l'impossibilité qu'il y avait que jamais Caton et César se réunissent dans une même façon de penser, d'agir et de parler. Plutarque, néanmoins, se détermine au parti le plus honorable à César; et il est vrai que les rares exemples de clémence qu'il a donnés, et l'honneur infini qu'il se serait fait par un tel acte de générosité, sont des motifs qui rendent cette conjecture très-vraisemblable. Surtout si Caton eût exécuté le projet qu'il avait formé dans d'autres circonstances, de se confiner dans quelque île éloignée pour y passer tranquillement le reste de ses jours, je ne puis me persuader que César eût voulu souiller sa gloire par le meurtre d'un homme si vertueux.

Il n'était pas loin d'Utique, lorsque Caton se tua; et il avait pris, chemin faisant, la ville d'Uscéta, où Scipion avait amassé de grands magasins, et celle d'Adrumète, dans laquelle il trouva Q. Ligarius, et lui accorda la vie, mais non pas la liberté de retourner à Rome[1]. Avant qu'il entrât dans Utique, L. César vint à sa rencontre; et, s'étant jeté à ses genoux, il obtint dans le moment le pardon qu'il demandait. Il n'en jouit pourtant pas longtemps. Le dictateur conservait un ressentiment profond contre ce jeune parent, qui s'était conduit à son égard en ennemi furieux, traitant avec une cruauté horrible plusieurs de ses affranchis et de ses esclaves, et faisant tuer des animaux destinés aux jeux que le vainqueur prétendait donner au peuple romain. Il le mit donc quelque temps après en justice, au sujet des excès que je viens de rapporter; et, sans prononcer contre lui de condamnation, il suscita ses soldats pour le tuer comme par une émeute séditieuse. Il pardonna de meilleure foi à plusieurs Romains[2] d'un rang distingué, qui étaient encore restés dans Utique, et dont le plus remarquable est le fils de Caton.

Les bourgeois de cette ville, qui lui avaient toujours été attachés, n'avaient à attendre de sa part que des éloges et des récompenses. Pour ce qui est des trois-cents, comme ils avaient servi de cœur et d'affection, pendant toute la durée de la guerre, et Scipion et

[1] De Bello Afr. n. 88.

[2] Ω Κάτων, φθονῶ σοι τοῦ θανάτου· καὶ γὰρ ἐμοὶ σὺ τῆς σαυτοῦ σωτηρίας ἐφθόνησας. (PLUT in Cæs. et Cat.)

[1] De Bello Afr. n. 89. — Suet. Cæs. n. 75.

[2] De Bello Afr.

Varus, et que ce n'était que la victoire de César qui les avait forcés de se tourner enfin vers lui, ils étaient dans des transes mortelles. César n'avait pourtant dessein que de les châtier par la bourse : mais il commença par les intimider en faisant une longue et forte invective contre eux, et exagérant beaucoup leur prétendu crime. Ensuite il s'adoucit, et leur assura la vie sauve; mais il déclara qu'il ferait vendre leurs biens, permettant néanmoins à chacun de se racheter en payant une taxe. Les trois-cents, qui avaient appréhendé les dernières rigueurs, subirent avec joie et reconnaissance la loi qui leur était prescrite. Seulement ils prièrent César de leur imposer une taxe commune, qu'ils répartiraient entre eux. C'était sans doute ce qu'il demandait; et il les taxa à deux cents millions de sesterces[1], qu'ils seraient tenus de fournir en six paiements égaux, dans l'espace de trois ans, au trésor public du peuple romain. C'est ainsi que parlait César. Mais alors le peuple romain était un nom; et la réalité de la puissance, la jouissance effective du domaine et des finances, ne résidaient que dans la personne du dictateur.

Cependant Juba était arrivé dans son royaume, après une fuite laborieuse, ne marchant que de nuit, et se cachant durant le jour dans les métairies qu'il trouvait sur son chemin. Sabura, son lieutenant, avait été défait et tué par Sittius. Ainsi, il ne lui restait plus d'autre espérance que de s'enfermer dans la ville de Zama, sa capitale, qu'il avait fortifiée avec un très-grand soin. Mais il éprouva qu'un gouvernement barbare et féroce fait des sujets infidèles. Avant que de partir, il avait ordonné que l'on dressât dans la place publique de Zama un grand bûcher, déclarant qu'il prétendait, supposé qu'il fût vaincu, égorger tous les habitants, faire jeter leurs corps sur ce bûcher, et s'y jeter ensuite lui-même pour y être consumé par les flammes, avec tous ses trésors, ses femmes et ses enfants. Une résolution si désespérée avait fait horreur aux habitants de Zama : en sorte qu'ils apprirent avec joie la victoire de César; et lorsque Juba se présenta pour entrer dans la ville, ils lui en fermèrent les portes. Ce fut en vain qu'il employa d'abord le ton d'autorité et les menaces, ensuite les prières, il ne fut point écouté. Il se réduisit à demander qu'on lui remît ses femmes, et au moins ses enfants; et il ne put rien obtenir. Il lui fallut donc prendre le parti de se retirer dans sa maison de campagne avec Pétréius, et un petit nombre de cavaliers qui l'avaient suivi.

Dans cet état d'abandon où il était, ceux de Zama ne laissaient pas encore de le craindre; et ils députèrent à César pour le prier de venir à leur secours. César, qui était pour lors à Utique, se mit en marche dès le lendemain. Tout le pays lui fut ouvert; tous recoururent à sa clémence. Le malheureux Juba, n'ayant plus aucune ressource, ne songea qu'à chercher la mort. Pétréius et lui de concert se battirent l'un contre l'autre, dans le dessein de se tuer mutuellement; mais le plus fort triompha trop aisément du plus faible, et Pétréius seul fut tué. Juba ayant tenté de se percer lui-même, et n'ayant pas eu ce courage inhumain, se fit tuer par un de ses esclaves.

La fortune rapide du vainqueur entraînait tout, et détruisait tous les restes du parti vaincu. Les villes de Tysdrus et de Thapsus, que César avait fait assiéger par ses lieutenants, ne tardèrent pas à se rendre. Faustus Sylla et Afranius, qui s'enfuyaient avec un corps de quinze cents chevaux, et qui voulaient passer en Espagne, furent rencontrés par Sittius, vainqueur de Sabura; leur troupe fut défaite et dissipée, et eux-mêmes faits prisonniers. Métellus Scipion ne fut pas plus heureux dans sa fuite. Il avait rassemblé douze vaisseaux avec lesquels il se proposait de gagner l'Espagne. Le mauvais temps l'ayant obligé de relâcher à Hippone, il y trouva la flotte de Sittius, qui l'enveloppa tout d'un coup. Voyant que son vaisseau allait être pris, plutôt que de tomber sous la puissance de César il s'enfonça son épée dans le sein. La fierté l'accompagna jusqu'au dernier soupir : car, sur ce que quelques sol-

[1] Vingt-cinq millions de livres tournois. = Quarante-un millions de francs. — E. B.

[1] Val. Max. III, 2. — Sen. Ep. 24.

dats ennemis, ayant sauté sur son bord, crlaient : *Où est le général?* il éleva sa voix mourante pour leur répondre: *Le général est en sûreté.*

Tous les ennemis de César en Afrique étant ainsi écrasés, le vainqueur donna quelque temps aux arrangements nécessaires pour pacifier le pays, et pour y distribuer les peines et les récompenses selon les bons ou les mauvais services qui lui avaient été rendus[1]. Il réduisit la Numidie en province romaine, et en donna le gouvernement à Salluste, qui y commit si ouvertement les vexations les plus criantes, que Dion a cru qu'il en avait l'ordre exprès de César, et qu'il était chargé moins de gouverner la Numidie que de la piller. Le même Dion remarque que cette conduite de Salluste est d'autant plus blâmable, qu'il affecte dans ses ouvrages un grand air de probité, et même de sévérité; en sorte que, si, par la protection de César, il évita, au sortir de son gouvernement, la condamnation judiciaire, il est condamné, ce qui est bien plus honteux, par ses propres écrits.

Parmi les Numides César distingua ceux de Zama[2], et il les récompensa d'avoir fermé les portes de leur ville à leur roi fugitif, en leur accordant une exemption totale d'impôts. Sittius, qui l'avait si bien servi, fut mis par lui avec ses gens en possession de Cirta, qui avait été autrefois la ville royale de Masinissa et de Syphax, et qui du nom de ses nouveaux habitants a été appelée depuis *colonie des Sittiens.*

Dans les peines qu'il imposa il fut guidé par son aversion pour la cruauté, et par son avidité pour l'argent. Ainsi il n'eut garde d'étendre la vengeance sur le fils de Juba, encore enfant[3]; mais il fit vendre à Zama tous les domaines de ce roi, et les biens des citoyens romains établis dans la même ville qui avaient porté les armes contre lui. De retour à Utique, il confisqua et fit vendre pareillement les biens de tous ceux qui avaient eu le grade de centurions sous Pétreius et sous Juba. Il imposa des taxes aux villes d'Adrumète et de Thapsus, et des redevances annuelles en huile et en blé à celles de Leptis et de Tysdrus.

Pour ce qui est des Romains illustres du sort desquels la victoire l'avait rendu maître, deux furent mis à mort, Faustus Sylla et Afranius, et quoique l'auteur des mémoires sur la guerre d'Afrique dise que ce fut en conséquence d'une sédition qui s'excita parmi les soldats, il est aisé de voir que cette émeute est une ruse de César[1]. Aussi leur mort est-elle attribuée à ses ordres par les autres écrivains. Il se croyait sans doute en droit de traiter Afranius à la rigueur, parce que, lui ayant accordé la vie en Espagne, il l'avait de nouveau retrouvé opposé à lui en Thessalie et en Afrique; et même, lorsque cet ennemi obstiné fut pris par Sittius, il se préparait encore à aller joindre en Espagne les fils de Pompée. Faustus non-seulement était gendre de Pompée, mais fils de Sylla, à qui César avait toujours porté une haine violente, et aux établissements duquel il avait fait la guerre pendant toute sa vie. Pompeïa, épouse de Faustus Sylla, et ses enfants, furent épargnés.

Afranius, Faustus Sylla, avec L. César, sont les seules personnes de marque dont César ait versé le sang après la victoire de Thapsus; ce qui fait néanmoins une exception considérable à l'éloge que Cicéron a fait de sa clémence, lorsqu'il a dit d'une manière générale « que les citoyens que la république a « perdus[2], ce sont les hasards de la guerre « qui les ont emportés, et non pas le ressen- « timent du vainqueur. »

Mais, en mettant à part ceux que je viens de nommer, la rigueur dont il usa à l'égard des vaincus n'alla pas au delà de l'exil. C'est la seule distinction qu'il mit entre ceux qui, plus dociles, s'étaient soumis après la bataille de Pharsale, et les opiniâtres qui l'avaient forcé de les vaincre une seconde fois en Afrique. Les premiers étaient rentrés sur-le-champ pour la plupart en possession de tous leurs droits; il punit l'obstination des autres

[1] Dio, l. 43.
[2] De Bello Afr. — Appian. Civ. l. 4.
[3] De Bello Afr.

[1] Suet. Cæs. n. 75. — Flor. l. 4, c. 2. — Dio, etc.
[2] « Quos amisimus cives, eos Martis vis perculit, non « ira victoriæ. » (Cic. *pro Marc*, n. 17.)

en les tenant éloignés de Rome et de l'Italie[1] : encore permit-il à chacun de ses amis et de ses principaux officiers d'en exempter un de cette peine ; et le jeune Octave fit le premier essai de son crédit auprès de son grand-oncle en obtenant cette grâce pour le frère d'Agrippa, qui lui était dès lors attaché[2]. Dans la suite César s'adoucit encore, et se laissa fléchir aux prières de plusieurs, jusqu'à ce qu'enfin, peu de temps avant sa mort, il accorda une amnistie générale[3]. Il renouvela aussi, dans le temps de sa victoire de Thapsus, le même acte de modération et de sagesse qui lui avait fait tant d'honneur après la bataille de Pharsale, en brûlant tous les papiers de Métellus Scipion qui lui tombèrent entre les mains.

César partit d'Utique le treize jnin, n'ayant pas employé cinq mois et demi à terminer une guerre si importante et si difficile. Il prit sa route par la Sardaigne, d'où il envoya en Espagne une partie de sa flotte et de ses légions, sous la conduite de C. Didius, avec ordre d'observer le jeune Pompée, et d'arrêter ses progrès[4]. Pour lui, après avoir fait quelque séjour dans cette île, il se remit en mer ; et comme il n'eut pas un temps favorable pour la navigation, il n'arriva à Rome que vers la fin de juillet.

§ II. Décrets du sénat pleins de flatterie pour César. César, résolu d'user avec douceur du pouvoir suprême, s'y engage solennellement dans le discours qu'il fait au sénat. Réflexion sur le plan de conduite que s'était formé César. Il célèbre quatre triomphes pour les victoires remportées sur les Gaules, sur Alexandrie et l'Égypte, sur Pharnace, sur Juba. Traits d'une satire mordante et effrénée contre César, chantés par les soldats pendant le triomphe. Récompenses distribuées par César à ses soldats. Largesses au peuple. Des chevaliers romains combattent comme gladiateurs. Labérius est engagé par César à jouer lui-même un rôle dans les mimes de sa composition. Repartie sanglante de Labérius à Cicéron. Temple de Vénus mère : place de César. Total des sommes portées par César dans ses triomphes. Règlements faits par César : pour réparer la diminution du nombre de citoyens ; contre le luxe ; en faveur des médecins et des professeurs des beaux-arts. Réforme du calendrier. Endroits blâmables de la conduite de César. Il consent au retour de Marcellus. Harangue de Cicéron à ce sujet. Mort funeste de Marcellus. Affaire de Ligarius. Plaidoyer de Cicéron pour lui. César lui pardonne. Loisir forcé de Cicéron. Il en profite pour composer divers ouvrages. Sa douleur sur l'état actuel des affaires s'adoucit. Sa conduite politique à l'égard de César, dont les amis le cultivent et s'affectionnent à lui. Éloge de Caton composé par Cicéron. Anti-Catons de César. Douleur excessive de Cicéron au sujet de la mort de sa fille Tullie.

Le sénat avait prévenu le retour de César par des décrets qui respiraicnt la plus basse flatterie[1], et par des témoignages d'honneur d'autant plus excessifs, qu'ils ne partaient point du cœur, et que la crainte qui les avait dictés outrait tout, pour se mieux déguiser en zèle et en affection. Je n'en rapporterai que les traits les plus dignes de remarque.

Il fut ordonné que l'on célébrerait quarante jours de fêtes et de réjouissances pour la victoire que César avait remportée en Afrique ; qu'au jour où il triompherait, son char serait attelé de quatre chevaux blancs, comme les chars de Jupiter et du soleil ; et qu'en ces mêmes jours, outre les licteurs qu'il avait actuellement, il ferait encore marcher devant lui ceux de ses deux précédentes dictatures ; ce qui faisait en tout le nombre de soixante et douze. A ces distinctions purement honorifiques le sénat ajouta des titres d'une puissance solide et réelle : la dictature pour dix ans ; la charge d'*inspecteur des mœurs* (nom substitué, je ne sais par quelle raison, à celui de *censeur*), pour trois ans. Il ne restait plus qu'à l'élever au-dessus de la condition d'un mortel ; et c'est ce que l'on entreprit de faire en lui décernant une statue sur un char de triomphe dans le Capitole, vis-à-vis de Jupiter, ayant sous ses pieds le globe du monde, avec cette inscription : A CÉSAR DEMI-DIEU.

César avait trop de pénétration pour ne pas sentir de quel principe partait cet empresse-

[1] Dio.
[2] Nicol. Damasc. de Instit. Augusti. — Suet.
[3] Dio.
[4] De Bello Afr.

[1] Dio, l. 43.

ment à lui prodiguer des honneurs si contraires à l'esprit de l'ancien gouvernement. Il en fut flatté néanmoins, et il les reçut. Mais il ne les devait qu'à la force : il voulut les mériter. Parvenu au comble de ses vœux, et voyant son ambition satisfaite par la souveraine puissance, dont il était en pleine possession, il avait fait son plan d'user avec douceur et avec modération d'une fortune qui ne pouvait plus croître, charmé que les Romains fussent heureux, pourvu qu'ils lui fussent soumis.

Plein de ces pensées, il exposa, dans le premier discours qu'il fit au sénat, après son retour à Rome, les principes de clémence et de générosité par lesquels il prétendait se gouverner, ne craignant pas de contracter un engagement solennel qu'il était bien résolu de remplir. Il commença par dissiper les alarmes dont tous les cœurs étaient frappés, et que n'autorisaient que trop les exemples cruels qu'avaient donnés tous ceux qui jusque-là étaient demeurés vainqueurs dans les guerres civiles. Pour lui, il protesta que la puissance et la victoire étaient des motifs qui le portaient à l'humanité. « Car, dit-il, qui « doit répandre plus de bienfaits que celui « qui a un plus grand pouvoir de bien faire? « à qui est-il moins permis de commettre des « fautes qu'à celui qui peut tout ce qu'il « veut? qui doit montrer plus de prudence « et de circonspection dans l'usage des dons « de la libéralité divine, que celui qui en a « reçu de plus abondants? et à qui est-il plus « important d'administrer sagement les biens « dont il jouit qu'à celui qui en possède une « plus riche mesure, et qui par conséquent « a plus à perdre? Ne vous imaginez pas que « je pense à prendre Sylla pour modèle. Je « prétends être votre chef, et non votre « maître; gouverner vos affaires, et non « vous tyranniser. Lorsqu'il s'agira de vous « servir, je serai consul et dictateur; dès « qu'il sera question de faire du mal à « quelqu'un, je ne suis plus qu'un particulier. »

Tels étaient les sentiments de César, louables et généreux sans doute, mais plus convenables à un monarque légitime qu'à un usurpateur comme il était. J'ose dire que cette réflexion paraît lui avoir échappé. Il ne semble pas avoir senti la différence essentielle entre sa situation et celle d'un prince à qui le droit de la naissance, ou une élection libre et régulière, donnent titre pour commander. Ayant envahi le souverain pouvoir par la violence, il crut le faire aimer en sa personne par la douceur. Il se trompait; et cette erreur fut la cause de sa mort funeste. C'est ce qui prouve combien l'ambition de la tyrannie est un vice détestable, puisqu'il ne permet point de retour, et qu'après que l'on a commis toutes sortes de crimes pour acquérir une puissance injuste, il faut, lorsqu'on y est parvenu, les continuer ou périr[1].

César renouvela devant le peuple les mêmes protestations de douceur et de clémence qu'il avait faites au sénat; et, les effets s'y étant trouvés conformes, peu à peu les esprits des citoyens se remirent de la consternation et de l'effroi dont ils avaient d'abord été saisis; mais la haine des grands contre l'oppresseur de la liberté était un mal auquel il n'y avait point de remède.

Jusqu'alors les guerres avaient laissé si peu de relâche à César[2], et s'étaient suivies de si près les unes des autres, qu'il n'avait pas trouvé le moment de triompher. Jouissant enfin de quelque repos, il en profita pour célébrer quatre triomphes dans le cours d'un même mois, mais avec des intervalles. Il triompha donc premièrement des Gaules, ensuite d'Alexandrie et d'Egypte, puis de Pharnace et du Pont; en quatrième et dernier lieu, du roi Juba.

Dans ces triomphes, César déploya toute la magnificence à laquelle son goût le portait, et que pouvaient soutenir les richesses de l'empire, qui étaient alors en sa main. Il eut même soin d'en varier les ornements[3] dont les matières furent différentes pour chaque

[1] Sylla, dont l'exemple semble démentir cette réflexion, se munit de la force tant qu'il garda la dictature : et si, après l'avoir abdiquée, il jouit d'une pleine tranquillité pendant le peu de temps qu'il vécut encore, il en fut redevable à des circonstances singulières, et qui lui sont propres, comme je l'ai observé en son lieu.

[2] Suet. Cæs. c. 37. — Vell. II, 56. — Flor. IV, 2. — Dio.

[3] Velleius a employé le mot *apparatus*, qui était clair pour les Romains, mais qui l'est peu pour nous. Ce mot désigne apparemment les bordures des tableaux, les

triomphe. Il employa pour le premier le bois de citronnier; pour le second, l'écaille de tortue; pour le troisième, l'acanthe[1]; pour le quatrième, l'ivoire.

Celui des Gaules fut sans difficulté le plus glorieux et le plus brillant. On y voyait le Rhin, le Rhône et l'Océan captif représentés en or. Un grand nombre de prisonniers précédaient le char; et entre autres, ou plutôt par-dessus tout, se faisait remarquer Vercingétorix, ce chef infortuné de toute la Gaule liguée, qui, ayant été réservé pendant plus de six ans pour orner le triomphe de son vainqueur, fut, après la cérémonie, jeté dans un cachot, et mis à mort; triste fin pour un homme dont le crime était d'avoir voulu être le vengeur de la liberté de son pays! César se serait fait plus d'honneur, ce me semble, s'il se fût piqué envers ce brave Gaulois de la même générosité qu'il faisait paraître envers tant de Romains vaincus, dont le ressentiment contre lui était peut-être plus violent, et certainement plus redoutable. Mais les Gaulois étaient alors regardés par les Romains sur le pied de barbares et traités comme tels.

Un accident troubla la joie de cette fête. Dans la marche, l'essieu du char triomphal se rompit; et peu s'en fallut que le triomphateur ne tombât par terre. Pendant que l'on raccommodait le char, la nuit vint; et César monta au Capitole à la lueur de plusieurs lustres que portaient quarante éléphants marchant en ordre à droite et à gauche.

Dion rapporte qu'il monta les degrés du Capitole à genoux. Il faut croire que c'était un usage établi, dont César ne jugea pas qu'il lui fût permit de se dispenser, quoiqu'on vînt de l'égaler presque, par des honneurs plus qu'humains, au dieu à qui il rendait un hommage si humble.

Dans le triomphe qui eut pour objet la guerre d'Alexandrie, le vainqueur offrit pour spectacle aux yeux du peuple, le fleuve du Nil, et la tour du Phare toute en feu. Deux tableaux représentaient la mort d'Achillas et de

bases sur lesquelles étaient soutenues les figures, et autres choses semblables.

[1] Il faut sans doute entendre ici l'acanthe épineuse, qui croît surtout en Libye et en Egypte.

Photin. Arsinoé, sœur de Cléopatre, y fut menée comme prisonnière, et ensuite mise en liberté.

Le triomphe sur Pharnace n'eut rien de plus remarquable que la fameuse inscription: VENI, VIDI, VICI; *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.* Elle était gravée en gros caractères sur un tableau que l'on portait en pompe.

Enfin, dans le quatrième triomphe, où César célébrait sa victoire sur le roi Juba, le fils de ce prince nommé Juba comme son père, et alors encore enfant, subit la loi superbe que les Romains imposaient à tous leurs prisonniers. Il parut dans cette cérémonie comme captif. Mais Plutarque a jugé sa captivité heureuse, parce qu'elle lui procura une excellente éducation, et lui donna un moyen de s'instruire des lettres grecques et latines. Il y fit d'assez grands progrès, du côté de l'esprit et des connaissances, pour devenir un illustre auteur; et il en tira un fruit encore plus estimable, je veux dire des mœurs douces et pleines d'humanité. Dans la suite il fut remis en possession du royaume de ses pères, et devint roi de Mauritanie. Mais Pline a pensé que la gloire des lettres est plus brillante en lui que celle de sa couronne[2].

On voit que l'intitulé de tous ces triomphes ne faisait mention d'aucun Romain. César imita l'exemple de modération que Sylla lui avait donné en pareille rencontre, et ne voulut point insulter à l'infortune de ses concitoyens. Cependant, si ce que dit Appien est vrai[3], César n'usa de ménagement que par rapport aux termes, et non quant à la chose même. Cet historien raconte qu'il fit porter dans son triomphe les représentations de tous les grands événements de la guerre civile; que tous les illustres Romains qui y avaient péri y parurent en tableau, à l'exception du seul Pompée; que l'on y vit Métellus Scipion se perçant de son épée, Caton se déchirant les entrailles, et ainsi des autres. S'il faut ajouter foi à ce récit, je m'étonne qu'Appien soit le seul écrivain qui ait relevé une circonstance si

[1] Plut. in Cæs.

[2] « Studiorum claritate memorabilior etiam quam regno. » (PLIN. lib. 5, cap. 1.)

[3] Appian. Civ. l. II.

odieuse, et surtout que Cicéron [1], qui parle de la douleur que Marseille portée en triomphe causa aux spectateurs, n'ait pas cité des objets qui auraient été bien plus touchants pour les Romains. Je laisse aux lecteurs à juger si mon doute est bien fondé. Mais l'autorité d'Appien ne suffit pas pour me déterminer toute seule dans un fait de cette nature.

César, en ce haut point de gloire, ne put être à l'abri de la liberté cynique de ses soldats. C'était un usage de tous les temps, comme il a été remarqué ailleurs, que, dans ces fêtes où la joie produisait la licence [2], les troupes, pendant la marche, chantassent des couplets grossiers qui contenaient quelquefois des éloges pour le triomphateur, et plus souvent des satires. Les soldats de César poussèrent cette liberté à l'excès, tirant à cartouche sur les mœurs de leur général, qui ne donnaient que trop de prise. On me dispensera de rapporter leurs paroles licencieuses. J'observerai seulement qu'ils rappelèrent les soupçons qu'avait autrefois attirés sur lui son séjour à la cour de Nicomède : soupçons dont César se tenait extrêmement offensé, mais qu'il ne put détruire, même en se purgeant par serment; tant il est important pour la réputation d'avoir passé sagement sa jeunesse, dont la honte est souvent ineffaçable!

On ne s'étonnera pas après cela [3], que, mécontents des récompenses que César leur distribuait, quoiqu'elles fussent très-abondantes, ils lui aient reproché de les avoir fait vivre d'herbages près de Dyrrachium. Mais il n'est pas possible de ne pas trouver étrange qu'ils lui aient même fait son procès sur l'injustice par laquelle il avait usurpé et retenait un pouvoir tyrannique. « Si tu es honnête homme, « lui criaient-ils tous ensemble, tu seras puni; « si tu continues d'être injuste, tu régneras [4]. » C'était dire bien clairement qu'il ne pouvait éviter la condamnation, s'il laissait au peuple le libre exercice de ses droits; et que ce n'était qu'en opprimant ses concitoyens qu'il jouissait de la souveraine puissance.

[1] Cic. Phil. 8, 18.
[2] Suet. Cæs. 49-51.
[3] Plin. XIX, 8.
[4] Dio.

Ces récompenses, de la modicité desquelles se plaignaient les soldats de César, étaient pourtant exorbitantes. Il donna à chaque fantassin vétéran vingt mille sesterces, faisant deux mille cinq cents livres de notre monnaie; le double aux centurions; aux tribuns et aux cavaliers le quadruple [1]. Ajoutez les terres qu'il leur distribua, et où il les établit. Il en résultera que, s'ils n'étaient pas contents, c'est qu'il est impossible de satisfaire des troupes qui sentent que leur général les a employées pour ses intérêts et non pour ceux de la patrie.

Les gens de guerre ne furent pas les seuls qui éprouvèrent la libéralité de César. Il donna à chaque citoyen du bas peuple, dix boisseaux de blé, dix livres d'huile, et, en argent, quatre cents sesterces (cinquante francs). Le nombre de ceux qui reçurent cette largesse se montait à cent cinquante mille têtes. Outre ces distributions, il y eut un repas pour tout le peuple : vingt-deux mille tables furent dressées dans les rues et servies avec profusion. A tant de dépenses énormes, César joignit encore des spectacles de toute espèce, combats de gladiateurs et d'athlètes, représentations de batailles navales exécutées dans un lac creusé à cet effet près de la ville, comédies, courses du Cirque, tournois, chasses de bêtes fauves et d'éléphants.

Dans les combats de gladiateurs donnés par César en cette occasion, on vit le premier exemple, si je ne me trompe, d'une indignité qui se renouvela souvent dans la suite sous les empereurs. Des chevaliers romains risquèrent leur vie dans les infâmes hasards de l'arène, prostituant ainsi leur honneur en même temps qu'ils prodiguaient leur sang pour le vain plaisir de la multitude. Un ancien sénateur, nommé Q. Calpénus [1], en fit autant. Mais Fulvius, qui jouissait actuellement du rang de sénateur, s'étant aussi présenté pour combattre, César ne le voulut point souffrir.

Entre les pièces de théâtre qui furent jouées

[1] Freinshem CXV, 14.
[2] La dignité de sénateur était à vie, à moins qu'on n'en fût privé pour cause de mauvaise conduite par les censeurs, ou qu'on ne l'abdiquât volontairement. Ce Calpénus était dans l'un ou l'autre de ces deux cas.

il y eut des farces, appelées *mimes* par les Grecs et par les Romains. Labérius, chevalier romain, excellait dans ce genre de composition; et César, non content qu'il fournît des pièces[1], exigea encore de sa complaisance qu'il y jouât lui-même un rôle[1]. Le poëte obéit, mais à regret, comme il le témoigna dans un prologue[2] que Macrobe nous a conservé, et dans lequel il se plaint amèrement de ce que, sorti chevalier romain de sa maison, il y rentrera comédien.

Il se vengea même de l'espèce de violence que César lui faisait, par des vers qu'il inséra dans ses mimes, et qui faisaient une allusion visible à la situation actuelle des affaires. Ainsi il introduisit sur la scène un personnage qui criait : « Romains, nous perdons notre li« berté. » On remarqua encore extrêmement un autre vers dont le sens est : « Celui que « plusieurs craignent, c'est une nécessité qu'il « en craigne lui-même plusieurs [3]. » Toute l'assemblée fit l'application de cette maxime à César et tourna ses regards sur lui.

Le dictateur fut offensé de cette liberté du poëte; et le dépit qu'il en conçut influa beaucoup sur le jugement par lequel il attribua le prix à Publius Syrus, rival de Labérius. Cependant il ne laissa pas de récompenser celui qu'il avait forcé à s'avilir; il lui donna sur-le-champ un anneau d'or, comme pour le réhabiliter dans l'ordre des chevaliers, avec une gratification de cinq cent mille sesterces.

Labérius, au sortir de la scène, se disposa donc à aller prendre place parmi les chevaliers romains. Ceux-ci, qui regardaient comme un double déshonneur pour eux qu'un homme de leur ordre eût été obligé de monter sur la scène, et qu'après y avoir joué il revînt s'asseoir au milieu d'eux, s'arrangèrent de façon à ne lui point laisser de place. Labérius passait à travers les bancs des sénateurs pour gagner ceux des chevaliers[1]. Cicéron, près duquel il se trouva, le voyant un peu embarrassé, lui dit : *Je vous recevrais, si je n'étais assis trop à l'étroit.* Il voulait et se moquer de Labérius, et plaisanter sur la multitude de nouveaux sénateurs créés par César, sans choix, et sans aucune attention aux règles ni aux bienséances. Le poëte, piqué, fit à Cicéron une repartie bien sanglante : *Vous m'étonnez*, lui dit-il; *car vous êtes accoutumé à vous asseoir toujours sur deux siéges à la fois.* C'était une expression proverbiale, qui signifiait chez les Romains ce que nous appelons *nager entre deux eaux*, flotter entre deux partis. Ainsi Labérius reprochait à Cicéron que, se ménageant entre César et Pompée, il n'avait été ami fidèle ni de l'un ni de l'autre.

Toutes ces fêtes que donna César ne se rapportaient pas uniquement à ses triomphes. Il y accumula d'autres objets[1], tels que la dédicace d'un temple construit à ses frais en l'honneur de Vénus *mère*, c'est-à-dire de Vénus honorée comme première tige de la maison des Jules; la dédicace d'une nouvelle place dans Rome, autre monument de sa magnificence; enfin les honneurs funèbres dus à la mémoire de sa fille, qui était morte plusieurs années auparavant, pendant qu'il était dans les Gaules.

Il n'est pas possible que l'on ne soit en quelque façon effrayé de ces immenses profusions de toute espèce. Je ne sais si les sommes que César porta en triomphe, comme les fruits de ses victoires, purent y suffire[2], quoiqu'elles se montassent, selon Appien, à soixante-cinq mille talents, c'est-à-dire à près de deux cents millions de livres de notre monnaie. Et dans ces sommes ne sont pas comprises deux mille huit cent vingt-deux couronnes d'or, qui faisaient ensemble le poids de vingt mille quatre cent quatorze livres romaines, ou près de trente-deux mille de nos marcs.

Aux soins de toutes ces fêtes en succédèrent d'autres plus importants. César, dont les talents s'étendaient à tout, et qui n'était pas moins propre à faire un sage législateur qu'un glorieux conquérant, réforma divers abus, et chercha des remèdes aux maux les plus pressants de la république.

Le nombre des citoyens était considérable-

[1] Macrob. Sat. II, 7.
[2] Cette pièce a été insérée par M. Rollin dans le Traité des Etudes.
[3] « Necesse est multos timeat, quem multi timent. »
[1] Sen. Controv. VII, 3. — Macrob. Sat. II, 3.

[1] Freinshem. CXV, 19.
[2] Appian. Civ. l. 2.

ment diminué depuis la guerre civile. Le dictateur, qui savait parfaitement que la force d'un état consiste dans un peuple nombreux, fit plusieurs règlements qui tendaient à réparer les pertes que la nation romaine avait faites, et à lui faciliter les moyens de s'accroître [1]. Il promit des récompenses aux pères de famille qui auraient plusieurs enfants. Il défendit à tout citoyen au-dessus de vingt ans et au-dessous de quarante de s'absenter de l'Italie pendant plus de trois ans, à l'exception de ceux qui servaient dans les troupes. Par la même ordonnance aucun fils de sénateur ne pouvait entreprendre de voyage hors de l'Italie, si ce n'est en la compagnie de quelque magistrat. Enfin, comme la multitude des esclaves faisaient que les gens du bas peuple n'étaient point employés par les riches, et, tombant ainsi dans la misère, périssaient sans pouvoir se marier et laisser postérité, le dictateur ordonna que parmi ceux qui seraient destinés à conduire et à gouverner les bestiaux il y en eût au moins un tiers qui fussent de condition libre.

Le luxe des habillements et des tables lui parut aussi un objet digne de toute son attention. Il réduisit l'usage de la pourpre et des pierreries à certaines personnes et certains jours. Il renouvela les lois somptuaires, et veilla soigneusement à leur observation, jusqu'à faire visiter les marchés par des commis, pour empêcher que l'on n'y exposât en vente aucune nature de viande prohibée, soit chair ou poisson. Quelquefois même, sur des avis qui lui avaient été donnés, des licteurs et des soldats allèrent par son ordre dans les maisons des particuliers enlever de dessus les tables les mets déjà préparés et servis.

L'honneur des sciences et des lettres ne permet pas d'oublier que César, dans le court intervalle de tranquillité dont il jouit, s'attacha a les encourager et à les récompenser. Il donna le droit de bourgeoisie romaine à tous ceux qui s'établissaient à Rome pour y exercer la médecine, et à tous les professeurs des beaux-arts.

Ce fut aussi dans ce même temps qu'il fit la réforme du calendrier, qui en avait grand besoin. J'ai eu déjà plus d'une occasion de parler du dérangement de l'année civile des Romains dans le temps où nous en sommes. L'ordre qu'y avait établi Numa était peu commode, mais pouvait subsister. Les pontifes, qui étaient chargés de maintenir cet ordre, soit par impéritie, soit par négligence, soit quelquefois même pour faire leur cour aux grands ou aux financiers, avaient tout brouillé; de façon que l'année des événements de laquelle je rends compte, et qui fut la dernière de la confusion et du désordre, eut quatre cent quarante-cinq jours. Outre le mois intercalaire de vingt-trois jours qui tombait sur cette année; il fallut en ajouter soixante-sept qui refluaient des années précédentes, pour rencontrer juste le premier janvier de l'année suivante. Comme César était grand pontife, le soin du calendrier le regardait; et, pour procéder à le réformer, il se servit des lumières de Sosigène, astronome alexandrin: car les Grecs, dans toute l'antiquité, ont toujours été seuls en possession des hautes sciences; et les Romains en ces matières n'ont jamais vu que par les yeux des savants de cette nation. Il n'est pas nécessaire d'observer que le calendrier réformé par César est encore celui dont nous nous servons aujourd'hui; si ce n'est que, pour l'amener à une justesse aussi grande qu'il soit possible d'atteindre, il a été nécessaire d'y introduire quelques légers changements, qui ont été faits sous l'autorité et par les ordres du pape Grégoire XIII.

La réforme du calendrier dérangeait nécessairement en quelque chose l'ancienne disposition des jours, et dans le sacré et dans le civil, soit en ce qui regarde les fêtes, soit par rapport aux assemblées du sénat ou du peuple, aux audiences des tribunaux, et autres choses pareilles. César, qui savait respecter les usages de l'antiquité, chargea un greffier intelligent, nommé Flavius, d'ajuster, autant qu'il serait possible, le nouveau plan à l'ancien système.

Toutes ces attentions étaient très-dignes du chef de l'empire [1]. César y en joignit d'autres qui décelaient le chef de parti. La nécessité de se faire des créatures, ou de se conserver

[1] Freinshem. CXV, 27-31.

[1] Freinshem. CXV, 34-35.

celles qui lui étaient attachées, l'engagea à passer en bien des choses par-dessus les règles. Il multiplia les charges afin d'avoir plus de places à donner. Il rétablit dans la jouissance de leurs droits ceux qui avaient été ou flétris par les censeurs, ou même condamnés par des jugements solennels. Mais surtout on lui sut très-mauvais gré d'avoir introduit dans le sénat un grand nombre de sujets indignes, qui, par la bassesse de leur naissance et de leurs emplois précédents, quelques-uns même par les crimes dont ils étaient couverts, déshonoraient cette auguste compagnie. C'était la maxime de César de récompenser quiconque lui avait été utile. Il s'en expliquait ouvertement [1], et disait que, si des voleurs et des assassins lui avaient rendu service pour soutenir ses droits et élever sa fortune, il se croirait obligé de leur en témoigner sa reconnaissance. On va loin avec un tel principe; et le renversement de toutes les lois, de toute décence, de tout respect pour les mœurs, en est la suite nécessaire.

César conféra même la dignité de sénateur à des étrangers, à des Gaulois demi-barbares, comme parle Suétone [2]; ce qui donna lieu à une plaisanterie que cet historien n'a pas jugée indigne d'être rapportée. On afficha des placards qui portaient: AVIS AU PUBLIC [3]. *Qui voudra bien embarrasser les nouveaux sénateurs n'a qu'à ne leur point montrer le chemin du palais où se tiennent les assemblées du sénat.* Cette facilité de César à admettre dans le sénat toute sorte de gens ramassés porta le nombre des sénateurs jusqu'à neuf cents, c'est-à-dire un tiers au delà du nombre prescrit. Et c'est ce qui donna matière à un bon mot de Cicéron [4], à qui un de ses amis demandait sa protection pour un beau-fils qu'il avait, et qu'il voulait faire sénateur dans une ville municipale. *A Rome*, lui dit notre orateur, *la chose serait aisée. A Pompéies* (c'était une petite ville de Campanie) *vous aurez plus de peine.*

[1] « Professus est palàm, si grassatorum et sicariorum « ope in tuendâ suâ dignitate usus esset, talibus quoque « se parem gratiam relaturum. » (SUET. *Cæs.* c. 72.)

[2] Suet. Cæs. c. 76.

[3] « BONUM FACTUM. Ne quis senatori novo curiam « monstrare velit. » (SUET. *Cæs* n. 80.)

[4] Macrob. Sat. II, 3.

Le voyage que fit Cléopatre à Rome avec son frère cette même année 706, et dont j'ai parlé d'avance, donna encore matière à bien des discours, et indisposa extrêmement les esprits des Romains contre César.

Mais il se fit un honneur infini par la clémence dont il usa envers M. Marcellus. On peut se rappeler ici ce que j'ai dit de cet homme illustre par sa naissance, par le haut rang qu'il tenait dans la république, par ses talents et par son courage. Ame fière et hautaine, il avait, pendant son consulat, bravé César et montré ouvertement le dessein de le détruire. Après la bataille de Pharsale, il se retira, comme je l'ai rapporté, à Mitylène; et il paraissait résolu de passer tranquillement le reste de ses jours dans cette retraite, se consolant avec les lettres et la philosophie. Les instances réitérées de son frère C. Marcellus, et les lettres pressantes de Cicéron [1], ébranlèrent sa constance, et le forcèrent enfin à consentir que l'on fît des démarches auprès du vainqueur pour lui obtenir la liberté de revenir à Rome.

Un jour donc que le sénat était assemblé, et présidé par le dictateur, Pison, beau-père de César, entama la matière, et fit le premier mention du retour de Marcellus. Aussitôt le frère de cet illustre exilé se jeta aux pieds de César; et en même temps tout le senat s'étant levé, vint à l'appui, et supplia son chef de rendre à la compagnie un de ses membres les plus distingués et les plus estimables. César prit d'abord un ton sévère; il se plaignit de l'aigreur et de l'animosité que Marcellus avait témoignée contre lui. Mais lorsqu'on ne s'attendait qu'à un refus, il ajouta que, quelque sujet qu'il eût d'être mécontent personnellement de celui dont on lui demandait le rappel, il ne pouvait résister au vœu unanime du sénat.

Cicéron, qui était présent, fut charmé. Ce jour lui parut le premier beau jour de la république [2], depuis les malheurs des guerres civiles; et, dans l'enthousiasme qui le saisit,

[1] Cic. ad Fam. IV.

[2] « Ita mihi pulcher hic dies visus est, ut speciem « aliquam viderer videre quasi reviviscentis reipublicæ. » (CIC. *ad Fam.* IV, 4.)

il prononça cette belle harangue que tout le monde connaît, que tous les siècles ont admirée, et dans laquelle, en faisant l'éloge des exploits de César, il élève sa clémence et sa générosité au-dessus de la gloire de tous ses triomphes.

Ce discours dut faire d'autant plus de plaisir à César, que jusque-là Cicéron s'était obstiné à un silence de tristesse qui pouvait aisément être pris pour une improbation de tout ce qui se passait actuellement. Ce soupçon n'eût été que trop bien fondé; et notre orateur, qui pensait qu'il était important pour lui de l'effacer, prodigue à pleines mains les louanges à celui dont il craignit le ressentiment caché. Il avait pour maxime que le sage doit s'accommoder au temps; et, dans la harangue dont je parle, il pousse bien loin les conséquences de ce principe, puisqu'il y fait parade d'un tendre attachement pour César [1], et d'un zèle pour la conservation de ses jours, qui l'engagerait à se mettre entre lui et les coups qu'on voudrait lui porter; langage bien différent des sentiments de son cœur, et absolument démenti par la joie excessive et démesurée que lui causa la mort funeste de l'oppresseur de la patrie.

Marcellus ne put pas jouir du bienfait de César. En revenant à Rome, s'étant arrêté à Athènes, il y fut assassiné par un malheureux qui lui était attaché depuis fort longtemps, et qui ensuite se tua lui-même [2]. La cause qui porta ce scélérat à une telle fureur n'a pas été bien connue [3]; mais Cicéron a pris soin de justifier César, sur qui quelques-uns voulurent jeter des soupçons.

César fit encore un autre acte de clémence, qui est devenu extrêmement célèbre par la part que Cicéron y prit. Il s'agissait de Q. Ligarius, qui, après la bataille de Thapsus, avait obtenu du vainqueur la vie sauve, mais à condition de demeurer en exil. Les deux frères de l'exilé, qui avaient été dans le parti de César,

[1] « Omnes tibi, ut pro aliis etiam loquar quod de me « ipso sentio, quoniam subesse aliquid putas quod ca- « vendum sit, non modò excubias et custodias, sed etiam « laterum nostrorum oppositus et corporum pollicemur. » (Cic. *pro Marc.* n. 32.)

[2] Cic. ad Fam. IV, 12.

[3] Ad att. XIII, 10.

voyant avec quelle facilité il s'était laissé fléchir à l'égard de Marcellus, conçurent l'espérance d'obtenir pareillement le rappel de leur frère. Ils firent donc des mouvements auprès du dictateur; et Cicéron, qui était leur ami, se joignit à eux. Voici comment il rend compte lui-même à Ligarius de l'audience qu'il avait eue de César à ce sujet : « Je me rendis le « matin chez César, à la prière de vos frères; « et, après avoir essuyé tous les désagréments « et toutes les bassesses par lesquelles il faut « passer pour pénétrer jusqu'à lui [1], enfin je « fus introduit. Vos frères et vos proches se « jetèrent à ses pieds. Moi, je parlai d'une « façon convenable à la cause et aux circon- « stances. La réponse de César fut douce, « sans être décisive; mais son air même an- « nonçait, autant que ses paroles, qu'il est « disposé favorablement, et que vous avez « lieu de bien espérer. »

Telle était la situation de cette affaire lorsque Tubéron intenta une accusation en forme contre Ligarius. Le fait de cette accusation est des plus singuliers [2]. Tubéron accusait Ligarius d'avoir porté les armes contre César; et non-seulement il était lui-même dans le cas, mais il s'était indigné contre Ligarius que parce qu'il prétendait avoir été empêché par lui, trois ans auparavant, d'entrer en Afrique, où le sénat l'envoyait pour faire la guerre à César. L'affaire de Ligarius prit donc ainsi une nouvelle forme : au lieu d'être traitée uniquement par la voie des prières et des supplications, elle devint judiciaire; et du cabinet de César elle fut portée à la place publique et au tribunal. C'était toujours néanmoins César qui devait la décider par lui-même, mais comme juge, et Cicéron, qui avait fait d'abord simplement le personnage de solliciteur et d'ami, fit ici celui d'avocat.

Le plaidoyer qu'il prononça en cette occasion est sans contredit l'un des plus beaux monuments de l'habileté et de l'adresse insinuante de ce grand orateur. Il savait que César ne se piquait d'aucune vertu plus que de

[1] « Quum omnem adeundi et conveniendi illius indi- « gnitatem et molestiam pertulissem. » (Cic. *ad Fam.* VI, 14.)

[2] Cic. pro Lig.

la clémence envers ceux qui avaient été ses ennemis. C'est par cet endroit qu'il l'attaque. Sans négliger de profiter des circonstances qui rendaient plus graciable le cas où se trouvait Ligarius, il fait sa principale ressource de la générosité de César. « J'ai plaidé [1], lui dit-« il, bien des causes et même quelques-unes « avec vous. Jamais on ne m'a entendu tenir « ce langage : *Pardonnez-lui, messieurs, il « a fait une faute. Il s'est oublié ; il n'y re-« tombera plus.* C'est à un père que l'on parle « ainsi. A des juges on leur dit : *Il n'a rien « fait de ce qu'on lui impute, il n'y a pas « même pensé. Les témoins sont menteurs, « l'accusation est inventée à plaisir.* Préten-« dez-vous, César, être juge de Ligarius? « Nous demandez-vous dans quel camp il a « servi? Je me tais. Je ne fais pas même usage « de plusieurs observations qui ne laisseraient « pas d'avoir de la force auprès d'un juge. Je « ne dis point qu'il est parti avant la guerre ; « qu'il a été laissé en Afrique dans le temps « que la paix subsistait encore ; que la guerre « l'y a surpris ; que même alors, bien loin de « montrer de l'animosité et de l'aigreur, toute « son inclination, tout son cœur était pour « vous. C'est ainsi que l'on parlerait à un juge ; « mais je parle à un père : *Je suis en faute ; « j'ai agi inconsidérément : j'ai recours à « votre bonté ; je vous prie de me pardonner. « Si personne n'a obtenu grâce de vous, il y « a de l'arrogance dans ma demande ; si vous « vous êtes laissé fléchir à l'égard de plu-« sieurs, c'est vous qui avez fait naître en « moi l'espérance, faites-m'en goûter le fruit.* « Et comment, ajoute Cicéron, ne serait-il « pas permis à Ligarius d'espérer, pendant « qu'il m'est bien permis, à moi, de prier « pour un autre? »

Il n'est personne qui ne connaisse et qui n'admire le trait fameux qui se trouve un peu plus bas que ce que je viens de citer, lorsque Cicéron rappelle à César avec un art infini les services que lui avait rendus l'un des frères de Ligarius : « Vous vous souvenez, lui dit-« il, vous qui ne savez oublier que les inju-« res [1], vous vous souvenez assurément quelle « preuve T. Ligarius vous a donnée, dans sa « questure, de son attachement et de son zèle « pour vos intérêts ? » C'était là prendre César par son faible, si l'on peut se servir de ce terme en parlant de l'inclination généreuse à pardonner.

Aussi ne put-il résister à la douce persuasion qui coulait des lèvres de l'orateur. Il était venu, si nous en croyons Plutarque [2], dans la ferme résolution de demeurer inflexible, parce qu'il regardait Ligarius comme un ennemi irréconciliable. Et en cela il ne se trompait pas, puisque ce même Ligarius entra, peu de temps après, dans la conspiration contre sa personne. Ç'avait donc été la simple curiosité qui avait amené César au tribunal, parce qu'il y avait bien des années qu'il n'avait entendu plaider Cicéron. Mais il ne fut pas maître de lui-même. On le vit plus d'une fois changer de couleur : tous les mouvements que l'orateur voulut lui inspirer se peignirent successivement sur son visage ; et enfin, lorsque Cicéron exprima les dangers de la bataille de Pharsale, César frissonna et trembla de tout le corps, et les pièces du procès qu'il avait apportées lui tombèrent des mains. Il pardonna donc à Ligarius et lui permit de revenir à Rome.

Cet événement peut, si je ne me trompe, être regardé comme le chef-d'œuvre et le triomphe de l'éloquence. Emouvoir une multitude n'est pas une entreprise si difficile, ni qui demande une si grande sublimité de génie.

[1] « Causas, Cæsar, egi multas, et quidem tecum, certè « nunquam hoc modo : *Ignoscite, judices : erravit ; lap-« sus est : non putavit : si unquam posthac..* Ad paren-« tem sic agi solet. Ad judices : *Non fecit, non cogitavit : « falsi testes, fictum crimen.* Dic te, Cæsar, de facto « Ligarii judicem esse : quibus in præsidiis fuerit, quære. « Taceo. Ne hæc quidem colligo, quæ fortassè valerent « etiam apud judicem. Legatus ante bellum profectus, « relictus in pace, bello oppressus, in eo ipso non acer-« bus, totus animo et studio tuus. Ad judicem sic agi « solet. Sed ego ad parentem loquor : *Erravi, temerè « feci, pœnitet : ad clementiam tuam confugio ; delicti « veniam peto : ut ignoscas, oro. Si nemo impetravit, « arroganter : si plurimi, tu idem fer opem, qui spem « dedisti.* An sperandi Ligario causa non sit, quum « mihi apud te sit locus etiam pro altero deprecando ? » (Cic. *pro Lig.* 30, 31.)

[1] « Qui oblivisci nihil soles, nisi injurias. » (Cic. *pro Lig.* n. 39.)

[2] Plut. in Cic.

Mais attendrir et dompter par la force du discours un tel homme que César, c'est de quoi Cicéron seul était capable.

Les deux affaires de Marcellus et de Ligarius furent les seules actions publiques qui exercèrent cette année les talents de Cicéron. Du reste, il s'occupa de la composition de différents ouvrages de rhétorique et de philosophie. Les lettres avaient fait, depuis son retour à Rome, son unique consolation. On juge aisément que tout ce qu'il voyait autour de lui, tout ce qu'il entendait, ne pouvait que l'affliger. Outre les maux publics, qui le touchaient sensiblement, sa situation personnelle était tout à fait triste. Par le changement arrivé dans le gouvernement, il avait perdu cet éclat, cette considération, cette autorité attachée au rang de l'un des chefs du sénat romain. Il ne pouvait plus rien que par ses prières auprès du maître, qui même n'était pas de caractère à laisser prendre à personne beaucoup de crédit sur son esprit. Non-seulement un ancien ennemi tel que Cicéron, mais ceux qui lui avaient toujours été attachés, n'étaient point le conseil de César : il ne prenait conseil que de lui-même[1].

Cicéron, dans ce loisir et ce vide qui le livrait à sa douleur, n'aurait pas pu vivre, s'il n'eût vécu avec les lettres[2]. Elles avaient toujours fait son plaisir : elles étaient devenues alors non-seulement sa consolation, mais son salut[3]. Ce fut donc en ce temps qu'il composa la plupart de ses ouvrages philosophiques. Outre le soulagement qu'il tirait de cette occupation, il comptait même remplir ainsi, en la manière dont il lui était possible, les devoirs de citoyen. « Puisque nous ne pouvons « plus[4], dit-il, servir la république dans le « sénat et dans la place publique, servons-la « au moins par la composition d'ouvrages « propres à former les mœurs. Rien ne peut « être plus utile pour l'instruction de nos « Romains. » Cette vue était bien digne de Cicéron.

L'occupation, le temps, la réflexion, la nécessité, adoucirent enfin sa douleur[1]. Après avoir pleuré la patrie plus longtemps et plus amèrement, dit-il, que jamais aucune mère n'a pleuré son fils unique[2], il se consola, et même reprit un peu de gaîté. Il plaisante quelquefois dans ses lettres sur sa situation.

Un de ses amis, homme d'un esprit agréable et orné, lui avait fait quelque reproche sur ce qu'il ne résidait point à Rome. « Vous « ne sentez donc pas (lui répond Cicéron) la « différence de mon état présent d'avec celui « où j'étais autrefois. J'occupais ci-devant la « poupe[3], et je maniais le gouvernail : au-« jourd'hui à peine puis-je trouver place à la « sentine. Pensez-vous qu'il se rendra moins « de sénatus-consultes pendant que je serai à « Naples ? Les décrets du sénat se dressent « dans le cabinet de César : et quand mon « nom se présente à sa mémoire, on fait men-« tion de moi au bas du décret ; et souvent « j'apprends qu'un sénatus-consulte formé, « dit-on, sur mon avis, a été porté en Ar-« ménie et en Syrie avant que j'aie entendu « dire un seul mot de l'affaire qui y est réglée. « Ne pensez point que je raille. J'ai reçu des « lettres de rois fort éloignés qui me remer-« cient de ce que j'avais opiné pour les faire « reconnaître par le sénat rois amis et alliés « de l'empire, pendant que j'ignorais nou-

[1] « Is nititur consilio ne suorum quidem, sed suo. » (Cic. *ad Fam.*, IV, 9.)

[2] « Vivas, inquis, in litteris. An quidquam me aliud « agere censes ? aut possem vivere, nisi in litteris vi-« verem ? » (Id. ibid. IX, 26.)

[3] « A studiis anteà delectationem modò petebamus, nunc verò etiam salutem. » (Id. ibid, IX, 2.)

[4] « Si minùs in curia atque in foro, at in litteris et « libris, juvare rempublicam. » (Id. ibid. IX, 20.)

[1] Cic. Acad I, 11.

[2] « Patriam eluxi jam et graviùs et diutiùs quàm ulla « mater unicum filium. » (Cic. *ad Fam.* IX, 20.)

[3] « Quid simile ?... Sedebamus enim in puppi, et clavum tenebamus. Nunc autem vix est in sentina locus. « An minùs multa senatusconsulta futura putas, si ego « sim Neapoli ?... senatusconsulta scribuntur apud ama-« torem tuum, familiarem meum. Et quidem, quum in « mentem venit, ponor ad scribendum : et ante audio « senatusconsultum in Armeniam et Syriam esse perla-« tum, quod in meam sententiam factum esse dicatur, « quàm omninò mentionem ullam de ea re esse factam. « Atque hoc nolim me jocari putes. Nam mihi scito jam « a regibus ultimis allatas esse litteras, quibus mihi gra-« tias agunt, quòd se meâ sententiâ reges appellaverim : « quos non modò reges appellatos, sed omninò natos ne-« sciebam. » (Id. ibid. IX, 15.)

« seulement qu'on leur eût fait cet honneur, « mais même qu'ils existassent. »

C'est ainsi que Cicéron savait prendre son parti. Il évitait avec soin tout ce qui eût pu offenser César, dont il exalte la bonté et la modération, même dans ses lettres particulières. Pour ce qui est des principaux amis de César, Hirtius, Dolabella, Pansa, Oppius, Balbus, il vivait familièrement avec eux [1]. Les deux premiers surtout, qui étaient gens d'esprit et de mérite, et en passe de parvenir incessamment aux premiers charges, prenaient ses leçons pour se perfectionner dans l'éloquence : ce qui formait une liaison assidue, journalière, et nullement inutile ni désagréable à Cicéron.

Il badine à ce sujet fort ingénieusement à son ordinaire : « J'imite[2], dit-il, Denys le tyran, » qui, chassé de Syracuse, ouvrit une école » à Corinthe. De même moi, qui étais accou- « tumé à régner dans les jugements, main- « tenant qu'il n'y en a plus, parce que tout dé- » pend de la volonté d'un seul, je tiens école » de rhétorique.

Ses disciples [3] en éloquence étaient ses maîtres en bonne chère, comme il a soin de le remarquer. Ils l'invitaient très-souvent à souper chez eux : et c'est ce qui lui fournit encore matière à des plaisanteries fort agréables. « Un des avantages [4], dit-il que je re- « tire des leçons que je donne à nos vain- « queurs, c'est que je profite de leur table » voluptueuse. Depuis ce temps, j'ai mangé « plus de paons que vous de pigeons. Ainsi « il n'est plus question des éloges que vous « me donniez autrefois : ô l'homme facile à « nourrir ! ô que voilà un hôte aisé et com- « mode ! Je ne suis plus ce philosophe agis- « sant qui croyait se devoir au soin des « affaires publiques et au service de ses con- « citoyens. Je ne songe plus ni à préparer ce « que j'aurai à dire dans le sénat, ni à étudier « des causes. Je suis un déserteur de la mo- « rale sévère, et j'ai passé dans le camp d'E- « picure, contre lequel je combattais autre- « fois. » Tout ce morceau a d'autant plus de sel, que celui à qui Cicéron écrit était épicurien.

Les liaisons familières de Cicéron avec les vainqueurs, et la dépendance où il vivait par rapport à César, ne furent pas des motifs suffisants pour le détourner de composer, vers ce même temps, son fameux Eloge de Caton [1]. Il sentait toute la difficulté d'une entreprise si délicate dans les conjonctures où il se trouvait. Cependant il l'exécuta avec courage : et si nous devons juger de l'ouvrage même par l'espèce de plan que nous en avons dans une de ses lettres à Atticus, non-seulement il exalta en général la fermeté et la constance de son héros, mais il coupa dans le vif, et le loua d'avoir prévu, longtemps auparavant, les maux qu'éprouvait actuellement la république, d'avoir tout tenté pour les prévenir, et d'avoir mieux aimé mourir que d'en être le témoin.

On peut bien juger qu'un pareil ouvrage ne fit pas grand plaisir à César. Mais il n'en témoigna aucun chagrin ; et il se contenta d'y répondre par deux écrits, qu'il intitula, comme je l'ai déjà dit, Anti-Catons, opposant, selon l'expression de Crémutius Cordus dans Tacite, plaidoyer à plaidoyer [2].

César, dans ces deux pièces, ne ménagea nullement Caton [3]. Mais Cicéron y était traité honorablement, et comparé à Périclés et à Théramène, deux des plus illustres personnages qui aient brillé dans la république d'Athènes, grands orateurs, et grands hommes d'état.

L'ouvrage de Cicéron, du côté du style et

[1] Cic ad Fam. IX, 16, 17 ; et IV, 4.

[2] « Intellexi probari tibi meum consilium, quòd, ut « Dionysius tyrannus, quum Syracusis expulsus esset, « Corinthi dicitur ludum aperuisse ; sic ego, sublatis « judiciis, amisso regno forensi, ludum quasi habere « cœperim. » (Cic. *ad Fam.* IX, 18.)

[3] « Hirtium ego et Dolabellam dicendi discipulos « habeo, cœnandi magistros. » (Cic. *ad Fam.* IX, 18.)

[4] « Extremum illud est, quod tu nescio an primum « putes : plures jam pavones confeci, quàm tu pullos « columbinos... Illa mea, quæ solebas, anteà laudare, « o hominem facilem ! o hospitem non gravem ! abje- « runt ! idem omnem nostram de republicâ curam, co- « gitationem de dicendâ in senatu sententiâ, commen- « tationem causarum, abjecimus. In epicuri nos adver- « sarii nostri castra conjecimus. » (Id. ibid. 18-20.)

[1] Cic. ad Att. XII, 4.

[2] « M. Ciceronis libro, quo Catonem cœlo æquavit, « quid aliud dictator Cæsar, quàm rescriptâ oratione « velut apud judices respondit ? » (Tac. *Annal.* IV, 34.)

[3] Plut. in Cic.

de l'éloquence, mérita encore les louanges de César : et comme Brutus avait fait aussi un éloge de Caton, César, en comparant ces deux pièces, disait, dans une lettre [1] à un ami, qu'il lui semblait que la lecture réitérée de l'écrit de Cicéron lui avait fait acquérir plus d'abondance et plus de richesse pour les expressions et pour les tours ; mais qu'en lisant celui de Brutus, son amour-propre avait été flatté, et qu'il s'était trouvé lui-même éloquent.

Le peu que je viens de dire de Cicéron suffit, je pense, pour donner une idée de la manière dont il passa tout le temps depuis sa grâce obtenue jusqu'à la mort de César. S'il se rencontre, chemin faisant, quelques autres faits dignes de remarque, j'aurai soin d'en faire usage. Je dirai seulement ici, d'avance, que la mort de sa chère fille Tullie, qui arriva l'année suivante, le plongea dans une tristesse amère, et portée jusqu'à un excès peu séant dans un si grand esprit [1]. De pareils coups sont rudes, sans doute, et il n'appartient qu'à de mauvais cœurs d'y être insensibles. Mais l'humeur noire, la mélancolie sombre et sauvage, la fuite de tout commerce et de toute compagnie, et surtout le dessein bizarre de faire l'apothéose de sa fille, et de lui élever un temple, voilà ce que l'on pardonnerait peut-être à un homme du commun, mais ce qui est inexcusable dans Cicéron.

[1] « Legi epistolam : multa de meo Catone, quo sæpissimè legendo se dicit copiosiorem factum : Bruti Catone lecto, se sibi visum disertum » (Cic. *ad Att.* XIII, 46.)

[1] Cic. ad Fam. IV, 5, 6 ; et ad Att. XII

TRAIT DE PHILOXÈNE.

Quum Philoxenus in aulâ Dionysii floreret gloriâ poeseos, tyranni jussu, cujus inficeta aliquot carmina minùs probaverat, in latomias conjectus est. Quippè superbum quiddam ac tumidum est rex malus et malus poeta. Postridiè tamen multis multorum precibus eductus e carcere et in gratiam receptus, ad cœnam etiam vocatur. Splendebat apparatu læto convivium, et liberalioribus poculis invitata hilaritas impunè sese efferebat. Ecce repentinum periculum et proposita mors. Incalueral vino Dionysius. Ergo ad delicias suas revolutus, ebullire cœpit versiculos aliquot rancidulos, in quos ingenii malè feracis omnes illepidas veneres ex industriâ contulerat. Hos ipse delicatissimâ voce et affectu tenerrimo dum propinat convivarum auribus, operæ pretium erat videre inter cæteros certamen miseræ approbationis, arrectos vultus, languidas cervices, defixos quasi stupore oculos, nutus, gestus, susurros, arrisus adulatione mollissimâ delibutos. Aderat vixdum deterso squalore carceris Philoxenus, et inter calentes gratulatione cæteros unus omnium propè frigidus, obtorpuerat. A quo laudationis aliquid elicere Dionysius quum miserè cuperet, interrogavit quidnam sentiret. Ille Dionysio nihil : sed ad custodes, qui circumsteterant, conversus : Vos verò *inquit,* reducite me in latomias. *Movit vel ipsi tyranno risum impro-*

« Philoxène brillait à la cour de Denys « l'ancien par la gloire de la poésie. Le tyran, « qui se piquait, mais bien à tort, du même « talent, lui ayant montré quelques mauvais « vers de sa composition, Philoxène osa les « désapprouver, et, en punition de sa fran- « chise, il fut sur-le-champ mené aux Car- « rières (c'était le nom de la prison de Sy- « racuse). Car rien n'égale l'orgueil d'un « méchant prince qui se trouve être en même « temps méchant poëte. Cependant, à la sol- « licitation de tous les courtisans, qui s'in- « téressaient vivement au malheur de Phi- « loxène, Denys l'élargit le lendemain, lui « rendit ses bonnes grâces et l'admit même « à sa table. Le repas était des plus somp- « tueux ; et la joie, animée par la bonne chère, « éclatait parmi les convives. Soudain un « danger imprévu les glace d'effroi, et la mort « présente s'offre à leurs yeux. Denys était « échauffé par le vin. Il revient donc à l'ob- « jet de ses plus chères délices : et, d'un ton « de complaisance, d'un air de tendresse, il « récite plusieurs tirades de ses vers, choi- « sissant, pour régaler la compagnie, les mor- « ceaux les plus exquis, et dans lesquels sa « misérable fécondité avait prodigué, sans « goût et sans génie, tout ce qu'il prenait « pour des grâces. A chaque vers qu'il pro- « nonçait vous eussiez vu tous les convives « s'épuiser en éloges, et se disputer les uns « aux autres la honte d'applaudir de la ma- « nière la plus outrée. L'attention était peinte « sur leur visage, dans leur attitude, dans « toute leur personne : leurs yeux étaient « fixes ; leurs regards, leurs gestes, leur mur-

« mure, leurs moindres signes, annonçaient « le ravissement : tout admirait en eux, tout « était flatteur. Philoxène, à peine déchargé « du poids de ses fers, voyait tous ces trans- « ports sans y prendre part, et, spectateur « immobile de la scène, au milieu de tant « d'adulateurs, il gardait seul un silence pro- « fond. Denys, qui désirait ardemment son « suffrage, parce qu'il en connaissait le prix, « le pressa de s'expliquer. Philoxène, sans lui « répondre un seul mot, mais adressant la « parole aux gardes qui étaient autour de la « table, *qu'on me ramène*, dit-il, *aux Car- « rières*. La finesse de cette plaisanterie fit « sourire le tyran même, qui ne s'y attendait « pas ; et ce qu'elle avait d'ingénieux émoussa « la pointe d'une liberté trop capable par elle- « même de déplaire. »

visa festivitas; et invisæ alioquin libertatis mucronem ipsa joci elegantia retudit.

(Orat. de legit. Laud.

a M. Carolo Le Beau.)

LIVRE XLVII.

Guerre de César en Espagne contre les enfants de Pompée. Conspiration contre César, et sa mort funeste. Conduite artificieuse d'Antoine pour profiter de cette mort. Ans de Rome 707, 708.

§ I. Le jeune Pompée devenu puissant en Espagne à la faveur des troubles qui s'y étaient excités. César vient en Espagne. Petit poëme composé par lui pendant son voyage. Il force Pompée de lever le siége d'Ulia. Il assiége et prend la ville d'Atégua. Cruautés réciproques. Bataille de Munda. Mort de Cn. Pompée. Sex. Pompée se sauve dans les montagnes de la Celtibérie. Toute la Bétique se soumet au vainqueur. Mort volontaire de Scapula. César distribue les peines et les récompenses en Espagne. Le jeune Octave rend service à plusieurs auprès de son oncle. Soins que César prenait de produire son neveu. Triomphe de César, et mécontentement des citoyens à ce sujet. César gâté par les flatteries du sénat. Il est déclaré Imperator, dictateur perpétuel, etc. Honneurs inouïs qui lui sont déférés. Le droit de porter toujours une couronne de laurier lui plaît singulièrement. Motif de la satisfaction qu'il en eut. César se substitue Fabius et Trébonius dans le consulat pour les trois mois restants. Caninius, consul de dix-sept heures. Plaisanteries de Cicéron sur ce sujet. César ne suit d'autre règle que sa volonté pour la nomination aux charges et aux emplois. Nouveaux patriciens. Ornements consulaires accordés à dix anciens préteurs. César se fait nommer consul pour la cinquième fois avec Antoine. Autres magistrats désignés. César se prépare à aller porter la guerre chez les Parthes. Divers projets de César, tous grands et magnifiques.

C. JULIUS CÆSAR III [1].
M. ÆMILIUS LEPIDUS.

Pendant le séjour que César avait fait à Rome, les forces du jeune Pompée s'étaient considérablement accrues en Espagne, et commençaient à donner de l'inquiétude au vainqueur. Cnéus Pompée avait grand nombre d'amis dans cette province, anciennement attachée à son nom ; mais ces amis n'auraient peut-être pas osé se déclarer, si la mauvaise conduite de celui qui commandait pour César dans l'Espagne ultérieure ne leur en eût présenté l'occasion. Pour bien entendre ceci, il faut reprendre les choses de plus haut.

La première année de la guerre civile [2], lorsque César eut soumis entièrement les Espagnes, il laissa, pour gouverner la Lusitanie et la Bétique, Q. Cassius Longinus, qui connaissait le pays, parce qu'il y avait été questeur sous Pompée. Cet homme avait de l'activité et du courage : mais, violent, emporté, injuste, avide d'argent, il s'était fait tellement haïr dans l'exercice de sa questure, que l'on forma contre lui une conjuration, dans laquelle il fut blessé. Il en avait conservé un profond ressentiment contre la province, qui lui rendait bien le change.

Lors donc qu'il se vit revêtu, dans ce même pays, du commandement suprême, il chercha de l'appui contre la haine des peuples dans

[1] An R. 706; av. J. C. 46.
[2] Hirt. de Bello Alex., n. 48, et Dio, l. 42.

l'amour des légions. Il fit de grandes largesses et des promesses encore plus magnifiques aux soldats, et par là il se gagna sans doute leurs cœurs; mais cette affection ne s'acquérait qu'aux dépens de la discipline. De plus, il n'avait point d'autres fonds, pour suffire à ces libéralités, que ce qu'il tirait des habitants, soit naturels du pays, soit Romains établis dans la province. Aussi il mit tout en œuvre, taxes sur les aisés, avanies, procès criminels intentés aux plus riches, et dont il ne leur était possible de sortir qu'à force d'argent; et, sous le précieux prétexte d'avoir de quoi satisfaire le soldat, la plus grande partie des sommes extorquées tournait au profit du commandant. Son avidité courait après toutes sortes de gains, et n'en négligeait aucun. Dès qu'il était question d'argent, ni les bassesses les plus misérables, ni les injustices les plus criantes, ne lui coûtaient rien.

Il est aisé de juger qu'une pareille conduite fortifiait et augmentait l'aversion que les peuples avaient de longue main contre lui. Elle était fomentée par ceux même qui lui servaient de ministres pour toutes ses violences. Des gens de cette espèce, sans probité, sans mœurs, sans âme, ne sont point capables de reconnaissance. Ils n'attribuaient qu'à leur industrie les profits qu'ils faisaient, et ils s'en prenaient à leur commandant de ceux qu'ils manquaient de faire.

Cette haine universelle produisit bientôt une nouvelle conjuration contre Longinus, précisément dans le temps que, suivant César, il se préparait à passer en Mauritanie pour empêcher Juba d'envoyer des secours en Grèce à Pompée, et pour le punir de ceux qu'il avait déjà envoyés. Les auteurs de la conjuration étaient tous d'Italica [1], ville fondée dans la Bétique par le premier Scipion, qui, en quittant l'Espagne, avait déposé en ce lieu tout ce qu'il avait de soldats blessés et infirmes dans son armée. Longinus fut attaqué en plein midi dans Cordoue, et reçut deux coups de poignard, et quelques autres légères blessures. Aucune des plaies ne se trouva mortelle; et et Longinus eut la satisfaction de se venger de ses ennemis, par les supplices qu'il leur fit souffrir et par la mort, si ce n'est pourtant que quelques-uns se rachetèrent par argent: car il était encore plus avare que cruel; et quelque douceur qu'eût pour lui la vengeance, l'argent le touchait par un endroit encore plus sensible.

Les conjurés avaient mis dans leur parti les deux légions qui, autrefois commandées par Varron, lieutenant de Pompée, et forcées ensuite de se soumettre à César, étaient restées dans la province sous les ordres de Longinus. La haine contre celui-ci réveilla en elles leur ancienne affection pour Pompée; et quoique l'on vînt de recevoir en Espagne la nouvelle de la défaite de ce malheureux chef à Pharsale, elles se déclarèrent hautement pour lui. Elles se choisirent un commandant, qui publia qu'il prétendait remettre le pays sous l'obéissance de Pompée; et les soldats gravèrent le nom de Pompée sur leurs boucliers. Trois légions demeurèrent avec Longinus, non par attachement pour sa personne, mais par fidélité pour César. La ville de Cordoue, dans laquelle étaient établis un grand nombre de Romains, forma dans cette querelle un tiers parti qui ne voulait point se détacher des intérêts de César, quoiqu'il détestât Longinus.

Les suites d'une si grande et si violente agitation pouvaient être funestes à la province, et peut-être l'enlever à César. Mais d'abord le questeur Marcellus Eserninus réunit en un seul parti, sous le nom et sous l'autorité de César, tous ceux qui étaient ennemis de Longinus. Peu de temps après, Lépidus, qui était proconsul de l'Espagne citérieure, arriva dans la Bétique avec des forces considérables. Marcellus le reconnut sans difficulté pour arbitre; et Longinus, après avoir tergiversé et tenté une inutile résistance, conçut enfin qu'il lui convenait de céder, d'autant plus que Trébonius, dans ce même temps, vint de Rome prendre le gouvernement de l'Espagne ultérieure avec la qualité de proconsul. Longinus se résolut donc à s'éloigner; et, s'étant mis en mer, il périt par un naufrage à l'embouchure de l'Ebre. Ainsi le calme fut rendu à l'Espagne.

Mais ce fut un calme de peu de durée. La fermentation excitée une fois dans les esprits, ne leur permet pas de se tranquilliser tout d'un coup. De plus, ici la crainte du ressenti-

[1] Aujourd'hui *Sevilla la Vieja*.

ment de César tourmentait et inquiétait ceux qui se reprochaient de l'avoir offensé. Ils apprirent donc avec joie que Métellus Scipion avait assemblé de puissantes forces en Afrique. Ils lui envoyérent une députation pour s'unir étroitement avec lui[1], et pour s'appuyer de sa protection ; et, en conséquence de cette démarche, le fils aîné de Pompée étant parti d'Afrique pour passer en Espagne; quoiqu'il fût resté malade aux îles Baléares, les auteurs des mouvements agirent par eux-mêmes, soulevèrent les troupes et une partie de la province, et se trouvérent assez forts pour chasser Trébonius. T. Scapula et Q. Aponius, chevaliers romains, se mirent à la tête des légions, en attendant que le jeune Pompée en vînt prendre le commandement.

Il le fit dés que sa santé se fut rétablie[2] ; et bientôt son nom, les maniéres caressantes auxquelles il força son caractère naturellement dur et féroce, quelques succès dans les commencements, des largesses faites à propos aux dépens de ceux qui l'avaient obligé d'employer contre eux la force des armes, tout cela lui attira un grand nombre de partisans. Presque toute l'Espagne reconnut ses lois. Pour grossir ses troupes, il ne fit point difficulté d'enrôler des esclaves de bonne volonté qu'il affranchissait. Il se trouva ainsi en peu de temps à la tête de treize légions. Après la défaite de Métellus Scipion en Afrique, Cnéus Pompée en recueillit quelques débris. Sextus son frére, Labiénus et Varrus, lui amenérent un nombre de vaisseaux. Ainsi il se vit en état de tenir tête par terre et par mer aux lieutenants de César. Ni Didius, détaché par le dictateur, comme je l'ai dit, avec une partie de sa flotte, ni Q. Fabius et Q. Pédius, qui commandaient ses légions, ne pouvaient réduire un ennemi désormais trop puissant ; et, de concert avec les peuples qui étaient encore demeurés fidèles à César en Espagne, ils pressaient leur général de se transporter sur les lieux, lui représentant que le danger devenait digne de lui, et que sa présence était absolument nécessaire pour sauver la province.

[1] Dio. l. 43.
[2] Cic ad Fam. xv, 29.

César partit donc de Rome vers la fin de l'année où il était dictateur pour la troisième fois. Je ne trouve exprimé nulle part le nombre des troupes qu'il menait en Espagne; mais il ne marcha point avec elles[1]. Il prit les devants, selon sa pratique ordinaire, faisant une telle diligence, qu'en vingt-sept jours il arriva de Rome à Obulco, dans la Bétique, près de Cordoue. Et comme, dans une course si rapide, il se trouvait désoccupé, pour amuser son loisir il composa, chemin faisant, un petit poëme, dont le sujet était la description de son voyage. Cet esprit toujours actif, toujours en mouvement, se serait dévoré lui-même, si, dans les intervalles où les affaires cessaient, il n'y eût substitué les lettres. C'est dans ces moments si courts qu'il a écrit et les ouvrages que nous avons de lui, et plusieurs autres qui se sont perdus.

César prévint tout le monde, amis et ennemis, par la rapidité de sa marche. On fut étonné de le voir, lorsqu'on le croyait encore fort éloigné. Néanmoins, comme on avait su en Espagne qu'il se préparait à partir, le jeune Pompée s'était déjà renfermé dans la Bétique, abandonnant le reste de ce qu'il tenait en Espagne, parce qu'il croyait avec raison n'avoir pas trop de toutes ses forces rassemblées et réunies pour se défendre contre un tel adversaire. Toute la Bétique obéissait à Pompée, excepté la seule ville d'Ulia, qu'il entreprit de réduire par la force ; et il était occupé à en pousser le siége lorsque César arriva.

Quelque grande idée que dût avoir le fils de Pompée du vainqueur de son père, s'il se croyait obligé à prendre des précautions, il n'était pas cependant frappé de crainte. Il ne pensait pas qu'il y eût une telle différence d'homme à homme, que l'espérance de la victoire ne lui fût aussi bien permise qu'à César. Ainsi, plein de courage et de confiance, il continua avec une nouvelle vigueur le siége qu'il avait commencé. Le succès ne répondit pas à son attente. Bientôt il eut lieu de reconnaître la supériorité de son ennemi. César introduisit du secours dans la place; et en même

[1] Auct. de Bello Hisp. — Appian. Civ. l 2. — Dio l. 43 — Suet Cæs c 56.

temps il s'avança vers Cordoue, comme pour attaquer cette capitale de toute la province. Sex. Pompée, qui y commandait, fut effrayé, et implora le secours de son frère, qui fut obligé de lever le siége d'Ulia.

Le plan de César était de décider tout d'un coup la querelle par une bataille. Il marcha donc à l'ennemi, qui se tenait sous Cordoue; et, trouvant le Bétis, ou Guadalquivir, sur sa route, comme il ne pouvait pas traverser cette rivière à gué, il fit descendre dans l'eau des mannequins remplis de pierres, sur lesquels il jeta un pont à la hâte, et passa ainsi à l'autre bord. Lorsqu'il fut arrivé en présence du jeune Pompée, il tâcha de l'attirer à une action générale. Mais celui-ci, ne voulant point accepter le défi, et se contentant de quelques légères escarmouches qui n'avançaient pas beaucoup les affaires, César, qui n'était pas accoutumé à perdre inutilement le temps, alla assiéger Atégua, la plus forte place de toutes celles qui tenaient pour Pompée.

C. JULIUS CÆSAR. IV [1].

Je ne m'arrêterai point au détail des opérations du siége d'Atégua, qui sont assez mal décrites par l'auteur des mémoires sur la guerre d'Espagne, écrivain de gazettes et collecteur de bulletins dont le style même est non-seulement dur et scabreux, mais presque barbare. Je remarquerai seulement que l'entreprise était difficile, vu la force de la place en elle-même, la rigueur de la saison (car on était dans l'hiver), et le voisinage d'une puissante armée qui était à portée de donner du secours aux assiégés. César triompha de tous ces obstacles, et força la ville à se rendre le 19 février.

Il serait plus tôt devenu maître de la place, s'il eût voulu écouter la proposition qui lui fut faite par les habitants de laisser sortir la garnison en toute liberté; mais il répondit fièrement que *César avait coutume de prescrire les conditions* [2] *et non pas de les recevoir*. Cette réponse, qui ne laissait aucune espérance à la garnison, la détermina à une résistance plus opiniâtre. Mais enfin toutes les fortifications de la ville étant ruinées, et la division s'étant mise entre la garnison et les habitants, ceux-ci ouvrirent leurs portes sans autre condition que d'avoir la vie sauve. Pour ce qui est de la garnison, aucun écrivain ne nous en apprend le sort.

On peut conjecturer qu'il fut rigoureux, si l'on en juge par la barbarie avec laquelle se faisait la guerre entre les deux partis. Le commandant de la garnison d'Atégua avait fait égorger, et précipiter par-dessus les murailles dans les fossés, un grand nombre des habitants de cette malheureuse ville, comme suspects de favoriser César. Après la prise d'Atégua, soixante et quatorze citoyens d'une ville voisine eurent la tête tranchée par ordre de Pompée pour le même crime. De leur côté les soldats de César ne faisaient aucun quartier à ceux du parti contraire qui tombaient entre leurs mains. Telles sont les horreurs ordinaires des guerres civiles, toujours plus cruelles que celles qui se font contre l'étranger.

César, depuis son arrivée dans la Bétique, avait fait lever un siége et pris une forte place en présence et sous les yeux de l'armée ennemie. C'était là de grands avantages; mais il n'y avait qu'une bataille qui pût terminer la guerre. Lors donc qu'il se fut rendu maître d'Atégua, il serra de près le jeune Pompée, qui, pour encourager les siens, affectait de répandre le bruit que César craignait de s'exposer en plaine, pendant que lui-même il avait grand soin de se tenir sur des hauteurs, où il ne pût être aisément attaqué. Seulement il détachait quelque cavalerie, et engageait ainsi de petits combats, dont les événements sont aussi peu importants qu'ils étaient divers, et souvent douteux. Enfin les deux armées, en se côtoyant et se harcelant sans cesse, arrivèrent près de Munda [1], lieu devenu célèbre dans l'histoire par le malheur du jeune Pompée, et par la dernière victoire de César.

[1] An. R. 707; av. J. C. 45.

[2] « Se conditiones dare, non accipere, consuevisse. » *De Bello Hisp.*, a. 14.)

[1] Cette ville conserve encore aujourd'hui son nom, si ce n'est que l'on écrit *Monda*. Elle est située dans le royaume de Grenade, à peu de distance de *Malaga*, près de la petite rivière de *Guadalmedina*.

Ce fut le 17 mars que César, lorsqu'il se préparait à décamper, ayant appris par ses coureurs que les ennemis se tenaient, dès minuit, rangés en ordre de bataille, résolut d'aller à eux, et de profiter d'une occasion qu'il cherchait depuis longtemps. Pompée s'était déterminé à risquer une action, parce qu'il craignait, en reculant toujours, de décréditer ses armes et de se faire mépriser et abandonner de ses partisans. Mais il avait pris son poste avantageusement, près de la ville de Munda, qui lui assurait une retraite, et sur une hauteur défendue d'un côté par un marais presque impénétrable. Ces difficultés n'arrêtèrent point César. Il rangea d'abord ses troupes dans la plaine, et laissa un espace libre en cas que les ennemis voulussent y descendre. Lorsqu'il vit qu'ils demeuraient dans leur poste, il monta pour les attaquer, donnant pour mot à ses soldats le nom de *Vénus*, à son ordinaire. Le mot donné par Pompée fut *la Piété*. Le jeune général voulait marquer qu'en ce jour il prétendait venger son père.

Le combat fut très-opiniâtre. Pompée, outre la supériorité du terrain, avait celle du nombre, treize légions contre huit. Et ceux qui composaient ces légions trouvaient dans leur situation des motifs de se battre en désespérés, étant ou d'anciens soldats d'Afranius et de Varron, qui avaient méprisé le pardon obtenu de César, et qui par conséquent ne pouvaient plus se promettre de grâce; ou des esclaves affranchis, qui, s'ils étaient faits prisonniers, n'avaient à attendre qu'un supplice ignominieux ou au moins une rigoureuse servitude. Pour ce qui est des gens de César, leur gloire passée, la présence et les regards d'un général toujours sûr de vaincre, l'indignation d'avoir sans cesse à combattre un parti tant de fois vaincu et toujours renaissant, c'étaient là de puissants aiguillons pour les porter à bien faire. Néanmoins il s'en trouva quelques-uns, sans doute parmi les nouveaux soldats, dont le cœur ne fut pas exempt de crainte à l'approche du moment critique qui pouvait changer entièrement leur sort[1]. La chose serait moins étonnante, s'il est vrai, comme dit Florus, que César lui-même parut plus triste que de coutume, peut-être n'était-il pas encore bien rétabli d'une attaque de son mal, dont il avait été fort tourmenté peu de temps après son arrivée en Espagne.

Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est qu'il eut d'abord du pire, et que la victoire parut se déclarer pour les ennemis. Non-seulement, ses troupes de nouvelles levées, mais ses vieux soldats, après quatorze ans de victoires continuelles, lâchèrent le pied, et s'ils ne prirent pas la fuite, la honte, plutôt que le courage et la valeur, les retenait.

César, au désespoir[1], accourt pour réparer le désordre. Il anime ses soldats, il les presse par des exhortations, par des reproches. *Quoi! leur criait-il, vous livrez à des enfants un général qui a blanchi sous les lauriers!* Il fallait que le mal fût bien grand, qu'il restât bien peu d'espérance de rétablir le combat, si nous devons croire, sur la foi de Suétone et de Florus, qu'il délibéra de se donner la mort à lui-même. Du moins exposa-t-il sa personne; et croyant, dans un si extrême péril, n'avoir rien à ménager, il se mit à pied; prit un bouclier de fantassin, et s'avança jusqu'à dix pieds de l'ennemi. Son exemple, et le danger manifeste qu'il courait, réveillèrent le courage de ses soldats. La dixième légion, ce corps si fameux par sa bravoure, et qui, réduit à un petit nombre, valait néanmoins une armée, fit des efforts incroyables. Ces alternatives, avec incertitude du succès, durèrent ainsi presque tout le jour. Ce qui décida l'affaire, ce fut un mouvement fait mal à propos, ou du moins, malheureusement, par Labiénus.

César avait parmi ses auxiliaires quelques troupes légères venues de Mauritanie, et commandées par Bogud, roi d'une partie de ce pays. Ce prince, pendant que les légions se battaient avec acharnement et avec fureur, eut la pensée d'aller attaquer le camp des ennemis, qu'il espéra trouver sans défense. Labiénus l'aperçut; et, craignant pour le camp, il détacha cinq cohortes, qui, en allant au-devant des Maures, s'éloignèrent du champ de bataille. César, ou crut qu'elles fuyaient, ou voulut le faire croire : il cria à haute voix

[1] Flor. IV, 2.

[1] Plut. in Cæs.
[2] Suet. Cæs. c. 36. — Flor. IV, 2.

que les ennemis prenaient la fuite ; et cette fausse opinion, s'étant répandue dans l'instant parmi les deux armées, augmenta le courage des uns, abattit celui des autres. La terreur et le trouble s'emparent des gens de Pompée ; ceux de César, et surtout la dixième légion, en profitent pour pousser des ennemis dont les rangs commençaient à se mêler et à se confondre. Bientôt ceux qui d'abord n'étaient qu'ébranlés se trouvent rompus, et tellement en désordre, que, lorsque leur erreur fut dissipée, il n'était plus temps d'y remédier.

La victoire fut complète. Trente mille hommes du côté de Pompée restèrent sur la place, entre lesquels on compte Labiénus et Varus, à qui César fit rendre les honneurs funèbres, et trois milles chevaliers romains. Toutes les aigles des légions furent prises, avec la plus grande partie des drapeaux, et les faisceaux que l'on portait devant le général ; et parmi les prisonniers se trouvèrent dix-sept officiers du premier rang. Le vainqueur perdit mille de ses plus braves soldats, et en eut cinq cents blessés. Cette bataille, qui termina la guerre civile, se donna à pareil jour que, quatre ans auparavant, Pompée-le-Grand était parti de Brindes pour passer en Grèce. Nous avons vu qu'elle fut étrangement disputée ; et César avoua la grandeur du péril qu'il avait couru, en disant qu'ailleurs il avait combattu pour la victoire, mais à Munda pour la sûreté et le salut de sa personne.

Ceux qui restèrent des vaincus se sauvèrent, les uns dans leur camp, les autres dans la ville de Munda. Le camp fut bientôt forcé. La ville était de meilleure défense et capable de soutenir un siége. Les vainqueurs commencèrent dès le jour même, à l'assiéger ; mais comme ils n'avaient pas le temps de creuser un fossé, et de former un rempart garni de palissades, ils firent une enceinte des corps morts des ennemis, qu'ils amoncelaient, et qu'ils attachaient ensemble en les perçant de leurs épées et de leurs piques ; et ils affectaient de tourner les têtes de ces cadavres vers les assiégés, tant pour leur inspirer de la terreur, que pour dresser eux-mêmes de barbares trophées de leur victoire. Le siége ainsi commencé dura un mois, et ne finit que par la mort de presque tous ceux qui s'étaient enfermés dans la ville.

Le malheureux chef de l'armée détruite par César ne survécut pas longtemps à sa défaite. Il tenta de se sauver, soit par terre, soit par mer, avec un peloton de troupes qu'il avait rassemblées, et quelques vaisseaux. Mais il éprouva toutes sortes de malheurs dans sa fuite, attaqué et battu par ceux que son ennemi avait chargés de le poursuivre, blessé à l'épaule et à la jambe gauche ; et, s'étant démis le talon, réduit à ne pouvoir ni monter à cheval, ni même souffrir la litière, il se cacha dans un antre écarté. Sa retraite ayant été bientôt découverte, il y fut tué, et sa tête apportée à César le 12 avril. Comme il était important de constater sa mort, cette tête fut exposée à la vue des peuples par ordre du vainqueur, et ensuite ensevelie.

Sextus Pompée, la dernière espérance de sa famille et de son nom, se déroba pour lors au péril qui le menaçait. Il était à Cordoue lors de la bataille de Munda. Dès qu'il en sut le malheureux succès, il sortit de la ville et du pays, et il alla s'enfoncer dans les montagnes de la Celtibérie, où, menant une vie errante, et faisant, pour subsister, le métier de brigand, il demeura quelque temps inconnu ou négligé. Nous le verrons, après la mort de César, reparaître sur la scène et jouer un grand rôle.

La victoire de Munda soumit à César toute la Bétique. Les restes du parti des Pompées firent bien quelques efforts et tentèrent quelque résistance dans Cordoue, dans Hispalis [1], et dans un petit nombre d'autres places ; mais c'étaient les derniers soupirs d'un parti expirant. Bientôt il fallut que tout subît la loi du vainqueur ; et César n'eut plus qu'à arranger l'état des choses, et à distribuer les peines et les récompenses.

Scapula, l'un de ceux qui avaient le plus contribué à soulever la Bétique, affecta la gloire d'une mort volontaire. Il s'y prit à la façon des braves qui ont cherché à mériter des louanges par une affectation de fermeté dont ils couvraient leur désespoir. Du champ de bataille il se rendit à Cordoue. Là il as-

sembla tout son domestique, ordonna qu'on dressât un bûcher, se fit préparer un repas magnifique, voulut qu'on ornât les lits et la salle, et que l'on étalât sur le buffet tout ce qu'il avait de vases précieux; et après avoir fait à ses gens le partage de son argent monnayé et de son argenterie, il se mit à table de bonne heure, comme pour un repas de plaisir, sans oublier les parfums, dont les anciens, comme l'on sait, faisaient grand usage. Ensuite, ayant chargé un de ses affranchis de la commission de mettre le feu au bûcher, il se fit égorger par un esclave.

César, ayant convoqué à Hispalis les députés des villes et des peuples de l'Espagne qui avaient favorisé le parti du jeune Pompée, il leur fit dans un long discours tous les reproches que la supériorité de la fortune met les vainqueurs en état de faire aux vaincus. Sa vengeance se termina à des peines pécuniaires, à des amendes, à des taxes, selon ce qu'il avait déjà pratiqué en Afrique. Disposé par sa clémence à épargner le sang, mais avide d'argent par principe, et par la nécessité de ses affaires, il rançonna toute l'Espagne; il pilla jusqu'aux temples, et en particulier celui d'Hercule à Cadiz, dont il enleva les trésors et toutes les riches offrandes. Dion rapporte qu'il fit même acheter à ceux qu'il récompensait, les immunités, le droit de bourgeoisie romaine, et les autres grâces qu'il leur accorda; mais les coupables n'ayant été châtiés que par la bourse, j'ai peine à croire qu'il ait vendu ses bienfaits à ceux dont il avait lieu de se louer.

Son petit-neveu, le jeune Octave, qui était près d'entrer alors dans sa dix-neuvième année, et pour lequel il avait une grande tendresse, rendit en cette occasion service à plusieurs de ceux qui avaient on à implorer la miséricorde du dictateur, ou à lui demander des honneurs et des récompenses.[1] Les Sagontins en particulier trouvèrent en lui un protecteur et un avocat; et quoique chargés de plusieurs accusations très-graves, ils obtinrent par son crédit leur pardon de César.

C'est ainsi que ce jeune homme commençait à se faire connaître, et à répondre aux soins que son oncle prenait de le produire. Car, comme César n'avait point d'enfants, et que les heureuses espérances que lui donnait un neveu en qui tout annonçait un esprit supérieur et de rares talents lui avaient fait prendre la résolution de l'adopter, il s'appliquait, depuis quelque temps, à le décorer et à lui fournir des occasions de paraître. Ainsi il l'avait revêtu du sacerdoce, que L. Domitius, tué à la bataille de Pharsale, avait laissé vacant par sa mort[1]. Lorsqu'il triompha, il le fit marcher à cheval à côté de lui, et orné de dépouilles et de marques d'honneur, quoique l'âge de ce jeune homme et la délicatesse de son tempérament l'eussent empêché de servir. Dans les fêtes qui suivirent ses triomphes, il l'établit intendant et président des spectacles qu'il donna dans le goût et dans la langue des Grecs. Enfin, lorsqu'il partit pour la guerre d'Espagne, son dessein était de le mener avec lui; mais une violente maladie, dont la convalescence fut longue et pénible, retint Octave à Rome; et il ne put se rendre auprès de son oncle qu'après la bataille de Munda. Il fit en Espagne le beau personnage dont j'ai parlé: heureux s'il eût toujours conservé les sentiments d'humanité et de douceur par lesquels il signalait ses commencements!

César, après avoir terminé et réglé les affaires de l'Espagne, revint à Rome au mois d'octobre, ayant composé, au milieu du tumulte des armes et des soins non moins embarrassants du cabinet et des audiences[2], ses deux Anti-Catons, dont j'ai fait mention vers la fin du livre précédent.

De retour à Rome il triompha; ce qui choqua infiniment tous les esprits. En effet, triompher, non pas pour avoir vaincu des peuples barbares et des rois étrangers, mais pour avoir ruiné sans ressource la maison du plus illustre des Romains[3], c'était insulter manifestement aux malheurs de la patrie; c'était se glorifier d'un événement qui ne pouvait être excusé, ni devant les dieux, dit Plutarque, ni devant les hommes, que par la seule nécessité. César voulut cependant, ou du moins il souffrit que

[1] Nic. Damasc. de inst. Aug.

[1] Suet. Aug. c. 8.
[2] Suet. Cæs. c. 56.
[3] Plut. in Cæs.

ce spectacle, si douloureux pour ses concitoyens, fût répété encore deux fois par les triomphes qu'il accorda à Q. Fabius et à Q. Pédius, qui luiavaient servi de lieutenants généraux en Espagne [1] : nouvelle régularité, puisque, selon les lois, le triomphe ne pouvait être déféré qu'à ceux qui avaient commandé en chef, et non pas combattu sous les auspices d'autrui.

Il eut lieu de s'apercevoir du mécontentement auquel il donnait une si légitime occasion. La magnificence de son triomphe et des fêtes qui l'accompagnèrent n'excita aucun mouvement de joie parmi le peuple; et l'on fit des plaisanteries de la mesquinerie des triomphes de ses lieutenants. Comme les représentations que l'on y voyait des villes prises étaient en bois, au lieu que celles qui avaient paru dans le triomphe de César étaient d'argent ou d'ivoire, on disait que les villes de ces derniers triomphes étaient les étuis de celles de César.

Au reste, la plus grande partie du blâme qu'encourut ici César doit peut-être retomber sur le sénat [2], dont les flatteries le gâtèrent. Par lui-même il avait été si éloigné de faire trophée de la victoire de Munda, qu'il n'avait envoyé à Rome ni courriers ni lettres pour en donner avis. Mais, dès que la nouvelle en fut venue par le bruit public et par les lettres particulières, le sénat, au lieu d'imiter la sage retenue du vainqueur, se livra aux démonstrations d'une joie excessive et outrée, et ordonna des fêtes en actions de grâce pendant cinquante jours consécutifs. La plupart désiraient par là lui faire leur cour et lui plaire ; mais dans plusieurs c'était un raffinement de haine, ils tendaient, et dans cette occasion, et dans toutes les autres où ils lui décernèrent, comme nous le dirons, des honneurs qui passaient toute mesure, à exciter contre lui l'envie et l'indignation. Ils se frayaient, en l'honorant à l'excès, un chemin pour le détruire. César, qui aimait avidement la gloire, ne s'aperçut point du piége qui lui était dressé, et il y donna en plein ; tant les génies les plus sublimes sont aisément dupes de leur passion favorite ! Il s'enhardit à célébrer un triomphe odieux, qui n'avait aucun prétexte de guerre étrangère dont on pût le colorer; et dans la suite il reçut, à peu de chose près, tout l'encens et tous les honneurs qui lui furent prodignés.

La fortune de César avait alors atteint le plus haut degré d'élévation. Le parti contraire était entièrement détruit; il n'en restait plus ni chefs ni troupes dans toute l'étendue de l'empire. César, seul vainqueur, seul maître, n'avait plus besoin que de titres qui semblassent légitimer et qui perpétuassent la puissance qu'il avait usurpée. C'est ce qui ne saurait manquer à ceux qui ont la force en main. Il fut donc déclaré *imperator* ou empereur, père de la patrie, consul pour dix ans, dictateur perpétuel [1].

Plutarque observe que, par ce dernier titre, on le faisait véritablement monarque, puisqu'à l'autorité illimitée qu'emportait cette charge suprême on ajoutait la perpétuité. Le nom de *père de la patrie* n'était qu'un titre d'honneur sans fonction ; mais celui d'*imperator* [2], de la manière dont il lui fut accordé, lui attribuait le commandement en chef de toutes les armées de la république. Pour ce qui est du consulat décennal, il n'en avait nul besoin, dès qu'il était reconnu dictateur et empereur à perpétuité : c'est pourquoi il le refusa.

Sa personne fut déclarée sacrée et inviolable, comme l'avait toujours été celle des tribuns : faible rempart contre la haine que lui attirait l'injustice de son usurpation ! On changea aussi en son honneur le nom du mois dans lequel il était né, et qui, étant le cinquième depuis le mois de mars, avait été jusque-là

[1] Dio.
[2] Plut. — Dio

[1] Suet. Cæs. n. 76. — Plut. — Dio. — Appian
[2] Ce mot a plusieurs acceptions. Outre la signification commune de *général*, il devenait un titre d'honneur pour un chef de guerre qui avait remporté une victoire considérable. Nous en avons cité, dans la suite de cette histoire, plusieurs exemples; et jusque sous Tibère (TAC. *Ann.* III. 74), on trouve ce titre accordé à des particuliers dans ce second sens. Mais ce même nom d'*imperator* fut donné à César d'une manière nouvelle, pour signifier le généralissime-né de toutes les forces de la république, et il passa à Auguste et à tous ses successeurs. Nous le traduisons par le mot *empereur*, en notre langue. Employé dans ce sens, il précédait tous les noms de celui qui en était revêtu : *Imperator C. Julius Cæsar, consul quartùm, dictator perpetuus, pater patriæ.*

appelé par cette raison *quintilis*. On le nomma *julius*, d'où s'est formé le nom de *juillet*, dont nous nous servons aujourd'hui.

On s'épuisait en efforts d'imagination pour inventer des honneurs singuliers, nouveaux, inouïs; et c'est ici l'époque de cet esprit d'adulation qui prit de si grands accroissements sous les empereurs, et qui multipliait les éloges, les hommages, les titres et les décrets honorifiques, à proportion que ceux qui en étaient l'objet se montraient plus dignes d'horreur et d'exécration. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui fut déféré en ce genre à César, droit de porter la robe triomphale aux jours de fêtes, places distinguées dans les spectacles, rangs, prééminences, statues, enfin honneurs divins. J'aurai occasion de parler plus au long surtout de ce dernier article, sous l'année suivante; mais je ne dois pas omettre ici qu'une des prérogatives auxquelles il fut le plus sensible, ce fut la permission qu'on lui accorda de porter toujours une couronne de laurier[1]; et le motif de la satisfaction qu'il en eut est bien remarquable et bien propre à faire connaître que les plus grands hommes ne sont pas toujours exempts des faibles, même les plus ridicules. Il était chauve par le devant de la tête, et les railleries que l'on faisait de cette difformité le piquaient beaucoup. Il profita donc avec joie de la commodité que lui offrait la couronne pour cacher ce léger défaut, qui lui déplaisait étrangement; car, à l'âge de plus de cinquante-cinq ans, qu'il avait alors, il était curieux de ses grâces. Il se faisait gloire de tirer de Vénus, prétendue tige de son origine, la bonne mine et les agréments. En effet, il avait le teint blanc, le visage plein[2], de beaux yeux noirs et très-vifs, la taille haute et bien prise; et il était très-attentif à relever ces avantages naturels, par une parure recherchée. Qui croirait que César, vainqueur des Gaules, vainqueur de Pompée, et de tout le parti républicain, dût presque être mis au rang des petits-maîtres?

[1] Suet. Cæs. n. 45.

[2] J'ai dit plus haut, d'après Plutarque, que César était maigre. Mais l'expression de l'historien grec peut ne regarder que le corps et la taille, τὴν ἕξιν ἰσχνός : ce qui n'est pas incompatible avec le visage plein que lui attribue Suétone, *ore paulò pleniore*.

César avait été seul consul jusqu'à son triomphe. Après qu'il eut triomphé, il abdiqua le consulat, tint les assemblées comme dictateur, et fit nommer consuls, pour les trois mois de l'année qui restaient, Q. Fabius Maximus et C. Trébonius[1]. C'était la seconde fois qu'il mettait en place de ces consuls titulaires, dont l'exercice se trouvait renfermé dans un espace assez court. Le peuple ne souffrit qu'avec indignation cet avilissement de la première charge de la république : il méprisa de pareils fantômes de magistrats; et un jour que Q. Fabius entrait au théâtre, son licteur ayant voulu, selon l'usage, exiger que l'on fît place, toute la multitude se récria qu'elle ne reconnaissait point Fabius pour consul. César, qui comptait les règles pour rien, ne laissa pas, malgré le mécontentement du peuple, de les violer de nouveau d'une manière encore plus frappante et tout à fait intolérable. Car, ce même Fabius étant mort subitement le dernier décembre, le dictateur lui substitua C. Caninius Rébilus[2] qui entra en charge à la septième heure du jour pour en sortir le soir.

Cicéron s'égaya par divers traits de plaisanterie sur ce consulat singulier. Il disait que personne n'avait dîné pendant que Caninius était consul[3]: il louait sa vigilance sur ce qu'il n'avait pas pris un instant de sommeil pendant tout son consulat; il l'appelait un consul intelligible, comme ne pouvant point être aperçu par les sens. Lorsqu'on allait lui faire compliment sur sa nomination, « Hâtons-nous, « dit-il, de peur qu'avant notre arrivée il « ne soit sorti de charge. » Enfin il observait qu'on demanderait un jour sous quels consuls Caninius avait été consul. Ce dernier mot était bon alors; mais ce qui paraissait si extraordinaire à Cicéron passa dans la suite en usage. Sous Auguste et sous ses successeurs il n'y eut plus de consuls créés pour un an. On ne les nommait que pour quelques mois, et c'étaient ceux du premier janvier par les noms desquels on désignait l'année.

Dans tout ce qui regardait les emplois et les magistratures, César ne suivait pour règle que

[1] Suet. Cæs. c. 76 et 80. — Dio.

[2] Cic. ad Fam. VII, 30.

[3] Macrob. Sat. II, 3. — Plut. in Cæs.

son caprice, son intérêt, ou le besoin de récompenser ses créatures. Ainsi, pendant tout le temps qu'il passa, dans cette année, en Espagne[1], il n'y eut ni préteurs, ni édiles, ni questeurs. Des préfets remplirent les fonctions de toutes ces charges, et gouvernèrent la ville sous la direction de Lépidus, maître de la cavalerie. Lorsque César fut de retour à Rome, il créa quatorze préteurs et quarante questeurs, nombre exorbitant et sans exemple.

Il distribuait les gouvernements de province selon sa seule volonté, sans les faire tirer au sort; il les refusait à ceux qui ne lui convenaient pas, et il donna à un certain Basilus, préteur, une somme d'argent en compensation d'un gouvernement qu'il ne voulut pas lui accorder. Basilus regarda ce traitement comme un affront insigne, et il en fut outré au point de se désespérer et de se laisser mourir de faim.

César[2] conserva néanmoins au peuple une partie de ses droits par rapport aux élections. Il s'attribua la nomination des consuls et celle de la moitié du reste des magistrats, laissant l'autre moitié à la liberté des suffrages. La forme ordinaire des élections se gardait même pour ceux dont César s'était réservé le choix. Il faisait distribuer parmi les tribus des bulletins qui portaient: *Moi César, dictateur, j'ai donné telle charge à un tel*, Ou plus modestement: *Je vous recommande un tel et un tel, afin que par vos suffrages ils parviennent aux honneurs dont ils sont dignes.*

Il créa aussi de nouveaux patriciens[3]. Le nombre des anciennes familles patriciennes était considérablement diminué par les divers accidents des choses humaines, et surtout par les guerres civiles. Le dictateur résolut de remplacer celles qui étaient éteintes, en leur en substituant de nouvelles; ce qui ne s'était jamais pratiqué depuis l'établissement du gouvernement républicain. On acquérait la noblesse par les charges curules; mais le patriciat était attaché à la naissance, et ne convenait qu'à ceux qui descendaient de ces premières maisons sénatoriales choisies par Romulus ou par quelqu'un des rois suivants, ou enfin par L. Brutus, instituteur du consulat et de la liberté[1]. Des nouveaux patriciens que fit César, nous ne connaissons nommément que le jeune Octave et Cicéron. Dion ajoute tous les personnages consulaires, et même ceux qui avaient possédé quelque charge, ce qu'il faut entendre apparemment des charges curules.

Pour finir ce qui appartient à l'année dont je raconte les événements, je dirai que César, ne pouvant pas contenter l'avidité de tous ceux qui aspiraient au consulat en vertu de leurs services, et voulant néanmoins leur donner quelque satisfaction, accorda les ornements consulaires à dix anciens préteurs[2]. Cette nouveauté, qui multipliait les récompenses sans frais et sans embarras, fut goûtée des empereurs qui suivirent; et les exemples en sont fréquents dans leur histoire.

Quoique César n'eût point accepté l'offre qui lui avait été faite d'être consul pendant dix ans consécutifs, il n'avait pas renoncé à cette grande charge; au contraire, il se fit nommer consul pour l'année suivante, et prit pour collègue Marc-Antoine[3], qui, après s'être brouillé avec le dictateur au sujet des biens de la succession de Pompée, comme je l'ai raconté, en sorte qu'il ne l'avait suivi ni à la guerre d'Afrique, ni à celle d'Espagne, était néanmoins rentré en grâce depuis quelques mois. Dolabella, qui n'avait jamais quitté les côtés de César dans toutes ses guerres, prétendait aussi au consulat. César le satisfit en le faisant désigner consul, pour entrer en charge lorsqu'il abdiquerait lui-même; car son plan était de ne garder cette magistrature que pendant les premiers mois de l'année et jusqu'au temps où il partirait pour aller porter la guerre chez les Parthes, projet dont je parlerai bientôt.

Lépidus avait été son maître de la cavalerie dans sa troisième et sa quatrième dictature: il le fut encore dans la cinquième, que César exerça conjointement avec son cinquième consulat et le jeune Octave ne put obtenir d'être

[1] Suet. et Dio.
[2] Suet. Cæs. c. 41.
[3] Dio.

[1] Nic. Damasc. Instit. Aug. et Dio. l. 46.
[2] Suet. Cæs. c. 76.
[3] Cic. Phil. II.

préféré à cet ancien ami [1]. Ce fut une mortification pour Octave, mais adoucie néanmoins par l'assurance que ses vœux n'étaient que différés, et non rejetés. Car, comme Lépidus [2] était pourvu des gouvernements de la Gaule narbonnaise et de l'Espagne citérieure, où il devait incessamment se rendre, Octave avait promesse d'être établi dans quelques mois maître de la cavalerie, et d'accompagner en cette qualité le dictateur, son oncle, à la guerre des Parthes. Ces arrangements, qui dépendaient de la vie de César, furent troublés par sa mort funeste, qui arriva l'année suivante pendant qu'il était encore consul.

On ne la prévoyait pas encore; mais on s'attendait à une longue absence du dictateur, à cause de la guerre qu'il allait porter en Orient. Par cette raison il fut dit que les magistrats seraient désignés pour plusieurs années, ce qui n'eut pourtant lieu que par rapport aux consuls.

On nomma pour l'année suivante seize préteurs: et César, outre les deux couples d'édiles, curules et plébéiens, qui se créaient tous les ans, en institua un nouveau couple sous le titre d'*édiles céréales*, qui devaient avoir inspection sur les fruits de *Cérès*, c'est-à-dire sur les grains et sur les blés.

C. JULIUS CÆSAR. V[3].
M. ANTONIUS.

César, à peine sorti des guerres civiles, était déjà las du repos. Né pour les grandes choses [4], et passionné pour la gloire [5], ses succès multipliés ne le portaient point à jouir du fruit de ses travaux, mais devenaient un aiguillon qui l'animait à faire de plus grandes entreprises. Le sentiment de la gloire présente s'émoussait tout d'un coup: il lui en fallait une nouvelle. Rival de lui-même, comme ou l'est communément des autres, il se montrait toujours avide d'effacer l'éclat du passé par un avenir encore plus brillant.

Ces motifs, qui, justement appréciés, se réduisent à l'impuissance de demeurer avec soi-même, et qui prouvent bien moins la grandeur d'âme de celui qu'ils déterminent que le vide de tous les biens humains, ces motifs inspirèrent à César le dessein d'aller faire la guerre aux Parthes. D'ailleurs sa santé même se soutenait mieux dans l'action, dans le mouvement, dans le tumulte des armes, au lieu qu'elle languissait dans la tranquillité. Mais il faisait valoir le désir de venger le nom romain, et de laver l'opprobre de la défaite de Crassus. Par cet endroit, l'entreprise plaisait aux Romains, pour qui la gloire de la nation était un objet infiniment précieux.

Ce n'était pas même à la guerre contre les Parthes que se bornaient les projets de César. Et je ne parle pas ici de la résolution qu'il avait prise de réprimer en passant les courses des Daces, qui s'étaient répandus dans la Thrace et dans le Pont. Mais il se proposait, après avoir vaincu les Parthes, de gagner par l'Hyrcanie les bords de la mer Caspienne, de tourner le Caucase, de pénétrer dans la Scythie, d'en traverser les affreux déserts pour entrer de là en Germanie et revenir enfin dans l'Italie par les Gaules. Ainsi rien ne pouvait satisfaire son ambition que la conquête de tout le monde connu, et la possession d'un empire qui n'eût presque d'autres limites que l'Océan de toutes parts.

Les préparatifs d'une aussi vaste entreprise suffisaient bien pour occuper un homme tout entier. Mais rien n'était aussi vaste que le génie de César [1]. Divers projets, tous pris dans le grand, partageaient son attention sans le fatiguer et sans le distraire de son principal point de vue. Il pensait à embellir et décorer Rome par deux superbes édifices, dont il avait déjà fait prendre le plan et les dimen-

[1] Plin. VII, 45.
[2] Freinshem. CXVI, 19, 20.
[3] An. R. 708; av. J. C. 48.
[4] Ἐπεὶ τὸ φύσει μεγαλουργὸν αὐτοῦ καὶ φιλότιμον αἱ πολλαὶ κατορθώσεις οὐ πρὸς ἀπόλαυσιν ἔτρεπον τῶν πεπονημένων, ἀλλ' ὑπέκκαυμα καὶ θάρσος οὖσαι πρὸς τὰ μέλλοντα, μειζόνων ἐ, νέτικτον ἐπινοίας πραγμάτων, καὶ καινῆς ἔρωτα δόξης, ὡς ἀποκεχρημένῳ τῇ παρούσῃ· τὸ μὲν πάθος οὐδὲν ἦν ἕτερον, ἢ ζῆλος αὐτοῦ, καθάπερ ἄλλου, καὶ φιλονεικία τις ὑπὲρ τῶν μελλόντων πρὸς τὰ πεπραγμένα· παρασκευὴ δὲ καὶ γνώμη, στρατεύειν ἐπὶ Πάρθους. (PLUT. in *Cæs.*)
[5] Plut. in Cæs.

[1] Freinshem. CXV, 12, 1-25.

sions, et mis en train les premiers commencements. L'un était un théâtre d'une immense étendue au pied du mont Capitolin; l'autre un temple à Mars, plus grand qu'aucun qui fût dans l'univers. Ces deux ouvrages furent exécutés par son successeur. Son goût pour les lettres le porta à charger le docte Varron d'amasser de nombreuses bibliothèques d'auteurs grecs et latins, qu'il destinait à l'usage du public. Il avait aussi formé le dessein de remédier à l'inconvénient de la multiplicité des lois, et de réduire sous un petit nombre de titres tout ce qu'il y avait de plus important dans le droit civil et de vraiment nécessaire. Il fit rendre un sénatus-consulte pour ordonner que l'on travaillât à une description géographique de tout l'empire, où fussent marquées exactement les routes et les mesures des distances.

Des travaux d'une autre espèce et d'une dépense infinie, mais d'une grande commodité pour le public, attirèrent encore ses soins. Il voulait dessécher les marais Pontins, qui, couvrant une grande étendue de pays dans le Latium, la rendait inutile et même malsaine pour le voisinage; creuser un nouveau lit au Tibre, depuis Rome jusqu'à la mer, pour faciliter la navigation de ce fleuve; former à Ostie un port qui pût recevoir et contenir les plus grands bâtiments; pratiquer des routes commodes, de la mer Adriatique à Rome, à travers l'Apennin; enfin, il avait résolu de percer l'isthme de Corinthe pour épargner aux navigateurs le long circuit autour du Péloponèse: tous projets magnifiques, quelques-uns même au-dessus peut-être des forces humaines, et tentés inutilement par différents princes, comme le dessèchement des marais du Latium, et la jonction de la mer Egée et de la mer Ionienne par l'isthme de Corinthe rendu navigable.

A cette multitude étonnante de desseins et de vues, il faut encore ajouter le rétablissement de deux villes fameuses par leur ancienne gloire, fameuses par leur désastre, Carthage et Corinthe. Leur ruine était à peu près de même date; elles furent aussi relevées et rétablies en un même temps par les colonies que le dictateur y envoya: ou, s'il n'exécuta pas ce projet, il en est du moins l'auteur; et ce fut d'après ses mémoires qu'Auguste rebâtit ces deux villes, qui acquirent dans la suite une splendeur peu différente de celle dont elles avaient joui anciennement.

Telles étaient les grandes pensées que César roulait dans son esprit pendant qu'il se formait contre lui une conspiration qui devait non-seulement faire évanouir dans le moment tous ses projets, mais lui arracher la vie. C'est ce tragique événement qu'il faut maintenant développer.

§ II. Clémence de César. Il refuse de prendre une garde. Divers traits qui le rendent odieux. Sa facilité à recevoir des honneurs et des privilèges excessifs. Arrogance de ses manières et de ses discours. Désir de la royauté. Le diadème est offert à César par Marc-Antoine. Indignation publique contre César. Conspiration contre sa vie. Caractère de Brutus. Cassius, premier auteur de la conspiration. Il y engage Brutus, qui en devient le chef. Ligarius y entre, et plusieurs des anciens amis de César. Prudence de Brutus dans le choix de ses associés. Cicéron n'est point mis du secret. Trébonius empêche que la chose ne soit proposée à Antoine, et Brutus qu'on ne le tue avec César. Le nombre des conspirateurs est porté jusqu'à plus de soixante. Noms de quelques-uns. Courage étonnant de Porcia, femme de Brutus. Elle est mise par son mari dans la confidence. Les conspirateurs se déterminent à tuer César en plein sénat. Soupçons de César par rapport à Brutus et à Cassius. Il méprise la prédiction d'un devin. Mot de César sur le genre de mort le plus souhaitable. Songe effrayant de Calpurnie, sa femme. César, prêt à prendre le parti de ne point aller au sénat, est engagé à y venir par D. Brutus. Avis touchant la conspiration, qui ne parviennent point à sa connaissance. Fermeté et tranquillité des conspirateurs. Contre-temps qui leur arrivent. César est tué. Il tombe au pied de la statue de Pompée. Partage de sentiments au sujet du meurtre de César. On ne peut douter qu'il ne fût digne de mort. L'action de Brutus est néanmoins illégitime, et en même temps imprudente. Courte réflexion sur le caractère de César.

La clémence de César, inouïe et sans exemple avant et après lui[1], dans le cas où il s'est

[1] Suet. Cæs. c. 75.

trouvé, semblait lui promettre sûreté et tranquillité pour ses jours de la part de ses concitoyens. Il avait porté cette vertu des belles âmes aussi loin qu'elle puisse aller, puisque, après avoir fait grâce à un très-grand nombre de ceux qui s'étaient déclarés ses ennemis, enfin dans les derniers temps il permit indistinctement à tous de revenir à Rome et d'y jouir de tous leurs droits et privilèges. Il n'exclut pas même des plus grands honneurs les anciens partisans de Pompée. J'en puis citer pour exemple Brutus et Cassius, qui, dans l'année dont je parle, étaient revêtus de la préture. Les discours injurieux, les libelles diffamatoires, ne purent vaincre la modération et la douceur de César. Il pardonna à ceux qui se portèrent à ces excès contre lui, ou il ne les crut pas dignes de sa colère. Pour ce qui regarde Pompée[1], il n'en parlait jamais qu'avec estime et avec respect: et le bas peuple, pour lui faire sa cour, ayant abattu les statues de ce grand homme, César les fit rétablir par Antoine son collègue, ce qui donna lieu à un beau mot de Cicéron: « César, dit-« il, en relevant les statues de Pompée, affer-« mit les siennes. » Il tint la même conduite par rapport à Sylla, qu'il avait toujours haï, et dont il ne voulut pas néanmoins souffrir qu'on renversât les statues.

Il n'est personne qu'une telle magnanimité ne ravisse en admiration, surtout si l'on observe que chez lui elle coulait de source, et qu'il ne manquait point de conseils qui le portassent à la cruauté. C'est ce que Cicéron nous fait comprendre, sans trop s'expliquer, dans un endroit de son plaidoyer pour Ligarius: « Si, dans le haut degré de fortune où vous « êtes placé[2], dit-il à César, vous n'y joigniez « pas ce fonds de bonté que vous avez par « vous-même, je dis par vous-même, je m'en-« tends bien, la victoire que vous avez rem-« portée aurait été suivie d'un deuil amer et « presque universel. Car comment parmi les « vainqueurs ne s'en trouverait-il pas qui vou-« lussent vous rendre cruel, puisque nous en « voyons même parmi les vaincus? »

On ne peut donc assez louer la douceur de César; et de tous les honneurs par lesquels l'adulation impie des Romains l'égala aux dieux qu'ils adoraient, le moins intolérable sans doute est le temple qu'ils élevèrent à la Clémence[1], et dans lequel ils consacrèrent sa statue jointe à celle de cette divinité et lui donnant la main.

César, sur la foi de ses bienfaits, crut avoir réussi à se faire aimer de tous ses concitoyens, ou du moins s'être mis dans le cas de ne devoir pas les craindre. Il voyait que les uns, c'est-à-dire ceux qui l'avaient toujours servi, devaient lui être attachés par inclination et par intérêt, et les autres par reconnaissance, puisqu'ils lui avaient obligation de la vie. Sur ce principe, dont j'ai fait sentir ailleurs l'illusion dans la personne d'un usurpateur tel qu'il était, il s'opiniâtra à ne vouloir point prendre une garde. Plusieurs de ceux en qui il avait le plus de confiance[2], et surtout Hirtius et Pansa, qui l'aimaient véritablement, lui firent à ce sujet de vives représentations dans des moments où lui-même il témoignait quelque inquiétude. Mais il n'en fut pas moins ferme à rejeter leurs conseils, en disant qu'il valait mieux mourir une fois que de vivre dans de perpétuelles alarmes.

Encore s'il n'eût donné aucune prise sur sa conduite, et qu'il eût évité soigneusement tout ce qui pouvait le rendre odieux, sa sécurité aurait été mieux fondée et moins périlleuse pour lui. Mais divers traits, totalement inexcusables, font voir que, malgré l'élévation de son génie, la séduction violente de la souveraine puissance ne laissa pas d'agir sur lui, et que cette tête, si forte et si vigoureuse, ne put se garantir de l'ivresse de la prospérité.

Je compte pour le premier de ces traits sa facilité à recevoir toutes sortes d'honneurs immodérés qui lui furent prodigués sans retenue. J'ai déjà touché cette matière[3]; mais je dois encore ajouter ici qu'on lui décerna tous

[1] Cic. ad Fam. VI, 6. — Plut. in Cæs.

[2] « Si in hâc tantâ tuâ fortunâ lenitas tanta non esset, « quantam tu per te, per te, inquam, obtines, intelligo « quid loquar, acerbissimo luctu redundaret ista victo-« ria. Quam multi enim essent de victoribus qui te cru-« delem esse vellent, quum etiam de victis reperiantur! » (Cic. *pro Ligar.* n. 15.)

[1] Dio, l. 44.

[2] Vell. II, 75. — Appian. Civ. l. 2.

[3] Freinshem. CXVI, 8, 33-34.

les honneurs divins, sacrifices, encens, libations, autels, temples, fêtes fixées à certains temps, prêtres, enfin le nom de *Jupiter Julius*. Antoine, son collègue dans le consulat, était le prêtre de ce nouveau dieu. On le décora de tous les titres de dignité et de puissance qu'il fut possible d'imaginer. Outre ceux que j'ai marqués ci-dessus, on l'appela *libérateur*; et l'on ordonna la construction d'un temple de la liberté, qu'il opprimait! Il fut déclaré seul et perpétuel censeur, ou inspecteur des mœurs, *præfectus morum*. On statua que le nom d'*empereur* et la dignité de *grand-pontife* seraient héréditaires à ses fils et petits-fils, quoiqu'il n'eût aucune postérité. Il fut dit qu'on lui érigerait des statues dans tous les temples, dans toutes les villes, et spécialement deux sur la tribune aux harangues, dont l'une porterait une couronne civique parce qu'il avait sauvé les citoyens, et l'autre une couronne obsidionale pour avoir délivré la patrie. On lui éleva encore une statue dans le temple de Quirinus, sous le titre de *dieu invincible*, et une dans le Capitole, à la suite de celles des anciens rois de Rome, qui avaient au milieu d'eux L. Brutus, auteur et vengeur de la liberté publique. Ces deux dernières statues de César semblaient être placées dans les lieux les plus propres à faire naître des idées funestes à celui que l'on prétendait honorer. Quirinus, comme l'on sait, était le même que Romulus, qui avait été déchiré en mis en pièces par les mains des sénateurs, comme tyran et oppresseur de la patrie. Aussi Cicéron écrivait-il à Atticus : « J'aime mieux voir « César associé à Quirinus qu'à la déesse qui « préside à la sûreté[1]. » Quant à la statue de César placée auprès de celle de l'ancien Brutus, elle servit d'avertissement et d'encouragement à celui qui se rendit le chef de la conjuration contre le dictateur.

Je termine le dénombrement fastidieux de tant de lâches flatteries par une dernière plus étrange que toutes les précédentes, et où l'on foulait aux pieds toute pudeur, toute décence, et tout égard pour l'honnêteté des mœurs[2]. Comme César était connu pour voluptueux, et même débauché, quelques-uns, en opinant dans le sénat, furent d'avis de lui permettre de prendre telles et autant de femmes qu'il lui plairait; et l'on assure qu'Helvius Cinna, tribun du peuple tout dévoué au dictateur, avait pour cela une loi toute prête, qu'il devait proposer en son absence, mais de concert avec lui et par ses ordres.

C'était déjà beaucoup trop à César que de souffrir, et, ce qui est encore plus inexcusable, de provoquer tant de décrets pleins de bassesse, et non moins déshonorants[1], à le bien prendre, pour celui qui en était l'objet que pour leurs indignes auteurs. Mais la manière arrogante dont il reçut ces témoignages de la servitude publique augmenta infiniment la honte que la chose par elle-même lui attirait. Car le sénat en corps, tous les magistrats à la tête, étant venu lui présenter les actes de plusieurs délibérations honorifiques prises en sa faveur, César, qui était assis sur sa chaise curule devant le temple de Vénus, ou, selon d'autres, au milieu de la tribune aux harangues, ne se leva point, se contentant de présenter la main à chacun. Cette hauteur blessa étrangement non-seulement le sénat, mais le peuple, qui crut la majesté de la république méprisée et avilie dans l'auguste compagnie qui la représentait.

Quelques-uns diminuent le tort de César, et rapportent qu'il voulait se lever, mais qu'il en fut empêché par un de ses amis, ou plutôt de ses flatteurs, Cornélius Balbus, qui lui dit: « Ne vous souviendrez-vous point que vous « êtes César, et qu'il vous convient de rece- « voir avec dignité les hommages qui vous « sont dus? » D'autres, au contraire, assurent qu'ayant été averti par Trébatius de faire honneur au sénat, il prit fort mal cet avis, et jeta sur celui qui le lui donnait un regard d'indignation. Quoi qu'il en soit, à peine eut-il fait la faute qu'il la reconnut, et voulut la couvrir en disant qu'il avait senti dans le moment un accès de son mal, et qu'il avait eu peur de l'augmenter en se tenant debout, et de se procurer peut être un éblouissement et un vertige, qui aurait pu le faire tomber. Mais cette

[1] « Eum σύνναον Quirino malo, quam Saluti. » (Cic. *ad Att.* XII, 45.)

[2] Dio. — Suet. Cæs. c. 52.

[1] Suet. Cæs. c. 78. — Plut. in Cæs. — Dio.

raison ne fut prise que pour un prétexte, d'autant plus qu'on le vit s'en retourner à pied à sa maison.

On se rappela à ce sujet la sensibilité qu'il avait lui-même témoignée pour un manque de respect par rapport à sa personne. Car dans son dernier triomphe, comme il passait devant le banc des tribuns du peuple, l'un de ces magistrats, nommé Pontius Aquila, ne s'étant point levé, César en fut si piqué, qu'il lui cria sur-le-champ : « Que u'entreprends-« tu donc [1], tribun, de retirer d'entre mes « mains la puissance publique? » Et, pendant les jours qui suivirent, il ne promit ni n'accorda aucune grâce sans ajouter cette clause ironique et insultante : *si néanmoins Pontius Aquila veut bien le permettre.*

Tous ces traits ont quelque chose de bien peu digne de César, et montrent une petitesse étonnante dans un si grand homme, et une imprudence presque inconcevable dans un génie si étendu et si élevé. Ses discours répondaient à sa conduite. On lui entendait dire souvent et publiquement, « que la république « n'était plus qu'une ombre [2] sans corps, et « un nom sans réalité : que Sylla n'avait su ce « qu'il faisait en abdiquant la dictature : qu'il « fallait que l'on s'accoutumât à lui parler avec « plus de respect, et à regarder comme des « lois toutes les paroles qui sortaient de sa « bouche. » En parlant ainsi, il offensait et outrageait les Romains, qui supportaient la servitude, mais qui voulaient qu'au moins on leur en sauvât les apparences et le langage.

César mit le comble à tous ses torts par le désir de la royauté, qu'il ne put ni réprimer, ni cacher ; et il fournit ainsi le plus spécieux de tous les prétextes à ceux qui en cherchaient contre lui, et un motif d'attenter sur sa vie à plusieurs qui n'y pensaient pas. Son ambition devait assurément être contente. Il était roi de fait : mais il voulut l'être de nom ; et toute la réalité ne put le satisfaire, si le titre ne s'y joignait.

Il manifesta ce désir en bien des occasions et en bien des manières [1]. Le vingt-six janvier il revenait du mont Albain, où il avait célébré les féeries latines, et il rentrait dans la ville avec l'honneur de l'ovation, chétif et méprisable accessoire à tant de glorieux triomphes, mais aliment convenable pour son insatiable vanité. Quelques-uns de ceux qui l'environnaient [2], gagnés sans doute et apostés pour sonder le peuple, parmi les acclamations dont ils honoraient l'entrée de César, le saluèrent roi. Bien loin que la multitude y applaudît, elle demeura muette et consternée ; et le dictateur, qui s'en aperçut, répondit *qu'il n'était pas roi, mais César*. Jusque-là il était hors de prise, et il ne donnait matière tout au plus qu'à des soupçons. Mais voici ce qui le démasqua.

Un homme du peuple dans ce même temps ayant mis sur la statue de César une couronne de laurier avec le bandeau royal, deux tribuns, Epidius Marullus et Césétius Flavus, firent arracher le diadème de dessus la statue, et envoyèrent le coupable en prison. De plus ils recherchèrent les premiers auteurs qui avaient donné aux autres le signal et l'exemple de saluer par acclamation César du nom de roi ; et les ayant pareillement constitués prisonniers, ils se préparaient à leur faire le procès. César, au moins par politique, aurait dû applaudir au zèle de ces tribuns. Tout au contraire, il se plaignit d'eux amèrement dans le sénat, sous prétexte qu'ils lui avaient enlevé la gloire de rejeter lui-même l'honneur illégitime qui lui était déféré ; et il les accusa de vouloir le rendre suspect d'aspirer à la tyrannie. Il ne s'en tint pas à des plaintes, il voulut qu'ils fussent destitués [3] ; et Helvius Cinna, leur collègue, prêta son ministère à la vengeance du dictateur, et fit passer une loi pour les priver de leur charge. César poussa le ressentiment jusqu'à exiger du père de Césétius qu'il abdiquât et exhérédât son fils [4]. Mais

[1] « Repete ergo a me rempublicam, tribune. » (SUET. *Cæs.* 78.)

[2] « Nihil esse rempublicam : appellationem modò, « sine corpore ac specie. Sullam nescisse litteras *, qui « dictaturam deposuerit. Debere homines consideratiùs « jam loqui secum, et pro legibus habere quæ dicat. » (SUET. *Cæs.* c. 77.)

* J'ai expliqué ailleurs ces mots

[1] Fasti capit.

[2] Suet. Cæs. c. 77. — Plut. — Dio. — Appian.

[3] Jul. Obseq.

[4] Val. Max. v, 7.

le père refusa constamment d'obéir à cet ordre inique; et César, qui jusque dans ses injustices conservait des sentiments de générosité, ne put lui savoir mauvais gré d'une fermeté si bien placée. Ses vues secrètes par rapport à la royauté n'en furent pas moins dévoilées par cette aventure. Personne ne fut la dupe des fausses allégations dont il avait coloré son indignation contre les deux tribuns, et les moins clairvoyants en pénétrèrent le véritable motif.

S'il restait encore sur ce point du doute à quelqu'un, Antoine prit soin de le lever par une démarche du plus grand éclat[1]. On célébrait les Lupercales, fête instituée en l'honneur du dieu Pan; et Antoine, quoique actuellement consul, était l'un des luperques ou ministre de cette extravagante cérémonie. Je dis extravagante; car ces luperques couraient nus par la ville, ayant en main des fouets de cuirs, dont ils frappaient les passants; et les dames, même les plus qualifiées, venaient présenter leurs mains pour en recevoir des coups, dans la persuasion que c'était un secours favorable pour la fécondité. Pendant que ces folies, qui passaient pour un spectacle de religion, amusaient la ville, César était sur la tribune aux harangues[2], assis en un trône d'or, vêtu de sa robe triomphale, et la couronne sur la tête. Antoine approche, et lui offre un diadème. Le gémissement universel de tous ceux qui remplissaient la place avertit César de refuser l'offre qui lui était faite; et son refus aussitôt excita des cris d'applaudissement et de joie. Antoine revint à la charge: il eut même la bassesse de se jeter aux pieds du dictateur, comme pour l'émouvoir à compassion. Mais l'improbation du peuple, manifestée par le silence dans lequel il rentra, ne permit pas à César d'accepter ce qu'il désirait ardemment[3]. Au lieu de ceindre le bandeau royal autour de son front, il le posa sur son trône; et, comme il vit que la multitude n'était pas encore contente, il envoya le diadème au Capitole, en disant que Jupiter était le seul roi des Romains. Il souffrit cependant que l'on marquât dans les fastes, c'est-à-dire dans le journal où l'on consignait exactement tout ce qui se passait de mémorable dans la ville, qu'au jour des Lupercales le consul Antoine, par ordre du peuple, avait offert la royauté à César, dictateur perpétuel, et que César avait refusé cet honneur.

Il n'est pas nécessaire que j'avertisse que toute cette scène était concertée entre César et Antoine; la chose parle d'elle-même: mais ce qu'il est important d'observer, c'est que tant de tentatives inutiles ne rebutèrent point César. Ne pouvant parvenir à être reconnu roi dans Rome, il conçut le dessein de se faire donner ce titre au moins dans les provinces de l'empire. L. Cotta[1], l'un des prêtres commis à la garde des livres sybillins, devait représenter au sénat que, selon les oracles de la sibylle, les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi, et que par conséquent il était à propos que César prît cette qualité pour aller leur faire la guerre. Ce furent aussi vraisemblablement les obstacles qu'il trouvait dans Rome à l'accomplissement de ses vœux, qui commencèrent à le dégoûter de cette capitale, et qui lui firent naître la pensée de se transporter et de transporter le siège de l'empire à Alexandrie ou à Ilion.

Tout cela est bien étrange, et le paraîtra encore davantage si l'on ajoute qu'il sentait parfaitement à quel danger il s'exposait en affectant la royauté. Le jour que le diadème lui avait été offert par Antoine[2], en rentrant dans sa maison il se découvrit la gorge, disant que ses ennemis n'avaient plus qu'à frapper, et qu'ils venaient d'acquérir le prétexte le plus plausible dont ils pussent s'autoriser pour lui ôter la vie.

Il disait vrai: et c'est dans le temps même qu'il parlait ainsi, que se tramait la conspiration qui le fit périr. Les esprits des Romains en général étaient extrêmement aigris contre lui par les raisons que j'ai marquées; et l'indignation publique se montra par des témoignages éclatants, quoique ceux qui les donnaient prissent soin de se cacher.

Dans une nomination de consuls, Césétius

[1] Plut. in Cæs. et Anton.
[2] Cic. Phil. II, 85-87.
[3] Suet. — Dio

[1] Suet.
[2] Plut. in Anton.

et Marullus, qui venaient d'être dégradés par le dictateur, eurent un grand nombre de suffrages[1]. J'ai dit qu'on avait placé une statue de César dans le Capitole à côté de celle des rois, au milieu desquels était représenté l'ancien Brutus, l'épée nue à la main. On écrivit au-dessous de la statue de Brutus : *Plût aux dieux que tu pusses revivre !* et au-dessous de celle de César : *Brutus*[2], *pour avoir chassé les rois, a été le premier fait consul; et celui-ci, pour avoir chassé et anéanti les consuls, est devenu le dernier roi*[3]. Tous les regards se tournaient avec empressement vers M. Brutus, et on l'invitait à se rendre digne de son nom. Il entendit en plus d'une occasion crier autour de lui : *Il nous faut un Brutus;* et il trouva sur le tribunal où il rendait la justice, des billets, des inscriptions, qui lui reprochaient son indifférence : *Tu dors, Brutus! Tu n'es point un vrai Brutus.*

Il sortit de son assoupissement, et se rendit, comme tout le monde sait, le chef de l'entreprise contre la vie de César, mais non pas uniquement en vertu de ces exhortations populaires et anonymes. Il ne fut pas même le premier qui conçut l'idée de la conspiration : il eut besoin d'être excité par Cassius. Je m'arrête ici un moment pour faire bien connaître ces deux hommes, les derniers vengeurs de la liberté des Romains.

M. Brutus prétendait descendre de l'ancien Brutus qui chassa les Tarquins[4]. Cette illustre origine lui est contestée par Denys d'Halicarnasse, et par quelques autres écrivains; et je ne pense pas que ce soit la seule flatterie qui ait engagé ces auteurs à rabaisser l'ennemi des Césars. Si le libérateur de Rome eût laissé postérité, on peut dire qu'il serait impossible qu'elle n'eût brillé dans la république. Or, depuis la mort de l'ancien Brutus, pendant plus de deux cents ans, l'histoire ne nous offre qu'un seul Brutus, plébéien, qui eut part à la retraite du peuple sur le mont Sacré, et qui fut l'un des premiers tribuns : et lorsque, après l'intervalle que j'ai marqué, les Brutus paraissent revêtus des charges curules, ils y parviennent sur le pied d'hommes nouveaux. Néanmoins, comme, dans le temps dont je parle actuellement, il y avait plus de deux siècles que cette famille était décorée par des consulats, des dictatures et des triomphes, il n'est pas étonnant qu'à la faveur de la ressemblance des noms elle se soit entée sur la maison patricienne du premier des Brutus, et que cette opinion eût alors prévalu dans le public.

M. Brutus passait donc pour être issu, par son père, de l'auteur de la liberté de Rome; et par sa mère Servilie, sœur de Caton, il descendait incontestablement de Servilius Abala, généreux défenseur de cette même liberté, et célèbre pour avoir tué Sp. Mélius qui aspirait à la tyrannie. Né avec les plus heureuses dispositions, il les cultiva soigneusement par l'étude de la philosophie; et mêlant à la douceur et à la gravité de ses mœurs les principes d'une utile et honorable activité, il est représenté dans l'histoire comme le plus aimable et le plus vertueux des Romains.

Il avait sous les yeux un grand modèle en la personne de Caton, son oncle, qui devint encore son beau-père; et il s'étudia toute sa vie à l'imiter. Sa douceur n'était point une douceur de tempérament. Vif et plein de feu, il ne se décidait pourtant pas à la légère; mais il poussait avec ardeur ce qu'il avait une fois résolu. C'est ce que César avait fort bien remarqué, et ce qui lui fit dire, plus d'une fois, au sujet de Brutus : « Il « n'est point du tout indifférent à quoi se dé- « termine et ce que veut ce jeune homme[1]; « car ce qu'il veut, il le veut fortement. » Les demandes et les sollicitations injustes ne pouvaient rien sur lui. Il regardait comme tout à fait honteuse et indigne d'un grand homme cette facilité, ou plutôt cette faiblesse, qui fait que l'on se rend, faute de pouvoir résister en face à ceux qui nous pressent; et il avait pour coutume de dire qu'il tenait pour suspects d'avoir passé peu sagement

[1] Suet. Cæs. c. 80.
[2] Brutus, quia reges ejecit, consul primus factus est :
[3] Hic, quia consules ejecit, rex postremò factus est.
[4] Plut. in Cæs. et Brut. — Dio. — Appian.
[5] Plut. in Bruto.

[1] « Magni refert hic quid velit : sed * quidquid vult « valdè vult. » (Cic. *ad Att.* xiv, 1.)

* Il me semble qu'il faut *nam*, comme j'ai traduit.

leur jeunesse ceux qui ne savaient pas dire *non.*

Il ne fut pas moins curieux de s'orner l'esprit que de se former le cœur, et il joignit à la vertu les belles connaissances qui ont réellement avec elle une si étroite affinité. J'ai déjà dit qu'il s'appliqua beaucoup à l'étude de la philosophie, qui alors roulait presque uniquement sur les principes de la religion naturelle et sur les mœurs ; et il avait chez lui le philosophe Ariston, qui n'était pas beau parleur, mais dont la conduite honorait sa profession.

L'éloquence, cet instrument si nécessaire à un homme d'état, surtout dans une république, fut le second objet des soins et des travaux de Brutus. Il s'y exerça dans l'une et dans l'autre langue, la grecque et la latine; et il avait pour commensal un rhéteur grec nommé *Empylus*, des leçons et des conseils duquel il s'aidait. Il réussit au point d'être compté parmi les premiers orateurs du bon siècle, qui était celui où il vivait ; et Cicéron, dans le livre qu'il a intitulé de son nom, *Brutus*, et qu'il composa sous la domination de César, regrette que les occasions manquent à un si beau talent. « Vous vous éleviez, lui « dit-il, d'un vol rapide, à la gloire de l'élo- « quence; et je vois avec douleur [1] que le « malheur des temps arrête et rompt votre « course. » Il paraît pourtant, par quelques autres endroits de Cicéron, que l'éloquence de Brutus avait pris une trop forte teinture de philosophie ; ce qui mettait de la sécheresse dans ses discours, et en ralentissait les mouvements. Il ne laissa pas de plaider avec véhémence et de plus avec succès devant César en Asie la cause de Déjotarus : il obtint grâce pour lui d'un juge irrité, et sauva à ce prince une grande partie de ses états.

Brutus aimait l'étude par inclination : et c'était son occupation favorite pour tous les moments que les affaires lui laissaient libres. Il porta ce goût à la guerre même. Pendant qu'il était dans le camp de Pompée, tout le temps qu'il ne passait point avec le général, il le donnait à l'étude et aux livres. La veille de la bataille de Pharsale, après une journée laborieuse et fatigante, dans les plus grandes chaleurs de l'été, tandis que les autres dormaient ou se livraient aux inquiétudes et aux soucis par rapport à l'avenir, Brutus lisait Polybe dans sa tente, et en faisait des extraits. Cet historien était bien fait pour lui plaire. Judicieux, sensé, ses réflexions sont d'un prix et d'un mérite d'autant plus grand, qu'il parle de ce qu'il sait et entend, ayant été lui-même homme de guerre et homme d'état. Lorsque Brutus fut devenu général, et qu'il se vit à la tête d'une nombreuse armée, il n'oublia pas ce qui avait toujours fait ses plus chères délices. Aux approches de la bataille de Philippes, prêt à combattre les armées du jeune César et d'Antoine, il trouvait du temps pour la lecture. Comme il dormait fort peu, il passait une partie de la nuit à former ses plans, à disposer tout ce qui était nécessaire dans la circonstance : ensuite il lisait, jusqu'au moment où les principaux officiers entraient dans sa tente.

Tel était Brutus, et la plupart des traits que nous avons rapportés de lui jusqu'ici conviennent parfaitement à cette idée : son aversion pour Pompée, le meurtrier de son père; la résolution qu'il prit néanmoins de s'attacher à lui, lorsqu'il le vit chef du parti le meilleur et l'unique ressource de la république; la franchise avec laquelle il se donna à César, après la bataille de Pharsale; la sagesse, la douceur, la modération de sa conduite dans le gouvernement de la Gaule cisalpine; par toutes ces qualités, il avait mérité l'estime et l'affection de César, qui d'ailleurs était assez porté à l'aimer, comme le fils de Servilie, et peut-être même le sien. Il ne dépendait que de Brutus de tenir le premier rang parmi les amis de César et de devenir le plus puissant après lui; et il aurait peut-être cédé à cette douce séduction, s'il n'eût été averti par les amis de Cassius de se tenir en garde : « Ne vous laissez « point amollir et enchanter, lui disaient-ils, « par César. Fuyez les caresses et les bienfaits « d'un tyran. Il ne prétend pas honorer votre « vertu, mais miner votre courage et énerver « votre vigueur.

[1] « In te intuens, Brute, doleo : cujus in adolescen- « tiam per medias laudes quasi quadrigis vehentem « transversa incurrit misera fortuna reipublicæ. » (Cic. in *Bruto*, n. 331.)

Cassius, qui depuis longtemps roulait dans son esprit le dessein de tuer César, et qui même, au rapport de Cicéron, avait été près de l'exécuter en Cilicie, à l'embouchure du fleuve Cydnus, doit être regardé comme le premier auteur de la conspiration[1]. Il ne pouvait pas d'abord agir par lui-même auprès de Brutus, parce qu'ils étaient brouillés actuellement. Ils avaient pourtant de puissants motifs de vivre en bonne intelligence. Ils étaient beaux-frères, par Junie, sœur de Brutus, et femme de Cassius; et d'ailleurs Cassius avait obligation à Brutus d'avoir obtenu plus aisément et plus promptement son pardon de César après la bataille de Pharsale. Mais, ayant été nommés préteurs ensemble, ils se trouvèrent en concurrence pour le premier et le plus honorable département, qui était celui que l'on appelait *préture de la ville*. Ils se disputèrent cet emploi devant César : et Cassius, qui était le plus âgé, et qui faisait valoir les services qu'il avait rendus à la république dans la guerre contre les Parthes, après la défaite de Crassus, semblait mériter la préférence. César lui-même en jugeait ainsi; néanmoins, l'affection pour Brutus le détermina : « Les raisons « de Cassius, dit-il, sont les meilleures; mais « Brutus aura la première place. » Cet arrêt, qui ne paraissait pas juste au juge lui-même qui le rendit, fut regardé par la partie lésée comme un affront sanglant. Cassius cessa de voir Brutus, et sa haine contre César en devint plus forte et plus violente. Car, outre les raisons publiques, il avait de longue main contre lui des motifs personnels de ressentiment : et c'est sur ce fondement que plusieurs ont mis une grande différence entre Brutus et Cassius par rapport à la conspiration. On a dit que Brutus en voulait à la domination injuste, et Cassius à la personne; et que celui-ci haïssait César et non le tyran.

Plutarque prétend que l'on a eu tort de penser ainsi; et, pour faire voir que les sentiments de haine contre la tyrannie étaient naturels chez Cassius, il cite un fait de son enfance. Cassius allait dans la même classe et prenait les leçons du même maître que Faustus Sylla, fils du dictateur. Faustus s'étant avisé un jour, dans un entretien avec ses camarades, de vanter la dictature de son père, Cassius s'emporta contre lui, et le frappa sur le visage à poing fermé. Cette affaire fit du bruit : les parents et les amis de Sylla demandaient justice contre l'auteur de l'injure; Pompée se rendit l'arbitre de la querelle, et manda les deux enfants en sa présence. Là Cassius regardant le jeune Sylla d'un air d'indignation : « Recommence, lui dit-il, à « tenir les mêmes discours en présence de « Pompée, afin que je recommence aussi à « t'en faire porter la peine par de nouveaux « soufflets. »

Cette action prouve sans doute ce que Plutarque avance : et les sentiments d'aversion pour la tyrannie étaient si communs parmi les Romains, et le sont même tellement parmi tous les hommes, qu'il n'est point difficile à croire qu'ils se trouvassent chez Cassius. Mais ces sentiments pouvaient bien être aidés en lui par des motifs de haine particulière contre César. Rien ne ressemblait moins à Brutus que Cassius pour l'amour de la justice et pour la modération. C'était un caractère ardent, entreprenant, fier, ambitieux; et il ne lui en coûtait pas beaucoup pour sacrifier la justice à ses intérêts, et à ceux du parti qu'il embrassa. Nous en verrons la preuve dans la suite. Et la secte philosophique dont il suivait les dogmes ne lui apprit pas à respecter la vertu. Il était épicurien. L'ambition le préserva de l'indifférence pour les affaires publiques, de l'inaction, de l'indolence, où le portaient les maximes de ses maîtres. Mais il n'est pas possible que celui pour qui la volupté est le souverain bien, et ce qui lui plaît la souveraine loi, puisse compter pour quelque chose l'honnêteté et la justice.

Cassius, s'étant donc déterminé par des motifs de vengeance publique et personnelle à former une conspiration contre la vie de César, commença à sonder ses amis. Tous lui promirent pourvu que Brutus se mît à leur tête. « L'essentiel n'est point, lui disaient-ils, « une multitude de bras, ni même la bravoure. « Mais il nous faut un chef tel que Brutus, « qui, par son nom seul, assure la justice de « l'entreprise. Sans cela nous serons, dans « l'action même, plus timides, et après l'ac-

[1] Cic. Phil. II, n. 26.

« tion plus suspects. On ne se persuadera ja-« mais que, si elle était juste et légitime, Bru-« tus eût refusé d'y prendre part. » Telle était l'idée que l'on avait de la vertu de Brutus. Cassius n'en eut point de jalousie, et il se résolut à faire la première démarche vers son beau-frère, qu'il n'avait point vu depuis leur querelle au sujet de la préture.

Il alla donc le trouver; et, après les premiers propos de réconciliation et de renouvellement d'amitié, il lui demanda s'il se trouverait au sénat le premier mars, jour auquel, suivant ce qui lui revenait, les amis de César devaient proposer de lui déférer la royauté. Brutus ayant répondu qu'il s'absenterait : « Mais quoi! reprit Cassius, s'ils nous « invitent nommément, que ferez-vous? Mon « devoir alors, dit Brutus, sera de ne point « garder le silence, de défendre la liberté, et « de mourir pour elle. » Ces paroles encouragèrent Cassius, et le portèrent à s'ouvrir entièrement. « Eh! qui des Romains, reprit-il « avec feu, souffrira que vous mouriez avant « lui? Ignorez-vous, Brutus, ce que vous « êtes? Pensez-vous que ce soient les arti-« sans et les gens du bas peuple qui aient mis « sur votre tribunal les inscriptions que vous « y avez lues, et non pas les premiers et les « plus illustres personnages de la république? « On attend des autres préteurs des largesses, « des spectacles, des combats de gladiateurs. « Mais ce qu'on exige de vous, comme une « dette à laquelle vous oblige votre nom et la « gloire de vos ancêtres, c'est la destruction « de la tyrannie. Les bons citoyens sont prêts « à s'exposer à tout, à tout souffrir pour vous, « si vous vous montrez tel qu'ils l'espèrent et « qu'ils se le promettent. » Brutus entendit parfaitement ce langage. Il entra dans ce qui lui était proposé : et de ce moment lui et Cassius ne songèrent plus qu'à s'associer un nombre d'amis sur la fidélité et le courage desquels ils pussent compter.

Ligarius, accusé quelque temps auparavant au tribunal de César, et absous comme je l'ai rapporté, fut le premier à qui Brutus s'adressa. Il savait que le bienfait avait été moins sensible à Ligarius que l'injure; et qu'il avait conservé toute sa haine contre celui qui avait commencé par le mettre en péril avant que de l'en délivrer. Brutus l'étant donc allé voir, et le trouvant au lit, à cause de quelque indisposition : « En quel temps, lui dit-il, êtes-« vous malade, mon cher Ligarius! » Celui-ci, soit qu'il fût déjà prévenu, et qu'il eût quelque connaissance de ce qui se tramait, soit que l'inclination de son cœur le rendît pénétrant, comprit tout d'un coup de quoi il était question; et, se relevant sur le coude, « Brutus, répondit-il, si vous formez quel-« que dessein digne de vous, je me porte « bien. »

Ligarius fut imité par plusieurs autres anciens partisans de Pompée comme lui, qui ne pouvaient pardonner à César de les avoir vaincus. La chose ne me paraît point étonnante de la part d'ennemis réconciliés. Mais ce qui doit surprendre, et en même temps faire connaître qu'un injuste usurpateur, quelque grandes et belles qualités qui brillent en lui, ne peut s'assurer de l'affection de personne, c'est que des amis de César, des hommes qui lui étaient attachés de tout temps, et qui l'avaient servi depuis la guerre des Gaules jusqu'à celle contre les enfants de Pompée, se mirent au rang des conspirateurs. Et c'est en vain que Sénèque que leur attribue pour unique motif une cupidité insatiable [1] que nulle récompense ne pouvait satisfaire. Cette raison aura sans doute influé dans la détermination de quelques-uns. Mais ceux qui avaient tout lieu de se louer de la reconnaissance de César, un Trébonius, un Décimus Brutus, dont l'un avait été consul, et l'autre devait l'être dans deux ans, et était même couché sur le testament du dictateur parmi les héritiers appelés en second lieu, quelle autre considération pouvait les engager à attenter à sa vie, que la persuasion intime de ses torts et de ses injustices contre la république, et le désir de délivrer la patrie d'un tyran qui l'opprimait?

Les chefs de la conspiration usèrent d'une grande prudence et d'une extrême réserve dans le choix de ceux à qui ils confiaient leur secret. Ainsi, quoique Cicéron fût étroitement uni avec eux, et qu'ils ne doutassent ni de sa fidélité, ni de son zèle, ils ne lui firent aucune

[1] Sen. de Ira, III, 30.

part de leur dessein, dans la crainte que sa timidité naturelle augmentée encore par les glaces de l'âge, ne leur fît obstacle, et que, par trop de retenue et de précaution, il ne refroidît une entreprise qui demandait sur toute chose activité et célérité. Ils avaient raison. Cicéron haïssait beaucoup César; mais le projet d'une conspiration était au plus loin de son esprit. Quintus, son neveu, mauvais caractère et mauvais cœur, cherchant à lui nuire, et ne feignant point de dire aux amis de César qu'il était besoin de se précautionner contre lui : « Je craindrais[1], écrit Cicéron à « Atticus, les suites d'un pareil discours, si « je ne voyais que notre tyran sait fort bien « que je manque de courage. »

Statilius, dont j'ai parlé à l'occasion de la mort de Caton, qu'il disait vouloir suivre, et Favonius, perpétuel imitateur du même Caton, semblaient être des hommes faits exprès pour entrer dans une conspiration contre César. Brutus les sonda de loin en jetant quelques propos sur le gouvernement. Mais ni l'un ni l'autre ne s'étant expliqué d'une manière qui le satisfît, il ne poussa pas plus loin la conversation, feignant de trouver cette matière trop difficile, et il les laissa. Favonius avait avancé qu'une guerre civile était un plus grand mal que l'assujettissement même injuste, à la puissance d'un seul; et Statilius, selon les principes de la secte épicurienne, dont il faisait profession, pensait qu'il convenait peu à un homme sensé de souffrir bien des fatigues, et de s'exposer à mille dangers, pour des sots et des vicieux. Labéon, qui était présent, se déclara d'un avis contraire, et les réfuta. Sur quoi Brutus le jugea digne de sa confiance; et s'étant ouvert à lui en particulier, il le trouva disposé à se joindre aux vengeurs de la liberté.

Ce fut Labéon qui instruisit D. Brutus du complot, et qui l'invita à y prendre part. Ce Brutus n'était pas un homme d'un grand courage ni fort propre à un coup de main : mais il pouvait être très-utile aux conspirateurs à cause de la familiarité dans laquelle il vivait avec César; et de plus, comme il se préparait à donner des jeux au peuple, il avait des gladiateurs en grand nombre, secours important contre les premiers troubles qu'exciterait infailliblement dans la ville la mort du dictateur. Labéon donc et Cassius lui firent leur proposition : il n'y répondit rien; mais étant venu trouver M. Brutus, et ayant su de lui-même qu'il était le chef de l'entreprise, il s'y engagea sans difficulté.

Les conspirateurs pensèrent aussi à s'associer Antoine, qui était ami de plusieurs d'entre eux. Mais Trébonius s'y opposa en assurant qu'on ne réussirait point. Il dit que lui-même, quelque temps auparavant, à Narbonne, il avait fait une tentative auprès d'Antoine lorsque César revenait de sa dernière guerre d'Espagne[1] : qu'Antoine l'avait fort bien entendu, mais ne s'était point prêté; et que néanmoins il lui avait gardé le secret. Alors quelques-uns, passant à l'autre extrémité, proposèrent de le tuer avec César, comme un homme livré à la tyrannie, fier, insolent, et qui pouvait leur nuire beaucoup par son crédit auprès des troupes, et par la puissance du consulat dont il était revêtu. Brutus ne voulut point y consentir, ayant à cœur de conserver pure et exempte de tout reproche d'injustice une entreprise dont, selon lui, la justice était l'âme, et qui n'était formée que pour la défense des lois et de la liberté. D'ailleurs il ne désespérait pas qu'Antoine, qui avait de l'élévation et de la noblesse dans les sentiments, ne fût touché, lorsqu'une fois César ne serait plus, de la gloire de rendre la liberté à sa patrie. Par ces représentations, Brutus sauva Antoine; et il fut réglé qu'au moment que se ferait le coup, on aurait soin, sous quelque prétexte, de l'écarter d'auprès de la personne de César.

Par les soins que se donnèrent Brutus et Cassius, le nombre de ceux qui entrèrent dans la conspiration fut porté jusqu'à plus de soixante, tous gens de distinction, tous chevaliers ou sénateurs. Les plus illustres, outre ceux que j'ai déjà nommés, sont : Servius Galba, qui avait servi sous César[2] dans la guerre des Gaules en qualité de lieutenant-général, et

[1] « Φοβερὸν ἦν, nisi viderem scire regem, me animi, « nihil habere. » (Cic. *ad Att.* XIII, 37.)

[1] Plut. in Brut. et Ant.

[2] Suet. Galb. c. 3.

qui était irrité contre lui, au rapport de Suétone, pour avoir manqué le consulat; les deux frères Servilius Casca, Tillius Cimber, Minucius Basilus, tous devenus partisans de Pompée depuis que Pompée n'était plus. Parmi ceux qui avaient toujours été ennemis de César, l'histoire remarque principalement Cassius de Parme, et Pontius Aquila. Les autres, qui achevaient, comme je viens de le dire, le nombre de plus de soixante, ou sont restés inconnus, ou l'on n'en sait guère que les noms.

Parmi eux, il ne se trouva ni infidèle, ni inconstant, ni indiscret [1], quoiqu'ils ne se fussent liés par aucun serment, se fiant mutuellement à leur parole. Le vin même ne fit point échapper cet important secret à Tillius Cimber [2], qui était très-sujet à s'enivrer, et qui, en plaisantant sur le vice auquel il était enclin, avait dit: « Moi qui ne puis porter le vin, « comment supporterais-je César? »

Une femme fut mise dans la confidence, ou plutôt elle pénétra à demi le mystère, et en arracha l'aveu. C'est la généreuse Porcia, dont le courage soutenait dignement la gloire de Caton son père et de Brutus son époux. Celui-ci, s'étant rendu le chef d'une si hasardeuse entreprise, et voyant attaché à sa personne et à sa conduite le sort de tout ce qu'il y avait de plus brillant et de plus illustre dans Rome par la vertu et par la naissance, se possédait assez pour conserver pendant le jour et en public, un air de calme et de tranquillité qui ne donnait lieu à aucun soupçon: mais chez lui et pendant la nuit il n'était plus le même, et sa femme s'aperçut qu'il avait l'esprit agité de quelque grand dessein, de quelque souci cuisant, qu'il affectait de lui cacher. Elle aimait tendrement son mari, et voulait partager avec lui le poids de son inquiétude. Mais, avant que de lui demander aucun éclaircissement, elle résolut de faire sur elle-même une épreuve des plus singulières, et d'essayer jusqu'où elle pourrait porter la constance. Elle prend un petit couteau, de ceux dont on se servait pour couper et polir les ongles; et ayant fait sortir de sa chambre toutes ses femmes, elle se l'enfonce profondément dans la cuisse. Le sang coule en abondance, et les douleurs violentes sont bientôt suivies de la fièvre. Brutus, plein de trouble et d'alarme, ne savait que penser. Alors Porcia, dans le temps qu'elle souffrait le plus, lui tint ce discours: « Brutus, je suis fille de Ca« ton, et je vous ai été donnée, non pas pour « partager simplement votre lit et votre table « comme une maîtresse, mais pour entrer en « société de tout ce qui peut vous être ou « agréable ou fâcheux. Votre conduite à mon « égard est irréprochable. Mais moi, que fe« rai-je pour vous? et par où vous prouverai« je ma reconnaissance de vos bons procédés, « si je ne vous aide à porter une inquiétude « secrète et des soins qui demandent de la fi« délité? Je sais que les femmes ne passent « pas communément pour être bien capables « de garder un secret. Mais, Brutus, la bonne « éducation et une société vertueuse peuvent « beaucoup sur les mœurs et sur le caractère. « et qui peut à plus juste titre se glorifier de « ces avantages que la fille de Caton et la « femme de Brutus? J'y comptais pourtant « beaucoup moins par le passé; mais main« tenant je viens de me convaincre que la « douleur même ne triomphe pas de mon « courage. » En finissant de parler elle lui montra la blessure qu'elle s'était faite, et lui rendit compte de son motif et de tout ce qu'elle avait pensé. Brutus, étonné, ravi en admiration, leva les mains au ciel, demandant aux dieux de pouvoir, en réussissant dans son entreprise, parvenir à être regardé comme le digne époux de Porcia. Il lui fit part ensuite de tout le projet de la conspiration; et il n'eut pas lieu de se repentir de la confiance qu'il prit en elle, et qu'elle avait si bien méritée.

Cependant le temps pressait; et, après divers petits conseils tenus par pelotons de deux et de trois, Brutus assembla pendant une nuit tous ceux qui étaient du secret et qui devaient avoir part à l'exécution. Ce fut là qu'ils prirent leurs derniers arrangements [3]. Ils avaient délibéré s'ils attaqueraient César dans le Champ-de-Mars, pendant qu'il présidait aux élections des magistrats; ou à l'entrée du

[1] Plut. in Bruto.
[2] Sen. ep. 83.

[3] Suet. Cæs. c. 80.

théâtre ; ou dans la rue Sacrée, qui menait au Capitole. Mais ils se fixèrent à le tuer en plein sénat. Ils envisageaient dans ce parti le double avantage de se trouver tous ensemble sans donner de soupçon, parce qu'ils étaient presque tous sénateurs, et de se voir dans le moment secondés et appuyés des premières têtes de la république, qui, comme ils l'espéraient, dès que le dictateur aurait été massacré sous leurs yeux, prendraient hautement en main la cause de la liberté. La circonstance du lieu où le sénat devait s'assembler, le jour des ides de mars, leur parut avoir quelque chose de favorable et de divin. C'était une salle construite par Pompée, près de son théâtre ; elle portait son nom ; on y voyait sa statue : en sorte qu'il semblait aux conspirateurs que les dieux prissent soin eux-mêmes d'amener à Pompée sa victime.

Toutes ses intrigues ne purent se conduire si secrètement, qu'il n'en transpirât quelque chose. César savait qu'il se tenait des conventicules nocturnes : et Brutus et Cassius personnellement lui étaient suspects jusqu'à un certain point[1]. Un jour qu'on l'avertissait de se tenir en garde contre Antoine et Dolabella: « Ce ne sont pas, répondit-il, ces gros garçons, « bien nourris, bien frisés, qui me paraissent « à craindre : ce sont ceux qui sont maigres « et pâles. » Il désignait par ces derniers traits Brutus et Cassius. Brutus, en particulier, lui semblait redoutable, à cause de son courage, de la sévérité de ses maximes, du nombre de ses amis. D'un autre côté, lorsque César considérait la douceur et la probité de son caractère, ces ombrages se dissipaient : et dans une occasion où quelqu'un l'exhortait à se défier de lui : « Eh quoi ! dit il en portant « la main sur son corps, vous imaginez-vous « que Brutus n'attende pas que cette carcasse « si faible et si délicate ait fini son temps ? » Il pensait qu'après lui personne n'avait plus de droit que Brutus d'espérer la première place et la plus haute puissance dans Rome.

Si César eût été disposé à ajouter foi aux présages et aux prodiges, les historiens rapportent divers évènements qui auraient pu lui donner quelque alarme, et l'avertir de se précautionner ; à moins pourtant que ces faits n'aient été pour la plupart inventés, ou du moins remarqués après coup[1]. Mais il ne fit aucun cas d'une prédiction, singulière et circonstanciée, qui lui annonçait un grand danger dans sa vie, durant un espace de trente jours, dont les ides de mars étaient le dernier. En allant au sénat, il rencontra le devin Spurinna, qui lui avait fait cette prédiction, et il le railla en lui observant que les ides de mars étaient venues. « Il est vrai, répondit le devin, mais « elles ne sont pas encore passées. » Peut-être cet homme avait-il eu quelque vent de ce qui se tramait ; peut-être aussi est-ce un simple jeu du hasard qui lui fit trouver la vérité, comme il arrive quelquefois, par un art fondé sur le mensonge.

Je ne dois pas oublier ici un mot de César, qui fut regardé comme un présage après l'événement, et qui en soi est remarquable. La veille du jour qu'il fut assassiné, il soupa chez Lépidus. Là, comme il était fort sobre et toujours en action, pendant que les autres mangeaient il s'occupait à lire et à apostiller les lettres qu'il avait reçues. Quelqu'un des convives mit en question quelle était la mort la plus souhaitable. César interrompit sa lecture ; et, prévenant tous les autres : *C'est*, dit-il, *la moins prévue*. Il lui arriva ce qu'il souhaitait. Néanmoins peut s'en fallut que les prières de Calpurnie sa femme, alarmée d'un songe effrayant qu'elle avait eu, ne le retinssent dans sa maison, et n'écartassent le danger.

Elle s'était imaginée le tenir entre ses bras percé de coups et tout sanglant; et en conséquence elle poussait en dormant des soupirs et des sanglots que César entendit. A son réveil, elle le conjura avec les plus vives instances de se tenir en sûreté chez lui, et de ne point aller au sénat. Les craintes de Calpurnie firent d'autant plus d'impression sur l'esprit de son mari, qu'il n'avait jamais reconnu en elle aucune pente à la superstition ; et, comme d'ailleurs il ne se portait pas bien, il commençait à se laisser ébranler. On immola des victimes, et les aruspices ne manquèrent pas d'annoncer que les signes trouvés dans leurs entrailles étaient funestes.

[1] Plut. in Cæs. et Brut. et Anton.

[1] Suet. Cæs. c. 81. — Plut. in Cæs.

Déjà César donnait ordre à Antoine d'aller congédier le sénat. Mais Décimus Brutus, qui était présent, insista fortement au contraire. Il voyait que les mesures des conspirateurs, du nombre desquels il était, se trouvaient absolument rompues; et qu'il y avait grand lieu de craindre que l'entreprise, une fois manquée, ne se divulguât. Il représenta au dictateur « qu'il fournirait des armes contre lui-« même à ses ennemis : que le sénat, qui « s'était assemblé dans la disposition de lui « accorder le nom de roi et le diadème dans « toutes les provinces hors de Rome et de « l'Italie, se trouverait méprisé et outragé : « que, si l'on allait dire à cette auguste com-« pagnie qu'il fallait qu'elle remît ses délibé-« rations jusqu'à ce quo Calpurnie eût des « songes heureux, tout le monde crierait à « la tyrannie, et qu'il ne serait pas possible « aux amis de César de le défendre contre les « reproches de ceux qui l'accuseraient de ré-« duire ses concitoyens en servitude : qu'en-« fin s'il était résolu de proroger l'assemblée, « il valait mieux qu'il vînt lui-même en faire « la proposition au sénat. » Décimus, en lui parlant ainsi, le prit par la main, et l'obligea en quelque façon de sortir et de se mettre en marche.

Ce moment était précieux pour les conspirateurs; car le secret s'éventait, et César fut sur le point d'en être instruit. Lorsqu'il sortait, un esclave voulut l'aborder, et ne l'ayant pu à cause de la foule qui environnait le dictateur, il entra dans la maison, et se remit entre les mains de Calpurnie pour être gardé par elle jusqu'au retour de César, à qui il disait avoir à révéler des choses très-importantes.

Sur le chemin il reçut un avis détaillé, qui parvint jusque dans ses mains, mais sans parvenir à sa connaissance. Artémidore, philosophe grec, étant en relation de science et d'étude avec plusieurs des amis de Brutus, avait pénétré et découvert bien des choses. Il fit un mémoire de ce qu'il savait, et vint se mêler parmi ceux qui présentaient des placets à César. Comme il vit que le dictateur remettait chaque papier, à mesure qu'il le recevait, à un secrétaire, il approcha de très-près : et lui donnant son mémoire, « Lisez ceci, lui dit-il, « et promptement; car il est question de cho-« ses qui vous intéressent. » César garda le mémoire; mais, à cause du nombre infini de gens qui l'obsédaient, et à qui il était obligé de donner audience, il ne lui fut pas possible de le lire, et il entra dans le sénat le tenant à la main.

Les conspirateurs l'y attendaient. Brutus s'y était rendu seul et sans suite, ayant un poignard sous sa robe[1] : les autres avaient accompagné au Capitole, Cassius, qui faisait prendre, ce jour-là même, la robe virile à son fils; et, après la cérémonie, ils vinrent tous ensemble dans le portique de Pompée, où le sénat était indiqué.

Plutarque observe qu'un spectateur qui eût été au fait n'aurait pu s'empêcher d'admirer la constance et la fermeté d'âme de ces hommes prêts à exécuter une si étrange et si hasardeuse entreprise, et néanmoins aussi tranquilles et gardant aussi parfaitement leur sang-froid que s'ils n'eussent rien eu dans l'esprit. Quelques-uns étaient préteurs, et tenaient actuellement l'audience, écoutant les avocats avec toute la présence d'esprit possible, discutant attentivement les affaires, et rendant des jugements tels que la nature des causes le demandait. Un plaideur, que Brutus condamnait, s'étant plaint avec beaucoup d'emportement, et déclarant qu'il en appelait à César : « César, lui répondit froidement Brutus, ne « m'empêche et ne m'empêchera point de « faire observer les lois. »

Il arriva néanmoins divers contre-temps très-capables de troubler les conspirateurs. Le premier et le principal fut le retardement de César, causé par les frayeurs de Calpurnie dont j'ai parlé. De plus, Casca, qui était du complot, pensa laisser échapper le secret, trompé par l'ambiguité d'un compliment qu'il reçut. Un homme l'aborda en lui disant : « Vous avez fait le mystérieux avec nous; « mais Brutus nous a tout dit. » Casca crut cet homme instruit, et, s'il se fût pressé de répondre, c'en était fait. L'étonnement dont il fut frappé donna le temps à l'autre d'ajouter en riant; « Eh comment donc, notre cher, « êtes-vous devenu assez riche pour aspirer à « l'édilité? » A cette parole, Casca se referma,

[1] Plut. in Bruto.

frémissant du péril auquel l'avait exposé son erreur.

Brutus lui-même eut un assaut violent à soutenir au sujet de sa femme, qui était tombée dans un état si fâcheux, que l'on vint lui dire qu'elle se mourait. Porcia, qui avait amené son mari, comme je l'ai rapporté, à lui faire part de son dessein, était entrée, au moment de l'exécution, dans des transes mortelles. Au plus petit bruit qu'elle entendait, ses alarmes redoublaient : elle demandait à tous ceux qui venaient de ville des nouvelles de Brutus, et elle envoyait sans cesse messagers sur messagers pour en apprendre. Enfin, comme la chose traînait, elle succomba sous le poids de son inquiétude. Elle pâlit; ses yeux s'éteignirent; elle perdit la connaissance et la parole; et ses femmes eurent bien de la peine à la reporter dans sa chambre et sur son lit. On crut qu'elle allait mourir, et l'on en fit toute la peur à Brutus. Il fut troublé, mais non pas jusqu'à perdre de vue l'objet qui l'occupait actuellement. L'intérêt de la cause dont il s'était rendu le chef l'emporta sur un intérêt si cher et si précieux, mais qui lui était personnel.

Dans le moment César arriva; et afin que l'inquiétude accompagnât jusqu'au dernier instant les conspirateurs, ils virent un sénateur, nommément Popillius Lænas, qui alla joindre le dictateur sortant de sa litière, et qui lui parla longtemps et avec action. César paraissait l'écouter attentivement. Or, ce Popillius Lænas, peu de temps auparavant, s'était approché de Brutus et de Cassius, et leur avait dit : « Je souhaite que votre dessein réussisse, « et je vous exhorte à ne point différer; car « il commence à s'en répandre sourdement « quelque bruit. » Sur ce discours, ils pensèrent que Popillius savait leur secret; et lorsqu'ils le virent parler à César, eux et ceux de leurs amis à qui ils avaient fait part de ce que leur avait dit ce sénateur, ne doutèrent point qu'ils ne fussent découverts et trahis. La consternation s'empara de leurs esprits; et ils se regardèrent les uns les autres, convenant par signes de ne point attendre qu'on les arrêtât, mais de se tuer eux-mêmes pour prévenir l'ignominie du supplice. Déjà Cassius et quelques autres portaient la main aux poignards qu'ils avaient sous leurs robes. Mais Brutus, ayant remarqué que le geste et l'attitude de Popillius annonçaient un suppliant plutôt qu'un homme qui en accuse d'autres, se rassura : et comme il ne lui était pas permis de parler à cause du mélange de ceux qui ne devaient pas l'entendre, il se contenta de porter sur tous ses associés des regards doux et sereins, pour leur faire comprendre qu'il n'y avait rien à craindre. En effet, après quelques moments, Popillius, ayant baisé la main du dictateur, se retira, et César entra dans le sénat.

Tous les sénateurs s'étaient levés pour le recevoir, ceux qui étaient de la conspiration l'environnèrent [1], et le conduisirent à sa chaise curule, pendant que deux d'entre eux, Décimus et Trébonius, retenaient Antoine à la porte de la salle, l'entretenant de quelque propos en l'air qu'ils avaient imaginé. Tillius Cimber paraissait à la tête de ceux qui assiégeaient César, feignant de demander pour son frère, qui était en exil, la liberté de revenir à Rome; et tous les autres sollicitaient avec lui, faisaient de grandes instances, et prenaient les mains de César, sous prétexte de les baiser et comme pour tâcher de l'attendrir. Le dictateur refusait; et, se voyant trop pressé, il voulut se lever. En ce moment Cimber lui rabattit avec les deux mains la robe de dessus les épaules; ce qui était le signal dont on était convenu : et pendant que César s'écrie : *Ce ne sont pas là des prières, mais une violence*, Casca, qui était derrière son siége, lui porta le premier coup, et le frappa à l'épaule, mais faiblement, la main lui ayant tremblé dès le commencement d'une entreprise si hardie. César se retourne, et, apercevant Casca : *Misérable!* lui dit-il, *que fais-tu?* Il lui perça le bras d'une aiguille à tablettes qu'il avait à la main. En même temps Casca appela son frère, lui criant en grec : *Mon frère à mon secours!* Tous les conspirateurs tirent leurs poignards; et César, en faisant effort pour s'élancer, reçut dans la poitrine un second coup, qui, après sa mort, fut jugé par les médecins le seul mortel de tous ceux qu'on lui porta. Malgré le sang qu'il perdait, malgré les poignards

[1] Suet. Cæs. c. 82. — Plut. in Cæs. et Bruto.

qu'on lui présentait aux yeux et au visage, il se tournait de tous les sens comme un lion au milieu des épieux des chasseurs. Quelques-uns disent qu'il ne proféra aucune parole. Selon d'autres, lorsqu'il aperçut Brutus qui s'avançait le poignard à la main, il lui fit ce tendre reproche : *Eh quoi! mon fils, tu es aussi de ce nombre!* Alors il s'enveloppa la tête, et, baissant sa robe par devant pour tomber d'une façon modeste et decente, il se livra sans résistance à ses meurtriers. Tous voulaient avoir part à l'honneur de l'action : et, lors même qu'il fut à terre, ils s'acharnèrent encore sur lui avec tant d'emportement, qu'ils n'eurent pas l'attention de se ménager les uns les autres; témoin Brutus, qui fut blessé à la main.

César, percé de vingt-trois coups, resta sur la place devant la statue de Pompée, soit que la chose se fût ainsi rencontrée par hasard, soit qu'il y eût été traîné par ceux qui le tuèrent. Cette circonstance fut relevée; et tous ceux à qui la mémoire de Pompée était chère se le figuraient avec joie présidant lui-même en quelque façon à la vengeance exercée sur son ennemi, qui se trouvait abattu à ses pieds, palpitant sous la multitude des blessures et dans les horreurs d'une mort sanglante.

Il est remarquable que Cassius, qui était épicurien, et qui croyait par conséquent l'âme mortelle, ne laissa pas, en s'animant à l'action, d'élever ses regards vers cette statue, et d'invoquer Pompée comme capable de s'intéresser encore à ce qui se passait parmi les hommes. Le sentiment naturel dans ce moment d'enthousiasme avait prévalu sur la réflexion et sur les dogmes de la secte à laquelle il était attaché.

Le meurtre de César, dès le temps qu'il fut exécuté, partagea tous les esprits, et parut aux uns une action héroïque, aux autres une action détestable. Ce même partage d'opinions subsiste encore aujourd'hui jusqu'à un certain point. Les grandes qualités de César inspirent à quelques-uns de l'indignation contre ceux qui l'ont assassiné. Les ennemis de l'injustice, de l'ambition outrée, de l'usurpation, sont disposés à louer l'action de Brutus.

Je trouve dans ce fait deux questions toutes différentes : l'une est de savoir si César méritait la mort; l'autre, si ceux qui la lui ont fait souffrir en avaient le droit.

Par rapport à la première, je ne vois nulle difficulté. Ne confondons point les talents avec la vertu. Jamais homme n'a possédé en un degré plus éminent que César toutes les qualités qui font les héros; mais jamais homme n'en a abusé d'une manière plus criminelle. S'il est de principe que quiconque renverse, par la force et par la violence, le gouvernement sous lequel il est né, se rend digne de mort; si, dans une monarchie, le sujet qui détrône son roi mérite les plus cruels supplices, qui peut douter que, dans une république, le citoyen qui envahit seul l'autorité appartenant en commun à l'état ne soit un usurpateur et un tyran, qui doit payer de sa vie le violement de toutes les lois? S'il eût été possible de mettre César en justice et de lui faire son procès dans les règles, je ne crois pas que personne au monde eût jamais blâmé les juges qui l'auraient condamné.

Mais de ce qu'un homme mérite la mort il ne s'ensuit pas que tous, indistinctement, aient droit de le tuer. Un criminel ne peut être envoyé au supplice que par le magistrat, qui même est obligé d'observer à son égard toutes les formalités prescrites par les lois. Permettre à tout particulier de massacrer un tyran, c'est armer la fureur et le fanatisme contre la vie des princes même légitimes, et quelquefois de ceux qui font le bonheur de leur nation. Les exemples déplorables que nous fournit notre histoire de cet horrible aveuglement ne s'effaceront jamais de la mémoire des Français. Ainsi, indépendamment même de la douceur de la morale chrétienne, si ennemie du meurtre et du sang, les seules lumières de la raison me paraissent suffire pour condamner le tyrannicide, quoique vanté par toute l'antiquité païenne. Brutus est donc coupable de s'être arrogé une autorité qui n'appartenait qu'aux lois et à la république. Il a puni un criminel, mais sans ordre, sans mission, sans pouvoir. Et par conséquent il doit être regardé sur le pied d'un homicide, et non d'un légitime et juridique vengeur.

Ajoutons, d'après Sénèque, que son action ne peut être excusée d'imprudence, et qu'en

s'y déterminant, il s'est flatté d'une espérance que l'état des choses démentait visiblement[1]. En effet, comment a-t-il pu s'attendre que la liberté se maintînt dans une ville dans laquelle la domination d'une part, et la servitude de l'autre, avaient de si grandes récompenses à se promettre? ou que la république reprît son ancien gouvernement, après que les citoyens avaient perdu les anciennes mœurs? ou enfin que l'égalité subsistât parmi un peuple dont il avait vu les nombreuses armées se battre les unes contre les autres, non pour repousser la servitude, mais pour le choix d'un maître? Connaissait-il assez peu, soit le caractère de l'esprit humain, soit l'histoire de sa nation, pour ne pas voir que des cendres d'un tyran il en renaîtrait d'autres; et que le plus grand bien qui pût alors arriver à Rome, c'était d'avoir un maître plein de douceur et de clémence, tel qu'était César? La suite des événements ne vérifiera que trop ses réflexions; et jusqu'à ce que l'empire d'un seul soit solidement établi dans Rome, elle souffrira de si horribles calamités, que ses plus beaux jours auront été, sans contredit, les jours de la domination de César.

Il l'avait ainsi prédit lui-même; et parmi les discours qu'il tint au sujet des dangers dont sa vie était menacée, Suétone rapporte qu'il disait souvent que sa conservation lui importait moins à lui-même qu'à la république[2]: que, pour lui, il avait abondamment de quoi être satisfait de la puissance et de la gloire qu'il avait acquises; mais que, s'il venait à périr, la république perdrait en même temps sa paix et sa tranquillité, et qu'elle retomberait plus tristement que jamais dans les maux des guerres civiles.

César fut tué dans la cinquante-sixième année de son âge, et il avait quarante-trois ans lorsqu'il commença la conquête des Gaules: en sorte que les grandes actions qui ont rendu son nom immortel, et les preuves qu'il a données d'un génie au-dessus, ce semble, de la portée humaine pour la sublimité et l'étendue, sont renfermées dans un espace d'environ quatorze ans. Il était né pour commander au genre humain, si les grandes qualités suffisaient, et que le droit ne fût pas nécessaire. Placé sur le trône par la naissance ou par une élection régulière, il pourrait être cité comme l'exemple des souverains. Sa conduite privée serait un très-méchant modèle, par l'avidité et les rapines, par le luxe et la profusion, par toutes sortes de débauches honteuses.

§ III. Troubles affreux dans le sénat et parmi le peuple après la mort de César. Les conspirateurs s'emparent du Capitole. Le sénat les favorise. Antoine et Lépidus, chefs de la faction contraire, ont pour eux une grande partie du peuple et les gens de guerre. Brutus tâche de calmer le peuple, et négocie avec Antoine. Assemblée du sénat, qui décide que la mort de César ne sera point vengée, mais que ses actes seront confirmés. On ordonne que son testament aura lieu, et que ses funérailles seront célébrées avec les plus grands honneurs. Réconciliation entre Brutus et Antoine. Gouvernements de provinces décernés aux principaux des conspirateurs. Ouverture du testament de César. Renouvellement du peuple pour lui. Ses funérailles. Son éloge funèbre prononcé par Antoine. Fureur du peuple contre les conspirateurs. Helvius Cinna, confondu par erreur avec un autre Cinna ennemi de César, est mis en pièces. Antoine tâche de se concilier le sénat. Il fait rendre un décret pour prévenir l'abus qu'il était aisé de faire des registres et papiers de César. Il abolit la dictature. Il met à mort le faux Marius, qui ameutait la populace. Il se prête au rétablissement de Sextus Pompée. Il obtient du sénat une garde qu'il porte jusqu'à six mille hommes. Il fait trafic de faux actes distribués sous le nom de César. Il amasse par cette voie et par d'autres des sommes immenses. Brutus sans forces et sans argent. Le projet d'une caisse mili-

[1] « Brutus in hac re videtur vehementer errâsse, qui ibi speravit libertatem futuram, ubi tam magnum præmium erat et imperandi et serviendi; aut existimavit civitatem in priorem formam posse revocari, amissis pristinis moribus: futuramque ibi æqualitatem civilis juris, et staturas suo loco leges, ubi viderat tot millia hominum pugnantia, non an servirent, sed utri. Quanta verò illum aut rerum naturæ, aut urbis suæ tenuit oblivio, qui, uno interempto, defuturum credidit alium qui idem vellet! » (Sen. *de Benef.* II, 20.)

[2] « Ferunt dicere solitum, non tam suâ, quam reipublicæ interesse uti salvus esset. Se jampridem potentiæ gloriæque abundè adeptum: rempublicam, si quid sibi eveniret, neque quietam fore, et aliquantò deteriore conditione civilia bella subituram. » (Suet. *Cæs.* 86.)

TAIRE AU SERVICE DES CONSPIRATEURS MANQUE PAR LE REFUS D'ATTICUS. ILS SONGENT A FORTIFIER LEUR PARTI DANS LES PROVINCES. ILS SORTENT DE ROME. ANTOINE LES DÉPOUILLES DE LEURS GOUVERNEMENTS, FAIT DONNER LA SYRIE A DOLABELLA, ET PREND LA MACÉDOINE POUR LUI. SES PROJETS SONT TRAVERSÉS PAR L'ARRIVÉE DU JEUNE OCTAVE A ROME.

Pendant que les conspirateurs exécutaient leur dessein contre César, tout le sénat resta immobile d'horreur et d'effroi, sans que personne pensât ni à fuir ni à prendre la défense du dictateur, sans que la crainte et le saisissement permissent à aucun même d'ouvrir la bouche et de rompre le silence[1]. Lorsque César fut tué, Brutus, élevant en l'air son poignard tout sanglant, voulut haranguer la compagnie, et adressa la parole à Cicéron nommément. Mais tous se débandèrent en désordre : on courait aux portes; on se pressait pour être des premiers à sortir : ils fuyaient sans être poursuivis, car il avait été arrêté dans le conseil de la conspiration que l'on ne tuerait que le seul oppresseur de la république, et que l'on appellerait tous les citoyens à la liberté. Antoine et Lépidus, qui croyaient avoir plus à craindre que tout autre à cause de la part qu'ils avaient eue à l'amitié et à la confiance du dictateur, se sauvèrent précipitamment dans quelque endroit du voisinage; d'où le premier ayant quitté les marques de la dignité consulaire, regagna sa maison et la mit en état de défense ; l'autre alla dans l'île du Tibre prendre une légion qui y était actuellement, et l'amena dans le Champ-de-Mars. En un instant la nouvelle du meurtre de César, s'étant répandue dans toute la ville, y excita un tumulte affreux ; on ferma les boutiques; plusieurs prirent les armes, et, cherchant à profiter du trouble, comme il ne manque jamais en pareille occasion, ils commençaient déjà à piller et à exercer toutes sortes de violences, en sorte qu'il y eut quelques sénateurs blessés, et même tués. Les conspirateurs ne jugèrent pas à propos d'augmenter le désordre en se mettant en devoir d'exécuter ce qu'ils avaient projeté par rapport au corps de César, c'est-à-dire de le traîner dans le Tibre. Ils le laissèrent exposé en spectacle à la curiosité d'une foule infinie accourue pour le voir : et au bout d'un certain temps le corps de cet homme qui, un moment auparavant, faisait trembler l'univers, fut relevé de terre par trois esclaves, seul de tout son cortége restés autour de lui; et ayant été remis par eux dans sa litière, il fut reporté à sa maison, un bras pendant en dehors par la portière.

Brutus et ses amis, abandonnés du sénat, essayaient par eux-mêmes de calmer la multitude et de l'attirer à eux. Ils sortirent, marchant en ordre vers la place, ayant un pan de leur toge roulé autour du bras gauche, et tenant en la main droite le poignard ensanglanté; et ils faisaient porter devant eux au bout d'une pique le chapeau symbole de la liberté. Ils exhortaient tous ceux qu'ils rencontraient à ne rien craindre, à avoir bon courage, et à se mettre en jouissance de la liberté qu'ils venaient de leur procurer. Cette gravité, ces discours pacifiques, tranquillisèrent un peu les esprits. Néanmoins Brutus ne crut pas devoir s'y fier pleinement. Il se retira au Capitole avec ses associés, comme pour y rendre grâces à Jupiter, et il s'en empara à l'aide des gladiateurs de Décimus. Quelques-uns se joignirent aux conspirateurs sur leur route, voulant faire croire qu'ils étaient de leur nombre. Mais ils ne trompèrent personne ; et sans recueillir le fruit de leur vanité, ils la payèrent dans la suite bien chèrement, ayant été enveloppés par les vengeurs de César dans la peine d'une action dont ils n'avaient point l'honneur auprès du public.

Cicéron voulait que les préteurs convoquassent le sénat au Capitole; et le conseil était bon. Cette auguste compagnie détestait presque universellement César[1], par qui elle avait été avilie et dégradée. Elle favorisait de cœur ceux qui l'avaient tué ; et il n'y avait eu que la crainte et la surprise qui l'eussent empêchée de se déclarer tout d'un coup pour eux. Après ce premier moment de trouble, si on l'eût rassemblée, elle aurait pris certainement les délibérations les plus avantageuses pour la

[1] Suet. Cæs. c. 82 et seq. — Plut. in Cæs. et Brut. et Anton. — Appian Civ. l. 2. — Dio, l. 44.

[1] Cic. ad Att. XIV, 16.

cause de Brutus, qui était la sienne propre. Peut-être les circonstances rendaient-elles impraticable l'avis de Cicéron ; et en ce cas c'est un malheur pour les conspirateurs. Si la chose était possible, c'est une faute et une imprudence d'avoir laissé échapper un instant si précieux.

Quelques sénateurs vinrent pourtant conférer avec eux au Capitole, et surtout Dolabella, qui se portait pour consul depuis la mort de César. Il devait entrer en possession de cette dignité, comme je l'ai dit, lorsque le dictateur serait parti pour la guerre contre les Parthes. César laissant la place vacante par sa mort, Dolabella se crut en droit de prendre les faisceaux consulaires, et en cela je ne vois pas qu'il eût tort ; mais il avait bien mauvaise grâce à se déclarer contre la mémoire de son bienfaiteur, d'autant plus que son motif n'était pas le zéle pour la liberté. L'ambition et le torrent de la mode, si j'ose ainsi parler, l'entraînaient. Aussi ne fut-il pas longtemps fidèle au parti des conspirateurs ; et après quelques démarches faites ponr les soutenir, le vent ayant changé, il devint leur plus cruel ennemi.

Alors tout ce qu'il y avait de plus distingué dans Rome appuyait Brutus et ses amis ; mais pourtant la faction contraire ne laissait pas d'avoir des forces. Antoine et Lépidus, qui voulaient venger la mort de César, ou plutôt qui se servaient de ce prétexte pour couvrir leurs vues ambitieuses et tyranniques, étaient soutenus de la plus grande partie du peuple et de tous les gens de guerre qui se trouvaient dans la ville. Heureusement pour Brutus le nombre n'en était pas considérable. Antoine s'était encore ménagé un puissant avantage en s'emparant des papiers et des trésors de César, que Calpurnie lui mit entre les mains. Comme les deux partis se craignaient, et que d'ailleurs le chef de celui qui paraissait alors le plus fort ne respirait que la paix, la modération et la douceur, la chose tourna en négociation. Brutus employa le jour même où il avait tué César, et le suivant, à tâcher de regagner Antoine et la multitude.

Un grand nombre de citoyens s'étant assemblés autour de lui au capitole, il les harangua avec ce fonds de bon sens et de maximes vertueuses dont il était plein, mais non pas avec la force et la véhémence qu'eût souhaitées Cicéron. Ce discours eut néanmoins assez de succès pour l'enhardir à descendre du Capitole accompagné de Cassius. Il se plaça sur la tribune aux harangues : il parla à tout le peuple, et fut écouté en silence et avec respect. Mais le préteur L. Cornélius Cinna gâta les affaires par ses emportements [1]. Il invectiva contre César d'une façon outrageante. Il alla jusqu'à se dépouiller des ornements de sa magistrature, qu'il disait avoir reçue d'un tyran contre les lois. Le peuple, à qui la mémoire de César était chère, témoigna son indignation par des clameurs et par des menaces contre Cinna. Cet événement intimida Brutus, et lui fit prendre le parti de retourner au Capitole. Il craignit même alors d'y être assiégé ; et comme un grand nombre d'illustres personnages l'avaient suivi pour l'assister de leurs conseils et lui témoigner leur affection, il eut soin, par cet esprit d'équité qui le gouvernait en tout, de les renvoyer, ne voulant point associer au péril ceux qui n'avaient point eu de part à la cause qui le lui attirait.

Il négociait cependant avec Antoine par l'entremise de plusieurs consulaires, qui firent bien des messages, et portèrent bien des paroles de l'un à l'autre [2]. Cicéron ne voulut y entrer pour rien. Il avertissait même les négociateurs de ne se point fier à Antoine, qui, tant qu'il craindrait, promettrait tout, mais qui reviendrait à son caractère dès que le danger serait passé. On convint néanmoins que l'on s'en remettrait de part et d'autre à la décision du sénat, qui serait convoqué le lendemain dix-sept mars dans le temple de la Terre. Les conspirateurs savaient combien le sénat leur était affectionné, et par cette raison ils se sonmettaient à son jugement avec joie et avec confiance. Mais Antoine fit garder toutes les avenues du temple par des gens armés, qui, sous prétexte d'assurer la tranquillité de l'assemblée, le mettaient lui-même en état de la modérer et de la gouverner à peu près à son gré.

Il s'agissait de décider quelle conduite l'on

[1] Cic. ad Att. xv, 1.
[2] Cic. Phil. II, n. 89.

devait tenir par rapport à ceux qui avaient tué César. Dès que la délibération fut entamée, le tumulte et la confusion éclatèrent dans le sénat. L'importance de la matière, la chaleur des esprits, la douceur toute nouvelle d'opiner avec liberté après quatre ans de servitude, toutes ces causes opérèrent une grande diversité de sentiments. Quelques-uns (et de ce nombre était Ti. Néron, mari de Livie, et père de l'empereur Tibère) voulaient qu'on décernât à Brutus et à ses associés des honneurs et des récompenses. D'autres, sans parler de récompenses, que ne demandaient pas les conspirateurs eux-mêmes, leur rendaient de solennelles et publiques actions de grâces. Les moins favorables leur accordaient l'impunité. Mais il s'en trouva qui firent observer qu'avant que de se déterminer sur ce qui regardait les conspirateurs, un préalable nécessaire était de commencer par juger de la personne et de la mémoire de César, parce que de l'idée que l'on se formerait de lui dépendait, comme une conséquence, le traitement qui devrait être fait à ceux qui l'avaient tué. Le but de ceux-ci était de faire déclarer César tyran; et Antoine, qui le sentit, et qui vit que les esprits y étaient très-disposés, jeta habilement à la traverse une difficulté à laquelle personne ne songeait, et qui pourtant naissait de la chose même.

Il représenta que, si César était déclaré tyran, il faudrait que tout ce qu'il avait fait et ordonné fût cassé: ce qui n'était pas possible, vu que, les règlements et ordonnances de César embrassant toutes les parties de l'empire, la suite inévitable de leur abrogation serait une confusion universelle. « Mais, sans porter nos « vues si loin, ajouta-t-il, commençons par « convenir sur un seul article. Tout ce que « nous sommes de premières têtes du sénat, « nous avons reçu des bienfaits de César: et « c'est de lui que nous tenons les dignités et « les emplois que nous avons exercés, ou que « nous gérons actuellement, ou dans lesquels nous comptons incessamment entrer. « A quoi nous fixerons-nous sur ce point? »

Cette réflexion d'Antoine changea totalement l'état des affaires. L'objet de la délibération se présentant sous une nouvelle face, et ceux qui pensaient n'avoir à opiner que sur César concevant qu'il s'agissait de leur intérêt propre et personnel, tout ce grand feu se ralentit. Il y en avait plusieurs dont la nomination n'était point du tout régulière, et par rapport auxquels la puissance du dictateur avait suppléé à ce que les lois exigeaient. C'est ainsi que Dolabella se trouvait consul sans avoir l'âge requis, sans avoir passé par la préture. Et lui et tous ceux qui étaient dans un cas semblable furent frappés du danger qu'ils couraient de se voir sacrifiés. En vain les plus zélés leur observaient qu'il n'était pas question de les priver de leurs charges, mais de les y établir par une autorité légitime; en vain quelques-uns même des intéressés leur donnèrent l'exemple, et se montrèrent prêts à renoncer aux bienfaits du dictateur, dans l'espérance de n'y rien perdre: le très-grand nombre ne voulut point risquer un événement, ni commettre à l'incertitude des suffrages populaires les avantages certains dont ils étaient en possession.

Cette altercation dura longtemps; et pendant qu'elle occupait le sénat, Antoine et Lépidus, si nous en croyons Appien, sortirent de l'assemblée pour essayer jusqu'à quel point ils pouvaient compter sur la multitude qui remplissait actuellement la place. Mais comme ils la trouvèrent partagée, et que le parti qui demandait la paix paraissait contre-balancer celui qui désirait que la mort de César fût vengée, Antoine se résolut à se relâcher de quelque chose pour le moment, en attendant une meilleure occasion.

Il reprit donc le fil de son discours, et exhorta les sénateurs à juger, par la difficulté qu'ils trouvaient à régler un seul point, de quels troubles ils rempliraient l'univers, s'ils prétendaient casser tous les actes de César. Il insista particulièrement sur ce qui regardait les vétérans, dont les uns formaient déjà des colonies puissantes, où ils avaient été menés en corps de troupes avec armes et drapeaux, et les autres, qui attendaient encore leurs récompenses, faisaient un très-grand bruit dans Rome, et avaient couru la nuit précédente toutes les maisons des sénateurs avec des cris et des menaces, si l'on ne pourvoyait à leur

1 Suet. Tib. 4.

établissement. Il demanda si la prudence permettait d'entreprendre, sous les yeux de ces vieux soldats si affectionnés à César, de traîner ignominieusement son corps à la rivière, comme il faudrait le faire s'il était déclaré tyran. Et de tout cela il conclut que, puisque le bien de la paix ne souffrait pas que l'on pensât à venger sa mort, cette même considération obligeait à ratifier tous ses actes.

Ce tempérament, qui semblait concilier tous les intérêts, fut approuvé. Chacun des deux partis obtenait jusqu'à un certain point ce qu'il voulait, et craignait de tout perdre en demandant davantage. Antoine voyait le sénat trop déclaré en faveur des conspirateurs pour pouvoir espérer de le contraindre à agir contre eux ; et le sénat, n'ayant point de troupes prêtes, ne pouvait forcer Antoine à abandonner la mémoire de César. Voilà ce qui inclina les esprits à cet accord, qui ne devait durer qu'autant que l'une des deux factions ne serait pas assez forte pour écraser l'autre. Plancus, qui était désigné consul pour la troisième année après celle où nous en sommes, appuya l'avis d'Antoine. Cicéron entra aussi dans cette façon de penser, et la fit valoir avec tous les ornements de son éloquence, citant l'exemple des Athéniens[1], qui, au sortir d'une dure et honteuse servitude, n'avaient trouvé d'autre remède à leurs maux que d'ordonner que l'on ne conservât aucun ressentiment du passé[2]. Le décret du sénat fut conforme. Il passa à l'unanimité qu'on ne ferait aucune recherche sur la mort de César, et que ses actes seraient confirmés. Il est vrai que les amis des conspirateurs firent ajouter que cette confirmation était accordée à la vue du bien public : ce qui donnait à entendre que par eux-mêmes les actes de César, étaient nuls et invalides. Mais Antoine, ayant l'essentiel de ce qu'il désirait, n'incidenta pas sur une clause par laquelle il savait bien qu'il ne serait pas gêné. On inséra aussi dans ce même sénatus-consulte un article pour assurer aux vétérans les distributions de terres qui leur étaient promises. Enfin, comme Antoine et Dolabella étaient brouillés, et que le premier refusait même de reconnaître l'autre pour son collègue, on les pria de sceller par leur réconciliation particulière la concorde publique, et ils y consentirent.

On conçoit bien que l'accommodement qui venait de régler la grande affaire des conspirateurs ne s'était pas conclu sans que Brutus et Cassius, qui étaient pourtant alors au Capitole, y donnassent les mains. J'ai même lieu de conjecturer, par la façon dont Cicéron s'explique dans une lettre à Atticus[1], que tout était concerté dès la veille, et que le sénat ne fit que munir de son autorité le traité dont étaient convenus d'avance les principaux chefs des deux partis. J'en dis autant de ce qui regarde le testament et la sépulture de César, qui donnèrent matière à une vive contestation.

Pison, beau-père de César, était chargé de l'exécution de son testament. Plusieurs s'approchèrent de lui, et lui insinuèrent qu'il devait le supprimer, et faire à petit bruit la cérémonie de la sépulture. Il résista ; ils le pressèrent, disant qu'il se rendrait responsable de la dissipation de richesses immenses qui devaient appartenir à la république. C'était supposer César tyran, et par cette raison sa succession caduque, et tout ce qu'il avait possédé sujet à confiscation. Alors Pison éleva la voix, et invoqua l'autorité des consuls : « Quelle tyrannie, s'écriait-il, de la « part de ceux qui se vantent de nous avoir « délivrés d'un tyran ! Ils entreprennent de « priver des derniers honneurs un grand pontife : ils me menacent, si je fais paraître au « jour son testament : ils prétendent confisquer ses biens. Hommes vraiment admirables, qui demandent que ce que César leur « a accordé demeure stable et solide, et que « les dispositions qu'il a faites de ce qui lui « appartenait soient annulées ! Sénateurs, la « sépulture de César dépend de vous, mais « son testament est en ma puissance ; et je ne « trahirai point le dépôt qui m'a été confié, à « moins qu'il ne se trouve quelqu'un qui me « tue aussi après lui. » Il n'était pas possible,

[1] Cic. Phil. I, n. 1, et ad eum locum Manut.

[2] Μὴ μνησικακεῖν

[1] Cic. ad Att. XIV, 10.

après avoir confirmé les actes de César par rapport aux affaires publiques, de lui refuser la libre disposition de ses possessions particulières; ni de le priver de la sépulture, dès qu'il n'était pas déclaré tyran. D'ailleurs l'affaire avait été agitée avec Brutus, qui, malgré l'opposition de Cassius, avait consenti à tout. Pison obtint donc ce qu'il voulut. Il fut laissé le maître d'ouvrir et de faire exécuter le testament de César, et l'on décerna au dictateur l'honneur des funérailles publiques, c'est-à-dire faites sous l'autorité et aux dépens de l'état.

La trop grande facilité de Brutus lui fit commettre en cette occasion une faute capitale contre ses intérêts. Cassius avait raison de s'opposer aux funérailles de César. C'était la façon de penser des meilleures têtes; et Atticus en particulier soutenait fortement que la cause était perdue si César recevait les honneurs de la sépulture[1]. Brutus ou ne vit pas cette conséquence, ou jugea assez favorablement d'Antoine pour espérer que, par quelque complaisance, il le gagnerait au meilleur parti. Imprudence inexcusable; car ici ce n'était pas, comme lorsqu'il avait sauvé Antoine, la crainte de l'injustice qui l'arrêtait; il ne pouvait pas croire qu'il lui fût moins permis de priver César de la sépulture que de le tuer.

Il tira pourtant quelque avantage de cette conduite dans les premiers commencements. Antoine ne lui étant plus contraire, au moins en apparence, Brutus réussit à calmer tout à fait et le peuple, et même les vétérans. Après que, dans une longue harangue, il eut repoussé les imputations odieuses de parricide et de parjure, et qu'il eut promis aux vieux soldats de César de les mettre en possession de tout ce qu'ils avaient droit d'espérer, toute l'assemblée lui applaudit. On s'écria qu'il fallait rétablir dans la jouissance de leurs prérogatives et de leurs dignités des hommes illustres, pleins de courage et d'amour pour la patrie. Ils ne voulurent pourtant point quitter le Capitole avant que d'avoir pris leurs sûretés. Il fallut qu'on leur donnât pour otages des enfants d'Antoine et de Lépidus. Alors ils descendirent dans la place, au milieu des acclamations populaires; et, en signe d'une réconciliation parfaite, Antoine donna à souper à Cassius, et Lépidus à Brutus, dont il avait épousé une sœur. Ces deux repas se passèrent gaîment et avec un air de liberté et de familiarité. Seulement Antoine ayant demandé comme en plaisantant à Cassius s'il avait encore un poignard sous sa robe[1]: « Oui, répondit Cassius, j'en « ai un, et très-aigu, pour m'en servir contre toi-même, si tu imites celui que j'ai « tué. »

Le lendemain il se tint une assemblée du sénat, à laquelle assistèrent les conspirateurs. Tout s'y passa pacifiquement. Antoine fut loué pour avoir, par sa prudence et par sa bonne conduite, étouffé les semences d'une guerre civile. Ceux qui avaient tué César obtinrent des avantages plus réels. On mit entre leurs mains les principales provinces de l'empire; et, soit en vertu d'arrangements faits précédemment par César[2], soit autrement, on décerna à Brutus le gouvernement de la Macédoine, à Cassius la Syrie, à Trébonius l'Asie proprement dite, à Tillius Cimber la Bithynie. C. Brutus fut maintenu dans la possession de la Gaule cisalpine, province la plus voisine de Rome, et garnie de bonnes et vieilles troupes qui avaient servi sous César. Ce décret pour la distribution des gouvernements des provinces est extrêmement important, et aura de grandes suites.

Le calme dont je viens de parler ne fut pas de longue durée[3]. Il commença à s'altérer dès l'ouverture du testament de César, qui fut faite dans la maison du consul Antoine. César y instituait ses héritiers les petits-fils de ses sœurs, savoir, le jeune Octave pour trois parts, Q. Pédius et L. Pinarius pour la quatrième part restante, qu'ils devaient partager entre eux. Dans les dernières lignes de son testament il adoptait Octave. Ce qui excita beaucoup la commisération à son sujet, et renouvela l'indignation contre les conspirateurs, c'est que plusieurs d'entre eux se trou-

[1] Cic. Ibid.

[1] Dio.
[2] Appian. Civ. l. 3.
[3] Suet. Cæs. c. 83.

vaient nommés pour être les tuteurs de son fils, s'il lui en naissait un ; et D. Brutus était appelé à sa succession, au défaut des premiers héritiers.

Ses largesses au peuple firent un grand effet sur les esprits. Il léguait à l'usage du public les jardins qu'il avait auprès du Tibre; et il ordonnait une distribution aux citoyens, de trois cents sesterces[1] par tête. Cette libéralité lui rendit tout son mérite auprès de la multitude. C'était un discours commun, qu'à tort voulait-on faire passer César pour un tyran; et que jamais homme n'avait témoigné plus d'affection à ses concitoyens et à la patrie.

Ses funérailles excitèrent bien une autre tempête. L'appareil en était magnifique. Le corps fut exposé au milieu de la tribune aux harangues, sur un lit de parade tout brillant d'or et de pourpre, de dessus lequel, à côté de la tête, s'élevait un trophée, avec la robe dans laquelle César avait été tué. Le lit était placé dans une espèce de petit temple tout doré, que l'on avait construit sur le modèle du temple de Vénus mère. On prépara le bûcher dans le Champ-de-Mars; et il s'y fit un concours prodigieux de personnes de tout sexe et de tout état, qui s'empressaient d'y porter en foule des offrandes de choses précieuses, destinées à être brûlées avec le corps. Mais l'éloge du mort, par lequel commençait la cérémonie, devait, selon l'usage, être prononcé de dessus la tribune aux harangues. Ce fut Antoine qui se chargea de cette fonction.

Il s'en acquitta d'une manière à donner aisément lieu de penser qu'en consentant à l'accommodement avec Brutus, il n'avait fait que céder à la nécessité des conjonctures. D'abord il fit lire les sénatus-consultes qui avaient déféré à César toutes sortes d'honneurs, et qui déclaraient sa personne sacrée et inviolable. Il rappela le serment par lequel tous s'étaient engagés non-seulement à ne point attenter sur sa vie, mais à le défendre contre quiconque oserait l'attaquer. Il réveillait ainsi dans les cœurs l'affection pour César, et la haine contre ceux qui l'avaient tué. Lorsqu'il vit que l'amorce prenait feu et que le peuple s'échauffait, il poussa les choses à l'extrême, et mit tout en œuvre pour enflammer les esprits à la vengeance. Il présenta à son auditoire la toge de César encore sanglante, et, en la développant, il faisait remarquer les coups dont elle était criblée[1]. Enfin, pour offrir aux yeux une image plus vive et plus touchante, ne pouvant faire voir le corps même de César, qui était étendu sur un lit de parade, il y substitua un simulacre en cire de grandeur naturelle, percé à tous les endroits où César avait reçu des blessures. Cette représentation se démontait par des ressorts, qui mettaient en évidence tantôt une partie, tantôt l'autre.

A ce spectacle, qu'Antoine accompagnait des plaintes les plus tendres et les plus pathétiques, le peuple entra en fureur. Les uns voulaient brûler le corps dans la chapelle même de Jupiter Capitolin, les autres dans la salle où César avait été poignardé. Les magistrats et les prêtres eurent assez d'autorité pour empêcher ces excès, qui auraient mis en danger d'être consumés par les flammes les plus beaux et les plus religieux édifices qui fussent dans Rome. En ce moment, deux hommes armés d'épées, et portant chacun deux javelots en main, s'approchèrent du lit de parade, que l'on avait descendu dans la place, et y mirent le feu. Pour former un bûcher, la multitude renouvela ce qu'elle avait fait neuf ans auparavant par rapport à Clodius, et mit en un monceau les bancs et les tribunaux des juges, les comptoirs des banquiers et des marchands, et tout ce qui se trouva de bois à sa portée. Elle jeta dans le feu les dons et les offrandes, et tout ce qui décorait la pompe funèbre. Les soldats y jetèrent leurs armes, et quelques-uns leurs couronnes, ou autres récompenses militaires. Il n'y eut pas jusqu'aux dames qui ne voulussent faire un sacrifice à César de leurs ornements, et de ceux que portaient leurs fils en bas âge. La flamme devint si grande et si violente, que la maison d'un homme de distinction, nommé L. Belliénus, en fut consumée ; et plusieurs autres bâtiments sacrés et profanes auraient couru le même risque, si les consuls n'y eus-

[1] Trente-sept livres dix sous. = 61 fr. 60 c. E. B.

[1] Appian. Civ. l. 2.

sent mis ordre par le moyen des troupes qu'ils distribuèrent dans la place.

Ce n'est pas tout encore. Un grand nombre de forcenés, ayant pris des tisons brûlants, coururent aux maisons des conspirateurs pour y mettre le feu; mais ils y trouvèrent de la résistance. Tout était prêt pour les bien recevoir; et ils menacèrent de revenir le lendemain en armes.

Ce zèle furieux dont la populace était animée contre ceux qui avaient tué le dictateur, devint funeste, par erreur, à un de ses amis. Helvius Cinna, ce tribun dont j'ai eu occasion de parler deux fois, ne vint que tard à la cérémonie, parce qu'il était troublé d'un songe effrayant qu'il avait eu la nuit précédente, et qui même lui avait donné la fièvre. Il avait cru voir César qui l'invitait à souper, et qui, sur son refus, le prenait par la main et l'entraînait dans un abîme. Quoique l'émotion de ce songe eût agi violemment sur son esprit, et même sur son corps, il ne voulut pas néanmoins manquer à rendre les derniers devoirs à César. Lorsqu'il arriva, malheureusement quelqu'un l'appela par son surnom de *Cinna*. Ceux qui l'entendirent ainsi nommer, ne le connaissant pas, le prirent pour le préteur Cornélius Cinna, qui, peu de jours auparavant, avait déclamé indécemment contre la mémoire du dictateur. On s'attroupe autour de l'infortuné Helvius, on l'attaque, on se jette sur lui. Il eut beau protester qu'il n'avait rien de commun avec Cornélius Cinna que le surnom, il fut déchiré et mis en pièces sur la place.

Tels furent les effets de la harangue funèbre prononcée par Antoine en l'honneur de César. Il aurait dû s'en applaudir, s'il n'eût eu à cœur de venger la mort de son ami et de son bienfaiteur : mais comme son intérêt propre était sans doute ce qui le touchait le plus, sentant combien il s'était rendu odieux au sénat, il résolut de se réconcilier cette puissante compagnie, dont il avait encore grand besoin. Dans cette vue il fit plusieurs actes de zélé républicain, et parut pendant quelque temps avoir oublié César, et n'être occupé que du bien de la patrie et du maintien de la liberté. Voici les traits les plus remarquables de ce nouveau plan de conduite.

J'ai dit qu'Antoine avait en sa possession les papiers et les registres de César. Comme il ne s'en était point dressé d'inventaire, il pouvait faire passer des ordonnances, qui seraient réellement son ouvrage, pour émanées de l'autorité du dictateur. La confirmation des actes de César, prononcée par un décret du sénat, y donnait force de loi; ainsi, le consul se trouvait à portée d'accorder des priviléges, des immunités, des récompenses, et tout ce qu'il voudrait, soit aux villes soit aux particuliers. Il poussa dans la suite l'abus en ce genre jusqu'au plus grand excès; mais dans le temps dont je parle, soit pour prévenir la crainte de cet abus, soit pour faire parade d'amour du bien public, il voulut que, sur la réquisition de Ser. Sulpicius, il fût rendu un décret du sénat portant que, depuis les ides de mars, il ne serait affiché aucune ordonnance, sous le nom de César, pour accorder ou exemption ou privilége à qui que ce pût être.

Cette première démarche charma tous les amateurs du bon ordre et des lois. Antoine en ajouta une seconde qui semblait prouver une attention vigilante à la liberté républicaine : ce fut l'abolition de la dictature. Il se réserva tout l'honneur de cette action; car il ne proposa point l'affaire, selon l'usage accoutumé, à la délibération du sénat, mais il porta à la compagnie le décret, tout dressé, par lequel le nom et la charge de dictateur étaient anéantis à perpétuité, avec imprécation contre quiconque entreprendrait de les renouveler, et permission à tout citoyen de lui courir sus et de le tuer impunément. C'était là, comme l'on voit, flétrir indirectement la mémoire de César, et non-seulement établir et consolider la liberté pour le présent, mais même la prémunir contre les dangers qui pourraient la menacer à l'avenir.

Dans le même temps il rendit un important service aux sénateurs en réprimant par un coup hardi une canaille séditieuse, de laquelle ils avaient beaucoup à craindre. Les cendres du dictateur ayant été recueillies par ses affranchis, et portées dans le monument de ses ancêtres, la populace éleva un autel sur le lieu où son corps avait été brûlé, et, à côté de l'autel, une colonne de marbre de vingt pieds de haut, qui portait cette inscription : AU PÈRE DE LA PATRIE! Là on rendait un culte public

à César; on y faisait des vœux et des serments en invoquant son nom ; on y offrait des libations et des sacrifices.

La multitude, qui s'amassait journellement en cet endroit, était d'autant plus à craindre, qu'elle avait un chef, homme audacieux, qui depuis quelques années cherchait à faire du bruit, et à s'élever, par une grossière imposture, au-dessus de sa fortune. Il était de bas lieu, et se nommait *Amatius*; mais, à la faveur de la ressemblance du nom, il se donnait pour le petit-fils du fameux Marius, et fils de celui qui périt dans Préneste, étant consul, à l'âge d'environ vingt ans. En conséquence il se prétendait parent des Césars; et, du vivant même du dictateur, il avait eu assez de hardiesse pour débiter son mensonge, et assez d'intrigue pour le faire prospérer jusqu'à un certain point. Déjà quelques dames de la parenté de César le reconnaissaient, et il marchait accompagné d'un très-grand nombre de partisans. Ceci se passait dans le temps de la dernière guerre que fit César en Espagne.

Amatius mit alors la prudence du jeune Octave à une périlleuse épreuve[1]. Sachant que ce neveu chéri du dictateur arrivait à Rome, il alla à sa rencontre jusqu'au Janicule avec toute sa troupe, demandant à être salué et reconnu pour parent. Octave ne fut pas peu embarrassé; il connaissait la fourbe, et n'avait garde de l'autoriser par son suffrage. D'un autre côté, il pouvait y avoir du risque à rebuter un homme si bien accompagné : il prit un sage tempérament. « César, dit-il à l'im« posteur, est le chef de notre maison comme « de tout l'empire. C'est par lui que vous de« vez vous faire reconnaître. Sa décision sera « pour moi un ordre absolu, auquel je me « soumettrai sans balancer. »

Lorsque César fut de retour à Rome, Amatius[2], loin de se cacher, eut l'insolence de se mesurer en quelque façon avec lui; et, le dictateur ayant admis le peuple à voir le saluer dans ses jardins, cet homme de néant se plaça sous une arcade voisine, où il eut une cour presque aussi nombreuse.

César eut bientôt mis fin à cette dangereuse

[1] Nic. Damasc. de Inst. Aug.

[2] Val. Max. IX, 15.

comédie. Il se fit rendre compte de l'histoire de cet homme; et, ayant appris qu'il était originairement maréchal, il le bannit de l'Italie.

Après la mort du dictateur, Amatius reparut dans Rome. Il recommença à ameuter la multitude; et, feignant un grand zèle pour venger la mort de César, déjà il menaçait ceux qui l'avaient tué, et même tous les sénateurs, et il leur faisait appréhender les dernières violences. Antoine les délivra de ce péril. Le faux Marius fut arrêté par son ordre, et étranglé dans la prison. Cette exécution militaire étonna le sénat : mais l'utilité de la chose effaça l'irrégularité du procédé.

Les éloges qui furent donnés à Antoine pour ce sujet animèrent Dolabella à achever ce que son collègue avait commencé ; car la mort d'Amatius ne rétablit pas entièrement la tranquillité dans la ville. La populace, quoique privée de son chef, ne laissa pas de continuer de rendre publiquement des hommages religieux à la mémoire de César. Dolabella coupa le mal dans sa racine; il renversa l'autel et la colonne de César, dissipa la multitude qui s'y attroupait, et, s'étant assuré de la personne des plus mutins, il fit précipiter ceux qui étaient de condition libre du haut du roc Tarpéien, et mettre en croix les esclaves. Il partagea ainsi la gloire d'Antoine auprès du sénat; et son action fut magnifiquement vantée, en particulier par Cicéron[1], qui avait été son beau-père.

Le dernier témoignage de la complaisance d'Antoine pour le sénat, dans les temps qui suivirent de près la mort de César, c'est la facilité avec laquelle il se prêta au rétablissement de Sextus Pompée, dont le nom était infiniment cher à presque tous ceux qui composaient alors cette compagnie. Ce déplorable héritier d'une si illustre famille n'attendit pas que son ennemi cessât de vivre pour entreprendre de relever sa fortune. Après avoir mené pendant quelque temps une vie de brigand, comme je l'ai dit, dans les montagnes de la Celtibérie, il s'attacha à recueillir les débris de la bataille de Munda : et, ayant encore ramassé quelques autres secours, il osa se faire connaître; il s'empara même de plu-

[1] Cic. ad Att. IV, 17.

sieurs villes dans le plat pays, et se soutint avec avantage contre deux lieutenants de César, qui lui firent successivement la guerre, Carrinas et le célèbre Pollion. Ses affaires étaient dejà en assez bonne posture, lorsqu'il apprit que le dictateur avait été tué dans le sénat. Cette nouvelle augmenta ses espérances et le nombre de ses partisans; il eut la confiance d'écrire à Rome pour demander qu'il lui fût permis de retourner dans sa patrie et que toutes les troupes fussent licenciées dans toute l'étendue de l'empire [1]. Antoine appuya sa demande; si ce n'est qu'au lieu de le rétablir dans son patrimoine, dont il possédait lui-même ou avait dissipé une grande partie, il proposa de lui donner du trésor public la somme de deux cents millions de sesterces [2], et de plus, de lui déférer le commandement des mers [3], tel que son père l'avait eu autrefois. Rien ne pouvait être plus agréable au sénat. Cependant, par quelque raison que ce puisse être, la chose traîna, et ne fut conclue que quelques mois après par l'entremise de Lépidus, qui, comme proconsul de l'Espagne citérieure, se trouva naturellement chargé de cette négociation. On accorda à Sextus toutes les conditions qu'Antoine avait proposées, et même plus; car le dédommagement pour ses biens patrimoniaux fut porté à sept cents millions de sesterces [4]; somme prodigieuse, et par laquelle il est clair que le sénat avait dessein d'armer le fils de Pompée, et non pas de le dédommager. Sextus alors quitta l'Espagne; mais il ne revint point à Rome [5]. Il profita du titre de commandant ou surintendant des mers pour rassembler sous ses ordres tout ce qu'il put trouver de vaisseaux dans les ports de l'Espagne et de la Gaule sur la Méditerranée; et il se tint quelque temps à Marseille, à dessein de prendre conseil des événements. Lorsqu'il vit le triumvirat se former, il s'empara de la Sicile; et il y fut, comme nous le dirons dans la suite, le plus sûr asile des proscrits.

Je reviens à Antoine, qui se parait d'un zèle aristocratique et républicain, mais qui fit bientôt voir qu'il n'avait à cœur que les intérêts de son ambition. Par toutes les actions dont je viens de rendre compte, autant qu'il s'était rendu agréable au sénat, autant avait-il déplu à une grande partie de la multitude, qui conservait toujours de l'attachement et même de la vénération pour la mémoire de César. Ce fut un prétexte à Antoine de feindre des craintes, et de demander une garde pour la sûreté de sa personne. Le sénat ne la lui eut pas plus tôt accordée, qu'il eut lieu de s'en repentir: car le consul, au lieu d'une garde, se fit une petite armée, qui se monta environ à six mille hommes, tous gens d'élite, vieux soldats, anciens capitaines; en sorte que, sous couleur de s'affranchir d'une inquiétude qui était à peu près chimérique, il en donna de bien réelle aux trop crédules sénateurs.

En même temps il s'acquérait des créatures et faisait de prodigieux amas d'argent par le moyen de faux actes qu'il distribuait sous le nom de César. Comptant pour rien les décrets qu'il avait lui-même fait rendre sur cette matière [1], il produisait chaque jour une multitude de prétendues ordonnances de César qui accordaient des immunités, des grâces, des priviléges de toute espèce; qui communiquaient le droit de citoyens romains non-seulement à des particuliers, mais à des villes entières; qui aliénaient le domaine de la république; qui rappelaient des exilés; en un mot, qui décernaient tout ce que les rois, les peuples, les citoyens, les étrangers, obtenaient d'Antoine par crédit, ou en achetaient par argent. Il avait perdu en ce point toute pudeur. Ayant à ses ordres un secrétaire de César, nommé *Fabérius*, par qui ces sortes d'actes avaient coutume d'être contre-signés, il ne s'informait que du profit qu'il tirerait des lettres qu'on lui demandait; et l'imposture en était quelquefois si grossière, qu'on y faisait parler César d'événements postérieurs à sa mort. Ce genre de fraude fut pour lui une mine d'or. Il n'est rien, dont il se présentât

[1] Cic. ad Att. XVI, 4.
[2] Vingt-cinq millions de livres tournois. = 41 millions de fr. E. B.
[3] Vell. II, 79.
[4] Quatre-vingt-sept millions cinq cent mille livres. = 144 millions de fr. E. B.
[5] Cic. Phil. XII, 12.

[1] Cic. Phil. II, 92-98.

un acheteur, qu'Antoine ne fût prêt à vendre[1]; aussi l'argent ne se complait plus chez lui, on le pesait. Ajoutez cent millions de sesterces[2] que Calpurnie lui avait remis immédiatement après la mort de César, et encore sept cents millions que le dictateur avait déposés dans le temple de la déesse Ops, et dont Antoine s'empara[3]; on concevra quelle devait être alors sa richesse, et par conséquent quelle ressource il avait en main pour réussir dans tout ce qu'il lui plairait d'entreprendre. Il était d'ailleurs appuyé de ses deux frères, dont l'un était préteur, et l'autre tribun[4]; et il avait gagné Lépidus en le faisant créer grand pontife en la place de César.

Quand il eut bien fait ses préparatifs, il résolut d'attaquer Brutus et Cassius, pour lesquels il avait témoigné jusque-là de grands égards. Ces deux chefs de la conspiration avaient toujours la faveur du sénat; mais, ne procédant que par les voies droites, et comptant sur la protection des lois, ils se trouvaient sans troupes et sans argent[5]. Quelques-uns de leurs amis imaginèrent de leur faire une espèce de caisse militaire, dont les chevaliers romains, en se cotisant volontairement, fourniraient les fonds. La chose fut proposée à Atticus, qui, par ses richesses, par son crédit, par ses liaisons avec les plus illustres personnages de la république, tenait incontestablement le premier rang entre les chevaliers. D'ailleurs, il était de tout temps ami intime de Brutus, et il avait l'âme républicaine. Cependant il refusa d'entrer dans ce projet, se contentant d'offrir personnellement à Brutus tout ce qu'il possédait, mais voulant, dit-il, éviter tout air de faction et de cabale; raison bien faible dans un gouvernement et dans des temps tels que ceux où il vivait. Le refus d'Atticus fit manquer l'affaire, et nuisit considérablement au parti des conspirateurs.

Cornélius Népos, seul auteur de ce fait, loue ici beaucoup la prudence et la gravité d'Atticus. Mais l'admiration excessive dont il paraît partout pénétré pour son héros diminue le poids de son jugement. Pour moi, je ne trouve aucune action de la vie d'Atticus qui donne plus de prise à ses censeurs, et qui autorise davantage les soupçons qu'un écrivain célèbre du dernier siècle a jetés sur lui, le faisant regarder comme un homme uniquement occupé de ses propres intérêts, et qui se ménageait entre tous les différents partis sans avoir d'affection pour aucun. Je ne prétends pourtant pas faire le procès à Atticus, ni adopter sur son compte les idées de l'abbé de Saint-Réal; peut-être Cornélius Népos n'a-t-il pas assez expliqué les circonstances du fait dont il s'agit pour nous mettre à portée d'en bien juger. Cet auteur a de l'élégance; mais ce n'est rien moins qu'un esprit du premier ordre; et, en abrégeant les faits, il peut souvent lui arriver de les tronquer, même sans le vouloir.

Quoi qu'il en soit, Brutus et Cassius, qui n'avaient aucunes forces sous leur main, voyaient avec inquiétude les progrès de la puissance d'Antoine, dont les intentions leur devenaient de jour en jour plus suspectes. Ils trouvaient encore un autre sujet de crainte dans le grand nombre de vieux soldats de César qui accouraient de toutes parts à Rome. Ils pensèrent donc de nécessité à mettre leur parti en état de défense; et, comme trois de leurs associés avaient des provinces assignées, dont rien ne les empêchait de prendre sur-le-champ le gouvernement, savoir: D. Brutus, la Gaule cisalpine; Trébonius, l'Asie proprement dite; Tillius Cimber, la Bithynie, ils les déterminèrent à partir[1] en toute diligence pour aller s'en mettre en possession, leur recommandant à tous de se fortifier d'hommes et d'argent.

Quant à ce qui regardait leurs propres personnes, ils furent embarrassés[2]. Se trouvant

[1] « Nemo ullius rei fuit emptor, cui defuerit hic venditor. » (Cic. *Phil* II, n. 97.)
— « Tanti acervi nummorum apud istum construuntur, « ut jam appendantur, non numerentur pecuniæ. »

[2] Plus de 20 millions de fr. E. B.

[3] Plut. in Ant. — Cic. Phil. II, 95.

[4] Dio.

[5] Corn. Nep. in Att.

[1] Appien les suppose déjà partis, et dit que Brutus et Cassius leur écrivirent. Mais la suite des faits, et l'autorité de Cicéron par rapport a Trébonius en particulier (XIV ad Att. 10), m'ont conduit à arranger un peu autrement ma narration.

[2] Cic. Phil. II, 31.

actuellement préteurs, ils étaient obligés de rester dans Rome, surtout Brutus, qui avait le département de la ville, et qui, par cette raison, ne pouvait s'en absenter plus de dix jours consécutifs. Les gouvernements de la Macédoine et de la Syrie leur étaient destinés, mais seulement pour le temps qui suivrait l'expiration de leur magistrature. Ainsi, leur perplexité ne pouvait être plus grande. Demeurer dans Rome, c'était exposer leur vie aux ressentiments des soldats de César. D'un autre côté, il y avait et irrégularité et indécence à en sortir. C'est pourtant à ce dernier parti qu'ils s'arrêtèrent. Antoine sauva l'irrégularité en faisant dispenser Brutus, par le peuple, de la loi qui l'obligeait à la résidence[1]; et le sénat tâcha de couvrir la honte du départ, ou plutôt de la fuite de l'un et de l'autre, en les chargeant de la commission de faire, dans la Sicile et dans l'Asie, les provisions de blés nécessaires pour la ville.

Dès qu'ils eurent quitté Rome, et dans le temps qu'ils se tenaient encore à portée d'y revenir, si l'occasion s'en présentait, Antoine leva le masque, et entreprit de les dépouiller de leurs gouvernements. C'étaient deux des plus beaux et des plus importants de l'empire; et il trouvait un double avantage à les ôter à ses adversaires et à s'en revêtir lui et les siens. Il ne voulut pas cependant commencer par agir directement pour lui-même, et il engagea son collègue à demander la Syrie, qui était le département de Cassius. Sur le refus du sénat, Dolabella, qui s'y était parfaitement attendu, recourut au peuple; et, avec le secours d'Antoine, qui imposa silence par autorité à un tribun opposant, il emporta l'affaire. Après ce premier pas, Antoine devint plus hardi, et se fit donner par la même voie la province de Macédoine. Cependant, pour garder encore quelques mesures avec des hommes tels que Brutus et Cassius, il consentit que le sénat leur accordât, comme forme de dédommagement, à l'un Cyrène, à l'autre l'île de Crète, faibles et chétives provinces en comparaison de celles dont on les privait.

C'est ainsi qu'Antoine développait ses projets et travaillait à détruire le parti républicain pour s'élever lui-même. Il est visible qu'il aspirait à se substituer en la place de César; et peut-être y aurait-il réussi, si un rival bien plus jeune, mais bien plus fin que lui, ne fût venu le traverser. On voit bien que je parle d'Octave, qui était absent de Rome lorsque son oncle fut tué, et qui s'y rendit en toute diligence dès qu'il eut la nouvelle de sa mort. Son arrivée est une époque importante, qui augmenta le trouble des affaires, déjà assez brouillées, qui multiplia les factions, qui confondit les intérêts par des combinaisons tout à fait étranges. C'est une riche matière, mais embarrassante pour l'écrivain par la multiplicité des faits qui se croisent. Je tâcherai d'y repandre le plus de clarté qu'il me sera possible

[1] Cic. ad Att. xv, 9.

LIVRE XLVIII.

Octave, adopté par le testament de César, commence à prendre part aux affaires, et se déclare pour le sénat contre Antoine. Brutus et Cassius acquièrent de grandes forces dans le pays d'outre-mer. Guerre de Modène. Chute et rétablissement d'Antoine. Ans de Rome 708, 709.

§ I. Imprudente conduite des conspirateurs cause de l'élévation d'Antoine. Octave survient, et se fait un parti. D'Apollonie, où il avait appris la mort de son oncle, il repasse en Italie, et prend le nom de César. Pour son coup d'essai il trompe Cicéron, qui se lie avec lui. Il ne se laisse point ébranler par les instances de sa mère, qui l'exhortait à renoncer à la succession de César. Sa première entrevue avec Antoine, qui le reçoit fort mal. Il veut se faire nommer tribun du peuple, mais Antoine l'en empêche. Il s'attache la multitude par des largesses et par des fêtes. Comète durant les jeux que donnait Octave ou Octavien. Il vend tous les biens de la succession de César. Chicanes du consul. Brouilleries et réconciliations entre eux. Octavien est accusé par Antoine d'avoir voulu le faire assassiner. Ils courent aux armes. Antoine fait passer les légions de Macédoine en Italie. Démarches populaires d'Antoine. Octavien attire à lui les vieux soldats de son père. Brutus et Cassius abandonnent l'Italie, et passent la mer. Adieux de Porcia et de Brutus. Voyage en Grèce entrepris par Cicéron. Il change de résolution, et revient à Rome. Première philippique de Cicéron. Seconde philippique. Antoine, arrivé à Brindes, irrite les soldats des légions par ses rigueurs. Il vient à Rome avec la légion nommée des Alouettes. Il y répand la terreur. Troupes amassées par Octavien. Il est abandonné de la plus grande partie. Sa prudence et sa douceur les ramènent. Deux des légions d'Antoine passent du côté d'Octavien. Antoine sort de Rome, et entreprend de s'emparer de la Gaule cisalpine, que tenait D. Brutus. Forces d'Antoine, de Décimus et d'Octavien. Octavien offre ses services au sénat contre Antoine. Ses offres sont acceptées. Derniers engagements de Cicéron avec Octavien. Décret du sénat qui autorise les armes de Décimus et d'Octavien. Antoine assiége Décimus dans Modène. État du parti républicain en Italie. Brutus et Cassius vont à Athènes. Brutus s'attache les jeunes Romains qui y faisaient leurs études, entre autres le fils de Cicéron et le poète Horace. En peu de temps il amasse une puissante armée, et se rend maître de la Grèce, de la Macédoine et des pays voisins. Cassius va en Syrie pendant que Dolabella s'arrête dans l'Asie Mineure, où il fait massacrer Trébonius. Cassius se rend maître de la Syrie et de douze légions. Il est chargé par le sénat de la guerre contre Dolabella, qu'il réduit à se faire égorger. Cheval Séjan. Etat de toutes les armées romaines. Dispositions de ceux qui les commandaient. Pâleur du soleil pendant toute l'année de la mort de César. Mort de Servilius Isauricus; trait singulier de sa gravité.

Les rapides accroissements d'Antoine, qui, au moment de la mort de César, avait paru si tremblant et si déconcerté, et qui, dans

[1] An. R. 708; av. J. C. 44.

l'espace de quelques semaines, s'était rendu maître des affaires, et avait réduit les chefs du parti républicain à ne pouvoir demeurer dans Rome, sont la preuve et l'effet de l'imprudente conduite des conspirateurs. Ils s'étaient contentés de prendre très-bien leurs mesures pour tuer César, mais ils n'avaient rien préparé pour les suites d'un événement qui en devait avoir de si grandes. Aussi chaque nouvel incident les trouvait embarrassés, et ils s'étaient vus souvent comme forcés de choisir le plus mauvais parti. Ils avaient donc détruit le nouveau gouvernement sans rétablir l'ancien. « Le tyran est tué [1], disait Cicé- « ron à Atticus, et nous ne sommes pas li- « bres. Nos héros ont beaucoup fait pour leur « gloire, mais rien pour la patrie et pour « nous. O l'action glorieuse, mais malheu- « reusement laissée imparfaite ! »

Il y a plus : la confirmation des actes de César, à laquelle ils avaient consenti, faisait subsister son autorité depuis même qu'il n'était plus. C'est ce qui perçait Cicéron de la plus vive douleur. « Grands dieux [2], s'écrie- « t-il, le tyran est mort, et la tyrannie est « pleine de vie et de vigueur ! Nous n'avons « pu le souffrir pour maître, et nous respec- « tons comme des lois tous les papiers trou- « vés chez lui après sa mort ! Il faut que nous « nous entendions dire : *Quoi ! vous osez al-* « *ler contre la volonté de César !* On nous « rappelle à chaque instant, non-seulement à « ses ordonnances, mais à ses moindres pen- « sées. » Antoine, comme nous l'avons vu, abusait du nom de César pour une infinité de choses auxquelles le dictateur n'avait jamais songé, et qu'il n'aurait point faites s'il eût vécu. C'est donc avec raison que Cicéron ne feint point de dire « que ceux qui ont conduit « la conspiration étaient des héros pour le « courage [1], et des enfants pour le conseil. »

Il attribue toute la faute à Brutus [2], surtout pour avoir laissé vivre Antoine, qu'il pouvait tuer avec César. Il n'est personne qui ne sache ce mot célèbre de deux de ses lettres, l'une à Trébonius, l'autre à Cassius : « Que « je voudrais que vous m'eussiez invité à ce « repas exquis des ides de mars ! il n'y au- « rait eu aucun reste [3]. » Mais, outre que la justice et l'humanité s'élèvent ici en faveur du parti que prit Brutus, Antoine ne s'était point encore fait connaître pour ce qu'il était ; et Cicéron lui-même le regardait d'abord comme plus capable de penser à faire bonne chère que de former des projets pernicieux [4]. La faute de Brutus, c'est d'avoir cru que tout le monde était animé des mêmes sentiments que lui contre César et pour la liberté : c'est d'avoir oublié que le peuple était accoutumé depuis longtemps à se vendre au plus offrant ; que les gens de guerre étaient attachés à César par reconnaissance, par admiration et par intérêt ; et que le sénat même, quoique plus fatigué de la servitude, et recueillant plus de fruit du gouvernement républicain qu'aucun autre corps de l'état, renfermait dans son sein un très-grand nombre d'hommes avides, en qui l'amour du bien commun était étouffé par le désir de leur fortune et de leur grandeur particulière.

Brutus pensa avoir affaire à ces anciens Romains furieux de la liberté, et disposés à se sacrifier pour la patrie. Il se persuada que, dès que César aurait cessé de vivre, la machine du gouvernement, si j'ose ainsi parler, se remonterait d'elle-même, étant délivrée de l'obstacle qui s'opposait à son mouvement. C'était ne pas connaître les temps et les hommes, et par conséquent manquer de la science

[1] « Interfecto rege liberi non sumus. Nobis ἥρωες « quod per ipsos confici potuit, gloriosissimè et magni- « ficentissimè confecerunt : reliquæ res opus et copias « desiderant, quas nullas habemus. Illi quoquo modo « beati ; civitas misera. Ὦ πράξεως καλῆς μέν, ἀτελοῦς « δέ. » (Cic. *ad Att.* xiv, 11 ; 4, 5-12.)

[2] « O dii boni ! Vivit tyrannis, tyrannus occidit ! Cui « servire ipsi non potuimus, ejus libellis paremus ! Ut « audeant dicere : *Tu ne contra Cæsaris nutum ?* Quà- « cumque nos commovimus, ad Cæsaris non modò acta, « sed cogitata revocamur. » (Cic. *ad Att.* xiv, 9, 14-10-17.)

[1] « Acta illa res est animo virili, consilio puerili. » « (Id. ibid. n. 21.)

[2] « Hæc omnis culpa Bruti. » (Id. ibid. xv, 20.)

[3] « Quàm vellem ad illas pulcherrimas epulas me idi- « bus martiis invitâsses ! reliquiarum nihil haberemus. » (Cic. *ad Fam.* x, 28, et xii. 4.)

[4] « Antonium ego epularum magis arbitror rationem « habere, quàm quidquam mali cogitare. » (Id. ibid. xv, 3.)

la plus essentielle aux chef d'une grande entreprise. Il fallait des forces pour achever l'entiére exécution de son projet. C'était l'avis de Cicéron, et il en prend Brutus luimême à témoin dans une lettre écrite longtemps après. « Au moment même qui suivit « l'action [1], lui dit-il, vous n'envisageâtes que « la paix, qui ne pouvait se conclure par une « négociation : moi, je n'envisageais que la « liberté, qui véritablement ne peut subsis- « ter sans la paix, mais je comptais que, pour « parvenir à la paix, la guerre et les armes « étaient la seule voie assurée. » Si Brutus eût suivi ce conseil, s'il eût profité, d'une part, de la consternation où la mort de César fit tomber tous ses amis, et de l'autre, du zèle d'un grand nombre de citoyens qui étaient prêts à prendre les armes en faveur des libérateurs de Rome, il aurait pu rétablir, au moins pour un temps, l'ancienne république. Faute d'avoir senti la nécessité de recourir à ce moyen unique, il procura à Antoine la facilité d'acquérir de la puissance, et au jeune Octave l'occasion de se jeter entre les deux, pour les détruire l'un par l'autre, et tirer seul tout le profit de la révolution.

Personne ne se fût imaginé qu'un jeune homme qui n'avait pas dix-neuf ans accomplis pût faire un personnage si important sur le plus grand théâtre et dans la plus grande affaire qui fût jamais. Mais à l'audace et à l'ambition, qualités assez ordinaires à son âge, Octave joignait une prudence, ou, pour parler plus juste, une finesse qui surpassait celle des vieillards rompus par une longue expérience dans le manége de la politique.

Il était depuis quelques mois à Apollonie en Epire lorsque son oncle fut tué; et il l'y attendait pour l'accompagner en qualité de maître de la cavalerie dans la guerre contre les Parthes. Le temps qu'il y passa ne fut pas perdu pour lui. Il l'employa à se perfectionner dans les exercices du corps et de l'esprit, et en particulier dans l'étude de l'éloquence, dont il avait mené avec lui un maître célébre, Apollodore de Pergame : car il sentait toute la nécessité du talent de la parole. Il y avait consacré les prémices de son enfance en prononçant à l'âge de douze ans, de dessus la tribune aux harangues [1], l'éloge funèbre de sa grand'mère Julie, sœur de César; et il le cultiva toujours dans le plus grand mouvement des affaires, et au milieu de la guerre même.

La nouvelle de la mort du dictateur le surprit et l'affligea sans l'abattre ni lui faire perdre courage. Il ne regarda point ses espérances comme ruinées; et il ne délibéra que sur les moyens de pousser sa fortune par luimême, puisque son appui lui manquait. Les officiers des légions qui étaient autour d'Apollonie étant venus lui offrir leurs services, Agrippa et Salvidiénus [2], qui dès lors lui étaient attachés, lui conseillaient de profiter de la bonne volonté des troupes. Mais il jugea avec raison que c'était un parti téméraire et précipité que de se mettre à la tête d'une armée sans aucun droit pour la commander, sans aucun titre, même apparent, sans savoir l'état des choses ni la disposition des esprits, soit du peuple, soit du sénat, soit des premières têtes de la république. Il pensa qu'il devait aller à Rome pour être à la source de tout, pour proportionner ses démarches aux besoins de chaque nouvelle circonstance; enfin, pour s'appuyer de l'autorité publique, qui résidait dans la ville comme dans son centre, et en emprunter de quoi donner un air de légitimité à ses entreprises.

La voie qu'il prétendait prendre, et le motif qu'il se proposait de montrer, c'était la vengeance de la mort de son oncle : couleur la plus spécieuse dont il pût couvrir son ambition, et en même temps moyen facile et certain pour se faire des créatures et des partisans, surtout parmi les gens de guerre. Je ne dis pas que ce fût pure hypocrisie de sa part; le sentiment de la vengeance, dans le cas où il se trouvait, est assez naturel pour n'être pas soupçonné d'artifice. Je veux dire que sa fin principale était d'occuper, s'il

[1] « Recenti illo tempore tu omnia ad pacem, quæ « oratione confici non poterat : ego omnia ad libertatem, « quæ sine pace nulla est; pacem ipsam bello atque ar- « mis effici posse arbitrabar. » (Cic. *ad Brut.* II, 7.)

[1] Suet. Aug. 8 et 39. — Plut. in Bruto. — Appian. Civ. l. III. — Dio. l. 45.

[2] Vell. II, 59.

pouvait y réussir, la place de César; et que le désir de le venger, quoique sincère, ne tenait dans l'ordre de ses projets que le second rang. Il affecta pourtant de ne paraître agir que par ce motif: encore le déguisa-t-il dans ces commencements; et il suivit son plan, non avec l'emportement d'un jeune homme, mais avec tout le flegme et toute la maturité d'un rusé politique, attendant patiemment l'occasion de se découvrir, et s'écartant même quelquefois de son système dans la conduite extérieure, pour y revenir par une route oblique, mais plus sûre.

En arrivant en Italie, il apprit la nouvelle du testament de César, et de son adoption; et sur-le-champ il prit les noms de son père adoptif, et se fit appeler C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS. C'était là contracter un engagement qui ne lui permettait pas de suivre les conseils timides de sa mère Atia, et de Marcius Philippus, son beau-père. Ils lui avaient écrit pour l'exhorter à se renfermer dans une vie privée et tranquille, et à craindre un sort pareil à celui de son grand-oncle, que tant de victoires remportées sur tous ses ennemis n'avaient pu garantir d'une mort funeste. Octave ne prit conseil que de son courage, et il eut tout d'un coup sujet de s'en applaudir. Les légions qui étaient à Brindes sortirent au-devant de lui pour le recevoir. De toutes parts les vieux soldats établis par le dictateur dans les campagnes et dans les villes municipales accoururent autour du jeune César, et il marcha vers Rome accompagné d'une troupe nombreuse qui grossissait à chaque pas.

Tous ces guerriers ne respiraient que vengeance, et ils se plaignaient amèrement d'Antoine, qui gardait à leur gré trop de mesures avec les meurtriers. Le jeune César, que j'appellerai plus communément Octave ou Octavien, pensait comme eux. Mais, voyant tout le sénat porté d'inclination à protéger les restaurateurs de la liberté, et craignant un concurrent dans son propre parti en la personne d'Antoine, à qui son âge, son expérience, une bravoure reconnue, et la puissance du consulat, donnaient tant d'avantage sur lui, il résolut de dissimuler; et pendant que d'une part il flattait les désirs et les espérances des gens de guerre qui s'attachaient à lui, se ménageant de l'autre avec les républicains, pour son coup d'essai il trompa Cicéron.

Ce grand et sublime génie, mais dont le courage ne tenait point contre les revers, se trouvait alors dans un état bien voisin de l'abattement. Il n'était demeuré dans Rome que les premiers jours qui suivirent la mort de César. Lorsqu'il vit que les affaires prenaient un train fâcheux, qu'Antoine marchait à grand pas vers la tyrannie, et que les conspirateurs perdaient à chaque moment quelque chose du crédit et de la faveur que leur avait d'abord donnés l'éclat de leur action [1], il se retira à la campagne, et passa quelque temps, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre, de ses différentes maisons, occupé de réflexions tristes sur tout ce qui arrivait, et songeant à sa conservation particulière, parce qu'il désespérait presque de celle de la république.

Attentif à tous les événements, il ne manqua pas d'observer l'arrivée d'Octave en Italie [2]; et il en parle à Atticus dans une lettre datée du onze avril. Peu de jours après, pendant qu'il était proche de Cumes, ce jeune homme vint dans son voisinage, chez Marcius Philippus [3], dont il était le beau-fils; et dès là, avant que d'avoir vu Cicéron, il lui fit faire des protestations d'attachement et de respect. Il lui fut ensuite amené et présenté par Marcius. Il ne paraît pas qu'il se soit passé rien de considérable dans cette première entrevue. Cicéron nous apprend seulement que ceux qui étaient à la suite d'Octave l'appelaient César [4], mais que son beau-père ne lui donnait pas ce nom, et que, par cette raison, il s'en abstint lui-même; « et je ne « crois pas, ajoute-t-il, qu'il soit permis à « aucun bon citoyen d'en user autrement. » Il changea bien de style dans la suite! Octave, qui partit incontinent pour se rendre à Rome, cultiva, par des lettres fréquentes, ce commencement de liaison : il caressait Cicé-

[1] Cic. ad Att. XIV.

[2] Ep. 5.

[3] Ep II.

[4] « Nobiscum hic perhonorificè et amicè Octavius; « quem quidem sui Cæsarem salutabant, Philippus non; « itaque ne nos quidem : quem nego posse bonum ci- « vem. » (CIC. *ad Att.* XIV, 12.)

ron, l'appelait son père, déclarait ne vouloir agir que par ses conseils. Il l'amena ainsi dans peu à avoir bonne opinion de lui. « Octavien, dit-il, a de l'esprit, il a du cou« rage[1]; et j'espère qu'il entrera, par rap« port à nos héros (c'est ainsi qu'il désigne « Brutus et Cassius), dans les sentiments que « nous souhaitons. » Il ne s'y fiait pourtant pas pleinement. Son âge, le nom qu'il prenait, la qualité d'héritier de César, les leçons de ceux qui l'environnaient, tout cela donnait de l'ombrage à Cicéron. Il conclut cependant qu'il faut le porter, le soutenir, et, si l'on ne peut mieux faire, au moins le détacher d'Antoine.

Ce fut réellement la nécessité de résister à Antoine qui mit le sceau à leur liaison. Le consul ayant pris à tâche, ainsi que nous le verrons bientôt, de les pousser à bout l'un et l'autre, ils se réunirent contre l'ennemi commun[2]. Octavien avait besoin de la considération et de l'autorité dont jouissait Cicéron dans le sénat. Cicéron ne pouvait s'étayer des gens de guerre que par le crédit qu'Octavien avait auprès d'eux. C'est ainsi que se forma cette alliance étroite, tant et si justement reprochée à un vieillard consommé dans les affaires, qui fut la dupe d'un enfant!

Cette union ne faisait que de commencer lorsque Octave vint à Rome, où il trouva qu'Antoine dominait presque absolument. Avant que de faire aucune démarche pour se porter héritier de César et pour obtenir du peuple une ordonnance qui autorisât son adoption, il eut encore un nouvel assaut à soutenir sur cet article de la part de sa mère Atia, qui, outre l'autorité que lui donnait la nature, méritait encore tout l'attachement et toute la tendresse de son fils par l'attention extrême qu'elle avait apportée à son éducation. Cette dame, appuyée de Marcius Philippus[3] son mari, et de son gendre Marcellus, pressa instamment son fils de renoncer à une succession et à un nom qui l'exposaient à la haine du parti républicain, à la jalousie d'Antoine, et à mille périls. Toutes ses représentations furent inutiles. Le jeune homme demeura inébranlable, et protesta généreusement que jamais il ne se reconnaîtrait[1], par son propre fait indigne d'un nom dont César l'avait jugé digne. Tout ce qu'il put accorder aux frayeurs de sa mère, ce fut de promettre d'agir avec beaucoup de circonspection; et il tint parole.

Dès le lendemain de son arrivée, il alla se présenter à C. Antonius[2], qui, en l'absence de Brutus, faisait les fonctions de préteur de la ville; et il demanda juridiquement d'être envoyé en possession de la succession de César. De là, quoiqu'il n'eût reçu aucune politesse du consul Antoine, qui n'avait pas même daigné le faire complimenter de sa part, Octavien se transporta aux jardins de Pompée pour lui rendre la première visite, disant qu'il était juste que, jeune et particulier comme il était, il fit les avances vers un homme qui le surpassait de beaucoup en âge, et revêtu actuellement de la première dignité de la république.

Antoine avait un double intérêt à s'opposer aux démarches d'Octavien et à le tenir bas: intérêt pécuniaire, parce que, s'étant emparé de tout l'argent que César, dans le temps de sa mort, avait chez lui ou à sa disposition, et continuant à s'approprier différents effets de la succession qui se trouvaient à sa bienséance, il appréhendait qu'un héritier de César ne lui fit rendre compte: intérêt d'ambition, parce qu'un fils de César pouvait devenir un rival dangereux pour lui par rapport au rang suprême, auquel il aspirait[3]. En même temps qu'il le craignait sous ces deux points de vue, il méprisait sa grande jeunesse. Ainsi il ne le ménagea nullement: il le fit attendre longtemps avant que de lui donner audience; et Octavien l'ayant prié tout franchement de vi-

[1] « Octaviano, ut perspexi, satis ingenii, satis animi: « videbaturque erga nostros ἥρωας ita fore ut nos vellemus animatus. Sed quid ætati credendum sit, quid « nomini, quid hæreditati, quid κατηχήσει, magni con« silii est.. Sed tamen alendus est; et, ut nihil aliud, « ab Antonio sejungendus. » (Cic. *ad Att.* xv, 12.)

[2] Plut. in Cic.

[3] Auct. de Caus. corr. eloq. c. 28. — Nicol. Damasc. de Instit. Aug.

[1] « Dictitans nefas esse, quo nomine Cæsari dignus esset « visus, sibimet* ipsum videri indignum. » (Vell. ii, 60.

[2] Appian. — Dio.

[3] Plut. in Ant.

* Les éditions portent *semetipsum*, mais c'est une faute visible.

der ses mains des sommes provenantes de la succession de César, qui lui avaient été remises, et sans lesquelles il n'était pas possible d'acquitter les legs portés par le testament de son oncle et père adoptif. Antoine se moqua de sa proposition; et, comme s'il lui eût donné un conseil d'amitié, il lui dit qu'il ne savait pas à quoi il s'engageait en se portant héritier de César, et qu'un jeune homme de son âge n'avait ni assez de tête, ni assez d'amis pour se charger d'un pareil fardeau.

A ce refus insultant Antoine ajouta, bientôt après, une nouvelle injure en empêchant Octavien d'assurer pleinement son état. Une formalité était nécessaire pour consommer l'adoption : il fallait que les curies assemblées la ratifiassent par leur autorité. Le consul ne put refuser son ministère pour convoquer les curies et proposer la loi. Mais, quoique ce fût une chose purement de style, il suscita des tribuns qui s'y opposèrent, et qui firent manquer l'affaire, sous prétexte de la remettre à un autre temps.

Octavien, irrité d'un procédé qu'il traitait d'ingratitude de la part d'un ami et d'une créature de son père, n'en devint que plus ardent à poursuivre ce qu'il avait entrepris ; et, n'éprouvant que difficultés et qu'obstacles de la part de celui de qui il se croyait en droit d'attendre du secours, il chercha de l'appui du côté du sénat et du peuple. Par le moyen de Cicéron surtout, ainsi que je l'ai déjà dit, et qu'on le verra plus en détail dans la suite, il s'acquit la faveur du sénat. Pour agir auprès du peuple, il aurait bien voulu avoir un titre ; et la place de tribun, qu'Helvius Cinna[1], dont j'ai rapporté la mort au jour des funérailles de César, avait laissée vacante, le tenta, et lui parut une occasion dont il devait profiter. Quoique patricien, quoique fort au-dessous de l'âge requis pour être sénateur, il fit des pratiques secrètes pour parvenir au tribunat. Ti. Canutius, l'un des tribuns, le secondait. Mais Antoine s'opposa encore ici à ses desseins, et lui ôta l'espérance de réussir. Il ne put lui ôter au moins la voie des largesses et des fêtes, amorces toujours puissantes auprès d'une multitude.

[1] Suet. Aug. c. 10. — Dio.

Octavien présenté au peuple par le tribun Canutius, termina un discours très-flatteur par s'engager non-seulement à acquitter le legs que César avait fait à chaque citoyen de trois cents sesterces, mais à y ajouter encore une libéralité de pareille nature en son propre nom.

Il donna aussi les jeux institués par le dictateur en l'honneur de Vénus mère, et en mémoire de la victoire de Pharsale, ou, selon d'autres, de celle de Munda. Un collége avait été érigé exprès pour la célébration de ces jeux ; mais ceux qui le composaient ne voulant ou n'osant point remplir leur fonction, Octavien s'en chargea, et en soutint la dépense, qui était énorme. Il prétendit même, suivant ce qui avait été ordonné du vivant de César[1], faire placer au milieu du théâtre la statue[2] du dictateur sur un trône enrichi d'or avec la couronne de pierreries : mais Antoine[3], de concert avec les tribuns, l'en empêcha, comptant pour peu de paraître manquer de reconnaissance envers un ami à qui il devait tant, pourvu qu'il mortifiât son rival.

C'est pendant ces jeux que l'on vit au ciel cette fameuse comète, qui fut regardée par le vulgaire ignorant et superstitieux comme le siége de l'âme de César. Pline nous a conservé les propres termes dans lesquels Auguste en avait écrit l'histoire, et je crois devoir les rendre ici à mon lecteur. Voici comme il s'en exprimait[4] : « Dans le temps même que je « donnais mes jeux, une étoile chevelue se « montra pendant sept jours dans la région du « ciel qui est voisine de la grande Ourse. « Elle se levait vers la onzième heure du jour « (une heure avant le coucher du soleil) : « elle était très-brillante, et fut vue de toute « la terre. La multitude crut que l'apparition « de cette étoile faisait connaître que l'âme de « César avait été reçue au nombre des dieux im« mortels ; et, par cette raison, nous plaçâmes « ce symbole sur la tête de sa statue, que nous « consacrâmes quelque temps après dans la

[1] Plut. — Appian. — Dio.
[2] Les auteurs ne parlent que du trône et de la couronne; mais ils supposent sans doute la statue.
[3] Cic. ad Att. xv, 2.
[4] Plin. II, 25.

« place publique. » Ainsi s'établissait ou plutôt s'accréditait l'adulation impie qui divinisait César. Il avait reçu les honneurs divins pendant sa vie, et on les lui avait encore décernés après sa mort. Mais le culte de ce nouveau dieu, qui ne pouvait plus faire de bien à personne, était fort négligé ; et il serait infailliblement tombé dans un oubli total, si le fils adoptif de César n'eût acquis l'empire du monde. L'étoile dont je viens de parler devint l'attribut qui le caractérisait dans les monuments qui furent dressés en son honneur ; et elle paraît sur plusieurs de ses médailles qui nous restent encore aujourd'hui.

Pour fournir aux prodigieuses dépenses, soit des distributions d'argent promises au peuple, soit de l'appareil des jeux, Octavien n'eut d'autre ressource que de vendre tous les fonds de la succession [1], et même son propre patrimoine, et jusqu'aux biens de sa mère et de son beau-père, qui s'étaient enfin résolus à entrer dans ses vues et à favoriser de tout leur pouvoir ce qu'ils avaient inutilement voulu empêcher. Il était parti de Brindes avec quelque argent, que lui avaient remis ceux qui se trouvèrent dans cette ville dépositaires de deniers publics. Mais ces sommes vraisemblablement avaient été dépensées dans sa marche de Brindes à Rome. Antoine, bien loin de relâcher aucune partie de celles sur lesquelles il avait mis la main, se faisait payer chèrement la justice qu'il lui rendait sur les choses les plus communes. Il le fatigua même par toutes les avanies qu'il put imaginer. Ce fut, sans doute, par son inspiration que le sénat rendit un décret pour faire la recherche des deniers, appartenant à la république, que César s'était appropriés. On suscitait des particuliers pour redemander les terres dont ils avaient été dépouillés par le dictateur. On revendiquait pour le trésor public les confiscations des exilés. Enfin, Pédius et Pinarius, cohéritiers d'Octavien, furent obligés de retirer leur quart pour le mettre à l'abri des chicanes du consul : mais ils le cédèrent ensuite généreusement à celui qui était l'unique espérance des amis et des parents de César. Tout ce qu'avait possédé le dictateur fut donc vendu, et vendu à vil prix, parce qu'Octavien, d'une part, était bien aise de faire sa cour aux acheteurs, et de gagner par là des partisans ; et que, de l'autre, il se hâtait de faire passer ses effets en d'autres mains pour les soustraire à la malignité de son ennemi. Le jeune César se montrait ainsi digne héritier de celui dont il portait le nom, en hasardant tout pour s'élever, et en commençant par se ruiner pour parvenir à la plus haute fortune. Il réussit en effet par cette conduite à se faire adorer de la multitude et à lui rendre Antoine infiniment odieux.

La division entre eux fut bientôt portée aux derniers excès. Antoine ne cessait de donner de nouveaux sujets de plaintes à Octavien; et celui-ci en prenait occasion d'invectiver publiquement contre Antoine, s'arrêtant au coin des rues, et haranguant la populace qui s'attroupait autour de lui. Son nom, sa jeunesse, les tours insinuants et adroits qu'il savait employer, une physionomie douce et noble en même temps, l'injustice manifeste des procédés d'Antoine à son égard, tout concourait à rendre sa cause favorable. Les officiers même de la garde du consul, qui avaient tous servi sous César, et qui étaient tendrement attachés à sa mémoire, s'intéressèrent pour son fils, et déclarèrent à Antoine qu'ils souhaitaient une réconciliation entre lui et Octavien. Une telle recommandation différait peu d'un ordre auprès d'un homme à qui l'affection des gens de guerre était absolument nécessaire pour exécuter ses projets. Elle se fit donc, cette réconciliation, mais de mauvaise foi de part et d'autre ; et elle fut bientôt suivie d'une nouvelle rupture et de nouvelles démarches pour un raccommodement. Tout ce manége aboutit enfin à une inimitié déclarée. Antoine accusa le jeune César d'avoir sollicité quelques soldats de sa garde pour l'assassiner ; et il fit comparaître ces soldats devant un tribunal domestique composé de ses amis.

Octavien jeta les hauts cris : il vint à la maison du consul pour se justifier; et, n'ayant pas été admis, il demeura à la porte, faisant son apologie, déclamant avec force, et soutenant, au contraire, que c'était Antoine qui tous les jours lui tendait des embûches. Il y a néanmoins grande apparence que le fait ar-

[1] Appian. — Dio.

ticulé par le consul était vrai[1]. Sénèque et Suétone le donnent pour constant : et Cicéron, dont l'autorité est au-dessus de toute exception, s'en explique d'une manière à ne laisser aucun doute. « L'accusation intentée par « Antoine contre Octavien passe[2], dit-il, « dans l'esprit de la multitude pour un pré- « texte inventé à dessein de perdre ce jeune « homme et de le dépouiller de ses biens. « Mais les gens sensés et les bons citoyens « croient la chose, et l'approuvent. » Si Antoine ne poussa pas l'affaire jusqu'à un entier éclaircissement, c'est qu'il voyait tout le peuple tellement prévenu en faveur de son ennemi, qu'il n'espéra pas réussir à se faire croire.

Après un si grand éclat, il ne restait plus qu'à courir aux armes des deux parts ; et c'est ce que firent Octavien et Antoine, chacun de leur côté. Mais la différence de leur situation était grande à cet égard. Le premier, sans titre et sans autorité, n'avait que la recommandation de son nom, son argent, ses promesses, pour attirer à soi les vieux soldats de son père adoptif, au lieu qu'Antoine, non-seulement était consul, mais avait à ses ordres des légions toutes prêtes, dont le commandement lui avait été assigné par autorité publique.

C'étaient les légions de Macédoine, destinées par César à la guerre contre les Parthes. Antoine, s'étant fait donner, comme je l'ai dit dans le livre précédent, le gouvernement de cette province, dont il priva Brutus, fit aussi changer la destination des six légions qui s'y trouvaient, et s'en rendit le chef. Il en céda pourtant une à Dolabella, à qui avait été attribué le gouvernement de Syrie, ôté à Cassius. Ce n'était encore là que le commencement des projets d'Antoine. Il s'agissait d'amener en Italie les cinq légions dont il avait le commandement. Pour s'en fournir un prétexte, et en même temps pour achever de dépouiller les conspirateurs, il demanda au sénat le gouvernement de la Gaule cisalpine, dont Décimus Brutus s'était mis en possession. Cette compagnie n'ayant eu garde d'écouter une pareille requête, il s'adressa au peuple : et, aidé, selon Appien, du crédit du jeune César, avec lequel il était alors dans un intervalle de réconciliation, il obtint ce qu'il voulut; et ensuite il fit échoir la Macédoine à son frère Caïus, actuellement préteur. Son premier soin fut alors d'envoyer ordre aux légions de Macédoine de se transporter à Brindes ; et lorsqu'il sut qu'il y en avait quatre d'arrivées, il partit pour aller se mettre à leur tête.

Mais avant que de s'éloigner de Rome, voulant sans doute se laver du reproche trop bien fondé d'ingratitude envers César[1], il lui dressa une statue sur les Rostres, avec cette inscription : PARENTI OPTIME MERITO : c'est-à-dire : *au père et bienfaiteur de la patrie.* Un tel hommage rendu à César était une invective contre ceux qui l'avaient tué, et tendait, selon la remarque de Cicéron, à les faire regarder, non pas simplement comme des assassins, mais comme des parricides. Rien ne pouvait être plus désagréable au sénat. Mais Antoine ne ménageait plus cette compagnie. Il ne pensait qu'à s'attirer les bonnes grâces de la multitude et des gens de guerre. Dans cette vue, son frère Lucius, qui était tribun, proposa une loi agraire dont l'objet était de distribuer aux citoyens, entre autres terres, les marais Pontins, qui n'étaient pas encore desséchés[2]. Cette libéralité, chimérique en grande partie, valut à son auteur quatre statues : une de la part du peuple, avec une inscription par laquelle les trente-cinq tribus le reconnaissaient pour leur patron; une autre de la part des chevaliers romains, qui lui donnaient le même titre ; la troisième lui fut érigée par les tribuns militaires qui avaient servi sous César, et la quatrième par les commerçants et banquiers.

Le consul Antoine[3], lui-même, conduisit une colonie à Casilin, ville de Campanie, quoique César y en eût déjà établi une très-

[1] Sen. de Clem. I, 9. — Suet. Aug. 10.

[2] « Multitudini fictum ab Antonio crimen videtur, ut « in pecuniam adolescentis impetum faciat. Prudentes « autem et boni viri et credunt factum, et probant. » (Cic. *ad Fam.* XII, 23.)

[1] Cic. ad Fam. XII, 3.

[2] Dio. — Cic. Phil. IV, 12, 13, 14.

[3] Cic. Phil. II, 102.

peu de temps auparavant [1]. Et, pour se faire aussi des créatures parmi les citoyens du premier ordre, il entreprit de donner ou proroger à sa fantaisie les gouvernements des provinces [2]. Ce ne fut qu'après toutes ces opérations qu'il partit pour Brindes le neuf octobre.

Octavien, voyant son adversaire se mettre en mouvement avec des forces si considérables, sentit qu'il allait être accablé, s'il ne trouvait le moyen d'assembler des troupes pour sa défense. Il parcourut la Campanie, le Samnium[3], et toutes les parties de l'Italie où les vieux soldats de son père avaient reçu des établissements. Il réussit à s'en attacher un grand nombre, en leur donnant à chacun cinq cents deniers [4]. En même temps il travailla, par des émissaires secrets, à débaucher les légions d'Antoine. En un mot, il n'omit rien de ce qui pouvait le mettre en état d'opposer la force à la force.

Brutus et Cassius n'avaient pas attendu pour abandonner l'Italie qu'elle devînt le théâtre d'une guerre sanglante. Il est vrai que leur parti ne fut pas pris d'abord. Ils se tinrent pendant un temps dans le voisinage de Rome, toujours prêts à profiter de la première occasion qui se présenterait d'y revenir.

Les jeux que Brutus, en sa qualité de préteur de la ville, devait donner au peuple, leur offraient une espérance[5]. Dans cette vue, Brutus en fit les apprêts avec toute la magnificence possible. Aux spectacles du théâtre il ajouta des combats de bêtes fauves. Il en avait rassemblé un très-grand nombre, et il n'en vendit ni n'en réserva aucune, mais voulut que toutes fussent sacrifiées au plaisir de la multitude. Il vit à Naples la troupe de comédiens et de musiciens qui lui louaient leurs services, désirant s'assurer par lui-même de leur capacité et les encourager à bien faire. Il écrivit à ses amis pour engager un acteur célèbre, que Plutarque nomme Canntius, à jouer dans les pièces qui seraient représentées.

[1] Dio. — Appian.
[2] Cic. ad Fam. xii, 23.
[3] Cic. Phil. iii, et v, et ad Att. xvi.
[4] 250 livres. = 411 fr. E. B.
[5] Plut. — Cic. ad Att. xv, 20, et xvi, 1-4.

Enfin il prenait cette affaire tellement à cœur, qu'il pria et pressa Cicéron de quitter la campagne, où il s'était retiré, comme je l'ai dit, et d'aller à Rome assister à ces jeux. Cicéron ne trouva ni dignité ni sûreté pour lui à faire cette démarche. Le péril était sans comparaison plus grand pour Brutus. Aussi n'osa-t-il s'y exposer : et C. Antonius, son collègue, fit en sa place les honneurs du spectacle, qui fut exécuté dans les commencements du juillet.

Le succès n'en fut pas tel que l'avaient espéré les conspirateurs et leurs amis. La multitude fut charmée de la beauté et de l'ordonnance de la fête : elle témoigna regretter l'absence de celui qui la lui donnait et désirer son retour. On applaudit, on battit des mains; mais on s'en tint là; et ce fut un nouveau sujet[1] de douleur pour Cicéron « que le peuple « romain employât ses mains pour applaudir « et non à défendre la république ». Dans le vrai, le peuple romain n'était plus qu'un nom : les factions le déchiraient, les grands le tyrannisaient; et le parti d'Antoine, les gens de guerre, tous ceux qui étaient attachés à la mémoire de César, troublèrent et interrompirent les jeux par leurs clameurs violentes, jusqu'à ce qu'ils eussent réduit au silence ceux qui s'intéressaient pour Brutus.

Cette tentative ayant échoué, Brutus et Cassius comprirent qu'il leur restait peu d'espérance de se rétablir et de rétablir avec eux la forme ancienne du gouvernement; et lorsqu'ils virent qu'à mesure que les choses se développaient, les armes prenaient de plus en plus le dessus sur les lois; que toute l'Italie se partageait entre Antoine et le jeune César, sans que presque personne songeât à la république; que les troupes paraissaient disposées à se vendre à celui des deux chefs qui achèterait leurs secours à plus haut prix, ils se persuadèrent enfin que, dans un état aussi corrompu, l'amour de la justice et des lois était une faible ressource s'il n'était soutenu par la force. Comme la commission qui leur avait été donnée de fournir la ville de blé leur

[1] « Mihi quò lætiora sunt, eò plus stomachi et molestiæ est, populum romanum manus suas non in defendendâ republicâ, sed in plaudendo, consumere. » (Cic. *ad Att.* xvi, 2.)

avait procuré le prétexte et les moyens d'assembler quelques vaisseaux, la mer leur était ouverte, et ils n'avaient aucun péril à craindre dans le trajet. Brutus se rendit à Vélie[1], ville maritime de la Lucanie, pour être à portée de s'embarquer dès le moment que la situation des choses le demanderait.

Il séjourna quelque temps dans cette ville; et il y était encore le quatre du mois d'août, comme il paraît par une lettre datée de ce jour, et écrite par lui au consul Antoine, en son nom, et au nom de Cassius. Cette lettre, qui se trouve parmi celles de Cicéron, respire une noble fierté et une audace généreuse, mais néanmoins modeste : et je crois faire plaisir au lecteur d'en transcrire ici une partie. Antoine leur avait écrit d'une façon outrageuse et menaçante[2]. Ils repoussent l'insulte avec force, et voici ce qu'ils répondent aux menaces : « N'espérez point nous intimider « par la puissance de vos armes[3]. Il serait « indigne de nous de souffrir qu'aucun danger « triomphât de notre courage, et Antoine ne « doit pas prétendre commander à ceux à qui « il a obligation d'être libre. Si nous avions « des raisons d'exciter une guerre civile, votre « lettre ne nous en empêcherait pas. Car des « hommes libres comptent pour peu les me- « naces : mais vous voyez parfaitement qu'il « n'est rien qui puisse nous porter à un parti

[1] Cette ville était située non loin du cap Palinure, qui conserve encore aujourd'hui son nom.

[2] Cic. ad Fam. xi, 3.

[3] « Armorum fiduciâ nihil est quòd nos terreas. Ne- « que enim decet, aut convenit nobis, periculo ulli sub- « mittere animum nostrum. Neque est Antonio postu- « landum, ut iis imperet quorum operâ liber est. Nos si « alia hortarentur ut bellum civile suscitare vellemus, « litteræ tuæ nihil proficerent : nulla enim minantis « auctoritas apud liberos est. Sed pulchrè intelligis non « posse nos quòquam impelli; et fortassis eâ re minaciter « agis, ut judicium nostrum metus videatur. Nos in « hac sententiâ sumus, ut te cupiamus in liberâ repu- « blicâ magnum atque honestum esse; vocemus te ad « nullas inimicitias; sed tamen nostram libertatem plu- « ris quam tuam amicitiam æstimemus. Tu etiam atque « etiam vide quid suscipias, quid sustinere possis : ne- « que, quam diù vixerit Cæsar, sed quàm non diù re- « gnârit, fac cogites. Deos quæsumus, ut consilia tua « reipublicæ salutaria sint ac tibi : si minùs, ut, salvâ « atque honestâ republicâ, tibi quàm minimùm noceant, « optamus. »

« extrême; et c'est peut-être par ce motif que « vous prenez le ton menaçant, afin que la « résolution que nous embrassons par notre « choix paraisse l'effet de la crainte. Nous « vous dirons franchement ce que nous pen- « sons à votre égard. Nous souhaitons que, la « république demeurant libre, vous y teniez « un rang distingué et des plus illustres : nous « ne cherchons point à devenir vos ennemis; « mais notre liberté nous est plus chère que « votre amitié. Pour vous, pesez plus mûre- « ment ce que vous entreprenez, ce que vous « êtes capable de soutenir; et considérez, « non pas combien d'années a vécu César, « mais combien peu de temps il a régné. « Nous prions les dieux que vos conseils et « vos desseins soient salutaires à la républi- « que et à vous-même tout ensemble; sinon, « notre vœu sera que, sans nuire à l'utilité « et à la gloire de la république, ils ne vous « nuisent à vous que le moins qu'il sera « possible. »

Cette lettre ne convertit pas Antoine, assurément; mais il me semble qu'elle fait beaucoup d'honneur à ceux qui l'écrivirent, si ce n'est que l'aversion qu'ils y témoignent pour une guerre civile ne se conciliera pas aisément avec les démarches que nous leur verrons faire dès qu'ils auront passé la mer.

Porcia avait suivi Brutus son époux à Vélie : et ce fut là qu'elle se sépara de lui pour ne le plus jamais revoir[1]. Elle pressentait ce malheur, et sa douleur était très-vive; mais, pleine de courage, elle renfermait et cachait les alarmes dont elle était frappée. Un tableau la décela : c'étaient les adieux d'Hector et d'Andromaque peints d'après Homère, qui les a si tendrement et si vivement décrits. Porcia, à cette vue, qui se rapportait si fort à sa situation, ne put retenir ses larmes, et on la vit pleurer plusieurs fois pendant le jour. C'est ce qui donna lieu à l'un des amis de Brutus, nommé Acilius, de rappeler deux vers célèbres qu'Homère met dans la bouche d'Andromaque. « Hector[2], vous me

[1] Plut. in Bruto.

[2] Εκτορ, ἀτὰρ σύ μοι ἐσσὶ πατὴρ, καὶ πότνια μήτηρ,
Ἠδὲ κασίγνητος, σὺ δέ μοι θαλερὸς παρακοίτης.
(Hom. *Iliad.* vi, 429, 430.)

« tenez lieu de père, de mère, de frère. Ajoutez « à tant de titres celui de tendre et aimable « époux. » Brutus trouva l'application juste ; mais il observa qu'il ne lui était pas permis d'user à l'égard de Porcia du même langage qu'Hector adresse à Andromaque [1], ni de lui recommander de s'occuper de sa tapisserie, de sa quenouille, des soins qui regardent l'intérieur de sa maison. « Car, ajouta-t-il, « par la faiblesse de son sexe, elle est sans « doute hors d'état d'atteindre à des actions « qui égalent les nôtres. Mais, par l'élévation « de ses sentiments et par l'amour de la patrie, « elle peut aspirer à l'héroïsme comme nous. » Porcia s'en retourna à Rome. Brutus passa la mer, et vint à Athènes, et Cassius partit fort peu de temps après.

Pendant qu'ils se disposaient à s'éloigner de l'Italie, Cicéron y revenait. Voici l'histoire de son voyage, qui est lié avec les affaires générales de la république.

J'ai parlé des motifs qui l'avaient déterminé à quitter Rome et à passer un temps considérable dans ses maisons de campagne [2]. Il y fut tourmenté par la crainte, voyant bien où les projets d'Antoine le menaient, et ne doutant point qu'il ne répandît bien du sang, sous le prétexte de venger la mort de César, mais, dans la réalité, pour se défaire de ceux qui pourraient faire obstacle à ses projets ambitieux. L'indignation et le dépit n'agitaient pas moins le cœur de Cicéron à la vue de la domination que le consul usurpait dans Rome, et de la façon odieuse dont il en abusait, l'exerçant par des rapines, par des injustices de toute espèce, par le renversement des lois et l'oppression du sénat, sans ménagement, sans pudeur; en sorte qu'il donnait lieu à notre orateur de regretter presque César. Il remarque en plus d'une occasion qu'Antoine gardait infiniment moins de mesures que celui dont il feignait d'exécuter les volontés : et, après tout, Cicéron avait de la considération auprès de César, au lieu qu'il n'en avait aucune auprès d'Antoine. « J'étais [1], dit-il, si « bienvenu de ce malheureux dictateur, sur « qui je prie tous les dieux d'épuiser leur « vengeance encore après sa mort, que, « puisque la mort du tyran ne nous a point « rendu la liberté, la servitude sous un tel « maître n'était pas le plus grand des mal« heurs pour un homme de mon âge. Je « rougis de l'aveu que je vous fais; mais je « l'ai écrit, je n'ai pas voulu l'effacer. »

Avec de tels sentiments, qui montrent combien l'intérêt propre influait sur les démarches de Cicéron, on ne sera pas surpris de le voir quitter Rome et l'Italie dans un temps où la patrie opprimée semblait avoir un plus grand besoin de son secours. Il se frappait de l'idée d'un péril que la peur lui grossissait, ou du moins rapprochait trop de sa vue. Car il n'était pas dans le cas de Brutus et de Cassius, n'ayant pas trempé dans la conspiration contre César. Et si, dans l'état actuel des choses, il ne se trouvait pas à portée de se rendre utile à la république, la face des affaires pouvait changer d'un instant à l'autre, et lui présenter des facilités imprévues et d'heureuses occasions. Ces considérations ne le touchèrent pas; et, depuis le commencement d'avril qu'il sortit de Rome jusque vers la fin de juin qu'il s'embarqua [2], il paraît, dans ses lettres à Atticus, toujours occupé de la pensée d'abandonner, au moins pour un temps, l'Italie.

Le camp de D. Brutus dans la Gaule cisalpine [3], ou celui de Sex. Pompée en Espagne, auraient été pour lui des asiles. Mais ce parti

[1] Ἀλλ' οὐκ ἐμοὶ γ' εἴπεν, πρὸς Πορκίαν ἔπεισι φάναι τὰ τοῦ Ἕκτορος,

Ἱστὸν τ' ἠλακάτην τε, καὶ ἀμφιπόλοισι κέλευε.

Σώματος γὰρ ἀπολείπεται φύσει τῶν ἴσων ἀνδραγαθημάτων · γνώμῃ δ' ὑπὲρ τῆς πατρίδος ὥσπερ ἡμεῖς ἀριστεύσει.

[2] Cic. ad Att. xv, 18.

[1] « Ita gratiosi eramus apud illum (quem dii mortuum perduint !) ut nostræ ætati, quoniam interfecto « rege liberi non sumus, non fuerit dominus ille fugien« dus. Rubeo, mihi crede : sed jam scripseram; delere « nolui. » (Cic. *ad Att.* xv, 4.)

[2] Dans tout cet espace de temps il ne fit qu'une courte apparition à Rome, pour se trouver au sénat le 1er juin. Mais la crainte des armes d'Antoine l'empêcha d'y assister; et, dès le lendemain, ou peut-être le jour même, il repartit de la ville. (Cic. *Phil.* ii, n. 108; et *ad Att.* xv, 8 et 9.)

[3] Cic. ad Att. xiv, 13-19, 22.

ne convenait ni à son âge, ni à son caractère. Il s'applique à lui-même, avec un léger changement, les paroles que Jupiter adresse dans Homère à Vénus : « La guerre n'est point « votre fait [1] : ce sont les aimables soins de « la doctrine et de l'éloquence auxquels vous « devez vous livrer. » Son aversion pour l'armée, surtout dans une guerre civile, était si forte, qu'il déclare, en termes précis, que, plutôt que d'y aller, il aimerait mieux mourir mille fois.

Restait de passer en Grèce et de fixer pendant quelque temps son séjour à Athènes. Une raison particulière l'attirait dans cette ville. Son fils, âgé pour lors de vingt-un ans, y prenait actuellement les leçons du philosophe Cratippe. Cicéron, père tendre et en même temps éclairé, qui aimait son fils, et ne s'aveuglait pas sur le peu de talent que ce jeune homme avait reçu de la nature, comptait, on lui être utile [2] par sa présence, ou voir de ses yeux ce que l'on pouvait s'en promettre. Après avoir longtemps balancé, il se résolut à partir pour Athènes : et, s'étant embarqué, comme je l'ai dit, vers la fin du mois de juin, il côtoya la Campanie, faisant de petites traites, s'arrêtant souvent, et prenant la route du détroit, parce que celle de Brindes ne lui paraissait pas sûre, à cause des légions d'Antoine dont cette ville était le rendez-vous. Il se proposait, en partant, de revenir à Rome pour le commencement de l'année suivante [3], lorsque Pansa et Hirtius prendraient possession du consulat.

Ces deux hommes, créatures et amis fidèles de César, conservaient un tendre attachement pour sa mémoire, et ne pouvaient par conséquent aimer Brutus. Mais ils aimaient beaucoup Cicéron ; surtout Hirtius entretenait une liaison particulière avec lui. Tous deux ils avaient une extrême opposition pour Antoine, dont la conduite tyrannique les révoltait. Ils paraissent avoir été gens d'honneur, aimant la patrie et le bien public, considérant et respectant l'autorité du sénat. En un mot, quoique Cicéron en dise quelquefois du mal dans ses lettres à Atticus, il les estimait assez pour vouloir se retrouver à Rome, et recommencer à prendre part au maniement des affaires publiques dès qu'ils entreraient dans la souveraine magistrature.

Il arriva à Syracuse le premier d'août, et, ne s'y étant arrêté qu'un jour [1], il remit à la voile pour faire le trajet ; mais les vents contraires le repoussèrent à Leucopétra [2], promontoire d'Italie, voisin de Rhége. Il en repartit quelques jours après, et fut encore reporté par les mêmes vents au même endroit. Alors il apprit des nouvelles de Rome, qui le firent changer tout d'un coup de résolution. On lui disait que les choses se disposaient à se pacifier ; qu'Antoine se relâchait de ses prétentions sur la Gaule cisalpine ; que Brutus Cassius pourraient revenir à Rome, et que l'on blâmait un peu son départ. Cicéron crut avoir obligation [3], selon qu'il le témoigne lui-même, aux vents étésiens, qui, comme de bons citoyens, avaient refusé de lui tenir compagnie lorsqu'il abandonnait la république : ou, pour parler sans figure, comme il n'avait pris qu'à regret le parti de quitter l'Italie, il saisit la première lueur qui le flatta de l'espérance de reparaître dans la ville sans crainte et d'y faire un personnage. Il renonça donc à son premier dessein, et força de voiles et de rames pour regagner Rome en toute diligence, si ce n'est qu'il s'arrêta à Vélie, où étaient encore Brutus et Cassius, et y conféra avec eux pour la dernière fois.

Ces dispositions à la paix, qui avaient si fort charmé Cicéron, n'étaient qu'un jeu d'Antoine, qui, dans un moment sans doute où il se trouvait trop pressé par le jeune César, feignait de se retourner vers le sénat. Rien de ce

[1] Τέκνον ἐμόν, οὔ τοι δέδοται πολεμήϊα ἔργα,
Ἀλλὰ σύ γ' ἱμερόεντα μετέρχεο ἔργα λόγοιο *.
(*Iliad.* V, 428, 429.)

[2] « Aut proderimus aliquid Ciceroni ; aut, quantùm « profici possit, judicabimus. » (Cic. *ad Att*, XVI, 3.)

[3] Cic. Phil. I, 6.

* Il y a dans Homère ἔργα γάμοιο, ce qui regarde les mariages.

[1] Cic. Phil. I, 7, 8 ; et ad Att. XVI, 7.

[2] Capo dell' armi.

[3] « Iratus temporibus, in Græciam, desperatâ liber- « tate, rapiebar : quum me Etesiæ, quasi boni cives, re- « linquentem rempublicam prosequi noluerunt. » (Cic. *ad Fam.* XII, 25.)

qu'avaient espéré les républicains ne s'effectua : et lorsque Cicéron arriva à Rome, le trente-un d'août, il trouva les choses moins préparées que jamais à un accommodement [1]. Il est vrai que le peuple témoigna beaucoup de joie de son retour, et qu'il se fit à la porte de la ville un si grand concours de citoyens de tous les ordres pour le recevoir, que les compliments et les félicitations l'y arrêtèrent presque tout le jour. Mais pour ce qui est d'Antoine, bien loin que Cicéron pût compter sur ses bonnes intentions, il appréhenda même, sur des avis qu'il avait reçus en route, les dernières violences de sa part ; et, en conséquence, il n'osa se rendre à l'assemblée du sénat, qui se tint le lendemain premier septembre [2]. Cependant il cacha ses soupçons pour ne point offenser le consul, avec qui il conservait encore quelques dehors d'amitié ; et il envoya lui rendre compte de son absence, et s'en excuser sur ce qu'il se trouvait incommodé de la fatigue du voyage. Antoine ne prit point le change ; et, très-irrité soit d'avoir manqué son coup, soit de se voir soupçonné injustement, il s'emporta, en plein sénat, jusqu'à menacer d'aller lui-même avec des ouvriers détruire la maison de Cicéron pour le forcer d'en sortir. Il se laissa néanmoins apaiser par les prières des sénateurs, et se contenta de le condamner à une amende, et d'exiger, selon la coutume, des gages comme elle serait payée.

Le sénat se rassembla le lendemain deux septembre ; et Antoine ne s'y étant point trouvé, Cicéron y vint. Ce fut en cette occasion qu'il prononça sa première Philippique, dans laquelle il parle avec beaucoup de modération. Elle est tout entière sur le ton de plainte, et non d'invective. Il improuve les procédés d'Antoine, mais sans aigreur. Il termine son discours par une exhortation et des avis qui pouvaient être très-utiles à celui à qui ils s'adressaient. Je n'en rapporterai qu'un seul trait : « Je crains [3], lui dit-il en lui « portant la parole comme s'il eût été pré- « sent, je crains qu'ignorant le vrai sentier « de la gloire, vous ne vous imaginiez qu'il « vous sera glorieux de pouvoir seul plus que « toute la république, et que vous ne souhai- « tiez plutôt d'être craint que d'être aimé. Si « vous pensez ainsi, vous vous écartez totale- « ment de la route de la vraie gloire. Être « cher à ses citoyens, bien mériter de l'état « être loué, honoré, estimé, voilà ce qui est « glorieux. Se faire craindre et haïr, c'est une « conduite odieuse et détestable, c'est une « situation chancelante et sujette à mille re- « vers. Le théâtre même nous l'apprend ; et « celui à qui les poëtes font dire, *que l'on me « haïsse, pourvu que l'on me craigne*, éprouva « un sort cruel, et perdit sa couronne. »

Toute la harangue est dans ce goût. Cependant Antoine en fut si choqué, que de ce moment il déclara une guerre mortelle à notre orateur. Il indiqua au dix-huit septembre une nouvelle assemblée du sénat, à laquelle il fit citer nommément Cicéron, et il y débita contre lui une invective des plus atroces. Cicéron n'avait eu garde d'obéir à la citation. Il assure que le dessein d'Antoine était de le faire poignarder ; et qu'ayant une fois commencé à verser le sang, il ne se serait pas contenté d'une seule victime. Il s'absenta donc : mais il répondit ensuite à la déclamation furieuse du consul par sa seconde Philippique, dans laquelle, après s'être défendu sur les reproches qui lui avaient été faits, il passe à attaquer son adversaire, et, le prenant depuis l'enfance jusqu'à son consulat, il le peint avec les couleurs les plus propres à en faire également un objet de haine et de mépris. Cette harangue, qui a toujours été regardée comme un chef-d'œuvre, et dans laquelle on retrouve dans un homme de près de soixante-trois ans tout le feu de l'âge le plus vif, joint à un sel étrange-

[1] Plut. in Cic.

[2] Cic. Phil. I, II, et V, 19, 20.

[3] « Vereor, ne ignorans verum iter gloriæ, gloriosum « putes, plus te unum posse quam omnes ; et metui a « civibus quam diligi malis. Quòd si ita putas, totam « ignoras viam gloriæ. Carum esse civum *, benè de « republica mereri, laudari, coli, diligi, gloriosum est : « metui verò, et in odio esse, invidiosum, detestabile, « imbecillum, caducum. Quod videmus etiam in fabulis, « ipsi illi qui, *Oderint, dum metuant*, dixerit, perni- « ciosum fuisse. » (Cic. *Phil.* I, 33.)

[1] Atrée.

* Il me paraît meilleur de lire *civibus*.

ment caustique, ne fut point prononcée. Cicéron[1] la composa dans son cabinet, et la distribua ensuite parmi ses amis, desquels elle passa bientôt dans les mains du public.

Antoine ne prit que trop de soin de justifier par sa conduite les accusations de son ennemi. Arrivé à Brindes, il agit comme un forcené, prétendant soutenir l'autorité du commandement avec autant de hauteur que s'il eût été un consul de l'ancienne république, et non un chef de parti; et aliénant par des rigueurs déplacées et poussées jusqu'à la cruauté les esprits des soldats, qu'il avait d'autant plus d'intérêt à gagner par la douceur et par les bienfaits, que le devoir qui les attachait à sa personne était au moins bien équivoque.

Ils avaient déjà contre lui un levain de mécontentement[2], sur ce qu'il laissait la mort de César sans vengeance. Il augmenta beaucoup cette mauvaise disposition en ne leur promettant que cent deniers de gratification par tête, pendant qu'Octavien en donnait cinq cents à ceux qui prenaient parti avec lui. Ils lui témoignèrent leur mépris pour un présent si mesquin en le quittant brusquement au milieu de la harangue qu'il leur faisait. Antoine entra sur cela dans une si grande colère, qu'il sauta de son tribunal en criant : « Vous apprendrez à m'obéir. » Et s'étant fait donner par les tribuns les noms des plus séditieux, il en fit mourir trois cents, parmi lesquels on compta nombre de centurions, qui furent égorgés sous ses yeux, et sous les yeux de Fulvie sa femme[3], dont le caractère audacieux et violent avait peut-être plus de part que celui d'Antoine à ces exécutions sanglantes.

Le succès n'en fut pas heureux. Les troupes s'irritèrent, au lieu d'être frappées de crainte ; et elles n'en furent que plus disposées à se prêter aux sollicitations des émissaires d'Octavien, qui répandaient par toute l'armée des billets dans lesquels ils faisaient la comparaison de la douceur et de la générosité de leur jeune chef avec la cruauté et la lésine d'Antoine. Le consul en fut averti, et il voulut contraindre ses soldats de lui livrer les agents secrets de son adversaire ; mais ils s'obstinèrent à les cacher, et Antoine ne put pas découvrir un seul de ceux qu'il cherchait. Il comprit alors qu'il avait pris un mauvais ton, et qu'il devait ramener par les caresses des esprits que la rigueur aigrissait. Il y réussit jusqu'à certain point, et la plus grande partie de l'armée se mit en marche, conformément à ses ordres, le long de la mer Adriatique, pour gagner Rimini[1], pendant que lui-même, à la tête de la légion nommée *des alouettes*, il marcha vers Rome. C'était une légion, gauloise d'origine, levée dans les Gaules par César ; le nom même qu'elle portait, *alaudæ*, ou *alaudarum legio*, était gaulois, et lui venait de ce que les soldats qui la composaient avaient une alouette représentée sur leur casque. Ils furent tous faits citoyens romains par César, en récompense des services qu'ils lui avaient rendus, Antoine[2] les affectionnait singulièrement, et il en avait élevé plusieurs à la dignité de juges ; ce qui lui est, à juste titre, bien reproché par Cicéron.

Il entra fièrement dans Rome avec cette légion en armes, et fit faire la garde autour de sa maison, donnant le mot[3], et agissant en tout comme s'il eût été dans un camp. On peut juger quelle fut la terreur des habitants de cette grande ville, et surtout du sénat. Personne ne doutait qu'il ne vînt à dessein, non-seulement de se rendre maître absolu de Rome, mais même de faire main basse sur ses adversaires, qu'il accusait tous, et spécialement Cicéron, d'avoir trempé dans le meurtre de César. Il avait expliqué ses intentions sur ce point plus d'une fois d'une façon très-nette. En parlant du tribun Canutius, qui, de concert avec les premières têtes du sénat, aidait Octavien de tout son pouvoir : « Cet « homme[4], avait-il dit en pleine assemblée « du peuple, se cherche un appui parmi des « gens qui ne pourront se soutenir eux-mêmes

[1] Manut. argum. Phil. II.
[2] Dio. — Appian.
[3] Cic. Phil. III, 4-10, et V, 22.

[1] Cic. ad Att. XVI, 8. — Suet. Cæs. 28, et ibi Casaub.
[2] Cic. Phil. I, 20, et V, 12.
[3] Cic. Phil. III, IV, V.
[4] « Canutium apud eos sibi locum quærere, quibus, « se salvo, locus in civitate esse non potest. »

« dans la ville, à moins que je ne périsse[1]. » Et dans une autre occasion il avait répété la même menace en d'autres termes encore plus précis, déclarant « que personne[2], à moins « que d'être vainqueur, ne devait s'attendre « à vivre. »

Le danger était donc réel[3], et ce fut Octavien qui en délivra Rome et le sénat; service important et très-louable, si les vues de celui qui le rendait avaient été droites et pures, et si, de sauveur de la ville dans l'occasion dont je parle, il n'en était devenu bientôt après le bourreau. Alors son intérêt demandait qu'il s'opposât à Antoine : et pendant que celui-ci était allé à Brindes, il assembla un corps de troupes, qu'Appien fait monter à dix mille hommes[4]; et, par le conseil de Cicéron, il marcha vers la capitale, se hâtant de prévenir l'arrivée du consul. Il le fit; et son fidèle Canutius lui ayant convoqué une assemblée du peuple, Octavien prononça une harangue dans laquelle, après avoir rappelé les injustices d'Antoine à son égard et à l'égard de la république, il témoigna qu'il venait défendre la patrie contre un cruel oppresseur.

Ce discours fut reçu agréablement de la multitude; mais les soldats, qui avaient cru qu'on les amenait pour être les médiateurs d'une réconciliation entre l'ami et l'héritier de César, ou même pour agir contre les ennemis de sa mémoire, furent très-indignés de se voir trompés dans leur opinion. Ils ne pouvaient se résoudre à tirer l'épée contre Antoine, autrefois leur commandant et actuellement consul. Ils demandèrent donc leur congé à Octavien sous divers prétextes, quelques-uns même allèguant la véritable cause de leur mécontentement. Le jeune César se conduisit dans une si fâcheuse circonstance avec une prudence admirable. Comme il n'avait aucun droit de les retenir, loin de marquer du chagrin de ce qu'ils l'abandonnaient, il consentit à tout, ferma les yeux sur les mauvaises excuses dont plusieurs prétendaient le leurrer, tâcha d'éclaircir et de satisfaire ceux qui lui parlaient vrai, les remercia tous de l'avoir escorté, et leur promit encore de nouveaux dons de sa libéralité. Par cette douceur il en gagna trois mille; les autres se repentirent bientôt de l'avoir quitté, et revinrent en foule autour de lui. Cependant, affaibli comme il se trouva d'abord, il ne crut pas devoir attendre Antoine dans Rome. Il en sortit en diligence, et alla du côté de Ravenne amasser des troupes, et appuyer de près les émissaires qu'il avait dans les légions du consul, et qui travaillaient par ses ordres à les débaucher.

Tout lui réussit à souhait. Non-seulement les vieux soldats, ou vétérans, répandus dans les villes et dans les campagnes du canton qu'il parcourait, se rangèrent avec empressement sous ses drapeaux[1]; mais une des légions d'Antoine, nommée *la légion martiale*, s'arrêta à Albe sans vouloir passer outre, et se déclara pour Octavien. Une autre, c'était *la quatrième*, suivit, peu de temps après, cet exemple; et Antoine reçut la nouvelle de cette désertion, lorsqu'il entrait au Capitole pour y présider au sénat, convoqué par ses ordres le vingt-huit novembre. Son dessein était de faire passer un décret contre le jeune César; mais l'événement qu'il apprenait dans l'instant rompit ses mesures. Il n'eut rien de plus pressé que de finir promptement l'assemblée, et de courir aux légions qui lui étaient restées fidèles, de peur qu'elles ne l'abandonnassent aussi. Avec ses troupes ainsi diminuées, il ne laissa pas de marcher vers la Gaule cisalpine, dont le gouvernement lui avait été donné par le peuple, mais que tenait Décimus Brutus en vertu d'un décret du sénat[2]. Celui-ci était bien résolu de ne lui en point céder la possession ; et il y fut encouragé par tout le parti républicain, qui n'avait point dans l'Italie d'autre ressource. C'est ainsi qu'après bien des nuages de dissensions et de disputes, enfin se forma l'orage de la guerre civile. Il n'était pas possible que tant de querelles si violentes fussent décidées par une autre voie que par celle des armes.

[1] Cic. ad Fam. xii, 23.
[2] « Nisi qui vicisset, victurum neminem. » (Cic. *Phil.* iii, 27, et v, 20.)
[3] Appian. — Dio.
[4] Cic. ad Att. xvi, 8.

[1] Cic. Phil. iii, iv, v.
[2] Cic. ad Fam. xi, 5.

Il y avait entre les forces des deux parts une inégalité considérable[1]. Il restait à Antoine, outre sa garde, trois des légions venues de Macédoine, et un assez grand nombre de soldats ramassés, vieux et nouveaux. Décimus ne pouvait lui opposer que trois légions, deux de vieux soldats, et une de nouvelle levée ; mais l'inégalité était encore plus grande entre les généraux. Antoine savait la guerre et avait de la valeur. Décimus, quoiqu'il eût servi longtemps sous César, passe dans l'histoire pour un guerrier de peu de mérite.

Octavien, ayant cinq légions à ses ordres, savoir les deux qu'il avait débauchées à Antoine, une de nouvelles troupes, et deux dont le fond était de vétérans, mais garnis et mêlés de nouveaux soldats, pouvait avec ces forces faire pencher la balance selon le côté pour lequel il se déterminerait : il fut embarrassé sur le choix. Il haïssait Décimus, et craignait Antoine. Il lui était indécent de se liguer avec le meurtrier de son père, et impossible de ne pas pousser Antoine après l'avoir si cruellement offensé. D'ailleurs il avait pris des engagements avec le sénat, et l'autorité de ce grand corps lui était nécessaire pour s'accréditer et pour légitimer sa prise d'armes. Il s'en tint donc à suivre la route dans laquelle il était entré ; et, sans faire aucune avance directe vers Décimus, il écrivit au sénat pour lui offrir ses services et ceux de cinq légions qu'il avait rassemblées dans la ville d'Albe. Il fit plus. Ses troupes lui ayant présenté les faisceaux et les haches, et l'exhortant à prendre la qualité de propréteur, il déclara qu'il ne recevrait aucun titre d'honneur et de commandement que de l'autorité du sénat. En même temps il prit soin de s'attacher par une largesse les légions qui avaient quitté Antoine ; et, après qu'elles eurent fait l'exercice devant lui, il leur distribua cinq cents deniers par tête, et leur en promit cinq mille après la victoire.

Le sénat eût bien souhaité que ces légions, en se détachant d'Antoine, se fussent données à la république, et non pas au jeune César ; mais il n'était pas temps de faire paraître une pareille disposition. Les offres d'Octavien furent acceptées avec beaucoup de témoignages de reconnaissance ; et on lui promit de l'autoriser dans la première assemblée du sénat, que l'on croyait ne devoir pas se tenir avant le premier janvier. Cette réponse ne peut avoir été faite que par quelques-uns des préteurs et des tribuns, de concert avec un nombre des plus illustres sénateurs ; car Rome était alors dans une espèce d'anarchie. Il n'y avait point de consul, Dolabella étant parti depuis longtemps pour la Syrie. Brutus et Cassius, que l'on peut regarder comme les deux chefs du collége des préteurs, avaient passé la mer ; et les affaires étaient si brouillées, que l'on n'espérait pas qu'elles se remissent en ordre avant que les nouveaux consuls fussent entrés en charge.

Cicéron eut vraisemblablement grande part à la réponse qui fut faite à Octavien. Il avait passé dans ses maisons de campagne les mois d'octobre et de novembre, cherchant à se mettre en sûreté contre les fureurs d'Antoine. Lorsqu'il le sut parti de Rome[1], il y revint le neuf décembre, engagé plus que jamais avec Octavien. Ce n'était pas qu'il se fiât pleinement à lui : le contraire paraît dans toutes ses dernières lettres à Atticus[2]. Il voyait parfaitement que, si ce jeune homme demeurait vainqueur d'Antoine, Brutus serait en danger[3]. Or, il était intimement persuadé que de la conservation de Brutus dépendait celle de la république. Néanmoins[4], pressé par les lettres qu'Octavien lui écrivait tous les jours, et dans lesquelles il lui protestait vouloir se gouverner en tout par ses conseils ; pressé par les instances d'amis communs, et, plus que tout cela, par la considération du péril qui le menaçait lui-même et la république en même temps de la part d'Antoine, voici ce qu'il répondit enfin à Oppius[5], qui le

[1] Appian.

[1] Cic. ad Fam. xi, 5.

[2] Id. ad Att. xvi, 14.

[3] xiv, 20.

[4] xxi.

[5] « Dixi Oppio, quum me hortaretur ut adolescentem, « totamque causam, manumque veteranorum com- « plecterer, me nullo modo facere posse, ni mihi ex- « ploratum esset, eum non modò non inimicum tyran- « noctonis, verùm etiam amicum fore. Quum ille diceret « ita futurum. Quid igitur festinamus ? inquam. Illi

sollicitait fortement de se déclarer pour le jeune César : « Je ne puis consentir à ce que « vous me demandez, si je n'ai certitude « qu'Octavien non-seulement ne sera pas en- « nemi de ceux qui ont tué le tyran, mais « qu'il se montrera leur ami. » Oppius l'en assura. « Eh bien, lui dit Cicéron, ne nous « pressons point. Octavien n'a pas besoin de « mes services avant le premier janvier; et « il peut, le dix décembre, me donner une « preuve de ses sentiments en consentant « que Casca prenne possession de la charge « de tribun du peuple. » Casca, désigné tribun, était celui qui avait donné le premier coup à César, comme je l'ai raconté. Octavien tint parole à l'égard de Casca : moyennant quoi Cicéron fut obligé de tenir celle qu'il avait donnée à Oppius.

Ainsi les nouveaux tribuns du peuple, entrés en charge le dix décembre, selon la coutume [1], ayant convoqué au vingt du même mois une assemblée du sénat, Cicéron s'y rendit des premiers, et sa présence y attira beaucoup de sénateurs; en sorte que l'assemblée fut des plus nombreuses. Les tribuns proposèrent de charger les consuls désignés, Hirtius et Pansa, de prendre les mesures nécessaires pour que le sénat pût se tenir sûrement le premier janvier; et de plus ils permirent aux sénateurs de parler de tout ce qui leur paraîtrait convenir à la circonstance où se trouvait la république. Le même jour on avait affiché dans Rome une déclaration de Décimus qui faisait connaître la résolution où il était de maintenir la Gaule cisalpine dans l'obéissance et la fidélité au sénat et au peuple romain.

Cicéron usa de la liberté qu'accordaient les tribuns, et il embrassa dans son opinion tout le système des affaires présentes de la république. Il ne se contenta pas de donner charge et pouvoir aux consuls désignés de former une garde pour la sûreté du sénat, remarquant que cette précaution inusitée était une flétrissure pour Antoine, contre lequel on la prenait. Il l'attaqua lui-même personnellement, et en fit le portrait le plus odieux, prétendant qu'il ne devait plus être regardé comme consul, mais comme ennemi public. Il loua Décimus, qui se préparait à lui résister. Il éleva jusqu'au ciel le bienfait du jeune César qui avait préservé du carnage et le sénat et la ville entière. Enfin il conclut à approuver et autoriser par un décret de la compagnie tout ce qu'ils avaient fait l'un et l'autre et feraient à l'avenir contre Antoine; ajoutant qu'il était à propos de décerner des honneurs pour les chefs, et des récompenses pour les soldats qui défendaient la république et l'autorité du sénat; et en conséquence de charger les consuls désignés de mettre cette matière en délibération dans l'assemblée du sénat, qu'ils tiendraient le premier janvier.

Cet avis fut suivi; et Cicéron, qui en était l'auteur, monta, au sortir du sénat, sur la tribune aux harangues, et rendit compte au peuple assemblé du décret qui venait d'être rendu. Il remania les mêmes objets devant ce nouvel auditoire, toujours avec le même feu et la même véhémence; et il fut écouté avec de grands applaudissements. Ces deux discours, prononcés le 20 décembre, l'un dans le sénat, l'autre devant le peuple, sont sa troisième et sa quatrième Philippiques.

Antoine répondit aux harangues de Cicéron et au décret du sénat par des actions. Il poussa en avant son entreprise; et ayant bientôt réduit Décimus [1], qui ne se trouvait pas en état de tenir la campagne, à se renfermer dans Modène, il l'y assiégea.

Telle était la situation des choses en Italie. Le parti républicain, appuyé de toute l'autorité du sénat, n'avait de troupes sur lesquelles il pût compter avec une entière assurance que celles de Décimus. Antoine lui faisait ouvertement la guerre, et le jeune César ne lui donnait qu'un secours suspect, et qui pouvait bientôt devenir plus funeste qu'il n'était utile actuellement. Ce même parti acquérait dans la Grèce et dans l'Orient, sous Brutus et sous Cassius, des forces considérables avec une incroyable rapidité.

En partant d'Italie ils avaient formé leur

« enim meâ operâ ante kal. Januarias nihil opus est. « Nos autem ejus voluntatem ante idus decembres per- « spiciemus in Cascâ. » (Cic. ad *Att.* XVI, 15.)

[1] Cic. ad Fam. XI, 6, et Phil. III et IV.

[1] Appian.

plan de rentrer dans les gouvernements de Macédoine et de Syrie, qui leur avaient été donnés par César, ratifiés par le sénat, et ensuite ôtés par Antoine. Ils furent d'abord reçus à Athénes avec toutes sortes d'honneurs; et les Athéniens lear dressérent des statues auprés de celles d'Harmodius et d'Aristogiton [1], anciens libérateurs d'Athénes. Cassius n'y fit pas un long séjour, et il se hâta d'aller tenter fortune du côté de la Syrie. Brutus, resté seul [2], parut pendant quelque temps ne s'occuper que de ses études chéries avec les plus célébres philosophes de l'Académie et du Lycée, Théomneste et Cratippe. Il pensait pourtant sérieusement à la guerre. Il commença par s'attacher toute celte fleur de la jeunesse romaine qui était à Athènes pour puiser à la source des belles connaissances dans la patrie des lettres, des sciences et des arts. C'étaient des officiers qu'il préparait pour les troupes qu'il aurait dans la suite. De ce nombre, les plus connus sont le jeune Cicéron [3], et le poëte Horace, à qui son pére, simple affranchi, et faisant la profession d huissier, mais homme d'un esprit solide et élevé, donnait la même éducation que les sénateurs pouvaient donner à leurs enfants. Pour ce qui est du fils de Cicéron, Brutus, après l'avoir mis à l'épreuve, le loue beaucoup en écrivant à son père. « Votre fils [4], lui dit-il, « me satisfait tellement par son activité, par « sa constance dans le travail, par sa gran- « deur d'âme, par son exactitude à remplir « tous ses devoirs, que jamais il ne paraît « perdre de vue de quel pére il est né. Per- « suadez-vous que, pour parvenir à des hon- « neurs pareils aux vôtres, la gloire de son « père sera sa moindre recommandation.» Il paraît en effet, par différents traits que l'on peut recueillir des lettres de Cicéron touchant son fils, que ce jeune homme avait le cœur bon et généreux; en sorte que, sans briller beaucoup par les talents de l'esprit, il aurait pu soutenir jusqu'à un certain degré la gloire de son nom, si dans la suite il ne se fût pas abruti par le vin [1]. Brutus, quand il eut une armée, lui donna un commandement important, et il fit Horace tribun légionnaire.

Il ne lui fallut que fort peu de temps pour former cette armée. Les anciens soldats de Pompée, qui, ayant combattu à Pharsale, se trouvaient encore répandus dans le pays, prirent parti volontiers avec un chef qui défendait la même cause. Des traineurs de l'armée de Dolabella, qui était déjà en Asie, et deux corps de cavalerie que l'ou menait à ce consul, demeurérent auprès de Brutus. Une légion [2], commandée par L. Pison, lieutenant d'Antoine, se donna au fils de Cicéron. Mais surtout ce qui mit Brutus en force, c'est l'accession de Q. Hortensius, qui gouvernait la Macédoine, et qui, au lieu de la garder au frère d'Antoine, y reçut Brutus, lui céda le commandement des troupes qu'il y avait, et en leva de nouvelles. Les rois et princes voisins de la Macédoine imitèrent l'exemple d'Hortensius. Brutus s'empara aussi d'une grande quantité d'armes que César avait fait fabriquer à Démétriade, ville de Thessalie, par rapport à son dessein de la guerre des Parthes; et il reçut des sommes considérables des mains de ceux qui étaient chargés de deniers publics pour les porter à Rome. Ainsi soldats, armes, argent, tout lui arriva presque à la fois.

En pareil cas, c'est beaucoup que d'avoir commencé. Bientôt les troupes de Brutus furent grossies de trois légions que commandait Vatinius. Cet homme, méprisable par ses mœurs, comme je l'ai dit plus d'une fois, mais qui savait assez bien la guerre, avait été envoyé par César en Illyrie pour réprimer les mouvements des peuples de cette contrée. La mort du dictateur ayant rehaussé le courage des Illyriens, Vatinius souffrit de leur part un échec qui le forçat de se retirer à Dyr-

[1] Dio, l. 47. — Hist. Anc. l. v, § 8.

[2] Plut. in Bruto

[3] Hor. Ep. II, 2. et Sat. I, 6.

[4] « Cicero tuus sic mihi se probat industriâ, patientiâ, « labore, animi magnitudine, omni denique officio, ut « prorsùs nunquam dimittere videatur cogitationem, « cujus sit filius.... Tibi persuadeas, non fore illi abu- « tendum gloriâ tuâ, ut adipiscatur honores paternos. » (Apud Cic. inter *Epist. ad Brut.* II, 3.)

[1] Plin. XIV, 22.

[2] Cic. Phil. X. — Plut. in Bruto. — Dio, l. 47. — Appian. Civ. l. III et IV.

rachium. Sur ces entrefaites, C. Antonius, à qui son frère avait fait échoir le gouvernement de Macédoine, arriva à Apollonie avec sept cohortes; et, apprenant que la Macédoine était perdue pour lui, il projeta de s'en récompenser en quelque manière, en attirant à soi les légions de Vatinius. Brutus le prévint encore ici, et se présenta le premier devant Dyrrachium. Il en trouva les portes fermées; car Vatinius était ennemi de Brutus, et par intérêt de parti, et par une suite de l'opposition de leurs caractères, qui ne pouvait être plus grande. Mais les troupes ne balancèrent point entre les deux chefs. Elles méprisaient l'un autant qu'elles estimaient et respectaient l'autre. Elles donnèrent même à Brutus, avant que de passer sous ses enseignes, une preuve singulière d'affection.

Il avait fait une marche forcée à travers des campagnes couvertes de neige. En arrivant devant Dyrrachium, il tomba dans un épuisement extrême, et sentit un besoin pressant de prendre de la nourriture. Les troupes qui étaient venues avec lui n'avaient aucune provision. Ainsi il fallut s'adresser aux gardes avancées des légions de Vatinius; on leur exposa la situation où Brutus se trouvait, et on les pria de fournir de quoi le soulager. Aussitôt ce fut à qui lui apporterait de la ville pain, vin, viande, et tout ce qui lui était nécessaire.

Vatinius comprit bien qu'il ne lui serait pas possible de retenir sous ses ordres des légions ainsi disposées. Il prit son parti de bonne grâce, ouvrit les portes de Dyrrachium, et remit le commandement des troupes entre les mains de Brutus.

Pour ne plus revenir à un homme si peu digne de mémoire, je dirai ici qu'il obtint, deux ans après, le triomphe, sous le consulat de Lépidus et de Plancus. Ses exploits en Illyrie ne le rendaient pas fort digne de cet honneur; mais les triumvirs, alors maîtres de la république, furent bien aises apparemment de récompenser un si ancien et si fidèle serviteur de César.

C. Antonius ne profita point de l'exemple de Vatinius, et il résista jusqu'à la dernière extrémité. Voyant les habitants d'Apollonie entièrement dévoués à Brutus, il quitta une ville suspecte, et s'avança vers Buthrotum. Dans la marche, Brutus lui tailla en pièces trois cohortes. Quelque temps après, le fils de Cicéron remporta sur lui un nouvel avantage. Enfin Brutus trouva moyen de l'envelopper, lui et toutes ses troupes, dans un pays marécageux d'où il ne pouvait se tirer. Les gens de Brutus voulaient donner, mais il les arrêta. « Epargnons, dit-il, des soldats « qui vont incessamment être à nous. » Il ne se trompait pas. Les troupes de Caïus, charmées de la générosité de leur ennemi, se rangèrent à son obéissance, et lui livrèrent même leur général, qui devint ainsi prisonnier de Brutus. Il fut traité avec toute sorte d'humanité[1]: jusque-là que Brutus lui permit d'écrire avec lui au sénat, et de prendre dans sa lettre la qualité de proconsul.

Ces lettres furent lues dans le sénat le treize avril de l'année où Pansa et Hirtius exercèrent le consulat. Brutus et Cassius étaient encore en Italie au milieu du mois d'août de l'année précédente. Ainsi Brutus n'employa guère que sept mois à amasser une puissante armée, et à attirer à soi la Grèce, la Macédoine, l'Illyrie et la Thrace.

Cassius, pendant ce même temps, ne fit pas de moindres progrès en Orient. Il enleva par sa diligence la Syrie à Dolabella, comme Brutus enlevait la Macédoine à C. Antonius. Dolabella était parti assez tôt d'Italie pour prévenir Cassius[2]; et d'ailleurs la dignité de consul dont il était revêtu, et les troupes qu'il menait avec lui, le rendaient bien supérieur à un rival qui n'avait d'autre appui que la recommandation de son mérite et le souvenir des services rendus autrefois à la Syrie contre les Parthes après la défaite de Crassus. Mais Dolabella ne se hâta point: il traversa lentement la Grèce, la Macédoine, la Thrace, et il s'arrêta surtout dans l'Asie Mineure, dont il entreprit de s'emparer sur Trébonius qui la gouvernait actuellement. Il suivait en cela le plan qu'il avait concerté avec Antoine, de dépouiller ceux qui avaient conspiré contre César et de s'en approprier les dépouilles.

Incapable de réussir dans ce projet par la

[1] Cic. ad Brut. II, 7.
[2] Cic. Phil. XI. — Dio. — Appian

force, il recourut à la fraude. Il n'est point de caresses qu'il ne fit à Trébonius, point de témoignages d'amitié qu'il ne lui donnât; enfin il l'amena au point, sinon de prendre une pleine confiance en lui, du moins de ne s'en pas garder comme d'un ennemi de qui il avait tout à craindre. Au moment donc que Trébonius se croyait bien en sûreté dans Smyrne, Dolabella entra de nuit dans la ville, et se saisit de sa personne. L'infortuné prisonnier n'en fut pas quitte pour la perte de son gouvernement, ni même pour la mort. Dolabella, sous prétexte de venger César, mais réellement par le motif d'une insatiable cupidité, fit tourmenter cruellement pendant deux jours ce personnage consulaire pour le forcer de lui découvrir le dépôt des deniers publics: ensuite de quoi il ordonna qu'on lui tranchât la tête. Après l'exécution, les soldats, aussi inhumains que leur général, traînèrent indignement le cadavre jusqu'à la mer, où ils le jetèrent. La tête fut portée par eux au bout d'une pique dans les rues de Smyrne, et ensuite leur servit de jouet: ils se la renvoyaient les uns aux autres sur les pavés comme une balle, jusqu'à ce qu'elle eût perdu la forme de tête humaine. Trébonius périt le premier de tous ceux qui avaient attenté à la vie de César; les autres, pour la plupart, le suivirent de près.

Pendant que Dolabella s'emparait, par une voie si odieuse, d'une province riche, mais qui paraît n'avoir pas été fort garnie de troupes et de munitions de guerre, Cassius se rendait maître de la Syrie et de huit légions qu'il y trouva. Une guerre civile qui durait dans ce pays depuis environ trois ans y avait rassemblé ces grandes forces. En voici l'occasion et l'histoire en peu de mots.

César [1], en quittant la Syrie, par laquelle il avait passé au sortir de l'Egypte, laissa pour commander dans cette province un jeune homme de ses parents nommé Sex. César avec une légion. L'âge, la mollesse et la vie voluptueuse de ce commandant ne lui concilièrent pas l'estime et le respect de ses soldats. C'est ce qui fit naître la pensée de le supplanter à Cécilius Bassus, simple chevalier romain, mais homme de tête et de courage, qui, ayant suivi le parti de Pompée, s'était, depuis son désastre, sauvé à Tyr. Il commença par s'assurer de cette ville; et il y réussit sans peine, parce que les Tyriens étaient mal affectionnés envers César, qui, suivant sa pratique constante de trouver toutes voies bonnes pour avoir de l'argent, jusqu'aux sacriléges même, avait pillé les trésors du temple d'Hercule, extrêmement respecté parmi eux. Bassus attaqua ensuite Sextus César; et, ayant eu un assez mauvais succès, il entreprit de gagner par intrigue les soldats de ce jeune commandant, et il cabala auprès d'eux si bien et si heureusement, qu'il les engagea même à le tuer. La légion reconnut Bassus pour chef, et il devint de cette façon maître de la Syrie. Mais, comme il s'attendait à n'y être pas laissé tranquille, il choisit Apamée, ville très-forte, pour en faire sa place d'armes, et il augmenta ses troupes, autant qu'il lui fut possible, enrôlant tous ceux qui se présentèrent, libres et esclaves. Ceci se passait pendant que César faisait la guerre contre Métellus Scipion en Afrique.

Bassus se soutint pendant tout le reste de la vie du dictateur, qui ne jugea pas cette affaire assez importante pour se transporter en personne sur les lieux. Antistius Vétus [1], par son ordre, assiégea Bassus dans Apamée, et fut repoussé par les Parthes, que l'habile chevalier romain avait su intéresser dans sa querelle. Statius Murcus, homme de mérite, envoyé de Rome après sa préture pour gouverner la Syrie avec la qualité de proconsul et trois légions, ne réussit pas mieux. Il appela à son secours Q. Marcius Crispus, qui lui amena de Bithynie trois autres légions: et avec leurs forces réunies ils purent bien enfermer Bassus dans Apamée, mais ils ne purent l'y forcer.

Les choses étaient en cet état lorsque Cassius aborda en Syrie avec sa petite escadre. Lentulus Spinther [2], questeur de Trébonius, lui avait fourni quelques secours d'hommes et d'argent, qu'il fait beaucoup valoir dans une lettre à Cicéron. Mais c'étaient là des forces

[1] Dio — Appian.

[1] Cic. ad Att. XIV, 9.
[2] Cic. ad Fam. XII, 14.

bien peu proportionnées à la grandeur de l'entreprise. Le nom de Cassius, sa réputation, la cause qu'il soutenait, voilà ce qui lui fit acquérir en un seul coup de filet huit légions. Les six des assiégeants lui furent remises par les généraux eux-mêmes. Bassus, à qui Appien compte deux légions, savoir celle de Sex. César, et une seconde qu'il avait formée lui-même de ses nouvelles levées, se fit beaucoup presser pour se démettre du commandement. Il ne prétendait pas avoir beaucoup travaillé[1], beaucoup hasardé, pour qu'un autre vînt recueillir le fruit de ses peines et de ses périls. Mais ses soldats députèrent malgré lui à Cassius pour lui offrir leurs services : de façon que Bassus fut obligé d'ouvrir les portes d'Apamée.

Ce premier succès, si grand, si inespéré, fut suivi, immédiatement après, d'un second du même genre. Dolabella avait envoyé Alliénus, son lieutenant, en Egypte, pour demander du secours à Cléopatre, qui dès lors régnait seule, ayant fait périr par le poison le dernier des Ptolémées[2], son frère et son mari. Cette reine s'y porta volontiers par l'attachement qu'elle conservait pour la mémoire de César. Elle envoya donc à Dolabella une flotte égyptienne, et Alliénus mena par terre quatre légions, formées partie des débris des armées commandées autrefois par Pompée et par Crassus, partie des cohortes romaines que César avait laissées à Alexandrie. Cassius fut averti de cette marche; et, étant allé en Judée à la rencontre d'Alliénus, il le força de lui remettre ses quatre légions[3]. Ainsi Cassius se trouva à la tête de douze légions le sept mars de l'année où Hirtius et Pansa furent consuls, jour duquel est datée la lettre qu'il écrivit à Cicéron pour lui rendre compte de ces heureux évènements.

On peut juger quelle fut la joie du sénat lorsqu'il sut Brutus et Cassius armés d'une si grande puissance. Il se hâta, conformément à l'avis de Cicéron, de leur confirmer par autorité publique le gouvernement des provinces et le commandement des armées dont ils s'étaient emparés sans autre titre que leur zèle et la nécessité[1]. Il les revêtit des pouvoirs les plus amples qui eussent jamais été donnés à aucun proconsul : et comme Dolabella, pour cause du meurtre de Trébonius, avait été déclaré ennemi public, le sénat chargea Cassius de lui faire la guerre, avec cette clause remarquable, qu'en quelque province qu'il entrât pour les opérations de cette guerre, il jouirait d'une autorité supérieure à celle des gouverneurs ou magistrats particuliers de cette province.

Pour achever ici tout de suite ce qui regarde Dolabella[2], je dirai qu'il trouva bientôt une fin digne de son audace et de son ambition. Quoique aidé par Cléopatre et par les Rhodiens, les Lyciens et quelques autres peuples de ces contrées, il s'en fallait bien qu'il eût des forces égales à celles de Cassius. La liberté, ce nom si doux à tous les Romains, et l'autorité du sénat, déterminaient en faveur de celui-ci tout ce qu'il y avait de Romains en place dans l'Asie Mineure et dans la Syrie. Il reçut ainsi plusieurs escadres, qui lui furent amenées par leurs commandants ; et il en forma une flotte nombreuse, à la tête de laquelle il mit Statius Murcus. Sérapion même, gouverneur de l'île de Chypre pour la couronne d'Egypte, mais qui paraît avoir été dans un parti opposé à Cléopatre, et attaché peut-être à Arsinoé sa sœur, envoya quelques renforts à Cassius.

Néanmoins Dolabella, aveuglé par sa cupidité, entreprit de revendiquer son gouvernement de Syrie. Il avait même résolu, s'il ne réussissait pas de ce côté, d'embarquer ses troupes sur un grand nombre de vaisseaux de charge[3], qu'il avait amassés, et d'aller en Italie se joindre à Antoine. Il se trouva bien loin de pouvoir exécuter ce dessein. Deux villes puissantes, Tarse en Cilicie, et Laodicée en Syrie, tenaient pour lui. Il s'avança jusqu'à cette dernière place, et s'y fortifia : mais bientôt Cassius vint l'y assiéger par terre et par mer. Il y eut divers combats, dans lesquels Dolabella eut toujours le désavantage : et en-

[1] Cic ad Fam. XII, 12.
[2] Joseph. Ant. XV, 4.
[3] Cic. ad Fam. XII, 11.

[1] Cic. Phil. X et XI.
[2] Appien. — Dio.
[3] Cic. ad Fam. XII, 14 et 15.

fin la ville fut livrée aux troupes de Cassius par intelligence. On leur ouvrit furtivement plusieurs poternes, par lesquelles les assiégeants entrèrent en foule et se rendirent maîtres de la place. Dolabella, se voyant près de tomber au pouvoir de son ennemi, et craignant un traitement pareil à celui qu'il avait fait à Trébonius, ordonna à un de ses plus fidèles esclaves de l'égorger. Celui-ci obéit, et ensuite se perça de la même épée, et tomba aux pieds de son maître. Cassius fit rendre les honneurs de la sépulture au corps de Dolabella, ne croyant pas que l'humanité permît de lui faire souffrir la peine du talion en vengeance des outrages auxquels le corps de Trébonius avait été livré. Il traita aussi avec douceur les soldats et les officiers qui avaient servi sous Dolabella ; et quoiqu'ils eussent été déclarés ennemis publics avec leur chef, au lieu d'exécuter à la rigueur le décret du sénat, il aima mieux en grossir son armée, et reçut leur serment.

Il n'est peut-être pas hors de propos, puisque l'occasion s'en présente, de faire ici mention du cheval *Séjan*[1]. C'était un cheval d'une rare beauté, et de la race, dit-on, de ceux que Diomède, roi de Thrace, nourrissait de chair humaine, et qu'Hercule après l'avoir tué, amena à Argos. Mais ce cheval si beau passa pour porter malheur à ses maîtres, parce que ceux qui le possédèrent périrent misérablement. Le premier fut un certain Cn. Seïus, d'où vint à ce cheval le nom de *Séjan*, comme qui dirait *cheval de Seïus*. Ce Seïus fut supplicié, par ordre de Marc-Antoine. Dolabella, qui avait entendu parler du cheval excellent qu'avait eu Seïus, voulut l'acheter en passant par Argos pour aller en Syrie, et il en donna cent mille sesterces[2]. Nous venons de voir quel fut le triste sort de Dolabella. De celui-ci il passa à Cassius, et de Cassius à Marc-Antoine ; et tous deux, comme Dolabella, furent réduits à se donner la mort. De là le nom de ce cheval passa en proverbe ; et pour exprimer un homme souverainement malheureux, on disait qu'il avait le cheval *Séjan*.

Je reviens aux affaires publiques. On voit, par les faits dont j'ai rendu compte, que, dans l'année qui suivit la mort de César, toutes les forces de l'empire romain du côté de l'Orient, depuis la Grèce, étaient dévouées au parti républicain. Cornificius, en Afrique, soutenait les mêmes intérêts, et était attaché au sénat, à Cicéron, à Brutus et à Cassius. Sex. Pompée, qui dans le courant de la même année s'empara de la Sicile, songeait plus à sa puissance particulière qu'au rétablissement de la liberté. Mais, comme il était ennemi déclaré de la mémoire de César, et que, si Brutus et Cassius eussent été vainqueurs, il n'avait ni assez de mérite ni assez de forces pour s'empêcher de suivre leurs impressions, on doit le ranger dans le même parti. Voilà quels étaient les armes et les chefs qui appuyaient la faction républicaine : et si toutes ces forces avaient pu se réunir avec D. Brutus, et agir ensemble en Italie, la république était sauvée. Mais elles ne se trouvèrent pas prêtes à temps ; et un délai inévitable causa leur ruine et celle de la liberté.

Du côté de l'Occident, sur trois généraux qui, à la tête de trois armées, occupaient les Gaules et les Espagnes, deux étaient au moins mal décidés, et le troisième trop éloigné pour secourir l'Italie. Lépidus, proconsul de la Gaule narbonnaise et de l'Espagne citérieure, était un homme de beaucoup d'ambition et de peu de génie, sans principes, sans fermeté, au fond mal affectionné pour la république, et n'y cherchant que son propre agrandissement; peu capable de jouer un personnage, s'il n'eût été porté par les circonstances, sans y mettre rien du sien. Plancus, désigné pour gérer le consulat avec D. Brutus, et proconsul de la grande Gaule, avait de l'esprit et des talents : mais il tint une conduite équivoque, promettant beaucoup et agissant mollement; moins malintentionné que Lépidus, mais aussi peu disposé à hasarder sa fortune pour la cause publique. Pollion, proconsul de l'Espagne ultérieure, ne ressemblait nullement ni à l'un ni à l'autre. Il avait de l'élévation et du courage; et quoique anciennement attaché à César, c'était une âme fière et d'une trempe républicaine. Mais la distance des lieux le reculait du centre des affaires : elles se décidèrent sans lui ; et pour ne se pas perdre inuti-

[1] A. Gell. III, 9.
[2] Douze mille cinq cents livres. = 52 000 fr.

lement, il se crut obligé de suivre les drapeaux d'Antoine.

Tous ces généraux, de toutes les parties de l'empire, tournaient les yeux vers l'Italie, dans laquelle, outre les trois armées dont j'ai parlé plus haut, celle de Décimus, celle d'Antoine, celle d'Octavien, les consuls Hirtius et Pansa en assemblèrent encore de nouvelles, comme je vais le raconter après que j'aurai achevé le peu qui me reste à dire de l'année où périt César.

Je fais profession de couler légèrement sur tous ces prétendus prodiges dont l'antiquité superstitieuse a fidèlement tenu registre, et qui sont communément ou faux ou altérés, ou des effets naturels que l'ignorance des causes a transformés en merveilles surprenantes. Mais il n'est pas possible de passer sous silence cet affaiblissement célèbre de l'éclat du soleil pendant toute l'année de la mort de César. Tout le monde sait les beaux vers de Virgile, qui en font mention. « Le soleil[1], dit-« il, témoigna sa compassion pour Rome à la « mort de César, lorsqu'il couvrit sa tête ra-« dieuse d'un voile sombre et d'un brouillard « épais et rougeâtre, en sorte que le siècle « impie craignit une nuit éternelle. » Non-seulement Virgile et tous les poëtes du même temps, mais les plus graves historiens attestent ce phénomène. Les taches que nos astronomes ont découvertes avec le télescope sur la face du soleil en sont l'explication. C'était une croûte plus épaisse que de coutume, et plus difficile par conséquent à dissoudre.

Dion rapporte sous cette même année la mort de Servilius Isauricus[2], vénérable vieillard qui avait poussé sa carrière jusqu'à quatre-vingt-dix ans, jouissant toujours d'une santé robuste et de l'usage de tous ses sens. Il avait été honoré du consulat, de la censure et du triomphe, et il était père de cet Isauricus que César prit pour collègue dans son second consulat[3]. Le même Dion et Valère Maxime ont cru digne d'être transmis à la postérité un trait singulier de sa vie. En passant par la place publique, il aperçut un accusé dont on instruisait le procès, et au sujet duquel on entendait des témoins. Il s'avança, et, adressant la parole aux juges fort étonnés de le voir s'intéresser dans une affaire qui ne paraissait point du tout le regarder, il leur dit : « Je ne « sais qui est cet accusé, ni quelle est la ma-« tière du procès qu'on lui intente : ce que je « sais, c'est que je l'ai rencontré un jour dans « un chemin étroit, lui à cheval, et moi à « pied ; et que non-seulement il ne descendit « point de cheval, mais passa outre sans s'ar-« rêter, et sans me donner aucune marque « d'attention. C'est à vous, messieurs, à voir « si le fait que je vous allègue mérite que vous « y ayez égard dans le jugement que vous « allez prononcer. » Sur cela seul, les juges, au rapport des deux écrivains que j'ai cités, voulurent à peine entendre l'accusé dans ses défenses, et ils le condamnèrent d'une voix unanime, regardant comme capable de tout celui qui avait pu manquer de respect à un homme tel que Servilius Isauricus.

Je passe à l'année où Hirtius et Pansa furent consuls.

§ II. Dispositions des deux consuls par rapport a l'état actuel de la république. Le sénat, contre l'avis de Cicéron, ordonne une députation a Antoine. Octavien est revêtu du titre et de l'autorité de propréteur. Cicéron se rend caution pour lui envers le sénat. Statue décernée a Lépidus. Instructions données aux députés du sénat. Sulpicius, l'un d'eux, meurt en arrivant au camp d'Antoine. Mauvais succès de la députation. Le sénat déclare qu'il y a tumulte. Statue décernée a Sulpicius. Nouvelle députation a Antoine, ordonnée par le sénat. Cicéron, que l'on avait mis du nombre des députés, s'en excuse, et fait ainsi manquer l'affaire. Lépidus écrit au sénat pour l'exhorter a la paix. Cicéron s'y oppose. Lettre d'Antoine a Hirtius et a Octavien. Hirtius et Octavien s'approchent de Modène. Pigeons employés pour porter et reporter des avis. Combat ou Pansa est blessé. Antoine, en s'en retournant a son camp, est attaqué et battu par Hirtius. Octavien, resté a la garde du camp, le défend contre Lucius, frère d'Antoine. Le sénat fait valoir excessivement l'avantage remporté sur Antoine. Nouveau combat ou les lignes d'An-

[1] Ille etiam exstincto miseratus Cæsare Romam,
Quum caput obscurâ nitidum ferrugine texit,
Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.
(Virg. Georg. I, 466.)

[2] Val. Max. viii, 5.

[3] An. R. 709 ; av. J. C. 43.

toine sont forcées. Hirtius est tué. Antoine lève le siége, et gagne les Alpes. Octavien ne le poursuit point. Difficultés de développer les intrigues du temps qui suivit la levée du siége de Modène. Mort de Pansa. Antoine est déclaré ennemi public. Générosité d'Atticus. Le sénat travaille à abaisser Octavien. Mot équivoque de Cicéron au sujet du jeune César. Projets et intérêts contraires d'Octavien et du sénat. Le sénat donne à Octavien un prétexte dont celui-ci profite pour se déclarer. Octavien se rapproche d'Antoine. Il invite à se liguer avec lui Lépidus et Pollion. Il aspire au consulat. Cicéron est sa dupe et l'appui. Le sénat rejette la demande d'Octavien. Jonction de Lépidus avec Antoine. Le sénat a recours à Octavien, qui profite de l'occasion pour envahir le consulat. Plaintes de Brutus contre Cicéron, contenues dans deux lettres; l'une à Cicéron lui-même, l'autre à Atticus. Fondation de la ville de Lyon.

A. HIRTIUS[1].
C. VIBIUS PANSA.

Les consuls qui entraient en charge étaient l'un et l'autre créatures de César. Pansa lui devait même son élévation par une raison particulière : car, étant fils de proscrit, il ne lui aurait pas été possible de parvenir aux honneurs, si César n'eût levé la barrière que lui opposaient les lois de Sylla. Il paraît qu'ils étaient attachés, non-seulement aux bienfaits, mais à la personne de leur ami. Ils chérissaient sa mémoire encore après sa mort, comme Cicéron le remarque expressément d'Hirtius[2]; et ils étaient zélés[3], surtout ce dernier, pour la validité des actes et des ordonnances du dictateur. Ainsi le sénat[4], qu'Antoine appelait alors avec assez de fondement *le Camp de Pompée*, avait des motifs de se défier de ces consuls.

Mais, d'un autre côté, ils faisaient profession de penser en vrais et bons citoyens. Ils se montraient amis de la paix, du bon ordre et des lois, jusqu'à consentir que le meurtre de César demeurât sans vengeance, plutôt que de donner lieu à une guerre civile ; et surtout la conduite indécente et tyrannique d'Antoine les avait révoltés, et ils étaient persuadés de la nécessité de le réduire et de réprimer ses violences. Par cet endroit, ils se trouvaient conformes au système du sénat, dont le grand objet actuellement était la guerre contre Antoine, quoiqu'ils n'allassent pas toujours aussi vite que l'eût souhaité cette compagnie, et particulièrement Cicéron, dont l'ardeur ne pouvait souffrir ni obstacle ni retardement.

Dès le premier janvier, le sénat s'étant assemblé, et les consuls ayant proposé de délibérer sur la situation actuelle de la république, Cicéron voulait que l'on agît avec toute la vigueur imaginable. Fufius Calénus, qui avait été consul quelques années auparavant[1], beau-père de Pansa, premier opinant, avait ouvert l'avis d'envoyer des députés du sénat à Antoine. Cicéron le réfute avec une véhémence étonnante, s'appuyant sur des raisons d'un très-grand poids. Il observe qu'il y aurait une inconséquence visible dans la conduite du sénat, si, après avoir loué dans l'assemblée du 20 décembre précédent ceux qui avaient pris les armes contre Antoine, il se déterminait, treize jours après, à entamer une négociation avec lui. Il fait appréhender que, par cette démarche de faiblesse, on ne ralentisse le courage des soldats et des peuples d'Italie qui embrassaient avec chaleur la cause publique. Enfin il prédit que cette députation sera infructueuse. « Si vous chargez[2], dit-il aux « sénateurs, vos députés de prier Antoine, « il vous méprisera. Si vous prétendez lui « intimer des ordres, il ne vous écoutera « pas. » Cicéron concluait donc à pousser la guerre à toute outrance, et à donner pour cette fin plein pouvoir aux consuls, en les armant du sénatus-consulte célèbre auquel on recourait dans les pressantes nécessités, c'est-à-dire en leur ordonnant d'empêcher que la république ne souffrît aucun dommage.

¹ An R. 709; Av. J. C. 43.
² « Meus discipulus.... valdè amat illum quem Brutus « noster sauciavit. » (Cic. *ad Att.* XIV, 22.)
³ Cic. Phil. X, 16.
⁴ Id. ibid XIII, 26.

¹ Cic. Phil. V.
² « Legatos decernitis : si ut deprecentur, contemnet, « si ut imperetis, non audiet. » (Cic. *Phil.* V, 25.)

Ces deux opinions contraires partagèrent le sénat; et le débat dura trois jours. Enfin Fufius l'emporta: et les députés furent nommés, tous personnages consulaires; savoir, le fameux jurisconsulte Ser. Sulpicius, Pison, beau-père de César, et Philippus, mari d'Atia, mère d'Octavien: mais en même temps il fut résolu que l'on continuerait vivement tous les préparatifs nécessaires pour la guerre. Et réellement Hirtius, quoique relevant de maladie, et n'étant pas encore bien rétabli, partit, peu de jours après, à la tête d'un corps de troupes, pour aller joindre le jeune César, qui déjà avait commencé les hostilités contre Antoine, et lui avait enlevé ses éléphants et quelque cavalerie.

Un autre article mis en délibération par les consuls dans l'assemblée du premier janvier, conformément au décret du 20 décembre précédent, c'étaient les récompenses dont il convenait d'honorer les généraux et les soldats qui s'étaient déclarés en faveur de la république contre Antoine. L'affaire était très-délicate par rapport à Octavien, qu'il n'était sûr ni de mécontenter, ni de satisfaire, parce que d'une part le sénat en avait besoin, et que de l'autre il était dangereux de nourrir son ambition et ses trop hautes espérances. Cicéron ne balance point. Il veut qu'on le revête du titre de propréteur, qu'on le fasse sénateur, qu'on lui accorde le privilége de demander les charges plusieurs années avant l'âge prescrit par les lois; et tout cela passa: Philippus y fit ajouter encore l'honneur d'une statue.

Ce qu'il y a de plus singulier dans le discours de Cicéron sur ce point, c'est qu'il entreprend de dissiper les alarmes trop bien fondées de ceux qui appréhendaient que le fils de César ne marchât sur les traces de son père. Il fait valoir l'attachement d'Octavien au sénat. Il soutient que Brutus et Cassius n'ont rien à craindre d'un ennemi généreux, qui a sacrifié à la république tous ses ressentiments particuliers. Il va même jusqu'à se rendre caution pour ce jeune homme envers le sénat. « Je promets[1], dit-il, j'assure, je « garantis qu'Octavien agira toujours en bon « citoyen comme il fait aujourd'hui, et qu'il « suivra les meilleurs principes que nous « puissions souhaiter. » Il promettait ce qui ne dépendait nullement de lui; et l'événement, comme l'on sait, prouvera bien qu'il s'était trop avancé. Mais il se croyait sans doute obligé de tenir ce langage pour établir entre le sénat et Octavien une confiance nécessaire, selon lui, au bien des affaires.

Le sénat, en comblant d'honneurs le jeune César, ratifia pareillement les promesses faites à ses troupes, et s'engagea à leur donner, après la victoire, de l'argent, des établissements, et exemption de service militaire pour eux et pour leurs enfants.

Je ne fais point mention des éloges et des témoignages d'approbation et d'estime prodigués à Décimus: la chose parle d'elle-même. Mais le sénat saisit l'occasion de tâcher de fixer la légèreté de Lépidus, qui jusque-là ne s'était pas déclaré. Il était beau-père de Brutus; ce qui devait l'incliner en faveur du parti républicain. D'une autre part, sa vanité, sa folle ambition, n'étaient qne trop capables de le déterminer, comme il arriva dans la suite, à se joindre à Antoine pour opprimer la liberté. On s'efforça donc de le retenir en lui décernant l'honneur d'une statue dorée, que l'on placerait sur la tribune aux harangues, ou en tel autre endroit de la ville qu'il lui plairait de choisir; et cela sous des prétextes tirés d'assez loin et assez frivoles: hors un seul article vraiment agréable au sénat; je veux dire les services que Lépidus avait rendus à Sex. Pompée pour le rétablir dans tous ses droits.

Quoique les partisans d'Antoine eussent fait passer dans le sénat l'avis de la députation, ils ne furent pas maîtres de dresser les instructions dont les députés furent chargés[1]. Elles étaient très-sévères, et portaient injonction à Antoine de cesser d'attaquer Décimus Brutus, consul désigné, de lever le siége de Modène, de ne faire aucun dégât dans la province, de se retirer en deçà du Rubicon,

[1] « Promitto, recipio, spondeo, P. C. Cæsarem talem « semper fore civem, qualis hodiè sit, qualemque eum, « maximè esse velle et optare debemus. » (Cic. *Phil.* v, 51)

[1] Cic. Phil. vi.

pourvu qu'il ne s'approchât point de Rome plus près que de la distance de deux cents milles[1], de ne point faire de levées de soldats; enfin de remettre ses intérêts et ses prétentions à la décision du sénat et du peuple romain. Cicéron, en rendant compte au peuple de ces instructions, a raison de dire que ce sont moins des propositions de paix que des ordres intimés à un rebelle. Il prédit en même temps d'une manière bien positive qu'Antoine n'obéirait pas; et sa prédiction fut vérifiée parfaitement.

Des trois députés du sénat, le meilleur, qui était Ser. Sulpicius, mourut en arrivant au camp d'Antoine. Il était déjà malade lorsqu'il partit de Rome; et ce ne fut que par pure déférence pour la compagnie dont il faisait un des principaux ornements[1], qu'il accepta une commission où il sentait qu'il courait risque de la vie.

Les deux restants, Pison et Philippe, étaient, l'un ami d'Antoine, l'autre mou par caractère. Aussi s'acquittèrent-ils de leur charge en hommes qui n'y apportaient pas un grand zèle, et ils se contentèrent de remettre par écrit à Antoine les ordres dont ils étaient porteurs.

Celui-ci y eut si peu d'égard, qu'il fit battre sur-le-champ les murailles de Modène en présence même des députés[3]. Il s'emporta beaucoup contre Cicéron[4], qu'il prétendit être l'auteur des instructions dont il se tenait fort offensé. Il se plaignit du sénat qui le maltraitait en faveur d'un enfant. (C'est ainsi qu'il nommait Octavien.) Il déclara qu'il voulait que Décimus payât pour tous les autres meurtriers de César, afin que la mort de ce grand homme ne demeurât pas sans être expiée, au moins par une victime. Il ne permit point aux députés d'entrer, suivant leurs ordres, dans Modène, pour conférer avec Décimus. Enfin il leur donna une réponse altière, et chargée de demandes qu'il savait bien qu'on ne lui accorderait jamais. La voici : elle commence d'une façon modeste. « Je renonce au gouvernement qui m'a été donné par le peuple[1]; je « quitte le commandement de l'armée; je ne « refuse point de rentrer dans l'état de parti- « culier; j'oublie tout; je me réconcilie avec « tout le monde. » Mais il ajoute des conditions intolérables. « Je demande que l'on ac- « corde à mes six légions, à ma cavalerie, aux « troupes de ma garde, tout le butin qu'elles « ont fait, et des établissements en terres : « que ceux à qui, de concert avec Dolabella, « j'ai donné des terres, en demeurent en « possession; que les ordonnances que mon « collègue et moi nous avons rendues, en « nous fondant sur les mémoires de César, « subsistent dans toute leur force; que l'on « ne me demande point compte de l'argent[2] « qui était dans le temple d'Ops; que l'on ac- « corde une amnistie à ceux qui sont avec « moi pour tout ce qu'ils pourraient avoir fait « contre les lois. » Enfin il ne se proposait pas d'abandonner ses prétentions sur le gouvernement de Décimus sans en tirer une forte récompense. « Je remets, disait-il, le gouver- « nement de la Gaule cisalpine; je demande « celui de la Gaule nouvellement conquise « par César, avec six légions, qui seront re- « crutées de l'armée de D. Brutus; et je gar- « derai ce gouvernement aussi longtemps que « M. Brutus et C. Cassius tiendront eux- « mêmes des gouvernements de provinces, « soit pendant leur consulat, soit avec la qua- « lité de proconsuls. » On voit bien que cette mention d'un consulat futur de Brutus et de Cassius était une ruse d'Antoine pour donner de la jalousie à Octavien, et pour lui faire sentir qu'en un besoin il n'était pas irréconciliable avec eux.

Pison et Philippus étaient si peu affectionnés à la cause dont on les avait chargés, qu'ils prirent sur eux de rapporter la réponse d'Antoine au sénat, qui pouvait passer pour une déclaration de guerre. Cicéron l'interpréta ainsi; et il voulait qu'un rebelle aux ordres du sénat, qu'un Romain qui assiégeait dans

[1] Plus de soixante-six lieues.
[2] Cic. Phil. IX.
[3] Cic. Phil. VIII, 20.
[4] Appian. — Dio.

[1] Cic. Phil. VIII.
[2] Cet argent se montait à sept cents millions de sesterces, comme il a été dit ci-dessus, c'est-à-dire à quatre-vingt-sept millions cinq cent mille livres de notre monnaie. = 144 millions de fr. E. B.

une colonie romaine un consul désigné général du peuple romain, fût déclaré ennemi public. Antoine avait encore assez d'amis dans la compagnie pour parer ce coup. Il fut dit qu'il y avait *tumulte*, mot plus doux que l'on substituait à celui de *guerre*. Du reste, tous les ordres furent donnés, on agit en tout comme pour une guerre véritable, et même dangereuse. Les levées d'hommes et de deniers se continuèrent. On fabriqua des armes de toute espèce; on ordonna, comme dans un péril voisin et pressant, que tous les citoyens prissent au lieu de toge l'habit militaire. Tout annonçait la guerre, dont néanmoins on n'admettait pas le nom [1]. Le zèle de Cicéron était si ardent, qu'il ne voulut point jouir du privilège qu'avaient les consulaires de garder seuls l'habit de paix en de semblables rencontres; il endossa avec les autres citoyens l'habit de guerre, pour les animer par son exemple à exclure toute espérance et toute proposition de paix.

Dans cette même idée, il appuya fortement la proposition faite par le consul Pansa d'honorer la mémoire de Ser. Sulpicius [2], qui était mort avec le caractère de député du sénat et pendant qu'il en exerçait les fonctions. Cicéron jugea, avec raison, que les honneurs décernés à Sulpicius seraient une flétrissure pour Antoine; et que le même monument qui conserverait le souvenir du député du sénat rappellerait la hauteur avec laquelle Antoine avait méprisé la députation. Il opina donc pour ériger une statue à Sulpicius; et son avis fut suivi, comme il paraît par le témoignage du jurisconsulte Pomponius [3], qui assure que cette statue subsistait encore de son temps.

Cicéron ne put néanmoins empêcher que l'on ne remît sur le tapis des projets de conciliation. Antoine avait toujours des amis dans Rome [4]. Tout récemment deux préteurs, dont l'un était Ventidius, qui se rendit si célèbre dans la suite, un tribun en charge et deux tribuns désignés, étaient partis de la ville pour aller le joindre, ou lui rendre service en d'autres endroits de l'Italie. Calénus, qui demeurait dans Rome, ne le servait pas moins bien; et ce fut sur ses représentations et sur celles de Pison que le sénat délibéra de nouveau touchant les moyens de terminer la querelle par un traité plutôt que par la voie des armes. Pansa vint à leur appui; et l'on arrêta une nouvelle députation composée de cinq personnages consulaires, au nombre desquels on mit Cicéron lui-même. Il n'osa d'abord s'y refuser; mais à la première assemblée du sénat, qui suivit, il exposa dans un discours, qui est sa douzième Philippique, les raisons invincibles qui l'obligeaient de s'abstenir d'une semblable commission. Il est certain que la personne de Cicéron ne pouvait pas être agréable à Antoine, et que c'était une illusion que de songer à négocier la paix par son entremise. Mais il attaque la délibération en elle-même, et il entreprend de prouver que, vu le caractère d'Antoine, ses injustices, ses violences, son esprit tyrannique, et le cortège dont il était environné, on ne pouvait pas espérer de finir cette affaire par un accommodement; et qu'il fallait vaincre ou périr. Cicéron s'étant donc ainsi excusé de partir, les autres députés restèrent aussi dans Rome; et la délibération du sénat n'eut point d'effet. Peu de temps après, le consul Pansa, ayant fini tout ce qui le retenait à la ville, alla se mettre à la tête des troupes levées par ses ordres, pour faire, conjointement avec son collègue et avec le jeune César, la guerre contre Antoine.

Cicéron eut encore à soutenir un assaut dans le sénat à l'occasion d'une lettre de Lépidus, qui exhortait la compagnie à la paix. Les représentations de Lépidus étaient d'autant plus capables de faire impression, qu'il commandait une puissante armée, et que l'on avait tout lieu de se défier de ses dispositions. Flottant et incertain, Lépidus se ménageait avec le sénat, et il était d'intelligence avec Antoine [1]. Il lui envoya même du secours, mais avec la précaution singulière de ne donner aucun ordre à l'officier général qui le commandait, et de ne lui point marquer auquel des deux partis il devait se joindre. Silanus, c'était le nom de cet officier, interpréta

[1] Cic. Phil. VIII, 32.
[2] Cic. Phil. IX.
[3] Pompon. de Orig. juris.
[4] Cic. Phil. XII.

[1] Dio.

la volonté de son général, et mena ses troupes dans le camp d'Antoine. Soit que ce fait ne fût pas encore arrivé dans le temps que Lépidus écrivait au sénat[1], ou que Cicéron voulût conniver à la dissimulation dont usait cet esprit artificieux, il évite, en le réfutant dans sa treizième Philippique, de montrer aucun mécontentement contre lui, il lui donne même des éloges; mais il persiste fermement dans son avis sur l'impossibilité de la paix. « Quelle « paix[2], dit-il, peut-on avoir avec Antoine, « pendant qu'il n'est point de supplice, exercé « sur ce misérable, qui puisse satisfaire la « vengeance du peuple romain! »

Son zèle, toujours très-vif, était animé actuellement par une lettre d'Antoine, dans laquelle il se voyait attaqué nommément en deux différents endroits. Cette lettre, écrite par Antoine à Hirtius et à Octavien avant que Pansa fût arrivé au camp, avait été envoyée par Hirtius à Cicéron. Elle est rapportée tout au long dans la treizième Philipique : j'en transcrirai ici la plus grande partie, parce que c'est l'écrit le plus considérable qui nous reste d'Antoine, et que d'ailleurs elle est très-adroitement tournée pour semer la division entre les partisans de César et ceux de Pompée réunis contre lui. Elle commence ainsi : « La « mort de Trébonius[3], lorsque je l'ai apprise, « ne m'a pas causé plus de joie que de dou- « leur. Il y a sans doute lieu de se réjouir « que ce scélérat ait satisfait par sa mort aux « mânes du grand homme contre la vie du- « quel il a conspiré; et que la providence « des dieux se soit manifestée avant la fin de « l'année par le supplice qu'a déjà subi un « des parricides, et qui en menace un autre. « Mais que Dolabella ait été déclaré ennemi « public pour avoir tué un assassin, et que le « fils d'un bouffon (c'est Trébonius qu'il dé- « signe par cette qualification injurieuse) pa- « raisse plus cher au peuple romain que « César père de la patrie, c'est là un sujet « de gémissement et de larmes. Ce qui sur- « tout est déplorable, c'est que vous, Hirtius, « qui êtes comblé des bienfaits de César, et « qui vous voyez élevé par lui à un haut degré « de fortune dont vous êtes vous-même sur- « pris; et vous aussi, jeune enfant, qui devez « tout à son nom, vous ayez l'un et l'autre « pour but de faire en sorte que la condam- « nation prononcée contre Dolabella paraisse « légitime et qu'elle ait son effet : que cette « sorcière, que je tiens enfermée dans Modène « (il entend Décimus), soit délivrée du siège; « et que Cassius et Brutus acquièrent une « puissance formidable. »

Antoine prouve ce qu'il avance par un dénombrement de toutes les fausses démarches qu'il prétend avoir été faites par Hirtius et par Octavien contre les intérêts de leur parti. Il compte pour la première d'avoir pris pour conseil et pour chef Cicéron[1], l'un des vaincus; et il termine tout le détail de leur conduite par cette exclamation : « Que ferait de « plus Pompée lui-même s'il revenait au « monde, ou son fils s'il pouvait être dans « Rome! »

Il ajoute : « Vous me dénoncez que je ne « dois point espérer de paix[2] si je ne laisse « Décimus sortir de Modène, ou si je ne lui « fournis des vivres. Est-ce là le vœu de ces « vétérans que vous avez séduits, et qui pour- « tant sont encore les maîtres de se décider? « Car pour vous l'engagement est pris; vous « vous êtes vendus, et les flatteries que vous

[1] Cic. Phil. XIII.

[2] « Cum hoc pax esse quæ potest? cujus ne supplicio « quidem ullo satiari videtur posse populus romanus. » (Cic. *Phil.* XIII, 21).

[3] « Cognitâ morte Trebonii, non plus gavisus sum, « quàm dolui... Dedisse pœnas sceleratum cineri atque « ossibus clarissimi viri, et apparuisse numen deorum « intra finem anni vertentis, aut jam soluto supplicio « parricidii, aut impendente, lætandum est. Hostem ju- « dicatum hoc tempore Dolabellam, eò quòd sicarium « occiderit, et videri cariorem populo romano filium « scurræ, quam C. Cæsarem, patriæ parentem, inge- « miscendum est. Acerbissimum verò est, te, A. Hirti, « ornatum beneficiis Cæsaris, et talem ab eo relictum, « qualem ipse miraris; et te, ô puer, qui omnia ejus no- « mini debes, id agere ut jure damnatus sit Dolabella, ut « venefica hæc liberetur ab obsidione, ut quàm poten- « tissimus sit Cassius atque Brutus. »

[1] « Victum Ciceronem ducem habuistis. »

[2] « Negatis pacem fieri posse, nisi aut emisero Bru- « tum, aut frumento juvero. Quid? hoc placetne ve- « teranis istis? quibus adhuc omnia integra sunt : quo- « niam vos assentationibus et venenatis muneribus « venistis. »

« avez écoutées, les présents empoisonnés « que vous avez reçus, ne vous laissent plus « la liberté de retourner en arrière.

« Vous me dites qu'il a été fait mention de « paix dans le sénat. Je n'attends de ce côté « aucune proposition raisonnable ni modé- « rée; c'est à vous plutôt [1] qu'il convient de « considérer quel est le plan le mieux en- « tendu et le plus utile parti, ou de venger « la mort de Trébonius, ou de venger celle « de César : si nous devons nous détruire « mutuellement pour faire vivre la cause de « Pompée, tant de fois terrassée et vaincue, « ou nous réunir pour ne pas servir de jouet « à nos ennemis communs, qui gagneront « également à la ruine soit de vos forces, soit « des miennes. Jusqu'ici la fortune s'est épar- « gné ce spectacle, et n'a pas voulu voir deux « membres du même corps, deux armées du « même parti, combattre l'une contre l'au- « tre, sous l'instigation de Cicéron, qui cher- « che à les mettre aux mains. Certes il doit « s'estimer bien heureux de vous avoir trom- « pés par les mêmes titres et les mêmes hon- « neurs par lesquels il s'est vanté d'avoir « trompé César. »

Antoine assure positivement qu'il avait pour lui Lépidus et Plancus. Il en disait trop, au moins par rapport à Plancus; mais on ne peut guère douter qu'il ne fût en négociation avec l'un et avec l'autre.

Voici maintenant sa résolution finale : Si « les dieux [2], dit-il, favorables, comme je « l'espère, à la droiture de mes intentions, « me donnent un heureux succès, la vie me « sera douce et agréable. S'il en arrive autre- « ment, je jouis d'avance, avec une satisfac- « tion infinie, de l'idée des supplices qui « vous attendent. Car, puisque les partisans « de Pompée, tout vaincus qu'ils sont, por- « tent si loin l'insolence, que feront-ils s'ils « deviennent vainqueurs? C'est une expé- « rience que je vous laisserai à faire. »

Pour ne pas les quitter néanmoins avec des paroles si dures, il ajoute une offre de réconciliation : « Quelle que soit, dit-il, l'in- « justice de mes amis à mon égard [1], je puis « oublier ce que j'en ai souffert, s'ils peuvent « eux-mêmes oublier ce qu'ils ont fait, et « s'ils sont prêts à se joindre à moi pour ven- « ger la mort de César. »

Cette lettre fournissait à ceux à qui elle était écrite une belle matière à réflexions. On ne sait pas avec certitude quel effet elle produisit sur l'esprit d'Hirtius, que la mort enleva bientôt après. Mais pour ce qui est d'Octavien, il en fit trop bien son profit, comme il paraîtra par la suite. Au moment même, elle n'opéra aucun changement dans la conduite extérieure des trois chefs qui soutenaient la cause du sénat. Il semble qu'Hirtius et Pansa crussent nécessaire de châtier Antoine, pour l'amener à respecter l'autorité du sénat et des lois; et qu'Octavien ne pensât pas pouvoir traiter sûrement avec lui, si auparavant il ne s'était vengé de ses mépris, et ne lui avait fait sentir qu'il n'était pas un enfant, mais un homme bien mûr pour la prudence, et bien ferme dans l'exécution de ce qu'il avait résolu : l'hiver seul les empêcha d'agir. Octavien était avec son armée au *Forum Cornelii*, aujourd'hui *Imola;* Hirtius occupait Claterne [2], dans le même canton; et Pansa, qui resta dans Rome les premiers mois de l'année, levait des troupes à force. Antoine, de son côté, continua de bloquer Décimus dans Modène. Ainsi se passa la mauvaise saison.

Dès qu'il fut possible de tenir la campagne, Hirtius et Octavien, sachant que la disette

[1] « Vos potiùs animadvertite utrum sit elegantius et « partibus utilius, Trebonii mortem persequi, an Cæ- « saris : et utrum sit æquius, concurrere nos quò faci- « liùs reviviscat Pompeianorum causa toties jugulata, an « consentire, ne ludibrio simus inimicis : quibus utri « nostrûm ceciderint lucro futurum. Quod spectaculum « adhuc ipsa fortuna vitavit, ne videret unius corporis « duas acies, lanistâ Cicerone dimicantes : qui usque eò « felix est, ut iisdem ornamentis deceperit vos, quibus « deceptum Cæsarem gloriatus est. »

[2] « Si me rectis sensibus eumtem dii immortales, ut « spero, adjuverint, vivam libenter. Sin autem aliud me « fatum manet, præcipio gaudia suppliciorum vestro- « rum. Namque si victi Pompeiani tam insolentes sunt « victores quales futuri sint, vos potiùs experiemini. »

[1] « Denique summa judicii mei spectat huc, ut meo- « rum injurias ferre possim, si aut oblivisci velint ipsi « fecisse, aut ulcisci parati sint unà nobiscum Cæsaris « mortem. »

[2] Quaderna.

devenait pressante dans Modène[1], se mirent en marche pour tenter le secours. Chemin faisant ils s'emparèrent de Bologne, qui leur ouvrit ses portes. Mais, qnand ils approchèrent de la place assiégée, ils se trouvèrent arrêtés par la petite rivière appelée *Scultenna*[2], qu'Antoine avait bordée de troupes. Il ne leur fut pas possible de la passer; seulement ils avertirent Décimus de leur présence par des signaux; et, comme il n'y répondait pas, ils se servirent d'un plongeur, qui, nageant sous l'eau, entra dans la ville et porta aux assiégés la nouvelle du secours[3], gravée sur une lame de plomb très-mince qu'on lui avait attachée au bras. On introduisit aussi du sel et d'autres provisions dans Modène, par la même voie de la rivière. Les assiégeants, s'en étant aperçus, tendirent des filets qui ne laissèrent plus rien passer. Mais il n'y avait pas moyen d'arrêter une espèce singulière de courriers, qui entretinrent la communication entre les assiégés et l'armée de secours. C'étaient des pigeons, au cou desquels on attachait des lettres, et qu'on lâchait après les avoir tenus enfermés dans un lieu obscur où on leur faisait souffrir la faim. Dès qu'ils se voyaient en plein air, ils dirigeaient leur vol vers l'endroit où ils apercevaient du grain, qu'on avait eu soin de mettre sur les lieux les plus élevés; et ils portèrent ainsi et reportèrent plusieurs avis intéressants.

Il ne se fit d'ailleurs rien de mémorable au siége jusqu'à l'arrivée de Pansa, si ce n'est que le préteur Ventidius, dont j'ai marqué la sortie de Rome[4], s'étant avancé pour venir joindre Antoine avec deux légions qu'il avait amassées dans les colonies de César, en fut empêché par Hirtius et par Octavien. Il se retira donc dans le Picénum, où il leva une troisième légion, attendant l'occasion de faire usage de ses forces pour servir son ami et son protecteur.

Le 14 avril, Pansa devait arriver au camp d'Hirtius avec quatre légions de nouvelles levées. A son approche, amis et ennemis, tous

[1] Appian. — Dio.
[2] Le Panaro.
[3] Frontin. Strateg. III, 13 et 14. — Plin. x, 37.
[4] Appian.

se mirent en mouvement. Hirtius détacha la légion martiale avec sa garde, ou cohorte prétorienne, et celle d'Octavien, pour assurer la marche de son collègue. Antoine, pour empêcher la jonction, partit lui-même de son camp, où il laissa Lucius, son frère, chargé du commandement en son absence; et, prenant deux de ses meilleures légions, deux cohortes prétoriennes, la sienne, et celle de Silanus, qui lui avait été envoyée, comme je l'ai dit, par Lépidus, et, de plus, quelques corps de cavalerie et d'armés à la légère, il alla se poster auprès du *Forum Gallorum*, aujourd'hui *Castel Franco*.

Dès que la légion martiale, qui avait quitté le service d'Antoine pour se donner au jeune César, aperçut les troupes du parti contraire, il ne fut pas possible de la retenir. Jamais l'animosité n'est plus grande que contre ceux dont on s'est séparé, et par qui l'on sait que l'on est regardé comme traître. Pansa fut obligé de suivre le mouvement de cette légion et d'engager une action générale, presque malgré lui. Je n'entrerai point dans le détail de ce combat[1], qui fut très-sanglant. La cohorte prétorienne de César fut presque entièrement taillée en pièces. La légion martiale souffrit aussi beaucoup; et Pansa reçut deux blessures, dont la seconde fut si considérable, qu'elle le contraignit de quitter le champ de bataille et de se faire reporter à Bologne. Du côté d'Antoine, la perte ne fut pas beaucoup moindre. Néanmoins l'avantage lui resta, et il en eut l'obligation surtout à sa cavalerie, qui était excellente. Mais, ayant voulu forcer le camp où s'étaient retirés les vaincus, il fut repoussé.

Lorsqu'il s'en retournait, Hirtius, qui, sur la nouvelle de ce qui se passait, était accouru avec deux légions, le rencontra au même lieu où s'était donnée la bataille, et, tombant sur des troupes fatiguées, il prit aisément sa revanche. Les vainqueurs furent à leur tour taillés en pièces et mis en fuite. Antoine regagna son camp à la faveur de la nuit avec ce qu'il put sauver de ses soldats. Hirtius remporta deux aigles et soixante-six drapeaux des ennemis.

[1] Cic. ad Fam. x, 30, et Phil. XIV

En son absence, son camp fut attaqué par L. Antonius. Octavien, qui était resté avec peu de monde, fit cependant une belle défense, et, ayant obligé les assaillants de se retirer avec perte, il prit ainsi part à la gloire de cette journée, qui n'était point décisive, mais dont l'honneur demeura pourtant au parti du sénat.

Antoine dans la suite reprocha à Octavien qu'il avait fui en cette occasion [1], et qu'il n'avait reparu que deux jours après le combat, sans sa cotte d'armes et sans cheval. Mais le témoignage d'un ennemi est récusable. Octavien est loué dans une lettre d'Hirtius, citée par Cicéron en plein sénat, comme ayant fait preuve d'un grand courage. Le détail que j'ai donné du fait est la traduction fidèle des paroles de Cicéron dans sa quatorzième Philippique. Quand on ne devrait pas prendre ce discours à la lettre, au moins je ne saurais me persuader qu'il soit absolument faux, et se réduise à un mensonge impudent.

Ce qui est vrai, c'est que l'avantage remporté sur Antoine fut célébré dans le sénat au-delà de toute mesure. Cicéron opina pour ordonner des fêtes de cinquante jours en action de grâces : honneur excessif, et qui, pour le nombre de jours, passait tout ce que la flatterie avait pratiqué par rapport à Pompée et à César. Il fut aussi d'avis que l'on décorât chacun des trois chefs du titre d'*imperator*, comme pour une glorieuse victoire, et que l'on dressât, aux dépens de la république, un magnifique tombeau pour tous ceux qui avaient été tués dans le combat. Un article très-judicieux et digne de louange, c'est qu'il conservait aux pères et aux mères, aux femmes, enfants et frères des soldats qui étaient morts les armes à la main pour la défense de la cause publique, les récompenses qui leur auraient été données à eux-mêmes s'ils eussent été vivants.

Cependant, malgré ce grand éclat de félicitation et de triomphe. Décimus n'était point délivré, et Antoine pressait toujours le siége [2]. Il fallait qu'Hirtius et Octavien livrassent un nouveau combat et attaquassent ses retranchements. Déjà ils avaient pénétré bien avant, lorsque Hirtius fut tué en combattant avec beaucoup de valeur. Octavien, resté seul, signala alors sa bonne conduite et sa bravoure. Il se maintint quelque temps en possession du camp ennemi. Mais enfin Antoine, ayant redoublé d'effort, le contraignit de se retirer [1]. Il le fit en bon ordre; et l'on a remarqué qu'un porte-enseigne mourant, lui ayant remis son aigle, il la prit lui-même sur ses épaules, et, chargé de ce poids honorable, blessé et tout sanglant, il rentra glorieux dans son camp, ayant tout l'avantage de son côté. Décimus en partagea l'honneur avec lui par une sortie qu'il fit pendant le combat [2]. Il n'est point douteux qu'Antoine n'ait été bien battu dans cette dernière action. La preuve en est qu'il prit enfin le parti de lever le siége et de gagner les Alpes à grandes journées. Mais quoique vaincu, il n'était pas sans ressource. Il comptait sur l'amitié de Lépidus et de Plancus, et il était sûr des trois légions que Ventidius commandait dans le Picénum. Il s'agissait donc pour lui de se mettre à portée de recevoir les secours de ses amis; moyennant quoi il espérait bientôt devenir plus puissant et plus redoutable à ses adversaires qu'auparavant.

Il aurait eu peine néanmoins à attendre le moment de profiter de ces renforts, si Octavien l'eût poursuivi sans lui donner de relâche. Ce jeune, mais rusé politique, qui ne prit jamais le change sur les intérêts de son ambition, laissa exprès à son ennemi le temps de respirer. Il craignit de trop bien servir le parti pour lequel il avait jusqu'alors combattu, persuadé, non sans fondement, que, s'il ruinait Antoine, le sénat travaillerait ensuite à le ruiner lui-même.

Toute cette intrigue est pour nous très-difficile à développer, faute de mémoires sur lesquels on puisse prendre une entière assurance. Deux choses sont constantes : l'une que le sénat désirait passionnément de rétablir le gouvernement républicain; l'autre qu'Octavien voulait achever de le détruire, et s'élever sur les ruines de la liberté une puissance pa-

[1] Suet. Aug. c. 10.
[2] Appian. — Dio.

[1] Suet. Aug. c. 10. — Flor. IV, 4.
[2] Cic. ad Brut. I, 2-4.

reille à celle de son grand-oncle. Par une suite inévitable de cette contrariété de vues, il régnait entre eux des défiances réciproques, et la seule nécessité d'abattre Antoine, leur ennemi commun, les avait réunis. Dès qu'Antoine, réduit à fuir de devant Modène, ne fut plus en état de faire ombrage à personne, la division qui n'était que suspendue entre les deux partis ligués contre lui, se prépara à éclater. Le sénat, croyant n'avoir plus besoin d'Octavien, le négligea et travailla à l'abaisser; et Octavien se servit de ce prétexte pour rompre ses engagements avec le sénat, et pour exécuter en toute liberté le dessein qu'il n'avait jamais perdu de vue.

Voilà dans le général la vérité du fait, qu'aucune dissimulation n'a pu obscurcir, parce que les événements l'ont manifestée. Mais ce qui jette d'épais nuages sur tous les détails, c'est que, de part et d'autre, on cherchait à se découvrir et à cacher sa marche. Comme Octavien est à la fin devenu le maître sous le nom d'*Auguste*, et a même transmis sa puissance à ses successeurs, il a bien été permis aux écrivains qui ont composé des histoires sous les premiers Césars de donner les preuves de l'ingratitude du sénat, mais non pas de démasquer Octavien. Et comment les historiens vulgaires auraient-ils osé dire nûment la vérité, puisque Tite-Live lui-même, qu'Auguste appelait partisan de Pompée[1], donnait cependant pour vrai motif (si du moins l'auteur des Epitomes a bien pris sa pensée) ce qui n'était qu'un prétexte, et supposait que les mauvais procédés du sénat avaient été la cause déterminante de la résolution que prit Octavien d'envahir le consulat?

Tacite, non-seulement libre par caractère, mais écrivant dans un temps de liberté, sous l'empire d'un des meilleurs princes dont l'histoire conserve le souvenir[2], a tracé un plan fidèle de la conduite d'Octavien, tel précisément que je le suis. Suétone parle aussi assez rondement. Mais ils s'en tiennent l'un et l'autre à une idée générale. Appien et Dion, qui entrent dans les détails, ont puisé dans des sources infectées d'adulation, et par conséquent ne doivent pas être crus sans de bons garants. Aussi leur arrive-t-il souvent de se trouver en contradiction avec le peu qui nous reste de monuments authentiques du temps dont il s'agit ici; c'est-à-dire quelques lettres de Cicéron et de ses amis, surtout des deux Brutus.

Comme je ne prétends point charger mon ouvrage de dissertations qui sont du ressort des savants, je ne discuterai point les faits sur lesquels je pense que se sont trompés ces deux écrivains grecs. Je regarderai ce qu'ils ont écrit comme le plaidoyer d'Octavien; j'en ferai la comparaison avec les pièces que nous avons du parti contraire; et par là je tâcherai de démêler la vérité, que je présenterai seule à mon lecteur. Je reprends le fil de l'histoire.

Décimus n'eut pas plus tôt cessé de craindre Antoine, qu'il commença à craindre Octavien. Pour éclaircir ses soupçons, il voulut avoir une conférence avec lui : et il paraît, par la manière dont il s'en exprime dans une lettre à Cicéron, qu'il crut avoir lieu de n'en pas être mécontent[1]. Octavien, qui était bien plus fin que lui, l'avait trompé.

Cependant Pansa se mourait à Boulogne des blessures qu'il avait reçues dans le combat du *Forum Gallorum*. Se voyant sans espérance, il manda Octavien; et, si nous en croyons Appien, il lui révéla le complot des sénateurs, et leur dessein de détruire les chefs du parti de César les uns par les autres. Il ajouta que sa vue et celle de son collègue, en faisant la guerre à Antoine, n'avait été que de l'humilier pour le forcer de se réconcilier avec le fils de son bienfaiteur. Il finit en lui déclarant qu'il lui rendrait ses deux légions, la Martiale et la Quatrième, et qu'il ferait remettre à Décimus toutes les nouvelles levées.

Ce dernier fait est constant, et, après la mort de Pansa, les troupes se distribuèrent selon le plan exprimé dans le discours de ce consul. Pour ce qui est des intentions de Pansa et d'Hirtius, elles peuvent avoir été telles qu'Appien les suppose. Mais, s'il en est ainsi, on a lieu de s'étonner que Cicéron n'en ait eu aucun soupçon. Dans les lettres qu'il a

[1] Tac. Ann. IV, 34. — Liv. Epit. CXIX.

[2] Tac. Ann. I, 10. — Suet. Aug. c. 12.

[1] Cic. ad Fam. XI, 13.

écrites, soit pendant leur consulat, soit depuis leur mort, il les loue souvent; il ne suspecte leur fidélité nulle part, et il ne leur reproche autre chose que d'avoir manqué en quelques occasions d'activité et de prudence. D'ailleurs toute leur conduite, depuis la mort de César, annonce des hommes sans doute attachés à sa mémoire, mais ennemis des violences d'Antoine et de la tyrannie. S'ils ont eu des desseins secrets, c'est une chose sur laquelle on ne peut que deviner.

En effet, dans un temps de factions et de troubles toutes sortes de bruits trouvent créance auprès de ceux dont ils flattent les préventions. Ainsi, pendant qu'Appien nous fait regarder Hirtius et Pansa comme dévoués à Octavien, celui-ci a été accusé par d'autres d'être l'auteur de leur mort[1]; d'avoir fait tuer Hirtius dans la mêlée par les soldats mêmes de ce consul, et d'avoir engagé le médecin de Pansa à empoisonner ses plaies. Ces faits n'ont jamais été prouvés; et nous avons même une lettre de Brutus[2] dans laquelle il prend soin de disculper Glycon, le médecin de Pansa. On voit seulement, par ces bruits si étranges, de quoi bien des gens croyaient capable un jeune ambitieux tel qu'Octavien.

La mort funeste des deux consuls était une grande plaie pour la république, qui se trouvait tout d'un coup privée de ses chefs. On porta leurs corps à Rome, et on leur fit de magnifiques obsèques, où éclata la douleur publique[3]. Tous les ordres de l'état parurent y prendre part: et l'on a remarqué que les crieurs, dont le ministère doit intervenir dans les cérémonies des funérailles, ne voulurent point en cette triste occasion recevoir leur salaire. La douleur était pourtant plus vive et plus sincère parmi le peuple que parmi ceux qui étaient à la tête des affaires. Hirtius et Pansa avaient tenu une conduite mitoyenne, qui n'avait dû pleinement satisfaire ni le sénat, ni Octavien. Celui ci les avait trouvés trop attachés au sénat; et le sénat, trop tièdes pour la cause de la liberté. Cicéron exprime ce dernier sentiment en disant, au sujet de leur mort: « Nous avons perdu de bons con« suls[1], mais qui n'étaient que bons. »

Ce qui occupait alors les zélés republicains, c'était la pensée de profiter de la disgrâce d'Antoine, qu'ils regardèrent dans le premier moment comme complète. Dès que l'on sut la nouvelle de la levée du siége de Modène, on reprit dans la ville l'habit de paix, comme la guerre étant finie, et l'on ordonna des fêtes de soixante jours. Antoine, et tous ceux qui l'avaient secondé[2], furent déclarés ennemis publics; et il fut résolu qu'on les poursuivrait vivement jusqu'à ce que l'on eût entièrement achevé leur ruine.

En même temps[3] on établit une commission pour faire la recherche de toute la conduite qu'Antoine avait tenue dans son consulat, et pour réparer les torts et les injustices dont il s'était rendu coupable, soit envers la république, soit envers les particuliers. Le but que l'on se proposait en annulant ses ordonnances, c'était que le contre-coup portât sur les actes de César, dont il s'était autorisé dans tout ce qu'il avait fait.

Dans une telle circonstance, où personne n'osait se dire ami d'Antoine[4], et où ceux qui lui avaient le plus d'obligation l'abandonnaient, et se joignaient même à ses ennemis, Atticus, malgré ses liaisons intimes avec Cicéron et avec Brutus, se montra ami fidèle d'un malheureux. Il protégea Fulvie, sa femme, que des créanciers assaillaient de toutes parts, et à qui l'on suscitait mille avanies pour la dépouiller de ses biens. Il mit en sûreté ses enfants qui couraient risque de leur vie. Et on ne peut pas dire, comme le remarque fort bien Cornélius Népos, qu'en cela il agit par aucune vue d'intérêt personnel: car il n'y avait point alors d'apparence qu'Antoine dût jamais se relever de sa chute; et tout le monde le croyait perdu sans ressource.

Les républicains rigides, qui suivaient à la lettre les maximes et les impressions de Bru-

[1] Tac. Ann. I, 10. — Suet. Aug. 11.
[2] Cic. ad Brut. I, 6.
[3] Val. Max. V, 2

[1] « Consules duos, bonos quidem, sed duntaxat bonos, « amisimus. » (Cic. *ad Brut.* I, 3.)
[2] Cic. ad Fam. X, 21, et ad Brut. I, 5.
[3] Appian.
[4] Corn. Nep. in Vita Att.

tus, n'avaient guère moins à cœur de tenir bas le jeune César que de détruire Antoine[1]. Comme donc ils dominaient alors dans le sénat, tous les honneurs furent pour Décimus. Il fut chargé de la poursuite d'Antoine : et le hasard ayant voulu que le jour anniversaire de sa naissance concourût avec celui du combat de Modène, par lequel il avait été délivré, on ordonna que ce jour fût marqué de son nom dans les fastes publics; enfin, sous prétexte de quelques avantages remportés par lui, plusieurs mois auparavant, sur les peuples qui habitaient les Alpes on lui décerna le triomphe[2]. Au contraire, Cicéron, qui gardait plus de mesures, ayant opiné pour accorder à Octavien l'honneur de l'ovation, eut contre lui presque tous les suffrages. Et ce qui montre manifestement le dessein d'affaiblir le jeune César, c'est qu'on entreprit de lui ôter et de faire passer sous les ordres de Décimus la légion Martiale et la Quatrième. Mais les sénateurs ne réussirent qu'à faire connaître leur mauvaise volonté. Ces légions se trouvaient trop bien avec le général qu'elles s'étaient choisi pour se laisser persuader de le quitter. Le sénat ne s'en tint pas là, et il se porta jusqu'à faire une espèce d'affront à Octavien.

Il s'agissait d'acquitter les récompenses promises aux légions victorieuses. Cet objet parut de si grande conséquence, que, pour avoir de l'argent, on chargea d'un tribut la ville même de Rome[3], qui en avait été exempte depuis le triomphe de Paul Emile, vainqueur de Persée, et qui ne subit qu'à regret un joug qu'elle avait ignoré pendant plus de vingt-six-ans. Pour distribuer ces récompenses, on nomma dix commissaires : et il était, ce semble, bien naturel de mettre de ce nombre les commandants des troupes que l'on récompensait. Loin de cela, il fut dit que ceux qui étaient à la tête des armées ne pourraient être nommés à cet emploi. On aima mieux en exclure Décimus, pour n'être point dans la necessité d'y admettre Octavien.

Cette résolution fut encore prise contre l'avis de Cicéron, qui était l'un des commissaires. Il insista en faveur des deux généraux, et ne fut point écouté. Sa prudence passa pour une politique intéressée ; et lui attira dans la suite des reproches assez vifs de la part de Brutus. Et cependant il était d'un autre côté en butte aux vétérans, qui le regardaient comme fauteur des meurtriers de César.

Les vétérans avaient raison : et il lui échappa, dans ce temps-ci même, un mot qui peut-être lui a coûté la vie. En parlant d'Octavien, il dit qu'il fallait louer ce jeune homme, le décorer; il ajoute un troisième terme, dont le sens est équivoque en latin, et peut signifier également *l'élever* ou *s'en défaire*. Ce mot parvint aux oreilles d'Octavien[1], qui promit bien de ne se pas mettre en cas d'être *élevé* de la façon que Cicéron l'entendait.

En effet, il se préparait actuellement à quitter le masque dont il s'était couvert jusqu'alors, et à rompre avec le sénat. On peut même dire qu'il y était comme forcé. Il paraissait manifestement que cette compagnie se proposait d'accabler le parti de César, et de faire triompher les ennemis de sa mémoire et de son nom. Le commandement général des mers donné à Sextus Pompée, la puissance formidable qu'avaient acquise Brutus et Cassius, autorisée par les décrets du sénat, les honneurs accumulés sur Décimus, l'indifférence que l'on témoignait pour Octavien depuis qu'Antoine n'était plus à craindre, tout cela annonçait à l'héritier de César, non-seulement des obstacles, par rapport à ses projets ambitieux, mais même des périls pour sa personne. Il avait donc raison de se défier des sénateurs, comme les sénateurs avaient raison de se défier de lui. Leurs intérêts réciproques étaient directement contraires : et comme c'est l'intérêt qui gouverne les hommes, surtout ceux qui manient les grandes affaires, l'inimitié devenait entre eux irréconciliable. Il fallait, ou que le sénat fût écrasé, ou qu'Octavien pérît.

C'est ce que celui-ci avait vu dès le com-

[1] Cic. ad Fam. xi, et ad Brut. — Appian. — Dio.
[2] Cic. ad Fam xi, 4.
[3] Cic. ad Fam. xii; et ad Brut. i, 18. — Plut. Æmil. Cic. de Offic. — 76.

[1] « Ipsum Cæsarem nihil sané de te questum, nisi « dictum quod diceret te dixisse laudandum adolescen- « tem, ornandum, tollendum ; se non commissurum ut « tolli possit. » (*De Brut. ad* Cic. xi, *ad Fam.* 20)

mencement. Son plan embrassait la destruction de l'autorité du sénat. Et il en est convenu en quelque façon lui-même [1], puisqu'il s'est fait gloire toute sa vie d'avoir toujours eu vue de venger la mort de son père adoptif; ce qui ne pouvait s'exécuter tant que le sénat conserverait quelque pouvoir. Il dissimula d'abord, pour ne pas avoir à combattre en même temps et le sénat et Antoine. Il poussa même la dissimulation jusqu'à concourir à la délivrance de l'un des meurtriers de César [2] : et il joua si bien son rôle dans cette guerre, que Cicéron lui rend témoignage qu'il n'y avait rien à reprendre dans la manière dont il servait le parti sous lequel il s'était rangé.

Après la défaite d'Antoine il suspendit tout d'un coup son activité; il ne profita point de la victoire: et c'est le premier signe qu'il donna de ses intentions cachées. Mais ce signe était encore équivoque, puisque le sénat chargeait Décimus, et non pas lui, de poursuivre Antoine. Du reste, il se tint couvert, et prit patience durant quelque temps, voulant sans doute s'acquérir contre le sénat, qui ne le ménageait plus, quelque prétexte spécieux, et paraître avoir été abandonné et même offensé par cette compagnie, avant que de l'abandonner lui-même, et de s'en déclarer l'ennemi.

Il ne tarda pas à trouver le prétexte qu'il cherchait, et les sénateurs prirent soin de le lui fournir. Toujours remplis du projet de détacher de lui les troupes qui le reconnaissaient pour chef et de les attirer à eux, ils ordonnèrent aux députés qu'ils envoyaient à l'armée pour la distribution des récompenses [3], de parler aux soldats sans qu'Octavien fût présent. Lorsque les députés furent arrivés, et qu'ils eurent notifié leurs ordres au jeune général, il protesta qu'il ne les empêcherait point de faire ce qui leur était commandé, mais il les avertit qu'ils prendraient une peine inutile, et que certainement ses soldats sans lui ne les écouteraient pas, ou ne leur donneraient aucune réponse. Il ne s'avançait point trop, et sans doute ses mesures étaient prises.

[1] Suet. Aug. 10.
[2] Cic. ad Brut. I. 10.
[3] Vell. II, 62. — Dio.

Les députés s'en étant donc retournés sans avoir rien fait, Octavien saisit cette occasion de faire toucher au doigt à ses troupes tout le manége du sénat et le dessein formé de semer la division entre les soldats et leur chef. Son discours fut reçu avec applaudissement, et la tentative faite pour lui enlever son armée lui en assura davantage l'affection.

Dans le même temps il fit des démarches pour se rapprocher d'Antoine, sans pourtant entrer encore en négociation directement avec lui [1]. Il commença à caresser beaucoup les prisonniers, tant officiers que soldats, qu'il avait en son pouvoir, recevant dans ses troupes ceux qui voulurent prendre parti avec lui, et accordant aux autres la liberté de se rendre auprès de leur général. Ventidius était sorti du Picénum avec ses trois légions pour aller se joindre à Antoine. Rien n'eût été plus aisé à Octavien que de le couper dans sa marche. Au contraire, lorsqu'il le sut près de son camp, il l'envoya inviter à se ranger de son côté; ou si Ventidius l'aimait mieux, il lui permettait de continuer sans rien craindre sa route vers Antoine, et il le chargeait de lui reprocher l'ignorance de leurs communs intérêts. Ventidius profita de cette permission, et ne manqua pas de s'acquitter fidèlement de son message. Cette conduite d'Octavien était parlante. Aussi un officier du nombre des prisonniers, nommé Décius, partant d'auprès de lui pour aller retrouver Antoine, et lui demandant une explication de ses sentiments: « J'en ai assez fait, répondit Octavien, pour « les esprits sensés et intelligents. Aux im« béciles et aux aveugles rien ne suffirait. »

Il s'ouvrit davantage dans des lettres à Lépidus et à Pollion, avec lesquels il n'avait eu aucun différend, et qui jusque-là avaient paru demeurer neutres. Il leur représenta « que tous les chefs du parti de César devaient « se réunir pour empêcher l'agrandissement « des meurtriers de son père, et pour leur « propre sûreté: que sans cela il était à crain« dre qu'ils ne fussent tous ruinés les uns « après les autres, comme il venait d'arriver « à Antoine, par un effet de son audace effré« née, de sa présomption, de son opiniâ-

[1] Appian.

« traité : qu'il était bon de garder les dehors « avec le sénat, et d'en reconnaître l'autorité, « mais à condition de ne se pas négliger eux-« mêmes, et de se précautionner contre les « périls dont ils étaient menacés. » Octavien les priait, en finissant, de communiquer ces réflexions à Antoine, et de l'engager à y faire attention.

Lépidus était très-disposé à conformer sa conduite aux avis d'Octavien. Pour ce qui est de Pollion, si nous jugeons de ses dispositions par les trois lettres que nous avons de lui sur les mouvements dont je parle, et même par la fierté de son caractère[1], républicain dans le cœur, et plein d'estime pour Cicéron, quoiqu'il conservât du respect pour la mémoire de César, il se montrait très-résolu de servir le sénat contre Antoine. Mais son éloignement au fond de l'Espagne ne lui permit pas de prendre part à la décision de l'affaire, ou lui donna moyen de l'attendre.

Octavien, outre les vues générales qui regardaient tout le parti, en avait alors une particulière par rapport à lui-même, c'était de parvenir au consulat, qu'Hirtius et Pansa avaient laissé vacant par leur mort. Cette suprême dignité était bien capable de tenter un jeune ambitieux. Mais de plus il la jugeait une espèce de sauvegarde absolument nécessaire pour lui dans la situation où il se trouvait[2]. Il se voyait comme isolé, ennemi d'Antoine, peu assuré des dispositions des autres chefs du parti de César, en butte au sénat. Le consulat, s'il pouvait l'obtenir, le fortifiait, et donnait à ses armes l'appui des lois et de l'autorité publique. La difficulté était de réussir. Il se tourna d'abord du côté de Cicéron, qui se laissa persuader de le seconder dans une demande si contraire aux règles et aux intérêts de la faction républicaine.

C'est ici l'endroit de la vie de Cicéron qui donne le plus de prise à ses censeurs. Il faut avouer qu'il avait un penchant décidé pour Octavien[3], qui s'était insinué dans son esprit par les caresses les plus flatteuses, et qui feignait de mettre en lui toutes ses espérances, et de le prendre pour son seul conseil. Il me semble néanmoins que tout ce que Cicéron avait fait jusque-là en faveur de l'héritier de César, peut se justifier, et que les raisons qu'il allègue pour se défendre contre les reproches de Brutus à ce sujet ont de la solidité.

La nécessité l'avait forcé de se jeter entre les bras d'Octavien, dans le danger pressant dont la ville et la république étaient menacées lorsque Antoine amenait ses légions de Brindes à Rome. Le jeune César fut alors manifestement le libérateur du sénat. Aussi toute la compagnie fut-elle d'accord avec Cicéron pour le combler dans cette circonstance de toutes sortes d'honneurs. « Mais je ne sais « comment il arrive[1], dit Cicéron à Brutus, « que nous sommes plus portés à accorder li-« béralement dans le moment du péril qu'à « témoigner de la reconnaissance lorsqu'il est « passé. » Après la levée du siége de Modène, le sénat changea totalement de conduite à l'égard d'Octavien. Cicéron ne s'écarta point du système qu'il avait embrassé. Il voulait que l'on décernât au vainqueur le petit triomphe, et il prétend que cet avis n'était pas moins prudent que conforme aux lois de la reconnaissance. Il ne s'explique pas davantage. Mais, indépendamment des autres raisons qu'il pouvait avoir, il est constant que, si le sénat avait eu la complaisance, pour Octavien, de lui accorder un honneur qui ne tirait pas si fort à conséquence, il se mettait plus en droit de tenir ferme contre la demande irrégulière et dangereuse du consulat.

C'est à cette demande qne Cicéron se prêta; et, ce qui est plus inexcusable, par ambition et par vanité. Le jeune et artificieux Octavien lui proposa de demander ensemble le consulat, donnant à entendre que, pour lui, il se contenterait du simple titre et de l'honneur, et qu'il laisserait à Cicéron toute l'autorité. Il ajoutait que, s'il désirait cette grande place, c'était pour avoir une occasion de mettre bas honorablement les armes, comme il avait recherché le triomphe par ce même motif. Il est difficile de comprendre comment Cicéron fut la dupe d'une ruse si

[1] Ad Fam. x, 31, 32, 33.
[2] Plut. — Cic. — Appian. — Dio.
[3] Cic. ad Brut. I, 15.

[1] « Sed nescio quomodò facilius in timore benigni, « quàm in victoriâ grati reperimur. »

grossière, si ce n'est que la passion favorite aveugle les plus sublimes esprits. Plutarque est d'accord avec Appien sur le fait; et il est constant que le bruit se répandit alors que Cicéron allait être consul: car Brutus, dans une lettre, lui en fait compliment[1]. Ce vieillard si éclairé, trompé par un jeune homme qui n'avait pas encore vingt ans, rendit tout le sénat témoin de l'illusion qu'il s'était faite à lui-même. Il représenta « que la république « ne pouvait compter presque sur aucun des « généraux qui commandaient les armées « dans le voisinage de l'Italie, et qui agissaient « comme indépendants, faisant des traités en- « tre eux, pour leurs propres intérêts, sans « aucun égard au service de l'état; que par « conséquent il convenait au sénat de s'atta- « cher Octavien: qu'on l'avait peu ménagé « jusqu'alors, et qu'il était important de le re- « gagner par quelques honneurs, dans la « crainte qu'irrité et armé, il ne fût peut-être « plus difficile à contenir dans de certaines « bornes que lorsqu'il serait dans la ville re- « vêtu du consulat: qu'après tout on pouvait « lui donner un modérateur en quelque façon « et un gouverneur sous le nom de *collègue*, « et choisir quelqu'un des anciens de la com- « pagnie qui dirigeât ce jeune homme par « ses conseils. » Ce discours n'imposa à personne. Les amis de Brutus y reconnurent le faible de Cicéron, et s'en moquèrent. Ils n'avaient garde de consentir à l'élévation du fils de César, et de lui mettre l'autorité en main pour venger la mort de son père.

La ruse d'Octavien demeura donc sans effet; et comme il n'était pas assez fort pour subjuguer le sénat par lui-même, il n'aurait pas réussi vraisemblablement à envahir le consulat, si la jonction de Lépidus avec Antoine n'eût causé de nouvelles alarmes aux républicains, et ne les eût entièrement découragés.

Le sénat, dès le commencement des troubles, avait invité Lépidus et Plancus à venir de Gaule avec leurs armées au secours de la république, qu'Antoine voulait opprimer[2]. Si ces deux généraux eussent fidèlement et diligemment obéi à cet ordre, Antoine périssait sans ressource. Mais premièrement ils étaient brouillés ensemble, et par conséquent peu disposés à agir de concert; et ce ne fut pas sans peine que Juventius Latérensis, lieutenant de Lépidus, citoyen plein de zèle pour la cause de la liberté, vint à bout de lever en partie cet obstacle en négociant entre eux une réconciliation au moins apparente. En second lieu, leur politique les portait l'un et l'autre à attendre le succès pour se décider, avec cette différence que Lépidus favorisait de cœur Antoine, au lieu que Plancus inclinait davantage vers le sénat. De tout cela il résulta une conduite molle et des lenteurs affectées, qui traînèrent si bien la chose en longueur, que la querelle fut terminée en Italie par la levée du siége de Modène et par la fuite d'Antoine, sans qu'ils y eussent en rien contribué, et pendant qu'ils étaient encore dans la Gaule. Cet événement mit fin aux tergiversations de Plancus, et lui fit nettement prendre parti contre le malheureux. Dans les lettres qu'il écrit depuis ce temps à Cicéron, il tient le même langage sur la république que Cicéron lui-même; il n'épargne point à Antoine et à ceux qui le suivent les épithètes les plus odieuses: et de fait il passa l'Isère pour se joindre à Lépidus, qui était campé au Pont-d'Argens, sur la rivière de ce nom, au delà d'une ville appelée *Forum Voconii*[1]; mais, en approchant il apprit que Lépidus avait reçu Antoine dans son camp. Voici comment cette affaire s'était conduite.

Antoine, comme je l'ai dit, ne fut point poursuivi par Octavien, et il avait pris deux jours d'avance sur Décimus, qui d'ailleurs, marchant en ordre, ne pouvait pas aller aussi vite que des fuyards uniquement occupés du soin de se dérober à l'ennemi. Il est incroyable combien Antoine souffrit dans cette fuite[2]. La disette fut extrême dans son armée, surtout au passage des Alpes, jusque-là que l'on tenta de convertir en nourriture des écorces d'arbres, et que l'on mangea des animaux pour lesquels la nature a le plus de répu-

[1] Brut. ad Cic. I, 4.
[2] Cic. ad Fam. X, 33. — Plancus ad Cic. ad Fam. l. X.

[1] *Draguignan*, selon quelques-uns; selon d'autres, *le Luc*, ou bien *le Canet*.
[2] Plut. in Anton.

gnance. Les soldats supportaient néanmoins une si grande misère avec courage, parce que leur général leur en donnait l'exemple, et qu'ils voyaient cet homme, accoutumé à faire excès des mets les plus exquis et des vins les plus délicieux, boire gaîment de l'eau bourbeuse et gâtée, et manger des fruits sauvages et des racines. Car Antoine devenait supérieur à lui-même dans l'adversité[1], et, lorsqu'il était battu de la disgrâce, il ressemblait tout à fait à un homme de bien; éloge qui ne laisse pas d'avoir son prix. En effet, comme l'observe Plutarque, il est ordinaire à ceux qui sont maltraités par la fortune de reconnaître leurs torts, et de faire hommage à la vertu. Mais tous n'ont pas la force de pratiquer ce qu'ils approuvent et de fuir ce qu'ils condamnent. Au contraire, les caractères mous et faibles, écrasés par l'adversité, n'en cèdent que plus aisément à leurs vieilles habitudes. Au reste, dans les occasions qui se présentèrent, Antoine retournait à son penchant; et lorsque sur sa route il se trouva dans l'abondance, il se livra à son intempérance accoutumée[2]. C'est ce qui fonda le bon mot d'un de ses amis à qui l'on demandait ce que faisait alors Antoine. « Il « fait, répondit cet ami, ce que font les chiens « le long du Nil. Il fuit et il boit. » On sait que, selon une tradition ancienne, vraie ou fausse, les chiens sur les bords de ce fleuve, dans la crainte des crocodiles, ne boivent qu'en courant. Mais la disette revenait-elle, Antoine la souffrait avec une constance parfaite. Sa fermeté lui conserva ses troupes, qui sans cela se seraient vraisemblablement débandées, et elle le mit en état de profiter de la faveur que Lépidus lui portait en secret.

Cet esprit vain et fourbe poussa la dissimulation, ou peut-être l'irrésolution jusqu'au bout[1]. Il écrivait à Rome, promettant un attachement inviolable à la cause du sénat[2]: il envoyait et lettres et courriers à Plancus pour hâter sa venue, et dans le même temps il chargeait de garder les gorges des Alpes un officier nommé Culléon, qui ouvrit tous les passages au lieu de les défendre[3]. Ainsi Antoine descendit sans obstacle dans la plaine, et vint camper près de Fréjus, ayant des forces considérables; car Ventidius l'avait joint avec ses trois légions.

Antoine se trouvant près de Lépidus[3], ne se fortifia point de lignes ni de retranchements, voulant faire connaître qu'il comptait avoir affaire à des amis. Il ne se trompait pas : toute l'armée de Lépidus, composée en grande partie de vieux corps qui avaient servi sous César, était portée d'inclination pour Antoine; et quoique Lépidus continuât à jouer la comédie, et refusât de voir un général déclaré ennemi public par le sénat, Antoine avait souvent des entretiens avec les soldats, s'avançant jusqu'au bord de leurs lignes avec un air d'affliction, un habit de deuil, et tout l'équipage d'un suppliant, et les conjurant de prendre sa défense contre ses ennemis. La fin de cette manœuvre fut qu'un matin les troupes de Lépidus, ayant renversé tout un côté des fortifications du camp et jeté la terre du parapet dans le fossé, reçurent Antoine, et le conduisirent jusqu'à la tente de leur général, qui était encore couché. Tous criaient qu'ils prétendaient prendre en main la cause de leurs camarades qui servaient sous Antoine, et qui étaient enveloppés dans une même condamnation avec lui. Lépidus, voyant les choses amenées à ce point, crut avoir de quoi se disculper sur une démarche qui ne paraissait plus libre de sa part, et il consentit à aider Antoine de ses forces. Il écrivit au sénat en ce sens[4], et marqua dans sa lettre, que nous avons, qu'une sédition de ses soldats l'avait contraint de se

[1] Φύσει παρὰ τὰς κακοπραγίας ἐγίνετο βέλτιστος ἑαυτοῦ, καὶ δυστυχῶν ὁμοιότατος ἦν ἀγαθῷ· κοινοῦ μένοντος τοῦ αἰσθάνεσθαι τῆς ἀρετῆς τοῖς δι' ἀπορίαν τινὰ σφαλλομένοις· οὐ μὲν ἁπάντων ἃ ζηλοῦσι μιμεῖσθαι καὶ φεύγειν ἃ δυσχεραίνουσιν ἐῤῥωμένων ἐν ταῖς μεταβολαῖς ἀλλὰ καὶ μᾶλλον ἐνίων τοῖς ἔθεσιν ἐνδιδόντων ὑπὸ ἀσθενείας, καὶ θραυομένων τὸν λογισμόν. (Plut.)

[2] Macrob. Sat II, 2.

[1] Cic. ad Fam. x, 34.

[2] Plancus ad Cic.

[3] Appian.

[4] Plut. in Anton. — Appian.

[5] Cic. ad Fam. x, 35.

charger de la défense d'un si grand nombre de citoyens malheureux [1]. Le sénat ne se laissa point leurrer par cette excuse frivole : au contraire, il le déclara lui-même ennemi public, et fit abattre la statue qu'on lui avait décernée et érigée peu de mois auparavant. Cicéron, Plancus, Décimus Brutus, ont jugé de même de la conduite de Lépidus [2], et ont pensé que sa jonction avec Antoine était une trahison, et non pas une faute de faiblesse et de timidité. En effet, Antoine ne le traita pas comme un général dépouillé à qui il laissât par grâce le titre et les honneurs du commandement ; nous les verrons agir comme amis, comme égaux, et partager ensemble le fruit des crimes qu'ils vont commettre [3]. La jonction se fit le vingt-neuf mai.

Latérensis, qui seul dans toute cette affaire avait marché avec des intentions droites et pures [4], honteux d'avoir été la dupe de Lépidus, et désespérant de la république, se tua lui-même lorsque Antoine entrait dans le camp. Plancus repassa promptement l'Isère, et reçut même Décimus, qui arriva peu de temps après dans les Gaules avec son armée. Ainsi soutenu, il demeura ferme pendant deux mois environ dans le parti qu'il avait embrassé ; et, si nous en croyons ses lettres à Cicéron, son zèle alla jusqu'à presser Octavien de venir achever, en se joignant à lui et à Décimus, la défaite des ennemis de la république. Il était tout prêt à agir, pourvu qu'il n'eût rien à risquer. Mais Octavien ne pensait alors à rien moins qu'à faire la guerre à Antoine. Toutes ses vues tendaient à profiter de la consternation où le renouvellement des troubles et du péril jetaient le sénat, pour forcer cette compagnie à consentir qu'il fût nommé consul, ou pour se passer de son consentement.

L'occasion ne pouvait être plus favorable. La frayeur du sénat était proportionnée à la grandeur du péril [5] ; et nulle ressource prochaine. On écrivit à Brutus et à Cassius pour les presser de venir au secours de la patrie ; mais ils étaient trop éloignés. Sex. Pompée avait peu de forces. Ce qu'on pouvait attendre de troupes ou d'Afrique ou de Sardaigne ne suffisait pas pour rassurer les esprits. Ce fut donc une nécessité de recourir à Octavien, que l'on avait peu auparavant méprisé et offensé. Le sénat, qui depuis la levée du siége de Modène, ne lui avait donné aucun emploi, et avait même tâché de lui enlever ses légions, le chargea alors de faire la guerre conjointement avec Décimus contre Lépidus et contre Antoine.

Octavien, bien loin d'être disposé à se déclarer l'ennemi de ces deux généraux, négociait actuellement avec eux. Aussi non-seulement il n'accepta pas comme une faveur la commission qui lui était donnée, mais il en prit un prétexte d'irriter ses soldats contre le sénat. Il leur fit entendre que cette compagnie, toujours dévouée à la mémoire et à la cause de Pompée, n'avait autre dessein que de détruire les uns par les autres tous ceux qui avaient été attachés à César ; et que le fruit de tant de guerres où on les engageait successivement serait le triomphe du parti de Pompée tant de fois vaincu : que d'ailleurs il était bien étrange qu'on les envoyât à une nouvelle expédition sans leur avoir payé les récompenses promises pour la première, qu'ils avaient si heureusement terminée. Il ajouta, pour les intéresser par le motif le plus puissant sur eux, que les vieux soldats ne devaient plus compter sur la tranquille et sûre possession des établissements que César leur avait accordés : que cette possession était fondée sur les actes de César, contre la validité desquels le sénat venait de manifester sa mauvaise volonté en ordonnant la recherche de tout ce qu'Antoine, qui toujours s'était autorisé de ces mêmes actes, avait fait dans son consulat. Enfin il mêla quelques considérations tirées de son danger propre, dont il protestait cependant qu'il était beaucoup moins touché que de leurs intérêts. Le remède à tant d'inconvénients fâcheux devait être, selon lui, de le faire consul. Il promettait, s'il parvenait à cette charge, de prendre les mesures les plus efficaces pour faire jouir les soldats des justes récompenses de leurs

[1] Id. ad Brut. I, 15.
[2] Ad Fam. x et xi, et ad Brut.
[3] Ad Fam. x, 23.
[4] Vell. II, 63.
[5] Appian. — Dio.

services, et de venger la mort de son père.

Ce discours fut reçu avec des applaudissements infinis. Les soldats, en conséquence, s'engagèrent, par un serment qu'ils se prêtèrent les uns aux autres, à ne point employer leurs armes contre aucun de ceux qui avaient servi sous César. C'était renoncer bien nettement à faire la guerre à Lépidus et à Antoine, dont les armées, en grande partie, étaient composées de soldats de cette espèce. De plus, ils décernèrent une députation de quatre cents d'entre eux au sénat pour demander le paiement des cinq mille deniers qui leur avaient été promis, et la promotion de leur général à la dignité de consul.

C'est sans doute vers ce temps-ci que Cicéron, qui voyait à quoi tendaient tous ces mouvements, et qui comptait toujours sur l'amitié d'Octavien, lui écrivit en faveur de Brutus et de Cassius, pour lesquels, à proprement parler, il lui demandait grâce : ce qui attira de la part de Brutus au trop humble intercesseur une réprimande des plus vives, dont je diffère de rendre compte ici, pour ne point interrompre le fil de ma narration.

Le sénat consentait à donner satisfaction à l'armée pour ce qui regardait l'argent; mais il ne voulait point entendre parler du consulat d'Octavien, insistant particulièrement sur son âge. Les soldats, à qui on avait bien fait leur leçon, citèrent des exemples pour appuyer leur demande, celui de Valérius Corvus, celui du premier Africain, celui de Pompée, qui était encore récent. Ils alléguèrent de plus le privilége que le sénat avait accordé à Octavien lui-même de parvenir aux charges dix ans avant l'âge prescrit par les lois; représentant qu'il ne restait plus qu'un pas à faire pour aller au point qu'ils prétendaient. C'est ainsi qu'une première infraction des règles devient un titre pour en redemander une seconde. Le sénat, qui avait bien d'autres raisons que la jeunesse d'Octavien pour l'éloigner du consulat, tint ferme dans son refus [1]. Alors le centurion Cornélius, chef de la députation, sortit de l'assemblée; et, mettant la main sur la garde de son épée, il se retourna vers les sénateurs, et leur dit: « Si vous ne donnez pas « le consulat à mon général [2], voici qui le lui « donnera. » Sur quoi Cicéron répondit dans son goût de plaisanterie en une matière si sérieuse: « Si vous demandez ainsi le consulat « pour Octavien, vous l'obtiendrez. »

C'était bien l'intention du jeune général, qui, voyant ses soldats irrités du refus du sénat, prit soin de nourrir et d échauffer leur colère, et se fit presser par eux d'emporter par la force ce qu'on ne voulait pas lui déférer de bonne grâce. Ainsi, cédant à une si donce violence, il passa le Rubicon, nom fatal dans les guerres civiles des Césars, et avec huit légions il marcha contre Rome.

A cette nouvelle, le sénat fut absolument déconcerté. J'ai observé ailleurs qu'il ne faut point attendre de fermeté d'une compagnie lorsque le péril est pressant. La conduite pitoyable du sénat dans l'occasion dont je parle en est une preuve évidente. Le premier mouvement fut d'accorder tout et aux soldats et au général. On donna des ordres pour la distribution des cinq mille deniers par tête promis aux troupes depuis longtemps, et Octavien fut chargé seul de cette commission; on lui promit à lui-même le consulat. Mais à peine les députés étaient partis pour lui porter ce décret, que les sénateurs se reprochèrent à eux-mêmes leur timidité; et deux légions étant arrivées d'Afrique en ce moment comme à point nommé, ils reprirent courage, et s'imaginèrent, avec ces deux légions, et une troisième que Pansa avait laissée pour la garde de la ville, pouvoir se défendre contre l'armée qui approchait. On mit des troupes sur le mont Janicule, où étaient déposées des sommes d'argent appartenantes à la république; on fortifia le pont qui communiquait du Janicule à la ville. On eût bien souhaité s'assurer de la mère et de la sœur d'Octavien, parce qu'avec de tels otages on aurait tout obtenu de ce jeune général. Mais leurs amis les cachèrent si bien et si fidèlement, qu'il ne fut pas possible de découvrir leur asile.

Toute cette fierté et toute cette audace des

[1] Suet. Aug. c. 26.

[2] J'ai rapporté d'après Plutarque un trait tout pareil, lorsqu'il s'agissait du second consulat de César. Peut-être les historiens ont-ils confondu les deux Césars. Peut-être aussi la même chose est-elle arrivée deux fois.

sénateurs tombèrent à l'arrivée d'Octavien. Il avait pris la sage précaution de se faire précéder par des cavaliers qui déclarèrent de sa part que l'on ne devait rien craindre, et qu'il n'exercerait dans la ville aucune hostilité. Moyennant cette assurance, le peuple demeura tranquille : les trois légions même du sénat, qui n'étaient que médiocrement affectionnées à la cause, et qui vraisemblablement méditaient dès lors le changement de parti qu'elles exécutèrent peu après, ne se mirent pas seulement en devoir de tirer l'épée: de sorte qu'Octavien étant venu se camper au pied du mont Quirinal, ce fut à qui se rendrait en diligence auprès de lui pour le féliciter. Tous y couraient en foule, non-seulement les gens du peuple, mais même plusieurs des premiers du sénat. Le lendemain il entra dans Rome avec une bonne garde, et fut reçu au milieu des acclamations de la multitude. Son premier soin fut d'aller au temple de Vesta, où il savait qu'étaient sa mère et sa sœur. Alors les trois légions se rangèrent sous son obéissance; et le sénat, destitué de toute ressource, subit la loi du plus fort. Le seul Cornutus, préteur de la ville, se tua de désespoir. Les autres allèrent faire leurs soumissions à celui que la fortune avait rendu maître de leur sort. Cicéron lui-même ne se dispensa pas de cette dure et humiliante démarche, qui ne lui attira de la part d'Octavien qu'un reproche assez aigre, sur ce qu'il était le dernier de ses amis qui vînt lui faire compliment.

Ce n'était qu'avec un regret amer que le sénat fléchissait sous ce jeune audacieux; mais ce qu'on ne peut pardonner à une si sage compagnie, c'est que, sur un bruit faux et sans aucun fondement, elle changea encore subitement de conduite, et entreprit à la légère de secouer un joug qu'elle ne fit qu'aggraver. Quelques-uns vinrent dire aux chefs du sénat que deux légions, dont j'ai fait mention plusieurs fois, la Martiale et la Quatrième, qui étaient d'excellentes troupes, quittaient Octavien et se déclaraient pour la cause de la liberté. Cette nouvelle se répand en un instant: les sénateurs s'assemblent dès la nuit; et Cicéron, arrivé des premiers à la porte du sénat, encourageait et animait tous ceux qui entraient à défendre avec zèle la république. On dépêcha sur-le-champ Aquilius Crassus dans le Picénum, pour y faire des levées de troupes. Après avoir agi, on pensa; on examina la source du bruit sur lequel étaient fondées de si belles espérances; et, comme on ne put en découvrir aucun auteur certain, la crainte se saisit plus que jamais des esprits; chacun se dispersa; Cicéron s'enfuit dans sa litière hors de la ville; et Octavien eut lieu de se moquer d'une tentative si mal concertée. Pour lui, il garda toujours dans ses procédés la même douceur apparente; et Aquilius Crassus, qui avait été pris déguisé en esclave, lui ayant été amené, il lui pardonna dans le moment, sachant bien qu'il retrouverait l'occasion de se venger.

Ainsi, devenu maître absolu de Rome, il s'empara de tous les deniers publics qui étaient en réserve, soit au Janicule, soit ailleurs; et il distribua à chacun de ses soldats deux mille cinq cents deniers, leur promettant incessamment une pareille somme qui leur restait due. Ensuite il poussa l'affaire de sa nomination au consulat; et lorsque toutes les mesures furent prises, candidat scrupuleux, et bien éloigné de vouloir gêner par sa présence la liberté des suffrages, il sortit de la ville.

Cette élection se fit de la façon du monde la plus irrégulière, et par une voie qui n'avait point d'exemple, et qui ne fut jamais imitée depuis. Il est vrai que, les deux consuls étant morts, il n'était pas aisé de procéder alors selon les lois et les anciens usages à la nomination de leurs successeurs. Les interrois ne pouvaient être nommés que lorsqu'il ne restait plus dans la république aucun magistrat curule; et, par conséquent, pour parvenir par la voie de l'interrègne à élire des consuls, il aurait fallu attendre que le dernier décembre fût expiré. Sylla s'était fait établir dictateur dans un cas pareil à celui où était actuellement la république; et César avait envahi le même titre sans que le ministère des consuls y intervînt; mais cette ressource, tout illégitime qu'elle était, manquait encore ici, puisque le nom de la dictature venait d'être aboli pour jamais par la loi d'Antoine. On s'avisa de faire créer par un décret du préteur de la ville, appuyé sans doute de l'autorité du sénat, deux proconsuls, dont la

fonction se bornerait uniquement à présider aux assemblées dans lesquelles les consuls seraient élus. C'est ainsi qu'Octavien fut nommé consul avec Q. Pédius, l'un de ses cohéritiers, qu'on lui donna plutôt pour ministre que pour collègue. Octavien prit possession du consulat le 10 du mois d'août, n'ayant pas encore vingt ans accomplis, si l'on a égard à la manière de compter civile, puisqu'il était né le 22 septembre. Mais comme, pour parvenir à la réformation du calendrier, César avait fait une année de quinze mois au lieu de douze, ces trois mois de surcroît doivent être imputés sur l'âge d'Octavien. Ainsi, il était âgé de vingt ans, et courait sa vingt et unième année lorsqu'il devint consul.

Après les cérémonies de la prise de possession, le premier usage qu'il fit de la puissance consulaire, ce fut d'assurer son état. Il mit le dernier sceau à l'affaire de son adoption en la faisant ratifier par une assemblée des curies; ce que l'opposition et les chicanes d'Antoine l'avaient empêché d'obtenir l'année précédente. Par cette formalité il entra pleinement dans tous les droits de fils de César.

Il soutint ensuite l'engagement de ce titre en vengeant, par l'autorité publique qu'il avait en main, la mort de son père. C'est ce que je raconterai dans le livre qui va suivre, après que j'aurai rendu ici à mon lecteur les réflexions et les plaintes de Brutus contre Cicéron : morceau des plus précieux que l'antiquité nous ait transmis, et où l'on voit avec admiration la supériorité que donne la vertu sur les talents, sur les dignités, et sur l'avantage de l'âge.

Cicéron, comme je l'ai dit, avait écrit au jeune César en faveur de Brutus et de Cassius. Voici ses termes : « Il y a une chose[1], « lui disait-il, que l'on demande et que l'on « attend de vous : c'est que vous consentiez « que nous conservions à la république des « personnes qui ont l'estime des gens de bien « et de tout le peuple romain. » Brutus, à qui cette partie de la lettre de Cicéron avait été envoyée par Atticus, écrivit en conséquence à celui qui avait compté lui rendre un service d'ami. Et d'abord il le remercie très-poliment de sa bonne intention ; mais, indigné à l'excès de la chose en elle-même, il rappelle à Cicéron ses propres paroles, et ensuite il ajoute : « Eh quoi ! si Octave ne consent pas à notre conservation, nous périssons donc, à votre avis ! Je veux bien que « vous sachiez qu'il nous vaut mieux périr « que d'être conservés par lui. Certes, je ne « crois pas que tous les dieux aient tellement « pris en aversion le peuple romain, qu'il « faille prier Octave pour le salut du dernier « citoyen, bien loin qu'il en soit besoin pour « les libérateurs de l'univers ; car je me fais « un plaisir d'employer ici des expressions « magnifiques, et il convient assurément de « le faire vis-à-vis de ceux qui ignorent ce « qu'il est séant de craindre pour les uns et « de demander aux autres. »

Brutus prouve tout de suite à Cicéron, et lui fait toucher au doigt, que c'est reconnaître Octave pour maître que de lui adresser une supplication pareille à celle dont il se plaint. Il observe que si lui et ceux qui pensent comme lui eussent voulu être redevables de leur salut à quelqu'un, Antoine leur aurait fait les conditions les plus avantageuses. « Et ce jeune « enfant lui-même[1], dit-il, que le nom de « César qu'il porte semble animer contre ceux « qui ont tué César, combien croyez-vous « qu'il achetât, si nous étions d'humeur à « nous prêter à un tel trafic, notre consentement à la puissance qu'il désire, et qu'il

[1] « Unum ais esse, quod ab eo postuletur et exspectetur : ut eos cives de quibus viri boni populusque romanus benè existimet, salvos velit. Quid ! si nolit, non « erimus ? Atqui non esse, quam esse per illum, præstat. « Ego, medius fidius, non existimo tam omnes deos « aversos esse a salute populi romani, ut Octavius orandus sit pro salute cujusquam civis, non dicam pro liberatoribus orbis terrarum. Juvat enim magnificè « loqui : et certè decet adversùs ignorantes quid pro quoque timendum, aut a quoque petendum sit. »

[1] « Hic ipse puer, quem Cæsaris nomen incitare videtur in Cæsaris interfectores, quanti æstimet (si sit « commercio locus) posse nobis auctoribus tantùm, « quantùm profectò poterit, quoniam vivere, et pecunias « habere, et dici consolares volumus ?.. Sed mihi priùs « omnia dii deæque eripuerint, quàm illud judicium, « quo non modò hæredi ejus quem occidi non concesserim quod in illo non tuli, sed ne patri quidem meo, « si reviviscat, ut patiente me plus legibus ac senatu « possit. »

« aura certainement, puisque nous voulons « conserver notre vie, et être riches et tenir « le rang de consulaires? Mais que les dieux « et les déesses m'enlèvent tout autre bien, « plutôt que la résolution constante où je suis, « non-seulement de ne pas accorder à l'hé- « ritier de celui que j'ai tué ce que je n'ai pas « souffert en son auteur, mais de ne pas con- « sentir que mon père même, s'il revenait au « monde, fût plus puissant que les lois et que « le sénat ! »

Ce qu'il ajoute est dans le goût stoïque; mais la subtilité n'y diminue rien de l'élévation des sentiments. « Il y a, dit-il à Cicéron, contra- « diction dans ce que vous demandez, et « il est impossible que vous l'obteniez[1]. Vous « demandez à Octave qu'il consente à notre « conservation. Vous semble-t-il donc que, « lorsque nous aurons reçu sûreté pour notre « vie, par cela seul nous jouirons d'un salut « véritable? Quel salut que celui qui nous « coûterait l'honneur et la liberté ! Pensez- « vous qu'habiter dans Rome ce soit jouir du « salut? C'est la chose, et non le lieu, qui doit « me procurer cet inestimable avantage. J'en « ai été privé tant que César a vécu, si ce n'est « à dater du jour où j'ai formé le projet de « cette grande et mémorable action; et je ne « puis être exilé, en quelque lieu que je me « trouve, tant que je regarderai comme le « plus grand des maux la servitude et les « opprobres qui y sont attachés. »

Un peu plus bas il revient à ce qui regarde directement Cicéron, et lui donne librement de fortes leçons. « Ne me recommandez donc « plus, lui dit-il, à la protection de votre jeune « César [2]. Si vous m'en croyez, vous ne vous « y recommanderez pas vous-même. Vous « estimez beaucoup le nombre d'années que « votre âge vous permet d'espérer, si pour un « pareil objet vous daignez supplier cet enfant. « De plus, prenez garde de ternir la gloire « des grandes choses que vous avez faites, et « que vous continuez de faire encore contre « Antoine; prenez garde qu'on ne les attri- « bue, non à générosité, mais à une crainte « dans laquelle vous vous regardiez vous- « même. Car, si vous êtes content de de- « mander grâce pour nous à Octave, on « croira que votre projet a été, non pas « d'éviter d'avoir un maître, mais de cher- « cher un maître doux qui vous aimât. »

Après quelques autres réflexions que j'o- mets, il poursuit ainsi : « Pour moi [1], je suis « homme, non-seulement à ne m'abaisser à « aucune supplication, mais à réprimer ceux « qui prétendent qu'on leur en adresse; ou, « si je n'y réussis pas, au moins je n'aurai « point sous mes yeux des esclaves volon- « taires. Tout lieu où je pourrai être libre, « sera Rome pour moi; et j'aurai compassion « de vous autres, à qui ni l'âge, ni la carrière « des honneurs parcourue avec éclat, ni les « exemples de la vertu d'autrui, ne peuvent « apprendre à vous détacher de la vie. »

Il proteste ensuite de sa résolution iné- branlable de tout tenter pour tirer sa patrie de la servitude, et il ajoute : « S'il m'est ac- « cordé un succès tel qu'il est dû à un si noble « projet [2], la joie nous en sera commune à « tous; sinon, moi seul au moins je me con- « serverai dans la joie : car à quelles actions,

[1] « Qui porrò, id quod petis, fieri potest, ut impetres? « Rogas enim, velit nos salvos esse. Videmur ergo tibi « salutem accepturi, quum vitam acceperimus? quam, « si priùs dimittimus dignitatem ac libertatem, qui pos- « sumus accipere? An tu Romæ habitare, id putas in- « columem esse? Res, non locus, oportet præstet istuc « mihi. Neque incolumis fui Cæsare vivo, nisi postquam « illud conscivi facinus : neque usquam exul esse pos- « sum, dum servire et pati contumelias pejùs odero malis « omnibus aliis. »

[2] « Me verò posthac ne commendaveris Cæsari tuo; « ne te quidem ipsum, si me audies. Valdè carè æsti- « mas tot annos, quot ista ætas recipit, si propter eam « causam puero isti supplicaturus es. Deindè, quod pul- « cherrimè fecisti ac facis in Antonio, vide ne conver- « tatur a laude maximi animi ad opinionem formidinis. « Nam si Octavius tibi placet, a quo de nostrâ salute pe- « tendum sit, non dominum fugisse, sed amiciorem do- « minum quæsisse videberis. »

[1] « Ego verò is sum, qui non modò non supplicem, sed « etiam coerceam postulantes ut sibi supplicetur. Aut « longè a servientibus abero, mihique esse judicabo Ro- « mam, ubicumque liberum esse licebit : ac vestri mi- « serebor, quibus nec ætas, neque honores, neque virtus « aliena dulcedinem vivendi minuere poterit. »

[2] « Si secuta fuerit quæ debet fortuna, gaudebimus « omnes : sin minùs, ego tamen gaudebo Quibus enim « potiùs hæc vita factis aut cogitationibus traducatur, « quam iis quæ pertinuerint ad liberandos cives meos? »

« à quelles pensées puis-je mieux employer « ma vie qu'à celles qui tendent à rétablir mes « concitoyens en possession de leur liberté? »

En finissant il prend un ton plus doux, mais où il garde néanmoins son ascendant. « Je vous prie [1], mon cher Cicéron, et vous « conseille de ne point vous rebuter, de ne « point perdre courage; et, pendant que vous « écartez les maux présents, de penser à ne « point donner entrée à d'autres maux plus « grands qui se préparent. Persuadez-vous « que ce zèle pour la liberté, ce courage gé- « néreux avec lequel vous avez sauvé la « république, et autrefois des fureurs de « Catilina, et tout récemment de celles d'An- « toine; persuadez-vous bien que ce courage « perd tout son prix, s'il n'est soutenu par une « constance persévérante : car j'avoue qu'une « vertu qui a fait ses preuves est assujettie à « une loi plus sévère que celle qui ne s'est « point encore fait connaître. Qui a com- « mencé à bien faire doit s'attendre qu'on « exige de lui la continuation de la même « conduite comme une dette; et, s'il y « manque, nous sommes portés à le censurer « rigoureusement, comme nous ayant trom- « pés. Ainsi, que Cicéron résiste à Antoine, « c'est sans doute une chose très-digne de « louange; mais personne n'en est étonné, « parce qu'un aussi grand consul qu'il s'est « montré nous répondait d'un grand consu- « laire. Au contraire, si le même Cicéron « mollit à l'égard des autres, après avoir fait « paraître tant de fermeté contre Antoine, « non-seulement il se privera de la gloire « qu'il pouvait se promettre à l'avenir, mais « il perdra toute celle qu'il avait acquise; car « rien n'est beau, ni vraiment glorieux, que « ce qui part d'un esprit ferme et agissant par « principes. »

Il faut avouer que Brutus paraît dans cette lettre bien supérieur à Cicéron. Mais la vertu purement humaine se dément toujours par quelque endroit. On sent dans plusieurs des pensées et des expressions de Brutus un orgueil qui se décèle visiblement, et ce héros du stoïcisme se promettait une fermeté que la disgrâce fera disparaître, comme nous le verrons à sa mort. C'est que, comme j'ai eu souvent occasion de remarquer, la révélation seule fournit un appui solide à la vertu, en lui montrant les récompenses d'une autre vie.

A la suite de la lettre de Brutus à Cicéron s'en trouve une autre du même à Atticus, qui paraît écrite dans le même temps, et qui n'est pas moins intéressante. Elle roule encore sur Cicéron, contre lequel Brutus se lâche avec moins de réserve, quoique sans emportement. Il n'y avait jamais eu d'intimité entre eux, comme le reconnaîtra aisément quiconque lira avec attention les lettres de Cicéron à Atticus. La société des mêmes intérêts et d'une semblable façon de penser par rapport au gouvernement leur avait fait contracter une amitié sincère, mais toujours accompagnée de quelques semences de désunion. La différence des caractères mettait obstacle à une liaison de cœur : l'un, plus doux, plus souple, plus disposé à donner quelque chose aux circonstances des temps et des personnes; l'autre, plus haut, plus roide, et prenant le vrai et le juste pour la seule règle de ses sentiments et de sa conduite; il était difficile que deux esprits de trempe si différente n'eussent pas occasion de se heurter.

Le sujet de la lettre de Brutus à Atticus est que Cicéron, qui aimait les louanges, s'était plaint de ce que Brutus ne lui disait jamais rien d'obligeant sur les services qu'il rendait actuellement à la république. Brutus répond que Cicéron fait des merveilles contre Antoine, mais qu'il gâte tout par les complaisances qu'il a pour le jeune Octave. Cette

[1] « Te, Cicero, rogo atque hortor ne defatigere, neu « diffidas : semper in præsentibus malis prohibendis fu- « tura quoque, nisi antè sit occursum, explores ne se « insinuent. Fortem et liberum animum, quo et consul, « et nunc consularis rempublicam vindicâsti, sine con- « stantiâ et æquabilitate nullum esse putâris. Fateor enim « duriorem esse conditionem spectatæ virtutis, quàm « incognitæ. Benefacta pro debitis exigimus. Quæ aliter « eveniunt, ut decepti ab his, infesto animo reprehen- « dimus. Itaque resistere Antonio Ciceronem, etsi ma- « gnâ laude dignum est, tamen, quia ille consul hunc « consularem meritò præstare videtur, nemo admiratur. « Idem Cicero si flexerit adversùs alios judicium suum, « quod tantâ firmitate ac magnitudine direxit in extur- « bando Antonio, non modò reliqui temporis gloriam « eripuerit sibi, sed etiam præterita evanescere coget. « Nihil enim per se amplum est, nisi in quo judicii ra- » tio exstat. » (*Brut. ad Cic.* 16.)

réponse n'est pas présentée sèchement ; elle est traitée avec étendue, avec force, avec noblesse. Je vais en extraire quelques-uns des plus beaux endroits.

Brutus accuse Cicéron [1] d'avoir poussé l'envie qu'il a de plaire à Octave jusqu'à insulter Casca, l'un de ceux qui avaient tué César, et à le traiter d'*assassin*. Si le fait est vrai, il est assurément bien étrange. Brutus le suppose pour constant, et il en exprime très-vivement son indignation. « Cicéron ne sent donc pas, « dit-il, que les termes injurieux dont il se « sert retombent sur lui-même à plus juste « titre, puisqu'il a fait mourir cinq illustres « citoyens au lieu d'un. Il faut qu'il s'avoue « lui-même *assassin* avant que d'en faire le « reproche à Casca, et il imite, par rapport « à notre associé, les invectives des fauteurs « de Catilina. Quoi! parce que nous ne louons « pas sans cesse nos ides de mars [2], comme il « a toujours à la bouche ses nones de décem« bre [3], croit-il avoir plus de droit de décrier « une action héroïque, que Bestia [4] et Clo« dius n'en avaient de critiquer son con« sulat ? »

Brutus passe tout de suite au principal objet de sa lettre. « Cicéron [5], notre ami, dit-il, « se glorifie d'avoir soutenu, sans sortir de « Rome, la guerre contre Antoine. Et que « me fait à moi ce grand service, si, pour « récompense d'avoir opprimé Antoine, on « me demande à le remplacer; et si le ven« geur d'un premier mal devient l'auteur « d'un second, qui aura, si nous le souffrons, « un fondement et des racines plus profon« des et plus difficiles à extirper ? Non, Ci« céron, en agissant ainsi, ne montre pas « qu'il craigne la tyrannie, mais seulement « il ne veut point avoir Antoine pour tyran. « Or je ne saurais savoir beaucoup de gré à « celui qui n'a d'aversion que pour la per« sonne et non pour la chose, et qui ne craint « point la servitude en elle-même, mais la « servitude sous un maître irrité. »

Ce qui suit un peu plus bas coupe encore davantage dans le vif : « Nous craignons trop « la mort [1], l'exil, la pauvreté. Ce sont là « pour Cicéron les derniers des maux ; et, « pourvu qu'il ait affaire à des gens de qui il « obtienne ce qu'il veut, de qui il soit caressé « et loué, il ne refuse pas une servitude qui « sera honorable, si pourtant il peut y avoir « quelque chose d'honorable dans le comble « de la misère et de l'opprobre! Quoique « Octave appelle Cicéron son père, qu'il le « consulte sur tout, qu'il le loue, qu'il lui « fasse des remerciments, bientôt ces beaux

[1] « Nescio quid scribam tibi, nisi unum : pueri et « cupiditatem et licentiam potiùs esse irritatam, quàm « repressam a Cicerone, tantùmque eum tribuere huic « indulgentiæ, ut se maledictis non abstineat, iis quidem « quæ in ipsum dupliciter recidunt, quòd et plures oc« cidit uno, seque priùs oportet fateatur sicarium, quam « objiciat Cascæ quod objicit; et imitatur in Casca Bes« tiam. An quia non omnibus horis jactamus idus mar« tias, similiter atque ille nonas decembres suas in ore « habet, eò meliore conditione pulcherrimum factum « vituperabit, quam Bestia et Clodius reprehendere il« lius consulatum soliti sint? »

[2] Le jour où César avait été tué.

[3] Jour où les complices de Catilina avaient été condamnés à mort par le sénat.

[4] Tribun du peuple qui harcela Cicéron sortant du consulat.

[5] « Sustinuisse mihi gloriatur bellum Antonii togatus « Cicero noster. Quid hoc mihi prodest, si merces An« tonii oppressi poscitur in Antonii locum successio; « et vindex illius mali, auctor exstitit alterius, funda« mentum et radices habituri altiores, si patiamur? ut « jam ista quæ facit, non dominationem, sed do« minum Antonium timentis sint. »

[1] « Nimiùm timemus mortem, et exilium, et pau« pertatem. Hæc videntur Ciceroni ultima esse in malis, « et dum habeat a quibus impetret quæ velit, et a qui« bus colatur ac laudetur, servitutem, honorificam modò, « non aspernatur; si quidquam in extremâ ac miserrimâ « contumeliâ potest honorificum esse. Licèt ergo patrem « appellet Octavius Ciceronem, referat omnia, laudet, « gratias agat; tamen illud apparebit, verba rebus esse « contraria. Quid enim tam alienum ab humanis sen« sibus est, quam eum patris habere loco, qui ne liberi « quidem hominis numero sit? Atqui eò tendit, id agit, « ad eum exitum properat vir optimus, ut sit illi Octa« vius propitius. Ego jam iis artibus nihil tribuo, quibus « scio Ciceronem instructissimum esse. Quid enim illi « prosunt quæ pro libertate patriæ, quæ de dignitate, « quæ de morte, exsilio, paupertate, scripsit copiosis« simè? Quantò autem magis illa callere videtur Phi« lippus, qui privigno minùs tribuerit, quam Cicero « alieno tribuat? Desinat igitur gloriando etiam insec« tari dolores nostros. Quid enim nostrà, victum esse « Antonium, si victus est ut alii vacaret quod ille ob« tinuit? tametsi tuæ litteræ dubia etiam nunc signi« ficant. »

« discours seront démentis par les effets : car « qu'y a-t-il de plus éloigné du sens commun « que de regarder comme son père celui que « l'on ne reconnaît pas même pour homme « libre? Cependant notre ami est assez bon « pour envisager comme l'objet de ses vœux, « comme le terme de toute sa politique, l'a-« mitié et la faveur d'Octave. Ah! je ne fais « plus aucun cas de toutes ces belles connais-« sances dont je sais que Cicéron a l'esprit si « orné. De quoi lui sert tout ce qu'il a écrit « avec tant d'éloquence pour la liberté de la « patrie, sur la gloire de la vertu, sur la « mort, sur l'exil, sur la pauvreté? Combien « Philippus, quoique peu lettré, paraît-il « mieux posséder que lui toutes ces grandes « maximes! il fait moins pour son beau-fils « que Cicéron pour un étranger. Qu'il cesse « donc d'aigrir encore nos douleurs par les « louanges qu'il se donne. Que nous importe « en effet qu'Antoine ait été vaincu, s'il ne « l'a été qu'afin que la place qu'il occupait « fût remplie par un autre? Encore votre « lettre me fait-elle comprendre que la vic-« toire n'est pas entière ni bien assurée.

« J'y consens donc que Cicéron vive[1], « puisqu'il peut s'y résoudre, suppliant et dé-« pendant, s'il n'a pas honte de déshonorer « son âge, les charges dont il a été décoré, « sa gloire passée. Pour moi, je ferai éternelle-« ment la guerre, je ne dis pas aux personnes, « mais à la chose même, à la tyrannie, aux « commandements qui s'écartent de l'ordre « commun, à la domination, à la puissance « qui prétendra s'élever au-dessus des lois; « et il n'est point de servitude si douce et si « avantageuse, dont l'ordre puisse me sé-« duire ou me faire abandonner ma résolu-« tion. En vain m'écrivez-vous qu'Antoine « est un honnête homme, je ne l'ai jamais « cru : mais nos ancêtres n'ont point voulu « que dans la république on souffrît son pro-« pre père pour maître et pour tyran. »

Brutus, après une tirade si énergique qu'il savait bien affliger Atticus, lui en fait quelque excuse, mais pourtant sans se rétracter. Au contraire, il insiste avec une nouvelle force sur le fond même de la chose. « Per-« suadez-vous[1], lui dit-il, que je n'ai rien « diminué de mon affection pour Cicéron, « mais beaucoup de mon estime; car il n'est « pas possible que tels que nous paraissent « les objets, tels ne soient aussi nos juge-« ments. »

Il faut convenir que ces deux lettres de Brutus sont d'une hauteur et d'une rigidité auxquelles bien peu de gens sont capables d'atteindre. Mais, si la liberté de Rome pouvait être sauvée, ce n'était que par un chef de ce caractère. La conduite de Cicéron, surtout dans les derniers temps, ne peut pas soutenir la comparaison avec celle de Brutus. Elle est molle, elle est timide, elle est inconséquente; et je m'étonne comment on peut entreprendre de disculper ses complaisances pour Octavien, lorsqu'on voit quel prix il en a reçu. Que pouvait-il lui arriver de pis qu'une mort cruelle? et combien cette mort lui aurait-elle été plus glorieuse, s'il eût montré contre Octavien la même vigueur avec laquelle il avait abattu la puissance tyrannique d'Antoine!

En finissant ce livre, je ne dois pas omettre l'origine de l'une des principales villes de France[2]. Lyon reconnaît pour son fondateur Munatius Plancus, qui, pendant qu'il tergiversait, attendant à se déclarer pour le parti qui demeurerait le plus fort, établit une colonie au confluent de la Saône et du Rhône. Les habitants de cette nouvelle ville venaient de Vienne, autrefois capitale des Allobroges, et depuis colonie romaine. Pendant les dissensions et les guerres entre les généraux romains, les naturels du pays avaient profité de

[1] « Vivat hercule Cicero, qui potest, supplex et ob-« noxius, si neque ætatis, neque honorum, neque rerum « gestarum pudet. Ego certè quin cum ipsa re bellum « geram, hoc est, cum regno, et imperiis extraordi-« nariis, et dominatione, et potentiâ quæ supra leges se « esse velit, nulla erit tam bona conditio serviendi quâ « deterrear : quamvis sit vir bonus, ut scribis, Anto-« nius, quòd ego nunquam existimavi. Sed dominum, « ne parentem quidem majores nostri voluerunt esse. »

[1] « Persuade tibi de voluntate propriâ meâ nihil re-« missum esse, de judicio largiter. Neque enim impe-« trari potest, quin qualia quidque videatur ei, talem « quisque de illo opinionem habeat. » (Brut. *Attico*.)

[2] Dio.

l'occasion pour chasser de leur ancienne capitale ces nouveaux venus, qui les tenaient sous le joug. Ceux-ci se retirèrent au lieu où Plancus, par ordre du sénat, bâtit la ville de Lyon. Vienne retourna bientôt après sous la domination romaine; mais elle ne vit qu'avec un œil de jalousie les rapides accroissements de la nouvelle colonie, qui, par l'avantage de sa situation, devint en peu de temps très-florissante; et de là naquit entre ces deux villes une rivalité qui a duré plusieurs siècles.



LIVRE XLIX.

Second triumvirat. Proscription. Ruine du parti républicain à Philippes. Mort de Cassius et de Brutus. Ans de Rome 709, 710.

§ I. Octavien fait condamner juridiquement ceux qui avaient tué César. Sex. Pompée et Cn. Domitius, qui n'avaient point eu de part à l'action, sont compris dans la condamnation. Octavien fait périr Q. Gallius, préteur de la ville. Il fait révoquer par le sénat les décrets rendus contre Antoine et Lépidus. Désastre et mort de Décimus. Octavien, Antoine et Lépidus se réunissent. Leur entrevue dans une île du Réno. Ils contestent sur ceux qu'ils doivent proscrire. Échange de la tête de Cicéron contre celles de l'oncle d'Antoine et du frère de Lépidus. Projet du triumvirat. Mariage arrêté entre Octavien et la belle-fille d'Antoine. Prélude des massacres. Effroi dans Rome. Mort du consul Pédius. Entrée des trois généraux dans Rome. Loi pour établir le triumvirat. Edit de proscription. La proscription des triumvirs plus nombreuse que celle de Sylla. Plusieurs proscrits pour leurs richesses. Affectation dans le choix des noms placés à la tête du tableau de la proscription. Octavien autant et plus cruel que ses collègues. Mort de Cicéron. Invectives des écrivains en tout genre contre Antoine, au sujet de cette mort : pourquoi Octavien a été épargné. Portrait de Cicéron. Mot de Brutus sur sa mort. C. Antonius tué par représailles. Mort des deux Quintius Cicérons, père et fils. L. César sauvé par sa soeur, mère d'Antoine. Lépidus consent à l'évasion de son frère Paulus. Mort du beau-père de Pollion, du frère de Plancus et de Toranius, tuteur d'Octavien. Verrès proscrit. Exemple de la piété d'Énée renouvelé par le fils d'Opius. Varron mis en sûreté par Calénus. Atticus rayé du catalogue des proscrits. Eloge de sa prudence et de son humanité. Messala effacé du nombre des proscrits. Traits singuliers sur quelques proscrits. Fulvie fait un personnage dans la proscription. La haine tombe particulièrement sur Antoine. Triomphe odieux de Lépidus et de Plancus. Asiles ouverts aux proscrits hors de l'Italie, surtout chez Sex. Pompée. Exactions des triumvirs. Taxe imposée par eux sur les dames. Discours d'Hortensia à ce sujet. Ventidius est fait consul. Sa fortune surprenante. Couronnes civiques décernées aux triumvirs. Les triumvirs jurent et font jurer l'observation des actes de César. Ils désignent les magistrats pour plusieurs années.

Octavien [1], devenu consul par les voies que j'ai marquées, et ayant ainsi réuni à la force des armes le titre de la puissance publique, commença à exécuter le dessein qu'il avait toujours eu dans le cœur, quoiqu'il l'eût caché longtemps, et entreprit de venger la mort de César[2]. Il profita de l'autorité consulaire pour agir dans cette affaire juridiquement. Il fit absoudre par le peuple Dolabella, que le sénat avait déclaré ennemi public à cause du meurtre de Trébonius; et tout de suite il établit, en vertu d'une loi qui fut proposée par son collègue Q. Pédius, et munie des suffrages du peuple, une cour de justice ou commission extraordinaire pour informer de l'assassinat commis en la personne de César, et

[1] An. R. 709: av. J. C. 43.
[2] Appian. Civ. l. 3. — Dio, l. 46.

procéder au jugement et à la condamnation des assassins et de leurs complices.

Ils furent cités dans les formes : un huissier les appela tous à haute voix par leur nom pour comparaître au pied du tribunal. Tous étaient absents ; ceux d'entre eux qui se trouvèrent dans Rome à l'approche d'Octavien avaient eu grand soin de prévenir l'orage par une prompte fuite. Ainsi, personne ne répondit à la citation. On rapporte qu'au nom de Brutus [1], cité par l'huissier, toute la multitude, qui remplissait la place, versa des larmes, et que les citoyens les plus distingués baissèrent les yeux et la tête de honte et de douleur. L'affaire n'en fut pas poussée avec moins de vivacité. Il y avait de grandes récompenses promises aux accusateurs. L. Cornificius accusa Brutus ; et Agrippa, de tout temps attaché à Octavien, se chargea de cette odieuse fonction contre Cassius. Il sied bien au caractère bas et flatteur de l'historien Velleïus de se vanter [2], comme il a fait, de ce que Capiton, son oncle, se joignit en second à Agrippa. Tous furent condamnés par contumace à la plus grande peine qu'imposassent les lois romaines, c'est-à-dire à l'exil et à la confiscation des biens. Un seul des juges osa absoudre Brutus, sans craindre la présence du jeune consul, qui voulut assister en personne au jugement, pour être témoin de la manière dont chacun opinerait. Ce juge si intrépide se nommait Sicilius Coronas, et était sénateur. Octavien, persistant toujours dans la même affectation de clémence dont il se parait alors, ne sembla pas savoir mauvais gré à Sicilius de sa hardiesse ; mais bientôt après il le proscrivit.

Parmi les accusés était Casca, actuellement tribun du peuple. Comme sa charge rendait sa personne sacrée, et le mettait à l'abri de la poursuite des lois, Octavien l'en fit dépouiller par les suffrages des tribus sur la proposition de Titius, l'un des collègues de Casca, qui voulut bien prêter son ministère à l'avilissement d'une magistrature dont il était lui-même revêtu.

Ce n'était pas sans dessein que, dans la loi de Pédius, aux meurtriers de César, on avait ajouté leurs complices. Cette addition vague donnait la facilité à Octavien d'envelopper dans une même condamnation, avec les vrais auteurs de la mort de son grand-oncle, ceux qui n'avaient d'autre crime que de lui être suspects ou redoutables. Il y en eut sans doute plusieurs ; mais dans ce qui nous reste de monuments historiques, je n'en trouve spécifiés que deux.

Le premier est Sex. Pompée, qui, bien loin d'avoir eu part à la conspiration, vraisemblablement n'en avait pas même entendu parler avant qu'elle s'exécutât, étant alors au fond de l'Espagne ; mais c'était le dernier rejeton d'une maison ennemie qu'Octavien cherchait à sacrifier à sa sûreté.

Je compte pour le second Cn. Domitius Ahénobarbus, fils de ce L. Domitius qui, ayant toujours montré une haine irréconciliable contre César, fut tué lorsqu'il fuyait après la bataille de Pharsale. Antoine, dans Appien [1], assure positivement que Cn. Domitius n'avait point trempé dans le meurtre du dictateur ; et le témoignage de Suétone y est conforme. Ce qui rend néanmoins la chose douteuse [2], c'est que Cicéron, dans sa seconde Philippique, le range parmi les conspirateurs. Peut-être fut-il du nombre de ceux qui eurent la vanité, immédiatement après la mort de César, de se joindre à Brutus et à Cassius dans le Capitole, pour partager la gloire d'une action dont ils n'avaient point couru les risques. En ce cas, on sera peu étonné que Cicéron, parlant avec éloge de la conspiration, ait cru devoir en faire honneur à Domitius, qui le souhaitait ; et, d'un autre côté, depuis que cette même conspiration fut devenue un crime punissable des derniers supplices, il est encore plus aisé de concevoir que Domitius s'en soit purgé avec soin, et qu'il ait publié hautement, selon la vérité, qu'il en était innocent. Ce qui est certain, c'est qu'il en fut cru, et que, du consentement d'Octavien, il parvint au consulat ; et son fils s'allia même avec la maison des Césars, et devint l'aïeul de l'empereur Néron.

[1] Plut. in Bruto.
[2] Vell. II, 69.

[1] Appian. Civ. l. V, p. 707.
[2] Suet. Ner. c. 3. — Cic. Phil. II, n. 27.

Quoique Octavien ne parût alors occupé que de la pensée de venger son père adoptif[1], et que d'ailleurs il se couvrît des dehors de la douceur, il décela néanmoins sa cruauté à l'égard de Q. Gallius, actuellement préteur, et qui avait le département de la ville depuis la mort de Cornutus. Suétone rapporte le fait avec des circonstances atroces. Il dit que Gallius, étant venu pour saluer le consul, et portant des tablettes sous sa robe, fut soupçonné de cacher un poignard; et que sur cela seul Octavien, sans faire aucun examen, de peur d'y trouver la justification de Gallius, le fit enlever, lui fit donner la question comme à un esclave, et enfin ordonna qu'on le mît à mort, après lui avoir arraché de sa main les deux yeux. J'avoue que j'ai peine à ajouter foi à une barbarie si brutale de la part d'Octavien. Il racontait lui-même, dans les mémoires qu'il avait composés de sa vie, que Gallius, lui ayant demandé une conférence, voulut l'assassiner; qu'en conséquence il fut mis en prison, d'où ayant été relâché sous la condition de sortir de la ville, il périt, ou par un naufrage, ou par les mains des voleurs de grands chemins. Ce récit me semble beaucoup plus vraisemblable, si ce n'est qu'il est aisé de croire qu'Octavien déguise sous l'aventure d'un naufrage, ou d'une attaque de la part de voleurs, un ordre donné par lui d'assassiner Gallius lorsqu'il serait hors de Rome.

C'était peu que d'avoir fait prononcer une condamnation contre ceux qui avaient tué César. Pour exécuter ce jugement, il fallait vaincre vingt légions que Brutus et Cassius avaient à leurs ordres. Octavien n'était pas seul assez fort pour une telle entreprise. Il résolut donc de mettre la dernière main au traité de réconciliation et de ligue qui se négociait depuis quelque temps entre lui, Antoine et Lépidus. Il était chargé par le sénat de leur faire la guerre; et comme il feignait de prendre encore les ordres de cette compagnie qu'il avait écrasée, il partit avec son armée dans le dessein, disait-il, d'aller remplir sa commission. Mais en son absence, Pédius, son collègue, proposa au sénat de révoquer les décrets par lesquels Antoine et Lépidus avaient été déclarés ennemis de la patrie. Les sénateurs asservis n'osèrent pas rejeter la proposition; mais ils voulurent forcer Octavien de s'expliquer, quoiqu'il eût déjà suffisamment manifesté ses intentions, et ils remirent à prendre leur parti jusqu'à ce qu'il leur eût fait savoir ce qu'il pensait. Il répondit avec sa dissimulation accoutumée qu'il n'était pas maître de se déterminer sur cette affaire à son choix, et que ses soldats le contraignaient à incliner vers la clémence. Ainsi le sénat rétablit Antoine et Lépidus dans tous leurs droits et dignités, et Octavien écrivit à Antoine qu'il allait se joindre à lui contre Décimus.

Il ne fut pas difficile de détruire cet unique chef du parti républicain dans l'Occident. En un instant tout se tourna contre lui. Pollion, arrivé d'Espagne avec deux légions, s'unit à Antoine. Plancus, qui, depuis la levée du siége de Modène, avait témoigné beaucoup de zèle pour la cause de la liberté et pour Décimus, non-seulement abandonna son infortuné collègue, mais entreprit même de le trahir; et n'ayant pu y réussir, au moins il se donna à Antoine avec ses quatre légions.

Décimus avait une armée considérable[1], dix légions; mais la force ne répondait pas au nombre: c'étaient presque toutes nouvelles levées. Ne pouvant donc se soutenir contre tant et de si puissants ennemis, il quitta la Gaule, passa les Alpes, et résolut de gagner l'Illyrie pour aller joindre M. Brutus en Macédoine. Octavien lui ferma les passages. Décimus, dans une telle extrémité, voulut tenter de prendre la route de la Germanie, et de pénétrer jusqu'à Brutus à travers les nations barbares qui occupaient alors tout ce vaste pays. Mais ses soldats refusèrent de le suivre dans une résolution si désespérée: ils le quittèrent tous, et se rangèrent, les uns sous les enseignes d'Antoine, les autres sous celles d'Octavien. Il ne lui resta que trois cents cavaliers gaulois qui formaient sa garde, et qui bientôt se dissipèrent chacun de leur côté; de sorte qu'il se vit réduit à fuir, lui dixième. Après avoir erré en différents endroits, enfin dans le pays des Séquanais il fut arrêté par des

[1] Suet. Aug. c. 27.

[1] Cic. ad Fam. x, 24.

voleurs, qui, sur la prière qu'il leur en fit, le menèrent au prince ou chef de la contrée, nommé Camélus ou Capénus, que Décimus regardait comme un ami. Ce Gaulois le reçut gracieusement et avec toutes les démonstrations extérieures de respect; mais il fit avertir sous main Antoine, qui envoya un officier nommé Furius, accompagné de quelques cavaliers, avec ordre de lui apporter la tête du fugitif.

S'il eût été possible que le malheureux Décimus échappât, la générosité d'un ami l'aurait sauvé [1]. A l'approche de ceux qui venaient le tuer, il s'enfonça dans une obscure retraite; et les cavaliers d'Antoine l'y ayant poursuivi, Ser. Terentius, à la faveur de l'obscurité, se présenta comme étant Décimus, et fut près d'être tué pour lui. Mais Furius connaissait sa victime, et il prévint l'erreur. Décimus fut donc tiré de son asile tout tremblant [2]; et il montra dans ces derniers moments une timidité et un amour pour la vie qui paraissaient lui troubler la raison; car il retirait sa tête de dessous l'épée [3]. Et comme on lui ordonnait de se tenir ferme: « Oui, dit-il, je le ferai, ou que je meure. » Parole extravagante dans la circonstance où il se trouvait. Sa tête fut portée à Antoine, qui voulut le reconnaître, et ensuite lui fit rendre les derniers honneurs. Décimus périt le second de ceux qui avaient attenté à la vie de César. Peu de temps après, Minucius Basilus, aussi du nombre des conspirateurs, fut assassiné par ses esclaves, qui ne pouvaient souffrir sa cruauté.

Tout ce qu'il y avait de forces romaines sur pied en Italie, en Gaule, en Espagne, était au pouvoir ou d'Octavien, ou d'Antoine et de Lépidus; et il ne leur restait plus d'ennemi armé dans toutes ces contrées, sinon autant qu'ils l'étaient eux-mêmes les uns des autres, car chacun d'eux n'ayant pour objet que sa puissance particulière, ils se regardaient tous trois avec des yeux de jalousie, et le dessein de se supplanter et de se détruire mutuellement vivait dans le cœur. Mais ils avaient du côté de l'Orient des ennemis communs, dont la crainte suspendit l'effet de leurs défiances et de leurs animosités réciproques. Il fallait, avant que de tourner leurs armes les uns contre les autres, exterminer Brutus et Cassius.

Antoine [1], qui avait passé les Alpes en fugitif, les repassa à la tête de dix-sept légions, en y comprenant les troupes de Lépidus; et il laissait encore six légions dans les Gaules sous le commandement d'un homme très-méprisable, L. Varius, son compagnon de table, à qui le penchant qu'il avait à l'ivrognerie avait fait donner le surnom burlesque de *Cotyla*, comme qui dirait *chopine*. Lépidus et Antoine réunis s'avancèrent avec leur armée formidable jusqu'auprès de Bologne, où de son côté Octavien se rendit, ayant un nombre presque égal de troupes. Les trois chefs étaient résolus de se rapprocher, et de se liguer ensemble, par le motif que je viens d'exposer. Il ne s'agissait que des conditions, et ils en traitèrent par eux-mêmes dans une entrevue, sans médiateurs et sans ministres. Voici de quelle manière la chose se passa.

A peu de distance de Bologne coule une petite rivière au milieu de laquelle était une île [2], qui fut jugée propre pour y tenir les conférences. Il paraît que cette rivière est celle que l'on nomme *le Réno*. Pour prévenir les défiances, qui étaient grandes et bien fondées, on prit toutes les précautions imaginables. On dressa deux ponts, dont l'un joignit l'île à la rive droite du Réno, et l'autre à la gauche. Octavien et Antoine amenèrent chacun cinq légions à une distance qui avait été déterminée, et qui était égale de part et d'autre. De là ils s'avancèrent chacun jusqu'aux ponts, accompagnés seulement chacun de trois cents hommes; et ils s'y arrêtèrent. Lépidus, qui n'avait point eu de démêlé personnel contre l'un ni contre l'autre, entra seul dans l'île, et en fit la visite pour s'assurer qu'il n'y avait point d'embûches à craindre. Alors il donna le signal à Octavien et à Antoine, qui partirent dans le même moment pour venir à lui, et qui, en s'abordant, pous-

[1] Val. Max. IV, 7.
[2] Id. IX, 13. — Sen. ep. 82.
[3] « Non solùm cervicem gladio subtraxit, verùm etiam « constantiùs eam præbere admonitus, ipsis his verbis « juravit: *Ita vivam, dabo.* » (VAL. MAX. IX, 13.)

[1] Plut. in Anton.
[2] Appian. Civ. l. 4.

sèrent la précaution contre les surprises jusqu'à se tâter et se fouiller réciproquement, de peur des armes qui auraient pu être cachées sous les habits. Trois siéges avaient été posés au milieu de l'île. Ils s'y assirent tous trois, Octavien au milieu, comme consul.

La plus grande difficulté qui les arrêta pendant les trois jours que durèrent les conférences roulait sur le choix de ceux qui devaient être sacrifiés à leur vengeance. Comme Antoine et Octavien s'étaient fait la guerre avec beaucoup d'animosité, plusieurs des amis de l'un se trouvaient nécessairement ennemis de l'autre; et chacun voulant satisfaire son ressentiment, trouvait un obstacle dans la protection que l'autre accordait à ceux qui l'avaient servi. Surtout ils contestèrent longtemps et vivement au sujet de Cicéron[1]. Antoine déclarait qu'il ne pouvait y avoir ni réconciliation ni paix, si on ne lui abandonnait un homme qui lui avait fait tant de mal; et Lépidus était de son avis. Octavien résista pendant les deux premiers jours: le troisième, il se rendit; et, par un horrible échange pour la tête de Cicéron, Antoine lui livra celle de L. César, son oncle, et Lépidus celle de son frère Paulus. C'est ainsi[2], dit Plutarque, que l'emportement et la rage leur avaient fait oublier tout sentiment d'humanité; ou plutôt ils faisaient voir par leur exemple qu'il n'y a point de bête plus féroce que l'homme, lorsqu'à la passion il réunit la puissance. Je ne crois pas[3], dit ailleurs le même historien, qu'il se soit jamais rien fait de plus atroce ni de plus barbare que l'échange dont je parle: car, trafiquant ensemble meurtre contre meurtre, ils devenaient les bourreaux autant de ceux qu'ils livraient que de ceux qui leur étaient abandonnés; et l'injustice était plus grande par rapport à leurs amis qu'ils condamnaient à la mort, même sans les haïr. Au reste, on peut croire qu'Antoine et Lépidus[1] ne se firent pas une grande violence pour sacrifier, l'un son oncle, l'autre son frère. Ils ne pouvaient que leur savoir très mauvais gré de leur zèle constant pour le gouvernement républicain; et déclarés en dernier lieu ennemis publics par leurs suffrages, ils comptaient, en les proscrivant, user du droit de représailles.

Sur les autres points les trois tyrans s'accordèrent assez aisément. Il fut réglé qu'Octavien abdiquerait le consulat, et qu'il le céderait à Ventidius pour le reste de l'année: qu'ils s'établiraient souverains magistrats pour cinq ans, sous le titre de *triumvirs réformateurs de la république*, avec la puissance consulaire: qu'ils désigneraient sur-le-champ les magistrats annuels pour les cinq ans que devait durer leur triumvirat, et cela sans avoir besoin du consentement ni du sénat ni du peuple. Ils partagèrent entre eux, comme leur patrimoine, toute la partie de l'empire dont ils étaient maîtres ou se flattaient de l'être. Le lot de Lépidus comprenait l'Espagne et la Gaule narbonnaise. Antoine prit pour lui la Gaule conquise par César et la Gaule cisalpine. Octavien eut l'Afrique avec la Sicile et la Sardaigne: département dont il lui était plus aisé de s'attribuer le titre que la jouissance réelle; car Cornificius tenait actuellement l'Afrique proprement dite au nom du sénat, et bientôt nous verrons Sex. Pompée s'emparer des îles de Sicile et de Sardaigne. Mais il fallait bien qu'Octavien se contentât de ce partage; vu que ses deux associés avaient sur les provinces qu'ils s'appropriaient des prétentions plus anciennes que l'accord passé avec lui. L'Italie n'entrait point dans cette distribution, comme étant le centre de l'empire et la patrie commune, dont ils se disaient les défenseurs, et non les maîtres. Pour ce qui est des provinces d'outre-mer, elles obéissaient à Brutus et à Cassius. La guerre fut résolue contre eux. Il fut dit qu'Antoine et Octavien s'en chargeraient, et passeraient la mer pour cet effet à la tête chacun de vingt légions; et que Lépidus, avec trois légions,

[1] Plut. in Cic. et Anton.

[2] Οὕτως ἐξέπεσον ὑπὸ θυμοῦ καὶ λύσσης τῶν ἀνθρωπίνων λογισμῶν· μᾶλλον δ' ἀπέδειξαν, ὡς οὐδὲν ἀνθρώπου θηρίον ἐστὶν ἀγριώτερον, ἐξουσίαν πάθει προσλαβόντος. (Plut. in Cic.)

[3] Οὐδὲν ὠμότερον οὐδ' ἀγριώτερον τῆς διαμείψεως ταύτης δοκῶ γενέσθαι· φόνων γὰρ ἀντικαταλλασσόμενοι φόνους, ὁμοίως μὲν οὓς ἐλάμβανον ἀνῄρουν οὓς ἐδίδοσαν· ἀδικώτεροι δὲ περὶ τοὺς φίλους ἦσαν οὓς ἀπεκτίννυσαν μηδὲ μισοῦντες. (Plut. in Anton.)

[1] Appian. — Dio.

demeurerait dans Rome pour tenir l'Italie dans le devoir, réunissant à la dignité et à la puissance de triumvir celle de consul, à la place de D. Brutus, qui venait d'être tué. Enfin, ils déterminèrent les récompenses qu'ils donneraient à leurs soldats, et qui furent aussi tyranniques que tout le reste de leurs arrangements; car ils convinrent de les établir en colonies dans dix-huit villes d'Italie, dont les maisons et les terres leur seraient attribuées. Et ces villes, si cruellement traitées, étaient précisément les plus grandes et les plus belles de l'Italie, telles que Capoue, Rhége, Venouse, Bénévent, Rimini, et Crémone, qui entraîna Mantoue[1] dans la même disgrâce, à cause du malheureux voisinage.

Les trois chefs s'engagèrent par serment à l'exécution de tant de crimes qu'ils venaient de projeter: ensuite de quoi ils firent part à leurs armées de ce qui avait été conclu entre eux. Octavien, à qui tous les honneurs étaient toujours déférés, parce qu'il était consul, lut aux troupes assemblées tous les articles du traité, à l'exception de celui qui regardait les têtes illustres qu'ils prétendaient abattre. Les soldats célébrèrent par des cris de joie la réconciliation de leurs généraux; ceux des différentes armées se saluèrent comme amis. Et pour sceller par une alliance domestique cette paix qui leur faisait tant de plaisir, ils proposèrent le mariage d'Octavien avec Clodia, belle-fille d'Antoine, c'est-à-dire fille de Fulvie sa femme et de Clodius l'ennemi de Cicéron. Cette jeune personne était à peine nubile[2], et Octavien avait déjà pris des engagements avec la fille de Servilius Isauricus. Il ne laissa pas de consentir à la proposition qu'on lui faisait, se reposant sur les événements pour se débarrasser de ce lien, si dans la suite il ne lui convenait pas.

Les trois généraux ligués avaient tant d'empressement de répandre le sang, que, pour commencer les meurtres, ils n'attendirent pas qu'ils fussent arrivés à Rome. Ils se firent précéder d'un nombre de soldats qui avaient ordre de tuer douze, d'autres disent dix-sept de leurs principaux ennemis, à la tête desquels était Cicéron. Quatre furent surpris et massacrés sur-le-champ. Les autres se cachèrent ou s'enfuirent. Et comme les assassins se répandirent pour les chercher dans toute la ville, courant les rues, visitant les maisons, la terreur et la consternation furent extrêmes parmi tous les illustres citoyens. On ne savait ni le nombre ni les noms des malheureuses victimes destinées à la mort. Ainsi chacun croyait être en danger, et le désespoir en portait plusieurs à vouloir brûler leurs propres maisons, ou mettre le feu aux édifices publics, pour ne pas mourir sans vengeance. Le consul Pédius, qui était resté dans Rome, se donna des mouvements infinis pour apaiser le trouble, pour calmer les esprits, pour engager ceux qui craignaient à attendre jusqu'au lendemain; et, dès que le jour fut venu, il fit afficher dans la place les noms de ceux qui étaient condamnés à périr. Il assura, sous la foi publique, qu'aucun autre n'avait rien à appréhender. Il agissait sincèrement; car il n'était pas instruit du secret de ses maîtres. La fatigue qu'il prit dans cette nuit d'effroi et d'horreur fut si violente, qu'il y succomba, et mourut le jour suivant.

Ce n'étaient là que les préludes des maux qui menaçaient Rome. Bientôt les auteurs des misères publiques arrivèrent et firent leur entrée en trois jours différents, Octavien le premier, Lépidus ensuite, et enfin Antoine, amenant avec eux chacun leur cohorte prétorienne ou garde, et une légion. Ainsi la ville se trouva toute remplie de gens de guerre que l'on eut soin de distribuer dans tous les postes importants. Alors P. Titius, tribun du peuple, proposa la loi fatale, qui établissait trois souverains magistrats réformateurs de la république avec la puissance consulaire pour cinq ans, savoir Marc-Antoine, Lépidus et Octavien qui entreraient en possession de cette charge le vingt-sept novembre suivant[1], et qui l'exerceraient jusqu'au dernier décembre de la sixième année, à compter de celle où l'on était.

On peut bien juger que les suffrages du

[1] Mantua, væ! miseræ nimium vicina Cremonæ.
(VIRG. *Eclog.* IX, v, 28.)

[2] Suet. Aug. c. 62.

[1] Tab. vetus apud Pigh.

peuple furent favorables à la loi proposée. Il se fit même des réjouissances publiques à ce sujet, comme pour un heureux événement; et les citoyens reprirent l'habit de paix aux approches d'une proscription plus cruelle que la guerre. Les triumvirs ne tardèrent pas à en publier l'édit, qui nous a été conservé par Appien : et je crois que le lecteur ne me saura pas mauvais gré de lui transcrire ici un acte unique en son genre, et d'ailleurs dressé par une main habile, qui a été attentive, quoique inutilement, à déguiser la noirceur de la chose par les couleurs les plus spécieuses qu'il fût possible d'employer.

Après les noms et les qualités des triumvirs suivait la teneur de l'ordonnance en ces termes : « Si les méchants, par une conduite « pleine de perfidie, n'étaient humbles et « suppliants lorsqu'ils ont besoin de clémence, « et après qu'ils l'ont obtenue, ennemis de « leurs bienfaiteurs, et capables d'attenter à « leur vie, nous n'aurions pas vu devenir les « assassins de César ceux qu'il avait sauvés par « miséricorde après les avoir vaincus par « l'épée, qu'il avait admis au rang de ses « amis, qu'il avait comblés de toutes sortes de « libéralités, de charges et d'honneur; et « nous-mêmes, nous ne serions pas dans la « nécessité de prendre un parti sévère contre « ceux qui nous ont outragés et déclarés « ennemis publics. Mais, ayant appris, et « par notre propre expérience, et par le trai- « tement qu'a reçu César, qu'il est un degré « de méchanceté que nulle douceur ne peut « vaincre, nous aimons mieux prévenir nos « ennemis que d'attendre les maux qu'il nous « préparent. Notre vengeance ne paraîtra « donc ni injuste, ni cruelle, ni excessive, à « quiconque considérera ce que nous avons « souffert, et surtout ce qu'a souffert César. « Il était dictateur et grand pontife; il avait « subjugué les nations les plus redoutables à « cet empire : le premier des mortels il avait « tenté la navigation du grand Océan, et dé- « couvert aux Romains des terres jusqu'à lui « inconnues. Et ce grand homme a été assas- « siné en plein sénat, dans un lieu sacré, à la « vue des dieux mêmes. On s'est fait une joie « barbare de lui porter jusqu'à vingt-trois « coups de poignard. Et ceux qui ont commis « cet attentat sont des hommes qu'il avait « vaincus par les armes, qui lui étaient rede- « vables de la vie, et dont quelques-uns étaient « écrits sur son testament au nombre de ses « héritiers. Les autres, au lieu de punir un « crime si horrible, ont revêtu les assassins « de commandements et de gouvernements « de provinces, dont ceux-ci ont si bien su « profiter, qu'ils ont enlevé les deniers publics, « et qu'avec cet argent ils lèvent des troupes « contre nous, et en demandent à des nations « de tout temps ennemies de cet empire : ils « brûlent ou renversent jusqu'aux fonde- « ments les villes alliées du nom romain « qu'ils ne peuvent attirer à leur parti; ils in- « timident les autres, et se disposent à en « employer les forces contre la patrie et « contre nous.

« Nous avons déjà puni quelques-uns de ces « criminels, et vous en allez voir bientôt plu- « sieurs autres subir sous vos yeux la juste « peine qu'ils ont méritée. Tout l'Occident « nous est soumis, la Gaule, l'Espagne, l'Ita- « lie. Une seule chose nous reste à faire qui « n'est pas sans difficulté : c'est de passer la « mer pour achever notre vengeance sur ceux « des meurtriers qui ont envahi les provinces « de l'Orient.

« Pendant que nous sommes près d'entre- « prendre pour vous une guerre qui nous « éloigne de Rome, il ne serait convenable ni « à nos intérêts, ni aux vôtres, de laisser der- « rière nous les ennemis que nous avons ici en « état de se prévaloir de notre absence, et d'é- « pier les événements incertains de la guerre. « Il serait aussi dangereux pour nous, dans des « circonstances urgentes, de perdre le temps « par des lenteurs. C'est pourquoi nous som- « mes résolus de nous délivrer de tous à la « fois, et de leur rendre sur-le-champ le mal « qu'ils ont voulu nous faire en nous déclarant « ennemis de la patrie nous et nos armées. « Ces hommes injustes et violents condam- « naient ainsi à périr avec nous une multitude « infinie de citoyens. Nous serons plus mo- « dérés. Nul ordre, nulle compagnie, nulle « multitude ne sera l'objet de notre vengeance. « Le choix même que nous ferons ne com- « prendra pas tous ceux qui ont eu quelque « différend avec nous, ou qui ont voulu nous

« faire quelque tort : les richesses, l'éclat, les « dignités ne seront point des crimes ; et « quoiqu'il soit naturel que trois aient un « plus grand nombre d'ennemis qu'un seul, « les châtiments que nous exercerons n'en- « velopperont pas autant de personnes qu'en « a proscrit avant nous un général qui, comme « nous, avait entrepris dans une dissension « civile de réformer la république, et que « vous avez surnommé *Heureux* à cause de « ses succès. Nous ne punirons que les plus mé- « chants et les plus coupables. Encore avons- « nous en cela vos intérêts en vue autant que « les nôtres ; car, pendant que les grands de « l'état sont en division et forment des partis « différents, c'est une nécessité que vous, « qui vous trouvez placés entre les uns et les « autres, vous en souffrirez beaucoup. Tels « sont nos motifs; et de plus nous sommes « obligés de procurer quelque satisfaction à « nos armées, qui ont été outragées et décla- « rées ennemies de la patrie par ceux qui « avaient formé le projet de nous exterminer « tous également. Nous aurions pu tout en « arrivant mettre la main sur ceux que nous « avions condamnés: mais, par considération « pour vous, nous avons mieux aimé les pros- « crire que de les surprendre au moment où « ils ne s'y attendaient pas, afin qu'ils ne « soit pas laissé au pouvoir des soldats d'é- « tendre, dans leur colère, les effets de leur « vengeance sur ceux qui doivent en être « exempts; mais qu'ayant la liste bien déter- « minée par le nombre et par les noms de « ceux qu'ils sont chargés de punir, ils s'abs- « tiennent, suivant nos ordres, de faire aux « autres aucune violence.

« A ces causes, et pour le bien et l'avan- « tage commun, nous défendons à qui que ce « puisse être de recevoir aucun de ceux dont « les noms sont écrits sur le tableau joint à « notre présente ordonnance, de les sauver, « ou de les aider à s'enfuir. Quiconque leur « aura donné aide ou secours, ou paraîtra « s'être entendu avec eux de quelque façon « que ce soit, nous le mettrons au rang des « proscrits, sans recevoir aucune excuse ni « moyen de défense. Ceux qui auront tué les « proscrits, en nous apportant leurs têtes, re- « cevront, s'ils sont de condition libre, cent « mille sesterces; s'ils sont esclaves, qua- « rante mille sesterces, avec la liberté et « le droit de bourgeoisie tel que le possède « leur maître. Les mêmes récompenses sont « promises à ceux qui décèleront quelqu'un « des proscrits; on ne fera point registre des « noms de ceux qui auront reçu ces récom- « penses, afin qu'ils ne puissent jamais être « sujets à aucune recherche. »

Je ne m'arrêterai pas à faire beaucoup de réflexions sur cet acte sanguinaire, dont la cruauté horrible saute aux yeux, et révolte à l'excès, malgré les frivoles prétextes dont elle tâche de se couvrir.

Je remarquerai seulement, 1° que, selon Dion, c'est à tort que les triumvirs se vantent de demeurer au-dessous de Sylla pour le nombre des proscrits. Cet historien assure positivement le contraire ; et la chose en soi est très-probable, puisqu'ils étaient trois dont aucun ne valait mieux que l'auteur de la première proscription. Cette différence produisait encore un autre effet bien singulier et bien triste. Au moins, lorsque Sylla donna l'exemple de cette barbarie, ses amis n'avaient rien à craindre ; il n'en était pas de même dans l'occasion dont je parle. Comme Antoine et Octavien avaient eu ensemble des querelles atroces, et qu'enfin ils en étaient venus à se faire la guerre, les amis de l'un étaient ennemis de l'autre ; en sorte que c'était un titre pour être proscrit que d'avoir été attaché à l'un ou à l'autre de ceux qui proscrivaient. Faibles amis, ennemis dangereux, Antoine et Octavien se sacrifiaient d'autant plus aisément ceux qui leur avaient rendu service, que, tous deux songeant dès lors à s'attaquer et à se détruire un jour, chacun désirait enlever à son collègue, qu'il regardait comme un rival, le plus grand nombre d'appuis et de créatures qu'il était possible ; et ils ne craignaient point de se priver eux-mêmes de quelques-uns de leurs soutiens, pourvu qu'ils affaiblissent leur antagoniste. Il en faut dire autant de Lépidus, qui n'avait ni moins d'ambition, ni plus de scrupule que les deux autres, mais seulement moins de talents. On voit par là que le nombre des proscrits par les triumvirs doit avoir été porté très-loin, quoique nous ne puissions pas le déterminer au juste. Sylla n'avait point

affecté de mystère sur cet article ; il s'était même fait une gloire d'étaler aux yeux de l'univers quatre mille sept cents citoyens de tout ordre et de toute condition qu'il avait fait périr. Octavien, devenu maître de l'empire sous le nom d'*Auguste*, eut honte de ses cruautés passées. Il est à croire qu'il tâcha d'en abolir les monuments ; et les écrivains n'ont pas osé découvrir ce que le prince voulait cacher [1]. Nous trouvons le nombre des sénateurs évalué à cent trente selon les uns, à trois cents selon les autres. Appien compte deux mille chevaliers. Sur les citoyens d'un ordre inférieur, nous n'avons aucune lumière.

Ma seconde remarque aura pour objet la déclaration expresse que font les triumvirs dans leur édit de ne proscrire personne pour ses richesses. Rien au monde n'était plus éloigné de leur pensée. Ils avaient un besoin extrême d'argent, sans quoi ils ne pouvaient tenir tête à Brutus et à Cassius, qui en avaient fait, surtout le dernier, de grands amas dans les opulentes contrées de l'Asie et de la Syrie. Ainsi il est encore plus vrai par rapport à la proscription triumvirale, que par rapport à celle de Sylla, que le plus grand de tous les crimes était d'être riche, et d'offrir ainsi à des tyrans avides l'espoir d'un ample butin.

Les noms qui paraissaient à la tête du tableau de la proscription annonçaient tout d'un coup toute la fureur des triumvirs, et étaient un signal de terreur qui faisait connaître que personne ne devait espérer qu'aucune considération fût capable de les fléchir. Les premiers proscrits étaient Paulus, frère de Lépidus, et L. César, oncle d'Antoine ; ensuite venaient Plotius, frère de Plancus, et L. Quintius, beau-père de Pollion, en même temps que, dans un autre tableau pendant à côté, Plancus et Pollion étaient désignés consuls, l'un pour l'année suivante, l'autre pour la quatrième année d'après celle où nous en sommes. Et comme si Octavien eût appréhendé de dégénérer de ces exemples d'inhumanité, outre Cicéron, à qui il avait tant d'obligations, il proscrivit encore T. Toranius, ami de son père, et qui avait été son tuteur à lui-même pendant les années de son enfance.

C'est donc bien inutilement que quelques écrivains ont voulu décharger Octavien d'une partie du blâme [1], et faire une distinction entre lui et ses collègues. Suétone nous apprend que véritablement il s'opposa d'abord au projet de la proscription ; mais que, lorsqu'elle fut une fois résolue, il l'exerça avec plus de rigueur que les deux autres ; et qu'au lieu qu'Antoine et Lépidus se laissaient assez aisément attendrir en bien des occasions, lui, il fut presque toujours inexorable. Et après la proscription finie, Lépidus ayant cru devoir au sénat une sorte d'excuse pour le passé, et faisant espérer pour la suite une conduite de douceur et de clémence, parce qu'il regardait sa vengeance comme satisfaite, Octavien, au contraire, déclara que, s'il avait mis fin à la proscription, c'était sans prétendre se lier les mains, ni se prescrire de loi qui gênât sa liberté.

Dion, et surtout Appien, nous ont laissé beaucoup de détails sur les événements de cette proscription, et sur les aventures des proscrits, qui ne périrent pas tous. Plusieurs se sauvèrent par différentes voies, que la nécessité, appelée à bon droit ingénieuse, leur fit imaginer à eux-mêmes, ou à leurs amis, à leurs proches, à leurs domestiques. Et pour ce qui est de ceux qui ne purent échapper à la cruauté de leurs assassins, répandus partout dans Rome, dans les villes d'Italie et dans les campagnes, il en est dont le triste sort fut accompagné de circonstances tout à fait intéressantes. Pour éviter la longueur, je ne transcrirai point ici tous les faits particuliers que racontent mes originaux ; je ne détaillerai que ce qui regarde les plus illustres personnages, et ceux dont les noms sont plus célèbres dans l'histoire. Par rapport au général, je me contenterai d'une observation fournie par Velleius, et qui est peu honorable à l'humanité : c'est que, communément parlant [2], les proscrits trouvèrent dans leurs femmes, en ces cruelles circonstances, une fidélité parfaite, médiocre dans leurs affranchis ou dans

[1] Plut. in Ant. et Appian. — Liv. Epit. cxx.

[1] Suet. Aug. c. 27.

[2] « Id notandum est, fuisse in proscriptos uxorum « fidem summam, libertorum mediam, servorum ali« quam, filiorum nullam. Adeò difficilis est hominibus « utcumque conceptæ spei mora ! » (Vell. II, 67.)

leurs esclaves, nulle dans leurs fils ; tant l'espérance est une dangereuse séduction pour l'esprit humain, et capable de violer les droits les plus sacrés, dès qu'ils deviennent des retardements et des obstacles !

Entre les victimes de la cruauté des triumvirs, Cicéron, par bien des endroits, tient le premier rang[1]. Il avait été proscrit avec son fils, son frère, son neveu, tous ceux qui lui appartenaient, et qui avaient avec lui quelque liaison d'amitié ou de parenté. Il ne pouvait pas se promettre un autre sort; et il savait bien qu'il ne lui était pas plus permis d'espérer de grâce d'Antoine, qu'à Brutus et à Cassius d'en attendre du jeune César[2]. Aussi était-il sorti de Rome à l'approche des triumvirs, et son premier dessein fut de passer la mer avec son frère pour aller en Macédoine dans le camp de Brutus. Ils marchèrent ensemble quelque temps, déplorant mutuellement leur infortune; mais comme leur départ avait été fort précipité, et qu'ils manquaient de beaucoup de choses, Quintus retourna sur ses pas pour faire de plus amples provisions, et Cicéron continua sa route vers Gaëte, où, n'ayant point eu de nouvelles de son frère, il s'embarqua. Tantôt les vents contraires[3], tantôt les fatigues de la mer, que son corps épuisé par les agitations de son esprit ne pouvait soutenir, l'obligèrent de relâcher. Enfin il se trouvait ennuyé de fuir et de vivre, et il prit le parti de gagner une maison de campagne qu'il avait dans ces quartiers à un mille de la mer. « Il faut, dit-il, que je meure dans « ma patrie, que j'ai plus d'une fois sauvée. »

Selon Plutarque, la superstition s'en mêla. Une bande de corbeaux vint se poser sur les vergues du bâtiment qui portait Cicéron, et ils se mirent à becqueter les extrémités supérieures des cordages; ce qui ayant paru d'un mauvais augure, Cicéron se fit mettre à terre. Les corbeaux le suivirent; et pendant qu'il était dans une des chambres de sa maison de campagne, couché sur un lit de repos, ils s'attroupèrent de nouveau sur la fenêtre, et l'un d'eux s'avança même jusqu'au lit, et avec son bec, il tirait la couverture dont Cicéron s'était enveloppé la tête. On veut du merveilleux partout, et singulièrement dans les morts tragiques des grands hommes. Ces petites circonstances, sans doute mêlées de fabuleux, méritaient peu d'être rapportées par un écrivain aussi judicieux que Plutarque. Je ne voudrais pas non plus qu'il eût attribué à Cicéron la pensée folle d'aller à Rome se couler furtivement dans la maison d'Octavien, et là se tuer lui-même auprès des dieux pénates de cet ingrat, pour attirer sur lui le courroux et la vengeance du ciel. La crainte, dit-on, des tourments auxquels il s'exposait, l'en empêcha. Pour moi, tout cela me paraît ajusté au théâtre, et je m'en tiens au récit beaucoup plus simple de Tite-Live.

Il paraît que les gens de Cicéron le tirèrent comme par force de sa maison pour tâcher de le mettre en sûreté : ils n'en eurent pas le temps. Lorsqu'il était encore en marche, ceux qui le cherchaient pour le tuer l'atteignirent. Quelques-uns ont dit qu'ils furent mis sur les voies par un affranchi de Quintus Cicéron, nommé *Philologus*, jeune homme qui avait été instruit dans les lettres par celui même qu'il livrait à la mort. Mais le fait n'est pas constant. Les meurtriers avaient à leur tête un tribun militaire nommé *Popillius*, autrefois défendu par Cicéron dans une cause assez douteuse, et qui pour récompense de ce service avait demandé

[1] Liv. ap. Sen. Suasor. VI. — Vell. II, 66. — Plut. in Cic. — Appian. — Dio.

[2] « M. T. Cicero sub adventum triumvirorum cesserat Urbe, pro certo habens, id quod erat, non magis « Antonio eripi se, quàm Cæsari Brutum et Cassium « posse. » (Liv.)

[3] « Aliquoties in altum provectum quum modò venti « adversi retulissent, modò ipse jactationem navis cæco « volvente fluctu pati non posset, tædium tandem eum « et fugæ et vitæ cepit : regressusque ad superiorem « villam, quæ paulò plus millia passibus a mari abest, « *Moriar*, inquit, *in patriâ sæpe servatâ*. »

[1] « Satis constat servos fortiter fideliterque paratos « fuisse ad dimicandum : ipsam deponi lecticam, et « quietos pati quod sors iniqua cogeret, jussisse. Prominenti ex lecticâ, præbentique immotam cervicem, « caput præcisum est. Nec satis stolidæ crudelitati militam fuit : manus quoque, scripsisse aliquid in Antonium exprobantes, præciderunt. Ita relatum caput ad « Antonium, jussuque ejus inter duas manus in rostris « positum, ubi ille consul, ubi sæpè consularis, ubi eo « ipso anno adversùs Antonium, quanta nulla unquam « humana vox, cum admiratione eloquentiæ auditus « fuerat. Vix attollentes præ lacrymis oculos homines « intueri trucidata membra ejus poterant. »

avec empressement la commission de tuer son bienfaiteur. Les esclaves[1] de Cicéron voulaient défendre leur maître; il leur ordonna d'arrêter la litière, et de souffrir tranquillement ce que la cruauté du sort rendait inévitable. En même temps regardant fixement les assassins, il tendit la tête hors de la portière, et le centurion Hérennius la lui coupa, pendant que les soldats eux-mêmes, touchés et du malheur et de la constance d'un homme si digne de respect, baissaient les yeux et se voilaient le visage. Ce n'en fut pas assez pour satisfaire la brutale barbarie du centurion; il lui coupa encore les mains en lui reprochant, même après sa mort, d'avoir écrit contre Antoine. Plutarque assure qu'en cela il exécutait les ordres du cruel triumvir.

Popillius porta la tête et les deux mains de Cicéron à son ennemi, qui ne craignit point de repaître ses yeux d'un si horrible spectacle, et qui, après avoir considéré attentivement, et même avec de grands éclats de rire, ces restes affreux et lamentables, ordonna qu'on les plaçât sur la tribune aux harangues, en disant que, quant à lui, la proscription désormais était finie. La tête de Cicéron fut donc exposée entre ses deux mains sur ce lieu même, d'où tant de fois et pendant son consulat, et depuis qu'il était consulaire, et enfin la dernière année de sa vie, dans ses discours contre Antoine, il avait fait admirer une éloquence que jamais aucun homme n'a égalée, ou du moins surpassée. Tous les spectateurs étaient attendris, et ils n'osaient lever leurs yeux mouillés de larmes sur des objets dont la vue les perçait de douleur. Antoine avait prétendu insulter à la mémoire de celui qu'il haïssait[1] et il ne voyait pas qu'il se déshonorait lui-même par cette lâche vengeance, qui prouvait son insolence dans la prospérité et l'indigne abus qu'il faisait de son pouvoir. On assure qu'il eut la bassesse de couronner de sa main Popillius, le chef des meurtriers, et qu'il souffrit que cet homme exécrable plaçât sur la tribune aux harangues[2] son propre portrait orné d'une couronne, à côté des restes déplorables de celui qu'il avait tué.

Fulvie, autrefois mariée avec Clodius, et actuellement femme d'Antoine, et de plus offensée personnellement par Cicéron, qui avait plus d'une fois lancé contre elle des traits désobligeants, exerça sur sa tête inanimée la fureur et la rage avec laquelle elle eût voulu le tourmenter vivant, si elle l'eût eu en sa puissance. Avant que cette tête fût portée sur la place, elle la fit mettre devant elle, l'accabla d'injures, cracha dessus; et, l'ayant posée sur ses genoux, elle lui ouvrit la bouche et en tira la langue, qu'elle perça avec son aiguille de tête; action digne d'une furie telle qu'avait toujours été cette femme, et telle qu'elle fut jusqu'à la fin!

La postérité a bien vengé Cicéron des outrages d'Antoine. Nulle mort n'a été déplorée plus amèrement que celle d'un homme qui avait fait tant d'honneur aux lettres. Poëtes, orateurs, historiens, tous ont signalé leur douleur sur la triste fin de Cicéron, et, par une suite naturelle, une indignation extrême contre son meurtrier! On peut voir dans la collection de Sénèque[1] le père plusieurs fragments de rhéteurs et d'anciens historiens qui se sont exercés sur cette matière. Velleius, tout adulateur qu'il est, se laisse ici transporter par son zèle jusqu'à interrompre le fil de sa narration et quitter le style historique pour invectiver contre la cruauté d'Antoine. Pline l'ancien dit beaucoup en un seul mot très-énergique: il assure que Cicéron n'a point été proscrit par Antoine, mais qu'au contraire il l'a proscrit lui-même en le couvrant d'infamie aux yeux de toute la postérité. Martial déclare qu'Antoine[2] lui paraît plus criminel par la seule mort de Cicéron, que par tout le carnage des autres proscrits, et qu'il n'a plus rien à reprocher au misérable Photin, assassin du grand Pompée.

Dans tous ces reproches, Octavien est épargné; ce n'est pas qu'il n'eût bien mérité d'en porter une partie. Mais, outre qu'il devint le

[1] Καθάπερ εἰς τὸν νεκρὸν ὑβρίζων, οὐχ αὑτόν ἐνυβρίζοντα τῇ τύχῃ καὶ καταισχύνοντα τὴν ἐξουσίαν ἐπιδεικνύμενος. (Plut. in Anton.)

[2] Euseb. Chr.

[1] Sen. suasor. IV.

[2] Antoni, phario nihil objecture Photino,
Et leviùs tabulâ, quàm Cicerone, nocens.
(Martial. V, 69.)

maître, et que l'on craignait, même sous ses successeurs, de manquer de respect à sa mémoire ; outre qu'il n'avait pas agi directement contre Cicéron, et s'était même, quoique faiblement, opposé au dessein de le proscrire, dans la suite il lui rendit justice jusqu'à un certain point[1] ; et Plutarque nous a conservé un trait mémorable à ce sujet. Il dit que plusieurs années après, lorsque Octavien gouvernait l'empire sous le nom d'*Auguste*, il entra un jour subitement dans la chambre d'un de ses petits-fils, qui avait entre les mains un livre de Cicéron. Le jeune prince, effrayé, cacha son livre sous sa robe. Auguste le prit et en lut tout debout une partie considérable, après quoi il le rendit en disant: « C'était un homme d'esprit, mon fils; un « homme d'esprit et aimant sa patrie. »

Cicéron fut tué le 7 décembre, dans le douzième mois de la soixante-quatrième année de son âge[2]: en sorte que, selon Tite-Live[3], dont j'emprunterai ici le pinceau pour tracer en raccourci le portrait d'un homme si fameux, sa mort n'aurait pas pu paraître tout à fait prématurée, si elle eût été naturelle. Son talent sublime a brillé par des ouvrages immortels, et a été récompensé par les plus grands honneurs. La fortune lui fut longtemps favorable : mais, dans le cours d'une longue prospérité, ayant éprouvé plusieurs cruelles disgrâces, son exil, la chute du parti auquel il s'était attaché, la perte de sa fille, une fin tragique et cruelle; de toutes ses adversités, il n'en soutint aucune avec la constance qui convient à un homme de courage, si ce n'est la mort. Et cette mort même, à en juger équitablement, peut paraître moins atroce, parce qu'il ne souffrit de la part de son ennemi que ce qu'il lui aurait fait souffrir lui-même, s'il en eût eu l'occasion et le pouvoir. Après tout, compensons ses défauts avec ses vertus, nous trouverons qu'il fut un grand homme, plein de feu et d'élévation, mémorable à jamais, et qui ne sera point loué dignement, s'il n'a un autre Cicéron pour panégyriste.

C'est ainsi que s'exprime Tite-Live, qui, en homme supérieur[1], loue à pleine bouche le mérite et les talents d'autrui. Pollion, quoique assez peu favorable d'ailleurs à Cicéron, tient pourtant à peu près le même langage : seulement, à la faiblesse d'âme dans les désastres qui a été reprochée à ce grand et rare génie par tous ceux qui ont parlé de lui, il ajoute le défaut de modération dans la prospérité[2]. Cicéron, soit qu'il fût dans une situation triste ou heureuse, ne pensait pas qu'elle pût changer: très-différent de ce cœur bien préparé dont parle Horace[3], qui espère dans l'adversité, et qui craint dans la bonne fortune le retour du sort contraire.

Brutus, toujours un peu rigide dans ses sentiments, jugea bien sévèrement de la mort de Cicéron : il dit qu'il était plus honteux de la cause qu'affligé du malheur. Ce mot n'a pas besoin de commentaire, après les morceaux que j'ai rapportés de ses lettres, dans lesquelles il censure avec tant de force les complaisances de Cicéron pour Octavien. Il le vengea néanmoins; et pour apaiser les mânes de Cicéron et de Décimus, qui tous deux étaient ses amis, et l'un même son parent, il envoya ordre à Hortensius de mettre à mort C. Antonius[4], son prisonnier, et frère

[1] Plut. in Cic.

[2] « Vixit tres et sexaginta annos, ut, si vis abfuisset, « ne immatura quidem mors videri possit. Ingenium et « operibus, et præmiis operum felix. Ipse fortunæ diù « prosperæ : at in longo tenore felicitatis, magnis in- « terim ictus vulneribus, exilio, ruinâ partium pro qui- « bus steterat, filiæ morte, exitu tam tristi atque acerbo, « omnium adversorum nihil ut viro dignum erat tulit, « præter mortem : quæ verè æstimati minùs indigna vi- « deri potuit, quòd a victore inimico nihil crudelius « passus erat, quàm quod ejusdem fortunæ compos « ipse fecisset. Si quis tamen virtutibus vitia pensârit, « vir magnus, acer, memorabilis fuit, et in cujus laudes « Cicerone laudatore opus fuerit. ».

[3] Auct. de Caus. corr. eloq. n. 17.

[1] « Candidissimus omnium magnorum ingeniorum « æstimator T. Livius. » (Sen. ibid.)

[2] « Utinam moderatiùs secundas res, et fortiùs ad- « versas ferre potuisset! Nam utræque quum venerant « ei, mutari eas non posse rebatur. » (*Asin. Poll.* apud Sen. ibid.)

[3] Sperat infestis, metuit secundis
Alteram sortem benè præparatum
Pectus...

(Horat. *Od.* II 10.)

[4] Plut. in Cic.

du triumvir. Il l'avait épargné jusqu'alors par pure générosité: car, sans parler des instances réitérées de Cicéron, qui voulait qu'il s'en défît dès les commencements, Caïus, depuis qu'il était au pouvoir de Brutus, avait à deux différentes reprises tenté d'exciter des soulèvements parmi les troupes de son vainqueur. La cruauté de son frère parut à Brutus une raison déterminante de le sacrifier; et je ne vois pas qu'il en soit blâmé dans l'histoire, quoique des représailles, qui sûrement n'arrêteront pas l'injuste violence de l'ennemi, me semblent bien peu conformes à l'humanité.

Le fils de Cicéron, qui avait été proscrit avec son père, était auprès de Brutus; et non-seulement il échappa aux fureurs de la proscription, mais dans la suite il fut élevé par Octavien au consulat, comme nous le dirons en son lieu.

Q. Cicéron et son fils n'eurent pas un si heureux sort. Le fils fut pris le premier, ayant été trahi par ses esclaves[1]. C'était un caractère qui avait donné bien des sujets de chagrin à sa famille; et les lettres de Cicéron à Atticus sont remplies de plaintes contre lui. Néanmoins, dans cette dernière et triste occasion, il fit preuve d'une tendresse filiale qui ne peut être assez louée. Il cachait son père; et, quoique livré aux bourreaux qui le tourmentaient pour lui arracher son secret, il s'obstinait à garder un généreux silence. Le père, qui n'était pas loin et qui entendait tout ce qui se passait, ne put souffrir que son fils fût si cruellement traité à cause de lui, et il vint se découvrir lui-même. Il y eut un combat entre eux à qui mourrait le premier. Les bourreaux les mirent d'accord en les égorgeant tous deux en même temps.

L'oncle d'Antoine fut sauvé par sa sœur Julie, mère du triumvir. Cette dame reçut son frère dans sa maison, et il y jouit pendant un temps de quelque tranquillité, parce que les centurions respectaient la mère de leur général. Il s'en trouva pourtant un assez audacieux pour venir avec des soldats et se mettre en devoir de forcer l'entrée. Julie se présenta à la porte; et étendant les bras pour empêcher les assassins de passer: « Vous ne « tuerez point, leur dit-elle, L. César que « vous n'ayez auparavant tué celle qui a « donné le jour à votre général. » Quelque accoutumés que fussent les soldats à l'insolence et à toutes sortes de cruautés, ils furent arrêtés tout court par ces paroles si généreuses, et ils n'osèrent passer outre. Alors Julie, pour délivrer une bonne fois son frère de tout péril, alla dans la place où Antoine était assis sur son tribunal avec ses deux collègues; et, lui adressant la parole: « Je viens « me dénoncer, dit-elle, comme recélant « L. César. Ordonnez que l'on me tue, puis« que la peine de mort est prononcée contre « ceux qui sauvent les proscrits. » Antoine lui répondit qu'elle était meilleure sœur qu'elle ne s'était montrée bonne mère; puisque, n'ayant point empêché L. César de déclarer son fils ennemi public, elle voulait maintenant le soustraire à une juste vengeance. Il ne put néanmoins refuser sa mère, et L. César jouit par elle d'une entière sûreté.

Paulus n'eut pas tant de peine à obtenir sa grâce de Lépidus son frère. Sans éclat et sans bruit, une permission tacite du triumvir, et le respect des gens de guerre pour le frère de leur général, lui donnèrent le moyen de sortir de l'Italie. Il alla dans le camp de Brutus: et après la bataille de Philippes, s'étant retiré à Milet, il y passa le reste de ses jours, sans daigner profiter de la liberté qui lui fut accordée de revenir à Rome.

Des proscrits que j'ai nommés jusqu'ici il en reste encore trois du sort desquels je dois rendre compte. Le beau-père de Pollion, ayant été assez heureux pour gagner la mer et pour s'embarquer, fut battu de la tempête. Un désespoir tout à fait étrange s'empara de lui, si nous en croyons Appien; et pour ne point périr par un naufrage il se précipita lui-même dans les flots. Je trouve dans le même Appien, parmi ceux dont les fils ingrats demandèrent et poursuivirent la mort, un C. Toranius, ancien préteur, qui paraît être le tuteur d'Octavien dont j'ai parlé[1]. Il fut tué par les soldats. La mort de Plotius, frère de Plancus, a ceci de singulier, que ce fut l'odeur des parfums, dont il usait jusque dans le lieu de sa retraite, qui le décela. Il ne fut

[1] Appian. — Dio.

[1] Plin. XIII, 45. — Val. Max. VI, 8.

pourtant pas trouvé tout d'un coup; et ses esclaves, par une fidélité bien louable, aimèrent mieux souffrir les tourments d'une rude question que de découvrir leur maître. Plotius les délivra en se montrant lui-même, et fut égorgé.

Au milieu de ce grand nombre d'innocents, qui méritaient un meilleur sort, on ne sera pas, je crois, fort porté à plaindre un fameux criminel que ses injustices et ses violences rendent indigne de toute pitié. C'est Verrés, accusé plusieurs années auparavant par Cicéron, et réduit à s'exiler lui-même, mais depuis revenu à Rome, sans doute en vertu de la loi de César qui rappelait tous les exilés. La même fureur pour les curieuses bagatelles qui lui avait fait commettre tant de crimes fut aussi la cause de sa mort[1]. Il avait de très-beaux vases d'airain de Corinthe, qu'Antoine désirait avec passion. Sur le refus que Verrés fit de les céder au triumvir, il fut proscrit.

A tant de tristes objets substituons-en de plus doux, et parmi tant de crimes donnons place à quelques traits de vertu. Nul ne me paraît plus digne de mémoire que celui d'un fils qui renouvela l'exemple de la piété d'Enée avec un pareil succès[2]. Son père Oppius, âgé et infirme, se voyant proscrit, ne croyait pas qu'un reste de vie languissante valût la peine d'être conservé, et il voulait attendre tranquillement dans sa maison les meurtriers. Il ne put résister au zèle et aux instances de son fils, qui le prit sur ses épaules, et, chargé de ce précieux fardeau, traversa toute la ville, méconnu des uns et attirant le respect des autres par la beauté d'une si louable et si généreuse action. Lorsqu'ils furent hors de Rome, le fils, tantôt aidant son père à marcher, tantôt le portant, si la fatigue devenait trop grande pour le vieillard, le conduisit ainsi jusqu'à la mer, d'où il le fit passer en Sicile. Cette preuve admirable de piété filiale brilla beaucoup dans un temps où, comme je l'ai dit d'après Velleius, tout était plein d'exemples de fils dénaturés. Le peuple en garda le souvenir; et quelque temps après, lorsque le calme fut rétabli dans Rome, il fit le jeune Oppius édile. Mais les biens de son père ayant été confisqués, l'édile n'avait pas de quoi faire la dépense des jeux qu'exigeait sa charge. Les ouvriers lui fournirent gratuitement leurs peines et leurs services; et les spectateurs, se taxant chacun selon sa volonté et son pouvoir, jetèrent sur l'orchestre[3] une assez grande quantité d'argent pour réparer à l'égard d'Oppius l'injustice du sort.

Fufius Calénus, qui avait toujours été attaché, comme on a pu l'observer, à César et à Antoine, fit acte d'ami fidèle par rapport au docte Varron. Le mérite de cet homme rare, qui s'était distingué dans les armes aussi bien que dans les lettres, ne pouvait manquer de le rendre odieux et suspect aux triumvirs: d'ailleurs il avait été ami et partisan de Pompée; et enfin Antoine, du vivant même de César, s'était déjà emparé d'une partie de ses biens. Les amis de Varron se disputèrent l'honneur de le recueillir dans sa disgrâce. Calénus emporta la préférence. Il le retira dans une maison de campagne, où Antoine venait souvent, sans soupçonner en aucune façon qu'un proscrit de cette importance logeât sous un même toit avec lui. Varron passa ainsi en sûreté tout le temps périlleux, après quoi il reparut, n'ayant souffert d'autre dommage que le pillage de sa bibliothèque. Il vécut encore longtemps[4], et poussa ses travaux littéraires aussi loin que sa vie[5], c'est-à-dire jusqu'à l'âge de cent ans.

Atticus, ami intime de Cicéron et de Brutus[6], mais qui néanmoins avait rendu des services essentiels à la famille d'Antoine dans son infortune, reçut alors la récompense d'une conduite si pleine de modération. Il s'était cru menacé, non sans fondement; car il fut proscrit. Il prit donc sagement le parti de se cacher: et son asile fut la maison de P. Volumnius, qui lui avait des obligations très-grandes et toutes récentes. Il s'y enferma

[1] Plin. XXXIV, 2.
[2] Appian.

[3] L'orchestre était chez les Romains la partie du théâtre où se plaçaient les sénateurs et les vestales.
[4] A. Gell. III, 10.
[5] « In eodem lectulo et spiritus ejus, et egregiorum « operum cursus exstinctus est. » (VAL. MAX. VIII, 7.)
[6] Corn. Nep. in Attici Vita.

avec Q. Gellius Canus, son ami depuis l'enfance, et qui lui ressemblait parfaitement par la douceur de ses mœurs. Volumnius était chéri d'Antoine, et le compagnon de ses plaisirs. Il n'eut pourtant pas besoin de faire usage de son crédit auprès de lui en faveur d'Atticus. Ce triumvir, très-cruel sans doute, mais par emportement, par fureur, plutôt que par le fond du caractère, qui était capable de générosité, se souvint de ce qu'il devait à Atticus : et s'étant informé du lieu où il se tenait caché, il lui écrivit de sa main, l'assurant qu'il n'avait rien à craindre ni pour lui-même, ni pour Gellius Canus ; qu'ils avaient été l'un et l'autre effacés par son ordre de la liste des proscrits. Ce fut une double joie pour Atticus de sauver avec lui son compagnon, dont l'amitié commencée dès les écoles n'avait fait que croître jusqu'à leur commune vieillesse.

Cornélius Népos loue beaucoup à cette occasion la prudence d'Atticus ; et quoique la vie qu'il a composée de cet illustre chevalier romain sente un peu le panégyrique, j'avoue que je souscris plus volontiers à ses éloges qu'aux observations malignes de l'abbé de Saint-Réal. Pourquoi n'adopterait-on pas, par exemple, cette réflexion de Cornélius Népos ? « Si [1], dit-il, on vante l'habileté d'un « pilote qui a su sauver son vaisseau de la « tempête et des écueils semés sous les eaux, « qui peut ne pas louer la prudence d'un ci- « toyen qui, au milieu de tant d'orages fu- « rieux excités dans la république, a pu se « garantir du naufrage ? » Cette prudence est d'autant plus louable dans Atticus, qu'elle fut toujours jointe à la bonté, à la générosité, et à une inclination décidée pour faire du bien à tous. Ainsi, échappé lui-même du danger de la proscription, il fut la ressource d'un grand nombre de proscrits. Il avait des terres et d'amples possessions en Epire. Aucun proscrit ne s'y retira qui n'y trouvât tous les secours dont il pouvait avoir besoin pendant tout le temps qu'il lui plut d'y demeurer.

[1] « Quòd si gubernator præcipuâ laude fertur, qui « navem ex hieme marique scopuloso servat, cur non « singularis ejus existimetur prudentia, qui ex tot tam- « que gravibus procellis civilibus ad incolumitatem per- « venit ? »

Je ne puis mieux finir les détails touchant les proscrits que par Messala, jeune alors, qui promettait déjà tout ce que l'on peut attendre d'une âme bien née et d'un esprit supérieur. Nous avons un éloge de lui dans une lettre de Cicéron à Brutus : et je le transcrirai ici d'autant plus volontiers, que j'aurai lieu dans la suite de parler plus d'une fois de celui qui en est l'objet. Messala était parti d'auprès de Cicéron pour aller rejoindre Brutus, de qui il était de longue main aimé et estimé. Cicéron dit donc à Brutus : « Vous le connaissez [1], et « par conséquent il est inutile que je vous « fasse son portrait : mais il ne m'est pas « possible de passer sous silence un mérite si « accompli. Ne pensez pas que qui que ce « soit puisse être comparé à Messala pour la « probité, pour l'uniformité de principes et « de conduite, pour le vif et ferme attache- « ment à la république : en sorte que l'élo- « quence, dans laquelle il excelle merveilleu- « sement, peut à peine trouver place parmi « la multitude des louanges qui lui sont dues. « Dans son éloquence même, la sagesse brille « et domine : tant la solidité du jugement et « l'art le mieux entendu le guident sûrement « dans cette étude, et l'ont conduit au goût « le meilleur et le plus épuré. Il a naturelle- « ment l'esprit élevé ; mais il y joint une ac- « tivité et une ardeur pour le travail qui sem- « blent disputer à son esprit la gloire de ses « succès. » C'est ce jeune homme, si digne personnellement d'estime, et d'ailleurs recommandable par la plus haute naissance, que les triumvirs proscrivirent sous le faux prétexte qu'il était complice du meurtre de César. Messala n'avait rien à craindre de leur

[1] « Cave existimes, Brute (quanquam non est necesse « ea me ad te quæ tibi nota sunt scribere ; sed tamen « tantam omnium laudum excellentiam non queo si- « lentio præterire), cave putes probitate, constantiâ, « curâ, studio reipublicæ, quidquam illi simile esse ; ut « eloquentia, quâ mirabiliter excellit, vix in eo locum ad « laudandum habere videatur. Quanquam in hac ipsâ sa- « pientiâ plus apparet ; ita gravi judicio multâque arte « se exercuit in verissimo genere dicendi. Tantâ autem « industriâ est, tantùmque evigilat in studio, ut non « maxima ingenio, quod in eo summum est, gratia ha- « benda videatur. » (Cic. *ad Brut.* I, 15.)

injustice[1], puisqu'il était dans l'armée de Brutus. Soit cette raison, soit honte, soit espérance de l'attirer à eux, les triumvirs firent afficher un placard qui portait : « Comme les « parents de Messala nous ont certifié qu'il « n'était pas même à Rome dans le temps que « César a été tué, nous le rayons du catalo- « gue des proscrits. » Messala ne tint pas plus de compte de leur pardon qu'il n'avait appréhendé leur colère, et il demeura jusqu'à la fin fidèle à Brutus, pour qui il avait un respect et une tendresse que rien n'effaça jamais de son cœur.

Qu'il me soit permis de m'arrêter ici, et de renvoyer à Appien ceux de mes lecteurs qui voudront connaître toutes les aventures particulières des proscrits[2]. Seulement je remarquerai encore briévement quelques singularités dignes de mémoire, et je citerai un Fidustius, autrefois proscrit par Sylla, et échappé pour lors à la mort, mais qui la subit malheureusement sous les triumvirs, ayant été de nouveau proscrit par eux au bout de trente ans, uniquement parce qu'il avait été une première fois proscrit[3]; un Nonius, qui se fit proscrire pour une opale de la grosseur d'une aveline, dont il était possesseur, et qu'il conserva au péril de sa tête et aux dépens de tout son bien ; enfin un jeune enfant nommé Atilius[4], dont les richesses ayant excité la cupidité des triumvirs, ils lui firent prendre la robe virile, afin qu'il pût être réputé homme, et proscrit comme tel.

Ainsi l'avarice et la cruauté se réunissaient pour tourmenter les infortunés Romains : en sorte que l'on doit compter pour heureux ceux à qui il fut permis de racheter leur vie par les sommes immenses qu'ils donnèrent à Antoine et à sa femme. Car Fulvie fit un personnage dans cette proscription : et l'on rapporte que la tête d'un malheureux ayant été apportée à Antoine[5], il dit : « Je ne connaissais pas cet « homme-là. Il s'agit apparemment d'une af- « faire qui regarde ma femme. » Effectivement il avait été mis sur la liste fatale par ordre de Fulvie, à qui il avait refusé de vendre sa maison. Et afin que la cause de son malheur ne fût pas douteuse, sa tête, au lieu d'être portée, comme celle des autres proscrits, à la place publique, fut exposée dans la maison même qu'il n'avait pas voulu abandonner.

C'est sur Antoine que tomba principalement l'odieux de tant de cruelles indignités, d'autant plus qu'il surpassait Octavien en âge, et Lépidus en puissance[1] : et d'ailleurs il semblait prendre à tâche d'insulter à la misère publique par les débauches dans lesquelles il se plongeait en ce temps-là même. Sa maison, souvent fermée aux magistrats et aux officiers de guerre, que l'on repoussait avec ignominie, était remplie de farceurs, de comédiens, de misérables flatteurs, livrés à la crapule la plus honteuse : et il prodiguait aux derniers des hommes l'argent qui était le prix du sang des plus illustres citoyens.

Lépidus et Plancus voulurent partager avec lui l'indignation universelle par le triomphe qu'ils se firent décerner dans cette conjoncture pour d'assez minces exploits qu'ils prétendaient avoir faits dans les Gaules. Ils eurent la barbare insolence, au milieu de tant de sujets de deuil et de larmes, et pendant que des ruisseaux de sang coulaient dans les rues de Rome, d'afficher un placard qui ordonnait des réjouissances publiques pour leurs triomphes. Ils étaient consuls désignés[2], et ils triomphèrent les derniers jours de l'année, Plancus le vingt-neuf, et Lépidus le trente-un décembre, chargés tous deux de l'exécration des citoyens. Les soldats entrèrent dans les mêmes sentiments; et, en suivant le char des triomphateurs, ils chantaient ce vers, qui nous a été conservé par Velleius : *De Germanis, non de Gallis, duo triumphant consules*[3]. « Ce n'est pas des Gaulois que triom- « phent les consuls, mais de leurs frères « qu'ils ont proscrits. » Le sel de ce vers latin ne peut aisément passer en français, parce que le même mot *Germani* est le nom des

[1] Appian.
[2] Plin. VII, 51.
[3] Id. XXXVII, 6.
[4] Appian. — Dio.
[5] Val. Max. IX, 5. — Appian. — Dio.

[1] Plut. in Anton.
[2] Pigh. Annal.
[3] Vell. II, 67

peuples de la Germanie, et signifie *frères*.

Les cruautés de la proscription triumvirale furent renfermées dans les bornes de l'Italie. Tous ceux qui purent sortir de cette malheureuse région trouvèrent des protecteurs qui leur tendirent les bras. Brutus et Crassus, l'un en Macédoine, l'autre en Asie, Cornificius en Afrique, en sauvèrent un très-grand nombre. Mais aucun ne leur fut d'un plus grand secours que Sex. Pompée.

Cet unique héritier d'un nom si grand et si malheureux[1], après avoir été condamné, comme je l'ai dit, parmi les auteurs de la mort de César, quoiqu'on ne pût pas même lui en imputer le soupçon, fut encore mis sur la liste des proscrits. Il appela de ces injustes et odieux procédés à son épée; et, profitant du titre de commandant général des mers qui lui avait été donné dans un intervalle où le sénat pouvait quelque chose dans la république, il rassembla tout autant de vaisseaux qu'il lui fut possible, et reçut sans distinction tous ceux qu'il trouva disposés à le servir. Pirates, esclaves, brigands, tous furent bien venus auprès de lui. Des hommes d'une espèce bien différente, citoyens des villes d'Italie qui devaient être sacrifiées pour la récompense des légions des triumvirs, accoururent en foule se ranger autour de celui qu'ils regardaient comme un vengeur, et augmentèrent ses forces. Bientôt il se trouva assez puissant, non-seulement pour tenir la mer de Toscane, piller, faire des courses, enlever des vaisseaux dans les ports de l'Italie, mais même pour s'emparer d'une partie de la Sicile, dont il força Pompeius Bithynicus, qui en était préteur, à partager le commandement avec lui.

Tout cela se fit durant le cours de la proscription, et le mit en état de devenir l'asile le plus favorable aux proscrits. Il s'y employa avec zèle et générosité. Il fit afficher dans Rome et dans toutes les grandes villes d'Italie des placards par lesquels il promettait à ceux qui sauveraient un proscrit le double de la somme que donnaient les triumvirs pour chaque tête qui leur était apportée. Il distribua des brigantins, des barques, des vaisseaux de guerre le long des côtes, pour avertir par des signaux les malheureux qui se cachaient, et pour recevoir tous ceux qui pouvaient aborder. Lorsque quelqu'un des proscrits était arrivé auprès de lui, il l'accueillait gracieusement, lui fournissait des habits, des équipages, et tout ce qui peut être nécessaire: et il donnait à ceux qui en étaient capables des commandements dans ses légions ou sur sa flotte. Il leur garda fidélité jusqu'au bout, et dans la suite il ne fit aucun traité avec les triumvirs où il ne stipulât la sûreté des proscrits qui voulaient retourner dans leur patrie.

J'ai déjà observé que l'avidité des triumvirs pour l'argent égalait leur cruauté, et souvent même en était le seul motif. Les sommes immenses que produisit la confiscation des biens des proscrits ne leur suffisaient pas, soit parce qu'elles étaient aussi mal administrées que mal acquises, soit parce que l'avarice du soldat était un gouffre que rien ne pouvait remplir. Comme les gens de guerre se sentaient nécessaires à leurs généraux, qui avaient un besoin indispensable de la force des armes pour retenir une domination appuyée uniquement sur la violence et détestée de tous les citoyens, aucun respect ne retenait ni les officiers ni les soldats : ils lâchaient la bride à leurs désirs, et ne mettaient aucune borne à leurs demandes insensées. Non-seulement ils se faisaient adjuger la plus grande partie des dépouilles des proscrits; mais ils pillaient les maisons, ils se rendaient par voie de fait héritiers de ceux qui mouraient de mort naturelle. Enfin l'insolence fut portée si loin, qu'Accia, mère d'Octavien, étant morte dans ce même temps, il se trouva un soldat qui osa demander sa succession à son fils. Les triumvirs furent donc bien éloignés de retirer de la vente des biens des proscrits ce qu'ils en avaient espéré; et, après cette opération, ils déclarèrent au peuple qu'il leur fallait encore, pour la dépense de la guerre à laquelle ils se préparaient, huit cent millions de sesterces[1] (cent millions de livres.)

Pour remplir ce vide, il n'est point d'exactions ni de rapines qu'ils ne missent en usage: taxes sur les aisés, multiplication d'impôts de

[1] Appian. — Dio.

[1] 164 millions de fr. E. B.

toute espèce, enlèvement des dépôts confiés aux vestales, avanies et chicanes contre les possesseurs ou des terres ou des maisons, tout fut employé. Ils amassèrent ainsi des sommes considérables, dont il fallut qu'ils fissent part à ceux de l'appui desquels ils ne pouvaient se passer ; en sorte qu'il se fit alors un changement universel dans les fortunes, et les biens passèrent des mains des riches à ceux qui peu auparavant n'avaient d'autre fonds ni d'autre revenu que leur épée.

Un des expédients les plus singuliers dont s'avisèrent les triumvirs pour faire de l'argent, ce fut de taxer les femmes. Je place ici ce fait, pour rapprocher et réunir tout ce qui regarde les violences des triumvirs dans la ville, quoique assez vraisemblablement il appartienne à l'année suivante. Ils affichèrent donc une liste de quatorze cents dames des plus qualifiées et des plus riches, auxquelles il était ordonné de faire une déclaration de leurs biens, pour être ensuite imposées à telles sommes qu'il conviendrait, et cela sous peine d'amende contre celles qui refuseraient ou qui feraient des déclarations frauduleuses ; et, pour découvrir la fraude, s'il s'en commettait quelqu'une, on promettait des récompenses aux dénonciateurs.

Les dames ne se manquèrent point à elles-mêmes dans cette occasion. Elles recoururent à la protection d'Octavie, sœur du jeune César, et de Julie, mère d'Antoine ; et elles en reçurent des promesses obligeantes. Mais Fulvie, femme hautaine et arrogante, ayant rejeté leurs prières avec dédain, elles furent piquées de cette injure, et elles allèrent dans la place publique attaquer les triumvirs eux-memes. Le respect pour leur naissance et pour leur rang ayant engagé la foule, et même les gardes, à s'écarter et à leur faire place, elles s'approchèrent du tribunal; et là Hortensia, fille de l'orateur Hortensius, porta la parole pour toutes. On trouve dans Appien le discours de cette dame, et il me paraît trop bien fait pour que je le soupçonne d'être l'ouvrage de cet auteur. Ainsi je vais le transcrire comme une pièce qui peut passer pour originale, et copiée d'après les mémoires du temps.

« Nous avons suivi d'abord, dit Hortensia, « les lois de la modestie qui nous convient, « en commençant par nous adresser à des « personnes de notre sexe, pour obtenir justice par leur crédit. Mais ayant été traitées « par Fulvie avec une hauteur qui blesse « toutes les bienséances, nous nous voyons « forcées de vous présenter directement nos « plaintes.

« Vous nous avez enlevé nos pères, nos enfants, nos maris, nos frères. Si vous nous « enlevez encore nos biens, vous nous réduirez à une situation qui ne sied ni à notre « naissance, ni à notre manière de vivre, ni à « notre sexe. Si vous prétendez avoir souffert « aussi de nous quelque tort, proscrivez nos « têtes comme vous avez proscrit celles des « hommes. Mais si notre faiblesse même est « notre justification envers vous, si nous n'avons ni déclaré aucun de vous ennemi public, ni corrompu la fidélité de vos soldats, « ni envoyé contre vous des armées, ni fait « obstacle à vos vœux par rapport aux dignités et aux charges que vous avez ambitionnées, pourquoi partageons-nous la peine « pendant que nous n'avons eu aucune part à « l'offense ? et pourquoi faut-il que nous supportions des taxes, nous qui ne vous disputons ni la puissance ni le commandement « des légions, ni aucune partie de l'autorité « publique, pour l'invasion de laquelle vous « vous portez à de si grands excès?

« Mais vous avez une guerre à soutenir. Et « quand est-ce que le genre humain a été sans « guerre? Quelqu'un néanmoins a-t-il jamais « pensé à imposer des taxes sur les femmes? Le consentement universel des nations « leur a confirmé l'exemption que la nature « elle-même leur accorde. Nos aïeules, il est « vrai, dans le péril extrême que courait la « république attaquée par Annibal, contribuèrent aux charges de l'état, mais elles contribuèrent volontairement : ce qu'elles donnèrent était pris, non sur leur bien-fonds, « sur leur dot, sur leurs maisons, ressources « sans lesquelles ne peuvent pas vivre des « femmes de condition libre; elles n'y consacrèrent que les ornements de leurs personnes; encore ne furent-elles soumises ni « à aucune estimation, ni aux délations des « accusateurs ; rien ne ressentit la gêne ni la

« contrainte ; elles se déterminèrent librement sur la quantité de la contribution comme sur la chose même. Quel est donc le danger que vous appréhendez maintenant pour la patrie et pour l'empire ? S'il s'agissait d'une guerre des Gaulois ou des Parthes, vous nous trouveriez prêtes à renouveler l'exemple du zèle de nos aïeules. Mais pour des guerres civiles, aux dieux ne plaise que nous vous aidions par des contributions, ni que nous vous facilitions les moyens de vous détruire les uns les autres ! Nous n'avons été chargées d'aucune taxe dans la guerre entre César et Pompée. Ni Cinna, ni Marius ne nous ont fait une pareille violence, ni enfin Sylla lui-même, ce tyran de la république, dont vous prétendez être les réformateurs. »

Ce discours était trop libre et trop judicieux pour ne pas déplaire aux triumvirs. Ils se tinrent offensés de la hardiesse du sexe le plus faible, pendant que les hommes opprimés n'osaient lever la tête ni ouvrir la bouche. Ils voulurent donc faire repousser ces dames par leurs licteurs. Mais toute la multitude qui remplissait la place ayant témoigné par un cri improuver cette violence, ils prirent un ton plus doux, et promirent de penser encore à cette affaire. Leur modération n'alla pourtant pas jusqu'à rétracter pleinement l'injustice. Ce fut encore beaucoup pour eux de se retrancher quant au nombre, et de ne taxer que quatre cents dames au lieu de quatorze cents.

J'ai dit, d'après Appien, qu'il avait été réglé dans la conférence de l'île du Réno qu'Octavien céderait le consulat à Ventidius. C'était un homme qui méritait personnellement les plus grands honneurs[1], si la chose s'était fait d'une façon plus régulière. Sa fortune est des plus surprenantes. J'ai rapporté ailleurs qu'il avait été mené en triomphe, presque encore enfant, dans la guerre sociale, par Pompeius Strabo[2]. C'est sans doute cette humiliation extrême qui a donné lieu à quelques-uns de dire qu'il était de basse naissance, quoique probablement il fût fils d'un des chefs des alliés révoltés contre Rome. Réduit à une très-grande misère, il servit d'abord comme simple soldat, et se distingua dans ce dernier degré de la milice. Dans la vue de se pousser, il entreprit des fournitures de mulets pour les équipages des gens de guerre, et il alla exercer ce ministère peu brillant à la suite de l'armée de César dans les Gaules. Ce grand homme, qui avait la vue perçante et le coup d'œil sûr pour distinguer le mérite, démêla Ventidius dans cette obscure fonction. Il lui donna de l'emploi dans ses armées ; et, ayant été content de ses services, lorsqu'il fut maître de la république, il le fit sénateur, ensuite tribun du peuple ; et enfin il le désigna préteur pour l'année dont je raconte ici les événements. Ventidius, dans sa préture, se montra, comme nous l'avons vu, attaché à Antoine, et le servit avec fidélité et avec courage. En récompense il fut d'abord honoré de la dignité de pontife ; et bientôt après, par une distinction unique et contraire à toutes les règles, il monta au rang de consul pendant qu'il était actuellement revêtu de la charge de préteur. Son élévation au consulat, comparée avec la bassesse de son ancienne condition, fit beaucoup murmurer ; et nous trouvons dans Aulu-Gelle des vers qui furent répandus à ce sujet dans le public. « Accourez[1], disait le poëte, vous tous qui êtes savants dans l'art d'expliquer les prodiges. Il vient d'en arriver un tout à fait inouï. Celui qui étrillait les mulets est devenu consul. » Cet homme, l'objet du mépris des mauvais plaisants, est pourtant, ainsi que nous le rapporterons dans la suite, le seul Romain, jusqu'au temps où Plutarque écrivait, qui ait triomphé des Parthes. Il ne géra le consulat que pendant une partie du mois de décembre, avec C. Carrinas, autrefois lieutenant de César en Espagne, qui fut substitué à Q. Pédius[2].

Les triumvirs suivaient la maxime de César, qui multipliait les nominations aux charges, afin de récompenser un plus grand nombre de sujets. Ainsi la préture de Ventidius, devenu

[1] A. Gell. xv, 4.
[2] Plin. vii, 43.

[1] Concurrite omnes, augures, aruspices :
Portentum inusitatum conflatum est recens ;
Nam mulos qui fricabat, consul factus est.
[2] Appian. — Dio.

consul, fut donnée à l'un des édiles : et tous les préteurs furent obligés d'abdiquer cinq jours avant la fin de l'année, afin que d'autres pussent être mis en leur place pour ce court espace, et jouir ensuite du titre et du rang d'anciens préteurs.

Le gouvernement tyrannique des triumvirs était l'objet de l'exécration publique. Mais ceux qui le détestaient en secret le décoraient dans le sénat par des décrets honorables que la crainte seule extorquait. On leur accorda tous les honneurs destinés autrefois aux bienfaiteurs et aux sauveurs de l'état, et en particulier on leur décerna des couronnes civiques, qui, après tout le sang dont ils avaient inondé l'Italie, devenaient des monuments et des reproches de leurs cruautés.

M. ÆMILIUS LEPIDUS. II [1].
L. MUNATIUS PLANCUS.

Lépidus s'était attribué, du consentement de ses collègues, la place de consul, que D. Brutus, nommé par César, avait laissée vacante par sa mort. Plancus jouit du bénéfice de la nomination du même César. Ils prirent donc tous deux possession du consulat le premier janvier. Mais entre ces deux consuls il n'y avait nulle égalité. La puissance triumvirale donnait à Lépidus une supériorité qui réduisait Plancus à la dépendance, et ne lui laissait que l'ombre du consulat. Tous les consuls qui suivront se trouveront à peu près dans le même cas que Plancus. Les derniers citoyens qui aient joui, à proprement parler, de l'autorité consulaire, ce sont les consuls de l'année précédente, Hirtius et Pansa.

Les triumvirs avaient grand intérêt à rendre vénérable la mémoire de César, dont ils se déclaraient les partisans et les vengeurs, et à la place duquel chacun des trois aspirait. Par ce motif, ils renouvelèrent et confirmèrent tous les honneurs qui lui avaient été décernés, et ils en ajoutèrent encore de nouveaux, dont j'épargne au lecteur le détail fastidieux. Je remarquerai seulement qu'ils introduisirent cette année un usage qui se perpétua dans toute la suite des temps. Le premier janvier ils jurèrent, et firent jurer à tous l'observation des actes de César. Suivant cet exemple, tous les ans à pareil jour, tant que la forme du gouvernement établie par Auguste subsista, on renouvelait le serment au nom de l'empereur régnant, et au nom de tous ses prédécesseurs, à l'exception de ceux qui avaient été flétris par des décrets du sénat.

Toutes les précautions que César avait prises pour établir sa domination servaient de régles et de modèles aux triumvirs. Ainsi, à son imitation, ils désignèrent des magistrats pour plusieurs années. Par là ils se faisaient des créatures, et ils assuraient leur puissance en remettant pour un long temps toutes les parties de l'autorité publique entre les mains de gens qui leur fussent attachés.

Mais la grande affaire qui les occupait, c'était la guerre contre Brutus et Cassius, dont les forces leur donnaient, avec un juste fondement, de grandes inquiétudes. J'ai raconté les premiers et rapides accroissements de ces deux et irréconciliables ennemis de la tyrannie. Ils se fortifièrent encore beaucoup, et firent des choses très-mémorables, pendant les derniers mois de l'année précédente et les commencements de celle que nous venons d'entamer. C'est de quoi il est nécessaire de rendre compte maintenant.

§ II. Brutus entre dans la Thrace, et y fait la guerre avec succès. Monnaie battue par son ordre. Il passe en Asie, équipe une flotte, et mande Cassius. Brutus et Cassius se rejoignent à Smyrne. Ils agissent dans une parfaite intelligence. Cassius soumet les Rhodiens. Il les traite durement. Brutus porte la guerre en Lycie. Sa douceur. Fureur des Xanthiens. Brutus et Cassius se rendent ensemble à Sardes. Éclaircissement très-vif entre eux. Petite scène que leur donne Favonius. La conduite et les vues de Cassius étaient moins pures que celles de Brutus. Prétendue apparition d'un fantôme à Brutus. Octavien et Antoine passent la mer, et se rendent avec leurs troupes en Macédoine. Brutus et Cassius, arrivés à Seste, font la revue de leurs troupes. Magnificence de cette armée. Distribution d'argent faite aux soldats. Brutus et Cassius s'avancent jusqu'au delà de Philippes.

[1] An. R. 710; av. J. C. 42.

Description des environs de la ville de Philippes. Campement de Brutus et de Cassius. Antoine, et ensuite Octavien, arrivent vis-à-vis d'eux, et se campent à peu de distance. Désavantage de leur position. Première bataille de Philippes. Brutus est vainqueur; Cassius est défait. Cassius, par un désespoir précipité, se tue lui-même. La mort de Cassius donne la supériorité aux triumvirs. Octavien, qui était malade, n'avait fait qu'un très-petit personnage dans l'action. Brutus ranime le courage des troupes de Cassius. Embarras de sa situation. La flotte qu'il avait dans la mer Ionienne détruit un puissant renfort que l'on envoyait aux triumvirs. Il n'est point informé de cet important événement. Réflexion de Plutarque à ce sujet. Seconde bataille de Philippes. Mort du fils de Caton. Brutus court risque d'être pris, et n'évite ce malheur que par la générosité d'un ami. Derniers moments de Brutus. Son blasphème contre la vertu. Sa mort. Antoine fait rendre à son corps les derniers honneurs. Octavien envoie sa tête à Rome. Mort de Porcia, femme de Brutus. Noms des plus illustres personnages qui périrent à Philippes. Livius Drusus, père de Livie, se tue lui-même. Cruauté d'Octavien. Avec Brutus périt le parti républicain. Les restes de l'armée vaincue se rendent aux triumvirs. Beau mot de Messala à Octavien. Réunion de toutes les forces navales du parti vaincu. Murcus en mène une partie à Sex. Pompée; et Domitius, avec l'autre, tient quelque temps la mer sans reconnaître aucun chef. Allégorie d'Horace relative à ces derniers mouvements des républicains. Ce poëte s'étant sauvé de la bataille de Philippes, trouve sa ressource dans son génie pour les vers.

Brutus[1], n'ayant pu se mettre en état de passer assez promptement en Italie pour la défendre contre les triumvirs, se préparait à les bien recevoir. Il profita d'une occasion qui se présenta de mener son armée en Thrace, envisageant le double avantage d'exercer ses troupes par la guerre contre une nation belliqueuse, et d'avoir lieu d'aquérir lui-même par quelque victoire le titre d'*imperator*, décoration qui ne lui était pas inutile dans la situation où il se trouvait. Il entra donc en Thrace pour se mettre en possession d'un canton où avait régné Sadalès, et que ce roi en mourant avait légué au peuple romain. De plus, comme les Besses, nation très-féroce, incommodaient leurs voisins par des courses et par des pillages, il se proposa de les réprimer; et secondé d'un des rois de Thrace nommé *Rhescuporis*, quoique d'abord il eût souffert quelque échec, il termina enfin à son honneur ces deux entreprises.

La Thrace lui fournit encore de l'argent, dont il avait grand besoin : car son caractère de douceur, de clémence et de générosité, lui interdisait ou lui rendait moins fructueux bien des moyens de garnir sa caisse militaire, qui, pour être autorisés par le droit des armes, n'en sont pas moins durs ni moins tyranniques en eux-mêmes. Ce fut donc bien à propos pour lui qu'une princesse nommée Polémocratie, dont le mari, qui régnait sur une partie de la Thrace, avait été assassiné par une faction ennemie, vint se réfugier dans le camp romain avec son fils encore jeune, et tous ses trésors. Brutus envoya le jeune prince à Cyzique, pour y être élevé d'une façon digne de sa naissance, et il convertit en monnaie les trésors de Polémocratie. Il voulut que cette monnaie fût un monument de l'action qu'il regardait comme la plus belle de sa vie. Elle portait d'un côté l'image de Brutus, et de l'autre un chapeau, symbole de la liberté, entre deux poignards; et l'exergue marquait les Ides de mars, jour auquel César avait été tué. Quelques-unes de res pièces se sont conservées jusqu'aujourd'hui, et se voient dans les cabinets des curieux.

Brutus, ayant fait passer son armée en Asie, prit soin de former et d'équiper une puissante flotte dans les ports de Bithynie et à Cyzique; et pendant qu'on y travaillait, il parcourait le pays[2], donnant audience aux princes et aux députés des villes, gagnant tous les esprits, et établissant partout avec la tranquillité et la paix l'amour de son gouvernement. En même temps il écrivit à Cassius, qui, après avoir fait reconnaître son autorité dans toute la Syrie et la Cilicie, après avoir exigé des villes qui lui avaient fait résistance, et en particulier de celle de Tarse, d'énormes contributions, se disposait à aller en

[1] An. R. 710; av. J.C. 42. — Appian. — Dio.

[2] Plut. in Bruto.

Egypte punir Cléopatre des secours qu'elle avait envoyés à Dolabella. Brutus le détourna de ce dessein en lui représentant qu'ils ne s'étaient pas proposé d'acquérir une puissance qui leur fût propre; mais que c'était pour délivrer la patrie des tyrans qui l'opprimaient qu'ils assemblaient des forces de toutes parts. Que si donc ils voulaient être fidèles à leur plan et ne point perdre leur objet de vue, ils ne devaient point s'eloigner de l'Italie, mais au contraire se hâter d'y porter le secours dont leurs concitoyens avaient besoin.

Cassius se rendit à ses raisons, et il se mit en marche pour se rapprocher de Brutus. Ce fut à Smyrne qu'ils se revirent pour la première fois depuis qu'ils s'étaient séparés dans le port du Pirée, tournant, l'un du côté de la Syrie, l'autre vers la Macédoine. La vue des forces dont ils étaient l'un et l'autre accompagnés leur causa réciproquement une grande joie et une merveilleuse confiance. En effet, étant partis de l'Italie comme de malheureux exilés, sans avoir un seul vaisseau de guerre, pas un soldat, pas une ville en leur puissance, au bout d'un assez court intervalle ils se rejoignaient bien munis de flottes, d'infanterie, de cavalerie, d'argent, et en état de soutenir une querelle où il s'agissait du sort de l'empire romain.

Il y eut entre eux un combat de politesse sur la manière dont ils devaient traiter ensemble. Cassius se contentait de l'égalité; Brutus lui déféra les honneurs, et il allait le plus souvent travailler chez lui, parce que Cassius avait la supériorité de l'âge et une santé plus délicate.

Ils réglèrent de concert le plan de leurs opérations; et comme les Lyciens et les Rhodiens avaient refusé opiniâtrément de leur fournir aucun secours, ils résolurent de commencer par réduire ces deux peuples, afin de ne rien laisser derrière eux pendant qu'ils auraient en tête les triumvirs. Brutus se chargea des Lyciens, et Cassius de ceux de Rhodes.

Leur bonne intelligence se soutint même sur l'article de l'argent, qui cause tant de dissensions entre les hommes. Brutus prétendait qu'ayant employé à l'équipement d'une flotte pour la défense de la cause commune tous les deniers qu'il avait pu amasser, il avait droit de demander que Cassius lui fît part des siens. Les amis de celui-ci soutenaient au contraire qu'il n'était pas juste que des sommes levées par des moyens souvent tristes et fâcheux, et ensuite ménagées avec économie, fussent partagées avec Brutus, qui s'en ferait honneur par des largesses déplacées et excessives. Cassius fut plus équitable que ses amis, et il céda à Brutus le tiers de son trésor.

Ils s'entendirent[1] encore parfaitement pour un acte de clémence envers un sujet qui en était bien digne. Gellius Poplicola, frère de Messala, mais bien différent de lui, ayant formé le noir dessein d'assassiner Brutus, avait obtenu son pardon en considération de son frère. Quelque temps après il renouvela le même attentat contre Cassius, et il en fut convaincu sur la délation de Polla sa mère, qui, voulant sauver Cassius et assurer la grâce de son fils, crut que le meilleur moyen de réussir était de dénoncer elle-même le coupable. Brutus et Cassius eurent en effet la bonté de lui pardonner. Mais les mauvais cœurs sont impénétrables à toutes les attaques de l'indulgence et de la générosité. Gellius, à la première occasion, trahit des chefs à qui il devait tant de reconnaissance, et passa dans le camp de leurs ennemis.

Après quelque séjour fait à Smyrne, les deux généraux se séparèrent pour les expéditions qu'ils avaient projetées[2]. Cassius, à qui était échue la guerre contre les Rhodiens, sachant qu'il aurait affaire à un peuple courageux, et singulièrement habile dans la marine, fit marcher en même temps ses troupes de terre et de mer. Le rendez-vous fut la ville de Myndus dans la Carie.

Il y avait dans Rhodes un parti qui voulait que l'on se soumît à Cassius. C'était celui des plus sensés, qui, trop ordinairement, est le plus faible. Le gros de la multitude, animé par quelques esprits téméraires et factieux, prétendait faire résistance, et ne doutait point du succès. La gloire de leurs ancêtres leur en répondait; et ils se rappelaient avec complaisance Démétrius et Mithridate, princes

[1] Dio, l. 47.

[2] Appian. — Dio. — Plut. in Bruto.

tout autrement puissants que ne l'était Cassius, obligés de se retirer honteusement de devant Rhodes. Depuis la bataille de Pharsale, les Rhodiens[1] avaient absolument tourné le dos au parti qui soutenait la liberté de l'ancien gouvernement dans Rome. Ils avaient fermé leur port et leur ville à Pompée dans sa fuite. Après la mort de César, ils s'étaient attachés à Dolabella, et avaient refusé leur secours à tous ceux qui lui faisaient la guerre. Ils persévérèrent dans ce même plan, pour le malheur de leur ville, lorsque Cassius approcha; et au lieu de lui promettre pleine satisfaction, ils lui firent la proposition insultante d'attendre les ordres du sénat siégeant actuellement à Rome, c'est-à-dire les ordres des triumvirs.

On peut juger de quel air Cassius, le plus fier de tous les hommes, reçut un pareil discours. Il n'y répondit que par des menaces, dont les Rhodiens ne furent pas aussi touchés qu'ils devaient l'être. Seulement ils firent une tentative pour le fléchir, en lui députant Archélaüs, leur concitoyen, qui avait été son maître dans les lettres grecques; car Rhodes était une école de toutes les belles connaissances, et Cassius y avait été instruit pendant sa jeunesse. Archélaüs s'acquitta de sa commission de la manière la plus tendre et la plus pathétique; mais Cassius, content d'avoir fait beaucoup d'amitié à son ancien maître, demeura inexorable sur le fond de la chose.

Il fallut donc en venir aux armes; et les Rhodiens furent assez téméraires pour risquer par deux fois le combat naval. Dion rapporte qu'ils poussèrent l'insolence jusqu'à étaler aux yeux des Romains les chaînes qu'ils leur préparaient. Mais cet excès de folie et d'aveuglement paraît peu vraisemblable. Ce qui est certain, c'est que, deux fois vaincus, les Rhodiens s'opiniâtrèrent encore à souffrir l'approche des troupes romaines, et se laissèrent assiéger par terre et par mer. Alors néanmoins ceux qui voulaient la paix prirent le dessus, et commencèrent à négocier avec Fannius et Lentulus, qui commandaient l'armée de terre des assiégeants. Mais pendant qu'ils parlementaient, Cassius, qui montait lui-même sa flotte, et qui gouvernait l'attaque du côté du port, parut tout d'un coup au milieu de la ville avec un nombre de gens d'élite sans avoir fait brèche à la muraille, sans être monté à l'escalade. Les poternes du côté de la mer lui avaient été ouvertes par quelques-uns des plus honnêtes gens de Rhodes, qui, frappés de la crainte de voir leur ville prise d'assaut, n'avaient pas cru pouvoir trop se hâter de prévenir un tel malheur.

Un mot de Cassius semblait d'abord promettre de la modération. Car comme plusieurs le saluaient des noms de maître et de roi, il rejeta bien loin ces titres en disant que sa plus grande gloire était d'avoir tué celui qui avait osé se faire maître et roi dans Rome. Le reste de sa conduite ne répondit pas à ce début. Il se fit ériger un tribunal au milieu de la place, et planta à côté une pique, comme un signe qu'il prétendait traiter Rhodes en ville prise de force. Il condamna à mort et fit exécuter en sa présence cinquante des principaux auteurs de la rébellion, et prononça contre vingt-cinq autres qui s'étaient enfuis ou cachés la peine du bannissement. Il est vrai qu'il assura au reste des habitants la vie et la liberté, ayant fait défense à ses troupes, sous peine de mort, d'exercer aucune violence contre les personnes. Il leur interdit de plus le pillage, mais ce ne fut que pour piller lui-même cette ville, l'une des plus opulentes de l'Asie; car il mit la main sur tous les trésors et sur toutes les choses de prix qui appartenaient au public, sans épargner ni les offrandes consacrées dans les temples, ni les statues même des Dieux. Et comme les Rhodiens le priaient de leur laisser au moins quelqu'une de leurs divinités, il répondit qu'il leur laissait le soleil. En effet il ne toucha point au simulacre ni au char de ce dieu, qui était singulièrement honoré à Rhodes. Mais il jouait sans doute sur l'ambiguïté de cette expression, qui pouvait signifier qu'il ne leur laissait que la jouissance de la lumière. Et par un troisième sens, que l'antiquité superstitieuse a remarqué[1], on jugea lorsqu'il eût été réduit à se priver de la vie peu de mois après à Phi-

[1] Cic. ad Fam. XII, 14.

[1] Val. Max. I, 5.

lippes, qu'il avait en parlant ainsi annoncé lui-même sa mort prochaine.

Cassius publia aussi une ordonnance pour obliger les particuliers à lui apporter tout l'or et l'argent qui était dans leurs maisons, avec menace du dernier supplice contre les désobéissants, et promesse de récompense aux dénonciateurs. Les Rhodiens ne s'effrayèrent pas beaucoup d'abord; et ceux qui purent cacher leurs trésors ne crurent pas courir un grand risque. Mais lorsqu'ils virent, par quelques exemples, que l'ordonnance s'exécutait à la rigueur, ils conçurent qu'il fallait obéir; et Cassius ayant tiré de Rhodes, par ces différentes voies, huit mille talents, en imposa encore cinq cents à la ville par forme d'amende. Tous les peuples de l'Asie, quoique tranquilles et soumis, éprouvèrent pareillement la dureté de Cassius. Il exigea qu'ils lui payassent sur-le-champ les tributs de dix années, Antoine et Octavien ne lui laissèrent pas le temps de pousser jusqu'au bout cette vexation.

Brutus, infiniment plus doux que Cassius, causa néanmoins de plus grands maux aux ennemis qu'il eut à combattre; mais ce fut par leur faute et par un effet de leur aveugle fureur. Les Lyciens, animés par un certain Naucratès, refusèrent de fournir ni troupes ni argent, et se postèrent en armes sur quelques hauteurs qui défendaient l'entrée de leur pays. Brutus, ayant observé le moment où, songeant à repaître, ils se tenaient moins sur leurs gardes, les attaqua, leur tua six cents hommes, et força les passages. Ensuite à mesure qu'il prenait quelques-unes de leurs villes et de leurs bourgades, il renvoyait en liberté tous ceux qui tombaient sous sa puissance, voulant par cette bonté gagner, s'il était possible, les cœurs de la nation. Mais les Lyciens étaient fiers et hautains; ils s'irritaient de leurs pertes, et méprisaient la clémence du vainqueur.

Les plus braves se renfermèrent dans la ville de Xanthe leur capitale, et Brutus fut contraint de les y assiéger dans les formes. Bientôt il les réduisit à n'espérer de salut que dans la fuite; et plusieurs se sauvaient par la rivière qui coulait le long des murailles, nageant entre deux eaux. Mais les Romains leur ôtèrent cette ressource en tendant des filets, au haut desquels étaient des sonnettes qui avertissaient lorsque quelqu'un se trouvait pris.

Une tentative que firent les Xanthiens pour brûler les machines des assiégeants, et qui leur réussit d'abord, fut la cause de leur perte: car la flamme, poussée des machines vers la ville par un vent violent, s'attacha et aux fortifications et aux maisons voisines, en sorte qu'en un instant l'incendie devint très-considérable. Les Xanthiens avaient été repoussés, et les Romains les poursuivaient. Mais Brutus, au lieu de profiter de cette occasion pour emporter la place, ne fut occupé que du soin de la conserver, et il ordonna aux siens de travailler à éteindre le feu. C'est une chose inconcevable que la rage qui saisit alors les Xanthiens! Loin de se tenir obligés envers leur généreux ennemi des efforts qu'il faisait pour les sauver, ils veulent périr malgré lui. Tous, libres et esclaves, femmes et enfants, ils montent sur les murailles, et lancent des traits contre les Romains, qui cherchaient à les secourir. Au contraire ils allument le feu, et l'attirent de plus en plus vers la ville en y jetant du bois, des roseaux secs, et tout ce qui peut lui servir d'aliment.

Lorsque Brutus vit que la flamme croissait sans cesse, et formait une ceinture autour de la ville, il fut pénétré de douleur. Il courait à cheval en dehors pour donner ses ordres partout, et essayer toutes les voies de secours: et, tendant les mains aux Xanthiens, il les conjurait d'avoir pitié d'eux-mêmes, et de souffrir qu'on les sauvât avec leur patrie: mais personne ne l'écoutait. Furieux et désespérés, il n'est point de manière de se donner la mort qu'ils ne missent en usage: et ce n'était pas seulement les hommes faits et les femmes que transportait cette aveugle manie: les enfants, poussant des cris de forcénés, sautaient au milieu des flammes ou se précipitaient du haut des murs sur le pavé; d'autres présentaient la gorge nue aux épées de leurs pères, les priant de frapper. On trouva en parcourant les ruines de cette malheureuse ville, une femme suspendue à une corde avec laquelle elle s'était étranglée; ayant un petit enfant mort à son cou, et tenant encore dans la main une torche allumée pour mettre le feu

à sa maison. Ce spectacle d'horreur fit frémir ceux qui en furent les témoins. Ils en parlèrent à Brutus, qui ne voulut point aller voir un si triste objet; mais attendri jusqu'aux larmes, il promit une récompense à tout soldat qui lui amènerait un Lycien vivant: et l'on dit que le nombre de ceux qu'il fut possible de sauver de leur propre rage ne se monta qu'à cent cinquante.

C'est la seconde fois que la ville de Xanthe périt ainsi par la fureur de ses habitants [1]. Du temps de Cyrus, les Xanthiens, attaqués par Harpage, lieutenant de ce prince, avaient mieux aimé brûler leur femmes et leurs enfants enfermés dans la citadelle, et se faire tous tuer dans une sortie générale, que de se soumettre à un conquérant dont tout l'Orient subissait la loi.

Il paraît que les Lyciens étaient une nation féroce; car le désastre de ceux de Xanthe et la douceur de leur vainqueur ne firent d'abord aucune impression sur ceux de Patare leurs voisins. Ils se préparaient à se défendre, et Brutus ne se déterminait qu'avec peine à les attaquer, dans la crainte de renouveler une scène tragique. Il s'approcha néanmoins de la ville, mais sans en faire battre les murailles. Résolu de tout tenter pour les gagner, il leur détacha quelques prisonniers xanthiens, chez qui l'éblouissement et le vertige avaient enfin fait place à la raison. Il leur renvoya quelques dames, leurs concitoyennes, qui avaient été prises dans Xanthe, et dont les pères et les maris tenaient un rang distingué dans leur patrie. Ces dames surtout, par leurs douces insinuations, par les éloges qu'elles faisaient de la sagesse et de la générosité de Brutus, vainquirent enfin l'opiniâtreté des Patariens, et ils se rendirent à discrétion.

Brutus accorda à tous la vie et la liberté; mais il s'empara de tout l'or et de tout l'argent du public, et publia, par rapport aux particuliers, une ordonnance semblable à celle de Cassius, menaçant de mort ceux qui cacheraient leurs richesses, et invitant les dénonciateurs par la promesse d'un salaire. Une telle rigueur était trop contraire au caractère de Brutus pour qu'il eût dessein ou même qu'il fût capable de la soutenir: c'est ce qui parut dans une occasion très-remarquable. Un esclave accusait son maître d'avoir caché de l'or, et il disait vrai. Ils furent tous deux menés à Brutus; et pendant qu'ils marchaient, la mère de l'accusé, tremblante pour son fils, les suivaient en criant à haute voix qu'elle était seule coupable de la désobéissance aux ordres du proconsul, et que son fils n'y avait aucune part. L'esclave crut bien faire sa cour à Brutus, et assurer sa récompense, en insistant fortement pour détruire le mensonge de la mère, et pour convaincre pleinement son maître, qui, pendant toute cette dispute, gardait un profond silence. Brutus aussi choqué de l'insolence du dénonciateur qu'il admirait la patience du fils et le bon cœur de la mère, les traita tous selon leurs mérites. Il renvoya les maîtres avec leur or, et fit mettre en croix l'esclave.

La ville de Myre s'étant aussi volontairement soumise, Brutus, devenu maître de toute la Lycie, se contenta de taxer la nation à cent cinquante talents; après quoi il retourna du côté de l'Ionie, signalant sa marche par divers traits d'une justice toujours égale dans la distribution des récompenses et des peines. Celui dont il s'applaudit le plus, et qui lui fit le plus d'honneur auprès de tout ce qu'il y avait de plus honnêtes gens parmi les Romains, ce fut la vengeance qu'il tira de ce misérable rhéteur Théodote, qui avait proscrit la tête de Pompée. J'en ai parlé ailleurs.

Brutus et Cassius se rejoignirent à Sardes en Lydie; et leurs armées réunies leur donnèrent à l'un ou à l'autre, par une proclamation solennelle, le titre d'*imperator*, ou général vainqueur. Dès leur première entrevue, en hommes supérieurs et francs, ils voulurent avoir un éclaircissement tête à tête sur des sujets de plaintes réciproques. Il y en avait beaucoup entre eux; et la chose ne pouvait pas être autrement, vu l'importance et la multiplicité des affaires qu'ils gouvernaient, et le grand nombre d'amis et de commandants qui agissaient sous leurs ordres. Ils s'enfermèrent donc dans la première maison commode, et firent garder la porte par leurs esclaves, avec défenses expresses de laisser entrer qui que ce pût être.

[1] Herodot. l. I (176).

La contestation fut des plus vives. Après avoir exposé leurs griefs, ils entrérent en preuve, ils se firent des reproches, les larmes coulèrent, le ton de voix devenait plus haut et plus rude; en sorte que leurs amis, qui se tenaient à la porte, entendaient le bruit, et commencérent à s'alarmer, ne sachant à quoi tout cela se terminerait. Cependant personne n'osait aller se mettre en tiers avec eux à cause de la défense qu'ils en avaient faite. Favonius seul, cet extravagant imitateur de Caton, de qui j'ai déjà fait mention plus d'une fois, prétendit entrer. Les esclaves lui fermèrent d'abord le passage. Mais ce n'était pas une opération aisée que d'arrêter la fougue de Favonius dans ce qu'il avait résolu. Il se piquait d'une hardiesse cynique qui ne connaissait aucun ménagement, et ses saillies, tout importunes qu'elles étaient, n'étaient pas toujours mal reçues, parce qu'elles faisaient rire. Il força donc les barrières, et d'un ton de voix théâtral, il adressa à Brutus et à Cassius ces paroles qu'Homère met dans la bouche de Nestor, exhortant à la paix Agamemnon et Achille : « Déférez à mes « conseils [1], vous êtes tous deux plus jeu- « nes que moi. » Cassius, dont le caractère était assez gai, se mit à rire. Brutus, plus sérieux, se fâcha, et chassa Favonius en le traitant d'impudent cynique. Cependant cette aventure mit fin à l'entretien de Brutus et de Cassius, et ils se séparèrent en bonne intelligence.

Cassius donna, ce soir-là même, un grand souper, et Brutus y invita ses amis. Lorsque l'on était déjà à table, arrive Favonius sortant du bain. La colère de Brutus n'était pas encore passée: il déclare, et prend toute la compagnie à témoin, que Favonius venait sans être prié, et il voulait qu'on le reculât à l'extrémité du dernier lit. Mais le cynique sénateur vint de force se placer sur le lit du milieu, qui était le plus honorable. Le repas fut accompagné de beaucoup de gaîté; la liberté et l'enjouement de la conversation firent l'assaisonnement des mets, sans préjudice des réflexions philosophiques, pour lesquelles ces seigneurs romains avaient un goût décidé.

Brutus donna le lendemain une mortification à Cassius par la condamnation qu'il prononça contre un homme distingué, qui avait été préteur à Rome, et ensuite chargé par Brutus lui-même de divers emplois de confiance. Plutarque le nomme L. Pella, et dit que, ayant été accusé et convaincu de concussion par ceux de Sardes, il fut condamné sans miséricorde. Cassius, peu de jours auparavant, n'avait pas tenu une pareille conduite à l'égard de deux de ses amis, qui, étant poursuivis devant lui pour de semblables malversations, en avaient été quittes pour une réprimande qu'il leur fit en particulier, pendant qu'en public il les renvoyait absous et les gardait auprès de sa personne. C'était par principe qu'il agissait ainsi; et il reprocha même à Brutus son trop grand attachement aux régles dans un temps qui demandait des ménagements, des considérations, de l'indulgence. Mais Brutus [1], toujours rempli des grandes maximes, le rappelait aux ides de mars, à ce jour fameux où ils avaient tué César, qui pourtant ne pillait pas le genre humain par lui même, mais qui était l'appui et le soutien des voleurs publics. « S'il est, « disait-il, quelque prétexte légitime de né- « gliger l'exacte justice, il nous valait mieux « supporter les amis de César que de fermer « les yeux sur les vexations commises par les « nôtres. Dans le premier cas on n'aurait pu « nous accuser que de lâcheté : ici, par mille « travaux et mille périls, nous achetons le « reproche d'injustice. »

Ce trait, joint à tout ce que nous venons de rapporter précédemment, fait voir que la vertu de Brutus était bien plus pure que celle de Cassius. Celui-ci méritait sans doute l'estime par de grandes qualités : mais sa colère était redoutable; il avait le commandement

[1] Ἀλλὰ πίθεσθ᾽· ἄμφω δὲ νεωτέρω ἐστὸν ἐμεῖο.
(*Iliad.* l. 1, v. 259.)

[1] Ὁ δὲ τῶν εἰδῶν τῶν Μαρτίων ἐκέλευεν αὐτὸν μνημονεύειν ἐκείνων, ἐν αἷς Καίσαρα ἔκτειναν, οὐκ αὐτὸν ἄγοντα καὶ φέροντα πάντας ἀνθρώπους, ἀλλ᾽ ἑτέρων δύναμιν ὄντα ταῦτα πρασσόντων· ὡς τις εἴ ἐστι πρόφασις καλὴ μεθ᾽ ἧς ἀμελεῖται τὸ δίκαιον, ἄμεινον ἦν τοὺς Καίσαρος φίλους ὑπομένειν· ἐκείνοις μὲν γὰρ ἀνανδρείας, νῦν δὲ ἀδικίας δόξα μετὰ κινδύνων ἡμῖν καὶ πόνων πρόσεστιν.

dur : au contraire, envers ses amis il se montrait facile, indulgent, jusqu'à sacrifier en leur faveur les droits de la justice; il n'était pas même ennemi du plaisir, et dans le commerce particulier il égayait un peu sa morale. La conduite de Brutus se soutenait parfaitement. Une douceur inaltérable, une grande élévation de sentiments, une force d'âme sur laquelle ne pouvaient rien, ni la colère, ni la volupté, ni l'envie d'avoir; une fermeté inflexible pour la défense du juste et de l'honnête, voilà ce qui composait son caractère. En conséquence, aimé des peuples et des troupes, chéri de ses amis jusqu'à la tendresse, admiré des gens de bien, il n'était pas même haï de ceux qui lui faisaient la guerre.

La confiance parfaite que l'on avait en la droiture de ses vues était surtout ce qui lui attirait cette affection et cette vénération universelle. C'est une gloire qui lui est propre, et qui le distingue de tous les autres chefs de parti dans les guerres civiles entre les Romains. Car Pompée ne passe pas pour avoir été dans la disposition, s'il eût vaincu César, de rendre aux lois la souveraine puissance : on croit qu'il se serait maintenu à la tête du gouvernement sous le nom de consul ou de dictateur, ou sous quelque autre titre de magistrature, qui aurait masqué son ambition et amusé le vulgaire. Plusieurs attribuaient un dessein à peu près pareil à Cassius; et quoiqu'on ne pût pas douter de son aversion pour la tyrannie, on avait peine à se persuader que, fier comme il était, plein d'un courage altier, et préférant souvent l'utile à l'honnête, il fût détaché de tout désir de la domination, et qu'il fît la guerre, menât une vie errante, s'exposât à mille dangers, uniquement pour établir ses concitoyens dans la jouissance de leur liberté. Si l'on remonte plus haut, les Marius, les Cinna, les Carbon, ne défendaient pas assurément la patrie : ils la regardaient plutôt comme un prix et comme une proie qu'ils prétendaient envahir; et peu s'en fallait qu'ils n'avouassent eux-mêmes que la tyrannie était l'objet de leurs vœux. Brutus est à couvert d'un tel soupçon. Ses ennemis même lui rendaient justice en ce point : et l'on entendit plus d'une fois dire à Antoine qu'il pensait que Brutus était le seul qui, en conspirant contre César, n'eût envisagé que la gloire d'une entreprise qui lui paraissait belle et louable; mais que les autres avaient eu pour motifs la haine et l'envie.

La conduite de Brutus étant si nette et si haute, il n'est pas étonnant que son langage fût magnanime. Lorsqu'il se voyait déjà près du péril qui devait décider de son sort, il écrivait à Atticus que sa fortune était aussi heureuse qu'il le pût souhaiter. « Car, disait-« il, ou, en remportant la victoire, je rendrai « la liberté aux Romains, ou, en mourant, je « serai délivré de la servitude. Ainsi nul ris-« que important pour nous : je vois notre « état assuré, et l'unique incertitude qui « nous reste est de savoir si nous vivrons li-« bres, ou si nous emporterons notre liberté « dans le tombeau. C'est Marc-Antoine, « ajoutait-il, qui paie dès à présent la peine « de sa folie. Il pouvait être compté parmi « les Brutus, les Cassius et les Catons : et il « a mieux aimé se mettre en second à la suite « d'Octave, avec lequel, s'il n'est pas inces-« samment vaincu par nous, il aura bientôt « lui-même à combattre. » Ces dernières paroles sont comme un reproche doux que Brutus fait à Atticus de ses liaisons et de son amitié avec Antoine; et elles contiennent une prédiction que l'événement ne tarda pas à vérifier. Sur la première partie de ce fragment de lettre, Plutarque observe qu'il est aisé d'y voir que Brutus faisait consister sa principale ressource dans sa vertu, et non dans ses forces de terre et de mer, quelque grandes qu'elles fussent. Mais à sa mort il paraîtra, comme j'en ai déjà averti, que l'espérance du succès entrait pour beaucoup dans sa fermeté.

Brutus et Cassius, ayant terminé heureusement et promptement tout ce qu'ils avaient à faire en Asie, ne songèrent plus qu'à passer en Europe pour épargner la moitié du chemin aux triumvirs, qui se préparaient à venir les attaquer. C'est au temps où ils étaient près de faire le trajet que Plutarque rapporte une prétendue apparition d'un fantôme, qui se montra, dit-on, à Brutus. Le conte en est débité si sérieusement par ce grave historien, et est devenu si célèbre, que je ne crois pas

qu'il me soit permis de le passer sous silence.

J'ai déjà parlé des veilles de Brutus. Naturellement il dormait très-peu, et il avait augmenté par l'habitude cette disposition de la nature, aidé beaucoup en cela par son exacte sobriété. Il ne se laissait jamais aller au sommeil pendant le jour, et il n'y donnait que la partie de la nuit qui ne permet plus d'agir ni de traiter avec personne, parce que tout le monde repose. Mais, surtout dans le temps dont nous parlons, où une multitude de soins si importants l'occupaient tout entier, et où l'inquiétude inévitable dans une telle crise bandait tous les ressorts de son cerveau, lorsqu'il s'était assoupi pendant quelques moments après son repas du soir, qui était le seul de la journée, il travaillait ensuite à régler les affaires courantes; et, s'il lui restait du temps, il l'employait à la lecture jusqu'à la troisième veille de la nuit, qui était l'heure où les officiers généraux entraient dans sa tente pour recevoir ses ordres.

Plutarque raconte donc que, dans le silence d'une nuit profonde, pendant que tout le camp était parfaitement tranquille, Brutus travaillait, selon sa coutume, seul dans sa tente médiocrement éclairée. Tout d'un coup il croit entendre du bruit, comme si quelqu'un entrait. Il regarde du côté de la porte, et il aperçoit un grand corps d'une taille démesurée, dont l'aspect était effrayant, et qui se tenait devant lui sans prononcer un seul mot : il eut le courage de l'interroger. « Qui des hommes ou des « dieux es-tu ? lui dit-il ; et qui t'amène ici ? « Brutus, répondit le fantôme, je suis ton « mauvais génie. Tu me reverras près de « Philippes. Eh bien ! reprit Brutus sans se « troubler, nous nous reverrons. » Le fantôme disparut ; et Brutus appela ses gens, qui lui dirent n'avoir rien vu ni rien ouï. Il se remit à son travail. Mais frappé pourtant d'une vision si étrange, il en parla le lendemain matin à Cassius. Celui-ci, qui était épicurien, et qui par conséquent ne croyait ni esprit distingué de la matière, ni Providence, attribua tout ce qui était arrivé au jeu d'une imagination échauffée par l'application continuelle et par les inquiétudes : « Car, lui disait-il, il n'est « nullement probable qu'il y ait des génies, « ni, en supposant leur existence, qu'ils aient « la forme ou la voix humaine, ou une puis- « sance qui agisse sur nous. Et certes, je « souhaiterais qu'ils existassent, afin que nous « pussions compter, non-seulement sur nos « armées et sur nos flottes, mais encore sur « le secours des dieux, qui ne pourrait man- « quer à une entreprise aussi juste, aussi « belle, aussi sainte que celle dont nous « sommes les chefs. »

C'est ainsi que Plutarque détaille ce fait ; et, afin qu'il n'y manque rien, le spectre est fidèle à se trouver au rendez-vous, et il se remontre à Brutus, mais sans rien dire, la nuit qui précéda le dernier jour de sa vie. Appien est conforme à Plutarque, et Florus [1] les avait précédés. Mais ces autorités, sans doute suffisantes pour accréditer un événement qui serait dans l'ordre de la nature, ne me paraissent pas suffire pour rendre croyable une merveille absurde. Aucun de ces écrivains ne cite un seul témoin contemporain ; aucun ne parle d'après Brutus ou d'après quelqu'un à qui Brutus se soit ouvert. D'ailleurs, je trouve la même aventure répétée, à peu de choses près, et mise par Valère Maxime [2] sur le compte de Cassius de Parme. Enfin ce qui m'ôte tout scrupule de récuser ici le témoignage des auteurs du fait dont il s'agit, c'est la crédulité qui leur est commune avec la plupart des anciens pour tout ce qui s'annonce sur le pied de prodige. Ils racontent, par exemple, avec une parfaite sécurité, que deux aigles vinrent se poster sur les principales enseignes de deux légions de Brutus et de Cassius ; qu'elles accompagnèrent l'armée dans sa marche jusqu'à la veille de la bataille de Philippes, et qu'alors elles s'envolèrent. Ce fait assurément n'est pas vraisemblable. Mais quand il serait vrai, quelle induction pourrait-on en tirer ? et par où mérite-t-il d'être consigné dans l'histoire ? Ils donnent encore pour présages miraculeux les choses du monde les plus simples, telles que le défaut d'adresse ou d'attention dans celui qui présenta une couronne renversée à Cassius, au lieu de la lui mettre droite sur la tête. Des écrivains aussi superstitieux peuvent bien être

[1] Flor. IV, 7.
[2] Val. Max. I, 7.

soupçonnés d'avoir reçu sans examen un bruit étrange, qui n'avait nul fondement que des traditions populaires.

Brutus et Cassius passèrent d'Asie en Europe sans aucun empêchement. Octavien et Antoine étaient encore en Italie ; et deux de leurs lieutenants, Norbanus et Décidius Saxa, qu'ils avaient fait partir devant eux avec huit légions, traversaient actuellement l'Epire et la Macédoine. Ces deux officiers des triumvirs s'avancèrent avec leurs troupes jusqu'au delà de Philippes, et vinrent se camper à l'entrée d'une gorge formée par deux montagnes, qui ne laissent entre elles qu'un espace assez étroit, seul passage commode pour venir de la Chersonèse de Thrace en Macédoine. Ils avaient donc derrière eux Philippes, et à leur droite, du côté de la mer, Néapolis, ville maritime située vis-à-vis de l'île de Thasos. Ce fut là qu'ils attendirent leurs généraux, qui n'étaient pas peu embarrassés à faire le trajet de Brindes en Epire.

Car, comme les chefs du parti républicain avaient de puissantes forces navales, Statius Murcus, détaché par Cassius à la tête de soixante voiles, après s'être tenu quelque temps auprès du promontoire de Ténare[1] pour arrêter et combattre au passage la flotte égyptienne que Cléopatre envoyait au secours des triumvirs, lorsqu'il sut que cette flotte avait été dissipée et détruite par la tempête, était venu se poster à l'entrée du port de Brindes pour empêcher que rien n'en sortît. De plus, Sex. Pompée, maître en grande partie de la Sicile, comme je l'ai dit, était une épine qu'ils auraient été bien aises de s'arracher avant que de s'embarquer dans leur grande entreprise. Il matait Rome et l'Italie par la disette, enlevant les provisions qui venaient par mer ; et il se trouvait en état d'empêcher pareillement qu'il ne leur arrivât à eux-mêmes des vivres et autres munitions lorsqu'ils seraient en Macédoine. Par ces raisons, et comme d'ailleurs il ne leur paraissait pas bien difficile de réduire un ennemi qui, à proprement parler, n'était qu'un corsaire, pendant qu'Antoine s'occupait dans Brindes des moyens de faire passer les troupes en Epire, Octavien envoya Salvidiénus avec ce qu'il avait de vaisseaux contre Sex. Pompée, et il se transporta lui-même à Rhégo pour animer cette guerre par sa présence.

Elle ne fut pas aussi facile que les triumvirs se l'étaient imaginé. Sextus avait profité du temps où il avait été laissé tranquille pour acquérir des forces maritimes considérables. Seulement, à l'approche de Salvidiénus, il cessa d'infester les côtes de l'Italie, et il se borna à défendre la Sicile. Octavien était si mal pourvu de vaisseaux, que son lieutenant tenta de fabriquer, à l'imitation de ce qu'il avait vu pratiquer en Gaule, de petites barques d'un bois léger recouvert de cuirs crus. De tels bâtiments n'étaient pas propres à soutenir l'agitation et la violence des vagues dans le détroit de Sicile, et ils ne firent qu'apprêter à rire aux ennemis. Octavien amena pourtant avec lui une flotte ; et il se donna près du rocher de Scylla[1] un combat naval dans lequel Sextus eut l'avantage. La force n'ayant point réussi, Octavien essaya de la ruse, et il voulut dérober l'occasion de faire furtivement le trajet, ne doutant point que, s'il pouvait une fois mettre à terre ses légions en Sicile, leur valeur et leur expérience ne lui assurassent la victoire. Mais tout fut inutile : les côtes étaient trop bien gardées ; et comme Antoine, qui se trouvait pendant ce temps-là fort incommodé par Murcus dans Brindes, demandait avec des instances réitérées le secours et la jonction de son collègue, il fallut renoncer au dessein de pousser Sextus ; et Octavien, laissant seulement autant de troupes qu'il en était besoin pour défendre la côte d'Italie, alla trouver Antoine à Brindes avec tout le reste de ses forces de terre et de mer. En partant, il promit à ceux de Rhégo et de Vibo, qu'il tirerait leurs villes du nombre de celles qui devaient être données avec leurs territoires en récompense à ses soldats. Le motif de cette promesse fut la crainte qu'il avait que ces deux villes, si voisines de la Sicile, ne se livrassent à Sextus pour prévenir le malheur dont elles étaient menacées.

[1] Cap Matapan, au midi de la Morée.

[1] Maintenant Sciglio.

L'arrivée de la flotte d'Octavien à Brindes changea la situation des choses. Murcus se crut obligé de prendre le large, et même de s'approcher des côtes d'Epire, continuant toujours néanmoins à épier les troupes des triumvirs au passage. Mais, soit défaut de capacité ou d'attention de sa part, soit circonstances singulières de vents ou de courants favorables aux triumvirs, toutes leurs troupes et eux-mêmes firent le trajet heureusement en divers voyages. Octavien était malade; et il fut obligé de rester à Dyrrachium, pendant qu'Antoine, en grande diligence, s'avançait pour joindre Norbanus et Saxa. Murcus, confus et désespéré du mauvais succès de ses soins, ne laissa pas de croiser toujours sur ces mêmes mers, pour empêcher les convois que l'on entreprendrait d'envoyer d'Italie en Macédoine; et il fut aidé dans cette importante opération par Domitius Ahénobarbus, que Cassius lui envoya avec une flotte de cinquante vaisseaux.

Antoine ne trouva plus Norbanus et Saxa occupant la gorge dont j'ai parlé au delà de Philippes. Ils avaient été obligés de l'abandonner, et de reculer jusqu'à Amphipolis: car Brutus et Cassius n'avaient pas perdu de temps. Arrivés à Seste, lorsqu'ils eurent traversé la Chersonèse, ils firent la revue de leur armée, qui se trouva forte de vingt et une légions, non pas complètes, mais formant néanmoins le nombre de quatre-vingt mille combattants. Ils avaient encore plus de vingt mille hommes de cavalerie auxiliaire de toutes nations, Gaulois, Espagnols, Mèdes, Parthes, Arabes, Gallo-Grecs, et enfin Thraces. Ces derniers avaient pour chef Rhescuporis, dont le frère Rhascus suivait le parti contraire. C'était de concert, et par une politique souvent pratiquée depuis en pareil cas, que ces deux princes s'étaient ainsi partagés entre deux puissances formidables qui venaient se choquer dans leur pays. Leur intention avait été que celui qui aurait la fortune favorable devînt, comme il arriva, la ressource du malheureux.

La revue présenta le plus beau spectacle qu'il soit possible d'imaginer; car Brutus, zélateur de la simplicité dans tout le reste, et exigeant de ses subalternes la même modestie dont il donnait lui-même l'exemple, aimait la richesse dans les armures, et se plaisait à y prodiguer l'or et l'argent. Il croyait que cette magnificence était propre à rehausser le courage de ceux qui sont susceptibles de sentiments élevés, et que le prix de la matière, intéressant les autres à la conservation de leurs armes, serait un motif pour eux de combattre plus vaillamment. Il avait pour garant et pour auteur de cette façon de penser le grand César [1], qui suivait la même pratique par les mêmes principes.

Brutus et Cassius accompagnèrent d'un discours aux soldats la cérémonie de la revue. Comme une grande partie de ces troupes avaient autrefois combattu pour César, ils crurent nécessaire de leur remettre sous les yeux dans une harangue les grands et justes motifs qui devaient les attacher à la cause dont ils prenaient la défense.

On dressa pour cet effet un tribunal, au haut duquel se placèrent les deux généraux, ayant autour d'eux tous les sénateurs de leur parti. Ce fut Cassius qui fit la harangue, Brutus s'étant imposé la loi, comme je l'ai dit, de lui céder en tout les distinctions d'honneur et de prééminence.

Aux discours ils joignirent un autre genre d'exhortation plus efficace sur les esprits des soldats. Ce fut une distribution d'argent très-abondante. Comme ils avaient amassé de grandes richesses dans les opulentes contrées de l'Asie, ils se trouvèrent en état de donner à chaque soldat quinze cents deniers (sept cent cinquante livres), cinq fois autant aux capitaines, et aux tribuns à proportion. Ils ajoutèrent même des gratifications particulières pour ceux qui se distinguaient par leur bravoure. On observa un grand ordre dans cette distribution. Dès que chacun avait reçu son présent, il se mettait en marche pour avancer du côté de l'Hèbre, et faisait place à

[1] D'autres grands hommes ont pensé autrement. Voyez sur ce sujet les exemples et les autorités pour et contre, qu'a ramassées M. Rollin (Hist. Ancienne, liv. 18, § 5.) Sans prétendre décider la question, je remarquerai seulement que les censeurs de cette magnificence des armures ont été communément ceux qui ne pouvaient y atteindre.

ceux qui devaient suivre. Le rendez-vous général où l'armée devait se rassembler était la plaine de Dorisque, lieu célèbre dans l'histoire par la revne que Xerxès y avait faite autrefois de ses troupes innombrables. De Dorisque Brutus et Cassius continuèrent d'aller en avant vers l'occident, côtoyant le rivage, et accompagnés d'une flotte commandée par Tillius Cimber, qui descendait souvent à terre, et marquait les lieux les plus propres pour les campements.

Norbanus et Saxa n'avaient pas des forces suffisantes pour résister à une armée si formidable. Saxa, qui était plus avancé du côté d'où venaient les ennemis, se replia sur Norbanus, et, réunis ensemble, ils espérèrent que l'avantage du lieu suppléerait à leur faiblesse, et qu'ils pourraient se mainteuir dans ses gorges étroites où ils s'étaient postés. Brutus et Cassius auraient été réellement très-embarrassés à forcer les passages sans le secours de Rhescuporis. Ce prince, qui était du pays, leur indiqua une route par les montagnes, mais une route sans eau, et tellement couverte de buissons, de halliers et de bois épais, qu'il fallait presque à chaque pas se frayer le chemin avec la coignée, en abattant les arbres qui faisaient obstacle. On lui donna un corps de gens d'élite, à la tête desquels fut mis Bibulus, beau-fils de Brutus [1]. Ils prirent des vivres et de l'eau pour trois jonrs; et, après des fatigues incroyables, lorsqu'ils commençaient déjà à murmurer contre Rhescuporis et à le soupçonner de trahison, enfin le quatrième jour ils aperçurent la plaine et la rivière. Ils ponssèrent un cri de joie; et ce fut là ce qui sauva Norbanus et Saxa, qui allaient être enveloppés. Rhacns, qui était dans leur camp; comme je l'ai dit, devina ce que signifiait ce cri; et surpris à l'excès que des troupes eussent pu passer par un chemin qu'il croyait à peine praticable pour des bêtes fauves, il avertit promptement les lieutenants des triumvirs, qui se retirèrent en hâte à Amphipolis. Les chefs républicains trouvérent ainsi les passages libres, et se portèrent au delà de Philippes, où ils rencontrèrent un terrain très-avantageux ponr s'y camper et pour y attendre leurs adversaires. Appien nous fournit une description des lieux qui jettera un grand jour sur tont ce que nous avons à raconter.

La ville de Philippes, autrefois Datus, et plus anciennement Crénides, tire le nom qu'elle portait, an temps dont je parle, de Philippe, premier auteur de la grandeur des Macédoniens, qui avait fortifié cette place comme propre à tenir les Thraces en bride. Elle était située snr une montagne, dont elle occnpait toute la largeur, presque au sortir des gorges par où avait débouché l'arméa de Brutus et de Cassius. Du côté de l'occident elle dominait sur une plaine qni s'étend en pente douce à près de quinze lieues jusqu'au fleuve Strymon. Dans cette plaine, à deux mille pas seulement de la ville, s'élèvent deux collines, distantes de l'espace d'un mille, et défendues d'un côté par les montagnes que le détachement romain, sous la conduite de Rhescuporis, avait eu tant de peine à franchir, et de l'autre par un marais qni communiquait avec la mer. Ce fnt snr ces deux collines que Brutus et Cassius établirent leurs camps, le premier sur la plns septentrionale, l'autre sur celle qui est au midi; et dans cet intervalle de mille pas qui les séparait ils tirèrent des lignes et nn parapet d'nne colline à l'autre. Ils assuraient ainsi la communication des deux camps, qui se soutenaient et se défendaient mutuellement, comme s'ils n'en eussent fait qu'nn seul. Ils étaient pourtant réellement distingués; et cette distinction procurait à chacun des deux chefs plus de facilité ponr contenir les siens et pour faire observer parmi eux nne bonne discipline.

Ce campement leur était infiniment commode par toutes sortes d'endroits. Les hauteurs qu'ils occupaient les mettaient hors d'insulte, et en état de se tenir sur la défensive, s'ils le jngeaient à propos. S'ils voulaient combattre, ils avaient devant eux une belle plaine pour étendre leurs nombreuses armées. Une petite rivière, appelée *Ganga* ou *Gangitès*, coulait au pied de leurs camps. Derrière était la mer, qui leur fournissait toutes les provisions dont ils pouvaient avoir besoin. L'île de Thasos,

[1] Il était fils de Porcia, qui, avant que d'épouser Brutus, avait été mariée au fils du célèbre Bibulus, collègue et ennemi de César.

à douze milles, leur servait de magasin général; et à neuf mille pas la ville de Néapolis ouvrait son port à leur flotte, et l'y tenait en sûreté. Une position si avantageuse les détermina à ne pas aller plus loin; et quand ils l'eussent voulu, la chose leur aurait été difficile. Car Antoine, sur la nouvelle du mouvement que Norbanus et Saxa avaient été obligés de faire en arrière, craignant encore de perdre Amphipolis, força tellement sa marche, qu'il arriva beaucoup plus tôt qu'il n'était attendu.

Il eut la satisfaction de trouver, non-seulement ses lieutenants maîtres d'Amphipolis, mais la ville fortifiée et mise en état de défense. Il y déposa tous les bagages, laissant une légion pour les garder; et avec tout le reste de ses troupes il s'avança vers les ennemis, et vint se camper à un mille seulement de distance.

Cette hardiesse no laissa pas d'étonner Brutus et Cassius; d'autant plus que dans la disposition des camps tout le désavantage était pour Antoine. Il campait dans la plaine, et ses adversaires sur des hauteurs. Ils tiraient leur bois de vastes forêts qu'ils avaient à leur portée, et lui de marécages qui lui fournissaient plus de roseaux que de bois propre à former des palissades. Une rivière donnait aux uns de l'eau abondamment et commodément, et l'autre était obligé de creuser des puits. Enfin les vivres venaient aux uns de Thasos, île peu éloignée, et l'autre les faisait amener d'Amphipolis, à près de quinze lieues de distance; et, ce qui est bien plus considérable, les chefs républicains avaient leur subsistance assurée par l'Asie et tout l'Orient, qui étaient dans leur dépendance; au lieu que les triumvirs n'avaient pour ressource que la Macédoine et la Thessalie, parce que les flottes de Murcus et de Domitius, d'une part, et de l'autre Sex. Pompée, empêchaient qu'on ne leur apportât aucune provision, ni d'Italie, ni d'Espagne, ni d'Afrique. L'argent leur manquait aussi; et, dans la revue de leurs armées, au lieu de pouvoir imiter la magnificence de leurs ennemis, ils furent réduits à distribuer à chaque soldat pour toute largesse vingt-cinq deniers.

Faibles à tant d'égards, ils ne l'emportaient que par un seul endroit, c'est-à-dire par la valeur expérimentée et par le nombre des troupes. Lorsque Octavien fut venu joindre Antoine, leurs armées combinées se trouvèrent fortes de dix-neuf légions [1], composées en grande partie des vieux soldats de César, et non-seulement complètes pour le nombre, mais même augmentées et grossies de beaucoup de surnuméraires. Ainsi leur infanterie se montait au moins à cent mille hommes. Leur cavalerie était moins nombreuse que celle des ennemis. Ils n'avaient que treize mille chevaux contre vingt mille. Si l'on se rappelle ce que nous avons dit des forces du parti républicain, on verra que jamais deux si puissantes armées romaines n'avaient combattu l'une contre l'autre.

Octavien ne s'était pas fait attendre longtemps; au contraire, il avait eu grand soin de se hâter, ne voulant pas que la querelle se décidât en son absence, et ne craignant guère moins une victoire remportée sans lui par son collègue que celle de ses ennemis. Par ce motif il ne resta à Dyrrachium qu'autant que la violence de la maladie l'y força par une absolue nécessité. Au bout de dix jours, quoiqu'il fût très-éloigné d'un parfait rétablissement, il se mit en marche avec son armée. Les deux triumvirs réunis s'arrangèrent de façon qu'Octavien se trouva opposé à Brutus, et Antoine à Cassius.

Leur plan et leur intérêt était d'engager promptement une action générale. Ils présentèrent donc la bataille aux ennemis, qui, par la raison contraire, ne voulurent point l'accepter, et se contentèrent de ranger leurs troupes en ordre à la tête de leurs camps, mais sans abandonner les hauteurs ni descendre dans la plaine. Cassius surtout, qui entendait très-bien la guerre, était fortement

[1] J'ai dit, d'après Appien, que dans la conférence de l'île du Réno il avait été réglé qu Octavien et Antoine passeraient la mer chacun à la tête de vingt légions. Ici le même Appien ne leur en donne à eux deux que dix-neuf, auxquelles il faut seulement en ajouter une, qu'Antoine avait laissée à Amphipolis pour garder les bagages. On peut supposer que les quarante légions dont il a été fait mention d'abord n'étant rien moins que complètes, les triumvirs les réduisirent à un beaucoup moindre nombre.

attaché au système de laisser l'armée des triumvirs se miner elle-même par la disette, qui ne pouvait manquer de s'y mettre incessamment. Dans cette vue, à l'arrivée d'Antoine, connaissant le caractère hardi et entreprenant du général qu'il avait en tête, il s'était appliqué à fortifier de plus en plus ses retranchements; et, comme entre le flanc gauche de son camp et le marais dont j'ai parlé restait un petit espace de terrain, il avait tiré de son camp au marais une bonne ligne bien palissadée, pour éviter toute surprise et assurer ses derrières.

Appien fait honneur à Antoine d'avoir, par son audace et par son habileté, contraint Cassius à combattre. Il dit que, pendant qu'il amusait l'ennemi en se présentant tous les jours en ordre de bataille, il détacha quelques cohortes pour travailler sans relâche à rendre le marais praticable, et établir ensuite des logements entre le camp de Cassius et l'île de Thasos. On abattait les roseaux qui se trouvaient sur la ligne de l'ouvrage commencé; on formait une chaussée que l'on soutenait des deux côtés par un mur de pierres sèches; si l'on trouvait quelque endroit où le marais eût trop de profondeur, on y jetait un pont. Enfin, au bout de dix jours et de dix nuits, l'ouvrage se trouva achevé, sans que les travailleurs eussent été aperçus des ennemis, parce qu'ils étaient couverts d'une forêt de roseaux qui était entre eux et le camp de Cassius. Ce général ne fut averti d'un travail si long et si important que par les forts que dressèrent derrière lui plusieurs cohortes d'Antoine, et où elles se logèrent. Etrangement étonné de la hardiesse et du succès de l'entreprise, il résolut de faire lui-même un ouvrage tout pareil dans le marais, et d'y construire une chaussée qui allât de son camp à celle d'Antoine, qui la coupât, et qui rompît ainsi la communication entre le camp d'Antoine et les forts élevés derrière le sien. Pour empêcher cet ouvrage, Antoine, pendant que toutes les armées étaient en présence, alla sur le midi attaquer avec furie les lignes que Cassius avait tirées depuis son camp jusqu'au marais. La suite de la narration d'Appien me paraît peu facile à comprendre. Selon cet auteur, les troupes de Brutus, se croyant insultées par l'audace d'Antoine, se jetèrent d'abord sur lui, sans attendre l'ordre de leur général, et ensuite se tournèrent contre l'armée d'Octavien, qui leur était opposée. Ces mouvements me semblent assez irréguliers. Mais, quoi qu'il en soit, c'est ainsi que l'assaut donné par Antoine aux lignes de Cassius devint, au rapport d'Appien, une bataille générale.

Plutarque raconte la chose tout autrement, et veut que la bataille ait été l'effet, non d'un cas fortuit, mais d'une délibération qu'il prétend avoir été prise dans le conseil entre Brutus et Cassius, et dont il rapporte tout le détail. Cassius était opposé à ce plan, comme je l'ai dit: Brutus vainquit sa répugnance. Il souhaitait parvenir à une décision par la voie la plus prompte, pour finir incessamment ou l'esclavage de sa patrie, ou les misères et les vexations que le genre humain souffrait de la guerre. Il fut fortifié dans cette résolution par les avantages que remporta sa cavalerie en différentes escarmouches sur celle des ennemis. Enfin quelques désertions, et des soupçons sur la fidélité de plusieurs officiers, déterminèrent un nombre des amis mêmes de Cassius à se ranger à l'avis de Brutus. Un seul des amis de celui-ci, nommé Atilius, opinait pour différer, et pour gagner l'hiver en temporisant. Brutus lui ayant demandé en plein conseil quel motif le portait à penser ainsi. « Au moins, répondit Atilius, il m'en « reviendra de vivre plus longtemps. » Ce mot, qui annonçait le désespoir, déplut beaucoup à tout le monde; et Cassius, se voyant si mal appuyé, et presque seul de son avis, consentit à la bataille, uniquement par déférence et contre ses lumières. Ce qu'il dit à Messala en est la preuve. Après le souper, qui se passa tristement, et pendant lequel Cassius, qui était naturellement gai, parut extrêmement pensif; lorsque Messala se retirait, ce général le prit par la main, et lui dit en grec: « Je vous prends à témoin, « Messala, que je me trouve dans le cas de « Pompée, forcé malgré moi de risquer le « sort de la patrie au hasard d'une seule « action. Ayons néanmoins bon courage, et « mettons nos espérances en la fortune, qui « peut rectifier, par un de ses caprices qui

« ne lui sont pas extraordinaires, le mauvais « parti que nous prenons. » Telles furent les dernières paroles de Cassius à Messala. Il l'embrassa ensuite, en l'invitant à souper pour le lendemain, qui était le jour de sa naissance. Brutus au contraire était plein de confiance, et les grandes maximes de la philosophie, par lesquelles il s'encourageait, encore lui-même et ses convives, firent tout l'entretien de son repas.

Le lendemain, de grand matin, le signal de la bataille, c'est-à-dire la cotte d'armes de pourpre, parut sur la tente de chacun des deux généraux. Avant que leurs troupes sortissent, ils s'abouchèrent un moment dans l'intervalle qui séparait les deux camps, et Cassius dit à Brutus : « Puissions-nous réussir « et jouir longtemps ensemble du fruit de « notre victoire ! Mais vous le savez, les plus « grands événements sont ceux dont le sort « est le plus incertain. Comme donc, en sup- « posant un fâcheux succès, il ne nous serait « peut-être pas aisé de nous revoir, dites- « moi ce que vous pensez touchant le choix « entre la fuite ou la mort. » Brutus lui répondit : « Etant encore jeune, j'ai hasardé, je « ne sais comment, une maxime hardie en « morale, et j'ai osé blâmer Caton de s'être « donné la mort à lui-même, soutenant qu'il « n'est ni conforme au respect dû à la Divi- « nité, ni digne d'un homme de courage, de « céder à la fortune, et de fuir la disgrâce, « au lieu de la soutenir avec fermeté. Main- « tenant que je me trouve dans une conjonc- « ture critique, je pense tout différemment. « Si Dieu ne favorise point nos armes, ce « n'est point du tout ma pensée de courir « après de nouvelles espérances et de tenter « de nouveaux efforts. Je quitterai la vie en « rendant grâces au destin. J'en ai fait le « sacrifice à ma patrie le jour des ides de « mars. Depuis ce temps je n'ai vécu que « pour elle, mais, toujours, sauf les droits « de ma liberté et de ma gloire. » Cassius sourit; et, embrassant Brutus : « Allons, dit- « il, au combat avec ces dispositions. Nous « sommes sûrs ou de vaincre, ou de ne pas « craindre les vainqueurs. »

Il peut paraître étonnant que Brutus traite de sentiment hardi celui qui condamne la mort volontaire. C'est qu'il était imbu des maximes des stoïciens, qui regardaient le suicide comme le plus haut degré de l'héroïsme. Mais on sait que d'autres philosophes[1], plus modérés et plus judicieux, ont établi la maxime que Brutus rétracte ici, et ont pensé, comme il est vrai, qu'il n'est permis à aucun homme d'abandonner de son propre mouvement le poste où son général, c'est-à-dire où Dieu même l'a placé.

Les triumvirs ne s'attendaient point à une bataille. Antoine, à la tête de ses troupes, se proposait de forcer les lignes de Cassius du côté du marais (c'est de quoi Plutarque convient avec Appien); et l'armée d'Octavien était rangée en ordre pour soutenir Antoine, s'il arrivait qu'elle eût besoin de secours. Il est encore constant que ce fut par l'assaut brusque et imprévu livré aux lignes de Cassius que commença l'action. Pour ce qui est du plan, de la suite et du détail de cette grande journée, je trouve tant d'incertitude et d'embarras dans ce qu'en ont écrit les auteurs que nous avons, que je me contenterai d'en rapporter sans liaison les circonstances les plus remarquables, et celles sur lesquelles il ne reste aucun doute.

L'armée de Brutus fit des merveilles, et trop bien. Sans apporter beaucoup d'attention aux cris tumultueux qui venaient du côté des marais, sans attendre même l'ordre de son général, elle se jeta avec furie sur les troupes d'Octavien, qu'elle avait en tête, et les rompit dès la première charge. Les légions qui formaient la droite de Brutus débordèrent la gauche de l'ennemi, et l'ayant tournée, pénétrèrent jusqu'au camp, dont elles s'emparèrent, après avoir taillé en pièces ceux qui étaient restés pour le garder, et elles ne s'occupèrent plus que de pillage. Brutus lui-même fut emporté par l'ardeur des siens; et, ayant écrasé le centre de l'armée d'Octavien, il perça pareillement jusqu'au camp. Là, par une faute impardonnable, il ne songea qu'à pousser son avantage, se persuadant que le sort des armes était semblable du côté de Cassius.

Il s'en fallait beaucoup. Les lignes de cet

[1] « Vetat Pythagoras injussu imperatoris, id est Dei, » de statione decedere. » (Cic. *de Senect.* n. 73.)

infortuné général furent forcées, et tout d'un coup sa cavalerie prit honteusement la fuite. Il n'est point d'effort qu'il ne fît pour retenir son infanterie, jusqu'à arrêter par le bras les fuyards, jusqu'à saisir lui-même les drapeaux, et les faire planter en terre pour être un signal de ralliement. Sa valeur ne put ranimer celle de ses soldats éperdus. Son armée fut entièrement mise en déroute, et son camp pris par Antoine : en sorte que, très-mal accompagné, il se vit contraint de se retirer sur une colline à quelque distance.

Brutus avait remporté une victoire complète. Il voyait avec satisfaction le champ de bataille abandonné par les ennemis et couvert de leurs morts, leur camp pris et pillé, trois de leurs aigles enlevées avec plusieurs drapeaux, et portées par les siens en triomphe. Mais, en se retirant vers son camp, il fut surpris et consterné de ne plus apercevoir la tente de Cassius debout, et visible, comme de coutume, au-dessus de tout le reste. Il remarqua avec le même étonnement que les remparts étaient détruits et renversés en plusieurs endroits. Alors il commença à craindre un malheur, et il envoya ordre à ceux qui couraient encore la campagne d'abandonner la poursuite des vaincus et de se rassembler autour de lui. Il se disposait ainsi à réparer le désastre de son collègue : mais il n'était plus temps; et les mouvements tardifs qu'il se donna ne servirent qu'à hâter la mort de Cassius.

Brutus détacha un corps de cavalerie pour aller à la découverte et lui rapporter des nouvelles précises. Ce détachement, ayant été aperçu de loin par ceux qui étaient avec Cassius (car pour lui, il avait la vue basse), il crut que c'étaient des ennemis qui le cherchaient. Cependant, afin de s'en assurer positivement, il ordonna à un officier nommé *Titinius* de s'avancer pour les reconnaître. Titinius fut joint par les cavaliers, qui, voyant un ami, un homme attaché à Cassius, et ayant su de lui que son général vivait, jetèrent un cri d'allégresse. Ceux qui le connaissaient plus particulièrement sautent à bas du cheval, lui donnent la main et l'embrassent; les autres font un cercle autour de lui, avec tout le mouvement et le fracas d'une joie immodérée, qui fut la cause du plus grand des malheurs, car, c'est ce qui trompa Cassius et lui persuada que Titinius était pris par les ennemis. « Il fallait donc, dit-il avec une amère douleur, que, par amour pour la vie, j'attendisse jusqu'au moment de voir un ami fait « prisonnier sous mes yeux! » Il n'en dit pas davantage, et il se retira dans une tente abandonnée, suivi d'un de ses affranchis nommé *Pindare*, qu'il gardait auprès de sa personne depuis le temps des malheurs de Crassus dans la guerre contre les Parthes, afin que dans le besoin il devînt, en lui ôtant la vie, sa dernière ressource. Cet affranchi lui coupa la tête; car on la trouva séparée du corps. Pindare lui-même ne parut plus depuis ce moment, ce qui fit soupçonner à quelques-uns, mais contre toute vraisemblance, qu'il avait agi sans ordre.

Titinius arriva peu de temps après, portant une couronne que lui avaient mise sur la tête les cavaliers de Brutus. Frappé des gémissements et des plaintes douloureuses que poussèrent les amis de Cassius, il apprit par là le désastre dont sa lenteur était cause, il s'en punit sur-le-champ en se passant son épée au travers du corps.

Brutus savait déjà la défaite de Cassius; il fut instruit de sa mort lorsqu'il approchait du camp. Il accourut, il versa des larmes sur son ami, il l'appela *le dernier des Romains*, n'espérant plus que Rome produisît jamais une âme aussi haute que celle de ce fier ennemi de la tyrannie. Ensuite, ayant fait envelopper décemment le corps, il ordonna qu'on le portât dans l'île de Thasos pour y recevoir les derniers honneurs, de peur que cette lugubre cérémonie, si elle se célébrait dans le camp, n'attendrît et n'affaiblît le courage des soldats.

Ce fut uniquement le désespoir précipité et le faux héroïsme de Cassius qui donnèrent l'avantage de cette fatale journée au parti des triumvirs. Du reste, tout était égal, ou même les républicains pouvaient s'attribuer avec fondement la supériorité. Des deux parts les ailes gauches avaient été battues; des deux parts il y avait eu un camp pris et forcé. Mais le nombre des morts, du côté des défenseurs de la liberté, était de la moitié moindre que du côté

de leurs ennemis, huit mille au lieu de seize; et le camp que Brutus avait pris était commun aux deux armées d'Octavien et d'Antoine, au lieu que celui où Antoine avait pénétré n'était le camp que du seul Cassius; et, quoique détruit, il laissait subsister en entier, celui de Brutus, qui offrait une retraite assurée aux troupes vaincues. La mort de Cassius fit pencher la balance en faveur de ceux dont le sort était d'ailleurs le plus désavantageux. Elle privait les républicains de celui de leurs deux généraux qui savaient le mieux la guerre. Elle privait Brutus d'un compagnon qui lui était infiniment utile pour diriger les opérations militaires et pour contenir les troupes. Aussi rendit-elle le cœur aux adversaires, qui, avant que d'en apprendre la nouvelle, étaient fort abattus. Mais lorsqu'un esclave de Cassius fut venu les en informer, leur apportant pour preuves la cotte d'armes et l'épée de son maître, ils reprirent courage et se crurent plus en état que jamais d'espérer la victoire.

Dans le récit de l'action, je n'ai point parlé d'Octavien, parce qu'il n'y joua pas un grand rôle [1]. Il était encore malade; et néanmoins il se fit porter en litière au milieu de ses troupes, rangées en bataille, non par bravoure, mais en conséquence d'un songe d'Artorius, son médecin, qui disait avoir reçu ordre de Minerve d'emmener Octavien hors du camp. La précaution ne fut pas inutile: car, si Octavien fût resté dans le camp, il ne pouvait éviter d'être tué ou pris. Sa litière, où l'on crut qu'il était couché, fut percée de coups: il eut même beaucoup de peine à se sauver du champ de bataille [2]. Il se jeta précipitamment vers les marais, d'où il gagna l'aile qu'Antoine commandait.

Pline dit plus, il avance qu'Octavien demeura trois jours caché dans les marais [3]. Ce fait a si peu de vraisemblance, et il est si naturel de penser que le général vaincu chercha et trouva promptement un asile dans l'armée victorieuse de son collègue, que je ne puis m'empêcher de regarder ce que Pline rapporte, comme un faux bruit accrédité par Antoine [1]. Dans les dissensions qui bientôt survinrent entre eux ils ne se ménageaient pas; et Antoine, dont la bravoure était au-dessus de tout soupçon, se faisait un plaisir de jeter sur Octavien un reproche de lâcheté [2]. Je ne suis pas plus frappé des discours répandus au désavantage d'Antoine lui-même, à qui l'on a imputé de ne s'être point trouvé à l'action. Octavien lui rendait le change; et décrié injustement par lui, il tâchait de lui ravir une gloire justement méritée. Les passions des hommes altèrent si étrangement les objets, que ce n'est pas une petite affaire que de démêler le vrai, ou du moins le vraisemblable, à travers les nuages dont elles couvrent quelquefois les faits les plus célèbres.

Le premier soin de Brutus, devenu seul général, fut de rassembler les soldats de Cassius et de ranimer leur courage. Comme ils avaient tout perdu dans le pillage de leur camp, il leur promit deux mille deniers par tête, pour les dédommager de ce qui leur avait été enlevé par les ennemis. Rien n'était plus capable de leur rendre la joie et la confiance: ils admirèrent la magnificence d'une telle largesse; et, au milieu de mille cris d'applaudissement, ils proclamèrent Brutus seul invincible, seul victorieux entre tous les généraux qui avaient pris part à la bataille. Antoine pouvait néanmoins partager cette gloire avec lui. Brutus fut charmé de l'allégresse qu'il voyait renaître dans le cœur de ces troupes battues; mais il ne crut pas devoir encore compter assez sur elles pour accepter le défi que lui portérent dès le lendemain les triumvirs. Quoiqu'il les vît se ranger en ordre pour lui offrir la bataille, il se tint à la tête de son camp sur les hauteurs; et lorsque, las d'attendre, ils se retirèrent, il en fit autant.

[1] Flor. IV, 7. — Vell. II, 70. — Suet. Aug. c. 91. — Appian. — Dio. — Plut. in Brut. et Ant.

[2] Suet. Aug. c. 53.

[3] Plin. VII, 45.

[1] Pline semble s'autoriser de l'aveu d'Agrippa et de Mécène, dont le témoignage serait sans réplique dans le cas présent. Mais il y a quelque obscurité dans son texte; et d'ailleurs, comme il ne cite pas les propres termes de ses deux témoins, il nous est permis de soupçonner qu'il n'a pas bien pris leur pensée. Toute supposition me paraît plus vraisemblable que le fait que je réfute.

[2] Flor. IV, 7. — Plut. in Ant.

Sa situation était très-embarrassante, et il trouvait dans chacune de ses deux armées des difficultés particulières qui le gênaient beaucoup. L'armée victorieuse était surchargée d'une multitude de prisonniers dont la garde devenait très-incommode. Surtout on comptait parmi eux un très-grand nombre d'esclaves, qu'il ne paraissait nullement sûr de laisser au milieu des armes, à portée peut-être de s'en saisir, et de causer ensuite bien du désordre. Brutus prit le parti de les faire tuer tous : résolution bien opposée à la douceur de son caractère, mais qui lui sembla justifiée tant par la nécessité que par l'exemple de ses ennemis qui avaient égorgé leurs prisonniers[1]. Pour ce qui est des hommes de condition libre pris dans le combat, il en renvoya plusieurs, disant que ce n'était pas par lui que l'on devait supposer qu'ils eussent été pris, mais bien plus véritablement par les adversaires; et que dans le camp des triumvirs ils étaient prisonniers et esclaves, mais libres et citoyens dans celui de Brutus. Il ne lui fut pas possible de suivre en plein une façon si généreuse de penser. Le zèle amer de ses amis et des principaux officiers de son armée s'en trouvant aigri, il fallut, pour sauver ces malheureux prisonniers, qu'il leur procurât les moyens de se cacher et de se dérober par la fuite.

Ses amis furent surtout intraitables à l'égard de deux bouffons, dont Plutarque nomme l'un Volumnius, et l'autre Saculion. Ils lui amenèrent ces deux hommes, les accusant de continuer encore leurs mauvaises plaisanteries aux dépens même de leurs vainqueurs. Brutus, occupé d'affaires plus importantes, garda le silence; et Messala, qui était présent, dit que, si on l'en croyait, on commencerait par les bien fouetter, et qu'ensuite on les renverrait aux triumvirs, pour leur faire honte des compagnies dans lesquelles ils se plaisaient, même en temps de guerre. Cette idée de Messala en fit rire plusieurs. Mais Casca, celui qui avait porté le premier coup à César, prit la chose au criminel : « Ce n'est pas, dit-« il, par des ris indécents et par des plaisan-« teries que nous devons exprimer nos « regrets, de la mort de Cassius. » Et, adressant la parole à Brutus, il ajouta : « Vous té-« moignerez quels sentiments vous conservez « à l'égard de votre collègue, selon que vous « punirez ou épargnerez ceux qui insultent « à sa mémoire. » Brutus fut piqué d'un discours si offensant. « Pourquoi donc, répon-« dit-il, me fatiguer par vos questions, que « ne faites-vous ce que vous voulez! » Cette réponse fut prise pour un consentement. On emmena ces deux misérables bouffons, et on leur fit payer de leur vie l'intempérance de leurs langues.

L'armée de Cassius donnait encore plus d'affaires à Brutus. Ces troupes, vaincues dans le combat, destituées du chef qui avait coutume de les commander, étaient tremblantes devant l'ennemi, et audacieuses à l'égard de leur nouveau général. Brutus, homme doux, et plus porté à employer la raison et les bons procédés que la rigueur du commandement, avait peine à contenir des soldats toujours prêts à se mutiner. Il craignit même qu'ils ne prêtassent l'oreille aux sollicitations des triumvirs, qui répandaient parmi eux des billets pour les inviter à la désertion sous de grandes promesses. Ces difficultés ébranlèrent sa constance, et le disposèrent à s'écarter en quelque chose des principes d'humanité et de clémence qui jusque-là avaient été l'âme de sa conduite. Pour fixer ces esprits inquiets, qui pouvaient à tout instant leur échapper, il promit à son armée après la victoire le pillage de deux des plus florissantes villes de la Grèce, Thessalonique et Lacédémone, qui étaient dans le parti des ennemis.

Plutarque pense, que dans la vie de Brutus[1],

[1] Dio.

[1] Τοῦτο τῷ Βρούτου βίῳ μόνον ἔνεστι τῶν ἐγκλημάτων ἀναπολόγητον· εἰ καὶ πολὺ τούτων δεινότερα νικητήρια τοῖς στρατευομένοις Ἀντώνιος καὶ Καῖσαρ ἐξέτισαν, ὀλίγου δεῖν πασης Ἰταλίας τοὺς παλαιοὺς οἰκήτορας ἐξελάσαντες, ἵνα χώραν ἐκεῖνοι καὶ πόλεις τὰς μὴ προσηκούσας λαβῶσιν. Ἀλλὰ τούτοις μὲν ἄρχειν καὶ κρατεῖν ὑπέκειτο τὸ τοῦ πολέμου τέλος, Βρούτῳ δὲ διὰ δόξαν ἀρετῆς οὔτε νικᾶν οὔτε σώζεσθαι συνεχωρεῖτο παρὰ τῶν πολλῶν, ἢ μετὰ τοῦ καλοῦ καὶ δικαίου· καὶ ταῦτα, Κασσίου τεθνηκότος, ὃς αἰτίαν εἶχεν καὶ Βροῦτον ἐνάγειν εἰς ἔνια τῶν βιαιοτέρων. Ἀλλ' ὥσπερ εν πλῷ πηδαλίου συντριβέντος ἕτερα ξύλα προσηλοῦν καὶ προσαρμόττειν επιχειροῦσιν, οὐκ εὖ

c'est là le seul reproche qui ne souffre point d'apologie. Il est vrai, ajoute ce grave écrivain, qu'Octavien et Antoine accordèrent à leurs soldats des récompenses bien plus odieuses, puisqu'ils chassèrent presque de toute l'Italie les anciens habitants pour en distribuer aux gens de guerre les terres et les maisons. Mais entre les triumvirs et Brutus la différence était grande. Les premiers n'avaient pour but que de satisfaire leur ambition, et ils ne tendaient par la guerre qu'à se rendre maîtres de l'empire. Brutus, au contraire, faisant profession de la plus haute vertu, il ne lui était permis ni de vaincre, ni même de se sauver du péril, qu'en conservant inviolables les droits de l'honneur et de la justice; surtout depuis la mort de Cassius, à qui l'on attribuait d'avoir quelquefois inspiré à son collègue des partis violents. Mais telle est la fatalité des conjonctures. Dans une navigation, si le gouvernail du vaisseau vient à se briser, on se hâte d'y ajuster le moins mal qu'il est possible d'autres pièces de bois qui ne font pas sans doute tout l'effet désiré, mais dont le service est nécessaire pour le moment : de même Brutus, se trouvant dans une position très-fâcheuse, ne songeait qu'à pourvoir au besoin le plus pressant. Il ne pouvait plus garder l'équilibre, parce que celui qui lui avait servi de contrepoids lui manquait : et il se laissait entraîner presque malgré lui aux conseils de ceux qui l'approchaient, à qui tout était bon pour parvenir à calmer les soldats de Cassius.

Les triumvirs avaient l'avantage de pouvoir compter sur la fidélité de leurs troupes. A tout autre égard ils étaient beaucoup plus mal que leur ennemi. Ils commençaient à souffrir de la disette : leur camp était dans des lieux bas, voisins des marais, et par conséquent malsain et incommode; et les pluies d'automne étant survenues depuis la bataille, leurs tentes se remplissaient de boue et d'une quantité d'eau qui se glaçait sur-le-champ. Pour comble d'infortune, ils apprirent qu'un puissant renfort qui leur arrivait d'Italie par mer avait été battu, dissipé, détruit par les flottes combinées de Murcus et d'Ahénobarbus. Ce renfort comprenait deux légions, dont l'une était la légion Martiale, si renommée pour sa bravoure; de plus la cohorte prétorienne de l'un des triumvirs, se montant à deux mille hommes; enfin mille à douze cents chevaux, et quelques nouvelles levées, dont le nombre n'est pas marqué. Toutes ces troupes ayant été embarquées sur des bâtiments de transport, sous l'escorte de quelques vaisseaux de guerre, les amiraux républicains qui gardaient les côtes de l'Epire et de l'Illyrie vinrent à leur rencontre avec une flotte de cent trente galères à trois rangs de rames. Le combat fut rude; et si la valeur eût pu décider du succès, l'avantage serait resté aux troupes triumvirales. Mais l'inégalité était trop grande entre des bâtiments de charge et des galères armées en guerre, et le petit nombre de celles qui servaient d'escorte au convoi fut accablé par la multitude des vaisseaux ennemis. Tout périt par le fer et par le feu, ou se vit forcé de se rendre aux vainqueurs et de prendre parti avec eux. Il y eut quelques pelotons qui se jetèrent sur des rochers ou dans des îles désertes; et là, manquant de tout, la faim les contraignit de ronger les voiles et les cordages, et ils tâchaient de tromper leur soif en léchant la poix et le goudron.

Octavien et Antoine furent avertis à point nommé de ce désastre; et ce fut pour eux un nouveau motif de tâcher par toutes sortes de voies, et à quelque prix que ce pût être, d'amener Brutus à une action. Mais celui-ci, par un de ces événements inexplicables, n'en entendit point parler, quoique le combat de mer se soit donné le même jour que les armées de terre en vinrent aux mains, et que depuis ce jour il s'en soit écoulé vingt jusqu'à la seconde bataille de Philippes. Si Brutus eût été informé de la victoire de sa flotte, il est très-certain qu'il n'aurait point hasardé cette seconde bataille. Muni abondamment de toutes sortes de provisions, avantageusement posté, et par-dessus cela maître de la mer, il réduisait ses adversaires à périr de faim et de misère dans leur camp, que l'hiver même qui

μὲν, ἀναγκαῖα δὲ μηχανώμενοι πρὸς τὴν χρείαν· οὕτω Βροῦτος ἐν δυνάμει τοσαύτῃ καὶ μετεώροις πράγμασιν οὐκ ἔχων ἰσοῤῥοποῦντα στρατηγὸν ἠναγκάζετο χρῆσθαι τοῖς παροῦσι, καὶ πολλὰ πράσσειν καὶ λέγειν τῶν ἐκείνοις δοκούντων.

approchait les eût bientôt obligés d'abandonner; et s'ils eussent voulu retourner en Italie, la flotte républicaine leur rendait le passage ou impossible, ou du moins très-difficile et très-périlleux.

Plutarque reconnait ici une attention spéciale, un ordre exprès de la Providence. L'empire [1], dit-il, ne pouvait plus être gouverné par une autorité partagée entre plusieurs, et il avait besoin d'un chef unique. Ainsi Dieu, voulant écarter le seul homme qui pût faire obstacle à celui qu'il destinait pour maître à l'univers, empêcha que Brutus ne pût profiter d'un événement qui lui assurait la victoire. Il s'en fallut même très-peu qu'il ne reçût cet avis, qui, s'il fût parvenu jusqu'à lui, aurait totalement changé la face des choses : car la veille du jour où il devait donner la bataille, sur le soir, arriva dans son camp un transfuge nommé Clodius, qui débita cette nouvelle comme publique dans l'armée triumvirale. Mais on méprisa son rapport, ou même on le prit pour une flatterie par laquelle ce transfuge voulait faire sa cour à ses nouveaux amis : en un mot, on ne daigna pas en rendre compte à Brutus.

Le lendemain, les armées s'étant rangées en ordre de bataille, demeurèrent longtemps en présence sans s'ébranler. Brutus ne voyait pas parmi ses troupes un air de joie et d'ardeur qui lui inspirât la confiance de vaincre. Sa cavalerie n'avait point d'empressement pour commencer le combat, et elle attendait que l'infanterie lui montrât l'exemple. D'ailleurs, pendant qu'il parcourait les rangs, il reçut divers avis qui lui donnèrent des soupçons sur la fidélité de plusieurs officiers et de plusieurs corps : et ses soupçons entraient d'autant plus aisément dans son esprit, que d'anciens soldats de César, comme étaient presque tous ceux qui composaient son armée, pouvaient bien conserver de l'attachement pour le parti qu'ils avaient autrefois suivi. Enfin, un brave officier, nommé Camulatus, qui avait été honoré de récompenses distinguées pour sa valeur, tout d'un coup passant sous les yeux de Brutus, se jeta du côté des ennemis. Ce fut pour Brutus un vrai sujet de douleur : et, moitié par indignation, moitié par crainte d'une désertion plus grande, sur-le-champ il donna le signal et livra l'attaque vers la neuvième heure du jour, c'est-à-dire lorqu'il ne restait plus que trois heures de soleil.

Il eut encore l'avantage du côté où il commandait en personne. A la tête de son infanterie il enfonça les ennemis, et, soutenu de sa cavalerie, il en fit un grand carnage et les poursuivit assez loin. Mais son aile gauche, craignant d'être prise en flanc, s'étendit beaucoup pour offrir un plus grand front, moyennant quoi le milieu devint trop faible pour résister à l'effort violent que firent les troupes triumvirales. Ce fut donc par cet endroit que commença la déroute de l'armée de Brutus. Le centre ayant été mis en désordre et rompu, les triumvirs, attentifs à profiter de ce premier succès, au lieu de s'amuser à poursuivre, à tuer, et à faire des prisonniers, ne songèrent qu'à empêcher que ceux qui avaient commencé à se débander ne se ralliassent. Dans ce dessein ils se partagèrent; et pendant qu'Octavien pénétrait jusqu'au camp des ennemis, et s'emparait des portes pour couper la retraite aux fuyards, Antoine prit Brutus par ses derrières et l'enveloppa.

Dans une si pressante extrémité, Brutus fit des prodiges. Agissant et de la tête et de la main; il se montra également soldat et capitaine. Mais il ne fut pas secondé. Les troupes de Cassius, parmi lesquelles, dans la première action, il y avait plus de déroute que de carnage, avaient conservé une impression de terreur qui s'était communiquée à tout le reste de l'armée, au lieu que du côté des triumvirs les vaincus avaient été dans le moment taillés en pièces, et avaient ainsi emporté avec eux l'effroi dont sont frappées naturellement des troupes vis-à-vis de leurs vainqueurs. Ainsi il paraissait que ç'avait été un grand avantage pour Brutus d'avoir perdu beaucoup moins de monde que les ennemis dans le premier combat; et c'est pourtant ce qui fut la cause de sa défaite dans celui-ci.

Brutus combattit longtemps, environné de

[1] Τῶν πραγμάτων, ὡς ἔοικεν, οὐκέτι πολλοῖς ὄντων καθεκτῶν, ἀλλὰ μοναρχίας δεομένων, ὁ Θεὸς ἐξαγεῖν καὶ μεταστῆσαι τὸν μόνον ἐμποδὼν ὄντα τῷ κρατεῖν δυναμένῳ βουλόμενος ἀπέκοψε τὴν τύχην ἐκείνην.

tout ce qu'il avait de plus vaillants officiers. Ce fut là que le fils de Caton effaça par une mort glorieuse la honte d'une jeunesse peu sage[1] : car il n'avait pas imité la retenue et la modestie de son père, et ses liaisons avec une femme cappadocienne lui avaient attiré bien des railleries et bien des brocards. Mais, dans l'occasion dont je parle, il parut digne du sang d'où il sortait, faisant voir qu'il est plus aisé d'avoir du courage contre les dangers et contre la mort même que contre les plaisirs. Il fut toujours dans le plus chaud de la mêlée; et, accablé par le nombre, il ne prit point la fuite ni ne recula; au contraire, appelant les ennemis, et se nommant par son nom et par le nom de son père, il tomba enfin sur un tas de corps morts dont la terre était jonchée autour de lui.

Plusieurs braves, et entre autres le neveu de Cassius, périrent ainsi en combattant aux côtés de Brutus. Mais après de grands et généreux efforts, il fallut céder à la nécessité; et ce général, voyant que tout était perdu, prit le parti de la fuite, qui n'était pas sans difficulté pour lui : car Antoine avait recommandé expressément qu'on ne laissât point échapper les chefs, de peur qu'ils ne renouvelassent la guerre. Brutus courut très-grand risque d'être pris; et ce fut la générosité admirable d'un ami qui lui épargna ce malheur.

Une troupe de Thraces s'était acharnée sur lui, et le poursuivait de fort près. Lucilius, qui l'accompagnait dans sa fuite, voulant lui donner le temps de s'éloigner, s'arrêta, et se laissa prendre par ces barbares, à qui il dit qu'il était Brutus; et pour les confirmer dans leur erreur, il les pria de le mener à Antoine, comme à un ancien ami, au lieu qu'Octavien était pour Brutus un ennemi implacable. Les Thraces, joyeux et triomphants d'une si bonne capture, revinrent vers Antoine, à qui ils dépêchèrent quelques-uns de leurs camarades pour lui annoncer qu'ils lui amenaient Brutus. Antoine marcha à leur rencontre, suivi d'un grand nombre d'officiers et de soldats que cette nouvelle avait rassemblés, et dont les uns plaignaient le malheureux sort d'un homme si vertueux; les autres l'accusaient de dégénérer de sa propre gloire en se réduisant, par un amour immodéré de la vie, à devenir la proie d'une troupe de barbares. Lorsque Antoine vit approcher les Thraces, il demeura un peu embarrassé, ne sachant trop comment il recevrait Brutus. Mais Lucilius s'avançant d'un air de confiance : « Non, Brutus n'est « pas pris, lui dit-il, la fortune n'a pas eu le « pouvoir d'outrager jusqu'à ce point la vertu. « On le trouvera, mort ou vivant, toujours « digne de lui-même. Pour moi, j'ai trompé « vos gens, et je me présente devant vous, « prêt à subir telle peine qu'il vous plaira « d'imposer à mon audace. » A ce discours la joie des Thraces, qui avaient fait prisonnier Lucilius, se changea en honte et en dépit, et la confusion éclata sur leurs visages. « Ne « soyez pas fâchés de l'erreur, leur dit An- « toine, vous avez fait une bien meilleure « prise que celle que vous cherchiez. Vous « vouliez prendre un ennemi, et c'est un ami « que vous m'amenez. J'atteste tous les dieux « que j'aurais été bien en peine du traite- « ment qu'il eût fallu faire à Brutus. Mais des « hommes tels que celui-ci, j'aime bien mieux « les avoir pour amis que pour ennemis » En finissant ces mots, Antoine tendit la main à Lucilius, il l'embrassa cordialement, et le confia à la garde d'un de ses amis, qu'il chargea d'en avoir soin. Lucilius demeura depuis ce moment attaché à Antoine : il eut pour lui la même fidélité qu'il avait gardée à Brutus, et avec le même malheur.

Cependant Brutus avait mis entre lui et les ennemis un petit ruisseau dont les bords étaient couverts de bois et escarpés. Comme il était déjà nuit, il n'alla pas loin, et s'assit dans un lieu creux adossé contre un grand rocher. Il avait avec lui un petit nombre de ses amis, et des premiers officiers de son armée, entre autres P. Volumnius, que Plutarque cite comme auteur de mémoires touchant les événements dont il est ici question. Je ne craindrai point de rapporter toutes les plus petites circonstances que Plutarque a tirées de cette source.

Brutus, levant les yeux au ciel, qui était tout semé des étoiles, prononça un vers de la Mé-

[1] Plut. in Cat. min. et Brut.

dée d'Euripide, dont le sens est : « Jupiter [1], « que celui qui est l'auteur de tant de maux « n'échappe pas à ta vengeance ! » Il en voulait vraisemblablement à Antoine, de qui il avait espéré le concours et l'appui pour le rétablissement de la liberté après la mort de César, et qui, en prenant le parti contraire, fut réellement la cause de tous les maux qui suivirent. Brutus ajouta une autre citation d'un poëte grec, deux vers que Volumnius avait oubliés, mais qui sont indiqués par Florus, et rapportés par Dion. C'est un blasphème contre la vertu. « Malheureuse vertu [2] ! disait Hercule « dans ce poëte, tu n'es qu'un nom, et moi je « t'ai cultivée comme si tu étais une réalité : « mais tu n'es que l'esclave de la fortune. » Langage de désespoir, qui démasque la constance que Brutus avait jusque-là témoignée, et qui fait voir évidemment que l'espérance du succès lui était un appui nécessaire. C'est ainsi que ne manque jamais de se démentir une vertu purement humaine, qui ne porte point sur le fondement solide de la révélation d'une autre vie où le bonheur se réconciliera pour jamais avec la vertu.

Brutus se rappela ensuite avec douleur ceux qu'il avait vu périr dans le combat ; et il témoigna surtout regretter Flavius, ingénieur en chef de son armée, et Labéon, l'un de ses lieutenants, père du célèbre jurisconsulte de même nom. Cependant quelqu'un de la compagnie eut soif ; et voyant que Brutus sentait le même besoin, il prit un casque, et alla puiser de l'eau à la petite rivière qui était proche. Pendant cet intervalle on entendit du bruit d'un autre côté ; et Volumnius, accompagné de Dardanus, écuyer de Brutus, alla voir ce que c'était. Lorsqu'ils revinrent, ils demandèrent des nouvelles de l'eau ; mais elle avait été bue en leur absence. Brutus conservait encore assez de tranquillité pour sourire de cette petite aventure. « L'eau est bue, dit-il, « il faudra qu'on aille vous en chercher d'au- « tre. » Le même y retourna ; mais peu s'en fallut qu'il ne fût pris, et il revint avec assez de peine, ayant été blessé.

Il semble qu'il restât encore quelque rayon d'espérance à Brutus. Il conjecturait que le nombre des morts n'avait pas été bien considérable de son côté. Statilius, de qui nous avons déjà parlé à l'occasion de la mort de Caton, s'offrit pour aller à la découverte ; et s'il trouvait que le camp subsistât, il promit d'élever un fanal. Le fanal parut, mais on attendit longtemps en vain le retour de Statilius. « Il « reviendra, dit Brutus, s'il est en vie. » Il ne revint point, ayant été rencontré par un gros d'ennemis qui le tuèrent.

Selon Appien, Brutus passa non-seulement la nuit entière, mais une partie du lendemain, occupé du soin de recueillir les débris de sa défaite, et déjà il voyait environ quatre légions rassemblées autour de lui. Il fut bien aise de sonder ses troupes, et de savoir quelles étaient leurs dispositions. Craignant cependant de se commettre, il chargea leurs officiers de leur proposer de faire un effort pour rentrer dans leur camp, et pour en chasser les ennemis. Ces soldats découragés répondirent nettement, qu'ils se croyaient quittes envers Brutus, et qu'ils n'avaient plus d'autre pensée que de faire leur paix aux meilleures conditions qu'il serait possible.

Plutarque ne parle en aucune façon de cette tentative, et il rapporte la mort de Brutus à la nuit même qui suivit la bataille. C'est à quoi je m'en tiens.

Statilius ne revenant point, Brutus jugea bien qu'il avait péri ; et ne songeant plus qu'à mourir lui-même, il se pencha, demeurant toujours assis, vers un de ses esclaves, nommé Clitus, et lui parla bas à l'oreille. Cet esclave garda le silence, et ne lui répondit que par ses larmes. Brutus fit approcher ensuite Dardanus, son écuyer ; et n'en ayant pas eu plus de satisfaction, il s'adressa enfin à Volumnius ; et, se servant de la langue grecque, il lui rappela les maximes stoïques sur la mort volontaire, et la fermeté de courage dont il devait avoir fait provision pour un cas pareil. Il le pria donc de tenir avec lui l'épée, afin d'enfoncer le coup plus fortement. Volumnius, et tous ceux qui étaient présents, refusèrent de lui rendre un si triste service. Quelqu'un

[1] Ζεῦ, μὴ λάθοι σε τῶν δ' ὅς αἴτιος κακῶν.
(Eurip. *Med.*, v. 332)

[2] Ὦ τλῆμον ἀρετὴ, λόγος ἄρ' ἦσθ' · ἐγὼ δέ σε
Ὡς ἔργον ἤσκουν · σὺ δ' ἄρ' ἐδούλευες τύχῃ.

même de la compagnie dit qu'il ne fallait point demeurer dans le lieu où ils étaient, et qu'il était à propos de fuir. « Oui, reprit Brutus « avec vivacité, il faut fuir, mais c'est par le « secours des mains, et non pas par celui des « pieds. »

Il s'était levé en prononçant ces paroles; et, tendant la main à chacun avec un visage serein, il leur dit « que c'était pour lui une « grande joie qu'aucun de ses amis ne lui eût « manqué de fidélité; et que, s'il se plaignait « de la fortune, ce n'était que par rapport à « sa patrie : que pour lui personnellement, il « se regardait comme plus heureux que les « vainqueurs, non-seulement eu égard à sa « situation précédente, mais dans le moment « même, puisqu'il laissait une gloire de vertu « que ni leur puissance ni leurs armes ne « pourraient leur procurer : qu'au contraire « toute la postérité jugerait qu'ils étaient des « injustes qui avaient écrasé ceux qui avaient « le meilleur droit, et des méchants qui « avaient opprimé des gens de bien pour en« vahir une domination illégitime et tyranni« que. » Il finit en les exhortant et en les priant de songer à mettre leur vie en sûreté.

Il se retira ensuite à l'écart, accompagné seulement de deux ou trois personnes, parmi lesquelles était Straton, Egéate, qui lui servait de conseil et comme de guide dans les exercices de l'éloquence. Ce Grec était celui sur qui Brutus comptait pour être aidé à se donner la mort. Il témoigna pourtant de la répugnance à se charger d'un si funeste ministère. Mais, lorsqu'il vit que Brutus recourait à un de ses esclaves : « Si c'est une chose « résolue, dit-il, je ne souffrirai pas que vous « trouviez dans un esclave plus de secours « que dans un ami. » Il prit donc à deux mains la poignée de l'épée nue, et, en détournant le visage, il la tint ferme. Brutus, levant le bras gauche sur sa tête, saisit de la main droite la pointe de l'épée; et se l'étant ajustée à la mamelle gauche, vis-à-vis de l'endroit où l'en sent le battement du cœur, il se poussa dessus avec effort, et se perça ainsi, de manière qu'il expira dans le moment.

D'autres disent que Straton ne fut que simple témoin de cette scène sanglante, et que Brutus lui-même, tenant son épée, se l'enfonça par le poids de son propre corps; mais pour mourir ainsi, il n'avait pas besoin du secours de personne. Et d'ailleurs Plutarque nous administre une preuve qui ne permet pas de douter que Straton n'ait fait en cette occasion un autre personnage que celui de spectateur : car il raconte que, quelques années après, Messala, réconcilié avec Octavien, et tenant un rang distingué entre ses amis, lui présenta ce rhéteur en disant, les larmes aux yeux : « César, voici celui qui a rendu à mon cher « Brutus un dernier et déplorable service. »

Lorsque le corps de Brutus eut été apporté à Antoine, il se souvint que son frère Caïus avait été tué par les ordres de ce général, et il en fit quelque reproche à sa mémoire. Il aima mieux pourtant s'en prendre à Hortensius, qui s'était chargé de l'exécution, et il le fit tuer comme une victime due à sa vengeance. Pour ce qui est de Brutus, il voulut qu'on lui rendit les derniers honneurs, et il donna pour couvrir son corps une cotte d'armes très-magnifique et très-précieuse. Il punit même rigoureusement l'insolence et l'infidélité de l'affranchi à qui il avait commis le soin de la sépulture, et qui, tenté par la richesse de cette cotte d'armes, la vola au lieu de la brûler avec le corps. Antoine, en ayant été informé, fit mettre à mort le coupable. Les cendres de Brutus furent recueillies dans une urne, et portées à Servilie sa mère. La tête avait été séparée du tronc avant l'inhumation. Octavien[1], bien moins généreux qu'Antoine[1], s'était fait une joie et une espèce de devoir de satisfaire les mânes de César en mettant aux pieds de sa statue dans Rome la tête de son meurtrier. Elle périt, dit-on, dans le trajet de Dyrrachium en Italie. Brutus n'était encore que dans sa trente-septième année lorsqu'il mourut.

Pour achever tout ce qui appartient à son histoire, il me reste à rendre compte de la mort de Porcia sa femme. On la raconte d'une manière tout à fait tragique. On dit que cette héroïne, ayant appris le triste sort de son mari, résolut de ne lui pas survivre; et que comme ses amis et les gens de sa maison la gardaient à vue, et prenaient soin de lui

[1] Suet. Aug. 13, et Dio. — Vell. II, 72.

soustraire toute arme et tout instrument capable de blesser, elle mit des charbons ardents dans sa bouche, et, la fermant, elle s'étouffa.

Ce récit, quoique appuyé de l'autorité de Nicolas de Damas[1], de Valère Maxime et de Dion, pourrait bien n'être qu'une fable accréditée par le goût des hommes pour le merveilleux : car Plutarque cite une lettre de Brutus dans laquelle il se plaignait de la négligence de ses amis à l'égard de Porcia, qui, étant tombée dans une maladie de langueur, avait pris, sans qu'ils s'y opposassent, le parti de se laisser mourir. Il est vrai que cet historien laisse un doute et un soupçon sur la légitimité de la pièce qu'il allègue. Mais parmi les lettres que nous avons de Cicéron à Brutus[2], on en lit une dont les interprètes sont assez embarrassés à assigner le sujet, et qui paraît manifestement une lettre de consolation[3] sur la mort de Porcia. Ainsi il est très-vraisemblable que Porcia était morte avant Brutus.

L'histoire nous a conservé les noms de quelques illustres personnages qui périrent ou dans la bataille même de Philippes, ou par une suite de ce grand événement. Outre le fils de Caton, le neveu de Cassius, Labéon, et Hortensius, dont j'ai déjà parlé, je trouve encore un Varron, un Lucullus tué, dit Valère Maxime[4], par ordre d'Antoine, et auprès duquel demanda à être égorgé Volumnius, son ami, qui se repentait de l'avoir engagé dans cette funeste milice. Quintilius Varus se fit tuer par un de ses affranchis, après s'être revêtu des ornements de sa dignité. Mais il n'en est aucun qui se trouve dans un cas plus singulier et plus propre à marquer l'incertitude et la bizarrerie des choses humaines que Livius Drusus, père de Livie, qui devint peu après épouse d'Octavien, et dont le fils Tibère fut élevé ensuite à l'empire. Le grand-père de cet empereur se tua lui-même dans sa tente pour éviter de tomber entre les mains de celui qui allait devenir son gendre.

Il n'en aurait pas obtenu de quartier : car

[1] Plut. in Bruto. — Val. Max. IV, 6.
[2] Cic. ad Brut. I, 9.
[3] C'est le sentiment de M. Middleton, dans sa Vie de Cicéron.
[4] Vell. II, 71, et Val. Max. IV, 7.

Octavien, qui avait eu assez peu de part à la victoire, en abusa insolemment à l'égard des vaincus. Il fit égorger sans miséricorde tout ce qu'il y avait de plus distingué entre les prisonniers, et il ne leur épargna pas même les insultes et les reproches remplis d'amertume. L'un deux lui demandant humblement la grâce de la sépulture, il lui dit que les vautours et les bêtes carnassières seraient son tombeau. Un père et un fils le priaient de leur acorder la vie : il leur ordonna de tirer au sort; et il eut l'inhumanité de repaître ses yeux du cruel spectacle qu'ils lui présentèrent, lorsque, refusant de profiter d'une grâce si barbare, le père se livra aux assassins, et le fils se donna la mort à lui-même. Aussi une si horrible cruauté révolta contre lui tous les esprits ; et lorsque les prisonniers chargés de chaînes furent amenés aux vainqueurs, tous, et particulièrement Favonius, l'accablèrent d'injures, pendant qu'ils saluaient Antoine avec respect en lui donnant le nom de *général*.

Si l'on cherche la raison de cette différence de conduite entre Octavien et Antoine, elle n'est pas, je crois, difficile à démêler. Octavien était cruel par principes ; et voulant parvenir à la souveraine puissance, il s'y frayait le chemin en abattant les têtes de tous ceux qui auraient pu conserver la fierté républicaine. Aussi, lorsqu'une fois ses vœux furent remplis et qu'il ne crut plus avoir besoin de la cruauté, il devint le plus humain de tous les princes. Antoine, qui donnait plus aux sentiments, et moins à la politique, suivait la pente d'un cœur naturellement assez enclin à la générosité, et que l'emportement seul en écartait quelquefois.

Avec Brutus périt, à proprement parler, le parti républicain : car les faibles efforts que firent encore les débris des armées de terre et de mer qui l'avaient reconnu pour chef ne peuvent être comparés qu'aux dernières convulsions d'un homme expirant. Pour ce qui est de Sex. Pompée, qui donna de vrais signes de vie, il ne doit pas être considéré comme républicain, mais comme tendant, aussi bien que les triumvirs, à sa puissance particulière.

[1] Suet. Aug. 13.

Des restes de l'armée vaincue à Philippes il s'était formé un corps d'environ quatorze mille hommes, qui offrirent le commandement à Messala [1]. Quoiqu'il fût très-jeune, sa réputation était grande; et nul n'avait brillé davantage, après Brutus et Cassius, dans ce parti. Il fit preuve de sagesse en ne s'opiniâtrant pas mal à propos à lutter contre la fortune. De concert avec celui que sa naissance et son rang lui donnaient en quelque façon pour collègue, c'est-à-dire avec Bibulus, beau-fils de Brutus, il usa de l'autorité que ces troupes infortunées lui attribuaient sur elles pour les déterminer à se soumettre aux vainqueurs, qui les reçurent volontiers, et les distribuèrent dans leurs légions.

Un mot de Messala doit trouver ici sa place, quoique postérieur de plusieurs années [2]. Judicieux et fidèle, Messala s'attacha à Octavien, et le servit parfaitement dans la guerre contre Antoine. Octavien lui témoignant donc sa reconnaissance avec quelque étonnement sur ce qu'après avoir été son ardent ennemi à Philippes, il lui avait donné à Actium de si éclatantes marques d'attachement : « N'en soyez pas surpris, lui répondit « Messala, vous m'avez toujours vu dans le « meilleur parti. » Mot hardi et obligeant, et de plus exactement vrai dans tout ce qu'il renferme. La cause de Brutus était certainement plus juste que celle des triumvirs. Entre Octavien et Antoine il ne s'agissait plus de justice; mais il est constant que l'avantage de l'empire demandait qu'Octavien fût vainqueur.

Je reviens aux suites de la bataille de Philippes [3]. Les forts des environs avec les troupes qui les occupaient, tous les magasins de l'île de Thasos, tombèrent au pouvoir des vainqueurs; et toutes les richesses qui se trouvèrent en ces différents endroits, aussi bien que dans les camps de Brutus et de Cassius, furent la proie du soldat.

Une escadre commandée par Cassius de Parme, qui venait d'Asie, et qui n'arriva qu'après la décision, avec des provisions et des troupes pour l'armée républicaine, se vit bientôt grossie par la jonction de quelques flottilles, qui depuis le malheur de Brutus erraient sans dessein et sans but. Elle se fortifia aussi d'un grand nombre d'officiers et de soldats échappés de la bataille. Le fils de Cicéron, et quelques autres personnages d'un nom illustre, s'étant sauvés de Thasos, se rendirent pareillement sur cette même escadre, qui devint, par tous ces accroissements différents, une flotte considérable. En cet état elle gagna la mer Ionienne, et se rangea sous les ordres des amiraux Murcus et Domitius Ahénobarbus.

Là il se tint un grand conseil. Il s'agissait de prendre un parti par rapport à ces tristes débris d'une puissance peu auparavant formidable. Malgré le désastre de Philippes, les deux chefs étaient également éloignés de rechercher l'amitié des triumvirs, qui leur paraissaient avec raison dignes de toute leur haine. Mais d'accord sur ce qu'ils devaient fuir, ils se partageaient sur ce qu'il convenait de faire. Murcus, esprit plus solide et moins élevé, voyait qu'il ne leur était pas possible de résister par eux-mêmes aux triumvirs, et il voulait que l'on s'attachât à Sex. Pompée, afin de former un seul corps de tous les ennemis de la tyrannie. Domitius, qui était fier et d'un courage altier, jaloux des droits de la liberté, et peut-être de la qualité de chef de parti, ne s'accommodait pas mieux d'obéir à Sextus que de se soumettre à Antoine et à Octavien. L'ambition que lui inspiraient son rang et sa naissance le portait à ne céder à aucun de ceux qu'il pouvait regarder comme ses égaux. Il proposait donc de défendre la république avec les forces qui leur restaient, et de se maintenir jusqu'au dernier moment dans l'indépendance, qui seule était digne des Romains.

Non-seulement Murcus et Domitius soutinrent chacun très-vivement leur avis, mais ils l'exécutèrent [1]. Murcus, avec ceux qui voulurent le suivre, passa en Sicile, et porta à Sex. Pompée une grande augmentation de puissance. Domitius s'opiniâtra à tenir la mer sous sa propre banière, jusqu'à ce qu'enfin il fut obligé, comme nous le verrons, de se donner à Antoine.

[1] Vell. — Appian.
[2] Plut. in Bruto.
[3] Appian.

[1] Hor. od. I, 14.

Qu'il me soit permis de proposer ici aux amateurs des lettres la pensée où je suis, que c'est à la circonstance dont je viens de rendre compte que se rapporte la célèbre allégorie employée par Horace, et diversement expliquée par les commentateurs. Ce poëte y représente le parti républicain après la bataille de Philippes sous l'image d'un vaisseau délabré auquel il ne reste plus de ressource, et qui achèvera de se perdre s'il continue de chercher les mêmes écueils contre les quels il a déjà fait naufrage. Toutes les parties de l'allégorie s'expliquent parfaitement dans cette idée.

Horace prit dans cette occasion le parti qu'il conseillait aux autres. J'ai dit qu'achevant ses études à Athènes, il avait été emmené par Brutus, et fait tribun légionaire. Il se trouva en cette qualité à la bataille de Philippes [1], où il ne brilla pas par son courage. Il s'enfuit, et jeta son bouclier qui l'embarrassait. Mais, s'il n'y perdit pas la vie, il y perdit ses biens, et toute sa petite fortune, qui fut confisquée au profit des vainqueurs. Nous devons à la triste situation où il se vit alors, ces belles poésies qui ont fait ou l'admiration ou l'utile amusement des connaisseurs de tous les siècles. Il n'aurait peut-être jamais cultivé l'heureux talent qu'il avait reçu de la nature, s'il n'y eût été forcé par la nécessité. C'est ce qu'il a pris soin lui-même de nous apprendre : « Je me sauvai [1], dit-il, de Philippes, bien « petit et réduit bien bas, semblable à un oi- « seau à qui on a coupé les ailes, dépouillé, « en un mot, et de la maison et du champ « paternel. Dans cette détresse, l'audacieuse « pauvreté me porta à faire des vers. » Il n'eut pas lieu de se plaindre des Muses; et la faveur de Mécène, à qui il se fit connaître par ses poésies, lui rendit avec usure ce qu'il avait perdu.

[1] Tecum Philippos, et celerem fugam
Sensi, relictâ non benè parmulâ.
(HORAT. *Od.* II. 7.)

[1] Unde simul primùm me dimisère Philippi,
Decisis humilem pennis, inopemque paterni
Et laris, et fundi, Paupertas impulit audax
Ut versus facerem. . . . .
(*Epist.* II, 2)

LIVRE L.

Guerre de Pérouse. Naissance de l'amour d'Antoine pour Cléopatre. Traité entre les triumvirs et Sextus Pompée. Victoires remportées par Ventidius sur les Parthes. Renouvellement de la guerre entre Octavien et Sextus. Ans de Rome 710 — 715.

§ 1. Le triumvirat triomphant; le parti républicain anéanti. Antoine et Octavien font entre eux un nouveau partage des provinces au préjudice de Lépidus. Octavien retourne en Italie, et se charge de distribuer les terres promises aux vétérans. Avantage qu'il trouvait dans cette fonction. Nombre immense de ceux qu'il fallait récompenser. Maladie d'Octavien a Brindes. Origine de la guerre de Pérouse. Caractère vain de L. Antonius. Intérêts opposés des possesseurs de fonds de terre et des soldats. Avidité et insolence de ceux-ci. Troisième intérêt, celui d'Antoine. Motif secret qui animait Fulvie contre Octavien. Tentatives infructueuses d'Octavien pour éviter la guerre. Son adresse et sa fermeté. Différence entre les forces du parti d'Octavien et de celui de Lucius. Commencements de la guerre. Lucius assiégé dans Pérouse par Octavien. Famine dans Pérouse. Lucius va lui-même trouver Octavien pour se rendre a discrétion. Belles paroles d'Octavien qui n'empêchent pas qu'il ne fasse des exécutions sanglantes. La ville de Pérouse est réduite en cendres par un accident imprévu. Le parti de Lucius absolument détruit en Italie. Fuite de Ti. Néron, mari de Livie, et père de l'empereur Tibère. Fuite et mort de Fulvie. Julie, mère d'Antoine, se sauve en Sicile, d'ou Sex. Pompée la fait passer en Grèce. Lucius est envoyé en Espagne par Octavien, avec le titre de proconsul. Conduite douce et populaire que tient Antoine dans la Grèce. Les délices de l'Asie le replongent dans la débauche. Réjouissances d'une part, et gémissements de l'autre, en Asie. Simplicité et facilité du caractère d'Antoine, source de bien et de mal. Naissance de sa passion pour Cléopatre. Entrée superbe et galante de cette princesse dans Tarse, ou était Antoine. Repas réciproques entre Cléopatre et Antoine. Les charmes de l'esprit de Cléopatre plus séduisants que ceux de sa beauté. Elle subjugue Antoine. Elle se sert du pouvoir d'Antoine pour s'assurer la possession de l'Egypte. Elle retourne a Alexandrie, et bientôt Antoine la suit. Amusements puérils et dépenses énormes d'Antoine.

Par la victoire de Philippes[1] le triumvirat était triomphant[2]. Il ne restait presque plus de forces républicaines; et Sex. Pompée, ennemi par état et par son nom de la faction de César, mais ne possédant que la Sicile, n'était pas un adversaire redoutable pour ceux qui voyaient soumis à leurs lois tout le reste de l'empire romain.

Aux termes du traité qui faisait la base de la ligue triumvirale, les trois associés auraient dû partager également les fruits de la victoire. Mais entre des ambitieux la foi des traités est comptée pour peu de chose. Octavien et Antoine, qui avaient toutes les troupes sous leurs mains, s'accordèrent à dé-

[1] An. R. 710; av. J. C. 42.

[2] « Bruto et Cassio cæsis nulla jam publica arma. » (Tac. *Annal.* I, 2.)

pouiller le faible Lépidus [1]. Ils lui imputèrent d'avoir entretenu en leur absence des intelligences avec Sex. Pompée; et sous ce prétexte, mais réellement parce qu'il était sans appui comme sans génie, ils convinrent de s'approprier les provinces de son département; sauf à lui donner, comme par une espèce de commisération, l'Afrique proprement dite, supposé qu'il ne fût point trouvé coupable.

Octavien, peu favorablement traité dans le premier partage, eut soin de se dédommager dans celui-ci. Il s'attribua les Espagnes et la Numidie. Il détacha même du lot d'Antoine la Gaule cisalpine, non pour l'ajouter au sien, mais afin qu'elle fût incorporée à l'Italie, suivant l'ancien plan de César, et qu'elle cessât d'être regardée comme province. Le système d'Octavien était de ne point désemparer d'Italie, et d'y établir solidement son autorité. Ainsi il ne convenait point à ses vues qu'aucun autre général eût droit de tenir des légions en deçà des Alpes. On avait éprouvé dans la guerre de César contre Pompée, et ensuite dans celle entre Décimus et Antoine, de quelle importance était le gouvernement de la Gaule cisalpine pour faire trembler Rome. Le département d'Antoine comprit donc seulement toute la Gaule au delà des Alpes, avec l'Afrique propre, qu'occupait toujours Cornificius. Mais ce qui semblait donner la supériorité à Antoine, c'est la commission qu'il prenait d'aller faire reconnaître dans l'Orient la puissance triumvirale, c'est-à-dire de s'emparer de ces vastes et opulentes contrées, où il n'avait plus à craindre de résistance depuis la défaite et la mort de Brutus et de Cassius.

Octavien sentait parfaitement combien il était lésé par cet endroit. Mais la nécessité le contraignait d'accorder beaucoup à un collègue par lequel il était alors écrasé. La victoire de Philippes était l'ouvrage d'Antoine [2], tous les gens de guerre lui en attribuaient l'honneur à lui seul, et par l'éclat de cette gloire il obscurcissait entièrement Octavien, qui n'avait eu que très-peu de part à ce grand exploit.

On peut dire pourtant que celui-ci, adroit et rusé politique, ne cédait guère à Antoine que le brillant, et gardait pour lui le solide. Il retournait en Italie, et se chargeait d'établir en colonies les vétérans, à qui il s'agissait de payer le prix de leurs services. De là il tirait un double avantage. Premièrement, en cas de rupture, il avait Rome et l'Italie de son côté, et il pouvait décorer sa cause des noms du sénat et du peuple romain, grand avantage dans une guerre civile. De plus, les soldats allaient recevoir immédiatement de ses mains leurs récompenses. Il devenait donc l'objet direct de leur reconnaissance et de leur attachement; et ce n'était que par réflexion qu'il en rejaillissait quelque partie vers Antoine.

Le nombre de ceux qu'il fallait récompenser était énorme. Antoine, dans un discours qu'il fit, selon le témoignage d'Appien, aux députés des peuples d'Asie, le fait monter à plus de cent soixante et dix mille hommes [1]. C'était à une si effroyable multitude de vétérans qu'Octavien devait assigner des terres et des maisons en Italie [2], sans préjudice d'une largesse de vingt mille sesterces par tête. L'argent nécessaire pour suffire à cette distribution n'était pas prêt. Antoine se chargeait de le fournir sur les taxes qu'il imposerait aux provinces de l'Orient. Il passa pour cet effet en Asie avec six légions et dix mille chevaux, après néanmoins qu'il eut fait quelque séjour en Grèce. Octavien ramena en Italie le reste des troupes.

La séparation de ces deux généraux m'oblige à séparer pareillement le récit de ce qui les regarde. Nous perdrons Antoine de vue pendant un temps pour ne nous occuper que d'Octavien, à qui la commission qu'il avait prise donna bien de l'exercice.

Il commença par essuyer une maladie qui le mit aux portes de la mort. Il n'avait pas été bien guéri de celle dont il était attaqué lorsqu'il partit pour la Macédoine. Toujours lan-

[1] Dio, l. 48. — Appian Civ. l. v.
[2] Plin. vii, 47. — Plut. in Ant.

[1] Appian. Dio.
[2] Plut. in Ant.

guissant depuis ce temps, et trop pressé par les affaires pour se procurer le loisir de vaquer à sa santé, enfin à Brindes il fut près de succomber. Le bruit de sa mort se répandit et excitait déjà du trouble dans Rome. Déjà plusieurs concevaient des espérances et formaient des projets de changement; d'autres, au contraire, s'imaginaient que sa maladie n'était qu'une feinte, et qu'il en faisait à dessein semer la nouvelle pour sonder les sentiments des citoyens, et pour avoir lieu de réitérer les violences et les horreurs de la proscription. Dans une si grande fermentation des esprits, la présence d'Octavien était nécessaire à Rome. Il partit donc dès qu'il put supporter la fatigue du voyage, et il fit même marcher devant lui des lettres qu'il écrivit au sénat pour calmer les craintes par des promesses d'une conduite douce et modérée.

Il ne lui était guère possible d'exécuter une semblable promesse, vu l'odieuse opération qu'il avait à faire, et le trouble qu'il venait apporter dans toute l'Italie en chassant de leurs maisons et de leurs fonds de terre les possesseurs légitimes pour y établir les soldats en leur place. Il éprouva encore un surcroît d'obstacles à la tranquillité et à la paix de la part de L. Antonius, frère du triumvir, et consul de l'année dont je vais décrire les événements; homme moins vicieux peut-être que turbulent, et dont le caractère propre paraît avoir été la légèreté, l'inconsidération et la vanité.

Ce dernier défaut a déjà été marqué dans notre histoire par les statues qu'il s'était fait dresser, avec des inscriptions fastueuses, où l'ordre des chevaliers romains, où les trente-cinq tribus le reconnaissaient pour patron : titre extravagant et inouï[1]; comme si les trente-cinq tribus, c'est-à-dire le peuple romain, vainqueur et maître de l'univers, eût eu besoin de patron, ou eût dû déférer ce titre à l'un de ses citoyens !

Par une suite de la même vanité, il fut charmé d'accumuler sur sa tête en une même année [1], qui est celle où actuellement nous en sommes, la censure et le triomphe, mais une censure presque sans fonction, et un triomphe sans mérite[2]. Il fut censeur avec P. Sulpicius, et ne fit point le dénombrement, qui était l'objet propre de cette magistrature. Pour ce qui est du triomphe, il le demanda en vertu de prétendus exploits contre les montagnards des Alpes. Ce qu'il avait fait était très-peu de chose, et il n'avait pas même eu le commandement en chef, condition essentielle pour triompher : aussi n'y serait-il jamais parvenu sans le crédit de Fulvie sa belle-sœur. Cette femme audacieuse, en l'absence d'Antoine son mari et d'Octavien son gendre, exerçait dans Rome la puissance triumvirale, dont Lépidus ne savait pas se prévaloir. Elle accorda sa protection à L. Antonius pour lui faire obtenir le triomphe, moyennant la déférence, ou plutôt l'obéissance, à laquelle il s'engagea envers elle dans l'administration de son consulat. Il triompha le même jour qu'il entrait en charge avec P. Servilius Isauricus, c'est-à-dire le premier janvier.

L. ANTONIUS.
P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS. II[3].

Après la cérémonie du triomphe, L. Antonius vint tenir le sénat; et pour cela il quitta les ornements de triomphateur, d'où il prit occasion de se comparer avec complaisance à Marius, qui s'était aussi trouvé dans le cas de dépouiller la robe triomphale pour prendre possession, en présidant au sénat, des fonctions de consul. Encore Lucius remarquait-il une différence à son avantage, en ce que Marius avait eu besoin d'être averti de ne pas mêler le faste militaire du triomphe avec le ministère pacifique de président du sénat; au lieu que, pour lui, sa modestie était purement volontaire, et partait de son propre mouvement. Un autre endroit par lequel il se donnait la préférence sur le vainqueur

[1] « Populi romani igitur est patronus L. Antonius!... « Non modò hic latro, quem clientem habere nemo velit, sed quis unquam tantis opibus, tantis rebus gestis « fuit, qui se populi romani victoris dominique omnium « gentium tutorem dicere auderet? » (Cic. *Phil.* VI, 12.)

[1] Pigh. Ann.
[2] Dio.
[3] An. R. 711; av. J. C. 41.

de Jugurtha et des Cimbres, c'est le grand nombre de statues qu'il voyait érigées à sa gloire, au lieu qu'à peine en avait-on dressé une à Marius. On conçoit par là quelle était la solidité d'esprit de L. Antonius. Il n'en coûtait pas beaucoup d'efforts à une femme hautaine et absolue telle qne Fulvie pour gouverner un homme de ce caractère. Aussi disait-on communément que c'était elle qui avait triomphé et qui jouissait de la puissance du consulat.

Octavien n'était pas d'humeur à laisser prendre à cette femme un pareil empire sur lui. En conséquence bientôt la division se mit entre eux, et devint ensuite une guerre ouverte. Ce fut à l'occasion de la distribution des terres promises aux soldats que la discorde éclata.

L'opération était par elle-même aussi difficile qu'injuste. Les propriétaires que l'on chassait de leurs héritages se plaignaient amèrement. Ils venaient par bandes à Rome avec leurs femmes et leurs enfants, jetant de grands cris, et demandant quel crime ils avaient donc commis[1], et pourquoi, nés en Italie, membres de l'empire et de la république, ils étaient traités en ennemis vaincus. Des plaintes si légitimes soulevaient tout le peuple; et ceux qui étaient capables de raisonnement et de vues politiques sentaient, de plus, que ces terres distribuées aux soldats assuraient la domination à leurs généraux, et devenaient des entraves qui mettaient pour toujours l'état en captivité, et anéantissaient toute espérance de voir jamais la liberté rétablie. D'ailleurs on avait fait un choix entre les villes d'Italie. Cette calamité ne leur était pas commune à toutes, mais tombait précisément sur les plus belles et sur celles dont le territoire était le meilleur. Par là les gens de guerre étaient mieux récompensés; et c'est ce qu'avaient envisagé les triumvirs. Mais une si odieuse distinction donnait une nouvelle force aux murmures et aux éclats d'indignation de ceux qui en étaient les victimes. Enfin des citoyens puissants, des sénateurs se trouvaient enveloppés dans la disgrâce, à cause de la situation des terres qu'ils possédaient. Le crédit de ceux-ci augmentait le poids de leurs plaintes. Il n'était pas possible à Octavien de leur tenir rigueur, et il était contraint de se relâcher au moins en quelque chose d'une si évidente et si tyrannique injustice. Une première exception accordée en amenait nécessairement d'autres. Quelquefois il fallait céder à la force des recommandations : la pauvreté elle-même parlait pour ceux qui perdaient toute leur subsistance en perdant leur petit héritage.

Mais alors le soldat avide regardait comme lui étant enlevé tout ce qu'on laissait aux possesseurs. Peu content du partage qui lui était attribué, il envahissait avec violence les terres de ses voisins[1]. Virgile en est un fameux exemple. Son petit champ ayant été exempté de la loi commune par la faveur qu'il trouva auprès d'Octavien, le centurion Arius, qui venait d'être établi dans le voisinage, prétendit étendre ses limites, et prit à ce sujet querelle avec lui; et Virgile courut risque d'être tué par ce brutal officier, si une prompte fuite n'eût mis sa vie en sûreté, et conservé aux muses latines, celui qui en devait faire la principale gloire.

Octavien lui-même avait beaucoup à craindre du mécontentement des gens de guerre. Leur insolence était extrême, et proportionnée au besoin qu'ils sentaient que l'on avait d'eux. Il se vit exposé plus d'une fois au danger de périr par leur fureur; et s'il s'en tira heureusement, ce ne fut, surtout dans l'émeute dont je vais raconter le détail, que parce qu'il sut allier la fermeté du courage avec l'indulgence qu'exigeaient les circonstances des temps. Il leur avait indiqué une assemblée au Champ-de-Mars, dans laquelle ils recevraient ses ordres par rapport à la distribution des terres qui leur avaient été promises. Ils s'y rendirent de grand matin, et même avant le jour : et comme Octavien se faisait attendre, ils commencèrent à se mutiner. Un centurion nommé *Nonius* osa leur faire des représentations sur ce qu'ils manquaient de respect à leur général; et il excusa son retardement comme un effet de sa mauvaise santé, et non d'aucun mépris. Ceux qui

[1] Appian. — Dio.

[1] Virg. Ecl. IX, et ibi Serv.

l'entendirent le traitèrent de flatteur, mêlant les railleries aux invectives. La querelle s'échauffe; bientôt on en vient aux menaces; et Nonius, se voyant assailli par une troupe de furieux, ne vit plus d'autre ressource pour lui que de courir au Tibre, et de s'y jeter pour le passer à la nage. Mais les séditieux l'y suivirent, le tirèrent hors de l'eau, le tuèrent, et mirent son corps sur le chemin par lequel Octavien devait venir.

A cette nouvelle les amis du triumvir lui conseillèrent de ne point se présenter à des forcenés, capables de se porter aux plus grands excès. Mais il sentit que c'en était fait de son autorité pour toujours s'il reculait dans cette occasion décisive. Il résolut donc d'affronter le péril, quelque grand qu'il fût, en évitant néanmoins d'aigrir le mal par une conduite trop haute, qui dans la conjoncture eût été imprudente. En arrivant au Champ-de-Mars, il vit le corps de Nonius, et se détourna. Etant ensuite monté sur son tribunal, il se plaignit en termes fort mesurés du meurtre de cet officier. Il ne l'attribua qu'à un petit nombre de ceux qui l'écoutaient, et il les exhorta tous à garder plus de modération les uns à l'égard des autres, et à ménager réciproquement leurs vies. Après ce peu de paroles, il exécuta ce qu'il avait promis, comme s'il ne fût rien arrivé dont il eût lieu d'être mécontent. Il distribua les terres, assignant à chaque corps son lot et son canton; il accorda même des dons militaires à ceux qui en méritaient et à ceux qui n'en méritaient pas: le tout avec une douceur et une dignité qui non-seulement calmèrent les mutins, mais les remplirent d'admiration. Honteux et confus de leur insolence, qui leur paraissait à eux-mêmes mériter un autre traitement, ils veulent prouver leur repentir en offrant à Octavien de chercher ceux qui avaient tué Nonius, et de les lui amener afin qu'il en fît justice. Il poussa l'indulgence jusqu'au bout: il dit qu'il connaissait bien les coupables, mais qu'ils lui sembleraient assez punis par les reproches de leur conscience, et par la condamnation que prononçaient contre eux leurs camarades. Ce dernier trait acheva de lui gagner les cœurs; et tous le comblèrent d'éloges à l'envi, et lui témoignèrent leur satisfaction par des acclamations redoublées.

On conçoit maintenant dans quelle étrange perplexité, dans quel labyrinthe de difficultés et de périls jetaient Octavien les intérêts opposés des possesseurs des terres et d'une multitude infinie de gens de guerre accoutumés à donner la loi à leurs chefs au lieu de leur obéir. Un troisième intérêt vint se mêler à la traverse pour augmenter encore le trouble et l'embarras; c'est celui d'Antoine. Lucius, son frère, et Fulvie, sa femme, sentaient parfaitement qu'Octavien, en se chargeant seul de la distribution des récompenses, en emportait seul tout le mérite. Pour parer à cet inconvénient, ils demandaient à partager l'emploi d'établir les vétérans en colonies, de façon qu'Octavien réglât ce qui regardait ses propres soldats, et eux ce qui touchait ceux d'Antoine. Octavien leur alléguait la convention faite avec son collègue, moyennant laquelle la direction de toute cette affaire lui était abandonnée. Cette raison pouvait prouver la légitimité des prétentions d'Octavien, mais elle n'en était pas plus capable d'apaiser les craintes de Lucius et de Fulvie: et d'ailleurs celle-ci avait un motif secret qui la rendait implacable envers Octavien.

Elle apprenait qu'Antoine, dont on connaît le penchant pour la débauche, entretenait publiquement en Orient Glaphyra, femme d'Archélaüs, grand pontife de Comanes [1]. Elle voulut se venger avec Octavien de l'infidélité de son mari, sans être arrêtée par l'horreur d'un inceste; car celui qu'elle sollicitait si impudemment était son gendre. Le jeune triumvir rebuta les avances de cette femme, aussi effrontée qu'impérieuse; et il lui renvoya même sa fille, en assurant qu'elle était vierge. Ce double affront mit Fulvie hors de toute mesure; et elle ne se donna point de repos qu'elle n'eût excité une guerre, par laquelle elle se proposait, en même temps, et de satisfaire son ressentiment contre Octavien, et d'arracher Antoine à ses nouvelles amours en le mettant dans la nécessité de revenir en Italie.

Octavien avait de grandes raisons de craindre la guerre dans la circonstance où il se

[1] Appian.

trouvait. Outre les difficultés que j'ai marquées, c'était un grand obstacle à vaincre que le nom seul d'Antoine, qui alors imposait extrêmement par la gloire de ses exploits, et par la réputation qu'il avait de joindre la clémence et la générosité à la bravoure. Aussi Octavien ne se lassait-il point de dire qu'il était d'accord avec son collègue, et que Lucius et Fulvie agissaient sans l'ordre et même contre les intentions de ce triumvir. Mais il était bien naturel de penser qu'un parti à la tête duquel on voyait le frère et la femme d'Antoine était le parti d'Antoine, et cette impression subsistait dans les esprits. Une faction si accréditée avait encore par elle-même de grandes forces. Je trouve en Italie, dans le temps dont je parle, jusqu'à six ou sept chefs et autant d'armées qui reconnaissaient l'autorité d'Antoine. Les principaux de ces chefs, gens de mérite pour la plupart, et sachant la guerre, étaient Ventidius, Pollion, Calénus et Plancus. Enfin, ce qui mettait le comble aux embarras et aux périls d'Octavien, c'était la disette que souffrait actuellement l'Italie, d'une part inculte et réduite en friche par l'expulsion des anciens possesseurs des terres, et de l'autre privée des vivres qui lui venaient du dehors, et vexée par les courses soit de Sex. Pompée, soit de Domitius Ahénobarbus. La famine se faisait déjà sentir dans Rome, et y donna lieu à des séditions de la populace.

Par tant de motifs réunis, Octavien crut devoir tout tenter pour éviter d'en venir aux armes. Il accorda à Lucius et à Fulvie ce qu'ils lui demandaient, et consentit qu'ils présidassent à la distribution des récompenses qui appartenaient aux soldats d'Antoine. C'était tout ce qu'ils pouvaient prétendre avec quelque couleur de raison. Mais Fulvie voulait se venger : en quoi elle était parfaitement secondée par Manius, chargé des affaires d'Antoine en Italie pendant son absence, homme audacieux et intrigant. Ces deux têtes gouvernaient Lucius.

Il fut résolu dans ce conseil de travailler à réunir contre Octavien les possesseurs des fonds et les gens de guerre. Ainsi Lucius et Fulvie, au lieu de continuer, comme ils avaient commencé, à donner des établissements aux soldats d'Antoine, reçurent d'une part les plaintes de ceux que l'on chassait de leurs héritages, faisant le personnage de protecteurs des opprimés; et de l'autre ils publiaient que les confiscations des biens des proscrits et de ceux qui avaient été déclarés ennemis publics suffisaient pour acquitter les récompenses promises aux soldats : à quoi ils ajoutaient, comme un supplément surabondant en cas de besoin, les deniers qu'actuellement Antoine levait en Asie.

Rien n'était plus illusoire que ces allégations. Bien loin qu'Octavien eût des sommes immenses à sa disposition, ses finances étaient si courtes, qu'il lui fallut mettre la main sur les trésors des temples les plus révérés d'Italie, et jusque sur ceux du Capitole, s'engageant néanmoins à restituer dans la suite : et pour ce qui est d'Antoine, le plus dissipateur de tous les hommes, c'eût été vouloir être dupe que d'attendre de lui de l'argent. Cependant, les discours de Lucius et de Fulvie, autorisés du nom d'Antoine, étaient reçus avidement par les possesseurs des terres, qui s'en trouvaient agréablement flattés; et les soldats eux-mêmes, pourvu qu'ils n'y perdissent rien, préféraient un genre de récompenses moins odieux et moins tyrannique.

Je ne sais s'il fut jamais une situation plus délicate et plus critique que celle où se voyait alors Octavien. Il serait à souhaiter que nous eussions les ressorts de sa politique, en cette occasion, développés par quelque main habile; mais des écrivains tels qu'Appien et Dion ne présentent que des récits souvent mal arrangés, chargés de détails inutiles et manquant du nécessaire, toujours destitués d'âme et de vie. Sur les faits qu'ils administrent, voici l'idée que je me forme de la conduite d'Octavien.

Ferme dans ses principes et solide dans ses vues, il comprenait parfaitement que sa puissance, fondée sur les armes, ne pouvait se soutenir que par les armes. Ainsi il mit toutes ses espérances dans les gens de guerre; et quoiqu'il sentît la justice des plaintes de ceux que l'on dépouillait de leurs héritages, il ne les écouta point; et, se contentant d'accorder quelques légers adoucissements, du reste il suivit invariablement son plan de mettre les

soldats en possession des terres qui leur avaient été promises. Ce système était le seul vraiment avantageux aux troupes, et par conséquent le seul capable de lui attacher inviolablement les siennes, et de ramener même à lui tôt ou tard celles d'Antoine, que l'on laisait agir contre leurs propres intérêts.

Il s'agissait de les éclairer sur l'illusion dont on les abusait. Pour cela rien n'était plus convenable que d'offrir d'entrer en éclaircissement avec ses adversaires, d'entamer avec eux des négociations, de prendre les soldats eux-mêmes pour arbitres. C'est ce que fit Octavien; et il avait d'autant plus beau jeu, que Lucius s'était laissé emporter par sa vanité jusqu'à attaquer le triumvirat et à entreprendre de rétablir le gouvernement consulaire. Il n'avait ni assez de désintéressement, ni assez de talents et de tête, pour exécuter un pareil projet. Mais il s'en faisait honneur : il avançait que son frère y donnait les mains, et que, puisque Octavien et Lépidus s'opiniâtraient à mettre obstacle au bonheur de la république, ils porteraient la peine des crimes qu'ils avaient commis dans l'exercice de leur magistrature.

Si les idées de Lucius eussent pu avoir lieu, nul n'y aurait été plus lésé que les vétérans, dont toute la fortune et tous les établissements n'avaient pour base et pour appui que la puissance triumvirale. Octavien acheva de les mettre dans ses intérêts en soumettant à leur arbitrage ses différends avec Lucius. Un nombre de vétérans avec les députés de quelques légions tinrent une assemblée dans le Capitole; et de là ils firent signifier à Lucius qu'il eût à leur exposer ses griefs, et à en passer par leur décision, s'il ne voulait les avoir pour ennemis. La même citation fut faite à Octavien; et il s'y soumit sans difficulté. Cette intrigue était son ouvrage.

Lucius occupait alors Préneste, ayant quitté Rome, où il voyait que son adversaire était le maître. Il assemblait des troupes, toujours accompagné de Fulvie, et gouverné par les impressions de cette femme audacieuse. Quoique l'ordre qui leur fut intimé de la part des gens de guerre leur déplût beaucoup, ils n'osèrent refuser d'obéir; et Lucius promit d'aller à Gabies, lieu situé à peu près à égale distance de Rome et de Préneste, et choisi par cette raison pour un jugement si extraordinaire dans toutes ses circonstances.

Octavien se trouva le premier au rendez-vous; et sur-le-champ il détacha des coureurs pour battre la campagne aux environs, et voir s'ils n'y découvriraient point quelque embuscade cachée. Il y a grande apparence que son objet était ce qui arriva réellement. Ses coureurs rencontrèrent ceux qui précédaient Lucius, prirent querelle avec eux, engagèrent un combat, et en tuèrent quelques-uns. Lucius, effrayé de cet événement, tourna bride aussitôt : et il n'y eut plus moyen de lui persuader de se présenter au nouveau tribunal de la soldatesque, quoique les principaux officiers lui offrissent de lui servir de gardes et d'escorte. Ce refus opiniâtre indisposa contre lui les esprits des vétérans; et comme il leur revint d'ailleurs que Lucius et Fulvie parlaient d'eux avec mépris, et les traitaient de *sénat guêtré*[1], ils se déclarèrent hautement pour Octavien, et prirent les armes en sa faveur.

Octavien se vit donc alors bien appuyé, ayant pour lui, outre ses propres troupes, toute cette multitude de vétérans, encore plus redoutables par leur valeur et par leur expérience que par leur nombre. Lucius, de son côté, paraissait lui opposer des forces considérables, mais sur la plus grande partie desquelles il n'avait qu'une autorité précaire. Car, excepté six légions qui lui étaient attachées personnellement, parce que la plupart des soldats qui les composaient avaient été levés parmi les peuples d'Italie dont il défendait la cause, du reste il n'était servi que mollement par les lieutenants et les armées de son frère en Italie, qui ne se persuadaient pas aisément que le triumvir approuvât la guerre entreprise contre son collègue. D'ailleurs l'égalité entre les différents chefs de ces armées les rendait rivaux l'un de l'autre et les divisait. Au lieu que toutes les forces d'Octavien, soit celles qu'il commandait en personne, soit celles qui étaient sous les ordres

[1] *Senatum caligatum*. Le mot *caliga* signifie la chaussure des simples soldats.

d'Agrippa et de Salvidiénus, réunies par la dépendance commune d'un chef suprême, concouraient aux opérations de la guerre avec un concert infiniment avantageux pour le succès.

Aussi fit-il cette guerre avec une supériorité qui ne fut même balancée par aucune incertitude. Seulement Lucius profita d'abord de son absence pour rentrer dans Rome. Octavien était allé en Ombrie à dessein d'enlever un corps de troupes commandé par Furnius, l'un des lieutenants d'Antoine, et il avait chargé Lépidus de la garde de la ville avec deux légions. Lucius, à qui ses projets contre le triumvirat conciliaient l'affection des plus illustres sénateurs, et qui d'ailleurs n'avait affaire qu'à un aussi méprisable adversaire que Lépidus, se présenta devant la ville, battit ce triumvir qui était sorti à sa rencontre, entra dans Rome, convoqua sur-le-champ une assemblée du peuple, qu'il harangua en habit militaire, contre l'usage constamment pratiqué jusqu'à lui; et, peu de jours après, il repartit, emportant de son expédition des acclamations populaires et un décret du sénat, faibles armes contre un ennemi puissant et alerte. Octavien, sur la nouvelle qu'il eut que Lucius était maître de Rome, y accourut promptement : mais, en arrivant, il ne l'y trouva plus. Il prit des mesures pour mettre dans la suite cette capitale à l'abri d'une surprise; et de là il se rendit devant Pérouse, où Lucius était déjà assiégé par Agrippa et par Salvidiénus. Voici de quelle manière les choses avaient été amenées à ce point.

Salvidiénus, à la tête d'une bonne armée, venait de la Gaule cisalpine se joindre à Octavien, son général; et il avait à ses trousses Ventidius et Pollion, lieutenants d'Antoine. Lucius entreprit d'aller au-devant de Salvidiénus, pour le mettre entre deux périls; mais Agrippa, qui reconnut son dessein, marcha sur ses pas, se disposant à l'enfermer entre lui et Salvidiénus, Lucius sentit le danger, et, changeant de vue, il voulut d'abord se réunir avec les lieutenants de son frère: puis, y trouvant de la difficulté et du risque, il prit un parti dicté vraisemblablement par la timidité et par l'inexpérience, et il se retira sous les murs de Pérouse, ville très-forte, pour y attendre en sûreté Ventidius et Pollion. Ceux-ci, qui ne se prêtaient, comme je l'ai dit, qu'avec répugnance aux projets de Lucius, ne firent pas une grande diligence. Au contraire, les lieutenants d'Octavien, actifs et ardents pour servir leur chef, suivirent de près Lucius, et commencèrent à l'environner de lignes et de tranchées. Octavien lui-même accourut en hâte. Il ne voulait pas laisser échapper la proie, qui s'était imprudemment enfermée en lieu d'où elle ne pouvait plus sortir, et il résolut de finir d'un seul coup la guerre en prenant Pérouse et Lucius. Il rassembla tout ce qu'il avait de forces pour cette entreprise décisive, et il manda toutes les troupes qui reconnaissaient ses ordres dans les différentes parties de l'Italie.

Le siége fut long et difficile. Les assiégés se défendirent avec vigueur, et les secours qu'ils appelèrent du dehors donnèrent bien de l'inquiétude aux assiégeants. Lucius fit presser tous les lieutenants de son frère de venir le délivrer; et Fulvie joignit aux sollicitations de Lucius toute l'activité de sa haine contre Octavien. Elle était à Préneste avec un nombre de sénateurs et de chevaliers romains, et quelques corps de troupes rassemblés autour de sa personne[1]. Là elle gouvernait tout avec une autorité absolue, présidant au conseil d'une part, et de l'autre donnant le mot aux soldats, et les haranguant souvent l'épée au côté.

Elle n'épargna rien pour sauver Lucius[2]; elle mit en mouvement Ventidius, Pollion, Plancus. Si elle eût pu leur transmettre sa vivacité et son feu, ils auraient peut-être bien embarrassé Octavien. Il fut obligé de quitter le siége, et de partir avec Agrippa pour empêcher la jonction de ces trois chefs et de leurs armées. Il y réussit. A son approche, Plancus se retira à Spolète, Ventidius à Ravenne, Pollion à Rimini. Octavien opposa à chacun d'eux des troupes pour les tenir en respect, et il revint presser vivement le siége de Pérouse.

Lucius fit plusieurs sorties, toujours sans succès. Les trois lieutenants d'Antoine dont je viens de parler trouvèrent moyen de se rejoindre; mais, arrêtés par Agrippa et par Sal-

[1] Dio.
[2] Appian.

vidiènus, qui marchèrent à leur rencontre, ils n'osèrent tenter le secours. Cependant le courage des assiégés les soutenait contre les disgrâces; et ils auraient fait au moins une très-longue résistance, si la famine n'eût rendu leur valeur inutile. Comme on ne s'était point du tout attendu dans Pérouse à un siége qu'aucun événement précédent n'annonçait, on n'y avait fait aucune provision. Ainsi la disette bientôt devint extrême. On prit toutes les précautions aussi contraires à l'humanité qu'usitées en pareille circonstance. Non-seulement on mesura à chacun la quantité de sa nourriture, mais on la refusa totalement aux esclaves, que l'on empêchait néanmoins de sortir de la ville. Ainsi ces malheureux mouraient dans les rues; et on jetait leurs cadavres dans des puits et dans des fosses profondes, de peur qu'ils n'infectassent l'air par leur corruption, ou que, si on les brûlait, le grand nombre des feux n'avertît les assiégeants de la multitude de ceux qui périssaient et de la misère que l'on souffrait dans la place. Enfin il fallut céder à une nécessité qui ne connaît aucune loi; et Lucius ayant envoyé pour capituler avec le vainqueur quelques-uns des principaux officiers, qui ne rapportèrent pas une raison satisfaisante, il se résolut à aller trouver lui-même Octavien, et à tâcher de le piquer d'honneur par un procédé franc et généreux qui pût l'engager à user de clémence.

Si nous nous en rapportons au récit d'Appien, Lucius parla et agit en héros; mais je ne trouve nul autre écrivain qui peigne ce personnage sous de si belles couleurs; et quelques-uns en disent beaucoup de mal. Cicéron le traite dans ses Philippiques avec le dernier mépris. Velleius assure qu'il avait tous les vices de son frère[1], et ne lui ressemblait par aucun endroit louable. Je m'en tiens donc sur son compte à l'idée que j'ai exprimée jusqu'ici: et s'il est difficile de nier des faits aussi circonstanciés que ceux qui se lisent dans Appien, il est au moins permis de croire que la vanité de Lucius et l'assurance qu'il avait que le frère d'Antoine serait épargné par Octavien firent tout son héroïsme.

[1] « Vitiorum fratris sui consors, sed virtutum, quæ interdùm in illo erant, expers. » (VELL. II, 74.)

Il sortit de la place, et s'avança vers le camp des assiégeants, sans prendre aucune autre précaution que d'envoyer avertir Octavien de sa venue. Celui-ci accourut au plus vite à sa rencontre. Il y eut combat de politesse entre eux. Lucius voulait entrer dans les retranchements, afin de se mettre au pouvoir de son vainqueur. Octavien ne le souffrit point; et il se hâta de sortir de ses lignes, afin que celui qui lui demandait la paix parût le faire librement et rester maître de son sort.

Le discours qu'Appien met dans la bouche de Lucius en cette occasion respire la grandeur d'âme. Ce chef si malheureux n'y paraît nullement occupé du soin de se justifier, et il ne témoigne d'inquiétude qu'au sujet de ceux qui se sont attachés à lui. Il se fait honneur d'avoir eu le dessein d'abolir le triumvirat, et de rétablir le gouvernement républicain, au préjudice même de son frère, s'il ne l'eût pas trouvé assez équitable pour se prêter au bien de la patrie; et il décharge pleinement ceux qui l'ont suivi, en disant qu'il les a trompés, et qu'il leur a présenté un point de vue tout autre que celui qu'il envisageait véritablement. Il conclut en se livrant à la vengeance d'Octavien, pourvu que les innocents soient épargnés.

Octavien, à son tour, affecta de la générosité: « Vous me désarmez, dit-il à Lucius, « par la noblesse et la franchise de votre façon d'agir. Si vous aviez prétendu capituler avec moi, vous me donniez alors toute « liberté d'user du droit de la victoire; mais « en remettant à ma discrétion votre sort et « celui de vos amis et de vos soldats, vous me « forcez de considérer ce qui est digne de « moi, et non plus ce que vous méritez; et « votre cause ne pouvait devenir meilleure « qu'en se joignant à l'intérêt de ma gloire. »

C'étaient là de belles paroles; mais je ne vois pas que dans la réalité la clémence d'Octavien ait été au delà de ce que lui dictait sa politique. Il traita honorablement Lucius, parce qu'il craignait trop Antoine pour ne pas ménager son frère. Il ne fit souffrir aucune peine aux soldats, soit vétérans, soit nouveaux, parce que ses propres troupes en auraient été offensées. Mais pour ce qui est des gens qualifiés, sénateurs ou chevaliers romains, dont

il redoutait l'attachement persévérant à la liberté de l'ancien gouvernement, il ne leur fit aucun quartier. Si quelques-uns voulurent lui demander grâce ou s'excuser, il ne leur répondit que ce mot barbare: *Il faut mourir*[1]. La reconnaissance qu'il devait aux services que Canutius[2] lui avait autrefois rendus contre Antoine, étant tribun du peuple, ne put sauver de la mort cet ancien serviteur et ami, mais sans doute trop zélé républicain. Enfin on rapporte même que sur le nombre de ceux qui tombèrent sous sa puissance en cette occasion il en choisit trois cents des plus distingués pour être immolés comme des victimes[3], le jour des ides de mars, au pied d'un autel érigé en l'honneur de César. Il est vrai qu'il feignit d'avoir été forcé à ces actes de vengeance par les clameurs de ses soldats; mais c'était lui qui les excitait sous main, et personne n'était trompé par ce grossier artifice: lui seul est demeuré chargé de tout l'odieux d'une si horrible boucherie. Telle est l'inhumanité à laquelle est capable de se porter un caractère comme celui d'Octavien, fin et rusé, rapportant tout à lui-même, insensible à l'amitié, aux bienfaits, à la pitié. Il se montre ici sanguinaire sans emportement, comme il devient dans la suite bienfaisant sans bonté.

Par rapport à la ville de Pérouse, Octavien suivit toujours la même maxime d'abattre les têtes et d'épargner la multitude. Les sénateurs de cette ville infortunée furent tous mis à mort, hors un seul qui avait été à Rome l'un des juges de Brutus et de Cassius, et qui s'était distingué par son ardeur à les condamner. Le plan d'Octavien était, en accordant la vie au reste des citoyens, de livrer la ville au pillage pour récompenser ses soldats. Un accident qu'il n'avait pu prévoir en décida autrement. Cestius[4], l'un des principaux habitants de Pérouse, homme d'un cerveau mal rangé, s'avisa, par un désespoir fou, de mettre le feu à sa maison, et de se jeter ensuite au milieu des flammes, après s'être percé de son épée. Comme il faisait grand vent, le feu gagna les maisons voisines, et, s'étendant de proche en proche, il consuma toute la ville.

Octavien avait bien prévu que la prise de Lucius terminerait la guerre. Après ce coup décisif, tous les lieutenants d'Antoine ne songèrent qu'à s'enfuir de l'Italie. Quelques-uns passèrent en Grèce et en Orient pour aller se rendre auprès de leur général[1]. D'autres cherchèrent un asile plus voisin dans la Sicile, sous la protection de Sex. Pompée. Parmi ces derniers la singularité de l'aventure rend surtout remarquable Tibérius Néron, mari de Livie, et père de l'empereur Tibère. Constamment attaché au parti républicain depuis la mort de César, il avait servi avec zèle Lucius, comme la seule et dernière ressource de la liberté. Pendant le siége de Pérouse, il était en Campanie, chargé de tenir le pays sous l'obéissance de Lucius. Après la victoire d'Octavien, il essaya encore de résister par lui-même; et, pour augmenter ses forces, il alla jusqu'à promettre la liberté aux esclaves qui le suivraient. Mais, surpris par la diligence du vainqueur, qui venait à lui, il prit le parti de se sauver en Sicile. Ce ne fut pas sans risque. Il emmenait avec lui sa femme et son fils Tibère, alors âgé de moins de deux ans, et encore à la mamelle. Obligé de cacher sa marche pour échapper à ceux qui le cherchaient, il pensa deux fois être trahi par les cris de cet enfant, qui devait être un jour le successeur de celui dont la vengeance était alors si redoutable pour toute sa maison.

Toute l'Italie reconnut ainsi la loi d'Octavien. Il restait encore du côté des Alpes une armée forte de plusieurs légions sous les ordres de Calénus[2]. Ce lieutenant d'Antoine étant mort tout à propos, Octavien n'eut aucune peine à attirer à soi des légions qui se trouvaient privées de leur commandement. Fufius, fils de celui qui venait de mourir, les remit lui-même à Octavien.

On peut juger quelle fut la confusion et la rage de Fulvie lorsqu'elle vit tous ces projets avortés, tous ses efforts rendus inutiles, et

[1] Suet. Aug. c. 15.

[2] Je suis Appien et Dion. Selon Velleius, II, 64, Canutius avait été une des premières victimes de la proscription triumvirale.

[3] Sen. de Clem. I, II. — Suet. — Dio.

[4] Vell. II, 74. — Appian.

[1] Vell. II, 75. — Suet. Tib. 4.

[2] Appian.

celui qu'elle haïssait sorti victorieux et triomphant de tous les périls qu'elle lui avait suscités. Elle alla cacher sa honte et son dépit dans la Grèce[1], d'où elle écrivit des lettres lamentables à Antoine, qui était alors à Alexandrie, déjà enchanté, comme nous le dirons bientôt, par les charmes séducteurs de Cléopatre. Il vint; et, ayant appris que la principale cause de la guerre de Pérouse était la jalousie et l'esprit intrigant de Fulvie, il la traita fort mal; et, en partant pour l'Italie, il la laissa malade à Sicyone, où bientôt après elle mourut de chagrin.

Cette mort, causée par un dépit furieux, se rapporte parfaitement à toute la condnite de sa vie: et ce que nous en avons raconté fait bien sentir avec quelle justesse de pinceau Plutarque l'a dépeinte, lorsqu'il a dit que ce n'était pas une femme à se renfermer dans les soins de filer sa quenouille et de régler son ménage[2]. Il ne lui suffisait pas même de gouverner un mari qui fût simple particulier; il fallait que, commandant aux autres, il lui obéît, et que, général d'armée, il la reconnût elle-même pour généralissime. Ainsi Cléopatre avait de grandes obligations à Fulvie, de qui Antoine avait appris à se laisser maîtriser par une femme. Elle le reçut des mains de cette épouse altière tout façonné au joug et accoutumé de longue main à le porter. Fulvie avait eu pour premier mari Clodius, qui fut tué par Milon; ensuite Curion, qui périt en Afrique; et en troisième lieu Antoine.

Julie, mère de ce triumvir, dame d'un caractère bien différent de celui de Fulvie, et plus respectable encore par sa vertu que par son rang et par sa naissance, ne crut pas devoir demeurer en Italie lorsque le parti de son fils y était détruit; et, quoiqu'elle n'eût absolument rien à craindre de la part d'Octavien, elle aima mieux se fier à Sextus Pompée, et passa en Sicile. Sextus la reçut très-honorablement, et lui donna une escorte de plusieurs vaisseaux pour la conduire en Grèce.

Octavien tint quelque temps Lucius auprès de lui sous une bonne garde[1], qui passait néanmoins pour cortége, et qui l'accompagnait comme par honneur. Bientôt un tel prisonnier l'embarrassa en Italie, et il l'envoya en Espagne avec le titre de proconsul, mais sans aucune autorité réelle. Toute la puissance était entre les mains de ses lieutenants, Sex. Péducéus et Carrinas, qui devaient répondre à Octavien de sa personne et de sa conduite. Depuis ce temps l'histoire ne fait plus mention de L. Antonius.

La prise de Pérouse et les faits que j'ai racontés à la suite tombent sous l'année où Domitius Calvinus fut consul pour la seconde fois avec Pollion. Mais, avant que d'achever le récit des événements de cette année, il nous faut revenir à la précédente, et suivre Antoine dans ses courses en Grèce et en Orient après la bataille de Philippes.

La conduite qu'il tint dans la Grèce lui concilia tout à fait l'affection des peuples. Il se plaisait à s'entendre appeler amateur des Grecs, et surtout des Athéniens[2]. Il jugeait les contestations et réglait les affaires avec équité et avec douceur. Ses amusements avaient aussi quelque chose de populaire; et les Grecs étaient charmés de le voir assister à leurs spectacles, écouter les leçons de leurs gens de lettres et de leurs philosophes, et se faire initier à leur mystères.

L'Asie, où il passa au premier beau temps, le rendit tout autre, ou plutôt réveilla en lui tous les vices auxquels il était enclin. Les richesses et les plaisirs de cette délicieuse contrée, une cour nombreuse de rois qui l'adoraient servilement, et de reines qui s'empressaient de lui plaire; en un mot, tous les attraits des voluptés et des grandeurs réunis ensemble enivrèrent sa raison, et le replongèrent dans les débauches, que les affaires et les périls avaient suspendues. Il se livra plus que jamais aux plaisirs de la table, et à des compagnies bien peu séantes pour un homme qui tenait un si haut rang. Toujours on le

[1] Plut. in. Ant.

[2] Οὐ ταλασίαν, οὐδ' οἰκουρίαν φρονοῦν γύναιον, οὐδ' ἀνδρὸς ἰδιώτου κρατεῖν ἀξιοῦν, ἀλλ' ἄρχοντος ἄρχειν, καὶ στρατηγοῦντος στρατηγεῖν βουλόμενον· ὥστε Κλεοπάτραν διδασκάλια Φουλβίᾳ τῆς Ἀντωνίου γυναικοκρατίας ὀφείλειν, πάνυ χειροηθῆ καὶ πεπαιδαγωγημένον ἀπ' ἀρχῆς ἀκροᾶσθαι γυναικῶν παραλαβοῦσαν αὐτόν. (Plut. in Anton.)

[1] Appian.

[2] Plut. in Ant.

voyait environné de musiciens, de danseurs, de gens de théâtre et de toute cette espèce d'hommes qui se font une étude d'énerver et de corrompre les mœurs. L'Asie lui en fournissait de plus habiles encore dans cet art pernicieux que ceux qui l'avaient suivi d'Italie. Ils s'emparèrent de son esprit; ils gouvernaient sa cour. Avides autant que dissipateurs, ils profitaient de sa prodigalité pour engloutir des sommes immenses, que l'on tirait des peuples par les plus rigoureuses vexations. Un joueur de flûte, nommé Anaxénor [1], fut chargé de la perception des tributs de quatre villes, ayant sous lui des soldats pour exécuter ses ordres. Un cuisinier [2], ayant réussi au goût d'Antoine dans un repas, reçut pour récompense la maison et les biens d'un riche citoyen de Magnésie.

De là il arrivait qu'en même temps l'Asie retentissait du bruit et de l'appareil des fêtes les plus pompeuses et les plus galantes d'une part, et de l'autre de gémissements et de sanglots. Lorsqu'il fit son entrée dans Ephèse, les femmes s'habillèrent en bacchantes, les hommes et les enfants en satyres et en faunes, et tous allèrent en cet équipage au-devant de lui. La ville était remplie de festons de lierre, de thyrses, et de concerts de voix et d'instruments qui chantaient ses louanges, et qui l'appelaient un *nouveau Bacchus*, bienfaisant et gracieux. Il se montrait effectivement tel à l'égard de quelques-uns; mais la plupart l'éprouvaient dur, cruel et farouche. Il ôtait les biens à des personnages distingués pour les donner à de misérables valets et à des flatteurs. On demandait, et on obtenait de lui la dépouille d'hommes pleins de vie qu'on lui faisait passer pour morts. Enfin il exigea des peuples d'Asie le double du tribut que leur avaient imposé Brutus et Cassius.

Sur ce dernier article, Hybréas, l'un des plus fameux orateurs de ces temps-là, lui fit au nom de l'Asie des représentations dont Plutarque nous a conservé un trait ingénieux, et dans le goût de cette éloquence brillante et populaire qui plaisait fort à Antoine. « Si vous « pouvez tirer de nous, lui dit-il, deux tributs en une année, vous pouvez donc nous « donner aussi deux fois l'été et deux fois « l'automne. » Dans une autre occasion, le même orateur lui parla d'une façon très-hardie, et qui coupait dans le vif. Après deux cent mille talents [1] fournis par l'Asie, Antoine demandait encore de nouvelles contributions. Hybréas osa lui dire à ce sujet : « Si « vous n'avez point reçu ce que nous avons « donné, faites-vous en rendre compte par « ceux qui gouvernent vos finances. Si vous « l'avez reçu, et que vous ne l'ayez plus, nous « sommes perdus. »

Ce mot d'Hybréas fit une forte impression sur Antoine. Car il ignorait la plus grande partie des choses qui se passaient, moins par négligence, selon que Plutarque en juge, que par un caractère de simplicité qui le portait à se fier à ceux qui l'approchaient; car il était simple et franc; et s'il ne s'apercevait que tard des désordres et des injustices qui s'exerçaient sous son nom, au moins, lorsqu'il en était instruit, il en concevait un regret sincère, et en faisait l'aveu sans peine à ceux mêmes qui avaient souffert l'injustice. Récompensant largement, punissant avec rigueur, il passait encore plutôt les bornes dans la distribution des grâces et des faveurs que dans celle des peines. On ne sera donc point étonné que plusieurs de ceux qui avaient porté les armes contre lui [2], s'étant enhardis à implorer sa clémence pendant le séjour qu'il fit en Asie, en aient ressenti les effets, entre autres le frère de Cassius. S'il y en eut d'exceptés du pardon, ce ne fut que pour des cas particuliers et extrêmement défavorables : surtout il ne se crut pas permis d'épargner quiconque avait eu part à la conspiration contre César. Au contraire, les villes et les peuples à qui leur attachement pour la mémoire de ce grand homme et pour le parti de ses vengeurs avait attiré des disgrâces et des traitements rigoureux de la part de Brutus et de Cassius, éprouvèrent la reconnaissance d'Antoine, et furent comblés de ses bienfaits. De ce nombre étaient les Rhodiens, les Ly-

[1] Strabo, l. 14.
[2] Plut.

[1] Six cents millions (sans doute euboïques) 770 millions de francs. E. B.
[2] Appian Civ., l. 5.

ciens, les ville de Kanthe, de Tarse, de Laodicée en Syrie, et enfin l'état des Juifs, que gouvernaient alors, sous le nom d'*Hyrcan*, Hérode et Phasaël[1], tous deux fils de l'Iduméen Antipatre. Hérode trouva dans Antoine un protecteur déclaré, par lequel il fut soutenu contre tous ses ennemis : en conséquence, il se donna à lui cordialement; et il lui demeura fidèle, comme nous le verrons, jusqu'à la dernière extrémité.

La bonté et la facilité d'Antoine[2] étaient poussées dans le commerce particulier jusqu'à une familiarité indécente. Il aimait à faire assaut de railleries avec ceux qu'il admettait à ses plaisirs, et il leur laissait une liberté pareille à celle qu'il prenait lui-même, n'étant pas moins content de se voir l'objet de la risée que de rire aux dépens des autres. Sur quoi Plutarque fait une observation qui me paraît très-judicieuse et très-fine en même temps. Il prétend que cette licence de badinage que permettait Antoine à ceux qui l'environnaient nuisit beaucoup à ses affaires[3], parce que, ne s'imaginant pas que ceux qui l'attaquaient si librement dans leurs plaisanteries voulussent le flatter lorsqu'ils parlaient sérieusement, il était aisément la dupe de leurs louanges. Il ignorait que d'habiles courtisans savent mêler la liberté avec la flatterie, comme un assaisonnement piquant qui prévient le rassasiement et le dégoût; et que, par la hardiesse de leur babil quand ils ont le verre en main, ils se proposent de faire en sorte que leur approbation et leur souplesse dans les affaires ne semblent pas l'effet de la complaisance, mais de la persuasion et d'une soumission qu'ils ne peuvent refuser à la supériorité des lumières.

Tel était Antoine, et c'est ainsi qu'il préparait de loin sa ruine. Un dernier mal vint la rendre inévitable, je veux dire sa passion pour Cléopatre, qui fit sortir et réveilla bien des vices cachés encore et, si j'ose me servir de ce terme, endormis au fond de son âme, et qui bannit et étouffa ce qui restait en lui de bon et de salutaire. Voici de quelle manière il fut pris et tomba dans les filets de l'Egyptienne.

J'ai dit que Sérapion avait fourni de l'île de Chypre quelques secours à Cassius[1]. Il semblait qu'il y eût lieu de rendre la reine d'Egypte responsable de la conduite qu'avait tenue le gouverneur d'une île qui était une dépendance de cette couronne. C'est sans doute sur ce fondement qu'Antoine, se disposant à marcher contre les Parthes, qui avaient fait une irruption en Syrie, envoya ordre à Cléopatre de se rendre auprès de lui, et de se laver du reproche d'avoir favorisé ses ennemis. La cause de cette princesse était bonne en soi. Il est très-probable que Sérapion n'avait point agi par ses ordres, et même ne reconnaissait pas son autorité. Et pour ce qui la regardait personnellement, elle avait fait ses preuves d'attachement au parti de César par les secours destinés à Dolabella, comme je l'ai rapporté, et par une flotte mise en mer pour appuyer les triumvirs dans la guerre contre Brutus et Cassius. Mais elle n'eut pas besoin d'apologie.

Dellius[2], chargé de l'amener en Cilicie, ne l'eut pas plus tôt vue, qu'il comprit qu'une femme aussi séduisante n'avait rien à craindre d'Antoine, et qu'au contraire, par sa beauté, par ses grâces, et surtout par son adresse et sa dextérité infinie, elle allait devenir toute-puissante auprès de lui. Ainsi, au lieu de prendre avec elle le ton de commandement et de menaces, il s'étudia à lui faire sa cour, et il l'exhorta à venir sans aucune appréhension se présenter devant Antoine, le plus doux et le plus humain des mortels.

Cléopatre, rassurée par le discours de Dellius, et encore plus par l'expérience qu'elle avait faite du pouvoir de ses charmes sur le fils aîné de Pompée et sur César, se promit de

[1] Joseph. Ant. XIV, 22 et 23.

[2] Plut.

[3] Τοῦτο διεδυμήνατο πολλὰ τῶν πραγμάτων· τοὺς γὰρ ἐν τῷ παίζειν παῤῥησιαζομένους οὐκ ἂν οἰηθεὶς σπουδάζοντας κολακεύειν αὐτὸν, ἡλίσκετο ῥᾳδίως ὑπὸ τῶν ἐπαίνων· ἀγνοῶν ὅτι τὴν παῤῥησίαν τινὲς ὡς ὑπόστυφον ἥδυσμα τῇ κολακείᾳ παραμιγνύντες, ἀφῄρουν τὸ πλήσμιον, τῇ παρὰ τὴν κύλικα θρασύτητι καὶ λαλιᾷ διαμηχανώμενοι τὴν ἐπὶ τῶν πραγμάτων ὕφεσιν καὶ συγκατάθεσιν, μὴ πρὸς χάριν ὁμιλούντων, ἀλλὰ τῷ φρονεῖν ἡττωμένων, φαίνεσθαι.

[1] Plut. et Appian.

[2] Plut.

subjuguer Antoine avec encore plus de facilité[1] : car du temps de ses premières intrigues elle était très-jeune, et entièrement neuve dans les affaires ; au lieu qu'actuellement elle courait sa vingt-septième année, et se trouvait par conséquent dans un âge où les grâces du corps et les talents de l'esprit sont dans la fleur la plus brillante. Elle prépara donc de riches présents pour Antoine et pour ses amis : elle prit avec elle de grandes sommes d'argent, des joyaux magnifiques ; en un mot, elle se munit de tout ce que pouvait lui fournir l'opulence d'un grand et puissant royaume. Mais, mettant ses principales espérances en elle-même, et dans les prestiges enchanteurs dont elle était trop abondamment pourvue, elle partit avec une entière sécurité ; et, quoiqu'elle reçût sur sa route plusieurs courriers, et des ordres réitérés de se hâter, elle ne s'en émut pas davantage ; et elle se moqua tellement du général romain, que, tout accusée qu'elle était, elle fit dans Tarse, où il se trouvait actuellement, l'entrée la plus superbe et la plus galante qu'il soit possible d'imaginer.

La ville de Tarse était traversée par le fleuve Cydnus, qui, deux ou trois lieues au-dessous, se décharge dans la mer. Ce fut par ce fleuve que Cléopatre choisit d'entrer. Elle le remonta dans une gondole, dont la poupe était revêtue d'or; les voiles, de pourpre, flottaient étendues au gré des vents ; les rames, d'argent, marchaient en cadence au son des flûtes et des guitares. Elle-même était couchée sous un ciel semé d'étoiles en or, avec les ornements que les poëtes et les peintres donnent à Vénus. A ses côtés se tenaient de jeunes enfants, tels qu'on peint les Amours, qui, avec des éventails, lui faisaient un petit vent rafraîchissant. Les plus belles de ses femmes, habillées en Néréides et en Grâces, étaient distribuées, les unes au gouvernail, les autres autour des cordages. Sur les deux rives du fleuve on brûlait sans cesse les parfums les plus exquis. Un tel spectacle attira une foule infinie. Les uns, depuis l'embouchure du fleuve, accompagnaient des deux côtés la gondole à mesure qu'elle avançait ; d'autres, sortant par troupes de la ville, accouraient au-devant. La grande place devint déserte ; et Antoine, qui alors y donnait audience assis sur son tribunal, y fut laissé tout seul. On n'était occupé que du désir d'aller voir Vénus, disait-on, qui rendait visite au nouveau Bacchus pour le bonheur de toute l'Asie.

Quand Cléopatre fut arrivée, Antoine envoya l'inviter à souper. Elle répondit qu'elle souhaitait plutôt avoir l'honneur de le recevoir chez elle ; et le général, ne voulant pas débuter par un refus, et se piquant de paraître poli et humain, lui promit, et y alla. Le repas fut superbe, la salle magnifiquement parée. Mais ce qui frappa le plus Antoine, ce fut le nombre et la disposition des lumières. Elles y étaient prodiguées, mais avec ordre, formant des dessins et des compartiments, ici en losange, là en cercle ; en sorte que l'effet en était charmant, et présentait un très-beau coup d'œil.

Selon un ancien écrivain cité par Athénée, Cléopatre joignit les largesses à l'élégance et et au faste. Elle réitéra la fête à diverses reprises, et toujours dans un nouveau goût, et avec de nouveaux ornements ; et chaque fois elle donna à Antoine tout l'appareil du festin, c'est-à-dire la vaisselle d'or enrichie de pierreries, dont les buffets étaient garnis, et les tapisseries et tapis de pourpre brodés en or qui avaient servi à meubler et à décorer la salle. Aux amis qu'il avait amenés en grand nombre, puisqu'il y avait douze tables environnées de trois lits chacune, ce qui indique au moins cent huit personnes, à tout ce grand nombre de convives elle fit de riches présents. Elle voulut qu'ils prissent pour eux les lits sur lesquels ils avaient été couchés, et les vases d'or dans lesquels on les avait servis. Lorsqu'ils se retirèrent, elle distribua aux plus distingués des litières avec leurs porteurs, aux autres des chevaux magnifiquement enharnachés, et

[1] Appien dit qu'Antoine avait déjà commencé à aimer Cléopatre lorsqu'il était venu en Egypte avec Gabinius, pour le rétablissement de Ptolémée Aulète. C'est ce qui n'est guère vraisemblable, vu que Cléopatre alors ne pouvait avoir que treize ans, âge peu propre à faire naître une passion.

[1] Athen. IV, 13.

à tous de jeunes esclaves éthiopiens pour porter devant eux des flambeaux et éclairer leur marche. L'auteur que je viens de citer rapporte encore que, dans le troisième repas que Cléopatre donna à Antoine, elle fit joncher de roses tout le parquet de la salle jusqu'à la hauteur d'une coudée.

Antoine la traita à son tour, et il s'efforça de la surpasser pour la magnificence et pour le goût. Mais, n'ayant pu y réussir, et demeurant fort au-dessous en toutes manières, il fut le premier à tourner en raillerie la simplicité rustique de son appareil, comparé à celui de Cléopatre.

L'adroite Egyptienne prit tout d'un coup les manières de celui qu'elle voulait gagner; et ayant remarqué que les plaisanteries d'Antoine étaient grossières et sentaient le soldat, elle le servit dans son goût; et d'un air libre, aisé, plein d'assurance, elle badinait de façon à ne se pas montrer plus délicate que lui.

C'était par cette dextérité et par les charmes de son esprit qu'elle était sûre de plaire; car sa beauté n'était point du tout extraordinaire ni capable de ravir. Mais rien n'était plus piquant ni plus enchanteur que les grâces de sa conversation, et elles portaient avec elles une séduction presque inévitable. Le son même de sa voix avait une douceur charmante; et Plutarque compare sa langue à un instrument à plusieurs cordes, dont la mélodie se diversifie en mille façons différentes. Car, au lieu que ses prédécesseurs, abrutis par la paresse et par les voluptés, n'avaient pas même su parler égyptien, et que quelques-uns avaient oublié jusqu'au dialecte de la Macédoine leur patrie, Cléopatre donnait audience sans interprète à tous les peuples circonvoisins. Hébreux, Arabes, Syriens, Mèdes, Parthes, Ethiopiens, Troglodites, tous avaient la satisfaction de l'entendre parler leur langue aussi bien et aussi aisément que les naturels du pays.

Antoine n'était pas fait pour résister à tant d'attraits; il ne songeait pas même à s'en défendre, et au contraire il se livrait à ce doux poison de toute la pente de son cœur. De juge de Cléopatre il devint sa conquête et son esclave; et cette artificieuse princesse, qui savait donner de l'amour, et non pas en prendre, commença par se servir de l'empire qu'elle s'était acquis sur l'esprit d'Antoine pour s'assurer la libre et paisible possession du royaume d'Egypte.

[1] Plut.

Aussitôt après la mort de César, elle avait pris soin de se défaire [1], comme je l'ai dit, de son frère, qui partageait le trône avec elle: mais Arsinoé, sa sœur, vivait encore; et, quoique réduite à se tenir renfermée dans le temple de Diane à Ephèse [2], et à ne devoir sa sûreté qu'à la sainteté de cet asile, elle lui donnait de l'ombrage. Cléopatre obtint un ordre d'Antoine pour arracher Arsinoé de ce temple et la mettre à mort. Le prêtre même de Diane, qui avait rendu des honneurs et des respects à cette malheureuse princesse, courut risque de la vie, si les Ephésiens, par les plus humbles prières, n'eussent désarmé la colère de la reine d'Egypte. Les droits sacrés d'un asile inviolable ne furent pas plus respectés par rapport à Sérapion qu'ils ne l'avaient été à l'égard d'Arsinoé, dont je soupçonne qu'il avait épousé les intérêts. Il fut tiré du temple d'Hercule à Tyr, et livré à Cléopatre, qui trouvait dans sa mort la satisfaction de sa vengeance, et en même temps sa justification envers Antoine pour les secours donnés à Cassius. Enfin elle obligea pareillement les habitants d'une petite île de Syrie, nommée *Aradus*, à lui remettre entre les mains un jeune homme qui se donnait pour l'aîné des frères de Cléopatre; vaincu autrefois par César, et heureusement échappé de la bataille, selon le récit qu'il débitait, quoique l'opinion commune l'eût fait passer pour mort.

Cléopatre, ayant ainsi obtenu d'Antoine tout ce qu'elle avait souhaité, partit pour s'en retourner en Egypte, laissant dans le cœur du général romain un aiguillon qui ne pouvait manquer de le ramener bientôt auprès d'elle [3]. En effet au lieu de marcher, selon son premier dessein, contre les Parthes, qui assemblaient leurs forces en Mésopotamie, il se

[1] Jos. Ant. xv, 4; et Appian.

[2] Appien nomme le temple de Diane Leucophryne à Milet La différence est peu importante.

[3] Plut. et Appian.

contenta de parcourir rapidement la Syrie, et de terminer à la hâte les affaires qui se présentaient; et, après avoir tenté inutilement d'insulter et de piller la ville de Palmyre, il distribua ses troupes en quartiers d'hiver, établit Décidius Saxa pour les commander en son absence, et aussitôt il vola où son cœur l'appelait, c'est-à-dire à Alexandrie.

Là, s'amusant et folâtrant comme un jeune écervelé qui ne connaît d'autre affaire que son plaisir [1], il perdait et prodiguait en jeux frivoles le plus précieux de tous les biens, qui est le temps. Il avait formé une société de prétendus *confrères de la vie inimitable*: c'est le titre qu'ils avaient pris; et leur règle était de se donner les uns aux autres des repas, chaque jour, avec des profusions qui passent toute croyance. Voici un trait qui nous aidera à nous en faire une idée.

Lamprias, grand-père de Plutarque, avait entendu raconter au médecin Philotas, qui, jeune encore, était alors à Alexandrie pour y apprendre sa profession, qu'ayant fait connaissance avec un des chefs de cuisine d'Antoine, il fut invité par lui à venir voir les apprêts d'un de ces soupers. Il entra donc dans les cuisines, et fut bien étonné de trouver, outre une très-grande quantité d'autres viandes, huit sangliers à la broche. Il en conclut que le repas devait être très-nombreux. « Point « du tout, lui dit son introducteur en riant « de sa surprise, ils ne seront pas plus de « douze à table; mais chaque chose doit être « servie dans une certaine fleur de cuisson, « qu'un instant est capable de flétrir. Or, il « peut arriver qu'Antoine demande son sou« per tout à l'heure, ou dans un intervalle as« sez court, ou au contraire qu'il diffère un « fort long temps, parce que le vin, ou quel« que sujet de conversation agréable, l'aura « amusé. C'est pourquoi il faut préparer non « un repas, mais plusieurs, vu que nous ne « pouvons pas en deviner le moment. »

Philotas racontait encore un fait d'un autre genre, mais qui prouve également l'énorme prodigalité d'Antoine. Il disait que, s'étant attaché à faire sa cour à l'aîné des fils qu'Antoine avait eus de Fulvie, il était quelquefois admis à sa table avec d'autres Grecs, lorsque ce jeune seigneur, qui sortait à peine de l'enfance, ne mangeait point avec son père. Dans un de ces repas se trouva parmi les convives un médecin qui fatiguait toute la compagnie de son babil importun. Philotas le réduisit au silence par un sophisme dont il lui demanda la solution. « Il est, lui dit-il, « certaine fièvre dans laquelle on doit donner « de l'eau froide au malade. Toute fièvre est « une certaine fièvre: donc dans toute fièvre « on doit donner de l'eau froide au malade. » Il fallait que le médecin babillard eût bien oublié ses règles de syllogismes pour ne pas découvrir du premier coup d'œil le vice de celui-ci [1]. Quoi qu'il en soit, il ne put rien répondre, et demeura déconcerté. Cette petite aventure réjouit beaucoup le jeune Antoine, qui en rit de tout son cœur; et voulant récompenser celui dont il était si content, « Philotas, lui dit-il, je vous donne tout ce « que vous voyez là devant vous, » et il lui montrait un buffet garni de vases d'or. Philotas lui témoigna beaucoup de reconnaissance, lui fit de grands remercîments; mais il était très-éloigné de penser qu'un enfant de cet âge pût faire un présent d'une telle importance. Cependant il vit, au sortir du repas, un officier qui lui apporta toute cette vaisselle précieuse enfermée dans un sac, et qui lui dit d'imprimer son cachet sur l'ouverture de ce sac, afin qu'on n'en pût rien détourner. Philotas recula presque d'effroi, et se défendit de recevoir des choses d'un si grand prix. « Vous « êtes bien simple, lui dit l'officier; vous ne « savez donc pas que le fils d'Antoine peut « faire des dons encore plus considérables que « celui qui vous étonne! Si vous m'en croyez « pourtant, vous recevrez de l'argent en la « place des vases, parce qu'il y en a d'anti« ques et de curieusement travaillés, qu'An« toine pourrait redemander. » On sent assez que c'est au père qu'il faut s'en prendre d'une profusion si outrée, permise à un fils encore enfant. Qu'on ne se laisse point éblouir par une fausse apparence de bonté et de munificence; ce n'est pas là donner, c'est dissiper.

Dans ce premier séjour qu'Antoine fit à

[1] Plut.

[1] Le moyen terme y est pris deux fois particulièrement.

Alexandrie Cléopatre acheva de le captiver. Il n'est point de manière de le flatter qu'elle ne mît en œuvre. Soit qu'il s'agît d'amusements ou d'affaires sérieuses, elle lui ménageait toujours quelque agrément et quelque plaisir nouveau, ne le quittant ni jour, ni nuit. Car elle lui tenait compagnie au jeu, à table, dans ses parties de chasse : s'il faisait quelque exercice militaire, elle y assistait au moins comme spectatrice; elle le suivait même dans la ville, lorsque, pendant la nuit, il allait, déguisé, se présenter aux portes ou aux fenêtres des gens du peuple, attaquant par des plaisanteries ceux qui étaient dans la maison; car Antoine avait du goût pour ces sortes de divertissements indécents, que prennent quelquefois par travers et par bizarrerie les grands seigneurs, las des plaisirs ordinaires et naturels qui s'offrent en foule devant eux. Habillé en esclave, avec Cléopatre semblablement travestie, il passait les nuits à courir les rues d'Alexandrie, harcelant tous ceux avec qui il pouvait lier conversation, cherchant à les piquer par de mauvaises railleries, et remportant toujours des quolibets et souvent des coups. D'abord tout le monde y était trompé. Dans la suite, lorsqu'on sut qu'il se plaisait à ce badinage, les Alexandrins s'y prêtèrent très-volontiers : ils jouaient et ménageaient à dessein des scènes risibles qui les divertissaient eux-mêmes; et ils disaient qu'Antoine faisait le rôle tragique avec les Romains, et le comique avec eux.

Le détail de toutes les puérilités des amusements d'Antoine avec Cléopatre serait indigne de l'histoire. Voici néanmoins une petite aventure, d'un sel assez réjouissant.

Il pêchait à la ligne dans le Nil; et comme il ne prenait rien, c'était une mortification pour lui de ne point réussir en présence de la reine. Il fit donc donner ordre à quelques plongeurs d'aller par-dessous les eaux attacher à son hameçon quelqu'un des poissons déjà pris. Ce jeu ne put pas être répété deux fois sans que l'Egyptienne s'en aperçût. Elle dissimula, elle feignit d'être fort étonnée; et, ayant engagé une nouvelle partie de pêche pour le lendemain, elle invita les amis d'Antoine à s'y trouver, après les avoir avertis de la ruse qu'il avait employée. Ils s'y rendirent en grand nombre, et montèrent dans des barques, attentifs à ce qui arriverait. Antoine, qui ne se défiait de rien, ayant jeté sa ligne, des plongeurs, par ordre de Cléopatre, y attachèrent un poisson salé. Il sentit le mouvement, et, croyant tenir sa proie, il tira la ligne hors de l'eau. On peut juger quels furent les éclats de rire sur une telle pêche. Cleopatre lui fit à ce sujet un compliment des plus fins et des mieux tournés : « Seigneur, « lui dit-elle, donnez-nous la ligne [1], à nous « autres rois de Pharos et de Canope : mais, « pour vous, votre pêche, votre chasse, ce « sont les villes, les peuples et les empires. »

§ II. Le besoin des affaires d'Antoine l'appelle en Italie. Il est recherché par Sex. Pompée. Puissance de Sextus. Mariage d'Octavien avec Scribonia, soeur de Libon, beau-père de Sextus. Domitius Ahénobarbus joint sa flotte a celle d'Antoine. L'entrée de Brindes est refusée a Antoine. Il assiége cette ville. Dispositions a la paix. Négociation de Cocceius Nerva. Traité conclu entre Octavien et Antoine par Mécène, Pollion et Cocceius. Mariage d'Octavie avec Antoine. Le petit triomphe décerné aux deux généraux. Salvidiénus, traître a Octavien, est condamné, et se donne la mort. Canidius et Balbus substitués dans le consulat a Pollion et a Domitius. Fortune de Balbus. Triomphe de Pollion : son mérite littéraire. Triomphe de Calvinus. Sa sévérité par rapport a la discipline. Hérode déclaré roi de la Judée. Loi Falcidia. Mort de Déjotarus. Ses endroits louables. Sa cruauté contre sa famille. Changements dans le consulat. Plus de consul d'un an. Confusion et désordre dans tous les états. Rome et l'Italie affamées par Sextus. Indignation et soulèvement du peuple contre les triumvirs. Sédition furieuse où Octavien court risque de la vie, et est dégagé par Antoine. Fête donnée par Octavien : nouveau sujet de murmure. Octavien consent a négocier avec Sextus. Sextus ne se prête que forcément a cette négociation. Conférence entre les trois généraux. Conditions du traité. Joie extrême que cause cette paix. Les trois chefs se donnent des repas tour a tour. Mot de Sextus a Antoine. Trait célèbre de sa générosité a rejeter les conseils de Ménas. Antoine est piqué de

[1] Παράδος ἡμῖν τὸν κάλαμον, αὐτόκρατορ, τοῖς Φαρίταις καὶ Κανωβίταις βασιλεῦσιν· ἡ δὲ σὴ θήρα, πόλεις εἰσὶ καὶ βασιλεῖς καὶ ἤπειροι. (Plut. in Anton.)

PERDRE A TOUTES SORTES DE JEUX CONTRE OCTAVIEN. IL QUITTE L'ITALIE ET VIENT A ATHÈNES. SES MANIÈRES POPULAIRES AVEC LES ATHÉNIENS. ILS SE TRAITENT DE NOUVEAU BACCHUS. DOT QU'IL EXIGE D'EUX POUR SON MARIAGE AVEC MINERVE.

CN. DOMITIUS CALVINUS. II [1].
C. ASINIUS POLLIO.

Pendant qu'Antoine, livré à ces jeux d'enfants, était tombé dans une espèce de léthargie par rapport aux affaires, deux nouvelles fâcheuses vinrent le réveiller de son iodolence et de son assoupissement. Il apprit d'nne part les troubles de l'Italie et la guerre de Pérouse, et de l'autre l'entrée de Labiénus en Syrie à la tête d'une armée de Parthes. Ce dernier péril, dont je parlerai ailleurs avec plus d'étendue, fut celui qui d'abord lui parut le plus pressant. Il s'avança jusqu'à Tyr, dans le dessein d'aller repousser les Parthes : mais les lettres qu'il reçut de Fulvie, à demi effacées par les larmes, le rappelèrent du côté de l'Occident. Il vint en Grèce; et là, ayant su comment toutes choses s'étaient passées en Italie, il entra en même temps et dans une grande colére contre Fulvie, suivant que je l'ai déjà rapporté, et dans de vives inquiétudes sur l'accroissemeut de la puissance d'Octavien.

Dans ces circonstances, il se vit avec plaisir recherché par Sex. Pompée. Il lui devait de la reconnaissance pour avoir dnnné asile à Julie sa mère [2]; et, l'intérêt se joignant à ce motif d'honneur, il fit un très-bon accueil à Libon, qui, sous prétexte de lui amener Julie, venait lui proposer un traité de ligue et d'alliance avec Sextus son gendre. Antoine usa néanmoins de précaution, et ne crut pas devoir trop légèrement rompre avec Octavien; mais il promit à Libon qne, s'il était obligé d'avoir la guerre contre Octavien, il accepterait l'alliance proposée; et que, si au contraire le différend s'accommodait à l'amiable, il réconcilierait Sextus avec sou collègue.

[1] An. R. 712; av. J. C. 40.
[2] Appian. Dio.

Le fils de Pompée jouait alors un très-beau rôle. Placé entre les deux principaux chefs du parti victorieux, c'était une espèce de triomphe pour lui que de se faire considérer d'Antoine et craindre d'Octavien. Sa puissance avait pris des accroissements importants, pendant que la guerre contre Brutus et Cassius occupait toutes les forces des vengeurs de César. Il avait achevé de s'emparer de la Sicile, dont il ne possédait d'abord qu'une partie ; et il avait fait périr Bithynicus, gouverneur de l'île, à qui il imputa d'avoir attenté à sa vie. Statius Murcus, depuis la bataille de Philippes, lui avait amené, comme je l'ai déjà dit, un puissant renfort. Il soumit anssi à sa domination la Sardaigne : en sorte qu'avec une flotte très-nombreuse et très-aguerrie, il était maître de toute l'étendue de mer entre l'Italie et l'Afrique.

Cette position était très-avantagense; et il en conçut un orgueil extrême, jusqu'à se faire appeler le fils de Neptune, comme renouvelant la gloire navale de son père, et possédant l'empire héréditaire des mers. Cependant il devait sou élévation en grande partie aux circonstances; et il n'avait pas, à beaucoup prés, tnutes les qualités nécessaires pour en tirer un fruit solide et durable. Velleïus nous le dépeint brave de sa personne [1], actif et ardent, d'une imagination vive et prompte, fidèle à ses engagements autant que son pére l'avait été peu; mais esprit grossier, dont la barbarie se faisait sentir même dans son langage; se laissant gouverner par des valets, et, pour me servir des termes de l'historien, l'affranchi de ses affranchis, et l'esclave de ses esclaves. Il portait envie à ceux qui tenaient le plus haut rang, et il nbéissait aux derniers des hommes. En effet, ceux à qni il témoignait le plus de confiance, et qu'il mettait à la téte de ses escadres et de ses flottes, étaient des affranchis, dont le plus célèbre est ce Ménas qu'Horace [2] a

[1] « Hic adolescens erat studiis rudis, sermone barbarus, impetu strenuus, manu promptus, cogitatione celer, fide patri dissimillimus; libertorum suorum libertus, servorumque servus; speciosis invidens, ut pareret humillimis. » (VELL. II, 73.)
[2] Horat. Epod., 4.

immortalisé par la peinture énergique qu'il nous a laissée de son faste et de son insolence [1], objet éternel de mépris et d'indignation. Statius Murcus, homme de cœur, et qui avait l'âme hauta, ne put subir un joug si honteux, ni fléchir sous des favoris encore flétris des fers de la servitude. Il lui en coûta la vie : on l'accusa de trahison, et sous ce prétexte il fut mis à mort.

Tel était Sextus Pompée, dont l'union avec Antoine, si elle eût été consommée, pouvait devenir fatale à Octavien. En joignant leurs forces maritimes, ils mettaient ensemble cinq cents voiles ; et ainsi il leur était aisé d'assiéger en quelque façon l'Italie et de l'affamer; et Octavien, puissant en légions, puisqu'il en avait quarante à son service, mais totalement destitué de vaisseaux, se serait vu réduit aux abois, et obligé de recevoir d'eux la loi.

Il essaya de gagner Sextus ; et pour frayer les voies à une réconciliation avec lui, il songea à s'allier avec son beau-père. Mécène fut chargé, de la part du jeune triumvir, de demander pour lui en mariage Scribonia, sœur de Libon. Celui-ci, charmé de joindre à la qualité de beau père de Sextus celle de beau-frère d'Octavien, y donna très-volontiers son consentement. Le mariage se fit, et Octavien épousa Scribonia, quoiqu'elle fût beaucoup plus âgée que lui, et qu'elle eût déjà été mariée successivement à deux consulaires, de l'un desquels elle avait des enfants. Cependant la paix ne put pas se conclure; et Octavien, se voyant contraint de faire face en même temps à Antoine et à Sextus, commença par se débarrasser de Lépidus, qui lui était suspect, et il lui fit trouver bon d'aller dans son département d'Afrique avec six légions. qui, ayant appartenu à Antoine, conservaient encore de l'attachement pour leur ancien général. Ce fut aussi dans ce même temps qu'il relégua en Espagne Lucius, frère d'Antoine, sous prétexte de le faire proconsul de cette grande province.

Cependant Antoine, étant parti de l'Ile de Corcyre à la tête de deux cents voiles, s'avançait vers Brindes. Il rencontra sur sa route Domitius Ahénobarbus, qui venait au-devant de lui avec toute sa flotte. Elle était considérable. Domitius avait conservé sous son commandement une grande partie des forces navales rassemblées autrefois par Brutus et par Cassius; et son premier plan avait été, comme je l'ai dit, de se maintenir indépendant. Mais, bientôt désabusé d'un projet impraticable, il s'était prêté à la proposition que Pollion lui avait faite de s'attacher à Antoine et de le reconnaître pour chef. La parole était donnée: il s'agissait de savoir s'il la tiendrait; et lorsqu'on le vit s'approcher, plusieurs des amis d'Antoine appréhendèrent que, fier comme était Domitius, et d'ailleurs se souvenant que non-seulement il avait été proscrit, mais même condamné à titre de meurtrier de César, soit par hauteur, soit par crainte, il ne jugeât pas à propos de se mettre sous la puissance de l'un des triumvirs. Plancus surtout, qui se piquait de beaucoup de prudence à la vue du moindre danger, pressait Antoine de ne se point commettre, et d'arrêter sa course jusqu'à ce qu'il se fût assuré des dispositions de Domitius. Mais Antoine, quoiqu'il n'eût autour de lui que cinq vaisseaux avec lesquels il avait devancé sa flotte, rejeta ce timide conseil, déclarant qu'il aimait mieux périr par la perfidie d'un autre que de sauver sa vie en se couvrant luimême de l'opprobre d'une lâcheté. Dans le moment les deux galères amirales s'approchèrent; et le licteur d'Antoine, se tenant debout sur la proue, ordonna aux gens de Domitius de baisser le pavillon. Il fut obéi : Domitius vint se ranger à côté de la galère d'Antoine, et y monta; en même temps ses troupes saluèrent le triumvir comme leur général, et Plancus revint de sa frayeur. Antoine,avec ce nouveau renfort,alla se présenter devant Brindes.

Octavien tenait dans cette ville une garnison de cinq cohortes, dont le commandant refusa de recevoir Antoine, prenant prétexte sur ce qu'il amenait avec lui Domitius, de

[1] Je suis l'interprétation commune et ancienne de l'ode d'Horace que je cite, quoiqu'un habile commentateur ait voulu en dernier lieu la rendre suspecte. Quelques difficultés qu'il trouve a l'appliquer à Ménas, certaines circonstances de cette petite pièce satirique ne me paraissent pas devoir prevaloir sur l'autorité des manuscrits et des anciens scholiastes, qui reconnaissent l'affranchi de Sextus.

tout temps ennemi de César et de son parti. Antoine, irrité, mit le siége devant Brindes, et invita Sextus à faire une descente en Italie; ce qui fut exécuté. Octavien, de son côté, assembla ses troupes pour secourir la ville assiégée, et se prépara à forcer les lignes d'Antoine.

On crut être alors à la veille d'un grand orage qui allait renouveler tous les maux dont on commençait à respirer. Il y eut réellement quelques hostilités, mais de peu de conséquence. Parmi les trois chefs qui entraient dans cette guerre il n'y avait que le plus faible, c'est-à-dire Sextus, qui la voulût sincèrement. Les deux triumvirs se craignaient; et leurs soldats, dont le pouvoir était exorbitant dans ces temps de troubles, et donnait la loi aux généraux même, n'étaient nullement disposés à combattre les uns contre les autres. Ils se regardaient comme unis par la société d'une même cause, comme ne faisant qu'un seul corps. Outre ce motif général, les troupes d'Octavien en avaient un particulier dans la crainte et le respect qu'elles portaient à Antoine, comme à l'auteur de la victoire de Philippes: et celles d'Antoine, de leur côté, ne voyaient pas de bon œil leur chef s'unir d'intérêt avec des exilés et des proscrits. Sur ces entrefaites, Fulvie, que son mari avait laissée malade à Sicyone, étant venue à mourir, cet événement ouvrit une voie de pacification. La négociation fut entamée par Coccéïus Nerva, ami commun des deux triumvirs, et Appien nous donne à ce sujet un détail qui me paraît tiré de quelque ancien monument, et qui mérite, par cette raison d'être mis, au moins en abrégé, sous les yeux du lecteur.

Coccéïus avait été envoyé l'année précédente par Octavien à Antoine, en Phénicie, pour quelque affaire dont nous ne sommes pas instruits; et il était resté auprès de lui jusqu'au temps dont je parle. Alors donc, feignant d'être rappelé par Octavien, il demanda son congé à Antoine, qui le lui accorda: « Ne me donnerez-vous point, lui dit « Coccéïus, une lettre pour César, comme je « vous en ai apporté une de lui? Non, reprit « Antoine avec vivacité, je n'écris point à « mes ennemis. » Coccéïus lui représenta qu'il ne devait pas traiter César d'ennemi, après la clémence dont il avait usé à Pérouse envers Lucius son frère et envers ses amis. « Et comment, répliqua Antoine, n'appelle-« rai-je pas mon ennemi celui qui me refuse « l'entrée de Brindes, et qui m'a enlevé mes « provinces et mes troupes? Pour ce qui est « de mes amis, s'il en a bien usé à leur « égard, ce n'est pas pour me les conserver, « mais pour les rendre mes ennemis par ses « bienfaits. » Coccéïus ne jugea pas à propos d'insister davantage, de peur d'irriter le caractère impétueux de celui qu'il se proposait de calmer; et, content d'avoir tiré de lui ses sujets de plainte, il se rendit auprès d'Octavien.

Il plaida devant lui la cause d'Antoine, comme il avait plaidé devant Antoine celle d'Octavien. Il exposa au jeune triumvir les griefs de son collègue. Il justifia Antoine sur l'alliance contractée avec Domitius et avec Sex. Pompée, alléguant qu'ils étaient l'un et l'autre innocents du meurtre du dictateur César, et plus malheureux que coupables, même suivant les principes du parti vainqueur. Voyant que ses raisons faisaient peu d'effet, il les fortifia par la crainte du danger dont il menaça Octavien, en lui déclarant franchement la résolution où était Antoine de se servir des forces maritimes de Sextus jointes aux siennes pour désoler et affamer l'Italie. Cette dernière considération frappa Octavien; et Coccéïus, qui s'en aperçut, lui parla alors de la mort de Fulvie. « Cette « femme, lui dit-il, était le flambeau de la « discorde entre vous. Elle n'est plus. Qui « vous empêche de vous rapprocher, pourvu « que vous aimiez mieux vous éclaircir sur « les plaintes réciproques que d'en nourrir le « ressentiment dans le secret de vos cœurs? »

Octavien s'étant extrêmement radouci, Coccéïus lui proposa de le charger d'une lettre pour Antoine, lui représentant que, comme le plus jeune, il pouvait bien écrire le premier à un collégue qui avait sur lui une grande supériorité d'âge. Le point d'honneur arrêta Octavien; mais il s'avisa d'un expédient, qui fut d'écrire à Julie, mère d'Antoine, une lettre de politesse, pour se plaindre de ce qu'étant sa parente, elle avait pris le parti de fuir de l'Italie, comme si elle n'eût

pas dû attendre de sa part les mêmes attentions et les mêmes respects que de celle d'un fils.

Cocceïus, avec cette lettre, vint retrouver Antoine, et lui conseilla, pour écarter tout ce qui pouvait faire obstacle à la paix, de commencer par éloigner Domitius de sa personne, et renvoyer Sextus en Sicile. Antoine eut d'abord de la peine à consentir surtout à ce qui regardait Sextus, parce qu'il lui semblait qu'il prendrait par là un trop fort engagement, et donnerait trop d'avantage à son rival. Mais enfin, craignant la valeur des légions d'Octavien, qui, pleines d'estime pour Antoine, étaient néanmoins déterminées à lui faire bonne et vive guerre, s'il s'obstinait à rejeter la paix, il céda aux instances de Cocceïus et de sa mère; et, ayant fait partir Domitius pour la Bithynie, dont il le faisait gouverneur, il témoigna à Sextus qu'il n'avait plus besoin de ses services en Italie, lui promettant néanmoins de prendre soin de ses intérêts.

Après ces préliminaires les soldats de César, en étant satisfaits, formèrent une députation d'entre eux, qu'ils adressèrent en commun aux deux généraux, pour leur notifier que l'intention de l'armée était qu'ils fissent la paix. Quant à ce qui regardait les conditions, les soldats ne se chargèrent point de les discuter; mais ils donnèrent leurs pleins pouvoirs à un comité composé de trois commissaires, Mécène stipulant pour Octavien, Pollion pour Antoine, et Cocceïus ami commun et sur-arbitre. Ces trois négociateurs conclurent le traité sous l'autorité de l'armée, qui agissait comme dépositaire de la souveraineté.

Les articles du traité furent très-simples · oubli du passé, amitié et bonne intelligence pour l'avenir; nouveau partage de l'empire romain, dont la partie orientale fut mise sous la puissance d'Antoine, et l'occidentale sous celle d'Octavien. La ville de Scodra [1] en Illyrie était la borne commune de ces deux grands départements. L'Afrique fut laissée à Lépidus, toujours obligé de se contenter du lot que voulaient bien lui faire ses collègues. Octavien se chargea de la guerre contre Sex. Pompée, si l'on ne pouvait pas parvenir à un accommodement, et Antoine de celle contre les Parthes. Il fut stipulé expressément que les deux généraux auraient un égal pouvoir de lever des troupes en Italie : mais Octavien se conservait toujours l'avantage de ne point désemparer la capitale et le siège de l'empire. Domitius fut déchargé des condamnations prononcées contre lui; et le bon traitement qu'il avait reçu d'Antoine, approuvé par Octavien. Par rapport au consulat, qui n'était plus qu'une ombre, mais une ombre respectable encore et capable de reprendre vie entre les mains de qui saurait la ranimer, on convint que, lorsque les triumvirs n'exerceraient point cette charge par eux-mêmes [1], ils la partageraient entre leurs amis. Enfin le sceau de la réconciliation fut le mariage d'Octavie, sœur du jeune César, avec Antoine.

Octavie, aînée de son frère, en était tendrement chérie, quoique simplement sa sœur de père, sortie d'un premier lit. Elle était devenue veuve depuis très-peu de temps, ayant perdu C. Marcellus, son mari. Antoine passait aussi pour veuf depuis la mort de Fulvie. Car, pour ce qui est de Cléopatre, quoiqu'il ne disconvînt pas de ses intrigues avec elle, il ne la traitait pas sur le pied d'épouse. Tout ce qu'il avait d'amis sensés et judicieux souhaitaient extrêmement qu'il épousât Octavie, en qui le mérite égalait les charmes. Ils espéraient que cette dame, joignant à une rare beauté la gravité des mœurs, la douceur de la société, et le bon esprit, ne pourrait manquer de se faire aimer d'Antoine, devenu son époux, et qu'elle le guérirait ainsi de sa folle passion pour la reine d'Egypte, dont les suites les faisaient trembler. Ainsi tous les vœux se réunissant pour une alliance si convenable en toutes manières, bientôt l'affaire fut terminée, et le mariage célébré sur-le-champ, sans attendre même que le temps du deuil d'Octavie fût expiré [2]. Et comme cette circonstance lui eût

[1] Scutari, sur le Drino.

[1] Plut. in Ant.

[2] Dion ajoute qu'elle était grosse. Mais le silence de Plutarque m'autorise à en douter.

imprimé une tache, selon les mœurs romaines, le sénat, par un décret exprès, la dispensa de la rigueur de la loi.

Tel fut le traité de Brindes, qui délivra l'Italie de la crainte d'une guerre sanglante. La joie en fut si grande, que, pour la témoigner aux deux généraux, on crut ne pouvoir moins faire que de leur décerner l'honneur du petit triomphe.

Mais, avant qu'ils fissent leur entrée solennelle dans Rome, Antoine, étant encore à Brindes, ou aux environs de cette ville, se vit exposé à un grand danger de la part des vieux soldats de César, qui avaient suivi Octavien. On se souvient qu'il avait promis d'envoyer d'Orient des sommes pour leur être distribuées; et il l'aurait pu aisément, si son luxe et ses prodigalités le lui eussent permis. Les vétérans s'attroupèrent donc autour de lui, et le sommèrent d'exécuter sa parole. Comme il n'était pas en état de les satisfaire, ils éclatèrent en plaintes : et déjà les esprits s'échauffaient, et le péril devenait sérieux pour Antoine, si Octavien ne se fût rendu sa caution. Afin d'éviter dans la suite un semblable inconvénient, les vétérans furent licenciés, et renvoyés chacun dans leurs colonies.

Les réconciliations des puissants sont souvent une conjoncture fatale à leurs amis. C'est ce qu'éprouvèrent deux de ceux qui avaient eu le plus de part à la confiance d'Octavien et d'Antoine. Manius fut déféré par Octavien à son collègue, comme le principal auteur des troubles d'où était née la guerre de Pérouse; et en conséquence Antoine le fit mettre à mort. En même temps, comme par une espèce de compensation, il découvrit à Octavien les sourdes menées de Salvidiénus, qui commandait actuellement une armée dans la Gaule narbonnaise. Cet homme, né dans l'obscurité, s'était poussé par ses talents et par son ambition jusqu'à devenir l'un des principaux lieutenants d'Octavien, qui l'avait même fait passer sans milieu du grade de simple chevalier à la dignité de consul, distinction presque unique, et qui n'avait jamais été accordée, du moins dans les derniers temps, qu'à Pompée seul. Cependant cette haute fortune ne remplissait pas la cupidité insatiable de ce soldat; et, traître à son bienfaiteur, il avait fait offrir ses services à Antoine pendant le siége de Brindes. Octavien, instruit par Antoine lui-même de cette perfidie, manda Salvidiénus à Rome sous quelque prétexte; et lorsqu'il l'eut en sa puissance, il lui fit faire son procès par le sénat, qui le condamna à mort, comme ennemi public. Salvidiénus exécuta l'arrêt sur lui-même, et prévint le supplice par une mort volontaire.

Une grande affaire restait encore à terminer aux deux triumvirs. Il fallait ou détruire Sex. Pompée, qui incommodait étrangement l'Italie, ou se concilier avec lui. Mais cet objet nous mènerait à l'année suivante; et je dois placer ici quelques faits qui, sans être d'une aussi grande importance, ne méritent pas pourtant d'être négligés.

Le changement arrivé dans le gouvernement se manifeste de plus en plus en ce que les consuls ont très-peu de part aux affaires publiques. Pollion et Domitius Calvinus, qui portaient ce titre, autrefois si grand, ne paraissent tout au plus qu'en second dans tous les événements de cette année. Ils furent même obligés par les triumvirs, après avoir joui de cette vaine décoration pendant un temps, de céder la place à d'autres à qui l'on voulait procurer une pareille illustration. Leurs successeurs furent L. Cornélius Balbus, et P. Canidius Crassus, amis, l'un d'Octavien, l'autre d'Antoine. Nous verrons dans la suite Canidius à la tête des armées de ce dernier : et pour ce qui est de Balbus, il était depuis bien des années attaché à la maison des Césars. Sa fortune a quelque chose de singulier.

Il était Espagnol, né à Cadix ; et ayant rendu de bons services dès sa première jeunesse à Métellus Pius et à Pompée dans la guerre contre Sertorius, il fut fait par Pompée citoyen romain [1], qualité qui lui fut disputée en justice, et dans la possession de laquelle il se maintint par le crédit de celui de qui il l'avait reçue, et par le secours de l'éloquence de Cicéron. Son ambition le détermina sans doute à se donner à César, comme à un patron capable de le porter plus haut que n'aurait fait Pompée : et par cette démarche il n'en-

[1] Cic. pro Balbo.

courait point le reproche d'ingratitude, vu qu'alors Pompée et César étaient amis. Lorsque la rupture arriva, il demeura du côté du plus fort ; et par sa fidélité constante pour César [1], par son zèle à servir Octavien, il parvint à une telle considération, qu'étranger de naissance, citoyen par grâce, et non sans contestation, il devint consul, et fut le premier exemple d'un souverain magistrat de Rome né hors de l'Italie. Il acquit aussi des richesses immenses [2] : en sorte qu'en mourant il légua au peuple romain vingt-cinq deniers [3] par tête.

Pollion, au sortir du consulat, fut envoyé par Antoine faire la guerre aux Parthiniens, peuple d'Illyrie qui avait témoigné beaucoup d'attachement pour Brutus. Il prit la ville de Salones, et fit d'autres exploits qui lui méritèrent le triomphe. Mais ce qui lui assure bien plus solidement un rang honorable entre les hommes illustres, c'est la variété des talents de l'esprit, qu'il réunissait tous en un degré éminent [4]. Orateur, poëte, historien, il réussissait dans tous les genres. Il protégea dans les autres le goût pour les arts, qu'il cultivait lui-même avec succès. Virgile, maintenu dans la possession du champ paternel, et produit par lui auprès d'Octavien, en est la preuve. Pollion avait de grandes vues ; et il a la gloire d'avoir le premier consacré aux lettres une bibliothèque publique [5]. Il y plaça les statues des plus doctes personnages de l'antiquité. Varron fut le seul des vivants, à qui il fit cet honneur.

Son collègue Domitius Calvinus brille plus dans l'histoire par ses emplois et par ses titres que par un mérite bien décidé. Après son consulat, il alla faire la guerre aux Cerrétans [6] en Espagne, et il acquit l'honneur du triomphe. Ses exploits n'ont rien de bien éclatant. Mais il est dû des éloges à sa sévérité par rapport à la discipline. Un corps de ses troupes s'étoit laissé battre par les ennemis [7], et ayant pris honteusement la fuite, Calvinus punit les coupables en décimant plusieurs compagnies, sans épargner même les officiers. Quelques centurions, et entre autres un premier capitaine de légion, nommé Vibulius, souffrirent la bastonnade, supplice ignominieux, et qui allait même souvent jusqu'à la mort.

Sous le consulat de Pollion et de Calvinus, Hérode fut déclaré par les Romains roi de la Judée. Il y a lieu de s'étonner que ce titre, éteint depuis bien des années, et refusé autrefois par Pompée à Hyrcan issu de tant de rois, ait été renouvelé en faveur d'un homme qui non-seulement n'appartenait pas à la maison royale, mais était même étranger et Iduméen d'origine. Hérode en fut redevable à la circonstance de la guerre des Parthes. Ces peuples étaient actuellement presque maîtres de toute la Judée. Hyrcan était leur prisonnier ; et ils avaient établi roi Antigone, chef de la branche ennemie d'Hyrcan. Dans cette situation des affaires, Antoine crut qu'il lui était avantageux d'opposer au roi établi par les Parthes un roi reconnu par les Romains. Hérode donc, qui était venu à Rome pour exposer le triste état de la Judée, et pour implorer un prompt secours, obtint plus qu'il ne demandait. Comme il savait que les Romains n'accordaient ordinairement le nom de roi qu'à ceux qui étaient de race royale, il avait imaginé de demander ce titre pour son beau-frère, le frère de l'infortunée Marianne, qui était petit-fils d'Aristobule par son père, et d'Hyrcan par sa mère ; bien entendu qu'Hérode prétendait se réserver toute la puissance et toutes les fonctions de la royauté. Antoine trouva plus à propos de joindre le titre à l'exercice. La personne d'Hérode lui était agréable et à tout le parti de César, soit par ses propres services, soit par ceux d'Antipatre son père. Il fut donc déclaré roi par un décret du sénat ; et les triumvirs y ajoutèrent toutes sortes de témoignages d'honneur, dont on peut voir le détail dans l'historien Josèphe.

Une loi célèbre dans le droit romain fut portée cette même année par le tribun P. Falcidius [1]. Elle tendait à restreindre la liberté

[1] Vell. II, 51. Plin. VII, 43.
[2] Dio.
[3] Douze livres dix sous. = 20 fr. 50 c. E. B.
[4] Hor. Od. II, 1.
[5] Plin. VII, 30, et XXXV, 2.
[6] Dio. Vell. II, 78.
[7] Les peuples de la Cerdagne.

[1] Joseph. Ant. XIV, 20; et de Bell. Jud. I, 11.
[2] Dio. Justin. Inst. liv. II, III. 22.

indéfinie de tester, dont jouissaient et abusaient souvent les citoyens. Il n'était pas rare, par exemple, que le testateur épuisât sa succession par la multitude et l'importance des legs, en sorte qu'il ne restait presque rien pour les héritiers naturels : depuis longtemps on sentait l'inconvénient de ce dernier abus, et l'on avait tenté d'y apporter quelques remèdes, qui s'étaient trouvés inefficaces. Falcidius fit ordonner par une loi que le quart des biens du testateur fût affecté nécessairement aux héritiers, et que, si la somme des legs excédait les trois quarts de la succession, il leur fût permis de reprendre sur les légataires de quoi parfaire le quart qui leur était dû. Ce quart privilégié a été appelé *la Falcidie*, du nom du tribun législateur.

Le vieux roi Déjotarus, dont j'ai eu occasion de parler assez souvent, termina enfin sa carrière dans un âge très-avancé. Il avait joué un beau rôle dans ce qui regarde la conduite politique et les procédés qu'il tint à l'égard des Romains[1], ses protecteurs, ou plutôt ses maîtres. Ami des plus gens de bien, de Cicéron, de Caton, de Brutus, dans la guerre civile entre César et Pompée, il s'attacha au meilleur parti. Il plia de nécessité sous le vainqueur ; mais, après la mort de César, il fit voir que ni les disgrâces, ni même les glaces de l'âge n'avaient point amorti son courage et son audace ; et il se remit de haute lutte en possession de tout ce que le ressentiment du dictateur lui avait enlevé. Il donna encore des secours à Brutus, dernier vengeur de la liberté romaine. J'ai regret que, louable par tant d'endroits, Déjotarus ait souillé sa gloire par ses cruautés domestiques. Strabon, et surtout Plutarque, l'accusent d'avoir été le bourreau de toute sa famille[2]. Il la traita comme un vigneron traite un cep de vigne dont il coupe toutes les branches pour en faire prospérer une seule. Ainsi Déjotarus fit mourir tous ses enfants pour établir et élever la fortune de celui dont il prétendait faire son héritier. Les auteurs ne nous apprennent point si ce projet, poussé par des voies si barbares, lui réussit. Son successeur dans la tétrarchie des Galates est nommé Castor par Dion.

[1] Dio.

[2] Strabo, 12. — Plut. de Stoic. rep.

Les consuls furent choisis pour l'année suivante conformément au plan arrêté entre les deux triumvirs, c'est-à-dire sur le nombre des amis de l'un et de l'autre. Ceux qui commencèrent l'année sont Marcius Censorinus, et Calvisius Sabinus, dont l'un avait été laissé par Antoine[1] pour commander en Grèce en son absence, lorsqu'il passa en Asie, et nous verrons l'autre à la tête des armées navales d'Octavien contre les généraux de Sex. Pompée.

L. MARCIUS CENSORINUS[2].
C. CALVISIUS SABINUS.

L'autorité du consulat était étrangement affaiblie, et réduite presque à rien ; mais au moins jusqu'ici on en avait respecté la durée, en ce sens qu'il n'y avait point eu de consuls[3] qu'ils n'eussent été créés pour aller jusqu'à la fin de l'année, quoique plusieurs se fussent vus obligés, soit par le dictateur César, soit par les triumvirs, d'abdiquer avant le terme, pour laisser ce titre d'honneur à d'autres que l'on voulait en décorer. Marcius Censorinus et Calvisius Sabinus sont les premiers consuls qui, entrant en charge au premier janvier, n'aient été mis en place que pour un nombre de mois limité, au bout desquels ils devaient être relevés par des successeurs désignés en même temps qu'eux. Cette pratique, qui avilissait et dégradait de plus en plus le consulat, fut suivie constamment par les empereurs. On ne vit plus de consuls d'un an. Ceux qui commençaient l'année lui donnaient leur nom, et on les appelait *ordinaires*[4]. Les autres, que l'on nommait consuls *substituts*[5], n'étaient guère connus qu'à Rome et dans l'Italie. Dans les provinces ils faisaient peu de bruit, et, par cette raison, on les y qualifiait *petits*[6] consuls.

[1] Plut. in Anton.

[2] An. R. 713 ; av. J. C. 39

[3] Dio.

[4] Ordinarii.

[5] Suffecti.

[6] Minores.

La multitude de ceux que les triumvirs avaient à récompenser fut une des causes qui influèrent dans cette multiplication des consulats. Le même motif les engagea aussi à introduire ou à laisser entrer dans le sénat toute sorte de sujets indignes, jusqu'à de simples soldats, et même des esclaves. Un certain Vibius Maximus, désigné questeur, fut reconnu par son maître, qui le revendiqua et le remit en servitude. On trouva aussi parmi les soldats légionnaires un esclave, qui fut précipité du haut du roc Tarpéien, après qu'on l'eut préablement affranchi, pour donner plus de solennité et plus d'éclat à son supplice. En un mot, la confusion et la licence régnaient dans tous les ordres; et ceux qui conservaient quelque sentiment des bienséances et de l'honnêteté publique, et quelque goût des mœurs anciennes, ne voyaient partout que des objets affligeants.

Mais le peuple était occupé d'un mal qui le touchait de plus près: c'était la disette, que les escadres de Sextus Pompée, répandues le long des côtes, faisaient souffrir à Rome et à l'Italie. Comme il était maître des îles de Sicile, Sardaigne et Corse[1], il interrompait le commerce et avec l'Orient et avec l'Occident, et ses corsaires tenaient toujours la mer pour intercepter les convois qui auraient pu venir d'Afrique. La faim est un puissant aiguillon. Le peuple s'ameuta, et pressa les triumvirs à grands cris de faire la paix avec Sextus. Octavien demeurant inflexible, Antoine conclut qu'il fallait donc se mettre en état de faire promptement la guerre avant que la disette devînt extrême. Il n'était pas possible d'entreprendre la guerre sans recourir à de nouvelles impositions. On afficha des ordonnances pour taxer les maîtres à douze deniers et demi par chaque tête d'esclave qu'ils possédaient, et pour retenir une quotité sur les successions et sur les legs. Alors le peuple perdit patience, et les placards des édits barsaux furent arrachés. Il trouvait étrange que les triumvirs, après avoir épuisé le trésor public, dépouillé les provinces, vexé l'Italie par des proscriptions, confiscations, exactions de toute espèce, voulussent encore enlever aux malheureux citoyens le peu qu'il leur restait; et cela, non pour une guerre qui intéressât l'état, ou qui tendît au bien de l'empire, mais pour leurs querelles particulières, pour leur ambition, pour l'abaissement d'une maison ennemie de leur grandeur.

L'indignation publique contre les triumvirs se tourna en affection pour Sextus; et la multitude témoigna ses sentiments aux jeux du Cirque, où c'était l'usage de porter en pompe la statue de Neptune. Elle la reçut avec des applaudissements extraordinaires, pour honorer Sextus, qui se disait le fils de ce dieu. Octavien s'aperçut de cette affectation, et, pour ne pas donner lieu à renouveler une pareille scène les jours suivants où la fête se continuait, il défendit qu'on y fît paraître la statue de Neptune. Mais le peuple la demanda; et, n'ayant point obtenu satisfaction, il s'emporta à une sédition furieuse. Les pierres commencèrent à voler; et Octavien, étant venu se présenter à cette populace irritée, courut risque de la vie. Ni sa fermeté à s'offrir aux coups, ni ses représentations, ni enfin ses prières lorsqu'il vit que le péril devenait pressant ne pouvaient calmer la fureur de la sédition. Antoine vint à son secours, et, comme il passait pour être assez bien disposé en faveur de la paix désirée, la multitude ne se porta d'abord à aucune violence contre lui; seulement elle le pria de se retirer. Sur son refus, elle lança sur lui des pierres; et il fallut qu'il mandât des troupes, qui, ayant fait un grand carnage des séditieux, lui ouvrirent le passage jusqu'à son collègue, qu'il parvint enfin à dégager. Les corps morts furent jetés dans le Tibre; et leur nombre, la licence et l'avidité du soldat et de la canaille qui les dépouillaient, furent un nouveau sujet de gémissements pour le peuple, mais de gémissements que la crainte obligeait de renfermer et de cacher.

Octavien augmenta le mécontentement par la fête qu'il donna, suivant la coutume, à l'occasion du premier usage qu'il fit du rasoir, et des prémices de sa barbe, consacrées en cérémonie à un dieu. Les jeunes Romains ne se rasaient point jusqu'à l'âge de vingt et un ou vingt-deux ans, et se contentaient de se couper avec des ciseaux les poils de la barbe qui devenaient trop longs. Octavien avait attendu

[1] Appian. — Dio.

jusqu'à vingt-cinq ans. Il voulut célébrer ce jour avec magnificence, et donna un repas à tout le peuple. Mais au lieu d'attirer les applaudissements de la multitude, il en renouvela les plaintes. On trouva qu'une dépense excessive et inutile était bien déplacée dans un temps où les citoyens manquaient de pain.

Il fallut qu'Octavien cédât enfin aux vœux du peuple, ou plutôt à la nécessité, et donnât les mains à un accommodement avec Sextus. Cependant, pour sauver les apparences, il ne voulut point paraître dans les commencements de la négociation. Ce fut Antoine qui entama l'affaire avec Libon, beau-père de Sextus, et beau-frère d'Octavien. Il proposa aux amis que Libon avait à Rome de l'inviter par lettre à venir faire un voyage dans sa patrie pour jouir de l'éclat et des avantages de sa nouvelle alliance avec Octavien, et pour un autre objet plus important.

Libon, ayant obtenu le consentement de Sextus, vint à l'île d'Enarie [1], sur les côtes de Campanie, à peu de distance de Naples; mais il ne voulut point passer outre sans un sauf-conduit d'Octavien, qui se fit encore presser par les cris du peuple pour l'accorder. L'ardeur de la multitude pour la paix était si vive, qu'elle força Mucia, mère de Sextus, à aller trouver son fils pour joindre l'autorité maternelle aux vœux des citoyens: et comme cette dame fit d'abord quelque résistance, le peuple s'emporta jusqu'à la menacer de la brûler dans sa maison.

Cette précaution n'était point du tout superflue. Sextus n'avait nulle inclination à la paix; et Ménas, son affranchi et son homme de confiance, qui commandait actuellement pour lui en Sardaigne des forces considérables de terre et de mer, lui écrivait de ne point discontinuer la guerre, ou du moins de traîner la négociation en longueur, afin que la famine rendît les triumvirs plus traitables, et lui procurât des conditions plus avantageuses.

Il est vrai que les illustres Romains qui avaient trouvé un asile en Sicile étaient d'un avis contraire à Ménas, et prétendaient qu'il ne conseillait la continuation de la guerre que parce qu'il y trouvait de grands profits et de grands honneurs. Peut-être disaient-ils vrai; mais il était aisé de retourner le reproche contre eux-mêmes. Leur intérêt se manifestait dans l'opinion qu'ils embrassaient. Il était visible qu'ils désiraient de rentrer dans le sein de leur patrie après un long exil, et Sextus n'ignorait pas sans doute qu'ils souffraient impatiemment le crédit qu'il donnait à ses affranchis. Ce fut alors que Murcus, agissant avec plus de hauteur que les autres, fut lâchement assassiné par ordre de Sextus; et si cet exemple tragique servit d'avertissement à ceux qui pensaient comme lui de garder plus de circonspection dans leurs discours et dans leur conduite extérieure, il ne fit qu'augmenter leur désir de se tirer de la dépendance d'un chef capable de se porter à une pareille cruauté.

Libon sentit la difficulté de conduire une négociation qui ne pouvait réussir que contre les vœux secrets de ceux qu'il s'agissait de réconcilier. Pour se mettre hors d'embarras et ne pas s'exposer à des reproches, il proposa une conférence entre les trois généraux, afin qu'ils terminassent par eux-mêmes leurs différends. Le peuple de Rome d'une part, et de l'autre les fugitifs retirés auprès de Sextus, appuyèrent si fortement cette proposition, qu'elle fut acceptée. Antoine et Octavien se rendirent sur la côte de Baïes avec des troupes, et Sextus vint se ranger, devant le promontoire de Misène, accompagné d'une belle et nombreuse flotte, et montant une galère à six rangs de rames.

Pour tenir la conférence, ils prirent des mesures qui marquaient bien les défiances réciproques. Sur des pilotis enfoncés dans la mer on jeta deux ponts, entre lesquels on laissa un petit intervalle. Le pont qui tenait à la terre était pour les triumvirs, l'autre pour Sextus. Dans le premier entretien qu'ils eurent ensemble, leurs prétentions se trouvèrent étrangement éloignées. Sextus ne demandait rien moins que de devenir le collègue d'Octavien et d'Antoine, et d'être substitué à l'imbécile Lépidus. Les triumvirs, au contraire, ne voulaient lui accorder que la simple liberté de revenir à Rome. Ils se séparèrent donc peu satisfaits mutuellement; mais sans cependant rompre la négociation. La famine était

[1] Ischia.

une raison pressante pour les triumvirs. Sextus se voyait vivement sollicité par ceux qui l'environnaient. Ils lui firent une espèce de violence; et dans un moment où leurs instances le fatiguaient, il s'écria en déchirant ses habits, qu'il était trahi par ceux qu'il avait sauvés, et que Ménas était le seul sur la bravoure et la fidélité duquel il comptât. Malgré cette protestation si forte, il ne put résister aux prières de tant de grands personnages, soutenues de celle de sa mère. La paix fut conclue à des conditions avantageuses et honorables pour lui, s'il eût pu se promettre qu'elles fussent fidèlement observées.

Dans ce traité, il stipulait pour lui-même, pour les illustres fugitifs auxquels il avait donné retraite, pour ses soldats.

Pour lui-même, il obtint la possession tranquille et assurée des îles de Sicile, Sardaigne et Corse, auxquelles on ajoutait l'Achaïe, et cela pour autant de temps que les triumvirs posséderaient eux-mêmes les départements dont ils jouissaient. On lui promit le consulat avec pouvoir de l'exercer absent par tel de ses amis qu'il constituerait son procureur en cette partie. On lui assurait encore la dignité d'augure; et sur les biens de son père soixante-dix millions de sesterces [1] (huit millions sept cent cinquante mille livres).

Pour ce qui est des fugitifs ou exilés, ils furent distribués en trois classes, les meurtriers de César, les proscrits, ceux qui avaient pris volontairement le parti de s'enfuir. Les premiers ne furent point compris dans le traité : mais en combinant les témoignages d'Appien et de Dion, il paraît qu'on leur accorda une permission verbale de se choisir un lieu d'exil où ils pourraient vivre en sûreté. Les proscrits furent rétablis dans tous leurs droits et priviléges; mais on ne leur rendit que le quart des biens qui leur avaient été confisqués. Ceux qui n'avaient ni condamnation ni proscription sur leur compte rentrèrent dans tous leurs droits et dans tous leurs biens, à l'exception des meubles. Quelques particuliers plus distingués ou plus accrédités que les autres obtinrent nommément des magistratures et des sacerdoces.

[1] Près de 14 millions et demi de fr. E. B.

Les soldats de Sextus furent aussi traités tout à fait favorablement. Il y en avait un très-grand nombre qui étaient de condition servile. Sûrs de trouver la liberté en Sicile, les esclaves désertaient en foule l'Italie; et la chose avait été au point que les vestales, parmi les vœux qu'elles adressaient aux dieux pour le bien de l'empire, avaient reçu ordre, l'année précédente, d'ajouter une prière pour demander la cessation de ce fléau. Les esclaves enrôlés sous les drapeaux de Sextus furent maintenus, par le traité, dans la jouissance de leur liberté; et l'on promit aux soldats de condition libre qui servaient dans ses armées et sur ses flottes les mêmes récompenses, après leur temps de service, qui avaient été accordées aux soldats des triumvirs.

Pour tant d'avantages que Sextus recueillait de ce traité, il s'engageait réciproquement à retirer ses troupes des postes qu'il occupait en Italie, à ne plus recevoir d'esclaves fugitifs, à ne point augmenter ses forces navales, à défendre l'Italie contre les pirates, et à envoyer à Rome les mêmes redevances en blé et en autres impositions qu'avaient coutume autrefois de payer les îles qui lui étaient abandonnées.

Après que les articles eurent été ainsi rédigés, l'acte solennel que l'on en dressa fut muni des sceaux des trois généraux contractants, et envoyé à Rome aux vestales pour être gardé comme un dépôt précieux et sacré. Les conférences finirent par des témoignages d'amitié réciproque; on se donna la main, on s'embrassa.

Cette paix causa une joie égale à l'ardeur avec laquelle elle avait été désirée. L'Italie délivrée de la crainte d'une famine qui commençait déjà à se faire violemment sentir, un grand nombre des premiers citoyens de Rome rendus à la patrie après un long exil, c'étaient là des sujets intarissables de félicitations publiques et particulières. Les plus illustres de ceux qui furent rétablis par ce traité, sont L. Arruntius [1], M. Junius Silanus, C. Sentius Saturninus, et M. Titius, qui, après avoir rendu à Sextus des actions de grâces propor-

[1] Vell. II, 77.

tionnées à la grandeur du bienfait dont ils lui étaient redevables, suivirent Octavien à Rome, et parvinrent dans la suite aux plus grands honneurs.

Les moins contents de cette paix furent sans doute les trois chefs qui l'avaient conclue. On peut bien assurer que surtout Octavien, en même temps qu'il la jurait, était très-résolu de la rompre à la première occasion. Ils en célébrèrent néanmoins tous trois des réjouissances extraordinaires par des repas qu'ils convinrent de se donner tour à tour.

Ils tirèrent entre eux au sort à qui commencerait; et le sort ayant décidé pour Sextus, Antoine lui demanda où ils les recevrait: « Sur mon bord, répondit Sextus[1], car telle « est la maison paternelle qui reste à Pom« pée. » C'était un reproche pour Antoine, usurpateur de la maison qui avait appartenu au grand Pompée, dans Rome. L'allusion est encore plus heureuse et plus marquée dans le latin, parce que le même mot[2] dont se servait Sextus pour exprimer son vaisseau était le nom du quartier de Rome où était la maison de son père.

Pendant le repas, on s'égaya beaucoup, surtout aux dépens d'Antoine, dont la passion pour Cléopatre fournit matière à bien des plaisanteries. La scène aurait bien changé et serait devenue bien sérieuse, si Sextus eût déféré aux conseils de Ménas; car cet affranchi vint lui dire à l'oreille: « Voulez-vous que « je coupe les cordages et les ancres, et que « je vous rende ainsi le maître, non de la Si« cile et de la Sardaigne, mais de tout l'uni« vers? » La tentation était forte; et Sextus eut besoin de réflexion pour s'affermir contre une si puissante amorce. Il y pensa un moment, et, prenant son parti avec noblesse, il répondit à Ménas: « Tu devais le faire sans « me le dire. Mais puisque tu m'en as parlé, « contentons-nous de ce que nous avons; car « je ne sais point me parjurer. »

Les convives de Sextus n'entendirent rien de ce qui se disait[3], et le repas s'acheva aussi gaîment qu'il avait commencé. Il y fut même question d'affaires, et l'on y projeta le mariage de deux enfants encore en bas âge, c'est-à-dire de la fille de Sextus avec le jeune Marcellus, fils d'Octavie, beau-fils d'Antoine, et neveu d'Octavien. Appien ajoute que lendemain ils prirent des arrangements entre eux pour le consulat par rapport à des temps assez éloignés. J'en dirai ce qui sera nécessaire lorsque la suite de l'histoire l'exigera. Les triumvirs traitèrent successivement leur nouvel allié dans des tentes dressées exprès sur le rivage, après quoi on se sépara. Sextus s'en retourna en Sicile, Octavien et Antoine à Rome.

Ils y passèrent quelque temps dans une union parfaite, et toujours d'accord sur les intérêts qu'ils avaient à démêler ensemble, et sur tous les grands objets; mais dans les amusements, dans le jeu, la supériorité qu'emportait toujours Octavien sur Antoine piquait celui-ci[1]. En effet, Plutarque assure qu'à quelque jeu de hasard qu'ils jouassent l'un contre l'autre, Octavien gagnait toujours. Si d'autres fois ils faisaient battre des coqs, ou des cailles accoutumées à cet exercice, la victoire était du côté d'Octavien. Cette continuité de mauvais succès dans des bagatelles était une vraie mortification pour Antoine, et elle le disposa à écouter les discours d'un astrologue égyptien qui était à sa suite, et qui, soit qu'il fût lui-même la dupe de son art menteur, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'il fût aposté par Cléopatre pour lui ramener Antoine, disait sans cesse à ce général que sa fortune, par elle-même grande et magnifique, était dominée et obscurcie par celle d'Octavien. Il l'exhortait en conséquence à fuir la présence de ce jeune collègue. « Car, disait-il, votre génie « craint le sien. Seul et loin de ce concurrent, « il est fier et élevé, mais dès qu'il s'en ap« proche, il se rapetisse et devient bas. » Quelque méprisable que soit une pareille philosophie, ces visions, venant à l'appui des petits, mais vifs et continuels désagréments qu'éprouvait Antoine, firent leur effet. Il quitta l'Italie, et vint à Athènes, emmenant avec lui Octavie, qui peu auparavant était accouchée d'une fille.

Le séjour d'Athènes plaisait à Antoine, et

[1] Plut. in Ant. — Appian. — Dio.
[2] « In carinis meis. » (VELL. II, 77.)
[3] Appian. — Dio.

[1] Plut.

il y passa l'hiver, déposant le faste de sa grandeur, qui le gênait, et se familiarisant volontiers avec un peuple dont l'enjouement, l'urbanité et une flatterie ingénieuse envers ses maîtres ont toujours fait le caractère. Ainsi, dans les fêtes qu'il donna aux Athéniens en réjouissance des victoires que Ventidius, son lieutenant, comme je vais bientôt le raconter, avait remportées sur les Parthes, il voulut faire lui-même la fonction de gymnasiarque, ou modérateur des jeux. Il substitua les marques de cette magistrature bourgeoise à l'appareil de la dignité triumvirale, quittant même la toge, et présidant à la fête avec un manteau et une chaussure à la grecque.

C'est par une suite du même goût de badinage, moitié fou, moitié populaire, qu'il renouvela la scène qu'il s'était déjà donnée en Asie en se faisant honorer comme le nouveau Bacchus. On observa à son égard tout le joyeux cérémonial du dieu du vin, et il y fit lui-même parfaitement son personnage[1]. Mais les Athéniens ayant voulu se prêter à son jeu, furent mal payés de leur plaisanterie. Car, sur ce qu'ils s'avisèrent, après l'avoir salué comme Bacchus[2], de lui offrir en mariage la déesse Minerve leur protectrice, il accepta la proposition, et les taxa à mille talents de dot. Un plaisant de la troupe lui représenta à ce sujet que Sémélé sa mère n'avait point apporté de dot à Jupiter. Mais Antoine n'en persista pas moins à exiger les mille talents, et sans délai, quoique Dellius, poussant toujours la même plaisanterie, lui fit observer que, selon la pratique usitée à Rome, l'on avait d'ordinaire trois ans pour payer la dot en trois paiements. Cette aventure mit les Athéniens de mauvaise humeur, et attira de leur part à Antoine des pasquinades, dont il ne fit que rire, ne leur enviant point cette petite vengeance.

Pendant qu'il s'amusait à ces passe-temps frivoles[3], Ventidius faisait la guerre pour lui contre les Parthes avec des succès capables de le piquer de jalousie. Le sentiment de la gloire des armes n'était pas émoussé dans Antoine. Il craignit que son lieutenant ne lui laissât plus rien à faire ; et, résolu d'aller se mettre à la tête de ses armées en Orient, il partit dans les premiers mois de l'année où étaient consuls Ap. Claudius et Norbanus.

§ III. Mouvement des Parthes. Guidés par Labiénus le fils, ils envahissent la Syrie. Ils établissent Antigonus roi de la Judée, et ils emmènent prisonnier Hyrcan. Labiénus soumet la Cilicie, et pénètre jusque dans la Carie. Ventidius, lieutenant d'Antoine, arrive, et remporte sur les Parthes deux victoires consécutives. Antoine, jaloux de la gloire de Ventidius, part d'Athènes pour se mettre à la tête de ses armées. Troisième victoire de Ventidius, du périt Pacorus, prince des Parthes. Ventidius n'ose pousser ses avantages, de peur d'irriter la jalousie d'Antoine. Siége de Samosates, dont le succès ne fait pas d'honneur à Antoine. Triomphe de Ventidius. Prise de Jérusalem par Sosius et par Hérode. Antigonus battu de verges et mis à mort comme un criminel. Hérode paisible possesseur de la couronne. Confusion et mépris de toutes les lois dans Rome. Octavien épris d'amour pour Livie. Il répudie Scribonia le même jour qu'elle était accouchée de Julie. Il épouse Livie, qui lui est cédée par son mari étant grosse de six mois. Naissance de Drusus. Tibère et Drusus élevés dans le palais d'Octavien. Cause de la rupture entre Octavien et Sextus. Ménas, affranchi de Sextus, passe au service d'Octavien. Préparatifs d'Octavien pour la guerre. Combat naval près de Cumes. Autre combat près du roc de Scylla, où la flotte d'Octavien est maltraitée. Une tempête achève de ruiner les forces navales d'Octavien. Sextus ne sait pas profiter de l'occasion. Octavien prend du temps pour faire de nouveaux préparatifs. Agrippa, vainqueur dans les Gaules, refuse le triomphe. Continuation du triumvirat pour cinq ans. Agrippa chargé des apprêts de la guerre contre Sextus. Port Jule formé par la jonction des lacs Lucrin et Averne. Prétendu présage arrivé à Livie.

AP. CLAUDIUS PULCHER.
C. NORBANUS FLACCUS[1].

J'ai différé jusqu'ici de parler des mouvements des Parthes, afin de pouvoir former un tissu qui réunisse tout ce qui appartient à cet objet sous un seul point de vue. Il faut donc

[1] Athen. IV, 12.
[2] Sen. Suasor. I.
[3] Plutarch.

[1] An. R. 714; av. J. C. 38.

maintenant reprendre les choses de plus haut.

Dès le commencement des guerres civiles entre les Romains [1], les Parthes avaient toujours été portés d'inclination pour le parti de Pompée. Ils se souvenaient que ce général, étant autrefois en Orient, avait tenu à leur égard une conduite pacifique; et de plus ils savaient que M. Crassus, second fils de Crassus leur ennemi, était attaché à César, et servait dans ses armées : nouveau motif pour eux de penser que, si cette faction devenait victorieuse, ils devaient s'attendre à la guerre. Aussi avons-nous vu que César était près de la porter dans leur pays lorsqu'il fut assassiné.

Après sa mort, les Parthes, suivant toujours leur plan, favorisèrent Brutus et Cassius; et ils se disposaient à leur envoyer du secours lorsqu'ils apprirent leur défaite et leur fin déplorable.

Celui qui sollicitait auprès d'eux ce secours était Labiénus, fils de ce célèbre transfuge qui de lieutenant et de créature de César s'en était rendu l'ennemi le plus implacable[2]. Le fils hérita de son père, la haine contre le parti de César, et, ayant perdu ses dernières espérances par la ruine de Brutus et de Cassius, il aima mieux demeurer sous une domination étrangère que d'aller chercher une mort inévitable dans sa patrie. Et d'abord il fut assez peu considéré de ceux sous la protection desquels il vivait. Mais, ayant toujours l'œil sur le train que prenaient les affaires dans l'empire romain, aux premiers troubles qui naquirent entre Antoine et Octavien, il fit observer aux Parthes que l'occasion était très-favorable pour eux; et que pendant que les principales forces des vainqueurs se détruisaient mutuellement en Italie par la guerre de Pérouse, et qu'Antoine en Égypte s'amollissait auprès de Cléopatre, ils pouvaient se venger de la guerre injuste que Crassus leur avait faite, et même envahir les provinces romaines qui étaient dans leur voisinage et à leur bienséance.

Ses avis furent écoutés; et Orode, roi des Parthes, leva une puissante armée pour faire une invasion en Syrie. Il établit général de cette armée, son fils Pacorus, et lui donna pour conseil Barzapharnès, l'un de ses premiers satrapes, et Labiénus, sur les intelligences duquel il comptait principalement pour le succès : il ne fut pas trompé dans son espérance. Antoine avait laissé pour commander en Syrie Décidius Saxa, qui lui était anciennement et fortement attaché. Mais les troupes qu'il donna à ce lieutenant, avaient servi sous Cassius. Labiénus trouvait donc parmi elles des amis et des connaissances, et il sut si bien s'en prévaloir, si bien leur rappeler le serment qu'elles avaient autrefois prêté aux défenseurs de la liberté romaine, que la défection fut générale, toutes les villes lui ouvrirent leurs portes : Apaméa et Antioche même le reçurent; et Saxa, abandonné de son armée, fut réduit à se tuer de sa propre main pour ne pas tomber au pouvoir du vainqueur. Il n'y eut que Tyr qui arrêta les Parthes conduits par Labiénus. La garnison était fidèle, et elle se trouva fortifiée par le concours de tous ceux qui avaient quitté la Syrie pour ne pas subir le nouveau joug.

De la Syrie ainsi soumise, les Parthes passèrent dans la Judée, où les appelait Antigonus, neveu et rival d'Hyrcan. Ce prince, possédé de l'aveugle manie de régner, n'eut pas honte de leur promettre, pour obtenir leur secours, non-seulement mille talents d'argent, mais cinq cents femmes [1]. Les Parthes inondèrent la Judée, et secondé du parti d'Antigonus, ils se rendirent les maîtres, sans peine, de tout le pays, et pénétrèrent dans Jérusalem. Hérode et ses frères, qui défendaient ou plutôt qui gouvernaient Hyrcan, firent néanmoins une belle résistance dans le palais. Mais les Parthes, joignant, selon leur pratique, la perfidie à la force, persuadèrent à l'imbécile Hyrcan, et même à Phazaël, frère d'Hérode, de venir négocier la paix avec eux; et lorsqu'ils les eurent en leur pouvoir, ils les enchaînèrent, contre la foi jurée, et les livrèrent à leur ennemi. Phazaël se tua de désespoir. Pour ce qui est d'Hyrcan, la rage d'Antigonus se porta jusqu'à l'horrible excès de lui mordre et de lui déchirer à belles dents les oreilles, afin de le rendre pour jamais incapable de la souveraine sacrificature, qui,

[1] Justin. XLII, 4.
[2] Dio.

[1] Joseph. in Ant. XIV, 23, et de Bello Jud. I, 11.

selon la loi, ne pouvait être possédée par un homme mutilé de quelqu'un de ses membres. Les Parthes emmenèrent même avec eux le malheureux Hyrcan, afin d'ôter tout ombrage à Antigonus, qu'ils établirent roi de la Judée. C'est alors qu'Hérode n'ayant plus de ressource dans tout ce qu'il voyait autour de lui, s'en alla à Rome, comme je l'ai rapporté, et obtint d'Antoine et d'Octavien le titre de roi.

Labiénus poussa en avant ses victoires et entra dans la Cilicie [1]. Plancus était chargé par Antoine de défendre les provinces de l'Asie. Mais, guerrier de peu de vertu, il s'enfuit à l'approche de l'ennemi, et passa dans quelqu'une des îles voisines, où il trouva un asile sûr, parce que les Parthes n'avaient point de vaisseaux. Le pays ainsi abandonné demeura à la merci des vainqueurs; et Labiénus perça jusqu'en Carie, où il prit et détruisit les villes de Mylasa et d'Alabande : mais il échoua devant Stratonicée.

Hybréas, cet orateur dont j'ai déjà eu lieu de parler, fit dans cette occasion le devoir de bon citoyen, et anima les Cariens, ses compatriotes, à se défendre avec courage. Comme c'était un homme d'un esprit agréable, il insultait même à la ridicule vanité de Labiénus; et pour contraster avec le titre de *Parthique* que prenait ce général, lui, il se faisait appeler *Carique*. La plaisanterie était bien fondée; car Labiénus prenait à contre-sens la pratique des généraux romains, qui empruntaient de nouveaux surnoms des nations qu'ils avaient vaincues, et non pas de celles qu'ils menaient faire la guerre à leurs concitoyens. Le succès au reste ne fut pas favorable à Hybréas. Sa patrie, la ville de Mysala, fut ruinée, comme je l'ai dit; et lui-même, il ne sauva sa vie qu'en se retirant dans l'île de Rhodes.

Telle était la situation des choses lorsque Ventidius arriva en Asie, envoyé par Antoine, qui venait de conclure le traité de Brindes, avec Octavien. Dès qu'il parut, tout changea de face. Labiénus recula sur-le-champ jusqu'au mont Taurus, pour s'appuyer des forces des Parthes, dont le gros était resté en Syrie. Ventidius le suivit; et à l'approche de l'armée des Parthes, sachant la supériorité qu'avait la cavalerie de cette nation pour combattre en plaine, il se campa sur une hauteur, affectant des dehors de timidité. Les ennemis, fiers de leur multitude et de leurs victoires passées, vinrent imprudemment l'attaquer sur cette hauteur. Dans un genre de combat où l'agilité des mouvements, où les flèches étaient de peu d'usage, tout l'avantage se trouvait du côté des Romains. Ils eurent donc bon marché des Parthes, et, sans peine ni risque, ils les taillèrent en pièces ou les mirent en déroute. Labiénus se sauva par la fuite : mais, après avoir erré quelque temps en Cilicie, il fut reconnu. Démétrius, affranchi du dictateur César, et préposé par Antoine au gouvernement de l'île de Chypre, le fit prisonnier, et vraisemblablement le mit à mort. Ce qui me porte à penser ainsi, c'est que l'histoire n'en fait plus, depuis le temps de sa prise, aucune mention. Cette première victoire de Ventidius rendit à Antoine tout le pays que Labiénus lui avait enlevé en Asie.

Elle fut bientôt suivie d'une seconde, dans laquelle le satrape Barzapharnès fut tué, et qui fit recouvrer aux Romains toute la Syrie. Il n'y eut que la petite île d'Aradus qui persista dans la rébellion, parce qu'elle avait trop offensé Antoine pour espérer aucune grâce. Les habitants d'Aradus avaient brûlé vif Curtius Salassus, qui venait lever sur eux des contributions pour Antoine. Ils s'opiniâtrèrent donc à soutenir un siège qui fut long : car ce peuple avait du courage et de l'intelligence dans la guerre. Mais les forces étaient trop inégales pour que les assiégés ne fussent pas enfin obligés de succomber.

C'est à l'occasion de ces deux victoires de Ventidius qu'Antoine célébra à Athènes les fêtes dont j'ai rendu compte. J'ai ajouté que le triumvir, jaloux de la gloire de son lieutenant, se mit promptement en marche pour aller cueillir des lauriers qui lui appartinssent en propre [1], et dont l'éclat ne fût point pour lui un éclat d'emprunt. Mais, avant qu'il arrivât sur les lieux, Ventidius avait déjà rem-

[1] Dio.

[2] Strabo, XIV, 660, et Dio.

[1] Plut. in Ant.

porlé une troisième victoire, qui pouvait être regardée comme mettant fin à la guerre.

Pacorus reutra en Syrie avec une nombreuse armée, sous le consulat d'Ap. Claudius et de Norbanus; et, s'il eût fait diligence pour passer l'Euphrate, il aurait beaucoup embarrassé Ventidius, qui n'avait pas encore toutes ses forces rassemblées[1], et dont une partie des légions était alors en Cappadoce au delà du mont Taurus. Pour parer à cet inconvénient, il usa d'adresse. Il avait dans son camp un petit prince syrien nommé Channæus, qu'il savait entretenir des intelligences avec les Parthes. Ventidius, au lieu de lui témoigner de la défiance, ou même de le punir, feignait quelquefois de le consulter; et, dans l'occasion dont il s'agit, il lui dit qu'il serait fort aise que les ennemis passassent le fleuve à Zeugma, selon leur coutume, parce qu'il y avait dans ce pays des hauteurs dont il saurait bien profiter contre eux; mais qu'il regardait comme une chose fâcheuse pour lui s'ils allaient chercher plus bas un passage, au delà duquel ils trouveraient des plaines tout à fait commodes pour les opérations de leur cavalerie. Le traître saisit cette fausse confidence, et, trompé par Ventidius, il trompa le prince des Parthes, qui crut ne pouvoir prendre un meilleur parti que celui que craignait l'ennemi. Ce fut pour Pacorus un retardement de quarante jours, tant à cause du circuit qu'il lui fallut faire, que parce que, le fleuve étant trop large à l'endroit où il le passa, la construction du pont emporta beaucoup de temps. Pendant cet intervalle, Ventidius eut tout le loisir de rassembler ses troupes, et il avait son armée complète trois jours avant que les Parthes eussent passé le fleuve.

Les armées se rencontrèrent dans la Cyrrhestique, région de la Syrie, et elles ne furent pas longtemps en présence sans en venir aux mains. Les Parthes, quoique battus deux fois par Ventidius, n'avaient encore rien diminué de leur présomption téméraire, et ils furent de nouveau les dupes des mêmes apparences de timidité par lesquelles ce général les avait déjà fait tomber dans ses piéges. Pacorus, voyant que les Romains se tenaient renfermés dans leur camp, vint y donner l'assaut. Non-seulement il fut repoussé, mais il y perdit l'élite de ses troupes, et même la vie. Dès qu'il eut été tué en combattant vaillamment, sa mort acheva la déroute de son armée. La victoire des Romains fut entière; et ils comptèrent alors avoir rendu le change aux Parthes pour la défaite de Crassus. Les fuyards se partagèrent: ceux qui tâchèrent de regagner leur pont furent, pour la plupart, prévenus et massacrés par les vainqueurs; les autres se retirèrent auprès d'Antiochus, roi de Commagène.

Si Ventidius eût poursuivi sa victoire, et qu'il fût entré en Mésopotamie, l'empire des Parthes était exposé à un très-grand danger; car la mort de Pacorus avait répandu parmi eux une étrange consternation. Mais le lieutenant d'Antoine craignit d'avoir trop bien servi son général[1], et il ne pensa pas qu'il fût prudent d'irriter par de nouveaux succès une jalousie qui était déjà portée très-loin. Il se réduisit donc à faire rentrer dans le devoir les petits princes et les villes de Syrie qui conservaient encore de l'affection pour les Parthes; et, sachant que Pacorus s'était fait également aimer des Syriens par sa justice et admirer par sa bravoure, il ordonna que l'on portât sa tête par tout le pays, afin que, convaincus de sa mort par le témoignage de leurs yeux, les peuples oubliassent plus aisément un prince dont ils ne se seraient jamais détachés s'ils l'eussent cru vivant.

Tout se soumit au vainqueur. Le seul Antiochus de Commagène, sommé de livrer ceux des Parthes qui s'étaient réfugiés auprès de lui, refusa d'obéir. Ventidius alla donc l'assiéger dans Samosates, sa capitale; et bientôt il le força de demander à capituler, moyennant une somme de mille talents que ce prince offrait. Les ordres exprès d'Antoine empêchèrent que sa proposition ne fût acceptée. Ce général était près d'arriver; et il voulait au moins se réserver un dernier exploit, et prendre de force Samosates. Sa politique jalouse lui tourna fort mal. L'ardeur de ses soldats se refroidit lorsqu'ils virent

[1] Dio, l. 49.

[1] Plut. et Dio.

qu'au lieu d'honorer et de récompenser Ventidius, il l'écartait de tout emploi ; et au contraire le courage des assiégés s'anima par le désespoir où les jetait le refus de leurs offres. Le siége traîna donc en longueur ; et Antoine se trouva enfin trop heureux d'accepter trois cents talents au lieu de mille, et d'accorder à ce prix la paix à Antiochus.

Tel fut l'unique fruit de l'expédition d'Antoine. Il s'en retourna tout de suite à Athènes auprès d'Octavie, dont il était alors autant l'amant que l'époux : heureux si cette passion légitime eût effacé pour jamais de son cœur le souvenir de Cléopatre !

On lui décerna à Rome le triomphe pour les victoires de Ventidius ; et en cela il n'y avait rien de contraire aux lois romaines, parce que c'était l'usage d'attribuer toujours l'honneur des succès militaires au général sous les auspices duquel ils avaient été remportés.

Le véritable vainqueur ne fut point frustré de sa récompense. Antoine, quoiqu'il eût ouvert son cœur à la jalousie contre son lieutenant, n'était point injuste ni malfaisant par caractère, et il n'envia point à Ventidius un triomphe si bien mérité.

Le triomphe décerné à Antoine n'eut point lieu, parce que ce général fut toujours occupé d'autres soins qui lui parurent préférables. Mais Ventidius, à qui une pareille illustration était précieuse, se rendit à Rome pour triompher des Parthes. Cette cérémonie se célébra avec pompe le 28 décembre. On vit, non sans étonnement, dans Rome un triomphateur qui lui-même avait été autrefois mené en triomphe[1] ; et une seconde singularité, qui augmenta la gloire de Ventidius, c'est qu'il était le premier qui eût triomphé des Parthes, et il fut très-longtemps le seul. Son rare mérite l'avait tiré de la poussière ; et il n'eut à l'amitié d'Antoine que l'obligation d'avoir trouvé les occasions d'exercer ses talents. Josèphe et Dion lui reprochent quelques traits d'avarice. C'est la seule tache dont l'histoire charge sa mémoire.

Les victoires de Ventidius frayèrent le chemin à l'élévation d'Hérode en privant Antigonus de l'appui des Parthes[1]. Ce ne fut pas néanmoins une opération exempte de difficulté que de détruire Antigonus, même réduit à ses seules forces. Ce prince, soutenu de son courage et de l'amour de la plus grande partie de la nation, résista encore au moins l'espace d'un an ; et il fallut que Sosius, qui avait été établi par Antoine gouverneur de Syrie, employât tout ce qu'il avait de troupes romaines sous son commandement contre un ennemi si inégal. La ville de Jérusalem, assiégée non-seulement par Hérode, mais par Sosius à la tête d'une armée romaine de onze légions, se défendit pendant cinq mois. Elle ne fut prise que pièce à pièce, les assiégés se retranchant toujours dans l'intérieur à mesure qu'ils abandonnaient ce qui avait été forcé par les ennemis. Enfin le temple, qui était leur dernière ressource, et sur la sainteté duquel ce peuple, toujours charnel, fondait une aveugle confiance, fut emporté d'assaut un jour de sabbat, où se célébrait le jeûne solennel du troisième mois ; le même jour, par conséquent, auquel Pompée s'en était rendu maître vingt-six ans auparavant, car je place ici cet évènement par anticipation sur l'année suivante.

Les vainqueurs inondèrent Jérusalem du sang de ses habitants, sans distinction d'âge ni de sexe. L'indignation, causée par la résistance opiniâtre des assiégés, animait les Romains ; et la haine de parti, encore plus violente, poussait les Juifs attachés à Hérode à ne faire aucun quartier à leurs malheureux compatriotes. Après la première fureur assouvie, Hérode sauva néanmoins les restes de cette ville infortunée. Il représenta à Sosius que, si on la livrait au pillage, on allait le faire roi d'un désert. Mais ces représentations auraient été peu efficaces, si elles n'eussent été appuyées de l'argent qu'il distribua abondamment à tous les Romains, depuis le général jusqu'au dernier des soldats.

Hérode eut aussi grand soin d'empêcher la profanation du temple en arrêtant la curiosité indiscrète et avide de cette multitude d'étrangers et de gentils. C'est une attention qui mérite des éloges, si pourtant elle était

[1] Plin. VII, 43. — Plut.

[1] Joseph.

en lui l'effet du zèle, et qu'elle ne doive pas être attribuée à une politique intéressée, et au désir de se concilier l'affection des peuples sur lesquels il allait régner.

Car le trône était son unique objet, et il sacrifiait tout à l'ambition. Ainsi, comme la vie d'Antigonus était pour lui un sujet d'inquiétudes éternelles, et lui aurait toujours rendu incertaine la possession de la couronne, il ne se piqua point de générosité à l'égard de ce malheureux prince : au contraire, il s'acharna à le poursuivre jusqu'à la mort. Antigonus, par une démarche peu digne du courage qu'il avait jusque-là fait paraître, s'était remis volontairement entre les mains de Sosius. Celui-ci l'envoya chargé de chaînes à Antioche, où Antoine était revenu : et là Hérode, par ses instances et par son argent, obtint qu'on lui fît son procès comme à un criminel. Il fut condamné[1], attaché à un poteau, battu de verges, et enfin il eut la tête tranchée par la main d'un licteur : traitement que jamais les Romains n'avaient fait éprouver à aucune tête couronnée. En lui finit le règne des Asmonéens, qui avaient exercé en Judée la souveraine puissance, jointe à la grande sacrificature, pendant l'espace de plus de six-vingts ans. Hérode se vit alors au comble de ses vœux, non plus simplement décoré d'un vain titre de royauté, mais jouissant réellement et paisiblement d'un royaume que quelques années auparavant il osait plutôt convoiter qu'espérer.

Il nous faut maintenant revenir aux affaires de Rome et de l'Italie[2], qui présentent un spectacle non moins animé, quoique moins brillant.

La confusion et le mépris de toutes les lois continuaient de déshonorer la face de la ville. Pendant l'année que commencèrent les consuls Ap. Claudius et Norbanus on compta soixante-sept préteurs, les triumvirs multipliant sans mesure le nombre des magistrats par des abdications et des remplacements qu'ils déterminaient à leur gré. La questure, à laquelle régulièrement on ne pouvait être nommé avant l'âge de vingt-sept ans, fut donnée à un jeune homme qui n'avait pas encore quitté la robe de l'enfance, et qui prit la robe virile le lendemain de sa nomination. Un sénateur de nouvelle création voulut combattre comme gladiateur. On l'en empêcha, et l'on rendit même un décret pour défendre cet avilissement inhumain de la dignité sénatoriale. Mais la fureur et le travers eurent plus de force que cette ordonnance, qui fut souvent violée sous les empereurs suivants.

Les affaires qui occupaient Octavien, et qui constamment étaient son grand objet, ne l'empêchèrent pas d'être sensible à l'amour. Livie sut lui inspirer une passion forte et durable, plus encore par l'adresse de son esprit que par les charmes de sa beauté. Elle était depuis peu de temps revenue à Rome avec son mari Tibérius Néron. J'ai dit que ce zélé républicain, après la guerre de Pérouse, s'était sauvé en Sicile, lui et toute sa famille. Là, sa hauteur et sa fierté ne purent s'accommoder des complaisances qu'exigeait Sex. Pompée; et il passa en Grèce auprès d'Antoine, qui le ramena avec lui en Italie.

Livie ne fut pas longtemps à Rome sans attirer les regards d'Octavien[1]. Il était marié : mais l'humeur acariâtre de Scribonia, sa femme, lui déplaisait; et peut-être la douceur insinuante de Livie ne contribua pas peu à lui faire trouver plus insupportables les manières dures de Scribonia. Il garda si peu de ménagement avec elle, qu'il la répudia le jour même qu'elle était accouchée d'une fille, qui fut dans la suite la trop fameuse Julie.

Aussitôt Octavien songea à contracter mariage avec celle qu'il aimait. Un obstacle semblait devoir le retarder. Elle était grosse de six mois; et l'on ne pouvait, sans violer toutes les règles et toutes les bienséances, se dispenser d'attendre qu'elle eût fait ses couches. L'impatience d'Octavien ne put souffrir ce délai. Mais, attentif et habile à trouver des couleurs qui sauvassent au moins les dehors, il consulta le collége des pontifes sur cette singulière question; si une femme dans la situation où était Livie pouvait se marier

[1] Plut. — Dio. — Jos.
[2] Dio.

[1] Suet. Aug. 61 et 69. — Dio.

légitimement. A cette consultation[1], qui était plutôt une dérision, comme l'appelle Tacite, les pontifes répondirent gravement que, si le père de l'enfant pouvait être incertain, il ne serait pas permis de passer outre; mais que l'état d'un enfant conçu en légitime mariage étant assuré après six mois de grossesse de sa mère, il n'y avait nulle difficulté dans le cas proposé. Telle fut la décision des pontifes, conforme peut-être, dit Dion, à ce qu'ils avaient trouvé dans leurs livres : mais quand leurs livres auraient dit le contraire, leur réponse aurait sûrement été la même.

Il ne fut plus question alors que de la cérémonie du mariage[2], dans laquelle le mari de Livie fit la fonction de père à son égard, et l'autorisa à s'engager avec Octavien. Dans le repas de noces la simplicité d'un enfant qui servait de jouet et d'amusement à Livie reprocha aux nouveaux mariés l'indécence de leur conduite. Car, comme Octavien et Livie étaient sur le même lit de table, et Tibérius Néron sur un autre, le petit esclave, qui n'avait pas encore mis dans sa tête le nouvel arrangement des choses, s'approcha tout étonné de Livie, et lui dit : *Que faites-vous là, madame? voilà votre mari*, en lui montrant Tibérius Néron, *qui est bien loin de la place où vous êtes.*

Livie accoucha au bout de trois mois de son second fils, qui fut nommé Drusus; et Octavien ne manqua pas de l'envoyer à Tibérius Néron, comme à celui qui en était le père; mais il ne put empêcher, par cette précaution, que l'on ne crût que l'enfant était de lui, et il courut dans le public un vers grec, dont le sens est: « Les heureux ont des enfants après trois mois de mariage[3]. » Il est pourtant difficile de se persuader qu'Octavien regardât Drusus comme son fils, si l'on fait réflexion que, lorsqu'il s'est agi de la succession à l'empire, il lui a préféré Marcellus son neveu, Agrippa son gendre, et les fils de sa fille.

Tibérius Néron ne survécut que cinq ans à la naissance de Drusus, et en mourant il nomma Octavien tuteur de ses deux fils[1]. L'aîné, qui fut depuis l'empereur Tibère, n'avait encore que neuf ans. Ainsi son éducation[2], aussi bien que celle de son frère, fut dirigée par l'autorité, dans le palais, et sous les yeux du premier homme de l'univers, qui prit d'autant plus aisément à leur égard des sentiments paternels, que son attachement pour leur mère ne se démentit jamais.

La paix qui venait d'être conclue l'année précédente entre Sex. Pompée et les triumvirs ne fut pas de longue durée[3]. Octavien et Sextus n'y avaient consenti que malgré eux, et les occasions de rupture ne peuvent jamais manquer entre ceux qui les cherchent.

Sextus se plaignait et d'Antoine et d'Octavien: d'Antoine, comme lui détenant l'Achaïe, qui, par le traité de Misène, lui avait été cédée; d'Octavien, comme ne faisant pas jouir les citoyens rétablis par le même traité des avantages qui leur avaient été promis. En conséquence de ces infractions, il prétendit être en droit de se mettre au large sur un article qui le gênait étrangement. Ce n'était qu'avec un extrême regret et une grande crainte qu'il se voyait astreint à ne point augmenter ses forces, pendant que les triumvirs en avaient d'infiniment supérieures. Il fit construire de nouveaux vaisseaux. Il leva des rameurs, il autorisa même secrètement les corsaires, qu'il s'était engagé de réprimer, à enlever les provisions qui venaient par mer à Rome et dans les autres villes d'Italie; en sorte que la disette, ayant à peine donné le temps de respirer, recommença presque aussi dure qu'auparavant; et cette paix, reçue d'abord avec tant d'applaudissements, sembla bientôt aux Romains ne leur avoir procuré d'autre fruit que d'ajouter un quatrième tyran aux trois qui les opprimaient.

Dans le dessein où était Octavien de renou-

[1] « Consulti per ludibrium pontifices, an concepto nec- « dum edito partu rite nuberet. » (TAC. *Annal.* I, 10)

[2] Vell. II, 79. — Suet. Tib. 4. — Dio.

[3] Τοῖς εὐτυχοῦσι καὶ τρίμηνα παιδία.
(SUET. *Claud.* c. 1.)

[1] Suet. Tib. 4, 5, 6.

[2] Sensere (Rhæti) quid mens rite, quid indoles
Nutrita faustis sub penetralibus
Posset, quid Augusti paternus
In pueros animus Nerones.
(HORAT. *Od.* IV, 4.)

[3] Appian. Civ. l. v. — Dio, l. 48.

veler la guerre, rien ne convenait mieux à ses vues que cette conduite de Sextus, surtout par rapport à l'objet des vivres, si intéressant pour la multitude, et si capable de l'irriter contre l'auteur de sa misère. Aussi s'étudia-t-il à mettre en pleine évidence la collusion de Sextus avec les pirates qui infestaient les mers. Quelques-uns de ces pirates, ayant été faits prisonniers, furent par son ordre appliqués à la question; et il fit répandre dans le public leur déposition, qui chargeait Sextus. Il confirma ce premier témoignage par celui de Ménas, qui, dans ce même temps, s'était donné à lui, trahissant indignement son patron et son bienfaiteur.

Il paraît que Ménas avait du courage pour la guerre, et de l'habileté dans la marine, mais il était fier et arrogant, et joignait à ces vices toute la bassesse d'âme de sa première condition. Comme il gouvernait absolument son patron, sa domination était insupportable aux illustres Romains qui reconnaissaient encore Sextus pour leur chef. Ils tâchèrent d'en secouer par eux-mêmes le joug en ruinant son crédit. Mais voyant que Sextus n'avait les oreilles ouvertes qu'aux discours de ses affranchis, ils recoururent à cette voie, et mirent en œuvre la jalousie des confrères de Ménas. Ceux-ci, sous l'autorité de ces grands personnages, se déterminèrent aisément à faire ce que leur dictait déjà la pente de leur cœur. Ils parvinrent à jeter des soupçons dans l'esprit de leur patron; et un ordre fut expédié à Ménas, qui commandait actuellement en Sardaigne, de venir rendre compte de son administration.

Ménas, esprit adroit et rusé, avait prévu l'orage; et, dès l'année précédente, il s'était fait un mérite auprès d'Octavien en lui renvoyant un de ses affranchis, nommé Hélénus, pris dans un combat en Sardaigne. Hélénus était considéré de son patron, qui conséquemment avait été touché de cette politesse de Ménas. Depuis cette première ouverture, l'affranchi de Sextus continua à ménager toutes les occasions de se rendre agréable à Octavien; et lorsqu'il vit sa disgrâce résolue, il lui fit offrir de lui livrer tout ce qu'il avait sous son commandement, c'est-à-dire les îles de Sardaigne et de Corse, trois légions, soixante galères, et un bon nombre de braves officiers. Octavien balança quelque temps s'il accepterait la proposition d'un traître à qui il sentait bien qu'il ne pouvait pas se fier. Enfin l'utilité présente l'emporta; et Ménas, ayant reçu à temps sa parole, fit arrêter et mettre à mort ceux qui lui avaient été envoyés de la part de Sextus, et passa avec sa flotte et ses troupes sous les enseignes d'Octavien. Il en fut accueilli avec une distinction qui n'était pas accordée à sa personne, mais aux avantages qu'il apportait avec lui[1]. Le triumvir fit ordonner qu'il jouirait des mêmes droits et priviléges que ceux qui étaient nés libres; il le décora de l'anneau d'or, et l'agrégea à l'ordre des chevaliers romains. Il l'admit même à sa table, honneur qu'il n'avait jamais fait et ne fit jamais dans la suite à aucun affranchi. Enfin il lui donna le titre et le rang de lieutenant général, afin qu'en cette qualité il commandât, sous l'amiral Calvisius Sabinus, les soixante vaisseaux qu'il lui avait amenés.

Sextus fut extrêmement irrité de la trahison de Ménas[2]; il le redemanda même comme un serf fugitif sur lequel il avait droit; et pour se venger du refus que fit Octavien de le lui remettre, il envoya Ménécrate, l'un de ses affranchis, avec une escadre pour ravager les côtes de la Campanie. Par cette hostilité Octavien prétendit que la paix était absolument rompue. Il retira des mains des vestales le traité de Misène; et il écrivit à Lépidus et à Antoine de venir se joindre avec lui contre l'ennemi commun. Lépidus, qui ne se mettait pas aisément en mouvement, resta en Afrique. Antoine était prêt à partir pour aller prendre le commandement des troupes qui, sous les ordres de Ventidius, combattaient contre les Parthes, dans le temps qu'il reçut la sommation d'Octavien. Il vint à Brindes; mais son collègue ne s'étant pas trouvé au rendez-vous, il repartit sur-le-champ. Les préparatifs formidables d'Octavien lui avaient donné de l'ombrage; et, profitant du prétexte de la guerre des Parthes, qui demandait sa présence, il écrivit au jeune triumvir qu'il lui fallait de toute nécessité aller en Syrie; qu'au reste son

[1] Suet. Aug. 94.
[2] Appian. — Dio.

avis était que les traités fussent observés; et, rejetant la cause de la rupture sur Ménas, il menaça de le revendiquer en sa qualité d'adjudicataire des biens de Pompée, dont Ménas, comme esclave, avait fait partie.

Octavien, réduit à lui seul, n'en poursuivit pas moins son projet. Il avait deux flottes nombreuses, l'une composée en grande partie des vaisseaux de Ménas, et commandée en chef, comme je l'ai dit, par Calvisius Sabinus, sur la mer de Toscane; l'autre, construite et équipée à Ravenne sur la mer Adriatique, avait pour amiral L. Cornificius. Ces deux flottes dont Octavien voulut commander en personne la dernière, devaient, selon son plan, attaquer en même temps la Sicile des deux côtés opposés; et ses légions se rendirent par terre à Rhége, afin d'achever la victoire en passant en Sicile, après qu'avec ses forces navales il se serait rendu maître de la mer; mais le succès ne répondit pas à des apprêts si redoutables et si bien concertés.

Sextus avait pris ses mesures pour résister avec vigueur. Ayant aussi partagé ses forces, il avait envoyé Ménécrate à la tête d'une partie de sa flotte au-devant de Calvisius, et lui-même il restait à Messine pour y attendre Octavien.

Ménécrate était brave, bon marin, et de plus ennemi personnel du traître Ménas. Dès qu'il eut rencontré près de Cumes la flotte où était son adversaire, il chercha à engager le combat. Il paraît que Calvisius avait ordre de l'éviter. Ce qui est certain, c'est que, au lieu d'accepter le défi, il continua à filer le long des côtes, avançant vers le détroit. Ménécrate profita de cette disposition des ennemis pour les attaquer avec avantage et pour les acculer contre la terre, pendant que lui il avait ses derrières libres et exécutait avec facilité toutes les manœuvres nécessaires. Déjà il avait fracassé, coulé bas, mis hors de combat plusieurs vaisseaux, lorsqu'il aperçut celui de Ménas, et en fut réciproquement reconnu. La haine mutuelle porta ces deux rivaux à quitter tout pour s'acharner l'un sur l'autre. Le choc fut si violent, que l'éperon du vaisseau de l'un fut emporté, et l'autre y perdit tout un côté de ses rames. On en vint à l'abordage; mais le vaisseau de Ménas avait un grand avantage sur celui de Ménécrate, parce qu'il était plus haut de bord. Au plus fort de la mêlée, les deux chefs sont blessés presque en même temps, Ménas au bras, Ménécrate à la cuisse. La blessure du premier n'était pas bien considérable, mais Ménécrate, devenu inhabile au combat, et ne pouvant plus payer de sa personne, animait pourtant les siens à bien faire, jusqu'à ce que, voyant son vaisseau forcé et pris, il se jeta dans la mer pour ne pas tomber au pouvoir de son ennemi.

La mort de Ménécrate égala à peu près les choses entre les deux partis. Démocharès, son lieutenant, et affranchi, comme lui, de Sextus, quoiqu'il eût perdu beaucoup moins de monde et de vaisseaux que Calvisius, se retira néanmoins dans le port de Messine, et laissa à l'amiral d'Octavien la liberté de poursuivre sa route pour venir joindre son général.

Octavien, ayant reçu la nouvelle du combat de Cumes, sortit du port de Rhége avec sa flotte garnie de bonnes troupes, et passa le détroit, côtoyant toujours l'Italie, pour recueillir son lieutenant. Sextus observait de Messine les mouvements du triumvir. Il le suivit; et, l'ayant atteint près de cet écueil si fameux dans la fable, le roc de Scylla, il l'attaqua brusquement. La position des deux flottes était à peu près la même qu'au combat de Cumes, et le succès ne fut pas différent. Toute la bravoure des soldats légionnaires d'Octavien ne put résister à la supériorité que donnaient aux gens de Sextus leur habileté dans la marine et l'avantage de leur situation. Démocharès, qui avait été substitué par Sextus à Ménécrate, secondé d'Apollophane, autre affranchi de leur commun patron, coula à fond plusieurs des vaisseaux ennemis, en brûla d'autres; et tout aurait été peut-être ou détruit ou pris, si, sur le soir, les vainqueurs n'eussent aperçu Calvisius qui approchait. Ils se retirèrent à cette vue, laissant la flotte et l'armée d'Octavien dans un désordre inexprimable.

La terreur y était si vive et si forte, que la plupart quittèrent leurs vaisseaux et se sauvèrent à terre, où bientôt la nuit les surprit, sans qu'ils trouvassent ni retraite pour se défendre des injures de l'air, ni vivres pour se soutenir. Leur unique ressource fut d'allumer des feux pour avertir le voisinage qu'ils avaient

besoin de secours. Ils ne savaient pas même que Calvisius fût près d'eux, parce qu'ils n'avaient pu découvrir sa flotte, qui leur était cachée par les côtes.

Au milieu de cette multitude tremblante et désolée, Octavien conserva tout son courage. Manquant lui-même de tout, il n'était occupé que de ses soldats, et il allait des uns aux autres, les exhortant à patienter jusqu'au jour. Heureusement une légion qui n'était pas loin, ayant aperçu les signaux, accourut aux endroits où elle voyait des feux allumés, apportant les rafraîchissements les plus nécessaires et pour le général et pour les troupes. En même temps Octavien apprit que Calvisius arrivait; ce qui lui rendit sa tranquillité, et lui permit de prendre quelque repos.

La lumière de retour lui présenta un triste spectacle : ses vaisseaux brisés ou endommagés par le feu, et leurs agrès dispersés ou flottants sur la surface des eaux. Ce n'est pas tout encore. La tempête vint achever de détruire ce qui avait échappé aux ennemis. Tout d'un coup il s'éleva un vent de sud si violent, que nul art, nulle force ne pouvait y résister. Sextus avait fait rentrer sa flotte dans le port de Messine : mais celle d'Octavien était poussée contre des côtes qui n'offraient aucun abri; et, pour comble de malheur, ses vaisseaux n'avaient pas même un nombre suffisant de matelots pour la manœuvre, la plupart s'étant sauvés à terre après le combat.

La flotte de Calvisius souffrit moins, parce que Ménas, qui était savant dans la marine, ne vit pas plustôt la tempête commencer, qu'il s'avança vers la pleine mer, où les vagues étaient moins fortes; et là, ayant jeté l'ancre, il ordonna à toute sa chiourme de ramer avec vigueur contre la direction du vent; et il se maintint ainsi en état, regagnant par le mouvement de ses rames ce que le vent lui faisait perdre.

Au contraire, la flotte que commandait Octavien en personne, s'étant tenue près du rivage, fut prodigieusement maltraitée. La violence du vent et de la mer soulevée arrachait les ancres, rompait les cordages; et les vaisseaux se heurtant les uns les autres, ou portés contre les écueils, se brisèrent presque tous, et périrent avec la plus grande partie des hommes qui les montaient. Cette tempête furieuse dura l'espace d'un jour et d'une nuit; en sorte qu'elle eut tout le temps de rendre complet le désastre d'Octavien.

Il en fut si pénétré de douleur, que, ne pouvant soutenir la vue d'un mal auquel il n'avait aucun remède à apporter, il se retira à Vibone; et de là il distribua ses troupes de terre dans toutes les places maritimes pour se précautionner contre les entreprises que son ennemi pourrait faire sur l'Italie après un si grand avantage. Mais Sextus, plus courageux pour se défendre qu'ardent à attaquer, manqua une si belle occasion; et, par une négligence inexcusable, non-seulement il ne tenta point de s'emparer d'aucune ville en terre-ferme, mais il ne poursuivit pas même sur mer les débris de la flotte du triumvir, et il les laissa faire tranquillement leur retraite, et gagner Vibone en remorquant les bâtiments qui n'étaient pas tellement blessés, que l'on n'espérât, en les radoubant, en tirer encore quelque service.

La perte d'Octavien avait été si grande, que, malgré l'indolence de Sextus, il eut besoin d'un intervalle de près de deux ans pour se remettre en force et faire de nouveaux préparatifs : car les mauvais succès ne le rebutèrent point; il ne perdit jamais de vue le dessein de détruire l'ennemi de sa maison. Les murmures des peuples d'Italie, qui souffraient de la disette, furent pour lui un motif, non pas d'abandonner son plan, mais de faire toute la diligence possible pour l'amener promptement à une heureuse fin.

On a remarqué cette ressemblance de fortune entre Octavien et Antoine[1], que tous deux ils réussissaient mieux par leurs lieutenants dans leurs entreprises militaires que par eux-mêmes. La guerre contre les Parthes en est une preuve par rapport à Antoine. Et pour ce qui est d'Octavien, pendant que, du côté de la Sicile, il était battu et par les ennemis et par la tempête, ses armes prospéraient dans la Gaule sous Agrippa.

Cet homme, né de bas lieu, mais avec les plus grands talents[2], et élevé à un rang illustre

[1] Plut. in Anton.
[2] Dio.

par la faveur d'Octavien, dont il avait toujours été l'ami le plus fidèle depuis sa première jeunesse, fit rentrer dans le devoir les Gaulois rebelles, et eut la gloire d'être le second des Romains, après César, qui passât le fleuve du Rhin. Octavien, en le rappelant auprès de sa personne, le nomma consul, et lui fit décerner le triomphe. Agrippa accepta le consulat. Mais, pour ce qui regarde le triomphe, il ne crut pas que, pendant que son général était dans la disgrâce et dans la douleur, il lui convînt de faire trophée de ses victoires; et, non moins courtisan que grand guerrier[1], il refusa un honneur qui aurait semblé rendre plus remarquable l'humiliation d'Octavien.

Les cinq années du triumvirat expiraient avec celle dont je finis actuellement de rendre compte. Mais ceux qui sous ce titre avaient usurpé une domination tyrannique n'étaient nullement disposés à s'en dessaisir, ni à rendre la liberté à leurs concitoyens[2]. Loin de cela, ils se continuèrent, sans observer aucune formalité, dans la puissance dont ils s'étaient emparés; et, sans aucune ordonnance du peuple, uniquement par leur propre fait, ils se décernèrent à eux-mêmes un second triumvirat, égal et semblable au premier pour l'étendue du pouvoir et pour la durée. Peut-être se crurent-ils suffisamment autorisés à en user ainsi par un décret du sénat, rendu deux ans auparavant, qui validait et ratifiait tout ce qu'ils avaient fait et tout ce qu'ils feraient par la suite dans leur magistrature.

J'a déjà dit qu'Agrippa avait été désigné consul par Octavien pour l'année suivante. Canidius Gallus, du nombre des amis d'Antoine, occupa l'autre place de consul.

M. AGRIPPA[3].
L. CANIDIUS GALLUS.

Le nom de famille d'Agrippa était *Vipsanius*[4]. Mais ce nom était si obscur qu'il le supprima lorsqu'il fut parvenu à une haute fortune.

Octavien l'avait mandé pour le charger du soin de lui construire une nouvelle flotte, et de former des rameurs et des matelots[1]. Il s'acquitta de ce double emploi avec tout le zèle et toute la capacité possibles, présidant lui-même à la construction des vaisseaux, et aux exercices par lesquels on habituait à la manœuvre vingt mille esclaves, à qui Octavien avait donné la liberté pour en faire des rameurs. Il fit plus: comme la côte d'Italie ne lui offrait aucun port bien commode, ni capable de contenir un grand nombre de vaisseaux, il conçut et exécuta le magnifique dessein de joindre ensemble et avec la mer le lac Lucrin et le lac Averne pour en faire un vaste bassin, où les plus nombreuses flottes pussent être reçues, et se trouver à l'abri des vents et des tempêtes.

Le lac Lucrin, situé entre Misène et Pouzzol, était séparé de la mer par une chaussée antique de mille pas de long sur une largeur qui suffisait pour la voie d'un chariot. Agrippa répara et exhaussa cette chaussée[2], qui, affaiblie en plusieurs endroits par vétusté, était souvent inondée, et par conséquent impraticable. Il la perça de deux ouvertures pour donner passage aux bâtiments, et du fond du lac Lucrin il conduisit un canal dans le lac Averne. Il paraît que c'était celui-ci proprement qui formait le port et qui donnait une retraite assurée aux vaisseaux[3]. Pour corriger la mauvaise qualité de l'air, qui passait pour infect et pestilentiel, Agrippa abattit de grandes forêts qui embrassaient tous les environs du lac Averne, et qui, le couvrant d'une ombre épaisse, empêchaient l'air d'y circuler librement. Par là, ce lieu, tout à fait décrié, au-dessus duquel, si nous en croyons les poëtes[4], les oiseaux ne pouvaient voler sans ressentir l'effet des exhalaisons empestées qui s'élevaient du lac, et sans tomber morts, devint un séjour salubre et même agréable. Agrippa, toujours attentif à rapporter à son chef et à son protecteur la gloire de tout ce qu'il entreprenait, voulut que le nouveau port

[1] « Perendi, sed uni, scientissimus. » (VELL, II, 79.)
[2] Appian. — Dio.
[3] An. R. 715; av. J. C. 37.
[4] Sen. controv. II, 12.

[1] Vell. II, 79. — Suet. Aug. c. 6. — Appian. — Dio.
[2] Freinshem. Suppl. CXXVIII, 29, 30.
[3] Serv. ad Virg. Æn. III, 442.
[4] Virg. Æn. VI, 239.

fût appelé *le port Jule*, du nom que portait Octavien, adopté par Jules César. Ce fut là qu'il rassembla tous les vaisseaux neufs qui avaient été bâtis en différents ports de l'Italie, et qu'il exerça les vingt mille rameurs ou matelots dont j'ai parlé.

Cet ouvrage royal[1], comme Horace le qualifie, a été aussi vanté par Virgile[2]. Je souhaiterais que des descriptions historiques, bien exactes et bien circonstanciées, me missent en état d'en donner une idée plus juste et plus pleine à mes lecteurs. Au reste, il ne semble pas qu'il ait été d'un long usage[3]. Strabon, qui écrivait sous Tibère, en parle assez froidement : et je ne vois pas que dans l'histoire des siècles postérieurs il en soit fait beaucoup mention. Aujourd'hui et depuis deux cents ans la face des lieux est totalement changée, en conséquence d'un tremblement de terre arrivé en 1538, qui a converti le lac Lucrin en une montagne de cendres, accompagné tout autour, de mares fangeuses.

Toute l'année du consulat d'Agrippa se passa à faire les préparatifs de la guerre contre Sextus, qui pendant ce temps, demeura tranquille, sans donner aucun signe de vie, sans tenter aucun effort pour troubler les apprêts de sa ruine.

Je ne crois pas qu'il me soit permis d'omettre un prétendu présage arrivé à Livie vers le temps dont il s'agit ici. Les circonstances en sont assez singulières, outre qu'elles ont pour garants des auteurs d'un grand poids. Pline[1], Suétone et Dion rapportent que Livie, peu après son mariage avec Octavien, allant à une maison de campagne qu'elle avait dans le territoire de Veïes, un aigle laissa tomber sur elle une poule blanche, qui portait à son bec un rameau de laurier avec ses feuilles et ses baies. Livie, frappée de cet événement, consulta les devins, et ordonna, conformément à leur réponse, que l'on nourrît la poule, et que l'on plantât et cultivât le laurier. Ses soins prospérèrent. La poule devint si féconde, qu'elle remplit de sa race toute la basse-cour de la maison de campagne où on la gardait, et qui en prit même un nouveau nom. On l'appela *la maison aux poules*. Le laurier fructifia de façon qu'il fournit de ses branches à tous les triomphes des Césars. Suétone ajoute qu'à la mort de Néron, dernier empereur de la race d'Auguste, toutes les poules périrent, et tout le petit bois de laurier se sécha. Mais en ce dernier point, il est contredit par Pline, qui parle des plants de ce laurier comme subsistant encore au temps où il écrivait, c'est-à-dire sous l'empire de Vespasien.

Je ne vois rien, dans tout cela, d'impossible ni de bien remarquable, si ce n'est la crédule superstition de ceux qui divinisaient tout ce qui paraissait s'écarter tant soit peu des voies ordinaires. On juge que ce présage annonçait à Livie et à la maison des Césars, où elle venait d'entrer, une prospérité éclatante. Mais il y manquait le plus grand trait de ressemblance, je veux dire la fécondité. Livie n'eut jamais de son mariage avec Auguste qu'un enfant, qui mourut presque au moment de sa naissance.

[1] . . . . Sive receptus
Terrâ Neptunus classes aquilonibus arcet,
Regis opus. . . . .
(HORAT. *Ars poet.* v, 63.)

[2] An memorem portus, Lucrinoque addita claustra,
Atque indignatum magnis stridoribus æquor,
Julia quà ponto longè sonat unda refuso,
Tyrrhenusque fretis immittitur æstus Avernis?
(*Georg.* II, 161.)

[3] On ne tarda pas à lui préférer le port de Misène.

[1] Plin. xv, 30. — Suet. Galb. 1. — Dio.

LIVRE LI.

Sextus Pompée vaincu et Lépidus dépouillé par Octavien. Expédition malheureuse d'Antoine contre les Parthes. Mort de Sextus. Faits détachés. Ans de Rome 716–723.

§ I. Octavien demande l'adjonction d'Antoine et de Lépidus contre Sextus. Forces de Lépidus. Antoine vient en Italie comme ennemi d'Octavien. Leur querelle assoupie par le traité de Tarente. Octavien recommence la guerre contre Sextus. Lustration de sa flotte. Ménas le quitte et retourne à son ancien maître. Tempête. La flotte d'Octavien est maltraitée. Lépidus entre en Sicile. Fermeté d'Octavien. Négligence de Sextus. Ménas revient encore une fois à Octavien. Avantage remporté par Agrippa sur la flotte de Sextus. Circonspection politique d'Agrippa. Octavien est battu sur mer par Sextus. Il court lui-même un très-grand péril. Les troupes qu'il avait débarquées en Sicile n'évitent leur perte qu'avec une extrême peine. Dernière bataille où Sextus est vaincu sans ressource. Il abandonne la Sicile, et s'enfuit en Asie. Octavien débauche l'armée de Lépidus et le dépouille du triumvirat. Sédition parmi les troupes d'Octavien. Il l'apaise par une conduite mêlée d'indulgence et de fermeté. Couronne rostrale donnée par Octavien à Agrippa. Octavien demeure maître de la Sicile et des provinces d'Afrique et de Numidie. Époque de l'établissement solide de la grandeur d'Octavien, et en même temps de son nouveau système de conduite plus douce et plus modérée.

L'année qui suivit celle du consulat d'Agrippa eut pour consuls Cocceius Nerva, médiateur du traité de Brindes, et Gellius Poplicola, que l'on croit être ce frère de Messala, qui autrefois, étant dans le parti de Brutus et de Cassius, avait par deux fois conspiré contre ses généraux, et ne fut redevable de la vie qu'à leur clémence et aux prières de sa mère et de son frère.

L. GELLIUS POPLICOLA
M. COCCEIUS NERVA[1].

Ce consulat est mémorable dans l'histoire par l'agrandissement d'Octavien et par la honte d'Antoine. Octavien, ayant enfin vaincu Sextus Pompée, et forcé ensuite Lépidus d'abdiquer le triumvirat, devint maître de toute la partie occidentale de l'empire. Antoine, replongé dans ses folles amours pour Cléopatre, entreprit inconsidérément et conduisit avec précipitation une expédition contre les Parthes, dont le succès malheureux le couvrit d'ignominie. Je commencerai par le premier de ces deux objets, qui est lié immédiatement avec les faits que je viens de raconter.

Octavien, ayant mal réussi dans l'attaque qu'il avait livrée à Sextus, et se préparant à revenir à la charge, était bien aise, pour se procurer de l'appui, de faire regarder sa querelle contre ce dernier rejeton de la maison du grand Pompée comme intéressant tout le parti de César[2]. Il dépêcha donc Mécène à

[1] An. R. 716; av. J. C. 36.
[2] Appian. Civ. l. v. — Dio, l. 48.

Antoine pour lui demander son adjonction et son secours; et il somma pareillement Lépidus de venir avec lui achever la ruine de la faction ennemie. Celui-ci, à quelque dessein que ce puisse être, et plutôt sans doute pour profiter lui-même de la dépouille de Sextus que pour appuyer son collègue, assembla de grandes forces de terre et de mer[1], douze légions, cinq mille chevaux numides, mille bâtiments de charge, et soixante et dix vaisseaux de guerre. On voit par là que sa puissance était considérable. Deux grandes provinces, l'Afrique proprement dite et la Numidie, lui obéissaient; et, pour s'en rendre maître, il ne lui avait coûté que la peine de se présenter.

Car, en reprenant les choses d'un peu plus haut, le lecteur se rappellera aisément que Cornificius, au temps de la bataille de Philippes, tenait l'Afrique pour le sénat et pour le parti républicain. Sextius, qui occupait la Numidie comme lieutenant d'Octavien, fit la guerre à Cornificius, et, après quelques succès assez variés, enfin il le vainquit et le tua. Voyant ainsi son autorité établie dans les deux provinces, peut-être ouvrit-il son cœur à des projet ambitieux. Quoi qu'il en soit, il trouva un nouvel adversaire en la personne de Fuficius Fango, soldat de fortune, élevé par César au grade de sénateur, et envoyé par Octavien pour prendre possession, en son nom, des gouvernements d'Afrique et de Numidie. Sextius opposa le nom d'Antoine à celui d'Octavien. La guerre se renouvela; et Fango, ayant été vaincu, se tua de sa main, laissant Sextius encore une fois arbitre des deux provinces. En cette situation des affaires arrive Lépidus, à qui le département de l'Afrique avait été donné par ses collègues. Il convint à Sextius de céder, et le triumvir recueillit le fruit des victoires de ce brave capitaine. Il demeura comme isolé dans sa province, prenant peu de part aux mouvements qui agitaient le reste de l'empire, jusqu'à ce que, pour son malheur, il se resolut de passer en Sicile.

Antoine était à Athènes[2] lorsqu'il reçut le député d'Octavien, et il se préparait à retourner en Orient pour pousser la guerre contre les Parthes. Il crut néanmoins devoir auparavant faire un voyage en Italie, et il y alla à la tête d'une flotte de trois cents vaisseaux. Mais l'autorité de Plutarque et la suite des faits nous porte à croire qu'il venait plutôt en ennemi d'Octavien que pour lui donner du secours. Des soupçons, des rapports, des jalousies avaient souvent aigri de nouveau les esprits de ces deux rivaux, qui toujours se tenaient en garde l'un contre l'autre. Antoine ayant abordé à Tarente, parce que ceux de Brindes ne voulurent point le recevoir, Octavie, qui l'accompagnait, obtint de lui la permission d'aller trouver son frère pour se rendre la médiatrice d'une réconciliation.

Elle employa auprès d'Octavien les prières les plus touchantes; et, en présence d'Agrippa et de Mécène, qui formaient le conseil le plus intime du jeune triumvir, elle le conjura de ne point souffrir que de la plus heureuse de toutes femmes elle devînt la plus infortunée. « Actuellement, lui disait-elle, tout le genre « humain a les yeux attachés sur moi, et me « félicite de partager la grandeur et la gloire « de deux puissants généraux, épouse de l'un « et sœur de l'autre. Mais, si le parti le plus « mauvais prévaut, s'il faut qu'il s'élève une « guerre, il est incertain lequel des deux sera « vainqueur ou vaincu; pour moi, mon sort « est décidé, et je ne puis être que malheu« reuse. »

Des discours si tendres étaient bien capables de faire impression sur Octavien, qui aimait sa sœur. Je crois néanmoins que le motif qui l'inclina efficacement à la paix, aussi bien qu'Antoine, est sans doute celui qu'apporte Dion. Ils n'avaient pas encore le loisir de se faire la guerre; et leur intérêt présent demandait qu'ils se prêtassent des secours réciproques par rapport aux desseins dont ils étaient occupés. Octavien avait besoin de vaisseaux pour la guerre contre Sextus; il fallait à Antoine un renfort d'hommes et de soldats pour celle qu'il allait faire aux Parthes. De là naissaient les dispositions pacifiques des deux triumvirs; et lorsqu'ils eurent une fois pris la résolution de se réconci-

[1] Vell. II, 80.
[2] Appian. — Dio.

lier. Ils l'exécutèrent de la meilleure grâce qu'il fût possible.

Octavien fit proposer à Antoine une conférence entre Métaponte et Tarente. Toujours défiant, son plan était de laisser entre lui et son collègue une petite rivière, qui lui donnait moyen de prendre ses sûretés, mais qui eût embarrassé et allongé la négociation. Antoine, dont le caractère était franc et simple, ayant aperçu, en arrivant au rendez-vous, Octavien qui approchait, saute à bas de sa voiture, et se jette dans une petite barque pour passer à l'autre bord. Octavien se piqua de générosité, et en fit autant. Ils se rencontrèrent sur la rivière, et il y eut entre eux un combat de politesse à qui s'éloignerait de son bord et irait descendre à l'autre. Enfin Octavien l'emporta, par la raison qu'il avait sa sœur à Tarente, à qui il souhaitait de rendre sa visite. Il logea donc sous le même toit avec Antoine, sans gardes, et se remettant entièrement en son pouvoir. Antoine le lendemain lui fit la même galanterie. C'est ainsi que ces deux hommes passaient tout d'un coup d'une extrémité à l'autre dans leur conduite réciproque, tantôt soupçonneux, et même ombrageux, par un effet de leur ambition, tantôt se témoignant mutuellement un excès de confiance, lorsque la situation de leurs affaires l'exigeait [1].

Ils convinrent aisément entre eux et contre Sextus. Ils arrêtèrent qu'il serait privé du consulat, qui lui avait été promis par le traité de Misène; et, pour lui faire la guerre, Antoine prêta à Octavien six-vingts vaisseaux, en échange desquels Octavien fournit à Antoine vingt mille soldats légionnaires. Octavie, par l'entremise de qui la négociation avait été entamée, voulut après la conclusion y mettre comme le sceau par une libéralité de surcroît, qu'elle obtint de chacun des deux triumvirs en faveur de son collègue. A ce qui était convenu elle fit ajouter par son mari dix brigantins, ou bâtiments légers d'une moyenne grandeur, et par son frère mille hommes d'élite, qui devaient servir à la garde d'Antoine. Enfin on mit sur le tapis les projets de deux mariages : l'un, d'Antyllus fils aîné d'Antoine, avec Julie, fille d'Octavien, qui n'avait que trois ans ; l'autre, d'Antonia fille d'Antoine et d'Octavie, qui était aussi dans les premières années de l'enfance, avec le fils de Domitius Ahénobarbus. Ce dernier mariage fut accompli, et fit entrer les Domitius dans l'alliance des Césars. Celui d'Antyllus n'eut point lieu, comme on le verra par la suite.

Ces différents articles ayant été réglés en assez peu de temps, on se sépara. Antoine repartit pour l'Orient, laissant Octavie en Italie, sous prétexte de ne la point exposer aux fatigues et aux périls de la guerre contre les Parthes, mais réellement parce qu'il commençait à être las d'une femme si vertueuse, et que son cœur le rappelait auprès de Cléopatre. Octavien, accru de nouvelles forces maritimes, se livra tout de bon à la guerre contre Sextus.

Il avait de grandes espérances. Outre que ses flottes étaient très-nombreuses, il comptait beaucoup sur les avantages de la nouvelle construction de ses vaisseaux, qui, par leur force, par leur grandeur, et par les tours dont ils étaient armés, lui semblaient de sûrs garants de la victoire. Il fit avec pompe la lustration de cette flotte, cérémonie dont Appien donne ici la description. On dressa des autels précisément sur le bord de la mer. En face étaient rangés les vaisseaux, garnis de leurs matelots et de leurs soldats, qui tous observaient un profond silence. Les prêtres, après avoir égorgé les victimes, en prirent les entrailles, et, montant des esquifs, ils firent trois fois le tour de la flotte, accompagnés des principaux commandants, qui priaient les dieux de faire tomber sur ces victimes tous les malheurs dont la flotte pouvait être menacée. Ensuite les prêtres jetèrent dans la mer une partie des entrailles, et brûlèrent l'autre sur les autels.

Pendant qu'Octavien faisait encore les préparatifs de son expédition, Ménas le quitta pour retourner à son ancien maître. C'était un brave et habile officier de moins, mais que la légèreté et les travers de son caractère ne lui donnaient pas lieu de regretter. Un plus

[1] Οὕτως αὐτοῖς ἦν συνεχὴς ἡ μεταβολὴ πρός τε τὰς ὑπονοίας διὰ φιλαρχίαν, καὶ ἐς τὰς πίστεις ὑπὸ χρείας. (APPIAN.)

fâcheux inconvénient l'attendait pour déranger un plan formé d'ailleurs avec beaucoup de sagesse.

La Sicile semblait devoir être accablée par trois armées qui se préparaient à fondre sur elle de trois côtés à la fois, venant, l'une d'Afrique, l'autre de Tarente, et la troisième des côtes de la Campanie. Lépidus avait assemblé en Afrique les forces que j'ai détaillées; Statilius Taurus tenait en état dans le port de Tarente les vaisseaux prêtés à Octavien par Antoine; et Octavien lui-même était à la tête de sa flotte dans le port Jule. Au premier juillet, jour qu'il avait choisi comme heureux, à cause du nom de son père adoptif, que porte ce mois, ces trois armées partirent de concert. Mais une tempête semblable à celle qui avait fait échouer la première entreprise, vint encore troubler ce nouveau projet si bien entendu, et rendit inutile, au moins pour un temps, un appareil si formidable. Lépidus seul, quoique battu de l'orage, mit néanmoins le pied en Sicile du côté de Lilybée. Taurus fut obligé de ramener sa flotte à Tarente. Celle d'Octavien, qui n'avait point de retraite commode, fut extrêmement maltraitée, non-seulement par la tempête, mais encore par le perfide Ménas, qui emmena ou brûla plusieurs vaisseaux que le vent avait écartés.

Après un tel désastre, plusieurs conseillaient à Octavien de remettre l'expédition à l'année prochaine [1]. Mais son courage, irrité par les obstacles, l'emporta jusqu'à dire qu'il vaincrait, même malgré Neptune. Les murmures du peuple, qui souffrait toujours de la disette, l'aiguillonnaient. Ainsi, ayant envoyé Mécène à Rome pour tenir la multitude en respect par sa présence et pour prévenir les émeutes, il fit travailler avec tant de diligence à radouber ses vaisseaux endommagés, et à réparer la perte qu'il avait faite, qu'au bout de trente jours il se trouva en état de reprendre la guerre.

Sextus, à son ordinaire, si bien servi par les vents et par la tempête, se contenta de triompher des avantages que lui procurait sa bonne fortune, au lieu d'en profiter. Se croyant plus autorisé que jamais à se dire fils de Neptune, il voulut même en porter les couleurs, et il changea la pourpre, dont usaient les généraux romains, en vert de mer. Il offrit à ce dieu des sacrifices solennels; et, pour l'honorer, il fit jeter dans la mer des chevaux, et même, selon quelques-uns, des hommes vivants.

Pendant qu'il se livrait ainsi à la joie, s'imaginant être quitte de tout danger pour cette année, il fut bien étonné d'apprendre que son infatigable ennemi méditait incessamment une nouvelle invasion. Pour s'en éclaircir plus sûrement, il détacha Ménas avec ordre de reconnaître ce qui se passait sur les côtes d'Italie. Celui-ci, toujours mécontent de ceux qu'il servait, toujours persuadé qu'on ne le traitait pas selon son mérite, ajouta une troisième perfidie aux précédentes, et passa dans le parti d'Octavien. Le triumvir lui accorda la vie, mais il était trop sage pour donner de l'emploi à un homme que ses trahisons réitérées rendaient indigne de toute confiance.

Tout étant prêt pour assaillir de nouveau la Sicile, Octavien fit avancer en même temps la flotte de Taurus et la sienne, commandée par Agrippa. Je n'entrerai point dans le détail des opérations de cette guerre, dont nous avons des descriptions assez étendues, mais peu lumineuses, dans Dion et dans Appien. Je ne prendrai que la fleur des faits, desquels il résulte que, si Octavien fit preuve d'activité et de courage, se trouvant partout et dans les occasions les plus périlleuses, ce fut pourtant à l'habileté d'Agrippa qu'il dut principalement la victoire.

Ce grand capitaine, qui réussit toujours également et sur terre et sur mer, commença à donner le branle aux affaires par l'avantage qu'il remporta dans un combat naval près de Myles, aujourd'hui *Milazzo*. Les gens de Sextus avaient la supériorité par l'expérience dans la manœuvre, et par l'agilité des mouvements. Mais les vaisseaux d'Agrippa plus forts de construction, plus hauts de bords, et remplis d'excellentes troupes, triomphèrent enfin, après une assez longue résistance, de toute la science des ennemis, qui n'ayant pu faire périr que cinq des bâtiments d'Octavien, se retirèrent avec perte de trente des leurs.

[1] Suet. Aug. c. 16

Peut-être Agrippa aurait-il rendu sa victoire décisive s'il eût poursuivi les vaincus. Mais il fut retenu, soit par la crainte des bas-fonds, très-dangereux pour ses vaisseaux, surtout aux approches de la nuit, soit par une vue de politique. Car c'était une de ses maximes, que les subalternes ont à craindre de piquer par de trop grands succès la jalousie du maître, qui ne veut pas sans doute qu'ils lui attirent des disgrâces, mais qui prend ombrage du trop grand éclat de leurs prospérités: en sorte que, si d'une part ils doivent se donner garde de mal réussir, de l'autre il leur convient de réserver pour le chef à qui ils obéissent l'honneur des grandes victoires.

Avant le combat de Myles, Sextus, qui le prévoyait, avait quitté Messine, sa place d'armes, avec soixante-dix vaisseaux, pour aller au secours de ses lieutenants. Par là le passage du détroit se trouvait dégarni et ouvert. Octavien saisit ce moment pour entrer en Sicile; et partant sur-le-champ à la tête de la flotte d'Antoine, qui n'attendait que le signal, il vint débarquer avec trois légions près de Tauroménium[1]. La flotte de Sextus avait été battue, et non pas détruite, à Myles, et il s'était hâté de la ramener à Messine. Ainsi, à la première nouvelle de la descente d'Octavien, il se vit en état de marcher à lui. Il mit ses vaisseaux en mer et ses légions en campagne; et, se disposant à attaquer en même temps son ennemi par mer et par terre, il le jeta dans un très-grand embarras.

Octavien prit le parti de laisser ses troupes de terre sous le commandement de L. Cornificius, à qui il ordonna de se fortifier un camp: et pour lui, remontant sur sa flotte, il alla offrir la bataille à celle de Sextus dont il croyait avoir bon marché, parce qu'elle venait d'être vaincue. Son plan était sans doute, après qu'il aurait dissipé la flotte ennemie, d'aller prendre à Leucopetra[2] les légions qui l'y attendaient, commandées par Messala, et de les amener en Sicile pour joindre celles de Cornificius. Mais ses espérances furent bien trompées. Sextus avait trouvé à Messine des soldats et des matelots tout prêts à remplacer ceux qu'il avait perdus. Sa flotte, ainsi recrutée, remporta une victoire complète. Les vaisseaux d'Octavien furent ou pris, ou brûlés, ou coulés à fond, excepté un très-petit nombre, qui, n'étant point poursuivis des vainqueurs, s'enfuirent en Italie. Octavien lui-même courut un tres-grand péril. Ce ne fut qu'avec une extrême peine qu'il se sauva dans une chaloupe, seul avec un écuyer, sans aucun de ses amis ni de ses gardes, ayant l'esprit accablé d'inquiétudes et le corps malade. Enfin néanmoins il arriva au camp de Messala, où son premier soin fut de dépêcher à Cornificius un vaisseau léger pour l'avertir que son général était en sûreté, et songeait à lui envoyer du secours. Et de fait il écrivit à Agrippa d'aider Cornificius d'un prompt et puissant renfort. Agrippa, profitant de l'éloignement des forces de Sextus, s'était emparé de la ville de Tyndarium. De là il fit partir Laronius à la tête de trois légions, avec ordre de faire toute la diligence possible pour tirer Cornificius d'un péril qui était très-pressant.

En effet, ce lieutenant d'Octavien manquait de vivres, et par conséquent toute la bravoure de ses troupes et tous les avantages d'un camp bien retranché lui devenaient absolument inutiles. Il fallut décamper en présence de l'ennemi, et se mettre en marche pour traverser un coin de la Sicile depuis Tauroménium sur la mer Ionienne jusqu'à Myles sur celle de Toscane. On conçoit aisément quelles difficultés il éprouva, toujours côtoyé et harcelé par Sextus, et ayant à garder, non-seulement ses bagages, mais quantité de soldats sans armes, restes infortunés de la dernière bataille navale, qui, nus et dépouillés de tout, avaient trouvé un asile dans son camp.

Sur la route de cette armée se rencontra un obstacle singulier, et propre au pays par où elle se passait. C'était un espace de terrain brûlé par les ruisseaux de feu qui avaient découlé du mont Etna, et qui s'étendaient jusqu'à la mer. Cette terre calcinée, lorsqu'elle s'ébranlait par le mouvement de ceux qui marchaient dessus, élevait une poussière étouffante: elle leur brûlait même la plante des pieds, et allumait dans leurs veines une soif intolérable. Les soldats étaient fatigués, abat-

[1] Taormina.

[2] Capo dell'armi.

tus, décourageés. Leur chef les ranima par ses exhortations et par l'exemple de fermeté qu'il leur donnait: et, malgré l'excès de leur épuisement, malgré les ennemis qui bordaient le défilé auquel se terminait cette campagne brûlante, ils poussèrent en avant sans se laisser entamer. Enfin, après quatre jours d'une marche la plus laborieuse qu'il soit possible d'imaginer, ils découvrirent Laronius, dont l'arrivée mit fin à toutes leurs peines. Car Sextus, prenant le détachement qu'il voyait approcher pour toute l'armée d'Agrippa, crut devoir se retirer.

Délivrés de la crainte des ennemis, les soldats de Cornificius trouvèrent un nouveau danger dans ce qui devait être pour eux le plus grand des soulagements. Comme ils avaient beaucoup souffert de la soif, ils n'eurent pas plus tôt aperçu une fontaine, qu'ils coururent en boire avidement, sans pouvoir être retenus par les avertissements de leurs officiers, qui leur recommandaient de se ménager. Plusieurs périrent étouffés par la quantité d'eau qu'ils avalèrent avec une excessive précipitation.

Du reste, ces légions peuvent être regardées comme victorieuses, non-seulement des efforts de Sextus, mais de tout ce qui est au-dessus des forces humaines, de la faim, de la soif, de la chaleur brûlante. Octavien les combla d'éloges et de récompenses, lorsqu'il fut venu joindre Agrippa à Tyndarium; et Cornificius, leur commandant, fut si glorieux de les avoir sauvées, qu'il en perpétua le triomphe pendant toute sa vie, se servant d'un éléphant pour retourner à sa maison toutes les fois qu'il soupait en ville.

La prise de Tyndarium par Agrippa était une conquête importante pour Octavien, à qui elle assurait une entrée dans la Sicile. Cette porte lui étant ouverte, il fit passer dans l'île un très-grand nombre de troupes, et il augmenta l'armée de terre qu'il y avait jusqu'à la concurrence de vingt et une légions, vingt mille chevaux, et plus de cinq mille armés à la légère. Alors Lépidus, qui jusque-là s'était tenu près de Lilybée, avança dans le pays; et les deux triumvirs réunirent leurs forces devant les murs de Messine.

Mais bientôt la division se mit entre eux, Lépidus prétendait à l'égalité. Octavien, plein de mépris pour un collègue d'un mérite si mince, voulait presque le réduire à la condition de son lieutenant. L'indignation que conçut celui-ci d'un traitement qu'il regardait avec raison comme injurieux, le porta à se tourner vers Sextus, et il entra en négociation avec lui. Octavien ou s'en douta, ou en fut averti; et ce motif le détermina à finir la guerre par une action générale avant que leur traité fût conclu. Sans cette considération, son intérêt eût été de traîner les choses en longueur: car il se voyait en état de vaincre sans tirer l'épée, vu la grande supériorité de ses forces et la facilité qu'il avait, étant maître de la campagne, pour couper les vivres à son ennemi.

Sextus, de son côté, dont les affaires déclinaient, et qui craignait en conséquence la désertion de ses capitaines et de ses troupes, était empressé de décider la querelle par une bataille; mais il lui convenait bien mieux de se battre sur mer que sur terre. Dans le premier cas, il avait quelque espérance de vaincre: au lieu que ses légions ne pouvaient absolument tenir contre celles du triumvir. Il lui fit donc proposer une bataille navale. Octavien eut honte de refuser le défi. Le jour fut pris; et deux flottes de trois cents vaisseaux chacune, commandées par les lieutenants des deux généraux, Agrippa d'une part, et de l'autre Démocharès et Apollophane, affranchis de Sextus, se rangèrent en bon ordre entre Myles et Nauloque, pendant que les légions, ayant à leur tête les généraux eux-mêmes, étaient disposées aussi en présence sur la côte, simples spectatrices du combat.

L'action fut vive, et la victoire longtemps disputée. Enfin la flotte d'Octavien prit la supériorité. Le corbeau, ou main de fer, invention ancienne, dont il a été parlé à l'occasion de la première victoire navale des Romains[1], contribua beaucoup à celle-ci. Agrippa avait perfectionné cette machine par le moyen d'un gros câble, tenant d'un bout à la pièce de bois d'où pendait le corbeau, et de l'autre à un treuil ou cabestan, qui commençait à jouer dès que le vaisseau ennemi avait été ac-

[1] Voy. Hist. Romaine, tom. I.

croché, et l'attirait avec une très-grande violence; en sorte que l'abordage devenait aisé; et alors la valeur des soldats décidait seule du succès. Or par cet endroit Octavien avait tout l'avantage.

Lorsqu'une fois un certain nombre de vaisseaux de Sextus eut été ainsi forcé, l'épouvante et le désordre se mirent dans tout le reste de la flotte, et la livrèrent en proie à l'ennemi. Vingt-huit vaisseaux furent coulés à fond; les autres ou brûlés, ou brisés contre les côtes, ou pris par les vainqueurs. De trois cents bâtiments, il ne s'en sauva que dix-sept, qui regagnèrent le détroit de Messine. Et une si grande victoire ne coûta à Octavien que la perte de trois vaisseaux.

Elle fut décisive; Sextus, totalement dépouillé de la partie de ses forces dans laquelle il avait toujours eu le plus de confiance, ne songea qu'à fuir; et, s'embarquant à Nauloque, il vogua vers Messine. Son armée de terre, abandonnée à un lieutenant, suivit la fortune et se soumit à Octavien. Sextus avait encore huit légions du côté de Lilybée, sous les ordres de Plennius. Il les manda, non dans le dessein de soutenir la guerre, mais pour s'en faire accompagner dans sa fuite.

Car, dès avant la bataille, son plan était tout dressé, et il avait mis en ballots tout ce qu'il possédait de plus précieux pour se retirer, en cas de disgrâce, dans les provinces de l'Orient, où il espérait trouver de la protection de la part d'Antoine. Il avait autrefois donné asile à Julie, mère de ce triumvir, et il s'en promettait un retour de reconnaissance. Réellement Antoine s'était toujours montré à son égard assez doux et assez traitable; et la jalousie même qu'il devait avoir contre l'agrandissement d'Octavien devenait un motif d'espérance pour Sextus, surtout s'il arrivait dans un état qui le mît à l'abri du mépris, et qui pût même le faire regarder comme un allié utile; mais il n'eut pas le temps d'attendre les légions de Plennius. Effrayé de la défection presque générale de ses chefs et de ses troupes par toute la Sicile, et se voyant trop vivement poursuivi par Agrippa, qui entrait déjà dans le détroit, il partit de Messine avec les dix-sept vaisseaux qui s'étaient sauvés de la déroute, emmenant sa fille, les amis qui lui restaient et ses principales richesses. Nous verrons dans la suite ce qu'il devint, et comment son ambition, inquiète et incapable de se réduire au repos, lui attira enfin la mort.

Octavien, pour avoir chassé Sextus de la Sicile, n'en était pas pleinement le maître. Délivré d'un ennemi, il en retrouva un nouveau en la personne de son collègue. Il est vrai que Lépidus avait contribué à la victoire en occupant une partie des forces de Sextus, et par conséquent il pouvait à bon titre prétendre en partager les fruits. Mais le partage n'était du goût ni de l'un ni de l'autre. Chacun voulait tout avoir; et entre de pareils associés, égaux pour l'avidité et pour l'injustice, la raison du plus fort était la seule voie de décision.

Lépidus manifesta tout d'un coup ses intentions par la conduite qu'il tint au siége de Messine, qui suivit de très-près la victoire d'Octavien. Car Plennius, arrivé trop tard pour partir avec Sextus, s'étant enfermé dans cette place, y fut incontinent assiégé par terre et par mer. Lépidus d'un côté, Agrippa de l'autre, lui ôtaient toute ressource : en sorte qu'il fut obligé de demander à capituler. Agrippa voulait qu'on attendît la venue d'Octavien, qui était demeuré à Nauloque. Lépidus, de sa seule autorité, traita avec Plennius, reçut à son service les légions que commandait ce lieutenant de Sextus; et, les ayant jointes aux siennes, il leur abandonna aux unes et aux autres le pillage de Messine.

Dès le lendemain Octavien accourut, bien résolu de faire valoir le droit de véritable vainqueur. Lépidus, qui, par les accroissements que son armée avait pris en Sicile, voyait autour de lui vingt-deux légions, se crut en état de lui faire tête; et il se fortifia un camp sur une hauteur à peu de distance de Messine. Il y eut des explications réciproques, qui ne servirent qu'à aigrir les esprits, et à prouver l'impossibilité d'un accord. Lépidus soutenait que la Sicile devait lui appartenir, parce qu'il y était entré le premier, et que le plus grand nombre des villes avaient été réduites par ses armes. Il remarquait d'ailleurs avec vérité que la Sicile, même ajoutée à son partage, ne l'égalerait pas encore avec ses collègues. Ces raisons, comme on peut le

croire, ne louchaient pas Octavien, qui ne prétendait pas avoir vaincu pour Lépidus, et qui, ne le regardant que sur le pied d'auxiliaire, refusait absolument de lui laisser aucune part dans sa conquête. La division éclata donc ouvertement : les deux chefs et les deux camps se préparèrent à agir en ennemis; et l'on s'attendait à voir renaître une guerre civile.

Mais l'inégalité était trop grande entre le mérite et les talents des deux triumvirs pour que la balance pût demeurer un moment incertaine. Lépidus était méprisé de ceux même qui marchaient sous ses drapeaux. Son incapacité et la petitesse de son génie paraissaient encore plus en évidence par la comparaison avec l'élévation des vues, la fermeté et le courage de son rival. Aussi n'y eut-il point de combat. Octavien dédaigna d'employer la force contre un tel adversaire. La ruse et l'artifice, qu'il savait si bien mettre en œuvre, lui suffirent pour abattre tout d'un coup sa puissance.

Il connaissait parfaitement la disposition où était l'armée de Lépidus à l'égard de son général; et il savait en particulier que les légions de Sextus, qui faisaient une partie considérable de cette armée, ne laissaient pas d'avoir de l'inquiétude sur leur sort tant qu'elles n'auraient pour garant de ce qui leur avait été accordé par la capitulation de Messine que la parole du plus faible des deux triumvirs, sans être assurées du consentement de l'autre. Ayant donc fait sonder leurs officiers par ses émissaires, et les ayant trouvés dans les sentiments où il les souhaitait, il prit avec lui un gros corps de cavalerie, s'avança vers le camp de Lépidus, et, ayant laissé dehors la plus grande partie de son escorte, il entra accompagné d'un petit nombre de cavaliers, comme s'il n'avait que des intentions pacifiques, et nulle autre vue que de négocier un accord. En traversant le camp, il prenait tous ceux qu'il rencontrait à témoin de ses bonnes dispositions pour la paix, et de la nécessité où on le réduisait malgré lui de faire la guerre. Cette manœuvre lui réussit d'abord. Plusieurs le saluèrent comme leur général; et surtout les soldats qui avaient servi sous Sextus accoururent pour lui demander grâce. Il leur répondit qu'ils n'avaient encore rien fait pour la mériter. Ils entendirent très-bien ce langage; et sur-le-champ ils se mirent en devoir de lui prouver efficacement qu'ils voulaient passer à son service, en lui apportant leurs drapeaux et pliant leurs tentes pour le suivre.

Lépidus, averti de ce mouvement, vint promptement y mettre ordre, et, trouvant son ennemi mal accompagné, il fit tirer sur lui. L'écuyer d'Octavien fut tué à ses côtés; et lui-même, ayant été atteint d'un trait que sa cuirasse para et empêcha de pénétrer, il se retira plus vite que le pas vers le gros de cavalerie qu'il avait laissé à l'entrée du camp [1]. Quelques soldats de Lépidus qui occupaient un petit fort se moquèrent de sa fuite. Il en tira vengeance sur-le-champ; et, ayant fait attaquer ce fort, il ne cessa point de le battre qu'il ne l'eût emporté. Cet exemple intimida les commandants des autres redoutes qui flanquaient le camp de Lépidus, ou leur servit de prétexte; et tous, soit dans le moment même, soit pendant la nuit, se rendirent à Octavien, les uns sur une simple sommation, les autres après avoir souffert pour la forme quelque légère attaque.

Le lendemain, Octavien sortit de ses lignes en bataille avec toute son armée, sachant bien sans doute ce qui allait arriver; car, à son approche, la désertion devint générale parmi les troupes de Lépidus. D'abord les anciens soldats de Sextus, puis tous les autres défilèrent, et vinrent se ranger sous les enseignes du jeune triumvir. Tous avaient pris si déterminément leur parti, que, Lépidus ayant voulu saisir les drapeaux pour arrêter la défection, et déclarant qu'il ne les quitterait jamais tant qu'il vivrait, un soldat fut assez insolent pour lui répondre : *Eh bien, tu les quitteras donc en mourant;* et il allait le percer, si le malheureux général n'eût lâché prise.

La cavalerie, qui resta la dernière auprès de Lépidus, comme si elle eût voulu racheter ses délais par une plus grande perfidie, en-

[1] Velleius dit qu'Octavien enleva en ce moment l'aigle d'une légion, et se fit suivre de toute l'armée de Lépidus. Ce trait de hardiesse me paraît moins dans le caractère d'Octavien que la conduite qu'Appien lui attribue. Je m'en tiens à ce dernier auteur, dont le récit est d'ailleurs plus circonstancié.

voya demander à Octavien s'il désirait qu'on lui amenât son ennemi mort ou vivant. Lépidus n'était pas un rival assez redoutable pour qu'Octavien voulût son sang. Il ordonna qu'on l'épargnât; et bientôt Lépidus, ayant quitté tous les ornements qui ne convenaient plus à sa fortune, parut devant lui, humilié, suppliant et demandant grâce. Octavien lui accorda la vie; et, l'ayant dépouillé du triumvirat, il le relégua à Circéies en Italie, où il le laissa passer le reste de ses jours dans une condition privée et obscure. Seulement il respecta la loi qui rendait le grand pontificat inamovible, et il souffrit que Lépidus jouît, tant qu'il vécut, de cette dignité sacrée.

Ce dernier état convenait mieux à Lépidus que la grandeur à laquelle l'avait porté le concours fortuit des circonstances[1], sans qu'il eût aucune des qualités nécessaires pour en soutenir le poids. Il y avait été le jouet de ses collègues; et lorsqu'il en fut privé, s'il ne perdit pas en même temps la vie, le mépris seul de sa faiblesse fit sa sûreté.

Octavien, n'ayant plus d'ennemi ni de concurrent en Sicile, régla tout à son gré. Il suivit encore ici sa maxime, d'abattre les têtes du parti vaincu, et de ne faire grâce qu'à la multitude. Les sénateurs et les chevaliers romains qui avaient combattu pour Sextus furent mis à mort, à l'exception d'un petit nombre. Il prit les troupes à son service. Pour ce qui est des villes et des peuples de l'île, selon qu'ils avaient bien ou mal mérité de lui, ils reçurent des châtiments ou des récompenses. Ils ne se mit point en devoir de poursuivre Sextus, de qui il n'avait plus rien à craindre, et qui de plus s'était mis hors de prise en se retirant sur les terres de l'obéissance d'Antoine. Peut-être même Octavien, profond politique, ne fut-il pas fâché que son collègue se trouvât dans le cas d'accorder retraite et protection à l'ancien ennemi de tout le parti de César : ce qui pourrait fournir incessamment un prétexte de rupture. Car on ne peut pas douter que, du moment qu'il se vit resté seul avec Antoine de tous les généraux qui avaient partagé les forces et les provinces de la république après la mort de César, il ne se soit préparé à détruire cet unique rival, dont la ruine le rendrait maître de tout l'empire.

Mais ces vues étaient encore éloignées. Un mal présent, et qui naissait de la grandeur même de sa puissance, le mettait actuellement dans l'embarras, et attirait toute son attention. Ayant augmenté ses forces de celles de Sextus et de Lépidus, il voyait à ses ordres des armées formidables de terre et de mer, quarante-cinq légions, vingt-cinq mille chevaux, différents corps de troupes légères, jusqu'au nombre de trente-sept mille hommes, et six cents vaisseaux armés en guerre. Cette multitude effroyable de combattants était rassemblée dans un assez petit espace, et envisageait d'un coup-d'œil toute sa force; situation périlleuse pour un chef, dont le soldat dédaigne de recevoir la loi lorsqu'il est en état de la donner. Une armée fière de son grand nombre devient indisciplinable, et ne veut point obtenir par prières ce qu'elle peut extorquer par la terreur. C'est précisément ce qu'éprouva Octavien. Les troupes qui venaient de lui rendre de si grands services se mutinèrent, et lui demandèrent leur congé et des récompenses pareilles à celles qu'avaient reçues les soldats vainqueurs à Philippes. L'insolence des séditieux était d'autant plus grande que, prévoyant la guerre inévitable contre Antoine, ils sentaient le besoin qu'avait d'eux leur général.

Il n'était possible ni de les satisfaire, ni de les réduire par autorité. Octavien essaya de leur faire prendre le change, soit en se rejetant sur Antoine, dont le consentement, disait-il, lui était nécessaire pour une affaire de cette importance, et qui intéressait en commun les soldats des deux triumvirs ; soit en excitant les séditieux à acquérir un riche butin, et une gloire pure et exempte de toute tache dans une guerre contre l'étranger, contre les Illyriens et les Dalmates, qui, à la faveur des divisions entre les Romains, faisaient des courses sur les terres de l'empire, soit enfin en leur proposant des prix d'honneur, des couronnes de différentes espèces, et pour les tribuns et les centurions le droit de porter la robe prétexte, et

[1] « Vir omnium vanissimus, nec ullâ virtute tam longam fortunæ indulgentiam meritus... Ad dissimillimam « vitæ suæ fortunam pervenerat Lepidus. » (VELL. II, 80.)

le rang de sénateur dans la ville où chacun d'eux était né. Tous ces beaux discours furent inutiles ; les soldats ne perdirent point leur objet de vue; et un tribun nommé Ofilius eut l'audace d'élever la voix et de dire que les couronnes et les robes prétextes étaient bonnes pour amuser les enfants, mais qu'aux gens de guerre il leur fallait de l'argent et des terres pour s'établir. Il fut applaudi; et Octavien, indigné, ne vit rien de mieux à faire que de descendre de son tribunal et de se retirer de l'assemblée. Ofilius n'en devint que plus hardi ; et comme ceux qui suivaient ses impressions taxaient leurs camarades plus modérés d'indifférence pour la cause commune, il s'écria qu'il n'avait plus besoin de secours, et que lui seul il suffisait pour obtenir l'effet de demandes aussi justes. Une telle insolence ne demeura pas impunie. Le séditieux tribun disparut, sans que l'on pût découvrir ce qu'il était devenu. Cet exemple, qui avertissait chacun de ce qu'il avait à craindre, rendit les mutins plus circonspects, mais non pas plus traitables. Il ne s'en trouva plus aucun qui se fit remarquer; mais tous ensemble, ou par gros pelotons, ils persistèrent à demander leur congé.

Octavien n'avait pas cette grandeur héroïque de sentiments par laquelle son grand-oncle s'était vu en état de faire rentrer d'un mot dans le devoir des légions mutinées. D'ailleurs il était jeune, et il ne possédait qu'en un degré médiocre le mérite du guerrier, qualité la plus imposante auprès des troupes. Il sentait néanmoins combien la fermeté était nécessaire, et que, s'il mollissait une fois, c'en était fait pour toujours de son autorité. Il prit un parti mitoyen, convenable à son caractère, plus prudent et plus fin que noble et élevé. Il accorda le congé à vingt mille des plus vieux soldats, qu'il fit sur-le-champ transporter hors de l'île, de peur qu'ils ne nourrissent l'esprit de sédition dans les autres.

Ensuite, ayant assemblé son armée, qui était encore bien nombreuse, il protesta que jamais il ne reprendrait à son service, quand même ils l'en prieraient avec les plus grandes instances, ceux qui venaient de le quitter malgré lui ; et que de plus, il ne leur donnerait pas à tous les récompenses dont ils se flattaient, mais seulement à ceux d'entre eux qu'il en jugerait dignes, après un sévère examen de leur conduite. De là il passa à louer la fidélité des troupes qui lui demeuraient soumises : il leur promit que dans peu il leur accorderait et le repos et les établissements qu'elles auraient mérités, par leurs bons services ; et en gage de cette promesse, dont l'effet était éloigné, il leur annonça une distribution prochaine de cinq cents deniers par tête [1], pour laquelle il imposa à la Sicile une taxe de seize cents talents (seize cent mille écus). Par cette conduite, mêlée d'indulgence et de fermeté, Octavien apaisa une sédition qui pouvait lui rendre funestes les victoires qu'il avait remportées.

Lorsque tout fut calme, il distribua des dons militaires aux soldats et aux officiers qui s'étaient distingués par leur bravoure. Nul ne fut plus honoré ni ne méritait plus de l'être qu'Agrippa. Il reçut pour récompense et pour monument de la victoire navale à laquelle il eut tant de part une couronne d'or, qui avait pour rayons des éperons de vaisseau [2]. Plusieurs écrivains assurent qu'il est le premier à qui ait été accordée cette glorieuse marque d'honneur. Mais nous avons rapporté, d'après le témoignage de Pline, que le docte Varron en avait été décoré dans la guerre contre les pirates. Il n'est pas fort étonnant que le nom d'Agrippa ait obscurci celui de Varron dans la gloire des armes.

Octavien, avant que de sortir de Sicile, établit un propréteur pour gouverner l'île en son nom. Il mit pareillement la main sur la dépouille de Lépidus; et Statilius Taurus alla par son ordre, avec quelques troupes, prendre possession pour lui de l'Afrique propre et de la Numidie, qui avaient appartenu à ce triumvir dépossédé. Pour ce qui est des vaisseaux d'Antoine, il les lui renvoya fidèlement, et il eut même soin de remplacer ceux qui avaient péri dans les opérations de la guerre. Après tous ces arrangements, il partit et repassa en Italie avec toutes ses forces.

[1] Deux cent cinquante livres. = 411 fr. É. B.

[2] Agrippa. . . . .

. . . . . . cui, belli insigne superbum,
Tempora navali fulgent rostrata coronâ.
VIRG. Æneid. VIII. [682.]

C'est ici proprement l'époque où commence à s'établir d'une manière solide la grandeur d'Octavien. Car jusque-là son état avait toujours été assez chancelant ; toujours il s'était vu environné et pressé d'ennemis et de rivaux. Mais alors tout l'Occident se trouva soumis à son obéissance ; et en même temps l'estime et l'admiration publique se décidèrent en sa faveur. On ne pouvait refuser ces sentiments à tant de succès glorieux, comparés surtout avec sa grande jeunesse. Quatre guerres heureusement terminées, à Modène, à Philippes, à Pérouse, et en Sicile ; la destruction totale du parti républicain et de celui de Pompée ; la puissance de Sextus et celle de Lépidus réunies à la sienne ; et tout cela exécuté à l'âge de vingt-huit ans : c'étaient là de puissants motifs de concevoir pour lui une sorte de vénération, qui, s'étant une fois emparée des esprits, s'y accrut toujours dans la suite, et qui ne fut pas un des moindres fondements de sa puissance.

On lui en donna les premiers témoignages à son retour de l'expédition de Sicile. Le sénat alla en corps au-devant de lui fort loin hors de Rome, chaque sénateur portant une couronne sur la tête en signe de joie et de félicitation. Cette compagnie lui avait dès auparavant décerné les plus grands honneurs, le laissant maître ou de les accepter tous, ou de choisir ceux qui lui conviendraient davantage. Il reçut l'ovation, ou petit triomphe, l'établissement d'une fête annuelle en mémoire de sa victoire, et une statue dorée dans la place publique, où il était représenté en habit de triomphateur ; le piédestal était orné d'éperons de vaisseaux, avec cette inscription : POUR AVOIR RÉTABLI LA PAIX LONGTEMPS TROUBLÉE SUR TERRE ET SUR MER [1]. Il entra dans Rome avec la pompe modeste de l'ovation le jour des ides de novembre.

Ses exploits, considérés en eux-mêmes, méritaient bien assurément le grand triomphe. Je ne vois aucune raison qui ait pu empêcher de le lui déférer, si ce n'est la bassesse des ennemis vaincus. Car il faut observer que le nom de Sextus ne devait point ici paraître. Il eût été trop odieux et trop amer pour les Romains de voir triompher nommément du fils de Pompée. Or, ce chef étant une fois mis à l'écart, presque tous ceux qui l'avaient suivi étaient des esclaves fugitifs ou des corsaires, commandés par des affranchis. C'était donc en quelque façon une guerre servile, pour laquelle l'éclat du triomphe aurait été trop magnifique, et dont la victoire était suffisamment récompensée par l'ovation.

Octavien s'en contenta, et il ajouta plusieurs autres traits de modération et de douceur, par lesquels on voit clairement qu'il voulait racheter les injustices, les vexations tyranniques, les cruautés qui d'abord lui avaient attiré la haine et la détestation publiques. Dans les discours qu'il fit, soit au sénat, soit au peuple, après leur avoir témoigné sa reconnaissance des honneurs qui lui avaient été accordés, il annonça la paix et la tranquillité à l'Italie, comme le fruit de sa victoire, qui venait, disait-il, de mettre fin à toutes les guerres civiles. Car il cachait soigneusement ses desseins contre Antoine, qu'il n'était pas temps de faire éclater [1]. Il ne prononça pas ses discours, mais il les lut, pratique qu'il observait dans toutes les occasions importantes ; et il en distribua ensuite des copies par toute la ville, comme pour rendre tous les citoyens témoins et dépositaires de l'engagement qu'il contractait. Il joignit les effets aux paroles. Il abolit quelques impôts ; et il remit tout ce qui était dû des taxes établies par la nécessité de la guerre, et qui n'était pas encore payé.

Le peuple, qui depuis si longtemps souffrait les horreurs de la guerre civile, charmé de commencer à respirer, et voulant récompenser celui à qui il était redevable de la douceur de sa nouvelle situation, lui offrit le grand pontificat, dont Lépidus était revêtu. Octavien soutint le caractère de modération dont il s'était fait une loi ; et il refusa une place très-importante et très-brillante, mais dont le titulaire ne devait point être dépouillé de son vivant. Quelques-uns allèrent jusqu'à lui proposer l'étrange expédient de faire mourir Lépidus, comme ennemi public. Ce conseil lui fit horreur, et il déclara qu'il ne s'ouvrirait point la voie à l'usurpation par le meurtre.

[1] Fasti capit.

[1] Suet. Aug. 81.

Il se concilia encore l'affection des citoyens par la conduite qu'il tint à l'égard de ce grand nombre d'esclaves que Sextus avait attirés en Sicile, et qu'il avait incorporés dans ses troupes en leur donnant la liberté. Quoique cette liberté leur eût été ratifiée par le traité de Misène, Octavien ne se crut pas obligé d'observer à l'égard de ces misérables, au préjudice de leurs maîtres et du bien de l'état, une parole qui lui avait été extorquée par une sorte de violence. Il envoya aux différents quartiers où hivernaient ses légions des lettres qui furent toutes ouvertes en un même jour, et par lesquelles il était ordonné d'arrêter ces esclaves fugitifs. La chose fut exécutée sans aucun tumulte; et lorsque les prisonniers eurent été amenés dans Rome, ils furent interrogés et examinés pour être rendus à leurs anciens maîtres. Ceux dont les maîtres ne purent être découverts, Octavien les fit exécuter dans les villes d'où ils s'étaient enfuis.

Un autre objet bien digne de son attention, c'étaient les compagnies de brigands qui s'étaient formées à la faveur de la licence et du désordre des guerres. Elles faisaient presque de petites armées, qui exerçaient plutôt des hostilités que de simples vols dans Rome, dans l'Italie, dans la Sicile. Sabinus, chargé par Octavien du soin d'arrêter ces horribles brigandages, vint à bout, dans l'espace d'un an, d'exterminer cette race de scélérats. La paix et la sûreté furent rétablies sur les chemins et dans les villes; et les peuples furent si sensibles à ce bienfait, qu'ils en consacrèrent l'auteur parmi leurs dieux tutélaires.

Octavien paraissait donc tout occupé du bien public, tout rempli de vues pacifiques. Il brûla les lettres et les papiers qui pouvaient être des monuments des divisions passées, et tenir en inquiétude bien des citoyens. Il laissa les magistrats annuels exercer leurs fonctions, et régler les affaires qui étaient du ressort de leurs charges. Enfin il alla jusqu'à faire espérer qu'il abdiquerait le triumvirat de concert avec Antoine, dès que celui-ci serait revenu de la guerre qu'il faisait actuellement contre les Parthes. Cette dernière promesse n'était qu'un leurre; mais elle porta la joie au cœur de la nation, toujours attachée au gouvernement républicain. Le sénat, pour inviter Octavien à tenir sa parole et lui donner comme une compensation en échange du triumvirat, lui offrit la puissance tribunitienne pour tout le temps de sa vie. Par ce titre, sa personne devenait sacrée et inviolable; et il acquérait le droit d'empêcher qu'il ne se fît rien dans la ville contre sa volonté. Mais il n'avait garde de renoncer, en se dépouillant du triumvirat, au commandement des armées, qui faisait toute sa force. Ainsi il se tint fermé par rapport à la proposition du sénat, ne jugeant pas à propos ni d'accepter la puissance tribunitienne seule, qui l'aurait désarmé, ni de la joindre à la triumvirale, de peur de piquer la jalousie d'Antoine : il ne paraît point non plus qu'il l'ait absolument refusée : il la remettait à un temps plus convenable.

Afin que Rome se ressentît en toute manière du retour d'une meilleure fortune, ce fut aussi cette même année qu'Octavien commença à l'embellir par de nouveaux et superbes édifices. Un de ses grands objets, dans toute la suite de sa vie et de son empire, fut de décorer la capitale de l'univers d'une façon digne de la majesté de ce titre; et il poussa en ce genre la magnificence si loin [1], qu'il se vanta d'avoir reçu une Rome de brique, et de la laisser toute de marbre. Mais dans le temps dont je parle ici, le premier ouvrage par lequel il entama l'exécution de son plan, ce fut un logement pour lui. Il avait choisi l'emplacement du mont Palatin, et fait acheter par ses gens d'affaires un grand nombre de maisons de particuliers, qui lui formaient un terrain spacieux. Il s'y construisit un magnifique bâtiment, qui prit le nom de la colline dont il occupait une partie considérable, et fut appelé *Palatium;* d'où est venu le mot de *palais*, en notre langue. Mais il ne voulut pas qu'on eût à lui reprocher de n'avoir travaillé que pour lui. A l'occasion d'un tonnerre qui était tombé sur une portion du terrain qu'il avait acquis, les devins, que l'on consulta, ayant répondu que cet endroit était revendiqué par un dieu, Octavien y bâtit du plus

[1] « Urbem.... excoluit adeò, ut jure sit gloriatus marmoream se relinquere, quam lateritiam accepisset. » (Suet. *Aug.* 29.)

beau marbre un temple à Apollon, qu'il avait toujours honoré comme son dieu tutélaire. Il y joignit une bibliothèque, qui convenait parfaitement à côté du temple du dieu des arts, et tout autour il éleva des portiques pour l'usage et la commodité du public.

La bibliothèque d'Apollon Palatin (c'est ainsi qu'elle fut nommée) [1] n'était pas seulement destinée à loger une collection de livres qui fit honneur au goût du maître, et qui offrît un secours utile aux savants : Octavien en fit comme une académie, où des juges examinaient les nouveaux ouvrages de poésie ; et ceux qui paraissaient vraiment dignes d'être conservés et transmis à la postérité étaient placés honorablement dans la bibliothèque, avec le portrait de l'auteur ; encouragement puissant pour les arts, que la gloire surtout nourrit et porte à la perfection. Octavien les aimait, comme ont toujours fait les grands princes ; il les cultivait lui-même ; et sa protection fut constamment assurée à tous ceux qui s'y distinguèrent. Aussi l'on sait assez combien ils fleurirent sous son gouvernement, qui est devenu l'époque et la règle du bon goût.

Il n'est pas besoin d'avertir que tous ces grands ouvrages ne furent pas achevés dans l'année dont je raconte les événements : mais ils y furent projetés et commencés ; et il était important d'en remarquer la date, parce qu'ils entraient dans le nouveau système de conduite qu'Octavien se forma dès qu'il vit sa puissance bien établie : jusque-là, injuste et cruel par la nécessité de satisfaire son ambition ; doux, modéré, bienfaisant, lorsqu'une fois il eut lieu d'être content de sa fortune.

Ce caractère de douceur parut encore dans la distribution des terres qu'il eut à faire aux soldats vétérans. On se souvient quel horrible fracas avait excité cette opération dans toute l'Italie après la bataille de Philippes. Ici elle s'exécuta paisiblement. Les fonds qui furent assignés aux soldats, ou appartenaient à la république, ou furent achetés et payés de bonne foi, soit aux particuliers, soit aux communautés des villes. Ainsi, par exemple, la colonie de Capoue, étant mal garnie d'habitants, possédait en commun une grande étendue de terres, qui n'avaient été attribuées à aucun possesseur particulier. Octavien y établit ses vétérans : mais pour dédommager la colonie, il lui donna dans l'île de Crète des fonds d'un revenu beaucoup plus ample, et qui rapportaient douze cent mille sesterces par an [1]. Et de plus, il ajouta un grand et utile ornement à la ville même de Capoue, par la construction d'un aqueduc qui y portait une eau pure et abondante.

En usant si sagement de sa puissance et de sa fortune, Octavien s'appuyait de l'estime et de l'affection des Romains contre Antoine, qui faisait au contraire, dans ce même temps, tout ce qui était nécessaire pour s'en attirer le mépris et la haine. C'est ce que l'on verra dans le compte que je vais rendre de son expédition contre les Parthes, malheureuse par sa faute ; et dont le mauvais succès lui fut encore moins honteux et moins funeste que la cause qui l'avait produit. Mais il faut reprendre les choses d'un peu plus haut.

§ II. Douleur amère d'Orode au sujet de la mort de son fils Pacorus. Il choisit pour son successeur Phraate. Phraate fait mourir son père, ses frères, son fils aîné, plusieurs grands du royaume. La passion d'Antoine pour Cléopatre se réveille. Ses libéralités injustes et immenses envers la reine d'Egypte. Arrangements d'Antoine pour la guerre. Il se rend en Arménie, dont le roi était son allié. Forces de son armée. Fautes que lui fait faire sa passion pour Cléopatre. Il vient mettre le siége devant Praaspa, capitale du roi des Mèdes. Les rois des Parthes et des Mèdes lui taillent en pièces deux légions. Le roi d'Arménie l'abandonne. Antoine engage un combat où il met en fuite les Parthes, mais leur cause très-peu de perte. Il retourne devant Praaspa, dont le siége lui réussit mal. Trompé par les Parthes, qui lui promettent paix et sûreté, il se met en devoir de faire retraite. Averti de la perfidie des Parthes, au lieu d'enfiler la plaine, il gagne les montagnes. Divers combats où les Parthes sont repoussés. La témérité d'un officier romain fait remporter aux Parthes un avantage considérable. Conduite admirable d'Antoine à l'égard de

[1] Hor. Sat. I, 4, et 10 ; Ep. I, 3, et II, 2 ; Art Poet. v. 38.

[1] Cent cinquante mille livres. = 246,000 fr. E. B.

Ses soldats. Leur amour pour lui. Nouveaux combats où les Romains reprennent la supériorité. La disette se met dans leur armée. Maladie singulière et funeste causée par l'usage d'une herbe inconnue. Nouvelle perfidie des Parthes, dont Antoine ne se garantit que sur un avis qui lui vient de l'armée ennemie. Les Romains souffrent beaucoup de la soif. Fleuve dont les eaux étaient malsaines. Désordre affreux causé par la fureur du soldat romain, qui pille son propre camp. Dernier combat contre les Parthes. Joie des Romains lorsqu'ils se revirent en Arménie. Empressement fou d'Antoine pour se revoir auprès de Cléopatre. Relation fausse et fastueuse envoyée par Antoine à Rome. Honneurs qui lui sont décernés. Dernières aventures et mort funeste de Sex. Pompée. Guerres d'Octavien en Illyrie. Bravoure personnelle d'Octavien. Les Salasses soumis par Valérius. Exploits de M. Crassus contre les Mysiens et les Bastarnes. Edilité d'Agrippa. Agrippa et Mécène principaux amis, confidents et ministres d'Octavien. Statues érigées à Livie et à Octavie. Portique d'Octavie. Triomphes de Statilius Taurus et de Sosius. Nouveaux patriciens. Mort d'Atticus. Succession des consulats depuis l'an 718 jusqu'à l'an 721.

La mort de Pacorus, tué dans la dernière bataille que Ventidius avait gagnée sur les Parthes[1], jeta Orode, père du jeune prince, dans une douleur qui dégénéra presque en frénésie. Pendant les six premiers jours, il ne voulut ni voir personne, ni même prendre de nourriture. Enfermé dans l'obscurité et gardant un silence farouche, s'il prononçait quelques paroles, c'était pour répéter tristement le nom de Pacorus. Souvent il s'imaginait lui parler, l'entendre et le voir à ses côtés; mais bientôt revenu à soi, et se rappelant que Pacorus n'était plus, il le pleurait amèrement.

Cette violente douleur ne s'apaisa que pour faire place à une cruelle inquiétude qui vint le tourmenter au sujet du choix de son successeur, titre que laissait vacant la mort de Pacorus. Il avait de différentes femmes trente fils, qui tous aspiraient au trône, et, secondés de leurs mères, fatiguaient par des sollicitations importunes l'esprit du faible vieillard. Enfin, après avoir longtemps balancé, Orode, pour son malheur et pour celui de l'empire des Parthes, se détermina en faveur de Phraate, l'aîné de tous, mais le plus méchant.

A peine Phraate se vit-il assuré de la succession au trône, qu'il s'impatienta de n'en pas jouir assez tôt; et, trouvant que son père le lui retenait trop longtemps, il le fit mourir. On juge bien qu'il n'épargna pas davantage le sang de ses frères, qui tous lui faisaient ombrage, et dont quelques-uns avaient des titres de préférence sur lui par la noblesse de leurs mères; au lieu que Phraate était né d'une femme sans nom. L'aîné même de ses fils, qui se trouvait en âge de lui donner de la jalousie, fut sacrifié à ses soupçons.

Les grands du royaume, alarmés et irrités d'une telle barbarie[1], qui s'étendait aussi sur eux, et abattait toutes les premières têtes de la noblesse, entrèrent dans des dispositions de révolte, dont les Romains auraient pu aisément profiter. Mais Antoine était alors en Italie; et Sosius, qui commandait pour lui en Syrie, avait appris, par l'exemple de Ventidius, à ne pas courir après une gloire trop éclatante qui eût offusqué celle de son général. Ainsi, les seigneurs mécontents du gouvernement de Phraate, n'étant point soutenus, se virent contraints de s'exiler eux-mêmes en différents pays. Monésès, l'un des plus illustres et des plus puissants, se retira auprès d'Antoine.

Le triumvir était parti d'Italie, comme nous l'avons dit, lorsque Octavien se préparait à faire un dernier effort contre Sextus et contre la Sicile. C'est alors que se réveilla dans son cœur sa funeste passion pour Cléopatre[2], qui avait paru assoupie et calmée par un retour de réflexion et de sagesse depuis son mariage avec Octavie. Elle était assoupie, et non pas étouffée ni vaincue. Après un assez court intervalle, pendant lequel la raison avait semblé prendre le dessus, enfin, pour me

[1] An. R. 716; av. J. C. 36. — Justin. XLII, 4 et 5.

[1] Plut. in Ant. et Dio.

[2] Εὕδουσα δ' ἡ δεινὴ συμφορὰ χρόνον πολὺν, ὁ Κλεοπάτρας ἔρως, δοκῶν κατευνᾶσθαι καὶ κατακεκηλῆσθαι τοῖς βελτίοσι λογισμοῖς, αὖθις ἀνέλαμπε καὶ ἀνεθάῤῥει, Συρίᾳ πλησιάζοντος αὐτοῦ· καὶ τέλος, ὥσπερ φησὶν ὁ Πλάτων, τὸ δυσπειθὲς καὶ ἀκόλαστον ψυχῆς ὑποζύγιον, ἀπολακτίσας τὰ καλὰ καὶ σωτήρια πάντα, Καπίτωνα Φοντήϊον ἔπεμψεν ἄξοντα Κλεοπάτραν εἰς Συρίαν. (Plut. in Anton.)

servir de l'expression de Platon, adoptée par Plutarque, l'indocile compagnon de l'âme, cet esclave rebelle, qui, trop souvent, au lieu de prendre la loi de sa souveraine, la gourmande et la tyrannise, secoua pleinement le joug. Antoine, en approchant de la Syrie, fit partir Fonteius Capiton avec ordre de lui amener la reine d'Egypte.

Elle vint; et, comme s'il eût voulu lui faire une sorte de réparation de ses froideurs passées, et en effacer le souvenir par une libéralité sans bornes, il lui fit des dons immenses[1]. Il ajouta à son royaume la Phénicie, hors Tyr et Sydon, la Célésyrie, le canton de la Judée qui produit le baume, une partie du pays des Arabes Nabatéens. Toutes ces régions étaient possédées par différents petits princes sous la protection des Romains. Antoine ne se fit aucun scrupule de dépouiller ceux qui en jouissaient, pourvu qu'il satisfît l'avidité insatiable de celle qu'il aimait. Il lui céda même les droits qu'avait la république sur l'île de Chypre et sur Cyrène, anciens démembrements de la couronne d'Egypte. Les Romains furent très-choqués de ces libéralités indécentes, dont le principe était si honteux, quoique Antoine tâchât d'y prêter une couleur honnête en disant que la grandeur romaine de la nation paraissait moins dans ce qu'elle possédait que dans ce qu'elle donnait à ses alliés.

Cependant il n'oubliait pas son grand projet contre les Parthes, dont il se promettait le plus glorieux succès. La terreur de son nom et de ses armes venait d'être portée jusqu'au Caucase et à la mer Caspienne par les victoires que Canidius, son lieutenant, avait gagnées sur les rois d'Ibérie et d'Albanie; et il comptait beaucoup sur Monésès, homme important par son mérite et par sa capacité autant que par son rang et par sa naissance, dont la retraite par conséquent affaiblissait les Parthes, et lui procurait les conseils et les lumières les plus sûres pour conduire son entreprise. Aussi fit-il à ce seigneur l'accueil le plus magnifique; et, comme il était fastueux et aimait la pompe et l'ostentation, il comparait Monésès à Thémistocle, se comparait lui-même au grand roi des Perses; et, pour rendre complète la ressemblance, il donna au Parthe fugitif trois villes[1] de Syrie pour sa subsistance, Larisse, Aréthuse, et Hiérapolis. Il lui promettait même le trône des Arsacides. Mais bientôt toutes ces belles idées s'évanouirent. Phraate, qui sentait combien un tel transfuge pouvait lui faire de tort, n'omit rien pour le regagner; et Monésès, sur l'assurance de l'impunité et d'un entier rétablissement dans tous ses biens et dans tous ses droits, retourna auprès de son roi, et frustra ainsi l'attente d'Antoine. Nous verrons pourtant ce seigneur parthe rendre dans la suite un bon service à l'armée romaine.

Antoine, quoique piqué de se voir abandonné par Monésès, lui laissa pleine liberté de se retirer. Cette conduite entrait dans son plan, qui était d'amuser Phraate par une négociation et par des espérances de paix, afin de le surprendre tout d'un coup par une attaque imprévue qui ne lui laissât pas le temps de se préparer. Si nous en croyons Florus[2], il y eut même un traité en forme fait par Antoine avec le roi des Parthes; ce qui convaincrait le général romain d'une perfidie évidemment inexcusable. Mais, à s'en tenir au simple récit de Plutarque et de Dion, on ne peut le disculper de dol et de fraude. Selon ces historiens, il envoya à Phraate une ambassade pour lui demander la restitution des drapeaux pris sur les Romains dans la défaite de Crassus, et ce qui restait encore de prisonniers en vie; et, sans attendre la réponse, ayant congédié Cléopatre, il s'avança vers l'Arménie, où était le rendez-vous général de ses troupes.

Le roi de ce pays, Artabaze, fils de Tigrane, allié des Romains, était actuellement en guerre avec un autre Artabaze, roi des Médes Atropaténiens[3], allié de Phraate. An-

[1] Joseph. Antiq. xv, 4; et de Bello Jud. I, 13. — Plut. — Dio.

[1] Artaxerce avait ainsi donné trois villes à Thémistocle; l'une pour son pain, l'autre pour son vin, et la troisième pour sa viande. *Voy.* Hist. Anc. l. VII, § 2.

[2] Flor. IV, 10.

[3] On distinguait alors deux Médies; la grande Médie et la Médie Atropatène. La grande Médie, qui avait Ecbatane pour capitale, faisait partie de l'empire des Parthes. La Médie Atropatène était un canton de l'ancien royaume des Mèdes, et tirait son nom d'Atropatos, qui

toine venait donc comme pour secourir le roi d'Arménie : d'où l'on peut conjecturer (car les auteurs ne nous donnent pas d'éclaircissements suffisants sur ce point) qu'il évitait d'agir directement contre les Parthes, soit pour les endormir, s'il était possible, dans une fausse sécurité, jusqu'à ce qu'ayant subjugué la Médie, il fût en état d'entrer subitement dans le cœur de leur pays[1]; soit pour ne pas paraître violer ouvertement la bonne foi en attaquant par les armes un prince avec lequel il avait ou un traité de paix, ou de moins une négociation ouverte. Ce qui est bien certain, c'est que son intention ne se bornait pas à la défense du roi d'Arménie, ni à une invasion dans le pays des Mèdes, et que c'était aux Parthes qu'il en voulait.

Les forces qu'il avait assemblées suffiraient pour prouver la grandeur de ses desseins. Il en fit la revue en Arménie, et il se trouva soixante mille hommes d'infanterie romaine, et dix mille chevaux, tant espagnols que gaulois; à quoi il faut ajouter trente mille hommes de troupes auxiliaires, qui lui étaient fournies ou amenées par les rois ses alliés.

Mais cette puissante armée, qui répandit l'alarme jusque dans la Bactriane et aux Indes, et qui mit toute l'Asie dans une violente commotion, devint inutile et sans aucun effet par la folie passion d'Antoine pour Cléopatre : car, voulant passer l'hiver avec elle, il se hâta d'entamer les opérations de la guerre avant le temps, et il se conduisit en tout avec précipitation, n'étant point à lui-même, ni maître de sa raison, mais, comme s'il eût été ensorcelé par quelques prestiges, tournant sans cesse ses regards vers l'Egypte, et plus occupé des moyens de retourner promptement que de ceux de vaincre les ennemis.

Il commença donc par une faute considérable, en se mettant tout d'un coup en campagne, quoique la saison fût avancée, et que ses troupes, après une marche de plus de trois cents lieues, eussent un très-grand besoin de se reposer. On lui conseillait de leur donner le temps de se remettre, et de passer même l'hiver en Arménie, pour être en état d'attaquer la Médie dès les premiers beaux jours du printemps prochain, avant que les Parthes se fussent rassemblés en corps d'armée. Mais il ne put souffrir ce délai : il voulut partir sur-le-champ ; et, entrant dans l'Atropatène, qui était le royaume d'Artabaze le Mède, il y fit le ravage et y exerça les premières hostilités.

Une seconde faute qui avait le même principe, c'est que, trouvant sa marche retardée par les machines de guerre que l'on voiturait à la suite de son armée sur trois cents chariots, il les laissa en chemin sous la garde de deux légions commandées par Oppius Statianus; et pour lui, il avança en grande diligence et vint mettre le siége devant Praaspa, capitale de la Médie Atropatène, s'imaginant qu'il ferait aisément la conquête de cette place et de tout le pays, parce que le roi en était absent, et occupé ailleurs avec Phraate. Mais la ville était forte et bien munie; et, dès les premières opérations du siége, Antoine eut lieu de sentir combien il avait eu tort de ne pas amener avec lui ses machines de guerre, entre autres un bélier de quatre-vingts pieds de long, qui lui aurait été d'un grand usage ; car toute la contrée où il était ne produisait que des bois de mauvaise qualité, qui n'avaient ni dureté ni hauteur, et qui, par conséquent, ne pouvaient point être employés à la construction de machines telles que les exigeait le besoin du service. Il fallut qu'Antoine se réduisît à dresser des terrasses pour élever les assaillants à la hauteur des murs, ouvrage long et laborieux.

Dès que le roi des Parthes et celui des Mèdes eurent avis du siége de Praaspa, ils se rapprochèrent d'Antoine. Mais, craignant peu pour une ville bien défendue et si mal attaquée, au lieu d'aller droit au général, ils se détournèrent et vinrent surprendre Statianus. Le corps que commandait cet officier fut taillé en pièces, et il resta dix mille morts sur la place. Lui-même il y fut tué, et les machines prises et brûlées. Polémon, roi de Pont, échappa seul du carnage, les Parthes l'ayant épargné dans l'espérance d'en tirer, comme ils firent, une grosse rançon. Cet

l'avait préservée du joug macédonien. Atropatos fut élu roi en reconnaissance de son bienfait, et sa succession se perpétua dans sa postérité, qui subsistait encore au temps de Strabon.

[1] Strabo, l. xi, p. 523.

échec, si considérable au commencement d'une grande et importante entreprise, chagrina beaucoup Antoine, et bientôt l'Arménien Artabaze lui donna un nouveau sujet d'inquiétude et de douleur en l'abandonnant et se retirant dans son royaume avec ses troupes, qui se montaient à seize mille chevaux et sept mille fantassins. La perfidie de ce prince lui fut d'autant plus sensible qu'elle était accompagnée d'ingratitude, puisque c'était pour le défendre et le venger que les Romains étaient venus dans ces contrées.

Cependant les Parthes, vainqueurs, s'avançaient vers Praaspa ; et, tirant de leur premier avantage un présage assuré pour la suite, déjà ils menaçaient insolemment l'armée romaine, mais pourtant sans se mettre à portée de l'infanterie, qu'ils redoutaient. Antoine appréhenda que, s'il souffrait patiemment ces insultes, et s'il laissait ses troupes dans une inaction qui semblerait un aveu de faiblesse, le découragement ne s'emparât des esprits. Il résolut donc de tâcher d'engager un combat ; et, dans cette vue, il sortit de ses lignes avec dix légions, trois cohortes prétoriennes et toute sa cavalerie, comme pour un fourrage général, espérant que les ennemis le suivraient et lui présenteraient une occasion de les joindre de près.

En effet, après une journée de marche, il découvrit l'armée des Parthes, qui, rangée en forme de croissant, l'attendait aux environs du chemin par où il devait passer. Alors il étala dans son camp le signal du combat, qui était, comme on l'a remarqué ailleurs, une cotte d'armes de pourpre étendue sur la tente du général. Mais, pour tromper les Parthes et leur inspirer la confiance de rester dans leur poste, il fit plier les tentes, comme s'il eût eu dessein de continuer sa marche, et non de combattre. Il partit ensuite à la vue des ennemis, ayant donné ordre à sa cavalerie de tourner court sur eux dès qu'elle les verrait à portée d'être attaqués de près par les légions. Ce fut un spectacle digne d'admiration pour les Parthes que l'armée romaine défilant devant eux. Comme ils n'observaient ni ne connaissaient aucune discipline, ils contemplaient avec surprise toute cette multitude s'avançant dans le plus bel ordre, séparée par des intervalles égaux ; et les soldats marchant sans tumulte et en silence, et branlant la demi-pique que chacun avait à la main.

Tout d'un coup le signal se donne, et la cavalerie romaine, tournant bride, vient fondre avec de grands cris sur les barbares, qui ne s'y attendaient nullement. Ils soutinrent néanmoins ce choc, quoiqu'ils n'eussent pas assez d'espace pour faire usage de leurs flèches. Mais lorsque l'infanterie approcha, accompagnant ses cris du bruit des lances frappées contre les boucliers, les chevaux des Parthes s'effarouchèrent, les cavaliers eux-mêmes prirent la fuite avant que l'on pût en venir aux mains. Antoine les poursuivit avec ardeur, s'imaginant avoir remporté une victoire décisive. Mais, après que son infanterie les eut poussés jusqu'à deux lieues au delà du champ de bataille, et sa cavalerie trois fois autant, en faisant la revue des ennemis tués ou pris, on trouva quatre-vingts morts et cinquante prisonniers. Alors la joie se changea en tristesse ; et les Romains sentirent vivement le désavantage d'une guerre dans laquelle, lorsqu'ils étaient vainqueurs, ils causaient si peu de dommage à l'ennemi, et vaincus ils faisaient d'aussi grandes pertes que celle qu'ils avaient soufferte à la défaite de Statianus.

Le lendemain, Antoine s'étant mis en devoir de retourner devant Praaspa, les Parthes reparurent, d'abord en petit nombre ; puis leur multitude s'accrut ; enfin, toute leur armée, s'étant rassemblée aussi fraîche et aussi pleine de vigueur et d'audace qu'avant le combat du jour précédent, harcela et fatigua ses vainqueurs par des attaques brusques et sans cesse réitérées ; et ce ne fut qu'avec bien de la peine et des périls que les Romains regagnèrent leur camp.

Bientôt après, les assiégés firent une sortie qui leur réussit, et dans laquelle les troupes qui leur étaient opposées lâchèrent pied honteusement. Antoine, irrité de tant de mauvais succès, décima les cohortes coupables, et fit distribuer de l'orge au lieu de blé aux soldats que le sort avait exemptés du supplice.

La situation des Romains était fâcheuse, et ils se voyaient menacés d'un avenir encore

plus triste ; car ils ne pouvaient plus aller au fourrage ni faire aucunes provisions sans livrer des combats dans lesquels on leur tuait ou blessait beaucoup de monde. Ainsi, à la crainte de l'ennemi se joignait celle de la disette. Phraate, de son côté, n'était pas sans inquiétude. Déjà les premiers froids de l'automne commençaient à se faire sentir, et il savait que les Parthes n'avaient ni l'habitude ni la volonté de tenir la campagne pendant l'hiver ; de sorte que, si les Romains s'armaient de persévérance, il appréhendait d'être abandonné de ses troupes et obligé de se retirer. Pour éviter cet inconvénient, il eut recours à la fraude, et il entreprit de tromper Antoine par de faux semblants d'amitié.

En conséquence de ce nouveau projet, et conformément à ses ordres, les principaux des Parthes, au lieu d'agir avec leur vivacité accoutumée contre les Romains dans les fourrages et dans les autres occasions où ils se rencontraient vis-à-vis d'eux, prirent des manières de douceur, s'écartant à dessein pour leur laisser emporter des vivres, ou ne s'approchant que pour louer leur valeur surprenante, et les assurer de toute l'estime et même de l'admiration de Phraate. Ils en vinrent ensuite jusqu'à lier avec eux des conversations tranquilles et familières, dans lesquelles ils blâmaient beaucoup Antoine de ce qu'il ne profitait pas de la bonne volonté du roi des Parthes, qui souhaitait la paix, et qui n'avait nullement intention de faire périr tant de braves guerriers. « Votre général, « disaient-ils, s'opiniâtre à attendre ici les « deux plus redoutables ennemis du genre « humain, la faim et l'hiver, qui suffisent « pour le détruire, et auxquels il lui serait « bien difficile d'échapper, même avec notre « secours. »

Ces discours rendus à Antoine firent impression sur lui, et l'espérance amollit la fermeté de sa résolution. Cependant il ne voulut point hasarder une démarche ni rechercher de paix avec les ennemis, qu'auparavant il n'eût fait demander aux porteurs de ces belles paroles s'ils étaient autorisés par Phraate à tenir un pareil langage. Ils répondirent qu'ils n'avaient exprimé que les vrais sentiments de leur prince, et qu'Antoine pouvait s'y fier en toute sûreté.

Cette réponse détermina le général romain à négocier avec Phraate ; et il lui envoya quelques-uns de ses amis. Seulement, pour sauver en quelque façon son honneur, et ne pas paraître se trouver heureux de pouvoir fuir en liberté, il les chargea de proposer encore la restitution des aigles romaines et des prisonniers qui étaient restés au pouvoir des Parthes depuis la défaite de Crassus. Le roi reçut cette députation avec faste, assis sur un trône d'or, et tenant à la main un arc dont il pinçait la corde. Un appareil si superbe annonçait une réponse fière : aussi rejeta-t-il, comme déplacée, la proposition de rendre les prisonniers et les drapeaux ; il se répandit en reproches amers contre les Romains, leur promettant néanmoins paix et sûreté s'ils voulaient se retirer. Il fallut bien qu'Antoine se contentât de ce qu'accordait un ennemi en état de donner la loi, et il ordonna que l'on fit tous les préparatifs du départ.

L'usage voulait que, dans de semblables occasions, les généraux haranguassent leur armée, et Antoine en était très-capable. Il savait fort bien se démêler d'une action publique, et surtout il semblait fait exprès pour plaire à des soldats par une éloquence militaire qui convenait à leur goût, et qui leur inspirait tels sentiments qu'il souhaitait. Mais, dans cette triste rencontre, la honte et la confusion lui fermèrent la bouche, et il substitua Domitius Ahénobarbus pour parler aux troupes en sa place. Quelques-uns s'en offensèrent, se croyant méprisés. Les autres, en beaucoup plus grand nombre, reconnurent parfaitement le motif de ce silence forcé. Ils en furent attendris ; et ce fut pour eux une raison de répondre par leur sensibilité à celle de leur général, et de lui rendre une plus exacte obéissance.

Antoine se disposait à reprendre la route par laquelle il était venu, pays de plaine et tout découvert. Heureusement pour lui et pour son armée arriva dans son camp un de ces anciens prisonniers romains[1], en qui l'a-

[1] Velleius et Florus le disent expressément. Dans Plutarque, nous lisons que ce guide, à qui Antoine dut la

mour de sa nation n'avait été qu'augmenté par un long et triste séjour au milieu des barbares. Il se fit présenter à Antoine, et lui conseilla de tourner à droite du côté des montagnes, et de ne pas exposer des légions pesamment armées, dans de vastes campagnes entièrement nues et sans aucun abri, à cinquante mille hommes de cavalerie et à des nuées de flèches innombrables. Il lui découvrit les intentions secrètes de Phraate, qui n'avait eu d'autre vue que de le faire tomber dans le piége en l'amusant par des promesses trompeuses. Enfin il s'offrit à lui servir de guide, et à le mener par un chemin plus court, et où il trouverait plus de ressource pour la subsistance des troupes. Antoine, frappé de ce discours, se faisait néanmoins un scrupule de se défier des Parthes, avec qui il venait de conclure un traité. Le double avantage d'un chemin qui abrégeait la marche, et de la commodité des vivres, le décida en faveur du parti proposé par le prisonnier, qui, ayant demandé lui-même, pour preuve de sa fidélité, à être enchaîné, fut accepté pour guide et chargé de diriger la route de l'armée.

Les deux premiers jours se passèrent tranquillement; mais au troisième, lorsque Antoine ne songeait plus aux Parthes, et que, déjà plein de sécurité, il marchait avec assez peu d'ordre, le guide remarqua une grande brèche nouvellement faite à une digue qui retenait les eaux d'un fleuve, et en conséquence le chemin inondé. Il avertit que les ennemis n'étaient pas loin. Et en effet à peine Antoine eut-il le temps de ranger ses légions en bataille, que dans le moment les Parthes se montrèrent, et entreprirent d'envelopper l'armée, autour de laquelle ils s'étendaient en caracolant. Antoine avait laissé entre les rangs des intervalles pour les frondeurs et les gens de trait, qui à l'approche des ennemis partirent de la main. Le combat fut vif, et les Parthes n'incommodaient pas plus les troupes légères des Romains par leurs flèches, qu'ils n'étaient eux-mêmes incommodés des balles de plomb et des traits qu'on leur lançait. Ils se retirèrent; ils revinrent à la charge : enfin la cavalerie gauloise, s'étant mise de la partie, leur donna si bien la chasse, qu'ils se dispersèrent entièrement, et ne reparurent plus le reste du jour. Le succès de ce premier combat fit comprendre à Antoine quelle méthode il devait mettre en pratique contre les attaques des Parthes. Ayant rangé son armée en gros bataillon carré, il plaça des armés à la légère, non-seulement à la queue, mais à la tête et sur les flancs ; et la cavalerie eut ordre, lorsqu'elle aurait rompu les ennemis, de s'arrêter, et de ne les pas poursuivre trop loin.

Par cette disposition, et en suivant ce plan, les Romains soutinrent sans peine les efforts redoublés des Parthes pendant quatre jours consécutifs ; et le défaut de succès ralentissant l'ardeur des barbares, déjà ils songeaient à s'en retourner, en prenant l'hiver pour prétexte. La témérité d'un officier romain, qui leur procura un avantage considérable, leur rendit en même temps le courage et la persévérance.

Cet officier, qui se nommait *Fabius Gallus*, avait de la bravoure; et, en se faisant fort de battre si bien les Parthes qu'ils n'oseraient plus reparaître, il demanda et obtint d'Antoine un détachement de troupes légères et de cavalerie. Avec ce corps il ne se contenta point de repousser les ennemis, mais il se porta sur eux et s'attacha à les poursuivre. C'était à la queue de l'armée romaine que se passait l'action; et dès que ceux qui commandaient en cet endroit virent Gallus s'éloigner, alarmés du péril, ils lui envoyèrent ordre de revenir sur ses pas. Il ne tint compte d'obéir. En vain le questeur Titius lui fit les plus vifs reproches, l'accusant de vouloir causer la perte de tant de braves gens, et saisissant même les drapeaux pour les faire retourner en arrière. Rien ne put vaincre l'opiniâtreté de Gallus, il poussa toujours en avant sans

salut de son armée, était Marde de naissance, étranger par conséquent à l'égard des Romains, et né dans la haute Asie. Quelques savants pensent qu'il y a erreur dans le texte de l'écrivain grec, et qu'au lieu de *Marde* il faut lire *Marse*. Les Marses sont un peuple d'Italie; et par là Plutarque se trouverait d'accord avec les historiens romains. Mais s'il eût cru que cet homme fût un réchappé de la défaite de Crassus, je me persuade qu'il aurait exprimé cette circonstance en termes formels. Je pense donc qu'il n'y a pas lieu à faire aucun changement dans son texte ; mais j'ai préféré l'autorité des écrivains latins.

songer à ses derrières, jusqu'à ce que tout d'un coup il se vit enveloppé.

Alors il demanda du secours. Mais Canidius, que regardait ce soin, et qui était le plus autorisé des lieutenants d'Antoine, fit en cette occasion une grande faute ; car, au lieu d'envoyer un gros corps de troupes qui pût tout d'un coup terminer l'affaire, il détacha successivement plusieurs petits pelotons, qui furent battus les uns après les autres. et qui remplirent ainsi presque toute l'armée de trouble, de désordre et de fuite. Il fallut qu'Antoine vînt avec les légions qui composaient son avant-garde pour arrêter les vainqueurs et assurer la retraite des fuyards. Ainsi finit ce malheureux combat, dans lequel on compta du côté des Romains trois mille morts et cinq mille blessés. Parmi ces derniers se trouva Gallus lui-même, percé de quatre flèches, et qui mourut peu après de ses blessures.

Antoine était admirable dans ces tristes rencontres. Il alla dans toutes les tentes visiter les blessés, prenant part à leurs maux, s'attendrissant sur leur sort jusqu'à verser des larmes; et réciproquement les soldats se montrèrent infiniment sensibles à l'affection de leur général. Ils le consolaient, lui prenaient les mains, lui prodiguaient tous les termes de respect et d'attachement, et le priaient de tourner ses soins vers lui-même, lui protestant que, pourvu qu'il se conservât, ils se regarderaient comme sauvés et comme vainqueurs.

Tels étaient les sentiments de toute cette armée, qui, soit que l'on considère le nombre ou le courage des soldats, ou leur patience dans les fatigues, ou enfin le choix des hommes et la vigueur des corps, est la plus belle qui ait été assemblée dans les temps dont nous parlons ; et qui de plus est comparable à tout ce que les anciennes mœurs romaines offrent de plus parfait pour le respect envers le général, pour l'exactitude d'une obéissance qui partait du cœur, pour la disposition unanime où ils étaient tous, grands et petits, officiers et simples soldats, de préférer l'estime et les bonnes grâces d'Antoine à leur sûreté et à leur vie.

Il méritait par bien des endroits ce vif et tendre attachement, et toutes sortes de qualités concouraient pour le faire adorer des troupes : premièrement sa noblesse, ensuite le talent de la parole, mais surtout la franchise et la candeur de ses procédés, une libéralité magnifique, des manières populaires, et une gaîté familière qui se prêtait à leurs jeux, à leurs plaisanteries, à leurs amusements. Et dans l'occasion dont il s'agit, par sa sensibilité à leurs souffrances, par son attention à aller au-devant de leurs besoins et de leurs désirs, il rendit les blessés et les malades plus zélés encore pour son service que ceux qui jouissaient de toute leur santé et de toutes leurs forces.

Les Parthes ignoraient cette disposition des Romains ; et les regardant comme vaincus et totalement découragés, ils passèrent la nuit, contre leur coutume, à portée du camp des ennemis, comptant le trouver incessamment vide et désert, et n'avoir que la peine de le piller. Phraate, leur roi, qui se tint toujours à quelque distance du gros de l'armée, crut aussi la victoire certaine et complète, et il envoya sa garde pour prendre part au butin.

Antoine se préparait à bien recevoir leur attaque, et il crut que dans la circonstance présente il convenait de haranguer son armée. Il eut la pensée, pour exciter davantage la commisération, de prendre un habit de deuil. Mais ses amis lui ayant représenté que le soldat, superstitieux, pourrait en tirer un mauvais augure, il se revêtit, selon la coutume, de sa casaque de pourpre, et dans le discours qu'il fit il mêla les louanges et les reproches, blâmant ceux qui avaient fui, louant ceux qui avaient bien fait leur devoir et rétabli le combat. Tous lui répondirent de leur bonne volonté et de leur zèle. Les coupables s'offrirent même à sa vengeance, pour être ou décimés, s'il le voulait, ou punis de quelque autre façon que ce pût être ; seulement ils le conjuraient de cesser d'être irrité contre eux et de s'attrister. Alors Antoine, levant les yeux au ciel, demanda aux dieux que, si ses prospérités passées devaient être expiées par quelque disgrâce, le courroux céleste tombât sur lui seul ; mais que la générosité de son armée fût récompensée par le salut et par la victoire.

Les Romains s'étant ensuite remis en mar-

che, bien en garde, bien remparés de toutes parts, eurent d'autant moins de peine à repousser les Parthes, que ceux-ci venaient dans la pensée qu'il s'agissait moins de combattre que d'envahir une proie assurée et sans défense. Ainsi, se voyant, contre leur attente, accueillis d'une grêle de traits, et rencontrant une vigoureuse résistance de la part d'ennemis qu'ils croyaient abattus et consternés, la surprise autant que la crainte les fit reculer précipitamment, mais sans renoncer pourtant au dessein et à l'espérance de fatiguer l'armée romaine, et, s'ils pouvaient, de la faire périr.

Ils s'imaginèrent bientôt en avoir l'occasion à la descente d'une montagne où les Romains, embarrassés par la difficulté d'une pente assez glissante et assez roide, et harcelés par une nombreuse cavalerie, avaient peine à avancer et prirent enfin le parti de former avec leurs boucliers ce qu'ils appelaient une tortue militaire. On entend ce que signifie ce terme. On sait que, lorsqu'ils se voyaient exposés à une multitude de traits, après avoir placé au centre toute leur cavalerie et toutes leurs troupes légères, et s'être rangés en bataillon carré, ils bordaient de leurs boucliers la tête et les flancs du bataillon ; et tous ceux qui se trouvaient au milieu élevaient leurs boucliers sur leurs têtes, les disposant comme en tuiles. Par là, défendus de toutes parts, ils ne donnaient prise par aucun endroit : les traits et les flèches glissaient sur les boucliers sans parvenir jusqu'aux soldats. Ceux qui étaient à la première ligne, pour être entièrement couverts, mettaient un genou en terre : et c'est ce qui trompa les Parthes. Ils crurent que c'était de lassitude et de découragement que les Romains s'abattaient ; et, laissant leurs arcs, ils prirent en main de longues hallebardes pour enfoncer cette tortue. A leur approche les Romains jettent un cri menaçant, se lèvent en pied, et, les frappant de leurs javelines, qu'ils tenaient au poing, ils tuèrent les premiers, et mirent en fuite tous les autres. Les mêmes événements se répétèrent les jours suivants ; et les Romains faisaient très-peu de chemin.

La disette se mit aussi dans leur armée, parce qu'ils n'avaient de blé que ce qu'ils pouvaient en ramasser à la pointe de l'épée, et que d'ailleurs ils manquaient des instruments nécessaires pour le moudre. Leurs bêtes de charge qui les voituraient avaient péri par les fatigues, ou étaient employées à porter les blessés et les malades. En conséquence la misère devint extrême, jusque-là qu'une mesure de froment, qui ne passe pas de beaucoup la dixième partie de notre boisseau, se vendait cinquante dragmes (vingt-cinq francs), et le pain d'orge s'échangeait avec l'argent poids pour poids. Il fallut donc que les soldats recourussent aux racines et aux légumes, encore n'en avaient-ils pas en abondance ; et la faim les contraignit d'essayer d'une herbe inconnue, dont l'usage leur devint funeste, et, commençant par leur troubler la raison, les conduisait à la mort.

L'effet est des plus surprenants. Ceux qui avaient mangé de cette herbe perdaient le sens et la mémoire : et l'unique idée qui les occupait, c'était de remuer et de retourner toutes les pierres qu'ils rencontraient. Ils se livraient à cet exercice comme à un ouvrage très-sérieux ; en sorte que la plaine était toute remplie de gens courbés vers la terre, et la creusant pour en tirer des pierres et les transporter d'une place à une autre. Le vin était le seul remède contre ce mal ; et ils n'en avaient point. Ainsi cette étrange manie finissait par la mort, qui était précédée d'un vomissement de bile toute pure.

Antoine, les voyant périr sous ses yeux en grand nombre, et toujours poursuivi par les Parthes, s'écria plusieurs fois : *O retraite des dix mille !* Il admirait avec un retour de douleur sur lui-même, le sort des troupes grecques, ramenées par Xénophon, qui ayant un bien plus vaste espace de pays à traverser, et de beaucoup plus nombreuses armées à combattre, étaient revenues heureuses et triomphantes.

Cependant les Parthes, ne pouvant entamer l'armée romaine, ni en rompre les rangs, toujours repoussés, toujours battus et obligés de fuir, tentèrent de nouveau la perfidie, à laquelle le caractère de la nation les portait, et qui avait été une première fois sur le point de leur réussir. Ils cherchèrent donc les occasions de s'approcher des Romains, lorsque ceux-ci allaient aux fourrages ou ramassaient des vivres dans les campagnes ; et, montrant

leurs arcs débandés, ils entraient en conversation avec eux, et leur disaient qu'ils se croyaient suffisammeut vengés, et qu'ils se disposaient à regagner leur pays ; que seulement quelques troupes de Mèdes suivraient encore les Romains à vue pendant deux ou trois jours, non pour les molester, mais pour défendre les villages qui se trouvaient sur la route. Ils accompagnaient ces discours de toutes sortes de caresses et de témoignages d'amitié ; en sorte que les Romains y ajoutèrent foi et conçurent de meilleures espérances. Antoine lui-même fut ébranlé ; et de deux chemins qu'il pouvait prendre, l'un par les montagnes, que l'on disait manquer d'eau, l'autre par la plaine, il était prêt à se déterminer pour ce dernier. Il y a lieu de s'étonner qu'il fût si peu en garde contre la perfidie des Parthes. Un avis salutaire, qui lui vint encore de l'armée ennemie, corrigea son erreur.

Un parent de Manésès, cet illustre fugitif à qui Antoine avait fait don de trois villes, vint au camp des Romains, et demanda qu'on le fit parler à quelqu'un qui sût la langue des Parthes ou celle des Syriens. Alexandre d'Antioche, en qui Antoine avait beaucoup de confiance, s'étant présenté, Mithridate, c'était le nom du parent de Monésès, dit que ce seigneur l'avait envoyé, souhaitant de témoigner par un service effectif sa reconnaissance au général romain. Il lui montra ensuite du doigt une chaîne de montagnes en lui disant : « Derrière ces montagnes toute l'armée des Parthes est postée en embuscade. Ils espèrent que, trompés par les discours qu'ils vous ont tenus, vous enfilerez la plaine dominée par les hauteurs qui les cachent. Donnez-vous-en bien de garde. Par le chemin de la montagne, si vous le continuez, vous n'avez à craindre que les maux auxquels vous êtes accoutumés dès longtemps, la fatigue et la soif. Mais si Antoine se hasarde dans la plaine, qu'il s'attende à renouveler la catastrophe de Crassus. »

Antoine qui se croyait quitte de tout péril fut troublé de se voir de nouveau rejeté dans l'embarras et dans la crainte. Il assemble son conseil, et y appela le guide, à qui la plaine donnait déjà de l'inquiétude par elle-même, parce que c'était un vaste désert qui n'avait point de route frayée, et où l'on pouvait aisément s'égarer ; au lieu que par les montagnes il n'y avait d'autre inconvénient que de ne point trouver d'eau sur le chemin pendant un jour. On se détermina donc pour ce dernier parti, et les soldats eurent ordre de faire provision d'eau. Comme ils n'avaient point de vases, les uns se servirent de leurs casques pour porter de l'eau avec eux, les autres en remplirent des outres : et l'on se mit en marche au commencement de la nuit.

Les Parthes furent promptement avertis du départ de l'armée romaine : et dès la nuit même, contre leur coutume, ils s'empressèrent de les poursuivre. Au point du jour ils les atteignirent, et, tombant sur les derniers, ils jetèrent d'abord quelque trouble parmi des troupes harassées, et qui avaient fait une marche forcée de dix lieues, toujours souffrant de la soif. Mais bientôt les Romains rappelèrent leur courage ; et, quoique surpris de se voir brusquement attaqués par des ennemis qu'ils croyaient avoir laissés bien loin derrière eux, ils firent ferme, et combattirent avec vigueur, avançant toujours chemin.

Pendant qu'on se battait à la queue de l'armée romaine, la tête arriva près d'un fleuve, qui parut aux soldats altérés un bienfait du ciel. Ils y coururent avidement, malgré les représentations de leur guide, qui les avertissait que la qualité des eaux était mauvaise et malsaine. Ils ne voulurent point l'en croire jusqu'à ce que leur propre expérience les eut convaincus que l'avis était trop véritable. C'étaient des eaux salées et chargées d'acides qui causèrent à ceux qui en burent des coliques violentes, et qui, au lieu d'apaiser leur soif, l'allumèrent en eux plus ardente qu'auparavant. L'exemple de ce qu'ils souffraient donna du poids aux exhortations d'Antoine, qui, parcourant les rangs, encourageait les soldats à prendre encore patience pendant un peu de temps, jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré un autre fleuve, qui n'était pas loin, et dont ils pourraient boire les eaux sans crainte et sans danger : et il ajoutait qu'au delà de ce fleuve le pays était impraticable pour la cavalerie, en sorte qu'ils seraient délivrés de la poursuite des ennemis. En même temps il rappela ceux qui combattaient, et fit sonner la retraite,

voulent camper en ce même lieu afin qu'au moins les troupes pussent se rafraîchir à l'abri de leurs tentes.

Les Parthes, qui n'attaquaient jamais les Romains que pendant la marche, s'étant retirés, ce même Mithridate, porteur d'un premier avis si salutaire, vint de nouveau au camp d'Antoine, demanda à parler encore une fois à Alexandre d'Antioche, et lui dit qu'il fallait que les Romains, après avoir pris un peu de repos, se hâtassent de lever leur camp et de gagner le fleuve, parce que les Parthes étaient résolus de les poursuivre jusqu'à ce terme, mais de ne le point passer. Antoine récompensa le service que lui rendait Mithridate par une grande quantité de vases d'or, dont celui-ci cacha tout ce qu'il put sous ses habits, et s'en alla.

Les Romains profitèrent de l'avertissement que le Parthe leur avait donné, et, après un court intervalle, ils se remirent en marche lorsqu'il faisait encore jour. Ils ne furent point poursuivis, et n'éprouvèrent de la part des ennemis aucune alarme; mais, par leur propre fait, la nuit suivante devint pour eux la plus cruelle de toutes les nuits. Une fureur de piller s'empara subitement des esprits, sans que l'on puisse en assigner d'autre cause que l'avidité naturelle du soldat, fortifiée par la licence des ténèbres. Ils se jetèrent donc sur ceux qui avaient de l'or et de l'argent, et ils les tuaient pour s'enrichir de leurs dépouilles. Ils n'épargnèrent pas même les bagages de leur général, et ils mettaient en pièces sa magnifique vaisselle pour la partager entre eux. Le désordre fut affreux; on ne se connaissait plus; et, comme on ignorait la cause du tumulte, on l'attribuait à une invasion des ennemis. Antoine, au désespoir, ne voyait pour lui de ressource que dans une mort prompte; et ayant appelé un de ses gardes, qui avait été gladiateur, nommé Rhamnus, il lui fit promettre avec serment de lui passer son épée au travers du corps lorsqu'il l'exigerait, et de lui couper ensuite la tête, afin qu'il ne fût ni pris vivant par les Parthes, ni reconnu après sa mort.

Ses amis ne purent retenir leurs larmes: mais le guide le consolait en lui disant que l'on approchait du fleuve, et qu'il sentait dans l'air une fraîcheur et une moiteur qui annonçaient le voisinage de l'eau, et qui rendaient la respiration plus douce et plus aisée: que de plus le calcul du temps depuis lequel il était en marche se rapportait à ces signes; car la nuit allait finir. En même temps des officiers qui avaient pris soin d'éclaircir l'origine du tumulte lui apprirent que les ennemis n'y avaient aucune part, et que c'était uniquement l'effet de la cupidité forcenée de ses propres troupes. Ainsi, pour rétablir l'ordre et le calme parmi la multitude, il commanda que l'on fît halte, et que chacun se rangeât sous son drapeau.

Déjà le jour commençait à paraître, et avec le jour se montrèrent les Parthes. Mais l'armée romaine s'était remise de son trouble, et les troupes légères s'avancèrent en bon ordre pour répondre par leurs traits aux flèches des ennemis. En même temps, les soldats légionnaires formèrent leur tortue, telle que je l'ai décrite: et, en sûreté sous cet abri, ils marchaient toujours, quoique lentement, vers leur but, sans être fatigués par les Parthes, qui n'osaient approcher.

Enfin on découvrit ce fleuve tant désiré; et Antoine ayant placé sa cavalerie sur le bord, en face de l'ennemi, fit premièrement passer les malades. Bientôt toute l'armée se vit en pleine tranquillité, et libre de se désaltérer dans l'eau courante. Car dès que les Parthes aperçurent le fleuve, ils cessèrent de tirer et détendirent leurs arcs: et l'un d'eux, élevant sa voix, cria: « Allez[1], Romains, retirez-« vous sans crainte, c'est avec raison que la « renommée publie votre gloire, et que les « nations vous reconnaissent pour leurs vain-« queurs, puisque vous avez échappé aux « flèches des Parthes. »

Lorsque les Romains furent à l'autre bord, leur premier soin fut de se délasser un peu de tant de fatigues. Ensuite ils reprirent leur route, et, le sixième jour depuis le dernier combat, ils arrivèrent à l'Araxe, qui faisait la séparation de la Médie Atropatène et de l'Arménie. Cette marche se passa sans aucun pé-

[1] « Ite et bene valete, Romani. Meritò vos victores « gentium fama loquitur, qui Parthorum tela fugistis. » (Flor. IV, 10.)

ril, mais non pas sans inquiétude. Ils so défiaient toujours des Parthes, et, aux approches de l'Araxe, le bruit se répandit qu'on allait les voir reparaître. C'était une fausse alarme, et les Romains n'eurent d'autre difficulté à vaincre que cello du fleuve même, qui était grand et rapide.

On ne peut exprimer avec quelle satisfaction ils revirent l'Arménie. Ils étaient dans les mêmes transports que ceux qui se voient arrivés à terre après une longue et périlleuse navigation. Ils baisaient cette terre amie, ils s'embrassaient les uns les autres en versant des larmes de joie. L'abondance de toutes choses qui succédait à la disette et à la famine devint nuisible à plusieurs. Ne se ménageant point sur le boire et sur le manger, ils tombèrent en hydropisie, ou dans d'autres maladies fâcheuses.

Antoine fit la revue de ses troupes en Arménie, et il trouva qu'il avait perdu vingt mille fantassins et quatre mille hommes de cavalerie, dont plus de la moitié avaient péri par les maladies, et non par le fer de l'ennemi. Il faut ajouter à cette perte si considérable celle de presque tous les bagages de l'armée. Sa marche depuis Praaspa jusqu'au fleuve près duquel il combattit pour la dernière fois contre les Parthes fut de vingt et un jours, pendant lesquels il traversa cent lieues de pays, et soutint dix-huit combats, toujours vainqueur; mais ses victoires n'avaient point eu un effet solide ni décisif, parce qu'il n'avait pu poursuivre les vaincus bien loin, ni les empêcher de se rejoindre à quelque distance. Et c'est ce qui fait voir quel tort infini lui causa la perfidie du roi d'Arménie, qui l'avait abandonné dès les commencements du siége de Praaspa. Car ce prince, ayant une florissante cavalerie, qui se montait à seize mille hommes armés à peu près comme les Parthes, et accoutumés à combattre de la même façon, un tel secours eût assuré aux Romains une victoire complète: les légions mettant en fuite les Parthes, et la cavalerie arménienne les poursuivant et leur tuant beaucoup de monde, ils n'auraient pas pu se rallier sans cesse, ni revenir tant de fois à la charge.

Toute l'armée romaine, officiers et soldats, ne respiraient que vengeance contre Artabaze, et ils voulaient se faire justice sur-le-champ. Antoine, non moins irrité, mais plus maître de son ressentiment, ne crut pas devoir, avec des troupes épuisées de misère et de fatigues, attaquer un roi sur son trône et dans son propre pays. Il usa donc de dissimulation; et, loin de faire aucune plainte au roi d'Arménie, il continua de lui témoigner beaucoup de confiance, et il reçut même de lui de l'argent et des vivres, remettant sa vengeance à un autre temps.

Pour l'assurer, rien ne convenait mieux à Antoine que de prendre ses quartiers d'hiver en Arménie: ce qui d'ailleurs l'aurait mis à portée de renouveler la guerre contre les Parthes à l'ouverture de la campagne prochaine, et de tirer raison, comme il avait extrêmement à cœur, de l'affront qu'il venait de recevoir de leur part. Mais l'ensorcellement pour Cléopatre l'emporta sur toutes ces considérations. Il n'était occupé que de la pensée de se revoir auprès d'elle: et, malgré la rigueur de la saison, il voulut retourner avec son armée en Syrie, et il la conduisit à travers les neiges et les glaces, qui lui firent périr encore huit mille hommes. La lenteur d'une marche pénible irritait son impatience: et, dès qu'il lui fut possible, il prit les devants, et, accompagné de très-peu de troupes, il vint à la mer, en un lieu nommé *la Bourgade blanche*, entre Béryte et Sidon.

Là, en attendant la reine d'Egypte, il se livra, pour charmer son ennui, aux excès de la bonne chère et du vin, tenant table nuit et jour avec ses amis. Et cette indécente diversion n'était pas même assez puissante pour le distraire de sa folle passion. Souvent, au milieu d'un repas, pendant que l'on s'invitait mutuellement à boire, il sortait brusquement de table, et courait au rivage pour voir s'il ne découvrirait point les vaisseaux qui devaient lui amener Cléopatre.

Elle arriva enfin, et apporta des habits et de l'argent, qu'Antoine distribua à ses troupes. Quelques-uns crurent que l'argent venait de lui, mais qu'il voulait en faire honneur à la reine.

Antoine n'avait pas lieu assurément de tirer vanité de cette expédition. Cependant il en écrivit à Rome d'un ton de vainqueur, dégui-

sant les pertes, enflant les petits avantages[1] : et par là il a bien mérité que les écrivains, flatteurs des Césars, lui aient reproché, comme ils ont fait, d'avoir appelé sa fuite une victoire[2], et de s'être donné pour victorieux, parce qu'il avait échappé des mains des ennemis. Octavien connaissait parfaitement la vérité des faits, et il avait pris soin de s'en instruire. Mais, obligé de se ménager avec Antoine, d'autant plus que Sex. Pompée vivait encore, il se donna bien de garde de démentir publiquement les relations fanfaronnes de son collègue. Au contraire, il fit décerner par le sénat des actions de grâces aux dieux et des sacrifices, comme pour d'heureux et glorieux succès.

Les inquiétudes que pouvait causer à Octavien la vie de Sex. Pompée ne durèrent pas longtemps ; car il périt l'année suivante, qui eut pour consuls un homme de sa famille et de son nom, mais d'une branche différente, et L. Cornificius.

L. CORNIFICIUS.
SEX. POMPEIUS[3].

J'ai raconté de quelle manière Sextus Pompée, forcé par Octavien d'abandonner la Sicile[4], après une possession de plusieurs années, s'était enfui du port de Messine avec dix-sept vaisseaux. Son objet était de gagner l'Asie; mais, comme personne ne le poursuivait, il ne se hâta point tellement qu'il oubliât sa profession de corsaire, et il alla piller le riche temple de Junon Lacinie, situé sur la côte orientale du Brutium, près de Crotone. De là il passa à Corcyre, ensuite dans l'île de Céphallénie, et enfin il vint à Mitylène, capitale de l'île de Lesbos, dont les habitants étaient affectionnés à la mémoire de son père et à sa famille.

Il se proposait d'abord de passer tranquillement l'hiver en ce lieu, en attendant qu'Antoine fût revenu de son expédition contre les Parthes, et d'aller alors se présenter à lui comme un ami malheureux qui implorait sa protection. Mais bientôt son ambition inquiète lui suggéra d'autres pensées. Mécontent des procédés que tint à son égard Furnius, qui commandait pour le triumvir en Asie; animé par l'espérance que firent renaître au fond de son cœur les disgrâces d'Antoine dans la guerre des Parthes, il ne projeta rien moins que de se substituer en sa place, ou du moins de partager avec lui les provinces de l'Orient. Il voyait sa troupe se grossir journellement par un grand nombre de ses anciens soldats et amis, qui, manquant de toute ressource, se rassemblaient autour de lui. Il reprit donc les marques du commandement et la cotte d'armes de général, il radouba ses vaisseaux, il exerça ses rameurs, alléguant pour prétexte, tantôt la nécessité de se précautionner contre Octavien, tantôt le service d'Antoine, à qui il était bien aise de se rendre utile. En même temps il envoyait des députés aux rois et petits princes de Thrace et à ceux de Pont pour négocier sourdement avec eux. Il en envoya jusque chez les Parthes, auprès desquels il espérait que son nom lui serait une recommandation très-favorable ; et, se rappelant l'exemple de Labiénus qui avait été si bien reçu d'eux, et mis à la tête de leurs armées, il ne doutait pas que l'amitié du fils de Pompée ne leur fût tout autrement précieuse. On conçoit bien qu'il cachait soigneusement ces pratiques. Pendant qu'il agissait si vivement contre Antoine, il lui promettait une amitié fidèle; et pour le mieux tromper, il lui députa quelques-uns de ses amis chargés de lui offrir ses services et de lui représenter leurs communs intérêts.

Antoine était alors revenu à Alexandrie; et sur les premières nouvelles des mouvements de Sextus, il avait fait partir Titius avec ordre de prendre en Syrie des troupes de terre et de mer, et d'aller faire la guerre à ce général fugitif, s'il demeurait en armes, ou, s'il consentait à les mettre bas, le recevoir à composition, et l'amener honorablement en Egypte. Le triumvir ne laissa pas d'écouter les députés de Sextus, dont le discours fut très-adroit et très-propre aux circonstances.

[1] Dio.
[2] « Hanc Antonius fugam suam, quia vivus exierat, « victoriam vocabat. » (VELL. II, 82.)
« Incredibili mentis vecordiâ, ferocior aliquantò factus « est, quasi vicisset qui evaserat. » (FLOR. IV, 10.)
[3] An. R. 717; av. J. C. 35.
[4] Appian. Civ. l. 5. — Dio, l. 49.

Ils y rappelèrent à Antoine les avances que leur chef, dans sa meilleure fortune, avait faites vers lui pour obtenir son amitié, et la confiance qu'il avait toujours eue dans la franchise, la candeur et l'élévation de son courage, à quoi ils opposèrent le caractère dissimulé, fourbe et artificieux d'Octavien. Ils réveillèrent sa jalousie contre ce jeune collègue, qui venait de s'emparer des dépouilles de Sextus et de Lépidus sans lui en faire aucune part. Ils le lui firent envisager comme un rival avec lequel la guerre devenait inévitable, et même prochaine, puisque Antoine était actuellement le seul obstacle qui retardât son ambition effrénée, et qui l'empêchât de se voir le maître de l'univers. Ils terminèrent leur discours en lui protestant que Sextus ne désirait que de le servir de sa personne et des ses troupes, dont la fidélité n'avait pu être ébranlée par ses malheurs. « Ainsi, disaient-ils, si vous « avez la paix, ce sera pour vous une gloire « d'avoir sauvé le fils du grand Pompée : s'il « vous faut soutenir la guerre, comme vous « devez vous y attendre incessamment, il ne « sera pas pour vous un inutile ami. »

Antoine leur répondit en leur déclarant les ordres qu'il avait donnés à Titius, et il ajouta que la conduite de Sextus ferait voir s'il était véritablement dans les sentiments qu'exposaient ses députés.

On voit qu'Antoine ne se fiait pas beaucoup aux promesses de ce général dépouillé, mais toujours ambitieux; et dans le moment il survint un incident qui devait les lui rendre plus que suspectes. Ses officiers lui amenèrent ceux que Sextus avait dépêchés vers les Parthes, et qui, dans le cours de leur voyage, avaient été reconnus et arrêtés. Antoine était si simple et si uni, si éloigné de prendre aisément ombrage, qu'il reçut encore les excuses des agents de Sextus, qui lui représentèrent que, dans la triste situation où se trouvait leur chef, incertain comme il était des dispositions d'Antoine lui-même, il n'y avait pas lieu de s'étonner qu'il eût tenté des ressources en quelque façon désespérées; mais que dès qu'il connaîtrait ses bonnes intentions il ne manquerait pas de s'y conformer. Le triumvir voulut bien se contenter de ces allégations, et il attendit les effets.

Ils furent totalement contraires à de si belles paroles. Quand on a une fois goûté du commandement absolu, il est bien difficile de se réduire à l'obéissance; et le second rang est trop dur à qui est accoutumé au premier. Sextus poussa jusqu'au bout le projet de se maintenir chef de parti, et de se faire au préjudice d'Antoine un établissement indépendant. Il eut même, avant l'arrivée de Titius, quelques légers succès. Furnius, qui commandait en Asie, avait peu de forces sur pied; et quoiqu'il eût appelé à son secours Domitius Ahénobarbus, et Amyntas qu'Antoine venait de faire roi des Galates, Sextus se soutint avec avantage contre ces trois chefs : il surprit leur camp; il se rendit maître de plusieurs villes considérables, de Lampsaque, de Nicée, de Nicomédie. Cette lueur de bonne fortune lui enfla d'autant plus le courage, qu'elle augmenta beaucoup le nombre de ses partisans. Les peuples, vexés par des exactions très-onéreuses, le regardaient presque comme un libérateur : on s'enrôlait à l'envi sous ses étendards, et bientôt il se vit trois légions et deux cents chevaux. Mais Titius étant survenu avec une flotte de six-vingts voiles, qui portait de nombreuses troupes de terre, et en même temps Furnius ayant reçu soixante et dix vaisseaux qu'Octavien, vainqueur en Sicile, renvoyait à Antoine, le sort changea tout d'un coup; et Sextus, ne voyant plus de ressource pour lui que de pénétrer, s'il pouvait, dans la haute Asie, brûla sa petite escadre, qui lui devenait inutile contre des forces si étrangement supérieures, et il convertit en soldats ce qu'il avait de rameurs et de matelots.

C'était là un parti extrême. Aussi ce malheureux chef se vit-il abandonné de ce qui lui restait d'illustres amis, dont le plus connu dans l'histoire est Cassius de Parme ; et son beau-père même, Scribonius Libo, alla chercher sa sûreté dans le camp des lieutenants d'Antoine. Mais, pour lui, il persista dans la résolution de tout tenter plutôt que de se soumettre; et il se mit en devoir de traverser la Bithynie, dans le dessein, à ce que l'on crut, de gagner l'Arménie, dont le roi, comme nous l'avons vu, avait de grandes raisons de se défier d'Antoine. Titius et Furnius, réunis

avec Amyntas, lui coupèrent le chemin; et en le fatiguant, en tombant sur son arrière-garde, enlevant ses fourrageurs, le réduisant à manquer d'eau et de vivres, enfin ils l'amenèrent au point de demander une entrevue pour traiter d'accommodement.

Titius lui était suspect et désagréable, parce qu'ayant autrefois trouvé un asile auprès de lui en Sicile, et n'étant retourné à Rome que par son bienfait et en vertu du traité de Misène, il avait pris la commission de lui faire la guerre. Sextus le regardait donc comme un homme ingrat et sans foi, et par cette raison il ne voulut pas conférer avec lui, mais avec Furnius.

Celui-ci s'étant présenté, Sextus demanda pour toute condition de pouvoir se rendre à lui, sous promesse d'être conduit à Antoine sans qu'il lui fût fait aucun mal. Furnius le refusa, alléguant que Titius était chargé des ordres d'Antoine, et que par conséquent c'était à lui qu'il fallait que se remît Sextus. Il avait pour la personne de Titius une répugnance invincible, et il offrit de se rendre à Amyntas. Cette nouvelle proposition ayant été rebutée, il rompit la conférence. La nuit suivante, il se déroba aux ennemis, laissant des feux allumés dans son camp pour cacher sa fuite. Il tournait vers la mer, et avait formé la résolution désespérée d'aller brûler la flotte de Titius. Un transfuge, qui portait un nom illustre, Scaurus, vint avertir les lieutenants d'Antoine de la route que Sextus avait enfilée; et Amyntas, détaché avec quinze cents chevaux, eut bientôt atteint le fugitif, qui n'avait point de cavalerie. Aux approches d'Amyntas, presque tous ceux qui accompagnaient Sextus le quittèrent; et cet infortuné général, sans aucune espérance, sans ressource, près de se voir absolument seul, se rendit sans condition au prince galate, qui le remit au pouvoir de Titius. Ceci arriva près de la ville de Midéum en Phrygie. Titius fit conduire le prisonnier à Milet, attendant les ordres d'Antoine.

Il est constant que Sextus y fut tué peu de temps après. Mais il reste un nuage sur la part qu'eut Antoine à ce meurtre. Selon quelques-uns, le triumvir, dans un premier mouvement, ordonna la mort de Sextus : ensuite, touché de repentir, il envoya un contre-ordre. Ce second courrier fit tant de diligence, qu'il prévint le premier : en sorte que, l'ordre qui condamnait Sextus à mourir étant venu le dernier, Titius le prit ou le voulut prendre pour la dernière volonté d'Antoine, et l'exécuta. D'autres rejettent la chose sur Plancus, qui avait le pouvoir d'expédier des ordres au nom d'Antoine, de les signer pour lui, et de les sceller du sceau de ce triumvir. La vérité perce à travers tous ces voiles. On ne peut guère douter qu'Antoine n'ait été bien aise d'être défait de Sextus. Mais, comme rien n'était plus odieux que de tuer de sang-froid le dernier fils de Pompée, il fut charmé d'en laisser tomber le blâme sur ses lieutenants. Il n'avait garde de l'épargner, s'il est vrai, comme quelques-uns le disent, qu'on lui eût fait appréhender de trouver un rival dans son prisonnier, qui portait un nom autrefois cher à Cléopatre. J'ai pourtant peine à croire qu'Antoine se fût déterminé à faire mourir Sextus, si celui-ci eût su prendre un parti convenable à la situation de ses affaires. Mais fugitif et ruiné, il tint une conduite flottante entre le personnage de général et celui de suppliant [1]; et tantôt s'opiniâtrant à soutenir son rang, tantôt réduit à demander humblement la vie, il parut un homme dangereux, à qui l'on ne pouvait pas se fier.

Sextus Pompée périt dans la quarantième année de son âge, après une vie toujours agitée, toujours tumultueuse, et exposée à mille dangers. Il dut à la gloire de son père et tout son éclat et toutes ses infortunes. Il eut plus de courage que de prudence, plus d'ambition que d'art et d'habileté pour la conduite. Chef de bandits et ensuite de corsaires, rustre et grossier dans ses mœurs et dans son langage, gouverné par les derniers des hommes, il a fourni une ample matière aux reproches des écrivains qui ont voulu faire leur cour à ses vainqueurs. Deux traits néanmoins le rendront à jamais recommandable, sa bonne foi dans le traité de Misène, et la générosité qui le rendit la ressource et l'asile des proscrits.

[1] « Dum inter ducem et supplicem tumultuatur, et « nunc dignitatem retinet, nunc vitam precatur, a M. Ti- « tio, jussu M. Antonii, jugulatus est. » (VELL. II, 79.)

A l'occasion de la mort de Sextus, Octavien fit décerner de grands honneurs à Antoine, et célébra des jeux dans le Cirque en signe de réjonissauce publique. Il avait réellement bien lien de se réjouir en voyant exterminée une maison ennemie de la sienne. Je ne sais si le peuple prit une sincère part à sa joie : car le nom de Pompée était encore respecté et aimé des Romains; et Titius, le meurtrier de Sextus, lorsqu'il fut de retour à Rome, ayant donné des jeux dans le théâtre de Pompée, fut chargé d'imprécations par le peuple, et obligé de sortir ignominieusement d'un spectacle dont il faisait lui-même les frais.

Par la mort de Sex. Pompée, le parti de César, depuis longtemps triomphant, se trouvait subsister seul; et il ne restait plus à Octavien et à Antoine, vainqueurs de tous leurs ennemis, que de tourner leurs armes l'un contre l'autre, pour décider qui des deux demeurerait le maître de l'empire. C'était le point de vue qu'ils avaient toujours envisagé, surtout Octavien, dont l'ambition n'était distraite par aucune autre passion. Il s'écoula pourtant quelques années avant que la querelle éclatât : et je vais placer ici tous les faits étrangers à ce grand événement qui termina les guerres civiles, afin de pouvoir m'y attacher ensuite uniquement, sans y insérer rien qui détourne l'attention du lecteur.

FAITS DÉTACHÉS.

Pendant qu'Antoine était partagé entre son fol amour pour Cléopatre et ses projets chimériques contre les Parthes, Octavien tenait ses troupes en haleine par des guerres moins brillantes que capables de donner de l'exercice à la valeur du soldat. Il se faisait même une gloire, après avoir toujours jusque-là employé ses armes contre ses concitoyens, d'en faire un usage plus innocent contre l'étranger. Les nations illyriennes lui en présentaient l'occasion. Depuis la guerre entre César et Pompée, elles n'avaient point cessé d'être en mouvement [1]; et les Japodes venaient de faire récemment des courses jusqu'à Aquilée, et de piller Trieste, colonie romaine. Il résolut donc de châtier ces peuples inquiets et de les réduire au devoir. Mais, lorsqu'il se préparait à marcher contre eux, une sédition l'arrêta pour quelque temps.

[1] Appian. — Illyr. — Dio.

Les vieux soldats qu'il avait licenciés en Sicile, comme je l'ai raconté, se plaignaient de n'avoir encore reçu aucune récompense de leurs services, et ils demandaient au moins à les mériter par de nouveaux travaux, en reprenant la profession militaire sous ses enseignes. Comme leurs plaintes n'étaient pas destituées de fondement, il donna satisfaction à un nombre d'entre eux en leur assignant des établissements dans la Gaule cisalpine. Mais cette distinction n'ayant fait qu'irriter la jalousie des autres, il usa de sévérité. Il en envoya quelques-uns au supplice; il les désarma tous : et ce ne fut qu'après les avoir réduits ainsi à recourir aux plus humbles prières qu'il voulut bien se laisser fléchir. Alors, ayant sauvé l'honneur du commandement suprême, et craignant que, s'il s'opiniâtrait à les rebuter, ils ne se donnassent à Antoine, il les admit dans ses troupes et accepta leurs services.

Il partit ensuite pour la guerre d'Illyrie, et il porta successivement ses armes victorieuses chez les Japodes, les Pannoniens et les Dalmates. Les détails de cette expédition ne sont pas assez intéressants pour que je me croie obligé de les traiter avec étendue. Je remarquerai seulement qu'Octavien y paya de sa personne en plus d'une occasion, et réfuta par une bravoure au-dessus de toute critique les reproches injustes de lâcheté qui lui ont été faits par Antoine, et dont l'impression n'est pas encore bien effacée aujourd'hui.

Ainsi, dans un moment de surprise, où[1], attaqué tout d'un coup par l'ennemi, il avait encore à vaincre la difficulté des lieux et à monter par un chemin rude, escarpé, et rempli d'arbres et de broussailles, voyant que ses troupes ne se portaient pas galment à avancer, il prit un bouclier de fantassin, et, courant aux premiers rangs, il anima les siens par son exemple, et repoussa les barbares.

Dans un combat, il reçut au genou droit un coup de pierre, dont il fut blessé considérablement, et mis hors d'état d'agir pendant plusieurs jours.

[1] Flor. IV, 12. — Suet. Aug. c. 20. — Appian. — Dio.

Mais nulle part il ne signala sa valeur d'une manière plus éclatante qu'au siége de Métulum, ville capitale des Japodes. La place était forte de sa nature, et défendue si opiniâtrément par les barbares, qu'après que le mur eut été forcé, ils en reconstruisirent un nouveau, et formèrent une seconde enceinte, qui contraignit Octavien de recommencer ses travaux. Il éleva des terrasses, il dressa des tours, desquelles on devait jeter sur le mur des ennemis quatre ponts volants à la fois. Cette manœuvre fut exécutée avec précipitation, et trois des ponts se rompirent : de sorte que personne n'osait plus se hasarder sur le quatrième. Alors Octavien, qui de dessus une haute tour examinait tout ce qui se passait, descend en hâte, emploie les exhortations les plus vives auprès de ses soldats rebutés, et, ne pouvant par ses discours réveiller leur courage, lui-même il monte sur le pont, et s'avance vers la muraille, tenant son bouclier devant lui. Agrippa, deux autres officiers généraux et un écuyer l'accompagnent, et il sont bientôt suivis d'une si grande multitude de soldats, que le pont succomba sous le poids, et se rompit comme les trois premiers. Tous ceux qui étaient dessus firent une chute violente ; quelques-uns furent tués, plusieurs fort maltraités, et entre autres Octavien, qui fut blessé à la jambe droite et aux deux bras. Néanmoins, se soutenant contre un accident si fâcheux par sa fermeté d'âme, sur-le-champ il remonta au haut de la tour, et se présenta à la vue des siens et des ennemis pour prévenir le découragement des uns, et réprimer la présomption des autres.

Après de telles preuves de vaillance, il était bien en droit de l'exiger des troupes et de punir sévèrement la lâcheté. Aussi, une colonne ayant mal fait son devoir et reculé devant l'ennemi, il la décima, et fit distribuer aux soldats que le sort avait épargnés de l'orge au lieu de blé pour nourriture pendant toute la campagne.

Cette guerre, dans laquelle je ne trouve aucun homme de marque qui ait péri, si ce n'est Ménas, ce perfide affranchi de Sextus, occupa Octavien pendant trois ans, et ne fut terminée que l'an de Rome 719, par la soumission des barbares, qui donnèrent des otages, rendirent les drapeaux qu'ils avaient autrefois conquis sur Gabinius et sur Vatinius, et s'engagèrent à payer le tribut imposé par le vainqueur.

Octavien dompta encore par ses lieutenants d'autres peuples ou mal soumis, ou qui n'avaient jamais connu la domination romaine.

En même temps qu'il faisait la guerre en Illyrie, Messala [1], chargé par lui de réprimer les Salasses, subjugua cette nation [2], qui occupait le pays que nous nommons aujourd'hui le *Val d'Aoste*. Ils incommodaient depuis longtemps les généraux romains, à qui leurs divisions intestines donnaient des soins plus importants que celui de réduire des barbares cantonnés dans leurs montagnes. Lorsque l'on eut le loisir de penser à eux, ils furent bientôt contraints de subir le joug et d'accepter les lois qu'on voulut leur imposer.

Les exploits de M. Crassus contre les Mysiens, les Bastarnes et autres peuples voisins du Danube vers la Thrace, sont postérieurs de quelques années [3], et je suis, en les plaçant ici, l'ordre que m'indique la nature des faits, et non l'ordre des temps [4]. On sait combien ont toujours été fières et belliqueuses les nations qui habitent ces contrées. Crassus opposa à leur audace une bravoure non commune, dont il fit preuve en tuant de sa main dans un combat Deldon, roi des Bastarnes.

Il méritait par cette action l'honneur des dépouilles *opimes*. Mais, soit que sa qualité de simple lieutenant d'Octavien fût un titre

[1] C'est d'après Appien et Dion que j'attribue à Messala la victoire sur les Salasses. Il me reste pourtant quelque doute, fondé sur le silence de Tibulle, qui, dans son panégyrique de Messala, en faisant le dénombrement des exploits guerriers de son héros, ne nomme point les Salasses entre les peuples subjugués par lui. Strabon, l. IV, dit que Messala passa un quartier d'hiver dans leur voisinage ; mais, loin de lui faire honneur d'aucun avantage remporté sur eux, il assure qu'il fut obligé d'acheter d'eux les bois nécessaires pour le chauffage et pour les exercices militaires. Je trouve, sous l'an 729, un Valérius consul substitué, à qui Pighius et Sigonius donnent le surnom de Messala; je ne sais pas sur quelle autorité, mais j'inclinerais à attribuer à ce Valérius la guerre contre les Salasses.

[2] Freinshem. CXXXI, 37, 38.

[3] Dion en fait mention sous l'an de Rome 723.

[4] Dio, l. 51. — Flor. IV, 12.

d'exclusion, parce que l'on pensait que les dépouilles *opimes* ne pouvaient être acquises que par celui qui jouissait du commandement en chef; soit que le général ne vît pas volontiers son subalterne élevé en quelque façon au-dessus de lui par un honneur aussi singulier, et dont toute l'histoire romaine ne fournissait que trois exemples, il est constant que Crassus n'obtint d'autres récompenses que celles que l'on accordait alors aux particuliers, le nom d'*imperator*[1], les *supplications*[2], et le triomphe. Il était fils du célèbre Crassus; et nous avons eu déjà occasion de parler de lui plus d'une fois.

Je coule légèrement sur ces faits, qui sont ici étouffés par une foule d'autres plus mémorables. Je rapporterai seulement encore deux traits que nous fait connaître Florus.

Pendant que l'armée romaine se rangeait en bataille vis-à-vis de celle des Mysiens, un des principaux commandants des barbares s'avança, et cria à haute voix: *Qui êtes-vous?* Il lui fut répondu: *Nous sommes les Romains, maîtres de toutes les nations. Avant que vous puissiez prendre cette qualité*, répliqua l'audacieux Mysien, *il faut que vous nous ayez vaincus.*

Cette fierté semblait annoncer une vigoureuse résistance. Cependant un frivol épouvantail (et c'est le second trait que j'ai promis) déconcerta les Mysiens, et leur fit tout d'un coup prendre la fuite. Un centurion romain s'avisa de mettre sur son casque un brasier allumé et qui jetait de la flamme. Il s'avança ainsi vers les ennemis, et, le mouvement de son corps excitant la flamme comme par secousses, les crédules barbares s'imaginèrent avoir affaire à un monstre qui vomissait le feu. Tout leur courage ne put tenir contre cet objet, capable à peine d'effrayer un enfant.

Tels sont les exploits militaires d'Octavien et de ses lieutenants contre l'étranger pendant l'espace qui s'écoula depuis la défaite de Sextus Pompée jusqu'à la mort d'Antoine. Les affaires de la ville fournissent aussi entre ces deux époques quelques événements remarquables, dont le plus important est l'édilité d'Agrippa.

Toutes les charges avaient perdu leur lustre et leur éclat sous le gouvernement triumviral, qui absorbait toute la puissance publique; et en particulier l'édilité, chargée de dépenses prodigieuses à cause des jeux qu'il fallait donner au peuple, tomba dans un tel discrédit, qu'il y eut une année qui se passa sans édiles, parce que personne ne voulut d'un titre sans pouvoir et onéreux. Agrippa entreprit de relever cette magistrature de son avilissement en la prenant lui-même; et quoiqu'il eût été consul, il ne dédaigna point une place beaucoup inférieure, persuadé qu'il n'y perdrait rien, et que la charge y gagnerait. D'ailleurs les fonctions de l'édilité, qui se rapportaient principalement, soit aux embellissements et aux commodités de la ville, soit aux plaisirs de la multitude, convenaient parfaitement au zèle qu'avait Agrippa pour concilier de plus en plus les cœurs des citoyens au jeune triumvir, son général et son protecteur.

Il remplit magnifiquement cette vue[1], premièrement par des édifices publics qu'il répara ou construisit à neuf. Il rétablit les anciens aqueducs, qui tombaient presque en ruine, et il en conduisit un nouveau, à qui il donna le nom de *Jule*, dans un espace de quinze mille pas, ou de cinq lieues. Pour rendre commode et accessible l'usage des eaux qu'il amenait ou rendait à la ville, il fit sept cents abreuvoirs, cent cinq fontaines, cent trente regards; de façon qu'il n'y eut presque aucune maison de Rome qui n'eût de l'eau en abondance. Et tous ces ouvrages étaient ornés et décorés richement et avec goût. On y comptait trois cents statues de marbre ou d'airain, et quatre cents colonnes de marbre. Agrippa était si passionné pour l'embellissement de la ville et de tous les lieux destinés aux usages publics, qu'il eût voulu que l'on y eût consacré tout ce qu'il y avait de statues et de tableaux dans Rome. Il prononça sur ce

[1] Dion révoque en doute le titre d'*imperator* accordé à Crassus. Mais cet honneur a été déféré à des particuliers jusque sous Tibère.

[2] Quand un général avait remporté une victoire signalée, le sénat ordonnait de rendre des actions de grâce dans tous les temples, ce qu'on appelait *supplicatio* ou *supplicium*.

[1] Freinshem. CXXXI, 51, 52.

sujet un discours [1], qui se conservait encore du temps de Pline l'ancien, et que cet écrivain, charmé d'un si noble projet, qualifie de magnifique et de vraiment digne du plus grand des citoyens. En effet, n'est-ce pas là une destination plus convenable à ces chefs-d'œuvre de l'art que d'être relégués dans les jardins et dans les maisons de campagne des particuliers ?

Personne n'ignore la magnificence des égouts de Rome bâtis par les deux Tarquins. Faute de soin et d'entretien ils étaient remplis d'immondices, et engorgés en plusieurs endroits. Agrippa ramassa des eaux en si grande quantité, qu'il en forma comme sept torrents, qui, introduits par les ouvertures des égouts, et y coulant rapidement, entraînèrent toutes les saletés qui s'y étaient amoncelées ; et, après cette opération, il s'embarqua lui-même sur les égouts ainsi nettoyés ; et par une navigation souterraine il les parcourut d'un bout à l'autre jusqu'à leur embouchure dans le Tibre.

Le second objet d'Agrippa dans son édilité regardait les jeux et les largesses au peuple. Il est étonnant avec quelle somptuosité il s'acquitta de cette partie de ses fonctions. Spectacles de toute espèce, comédies, combats de gladiateurs, courses dans le Cirque, pendant cinquante-neuf jours ; et, durant tout ce temps, barbiers et baigneurs payés de ses deniers pour le service des citoyens; cent soixante et dix bains ouverts et entretenus à ses frais pendant toute l'année ; provisions de toutes sortes achetées des marchands pour être livrées au pillage de la multitude. Enfin dans le théâtre il jeta d'en haut comme des billets de loterie; et ceux qui rapportaient ces billets en recevaient le contenu, c'est-à-dire argent, étoffes, meubles, et autres choses semblables. Il orna aussi le Cirque de statues de dauphins, et de ce qu'il appelait des œufs, c'est-à-dire de grosses masses figurées en œuf et placées sur des colonnes, qui, posées à l'extrémité de la carrière, et se faisant apercevoir de loin, dirigeaient les conducteurs de chariots dans leur course, et leur marquaient l'endroit où il fallait tourner pour revenir au point d'où ils étaient partis.

Parmi les spectacles donnés par Agrippa, celui de la course que les Romains appelaient *troyenne* mérite d'être remarqué. Ce jeu leur venait de Troie, à ce qu'ils prétendaient ; et par là il intéressait spécialement Octavien ; qui se vantait de tirer son origine de cette ville fameuse. C'est pour cela que Virgile a inséré dans son cinquième livre une charmante description de cet exercice. Il s'exécutait par des jeunes gens de qualité ; et Agrippa engagea les sénateurs à consentir que leurs enfants commençassent à s'y faire connaître et à attirer sur eux les regards des citoyens.

Ces soins, qui semblent frivoles et uniquement de plaisir, avaient pourtant une fin sérieuse, qui était de faire aimer le gouvernement d'Octavien ; et, par ces amusements, Agrippa ne servait pas moins bien son patron que par la police exacte qu'il faisait observer dans la ville. Il en chassa les astrologues et les magiciens, pestes publiques qui ensorcèlent aisément la multitude ignorante, et qui portent le trouble aussi bien dans l'état que dans les familles. C'est ainsi qu'Agrippa, grand homme de guerre, se montrait pareillement grand magistrat ; supérieur, par cette universalité de talents, à Mécène, qui, sans être incapable des fonctions militaires, ne brillait pourtant que dans ce qui regarde l'administration des affaires civiles.

Ces deux hommes furent les principaux instruments de la grandeur et de l'élévation d'Octavien. Il avait en eux une confiance parfaite [1] ; et, comme il employait pour cachet deux pierres gravées représentant un sphinx, et entièrement semblables, il en gardait une, et laissait l'autre à leur disposition, afin qu'ils pussent écrire et ordonner en son nom tout ce qu'ils jugeraient convenable. Lorsqu'il écrivait lui-même au sénat, ses dépêches leur étaient d'abord apportées. Ils les ouvraient, en prenaient lecture, y faisaient les changements qu'ils voulaient ; et ensuite, les ayant recachetées, ils les remettaient à leur destination.

[1] « Exstat ejus (Agrippæ) oratio magnifica et maximo « civium digna, de tabulis omnibus signisque publican- « dis : quod fieri satius fuisset, quam in villarum exsilia « pelli. » (PLIN. XXXV, 4.)

[1] Dio, l. 54.

C'était sur Mécène en particulier que roulaient principalement les affaires de la ville et de l'Italie. Quoique par une modestie ou apparente ou véritable, il n'ait jamais voulu s'élever au-dessus du rang de simple chevalier, pendant qu'il lui était aisé de parvenir aux plus hautes dignités de la république, il avait pourtant plus de réalité de puissance que les premières têtes du sénat et les personnages consulaires. Il fut durant plusieurs années préfet de Rome; et par l'autorité de cette charge, créée exprès pour lui, il maintint le calme et la paix dans la capitale et dans l'Italie en des temps très-orageux, et malgré le mécontentement des peuples, souvent chargés par ses ordres d'impositions très-onéreuses, mais nécessaires pour soutenir les frais immenses de la guerre.

Tout ce qui appartenait à Octavien se ressentait de la splendeur de sa fortune [1]. Ainsi sa sœur et sa femme furent honorées de statues par décret du sénat; et des dépouilles acquises dans la guerre contre les Dalmates il fit bâtir un portique, auquel il donna le nom de sa sœur Octavie, et où il plaça dans la suite une riche bibliothèque [2]. Quelques-uns pourtant font honneur de la bibliothèque à Octavie elle-même, qui voulut consacrer par ce monument la mémoire de son fils Marcellus.

Pendant les années que je parcours ici il y eut plusieurs triomphes célébrés par des particuliers. Les plus mémorables et les plus justement mérités sont ceux de Statilius Taurus et de Sosius; l'un avait pacifié l'Afrique après la destitution de Lépidus, et l'autre avait vaincu les Juifs et pris Jérusalem.

Octavien, à l'exemple de César, fit aussi dans ces mêmes temps de nouveaux patriciens, pour remplacer les anciennes familles patriciennes, qui périssaient dans tant de guerres civiles et diminuaient de jour en jour.

Quoique Atticus ait toujours vécu simple particulier, sans avoir jamais possédé aucune charge [3], le rang que lui acquirent dans l'estime du public et des premiers hommes de l'empire romain son esprit, sa vertu, et la sagesse de sa conduite, en fait un personnage tout à fait recommandable, dont la mort doit trouver place dans cette histoire.

Il était, comme nous l'avons dit, ami d'Antoine; il en avait fait acte dans des circonstances critiques; et en conséquence il fut effacé par ce triumvir de la liste des proscrits. Antoine fit plus; il lui procura une alliance illustre, et travailla efficacement à lui donner pour gendre Agrippa. Du mariage d'Agrippa avec la fille d'Atticus naquit Vipsania Agrippina, qui, ayant à peine un an, fut promise à Tibère, beau-fils d'Octavien. Ainsi Atticus vit sa famille liée de près avec la maison des Césars.

Toujours fidèle à sa maxime de ne point entrer dans les brouilleries des grands, et de cultiver avec eux, malgré leurs divisions, ses liaisons particulières, il se conserva l'amitié d'Octavien et d'Antoine, qui lui donnèrent également les témoignages les plus marqués et les plus constants d'une estime et d'une considération infinies.

L'année qui précéda leur rupture, il fut attaqué de la fistule. Il essaya les remèdes connus alors, qui ne firent qu'aigrir le mal. Las de souffrir, il prit le parti de se laisser mourir de faim; et il déclara sa résolution à son gendre, sans se laisser attendrir par ses prières et par ses larmes. Après qu'il se fut abstenu de manger pendant deux jours, la fièvre le quitta, et il se trouva mieux. Mais les frais en étaient faits, et il s'obstina à mourir. En bon épicurien, il regardait la douleur comme le souverain mal, et il ne comptait pas en trop acheter la délivrance en sacrifiant les restes d'une vie languissante.

Il mourut âgé de soixante et dix-sept ans, sous le consulat de Domitius et de Sosius: personnage singulier pour avoir brillé sans dignités et sans talents supérieurs; ami de tous les grands, en se tenant dans un état médiocre; tellement égal entre tous les partis, qu'il mérita l'amitié de ceux même qui se faisaient les uns aux autres la plus cruelle guerre.

Il ne me reste plus qu'à donner sur la succession des consuls [1] pour les années dont je

[1] Dio, l. 49.
[2] Plut. in Marcello.
[3] Corn. Nep. in Vita Att.

[1] Appian. Civ. l. 5.

je parle quelques remarques particulières qui, placées ailleurs, pourraient interrompre le fil de la narration.

Au temps du traité de Misène entre les triumvirs et Sex. Pompée, tous les consulats de ces années avaient été arrangés d'avance. Il avait été dit que l'an de Rome 718 Antoine prendrait un second consulat avec Libon, beau-père de Sextus; qu'en 719 Octavien serait consul pour la seconde fois avec Sextus lui-même; en 720 Domitius Ahénobarbus et Sosius; et enfin en 721 Antoine et Octavien, qui, alors consuls pour la troisième fois, rétabliraient l'ancien gouvernement. Ce plan de consulats fut suivi; si ce n'est que, Sextus Pompée ayant péri avant que l'année de son consulat fût arrivée, on lui substitua L. Volcatius Tullus; et pareillement Antoine fut privé de son troisième consulat à l'occasion de la guerre qui s'éleva entre lui et Octavien. Messala le remplaça, et fut collègue d'Octavien, consul pour la troisième fois. Pour ce qui est du second consulat destiné à chacun des triumvirs, ils n'en voulurent avoir l'un et l'autre que le titre, et ils l'abdiquèrent le jour même qu'ils en avaient pris possession. La puissance triumvirale leur suffisait abondamment; et le consulat, réduit par eux à un vain nom, leur était alors inutile.

Je ne parle point des consuls substitués dans chaque année à ceux qui l'avaient commencée. On n'en a pas des listes exactes; et peu importe pour les grands événements de l'histoire, auxquels ils n'avaient presque aucune part.

Mais je ne dois pas omettre d'observer ici que les cinq ans du second triumvirat d'Antoine et d'Octavien expiraient le dernier décembre de l'année 719, et que néanmoins, dès le temps du traité de Misène, ils avaient arrangé les consulats pour deux ans au delà de ce terme; ce qui est une preuve de fait que leur plan était de se perpétuer dans cette puissance tyrannique en se la faisant proroger autant de fois qu'il en serait besoin. Et ils étaient bien sûrs des suffrages du peuple, qu'ils tenaient en servitude par la force des armes.

LIVRE LII.

Guerre entre Octavien et Antoine. Bataille d'Actium. Conquête de l'Egypte. Mort d'Antoine et de Cléopatre. Triomphes d'Octavien. Ans de Rome 717-723.

§ I. Ligue entre Antoine et le roi des Mèdes, qui s'était brouillé avec le roi des Parthes. Antoine se rend maître, par une perfidie, de la personne du roi d'Arménie. Il fait la conquête de l'Arménie. Il retourne à Alexandrie, et y triomphe. Octavie part de Rome pour se rendre auprès de son mari. Cléopatre en est alarmée. Ses artifices pour retenir le cœur d'Antoine. Octavie ne peut obtenir d'Antoine la permission de le venir trouver. Elle s'en retourne. Noblesse de ses procédés. Antoine, dans une pompeuse cérémonie, reconnaît Cléopatre pour son épouse légitime, et déclare rois des rois les enfants qu'il avait eus d'elle. Octavien profite de cet état pour rendre Antoine odieux aux Romains. Les choses s'aigrissent entre Antoine et Octavien. Les consuls, tous deux amis d'Antoine, quittent Rome pour aller le joindre. Octavien donne une permission générale d'en faire autant à tous ceux qui le voudront. Pollion demeure neutre. Dernier voyage d'Antoine en Arménie. Il se prépare à faire la guerre contre Octavien. Son alliance funeste au roi des Mèdes. Les amis d'Antoine veulent lui persuader de renvoyer Cléopatre pendant la guerre, et ne peuvent y réussir. Fêtes superbes et galantes pendant les préparatifs de la guerre. Perle dissoute dans du vinaigre, et avalée par Cléopatre. Honneurs décernés à Cléopatre par les Athéniens. Antoine envoie ordre à Octavie de vider sa maison de Rome. Elle obéit en pleurant. Il laisse passer le temps où il aurait pu attaquer Octavien avec avantage. Plancus quitte Antoine pour se donner à Octavien. Reproches faits à Antoine dans le sénat. Testament d'Antoine lu au sénat et devant le peuple par Octavien. Géminius, envoyé à Antoine par ses amis de Rome, est maltraité par Cléopatre, et s'enfuit. Silanus et Dellius quittent Antoine. Manie de Cléopatre. Excessif aveuglement d'Antoine. Décret qui prive Antoine du consulat et de la puissance triumvirale. La guerre est déclarée à Cléopatre. Antoine jure une guerre irréconciliable à Octavien. Toute l'Italie s'engage par serment à servir Octavien contre Antoine. Toute l'année se passe dans les préparatifs de la guerre. Forces de terre et de mer des deux partis. Défi porté à Antoine par Octavien. Antoine répond par un autre défi. Octavien rassemble toutes ses forces à Brindes. Il détache Agrippa avec une escadre, pour aller inquiéter l'ennemi. Il part avec toutes ses forces. Peu s'en faut qu'il ne surprenne son ennemi. Position des deux armées. Petits combats. Expédition heureuse d'Agrippa. Les désertions deviennent fréquentes dans le camp d'Antoine. Ahénobarbus passe du côté d'Octavien. L'esprit d'Antoine s'aigrit. Cléopatre se rit d'Antoine, qui la soupçonnait de le vouloir empoisonner. Nouvelles pertes d'Antoine. Il court risque d'être enlevé. Il se résout à tenter le sort d'une bataille navale. Bataille d'Actium. Fuite de Cléopatre. Antoine la suit. Victoire d'Octavien. L'armée de terre d'Antoine, après sept jours de délai, se soumet au vainqueur. Mécène, dépêché à la poursuite d'Antoine, revient et part pour Rome. Octavien ne se hâte pas de poursuivre Antoine. Il rend des actions de grâces à Apollon. Précautions qu'il prend par rapport aux troupes. Sa clémence à l'égard des vaincus. Métellus sauvé

PAR LES PRIÈRES DE SON FILS. AVENTURE SINGULIÈRE DE MARCUS ET DE BARBULA. MOTIFS DE LA CLÉMENCE D'OCTAVIEN. IL VIENT A ATHÈNES, ET SOULAGE LA GRÈCE. MUTINERIE DE SES VIEUX SOLDATS EN ITALIE. IL Y ACCOURT, ET APAISE LES MÉCONTENTS. IL RETOURNE EN ASIE, ET S'AVANCE VERS L'ÉGYPTE.

La guerre entre Antoine et Octavien, qui sera l'objet de ce dernier livre, se trouve liée par plusieurs endroits avec les divers mouvements que fit Antoine pour se venger de l'affront qu'il avait reçu dans son expédition contre les Parthes. Ainsi c'est par là que je reprendrai le fil de ma narration.

L. CORNIFICIUS [1].
SEX. POMPEIUS.

La prospérité avait bientôt fait naître la division entre le roi des Parthes et celui des Mèdes. Le partage des dépouilles des Romains en fut l'occasion, et le Mède appréhenda que Phraate ne lui cherchât un sujet de querelle pour avoir un prétexte d'envahir son royaume. Frappé de cette crainte, il recourut à Antoine [1]; et Polémon, roi de la Cilicie et d'une partie du Pont, fut l'entremetteur de cette négociation avec le général romain. Polémon, fils d'un orateur de Laodicée, nommé Zénon, était créature d'Antoine, et lui devait toute sa fortune. Il vint à Alexandrie, et il n'eut pas de peine à lui persuader qu'avec le secours de la cavalerie médoise la victoire sur les Parthes lui était assurée. Il piqua aussi son ressentiment contre le roi d'Arménie, dont la perfidie avait laissé dans son cœur un vif désir de vengeance. Le roi des Mèdes ne respirait pareillement que la ruine de l'Arménien, qu'il regardait comme l'auteur de la guerre qui lui avait été faite par Antoine. Ainsi tout se préparait pour une nouvelle expédition dans la haute Asie; mais il n'était pas aisé de tirer Antoine de la douce ivresse où le retenaient les charmes de Cléopatre. L'affaire traîna jusqu'à l'année suivante, où il fut consul pour la seconde fois avec Libon.

[1] An. R. 177, av. J. C. 35.

M. ANTONIUS. II.
L. SCRIBONIUS LIBO [1].

Ce fut au roi d'Arménie qu'il s'attaqua, joignant la ruse à la force, et ne se faisant point scrupule d'user de perfidie contre un perfide. Lorsque la belle saison fut venue, il partit d'Égypte, et, s'étant mis à la tête de ses troupes, marcha vers l'Arménie, mais en se faisant précéder de lettres et de députations à Artabaze, pour l'engager à venir le joindre, et cherchant à le tromper par de belles promesses et par de fausses démonstrations d'amitié, jusqu'à lui demander sa fille en mariage pour un des fils qu'il avait eus de Cléopatre.

L'Arménien, qui sentait ce qu'il avait mérité, et qui entretenait actuellement une négociation secrète avec Octavien, ne se fiait pas aux caresses d'Antoine. Il imaginait des subterfuges pour éluder ses invitations pressantes, et pour éviter de se remettre au pouvoir de celui qu'il avait offensé. Mais le général romain appuya ses sollicitations de la terreur de ses armes, et s'avança avec ses troupes vers Artaxata, capitale de l'Arménie. Cette crainte détermina enfin Artabaze à venir dans le camp romain, et à essayer si des dehors de confiance piqueraient Antoine de générosité.

Il ne fut pas longtemps à se repentir de la démarche qu'il avait faite. Il se vit tout d'un coup arrêté, Antoine ayant pris pour prétexte qu'il avait besoin d'argent; qu'en conséquence il voulait que les trésors du roi d'Arménie, gardés en divers châteaux, lui fussent livrés, et qu'il ne pouvait espérer d'y contraindre ceux qui en avaient la garde qu'en retenant leur roi prisonnier, et les forçant de racheter sa liberté au prix de ses trésors. Artabaze se prêta aux volontés d'Antoine, et mené successivement devant ses divers châteaux, il ordonna qu'en en ouvrît les portes. Mais les seigneurs arméniens refusèrent d'obéir à des ordres extorqués par une manifeste violence; et, voyant leur souverain captif, ils reconnurent pour roi en sa place Artaxias, son fils aîné. Alors Antoine renonça à la feinte dont

[1] An. R. 718; av. J.-C. 34.

il s'était masqué jusqu'alors, et il fit charger de chaînes Artabaze, mais de chaînes d'argent, affectant de conserver une vaine image de considération pour la dignité royale, pendant qu'il maltraitait si violemment la personne.

C'est ainsi que les choses en vinrent à une guerre ouverte. Elle ne fut ni de longue durée ni difficile pour Antoine. Artaxias, nouvellement monté sur le trône, ne put résister à un ennemi trop supérieur en forces, et que l'on avait eu l'imprudence de recevoir dans le cœur du royaume. Il fut vaincu dans une bataille, et obligé de se retirer chez les Parthes. L'Arménie subit le joug des Romains; et toute la maison d'Artabaze, sa femme et ses enfants, hors Artaxias, devinrent prisonniers d'Antoine.

Telle est l'origine des troubles qui agitèrent pendant longtemps l'Arménie, toujours flottante entre deux puissants empires, au milieu desquels elle se trouvait placée; successivement envahie par les Romains et par les Parthes, sans demeurer d'une façon durable sous la domination ni des uns ni des autres, jouissant par intervalles d'une liberté précaire, et jamais du repos.

Antoine borna ses exploits pour cette campagne à la conquête de l'Arménie; et, se contentant de serrer les nœuds de son alliance avec le roi des Mèdes par un projet de mariage entre l'un de ses fils et la fille de ce prince, il laissa en Arménie autant de troupes qu'il en fallait pour s'assurer de la possession du pays, et avec le reste il revint en Egypte.

Là il fit trophée d'une victoire dont auraient rougi les anciens généraux romains; et il ne craignit pas même de transporter à Alexandrie une gloire jusque-là réservée à la seule ville de Rome. Romain, il triompha dans la capitale de l'Egypte, afin que Cléopatre jouît de la pompe de ce triomphe, et en reçût tous les honneurs. On y porta les dépouilles de l'Arménie. Artabaze y parut captif et chargé de chaînes d'or, avec toute sa famille et plusieurs des grands de son royaume; et tous ils furent amenés aux pieds de Cléopatre, qui, environnée d'une cour brillante et d'une foule infinie de peuple, était assise sur un trône d'or que soutenait et élevait une estrade d'argent. L'intention d'Antoine était que ses prisonniers rendissent d'humbles hommages à la reine d'Egypte, et se prosternassent devant elle. C'est ce qu'il ne fut pas possible d'obtenir de leur fierté. Artabaze, dans un si extrême abaissement, se souvenait néanmoins qu'il était fils du grand roi Tigrane; et il ne voulut ni fléchir le genou devant Cléopatre, ni, en lui parlant, l'apostropher autrement que par son nom. Cette hauteur mortifia Antoine, et devint funeste au roi captif, qui fut ramené en prison, et mis à mort peu de temps après la bataille d'Actium.

La conquête de l'Arménie n'était que le commencement des projets d'Antoine. Il en voulait aux Parthes; et, animé par son propre ressentiment, aiguillonné par les sollicitations du roi des Mèdes, soutenu par l'espérance du succès, que la jonction de la cavalerie mèdoise à ses légions rendait selon lui indubitable, il se mit en marche, et vint en Syrie, sous le second consulat d'Octavien.

C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS. II [1].
L. VOLCATIUS TULLUS.

Au commencement de cette année Octavie avait obtenu de son frère la permission d'aller trouver son mari. Il lui avait accordé cette permission, moins pour lui faire plaisir, au sentiment de plusieurs, que dans la pensée qu'elle ne manquerait pas d'être rebutée par Antoine, et qu'ainsi elle donnerait lieu, quoique malgré elle, à exciter contre son infidèle et ingrat époux un mécontentement universel dans les esprits de la multitude, de qui elle était à juste titre singulièrement honorée. Cet artifice est assez dans le génie d'Octavien; et il pouvait croire qu'il en avait besoin, parce qu'Antoine, malgré tous ses vices, avait beaucoup d'amis dans Rome, et que sa réputation y était très-grande. Aussi le jeune et adroit triumvir ne semble-t-il, dans les années qui précédèrent immédiatement la rupture, avoir été occupé d'aucun autre soin que d'effacer ces impressions trop avantageuses pour son rival, soit en profitant de toutes les occasions

[1] An. R. 719; av. J. C. 33.

de le rendre odieux, soit en se rendant lui-même le plus aimable qu'il fût possible.

Ce qu'il avait prévu au sujet du voyage d'Octavie arriva. Lorsqu'elle fut à Athènes, elle reçut des lettres d'Antoine qui lui ordonnait de ne point passer outre, se servant du prétexte de la guerre qu'il se préparait à aller porter dans l'empire des Parthes. Octavie n'y fut point trompée, et elle pénétra aisément la vraie raison d'un ordre si mortifiant. Cependant, toujours soumise, toujours remplie de douceur, elle écrivit simplement à son mari pour lui demander où il voulait qu'elle lui envoyât ce quelle lui amenait de Rome. C'étaient des habits pour les troupes, des chevaux et des mulets pour les bagages, de l'argent, des présents pour les principaux commandants et amis d'Antoine, et par-dessus tout cela deux mille hommes d'élite bien armés, richement équipés, et distribués en cohortes prétoriennes pour sa garde. Niger, qui était estimé et considéré d'Antoine, fut le porteur de la lettre d'Octavie; et au détail de toutes les choses que je viens d'exposer il joignait les éloges si justement dus à celle qui l'envoyait.

Cléopatre fut alarmée. Elle sentit qu'Octavie lui livrait un rude assaut, et qu'elle prétendait reconquérir le cœur d'Antoine. Cette reine était trop intelligente et trop habile pour ne pas voir quels avantages avait sur elle une épouse légitime, pour qui parlait la gravité de ses mœurs et la puissance de son frère. Elle craignit qu'à de si fortes armes Octavie ajoutant encore celles d'une douceur modeste, de l'attention à plaire à son mari, de la franchise et de la noblesse des procédés, ne devînt infailliblement victorieuse.

L'artificieuse Cléopatre s'avisa d'un stratagème. Elle feignit d'être passionnément amoureuse d'Antoine, jusqu'à courir risque de mourir par l'appréhension où elle était de le perdre. Elle joua cette comédie avec une adresse merveilleuse. Elle mangeait peu afin de maigrir; elle affectait, lorsqu'elle voyait approcher Antoine, un regard étonné, et languissant lorsqu'il se retirait. Elle faisait souvent en sorte qu'il vît couler des larmes de ses yeux; et elle les supprimait promptement, comme si elle eût eu peur d'être aperçue.

A l'appui de ce jeu venaient les discours des flatteurs, qui reprochaient à Antoine d'être bien dur et bien impitoyable, puisqu'il faisait ainsi périr une femme dont le cœur et le sort étaient attachés à lui seul. « Car votre mariage avec Octavie, lui disaient-il, a été un « mariage de politique, à cause de son frère, « et elle jouit du nom et des honneurs d'épouse; au lieu que Cléopatre, reine de tant « de peuples, est appelée la maîtresse d'Antoine. Et elle ne refuse ni ne dédaigne ce « nom, tant qu'il lui sera permis de vous « voir, et de passer sa vie avec vous; mais, « s'il faut qu'elle soit privée de ce bien, l'unique objet de ses vœux, c'en est fait: elle « ne survivra point à un si grand malheur. »

Tout ce manége était trop adroit et trop bien concerté pour qu'il fût possible à Antoine de s'en défendre. Il était en Syrie, et non-seulement il ne permit point à Octavie de l'y venir trouver, mais il abandonna son expédition contre les Parthes; et malgré l'occasion favorable que lui présentaient les troubles dont cet empire était actuellement agité [1], malgré les engagements pris avec le roi des Mèdes, il écrivit à ce prince qu'il fallait remettre l'exécution de leurs desseins à une autre saison; et il s'en retourna à Alexandrie, de peur de causer la mort à Cléopatre, dont il était la dupe et le jouet.

Octavie, rebutée par son mari, revint à Rome, et son frère, qui ne cherchait qu'à aigrir la dissension, voulut l'obliger à sortir de la maison d'Antoine, et à prendre un logement où elle vécût seule et comme n'ayant plus d'époux. Mais cette vertueuse dame lui déclara, avec fermeté qu'elle ne quitterait point la maison de son mari. Elle le pria même, s'il n'avait pas d'autres raisons qui le portassent à faire la guerre à Antoine, d'oublier ce qui la regardait personnellement. « Car il serait honteux, lui disait-elle, que « deux si grands et si puissants généraux, « l'un par le motif de l'amour pour une « femme, l'autre par celui d'une jalousie, jetassent le peuple romain dans une nouvelle « guerre civile. »

[1] On trouvera quelque détail sur ces faits vers la fin de ce livre.

La conduite d'Octavie répondait à des discours si généreux. Elle demeura dans la maison d'Antoine, prenant non-seulement des enfants qu'elle avait eus de lui, mais de ceux qui étaient nés de Fulvie ; et les amis d'Antoine qui venaient à Rome, pour quelque affaire que ce pût être, la trouvaient toujours disposée à les appuyer et à les protéger auprès de son frère. Mais, par des procédés si nobles, elle nuisait, contre son intention, à Antoine. Plus elle montrait de mérite, et plus on était indigné des mépris et des injures qu'elle souffrait de sa part.

Antoine ne se mettait nullement en peine d'apaiser ces plaintes : au contraire, il sembla prendre à tâche d'aigrir encore les esprits contre lui par une cérémonie d'éclat dont l'appareil fastueux, théâtral, et opposé aux mœurs et aux maximes des Romains, faisait connaître qu'il n'était plus à lui, mais qu'il avait tout oublié pour Cléopatre.

Il assembla le peuple d'Alexandrie dans le Gymnase [1], où était dressée une estrade d'argent, et sur l'estrade deux trônes d'or, l'un pour lui, l'autre pour Cléopatre, qui vint s'y placer parée, selon sa coutume, de tous les ornements et de tous les attributs d'Isis, principale divinité des Egyptiens. Aux côtés étaient des siéges plus bas pour les enfants de la reine. Là Antoine distribua les couronnes. Et d'abord, après avoir protesté qu'il tenait Cléopatre pour son épouse légitime, il la reconnut et la déclara reine de l'Egypte, de la Libye, de l'île de Chypre, et de la Célésyrie, conjointement avec Césarion, qu'il assura pareillement devoir être regardé comme vrai et légitime fils du dictateur César. Ensuite il donna aux deux fils jumeaux qu'il avait eus de Cléopatre, et qui portaient des noms grecs, Alexandre et Ptolémée, le titre de roi des rois. Il assigna pour partage à Alexandre, qui devait épouser la fille du roi des Mèdes, l'Arménie conquise sur Artabaze, et, par une chimère dont le ridicule saute aux yeux, les pays de la domination des Parthes lorsqu'il en aurait fait la conquête. Il destina à Ptolémée un établissement plus réel, la Syrie, la Phénicie, et la Cilicie. Après cette proclamation, on vit s'approcher des trônes d'Antoine et de Cléopatre les nouveaux rois, revêtus des ornements royaux convenables au partage assigné à chacun ; Alexandre, avec l'habillement médois et la tiare surmontée d'une pointe droite qui s'élevait au-dessus de la tête ; Ptolémée, avec l'habit de cérémonie que portaient les rois successeurs d'Alexandre, les mules, la casaque militaire, et la toque ceinte du diadème. Ils rendirent en cet équipage pompeux leurs respects à Antoine et à Cléopatre ; ensuite de quoi ils prirent leurs places, étant environnés d'une garde, l'un d'Arméniens, l'autre de Macédoniens.

Tout sentiment des bienséances était tellement éteint chez Antoine, qu'après avoir joué dans Alexandrie cette scène pleine d'extravagance et d'indécence, il ne rougit pas d'en écrire à Rome, et d'en envoyer le détail aux consuls, qui étaient pour lors Domitius Ahénobarbus et Sosius, l'un et l'autre ses amis.

CN. DOMITIUS AHENOBARBUS [1].
C. SOSIUS.

Ces consuls eurent plus de sens et de raison qu'Antoine ; et ils supprimèrent ses lettres. Mais Octavien, informé d'ailleurs de tout ce qui s'était passé, eut grand soin d'en instruire le sénat et le peuple. Il était piqué personnellement des honneurs rendus à Césarion, qu'il voyait bien que l'on affectait de lui opposer comme un rival par rapport à la qualité de fils et héritier de César. Et à l'égard des objets qui intéressaient le public, une reine reconnue pour épouse par un général romain et le titre de roi attribué à leurs enfants, de grandes provinces démembrées de l'empire pour augmenter les états de Cléopatre ou pour en donner aux nouveaux rois, la célébrité du triomphe transportée de Rome à Alexandrie, tout cela offrait un beau champ à Octavien pour inspirer la haine et le mépris contre Antoine.

Le jeune et habile triumvir profita de tous

[1] Vaste édifice, destiné dans les villes grecques aux exercices du corps. C'était dans les gymnases ou dans les théâtres que les Grecs tenaient leurs assemblées.

[1] An. R. 720; av. J. C. 32.

ses avantages sans ménager en aucune façon son adversaire; et de là naquirent entre eux des querelles, qui préludèrent à la guerre qu'ils allaient se faire par les armes. Il n'est point de reproche outrageant qu'Antoine épargnât à Octavien, l'attaquant sur sa naissance, sur son honneur, sur sa conduite personnelle, comme on peut le voir en divers endroits de Suétone [1]. Il porta de plus au sénat des plaintes en forme contre lui, et il se prétendit lésé en plusieurs chefs. Le premier article roulait sur l'invasion de la Sicile, qu'Octavien avait enlevée à Sextus Pompée, et ensuite retenue pour lui seul, sans admettre personne à partager avec lui; le second, sur les vaisseaux qu'Antoine avait prêtés pour cette guerre, et dont il avançait que la restitution n'avait pas été exacte ni complète. Il alléguait en troisième lieu la déposition de Lépidus, leur commun collègue, dont Octavien s'était seul approprié la dépouille; enfin les terres d'Italie distribuées par le même Octavien uniquement à ses soldats sans que ceux d'Antoine y eussent eu la moindre part.

Ces plaintes avaient au moins une couleur spécieuse, et Octavien se justifiait avec soin sur tous les articles. Il disait que Lépidus avait mérité d'être déposé pour son ambition injuste et contraire à toutes leurs conventions : que, pour ce qui regarde les pays dont il avait augmenté son département, il les partagerait avec Antoine lorsque celui-ci lui ferait part réciproquement de ses conquêtes. Par rapport à la distribution des terres et des colonies, il répondait avec une ironie insultante que les soldats d'Antoine n'avaient nul besoin d'établissements en Italie, puisque, par leurs grands et glorieux exploits, ils avaient conquis la Médie et l'Arménie, qui leur fournissaient une abondante compensation.

L'aigreur entre les deux triumvirs était, comme on le voit, poussée à l'extrême. Ils ne cherchaient qu'à se décrier mutuellement, et à trouver des prétextes ou des raisons pour en venir à la guerre l'un contre l'autre. Antoine, qui sentait apparemment que les excès auxquels l'emportait sa passion pour Cléopatre donnaient étrangement prise sur lui et une grande supériorité à son rival, imagina un expédient pour regagner les esprits. Il écrivit au sénat qu'il était résolu d'abdiquer le triumvirat [1], comme une magistrature trop puissante et trop absolue dans un état républicain. En cela il parlait au plus loin de sa pensée. Son intention était de se concilier la bienveillance de la nation, et en même temps de tendre un piége à Octavien, qui, résidant sur les lieux, devrait naturellement être le premier interpellé de se démettre du triumvirat, et qui ne pouvait ni consentir ni refuser sans se jeter dans un très-grand embarras.

Celui-ci prit un parti très-adroit [2]. Il trouva un milieu entre deux extrémités également périlleuses : ce fut de demander qu'Antoine vînt à Rome abdiquer en personne le triumvirat, selon sa promesse. Cette demande était spécieuse; car, dans la position où ils étaient l'un à l'égard de l'autre, il n'y avait point de sûreté pour aucun des deux à faire cette importante démarche, à moins qu'ils ne la fissent de concert, ensemble et dans le même moment. D'ailleurs nul lieu n'y paraissait plus propre que Rome, le centre de l'empire et de toute la puissance publique. Octavien semblait donc se mettre à la raison, et en même temps il ne risquait pas d'être pris au mot. Car, quand même Antoine n'aurait pas été esclave des

[1] Suet. Aug. 1-7-16 68-69. etc.

[1] Puisque Antoine offre d'abdiquer le triumvirat, il se suppose donc encore triumvir. Cependant le triumvirat, établi d'abord pour cinq ans, puis prorogé pour cinq autres années, devait expirer, comme je l'ai remarqué à la fin du livre précédent, le dernier décembre de l'année 719. Il est donc nécessaire de penser qu'avant ce terme il y avait eu une nouvelle prorogation. En effet, j'ai observé au même lieu que, dès le temps du traité de Misène, Antoine et Octavien avaient agi comme devant garder le triumvirat au moins jusqu'à la douzième année. Un mot d'Appien, à la fin du livre des guerres d'Illyrie, autorise aussi l'idée d'une prorogation au delà des dix ans. D'un autre côté, l'épitome du CXXXI[e] livre de Tite-Live atteste que l'on fit un crime à Antoine de ce qu'il ne voulait point se démettre du triumvirat, quoique le temps en fût fini : ce qui ne peut s'entendre qu'en supposant qu'après les dix ans révolus il n'était plus permis à Antoine de se porter pour triumvir. Il y a dans tout cela une obscurité et un embarras que je ne puis lever, et qui ne s'y trouveraient pas si nous avions des monuments historiques plus exacts, et composés par des écrivains plus attentifs.

[2] Liv. Epit. CXXXI.

charmes de Cléopatre, et retenu par l'ascendant qu'elle avait pris sur lui, il ne pouvait, à moins que d'être ennemi de lui-même, venir à Rome, où son rival était le maître et l'aurait trop facilement écrasé.

Ces discussions entre les deux triumvirs donnèrent lieu à de longues et violentes altercations dans le sénat [1] : car Antoine y avait un puissant parti, et les deux consuls actuellement en charge lui étaient, comme je l'ai dit, absolument dévoués, avec cette différence néanmoins que Domitius, qui avait éprouvé bien des revers et des disgrâces, et qui, agité depuis longtemps par les flots des dissensions civiles, en connaissait tout le danger, se tenait plus modéré et plus couvert. Sosius, au contraire, toujours attaché à Antoine, et jusque-là toujours heureux, montrait toute la hauteur qu'inspire la continuité de la bonne fortune. Il agissait ouvertement contre Octavien; et comme ce triumvir s'était absenté pour éviter de se commettre, le consul fut près de profiter de son absence pour faire passer un décret contraire à ses intérêts, si un tribun, nommé *Nonius Balbus*, ne s'y fût opposé.

Octavien crut que sa patience serait prise pour faiblesse; et, d'un autre côté, il ne voulait pas employer la force, ni paraître violenter le sénat. Il vint y prendre sa place entre les deux consuls, avec la précaution de se faire accompagner d'un nombre de ses amis armés de poignards sous leurs robes. Là il fit d'abord un exposé modeste et une adroite apologie de sa conduite. Il invectiva ensuite contre Antoine et contre Sosius, qui était présent, et il prétendit les convaincre de plusieurs attentats contre lui et contre la république. Il fut écouté en silence, mais sans obtenir aucun signe d'approbation. Voyant que son discours ne faisait pas l'effet qu'il souhaitait, il marqua un jour auquel il produirait et lirait des pièces qui mettraient les torts d'Antoine dans une entière et parfaite évidence.

Les consuls ne jugèrent pas à propos d'attendre ce jour. Ils pensaient qu'il était indécent pour eux d'écouter tranquillement une pareille lecture, et peu sûr d'en témoigner du ressentiment. Ils sortirent donc secrètement de Rome pour aller se rendre auprès d'Antoine; et ils furent suivis de plusieurs sénateurs.

Octavien n'en fut point fâché. Il était à souhaiter pour lui que ceux qui favorisaient son ennemi quittassent Rome et l'Italie, plutôt que d'y demeurer pour y exciter peut-être du trouble pendant qu'il serait éloigné et occupé des opérations de la guerre. Ainsi, se parant d'une modération qui ne lui coûtait pas beaucoup, il déclara que son intention n'était point de retenir aucun de ceux qui voudraient aller joindre Antoine. Les amis et les parents de ce triumvir profitèrent presque tous de la permission qui leur était accordée. Pollion, qui depuis le traité de Brindes, où il avait agi comme plénipotentiaire d'Antoine, ne s'était plus intéressé en aucune façon à ses affaires, et qui, trop fier pour faire sa cour à Cléopatre, trop grave pour se prêter à ses folâtres amusements, était toujours demeuré en Italie, ne crut pas être obligé de prendre parti pour Antoine dans la querelle qui éclatait; mais il jugea aussi qu'il lui serait indécent de porter les armes contre un ancien ami et bienfaiteur. Il demeura neutre; et lorsque Octavien lui proposa de l'accompagner à la guerre, il le refusa : « J'ai plus fait pour Antoine [1], « dit-il, que je n'ai reçu de lui; mais ses bien« faits à mon égard sont plus connus. J'atten« drai l'événement, et je serai la proie du « vainqueur. »

Domitius trouva Antoine à Ephèse faisant tous les préparatifs de la guerre, et y assemblant ses forces navales. Le triumvir y était venu de l'Arménie, où l'avait conduit le désir de mettre la dernière main à son alliance avec le roi des Mèdes pour attaquer de concert l'empire des Parthes. Mais, ayant reçu des nouvelles de Rome qui lui annonçaient une rupture inévitable avec Octavien, il se livra désormais à ce seul objet, et renonça à faire en personne la guerre aux Parthes. Il donna seulement du secours au roi des Mèdes pour la pousser, et en reçut de lui réciproquement

[1] Dio, l. L.

[1] « Mea in Antonium majora merita sunt, illius in me « beneficia notiora. Itaque discrimini vestro me subtra« ham, et ero præda victoris. » (Vell. II, 86.)

pour la guerre qu'il allait faire à son collègue. En même temps il ordonna à Canidius de s'avancer vers la mer avec seize légions; et pour lui, emmenant Jotapé, fille du roi des Mèdes, et destinée pour épouse à son fils Alexandre, il se rendit à Ephèse, où Cléopatre le vint trouver.

J'observerai en passant, afin de n'être plus obligé d'y revenir, que l'alliance d'Antoine devint funeste au roi des Mèdes. Ce prince [1], soutenu des troupes romaines qui lui avaient été laissées, remporta d'abord une victoire sur les Parthes et sur Artaxias, qu'ils protégeaient. Mais ensuite Antoine ayant redemandé ses troupes, et n'ayant point renvoyé celles que le roi des Mèdes lui avait prêtées, celui-ci, trop affaibli, ne put point se soutenir. Il fut vaincu et fait prisonnier; et par là Artaxias rentra en possession de l'Arménie, et la Médie tomba au pouvoir des Parthes. Voilà à quoi aboutirent les grands projets et les grands efforts qu'avait faits Antoine par rapport à l'Orient et à la haute Asie.

Domitius, en arrivant à Ephèse, voulut persuader à Antoine de renvoyer Cléopatre en Egypte. Il était homme d'un très-grand poids par lui-même, et de plus il ne faisait ici que porter à Antoine le vœu de tous ceux qui l'aimaient véritablement. Cléopatre craignit donc qu'il ne fût écouté, et qu'ensuite, lorsqu'elle serait une fois écartée [2], il ne se renouât, par l'entremise d'Octavie, quelque négociation d'accommodement et de paix. Pour parer à ce danger, elle mit dans son parti Canidius, et à force d'argent elle l'engagea à parler en sa faveur. Canidius, dont Antoine faisait beaucoup de cas et à qui il donnait le commandement de toutes ses troupes de terre, eut assez de bassesse pour tromper indignement un chef qui lui témoignait tant de confiance. Il lui représenta les secours importants que lui fournissait cette reine, deux cents vaisseaux, y compris les bâtiments de charge, vingt mille talents, des vivres pour toute son armée tant que durerait la guerre. « Il ne serait, ajouta-« t-il, ni juste d'éloigner une princesse qui « vous procure de si grands avantages, ni « utile d'indisposer contre vous les Egyp-« tiens, qui font une si grande partie de vos « forces navales. Et d'ailleurs en quoi la reine « est-elle inférieure, pour les talents de l'es-« prit et pour la prudence, à aucun des rois « qui vous accompagnent dans cette guerre? « Depuis tant d'années qu'elle gouverne un « puissant royaume, instruite de plus par vos « leçons et par vos exemples, elle n'a pas « moins d'habileté pour la conduite des gran-« des affaires que de charmes dans sa per-« sonne. » Cet avis l'emporta. Car il fallait, dit Plutarque, qu'Octavien restât vainqueur: ainsi l'avaient réglé les décrets de la Providence.

Ephèse était le rendez-vous général des troupes d'Antoine; et pendant qu'elles s'y rassemblaient, il passa avec Cléopatre dans l'île de Samos, pour s'y livrer à des réjouissances folles et déplacées. Car de même que les rois, les princes, les peuples et les villes, depuis la Syrie et l'Arménie jusqu'à la mer Egée, avaient ordre d'envoyer et de faire conduire à Ephèse toutes les provisions nécessaires pour la guerre, pareillement tous les gens de théâtre et de musique étaient obligés de se rendre à Samos; et pendant que presque tout l'univers souffrait une commotion violente et retentissait de cris et de pleurs, une seule ville, au milieu de cette vexation universelle, ne connaissait que festins, bals, comédies, et spectacles de toute espèce, et elle retentissait du son des voix et des instruments qui concertaient ensemble; en sorte que l'on se demandait avec étonnement comment donc et par quelles réjouissances ils célébreraient la victoire, puisque pour les préparatifs de guerre ils donnaient des fêtes si pompeuses et si galantes.

On conçoit bien que la bonne chère et les excès de la table accompagnaient ces divertissements; et je ne sais si l'on ne peut pas rapporter au temps dont je parle ici un trait monstrueux du luxe et de la prodigalité de Cléopatre [1], qui nous a été conservé par Pline l'ancien.

La table d'Antoine était infiniment somptueuse [2]. Cependant Cléopatre, faisant, dit

[1] Dio, l. 49.
[2] Plut. in Ant.

[1] Plin. IX. 35.
[2] « Hæc, quum exquisitis quotidie Antonius sagina-

l'auteur que je cite, son métier de reine courtisane, affectait des airs de dédain, et taxait de mesquinerie le superbe appareil des repas qu'Antoine lui donnait. Las de ces discours, il lui demanda un jour ce qu'il était donc possible d'ajouter à la magnificence de sa table. Elle lui répondit qu'en un seul souper elle dépenserait dix millions de sesterces (douze cent cinquante mille livres). Antoine se récria que la chose était impossible. Elle insista : on fit une gageure. Le lendemain, jour pris pour la solution de cet important problème, Cléopatre donna un souper, magnifique sans doute, mais qui n'était que l'ordinaire d'Antoine ; en sorte qu'il triomphait déjà, et demandait avec dérision qu'on lui montrât le compte. La reine lui répondit que ce qui avait paru jusque-là n'était que l'accessoire, et qu'elle prétendait consommer seule les dix millions de sesterces. En même temps elle fit apporter le dessert ; et un officier, selon l'ordre qu'il en avait reçu, mit devant elle un vase rempli d'un vinaigre si violent, qu'il pouvait dissoudre les perles. Cléopatre avait les deux plus belles perles qui fussent au monde, et les portait habituellement à ses oreilles. Elle prend l'un de ces pendants [1], et le jette dans le vinaigre. Il s'y dissout : elle l'avale. Déjà elle portait la main à l'autre perle pour en faire autant ; mais Plancus, digne juge d'une telle gageure, lui saisit le bras, et sauva cette merveille de la nature en prononçant qu'Antoine était vaincu : mot qui, après l'événement, fut interprété comme un présage de la défaite d'Antoine à Actium. On ajoute que, lorsque Cléopatre fut tombée au pouvoir d'Octavien, cette perle sauvée par Plancus fut, par ordre du vainqueur, sciée en deux pour faire les pendants d'oreilles d'une Vénus dans le Panthéon ; et cette déesse fut magnifiquement parée d'un bijou qui ne faisait que la moitié de la valeur d'un souper d'Antoine et de Cléopatre [1].

De Samos Antoine, ayant envoyé les comédiens et les musiciens à Priène, pour y demeurer et l'y attendre, vint à Athènes, où les spectacles et les amusements recommencèrent. Cléopatre y fut encore occupée d'un autre objet. Elle était jalouse des honneurs qu'y avait reçus Octavie ; car la vertu de cette dame avait excité l'admiration de toute la Grèce, et lui avait attiré tous les témoignages possibles de respect. La reine d'Egypte, qui ne pouvait pas les mériter par la même voie, y substitua les caresses et les marques extérieures de bienveillance pour le peuple d'Athènes. Jamais ce peuple ne fut avare d'adulations envers les puissants. Les Athéniens firent un décret qui comprenait toutes sortes d'honneurs dont ils comblaient Cléopatre ; et Antoine eut la faiblesse de se rendre le porteur de ce décret, et de venir, comme bourgeois d'Athènes, haranguer la reine dans les termes les plus flatteurs. Il avait déjà fait pareille chose à Alexandrie.

Ce fut alors qu'il consomma son divorce avec Octavie en lui envoyant ordre de vider sa maison. Elle sortit, emmenant avec elle tous les enfants de son mari, excepté l'aîné, qui était auprès de lui ; et, en sortant, elle pleurait et plaignait son sort, vraiment affligée de se voir l'une des causes de la guerre civile. Les Romains, spectateurs de cette scène si triste, en même temps qu'ils partageaient sa douleur, déploraient encore davantage l'aveuglement d'Antoine ; surtout ceux qui avaient vu Cléopatre, et qui, sachant par leurs yeux qu'elle ne l'emportait nullement sur Octavie pour la jeunesse et la beauté, ne pouvaient concevoir un si fatal ensorcellement.

Antoine était fasciné en toutes façons ; car il perdait en divertissements et en débauches

« retur epulis, superbo simul ac procaci fastu, ut re-
« gina meretrix, lautitiam ejus omnem apparatumque
« obtrectans, quærente eo quid adstrui magnificentiæ
« posset, respondit unâ se cœnâ centies sestertiûm ab-
« sumpturam. »

[1] On se rappelle un exemple tout pareil raconté par Horace. Un petit particulier, le fils du comédien Esopus, fit dissoudre dans du vinaigre et avala une perle estimée un million de sesterces.

Filius Æsopi detractam ex aure Metellæ,
Scilicet ut decies solidûm exsorberet, aceto
Diluit insignem baccam. Qui sanior, ac si
Illud idem in rapidum flumen jaceretve cloacam?
(Horat. Sat. II, 3. [240].

[1] « Ut esset in utrisque Veneris auribus Romæ in « Pantheo dimidia eorum cœna. »

un temps bien précieux. Son adversaire n'était point suffisamment préparé, et il craignait beaucoup d'être attaqué pendant cette campagne. En effet, outre qu'il lui manquait bien des choses, les impositions qu'il levait sur les peuples d'Italie aigrissaient contre lui les esprits. Il exigeait des citoyens le quart de leur revenu, et les affranchis étaient même obligés de payer le huitième de leurs biens-fonds. De si violentes exactions excitèrent des plaintes universelles: tout était en trouble dans l'Italie; et il fallut employer les gens de guerre pour faire les levées des deniers et pour apaiser les émeutes. Dans une telle conjoncture, si Antoine eût fait diligence et se fût montré de près avec les forces qu'il avait amassées, il aurait pu mettre Octavien en grand péril. Mais la négligence pour les affaires, suite inévitable des folles passions et de l'amour du plaisir, lui fit manquer une occasion si favorable. Octavien eut le temps de rétablir le calme dans l'Italie et de se réconcilier les esprits.

Il fit donc à loisir ses préparatifs de guerre pendant toute cette année, travaillant en même temps à décrier de plus en plus son rival, et à mettre les apparences de son côté. Plein de cette pensée, il reçut avec une extrême joie un transfuge d'importance, Plancus, qui vint alors se jeter entre ses bras, après avoir été longtemps l'intime confident d'Antoine.

Plutarque assigne à cette démarche de Plancus un motif qui n'a rien de bas ni de condamnable; c'est la crainte du ressentiment de Cléopatre, pour l'éloignement de laquelle il avait souvent et fortement insisté.

Velleius tient un tout autre langage[1]. Il traite Plancus de traître, qui changeait de parti par légèreté, par inconstance, par goût pour la perfidie. Plancus avait été, selon cet historien, le plus vil flatteur de Cléopatre, plus bas et plus rampant devant elle que le dernier des esclaves. Auprès d'Antoine les ministères les plus honteux ne l'avaient point rebuté. Il avait oublié la décence de son rang jusqu'à se travestir dans une fête en dieu marin peint en vert de mer et nu, ayant la tête ceinte d'un roseau, traînant une queue derrière lui et dansant sur les genoux. Ame vénale, il se donnait en toute occasion et pour toute sorte d'affaires au plus offrant. Ce ne fut point l'amour du bien public, ni l'estime pour le meilleur parti, qui détermina un homme de ce caractère à quitter Antoine pour Octavien. Mais, dans un repas, Antoine lui ayant reproché des rapines et des concussions manifestes, il craignit, et évita par la fuite, la peine que méritaient ses malversations.

Ainsi parle Velleïus, qui était à portée de bien connaître Plancus, et qui le peint au naturel. Du reste, son témoignage peut aisément se concilier avec celui de Plutarque. Rien n'empêche de penser que Plancus ait conseillé d'éloigner Cléopatre de la guerre, et que la colère qu'en eut Antoine se soit exhalée en reproches d'ailleurs trop bien fondés.

Peu importait à Octavien quel motif avait détaché Plancus de l'amitié d'Antoine. Mais il fut charmé d'avoir en lui et en Titius, son neveu, meurtrier de Sex. Pompée, des témoins et des accusateurs contre celui qu'il avait intérêt de rendre odieux. Car ces deux transfuges, selon la pratique de ceux de leur espèce, qui, pour autoriser leur désertion, ne manquent jamais de charger d'injures le parti qu'ils ont quitté, invectivèrent dans le sénat contre Antoine, et lui imputèrent mille choses atroces; ce qui attira à Plancus de la part d'un ancien préteur, nommé Coponius, une grave réprimande, en un mot plein de sens. « Certes[1], lui dit-il, Antoine est devenu bien coupable la veille du jour que vous l'avez abandonné. »

Mais Octavien écoutait ces discours avec une satisfaction infinie: et Calvius, l'un de ses partisans, vint encore à la charge, articulant plusieurs chefs d'accusation[2], qui tous naissaient de la folle passion d'Antoine pour Cléopatre. Il disait qu'Antoine avait donné à cette princesse la bibliothèque de Pergame,

[1] Vell. II, 83.

[1] « Multa mehercule fecit Antonius pridie quàm tu « illum relinqueres. » (Vell. II, 83.)

[2] Plut. in Ant. — Dio, l. 50.

qui consistait en deux cent mille volumes : qu'il avait souffert que les Ephésiens la saluassent en sa présence des noms de reine et de maîtresse : que souvent, lorsqu'il donnait audience à des princes et à des rois, il avait reçu d'elle des billets galants, et les avait lus sur-le-champ : que dans une occasion où Furnius, homme très-distingué et le plus éloquent des Romains, plaidait devant lui, Cléopatre ayant paru, et traversant la place en litière, Antoine avait quitté l'audience pour courir à elle, et, mettant la main sur la portière, l'avait accompagnée dans sa marche. Ces reproches, qui, dans nos mœurs et selon notre façon de penser, pourraient sembler assez légers, étaient jugés très-graves par les Romains; et ce n'était pas en les exténuant, mais en les niant, que les amis qui restaient encore à Antoine dans Rome entreprenaient de le disculper.

Au reste, rien ne donna plus beau champ à Octavien ni plus d'occasion de triompher que le testament d'Antoine, des dispositions duquel il fut instruit par Titius et par Plancus, qui l'avaient signé comme témoins. Ce testament était déposé chez les vestales; et Octavien le leur demanda. Elles refusèrent de le lui livrer; mais elles ajoutèrent que, s'il venait lui-même le prendre, elles ne pouvaient ni ne prétendaient l'en empêcher. Il le fit, le lut d'abord en son particulier; et, ayant soigneusement observé les articles les plus susceptibles de critique, il en fit lecture en plein sénat et devant le peuple; non sans être improuvé de plusieurs, qui trouvaient étrange qu'un homme vivant fût soumis à rendre compte de ce qu'il avait ordonné pour être exécuté après sa mort. Mais plusieurs de ces dispositions étaient si folles, qu'on fut plus frappé de ce qu'elles avaient d'indécent que de l'irrégularité du procédé d'Octavien.

Antoine y assurait que Césarion était fils légitime de César et de Cléopatre. Il faisait aux enfants que lui-même il avait eus d'elle des dons immenses; et, ce qui choquait le plus les Romains, il ordonnait que, dans le cas même qu'il mourût à Rome, son corps, après avoir reçu dans la place les honneurs accoutumés, fût transporté à Alexandrie, et remis à Cléopatre, par les mains de laquelle il voulait être enseveli.

Les amis d'Antoine, voyant que la disposition des esprits lui devenait très-défavorable, recoururent aux prières et aux supplications auprès du peuple, et en même temps ils firent partir Géminius, l'un d'entre eux, pour faire un dernier effort sur leur chef, et pour l'engager à ne pas se mettre dans le cas d'être destitué ignominieusement de sa charge et déclaré ennemi public. Cléopatre, voyant arriver Géminius, devina le sujet de son voyage; et, le regardant comme l'agent d'Octavie, il n'est point de désagréments qu'elle ne lui fit essuyer, l'attaquant sans cesse par des railleries insultantes, et lui assignant toujours les dernières places dans les festins. Géminius patientait, attendant le moment d'avoir audience. Mais enfin, ayant été sommé en plein repas de s'expliquer : « Les « affaires que je viens négocier, dit-il, ne « sont pas faites pour être traitées à table. « Il est pourtant un point que je vois très- « clairement, soit à jeun, soit le verre en « main : c'est que toutes choses iront bien si « l'on renvoie Cléopatre en Egypte. » Antoine se fâcha; et Cléopatre, ne se possédant point, dit à Géminius : « Tu as bien fait d'a- « vouer la vérité sans t'y faire contraindre « par les tortures. » Géminius, effrayé, s'enfuit peu de jours après, et retourna à Rome. Plusieurs autres prirent le même parti, ne pouvant souffrir l'insolence des flatteurs de Cléopatre, qui les piquaient et les outrageaient en toute occasion.

Plutarque nomme en particulier M. Silanus, qui fut dans la suite collègue d'Octavien dans le consulat; et Q. Dellius, qu'il qualifie historien, mais qui est plus connu par le titre que lui donnait Messala, de voltigeur des guerres civiles[1], parce qu'il avait quitté Dolabella pour Cassius, Cassius pour Antoine, et enfin, dans le temps dont je parle, Antoine pour Octavien. Dellius avait été le premier dépêché par Antoine vers Cléopatre pour lui ordonner de venir rendre compte de sa conduite. J'ai marqué comment il s'ac-

[1] « Dellium Messala Corvinus desultorem bellorum « civilium vocat. (SEN. *Suasor.* I.)

quitta de sa commission. Non-seulement il reconnut que les charmes de cette princesse la rendraient maîtresse du cœur d'Antoine, mais il y fut lui-même sensible. Sénèque le père cite des lettres galantes de Dellius à Cléopatre. Dans les derniers temps il offensa cette princesse par un mot qui lui échappa dans un repas. Il dit qu'on leur faisait boire de la piquette, pendant que Sarmentus (c'était le nom d'un bouffon qui divertissait Octavien, et qu'Horace a rendu célèbre) buvait à Rome le meilleur vin de Falerne[1]. Ce reproche blessa vivement Cléopatre, et Dellius prétendait avoir été averti par un médecin nommé Glaucus que sa vie n'était pas en sûreté. Peut-être disait-il vrai; peut-être aussi ne cherchait-il qu'à couvrir la honte de sa perfidie. Cléopatre était assez méchante pour vouloir le faire périr. Mais Dellius ne semble guère digne d'être cru sur sa parole.

Rome retentissait de plaintes et de reproches contre Antoine. Ses anciens adversaires, les nouveaux déserteurs de son parti, tous concouraient à le décrier; et sa conduite lui faisait encore plus de tort que tous les discours qui se tenaient à son désavantage. Esclave de Cléopatre, il paraissait manifestement n'avoir point d'autres volontés que celles de cette reine, qui osait se promettre l'empire de Rome, et qui, lorsqu'elle voulait faire un serment bien authentique, jurait par les lois qu'elle dicterait dans le Capitole à tout l'univers. Elle avait déjà une garde romaine, dont les soldats portaient son nom écrit sur leurs boucliers. Octavien était donc bien fondé à faire craindre aux Romains qu'Antoine, s'il devenait vainqueur, ne les assujettît à Cléopatre, et qu'il ne transférât le siége de l'empire à Alexandrie. Antoine paraissait ne se souvenir en aucune façon qu'il fût Romain. Il avait dépouillé non-seulement les mœurs et les maximes, mais jusqu'à l'habillement de sa nation. Il se montrait souvent sur un trône d'or, vêtu à la façon des princes d'Orient, tout brillant de pourpre et de pierreries, un sabre médois à son côté, un sceptre d'or à la main, et même, s'il en faut croire Florus, le front ceint d'un diadème. Il avait aboli l'usage du nom de *prétoire*, qui signifiait chez les Romains *la tente et le quartier du général dans un camp*, ou la demeure du souverain magistrat dans les provinces. A ce terme il avait substitué celui qui désigne *une habitation* ou *une tente royale*[1], comme s'il eût cédé la prééminence et le droit du commandement à Cléopatre. Enfin, de même que Cléopatre se donnait pour la nouvelle Isis, et en prenait les attributs sur sa personne, dans ses tableaux et dans ses statues, Antoine se faisait peindre à côté d'elle, ou représenter soit en marbre, soit en bronze, avec les symboles qui caractérisaient Osiris.

Antoine, prenant à tâche de se rendre odieux aux Romains par tant d'endroits, réussit enfin à se perdre. Octavien obtint un décret pour le priver du consulat, qu'il devait gérer l'année suivante, et de la puissance triumvirale. Il ne le fit point déclarer ennemi public, soit qu'il n'osât pas pousser les choses jusqu'à cette extrémité, craignant les partisans qu'Antoine avait encore à Rome; soit, ce qui me paraît plus vraisemblable, par une suite du système de modération qu'il s'était prescrit depuis sa victoire sur Sextus Pompée. Si Antoine eût été déclaré ennemi, tous ceux qui lui étaient attachés, et parmi lesquels on comptait beaucoup d'illustres personnages, auraient été enveloppés dans la même condamnation. Or, Octavien n'avait point dessein de les perdre, et il était bien aise au contraire de leur laisser une porte toujours ouverte pour revenir à lui. Il voulut même que le décret rendu contre Antoine promît l'impunité, et annonçât des éloges à ceux qui le quitteraient.

Ce fut donc à Cléopatre seule que la guerre fut déclarée[2]. On prit dans la ville l'habit militaire, comme pour un péril imminent, et, qui intéressait le salut de la république; et toutes les cérémonies d'une déclaration de guerre en forme furent pratiquées solennellement.

[1] Hor. Sat. I, 6.

[1] Βασίλειον.

[2] Il me paraît remarquable qu'Horace, dans un assez grand nombre de pièces qu'il a faites sur la guerre dont il est ici question, n'ait jamais nommé Antoine. Il imitait la réserve du maître. Virgile n'a pas été si circonspect.

Octavien, dans le discours qu'il fit au peuple à ce sujet, affecta de dire qu'Antoine, ensorcelé et fasciné par une enchanteresse, n'était plus à lui, et que les chefs de la guerre contre les Romains seraient l'eunuque Mardion, la coiffeuse de Cléopatre, et sa dame d'atours, qui régissaient les plus grandes affaires de l'empire. Ainsi, tout ce ménagement pour Antoine, que l'on ne nommait pas dans la déclaration de guerre, ne tendait qu'à le rendre méprisable, et en même temps plus répréhensible et plus odieux, puisque, sans être attaqué personnellement, il prenait parti contre sa patrie et contre ses concitoyens pour une femme étrangère.

Antoine comprit parfaitement toute la malignité des dehors de modération que gardait avec lui son adversaire. Irrité à l'excès, il exigea un nouveau serment de ses troupes, et il jura lui-même solennellement, à la tête de son armée, qu'il ne ferait ni paix ni trêve avec Octavien. Il ajouta qu'il abdiquerait le triumvirat deux mois après la victoire; et, quoiqu'il fût bien éloigné d'avoir une intention sincère d'acquitter cette promesse, il résista longtemps au vœu de ses soldats qui voulaient qu'il prît le terme de six mois; et ce ne fut qu'avec toutes les marques extérieures de répugnance qu'enfin il se rendit. L'animosité n'était pas moindre dans l'autre parti. Toute l'Italie s'engagea par serment à servir Octavien dans la guerre contre Antoine. La seule ville de Bologne, qui de tout temps était sous la protection de la famille Antonia[1], demanda et obtint la permission de ne point entrer dans cette ligue contre son patron.

Toute l'année se passa dans ces préparatifs de guerre, sans aucune hostilité actuelle de part ni d'autre. Octavien voulut se donner le temps de se bien assurer de l'Italie, et prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les mouvements auxquels son absence pourrait donner lieu. Il avait d'autant plus de sujet de craindre ces mouvements, qu'il savait qu'Antoine, à qui les opulentes contrées de l'Asie et de l'Orient fournissaient des richesses immenses, avait envoyé des sommes considérables en Italie et dans Rome même, pour réchauffer le zèle de ses anciens amis, et se gagner, s'il était possible, de nouveaux partisans. C'est ce qui détermina Octavien à distribuer une gratification à ses soldats, afin d'affermir leur fidélité contre les tentatives que l'on pourrait faire pour les corrompre. Il plaça aussi des troupes dans les endroits suspects, ou exposés à être insultés. Tout cela demandait des soins et du temps.

[1] Suet. Aug. 70.

Antoine, par mollesse et par nonchalance, ne se hâta pas d'entrer en action. Il arriva à l'île de Corcyre vers la saison de l'automne; et, ayant appris que des vaisseaux ennemis paraissaient dans les plages voisines, quoique ce fussent seulement quelques bâtiments envoyés à la découverte, il supposa que toute la flotte d'Octavien était en mer, et il se retira vers le Péloponèse. Il y distribua ses troupes en quartiers; et pour lui, il passa l'hiver à Patras.

Les choses étaient en cette situation lorsque Octavien prit possession de son troisième consulat, où il eut pour collègue Messala, substitué en la place d'Antoine.

C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS. III.
M. VALERIUS MESSALA CORVINUS[1].

Jamais on n'avait vu rassemblées pour aucune guerre, soit étrangère, soit civile, des forces de terre et de mer aussi puissantes et aussi nombreuses que celles avec lesquelles Antoine et Octavien se préparaient à en venir aux mains.

Le premier avait cent mille hommes de pied, et douze mille chevaux. Dans ce nombre n'étaient pas comprises les troupes auxiliaires que les rois ses alliés lui avaient envoyées ou amenées. Bogud, roi d'une partie de la Libye; Tarcondimotus, roi de la haute Cilicie; Archélaüs, de Cappadoce; Philadelphe, de Paphlagonie; Mithridate, de Commagène; et Amyntas, de Galatie, servaient en personne dans son armée. Le roi des Mèdes, Hérode, l'Arabe Malchus et Polémon, qu'An-

[1] An. R. 721; av. J. C. 31.

toine avait fait roi d'une partie du Pont et de la Cilicie, lui avaient envoyé des secours. Sa flotte se montait à cinq cents vaisseaux de guerre, dont plusieurs étaient à huit et à dix rangs de rames, superbement ornés, suivant le goût de magnificence, et même de luxe, qu'il portait partout.

Octavien était moins fort. Quatre-vingt mille soldats légionnaires, et un nombre de cavalerie égal à celui de son ennemi, formaient son armée de terre. Sa flotte ne passait pas deux cent cinquante bâtiments, qui même étaient beaucoup plus petits que ceux d'Antoine, mais d'une meilleure construction, plus agiles, et surtout mieux garnis de matelots et de rameurs, qui entendaient parfaitement la manœuvre; au lieu que les grosses masses de la flotte ennemie étaient à demi vides, et n'avaient pour les servir que des gens ramassés, et la plupart enlevés de force, qui jamais n'avaient vu la mer, des moissonneurs, des muletiers, des jeunes gens presque encore dans l'enfance que l'on prenait sur les chemins, et dont on dépeuplait la Grèce, sans pouvoir néanmoins parvenir à remplir les vaisseaux. Tout l'empire romain s'ébranla pour cette guerre. C'était l'Orient qui se heurtait contre l'Occident. La domination d'Antoine s'étendait depuis l'Euphrate et l'Arménie jusqu'à la mer Ionienne; et il faut joindre encore à ces vastes régions l'Egypte et la Cyrénaïque. Octavien avait pour lui l'Afrique, depuis le canton de Cyrène jusqu'à la grande mer, l'Espagne, la Gaule, l'Illyrie, l'Italie, les îles de Sicile et de Sardaigne. Mais l'Italie ne lui fournissait pas seulement des forces, elle donnait un grand relief et une décoration bien avantageuse à son parti, comme Virgile le fait sentir lorsque, décrivant la bataille d'Actium, il représente d'un côté Auguste [1] menant l'Italie au combat [2], et accompagné du sénat et du peuple, des dieux pénates de Rome, et des grands dieux tutélaires de l'empire; et de l'autre part Antoine traînant à sa suite des nations barbares, mille sortes d'armures différentes, l'Egypte, l'Orient, la Bactriane, et, pour comble d'ignominie, une épouse égyptienne qui le suit, ou plutôt qui le domine.

Par l'exposé que je viens de faire des forces des deux partis, il paraît que les deux généraux avaient l'un et l'autre des motifs d'espérer la victoire. Aussi témoignaient-ils une grande confiance, dans laquelle pourtant il entrait autant de politique que de persuasion. Octavien, qui n'était point fastueux ni fanfaron par caractère, fit néanmoins porter un défi à Antoine; et, pendant que ses vaisseaux étaient encore dans les ports de Tarente et de Brindes, il lui proposa de venir en Italie, offrant de lui laisser libres les ports et les rades dont il aurait besoin pour sa flotte, et de s'éloigner de la mer jusqu'à la distance d'une journée de cheval; le tout, sous promesse de livrer bataille cinq jours après le débarquement. Si ce parti ne convenait pas à Antoine, il lui demandait à être reçu en Epire aux mêmes conditions. Antoine n'accepta aucune des deux propositions, et même il s'en moqua. « Qui sera notre juge, dit-il, si l'un de nous « manque à quelqu'un des articles de la con- « vention? » Mais, pour ne pas céder en rodomontade à un ennemi à qui il n'avait jamais accordé la gloire de la bravoure, il le défia à un combat singulier : ou, supposé qu'une bataille générale lui plût davantage, il lui proposait de convenir qu'ils se transporteraient l'un et l'autre avec leurs armées sur les plaines de Pharsale, afin de décider leur querelle au même lieu qui avait vu terminer celle de César et de Pompée.

C'étaient là des propos frivoles, et qui ne pouvaient jamais passer en réalité, quoiqu'ils ne fussent peut-être pas inutiles pour encourager de part et d'autre le soldat.

Cependant la belle saison commençait à s'ouvrir, et il était temps d'entrer en action. Octavien rassembla à Brindes et dans le voisinage non-seulement toutes ses troupes, mais tous ceux qui marquaient le plus, et qui avaient quelque crédit dans l'ordre des séna-

[1] Octavien portait le nom d'Auguste lorsque Virgile composait ces vers.

[2] Hinc Augustus agens Italos in prælia Cæsar,
Cum patribus populoque, penatibus et magnis dis....
Hinc ope barbaricâ variisque Antonius armis
Victor ab Auroræ populis et littore Rubro
Ægyptum viresque Orientis et ultima secum
Bactra vehit : sequiturque, nefas! Ægyptia conjux.
(VIRG. Æneid. l. VIII, v. 678 seqq.)

teurs et dans celui des chevaliers. Il prétendait employer les uns et en tirer du service, s'assurer de la fidélité des autres en les tenant auprès de sa personne; et en même temps il était charmé de mettre en évidence et de donner en spectacle à l'univers les chefs et le corps de la nation romaine s'intéressant unanimement pour la défense de sa cause.

Parmi les soins de l'embarquement, une de ses attentions fut d'empêcher, à l'exemple de son grand-oncle, que ses vaisseaux ne fussent chargés d'une foule de gens inutiles et de provisions superflues. Il régla donc le nombre d'esclaves que chaque officier ou sénateur pourrait mener avec soi, et la quantité de vivres dont il leur serait permis de se fournir.

En attendant que tout fût prêt pour le départ général, il détacha Agrippa, à la tête d'une nombreuse escadre, pour aller inquiéter l'ennemi. Ce brave commandant s'acquitta heureusement et habilement de sa commission. Il fit des descentes en plusieurs endroits de la Grèce : il emporta de vive force Méthone[1], ville considérable du Péloponèse, et défendue par une bonne garnison. Bogud, roi de Mauritanie, fut tué dans cette occasion. Mais le plus important exploit d'Agrippa, dans cette course, fut la prise d'un grand convoi de toutes sortes de provisions de guerre et de bouche, qui venait à Antoine de la Syrie et de l'Egypte. Après un si heureux commencement de campagne, Agrippa vint retrouver Octavien, qui, encouragé par ses premiers succès, se hâta d'aller chercher l'ennemi avec toutes ses forces de terre et de mer.

Elles partirent toutes ensemble, et couvrirent la mer Ionienne d'une multitude prodigieuse de bâtiments, soit barques de transport pour faire passer en Grèce quatre-vingt mille hommes de pied et douze mille chevaux, soit vaisseaux de guerre, au nombre de deux cent cinquante. L'armée de terre débarqua au pied des monts Cérauniens[2], et elle avait ordre de défiler le long de la côte jusqu'au golfe d'Ambracie[3]. Octavien lui-même, à la tête de son armée navale, ayant pris en passant Corcyre, abandonnée par les ennemis, vint se rafraîchir dans un port formé par la rivière d'Achéron[1] à son embouchure. Il y établit le rendez-vous général de sa flotte, et tout de suite il vogua vers le promontoire d'Actium.

Il devait être bien attendu; et néanmoins peu s'en fallut qu'il ne surprît Antoine, dont la flotte mouillait à la rade de ce cap. Antoine n'avait rien de prêt. Ses légions n'étaient point arrivées; ses vaisseaux voguaient à peine, n'ayant pas leur nombre complet de matelots et de rameurs, qui même périssaient journellement de maladie et de misère, surtout ceux que l'on prenait de force, et que l'on appliquait à un métier pénible et tout nouveau pour eux. On rapporte à ce sujet un mot d'Antoine bien cruel et bien inhumain. Comme on lui disait qu'il était mort plus du tiers de l'équipage de sa flotte : « Pourvu[2], « répondit-il, que l'on conserve les rames, « nous ne manquerons point de rameurs tant « que la Grèce aura des hommes. » S'il est vrai qu'il soit sorti de la bouche d'Antoine une parole si brutale et si féroce, il est bien digne des malheurs qu'il a éprouvés.

Dans le trouble universel que causait l'arrivée soudaine d'Octavien, Cléopatre s'égaya par une fade plaisanterie, qui ne mériterait guère d'être rapportée ici, si ce n'est qu'elle peut passer pour un trait du caractère de cette princesse également folâtre et méprisant. Comme on vint lui annoncer avec effroi que l'ennemi s'était emparé de Toryne, petite ville dont le nom en grec signifie *cuiller à pot*, elle joua sur cette équivoque. « Beau sujet « de s'effrayer, dit-elle, parce que César « garde la cuiller à pot ! » Cette froide allusion n'aurait pas sauvé la flotte; mais Antoine paya de tête et de présence d'esprit. Il n'avait que très-peu de troupes sur ses vaisseaux, et, s'il eût été attaqué, sa perte était certaine. Pour tromper un ennemi auquel il lui

[1] Aujourd'hui *Modon*.
[2] Monts de la Chimère.
[3] Golfe de l'Arta.

[1] Ce port était appelé le port *Doux*, parce que l'eau y est douce, soit à cause des rivières qui s'y déchargent, ou des sources qui sortent du fond. Il est marqué dans les cartes de Grèce de M. d'Anville, par le nom de *Glycys limen*, qui est le nom grec écrit en lettres latines.
[2] « Remi modò salvi sint; nam remiges non deerunt, « quoad Græcia homines habuerit. » (*Oros.* VI. 19.)

aurait été impossible de résister, il arma les rameurs, et les fit monter sur les ponts, où il les rangea en bon ordre. En même temps il fit suspendre et soutenir les rames, de manière que le plat de la rame paraissait en l'air aux deux flancs de chaque vaisseau. Cette vaine apparence en imposa à Octavien, et l'obligea de se retirer, parce qu'il se persuada qu'Antoine était en état de le bien recevoir.

Octavien avait eu dans ce mouvement brusque et imprévu une double intention : il espérait ou emporter quelque avantage par la force, ou débaucher et attirer à lui une partie des soldats d'Antoine. N'ayant réussi ni dans l'une ni dans l'autre de ses vues, il songea à s'établir et à se fortifier un camp sur la côte septentrionale du golfe d'Ambracie, à l'endroit où il bâtit depuis la ville de Nicopolis [1]; et, de son camp, il tira des lignes de communication avec le port Comarus, qui est sur la mer Ionienne, à peu de distance du port que forme l'Achéron. Antoine occupait les deux pointes qui dominent l'entrée du golfe. Il y avait élevé des tours, et il faisait garder exactement l'embouchure par ses vaisseaux; en sorte qu'il était maître d'entrer dans le golfe et d'en sortir à sa volonté. Son camp s'étendait dans la plaine, au-dessous d'Actium, séparé de celui de son ennemi par la largeur du même golfe.

Les deux armées restèrent assez longtemps dans cette position, sans qu'Octavien pût parvenir à engager une bataille, quoiqu'il ne cessât de l'offrir à Antoine. Une même raison les déterminait, l'un à vouloir combattre, l'autre à le refuser. Les troupes d'Antoine n'étaient pas encore toutes rassemblées; et il avait le même intérêt à attendre celles qui lui manquaient que son adversaire à les prévenir. Tout se réduisit donc pendant un temps à des escarmouches, à de petits combats de cavalerie, à des prises de vaisseaux de charge, sans aucune action qui puisse passer pour importante.

Lorsque Antoine eut toutes ses troupes réunies, il montra plus de confiance. Il passa avec une partie de son armée sur la côte où était l'ennemi, et il y dressa un camp, laissant néanmoins ses principales forces dans son ancien camp auprès d'Actium. Alors Octavien ralentit cette grande ardeur à presser le combat : mais pendant qu'il se tenait lui-même tranquille, il fit agir des détachements et par terre, et par mer. Pour mettre Antoine en inquiétude, et l'obliger, s'il était possible, d'abandonner les postes qu'il occupait, Octavien envoya différents corps de troupes en Grèce et en Macédoine; et Agrippa, par son ordre, s'étant mis à la tête d'une puissante escadre, s'empara de Leucade [1], et des vaisseaux qu'il y trouva, soumit Patras et même Corinthe.

Ces succès d'Agrippa commencèrent à faire pencher la balance, et ébranlèrent la fidélité de plusieurs des partisans d'Antoine. Les désertions devinrent fréquentes dans son armée, et d'illustres personnages, tels que Philadelphe, roi de Paphlagonie, Amyntas, roi des Galates, le quittèrent pour passer dans le camp ennemi. Mais il n'y eut personne dont le changement de parti lui fût plus sensible que celui de Domitius Ahénobarbus. C'était de tous les amis d'Antoine le plus distingué par sa naissance, par son rang, par l'élévation de son courage. Il n'avait point voulu se rabaisser à faire sa cour à Cléopatre, et il était le seul qui, en lui parlant, ne l'eût jamais appelée que par son nom. En conséquence, il eut à essuyer tous les jours mille désagréments de la part de cette orgueilleuse princesse. Le dépit qu'il en conçut, et peut-être la crainte d'un événement fâcheux, auquel il voyait que les choses se préparaient, l'engagèrent à aller chercher plus de considération et une meilleure fortune auprès d'Octavien. Quoique malade, et ayant actuellement la fièvre, il se jeta dans un esquif, et fit heureusement le trajet. Antoine fut piqué, et il se vengea en plaisantant sur Domitius, et en attribuant sa fuite à l'impatience de revoir une affranchie qu'il aimait et sans laquelle il ne pouvait vivre. Du reste, il en usa généreusement à son égard, et, contre l'avis de Cléopatre, il lui renvoya ses équipages et tout ce qui lui avait appartenu. Domitius mourut peu après, sans avoir eu le temps de rendre aucun service à Octavien, si

[1] Aujourd'hui *Prévéza*.

[1] L'île de Sainte-Maure.

ce n'est que son exemple décréditait le parti qu'il avait abandonné, et fut pour plusieurs un motif d'en faire autant.

La multitude des désertions aigrit l'esprit d'Antoine, et le porta à la cruauté. Sur des soupçons bien ou mal fondés, il fit périr dans les tourments Jamblichus, roi ou prince d'une contrée de l'Arabie ; et il livra un sénateur, nommé Q. Postumius, à la fureur d'un nombre de forcenés qui, comme des bêtes féroces, le déchirèrent et le mirent en pièces.

Les chagrins d'Antoine s'étendirent jusque sur Cléopatre, et il entra en défiance contre elle[1]. Par une de ces vicissitudes que produisent d'ordinaire les passions violentes, il alla d'un excès à l'autre[2] ; et celle à laquelle il avait soumis toutes ses volontés lui devint suspecte du noir dessein de le faire périr par le poison. En conséquence, lorsqu'il mangeait avec elle, il voulut que l'on fît l'essai de tout ce qu'on servait devant lui. Cléopatre se joua de ses frayeurs et de ses précautions, et elle se fit un plaisir de lui en prouver l'inutilité. Dans un repas, elle mit sur sa tête une couronne dont les fleurs étaient empoisonnées par les extrémités. Ensuite, lorsque l'on fut en gaîté, elle invita Antoine, selon une pratique usitée parmi les gens de plaisir, à boire les couronnes, c'est-à-dire à boire du vin dans lequel les couronnes auraient été trempées. Antoine y consent : il prend la couronne de Cléopatre, en met les fleurs en pièces, les jette dans sa coupe ; et déjà il la portait à sa bouche, lorsque la reine, lui saisissant le bras, lui dit : « Connaissez « celle contre laquelle vous vous précautionnez par cette nouvelle méthode d'ordonner « l'essai de ce que vous devez manger ou « boire[3]. Si je pouvais vivre sans vous, manquerais-je d'occasions ou de moyens ? » En même temps elle fit amener un criminel, qui, par son ordre, but le vin de la coupe d'Antoine, et expira sur-le-champ. Un tel jeu aurait eu de quoi déplaire à un homme soupçonneux. Mais Antoine n'en tira aucune induction fâcheuse, et reprit ses sentiments accoutumés de confiance aveugle pour Cléopatre.

Dans ce même temps, il lui survint quelques nouvelles pertes, qui augmentèrent ses inquiétudes sur le succès de la guerre. Sosius, ayant engagé un combat naval, fut battu, et le roi Tarcondimotus y perdit la vie. Antoine lui-même ne réussit pas mieux dans une petite action de cavalerie où il se trouva en personne. Enfin il courut risque d'être enlevé, et de tomber au pouvoir d'Octavien. Voici comment la chose arriva.

Il se tenait près de l'ennemi dans le camp qu'il avait établi sur la côte septentrionale du golfe, et il passait souvent sans beaucoup de précaution de ce camp à sa flotte, se fiant sur des lignes palissadées, qui assuraient la communication de l'un avec l'autre. Octavien en fut averti, et il plaça une embuscade, qui ne manqua Antoine que d'un instant : car celui qui le précédait immédiatement fut pris, et lui-même il ne se sauva qu'avec peine en courant de toutes ses forces. Cette aventure le détermina à retourner dans son ancien camp, au pied du promontoire d'Actium.

Là voyant que ses affaires dépérissaient de jour en jour, et que d'ailleurs la disette commençait à se mettre dans son armée, il en conclut qu'il devait changer entièrement son plan de guerre, et il tint un grand conseil pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire en pareille conjoncture. Dion assure que Cléopatre fut d'avis de ramener toutes les troupes en Égypte, laissant seulement des garnisons dans les postes et dans les villes les plus considérables des pays qu'ils abandonneraient : conseil lâche et insensé, que je ne puis croire que Cléopatre même ait osé proposer à Antoine. Cependant cet historien ajoute que le général romain y déféra, et que la bataille d'Actium, qui suivit de près, s'engagea malgré lui, lorsqu'il avait dessein de se retirer, et non de se battre. Ce récit, dont je ne trouve de vestige dans aucun autre auteur, me paraît très-peu probable, et j'aime mieux m'en tenir à Plutarque, selon lequel, le parti de livrer bataille étant pris et arrêté, la délibération avait uni-

[1] Pline date ce fait en général du temps des préparatifs de la guerre d'Actium, *in apparatu Actiaci belli*. Je ne lui trouve pas de place plus convenable que celle que je lui donne ici.

[2] Plin. xxi, 3.

[3] « En ego sum, inquit, illa, Marce Antoni, quam tu « novâ prægustantium diligentiâ caves ; adeò mihi, si « possim sine te vivere, occasio aut ratio deest. »

quement pour objet de résoudre si ce serait sur terre ou sur mer.

Antoine avait bien plus de raisons de mettre sa confiance en ses légions exercées par tant de combats que dans une flotte mal équipée, mal servie, et qui jusque-là n'avait réussi en rien. C'était aussi le sentiment de Canidius, qui, à l'approche du danger, oubliant ses complaisances pour Cléopatre, conseillait à son général de renvoyer cette princesse, et de se retirer en Thrace ou en Macédoine pour y vider la querelle par une bataille en pleine campagne. Il représentait qu'en ce cas Dicomès, roi des Gètes, promettait de puissants secours, et qu'après tout il n'était point honteux d'abandonner la mer à Octavien, à qui les guerres contre Sextus Pompée avaient donné moyen d'acquérir de l'habileté dans la marine : mais qu'il serait bien étrange qu'Antoine, qui avait une si grande expérience dans les combats sur terre, ne profitât point de la force, du nombre et du courage de ses légions, et fit consister toute sa ressource dans des vaisseaux.

Des raisons si solides auraient assurément fait impression sur Antoine, s'il eût été encore capable de se décider par lui-même. Mais il ne voyait que par les yeux de Cléopatre, et il ne se déterminait que par ses ordres. Cette artificieuse princesse, qui ne songeait qu'à ses intérêts propres, voulait absolument une bataille navale, envisageant non pas ce qui pourrait être plus utile pour vaincre, mais ce qui lui procurerait une fuite plus prompte et plus aisée en cas de disgrâce.

Il fut donc résolu que l'on s'en tiendrait à combattre sur mer ; et, comme le nombre des matelots et des rameurs d'Antoine ne suffisait pas à beaucoup près pour celui de ses vaisseaux, il fit un choix de ses meilleurs bâtiments jusqu'à la concurrence de ce qu'il avait d'hommes pour les servir et pour faire la manœuvre, et il brûla tout le reste. Sa flotte se trouva ainsi réduite à cent soixante-dix vaisseaux, qui n'avaient pas même leur équipage complet [1]. En y ajoutant les soixante galères de Cléopatre, il était encore inférieur à son ennemi, qui avait deux cent soixante vaisseaux. Mais, comme les siens étaient plus grands et plus hauts de bord, il comptait que cet avantage suppléerait à ce qui lui manquait du côté du nombre. Il embarqua sur cette flotte vingt mille soldats légionnaires et deux mille tireurs d'arcs, sans oublier d'y faire monter les premiers et les plus illustres de ceux qu'il avait avec lui, afin qu'il leur fût plus difficile de passer du côté de l'ennemi, s'ils étaient tentés d'imiter l'exemple que plusieurs autres leur avaient donné.

On rapporte que pendant l'embarquement un vieux centurion, de tout temps attaché à Antoine, et qui, ayant combattu pour lui et sous ses yeux en mille occasions, était moulu de coups, lorsqu'il le vit approcher, versa des larmes, et lui dit : « Mon général, pour-« quoi, méprisant ces blessures que j'ai reçues « en combattant sous vos ordres, et cette « épée qui vous a si bien servi, mettez-vous « vos espérances dans un fragile bois ? Lais-« sez les Egyptiens et les Phéniciens com-bat-« tre sur mer ; mais, pour nous, la terre est « notre élément. Donnez-nous la terre, sur « laquelle nous sommes accoutumés à com-« battre de pied ferme, prêts à vaincre ou à « mourir. » A ce discours Antoine ne répondit rien ; mais, prenant un air de sérénité, et faisant signe de la main au centurion d'avoir bon courage, il passa outre et continua son opération.

Il recommandait à cet officier une confiance qu'il n'avait pas lui-même ; et l'on remarqua que les pilotes, voulant laisser les voiles à terre, parce que les rames suffisaient pour le combat, il ordonna qu'on les portât dans les vaisseaux, sous le prétexte qu'il ne fallait pas qu'aucun des ennemis pût leur échapper par la fuite.

Octavien fit de son côté les apprêts du combat, sentant parfaitement tout l'avantage que lui donnait son ennemi en lui présentant la bataille sur mer. Mais, malgré la disposition où étaient les deux généraux d'en venir aux mains, pendant quatre jours le gros temps les en empêcha. Enfin, le cinquième jour, qui était le 2 septembre, s'étant trouvé clair, serein, tranquille, les mit à portée de décider qui des deux resterait le maître de l'univers.

Antoine rangea sa flotte devant l'embou-

[1] Oros. VI, 10.

chure du golfe d'Ambracie, donnant le commandement de l'aile droite à Gellius Publicola, celui de la gauche à Sosius, et confiant le centre à M. Octavius et à M. Insteius. Pour lui, il se réserva le soin d'aller partout où sa présence serait nécessaire [1]. Pline rapporte que, pendant qu'il distribuait ses ordres, le petit poisson nommé *rémore* arrêta son vaisseau, et le força de passer dans un autre. Mais cette vertu magique d'un petit animal qui rend immobile un vaisseau poussé par les vents, par les flots et par les rames, est depuis longtemps reconnue pour fabuleuse.

Octavien, prenant le large, s'étendit en face de la flotte d'Antoine. Ses lieutenants généraux étaient M. Lurius à la droite, L. Arruntius à la gauche, subordonnés tous deux à Agrippa, qui commandait en chef, et sur qui devait rouler toute l'action. Le consul Messala avait aussi dans cette flotte un commandement, mais qui n'est pas bien nettement expliqué. Pour ce qui est d'Octavien lui-même, entouré d'un nombre de barques que montaient des officiers destinés à porter ses ordres, comme ses aides de camp, il avait pris, aussi bien qu'Antoine, pour son département, d'être partout.

Les deux armées de terre, simples spectatrices du combat, étaient rangées sur les rivages, celle d'Antoine commandée par Canidius, celle d'Octavien par Statilius Taurus : puissant encouragement pour les deux flottes qui allaient se battre.

Quoique Antoine offrît la bataille, il n'avait pas dessein d'attaquer. Il avait recommandé à ceux qui présidaient à la manœuvre d'attendre l'ennemi sans faire aucun mouvement, se précautionnant contre les écueils et les basfonds dans une mer étroite et toute voisine des terres : et ses soldats avaient ordre de se battre de la même façon que s'ils eussent été en terre ferme, et de regarder leurs vaisseaux comme des citadelles qu'ils auraient à défendre contre une troupe d'assaillants.

Octavien, en parcourant toutes les divisions de son armée, lorsqu'il fut arrivé à son aile droite, remarqua avec étonnement la tranquillité de la flotte d'Antoine. Car de loin on eût cru qu'elle était à l'ancre. Il ne jugea pas à propos d'aller à l'ennemi si près des terres, où l'agilité de ses vaisseaux et l'habileté de ses matelots et rameurs auraient été de peu d'usage ; et il se contenta de demeurer en présence, à la distance d'un mille.

Cette inaction dura jusqu'à midi. Alors, un vent de mer s'étant élevé, les officiers et les soldats d'Antoine, impatients d'un délai qui irritait leurs courages, et se confiant en la grandeur et en la force de leurs bâtiments, ébranlèrent leur gauche, et firent un mouvement vers l'ennemi. Octavien en fut charmé ; et, pour leur donner lieu de s'éloigner davantage du détroit et des terres, il ordonna à sa droite de reculer vers la pleine mer, afin que ses vaisseaux, qui manœuvraient excellemment, eussent tout l'espace nécessaire pour assaillir à leur avantage les lourdes masses d'Antoine, qui, par leur pesanteur et le défaut d'équipage, ne se maniaient que difficilement et lentement.

Bientôt on s'approche, on se mêle. Mais la façon de se battre ne ressemblait aucunement à un combat naval, tel que le connaissaient et le pratiquaient les anciens. Car les proues de leurs vaisseaux étaient des espèces d'armes offensives. Garnies de forts éperons d'airain, elles se heurtaient par la pointe avec violence ; ou, ce qui était bien plus avantageux, on les dirigeait contre le flanc du vaisseau ennemi, pour le blesser, le percer, et le mettre dans le cas de donner entrée à l'eau et de couler à fond. Ici il ne fut point question de ce choc de vaisseau contre vaisseau. Ceux d'Antoine étaient trop lourds pour pouvoir être poussés avec impétuosité, de quoi dépendait néanmoins la force du coup : et ceux d'Octavien, petits et légers, non-seulement évitaient de rencontrer les éperons des ennemis, mais, s'ils tentaient de heurter les flancs de ces énormes bâtiments, comme les bois en étaient durs, épais et liés avec des crampons de fer, souvent la pointe de l'éperon qui avait porté le coup se trouvait rebouchée et écrasée.

On se battait donc ainsi que dans une action sur terre ; ou, pour parler plus juste, c'étaient comme des assauts livrés à des forteresses. Car trois et quatre vaisseaux d'Octavien entouraient un de ceux d'Antoine, et les com-

[1] Plin. XXXII, 1.

battants se servaient de piques, de boucliers, de longues perches armées de fer par le bout, de pots à feux; et même, du côté d'Antoine, comme les poupes de ses vaisseaux portaient des tours de bois, on employait les catapultes, ou machines à lancer les traits.

Pendant que l'on combattait ainsi à la droite, Agrippa étendit sa gauche pour envelopper les ennemis. Publicola, qui lui était opposé, fut obligé d'en faire autant, et, en s'étendant, il se sépara peu à peu du centre, où le trouble commença à se mettre. Cependant il n'y avait rien encore de décidé, lorsque tout d'un coup on vit les soixante vaisseaux de Cléopatre prendre la fuite, et traverser les combattants, ayant les voiles hautes et cinglant vers le Péloponèse. La peur sans doute emporta cette princesse, qui avait tout préparé d'avance, et qui, comme si elle ne fût venue au combat que pour fuir, s'était donné le soin de faire charger sur ses vaisseaux tout ce qu'elle avait de plus précieux.

Il n'y a rien eu cela de fort étonnant. Mais ce qui est inconcevable, c'est la conduite d'Antoine en cette occasion. Il n'est pas possible d'y reconnaître [1], dit Plutarque, ni le général d'armée, ni l'homme de cœur et de tête. Il sembla même avoir perdu le droit de se gouverner par sa volonté propre, et il vérifia ce que l'on dit des amants, dont on assura que l'âme habite dans la personne qu'ils aiment. Comme s'il eût été l'ombre de Cléopatre, et obligé d'obéir à tous ses mouvements, il ne vit pas plus tôt le vaisseau de cette princesse partir et s'éloigner, qu'oubliant tout, abandonnant et trahissant ceux qui combattaient et qui mouraient actuellement pour lui, il passa dans une galère à cinq rangs de rames, accompagné seulement de deux amis, Alexandre, Syrien, et un Romain nommé Scellius [1], et il courut après celle qui se perdait, et qui le perdait lui-même. Cléopatre, l'ayant reconnu, fit lever en l'air le pavillon de son vaisseau. Il y aborda, et y entra sans la voir ni en être vu. Elle était à la poupe : il passa à la proue, et là il demeura assis seul, tenant sa tête avec ses deux mains.

Cependant ses soldats combattaient avec un courage digne d'admiration. Il est vrai que d'abord il n'y en eut que peu qui s'aperçurent de sa fuite. Mais Octavien ne la leur laissa pas longtemps ignorer; et il allait de vaisseau en vaisseau, leur demandant pour qui donc ils s'opiniâtraient à combattre. L'attachement pour leur général et l'amour de la gloire étaient si vifs dans le cœur de ces braves gens, qu'ils ne voulurent point recevoir le quartier qu'on leur offrait, jusqu'à ce qu'enfin, la mer commençant à élever de grosses vagues et à fatiguer leurs bâtiments, las de résister à la fois et aux ennemis, et aux vents, et aux flots, ils se soumirent au vainqueur vers la dixième heure du jour. Le nombre des morts ne passa pas cinq mille. Les vaisseaux pris, de toute grandeur et de toute forme, se montèrent à trois cents.

Restait l'armée de terre, qui, par le nombre et la valeur des troupes dont elle était composée, pouvait encore donner bien des affaires à Octavien. Les officiers et les soldats de cette armée ne voulurent point, pendant un temps, ajouter foi à ce qu'on leur disait touchant la fuite d'Antoine. Ils ne pouvaient concevoir que leur général eût abandonné dix-neuf légions d'une infanterie invincible, et douze mille chevaux; comme s'il n'eût pas mille fois éprouvé les vicissitudes de la fortune, et qu'une variété infinie de bons et de mauvais succès n'eût pas dû exercer et fortifier sa vertu. Ils s'imaginaient donc qu'Antoine reparaîtrait tout d'un coup au moment où on l'attendrait le moins. Il fallut, au bout de quelques jours, qu'ils se persuadassent de la vérité d'un fait aussi incroyable, lorsque Antoine eut envoyé du Ténare où il avait

[1] Ἔνθα δὲ φανερὸν αὑτὸν Ἀντώνιος ἐποίησε, οὔτε ἄρχοντος, οὔτε ἀνδρός, οὔτε ὅλως ἰδίοις λογισμοῖς διοικούμενον· ἀλλ' ὅπερ τις παίζων εἶπε τὴν ψυχὴν τοῦ ἐρῶντος ἐν ἀλλοτρίῳ σώματι ζῆν, ἑλκόμενος ὑπὸ τῆς γυναικός, ὥσπερ συμπεφυκὼς καὶ συμμεταφερόμενος. Οὐ γὰρ ἔφθη τὴν ἐκείνης ἰδὼν ναῦν ἀποπλέουσαν, καὶ πάντων ἐκλαθόμενος, καὶ προδοὺς καὶ ἀποδρὰς τοὺς ὑπὲρ αὐτοῦ μαχομένους καὶ θνήσκοντας, εἰς πεντήρη μετεμβάς... ἐδίωκε τὴν ἀπολωλυῖαν ἤδη καὶ προσαπολοῦσαν αὐτόν.

[1] Ce nom est inconnu. L'éditeur anglais de Plutarque, par une conjecture assez probable, y substitue *Lucilius*, dont il a été parlé ci-devant, et qui sera encore nommé plus bas.

relâché, un ordre à Canidius d'emmener ses légions par la Macédoine en Asie. Ils tinrent bon néanmoins; et, rejetant les sollicitations d'Octavien, qui les pressait de se rendre, ils se mirent en marche. Enfin, Canidius luimême s'étant enfui pendant la nuit, cette malheureuse armée, manquant de tout, et livrée par ses chefs, céda à la nécessité, et prêta serment à Octavien, le septième jour après la bataille.

Octavien, vainqueur à Actium, passa la nuit sur son bord, parce qu'après le combat fini, il n'eut pas assez de jour pour regagner commodément la terre. Son premier soin fut d'envoyer Mécène avec une escadre à la poursuite d'Antoine et de Cléopâtre; mais ils avaient bien pris de l'avance [1], et il ne fut pas possible de les atteindre. Mécène, étant donc promptement revenu, partit sur-le-champ pour se rendre à Rome, et y faire sa charge de préfet de la ville et de l'Italie.

Lorsque les légions d'Antoine eurent subi le joug, rien, ce me semble, n'empêchait Octavien de poursuivre en toute diligence son ennemi vaincu. Il aurait imité en cela l'exemple de son grand-oncle, qui, après la victoire de Pharsale, se fit un point capital de presser vivement Pompée, et de ne lui pas laisser le temps de se reconnaître : mais il s'en fallait beaucoup qu'Octavien eût dans la guerre une activité pareille à celle du dictateur César. Au contraire, il n'estimait rien tant que la circonspection [2]. Il avait toujours à la bouche le proverbe grec, *Hâtez-vous lentement* : et il citait volontiers un vers dont le sens est, « qu'un général précautionné est « préférable à celui en qui domine la har- « diesse. » Il se persuada sans doute, dans l'occasion dont je parle, qu'Antoine était tombé si bas, que le délai de quelques mois ne pourrait pas lui donner moyen de se relever, et il commença par porter ses soins sur les objets les plus proches, qui par eux-mêmes étaient aussi très-importants.

Il rendit d'abord de solennelles actions de grâces à Apollon, son Dieu tutélaire, et de tout temps honoré sur le promontoire d'Actium [1]; et il lui consacra les prémices de sa victoire, c'est-à-dire un vaisseau de chaque espèce choisi entre ceux qui avaient été pris sur Antoine, depuis trois rangs de rames jusqu'à dix.

Ensuite il tourna son attention vers cette immense multitude de troupes dont il se voyait environné. Il se souvenait dans quel danger l'avaient mis les quarante-cinq légions qui s'étaient trouvées réunies en Sicile après la défaite de Sextus Pompée et l'abdication forcée de Lépidus. Dans un cas tout pareil il appréhenda un semblable effet de l'audace qu'inspire naturellement à des soldats la vue de leur grand nombre et de leurs forces. Ainsi il jugea nécessaire de séparer premièrement l'armée d'Antoine. Il licencia les plus vieux soldats, et il incorpora les autres dans ses légions. Il ne voulut pas même tenir toutes ensemble ses propres troupes. Il se hâta de renvoyer ses vétérans en Italie pour y attendre les récompenses qui leur étaient promises, et il ne garda auprès de lui que ceux qui n'avaient pas encore fini leur temps de service.

Il comptait avec raison sur la soumission de ces derniers. L'espérance du riche butin qu'ils se promettaient de faire en Égypte était un puissant soutien pour étayer leur fidélité. Mais il avait de l'inquiétude au sujet de ceux qu'il faisait passer en Italie, et qui, avides des récompenses qu'ils croyaient avoir bien méritées par leurs longs services, et qu'il n'était pas en état de leur payer actuellement, pouvaient s'impatienter du délai et exciter quelque trouble. Dans cette circonstance, il crut devoir donner satisfaction aux peuples d'Italie, fatigués des impôts que la nécessité de la guerre avait fait établir; de peur que, s'il restait parmi eux quelque levain de mécontentement, ce ne fût une occasion et un appui pour la mutinerie des troupes. Il fit donc cesser toutes les nouvelles impositions, et les affranchis en particulier, à qui il restait un quatrième paiement à fournir, en furent

[1] Suet. Aug. c. 17. — Pedo Albinov. in Mec. obitum.

[2] « Nihil minùs in perfecto duce, quàm festinatio- « nem temeritatemque, convenire arbitrabatur. Crebrò « itaque illa jactabat : Σπεῦδε βραδέως, etc., ἀσφαλὴς « γὰρ ἐστ' ἀμείνων, ἢ θρασὺς στρατηλάτης. » (Suet.

[1] Dio, l. 51.

[2] Vell. II, 86

dispensés. Cette remise fut reçue très-agréablement, et lui gagna tous les cœurs.

Une autre précaution qu'il prit, ce fut d'envoyer Agrippa en Italie. Mécène y était déjà, et Octavien avait une pleine confiance en sa capacité : mais, comme ce ministre avait voulu rester dans l'ordre des chevaliers, il n'avait pas cet éclat des dignités qui impose à la multitude. Agrippa, décoré des plus grands honneurs, était plus à portée de se faire respecter.

Parmi les soins qui occupèrent Octavien après sa victoire, un des principaux eut pour objet les prières des vaincus, qui recouraient en foule à sa miséricorde, et la décision de leur sort. On peut dire en général qu'il fit honneur à sa bonne fortune, par la clémence avec laquelle il en usa. Les rois et les peuples qui avaient servi la cause d'Antoine n'éprouvèrent aucune cruauté de la part du vainqueur. Il se contenta d'imposer des amendes et des taxes sur les peuples, et de priver de leurs états les princes qui avaient porté les armes contre lui ; mais il n'y eut point de sang répandu. Le seul Alexandre, accusateur de son frère Jamblichus, et enrichi par Antoine des dépouilles du malheureux, parut indigne de pardon. Octavien le tint prisonnier jusqu'à son triomphe où il le mena chargé de chaînes, et ensuite lui fit couper la tête.

Pour ce qui est des illustres Romains partisans d'Antoine, quelques-uns furent punis de mort, entre autres Curion [1], fils de ce célèbre Curion qui avait péri en combattant pour César en Afrique; mais Octavien pardonna au plus grand nombre. Sosius, caché longtemps par Arruntius, ami fidèle, obtint enfin grâce par son entremise. M. Scaurus, frère utérin de Sex. Pompée, fut sauvé par les prières de sa mère Mucia. Le pardon de Furnius fut accordé aux sollicitations de son fils, dont on rapporte à ce sujet une parole mémorable. « César, dit-il, voici le seul sujet « de plainte que vous m'ayez jamais donné [2]. « Vous me réduisez à vivre et à mourir in« grat. » Beau trait de piété filiale, et en même temps compliment flatteur pour Octavien. Ce jeune et clément vainqueur fut charmé de voir estimée au-dessus des forces humaines la reconnaissance qui lui était due.

Il fit voir, encore dans une autre occasion, qu'il sentait tout le prix et tout le mérite des prières d'un fils intercédant pour son père [1]. Pendant qu'il était à Samos, s'avançant vers la Syrie et l'Egypte, il tint une séance pour examiner avec un conseil les causes des prisonniers du parti d'Antoine. Un Métellus lui fut amené, vieillard accablé d'années et de misères, et défiguré par une longue barbe, par une chevelure négligée, et par tout le triste appareil de son infortune. Le fils de ce Métellus était l'un des juges, et il eut bien de la peine à reconnaître son père dans l'état déplorable où il le voyait. Ayant enfin démêlé ses traits, il courut l'embrasser en pleurant et jetant de grands cris. Puis, se retournant vers le tribunal : « César, dit-il, mon père a « été votre ennemi, et moi votre officier. Il « mérite d'être puni, et moi d'être récom« pensé par vous. La grâce que je vous de« mande, c'est de le sauver à cause de moi, ou « de me faire mourir avec lui. » Tous les assistants furent touchés de compassion. Octavien lui-même, attendri, accorda la vie et la liberté à Métellus le père, quoiqu'il eût lieu de le regarder comme un ennemi implacable et rempli d'animosité.

L'aventure de Barbula, qui nous a été conservée par Appien, aussi bien que le fait précédent, a quelque chose de tout à fait singulier. Barbula, ancien ami d'Antoine, et qui l'avait servi à la bataille de Philippes, acheta après cette bataille un proscrit qui s'était déguisé en esclave pour sauver sa vie. Ce prétendu esclave, que l'auteur grec ne nous fait connaître que par son prénom *Marcus*, appliqué à différents ministères, s'en acquitta avec une intelligence et une probité qui décelèrent sa condition. Barbula voulut lui arracher son secret, en lui promettant, s'il était du nombre des proscrits, de faire effacer son nom de dessus la liste fatale. Marcus demeura ferme, et suivit son maître à Rome. Là, il

[1] Vell. II, 86.

[2] « Hanc unam, Cæsar, habeo, injuriam tuam. Effe« cisti ut viverem et morerer ingratus. » (Sen. *de Benef.* cap. 25.)

[1] Appian. Civ. l. IV.

fut reconnu par un des amis de Barbula; et celui-ci, fidèle à sa promesse, obtint par le crédit d'Agrippa la grâce de Marcus, qui, en conséquence, s'attacha à Octavien. Plusieurs années après survint la guerre d'Actium, dans laquelle Marcus et Barbula se trouvèrent encore divisés, le premier combattant pour Octavien, et le second pour Antoine. Après la bataille, la scène entre eux se renouvela, mais en sens contraire. Barbula n'imagina point de meilleur moyen pour éviter la mort que de se travestir en esclave. Marcus l'acheta, feignant de ne le pas connaître, et il se servit de la faveur où il était auprès d'Octavien pour sauver à son tour celui qui avait été son libérateur. Appien ajoute pour dernier trait de ressemblance dans la fortune de ces deux amis, qu'ils furent quelque temps après consuls ensemble : c'est-à-dire consuls substitués et en second; car leurs noms ne se trouvent pas parmi les consuls ordinaires.

Tous ces traits de bonté et de douceur sont assurément très-glorieux pour Octavien[1] : mais nous n'en conclurons pas avec Velleius que les cruautés qu'il exerça au commencement de son triumvirat et après la bataille de Philippes aient été forcées, et que la haine en doive tomber, non sur lui, mais sur ses collègues. Tous les monuments historiques font foi qu'il s'y porta avec plus de violence et d'acharnement qu'aucun des deux autres triumvirs. La différence de sa conduite après la bataille d'Actium vient de la différence des conjonctures. Au temps de cette dernière bataille, toutes les têtes du parti républicain étaient abattues; et il pouvait espérer que les partisans d'Antoine, accoutumés à servir un maître, passeraient aisément sous les lois d'un autre qui mériteraient mieux leur affection : c'est à quoi il s'étudia.

Lorsque Octavien eut réglé à Actium les affaires qui demandaient célérité[2], il vint par mer à Athènes; et bien loin de maltraiter la Grèce, comme ayant secouru son ennemi; il soulagea la misère des peuples en leur faisant distribuer ce qui lui restait de provisions que

[1] Vell. II, 86.
[2] Dio. et Plut. Anton.

la guerre n'avait pas consommées. Ils en avaient un extrême besoin; car le pays avait été horriblement foulé : on en avait enlevé les vivres, les hommes, les bestiaux.

Nous pouvons juger de la manière dont la Grèce en général avait été vexée, par le récit que nous fait Plutarque, d'après son bisaïeul, de ce qui regarde la ville de Chéronée. Il dit que tous les habitants avaient été obligés de porter sur leurs épaules une certaine mesure de blé jusqu'à Anticyre sur le golfe de Corinthe, et on les faisait marcher à coups de fouet. Ils firent ainsi un premier voyage. Déjà la seconde charge était prête, et ils allaient la prendre sur leurs épaules, lorsque la nouvelle de la défaite d'Antoine arriva. Ce fut le salut de cette ville infortunée. Les intendants et les soldats d'Antoine s'enfuirent, et les habitants partagèrent les blés entre eux.

D'Athènes Octavien passa en Asie[1]; et il se préparait à aller en avant, lorsqu'il reçut avis que ses vétérans en Italie ne se contenaient point dans le devoir, et qu'il y avait parmi eux des mouvements qui menaçaient de sédition. Agrippa lui envoya à ce sujet courriers sur courriers, le pressant de revenir, parce que sa présence était nécessaire. On était alors en hiver, et Octavien venait de prendre possession de son quatrième consulat, dans lequel il se choisit pour collègue M. Crassus, fils du célèbre Crassus, et, si nous en croyons Dion, autrefois attaché au parti de Sex. Pompée, et ensuite à celui d'Antoine.

C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS. IV[2].
M. LICINIUS CRASSUS.

Malgré les périls de la navigation pendant une saison rigoureuse[3], Octavien mit à la voile. Dans sa route il fut battu deux fois de la tempête; il perdit plusieurs vaisseaux; celui même qu'il montait fut maltraité, et le gouvernail en fut brisé par l'orage[4] : mais enfin il arriva heureusement à Brindes. Là s'é-

[1] Dio.
[2] An. R. 722; av. J. C. 30.
[3] Suet. Aug. c. 17.
[4] Dio.

taient rendus tous les sénateurs, tous les chevaliers, tous les magistrats, à l'exception de deux préteurs et de deux tribuns du peuple, à qui il avait été ordonné par un décret de demeurer pour maintenir le bon ordre dans la ville. Rome s'était transportée à Brindes, pour y reconnaître son maître, vainqueur de tant d'ennemis, resté seul de tant de concurrents.

Les mutins furent déconcertés par sa venue; et un mot de Tacite nous apprend que d'un simple regard Octavien porta la terreur parmi ces légions[1] à qui il devait la victoire d'Actium. Comme néanmoins leurs demandes avaient quelque chose de raisonnable en soi, il y satisfit en partie, leur distribuant de l'argent, et assignant des terres aux plus vieux soldats; mais ni le temps, ni l'état de ses finances, ne lui permettaient d'acquitter tout ce qui leur était dû. Pour leur faire connaître au moins sa bonne volonté, il mit en vente ses biens, et les biens de ses principaux amis. On conçoit aisément que personne ne fut assez hardi pour en rien acheter: et c'est sur quoi Octavien avait compté. Mais, par cette démarche d'éclat, il fermait la bouche aux murmurateurs, et les réduisait à attendre en patience qu'il eût de quoi leur payer tout ce qu'il leur avait promis, comme il fit dans la suite au moyen de la conquête de l'Egypte et des richesses qu'il en remporta.

Ces soins ne l'occupèrent que pendant trente jours, au bout desquels il se hâta de repartir pour aller chercher son ennemi, et mettre la dernière main à sa victoire en achevant de détruire Antoine. Dion rapporte qu'il voulut au retour éviter les promontoires du Péloponèse, près desquels il avait été, en venant, battu de la tempête; et que, pour cela, il fit passer ses vaisseaux par-dessus l'isthme de Corinthe. Il fallait que ces bâtiments fussent bien légers, si une telle opération pouvait s'exécuter aisément. Quoi qu'il en soit de cette circonstance particulière, Octavien eut bientôt regagné l'Asie, d'où il s'avança vers l'Egypte avec ses troupes victorieuses.

[1] « Divus Augustus vultu et aspectu actiacas legiones exterruit » (Tac. *Annal.* I 42)

Antoine était alors à Alexandrie: mais il n'y avait pas dirigé sa fuite en droiture; et il est besoin de nous arrêter ici pour rendre compte de ses divers mouvements.

§ II. Suite des aventures d'Antoine dans sa fuite. Il s'arrête à Parétonium. Sa noire mélancolie. Arrivée de Cléopatre à Alexandrie. Elle entreprend de faire passer sa flotte par-dessus l'isthme de Suez, dans la mer Rouge. Antoine survient. Préparatifs de Cléopatre pour se défendre contre le vainqueur. Antoine prend pour modèle Timon le Misanthrope. Il se rejette dans les plaisirs. Essais que fait Cléopatre des poisons et des serpents. Elle tache de se faire aimer d'Octavien, qui, de son côté, cherche à la tromper. Négociations. Soupçons d'Antoine contre Cléopatre. Elle s'efforce de les dissiper. Expédition malheureuse d'Antoine du côté de Parétonium. Zèle incroyable d'une troupe de gladiateurs pour voler à sa défense. Hérode se présente devant Octavien à Rhodes. Noblesse de ses sentiments. Il obtient son pardon. Alexas, traître à Antoine, est mis à mort par Octavien. Octavien, passant par la Judée, est magnifiquement reçu et aidé par Hérode. Péluse est livrée à Octavien par la trahison de Cléopatre. Elle fait porter dans son monument tout ce que son palais renfermait de plus précieux. Octavien s'approche d'Alexandrie. Derniers efforts d'Antoine. Trahi et vaincu, il rentre dans Alexandrie. Cléopatre s'enferme dans son tombeau, et lui envoie dire qu'elle est morte. Il se perce de son épée. Ayant appris qu'elle vivait, il se fait porter auprès d'elle. Il meurt entre ses bras. Larmes versées par Octavien sur cette mort. Cléopatre est prise vivante. Octavien entre dans Alexandrie, tenant par la main le philosophe Aréus. Antyllus et Césarion mis à mort. Funérailles d'Antoine. Cléopatre veut se faire mourir, et en est empêchée par la crainte de causer la mort à ses enfants. Octavien la vient visiter. Elle est avertie qu'on doit la faire partir dans trois jours. Elle va offrir des libations sur le tombeau d'Antoine. Sa mort. Idée de sa vie et de son caractère. Portrait d'Antoine. Le fils de Cicéron, consul, flétrit par un décret du sénat la mémoire d'Antoine. Postérité d'Antoine. Cassius de Parme, Canidius et le sénateur Ovinius, mis à mort par Octavien. Octavien déclare qu'il a brûlé les papiers d'Antoine, et il en garde une partie. Sa conduite à l'égard des enfants des rois et princes de l'Orient trouvés à Alexandrie. Richesses im-

MENSES ENLEVÉES PAR OCTAVIEN DE L'ÉGYPTE. PRÉCAUTIONS SINGULIÈRES QU'IL PREND PAR RAPPORT AU GOUVERNEMENT DE CETTE PROVINCE. BONHEUR DE L'ÉGYPTE SOUS L'EMPIRE ROMAIN. OCTAVIEN VISITE LE TOMBEAU D'ALEXANDRE. IL SORT DE L'ÉGYPTE, ET VIENT PASSER L'HIVER EN ASIE. TROUBLES DOMESTIQUES CHEZ LES PARTHES. CONSPIRATION DU JEUNE LÉPIDUS ÉTOUFFÉE PAR MÉCÈNE. SERVILIE SUIT LE JEUNE LÉPIDUS, SON ÉPOUX, AU TOMBEAU. LE VIEUX LÉPIDUS SUPPLIANT DEVANT UN CONSUL QUI AVAIT ÉTÉ AUTREFOIS PROSCRIT. HONNEURS DÉFÉRÉS A OCTAVIEN PAR LE SÉNAT. DROITS NOUVEAUX QUI LUI SONT ATTRIBUÉS. ON L'ASSOCIE AUX DIEUX. MOTIFS DE SA FACILITÉ A RECEVOIR TOUS CES HONNEURS, ET SURTOUT LES DIVINS. IL SOUFFRE QUE DANS LES PROVINCES ON ÉRIGE DES TEMPLES A SON PÈRE ET A LUI-MÊME. TEMPLE DE JANUS FERMÉ. TRIOMPHES D'OCTAVIEN. GÉNÉROSITÉ ADMIRABLE DES FILS D'ADIATORIX. LES TRIOMPHES D'OCTAVIEN SONT VUS AVEC UNE JOIE SINCÈRE. SES LARGESSES. TRIOMPHES DE CARRINAS ET D'AUTRONIUS PÆTUS. DÉDICACES DE TEMPLES ET AUTRES ÉDIFICES PUBLICS. FÊTES ET RÉJOUISSANCES. JEU DE TROIE. INDISPOSITION D'OCTAVIEN. IL ÉRIGE A ACTIUM ET EN ÉGYPTE DES MONUMENTS DE SA VICTOIRE. DOUBLE POINT DE VUE POUR ENVISAGER LES VOIES PAR LESQUELLES OCTAVIEN S'EST ÉLEVÉ A LA SOUVERAINE PUISSANCE. JÉSUS-CHRIST ET SON ÉGLISE. FIN DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS.

Peu de temps après qu'Antoine eut été reçu dans la galère de Cléopatre [1], il s'aperçut qu'il était poursuivi par quelques vaisseaux, qui s'étaient détachés de la flotte d'Octavien. Il revira de bord, et présenta la proue aux ennemis, qui, pour la plupart, s'écartèrent. Un seul s'acharnait sur lui, branlant une pique qu'il avait en main, et prêt à la lancer. « Qui es-tu ? cria le général fugitif au capitaine de ce vaisseau, et pourquoi t'obstines-tu à poursuivre Antoine ? » Le capitaine répondit : « Je suis Eurycles, Lacédémonien, qui, à l'aide de la bonne fortune de César, cherche à venger sur toi la mort de mon père. » En effet, Antoine avait condamné à mort le père d'Euryclès pour cause de vols et de brigandages. Néanmoins le Lacédémonien se détourna, et, au lieu d'attaquer la galère que montait Antoine, il se jeta sur l'autre galère amirale ; car Antoine en avait deux. Il lui porta dans le flanc un coup violent de son éperon, il la fit tourner sur elle-même, et s'en empara, aussi bien que d'un autre bâtiment qui portait des meubles précieux. Il se retira ensuite. Antoine rentra dans la chambre de la proue, et, reprenant la même attitude d'où l'attaque d'Euryclès l'avait tiré, il se replongea dans ses tristes réflexions.

Trois jours se passèrent ainsi, pendant lesquels, soit indignation, soit honte, il ne vit point Cléopatre, ni ne lui parla. Enfin, lorsqu'ils furent arrivés au promontoire de Ténare, les femmes de la reine, façonnées à ce manége, les réconcilièrent, et toutes choses reprirent leur train accoutumé.

Là ils furent joints par un assez bon nombre de vaisseaux de charge, et par quelques-uns de leurs amis qui s'étaient sauvés de la bataille, et qui leur annoncèrent que la flotte était perdue, mais qu'ils croyaient que l'armée de terre se maintenait encore en bon état. Antoine envoya donc ordre à Canidius, comme je l'ai dit plus haut, de conduire ses légions en Asie par la Macédoine. Mais un tel ordre ne pouvait pas suppléer à sa présence, et l'on a vu qu'il ne fut pas exécuté.

Pour lui, il se préparait à passer en Libye ; et, conservant dans son infortune toute sa magnificence et toute sa générosité, il choisit un bâtiment chargé de beaucoup de choses précieuses, d'argenterie, de vaisselle d'or, d'argent monnayé, et il le donna à ses amis, en les exhortant à partager entre eux ces richesses, et à songer à leur sûreté. Ils résistèrent, les larmes aux yeux, et voulaient le suivre ; mais il les consola avec une bonté et une douceur admirables, et, joignant les prières aux exhortations, il les renvoya et les recommanda à Théophile, son intendant, qui était à Corinthe, et à qui il écrivit de prendre soin d'eux, et de les cacher jusqu'à ce qu'ils eussent pu fléchir la colère de César.

Il partit ensuite avec Cléopatre ; et, lorsqu'ils furent arrivés à Parétonium, ville d'Egypte, frontière de la Cyrénaïque, ils se séparèrent. La reine alla à Alexandrie [1] laissant Antoine à la solitude que la tristesse amère où il était lui faisait chercher. Il la goûta pleine et entière, ne voyant personne, et promenant de

[1] An. R. 722 ; av. J. C. 30. — Plut. in Anton.

[1] Dio et Plut.

côté et d'autre ses inquiétudes, sans avoir d'autre compagnie qu'Aristocrate, rhéteur grec, et l'incomparable ami Lucilius, qui lui fut aussi fidèle dans son désastre qu'il l'avait été autrefois à Brutus en pareille circonstance.

L'objet d'Antoine, en séjournant dans le voisinage de la Cyrénaïque, n'avait pourtant pas été uniquement de se livrer à la sombre mélancolie qui le dominait. Il avait dans ce pays des troupes commandées par Pinarius Scarpus, et il prétendait les rassembler autour de sa personne. Mais ce lieutenant changea de parti avec la fortune. Il se déclara pour le vainqueur; et, ayant tué les courriers que lui envoyait Antoine, et même quelques soldats qui réclamaient en faveur de leur général, il livra Cyrène et les quatre légions qu'il avait sous son obéissance à Gallus, ami et lieutenant d'Octavien. Antoine fut si outré de cette infidélité, qu'il voulait se donner la mort. Ses amis l'en empêchèrent, et le conduisirent à Alexandrie.

Il y trouva Cléopatre occupée à tenter les dernières ressources pour vaincre ou pour fuir son malheur. Elle avait cru être obligée d'user de ruse pour se faire recevoir dans sa capitale. Connaissant la légèreté des Alexandrins, et sachant d'ailleurs combien elle méritait peu leur estime et leur affection, elle avait appréhendé que, s'ils étaient instruits de son infortune, ils ne lui fermassent l'entrée de leur port; et, par cette raison, elle voulut leur persuader qu'elle revenait victorieuse. Elle fit donc couronner ses vaisseaux de guirlandes; les flûtes et les fifres jouaient des airs de triomphe. A la tête de la flotte voguait sa galère amirale, ornée de dorures, avec des voiles de pourpre. Elle entra ainsi sans difficulté, et aussitôt elle fit repentir les Alexandrins de l'avoir reçue; car elle mit à mort plusieurs des principaux seigneurs de sa cour, qui dès longtemps la haïssaient, et qui, depuis les nouvelles de la bataille d'Actium, témoignaient tout haut leurs mécontentements. Elle confisque les biens de ceux qu'elle avait fait mourir, dépouilla ceux à qui elle laissait la vie, et même pilla les temples, et en enleva toutes les richesses.

Son but dans ses rapines était d'amasser de quoi lever et entretenir des troupes pour sa défense. Mais elle voyait que les forces de l'Egypte étaient incapables de résister à toutes celles de l'empire romain réunies contre elle. La fuite lui parut plus sûre, et elle forma le projet singulier et inouï de faire passer toute sa flotte, par-dessus l'isthme de Suez, dans la mer Rouge, et de se sauver par là dans un autre monde avec tous ses trésors. Quelques-uns de ses vaisseaux y furent réellement transportés; mais les Arabes les ayant brûlés, Antoine, qui survint dans ce même temps, et qui croyait que son armée de terre tenait encore pour lui, persuada à Cléopatre d'abandonner un dessein si rempli de difficultés, et de songer à défendre les avenues de l'Egypte par terre et par mer.

Cléopatre n'omit rien de ce qui pouvait dépendre d'elle pour mettre en pratique ce conseil. Elle désirait fortement de se tirer de péril, et elle n'en désespérait pas. Elle fit donc toutes sortes de préparatifs de guerre, comptant qu'au moins ils lui serviraient à obtenir un meilleur parti du vainqueur. Elle sollicita aussi des secours étrangers, s'adressant à tous les princes de qui elle pouvait s'en promettre; et ce fut alors que, pour se concilier le roi des Mèdes en particulier, elle fit mourir Artabaze, roi d'Arménie, son ennemi, et même lui en envoya la tête.

Pendant ce temps, Antoine, toujours en proie à la mélancolie, ne voyant rien qui ne le chagrinât, et envisageant un avenir encore plus triste, n'éprouvant qu'infidélités et désertions accumulées les unes sur les autres de la part de ceux qui lui avaient témoigné le plus d'attachement, quitta la ville et la société de ses amis, et se renferma dans une maison petite et écartée, qu'il se fit construire à la hâte sur une jetée avancée dans la mer près de l'île du Phare. Là il passa quelque temps, fuyant le commerce des hommes, et disant qu'il prenait pour modèle Timon le *misanthrope*, et que, maltraité comme cet Athénien par l'ingratitude et par la perfidie de ses amis, il prétendait comme lui rompre avec le genre humain.

Il s'ennuya bientôt d'une façon de vivre si peu conforme à son caractère; et les mêmes chagrins qui l'y avaient conduit l'en firent sortir. Canidius arriva à Alexandrie, et vint annoncer en personne la défection de l'armée

qu'il avait eue sous son commandement. On reçut avis que Didius, établi gouverneur de Syrie par Antoine, se déclarait contre lui; qu'Hérode, comme nous le dirons bientôt plus en détail, avait fait ses soumissions à Octavien; et que tous les autres rois et princes voisins, à qui Cléopatre avait envoyé demander du secours, refusaient de s'associer à un parti malheureux. Ces fâcheuses nouvelles, qui devaient, ce semble, achever d'abattre Antoine, le mirent à l'aise. Il perdit l'inquiétude en perdant l'espérance, et il sut gré en quelque façon à son malheur d'être tellement sans ressources, qu'il fût dispensé du soin d'y chercher des remèdes. Il renonça donc à sa retraite chagrine : il revint à la ville, et se jeta tout de nouveau dans les plaisirs, les jeux et les divertissements.

Il prit occasion de l'entrée de Césarion et d'Antyllus, son fils aîné, dans l'âge de l'adolescence. C'était un usage chez les anciens, soit Grecs, soit Romains, de célébrer par des réjouissances ce passage de l'enfance à un âge où l'on commençait à être compté pour une portion de la république. Antoine donna donc, au nom de Césarion et d'Antyllus, alors âgés de seize à dix-sept ans, des fêtes aux Alexandrins; et ce ne fut pendant plusieurs jours que festins, bals et concerts dans toute la ville. Il croyait se fortifier en montrant deux successeurs déjà en état de le remplacer et de le venger. Mais cette précaution fut inutile pour lui et funeste pour les deux jeunes gens qui auraient trouvé plus de sûreté sous la robe de l'enfance.

J'ai parlé ailleurs d'une société de plaisir établie par Antoine et par Cléopatre, au commencement de leur liaison, sous le titre de *Vie inimitable*. Ils abolirent dans le temps dont il est question maintenant ce premier institut, et ils en formèrent un nouveau dont l'annonce était un *engagement à mourir ensemble*. Leurs amis s'inscrivaient sur un rôle, comme résolus à mourir avec eux, et on se préparait à la mort par tous les amusements capables d'en éloigner la pensée, par les délices, la dépense outrée, et les excès d'intempérance.

Au milieu de tous ces divertissements, Cléopatre s'occupait sérieusement du soin de se procurer une mort également douce et prompte, si elle se voyait réduite à cette extrémité. Elle faisait des essais de poisons de toute espèce sur des criminels; mais elle remarqua que ceux qui faisaient mourir promptement causaient des douleurs violentes, et que ceux dont les effets étaient plus doux n'opéraient qu'avec lenteur. Elle essaya ensuite des serpents, présidant toujours elle-même à toutes ces expériences, et en observant curieusement les procédés et les effets. Plutarque assure qu'elle ne trouva que l'aspic dont la piqûre causât une mort telle qu'elle la souhaitait, sans convulsions, sans soupirs plaintifs. Une simple moiteur se répandait sur le visage, les sens s'éteignaient, et un accablement extrême s'emparait de toute la personne, qui souffrait avec peine d'être tiraillée et secouée, comme ceux qui dorment d'un profond sommeil. Elle s'en tint là, mais comme à une dernière ressource, à laquelle elle ne prétendait recourir qu'après avoir épuisé toutes les autres.

Elle n'avait jamais eu pour Antoine un amour véritable et sincère; et l'on juge bien qu'elle ne s'était pas avisée de commencer à l'aimer depuis qu'il était devenu malheureux. Si elle eût pu trouver quelque voie pour se sauver lui, et même à ses dépens, il n'est pas douteux qu'elle n'en eût profité avec joie. Son plan fut de tâcher d'inspirer de l'amour à Octavien. Quoique plus âgée que lui, ses charmes n'étaient point flétris. Elle n'avait pas quarante ans, et avec l'habileté qu'elle s'était acquise dans l'art de plaire, après avoir captivé le fils de Pompée, le grand César et Antoine, elle se flattait d'ajouter à tant de conquêtes celle de son jeune vainqueur.

Mais elle attaquait un homme bien précautionné, bien fin, et à qui la passion ne fit jamais faire une faute contre ses intérêts. Il se joua des ruses de Cléopatre, et il rusa de son côté, ayant dessein de se servir d'elle pour être défait d'Antoine, s'il se pouvait, par son moyen, et ensuite de se rendre maître de son royaume, de ses trésors et de sa personne. On ne doit point perdre de vue ce double système d'Octavien et de Cléopatre dans toutes les démarches qu'on leur verra faire l'un à l'égard de l'autre.

Ainsi, dans trois abassades qui furent envoyées coup sur coup à Octavien en Asie par Antoine et par Cléopatre de concert, la reine eut toujours ses agents secrets, chargés de propositions particulières en son nom. Antoine ne tendait qu'à obtenir la vie sauve, et la liberté de passer le reste de ses jours dans l'obscurité d'une condition privée à Athènes, si le vainqueur ne voulait pas lui accorder la permission de demeurer en Egypte. Cléopatre demandait en public pour ses enfants l'assurance du royaume de leurs pères; mais dans le particulier elle fit remettre à Octavien son sceptre, sa couronne et son trône royal, comme si elle se dépossédait de la royauté entre ses mains. Octavien ne rendit aucune réponse à Antoine. Pour ce qui regarde Cléopatre, dans l'audience publique il la menaça de ne lui faire aucun quartier, si elle ne mettait les armes bas, et ne renonçait au trône. En secret, il lui laissa espérer toutes sortes de bons traitements, si elle chassait Antoine ou le mettait à mort.

Telle fut la conduite constante d'Octavien. Toujours inexorable envers Antoine, il tâchait de leurrer Cléopatre par de bonnes espérances. Toujours il reçut ce que ses ennemis lui donnaient. Antoine, pour le fléchir, lui envoya de l'or, il lui envoya sous bonne garde le sénateur Turulius, l'un de ceux qui avaient conspiré contre César. Octavien accepta l'or; il fit mourir Turulius. Mais il ne relâcha rien de sa rigueur envers Antoine, et ne donna jamais à Cléopatre que des paroles vagues et qui ne l'engageaient point. Cléopatre de son côté trompait Antoine, et s'efforçait de tromper Octavien. Antoine seul y allait de bonne foi, jusqu'à offrir de se donner la mort, pourvu que la reine fût épargnée pendant que cette princesse écoutait la proposition de le trahir, ou même de lui ôter la vie.

Quand je dis qu'Antoine agissait de bonne foi, j'entends par rapport à Cléopatre; vis-à-vis d'Octavien sa conduite était pleine de perfidie, s'il est vrai, comme le rapporte Dion, que les ambassadeurs par lesquels il négociait avec lui étaient porteurs de grosses sommes destinées à lui débaucher ses troupes, ou même à gagner des scélérats pour l'assassiner.

Les intelligences de Cléopatre avec Octavien éclatèrent par le bon accueil qu'elle fit à Thyrsus, affranchi de ce général, et envoyé par lui à la reine pour lui persuader qu'elle était aimée de son vainqueur. Cléopatre qui ne souhaitait rien tant, écouta avec avidité ce langage, et elle eut avec Thyrsus des entretiens longs et familiers : en sorte qu'Antoine, quoique peu soupçonneux de son naturel, en conçut de l'ombrage. Il se saisit de Thyrsus; et l'ayant fait battre de verges, il le renvoya à son patron. Il fit pourtant des excuses à Octavien de son emportement, et lui écrivit que, disposé par ses malheurs à s'aigrir aisément, il n'avait pu supporter l'insolence d'un affranchi qui affectait de le braver. « Que si, ajou« tait-il, vous vous tenez offensé, vous avez « entre vos mains de quoi vous venger. Je « vous livre Hipparque, mon affranchi, pour « être traité par vous comme j'ai traité Thyr« sus. » La vengeance eût été singulière, et toute au profit d'Antoine: car Hipparque avait déserté son parti, et s'était tourné du côté de la fortune.

Cléopatre fut alarmée des défiances d'Antoine; et d'autant plus souple à prendre toutes sortes de formes au dehors, qu'elle ne sentait rien au dedans, elle n'épargna ni caresses, ni témoignages de déférence et de soumission pour le regagner. Les jours anniversaires de sa naissance et de celle d'Antoine n'étaient pas éloignés l'un de l'autre, et ils tombaient précisément au temps dont je parle. Elle laissa passer le sien comme un jour ordinaire dans une tristesse convenable à sa malheureuse situation. Au contraire, elle célébra celui d'Antoine avec une telle magnificence et de si énormes profusions [1] que plusieurs étant venus pauvres à cette fête, s'en retournèrent riches à jamais.

Cependant les opérations de la guerre se continuaient, quoique un peu lentement. Gallus, avec les légions que Pinarius Scarpus lui avait livrées, s'empara de Parétonium, qui était la clef de l'Egypte du côté de l'occident, comme Péluse du côté de l'orient. Antoine, qui avait encore des forces considérables de terre et de mer, voulut tirer des mains des ennemis une place si importante. Il marcha de ce côté, et se flattant que, dès qu'il se montrerait aux légions de Gallus qui avaient

autrefois servi sous lui, l'affection pour leur ancien général se réveillerait dans leur cœur. Il s'approcha donc, et les exhorta à revenir à leur premier serment. Mais Gallus ordonna à toutes les trompettes de sonner ensemble pour empêcher qu'Antoine ne pût être entendu. Il fit même une sortie sur lui, et remporta quelque avantage.

La flotte amenée par Antoine souffrit aussi un échec. Elle était entrée dans le port de Parétonium, que Gallus avait laissé exprès tout ouvert. Mais par-dessous les eaux étaient tendues de chaînes qui, à l'aide de certaines machines, furent élevées aussitôt après le passage des vaisseaux, et fermèrent l'embouchure du port. La flotte ainsi témérairement engagée se vit attaquée en même temps de tous côtés, par mer, de dessus le rivage, de la ville même. Antoine perdit dans un combat si inégal plusieurs bâtiments, les uns coulés à fond, les autres brûlés. Il ne s'en sauva que très-peu.

Cette malheureuse expédition empêcha Antoine de profiter d'un secours que lui offraient des hommes d'une condition méprisable, mais dont le zèle et la fidélité n'en méritaient que plus de louanges. Pendant qu'il était abandonné de tout ce qu'il avait eu de grands seigneurs autour de lui, en sorte que, pour les ambassades à Octavien dont j'ai parlé, faute d'un homme de marque en qui il pût prendre confiance, il avait été forcé de choisir Euphronius, gouverneur de ses enfants, une troupe de gladiateurs qu'il faisait instruire et dresser à Cyzique en vue des jeux par lesquels il s'était promis de célébrer la victoire, montra un courage incroyable pour voler à sa défense. Ces gladiateurs traversèrent toute l'Asie, malgré les obstacles que leur opposèrent les princes et rois déserteurs du parti d'Antoine. Lorsqu'ils furent arrivés en Syrie, Didius, autre déserteur de la même cause, les arrêta au passage, mais sans pouvoir les vaincre. Ils firent avertir Antoine de leur situation et de leur bonne volonté, et ils le prièrent de venir se mettre à leur tête. Antoine préféra de marcher du côté de Parétonium, où il réussit comme nous l'avons vu. Pendant ce temps, les gladiateurs, n'ayant reçu aucune nouvelle de sa part, s'accommodèrent enfin avec Didius, aux conditions de ne plus être contraints à combattre sur l'arène, et de rester dans le faubourg d'Antioche appelé *Daphné*, jusqu'à ce qu'Octavien fût informé de toutes choses, et qu'il eût donné ses ordres sur tout ce qui les regardait. On les sépara, en leur faisant entendre qu'on voulait les incorporer en différentes légions; mais on ne cherchait qu'à les disperser et à les faire périr. La noblesse de leurs sentiments, bien au-dessus de leur état, méritait un meilleur sort.

Il me semble qu'Octavien, par quelque raison que ce puisse être, ne se hâtait pas beaucoup de venir porter le dernier coup à Antoine. Ce que nous avons de monuments historiques ne nous apprend point les motifs de ces délais. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il était encore à Rhodes, il reçut un illustre transfuge, qui, par la franchise et la hauteur de son procédé, paraît digne de n'être pas confondu avec les autres[1].

Hérode, comblé des bienfaits d'Antoine, s'était attaché à lui par reconnaissance. Néanmoins, lorsqu'il le vit opiniâtre à se perdre, il ne crut pas être obligé de se perdre avec lui. Il se rendit auprès du vainqueur en état de suppliant et sans diadème, mais soutenant bien sa dignité par l'élévation de son courage. Voici le discours que Josèphe lui met à la bouche. « César, dit-il, c'est par Antoine que « j'ai été fait roi des Juifs, et j'avoue que j'ai « employé à son service la fortune dont je lui « étais redevable. Je ne craindrai pas même « de vous déclarer que, si la guerre contre « les Arabes ne m'eût retenu, vous m'auriez « vu, les armes à la main, combattre contre « vous. Au moins je lui ai envoyé et des « troupes, et des vivres, selon toute l'étendue « de mes forces. Depuis même le malheur « qui lui est arrivé à Actium, je n'ai pas « abandonné mon bienfaiteur; et ne pouvant « plus lui être un allié utile, j'ai rempli le « ministère d'un fidèle conseiller. Je lui ai re- « présenté que l'unique moyen qui lui restât « pour se relever de sa chute, c'était de faire « mourir Cléopâtre; et en ce cas je lui ai « offert mes richesses, mes places fortes, mes « troupes, ma personne pour l'aider à soutenir

[1] Jos. Antiq. xv, 10, et Bell. Jud. I, 15.

« la guerre contre vous : mais les charmes de « Cléopatre ont fermé les oreilles d'Antoine « à tous mes discours ; et Dieu, qui voulait « vous donner la victoire, l'a empêché d'é- « couter un si salutaire avis. Je suis donc « vaincu avec Antoine, et mon trône est ren- « versé avec sa fortune. Je me présente devant « vous, sans avoir d'autre espérance de salut « que dans ma vertu. J'espère que vous con- « sidérerez quel ami je suis, et non pas qui « j'ai servi. »

Ce langage si fier et si noble charma Octavien. Il fit reprendre à Hérode son diadème, le confirma dans la possession de son royaume, et lui promit son amitié.

Hérode, ayant obtenu grâce pour lui, crut encore pouvoir la demander pour un autre[1]. Alexas, ou Alexandre de Laodicée en Syrie, avait tenu un rang très-distingué à la cour d'Antoine et de Cléopatre, et aucun des Grecs ne fut de son temps plus puissant que lui. Ce n'était pas par des voies bien honnêtes qu'il était parvenu à cette puissance. Il s'était rendu le ministre et l'instrument de Cléopatre pour captiver et subjuger Antoine, et pour renverser tout ce que la raison lui inspirait quelquefois de bons sentiments par rapport à Octavie. Antoine, qui avait beaucoup de confiance en ses talents et en son zèle, l'envoya d'Alexandrie vers Hérode pour tâcher de retenir ce prince dans son parti. Mais c'est en vain que les grands se promettent la fidélité de la part des ministres de leurs plaisirs. Alexas trahit Antoine, et demeura auprès d'Hérode. Il osa même, sous la protection du roi des Juifs, se présenter devant Octavien. Il s'était trompé dans son espérance : ses offenses étaient de nature à ne pouvoir être pardonnées. Octavien le fit charger de chaînes, et il voulut qu'il fût transporté dans la ville de Laodicée sa patrie, afin qu'il y subît le supplice à la vue de tous ses concitoyens. C'est ainsi qu'Antoine, encore vivant, fut vengé de ce traître.

Hérode s'en retourna dans son royaume en diligence, pour se mettre en état d'y bien recevoir Octavien, qui devait passer sur ses terres en marchant contre l'Egypte. Il lui fit réellement une magnifique réception à Ptolémaïde[1], lui donna un repas superbe, à lui et à tous ses amis, au nombre de cent cinquante, et distribua du vin et des viandes à tous les soldats. Il ajouta un présent à Octavien de huit cents talents ; et comme aux approches de l'Egypte se trouvait un désert aride, il y fit voiturer de l'eau en abondance pour les besoins de l'armée. Par cette conduite, Hérode donna de lui aux Romains une idée très-avantageuse, et il parut avoir l'âme plus grande que son royaume.

Octavien, continuant sa marche, arriva devant Péluse. Cette place, très-forte par son assiette, et munie d'une bonne garnison, pouvait l'arrêter, plus longtemps. Mais Séleucus, qui en était gouverneur, n'eut pas le courage de la défendre; ou plutôt, il avait des ordres secrets de Cléopatre de la livrer. Car cette princesse n'espérant plus se sauver par Antoine, et se flattant d'être aimée d'Octavien, voulait se faire un mérite auprès du vainqueur de ses trahisons envers celui dont elle avait causé toute l'infortune. Quelque aveuglé que fût Antoine, cet événement lui fit concevoir des soupçons. Mais Cléopatre les dissipa bientôt en livrant à sa vengeance la femme et les enfants de Séleucus.

Dans le même temps elle fit porter dans un magnifique monument qu'elle s'était fait construire, et où elle avait pratiqué plusieurs niches et caveaux, tout ce que son palais renfermait de plus précieux, or, argent, pierreries, ébène, cinnamome ou cannelle, ivoire, et par-dessus le tout une grande quantité de bois sec, de torches et d'étoupes; et elle déclarait tout haut que, si on la poussait à bout, elle consumerait par le feu toutes ces richesses. Elle savait qu'Octavien désirait extrêmement de s'en emparer; et elle était bien aise d'avoir deux ressources avec lui, afin que, si l'amour ne l'engageait pas à la bien traiter, au moins il y fût contraint par la crainte de perdre une si belle et si riche proie. Octavien en effet ne fut pas insensible à cette menace; et, de peur que le désespoir ne portât la reine à l'effectuer, il eut toujours soin de l'entretenir de bonnes espérances par les émissaires secrets qu'il tenait auprès d'elle.

Cependant il s'avançait vers la ville d'Alexan-

[1] Plutarch.

[1] Joseph.

drie, et il vint camper près de l'Hippodrome, ou cirque destiné à la course des chevaux. Lorsqu'il arrivait, Antoine fit une sortie sur lui, dans laquelle il combattit très-vaillamment; et ayant mis en fuite la cavalarie ennemie, il la poursuivit jusqu'au camp d'Octavien. Comme il était naturellement avantageux, il fit trophée de cette victoire, et en rentrant dans la ville il alla droit au palais, embrassa Cléopatre tout armé, et lui présenta un cavalier qui s'était distingué dans le combat par sa bravoure au-dessus de tous les autres. Cléopatre récompensa magnifiquement ce cavalier, et lui donna un casque et une cuirasse d'or. Mais le rusé soldat, au lieu de se piquer de reconnaissance, voulut mettre en sûreté le riche don qu'il venait de recevoir. Dès la nuit suivante, il déserta, et passa dans le camp ennemi.

Antoine fut mortifié; et, comme pour se venger, il invita lui-même à la désertion les soldats de son adversaire, et il fit répandre parmi eux des billets qui promettaient quinze cents dragmes à quiconque viendrait prendre parti dans ses troupes. Octavien appréhenda si peu l'effet de ces sollicitations, qu'il assembla son armée, pour faire publiquement lecture de l'un de ces billets; et ces soldats n'en conçurent qu'un nouveau surcroît d'indignation contre Antoine, et d'attachement à leur général.

Antoine renouvela encore en cette dernière extrémité le même défi qu'il avait autrefois porté à Octavien, il le provoqua à un combat singulier. Le risque eût été trop inégal entre les deux combattants; et quand même le caractère d'Octavien ne l'eût pas éloigné de ces fanfaronnades soldatesques, il n'avait garde de hasarder sa fortune florissante contre le délabrement des affaires de son rival. Il répondit froidement que, si Antoine cherchait la mort, il avait assez d'autres voies pour la trouver.

Il la cherchait effectivement; et, croyant ne pouvoir se la procurer plus glorieuse que dans une bataille, il résolut de combattre par terre et par mer en même temps. La veille du jour destiné à ce dernier coup de désespoir, il ordonna aux officiers de sa bouche de lui préparer un grand repas. « Bon vin, bonne chère, « leur dit-il, et en abondance. Je ne sais si ce « n'est pas aujourd'hui la dernière fois que « vous me servirez. Peut-être demain passe- « rez-vous à un autre maître, et moi ne se- « rai-je plus qu'un cadavre et un vain fan- « tôme. » Sentiments bien dignes de la vie qu'il avait menée! Mais on doit louer son attention pleine d'humanité pour les amis qui lui restaient encore. Il déclara qu'il ne voulait point les mener à un combat où il se proposait pour fin la mort bien plus que la victoire.

Plutarque rapporte que la nuit suivante, pendant que toute la ville était dans une extrême consternation, et dans un morne silence, qui en est la suite, on entendit dans les rues et dans les places un bruit de voix et d'instruments, des chants, des danses, des mouvements tumultueux, comme d'un chœur de bacchantes; et que ce bruit, ayant traversé toute la ville, parut sortir par la porte qui regardait les ennemis. Le même auteur qui raconte ce prodige, vrai ou faux, en donne aussi l'interprétation. Antoine avait toujours pris Bacchus pour son modèle et son original : il s'était donné pour le nouveau Bacchus, on jugea donc, dit Plutarque, que ce dieu lui annonçait en le quittant son dernier désastre, et l'abandonnait à son mauvais sort.

Au point du jour, c'était le 1er août, Antoine rangea ses troupes de terre sur les collines qui s'élevaient à l'entrée de la ville, et de là il considérait sa flotte qui s'avançait en bon ordre vers la flotte ennemie. Il s'attendait à être spectateur d'un combat; mais il fut bien surpris et bien outré de voir ses vaisseaux saluer ceux d'Octavien, en recevoir le salut, et ensuite les deux flottes réunies prendre de concert la route du port. Dans le même moment sa cavalerie déserta. Il tenta un combat d'infanterie; et, ayant été vaincu, il rentra dans la ville en criant à haute voix qu'il était trahi par Cléopatre, et livré par cette ingrate princesse à ceux dont il ne s'était fait l'ennemi qu'à cause d'elle.

Il disait vrai; et c'était par les ordres secrets de Cléopatre que la flotte avait passé du côté de l'ennemi. Elle craignit donc le juste ressentiment d'Antoine, surtout dans un moment de désespoir et de fureur : elle alla se cacher

dans son tombeau, dont elle ferma les portes, qui étaient garnies de herses, de verrous et de barres de fer, et de là elle envoya lui annoncer qu'elle était morte. Suivant Dion, ce dernier message était encore une perfidie plus noire que toutes les précédentes. Pour délivrer Octavien de son rival, elle mettait Antoine dans le cas de se tuer lui-même. Sachant jusqu'à quel excès elle en était aimée, elle comptait que, dès qu'il la croirait morte, il ne voudrait pas lui survivre.

Soit que ce récit doive passer pour véritable, ou que ce soit une conjecture formée d'après l'événement, ce qui est certain, c'est qu'Antoine ajouta foi à la nouvelle de la mort de Cléopatre, et sur-le-champ prit la résolution de mourir. « Que tardes-tu, Antoine? « se dit-il à lui-même. Voici que la fortune « t'a ôté le seul prétexte quite restait d'aimer « la vie. » En même temps il entra dans sa chambre; et en déliant sa cuirasse, toujours plein de sa passion, il disait : « O Cléopatre, « ce qui m'afflige, ce n'est pas d'être privé de « vous. car je vais vous rejoindre. Mais il est « honteux pour un général si grand et si puis« sant de se voir convaincu d'avoir moins de « courage qu'une femme. » Dès longtemps il avait obligé un de ses plus fidèles esclaves nommé Eros de lui promettre de le tuer, si la fortune le forçait de recourir à cette dernière ressource. Alors donc il le somma d'exécuter sa promesse. L'esclave leva l'épée comme pour frapper son maître; mais, détournant la tête, il se l'enfonça lui-même dans le sein. « Je te loue, Eros, s'écria Antoine en le « voyant tomber à ses pieds : au défaut du « service auquel se refuse ta tendresse pour « moi, tu me montres l'exemple.» Il tira son épée, et, se l'étant plongée dans le ventre, il se jeta ensuite sur un petit lit de repos. La blessure n'était pas de nature à le faire mourir dans le moment; et le sang s'étant arrêté après qu'il eut été quelque temps couché sur le dos, il reprit ses esprits, et il conjurait avec instance ceux qui étaient entrés dans sa chambre de l'achever. Mais tous s'enfuircut, saisis d'effroi et d'horreur.

Pendant qu'il criait et s'agitait avec violence, un greffier ou secrétaire de la reine, nommé Diomède, vint lui proposer de la part de cette princesse de se faire transporter auprès d'elle dans son tombeau. Il apprit ainsi qu'elle vivait; et bien loin d'avoir contre elle aucun ressentiment, il demanda avec instance qu'on le prît entre les bras, et qu'on le portât au lieu où était la reine.

La difficulté fut de l'y introduire : car Cléopatre ne voulut point que l'on ouvrît les portes. Elle parut à une fenêtre, et jeta des cordes avec lesquelles on lia Antoine; et ensuite elle le tira en haut, aidée de deux de ses femmes qu'elle avait seules amenées pour la servir. Jamais spectacle ne fut plus touchant ni plus capable d'attendrir. Antoine[1], tout couvert de sang, et dans les convulsions d'une mort prochaine, était en l'air, tendant les bras vers Cléopatre, souvent vacillant et paraissant en danger de retomber. Une foule de spectateurs inquiets, tremblants, encourageait Cléopatre, qui, roidissant ses bras, et faisant des efforts qui lui bandaient toutes les fibres du visage, vint à bout enfin, avec le secours de ses deux femmes, de l'élever jusqu'à la hauteur de la fenêtre, et, le prenant à brasse-corps, elle le fit entrer ainsi dans sa chambre, où elle le coucha sur un lit.

Alors elle se livra à la plus violente douleur. Elle déchira ses vêtements, elle se frappait et se meurtrissait le sein, elle baisait la plaie qu'il s'était faite, et essuyait avec son visage le sang dont il était baigné, l'appelant en même temps son maître, son époux, son empereur, et paraissant avoir oublié ses propres maux par la sensibilité dont elle était pénétrée pour ceux d'Antoine. Il la consola, et, la priant de mettre fin à ses pleurs et à ses transports, il demanda du vin, soit qu'il eût soif, soit qu'il espérât hâter par là sa mort, qu'il regardait comme le moment de sa délivrance. Après qu'il eut bu, il exhorta Cléopatre à tâcher de conserver sa vie, si elle le pouvait sans honte, et il lui indiqua Proculeius comme celui de tous les amis de César en qui elle pouvait prendre le plus de confiance. « Pour ce qui me touche, ajouta-t-il, « ne pleurez point mes disgrâces présentes;

[1] Je ne sais si ce tableau, tracé par Plutarque, a été exécuté par quelque grand peintre, mais je ne conçois pas un plus beau sujet pour la peinture.

« mais félicitez-moi de tous les biens dont j'ai « joui. J'ai vécu le plus grand et le plus puissant des hommes; et si je succombe aujourd'hui, ma défaite n'a rien d'ignominieux. Romain, je suis vaincu par un « Romain. »

A peine venait-il d'expirer, que Proculéius arriva, envoyé par Octavien. Car, pendant que l'on transportait Antoine, de la chambre où il s'était blessé, au tombeau de Cléopatre, un de ses gardes, nommé Dercétéus, se saisit furtivement de son épée; et, s'étant dérobé, il courut annoncer le premier à Octavien la nouvelle de la mort d'Antoine, lui en montrant pour gage l'épée toute teinte de son sang. Octavien versa sur cette mort des larmes, auxquelles je crois que l'on doit encore moins se fier qu'à celles de César sur Pompée. Il affecta de plaindre le triste sort d'un beau-frère, d'un collègue, avec qui il avait été lié dans la conduite de tant de grandes et importantes affaires. Pour se justifier lui-même et se laver de tout reproche, il manda ses amis, et leur lut les lettres qu'il avait écrites à Antoine, et celles qu'il en avait reçues, les invitant à observer comment il s'était toujours mis à la raison, et avait fait les dispositions les plus équitables, auxquelles Antoine ne donnait que des réponses fières, dures et hautaines. Après cette comédie finie, et ces premiers dehors accordés au soin de sa réputation, il dépêcha Proculéius vers Cléopatre, avec ordre de tâcher de se rendre maître adroitement de sa personne. Car il craignait la dissipation et la perte des trésors qu'elle avait enfermés dans son tombeau, et il comptait pour beaucoup la gloire de la mener elle-même en triomphe.

Cléopatre était sur ses gardes, et elle ne voulut conférer avec Proculéius qu'à travers la porte bien fermée, mais qui permettait à la voix de passer et de se communiquer des deux parts. Il ne fut pas possible de convenir des conditions d'un accord. Cléopatre demandait la couronne d'Egypte pour ses enfants, et Proculéius voulait qu'elle eût assez de confiance en Octavien pour se mettre à sa discrétion. Mais il observa et étudia la disposition des lieux; et Gallus étant revenu de la part d'Octavien pour demander un second entretien à Cléopatre, pendant qu'ils étaient ensemble à la porte, l'un en dehors, l'autre en dedans, et que Gallus traînait la conversation en longueur, Proculéius appliqua une échelle au mur, et suivi de deux soldats, il entra par la fenêtre par laquelle Antoine avait été introduit. Aussitôt il courut à la porte, et une des femmes de Cléopatre s'écria: « O malheureuse princesse, vous êtes prise vivante! » Cléopatre se retourne; et, ayant aperçu Proculéius, elle voulut se percer d'un poignard qu'elle portait pendu à sa ceinture; mais Proculéius se jeta promptement sur elle, et lui saisissant les deux bras: « Vous êtes injustes, Cléopatre, lui dit-il, et contre vous-« même et contre Octavien. Vous lui ôtez la « plus belle occasion qu'il puisse avoir de « montrer sa clémence, et vous voulez faire « passer le plus doux des vainqueurs pour un « ennemi implacable et indigne que l'on se « fie à lui. » En disant ces mots, il lui ôta le poignard, et visita ses habits pour voir si elle n'y cachait point quelque poison. Octavien, averti de la prise de Cléopatre, envoya Epaphrodite, l'un de ses affranchis, qu'il chargea de la remener dans son palais, et de l'y garder soigneusement, sans la perdre un moment de vue, de peur qu'elle ne s'ôtât la vie. Du reste, cet affranchi avait ordre de la bien traiter, et d'avoir pour elle tous les égards, de lui rendre tous les respects capables d'adoucir sa captivité.

Antoine étant mort, et Cléopatre prisonnière, Octavien fit son entrée dans Alexandrie. Il prit soin de diminuer la terreur dont étaient remplis les habitants de cette grande ville, par les caresses et les marques singulières d'affection dont il honora un de leurs concitoyens; car il entra tenant par la main le philosophe Aréus, qui était d'Alexandrie, et conversant familièrement avec lui. C'est une chose très-digne d'observation, et qui fait honneur aux lettres, que la considération infinie que témoigna Octavien à ce philosophe. Tous les Alexandrins tremblaient; et lorsque le vainqueur fut venu dans le Gymnase, et et qu'il eut pris place sur le tribunal qui y avait été dressé, ils se prosternèrent le visage en terre comme des criminels qui attendaient leur jugement. Octavien leur ordonna de se

relever, et dit que trois motifs le déterminaient à leur pardonner, le respect pour la mémoire d'Alexandre leur fondateur, l'admiration que lui causait la beauté de leur ville, et l'amitié qu'il avait pour Aréus, leur compatriote.

Quoique Octavien, n'ayant plus de rival, et devenu incontestablement maître de l'empire romain, montrât dans la plupart des occasions une clémence convenable à sa haute fortune, il ne laissa pas d'exercer les rigueurs qu'il jugea nécessaires à sa sûreté. Ainsi Antyllus, l'aîné des fils d'Antoine, lui ayant été livré par Théodore son précepteur, fut condamné à mourir. La statue même de Jules César, qu'il tenait embrassée, ne put lui servir de sauve-garde; on l'en arracha pour lui faire subir sa sentence. Le misérable maître qui avait trahi celui dont il aurait dû conserver la vie aux dépens de la sienne propre, s'attira bientôt, par un nouveau crime, la peine de sa perfidie. Pendant que les soldats coupaient la tête à Antyllus, Théodore lui déroba une pierre de grand prix qu'il portait à son cou. On fit des recherches à ce sujet; le voleur nia le fait : il fut convaincu et mis en croix.

Césarion se sauvait. Sa mère, lui ayant donné de grandes richesses, l'envoyait dans les Indes par l'Ethiopie. Son précepteur, nommé Rhodon, aussi perfide que Théodore, lui persuada de revenir, en lui faisant entendre qu'Octavien le voulait faire roi d'Egypte. Le trop crédule disciple suivit le conseil de son maître, et en arrivant à Alexandrie il fut arrêté. Octavien lui laissa la vie tant que Cléopatre vécut elle-même. Lorsqu'elle fut morte, comme il délibérait sur ce qu'il devait faire de Césarion, Aréus le détermina au parti de la rigueur. Faisant allusion à un demi-vers d'Homère[1] dont le sens est : « La « multitude des souverains n'est pas avanta- « geuse, » il lui dit avec un léger changement: « La multitude des Césars n'est pas un bien « pour vous. » Octavien n'avait pas besoin d'être fortement exhorté à se défaire de celui dont on s'était servi pour lui disputer la qualité de fils de César : il le fit mourir.

[1] Homère a dit (*Iliad.* II, 204) : Ουκ ἀγαθὸν πολυκοιρανιη, Aréus dit à Octavien : Οὐκ ἀγαθὸν πολυκαισαρίη.

Pour ce qui est des autres enfants de Cléopatre, ils furent traités avec beaucoup de douceur. On les laissa avec ceux qui avaient soin de leur éducation, et l'on eut attention à ce qu'il ne leur manquât rien de ce qu'exigeait leur naissance.

Octavien ménageait extrêmement Cléopatre, qu'il craignait de porter au désespoir, parce qu'il voulait, comme je l'ai dit, en faire le principal ornement de son triomphe. Plusieurs rois et généraux demandaient le corps d'Antoine pour lui rendre les derniers honneurs; il réserva cette consolation à Cléopatre. Elle l'ensevelit de ses propres mains, et on lui fournit tout ce qu'elle désira pour faire à un homme si illustre, et dont elle avait été si tendrement aimée, de magnifiques funérailles.

Il n'était pas possible que d'aussi cruels chagrins n'altérassent la santé de Cléopatre; et pour surcroît de mal, les meurtrissures qu'elle s'était faites au sein y ayant causé une inflammation, la fièvre la prit. Elle en fut charmée, et elle saisit cette occasion de se faire mourir de faim, sous prétexte d'un régime nécessaire à sa maladie. Elle avait dans sa confidence son médecin ordinaire nommé Olympe, de qui Plutarque cite une histoire de ces événements dans lesquels il avait lui-même été acteur. Octavien découvrit la ruse de Cléopatre, et il lui fit faire des menaces par rapport à ses enfants. C'était une batterie contre laquelle ne put tenir la tendresse maternelle; et Cléopatre, de peur d'être cause de leur mort, se laissa traiter comme on voulut et ramener à la vie.

Lorsqu'elle se porta mieux, Octavien lui rendit visite. Elle était couchée sur un petit lit dans un état fort négligé. Lorsqu'il entra, elle se leva promptement, n'ayant que sa tunique sur elle; et elle se prosterna devant lui. Ses malheurs avaient aigri l'air de son visage, et y repandait je ne sais quoi de hagard. Elle était échevelée; elle avait la voix tremblante, le teint plombé, les yeux battus; sur son sein paraissaient les marques des coups qu'elle s'était donnés; en un mot, tout son corps se ressentait étrangement de la déplorable situation de son esprit. Cependant sa beauté naturelle et la noble fierté de ses regards n'étaient pas entièrement éteintes. A travers des dehors

si affreux perçaient les grâces touchantes qui brillaient dans tous ses mouvements. Octavien lui ordonna de se remettre sur son lit, et il s'assit auprès d'elle.

Cléopatre s'était préparée à cet entretien, et elle y joua toutes sortes de personnages. Elle mêla les apologies, les prières, les tentatives pour lui toucher le cœur. Elle commença par entreprendre de se justifier et de rejeter la cause de la guerre sur Antoine seul, à qui elle disait avoir été forcée d'obéir. Mais Octavien lui réfutant toutes ses excuses, et la convainquant de ses torts sur chaque article, elle sentit que ce poste n'était pas tenable, et elle se réduisit à implorer sa clémence. Ensuite, changeant de ton et de matière, elle jeta la conversation sur le dictateur César. Elle montrait à Octavien différents portrait de son grand-oncle, qu'elle avait étalés dans sa chambre; elle lui lisait les lettres pleines de tendresse qu'elle en avait reçues, et dont elle s'était munie pour ce moment : souvent elle s'interrompait par des regrets, par des retours sur elle-même. « De quoi m'ont servi, s'é« criait-elle, les lettres dont m'a honorée ce « grand homme? Que n'ai-je pu mourir avec « lui! » Puis elle se reprenait, et, adressant la parole à Octavien, « Ah! disait-elle, je vous « retrouve en lui. Il revit pour moi en votre « personne. » Octavien comprit parfaitement ce langage; mais il demeura ferme à toutes ces attaques, et il répondit toujours avec une politesse froide et glacée; en sorte que Cléopatre fut obligée de revenir à parler d'affaires.

Elle lui présenta un inventaire de ses trésors et de ses bijoux, qui donna lieu à une scène singulière. Car Séleucus, l'un de ses intendants, ayant prétendu que l'inventaire n'était pas fidèle, et qu'elle retenait certains bijoux qu'il articula, elle entra dans une colère furieuse; elle sauta à bas de son lit, courut à Séleucus, et, le prenant par les cheveux, lui donna plusieurs coups de poing sur le visage. Octavien se mit à rire de cette saillie, et il la pria de cesser. « Eh quoi! seigneur, « dit-elle, pendant que vous m'honorez de « votre visite dans la triste situation où je « suis, n'est-ce pas une chose indigne qu'un « de mes esclaves ose m'outrager en votre « présence? Quand bien même il dirait vrai, « ce ne serait pas pour moi que je garderais « des ornements qui ne conviennent plus à « ma fortune; et serais-je coupable de ré« server quelques présents que je pusse offrir « à Livie et à Octavie, afin d'obtenir par elles « que vous daigniez vous adoucir à mon « égard? » Octavien écouta avec plaisir ce discours, qu'il regarda comme une preuve que Cléopatre était résolue de se laisser vivre; et il lui répondit qu'elle était assurément la maîtresse de garder ce qu'elle avait mis en réserve, et qu'en toute autre chose elle éprouverait de sa part une douceur au delà de ce qu'elle pouvait espérer. Il prit ensuite congé d'elle, et se retira bien satisfait, comptant l'avoir trompée. Mais c'était lui-même qui était trompé; car Cléopatre faisait actuellement tous les apprêts de sa mort.

Elle entretenait correspondance avec Dolabella, jeune Romain d'une haute naissance, et attaché à Octavien, mais que la compassion, et peut-être un sentiment plus fort, intéressaient au malheur de cette princesse. Il lui fit savoir par une voie secrète, suivant leur convention, qu'Octavien se préparait à s'en retourner par terre, en prenant sa route par la Syrie; mais que, pour elle, on avait résolu de la faire partir dans trois jours par mer avec ses enfants.

Sur cet avis, elle fit demander à Octavien la permission d'offrir des libations sur le tombeau d'Antoine : ce qui lui ayant été accordé, elle y vint avec les femmes accoutumées à la servir; et s'étant jetée sur le cercueil : « O « mon cher Antoine! dit-elle [1], il n'y a que « peu de jours que je t'ensevelissais avec des « mains encore libres. Mais maintenant je « t'offre des libations, captive et prisonnière, « et veillée soigneusement, de peur que par « les sanglots et par les meurtrissures des

[1] Ὦ φίλε Ἀντώνιε, ἔθαπτον μὲν σε πρώην ἔτι χερσὶν ἐλευθέραις, σπένδω δὲ νῦν αἰχμάλωτος οὖσα, καὶ φρουρουμένη μήτε κοπετοῖς μήτε θρήνοις αἰκίσασθαι τὸ δοῦλον τοῦτο σῶμα, καὶ τηρούμενον ἐπὶ τοὺς κατὰ σοῦ θριάμβους· ἄλλας δὲ μὴ προσδέχου τιμὰς ἢ χοάς, ἀλλ' αὗταί σοι τελευταῖαι, Κλεοπάτρας ἀγομένης. ζῶντας μὲν γὰρ ἡμᾶς οὐδὲν ἀλλήλων διέστησεν· κινδυνεύομεν δὲ τῷ θανάτῳ διαμείψασθαι τοὺς τόπους· σὺ μὲν ὁ Ῥωμαῖος ἐνταῦθα κείμενος,

« coups que m'arracherait ma vive douleur, « je ne défigure ce triste corps, ce corps es« clave, que l'on garde pour la pompe fatale « où l'on doit triompher de toi. N'attends plus « ni libations ni offrandes; voici les dernières « que tu reçois; on emmène ta Cléopatre. « Car, tant que nous avons vécu, rien n'a pu « nous séparer. Mais nous courons risque « d'être étrangement divisés par la mort, et « d'échanger l'un contre l'autre les lieux na« turels de nos tombeaux, puisque toi, Ro« main, tu as trouvé ici ta sépulture, et que « moi, infortunée, je dois aller chercher la « mienne en Italie, seul bien que ta patrie « m'aura jamais procuré. Mais si les dieux, « du séjour que tu habites, ont quelque force « et quelque puissance, car ceux d'ici nous « ont trahis, n'abandonne point ton épouse « encore vivante, et ne souffre point qu'on « triomphe de toi en ma personne. Cache« moi ici avec toi, enferme-moi dans ton sé« pulcre : car, parmi les maux infinis que « j'endure, aucun ne m'a été plus douloureux « ni plus cruel que ce court espace de temps « que j'ai vécu sans toi. »

Après des plaintes si touchantes, Cléopatre couronna de fleurs le cercueil, et le baisa mille fois : ensuite elle retourna chez elle, et prit le bain. Après le bain, elle fit un grand dîner, pendant lequel un homme de la campagne vint apporter une corbeille couverte. Les gardes lui ayant demandé ce qu'il portait, il ouvrit la corbeille, et, ôtant les feuilles qui étaient à l'entrée, il leur montra des figues. Ils en admirèrent la beauté et la grosseur; et le paysan, d'un air très-naturel, les invita à en prendre. Ils ne se défièrent de rien, et le laissèrent passer.

Lorsque Cléopatre eut fini de dîner, elle donna à Epaphrodite une lettre cachetée pour la porter à César; et, ayant fait sortir tout le monde, excepté les deux femmes, ses fidèles compagnes, elle ordonna qu'on fermât les portes. Octavien, en ouvrant la lettre, y trouva des prières lamentables par lesquelles Cléopatre demandait en grâce d'être ensevelie auprès d'Antoine. Il comprit ce que cela signifiait, et voulut d'abord aller lui-même la secourir : mais il jugea plus à propos d'y envoyer quelques-uns de ceux qu'il avait auprès de lui pour examiner ce qui s'était passé. Tout était fait. Ils vinrent en courant : ils trouvèrent les gardes tranquilles à leurs postes, et ne se doutant de rien au monde. Mais lorsqu'ils furent entrés dans la chambre, ils virent Cléopatre étendue morte sur un lit tout doré, et revêtue de ses ornements royaux. Des deux femmes qui la servaient, l'une, nommée Iras, se mourait aux pieds de sa maîtresse; et l'autre, qui s'appelait Charmion, déjà chancelante et se soutenant à peine, accommodait la diadème autour de la tête de Cléopatre. Quelqu'un de ceux qui venaient d'entrer lui ayant dit avec colère : « Voilà qui est beau, « Charmion! Oui, répondit-elle, très-beau, « et bien digne d'une princesse issue de tant « de rois. » En prononçant ce peu de mots, elle tomba expirante.

Comme la mort de Cléopatre avait été si prompte, Octavien douta d'abord s'il ne lui restait pas quelque principe de vie qu'il fût possible de ranimer. Il essaya des contrepoisons, il la fit sucer par des psylles. Mais tous ses efforts furent vains; elle était morte : et il fallut qu'Octavien se résolût à voir son triomphe privé d'un si grand ornement.

Il est clair par tout ce récit que personne ne peut savoir avec certitude de quel moyen Cléopatre se servit pour se donner la mort. On soupçonna que sous les figues apportées par le paysan était caché un aspic par lequel elle se fit piquer au bras. On crut en effet remarquer sur son bras, après sa mort, deux piqûres très-légères et presque imperceptibles. Pour ce qui est de l'animal lui-même, il ne parut point. Seulement on s'imagina observer les traces de sa fuite sur le sable du rivage vis-à-vis des fenêtres de l'appartement où mourut Cléopatre. Tout cela est bien incertain. C'est néanmoins à cette opinion que

ἐγὼ δ' ἡ δύστηνος ἐν Ἰταλίᾳ, τοσοῦτο τῆς σῆς μεταλαβοῦσα χώρας μόνον. Ἀλλ' εἰ δή τις τῶν ἐκεῖ θεῶν ἀλκὴ καὶ δύναμις (οἱ γὰρ ἐνταῦθα προὔδωκαν ἡμᾶς), μὴ πρόῃ ζῶσαν τὴν σεαυτοῦ γυναῖκα, μηδ' ἐν ἐμοὶ περιίδῃς θριαμβευόμενον σεαυτόν, ἀλλ' ἐνταῦθά με κρύψον μετὰ σεαυτοῦ, καὶ σύνθαψον· ὡς ἐμοὶ μυρίων κακῶν ὄντων οὐδὲν οὕτω μέγα καὶ δεινόν ἐστιν, ὡς ὁ βραχὺς οὗτος χρόνος ὃν σοῦ χωρὶς ἔζηκα.

s'en est tenu Octavien, puisque dans son triomphe il fit porter un tableau où Cléopatre était représentée ayant un aspic attaché à son bras. Horace assure le fait positivement [1]. Virgile y fait une allusion manifeste [2]. La plupart des autres écrivains sont conformes. Dion parle d'une aiguille de tête dont Cléopatre, dit-on, se piqua, et qui fit glisser dans son sang le poison subtil dans lequel on l'avait trempée. Mais cette dernière façon de raconter la chose a pris bien moins de crédit. Après tout, n'y ayant eu aucun témoin qui ait survécu, on a été réduit, dans le temps même, à de simples conjectures.

Cléopatre périt à l'âge de trente-neuf ans, après en avoir régné vingt-deux, sur lesquels il s'en trouve quatorze où, partageant la fortune d'Antoine, elle vit tous les princes et les rois de l'Orient soumis à sa puissance, trop heureux de lui faire servilement la cour. Sa folle ambition la porta à ne point se contenter de tant de grandeur, et à vouloir dominer sur tout l'empire romain, et régner dans le Capitole [3]. Le fruit de cet audacieux projet, si mal soutenu de sa part, fut la ruine d'Antoine et la sienne propre. La fierté l'accompagna jusque dans ses derniers moments. Femme la plus hautaine qui fut jamais [4], elle ne put se résoudre à relever par ses chaînes le triomphe de son vainqueur, et elle préféra la mort à cette ignominie. Suivant les maximes des païens, une telle façon de penser était générosité; et elle fut admirée dans Cléopatre par ses ennemis, et par Octavien lui-même.

[1] Ausa et jacentem visere regiam
Vultu sereno fortis, et asperas
Tractare serpentes, ut atrum
Corpore combiberet venenum.
(HORAT. Od. I, 37.)

[2] Regina in mediis patrio vocat agmina sistro,
Necdum etiam geminos a tergo respicit angues.
(VIRG. Æn. VIII, 696, 697.)

[3] . . . . . . Dum Capitolio
Regina dementes ruinas,
Funus et imperio parabat.
(HORAT. Od. I, 37.)

[4] Sævis liburnis scilicet invidens
Privata deduci superbo
Non humilis mulier triumpho.
(Id. ibid.)

Pour nous, si nous voulons juger sainement de cette princesse, nous ne la trouverons grande que par ses vices. Il est inutile de parler du débordement de ses mœurs, qui a éclaté à la face de l'univers. L'ambition en fut le principe; et nul crime ne lui coûta pour satisfaire cette passion chérie. Elle fit la guerre à son frère aîné, elle empoisonna le second, et Arsinoé sa sœur fut tuée par ses ordres. L'abus qu'elle fit pendant tant d'années de la confiance d'Antoine et du faible prodigieux qu'il eut pour elle, est une infidélité atroce, qu'elle couronna dignement par les plus noires perfidies, trahissant en faveur d'un ennemi celui qu'elle feignait d'aimer plus que sa vie. Et afin qu'il ne lui manquât aucune espèce de honte, elle ne périt qu'après avoir vu rebutées les avances qu'elle faisait vers son vainqueur, et rejetés avec mépris les efforts qu'elle tenta pour allumer en lui une passion par laquelle jusque-là elle avait toujours triomphé.

Elle fut inhumée auprès d'Antoine, comme elle l'avait souhaité : et même Octavien fit achever le tombeau qu'ils avaient commencé eux-mêmes à se construire. Il voulut aussi que les femmes qui avaient accompagné Cléopatre jusqu'à la mort reçussent une sépulture honorable.

En cette princesse finit le royaume des Lagides, qui, à compter depuis la mort d'Alexandre, avait duré deux cent quatre-vingt-quatorze ans.

Antoine, lorsqu'il mourut, avait, selon quelques-uns, cinquante-trois, selon d'autres cinquante-six ans. Il fournit une carrière plus brillante que ne comportait le mérite d'un homme en qui les vices surpassèrent beaucoup les talents. Capable d'acquérir de la puissance, incapable de la conserver, jamais personne n'eut plus besoin de l'adversité pour paraître estimable. Tous les vices qui naissent de la bonne fortune le dominèrent à la fois, et lui rendirent inutiles la bravoure et la science de la guerre, dans lesquelles il excella entre tous les généraux de son temps. Il fut bon, humain, libéral par le fonds de son caractère. Mais ces principes de vertu n'étant point soutenus par une raison droite, ferme et éclairée, tantôt s'éclipsèrent au point de faire place à la cruauté la plus odieuse, tantôt dégénérèrent en

imbécillité. Né pour être gouverné par les femmes, il est l'exemple le plus mémorable de l'aveuglement, de la servitude et des désastres qu'entraînent après soi les folles passions. En un mot, il a mérité que le genre humain applaudît à sa défaite; et l'on a eu raison de dire qu'il était de l'intérêt de l'univers qu'Antoine fût vaincu par Octavien.

Ses statues furent renversées après sa mort, en vertu d'un arrêt du sénat rendu sous la présidence du fils de Cicéron, alors consul : circonstance singulière, et qui fut remarquée de tout le monde, comme une espèce de consolation accordée aux mânes de Cicéron, dont le fils portait à son ennemi et à son bourreau le dernier coup de flétrissure et de vengeance. Car ce même sénatus-consulte ordonnait que tout ce qui avait été décerné en l'honneur d'Antoine fût aboli, que le jour de sa naissance fût mis au rang des jours malheureux, et qu'aucun de la famille Antonia ne portât jamais le prénom de *Marcus*. Qu'il me soit permis d'observer en passant qu'Octavien semble avoir aussi voulu se laver du reproche d'ingratitude envers Cicéron par les égards qu'il eut pour son fils. Le jeune Cicéron, après la bataille de Philippes, s'était retiré d'abord en Sicile auprès de Sextus Pompée. Il revint apparemment à Rome par le traité de Misène; et, se trouvant ainsi à portée de recevoir les bienfaits d'Octavien, il fut fait augure, et ensuite élevé au consulat, qu'il géra depuis le treize septembre de l'année dont je raconte les événements jusqu'au premier novembre.

Les statues de Cléopatre n'auraient pas été plus épargnées que celles d'Antoine, si Archibius, ami généreux, ne les eût préservées de cet outrage en donnant mille talents (un million d'écus) à Octavien.

Antoine laissa sept enfants de trois femmes. Il avait eu de Fulvie Antyllus et Jule Antoine; d'Octavie, deux filles, toutes deux nommées Antonia; de Cléopatre, deux fils, Ptolémée et Alexandre, et une fille nommée Cléopatre comme sa mère. Nous avons vu le triste sort d'Antyllus. Pour ce qui est des autres, Octavie, toujours fidèle à la mémoire même d'un ingrat époux, les prit chez elle, et les fit élever avec ses enfants. Elle leur tint en tout lieu de mère. Elle fit Jule Antoine son gendre, en lui donnant en mariage Marcella, qu'elle avait eue de son premier mari Marcellus. Elle maria Cléopatre à Juba, le plus aimable et le plus lettré des rois, qui, ayant été élevé à Rome, comme je l'ai dit ailleurs, et s'étant attaché à Octavien, fut rétabli par lui sur le trône de ses pères, et continua la postérité de Massinissa. L'histoire ne nous apprend point ce que devinrent Ptolémée et Alexandre. Nous savons seulement que le vainqueur leur conserva la vie. Quant aux deux filles qu'Octavie avait eues d'Antoine, l'aînée épousa Domitius Ahénobarbus; et la jeune Antonia, si renommée par sa vertu et par sa beauté, fut femme de Drusus, et mère de Germanicus. Au moyen de ces alliances, la postérité d'Antoine parvint à la souveraine puissance dans Rome. Trois de ses descendants furent empereurs : Caligula son arrière-petit-fils, Claude son petit-fils, et Néron, qui tirait de lui son origine paternelle et maternelle; car Domitius son père était petit-fils d'Antoine, et Agrippine sa mère en était arrière-petite-fille.

On voit qu'Octavien soutint la gloire de la clémence dont il avait pris soin depuis un temps de décorer ses victoires et sa brillante fortune. Ce ne fut pas la seule famille d'Antoine qui éprouva sa bonté. Il fit grâce au très-grand nombre des Romains qui avaient suivi ce malheureux chef; et l'histoire n'en cite que trois qui aient été punis de mort.

Le premier est Cassius de Parme [1], l'un des meurtriers de César, et qui à ce titre ne pouvait être épargné par le fils et le vengeur de ce grand homme. Il se piquait d'esprit, et faisait le métier de poëte. Mais Horace nous donne une idée peu avantageuse de son talent en le représentant comme un de ces écrivains féconds qui enfantent sans peine des volumes [2]; en sorte que l'on disait de lui que ses

[1] Vell. II, 86. — Plut. Cic. fin. — Appian. Civil. l. IV, et Dio.

[2] Plut. in Anton.

[1] Vell. II, 87, et Oros. VI, 19.

[2] . . . . .Etrusci
Quale fuit Cassi rapido ferventius amni
Ingenium, capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis.
(HORAT. Sat. I, 10.)

portefeuilles et ses ouvrages avaient suffi pour former un bûcher capable de consumer son corps après sa mort. Il périt le dernier des conspirateurs, comme Trébonius avait péri le premier. Octavien fit encore mourir Canidius, commandant de l'armée de terre d'Antoine à Actium, ennemi ardent de celui contre lequel il faisait la guerre, et d'un autre côté peu fidèle à son général. Nous l'avons vu entrer dans les complots de Cléopatre pour tromper Antoine. Un tel homme mérite peu d'être plaint. Il montra même de la lâcheté dans ses derniers moments, et il souffrit la mort avec moins de courage qu'il ne convenait à un vieux guerrier, nourri dès ses premières années dans les armes.

Le troisième Romain qui fut envoyé au supplice est un certain Q. Ovinius, lâche courtisan de Cléopatre; qui avilit la dignité de sénateur dont il était revêtu en se chargeant de l'intendance du linge, des meubles et des étoffes qui se fabriquaient pour la reine d'Egypte, emploi qui passait pour servile chez les Romains.

On est en droit de supposer qu'à l'exception des trois dont je viens de rapporter la mort, et qui seuls sont mentionnés dans les monuments qui nous restent, il pardonna à tous les autres. Il faut pourtant convenir que sa clémence n'avait point cette générosité magnanime qui éclate dans celle de son grand-oncle. Son caractère fin et rusé se décèle dans un trait que Dion nous a conservé.

Octavien déclara qu'il avait brûlé tous les papiers trouvés chez Antoine[1]. C'était de quoi rassurer ceux qui avaient eu des liaisons avec le parti malheureux, et qui pouvaient craindre d'être recherchés pour le passé. Pompée en avait usé de cette façon à l'égard des papiers de Sertorius, et César l'avait imité après la victoire remportée sur Métellus Scipion. Octavien voulut avoir l'honneur d'un procédé si généreux, et néanmoins ne pas se priver de l'avantage que lui donneraient les papiers d'Antoine contre ceux qui s'opiniâtreraient à demeurer ses ennemis. Ainsi, en même temps qu'il assurait avoir tout brûlé, il en conservait soigneusement la plus grande partie, et il ne fit nulle difficulté de s'en servir dans la suite lorsque l'occasion s'en présenta.

Sa conduite fut plus nette par rapport aux étrangers. Il trouva rassemblés à Alexandrie les enfants de la plupart des rois et des princes alliés ou dépendants d'Antoine[1]. Il y en avait de l'un et de l'autre sexe, les uns retenus comme otages, les autres destinés aux plaisirs d'Antoine, qui ne se faisait point un scrupule, pour assouvir ses passions brutales, de déshonorer cette fleur de la noblesse de l'Orient. Le vainqueur les traita tous avec douceur. Il renvoya les uns, il en maria d'autres ensemble; il en retint plusieurs, mais sans user à leur égard d'aucune dureté. Dion nomme en particulier Jotapé, qui devait épouser l'un des fils d'Antoine; et les frères d'Artaxias, roi d'Arménie. Jotapé fut renvoyée au roi des Mèdes son père, qui dans les derniers temps avait recherché l'amitié d'Octavien. Au contraire, Artaxias ne put obtenir qu'on lui rendît ses frères, parce qu'il avait massacré les Romains restés dans son pays.

L'Egypte devenait, par la victoire remportée sur Cléopatre, pays de conquête et province romaine. Octavien, usant du droit de vainqueur, en enleva des sommes immenses. Le palais des rois était rempli d'un amas prodigieux de richesses, que Cléopatre avait encore augmenté par ses rapines, et surtout en dépouillant les temples de tout ce qu'ils renfermaient de précieux. L'horreur de ces sacriléges resta à Cléopatre, et le profit en fut pour Octavien. Il fit aussi acheter aux Alexandrins et à tous les Egyptiens le pardon qu'il leur accordait par de très-fortes taxes qu'il exigea. L'argent qu'il retira ainsi de l'Egypte se monta si haut, qu'il en acquitta ce qu'il devait à tous ses soldats, et fit encore à ceux qui l'avaient suivi dans cette dernière expédition une gratification de deux cent cinquante deniers par tête[2], pour leur tenir lieu du pillage d'Alexandrie, qu'il leur interdisait. Il remboursa tout ce qu'il avait emprunté pour soutenir la guerre. Il récompensa magnifiquement les sénateurs et les chevaliers romains

[1] Dio, l. 41.

[1] Dio, l. 51.

[2] Cent-vingt-cinq livres. = 205 fr. E. B.

qui l'avaient servi. Enfin, Rome fut enrichie et ses temples décorés des dépouilles de l'Egypte.

Rien ne peut faire mieux sentir quelle immense quantité d'argent l'Egypte vaincue répandit dans Rome que le changement qui en résulta dans le commerce. Les biens-fonds doublèrent de prix, et l'intérêt de l'argent sur la place fut réduit au tiers: il tomba de douze à quatre pour cent. Il est vrai que l'on doit attribuer une partie de cet effet à la paix et à la tranquillité qu'on voyait se rétablir, et dont on goûtait déjà les prémices.

Une province si riche, et extrêmement fertile en blé, était une acquisition bien considérable pour l'empire romain. Alexandrie devint dans la suite, la mère nourrice de Rome, et elle fournissait des vivres à cette capitale de l'univers pour quatre mois de l'année [1]. Mais, à considérer les choses par une autre face, cette richesse même et cette fertilité pouvaient, dans un si grand éloignement du centre, inspirer de hautes pensées à un gouverneur accrédité, qui se flatterait d'autant plus aisément de réussir à s'y cantonner et à s'y faire un établissement indépendant, que le pays est d'un accès difficile et par terre et par mer [2], et que la nation, de tout temps volage, superstitieuse à l'excès, et disposée à la sédition et aux révoltes, couvait un feu toujours prêt à s'embraser à la première étincelle.

Alexandre avait autrefois été frappé de la même appréhension; et il s'était précautionné contre ce danger en partageant entre plusieurs l'autorité du gouvernement dans l'Egypte [3]. Octavien prit une autre voie, qui allait au même but. Il mit à la tête de cette province, non un magistrat titré, mais un simple chevalier romain, sous le nom de préfet, qui avait sous ses ordres trois légions et quelques autres corps de troupes moins considérables [4], distribués en différents endroits de la contrée. Le premier qu'il chargea de cet emploi fut Gallus, homme de bas lieu, et qui lui devait toute sa fortune. Octavien porta même l'attention jusqu'à défendre à tout sénateur de mettre le pied dans l'Egypte sans sa permission expresse.

Pour prévenir l'effet de l'esprit inquiet et mutin des peuples [1], il ne voulut point qu'il y eût de sénat ou conseil public dans Alexandrie, quoique presque toutes les villes de l'empire jouissent de cette prérogative; et en général il n'établit point dans l'Egypte la forme de gouvernement que les Romains introduisaient dans leurs nouvelles conquêtes, et qui avait toujours quelque chose de républicain [2]. L'Egypte fut gouvernée suivant un plan purement monarchique, et le préfet lui représentait ses anciens rois. Tous ces arrangements subsistèrent et passèrent en loi et en maxime d'état.

Du reste Octavien, en prenant des mesures sévères en apparence pour s'assurer la possession de sa conquête, ne fut pas moins attentif à en rendre les habitants heureux; et il voulut que l'Egypte, en reconnaissance des biens qu'elle procurait à l'empire romain, reçût de ses nouveaux maîtres ce qui manquait à son bonheur. Ses derniers rois avaient été des monstres [3]. On n'avait vu en eux que cruauté, esprit tyrannique, mépris des lois et des mœurs; leur moindre vice avait été la négligence. Sous un tel gouvernement, l'Egypte, malgré sa fertilité et tous ses autres avantages naturels, avait été malheureuse. Octavien remédia à ses maux par une sage police et par de grandes attentions au bien public de la contrée. Les canaux tirés du Nil, si nécessaires pour fertiliser les terres, et si commodes pour le commerce intérieur du pays, étaient gâtés et bouchés par des amas de limon. Il les fit nettoyer par ses troupes, et en creusa de nouveaux. Il favorisa surtout le commerce maritime, pour lequel Alexandrie avait été bâtie, et dont par sa situation elle devait être le centre, si la nonchalance et la mauvaise conduite de ses rois n'y eût mis obstacle. Aussi cette grande ville ne fut-elle jamais si florissante que sous l'empire romain. C'est alors qu'elle devint véritablement l'entrepôt général des

[1] Joseph. de Bello Jud. II, 16.
[2] Tac. Hist. I. 11.
[3] Arrian. l. 3.
[4] Dio. Strabo, l. 17. — Suet. Aug. c. 66.

[1] Dio.
[2] Strabo. — Tac Ann. II, 59.
[3] Strabo.

nations et le lien de l'Orient et de l'Occident. Elle s'éleva ainsi au rang de la seconde ville de l'univers, et elle en jouit jusqu'à la fondation de Constantinople.

Pendant le séjour qu'Octavien fit à Alexandrie, il visita le tombeau d'Alexandre. Il toucha même le corps; et Dion a jugé à propos de remarquer que le bout du nez [1], sur lequel il porta la main, se réduisit sous ses doigts en poussière. Les témoignages de vénération qu'il donna aux cendres de ce conquérant, les fleurs qu'il jeta sur le monument, la couronne dont il le décora, sont des objets plus dignes de mémoire. On voulait lui montrer aussi les tombeaux des Ptolémées : mais il refusa cette offre, en disant qu'il avait été curieux de voir un roi, et non des morts [2]. Il se dispensa, par un mot dont le sens est plus solide et plus judicieux, de voir Apis, qu'on l'invitait pareillement à visiter. « J'ai « coutume, dit-il, d'honorer les dieux, et non « pas un bœuf. »

Sur la fin de la belle saison, il sortit de l'Egypte, traversa la Syrie, et vint en Asie pour y passer l'hiver. Il s'appliqua à en assurer la tranquillité, et à établir son autorité dans ces vastes contrées, qui jusque-là n'avaient jamais reconnu ses lois. Et pour faire sentir tout d'un coup la différence de son gouvernement à celui d'Antoine [3], il fit remettre dans les temples les statues que son rival, pour satisfaire l'avidité de Cléopatre, en avait enlevées; restitution que la religion et le goût des Grecs pour les arts rendaient infiniment agréable à ces peuples.

Il eut alors occasion de prendre quelque part aux affaires des Parthes, parmi lesquels il s'était excité des troubles et des divisions [4]. L'orgueil et la cruauté de Phraate y donnèrent naissance. Les succès qu'il avait eus contre Antoine lui ayant enflé le courage, il se livra avec plus d'audace et moins de retenue que jamais à sa férocité naturelle, et il versa des flots de sang. Ses sujets, poussés à bout, perdirent enfin patience. Ils secouèrent le joug, chassèrent Phraate, et mirent Tiridate en sa place. Le roi détrôné recourut aux Scythes, et avec les troupes qu'ils lui fournirent il rentra dans son royaume. Tiridate s'efforça de se maintenir sur le trône. Ainsi les Parthes se trouvèrent en guerre civile en même temps que les Romains.

Tiridate et Phraate recherchèrent l'un et l'autre l'amitié d'Octavien, et lui demandèrent du secours. Mais il entendait trop bien ses intérêts pour n'être pas charmé que les forces d'un empire puissant, et seul rival de celui de Rome, se détruisissent par elles-mêmes; et il répondit que ses propres affaires l'occupaient tout entier. Pendant qu'il était en Egypte, la guerre contre les Parthes fut terminée par la victoire de Phraate, et l'expulsion de Tiridate, qui se retira en Syrie avec l'un des fils de son ennemi, qu'il avait trouvé moyen d'enlever. Octavien se vit encore sollicité par ces deux princes. Tiridate le pressait de le rétablir, en promettant de se rendre son vassal. Phraate, au contraire, lui envoya des ambassadeurs pour demander qu'on lui livrât Tiridate, esclave rebelle, et qu'on lui remît son fils. Octavien n'écouta les propositions d'aucun des deux : il se contenta d'assurer un asile à Tiridate dans la Syrie, et il résolut d'emmener le fils de Phraate, comme otage, à Rome, où il se disposait à retourner.

Un grand péril l'y attendait, si la vigilance de Mécène ne l'eût prévenu et dissipé. Le fils de Lépidus, jeune homme ardent et impétueux, avait formé une conspiration pour l'assassiner à son arrivée[1]. Il voyait en lui l'ennemi et le destructeur de tous ses proches et de tous ses appuis. Il se proposait de venger, en le faisant périr, son père dépouillé, son oncle Brutus réduit à se tuer, et enfin Antoine, qui avait été son beau-père [2], dernière

[1] Dio. — Suet. Aug. c. 18.
[2] Dio.
[3] Strabo, l. 13.
[4] Justin. l. 42, et Dio.

[1] Vell. II, 88.
[2] Peu de temps après la mort de César, Antoine, au rapport de Dion (liv. 44, sur la fin), avait donné en mariage au fils de Lépidus une fille qu'il avait, et qui n'est point d'ailleurs connue dans l'histoire. Il fallait qu'elle fût morte dans le temps dont nous parlons actuellement, car il n'est point fait mention d'elle parmi les enfants que laissa Antoine en mourant; et d'ailleurs, la femme du jeune Lépidus, au temps de la conspiration, est nommé Servilie par Velleïus.

et récente victime de l'ambition d'Octavien. Le détail de cette conspiration ne nous est point connu, et nous ne pouvons point dire qui furent ceux que le jeune Lépidus fit entrer dans son complot. Ce que nous savons, c'est que ses desseins furent bientôt pénétrés par Mécène. Au premier soupçon, ce ministre éclaira toutes ses démarches, le laissant agir jusqu'à ce qu'il eût acquis des preuves suffisantes contre lui. La témérité du jeune conspirateur ne tarda pas à les lui fournir. Le coupable fut arrêté, convaincu, et mis à mort.

Servilie, sa femme, voulant suivre au tombeau un époux tendrement aimé; et, gardée à vue par sa famille, n'ayant point de fer sous sa main, elle s'étouffa, dit Velleïus, en avalant des charbons ardents. On a attribué un semblable genre de mort à la célèbre Porcia, femme de Brutus; et j'ai prouvé que vraisemblablement c'est une fable. Je n'ai point de quoi infirmer, sur ce qui regarde Servilie, le témoignage de Velleïus.

La mère du conspirateur, Junie, sœur de Brutus[1], fut impliquée dans le procès criminel fait à son fils, et Mécène voulait l'envoyer à Octavien, pour être jugée par lui, ou du moins il exigeait qu'elle donnât caution comme elle se représenterait toutes les fois qu'elle en serait requise. C'est ici un des grands exemples de la variation et de l'instabilité des choses humaines. Le consul devant qui cet incident fut porté, et qui devait en ordonner souverainement, était un proscrit, qu'Appien nomme Balbinus. Le vieux Lépidus, autrefois l'un des trois auteurs de la proscription, se vit forcé d'implorer la protection de ce consul, étant tombé dans un tel décri, dans un tel oubli, qu'il ne trouvait personne qui voulût se rendre caution pour sa femme. Il se présenta souvent à la porte de Balbinus sans pouvoir entrer. Lorsqu'il voulait approcher de son tribunal, les licteurs le repoussaient. Enfin il perça, et tint ce petit discours à Balbinus: « Les accusateurs « eux-mêmes reconnaissent mon innocence, « et ne me reprochent point d'être complice « de ma femme ni de mon fils. Pour vous, « ce n'est point moi qui vous ai proscrit, et « je me vois actuellement au-dessous de plusieurs que j'ai proscrits autrefois. Considérez donc les revers de fortune auxquels « les hommes sont sujets: voyez Lépidus qui « se présente comme suppliant devant vous; « et touché d'un tel spectacle, ou acceptez-« moi pour caution de ma femme, ou en-« voyez-moi avec elle pieds et poings liés à « César. » Le consul fut attendri, et il exempta Junie de la nécessité de donner caution.

[1] Appian. Civ. l. 4.

Octavien passa en Asie la fin de l'année de son quatrième consulat et l'hiver de l'année suivante, où il fut consul pour la cinquième fois avec Sex. Apuleïus.

C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS. V[1].
SEX. APULEIUS.

Le sénat n'avait pas attendu la défaite entière et la mort d'Antoine pour décerner des honneurs à son vainqueur[2]. Aussitôt après la bataille d'Actium, on se hâta d'ordonner qu'il triompherait de Cléopatre; et à cet honneur, qui peut passer pour prématuré, puisque la guerre n'était pas encore finie, on en ajouta plusieurs autres. Il fut dit qu'on lui dresserait deux arcs de triomphe, l'un à Brindes, l'autre dans la place publique de Rome; que l'on consacrerait dans le temple érigé en l'honneur de Jules César les éperons des vaisseaux pris à Actium; que l'on célébrerait des jeux de cinq ans en cinq ans en l'honneur d'Octavien; que le jour de sa naissance et celui où la nouvelle était arrivée à Rome seraient des jours de fête; que, lorsqu'il reviendrait à la ville, les vestales, le sénat et toute la multitude des citoyens avec leurs femmes et leurs enfants, sortiraient au-devant de lui pour le recevoir. Quant à ce qui regarde les couronnes et les statues qui lui furent décernées, Dion jugeait superflu d'en faire le dénombrement; et ce serait chose encore bien plus fastidieuse pour nous, quand même nous aurions sur ce point des mémoires bien circonstanciés.

[1] An. R. 723; av. J. C. 29.
[2] Dio.

La mort d'Antoine, qui mit le comble aux prospérités d'Octavien et en assura la stabilité, devint une occasion et un motif de nouveaux hommages rendus à la fortune. On déféra à Octavien un second triomphe pour raison de la conquête de l'Egypte : car on avait assez d'attention aux bienséances pour ne faire dans l'intitulé des triomphes aucune mention ni d'Antoine, ni des Romains qui l'avaient suivi. On ordonna de plus que le jour où Alexandrie avait été prise fût célébré comme un jour de fête, et servît d'époque aux Egyptiens pour dater leurs années.

Tout cela n'était qu'honorifique. On y joignit le solide, en décernant à Octavien, pour toute sa vie, la puissance tribunitienne, avec un droit même plus étendu que n'avaient les tribuns, dont le pouvoir était renfermé dans les murs de la ville, au lieu qu'on lui permettait d'exercer le sien jusqu'à la distance d'un mille de Rome. Cette puissance lui avait déjà été offerte quelques années auparavant, comme nous avons eu soin de le rapporter, et il ne l'avait point acceptée. Il persista encore cette fois dans son refus; et ce ne fut qu'après qu'il eut abdiqué son onzième consulat, que, le sénat la lui ayant de nouveau déférée, il consentit enfin à la recevoir, afin d'avoir un titre permanent d'autorité et de prééminence dans la ville sur tous les magistrats. On le reconnut en quelque façon chef de la république en ordonnant que son nom fût ajouté à ceux du sénat et du peuple dans les prières et les vœux que les prêtres feraient pour le salut de l'empire. Enfin, au premier janvier, le consul son collègue, et tout le sénat, jurèrent l'observation de ses décrets et de ses ordonnances, devoir de sujets envers leur souverain. On lui accorda encore quelques droits particuliers, comme celui d'augmenter à son gré le nombre des prêtres; droit dont il se prévalut si bien, lui et ses successeurs, que la multitude de ceux qui se trouvaient dans Rome revêtus de différents sacerdoces devint excessive, et que, du temps de Dion, c'eût été une opération difficile que d'en tenir un registre exact.

On ne s'en tint pas à accumuler sur sa tête tout ce que la condition mortelle peut recevoir de grandeur. On l'associa aux dieux, parmi les noms desquels on ordonna que le sien fût inséré dans les hymnes que l'on chantait aux fêtes les plus solennelles. Il fut enjoint pareillement de lui offrir des libations dans tous les repas publics et particuliers; et Horace nous est témoin que cette coutume s'établit et se perpétua. « Chaque citoyen, « dit-il à Auguste dans une ode bien posté- « rieure au temps dont nous parlons, vous in- « vite comme un dieu tutélaire au second « service de ses repas. Il vous adresse d'hum- « bles prières; il verse en votre honneur le « vin de la coupe sur la table, et il vous rend « le même culte qu'à ses dieux lares, comme « la Grèce reconnaissante a divinisé Castor et « le grand Hercule [1]. »

Octavien reçut tous ces honneurs divins et humains, et quelques autres que je supprime, de peur d'ennuyer, ou du moins il n'en refusa que très-peu : par exemple, il déclara nettement ne point souhaiter que toute la multitude des citoyens sortît au-devant de lui lorsqu'il ferait son entrée dans Rome. Du reste, non-seulement les titres auxquels la puissance était attachée, mais même ce qu'il ne pouvait regarder que comme une simple décoration extérieure lui plaisait par plus d'un endroit. Son amour-propre sans doute était flatté de tant de témoignages de vénération; et de plus il savait que tout ce qui relève aux yeux des peuples la majesté de celui qui donne la loi les dispose à lui mieux obéir.

On doit attribuer à ce principe sa facilité surtout à recevoir les honneurs divins, et son zèle pour les faire rendre à son père adoptif. Il lui avait construit un temple dans Rome, et il consentit, dans le temps dont je parle, que les peuples de l'Asie lui en élevassent un à Ephèse, et les Bithyniens à Nicée, pour l'y honorer conjointement avec la ville de Rome; et il voulut que les Romains établis dans cette province portassent à ces temples leurs ado-

[1] Quippe. . . . . . . .alteris
Te mensis adhibet deum.
Te multâ prece, te prosequitur mero
Defuso pateris, et Laribus tuum
Miscet numen, uti Græcia Castoris,
Et magni memor Herculis.

(Horat. *Od.* IV, 5.)

rations avec les naturels du pays. Le mort ne recueillait assurément aucun fruit de ces hommages : mais il en rejaillissait une partie sur son fils, qui le représentait.

Ce n'était pas assez pour Octavien d'être fils d'un dieu, s'il ne devenait dieu lui-même. Il fut pourtant plus réservé par rapport à Rome, où il ne souffrit jamais que l'on consacrât aucun édifice à son culte ; mais il le permit dans les provinces [1]. L'Asie et la Bithynie en donnèrent l'exemple ; et en même temps qu'elles bâtissaient en l'honneur de Jules César les temples dont je viens de faire mention, elles en élevèrent pareillement à Octavien dans les villes de Pergame et de Nicomédie. Elles lui associèrent aussi, par son ordre, la ville de Rome; ce qui semblait adoucir l'odieux de ces honneurs excessifs et sacrilèges.

Comme nulle contagion n'est si prompte que celle de la flatterie, bientôt toutes les provinces suivirent l'exemple que leur avaient montré les Asiatiques et les Bithyniens. Par tout l'empire ce ne furent que temples, jeux solennels, collèges de prêtres érigés en l'honneur du maître de l'univers ; et ces temples étaient communément plus beaux et plus ornés que ceux des anciennes divinités, qu'un dieu présent et visible obscurcissait. Les Alexandrins, en particulier, lui construisirent un temple magnifique [2], accompagné de portiques, de bibliothèques, de cours, de bois sacrés, de vestibules, de promenades ; et ils l'y honorèrent sous le nom de *César protecteur et patron des navigateurs*. L'adulation fut portée encore à de plus grands excès à l'égard de ses successeurs, qui, pour la plupart, méritaient plutôt des supplices que des autels. Cependant Rome et l'Italie furent respectées ; et Dion assure que jusqu'à son temps on n'y voyait aucun temple érigé à des empereurs encore vivants, au moins par des personnes qui soient dignes de quelque considération. Après leur mort, tout le monde connaît la cérémonie de l'apothéose, dont tous les honneurs divins étaient la suite.

Au reste, il est bon d'observer que cet usage impie de déférer et de recevoir un culte réservé à Dieu seul était ancien chez les Romains [1]. Il y avait déjà longtemps que les provinces de l'empire élevaient des temples à la ville de Rome, comme à une déesse ; et souvent les mêmes honneurs avaient été rendus à de simples proconsuls. Octavien n'était donc pas plus coupable que ceux qui l'avaient précédé. Mais en lui donnant des complices, je ne prétends pas diminuer son crime. Je veux plutôt faire remarquer comment le genre humain, dans sa portion même la plus éclairée, s'était laissé corrompre par la voix du tentateur, qui dit à notre premier père : *Vous serez comme des dieux*.

J'ai réservé jusqu'ici les deux décrets du sénat dont Octavien fut le plus flatté, parce qu'ils sont d'un ordre singulier et que la satisfaction même qu'il en eut lui fait honneur.

Le premier ordonnait la clôture du temple de Janus, symbole et gage d'une paix universelle. Le peuple romain en jouissait alors; car les mouvements de ceux de Trèves en Gaule, et des Cantabres en Espagne, ne méritent pas le nom de guerre. Il n'y a personne qui ne sache que depuis la fondation de Rome le temple de Janus n'avait été fermé que deux fois : sous le règne de Numa, et après la première guerre punique. C'est précisément ce qui rendit plus précieux aux yeux d'Octavien l'honneur si rare d'avoir fermé *les portes de la guerre* [2], comme les appelle Virgile. Il sentait que la gloire d'être le pacificateur de l'univers l'emporte sur tout l'éclat des plus brillantes conquêtes ; et on doit lui savoir gré de ce sentiment.

Le second décret avait un objet à peu près semblable. Il renouvelait aussi, après un long intervalle, une cérémonie pacifique, qu'ils appelaient *l'augure de salut*, et qui nous est expliquée par Dion, à peu près en ces termes. C'est, dit cet historien, un genre de divination par lequel les Romains prétendent s'assurer si la Divinité trouve bon qu'ils lui demandent le salut et le bonheur de la nation, ne se croyant pas permis même de le demander, si

[1] Suet. Aug. c. 52.
[2] Philo ad Caium.

[1] T. Liv. XLIII, c. 6. — Suet. Aug. c. 52.
[2] . . . . .Diræ ferro et compagibus arctis
Claudentur belli portæ.
(Virg. Æn. I, 297; vid. et VII, 607.)

le ciel ne les y autorise. Le premier magistrat de Rome consulte les auspices à cette intention; et il faut que le jour où il s'occupe de ce soin religieux soit un jour de pleine paix, et où il n'y ait ni corps de troupes qui parte pour aller à la guerre, ni armée ennemie qui tienne la campagne, ni préparatifs ou attente de combat. Cette cérémonie, qui devait se répéter tout les ans, avait été pratiquée pour la dernière fois trente-quatre ans auparavant, sous le consulat de Cicéron, après la guerre de Mithridate, heureusement finie par Pompée. Depuis ce temps, les guerres étrangères et civiles n'avaient point permis de trouver un jour où il fût possible de prendre *l'augure de salut*. On voit maintenant pourquoi Octavien fut charmé d'avoir donné lieu à le renouveler. Ce rétablissement le déclarait sauveur de la république; et c'est aussi l'éloge qui lui est donné dans une inscription datée de son cinquième consulat[2].

Octavien, après un séjour de plusieurs mois en Asie, passa en Grèce, et de là en Italie, et rentra triomphant dans Rome. Il avait trois triomphes à célébrer. Le premier sur les Dalmates, les Pannoniens, les Japydes et autres nations voisines auxquelles on joignit dans l'intitulé du triomphe les Moriniens, peuple gaulois, et les Suèves, peuple germain, que Carrinas, son lieutenant, avait repoussés ou rangés à l'obéissance. Le second triomphe était pour la victoire d'Actium, et le troisième pour la conquête de l'Egypte.

Nous n'avons point de description bien circonstanciée de ses triomphes : mais on ne peut douter que la pompe n'en fût magnifique, puisque tout le monde connu contribua à l'embellir. Avec les dépouilles des vaincus on portait les couronnes et autres dons que les peuples alliés avaient coutume d'offrir en pareil cas, comme un tribut de reconnaissance et de félicitation. Suivait le char du triomphateur, en qui la jeunesse relevait l'éclat de la victoire; car il entrait alors dans sa trente-cinquième année. Les chevaux de volée étaient montés[1], celui de la droite par Marcellus, neveu d'Octavien, et destiné par lui à être son successeur, s'il ne lui naissait point d'enfants mâles; et celui de la gauche par Tibère, fils de Livie, âgé pour lors de quatorze ans. Après le char marchaient à la suite du consul Potitus, qui avait remplacé Apuleius, tous les magistrats, avec les ornements de leur dignité, et les sénateurs qui avaient accompagné Octavien dans ses guerres et contribué à ses victoires, tous revêtus de robes bordées de pourpre. L'armée fermait cette marche, distribuée en légions et en cohortes. Les officiers et les soldats qui avaient reçu des récompenses militaires (et le nombre en était grand), portaient ces témoignages de leur bravoure, dont la gloire retournait à leur général. Agrippa, soit qu'il eût pris rang parmi les sénateurs ou à la tête de l'armée, brillait entre tous les autres par l'étendard couleur de vert de mer qu'Octavien lui avait donné comme une preuve et un monument de la part qu'il avait eue à la victoire d'Actium. Je ne parle point de la foule infinie de peuple qui était accourue à un tel spectacle.

Des trois triomphes le plus riche fut le dernier, où parurent les dépouilles de l'Egypte. Cléopatre en devait faire le principal ornement. Au défaut de sa personne, Octavien fit porter un tableau qui la représentait couchée sur un lit, et ayant un aspic, ou même deux, attachés à son bras. Les enfants de cette reine, Alexandre et Cléopatre, y furent menés captifs. Leur frère Ptolémée était mort apparemment depuis la prise d'Alexandrie. Le char fut précédé sans doute de plusieurs autres prisonniers, ou otages de différentes cours de l'Orient. Mais c'est sur quoi nous n'avons aucun détail; et de ce nombre nous ne connaissons qu'Alexandre, frère de Jamblichus, dont j'ai parlé ailleurs; et Adiatorix, avec ses enfants, dont le sort a quelque chose de touchant et de très-capable d'intéresser.

Adiatorix était de la race des tétrarques de Gallo-Grèce[2], et Antoine l'avait fait seigneur ou prince de la ville d'Héraclée dans le Pont,

[1] *Festus, in voce* maximum prætorem.

[2] SENATUS. POPULUSQUE. ROMANUS. IMP. CÆSARI. DIVI. JULI. F. COS. QUINCT. COS. DESIG. SEXT. IMP. SEPT. REPUBLICA. CONSERVATA. (SIGON. *Comm. in fastos.*)

[1] Suet. Tib. cap. 6.

[2] Strab. l. 12.

Une partie de cette ville était occupée par une colonie romaine; et Adiatorix, profitant des troubles, attaqua pendant la nuit ceux qui composaient cette colonie, sous un prétendu ordre d'Antoine, et les égorgea. Octavien ne crut pas devoir laisser ce crime impuni; et, après avoir mené Adiatorix, sa femme et ses enfants en triomphe, il le condamna à mourir avec l'aîné de ses fils. Le prince galate en avait trois; et lorsqu'on les conduisait au supplice, le second, par une générosité admirable, soutint qu'il était l'aîné, et que l'arrêt de mort le regardait. Celui qui était véritablement l'aîné, et qui se nommait Dyteutus, ne céda point en générosité à son frère, et revendiqua son droit d'aînesse, dont le privilége était une mort sanglante. La contestation fut assez longue, et les deux frères renouvelèrent la dispute tant vantée dans la fable entre Pylade et Oreste. Enfin néanmoins leurs parents communs ayant représenté à Dyteutus que, comme il avait plus d'âge, il pouvait plus aisément servir de support et d'appui à sa mère et au plus jeune de ses frères, il céda, et le second eut la tête tranchée en sa place. Cette étonnante aventure fit du bruit; et Octavien en ayant été informé, se repentit de la rigueur qu'il avait exercée sur cette famille. Il voulut même la réparer autant qu'il était possible, et il donna à Dyteutus le sacerdoce de Bellone à Comanes dans le Pont, établissement considérable, dont j'ai eu déjà lieu de parler plus d'une fois.

Les triomphes d'Octavien furent vus très-agréablement par les Romains, et la nation y prit part avec une joie sincère. Les hommes capables de penser sentaient toute la différence d'Octavien à Antoine; et puisqu'il fallait avoir un maître, ils jugeaient que la fortune les avait bien servis en leur donnant le plus habile et le plus sage. La multitude était gagnée par son attention à la soulager, et par l'abondance de ses largesses.

J'ai déjà dit qu'il remboursa toutes les avances qui lui avaient été faites, et remit tout ce qui était dû des dernières impositions. Il dispensa encore les villes de l'Italie de lui fournir les couronnes que l'on était dans l'usage de donner aux triomphateurs, ni rien qui en tînt lieu. Non content de ces preuves de justice et de modération, il y ajouta des distributions immenses d'argent. Il donna quatre cents sesterces[1] par tête à tous les citoyens du peuple; et, après avoir fait cette libéralité en son nom à ceux qui étaient au-dessus de l'âge de dix-sept à dix-huit ans, il l'étendit aux enfants[2], sous le nom de *Marcellus*. Les soldats, au nombre de six-vingt mille, reçurent de lui chacun mille sesterces[3]. Enfin, en les envoyant en colonies, il employa de grandes sommes à dédommager ceux dans les villes et sur les terres desquels il les établissait, accordant ce soulagement, non-seulement à l'Italie, mais aux provinces; ce qui était sans exemple jusqu'à lui.

De telles libéralités étaient une amorce puissante; et l'heureuse tranquillité que l'on voyait renaître après tant de troubles et de malheurs disposait à aimer l'auteur de la félicité publique, et à préférer son joug à une liberté tumultueuse, source d'ambitieux projets pour les grands, et de calamités pour les peuples.

Octavien célébra ses trois triomphes au mois d'août pendant trois jours consécutifs[4]. Après lui Carrinas et Autronius Pætus triomphèrent dans le même mois, l'un des Morins et des Suèves, l'autre de l'Afrique. Il faut que les exploits d'Autronius n'aient pas été fort considérables, puisque Octavien, dont il était le lieutenant, ne les comprit point dans son triomphe. Quant à ceux de Carrinas, ils avaient décoré le triomphe de son général, avant que de lui procurer à lui-même cet honneur. Dion observe que son père avait été proscrit par Sylla, et que, par conséquent, le fils était exclu des charges et des dignités par les lois de ce même dictateur. Il obtint néanmoins tout ce que l'ambition d'un Romain pouvait se proposer de plus grand, le consulat et le triomphe; nouvel exemple à ajouter à tant d'autres traits de l'inconstance de la fortune, et de ses changements en bien comme en mal.

Tout le mois d'août se passa en fêtes et en réjouissances. Octavien, après ses triomphes, fit la dédicace d'un temple de Minerve, d'un

[1] Cinquante livres. 82 fr. E. B.
[2] Lapis. Ancyr.
[3] Cent vingt-cinq livres. = 205 fr. E. B.
[4] Macrob. Sat. l. 1, c. 12. — Dio.

autre temple en l'honneur de Jule César, et d'un grand édifice destiné aux assemblées du sénat, qu'il nomma *le Palais de Jule*. Il consacra dans ce palais une statue de la Victoire, que l'on y voyait encore du temps de Dion; et son intention, selon cet historien, était d'attester par ce monument qu'il tirait de la victoire et des armes son droit de commandement suprême. Il décora les deux temples dont je viens de parler, et plusieurs autres, d'ornements précieux enlevés d'Egypte. Ainsi il plaça dans le temple de Vénus une statue d'or de Cléopatre, et il enrichit aussi cette déesse des magnifiques pendants d'oreilles dont j'ai fait mention ailleurs. Mais ce fut au Capitole qu'il porta la plus grande partie des richesses qui étaient le fruit de sa victoire. Il fit même rendre, si nous en croyons Dion, un décret du sénat pour en ôter comme profanes et souillés (je ne puis deviner par quel endroit), tous les trésors qui y étaient anciennement amassés, afin que la place fût libre pour les nouvelles offrandes qu'il y consacrait [1]. Il ne semble pas que l'on puisse rapporter à aucune occasion plus convenable que celle-ci le don prodigieux mentionné par Suétone de seize mille livres pesant d'or [2], et de la valeur de cent cinquante millions de sesterces [3] en pierreries, offerts par Octavien en une seule fois à Jupiter Capitolin.

Pour solenniser la dédicace du temple de Jule César, il donna des jeux et des spectacles de toute espèce : courses de chevaux et de chariots dans le Cirque, combats de gladiateurs, dans lesquels un sénateur, nommé par Dion *Q. Vitélius*, ne craignit point de perdre son honneur et de hasarder sa vie; chasses d'animaux féroces amenés des pays éloignés, parmi lesquels on remarque un rhinocéros et un hippopotame; enfin combats entre des troupes de Suèves et de Daces, les premiers faits prisonniers par Carinas, et les autres pris à Actium parmi les auxiliaires d'Antoine.

[1] Suet. Aug 30.

[2] Vingt-cinq mille de nos marcs. = 5,148 kilogrammes E. B.

[3] Dix-huit millions sept cent cinquante mille livres = Près de 30 millions de francs. E. B.

A tous ces différents genres de spectacles Octavien en joignit un qu'il affectionnait singulièrement. C'est ce qu'ils appelaient *le jeu de Troie*, si bien décrit par Virgile au cinquième livre de son Enéide, et qui consistait en courses de chevaux, exécutées par les enfants de la première noblesse. Ils se partageaient en divers escadrons, suivant l'âge : et, dans les jeux dont je parle actuellement, Tibère commandait l'escadron des grands [1]. Ce genre d'exercice plaisait à Octavien et avait plu à César, parce qu'il flattait l'opinion de l'ancienne noblesse des Jules, remontant jusqu'à Enée. De plus ils jugeaient tout à fait séant pour la jeune noblesse quelle commençât ainsi à se faire connaître et à attirer les regards des citoyens.

La joie de ces fêtes, qui durèrent plusieurs jours, fut un peu troublée, mais non interrompue, par une indisposition d'Octavien, dont la santé était très-délicate. Il voulut que les spectacles se continuassent quoiqu'il ne pût pas s'y trouver, et il donna commission à d'autres d'y présider en sa place.

Pendant tout le temps des jeux, les sénateurs, s'étant distribués selon un certain ordre, dressèrent et couvrirent des tables chacun à leur tour dans les vestibules de leurs maisons [2], et ils invitaient les passants à y venir manger avec eux, suivant ce qui s'était pratiqué dans d'autres occasions de réjouissances publiques.

Octavien ne se contenta pas de ces fêtes passagères; il voulut transmettre à la postérité des monuments subsistants d'une victoire qui le rendait maître du monde. Il en établit à Actium et en Egypte.

Sur le promontoire d'Actium était un temple d'Apollon, qu'il agrandit et embellit [3]. De toute antiquité on y célébrait des jeux, tous les trois ans, en l'honneur de ce dieu. Il en augmenta l'éclat et la pompe; mais il en prolongea le terme, et ordonna, peut-être pour éviter l'avilissement, suite ordinaire d'une répétition trop fréquente, qu'ils s'exécuteraient seulement de cinq en cinq ans. Ces

[1] Suet. Tib. 6.

[2] T. Liv. III, 29, et xxv, 12.

[3] Freinshem. cxxxIII, 9 et 10.

jeux sont connus dans l'histoire sous le nom de *jeux Actiaques*. Octavien fit plus encore : il enferma de murailles le camp qu'il avait occupé en ces lieux, et en forma une ville, qu'il nomma *Nicopolis*, ville de la victoire. Pour la peupler, il y transporta les habitants d'Ambracie et de quelques autres villes voisines, qui, ayant beaucoup souffert des guerres que les Macédoniens et les Romains avaient faites dans ce pays, étaient devenues presque désertes. Il attribua aux Nicopolitains de très-beaux priviléges, entre autres celui d'entrer dans le conseil des Amphictyons, ancien et respectable tribunal, où la Grèce entière était représentée par les députés de douze de ses principaux peuples. Cette ville devint florissante ; et du temps que Strabon écrivait, elle prenait de nouveaux accroissements de jour en jour. L'espace où avait été dressée la tente d'Octavien fut distingué du reste de la ville, environné de murs de pierre de taille, orné d'éperons de vaisseaux pris dans le combat, et consacré par une statue d'Apollon, que l'on y plaça en plein air, sans aucun toit au-dessus. Il n'y eut pas jusqu'à un âne et son conducteur qu'Octavien n'immortalisât, parce qu'ils lui avaient été d'un heureux présage. Le matin du jour qu'il sortait de son camp pour aller combattre Antoine, ayant rencontré un homme qui menait un âne, il lui demanda son nom et le nom de sa bête. *Je m'appelle*, dit l'ânier, *Eutychus*, qui veut dire *heureux ; et mon âne*, *Nicon*, qui signifie *vainqueur*. Soit que cette aventure fût purement fortuite, ou ménagée par la politique d'Octavien pour encourager ses soldats, il crut devoir en conserver la mémoire, et il érigea dans Nicopolis deux statues qui représentaient l'âne et l'ânier.

Tels furent les monuments et comme les trophées par lesquels Octavien prit plaisir à décorer le lieu qui avait été témoin de l'action décisive de sa fortune. En Egypte, où il avait achevé de vaincre, mais sans aucun danger, il ne laissa pas de bâtir une seconde Nicopolis sur le terrain où il avait combattu contre Antoine devant Alexandrie, et il y institua des jeux semblables à ceux d'Actium.

C'est ainsi qu'Octavien se félicita lui-même, à la vue de toute la terre, d'être parvenu au comble de ses vœux. Les voies par lesquelles il s'y éleva ont été considérées par ses contemporains sous des points de vue très différents ; et Tacite nous en fournit un double portrait en raccourci, qui me paraît tout à fait convenable pour terminer l'exposé que j'ai tâché d'en faire avec étendue.

Il rapporte les discours que l'on tenait au sujet d'Auguste le jour de ses funérailles. Les uns[1], qui favorisaient sa mémoire, disaient qu'un juste sentiment de reconnaissance et de tendresse pour son père adoptif, et les besoins de la république, où les lois alors n'avaient plus aucun pouvoir, l'avaient forcé d'entreprendre des guerres civiles ; et que si sa conduite n'y avait pas toujours été bien nette et exempte de taches, c'est qu'il n'était pas possible ni d'acquérir des forces pour une telle entreprise ni de les gouverner par les règles d'une exacte vertu : qu'il s'était trouvé dans la nécessité d'accorder bien des choses à Antoine et à Lépidus pour parvenir à tirer vengeance des meurtriers de son père : qu'ensuite, l'un de ses deux collègues s'étant dégradé lui-même par sa mollesse et son incapacité, et l'autre s'étant perdu par ses débauches, il avait senti que le gouvernement d'un seul était l'unique remède aux maux de la patrie, fatiguée par des discordes interminables.

D'autres[2], moins disposés à bien juger

[1] « Hi pietate erga parentem, et necessitudine reipu-
« blicæ, in qua nullus tunc legibus locus, ad arma ci-
« vilia actum, quæ neque parari neque haberi possent
« per bonas artes. Multa Antonio, dum interfectores
« patris ulcisceretur, multa Lepido concessisse. Post-
« quam hic socordiâ senuerit, ille per libidines pessum-
« datus sit, non aliud discordantis patriæ remedium in-
« ventum, quam ut ab uno regeretur. »

[2] Dicebatur contra pietatem erga parentem, et tempora
« reipublicæ obtentui sumpta : cæterùm cupiditate do-
« minandi concitos per largitiones veteranos, paratum
« ab adolescente privato exercitum, corruptas consulis
« legiones, simulatam pompeianarum gratiam partium.
« Mox ubi decreto Patrum fasces et jus prætoris invase-
« rit, cæsis Hirtio et Pansâ.... utriusque copias occupa-
« visse. Extortum invito senatu consulatum ; armaque
« quæ in Antonium acceperit, contra rempublicam versa.
« Proscriptionem civium, divisiones agrorum, ne ipsis
« quidem qui fecêre laudatas. Sanè Cassii et Brutorum
« exitus paternis inimicitiis datos (quanquam fas sit pri-
« vata odia publicis utilitatibus remittere) ; sed Pompeium

d'Octavien, prétendaient, au contraire, que le désir de venger son père, et les désordres de l'état, n'avaient été chez lui qu'un prétexte; qu'au fond c'était l'ambition de dominer qui l'avait engagé à soulever les vieux soldats par ses largesses, à assembler une armée sans aucun caractère d'autorité publique, à corrompre les légions d'Antoine, alors consul, à feindre de la considération et des égards pour le parti de Pompée, afin de profiter de la bienveillance que l'on portait à cette cause : qu'ayant envahi les faisceaux et la puissance de préteur par un décret dont le sénat n'avait pas prévu les conséquences, après la mort funeste d'Hirtius et de Pansa, qui avait jeté sur lui bien des soupçons, il s'était emparé des troupes de l'un et de l'autre: qu'il avait envahi le consulat contre le gré des sénateurs, et tout de suite tourné contre la république les armes qui lui avaient été mises en main pour faire la guerre à Antoine: qu'il n'était pas nécessaire de s'étendre à blâmer les proscriptions et les distributions de terres faites aux soldats, puisque ceux même qui en étaient les auteurs n'avaient jamais osé les louer: qu'on pouvait absolument lui passer la mort de Cassius et des deux Brutus, comme due à la vengeance de son père (quoique après tout il aurait été plus généreux de sacrifier ses inimitiés particulières à l'utilité publique); mais qu'il avait trompé Sex. Pompée par une fausse image de paix, et Lépidus par des dehors d'amitié : que sa conduite avait été la même à l'égard d'Antoine, qu'il avait amorcé par les traités de Tarente et de Brindes, et par le mariage de sa sœur, et qui ensuite avait payé par sa mort la peine d'une alliance frauduleuse.

Ces deux jugements, si opposés, contiennent cependant l'un et l'autre quelque chose de vrai. Le dernier exprime au naturel les intentions d'Octavien; l'autre fait sentir le bien et l'avantage qu'il procura à l'empire. Il est certain par les faits que le gouvernement monarchique était la seule ressource de la république romaine.

« Imagine pacis, sed Lepidum specie amicitiæ deceptos. « Post Antonium Tarentino Brundisinoque fœdere et « nuptiis sororis inlectum, subdolæ affinitatis pœnas « morte exsolvisse. » (Tac. *Annal.* I, 9 et 10.)

J'ai représenté le plus fidèlement qu'il m'a été possible les circonstances et les causes de cette grande révolution. Mais il convient à des chrétiens de s'élever plus haut, et d'envisager dans le mouvement des choses humaines, et dans le jeu des passions, la providence divine qui les gouverne et qui les dirige à l'exécution de ses desseins de miséricorde sur le genre humain. Le Christ, attendu depuis quatre mille ans, allait bientôt naître; et tout s'arrange pour faciliter la propagation de la doctrine céleste qu'il venait apporter en terre.

La vaste étendue de l'empire romain, en liant ensemble par un commerce aisé et perpétuel toutes les parties du monde connu, ouvrait tous les chemins aux prédicateurs de l'Évangile. Mais les troubles affreux des guerres civiles y auraient mis un obstacle. Il fallait que le *prince de la paix* naquît au sein de la paix. Dieu suscite Octavien pour faire cesser toutes les dissensions et établir une tranquillité durable dans l'empire. L'établissement même de la monarchie entrait dans les desseins de Dieu sur son Eglise. Les compagnies sont attachées à leurs vieilles maximes; et l'on voit que le sénat de Rome était encore tout païen longtemps après que le christianisme était monté sur le trône. La religion de Jésus-Christ aurait souffert une guerre implacable et éternelle de la part du sénat, si la puissance fût restée entre ses mains. La conversion du seul Constantin rendit pour toujours la paix à l'Eglise, agitée et persécutée pendant trois siècles.

C'est avec cette réflexion que je laisse mes lecteurs en finissant cet ouvrage, auquel j'ai mis la dernière main pour obéir aux ordres d'un maître que je respecterai infiniment toute ma vie, parce qu'en lui la piété égalait les talents. Heureux si, marchant sur ses traces, je regarde tout ce que je puis recueillir de doctrine de l'antiquité païenne comme les richesses de l'Egypte, qui doivent être consacrées à Dieu et à Jésus-Christ! Heureux encore si cet esprit, dirigeant ma plume, a pu inspirer de pareils sentiments à ceux qui me font l'honneur de me lire!

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME DE L'HISTOIRE ROMAINE.

FASTES CONSULAIRES.

ROME FONDÉE L'AN DU MONDE 3253; AVANT JÉSUS-CHRIST 751.

An. R. 1; *av. J. C.* 751. Romulus, roi. Il régna 37 ans.
An. R. 38; *av. J. C.* 714. *Interrègne.*
An. R. 39; *av. J. C.* 713. Numa, second roi. Il régna 43 ans.
An. R. 82; *av. J. C.* 670. Tullus Hostilius, troisième roi. Il régna 32 ans.
An. R. 114; *av. J. C.* 638. Ancus Marcius, quatrième roi. Il régna 24 ans.
An. R. 138; *av. J. C* 614. Tarquin l'Ancien, cinquième roi. Il régna 38 ans.
An. R. 176; *av. J. C.* 576. Servius Tullius, sixième roi. Il régna 44 ans.
An R. 220; *av. J. C.* 532. Tarquin le Superbe, septième roi. Il régna 25 ans.

CONSULS.

An. R. 245; *av. J. C.* 507. L. Junius Brutus. Il fut tué, et on lui substitua Sp. Lucrétius Tricipitinus. — Il mourut, et on lui substitua M. Horatius Pulvillus. — L. Tarquinius Collatinus. On l'obligea de s'exiler, et on lui substitua P. Valérius, qui mérita le surnom de *Publicola.*
An. R. 246; *av. J. C.* 506. P. Valérius Publicola II. T. Lucrétius.
An. R. 247; *av. J. C.* 505. P. Lucrétius, ou selon Denis d'Halicarn. — M. Horatius Pulvillus II.
An. R 248; *av. J. C.* 504. Sp. Lartius. T. Herminius.
An. R. 249; *av. J. C.* 503. M. Valérius. P. Postumius
An. R. 250; *av. J. C.* 502. P. Valérius Publicola IV. T. Lucrétius II.
An. R. 251; *av. J. C.* 501. Agrippa Ménénius. P. Postumius II.
An. R. 252; *av. J. C.* 500. Opiter Virginius. Sp. Cassius.
An. R. 253; *av. J. C.* 499. Postumus Cominius. T. Lartius.
An. R. 254; *av. J. C.* 498. Ser. Sulpicius. Man. Tullius.
An. R. 255; *av. J. C.* 497. P. Veturius Géminus. T. Æbutius Elva.
An. R. 256; *av. J. C.* 496. T. Lartius II. L. Clœlius.

Premier dictateur : T. Lartius.

An. R. 257; *av. J. C.* 495. A. Sempronius. Atratinus. M. Minucius.
An. R. 258; *av. J. C.* 494. A. Postumius. T. Virginius.

Bataille du lac Régille.

An. R. 259; *av. J. C.* 493. Ap. Claudius. P. Servilius.
An. R. 260; *av. J. C.* 492. A. Virginius. T. Vétusius.
An. R. 261; *av. J. C.* 491. Postumus Cominius II. Sp. Cassius II.

Établissement des tribuns du peuple.

An. R. 262; *av. J. C.* 490. T. Géganius. P. Minucius.
An. R. 263; *av. J. C.* 489. M. Minucius II. A. Sempronius II.
An. R. 264; *av. J. C.* 488. Q. Sulpicius Camérinus. Sp. Lartius Flavus II.
An. R. 265; *av. J. C.* 487. C. Julius. P. Pinarius.
An. R. 266; *av. J. C.* 486. Sp. Nautius. Sex. Furius.

An. R. 267; *av. J. C.* 485. T. Sicinius. C. Aquillius.
An. R. 268; *av. J. C.* 484. Sp. Cassius III. Proculus Virginius.
An. R. 269; *av. J. C.* 483. Ser. Cornélius. Q. Fabius.
An. R. 270; *av. J. C.* 482. L. Æmilius. Cæso Fabius.
An. R. 271; *av. J. C.* 481. M. Fabius. L. Valérius.
An. R. 272; *av. J. C.* 480. Q. Fabius II. C. Julius.
An. R. 273; *av. J. C.* 479. Cæso Fabius II. Sp. Furius.
An. R. 274; *av. J. C.* 478. M. Fabius II. Cn. Manlius.
An. R. 275; *av. J. C.* 477. Cæso Fabius III. T. Virginius.
An. R. 276; *av. J. C.* 476. L. Æmilius II. C. Servilius.
An. R. 277; *av. J. C.* 475. C. Horatius. T. Ménénius.

Défaite des Fabius près de Crémère.

An. R. 278; *av. J. C.* 474. Sp. Servilius. A. Virginius.
An. R. 279. *av. J. C.* 473. C. Nautius. P. Valérius.
An. R. 280; *av. J. C.* 472. L. Furius. A. Manlius.
An. R. 281; *av. J. C.* 471. L. Æmilius III. Opiter Virginius, ou, selon d'autres auteurs, Vopiscus Julius.
An. R. 282; *av. J. C.* 470. L. Pinarius. P. Furius.
An. R. 283; *av. J. C.* 469. Ap. Claudius. T. Quintius Capitolinus.
An. R. 284; *av. J. C.* 468. L. Valérius II. Ti. Æmilius.
An. R. 285; *av. J. C.* 467. T. Numicius Priscus. A. Virginius.
An. R. 286; *av. J. C.* 466. T. Quintius Capitolinus II. Q. Servilius.
An. R. 287; *av. J. C.* 465. Ti. Æmilius II. Q. Fabius
An. R. 288; *av. J. C.* 464. Q. Servilius II. Sp. Postumius.
An. R. 289; *av. J. C.* 463. Q. Fabius II. T. Quintius Capitolinus III.
An. R. 290; *av. J. C.* 462. A. Postumius. S. Furius.
An. R. 291; *av. J. C.* 461. L. Æbutius. P. Servilius.
An. R. 292; *av. J. C.* 460. L. Lucrétius Tricipitinus. T. Véturius Géminus.
An. R. 293; *av. J. C.* 459. P. Volumnius. Ser. Sulpicius.
An. R. 294; *av. J. C.* 458. C. Claudius. P. Valérius II. Il fut tué, et on lui substitua L. Quintius Cincinnatus.
An. R. 295; *av. J. C.* 457. C. Fabius III. L. Cornélius.
An. R. 296; *av. J. C.* 456. L. Minucius. C. Nautius II.
An. R. 297; *av. J. C.* 455. Q. Minucius. C. Horatius.
An. R. 298; *av. J. C.* 454. M. Valérius. Sp. Virginius.
An. R. 299; *av. J. C.* 453. T. Romilius. C. Véturius.
An. R. 300; *av. J. C.* 452. Sp. Tarpéius. A. Atérius.
An. R. 301; *av. J. C.* 451. P. Curiatius. Sex. Quintilius.
An. R. 302; *av. J. C.* 450. C. Ménénius. P. Sestius Capitolinus.

DÉCEMVIRS.

An. R. 303; *av. J. C.* 449. Ap. Claudius. P. Sestius Capitolinus. Ser. Sulpicius. T. Romilius. L. Véturius. T. Génutius. Sp. Postumius. A. Manlius. C. Julius. P. Horatius.
An. R. 304; *av. J. C.* 448. Ap. Claudius II. M. Cornélius Maluginensis. L. Minucius. Man. Rabuléius. Cæso Duilius. Q. Fabius Vibulanus. E. Servilius. T. Antonius. Q. Pœtilius. Sp. Oppius Cornicen.
An. R. 305; *av. J. C.* 447. Les mêmes Décemvirs se continuent.

Le consulat rétabli.

An. R. 306; *av. J. C.* 446. L. Valérius Potitus. M. Horatius Barbatus.
An. R. 307; *av. J. C.* 445. Lar Herminius. T. Virginius.
An. R. 308; *av. J. C.* 444. M. Géganius Macérinus. C. Julius.
An. R. 309; *av. J. C.* 443. T. Quintius Capitolinus IV. Agrippa Furius.
An. R. 310; *av. J. C.* 442. M. Génucius. C. Curtius.

Premiers tribuns militaires avec la puissance de consuls.

An. R. 311; *av. J. C.* 441. A. Sempronius. L. Atilius. — T. Clœlius. Ils se démirent, et on leur substitua L. Papirius Mugilanus. L. Sempronius Atratinus.
An. R. 312; *av. J. C.* 440. M. Géganius Macérinus II. T. Quintius Capitolinus V.

Établissement de la censure.

An. R. 313; *av. J. C.* 439. M. Fabius Vibulanus. Postumus Æbutius Cornicen.
An. R. 314; *av. J. C.* 438. C. Furius. Pacilus. M. Papirius Crassus.
An. R. 315; *av. J. C.* 437. Proculus Géganius Macérinus. L. Ménénius Lanatus.
An. R. 316; *av. J. C.* 436. T. Quintius Capitolinus VI. Agrippa Ménénius Lanatus.
An. R. 317; *av. J. C.* 435. Mamercus Æmilius. L. Quintius Cincinnatus. — L. Julius.
An. R. 318; *av. J. C.* 434. M. Géganius Macérinus III. L. Sergius Fidénas.
An. R. 319; *av. J. C.* 433. M. Cornélius Maluginensis. L. Papirius Crassus.
An. R. 320; *av. J. C.* 432. C. Julius II. L. Virginius.
An. R. 321; *av. J. C.* 431. C. Julius III. L. Virginius II.
An. R. 322; *av. J. C.* 430. M. Fabius Vibulanus. M. Fosilius. — L. Sergius Fidénas.
An. R. 323; *av. J. C.* 429. L. Pinarius Mamercinus. L. Furius Médullinus. — Sp. Postumius Albus.
An. R. 324; *av. J. C.* 428. T. Quintius Pennus Cincinnatus. C. Julius Mento.
An. R. 325; *av. J. C.* 427. L. Papirius Crassus. L. Julius.
An. R. 326; *av. J. C.* 426. L. Sergius Fidénas II. Hostus Lucrétius Tricipitinus.
An. R. 327; *av. J. C.* 425. A. Cornélius Cossus. T. Quintius Pennus Cincinnatus II.
An. R. 328; *av. J. C.* 424. C. Servilius Ahala. L. Papirius Mugilanus.
An. R. 329; *av. J. C.* 423. T. Quintius Pennus. C. Furius. — M. Postumius. A. Cornélius Cossus.
An. R. 330; *av. J. C.* 422. A. Sempronius Atratinus.

L. Quintius Cincinnatus II. — L. Furius Médullinus. L. Horatius Barbatus.

An. R. 331; *av. J. C.* 421. Ap. Claudius Crassus. Sp. Nautius Rutilus. — L. Sergius Fidénas. Sex. Julius Iulus.

An. R. 332; *av. J. C.* 420. C. Sempronius Atratinus. Q. Fabius Vibulanus.

An. R. 333; *av. J. C.* 419. L. Manlius Capitolinus. Q. Antonius Mérenda. L. Papirius Mugilanus.

An. R. 334; *av. J. C.* 418. Numérius Fabius Vibulanus. T. Quintius Capitolinus. — L. Quintius Cincinnatus III. L. Furius Médullinus.

An. R. 335; *av. J. C.* 417. M. Manlius. A. Sempronius Atratinus.

An. R. 336; *av. J. C.* 416. Agrippa Ménénius Lanatus. P. Lucrétius Tricipitinus. — Sp. Nautius. C. Servilius.

An. R. 337; *av. J. C.* 415. L. Sergius Fidénas. M. Papirus Mugilanus. — C. Servilius.

An. R. 338; *av. J. C.* 414. Agrippa Ménénius Lanatus II. L. Servilius Structus. — P. Lucrétius Tricipitinus, Sp. Rutilius Crassus

An. R. 339; *av. J. C.* 413. A. Sempronius Atratinus III. M. Papirius Mugilanus II. — Q. Fabius Vibulanus. Sp. Nautius Rutilus II.

An. R. 340; *av. J. C.* 412. P. Cornélius Cossus. C. Valérius Potitus. · Quintius Cinciunatus. Numérius Fabius Vibulanus.

An. R. 341; *av. J. C.* 411. Cn. Cornélius Cossus. C. Valérius Potitus. — Q. Fabius Vibulanus II. M. Postumius Régillensis.

An. R. 342; *av. J. C.* 410. M. Cornélius Cossus. L. Furius Médullinus.

An. R. 343; *av. J. C.* 409. Q. Fabius Ambustus. C. Furius Pacilus.

An. R. 344; *av. J. C.* 408. M. Papirius Atratinus. C. Nautius Rutilus.

An. R. 345; *av. J. C.* 407. Man. Æmilius Mamercinus. C. Valérius Potitus.

An. R. 346; *av. J. C.* 406. Cn. Cornélius Cossus. L. Furius Médullinus II.

An. R. 347; *av. J. C.* 405. C. Julius Iulus. P. Cornélius Cossus. — Servilius Ahala.

An. R. 348; *av. J. C.* 404. L. Furius Médullinus. C. Valérius Potitus II. — Num. Fabius Vibulanus II. C. Servilius Ahala II.

An. R. 349, *av. J. C.* 403. P. Cornélius Cossus. Cn. Cornélius Cossus. — Num. Fabius Ambustus. L. Valérius Potitus. II.

An. R. 350; *av. J. C.* 402. T. Quintius Capitolinus. L. Quintius Cincinnatus. — C. Julius Iulus II. A. Manlius. — L. Furius Médullinus. Man. Æmilius Mamercinus.

An. R. 351; *av. J. C.* 401. C. Valérius Potitus III. Man. Sergius Fidénas. — P. Cornélius Maluginensis. Cn. Cornélius Cossus. — Cæso Fabius Ambustus. Sp. Nautius Rutilus III.

An. R. 352; *av. J. C.* 400. Man. Æmilius Mamercinus II. L. Valérius Potitus III. — A. Claudius Crassus. M. Quintilius Varus. — L. Julius Iulus. M. Postumius.

An. R. 353; *av. J. C.* 399. C. Servilius Ahala III. Q. Servilius. — L. Virginius. Q. Sulpicius. — A Manlius. II. Man. Sergius Fdénas II.

An. R. 354; *av. J. C.* 398. L. Valérius Potitus IV. M. Furius Camillus. — Man. Æmilius Mamercinus III. C. Cornélius Cossus II. — Cæso Fabius Ambustus II. L. Julius Iulus.

Premiers tribuns militaires Plébéiens.

An. R. 355; *av. J. C.* 397. P. Licinius Calvus. P. Mænius. — L. Titinius. P. Mælius. — L. Furius Médullinus. L. Publilius Vulscus.

An. R. 356; *av. J. C.* 396. M. Véturius. M. Pomponius. — C. Duilius. Voléro Publilius. — Cn. Génucius. L. Atilius.

An. R. 357; *av. J. C.* 395. L. Valérius Potitus V. M. Furius Camillus II. — M. Valérius Maximus. L. Furius Médullinus. — Q. Servilius Fidénas II. Q. Sulpicius Camérinus II.

An. R. 358; *av. J. C.* 394. L. Julius Iulus II. L. Furius Médullinus. — L. Servius Fidénas. A Postumus Régillensis. — P. Cornélius Maluginensis II. A. Manlius III.

An. R. 359; *av. J. C.* 393. P. Licinius Calvus. L. Titinius II. — Mænius II. P. Mælius II. — Cn. Génucius. II. L. Atilius II.

Prise de Veies.

An. R. 360; *av. J. C.* 392. P. Cornélius Cossus. P. Cornélius Scipio. — M. Valérius Maximus II. Cæso Fabius Ambustus III. — C. Furius Médullinus. Q. Servilius III.

An. R. 361; *av. J. C.* C. 391. M. Furius Camillus III. L. Furius Médullinus. — C. Æmilius. L. Valérius Publicola. — Sp. Postumius. P. Cornélius Scipio II.

An. R. 362; *av. J. C.* 390. L. Lucrétius Flavus. Ser. Sulpicius Camérinus.

An. R. 363; *av. J. C.* 389. L. Valérius Potitus. M. Manlius.

An. R. 364; *av. J. C.* 388. L. Lucrétius. Ser. Sulpicius. — M. Æmilius. L. Furius Médullinus. — Agrippa Furius. C. Æmilius II.

An. R. 365; *av. J. C.* 387. Trois Fabius. Q. Sulpicius Lungus. — Q. Servilius IV. Ser. Cornélius Maluginensis.

Bataille d'Allia, suivie de la prise de Rome.

An. R. 366; *av. J. C.* 386. L. Valérius Publicola II. L. Virginius. — P. Cornélius. A. Manlius. — L. Æmilius. L. Postumius.

An. R. 367; *av. J. C.* 385. T. Quintius Cincinnatus. Q. Servilius Fidénas V. — L. Julius Iulus. L. Aquillius Corvus. — L. Lucrétius Tricipitinus. Ser. Sulpicius Rufus.

An. R. 368; *av. J. C.* 384. L. Papirius Cursor. C. Cornélius. — C. Sergius. L. Æmilius II. — M. Ménénius. L. Valérius Publicola III.

An. R. 369; *av. J. C.* 383. M. Furius Camillus IV. Ser. Corénlius Maluginensis II. — Q. Servilius Fidénas VI. L. Quintius Cincinnatus. — L. Horatius Pulvillus. P. Valérius Potitus.

An. R. 370; *av. J. C.* 382. A. Manlius II. P. Cornélius. — T. Quintius Capitolinus. L. Quintius Capitolinus. — L Papirius Cursor II. C. S rgius II.

An. R. 371; *av. J. C.* 381. Ser. Corné lius Maluginensis III. P. Valérius Potitus II. — M. Furius Camillus V. Ser. Sulpicius Rufus II. — C. Papirius Crassus. T. Quintius Cincinnatus II.

An. R. 372; *av. J. C.* 380. L. Valérius Publicola IV. A. Manlius III. — Ser. Sulpicius Rufus III. L. Lucrétius Tricipitinus II. — L. Æmilius III. M. Trébonius.

An. R. 373; *av. J. C.* 379. Sp. Papirius. L. Papirius. — Ser. Cornélius Maluginensis IV. Q. Servilius. — Ser. Sulpicius. L. Æmilius IV.

An. R. 374; *av. J. C.* 378. M. Furius Camillus VI. L. Postumius Régillensis. — A. Postumius Régillensis. M. Fabius Ambustus. — L. Lucrétius Tricipitinus III.

An. R. 375; *av. J. C.* 377. L. Valérius Publicola V. P. Valérius Potitus III — B. Sergius III. L. Ménénius II. — Sp. Papirius Cursor. Ser. Cornélius Maluginensis V.

An. R. 376; *av. J. C.* 376. P. Manlius. C. Manlius. — L. Julius. Sextilius. — M. Albinius. L. Antistius.

An. R. 377; *av. J. C.* 375. Sp. Furius Q. Servilius II. — C. Licinius. P. Clœlius. — M. Horatius. L. Géganius.

An. R. 378; *av. J. C.* 371. L. Æmilius V. P. Valérius Potitus IV. — C. Véturius. Ser. Sulpicius II. — L. Quintius Cincinnatus. C. Quintius Cincinnatus.

An. R. 379; *av. J. C.* 373. L. Papirius. L. Ménénius. — — Ser. Sulpicius. Ser. Cornélius.

Cinq ans se passent sans magistrats Curules.

An. R. 385; *av. J. C.* 367. L. Furius. A. Manlius. — Ser. Sulpicius III. Ser. Cornélius. — P. Valérius Potitus V. C. Valérius.

An. R. 386; *av. J. C.* 366. M. Fabius Ambustus II. Q. Servilius III. — C. Véturius II. A. Cornélius. — M. Cornélius. Q. Quintius.

An. R. 387; *av.* 365. T. Quintius. Ser. Cornélius. — Ser. Sulpicius IV. Sp. Servilius. — L. Papirius. L. Véturius.

An. R 388; *av. J. C.* 361. A. Cornelius. M. Cornélius II. — M. Géganius. P Manlius II. — L. Véturius II. P. Valérius Potitus VI.

Premier consul plébéien.

Établissement de la préture et de l'édilité Curule.

An. R. 389; *av. J. C.* 363. L. Æmilius Mamercinus. L. Sextus Latéranus.

An. R. 390; *av. J. C.* 362. L. Génucius. Q. Servilius Abala.

An R. 391; *au. J. C.* 361. C. Sulpicius Pæticus. C. Licinius Stolo.

An. R. 392; *av. J C.* 360. Cn. Génucius. L. Æmilius Mamercinus II.

An. R. 393; *av. J. C.* 359. Q. Servilius Abala II. L. Génucius II.

An. R. 394; *av. J. C.* 358 C. Sulpicius Pæticus II. L. Licinius Stolo II.

An. R 395; *av. J. C.* 357. C. Pœtélius Balbus. M. Fabius Ambustus.

An R. 396; *av. J C.* 356. M. Popillius Lænas. Cn. Manlius.

An. R. 397; *av. J C.* 355. C Fabius. C. Plautius.

An. R. 398; *av. J. C.* 354. C. Marcius Rutilus. C. Manlius II.

An. R 399; *av. J. C.* 353. M. Fabius Ambustus II. M. Popillius Lænas II.

An. R. 400; *av. J. C.* 352. C. Sulpicius Pæticus III. M. Valérius Publicola.

An R. 401; *av. J. C.* 351. M. Fabius Ambustus III. T. Quintius.

An. R. 402; *av. J. C.* 350. C. Sulpicius Pæticus IV. M. Valérius Publicola II.

An. R. 4[illegible]3; *av. J. C.* 349. P. Valérius Publicola. C Marcius Rutilus II.

An. R. 401; *av. J. C.* 348. C. Sulpicius Pæticus V. T. Quintius Pennus.

An. R. 405; *av. J. C.* 347. M. Popillius Lænas III. L. Cornélius Scipio.

An. R. 406; *av. J. C.* 346 L. Furius Camillus. Ap. Claudius Crassus.

An. R. 407; *av J C.* 345. M. Valérius Corvus. M. Popillius Lænas IV.

An. R. 408; *av. J. C.* 341. T. Manlius Torquatus. C. Plautius.

An. R. 409; *av. J. C.* 343. M. Valérius Corvus II. C. Pœtilius.

An. R. 410; *av. J. C.* 342. M. Fabius Dorso. Ser. Sulpicius Caméninus.

An. R. 411; *av. J. C.* 341. M. Marcius Rutilus III. T. Manlius Torquatus II.

Guerre des Samnites.

An. R. 412; *av. J. C.* 340. M. Valérius Corvus III. A. Cornélius Cossus.

An. R 413; *av. J. C.* 339. C. Marcius Rutilus IV. Q. Servilius.

An R. 414; *av. J. C.* 338. C. Plautius II. L. Æmilius Mamercinus.

An. R. 415; *av. J. C.* 337. T. Manlius Torquatus III. P. Décius Mus.

An. R. 416; *av. J. C.* 336. Ti. Æmilius Mamercinus. Q. Publilius Philo.

An. R. 417; *av. J. C.* 335. L. Furius Camillus. C. Mænius.

An. R. 418; *av. J. C.* 334. C. Sulpicius Longus. P. Ælius Pætus.

An. R. 419; *av. J. C.* 333. L. Papirius Crassus. Cæso Duilius.

An. R. 420; *av. J C.* 332. M. Valerius Corvus IV. M. Atilius Régulus.

An. R. 421; *av. J. C.* 331. T. Véturius. S. Postumius.

An. R. 422; *av. J. C.* 330. A. Cornélius Cossus II. Cn. Domitius.

An. R. 423; *av. J. C.* 329. M. Claudius Marcellus. C. Valérius Potitus.

An. R. 424; *av. J. C.* 328. L. Papirius Cursor. C. Pœtélius Libo.

An. R. 425; *av. J. C.* 327. L. Papirius Crassus II. L. Venno.

An. R. 426; *av. J. C.* 326. L. Æmilius Mamercinus II. C. Plautius.

An. R. 427; *av. J. C.* 325. P. Plautius Proculus. P. Cornélius Scapula.

An. R. 428; *av. J. C.* 324. L. Cornélius Leotulus. Q. Publilius Philo II.

An. R. 429; *av. J. C.* 323. C. Pœtélius Libo II. L. Papirius Mucilanos.

An. R. 430; *av. J. C.* 322. L. Furius Camillus II. D. Junius Brutus Scæva.

An. R. 431; *av. J. C.* 321. C. Sulpicius Longos II. Q. Aulus Cerrétanus.

An. R. 432; *av. J. C.* 320. Q. Pablus. L. Fulvius.

An. R. 431; *av. J. C.* 319. T. Véturius Calvinus II. Sp. Postumius Albious II.

Fourches caudines

An. R. 434; *av. J. C.* 318. L. Papirios Cursor II. Q. Publilius Philo III.

An. R. 435; *av. J. C.* 317. L. Papirius Cursor III. Q. Aulius Cerretanus II.

An. R. 436; *av. J. C.* 316. M. Foslios Flacciuator. L. Plautius Venno.

An. R. 437; *av. J. C.* 315. C. Juoius Bubulcus. Q. Æmilius Barbula.

An. R. 438; *av. J. C.* 314. Sp. Nautios. M. Popillius.

An. R. 439; *av. J. C.* 313. L. Papirius Cursor IV. Q. Publilius Philo IV.

An. R. 440; *av. J. C.* 312. M. Pœtélius. C. Sulpicios Longus III.

An. R. 441; *av. J. C.* 311. L. Papirius Cursor V. C. Junius Bubulcus II.

An. R. 442; *av. J. C.* 310. M. Valérius. P. Décius Mus.

An. R. 443; *av. J. C.* 309. C. Junios Bubulcus III. Q. Æmilius Barbula II.

An. R. 444; *av. J. C.* 308. Q. Fabius II. C. Marcius Rutilus.

An. R. 445; *av. J. C.* 307. Q. Fabius III. P. Décius Mus II.

An. R. 446; *av. J. C.* 306. Ap. Claudius. L. Voluminius.

An. R. 447; *av. J. C.* 305. P. Cornélius Arvina. Q. Marcius Trémulos

An. R. 448; *av. J. C.* 304. L. Postumios Mégellus. Ti. Minucius.

An. R. 449; *av. J. C.* 303. P. Solpicius Ssverrio. P. Sempronius Sopbus.

An. R. 450; *av. J. C.* 302. L. Génucius. Ser. Cornélius.

An. R. 451; *av. J. C.* 301. M. Livius. L. Æmilius.

An. R. 452; *av. J. C.* 300. M. Valérius Corvus V. Q. Appuléius.

An. R. 453; *av. J. C.* 299. M. Fulvius Pælious. T. Manlius Torquatus. — Il mourut d'une chute de cheval, et on lui substitua M. Valérius Corvus VI.

An. R. 454; *av. J. C.* 298. L. Cornélius Scipio. Cn. Fulvius.

An. R. 455; *av. J. C.* 297. Q. Fabius Maximus IV. P. Décius Mus III.

An. R. 456; *av. J. C.* 296. L. Volumnius II. Ap. Claudius II.

An. R. 457; *av. J. C.* 295. Q. Fabius Maximus V. P. Décius Mus IV.

An. R. 458; *av. J. C.* 294. L. Postumios Mégellus II. M. Atilius Régulus.

An. R. 459; *av. J. C.* 293. L. Papirius Cursor. Sp. Carvilius.

An. R. 460; *av. J. C.* 292. C. Fabius Gurges. D. Junius Brutus Scæva.

An. R. 461; *av. J. C.* 291. L. Postumius Mégellus III. C. Junius Brutus.

An. R. 462; *av. J. C.* 290. P. Cornélius Rufinus. Man. Curius Dentatus.

An. 463; *R. av. J. C.* 289. M. Valérius Corvinus. Q. Cædicius Noctua.

An. R. 464; *av. J. C.* 288. Q. Marcius Trémulus. P. Cornélius Arvina.

An. R. 465; *av. J. C.* 287. M. Claudios Marcellus. C. Nautius.

An. R. 466; *av. J. C.* 286. M. Valérius Potitus. C. Ælius Pætus.

An. R. 467; *av. J. C.* 285. L. Claudius Cauina. M. Æmilius Lépidus.

An. R. 468; *av. J. C.* 284. C. Servilius Tucca. L. Cæcilius Métellus.

An. R. 469; *av. J. C.* 283. P. Cornélius Dolabella. Cn. Domitius Calvinus.

An. R. 470; *av. J. C.* 282. Q. Æmilius Papus. C. Fabricius Lusinus.

An. R. 471; *av. J. C.* 281. L. Æmilius Barbula. Q. Marcios Philippos.

Guerre de Pyrrhus.

An. R. 472; *av. J. C.* 280. S. Valérius Lævinus. Ti. Coruncanius.

An. R. 473; *av. J. C.* 279. R. Sulpicius Saverio. P. Décius Mus.

An. R. 474; *av. J. C.* 278. C. Fabricius Luscinus II. Q. Æmilius Papus.

An. R. 475; *av. J. C.* 277. P. Cornelius Rufinus II. C. Junius Brutus II.

An. R. 476; *av. J. C.* 276. Q. Fabius Gurges II. C. Génucius Clepsina.

An. R. 477; *av. J. C.* 275. Man. Curius Dentatus II. L. Cornélius Lentulus.

An. R. 478; *av. J. C.* 274. Man. Curius Dentatus III. Ser. Cornélius Mérenda.

An. R. 479; *av. J. C.* 273. C. Fabius Dorso. C. Claudius Canina II.

An. R. 480; *av. J. C.* 272. L. Papirius Cursor II. Sp. Carvilius II.

An. R. 481; *av. J. C.* 271. L. Génucius. C. Quintius.

An. R. 482; *av. J. C.* 270. C. Génucius. Cn. Cornélius.

An. R 483; *av. J. C.* 269. C. Ogulnius Gallus B. Fabius Pictor.

An. R. 484; *av. J. C.* 268. P. Sempronius Sophus. Ap Claudius Crassus.

An. R. 485; *av. J. C.* 267. M. Atilius Régulus. L. Julius Libo.

An. R. 486; *av. J. C.* 266. Num. Fabius. D. Junius.

An. R. 487; *av. J. C.* 265. Q. Fabius Gurges III. L. Mamilius Vitulus.

Première guerre punique.

An. R 488; *av. J. C* 251. Ap. Claudius Caudex. M. Fulvius Flaccus.

An. R. 489; *av. J. C.* 263. Man. Valérius Maximus. Man. Otacilius Crassus.

An R. 490; *av. J. C.* 262. L. Postumius Mégellus. Q. Mamilius Vitulus.

An. R. 491; *av. J. C.* 261. L. Valérius Flaccus T. Otacilius Crassus.

An. R. 492; *av. J. C.* 260. Cn. Cornélius Scipio Asina C. Duilius.

An. R. 493; *av. J. C.* 259. L. Cornélius Scipio. C. Aquilius Florus.

An. R. 494; *av. J. C.* 258. A Atilius Calatinus. C. Sulpicius Paterculus.

An R. 495; *av. J. C.* 257. C. Atilius Régulus. Cn. Cornélius Blasio.

An. R. 496; *av. J. C.* 256. L. Manlius Vulso. Q Cædicius. — Il mourut, et on lui substitua M. Atilius Régulus II.

An. R. 497; *av. J. C.* 255. Ser. Fulvius Pætinus Nobilior. M. Æmilius Paulus.

An. R. 498; *av J. C.* 254. Cn. Cornélius Scipio Asina II. A. Atilius Calatinus II.

An. R. 499; *av. J. C.* 253. Cn. Servilius Cæpio. C. Sempronius Blæsus.

An. R. 500; *av. J. C.* 252. C. Aurélius Cotta. P. Servilius Géminus.

An. R. 501; *av. J. C.* 251. L. Cæcilius Métellus. C. Furius Pacilus.

An. R. 502; *av. J. C.* 250. C. Atilius Régulus II. L. Manlius Vulso II.

An. R. 503; *av. J. C.* 249. P. Claudius Pulcher. L. Junius Pullus.

An R. 504; *av. J. C.* 248. C. Aurélius Cotta II. P. Servilius Géminus II.

An. R. 505; *av. J. C.* 247. L. Cæcilius Métellus II. Num. Fabius Butéo.

An. R. 506; *av. J. C.* 246. Man. Otacilius Crassus II. M. Fabius Licinus.

An. R. 507; *av. J. C.* 245. M. Fabius Butéo. C. Atilius Bulbus.

An. R. 508; *av. J. C.* 244. A. Manlius Torquatus Atticus. C. Sempronius Blæsus II.

An. R. 509; *av. J. C.* 243. C. Fundanius Fundulus. C. Sulpicius Gallus.

An. R. 510; *av. J. C.* 242. C. Lutatius Gallus. A. Postumius Albinus.

An. R. 511; *av. J. C.* 241. Q. Lutatius Cerco. A. Manlius Torquatus Atticus II.

An. R. 512; *av. J. C.* 240. C. Claudius Centho. M. Sempronius Tuditanus.

An. R. 513; *av. J. C.* 239. C. Mamilius Turinus. Q. Valérius Falto.

An. R. 514; *av. J. C.* 238. Ti. Sempronius Gracchus. P. Valérius Falto.

An. R. 515; *av. J. C.* 237. L. Cornélius Lentulus Caudinus. Q. Fulvius Flaccus.

An. R. 516; *av. J C.* 236. P. Cornélius Lentulus Caudinus. C. Licinius Varus.

An. R. 517; *av. J. C.* 235. C. Atilius Bulbus II. T. Manlius Torquatus.

Temple de Janus fermé.

An. R. 518; *av. J. C.* 234. L. Postumius Albinus. Sp. Corvilius Maximus.

An. R. 519; *av. J. C.* 233. Q. Fabius Maximus Verrucosus. Man. Pomponius Matho.

An. R. 520; *av. J. C.* 232. M. Æmilius Lépidus. M. Publicius Malléolus.

An. R. 521; *av. J. C.* 231. M. Pomponius Matho. C. Papirius Maso.

An. R. 522; *av. J. C.* 230. M. Æmilius Barbula. M. Junius Péra.

An. R. 523; *av. J. C.* 229. L. Postumius Albinus II. Cn. Fulvius Centumalus.

An. R. 524; *av. J. C.* 228. Sp. Servilius Maximus II. Q. Fabius Maximus Verrucosus II.

An. R. 525; *av. J. C.* 227. P. Valérius Flaccus. M. Atilius Régulus.

An. R. 526; *av. J. C.* 226. M. Valérius Messalla. L. Apustius Fullo.

Guerre des Gaulois cisalpins.

An. R. 527; *av. J. C.* 225. L. Æmilius Papus. C. Atilius Régulus.

An. R. 528; *av. J. C.* 224. T. Manlius Torquatus II. Q. Fulvius Flaccus II

An. R. 529; *av. J. C.* 223. C. Flaminius. P. Furius Philus.

An. R. 530; *av. J. C.* 222. M. Claudius Marcellus. Cn. Cornélius. Scipio Calvus.

An. R. 531; *av. J. C.* 221. P. Cornélius. M. Minucius Rufus.

An. R. 532; *av. J. C.* 220. L. Véturius C. Lutatius.

An. R. 533; *av. J. C.* 219. M Livius L. Æmilius Paulus.

Seconde guerre punique.

An. R. 534; *av. J. C.* 218. P. Cornélius Scipio. Ti. Sempronius Longus.

An. R. 535; *av. J. C.* 217. Cn. Servilius Géminus. C. Flaminius II. — Il fut tué dans la bataille de Trasimène, et on lui substitua M. Atilius Régulus II.

An. R. 536; *av. J. C.* 216. C. Térentius Varro. L. Æmilius Paulus II.

An. R. 537; *av. J. C.* 215. Ti. Sempronius Gracchus. L. Postumius Albinus III. Il périt avant que d'entrer en charge, et ou lui substitua M. Claudius Marcellus II. Il abdiqua, et on lui substitua Q. Fabius Ferrucosus III.

An. R. 538; *av. J. C.* 214. Q. Fabius Maximus Verrucosus IV. M. Claudius Marcellus III.

An. R. 539; *av. J. C.* 213. Q. Fabius Maximus. Ti. Sempronius Gracchus II.

An. R. 540; *av. J. C.* 212. Q. Fulvius Flaccus III. Ap. Claudius Pulcher.

An. R. 541; *av. J. C.* 211. Cn. Fulvius Centumalus P. Sulpicius Galba.

An. R. 542; *av. J. C.* 210. M. Claudius Marcellus IV. M. Valérius Lævinus.

An. R. 543; *av. J. C.* 209. Q. Fabius Maximus Verrucosus V. Q. Fulvius Flaccus IV.

An. R. 544; *av. J. C.* 208. M. Claudius Marcellus V. T. Quintius Crispinus.

An. R. 545; *av. J. C.* 207. C. Claudius Néro. M. Livius II.

An. R. 546; *av. J. C.* 206. L. Véturius. Q. Cæcilius Métellus.

An. R. 547; *av. J. C.* 205. P. Cornélius Scipio. P. Licinius Crassus.

An. R. 548; *av. J. C.* 204. M. Cornélius Céthégus. P. Sempronius Tuditanus.

An. R. 549; *av. J. C.* 203. Cn. Servilius Cœpio. C. Servilius Géminus.

An. R. 550; *av. J. C.* 202. M. Servilius. Ti. Claudius.

An. R. 551; *av. J. C.* 201. Cn. Cornélius Lentulus. P. Ælius Pætus.

Guerre contre Philippe.

An. R. 552; *av. J. C.* 200. P. Sulpicius Galba II. C. Aurélius Cotta.

An. R. 553; *av. J. C.* 199. L. Cornélius Lentulus P. Vilius Tappulus.

An. R. 554; *av. J. C.* 198. Sex. Ælius Pætus. L. Quintius Flamininus.

An. R. 555; *av. J. C.* 197. C. Cornélius Céthégus. Q. Minucius Rufus.

An. R. 556; *av. J. C.* 196. L. Furius Purpuréo. M. Claudius Marcellus.

An. R. 557; *av. J. C.* 195. L. Valérius Flaccus. M. Porcius Cato.

An. R. 558; *av. J. C.* 194. P. Cornélius Scipio Africanus II. Ti. Sempronius Longus

An. R. 559; *av. J. C.* 193. L. Cornélius Mérula. Q. Minucius Thermus.

An. R. 560; *av. J. C.* 192. L. Quintius Flamininus. Cn. Domitius Ahénobarbus.

Guerre contre Antiochus.

An. R. 561; *av. J. C.* 191. P. Cornélius Scipio Nasica. Man. Acilius Glabrio

An. R. 562; *av. J. C.* 190. L. Cornélius Scipio. C. Lælius.

An. R. 563; *av. J. C.* 189. M Fulvius Nobilior. Cn. Manlius Vulso

An. R. 564; *av. J. C.* 188. M. Valérius Messalla. C. Livius Salinator.

An. R. 565; *av. J. C.* 187. M. Æmilius Lépidus. C. Flaminius.

An. R. 566; *av. J. C.* 186. Sp. Postumius Albinus. Q. Marcius Philippus.

An. R. 567; *av. J. C.* 185. Ap. Claudius Pulcher. M. Sempronius Tuditanus.

An. R. 568; *av. J. C.* 184. P. Claudius Pulcher. L. Porcius Licinus.

An. R. 569; *av. J. C.* 183. M. Claudius Marcellus. Q. Fabius Labéo.

An. R. 570; *av. J. C.* 182. Cn. Bæbius Tamphilus. L. Æmilius Paulus.

An. R. 571; *av. J. C.* 181. P. Cornélius Céthégus. M. Bæbius Tamphilus.

An. R. 572; *av. J. C.* 180. A. Postumius Albinus Luscus. C. Capurnius Piso. Il mourut, et on lui substitua Q. Fulvius Flaccus.

An. R. 573; *av. J. C.* 179 Q Fulvius Flaccus. L. Manlius Acidinus. Ces deux consuls étaient frères.

An. R. 574; *av. J. C.* 178. M. Junius Brutus. A. Manlius Vulso.

An. R. 575; *av. J. C.* 177. C. Claudius Pulcher. Ti. Sempronius Gracchus

An. R. 576; *av. J. C.* 176. Cn. Cornélius Scipio Hispalus. Il mourut, et on lui substitua C. Valérius Lævinus. Q. Petillius Spurinus. Il fut tué dans un combat contre les Liguriens.

An. R. 577; *av. J. C.* 175. P. Mucius Scævola. M. Æmilius Lépidus II.

An. R. 578; *av. J. C.* 174. Sp. Postumius Albinus. Q. Murius Scævola.

An. R. 579; *av. J. C.* 173. L. Postumius Albinus. M. Popillius Lænas.

An. R. 580; *av. J. C.* 172. C. Popillius Lænas. P. Ælius Ligur.

Guerre contre Persée

An. R. 581; *av. J. C.* 171. P. Licinius Crassus. C. Cassius Longinus.

An. R. 582; *av. J. C.* 170. A. Hostilius Mancinus. A. Atilius Serranus.

An. R. 583; *av. J. C.* 169. Q Martius Philippus II. Cn. Servilius Cæpio.

An. R. 584; *av. J. C.* 168. L Æmilius Paulus II. C. Licinius Crassus.

An. R. 585; *av J. C.* 167. Q. Ælius Pætus. M. Junius Pennus.

An. R 586; *av. J. C.* 166. C. Sulpicius Gallus. M. Claudius Marcellus.

An. R. 587; *av. J. C.* 165. T. Manlius Torquatus. Cn Octavius.

An. R. 588; *av. J. C.* 164. A. Manlius Torquatus. Q Cassius Longinus.

An. R. 589; *av. J. C.* 163. Ti. Sempronius Gracchus II Man. Juvencius Thalna.

An. R. 590; *av. J. C.* 162. P. Scipio Nasica. C. Marcius Ficulus. Ces consuls abdiquèrent, et on leur substitua P. Cornélius Lentulus. Cn. Domitius Ahénobarbus.

An. R. 591; *av. J. C.* 161. M. Valérius Messala. C. Fannius Strabo.

An. R. 592; *av. J. C.* 160. L. Anicius Gallus. M. Cornélius Céthégus.

An. R. 593; *av. J. C.* 159. Cn. Cornélius Dolabella. M. Fulvius Nobilior.

An. R. 594; *av. J. C.* 158. M. Æmilius Lépidus. C. Popillius Lænas.

An. R. 595; *av. J. C.* 157. Sext. Julius Cæsar. L. Aurélius Orestes.

An. R. 596; *av. J. C.* 156. L. Cornélius Leutulus Lupus. C. Marcius Figulus II.

An. R. 597; *av. J. C.* 155. P. Cornélius Scipio Nasica II. M. Claudius Marcellus.

An. R. 598, *av. J. C.* 154. Q. Opimius. L. Postumius Albinus.

An. R. 599.; *av. J. C.* 153. Q. Fulvius Nobilior. T. Annius Luscus. Ces consuls entrèrent en charge le 1er janvier, et leur exemple passa en règle.

An. R. 600; *av. J. C.* 152. M. Claudius Marcellus III. L. Valérius Flaccus.

An. R. 601; *av. J. C.* 151. L. Licinius Lucullus. A. Postumius Albinus.

An. R. 602; *av. J. C.* 150. T. Quintius Flaminus. Man. Acilius Balbus.

Troisième guerre punique

An. R. 603; *av. J. C.* 149. L. Marcius Censorinus. Man. Manilius.

An. R. 604; *av. J. C.* 148. Sp. Postumius Albinus. L. Calpurnius Piso.

An. R. 605; *av. J. C.* 147. P. Cornélius Scipio Africanus Æmilianus. C. Livius Drusus.

An. R. 606; *av. J. C.* 146. Cn. Cornélius Lentulus. L. Mummius.

An. R. 607; *av. J. C.* 145. Q. Fabius Maximus Æmilianus. L. Hostilius Mancinus.

An. R. 608; *av. J. C.* 144. Ser. Sulpicius Galba. L. Aurélius Cotta.

An. R. 609; *av. J. C.* 143. Ap. Claudius Pulcher. Q. Cæcilius Métellus Macédonicus.

An. R. 610; *av. J. C.* 142. L. Cæcilius Métellus Calvus. Q. Fabius Maximus Servilianus.

An. R. 611; *av. J. C.* 141. Cn. Servilius Cæpio. Q. Pompéius.

An. R. 612; *av. J. C.* 140. C. Lælius Sapiens. Q. Servilius Cæpio.

An. R. 613; *av. J. C.* 139. Cn. Calpurnius Piso. M. Popillius Lænas.

An. R. 614; *av. J. C.* 138. P. Cornélius Scipio Nasica. D. Junius Brutus.

An. R. 615; *av. J. C.* 137. M. Æmilius Lépidus. C. Hostilius Mancinus.

An. R. 616; *av. J. C.* 136. P. Furius Philus. Sex. Atilius Serranus.

An. R. 617; *av. J. C.* 135. Ser. Fulvius Flaccus. C. Calpurnius Piso.

An R. 618; *av. J. C.* 134. P. Cornélius Scipio Africanus Æmilianus. C. Fulvius Flaccus.

An. R. 619; *av. J. C.* 133. P. Mucius Scævola. L. Calpurnius Piso Frugi.

Sédition de Ti. Gracchus.

An. R. 620; *av. J. C.* 132. P. Popillius Lænas. P. Rupilius.

An. R. 621; *av. J. C.* 131. P. Licinius Crassus Mucianus. L. Valérius Flaccus.

An R. 622; *av. J. C.* 130. M. Perperna. C. Claudius Pulcher.

An. R. 623; *av. J. C.* 129. C. Sempronius Tuditanus. Man. Aquilius.

An. R. 624; *av. J. C.* 128. Cn. Octavius. T. Annius Rufus.

An. R. 625; *av. J. C.* 127. L. Cassius Longinus. L. Cornélius Cinna.

An. R. 626; *av. J. C.* 126. Man. Æmilius Lépidus. L. Aurélius Orestes.

An. R. 627; *av. J. C.* 125. M. Plautius Hypsæus. M. Fulvius Flaccus.

An. R. 628; *av. J. C.* 124. C. Cassius Longinus. C. Sextius Calvinus.

An. R. 629; *av. J. C.* 123. P. Cæcilius Métellus Baléaricus. T. Quintius Flamininus.

An. R. 630; *av. J. C.* 122. Cn. Domitius Ahénobarbus. C. Fannius.

An. R. 631; *av. J. C.* 121. Q. Fabius Maximus Allobrogicus. L. Opimius.

An. R. 632; *av. J. C.* 120. P. Manilius. C. Papirius Carbo.

An. R. 633; *av. J. C.* 119. L. Cæcilius Métellus Calvus. L. Aurélius Cotta.

An. R. 634; *av. J. C.* 118. M. Porcius Cato. Q. Marcius Rex.

An. R. 635; *av. J. C.* 117. L. Cæcilius Métellus Dalmaticus. Q. Mucius Scævola.

An. R. 636; *av. J. C.* 116. C. Licinius Géta. Q. Fabius Maximus Eburnus.

An. R. 637; *av. J. C.* 115. M. Æmilius Scaurus. M. Cæcilius Métellus.

An. R. 638; *av. J. C.* 114. Man. Acilius Balbus. C. Porcius Cato.

An. R. 639; *av. J. C.* 113. C. Cæcilius Métellus Caprarius. Cn. Papirius Carbo.

An. R 640; *av. J. C.* 112. M. Livius Drusus. L. Calpurnius Piso Cæsonius.

Guerre de Jugurtha.

An. R. 641; *av. J. C.* 111. P. Cornélius Scipio Nasica. L. Calpurnius Bestia.

An. R. 642; *av. J. C.* 110. M. Minucius Rufus. Sp. Postumius Albinus.

An. R. 643; *av. J. C.* 109. Q. Cæcilius Métellus Numidicus. M. Junius Silanus.

An. R. 644; *av. J. C.* 108. Ser. Sulpicius Galba. Q. Hortensius fut désigné consul, et il mourut. On lui substitua M. Aurélius Scaurus.

An. R. 645; *av. J. C.* 107. L. Cassius Longinus. C. Marius.

An R. 646; *av. J. C.* 106. C. Atilius Serranus. Q. Servilius Cæpio.

An. R. 647; *av. J. C.* 105. P. Rutilius Rufus. Cn. Mallius.

Défaite sanglante des Romains par les Cimbres.

An. R. 648; *av. J. C.* 104. C. Marius II. C. Flavius Fimbria.

An. R. 649; *av. J. C.* 103. C. Marius III. L. Aurélius Orestes.

An. R. 650; *av. J. C.* 102. C. Marius IV. Q. Lutatius Catulus.

An. R. 651; *av. J. C.* 101. C. Marius V. Man. Aquillius.

An. R. 652; *av. J. C.* 100. C. Marius VI. C. Valérius Flaccus.

An. R. 653; *av. J. C.* 99. M. Antonius. A. Postumius Albinus.

An. R. 654; *av. J. C.* 98. Q. Cæcilius Métellus Népos. T. Tidius.

An. R. 655; *av. J. C.* 97. Cn. Cornélius Lentulus. P. Licinius Crassus.

An. R. 656; *av. J. C.* 96. Cn. Domitius Ahénobarbus. C. Cassius Longinus.

An. R. 657; *av. J. C.* 95. C. Licinius Crassus. Q. Mucius Scævola.

An R. 658; *av. J. C.* 94. C. Cœlius Caldus. L. Domitius Ahénobarbus.

An. R. 659; *av. J. C.* 93. C. Valérius Flaccus. M. Herennius.

An R 660; *av. J. C.* 92. C. Claudius Pulcher. M. Perperna.

An. R. 661; *av. J. C.* 91. L. Marcius Philippus. Sex. Julius Cæsar.

Guerre sociale.

An. R. 662; *av. J. C.* 90. L. Julius Cæsar. P. Rutilius Lupus.

An. R. 663; *av. J. C.* 89. Cn. Pompéius Strabo. L. Porcius Cato.

An. R. 664; *av. J. C.* 88. L. Cornélius Sylla. Q. Pompéius Rufus.

Exploits de Sylla contre Mithridate.

An. R. 665; *av. J. C.* 87. Cn. Octavius. L. Cornélius Cinna. Il fut déposé, et on lui substitua L. Cornélius Mérula.

An. R. 666; *av. J. C.* 86. C. Marius VII. Il mourut et on lui substitua L. Valérius Flaccus. L. Cornélius Cinna II.

An. R. 667; *av. J. C.* 85. L. Cornélius Cinna III. Cn. Papirius Carbo.

An. R. 668; *av. J. C.* 84. L. Cornélius Cinna IV. Cn. Papirius Carbo II.

An. R. 669; *av. J. C.* 83. L. Cornélius Scipio. C. Norbanus.

An. R. 670; *av. J. C.* 82. C. Marius. Cn. Papirius Carbo III.

Sylla, dictateur.

An. R. 671; *av. J. C.* 81. M. Tullius Décula. Cn. Cornélius Dolabella.

An. R. 672; *av. J. C.* 80. L. Cornélius Sylla Félix II. Q. Cæcilius Métellus Pius.

An. C. 673; *av. J. C.* 79. P. Servilius Vatia Isauricus. Ap. Claudius Pulcher.

An. R 674; *av. J. C.* 78. M. Æmilius Lépidus. Q. Lutatius Catulus.

An. R. 675; *av. J. C.* 77. D. Junius Brutus. Man. Æmilius Lépidus Livianus.

An. R. 67.; *av. J. C.* 76. Cn. Octavius. C. Scribonius Curio.

An. R. 677; *av. J. C.* 75. L. Octavius. C. Aurélius Cotta.

An. R. 678; *av. J. C.* 74. L. Licinius Lucullus. M. Aurélius Cotta.

An. R. 679; *av. J. C.* 73. M. Térentius Varro Lucullus. C. Cassius Varus.

An. R. 680; *av. J. C.* 72. L. Gellius Poplicola. Cn. Cornélius Lentulus Clodianus.

An. R 681; *av. J. C.* 71. Cn. Aufidius Orestes. L. Cornélius Lentulus Sura.

An. R. 682; *av. J. C.* 70. Cn. Pompéius Magnus. M. Licinius Crassus.

An. R. 683; *av. J. C.* 69. Q. Hortensius. Q. Cæcilius Métellus Créticus.

An. R. 684; *av. J. C.* 68. L. Cæcilius Métellus. Q. Marcius Rex.

An. R. 685; *av. J. C.* 67. C. Culpurnius Piso. Man. Acilius Glabrio.

Pompée, vainqueur des pirates

An. R. 686; *av. J. C.* 66. M. Æmilius Lépidus. L. Volcatius Tullus.

An. R. 687; *av. J. C.* 65. L. Aurélius Cotta. L. Manlius Torquatus.

An. R. 688; *av. J. C.* 64. L. Julius Cæsar. C. Marcius Figulus.

An. R. 689; *av. J. C.* 63. M. Tullius Cicéro. C. Antonius.

Mort de Mithridate.

An. R. 690; *av. J. C.* 62. D. Junius Silanus. L. Licinius Muræna.

An. R. 691; *av. J. C.* 61. M. Pupius Piso. L. Valérius Messalla Niger.

An R. 692; *av. J. C.* 60. L. Afranius. Q. Métellus Céler.

An. R. 693; *av. J. C.* 59. C. Julius Cæsar. M. Calpurnius Bibulus.

Guerre des Gaules.

An. R. 694; *av. J. C.* 58. L. Calpurnius Piso. A. Gabinius.

An. R. 695; *av. J. C.* 57. P. Cornélius Lentulus Spinther. Q. Cæcilius Métellus Népos.

An. R. 696; *av. J. C.* 56. Cn. Cornélius Lentulus Marcellinus. L. Marcius Philippus.

An. R. 697; *av. J. C.* 55. Pompéius Magnus II. M. Licinius Crassus II.

Guerre de Crassus contre les Parthes.

An. R. 698; *av. J. C.* 54. L. Domitius Ahénobarbus. Ap. Claudius Pulcher.

An. R. 699; *av. J. C.* 53. Cn. Domitius Calvinus. M. Valérius Messalla.

An. R. 700; *av. J. C.* 52. Cn. Pompéius Magnus III. Q. Cæcilius Métellus Scipio.

An. R. 701; *av. J. C.* 51. Ser. Sulpicius Rufus. M. Claudius Marcellus.

An. R. 702; *av. J. C.* 50. L. Æmilius Paulus. Claudius Marcellus.

Guerre civile entre César et Pompée.

An. R. 703; *av. J. C.* 49. C. Claudius Marcellus. L. Cornélius Lentulus.

An. R. 704; *av. J. C.* 48. C. Julius Cæsar II. P. Servilius Vatia Isauricus.

César Dictateur.

An. R. 705; *av. J. C.* 47. Q. Fufius Calénus. P. Vatinius.

An. R. 706; *av. J. C.* 46. C. Julius Cæsar III. M. Æmilius Lépidus.

An. R. 707; *av. J. C.* 45. C. Julius Cæsar IV, sans collègue.

An. R. 708; *av. J. C.* 44. C. Julius Cæsar V. Il fut tué, et sa place fut remplie par P. Cornélius Dolabella. M. Antonius.

An. R. 709; *av. J. C.* 43. A. Hirtius. C. Vibius Pansa. — Ces deux consuls périrent, et on leur substitua C. Julius Cæsar Octavianus. Q. Pédius Il mourut, et on lui substitua P. Ventidius.

Triumvirat de Lépidus, Antoine et Octavien.

Proscription.

An. R. 710; *av. J. C.* 42. M. Æmilius Lépidus II. L. Munatius Plancus.

An. R. 711; *av. J. C.* 41. L. Antonius. P. Servilius Vatia Isauricus II.

An. R. 712; *av. J. C.* 40. Cn. Domitius Calvinus II. C. Asinius Pollio.

An. R. 713; *av. J. C.* 39. L. Marcius Censorinus. C. Calvicius Sabinus.

An. R. 714; *av. J. C.* 38. Ap. Claudius Pulcher. C. Norbanus Flaccus.

An. R. 715; *av. J. C.* 37. M. Agrippa. L. Canidius Gallus.

An. R. 716; *av. J. C.* 36. L. Gellius Poplicola. M. Coccéius Nerva.

An. R. 717; *av. J. C.* 35. L. Cornificius. Sex. Pompéius.

An. R. 718; *av. J. C.* 34. M. Antonius II. L. Scribonius Libo.

An. R. 719; *av. J. C.* 33. C. Julius Cæsar Octavianus II. L. Volcatius Tullus.

An. R. 720; *av. J. C.* 32. L. Domitius Ahénobarbus. C. Sosius.

An. R. 721; *av. J. C.* 31. C. Julius Cæsar Octavianus III. M. Valérius Messalla Corvinus.

Bataille d'Actium.

An. R. 722; *av. J. C.* 30. C. Julius Cæsar Octavianus IV. M. Licinius Crassus.

Mort d'Antoine.

An. R. 723; *av. J. C.* 29. C. Julius Cæsar Octavianus V. Sex Appuléius.

Triomphes d'Octavien.

FIN DES FASTES CONSULAIRES.

ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR

L'HISTOIRE ROMAINE

OBSERVATIONS SUR LES MONNAIES, POIDS ET MESURES DES ANCIENS. ÉTAT DES SCIENCES ET DES ARTS CHEZ LES ROMAINS.

Le système que nous avons suivi dans l'appréciation des monnaies, des poids et des mesures des anciens, est celui qui a été adopté par M. Saigey, et qui se trouve consigné dans son excellent *Traité de métrologie ancienne et moderne*.

Comme ce travail est nouveau, nous en donnons le résumé. Les principes à la fois simples et rationnels sur lesquels s'est appuyé M. Saigey nous ont porté à croire que nous ne pouvions choisir un meilleur guide.

SYSTÈME ÉGYPTIEN

On a retrouvé dans les tombeaux égyptiens plusieurs coudées qui font connaître parfaitement le système linéaire suivi en Egypte dès la plus haute antiquité; et, d'après les rapports donnés par Moïse, on peut calculer les valeurs de tous les poids et mesures de ce système primitif.

Le *pied* de l'homme adulte, dans sa taille moyenne, compté depuis le talon jusqu'à l'extrémité du gros orteil, paraît être le type des mesures égyptiennes; et c'est en posant alternativement les deux pieds à la suite l'un de l'autre, que les peuples anciens auraient mesuré l'étendue de leurs champs. Deux pieds formaient alors une mesure que l'on nomma *coudée royale* ou sacrée, par analogie avec la *coudée naturelle* ou des ouvriers, laquelle a pour valeur la distance du coude à l'extrémité du grand doigt, et se compose de deux *empans* ou main ouverte le plus possible (du pouce au petit doigt).

L'empan vaut 3 *palmes*, de 4 doigts chacun, ce qui donne 6 palmes ou 24 doigts à cette coudée; tandis que le pied est de 14 doigts, d'où résulte une coudée royale de 28 doigts ou 7 palmes. La coudée royale était donc d'un palme ou 4 doigts plus longue que la coudée naturelle.

Pour former les autres mesures, on cubait le pied, ce qui donnait l'unité des mesures de capacité connue chez les Hébreux sous les noms de *bath* (pour les liquides), et d'*épha* (pour les graines). Le poids de l'eau contenue dans ce bath formait l'unité des poids sous le nom de *talent*, et l'on avait adopté un poids d'argent égal à ce talent, pour l'unité monétaire, nommé *talent d'argent*.

Voici les valeurs exactes de toutes ces mesures, et de leurs principales divisions :

MESURES LINÉAIRES.

	Millimètres	
Coudée royale ou sacrée.	525	
Coudée naturelle.	450	
Pied	262	5
Empan.	225	
Palme	75	
Doigt	18	75

MESURES POUR LES LIQUIDES.

	Litres
Le bath, ou pied cube	18 088
Le hin, ou 6e de bath	3 015
Le log, ou 12e de hin	0 251

MESURES POUR LES GRAINES.

Le cor de 10 épha	180 88
Le lètech, de 5 épha	90 44
L'épha, on pied cube	18 088
Le sat, ou 3e d'épha	6 029
Le gomor, ou 10e d'épha	1 809
Le cab, 6e dn sat	1 005

POIDS.

	Grammes
Le talent, ou pied cnbe d'eau	18088
Le sicle, ou 3000e de talent	6
L'obole, ou 20e de sicle	0 3

MONNAIE.

	Francs
Le talent d'argent, non monnoyé	3794
Le sicle	1 26
Le demi-sicle	0 63
L'obole	0 06

SYSTÈME ASIATIQUE.

Les peuples de l'Asie, et en particnlier les Phéniciens, ont fait usage du système égyptien avec une modification dans la division du talent. Moïse ne parle que du sicle, du demi-sicle et de l'obole, et jamais de la *mine* qui fut la 50e partie du talent. Au retour de la captivité de Babylone, il faut qu'Ezéchiel explique aux Juifs ce que c'est que la mine, qui, selon ce prophète, vaut 20 sicles, plus 25 sicles, plus 15 sicles. Ainsi, on aura les valeurs suivantes :

	En grammes	en francs
Le talent asiatique monnoyé.	18088	3852
La mine	362	77
La drachme, ou 100e de la mine	3 62	0 77

Les colonies de l'Asie mineure, suivant l'usage admis par les Grecs, avaient divisé le talent primitif en 60 mines, connues sous le nom de *mines euboïques*. On eut ainsi :

	En grammes	en francs
Le talent euboïque	18088	3852
La mine euboïque	301 5	64 20
La drachme, ou 100e de mine	3	0 64

Les Perses, dont le sicle était précisément celui de Moïse, avaient sans doute aussi le même talent, bien que les historiens grecs fassent ce dernier de 70 et même de 72 mines euboïques. Ce dernier rapport, donné par OElien, suppose que le talent fut porté de 50 mines asiatiques à 60 mines également asiatiques, ce qui n'était probablement qu'une affaire de calcul pour les Grecs. Dans cette hypothèse, on aurait :

Le talent babylonien de 60 mines asiatiques, 21700 grammes, 4622 francs.

Les pièces d'or frappées par Darius, et qui ont été nominées *dariques*, étaient des sicles d'or, valant 10 sicles ou 20 drachmes d'argent, savoir 12 fr. 84 cent.

Parmi les mesures de capacité des Perses, on ne connaît que l'*artaba*, qui valait 3 bath, et le *capita* ou double cab.

La *parasange*, formée de 10000 coudées royales, était chez les Perses l'unité des mesures itinéraires, et valait 5250 mètres; il en fallait deux pour le *schœne*, et quatre pour le *stathme* ou *mansion*.

SYSTÈME GREC.

Les Grecs ont réformé le système primitif des poids et mesures. Au lieu du pied naturel de 14 doigts, ils prirent un pied artificiel de 16 doigts, qui avait l'avantage de se diviser en 4 palmes, de même que le palme se divise en quatre doigts. A ce compte, la coudée naturelle, la seule dont ils aient fait usage, valut juste un pied et demi. Ensuite 4 coudées, ou 6 pieds, donnaient une brasse (orgye) ; et 100 brasses, ou 600 pieds, formèrent le *stade* ou mesure itinéraire. On eut ainsi :

	Mètres
Le pied, de 16 doigts	0 3
La brasse, de 6 pieds	1 8
La chaîne ou plèthre, de 100 pieds	30
Le stade, de 100 brasses	180

Un carré de 100 plèthres de côté formait l'unité des mesures agraires, et valait 9 ares.

Le cube du pied grec donna le *métrètès*, servant à former toutes les mesures de capacité. Le centième de ce métrètès donna la *cotyle*, qui est à peu près le log antique ; et 72 cotyles firent une *amphore*, de la même manière que 72 logs donnaient l'épha. On eut ainsi :

MESURES DES LIQUIDES.

	Litres
La cyathe, ou 6e de cotyle	0 045
L'oxybaphe, ou 4e de cotyle	0 068
La cotyle	0 27
Le setier, on 6e de conge	0 54
Le conge, ou 6e de l'amphore	3 24
L'amphore, de 72 cotyles	19 44
Le métrètès, ou pied cube	27

MESURES DES GRAINS.

	Litres
La cotyle	0 27
La chénice, de 4 cotyles	1 08
L'hemiecte, de 16 cotyles	4 32
L'hecte, ou 6e de médimne	8 64
Le trite, ou 3e de médimne	17 28
Le médimne, de 48 chénices	51 84

Le talent grec fut naturellement le poids de l'eau contenue dans l'amphore; il se divisa en 60 mines, la mine en cent drachmes, la drachme en 6 oboles, et l'obole en 8 chalques. A ce compte, on eut :

	Grammes	francs
Le talent	19440	4140
La mine	324	69
La drachme	3 24	0 69
L'obole	0 54	0 12

La réforme de Solon consista probablement à prendre le poids du métrètès ou pied cube d'eau tout entier, pour un nouveau talent, désigné sous le nom de *grand talent attique*, qui fut divisé en 60 *grandes mines attiques*, chacune de 100 *grandes drachmes attiques*; d'où :

	Grammes	francs
Grand talent attique	27000	5750
Grande mine	450	95 83
Grande drachme	4 5	0 96

Comme l'ancien talent grec était les 72 centièmes du grand talent attique, on le porta sans doute à 75 grandes mines, pour qu'il fût justement les trois quarts du grand; d'où vint cet usage des petits et des grands poids, dans le rapport de 3 à 4. Alors on eut :

	Grammes	francs
Petit talent attique	20250	4312
Petite mine attique	337 5	71 87
Petite drachme attique	3 375	0 72

Le stade des jeux olympiques avait été tracé à l'aide d'une coudée un peu trop longue, ainsi que le remarqua un philosophe qui avait voyagé en Egypte. Cette coudée valait 462,7 millimètres, d'où 308,5 millimètres pour le pied, et 185 mètres pour le stade.

SYSTÈME PHILÉTÉRIEN.

Ce système, l'une des énigmes de la métrologie ancienne, s'explique aisément, si l'on admet que les successeurs d'Alexandre-le-Grand ont établi en Asie et en Égypte une coudée royale de 28 doigts olympiques, à l'instar de l'antique coudée royale, dont la valeur fut ainsi portée de 525 millimètres à 540. Mais cette coudée, dite *philétérienne*, fut ensuite divisée en 24 doigts; et les deux tiers donnèrent un pied royal de 360 millimètre. D'après Héron, qui fait connaître toutes les parties du système philétérien, deux pieds formaient une grande coudée de 720 millimètres.

Suivant le même auteur, 5 pieds philétériens équivalaient à 6 pieds italiques. On a confondu le pied romain avec ce pied italique, qui réellement valait 3 décimètres, et n'était autre que l'ancien pied grec en usage dans les colonies grecques de l'Italie. En effet, ce pied, augmenté dans le rapport de 5 à 6, donne précisément 360 millimètres pour le pied philétérien.

Le pied cube philétérien vaut 46 litres deux tiers: c'est le grand *artaba* d'Alexandrie dont les trois quarts formaient le petit artaba de 35 litres. Le premier se divisait en 4 sat, en 8 vœba et en 128 cadaa; le second, en 3 sat, 6 vœba et 96 cadaa. Ce petit artaba remplaça chez les Hébreux leur bath, qui se trouva de la sorte à peu près doublé, ainsi que les autres mesures de capacité, comme les livres des rabbins le disent formellement.

L'orgye ou brasse philétérienne fut de 6 pieds; un carré de 10 orgyes de côté forma l'unité des mesures agraires, sous le nom de *sacarion*.

Le poids de l'eau contenue dans le grand artaba, ou 46 kilog. et deux tiers, représentait le grand talent d'Alexandrie, qui se divisait en 100 mines, dites ptolémaïques, chacune de 466,5 grammes, et cette mine en 100 drachmes.

Le petit talent, divisé en 3000 sicles, d'après le système hébreux, donna 11 grammes deux tiers pour le sicle des Macchabées. Mais, sous la domination romaine, le grand talent d'Alexandrie fut divisé en 50 mines, et en 125 livres; cette livre de 373,2 grammes, se composa de 12 onces; une once se divisait en 2 sicles, afin que le sicle fût toujours le 60e de la mine.

Le sicle était de 4 drachmes ou deniers, chacun de 5 oboles, pour que l'obole fût toujours le 20e du sicle, comme au temps de Moïse.

L'obole, qui était la plus petite monnaie d'argent, fut considérée comme un *as* dans le système romain, et en conséquence divisée en 12 *assarions*, en sorte que le denier valait 60 assarions. L'assarion était en cuivre et pesait un quart d'once, d'où lui vint aussi le nom de *kodrantès*; enfin cet assarion se divisait en deux lepton ou *prutah*. Dans ce système, admis au temps de Jésus-Christ, l'argent valait cent vingt fois plus que le cuivre, et l'or douze fois plus que l'argent. De là, il est facile de calculer les valeurs des monnaies juives, dont il est fait mention dans les livres des apôtres.

SYSTÈME ROMAIN.

Les Romains ont adopté les mesures des colonies grecques de l'Italie, tout en leur donnant une forme particulière. Dans leur système, toute unité de mesures, de poids et de monnaie, est un *as*, qui se divise en 12 *onces*, chacune de 24 *scrupules*. Voici le tableau de cette classification :

En prenant pour unité :

	le scrupule	l'once	l'as
Scripulum.	1	1/24	1/288
Sextula	4	1/6	1/72
Siciliens.	6	1/4	1/48
Duélla	8	1/3	1/36
Semuncia	12	1/2	1/24
Uncia	24	1	1/12
Sescuncia.	36	3/2	1/8
Sextans.	48	2	1/6
Quadrans	72	3	1/4
Triens.	96	4	1/3
Quincunx.	120	5	5/12
Semis.	144	6	1/2
Septunx.	168	7	7/12
Bes	192	8	2/3
Dodrans.	216	9	3/4
Dextans.	240	10	5/6
Deunx.	264	11	11/12
As.	288	12	1

D'après les étalons de pied romain qui nous restent, ce pied valait 294,5 millimètres; il était donc un peu plus court que le pied grec ou italique de 300 millimètres. On aura les valeurs suivantes :

	Mètres
Le pied.	0 2945
Le pas, de 5 pieds.	1 4725
La perche, de 10 pieds	2 945
La chaîne (actus), de 120 pieds. . . .	35 34
Le mille, de 1000 pas	1472 5

L'unité des mesures agraires était le *jugère*, ayant 2 actes de long sur 1 de large; 2 jugères faisaient un *herédie*, dont 100 formaient une *centurie*, et 400 un *saltus*.

Les mesures de capacité pour les liquides étaient identiques avec celles des Grecs. En prenant le conge pour l'unité ou l'as, l'hémine (ou cotyle) fut l'once ou le douzième, et la ligula le scrupule ou le vingt-quatrième de l'once. Pour les graines, le système grec ne fut pas changé, et il fallut toujours 32 hémines pour former le *modius* ou l'hecte.

Il se trouve que le conge est précisément le demi-pied cube, et par conséquent le 8e du pied cube, nommé *quadrantal* par les Romains, et divisé en 2 *urnes*. Vingt quadrantal donnaient le *culeus*, ou le cor de Moïse.

L'ancienne mine grecque, de 324 grammes, devint la livre romaine, qui fut divisée en 12 onces, chacune de 24 scrupules. Le conge d'eau pesait 10 livres, et le quadrantal 80 livres.

L'*as* de cuivre, divisé en 2 *sembella* et en 4 *terruncius*, fut la première monnaie romaine. D'abord d'une livre pesant, l'as fut graduellement diminué; réduit à 2 onces au temps de la première guerre punique, à 1 once l'an 218 avant Jésus-Christ, à une demi-once vers 192 avant Jésus-Christ, enfin à un quart d'once et même à un cinquième.

La première monnaie d'argent fut frappée en 269 avant Jésus-Christ, et nommée *denier*, comme valant 10 as; mais on ignore quel poids eut ce premier denier. Au temps de la première guerre punique, il fut de 84 à la livre, valeur qu'il conserva jusqu'à la fin de la république. L'an 218 avant Jésus-Christ, le denier fut réputé de 16 as.

La première monnaie d'or parut l'an 207 avant Jésus-Christ, au commencement de la seconde guerre punique. C'est l'*aureus*, du poids d'un scrupule, et de la valeur de 4 deniers. Au temps de César (de 54 à 49 ans avant Jésus-Christ), on frappa un aureus de 40 à la livre et de la valeur de 25 deniers.

En supposant un 24e d'alliage accidentel dans les deniers romains, on trouve qu'une livre d'argent valait juste 69 francs. Avant César, une livre d'or valait donc 946 fr. en argent; et après César, 891 fr. en argent. D'après cela, on formera le tableau suivant des monnaies de la république :

	A la livre	en grammes	en francs
Denier	84	3 857	0 82
Quinaire, 1/2 denier . .	168	1 929	0 41
Sesterce, 1/4 de denier	336	0 964	0 21
Aureus de 4 deniers. .	288	1 125	3 29
Aureus de 25 deniers. .	40	8 1	20 54

SYSTÈME GRÆCO-ROMAIN

On vient de voir que le denier romain était de 84 à la livre, et du poids de 3,85 grammes. Auguste l'abaissant à 3,62 grammes, le fit de 89 à 90 à la livre, c'est à dire précisément égal à la drachme asiatique. Enfin Néron le rendit égal à la petite drachme attique, de 3,373 grammes, en sorte que le denier fut de 96 à la livre romaine, tandis que la petite drachme attique était la 100e partie du petit talent. D'où il résulte que ce talent dépassait de 4 drachmes ou deniers la valeur de la livre romaine, conformément aux témoignages des auteurs.

La division de la livre en 12 onces appartient aux

Romains; et, par imitation, on divisa la petite mine attique en 12 onces, et la grande mine en 16 onces; chaque once grecque valait ainsi 28,125 grammes, tandis que l'once romaine était de 27 grammes. Alors il fallut 25 petites drachmes ou deniers pour faire 3 onces grecques et 25 grandes drachmes pour faire 4 onces grecques; mais il y avait juste 8 petites drachmes ou deniers dans l'once romaine.

A partir du règne d'Adrien, la monnaie d'argent fut graduellement altérée dans son titre, et sous Posthume, l'argent disparut tout à fait et fut remplacé par de la monnaie saucée. Avec Dioclétien l'argent reparut et ne cessa d'augmenter.

La monnaie d'or conserva toujours son degré de pureté; son poids fut un peu diminué, et l'aureus fut réduit à 42, 43 ou 44 à la livre.

Constantin acheva d'opérer la fusion des systèmes grec et romain. Déjà le denier d'argent était devenu égal à la petite drachme attique. Constantin abandonna l'aureus et fit frapper des pièces d'or du poids de la grande drachme attique, ou, ce qui revient au même, de 4 scrupules, ce qui fait 4,5 grammes. Cette pièce d'or, nommée *solidus*, fut donc de 72 à la livre romaine; ce sou d'or se divisait en demi et en tiers.

Le sou d'or fut d'une valeur égale au 5e de la livre d'argent; par conséquent 5 sous d'or équivalaient à 96 deniers; en sorte que le rapport de l'or à l'argent fut de 14,4 à 1.

Le rapport entre le sou d'or et le denier parut sans doute trop compliqué, et Constantin fit frapper un nouveau denier de 60 à la livre, qui valut le 12e du sou d'or et reçut le nom de *miliaresion*.

L'as, ou la livre de cuivre, fut la moitié de ce nouveau denier, ou le 24e du sou d'or. Cet as se subdivisa en 48 *petits as* (*assarius*), dont 4 formaient le *tetrassarius*, qui était du poids d'une once romaine, comme en Judée du temps de Jésus-Christ.

La monnaie de Constantin fut en usage jusqu'à la fin de l'empire; elle fut même conservée, en partie du moins, par les peuples conquérants, entre autres par les Francs et par les Arabes d'Espagne. En voici le poids et la valeur :

	Nombre de pièces à la liv. romaine	poids en grammes	valeur en francs
Solidos (nomisma). . . .	72	4 5	13 80
Argenteus (miliaresiou).	60	5 4	1 15
Tetrassarius (phollis) . .	12	27	0 05
Assarius (assariou). . . .	48	6 75	0 01

ÉTAT DES SCIENCES ET DES ARTS CHEZ LES ROMAINS.

Les premiers temps de Rome furent tellement barbares, et, un peu plus tard, lorsque la civilisation commença à prendre quelque essort, ses citoyens furent si activement et si constamment occupés, soit aux luttes armées, soit à celles du forum, que les sciences comme les arts durent nécessairement éprouver du retard dans leur développement.

Les irrégularités du calendrier romain, qu'on ne parvint à corriger d'une manière satisfaisante que sous Jules César, et par les soins du philosophe Sosigène, démontraient, à elles seules, l'ignorance où l'on avait été jusqu'alors des sciences exactes.

Les sciences naturelles auxquelles se lient, par de nombreux rapprochements, les sciences médicales, éprouvèrent le même retard. L'on trouve bien, dans les philosophes et les poètes des premiers temps de Rome quelques idées générales qui annoncent que les esprits commençaient à se préoccuper des connaissances que les Égyptiens et les Grecs avaient déjà poussées fort loin; mais nulle part on ne trouve des idées nettes et bien arrêtées, ni un corps de doctrine qui seul est la preuve qu'une science est arrivée à son point de maturité.

Les arts qui, plus que les sciences encore, demandent pour prospérer la paix et des loisirs, parce que l'artiste a besoin avant tout de l'excitation et des applaudissements de la multitude; les arts, disons-nous, n'auraient pu que difficilement se faire jour au milieu des apprêts guerriers et du bruit incessant des batailles.

D'ailleurs le droit du plus fort vint bientôt, aux dépens de la poétique et féconde Grèce, dispenser le peuple romain de concevoir et de créer des chefs-d'œuvre. Les magnifiques productions du pinceau et du ciseau grecs, qui faisaient l'ornement d'Athènes, de Corinthe, de Sycione, d'Ambracie et de tant d'autres villes, vinrent visiter les murs du Capitole, à la suite des victoires et des triomphes de Lucius Mummius, de Marcus Scaurus, de Métellus, de Scipion, de Scylla, Lucullus, César, Pompée, et de tant d'autres consuls et généraux romains,

Au sein de cette magnificence improvisée, les enfants de Rome n'avaient rien de mieux à faire, il faut le dire, qu'à regarder, admirer et jouir. Malheureusement Rome n'a pas toujours su garder ce que ses victoires lui avaient donné. L'incendie, les irruptions des barbares, les ravages du temps, l'incurie de populations dégénérées, tout cela est venu tour à tour détruire cette richesse artistique, dont

il ne nous reste que quelques vestiges arrachés du milieu des ruines, et qui ne rendent que plus regrettable ce qui a été perdu.

Toutefois, il est une justice que nous devons rendre au génie des premiers Romains : c'est qu'ils n'ont pas eu besoin de s'inspirer de l'exemple des autres, lorsqu'il s'est agi de travailler au côté utile des choses.

Ce qui constitue le plus solide élément de la grandeur d'une nation a été par eux compris et exécuté avec bonheur et hardiesse. Ainsi de somptueux aqueducs vinrent porter à Rome des eaux abondantes, qui sont toujours la première nécessité des grandes agglomérations. En même temps de vastes égouts, et d'une solidité telle que rien n'est venu les ébranler par la suite, servirent à assainir la grande cité, que des causes nombreuses d'insalubrité pouvaient compromettre. Au dehors, des chemins, qui pourraient encore nous servir de modèles, furent créés pour répondre aux nécessité de la guerre, comme aux besoins de l'agriculture et du commerce ; en deçà comme au delà des Alpes, en Asie, comme en Afrique, ces chemins marchent avec la victoire : aujourd'hui encore, on en trouve la trace et les restes en bien des endroits : quelques-uns même servent en ce moment à nos modernes populations.

Cette durée merveilleuse des chemins romains nous engage à rechercher comment on procédait à leur construction, et quels étaient les matériaux capables de résister pendant tant de siècles aux plus rudes épreuves du temps et d'une circulation incessante.

DES VOIES ROMAINES.

L'esprit conquérant des premiers Romains leur fit sentir de bonne heure la grande importance des voies de communication ; aussi ne négligèrent-ils rien pour leur donner de l'extension et de la solidité. L'on peut même dire que de tous les monuments d'utilité publique de Rome antique et républicaine, les chemins sont les seuls qui aient laissé des traces capables de nous faire bien comprendre ce qu'ils furent, et comment on procédait à leur construction. Cela est si vrai que même aujourd'hui, où la science de l'ingénieur est si avancée, il ne sera point sans intérêt d'analyser et de rappeler les procédés des premiers Romains dans l'art de créer les routes.

Les Romains tenaient beaucoup à un point que l'on a trop négligé depuis, et auquel on revient peu à peu, c'est d'éviter les trop fortes pentes ; ainsi dans les bas-fonds ils exhaussaient le terrain, et dans les pays montueux ils creusaient l'espace qui devait former la route. Ils comprenaient fort bien que s'ils dépensaient davantage dans les travaux de construction, ils retrouvaient cette dépense dans l'économie des frais de tirage.

Dans les pays de grandes plaines, comme la Belgique et autres lieux semblables, ils exhaussaient généralement les routes, malgré l'augmentation sensible de dépense que ce soin exigeait ; et cela par un double motif : d'abord cela rendait la marche des forces militaires plus sûre, en faisant éviter les surprises de l'ennemi ; ensuite le terrain exhaussé se prêtait moins aux dégâts si prompts des pluies et de l'humidité.

Les Romains évitaient généralement le défaut de la trop grande largeur que nous donnons à nos routes ; il y avait ainsi chez eux, sous ce point la du moins, économie de construction et plus de garanties de durée. La largeur moyenne des voies romaines était de 15 à 20 mètres.

Le mode de construction des voies romaines était si différent du nôtre, que nous entrerons dans quelques détails à cet égard : nous croyons qu'ils ne seront ni sans intérêt, ni sans quelque utilité.

L'épaisseur de toute la partie mise en œuvre pour former la route était d'environ un mètre ou trois pieds. Cette épaisseur se partageait en plusieurs couches, formées successivement et avec des matériaux différents.

La première couche se composait de sable de mer, de rivière ou de carrière, selon les localites, que l'on battait et unissait au moyen d'un cylindre ou d'une massue. Quelquefois le sable était mêlé à de la chaux ; cette première couche était d'une épaisseur de vingt-cinq à trente-cinq centimètres.

La seconde couche, d'une épaisseur égale à la première, était formée de grosses pierres plates unies entre elles avec de la chaux.

La troisième couche, d'une épaisseur de vingt centimètres, se composait de mortier et de petites pierres ou de débris de bâtiment, si l'on en trouvait à proximité.

La dernière couche, de trente à trente-cinq centimètres d'épaisseur, était un ciment fait avec de la terre, soit crayeuse, soit plastique, mêlée à la chaux ; cette dernière couche était soigneusement pétrie et battue.

Tel était ce que l'on appelait la partie inférieure de la route.

La surface se recouvrait soit avec de grosses pierres unies et liées ensemble au moyen d'un ciment solide dans le genre de nos dallages, soit avec de petites pierres brisées, comme ce qui constitue nos routes ferrées.

Les chemins ferrés avaient souvent la partie du milieu dallée ; elle était destinée aux piétons : les

animaux et les instruments de transport suivaient des deux côtés.

La voie appienne construite par Appius Claudius, dont elle prit le nom, et qui conduisit d'abord de Rome à Capoue, et puis de ce dernier point à Brindes, était une route dallée. Bien que construite la première, vers l'an 442 de la fondation de Rome, elle a été la plus belle comme la plus durable.

La voie domitienne fut construite en 829 de la fondation de Rome, par Domitius Ahénobarbus.

Indépendamment de ces voies principales, les Romains s'occupaient de construire et de multiplier les chemins en terre.

Les magistrats chargés du confectionnement et de l'entretien des voies de communication, étaient les consuls, les censeurs, les tribuns du peuple, les édiles et quelquefois des commissaires spéciaux.

Diverses récompenses étaient accordées à ces magistrats, selon la manière dont ils accomplissaient leur mission, regardée comme l'une des plus importantes de la république. Ces récompenses étaient des charges publiques, des médailles, des arcs de triomphe; quelquefois l'on donnait au chemin le nom du magistrat chargé de le construire.

Les hommes que les magistrats employaient à la construction des chemins étaient, selon les circonstances, des soldats, des citoyens, des esclaves, des condamnés.

Les pays où l'on trouve le plus de vestiges des grandes voies romaines sont, en dehors de l'Italie : la France, la Belgique, l'Espagne; et en Afrique, les contrées qui dépendirent de la puissance carthaginoise. Quelques traces de ces chemins existent encore dans diverses contrées de l'Asie où séjournèrent le plus les généraux et les soldats de Rome.

ÉTAT DE L'INDUSTRIE.

Agriculture. — Parmi les arts industriels auxquels s'adonnèrent les Romains, et plus particulièrement les Romains des premiers temps, l'agriculture fut sans contredit celui qui fit les plus grands progrès. Absorbés par les événements nombreux qui tiennent à cette époque mémorable, les historiens ne se sont malheureusement pas occupés de cette branche si importante de l'économie sociale des anciens; mais les éléments n'en existent pas moins dans les écrits des agronomes, des philosophes et des poëtes qui nous restent : c'est de là que nous avons dû les extraire pour les résumer et en présenter un tableau assez exact pour que l'on puisse apprécier ce point intéressant de la société romaine.

Les Romains connaissaient plusieurs variétés de blés : quelques-unes se semaient au printemps; mais le plus grand nombre en automne. Avec la farine qu'ils en retiraient, ils faisaient du pain, des bouillies et autres préparations fort variées. Avant que leur culture se fût perfectionnée, ils récoltaient beaucoup d'orge, même pour la nourriture des hommes; mais plus tard ce ne fut guère qu'à la nourriture des animaux qu'ils la firent servir. Les Romains firent toujours fort peu de cas du seigle, si ce n'est comme fourrage qu'ils coupaient en vert, ou comme récolte qu'ils enfouissaient comme engrais, usage encore conservé dans quelques localités. Le millet, le panis, et quelques autres menus grains, étaient encore une précieuse ressource pour les habitants de l'Italie. Les blés les plus estimés étaient ceux de la Campanie, des environs de Vérone et de Pise.

Comme légumes, les Romains cultivaient la fève, différentes espèces de pois, le haricot, la lentille la vesce, etc , etc. La fève était surtout pour eux une plante précieuse, comme alimentation de l'homme et des animaux : on la mangeait soit comme légume, soit comme mélange avec la farine de blé pour faire le pain. Ces plantes se semaient partie en automne, partie au printemps.

Le chou avait une grande part dans l'alimentation des Romains. On le préparait de différentes manières, et on le trouvait sur la table des riches comme sur celle des pauvres. La rave et le navet étaient également en grande faveur dans diverses parties de l'Italie. Comme aujourd'hui, ces légumes servaient à nourrir à la fois les hommes et les animaux. Rien, par exemple, ne porte à croire que la graine du chou et du navet, dont on tire aujourd'hui un si grand parti comme produit oléagineux, fût de quelque utilité sous ce rapport.

Le pavot était cultivé, mais seulement pour servir par sa graine comme ingrédient à différents mets fort recherchés.

La culture de la vigne fut très-répandue en Italie, et poussée à un point de perfection que les modernes n'ont guère dépassé. La variété des ceps était déjà très-grande chez les anciens; Pline en compte un très-grand nombre.

La vigne était cultivée de différentes manières, suivant la qualité des terroirs et l'exposition des vignobles : ici elle était soutenue par des échalas ainsi qu'elle l'est aujourd'hui dans le nord et le centre de la France; là elle était abandonnée à elle-même comme dans le midi : ailleurs elle se mariait à l'ormeau, au peuplier, au saule, au figuier, comme cela se continue en Italie; usage également adopté dans quelques-uns de nos départements méridionaux, notamment dans les Hautes et Basses-Pyrénées. La taille se faisait avec beaucoup de soin et variait selon la disposition des ceps. Quelquefois

la vigne s'entremêlait avec d'autres récoltes. Quelques vignobles se labouraient, mais le plus souvent le travail se faisait à la main.

La quantité de vin était assez variable : sur certains points cependant elle était considérable. Quant aux qualités, les plus renommées étaient le Soterne, le Cécube, le Massique, le Formose, le Calène.

La couleur des vins dépendait, comme de nos jours, du temps de la cuvaison et de la qualité du raisin. Les Romains aimaient à laisser vieillir leurs vins : ils le conservaient dans des vases enduits de poix, afin d'en mieux arrêter l'évaporation.

Indépendamment des vins naturels, l'on connaissait aussi en Italie les vins factices et mélangés de différents aromates. Les Romains avaient encore l'habitude de concentrer leurs moûts, et obtenaient par là des liqueurs fort sucrées. Ils n'ont pas connu l'art de la distillation

La culture de l'olivier, inconnue aux premiers Romains, prit dans la suite une immense extension dans les campagnes de l'Italie; elles fournissaient l'huile aux autres parties de l'empire. Ce n'était qu'à l'olivier que les Romains demandaient l'huile propre à l'alimentation. Ils avaient différentes espèces d'olivier. Dans les bons terrains, cet arbre était mêlé à d'autres cultures; dans les terrains maigres, on le laissait seul. Les résidus des olives étaient employés à l'engrais des champs.

L'art des vergers ne fut pas poussé fort loin sous la république. La greffe et la taille étaient employées, mais sans la perfection qu'elles atteignirent plus tard. Tous les arbres à fruits étaient élevés en plein vent : c'étaient le figuier, le pommier, le poirier, le coignassier, le noyer, le noisetier, le chataignier.

Les prairies naturelles jouèrent un grand rôle dans l'agriculture des Romains : elles étaient jugées si essentielles, qu'il fut un temps où les lois défendirent de convertir une prairie en champ ou autre culture.

Differentes plantes, telles que la luzerne, les pois, la fève, le seigle, etc., etc., formaient les prairies artificielles; leur produit servait, soit à la nourriture, soit à l'engrais des animaux. L'on n'est pas généralement d'accord sur la plante que les anciens ont nommé le cytise, et qui cependant paraît avoir été une puissante ressource dans l'agriculture des Grecs et des Romains.

Le peu d'usage que les Romains firent du linge ne dut pas contribuer à favoriser la culture du lin et du chanvre : on n'employait le produit de ces plantes qu'à faire des toiles à voile et des cordages, et ce n'était pas là un objet d'une grande consommation, la marine romaine ayant été longtemps à se former.

L'éducation des animaux fut une occupation aussi fructueuse qu'étendue chez les Romains. Les besoins des armées demandaient beaucoup de chevaux, et la culture employait un grand nombre de bêtes à corne. On voyait aussi d'immenses troupeaux de bêtes à laine dans les campagnes de l'Italie; ils changeaient de pays suivant les saisons. En hiver, on les tenait dans la plaine, en été dans les montagnes : cela se pratique encore en Italie, en France et en Espagne.

L'engrais du bétail, des moutons, du porc et de la volaille fut poussé fort loin chez les Romains : différents auteurs nous ont transmis à cet égard des témoignages à peine croyables. La gastronomie moderne n'a peut-être rien de supérieur aux méthodes des anciens; cela tenait probablement à ce que les travaux de la culture, et tout ce qui se rattachait à cette branche intéressante de la richesse publique, étaient du domaine des citoyens les plus intelligents. La profession d'agriculteur passa toujours, chez les Romains, comme la plus honorable, et pouvant s'allier avec les positions les plus élevées de l'ordre social.

Les Romains mirent à profit les livres des Grecs et des Carthaginois sur l'agriculture, notamment ceux de Magon, dont le sénat lui même ordonna la traduction. Caton, Varron, Pline, Columelle, Virgile, sont les écrivains qui nous ont laissé le plus de notions sur l'agriculture des Romains.

Arts industriels. — Ce que nous venons de dire sur les causes qui ont porté si loin l'agriculture romaine nous servira à expliquer l'infériorité où se maintinrent les arts industriels. Là des citoyens, hommes libres et intelligents, donnaient le mouvement à tout, et maniaient souvent eux-mêmes la charrue et le hoyau; ici, au contraire, la direction et le travail étaient laissés à des étrangers et à des esclaves, les uns et les autres hommes mercenaires et sans portée, que rien de noble ne soutenait et n'aiguillonnait, et qui, par cela même, ne pouvaient nourrir des idees de perfectionnement et de progrès. Les auteurs l'ont si bien senti, qu'aucun d'eux n'a cherché à nous initier aux secrets des arts manuels, soit qu'ils n'ont point négligé lorsqu'il s'est agi soit des travaux de la culture, comme nous venons de le voir, soit des travaux qui ont produit les monuments et les diverses constructions d'utilité publique.

Etat du commerce. — La difficulté des communications, les jalousies qu'excitaient autour d'eux les entreprises guerrières des Romains, l'absence d'une marine marchande pour opérer les transports, et d'une marine militaire pour protéger les expéditions, tout cela a pendant fort longtemps réduit le commerce des Romains à un simple échange entre les différentes parties de l'Italie, à mesure que la

conquête ou des rapports d'amitié les unissaient entre elles. Ce ne fut que quelques siècles après la fondation de Rome qu'il prit un essor plus prononcé. La Sicile, L'Espagne, les côtes d'Afrique, la Grèce vinrent successivement fournir aux spéculations des négociants de l'Italie; toutefois les préjugés fâcheux des Romains qui, sans mettre dans la même balance le négoce et le travail industriel, ne consentaient pas cependant à élever le premier au rang d'honneur qu'il mérite d'occuper, empêchèrent toujours qu'il ne prît l'essor que des temps plus éclairés devaient lui faire atteindre. Cicéron lui-même, cet esprit si supérieur en tout, a partagé la faiblesse de son siècle; c'est dire ce que pouvait penser à cet égard le reste des Romains.

INDICATION

DES

PRINCIPAUX AUTEURS QUI ONT PARLÉ DES ROMAINS DEPUIS ROLLIN.

Habitudes et mœurs privées des Romains; par d'Arnay. Paris, 1795. 1 vol. in-8.

Rome au siècle d'Auguste; par Dezobry. 4 vol. in-8.

Agriculture des Romains; par Regnier. 1 vol. in-8.

De l'agriculture chez les anciens; par Adam Dickson, traduit de l'anglais. 1 vol. in-8. 1804.

Du gouvernement des Romains considéré sous le rapport de la politique, de la justice, des finances et du commerce; par J. F. Bilhon. 1 vol. in-8. 1807.

Recherches historiques et critiques sur l'administration publique et privée des terres chez les Romains, depuis le commencement de la république jusqu'au siècle de Jules César; par l'auteur de la *Théorie du luxe*. 1 vol. in-8. 1779.

Traité de métrologie ancienne et moderne, suivi d'un Précis de chronologie et des signes numériques; par M. Saigey. 1 vol. in-12. 1834.

Description des médailles antiques grecques et romaines, avec leur degré de rareté; par Mionnet. 9 vol. in-8. 1836 et années suivantes.

Peintures antiques inédites, précédées de recherches sur l'emploi de la peinture dans la décoration des édifices sacrés et publics chez les Grecs et les Romains; par M. Raoul Rochette. 1 vol. in-4. 1839.

Des Journaux chez les Romains; par M. J. V. Leclerc, membre de l'Institut. 1 vol. 1838.

Antiquités romaines ou Tableau des mœurs, usages et institutions des Romains; par Adam, traduit de l'anglais. 2 vol. in-12.

Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines; par M. Letronne, membre de l'Institut. 1 vol. in-4.

Œuvres complètes de Piranesi, renfermant la collection des antiquités romaines. 2 vol. grand in-fol.

Les ruines de Pompeï; par M. Mazois, et continué par M. Gau, architecte. 4 vol. in-fol.

Herculanum et Pompeï, Recueil des peintures, bronzes, mosaïques, etc., etc., etc., découverts jusqu'à ce jour, et reproduits d'après le ANTICHITA di ERCOLANO il MUSEO BORBONICO, et tous les ouvrages publiés jusqu'à présent, augmenté de sujets inédits; par L. Roux aîné, architecte, et accompagné d'un texte explicatif. 10 vol. in-fol.

E. B.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIEME.

LIVRE XXXVI.

LIVRE XXXVII.

LIVRE XXXVIII.

LIVRE XXXIX

LIVRE XL.

LIVRE XLI.

Le jeune Crassus vient de Gaule joindre son père. Folie et aveugle confiance de Crassus. Découragement de son armée sur ce qu'elle apprend de la valeur des Parthes. Artabaze, roi d'Arménie, allié des Romains. Le roi des Parthes marche en personne contre Artabaze, et envoie Suréna contre Crassus. Naissance, richesses, caractère de Suréna. Crassus passe l'Euphrate et entre en Mésopotamie. Abgare, roi d'Édesse, trahit Crassus. Crassus se prépare à combattre les Parthes. Bataille. Le jeune Crassus, après des prodiges de valeur, est vaincu, et réduit à se faire tuer par son écuyer. Constance héroïque de Crassus le père. La nuit met fin au combat. Douleur et découragement des soldats romains et de leur général. Ils se retirent à la faveur de la nuit dans la ville de Carres. Les Parthes les poursuivent. Crassus s'enfuit de Carres pendant la nuit, et se fie encore à un traître. Cassius, son questeur, se sépare de l'armée, et se sauve en Syrie. Crassus se trouve à portée d'échapper aux Parthes. Perfidie de Suréna, qui l'invite frauduleusement à une conférence. La mutinerie des soldats romains force Crassus à y aller. Il y est tué. Il était également incapable et présomptueux. Insolence de Suréna après la victoire. La tête de Crassus est portée au roi des Parthes en Arménie. 238

LIVRE XLII.

§ I. — La mort de Crassus funeste à la liberté de Rome. Mort de Julie, fille de César et femme de Pompée. Elle est inhumée dans le Champ-de-Mars. Plancius accusé. Reconnaissance de Cicéron. Trois anciens tribuns accusés, dont un condamné. Scaurus accusé et absous. Caton préteur. Singularité dans sa manière de se vêtir. Brigue outrée de la part des candidats. Caton lutte contre ce désordre, et, en conséquence, insulté par la populace, il la calme d'autorité. Compromis des candidats du tribunat entre les mains de Caton. Brigues pour le consulat. Convention infâme entre les candidats et les consuls. Triomphe de Pontinius. Long interrègne dont la durée avait pour cause principale l'ambition de Pompée. Les tribuns y contribuaient aussi de leur part. On parvient, par le secours de Pompée, à nommer des consuls. Tentatives infructueuses des consuls pour se faire nommer des successeurs. Édilité de Favonius, imitateur de Caton. Caton fait la dépense des jeux de Favonius avec une grande simplicité, qui est néanmoins goûtée de la multitude. Brigue furieuse des candidats du consulat, Milon, Hypséus et Metellus Scipion. Les vœux des meilleurs citoyens étaient pour Milon. Ses compétiteurs avaient pour eux Pompée et Clodius. Clodius tué par Milon. Trouble affreux dans Rome, au sujet de la mort et des funérailles de Clodius. Nomination d'un interroi. Milon revient à Rome et continue à demander le consulat. Continuation des troubles. Salluste, alors tribun, ennemi personnel de Milon. Cœlius, au contraire, le protége. Zèle admirable de Cicéron pour la défense de Milon. Pompée est créé seul consul. Satisfaction de Pompée. Ses remercîments à Caton, qui lui répond durement. Pompée épouse Cornélie, fille de Métellus Scipion. Nouvelles lois de Pompée contre la violence et contre la brigue. Il réforme et abrége la procédure judiciaire. Milon est accusé. Cicéron en le défendant se trouble et se déconcerte. Idée générale du plaidoyer que nous avons de Cicéron pour Milon. Habileté de l'orateur à manier ce qui regarde Pompée. Il substitue ses prières et ses larmes à celles auxquelles Milon dédaignait de s'abaisser. Milon est condamné. Il se retire à Marseille. Mot de lui au sujet du plaidoyer composé après coup par Cicéron. Autres jugements, suite de la même affaire. Métellus Scipion, accusé de brigue, est sauvé par Pompée, qui, au contraire, refuse son secours à Hypséus et à Scaurus. Pompée se donne pour collègue Métellus Scipion. Endroits louables de la conduite de Pompée dans son troisième consulat. Il fait une faute énorme en souffrant que César soit dispensé de demander le consulat en personne. Motif de cette condescendance de Pompée. Métellus Scipion rétablit la censure dans ses anciens droits. Horrible débauche de ce restaurateur de la censure. Caton demande le consulat avec Sulpicius et Marcellus. Il est refusé. Sa fermeté après ce refus. Il renonce à demander jamais le consulat. 275

§ II. — Les Gaulois font les apprêts d'une révolte générale. Les Carnutes donnent le signal en massacrant les citoyens romains dans Génabum. Méthode dont usaient les Gaulois pour porter promptement les nouvelles. Vercingétorix soulève les Arverniens. La révolte éclate dans presque toute la Gaule. César repasse en Gaule, et se trouve fort embarrassé sur le moyen de rejoindre ses légions. Il traverse les Cévennes au plus fort de l'hiver. Marche de César depuis le Sénonais jusque dans le Berri. Génabum surpris et brûlé. Vercingétorix, pour couper les vivres à l'armée de César, fait le dégât dans le Berri, et en brûle les villes. Celle d'Avaricum est épargnée. César l'assiége. Les Romains ont beaucoup à souffrir. César propose à ses soldats de lever le siége. Ils le prient de n'en rien faire. Attention de César à ménager ses troupes. Vercingétorix, devenu suspect aux Gaulois, se justifie. Défense vigoureuse et savante des assiégés. Structure des murs des villes gauloises. Dernier effort des assiégés. Trait remarquable de l'intrépidité des Gaulois. Ils veulent fuir et sont forcés. Habileté de Vercingétorix à consoler les siens. Il persuade aux Gaulois de fortifier leur camp, ce qu'ils n'avaient jamais fait. César envoie Labiénus avec quatre légions contre les Sénonais. Il passe l'Allier avec les six autres, et assiége Gergovie. Vercingétorix le suit, et vient se camper sur des hauteurs voisines. Les Éduens se détachent de l'alliance romaine. César songe à lever le siége de Gergovie. Combat où l'ardeur imprudente de ses soldats lui cause une perte considérable. César blâme la témérité des siens. Il lève le siége. La révolte des Éduens éclate. César passe la Loire à gué, et va joindre Labiénus. Labiénus, après une tentative sur Lutèce, retourne à Agendicum, et de là dans le camp de César. Vercingétorix est confirmé généralissime de la ligue. Son plan de guerre. César tire de Germanie de la cavalerie et de l'infanterie légère. Vercingétorix engage un combat de cavalerie. Circonstances singulières de ce combat, en ce qui regarde César. Vercingétorix, vaincu, se retire sous Alise. Siége d'Alise, grand et mémorable événement. Travaux de César. Armée rassemblée de toute la Gaule pour secourir la place. Disette extrême dans Alise. Un des chefs propose de se nourrir de chair humaine. Arrivée de l'armée gauloise. Trois combats consécutifs où César demeure toujours vainqueur. L'armée gauloise est dissipée. Les assiégés se rendent. Vercingétorix prisonnier. César passe l'hiver dans la Gaule. Commentaires de César continués par un de ses amis. Nouveau plan des Gaulois pour soutenir et continuer la guerre. César, pendant l'hiver, subjugue les Bituriges et disperse les Carnutes. Guerre des Bellovaques, conduite par eux avec autant d'habileté que de bravoure. Ils sont vaincus et se soumettent. Comius, résolu de ne se lier jamais à aucun Romain, se retire en Germanie. Raison de cette défiance. César travaille à pacifier la Gaule, en mêlant la douceur et la clémence à la force des armes. Exploits de Caninius et de Fabius entre la Loire et la Garonne. Siége d'Uxellodunum. César s'y transporte en personne, et force les assiégés à se rendre à discrétion. Comius trompé par un artifice singulier de Volusénus, qui le poursuivait. Il blesse Volusénus dans un combat, et fait ensuite sa paix. La Gaule entièrement pacifiée. César emploie toute la neuvième année de son commandement à calmer les esprits des Gaulois et à les gagner par la douceur. 297

LIVRE XLIII.

LIVRE XLIV.

LIVRE XLV.

LIVRE XLVI.

LIVRE XLVII.

LIVRE XLVIII.

LIVRE XLIX.

triumvirs plus nombreuse que celle de Sylla. Plusieurs, proscrits pour leurs richesses. Affectation dans le choix des noms placés à la tête du tableau de la proscription. Octavien autant et plus cruel que ses collègues. Mort de Cicéron. Invectives des écrivains en tout genre contre Antoine, au sujet de cette mort : pourquoi Octavien a été épargné. Portrait de Cicéron. Mot de Brutus sur sa mort. C. Antonius tué par représailles. Mort des deux Quintius Cicérons, père et fils. L. César sauvé par sa sœur, mère d'Antoine. Lépidus consent à l'évasion de son frère Paulus. Mort du beau-père de Pollion, du frère de Plancus et de Toranius, tuteur d'Octavien. Verrès proscrit. Exemple de la piété d'Énée renouvelé par le fils d'Oppius. Varron mis en sûreté par Calénus. Atticus rayé du catalogue des proscrits. Eloge de sa prudence et de son humanité. Messala effacé du nombre des proscrits. Traits singuliers sur quelques proscrits. Fulvie fait un personnage dans la proscription. La haine tombe particulièrement sur Antoine. Triomphe odieux de Lépidus et de Plancus. Asiles ouverts aux proscrits hors de l'Italie, surtout chez Sex. Pompée. Exactions des triumvirs. Taxe imposée par eux sur les dames. Discours d'Hortensia à ce sujet. Ventidius est fait consul. Sa fortune surprenante. Couronnes civiques décernées aux triumvirs. Les triumvirs jurent et font jurer l'observation des actes de César. Ils désignent les magistrats pour plusieurs années. 571

§ II. — Brutus entre dans la Thrace et y fait la guerre avec succès. Monnaie battue par son ordre. Il passe en Asie, équipe une flotte, et mande Cassius. Brutus et Cassius se rejoignent à Smyrne. Ils agissent dans une parfaite intelligence. Cassius soumet les Rhodiens. Il les traite durement. Brutus porte la guerre en Lycie. Sa douceur. Fureur des Xanthiens. Brutus et Cassius se rendent ensemble à Sardes. Eclaircissement très-vif entre eux. Petite scène que leur donne Favonius. La conduite et les vues de Cassius étaient moins pures que celles de Brutus. Prétendue apparition d'un fantôme à Brutus. Octavien et Antoine passent la mer, et se rendent avec leurs troupes en Macédoine. Brutus et Cassius, arrivés à Seste, font la revue de leurs troupes. Magnificence de cette armée. Distribution d'argent faite aux soldats. Brutus et Cassius s'avancent jusqu'au delà de Philippes. Description des environs de la ville de Philippes. Campement de Brutus et de Cassius. Antoine, et ensuite Octavien, arrivent vis-à-vis d'eux, et se campent à peu de distance. Désavantage de leur position. Première bataille de Philippes. Brutus est vainqueur ; Cassius est défait. Cassius, par un désespoir précipité, se tue lui-même. La mort de Cassius donne la supériorité aux triumvirs. Octavien, qui était malade, n'avait fait qu'un très-petit personnage dans l'action. Brutus ranime le courage des troupes de Cassius. Embarras de sa situation. La flotte qu'il avait dans la mer Ionienne détruit un puissant renfort que l'on envoyait aux triumvirs. Il n'est point informé de cet important événement. Réflexions de Plutarque à ce sujet. Seconde bataille de Philippes. Mort du fils de Caton. Brutus court risque d'être pris, et n'évite ce malheur que par la générosité d'un ami. Derniers moments de Brutus. Son blasphème contre la vertu. Sa mort. Antoine fait rendre à son corps les derniers honneurs. Octavien envoie sa tête à Rome. Mort de Porcia, femme de Brutus. Noms des plus illustres personnages qui périrent à Philippes. Livius Drusus, père de Livie, se tue lui-même. Cruauté d'Octavien. Avec Brutus périt le parti républicain. Les restes de l'armée vaincue se rendent aux triumvirs. Beau mot de Messala à Octavien. Réunion de toutes les forces navales du parti vaincu. Murcus en mène une partie à Sex. Pompée, et Domitius, avec l'autre, tient quelque temps la mer sans reconnaître aucun chef. Allégorie d'Horace relative à ces derniers mouvements des républicains. Ce poëte s'étant sauvé de la bataille de Philippes, trouve sa ressource dans son génie pour les vers. 590

LIVRE L.

§ I. — Le triumvirat triomphant ; le parti républicain anéanti. Antoine et Octavien font entre eux un nouveau partage des provinces au préjudice de Lépidus. Octavien retourne en Italie, et se charge de distribuer les terres promises aux vétérans. Avantage qu'il trouvait dans cette fonction. Nombre immense de ceux qu'il fallait récompenser. Maladie d'Octavien à Brindes. Origine de la guerre de Pérouse. Caractère vain de L. Antonius. Intérêts opposés des possesseurs de fonds de terre et des soldats. Avidité et insolence de ceux-ci. Troisième intérêt, celui d'Antoine. Motif secret qui animait Fulvie contre Octavien. Tentatives infructueuses d'Octavien pour éviter la guerre. Son adresse et sa fermeté. Différence entre les forces du parti d'Octavien et de celui de Lucius. Commencements de la guerre. Lucius assiégé dans Pérouse par Octavien. Famine dans Pérouse. Lucius va lui-même trouver Octavien pour se rendre à discrétion. Belles paroles d'Octavien qui n'empêchent pas qu'il ne fasse des exécutions sanglantes. La ville de Pérouse est réduite en cendres par un accident imprévu. Le parti de Lucius absolument détruit en Italie. Fuite de Ti. Néron, mari de Livie, et père de l'empereur Tibère. Fuite et mort de Fulvie. Julie, mère d'Antoine, se sauve en Sicile, d'où Sex. Pompée la fait passer en Grèce. Lucius est envoyé en Espagne par Octavien, avec le titre de proconsul. Conduite douce et populaire que tient Antoine dans la Grèce. Les délices de l'Asie le replongent dans la débauche. Réjouissances d'une part, et gémissements de l'autre, en Asie. Simplicité et facilité du caractère d'Antoine, source de bien et de mal. Naissance de sa passion pour Cléopatre. Entrée superbe et galante de cette princesse dans Tarse, où était Antoine. Repas réciproques entre Cléopatre et Antoine. Les charmes de l'esprit de Cléopatre plus séduisants que ceux de sa beauté. Elle subjugue Antoine. Elle se sert du pouvoir d'Antoine pour s'assurer la possession de l'Égypte. Elle retourne à Alexandrie, et bientôt Antoine la suit. Amusements puérils et dépenses énormes d'Antoine. 617

§ II. — Le besoin des affaires d'Antoine l'appelle en Italie. Il est recherché par Sex. Pompée. Puissance de Sextus. Mariage d'Octavien avec Scribonia, sœur de Libon, beau-père de Sextus. Domitius Ahénobarbus joint sa flotte à celle d'Antoine. L'entrée de Brindes est refusée à Antoine. Il assiége cette ville. Dispositions à la paix. Négociation de Cocceius Nerva. Traité conclu entre Octavien et Antoine par Mécène, Pollion et Cocceius. Mariage d'Octavie avec Antoine. Le petit triomphe décerné aux deux généraux. Salvidiénus, traître à Octavien, est condamné, et se donne la mort. Canidius et Balbus substitués dans le consulat à Pollion et à Domitius. Fortune de Balbus. Triomphe de Pollion ; son mérite littéraire. Triomphe de Calvinus. Sa sévérité par rapport à la discipline. Hérode déclaré roi de la Judée. Loi *Falcidia*. Mort de Déjotarus. Ses endroits louables. Sa cruauté contre sa famille. Changements dans le consulat. Plus de consul d'un an. Confusion et désordre dans tous les états. Rome et l'Italie affamées par Sextus. Indignation et soulèvement du peuple contre les triumvirs. Sédition furieuse où Octavien court risque de la vie, et est dégagé par Antoine. Fête donnée par Octavien : nouveau sujet de murmure. Octavien consent à négocier avec Sextus. Sextus ne se prête que forcément à cette négociation. Conférence entre les trois généraux. Conditions du traité. Joie extrême que cause cette paix. Les trois chefs se donnent des repas tour à tour. Mot de Sextus à Antoine. Trait célèbre de sa générosité à rejeter les conseils de Ménas. An-

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS L'HISTOIRE ROMAINE.

(Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes la page.)

A

C

E

F

G

J

L

O

P

S

T

X

Z

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

